



REVUE
DES
DEUX MONDES

XXI^e ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

REVUE
DES
DEUX MONDES

TOME DOUZIÈME

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1851

1139
6

AP
NS
21.6
1.15-

MIRABEAU

ET

LA COUR DE LOUIS XVI.

Je ne veux pas ici faire une histoire ou un portrait de Mirabeau. Il y a en lui trois ou quatre personnages divers : il y a le fils qui lutte contre son père; il y a l'aventurier littéraire et politique; il y a l'amant de M^{me} Monnier et le prisonnier de Vincennes; il y a l'écrivain; il y a enfin l'homme politique de 89 à 91, et encore ici l'homme est double, car l'orateur révolutionnaire de l'assemblée constituante n'est pas le même que le conseiller secret de la monarchie. Je ne veux étudier aujourd'hui dans Mirabeau que ce dernier côté de l'homme politique (1).

Ici d'abord vient une question : de l'orateur révolutionnaire de l'assemblée constituante ou du conservateur secret de la monarchie, quel était le vrai Mirabeau? Mirabeau voulait-il la révolution comme il la préconisait à la tribune, ou la monarchie, dont il était le conseiller dans ses notes secrètes? Quant à moi, je n'ai aucune incertitude à ce sujet : je crois que Mirabeau voulait sincèrement la monarchie, et, à mes yeux, le Mirabeau des notes secrètes est le vrai Mirabeau. De plus, je prétends qu'entre ses discours de tribune et ses notes au roi, il n'y a pas de différences fondamentales. Le langage varie; la pensée est la même, à prendre l'homme dans l'ensemble de ses discours et de ses

(1) Voyez la livraison du 15 août, à propos de la *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, recueillie et publiée par M. A. de Bacourt.

écrits. Ses passions du moment sont fort contradictoires, je l'avoue; ses paroles le sont un peu moins; ses pensées ne le sont pas du tout.

D'où vient la croyance que j'ai en la bonne foi de Mirabeau? Je crois à la parole d'un mourant. Trois jours avant sa mort, Mirabeau disait à M. de La Marck : « Mon cher ami, j'ai chez moi beaucoup de papiers compromettans pour bien des gens, pour vous, pour d'autres, surtout pour ceux que j'aurais tant voulu arracher aux dangers qui les menacent. Il serait peut-être plus prudent de détruire tous ces papiers; mais je vous avoue que je ne puis m'y résoudre. C'est dans ces papiers que la postérité trouvera, j'espère, la meilleure justification de ma conduite dans ces derniers temps; c'est là qu'existe l'honneur de ma mémoire; ne pourriez-vous emporter ces papiers, les mettre à l'abri de nos ennemis, qui, dans le moment actuel, pourraient en tirer un parti si dangereux en trompant l'opinion publique? Mais promettez-moi qu'un jour ces papiers seront connus, et que votre amitié saura venger ma mémoire en les livrant à la publicité (1). » Au lieu de regarder ces notes pour la cour comme autant de témoins qui l'accusaient, Mirabeau les regardait donc comme des témoins qui justifiaient sa politique et qui en révélaient l'intention. Il y avait donc dans ces papiers sa vraie pensée, celle qu'il voulait montrer à la postérité. Ce n'était pas comme orateur révolutionnaire qu'il voulait paraître dans l'avenir, c'était comme l'homme qui avait voulu empêcher la chute de la monarchie, qui avait voulu régénérer et raffermir la royauté.

Ce n'est pas seulement à ses derniers momens que Mirabeau parlait ainsi. Déjà, au mois de juillet 1790, il s'était cru près de mourir, et il avait à cet instant suprême confié aussi au comte de La Marek ses papiers secrets et le soin de sa mémoire. Les billets qui se trouvent dans sa correspondance, au sujet de ce dépôt, sont nobles et touchans. « Voilà, mon cher comte, deux paquets que vous ne remettrez qu'à moi, quelque chose qu'il arrive, et qu'en cas de mort vous communiquerez à qui prendra assez d'intérêt à ma mémoire pour la défendre (2). » Et M. de La Marek lui répond : « Si j'existe lorsque la chose publique, *universelle*, vous perdra, ma profonde amitié pour vous, le culte que je rends à votre supériorité, assureront à votre mémoire tout ce dont je suis capable. Ce serait peu de chose; mais le zèle le plus exclusif saura, à défaut de toute autre qualité, trouver ceux qui seront dignes de parler de vous. » Nobles et simples paroles dont Mirabeau ressentait dignement la grandeur affectueuse, et qui ranimaient son âme tourmentée! « Je suis très touché de votre billet, mon cher comte, et je vous assure que mon courage est très ravivé de l'idée qu'un

(1) *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, tome 1^{er}, p. 256.

(2) Tome II, p. 109.

homme tel que vous ne souffrira pas que je sois entièrement méconnu. Ou je serai moissonné bientôt, ou je laisserai dans vos mains de nobles élémens d'apologie. Certes, je compte dans leur nombre la sorte de divination qui vous a appelé à être mon ami, lorsque tant d'hommes vulgaires s'occupaient à faire écho contre moi, ou essayaient de me garrotter sur leur mesure; — mais passons aux affaires (1)! » Je n'aime pas à prodiguer les grands mots; mais je sens en lisant ces paroles je ne sais quel accent sublime et triste qui me touche et me pénètre. J'aime jusqu'à cette brusque interruption d'une grande ame qui s'arrache à sa profonde émotion et qui *passse aux affaires*, les affaires qui sont le vrai travail des hommes de cœur en temps de révolution, à condition cependant que les ames associées dans de grands périls et pour de nobles espérances, si elles renoncent à exprimer leurs émotions, ne renonceront pas à les sentir, et que les labeurs et les soucis communs occuperont leur esprit sans jamais dessécher leur cœur. Je ne crois pas à la sincérité des entreprises où il n'y a pas quelque grand sentiment en jeu, et non-seulement il faut que les entreprises aient un but élevé, je veux aussi qu'elles se fassent entre gens qui s'aiment l'un l'autre et qui aient plaisir à se serrer la main; je dirais volontiers qu'il n'y a que les bonnes ames qui s'entendent à faire les grandes choses. Il y a de grandes intelligences qui ont le cœur égoïste; celles-là, quoi qu'elles fassent, ne font jamais que de petites choses sous de grands noms. Mirabeau était assurément une grande intelligence; mais de plus il y avait dans son ame un coin de bonté et de grandeur: la pureté lui manquait, mais non la chaleur. Mirabeau était fier, mais je crois qu'il n'était pas vain, et les gens fiers ont cela de bon, qu'ils peuvent aimer les autres et s'y intéresser; seulement ils aiment de haut. Ils peuvent aussi être aimés, seulement ils ne peuvent l'être que par les bonnes natures, par celles qui ne sont pas vaines et qui ne répugnent pas à la supériorité d'autrui.

Ce coin de bonté et de grandeur qu'avait Mirabeau était ce qui le faisait aimer de M. de La Marek et ce qui lui attirait de généreuses affections. « Il faut, dit M. de La Marek, avoir connu Mirabeau dans le commerce le plus intime pour rendre justice à ses bonnes et nobles qualités et comprendre tout ce qu'il y avait en lui de séduction. Malgré la divergence de caractères et même d'opinions qui existait entre nous, je ne sais quel charme, pour ainsi dire involontaire, m'attirait vers lui; c'est un pouvoir qu'il a exercé sur tous ceux qui l'ont connu particulièrement. Il emporta dans la tombe la consolation d'avoir eu beaucoup d'amis. »

A prendre M. le comte de La Marek tel que M. de Bacourt le dépeint

(1) Tome II, p. 110 et 111.

dans l'introduction, je ne m'étonne pas du goût qu'il avait pour Mirabeau. « Il avait, dit M. de Baecourt, un tour passionné d'esprit qu'il conservait encore à quatre-vingts ans. » C'est par là qu'il avait aimé Mirabeau, c'est par là qu'il avait chéri ce génie, en qui il sentait aussi un cœur. Il l'aimait à la fois comme homme et comme orateur, comme on aime un ami et comme on aime les arts, avec l'affection que l'un inspire, avec le charme que les autres font sentir. C'était autrefois l'attribut des grands seigneurs d'aimer les arts, la littérature, les hommes de génie et les hommes de cœur, tout ce qui ennoblit l'âme, tout ce qui l'émeut du grand côté. La littérature a été la passion du XVIII^e siècle, et il y avait quelque chose de cette bonne passion dans le goût de M. de La Marek pour Mirabeau; mais M. de La Marek eut le mérite de sentir promptement qu'il y avait dans Mirabeau plus qu'un lettré, qu'il y avait un homme, et c'est cet homme qu'il aima sincèrement. Les grands hommes ont souvent des amis qui cherchent à s'approprier un peu de leur auréole : c'est là le principe de l'amitié des coteries. En aimant Mirabeau, M. de La Marek ne songea pas un instant à lui-même. L'élévation de son esprit et son rang dans le monde le préservaient également de chercher à faire les affaires de sa vanité derrière la popularité et le génie de Mirabeau. Je dirai même qu'on sent que M. de La Marek aime Mirabeau de haut, presque de tous les côtés, excepté, si j'ose ainsi parler, du côté de l'amitié, et cette allure est toute naturelle dans M. de La Marek, qui est de maison quasi-souveraine, et qui a sur Mirabeau toutes les supériorités de rang et de fortune qui se reconnaissent entre gentilshommes; mais il n'en a que plus de mérite, selon moi, à aimer Mirabeau en ami, à reconnaître sa supériorité et son génie, et à comprendre que les temps étaient venus où cette supériorité de génie était une force qu'il fallait apprécier.

Si j'avais besoin de prouver combien l'affection de M. de La Marek pour Mirabeau était dégagée de tout calcul de vanité et de tout esprit de coterie, j'en trouverais un témoignage incontestable dans la manière dont il vivait avec lui : il ne le flattait pas, il ne le singeait pas. Quiconque connaît un peu le manège des coteries voit à ces deux signes que M. de La Marek ne mettait ni sa vanité ni son ambition à être l'ami de Mirabeau. Loin de chercher à l'imiter, il le contredisait volontiers et prenait le contre-pied des thèses que Mirabeau soutenait dans la conversation, et à ce propos M. de La Marek raconte une belle et touchante parole de Mirabeau mourant. Un jour, dans un de leurs entretiens, on s'était mis à parler des belles morts, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes, et là-dessus Mirabeau, s'échauffant, avait été fort éloquent sur les morts dramatiques; il y avait pourtant un peu d'emphase dans son éloquence, ce qui fit, dit M. de La Marek, que, par habitude et par conviction, je pris aussitôt le côté opposé de

sa thèse. « J'essayai de diminuer le mérite de ce qu'on est convenu d'appeler de belles morts, en soutenant qu'elles étaient le plus souvent le résultat d'une orgueilleuse affectation. Quant à moi, dis-je, les morts que je trouve les plus belles, ce sont celles auxquelles j'ai assisté sur le champ de bataille et dans les hôpitaux, où des soldats, d'obscurs malades conservaient tout leur calme, n'exprimaient pas un regret de quitter la vie et se bornaient à demander qu'on les plaçât dans une position où, souffrant moins, ils pussent mourir plus commodément. — Il y a beaucoup de vrai dans ce que vous dites là, répliqua Mirabeau. — Et puis nous parlâmes d'autre chose. J'avais oublié toute cette conversation lorsque le jour où je transportai chez moi les papiers de Mirabeau, étant ensuite revenu chez lui, je n'étais assis près de la cheminée de la chambre où il était couché. Bientôt après il m'appela; je me lève, je vais près de son lit; il me tend la main, et, serrant la mienne, il me dit : « Mon cher connaisseur en belles morts, êtes-vous content? » A ces mots, quoique naturellement froid par caractère, je ne pus retenir mes larmes. Il s'en aperçut et me dit alors les choses les plus affectueuses et les plus touchantes sur son amitié et sa reconnaissance pour moi. Je ne puis répéter ici ce qu'il me dit d'amical : quand la modestie ne me commanderait pas la réserve, je ne saurais jamais bien exprimer tout ce qu'il trouva d'élévation et d'énergie dans son esprit, de chaleur et d'élan dans son âme pour me témoigner son attachement (1). »

Je tenais à bien expliquer ce qu'il y avait d'amitié sincère et noble entre Mirabeau et M. de La Marck avant d'en revenir au sujet de la correspondance, c'est-à-dire aux relations que M. de La Marck établit entre Mirabeau et le roi et la reine. Le but de ces relations était le plus noble et le plus important du monde, puisqu'il s'agissait de sauver la monarchie en la régénérant, et, en sauvant la monarchie, de sauver aussi la société; mais le moyen n'eut rien de beau, car, à prendre les choses en mauvaise part, ces relations ne furent qu'un marché, et c'est M. de La Marck qui négocia ce marché. Ici j'ai plusieurs remarques à faire, les unes à la charge de Mirabeau, les autres à sa décharge. Commençons par les premières.

M. de La Marck lui-même fut choqué, dit-il, de la joie que manifesta Mirabeau quand il apprit qu'il recevrait 6,000 francs par mois, que toutes ses dettes jusqu'à concurrence de 200,000 francs seraient payées. « De plus, dit M. de La Marck, je lui montrai les quatre billets de 250,000 francs chacun que je devais conserver entre mes mains, et je l'informai que l'intention du roi était de lui faire remettre cette somme d'un million, si, à la fin de la session de l'assemblée, il avait

(1) Tome Ier, p. 258-259.

fidèlement rempli les engagements qu'il avait pris.... Mirabeau laissa alors éclater une ivresse de bonheur dont l'excès, je l'avoue, m'étonna un peu, et qui s'expliquait cependant assez naturellement, d'abord par la satisfaction de sortir de la vie gênée et aventureuse qu'il avait menée jusque-là et aussi par le juste orgueil de penser qu'on comptait enfin avec lui. Sa joie ne connut plus de bornes, et il trouvait au roi toutes les hautes qualités qui doivent distinguer un souverain; et s'il n'en avait pas fait preuve encore, il fallait s'en prendre, disait-il, à d'inhabiles et sots ministres qui n'avaient pas su le représenter à la nation avec toutes les qualités qu'il possédait; mais il n'en serait plus de même désormais, et on le verrait bientôt occupant une situation digne de son caractère généreux (1). » L'explication que M. de La Marck donne de la joie de Mirabeau est ingénieuse et indulgente; cependant cette joie l'étonna, il l'avoue, et je crois, Dieu me pardonne, que ce qui choqua surtout M. de La Marck dans la joie de Mirabeau, ce fut l'air de parvenu qu'elle lui donnait. Il n'y a que les petites gens qui se réjouissent ainsi de devenir riches. C'est ce sentiment-là seulement que M. de La Marck semble blâmer dans Mirabeau, car l'idée de vénalité attachée au marché ne pouvait pas le scandaliser, puisqu'il avait conseillé et négocié le marché pour un ami qu'il aimait sincèrement. Nous avons de nos jours d'autres sentimens, et la joie de Mirabeau nous choque d'autant plus qu'elle contrarie davantage l'idée que nous attachons à des marchés de ce genre.

Non-seulement Mirabeau se laisse aller à une joie déshonnête selon nous, et de mauvais ton selon M. de La Marck, en apprenant les libéralités du roi; il fait pis: il jouit publiquement de sa nouvelle richesse, prend une maison, un valet de chambre, un cuisinier, un cocher, des chevaux, « et pourtant, dit M. de La Marck, chacun savait que, peu de temps auparavant, il avait été aux derniers expédiens. Je lui parlai de l'inutilité, du danger de ces dépenses, qui pouvaient produire les plus fâcheux effets dans le public, dont les yeux étaient fixés sur lui. Je lui fis sentir que ses ennemis ne manqueraient pas de rechercher la source de cette opulence si nouvelle et de l'interpréter de la manière la plus embarrassante pour lui. Il supporta toutes mes remarques et même mes reproches avec une extrême douceur, et me promit d'être plus réservé dans ses dépenses; mais avec son caractère, lui était-il possible de tenir ses promesses sur ce point? » Les dépenses imprudentes de Mirabeau ne sont pas le seul reproche qu'ait à lui faire M. de La Marck. Mirabeau se sert de ses relations avec la cour pour faire accorder par le roi des secours d'argent considérables à la compagnie des libraires de Paris. « Cela, disait Mirabeau, devait populariser le roi et la

(1) Tome I^{er}, p. 164.

reine dans la bourgeoisie de Paris. » Cela servit seulement à secourir les libraires que connaissait Mirabeau.

Je pourrais aisément trouver dans la correspondance de M. de La Marck d'autres témoignages contre Mirabeau. Qu'en conclure, sinon que les anciens désordres de Mirabeau perçaient sans cesse à travers la nouvelle conduite qu'il voulait tenir, et que le nouvel homme avait toujours en lui beaucoup du vieil Adam? Leçon instructive de voir comment, en dépit de ses bonnes intentions, en dépit de la grandeur que lui faisaient les circonstances, Mirabeau était sans cesse tiré en bas par les souvenirs et par les liens de sa première vie, et ce n'était pas seulement à la chose publique que nuisait l'immoralité de sa jeunesse, comme il le disait avec un repentir plein de fierté, c'était à lui-même. Il ne trouvait pas seulement l'ancien Mirabeau dans les jugemens du monde contre lui, il le trouvait aussi en lui-même; sans cesse il y retombait par habitude, et l'ancien Mirabeau luttait contre le nouveau dans son propre cœur. Il aurait fini par vaincre le public, s'il avait pu se vaincre lui-même.

J'ai dit ce qui me choquait dans le marché de Mirabeau avec la cour; disons aussi ce qui l'excuse. La première excuse, celle que M. de La Marck ne songe même pas à faire valoir, parce qu'elle est tellement dans les idées du temps, que M. de La Marck ne croit pas que l'opinion puisse jamais changer à cet égard, c'est qu'un sujet pouvait toujours accepter les libéralités du roi. Les traditions féodales d'une part et les habitudes de cour de l'autre, aidées du penchant naturel du cœur humain, faisaient croire qu'on pouvait tout recevoir du roi. Sous l'empire, les généraux de Napoléon s'honoraient aussi de recevoir ses libéralités : c'étaient des récompenses et des encouragemens. C'est avec ces idées que M. de La Marck proposa à Mirabeau de recevoir du roi un traitement comme récompense des conseils qu'il devait donner et des services qu'il devait rendre.

Voilà une excuse prise dans les idées d'alors; en voici une autre qui se rapporte aux idées de notre temps. « Mirabeau, disait malicieusement M. de Lafayette, ne s'est jamais fait payer que dans le sens de ses opinions. » Oui, Mirabeau a vendu ses services, cela est vrai; mais il n'a pas vendu ses opinions. Mirabeau voulait une monarchie constitutionnelle, une monarchie comme celle de l'Angleterre, et il n'a jamais varié sur ce point. Dès qu'il entre en relations avec la cour, il fait sa profession de foi. Dans la lettre qu'il écrit au roi le 10 mai 1790, il déclare hautement qu'il y a deux choses qu'il combattra énergiquement : « la contre-révolution, qu'il trouve dangereuse et criminelle, et le projet d'un gouvernement quelconque sans un chef revêtu du pouvoir nécessaire pour appliquer toute la force publique à l'exécution de la loi. » Ainsi Mirabeau ne trompe pas la cour, et personne ne peut lui repro-

cher d'avoir laissé croire au roi et à la reine qu'il s'engageait à servir la contre-révolution : il ne s'engage qu'à servir la monarchie, telle qu'il la conçoit; il ne veut être que « le défenseur du pouvoir monarchique réglé par les lois et l'apôtre de la liberté garantie par le pouvoir monarchique. » C'est là ce que j'appellerais volontiers la condition de son traité avec la cour; mais il aurait été plus fort pour maintenir son traité contre les exigences et les préjugés de la cour, si ce traité n'avait pas été un marché.

Venons maintenant à la monarchie telle que Mirabeau la voulait et la concevait. Ici je ne me défends pas, je l'avoue, d'une vive prédilection pour les idées de Mirabeau, car la monarchie qu'il aime et qu'il veut fonder, c'est la monarchie constitutionnelle, celle que nous avons eue en 1814, et que nous avons gardée et consolidée en 1830. — Mirabeau, disait M. de La Marek, voulait la monarchie par la révolution et dans le cercle de la révolution, contenue elle-même et dirigée vers un ordre régulier. La contre-révolution répugnait à ses principes comme à ses passions, et il n'en voulait à aucun prix. Il est décidé à la combattre sous toutes les formes : sous la forme des courtisans et des grands seigneurs d'autrefois, mécontents du changement et qui tâchent de s'y opposer; — et comment s'y opposent-ils? ils ne sont pas en état de concevoir un complot systématique, ils n'ont que l'incohérente agitation du dépit impatient (1); — sous la forme du côté droit dans l'assemblée, et c'est là qu'il a ses adversaires, ses ennemis, ses détracteurs les plus acharnés. Ce n'est pas la haine seulement qui l'éloigne du côté droit de l'assemblée, il sent qu'il y a là un écueil dangereux. Avoir la majorité à l'aide de la droite de l'assemblée, c'est le plus périlleux de tous les succès, car c'est s'écarter de la révolution, c'est augmenter les défiances contre la cour (2). « Les députés de la noblesse et du clergé sont tombés, dit-il, dans un incurable discrédit, et, outre qu'ils ne se prêteraient à rien de ce qui serait uniquement utile au roi, toute démarche qui aura de tels auxiliaires sera par cela seul suspecte aux provinces (3). » Aussi il n'y a rien à attendre des départs de la cour, rien de l'appui du côté droit dans l'assemblée : ce sont des mécontentemens inutiles, suspects, dangereux. On ne peut pas se servir de ce genre de mécontents comme d'alliés pour défendre la monarchie; ils feraient plus de mal que de bien; ils nuiraient plus qu'ils ne serviraient. « Il n'y a de mécontents utiles, dit Mirabeau dans sa quarante-septième note sur les moyens de rétablir l'autorité royale, il n'y a de mécontents utiles que ceux qui veulent tout à la fois la liberté et le gouvernement monarchique, qui

(1) Tome I^{er}, p. 360.

(2) Tome II, p. 254.

(3) *Idem*, p. 421.

redoutent également l'anarchie et le despotisme, qui louent l'assemblée nationale d'avoir détruit une foule d'abus, et qui la blâment d'avoir désorganisé tout l'empire, retenu tous les pouvoirs, annihilé l'autorité royale : ces mécontents peuvent servir le trône, si on leur persuade que toutes les bases utiles posées par l'assemblée nationale seront conservées, qu'on ne cherche point à détruire son ouvrage, qu'on n'a pour but que de l'améliorer. Mais cette classe n'est pas la plus nombreuse parmi les mécontents, ou plutôt ce sont là des dissidens plutôt que des mécontents. Il n'en est pas de même du clergé, des parlemens, des possesseurs de fiefs et d'une grande partie de la noblesse : ceux-ci, qui pourraient jouer un rôle dans une guerre civile, sont presque aussi dangereux pour une contre-constitution sage et mesurée que les démagogues les plus outrés. Si la cour veut recouvrer quelque influence, elle doit bien se garder de laisser penser qu'elle veuille servir cette dernière classe de mécontents : il vaudrait mieux annoncer ouvertement le contraire, en montrant, par exemple, que la nouvelle constitution doit nécessairement plaire au roi, puisqu'elle a détruit plusieurs usurpations que l'autorité royale n'avait cessé d'attaquer depuis plusieurs siècles (1). » Point de contre-révolution, point d'alliance avec les contre-révolutionnaires, voilà donc le fond de la politique de Mirabeau. « Je suis l'homme du rétablissement de l'ordre et non d'un rétablissement de l'ancien ordre, dit-il à M. de La Marck (2). » Et je me hâte de dire que la répugnance que Mirabeau a pour la contre-révolution n'est pas seulement l'effet de ses passions et de ses rancunes, c'est aussi une répugnance d'homme d'état; car M. de La Marck, moins passionné que Mirabeau, M. de La Marck, grand seigneur et qui perd beaucoup par la révolution, M. de La Marck pense sur ce point comme Mirabeau. Il croit, comme Mirabeau, que la contre-révolution est impossible, que c'est un danger de la vouloir, et une faute, si on ne la veut pas, de ne pas la répudier hautement. « Il est permis, dit-il dans une lettre au comte de Mercy-Argenteau, naguère ambassadeur d'Autriche à la cour de France, il est permis à ceux à qui des pertes immenses ont fait tourner la tête de désirer une contre-révolution : je dis de la désirer, et non d'y croire; mais aucun homme de sens n'y pense plus. C'est à l'espoir d'une *contre-constitution*, si l'on peut parler ainsi, que doivent se borner les gens modérés, c'est-à-dire cette classe nombreuse de citoyens amis de la liberté et de la paix, qui soutient l'assemblée lorsqu'elle fait le bien et la censure lorsqu'elle s'égaré (3). » Qu'on ne croie pas qu'il faille attribuer à l'influence de Mirabeau les sentimens de M. de La

(1) Tome II, p. 423-424.

(2) *Idem*, p. 251.

(3) *Idem*, p. 298.

Marck sur ce point; il pense après la mort de Mirabeau ce qu'il pensait auparavant. Je lis dans une note ou plutôt dans un projet de note en date du 24 avril 1791 : « Il doit être incontestablement prouvé au bon esprit de la reine que le parti de la contre-révolution est entièrement vermoulu, et que dans ce parti un très grand nombre de gens qui voudraient qu'on rétrogradât vers l'ancien ordre de choses y consentiraient au prix de la vie du roi... Il faut commencer par prouver au public que la reine est persuadée de l'irrévocabilité de la révolution et qu'elle y maintient le roi (1). » Et non-seulement le roi et la reine, selon M. de La Marck, doivent se persuader que la révolution est irrévocable et que la vieille royauté n'est plus possible, ils doivent aussi conformer à cette idée leur conduite et l'allure même de leur cour. M. de Falloux, dans son excellente *Vie de Louis XVI*, remarque avec raison que la vie des rois de France était devenue trop orientale, c'est-à-dire trop renfermée, trop cachée au public; le roi vivait dans un petit cercle de courtisans et dans l'enceinte de quelques palais. C'était un grand mal. Voici ce que je lis dans une publication récente et remarquable : « J'ai vu le mois dernier le roi à la chasse dans les bois de Verrières. La pluie le fit descendre de cheval avec son monde; il se rangea sous les arbres où j'étais avec quelques amis. Il n'ouvrit la bouche à qui que ce soit pendant une demi-heure qu'il fut là (2). » La royauté nouvelle, telle que la conçoit M. de La Marck, comporte et exige un autre genre de vie et d'autres habitudes. « Il faut, dit-il dans cette note de 1791, que le roi et la reine se montrent en public de temps à autre, aux spectacles. Pendant un certain nombre de mois de l'année, une fois la semaine, la cour, composée du roi, de la reine, de sa famille, et entourée des charges de la cour, tiendrait cour publique sous le titre de *cercle*; cela durerait une demi-heure dans la plus grande pièce du palais : tout le monde décemment vêtu, en habit de garde nationale ou d'officier de l'armée, y serait admis. Une fois la semaine, le roi seul donnerait audience, ayant à côté de lui deux ministres pour recevoir les placets. Je sais que, dans les premiers temps, le roi et la reine s'apercevront que moins de personnes de l'ancienne cour se présenteront devant eux; mais il faut sur cela savoir se faire un *calus*. Ce parti est vaincu sans retour; il est vaincu par la supériorité de force qu'ont quatre-vingt-dix-neuf personnes sur une, à plus forte raison quand elles ont pris le dessus, qu'elles connaissent leur force et qu'elles sont très disposées à en faire usage. Il faut régler de la manière que je viens d'indiquer ou se résoudre à périr.....

(1) Tome III, p. 155.

(2) *Mémoires et correspondance de Mallet Du Pan*, recueillis et mis en ordre par M. Sayous, 2 vol.

Conclusion : il faut non-seulement changer en totalité *la masse du sang*, il faut faire aussi *peau neuve*. »

Cette royauté qui aura à la fois une nature et une allure nouvelles est la royauté que veut Mirabeau et qu'il conseille sans cesse. Ainsi, dans la cérémonie de la fédération, au lieu de faire jouer au roi un rôle tout mécanique et tout passif, sous prétexte de majesté, et de montrer partout M. de Lafayette comme le grand acteur du jour, Mirabeau aurait voulu que le roi fût à cheval, fît ranger lui-même les gardes nationales, qu'ensuite il montât sur son trône et qu'il partît du trône pour aller faire son serment à l'autel. « En tout, dit Mirabeau, si le roi veut gouverner par lui-même et penser que l'étiquette et les formules ministérielles n'ont été inventées que pour hébéter systématiquement les princes et mettre eux et leurs sujets dans la dépendance absolue de leurs vizirs, le roi des Français sera bientôt le premier et le plus puissant monarque de la terre (1). » Ailleurs, donnant des conseils pour populariser le roi et la reine, il leur demande « de se montrer souvent en public, de se promener quelquefois, même à pied, dans les lieux les plus fréquentés, d'assister à des revues de la garde nationale, de paraître à quelques séances de l'assemblée dans la tribune du président, de visiter les hôpitaux, les hospices publics, les grands ateliers d'ouvriers, et d'y répandre quelques bienfaits. Ce genre de représentation, également convenable à la reine et au roi, leur serait, sans aucun doute, plus utile qu'une impénétrable retraite. »

Mirabeau a pour détester et pour combattre la contre-révolution sous toutes ses formes, outre ses passions, une grande et bonne raison, une raison dont doivent lui savoir gré tous ceux qui rattachent leurs opinions aux principes de 89 : il aime la révolution non pas seulement parce que cette révolution l'a fait grand et puissant, il l'aime parce qu'il la croit bonne et légitime. Et ici entendons-nous bien : ce qu'il aime, ce n'est pas la révolution tumultueuse et violente, ce n'est pas la révolution des journées des 5 et 6 octobre, dans lesquelles on voulut sottement impliquer Mirabeau, qui les détestait et les croyait funestes, puisqu'elles avaient amené le roi et l'assemblée à Paris, c'est-à-dire au milieu du volcan qui devait les engloutir; ce qu'il aime, c'est la révolution telle qu'elle est dans la pensée des honnêtes gens et telle qu'elle sera dans l'avenir. Mirabeau voit le mal présent, qui est grand et qu'il veut combattre énergiquement; mais il prévoit les changements généraux et salutaires que la révolution de 89 doit amener dans la société, et ce sont ces changements qu'il aime. Le parti révolutionnaire défendait la révolution du moment, telle qu'elle s'agitait, avec ses passions, avec ses désordres, avec ses crimes. Mirabeau défendait la

(1) Tome II, page 121.

révolution de l'avenir, et il voulait contenir et réprimer la révolution du moment. C'est ainsi qu'il fondait, pour ainsi dire, le parti libéral, ce grand et durable parti qui, dès ce moment et sous son premier chef, a déjà ses deux ennemis acharnés et persévérans : les contre-révolutionnaires, qui veulent la monarchie jusqu'au despotisme, et les révolutionnaires, qui veulent la liberté jusqu'à l'anarchie.

M. de La Marek, tout favorable qu'il est à la révolution de 89, avait cependant parfois des doutes et des scrupules, et cela était bien naturel, quand on voyait la fermentation universelle des esprits et l'anarchie qui se répandait d'un bout de la France à l'autre. Mirabeau alors, cherchant à détourner les yeux du comte de La Marek des maux présents vers les biens à venir, lui écrivait : « Les classes industrielles travaillent peu, dites-vous? Ceci est un mal, mais que l'élan vigoureux que donnera la première impulsion de la liberté assise et calmée réparera avec usure. — Elles vont être surchargées? — Elles seront au contraire fort soulagées, si l'on sait faire. Il faut se dire : Deux choses sont indispensablement nécessaires à la société, le paiement des troupes et celui des intérêts de la dette. Ces deux objets n'emportent pas, à beaucoup près, 400 millions. Or, c'est une démençe que d'être inquiet sur les moyens de faire payer gaiement à ce royaume 400 millions (1). » La dette et l'armée, voilà les deux principaux soucis de Mirabeau, comme de tous les hommes d'état pratiques, car il sait qu'avec de bonnes finances et une armée qui défend l'ordre au dedans et la paix au dehors, le commerce fleurit et l'agriculture prospère. « La révolution, continue-t-il, affranchira et divisera la terre, aidera au travail par le goût de la propriété, délivrera le commerce et l'industrie nationale des liens qui la gênent encore (les maîtrises et les jurandes), et les intarissables ressources de l'industrie humaine, abandonnées au seul régime de la liberté, amèneront un ordre de choses dont nos yeux myopes n'aperçoivent pas même l'atmosphère, loin de le percer et de voir au travers. N'accusez donc pas la révolution, mon cher comte, n'accusez que les hommes qui jouent pour le compte du gouvernement cette grande partie. »

Voilà la révolution de 89 défendue dans ses effets généraux. Voici maintenant cette révolution considérée dans ses rapports avec le gouvernement et avec l'administration. Nous allons voir pourquoi Mirabeau aime aussi de ce côté la révolution de 89 et comment il tâche de la faire aimer par le roi. « La position actuelle de l'autorité royale peut seule indiquer le choix des mesures propres à l'améliorer. Pour la bien connaître, il faut la comparer avec ce qu'elle était il y a deux ans (2).

(1) Tome I^{er}, p. 462.

(2) Huitième note, 3 juillet 1790, t. II, p. 74.

Avant la révolution actuelle, le roi était forcé de ménager la noblesse, de négocier avec le clergé, de composer avec les parlemens, de combler la cour de faveurs; il n'avait pas plus qu'aujourd'hui le pouvoir absolu, qui n'existe nulle part..... Le roi établissait seul les impôts : c'était un embarras de plus, une source éternelle de discussions entre lui et ses peuples.... Sa volonté, même arbitraire, s'exécutait sans obstacles; mais ce genre d'autorité n'était utile qu'aux ministres : ils doivent seuls le regretter; il faudra désormais qu'ils soient plus habiles. En établissant la responsabilité des ministres, l'assemblée nationale a consacré l'impeccabilité du roi. — Le roi seul administrait. Voilà le point essentiel, voilà le pouvoir qu'il faut empêcher l'assemblée nationale de retenir plus long-temps, et sans lequel l'autorité royale ne serait qu'un fantôme. Administrer, c'est gouverner; gouverner, c'est régner : tout se réduit là..... Comparez maintenant le nouvel état de choses avec l'ancien régime; c'est de là que naissent les consolations et les espérances. — Une partie des opérations de l'assemblée nationale, et c'est la plus considérable, est évidemment favorable au gouvernement monarchique. N'est-ce rien que d'être sans parlement, sans pays d'état, sans corps de clergé, de privilégiés, de noblesse? L'idée de ne former qu'une seule classe de citoyens aurait plu à Richelieu. Si cette surface égale convient à la liberté, elle facilite l'exercice du pouvoir. Plusieurs règnes d'un gouvernement absolu n'auraient pas fait autant qu'une seule année de liberté pour l'autorité royale. » Que dites-vous de cette vue jetée sur l'administration française, telle que l'a créée la révolution, également favorable à l'égalité des citoyens et à l'exercice du pouvoir central? Voilà la centralisation prévue et définie dès 1790 par Mirabeau. Ici encore Mirabeau voyait la révolution dans l'avenir et non dans le présent.

Que fallait-il pour profiter de cet accroissement du pouvoir administratif? Il fallait une royauté forte, un pouvoir exécutif libre et puissant. Sur ce point, Mirabeau est invariable. Point de salut pour la société, point de salut pour cette révolution de 1789 qu'il veut régler et affermir, si la royauté ou le pouvoir exécutif n'a pas les moyens d'agir librement et résolument. « Vous ne ferez jamais la constitution française, avait-il dit à l'assemblée nationale, ou vous aurez trouvé un moyen de rendre quelque force au pouvoir exécutif. » Si telle était l'opinion de Mirabeau à la tribune de l'assemblée constituante, en face de la révolution, que devait-ce être dans les notes qu'il adressait au roi et à la reine? Là, il était à son aise pour se montrer royaliste, et il l'est; mais il l'est toujours au nom de la révolution de 89 et avec les principes de cette révolution. « Lorsqu'on admet, dit-il dans sa quarante-septième note, qui est un exposé complet de son plan politique, lorsqu'on admet ces deux données dans la formation d'un gouvernement, la per-

manence d'un corps représentatif exclusivement chargé de la confection de la loi et une royauté héréditaire pour faire exercer par un seul le pouvoir exécutif, tous les détails de la constitution ne sont plus que les conséquences de ces premières bases; il ne faut pas même de grands efforts pour les trouver. Dans ce système, l'autorité royale est un des domaines du peuple et l'un des plus inexpugnables remparts qui doivent le protéger contre l'anarchie. C'est pour lui que l'on dote cette autorité, c'est lui que l'on blesse dans ses premiers droits lorsqu'on cherche à la renverser. Dans un tel gouvernement, le peuple délègue tous ses droits, il ne veut donc pas rester maître; c'est par plusieurs délégués qu'il veut faire ses lois, c'est par un seul qu'il les veut faire exécuter. Aussi les législateurs de ce peuple le trompent, s'ils lui laissent une influence qu'un tel gouvernement ne peut pas comporter; ils le trompent, s'ils fortifient le corps législatif aux dépens de la royauté, sous prétexte que ce corps plus rapproché de la nation est en apparence plus populaire; ils le trompent encore, s'ils ne délèguent pas à la royauté tous les droits que l'impérieuse unité des pouvoirs nécessite à lui accorder; si, pour diminuer la force du pouvoir exécutif, ils en entravent la marche et livrent le royaume à des autorités opposées, à des tiraillemens perpétuels; s'ils veulent enfin combattre la royauté en admettant la royauté, la rendre graduellement inutile, exagérer ses dangers et préparer par la constitution même une seconde révolution capable de bouleverser le royaume et d'opérer ou son démembrement ou le retour au despotisme. Tout ce que l'assemblée nationale a décrété dans ce sens est à abroger; tout ce qu'elle a décrété conformément aux premières bases dont j'ai parlé est à conserver. »

Ainsi une royauté forte, mais une royauté qui procède de la révolution de 89, voilà la doctrine de Mirabeau, sa doctrine invariable et fondamentale, dont rien ne l'écarte, pas même ses passions et ses colères. Et voyez comme il met bien le doigt sur la véritable plaie de la constitution de 1791, cette constitution qui veut, dit-elle, une royauté, et qui est préparée pour la république, ou plutôt pour l'anarchie, par l'abaissement systématique du pouvoir exécutif! Cet affaiblissement du pouvoir exécutif a deux causes : la sottise et l'aveuglement du grand nombre, l'intrigue de quelques-uns. Mirabeau dévoile hardiment l'une et l'autre. « Je sais, dit-il, que les législateurs de la constitution, consultant les craintes du moment plutôt que l'avenir, hésitant entre le pouvoir royal, dont ils redoutent l'influence, et les formes républicaines, dont ils prévoient le danger, craignant même que le roi ne déserte sa haute magistrature ou ne veuille reconquérir la plénitude de son autorité; je sais qu'au milieu de cette perplexité, les législateurs n'ont formé en quelque sorte l'édifice de la constitution qu'avec des pierres d'attente, n'ont mis nulle part la clé de la voûte et *ont eu*

pour but secret d'organiser le royaume de manière qu'ils pussent opter entre la république et la monarchie, et que la royauté fût conservée ou inutile, selon les événements, selon la réalité ou la fausseté des périls dont ils se croiraient menacés. *Ce que je viens de dire est le mot d'une grande énigme*(1). » Comment maintenant résoudre cette énigme? Comment faire pencher la constitution vers la monarchie au lieu de continuer à la faire pencher vers la république? Mirabeau indique plusieurs moyens, et il veut que ces moyens soient employés ensemble et non pas séparément et l'un après l'autre, car il sait quelle est la force de cette révolution républicaine ou anarchique qu'il voit s'avancer à grands pas et qu'il veut combattre. Le premier de ces moyens (j'y reviens encore, parce que Mirabeau y revient sans cesse) est que la royauté se convertisse à la révolution faite, afin d'éviter la révolution à faire. Mirabeau est tellement convaincu que la révolution faite est irrévocable, qu'il écrit dès 1790 ces paroles, qui semblent une histoire prophétique de la restauration de 1814 et de 1815 : « Je regarde tous les effets de la révolution et tout ce qu'il faut conserver de la constitution comme des conquêtes tellement irrévocables, qu'aucun bouleversement, à moins que l'empire ne fût démembré, ne pourrait plus les détruire. Je n'excepte pas même une contre-révolution armée; le royaume serait reconquis, qu'il faudrait encore que le vainqueur composât avec l'opinion publique, qu'il s'assurât de la bienveillance du peuple, qu'il consolidât la destruction des abus, qu'il admît le peuple à la confection de la loi, qu'il lui laissât choisir ses administrateurs, c'est-à-dire que, même après une guerre civile, il faudrait encore en revenir au plan qu'il est possible d'exécuter sans secousse. » Et c'est même parce que Mirabeau est persuadé de l'irrévocabilité des grands effets de la révolution de 1789, qu'il travaille sans scrupule, dès 1790, à la chute de l'assemblée constituante. Cette assemblée a fait tout ce qu'elle pouvait faire de bien; son rôle est fini. La révolution qu'a faite l'assemblée nationale et qu'elle a eu raison de faire est accomplie et irrévocable; mais, si cette assemblée reste encore debout, elle fera, sans le vouloir, une autre révolution qui détruira la première dans le présent et la discréditera dans l'avenir. Les assemblées, et surtout celles qui vivent dans les temps de révolution, n'ont pas la ressource d'être inutiles ou insignifiantes; elles font le bien ou elles font le mal, parce qu'il faut toujours qu'elles fassent quelque chose. Aussi, quand une assemblée a fait le bien dont elle est capable, elle doit, si elle est prudente, s'arranger pour mourir; car, si elle veut vivre, elle est exposée à mal faire et à détruire son propre ouvrage. C'est à ce point critique qu'en était arrivée, selon Mirabeau, l'assemblée constituante.

(1) Tome II, p. 226.

Le second moyen de Mirabeau pour empêcher la révolution de 92 d'engloutir la révolution de 89, c'est la révision de la constitution, de cette constitution qu'on faisait propre à la république ou à la monarchie, et qui par cela même n'était favorable qu'au désordre et à l'anarchie. Mirabeau voulait la révision de la constitution, ou plutôt, comme il le disait, ainsi que M. de La Marek, une *contre-constitution*, et cette révision ou cette *contre-constitution*, il ne voulait pas que l'assemblée nationale la fit; il ne l'en croyait plus capable. Ce n'est pas que l'assemblée nationale soit républicaine; non, l'assemblée nationale, dans les premiers momens de son existence, était bien moins disposée, dit Mirabeau, « à la liberté qu'à l'esclavage, » et cependant elle a peu à peu détruit la monarchie sans le vouloir. Si l'assemblée nationale fait elle-même la révision, elle mettra de la vanité à défendre son ouvrage, et, comme elle aura encore de la défiance contre la royauté, elle croira encore donner à la liberté tout ce qu'elle refusera au pouvoir royal. Il n'y aura pas de majorité dans l'assemblée pour faire la révision et pour la faire dans le sens de la monarchie constitutionnelle, à moins de chercher dans le côté droit de l'assemblée les élémens de cette majorité; mais alors la révision faite à l'aide des membres du clergé et de la noblesse paraîtra une restauration du pouvoir monarchique : ce sera ou cela semblera une *contre-révolution* au lieu d'être une *contre-constitution*, et les passions anarchiques ne feront que s'enflammer davantage. « L'assemblée actuelle sera sans doute renversée, dit Mirabeau; mais la première législative sera composée des factieux les plus exaspérés de la minorité qui aura résisté à la révision et de tous les auxiliaires capables de la seconder (1). »

Singulière prévoyance et que les événemens n'ont, hélas! que trop justifiée! Il est venu un moment, après la mort de Mirabeau, où l'assemblée constituante, effrayée des progrès de l'anarchie, a voulu faire cette révision ou cette contre-constitution que souhaitait Mirabeau, et même, chose remarquable, ce n'est pas avec la majorité du côté droit qu'elle l'a faite, c'est avec une majorité prise presque tout entière dans le parti libéral converti par l'expérience aux idées de Mirabeau. Les conditions étaient donc meilleures que celles qu'entrevoit Mirabeau, et cependant cette révision, que Barnave et ses amis entreprirent avec tant de courage et d'intelligence, ne réussit pas; elle ne releva pas la royauté abattue, parce que les engagemens d'opinions et les défiances libérales empêchèrent que l'assemblée constituante fit encore à ce moment tout ce qu'il fallait faire pour fonder une véritable monarchie constitutionnelle, et l'assemblée l'eût-elle fait, le pays était trop agité par les passions révolutionnaires et trop gâté par le fa-

(1) Tome II, p. 444.

tal essai qu'il avait fait des institutions quasi-républicaines qu'on lui avait données; pour revenir à l'ordre et à la modération que comporte le régime de la monarchie constitutionnelle.

Ici nous touchons à un point que Mirabeau développe admirablement dans plusieurs notes. Je veux dire l'impossibilité radicale et absolue du gouvernement populaire, et le danger par conséquent d'en faire l'essai, si court qu'il soit, car cet essai de l'impossible ne produit que l'anarchie. « Je suppose, dit Mirabeau dans sa note sur la révision de la constitution, je suppose que l'on puisse entraîner dans un projet de réformation la majorité même de la section patriotique de l'assemblée; je soutiens que cette réformation ne pourrait pas s'exécuter, parce qu'il faudrait avant tout préparer l'opinion publique à ce changement. et que d'ici au terme de la session actuelle le temps serait insuffisant pour opérer une telle révolusion, et faire rentrer dans son lit ce torrent qui a rompu toutes ses digues. On oublie toujours, lorsqu'on parle des effets de la révolution et des maux de la constitution, que *leur résultat le plus redoutable est cette action immédiate du peuple*, et, si je puis m'exprimer ainsi, cette espèce d'exercice de la souveraineté en corps de nation, dont l'effet le plus sensible est que le législateur lui-même n'est plus qu'un esclave, qu'il est obéi lorsqu'il plaît, et qu'il serait détrôné, s'il choquait l'impulsion qu'il a donnée. Avec un tel esprit public, *peu importe que la théorie du gouvernement soit monarchique ou démocratique, la masse du peuple est tout*; ses mouvemens impétueux sont les seules lois : caresser le peuple, le flatter, le corrompre, est tout l'art des législateurs, comme la seule ressource des administrateurs (1). » Ce que j'aime dans Mirabeau, c'est le sens pratique et décisif que je trouve partout dans ses notes. Nous avons vu plus haut comment pour lui la grande affaire en finances, c'est de payer l'armée et la dette publique; nous voyons ici comment, mettant de côté tout ce qui est théorie monarchique ou démocratique, il va droit à la plaie du temps et de tous les temps, l'action immédiate du peuple dans le gouvernement. Mirabeau en effet ne demande pas à une société si elle est monarchique ou républicaine; ce sont là des mots : il lui demande comment elle fait intervenir le peuple dans le gouvernement, dans quelle mesure et de quelle manière; tout est là. Nous voyons tous les jours des institutions dont l'art consiste à mettre en mouvement la masse du peuple pour lui faire trouver son gouvernement. C'est le monde renversé. Les institutions sont faites pour qu'un peuple ait toujours son gouvernement prêt et agissant, et non pour qu'il le cherche et le crée tous les matins. « Une nation, dit Mirabeau avec son grand sens pratique, n'est en résultat que ce qu'est son

(1) Tome II, p. 444-445.

travail. La nation est désaccoutumée au travail. » Et ailleurs, « le peuple ne jugera la révolution que par ce seul fait : lui prendra-t-on plus ou moins d'argent dans sa poche? vivra-t-il plus à son aise? aura-t-il plus de travail? le travail sera-t-il mieux payé (1)? » Voilà les questions qu'un gouvernement doit tâcher de résoudre dans l'intérêt général, au lieu de s'occuper sans cesse à se créer et à s'organiser. Qu'est-ce qu'une machine qui dépenserait toute sa force à faire jouer ses ressorts sans produire par son mouvement aucun effet extérieur et utile? Ce serait une fort mauvaise machine : tel est le gouvernement populaire direct. Il consume son temps et sa force à se mettre en action, et son action ne produit aucun effet, lors même qu'elle est régulière et calme. Mais ce calme même et cette régularité sont une pure hypothèse. Les passions du peuple l'emportent sans cesse sur les lois qu'il s'est données. Il suffit même qu'il se les soit données pour qu'il n'en tienne pas compte. Il y a un vieux proverbe qui dit qu'il ne faut pas que ce soit le cheval qui se mette lui-même le frein dans la bouche, car il le mettra de manière à n'être guère contenu, et malheur au cavalier qui montera un cheval ainsi bridé!

Avant de faire la révision, il faut donc avoir une autre assemblée, et, pour avoir une autre assemblée, il faut aussi avoir un autre esprit public; il faut combattre par les mesures qu'indique Mirabeau la détestable influence des institutions maladroitement républicaines que l'assemblée nationale a données à une société qu'elle voulait laisser monarchique. Parmi ces mesures, une des premières est de ne pas laisser le gouvernement à Paris. Paris peut, dans des temps tranquilles, être le siège du gouvernement; mais, dans un temps comme celui où vivait Mirabeau, Paris est un séjour fatal et désastreux où personne n'a sa liberté, ni le roi, ni l'assemblée, et où le premier venu, sous le nom du peuple, opprime tout le monde. « Le lendemain du jour où le roi fut conduit ou plutôt trainé aux Tuileries, Mirabeau vint de très bonne heure chez moi, dit M. de La Marek. Si vous avez quelque moyen, me dit-il en entrant, de vous faire entendre du roi et de la reine, persuadez-leur que la France et eux sont perdus, si la famille royale ne sort pas de Paris (2). » Aussi le premier mémoire adressé par Mirabeau au roi roule tout entier sur la nécessité de quitter Paris et sur les dangers d'y rester. « Si Paris a une grande force, dit Mirabeau, il renferme aussi de grandes causes d'effervescence; *sa populace agitée est irrésistible*. L'heure approche, les subsistances peuvent manquer, la banqueroute peut éclater. Que sera Paris dans trois mois? Certainement un hôpital, peut-être un théâtre d'horreurs. Est-

(1) Tome I^{er}, p. 366, et tome II, p. 213.

(2) Tome I^{er}, p. 419.

ce là que le chef de la nation doit mettre en dépôt son existence et tout notre espoir?..... Paris engloutit depuis long-temps les impôts du royaume; Paris est le siège du régime fiscal abhorré des provinces; Paris a créé la dette; Paris, par son funeste agiotage, a perdu le crédit public et compromis l'honneur de la nation. Faut-il aussi que l'assemblée nationale ne voie que cette ville et perde pour elle tout le royaume? Plusieurs provinces redoutent qu'elle ne domine l'assemblée et qu'elle ne dirige ses travaux (1). » Paris est la ville de la révolution, et le parti révolutionnaire « veut que tout le royaume se mette à l'unisson de Paris, au lieu que le seul moyen de salut est de ramener Paris par le royaume (2). » Et voulez-vous voir comment Mirabeau peint le Paris de son temps, le Paris qui n'avait encore que 500,000 ames? « Jamais, dit-il, autant d'éléments combustibles et de matières inflammables ne furent rassemblés dans un seul foyer. Cent folliculaires dont la seule ressource est le désordre; une multitude d'étrangers indépendans qui soufflent la discorde dans tous les lieux publics; tous les ennemis de l'ancienne cour; une immense populace accoutumée depuis un an à des succès et à des crimes; une foule de grands propriétaires qui n'osent pas se montrer, parce qu'ils ont trop à perdre; la réunion de tous les auteurs de la révolution et de ses principaux agens; dans les basses classes, la lie de la nation; dans les classes les plus élevées, ce qu'elle a de plus corrompu : voilà ce qu'est Paris. Cette ville connaît toute sa force; elle l'a exercée tour à tour sur l'armée, sur le roi, sur les ministres, sur l'assemblée; elle l'exerce sur chaque député individuellement; elle ôte aux uns le pouvoir d'agir, aux autres le courage de se rétracter, et une foule de décrets n'ont été que le fruit de son influence (3). » Il faut donc que le roi quitte Paris, mais il ne faut pas qu'il quitte la France, et encore il ne faut pas quitter Paris furtivement. « Souvenez-vous, mon cher comte, écrit Mirabeau à M. de La Marck le 4 juin 1790, qu'il ne faut en aucun cas et sous aucun prétexte être confident ni complice d'une évasion, et qu'un roi ne s'en va qu'en plein jour, quand c'est pour être roi. » Point de fuite timide et clandestine; un départ hardi, ferme et prompt; un appel fait aux provinces contre la tyrannie de la démagogie parisienne, et surtout aucun appel aux étrangers, aucune émigration : voilà le plan de Mirabeau. Hors de Paris, le roi est libre; hors de France, le roi n'est plus qu'un émigré.

Cet appel fait aux provinces est peut-être la guerre civile. Mirabeau le sait; mais il ne s'en effraie pas. Le sang qui coule sur des champs de bataille français, versé par des mains françaises, est affreux à pen-

(1) Tome I^{er}, p. 365 et 368.

(2) Tome II, p. 29.

(3) *Idem*, p. 418.

ser; mais le sang qui coule dans les massacres populaires, versé aussi par des mains françaises, est-il moins affreux à penser? Ah! si Mirabeau avait jamais voulu la guerre civile par haine ou par ambition, il faudrait flétrir sa mémoire; mais s'il a vu et s'il a compris avec la terrible prévoyance qu'il avait que la France, poussée au mal de tous les côtés, n'avait plus qu'à choisir entre les épouvantables massacres de l'anarchie et les violences de la guerre civile, s'il a eu devant les yeux cet horrible avenir, si sa pensée a eu à faire ce choix déchirant, qui pourra le blâmer de s'être dit avec désespoir, mais avec énergie : Oui, la guerre civile plutôt que le massacre populaire! oui, Moncontour ou Ivry plutôt que la Saint-Barthélemy ou les journées de septembre! Voyons donc, avant de montrer comment Mirabeau en vient jusqu'à l'idée de la guerre civile, voyons comment il se figure l'avenir de la France, si on ne parvient pas à contenir la démagogie parisienne. « Si le plan que je viens de tracer, dit-il, n'est pas suivi; si cette dernière planche de salut nous échappe, il n'est aucun malheur, depuis les assassinats individuels jusqu'au pillage, depuis la chute du trône jusqu'à la dissolution de l'empire, auquel on ne doit s'attendre... La férocité du peuple n'augmente-t-elle pas par degrés? N'attise-t-on pas de plus en plus toutes les haines contre la famille royale? Ne parle-t-on pas ouvertement d'un massacre général des nobles et du clergé? N'est-on pas proscrit pour la seule différence d'opinion? Ne fait-on pas espérer au peuple le partage des terres? Toutes les grandes villes du royaume ne sont-elles pas dans une épouvantable confusion? Les gardes nationales ne président-elles pas à toutes les vengeances populaires? Tous les administrateurs ne tremblent-ils pas pour leur propre sûreté, sans avoir aucun moyen de pourvoir à celle des autres? Enfin, dans l'assemblée nationale, le vertige et le fanatisme peuvent-ils être poussés à un plus haut degré (1)? » Voilà l'affreux avenir que voit Mirabeau, avenir qui touchait de fort près au présent, et qui est, hélas! devenu l'histoire de la France pendant près de cinq ans. C'est cet avenir qu'il voulait éviter à tout prix, même au prix de la guerre civile. « Je n'ai jamais cru à une grande révolution sans effusion de sang, écrivait Mirabeau, le 4 août 1790, au major de Mauvillon, et je n'espère plus que la fermentation intérieure, combinée avec les mouvements du dehors, n'occasionne pas une guerre civile. Je ne sais même si cette terrible crise n'est pas un mal nécessaire (2). » — « Mirabeau, dit M. de La Marck, me répétait incessamment que, si le roi et la reine restaient dans Paris, nous verrions des scènes affreuses, que la populace allait devenir l'instrument des factieux, que l'on ne pouvait plus calculer

1) Tome II, p. 485-486.

2) Tome I^{er}, notes de l'introduction, p. 324.

jusqu'ou iraient les fureurs populaires, qu'enfin la guerre civile était le seul moyen pour rétablir l'autorité légitime du roi. Cette guerre l'effrayait moins que les horreurs qu'il prévoyait, car la guerre, disait-il, retrempe les ames et leur rend l'énergie que les calculs de l'immoralité leur ont fait perdre. » Mirabeau croyait donc la guerre civile inévitable, et même il la souhaitait pour éviter de plus grands malheurs; il pensait surtout que « la guerre civile était le seul moyen de redonner des chefs aux hommes, aux partis, aux opinions. » Mot profondément vrai et qui témoigne une fois de plus de ce sens pratique et décisif que j'admire en lui. Avec ces idées, il cherchait comment et avec quelle force faire la guerre civile, et il conseillait au roi et à la reine « de s'assurer d'un noyau de force par l'armée (1). » Non pas qu'il demandât qu'on réunît des corps d'armée : ces réunions de soldats étaient des prises offertes à l'anarchie; il voulait qu'on s'assurât de quelques corps de troupes ou même qu'on les composât, mais « en idée, en intention, in petto seulement, et qu'on choisit d'avance, in petto aussi, le général qu'on mettrait à la tête de chacun de ces corps. » Il voulait enfin qu'on fût prêt, et qu'au moment où le roi quitterait Paris, il eût dans la main une force active et dévouée; mais, avant tout, il fallait quitter Paris, car à Paris la sédition est irrésistible, et l'armée n'est pas inébranlable.

Il y a de plus à Paris un grand élément de faiblesse pour le gouvernement, c'est la garde nationale. Mirabeau est un adversaire décidé de l'institution de la garde nationale, et l'avenir dira à qui cette opinion de Mirabeau doit faire tort, à Mirabeau lui-même ou à la garde nationale. « C'est sous une infinité de rapports, dit-il, que je considère la garde nationale de Paris comme un obstacle au rétablissement de l'ordre. La plupart de ses chefs sont membres des jacobins, et, portant les principes de cette société parmi leurs soldats, ils leur apprennent à obéir au peuple comme à la première autorité. Cette troupe est trop nombreuse pour prendre un esprit de corps, trop unie aux citoyens pour oser jamais leur résister, trop forte pour laisser la moindre latitude à l'autorité royale, trop faible pour s'opposer à une grande insurrection, trop facile à corrompre, non en masse, mais individuellement, pour n'être pas un instrument toujours prêt à servir les factieux, trop remarquable par son apparente discipline pour ne pas donner le ton aux autres gardes nationales du royaume, avec lesquelles son chef a la manie de correspondre (2). » Non-seulement Mirabeau croit que la garde nationale est dangereuse, il croit même que l'ardeur et le zèle que les Parisiens mettent à remplir leurs devoirs de soldat et d'of-

(1) Tome I^{er}, p. 126, 127 et 137.

(2) Tome II, p. 418.

ficier dans les commencemens de l'institution est quelque chose de factice et de frivole. « On ne saurait croire, dit-il, combien la petite vanité d'être armé, d'avoir l'uniforme, de jouer le rôle de militaire, de se faire distinguer, d'obtenir un commandement, et surtout une espèce d'impunité, a contribué à rendre les têtes françaises révolutionnaires. »

J'ai exposé le plan de Mirabeau et j'ai indiqué les principales mesures d'exécution qu'il conseillait : point de contre-révolution; une royauté qui date de 1789; réviser la constitution, ou plutôt faire une contre-constitution, et la faire avec une assemblée qui ne résidera pas à Paris; ne pas laisser le roi à Paris, mais ne pas l'en faire sortir de nuit et timidement comme un prisonnier qui s'évade; ne point quitter la France et ne pas se faire émigré; risquer la guerre civile, s'il le faut, guerre affreuse, mais moins affreuse encore que les massacres populaires, et qui est peut-être le moyen de les éviter; pour faire cette guerre, avoir dans l'armée des corps qui soient dévoués et des généraux prêts à agir au jour marqué; surtout ne pas se confier en la garde nationale de Paris et en son chef, « parce qu'aucun général nommé par la multitude ne sera jamais obéi, et que le peuple croira toujours rester le maître de celui qu'il aura seul choisi pour le commander. » Tel est le plan de Mirabeau. Quels furent les obstacles qui s'opposèrent à son exécution?

J'en ai déjà indiqué quelques-uns, la faiblesse et l'indécision du roi, le peu d'influence réelle de la reine, l'esprit d'anarchie qui soufflait partout, la frénésie démagogique de Paris, les erreurs, les passions, les défiances de l'assemblée. Il est un obstacle aussi que je dois indiquer en finissant, c'est Mirabeau lui-même, sa fougue et ses inconséquences. Ces derniers traits achèveront de peindre Mirabeau et feront mieux comprendre en même temps combien il était difficile alors de sauver le roi et la France : difficile, non à cause des circonstances, quelque graves qu'elles fussent; difficile à cause des passions des hommes, et parce qu'alors, comme toujours, ceux même qui voulaient le bien n'y voulaient rien sacrifier de leur intérêt ou de leur vanité. Mirabeau voulait sauver le roi et la reine, j'en suis très profondément convaincu; mais il voulait être le seul sauveur, et toutes les fois que, par faiblesse ou par méfiance, on s'écartait du plan qu'il conseillait, il se croyait libre lui-même de ne pas le suivre; il cessait trop aisément d'être monarchique le jour où la monarchie ne faisait pas ce qu'il voulait qu'elle fit. Or ce n'est pas vouloir le bien que de vouloir qu'il ne se fasse que par nous, et on n'aime véritablement sa cause et son parti que lorsqu'on l'aime dans les succès d'autrui. Je sais bien que Mirabeau, conseiller secret de la cour et l'un des chefs parlementaires de la révolution, avait un rôle difficile à tenir; mais ses passions le lui rendaient

encore plus difficile que les circonstances. Il avait d'avance expliqué et excusé les contradictions apparentes qu'on trouverait dans sa conduite. « Il ne faudra jamais juger ma conduite, avait-il dit dès sa première lettre au roi, partiellement ni sur un fait ni sur un discours. Ce n'est pas que je refuse d'en expliquer aucun; mais on ne peut juger que sur l'ensemble et influer que par l'ensemble. Il est impossible de sauver l'état jour à jour (1). » Il s'était donc mis en règle pour les contradictions; mais vraiment il abusait de la permission qu'il avait prise. J'excuse les contradictions préméditées et qui sont l'effet d'une tactique; mais que de contradictions qui ne sont que l'effet de ses colères, de ses dépit, de ses caprices! Ce sont celles-là que je blâme, parce qu'elles dérangent le plan même qu'il traçait aux autres et qu'il ne suivait pas lui-même. Mirabeau abonde en explications ingénieuses auprès de M. de La Marck pour excuser ses fougueuses inconséquences; mais il ne persuade pas son ami. Persuadera-t-il mieux le lecteur? J'en doute fort. Ainsi, quand il parle pour la constitution civile du clergé et pour le serment imposé aux ecclésiastiques, il prétend qu'il ne faut pas faire attention *aux discours plus ou moins vigoureux* qu'il pourra prononcer, « parce que, dit-il, ce n'est qu'en se tenant dans une certaine gamme que l'on peut, au milieu de cette tumultueuse assemblée, se donner le droit d'être raisonnable (2). » Oui; mais tout dépend de la gamme, et il y a des gammes avec lesquelles il est impossible d'être raisonnable. C'est ce qui arriva à Mirabeau dans cette occasion. Il avait cru faire merveille en parlant violemment et en concluant modérément; le discours tua la conclusion, et voici ce qu'en écrivait avec beaucoup de sens M. de La Marck à M. de Mercy-Argenteau : « M. de Mirabeau a pris, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, un des plus mauvais partis. Il a proposé un décret assez modéré qu'il a fait précéder d'un discours très violent, et il a ainsi mécontenté presque tout le monde; il a surtout déplu aux Tuileries, où on se fatigue de son incurable manie de courir après la popularité (3). »

J'ai cité cet exemple des contradictions de Mirabeau, parce qu'il montre clairement, si je ne me trompe, le malentendu perpétuel et inévitable qu'il y a dans la conduite de Mirabeau avec la cour et de la cour avec Mirabeau. La cour n'y met guère, je le dis franchement, de délicatesse, et comme elle a acheté Mirabeau, elle voudrait qu'il lui appartînt, sans comprendre que Mirabeau dépopularisé et avili ne vaudrait plus rien pour elle-même, et que ce serait un embarras plutôt qu'un appui. A quoi servirait-il à la cour d'avoir un contre-révolutionnaire de plus, même quand ce contre-révolutionnaire serait Mira-

(1) Tome II, p. 13.

(2) *Idem*, p. 361.

(3) *Idem*, p. 397.

beau? La contre-révolution n'en serait pas moins faible. La force n'est plus dans les hommes, elle est dans les masses. « On croit trop, dit fort bien M. de La Marck dans une lettre du 26 janvier 1791 à M. de Mercy-Argenteau, on croit trop que le succès tient uniquement à détrôner quelques hommes : on ne voit peut-être pas assez que c'est par les choses et sur les grandes masses d'hommes qu'il faut agir. » Et ailleurs : « A toute autre époque de l'histoire, en connaissant une faction, ses chefs, ses principes et son but, on pouvait prévoir sa marche et sa durée; il suffisait d'analyser le caractère de quelques hommes, et tout était expliqué. Il n'en est pas de même de la révolution actuelle. C'est la nation entière qui est agitée. Il y a deux mille causes pour un seul effet, et tout calcul sur des causes aussi multipliées devient impossible. Tel homme qui aujourd'hui n'est qu'un instrument devient demain un chef. » Ce qu'il eût fallu à la cour, ce n'est pas d'avoir Mirabeau, comme elle l'entendait, puisqu'elle n'en aurait pas été moins faible; c'eût été d'acquiescer la force qu'avait Mirabeau. Or, cette force-là qui était une force révolutionnaire, Mirabeau ne pouvait pas et ne voulait pas la mettre dans le marché. Il ne le pouvait pas : M. de La Marck vient de nous expliquer la faiblesse des individus et la puissance des masses. Il ne le voulait pas, parce qu'il sentait que cette force n'était pas seulement ce qui faisait son prix; elle faisait sa sûreté. Il savait très bien qu'au fond la cour le haïssait, et qu'il ne valait quelque chose que parce qu'on le craignait. Sa politique générale et sa politique personnelle, sa haine de la contre-révolution et des contre-révolutionnaires, ses principes, ses intérêts et ses passions, tout faisait donc qu'il ne se livrait pas tout entier à la cour, et que de temps en temps, par calcul et par emportement, il éclatait en colères et en menaces contre le côté droit de l'assemblée. Ces jours-là, étant factieux, il l'était plus que personne; alors la cour s'indignait et s'irritait, et c'était bien naturel. On se plaignait vivement à M. de La Marck de son Mirabeau : parler ainsi ! lui ! — M. de La Marck, ces jours-là, évitait de voir la reine; mais il se plaignait de son côté à Mirabeau, et Mirabeau lui répondait quelque'un de ces billets où éclate toute sa fougue.

Citons en passant un exemple de ces scènes qui troublaient sans cesse les relations de Mirabeau avec la cour. Il y avait eu dans l'assemblée une discussion sur le renvoi des ministres : Mirabeau, qui ne les aimait pas, s'abstint pourtant de parler, et l'amendement qui demandait le renvoi des ministres fut rejeté à la majorité de 403 voix sur 440. Ce rejet fut considéré comme un triomphe des principes monarchiques; la cour et le côté droit s'exaltèrent, et bientôt, dans une question relative au pavillon des vaisseaux, les passions éclatèrent. Le côté droit demandait la conservation du pavillon blanc; Mirabeau alors, dans un discours très véhément, accusa le côté droit de projets contre-révolu-

tionnaires. Grande colère à la cour contre Mirabeau ; plaintes de M. de La Marck à celui-ci. Mirabeau lui répond : « Hier, je n'ai point été un démagogue ; j'ai été un grand citoyen et peut-être un habile orateur. Quoi ! ces stupides coquins, enivrés d'un succès de pur hasard, vous offrent tout platement la contre-révolution, et l'on croit que je ne tonnerai pas ! En vérité, mon ami, je n'ai nulle envie de livrer à personne mon honneur et à la cour ma tête. Si je n'étais que politique, je dirais : — J'ai besoin que ces gens-là me craignent ; si j'étais leur homme, je dirais : Ces gens-là ont besoin de me craindre ; — mais je suis un bon citoyen qui aime la gloire, l'honneur et la liberté avant tout, et certes, messieurs du rétrograde me trouveront toujours prêt à les foudroyer. Hier j'ai pu les faire massacrer ; s'ils continuaient sur cette pente, ils me forceraient à le vouloir, ne fût-ce que pour le salut du petit nombre d'honnêtes gens d'entre eux..... Vous avez une manière très simple de vous tirer de l'embarras dont vous me parlez et que je ne comprends pas bien, c'est de montrer mon billet. *Vale et me ama* (1). » Quel billet ! qu'en croire et que n'en pas croire ? Il y a là un mélange de vrai et de faux, de révolutionnaire sincère et de révolutionnaire prémédité qui peint Mirabeau et son genre de relations avec la cour. Il est sincère quand il dit qu'il combattra partout la contre-révolution et *messieurs du rétrograde* : sa passion et sa politique s'accordent sur ce point ; mais l'est-il quand il dit si lestement qu'il *aurait pu les faire massacrer, et qu'on le forcera à le vouloir ?* Quel langage ! Et pourtant Mirabeau dit d'un ton cavalier à M. de La Marck de montrer son billet. Quelle idée voulait-il donc que la cour prît de lui ? Il prétend qu'il ne veut pas faire peur ! Que veut-il avec de pareilles paroles, sinon faire craindre tout de lui et valoir tout son prix par la terreur, puisqu'il ne peut pas le valoir par la confiance ? C'est à dessein, quoique à regret, que je me sers de ces mots : valoir tout son prix. En parlant comme il le faisait dans ce billet fait pour être montré, je suis persuadé que Mirabeau s'enchérisait, non pas pour avoir plus d'argent (il n'en voulait que par goût de prodigalité), mais pour avoir plus d'autorité.

Ces fanfaronnades de cruauté faisaient-elles l'effet qu'il en attendait ? Non. Un billet de l'archevêque de Toulouse, qui servait d'intermédiaire à M. de La Marck auprès de la reine, nous montre l'impression que produisaient ces violences de langage : « Je vous renvoie le billet du comte de Mirabeau, écrit l'archevêque de Toulouse à M. de La Marck ; je vous avoue qu'il me fait horreur. S'il ne prouve pas ce qu'il pense, il fait voir jusqu'où peut aller son imagination, lorsqu'il est dans ce que vous appelez ses *par-delà*. Je crois que, pour sa gloire, vous devez brûler ce billet, ou plutôt le conserver pour lui faire honte

(1) Tome II, p. 251.

d'un pareil écart, lorsque le sang-froid lui sera revenu. Ce n'est pas une petite tâche que d'entreprendre de tempérer un caractère aussi bouillant; je vous avoue que je le fuirais à cent lieues, si ma fidélité et mon dévouement ne me retenaient. »

Nous reviendrons tout à l'heure sur la tâche difficile qu'avait entreprise M. de La Marck de diriger Mirabeau et de l'employer au salut de la monarchie. Nous voulons en ce moment achever ce que nous avons à dire du malentendu perpétuel et inévitable qu'il y avait dans le commerce de Mirabeau avec la cour et montrer ce malentendu dans l'entrevue de Mirabeau avec la reine.

S'il y a quelqu'un à la cour à qui Mirabeau eût aimé à se dévouer sincèrement, c'est la reine. Il la regardait, on le sait, *comme le seul homme* qui fût auprès de Louis XVI, et de plus c'était le privilège de Marie-Antoinette d'inspirer l'enthousiasme et le dévouement à tous ceux qui l'approchaient. Mirabeau n'échappa point à cet ascendant. Il vit la reine et s'entretint avec elle: il fut ravi et ému. Il crut même, tant était sincère l'émotion qu'il ressentit, il crut avoir inspiré quelque confiance ou avoir fait quelque effet: il se trompait, et cette illusion de Mirabeau est un des traits les plus curieux de ce malentendu que nous tâchons d'expliquer. Ce fut le 3 juillet 1790 qu'eut lieu à Saint-Cloud l'entrevue de Mirabeau avec la reine. M^{me} Campan, qui prétend tenir de la bouche de la reine les détails qu'elle donne dans ses mémoires sur cette entrevue, en fait un récit un peu romanesque. « Mirabeau partit de Paris à cheval, sous prétexte de se rendre à la campagne chez un de ses amis; mais il s'arrêta à une des portes du jardin de Saint-Cloud, et fut conduit, je ne sais par qui, vers un endroit où la reine l'attendait seule, dans la partie la plus élevée de ses jardins particuliers. Elle me raconta qu'elle l'avait abordé en lui disant : « Au-
« près d'un ennemi ordinaire, d'un homme qui aurait juré la perte de
« la monarchie sans apprécier l'utilité dont elle est pour un grand
« peuple, je ferais en ce moment la démarche la plus déplacée; mais
« quand on parle à un Mirabeau, etc... » Il avait quitté la reine en lui disant : « Madame, la monarchie est sauvée! » Cette entrevue sent le théâtre et le roman : la reine y parle un peu à Mirabeau comme Mahomet à Zopire dans Voltaire; elle fait un exorde, Dieu me pardonne! Voici maintenant le récit simple et vrai. L'entrevue n'a point lieu dans les jardins de Saint-Cloud, et la reine n'y attend pas seule Mirabeau. L'entrevue a lieu dans l'appartement de la reine, où se trouvait aussi le roi. « La première fois que je revis la reine après cette entrevue, dit M. de La Marck, elle m'assura tout de suite qu'elle et le roi y avaient acquis la conviction du dévouement sincère de Mirabeau à la cause de la monarchie et à leurs personnes. Elle me parla ensuite de la première impression qu'avait faite sur elle l'apparition de Mirabeau.

Il y avait à peine neuf mois qu'on lui avait dépeint cet homme comme un monstre farouche dirigeant une bande de brigands venus à Versailles. Elle se rappelait ses gardes égorgés en la défendant, son palais envahi par des scélérats qui demandaient sa tête, et involontairement le souvenir de Mirabeau dominant toute cette scène lui revenait à la mémoire. Quelque persuadée qu'elle fût déjà de son erreur à cet égard, des impressions aussi profondes s'effacent difficilement, et la reine m'avoua qu'au premier moment où elle vit Mirabeau, un mouvement d'horreur et d'effroi s'empara d'elle, et elle en fut tellement agitée, qu'elle en ressentit plus tard une légère indisposition.

« Quant à Mirabeau, il ne me parlait que de l'agrément de cette entrevue. Il était sorti de Saint-Cloud enthousiasmé. La dignité de la reine, la grace répandue sur toute sa personne, son affabilité lorsque avec un attendrissement mêlé de remords il s'était accusé lui-même d'avoir été une des principales causes de ses peines, tout en elle l'avait charmé au-delà de toute expression. Cette conférence lui inspira un nouveau zèle et augmenta encore son ardeur à réparer ses torts. Rien ne m'arrêtera, me dit-il; je périrai plutôt que de manquer à mes promesses (1). »

Comme dans ce récit le roman disparaît ! et non-seulement le roman de M^{me} Campan, mais celui même de Mirabeau, car c'est ici que revient la triste et perpétuelle observation sur le malentendu du commerce de Mirabeau avec la cour. Mirabeau est ému, attendri, enthousiasmé; et la reine? — la reine a peur de lui, et elle en est même un peu incommodée : l'enthousiasme d'une part, l'incommodité de l'autre, la différence est grande. Je trouve en même temps ici une nouvelle preuve de la répugnance naturelle que la reine avait pour les affaires. Une reine qui eût aimé à gouverner et à dominer n'aurait certes point eu cette peur d'enfant ou de femme en abordant Mirabeau, et, ce qui est un nouveau trait du caractère de la reine, qui n'était grand que dans le péril, cette conférence, qui l'avait troublée au point de l'incommoder, lui rendit pourtant, ainsi qu'au roi, plus de sécurité qu'il ne fallait. Ils crurent la révolution arrêtée, parce qu'un des chefs s'arrêtait en chemin et se rapprochait d'eux, ne comprenant pas ce que M. de La Marck comprenait si bien, que désormais les masses étaient tout et les hommes rien.

Les difficultés du commerce de Mirabeau avec la cour rendaient le rôle de M. de La Marck bien pénible. Je n'en estime et je n'en admire que plus M. de La Marck d'avoir pris ce rôle et de l'avoir soutenu avec tant de dévouement; il ne s'en dissimulait pas d'ailleurs la difficulté. « J'avais à répondre, dit-il, de la fidélité de Mirabeau, qui s'était

(1) Tome I^{er}, p. 190.

engagé, sous mes auspices, dans une entreprise dont il pouvait se dégouter... Enfin il s'agissait du salut du roi, de la reine, de la France; en voilà, je crois, plus qu'il n'en fallait pour frapper d'anxiété l'homme le plus présomptueux, et la présomption n'entre pas dans mon caractère... Mirabeau, tout en sonnant l'alarme pour l'avenir, se bornait à donner des notes sur les hommes et les questions sur lesquelles on l'interrogeait : il aurait voulu diriger les Tuileries d'après le système qu'il avait combiné, et les Tuileries lui demandaient des conseils qu'ordinairement on ne suivait pas. Sur tout cela, il avait fini presque par prendre son parti, et, s'il éprouvait de la contrariété de n'être pas mieux écouté, il s'en consolait par les avantages qu'il retirait de ses mystérieux rapports (1). Je n'entends cependant nullement faire croire que, retranché dans ses jouissances personnelles, il était indifférent à ce qui se passait autour de lui : son insouciance n'était qu'apparente. Les notes qu'il adressait à la cour prouveront suffisamment qu'il ne s'aveuglait pas sur les dangers du moment. J'étais témoin de ses gémissements sur l'inaction de la cour, qui lui inspirait les plus sinistres prédictions. Il entrevoyait la fin malheureuse qui menaçait le roi et la reine, et c'était alors plus que jamais qu'il me répétait sa terrible phrase : — Vous le verrez, la populace battra leurs cadavres (2)! »

Mirabeau nous apparaît là tel qu'il était entre les mains de M. de La Marck, tour à tour enthousiaste ou insouciant, nature pleine de hauts et de bas, pétrie de contrastes, comme l'est en général la nature humaine, qui n'est pas dans les grands hommes meilleure ou pire que dans les autres hommes, qui est seulement plus visible et plus remarquée à cause de la taille des hommes. Ajoutez que ces contrastes de bien et de mal, qui sont la condition de l'humanité, n'avaient pas pu s'effacer dans Mirabeau par l'influence d'une vie calme et réglée. Sa vie aventureuse avait ajouté aux inégalités de son caractère par l'effet même des vicissitudes du sort; il était à la fois, comme le dit M. de La Marck dans une lettre au comte de Mercy-Argenteau, « bien grand et bien petit, souvent au-dessus et quelquefois fort au-dessous des autres, » accessible au plaisir de gagner beaucoup d'argent pour en beaucoup dépenser, accessible aussi à la pitié et à l'émotion, prompt aux bons sentimens comme aux mauvais, d'une admirable sagacité dans les affaires politiques, capable dans un mouvement de dépit d'oublier toutes ses prévisions et toutes ses convictions, capable de faire le contraire

(1) Voyez ce passage d'un de ses billets au comte de La Marck : « J'avoue que je ne sais pas trop, mon cher comte, pourquoi j'envoie des notes; mais enfin, vaille que vaille, en voici encore une. Ces pièces de comparaison avec les chefs-d'œuvre de Bergasse..... sont une manière d'étude qui n'est pas plus ennuyeuse que la prison, et qui est plus utile qu'un conte de fée. » 23 octobre 1790, t. II, p. 256.

(2) T. I^{er}, p. 198.

de ce qu'il veut et de ce qu'il pense; décidé à être important et puissant, soit par la cour, soit par le peuple, selon le moment, et à qui M. de La Marek écrivait avec un sens profond : « J'allais oublier de vous parler de Marseille; ne vous déterminez à y aller qu'avec la certitude d'être le chef du parti raisonnable, et cela n'est pas chose aisée dans ce moment; quand vous serez à Marseille, je craindrais que, plutôt que d'être vaincu, vous ne vous fissiez le chef du parti le plus fort (1). » Voilà l'homme que M. de La Marek s'était donné la tâche de diriger, de contenir, d'épurer, de rendre utile à la cause du roi et de la France. Pour accomplir cette œuvre pénible, M. de La Marek a sur Mirabeau deux prises : d'abord il l'aime et il en est aimé; ensuite, quoi, qu'il l'aime, il le juge et il le connaît. Il n'est donc jamais avec lui ni froid, ni dupe. Les lettres qu'il lui écrit pour le contenir et le ramener, quand Mirabeau, par colère ou à dessein, s'est laissé aller à quelque effervescence factieuse à l'assemblée nationale, ces lettres sont pleines de bon sens et d'affection. « Je ne vous ferai aucune grâce, mon cher comte, lui dit-il dans une de ces lettres. Dieu ne m'a mis sur la terre que pour aimer et pour surveiller votre gloire; rappelez-vous que j'ai eu peut-être à vous retenir dans un léger penchant que vous avez montré contre la révolution, lorsque je ne la croyais pas aussi faite qu'à présent. A cette heure, je veux vous faire travailler contre l'incendie, et vous m'affligez quand vous lui donnez plus d'action. » Et plus loin : « Tout ce qui se passe ici devant mes yeux remplit ma pensée de dégoût et d'idées tristes. Excepté ce pays-ci, je m'accommoderais fort bien de tous les autres, et j'y vaudrais peut-être quelque chose. Au reste, je veux me faire postérité dans un siècle où elle vient en serre chaude; alors je verrai presque du même œil les troubles actuels que ceux de l'Angleterre il y a cent ans, à cela près des vœux pour des individus, et mon cœur n'en formera pas de plus ardents que pour vous. Quand vous verrai-je hors de la sphère d'un factieux et les réprimant avec votre éloquente énergie? Enfin, quand vous verrai-je faire l'emploi de vos rares talens pour cette tranquillité nécessaire qu'on n'obtient que par le respect et la soumission très difficiles des hommes pour l'ordre et la loi? La France, à votre avis, n'est-elle pas encore assez désorganisée, et les esprits n'y sont-ils pas encore assez égarés? Mon cher comte, c'est de vous que j'ai long-temps espéré et que j'espère encore. Soyez donc moins violent contre la très explicable inertie des Tuileries. Ayez donc d'indulgence pour ceux qui veulent peut-être la fin sans les moyens; mais les hommes se retrouvent en toutes choses, et rien n'est plus commun que d'aimer la vie sans s'assujétir au régime qui la conserve (2). »

(1) Tome II, p. 349.

(2) *Idem*, p. 349 et 404.

Quel cœur et quelle raison! et comment Mirabeau qui, comme tous les hommes éloquens, avait le don d'aimer ce qui est bon et ce qui est beau plutôt que de le faire, comment Mirabeau, avec son ame sensible et vibrante, n'aurait-il pas aimé M. de La Marek? Aussi l'aimait-il, et non pas seulement à cause des services que M. de La Marek lui avait rendus; il l'aimait par une raison plus haute, quoique encore personnelle, — les grands hommes, et même beaucoup d'hommes, n'aiment que par des raisons personnelles : — Mirabeau aimait M. de La Marek parce que M. de La Marek l'avait compris et deviné, parce qu'il l'avait cru capable du bien, quand tout le monde le croyait ou affectait de le croire voué au mal. Mirabeau avait aussi compris combien il y avait de cœur et de sens dans M. de La Marek et ce qu'il valait. « Je n'ai eu que le mérite, mais que je prise, lui dit-il dans une lettre, de vous avoir deviné au milieu de tous les oiseaux-mouches qui vous entouraient et croyaient vous juger. » J'aime encore ce billet de Mirabeau, le 2 janvier 1790, à M. de La Marek, qui était alors à Bruxelles : « Voilà, mon cher comte, la date de l'année changée; mais entre les grands et immortels événemens qui ont signalé cette année mémorable, une circonstance bien fugitive pour tout autre et pour vous-même ne sortira pas de ma mémoire : c'est celle qui nous a approchés davantage l'un de l'autre, et qui a commencé, sur les rapports du courage et du caractère, une liaison... qui deviendra, j'y compte du moins, l'amitié la plus impérissable et la plus dévouée. » Et M. de La Marek lui répondait de Bruxelles : « Sans m'enorgueillir, mon cher comte, d'un éloge que je dois plus à votre amitié qu'à tout autre titre, je m'honore à mes propres yeux d'avoir su m'approcher de vous et rendre hommage à vos qualités rares et trop souvent méconnues. L'amitié qui m'attache à vous trouve un attrait de plus dans la justice que je vous rends, et mon amour-propre même en est satisfait par cette espèce de supériorité que j'acquiers sur ceux qui n'ont pas su vous apprécier, ou qui ne l'ont pas voulu, car l'envie existe partout où il y a des hommes, et elle ne s'exerce jamais plus que sur les hommes supérieurs. »

Voilà comment M. de La Marek aimait Mirabeau et en était aimé, voilà comment il se servait de son amitié pour le diriger et le contenir. Veut-on voir maintenant comment, tout en l'aimant, il connaissait et jugeait Mirabeau? C'est surtout dans les lettres de M. de La Marek à M. de Mercy-Argenteau, l'ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, qu'on voit avec quelle sagacité et quelle justesse il comprend Mirabeau; c'est là aussi qu'on voit comment, tout en sachant les difficultés du rôle qu'il a choisi, M. de La Marek ne veut pas l'abandonner; il s'agit en effet de sauver la reine, dont le danger frappe les yeux de tous ses amis. Voilà pourquoi M. de La Marek ne se décourage pas de la direction de Mirabeau, toute pénible qu'elle est; parfois pourtant la patience lui échappe.

« Quel être que cet homme-là ! dit-il dans une de ses lettres en parlant de Mirabeau ; toujours sur le point de s'emporter ou de se décourager, tour à tour imprudent par excès de confiance ou attiédi par méfiance, il est bien difficile à diriger dans les choses qui exigent de la suite et de la patience (1). » Outre ses défauts naturels, Mirabeau avait ses calculs de politique, qui n'étaient pas un moindre obstacle à la direction de M. de La Marck, et c'est ici surtout que celui-ci se montre clairvoyant : « M. de Mirabeau voudrait concilier la volonté apparente de servir avec l'inaction, pousser les autres et se tenir en arrière, avoir le mérite du succès et ne pas mettre sa popularité à de trop fortes épreuves. » Et plus loin : « Sa popularité s'est réellement accrue depuis quelque temps ; cela m'inquiète. Si jamais il désespère du gouvernement et qu'il place sa gloire dans la popularité, il en sera insatiable, et vous savez comme moi ce que c'est que la popularité dans un temps de révolution. — Tout ceci me cause un grand découragement, monsieur le comte. Je suis chaque jour plus dégoûté de ce pays-ci, de ses hommes, de ses lois, de ses mœurs. Le roi est sans la moindre énergie ; M. de Montmorin me disait l'autre jour tristement que, lorsqu'il lui parlait de ses affaires et de sa position, il semblait qu'on lui parlait de choses relatives à l'empereur de la Chine. J'agis à la vérité ici par dévouement pour la reine et par le désir de mériter son approbation ; aussi tout ce que je viens de dire ne sert qu'à faire ressortir la triste destinée de cette malheureuse princesse. Comme femme, elle est attachée à un être inerte ; comme reine, elle est assise sur un trône bien chancelant.... Je surveille, j'étudie plus que jamais Mirabeau, et je demeure toujours convaincu qu'on pourra compter sur lui tant qu'il ne désespérera pas des Tuileries. Il ne faut pas d'ailleurs se dissimuler que cet homme, par ses talens et son audace, conservera une grande prépondérance dans une révolution exécutée par des hommes dont le caractère se rapproche plus ou moins du sien ; et quoiqu'il soit très difficile sans doute de gouverner avec lui et par lui, il me paraîtrait impossible de gouverner contre lui (2). »

C'était pour sauver la reine et pour ramener Mirabeau vers la véritable gloire, celle qui conserve les sociétés et non celle qui les détruit, c'était dans cette double vue que M. de La Marck avait établi des relations entre la cour et Mirabeau. Son dévouement pour la reine et son amitié pour Mirabeau s'accordaient admirablement sur ce point. Après la mort de Mirabeau, il continua à essayer de servir la reine par ses conseils et par ses relations dans l'assemblée nationale ; mais on sent dans ses lettres que le découragement le gagne chaque jour. Il avait beaucoup espéré en Mirabeau ; Mirabeau mort, il voyait les périls de-

(1) Tome II, p. 286.

(2) Tome III, p. 28, 30 et 46.

venir plus grands et les secours plus faibles et plus incertains. Mirabeau remplissait et animait tout de sa pensée : il faisait croire et espérer encore; le dénoûment fatal, la mort du roi et de la reine, et les horreurs de 93 ne semblaient pas inévitables, irrésistibles. Après la mort de Mirabeau, on sent qu'on n'est plus séparé du mal que par le temps qu'il mettra à s'accomplir. Ce qui reste d'appui à la royauté s'ébranle et tombe chaque jour. L'assemblée nationale, qui veut, après la fuite de Varennes, sauver la monarchie par la révision de la constitution, selon l'ancien plan de Mirabeau et sous les auspices de Barnave, devenu à son tour un des défenseurs de la royauté; l'assemblée nationale fait place à l'assemblée législative, et M. de La Marck voit, dès le commencement, ce que sera l'assemblée législative. « La prochaine législature, dit-il au comte de Mercy-Argenteau, est décidément mal composée. On sait déjà que les trois quarts des nouveaux députés sont des hommes nuls, et que les autres ne seront remarquables que par des opinions incendiaires. Le corps électoral de Paris vient de nommer Brissot; un nommé Danton le sera peut-être aussi, l'abbé Fauchet le sera certainement. Voilà plus d'éléments républicains que n'en renferme l'assemblée actuelle, indépendamment des auxiliaires en ce genre qui viennent en foule des provinces. » Non-seulement M. de La Marck est effrayé de l'esprit républicain qui anime la nouvelle assemblée; il s'afflige aussi, en homme de sens, de l'abaissement social de cette assemblée, parce que cet abaissement social doit être une nouvelle cause de désordre et de trouble. Les nouveaux députés n'ont en général rien à perdre. « Les dix-neuf vingtièmes des membres de cette législature n'ont d'autres équipages que des galoches et des parapluies. On a calculé que tous les nouveaux députés ensemble n'ont pas en biens-fonds 300,000 livres de revenu. Une telle assemblée n'en imposera pas par la décence, puisque la généralité des personnes qui la composent n'a reçu aucune éducation.... et elle n'a plus rien à sacrifier au peuple, sans achever de consommer la dissolution totale de la société et sans donner le signal du sauve qui peut (1). »

En même temps qu'il y a tout à craindre et rien à espérer de l'assemblée législative, on ne peut plus attendre aucun secours de la bourgeoisie parisienne. Elle est découragée et intimidée; elle a laissé nommer Péthion maire de Paris. « Il y a eu dix mille votans sur quatre-vingt mille qui ont laissé faire. Or, à coup sûr, les absens n'étaient pas pour Péthion... La moitié de la nation est indifférente à tout ce qui se fait, et calme par conséquent; mais cela ne prouve rien, car dans les plus fortes tempêtes la mer est calme à dix brasses de profondeur (2). » M. de Montmorin peint, comme M. Pellenc, cette fatale et désastreuse

(1) Tome III, p. 233 et 246.

(2) Lettre de M. Pellenc au comte de La Marck, 17 novembre 1791, t. III, p. 268-269-

insouciance du pays. « Le peuple, dit-il à M. de La Marek dans une lettre du 19 juin 1792, le peuple ne sera plus désormais que le spectateur de ce qui se passera, et il applaudira, comme de raison, au plus fort. Dans le peuple, je comprends la garde nationale, qui n'a aucun ensemble, aucun esprit de corps, aucune volonté, et dont les individus seront toujours tranquilles, pourvu que leurs boutiques ne soient pas exposées au pillage (1). » M. de Montmorin écrivait ainsi le 19 juin 1792, et le 20 juin, les Tuileries étaient envahies, non par le peuple, mais par les bandes que les girondins avaient fait venir du midi, et qui, le 20 juin, essayaient le 10 août. « Le peuple de Paris, dit M. de Montmorin en racontant le 20 juin à M. de La Marek, le peuple de Paris ne se remue plus pour rien; les émeutes sont absolument factices, et cela est si vrai, qu'ils ont été obligés de faire venir du monde du midi pour en faire. Presque tous ceux qui ont forcé les Tuileries ou plutôt qui y sont entrés le 20 étaient étrangers ou curieux, rassemblés par le spectacle que présentait cette horde de piques et de bonnets rouges. »

C'est ainsi que, dans le dernier volume de la correspondance de M. de La Marek, nous voyons à chaque instant s'approcher le fatal dénoûment par la méchanceté ou l'aveuglement des uns, par la lâcheté ou l'insouciance des autres. Éloigné de la France, M. de La Marek n'a plus qu'une seule pensée : c'est de sauver le roi, et après la mort du roi de sauver la reine. M. de Mercy-Argenteau ne cesse, comme lui, de demander aux puissances de l'Europe une intervention énergique et décisive, car ce n'est plus que par les armes étrangères que la reine peut être sauvée; il n'y a plus d'espoir en France. « Faut de n'avoir pas cru possible l'assassinat du roi de France, dit M. de Mercy-Argenteau dans une lettre du 29 janvier 1793, peut-être n'a-t-on pas fait ce qui était faisable pour prévenir cette horreur. Tâchons du moins qu'il n'en arrive pas de même à l'égard de cette infortunée reine, qui doit devenir maintenant le constant objet de notre sollicitude. » M. de La Marek presse et conjure aussi le gouvernement autrichien de tenter quelque chose. « Il faut, dit-il à M. de Mercy-Argenteau dans une lettre du 14 septembre 1793, il faut qu'on comprenne à Vienne ce qu'il y aurait de pénible, j'oserais dire de fâcheux pour le gouvernement impérial, si l'histoire pouvait dire un jour qu'à quarante lieues d'armées autrichiennes victorieuses, l'auguste fille de Marie-Thérèse a péri sur l'échafaud sans qu'on ait fait une tentative pour la sauver; ce serait une tache ineffaçable pour le règne de notre empereur, et, permettez-moi de vous le dire, monsieur le comte, l'injustice des jugemens humains ne vous tiendrait pas compte des sentimens que vos amis vous connais-

(1) Tome III, p. 311-312.

sent, si, dans les déplorables circonstances où nous nous trouvons, vous n'avez pas tenté d'avance, et à coups redoublés, de firer notre cour du fatal engourdissement où elle est (1). »

Hélas! ce n'est pas seulement l'engourdissement qui faisait la faiblesse de l'Europe devant la révolution, c'était l'égoïsme, et, comme le dit M. de La Marek avec un grand sens politique qui est en même temps un grand sens moral, les mêmes souverains qui se coalisaient pour rétablir la royauté en France, et qui proclamaient des vœux de modération et *l'engagement de ne pas s'enrichir de conquêtes*, s'accordaient pour envahir et partager la Pologne. Il ne fallait, en face de la révolution française, avoir qu'une seule pensée : celle de sauver l'ordre social détruit en France et menacé en Europe. C'était à cette condition seulement que la coalition européenne pouvait réussir. Les puissances européennes eurent deux pensées, un calcul politique et une pensée sociale, un mauvais et un bon intérêt, le démembrement de la Pologne et la conservation de l'ordre social en France. Le mauvais intérêt nuisit au bon et fit échouer la coalition : la révolution fut victorieuse; et si l'ordre social fut rétabli en France, ce fut par l'effort de l'esprit public, lassé enfin de l'anarchie, et non par les armées étrangères. Félicitons-nous de ce dénouement, puisque c'est notre mérite, et puisque, grâce à cette marche des événemens, 89 ne tomba pas avec 93, et que la bonne révolution fut sauvée de la ruine de la mauvaise; mais n'hésitons pas à signaler l'engourdissement et l'égoïsme comme la cause de la faiblesse de l'Europe devant la révolution. L'Europe a été vaincue, mais elle avait mérité de l'être. La France elle-même, toute cette France qui voulait 89 et qui ne voulait pas 93, qu'est-ce qui faisait sa faiblesse devant 93? L'engourdissement et l'égoïsme d'une part, la triste et incurable désunion des partis de l'autre. Voici des paroles que je trouve dans un mémoire de M. Pellenc du 3 novembre 1793, et que je cite volontiers, parce qu'elles montrent par un exemple significatif les enseignemens et les leçons de toute sorte qu'on trouve à chaque instant dans la correspondance de M. de La Marek : « La méfiance règne autant à l'intérieur de la France qu'à l'extérieur entre les différens partis. Les aristocrates, les impartiaux, les monarchistes, les constitutionnels, les girondins, se détestent et se décrient mutuellement. Quelque rapprochés qu'ils puissent être entre eux, tous aiment mieux encore la république que de voir triompher leurs rivaux. »

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) Tome III, p. 369 et 419.

LA HOLLANDE

DEPUIS 1815.

I.

CRISES POLITIQUES ET FINANCIÈRES JUSQU'EN 1848.

- I. *Aanteekeningen over de Grondwet* (*Observations sur la Constitution*), par M. J.-R. Thorbecke; 2 vol. Amsterdam, 1844-1845. — II. *Over de hervorming van ons Kiesstelsel* (*De la Réforme de notre système électoral*), par le même; 1842. — III. *Bydrage tot de herziening der Grondwet* (*Observations sur la révision de la Constitution*), par le même; 1848. — IV. *Nederlands Financien* (*Des Finances néerlandaises*), par M. Ackersdyck; 1842. — V. *Grondwetsherziening en eensgezindheid* (*De la Révision de la Constitution et de l'accord des partis*), par M. van Prinsteren; 1848.
-

La révolution de février est venue accélérer en Hollande un mouvement de réformes politiques et financières commencé il y a douze ans environ, au lendemain d'une crise longue et douloureuse. Grâce à l'accord d'un peuple calme, plein de bon sens, habitué à ne jamais tenter la voie périlleuse des révolutions, et d'un roi qui, suivant l'exemple de son rival belge, avait pris l'initiative d'une révision des lois fondamentales depuis long-temps réclamée. l'année 1848 a vu se resserrer dans les Pays-Bas les liens qui unissaient la nation à la royauté. Le commerce, les finances de la Hollande, un moment atteints par les désastres de cette année, ont rapidement repris leur marche ascendante. Les événemens de février leur ont même, dans un certain sens, été favorables, et le pays où les protestans français avaient trouvé un asile, où des presses hospitalières reproduisaient à l'envi les écrits des réformés, des jansénistes, des philosophes du xviii^e siècle, reçut en 1848 les capi-

taux de la France, ces autres proscrits de l'époque. Le grand-livre de la dette publique d'Amsterdam, le plus lourd de l'Europe après celui de l'Angleterre, se remplit d'inscriptions de rente des capitalistes français.

La Hollande ne figure plus aujourd'hui au nombre des premières puissances maritimes. Le temps n'est plus où cette petite nation de deux millions d'ames avait entamé l'unité de la monarchie espagnole et où cette race de marchands, comme l'appelait dédaigneusement Louis XIV, soldant les coalitions contre le grand roi, lui opposait dans Guillaume III un adversaire acharné; le temps n'est plus où la Hollande dictait chez elle des traités de paix et convoquait à La Haye, à Nimègue, à Utrecht les plénipotentiaires de l'Europe. L'ancienne splendeur de la république néerlandaise ne vit plus guère aujourd'hui que dans les souvenirs populaires; ce sont les ouvriers et les jeunes gens des écoles qui chantent maintenant la gloire de leurs pères; c'est dans la mémoire des jeunes filles que se conservent les chants nationaux inspirés par les hauts faits de l'héroïne de Harlem (1), le courage du bourgmestre de Leyde (2), les victoires du Taciturne, de Tromp et de Ruyter, les drames sanglans d'Oldenbarneveld et des frères de Witt; toute haute puissance de la tradition qui place dans les cœurs des enfans les souvenirs des morts!

L'époque si féconde en nobles exemples de patriotisme et de courage était celle aussi où Grotius, Bynkershoek, Doneau, banni de la France, traçaient le code des nations, où l'école de Leyde, remplaçant celle de Bologne, recevait les étudiants accourus de tous les pays, où les presses de Harlem inondaient l'Europe de livres prohibés, où Amsterdam était le grand marché du change, l'entrepôt du commerce de blé et des produits coloniaux, où les navires hollandais allaient s'affrêter dans tous les ports. Deux siècles de cette prospérité maritime pouvaient seuls produire l'énorme accumulation de capitaux qui aida ce peuple parcimonieux à traverser les cinquante dernières années. C'est l'histoire de ce demi-siècle, c'est surtout la situation née en Hollande des crises diverses qui l'ont rempli, que nous voudrions retracer. Depuis cinquante ans, la Hollande a traversé victorieusement trois crises formidables, dont chacune aurait pu amener la ruine d'une nation moins confiante dans ses destinées : — 1810, 1830, 1843. A quelles épreuves ces crises ont mis la patience proverbiale et l'infatigable activité du

(1) Hoelt Hesselar, qui conduisit les femmes armées sur les remparts de la ville, et qui opposa une résistance vigoureuse aux assiégeans espagnols en 1572.

(2) Au moment où la famine dévorait la ville de Leyde, assiégée par les Espagnols en 1574, les bourgeois cernèrent l'hôtel-de-ville et demandèrent du pain ou la reddition de Leyde. Le bourgmestre de Werf marcha au-devant des mutins et leur dit : « Je n'ai pas de pain à vous offrir, mais prenez mon corps et partagez-le entre vous. » A ces paroles, les bourgeois reprirent courage, et bientôt après la ville fut délivrée par l'arrivée du prince d'Orange.

peuple hollandais, par quels efforts il a repris possession de son indépendance en 1815, défendu ses droits contre les puissances protectrices de la Belgique après 1831, rétabli enfin en 1843 ses finances compromises par la perte des provinces flamandes, — c'est là un tableau plein d'un sérieux intérêt pour quiconque voudrait se rendre compte de l'attitude ferme et calme de la Hollande au milieu de l'ébranlement presque général de 1848. La prospérité actuelle de ce pays est en effet le prix de sa lutte vaillante contre des difficultés en apparence insurmontables. C'est grâce à cette lutte si courageusement soutenue que l'équilibre est maintenant rétabli dans le budget des Pays-Bas; une dette publique de près de trois milliards et demi est consolidée; le crédit repose sur de fortes bases; la marine de l'état, bien moins nombreuse, est aussi savante, aussi expérimentée que dans ses plus beaux jours; Java, la reine de l'archipel, la plus riche colonie du monde, fournit aux recettes de la métropole, depuis 1830, plus de 30 millions par an; elle verse en Europe chaque année 125 millions de produits (1). Telle est la situation qui a succédé en Hollande à de longues années de crises financières ou politiques dont le récit même fera mieux comprendre l'importance des résultats si chèrement obtenus.

I. — 1810. — DOMINATION FRANÇAISE. — LE ROYAUME-UNI DES PAYS-BAS. — 1830.

La domination impériale a laissé en Hollande de tristes et ineffaçables souvenirs. Dans presque toutes les contrées de l'Europe, la haine que ce régime excitait parmi les nations opprimées a fait place à une vénération profonde pour le conquérant, qui, en subjuguant les peuples, les initiait aussi aux bienfaits de l'unité administrative et aux saines idées de la révolution. En Hollande pourtant, la domination française s'est signalée par des rigueurs que rien ne saurait faire oublier; des exactions de toute espèce, des levées continuelles d'hommes et d'argent, ont fait, des années comprises entre 1810 et 1815, la période la plus triste peut-être des annales de la Hollande. Napoléon, comme Louis XIV, ne voyait dans la nation hollandaise qu'un peuple de marchands et la pressurait pour en faire sortir de l'or. Les marins hollandais durent endosser l'uniforme pour aller grossir les armées impériales. Près d'un milliard fut tiré des Pays-Bas en quelques années. La réduction de la dette publique, plus tard la banqueroute jetèrent dans la misère des milliers de familles opulentes. La perte des colonies, la ruine du commerce transatlantique tarirent les sources mêmes de la prospérité du pays, et la flotte resta enfermée dans le Texel, bloquée par les escadres anglaises, qui ne laissaient sortir aucun navire.

(1) Voyez, sur la situation financière de la Hollande, l'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1850, qui vient de paraître, au chapitre des *Pays-Bas*, p. 603-622.

En même temps qu'elle enlevait à la Hollande son commerce, la domination française la menaçait dans son existence : on sait quelle est la situation exceptionnelle de ce pays, comment il existe séparé de la mer par des digues dont la seule barrière le défend chaque jour contre l'invasion de l'Océan. Une telle situation exige une surveillance toute locale. Aux temps de la république néerlandaise, des administrations spéciales, appelées *Heemradschappen*, étaient chargées de veiller à l'entretien, à la réparation des digues et à la surveillance de la mer. A cet ennemi incessant, si proche, si dangereux, qui pouvait par une brèche d'un jour inonder la moitié d'une province, il fallait opposer des agens hollandais vivant sur les lieux, libres d'agir à l'heure même et maîtres d'arrêter le danger aussitôt qu'il s'annonçait. Le gouvernement impérial, qui apportait en Hollande les idées de la centralisation française, ne comprit pas l'importance vitale d'une institution semblable. Les ministres qui, du fond de Paris, avaient à veiller sur les intérêts des populations néerlandaises, laissèrent, sans nul souci, l'Océan miner et ronger les digues de la Hollande : l'institution si utile, si indispensable du *Waterstaat* tomba en oubli.

Cette coupable négligence, ces levées continuelles, ces incessantes demandes d'argent devaient finir par lasser, par énerver la Hollande; à la décadence du pays serait venue peut-être s'ajouter l'émigration de nombreuses familles riches et influentes, mais l'amour de la patrie les retint sur ce sol marécageux et humide. Aussi, quand, dans les premiers jours de mars 1813, le prince d'Orange vint débarquer sur la plage de Scheveningen, il rencontra une population toute dévouée à sa cause, et fut, comme jadis son illustre ancêtre Guillaume-le-Taciturne, salué du nom de *libérateur*; l'ancien cri populaire : *Orange dessus (Oranje boven)*, parcourut le pays comme un frisson électrique. La royauté fut proclamée aux applaudissemens de la nation reconnaissante, les troupes françaises durent évacuer le pays après la défaite sanglante d'Alkmar, et le peuple courut, sous la conduite du fils du roi, le jeune vainqueur de Badajoz et de Valladolid, défendre sa liberté reconquise sur les champs de Quatre-Bras et de Waterloo. La chute de l'empire ne fut marquée cependant à Amsterdam et à La Haye par aucun de ces excès de la populace dont la plupart des capitales furent alors le théâtre : la Hollande, en recouvrant son indépendance, garda la dignité d'une nation qui rentre paisiblement en possession de ses droits.

L'œuvre de la diplomatie commença. Le cabinet anglais cherchait un motif pour ne pas restituer la portion des colonies hollandaises que l'Angleterre avait gardée à titre de séquestre jusqu'au rétablissement de la paix : il tenait surtout à conserver cette colonie du cap de Bonne-Espérance, objet des éternels regrets de la Hollande. Il proposa donc

l'établissement du royaume-uni des Pays-Bas, barrière puissante destinée à contenir l'ambition de la France : l'Angleterre offrait à son ancienne rivale la robe de Déjanire. L'offre fut malheureusement acceptée. Deux peuples séparés par les traditions de trois siècles, par la religion, par leurs mœurs, par des intérêts et des besoins différens, se trouvèrent liés par les traités pour commencer une longue lutte qui devait aboutir à une brusque et violente séparation. Ailleurs, ces accouplemens de nationalités opposées ont provoqué de douloureux conflits qui viennent de temps en temps se révéler à l'Europe par les tressaillemens d'une nationalité expirante : ici, la réunion de deux nationalités également puissantes aboutit à une catastrophe dont la Hollande n'a pu se relever qu'après des efforts désespérés et au prix des plus grands sacrifices.

Le roi Guillaume, suivant le système dominant à cette époque, entreprit la fusion des deux peuples contre les vœux d'un puissant parti hollandais, qui demandait pour les provinces belges et la Hollande une administration séparée. Ce roi, long-temps considéré comme un des souverains les plus sages et les plus éclairés en Europe, résumait en lui, à un degré éminent, les qualités de sa nation. A un esprit exclusif, mais droit et juste, il joignait un caractère énergique, des habitudes simples et parcimonieuses, le goût et le génie des entreprises commerciales : il était aimé et vénéré par son peuple, qui le comparait à son illustre aïeul, le Taciturne, dont il avait pris la devise : *Je maintiendrai*. Il était accessible à tout le monde. Souvent, pendant ses promenades au bois qui borde la capitale, les plus humbles de ses sujets s'adressaient à lui et l'entretenaient de leurs intérêts : on voyait, les jours d'audience, des paysans frisons arriver de l'extrémité du royaume pour consulter leur monarque sur leurs affaires de famille, et les étudiants, au sortir des écoles, venir à La Haye pour présenter au roi leurs thèses doctorales. Un long exil avait mûri ce caractère ferme et solide : Guillaume apportait sur le trône un esprit modéré et tolérant, une activité prodigieuse, une volonté persévérante, qui se raidissait contre les obstacles. Cette ténacité fatale, au sortir d'une époque de bouleversemens et de révolutions, devait amener une violente scission dans le royaume, et, plus tard, l'abdication d'un prince dont le règne, en des temps plus calmes, eût marqué parmi les plus prospères de l'histoire.

Guillaume, en prenant possession du trône des Pays-Bas, trouvait la Hollande presque épuisée par vingt ans de guerres et de révolutions. Il fallait faire renaître la prospérité, le travail dans ces contrées dévastées; il fallait concilier les intérêts hostiles de la Belgique et de la Hollande, — la Belgique, pays agricole et industriel, — la Hollande, pays essentiellement commerçant. La fusion de ces intérêts hostiles ne pouvait

s'opérer qu'au prix de nombreux sacrifices imposés aux provinces du nord. Contre les vœux de ces dernières, qui réclamaient la liberté commerciale, un système fort compliqué de douanes fut établi pour protéger l'industrie belge naissante; un vaste débouché lui fut assuré dans les colonies hollandaises, où elle ne rencontrerait aucune concurrence. Les capitaux d'Amsterdam vinrent alimenter les fabriques de Gand et de Bruges. Le roi créa, en 1824, la *Société de commerce néerlandaise*, avec la mission d'encourager l'industrie nationale. Sous l'influence de cette société, dont le roi se fit le principal actionnaire, on vit se multiplier des établissemens utiles. Le port d'Anvers, où Napoléon avait creusé des bassins gigantesques, retrouva une prospérité qui rappelait ses anciens jours : il s'agrandit aux dépens de Rotterdam et d'Amsterdam. La vie et le mouvement se communiquèrent bientôt aux autres parties de la Belgique. Bruges et Gand virent renaître ces temps glorieux du xv^e siècle, où elles étaient les premières villes industrielles du Nord. Après quinze ans d'efforts, Guillaume, profondément versé dans la science économique, était parvenu à faire partager à son royaume, et surtout aux provinces belges, ce goût des vastes spéculations qui l'animait lui-même, et, de l'aveu des adversaires de ce prince, la Belgique n'avait jamais joui d'une prospérité plus complète que depuis sa réunion à la Hollande.

Cette prospérité provoqua malheureusement chez le roi Guillaume un excès de confiance dans l'efficacité de sa politique de fusion, et le prince qui réussissait si bien à rétablir l'industrie, à fonder l'unité matérielle des deux pays sur des avantages communs, entreprit une tâche plus ardue, celle de créer leur unité administrative et politique. Ici Guillaume se heurta contre des difficultés, contre des obstacles insurmontables. Il crut que la prospérité industrielle de la Belgique lui garantissait son attachement : il se trompait. Les peuples oublient vite les services rendus à leur industrie, à leur commerce, quand ils se croient blessés dans leurs idées et quand ils sont travaillés par l'esprit d'agitation. Le roi, de son côté, se rappelait trop volontiers peut-être que la Belgique lui avait été cédée à titre onéreux, et sans être despote, sans être porté à des mesures violentes, il fut amené par l'attitude des provinces belges à modifier promptement les dispositions conciliantes qu'il avait d'abord manifestées.

L'introduction en Belgique d'une constitution destinée dans le principe à la Hollande seule souleva déjà des réclamations. Cette introduction s'opéra d'une façon peu régulière. Les notables furent convoqués à Bruxelles pour voter l'adoption de la *loi fondamentale* (1). Sur 1323 notables qui avaient comparu, 527 votèrent pour l'adoption,

(1) C'est le nom donné à la *charte néerlandaise*.

796 contre. Placé dans l'alternative de reprendre son projet ou de l'imposer à la Belgique, le gouvernement eut recours à un singulier expédient. Il considéra comme ayant voté le projet les 289 notables qui n'étaient pas venus. A ces 289 le gouvernement joignit les 126 catholiques qui avaient rejeté le projet à cause de l'article qui proclamait la liberté des consciences. Par ce calcul commode, la loi fondamentale fut déclarée votée (1). On accorda aux provinces méridionales (2) et aux provinces septentrionales le même nombre de représentans. La deuxième chambre des états-généraux se partagea dès-lors en deux camps égaux : les représentans du nord votèrent d'ordinaire avec le gouvernement, ceux du midi votèrent systématiquement contre. Pour se former une majorité, les ministres n'avaient qu'à détacher quelques membres de la phalange belge.

Les provinces méridionales, blessées dans leur orgueil par l'application qu'on leur faisait de la charte hollandaise, trouvèrent un nouveau sujet de plainte dans un édit du roi, qui prescrivait l'emploi exclusif de la langue hollandaise dans les tribunaux. Tout Belge aspirant aux fonctions publiques était même tenu de savoir le hollandais. Cette injonction prêtait d'autant plus au blâme, qu'un des principaux griefs de la Hollande contre le régime impérial avait été précisément une mesure analogue à celle de l'emploi forcé de la langue néerlandaise dans tous les actes publics. Diverses circonstances devaient concourir d'ailleurs à entraver en Belgique l'exécution de l'édit royal. Le flamand, qui ressemble au hollandais au point que les deux idiomes forment presque une seule et même langue, avait cessé d'être parlé par les classes élevées, et ne s'était conservé que dans les classes inférieures des deux Flandres.

Dans la distribution des emplois publics, le gouvernement hollandais ne se montra guère plus adroit; il favorisa ouvertement les Hollandais au détriment des Belges. La statistique des fonctionnaires du gouvernement que la presse flamande publia en 1829 devint une arme redoutable contre l'autorité du roi Guillaume; mais une faute plus grave encore que les précédentes devait rendre toute conciliation impossible entre les Hollandais et les patriotes belges. Le roi s'attaqua imprudemment à la question de l'enseignement, et s'attira l'hostilité du clergé belge. L'enseignement supérieur hollandais jouit d'une an-

(1) Le règne de Guillaume I^{er} a été fécond en interprétations de ce genre. On se rappelle avec quelle ingénieuse subtilité le gouvernement néerlandais commentait l'article 109 du traité de Vienne pour en tirer un sens qui lui permit d'interdire à la navigation allemande la sortie du Rhin. C'est aussi par un semblable abus d'interprétation que la couronne s'était approprié pendant quelques années la disposition exclusive des revenus coloniaux.

(2) On désignait ainsi les provinces belges.

cienne réputation bien établie. De savans rapports l'ont fait connaître en France (1). Le gouvernement voulait étendre à la Belgique les bienfaits de ce système si libéral. Il appela à grands frais des contrées voisines des professeurs illustrés dans toutes les branches de la science, et il fonda les trois universités de Louvain, de Gand et de Liège; mais il heurta de front le clergé et provoqua sa résistance. Ce fut à l'occasion de l'érection d'un collège philosophique à Louvain, créé par décrets du 14 juin et du 11 juillet 1825, que la lutte commença. Le clergé vit d'un mauvais œil ce renouvellement d'une pensée de Joseph II, l'élève et l'ami des philosophes du xviii^e siècle. L'empereur d'Allemagne avait, trente-cinq ans auparavant, supprimé les séminaires des évêques en les remplaçant par un séminaire général. Guillaume, roi protestant, reprenait cette voie dangereuse. En imposant la fréquentation de son collège philosophique, inauguré dans la même salle où l'avait été le séminaire général, aux jeunes gens qui se destinaient à la carrière cléricale, il froissait cruellement les évêques, qui, malgré trente-cinq ans de révolutions, n'avaient perdu en Belgique ni leur position, ni leur influence, ni leurs prétentions. Il s'engageait en même temps sur le terrain brûlant de l'antagonisme religieux des deux pays. Depuis le xvi^e siècle, la Hollande avait été un des ardens foyers du protestantisme. La haine à la fois nationale et religieuse de Philippe II, Espagnol et catholique, avait amené l'émancipation des provinces-unies. Plus tard, la foi protestante avait, il est vrai, divisé les réformés néerlandais et les avait partagés en nombreuses sectes; mais toutes ces sectes se réunissaient dans une même pensée, une même haine contre le catholicisme, l'ennemi commun. En Belgique, au contraire, comme sous Philippe II, toute la nation était restée catholique, et un soulèvement général avait accueilli les réformes tentées par l'héritier de Marie-Thérèse. Guillaume avait compris si bien cette dangereuse différence, qu'il avait proclamé le premier dans la loi fondamentale l'égalité des deux religions. Malheureusement, après avoir à grand-peine calmé l'agitation provoquée par les anathèmes de l'évêque de Gand, Maurice de Broglie, qui foudroyait cette tolérance de la constitution, il rouvrait lui-même la porte aux luttes religieuses par la création de son collège philosophique. Le clergé ne lui pardonna pas. Il se crut attaqué dans ses prérogatives, et il considéra le nouveau roi des Pays-Bas comme un ennemi dangereux de l'église romaine. Vainement Guillaume s'efforça plus tard de le rattacher à ses intérêts, en négociant avec la cour de Rome le concordat de 1827. Les évêques acceptèrent le concordat, mais ils se souvinrent de l'outrage.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1837, *Visite à l'université d'Utrecht*, par M. Victor Cousin.

A partir de ce moment, les deux grands partis qui déjà divisaient la Belgique, les catholiques et les libéraux, se donnèrent publiquement la main contre le roi. L'union fut cimentée à Liège à l'occasion d'un procès de presse intenté au journaliste de Potter. Les deux partis se firent des concessions réciproques : le clergé travailla en faveur des pétitions radicales; les libéraux devinrent les champions de la liberté de l'enseignement et de la séparation de l'église et de l'état. Le roi Guillaume eût-il pu prévenir cette coalition redoutable, soit en s'appuyant sur les libéraux contre le clergé, soit en soutenant le clergé contre les libéraux? c'est ce qu'il est assez difficile de décider. En se livrant exclusivement à l'un ou à l'autre parti, Guillaume eût été placé dans la double alternative d'abandonner entièrement l'enseignement de la jeunesse au clergé et de se faire l'instrument de tous ses vœux, ou de redresser tous les griefs des libéraux, et d'ouvrir ainsi la brèche à la fraction révolutionnaire. Les hommes qui composaient cette minorité du parti libéral se seraient emparés de chaque concession pour en demander de nouvelles. L'alliance des libéraux était donc dangereuse, l'alliance des catholiques ne l'était pas moins. Guillaume ne pouvait se lier avec le clergé sans soulever en Hollande les vieilles clameurs contre les papistes (*de Roomsche*). En satisfaisant toutefois aux exigences de l'un des deux partis, il eût réussi peut-être à contenir l'autre; il eût retardé au moins la coalition que les catholiques et les libéraux, tour à tour trompés dans leurs espérances, formèrent pour le renverser.

Le redressement des griefs nombreux que le souverain hollandais avait accumulés en Belgique devint la bannière sous laquelle l'*union catholique-libérale* commença à agiter les masses. Le rejet par les états-généraux de la proposition de M. de Brouckère, tendant à l'abrogation de l'arrêté de 1815 sur la presse, et l'acquiescement des cinq accusés pour délits de presse — de Potter, Duepetiaux, Claes, Jottrand et Coché-Mommers, — furent le signal des pétitions. Soixante-dix mille pétitionnaires, dont les deux tiers (quarante-cinq mille) furent fournis par les Flandres, où le clergé est tout-puissant, réclamèrent la liberté de la presse, de l'enseignement, et la responsabilité ministérielle. Les états-généraux votèrent le renvoi des pétitions au gouvernement et appuyèrent plusieurs des points demandés. Cette concession encouragea l'opposition des journaux. Dans les deux camps, on vit surgir partout de nouvelles feuilles, les unes ministérielles, les autres opposantes. Plus de trente procès furent intentés aux journaux libéraux. En même temps que le gouvernement combattait les fureurs de la presse, il se rapprocha du clergé. Il remplit les sièges vacans des évêchés de Gand, de Namur et de Tournay, et modifia les décrets relatifs à ce collège philosophique de Louvain qui avait provoqué tant d'orages.

La situation était devenue assez grave pour que le roi sentit le be-

soin d'observer par lui-même l'état des esprits; il entreprit donc un voyage dans les provinces méridionales. C'est grâce à ce voyage que les élections pour le renouvellement partiel des états-généraux furent favorables à la cause ministérielle. Le 11 octobre 1829, Guillaume ouvrit la session par un discours conçu dans un esprit conciliant et modéré; mais l'agitation avait pris les devans, et le *pétitionnement*, après une courte trêve, avait recommencé. Quatre cent mille pétitionnaires vinrent de nouveau frapper aux portes des états-généraux : les Flandres, qui comptaient à peine le tiers de la population belge, apportaient de nouveau leur formidable contingent des deux tiers des signatures. O'Connell organisait à cette époque (1829) en Irlande l'agitation en faveur de l'émancipation catholique et du rappel de l'union. L'agitation belge se modela sur le *repeal* irlandais; elle forma sur une vaste échelle des associations constitutionnelles qui reçurent pour mot de ralliement la *séparation administrative*. Elle fit paraître dans dix-sept journaux simultanément le projet d'une rente *belge* : cette rente devait servir à indemniser les membres des états-généraux qui, à cause de leur opposition, viendraient à être privés de leurs emplois rétribués. Du fond de la prison où il se trouvait détenu de nouveau, de Potter proposa la création d'une vaste caisse nationale, espèce d'assurance mutuelle contre tous les actes du gouvernement qui frapperaient des membres confédérés. On entendait les mêmes cris s'élever en Belgique et en Irlande contre la suprématie protestante. Combien pourtant le sort de ces deux contrées se ressemblait peu ! L'Irlande était traitée depuis deux siècles en pays conquis, appauvri par l'absentéisme, rongé par la famine; la Belgique, heureuse et florissante comme elle ne l'avait jamais été, se voyait enrichie par un roi dont elle pouvait attendre, en renonçant aux voies révolutionnaires, le redressement de tous ses griefs.

Le gouvernement hollandais sévit contre l'agitation avec une énergie nouvelle. Un message royal, après avoir énuméré les nombreux bienfaits, les intentions honnêtes de Guillaume I^{er}, signala aux états-généraux les licences de la presse. M. van Maanen, ministre de la justice, invita par une circulaire les avocats-généraux, les directeurs de police et les fonctionnaires de l'ordre administratif à adhérer à ce message et à redoubler d'activité. Un grand nombre de bourgmestres et d'assesseurs furent destitués. La haute-cour de justice fut transférée de Bruxelles à La Haye. En même temps, le roi fit une dernière avance aux partis : l'usage de la langue néerlandaise dans les tribunaux et la fréquentation du collège philosophique furent rendus facultatifs; mais cette concession était insuffisante. Frappée dans la presse, l'*union* s'agita dans l'ombre, et prépara, par les voies auxquelles elle avait donné le nom d'*irlandisme*, un vaste complot dont le but était, avec le ren-

versement de la monarchie, l'avènement de la république fédérative des provinces méridionales.

Ce fut dans cette situation que la nouvelle des évènements de juillet vint surprendre les partis. Le clergé redoutait qu'une révolution ne jetât la Belgique dans les bras de la France, insurgée contre la congrégation et les jésuites. Le parti patriote ou libéral, qui rêvait une république fédérative, vit d'un mauvais œil l'établissement de la monarchie de juillet. Les chefs des partis interrompirent leurs menées; mais il était trop tard : les masses, qu'ils avaient agitées, travaillées par des émissaires venus de Paris, commencèrent à se remuer. Le jour anniversaire de la naissance du roi, le 26 août 1830, vit éclater à Bruxelles une insurrection dont les détails et les résultats sont trop connus pour que nous ayons à les exposer ici. On sait quelle fut la noble et loyale conduite du prince d'Orange dans ces difficiles circonstances. Il se rendit seul au milieu de la ville insurgée, et obtint des autorités de la ville des propositions qu'il se hâta de porter à La Haye; mais, pendant son voyage, pendant les hésitations des états-généraux, appelés à délibérer sur les propositions de Bruxelles, l'insurrection, un moment apaisée, se réveillait dans cette ville avec plus de force. Les troupes hollandaises, commandées par le prince Frédéric, qui dans cette circonstance montra une indécision fâcheuse, se retirèrent après une lutte sanglante contre les volontaires belges. En allant à Londres pour invoquer l'intervention des puissances signataires des traités de 1815, le prince d'Orange proclamait à Anvers d'importantes concessions qu'on désavouait plus tard à La Haye. A peine aussi quittait-il Anvers, que le général Chassé lançait des bombes sur la ville, et précipitait par son impatience belliqueuse le dénouement du drame. Les boulets hollandais qui tombèrent dans la riche cité flamande brisèrent du même coup le sceptre et la couronne de la maison de Nassau-Orange, et le congrès national, convoqué à Bruxelles, prononça l'exclusion à perpétuité de tous ses membres.

Le bombardement d'Anvers avait paru d'autant plus odieux aux Belges, qu'ils l'imputaient à une rancune commerciale : c'était Rotterdam, c'était Amsterdam qui brûlaient les riches entrepôts de la reine des Flandres et se vengeaient de sa prospérité de quinze ans. Aujourd'hui la trace des bombes est effacée, les maisons d'Anvers ont réparé le sanglant sillon creusé par les obus du général Chassé; mais le démembrement du royaume des Pays-Bas a porté à la ville flamande le coup le plus terrible. Rotterdam et Amsterdam se sont relevées à ses dépens : les rues d'Anvers sont tristes et désertes, les chantiers sont inoccupés, le port est sans vie et sans mouvement. Les étrangers n'y viennent plus que pour admirer les merveilles de l'art flamand, les belles toiles de Rubens et la masse imposante de la cathédrale, dont la

flèche apparaissait comme un phare aux navires qui arrivaient en Europe, chargés des riches cargaisons de Java. Devant le morne aspect d'Anvers, l'esprit se reporte involontairement à une autre ville, comme elle reine jadis et comme elle déchuë. Nous voulons parler de Venise. A côté de l'ancienne reine de l'Adriatique s'élève Trieste, qui lui a enlevé cette couronne dont elle était si fière; c'est dans Trieste que le gouvernement autrichien a transporté la splendeur de la ville des doges. Le gouvernement néerlandais avait été plus généreux pour Anvers; il avait fait renaître et maintenu pendant quinze ans dans la ville flamande, au préjudice de Rotterdam et d'Amsterdam, une prospérité dont cette grande cité avait perdu le souvenir. C'est là, pour Guillaume 1^{er}, un titre de gloire que les torts de son gouvernement vis-à-vis des provinces belges n'auraient pas dû leur faire oublier.

II. — LE ROYAUME DES PAYS-BAS APRÈS LA RÉVOLUTION BELGE. — CRISE FINANCIÈRE.

Après les événements de Bruxelles, le roi Guillaume avait le choix entre trois politiques. Il pouvait, en faisant droit aux griefs des provinces méridionales, chercher à y calmer les esprits; il pouvait, en reconnaissant l'indépendance belge comme un fait accompli, essayer d'en retirer le plus d'avantages possibles; il pouvait enfin refuser toute espèce de concession, et tenter de ramener par la force les populations insoumises. Le pays s'était prononcé successivement en faveur du premier et du second parti; Guillaume s'arrêta au dernier.

La Hollande se réjouissait de voir enfin se briser cette alliance forcée, cette union factice, gênante pour les deux pays, mais surtout pour le royaume néerlandais, qui avait été constamment réduit à négliger ses propres intérêts. Amsterdam et Rotterdam voyaient avec satisfaction se relever les barrières qui avaient tenu l'Escaut fermé pendant cent cinquante ans. On entendait dire souvent dans ces villes qu'à ce prix Amsterdam seule déposerait volontiers cent millions de florins sur l'autel de la patrie. Il s'agissait cependant de s'entendre avec l'Europe sur la conduite à tenir dans une question qui intéressait si directement son équilibre. Le prince d'Orange, nous l'avons dit, s'était rendu à Londres pour y consulter les quatre puissances signataires des traités de 1815. Dès ses premiers pas, il y rencontra des dispositions peu favorables.

La première en 1815, l'Angleterre avait mis en avant l'idée du royaume-uni des Pays-Bas, dans l'intention d'en faire une tête de pont sur le continent, un entrepôt des marchandises britanniques; mais elle avait changé brusquement de politique lorsque l'industrie belge, alimentée par les capitaux hollandais, appuyée sur les vastes opérations de la *Société de commerce*, en était venue à lui causer plus d'alarmes encore que jadis le commerce hollandais lui-même. Elle travailla donc

à défaire ce royaume avec la même ardeur qu'elle avait apportée à le fonder. Le cabinet de Londres unit sa politique à la politique française pour détruire l'œuvre de 1815. Les cours du Nord se montrèrent disposées à oublier les justes, les légitimes réclamations du roi de Hollande, afin d'avoir les mains plus libres dans leurs propres affaires. La conférence de Londres, après avoir imposé un armistice au roi, prononça, le 20 septembre, le démembrement du royaume des Pays-Bas, et posa, les 20 et 27 janvier 1831, les préliminaires des dix-huit articles.

Les travaux de la conférence et la longue résistance du roi de Hollande aux protocoles de Londres sont des faits connus, sur lesquels nous n'avons point à insister. Le roi protesta contre les préliminaires de la séparation; le congrès belge les accepta. Le prince d'Orange fit alors la glorieuse campagne du mois d'août et prit sur les bords de la Sambre une éclatante revanche sur le prince qui avait été deux fois son rival (1). Après cette campagne, les fameux vingt-quatre articles vinrent remplacer les préliminaires de janvier : ils partagèrent entre la Belgique et la Hollande le Limbourg, le Luxembourg, qui, en 1815, avait été adjugé au roi Guillaume en échange de ses principautés héréditaires de Dieltz, Dillenbourg, Siegen et Hadamar, et mirent à la charge de la Belgique un tiers de la dette commune. Le roi résista : il invoqua la foi des traités. Il espérait que la complication des affaires générales lui fournirait une occasion favorable pour ressaisir les provinces belges, où il avait conservé un nombreux parti. Les souffrances de Gand, de Bruges, de Verviers, d'Anvers, les émeutes dont ces villes furent le fréquent théâtre, la décadence rapide de leur industrie, de leur commerce, naguère si prospères, attestaient la puissance du parti orangiste en Belgique. Guillaume, en résistant aux protocoles de Londres, avait donc pour lui son bon droit, la situation incertaine de l'Europe, le grand nombre des intérêts qui avaient été atteints par la révolution; mais il se trompa dans ses prévisions : la paix générale fut maintenue, grâce à la sagesse du roi Louis-Philippe, et, comme si elle avait choisi la malheureuse Hollande pour lui faire subir tous les fléaux de la révolution réprimée ailleurs, la conférence adopta contre elle des mesures coercitives et énergiques. Une armée française prit la citadelle d'Anvers, une flotte anglaise bloqua l'Escaut. La conférence assura à la Belgique les avantages du *statu quo*, l'intégrité territoriale du Luxembourg et du Limbourg, le non-paiement de huit millions et demi d'arrérages, la libre navigation de l'Escaut.

Ce dernier point fut capital pour la Hollande : c'était par l'article 9 surtout que le gouvernement néerlandais motivait sa longue résistance

(1) En 1821, le prince Léopold avait obtenu la main de la princesse d'Angleterre Charlotte, dont le prince d'Orange avait refusé les conditions, et il venait d'obtenir la couronne que celui-ci avait ambitionnée.

au traité du 31 novembre. Il faut remarquer en passant le courage, le dévouement que la Hollande avait apportés depuis tant d'années dans la défense d'une cause qui, après tout, loin d'être nationale, n'était que celle de son roi, et lui imposait des sacrifices sans nombre. Cette admirable patience était enfin à bout. Le pays succombait sous le fardeau d'un état armé hors de toute proportion avec ses ressources; les impôts atteignaient un taux inouï, chaque année grossissait le chiffre de la dette publique, les pertes du commerce étaient immenses, et cependant la nation ignorait encore l'étendue des sacrifices que le gouvernement lui préparait à son insu. Ce qu'elle savait de ses pertes l'avertissait trop clairement des dangers qu'entraînait pour elle la prolongation d'un si triste état de choses. Elle reprochait aux états-généraux l'adhésion qu'ils accordaient avec une imprudente facilité aux demandes du gouvernement; on allait jusqu'à accuser les députés néerlandais de toucher les dividendes de la dette belge, toujours votés par eux. Les états-généraux, sous l'impression de ces reproches, commençaient dès 1835 à témoigner de la résistance: ils insistaient sur la nécessité de reprendre à Londres les conférences interrompues depuis plusieurs années, malgré les allégations du gouvernement, qui s'efforçait de démontrer que cette interruption ne provenait pas de son fait. A la session de 1837, les députés ne votèrent plus les impôts qu'à la condition expresse que le gouvernement donnerait une solution pacifique à une situation devenue intolérable.

Le roi se vit enfin contraint de céder et de renoncer à un système suivi depuis huit ans avec une incontestable habileté: il reprit les négociations en faisant proposer à la conférence un arrangement provisoire, analogue à celui qu'elle avait offert elle-même en 1834. Cet arrangement devait avoir pour résultat de faire exécuter les clauses stipulées par les vingt-quatre articles, sans lier les deux parties engagées et sans préjudicier à leurs droits respectifs. La proposition, malgré les efforts du gouvernement auprès de la conférence, fut à peine écoutée par la Russie. La Prusse et l'Autriche répondirent qu'avant tout la question du Luxembourg devait être résolue en faveur de la diète allemande; enfin la conférence déclara qu'elle ne pouvait accepter une pareille proposition, son intention étant de fonder un état de choses définitif et non provisoire. De guerre lasse, le roi, abandonné par les états-généraux, qui refusèrent de se prêter à la reprise d'une campagne de dix jours, abandonné par les cours du Nord, cédant aux conseils du roi de Prusse, son beau-frère, se résigna et fit présenter à Londres une note qui contenait l'acceptation pure et simple des vingt-quatre articles. « Le roi, est-il dit dans cette note, constamment trompé dans son juste espoir d'obtenir de meilleures conditions pour ses sujets par la voie des négociations, s'est convaincu qu'il leur devait cette

preuve unique de sa sollicitude constante pour leur bien-être, par une acceptation pleine et entière des conditions de séparation que les cinq puissances avaient déclarées définitives et immuables. » Le ministre des affaires étrangères, en présentant aux états-généraux le rapport sur l'acceptation du traité, le terminait dans les termes suivans : « La postérité ne se trompera pas sur le véritable caractère des événemens dont les effets ont ébranlé si profondément les Pays-Bas et l'équilibre européen. Ils portent le cachet funeste d'une politique dénuée de principes, et ils présagent les catastrophes qui les ont suivis. »

On touchait au dernier acte de ce long drame qu'avait rempli la lutte obstinée du gouvernement hollandais contre la diplomatie de l'Europe. Aussitôt après la réception de la note du 14 mars, plusieurs membres de la conférence voulurent procéder à la signature du traité avec les plénipotentiaires néerlandais, en réservant seulement les articles relatifs à l'indemnité territoriale de la diète allemande; mais la Belgique réclama. Diverses circonstances survinrent alors et retardèrent la reprise des conférences jusqu'au mois de juillet 1838. Ce délai fut fatal à la Hollande. L'acceptation de Guillaume avait tiré la Belgique de cet heureux *statu quo* dont insensiblement elle avait oublié le caractère provisoire. La Belgique s'était habituée à la jouissance intégrale du Luxembourg et du Limbourg, à l'absence de tout péage sur l'Escaut, au non-paiement des arrérages qui avaient été mis à sa charge. Elle réclamait donc à la fois contre les stipulations territoriales et financières du traité; elle insistait sur ce qu'avait de pénible pour elle la nécessité de se séparer de ses frères du Luxembourg et du Limbourg après tant d'années d'existence commune; elle faisait valoir les calculs erronés qui avaient servi de base à la partie de la dette mise à sa charge, l'énormité des sacrifices que l'état armé lui avait imposés. Ses réclamations étaient sans fondement : à quel titre pouvait-on arracher à la Hollande des territoires qui ne lui avaient été concédés qu'en échange d'autres possédés anciennement? Les sacrifices n'avaient-ils pas été bien plus considérables du côté de la Hollande, sur laquelle était retombé le fardeau entier de l'état de guerre, tandis que la Belgique, protégée par les armées de la France et les flottes de l'Angleterre, avait trouvé de larges compensations dans les revenus qu'elle retirait des territoires occupés provisoirement, dans la libre navigation des eaux hollandaises, dans le non-paiement de ses arrérages? La résistance du roi Guillaume avait-elle été illégitime? L'Angleterre n'aurait-elle pas résisté également à une révolte de l'Irlande? La Russie venait de châtier la Pologne soulevée; l'Autriche avait prévenu de même l'insurrection du Milanais frémissant sous le souffle du carbonarisme. La Belgique ne devait-elle pas, sinon le prix de son indépendance, au moins sa part de l'ancienne dette commune? Mais la

Belgique s'était habituée à se voir traitée avec faveur par la conférence; elle prit une attitude belliqueuse et fut soutenue par le cabinet français. La Hollande en fut alors à se demander de qui elle avait le plus à se plaindre, ou du cabinet des Tuileries, qui, dans la question belge, s'écartait de son système de justice, de modération habituelle, ou de l'opposition française, qui s'était emparée de la question belge pour la dénaturer, comme la question grecque et comme tant d'autres.

La conférence de Londres ne pouvait revenir sur les clauses territoriales du traité du 15 novembre sans le remettre de nouveau en question; mais elle consentait à une révision des clauses financières. Elle avait à se décider entre trois voies distinctes : elle pouvait maintenir le chiffre précédemment arrêté d'un tiers de la dette commune, non-seulement comme la représentation de l'ancienne dette des gouvernemens autrichien, français, néerlandais, mais encore comme la juste part des charges d'une communauté de quinze ans dont la Belgique avait retiré de nombreux bénéfices; ou bien, en rejetant le chiffre déjà arrêté, elle devait procéder à une révision complète des rapports financiers bien compliqués des deux pays pour arriver à fixer la part de chacun, tant au moment de la réunion qu'au moment de la séparation. La conférence ne fit ni l'un ni l'autre. La volonté de la France et de l'Angleterre fit écarter l'ancienne base et prévaloir par voie de transaction un chiffre moyen. Dans sa séance du 18 octobre 1838, les plénipotentiaires, réunis à Londres, rejetèrent le système d'une révision complète de la dette, et adoptèrent celui d'une compensation réciproque; ils fixèrent la part de la Belgique à la somme de 5 millions de florins en l'exonérant des arrérages échus, qui s'élevaient au chiffre total de 64 millions et demi; ils décidèrent aussi qu'aucune modification ne serait admise dans les stipulations territoriales. Ces résolutions furent aussitôt notifiées à Bruxelles et à La Haye. Le roi Guillaume avait accepté le traité dans sa rédaction primitive : il pouvait le refuser dans sa rédaction nouvelle. La conférence, dans cette prévision, signifiait à son plénipotentiaire, M. Dedel, qu'en cas de refus du cabinet de La Haye, elle veillerait au maintien de la paix matérielle entre les deux pays; elle parlait un langage encore plus menaçant à M. van de Weyer. Contre l'attente générale, le roi envoya, dès le 4 février 1839, à ses plénipotentiaires de Londres l'ordre de signer le traité. L'agitation qui régnait alors en Belgique lui faisait peut-être espérer que les clauses en seraient rejetées par les chambres belges; mais le contraire arriva, le parlement belge accepta le traité les 19 et 26 mars 1839. Guillaume se vit dès-lors dans l'impossibilité d'opposer une plus longue résistance à la volonté des cinq puissances, et la question soulevée par les événemens de 1830 à Bruxelles se trouva résolue après un débat diplomatique de près de dix ans.

Si nous avons raconté avec quelque détail ce long débat et les événemens qui l'ont précédé, c'est qu'il contient l'origine de la crise financière dont l'heureux dénoûment a préparé la situation actuelle en Hollande. Les sacrifices de ce royaume, nécessités par les lenteurs de la diplomatie européenne, avaient été considérables. Après avoir accueilli avec enthousiasme la nouvelle de l'acceptation du traité de Londres par le roi, le pays ne put se défendre d'un sentiment pénible. Le moment était venu de faire le bilan des années qui s'étaient écoulées depuis 1830. Que devenait l'indemnité du Cap et des colonies gardées par l'Angleterre? Où était l'indemnité de la dette énorme dont le pays s'était chargé? Il perdait pour toujours 64 millions de florins que pendant huit ans il avait continué à payer pour le compte belge. Il fallait reporter au grand-livre 3,400,000 florins de rentes annuelles, dont le trésor belge venait d'être exonéré par la conférence. L'état de guerre avait augmenté les dépenses ordinaires, d'après les estimations les moins élevées, de 15 millions par an, ou d'un ensemble de 120 millions de florins. Ajoutez les pertes qu'avaient occasionnées au commerce les mesures coercitives de l'année 1832, et enfin toutes celles que lui avaient imposées ces armemens prodigieux, dont il avait entrevu trop tardivement la réduction, bien des fois annoncée et toujours ajournée.

Tels n'étaient pas toutefois les seuls sacrifices que cette position avait commandés au pays; il en existait d'autres, secrets, cachés, qui avaient échappé au contrôle des états-généraux et à la connaissance du public. Depuis 1830, l'administration financière avait marché dans une voie funeste. Cependant les états-généraux étaient peu à peu devenus sévères pour elle; l'annonce de nouveaux projets de crédit à l'ouverture de la session de 1838 n'avait été accueillie qu'avec une répugnance marquée. Cette fois encore, le gouvernement avait triomphé des résistances parlementaires. La demande des crédits avait été accompagnée d'une communication officieuse qui garantissait l'adhésion du roi aux vingt-quatre articles. Les états avaient aussitôt voté rapidement les crédits extraordinaires pour l'armée et la flotte; mais, à la surprise générale, ils avaient rejeté le projet d'une émission de 60 millions de rentes destinés à couvrir de grands travaux publics. Ils répondaient que le moment de ces grands travaux ne leur paraissait pas encore venu. La session suivante, celle de 1839 à 1840, eut un caractère plus sérieux. Les questions soumises à la conférence de Londres étaient définitivement tranchées. Il s'agissait d'adopter une politique appropriée à la situation nouvelle qui était faite à la Hollande. Ce fut alors qu'une soudaine lumière fut jetée sur des germes de ruine qu'il était impossible désormais de dissimuler.

Le discours du trône, après les assurances ordinaires sur l'état satisfaisant du pays, sur la prospérité croissante des colonies, sur le main-

tien du crédit public, annonçait l'intention de procéder aux changemens rendus nécessaires dans la constitution par le démembrement du royaume. Il contenait aussi un passage relatif à certaines mesures financières qu'on se proposait d'appliquer aux produits des possessions transatlantiques. La présentation d'un budget qui ne contenait aucune des réductions que le rétablissement de la paix avait fait espérer, la demande d'un nouvel emprunt de 222 millions sur les produits des Indes, causèrent bientôt l'impression la plus défavorable. Ce qui augmenta l'irritation, ce fut l'aveu fait par le ministre des finances que l'équilibre entre les dépenses et les recettes était rompu, et que, pour éviter de graves périls, il était urgent de négocier un emprunt de 222 millions pour opérer certains remboursemens à la charge du département des colonies. On cherchait en vain d'ailleurs dans les projets présentés quelques détails sur les opérations de la caisse d'amortissement (*Syndicat*). Peu à peu s'élevèrent dans les esprits des doutes que les premières délibérations des états vinrent brusquement changer en certitudes.

C'est la seconde chambre qui eut le triste honneur de mettre le doigt sur la plaie. Dans les délibérations des bureaux, elle constata qu'il résultait des propositions du gouvernement que le trésor devait 80 millions à la *Société de commerce*, que la caisse d'amortissement avait besoin d'une rente annuelle de 8 millions pour faire face à ses engagements, que cette rente de 8 millions correspondait à un capital de 160 millions, lesquels, réunis aux 80 millions dus à la *Société de commerce*, représentaient un capital de 240 millions dépensés par le gouvernement sans autorisation; que cette manière d'agir était contraire à la loi fondamentale et rendait illusoire le contrôle de la chambre. Le voile était enfin déchiré. Après dix ans de confiance illimitée dans le gouvernement, il demeurait manifeste aux regards de tous qu'une fausse voie avait été suivie dans la question des deniers publics.

C'était le régime des colonies qui avait permis au gouvernement de prolonger cet état de choses qui menaçait d'aboutir à une catastrophe. On connaît aujourd'hui la prospérité merveilleuse de l'île de Java. Java fut encore une des grandes créations du génie commercial de Guillaume I^{er}. Il fit de la *Société de commerce* le levier de la production coloniale de cette île, où il envoya le général van den Bosch. Sous son administration intelligente, la production de Java se développa dans des proportions inouïes : elle avait plus que doublé depuis 1825 jusqu'en 1835, quadruplé en 1845. Ce progrès si rapide profitait tout entier au gouvernement, qui faisait transporter et vendre les produits de Java par la compagnie générale aux grands marchés de printemps et d'automne à Rotterdam et à Amsterdam. Les bénéfices énormes de ces ventes entraient ensuite dans les caisses du trésor. C'étaient ces belles recettes

qui étaient venues au secours de la métropole obérée. Toutefois, malgré leur progression croissante, elles ne pouvaient suffire aux besoins extraordinaires créés depuis 1830. Le déficit avait alors été comblé par des voies artificielles; on empruntait, on engageait les recettes présentes et futures des colonies pour se procurer des centaines de millions et les soustraire au contrôle des états-généraux.

On se demandera peut-être comment de pareils abus purent s'établir. La constitution elle-même les favorisait. Il existait dans la constitution un article, l'article 60, qui avait attribué *exclusivement* au roi *l'administration suprême des colonies et possessions de l'état dans les autres parties du monde*. Le gouvernement profitait de cet article pour soustraire les colonies à toute espèce de contrôle du pouvoir législatif, pour les monopoliser à son profit, et cette appropriation s'était faite d'abord sans difficulté, sans aucune réclamation des états-généraux. On considérait comme une charge pour le trésor ces colonies, qui, sous la main puissante de Guillaume, allaient rendre la prospérité à la métropole et faire l'objet des éternels regrets de l'industrie belge.

Pour défrayer les dépenses de l'état armé, le gouvernement ajoutait aux recettes des colonies plusieurs opérations que l'institution du *Syndicat* (caisse d'amortissement) dut couvrir d'un voile mystérieux. C'est à l'aide de cette caisse, de nombreuses avances faites par la *Société de commerce*, d'emprunts contractés à la charge des colonies, qu'il se créait des ressources qu'aux yeux du pays la prospérité croissante de Java paraissait seule justifier. Après avoir épuisé toutes les voies pour se procurer des fonds, il fallut enfin avouer la triste réalité. Toutes les caisses de l'état étaient vides, le trésor était en déficit : le gouvernement avait contracté un emprunt pour des travaux publics et employé les fonds à des destinations étrangères; il n'avait même pas craint, pour faire face à ses dépenses illégales, de porter la main à des fonds qui lui avaient été donnés en dépôt; en un mot, il était manifeste que le budget officiel, depuis dix ans, avait été inexact, et les chiffres qui le composaient groupés à dessein.

Cette terrible situation a trouvé dans les principaux publicistes de la Hollande de fidèles historiens et de sévères appréciateurs. « La couronne, remarque à ce propos M. Thorbecke (1), aujourd'hui ministre, s'appropriait les colonies, que long-temps on avait considérées comme dépendant du domaine public... Le gouvernement avait déjà recouru au pouvoir législatif pour contracter des emprunts à la charge des colonies, sous la garantie de l'état. Les dépenses extraordinaires, devenues nécessaires depuis 1830, et la prospérité merveilleuse de nos possessions de l'Inde furent la cause de nouveaux engagements conclus entre

(1) *Observations sur la Constitution néerlandaise*, tome 1^{er}, p. 134 et suivantes.

le trésor du pays et l'administration coloniale. De temps à autre, le roi faisait présent au budget de quelques faibles restes des recettes de l'Inde. D'un autre côté, les chambres votèrent au profit de l'état en Europe, mais en réalité à la charge des colonies, des emprunts s'élevant à des centaines de millions, auxquels le trésor du pays servait de garantie. Ainsi on recourait au pouvoir législatif, quoique contrairement au système suivi jusqu'alors, pour appliquer les recettes des Indes présentes et futures au service des emprunts contractés par le pays, sans que toutefois on eût accordé aux états-généraux la faculté de jeter un coup d'œil sur les finances des colonies : on ne voulait pas mettre en lumière ce fait, que les états étaient exclus de toute coopération régulière à l'organisation coloniale, et réduits à prendre simplement connaissance de l'état des revenus coloniaux. »

Dans un curieux écrit sur les *Finances néerlandaises*, un autre écrivain (1) faisait, au sujet de la crise financière de 1839, les réflexions suivantes : « Quel est le patriote qui ne serait effrayé en contemplant le long tableau de la mauvaise administration qui a chargé la petite nation néerlandaise de ces centaines de millions dont les intérêts doivent chaque année les fruits du travail national? Cette situation funeste, qui est venue nous surprendre au milieu de la paix et de la prospérité, n'a pas été le résultat de ces désastres extraordinaires qui anéantissent les peuples sans leur faute : elle a été amenée par l'incapacité et la perversité réunies... Si nous voulons échapper à la ruine à laquelle nous touchons de si près, il faut absolument que nous ne nous fassions pas illusion sur le système suivi jusqu'à présent par le gouvernement. Lors de la renaissance de notre indépendance, le montant de notre dette avait été réduit au tiers. Les rentes s'élevaient alors à 13 millions de flor. La riche et industrielle Belgique fut réunie à nous; que ne pouvait-on pas attendre des finances d'un pareil état? Quelques désastres imprévus exigèrent à la vérité des dépenses extraordinaires, mais pas au-dessus de nos forces, et le gouvernement, avec de l'ordre et de l'économie, aurait pu, dans l'espace de quinze ans, sinon éteindre entièrement, au moins diminuer la dette de moitié. Si la Belgique s'était alors séparée de nous, les intérêts des deux pays auraient pu être réglés facilement. Si les ressources de la fidèle nation néerlandaise n'avaient pas été dissipées pour des intérêts personnels, nous nous trouverions aujourd'hui chargés d'une dette peu considérable, en possession de nos riches colonies et dans un état de complète prospérité nationale. »

La Hollande entière frémit. Elle avait cru aux merveilles de l'Orient,

(1) M. Ackersdyck, professeur d'économie politique à Utrecht, un des économistes les plus distingués des Pays-Bas. Il a été chargé par le gouvernement de fréquentes missions scientifiques à l'étranger.

aux ressources inépuisables fournies par Java, et se vit tout à coup à la veille d'une banqueroute. Les états-généraux ne purent résister à ce cri d'indignation générale qui parcourut le pays comme un frisson électrique. Pour la première fois, ils osèrent montrer une résistance énergique aux demandes du gouvernement. Ils insistaient sur la suppression de la caisse *syndicale*, sur une réorganisation de la cour des comptes, sur une révision de la loi fondamentale. Le gouvernement, pour vaincre leur résistance, promit tout; il promit la suppression de la caisse syndicale, qui, disait-il, ne répondait plus à sa destination depuis la séparation d'avec la Belgique. Le général van den Bosch, ministre des colonies, déclara que la prospérité des colonies, auxquelles il avait consacré quarante ans de sa vie, dépendait des emprunts demandés; que, si la chambre les refusait, elle détruirait toutes les créations du travail le plus persévérant, et qu'il ne lui resterait plus alors qu'à donner sa démission. Les efforts du ministère furent inutiles. Le projet d'emprunt fut rejeté après une discussion orageuse (20 décembre 1839). Ce vote devait entraîner nécessairement le rejet des autres parties du budget présenté par le gouvernement. Le ministère cependant, loin de retirer le budget, le maintint dans toutes ses parties, mettant seulement à la place de l'emprunt proposé précédemment un autre emprunt de 31 millions. Ce projet fut rejeté, après une courte délibération, dans la séance du 31 décembre 1839 à l'unanimité, moins une seule voix, celle du ministre des finances, M. Beclarts van Blokland. Le rejet du budget des dépenses amena le retrait du budget des voies et moyens et du dernier projet d'emprunt.

Le ministère ne fit rien pour atténuer l'effet moral de sa défaite. Il fallait cependant pourvoir aux besoins de l'année 1840. Un message du roi fut envoyé aux états-généraux : ce message proposait de maintenir les dispositions du budget de 1839 pendant les premiers mois de 1840, et de combler le déficit au moyen d'un emprunt de 30 millions. Examinée par les bureaux, cette nouvelle demande se trouva dépasser de 12 millions les demandes primitives du ministère. La chambre, tout en communiquant ses observations au gouvernement, consentit à voter le budget de 1839 pour six mois et un emprunt de 12 millions, à la condition expresse que la constitution serait révisée, que cette révision consacrerait la publicité de l'administration des finances et la suppression de la caisse *syndicale*. Le gouvernement se soumit.

Le ministère avait pris l'engagement de présenter incessamment un projet de révision aux états-généraux. Il exécuta cette promesse comme il avait exécuté celle des réformes dans le budget. Le message royal qui accompagnait les projets relatifs aux modifications de la loi fondamentale, présentés le 30 décembre, disait : « Toujours disposé à contribuer au bonheur du peuple que Dieu a confié à nos soins, nous

avons pris en sérieux examen l'opportunité de modifications en dehors de celles que nous faisons présenter aujourd'hui. Après avoir réfléchi sur les suites peu satisfaisantes que de pareilles tentatives politiques ont eues en ces dernières années chez d'autres nations, sur le vœu de la nation néerlandaise de conserver l'intégrité de ses institutions, sur les vues opposées et sur d'autres conséquences que ces modifications pourraient entraîner, sur l'expérience acquise en ces dernières années qu'avec les principes établis les intérêts généraux des Pays-Bas étaient suffisamment garantis, par toutes ces considérations nous avons cru devoir limiter nos propositions aux seuls changemens réclamés par la situation présente des affaires. Toutefois nous serons toujours disposé à faire de tout ce qui pourra être nécessaire au bonheur de la nation l'objet de notre examen. »

Les cinq projets proposaient : une nouvelle division du royaume qu'entraînait la reconnaissance de la Belgique, — des réductions dans le nombre des membres du conseil d'état et des membres des deux chambres, — une modification de l'article de la charte qui réglait l'inauguration du roi, — et l'abrogation de l'article aux termes duquel les états-généraux devaient alternativement siéger dans une ville des provinces septentrionales ou méridionales. Ces projets furent accueillis par le public avec une défaveur marquée, qui se communiqua aux états-généraux. Au milieu de la salle ordinairement si calme du *Binnenhof* (1), il se manifesta une agitation inaccoutumée; on entendit des paroles passionnées, on formula des propositions qui rappelèrent pendant quelques instans les scènes du jeu de paume. Les chefs de l'opposition, Luzac, Schimmelpenninck, van Dam, van Yssel, van Rappaert, Corverhooft, présentèrent à la séance du 14 janvier 1840 une motion ainsi conçue : « Qu'il résultait des communications du gouvernement qu'il voulait limiter ses propositions à des modifications secondaires de la loi fondamentale, et laisser à la chambre l'initiative de réformes ultérieures; qu'en conséquence ils proposaient la nomination d'une commission de dix membres chargée de dresser une liste des questions principales qui formeraient l'objet de la révision de la charte. Aussitôt cette liste votée par la chambre, une nouvelle commission devait rédiger sur ces bases la charte révisée. » Le mot de constituante fut prononcé : à ce mot, la chambre s'effraya, et les auteurs de la motion se décidèrent à la retirer. Après avoir fait présenter au roi les observations des bureaux sur les réformes proposées, les états-généraux s'ajournèrent, afin de laisser au gouvernement le temps de préparer un nouveau projet.

Les embarras du ministère augmentaient toujours. Le général van

(1) C'est le Westminster néerlandais, où siègent les états-généraux.

den Bosch s'était retiré du département des colonies aussitôt après le rejet du budget, laissant des regrets auxquels s'associa l'opposition. Après lui, ce fut le tour du ministre des finances, van Blokland, le même qui, seul, aux états-généraux, s'était levé en faveur de son projet. On ne put qu'à grand-peine lui trouver un successeur dans M. van Gennep (1).

Lors de leur réunion au mois de mars, les états reçurent communication du nouveau projet de révision. Ce projet ne satisfaisait pas plus que le précédent aux vœux du pays; il se bornait à modifier légèrement, sans en changer les bases, la loi fondamentale de 1815. L'admission du principe de la responsabilité ministérielle, laquelle, suivant une déclaration faite encore aux états-généraux de 1829, « ne faisait guère partie du droit constitutionnel néerlandais, » l'introduction d'un budget biennal à la place d'un budget décennal, l'institution d'une chambre des comptes, tel fut l'ensemble des réformes proposées et voté par les états-généraux.

Le roi Guillaume s'était vu contraint d'abandonner un système qui avait conduit le pays vers sa ruine. D'autres concessions qu'il n'avait pu refuser, la suppression de la caisse syndicale, l'institution d'une cour des comptes, la sanction de la responsabilité ministérielle, avaient été pour lui de graves sujets de mécontentement. Depuis 1837, il avait perdu la reine sa femme, sœur du roi de Prusse. En 1840, la nouvelle se répandit que le roi venait de contracter un mariage morganatique avec la comtesse Henriette d'Oultremont, Belge et catholique, dame de cour de la reine décédée. Ce mariage avec une Belge, une catholique, lui enleva les derniers restes d'une popularité que jusqu'alors il avait conservée parmi les classes inférieures. En présence des résistances des états-généraux, du malaise général, des sourdes rumeurs du peuple, Guillaume sentit qu'il avait survécu à ses idées, et que le pays ne pouvait plus être gouverné d'après les errements de la politique pratiquée depuis vingt-sept ans : Guillaume abdiqua. Le 8 octobre 1840, il remit les rênes du gouvernement au prince d'Orange, déclarant que la direction du royaume exigeait pour son salut une main plus ferme et plus jeune que la sienne. Il se retira de la scène politique qu'il avait remplie avec éclat pendant plus d'un quart de siècle. L'histoire

(1) Les conditions auxquelles M. van Gennep accepta le portefeuille sont assez bizarres pour mériter d'être reproduites : « Van Gennep cessera, à partir du 1^{er} juillet 1840 (époque de l'expiration du crédit de six mois voté par les états-généraux), d'être ministre. Il n'aura à s'occuper ni de l'administration courante des finances ni de la cour syndicale; le secrétaire-général du département en est chargé; il procédera comme en l'absence et en remplacement du ministre. Pendant les mois d'été, le ministre des finances pourra, pendant la moitié de chaque mois, s'absenter de la capitale. Pendant les mois d'hiver, en dehors du dimanche, il aura encore deux jours à sa disposition. »

sera juste pour ce prince, qui a couvert son pays de monumens impé-
rissables. L'essor merveilleux de Java, le développement de l'industrie
belge, la fondation de la *Société de commerce*, le grand canal de Guil-
laume (*Willemskanal*), le dessèchement de la mer de Harlem, proté-
geront et perpétueront son souvenir. On peut dire que Guillaume I^{er} a
posé les bases de la situation nouvelle de la Hollande. Son règne pré-
sente une remarquable analogie avec celui du prince contemporain
qui a donné à la France dix-huit années de prospérité. Le roi des Fran-
çais est mort dans l'exil, Guillaume I^{er} à Berlin, où il s'était retiré
(30 décembre 1843), tous deux victimes des agitations d'une époque
funeste aux caractères énergiques, et où les qualités les plus solides
ne suffisent plus pour sauver les meilleurs princes et leurs systèmes.

Le nouveau roi, Guillaume II, s'était fait aimer dans les provinces
du midi comme dans celles du nord, en Belgique et en Hollande. Il
apportait sur le trône des goûts et des qualités qui n'avaient pas entiè-
rement été ceux de son père, des goûts chevaleresques et somptueux,
une grande facilité de caractère, une réputation de bravoure acquise
sur les champs de Badajoz, de Valladolid, aux journées des 16, 17 et
18 juin 1813. Dans le héros de Quatre-Bras, la nation saluait avec or-
gueil « la gloire (*glorie*) néerlandaise. » A Waterloo, il eut le bras droit
emporté par un boulet de canon. Par sa campagne de dix jours sur
la Sambre, il vengea noblement et la retraite des troupes hollandaises
devant les Belges et ses échecs personnels. Arrivé au trône en 1830, il
eût prévenu peut-être le démembrement du royaume des Pays-Bas.
Lois des journées de septembre, la Belgique avait réclamé un roi, et le
prince d'Orange était désigné pour gouverner le nouveau royaume. Il
est regrettable que la volonté de Guillaume I^{er} ait empêché le prince
d'Orange de prendre possession d'un trône qu'il eût dignement occupé.

Guillaume II trouva la Hollande dans une situation désespérée; le
fardeau constamment allourdi des charges publiques était devenu ac-
cablant pour le pays. Le budget de la Hollande séparée de la Belgique
différait à peine de celui de l'ancien royaume hollando-belge; le bud-
get du ministère de l'intérieur, depuis 1830, n'était inférieur que de
9 millions au budget du même département avant cette époque; celui
de la guerre, loin de diminuer, avait augmenté; avant 1830, il était de
36 millions; en 1839, il était de 40 millions. Le chiffre des impositions
en 1843 dépassait de 40 millions celui de 1815. La dette, qui s'était
accrue de 1815 à 1830 de 23 pour 100, s'élevait en 1843 à 2 milliards
600 millions, dont 268 avaient été mis à la charge des colonies. Le ser-
vice des arrérages absorbait plus de 72 millions par an (1). Avec une

(1) De 1830 à 1850, la dette 5 pour 100 seulement s'était accrue de 442 millions en
capital, et de 23 millions en intérêts. Pendant la même époque, 8 millions de billets du
trésor avaient été émis, la dette des Indes avait été créée, l'état devait 80 millions à la

population au-dessous de trois millions d'habitans, dont un cinquième vit à la charge des quatre autres cinquièmes, la Hollande supportait un budget de 140 millions, sans compter les budgets communaux, souvent presque aussi lourds, et les administrations extrêmement coûteuse des digues (*Polderlasten*). Les ressources du pays ne suffisaient plus pour les dépenses de l'état : il y manquait près de 23 millions, qui furent mis à la charge des colonies malgré leur état de gêne excessive. Depuis 1830, les colonies avaient dû fournir chaque année une trentaine de millions au budget de la métropole. On se demandait avec effroi où cet état de choses pouvait aboutir, et si, accablé de pareilles charges, le pays n'était pas exposé à périr en pleine paix. Ce désastre même paraissait certain dans le cas où les ressources incertaines fournies par les colonies viendraient un jour à faire défaut.

Avant la fin du règne de Guillaume I^{er}, en 1840, M. Rochussen avait été appelé aux finances. Il était resté chargé de ce département sous Guillaume II. C'était un financier d'une grande expérience, vieilli dans l'administration, dont il avait parcouru tous les grades. Il proposa, pour couvrir les déficits des années précédentes, une nouvelle inscription au grand-livre et une nouvelle émission de bons du trésor. Le premier budget *biennal* de 1842 et 1843 s'élevait à 142 millions de francs, et ne répondait guère aux promesses de réduction qui avaient été faites aux états-généraux. Les délibérations sur le budget de 1844 et 1845 se prolongèrent, et furent plus sérieuses encore que les précédentes. L'opposition s'était accrue considérablement, et comptait presque tous les noms importans de la deuxième chambre : MM. Luzac, Bruce, de Golstein, Dam van Yssel, Sasse. La seconde section du budget fut même rejetée; mais on recula devant le rejet en masse, dans la crainte qu'un vote si ouvertement hostile au pouvoir n'entraînât une refonte radicale de la loi fondamentale, déjà révisée en 1840, et n'amènât des élections directes. « La banqueroute, la hideuse banqueroute » apparaissait cependant, et beaucoup de personnes la considéraient comme l'unique voie de salut. Le remède était plus dangereux que le mal : c'était la ruine du commerce comme des finances de la Hollande, qui eût ainsi, en pleine paix, rayé son nom de la liste des états indépendans. Le gouvernement se mit donc à chercher de nouveaux expédiens. Après une tentative infructueuse de réduction de la rente, M. Rochussen se retira. M. van der Heim lui succéda, et échoua à son tour avec un projet d'impôt sur la rente.

Cette série de tentatives avortées et la détresse financière encore

Société de commerce, et il existait au trésor un déficit de 68 millions. En comptant l'ensemble de la dette publique de l'Europe pour 100, la Hollande y figurait pour 9/10^{es}, la France pour 10/100^{es}, l'Angleterre pour 41/100^{es}. Par rapport à sa population, elle était le pays le plus imposé de l'Europe.

croissante au moment où se retirait M. van der Heim faisaient des fonctions de ministre des finances en Hollande un fardeau qui semblait défier les esprits les plus inventifs et les plus résolus. Heureusement, et dans les momens de crise surtout, les hommes n'ont jamais manqué à la Hollande. En quittant son poste difficile, M. Rochussen avait recommandé au roi les capacités financières de M. van Hall. Membre d'une famille qui avait donné à la patrie de grands magistrats et d'éminens jurisconsultes, M. van Hall avait illustré le barreau d'Amsterdam, dont il était membre depuis 1812. Étant avocat de la haute banque, il avait approfondi les questions commerciales et financières de son pays. Au mois d'octobre 1843, il fut donc chargé, d'abord par intérim et bientôt définitivement, du ministère des finances, qu'avait abandonné M. van der Heim.

La situation du pays réclamait un remède héroïque. Afin d'échapper à une augmentation croissante des charges publiques, la nation se déclarait prête à s'imposer un sacrifice extraordinaire. Les orateurs de la deuxième chambre, entre autres l'énergique comte de Rechteren, enlevé trop tôt à la Hollande, et l'éloquent Dam van Yssel, s'étaient tous prononcés dans ce sens. Entre le commerce et le crédit, disaient-ils, il existe un lien étroit : le commerce ne saurait exister sans le crédit. Si le crédit était conservé, de meilleurs jours pourraient encore luire pour la patrie; une fois le crédit perdu, tout disparaîtrait. — Appuyé sur ce principe, M. van Hall prit l'initiative de deux grandes mesures financières. Il proposa d'abord un emprunt volontaire de 254 millions à 3 pour 100 d'intérêts seulement, et subsidiairement, en cas de non réussite de l'emprunt, un impôt extraordinaire qui devait le remplacer. Autour de ce projet principal venaient s'en grouper cinq autres, relatifs à l'emploi de ces voies extraordinaires : paiement des arriérés, qui s'élevaient à une centaine de millions; rachat de la dette contractée envers la *Société de commerce*; règlement des créances de l'ancien roi; création d'une somme de 70 millions nécessaire au service des deux années suivantes. Le ministre fit appel à tous les citoyens, les invitant à ne pas reculer devant les grands sacrifices exigés pour le salut de la patrie. La discussion s'engagea avec une vivacité extraordinaire, dans le pays et aux états-généraux, sur les mesures proposées par M. van Hall. Personne ne croyait à la réussite de l'emprunt : on l'attaquait à la fois comme chimérique et comme désastreux. M. van Hall résistait aux attaques de la presse et de la tribune avec un courage qu'on qualifia d'audace. Après plusieurs semaines de débats, la deuxième chambre adopta enfin les cinq projets à la majorité de 32 voix contre 25. L'emprunt volontaire une fois voté, tous les partis se réunirent aussitôt pour le faire réussir avec une émulation exemplaire. Afin d'échapper à l'impôt extraordinaire, ses adversaires les plus

acharnés devenaient ses chauds partisans. La loi fut publiée le 6 mars, et déjà le 28 les inscriptions à 3 pour 100 s'élevaient à la somme de 234 millions. Les 20 millions qui manquaient furent offerts par la famille royale. La nation néerlandaise réalisait de nouveau l'ancienne devise : « L'union fait la force. »

Après la réussite de cette première mesure, M. van Hall se préoccupa de réduire par une conversion le taux de la rente. Les fonds 5 et 4 et demi pour 100, convertis en 4 pour 100, furent émis d'abord à raison de 94 pour 100; bientôt, favorisés par la hausse du cours, ils s'élevèrent successivement jusqu'à 98 trois quarts pour 100. Aidés par la réussite de l'emprunt, les fonds publics montèrent rapidement, par exemple le 2 et demi pour 100 de 56 à 65, et les souscripteurs de l'emprunt y trouvèrent une large compensation à la perte de capital qu'ils avaient subie. Le montant de la dette ainsi convertie dépassait 800 millions, dont 127 furent amortis. Par ces opérations, par le paiement des arriérés et de 44 millions dus à la *Société de commerce*, le capital de la dette avait été augmenté de 14 millions, mais le chiffre de la rente annuelle se trouvait, en définitive, diminué de plus de 5 millions de francs.

Ces grandes mesures n'assurèrent pas seulement le rétablissement du crédit public et des finances, elles firent aussi sentir leur influence dans le commerce et dans l'industrie. Les entreprises de dessèchement, de défrichement des terrains incultes, prirent un développement considérable. La confiance était revenue, et les capitaux sortis des fonds publics cherchèrent un placement plus avantageux dans les entreprises industrielles. Les recettes du trésor augmentaient; déjà l'année 1844 se soldait sans ressources extraordinaires. Les recettes des Indes, qui, en 1841, avaient été de 96 millions, étaient, en 1842 et 1843, de 107 millions, — en 1844 de 109 millions. Les dépenses publiques, qui, en 1845, étaient encore de 140 millions, ne furent, en 1846, que de 135, et on y avait fait entrer des chapitres qui auparavant n'avaient pas figuré au budget. Comparé à 1843, le budget présentait une économie de près de 10 millions, et en outre tous les découverts avaient été soldés. Au commencement de 1848, l'équilibre entre les recettes et les dépenses était non-seulement rétabli, mais il y avait en outre un surplus considérable, qui fut employé à l'extinction de la dette et à des travaux d'utilité publique.

La refonte des monnaies compléta l'ensemble des mesures financières proposées par M. van Hall et adoptées par les états-généraux. Le pays était inondé de pièces d'argent dont l'origine remontait quelquefois au-delà des premières années de la république néerlandaise. Ces pièces étaient connues sous les dénominations les plus diverses. Chacune des sept anciennes provinces avait joui du bénéfice de frapper

des monnaies; il circulait des *daalers* de Zélande, de Hollande, de l'empire, etc., pour la plupart altérés et rognés. L'article 132 du code pénal ne suffisait plus pour réprimer les nombreuses tentatives de falsification. M. van Hall eut l'heureuse idée de faire refondre toutes les anciennes pièces, et aujourd'hui la Hollande possède, comme la France, une monnaie aussi élégante que commode.

Tels furent les bienfaits que l'administration intelligente et ferme de M. van Hall répandit en peu d'années sur la Hollande; mais, pour que ces grandes réformes portassent leurs fruits, il fallut le concours énergique de tous les citoyens. Dans tout autre pays que la Hollande, les mesures de M. van Hall eussent peut-être échoué. Les trois crises dont nous venons de raconter l'histoire, l'application du système impérial à la Hollande en 1810, le démembrement du royaume en 1830 et la détresse financière de 1843, ces trois époques mémorables de l'histoire contemporaine des Pays-Bas, sont surtout remarquables, parce qu'elles mettent en relief les solides et précieuses qualités du caractère national. C'est le patriotisme néerlandais qui se montre surtout après 1815; c'est l'amour des Hollandais pour leur prince qui éclate après 1830 et qui soutient Guillaume I^{er} dans sa longue résistance aux vingt-quatre articles; c'est enfin le génie pratique et l'admirable persévérance de la nation batave qui font réussir les plans financiers de M. van Hall, en assurant la prospérité actuelle du pays. Une dernière phase de l'histoire des Pays-Bas, que nous aurons à retracer plus tard, nous montrera l'esprit hollandais portant sur le terrain des intérêts intellectuels et politiques les mêmes qualités qu'il a déployées, de 1815 à 1848, sur le terrain des intérêts matériels. Les grands problèmes soulevés par une constitution vicieuse et par un defectueux système d'administration intérieure seront résolus comme l'ont été les questions internationales de 1815 ou de 1830 et les terribles difficultés financières de 1843 : c'est à force de patience et de courage que la nation hollandaise a conquis son territoire; c'est par les mêmes qualités aussi qu'elle maintiendra sa fortune.

J. BERGSON.

LA LITTÉRATURE

EN RUSSIE.

LE COMTE W. SOLOHOUE.

- I. *Na son Griadouchtchi (Le Narcotique)*, 2 vol. in-8o, Saint-Petersbourg, 1844.
 - II. *Tarantasse (Le Tarantasse)*, 1 vol. in-4o, Saint-Petersbourg, 1846.
 - III. *Wtchéra u Cévodnié (Hier et Aujourd'hui)*, 1 vol. in-8o, Saint-Petersbourg, 1846.
 - IV. *Sotroudniki (Les Confrères)*, Saint-Petersbourg, 1851.
-

C'est presque une habitude prise que de juger la Russie d'après les relations, pour la plupart superficielles et inexactes, qu'au retour d'un voyage de quelques mois à Saint-Petersbourg ou à Moscou, chaque touriste se croit en droit de publier. De là des plaintes devenues banales sur le voile dont s'enveloppe la société russe, sur les mille obstacles qui font de l'empire moscovite une sorte de *terra incognita*, de pays fabuleux et presque inabordable. On s'épargnerait ces déclamations stériles, si, au lieu de chercher la Russie dans les souvenirs plus ou moins fidèles de quelques voyageurs, on se donnait la peine d'apprendre sa langue, d'interroger la littérature russe elle-même et les études de mœurs où elle se complait de plus en plus. C'est là en effet que s'offrent à nous, dans toute leur vérité, les côtés saillans du caractère national, ces oppositions de sentimens et d'idées, par exemple, qui, perpétuées en Russie avec les divisions des classes, s'y effacent toujours à un moment donné devant l'énergique ascendant du patriotisme. Cette singulière puissance du génie russe, chez qui le sentiment national n'a pu être affaibli par d'innombrables diversités traditionnelles et locales, cette puissance que tant de nations pourraient

envier à la Russie a valu à l'empire moscovite, depuis l'année 1848, une position exceptionnelle au milieu de l'Europe, où les haines de races, les passions révolutionnaires ont tant de fois prévalu sur les intérêts de nationalité. Ce n'est pas un médiocre honneur pour les écrivains russes d'avoir énergiquement concouru, pour leur part, à fortifier, à développer ce mouvement, et de s'être associés ainsi à la pensée même qui règle depuis plusieurs années les destinées de l'empire des tzars.

L'essor d'une littérature vraiment nationale en Russie est, on le sait, de date toute récente. Les premiers temps de son histoire nous montrent la société moscovite n'échappant à la servitude que pour se jeter, sous l'influence d'Iwan-le-Terrible, dans les voies d'une civilisation étrangère (1). Sous Pierre-le-Grand et les successeurs de ce prince, tout occupée de sa transformation politique, la Russie ne songea guère à se donner une littérature, et l'imitation des modèles français ou allemands devint la tâche favorite de ses écrivains; mais, une fois la transformation politique accomplie, la pensée moscovite se réveilla enfin et tenta de se produire sous une forme originale. L'entreprise était audacieuse, car les littératures de l'Europe occidentale avaient eu tout le temps d'établir fortement et profondément leur influence. Aussi les premiers efforts de l'esprit national pour s'élever à l'originalité littéraire, comme il s'était déjà élevé à la vie politique, ne furent-ils, en général, couronnés que d'un médiocre succès; ils ne devinrent vraiment significatifs qu'à l'époque où un grand poète vint les concentrer sous sa direction et les féconder par ses propres exemples : ce grand poète, ce fut Alexandre Pouchkine.

On a déjà ici même (2) essayé de caractériser l'influence d'Alexandre Pouchkine sur la littérature de son pays : quelques mots suffiront pour préciser de nouveau son rôle et celui de son école. En même temps qu'il imprimait aux créations poétiques de sa génération un caractère profond de nationalité, Pouchkine leur communiquait aussi cet esprit d'inquiète et fougueuse indépendance qui avait été pour une si grande part dans les premiers orages de sa vie. Les œuvres littéraires nées de cette influence revêtirent donc un double caractère : elles furent à la fois nationales et individuelles; elles reflétèrent à la fois les tendances de l'esprit russe et l'individualité des poètes qui se modelaient sur Pouchkine. La poursuite d'un idéal impossible, la glorification d'un vague libéralisme, l'effervescence de passions indomptables y contraignaient ou y dominaient tour à tour le travail calme et réfléchi de la

(1) Iwan IV, surnommé le Terrible, appela d'Allemagne des ingénieurs militaires pour diriger les travaux du siège de Kazan. L'influence allemande s'introduisit avec eux en Russie, et depuis lors l'action morale de l'Occident sur la société russe alla toujours en grandissant.

(2) Voyez la livraison de la *Revue* du 1^{er} octobre 1847.

pensée russe sur elle-même. L'ardent génie de Lermontoff personnifia le premier cette double tendance de l'école de Pouchkine, qui devait trouver son dernier représentant dans un jeune poète contemporain, M. Apollon Maïkoff. Quand, vers la fin de sa vie, Pouchkine, dont le talent s'était mûri par l'étude et l'expérience, voulut ramener la littérature à des voies plus larges et plus calmes, il n'était déjà plus temps, et une foule de jeunes esprits reproduisaient à l'envi les pages emphatiques de ses premiers poèmes, sans tenir compte des parties vraiment durables de ses écrits. Il devait appartenir à une autre génération de compléter, en la corrigeant, la pensée de Pouchkine, et c'est à cette tâche délicate que se consacrèrent encore en ce moment les écrivains les plus distingués de la Russie. Mais comment se déclara cette curieuse réaction? Comment se continue-t-elle? Ce sont là deux questions qui se lient étroitement au sujet même de cette étude.

I.

Le mouvement littéraire commencé par Pouchkine avait été secondé dans sa tendance exclusivement nationale par une puissante influence, celle du gouvernement. Dès son avènement au trône, où il n'était monté qu'en traversant une insurrection armée, l'empereur Nicolas avait compris que, pour préserver son pays des influences révolutionnaires, il fallait rappeler la Russie à elle-même, rajeunir, si l'on peut ainsi dire, son principe social en le retrempeant aux sources mêmes de la nationalité moscovite, et relier à ce principe, ainsi renouvelé, les forces vives du pays, qui tendaient à se diviser et commençaient à s'affaiblir. Il travailla à régulariser, à pousser vers un centre commun l'activité publique; ce fut vers ce centre que tout dut aboutir, ce fut de là que tout dut émaner. Il ne craignit point de déranger quelques habitudes, de contrarier quelques opinions. Les classes élevées, qui depuis si long-temps avaient les yeux tournés vers la France ou l'Angleterre, avaient presque oublié qu'elles étaient russes; de là entre elles et le peuple un vide qu'il était urgent de combler. En idéalissant la vieille Russie, en dramatisant ses traditions populaires, Pouchkine ranima dans l'aristocratie russe cette vie nationale qu'avaient jusqu'alors comprimée les influences étrangères. Il servit ainsi la politique ferme et prévoyante qui préparait le rapprochement des diverses classes de la société russe; mais les écarts de cette ardente imagination, et surtout de son école, ne tardèrent pas à rompre cet accord qui existait entre le mouvement littéraire et le mouvement politique. Pour le rétablir, il fallut, nous venons de le dire, qu'une autre école se formât, exclusivement préoccupée du soin d'observer et d'analyser la société russe, de recueillir et de mettre en lumière tous les élémens d'indépendance et d'originalité que l'imitation des sociétés occidentales y avait laissé sub-

sister. L'avènement de cette école et ses rapides succès furent servis par un concours de circonstances qu'il est bon de rappeler.

Un grand talent s'offrit encore cette fois pour diriger vers un but nouveau toutes les forces littéraires de la Russie : ce fut Nicolas Gogol. Sous son influence, le roman et la comédie de mœurs prirent peu à peu la place des œuvres qui cherchaient à perpétuer la fougueuse inspiration de Pouchkine. Cette influence fut si puissante, qu'au moment de la révolution de 1848, il n'y avait plus dans la littérature russe qu'une seule tendance, la tendance nationale. La littérature avait compris les dangers de la voie où l'entraînait ce mélange de libéralisme et d'exaltation patriotique dont s'étaient trop complaisamment inspirées quelques imaginations juvéniles. A partir de 1848, la pensée politique et la pensée littéraire se trouvèrent plus que jamais réunies sur le même terrain, celui de la nationalité. Le spirituel romancier dont nous voudrions apprécier ici le talent trop discret avait été l'un des éminens précurseurs de cette alliance, et quelques mots sur le milieu intellectuel dans lequel a grandi M. le comte Solohoupe feront mieux comprendre l'intérêt qui s'attache à sa destinée littéraire.

La vive et brillante individualité de Gogol domine le mouvement contemporain des lettres russes. On ne peut saisir la portée de ce mouvement dans la critique, au théâtre et dans le roman, sans remonter aux œuvres du conteur ukrainien. En attendant qu'une plume hautement compétente apprécie dans la *Revue* le génie de Gogol, les qualités qui ont rendu ses écrits si chers au public russe doivent être ici rapidement indiquées. Nicolas Gogol se distingue des écrivains de son pays par une puissance d'analyse et de création à laquelle la pensée moscovite s'est rarement élevée. Il est également supérieur, soit qu'il peigne le monde visible avec une verve et une netteté toutes réalistes, soit qu'il applique ses facultés d'analyse à l'étude du monde intérieur et des phénomènes les plus secrets de l'âme. Entraîné vers la satire par un penchant irrésistible, il sait la retremper et la rajeunir par un fonds de tendresse particulier à l'esprit slave. Sous les traits de sa verve mordante, on devine la tristesse d'un cœur aimant, d'une âme compatissante. Le romancier moraliste frappe le vice, mais il gémit sur l'homme; sa voix flétrit le mal avec des accents sévères, mais son cœur est plein de miséricorde. Aussi un critique russe, M. Miloukoff, a-t-il pu dire de lui, en le comparant à Pouchkine et à Lermontoff : « Pouchkine abandonna la société par égoïsme, Lermontoff la maudit par désespoir, Gogol pleure sur elle et souffre. Ses souffrances sont d'autant plus vives, qu'il les dérobe sous le manteau du rire, tantôt bruyant, maladif et nerveux, tantôt calme, paisible et empreint d'une ironie sercine. Tel on le voit dans la dernière partie des *Souvenirs d'un Fou...* Impuissant à contenir plus long-temps ses angoisses, le poète y laisse enfin couler une de ces larmes qu'il rete-

nait avec tant de soin (1). » Comme moraliste et observateur pénétrant, Gogol a rendu des services plus notables encore à la littérature de son pays. Il pensait, comme Pouchkine, que cette littérature ne doit pas se renfermer dans la peinture des aspects extérieurs de la vie, mais qu'elle doit ne rien négliger de ce qui peut mettre à nu l'âme même du peuple. Seulement, ce que Pouchkine avait compris trop tard, Gogol l'a réalisé : il fait revivre la nature humaine dans des types patiemment conçus, dans des caractères sévèrement dessinés. Il ne laisse plus la fantaisie et l'emphase intervenir en des créations mûries sous l'austère discipline de la raison et de l'étude. On avait admiré Pouchkine, on sympathise avec Gogol; grâce à lui, l'action des romanciers et des poètes, concentrée d'abord dans les hautes régions de la société moscovite, a pénétré jusque dans le peuple. La littérature russe a fait, pour ainsi dire, la conquête de sa propre patrie. La noblesse, sans renoncer à ses prédilections traditionnelles pour les écrivains étrangers, a franchement accepté les jeunes gloires nationales. Un autre résultat notable du mouvement littéraire si heureusement commencé, c'est la place rendue à la langue russe dans les salons, où régnait presque exclusivement la langue française. Celle-ci est, à vrai dire, loin d'être détrônée; mais elle ne règne plus en souveraine absolue (2). Ce résultat est considérable comme symptôme de ce progrès du sentiment national qui s'accomplit sous l'influence de la littérature, et c'est à Gogol surtout qu'il convient d'en faire honneur.

Nous savons quelle a été l'action de Gogol sur les mœurs russes; il reste à se demander, avant d'arriver à M. Solohoupe, quelles œuvres, quels travaux elle a fait éclore, soit dans le domaine de la critique, soit dans celui du théâtre et du roman. — Sur le terrain de la critique, l'esprit russe s'est signalé par une merveilleuse aptitude à la polémique et à la discussion. Si susceptibles, si chatouilleux à l'endroit des appréciations que les voyageurs français ou allemands leur consacrent, les écrivains russes ne se font pas faute entre eux d'échanger avec une entière franchise d'assez dures vérités. La renaissance littéraire commencée par Pouchkine et complétée par Gogol a provoqué de vives et nombreuses polémiques. Tandis que la guerre des classiques et des romantiques partageait la plupart des littératures européennes, la Russie avait, elle aussi, ses deux partis, celui du mouvement et celui de la résistance. A Saint-Pétersbourg, les partisans de l'ancienne école rencon-

(1) Voyez *l'Histoire de la Poésie russe*, par M. Miloukoff, publiée en 1847 à Saint-Pétersbourg.

(2) C'est surtout dans ce qu'on appelle à Saint-Pétersbourg les *salons de deuxième classe* que l'on peut observer ce mélange, ou plutôt cette rivalité bizarre des deux langues. Souvent on y termine en français une phrase commencée en russe et *vice versa*. Ces bigarrures sont quelquefois d'un effet assez piquant, et ne font pas trop regretter le temps où la langue française était la seule qu'on parlât dans les salons.

irèrent en face d'eux un adversaire érudit et spirituel. M. Senkowsky, rédacteur d'une volumineuse publication mensuelle, la *Bibliothèque de Lecture*, sut donner à la critique un caractère et une allure inconnus jusqu'alors en Russie. Il mania le persillage avec une finesse d'autant plus irritante pour ses adversaires qu'ils étaient malhabiles à se servir de la même arme, et se trouvaient réduits à épuiser contre le spirituel polémiste la grosse artillerie de leur science philologique. Cette polémique de l'école savante et de la critique primesautière revêt assez fièlement dans quelques pages, demeurées inédites, d'un jeune écrivain, esprit gracieux et charmant, caractère aimable et distingué, que la mort a pris avant l'âge : — nous voulons parler de M. Alexis Gretch, fils du célèbre grammairien. — Dans un tableau de mœurs plein d'humour, *Un Salon littéraire à Saint-Petersbourg*, M. Alexis Gretch avait entrepris de résumer les reproches adressés par les philologues de Saint-Petersbourg à M. Senkowsky : c'était dans la bouche d'un jeune homme parlant au milieu d'un salon qu'il plaçait cette spirituelle sortie contre les paradoxes littéraires de la *Bibliothèque de Lecture* : « Quoi! messieurs, s'écriait le personnage choisi par M. Gretch comme l'organe des griefs de l'école classique contre M. Senkowsky, quoi! pas un de vous qui démasque ce lourd recueil, qui éclaire cette confuse réunion d'articles incohérens, au style prétentieux et logogriphique, ces traductions où l'auteur original chercherait son esprit, ces extraits de vieux livres qu'on voudrait faire croire nouveaux, ces critiques à jet continu qui ne vous éblouissent un instant que pour vous laisser bientôt dans une obscurité profonde!... Vous savez si je suis pédant, moi; mais enfin j'ai eu le bonheur d'être élevé par un père qui m'a appris à parler ma langue. J'ignore si l'on peut enseigner le turc ou l'arabe sans être Arabe ou Turc (1), mais du moins est-il certain que pour enseigner le russe, il faut être Russe (2), et avant d'en expliquer les règles, en avoir appris les élémens et en comprendre le génie. »

Il y a quelque vérité dans ces reproches, mais on ne pouvait accuser M. Senkowsky d'être lourd. Ses travaux péchaient plutôt par le déconçu, quelquefois même par la frivolité. M. Senkowsky procédait généralement par voie d'ironie; les principes d'une sévère analyse le préoccupaient trop peu. Aujourd'hui encore, son recueil, qui se continue, pèche par les mêmes défauts et se distingue par les mêmes qualités : il y a du bon sens quelquefois, de l'esprit toujours; mais les vues sérieuses, les principes fermes font trop souvent défaut. Deux autres recueils, les *Annales de la Patrie* et le *Contemporain*, représentent plus sérieusement la critique russe. Un érudit distingué, un critique ha-

(1) M. Senkowsky, orientaliste distingué, professait et professe encore ces deux langues à l'université de Saint-Petersbourg.

(2) Allusion à l'origine polonaise de M. Senkowsky.

bile et ferme, M. Kraewsky, est chargé de la rédaction du premier depuis 1839; M. Panaëff dirige le second depuis 1847. Les *Annales de la Patrie* indiquent par leur titre le rôle qu'elles ont joué dans le mouvement intellectuel des dernières années, la mission qu'elles s'étaient donnée et qu'elles continuent à remplir avec persévérance. Soutenir le grand principe de nationalité, en faciliter l'application par des recherches historiques, par une critique large et hardie, bien qu'imprégnée quelquefois de mysticisme germanique, tel fut l'objet constant de cette publication, dont un ardent critique, M. Billinsky, a été pendant quelques années la plume militante. M. Billinsky s'était fait le champion de l'école de Gogol, dont les tendances réalistes avaient d'abord soulevé une assez vive opposition. Après huit ans de luttes dans les *Annales de la Patrie*, — de 1839 à 1847, — M. Billinsky transporta sa polémique dans le *Contemporain*, publication qui résume avec une exactitude parfaite le mouvement de la pensée littéraire en Russie dans sa phase la plus récente (1). Parmi les rédacteurs du *Contemporain*, on compte M. Nikitenko, Petit-Russien comme Gogol, esprit élégant, plein de confiance dans les destinées intellectuelles de son pays, gardant par-devers lui les principes d'un slavisme modéré, mais soutenant avec chaleur les intérêts de la littérature russe, auxquels sa plume a rendu plus d'un service. M. Nikitenko, professeur de belles-lettres russes à l'université de Saint-Petersbourg, répand incessamment parmi ses nombreux auditeurs les principes et le goût de la poésie nationale. M. Pletnieff, recteur de la même université, a pris part de son côté à la rédaction du *Contemporain* et l'a même dirigée pendant quelque temps. Écrivain de talent, philologue distingué, M. Pletnieff porte dans la critique un esprit à la fois conciliant et délicat, qui sait se tenir en garde contre les exigences d'un dogmatisme exclusif aussi bien que contre les banales complaisances d'un éclectisme bâtard. Ce sont là deux écueils que la critique russe n'a pas toujours su éviter, et entre lesquels elle doit s'appliquer de plus en plus à frayer sa voie.

Le théâtre n'a point été aussi heureux que la critique, et il ne compte encore que pour bien peu dans le mouvement littéraire de la Russie. On y applaudit encore les vieilles comédies de Fonviesen, et dans le nouveau répertoire on ne peut citer que deux pièces vraiment remarquables : *Gore o Touma (les Peines de l'Esprit)*, de Griboëdoff, et *le Réviseur*, de Gogol. Ce sont deux grandes comédies, deux énergiques peintures des mœurs et des travers de la société russe. Une pièce de M. Ostrovsky, intitulée *Svoï loudi, sotchtelza (ce sont nos gens, nous compturons après)*, mérite aussi d'être mentionnée. Sous ce titre un peu bizarre, M. Ostrovsky a tracé des mœurs de la classe marchande à

(1) M. Billinsky est mort en 1848.

Moscou un tableau très exact et qui fait honneur à sa verve caustique. Deux agréables comédies de M. Tourguéniéff, *Un Déjeuner chez le maréchal de la noblesse* et *la Demoiselle de province*, forment l'appoint du répertoire moderne de la scène russe, qui n'est guère riche, on le voit, malgré les heureuses tentatives de Gogol et de Gribœdoff. A quelle cause attribuer cette pénurie? La société moscovite est jeune, les hommes d'esprit n'y manquent pas, le public est facile, la censure indulgente, les sujets de comédie abondans. Le genre dramatique rencontrerait-il, pour s'acclimater en Russie, d'invincibles obstacles dans le caractère, dans l'esprit national? Nous aimons mieux croire que le théâtre aura un jour en Russie son génie créateur, comme la poésie a eu le sien dans Pouchkine, et le roman dans Gogol. En attendant que ce maître se présente et se fasse accepter, c'est la traduction des pièces françaises, et surtout de nos vauveilles, qui alimente la scène russe.

Le génie moscovite est essentiellement conteur; aussi le roman, et le roman de mœurs particulièrement, est-il de tous les genres littéraires celui que les écrivains russes cultivent avec le plus de succès. Depuis une vingtaine d'années, il a paru un nombre considérable de récits, de nouvelles destinés à peindre la vie russe. Dans ce cadre commode, aperçus sérieux et scènes pittoresques, types et physionomies de toutes les époques, de toutes les classes, trouvent naturellement place, et concourent ainsi à reproduire les aspects les plus variés de la civilisation moscovite. Constamment préoccupée d'elle-même, de son passé comme de son avenir, la Russie ne pouvait manquer d'encourager les jeunes écrivains qui transportaient sur le terrain du roman cette tendance nationale. Qu'il vise à l'intérêt historique ou à la profondeur philosophique, qu'il cherche à peindre les mœurs rustiques ou les mœurs mondaines, qu'il s'efforce simplement d'étonner par les combinaisons de l'intrigue, le roman sous toutes ses formes garde en Russie un caractère essentiellement local : c'est toujours l'étude de la vie sociale qui domine et ramène vers un centre commun les inventions du conteur.

A part Gogol, qu'il faut placer hors ligne, à part M. Solohoupe, qui va nous occuper, la phalange des romanciers russes compte encore plus d'un talent original et digne d'être cité. Nous nommerons M. Gantcharoff, écrivain plein de fraîcheur, et qui porte dans la satire une exquise finesse; M. Grigorovitch, qui s'est plu à reproduire, — et il l'a fait avec un grand bonheur, — les mœurs agrestes des campagnes, les souffrances ou les joies des populations rustiques. — Parmi les nouvelles de M. Grigorovitch, *Antoine le misérable* et *le Pauvre diable* se distinguent surtout par le charme et la vérité des portraits. M. Boutkoff est, comme M. Grigorovitch, un peintre habile et délicat de la vie in-

time des classes populaires. C'est à force de talent et de persévérance que, d'une condition très humble, il s'est élevé à une honorable position littéraire. Long-temps aux prises avec la misère, M. Boutkoff a lutté héroïquement contre ses rudes assauts, et il est demeuré vainqueur. Son instruction solide et variée est une conquête de son âge mûr. Les récits de M. Boutkoff respirent une commisération douce et tendre pour les hommes du peuple, que le conteur peut à bon droit appeler ses *frères*; mais il ne les flatte point, il les montre tels qu'ils sont, dans leur vie intime, dans leurs habitudes traditionnelles, et ses tableaux nous attachent par une remarquable vigueur d'exécution. Un poète qui, obéissant à la tendance commune, a délaissé l'ode et l'épique pour le roman, M. Tourguénieff, a montré aussi dans ses nouvelles, dans les *Mémoires d'un Chasseur* entre autres, petite esquisse de mœurs rustiques, un talent plein de distinction. Ce n'est pas un symptôme insignifiant en Russie que ces études sympathiques dont la vie des campagnes est l'objet depuis quelques années. Ces études indiquent les progrès rapides que font dans la partie la plus considérable du monde slave les idées de justice et le sentiment du droit naturel.

Les femmes, de leur côté, ne sont pas restées inactives, et la littérature russe contemporaine leur doit quelques-unes de ses plus gracieuses productions. Dans le petit groupe choisi qu'elles ont formé, nous rencontrons un nom tristement célèbre en France, mais que les Russes citent avec orgueil, celui de Rostopchine. La comtesse Rostopchine cultive à la fois la poésie et le roman; ses poèmes, comme ses récits, se distinguent par l'élevation des sentimens et par l'éclat soutenu de la forme. M^{me} Rostopchine a décrit elle-même, dans quelques vers aussi élégans qu'ingénieux (*Comment une femme doit écrire*), la délicatesse, la pudeur avec lesquelles une femme poète doit laisser parler son ame. Les idées qu'elle y exprime empruntent à la forme poétique un charme pénétrant et doux, qui n'en affaiblit pas l'autorité. Après M^{me} Rostopchine, M^{mes} Pauloff et Panaëff doivent encore être nommées comme ayant su garder sur le terrain des lettres quelques-unes des plus aimables qualités de leur sexe, la grace et la modestie.

On connaît maintenant les principaux représentans de cette école réaliste dont Gogol est le chef; il en est un qu'à dessein nous nous sommes jusqu'à ce moment contenté de nommer. Faire connaître la vie et les écrits du comte Solohoupe, c'est montrer, nous le croyons, un des aspects les plus curieux du mouvement des lettres contemporaines en Russie; c'est saisir dans son expression la plus vive et la plus nette la double tendance du génie russe, partagé aujourd'hui entre le culte des vieux souvenirs et le rêve de destinées nouvelles. Par sa naissance, M. le comte Solohoupe appartient à la portion de la société russe la plus accessible aux influences européennes; mais, par les in-

clinations de son esprit, il se rallie au groupe des écrivains les plus sincèrement dévoués à la cause de la vieille Russie. Deux sociétés, on le voit, se reflètent en lui : les préférences de la noblesse russe, de tout temps si sympathique aux civilisations étrangères, s'y rencontrent avec les confuses aspirations de la classe moyenne vers un état social plus conforme aux instincts du génie slave. Cette tendance des classes moyennes, qui commence à gagner les classes aristocratiques, est le fait essentiel du mouvement intellectuel de la Russie contemporaine. et les écrits de M. le comte Solohoupe nous aideront à observer cette curieuse évolution de la pensée russe dans ses origines ainsi que dans ses derniers progrès.

II.

Il y a une division marquée d'avance, pour ainsi dire, dans notre sujet. Parmi les œuvres de M. Solohoupe, les unes font marcher de front la peinture des mœurs et les capricieuses tentatives d'une fantaisie légèrement humoristique; les autres sont avant tout descriptives et analytiques, et de ce nombre est le seul roman de longue haleine qu'ait écrit M. Solohoupe, la plus remarquable aussi de ses productions, *le Tarantasse*, récit d'un voyage fait à travers la Russie, ou plutôt, ce qui est mieux encore, à travers les différentes classes de la société russe. Les œuvres plus spécialement humoristiques nous occuperont d'abord, parce qu'elles se lient plus étroitement à la vie de l'écrivain, dont quelques incidens ont leur intérêt intime et peuvent nous servir à éclairer la critique par la biographie.

Le comte W. Solohoupe descend d'une ancienne et noble famille polonaise dès long-temps naturalisée en Russie. Sa première éducation, comme celle de tous les jeunes nobles russes, fut française. Le moment des travaux sérieux étant arrivé, il fut envoyé à l'université de Dorpat, où se développa chez lui un goût marqué pour la musique en même temps qu'un vif penchant pour les études littéraires. Vint ensuite le moment des voyages, ce complément ordinaire d'une éducation russe. Le comte Solohoupe visita successivement la France, l'Italie, l'Allemagne; il en revint avec des goûts d'artiste et d'écrivain plus prononcés que jamais. Ces goûts, il eut le bonheur de les voir partagés par le monde même où il était appelé à vivre. Fixé désormais à Saint-Petersbourg, le comte Solohoupe épousa une belle jeune fille, d'origine polonaise comme lui, la fille du comte Michel Wilhorwsky, aimable et spirituel seigneur, type accompli de cette exquise politesse du siècle dernier, devenue si rare de nos jours. Dilettante passionné, le comte Wilhorwsky était le Mécène avoué de tous les artistes étrangers qui se rendaient à Saint-Petersbourg. Ils trouvaient dans sa mai-

son la plus gracieuse, la plus cordiale hospitalité. Une fois entré dans la famille du comte Wilhorwsky, M. Solohoupe n'eut que trop d'occasions de satisfaire les instincts du dilettante aux dépens de ceux du poète. Les soirées musicales qui s'y succédaient presque sans interruption, les relations et les devoirs de la vie du monde, créèrent à M. Solohoupe une foule d'occupations peu compatibles avec les exigences de la vie littéraire. La noble idée d'assigner aux fêtes musicales qu'il se plaisait à organiser un but de bienfaisance fit peser encore de nouvelles obligations sur cette vie déjà si occupée. M. Solohoupe fonda sur une large échelle une société de bienfaisance : il en rédigea lui-même les statuts, et aujourd'hui cette association compte parmi ses adhérens tous les membres de la famille impériale, les représentans des plus nobles familles et des plus riches maisons du commerce russe.

C'est ainsi, c'est en dépit de toutes les dissipations mondaines, que s'est formé l'un des plus spirituels conteurs de la Russie moderne; c'est encore au milieu de ces distractions multipliées que M. Solohoupe trouve le temps d'écrire quelques-uns de ces récits dont le public russe admire à si bon droit la conception ingénieuse, la forme sobre et châtiée. Depuis l'époque de son retour à Saint-Petersbourg, la vie de M. Solohoupe n'a plus offert de remarquable que cette conciliation si laborieusement opérée entre les devoirs mondains et les travaux littéraires. Des devoirs plus impérieux encore sont venus d'ailleurs s'ajouter, pour M. Solohoupe, à ceux dont nous avons parlé : M. Solohoupe est chambellan, et c'est ici le lieu de remarquer que la plupart des grands écrivains russes ont rempli des fonctions élevées : Griboëdoff était ambassadeur à la cour de Perse, Derjavine (le Jean-Baptiste Rousseau moscovite) était ministre de la justice; Joukowsky, le poète élégiaque, a dirigé l'éducation d'un grand-duc héritier. Le service public est une nécessité à laquelle nul ne peut se soustraire en Russie. Pierre-le-Grand en fit une loi positive. Nous ne sachons pas que la loi ait été rapportée; mais, dans tous les cas, ce que nous pouvons affirmer, c'est que les mœurs en ont gardé l'esprit. La vie uniquement oisive de fantaisie et de plaisir est inconnue dans l'empire moscovite; ni l'éclat du talent, ni celui de la fortune ne sauraient la justifier; une déconsidération profonde ne manquerait pas de s'attacher au jeune homme qui croirait pouvoir braver à cet égard l'opinion publique. La littérature, bien qu'acceptée comme fait en Russie, n'est point encore reconnue comme profession et ne constitue pas une position sociale : il faut tenir à la société par des devoirs réguliers et positifs, des devoirs que chacun connaisse, être attaché au service de l'état, à une chancellerie quelconque, à la cour, à l'armée, n'importe, et parcourir ainsi l'échelle hiérarchique qui régularise la société russe. Ces devoirs ne sont d'ailleurs ni assez rudes, ni assez exigeans pour faire obstacle aux travaux de l'esprit et de l'ima-

gination; mais faire de la littérature l'objet unique de sa vie, sa tâche exclusive, serait considéré en Russie comme chose anormale et mauvaise. Si l'on pouvait trouver un exemple du contraire, à coup sûr l'exemple serait une exception, et nous n'en connaissons point. Il résulte de cette discipline sévère de la société russe que la classe d'écrivains aventureux, si pittoresquement désignée parmi nous sous le nom de *bohème littéraire*, y est parfaitement inconnue.

C'est vers 1841 que M. Solohoupe est entré décidément dans la vie des lettres : des succès de salon l'y avaient depuis long-temps précédé. La plupart des nouvelles qu'il réunit alors et publia sous ce titre : *le Narcotique* (1), avaient été lues dans de petites réunions, où d'unanimes applaudissemens les avaient accueillies. L'épreuve d'une publicité plus sérieuse leur fut entièrement favorable. Au *Narcotique* vinrent plus tard s'ajouter un recueil de prose et de vers, *Hier et Aujourd'hui*, une petite comédie, *les Confrères*, et un roman, *le Tarantasse*. Les œuvres qui relèvent surtout de la fantaisie de l'écrivain, celles où son imagination de poète et d'artiste se donne plus librement carrière, *le Narcotique*, *Hier et Aujourd'hui*, doivent, nous l'avons dit, nous occuper d'abord : nous serons ainsi amené aux œuvres où l'observation prévaut sur la fantaisie, telles que *le Tarantasse* et *les Confrères*.

Parmi les onze nouvelles réunies dans *le Narcotique*, toutes sont loin de mériter une égale attention; quelques-unes sont de petits chefs-d'œuvre de narration vive et sobre; les autres, sans avoir la même valeur, sont d'agréables esquisses de cette vie élégante de l'aristocratie russe dont M. Solohoupe connaît toutes les délicatesses. Nous ne ferons que nommer *Une Scène du grand Monde*, où l'auteur met en relief, avec un art charmant, les manèges d'une coquette moscovite de haut parage et l'orgueil naïf d'un officier d'armée (2) dont elle fait sa dupe; *le Lion*, où les ridicules des imitateurs de la fashion étrangère sont sévèrement châtiés; *l'Ours*, qui nous montre un jeune homme, une sorte de barbare, aux mœurs insolites, près de captiver une noble et charmante princesse que l'adresse d'une vieille tante réussit à lui enlever; — *l'Aventure en chemin de fer*, mystérieuse rencontre suivie d'un amour éphémère qui s'évapore comme le parfum d'une fleur; enfin *les Trois Promis*, *les Deux Étudiants*, *la Nouvelle inachevée*. Ce sont là tout autant de légères compositions auxquelles la grace cavalière du style, la vérité piquante des détails, et ces mille nuances locales qu'un Russe seul peut saisir et goûter, prêtent un charme intraduisible. M. Solo-

(1) *Le Narcotique*, en russe *Na son Griadouchtchi*. — Littéralement : *Pour faire venir le sommeil*. Le livre a pour sous-titre : *Otrivki iz vsédnevnoï žizni*, c'est-à-dire : *extrait de la vie de tous les jours*.

(2) Nom qui désigne en Russie les officiers de ligne et qui les distingue de ceux de la garde.

houpe compte même trop sur ce charme, ce nous semble, à voir le sans-gêne avec lequel il traite quelquefois le dénouement de ses récits. Ces nouvelles à peine achevées, et auxquelles la négligence apparente du conteur prête un attrait de plus, appartiennent à ce qu'on pourrait nommer *la première manière* de l'écrivain. Dans le même volume, à côté de ces gracieuses ébauches, ont pris place des récits d'une exécution plus sévère et d'une portée plus haute. Ceux-là font déjà pressentir *la seconde manière* de M. Solohoupe, c'est-à-dire ce mélange d'observation et d'*humour*, de sensibilité et d'ironie, de finesse aristocratique et de sérieux patriotisme, qui rencontre dans *le Tarantasse* son expression la plus complète et la plus originale.

Comment définir, par exemple, la nouvelle de M. Solohoupe intitulée *la Femme de l'Apothicaire*? Faut-il y voir une invention, un pur roman, ou quelque discrète confidence? L'auteur a-t-il imaginé ou s'est-il souvenu? Nous sommes dans une université allemande, à Dorpat peut-être, dans cette petite ville où M. Solohoupe a passé une partie de sa jeunesse. Un jeune étudiant est affablé en joyeuse compagnie dans une de ces tavernes si chères à la turbulente population des universités d'outre-Rhin. La table est chargée de pots de bière; on boit, on chante, et bientôt on est près de se battre. Un des convives a lancé de brutales paroles contre un vieux et savant professeur; le jeune étudiant prend la défense du vénérable maître. Un duel est décidé. Les deux adversaires croisent le fer; l'étudiant est ramené blessé dans la maison de celui pour lequel il s'est battu. Il est soigné par la fille du vieillard; quelques semaines se passent, et l'étudiant rétabli peut quitter cette maison hospitalière. Bientôt même il s'éloigne de Dorpat, mais son image est restée gravée dans le cœur de la fille du professeur, de Charlotte, dont les soins empressés ont hâté sa guérison. La maison du docteur, privée de son jeune hôte, paraît à Charlotte plus triste et plus sombre que jamais. Cependant le professeur, qui, selon l'usage allemand, reçoit des pensionnaires, accueille sous son toit un autre étudiant. Celui-là est pauvre et laid; rien n'égale sa gaucherie et sa timidité, mais rien n'égale non plus son zèle, son amour du travail, secondé par une intelligence heureusement douée. Il se destine à la pharmacie, il consacre à l'étude de la chimie, des sciences naturelles, de longues journées et des veilles non moins laborieuses. Le pauvre Franz Iwanovitch (c'est son nom) a levé quelquefois les yeux sur la douce et mélancolique figure de Charlotte; il a remarqué sa tristesse, il en connaît la cause, car la passion malheureuse de l'enfant n'est un secret pour personne : il s'est promis de se dévouer pour rendre la paix à cette âme troublée. Un jour, à la suite d'un entretien secret avec le père de Charlotte, Franz part pour Saint-Pétersbourg; son voyage est de courte durée, il ne paraît pas avoir réussi. A quelque temps de là,

le professeur tombe dangereusement malade, et lorsque le moment suprême approche, le jeune chimiste dit au vieillard : « Vous allez laisser Charlotte sans fortune et sans appui; daignez m'accorder le droit de la protéger. Je suis pauvre, il est vrai; mais je travaillerai, et vous savez que le courage ne me manque pas. » Pour toute réponse, le père de Charlotte unit les mains des deux jeunes gens. Charlotte s'incline en pleurant sous la bénédiction paternelle; quelques momens après, elle n'a plus de père, mais elle a un mari.

Des années s'écoulent. Franz Iwanovitch est devenu pharmacien dans une petite ville de district; Charlotte s'est résignée à la vie paisible et obscure que lui a faite le dévouement de son mari; mais un jour le hasard amène dans la petite ville l'ancien étudiant aimé, le jeune et riche baron de Fierenheim. Charlotte le revoit, et son amour se réveille aussitôt plein de rayonnemens; cet amour se trahit devant le jeune homme, qui un moment a l'horrible idée d'en abuser. Heureusement la chaste candeur de Charlotte chasse bientôt de l'esprit du baron ces rêves coupables. La femme de l'apothicaire a compris toutefois quel danger la menace : elle comprend en même temps que le devoir lui impose un nouveau sacrifice; elle s'efforce alors de se déposer aux yeux de l'homme trop adoré, et ne néglige rien pour faire ressortir ce que sa condition a d'humble et presque de vulgaire. La pauvre femme ne voit pas que cette affectation d'humilité ne fait que la relever, l'idéaliser encore. Un hasard qui fournit à M. Solohoupe l'occasion de mettre en scène un type de fâcheux très commun en Russie vient enfin mettre un terme à cette lutte pénible entre l'amour et le devoir. Il est bon de remarquer à ce propos qu'auprès du *fâcheux*, de l'indiscret moscovite, les importuns ridiculisés par Horace et Molière ne sont que d'innocens écoliers. Le Russe, quand il se mêle d'être indiscret, l'est avec une naïveté toute primitive qui transforme son importunité en une sorte de sauvage acharnement. Il ne se contente pas de vous demander votre nom, le chiffre de vos revenus, s'ils sont en terres ou en capitaux; qu'il vous surprenne lisant une lettre, il vous demandera d'où elle vient, qui l'a écrite, ce qu'elle vous annonce, et quelquefois même voudra la lire après vous. Ce n'est à ses yeux qu'une récréation comme une autre. Le baron a précisément affaire à l'un de ces questionneurs impitoyables; il a reçu de Saint-Petersbourg une lettre armoriée et parfumée. L'indiscret veut la lire, et le baron la lui jette en riant. Cette lettre est d'une de ces femmes coquettes qui sont toujours en correspondance avec quelque jeune homme à la mode. Le fâcheux ne se tient cependant pas pour satisfait d'avoir lu la lettre adressée au baron. La découverte des petits secrets qu'elle renferme est pour lui une bonne fortune dont il a hâte de faire part à quelqu'un. Il court chez l'apothicaire, où, devant Charlotte, il parle

du bel étranger, de ses correspondances, de ses bonnes fortunes à Saint-Pétersbourg, de sa liaison avec une belle comtesse. « ...Ce n'est pas vrai! s'écrie involontairement la jeune femme; » puis elle se tait, car ce cri est presque un aveu de son amour. L'apothicaire s'empresse, on le comprend, de congédier l'indiscret ami du baron; puis, après avoir eu un long entretien avec Charlotte, il va trouver M. de Fierenheim et lui demande si son séjour dans la petite ville doit se prolonger. La réponse du baron est affirmative. Alors l'apothicaire renonce à se contenir plus long-temps. « Écoutez-moi, monsieur, dit-il; c'est moi qui vous remplaçai chez le père de Charlotte. J'appris l'amour que celle-ci avait pour vous, et, voyant sa tristesse, je proposai à son père d'aller m'informer à Saint-Pétersbourg si elle pouvait encore garder quelque espoir.... J'arrivai dans la capitale et acquis bientôt la conviction que vous étiez à jamais perdu pour elle. Je suis devenu son mari pour avoir le droit d'être son protecteur. Je pensai qu'elle finirait par oublier son amour. Le hasard vous a jeté dans notre petite ville. Charlotte vous a revu. J'étais tranquille, car je connais sa vertu; mais, si j'avais pu penser que cet ancien amour fût toujours si puissant dans son cœur. croyez-moi, monsieur, j'aime trop Charlotte pour ne pas lui avoir fait un grand sacrifice : j'aurais disparu, vous n'auriez plus entendu parler de moi. La Providence n'a pas voulu qu'il en fût ainsi, et c'est Charlotte elle-même qui vous prie de vous éloigner sans retard. »

Le baron, sans répondre, fait demander des chevaux de poste. Au bout d'un an, ses affaires le ramènent dans la petite ville, et son premier soin est de se diriger vers la maison du pharmacien; mais l'enseigne a disparu. Au moment où le baron contemple cette maison d'un regard inquiet, il voit venir à lui l'importun dont l'indiscrétion a été la cause indirecte de son départ; et quelle réponse reçoit-il à ses premières questions sur le sort de Charlotte? L'empressé donneur de nouvelles lui apprend que la femme de l'apothicaire est morte depuis sept mois.

Cette rapide analyse n'a pu guère donner une idée que du cadre d'une des plus charmantes nouvelles de M. Soloheupe. Ce qui distingue ce simple récit, c'est une délicatesse de touche si parfaite, qu'on y chercherait en vain une nuance hasardée. Le caractère de Charlotte, sa chasteté dans le culte intérieur qu'elle conserve à son amour de jeune fille, l'exquise pudeur qui règne dans l'expression de cet amour lorsqu'elle revoit, dans la maison de son mari, celui qui en est l'objet, tout cela compose un de ces types purs et gracieux, comme le roman moderne en a trop rarement créés. Quant aux caractères du baron et de Franz Iwanovitch, ils sont traités avec un tact infini; l'ardent étudiant devenu homme du monde, l'apothicaire généreux avec bonhomie, et généreux point tant jusqu'à l'héroïsme, sont des personnages

qu'une plume aussi fine et aussi délicate que celle de M. Solohoupe pouvait seule dessiner.

Dans *la Femme de l'Apothicaire*, les mœurs russes ne sont guère qu'entrevoies; le petit roman dramatique intitulé *le Yamtchik* (1), qui suit cette nouvelle dans le recueil de M. Solohoupe, est au contraire fortement imprégné de couleur locale. Il y a donc quelque intérêt à en résumer brièvement la donnée.

Un régiment de hussards a pris ses cantonnemens dans un grand village de l'intérieur où se trouve un relai de poste. Une jeune fille de ce village se laisse toucher par les propos d'un élégant officier, une tendre liaison s'ensuit, et, lorsque le régiment quitte le village, la malheureuse Anouchka porte dans son sein les traces d'une coupable faiblesse. Tel est le prologue du roman, prologue séparé par vingt années de l'époque où l'action commence réellement. Vingt années après l'aventure de l'officier et de la jeune Anouchka, une riche berlinoise s'arrête devant la maison de poste du même village (2); un général en uniforme s'apprête à en descendre.

— Excellence, il n'y a pas de chevaux, lui dit en accourant le maître de poste... Votre excellence peut être assurée que je lui dis la vérité... il n'y a pas un cheval à l'écurie.

— Eh bien! j'attendrai, répond paisiblement le voyageur en mettant pied à terre.

Et le général regarde autour de lui, il examine les lieux et cherche à rappeler ses souvenirs. — Oui, c'est bien ici, dit-il enfin, et il se met à questionner un ancien habitant du village sur Anouchka. Il apprend qu'elle est morte après avoir donné le jour à un garçon, que le père et la mère de la jeune fille sont également morts, mais que l'enfant a prospéré. Mitka est en ce moment le plus alerte et le plus habile *yamtchik* du pays. Le *yamtchik* aime une jolie fille du nom de Macha (3), et celle-ci est poursuivie par un petit gentilhomme campagnard, qui, afin d'éloigner du pays l'incommode *yamtchik*, s'entend avec le *golova* (4) pour livrer ce jeune homme comme recrue. Presque aussitôt

(1) Postillon qui lône des chevaux et les conduit.

(2) Les villages russes qui se trouvent sur les grandes routes sont formés de deux rangées de maisons de bois ou *isbas* de construction uniforme. Ornées toutes de ciselures à jour, précédées de terrasses extérieures et de petits jardins bordés de bouleaux, ces maisons s'étendent sur les deux côtés de la route. — Il y a tel de ces villages qui a plus d'une lieue de développement.

(3) Contraction de Marie.

(4) Le *golova* (littéralement, *la tête*, le maire du village) est nommé par ses pairs. Le système communal, en Russie, est basé tout entier sur le suffrage universel. C'est le *golova*, aidé des *anciens* (le conseil municipal), qui, au jour du recrutement, désigne les jeunes gens appelés à remplir les cadres de l'armée. Son choix est toujours dirigé par un sentiment de justice. Ainsi les paresseux, les mauvais sujets, ceux qui annoncent des

le général voit arriver Macha elle-même, qui vient implorer sa protection en faveur de Mitka; mais un autre solliciteur se présente en même temps devant le père repentant du *yamtchik*. Il est d'usage en Russie, lorsqu'un monastère est pauvre et qu'il a besoin de réparation, ou même lorsqu'on veut en construire un nouveau, de s'adresser à la pitié publique. Un moine parcourt alors les villes et les campagnes, présentant aux fidèles un livre de psaumes fermé, et les fidèles déposent sur le vieux cuir de sa reliure une offrande ordinairement fort minime. C'est un de ces frères quêteurs qui survient au moment même où Macha implore le général; il s'approche lentement du vieil officier, qui s'empresse de satisfaire à l'usage pieux.

— Est-ce avec une conscience pure que tu fais ce don à Dieu, Alexandre Alexandrovitch? lui demande alors le moine. Vingt-cinq ans ne t'ont pas tellement changé, que je ne t'aie reconnu. Je suis l'oncle de l'infortunée Anouchka.

Le dénouement de ce roman dramatique, préparé par l'arrivée du moine, respire une morale rigide et impitoyable. Le moine et le jeune Mitka déclarent le général déchu de ses droits paternels, car qui abandonne son enfant n'en est plus le père. — Mitka demeure donc *yamtchik*; il épouse sa chère Macha, délivrée enfin des assiduités de son persécuteur, qui s'est retiré devant la protection dont le général, pour mériter son pardon, entoure les deux jeunes gens.

Le mérite des scènes intitulées *le Yamtchik* est surtout dans la vérité locale; c'est un mérite que nous retrouvons encore, mêlé à une grace touchante qui rappelle *la Femme de l'Apothicaire*, dans *l'Histoire de deux paires de Galoches*. Les *galoches* ne sont là, on le comprend, que pour servir d'occasion, ou, si l'on veut, de thème à la nouvelle. Sous ce titre, M. Solohoupe nous raconte les aventures d'un jeune musicien allemand que l'amour et l'espérance accueillent à Vienne et qui vient mourir de misère et de désespoir à Saint-Pétersbourg. L'introduction de cette histoire est d'un goût fort original. Un cordonnier nouvellement arrivé de Riga, M. Muller, qui se donne naïvement pour un bottier français, a été chargé de confectionner deux paires de galoches, l'une pour un conseiller de cour, l'autre pour le héros du récit, un pauvre artiste. Celles du conseiller sont prêtes les premières; c'était de droit; mais au moment de les porter à son noble client, M. Muller s'aperçoit que l'ouvrier à qui elles furent confiées, dans son état d'ivresse perpétuelle, les a défigurées. L'idée lui vient de changer la

penchans vicieux, sont désignés d'avance; on prend ensuite parmi les familles les plus nombreuses, respectant toujours le fils de la veuve et celui du vieillard. En dehors du recrutement officiel et général, les anciens du village ont aussi le droit de livrer au gouvernement, pour qu'il soit enrôlé, celui dont la conduite peut être un sujet de trouble ou de scandale parmi les habitans de l'endroit.

destination des galoches et de les porter à l'artiste. — Ce sera assez bon pour lui, se dit-il. Ces musiciens d'ailleurs paient si mal! Allons, je les porte à M. Schoultz.

Et l'honnête cordonnier se dirige vers la maison qu'habite le musicien; mais, à peine entré dans la froide mansarde de son client, il se sent pris de remords, surtout à la vue du jeune homme pâle et amaigri par la misère. — Pourquoi m'apportez-vous ces galoches vous-même? s'écrie celui-ci. Je vous avais dit que j'irais les prendre chez vous; je ne puis pas vous les payer aujourd'hui. — Qu'à cela ne tienne, monsieur, répond le bottier; nous compterons plus tard. Prenez-les toujours, et ne vous inquiétez de rien. Et il se dirige vers la porte; puis, s'arrêtant : — Monsieur, ajoute-t-il, c'est dimanche prochain la fête de ma femme; nous aurons quelques personnes le soir; seriez-vous assez bon pour venir nous faire un peu de musique? Ma femme et ses amis raffolent de la danse (1). — J'y serai, monsieur, répond l'artiste, vous pouvez y compter.

Quand M. Muller est sorti, le pauvre artiste ne peut retenir les larmes qui lui brûlent la paupière. — En être réduit, s'écrie-t-il, à faire danser les amis d'un cordonnier pendant toute une soirée pour une paire de galoches! Le dimanche de M. Muller arrive. La soirée de l'artisan est un tableau de haut comique tracé avec une exquise finesse. Lorsque le jeune musicien se présente, M^{me} Muller, déjà rouge du feu de la cuisine, rougit encore de plaisir, et saute au cou de son mari pour le remercier de la surprise qu'il lui a préparée. Le jeune homme se met au piano, joue valse, anglaises et contredanses; mais bientôt, s'isolant dans sa pensée, il se met à rêver, oublie qu'il est là pour faire danser les amis du bottier, et, laissant errer ses doigts sur le clavier, se prend à improviser une mélodie ravissante. Tout à coup il se voit entouré... on l'écoute... il est l'objet d'une admiration naïve et profonde. « Quoi!... qu'ai-je fait? s'écrie le musicien brusquement ramené au sentiment de la réalité et honteux de son oubli. » L'honnête Muller prend alors la parole : « Nous vous comprenons, monsieur, lui dit-il; vous êtes un grand artiste, et je vous demande pardon d'avoir osé vous proposer de venir jouer ici des contredanses! » Ce sont là de bonnes et dignes paroles; malheureusement les excuses de M. Muller sont bien tardives; l'amour-propre du musicien a déjà reçu une blessure mor-

(1) M. Solohoupe met en lumière ici la triste condition qui est faite à la plupart des jeunes artistes que les promesses trop séduisantes de quelque protecteur enpressé attirent en Russie. Trop souvent ces artistes ne trouvent qu'un accueil glacial dans la société russe, où leur talent n'est regardé que comme un moyen de salaire. Les honorables exceptions que l'on peut compter à Saint-Petersbourg, la gracieuse hospitalité assurée aux artistes éminens dans quelques maisons comme celles de M. le comte Wilhorvsky et, naguère encore, de M^{me} la comtesse de Laval, n'infliment en rien la poignante réalité de la nouvelle de M. Solohoupe.

telle, et l'admiration des amis du bottier n'empêche pas le pauvre artiste de mourir d'une fièvre chaude au fond de son misérable galetas.

On voit par ces trois nouvelles, *la Femme de l'Apothicaire*, *le Yamtchik* et *les Galoches*, ce que M. Solohoupe sait faire tenir d'émotion et aussi de fine satire dans le cadre étroit d'un simple récit. On comprend aussi le succès qu'obtinrent dans leur nouveauté ces spirituelles et touchantes compositions, où quelque chose de l'esprit de Sterne se mêle à une aisance, à une fermeté de narration qui rappellent souvent la manière énergique et sobre de M. Prosper Mérimée. Sans nous astreindre à l'ordre chronologique, nous passerons par-dessus *le Tarantasse*, publié après *le Narcotique*, pour arriver au volume intitulé *Hier et Aujourd'hui*, où le dilettantisme littéraire de M. Solohoupe s'est donné librement carrière. Ce volume est un recueil de poèmes et d'études en prose, qui ne sont pas tous signés par M. Solohoupe, et où l'on remarque des morceaux empruntés à Joukowsky, à Odoevsky, à Bariafinsky. C'est M. Solohoupe qui a choisi les pièces de cette mosaïque, et qui nous a donné ainsi la mesure de ses goûts littéraires. Un poème de M. Maïkoff, *les Rêves*, où la verve et l'originalité du jeune écrivain se montrent sous un nouveau jour, y figure à côté de plusieurs fragmens inédits du brillant poète Lermontoff, enlevé si tristement par une mort prématurée aux lettres russes, dont il était déjà la gloire.

M. Solohoupe est représenté dans ce groupe choisi qu'il s'est plu à former lui-même par un petit roman, *la Protégée*, qui rappelle les plus jolies nouvelles du *Narcotique*. C'est l'histoire d'une jeune orpheline, d'une fille du peuple recueillie et adoptée par une grande dame, qui lui fait donner une brillante éducation. La jeune personne, à qui sont réservés les grands biens de sa protectrice, est entourée d'adulations : à elle tous les hommages, toutes les prévenances; mais la grande dame meurt tout à coup sans avoir laissé de dispositions testamentaires. Aussitôt tout change de face. La malheureuse Lisinka est chassée de cette maison dont naguère encore elle était l'ame et la vie. Dans son abandon et après avoir tenté tous les moyens d'utiliser ses talens, elle en est réduite à s'enrôler parmi de méchans comédiens forains, qui vont donnant des représentations dans les campagnes. Dès-lors commence pour la jeune fille aux mœurs élégantes et aux sentimens élevés, jetée au milieu de vulgaires histrions, une série de tortures retracées par le romancier avec une vérité poignante. Ça et là des traits comiques, tirés du sujet même, se mêlent à ces tristes tableaux, le rire succède aux larmes, et la peinture de la réalité, qui se complète ainsi, n'en est que d'un effet plus douloureux. On prévoit le dénouement de cette lutte désespérée d'une ame noble et délicate contre des épreuves supérieures à ses forces. Lisinka perd la raison et meurt : triste leçon donnée à ces riches familles, qui, suivant un usage trop

commun en Russie, recueillent de jeunes orphelines, les élèvent et les entretiennent dans le luxe sans les prémunir, par une éducation mieux appropriée à leur humble condition, contre les dangers de l'abandon où les laissera quelque jour une séparation nécessaire.

M. Solohoupe, comme humoriste, comme romancier, comme dilettante littéraire, est tout entier dans *le Narcotique* et dans ce recueil intitulé *Hier et Aujourd'hui*. Comme peintre de mœurs, nous n'avons encore fait que l'entrevoir : c'est *le Tarantasse* qui va nous montrer dans sa plénitude cette face nouvelle de son talent; c'est dans la voie où il est entré par ce curieux livre que M. Solohoupe est appelé, nous le croyons, à recueillir les succès les plus durables.

III.

Les préoccupations qui ont dominé la littérature moscovite durant ces dernières années nous sont connues; elles sont toutes concentrées sur un objet unique, la Russie même. Il était difficile que M. Solohoupe échappât à l'influence du mouvement qui se poursuivait autour de lui, et déjà l'étude des mœurs russes lui avait inspiré quelques-unes des meilleures pages de son premier recueil. M. Solohoupe n'était pas homme toutefois à céder au mouvement général sans l'analyser d'abord, et sans se rendre compte des courans bons ou mauvais qu'un observateur pénétrant pouvait y démêler. Si le but était un, si tous les efforts tendaient à célébrer, à glorifier la Russie, il était aisé cependant d'apercevoir sous cette apparente unité d'inspiration d'assez graves, d'assez notables diversités, et comme deux Russies en présence, l'une routinière et l'autre novatrice, l'une attachée à son passé, l'autre trop impatiente de l'avenir, la première plus fidèle à la tradition nationale, la seconde plus accessible aux influences européennes. Fallait-il laisser se perpétuer cette opposition, et ne valait-il pas mieux restituer à chacune de ces tendances son rôle distinct, au lieu de les laisser se heurter sur le même terrain? Le culte des souvenirs et le culte des réformes pouvaient s'accorder, à la condition d'agir chacun dans sa sphère, celui-ci pour développer l'activité industrielle et la prospérité matérielle du pays, celui-là pour maintenir l'originalité des mœurs et la fermeté du patriotisme. Afin de montrer la nécessité de ce partage d'influences entre les deux génies qui semblaient se disputer la Russie, il n'était besoin que d'appeler l'attention publique sur les dangers, sur les inconvéniens de leur antagonisme. C'est ce que fit M. Solohoupe sous la forme qui convenait le mieux à son talent, celle du récit satirique. Il opposa l'un à l'autre les deux génies de la vieille et de la nouvelle Russie, en se laissant aller, avec une complaisance qu'il est permis de trouver naturelle, à certaines préférences pour le

premier, et cette opposition, vivement saisie, personnifiée dans deux types profondément comiques, devint l'ame d'un roman intitulé *le Tarantasse* (1), tableau de mœurs singulièrement fidèle, où revit dans toutes ses nuances la physionomie de la Russie contemporaine.

Le sujet du *Tarantasse* n'est rien autre que la relation d'un voyage à travers la Russie fait dans le lourd véhicule dont le nom sert de titre au roman. Ce voyage à travers la Russie raconté par un Russe est une odyssée aussi plaisante qu'instructive. Faisons d'abord connaissance avec les deux voyageurs. Le premier est un excellent provincial, gentilhomme campagnard, propriétaire terrien, homme d'âge et de sens, étranger à tout ce qui constitue les progrès modernes, dont les échos ne lui arrivent qu'affaiblis au fond de ses domaines, trouvant, à part lui, que les enfans ont tort de se croire plus d'esprit que leurs pères.

Et que le mieux toujours est l'ennemi du bien.

En un mot, Wassili Iwanovitch est doué à un très haut point de cette raison bourgeoise dont le Chrysale de Molière est un si admirable type; seulement, plus heureux que Chrysale, il vit à sa guise.

En regard de Wassili Iwanovitch, qui représente la vieille Russie, M. Solohoupe a placé un jeune homme fraîchement revenu d'un voyage dans l'Europe occidentale, d'où il rapporte, avec beaucoup de ridicules, un amour ardent de son pays. Il a fallu que ce jeune homme, Iwan Wassilievitch, visitât la France et l'Italie pour apprendre à aimer la Russie, qu'il voudrait pouvoir doter, à cette heure, de toutes les merveilles qui décorent la terre étrangère. D'ailleurs, esprit léger, à courte vue, heurtant follement son enthousiasme ridicule à toutes les déceptions de la route, se trouvant à chaque instant plus étranger dans sa propre patrie que ne le serait un Parisien, et finissant par s'incliner devant le simple bon sens de son excellent compagnon, — Iwan Wassilievitch est le type de cet engouement d'innovations qui règne dans la jeunesse moscovite, et qu'alimente sans cesse l'habitude des voyages en France ou en Angleterre, de plus en plus répandue en Russie.

Les Russes nourrissent généralement une grande passion pour les voyages, et cela se comprend. Rejetés à l'extrémité de l'Europe, d'où leur arrivent chaque jour les chefs-d'œuvre de l'industrie, de la mode et des arts, ils sont naturellement portés à s'éprendre des contrées qui leur envoient ces merveilles, et dont le prisme de l'éloignement grossit pour eux les attraits. Parmi les Russes qui franchissent la frontière de leur pays, il y a toutefois plus d'une distinction à faire. Tous ne sont pas mus par les mêmes sentimens, ni dirigés par le même esprit. Pour

(1) C'est le nom d'une sorte de voiture dont la caisse repose sur deux longues traverses de bois flexibles supportées par des essieux. On s'en sert habituellement dans l'intérieur de la Russie, et surtout dans les provinces méridionales.

les uns, le voyage de France ou d'Italie est le complément d'une éducation aristocratique; il en est la partie luxueuse. Les nobles russes font vingt fois ce voyage dans leur vie; c'est comme une tradition de famille. Ils conservent des relations à Rome et à Paris; ils ont, l'hiver, dans ces villes leur cercle intime, des amis, des alliances; ils forment, en un mot, cette élégante colonie qui vient nous apprendre chaque année que les mœurs et les façons de la haute société française ne sont point encore oubliées à Saint-Petersbourg et à Moscou. D'autres voyageurs ne quittent la Russie que par curiosité. Ceux-ci se divisent en deux catégories : les esprits superficiels et ennuyés, les esprits réfléchis et studieux. Il y a enfin des Russes qui ne se décident à quitter leur pays qu'avec une certaine appréhension, bien que sollicités par l'attrait de l'inconnu et des merveilles racontées; ils savent pourtant que rien ne pose mieux dans un certain monde que d'avoir été en France, et, n'y eût-il que ce motif, il est déterminant. Le moment arrivé et l'autorisation impériale obtenue, ils partent; mais que de désappointemens les attendent! On a beau être comte ou prince, on est forcé de s'apercevoir que les égards et la considération ne se mesurent aux voyageurs que dans la proportion de leurs dépenses. Ils étaient partis avec le sentiment d'une admiration absolue, et, au retour, ils ne savent que dénigrer les pays étrangers, mis en parallèle avec la Russie, qui ne manque pas d'avoir l'avantage en toutes choses. « Les concombres salés de leur pays l'emportent même, à les en croire, sur les oranges parfumées de la Sicile (1). »

A laquelle de ces classes appartient Iwan Wasilievitch? On le devine, c'est à celle des voyageurs simplement curieux, des touristes les plus superficiels. Quoi qu'il en soit, il est au retour, comme au départ, animé d'un ardent patriotisme; ce sentiment servira de point de contact entre ses instincts novateurs et les instincts routiniers de son compagnon de route. C'est à Moscou, sur le boulevard de Twer, qu'ils se rencontrent. Le vieux Wassili Iwanovitch s'y promène paisiblement en songeant tristement aux fatigues de la route qu'il lui reste à faire pour atteindre ses terres de Kazan. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, à la figure épanouie et communicative. M. Solhoupe nous décrit minutieusement son costume. Le vieux gentilhomme est en casquette, a un habit dont la coupe remonte au moins à vingt ans, avec un pantalon à l'avenant, et force breloques au cordon de sa montre, fièrement étalé sur un large abdomen. Le costume du jeune homme contraste singulièrement avec celui-là; il est neuf et sort des magasins de je ne sais quel confectionneur du Palais-Royal. Iwan Wasilievitch porte un paletot dont la façon divertit fort le campagnard. Celui-ci

(1) Maikoff, *les Deux Existences*.

vient de reconnaître dans Iwan le fils d'un propriétaire dont les terres touchent aux siennes. Il lui tend vivement la main, et leur entretien devient bientôt intime et familier. Lorsque le jeune homme a satisfait aux questions du vieillard : — Et que comptes-tu faire actuellement? lui demande ce dernier. — Ma foi, répond l'autre, retourner à Kazan auprès de ma famille. — Eh bien! veux-tu que nous fassions ce voyage ensemble? Je t'offre une place dans mon *tarantasse*. — A ce mot de *tarantasse*, le jeune homme fait la grimace; mais il a tant dépensé d'argent dans ses excursions, qu'il est obligé de trouver l'offre de l'honnête Wassili Iwanovitch très acceptable.

On n'imagine guère à Paris comment voyage un brave gentilhomme terrien de Kazan qui a poussé jusqu'à Moscou, et qui est en *tarantasse*. D'abord l'immense et lourd véhicule est littéralement encombré de matelas et d'oreillers, car son propriétaire ne saurait supporter en route que la position horizontale. Il doit avoir ensuite sous la main ses pipes, son thé, ses provisions de bouche de toute espèce, sans parler des malles, sacs de nuit et nécessaires qui s'amoncellent tout autour. Je me figure que nos ancêtres du xv^e siècle voyageaient de semblable façon. Le pauvre Iwan Wassilievitch, descendu la veille des élégans wagons des chemins de fer d'Allemagne, frémit d'horreur à cette vue. Il faut toutefois se résigner. A peine les deux voyageurs ont-ils franchi la barrière de Moscou, qu'ils se mettent à causer; le jeune homme se propose d'écrire ses *impressions de voyage*. Il développe à cette occasion la théorie du progrès qu'il rêve pour son pays, dont l'existence doit être transformée sous l'influence bienfaisante d'une civilisation active, intelligente et morale. On dirait, à l'entendre raisonner, que la Russie en est encore au règne d'Iwan-le-Terrible. Wassili Iwanovitch, enseveli dans ses oreillers, répond laconiquement au jeune enthousiaste et se moque de lui.

On arrive à Wladimir; on descend dans une hôtellerie d'apparence confortable, sans doute la meilleure de la ville. Le jeune homme, fatigué des secousses du *tarantasse*, se propose d'y passer une excellente nuit, et de se mettre le lendemain à écrire ses *impressions de voyage*. Iwan Wassilievitch ne connaît pas les auberges de son pays : l'intérieur en est élégant, il y a des glaces et des dorures; mais rarement on y dine, et, quant aux lits, il n'y faut point songer. Heureusement le vieillard a des provisions de bouche qu'il partage avec son compagnon, et un excellent matelas qu'il garde pour lui seul. On arrange un lit au jeune homme avec quelques bottes de foin, et Iwan se couche en se demandant à quoi bon ces dorures au plafond de sa chambre et ces grandes glaces sur les consoles.

M. Solohoupe n'a pas conduit sans intention ses voyageurs à Wladimir. Leur séjour dans cette ville lui offre l'occasion de décrire un chef-lieu de gouvernement russe avec un crayon dont la fidélité le dis-

pute à la verve et à l'esprit. Iwan Wassilievitch s'étonne de ne trouver à Wladimir aucun *Guide du voyageur*; il est vrai qu'en revanche le libraire lui offre un roman de M. Paul de Kock. Il apprend bientôt que Wladimir est une ville de gouvernement qui ressemble à toutes les autres; elle a son gouverneur et son vice-gouverneur; les femmes y passent leur temps à rivaliser de toilette, pendant que leurs maris jouent aux cartes : les cartes!... unique ressource dans un chef-lieu de province russe!...

Dans ces premières scènes du voyage, c'est l'élément satirique qui domine; mais il ne faut y voir qu'un prélude à une partie plus sérieuse du livre. A mesure que le *tarantasse* s'enfonce dans la vieille Moscovie, les désenchantemens d'Iwan Wassilievitch prennent de plus vastes proportions : nous le trouvons, par exemple, à Saratoff dans une exaspération difficile à décrire. Il vient de rencontrer un jeune prince qu'il a beaucoup vu à Paris, lequel court dans ses terres, qui sont en fort mauvais état, pour faire rentrer des redevances en retard, menaçant d'user de rigueur si on ne le paie pas immédiatement, car il a besoin d'argent, de beaucoup d'argent pour aller passer l'hiver à Rome. L'élégant Moscovite ajoute : « Je suis Russe dans l'âme, j'adore ma patrie il est vrai, mais il m'est impossible d'y demeurer; je ne vis que pour mon pays, mais loin de lui. » Iwan raconte à son compagnon Wassili la rencontre qu'il vient de faire et les projets du prince. Ici, la conversation des deux voyageurs veut être citée textuellement.

« — Et où sont situées ses terres?

« — A Saratoff.

« — Mon Dieu! dit le *propriétaire* (1), voici trois ans consécutifs qu'on n'a rien récolté dans cette province : il va donc épuiser ses pauvres paysans pour faire son voyage à Rome; mais c'est un vrai... *misérable* (2)!... Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire à l'étranger, que tout le monde ait ainsi fureur d'y courir? L'humanité n'y est-elle pas soumise, comme en Russie, à la douleur? N'y est-on pas exposé aux mauvaises passions, aux maladies, à la misère, à la mort?...

« — On y est exposé à tout cela, dit le jeune homme.

« — Eh bien! alors, pourquoi diable as-tu, toi, par exemple, pris la peine de te déplacer? Tu étais en Russie, il fallait y rester.

« — Moi, je n'ai réellement appris à apprécier la Russie qu'à l'étranger, et en la comparant aux autres pays : c'est là que j'ai pu savoir les choses dont elle doit se garder et celles qu'elle doit imiter; malheureusement ces dernières sont nombreuses. »

Le crédule jeune homme pense que le sentiment civique manque à son pays, que la vanité en prend trop souvent la place. Il envie à l'Allemagne l'intimité de sa vie de famille, à la France son intelligence scientifique, à l'Angleterre son génie industriel et commercial, à l'I-

(1) C'est ainsi qu'est désigné quelquefois dans le roman le compagnon d'Iwan Wassilievitch.

(2) L'expression russe est plus énergique : *svigna*, cochon.

talie ses arts; puis, forcé par l'évidence de rendre justice à son pays, il ajoute :

« Mais ce que la Russie doit éviter et ce qui tue l'Europe, c'est un esprit de présomption et d'orgueil; c'est la maladie du doute et de l'impiété, c'est une certaine inquiétude de caractère et la manie de la discussion, qui détruit toute chose. Préservons-nous de la suffisance de l'Allemagne, de l'égoïsme de l'Angleterre, de la dépravation de la France et de la paresse de l'Italie; alors nous aurons à parcourir une carrière telle que jamais nation n'en a vu de pareille. Considérez l'étendue de cet empire, et vous serez effrayé; mais voyez ce peuple juste, gai, spirituel, d'une intelligence infatigable, d'une force gigantesque, et votre effroi se dissipera. Le gage le plus sûr de la future grandeur de la Russie, c'est sa puissante soumission.

« — Eh bien! répondit Wassili Iwanovitch avec bonhomie, si je te comprends bien, l'étranger est remarquable par son passé, et la Russie par l'avenir qui l'attend! »

Les idées développées par Iwan Wassilievitch sur l'avenir politique de son pays ne sauraient manquer de frapper tout publiciste qui jette les yeux sur la carte de la Russie et pense à la constitution générale de cet empire, dont une volonté unique dirige à son gré les forces réunies, non point par une cohésion factice, mais par suite d'un pacte social consenti, où peuple et souverain voient réciproquement des devoirs à remplir plutôt que des droits à réclamer. A ceux qui, dans l'hypothèse du triomphe des idées révolutionnaires en Europe, pensent que la Russie finirait alors par se démocratiser, on peut hardiment affirmer qu'il n'est pas si pauvre paysan moscovite au fond de son *isba* qui ne se regarde aujourd'hui comme un soldat choisi de Dieu pour défendre, à son jour et à son heure, la religion de ses pères, et avec la religion l'autorité monarchique.

Dans ce livre, où les plus graves intérêts politiques et sociaux de la Russie sont discutés sous la forme de conversations familières, M. Solhoupe devait accorder une attention particulière à la question des rapports qui existent entre les propriétaires de la terre et les paysans qui la cultivent, ces hommes que, dans notre ignorance, nous nous obstinons à considérer comme des esclaves soumis à toutes les cruautés d'un maître dur et capricieux. C'est là un lieu-commun plein d'exagération déclamatoire, mais au fond duquel il est cependant un fait qu'on ne saurait nier, à savoir la *servitude territoriale* de toute une classe d'hommes. Cet état nous paraît avec raison blesser la dignité humaine et révolte nos sentimens de justice. La question est grave toutefois, et les meilleurs esprits de l'empire s'en sont occupés souvent sans oser émettre des conclusions. On sait, par exemple, en Russie que dès 1840 l'empereur Nicolas prit sur la question du servage une généreuse initiative au sein même du conseil de l'empire (1). Obéis-

(1) C'est le premier corps politique de l'état.

sant à l'inspiration de son cœur plus qu'à la raison d'état, il voulait que l'affranchissement fût immédiat et général. Le conseil obtint du tzar que cette importante résolution serait discutée à une autre séance, et dans l'intervalle on fit comprendre à l'empereur que le même oukase qui affranchirait une partie de ses sujets dépoindirait infailliblement les autres. Ceci s'explique : être libre, dans l'idée du paysan russe, c'est n'avoir plus de redevance à payer, plus de corvée à faire; mais il ne saurait entrer dans son esprit que la terre qui a nourri ses aïeux, qui nourrit sa famille, doit cesser de lui donner ses fruits; la conséquence se tire d'elle-même. Le tzar modifia l'exécution de ses projets, et ordonna qu'une commission spéciale serait formée pour examiner la question et lui proposer les moyens les plus propres à faire disparaître graduellement la servitude du sol russe sans péril pour le droit de propriété. On a déjà expérimenté actuellement plusieurs systèmes, et d'ici à un temps donné l'œuvre d'émancipation rêvée par l'empereur Nicolas pourra être terminée. En attendant, les rapports qui existent entre les paysans et les seigneurs ne justifient en rien les déclamations qui ont cours en France à ce sujet. Écoutons plutôt le digne Wassili Iwanovitch :

« — Je voudrais savoir, lui demande son jeune compagnon, si j'aurais beaucoup d'études à faire pour devenir un propriétaire habile et capable de régir mes biens.

« — C'est selon, répondit l'autre avec bonhomie; si tu as des dispositions, il te suffira d'une trentaine d'années de séjour à la campagne. Une première vérité que je veux te dire, et qu'aucun Allemand ne saurait comprendre, c'est que si l'on donnait le choix aux paysans entre un méchant propriétaire et un bon intendant, ils ne balanceraient pas et choisiraient le premier, en disant : « Il est bien un peu capricieux, exigeant, injuste; mais il est notre père au fond, et nous sommes ses enfans. » Cela est ainsi, ajouta l'excellent Wassili Iwanovitch; il existe entre la noblesse et le paysan russe une alliance dont le principe a quelque chose de saint, et que nul peuple étranger ne saurait comprendre. S'il y a soumission de l'un à l'autre, cette soumission n'est point l'effet de la crainte, comme celle de l'esclave envers son oppresseur; elle est volontaire et filiale; elle naît d'un bon sentiment, et se justifie par la conviction profonde de trouver protection et appui.

« Tu comprends bien que le paysan a besoin de ta présence et de savoir qu'il travaille pour toi et que tu le vois; alors il travaille avec joie et courage. Voici ce qu'il dit : « Après Dieu et le grand tzar, la loi ordonne de servir le maître. » Il est humiliant de travailler pour le premier venu, tandis qu'en travaillant pour un maître, on ne fait qu'obéir à la volonté de Dieu. Mais si les paysans se donnent à toi, tu te dois à eux; c'est justice. Sois toujours franc à leur égard; ils détestent la ruse; elle détruit la confiance. Veille à ce qu'ils soient toujours à leur aise, et ne souffre jamais de mendiants dans tes villages. Pour être à son aise, un paysan doit posséder une *isba* bien couverte, avec sa remise, dans laquelle doivent se trouver deux chevaux, une vache, deux veaux, dix moutons, un porc, puis deux traîneaux, une charrue, une herse, deux faucilles, etc.

Outre cela, s'il n'a pas d'industrie particulière (1), il est urgent qu'il possède encore deux arpens de petit blé pour préparer sa semaille d'automne, et un pâturage où faire paître ses bestiaux. S'il a tout cela, il est à son aise; s'il y joint un cheval de plus et qu'il puisse mettre de côté une couple de saes de blé, il est riche; mais qu'un seul des premiers objets vienne à lui manquer, il est pauvre...

« ... Mon souci constant, c'est que les miens soient toujours bien nourris et jouissent de la santé; — je prends soin toutefois de ne les point gêner. — Pour eux, payer leur redevance et me donner trois jours de leur travail, voilà leur charge; — cela fait, ils sont libérés de tout souci. — Il me semble que, dans vos pays étrangers tant vantés, le paysan trouve moins d'avantages. Les Allemands et les Français plaignent les nôtres : ce sont des *martyrs*, disent-ils; mais si on considère de près ces pauvres martyrs, on les trouve mieux nourris, plus sains et plus contents que la plupart des leurs. J'ai entendu dire que c'est précisément en Allemagne et en France que le paysan est un véritable esclave. Il faut qu'il paie pour toute chose : pour l'eau qu'il boit, pour la terre qu'il laboure, pour la maison qu'il habite, et, si je ne me trompe, pour l'air même qu'il respire! S'il survient une mauvaise année, ou qu'un incendie consume sa chaumière, n'importe, il faut toujours qu'il paie... Il est vrai qu'il a la consolation de pouvoir dire qu'il est libre!

« — Avez-vous des fabriques? reprit le jeune homme.

« — Dieu merci, non. Introduire des fabriques chez nous, ce serait nous ruiner, ruiner nos paysans, qui deviendraient de mauvais ouvriers et des ivrognes.

« — Mais au moins vous avez un hôpital pour les malades, une crèche pour les petits enfans délaissés pendant les heures du travail; vous avez enfin une école pour l'enseignement mutuel?

« — Tu penseras ce que tu voudras. Ma femme soigne elle-même les malades; quant à l'enseignement, le sacristain montre à lire et à écrire à qui veut. Quelques-uns suivent ses leçons, mais les parens ne forcent personne. Ils pensent que, n'ayant jamais appris à lire eux-mêmes, leurs enfans peuvent, sans inconvénient, faire comme eux.

« — Mais lorsqu'il vous vient une mauvaise année?

« — Dieu est bon, il ne nous en a pas envoyé depuis long-temps. Toutefois, il y a quinze ans, tout fut perdu par la sécheresse; les champs ne donnèrent rien. Les paysans eurent recours à moi. Que veux-tu? je leur abandonnai mes greniers, qui auraient pu me rapporter de grands profits; mais je préfèrai les bénédictions de ces braves gens : l'année se passa sans que j'eusse à déplorer une seule mort pour cause de famine.

« L'enthousiasme d'Iwan Wassilievitch était à son comble; son compagnon ne pouvait le comprendre. — Ce que je fis là était la chose la plus naturelle du monde, dit-il, je ne pouvais pas laisser mes pauvres paysans mourir de faim : d'ailleurs ce que je leur avançai cette année me fut exactement rendu plus tard, car le paysan russe n'est satisfait que lorsqu'il ne doit rien à personne.

« Le propriétaire dit ensuite à son jeune interlocuteur combien il était aimé

(1) La plupart des paysans russes, qui sont fort industriels, ont des états particuliers qu'ils vont exercer dans les villes voisines une partie de l'année. Il y en a qui sont charpentiers, maçons, peintres en bâtimens, etc.

et vénéré dans ses terres : — Est-ce que cela n'est pas un dédommagement bien doux aux sacrifices que j'ai pu faire ? ajouta-t-il simplement.

« Cette dernière phrase fit un tel effet sur Iwan Wassilievitch, qu'il regarda son vieux compagnon avec un sentiment de vénération profonde, et il s'oublia jusqu'à trouver à l'odieux *tarantasse* des formes élégantes et commodes. »

Cependant les deux voyageurs poursuivent leur route, le vieux Wassili Iwanovitch silencieux et comme fatigué du long discours qu'il vient de prononcer, et son jeune compagnon réfléchissant. Ils ont franchi le Volga et dépassé Nijni-Novogorod, ce vaste bazar moscovite où, tous les ans, au confluent de deux grands fleuves et sur les limites de l'Europe et de l'Asie, viennent aboutir toutes les transactions commerciales de la Russie avec la Chine (1). Le *tarantasse* a même atteint le premier relai, lorsque Wassili Iwanovitch reconnaît avec douleur qu'il faut en faire réparer les roues. Et, voyez l'ironie du sort, c'est lorsque les deux voyageurs sont obligés de faire une assez longue halte, que, pour la première fois depuis leur départ de Moscou, le maître de poste vient leur annoncer triomphalement qu'il y a des chevaux et qu'ils pourront repartir à l'instant. Fort mécontents de leur mésaventure, les deux compagnons entrent dans la pièce commune de la maison. Trois marchands y sont attablés autour d'une immense théière. M. Solohoupe trouve ici l'occasion de nous faire connaître les mœurs des commerçans russes, et il n'a garde de la laisser échapper. Les marchands s'entretiennent à voix haute de leur commerce, lorsqu'un de leurs confrères paraît sur le seuil de la porte, où il s'arrête, et fait trois fois le signe de la croix. Il s'avance ensuite et salue chacun des trois négocians. On lui offre du thé qu'il accepte, non sans beaucoup de façons. Enfin, après en avoir bu quelques verres (2), il s'adresse au plus âgé des trois marchands, et le prie de vouloir bien se charger de 5,650 roubles destinés à un commerçant de la ville où le vieux négociant se dirige. Le vieillard prend l'argent, le compte et le serre dans sa bourse, en répondant qu'il s'en charge volontiers. Aussitôt le dépositaire le remercie et s'éloigne. Iwan Wassilievitch, qui avait suivi non sans surprise tous les détails de cette petite scène, s'approche alors de la table et demande aux trois compagnons la permission de prendre part à leur entretien, ce qui lui est gracieusement accordé. Iwan demande aux buveurs de thé si l'homme qui vient de sortir est quelqu'un de leurs parens; ils lui répondent que c'est un marchand qu'ils ont eu occasion de voir quelquefois en passant par ce village. Le jeune homme manifeste un grand étonnement de ce qu'il n'a demandé aucun reçu de la somme confiée au vieillard. A ces mots, les trois négocians se récrient et paraissent fort scandalisés :

(1) Ces transactions se font d'abord à Kiatka; puis les marchandises, parmi lesquelles le thé domine, sont dirigées sur Nijni, d'où elles se répandent en Europe.

(2) L'usage de boire le thé dans des verres subsiste encore parmi les marchands russes.

« Et puis, dit le vieillard, avons-nous le temps de nous occuper de pareils griffonnages? Depuis cinquante ans que je suis dans les affaires, jamais affront semblable ne m'a été fait. Nous n'avons que notre parole, et jamais elle n'a manqué à personne. Nous faisons des affaires pour des millions, et nous nous passons parfaitement d'écrits; c'est une vieille habitude.... Voyez ce kaftan? il y a onze ans que je le porte et il contient toujours de grandes sommes. Nous ne craignons pas qu'on nous vole, parce que Dieu est grand. Voici quinze années que nous fréquentons cette route sans qu'il nous soit jamais arrivé le moindre accident. Voulez-vous que je vous le dise? les affaires ne commencent à se gêner que lorsqu'un marchand veut s'élever au-dessus de son état, qu'il se fait raser la barbe et prend des habits allemands, qu'il marie ses filles à des princes et pousse ses fils dans la noblesse. Des ce moment, il a cessé d'être marchand sans être néanmoins gentilhomme; il néglige ses affaires, commence à se déranger, à boire et à ne plus craindre Dieu. Certainement alors toute estime et tout crédit se retirent de lui. »

Ce discours du vieux marchand indique nettement les qualités et les défauts de l'ancien commerce russe. — Parmi ses qualités, il faut compter d'abord une probité à toute épreuve et une foi religieuse à la parole donnée. Chaque jour encore, au fond de la Russie, on voit les marchands se confier réciproquement de grandes sommes, passer des marchés considérables sans autre garantie que l'échange d'une promesse verbale. Nous nous trompons, il y a une autre garantie, c'est celle d'une économie sévère, parcimonieuse. Le marchand de M. Solohoupe porte depuis onze ans le même kaftan. Cette économie est facile aux Russes, elle ne saurait leur imposer des privations, car ils ignorent les besoins factices du luxe, et aucune superfluité ne leur est nécessaire. Il est cependant tel de ces marchands qui, une fois enrichi, laisse le démon de la vanité se glisser dans sa demeure. Il lui est toujours facile de rencontrer quelque petit prince ruiné, heureux de rétablir sa fortune par une mésalliance, et la première chose que fait le marchand glorieux après avoir introduit un noble dans sa famille, c'est de se raser la barbe, de rejeter l'antique kaftan pour la moderne redingote *allemande* (1). De ce moment aussi, comme l'a dit le vieillard de M. Solohoupe, c'en est fait de lui, de son crédit et de sa considération commerciale. Il est rare qu'une ruine éclatante ne signale point cet Icare de nouvelle espèce, lequel a tout sacrifié à l'orgueil d'entendre appeler sa fille *madame la princesse* et ses petits-fils *excellence*.

Iwan Wassilievitch, on le pense bien, s'accommode mal de cette probité routinière et parcimonieuse des négocians de son pays : ce n'est point là, dit-il, le génie du vrai commerce, et une longue tirade, réminiscence de quelque moderne traité d'économie politique, prouve savamment à ces braves gens que jusqu'à ce moment ils n'ont pas su le premier mot de leur métier. Deux de ses auditeurs restent interdits

(1) Pour les vieux Russes, tout ce qui est d'imitation européenne est allemand.

après ce beau discours. Le vieux marchand seul n'est pas convaincu par les magnifiques théories du jeune homme. « Quoique tout ce que vous venez de dire soit fort dur pour nous, répond-il à celui-ci, vous pouvez avoir raison sur beaucoup de points; mais que voulez-vous? nous ne sommes pas des gens instruits, et nous avons la simplicité de faire comme nos ancêtres, qui, Dieu merci, nous ont laissé d'assez bons capitaux. Et puis les Français pourraient venir former des compagnies parmi nous, et nous serions perdus. Nous ne faisons peut-être pas tout-à-fait comme il faudrait faire; mais enfin, quel qu'il soit, notre système jusqu'à présent ne nous a pas trop mal réussi. »

Telle est la sage et naïve réponse du vieux marchand aux déclamations d'Iwan Wassilievitch, et celui-ci prend gaiement son parti de sa défaite en acceptant un verre de thé que lui offre son contradicteur.

Ainsi, depuis l'avenir politique de l'empire jusqu'aux réformes sociales les plus importantes, toutes les questions qui intéressent la Russie sont venues se poser sur le passage des deux voyageurs, tantôt à propos d'une halle dans une auberge, tantôt à propos d'une rencontre sur la route. Le pittoresque tient peu de place dans un pareil récit. C'est à peine si quelques descriptions interrompent de loin en loin la course du *tarantasse* à travers cette Russie des provinces si différente de la Russie de Moscou et de Saint-Petersbourg. On jette, en passant, un coup d'œil aux merveilleux monumens de Nijni, au monastère de Petchorsk, qui domine la montagne au pied de laquelle s'étend l'immense foire de cette ville. L'histoire de ce couvent est retracée à grands traits. Abandonné après l'invasion mongole, il ne tarda pas à tomber en ruine. Rebâti en 1595 par le czar Michel Fedorovitch, le monastère de Petchorsk compta parmi ses archimandrites le courageux père Fédoxie, qui, à l'époque de l'invasion polonaise, décida le prince Pobjarsky à marcher contre l'ennemi et prépara ainsi le salut de l'empire. Aujourd'hui le rôle historique du pieux monument est terminé. « Après avoir été le témoin de la double invasion des Tatars et des Polonais, dit M. Solohoupe, après avoir vu l'orgueil des boyards et la grandeur des tzars, il ne cesse pas de demeurer silencieux et calme malgré le tumulte de l'immense bazar qui s'étend à ses pieds. Il a vu l'ancienne Russie, il voit la Russie nouvelle, et, comme par le passé, il continue à appeler les chrétiens à la prière; comme par le passé, il fait retentir le mélancolique tintement de ses cloches. »

Déjà cependant nous approchons du terme du voyage. Voici Kazan la tatare, Kazan l'orientale, avec ses minarets, ses coupoles, ses bazars, ses terrasses et ses vieilles murailles qui, les premières en Russie, entendirent gronder l'artillerie moderne. A cette vue, l'imagination du jeune homme s'exalte. Il n'a pu écrire ses impressions de voyage; pourquoi n'écrirait-il pas un gros livre, un traité sur *l'influence de l'Orient et de l'Occident en Russie*, divisé en trois parties correspondant à ces trois

points de vue : *morale, politique et commerce*? C'est au milieu de ces rêves ambitieux que le futur publiciste arrive à Kazan; mais à peine est-il installé dans sa chambre, qu'une nuée de marchands tatars s'y précipite. Iwan Wassilievitch reste ébloui devant les marchandises qu'on étale à ses yeux. Il achète sans compter, et sa bourse tout entière y passe. Survient le vieux campagnard; d'un regard il devine tout : — Malheureux! s'écrie-t-il, qu'as-tu fait là? Tu as payé tous ces objets plus de dix fois leur valeur. M. Solohoupe a exagéré peut-être ici la crédulité d'Iwan Wassilievitch; jamais un Russe, quelque inexpérimenté qu'on le suppose, ne se laissera duper par un Tatar. Les marchands de cette race sont un objet de défiance même pour les enfans. Les Tatars, qui, en Russie, ne s'occupent plus que de commerce, — vendant d'ordinaire des châles, des robes de chambre et des étoffes de Perse, — ont de véritables colonies dans toutes les grandes villes de l'empire. A Moscou, ils peuplent tout un quartier; à Saint-Pétersbourg, un emplacement leur est assigné au *Gostinoï-dvor* (bazar); à Kazan, ils occupent encore une grande partie de la ville. Le commerce ne consiste, pour eux, qu'à tromper les chrétiens en demandant dix fois le prix de leurs marchandises. On a beau rabattre alors, on ne rabat jamais assez, et en définitive il se trouve toujours qu'on est volé.

De Kazan aux terres de Wassili Iwanovitch, la distance est courte, et les deux voyageurs se remettent en route, bercés de l'espoir d'atteindre bientôt le terme de leur pénible course. Un contre-temps viendra cependant encore retarder leur arrivée, mais ce sera le dernier. Il complète la série des mésaventures auxquelles s'expose un voyageur qui, selon l'antique coutume, veut parcourir la Russie en *tarantasse*. C'est le soir. Le jeune homme s'est endormi sous l'influence de ses grandes théories, et il en salue dans ses rêves la réalisation, quand des cris aigus le réveillent. L'énorme *tarantasse*, trop rapidement emporté par quatre vigoureux chevaux de Kazan, vient d'être renversé sur les bords escarpés du chemin. Les deux compagnons en sont heureusement quittes pour la peur. Les matelas sur lesquels reposait le digne Wassili Iwanovitch ont préservé le vieillard. On le relève; on remet l'ordre dans les bagages; on répare le mal du mieux qu'on peut, et le voyage se continue sans nouvel encombre. Seulement M. Solohoupe ne juge point à propos de suivre le *tarantasse* dans sa dernière étape, et le livre se termine brusquement par l'exclamation philosophique du cocher, qui s'écrie en voyant le *tarantasse* renversé : « *Nitchévo*, — ce n'est rien, excellence; ce n'est rien. » Ce cri de *nitchévo* est un dernier trait de mœurs locales; il peint heureusement cette placidité profonde qui n'abandonne jamais le peuple russe en présence des plus grands malheurs, et qui peut devenir pour lui une arme puissante contre l'inquiète activité des races occidentales.

Le Tarantasse indiquait dans le talent de M. Solohoupe toute une veine franchement populaire que *le Narcotique* n'y laissait pas soupçonner. Il est à regretter que l'auteur de ce brillant tableau de la vie des provinces en Russie n'ait pas cherché à lui donner un pendant en appliquant le même procédé de description familière à la vie des grandes villes. Les nouvelles de M. Solohoupe l'ont merveilleusement préparé à cette étude. La petite comédie des *Confrères*, publiée cette année même (1), nous fait espérer du moins que M. Solohoupe continuera de demander ses succès à la peinture fidèle et à l'observation patiente des mœurs de son pays. Ce petit acte, qui pétille de gaieté spirituelle, est une charmante satire de ce faux esprit de nationalité que le prince Wiasemsky a si ingénieusement appelé le patriotisme du *kwas* (2).

L'auteur des *Confrères* a imaginé que l'action de son drame se passe en 1854. Le chemin de fer de Saint-Petersbourg à Moscou est terminé depuis deux ans; le lieu de la scène est une terre située entre ces deux villes. L'intrigue nous importe peu; il suffit de savoir que le maître du château, M. Grosnoff, homme de rang moyen et de vanité très haute; est une sorte d'arrière-petit-cousin du héros de *la Métromanie*; il est très convaincu qu'il est doué de grandes capacités littéraires; il est possédé de l'idée d'écrire un proverbe, et d'en faire hommage à sa femme pour le jour de sa fête. Il attend en conséquence deux hommes de lettres, deux confrères, l'un et l'autre journalistes, qui seront ses collaborateurs. L'un des écrivains attendus est de Saint-Petersbourg, l'autre de Moscou; le premier est un élégant et fashionable jeune homme qu'un tout autre intérêt que celui d'une collaboration littéraire attire chez M. Grosnoff; l'autre, Wetcheslaw-Wladimirovitch-Olégovitch, est un Moscovite pur sang, dont le patriotisme est tel que, dédaignant toute mode européenne, il se présente chez son hôte en costume national complet : petite tunique ou chemise en toile rouge (on est en été) fixée aux reins par un cordon d'argent, larges pantalons de velours noir entrant dans des bottes qui lui montent aux genoux et retombant à larges plis sur le cuir parfumé, les cheveux circulairement coupés autour de la tête, que surmonte le bonnet tatar. En un mot, le journaliste Olégovitch est exactement habillé comme le cocher de la maison, ce qui donne lieu à un quiproquo fort divertissant; mais ce n'est pas tout : le digne Moscovite, qui nourrit une horreur profonde pour tout ce qui est étranger, et honore en particulier la France

(1) Une autre comédie de M. Solohoupe, écrite depuis *les Confrères*, et qu'on a jouée devant la cour, est encore inédite.

(2) Le *kwas* est une boisson à l'usage du peuple. Elle se prépare avec du pain de seigle qu'on fait fermenter. Elle ne coûte que quelques centimes le *védro*, mesure qui contient environ douze litres.

du plus profond dédain, ne peut comprendre qu'on fasse quelque cas des écrivains de notre pays, et, comme il s'agit de proverbes, il s'empresse de donner son opinion sur M. Alfred de Musset, qu'il déclare *un esprit parfaitement médiocre*, et sur *le Caprice*, — *pure fadaise qui ne mérite aucune attention*. « Vous l'avez donc lu? lui demande-t-on. — Moi! l'avoir lu!... à Dieu ne plaise! Je ne l'ai lu ni ne le lirai certainement jamais, et je vous engage fort à faire comme moi... » Le rôle de ce personnage est on ne peut mieux posé, on le voit. Il se soutient à merveille, et répand une folle gaieté sur toute la pièce de M. Solohoupe.

Une idée commune relie entre elles les œuvres que nous venons d'analyser, l'idée de réaliser sans exagération l'alliance de l'esprit aristocratique et de l'esprit populaire, de faire une juste part dans le mouvement intellectuel de la Russie aux influences étrangères comme aux influences nationales. M. Solohoupe prend à la noblesse russe ses instincts littéraires les plus délicats, et à l'école de Gogol, aux romanciers des classes moyennes, leur vigoureux esprit d'analyse, leur ferme et intelligent patriotisme. Il compose ainsi des œuvres où les ambitions de la Russie nouvelle et les croyances de la vieille Russie se mêlent et se tempèrent les unes par les autres. Un esprit doué d'un tact supérieur et d'un goût exquis pouvait seul opérer cette conciliation difficile entre des tendances qui, chez la plupart des écrivains russes, sont encore à l'état de lutte et de manifestations isolées.

Ce rôle de modérateur, de conciliateur, est celui qui convient le mieux aujourd'hui à l'aristocratie russe dans le mouvement littéraire de son pays. Autrefois elle a eu l'initiative de ce mouvement, aujourd'hui elle peut encore en revendiquer la direction. La tradition des Kantemir (1), des Griboedoff (2), qui savaient marier le culte des lettres avec les devoirs de leur haute position, se continue dignement par le comte Solohoupe et le prince Odoevsky, dont l'exemple trouve plus d'un noble imitateur. Ce travail de l'esprit russe en quête de son originalité, que le tsar Nicolas est le premier à encourager, remonte aux temps les plus brillants de la noblesse moscovite, aux temps où Catherine II faisait de sa cour un centre intellectuel justement célèbre dans l'Europe entière. Jusqu'à l'époque de Catherine, par exemple, les annales de l'empire étaient demeurées comme un secret d'état que personne n'eût osé consulter publiquement; l'impératrice voulut et ordonna que l'histoire de Russie fût ouverte à tous et fût enseignée dans

(1) Le prince Démétrius Kantemir, hospodar de Valachie, s'était fait nationaliser russe avec toute sa famille. Antiochus Kantemir, celui dont il est ici question, partagea entre la littérature et les affaires publiques l'activité d'un esprit fortifié par de sévères études. Il était ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de France, lorsqu'il mourut d'une hydropisie de poitrine en 1744. Il avait trente-quatre ans.

(2) Griboedoff mourut assassiné à la cour de Perse, où il représentait son gouvernement.

les écoles. Lomonosoff, le grand poète de ce temps, qui était aussi un grand prosateur, put dès-lors composer le premier ouvrage élémentaire d'histoire nationale, et de nombreux écrivains marchèrent sur ses traces. Catherine II, tout en gardant de vives sympathies pour notre littérature, avait trop d'esprit pour y chercher les principes des institutions de son pays; elle chercha ces principes au cœur même de la Russie, et, après les avoir indiqués à ses successeurs, elle leur laissa le soin de les développer. Aujourd'hui l'œuvre est près d'être accomplie. La noblesse russe ne se borne plus à initier son pays aux civilisations étrangères, elle travaille au développement et au maintien d'une civilisation d'origine nationale. Grâce au rapprochement qui s'opère ainsi entre l'aristocratie et les écrivains de l'école nationale, la Russie fait chaque jour des pas plus rapides vers l'unité intellectuelle, et sa littérature, qui compte à peine quelques années d'existence, peut aspirer déjà à de brillantes destinées; car, dégagée désormais de l'imitation étrangère, qui étouffe toute spontanéité, elle est entrée dans son véritable courant, le courant moscovite. Ce fait, qui nous paraît incontestable, peut être considéré comme l'indice de l'émancipation intellectuelle de la Russie, émancipation dont l'initiative est venue d'en haut, comme toute initiative d'intérêt public et national dans cet empire.

Il était impossible sans doute qu'une nation comme la Russie posât ses bases sociales, établit ses institutions politiques, entrât dans la grande famille de l'Europe civilisée, sans éprouver le besoin de donner à sa littérature le cachet de sa propre individualité; il était impossible, d'un autre côté, que cette littérature ne devint pas un jour le reflet des idées, des mœurs, du caractère public, qu'elle ne devint pas au sein de cette nation un nouvel instrument de force morale et politique; mais, si cette grande transformation ne se fût opérée que par la force des choses, elle eût été lente et tardive. Heureusement pour la Russie, les circonstances ont merveilleusement favorisé son émancipation intellectuelle; ses princes mêmes ont été les premiers à la soutenir, à l'encourager dans ses efforts pour se créer une littérature. Maintenant que cette littérature est devenue l'expression la plus vraie de tout ce qui constitue la société moscovite, on se demande vers quelle œuvre nouvelle la Russie va diriger son activité. Cette œuvre, les préoccupations de ses écrivains, de ses poètes, de ses romanciers, nous la feraient pressentir, si l'initiative du czar lui-même ne nous l'avait indiquée : c'est l'émancipation des hommes de la terre, émancipation que de sages mesures ont déjà commencée, et dont l'accomplissement définitif couronnerait dignement le règne de l'empereur Nicolas.

CHARLES DE SAINT-JULIEN.

LE VOMERO

SCÈNES DE LA VIE NAPOLITAINE.

I.

La nature, si prodigue envers Naples, lui a refusé, par un étrange oubli, ce qu'on trouve à profusion dans toutes les villes d'Italie, l'eau potable. Dans ce paradis terrestre, où semblent réunies par les fées toutes les merveilles et les délices qui assurent à l'homme le bien-être facile et les plaisirs gratuits, on n'obtient qu'avec peine un verre d'eau limpide. Trois ou quatre fontaines abreuvent une ville de cinq cent mille âmes, et une seule fournit de l'eau vraiment pure, la fontaine du Lion : aussi les *acquajoli*, dont les boutiques ornées de guirlandes ressemblent à des repositoires de procession, ne manquent-ils jamais d'offrir à grands cris l'eau de la fontaine du Lion; mais ils se vantent, car un mensonge ne leur coûte rien, et par paresse ils vont puiser l'eau à la fontaine la plus proche. Quant aux carafes du café de *l'Europe*, le Tortoni de l'endroit, on n'a pas besoin d'un microscope pour y voir nager les animalcules, ce qui excite particulièrement les murmures et l'horreur des Romains, gens raffinés sur l'article des boissons rafraîchissantes.

Outre ce premier et grave inconvénient, le manque d'eau sert encore de prétexte à la négligence des blanchisseuses : une chemise sans tache est un prodige à Naples; les draps de lit sont saupoudrés de grains de sable. Une seule fontaine, celle du *Vomero*, blanchit toute la ville, et c'est peut-être pour ménager l'eau que les *lazzaroni* discrets ne portent d'autre linge qu'un caleçon de toile bise. Quelque jour, l'industrie des puits artésiens viendra changer tout cela, si saint Janvier veut bien le permettre.

La fontaine du Vomero est située hors de Naples, dans un lieu pittoresque. Deux chemins y conduisent, des deux extrémités de la ville, en tournant autour de la montagne où est construit le fort Saint-Elme. Tous les matins descendent, par ces deux chemins opposés, les laveuses, portant sur leur tête une corbeille ou une *secchia* de bois blanc qu'elles soutiennent d'une main, en appuyant l'autre main sur la hanche, comme les jeunes filles qui environnent Éliézer dans le tableau du Poussin. Les plus matineuses et les plus actives s'emparent du bassin de la fontaine; les autres jasant et chantent, assises à l'ombre, en attendant leur tour. Quand on se querelle, on crie à tue-tête, quand on est d'accord, on rit à gorge déployée. Les langues ne s'arrêtent jamais : c'est un concert de voix jeunes et sonores qui s'entend de loin.

Les garçons désœuvrés viennent chercher de la compagnie dans ce salon en plein vent; quelques-uns se mettent en frais d'esprit, éveillent avec art la coquetterie des laveuses, et font leur cour, toujours sur le ton du badinage. Les plus assidus finissent par obtenir des signes de préférence. Des conversations générales on passe aux entretiens particuliers, et puis aux tête-à-tête. En retournant à la ville, des couples isolés s'écartent de la bande. Plus d'une fille a laissé prendre son cœur dans le trajet, plus d'un mariage s'est fait ainsi; mais, quand les romans commencés au Vomero ne se dénouent pas à l'église, la conclusion en est souvent arrosée de larmes, et, par quelque nuit sombre, la sœur qui veille à l'hospice de l'Annonciade voit deux mains tremblantes déposer dans le tour un pauvre enfant sans nom.

Au printemps de l'année 1844, on citait, parmi les laveuses du Vomero, deux jeunes filles, plus belles que les autres, et dont un peintre avait reproduit les figures dans un tableau qui n'était pas sans mérite. L'une était une grande et forte personne de l'île de Procida, brune comme une grenade, avec des traits d'une régularité classique, les yeux enchâssés à la grecque, les sourcils comme tracés au pinceau, le regard calme et un peu dur, la peau dorée, luisante, mais fine et unie comme le satin, les habitudes du corps majestueusement nonchalantes. Elle portait le nom pompeux de Bérénice. L'autre, appelée Giovanna, était petite et svelte, avec des yeux d'un vert de bouteille, pétillans d'intelligence, les cheveux d'un blond ardent, la peau d'une blancheur mate qui résistait à l'action du soleil, la bouche en accolade, la physionomie mobile, expressive, variée comme son humeur, le geste vif, précis et d'une adresse singulière : ce type napolitain, plus rare que le premier, compte la gracieuse Cerrito parmi ses exemplaires les plus aimables.

Bérénice aimait passionnément la parure, les couleurs brillantes et la derure : les bijoux de sa couronne se réduisaient à une paire de

pendans d'oreilles en corail, une croix en filigrane et un bracelet de boules d'agate formant chapelet; mais elle ajoutait à ces trésors quantité d'autres ornemens moins chers, comme des colliers de pierres ramassées dans les mosaïques en ruine, ou des torsades de glands d'Espagne et de graines de sorbier. Ses cheveux, souvent en désordre, étaient relevés par deux grosses épingles. Le rouge et le jaune dominaient dans ses vêtemens, et une longue frange pendait au bas de son tablier. Giovannina s'habillait plus simplement; elle ne se parait que les dimanches et les jours de fête : les jours de travail, aucune épingle ne brillait sur sa tête, point de collier sur son cou blanc; mais elle ne sortait pas sans avoir peigné ses cheveux avec soin, et sa chemisette à mille plis était d'une propreté rare.

Un seigneur étranger, de qui elle avait blanchi le linge, avait dit un jour à Giovannina que le moyen de faire fortune était de travailler avec plus de zèle et de conscience que ses compagnes paresseuses, de livrer de l'ouvrage sans reproche, d'éviter les taches, de se distinguer enfin sur ses rivales, dont la négligence et la mauvaise volonté feraient nécessairement remarquer et choisir une ouvrière plus habile et plus soigneuse. Ces conseils avaient d'abord étonné Giovannina. L'usage à Naples étant de bâcler la besogne et d'en solliciter ensuite le salaire le plus élevé possible au moyen de ruses, de mensonges et d'efforts d'éloquence, la pauvre fille n'avait pas compris du premier coup les avis du seigneur étranger. L'instinct et la tradition de la fourberie obstruaient son esprit et l'empêchaient de saisir ce calcul profond où les bénéfices à venir étaient mis au-dessus d'un gain immédiat; mais, en y rêvant, elle avait fini par sentir la justesse du précepte. Le génie de l'industrie occidentale s'était révélé à son intelligence. Giovannina se leva matin pour arriver à la fontaine avant les autres et prendre la meilleure place. Elle se donna de la peine, employa bien son temps, laissa ses compagnes bavarder, et ne tira son linge de l'eau que lorsqu'elle le vit d'une netteté complète. La récompense ne se fit pas attendre : on remarqua son émulation. L'hôtel de la *Victoire*, où descendent les étrangers les plus riches, l'employa, et, à la fin de chaque semaine, elle recueillit une moisson de *carlins*.

Il fallait à Giovannina un grand parti pris pour travailler si bravement au milieu des quolibets, des chansons et des rires. Les autres laveuses, en voyant son application et son activité, auraient pu deviner facilement d'où lui venaient son bonheur et ses bénéfices; mais elles n'imaginèrent point d'autre cause à sa fortune qu'une heureuse étoile. Bérénice se considérait comme une personne de qualité rejetée par une erreur du hasard dans une condition indigne d'elle. Toutes les occasions d'interrompre son travail lui convenaient également. Au premier mot qu'on lui disait, elle se livrait à la conversation sans se

faire prier, laissant son ouvrage à la garde de Dieu. Le samedi, elle rendait à ses pratiques du linge coloré de nuages sablonneux; mais elle inventait chaque fois un nouveau conte fort dramatique pour expliquer la chose par un accident, et, quand on lui adressait des reproches, elle répondait avec une admirable volubilité de langage pour déguiser son indifférence. Au fond, pourvu qu'on lui donnât son salaire, elle ne s'embarrassait guère du reste.

Un matin, il y avait au Vomero une réunion nombreuse, mais non choisie, de rôdeurs venus de Chiaïa et de Pausilippe, la plupart beaux, robustes, la langue bien pendue, le bonnet de laine rouge sur l'oreille et nus jusqu'à la ceinture. Hormis un muletier, plus cossu que les autres et qui portait veste à ramages, souliers ferrés et chapeau à larges bords, ces jeunes gaillards paraissaient mépriser toute espèce de chaussure, et, entre huit ou dix qu'ils étaient, ils ne possédaient pas deux chemises; du reste, bons compagnons, avides de divertissemens et redoutant bien plus le travail que la compagnie des jolies filles. Pour engager l'escarmouche avec les laveuses, ils commencèrent par s'attaquer entre eux.

— Tu prétends que tu es bon à marier, Ciccio, disait un grand garçon bâti comme le gladiateur, et tu n'as pas seulement voyagé.

— Je n'ai pas voyagé! s'écria Ciccio avec indignation. Je suis allé à Salerne, à Pizzo, et jusqu'en vue des côtes de Sicile, où j'aurais abordé sans un orage effroyable qui repoussa en Calabre la barque du patron. C'est toi qui te prétends marin, et qui ne mérites pas seulement le titre de pêcheur. As-tu jamais failli te noyer, Matteo?

— Moi! reprit Matteo, je suis tombé à la mer en toutes saisons. Apprends que j'ai pêché des dorades et même des thons.

— Des coquillages, des coquillages! dit le muletier. Quant à Toma, c'est différent: il ne pêche que des laitues, des pois et des carottes; c'est pourquoi, vivant en frère avec des légumes, son visage ressemble à un *cocomello*.

— Riez de mon métier, pêcheur de grenouilles et cocher de malheur, répondit Toma le jardinier; je n'envie point à Ciccio et à Matteo l'avantage de tomber à la mer en janvier, ni à don Annibal le plaisir d'avaler en juillet la poussière des grands chemins.

— On est plus en sûreté sur mes mules que dans une barque, reprit le muletier Annibal, et il y a plus de profit à porter des Anglais à Capoue que des salades au marché de Sainte-Brigitte. Mais, au lieu de nous quereller, prenons pour juge cette belle enfant qui a des mains d'ivoire, des joues de lis, des yeux d'ambre vert, et qui frotte son linge avec tant de courage. Elle saura bien nous dire lequel de nous est capable d'acheter son lit de noces.

Ce discours insidieux, qui s'adressait à Giovannina, n'eut point de

succès. La jeune fille ne leva pas même les yeux, et répondit en frottant son linge avec plus d'ardeur : Je n'ai pas le temps d'écouter des bagatelles et de juger des différends.

— Qu'allons-nous devenir? dit Annibal; la discorde est parmi les hommes, et Vénus refuse de les mettre d'accord. Heureusement, je vois une divinité aux cheveux d'ébène qui sera peut-être moins cruelle, car elle porte dans ses grands yeux la sagesse de sainte Minerve, et je gage qu'elle saurait reconnaître à perte de vue un garçon bon à marier.

Bérénice interpellée tira incontinent de l'eau ses beaux bras couleur de cuivre, et regarda en souriant le muletier facétieux.

— Je vous mettrai d'accord, dit-elle, et il me faudra moins de temps qu'à sainte Minerve pour dire un *Aze*. Rangez-vous tous devant moi, et attendez un peu que je lise sur vos figures. Vous, seigneur muletier, vous offririez une botte de paille à votre fiancée; sur une natte de jonc dormirait la femme du marchand d'huîtres; le banc d'une barque est un lit dur pour l'épousée du pêcheur de dorades. Est-ce à l'ombre d'un chou que la femme du jardinier passera l'heure du repos? Non, mes chers seigneurs; celui qui est bon à marier, le voici, et, pour qu'on le distingue des autres, je le marque d'un signe particulier.

En parlant ainsi, Bérénice plongea sa main dans le bassin, et jeta de l'eau de savon au visage d'un garçon de dix-huit ans, construit comme l'Antinoüs. Toute la compagnie poussa un éclat de rire qui monta jusqu'aux oreilles des factionnaires du fort Saint-Elme.

— C'est Nino! s'écrièrent les jeunes gens, c'est le petit Nino qui a remporté la victoire. Toujours les cartes, les dés et la bonne chance sont pour lui.

— Vite, demanda une laveuse, vite, seigneur muletier, dites-nous qui est don Nino. Quel âge a-t-il? quel métier fait-il? combien gagne-t-il à la journée? qui sont ses parens? Voyons si Bérénice a bien choisi.

— Oh! répondit Annibal, la signora Bérénice a plus de coup d'œil que l'ancienne sorcière de Cuma. Les parens de Nino sont de si grands personnages qu'on n'ose les nommer, et puisqu'il ne les connaît pas lui-même, pourquoi sa mère ne serait-elle pas une comtesse? La madone des *trovatelli* n'ignore point que son père est un docteur, à moins qu'il ne soit colonel ou marchand de limonade. Ce mystère sera éclairci avant que Noël tombe le jour de saint Étienne. Le métier de Nino, c'est de courir comme un lièvre et de danser comme un chamois. Ce garçon-là n'a pas son pareil à trente lieues à la ronde pour casser des noisettes avec ses dents. Il gagne à la *scoppa* quand il abat un roi et que son adversaire n'a qu'un cavalier. Est-il un plus bel état sous le soleil? Nino mange sur le marbre, comme un empereur, à l'heure où les carmes ou les franciscains font les distributions de soupes, et il dort dans une corbeille d'osier comme le chat d'un évêque. La monnaie

dont on lui paiera le prix de sa journée n'est point encore frappée, et le lingot qui la contient arrivera d'Amérique, si les corsaires n'arrêtent pas le navire. Mais Nino est un gentil garçon, gai, complaisant, paré de ses talens et de ses qualités comme un agneau pascal de ses rubans, et il ramassera peut-être un sac d'écus en même temps que le cœur d'une fille. Voilà comme il est bon à marier.

— C'est la vérité, dit Nino en saluant la compagnie. Je suis un enfant de l'Annonciade. Quand la belle Bérénice aura un carrosse, je courrai devant ses chevaux de Naples à Caserte, sans perdre la respiration. Je sais aussi faire tourner un verre plein sur un cerceau sans renverser une goutte d'eau, et les seigneurs étrangers qui admirent mes petits talens me donnent la *bonne-main*; et quand je distribue des violettes aux dames devant la porte de la *Villa-Reale*, il ne m'en reste pas un seul bouquet le soir. La véritable raison pour laquelle je suis bon à marier, c'est que j'ai du bonheur.

— Oui, dit une vieille laveuse, on voit bien à la figure de don Nino qu'il aura toujours du bonheur. Il ne sera pas en peine de trouver une femme, et celle qui lui convient, c'est Giovannina, parce qu'elle a aussi du bonheur, et qu'elle fera une bonne ménagère.

— Dispensez-vous du soin de me choisir un mari, répondit la jeune fille. Et vous, seigneur muletier, au lieu de nous distraire de notre ouvrage, racontez-nous une histoire tandis que nous travaillerons. Vous voyez bien que tout le monde ici a les bras croisés depuis un quart d'heure. Ces conversations avec les jeunes gens ne valent rien.

— Une histoire! une histoire! crièrent les laveuses en retournant à la fontaine.

— Vous ne pouviez tomber mieux qu'en vous adressant à moi, dit Annibal. Une éducation soignée est de rigueur dans mon état. Lorsque je mène des voyageurs en Calabre et que nous traversons un pays où règne la *malaria*, je leur récite des *sonnets d'amour* ou des contes, pour les empêcher de dormir, car celui qui s'endort est sûr de gagner la fièvre. Écoutez bien l'histoire de la belle Cosenzine, que je raconte toujours en passant à Cetraro.

Les hommes se couchèrent en formant un demi-cercle autour du narrateur, et don Annibal, debout au milieu de l'auditoire, entonna d'une voix forte et sur un mode emphatique, assaisonné de gestes de théâtre, l'histoire de la belle Cosenzine.

II.

Comme la rose parmi des violettes, comme une étoile au milieu de pâles cierges, la belle Cosenzine, resplendissante de jeunesse et de grace, brillait par-dessus ses compagnes. Ses yeux d'azur répandaient

les poisons de l'amour dans toute la province de Cosenza, et c'était une maladie plus redoutable que la fièvre; car de tous les malades qu'elle faisait, un seul pouvait espérer de se guérir, et on ne savait pas encore lequel serait préféré. Déjà cette fille insensible avait refusé la main d'un duc, celle d'un général, celle d'un gouverneur de Calabre, et, dans le palais de l'intendance, un pauvre jeune homme s'en allait dépérissant d'amour et de tristesse. Et cependant elle n'était point riche, la belle Cosenzine, puisque son père, simple tonnelier, faisait des cuves pour la vendange, tandis qu'elle filait sa quenouille.

Ce fut à la noce d'une de ses compagnes qu'elle s'éprit subitement d'une tendresse extrême pour un beau garçon qu'elle ne connaissait point encore. Il était venu de Cetraro pour marier sa cousine, le jeune pêcheur. Il ne possédait que sa maisonnette, sa barque et ses filets, mais il avait la mine d'un dieu, le courage d'un lion, et il dansait comme un faune. En dansant une saltarelle avec lui, la Cosenzine se troubla, et son cœur de marbre devint tout à coup plus tendre qu'un pain de miel. Tandis que le cœur de la Cosenzine fondait comme la cire, celui du pêcheur cetrarin s'enflammait comme le sarment, si bien qu'ils se dirent leur amour et qu'on les accorda, en répétant mille fois que ces jeunes gens faisaient un beau couple, et en bénissant les seins féconds des deux mères qui les avaient portés. Au lieu de retourner chez lui, le pêcheur passa une semaine à Cosenza, toujours à côté de sa fiancée. Elle s'appuyait sur son bras le long du chemin qui descend à la mer. On prit jour pour célébrer les épousailles, et, en partant pour Cetraro, le fiancé donna et reçut le baiser de la promesse.

Dans l'ivresse de son bonheur, le Cetrarin avait oublié l'époque du passage de thons sur les côtes de Sicile, et, comme le thon n'attend point pour passer que les pêcheurs aient célébré leurs noces, il fallut s'embarquer à la hâte et rejoindre les barques dont on voyait au loin les voiles blanches.

En ce temps-là, le terrible corsaire Cariadin-Barbe-Rousse venait de recevoir du Grand-Turc le gouvernement de Zerbi, en récompense de ses exploits contre les chrétiens, et, comme il voulait monter sa maison, il envoya un brigantin de guerre sur les côtes d'Italie chercher de belles esclaves pour son sérail. Au milieu de la nuit, le vaisseau vint courir des bordées en face de Cetraro et de Cosenza. Un canot aborda sans bruit à peu de distance de ces deux villes. Les Turcs, armés de pistolets et de sabres, rôdèrent sur le rivage comme des requins affamés. Une troupe de jeunes filles vint à passer parmi lesquelles était la belle Cosenzine, tâchant de distinguer encore dans le lointain la voile blanche qui emportait ses amours. Quelle aubaine pour les mécréans! Ils se jetèrent sur les jeunes filles, et ils entraîèrent toute

la bande dans leur canot. La pauvre Cosenzine fut portée, plus morte que vive, jusqu'au vaisseau de guerre. O lamentable aventure! ô situation effroyable! ô désespoir pour des filles chrétiennes! De quels gémissemens ces infortunées faisaient retentir les airs, c'est ce que l'imagination peut à peine concevoir. Des ruisseaux de larmes coulaient des yeux des jeunes filles, elles tendaient leurs bras vers la terre; mais les Turcs souriaient, et le capitaine se réjouissait de son riche butin.

Cependant la Cosenzine était si touchante et si belle dans sa douleur, que l'équipage finit par être ému de pitié en regardant ses pleurs. Le capitaine, s'adoucissant, lui offrit sa liberté moyennant une rançon. — Ne pleurez point, lui dit-il; j'enverrai mes gens demander à votre père mille piastres fortes, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines, pour donner aux trois favorites du puissant Cariadin: à ce prix, vous pourrez retourner à Cosenza, et je ne partirai pas avant d'avoir reçu la réponse. Et le canot reprit la mer, et les rameurs alertes s'éloignèrent en répétant: *Oïzza!* vogue! vogue!

A la porte du tonnelier de Cosenza vinrent frapper trois hommes en capuchons blancs: — Ta fille est notre prisonnière. Si tu veux la racheter, dépêche-toi de nous donner mille piastres fortes pour le puissant Cariadin, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites de notre maître. — Hélas! répondit le père, où voulez-vous que je prenne tout cela? Il me faudrait vendre ma maison, mes tonneaux et mes outils, et à quoi me servira de racheter ma fille, si c'est pour mourir de faim? Retournez près du capitaine et dites-lui d'être plus humain, ou bien frappez à la porte de mon frère, qui est plus riche que moi, et priez-le de racheter sa nièce.

A la porte du frère vinrent frapper les Turcs en capuchons blancs: — Ta nièce est notre prisonnière. Si tu veux la racheter, dépêche-toi de nous donner mille piastres fortes, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites du puissant Cariadin. — Tant de piastres! répondit l'oncle de la Cosenzine, tant d'or, de corail et de perles fines pour une fille enlevée! Que ma nièce parte pour Zerbi; je ne saurais la racheter à si haut prix.

Les Turcs en capuchons blancs s'en retournèrent à leur canot, et ils allaient partir quand le jeune pêcheur arriva de Sicile, et ils lui parlèrent comme au père et à l'oncle de la belle Cosenzine...

— Mais, dit le narrateur en interrompant son récit, c'est à ce point de l'histoire qu'il convient de s'arrêter pour demander à la compagnie ce que répondit l'amant de la belle Cosenzine. Devinez, *signori* et *signorine*, devinez, si vous pouvez, la réponse du pêcheur de Cetraro.

— Je pense, dit Ciccio, que l'amant de la Cosenzine se jeta la face contre terre en s'arrachant les cheveux, et qu'il toucha le cœur des Turcs en capuchons blancs par un discours pathétique.

— Tu es à cent lieues de la vérité, répondit Annibal.

— Moi, dit Matteo, je devine que le pêcheur était un rusé, qu'il amusa les Turcs avec des paroles, et qu'il leur promit les mille piastres, payables à terre, lorsqu'on aurait amené sa maîtresse. Les Turcs, qui étaient des sots, donnèrent dans le piège, et, quand ils eurent débarqué avec la belle fille, le pêcheur joua des jambes et s'enfuit accompagné de son amie.

— Ce n'est point cela, répondit le muletier.

— Moi, dit Toma, je crois que le pêcheur rassembla ses compagnons, qu'il prit d'assaut le brigantin et passa les Turcs au fil de l'épée.

— Tu rêves, s'écria le muletier en haussant les épaules; ne sais-tu pas que le brigantin était armé de canons chargés à mitraille et tout prêts à faire tant de bruit, que les pêcheurs se seraient dispersés comme des pigeons en les entendant mugir à six cents *bras* de distance? Puisque personne n'a deviné la réponse du jeune homme, je reprends mon récit.

Le pêcheur de Cetraro ne poussa pas un cri ni un hélas. Il ne perdit point son temps à demander grace, encore moins à inventer des supercheries inutiles, pas davantage à concevoir des entreprises téméraires. Il mena les trois ravisseurs en capuchons blancs chez un juif qui avait de l'argent et des bijoux, et il vendit au juif sa maison, sa barque, ses filets, sa part de la pêche du thon, ses meubles et jusqu'au lit de nocces qu'il venait d'acheter, et il dit aux Turcs: — Prenez, prenez tout ce que je possède. Voici mille piastres fortes pour le puissant Cariadin, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites de votre maître. Allez, et ramenez bien vite mes amours, et prenez encore cette ceinture qui est tout ce qui me reste; je vous la donne afin que vous fassiez diligence. — Les Turcs en capuchons blancs s'embarquèrent dans le canot, et ils ramèrent jusqu'au brigantin en chantant : *Oïzza!* vogue! vogue! Et la belle Cosenzine, rachetée par son amant, l'épousa le lendemain.

— C'est ainsi, poursuivit Annibal, qu'en occupant les seigneurs voyageurs on les tient éveillés tout le long des marais pour les préserver de la *malaria*. A présent, dites un peu si je ne suis pas un brave *contastorie* et un guide prudent?

Don Annibal reçut des complimens de toute la compagnie. Les hommes le régalerent d'une pipe de tabac, et Bérénice lui offrit du feu en récompense de ses frais d'esprit. Pendant ce temps-là, Giovannina, qui avait fini sa besogne, chargeait sur sa tête une grande cor-

beille pleine de linge qu'elle soutenait de la main gauche, et portant de l'autre main sa *secchia*, elle prit le chemin de la ville après avoir gratifié le complaisant muletier d'un sourire en signe de remerciement. A cent pas de la fontaine, elle entendit quelqu'un marcher derrière elle, et, pour laisser le passage libre, elle se rangea sur le bord du chemin; mais, au lieu de passer devant, le petit Nino s'arrêta en face de la jeune fille.

— Divine *fanciulla*, dit-il, je vois bien que vous allez me gronder si je vous dis qu'au lieu d'éconter l'histoire de la Cosenzine, je n'ai fait qu'admirer votre grace et votre doux visage pendant le récit d'Annibal; aussi, de peur d'être mal reçu, je vous parlerai d'autre chose. Cela fait plaisir de voir travailler une fille courageuse comme vous; mais le plaisir devient peine quand la fatigue commence, et vous êtes fatiguée. Ce linge mouillé est bien lourd pour vos bras mignons. Accordez-moi l'honneur de porter votre corbeille et votre *secchia* au moins jusqu'à la porte de la ville.

— Je n'accepte point de services des jeunes gens, répondit Giovannina; sous le prétexte d'aider les filles, ils ne songent qu'à les enjôler.

— Me préserve le ciel de vouloir vous enjôler! reprit Nino. Plus vous êtes belle et plus je vous crains. L'abbesse des carmélites ne me semblerait pas plus terrible que vous, avec sa mine sévère et sa guimpe. Oubliez mon âge; figurez-vous que j'ai quarante ans, et laissez, que je vous soulage de votre fardeau.

— Puisque vous avez si grand'peur de moi, dit la jeune fille, sauvez-vous et ne vous arrêtez pas ici plus long-temps. Je n'ai point sollicité l'honneur de faire votre connaissance.

— La peur m'ôte les jambes, reprit Nino, et votre crnauté me déchire le cœur. Mais comment ai-je pu mériter vos dédains, et en quoi suis-je indigne de vous connaître?

— Franchement, répondit la jeune fille, je vous crois paresseux, plus pressé de courir après les laveuses que de chercher du travail. Vous ne faites point de métier, vous vivez au hasard, et l'on voit bien que si la belle Cosenzine du conteur d'histoires vous eût aimé, les Turcs l'auraient emmenée à Zerbi.

— Si vous-même, s'écria Nino, vous qui ne m'aimez point, vous tombiez entre les mains des Turcs, je vous jure qu'ils ne vous emmèneraient point à Zerbi.

— Et où trouveriez-vous mille piastres fortes pour le puissant Caria-din, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites de ce seigneur corsaire?

— Je me vendrais moi-même. N'ayant ni maison, ni barque, ni filet, je me ferais esclave à votre place, et je vous dirais: « Allez, Giovannina, et soyez heureuse; moi, je vais là-bas recevoir des coups de

bâton. Puisque vous ne m'aimez point, qu'ai-je besoin de la vie et de la liberté? Mon esclavage sera moins dur que celui de l'amour. Adieu, retournez chez votre père. » Et les rameurs joyeux vous ramèneraient à terre en chantant : *Oizza!* vogue! vogue! Mais vous êtes en sûreté ici, vous n'avez rien à craindre de Cariadin, et vous pouvez me mépriser à votre aise, parce que je suis pauvre. Adieu, Giovannina; j'aurais eu plus de plaisir à mettre votre corbeille sur ma tête que si c'était une couronne.

Nino tourna sur ses talons et partit en courant. Il retrouva les laveuses en train de plier bagage. Les jeunes gens profitèrent de l'occasion pour offrir galamment le secours de leurs bras; on se divisa en deux bandes qui rentrèrent à Naples, l'une par Pausilippe et l'autre par la porte d'Antignano. Bérénice, qui avait plus jasé que ses compagnes, était restée seule à la fontaine et se hâtait d'achever tant bien que mal son ouvrage. Grâce au peu de soin qu'elle prenait, ce ne fut pas long. Quand elle eut lavé et tordu sa dernière pièce, elle jeta son linge dans sa corbeille, posa le tout sur sa tête et se dirigea vers Pausilippe d'un pas nonchalant. Nino ne manqua pas de venir se planter à côté d'elle. Dans un champ, il cueillit un épi, et avec la barbe du seigle il chatouilla le cou de la laveuse.

— Il faut bien, lui dit-il, que je vous taquine un peu, belle Bérénice; vous m'avez jeté du savon au visage, et vous me devez un baiser en réparation d'une offense si grave. Je vous le prendrai tôt ou tard, de gré ou de force, par surprise ou autrement.

— La force et la surprise sont de mauvais moyens avec moi, répondit Bérénice.

— Et la prière?...

— Ne vaut guère mieux quand une fois j'ai dit *non*, car je suis bien entêtée, seigneur Nino, je vous en avertis.

— Entêtée, cruelle, impitoyable, fière et méchante, on le voit sur votre visage; mais je m'y prendrai tout doucement, de loin, sans vous heurter, sans jamais vous dire combien je vous trouve belle, aimable et charmante, et, au moment où vous y penserez le moins, vous me *voudrez du bien*.

— Oh! que je suis aise de savoir votre projet! répondit Bérénice; à présent, je me tiendrai sur mes gardes. Vous êtes un rusé compère, et votre plan était excellent; mais il ne fallait point me le dire. Vous voilà pris dans votre piège, et je suis encore plus rusée que vous.

Bérénice avait commencé par répondre aux attaques du petit Nino d'un air plus solennel que si elle eût été la reine Sémiramis en personne; mais déjà, son humeur folâtre s'animent peu à peu, elle montrait en souriant les perles de sa bouche, et des éclairs de gaieté jaillassaient de ses yeux.

— Fasse le ciel, reprit-elle, que cette folie ne me vienne pas de vouloir du bien à un mauvais sujet comme vous! N'ai-je pas laissé voir que je ne suis point sorcière, lorsque je vous ai cru bon à marier?

— Vous êtes plus sorcière que vous ne l'imaginez, dit Nino. Apprenez qu'une tireuse de cartes m'a prédit que j'aurais bientôt de la fortune; et une belle fortune! J'ai vu de mes deux yeux les quarante figures du grand jeu se ranger sur la table, et l'image des *six médailles* revenir trois fois de suite pour me composer un horoscope d'or et de diamant, si bien que la tireuse de cartes, étonnée de mon bonheur, m'a recommandé le silence, de peur que toutes les filles ne se disputent l'avantage de partager mon sort. Aussi n'en ai-je dit mot à personne, hormis à une seule fille, à la plus belle des laveuses du Vomero.

Ces paroles de Nino produisirent une impression profonde sur l'esprit de Bérénice. L'horoscope d'or et de diamant, la carte des *six médailles* et la recommandation de la tireuse changeaient absolument la position sociale de ce garçon. Sous les dehors d'un lazzarone, il devenait évident que Nino déguisait un enfant gâté du destin. C'était un coup du ciel pour une fille que de connaître seule cet étrange secret. L'artifice de langage employé pour en faire la confidence était d'ailleurs d'une délicatesse si aimable, que Bérénice en eut un fort battement de cœur. Cependant la belle laveuse s'informa qui était cette tireuse de cartes, et, lorsque Nino lui eut fourni loyalement les moyens de vérifier l'exactitude et la sincérité de ses paroles, Bérénice se sentit troublée dans le fond de l'âme. Elle voulut dissimuler son émotion en continuant à badiner; mais Nino s'aperçut qu'elle n'avait plus autant de malice dans le propos. A l'entrée de la grotte de Pausilippe, le petit lazzarone s'approcha doucement de la belle laveuse et lui prit la main. Ils marchèrent ainsi côte à côte jusqu'au milieu de la grotte, où l'obscurité devint complète. Quand la lumière reparut, Nino avait obtenu le baiser qu'il souhaitait sans avoir usé ni de force ni de surprise, et Bérénice, tremblante et suffoquée, se croyait de la meilleure foi du monde bien et dûment fiancée à l'homme le plus fortuné qui fût dans les Deux-Siciles.

III.

Pendant ce temps-là, Giovannina se reprochait d'avoir repoussé les politesses de Nino avec plus de cruauté que n'en commandaient la sagesse et la prudence d'une honnête fille. L'idée d'avoir offensé ce jeune homme en lui témoignant un mépris qu'il ne méritait pas la tourmentait comme un remords. Elle y rêva tout le reste du jour, et ne s'endormit qu'après avoir imaginé un moyen de se faire pardonner ses torts. Le lendemain, la compagnie ne manqua pas de revenir au

Vomero. On jasa et on raconta des histoires. Sans travailler avec moins d'ardeur qu'à l'ordinaire, Giovannina prit part à la conversation et rabattit un peu de sa fierté accoutumée. Quand son ouvrage fut achevé, elle s'approcha du petit lazzarone d'un air gracieux et ouvert.

— Seigneur Nino, lui dit-elle, si vous voulez m'aider et m'accompagner un bout de chemin en portant ma corbeille, vous me ferez plaisir.

— D'où me vient tant de faveur? répondit Nino. Votre bagage est-il plus lourd aujourd'hui qu'hier, ou bien vous sentez-vous les bras moins forts?

— Ni l'un ni l'autre, reprit la jeune fille. Je ne sais quelle mouche m'avait piquée hier : je vous ai maltraité, j'en ai regret aujourd'hui, et je veux réparer ma faute.

— N'ayez point de regret, dit Nino; votre dureté m'a fait chercher fortune ailleurs. Une autre m'a consolé : c'est à elle que je dois mes services.

— Fort bien, seigneur Nino, reprit Giovannina en rougissant. Il est juste qu'une autre meilleure que moi obtienne la préférence. Gardez pour elle vos bons offices, et daignez seulement agréer mes excuses : c'est tout ce que j'avais à vous dire.

En parlant ainsi, la jeune fille promena rapidement ses regards sur le cercle des laveuses. Les yeux de Bérénice, braqués sur elle, lui apprirent clairement où Nino avait trouvé des consolations. Giovannina ne parut ni fâchée ni surprise de cette découverte, et, soulevant avec vivacité sa corbeille et sa *secchia*, elle s'éloigna d'un pas alerte. Son indifférence était bien jouée, mais ce n'était qu'une feinte. A peu de distance de la fontaine, elle se mordit les lèvres; deux grosses larmes coulèrent sur ses joues enflammées par la colère, et de tout son cœur elle maudit avec amertume le bon mouvement qui lui avait attiré un affront, car il n'est point de blessure plus sensible à une Napolitaine que celle de l'orgueil. Pour comble d'humiliation, le lendemain, Nino et Bérénice affectèrent de badiner ensemble avec une familiarité que Giovannina considéra comme un nouvel outrage, en sorte que son dépit se monta par degrés jusqu'à un état voisin de la jalousie.

Un incident imprévu vint distraire Giovannina de ces petits chagrins et fixer son esprit sur des intérêts plus sérieux. Le seigneur anglais de qui elle avait reçu de si bons avis passa encore à Naples au retour d'un voyage en Orient. Pour lui montrer qu'elle avait profité de ses instructions, la jeune fille s'empressa de raconter à son protecteur comment elle était devenue la première *lavandara* de toute la ville, et elle ajouta qu'il lui fallait refuser de l'ouvrage, tant sa façon de blanchir le linge était appréciée des connaisseurs. A son grand étonnement, le seigneur étranger haussa les épaules.

— Vous n'entendez rien aux affaires, dit-il d'un ton bourru. Est-ce qu'on doit jamais refuser de l'ouvrage? Si vos bras n'y suffisent pas, employez ceux des autres. Ayez à vos ordres vingt, trente, cent laveuses, selon vos besoins. Payez-les à la journée. Faites-les travailler, surveillez-les. Fondez un établissement. Louez des ateliers. Gagnez de l'argent. Achetez du bien avec vos économies. Doublez votre fortune en épousant un homme riche; triplez-la en vendant établissement et clientèle, et retirez-vous du commerce avec dix mille piastres de rente. Mais non; demeurez ouvrière et *lavandara*. Vous n'entendez rien aux affaires.

A ce chapitre si nouveau pour elle du *moyen de parvenir*, la pauvre Giovannina éprouva comme un vertige. Son imagination méridionale, courant plus vite que son intelligence, lui représentait une autre Giovannina commandant une armée innombrable de laveuses, ayant un palais, une villa, une robe à queue et des laquais en livrée.

— Jésus, Maria! s'écria-t-elle; est-il possible d'amasser tant de piastres avec de l'eau et du savon?

— Assurément, répondit l'Anglais. Tel que vous me voyez, j'ai acquis un million de francs à fabriquer des clous.

— Eh bien! donc, très cher seigneur, dites-moi ce qu'il faut savoir pour entendre les affaires, car je veux les entendre, et je les entendrai tout à l'heure, si vous daignez m'instruire.

Giovannina multiplia ses questions avec tant de volubilité, tant de rapidité de conception, que l'homme du Nord eut peine à la suivre. En un moment, tous les points obscurs du plan tracé par l'étranger furent éclaircis. Des flots de lumière pénétrèrent dans l'esprit de la jeune fille. L'ordre s'y mit peu à peu; le seigneur étranger finit par avouer que sa protégée entendait mieux les affaires qu'il ne l'avait cru d'abord, et Giovannina, dévorée d'impatience, partit résolue à mettre à profit ces révélations sans tarder d'une minute.

Un matin, l'illustre compagnie du Vomero trouva six laveuses qu'elle ne connaissait pas installées à la fontaine depuis le point du jour. On les interrogea. Elles répondirent qu'elles travaillaient à la solde de leur patronne, la signora Giovannina, maîtresse blanchisseuse, demeurant à la *Conciaria*, qui leur avait promis un carlin par fête, plus deux *grani* de bonne-main, si leur ouvrage était achevé pour midi. Une grêle de quolibets égaya la compagnie aux dépens de la maîtresse blanchisseuse, et Bérénice danba de toutes ses forces sur les prétentions de sa rivale; mais une vieille lavense en guenilles prit la parole d'un ton sentencieux :

— Ne riez point, dit-elle, car vous n'en avez point envie, et vous enragez au fond de votre cœur. Giovannina porte sur son front et dans ses yeux le signe d'une haute fortune. La madone des bonnes filles la

guide par la main. Riche, riche, elle deviendra, et toi, Nino, tu es un petit sot d'avoir lâché le pan de sa robe pour te pendre à la jupe trouée de Bérénice. Un autre que toi ramassera le sac d'écus dont Giovannina tient les cordons.

Celle qui parlait ainsi jouissait d'une grande autorité à cause de sa misère et de sa décrépitude. Un silence morne succéda aux propos ironiques. Bérénice consternée baissa la tête; Nino devint rêveur, et la compagnie changea de conversation. Les ouvrières de Giovannina, stimulées par la gratification supplémentaire de deux sous, jouaient des bras avec une vigueur sans pareille. C'étaient six grosses filles solidement bâties. Elles vinrent à bout de leur tâche, et partirent avant midi. Le lendemain, elles apportèrent plus de linge, et demeurèrent plus long-temps à la fontaine; enfin, au bout d'une semaine, le nombre des ouvrières à gages se montait à dix. Il s'accrut encore les jours suivans, et les laveuses du Vomero, ne voyant plus Giovannina, comprirent qu'elle méritait le titre honorable de maîtresse blanchisseuse, et qu'elle cinglait à pleines voiles vers la fortune.

— Que ne faites-vous comme elle? disait Nino à Bérénice. Que n'essayez-vous aussi d'être maîtresse blanchisseuse et d'avoir des ouvrières à gages? L'argent ne nuit point en ménage, et il est juste qu'en vous mariant avec moi vous apportiez votre part dans l'aisance de la maison.

— A quoi bon? répondit Bérénice. La tireuse de cartes ne vous a-t-elle pas promis une belle femme et le sort d'un prince? Voulez-vous que je sois encore *lavandara* quand vous roulez carrosse? D'ailleurs, je ne saurais suivre l'exemple de cette fille; la vieille laveuse, illuminée par la misère, ne nous l'a-t-elle pas dit : « Giovannina a du bonheur. » C'est donc en vain que je voudrais faire comme elle. J'aurai aussi mon bonheur, et ce sera de l'épouser, cher Nino. Dépêche-toi de retrouver tes père et mère, et tu verras, quand je porterai un chapeau de dame et des manches à gigot, que tu ne rougirais point de la figure de ton épouse.

Le petit lazzarone ne trouva rien à répliquer; mais il se gratta la tête en songeant à la sottise réponse qu'il avait faite par vanité aux avances de Giovannina. Parmi les discours de la vieille laveuse prophétesse, il y avait un mot effrayant à ce sujet. N'était-ce pas du côté de la maîtresse blanchisseuse qu'il aurait pu rencontrer tout ensemble la fortune et la belle femme de l'horoscope? Par conséquent, s'attacher à Bérénice bavarde, paresseuse et vouée à une médiocrité perpétuelle, n'était-ce pas faire fausse route? Nino s'inquiéta bien plus de la rancune de Giovannina que des engagemens pris avec Bérénice. Un manque de foi n'est pas pour arrêter un honnête lazzarone dans ses projets. Afin de savoir jusqu'où pourrait aller cette rancune, et si le mal était

sans remède, Nino résolut de rendre une visite à la signora Giovannina. Il n'était pas fâché de jeter en même temps un coup d'œil sur l'établissement de la maîtresse blanchisseuse. Un soir, après avoir reconduit Bérénice à Chiaïa, où elle demeurait, il prétexta des affaires importantes, et, à travers le labyrinthe des rues sales et tortueuses du vieux Naples, Nino courut au galop jusqu'à la *Conciaria*, ou quartier des fauneurs, dont on sent de loin les robustes parfums. Devant une maison de sombre apparence, il reconnut deux des laveuses employées par Giovannina, lesquelles, ayant fini leur journée, se peignaient réciproquement les cheveux et faisaient ingénument leur toilette au milieu de la rue, suivant l'usage de l'endroit. Nino passa devant ces deux filles et entra dans la maison. Au fond d'une petite cour, il aperçut une espèce de hangar sous lequel quatre repasseuses travaillaient encore. Giovannina, le fer en main et les manches relevées, repassait elle-même un magnifique surplis d'une éclatante blancheur.

— Par Bacchus! murmura Nino, les bruits publics ne se trompent pas. Voilà un bel établissement. Ce surplis appartient à quelque *monsieur*, et une blanchisseuse qui travaille pour le clergé est assurée de faire fortune.

Il souhaila ensuite le bonjour à la signorina, qui le pria de s'asseoir en attendant qu'elle eût fini l'ouvrage en train, et il se mit à préparer ses phrases en tournant son bonnet de laine entre ses mains. Au bout de cinq minutes, Giovannina déposa son fer, et, faisant un signe de tête gracieux au jeune visiteur, elle lui demanda ce qu'il désirait.

— Me prosterner à vos genoux, répondit Nino avec exaltation, m'humilier devant vous, divine Giovannina, me coucher à vos pieds pour que vous marchiez sur mon corps, cacher mon front dans la poussière ou le briser en mille pièces sur ces dalles, si je ne puis réussir à vous toucher par mon repentir et mon désespoir. Est-il possible que j'aie offensé par d'orgueilleux mensonges un ange de douceur qui daignait s'abaisser jusqu'à moi dans l'intention de revenir sur un mot trop cruel! Est-il possible que j'aie perdu un moment le respect dont j'étais pénétré pour la plus aimable des jeunes filles! Ah! ne le croyez pas, adorable signorina, je ne suis point l'amant de Bérénice, je n'ai reçu d'elle aucune consolation; je suis trop malheureux d'avoir mérité votre colère, et, si vous ne me pardonnez mon impertinence, je me laisserai mourir de faim, de soif et de douleur.

— Ne vous désolez point ainsi, répondit Giovannina en souriant. Je ne vous cacherais pas que vos paroles dédaigneuses m'avaient blessée : on n'aime pas à se voir rudoyé quand on fait un effort sur soi-même pour réparer une faute; mais les premiers torts étaient de mon côté. J'oublierai donc volontiers les vôtres, et nous resterons bons amis. Quant à Bérénice, que m'importe si vous l'aimez ou non? Si elle vous

a donné des consolations, j'en suis bien aise pour vous, car c'est une belle personne.

— Il n'en est rien ! s'écria Nino ; je vous le jure par toutes les vagues de la mer, par tous les rochers de Capri. Elle est belle, dites-vous ? Ah ! regardez-vous donc...

— C'est bien ; je vous crois, interrompit Giovannina. Il ne s'agit point de ma beauté. N'allons pas au-delà du sujet de votre visite, et ne gêtez pas vos affaires en me parlant d'amour.

— Pour rien au monde je ne voudrais gêter mes affaires, puisqu'elles sont un peu raccommodées. Je ferai tous mes efforts pour ne point vous parler d'amour ; mais au moins vous me passerez l'ambition de conquérir votre estime. Vous m'avez reproché avec raison d'être un fainéant, de n'avoir pas d'état, de vivre au hasard. Je veux travailler, gagner ma vie, faire fortune, s'il est possible, et plus tard peut-être vous daignerez me dire que je ne suis plus aussi indigne de vous. Encouragez un pauvre garçon bien ignorant, bien mal élevé, rempli de défauts, et qui désire se corriger. Donnez-moi des conseils, je les suivrai. Soyez le bon ange, la madone du pauvre Nino.

— A la bonne heure ! dit la jeune fille ; voilà de bonnes idées, des sentimens honnêtes. C'est bien, Nino ; je suis contente de vous, et je vais tenter quelque chose en votre faveur. Il y a en ce moment à l'hôtel de la *Victoire* un seigneur anglais qui me porte intérêt, je vous recommanderai à lui ; mais il faut me promettre que, s'il vous emploie à quelque chose, vous serez un serviteur fidèle, assidu et dévoué. Attendez-moi ici ; je vais m'habiller et nous irons après à la *Victoire*, car le jour baisse, et l'heure du repos est sonnée.

Nino promit tout ce que voulut sa gentille madone ; il s'assit à terre palpitant d'espérance et d'ambition, tandis que Giovannina faisait sa toilette. La jeune fille revint bientôt, parée d'une robe d'indienne à fleurs, coiffée d'un voile de Palerme pour se garantir de la rosée ; à travers un fichu de mousseline, on voyait ses épaules rondes ; son bras blanc orné d'un bracelet de verroterie sortait à demi d'une manche large. Elle portait l'éventail d'un air aisé. Des gants de fil et des brodequins de toile complétaient sa tenue de bourgeoise en habits de ville. Nino crut voir une princesse et répondit en bégayant, lorsque Giovannina lui dit de l'accompagner. Il se tenait derrière la signora, et, durant le trajet, il fallut lui ordonner trois fois d'avancer, s'il ne voulait avoir l'air d'un mendiant qui suit une dame.

L'Anglais était à dîner lorsque Nino et Giovannina se présentèrent à l'hôtel de la *Victoire*. Le petit lazzarone attendit sous la porte cochère, et la jeune blanchisseuse entra dans la maison. En sortant de table, l'étranger vint fumer un cigare sur la place publique. Nino trembla de tous ses membres en voyant sa protectrice aborder cet homme vêtu

de noir. Un regard froid et impassible du seigneur inconnu lui figea le sang; mais un signe amical et un sourire angélique de Giovannina lui rendirent le courage en l'invitant à s'approcher.

— Puisque vous m'assurez, disait l'Anglais d'un ton sec et impérieux, que ce drôle n'est pas votre amoureux, mais seulement un pauvre diable à qui vous voulez procurer de l'emploi, je le prends à mon service, quoiqu'il ait la mine d'un fourbe.

— Votre seigneurie l'intimide, dit Giovannina. Il m'a bien promis de se conduire honnêtement.

— Vous m'en répondez, cela suffit, reprit l'étranger. Je suis encore à Naples pour deux mois. Il me servira. Bonsoir, Giovannina. Revenez dans trois ou quatre jours. Je vous dirai si je suis content de votre protégé.

Giovannina fit une révérence et partit. L'étranger appela un homme en culotte courte et en cravate blanche que Nino prit pour un ambassadeur : c'était le valet de chambre. Cet homme échangea quelques mots avec son maître dans une langue dont les sons parurent si comiques au petit Napolitain, qu'il en aurait éclaté de rire s'il n'eût tremblé de crainte. Le valet de chambre conduisit Nino dans l'appartement du seigneur anglais, et, tirant d'une armoire du linge, de vieux habits et des bottes : — Mettez cela, dit-il en italien.

— Quoi! s'écria Nino, vous me donnez tous ces effets! Toutes ces hardes m'appartiennent?

— Sans doute; vous ne pouvez servir sir John en costume de nageur.

Il fallut aider Nino à se chausser et à s'habiller, car il ne savait comment s'y prendre. A chaque nouvelle pièce qu'il mettait, sa joie éclatait par un déluge de paroles. En se mirant dans la glace, lorsqu'il se vit avec des cols de chemise, un gilet de piqué, une vieille veste de chasse, un pantalon de toile grise, une casquette sur la tête, il crut rêver. L'apparition soudaine du Grand-Tire ne l'aurait pas étonné davantage. Mais, lorsqu'il voulut marcher, il se sentit comme enveloppé d'une camisole de force. Il traînait son admirable chaussure comme un galérien son boulet. Les bretelles surtout le gênaient horriblement. Cependant il ne se plaignit point, de peur qu'on ne lui ôtât ses nippes, et il se résigna doucement à souffrir pour être beau.

— Que dois-je faire, dit-il, pour le service de son excellence?

— Rien, répondit le valet de chambre. On verra plus tard. Pour le moment, il s'agit de dîner. Venez à la table des domestiques.

Le bonheur, l'ivresse, la gourmandise et l'ingénuité du lazzarone transformé donnèrent le divertissement aux laquais de l'hôtel. Nino savourait des mets inconnus, débris succulents du festin des maîtres. Le soir, on lui donna un lit de sangle dans un coin. Pour la première fois de sa vie, il s'étendit entre deux draps de toile, et les délices de sa

couche le tinrent éveillé pendant la moitié de la nuit. Peu s'en fallut que, pour dormir, il ne prit le parti d'aller chercher quelque paillason, tant son mince matelas lui semblait moelleux, comparé à sa natte et à son panier de tous les jours. Le sommeil vint enfin, accompagné de songes d'or, et le pauvre garçon s'envola dans un monde féerique, où la jeunesse, la santé, le bien-être, joints au sentiment de sa nouvelle fortune, le bercèrent jusqu'au matin.

IV.

A midi, le lendemain, Nino n'avait encore eu autre chose à faire que de manger, de boire et de jaser avec les filles d'auberge. Cette vie de chanoine lui plaisait fort. Enfin, vers le milieu du jour, son patron lui donna des cartes de visite à porter en ville, en lui recommandant de faire diligence. Nino allait partir quand le seigneur anglais le rappela et lui dit :

— Vos gages seront de cinq piastres par mois. Voici un à-compte de deux piastres. Si vous avez besoin d'argent, je vous avancerai les gages d'un mois entier.

Nino couvrit les deux pièces d'argent de baisers plus passionnés que s'il eût tenu les reliques de saint Janvier. Après cela, se sentant plus calme, il noua son trésor dans un vieux chiffon qu'il serra tout au fond de sa poche, et il partit pour faire ses commissions, en mettant ses bottes sous son bras afin de courir plus vite. Au bout de vingt minutes, l'Anglais, assis à son bureau, vit à côté de lui son petit domestique tout essoufflé.

— C'est déjà fini? dit-il sans tourner la tête.

— Excellence, oui, répondit Nino. Votre seigneurie m'avait ordonné de faire diligence.

— Voilà du zèle, reprit l'étranger. Prends ces deux carlins de gratification. Je rendrai bon compte de tes services à Giovannina.

Le troisième jour, Giovannina, parée de sa robe d'indienne et de ses gants de fil, vint en effet demander des nouvelles de son protégé. Le seigneur anglais ayant assuré qu'il était satisfait, Nino reçut les complimens les plus flatteurs sur sa bonne mine, sa toilette, ses bottes et son excellente conduite.

— Eh bien! dit-il alors de ce ton comique et pleurard que les Napolitains emploient dans les grandes occasions, eh bien! chère Giovannina, où sera la récompense de cette excellente conduite? A présent que vous m'accordez un peu d'estime, me défendez-vous encore de vous parler d'amour?

Le visage de la jeune fille prit une expression moins sévère. Un léger sourire voltigea sur ses lèvres. Elle pencha la tête sur son épaule

d'un air attendri. Le mouvement de sa chemisette trahissait l'agitation de son cœur.

— Me parler d'amour! dit-elle d'une voix altérée, c'est inutile; je sais bien que vous m'aimez. Ah! j'en conviens, il n'est pas de plus grande preuve de tendresse, pour un garçon paresseux comme vous, que de rompre courageusement avec ses mauvaises habitudes et de prendre un état pour me plaire. J'en suis touchée, Nino. Continuez à vous bien conduire, et il n'est pas impossible que je sois un de ces jours la femme d'un bon domestique.

Nino jeta sa casquette en l'air et se mit à faire cent gambades si bouffonnes, que le sérieux de Giovannina n'y résista pas; mais, au milieu de ses contorsions joyeuses, le petit lazzarone s'arrêta tout à coup, un pied en l'air, un bras étendu, la bouche ouverte, comme s'il eût aperçu un fantôme. Bérénice était debout en face de lui.

— Danse, danse, perfide! s'écria-t-elle. Voilà donc pourquoi tu ne viens plus au Vomero. C'est pour cette intrigante que tu m'abandonnes! Va, je devine qu'elle t'a séduit par des coquetteries. Je te pardonne ta faute; mais ta maîtresse-blanchisseuse n'est pas où elle se l'imagine avec moi, et je lui apprendrai à me voler mon amant.

— Je n'ai jamais rien volé, répondit Giovannina, pas plus un amant qu'autre chose, entendez-vous cela? Nino s'est donné à moi volontairement, librement, sans que je l'en aie sollicité, bien au contraire; c'est lui qui est venu me relancer chez moi, où je songeais un peu à lui, je ne le nierai point, parce qu'il est aimable et gentil, mais où je ne l'ai attiré ni retenu en aucune façon. Et, puisqu'il s'est donné à moi librement, je le garde, et je l'épouserai malgré vous, car il ne vous aime point. Tout à l'heure je viens, pour la première fois, d'encourager son amour. Le ciel m'est témoin que je ne lui ai qu'à peine avoué ma tendresse pour lui. Ce sont vos menaces qui la font éclater. A quoi voit-on, s'il vous plaît, qu'il est votre amant, si c'est moi qu'il veut épouser, et non pas vous?

— Dieu bon! s'écria Bérénice. On le voit à ceci qu'il m'a promis mariage, qu'il m'a fait la cour quinze jours durant à la fontaine, et que j'ai pris pour sincères ses protestations et ses sermens. Vous ne nieriez pas, j'espère, que vous me l'avez débauché. Parle, Nino : m'as-tu trahie, oui ou non? Parle donc, petit monstre!

— Belle Bérénice, calmez-vous, bégaya Nino. Il vous semble que je vous ai trahie...

— Il me semble! reprit Bérénice, quand je te surprends aux genoux d'une autre! quand tu me délaisses pendant quatre jours pour courir après une fille plus riche que moi et qui t'a payé ces habits que tu portes! Il me semble!... quand je te trouve changé en seigneur et vêtu comme un prince! Mais que vois-je donc là? Dieu puissant! il a des

bottes! Par le sang du divin Sauveur, ce sont bien des bottes! Ah! je n'en doute plus, le cœur de mon Nino m'a été ravi; mais je ne renonce pas à mes droits. Vous me l'avez séduit, volé, ensorcelé; il faut me le rendre, ou je ferai un malheur... Des bottes, juste Dieu!

— Quel malheur ferez-vous? dit Giovannina. Je ne vous crains pas, et je me moque de votre jalousie. Je vous le répète, Nino est venu me chercher à la *Conciaria*, où je demeure...

— Ce n'est pas à la *Conciaria*, interrompit Bérénice, qu'une fille comme toi doit demeurer; c'est dans le faubourg *Capuano*. C'est là que les femmes donnent des bottes aux jeunes gens.

Le quartier de la porte Capuane étant celui des femmes de mauvaise vie, Giovannina releva la tête de l'air d'une lionne blessée.

— Brisons là, dit-elle. Que Nino choisisse entre nous deux. Je ne l'empêche point de vous suivre.

— Je ne vous quitte pas, dit Nino en prenant la main de sa maîtresse.

— Eh bien donc, malheur à vous deux! s'écria Bérénice. Accident sur vous deux! Et prenez garde de mourir, l'un d'un *tocco*, et l'autre d'une *puntura*.

Dans leur dialecte, les Napolitains appellent *tocco* le coup de sang ou l'attaque d'apoplexie, et *puntura* la fluxion de poitrine; mais ces deux mots ont encore un autre sens non moins redoutable en matière de menace : le premier signifie *coup de marteau*, et le second *piqûre*, ou blessure avec un instrument aiguisé. Nino devint pâle comme s'il eût déjà senti la pointe d'un stylet entre ses côtes. Quant à Giovannina, elle se moqua de la malédiction, et rassura son amoureux en lui disant de ne craindre ni coup ni piquûre, que c'étaient des mots de femme en colère, et qu'un bon mariage mettrait fin à toutes ces querelles et récriminations, en foi de quoi elle présenta sa joue ronde à Nino, qui lui donna le baiser des accordailles.

Cependant Bérénice, hors d'elle-même, courut d'un trait jusqu'à l'extrémité du faubourg de Chiaïa. Parmi des pêcheurs qui sommeillaient à côté de leurs barques, elle reconnut les formes athlétiques de Ciccio, le galant assidu de la compagnie du Vomero. Bérénice frappa sur l'épaule du dormeur et lui fit signe de la suivre au bord de la mer.

— Écoutez-moi, lui dit-elle en se tournant vers lui impétueusement. Vous m'avez souvent parlé d'amour sur le ton du badinage; il faut répondre sérieusement aujourd'hui : m'aimez-vous?

— Sans badinage aucun, je vous aime, répondit Ciccio, et si je vous l'ai dit en plaisantant, c'est que je vous voyais occupée d'un autre.

— Vous avez bien vu. Mais cet autre, je le déteste à présent; il m'a trahie, offensée mortellement. Vengez-moi, et je suis à vous.

— J'entends, dit Ciccio : vous êtes jalouse ce soir, et demain peut-

être vous tomberez aux pieds de votre Nino. Fureur d'amour s'envole pour un mot ou une caresse; quand j'aurai fait ce que vous voulez, vous en aurez regret et me maudirez.

— Non, je le hais, vous dis-je. Il épouse Giovannina. *Otez-le de ce monde*, et je suis à vous.

— Tuer un homme est dangereux. Cela sent les menottes, l'habit jaune des galères et même le poteau fourchu.

— Un autre m'obéira; j'aurais préféré que ce fût vous. Adieu!

— Attendez un moment, belle Bérénice; je veux vous contenter. Il y a une fête demain à *Fuori di Grotta*, tout près du Vomero, et selon l'usage on y fera du bruit en tirant des coups de fusil. Chargez-vous d'y amener Nino. J'aurai ma carabine, et l'on sait bien qu'il arrive parfois dans les fêtes des accidens d'armes à feu. Mais, si les robes noires me poursuivent, me laisserez-vous fuir tout seul dans les Abruzzes?

— Par le corps de ma mère, j'irai te rejoindre, car j'aurai aussi affaire avec les robes noires! Celle qui m'a ravi mon amant ne périra que de ma main. Touche là, c'est convenu. Demain, à midi, cache-toi dans le sentier pierreux qui descend au Vomero; tu y rencontreras Nino. Ne le manque pas; le reste me regarde. Prends cette bague comme un gage de ma tendresse. Adieu! que la madone des pêcheurs te protège et bénisse ma vengeance!

Ciccio erra long-temps comme une ame en peine sur le bord de la mer. Il se grattait le front et passait les mains dans ses cheveux crépus en marchant tantôt vite, et tantôt d'un pas solennel. A la fin, il contempla le gage d'amour de Bérénice avec un sourire astucieux : c'était une bague en plomb qui valait bien deux sous. La vue de ce bijou parut lui rendre son courage et sa résolution; il rentra dans sa mesure et décrocha de la muraille une vieille carabine rouillée. La noix et le ressort de cet ustensile étaient si usés, qu'on ne pouvait plus ni l'armer, ni le mettre en joue en l'appuyant sur l'épaule; mais à la rigueur on pouvait encore s'en servir en soulevant le chien avec un doigt et en le laissant retomber. Au moyen de ce procédé, Ciccio brûla une amorce pour s'assurer que son arme n'était pas absolument hors de service. La flamme et l'odeur de la poudre éveillèrent sans doute sa férocité, car il s'écria d'un ton emphatique :

— Tu peux encore donner la mort, ô ma vieille amie! non pas de loin, il est vrai, puisqu'on ne saurait ajuster un homme en te maniant ainsi; mais celui qui veut tuer sûrement un rival abhorré ne doit lâcher son coup de feu qu'à bout portant. Terrible instrument de la vengeance de Bérénice, tu me procureras demain la plus belle maîtresse du monde! La reine des laveuses du Vomero appartient à l'heureux, à l'intrépide pêcheur!

Vers onze heures et demie du matin, Nino, en passant sous la porte cochère de la *Victoire*, sentit quelque chose accroché au pan de sa veste. Il se retourna et vit une petite fille de six ans, fort déguenillée, qui le suivait comme un chien.

— Que me veux-tu; mendiante? dit-il avec arrogance.

— C'est une commission, répondit l'enfant, une commission pour votre seigneurie de la part de son amoureuse.

— Comment s'appelle mon amoureuse?

— Eh! la *Giovannina*. Donc elle m'a commandé de venir ici et de dire à votre seigneurie qu'elle l'attendait dans le chemin du Vomero.

— Quel chemin? celui de Pausilippe ou celui d'Antignano?

— Nenni; dans le troisième.

— Le sentier de la *Petrara*! c'est un mauvais chemin.

— Plus désert, plus commode pour causer.

— Combien as-tu reçu pour cette commission?

La petite fille montra une pièce en cuivre d'un demi-carlin. Nino pensa que *Giovannina* seule, parmi toutes ses connaissances, était assez riche pour payer si généreusement un message, et, sa défiance étant dissipée par cette juste réflexion, il partit pour le Vomero. Le troisième sentier indiqué par la petite mendiante, et que les gens du peuple appellent *Petrara* à cause des pierres dont il est encombré, descend rapidement en zigzag sur le roc du fort Saint-Elme. Il y passe peu de monde, et les blanchisseuses chargées de leurs corbeilles ne le prendraient pas sans danger. Les détours et les angles des murs de la forteresse en font un lieu favorable pour des rendez-vous ou des embuscades.

Aussitôt que Nino se vit enfoncé dans cette solitude, il se repentit de son imprudence, et voulut revenir en arrière; mais en se retournant il aperçut de loin *Bérénice*, qui descendait lentement le sentier pour lui couper la retraite. Cette rencontre ne présageait rien de bon. La mine sombre et les sourcils froncés de cette amante irritée semblaient annoncer quelque projet sinistre. Nino se crut perdu. Au rebours du prince *Hamlet*, qui suivit avec tant de courage le spectre de son père, le *lazzarone* infidèle prit la fuite à toutes jambes devant la figure menaçante de son ancienne maîtresse. Il descendit en courant le sentier pierreux, au risque de se casser le cou, tant il avait hâte de sortir de ce défilé périlleux. La peur lui serrait la gorge. Sa respiration était brève, et son cœur sonnait dans sa poitrine comme une cloche d'alarme. Tout à coup, au coin d'un mur, il reconnut à dix pas de lui le pêcheur *Ciccio*, portant une carabine sur son épaule. *Ciccio* appuya la crosse de la carabine sur son ventre et souleva le chien de la batterie, comme pour l'armer. Nino s'arrêta subitement. Ses cheveux se dressèrent sur sa tête, et une sueur froide lui mouilla les tempes.

— Ce n'est pas à moi que tu en veux, Ciccio? dit-il d'une voix altérée par la frayeur.

— A toi-même, répondit le pêcheur avec un rire féroce.

Dans ce moment suprême, Nino voulut implorer le secours de la madone *dell' Arco*, protectrice particulière de tous les gens en danger de mort; mais il n'eut pas le temps de formuler le vœu qui l'aurait certainement sauvé. Avant qu'il eût promis à la madone deux petits flambeaux de cuivre argenté, une explosion terrible interrompit sa prière. Un nuage de fumée lui déroba la figure de son assassin. Le pauvre Nino éprouva une secousse accompagnée d'angoisse. Ses genoux fléchirent, il tomba au milieu des pierres en poussant un cri plaintif, et demeura sans mouvement.

Bérénice, qui observait de loin cette scène tragique, vit choir la victime et courir vers elle le meurtrier.

— Regarde, lui dit Ciccio, j'ai tenu ma promesse : il est mort! A présent, fuyons ensemble.

— Pas encore, répondit Bérénice; je ne suis qu'à moitié de ma vengeance.

— C'est assez pour un jour, reprit Ciccio; tu nous perdrais tous deux, si tu attendais à la vie de ta rivale. Laisse à Giovannina les larmes et le désespoir. Fuyons à l'instant.

— Où vas-tu me conduire?

— Dans les montagnes d'Amalfi, où ma sœur habite une chaumière. C'est là que nous attendrons que les robes noires nous aient oubliés. Un crime nous unit pour la vie. Allons, compagne du brigand, du contumace, de l'assassin, suis ton amant!

Ciccio pressa fortement le bras de Bérénice et l'entraîna dans Naples. Une barque de pêche qui partait recueillit les deux fugitifs et les conduisit à Sorrente, où ils prirent le chemin des montagnes. Vers le milieu de la nuit, ils arrivèrent à Amalfi. Bérénice, épuisée par la fatigue et les émotions de cette journée, chancelait appuyée sur le bras robuste de son complice.

— Point de remords! point de faiblesse! lui dit Ciccio avec une liberté d'esprit qu'elle trouva sublime; point de crainte ni d'inquiétude! Celui qui t'a vengée saura bien te défendre!

V.

Empressons-nous de rassurer le lecteur sur le sort de notre ami Nino. La violente secousse qu'il avait ressentie n'était autre chose que le sursaut causé par la détonation de l'arme à feu. La peur seule avait fait fléchir ses genoux. Le cri plaintif était l'accompagnement naturel de sa chute au milieu des pierres, et c'était la prudence qui lui com-

mandait de rester couché sans mouvement, afin que son ennemi le crût mort. En somme, hormis quelques légères contusions et un accroce à son pantalon de toile, il n'avait rien.

Quand le petit lazzarone eut acquis la certitude, en guignant du coin de l'œil, que les auteurs du guet-apens avaient pris la fuite, il se releva et courut comme un chevreuil jusqu'à la *Conciaria*. En le voyant arriver hors d'haleine et couvert de poussière, Giovannina comprit que son amant venait d'échapper à quelque grand danger. Nino ne manqua pas d'embellir le récit de son aventure de toutes les circonstances les plus dramatiques et les plus émouvantes qu'il put imaginer. Il avait lutté corps à corps avec le terrible Ciccio. Deux fois il l'avait terrassé après avoir essayé le feu de la carabine, dont la balle s'était détournée par miracle, grâce à la protection de la madone *dell' Arco*. Il avait failli étouffer l'assassin en le pressant entre ses bras, et Ciccio, déconcerté par la vigueur d'un adversaire si redoutable, s'était estimé trop heureux de se tirer meurtri de coups, mais vivant encore, de cet effroyable combat. Giovannina poussait de gros soupirs en écoutant ces rodomontades; elle voulut brosser de ses propres mains les habits du vainqueur, et quand Nino lui eut montré ses coudes écorchés et noircis par les contusions, elle s'écria dans un élan de tendresse : — Va, tu es un héros, un lion par le courage, un agneau par la douceur du caractère, et de plus un beau garçon. A combien d'hommes qui ne te valaient point n'a-t-on pas élevé des statues ! Je ne sais comment j'ai pu attendre si long-temps pour t'aimer à la folie. Conduis-moi chez le généreux seigneur qui me conseille et me protège, et demandons-lui la permission de nous marier.

Le seigneur anglais demeura froid et impassible tandis que Giovannina lui faisait avec éloquence l'aveu de sa passion pour Nino et le récit des dangers que son amant venait de courir. Son discours manquait absolument d'art et de méthode. Elle confondit ensemble les détails du combat et la peinture de ses sentimens, en passant d'une idée à l'autre avec une vivacité incroyable; mais, au milieu de ce pêle-mêle, on voyait aisément que son cœur était profondément touché. Sa pétulance se ralentit un peu lorsqu'elle en vint au véritable but de la conférence. En murmurant le mot final de *mariage*, elle s'arrêta les yeux baissés, et une pudeur charmante colora ses joues.

— Allons au fait, lui dit sir John : est-ce un avis que vous me demandez, ou bien êtes-vous déterminée d'avance à épouser ce garçon ?

— Que sais-je ? répondit la jeune fille. Je l'aime, et je vous demande pourtant votre avis.

— Je vais donc vous parler raison, en ami. Ce petit bonhomme est fort au-dessous de vous. Il ne gagnera jamais qu'un salaire incertain dans sa qualité de domestique. Vous étiez en passe de faire fortune,

dans ce pays où un esprit industrieux n'a pas à craindre la concurrence. Vous pourriez épouser quelque riche marchand. Un mari gueux deviendra une entrave et vous rejettera dans la médiocrité pour toute votre vie. Maintenant vous êtes avertie : faites ce que vous voudrez ; mais attendez un peu, que j'adresse en votre présence une question à ce coquin.

Sir John fixa de ses prunelles claires un regard ferme et pénétrant sur le pauvre Nino.

— Réponds-moi, dit-il sèchement, regarde-moi en face, petit drôle, et tâche de ne point mentir. Est-ce par ambition ou par amour que tu recherches Giovannina?

— Excellence ! s'écria Nino, voyez comme elle est belle !

— Bérénice aussi était belle ; pourquoi l'as-tu abandonnée ?

— Parce qu'elle était méchante autant qu'elle était belle, excellence. L'événement l'a prouvé. Puis-je aimer qui a voulu me faire assassiner ? Ah ! mon bon seigneur, ce qui change en joie et plaisir la peur que je viens d'avoir, c'est cette pensée que la cruelle Bérénice n'a plus de droits sur mon cœur, et que je puis le donner tout entier à ma nouvelle amie, sans mériter un reproche.

— Il a bien répondu, dit Giovannina en battant des mains ; il faut en convenir, si vous êtes juste. Cher seigneur, que me fait un riche marchand ? Que me fait plus ou moins de fortune ? Je ne comprends pas bien pourquoi Nino serait au-dessous de moi, et pour quelle raison je n'aimerais pas un domestique. Laissez-moi l'épouser, vivre avec lui, heureuse de ma médiocrité. Il a bien répondu à vos questions. Le même jour, il sort vainqueur d'un combat périlleux et de l'examen le plus difficile qu'un amant puisse subir. Est-il possible qu'une si grande épreuve n'adoucisât point votre sévérité ?

L'Anglais continuait à observer la physionomie mobile du petit lazzarone, qui reflétait comme un miroir tous les sentimens de Giovannina. A la fin, le regard de sir John parut moins dur ; une espèce de sourire dérida ses lèvres minces. L'émotion et l'attendrissement de la jeune fille avaient communiqué à l'homme du Nord un semblant de chaleur, et la pâle flamme de la pitié s'était glissée dans ce cœur enveloppé de glace.

— J'en conviens, dit-il, Nino a bien répondu. Je n'ai plus d'objection à faire à son mariage. Attachez-vous tous deux au chariot de la misère, comme des bœufs. Les frais de la noce vous ruinaient ; je m'en chargerai. Que vous faut-il pour vous marier ?

— Un lit en fer, une table, deux chaises de paille et quatre ou cinq piastres pour payer le fiacre, la musique et le festin, répondit Nino : celui qui possède toutes ces choses n'est plus un lazzarone et peut prendre femme.

— Je te les donnerai, reprit sir John.

— O grand saint Lazare! s'écria Nino, reçois mes bénédictions dernières; je ne suis plus sous ta protection. Saint Antonin, mon patron, soutenez mon faible cœur dans ce moment d'ivresse, et vous, saints puissans et inconnus, qui protégez les hommes riches, daignez m'accepter sans dédain parmi vos favoris.

Afin que cette invocation devînt exacte sur tous les points, le seigneur anglais tira incontinent de sa poche l'argent nécessaire à l'acquisition du mobilier. Les deux fiancés lui baisèrent les mains malgré ses efforts pour échapper à ces témoignages de respect et de gratitude, et il donna congé pour le reste du jour à Nino, qui partit avec sa maîtresse bras dessus bras dessous. Cependant sir John, connaissant à fond l'esprit inventif des Napolitains, voulut savoir si l'affaire du guet-apens n'était pas une fable. Il en parla au commissaire de police de son quartier; le commissaire secoua la tête, en répondant :

— J'interrogerai votre domestique; mais j'ai sujet de croire que cette histoire est un mensonge.

Nino trembla comme s'il eût été le coupable, quand on le fit appeler au bureau de police. Il feignit d'abord de ne point comprendre ce qu'on lui demandait; la menace de la prison lui délia pourtant la langue, et il finit par accoucher d'un récit presque véridique de sa rencontre dans le sentier de la *Petrara*. Peu de jours après, une maisonnette des environs d'Amalfi fut cernée de grand matin par la maréchaussée. Ciccio et Bérénice, les mains liées avec des cordes et suivis de quatre gendarmes, se rendirent à pied au chemin de fer de Castellamare : un fiacre les attendait au débarcadère et les mena aussitôt à la police. La carabine, instrument disloqué du crime, fut représentée à Ciccio, qui la reconnut. Par zèle et par tempérament, les magistrats napolitains ont accoutumé de rendre la justice avec une impétuosité tout-à-fait remarquable. Les deux prévenus essuyèrent une bordée d'injures, de reproches et de menaces, qu'ils écoutèrent avec des contenance diverses : Bérénice était sombre comme la nuit, et sur son visage fier on lisait l'endurcissement de son cœur, tandis que Ciccio paraissait humble et confus. Lorsque l'interrogateur demanda quels sujets de haine pouvaient avoir les prévenus contre leur victime, Bérénice avoua, sans hésiter, sa jalousie et sa rancune; mais Ciccio prit un ton piteux et larmoyant :

— Hélas! monseigneur, dit-il, je n'avais aucun sujet de haïr Nino.

— Alors pourquoi l'avoir tué, misérable assassin, car tu n'ignores pas qu'il est mort?

— Il est mort! répondit Ciccio; c'est donc de maladie? Comment aurais-je pu le tuer à dix pas de distance, avec cette carabine qu'on ne peut faire partir qu'en appuyant la crosse sur son ventre et en soulevant le chien pour le laisser retomber?

— Scélérat! reprit le magistrat, n'espère pas me tromper; à force de perversité, tu auras suppléé au mauvais état de ton arme. Si tu persistes à nier, je te ferai donner cinquante coups de bâton devant le cadavre de ta victime.

— Excellence, s'écria Ciccio en tombant à genoux, puisqu'il faut tout vous dire, voici la vérité : il n'y a point de victime. Que votre seigneurie fasse chercher Nino, et on le retrouvera.

— Il est donc vivant? demanda Bérénice.

— Bien vivant, si quelqu'autre ne l'a pas tué, ou s'il n'a point gagné une *puntura* en courant trop vile.

— Quoi! pas même blessé?

— Il ne lui manque pas seulement un cheveu de la tête; je n'avais point mis de balle dans ma carabine.

— Ah! chien que tu es! s'écria Bérénice, traître, imposteur, vil comédien! Tu l'es donc joué de moi et de ma vengeance?

— Je le croirais volontiers, dit le magistrat. Nino se porte à merveille en effet. Vous mériteriez tous deux d'être incarcérés, roués de coups, privés de nourriture, attachés au poteau et serrés jusqu'au sang avec les *poucettes*, car sachez que ma charge me donne le droit de vous infliger provisoirement les plus beaux supplices. Je vous en fais grace pour cette fois... Allez, et tâchez de ne plus reparaitre devant moi.

— Nous en sommes quittes à bon marché, dit Ciccio quand il fut dans la rue. Réjouis-toi, belle Bérénice, de mon heureux stratagème. Si j'eusse tué Nino, tu ne respirerais point cet air libre et pur.

— Poltron! s'écria Bérénice, ame basse et sans courage, oses-tu bien encore m'adresser la parole, après m'avoir volé, par des subterfuges, une récompense dont tu n'étais point digne? C'est contre toi que ma vengeance se tournera. Je te poursuivrai de mon mépris; je te déshonorerai aux yeux de tes compagnons; j'empoisonnerai cet air libre que tu te félicites de respirer.

Ciccio pensa que cette colère passerait; mais une bonne Napolitaine ne pardonne pas facilement. Bérénice raconta aux pêcheurs de Chiaïa le tour pendable qu'un des leurs lui avait joué, les grands airs qu'il s'était donnés avec elle, et les mensonges tragiques dont il avait orné son faux crime. Elle assaisonna le tout d'épithètes si sévères et d'une ironie si terrible, que les pêcheurs prirent fait et cause pour elle, bien qu'au fond ils fussent tous capables d'agir comme leur camarade. Nulle part on ne sait railler et huer les gens comme à Naples. Ciccio fut accablé de sarcasmes. Les reproches des femmes renchérisaient sur les plaisanteries des hommes, et les enfans eux-mêmes, n'osant approcher à portée de son bras, le sifflaient de loin, ou s'enfuyaient après lui avoir décoché quelque quolibet.

Lorsque Ciccio s'avisait de reparaitre à la fontaine du Vomero, l'illustre compagnie lui témoigna ouvertement le peu d'estime qu'elle

faisait de lui. Les laveuses blâmèrent unanimement sa conduite, et les jeunes gens refusèrent de lui parler. Parmi ces laveuses étaient les ouvrières de Giovannina, qui avaient appris de leur maîtresse certains détails particuliers sur le guet-apens de la *Petrara*. Ciccio commut ainsi qu'un Anglais demeurant à l'hôtel de la *Victoire* l'avait dénoncé à la police et fait poursuivre. La délation se pratique beaucoup à Naples; mais elle y est l'objet de l'exécration publique, et les gens désintéressés eux-mêmes prêteraient volontiers main forte à un acte de vengeance contre un dénonciateur. Le passant qui remarque un filou tirant un mouchoir de la poche de son voisin s'exposerait à recevoir une *coltellata*, s'il désignait le voleur. En ce pays-là, l'usage est de ne point se mêler des affaires des autres, et la nuit, si l'on voit dévaliser un homme, au lieu de lui porter secours, on va mettre de l'argent sur le numéro 13 au premier bureau de loterie. Le muletier Annibal, oracle de la compagnie du Vomero, témoigna énergiquement son indignation contre les délateurs en général et contre cet Anglais maudit qui avait envoyé devant la justice un Napolitain. Ciccio, saisissant l'occasion de se réhabiliter, déclara son intention de punir le seigneur anglais, et il prit l'engagement de lui introduire dans le corps la lame de son couteau.

— Si tu fais cela, dit Annibal, tu auras réparé tes fautes, et je t'indiquerai un endroit des montagnes de la Calabre où la justice n'ira point te chercher.

Une douzaine de sermens et d'imprécations que Ciccio prononça d'une voix sonore excita l'admiration des laveuses; un murmure approbateur apprit au pêcheur déchu qu'il venait de reconquérir par cette belle résolution l'estime dont un moment d'erreur l'avait destitué. Cependant une des ouvrières de Giovannina fit à sa maîtresse la confidence des conversations du Vomero. Giovannina courut bien vite avertir son protecteur, qui ne parut pas fort effrayé de ces révélations. Sir John, en se promenant à la *Villa-Reale*, remarqua un colosse à moitié nu qui le suivait du regard à travers la grille du jardin, dont l'entrée est interdite aux lazzaroni à cause de leur tenue peu décente. Le lendemain, dans le parc de Capo-di-Monte, il aperçut la même figure. Chaque fois qu'il sortait de chez lui pour aller dans la ville ou à la campagne, qu'il fût seul ou accompagné, il retrouvait partout ce colosse, rôdant à grande distance et faisant une mine de conspirateur, sous laquelle on démêlait l'indécision et la timidité. Emu de ce manège, sir John voulut en finir. Un matin, il attira son homme dans une ruelle déserte et marcha droit à lui.

— Que me veux-tu? lui dit-il; quel est ton dessein en me suivant?

— Je cherche l'occasion de parler sans témoins à votre seigneurie, répondit Ciccio; pas autre chose.

— Eh bien! parle.

— Elle m'a fait grand tort en me dénonçant à la police, votre seigneurie. Je veux seulement me plaindre à elle de l'injure qu'elle m'a faite.

— Tu as raison. Je t'ai offensé, je te dois une réparation. Attends un peu que j'ôte mon habit, nous allons boxer ensemble.

— Je ne sais ce que c'est que de boxer, excellence.

— Quelle diable de réparation te faut-il donc? Explique-toi.

Ciccio se mit à cligner de l'œil en prenant un air fin.

— Votre seigneurie, dit-il, est richissime, générosissime, et moi je ne suis qu'un pauvre!

— J'entends : c'est de l'argent que tu demandes.

— Un pauvre! reprit Ciccio; mais, tout pauvre que je suis, je ne voudrais pas une tache à ma réputation, fût-ce pour des montagnes d'or, fût-ce même pour six ducats.

— Va pour six ducats! je vais te les donner tout de suite.

A l'empressement de sir John, Ciccio vit bien que, s'il eût demandé une somme beaucoup plus forte, il l'aurait obtenue avec la même facilité : c'est pourquoi il recula d'un pas en posant la main sur sa poitrine, comme un homme profondément blessé.

— Je pardonne à votre seigneurie sa méprise, dit-il avec émotion, elle ne m'a pas compris : je lui disais précisément que je n'accepterais point les six ducats.

— C'est juste; tu en auras dix.

— Celui, reprit Ciccio d'une superbe voix de basse taille, celui qui ne possède sur la terre que sa vie, sa liberté et son honneur, doit estimer son unique bien à plus haut prix!

— N'abuse pas de ma patience, dit sir John, ou tu n'auras rien. Combien te faut-il?

— Que votre seigneurie décide elle-même, je m'en rapporte à sa généreuse inspiration.

— Avec vingt ducats seras-tu content?

Par un effort surnaturel, le lazzarone réussit à dissimuler la surprise et la joie folle qui lui faisaient bondir le cœur.

— Ah! dit-il avec une lippe dédaigneuse, ah! seigneur, vingt ducats pour l'honneur d'un homme!

— Mettons-en vingt-cinq, et n'en parlons plus.

— C'est bien peu, excellence.

— Allons, je veux te satisfaire; j'irai jusqu'à trente.

— Qu'est-ce que trente ducats pour un seigneur comme vous? Daignez m'écouter, excellence : j'ai un cousin somneur à Nola, et qui me vendra sa place pour trente-deux ducats. Voilà le but de mes désirs.

— Je ne te marchanderais pas pour deux ducats de plus.

— Mais le prix de la charge payé, il ne me restera pas trois ducats pour acheter un habit présentable chez le fripier.

— Tu commences à m'ennuyer avec tes inventions. Je t'accorde les trois ducats pour t'équiper.

— Seigneur, il y a vingt milles d'ici à Nola, et le voiturin me demandera quatre carlins pour le voyage. Où les prendrai-je?

— Passons encore sur les quatre carlins; mais, si tu n'as pas fini, je supprime tout.

— Excellence, j'ai fini. La route est longue et il fait chaud. Cinq *grani* de plus me suffiront pour le *rafraichissement* de rigueur.

— *Goddam!* s'écria sir John, tu n'auras pas les cinq *grani*. Je ne veux point donner ces cinq *grani*.

— Ne vous fâchez pas, excellence.

— On me couperait en morceaux plutôt que de m'arracher ces cinq *grani*.

— Eh! n'en parlons plus, excellence. Je suis accommodant. J'aurai chaud et soif pendant le voyage, et j'arriverai malade à Nola; mais je n'insiste pas.

Le rusé lazzarone avait compris que cette bagatelle de cinq sous de Naples allait produire l'effet de la goutte d'eau: cependant il s'apprêtait à verser dans le vase de quoi le faire largement déborder, car sir John, n'ayant pas sur lui la somme convenue, emmena son homme à l'hôtel de la *Victoire*, et Ciccio employa le temps du trajet à ruminer une nouvelle fourberie. Jamais le pauvre diable n'avait seulement considéré le quart du trésor que le seigneur anglais déposa devant lui sur une table. Le son de l'argent et l'éclat des pièces blanches le troublèrent au point qu'il crut voir des étoiles en plein midi: mais il sut en fermer en lui-même son émotion, et, après avoir compté la somme de l'air le plus calme: — Votre seigneurie s'est trompée, dit-il. Je ne trouve pas là trente-cinq piastres.

— Nous n'avons point parlé de piastres, répondit l'Anglais. Il y a trente-cinq ducats et quatre *carlins* (1). C'est à prendre ou à laisser.

— Donc je les laisse, dit Ciccio en poussant du doigt la pile d'écus.

— Décidément, tu refuses?

— Écoutez-moi, excellence: mon cousin le sonneur...

— Je n'écoute rien. Qu'il soit fait comme tu l'as voulu.

Sir John reprit la somme et la mit dans son tiroir le plus tranquillement du monde.

— Ah! s'écria Ciccio, ne m'enlevez pas cet argent, par charité. Ne me manquez pas de parole, excellence, car j'en mourrais.

— Tais-toi, coquin, et ne mets pas ainsi la main dans la poche pour

(1) La piastre vaut un cinquième de plus que le ducat.

y chercher ton couteau, car je te brûlerais la cervelle avec ce pistolet. Allons, vite, hors d'ici!

Le seigneur anglais tira de son secrétaire un petit pistolet de voyage; mais, avant qu'il l'eût armé, Ciccio avait disparu.

VI.

Le plus profond désespoir qui se puisse voir sur cette terre est celui d'un lazzarone perdant par sa faute un gain qu'il pensait avoir acquis. Les mésaventures de ce genre sont fréquentes à Naples; mais la fourberie n'y reçoit pas encore autant de leçons qu'elle en mériterait. Ciccio courut comme un fou sur le quai de la Victoire, se jeta sur les dalles, et se cogna vingt fois la tête à se fendre le crâne, en poussant des cris de rage. Lorsqu'il songeait à cette pile de pièces blanches qu'il avait eue sous les yeux et qu'une mauvaise manœuvre lui avait fait perdre, il se pâmait de douleur. Au milieu de ces syncopes, il sentit que jamais, tant que le ciel lui laisserait un souffle de vie, il ne renoncerait à ressaisir le trésor évanoui. Depuis ce moment, pas un jour ne s'écoula sans qu'il revînt d'heure en heure importuner le seigneur anglais, ou demander audience au valet de chambre à la porte de l'hôtel, comme un chien qui a perdu son maître. Peine superflue! L'insistance du méridional se brisait contre l'indifférence flegmatique de l'homme du Nord. Sir John ne voulut pas même entendre le solliciteur dévoré de remords, et, quand il apercevait de loin les yeux flamboyans du pauvre Ciccio, il détournait la tête et passait son chemin.

Pendant ce temps-là, Nino et Giovannina employaient tous leurs momens de loisir à faire les préparatifs de leur mariage. Le jour de la cérémonie était déjà fixé; sir John avait promis de conduire l'épousée et d'assister au repas dont il payait les frais. Sur ces entrefaites, le seigneur anglais donna un matin une commission à Nino; il s'agissait de porter une petite boîte de carton dans un palais du *Vico Freddo*, et de la remettre en main propre à la personne désignée sur l'adresse. Contre son ordinaire, le patron fit à son domestique tant de recommandations, que Nino comprit l'importance du message, et sa curiosité en fut éveillée. Avant d'entrer au *Vico Freddo*, il s'assit paisiblement sur une borne pour examiner le précieux paquet. Un bon Napolitain travaillé par une envie quelconque n'hésite pas à la satisfaire dès qu'il le peut. Si Pandere eût été napolitaine, les fléaux auraient eu quelques heures plus tôt la liberté de se répandre sur la terre. Nino ne balança pas une minute. Il dénoua la simple ficelle rouge, et déroula le papier qui enveloppait la boîte, dont il souleva immédiatement le couvercle; mais un frisson lui parcourut tout le corps, lorsqu'il vit une grosse bague en or doucement posée sur le coton et surmontée d'une pierre rouge qui lançait des feux éblouissans.

— Voilà un beau rubis, dit une voix mielleuse; le possesseur de ce bijou est un homme riche.

Celui qui parlait ainsi était un jeune *signorino* vêtu d'un habit vert, gras du collet et blanc sur les coudes, mais garni de presque tous ses boutons de cuivre. Une cravate jaune en charpie, un pantalon noir festonné du bas par le temps et l'usage, des bottes trop longues et retroussées du bout comme des patins, complétaient le costume de cet élégant, que Nino reconnut pour une personne de qualité à la grace du langage et des manières plus encore qu'à la recherche de la toilette.

— Il est cruel, poursuivit le jeune élégant, il est dur à un pauvre domestique de tenir dans ses mains une fortune et de l'aller porter à une dame qui n'en a pas besoin.

Nino, étonné d'un discours où il retrouvait exactement les pensées qui lui trottaient dans l'esprit, regarda l'inconnu avec des yeux ronds.

— A ta place, ajouta le *signorino*, je ne m'en dessaisirais pas. Bien sot est celui qui tient une proie si magnifique et la lâche.

— Comment faire pour la garder? demanda Nino.

— Ton patron est étranger sans doute, reprit l'inconnu. Combien de temps encore doit-il passer à Naples?

— Il part dans un mois.

— Eh bien! tu rentreras à la maison en lui disant que tu as fait la commission. Peut-être il ne s'apercevra de rien, et s'il apprend que tu n'as point remis la bague, tu te cacheras pendant un mois. Viens. Je t'achète ce bijou; nous le ferons estimer, et je t'en remettrai la valeur.

Le jeune *signorino* partit au pas militaire, et s'enfonça, suivi de Nino, dans les détours du vieux Naples. Ils entrèrent tous deux dans une maison de chétive apparence, et montèrent un escalier de bois. Un juif, le nez chaussé de ses lunettes, les reçut dans une chambre malpropre qui lui servait à la fois de salon et de cuisine. Après avoir échangé avec le *signorino* un regard d'intelligence, le juif prit la bague, la tourna entre ses doigts et fit mine d'essayer le métal avec la liqueur d'un petit flacon.

— Il y a pour dix carlins d'or, dit-il ensuite. Quant à la pierre, elle est fausse. En tout, cela vaut deux piastres.

— Je m'en doutais! s'écria le jeune élégant. Fort heureusement pour ce pauvre garçon, j'ai une maîtresse qui désire une bague comme celle-ci. J'ajouterai trois carlins au prix d'estimation, et il fera un marché d'or.

— Quinze carlins! dit Nino. Je croyais que ce bijou valait bien davantage. Ne disiez-vous pas que le possesseur était un homme riche?

— Assurément. Pour acheter une bague de deux piastres, il faut encore avoir une certaine aisance. Tel était le sens de mes paroles. Voici tes quinze carlins. Si l'on découvre que tu as vendu la bague, tu ren-

dras la somme à ton patron, et tu lui diras qu'il gagne trois carlins. Bonjour, mon petit.

Le *signorino* s'empara de la bague et disparut. Nino, un peu soncieux de son marché d'or, mit les quinze carlins dans sa poche et retourna chez son maître en préparant dans sa tête une douzaine de bons mensonges pour faire face à toutes les difficultés de la situation. Il était habile comédien. Lorsque sir John l'interrogea sur sa commission, il répondit avec une assurance et une simplicité parfaites. Le patron n'eut aucun soupçon, et Nino, se croyant déjà hors d'affaire, courut montrer à Giovannina la petite somme qu'il devait apporter dans la communauté. C'était, disait-il, le fruit de ses économies, et avec de l'ordre et du zèle il espérait augmenter encore le magot de sa femme chérie.

— Ne t'en mets pas en peine, mon mignon, lui dit Giovannina. Tu es trop beau pour travailler; c'est moi que cela regarde. Non, je ne veux point que le bien-aimé de mon cœur s'ennuie et se fatigue. Il est admirable à toi d'avoir suivi mes conseils et renoncé à ta vie vagabonde; mais à présent le sacrifice est fait, et la récompense va commencer. Apprends que j'ai encore augmenté le nombre de mes ouvrières. La fortune vient à nous. Je gagnerai cette année plus de mille ducats; nous serons heureux sans travailler beaucoup, et je te régalerai, je préparerai moi-même ton macaroni, je te servirai le chocolat, le café, le vin de Sicile. Tu porteras un chapeau de soie, une veste de velours, une culotte de nankin et des souliers qui brilleront à se mirer dedans. Le dimanche, nous irons, parés comme des seigneurs, nous promener sur des ânes à Ischia et manger des figues d'Inde tant que nous en voudrons, et nous chanterons, nous danserons des tarentelles à tomber comme morts sur le gazon, et nous nous dirons du matin au soir que nous nous aimons. Oh! bénie soit la madone qui nous aura fait une si bonne vie!

Elle en aurait dit ainsi jusqu'au lendemain, la belle Giovannina, tant elle avait de joie dans le cœur. Les idées se pressaient dans sa jolie tête comme des enfans avides de plaisir à la porte du théâtre de Polichinelle. Nino, tout brûlant d'amour, la dévorait des yeux, et il attendait qu'elle reprit haleine pour saisir la parole à son tour; mais la figure froide et sévère du seigneur anglais entra d'un pas raide et solennel comme la statue au souper de don Juan. Pour que sir John vint chercher son serviteur à la *Conciaria*, il fallait qu'il eût à l'entretenir de quelque affaire sérieuse et pressée. En effet, l'Anglais toucha du bout de sa canne l'épaule de Nino et lui dit : — A qui as-tu remis la boîte que je t'avais chargé de porter au *Vico Freddo*?

— A la femme de chambre, répondit Nino sans hésiter.

— Tu as eu tort, puisque je t'avais ordonné de la remettre à la *signora* elle-même.

— Excellence, la signora était sortie. Hélas! qu'est-il donc arrivé? Pourvu, mon Dieu, que la boîte n'ait pas été volée!

— Elle l'a été, mais par toi-même.

— *Ahi!* s'écria Giovannina, voilà notre mariage manqué, car je n'épouserai pas un voleur et un fourbe. Si tu as dérobé cette boîte, si tu as trompé indignement notre bienfaiteur et notre ami, je romps avec toi, Nino, je te chasse de ma présence. J'arracherais plutôt mon faible cœur avec mes ongles que de le donner à un ingrat, à un homme souillé d'une action infâme.

— Rassure-toi, ô ma chère fiancée, dit Nino avec la majesté d'Hippolyte au pied du trône de son père, ne crains rien; ton époux est digne de toi. Et vous, très-cher seigneur, ne m'accusez pas ainsi sans m'entendre. Par le ciel qui nous éclaire, je vous jure que je suis innocent. Pour vous prouver ma bonne foi, je me déclare responsable de l'objet perdu; j'en rembourserai la valeur sur mes gages et mes économies, s'il n'est point retrouvé. Combien avez-vous payé ce cadeau, car je devine aisément que c'était quelque bijou?

— Cent vingt ducats, répondit sir John.

— Tant que cela! murmura Nino en changeant de visage.

— Tout autant, reprit l'Anglais; mais qu'importe la valeur de la bague? Quand tu pourrais la payer, ce qui est impossible, je ne voudrais pas de ton argent. Mon voleur sera puni, quel qu'il soit. Je le ferai mettre aux galères. Tu dis que tu as remis la boîte à la femme de chambre. Nous allons tirer cela au clair dans un moment. Suis-moi, et monte derrière mon carrosse.

Nino marcha résolument jusqu'à la rue. Il ouvrit la portière et baissa le marche-pied avec son empressement accoutumé. D'une voix haute et ferme, il transmit au cocher l'ordre de conduire le patron au *Vico Fredo*, et, quoiqu'il fût au bord d'un abîme, il soutint son personnage d'innocent offensé avec tant d'aplomb, que le seigneur anglais ne savait plus qu'en penser; mais, une fois derrière le carrosse et livré à ses réflexions, Nino perdit courage: la perspective d'une confrontation qui allait infailliblement faire tomber son masque changeait son audace en accablement. Chaque tour de roue le rapprochait du fatal dénoûment. Enfin, quand le carrosse entra dans le *Vico Fredo*, la comédie n'étant plus possible, l'acteur déserta la scène. Le cocher fut obligé de descendre de son siège pour ouvrir la portière.

— Où donc est mon domestique? demanda l'Anglais.

— *Scampato*, répondit le cocher.

Il avait décampé en effet, et courait à travers les rues, comme si toute la police du royaume eût été à ses trousses.

VII.

Giovannina pleura comme une Madeleine, lorsqu'elle apprit l'équi-

pée de Nino et la fuite honteuse qui avait terminé ses fanfaronnades de vertu; mais, quand elle eut bien maudit le coupable et versé un torrent de larmes, elle sentit, avec un redoublement de douleur, qu'au fond, malgré les fautes, les mensonges et l'ingratitude de Nino, elle aimait de toute son ame un voleur. Les filles du Midi n'éprouvent pas au même degré que les françaises le besoin d'estimer l'objet de leur tendresse; une fois que la passion s'est allumée dans leur cœur, elle ne s'y éteint pas pour un délit de plus ou de moins. L'estime est une opération du jugement et non du cœur. Giovannina eut encore plus de pitié que d'indignation en songeant que son amant méritait les galères. Elle voulut lui épargner cette punition terrible, et porta bien vite au seigneur anglais cent vingt ducats en le priant de n'exercer aucune poursuite. Sir John était fort animé contre son serviteur infidèle. Cependant la générosité de sa protégée le piqua d'émulation. Il refusa l'argent et promit de ne point faire la déclaration du vol commis à son préjudice. Après cette heureuse négociation, Giovannina, poussée sans le savoir par ces instincts antiques dont on trouve tant de restes curieux à Naples, voulut consulter les augures. A défaut de la sibylle de Cumès, dont la caverne était déserte, elle eut recours à une tireuse de cartes pour répandre un peu de lumière sur les ténèbres affreuses qui enveloppaient sa situation présente et son avenir.

La cartomanie, et généralement toutes les industries fondées sur la superstition, sont en grande faveur dans les Deux-Siciles. Avec la finesse, l'art inventif et l'esprit qui s'y dépensent en magie blanche, on ferait un cours de diplomatie. Dans l'antichambre de la tireuse de cartes, il y avait plus de monde qu'à la porte d'un docteur en droit. Parmi les personnes qui attendaient leur tour, Giovannina reconnut Bérénice. Sur le terrain neutre de la divination, les deux rivales s'approchèrent l'une de l'autre et se saluèrent avec courtoisie, comme si la sainteté du lieu leur eût fait un devoir d'oublier pour un moment leur ancienne querelle. Bérénice déclara qu'elle était guérie de son amour pour Nino et qu'elle espérait recevoir des cartes quelque avis sur ses relations embrouillées avec le rusé Ciccio. Dès-lors, tout sujet de rancune étant évanoui, les deux jeunes filles se donnèrent la main et firent la partie de consulter ensemble la sorcière.

C'était une personne renommée pour sa science que la vieille tireuse de cartes, et par conséquent une fine mouche. Sous le prétexte de préparer son jeu, elle observa les physionomies de ses deux jeunes pratiques, où il était facile d'étudier les nuances de leurs caractères. A leur jeunesse et à leur beauté, on voyait bien que l'amour leur devait donner plus de tablature que l'ambition. La violence naturelle de Bérénice et les bons instincts de Giovannina se démêlaient dans les regards, les gestes et l'accent de la voix. La simplicité, l'ingénuité, l'incontinence de langue vinrent encore en aide à la devinresse, qui n'eut

pas grand'peine à faire jaser deux filles crédules et sans défiance. Elle leur arracha, sans avoir l'air de les interroger, les premiers renseignements dont elle avait besoin; mais outre ces indices, que tout le monde pouvait saisir, elle en découvrit apparemment d'autres plus secrets : la science des cartes lui ouvrit peut-être quelque voie mystérieuse et cachée par où elle pénétra jusque dans les entrailles de son sujet et en fit jaillir des vérités qu'on ne lui demandait pas.

Les cartes napolitaines sont au nombre de quarante. Les quatre *couleurs* sont les *épées*, les *bâtons*, les *médailles* et les *vases*, et dans chaque couleur, il y a trois figures : le roi, le chevalier et le valet. Les autres cartes se divisent comme dans le jeu français, depuis l'as jusqu'au sept, qui est la plus forte carte au-dessous des figures. On ne s'étonnera pas que la devineresse, après avoir étalé le jeu, ait aperçu tout de suite sur la table deux jeunes gens amoureux des deux jeunes filles. Les *bâtons* annonçaient quantité d'incidents, de difficultés et de traverses; du fond des *vases* sortaient la jalousie, les brouilles, la guerre; l'as des *épées* vint révéler une tentative de meurtre, qui fort heureusement n'était point suivie d'effet, parce que l'épée se trouvait renversée. Suivant l'usage, le roi des *médailles* ne manqua pas d'arriver pour jouer le rôle obligé du généreux seigneur qui voulait du bien aux jeunes filles, et leur en aurait fait sans différer, s'il n'eût été empêché dans ses bons desseins par les fautes des amoureux imprudens et remplis de défauts. La sorcière promit à Giovannina qu'elle se marierait bientôt, et qu'elle filerait des jours d'or et de soie, pourvu qu'elle se gardât bien des caprices, des boutades et des paroles aigres dont les filles de Naples ne sont point assez ménagères.

— Et moi, dit Bérénice, est-ce que vous ne m'annoncerez pas aussi le mariage? Je ne demande pas les jours d'or et de soie, mais le mariage; ne le voyez-vous pas? Hélas! c'est moi qui ne me suis point assez gardée des paroles aigres. Par des boutades et des injures, j'ai follement éloigné le traître qui emporte mon honneur.

A ces questions mêlées de soupirs, la sorcière parut tout à coup illuminée. — O Proserpine! dit-elle, que vois-je? Que vient faire ici le double vase? Me serais-je trompée? Cette carte est celle des naissances... Ah! sainte Vierge! un enfant, un pauvre enfant! Et point de mariage!

Bérénice, en proie à une agitation visible, appuya ses coudes sur la table et prit son front à deux mains.

— Non, je ne me trompe pas, poursuivit aussitôt la devineresse. Le voilà le pauvre petit être, source lamentable et chérie du désespoir de sa mère. Pas un homme auprès de son berceau! Point de cris d'allégresse dans la maison où il recevra le jour, et déjà, déjà s'amasse dans le sein qui le porte un orage de pleurs et de sanglots. — Mais quelle est cette maison de superbe apparence? La belle façade, les vastes bâ-

timens! Qui sont ces anges de bonté en robes noires? A côté d'une église est situé ce palais. On y remarque une large porte, et tout auprès une espèce de lucarne...

— Jamais! s'écria Bérénice, jamais, tant que sa mère vivra, le pauvre enfant ne sera jeté dans la *buca*.

Deux larmes cherchaient à glisser sous les cils blonds de Giovannina.

— Elle est trouvée! dit la sorcière; elle est trouvée, l'âme bonne, l'amie sincère et généreuse. C'est elle qui sauvera la pauvre fille qu'un moment de faiblesse a perdue. Cette carte la désigne aussi clairement que si on y lisait son nom gravé en toutes lettres au lieu de ces mots : *Regia interessata*; saluons l'*as couronné*, la carte des belles actions, des chances inespérées, des coups du ciel et des mains secourables.

— Cela est merveilleux! s'écria Giovannina. Les cartes ont annoncé tout ce qui se passait dans mon cœur. Oui, je te soutiendrai, je te défendrai, pauvre Bérénice. Tu trouveras chez moi du travail pour gagner ta vie, des secours, des soins, une amie dévouée qui essuiera tes larmes. Oh! que je suis contente d'avoir su faire fortune! Va, tu ne manqueras de rien dans ma maison. Je te donnerai une robe plus belle que la mienne, et, quand ton lâche amant te verra heureuse sans lui, je gage qu'il te viendra demander sa part de ton bonheur; mais, s'il ne vient pas, je l'irai chercher moi-même, et je l'amènerai à tes pieds, ou, s'il refuse de me suivre, je lui donnerai trente paires de soufflets.

Bérénice jeta ses bras au cou de Giovannina, et les deux amies s'embrassèrent en pleurant.

— Attention! dit la sorcière. Voici des cartes importantes : elles recommandent la prudence et la modération. Les pêcheurs de Chiaïa sont vains et légers; ils font gloire, comme d'un chef-d'œuvre, d'avoir tiré d'une jolie fille ce qu'ils voulaient, et ils lui montrent ensuite un visage plus hautain que s'ils portaient moustache. Le roi des *bâtons* s'avance, tenant le rameau de la paix. Écoutez ses avis : « Filez doux avec l'amant vainqueur, filles impatientes; il ne vous sied point de crier et de gronder. Et vous, filles courtisées, ne soyez point trop fières; réconciliez-vous avec vos amans, passez sur les défauts dont ils sont cousus. Mariez-vous d'abord, mariez-vous sans différer; mariez-vous, et, quand ce sera fait, si vos époux sont querelleurs, jaloux, libertins et paresseux, c'est alors que vous pourrez leur administrer des soufflets. Ne les ménagez pas; tapez ferme, comme sur des ânes. » Ainsi s'exprime le roi des *bâtons*. Allez, mes enfans, et mettez à profit ses sages conseils.

Quand une Napolitaine se mêle d'être généreuse, ce qui est rare, elle y met autant d'emportement et de vigueur que dans la haine et la cruauté. Giovannina ne voulut pas attendre au lendemain pour obéir aux mouvemens de son cœur. Elle conduisit chez elle Bérénice,

lui donna une chambre dans sa maison et le commandement d'une escouade d'ouvrières, avec des appointemens fixes et le couvert à sa table. Elle lui prodigua les consolations et les caresses avec cette effusion passionnée qui prête à l'amitié des Italiens une grace toute particulière. L'établissement de la maîtresse blanchisseuse était dans l'état le plus prospère. L'ouvrage y arrivait de tous côtés, et par conséquent aussi les écus. Dès qu'on sut dans le quartier de la *Conciaria* que le mariage de la belle Giovannina était rompu, les prétendans accoururent en foule. Parmi eux, il y avait des partis assez riches, et même un militaire de bonne mine dont le sabre faisait un bruit imposant; mais Giovannina se penchait à l'oreille de Bérénice pour lui dire tout bas : — Quelle heureuse inspiration nous avons eue en allant consulter la tireuse de cartes! Sans elle, j'écouterais peut-être ces galans. N'oublions pas les avis du roi des *bâtons*. Quand nos amans reviendront, soyons indulgentes; pardonnons-leur d'abord les mensonges, les vols et les fautes, et puis nous les corrigerons après cela comme des enfans.

Nino eut le cœur déchiré par les remords, lorsqu'il apprit que les jeunes gens se disputaient la main de sa maîtresse. Du moins il ne voulut pas se laisser vaincre par ses rivaux sans avoir tenté une protestation. A l'heure où les rues de Naples appartiennent aux viveurs nocturnes, aux amoureux et aux chanteurs, population nombreuse, mais plus calme que celle de jour, Nino emprunta une vieille guitare à un marchand de contremarques du théâtre des *Pupi*, qui était de ses amis, et il se rendit à la *Conciaria*, sous les fenêtres de sa belle. Après avoir un peu gratté sa guitare, il chanta, sur un air populaire et d'une jolie voix de ténor, les couplets suivans :

Ma Giovannina me méprise :
Je suis voleur et paresseux.
J'ai des bottes, une chemise,
Et pourtant je vis comme un gueux.

Giovannina, sois pitoyable;
J'ai menti comme un charlatan;
Mais, au fond, je suis un bon diable.
J'ai volé! mais je t'aime tant!

Veux-tu donc épouser un Suisse
De la garde de Ferdinand,
Ficelé comme une saucisse
Dans un habit couleur de sang?

Ah! si j'avais tout mon courage,
Tu causerais de bien grands maux.
Quel épouvantable carnage
Je ferais de tous mes rivaux!

Mais ne nous rendons pas malade
 A pleurer ainsi dans la nuit.
 Allons boire une limonade
 Et soupirer dans un bon lit.

Selon l'usage. Nino passa tour à tour et brusquement du pathétique au jadinage, des pleurs à la rodomontade, et de l'humilité la plus profonde à l'ironie, en variant le mode de chaque couplet. Quelque désespéré que soit un amant napolitain, il accorde une petite part à la plaisanterie dans ses chansons, comme un correctif habile aux prières et aux soupirs. C'est une ruse de guerre à l'adresse des beautés orgueilleuses, et le succès en perpétue la tradition. Tant que Nino resta dans le mode plaintif et mélancolique, rien ne bougea; mais, quand il eut chanté le dernier couplet d'un ton comique, la fenêtre s'ouvrit tout doucement, et le musicien entendit un *pst!* qui le rappelait, car il feignait déjà de s'éloigner.

— Petit audacieux, petit mauvais sujet, lui dit la jeune fille, il faut que tu sois bien persuadé de ma faiblesse pour oser encore me parler de ton amour et faire ainsi le plaisant. Ne manque pas de te trouver demain, à *vingt-trois heures*, sur le quai de la Victoire; tu sauras à quelle condition je mets le pardon que tu demandes.

VIII.

Sir John avait invité à dîner trois Anglais qui passaient à Naples. Le repas était copieux ce jour-là, et les servantes de la *Victoire* se suivaient apportant de la cuisine une quantité de grands plats fumans. Le sommelier servit tant de Marsala, que tout à coup les seigneurs anglais devinrent rouges comme des coquelicots. On sortit de table à vingt-trois heures d'Italie, c'est-à-dire une heure avant le coucher du soleil. Une brise tiède et parfumée embaumait l'air, et la face de la pleine lune, rubiconde comme celles des seigneurs étrangers, commençait à paraître entre les mamelons noirs du Vésuve. Sir John et ses trois invités, les jambes écartées, les reins cambrés pour donner plus de développement à l'abdomen, marchaient de front, le cigare à la bouche, sans dire mot et d'un pas très lent; ils ne mirent pas moins d'un petit quart d'heure à traverser la place de la Victoire, et ils venaient d'exécuter une volée-face, lorsqu'ils furent abordés par une jolie fille dont les jupes s'entendaient à vingt pas de distance, tant elle marchait vivement. Cette jeunesse s'arrêta en face de sir John.

— Très cher seigneur, lui dit-elle, il faut pourtant une fin au supplice que j'endure. Nino s'est conduit avec vous comme un ingrat et un voleur. Jugez de mes tourmens par ce seul mot : je l'aime. Je ne puis me défendre de l'aimer, et je me connais : je n'y résisterai pas.

J'épouserai un ingrat et un voleur ; cela est aussi sûr que l'existence du bon Dieu. Eh bien donc ! puisque c'est une chose certaine, je cherche dans ma tête une excuse à mon amour, et je sens que si vous pardonnez à Nino, s'il trouvait un moyen de vous arracher un sourire, un mot bienveillant, un signe qui ressemble tant soit peu à un pardon, je serais tirée de ma peine, car ce sera un amer chagrin pour moi, un dépit à en pleurer tout le jour de mes noces, si je me marie sans votre bénédiction.

— Vous aurez ma bénédiction, dit sir John, et Nino s'en passera bien, s'il vous épouse.

— Non, cher seigneur ; il ne peut s'en passer. Je ne le souffrirai point. Allons, petit malheureux ! viens ici et trouve un moyen de toucher ce clément seigneur que tu as offensé par tes fautes et tes sottises.

Nino, caché derrière Giovannina, parut la tête basse, le regard en dessous, les bras pendans.

— *Pauvre moi !* dit-il en pleurant, que puis-je imaginer pour témoigner mon repentir ? Pécheur que je suis, d'avoir volé un patron si magnifique et si humain, qui m'avait donné des bottes ! Je n'ose plus les porter depuis mon crime, et je marcherai pieds nus toute ma vie par pénitence.

Les trois Anglais, qui n'entendaient pas le napolitain, demandèrent à leur ami de quoi il s'agissait.

— Ce drôle a été mon domestique, dit sir John, et je l'ai chassé pour des motifs graves. Poursuivons notre promenade.

Et les quatre Anglais alignés de front s'avancèrent bien lentement, poussant la fumée de leurs cigares avec un sang-froid désolant, tandis que Giovannina et Nino marchaient devant eux à reculons, et parlaient tous deux à la fois.

— Puisque tu ne sais pas exprimer ton repentir, disait la jeune fille, puisque tu ne trouves pas dans ton cœur vieieux une parole honnête et touchante pour émouvoir la pitié de mon protecteur, petit monstre d'ingratitude, je différerai notre mariage d'un mois encore.

— *Ahimè !* dit Nino, je suis perdu ; je n'ai plus qu'à me noyer. O puissant seigneur, vous de qui dépend mon bonheur, entendez ce qu'elle dit ; ayez compassion d'un amant au désespoir !

Le visage de sir John demeurait impassible, comme s'il eût été de marbre. L'état de plénitude des quatre étrangers n'échappa point au coup d'œil prompt du petit Nino. A travers ses lamentations, une voix secrète et confuse lui disait que ce silence et cette immobilité déguisaient une sorte d'abrutissement passager dont un homme habile devait tirer parti. Il n'avait dans l'estomac qu'un verre d'eau de la fontaine du *Lion*, le pauvre garçon, et il se sentit tout à coup supérieur à ces automates engourdis par la bonne chère et le vin. Si la dignité

du caractère répondait à l'intelligence, à l'esprit, aux instincts civilisés, au sentiment du beau chez le lazzarone, Naples serait la première ville du monde. Avec cette espèce de seconde vue qui révèle au méridional l'heure critique de sa fortune et l'instant propice des coups de théâtre et des artifices oratoires. Nino comprit que c'était peine inutile de vouloir toucher des hommes de pierre, et qu'il fallait plutôt les divertir ou les étonner. Sans discontinuer ses prières, il se mit à faire mille gambades extravagantes. Comme dans sa chanson nocturne, il mêla l'élément bouffon au lamentable avec des contrastes frappans. Sir John fronça d'abord les sourcils.

— Va-t'en au diable! dit-il d'un ton sévère.

Nino n'en dansa que plus fort, en exécutant une saltarelle comique et suppliante d'un art et d'un charme incontestables. Il imitait le bruit des castagnettes en faisant claquer ses doigts. Ses bras élevés en demi-cercle au-dessus de sa tête semblaient porter une corbeille de fleurs, et ses pieds nus d'une forme admirable se cherchaient, se chassaient l'un l'autre si rapidement, qu'on avait peine à les suivre du regard.

— Il danse légèrement, dit un des Anglais.

— Vraiment légèrement, dit un autre.

L'heureux effet des exercices sur l'esprit des quatre seigneurs étrangers était visible. Nino, encouragé, bondit comme un chevreuil, se laissa retomber sur les mains et marcha les jambes en l'air.

— Cela est prodigieux! reprit un Anglais.

— Vraiment prodigieux!

Cependant Nino partit en faisant la *roue* des mains et des pieds. Il entila comme un trait la porte de l'hôtel, et revint portant une chaise en équilibre sur son front. Avec le mauvais goût qui les distingue, les étrangers applaudirent, parmi ces exercices, le plus vulgaire et le moins gracieux.

— Vous savez le napolitain? dit un des Anglais à sir John. Priez donc ce garçon de faire encore la *roue*. J'aime beaucoup la *roue*.

Sir John transmit au petit jongleur la prière du *gentleman*.

— Très joli! en vérité très-joli! répétèrent les quatre étrangers. A présent, voyons le tour de la chaise.

Nino recommença les danses et fit sauter la chaise en équilibre d'une main sur l'autre. Un des seigneurs anglais, dans un accès d'enthousiasme, prit une piastre et la jeta au jongleur, qui la saisit au vol sans interrompre la représentation. Les trois autres seigneurs voulurent aussitôt jeter des piastres. Nino n'en manqua pas une.

— Assez! cria sir John en riant, assez! petit drôle. Je te pardonne, et je te permets d'épouser Giovannina.

— Votre seigneurie daignera honorer mes noces de sa présence? demanda Nino.

— Volontiers; à condition que tu feras *la roue*.

— Tant que votre seigneurie le souhaitera, et vive la joie!

D'un groupe d'hommes du peuple et de servantes qui regardait avec de grands éclats de rire les tours d'adresse de Nino sortit un colosse presque nu; il s'avança au pas de course en faisant sonner les dalles sous ses talons. C'était le robuste Ciccio. Il paraissait en proie à une exaltation étrange.

— Que je meure, dit-il, si votre excellence ne me rend pas ses bonnes grâces! A tous péchés miséricorde! Je ne suis point un voleur comme Nino. Si je n'obtiens point mon pardon, je vais briser en pièces ce *quaglione*; je vais le manger tout vivant. Et d'abord, assieds-toi sur cette chaise, mon petit, afin que je montre aux seigneurs étrangers la vigueur de mon poignet.

Ciccio prit la chaise par derrière d'une seule main, et, soulevant Nino à bras tendu, il le porta en chantant une marche triomphale. Devant la porte de l'hôtel était un banc de pierre. Ciccio y courut de l'air d'un *Orlando furioso*, saisit la pierre par une des extrémités et la mit debout avec des attitudes et des jeux de muscles à faire envie à l'*Hercule Farnèse*. Les quatre Anglais se tenaient les flancs de plaisir. Des exclamations peu mélodieuses s'échappaient de leurs lèvres, et finalement ils discernèrent à l'athlète des applaudissemens qu'assurément la *prima donna* de San-Carlo n'aurait point obtenus d'eux, malgré tout son talent.

— Il n'y a pas moyen de tenir rigueur à ces gens-là, dit sir John. Après le voleur, il faut absoudre le meurtrier.

— Mes victimes sont en bonne santé, puisqu'on les marie, répondit Ciccio. Et mes trente-cinq ducats, excellence?

— Viens avec moi, je te les compterai.

— Un moment! dit Giovannina. Ciccio a obtenu le pardon de ses fautes par la force, comme Nino par la souplesse; mais il a des devoirs à remplir. S'il ne s'engage à épouser Bérénice, je m'oppose au paiement des trente-cinq ducats.

— Quoi! s'écria Ciccio, elle ne me déteste donc point? Son mépris, ses injures, ses reproches, que sont-ils devenus? Si je l'eusse écoutée, Bérénice m'aurait envoyé aux galères par un chemin plus droit que celui de la *Petrara*.

— Tout cela est de l'histoire ancienne, reprit Giovannina. Quand je dis que tu as des devoirs à remplir, tu m'entends assez. Point de femme, point de ducats! Et tu vas t'engager par un serment bon et valable devant témoins.

Il promit et jura tout ce qu'on voulut, le fourbe Ciccio, car pour trente-cinq ducats il eût renié les saints, les vierges et les martyrs; mais, quand il tint l'argent, il partit pour Salerne et n'en revint qu'après avoir mangé la somme entière en mauvaise compagnie. Pendant

son absence. Nino et Giovannina se marièrent. L'épousée dans ses atours était si belle que les bonnes gens restaient comme en extase sur son passage. Sir John assista au dîner, but à la santé des époux et leur fit un cadeau; après quoi il quitta Naples pour aller chercher des rhumes et des infirmités dans le pays des brouillards. Ciccio, alléché par les brillantes affaires de l'établissement de la *Conciaria*, par l'argent qu'on y gagnait et les vastes plats de macaroni qu'on y vidait, vint de lui-même se prosterner devant Bérénice et implorer sa grâce. Il se maria et reçut tant de soufflets qu'il se corrigea, sinon de la fourberie, au moins de son humeur inconstante et vagabonde; il ne quitta plus la maison et devint un mari docile et fidèle.

La prédiction de la tireuse de cartes ne se trouva pas accomplie à la rigueur, puisque l'enfant de Bérénice ne vint pas au monde dans la solitude et l'abandon, et que sa naissance fut, au contraire, célébrée par des cris d'allégresse et des festins homériques; mais la foi de la jeune mère et son respect pour la cartomancie n'en souffrirent aucune atteinte. Bérénice, animée par l'exemple de son amie, devint bientôt une blanchisseuse preste et soigneuse. Les deux ménages vécurent en parfaite intelligence, grâce à l'accord des deux femmes et à la méthode qu'elles avaient apprise du roi des *bâtons*. Tandis que ces dames travaillaient sans relâche, leurs époux jouaient ensemble à la *bazzica*, se trichaient aux cartes réciproquement, et mangeaient du matin au soir. Il n'y a point de place pour des cavaliers servans ou des *sigisbés* autour des femmes laborieuses; quand les deux maris s'avisèrent de se déranger ou de faire les jaloux, ils furent menés le bâton haut et ne recommencèrent plus. Au bout de trois ans, il y avait déjà six enfans dans la maison, tous beaux, joufflus et vivaces. Les filles seront habituées de bonne heure au travail, et les garçons promettent d'être voleurs et paresseux comme leurs pères.

Peut-être encore aujourd'hui, lorsque Ciccio, le chapeau de soie sur la tête, les mains dans ses poches, se promène en manches de chemise, d'un air indolent, devant les boutiques d'orfèvrerie de Tolède, les guides et domestiques de place le montrent aux étrangers en leur disant avec mystère : — Observez cet homme terrible, excellence; c'est un ancien *lazzarone* qui a fait fortune. Il a vécu de châtaignes, bu de l'eau des montagnes et couché dans les bois pour avoir assassiné ses rivaux en amour. — Mais la vérité est que Ciccio ne fit et ne fera jamais de mal à personne.

LA CONVENTION.

Histoire de la Convention nationale, par M. de Barante.

Le nom de la convention, pendant près de trente années, n'a été prononcé en France qu'avec un sentiment d'horreur sans réserve et sans mélange. Les plaies étaient encore saignantes et les souvenirs inflexibles. Il fallait qu'un quart de siècle eût passé sur tant de crimes, pour que l'idée pût naître de les voiler et de les travestir. Jusque-là, d'où serait venue l'indulgence? Même au sein des familles qui, par exception, conservaient sous l'empire le culte des idées de 89, qui bénissaient en silence les bienfaits de la révolution, qui en admiraient les premiers élans, la moindre tentative, non d'éloge, mais d'excuse envers les hommes de la terreur, eût été accueillie comme un délire ou un blasphème. S'il existait encore quelques incorrigibles amis de ces hommes et de cette époque, ils vivaient loin du monde, ou bien ils se cachaient sous les livrées impériales, s'avouant à peine à eux-mêmes leurs secrètes sympathies, et prenant soin d'en faire mystère aux autres comme d'une infirmité repoussante.

Aussi l'étonnement fut grand lorsqu'en 1821 M. Garat, puis, quelques années plus tard, deux jeunes écrivains d'un rare talent se hasardèrent à peindre sous un jour tout nouveau cette assemblée que le pays n'avait encore appris qu'à maudire. Jusque-là tout le monde avait cru que la révolution française n'était devenue spoliatrice et sanguinaire que par une succession de fautes, de faiblesses, de perversités, qui n'avaient rien de nécessaire ni de providentiel. On se croyait en droit de blâmer, de détester ces fautes, ces excès, ces faiblesses, comme on blâme, comme on déteste les déportemens et les vices d'un simple

individu : les écrivains dont nous parlons sortirent de ces voies battues. Sans absoudre absolument personne, ils ne reconnurent qu'un grand coupable, la force des choses; ils s'attachèrent à démontrer que la révolution française n'avait point fait fausse route, que sa marche était tracée d'avance, et qu'il avait bien fallu qu'elle en parcourût toutes les phases; tant de sang et de ruines était à regretter sans doute, mais le salut du pays étant la loi suprême, dès l'instant que le pays avait été sauvé, tout ce qui avait été avait dû être.

Le moment était favorable pour produire ces nouveautés. C'était l'époque où le gouvernement de la restauration s'engageait sur une pente qui devait en peu d'années le conduire à ces fatales ordonnances que les plus fidèles royalistes qualifient aujourd'hui comme nous. Il commençait à être battu en brèche, non plus seulement par les conspirateurs issus du bonapartisme, mais par toute une génération active, intelligente, sincèrement éprise de la liberté constitutionnelle, bien qu'entraînée à son insu par quelques étroits esprits rêvant déjà la république. C'est au milieu de cette jeunesse que fut lancée la nouvelle théorie. Sa fortune était certaine. Tous les républicains l'adoptèrent; les libéraux l'acceptèrent presque tous. Il y en eut cependant, nous tenons à le rappeler, qui protestèrent dès le premier jour. Ce fatalisme historique, cette glorification du succès, ne pouvaient se concilier avec la philosophie qu'ils croyaient vraie et qui servait de base à leurs idées politiques. Mais le nombre de ces dissidens était alors restreint; leur voix n'avait d'écho que dans quelques salons, et la feuille littéraire qui devait leur servir de tribune n'avait pas vu le jour. Le grand courant de l'opinion appartenait encore tout entier au xviii^e siècle. Nos deux historiens en étaient les disciples fidèles : ils en rajeunissaient, non l'esprit, mais la forme, l'un par sa concision didactique, l'autre par une abondance facile et pittoresque. La masse du public était en communion secrète avec eux; aussi leur succès fut immense, et, à vrai dire, incontesté.

De ce jour on vit se modifier, se transformer peu à peu, d'abord dans nos écoles, puis, de proche en proche, dans toutes les couches de la société, la manière de sentir, de comprendre, de juger la révolution et en particulier la convention. Nous ne voulons pas dire que deux hommes, quel qu'ait été leur talent et leur succès, aient, à eux seuls, produit cette transformation, mais ils en ont singulièrement hâté et facilité le développement. Une fois ce principe de la force des choses introduit sur la scène historique, et planant au-dessus des bourreaux comme au-dessus des victimes, que devenaient les opinions les plus accréditées, les témoignages les plus unanimes, les jugemens rendus en dernier ressort aussi bien par l'instinct populaire que par les traditions les plus sûres et les mieux établies? Tout n'était-il pas ébranlé?

N'allait-on pas remettre tout en question, tout réviser, tout excuser, tout réhabiliter? Des paradoxes qui la veille n'auraient passé que pour des jeux d'esprit se posèrent hardiment comme des vérités méconnues, et ces soi-disant vérités ne tardèrent pas à engendrer d'autres hardiesses, encore moins vraisemblables, encore mieux accueillies. C'est ainsi qu'en peu d'années nous avons vu défigurer pièce à pièce tous les faits, tous les hommes qu'a produits la fin du dernier siècle; c'est ainsi que s'est construite effrontément sous nos yeux cette contrefaçon d'histoire dont l'esprit révolutionnaire fait aujourd'hui son catéchisme.

Pour que rien n'y manquât, il fallait que la poésie se mit de la partie et portât les derniers coups; il fallait que le plus lyrique des hommes de ce temps, à bout de rimes et de succès, prit fantaisie de se faire historien, qu'il se jetât sur la chute de la royauté, sur le règne de la terreur comme sur d'heureuses occasions de réveiller sa muse et de verser des flots de prose colorée. Pouvait-il échapper à la contagion régnante, à cette fièvre d'indulgence dont, vingt ans auparavant, de judicieux esprits avaient senti les premiers accès? Non, il était condamné, par son imagination d'abord et plus encore par la soif du succès, à enchérir sur tous ses prédécesseurs, à se complaire dans le commerce et dans l'intimité des odieux personnages si long-temps et si justement voués à l'exécration publique, à les absoudre avec délices, à les farder avec amour, et à s'élever envers eux de l'excuse à l'apothéose. Il n'y a point manqué. Et pourtant tout n'est pas poison dans ce livre : il s'en échappe aussi parfois quelques saines paroles, on y rencontre comme des retours confus et involontaires vers le bien, vers la vérité; mais pour une page où le crime est flétri, il y en a vingt qui l'adulent et où l'encens fume à sa gloire.

Notre intention n'est pas de faire ici le procès à tous ceux qui, soit aux premiers rangs, soit aux plus subalternes, ont contribué, de loin comme de près, avec ou sans intention, à ces falsifications systématiques de nos annales révolutionnaires. Nous ne voulons pas dire quels égaremens ils ont fait naître, quelle large part leur appartient dans nos récentes calamités, dans la révolution de février, par exemple; combien ces amnisties rétrospectives ont porté d'hésitation dans les esprits, de trouble et de mollesse dans les âmes, de sacrilège et de scandale jusque dans ce sanctuaire des lois où le premier venu se croit maintenant autorisé à comparer la terreur à l'Illiade et Robespierre à Jésus-Christ. Notre seul but en jetant ce coup d'œil en arrière a été de constater et de faire comprendre comment la convention, celle de toutes nos assemblées dont le nom est le plus souvent prononcé de nos jours, celle qu'on invoque à tout propos, est en même temps celle qu'on connaît le moins bien. Le public en savait beaucoup plus sur son compte avant qu'on lui en eût tant et si mal parlé. Pour s'en

faire une idée juste maintenant, pour débrouiller la vérité dans ce fatras de paroles et d'écrits, il n'y a qu'un moyen, remonter aux sources, fouiller le *Moniteur*, comparer les récits, contrôler les témoignages, procéder sur tous les points douteux, sur tous les faits contestés, à une consciencieuse enquête; mais qui donc a le loisir de faire, pour son propre usage, un travail aussi long et aussi difficile? Faute de mieux, on se résigne à ce qu'on a sous la main : on accepte la convention telle que ses amis l'ont faite, peuplée d'hommes de génie, de gigantesques courages, de cœurs brûlans du pur amour de la patrie et de l'humanité; ou bien, si ce charlatanisme vous révolte, si vous avez soif de vérité et de contradiction, vous êtes réduit à feuilleter quelques pamphlets surannés, mal informés, d'une partialité crédule, et tout empreints d'un esprit contre-révolutionnaire qui dès l'abord éveille votre soupçon. Ainsi, aucun moyen de savoir à quoi s'en tenir, aucun instrument facile et à la portée de tous pour bien connaître la convention.

C'est le sentiment de ces embarras du public qui a donné à M. de Barante la pensée d'entreprendre et le courage d'exécuter le grand travail qu'il commence à mettre au jour. Déjà, dans un écrit publié il y a trois ans (1), il avait, sans le savoir, laissé pressentir son dessein et révélé le but de ses nouvelles études. Examinant, à propos de la constitution de 1848, toutes les constitutions précédentes et les diverses assemblées qui nous les ont données, il avait peint la convention en quelques pages excellentes; il lui avait rendu sa vraie place et son vrai caractère. Ce portrait parut d'autant plus neuf qu'il était plus ressemblant : on sentait que l'auteur ne parlait pas par ouï-dire, qu'il avait sur cette époque et sur ces hommes des données trop exactes, un jugement trop sûr pour n'en avoir pas fait une persévérante étude. Aussi fut-il sollicité de ne pas garder pour lui seul des vues si neuves par le temps où nous sommes, de ne pas laisser inachevé un travail qui pouvait redresser tant d'erreurs, confondre tant d'impostures, fortifier tant de faiblesses, rendre, en un mot, tant de vrais et bons services au pays et à la société. Ces raisons le décidèrent à poursuivre une mission que déjà il s'était donnée lui-même, et depuis trois ans, du fond de la retraite où l'ont jeté nos catastrophes, au milieu du calme et du silence, il se consacre à nous donner une complète et sincère histoire de la convention nationale.

Personne mieux que lui n'était fait pour cette tâche. Il fallait son talent, l'autorité de son caractère, et jusqu'à sa nature d'esprit; il fallait cette passion de la vérité toute nue, cette ardeur d'impartialité, ce besoin de ne rien omettre, qui éclatent à chaque page de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*. Si jamais ces qualités ont été opportunes et bien

(1) *Questions constitutionnelles*, 1849.

venues, c'est assurément pour nous rapprendre ce que fut la convention. Plus l'erreur est invétérée, plus il faut se garder de l'attaquer de haute lutte et de porter dans la rectification des faits rien qui sente la passion ni même l'affirmation dogmatique. Il faut laisser la vérité se rétablir comme d'elle-même, en y mettant le temps, sans violenter le lecteur, et à force de lui donner confiance dans la clairvoyance et la bonne foi de son guide.

Fidèle à sa constante méthode, M. de Barante fait souvent parler ses personnages. De longs fragmens de leurs discours, des exposés complets des discussions importantes, la reproduction textuelle d'un grand nombre de rapports, de preuves, de témoignages, de pièces justificatives, voilà pour lui le fond et comme les premières assises de l'histoire. C'est sur ce terrain solide qu'il convie son lecteur. Il l'accoutume peu à peu à s'y croire en sûreté, et sans lui donner d'avis, sans le fatiguer de réflexions, sans le poursuivre de jugemens tout faits, laissant à peine çà et là percer ses propres sentimens, il fait agir sur lui je ne sais quelle force de persuasion, lente, insensible, mais communicative et toujours efficace.

Peut-être pour certains esprits un procédé moins naïf et plus prompt, un travail plus concentré, plus combiné, une intervention plus directe et plus fréquente de l'auteur seraient des conditions de succès plus entraînantes. Même en acceptant la devise *scribitur ad narrandum*, bien des gens demandent à l'histoire certains soins, certaines recherches de composition : ils veulent que le fil du récit ne soit jamais flottant, et que le narrateur, dût-il user parfois d'un certain artifice, se préoccupe incessamment de ne pas laisser fléchir l'intérêt. Pour M. de Barante, l'intérêt, c'est la vérité. Tout ce qui est vrai l'intéresse à un degré presque égal. Pour qu'une chose le captive, il suffit qu'on lui en montre une image exacte et fidèle, une image sans faux luisans, sans reflets trompeurs, sans mensonges ni tricheries. Le mérite de la ressemblance lui dérobe en quelque sorte les défauts mêmes de la réalité. De là vient que devant des faits qui, pour d'autres, auraient peu d'importance, il hésite à élaguer et se complait à tout dire, oubliant que le lecteur aurait peut-être envie de presser un peu le pas. Pour juger sainement cette méthode, pour apprécier ses résultats, pour en tirer bon profit, il faut l'accepter franchement et se laisser aller soi-même à la pente que suit l'auteur. Qui sait si sous cette prétendue négligence de tout moyen d'effet ne se cache pas un art plus raffiné qu'on ne pense? Ce rôle de narrateur impassible donne lieu, quand par momens on l'abandonne, à de saisissans contrastes, et c'est ainsi que, dans plus d'un passage, sans avoir l'air de le chercher, ni presque de le vouloir, sans l'ombre de prétentions ni d'efforts, l'historien s'élève à l'éloquence la plus vraie, par cela seul que momentanément il n'im-

pose plus silence à ses propres sentimens et laisse échapper une explosion de blâme, de douleur ou d'indignation.

Nous n'avons pas dessein de faire ici l'analyse des deux premiers volumes que nous avons sous les yeux. Les faits, les événemens principaux qu'ils contiennent, tout le monde les connaît. Après un coup d'œil général jeté sur l'assemblée législative, l'auteur entre en matière par un récit détaillé du 20 juin, du 10 août, des massacres de septembre. Viennent ensuite les débuts tumultueux de la convention, les naissantes fureurs de la montagne et de la gironde, le procès, son instruction, ses longues péripéties, enfin, après la mort du roi, les déchiremens de l'assemblée, la lutte à mort des deux partis, et les préludes de ce 31 mai préparé et mis en œuvre, comme le 20 juin, comme le 10 août, comme le 2 septembre, par l'émeute organisée. Là s'arrêtent les deux premiers volumes. C'est la première phase de la vie de la convention. La seconde commence avec le 31 mai et le 2 juin et dure autant que la terreur; puis, après ces quatorze mois d'agonie, survient une troisième et dernière phase, qui prend naissance au 9 thermidor et se prolonge pendant quinze mois environ, époque de relâche plutôt que de réaction, où l'esprit révolutionnaire ne perd pas encore un pouce de terrain, mais où du moins la société respire et se sent hors des mains qui la noyaient dans le sang.

De ces trois grandes phases, la première, celle qui remplit ces deux premiers volumes, est à elle seule toute une histoire. C'est une action complète, un sujet plus grandiose que tous les poèmes, plus attachant que tous les drames : c'est la chute de la royauté et la ruine de ses destructeurs, les girondins.

Pour rajeunir ce texte si connu, qu'a fait M. de Barante? Il a laissé parler les faits sans ménagemens, sans complaisance. Impartial envers tout le monde, il ne fait pas le procès aux girondins, mais il met sous nos yeux tous leurs actes, toutes leurs paroles. Ce n'est pas sa faute s'il en résulte une impression sévère, disons mieux, accablante pour leur mémoire. Ceux-là seuls s'en étonneront qui n'ont jamais regardé de près les hommes de ce parti, et qui ont accepté sur parole l'indulgence et l'admiration traditionnelles dont ils sont depuis si long-temps en paisible possession.

D'où est venue cette indulgence? D'abord, de la haine implacable que tous nos démagogues, tous nos purs jacobins n'ont cessé de vouer depuis soixante ans à leurs anciens rivaux. Le public s'est dit : « Ceux contre qui mes ennemis conservent de telles rancunes étaient sans doute mes amis, » et, sans y regarder davantage, il a pris sous sa protection la mémoire des girondins. D'un autre côté, on s'est accoutumé, grâce à l'esprit dramatique dans lequel presque toutes nos histoires sont conçues, à ne se représenter les girondins que sur leur dernier théâtre,

la convention. Là, leur conduite, sans être irréprochable, rachète au moins, par des élans de courage, de trop fréquentes lâchetés. En les voyant opprimés et vaincus, on oublie qu'ils eurent le double tort d'être oppresseurs sans savoir être victorieux. Pour qui ne les voit qu'à la convention, on conçoit l'indulgence, on conçoit presque l'admiration. Dès le premier jour, nous les trouvons aux prises avec la horde impie qui a juré guerre à mort à la société; ils osent lui tenir tête, ils la provoquent avec trop d'ostentation peut-être, mais non sans audace et sans cœur. Ces scènes à effet, Louvet accusant Robespierre, Vergniaud dénonçant les assassins de septembre, voilà ce qui nous reste dans la mémoire, ce qui s'associe dans notre esprit au nom des girondins. Il est vrai que nous rougissons pour eux lorsque vient le fatal procès, lorsque leur bouche laisse échapper cette sentence qu'une heure auparavant ils proclamaient odieuse et criminelle, lorsqu'ils n'osent pas même imiter l'énergie des plus obscurs membres de la plaine, lorsqu'après avoir laissé tomber la tête du monarque, ils s'imaginent sauver la leur en se montrant contre les malheureux débris de l'ancienne société plus violens, plus soupçonneux, plus tyranniques que les montagnards eux-mêmes, et en inventant enfin ce tribunal révolutionnaire dont ils devaient être les premières victimes. Mais, à côté de ces fautes honteuses, dégradantes, leur parole reste noble et sonore, elle retentit à nos oreilles, et, comme dans la lutte qu'ils soutiennent ils ont affaire à des monstres, nous nous passionnons pour eux malgré nous, nous oublions ce qu'ils ont fait pour n'écouter que ce qu'ils disent, nous les prenons pour ce qu'ils se donnent, pour les défenseurs des lois et de la morale, les soutiens de la société, les interprètes de la conscience publique.

Mais l'histoire, l'inflexible histoire, ne se laisse pas abuser ainsi : elle retourne le feuillet, et nous met le doigt sur la page oubliée. Sans doute, il est beau d'entrer à la convention pour y lancer l'anathème contre les assassins des malheureux prisonniers de la Force et de l'Abbaye, contre leurs instigateurs et leurs complices; mais remontons seulement de quelques jours en arrière : que disaient-ils, ces tribuns, la veille du 2 septembre? que disaient-ils le lendemain? leurs lèvres n'étaient-elles pas glacées? ou, si par hasard elles se sont ouvertes, qui voudrait nous répondre qu'il n'en soit sorti aucun mot d'approbation ou même d'encouragement pour cette façon de faire peur aux aristocrates et aux amis de la royauté? Le matin du 3 septembre, Louvet, dans sa *Sentinelle*, ne parlait-il pas avec excuse de ce qui s'était fait la veille? et si dans la journée une édition nouvelle exprimait quelque blâme, d'où venait ce changement? pourquoi ce qui semblait pardonnable le matin devenait-il tout à coup criminel? N'était-ce pas, on a honte de le dire, parce que les témoins muets du crime commençaient à s'apercevoir qu'ils pouvaient en être atteints? parce qu'on venait

d'apprendre que la commune poussait l'audace jusqu'à décerner un mandat contre Roland lui-même, contre le ministre de l'intérieur, contre le collègue de Danton, le chef du massacre ?

Jusque-là, M. de Barante nous le dit, et les témoignages contemporains les plus irrécusables l'y autorisent, ils semblaient tout résignés à laisser couler le sang. Comment expliquer autrement leur attitude dans l'assemblée ? comment, sans leur tacite approbation, cette législative, où leur parole était souveraine et qui spontanément s'était mise en permanence, aurait-elle laissé les égorgeurs continuer tranquillement leur besogne ? Qu'ont-ils dit, qu'ont-ils fait, qu'ont-ils proposé pour arrêter cette infâme boucherie ? N'ont-ils pas toléré que Dussault, envoyé aux prisons pour rendre compte des événemens, se bornât à répondre qu'arrivé à la nuit tombante, les ténèbres ne lui avaient pas permis de voir ce qui se passait ? Et ils l'ont laissé dire ! et ils s'en sont tenus là ! et ils n'ont pas trouvé un seul de ces pathétiques accens qui s'échappaient si bien de leurs poitrines vingt jours plus tard, lorsqu'il ne s'agissait plus seulement de la cause de l'humanité et de l'honneur de la France, mais de leur propre cause et de leur propre salut ! De deux choses l'une, ou l'invention de Danton leur a semblé, comme à lui, un forfait nécessaire, une mesure de salut public, ou dès l'abord elle leur a fait horreur. Dans le premier cas leur silence est une complicité, dans le second une indigne faiblesse : ils ne peuvent échapper à cette alternative.

Mais comment n'auraient-ils pas toléré le 2 septembre ? ils avaient fait le 10 août. Le 10 août, voilà l'œuvre des girondins : ils l'ont conçu, médité, préparé, organisé, lorsque Robespierre et les cordeliers eux-mêmes n'en concevaient encore l'idée que dans un lointain avenir. Humilier la royauté sans l'abolir, la faire capituler, se délivrer par la déchéance et du monarque et de la cour, se donner un roi mineur, veiller à son éducation, lui choisir son précepteur, lui nommer un régent, s'emparer sous son nom du gouvernement et des affaires, tel était le 10 août de leurs rêves. C'est à cette catastrophe à leur usage qu'ils ont travaillé nuit et jour, usant tout ce que Dieu leur avait donné, aux uns d'activité, d'ardeur et de génie d'intrigue, aux autres de facultés oratoires. Ils se sont rués sur ce but impossible avec une infatuation et un aveuglement auxquels les hommes de parti sont fatalement condamnés chaque fois qu'ils n'écourent que leur amour-propre blessé et leur fureur ambitieuse.

Le 20 juin lui-même ne leur a pas ouvert les yeux ! Ils n'ont pas vu qu'une fois déchainée, une fois lancée sur les Tuileries, cette multitude ne les écoutait plus ; que rêver une insurrection sainte, docile, obéissante, s'arrêtant au sifflet de ses chefs comme l'équipage d'un navire, c'était de toutes les chimères la plus folle et la plus périlleuse. Même après cet avertissement sinistre, n'ont-ils pas continué, comme des

joueurs incorrigibles, leur lutte acharnée contre cette royauté qu'ils ne voulaient pas détruire? De quelles armes déloyales ne l'ont-ils pas frappée? quelles haines, quelles défiances n'ont-ils pas semées contre elle? A quelles calomnies n'ont-ils pas fait écho?

Puis, quand le feu qu'ils attisaient a jeté de lugubres lueurs, quand ils ont vu que l'incendie gagnait et qu'ils n'en étaient plus maîtres, un rayon de sagesse et de prévoyance est-il venu les éclairer? ont-ils renoncé à leurs projets? Non : une chimère nouvelle a ranimé leur folie. Ils ont cru qu'avec une troupe à leurs ordres ils domineraient Paris, que la populace des faubourgs serait souple et accommodante, pourvu que du fond de la Provence on leur expédiât un millier d'hommes armés. Ce ramas, cette écume de la population marseillaise devait être pour eux un bataillon sacré qui gouvernerait l'émeute et la conduirait juste à point. Après bien des efforts, après un mois d'attente, ils arrivèrent, ces Marseillais, ils entrèrent dans Paris. Une heure après, ils n'étaient plus à la gironde. Il avait suffi à Danton et à ses cordeliers de quelques accolades, de quelques verres de vin pour escamoter le bataillon sacré.

Alors le 10 août éclate, le véritable 10 août et non celui des girondins. La royauté s'écroule, ils la laissent tomber, et tous leurs beaux plans avec elle. Non-seulement ils ne tentent rien pour sauver ce semblant de trône qu'ils espéraient se ménager, mais, sous peine d'être eux-mêmes engloutis sous ses ruines, il faut qu'ils aident à le démolir. Ils crient victoire avec les vainqueurs, de peur de passer pour vaincus. D'agresseurs qu'ils étaient, les voilà sur la défensive; qu'un mot de doute ou de regret leur échappe, ils sont perdus; ils ne peuvent même pas se taire, il leur faut tout approuver, tout sanctionner, tout laisser faire, tout, même le 2 septembre!

Eh bien! nous le demandons, suffit-il de quelques harangues, de quelques élans de sentiment et de rhétorique pour se laver de tels méfaits? A qui le pays doit-il s'en prendre de cette longue série de maux et de désastres que la chute de la royauté a fait fondre sur lui, si ce n'est à ceux qui ont préparé cette chute, qui s'en sont faits les promoteurs, les instrumens? Qu'importe que la pire de ces calamités, la république, ne fût pas dans leur programme, si elle devait fatalement sortir de leurs actes? Leur seule excuse est l'inexpérience. Eux du moins, ils ont pu dire qu'une telle catastrophe leur avait semblé impossible, qu'elle était sans exemple, que la majorité du peuple, même à Paris, ne voulait que le maintien de la royauté et de la constitution, qu'il était insensé d'admettre qu'une tourbe de bandits fit la loi à tout le royaume et fût plus forte que la majorité de la capitale et de l'assemblée; ils ont pu dire, comme Péthion et Buzot, « qu'avant le 10 août, il n'y avait que cinq hommes en France qui voulussent la république,

et que jamais la nation ne serait républicaine, si ce n'est à coups de guillotine. » Ces excuses, si faibles qu'elles soient, on pouvait les donner alors : mais que dirait l'histoire, si d'autres girondins, plus d'un demi-siècle après, en pleine connaissance de cause, dans un temps sans fièvre ni délire, l'exemple de leurs devanciers sous les yeux, avaient recommencé le même jeu, avec les mêmes espérances, avec les mêmes illusions, et si, par leur aveuglement, nous avions vu tomber cette autre royauté, qu'eux aussi ils ne voulaient que faire capituler? C'est là un point que l'avenir éclaircira. Nous ne voulons pas toucher à ces questions brûlantes; mais on ne peut lire les récits du 10 août sans croire assister encore à notre récente catastrophe, et sans se sentir le cœur serré de l'apparente ressemblance entre les deux conduites et les deux événemens. Les enseignemens de l'expérience seront-ils donc éternellement stériles? Est-il donc dit qu'à côté des hommes qui détruisent sciemment les gouvernemens, il s'en trouvera toujours qui les renversent sans le vouloir, à la fois dupes et complices de ces masses brutales qu'ils déchaînent, qu'ils aiguillonnent, et qu'ils ont l'inepte prétention d'arrêter et de contenir à leur heure et à leur volonté?

Mais ne parlons pour aujourd'hui que des girondins de 92; aussi bien ne sommes-nous pas au bout de cet examen de conscience que l'histoire leur impose et dont nous ne pouvons les tenir quittes.

On nous dira, pour leur défense, que le 10 août et même le 20 juin ne sont pas uniquement leur ouvrage; que, s'ils ont eu le malheur de ne pas voir l'abîme, s'ils s'y sont précipités en y entraînant leur pays, ils ont eux-mêmes été poussés et n'ont cédé qu'à un entraînement dont la violence irrésistible ne saurait plus être comprise aujourd'hui. Admettons que cela soit vrai; atténuons tant qu'on voudra la part qui leur revient dans ces fatales journées : il est une autre responsabilité, non moins pesante, qui, quoi qu'on fasse, ne peut retomber que sur eux. C'est à eux, c'est par leur instigation, c'est pour obéir à leurs injonctions incessantes que la guerre a été déclarée à l'Europe. Sans doute on peut nous dire aussi que la guerre alors était dans l'air, comme une maladie contagieuse. Personne n'avait le bon sens et le courage de la combattre, personne n'en comprenait les véritables dangers; mais si les girondins ne s'en étaient point épris, s'ils n'en avaient pas fait le but de leurs efforts, le thème favori de leur éloquence, leur grand moyen de popularité; si Brissot, leur pourvoyeur d'idées politiques, ne leur avait pas persuadé que la guerre était le levier qui leur livrerait définitivement le pouvoir en détruisant l'influence de la cour, peut-être eût-il été possible d'ajourner, tout au moins de quelques mois encore, la fatale déclaration du 20 avril 92, et qui sait ce que cet attermoisement pouvait produire de combinaisons nouvelles, ce que six mois de paix seulement pouvaient changer dans la marche des choses?

En temps de révolution, il ne manque jamais de gens qui croient la guerre nécessaire, et qui l'appellent à grands cris. Indépendamment des utopistes et des intrigans, deux races d'hommes pour qui la guerre a cet avantage, qu'elle jette le gouvernement hors des voies régulières et le lance dans les hasards, dans l'imprévu, une foule d'honnêtes esprits la désirent et la conseillent comme un dérivatif aux dangers qu'ils redoutent ou qu'ils subissent à l'intérieur. Étrange moyen de guérison, qui consiste non pas à déplacer son mal, mais à s'en donner un de plus ! C'est là le grand écueil des époques révolutionnaires. Si malade que soit un pays, il est bon de l'avertir que de toutes ses plaies la guerre sera toujours la pire, car elle rend toutes les autres incurables. Heureuse, elle exalte la passion révolutionnaire et la pousse aux extravagances; malheureuse, elle fait crier à la trahison et sert de prétexte aux plus atroces cruautés. Dans tous les cas, elle est ou elle devient un instrument de tyrannie qui finit par tomber nécessairement dans la main du parti le plus violent et le plus audacieux.

Si ces rhéteurs de la gironde avaient eu l'ombre de prévoyance et d'esprit politique, au lieu de s'acharner à jeter bas cette cour qui tombait de vétusté, ils se seraient construit une digue contre le flot jacobin qui montait derrière eux. Ils auraient compris que la guerre allait rendre toute digue impossible, que le mouvement démagogique soulevé par elle ne rencontrerait plus de frein, que tout serait culbuté, renversé, anéanti, et que, faute d'avoir résisté quand il en était temps, ils n'auraient plus autre chose à faire qu'à courber la tête et à périr. Mais non, ils n'ont rien prévu, rien compris; ils ont voulu la guerre, ils y ont entraîné l'assemblée, ils l'ont imposée au roi, froidement, sans y être poussés eux-mêmes, par pur esprit de parti, par calcul d'ambition; ce fléau d'où devaient sortir tant de crimes, cette cause indirecte, mais trop réelle, et du 10 août et du 2 septembre, ils l'ont fait éclore avant terme : c'est là, encore un coup, une responsabilité qu'ils ne partagent avec personne, pas même avec Robespierre, puisque, pendant qu'ils demandaient la guerre à la tribune de l'assemblée, Robespierre, non moins imprévoyant, non moins malavisé qu'eux-mêmes, la repoussait à la tribune des jacobins.

S'il était nécessaire de démontrer une fois de plus combien est fautive et superficielle la théorie du fatalisme historique, et à quel point les peuples, comme les individus, sont, quand ils le veulent bien, maîtres de leur destinée, nous n'aurions qu'à comparer deux époques de notre histoire où cette question de paix et de guerre a été agitée avec une ardeur au moins égale et résolue dans deux sens tout différens. Il y a vingt ans, à l'origine du gouvernement de juillet, rappelons-nous quelle surexcitation guerrière s'était emparée des esprits, combien, même chez les plus modérés et les plus timides, s'était enracinée la croyance qu'il faudrait, quoi qu'on fit, en venir aux mains avec l'Europe. Tout

en déplorant cette extrémité, on s'y laissait aller, on semblait s'y résigner comme à un arrêt de la Providence. En 92, au contraire, bien que l'exaltation patriotique fût plus bouillante et le sentiment de la défense nationale plus ardent, plus impétueux, la croyance à la nécessité de la guerre était moins vive, moins généralement répandue. Pour bien des gens, les projets d'agression qu'on prêtait aux puissances étaient au moins problématiques, et comme, excepté Dumouriez et quelques fils de fortune, personne parmi nous ne songeait alors aux conquêtes et ne parlait d'attaquer, la guerre pouvait très bien ne pas éclater de si tôt. Les fougueux révolutionnaires, comme on vient de le voir, ne la demandaient pas tous, tandis que tous la voulaient en 1831. Il est donc permis de croire que si les girondins, alors maîtres des affaires, se fussent donné pour faire durer la paix la moitié seulement de la peine qu'ils ont prise pour faire déclarer la guerre, ils auraient aisément réussi; en 1831, au contraire, rien ne semblait plus hasardeux, plus incertain, plus difficile que de prévenir une collision.

Elle n'a point eu lieu pourtant. Ce sera l'éternel honneur de M. Casimir Périer et de ceux qui ont soutenu sa politique. Ils ont secondé une haute sagesse qui ne pouvait agir seule; ils ont osé l'aider à fonder sur la paix l'œuvre de ces dix-huit années que la France regrettera longtemps et qui grandiront encore dans l'histoire. Certes, à ne voir que l'apparence, on pouvait croire alors à un entraînement fatal, irrésistible, à un de ces mouvemens d'opinion contre lesquels aucune puissance humaine ne peut lutter. Eh bien! il a suffi d'un homme, d'un homme résolu, d'un dévouement énergique, pour triompher de cette soi-disant fatalité, pour épargner à 1831 une désastreuse parodie de 92.

Ce n'est pas après coup, dans de tardives imprécations, dans de théâtrales harangues, qu'il faut faire acte de résistance; c'est sur le fait, avant l'heure décisive, c'est en payant de sa personne, en tenant tête dès le principe aux passions qu'on veut contenir, aux erreurs qu'on veut redresser. De ces deux sortes de résistance, les girondins n'ont connu que la première; M. Périer nous a prouvé qu'on pouvait pratiquer la seconde. Mais aussi M. Périer avait l'esprit le moins girondin qui fût au monde; il avait l'esprit de gouvernement, c'est-à-dire l'horreur des phrases et le goût de la responsabilité. Ce qui caractérise les girondins au contraire, c'est avant tout l'amour des phrases, l'ambition oratoire, le goût de la fausse rhétorique comme de la fausse popularité. Aussi, même dans des circonstances moins formidables, jamais ils n'auraient été que de pauvres politiques. La faute n'en est pas toute à eux: ils étaient fils du xviii^e siècle et du xviii^e siècle vieillissant, élèves non pas même de Voltaire, qui du moins leur eût appris à être simples, mais de Rousseau et de cette école qui s'imagine avoir régénéré l'espèce humaine en remplaçant la morale par le sentiment et la foi par la déclamation. Nourris d'un tel lait, à quoi leur pouvaient servir les

rare facultés que quelques-uns d'entre eux avaient reçues du ciel? A déclamer un peu mieux que les autres, parlant à être encore plus vides, plus sonores, plus dénués de sens pratique et de raison.

Aussi, pour trouver dans ce parti des hommes d'une sérieuse valeur, il faut descendre aux rangs secondaires. Là, parmi des esprits modestes, mais solides, se trouvaient quelques cœurs fermes et bien trempés; mais, à vrai dire, ce n'étaient pas des girondins, car dans le procès, par exemple, ils ont presque tous écouté leur conscience et voté courageusement, simplement. Nous en pourrions même citer qui, dans de périlleuses missions, ont fait preuve d'une héroïque énergie, et engagé sans éclat, sans charlatanisme, non pas en parole, mais en action, leur responsabilité vis-à-vis de la horde démagogique. Les chefs, au contraire, les beaux diseurs, ceux qui ont fait tant de bruit, se sont presque toujours dispensés de ces vertus. On eût dit que, payant leur contingent en paroles, ils se tenaient pour quittes de tout le reste.

Nous ne croyons pas que M. de Barante les ait trop sévèrement traités. Il les excuse assez souvent, les loue même quelquefois; mais toujours, et nous l'en remercions, il les donne pour ce qu'ils sont, pour un parti d'imprévoyans et de déclamateurs. Ce n'est que par une méprise, dont profite encore leur mémoire, qu'on s'est si bien accoutumé à leur faire la part plus belle. Cette méprise consiste à les considérer comme des hommes de résistance, tandis qu'ils n'ont jamais été que des révolutionnaires, rien que des révolutionnaires. Barnave et ses amis, lancés comme eux en pleine révolution, se sont aperçus tout à coup qu'ils ne démolissaient pas seulement l'ancien régime, mais la société; ils ont courageusement confessé leur erreur; ils n'ont pas craint de s'opposer au torrent qu'eux-mêmes ils avaient soulevé. Aussi, quelque tardive qu'ait été leur conversion, ils peuvent être comptés pour des hommes de résistance. Quant aux girondins, jamais ils n'ont mérité cet honneur. Ils ont eu beau voir le péril, l'idée de le conjurer ne leur est jamais venue. Jamais ils n'ont voulu dire ce *meâ culpa* qui, chez l'homme politique, n'est pas un acte de contrition, mais une preuve d'énergie, et qui ne rachète pas seulement les erreurs de son passé, mais lui donne dans l'avenir une force nouvelle. Ils sont morts, ils ont voulu mourir comme ils avaient vécu, en héros de théâtre, et n'ont cherché dans leur dernière heure que ce qu'ils avaient en ce monde considéré comme le bien suprême, un succès de tribune.

Aussi leur mort, dont on leur tient si grand compte, ne saurait, selon nous, obtenir grace pour leur vie. Comment les absoudrait-elle? Tout le monde, dans ces jours de désespoir, dans ces jours sans lendemain, ne quittait-il pas la vie sans effort? Jeunes et vieux, et jusqu'aux plus faibles femmes, tous ne savaient-ils pas mourir? Et ceux-là ne mouraient-ils pas le mieux, qui mouraient sans chanter, sans vaine fanfaronnade? La patrie n'a aucun besoin qu'en marchant à

l'échafaud on se vante de mourir pour elle; cela n'est bon qu'à faire des couplets. La patrie veut qu'on la serve en résistant à ses ennemis : si par malheur on succombe, c'est vraiment pour elle qu'on est mort; on a droit à ses regrets, souvent même à ses couronnes; mais ceux qui, après l'avoir mal servie, n'ont pas même osé la défendre en se défendant eux-mêmes, ceux qui n'ont eu d'autre courage que de tendre la gorge au couteau, la patrie ne leur doit rien : ils peuvent se poser en martyrs, la palme ne descendra pas du ciel.

Ce sont là des vérités bonnes à dire, surtout dans ce pays de France où l'esprit girondin court les rues. Il faut proclamer bien haut, bien franchement ce que vaut cet esprit et où il mène, ce qu'un peuple gagne à se payer de mots, à se complaire dans cette politique déclamatoire qui tantôt veut la fin sans les moyens, tantôt les moyens sans la fin. Personne encore ne l'avait dit aussi nettement que M. de Barante. Bien qu'il se tienne constamment dans une extrême mesure, parlant plutôt en spectateur qu'en juge, son opinion n'est jamais équivoque, jamais il n'hésite à dire ce qu'il sait, ce qu'il croit vrai; il ne jette un voile sur rien, ne laisse rien dans l'ombre : aussi quiconque a lu ces deux volumes sait définitivement à quoi s'en tenir sur la gironde et sur sa politique. C'est là un grand service rendu; c'est par là que ce livre, outre sa valeur littéraire, est encore une excellente action.

M. de Barante n'est pourtant qu'au début de sa tâche; ces deux volumes ne sont qu'un préambule. Il faut qu'il nous montre la convention dans ses deux autres phases. Là nous serons en face de moins grandes catastrophes, le drame sera moins noble, moins attachant, moins pathétique; mais l'auteur sera au vif de son sujet, il entrera dans un plus vaste champ de recherches, il aura plus de révélations à faire, plus d'aperçus nouveaux à présenter, soit en parlant des monotones atrocités du comité de salut public, soit à propos des impuissans efforts de gouvernement et d'organisation tentés après thermidor. C'est l'histoire de la convention qu'il veut faire; il faut donc qu'il ait traversé et sa période sanglante et sa période soi-disant modératrice, pour être en droit de résoudre cette question, l'idée première de son livre : Qu'est-ce que la convention? et pour nous dire s'il serait vrai qu'au prix de tant de violences, de tant de souillures, de tant d'iniquités, cette assemblée eût rendu un seul service à la France.

Lui devons-nous, comme on s'obstine à lui en faire honneur, le premier des biens pour un peuple, l'intégrité de notre territoire? Nos armées se seraient-elles moins bravement battues sans ces absurdes commissaires qui leur prêchaient la révolte et l'indiscipline? Auraient-elles essuyé plus d'échecs, si de Paris on leur eût expédié moins de phrases et plus de munitions? Ceux qui veulent nous persuader que le système de terreur appliqué à l'art militaire ait produit un seul de nos succès, et qu'un seul officier français ait senti croître son courage, ses talents,

son inspiration à se voir ainsi placé entre la guillotine et la victoire, peuvent-ils nier que la direction confuse, aveugle, désordonnée, émanant de l'assemblée et de ses délégués, n'ait été une cause cent fois plus réelle, une cause permanente d'infériorité pour nos soldats, un obstacle, un ennemi de plus dont leur valeur a pu seule triompher? En un mot, peut-on sérieusement revendiquer pour la convention une autre gloire, dans nos campagnes défensives, que d'avoir, par l'horreur qu'elle inspirait à l'intérieur, fait courir à la frontière tout ce que le pays comptait alors d'hommes de bien, d'hommes de cœur? N'est-ce pas là, de l'aveu même de Carnot, le seul service qu'elle ait rendu à nos armes?

La guerre mise de côté, qu'a-t-elle fait, cette assemblée? qu'a-t-elle fondé? de quelles institutions nous a-t-elle enrichis? comment s'est-elle servie du pouvoir le plus absolu, le plus illimité que jamais despote ait possédé sur terre? Soumise dès sa naissance à la tyrannique autorité de la commune de Paris, immobile et muette devant toute poignée d'hommes en guenilles ou de femmes ivres à qui il a plu de se ruer sur elle, a-t-elle, un seul jour, recouvré la libre disposition d'elle-même? Ne s'est-elle pas constamment mise à genoux devant l'émeute? Où trouver dans ses rangs ces hommes indomptables, ces génies dominateurs dont quelques fous vénèrent la mémoire? Toute la puissance de ces grands hommes ne s'est-elle pas bornée à faire monter sur l'échafaud un certain nombre de leurs collègues, à rester vainqueurs pendant quelques semaines, à combler une certaine mesure de crimes, pûis à monter à leur tour sur l'échafaud? Ce sont là les bienfaits qu'on signale aux regrets et aux bénédictions de la France!

S'il est clair et facile de prouver que cette assemblée ne nous a rendu aucun genre de service, il est plus difficile de dire exactement ce qu'elle a été. Où est l'unité d'une telle histoire? Quand on prononce ce mot convention, de quoi veut-on parler? Est-ce de l'assemblée où siégèrent les girondins? ou bien faut-il attendre qu'ils en aient disparu pour que la convention, aux yeux de ses admirateurs, devienne la vraie, la grande convention? Mais alors nous poserons la même question chaque fois que le fatal tombereau aura fait un nouveau vide sur ses bancs. La convention, est-ce l'assemblée à qui Danton commande? ou bien celle où trône Robespierre? ou bien celle qui se soumet à Tallien? Ne sont-ce pas là autant de conventions différentes, puisque la majorité, à mesure qu'elle se décime et se dévore, se modifie et se transforme? Il n'y a qu'une chose qui ne varie pas, l'obéissance de ceux qui restent, l'abaissement des caractères, l'oubli de toute résistance et de toute liberté.

M. de Barante nous dit, dans sa préface, que sans la révolution de février son livre n'aurait pas vu le jour. Nous le comprenons. Quel que fût le talent et l'autorité de l'auteur, une histoire vraie de la conven-

tion, un tableau fidèle et complet de la république, courait le risque, il y a quatre ans, d'être reçu par le public comme un tissu d'invéraisemblances, comme un roman. Le public était sous le charme des paradoxes historiques; on lui en avait tant servi depuis vingt ans! on lui avait fait de tels portraits des hommes de 93, on les lui avait drapés de telle façon, que jamais il n'eût voulu les reconnaître à visage découvert et dans leurs vrais habits. Toute controverse à ce sujet lui eût semblé oiseuse et fatigante, comme une querelle de droit canon. Il avait son parti pris; il était résolu à ne croire que ce qui ne troublait pas son repos, ne voulait qu'être amusé, n'écoutait que ses flatteurs, et s'endormait dans sa confiance, convaincu que le volcan qui avait englouti nos pères était à jamais éteint. « Maintenant, ajoute M. de Barante, ce qu'il a vu, ce qu'il a souffert, ce qu'il redoute, l'a préparé peut-être à bien accueillir la vérité. » Assurément ce serait jouer de malheur, si ce livre aujourd'hui trouvait des incrédules. Que nous manque-t-il pour ajouter foi aux plus monstrueux égaremens, aux plus délirantes violences de l'esprit révolutionnaire? N'avons-nous pas vu de nos yeux, entendu de nos oreilles tout ce qu'aux plus mauvais jours de la convention les carrefours de Paris ont vu et entendu? Est-il une des doctrines, un des sophismes, un des mensonges employés il y a soixante ans pour couvrir le pays de meurtres et de ruines, dont on nous ait fait grâce il y a trois ans? Le sang aussi n'a-t-il pas coulé à flot dans la cité, non plus, il est vrai, à coups d'assassinats juridiques, mais dans d'odieux combats? Et si maintenant nous passons de l'horrible au ridicule, est-il une folie qu'on ne nous ait rendue vraisemblable? Qui pourrait, par exemple, après nos parades de l'hôtel-de-ville, s'étonner que les blanchisseuses de Paris soient venues demander à la convention la peine de mort contre les marchands de savon, et qu'elles aient été admises aux honneurs de la séance?

M. de Barante a raison, on est payé pour tout croire, pour tout admettre depuis février : au lieu d'un public indocile, sceptique à ses récits, il en trouve un qui sort d'apprentissage et qui n'a ni le droit, ni l'envie de le chicaner sur rien. On le lira donc, et même on le croira : personne ne l'accusera d'avoir rien exagéré; on sera convaincu de l'exactitude de ses récits, de la fidélité de ses tableaux; mais profitera-t-on de ses leçons? C'est autre chose, et sur ce point nous ne voudrions rien garantir. M. de Barante n'en désespère pas : il jette sur l'avenir un regard confiant, et pourtant il ne nous croit pas guéris, tant s'en faut; il ne sait même pas quand nous serons en voie de guérison, mais nous lui semblons mieux en état de lutter contre le mal que ne l'étaient nos pères en 1792. Sans doute, il y a dans le parallèle qu'il établit entre le temps où nous sommes et l'époque dont il écrit l'histoire quelque chose de rassurant : nous ne contestons aucune des dissemblances heureuses qu'il fait ressortir en notre faveur; nous reconnaissons que,

depuis cinquante ans, la France est bien changée. qu'elle s'est habituée aux douceurs de la paix intérieure, aux avantages d'une administration régulière, qu'il lui devient presque impossible de se passer d'un gouvernement observateur des lois, protecteur des intérêts, qu'elle aime l'ordre, surtout lorsqu'elle craint de le perdre, et que, dès qu'il est menacé, elle se porte instinctivement du côté de ses défenseurs. Nous reconnaissons que l'armée, qui avait cessé d'exister après 89, et dont les débris épars et insubordonnés n'étaient plus d'aucun secours à la société, est aujourd'hui nombreuse, aguerrie, disciplinée, dévouée à ses devoirs et décidée à repousser toute invasion de nos ennemis, aussi bien du dedans que du dehors. Tout cela est vrai : ce sont là de solides garanties, de puissantes sauvegardes; mais n'est-il pas vrai aussi que l'indifférence en matière politique, l'amour du bien-être à tout prix, l'égoïste laisser-aller qu'engendre le scepticisme, ont fait de tristes et de sérieux progrès? Si les révolutionnaires d'aujourd'hui ont encore plus d'audace en paroles que n'en avaient en action ceux d'il y a soixante ans, quel parti tirons-nous des avertissemens qu'ils nous donnent? Que fait pour se défendre cette société qu'ils ont condamnée à mort? Elle s'endort au bruit de leurs menaces, elle se blase de leur cynisme. A force d'avoir eu peur, tout le monde se rassure. L'idée s'établit qu'après tout on peut, tant bien que mal, vivre en révolution, que c'est une façon d'être comme une autre; peu à peu on s'habitue, on prend goût au provisoire, on se contente de l'à peu près, on se confie au hasard, on s'accoutume à accepter le mal, à ne craindre que le pire, à n'avoir plus qu'un seul désir sérieux, qu'un seul besoin réel : le besoin de s'étourdir, le désir de se distraire.

Devant ces désolans symptômes, comment ne pas se demander si, même aujourd'hui, même après février, nous saurons lire dans ce livre et comprendre ses enseignemens? Dieu veuille nous ouvrir les yeux! Dieu veuille que nous soyons moins sourds à cette voix de l'histoire qu'au bruit des armes qu'on forge contre nous! Nous avertir, nous donner l'éveil, c'est le seul but que poursuive l'auteur pour prix de ses laborieux efforts : espérons qu'il l'atteindra. Puisse-t-il surtout, en achevant de peindre ces partis qui s'entre-déchirent au profit de leurs ennemis communs, nous apprendre à rester unis! Le vrai, nous dirions presque le seul danger qui menace la société, ce sont les divisions des amis de l'ordre. Toutes ces faiblesses, toutes ces molles tendances qui nous effraient, nous ne les redoutons plus, si une fois nous sommes assez sages pour ajourner à l'approche du péril nos querelles et nos rivalités. Point de découragement, point de sommeil, et surtout point de divisions : le salut est à ce prix.

L. VITET.

LES ÉTUDES

HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

EN PROVINCE DEPUIS 1848.¹

III.

FRANCE CENTRALE. — BOURGOGNE. — PROVINCES DU MIDI.

I. — LES PROVINCES DU CENTRE. — PÉRIGORD ET GUIENNE. — BOURGOGNE. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES POPULATIONS BOURGUIGNONNES ET SUR L'ÉMANCIPATION DES COMMUNES.

Les provinces de la France centrale, c'est-à-dire l'Orléanais, le Berry, le Nivernais, la Marche, se trouvent, quant au nombre des publications historiques, considérablement en retard sur les provinces du nord et de l'ouest; mais elles ne le cèdent en rien à ces dernières sous le rapport de la valeur scientifique. Dans l'Orléanais, MM. de la Saussaye, Duchalais et Jules de Pétigny, tout en s'occupant d'études d'un intérêt général, n'ont point négligé l'histoire des divers départemens auxquels ils appartiennent. Une nouvelle société archéologique, celle du Loiret, a été fondée par MM. Desnoyers et de Buzonnière, et ce dernier a donné à ses collègues l'exemple du zèle en publiant l'*Histoire architecturale de la ville d'Orléans*.

Le Berry, qui a tant besoin de s'éclairer, qui croit aux fées, aux sorciers et à l'avènement de la nouvelle Jérusalem prédite par les thaumaturges politiques, le Berry a fait de grands progrès depuis quelques années sur le terrain de l'érudition, grâce aux efforts de MM. Raynal et de Girardot (2). Outre de nom-

(1) Voyez les livraisons du 1^{er} et du 15 septembre.

(2) On doit à M. Raynal une *Histoire du Berry* que la *Revue* a eu déjà occasion de

breux articles dans le *Journal du Cher* et des communications adressées au comité des arts et monumens, M. de Girardot a donné des recherches précieuses sur les assemblées provinciales, et en particulier sur celles du Berry de 1778 à 1790, sur les artistes de cette même province et sur les pièces inédites relatives à l'histoire d'Écosse conservées aux archives du département du Cher. Il s'occupe en ce moment, avec M. Hippolyte Durand, d'une monographie générale de Saint-Étienne de Bourges, et, en attendant que cette œuvre importante soit terminée, il en a extrait une description abrégée, historique et archéologique, dans laquelle il se propose de faire comprendre au public, même à celui qui n'écrit jamais et qui lit rarement, l'un des plus beaux monumens de l'art chrétien. On remarquera surtout, dans la description de M. de Girardot, le passage où l'écrivain signale la lenteur extrême que le moyen-âge mettait à bâtir les édifices religieux, et l'oppose à la promptitude que les démolisseurs de 93 mettaient à les abattre. Commencée au XIII^e siècle, la cathédrale de Bourges ne fut achevée qu'au XVI^e, et en 1793 ce qui avait coûté quatre siècles à construire eût été démoli en quelques semaines, si M. Desfougères, ingénieur en chef du département, n'avait démontré dans un rapport qu'il était impossible de trouver dans la ville un emplacement assez vaste pour y déposer les débris de l'ancienne église qu'on s'était promis de mettre en vente. Grâce à cette difficulté imprévue, la cathédrale, sauvée de la destruction, devint successivement le *temple de l'Unité* et des *théophilanthropes*, et, par un hasard tout particulier, elle échappa aux assauts du vandalisme. Ses admirables vitraux eux-mêmes ont été conservés et ont fourni à MM. les abbés Martin et Cahier l'une des plus magnifiques publications archéologiques qui aient paru, non-seulement en France, mais en Europe.

Dans la Saintonge, on compte parmi les ouvrages les plus récents l'*Histoire* politique et religieuse de cette province, par M. Massiou, la *Biographie saintongeoise* de M. Rainguet, l'*Histoire de Rochefort*, de MM. Viaud et Fleury, et une brochure de M. Feuilleret, intitulée *Taillebourg et saint Louis*. M. Anatole de Bremond d'Ars s'occupe à Saintes d'une histoire municipale de cette ville, qui jouissait au XII^e siècle de franchises importantes, et qui, ballottée sans cesse entre la domination de la France et de l'Angleterre, se constitua, sous le rapport militaire et administratif, avec une force qui rappelle les grandes communes du nord. M. l'abbé Lacurie, l'un des travailleurs les plus zélés de cette partie de la France, a commencé la publication d'une carte du pays des Santons à l'époque gallo-romaine (1), travail utile, mais qui demande, pour être conduit à bonne fin, toute la sagacité critique du savant qui l'a entrepris, car au temps de César on distinguait vaguement sous le nom de Santons les peuplades gauloises répandues sur la rive droite de la Garonne, depuis l'Océan jusqu'aux environs de Toulouse, et ce n'est qu'à la fin du IV^e siècle que l'empereur Hono-

mentionner, et qui a été justement distinguée par l'Académie des Inscriptions. C'est à notre avis, parmi les histoires générales qui embrassent nos anciennes provinces, une de celles où l'on trouve le plus de méthode et d'agencement habile.

(1) On doit encore à M. l'abbé Lacurie une *Dissertation sur l'entrevue de Philippe-le-Bel et de Bertrand de Got*, et une *Histoire de l'abbaye de Maillezais*. C'est M. Lacurie qui a découvert à Saintes, en 1843, le tombeau de saint Entrope, et qui depuis a fait restaurer la crypte où les restes de ce saint avaient été primitivement déposés.

rius établit dans cette contrée ce qu'on pourrait appeler des frontières officielles. Aux efforts individuels des personnes que nous venons de nommer, la *Société archéologique* de Saintes a joint les efforts collectifs de tous ses membres. Elle a entrepris de réunir tous les documens qui se rapportent à l'histoire de la province. L'ère celtique et l'ère gallo-romaine sont aujourd'hui terminées, ainsi que les monographies de Saintes, de Saint-Jean-d'Angély, de Rochefort et de La Rochelle. — L'ancien Angoumois a été beaucoup moins étudié que la Saintonge, et nous n'avons guère à citer, pour le département de la Charente, que le *Bulletin de la Société archéologique* de ce département et la *Statistique monumentale* de M. H. Michon.

Dans le Périgord, comme dans l'Angoumois, les publications historiques n'ont point été nombreuses, mais du moins il y en a d'estimables, et nous citerons comme excellentes celles de M. Félix de Verneilh, à Nontron. Il est peu d'hommes, nous ne dirons pas dans la province, mais à Paris même, qui portent dans l'archéologie plus d'initiative et de critique à la fois. M. de Verneilh est sans cesse à l'affût des découvertes, et, chose difficile, il marche sans s'égarer hors des sentiers battus. L'opuscule de M. de Verneilh, *la Cathédrale de Cologne*, est l'un des morceaux les plus remarquables qui aient été écrits sur l'art ogival et ses véritables origines. Ses recherches sur les villes neuves du *xiii^e* siècle, à plans réguliers, connues sous le nom de *bastides*, et sur l'architecture civile du moyen-âge, présentent la même nouveauté d'aperçus, la même sagacité critique. M. de Verneilh s'occupe en ce moment de mettre la dernière main à une *Histoire de l'architecture byzantine en France*, et les fragmens de ce livre qui ont paru dans les *Annales archéologiques* confirment pleinement l'opinion que nous venons d'émettre au sujet de l'auteur. Des travaux aussi consciencieux, aussi approfondis, sont trop rares pour que nous ne nous empressions pas de leur rendre toute la justice qu'ils méritent.

Dans l'ancien Nivernais, les archéologues et les érudits sont moins nombreux encore que dans les provinces dont nous venons de parler. Nous ne connaissons, comme présentant un intérêt véritable, que l'*Armorial* de M. de Soultrait. L'auteur de ce livre ne s'est point borné à donner les armoiries des familles nobles de l'ancien duché de Nivernais; il a indiqué aussi celles des établissemens religieux, des villes et bourgs, des communes et des corporations de la même province. Le département de la Nièvre n'a aucune société historique ou littéraire; les mémoires y sont remplacés par des almanachs qui paraissent tous les ans, et dans lesquels on trouve de bonnes indications sur l'histoire littéraire, politique, architectonique et monumentale du pays.

La *Société historique et archéologique* du Limousin a puissamment contribué à tirer cette partie de la France de son indifférence pour les travaux d'érudition, et, parmi ceux de ses membres qui se sont dernièrement fait remarquer par leur zèle et le mérite de leurs publications, nous citerons M. l'abbé Texier et M. Laymaric. M. Texier s'est occupé de liturgie, d'architecture, d'orfèvrerie, de peinture; il professe l'archéologie dans un séminaire de la Haute-Vienne, et, joignant la théorie à la pratique, il s'est fait l'architecte, et l'architecte habile, des églises que l'on bâtit et de celles que l'on restaure dans le diocèse auquel il est attaché. M. Laymaric s'est fait connaître par une *Histoire de la Bourgeoisie du Limousin* et une *Histoire des Paysans en France*. On a dit, à

propos du dernier de ces ouvrages, que l'auteur s'était un peu trop hâté de produire un travail qui, malgré d'incontestables mérites, manque de maturité et n'a pas le développement nécessaire pour justifier son titre : cette remarque est exacte, et nous ajouterons que, si le livre de M. Laymarié offre de nombreuses lacunes, cela tient moins à l'auteur lui-même qu'à la nouveauté du sujet. Il est impossible en effet d'écrire une histoire générale des paysans de France avant que cette histoire ait été faite pour chaque province à un point de vue particulier, telle, par exemple, qu'on la trouve pour la Normandie dans le livre de M. Léopold Delisle. De même que pour les villes il faut étudier chaque localité, de même pour les campagnes il faut étudier chaque circonscription féodale. La condition des personnes dans les pays de droit écrit est modifiée de village à village par les coutumes locales; tandis que le servage disparaît dans certaines parties du territoire dès le ^{xii}^e siècle, il se perpétue sur d'autres points jusqu'au ^{xviii}^e. Ce n'est donc qu'après avoir procédé par voie d'analyse exacte qu'on peut arriver à la synthèse, et, au lieu d'une histoire générale des paysans de France, nous aurions mieux aimé que M. Laymarié nous donnât tout simplement l'histoire particulière des paysans du Limousin. L'*Album historique de la Creuse* de M. d'Anglade et l'*Essai* sur la ville de Tulle complètent, pour cette partie de la France, le catalogue des livres d'histoire et d'archéologie.

La littérature, les études économiques et sociales, prévalent dans la Guienne sur les travaux d'érudition. Nous trouvons cependant encore quelques publications intéressantes, telles que le livre de M. Lescarret, *De la Propriété pendant l'époque féodale*; la monographie de l'église primatiale de Saint-André, par M^{sr} Donnet, archevêque de Bordeaux; le *Bulletin* des monumens historiques de la Gironde, quelques mémoires dans le recueil de l'académie nationale de Bordeaux, et la *Collection générale des Documens français* qui se trouvent en Angleterre, par M. Jules Delpit, de Bordeaux. La commission des monumens historiques de la Gironde ne se borne point à des études architectoniques, elle s'occupe aussi de réunir et de publier des documens écrits, et c'est là ce qui forme la partie intéressante de son *Bulletin*, qui compte parmi ses collaborateurs les plus assidus MM. Rabanis et Léonce de la Mothe. Nous avons remarqué dans ce bulletin une notice de M. Rabanis sur l'hygiène publique à Bordeaux. Ce moyen-âge, qu'on est si généralement disposé à regarder comme une époque d'imprévoyance et de barbarie, ne le cédait cependant en rien à notre temps en fait de précautions sanitaires : un grand nombre de communes, dès le ^{xiii}^e siècle, avaient des abattoirs, et les denrées alimentaires étaient plus sévèrement visitées que de nos jours. Les grandes villes du midi, qui gardèrent à travers tous les désastres les traditions de l'administration romaine, se distinguèrent à toutes les époques par une extrême sollicitude pour la santé publique. Elles avaient, outre des écorcheurs jurés et des inspecteurs des boucheries, des officiers particuliers désignés sous le nom de *capitaines de la santé*, *prévôts de la santé*, qui surveillaient l'exécution des ordonnances hygiéniques; elles avaient encore, et cette institution s'étendit dans toutes les villes du nord et du centre, des médecins et des chirurgiens, qu'elles payaient souvent fort cher, et qui, selon toute apparence, guérissaient fort mal, si l'on en juge par certaines prescriptions qu'on trouve encore dans les registres des échevinages, et par le procès-verbal d'un concours médical que reproduit M. Rabanis. On voit

par ce procès-verbal que la *jurade*, c'est-à-dire le conseil municipal de Bordeaux, avait, pour diriger les mesures de police sanitaire, un médecin en chef qu'on payait 40 francs d'or chaque année, soit 4,500 francs de notre monnaie, et un médecin-adjoint dont le traitement s'élevait à 2,250 fr. En 1414, la place de médecin en chef étant devenue vacante, les magistrats bordelais la mirent au concours, et ils la confièrent, après des épreuves qu'ils jugèrent très brillantes, à un Allemand nommé Ram, qui avait donné, aux grands applaudissemens de ses juges, les définitions suivantes : « La médecine, révélée aux sages par Dieu même, est rendue grandement louche par la malignité de ceux qui en abusent. — Le corps humain ne saurait pas subsister, s'il était d'une matière dure et compacte comme le fer. — Le corps humain a besoin pour se soutenir du confort des alimens, etc. »

La *Collection des Documens français* trouvés à Londres est une œuvre importante. On sait que Bréquigny reçut du gouvernement de Louis XV la mission de rechercher dans les archives de l'Angleterre les titres qui pouvaient intéresser la France. En 1767, ce savant fit connaître à l'Académie des Inscriptions le résultat de ses recherches : il avait fait copier douze mille pièces environ. A sa mort, il légua cette collection précieuse à son ami Du Theil qui, lui-même, en fit présent à la Bibliothèque nationale. Enfin, en 1834, l'un des conservateurs, M. Champollion-Figeac, fut chargé d'en publier les pièces les plus remarquables. Nous n'avons point à nous occuper ici de cette malencontreuse publication; nous rappellerons seulement que, sur les indications d'un savant anglais, sir Francis Palgrave, M. Jules Delpit se rendit à Londres, en 1842, avec une mission du ministère de l'instruction publique pour copier les documens qui avaient échappé aux personnes chargées des précédentes explorations. Après avoir visité la Tour de Londres, le Musée britannique, le *State paper's Office*, il est revenu en France avec une ample moisson. Dans cette collection de documens trop peu connus de l'Angleterre comme de la France, nous avons remarqué surtout la partie relative au commerce. Toujours prévoyans et habiles quand il s'agissait de leurs intérêts, les habitans de Londres avaient passé des traités spéciaux avec plusieurs villes françaises pour assurer, dans tous les temps, y compris les temps de guerre, l'arrivage des denrées dont l'usage était commun en Angleterre. Dès le xiv^e siècle, ils devançaient Robert Peel dans la théorie du pain à bon marché; ils nous donnaient, comme toujours, des leçons d'habileté administrative dont nous ne savions pas profiter, et M. Delpit dit avec raison qu'il serait impossible de développer une théorie commerciale plus large et plus habile que celle des marchands de Londres au xiv^e siècle.

Sous le titre de : *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, M. l'abbé de Monlezun a donné un de ces livres complets qui rappellent la patience, l'exactitude des bénédictins, et qui embrassent l'ensemble d'une province : géographie, événemens militaires, organisation ecclésiastique, administrative, municipale, etc. La manière de M. de Monlezun est à la fois analytique et synthétique. Son style est simple, sans manquer cependant d'une certaine animation. Il marche sans cesse en s'appuyant sur des autorités irrécusables, et de nombreuses pièces justificatives ajoutent un nouveau prix à son travail (1). Nous mentionnerons encore dans la Gascogne le volume

(1) Pour donner une idée de l'extrême légèreté qu'on apporte trop souvent à l'Aca-

intitulé : *Chartes de la ville de Mont-de-Marsan*. Ces chartes ont été trouvées en 1810 dans les fondations d'un vieux château, où elles avaient été déposées, le 15 août 1400, par Alexandre de Gourgues, maire de cette ville, qui les avait scellées de son sceau. La plus ancienne, en langue romane, porte la date du 10 avril 1140; c'est un précis de l'histoire de Mont-de-Marsan dressé par le garde des chartes de la cour comtale de Gascogne, à la requête du vicomte régnant de Marsan, qui voulait, en réédifiant la ville capitale de sa vicomté, transmettre l'histoire de cette ville à ses descendants. Ce document, d'un genre tout-à-fait exceptionnel, tend à constater l'établissement par Charlemagne de la proconsulie de Mont-de-Marsan, en 778, sur les ruines d'un temple dédié à Mars. Si tous les maires ou tous les nobles du moyen-âge avaient eu la même préoccupation des souvenirs historiques, nous saurions bien des choses qui resteraient sans aucun doute ensevelies pour jamais dans la sombre nécropole du passé.

La Bourgogne, qui eut, comme la Normandie, un rôle exceptionnel et puissant, se tourne aussi avec un vif sentiment d'orgueil et de curiosité vers un passé plein de grandeur. Dijon, Chalon-sur-Saône, Auxerre, Sens et Autun sont les principaux centres de l'école bourguignonne. L'histoire générale de leur province, ainsi que celle d'un grand nombre de localités plus ou moins importantes, ont été l'objet d'études sérieuses de la part de MM. Garnier, J. Paulet, Mignard, Paul Guillemot, Victor Petit, Quantin, de Surigny, Émile Bessy, Léopold Niepce, Challe, l'abbé Duru, Eugène Millard, de La Cuisine, Roget de Belloguet, A. Barthélemy, l'abbé Laureau, J. de Fontenay et Rossignol. La brochure de M. Rossignol, intitulée *Des Libertés de la Bourgogne d'après les jetons de ses états*, contient, sous une forme pittoresque et avec de curieuses illustrations, un tableau exact de l'ancienne organisation politique de la province. Cette province, pour tout ce qui touchait à l'administration financière et économique, était régie par des assemblées composées de *bons et fidèles administrateurs de la république*, qui se réunissaient, comme nos conseils-généraux, à des époques fixes, et qui avaient, comme nos chambres républicaines, une commission de permanence. Chaque année, lorsque la session était terminée, une députation se rendait dans la capitale pour présenter des remontrances au roi. Cette députation, pendant son séjour à Paris, faisait frapper une médaille commémorative connue sous le nom de *jeton des états, comitia Burgundie*. Ces jetons d'ivoire, d'os, de cuivre, de bois, d'argent ou d'or, portaient des devises qui résumaient souvent d'une manière concise et vive le sentiment politique qui dominait les esprits. On passe tour à tour, et quelquefois à peu d'années de distance, du lyrisme monarchique à la formule démocratique

démie des Inscriptions dans la distribution des prix et des médailles, il faut voir dans un rapport de M. Lenormant, lu à la dernière séance publique de cette Académie, ce qui a trait à M. l'abbé de Monlezun. Après avoir dit que ce livre « eût pu paraître sans déshonneur parmi les concurrents au prix fondé par M. le baron Gobert, » c'est-à-dire au grand prix de 9,000 fr.; après en avoir fait le plus grand éloge, M. Lenormant, dans la même page, dit que « le poids de l'histoire est un peu lourd pour les épaules de M. l'abbé de Monlezun, » et la conclusion du rapport, c'est que M. de Monlezun, qui pourrait prétendre au prix de 9,000 fr., ne mérite pas une médaille de 500 francs. D'aussi étranges contradictions ne justifient que trop, il faut en convenir, l'esprit de défiance qui anime les érudits de province à l'égard des sociétés et des corps savans de la capitale.

tique la plus avancée, et, chose remarquable, quand la démocratie élève la voix au milieu de ces comices, elle emprunte souvent l'organe de la noblesse. Nous citerons à l'appui de cette remarque l'allocation dans laquelle M. de Brosse, sous le règne de Louis XV, parle de l'impôt, qu'il appelle le *sang du peuple*, dans un style et avec des images qui annoncent déjà les plus fougueux tribuns de la révolution.

Dans un genre tout différent et plus accessible à la curiosité des lecteurs ordinaires, nous mentionnerons le travail de M. Mignard, intitulé *Histoire des différens cultes, superstitions et pratiques mystérieuses d'une contrée bourguignonne*. La partie relative au temple d'Apollon situé à Essarois (Côte-d'Or) est exactement traitée; mais nous ne pouvons accepter les conclusions auxquelles l'auteur est arrivé dans sa dissertation sur un coffret gothique, où il a cru reconnaître les symboles du gnosticisme. S'il est vrai que ces symboles existent, ce qu'il est assez difficile de déterminer, nous ne pensons pas, comme M. Mignard, qu'il faille en conclure que les doctrines gnostiques aient été importées en France par les templiers à la suite de leur séjour en Orient, et surtout qu'elles y soient devenues assez populaires pour marquer de leur empreinte des meubles d'un usage vulgaire. La première idée de cette initiation des templiers au gnosticisme appartient à M. de Hammer; mais il est prudent, jusqu'à plus ample information, d'en laisser la responsabilité au savant historien de l'empire ottoman.

Les *Questions bourguignonnes* de M. Roget de Belloguet nous ramènent à cette érudition positive qui marche en s'appuyant exclusivement sur des faits et des dates. Dans ce travail, fruit de longues études, et dans lequel règne une excellente critique, M. Roget de Belloguet s'est livré à de curieuses recherches sur l'origine des anciens Bourguignons, sur leurs migrations et les divers peuples des contrées qui ont porté leurs noms. Placé en présence d'assertions contradictoires, de textes obscurs ou incomplets, d'erreurs traditionnellement accréditées, l'auteur des *Questions bourguignonnes* a élucidé d'une façon remarquable un problème d'ethnographie qui intéresse vivement nos origines nationales; il discute, en remontant le plus possible aux documens contemporains, les diverses opinions émises avant lui. Il prouve qu'on s'est trompé souvent, et, distinguant dans la conclusion les faits positifs des faits probables, il établit d'une manière suivant nous péremptoire que les Bourguignons, qui habitaient originairement les contrées situées à l'embouchure de la Vistule, étaient, au 1^{er} siècle de notre ère, un peuple germanique et vandale; qu'ils durent leur nom et leurs rois, les rois des *Niebelungen*, à une émigration scandinave qui sortit de la Norvège et passa de l'île de Bornholm sur le continent germanique; enfin, qu'en affranchissant et en adoptant les esclaves d'origine latine qu'ils avaient enlevés dans leurs courses, ils reçurent dans le 1^{er} siècle un élément romain qui leur fit attribuer par quelques auteurs une origine romaine. Partagés en deux tribus, l'une occidentale, souche des Bourguignons modernes, l'autre orientale, qui se fondit dans la nation des Huns, ils commencèrent, vers l'an 280, leurs courses dans les Gaules, se fixèrent sur les bords du Mein et de la Saale, derrière la forêt du Spessart, à peu de distance du Rhin, qu'ils atteignirent au commencement du 5^e siècle. Une partie de la nation resta au-delà de ce fleuve et garda son paganisme; l'autre passa dans la Gaule en 407 et embrassa le christianisme peu de temps après. En 411,

les Bourguignons se trouvaient près de Mayence, ayant pour chef Gondicaire, aïeul du roi Gondebaud, et, en 413, ils constituèrent un premier royaume situé entre Mayence et Strasbourg et dont Worms fut la capitale. En 436, Gondicaire et son armée essayèrent de la part des Huns une sanglante défaite; une partie de la nation fut assujettie par les vainqueurs, l'autre chercha un asile en Savoie, où elle fut reçue par Aëtius. En 451, ces Bourguignons combattirent avec le général romain contre Attila; enfin, en 456, ils quittèrent la Savoie, appelés par diverses provinces de la Gaule qui voulaient s'affranchir des impôts, et fondèrent un second royaume qui s'étendait en 470 jusqu'aux bords de la Loire, qui comprenait Lyon en 773, et qui, à partir de cette époque, avait pris toute l'étendue qu'il devait conserver depuis.

Le travail de M. Roget de Belloguet est remarquable à tous égards. Il faut suivre, à travers mille détails de critique, la discussion de l'auteur pour apprécier toute la difficulté que présente l'élucidation de certains faits historiques. Il y a là, condensées en deux cents pages, les recherches et les études de plusieurs années. M. de Belloguet, contrairement à la plupart des érudits de province, a souvent pris l'offensive contre des écrivains modernes dont le nom est invoqué comme une autorité souveraine, et la discussion à laquelle il se livre pour rectifier leurs assertions montre combien il serait important de soumettre ainsi l'histoire générale à la critique particulière. Nous avons dit, en parlant du livre de M. Delisle sur l'agriculture normande, qu'il était à souhaiter qu'on entreprit pour les diverses provinces de semblables recherches; nous émettrons le même vœu à propos de M. Roget de Belloguet. On aurait ainsi, d'une part, l'histoire même de la terre et des hommes qui l'ont fécondée par le travail, et de l'autre, celle des races qui l'ont conquise par les armes et fécondée par le sang.

Les *Origines dijonnaises* de M. Roget de Belloguet présentent les mêmes qualités que les *Questions bourguignonnes*. Dans ce travail, divisé en trois parties, l'auteur examine l'origine de Dijon d'après les anciens écrivains, d'après les étymologistes modernes et d'après les monumens. Il écarte impitoyablement et avec une grande vigueur de critique toutes les opinions suspectes, toutes les erreurs traditionnelles, et il établit d'une manière péremptoire les trois faits suivans : 1^o Il est faux, comme on l'a dit jusqu'à présent, que la ville de Dijon doive son origine aux légions de César; 2^o aucune preuve n'établit qu'elle remonte même au temps d'Auguste; 3^o on ne trouve de témoignages certains de son existence que vers la fin du n^e siècle. — La nouvelle édition des *Mémoires* de l'abbé Lebeuf sur la ville et le diocèse d'Auxerre, édition à laquelle MM. Quantin, Challe et Victor Petit ont donné leurs soins; les *Esquisses dijonnaises* de M. de La Cuisine et la *Notice historique* de M. Victor Dumay sur les inventions, découvertes et perfectionnemens relatifs à l'industrie qui ont été faits dans la ville de Dijon et son arrondissement, appartiennent, comme la publication de M. Belloguet, à l'école positive (1).

(1) Le plus fécond de tous les écrivains bourguignons est sans contredit M. Joseph Bard. Il a publié depuis 1832 vingt-quatre ouvrages archéologiques et liturgiques, un livre de piété, cinq ou six poèmes, trois volumes d'éducation, cinq de voyages, dix de politique et d'économie politique, trois traductions, cinq biographies, etc., etc. Il a travaillé à quatre-vingt-seize journaux et recueils, et de plus, dans la spécialité qui nous oc-

L'archéologie et l'histoire dans le département de l'Yonne ont pour principale tribune le *Bulletin de la Société des Sciences*. Cette société, qui s'est tracé un programme très intelligent, a pour mission : 1° de rechercher et de réunir, pour les sauver de la ruine et de l'oubli, les manuscrits, livres, chartes, plans, gravures, médailles et antiques de toute espèce qui peuvent intéresser l'histoire civile, religieuse, politique et artistique du département; 2° de publier les documents inédits, les travaux originaux qui seraient de nature à éclairer sur quelque point les ténèbres du passé. Le département de l'Yonne étant formé d'une foule de lambeaux provenant de l'archevêché de Sens, des évêchés d'Auxerre, de Langres, d'Autun, du duché de Bourgogne, du comté de Nevers, du comté de Champagne, la Société des Sciences a pris pour point de départ de ses travaux la géographie des anciennes divisions territoriales comparée avec la circonscription administrative actuelle; cette base est excellente, et nous souhaitons que l'exemple donné par la société de l'Yonne soit suivi par les autres sociétés savantes de notre pays, car c'est là, nous le pensons, le seul moyen d'arriver à dresser avec exactitude la carte de l'ancienne France. Les notions générales, quelque étendues qu'elles soient, ne peuvent jamais, dans un travail de cette nature, remplacer les avantages que donne l'exacte connaissance des localités.

Les membres du clergé qui font partie de la Société des Sciences de l'Yonne semblent avoir pris à cœur de prouver que les traditions du savant abbé Lebeuf ne sont point perdues dans le diocèse. M. l'abbé Duru a entrepris la continuation de la *Bibliothèque auxerroise*, commencée par l'infatigable chanoine. M. l'abbé Laureau a donné de curieuses recherches sur les monnaies et médailles émises dans les différentes villes de l'Yonne, et dans une *Notice historique et religieuse sur le mont Saint-Sulpice*, M. l'abbé Cornat a développé sur l'histoire comparée des paroisses et des communes des vues neuves et justes. La monographie des villes de Blaiseau et de Champignelles, de M. Dey, les divers mémoires de MM. Vachey, Baudouin, Petit, Quantin, révèlent des connaissances étendues, unies à beaucoup de zèle et de méthode.

La *Société éduenne*, la *Société archéologique* de Sens, l'académie de Dijon, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la Côte-d'Or, la commission des antiquités du même département, la *Société d'histoire et d'archéologie* de Châlon-sur-Saône, ont donné, comme la Société des Sciences de l'Yonne, l'exemple d'un zèle vraiment infatigable. Parmi les publications que l'on doit aux membres de ces réunions savantes, nous indiquerons *Autun archéologique*, par les secrétaires de la *Société éduenne*; les fragmens d'une *Histoire métallique*, de M. de Fontenay; les études de M. Chavot sur le Mâconnais et la ville de Cluny; la notice de M. Eugène Millard sur les armoiries de Châlon; l'itinéraire des voies gallo-romaines de l'Yonne, par M. Victor Petit; un mémoire de M. Léopold Niepce sur les anciennes enceintes fortifiées dont Châlon fut entouré aux époques celtique, gallo-romaine, franque et féodale; divers articles de MM. Dorey, Marcel Canat et Diard. Ce dernier, dans un travail sur les *Communes de Bourgogne*, a voulu démontrer, contrairement à l'opinion généralement reçue, que le clergé et la féodalité, dans la province à laquelle il a consacré ses recherches, n'avaient point été hostiles à l'affranchissement des

cupe, il a écrit les histoires de Beaune, de Chagny, de Nuits, de Dijon et d'Auxonne. M. Joseph Bard est loin d'appartenir à l'école historique positive.

communes. Cette assertion a rencontré dans l'auteur de l'*Histoire de Châlon*, M. Victor Fouque, un adversaire d'autant plus vif, que quelques passages de cette histoire relatifs à l'émancipation municipale avaient été critiqués par M. Diard, et il s'en est suivi de la part de M. Fouque une réponse qui, en se généralisant, a pris les proportions d'un volume in-8°. Ce volume se compose de trois parties distinctes : dans la première, l'auteur traite de la féodalité et du mouvement d'émancipation du tiers-état; dans la seconde, il examine les chartes de commerce d'un grand nombre de villes; enfin, dans la troisième, il étudie l'organisation du système électoral appliqué aux magistratures urbaines. Le sujet traité par M. Fouque est tellement vaste, qu'il était fort difficile d'en resserrer les principaux détails dans un volume de deux cent cinquante pages. Aussi trouve-t-on dans les *Recherches sur la révolution communale* de nombreuses lacunes, et à côté de pages exactes et précises des erreurs assez graves. Ainsi M. Fouque dit que les municipalités du moyen-âge étaient à peu près investies des mêmes attributions que les conseils municipaux modernes. Cela est vrai pour quelques villes dont l'affranchissement fut incomplet ou limité par la puissance co-existante de seigneurs laïques ou ecclésiastiques; mais, pour un grand nombre de communes, l'assimilation manque tout-à-fait d'exactitude. Certaines communes, en effet, au nord comme au midi, étaient de véritables républiques, et des républiques démocratiques dans l'acception la plus étendue de ce mot. Elles avaient des magistrats électifs qui fonctionnaient sans avoir besoin de l'investiture royale, et qui exerçaient tout à la fois le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir militaire. La question de l'organisation communale au moyen-âge est d'ailleurs si complexe, qu'il est impossible de poser des formules absolues. Cette infinie variété se manifeste surtout dans les divers modes du système électoral. Les élections municipales se font suivant les lieux, tantôt par le suffrage direct et l'universalité des habitans, y compris même, dans deux ou trois localités, quelques femmes qui votaient comme déléguées de corporations, tantôt par le suffrage à deux, trois et même quatre degrés. L'examen des divers modes de votation demanderait à lui seul tout un volume. Les précautions les plus minutieuses étaient prises pour assurer la sincérité et l'indépendance du choix, et on poussait la défiance jusqu'à enfermer les électeurs, qui ne pouvaient sortir, comme les cardinaux du conclave, qu'au moment où ils avaient fait les nominations. Ainsi que toutes les assemblées populaires, les réunions électORALES du moyen-âge étaient au dernier point orageuses et violentes; on s'y battait, et, dans un grand nombre de villes, défense était faite, sous les peines les plus sévères, de s'y présenter en armes. Les cabales, les brigues, étaient punies avec une rigueur extrême, et les lois municipales frappèrent quelquefois, et jusque dans le xvi^e siècle encore, ceux qui s'en rendaient coupables, de la peine du gibet, ou tout au moins de celle du bannissement; car il est à remarquer que la pénalité était beaucoup plus forte pour les délits politiques que pour les délits sociaux.

M. Fouque distingue avec raison deux époques dans ce qu'il appelle le système électoral appliqué aux communes : l'une démocratique, qui s'étend, suivant les lieux, jusqu'au xv^e siècle; l'autre royale, qui commence définitivement, et pour toute la France, à Louis XI. Nous regrettons que l'auteur n'ait point donné à cette partie de son travail de plus longs développemens, et qu'il

n'ait point suivi chronologiquement les diverses modifications apportées au système électoral, comme il l'a fait, à dater de 1692, pour la vénalité des magistratures urbaines établie et supprimée tour à tour. Les détails qu'il donne à ce sujet suffiraient seuls à montrer qu'en France les modes changent pour la politique avec la même rapidité que pour le costume, et cela depuis le xvi^e siècle, car au moyen-âge tout est immobile, et les constitutions reposent sur les mêmes bases que la foi, c'est-à-dire sur l'autorité de la tradition. A dater de la renaissance au contraire, cette autorité tend chaque jour à s'effacer. Jusquelà, les institutions les plus vicieuses elles-mêmes sont respectées par cela seul qu'elles sont anciennes, et depuis c'est parce qu'elles sont anciennes qu'on les attaque, lors même qu'elles sont utiles. Le droit populaire est méconnu par les rois, comme le droit royal par les peuples. D'un côté comme de l'autre, on cherche, on change, on innove, on rétablit ce que l'on vient de renverser pour le rétablir encore, et, de la fin du xvii^e siècle jusqu'à nos jours, notre histoire n'est qu'une suite d'essais politiques et administratifs. Ainsi, en ce qui touche notre ancien régime municipal, nous trouvons : en 1692, l'établissement des offices royaux; en 1717, le système électif; en 1722, les offices royaux; en 1724, le système électif; en 1733, les offices royaux; en 1764, le système électif; en 1771, les offices royaux. Le système électif pur subit lui-même, pendant cette période, les modifications les plus diverses. La classe ouvrière, qui, en 1717, était exclue du droit de voter, votait en 1771 dans la proportion de un à sept.

Nous aurions voulu trouver dans l'estimable travail de M. Fouque un plus grand nombre de détails précis et locaux, et nous rappellerons à l'auteur qu'il faut autant que possible, dans les études de ce genre, se défier des généralités et circonscrire le sujet aux limites d'une province. Nous lui rappellerons aussi que le véritable rôle des écrivains de nos départemens est avant tout de préparer des matériaux pour l'histoire générale, et d'apporter pour cette œuvre leur contingent de textes et de faits, car les grands travaux de synthèse, qui sont comme la centralisation de la science, ne sont guère possibles qu'à Paris, parce que c'est là seulement qu'on peut trouver les documens nécessaires.

II. — AUVERGNE, BOURBONNAIS, VELAY, FRANCHE-COMTÉ, DAUPHINÉ. — LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LYON ET L'ACADÉMIE LYONNAISE.

L'Auvergne, le Bourbonnais et le Velay, qui donnèrent, il y a dix ans, le signal et l'exemple en province des études persévérantes et approfondies, et qui élevèrent, pour la première fois, les publications locales au niveau des plus belles publications de Paris, ont fait en peu de temps, par la mort de MM. Achille Allier, Taillant et Gonot, les pertes les plus sensibles. Cependant le mouvement ne s'y est point ralenti. La souscription ouverte à Aurillac pour élever une statue à Gerbert (le pape Silvestre II) a fourni à M. Louis Barse l'occasion de traduire pour la première fois les lettres et les discours de ce pontife illustre, en ajoutant à sa traduction de bonnes notes sur le x^e siècle. Les ruines de Gergovie, les souvenirs de Vercingétorix, ont été pour MM. Mathieu, Lecoq et Bouillet l'objet de recherches actives et savantes. On doit encore à M. Bouillet la publication d'un manuscrit inédit sur l'histoire des guerres religieuses dont l'Auvergne fut le théâtre au xvi^e et au xvii^e siècle, et sous le titre d'*Album auvergnat* le recueil des bourrées montagnardes, chansons, Noël, et poèmes en

patois d'Auvergne. Les *Églises romanes et romano-byzantines du Puy-de-Dôme*, de M. Mellay, *l'Auvergne au moyen-âge*, de MM. Branche et Thibaut, complètent dans cette contrée de la France le contingent de ces quatre dernières années, et si les livres y sont peu nombreux, ils se distinguent du moins par une grande exactitude ainsi que par le soin apporté à la mise en œuvre. *L'Art en province*, fondé par M. Achille Allier, et suspendu quelque temps à sa mort, reparait de nouveau à Moulins sous la direction de M. de Montlaur. Cette publication a pour collaborateurs les personnes qui, soit à Paris, soit en province, s'occupent d'une manière assidue de recherches sur l'ancienne France et de littérature archéologique et artistique. MM. Dubroc, de Séganges, Faujoux, Anatole Dauvergne, Hippolyte Durand, de Chennevières, Alphonse Meilheurat, Alary, de Laborde, de Girardot, ont pris à la rédaction de ce recueil une part active. Le reproche le plus grave que l'on puisse adresser à *L'Art en province*, c'est d'avoir donné à la prose poétique une trop large place, et, tout en rendant pleine justice au zèle éclairé de M. de Montlaur, nous ne pouvons que l'engager à se montrer un peu plus sévère sur ce point.

Malgré l'intérêt de ses annales, qui embrassent une période de deux mille ans, Lyon n'a donné dans ces derniers temps qu'un nombre de publications historiques fort restreint relativement à son importance. Parmi les érudits lyonnais, nous citerons particulièrement MM. de Boissieu, Comarmond, de Terrebasse, Bregnot-du-Lut, Artaud, A. Boullée et Fléchet. M. Comarmond, qui a passé la plus grande partie de sa vie à recueillir des antiquités, a formé une collection qui se compose de plus de huit mille objets. Il a publié divers mémoires importants sur des fragmens de statues équestres; la description des objets de toilette d'une dame romaine, les tables de Claude, des recherches sur l'incinération des anciens et sur les avantages de ce mode de funérailles; divers autres mémoires sur les haches dites gauloises, qui, suivant lui, ne sont autre chose que des contre-poids de lances; sur les poudingues qu'on trouve au fond de la Saône, et qui renferment des antiquités romaines; sur la patine antique, etc. Conservateur des musées archéologiques de Lyon, ce savant antiquaire a travaillé depuis 1841 aux catalogues descriptifs de ces musées. Ces catalogues, aujourd'hui terminés, se composeront d'un volume in-4° avec planches pour le musée lapidaire, et d'un volume du même format pour les autres monumens. Le tome premier est imprimé, mais il n'a point encore paru, les événemens politiques ayant fait suspendre l'allocation votée par le conseil municipal. L'auteur, qui avait reçu de M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, la mission de relever toutes les inscriptions du département du Rhône (1), a compris dans son travail non-seulement celles qui se trouvent dans le musée de Lyon, mais aussi tout ce qu'il a pu recueillir dans les livres et sur les monumens qui sont encore dispersés. L'importance politique et intellectuelle de la ville de Lyon sous les empereurs, le grand rôle que cette *cité des martyrs* a joué dans les premiers temps du christianisme, appellent sur le travail de M. Comarmond l'attention du monde savant, et le nom de l'auteur est une sûre garantie du mérite de ce travail. Il est donc à regretter que la municipalité lyonnaise ne

(1) M. Comarmond donnera incessamment au public un grand ouvrage intitulé : *l'Age de pierre, l'Age de bronze et l'Age de fer*, où seront représentés les monumens historiques de ces différents âges.

s'efforce pas de faire terminer dans le plus bref délai une publication d'un semblable intérêt, et il nous semble qu'elle ne demanderait pas en vain dans cette circonstance l'appui du ministère de l'instruction publique. On a beaucoup fait dans ces derniers temps pour la conservation des archives de la France, la mise au jour de leurs catalogues. Il y a là des archives lapidaires non moins précieuses que les chartes et les parchemins; il y a là surtout pour les reproduire et les interpréter un homme qui a donné des gages nombreux à la science. Nous avons donc tout lieu d'espérer que les encouragemens ne lui feront pas défaut, et que l'archéologie comptera bientôt un excellent ouvrage de plus.

Au premier rang des publications lyonnaises de ces dernières années, nous mentionnerons celle qui a pour titre *Lyon antique*, restauré d'après les recherches et les documens de M. Artaud, par M. A. Chenavard, architecte, professeur à l'école des beaux-arts, et le *Dictionnaire général et raisonné d'architecture*, par M. Fléchet. Ce dictionnaire, qui embrasse toutes les époques connues, est une encyclopédie complète, et, sous le double rapport de l'exécution typographique et de la science, ce travail ne le cède en rien aux ouvrages les plus estimés du même genre. *L'Inventaire des titres* recueillis par Samuel Guichenon, patient collecteur du xvii^e siècle, qui a réuni en trente-quatre volumes in-folio une série de documens relatifs au Lyonnais et aux provinces environnantes, est un travail exact d'érudition positive, plus utile pour les travailleurs sérieux qu'une foule de monographies originales. Il en est de même de la *Bibliographie de la ville de Lyon*, de M. de Monfalcon, et de la *Bibliographie lyonnaise au quinzième siècle*, dont M. A. Péricaud vient de donner une seconde édition. M. de Terrebasse, auteur d'une *Histoire de Bayard* et de divers travaux sur l'ancien royaume de Bourgogne, a publié, sous le titre de *Tombeau de Narcissa*, un opuscule dans lequel il s'attache à réfuter une tradition relative au séjour du célèbre poète anglais Young dans la ville de Montpellier. Un journal du midi, en rappelant cette tradition il y a peu de temps, accusait Young d'avoir dérobé dans cette ville *une sépulture aux catholiques* pour enterrer clandestinement sa fille bien-aimée, celle qu'il a chantée et pleurée sous le nom de Narcissa. M. de Terrebasse, pour réfuter cette opinion, rapporte la découverte faite à Lyon, il y a quelques années, du tombeau d'Élisabeth Lee, la belle-fille d'Young. Il s'attache, par des rapprochemens fort ingénieux, à démontrer qu'Élisabeth et Narcissa ne sont qu'une seule et même personne, que l'anecdote de Montpellier est complètement controuvée, et qu'ainsi le fameux récit de la quatrième nuit du poète anglais est tout-à-fait imaginaire. M. Joseph Bard, que nous avons déjà rencontré en Bourgogne, se retrouve encore sur les bords du Rhône, comme éditeur du *Bulletin monumental et liturgique de la ville de Lyon*. « Je crois, dit M. Joseph Bard dans le préambule du douzième *Bulletin*, avoir concouru à servir les intérêts moraux et matériels de cette auguste métropole dans la mesure de mes forces... Je puis me rendre la justice d'avoir beaucoup fait pour l'illustration des édifices lyonnais par mes travaux, mes paroles, mes écrits; d'avoir développé les instincts innés ici du beau moral et idéal, de la magnificence oculaire; d'avoir entretenu le feu sacré du goût; d'avoir, enfin, contribué à faire entrer l'art lyonnais dans le domaine d'une large popularité. » Ce qu'il y a de curieux dans ce bulletin de M. Joseph Bard, ce sont les détails qu'il donne sur les monumens d'un genre nouveau que fit naître à Lyon le règne des *coraces*, les changemens opérés dans les noms des rues et des places,

et les actes de vandalisme commis à la basilique primatiale. Il y a là pour l'histoire de Lyon de tristes pages, et nous souhaitons qu'une plume impartiale et sévère nous retrace enfin, depuis vingt ans, les annales de cette noble ville qu'ont frappée tant de désastres, en cherchant surtout le secret de l'agitation orageuse de ce peuple, que distinguent tant de qualités natives, et qui, par un contraste étrange, allie à un caractère calme et réfléchi, à l'amour du travail, une exaltation politique qui le pousse sans cesse à tous les emportemens et lui met à la main les armes de la guerre civile. Si ce peuple savait mieux son passé, il reconnaîtrait enfin qu'il a été trop souvent la dupe de son enthousiasme ou plutôt de sa colère; il se demanderait à quelle cause a profité le sang versé en 93, lorsqu'après les péripéties sanglantes d'un siège héroïque le nombre des proscrits, guillotins, fusillés ou mitraillés, s'éleva, au compte même de la commission révolutionnaire, à mille six cent quatre-vingt-quatre. Il se demanderait à quelle cause a profité le sang versé en novembre 1831, en avril 1834; il se demanderait si cette formule qu'il inscrirait sur le drapeau noir, et que des historiens coupables ont vantée comme un cri d'héroïsme : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*, n'est pas en d'autres termes la paraphrase d'un mot terrible : *Tuer parce qu'on a faim*. Sans aucun doute, devant ces tristes enseignemens, il rentrerait dans sa conscience, et déposerait le fusil de l'émeute, qui n'est pas plus l'instrument des progrès que le couteau de la guillotine.

Malgré les préoccupations douloureuses de ces dernières années, l'Académie de Lyon, qui remonte au xvi^e siècle, a poursuivi le cours de ses paisibles études. Elle a publié depuis 1848 plusieurs volumes, dans lesquels nous avons distingué une *Notice* sur la vie et les écrits de Ballanche, par M. Victor de Laprade, et une *Étude comparative* sur les états-généraux de France et les parlemens d'Angleterre, par M. Boullée. La *Notice* de M. de Laprade, aussi bien écrite que bien pensée, est empreinte d'une philosophie rêveuse, qui excite un sympathique attendrissement, et qu'il est rare de rencontrer, surtout dans les écrits des philosophes. On nous saura gré, nous le pensons, d'en transcrire ici les dernières lignes. « La fin de ce sage, dit M. de Laprade en parlant de Ballanche, fut, comme sa vieillesse, sereine et souriante. Il est mort entouré de tous ceux qu'il aimait, et, sauf le sentiment de leur tristesse, n'emportant de ce monde ni doute, ni crainte, ni regrets. Tel fut le milieu de paix et de lumière dans lequel cette belle ame nous apparut toujours dans ces dernières années, qu'elle nous semblait habiter déjà par le cœur la région de nos espérances immortelles; il a dû s'y asseoir sans étonnement, et comme dans un lieu connu, car par l'acquiescement du cœur à toutes les épreuves de cette vie, par l'intuition clairvoyante des mystères de l'autre, par l'amour ardent de Dieu et des hommes, il avait devancé dans le bien, dans le vrai, dans le beau, l'initiation suprême de la tombe. »

L'*Étude* de M. Boullée sur les états-généraux est tout à la fois une œuvre historique et politique. « L'histoire, dit avec raison M. Boullée, n'offre peut-être point de spectacle plus digne d'observation que celui de la décadence graduelle et de la disparition définitive des états-généraux de France, de cette institution qui, long-temps protégée par les maximes les plus respectées de notre droit public, s'éteignit obscurément au milieu des luttes de la fronde et du despotisme fastueux de Louis XIV et de Louis XV; et si depuis 1614, époque

de leur dernière tenue, quelques voix s'élevèrent pour en réclamer la convocation, l'esprit de mécontentement et de révolte eut bien plus de part à ce vœu qu'une inspiration vraiment populaire. Tandis que l'institution des états-généraux s'effaçait ainsi du droit public de notre pays pour n'y reparaître que grosse d'une sanglante révolution, les institutions d'un peuple voisin croissaient rapidement en importance et en solidité. Né presque en même temps que nos états-généraux, le parlement anglais étendait ses rameaux protecteurs sur toutes les classes de la hiérarchie sociale. » Après avoir tracé un tableau exact et rapide de la naissance, des développemens, des vicissitudes et de l'établissement définitif de la constitution britannique, l'auteur recherche les causes du remarquable contraste qui se manifesta chez les deux peuples dans les voies orageuses de leur émancipation, et il résume ce savant parallèle par cette citation empruntée à M. Guizot : « En France, tout fut individuel; la royauté ne fut que nominale. Il y eut des bourgeois dans les villes, mais point de bourgeoisie dans l'état. En Angleterre, depuis la conquête, tout fut collectif, les forces arrivèrent à l'unité par l'association. Dès son origine, la royauté fut réelle, et, cent cinquante ans après son établissement, la féodalité se divisa en deux parts, dont l'une fut la haute aristocratie, l'autre le corps des communes du pays. » Le parallèle établi par M. Boullée entre la France et l'Angleterre n'est pas flatteur, mais il est vrai, et la juste critique qui en ressort, c'est qu'à toutes les époques de notre histoire nous n'avons jamais su nettement ce que nous voulions. Un poète aimable a dit que l'homme, incrédule au matin, était dévot le soir. On pourrait dire, avec non moins de justesse, que du soir au matin la France est tour à tour démocrate ou monarchiste, athée ou bigote, conservatrice ou subversive. Il n'y a qu'une seule route où, quelle que soit la forme du gouvernement, nous ne sachions pas nous tenir : c'est celle du progrès sérieux et pratique, du progrès calme et régulier.

Dans le département de l'Ain, l'histoire et l'archéologie gallo-romaine ont été cultivées avec beaucoup de succès par M. Jolibois, curé de Trévoux, et M. Greppo, vicaire-général de Belley et correspondant de l'Académie des Inscriptions. M. Jolibois a publié des dissertations sur l'Atlantide, la colonie grecque de Lyon, et sur l'étymologie du nom de cette ville. On lui doit aussi des études sur les traditions des géans, sur le *Mediolanum* des Ségusiens, sur l'histoire ancienne du pays de Dombes, avec des appendices, l'un relatif aux *pyppes* ou *tumuli* de cette contrée, l'autre au lieu où fut donnée la bataille qui décida, en l'an 497, entre les deux compétiteurs de l'empire, Albin et Septime-Sévère. M. Jolibois démontre avec une entière évidence que cette bataille célèbre n'a pu se livrer, comme on l'avait soutenu jusqu'à lui, aux environs de Trévoux, mais sous les murs mêmes de Lyon et sur la rive droite de la Saône.

La Franche-Comté et le Dauphiné n'ont produit, comme le Lyonnais, qu'un nombre restreint de livres archéologiques et historiques, dont les plus importants sont l'*Histoire de la Franche-Comté* de M. Rougebief et l'*Histoire du Diocèse de Besançon et de Saint-Claude* de M. l'abbé Richard. Cet excellent travail, fait d'après les sources mêmes, est écrit avec méthode et enrichi de pièces justificatives intéressantes. Nous indiquerons encore l'*Histoire de la ville de Gray et de ses monumens*, par M. l'abbé Gatin, curé d'Héricourt, et M. l'abbé Besson, ouvrage couronné par l'académie de Besançon; — l'*Entrée et Séjour de Charles VIII à Vienne en 1490*, avec les histoires jouées en cette ville à l'occasion de

l'arrivée de ce prince, par M. A. Pilot. L'académie delphinoise, qui a son siège à Grenoble, a continué la publication de ses *Annales*, à la rédaction desquelles ont pris part MM. de Gournay, Parisot, Gustave Réal, Duboys et Foucher. M. Duboys, l'auteur de la *Vie de saint Hugues*, a communiqué à cette académie des recherches sur le droit criminel et les institutions de paix chez les Germains, et M. Foucher, conseiller à la cour d'appel de Grenoble, a particulièrement étudié le séjour des Sarrasins en Dauphiné, au temps de Charles-Martel et de Charlemagne, ainsi que la législation de quelques villages des Alpes qui ont vécu long-temps dans une complète indépendance de la France et de la Savoie.

III. — PROVINCES DU MIDI. — HISTOIRE MUNICIPALE DE TOULOUSE. — ANTIQUITES GALLO-ROMAINES DE LA PROVENCE. — ALGÉRIE. — MONUMENS DE LA DOMINATION ROMAINE EN AFRIQUE.

Le mouvement historique et archéologique paraît s'être ralenti depuis quelques années dans l'ancien Languedoc, ce qu'il faut sans doute attribuer aux préoccupations politiques, plus vives et plus ardentes au milieu de populations impressionnables, qu'on trouve toujours à l'avant-garde des partis extrêmes dans toutes les luttes politiques et les discussions sociales et religieuses. Les départemens du Tarn, de la Lozère, de l'Ardèche et de la Haute-Loire n'ont donné qu'un très petit nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut distinguer la *Morographie de la cathédrale d'Albi*, par M. Hippolyte Crozes, à qui M. Lenormant a reproché, dans son rapport sur le concours des antiquités nationales, d'avoir plus d'esprit et de goût que de savoir; la *Biographie du département de la Haute-Loire*, par M. l'abbé Souzet, et les *Annales* de la Société du Puy, dont le volume a paru en 1850. L'*Histoire d'Aigues-Mortes*, de M. di Pietro, mérite aussi d'être mentionnée; mais, sans aucun doute, c'est à Toulouse, à Carcassonne, à Nîmes et à Montpellier qu'ont été publiés, depuis quelques années, les travaux les plus sérieux.

Les *Mémoires* de la société archéologique de Montpellier contiennent une curieuse étude de M. Germain sur l'organisation administrative de cette ville, avec des documens inédits des xiii^e et xiv^e siècles. MM. Auguste Pelet et Nicot ont fourni au *Compte-Rendu* de l'académie du Gard, le premier des recherches sur les antiquités romaines de Nîmes, le second des éclaircissemens sur l'établissement des Sarrasins en Provence et dans les Alpes. Dans le même département, celui du Gard, un membre du conseil-général, M. Jules Teissier-Rolland, a publié un bon livre d'archéologie romaine, contenant deux parties : l'une générale, se rapportant aux bains et aux thermes des anciens; l'autre particulière, traitant des bains romains de Nîmes; des inscriptions, des indications historiques sur les monumens décrits dans l'ouvrage ajoutent à son utilité. La société de Carcassonne, qui date de 1736 et qui a sauvé de la destruction l'enceinte visigothe de cette ville, a fait paraître en 1850 le premier volume de ses *Mémoires*, et elle les a en quelque sorte inaugurés par une publication fort curieuse intitulée *Consuetudines et libertates civitatis Carcassonne*. L'éditeur de cet important document, M. Cros-Mayrevielle, ne s'est point borné à la simple reproduction des textes. Il a mis au jour, après de longues et pa-

tientes recherches, une *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne* qui offre des parties excellentes. M. Mahul, de son côté, s'occupe de rassembler les élémens d'une statistique des paroisses, abbayes et châteaux du diocèse, et, si les études historiques sont restées long-temps en arrière dans le département de l'Aude, il y a lieu d'espérer que le succès du livre de M. Cros et le zèle de M. Mahul leur imprimeront une féconde et profitable activité. Dans toute cette partie de la France, les institutions sociales et politiques paraissent appeler plus particulièrement l'attention des érudits.

Comme la constitution de Carcassonne, la constitution de Toulouse a été l'objet d'une étude savante et approfondie, principalement en ce qui touche la pénalité relative aux meurtres avec ou sans préméditation. L'auteur de cette étude, M. Bellhomme, constate, entre autres faits curieux et complètement exceptionnels, qu'à Toulouse les lieux de refuge perdaient leur privilège pour les meurtriers, les assassins et ceux qui s'étaient rendus coupables de vol nocturne avec effraction. Il constate également, pour tout ce qui se rapporte à l'organisation politique, que l'exercice du droit électoral était aussi étendu dans la ville qu'il pourrait l'être de nos jours sous le règne de la démocratie la plus avancée. — Ce que n'a point dit M. Bellhomme, et c'est là un point fort curieux à étudier, c'est qu'à côté de cette organisation populaire, le principe d'autorité avait une force singulière, que les magistrats de Toulouse étaient en quelque sorte inviolables, que la moindre atteinte portée à leur pouvoir, la moindre calomnie contre leur honneur, étaient considérées comme des crimes de lèse-majesté et punies avec une rigueur extrême. Une fois nommés, ces magistrats se trouvaient tout-à-fait affranchis de la tutelle de ceux qui les avaient délégués pour rentrer sous la juridiction de la royauté et des parlemens. De la sorte cette souveraineté du peuple ne s'exerçait que sous le contrôle d'une autorité supérieure, qui la limitait, la réglait et la défendait au besoin contre ses propres égaremens. Ce sont là, on le voit, des questions d'un incontestable à-propos. Il en est de même du travail de M. Dubor intitulé *Etudes historiques sur le mouvement social en France pendant le onzième siècle*. Cet excellent travail a paru en 1849, dans les *Mémoires* de l'académie nationale de Toulouse, et à cette date il était tout-à-fait de circonstance. Toutes les médiocrités vaniteuses, toutes les ambitions déçues, toutes les imaginations souffrantes semblaient organiser alors une vaste conspiration, non pas seulement contre l'ordre actuel de la société, mais contre le bon sens et la morale universelle. Le même phénomène se produit au XI^e siècle. Une foule de doctrines funestes se répandent sous le nom de *manichéisme*, et, comme de notre temps, les préceptes de la soumission aux lois providentielles sont l'objet d'une protestation haineuse. Tantôt sous le drapeau de la philosophie, tantôt sous le drapeau de la religion, des sectes indisciplinées cherchent l'abolition du mal dans l'égalité absolue; elles déclarent la guerre à tous les pouvoirs séculiers, à tous les pouvoirs spirituels; elles attaquent la famille, la propriété, et, pour arriver à la communauté des biens, elles proclament, comme les *fratricelli* et les *alamites*, la promiscuité des femmes. Par cela même qu'elles s'adressaient aux mauvaises passions et aux mauvais instincts, les doctrines nouvelles firent de nombreux adeptes dans les classes élevées de la société, ainsi que dans l'église. Leur influence se fit sentir même sur ceux qui tentèrent de les com-

battre; les liens de la famille se relâchèrent, et, suivant la juste remarque de M. Dubor, l'indigne conduite de Philippe I^{er} envers la reine Berthe ne fut peut-être que la conséquence des prédications des hérétiques. Les seigneurs imitèrent le monarque; ils usèrent du sacrement comme d'un moyen de changer de femmes, et l'on en serait arrivé à une sorte de promiscuité quasi-légale, si la papauté, gardienne fidèle de la tradition, n'avait arrêté le mal à sa source en frappant d'une haute réprobation canonique les princes et les grands qui donnaient l'exemple du désordre.

Après avoir examiné les diverses théories religieuses et sociales qui agitérent le XI^e siècle, M. Dubor rappelle avec raison ce mot de M. Guizot, que « la plupart des idées qui se prétendent nouvelles se retrouvent dans les profondeurs du moyen-âge, » et en montrant comment une partie des réformes abolitives du mariage, de la famille et de la propriété ont été accomplies par les institutions monastiques, il indique, mais beaucoup trop sommairement, la différence qui sépare l'église des hérétiques et des novateurs du XI^e siècle. En effet, d'un côté, dans l'hérésie, — et nous ne parlons ici que des hérésies matérialistes qui font le sujet des études de M. Dubor, car le protestantisme a toujours sévèrement sauvegardé la morale individuelle et sociale, — l'organisation de la propriété collective n'est qu'une protestation envieuse de la pauvreté contre la richesse individuelle. Dans l'église, au contraire, la richesse collective est une richesse abstraite; l'homme échange volontairement la fortune et le bien-être contre les privations les plus dures. Il en est de même pour ce qui concerne le mariage. Dans l'hérésie, en attaquant le mariage, on proclame l'indépendance absolue des passions; on cherche dans des plaisirs sans frein la satisfaction de désirs toujours inassouvis. Dans l'église, au contraire, en s'abstenant du mariage, on cherche à se dégager des liens de la chair pour s'élever par le renoncement et la pureté à une perfection surhumaine. D'un côté, on souffre, on s'abstient; de l'autre, on veut jouir. Ici, la volonté et l'instinct s'humilient sous l'autorité morale. Là, l'autorité morale est complètement foulée aux pieds et sacrifiée aux instincts les plus grossiers. Ce sont là des distinctions qu'il importe de maintenir sévèrement à une époque où l'on cherche à placer les théories communistes sous l'abri des doctrines chrétiennes; les apparences seules peuvent tromper les esprits superficiels, et nous souhaitons sincèrement que les savans de la province tournent leur attention vers ces questions importantes.

Parmi les travaux de l'école toulousaine qui méritent encore d'être signalés, nous indiquerons les *Monumens de la littérature romane*, de M. Gatien Arnould, publication intéressante, dans laquelle l'auteur a rassemblé, depuis l'origine, les pièces de vers qui ont remporté des prix à l'académie des jeux floraux, les notes historiques et le précis que l'un des poètes les plus distingués du midi, M. Florentin Ducos, a ajoutés à son *Épopée toulousaine*, et le *Recueil d'inscriptions romaines* de M. Alexandre du Mége, à qui l'on doit de très bons travaux d'archéologie, entre autres un mémoire sur les caisses de monies conservées au musée de Toulouse, et une nouvelle édition de dom Vaissette. Nous ajouterons que ce qui distingue dans cette partie de la France les travaux d'histoire et d'érudition, c'est avant tout un sentiment juste et vrai des institutions politiques du passé, et, chose plus rare encore, le respect de toutes les choses

respectables. Ces tendances des esprits éclairés du midi forment dans un grand nombre de localités un contraste remarquable avec les opinions de la masse : ceux qui savent sont aussi calmes, aussi impartiaux que ceux qui ne savent pas sont absolus et exagérés, et c'est assurément une preuve nouvelle de l'influence salutaire que l'étude de l'histoire exerce sur les esprits.

L'Armagnac, le comté de Foix, le Bigorre et le Béarn, qui correspondent dans les circonscriptions actuelles aux départemens du Gers, de l'Ariège, des Hautes et Basses-Pyrénées, sont beaucoup moins riches en ouvrages modernes qu'en ouvrages anciens, et il semble que de ce côté la curiosité historique soit endormie ou épuisée, et que les travaux nombreux dont ces belles et intéressantes contrées ont été l'objet depuis deux siècles n'aient laissé que peu de chose à faire à l'érudition contemporaine. Les seuls livres qui nous soient connus depuis 1848 ont été publiés par MM. d'Asfeld, l'abbé Caneto, Lafforgue et Gustave-Basile de Lagrèze. Dans ce pays où les mœurs sont accidentées comme le sol, où chaque race est marquée d'une forte empreinte, où se parle une langue, la langue *escuara*, qui vit depuis trois mille ans sans faire d'emprunts aux idiomes modernes, si ce n'est pour désigner des choses nouvelles; — dans un tel pays, les livres ont d'autant plus d'intérêt, qu'ils pénètrent davantage dans les questions particulières. C'est ce que M. Gustave de Lagrèze a très bien compris en écrivant la monographie de Saint-Savin de Lavedan, aux environs de Bagnères-de-Bigorre. Ce petit pays formait, par l'association de plusieurs communes, une véritable république théocratico-démocratique, où le pouvoir était partagé entre les habitans et l'abbé de Saint-Savin, république exceptionnelle, où les femmes votaient avec les hommes, et dans laquelle se trouvait de la sorte complètement réalisée cette émancipation politique que tant de femmes libres ont de nos jours impérieusement réclamée, en protestant contre la *brutale aristocratie du sexe*. La monographie de M. de Lagrèze est fort intéressante, mais il a eu le tort d'abuser de la phrase, et en cherchant l'effet il a souvent manqué son but. Son érudition est étendue et positive, et elle ne peut que gagner à un style plus simple et plus précis.

L'*Histoire de la ville d'Auch* de M. Lafforgue est exécutée dans un procédé tout-à-fait différent. En prenant pour devise cette pensée de Lucien : « L'histoire n'a qu'une seule perfection qui lui soit particulière, c'est d'être l'expression de la vérité, » M. Lafforgue s'est uniquement attaché à être vrai, et son livre n'est qu'un résumé chronologique de tous les faits dont la ville d'Auch a été le témoin.

En Provence, comme dans une grande partie du midi, les goûts littéraires dominent la curiosité historique, et c'est surtout vers l'antiquité gallo-romaine que se tourne l'érudition. La multiplicité, la grandeur des ruines, l'extrême richesse des musées, expliquent cette différence, et, comme on réussit d'ordinaire aux choses qui plaisent et qui attirent, les archéologues provençaux se placent naturellement au premier rang parmi ceux de la province. M. Requier, conservateur du musée d'Avignon, s'était fait entre autres, non-seulement dans le midi, mais dans la France entière, une légitime réputation; et quand la mort est venue l'enlever à ses travaux, les honneurs inusités qui ont été rendus dans le Comtat à sa déposition mortelle montrent l'importance de jour en jour plus grande que nos départemens attachent aux études sérieuses, et la

considération dont ils entourent ceux qui s'y dévouent. Les travaux numismatiques de M. de Lagoy, le *Mémoire* sur la ville et le port de Fréjus et la *Monographie de l'amphithéâtre d'Arles*, de M. Jacquemin, auraient suffi, il y a trente ans, pour ouvrir aux auteurs les portes de l'Académie des Inscriptions. Un juge dont l'autorité est irrécusable en semblable matière, M. Mérimée, a dit de ce dernier livre qu'il attestait « une connaissance étendue des usages des anciens, » et à cet éloge mérité nous ajouterons que le travail de M. Jacquemin se recommande par une excellente méthode. Le premier volume traite de l'histoire générale des jeux du cirque; le second, de ce qui a rapport au théâtre d'Arles en particulier. C'est une curieuse étude que celle de ces jeux et de ce théâtre antique, où tout ce qu'une imagination cruelle et blasée peut rêver de terrible, d'obsène, de grotesque, était offert aux applaudissemens de la foule. Auguste faisait tuer en un seul jour trente-six crocodiles dans le cirque flaminien; Néron, à son tour, y faisait tuer quatre cents ours et trois cents lions, et quand les lions manquaient, il faisait tuer des hommes, en offrant comme intermède aux hécatombes de gladiateurs des combats de rats et de belettes. Cette barbarie avait envahi la scène littéraire elle-même, et, pour animer les tragédies languissantes ou les pantomimes mythologiques du théâtre latin, on les dramatisait avec des meurtres. *Mutius Scévola* faisait brûler sa main dans un brasier ardent. Quand on représentait un supplice, on clouait le condamné sur une croix, et on le faisait déchirer par un ours. Dans *Hercule furieux*, on choisissait parmi les malfaiteurs l'acteur chargé de ce rôle, et on le brûlait vivant sur la scène, dans la robe fatale imprégnée de matières inflammables; enfin le cygne de Léda, le taureau de Pasiphaë, habilement imités par une mécanique savante, jouaient sous les yeux du peuple romain le même rôle que dans les légendes païennes. Riche de détails et d'aperçus nouveaux sur une matière en apparence épuisée, le livre de M. Jacquemin unit à l'intérêt du roman la valeur scientifique de la dissertation, et de plus il porte le cachet d'élégance littéraire qui distingue également MM. J.-J. Estrangin et Honoré Clair, auteurs de travaux estimés sur l'histoire et les monumens d'Arles. L'*Histoire de Manosque*, par M. l'abbé Féraud, et la *Notice* de M. Jules Canonge sur la ville de Baux donnent lieu aux mêmes remarques. Cette *Notice* de M. Canonge est brillamment écrite, trop brillamment peut-être; mais, en Provence, les érudits ont depuis long-temps l'habitude d'être poètes, et M. Canonge, à qui l'on doit de jolis vers, a fait comme les cochers antiques dans l'amphithéâtre de son beau pays : il a semé sur sa route du vermillon et de la poudre d'or. C'est là, du reste, en Provence, l'une des premières conditions du succès. Dans le nord, on veut des faits et des dates; dans le midi, des images et du style, et nous devons ajouter que le livre de M. Jules Canonge satisfait pleinement à ces deux exigences opposées.

Parti de Lille et d'Arras, nous voici maintenant arrivé à Marseille, après avoir parcouru la vieille France tout entière, et cependant notre voyage n'est point encore terminé. Cette mer de la Provence, sillonnée il y a tant de siècles par les vaisseaux des Phocéens, nous sépare d'une France nouvelle, où les grands souvenirs de Rome et du christianisme naissant appellent le voyageur et l'éruudit, en même temps que les nobles dangers de la guerre y appellent le courage et l'activité du soldat. En Algérie comme en Égypte et en Morée, les

conquêtes de la guerre ont servi les conquêtes de la science; mais, en Égypte et en Morée, nous n'avons fait que passer. Ici, au contraire, après avoir pris possession du sol, nous reculons chaque jour nos frontières, et l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, publiée dès les premières années de notre prise de possession, est aujourd'hui décomplétée par nos victoires. Les officiers de notre armée se sont formés à l'archéologie, et l'érudition a recruté dans nos régiments un brillant état-major. MM. Carrette, Boissonnet, Carbuccia, ont recueilli un grand nombre de débris précieux. M. Carbuccia, colonel d'un régiment de la légion étrangère, a fait exécuter par les soldats de cette légion des fouilles importantes sur divers points du territoire algérien. L'ensemble de ces fouilles ne représente pas moins de quatorze mille journées de travail. Les militaires du régiment de M. Carbuccia ont pris un goût très vif à ces recherches, et, grâce au zèle éclairé de leur colonel, tout ce qu'ils trouvent est soigneusement conservé pour enrichir nos collections. Un officier d'un savoir étendu et solide, M. Azéma de Montgravier, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions, est l'auteur d'études importantes sur l'histoire de la domination romaine dans la province d'Oran. M. Delamare, commandant d'artillerie, publie depuis 1848 un grand et savant ouvrage, *Archéologie de l'Algérie*, dont il a déjà paru dix-huit livraisons grand in-4° de six planches chacune. Ces planches représentent avec une scrupuleuse exactitude tous les monuments de Tenez, Bougie (l'ancienne Saldæ), Gicelli, Philippeville, Stora (Rusicada), Guelma, Milia (Milevum), Dgemila, Sétif (Sitifis), Constantine (Cirta), enfin les monuments de toutes les villes situées au nord et à l'ouest de Constantine.

M. Berbrugger, bibliothécaire à Alger, qui a rendu tant de services non-seulement à l'érudition, mais encore à la cause de notre domination en Afrique, continue, avec un dévouement et une abnégation qui ne sont plus de notre temps, le cours de ses voyages et de ses recherches, et nous nous empressons d'autant plus de rendre ici pleine justice à cet homme honorable, qu'il a trouvé autour de lui plus de difficultés et de mauvais vouloir. Une nouvelle et importante exploration sur le territoire si patiemment étudié par M. Berbrugger vient d'être faite par M. Léon Renier, l'un de nos hellénistes et de nos archéologues les plus éminents. M. Léon Renier, qui s'occupe depuis long-temps d'un recueil épigraphique contenant toutes les inscriptions de la France, s'était tracé, avant de partir pour l'Afrique, un programme embrassant une foule de questions encore indéçises. Il voulait tout à la fois découvrir et rectifier, et il a été très heureusement servi par son érudition et par son zèle. Au sud de Constantine, il a visité les ruines de Lambèze, la Tezzoult des Arabes, dont il a le premier fixé le véritable nom, Lambæsis. Il a copié sur ce point treize cents inscriptions entièrement inconnues, et de plus il a fait pour l'histoire de l'organisation militaire des Romains des découvertes intéressantes. Lambèze a été pendant trois cents ans, depuis Auguste jusqu'à Constantin, le quartier-général de la légion *troisième Augusta*, et c'est dans toute l'étendue de l'empire la seule ville qui ait joui aussi long-temps de cette prérogative. Ravagée probablement par les Vandales au commencement du v^e siècle, elle n'a pas été rebâtie depuis, de sorte que ses ruines sont intactes, et n'ont point été dénaturées, comme celles des villes des bords du Rhin, Mayence, Bonn et Cologne, qui furent aussi des quartiers de légions romaines. M. Renier avait deviné qu'il y avait là pour

l'histoire militaire de l'antiquité une mine féconde à explorer. On ne savait pas, par exemple, si les légions étaient casernées comme les troupes modernes, ou si elles étaient campées à l'extérieur des villes et loin des habitations. On avait bien l'exemple des prétoriens, dont le camp était hors de l'enceinte de Rome; mais il pouvait y avoir pour cette garde des empereurs et pour la capitale de l'empire des raisons qui n'existaient pas pour les légions et pour les villes de province. M. Renier a résolu la question par l'examen des ruines de Lambèze. Il y a reconnu le camp de la *troisième Augusta* à l'extérieur de la ville, dont il est séparé par une espèce de glacis de cent mètres de long. Ce camp est véritablement monumental : il est défendu par un rempart en pierres de taille, garni de tours carrées de quarante en quarante mètres. Au tiers de sa longueur, en partant de la porte principale, se trouve un immense bâtiment, le *Pretorium*, qui occupe ainsi exactement la place indiquée par Végèce. A deux kilomètres de ce premier camp, on en trouve un second, auquel on arrive par une voie romaine, que l'on suit encore dans presque toute sa longueur. Ce second camp était occupé par des cohortes auxiliaires, et, sur les débris de la colonne monumentale dont il était orné, M. Renier a retrouvé en partie le texte d'une allocation adressée par un empereur aux troupes qui habitaient ce camp. Comme toutes les choses militaires se faisaient chez les Romains d'après des lois invariables, il résulte de ces faits que les troupes étaient casernées au dehors des villes, et que les auxiliaires étaient séparés des légions. Il est évident qu'en agissant ainsi, les tacticiens romains avaient l'intention d'établir autour des villes des espèces de forts détachés qu'il fallait enlever avant d'arriver au corps même de la place.

Les inscriptions recueillies par M. Renier, tant à Lambèze qu'à Markonna, à Thamugas, à Biscara, à Zama, à Sigús, jettent un jour tout nouveau sur la domination romaine dans cette partie de l'Algérie, sur l'organisation et les mœurs des légions, sur l'archéologie monumentale et sur l'histoire. Le savant voyageur a restitué à plusieurs villes leurs véritables noms antiques. Il a déterminé de la manière la plus précise les limites de l'occupation des Romains du côté du Sahara, limites qui ne se sont très certainement jamais étendues à plus de deux ou trois lieues au sud des monts Aurès. Peu de missions scientifiques ont été aussi fécondes que celle de M. Léon Renier, et la raison en est toute simple : c'est que la plupart du temps on les accorde à la faveur, à l'habileté et au savoir-faire, tandis que celle-ci a été exclusivement accordée à la science.

On le voit par ce qui précède, sur tous les points de la France, l'activité a été grande, et partout les efforts individuels se sont combinés avec des travaux collectifs. Les sociétés savantes, qui prennent de jour en jour plus d'importance, ont publié une foule de travaux excellents, et, de même que dans chaque ville, dans chaque province, les hommes amis de l'étude se réunissent en associations, de même ces associations se réunissent à leur tour en assemblées générales, pour imprimer à leurs efforts une impulsion commune, régulariser leurs travaux et préparer, par un programme uniforme, une vaste synthèse historique. Ces assemblées, connues sous le nom de congrès, ont pris naissance en Allemagne, car ce pays, n'ayant point un centre d'études et de lumières, a senti le premier l'avantage de réunir chaque année les savans dans

une conférence universelle, et la science, en élisant, comme on l'a dit, pour sa capitale temporaire chacune des villes les plus importantes, a livré successivement chaque partie de cette vaste contrée à l'examen, à la méditation de tous. Naturalisés en France par M. de Caumont, dont la vie entière a été consacrée à l'étude et au bien public, les congrès ont imprimé au mouvement intellectuel des provinces le plus vif élan. Ils ont fait pour l'histoire, les sciences naturelles, l'archéologie, l'économie sociale, l'agriculture, tout ce qu'on peut attendre du zèle et des lumières d'hommes distingués que stimule avant tout le désir d'être utiles. Un moment suspendues au milieu des agitations de 1848, ces réunions ont repris le cours de leurs travaux. En 1849, le *congrès scientifique de France* a tenu à Rennes sa seizième session, et, au nombre des matières qui ont été traitées, on peut citer les questions suivantes : *De la géographie ancienne et du moyen-âge, de l'architecture militaire et de l'architecture religieuse en Bretagne, de l'influence de la réforme de Luther sur les arts*. La dix-septième réunion a eu lieu à Nancy en septembre 1850, et, parmi les mémoires publiés à la suite des procès-verbaux, nous avons remarqué les extraits historiques de M. Servais sur la fabrication et le cours des monnaies dans le Barrois et la Lorraine aux *xiv^e, xv^e et xvi^e* siècles; un bon travail de M. l'abbé Marchal sur la bataille de Nancy; l'histoire des corporations d'arts et métiers dans la Lorraine, le Barrois et les trois évêchés, par M. Le Page, et les recherches de M. Auguste Digot sur les écoles épiscopales et monastiques de la province ecclésiastique de Trèves. La *Société française pour la conservation des monumens* s'est également assemblée à Bourges en 1849, à Auxerre en 1850. Cette société, on le sait, ne se borne pas à publier les travaux de ses membres. Essentiellement pratique dans son but, elle vote des fonds pour la réparation des églises ou autres édifices remarquables sous le rapport de l'art ou de l'antiquité; elle fournit des plans et des dessins aux fabricques, distribue des livres d'archéologie, fait faire des fouilles, des moulages, achète des antiquités pour les musées, et se réunit chaque année en congrès archéologique.

Les réunions que nous venons de mentionner comptent déjà plusieurs années d'existence, et, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire chez nous, le zèle des personnes qui y prennent part ne s'est nullement refroidi. Loin de là : depuis deux ans, un nouveau congrès, celui des délégués des sociétés savantes des départemens, sous la direction de l'*Institut des provinces*, s'est réuni à Paris, dans le Luxembourg. Dès la seconde session, soixante-dix sociétés de département, représentées directement par leurs mandataires, avaient fourni les élémens d'une assemblée imposante, à laquelle étaient venus se joindre de l'étranger, comme de Paris, une foule d'hommes distingués dans les sciences, l'histoire, l'agronomie et l'économie politique. L'*Institut des provinces*, qui a pris vis-à-vis de l'Académie des Inscriptions une attitude agressive, a décidé qu'il décernerait des prix aux meilleurs ouvrages publiés dans les départemens, et les considérans dont il a fait précéder cette décision relèvent d'une façon assez piquante quelques-uns des abus les plus graves de la centralisation en matière d'archéologie et d'histoire. « Considérant, dit dans son programme le directeur de l'*Institut*, M. de Caumont, que les auteurs qui sollicitent les récompenses des sociétés savantes de Paris ne sont pas toujours ceux dont les ouvrages sont les plus dignes d'être distingués, — que les œuvres de ceux qui ne

demandent rien ont souvent plus de mérite, mais qu'il n'est possible qu'aux membres des sociétés savantes des départemens de connaître ces divers travaux...., l'*Institut des provinces*, dont les membres sont répartis sur tous les points du territoire français, décernera chaque année des récompenses, en séance générale et publique, sur le jugement de la réunion des délégués des provinces. — Les ouvrages qui auraient été récompensés par les sociétés savantes de Paris sont exclus du concours. »

Outre les prix qu'il propose, l'*Institut des provinces* a tracé un programme d'études géographiques, architectoniques, philologiques, etc., dans l'intention de diriger vers un même ensemble et une vaste synthèse les efforts trop souvent dispersés des savans de nos départemens, et sans aucun doute, si ce programme était rempli, l'érudition française ferait en peu de temps un pas immense (1).

Si grandes que soient les préoccupations politiques de notre temps, on a pu s'assurer, par cet aperçu des travaux historiques de la province, que la science et l'étude ne sont pas pour cela déshéritées : sur tous les points du territoire et dans toutes les classes de la société, l'activité a été féconde. Les membres du

(1) On se plaint généralement dans la province du peu d'appui que les sociétés savantes ont rencontré jusqu'à ce jour auprès des divers gouvernemens qui se succèdent si vite en France. La Société des antiquaires de Picardie a récemment adressé à ce sujet un mémoire au ministre de l'instruction publique. Dans ce mémoire, on demande qu'un concours soit ouvert, chaque année, entre les diverses sociétés historiques et archéologiques, et qu'un prix de 5,000 francs soit décerné à celle qui se serait le plus distinguée par le mérite de ses publications. On rappelle que l'article VI de l'ordonnance du 27 juillet 1845 porte : « Tous les ans, à l'époque du 1^{er} mai, notre ministre secrétaire d'état au département de l'instruction publique mettra sous nos yeux un rapport sur les travaux de toute nature émanés des diverses sociétés savantes du royaume et de leurs membres. Ce rapport sera publié au *Moniteur*. » Le mémoire ajoute que cette ordonnance n'a jamais reçu la moindre exécution, que le crédit ouvert au budget en faveur de ces sociétés se trouve actuellement réduit à 35,000 francs, que tout est réservé pour Paris, et qu'il serait temps de procéder à une répartition plus équitable. Ces observations nous paraissent très justes, et il est d'autant plus raisonnable d'encourager les sociétés savantes, qu'elles encouragent elles-mêmes, en s'imposant des sacrifices très lourds, non-seulement les sciences historiques, mais encore les sciences d'application, et qu'elles récompensent les inventeurs, les bonnes actions et les bonnes mœurs. Voici l'indication de quelques-uns des programmes proposés par ces sociétés pour les années 1851, 1852 et 1853 : Société d'émulation de Cambrai : — Comment la justice a-t-elle été administrée dans le Cambrésis avant l'année 1374, époque à laquelle l'archevêque Louis de Berlaymont fit recueillir et rédiger les coutumes de cette province? Prix, 200 francs. — Société de l'Eure : — Mémoire historique sur l'industrie et le commerce en Normandie, et spécialement dans les parties de cette province qui forment aujourd'hui le département de l'Eure, pendant le moyen-âge, du x^e au xv^e siècle. Prix, 400 francs. — Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne : — Étude historique et archéologique sur Châlons et ses environs. Prix, 300 francs. — Académie nationale de Toulouse : — Rechercher et caractériser parmi les dispositions de la coutume de Toulouse celles qui appartiennent à la législation des comtes, apprécier l'influence de cette législation sur l'état toulousain. Prix, 500 francs. — Académie nationale de Metz : — Rechercher quel était dans le pays Messin l'état des populations, des sciences et des arts à l'époque romaine. Médaille d'or. — Société académique de Nantes : — Histoire abrégée de la Bretagne pour servir à l'enseignement élémentaire. Prix, 800 francs.

clergé, qui s'étaient, il faut en convenir, laissé dépasser pendant plusieurs années, ont repris dignement leur place dans les sciences historiques et ont donné une foule de travaux marqués tout à la fois au coin du véritable esprit chrétien et de la saine critique; l'université elle-même, malgré sa torpeur, a suivi le mouvement. Les arts du dessin ont produit des chefs-d'œuvre, tels, par exemple, que les *monographies* de la cathédrale de Chartres et de l'église de Brou, par MM. Didron, Lassus et Dupasquier, les *Vitraux de Bourges* de MM. les abbés Martin et Cahier. La restauration de Notre-Dame de Paris et celle d'une foule d'autres mommens religieux prouvent que les bonnes traditions des arts architectoniques sont encore vivantes parmi nous. La technologie archéologique a marché du même pas; de simples ouvriers sont devenus, comme ceux du moyen-âge, de véritables artistes, et nous comptons aujourd'hui, tant à Paris que sur divers points de la province, plusieurs ateliers de vitraux peints; cinq briqueteries pour la fabrication des carreaux vernissés, genre mosaïque; trois grands ateliers de menuiserie gothique, et une forge pour l'imitation de la ferronnerie du moyen-âge. Il suffit de jeter les yeux sur les listes de souscription d'une foule d'ouvrages publiés dans les départemens pour être convaincu que le goût des lectures historiques tend chaque jour à se populariser davantage, et comme la plupart des monographies locales sont rédigées dans un excellent esprit, il y a là pour l'avenir un symptôme rassurant; car il est à remarquer qu'une différence profonde sépare aujourd'hui les travaux historiques publiés dans la province des travaux du même genre qui paraissent à Paris. Il y a quelques années à peine, cette différence pour les départemens consistait surtout dans leur infériorité scientifique. Cette infériorité tend chaque jour à disparaître, et, pour bien des publications même, l'équilibre est parfaitement établi. Il y a plus encore, on acceptait en province, comme articles de foi, toutes les opinions, tous les jugemens qui émanaient de la capitale; on répétait souvent, d'une manière malencontreuse, ce qu'on avait lu, en se retranchant derrière la vieille formule : « Le maître l'a dit. » Aujourd'hui la province soumet à un contrôle sévère les travaux de la science parisienne, et elle les critique souvent avec raison. La seule différence notable est dans les tendances morales. Les écrivains qui vivent dans les départemens n'ont pas, comme un grand nombre de ceux qui vivent à Paris, cette soif ardente de popularité à laquelle on sacrifie trop souvent l'honnêteté des convictions et la conscience même; ils ne cherchent point à flatter les partis pour se créer des prôneurs; ils ne spéculent pas sur les passions mauvaises pour les exploiter à leur profit, et s'ils manquent de ce vernis brillant que la vie parisienne donne à toutes les choses, aux manières comme au style, ils ont du moins une qualité précieuse que le séjour des grandes villes ne développe guère, et cette qualité de jour en jour plus rare, surtout chez les gens d'esprit, c'est tout simplement le bon sens. En histoire comme en politique, Paris se précipite sans cesse vers les extrêmes : les uns réhabilitent la Saint-Barthélemy, les autres 93. Dans la province, en politique comme en histoire, on est sévère pour tous les excès, qu'ils aient été commis au nom du peuple ou au nom des rois; et s'il fallait indiquer par un seul mot le parti auquel se rattachent la plupart des érudits dont nous venons d'examiner les travaux, nous dirions que ce parti est à la fois *conservateur* et *progressiste*.

CHARLES LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1851.

Nous demandons à nos lecteurs la permission de leur parler aujourd'hui très peu de la situation intérieure. Il ne s'est rien produit durant ces derniers jours qui l'ait pu modifier beaucoup, et si dans ce temps de lassitude où nous sommes, les événemens veulent s'accomplir sans faire de bruit, nous ne voyons pas trop pourquoi le public tiendrait à ce que la presse fit plus de bruit que les événemens.

Il est en effet quelque chose de caractéristique dans l'aspect du moment actuel, il est un trait qui s'y marque davantage à mesure qu'on avance, et que l'on n'était pourtant guère à même de prévoir. Personne ne se dissimule que nous avons en perspective un passage difficile; on compterait aisément les symptômes qui en annoncent l'approche; les positions se dessinent, les intentions s'accusent, les circonstances se tendent : on croirait pour ainsi dire sentir une vis qui se serre; mais en se serrant, elle ne crie pas. L'année d'avant on même il y a seulement six mois, on se figurait que plus on toucherait de près au terme désigné par la date légale pour une solution quelconque, plus on serait accablé de transes et d'alarmes. C'est tout le contraire qui arrive, et l'événement donne, en vérité, un démenti curieux à l'idée qu'on s'en était formée d'abord. Consultez l'impression la plus générale, examinez de sang-froid l'état d'esprit où sont la plupart de ceux qui vous entourent, chacun interrogeant son propre cercle. Vous trouverez deux points très établis dans l'opinion, l'un que les choses ne peuvent absolument pas aller long-temps encore comme elles vont, l'autre qu'elles iront mieux sans que l'on sache comment ce mieux viendra. On se représente au plus juste toutes les menaces suspendues sur l'existence du pays, on distingue aussi nettement que jamais toutes les mauvaises chances; mais on se refuse à penser qu'elles doivent l'emporter sur les bonnes. Comment les bonnes l'emporteront-elles? C'est ce qu'on ne devine pas. Quel sera le dénouement de la crise? Nul ne se hasarderait à jouer là-dessus au prophète, et si ferme que l'on soit dans son parti, personne n'oserait assigner

d'avance à tel ou tel parti déterminé le bénéfice du dénouement. Nous savons cependant un parti qui, pour le quart d'heure, est à peu près celui de tout le monde : c'est le parti de l'optimisme. On ne veut pas admettre que le dénouement s'opère mal, ni qu'il en puisse sortir une défaite pour la nation et pour la société; en un mot, et nous prenons exprès le mot vulgaire, ce qu'on répète à peu près partout, c'est qu'on s'en tirera.

Qu'y a-t-il au fond de cette confiance singulière que nous n'expliquons pas, que nous ne justifions pas, que nous constatons? Elle est venue, reconnaissons-le, sans avoir en elle beaucoup de raisons d'être que l'on puisse discuter; nous ne nous chargerions pas de l'encourager à outrance, et nous doutons qu'il fût très sage de s'y abandonner sans scrupules, parce que ce ne serait assurément pas sans risques. Cette confiance est-elle l'instinct précieux d'une vitalité encore énergique? Est-ce que la France découvre en elle assez de force pour tout attendre d'elle-même, pour se sauver à elle seule, en dépit de ses sauveurs attirés? Est-ce le bon sens public qui s'indigne des misérables obstacles avec lesquels on prétend barrer le chemin de la France, et qui, sûr de les vaincre quand même, ne s'en inquiète plus autrement? Ou bien, par malheur, cette confiance ne serait-elle qu'une de ces illusions ordinaires chez les malades désespérés, qui oublient si volontiers la gravité de leurs maux, lorsque ces maux atteignent leur terme suprême? L'avenir décidera.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas étonnant que dans cette disposition presque universelle, dans cet irrésistible penchant que l'on a pour vivre en paix, ou si l'on veut pour dormir tranquillement son dernier somme, on accueille assez mal les donneurs d'avis, les chercheurs d'expédients, les sentinelles de profession qui se sont vouées à la tâche ingrate de tenir leur prochain en éveil. La presse a donc maintenant fort à souffrir de la mauvaise humeur des gens qu'elle dérange, et l'on se venge aisément sur elle de ne pouvoir pas toujours s'en remettre assez commodément à la Providence : c'est là même une des bigarrures les plus particulières de l'époque dont nous traversons à grand-peine toutes les vicissitudes. Cette époque s'est faite, nous le disons sans amertume, mais sans vanité, par la presse et avec la presse : nous n'avons pas les yeux fermés sur les fâcheuses conséquences qu'il est possible d'attribuer au libre emploi de ce puissant instrument de la pensée moderne; nous croyons pourtant que le mal est ici presque inséparable du bien, comme il l'est dans mille autres endroits de la vie humaine et de la vie sociale, et nous n'hésitons pas à maintenir que la somme du bien dépasse celle du mal. C'est pourquoi nous regardons la liberté de la presse comme l'une des institutions essentielles de ce temps-ci, et nous ne lui souhaitons de limites que parce qu'on a trop éprouvé qu'au règne de la liberté illimitée succédait infailliblement et plus tôt que plus tard l'abolition plus ou moins complète de la liberté régulière. On recommence aujourd'hui une expérience nouvelle de cet inévitable revirement. Si l'on écoutait les impatiens qui visent à la sagesse, ou les systématiques qui tranchent de haut, ce serait même déjà fini, sauf à retomber un jour dans la licence, pour avoir voulu si violemment rejeter les esprits de la licence dans la servitude. Le bourgeois français, plus encore qu'aucun citoyen du monde, doit aux journaux une bonne partie de son éducation : il est tout simple de répondre que c'est pour cela qu'elle est si mauvaise; mais une fois qu'on s'est accordé le plaisir facile de

cette objection malicieuse, il faut pourtant convenir que les corrompus aident souvent à la besogne des corrupteurs. S'il est vrai que la presse ait fait un peu la société à son image, il est encore plus vrai que la société a fait la presse à son goût. Ce ne serait peut-être pas un si méchant moyen de réformer les vices et les excès du journalisme que de nous réformer nous-mêmes, et d'accomplir de bonne foi notre pénitence, au lieu de nous en décharger sur des boucs émissaires.

C'est tout au plus cependant si l'on y songe, et nombre d'honnêtes personnes entendent le repentir de la façon dont quelques grands seigneurs entendaient autrefois la prière, du temps où l'on avait ses gens pour réciter ses paternôtres · on se donne la discipline sur les épaules de son écuyer. On voit de ces convertis de fraîche date qui sont animés d'un zèle implacable : ils étaient l'innocence même avant que la presse leur gâtât le cœur et l'esprit; maintenant qu'ils sont venus à résipiscence, c'est à la presse de payer les frais de leurs erreurs. Et là-dessus on se lance d'un trait dans les régions les plus sublimes de la politique profonde, et, suivant qu'on a l'humeur cassante ou mystique, on parle savamment de la nécessité d'un pouvoir fort auquel on obéisse sans murmurer, comme le sergent de la comédie, ou de l'imbécillité de la raison humaine qui a besoin d'être pieusement gouvernée par une autorité sans réplique. On rencontre à chaque pas de ces apôtres improvisés qui prêchent en termes magnifiques contre le journal qu'ils reçoivent tous les matins, sauf à lui emprunter leur sermon, car le journalisme, par sa diversité naturelle, étant fourni d'argumens pour et contre toutes choses, il n'est pas extraordinaire qu'il plaide quelquefois contre lui-même. C'est une manière d'écrire qui peut, à tel moment ou dans tel lieu, procurer la vogue. Si petit que soit un salon, salon de ville ou de campagne, salon de province ou de Paris, vous y trouverez presque à coup sûr un docteur ès-sciences sociales qui s'y pavane en tenant à la main le fameux boisseau de la parabole, sous lequel il a juré d'étouffer les funestes lumières de son siècle. Il a fait aussi son serment d'Annibal. Le progrès des lumières fut en son temps le mot de circonstance, et l'on en abusa, parce qu'il n'est pas de mot dont on n'abuse; c'est aujourd'hui le boisseau qui a les honneurs de la préférence des esprits forts. De ces esprits forts, il en est de toutes les catégories : il y a ceux qui disent pour évangile qu'on ne raisonnait pas sous l'empire, et qu'il fallait marcher droit avec l'empereur; — il y a ceux qui estiment que c'était le bon temps lorsqu'on envoyait les gazetiers à la Bastille sans tant de cérémonie, et qui demanderaient, tout en ne l'espérant pas, un retour pur et simple à ce régime tutélaire; — il y a ceux enfin qui, le prenant encore de plus haut, déclarent que la discussion est l'hérésie, et l'hérésie la mort, que la société tombe en ruines depuis le xvi^e siècle, et qu'il est bien malheureux qu'on ait inventé l'imprimerie.

Ceux-là, nous le répétons, ce sont les esprits forts d'à présent, ce sont les individus éminens, les illustres ennemis de la presse, ce n'est pas le fonds commun du grand public. Le public ordinaire fait cercle autour d'eux; on les écoute, on ne les interrompt pas; on les trouve éloquens, on les tient pour capables. On ne se sent pas néanmoins à la hauteur de ces doctrines imposantes, et il est trop clair qu'elles ne paraîtraient point au grand jour avec cet audacieux aplomb, si les excentricités révolutionnaires ne provoquaient, n'autori-

saient ces excentricités tout aussi choquantes des prétendus conservateurs, conservateurs à rebours, *præposter homines*, comme dit quelque part Salluste, qui commencent par jeter leurs fondations avant de s'être enquis si le terrain les portera. Le public ordinaire n'en est pas, vis-à-vis de la presse, à des résolutions si farouches; il en a tout uniment cet ennui que nous avons expliqué; il ne tolère pas qu'on lui trouble le repos dans lequel il attend une issue dont il a décidé d'avance qu'il ne s'inquiéterait plus outre mesure. Les déclamations des beaux parleurs se joignent, par surcroît, à ces dispositions intolérantes : la couleur excessive dont leurs idées sont chargées déteint plus ou moins, sans qu'on le veuille, sur les idées qui sont dans la circulation générale, et voilà comment les journaux ont été depuis quelque temps si maltraités par le jury.

La justice du jury ne cesse jamais d'être en un rapport très étroit avec la va et vient de l'opinion courante : c'est son mérite et son imperfection. La sévérité qui a caractérisé les arrêts récemment prononcés contre quelques écrivains n'a pas laissé de donner à penser à tout le monde, au jury lui-même comme à ses justiciables. Tout le monde a pu faire les réflexions que nous enregistrons ici : on s'est dit qu'il fallait qu'on fût bien dégoûté de l'usage de la presse pour en poursuivre avec tant de rigueur des abus qu'on eût autrefois acceptés comme véniels. On se l'est si bien dit et répété, que le jury, à son tour, grace au commerce intime et continuel qu'il entretient avec la foule, aura su quelque chose de cette impression produite par ses sentences. Dans une dernière épreuve, il s'est montré moins inflexible, et il n'est pas invraisemblable que les condamnations qui ont frappé coup sur coup *l'Événement* et *l'Avènement* aient été pour quelque chose dans l'acquiescement de la *Presse*. On a rendu la main après avoir serré la bride. Puis, il y a la part des circonstances; il y a des plaidoyers ou des patronages qui sont des circonstances aggravantes. On aurait pu certainement avoir plus d'indulgence pour des écarts de rhétorique. La rhétorique joue, il est vrai, un rôle trop considérable dans toutes nos affaires, et ce n'est pas toujours le rôle de l'innocence; il y aurait à composer un livre instructif sur les effets de la rhétorique dans l'histoire de la nation française et de son gouvernement. Ici cependant les articles qui étaient en cause sentaient si fort la matière d'amplification et la sortie du collège, qu'ils perdaient beaucoup de leur danger, et qu'il n'y avait pas d'imprudences à les oublier tout de suite. Mais pour être juré, l'on n'en est pas moins homme, et il n'est point défendu de supposer que le discours de M. Hugo contre la peine de mort n'a guère servi ses enfans auprès de ceux qui l'ont entendu, comme il est d'ailleurs très possible que le gérant de *l'Avènement du Peuple* ait à son tour été la victime de la lettre par laquelle M. Hugo inaugurerait le nouveau journal. L'auteur avait trop mis de lui dans cette lettre; il y étalait trop fastueusement cette personnalité que l'on connaît si bien. On se lasse à la fin, on s'irrite de voir cet incorrigible orgueil qui se suffit pour se nourrir. Cette haute vertu qui plane si familièrement dans les régions célestes, qui se compare et s'égale aux dieux immortels, à Napoléon, à Jeanne d'Arc, à Jésus-Christ, finit par devenir plus désagréable et plus blessante que ne le serait la franche parade du vice le plus effronté. On ne lui pardonne ni les leçons ni les menaces qu'elle se permet à l'adresse des simples humains, et ce qu'on lui pardonne encore moins, c'est le pardon même qu'elle s'ingère d'offrir. M. Victor Hugo s'imagine

que les inimitiés dont il se plaint sont des inimitiés politiques; il se trompe. Les répulsions qu'il a soulevées viennent d'ailleurs.

Tel est à peu près le seul incident de cette quinzaine qui vaille la peine d'être mentionné, car les lecteurs de la *Chronique* l'excuseront probablement de ne point les tenir très au courant de rumeurs évanouies aussitôt qu'elles naissent, rumeurs de bourse, rumeurs de coups d'état; nous n'avons pas précisément le goût des commérages, et nous ne les jugeons pas indispensables en matière d'appréciation politique. Il va du reste sans dire que les candidatures présidentielles sont plus que jamais à l'ordre du jour; mais nous nous en sommes assez expliqués l'autre fois, et nous n'avons aujourd'hui qu'à le répéter : Laissons venir chaque chose en son temps, laissons à chaque moment sa peine, et n'entreprenons pas la veille ce qui est l'affaire du lendemain. Il y a une affaire pendante, la révision; il y en a une seconde après celle-là, quel que soit le résultat de la première : l'élection générale d'une assemblée nouvelle, ou constituante ou législative. Toutes ces affaires, qui sont grosses, arrivent par la date de leur échéance avant le moment définitif de 1852. Suivant la manière dont elles seront résolues, elles influenceront dans un sens ou dans l'autre sur la solution dernière. Pourquoi vouloir en quelque sorte les enjamber et passer par-dessus les solutions intermédiaires, pour précipiter le dénouement, au lieu de le préparer? On espère peut-être passionner le pays avec des noms propres, et l'agitation populaire se plaît en effet à suivre ces mobiles émotivans; nous espérons, nous, qu'il ne manquera pas d'hommes assez courageux et assez sages pour opposer des desseins plus désintéressés et plus patriotiques aux entraînemens qu'on voudrait déchaîner. La possibilité d'une révision, l'issue des futures élections générales, ce sont là les vrais problèmes, les problèmes sérieux. Tant vaudra le pouvoir législatif, tant vaudra l'exécutif. Si nous ne sommes point encore à même de savoir dans quelles mains celui-ci tombera, il dépend de nous d'empêcher l'autre de tomber en des mains mauvaises. Travajillons-y loyalement; nous y gagnerons plus que nous n'avons chance de gagner en nous amusant toujours à l'éternel racontage d'un 18 brumaire impossible, ou en passant le temps, comme nous le passions hier, à nous demander mystérieusement si le général Changarnier n'allait pas surgir à côté du prince de Joinville, pour avoir aussi son morceau de candidature et tenir son coin dans cette triste partie où l'on oserait bien jouer le sort de la France!

Nous avons encore à signaler, avant de clore cette rapide esquisse de notre état intérieur, quelques documens qui sont bons à connaître pour s'en faire une idée plus complète. La démagogie s'est produite derechef dans des manifestes qu'il n'est point permis de négliger entièrement, malgré le juste dégoût qu'inspire cette incessante redite des mêmes absurdités et des mêmes fureurs. Une publication intéressante, la brochure de M. Kératry, a mis en lumière tous les sentimens des véritables amis de l'ordre; d'autres, plus exclusives, tout en prouvant les bonnes intentions de leurs auteurs, sont trop marquées du cachet de certains partis ou de certains dévouemens. Nous avons deux manifestes rouges au bilan révolutionnaire de la quinzaine. Le premier est compris dans les pièces saisies par la police à l'occasion du complot allemand, auquel il faut bien ajouter foi, maintenant que plusieurs d'entre ceux qui se donnaient l'air de n'y point croire n'ont pas, dit-on, jugé inutile de se tenir eux-mêmes à dis-

tance. C'est une instruction sommaire écrite en français par des Allemands et adressée aux frères et amis, aux nouveaux *liqueurs*, pour leur servir de guide « avant, pendant et après la révolution. » C'est un manuel positif de la démagogie militante, du *quatrième état*, comme s'exprime le publiciste souter-rain dans son jargon germanique et social. Tout l'objet de la conspiration permanente qui se trame d'un bout à l'autre de l'Europe n'est ni plus ni moins que d'accomplir « la mission de ce quatrième état, » l'état des prolétaires qui doit enfin avoir son tour par-dessus le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, pour concentrer en lui seul et le pouvoir et le capital. Voilà du moins qui est parler net, mais voici qui est encore parler à l'allemande et remonter dans les nuages. Les démagogues allemands sont toujours comme les *brigands* de Schiller : ils ne veulent rien prendre au prochain que par amour du sublime et pour la plus grande gloire de l'esthétique. Vous ne devinez pas pourquoi le *quatrième état* est si préoccupé de cette concentration du capital et du pouvoir ? Ce n'est pas au moins pour en goûter à l'aise, fi de cette misère ! c'est « pour hâter les développemens historiques de la question économique et les porter à une conclusion de principes ! » Admirable philosophie du *littérat* ! vigoureuse habitude de la science transcendante, qui persiste ainsi dans sa candeur originelle, non pas seulement au fond des abattoirs de l'Australie, comme nous le racontions il y a quelque temps, mais en un milieu plus difficile encore, parmi les Welches frondeurs et narquois, parmi les enfans turbulens de cette vieille Gaule à jamais incapable du divin sérieux dont Heine nous a fourni le modèle dans son ours *Atta-Troll* ! Ces trop sérieux Teutons arrivent pourtant à se former aux mœurs pratiques dans le commerce de nos émeutiers vulgaires ; ils ne demanderaient pas mieux que de leur enseigner leurs formules ; en attendant, ils leur empruntent leurs procédés. Nous retrouvons dans le manuel anarchique du 1^{er} août un souvenir très fidèle des pièces éloquentes qui furent découvertes chez M. Sobrier après la journée du 15 mai 1848. La tradition se conserve. Il s'agit encore « de préparer la liste des ennemis du peuple pour les livrer à la justice du peuple, — de former partout des tribunaux révolutionnaires, — d'acquérir par expropriation les ateliers, fabriques et terres nécessaires pour donner à chaque citoyen qui le demande du travail et un salaire suffisant, » — d'avoir enfin une *force ouvrière*, ce qui s'appelle en langue allemande « garder la force physique aux mains du quatrième état. » On sait le reste : comment le reste, après cela, n'irait-il pas tout seul ? Le reste est tout pareil en allemand et en français ; on s'entend là-dessus sans causer.

Quelque chose encore de pareil dans la conduite des conspirateurs ainsi accomplés de France et d'Allemagne, c'est l'usage incorrigible de la mendicité politique. Il y a toutefois cette différence, que la mendicité allemande en use plus sans façon et s'affiche plus naïvement qu'on n'ose encore se le permettre chez nous, où l'on est plus vaniteux. Nous avons eu déjà l'occasion de voir ici des tribuns et des centurions nourris, très bien nourris par leurs coreligionnaires, qui se réduisaient eux-mêmes en leur honneur à la portion congrue ; mais ils sentaient invinciblement que ce n'était pas là le plus beau de leur histoire, et il fallait les prier un peu pour obtenir des confidences de cette sorte. Lisez la lettre de M. Kinkel « à ses chers concitoyens et coreligionnaires, » le second document du même genre que nous a procuré la quinzaine ; vous

verrez comment on quête en allemand. L'auteur, dont les antécédens littéraires n'annonçaient pas un chef-d'œuvre si complet de style démagogique, s'est réfugié à Londres au sortir de la prison d'où il s'était presque miraculeusement échappé. Il s'est institué le collecteur en chef du parti, d'où il prétend écarter « les héros de tribune et les faiseurs d'esprit sans enthousiasme. » Ou ces épithètes n'ont pas de sens, ou elles s'appliquent aux notoriétés, aux sommités du parti que M. Kinkel prétend bien détrôner en sa qualité de nouveau venu, tant il est vrai qu'il n'y a pas de hiérarchie possible dans le pêle-mêle des factions, « morceaux rompus d'un morceau, » comme disait éloquemment Bossuet. M. Kinkel accuse réception de 160 livres sterling qui lui ont été remises par une *Société centrale de l'Amérique du Nord*, autre caverne sans doute, « remises sans mandat spécial pour agir dans l'intérêt de la révolution. » Il en demande d'autres. « Vous, hommes de l'Amérique, vous avez compris ce qu'il fallait, de l'or ! » Et pourquoi cet or ? C'est que « les hommes indispensables, les talens organisateurs, les fonctionnaires de l'association tombent dans la pauvreté, ils émigrent ; ils pourraient n'être pas à la première bataille ! » Et la *première bataille*, ne nous abusons pas, on ne la remet point à longue échéance, on ne nous fait pas de grace. « Aussitôt que l'idée de la révolution éclatera et passera de l'école dans la rue, il faudra prendre le mousquet. » De l'or donc aujourd'hui pour avoir de la poudre demain !

Il est heureusement un point dont nous sommes très sûrs, c'est qu'il suffit d'un petit nombre d'hommes portant au dedans d'eux-mêmes la conscience intelligente du devoir et du droit, pour faire reculer, poitrine contre poitrine, la passion la plus effrénée de désordre et d'anarchie ; c'est que le jour où l'école, selon le dire du docte Allemand, descendra dans la rue pour devenir l'émeute, le jour où « l'idée de la révolution, » de cette révolution violente et barbare, s'avisera de remuer les pavés ; ce jour-là, ce petit nombre, fût-il seul, ce petit nombre d'hommes de bien, instruits par les avertissemens et les défis que nous enregistrons exprès ici pour leur gouverne, sera bientôt à son poste et ne le quittera point. Le tout est de ne pas se tromper sur les moyens de résistance, de ne pas s'appuyer à des états vermoulus, de ne pas chercher sa force dans des fictions impuissantes ou mensongères. La force de la société présente contre le péril de la démagogie, ce n'est point une restauration artificielle de la société passée ; c'est la conviction raisonnée de son droit propre et l'amour sévère de ses véritables principes. Ne gaspillons pas notre bon vouloir dans de funestes tâtonnemens, et n'allons pas inventer, pour remédier à nos maux, des recettes trop factices. Voici, par exemple, un écrivain dont les sentimens sont on ne saurait plus honorables, qui aime évidemment son pays, qui l'a servi dans sa sphère, qui devrait avoir l'expérience des années (1) ; savez-vous ce qu'il propose pour remettre sur pied la société française ? Ni plus ni moins que de la faire représenter par une *diète* à la prussienne et par une *diète* composée de six ordres. « Le mot de *diète* est nouveau en France, et c'est bien un mérite pour un peuple si amateur de nouveauté ; comme le mot d'*ordre*, il est consacré partout. » Six ordres, rien que cela : les prêtres, les nobles, les bour-

(1) *Considérations politiques au point de vue du vrai absolu et des concessions possibles*, par M. le vicomte de la Tour du Pin-Chambly.

geois, les industriels, les paysans et les gens de lettres, tous délibérant en commun, mais votant par caste, « et la majorité des ordres faisant loi; » 1788 compliqué par les subtilités et les *nouveautés* de 1831.

On dira que M. de la Tour du Pin-Chambly a l'honneur de passer pour un excentrique même au milieu des excentriques les plus notoires du légitimisme, que les journaux de sa couleur n'insèrent ses communications que sous bénéfice d'inventaire. Tout cela n'empêche pas que, dans les partis dont l'assiette est fautive, ce sont toujours les excentriques qui l'emportent un lendemain de victoire. La chambre introuvable était toute prête derrière la déclaration de Saint-Ouen. Combien n'y a-t-il pas plus de sens et de justesse dans la parole du respectable M. Kératry? Ce digne vétéran de nos assemblées politiques n'a pas encore abandonné la brèche; il s'attriste, il ne désespère point. Il ne renonce point, par dépit de ce qu'elles ont été mal employées, aux conquêtes successives de l'âge moderne, il veut seulement les préserver de la suprême attaque des radicaux; il ne s'associe point aux radicaux pour les abolir; il ne veut point, comme tant d'autres, faire à bonne intention la besogne du radicalisme. Il n'a pas non plus de remède en poche pour tirer la France de son agonie. *Que deviendra la France?* Il ne se pique point d'un assez assez grand génie pour la sauver d'un coup de baguette; mais il se lève avec toute l'autorité de son caractère et de ses années pour nous dire, pour nous prouver que la France périra, si nous ne savons surmonter les vains obstacles qui nous divisent, et couper court aux stériles discordes d'une société qui s'y amuse, sans même s'y dévouer.

Quittons une fois enfin le spectacle monotone de ces divisions intestines, élevons-nous par la pensée au-dessus de cet étroit horizon dans lequel nous semblons presque nous plaie à renfermer les destinées de la France; voyons comment marche vraiment le monde, et suivons les grandes lignes sur lesquelles se développe son histoire générale, les grandes étapes que la civilisation continue de faire au milieu même des accidens et des petites choses de l'histoire quotidienne. Quels que soient ces accidens de détail, il s'opère évidemment un travail considérable dans les relations respectives des peuples, et, quelles que soient, d'un autre côté, nos préoccupations particulières, nous avons un intérêt majeur à ne point oublier le progrès toujours croissant de certaines puissances. Entendons-nous bien : nous ne parlons pas ici du progrès des institutions qui est devenu chose trop vague ou trop suspecte; nous parlons du progrès positif et pratique dans l'ordre matériel, de l'augmentation des forces vives au moyen desquelles un état est certain de peser dans la balance politique. A n'envisager que les données de la date la plus récente, il est facile d'observer qu'il y a, sur deux ou trois points du globe, un mouvement qui ne s'arrête pas, une vertu d'expansion et de conquête dont l'avenir est incontestable.

En Amérique et dans la Grande-Bretagne, les peuples anglo-saxons, — au nord et dans l'Orient les Russes redoutent chaque jour d'activité; l'esprit d'entreprise élargit de plus en plus devant eux la carrière dans laquelle ils marchent d'un pas si rapide. L'Autriche enfin, à peine redevenue maîtresse d'elle-même, toute pleine d'une victoire qui l'a comme redressée sur le penchant de sa ruine, semble avoir dépouillé sa prudence séculaire, et poursuit avec une ambition rajeunie sa fortune nouvelle, au risque même de la compromettre en la vou-

lant trop étendre. Elle ne s'en est pas moins engagée dans des voies de réforme et d'amélioration réelles, où elle fondera malgré tout quelque chose de durable. Ce ne sont point là des faits éphémères issus des révolutions et condamnés à disparaître avec elles : ce sont de solides assises jetées de tous côtés par des puissances redoutables qui grandissent toujours sans que la France, il faut bien le dire, grandisse à proportion.

Nous avons blâmé, comme l'exigeaient les plus simples notions du droit des gens, l'audacieuse attaque dirigée contre Cuba par des citoyens de la république américaine. Nous avons dit, et, malgré la fin sanglante de l'expédition et de son chef, nous croyons encore que la leçon qu'ils ont reçue n'aura point corrigé les Yankees de leur appétit de conquête. Cette passion d'accaparement, qui les pousse à gagner de proche en proche sur tout leur continent, est un côté indestructible de leur tempérament national et politique : c'est leur foi. Rappelez-vous les termes de ces résolutions qu'on avait prises au *meeting* de Philadelphie : *meetings* et résolutions, tout est tombé maintenant, tout a l'air de s'être évanoui derrière l'échafaud de Lopez; mais l'esprit reste, l'esprit qui avait dicté ces paroles significatives : « La cause des patriotes de Cuba (s'était-on seulement informé s'il existait à Cuba de telles gens qu'on nommait des patriotes?) est une cause avec laquelle le peuple et le gouvernement des États-Unis ont le droit de *sympathiser* : c'est le devoir de ce gouvernement de protéger cette cause et d'*affranchir cette partie de l'Amérique d'une tyrannie transatlantique*. — C'est un devoir commandé par l'humanité et par les principes politiques d'empêcher l'établissement d'un despotisme militaire dans une partie de l'Amérique. » Un devoir ainsi compris peut mener loin. C'est purement et simplement le devoir de la guerre; c'est la guerre sainte des musulmans inspirée par un autre Islam, par une religion dont le mobile n'est plus l'espoir des félicités de l'autre monde, mais la rage de la domination terrestre. Cette religion a déjà porté le pavillon étoilé du Saint-Laurent à la mer Vermeille, de l'Atlantique au Pacifique; elle lui a donné le Texas et une partie du Mexique; elle menace maintenant à la fois la liberté de la mer des Antilles et la sécurité des dernières colonies anglaises. Le mot de cette religion, nous l'avons dit : L'Amérique pour les Américains! Il faut voir pourtant le fond sur lequel repose cette croyance trop infatigable et trop féconde pour n'être que le rêve d'un jour, que la chimère d'un patriotisme vaniteux. Où les Américains ont-ils pris ce culte superstitieux, cette idolâtrie de leurs destinées futures? Dans la contemplation du merveilleux développement de leurs destinées présentes. Ils pouvaient bien gagner le vertige à voir multiplier, pulluler, grossir si vite toutes les forces de la nation, toutes les ressources de la nature et de l'industrie. C'est ce vertige qui les précipite en avant, parce qu'il leur semble s'être toujours ainsi précipités; c'est ce vertige qu'ils ont baptisé d'un mot fait exprès pour eux : *go-a-head*.

Voici, d'après les dernières statistiques, les divers progrès accomplis sur cette terre immense dans l'espace de cinquante-huit ans, de 1793 à 1851. La population s'est élevée de 4 millions à plus de 24 (3,939,325 en 1793, 24,267,433 en 1851). Les recettes ont augmenté de 700, les dépenses de 400 pour 100. La différence dans les chiffres comparés de l'état commercial est de 500, dans ceux du tonnage et de la navigation de 600 pour 100. Il y avait en 1793, pour toutes les côtes de l'Union, sept phares ou fanaux dont l'entretien coûtait

2,600 livres; on en compte en 1831 373, dont l'entretien coûte 115,000 livres. Il y avait 5,642 milles de routes tracées pour la poste; il y en a maintenant 178,670. Il n'y avait point du tout de canaux; il y en a maintenant 5,000 milles, qui représentent un capital de plus de 32 millions sterling. On peut se figurer l'importance de cette branche de l'activité américaine à l'aide du rapprochement suivant : il y a en Amérique un mille de voie canalisée par 5,000 habitans; il n'y en a qu'un par 9,000 en Angleterre, un par 13,000 en France. Il n'y avait enfin ni navigation à la vapeur, ni chemin de fer; ce sont aujourd'hui les deux grands triomphes de l'Union. L'Hudson et le Mississipi sont devenus les artères de la plus grande circulation qu'il y ait sur aucun fleuve du monde. Les magnifiques bateaux de l'Hudson, tout ornés de velours et de soie, de tapis et de glaces, font près de 20 milles à l'heure, et reçoivent les voyageurs à bas prix, sans que ceux-ci aient même en retour à courir la chance des explosions trop fréquentes sur les bateaux du Mississipi. Le premier chemin de fer américain fut inauguré au mois de décembre 1829; en 1849, les railways couvraient une étendue de 6,365 milles qui avait absorbé un capital de plus de 53 millions sterling. En 1851, les lignes exécutées ou en voie d'exécution vont à 10,287 milles, les lignes en projet à 9,632. Dans peu d'années, le réseau des chemins de fer américains se développera sur une longueur de 20,000 milles. L'imagination reste confondue devant ces monumens incessamment accrûs d'une énergie dévorante. Il y a là une puissance d'action dont nul ne saurait prévoir la portée.

Passons maintenant de l'autre côté de l'Atlantique. L'Anglo-Saxon de la mère-patrie ne le cède point en ardeur entreprenante au cousin Jonathan. Regardons-le faire dans cette même industrie des grandes voies de communication, qui est comme le théâtre, comme l'arène où se déploieront désormais les rivalités politiques. Les ingénieurs et les ouvriers anglais sont maintenant à l'œuvre partout. Il y avait au moyen-âge des corporations nomades qui bâtissaient des églises en tout pays : je ne veux pas dire que les chemins de fer soient les constructions religieuses des générations futures; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les Anglais sont bien les serviteurs nomades et cosmopolites de cet art nouveau. On entamait l'autre jour la première tranchée du premier railway norvégien; c'est une spéculation soutenue par l'argent et par les bras de l'Angleterre. La semaine suivante arrivait à Londres la nouvelle d'une concession de ligne faite par le gouvernement pontifical à une compagnie anglaise. Enfin le traité relatif à l'ouverture d'un railway dans l'isthme de Suez est à peu près conclu, et l'entreprise échoit, dit-on, au même ingénieur qui a déjà la charge des travaux de Norvège. Il est je ne sais quel prestige dans cette ubiquité de la richesse, de la science et de la volonté britanniques. Le prestige devient en vérité magique, s'il faut prendre au pied de la lettre le gigantesque prospectus dont le *Times* assumait l'autre jour la responsabilité : le voyage de l'Inde en sept jours, sept jours pour aller sans arrêter de Londres à Calcutta! Il ne s'agirait de rien de moins que de refaire, au moyen des railways, les routes, abandonnées depuis des siècles, qui menaient jadis au fond de l'Orient à travers le continent européen et le continent asiatique. Ce serait en sens inverse une révolution aussi considérable que celle qui suivit la découverte du cap de Bonne-Espérance, lorsque la rapidité plus grande de la voie

maritime fit désertier les longues routes de terre. Ces routes de terre seraient maintenant abrégées jusqu'au miracle par la vapeur et les railways. Pour gagner Calcutta par le cap de Bonne-Espérance, il fallait, avant 1840, cent jours de navigation. Depuis 1840, on a successivement retranché de ce trajet le circuit de la France et de l'Espagne en courant par terre de Calais à Marseille, le circuit de l'Afrique en entrant dans la mer Rouge par l'isthme de Suez. On voudrait maintenant continuer le système de ces retranchemens qui rapprochent si fort les distances, et renoncer tout-à-fait aux passages de mer, qui emploient la majeure partie du voyage. On essaierait de cheminer, comme avant le xvi^e siècle, par Cologne, Augsbourg et Constantinople. On irait d'Ostende à Trieste, et non plus de Calais à Marseille; de Trieste à Constantinople par Orsova, et non plus de Marseille à Suez; de Constantinople à Bassorah par la vallée de l'Oronte et par celle de l'Euphrate; enfin de Bassorah jusqu'à Hyderabad, où viendraient se rattacher à la grande voie qui aurait ainsi traversé la Perse et le Beloutchistan les autres voies ferrées de Bombay, de Lahore et de Calcutta. On aurait supprimé le circuit de la péninsule arabique, comme celui de l'Afrique et celui de l'Espagne. On réduirait par là progressivement cet énorme trajet de trente-neuf jours, qu'il emporte maintenant, à vingt jours, puis de vingt à sept, ce que nous n'acceptons pas comme parole d'évangile. Ce qu'il y a néanmoins de certain, c'est que les têtes de ligne ont été entreprises depuis quatre ans déjà dans les Indes Orientales, et qu'elles seraient toutes prêtes à rejoindre les voies de l'Occident; c'est que ce projet colossal aboutit en somme à construire 5,000 milles de rails, un chiffre qui, comme on l'a vu, n'a guère effrayé les Américains, et sur lequel d'ailleurs 2,600 sont déjà en cours d'exécution; c'est qu'enfin pour tous les pays que cette ligne féconde devrait parcourir, il y aurait un recommencement certain de vie politique et commerciale.

Quelle que soit la réserve avec laquelle il convient d'aborder ces perspectives extraordinaires, on ne peut affirmer qu'elles ne soient pas réalisables, quand il y a tant de circonstances qui prêtent à leur succès. L'Autriche, par exemple, qui a toujours représenté la race allemande en Orient, qui a vers ces régions d'anciennes tendances, qui dispute avec peine aux influences russes cette position à laquelle on ne sait pas assez combien elle tient, l'Autriche aurait tout à gagner au rétablissement de la grande route centrale du commerce de l'ancien monde. Un écrivain ami de l'Autriche énumérait dernièrement les bonnes raisons qui pouvaient décider l'Allemagne à recevoir dans son sein l'empire des Habsbourg. Une des meilleures était, à son avis, que l'Autriche, une fois incorporée dans la confédération, dégagait l'Allemagne du blocus dont la Russie l'enveloppe à l'est, et rendait comme autrefois à l'industrie des états germaniques du midi les vastes débouchés asiatiques. Et de fait, on a vu le gouvernement autrichien, grâce à la direction si active et si intelligente du dernier ministre du commerce, M. de Brück, organiser dans tout l'Orient un système très bien entendu d'agences consulaires; des marchandises ont même été depuis peu directement envoyées de Vienne jusqu'en Perse.

Il est une puissance à qui de pareils mouvemens doivent toujours donner de l'ombrage, et dont la grandeur ne s'accommode pas de ces grandeurs rivales. On ne peut suivre avec beaucoup d'exactitude la marche des accroissemens

moscovites, parce qu'ils s'opèrent tous ensemble et dans un même silence, et à travers des distances infinies sur tous les points du territoire impérial. Il y a d'autant plus d'intérêt à en saisir les traces quand elles apparaissent. Ainsi, même au milieu des préoccupations générales de la politique européenne, il semblerait que la Russie s'applique avec un zèle toujours aussi vigilant au manège particulier qu'elle ne cesse point de pratiquer sur la Caspienne et sur la Baltique. Ces deux mers sont pour le cabinet de Pétersbourg un double sujet d'inquiétude et de convoitise; elles sont parmi ses voies d'avenir les plus probables; elles sont l'accès libre ou contesté de la Haute-Asie où l'attendent les Anglais, de l'Europe occidentale, où il rencontre encore l'Angleterre postée à Hélioland, dans son Gibraltar du nord. Par une coïncidence significative, nous avons à la fois des détails sur l'attitude des Russes aux bords de la Caspienne et dans la Baltique; c'est aux deux extrémités le même système d'insinuations et d'empietemens. En Asie, le khan de Hérat vient de mourir; sa succession sera disputée non-seulement par sa famille, mais par les Persans et les Afghans. Les Russes sont là pour surveiller toute l'affaire. Depuis quelque temps, ils se sont encore rapprochés d'Hérat en occupant Asterabad, de l'autre côté de la Caspienne, et en s'avançant jusqu'à la rivière Atrak, droit sur le chemin du Khoragan. Ils ne possédaient d'abord qu'un petit îlot sur la côte de Mazenderan, et ils y avaient modestement établi un dépôt et une retraite pour leurs bâtimens de la Caspienne. Les sauvages Turcomans ont tout à point saccagé le petit établissement pour fournir un prétexte à l'envie qu'on avait d'en faire un plus grand. Le tzar s'est vengé des Turcomans sur la Perse, et c'est ainsi qu'il a mis garnison dans Asterabad. Sur la Baltique, d'autre part, si l'on en croit la *Gazette du Wésér*, la marine russe ne cesse pas d'étudier les côtes prussiennes. Cinq gros vaisseaux de guerre ont mouillé l'un après l'autre dans le port de Swinemunde, qui a été ainsi occupé l'espace de deux mois. L'île danoise de Bornholm, qui commande toutes les positions importantes de cette mer, serait aussi le point de mire de l'ambition moscovite; la cour de Pétersbourg serait même déjà, dit-on, entrée en marché avec celle de Copenhague pour lui acheter cette citadelle de la Baltique. Ainsi procède de son côté, pas à pas et sourdement, la grande domination slave, pendant que la race anglo-saxonne affermit chez elle et propage au loin son éclatante fortune.

Le contraste qui nous frappait en regardant notre propre situation nous a comme malgré nous conduits à ce tableau général de la situation extérieure : nous nous hâtons d'y ajouter les détails particuliers de l'histoire courante. C'est d'abord le tzar Nicolas qui exprime à la diète germanique la haute satisfaction avec laquelle il l'a vue de nouveau réunie, nonobstant sa dissolution spontanée de 1848. La diète aura fort à faire de bien porter ce lourd patronage. En Prusse, les états provinciaux ne fonctionnent qu'avec beaucoup de peine, et sont de plus en plus abandonnés aux minorités, ce qui n'empêche pas M. de Gerlach, qui siège dans ceux de Brandebourg, de solliciter le maintien perpétuel de cette institution germanique et chrétienne. Le gouvernement napolitain a répondu officiellement aux lettres de M. Gladstone, et pris à tâche de corriger l'impression qu'elles avaient produite. C'est un hommage rendu à l'opinion publique, au tribunal de laquelle on porte ainsi la cause. Reste à savoir si M. Gladstone se tiendra pour battu. Le palais de cristal n'absorbe plus tout-

à-fait l'esprit de l'Angleterre; la politique commence à reparaitre. Les orateurs des chambres, les chefs de partis ou de doctrines se montrent dans les *meetings*. M. Disraëli s'est exposé à diviser le camp des protectionnistes en abandonnant, comme il l'a fait, tout espoir de retour au système protecteur, pour s'appliquer uniquement à solliciter la diminution des taxes locales. On ne rétablira point le droit sur les grains étrangers : soit, il en prend son parti; mais, puisqu'on ôte ainsi au fermier la jouissance de son monopole, c'est bien le moins qu'on le dédommage en l'exemptant des taxes qui pèsent sur la terre. M. Disraëli n'oublie qu'une chose : c'est de dire comment il remplira le trésor vidé par le rappel des *corn-laws*, s'il abolit à son tour les taxes territoriales. Lord Palmerston a voulu haranguer aussi ses électeurs de Tiverton, et leur a vanté en fort bons termes le bonheur d'être un libre citoyen de la vieille Angleterre. Sa seigneurie est bien pour quelque chose dans la difficulté qui nous empêche sur le continent d'être en toute sûreté si parfaitement libres. Enfin on parle beaucoup de la réforme électorale et des projets que médite lord John Russell; ces projets transpirent même déjà par des indiscrétions plus ou moins autorisées, et l'on croit être sûr qu'ils auront une place dans le discours de la couronne.

Le résultat des élections qui viennent de renouveler le sénat belge est à peu près tel que nous l'avions prévu. Le ministère ne gagne en définitive que deux voix; il n'est pas renversé, il n'est pas non plus très renforcé. Le champ de bataille n'était pas heureusement choisi. L'impôt sur les successions directes n'est point en Belgique une question favorable, et, si la lutte n'eût été tout de suite dirigée par les adversaires du cabinet contre son existence même et contre l'ascendant du parti libéral, celui-ci ne se serait peut-être point rallié, comme il l'a fait encore aussitôt qu'il a compris à quoi l'on en voulait. Le parti clérical, car il faut bien nommer ainsi un parti politique ostensiblement gouverné par l'église, prétend être en Belgique le parti conservateur par excellence. Nous doutons cependant que ce soit un bon moyen de conservation de traîner la religion dans les mêlées électorales et de compromettre l'influence de l'autel dans les jeux du scrutin. Nous ne voulons pas, d'autre part, admettre les reproches de radicalisme lancés contre ce parti libéral, qui, partout où il avait l'avantage, a célébré sa victoire au cri de : vive le roi!

Les chambres hollandaises viennent de reprendre leurs travaux; le roi a ouvert en personne la session parlementaire, qui s'annonce sous d'assez heureux auspices; le discours de la couronne est plutôt en effet l'exposé de résultats déjà obtenus qu'un tableau des promesses de l'avenir. Le gouvernement néerlandais rappelle aux représentans du pays qu'il a conclu avec différents états voisins des traités importants pour le progrès et la sécurité des relations commerciales, que d'autres vont suivre; il déclare que la tranquillité est rétablie dans ses possessions d'outre-mer, que l'on a remédié aux fâcheuses conséquences des mauvaises récoltes, que l'on est en train d'exécuter les grands travaux d'amélioration ordonnés sur les rivières de la Hollande, que l'agriculture et l'industrie répondent par d'heureux succès aux encouragemens qu'elles ont reçus. Enfin le gouvernement se félicite aussi de la marche régulière des institutions nouvelles, et se promet de mener à bonne fin, avec leur concours, des projets déjà élaborés soit par le ministère, soit dans le sein des chambres. Ce discours a généralement été bien accueilli dans son ensemble; la seconde

chambre des états a formé son bureau et réélu pour président M. Boreel, dont elle avait pu apprécier dans plus d'une circonstance la direction ferme et intelligente. Puis a commencé la discussion de l'adresse. Elle s'est moins prolongée qu'il n'est arrivé quelquefois, et n'a point par conséquent retardé plus que de raison l'expédition d'affaires plus positives. Il s'est cependant trouvé dans cette discussion deux points assez vivement débattus, et sur lesquels nous insistons, parce qu'ils touchent à des côtés assez curieux de l'établissement néerlandais. La dernière malle de l'Inde apportait la nouvelle de la destitution d'un haut fonctionnaire de Java, M. Senn van Bazel, employé au département des finances. Celui-ci aurait été ainsi frappé pour avoir transmis directement au roi des griefs particuliers, au lieu de s'adresser au gouvernement des Indes. Cette puissante administration coloniale prétend exercer une autorité presque souveraine dans sa sphère, et supprimer toute relation immédiate entre ses administrés et le gouvernement central de la mère-patrie. Le conseil des Indes juge en dernier ressort et sans appel : c'est ce conseil qui avait prononcé l'arrêt porté contre M. Senn van Bazel. Les chambres ne paraissent pas souffrir volontiers ce despotisme privilégié qui crée un gouvernement dans le gouvernement; la métropole n'entend point abdiquer, et l'on a demandé de plusieurs côtés des éclaircissemens au ministère, qui s'est excusé de n'en point fournir davantage, faute de nouvelles ultérieures. La question ne tardera donc pas à reparaitre : c'est la cause du roi constitutionnel contre l'administration traditionnelle des colonies.

Le second objet qui a fortement saisi l'attention de la seconde chambre, ç'a été un débat très vif sur l'instruction publique. M. Groen van Prinsterer demandait, par un amendement exprès un règlement provisoire pour l'enseignement national. M. van Dam van Isselt a pris occasion de cet amendement, qui n'a point d'ailleurs abouti, pour défendre chaleureusement l'institution féconde des écoles mixtes, auxquelles la Hollande est si redevable. Le ministre de l'intérieur, M. Thorbecke, n'a voulu s'engager ni sur l'époque à laquelle il proposerait la loi de l'enseignement, ni sur le système qu'on adopterait; mais il a solennellement déclaré que l'on ne romprait à aucun prix avec les tendances à la fois si sages et si libérales qui dominent depuis si long-temps l'instruction publique en Hollande. En définitive, les adresses des deux chambres sont la garantie rassurante d'un très bon accord entre la législature et le gouvernement. Le discours même de M. van Dam a prouvé que la conciliation s'opérait dans les esprits éclairés et patriotiques pour les difficultés religieuses comme pour les autres, et il faut espérer que la Hollande saura garder aussi de ce côté-là un esprit de paix que ses voisins de Belgique ont malheureusement trop sujet de lui envier.

ALEXANDRE THOMAS.



V. DE MARS.

LA VÉRITABLE CAUSE

DE LA CRISE SOCIALE.

I. *Idée générale de la Révolution au dix-neuvième siècle*, par M. P.-J. Proudhon; Paris, 1851.

II. *La Souveraineté du Peuple, essai sur l'esprit de la révolution*, par M. P. de Flotte, 1851.

Il y a près d'un an déjà que nous lisons dans la correspondance d'un homme d'esprit et de bon sens ces paroles si justes et si effrayantes : « Le mal de la France est un mal très compliqué; lorsqu'on applique le remède d'un côté, la plaie reparaît de l'autre, si bien que le remède, dirait-on, ne sert qu'à transporter le mal dans les parties saines du corps social et à le promener dans tous les organes, afin qu'aucun ne soit pur d'infection. » En effet, le mal qui nous tourmente ne guérit pas, il se transforme, et nous fait faire l'essai de toutes les souffrances. Aujourd'hui encore, quel choix avons-nous autre que celui d'une plus longue convalescence, ou d'un renouvellement plus actif de nos douleurs? Mais si notre guérison est si lente, ne serait-ce point parce que nous n'avons pas le courage de remonter à la source du mal, de déterminer sa cause une fois pour toutes? Chacun de nous a des illusions qu'il caresse, au moyen desquelles il endort sa souffrance, dans lesquelles il puise la consolation et l'espoir; étudiez bien ces illusions, et vous apercevrez que beaucoup d'entre nous sont en partie malades, parce que la cause de leur maladie leur est chère. Nous aimons nos plaies, cela nous pose en martyrs; mais, semblables à ce personnage de Tércence qui était surnommé le bourreau de lui-même, nous ne sommes que les martyrs de nous-mêmes. Que n'a-t-on pas dit contre les Werther, les Byron, les

René, contre tous ces personnages de la littérature moderne qui grattent leurs plaies pour les faire saigner et se glorifient de leurs ulcères! Hélas! ce n'est point un défaut inhérent seulement à la littérature : je vois beaucoup de choses semblables en philosophie, en politique, en morale et en religion. Hommes de mon temps, combien de fois je vous ai vus inquiets de l'avenir lorsque vous auriez eu plus de sujet d'être inquiets de votre conscience, et enrageant contre l'époque lorsque vous auriez mieux fait d'enrager contre vos propres opinions! Voulez-vous sérieusement guérir? Mettez-vous en quarantaine, abstenez-vous, soyez tempérans et sobres, et lorsque vous sortirez guéris, vous aurez appris que le mal qui vous tourmentait n'était pas où vous le cherchiez, dans autrui, et qu'il était en vous. Nous avons inventé une plaisante manière d'abdiquer toute responsabilité : nous allons criant à tue-tête que la crise existe, et nous ne voulons pas convenir que chacun de nous contribue à la faire; nous croyons que le mal est indépendant de nous et que, victimes dévouées à l'expiation, nous portons la peine des péchés de nos pères, nous voltairiens, sceptiques, qui nous faisons gloire cependant de ne pas croire au péché originel. Oh! quelle voix retentissante fera entendre de nouveau l'axiome favori du sage : *Connais-toi toi-même et guéris-toi!*

La crise qui travaille la société moderne est certes effrayante, et chaque jour l'abîme s'ouvre plus profond; chaque jour nous apercevons un nouveau danger auquel nous n'avions pas pensé la veille. Le mal est grand; mais quelle est sa nature? Chacun donne son explication, explication insuffisante, commentaire de pédant, de pécheur endurci, de libertin ou d'étourdi. L'un, s'apercevant que sa foi religieuse est chancelante, s'écrie que le mal est l'absence de religion; l'autre, s'apercevant qu'il est enclin à la révolte, s'écrie que le mal est l'absence d'un gouvernement fort; le troisième, se sentant plein d'envie et de passions haineuses, s'écrie que le mal provient de l'accumulation des richesses dans certaines mains, de l'exploitation, de la mauvaise distribution des produits. Cependant, si tous se rendaient justice, ils s'apercevraient que le mal c'est leur vanité, leur envie, ou leur indifférence. Le mal provient donc de ce centre humain d'où partent et où viennent aboutir, comme autant de rayons, la foi et le respect, l'autorité et les institutions politiques, la richesse et le bonheur. C'est ce centre même qui est malade, c'est la source de la lumière qui est altérée, et c'est pourquoi les rayons vont s'éteignant. En un mot, ce ne sont pas les institutions qui sont mauvaises, c'est l'individu; ce n'est pas la société, c'est la personne humaine. Je renverserai donc les termes des questions telles qu'on les pose de notre temps, et je dirai : Si la société est en proie à une crise terrible, ce n'est point sa faute à elle qui, produit de la liberté et de l'intelligence humaine, n'a ni liberté ni in-

telligence; c'est l'individu qui est mauvais. Ce n'est point la société qu'il faut médicamenter, c'est l'individu qu'il faut guérir. Insensés, qui croyez vous préserver des tempêtes en abattant votre abri, vous êtes plus ignorans que les sauvages qui coupent l'arbre pour avoir le fruit et qui tuent leur père pour ne point le voir vieillir!

Au moment où chacun se méprend ainsi sur le vrai principe de la crise sociale, il n'est pas inutile peut-être de montrer que le mal n'est point là où on le cherche. Le vrai motif, le motif persistant de la crise actuelle nous touche de plus près que tous ceux que nous allons chercher si loin pour fermer complaisamment les yeux sur nous-mêmes. On peut sans crainte absoudre complètement la société, les lois, les institutions, pour faire tout retomber sur l'homme, l'individu, sur les ames de notre époque. Je me trompe peut-être; mais puisque depuis si long-temps nous analysons et critiquons la société pour trouver la cause de nos malheurs, puisque nous la refondons périodiquement pour nous guérir sans arriver à aucun résultat, peut-être serait-il profitable de s'attaquer à l'homme lui-même, et de tout attribuer à la mauvaise santé de notre ame. Qui sait d'ailleurs? au point de vue philosophique, la question est curieuse, elle est même neuve, tant nous avons pris l'habitude, depuis longues années, de vivre en dehors de nous-mêmes, de nous oublier et de ne pas nous connaître!

Les erreurs ont été si nombreuses, les sottises si grandes, l'aveuglement volontaire si exagéré, et les passions se sont livrées à de telles saturnales, que le parti socialiste lui-même en est venu à douter de ses anciennes doctrines, à se dire que le mal n'était peut-être pas là où il l'avait cherché et à avouer que lui-même l'avait multiplié et rendu plus vivace. Deux livres sont là devant nous, curieux par les aveux qu'ils renferment implicitement; les auteurs y maudissent l'esprit d'utopie, les sectes, l'anarchie : l'inquiétude est au fond de ces deux livres. Ce n'est plus le langage triomphant et superbe d'autrefois, ce ne sont plus les défis ridicules lancés à la société, les hymnes chantés à la louange de la révolution; l'un pose nettement, pour la première fois, cette question : — Y a-t-il raison suffisante de révolution au XIX^e siècle? — Définir la révolution, qui se serait avisé de cela il y a trois ans? Soumettre à l'analyse et au doute méthodique la révolution! mais cela eût paru la pire des erreurs, des apostasies et des trahisons. Il n'aurait pas manqué de docteurs pour s'écrier que la révolution n'a pas besoin d'être mise en question, et qu'on ne définit pas ce qui vit et ce qui parle. Le second cherche de son côté comment la révolution est conciliable avec l'ordre, et par ce dernier mot il ne faut pas entendre l'ordre utopique dont on nous entretenait il y a trois ou quatre ans, qui ne pouvait être établi qu'après le règne nécessaire du désordre; il faut entendre l'ordre matériel, le *statu quo* nécessaire aux sociétés. Pendant l'un et l'autre écrivains restent socialistes,

en ce sens qu'ils attribuent tout le mal à la société, aux institutions. N'importe, ils ont eu l'audace de poser un point d'interrogation; en conscience pouvions-nous attendre d'eux qu'ils iraient plus loin? Nous leur sommes reconnaissans, car ils ont fait une question de ce qu'on nous donnait comme la certitude absolue. Ces deux livres, grâce à l'esprit qui les anime, nous offrent l'occasion de sonder les profondeurs de l'abîme et de mesurer les progrès du mal; mais ils ne peuvent nous servir de guides ni de critérium pour reconnaître le mal là où il est, car ils sont le produit d'intelligences égarées, puisqu'ils nous enseignent que c'est dans la société moderne et non pas ailleurs qu'est la source de la crise actuelle. Nous qui croyons, au contraire, que la société est entièrement innocente, qui l'amnitions et l'aimons, qui ne faisons pas retomber sur des choses passives et qui dérivent de notre volonté les écarts et les erreurs de cette même volonté, nous chercherons à démontrer que nous ne devons accuser du mauvais état de la société que nous-mêmes, et, munis de ce critérium, nous montrerons que les explications du malaise social et les moyens d'en sortir proposés par les socialistes sont incomplets, faux et timides sous une apparence de témérité, agressifs envers les institutions, pleins d'indulgence pour les passions des hommes, attaquant ce qui n'a aucune responsabilité, pactisant avec le désordre véritable, injuriant ce qui peut, selon la volonté et la direction des facultés humaines, être l'ordre ou le désordre. — c'est-à-dire la société.

Notre temps n'a point sa cause en lui-même, et, lorsqu'on veut apprécier et déterminer le caractère des faits qui se produisent, il faut remonter à la révolution française. Or ce grand fait, malgré tout ce qu'on a écrit et tout ce qu'on se dispose encore à écrire sur lui, n'a jamais été apprécié qu'au point de vue des intérêts du moment, comme pour faire suite aux événemens de la veille et déterminer, s'il était possible, ceux du lendemain. L'esprit du xviii^e siècle était encore trop présent et trop puissant parmi nous, il n'était pas assez un fait historique, un sujet passif, pour que l'analyse pût s'exercer sur lui et le décrire. En un mot, nous commençons à peine à avoir un esprit assez différent de l'esprit du xviii^e siècle pour pouvoir le comprendre et le juger, car l'homme ne peut bien juger des choses que lorsqu'elles ne sont plus lui et qu'elles lui sont extérieures. Qui ne voit par exemple que les histoires de MM. Thiers et Mignet sont écrites trop exclusivement au point de vue de l'opposition de 1826 et de 1827 et des doctrines constitutionnelles? Ils nous ont donné de la révolution une idée exclusivement libérale; mais les faits qui échappaient à leur théorie, dans l'embarras où ils se sentaient de les classer, de les admettre et de les excuser, ils les ont rejetés sur le compte de la fatalité. Les deux auteurs ont répudié certains faits, nous ne songeons pas à les blâmer : leur explication de la révolution est une explication pleine

de candeur, qui témoigne d'une grande honnêteté de sentimens et d'une grande modération d'esprit; mais la leçon de 1848 a dû les convaincre que c'était là une explication insuffisante. Qui ne voit également que l'histoire de M. de Lamartine est écrite au point de vue de l'opposition républicaine sous Louis-Philippe? De nos jours, la révolution française est tour à tour sottement attaquée et odieusement défendue; défenseurs et opposans n'ont aucune intelligence véritable de ce fait. La révolution, pour être comprise, ne demande ni enthousiasme ni haine : c'est un de ces faits que l'intelligence froide et calme peut seule apprécier, qu'on ne peut comprendre avec le cœur, car le cœur le plus hardi s'intimide en sa présence; qui demande que l'on se réduise pour ainsi dire à l'état d'abstraction intelligente, que l'on oublie son éducation, ses préjugés, ses amitiés, ses ressentimens; que l'on oublie, si l'on a été frappé, ses morts chéris, ses proscrits, ses douleurs de famille, ses richesses perdues; que l'on oublie aussi ses convoitises, ses désirs d'égalité, le bienfait de l'indépendance et le souvenir d'un ancien état de sujétion et d'abaissement, si l'on est dans les rangs des victorieux. Jamais émigré, jamais parvenu n'arriveront à comprendre la signification de ce fait, faux et vrai en même temps, devant lequel ont hésité les plus hardies intelligences, et que n'ont pu parvenir à expliquer d'une manière satisfaisante les esprits les plus subtils.

On peut sentir déjà que nous acceptons la révolution française sous bénéfice d'inventaire, et, pour entrer aussitôt dans la question, nous allons dire ce que nous acceptons d'elle et ce que nous répudions. Vraie dans le but qu'elle s'est proposé, la révolution française est fautive comme point de départ, et par suite détestable dans la méthode qu'elle a employée pour arriver à la réformation de la société. En effet, pour procéder à cette réformation, elle a commencé par la destruction de la société au lieu de commencer par la réformation de l'individu, ou, pour mieux dire, elle ne s'est jamais inquiétée de cette réformation individuelle. Elle a voulu travailler pour l'individu sans sa participation. C'est de là qu'est venu tout le mal, et, pour bien faire sentir la vérité de notre assertion, nous mettrons la révolution en présence d'un autre grand fait qui s'est proposé un but identique à celui qu'elle a poursuivi : nous voulons parler de la réforme du xvi^e siècle.

La réforme s'est proposé le même but que la révolution française, mais elle a mieux choisi son principe, et elle l'a mis sous la protection de Dieu. Elle a été un véritable progrès sur le moyen-âge, car elle a pris la civilisation au point même où la laissait la féodalité. La société du moyen-âge disait à l'homme : Tu dois être protégé, car tu es de ta nature enclin à l'idolâtrie, et tu n'es pas assez croyant pour être gouverné par Dieu seul. La réforme lui dit à son tour : Sois donc croyant, afin de pouvoir être digne de ce gouvernement divin. Dans ce sens, la réforme, on peut l'affirmer sans crainte, n'a fait qu'accomplir les pro-

messes de l'église du moyen-âge. En prêchant la réformation individuelle, le protestantisme assurait infailliblement la réforme de la société politique, car d'une part il rendait l'individu digne d'entrer dans une nouvelle société, et de l'autre il le protégeait contre les écarts de ses passions en le maintenant dans l'ancienne société jusqu'à ce que les mœurs eussent été transformées par les croyances et l'éducation opérée par la foi. Il ne laissait pas l'homme sans abri et sans asile, comme nous a laissés la révolution en détruisant brusquement les anciennes institutions. La révolution française a suivi la marche contraire; arrivée dans une époque de scepticisme et de corruption, elle a cru délivrer et émanciper l'homme en démolissant tout ce qui lui faisait obstacle en apparence; mais elle n'a pris aucun point d'appui dans l'homme autre que le point d'appui nécessaire pour opérer cette destruction, c'est-à-dire les passions. L'erreur de nos pères fut de croire que pour rendre les hommes libres et égaux, il suffisait de renverser toutes les barrières extérieures qui les séparaient; ils ont raisonné à la façon d'un conquérant barbare qui penserait que pour conquérir un peuple il suffit d'abattre des murailles et de raser des villes. Qu'est-il arrivé? Les institutions ont été renversées et non remplacées; les lois ont été changées, mais sans être plus respectées que les anciennes coutumes; les barrières ont été abattues, mais les individus ne se sont pas rapprochés. L'ancien régime était mort extérieurement, mais il vivait toujours intérieurement, aussi bien dans l'âme de ses destructeurs que dans l'âme de ses défenseurs; les anciennes mœurs n'avaient pas changé, la corruption était toujours aussi intense. En un mot, au moment où nos pères croyaient avoir détruit l'ancien régime, ils le portaient en eux-mêmes, le continuaient dans leurs rapports mutuels; autre était leur conduite, autres leurs paroles; autres leurs doctrines, autre leur vie; autre leur langue, autre leur esprit. C'est là la faiblesse de la révolution : la meilleure partie de l'homme, la conscience, n'y a pas pris part; nos pères luttèrent contre des fantômes d'ancien régime, et ils avaient en eux cet ancien régime vivant. Nous-mêmes aujourd'hui, nous n'en sommes pas bien guéris. Avons-nous bien les vertus que réclame, pour se soutenir, la société moderne? Nous nous rendons bien compte des institutions qui lui conviennent, mais avons-nous le courage moral, la sévérité dans la vie qui est son idéal? Non, certes, nous concevons une société libre et facile plutôt qu'une société libre et austère. Cependant cette dernière est seule vraie : la liberté exclut toute idée de facilité et d'indulgence, sans quoi elle dégénère en licence. C'est faute de savoir cela que nous discutons encore aujourd'hui sur les limites de la liberté, sur la liberté illimitée et autres sottises semblables.

Ainsi donc la révolution a été faite en faveur de l'individu, et l'individu se trouvait le même après comme avant la révolution. Quelle

contradiction ! Sur qui faire retomber cet état de choses, ce malaise persistant ? Nos pères s'en rejeterent mutuellement la faute, et s'entr'égorgèrent. Depuis cette époque, nous sommes parvenus à reconstruire une ombre de société, et c'est sur elle que nous faisons retomber volontiers toutes nos infortunes. Remarquez en passant que les socialistes ne font autre chose, lorsqu'ils attaquent la société moderne, que se servir du même procédé de destruction que la révolution française leur a enseigné. Ils se prétendent les continuateurs, au fond ils sont, sans le savoir, les antagonistes et les ennemis de la révolution ; mais ils répètent les paroles que leur ont enseignées les révolutionnaires, et ils imitent, autant qu'il est en eux, leur tactique, leurs moyens d'attaque et leur méthode : ils ne font que continuer leurs erreurs, de sorte que la société moderne périt par les mêmes moyens qui ont servi à la fonder.

Je connais l'objection qu'on peut faire : le XVIII^e siècle était une époque de corruption et de critique ; ce n'était point une époque religieuse, par conséquent cette réformation individuelle était impossible. Je ne conteste pas qu'il n'y eût de très grandes difficultés : le XVIII^e siècle était en effet une époque si corrompue, que personne ne songea même un seul instant à la question que nous venons de poser et ne se demanda : « Mais si la société est mauvaise, sommes-nous meilleurs ? et, si nous devons la changer, ne devons-nous pas devenir meilleurs ? Si ce changement de société doit être un progrès, ne faut-il pas qu'en même temps il s'accomplisse en nous un progrès analogue ? » Personne ne songea un seul instant qu'il dût y avoir une corrélation nécessaire entre les individus et les institutions. Qu'arriva-t-il ? Que la corruption attaqua la corruption ; qu'un combat à mort s'engagea, à l'issue duquel la licence fut admise à trôner sur des ruines. Le XVIII^e siècle s'était placé hors de la véritable nature de l'homme, il en avait oublié la meilleure partie, la conscience ; il a porté, et à sa suite nous portons les peines de son oubli coupable. Il avait pris son principe dans une nature humaine fautive, artificielle et gâtée ; aussi, lorsqu'il s'est agi de fonder une société, ce principe a été incapable de relier entre elles les diverses parties du corps social et d'établir des relations entre les hommes. L'anarchie a dû régner et a régné en effet dans une agglomération d'hommes où, pour protéger réciproquement les individus contre leurs opinions et leurs actes, il n'y avait pas dans les âmes une foi commune et une règle morale semblable pour toutes les intelligences.

Si tout ce que nous venons de dire n'est pas assez sensible, et si l'on pouvait croire que cette réforme individuelle, que nous regardons comme moralement nécessaire et indispensable, même en se plaçant au point de vue utilitaire et politique, est une rêverie, une pure chimère, il nous est facile d'éclairer notre opinion par une hypothèse

qui, hélas! peut très bien, d'un jour à l'autre, devenir une réalité. Dans son dernier livre, M. Proudhon a cité un fragment d'un admirable discours de M. Royer-Collard sur la centralisation. M. Royer-Collard y explique très bien comment la centralisation n'est pas une doctrine, mais une nécessité, comment elle est l'unique moyen de gouverner des individus épars sur un même sol, sans aucun lien moral commun. Eh bien! supposons que demain cette centralisation soit détruite. Rien n'est moins difficile à concevoir; la centralisation étant une simple machine administrative et gouvernementale, qui ne touche en rien au cœur de l'homme, sa destruction, par conséquent, ne rencontrerait pas de grandes résistances de la part des individus qu'elle protège. Qu'arriverait-il? Nous nous trouverions en pleine anarchie, et le spectacle que présenterait la France pourrait être comparé au spectacle d'une fourmilière démolie par le pied d'un passant. On verrait alors distinctement qu'aucun lien véritable n'unissait les individus et qu'ils n'étaient réunis que par un lien administratif, artificiel. Les adversaires de la centralisation eux-mêmes ne le nient pas et s'autorisent même de cette anarchie, enveloppée dans une unité apparente, pour établir qu'un autre système politique est absolument nécessaire; ils disent que, cette unité superficielle étant détruite, de nouvelles relations devront nécessairement s'établir entre les individus, car l'anarchie répugne à l'homme, et sa nature le porte vers l'ordre et l'harmonie. De nouvelles relations s'établiraient, je veux le croire, mais il n'en existe donc aucune, puisqu'elles auraient besoin de s'établir; il n'y a donc pas de lien moral entre les individus? Et maintenant est-il bien certain que, sans la centralisation, de nouvelles mœurs pourraient naître? Non, car il manque aux individus le principe générateur des mœurs, et ce principe, ils ne l'acquerraient pas plus sûrement par la décentralisation que par la centralisation. On voit donc, par cet exemple, combien notre assertion est fondée. Il est si vrai d'ailleurs que la centralisation administrative est le seul lien entre les individus de notre temps, que, lorsque par hasard cette centralisation est atteinte dans son principe, lorsque le gouvernement est menacé ou renversé, il ne se rencontre aucune force de résistance sur aucun point. Les individus sentent que le lien qui les unissait est rompu; l'expérience est d'hier: qu'on se rappelle le 24 février. Dans ces désastres subits, lorsque le lien politique et extérieur est brisé, l'homme de notre temps ne trouve en lui aucune ressource, aucune force intérieure qui lui permette de résister, si bien que non-seulement cette absence de principes communs empêche les individus de se rapprocher, mais encore qu'elle livre sans merci, sans défense, sans possibilité de combat, l'individu à ses semblables. Cette réforme individuelle, qui a fait défaut, était donc indispensable; l'absence de cette réforme a donc des conséquences politiques. Ajoutez encore que, par là, la révolution est devenue un fait

extérieur à l'homme, indépendant de sa conscience, poursuivant par la seule force de l'impulsion matérielle sa course triomphante, et qu'elle a fini par dominer la société au point qu'on dirait en vérité que ce n'est point la révolution qui a été faite pour la société, mais bien la société pour la révolution.

Pour résumer d'un mot le malaise social, nous dirons que ce malaise ne résulte ni des institutions (elles sont en petit nombre et placées en dehors du contact des individus), ni des lois, ni de l'industrie, mais qu'il résulte du faux point de départ de la révolution, lequel peut se définir ainsi : procéder à la réforme de la société avant de procéder à la réforme de l'individu. L'individu a été émancipé; mais cette émancipation a été stérile, car on n'a pas donné à l'homme l'esprit de liberté, on ne lui a donné que l'esprit de révolte. On lui a dit : Renverse ces barrières, et tu seras libre. — Les barrières ont été renversées, et l'individu s'est trouvé seul et sans appui, sans autre enseignement que celui de la révolte, sans avoir appris d'autre usage de sa liberté que celui de la destruction. Il s'est trouvé, dis-je, animé de cet esprit en face d'autres individus qui, tous, avaient appris à faire de leur liberté le même usage. Mis ainsi en face les uns des autres, ils ont continué à appliquer l'enseignement qu'ils avaient reçu; mais, comme il n'y avait plus rien à détruire, ils ont tourné contre eux leurs armes, et ainsi, grace aux leçons qu'ils avaient apprises, ils ont fait de leur liberté l'instrument de leur propre destruction : ils se sont déchirés; rien n'était plus naturel et plus logique. Ils ont démoli mutuellement et comme à l'envi tous les remparts et tous les abris qu'ils élevaient mutuellement aussi pour se défendre contre leurs fureurs réciproques, et maintenant, grace à ces destructions successives et continues, nous nous trouvons dans l'état qu'Hegel appelle admirablement l'état *atomistique*, sans moyens de défense et sans sécurité. Grace à notre longue habitude de destruction et de combat, tout ce qui est capable de nous assurer paix et repos fait le tourment de notre voisin, qui sent bien que tout moyen de sécurité pour autrui est en même temps un moyen de défense à l'abri duquel il pourra être attaqué à son tour, s'il ne trouve pas manière de le miner et de le démolir. Regardez bien au fond des lois, des institutions de toute nature, des doctrines de tous les partis, monarchiques, aristocratiques, démocratiques, socialistes : vous n'y verrez qu'une société s'armant pour le combat, qu'un arsenal de guerre. Lois préventives et lois répressives, clubs et lois sur les clubs, presse et lois contre la presse, enseignement de l'état et enseignement de l'église, pouvoir exécutif et pouvoir législatif. — partout vous trouverez des forces opposées, désirant non s'unir, mais se détruire et se dominer.

L'homme aujourd'hui n'a plus de relations véritables avec l'homme; tous les rapports, non-seulement de l'homme avec son semblable, mais

de l'homme avec les choses, sont brisés ou faussés. Chacun de nous vit en dehors des autres hommes, isolément; il est séparé d'eux d'opinions, de croyances; ses vertus sont tout individuelles, particulières, et il n'y a pas jusqu'à la chose la plus générale et la plus commune aux individus, le vice, qui ne devienne tout-à-fait particulière, bizarre, et qui ne témoigne d'un développement complètement égoïste, tout personnel, d'une vie morale isolée. La chaîne sensible des coutumes et des traditions ne forme plus les relations de la vie sociale; la chaîne invisible des croyances ne relie plus les consciences. Chacun vit en lui-même et pour lui-même, et cherche la paix dans son for intérieur, où il ne rencontre qu'inquiétude, activité malade. Ainsi, non-seulement l'individu n'a avec ses semblables aucune vraie relation, mais encore il n'en a aucune avec lui-même et ne peut se mettre d'accord avec ses propres pensées. Arsenal et magasin de doutes contradictoires qui se disputent sans se réfuter et se combattent sans se vaincre, son âme est en proie à des conflits sans solution. Il cache sa pensée véritable, sachant bien qu'elle ne lui procurerait qu'infortunes, et craint de la produire, et ses semblables, d'accord en cela avec lui, redoutent qu'elle ne se manifeste au grand jour. Nous en sommes venus à ce point que nous demandons aux hommes d'avoir avec nous les relations les moins sincères, de crainte que leur sincérité ne soit une injure pour nous, et que celui qui oserait dire hautement ce qu'il pense à chacun de ceux qu'il rencontre passerait pour un diffamateur universel. Descendez toute la chaîne des relations humaines, depuis les plus hautes de toutes, celles de la famille, jusqu'aux plus ordinaires et aux moindres, le simple échange des politesses, — et dites si tous nous ne sommes pas remplis de timidité et d'une réserve qui peut s'appeler tour à tour habileté et lâcheté. Quel est celui qui oserait approuver un autre homme ou le contredire? Nous cherchons, non pas à porter de la tolérance et de la charité dans les relations mutuelles de la vie, mais à ne point troubler notre tranquillité; notre indulgence n'est pas de l'indulgence, c'est de la frayeur. Mais, ô trop juste châtement de notre égoïsme! notre indulgence ne nous protège point, et il suffit du premier charlatan et du premier sot venu qui oseront parler haut et mentir à la face du ciel pour nous faire perdre le fruit de toute une vie de diplomatie multisme et de sympathies mensongères. Depuis que l'homme a peur de ses semblables, c'est-à-dire depuis quelque cinquante ans, les sots et les faquins se sont impudemment arrogé le haut du pavé. Personne ne sait plus faire sentir à un sot ou à un méchant qu'il empiète sur les droits d'autrui en sortant de la réserve et de la modestie auxquelles la nature l'avait destiné, et c'est là, par parenthèse, sans qu'il y paraisse, une des causes de l'état désastreux dans lequel nous sommes. Ainsi cette absence d'un principe moral intérieur

non-seulement empêche les hommes de s'unir et les retient dans l'isolement, mais elle établit entre eux des rapports de crainte et de frayeur qui ne servent qu'à les précipiter plus avant dans tous les dangers qu'ils redoutaient.

La foi vivifie et fortifie tout, dit l'apôtre; elle vivifie et fortifie surtout les relations des hommes entre eux, car si je suis certain que mon voisin a la même croyance que la mienne et que ce qui fait ma vie fait aussi la sienne, nos rapports seront pleins de sûreté et de confiance. D'où est né le socialisme? Précisément d'une critique de l'état social; seulement, comme les socialistes n'ont point vu que ce qui constituait l'état social d'un peuple, c'étaient, non pas les institutions, pure expression de la volonté nationale, et les lois, pure constatation des mœurs, mais les rapports des hommes entre eux, ils ont fait retomber sur les institutions tout ce qu'il y avait de désordres dans la société, et sont devenus à leur tour un dissolvant anarchique, et le plus puissant de tous. On peut affirmer que si la révolution française avait procédé autrement qu'elle n'a procédé, si elle avait apporté avec elle un principe religieux, le socialisme n'aurait jamais existé. Le socialisme s'appuie principalement sur les désordres qui règnent dans l'industrie, sur les crises qui viennent périodiquement la frapper; les institutions qui régissent l'industrie sont-elles donc mauvaises? Non certes : sa hiérarchie actuelle est naturelle et n'a rien qui blesse l'égalité. La liberté est son principe, l'émulation son moyen de progrès; elle est fondée sur ce grand principe d'équité naturelle, qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, et lui laisser acquérir par lui-même, sans le gêner ni le protéger, l'encourager ou le blâmer, ce qu'il désire posséder. D'où viennent donc cependant toutes ces récriminations furieuses, ces contestations qui ont dégénéré et menacent de dégénérer encore en guerre civile? Tout simplement des mauvaises relations qui existent entre les parties adverses. Quel est, je le demande, le lien moral qui unit le patron et l'ouvrier, le maître et ses subordonnés? Ont-ils une foi qui leur soit commune, un Dieu qu'ils considèrent comme leur père réciproque, un même asile pour leur conscience? Trop souvent le seul lien moral qui leur soit commun, c'est la négation de ces croyances. Ils sont donc unis par de purs liens matériels, par les liens de la nécessité; ils n'ont d'autres rapports véritables que celui du règlement de comptes chaque samedi, jour du religieux et antique sabbat, veille du dimanche chrétien. Vous étonnez-vous si à la moindre contestation ces deux hommes vont se défier l'un de l'autre, se séparer remplis de haines, — et si ces défiances réciproques se renouvellent trop souvent, vous étonnerez-vous qu'ils s'égorgent? Non certes. Il est impossible que des hommes aussi étrangers les uns aux autres, sans aucun moyen de se connaître, ne se défient pas mutuellement les uns

des autres. Quelle certitude morale ont-ils qu'ils ne se seront pas trompés? quelle confiance peuvent-ils avoir les uns dans les autres, ne connaissant pas la règle morale qui les gouverne? Voilà les conséquences qu'entraîne après lui le scepticisme; l'anarchie est la pire assurément, mais elle n'est pas la seule. Aussi rien n'égale-t-il notre stupéfaction en voyant les modernes théoriciens qui, pour faire cesser cet état de choses, proposent l'athéisme, c'est-à-dire le vide moral élargi encore davantage et une plus grande division, s'il est possible, entre les hommes. En ce sens, les socialistes sont plus que les fléaux et les destructeurs de notre pauvre société; ils sont ses flatteurs et ses corrupteurs : ce qu'ils proposent, c'est tout simplement d'élargir ses plaies, de détruire tout ce qui en elle est bon et de garder tout ce qui la ruine. Comme guérison de nos maladies, ils nous proposent ces maladies elles-mêmes, sans doute par un ressouvenir de la vipère, dont le poison guérit les blessures qu'il a faites.

De même que les rapports des individus entre eux, les rapports de l'individu avec le gouvernement ne sont qu'anarchie et trahissent un oubli profond et complet des limites des droits, des pouvoirs, des devoirs de l'un et de l'autre. Rien n'égale les incroyables prétentions que l'individu élève de nos jours et l'ignorance où il est plongé sur la vraie nature et les véritables attributions du gouvernement. L'individu est essentiellement réformiste; par caractère, le gouvernement, au contraire, est essentiellement conservateur. Ces deux forces opposées ont existé de tout temps, et aucune des deux ne peut être niée sans danger pour la nature humaine ou la société. Chacun porte en soi une force particulière qui bon gré, mal gré, se développera et accomplira dans le monde des changemens bons ou mauvais; mais cette initiative individuelle doit nécessairement rencontrer des obstacles dans l'action du pouvoir, qui l'arrête et l'interroge. Cet obstacle n'est en aucune façon une tyrannie, car il apprend à l'individu que l'usage de cette initiative personnelle entraîne avec elle telle ou telle responsabilité. Cette force d'initiative n'était jusqu'alors qu'un pur instinct aveugle : l'obstacle que le pouvoir lui oppose en fait un exercice de la liberté. A toutes les époques de l'histoire, on rencontre ces deux forces aux prises; l'individu rencontre l'obstacle de l'autorité, obstacle prévu et dont il ne s'étonne point. Il s'arrête alors, attend, cherche un autre moyen d'agir, ou bien désobéit aux injonctions qui lui ont été faites et marche droit vers son but. Cet acte emporte avec lui une grave responsabilité, mais alors il le sait et s'attend à tout. Il a pris son parti sur le châtiement qui l'attend et ne se livre pas à des récriminations insensées. Chacun, à ses risques et périls, peut user de sa force personnelle; telle est la leçon que nous donne l'histoire tout entière, sauf les cas exceptionnels, très peu nombreux d'ailleurs, où le pouvoir s'est montré

tyrannique pour le plaisir de l'être. L'histoire nous apprend aussi pourquoi l'autorité, cette puissance si détestée, si injuriée de nos jours, est nécessaire, et pourquoi elle se trouve toujours dans de certaines mesures opposée à l'individu. L'histoire de cette force individuelle, c'est l'histoire des révolutions du monde. Tout homme doué d'une force propre, doué de génie, d'éloquence, ambitieux ou désintéressé, il importe peu, apperte avec lui un principe de révolution. Mais pourquoi, dira-t-on, cette tyrannie imposée par l'autorité au génie? Est-ce que vous ne voyez pas que cette initiative laissée à elle-même et sans contrepoids détruirait le monde de fond en comble, de même que l'autorité sans la liberté le pétrifierait et l'hébéterait? D'ailleurs, cet obstacle est excellent, car l'individu, allant dans ses projets toujours au-delà de son époque, précipiterait ses concitoyens dans des révolutions inattendues. L'autorité, loin de nuire aux changemens opérés par les individus, les améliore en les contenant dans la mesure du possible et en les empêchant d'aller au-delà des besoins de l'époque. Voilà ce que l'histoire nous enseigne avec une grande candeur et une pleine sincérité.

Tels sont et tels doivent être les rapports du gouvernement et de l'individu; mais aujourd'hui il n'en est pas ainsi. L'individu ne veut plus porter la responsabilité de ses actes, il demande à exercer sa liberté, sans que cette liberté reçoive sa sanction; il recule devant la punition qui peut lui être infligée et ne recule pas devant le mal qu'il peut faire. Il se considère comme la seule puissance existante. Instruit à l'école des révolutions, il s'irrite de ne pouvoir à son gré faire le bien et le mal, il appelle tyrannie et oppression ce qui n'est que nécessité et loi fatale. Plein de contradictions dans son jugement sur l'autorité, étranger à l'esprit qui l'anime, oublieux des conditions de sa nature, il lui demande à la fois d'avoir une volonté et de n'en pas avoir; il ne sait pas que le devoir de l'autorité est de n'avoir de volonté que contre lui. Tantôt il réclame du gouvernement de prendre une initiative, comme si le gouvernement était une personne et un individu; tantôt il lui demande de n'en pas avoir, surtout lorsqu'il est frappé. Rien n'est plus curieux à cet égard que les réclamations de nos journaux et de nos docteurs. Si le gouvernement, obéissant à sa mission, qui est purement et simplement de conserver le dépôt des traditions, ne satisfait pas à leurs exigences, il est accusé d'*immobilisme*. On lui reproche de ne rien faire, de ne pas agir. *Il ne veut rien faire* : c'est beaucoup avec ce mot que le gouvernement de juillet a été renversé. Mais que l'état s'avise d'écouter ces conseils, qu'il essaie d'avoir une volonté et une initiative, qu'il s'efforce, ce qui d'ailleurs n'est pas sa tâche, de réformer ou d'inventer, d'introduire des changemens dans l'industrie, ou le commerce, ou l'enseignement, aussitôt les mêmes voix qui l'admonestaient si vertement vont le charger d'injures et l'accuser d'accaparement, de tyran-

nie, de communisme, de jésuitisme, d'athéisme, d'intolérance, comme tout à l'heure on l'accusait d'indifférence, d'immobilité, de stérilité et de paresse.

Pour que l'ignorance sur la véritable nature du pouvoir ait pu entrer à un tel degré dans l'esprit des hommes de notre temps, il faut qu'il y ait une cause : la cause, c'est toujours ce principe éminemment faux de la révolution, qui n'a rien appris à l'individu que la destruction, et qui a fait de lui, depuis soixante ans, l'unique puissance, — puissance arrogante, mobile et essentiellement anarchique, lorsqu'elle est laissée sans contre-poids. Lorsque l'individu ne trouve pas ce contre-poids en lui-même, il ne peut le trouver que dans l'autorité; lorsque la personne humaine n'a pas appris à se contraindre elle-même, l'autorité, pour la contraindre, doit nécessairement sévir, et cette punition, grâce à l'absence de respect, engendre naturellement l'anarchie. Rien ne peut sauver les peuples qui ont désappris cette contrainte morale, pas même le châtiement de la désobéissance.

Il y a quelque deux cents ans que Hobbes a, sans s'en douter, décrit notre état politique, et sinon la nature humaine véritable, au moins la nature humaine telle que nous la pouvons voir au XIX^e siècle. « L'état de guerre, disait-il, est l'état de nature; l'instinct le plus naturel aux hommes est de s'entre-détruire; l'anthropophagie, sous ses différentes formes, est leur goût dominant, et les lois n'ont été inventées que par quelque sage pris de compassion et de pitié, quelque Démocrite doublé d'un Héraclite, pour les empêcher de s'entre-dévorier. » Mais aujourd'hui les lois ne servent plus à nous protéger : l'homme, avec sa finesse de sauvage, est parvenu à découvrir que les lois avaient été inventées pour l'empêcher de se livrer à son goût dominant, le goût de la guerre et de la mort; il veut revenir à l'état de nature de Hobbes. Il reste à savoir si les hommes qui n'appartiennent plus à cette nature primitive, qui appartiennent à la nature humaine régénérée, civilisée et chrétienne, voudront revenir à cet état premier. Là est toute la question. Voilà le grand vice de la révolution : elle a interrompu le développement de la nature humaine, de la tradition, et a jugé de l'homme à peu près comme Hobbes, sans avoir pour cela les mêmes motifs que lui; elle a donné raison à Hobbes, car elle croyait qu'en enseignant aux hommes à se débarrasser des lois, ils seraient libres. Ils s'en sont débarrassés, mais à la condition de s'entre-détruire. On s'inquiète beaucoup et on discute sans cesse sur les causes de cette tentation perpétuelle de désobéir aux lois qui tourmente de nos jours l'individu; mais cette envie de désobéir est à la fois une preuve de sagesse et un aveu de culpabilité. Il cherche à désobéir aux lois comme le criminel cherche à s'évader. Il sent très bien que ces lois sont faites pour limiter ses caprices, qu'elles lui sont un obstacle et non pas une

aide. Il sait que ce sont des lois préventives ou des lois répressives et qu'elles ne peuvent avoir un autre caractère, sa conduite, ses actes, ses paroles étant ce qu'ils sont.

Là cependant où les résultats de ce faux point de départ de la révolution française se sont fait le plus sentir, là où cette absence d'un principe intérieur et d'une réforme morale a le plus exercé ses ravages, c'est dans l'individu lui-même. Nous n'insisterons pas sur ce point douloureux autant que sur les précédents; la révolution a détruit l'intégrité de la nature humaine, elle a opéré le divorce entre l'intelligence et la conscience. L'intelligence des hommes de notre temps est plus forte que leur conscience, l'une ne dépend pas de l'autre, elles vivent séparées. Ils comprennent toutes les choses, les bonnes et les mauvaises; ils connaissent leurs qualités, n'ont pas de préférences et s'en servent indistinctement : le tout est de savoir comment s'en servir sans se nuire. Les uns ont pour se conduire la politesse, le dandysme, toutes les qualités extérieures de l'homme civilisé; les autres, la crainte de la prison et du châtement. Il n'y a pas une chose dont nous ne connaissions toutes les ressources. Si la conscience était en rapport avec l'intelligence et la science générale répandues aujourd'hui, la société moderne serait d'une puissance, d'une grandeur et d'une beauté incomparables. Cette seule chose fait défaut, et tout marche à la dérive, tout périt. Les hommes de notre temps ont des opinions raisonnées, tout aussi bien déduites que par le passé : pourquoi donc sont-elles les unes si froides, les autres si fausses malgré leur logique? La conscience n'a pas présidé à leur formation, l'âme leur manque, et elles n'ont que la flamme que les passions leur prêtent par instans. Ils ont des opinions et ils les soutiennent : combien en est-il qui consentiraient à mourir pour les défendre? On peut comparer notre histoire à celle des temps passés : on trouvera peut-être dans cette dernière autant de crimes, de perfidies, de révolutions; mais on y trouvera aussi ce qui manque dans la nôtre, le courage moral, et c'est à cause de ce défaut et de ce vice capital que les pessimistes modernes et les défenseurs du passé ont raison sur les optimistes et les défenseurs du présent dans la comparaison qu'ils font chaque jour des siècles passés et du siècle présent.

Voilà les vraies causes de la crise; elle est en vous, elle n'est pas ailleurs. La révolution française et le xviii^e siècle l'ont créée, et, avouons-le, nous l'avons entretenue en nous avec complaisance. C'est cette réforme intérieure qui est nécessaire, et non pas l'organisation du travail, la république sociale ou le rétablissement de la monarchie traditionnelle. Malheureusement nous vivons dans un âge de scepticisme, et on peut dire aussi de corruption. La foi ne se commande pas; il faut pour l'établissement des vertus morales un sol préparé; pour qu'elles aient leur efficacité dans l'homme, il faut aussi qu'elles y aient séjourné

long-temps, et qu'elles s'y soient créées des traditions et des habitudes. A quoi bon alors, nous dira-t-on, retourner le fer dans nos plaies? Espérez-vous que la foi, qui ne se commande pas, reviendra dans l'homme simplement parce que vous aurez signalé son absence en lui? Non, sans doute, la foi ne s'impose pas, et toute foi qui s'impose augmente le scepticisme général; mais il y a une initiative que peuvent prendre tous ceux qui ont quelque intelligence et un cœur. Ils peuvent amener les hommes à réfléchir sur eux-mêmes, sur leur temps et sur leurs opinions, à s'interroger et à s'examiner, à soumettre de nouveau leurs croyances à l'examen de leur esprit, à se sonder et à se dire : Si je m'étais trompé! La seule chose que l'on puisse faire de notre temps, c'est de frapper sincèrement sur les préjugés régnans, c'est de faire tressaillir les esprits, c'est de les remplir de crainte sur leurs opinions et de les laisser ensuite chercher librement. Soyez sûrs que la vérité se fera jour alors d'elle-même.

Si ce que nous venons de dire est vrai, si les causes de notre malaise sont celles que nous avons exposées, il est facile de voir que tous les remèdes proposés par les socialistes sont les inventions d'esprits bornés, ou paresseux, ou corrompus, qui ne veulent ou ne peuvent voir les véritables causes de nos souffrances, qui ne veulent ou n'osent pas se sonder, de peur d'avoir à se déclarer mauvais, qui aiment leur corruption, et qui ne veulent pas se donner le tourment de penser pour remonter aux véritables sources du mal. Nous sommes conduit ainsi à deux conclusions générales.

La première, c'est que le mot *révolution* doit changer de sens, ou que la révolution entraînera infailliblement la société à sa perte; qu'elle doit changer de direction, ou qu'il faut nous résigner à voir la crise actuelle devenir notre état normal. Que veut dire ce mot de révolution, et qu'entend-on lorsqu'on nous menace de nouvelles révolutions? Probablement on nous menace de continuer ce qui a été déjà fait, d'abolir des institutions pour les remplacer par de pires, d'abolir des lois et d'en créer de nouvelles. Qu'y a-t-il de neuf dans ce beau projet et que nous n'ayons expérimenté cent fois? Nous ne disons rien des malheurs qui devraient suivre naturellement un nouvel ébranlement, des flots de sang qui seraient infailliblement versés, de l'ordre impossible à maintenir, des intérêts sacrifiés, des sentimens les plus sacrés qui deviendraient un thème de discussion pour tous les bacheliers de la révolution, de la sainteté des contrats qu'on mettrait en état de mépriser tous ceux qui avaient déjà quelques dispositions à les violer. Nous ne voulons pas accuser les diffamateurs incessans de la société moderne de tous les vices dont ils l'accusent, nous voulons supposer qu'ils ne sont ni menteurs, ni cupides, ni égoïstes, ni envieux, pour mieux croire qu'ils sont puérils. Si les membres de notre société sont isolés

et séparés, comment supposer qu'ils seront plus unis après une révolution qu'auparavant? Disons-le, les rapports des hommes, loin de devenir meilleurs, deviennent pires après chaque bouleversement. Si l'on voulait sérieusement se livrer à une enquête morale, peut-être trouverait-on que les rapports des individus entre eux sont loin d'être ce qu'ils étaient sous le règne de Louis-Philippe; à coup sûr il y a plus de haines, plus de rivalités, plus de convoitises, qu'il n'y en avait sous le gouvernement de juillet, où, quoi qu'on en ait dit, les relations des hommes entre eux étaient aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans une société sceptique et qui n'a pas une grande foi religieuse. Mais si la société est sceptique, à qui la faute? Et si la foi religieuse manque, les révolutionnaires en sont-ils plus mécontents? N'est-ce pas sur ce scepticisme qu'ils comptent pour égarer l'opinion, et l'incrédulité générale ne leur semble-t-elle pas la plus grande des vertus qu'une société puisse avoir, le titre de gloire le plus incontestable de la génération actuelle?

La révolution n'a donc plus de sens ni de raison d'être; la révolution politique, sociale est dès long-temps terminée. Toutes les révolutions nouvelles ne seront plus que des déviations. Février 1848 a commencé une nouvelle époque, qu'on pourrait appeler l'ère des déviations de la révolution française. Si la société doit être réformée, ce n'est plus politiquement, mais moralement. Le véritable révolutionnaire de notre époque serait l'homme qui viendrait enseigner à ses semblables qu'ils ont une ame aussi bien qu'un corps, que s'ils sont libres, ils sont aussi responsables, et que l'existence d'un Dieu est plus certaine que leur existence individuelle : toutes choses qu'ils ont oubliées. S'il se rencontrait un homme doué d'une grande ame qui, pour tout enseignement, se bornât à faire le commentaire des *trois paroles de la foi* de Schiller, *Dieu, la liberté, la vertu*, on pourrait dire que la révolution continue à beaucoup plus juste titre que si les hommes de notre temps persistent à se déchirer pour des questions économiques. Si quelque grand esprit, parvenant à se faire écouter, arrivait à nous convaincre que la vertu nous est aussi nécessaire que le pain, que Dieu est aussi nécessaire au monde que le soleil, et que, selon la parole du poète allemand, la croyance en ces choses constitue l'homme; que l'homme a toute sa valeur lorsqu'il croit en elles, et qu'il la perd lorsqu'il a cessé d'y croire. ce personnage pourrait être regardé comme un grand révolutionnaire, et il accomplirait les plus grands événemens dont l'histoire fasse mention.

Aujourd'hui malheureusement nous n'avons pas de tels révolutionnaires : le révolutionnaire de l'époque actuelle ne croit pas à ces forces extérieures et morales; il croit à des mécanismes de son invention, à des formules, à la possibilité d'une organisation extérieure du travail, de la richesse, du crédit, toutes choses qui dérivent de la vo-

lonté et de l'esprit de l'homme. Il est essentiellement empirique, c'est-à-dire qu'il sépare les effets de leurs causes, et qu'il croit pouvoir se servir des effets ou les détruire sans remonter à ces causes et sans les connaître. Le révolutionnaire, c'est M. Proudhon, par exemple, qui dépense en stériles systématisations beaucoup de science, un remarquable esprit d'observation, une grande verve et des dons naturels qui le rendaient capable de choses meilleures : M. Proudhon est maître en l'art d'irriter tous les partis, et ses coreligionnaires encore plus que tous les autres. Plaignez-le plutôt, plaignez tous les efforts qu'il a faits, toutes les peines qu'il s'est données, pour arracher de son esprit toute espèce d'idéal, pour arriver à ne plus croire qu'aux faits. Le secret de ces contradictions, de ces réfutations qu'il s'épargne si peu à lui-même, de ces soufflets qu'il applique à ses propres théories et qui ont tant étonné et diverti les contemporains, est là et non pas ailleurs. Cet homme a voulu s'identifier complètement avec l'esprit de son époque, et il s'est tourmenté, mutilé; il a fait subir à sa pensée plus que les opérations de Procruste : il lui a fait subir toutes les opérations de cette industrie dont il s'est tant inquiété, qu'il a tant bénie et tant maudite, tant insultée et tant flattée; il a rétréci sa pensée, et il l'a rendue élastique; il l'a fait passer par toutes les fournaises, pressée, foulée, brisée; il l'a soumise à l'action et à la réaction de tous les acides. Quelle usine il a osé faire de son ame! « Lecteur, dit-il dans un de ses livres, pour mieux assurer ton jugement, je voudrais te rendre insensible à la pitié, supérieur à la vertu, indifférent au bonheur. » Cette mutilation qu'il conseille à l'homme, cette mutilation immorale, il l'a accomplie sur lui-même autant qu'il était en lui; ces tourmens et ces tortures intellectuelles sont visibles, et le grand art, l'hypocrisie suprême de cet esprit qui en a de tant de sortes, ont été de déguiser ses doutes sous un faux air d'indifférence jouée et de dédain menteur. Il est facile de voir que l'idée de Providence dont il s'est tant gaussé l'inquiète fort, et que toutes ses impiétés et tous ses blasphèmes sont autant de farces grossières. Il n'avait point besoin d'invoquer l'ironie et d'en faire sa déesse pour que celui qui sait lire découvrit le but secret de tous ces feints sarcasmes, enfans de l'orgueil qui cache son ignorance. Regardez bien au fond des écrits de cet homme bizarre, et sous ce voile épais brodé d'ironie et de blasphèmes, d'impiété et d'épigrammes, sous cette verve gauloise gâtée par l'esprit du siècle, sous cette nerveuse dialectique embrouillée de germanismes, sous cet amour exclusif en apparence pour les faits matériels et économiques, pour le 3 pour 100, pour les banques foncières et la réciprocité des échanges, sous cette enveloppe joviale, rebondie, réjouie et matériellement florissante, vous trouverez, savez-vous qui? le dernier des byroniens, j'entends par là le dernier des tourmenteurs d'eux-mêmes.

Pour mieux s'identifier avec l'esprit de son temps, M. Proudhon a commis le crime intellectuel de se rendre autant que possible extérieur à lui-même. Croyant sans doute mieux pénétrer ses secrets avec les moyens révolutionnaires qu'avec aucun autre, il a choisi parmi tous les masques politiques et intellectuels le masque démocratique, se l'est appliqué sur le visage, et, par-dessous ce masque, a parlé à ses contemporains et leur a posé en langage carnavalesque les plus sérieuses questions. Il n'a pas émis en somme une seule pensée qui lui fût propre : il a passé sa vie à chercher si les autres ne pourraient pas lui donner ce qu'il demandait, à interroger les passans et à les injurier après avoir entendu leurs réponses, tour à tour empreintes de sottise, ou de trop de candeur et de complaisance. Sa manie de polémique, d'agression et de démolition provient de la fureur qu'il éprouve de ne pas apprendre d'autrui ce qu'il voulait savoir. Je conçois la fureur que la démocratie, les partis démocratiques et les démocrates lui ont inspirée : il avait cru que là il trouverait une réponse à toutes ses incertitudes. Lorsque nous disons qu'il a choisi le masque démocratique, nous ne voulons pas dire par là qu'il a voulu se faire de la démocratie un instrument de popularité et de pouvoir : non; rendons-lui cette justice, son orgueil est moins commun, plus bizarre et plus désintéressé : ce qui l'a déterminé à prendre ce masque, c'est un besoin démesuré de connaître, et qui ne trouvait pas, qui n'a pas encore trouvé sa satisfaction. Il n'y a pas une de ses idées qui n'eût pu tout aussi bien être exprimée sous une autre forme, sous une forme aristocratique, voire monarchique, voire religieuse; une trop grande curiosité et la croyance que la démocratie satisfèrait cette curiosité l'a entraîné de ce côté, où il n'a trouvé que sottises à redresser, passions à dénoncer et doutes plus profonds encore.

Alors il a cru exclusivement à la puissance des événemens, à la fatalité des faits; il en est là pour le quart d'heure. Son dernier livre est l'expression la plus complète de ce sentiment. Il voit plus loin qu'autrefois, dit-il; la révolution s'affirme de plus en plus; encore quelques années de nuages, et l'obscurité aura complètement disparu. « La révolution au XIX^e siècle, écrit-il quelque part, ne se fera pas par les hommes; elle sera l'œuvre de la fatalité. Sainte fatalité, ayez pitié de nous! » Ce mot, qui ressemble à une boutade, est pourtant l'expression la plus complète de sa pensée secrète, le sens caché de tous ses livres et de tous ses pamphlets; leur sens latent, et que peut-être il ne s'expliquait pas bien à lui-même, est renfermé en entier dans cette exclamation. Tout ce qu'il a écrit porte l'empreinte de la terreur des faits, de l'inquiétude d'en être dévoré, de la croyance que, dans notre temps, le fait domine la force morale, peut l'annihiler et l'écraser, que le fait est tout, et que la croyance intérieure n'est rien. Le sphinx est là, dit-il, attendant une réponse : si vous ne la lui donnez pas, il vous

dévorera. « Comme l'antique Némésis que ni les prières ni les menaces ne pouvaient émouvoir, la révolution s'avance d'un pas fatal et sombre sur les fleurs que lui jettent ses dévots, dans le sang de ses défenseurs et sur les cadavres de ses ennemis. » C'est en dehors de tous les moyens usités, en dehors même, s'il le faut, de tous les moyens moraux qu'il faut trouver une solution à ce problème. Que tout vous soit bon pour vous délivrer : liquidation sociale, mobilisation du sol, violation des contrats; que préférez-vous? périr ou vous sauver? Si vous préférez vous sauver, en vertu de mon principe de la propriété, expropriez-vous les uns les autres. Vous pensez peut-être que, pourvu que vous accomplissiez votre devoir individuel, que vous soyez fidèles à vos engagements, que vous soyez honnêtes et vertueux, vous n'avez rien à craindre : — erreurs qui correspondent à des conceptions théologiques désormais passées de mode! L'accomplissement de votre devoir individuel ne vous délivrera ni des frénésies populaires, ni de la torche révolutionnaire. Résignez-vous au fait, oubliez toutes vos anciennes habitudes et traitez-vous comme de vivans préjugés; satisfaites à la révolution comme vous satisferez un jour à la mort, comme vous satisfaites déjà aux lois nécessaires de la nature, sans récriminations, car dans ce siècle le fait est tout, et la croyance intérieure n'est rien. Telle est la pensée qui se dégage invariablement de tous les écrits de M. Proudhon, et qui l'égaré. Cette idée que le fait est complètement fatal, complètement en dehors de la volonté humaine, le conduit à une philosophie et à une économie empiriques, toutes d'expédient, et quelquefois, pour lâcher le mot, à d'assez malhonnêtes manières de penser, ou, comme on eût dit au xvii^e siècle, à des raisonnemens forts impertinens.

Nous, au contraire, nous pensons que si le fait nous domine, c'est que les vertus intérieures ne nous dominent pas assez, et qu'elles nous laissent par leur absence sans défense contre les dangers extérieurs. Cependant M. Proudhon n'est pas sans avoir une vague aperception de cette vérité, et lorsqu'il attaque ses coreligionnaires, soit M. Louis Blanc, soit M. Ledru-Rollin, il démontre pertinemment que l'association ne peut s'établir sans le libre concours des volontés individuelles, et il oppose très bien l'idée du contrat à l'absurde idée de gouvernement direct, qui, dans ces derniers temps, a fait quelque bruit. Il cherche la solution du socialisme dans un certain rétablissement de l'équilibre des forces économiques; mais comment ne voit-il pas, lui qui a démontré que l'association était impossible sans le libre consentement des individus, que ce rétablissement, à supposer qu'il y ait à rétablir quelque chose, ne peut s'opérer indépendamment de la volonté humaine? Et la volonté elle-même suffit-elle? Si les hommes qui auront eu un quart d'heure de bon vouloir spontané sont vicieux, enclins au mal, au mensonge, cet équilibre ne sera-t-il pas aussitôt détruit?

C'est folie que de considérer les faits extérieurs isolément, de les séparer de l'homme, et de croire qu'on peut les modifier, les combiner d'une manière durable sans le concours de la conscience. Faites les meilleures lois de crédit : s'il n'y a pas probité chez les parties contractantes, votre combinaison échouera. M. Proudhon ne sait donc pas que, pour déranger et anéantir la combinaison artificielle la plus ingénieuse, il suffit d'un seul homme vicieux, et que les désordres partiels ne sont rien au contraire, lorsque la plus grande partie des consciences est saine. Dans le premier cas, il suffit d'un seul homme vicieux, d'un seul détail pour détruire tout le mécanisme; dans le second, le vice individuel est impuissant. Il m'est impossible de comprendre la société que rêvent les socialistes, car, comme elle consiste dans une certaine organisation mécanique, il est évident qu'elle serait détruite par chaque vol et chaque mensonge, et qu'il faudrait s'occuper de la refaire après chaque action vicieuse. Il en est de l'idée du contrat pour M. Proudhon comme de l'organisation des forces économiques. Cette idée qu'il a prise à Jurieu, un protestant, notez le point! se conçoit très bien, si l'on suppose une société pénétrée d'esprit religieux et des hommes obligés de par leur conscience à être sincères. Sinon, non.

Maintenant, si vous êtes convaincus qu'une croyance est absolument nécessaire, et que le vide de la conscience n'est pas précisément le meilleur préservatif des sociétés, adressez-vous à M. de Flotte : il a à votre service un dogme nouveau, lequel est le panthéisme. « Il faut choisir, écrit-il résolument, entre la *donnée sociale* de Grégoire VII et le dogme nouveau. » Quelle confusion de mots! C'est vous, monsieur, qui avez une donnée sociale, et c'est Grégoire VII qui avait un dogme. M. de Flotte, qui vient d'écrire un livre plein de politesse, mais plein de confusion et d'inexpérience, s'est-il bien rendu compte de ce que c'est que le panthéisme? S'il avait bien analysé ce système, il aurait vu que ce n'est ni un dogme ni une religion, mais uniquement une doctrine; qu'elle est le résultat d'une investigation désespérant de trouver l'union de la diversité et de l'unité, de comprendre les relations des êtres, leur point de contact et leur séparation, leur solidarité mutuelle et leur liberté individuelle. M. de Flotte a l'air de croire que ce dogme est contagieux; il a tort : le panthéisme ne sera jamais une doctrine faite pour les masses; elle est et restera éternellement la doctrine des grands esprits égarés qui n'ont plus la foi et qui peuvent se passer des lois humaines, parce que la méditation les a placés au-dessus d'elles. Où donc M. de Flotte voit-il les progrès de cette doctrine? Parmi ses coreligionnaires, je vois les progrès de l'athéisme, de l'incrédulité, mais non pas ceux du panthéisme. Si M. de Flotte est convaincu qu'une croyance est nécessaire à l'homme, qu'il cherche encore : peut-être finira-t-il par retourner à la *donnée sociale* de Grégoire VII, car c'est

un esprit prédisposé à la mysticité, et nous ne doutons pas qu'il n'y arrive, lorsqu'il aura secoué les quelques attaches terrestres et les quelques souvenirs du monde sublunaire qui l'égarent (lui qui pourtant est un strict observateur des convenances) au point de lui faire mêler dans les mêmes pages Alfred de Musset, Raphaël, la Trinité, Phryné, Laïs, Gerson et M^{me} Malibran.

Des deux conclusions que nous avons indiquées en commençant cette étude, la première est donc que si la cause de la crise actuelle est dans les relations de l'homme avec l'homme, le seul remède, c'est de faire ce que la révolution française n'a point fait et a oublié de faire. De la première de ces conclusions se déduit la seconde, qui est la nécessité de la conservation politique. Nous ne pouvons trouver de prompt remède à un mal moral, n'espérons pas de miracles. Cette réformation morale qui est inévitable ne peut se faire, comme jadis, par l'action ou la parole d'un individu; cet individu, eût-il le génie et l'arme ardente des grands réformateurs d'autrefois, ne réussirait à être aujourd'hui qu'un sectaire ou un fanatique. Cette réformation doit se faire par l'action lente et successive des individus les uns sur les autres, d'une manière latente et sans brusquerie. L'homme seul est capable de former des relations avec ses semblables : ni les révolutions, ni les lois, ni l'autorité, ni la dictature ne peuvent lui en imposer de nouvelles, ni en établir de sincères et de vitales; mais pour cela il faut l'action du temps; lui qui ronge le fer et l'airain fait aussi pousser les roses; lui seul corrodera nos vices et fera germer nos vertus. Pendant cet intervalle, le devoir de tous les hommes intelligens et influens, de tous ceux qui ont une conscience saine, un esprit droit et des entrailles charitables, est tout tracé et peut se résumer en deux mots : s'ils sont hommes politiques, qu'ils maintiennent et conservent à tout prix, qu'ils ne touchent en rien aux droits acquis, aux relations des citoyens, à la société, et qu'ils laissent le temps souverain maître des choses; — s'ils sont philosophes, écrivains, publicistes, qu'ils remettent en lumière tout ce qui est oublié, tout ce que la conscience elle-même a perdu; qu'ils n'imposent pas aux contemporains des croyances, mais qu'ils les amènent, ainsi que nous l'avons dit déjà, à s'examiner, à douter d'eux-mêmes et de leurs folles opinions.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES MOLUQUES

Sous la domination hollandaise,

SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE.¹

I.

La corvette qui avait reçu la mission de transporter en Chine le personnel du nouveau poste diplomatique créé à Canton était descendue des chantiers depuis six mois à peine; mais, avant même que la brise eût enflé ses voiles, cette noire et robuste carène inspirait déjà la confiance par l'aisance avec laquelle on la voyait se balancer sur ses ancrés. Un heureux assemblage de force et de grace faisait reconnaître, dans le nouveau navire qui allait montrer aux peuples de l'extrême Orient le pavillon de la France, un des plus nobles échantillons de notre architecture navale. Construite sur les plans d'un habile ingénieur, M. de Moras, *la Bayonnaise* semblait faite pour la navigation des mers orageuses dont elle devait affronter les périls. Elle portait sans fléchir vingt-huit canons obusiers et un équipage de deux cent quarante hommes; un tirant d'eau peu considérable lui ouvrait l'accès des mouillages qui eussent été fermés à une frégate; une mâture solidement assujettie à ses larges flancs lui permettait de défier sans crainte les grains et les rafales; sa marche supérieure lui promettait de lutter avec succès contre les vents contraires. Souple et docile comme un cheval de race, on éprouvait à la guider dans un détroit sinueux, ou à travers les embarras d'une rade encombrée de navires. Je ne sais quelle secrète émotion de plaisir jaloux et de fierté satisfaite.

(1) Voyez la livraison du 1^{er} septembre.

L'architecture navale a fait d'immenses progrès depuis un demi-siècle, et ces progrès, en abrégant la durée des plus longs voyages, ont favorisé le développement des relations commerciales entre les contrées de l'Occident et les lointains rivages du Céleste Empire. Quelques années avant la révolution de 89, lorsque la France et l'Angleterre se disputaient encore la prépondérance sur les côtes de l'Inde, les navires qui se rendaient à Canton par le cap de Bonne-Espérance, partis dans les premiers jours de janvier, n'étaient de retour en Europe qu'au mois de juin de l'année suivante. Il fallait dix-huit mois, en y comprenant les relâches, pour accomplir ce double voyage. On avait grand soin alors de s'assurer le secours des vents périodiques qui conduisent les navires arabes des côtes orientales de l'Afrique aux rivages de l'Indoustan, et les jonques chinoises des bords du Céleste Empire à la presqu'île de Malacca. Ces courans atmosphériques, qui, sous le nom de moussons, font sentir leur influence alternative jusqu'aux îles Mariannes et jusqu'aux côtes du Japon, fixaient invariablement l'époque à laquelle on devait se diriger vers Canton ou vers l'Europe. Profitant de la mousson qui, de la mi-mai aux premiers jours d'octobre, souffle du sud-ouest, on arrivait en Chine au mois d'août ou au mois de septembre; on en repartait avant la fin de février avec les vents de nord-est, qui règnent pendant le reste de l'année dans ces parages. Les cinq mille lieues qui séparent l'Europe de la Chine sont franchies aujourd'hui en moins de quatre mois. On a vu des bâtimens américains expédiés de Canton atteindre en quatre-vingt-dix jours les ports des États-Unis. Pour ces navires rapides, le cours régulier des moussons est un bienfait presque superflu; il fût devenu une entrave, si une heureuse audace n'eût dédaigné les règles auxquelles le commerce européen avait, pendant près de deux siècles, assujéti ses opérations. Les *clippers*, ces hardis contrebandiers qui transportent l'opium du Bengale dans les mers de Chine, ont appris les premiers à braver la mousson contraire. Les navires de guerre et les bâtimens qui se livrent à un commerce plus régulier ont cherché une route moins directe, mais plus sûre : ils ont su découvrir, en pénétrant dans l'Océan Pacifique par un des détroits voisins de l'Équateur, le moyen non plus de vaincre, mais de tourner la mousson.

Le ministre de la marine avait pressé le départ de *la Bayonnaise* dans l'espoir que cette corvette pourrait arriver dans les mers de Chine avant la fin de la saison favorable; retardés par diverses missions qui modifièrent notre itinéraire, obligés de toucher à Lisbonne et au Brésil, nous n'arrivâmes au cap de Bonne-Espérance qu'à la fin du mois d'août, et n'en partîmes que le 8 septembre 1847. Pour accomplir le voyage à contre-mousson qu'il nous fallait entreprendre, nous choisîmes la route indirecte qu'adoptent généralement les navires de

guerre. Un long circuit devait nous épargner la lutte obstinée à laquelle se résignent les *clippers*; mais, pour gagner la Chine par cette voie détournée, il fallait atteindre d'abord l'Océan Pacifique.

On sait que cette immense nappe d'eau, incessamment poussée vers l'Occident par les vents alizés, rencontre, avant d'atteindre les rivages de l'Asie, une chaîne d'îles à peine interrompue par d'étroits passages, barrière opposée, dès les premiers âges du monde, à sa vague majestueuse, et qui semble destinée à en amortir le choc. Des bords de la Nouvelle-Hollande à l'île Formose, on voit se développer successivement, vers le nord-ouest, la Nouvelle-Guinée, les îles de Gillolo et de Morty, le groupe des Tulour, les côtes abruptes de Mindanao, de Samar, de Luçon, et enfin, dernier effort de cette convulsion plutonienne, la chaîne des Babuyanes et des Bashis. Une branche distincte de ce vaste système relie de l'est à l'ouest les côtes de la Nouvelle-Hollande à celles de la presqu'île malaise, et offre à l'Océan Austral une barrière semblable à celle qui repousse les flots de l'Océan Pacifique. Timor, Java et Sumatra sont les principaux élémens de ce groupe, et forment, avec le vaste embranchement dirigé vers le nord, l'enceinte générale des mers de l'Indo-Chine. Pour se rendre à Macao, *la Bayonnaise*, en partant du cap de Bonne-Espérance, devait donc se diriger sur l'île de Timor, pénétrer dans l'Océan Pacifique en passant au nord ou au sud de Gillolo, s'avancer vers l'est à l'aide des brises variables qui règnent sous l'équateur, et venir de nouveau couper l'immense barrière près des îles Bashis, quand elle se serait placée par ce détour au vent du point qu'elle voulait atteindre.

Le 19 octobre, vigoureusement poussés jusqu'alors par les vents d'ouest, nous avons dépassé la hauteur de la Nouvelle-Hollande; le 25, nous avons atteint le détroit qui sépare Timor de l'île d'Ombay. Aux grandes brises des mers australes avait succédé le souffle irrégulier d'une mousson encore incertaine. Nous n'avancions plus que lentement sur une mer presque immobile, dont le vent semblait à regret troubler l'azur. La grande île de Timor étendait à notre droite la placide majesté et les lignes régulières de ses coteaux chargés d'une sombre verdure; à notre gauche, les pics volcaniques de Florès, de Lomblen, de Panthar et d'Ombay dressaient leurs cônes de lave au-dessus des nuages effilés qu'on voyait errer dans les plis de la montagne et se suspendre aux lèvres des cratères. Il n'eût fallu qu'un jour pour franchir ce passage; mais des courans contraires nous disputaient avec obstination le terrain que nous avions gagné. Chaque heure de calme nous ramenait de trois milles en arrière. Nos vœux impatiens appelaient vainement la brise qui semblait souvent frémir à l'horizon et s'éteignait avant d'avoir pu arriver jusqu'à nous. Du haut du zénith, le soleil versait une épaisse langueur sur la nature entière.

Les vents mêmes semblaient frappés de léthargie. Quelquefois, pendant les nuits brûlantes, longues nuits d'insomnie et d'agitation, nos voiles se gonflaient sous un souffle inespéré : une joyeuse écume scintillait sous la proue; l'onde phosphorescente fuyait le long du bord ou heurtait gaiement la joue du navire; puis, au moment le plus inattendu, ce murmure des vagues mourait soudain; les lourdes voiles s'affaissaient sur elles-mêmes, l'Océan reflétait de nouveau les mille clartés du ciel, et, quand le jour venait à paraître, nos premiers regards rencontraient encore le morne aspect de ces sommets noirs qui dessinaient toujours leur silhouette gigantesque sur l'azur immaculé de l'éther. Ces calmes désespérans triomphèrent de notre constance, et le 1^{er} novembre, lassés d'une lutte ingrate, nous vîmes jeter l'ancre sur la côte de Timor, devant l'établissement portugais de Batou-Guédé.

Cet établissement est peut-être le plus humble débris qu'ait laissé en s'écroulant le vaste empire si glorieusement fondé au-delà des mers par l'épée des Albuquerque et des Juan de Castro. A quelques mètres de la plage, dont la courbe insensible marque entre deux pointes basses et boisées une baie peu profonde, quelques pierres madréporiques assemblées sans ciment protègent de leur modeste enceinte le toit de feuillage du gouverneur. Deux canons de fonte, qui doivent avoir figuré aux sièges de Diù et d'Ormuz, sont braqués vers la mer. Ces reliques vénérables partagent, avec quelques escopettes confiées à une demi-douzaine de soldats indigènes, l'honneur de faire respecter par les baleiniers anglais ou américains l'étendard de dona Maria et les ambitieuses armoiries d'Emmanuel. Vers le milieu du xvii^e siècle, le Portugal fut contraint de céder aux Hollandais ses plus riches conquêtes. Il ne lui resta dans les mers de l'Indo-Chine que l'île de Solor et la partie orientale de Timor. Dans cette dernière île, les chefs les plus influens s'étaient convertis, dès l'année 1630, à la foi catholique, et ce lien moral a suffi, malgré les efforts réitérés de la Hollande, pour maintenir sous la domination portugaise la majeure partie de la population. Le pavillon des Pays-Bas flotte sur le fort de Coupang; le drapeau du Portugal est encore arboré sur les murs de Dilly et sur ceux de Batou-Guédé.

Bien qu'on évalue à près de cinq cent mille âmes la population de Timor, cette île n'occupe qu'une place insignifiante dans le commerce général de l'archipel indien. Les colons chinois établis sur la côte se chargent d'expédier à Java ou à Singapore le *tripang* que recueillent les pêcheurs de Célèbes, la cire et le bois de sandal que fournissent aux habitans les forêts de l'intérieur. L'active industrie des Européens ne stimule point ici, comme à Java, le labeur indigène, et c'est à l'exportation de ces produits peu importans que se borne le commerce d'une île presque aussi vaste que la Sardaigne ou la Sicile. Dans ces contrées

brûlantes, la flore tropicale déploie sans relâche sa magnificence inépuisable. Les champs ne connaissent pas les teintes jaunes et flétries de l'automne; ils ne voient pas non plus des milliers de bourgeons éclore sous la tiède haleine du printemps; mais à chaque heure du jour, à chaque instant de l'année, on peut entendre l'éternel murmure de la végétation. Le sein fécond de la terre est toujours gonflé de la même ardeur désordonnée, ardeur infructueuse ou funeste, si la main de l'homme ne la contient et ne la dirige. Partout où cette nature luxuriante est livrée à elle-même, elle ne présente bientôt qu'un dédale inextricable. Le rivage est couvert de palétuviers qui s'avancent vers la mer comme une troupe de dryades prêtes à s'élançer dans les flots; on essaierait vainement de se frayer un chemin à travers ces arbres touffus, au milieu de ces racines traçantes qui s'unissent pour défier les efforts de la vague. La montagne est couronnée de géans séculaires dont le dôme impénétrable intercepte les rayons du jour. Là, entre les vieux troncs chargés d'orchidées, d'innombrables rejetons ouvrent comme des corbeilles leurs palmes épanouies ou font jaillir de terre une tige impatiente. Sous ces voûtes confuses, les lianes et les convolvulus jettent d'une branche à l'autre leurs festons et enlacent la forêt de leurs mille guirlandes. Il faut que l'incendie balaie cet opulent désordre, que les touffes du bambou au feuillage aérien, le ricin aux capsules épineuses ou l'hibiscus aux fleurs de pourpre entourent d'une haie protectrice la portion de terrain destinée à la culture, pour que le bananier vienne ombrager de ses larges feuilles la cabane de l'Indien, pour qu'àuprès de l'aréquier au tronc svelte et inflexible, du papayer à la tige laiteuse, le cocotier incline sous la brise son panache verdoyant et ses coupes toujours pleines.

A Batou-Guédé, les habitans n'ont défriché qu'une zone étroite qui s'étend le long du rivage. Dès que cette zone est franchie, on se trouve au milieu d'une forêt vierge. Un magique spectacle s'offre alors à la vue. Le figuier des banians, le jacquier aux feuilles digitées, le cassier aux grappes roses et aux siliques monstrueuses, bordent la lisière du bois et mêlent les teintes variées, la bizarre découpe de leur feuillage aux masses sombres et uniformes des lataniers ou des cycas. Les kakatoès à huppe jaune peuplent l'abri touffu des tamariniers et les cimes des canaris gigantesques; les pigeons s'ébattent au milieu des muscadiers sauvages; les loris, au plumage de carmin et d'azur, se bercent doucement sur les longs pétioles des palmiers, tandis qu'autour des régimes naissans voltigent les nombreux essaims des guépriers et des soumangas, joyaux vivans qui insèrent leurs bees recourbés jusqu'au fond des corolles tubulaires pour y chercher les insectes et le miel des fleurs.

Au milieu de tout cet éclat, au milieu de cette splendeur animée de

la création, bien des cœurs cependant restent froids et s'étonnent de n'emporter d'un pareil spectacle que des impressions peu profondes. C'est qu'il manque à ces régions du soleil, à ces îles fantastiques de l'archipel d'Asie, le charme mystérieux qui n'appartient qu'à l'histoire. Timor a vu des collisions sanglantes mettre souvent aux mains de ses tribus guerrières la sagaie et la sarbacane aux flèches empoisonnées; mais ces obscures iliades n'ont point trouvé d'Homère, et la lyre des rhapsodes n'a pas sauvé la mémoire des Achilles qu'ont vus naître les sauvages provinces de Koutoubava ou d'Amanoubang. Nulle ombre auguste n'erre sous ces ombrages; nul débris n'y reedit les choses du passé; la rêverie n'a point de prise sur cette terre où les hommes tombent et se renouvellent comme les feuilles desséchées des arbres : le sol reste muet, car il est sans souvenir.

Quelques jours employés à visiter les environs de Batou-Guédé devaient facilement épuiser l'intérêt qui pouvait s'attacher à une pareille relâche. Dès que l'aspect du ciel vint nous promettre des chances de navigation plus favorables, nous nous hâtâmes de déployer nos voiles et de reprendre la mer. Le 3 novembre, favorisés par un violent orage, nous franchîmes, au milieu de la nuit, le détroit d'Ombay, et, doublant les îles de Pulo-Cambing et de Wetta, nous nous dirigeâmes vers la rade d'Amboine, étape presque inévitable d'un voyage de Chine à contre-mousson. C'est à Amboine que la Hollande a placé le chef-lieu du gouvernement des Moluques. Cette province des Indes néerlandaises comprend de vastes territoires qui n'ont jamais été défrichés et quelques îles d'une étendue peu considérable, mais qui ont depuis longtemps subi la culture. L'île d'Amboine est spécialement affectée à la production du girofle, les îles Banda sont exclusivement plantées de muscadiers. Ternate et Tidor, où résident les deux princes indigènes dont les peuples des Moluques reconnaissent encore le pouvoir, sont plutôt des centres politiques que des établissements agricoles. Céram, Bourou, Oby, Batchian, Mysole, Waigiou, Salawatty, situées au sud de l'équateur, Morty et Gillolo, placées au nord de la ligne équinoxiale, offrent, sur un espace de soixante et un mille kilomètres carrés, — la valeur de dix départemens français, — des terrains entièrement vierges et des forêts presque impénétrables.

On sait par quels prodiges de ténacité les marchands des Provinces-Unies réussirent à fonder, vers le milieu du xvii^e siècle, cet empire colonial qui semble fait pour rivaliser un jour avec l'Inde anglaise, et dont les Moluques ne sont plus qu'une des annexes les moins importantes. D'abord rançonnés par les souverains et les chefs indigènes, desservis par les intrigues des Portugais, inquiétés, égorgés par des populations perfides, ils finirent par s'insinuer habilement dans les querelles de ces princes malais, plus occupés de se nuire que de re-

pousser de concert les envahissemens des puissances européennes. Bientôt ces marchands se montrèrent avec des forces imposantes dans les mers de l'archipel indien. Les immenses profits qu'ils retiraient de leurs expéditions commerciales, ils les employèrent à équiper des escadres. Les Portugais, les Espagnols, les Anglais eux-mêmes, durent renoncer à leur disputer une prépondérance affermie par de nombreuses victoires. Ce fut alors que les Hollandais imposèrent aux sultans des Moluques la dure condition de ne plus commercer qu'avec eux et de faire détruire tous les arbres à épices qui croissaient ailleurs qu'à Banda et à Amboine. La domination de la compagnie, pendant plus d'un siècle, fut à peine ébranlée par quelques soulèvemens partiels, et lorsqu'après la paix de 1815 la Hollande rentra en possession des colonies qu'elle avait perdues pendant la guerre, elle trouva des princes dociles et des peuples indifférens tout disposés à reprendre leur ancien joug.

L'île d'Amboine se compose de deux péninsules montueuses, Hitou et Leytimor, qui convergent l'une vers l'autre et vont s'unir près de leur extrémité orientale par un isthme de sable dont la largeur ne dépasse pas sept cents mètres. Entre ces murailles de basalte renversées par un déchirement souterrain s'étend la vaste baie d'Amboine. L'ancre n'atteindrait pas le fond au milieu de ce canal : la profondeur de l'eau y est trop grande. Les aspérités des rives offrent seules quelques plateaux de peu d'étendue. C'est sur ces plateaux qu'il faut mouiller. Le meilleur mouillage, situé près de la côte méridionale, est commandé par le fort Vittoria, que les Portugais avaient bâti dans les premières années du xvi^e siècle, et dont les Hollandais s'emparèrent en 1605. Ce fut sous les murs de ce fort que *la Bayonnaise* vint jeter l'ancre le 7 novembre, quatre jours après avoir quitté la baie de Batou-Guédé.

Les Hollandais attachaient jadis une importance extrême à éloigner les étrangers de leurs possessions coloniales, et surtout des ports des Moluques; mais, depuis cinquante ans, l'administration ombrageuse de la compagnie des Indes a fait place au gouvernement direct de l'état. L'île d'Amboine a cessé d'être le jardin des Hespérides. L'arrivée d'un bâtiment de guerre n'y est plus un sujet d'alarmes, mais une occasion avidement saisie de déployer dans tout son éclat la noble et gracieuse hospitalité des colonies néerlandaises. L'ancre touchait à peine le fond, nos voiles pendaient encore en festons sous les vergues, que déjà les officiers et les employés civils d'Amboine s'empressaient à bord de *la Bayonnaise*. Sur tous les points où s'était jusqu'alors arrêtée notre corvette, à Lisbonne, à Ténériffe, à Bahia, au cap de Bonne-Espérance, notre qualité d'étrangers avait suffi pour nous assurer une réception empressée et bienveillante. A Amboine, ce ne fut point comme

des étrangers, mais comme des compatriotes, que l'on nous accueillit. Là, pour la première fois, nous rencontrâmes, sur les riches domaines que son courage a conquis et que son industrie féconde, ce peuple qu'en dépit des événements politiques une invincible sympathie attire encore vers la France. A quatre mille lieues de notre pays, nous nous retrouvâmes au milieu d'officiers qui savaient toutes nos gloires et se plaisaient à les redire, qui vivaient de notre vie intellectuelle, ne goûtaient que nos idées et notre littérature, ne parlaient avec plaisir que notre langue. Si nous devions juger de tous les Hollandais par ceux que nous avons rencontrés dans les mers de l'Indo-Chine, nulle part la France ne trouverait des alliés plus dévoués et plus sympathiques que sur les bords de l'Escaut et de la Meuse.

La population d'Amboine est peu considérable. On compte à peu près trente mille habitants, répandus dans les deux péninsules, et, sur ce nombre, la ville seule renferme plus de huit mille âmes. Cette ville, composée de trois quartiers distincts, est complètement masquée du côté de la mer par la vaste enceinte du fort Vittoria. Pour y arriver, il faut traverser la forteresse, qui elle-même est une ville à part. En face de cette cité militaire s'étend la ville européenne, avec ses blanches maisons précédées de leurs frais portiques; à gauche se pressent, au milieu des ombrages touffus et sur les deux rives d'un ruisseau qui va se perdre à la mer, les chaumières de bambou des Malais; à droite se développe le quartier ou *campong* qu'habitent les Chinois. Établis depuis plus de deux siècles à Amboine, où leur ingénieuse industrie, leurs habitudes laborieuses, leur singulière aptitude au commerce de détail les rendaient pour la colonisation européenne de précieux auxiliaires, ces Chinois, issus de mères malaises, ne diffèrent en rien des sujets du Céleste Empire. Le type mongol ne s'est point altéré chez eux par le mélange inévitable d'une autre race. Les yeux n'ont pas perdu leur obliquité, la face a conservé ses saillies anguleuses, le teint est demeuré terne et blafard. Le sang chinois traverse les alliances étrangères comme le Rhône traverse le lac Léman. Ce peuple étrange semble marqué d'un sceau ineffaçable. Il garde dans l'émigration sa physionomie, son costume, ses instincts et ses mœurs. Soumis à un impôt personnel d'une piastre par tête, les Chinois d'Amboine n'ont pas de rapports directs avec les autorités de la colonie. C'est un Chinois qui est chargé de la police du *campong*. Ce chef porte le titre de capitaine et reçoit du magistrat civil les ordres qu'il doit faire exécuter par ses compatriotes. Le quartier chinois offre un curieux coup d'œil, quand le soir les lanternes en papier peint illuminent d'un bout à l'autre ses longues rues parallèles à la mer. Chaque maison semble ouverte aux regards indiscrets des passans; mais un écran posé au milieu du vestibule protège, sans gêner la circulation de l'air, les mystères de la vie

domestique. Dès qu'on a franchi cet écran, au fond d'une vaste pièce apparaît une statuette au ventre rebondi et au visage enflammé, devant laquelle brûle l'encens inépuisable des bâtonnets odorans. Cet autel est celui des dieux lares : il rappelle au Chinois la patrie absente. D'autres autels sont consacrés aux aïeux. Des tasses de thé, des fruits secs, des parfums sont offerts chaque jour à ces mânes vénérés par la piété des générations qui se succèdent.

L'activité de la race chinoise fait mieux ressortir encore la mollesse apathique des autres habitans de la zone torride. Les naturels d'Amboine sont avant tout paresseux et ennemis du travail. Quand ils ont cuit sous la cendre un gâteau fabriqué avec la moelle du palmier à sagou, quand ils ont recueilli dans un tube de bambou la sève abondante que distillent les pédoncules d'une autre espèce de palmier, le *sagouer*, — ils n'envient rien des superfluités de ce monde et ne connaissent de jouissance réelle que le repos. Si vous pénétrez au milieu du *campong* pittoresque qu'ils habitent, vous les verrez acroupis sur le seuil de leur demeure ou à l'ombre des bananiers de leur jardin. Là, oublieux du passé et indifférent à l'avenir, le Malais savoure lentement et dans un demi-sommeil le bonheur inappréciable de l'oisiveté. Il ne s'arrache à cette torpeur que pour aller promener une ligne indolente sur les bords poissonneux de la mer, ou, s'il est musulman, pour aller se livrer, dans le bassin ombragé de Batou-Méra, aux ablutions commandées par les préceptes de Mahomet. Le jour où ce peuple cesserait d'obéir à la pression étrangère, le jour où chaque village, maintenant rangé sous les lois d'un chef indigène percepteur d'impôts et inspecteur de culture, serait libre de négliger les girofliers qu'il a plantés, Amboine verrait bientôt ses montagnes envahies par la végétation déréglée des tropiques. Dans un pays où la tige des arbres produit sans culture une moisson inépuisable, où chaque tronc de sagoutier contient la subsistance d'un homme pour six mois, il n'y a que la contrainte qui puisse vaincre la langueur qu'inspire le climat, il n'y a que le labeur forcé qui puisse mettre à profit la fécondité merveilleuse de la terre. Si les Hollandais ont obtenu dans l'exploitation de l'archipel indien les étonnans résultats qui font depuis quelques années l'envie de l'Angleterre et l'admiration de l'Europe, s'ils ont fertilisé le sol sans soulever les populations, c'est que leur esprit froid et méthodique, leur flegme affectueux semblaient les désigner, dans les vues de la Providence, pour mesurer à ces natures indolentes et passives la tâche modérée, mais inflexible, de chaque jour.

Les habitans d'Amboine, comme ceux de Timor, comme la plupart des insulaires de l'archipel indien, offrent dans leur physionomie, leur langage, leurs instincts, tous les caractères qui peuvent indiquer une origine malaise. Les tribus dispersées de cette grande famille, à laquelle,

malgré son rôle subalterne, il faut encore assigner une place importante sur le globe, se distinguent des races aborigènes, qu'elles ont refoulées dans les montagnes, par des traits plus délicats, par un teint plus clair, par la souplesse de leur chevelure, qui contraste avec les cheveux crépus et incultes des Papous et des Harfours. Les Malais ont l'imagination vive et gracieuse : la poésie exerce sur eux son prestige. La musique leur rend légers les travaux les plus pénibles, car leur oreille délicate en saisit avec une étonnante facilité les intonations et la cadence. Il suffit que le tam-tam retentisse, que le gong, frappé en mesure, mêle à ce bruit sourd ses sons argentins, pour que les rameurs qui font voler les grandes pirôgues aux toits de bambou et aux doubles balanciers sur les eaux paisibles de la rade oublient à l'instant leurs fatigues et retrouvent leur ardeur.

Après avoir visité la ville, notre premier soin fut de parcourir les rivages de la baie. Les bosquets de cocotiers, de sagoutiers, de litchis s'y pressent jusque sur la plage; mais au premier rang brillent ces magnifiques arbres aux feuilles charmues (1), dont les fruits broyés et jetés dans l'eau enivrent le poisson, et dont les grandes fleurs laissent pendre du sein des calices épanouis leurs longs filets de pourpre. Tous ces arbres sembleraient sortir de la mer, si un sable fin et blanc n'invitait partout le pied du baigneur, et ne séparait de l'azur des flots les masses verdoyantes derrière lesquelles apparaissent par de rares échappées les cabanes des Malais ou les pittoresques villas des habitants d'Amboine. Ces villas, bâties sur la rive septentrionale pour aspirer la délicieuse fraîcheur des brises du large, ont toute la simplicité d'une maison rustique. Les branches des sagoutiers en ont formé les planchers et les murailles: les feuilles des palmiers, enfilées sur des tringles de bambou, en composent la couverture, et remplacent le chaume employé dans nos campagnes.

Quand les bords de la baie n'eurent plus pour nous de mystères, nous songâmes à gravir les montagnes; au jour fixé pour cette nouvelle excursion, nous nous trouvâmes tous réunis, dès six heures du matin, chez le résident d'Amboine. Quarante chaises à porteurs nous attendaient. A Bahia, où nous avons déjà fait l'épreuve de ce mode de transport, deux vigoureux nègres de la côte d'Afrique suffirent pour promener d'un pas magistral et grave la lourde *cadere* aux allures solennelles. A Amboine, les brancards de bambou pèsent à la fois sur huit ou dix épaules; mais il faut voir avec quelle prodigieuse rapidité cet attelage humain fait voler à travers les montagnes le fauteuil ainsi transformé en *tilbury*! Des chevaux lancés au galop ont moins de vitesse; des chèvres ont le pied moins sûr : on dirait des

(1) *Barringtonia speciosa*.

fourmis s'empressant autour d'un fêtu de paille. Ce fêtu, les fourmis amboinaises le tournent et le retournent à leur gré, lui font franchir les torrens, descendre les collines, gravir les rochers, raser les précipices; elles le transporteraient au besoin à la cime d'un cocotier. En tête de la colonne, un des chefs de la police indigène livrait à la brise les plis du drapeau hollandais. Près de lui, le tam-tam et le gong marquaient la cadence d'un chant improvisé, que psalmodiait d'une voix sonore notre porte-étendard et que toute la bande répétait en chœur : « Que les étrangers soient les bienvenus! disait la chanson malaise. Nous avons beaucoup vu de ces pâles visages. Les Portugais sont venus les premiers, mais ils ont été chassés par les Hollandais. Les Anglais se sont montrés à leur tour sur les rivages d'Amboïne. Nous n'avons jamais connu les Français pour maîtres... Les meilleurs maîtres sont les Hollandais, nos bons pères les Hollandais! *Balé! balé! yan! balé! balé! batoutan!* » Et à ce dernier cri la chaise volait, comme si elle eût été enlevée par six vigoureux chevaux de poste. Nous avons ainsi dépassé le quartier chinois, franchi le ruisseau qui traverse Batou-Gadja, cette fraîche et délicieuse résidence du gouverneur; notre immense cortège serpentait déjà sur le flanc de la montagne. Pareille à je ne sais quelle diablerie fantastique, cette bruyante caravane s'étendait à perte de vue, s'amoindrissant peu à peu dans le lointain et finissant par disparaître au milieu des hautes herbes qui nous montaient jusqu'à mi-corps. En moins d'une heure, nous avons atteint le but de notre excursion, et nous pénétrions, à la clarté des torches, jusqu'au fond d'un long souterrain volcanique dont les parois ont laissé suinter quelques infiltrations calcaires. A l'entrée de cette sombre caverne, devant le fronton couronné de fougères gigantesques, une élégante colonnade d'arbres au stipe élancé élevait, comme les piliers d'un portique athénien, ses faisceaux de palmes et ses chapiteaux de verdure; mais un spectacle plus saisissant encore nous était réservé par nos guides. Non loin de la grotte que nous venions de quitter, le ruisseau de Batou-Gadja nous apparut soudain, descendant du sommet de la montagne, bondissant au milieu des rochers de basalte, se frayant un passage à travers les lianes qui embarrassaient son cours. Un large plateau poli par le frottement de l'onde recevait la cascade un instant apaisée. La nappe d'eau transparente s'écoulait alors sans écume et sans bruit et s'approchait par une pente insensible de l'abîme. Arrivée sur le bord du gouffre, elle écartait d'un dernier effort les branches vagabondes qui lui faisaient obstacle, et, plongeant d'un seul bond dans le vide, s'élançait impatiente vers le calme bassin qui devait l'engloutir dans ses profondeurs.

Il était dix heures quand nous rentrâmes à bord de la corvette, éblouis, étourdis de tant de merveilles. C'était assez d'émotions pour

un jour; mais notre visite était attendue dans un des villages de l'intérieur, et c'eût été mal reconnaître l'aimable empressement de nos hôtes que de vouloir nous soustraire à cette attention nouvelle. Nous nous remîmes donc en route vers quatre heures du soir. Les Malais qui portaient nos chaises avaient à gravir cette fois un sentier moins rude; mais une température étouffante baignait de sueur leurs corps nus jusqu'à la ceinture. Nous nous sentions émus et honteux en voyant sur leurs épaules de bronze les rayons du soleil tomber presque d'aplomb et se réfléchir comme sur la surface polie d'un miroir. Ce n'est point en effet dès le premier jour que l'on peut goûter sans remords les sensuelles douceurs de la vie orientale. La gaieté, la joyeuse émulation des hommes qui enduraient à cause de nous ces fatigues, la pensée que leur peine aurait bientôt son salaire, contribuèrent heureusement à calmer le trouble secret de notre conscience; et quand nous atteignîmes le terme de notre course, nous ne songions plus qu'à embrasser du regard la scène imposante qui se développait sous nos yeux.

Nous étions arrivés au sommet d'une de ces collines dont les croupes arrondies s'entassaient l'une sur l'autre pour former la péninsule de Leytimor. De ce point culminant, on apercevait, au-delà des jardins de Batou-Gadja, au-delà des allées régulières de la ville, l'immense canal où la *Bayonnaise*, entourée d'un essaim de pirogues, semblait un cétacée monstrueux échoué sur la grève. Au fond des ravins, l'œil distinguait à peine quelques palmiers à demi submergés sous des flots de verdure; mais, sur le penchant des coteaux échelonnés, les girofliers au tronc pyramidal étendaient leurs rians quinconces, dont la brise faisait frissonner le feuillage mobile; les muscadiers apparaissaient au-dessus des haies d'agaves, et, sous leurs feuilles luisantes, les fruits aux valves charnues montraient en s'entr'ouvrant la noix parfumée que le macis enveloppe d'un réseau écarlate. Convoqués par le chef indigène du village, l'*orang-kaya*, les Malais se pressaient dans l'enceinte que fermaient d'un côté la maison commune, de l'autre les hangars sous lesquels devaient sécher le girofle et la muscade. Pour les habitans des tropiques, toute journée ravie à leurs travaux est un jour de fête. Une troupe choisie avait revêtu, en cette occasion, le costume de guerre des Céramois. La tête couverte d'un casque de bois peint que surmontait, comme un cimier, le corps déployé d'un oiseau de paradis, le bras gauche passé dans les courroies du bouclier, la main droite armée du kris flamboyant, ces guerriers engagèrent, au son d'une musique étrange, un de ces combats simulés qui précédaient autrefois les expéditions sanglantes des Harfours. Un morion portugais, trophée précieusement conservé depuis plus de deux siècles, ornait le front du coryphée qui conduisait cette pyrrhique sauvage.

Les danseurs, guidés par leur chef, se mêlaient ou s'évitaient avec une dextérité singulière. On voyait briller les kris, on entendait les boucliers se choquer en cadence : on eût dit une de ces mêlées barbares dont les montagnes de Bourou et de Céram sont encore le théâtre; mais, depuis long-temps, les paisibles habitans d'Amboine ne brandissent plus leurs kris que dans ces danses guerrières; la civilisation les a définitivement conquis. Lorsque le tam-tam eut cessé de se faire entendre et que les danseurs haletans se furent retirés, nous pûmes juger de la sollicitude avec laquelle les Hollandais s'occupent de pacifier et d'instruire ces populations, dont la destinée leur a été confiée. Une vingtaine d'enfans étaient réunis dans l'école primaire où nous fûmes introduits. Nous admirâmes la netteté des caractères tracés par la main de ces bruns écoliers; nous les entendîmes chanter en malais quelques versets de la Bible, et nous comprîmes sans peine le naïf orgueil dont semblait empreinte la physionomie de leur instituteur, mulâtre au teint de bistre, qui, pour un si grand jour, avait tiré de la cheminée, où il bravait les atteintes des insectes destructeurs, l'habit noir de famille cher à tous les chrétiens amboinois.

L'établissement de ces écoles primaires n'est point de date récente; ce fut la compagnie des Indes qui les fonda, vers la fin du xviii^e siècle, en vue de propager dans l'île les principes du calvinisme. La population d'Amboine avait été convertie au mahométisme par les marchands javanais et par les conquérans venus de Ternate; les religieux portugais lui avaient porté, à leur tour, la connaissance de l'Évangile. Les Hollandais trouvèrent donc à Amboine des musulmans et des chrétiens. Ces derniers, confirmés dans leurs privilèges et distingués des musulmans par leur costume, ne soupçonnèrent point qu'en se conformant aux pratiques religieuses de leurs nouveaux maîtres, ils abjuraient leurs anciennes croyances. Le calvinisme s'enrichit de ces conversions faciles, et la domination hollandaise se trouva assise à Amboine sur une base qui devait lui manquer partout ailleurs. Aussi cette colonie s'est-elle montrée, de tout temps, fort attachée à la métropole; elle fournit encore aujourd'hui à l'armée des Indes ses meilleurs soldats. La Hollande cependant, avec sa circonspection habituelle, ne confie pas aux naturels d'Amboine la défense de leurs propres rivages; elle préfère entretenir dans cette île une garnison javanaise et opposer à la foi doutense de Java ou à la turbulence de Célèbes le dévouement des bataillons qu'elle recrute dans les Moluques.

Les villages d'Amboine, avec leurs humbles cases de bambou et de terre détrempée, sont tous entourés, comme celui que nous venions de visiter, d'immenses enclos destinés à la culture du girofle. L'exportation annuelle de cet embryon précieux est de cent cinquante mille kilogrammes, dont la valeur varie entre 6 et 700,000 francs. Le gou-

vernement hollandais a fixé le prix auquel doit lui être livré le girofle cultivé par les naturels de l'île; mais il ne s'empare pas de la récolte entière. Quand l'approvisionnement de ses magasins est assuré, il autorise les indigènes à vendre aux négocians hollandais ou malais, seuls admis à commercer avec les Moluques, les épices dont il n'a point lui-même réclaté la livraison; il se contente de prélever sur ces échanges un droit de 6 ou 12 pour 100.

Les heureux habitans d'Amboine ne connaissent point d'autre industrie que la culture et la préparation du girofle. Ils naissent et meurent au milieu des parfums. Un giroflier planté le jour de leur naissance grandit avec eux et répand sur leurs dépouilles mortelles l'arome de ses fleurs. Il est deux arbres que l'idolâtrie n'eût point manqué de consacrer aux dieux tutélaires des Moluques : le giroflier et le sagoutier. Si les gracieuses fictions de la Grèce eussent été importées par quelque marchand phénicien jusque dans la Malaisie, Minerve aurait sans doute déposé à Amboine la branche d'olivier classique pour cueillir un de ces rameaux de giroflier tout diaprés de fleurs roses ou chargés de jaunes embryons; Cérès eût, à son tour, arraché les blonds épis qui couronnent sa tête pour se faire un nouveau diadème d'une palme de sagoutier. Le sagoutier remplace pour les habitans d'Amboine le riz de Java et le manioc du Brésil. Notre journée n'eût donc point été complète, si nous n'eussions vu abattre un de ces palmiers, ouvrir ce large tronc tout rempli d'une fécule ligneuse et retirer, à l'aide d'une petite erminette de bambou, cette fécule que l'on verse dans un sac tissu de pétioles de cocotier : on agite ensuite ce sac dans un courant d'eau pour séparer rapidement des parties fibreuses le gluten nourricier, et on recueille ainsi, en moins d'une heure, près de deux cents kilogrammes de farine.

C'est par de pareils épisodes que chacune de nos journées se trouvait remplie; mais le moment de quitter Amboine était arrivé. Nous avions renouvelé notre provision d'eau et nos vivres. Les symptômes de scorbut qui s'étaient manifestés à bord de la corvette depuis notre départ du cap de Bonne-Espérance avaient complètement disparu. Malgré les attentions dont on nous comblait, malgré les sollicitations employées pour nous retenir, nous demeurâmes inébranlables, et le jour de notre départ fut fixé au 15 novembre. Il fallait d'ailleurs se hâter de fuir ces séduisans rivages avant qu'ils devinssent pestilentiels. Le temps n'est plus où le chef-lieu des Moluques était réputé pour la salubrité de son climat. A l'époque où Batavia méritait d'être appelée le tombeau des Européens, Amboine offrait aux employés de la compagnie ses asiles enchantés et son climat réparateur. C'est le séjour d'Amboine aujourd'hui que l'on redoute. Des tremblemens de terre successifs, en bouleversant le sol de cette île, ont livré passage aux

miasmes délétères qui s'y étaient accumulés pendant des siècles. Chaque année, des fièvres pernicieuses se déclarent dès le mois de décembre et exercent leurs impitoyables ravages jusqu'à la fin du mois d'août. L'année 1847 avait coûté à la garnison d'Amboine quatre officiers. Les deux années qui suivirent notre passage se montrèrent heureusement plus clémentes. Que le feu intérieur s'apaise dans les entrailles de cet archipel volcanique, et l'île d'Amboine, rendue à ses conditions premières, redeviendra peut-être ce qu'elle était quand le contre-amiral d'Entrecasteaux la visita en 1792, ce qu'elle nous parut encore pendant le court séjour que nous y fîmes : le paradis des Indes néerlandaises.

II.

Le 15 novembre, avant que le soleil eût disparu sous l'horizon, la *Bayonnaise* avait doublé la dernière pointe de la baie d'Amboine. On nous avait prédit pour la traversée que nous allions entreprendre de nouvelles contrariétés. Tant que la mousson du nord-ouest ne serait pas franchement établie dans la mer de Java, nous devions nous attendre à des calmes obstinés dans la mer des Moluques. La première journée qui suivit notre départ fut, en effet, une journée perdue; le lendemain, une belle brise de sud nous fit franchir en quelques heures le canal qui sépare Bourou de Manipa. Nous découvrions déjà les îles Xulla, quand le vent tomba subitement; mais l'orage grondait encore sur les sommets de Céram, et nous espérions un prompt retour de la brise. Cet espoir fut bientôt déçu : les nuages amoncelés se dispersèrent, et le ciel reprit sa sérénité désespérante. Pendant douze jours, nous errâmes entre le groupe des Xulla et les îles Oby, sans cesse repoussés par les courans, dont les tourbillons sillonnaient le détroit de longues stries d'écume. Quelquefois, au milieu de la nuit, un caehalot se levait sous la poupe de la corvette, et faisait jaillir l'eau de ses évents; un *koro-koro* (1) traversait le canal en excitant les rameurs par les roulemens cadencés du tam-tam : ces rares incidens troublaient seuls la monotonie des longues heures qui se succédaient dans l'impatience. Aucune voile ne se montrait autour de nous. Sur la mer silencieuse et déserte, on n'apercevait que quelques touffes d'agaves, ou quelques troncs d'arbres entraînés par les crues subites des rivières qui se jettent dans le golfe de Gorontalo. Notre persévérance cependant ne se démentait pas. Dès qu'une fraîcheur capricieuse enlait ses voiles hautes, la *Bayonnaise* s'éveillait soudain, et glissait vers Lissamatula ou vers Oby-Minor. Il nous semblait qu'une fois ces îles dépassées, le charme magique qui nous enchainait serait rompu. Le 1^{er} dé-

(1) Bateau malais.

cembre, nous réussîmes enfin à sortir de ces détestables parages; mais les calmes et les courans contraires nous poursuivirent au-delà du détroit d'Oby. Décidés à relâcher à Ternate pour laisser à la mousson le temps de s'établir, nous ne pûmes arriver à la hauteur de cette île que le 6 décembre. Nous avons fait quatre-vingt-dix lieues en vingt-un jours.

Le groupe volcanique situé entre la Calabre et la Sicile peut donner une idée de l'archipel qu'une vaste éruption a fait surgir sous l'équateur quelques milles en avant de la côte occidentale de Gillolo. Les cônes gigantesques de Ternate et de Tidor s'élèvent en regard l'un de l'autre, couronnés de cratères comme l'île de Stromboli. Un étroit passage sépare ces deux blocs de lave dont le front se perd dans les nuages à près de quatorze cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Nous nous engageâmes sans hésiter dans cette passe qu'une brise de nord-est nous promettait de franchir en moins d'une heure; mais, quand nous fûmes abrités par la terre, le vent ne tarda pas à nous abandonner : la marée, d'abord favorable, changea brusquement, et nous commençâmes à revenir sur nos pas en dépit de tous nos efforts. Pendant que nous étions ainsi livrés à la merci des courans, une pirogue se détachait du rivage de Tidor et se dirigeait vers notre corvette. Dix Malais, nus jusqu'à la ceinture et coiffés du chapeau conique des Chinois, maniaient la pagaie avec ardeur et faisaient bondir sous leurs bras nerveux la nacelle dorée dont un élégant tendelet protégeait la poupe contre les rayons du soleil. Lorsqu'un souffle de vent écartait les rideaux qui pendaient du toit de la galère, deux blanches robes de femmes apparaissaient entre les rangs serrés des rameurs, deux fronts pâles et gracieux semblaient se pencher vers nous, et se rejetaient aussitôt en arrière. Cette suave apparition nous eût rappelé dans les mers de la Grèce les riantes théories qui voguaient vers Délos. Dans les eaux de Ternate, nous devions naturellement penser que le hasard propice nous avait placés sur la route de l'heureux sultan de Tidor; mais les *dalem*s des princes des Moluques ne renferment pas de ces fraîches houris, fleurs délicates du ciel de l'Occident, et plus la pirogue s'approchait, plus cette première supposition devenait improbable. Nos incertitudes furent bientôt dissipées : à quelques pieds de la corvette, les Malais, par un geste brusque et rapide, relevèrent leurs pagaies, et le riche Européen qui montait, avec sa fille et sa nièce, ce charmant bateau de plaisance se porta sur l'avant de la pirogue pour nous offrir ses services. Ancien marin, il voulut nous laisser un de ses rameurs, qu'il chargea de nous guider dans la passe jusqu'au moment où, ayant déposé sa famille à terre, il vint lui-même, à défaut de pilote, conduire pendant la nuit notre corvette au mouillage. Un pareil début faisait assez connaître quel accueil nous attendait à Ternate.

C'était pour nous une heureuse fortune que d'atteindre cette nouvelle relâche le 6 décembre. Nous savions que chaque année, à pareille époque, la fête du roi Guillaume réunissait dans les salons du résident le sultan de Ternate et les délégués du sultan de Tidor, contraints de déposer pour ce grand jour leurs inimitiés éternelles. Pressés par le résident d'assister à ce bal officiel, nous nous promîmes tous de n'y point manquer. Les formes avec lesquelles s'exerce le pouvoir de la Hollande sur les trois principaux groupes des Moluques rappellent encore les péripéties variées de la conquête et l'établissement du monopole commercial de la compagnie. A Amboine, où s'était concentrée la culture du girofle, on ne rencontre que des chefs de district servant d'intermédiaires entre les employés néerlandais et les naturels. Dans les îles Banda, consacrées à la culture de la muscade et dépeuplées par la guerre, l'exploitation du sol est confiée aux *convicts*, transportés de Java. L'administration est tout entière entre les mains des fonctionnaires européens. A Ternate, à Batchian, à Tidor, où il suffisait de proscrire la production des épices, la compagnie s'était contentée de s'attribuer une certaine portion du territoire pour y élever ses comptoirs et ses forts : le régime du protectorat remplace encore aujourd'hui dans ces trois îles le système du gouvernement direct. Cette combinaison permet à la Hollande d'étendre son influence sur d'immenses territoires, sans grever son budget d'occupations onéreuses. Les sultans de Ternate, de Tidor, de Batchian, se disputent sa bienveillance et s'inclinent devant ses décrets. A chacun d'eux, elle accorde annuellement une sorte de liste civile, chétif tribut destiné à caresser leur orgueil et à les consoler de la perte de leur indépendance. C'est au nom de ces princes rivaux, dont elle a pris soin d'apaiser les sanglantes querelles, mais non d'éteindre les inimitiés, qu'elle règne sur l'archipel des Xulla, sur le nord de Célèbes, sur le groupe des Sanguir comme sur la grande île de Gillolo, et qu'elle fait respecter sa puissance jusque sur les côtes inexploitées de la Nouvelle-Guinée.

Entre les nombreux descendants qui entourent les trois sultans des Moluques, une dépêche mystérieuse confiée au résident de Ternate a déjà désigné ceux qui recueilleront un jour l'héritage paternel. Tel est le droit que s'est réservé le gouvernement des Pays-Bas. A la dynastie légitime appartient la couronne; à la Hollande, la faculté de choisir celui des princes du sang qui doit la porter. Sûre de diriger à son gré ces sultans qu'elle fait assooir elle-même sur le trône, la Hollande a voulu leur laisser l'éclat extérieur et le prestige de la royauté. Loins d'affaiblir les ressorts des gouvernements indigènes, elle a donc, sur tous les points de son immense empire, respecté et raffermi la seule puissance morale qu'elle eût à sa disposition. Ambassadeur autorisé à parler en maître, le résident de Ternate doit adoucir autant que possible, par

d'adroits ménagemens et d'habiles égards, la rudesse de ses exigences. S'il veut accomplir avec succès sa mission, il faut que son langage ne trahisse jamais l'irritable impatience du proconsul; il faut, dans ces fantômes de rois, qu'il respecte l'heureuse fiction sur laquelle est basée l'organisation coloniale de l'archipel indien. Les fonctionnaires hollandais ont une dignité froide qui leur permet de flatter la vanité des princes indigènes, sans descendre eux-mêmes du haut rang que leur assignent leurs vastes pouvoirs. C'est surtout dans les cérémonies publiques qu'ils affectent de prendre au sérieux ces souverains déposés, derrière lesquels s'abrite encore la domination étrangère. La fête à laquelle on nous avait conviés devait mettre en présence le résident et le sultan de Ternate. Nous saisismes avec empressement l'occasion de voir à l'œuvre, de prendre pour ainsi dire sur le fait la diplomatie néerlandaise.

Avant de pénétrer dans les salons du résident, on pouvait deviner qu'un hôte auguste y était attendu. Sur la route qui, du quartier européen, se dirige, à travers le *campong* chinois et les cabanes malaises, vers le palais du sultan, des tiges de bambou formaient, en se courbant, une longue avenue tout ornée de fragiles arcades: la résine du *dammer* flamboyait de toutes parts, et jetait au milieu des ténèbres ses lueurs fantastiques et ses clartés blêmes. La maison qu'habite le résident se compose d'un simple rez-de-chaussée; un large péristyle en couvre la façade. Ce portique étincelait du feu des bougies, protégées par des globes de verre contre le souffle capricieux de la brise. A huit heures, le tambour bat aux champs; les cymbales et les clarinettes retentissent. Précédé de ses gardes, qui portent encore l'antique panoplie des guerriers de Célèbes, le casque de fer et la cuirasse damasquinée, le sultan s'avance dans une calèche découverte. Deux longues files de sujets enthousiastes traînaient au pas de course l'illustre représentant de la nationalité malaise. Parmi les femmes du sultan, il en est une que le gouvernement hollandais admet à partager avec son époux les honneurs du rang suprême. Compagne obligée du souverain de Ternate dans ces rares solennités, elle avait pris place à côté de lui. Les jeunes princesses suivaient le couple royal dans une seconde voiture. Dès que le tambour s'était fait entendre, le résident s'était empressé de franchir le seuil du vestibule. Il reçut le sultan dans ses bras. Le programme de ces effusions est tracé d'avance. Si le résident négligeait le plus minutieux détail d'une étiquette qui a traversé les siècles dans sa curieuse intégrité, le sultan ne manquerait pas le lendemain de s'en plaindre. Aux yeux du souverain de Ternate, cet oubli serait une violation de ses privilèges, une atteinte portée aux droits de sa couronne par celui qu'il appelle respectueusement *son frère aîné*. Le résident, grave et solennel, ainsi que l'exigeait son rôle, fit asseoir

le sultan devant une table dressée au fond du salon. Sur cette table, un plat d'argent ciselé, merveilleux travail d'un autre âge, contenait les feuilles de bétel, la chaux et les noix d'arek qu'il est d'usage d'offrir aux princes indigènes en pareille occasion. Le sultan pouvait dédaigner cette offrande, mais il n'eût pu se dispenser de tremper ses lèvres dans la coupe remplie d'eau que le résident lui fit apporter. Il garda cette eau quelque temps dans sa bouche avant de la rejeter dans un vase d'argent que lui présenta un de ses serviteurs. Dans les temps barbares où fut institué ce cérémonial, le poison, non moins que le fer, avait plus d'une fois délivré les princes malais de leurs ennemis : on avait donc témoigné une confiance sans réserve à son hôte, quand on avait accepté de ses mains un breuvage trop souvent apprêté par la trahison.

Le sultan de Ternate entrait dans sa soixante-cinquième année. Sous un réseau de rides, sa figure, moins brune que ne l'est ordinairement celle des Malais, présentait cependant le type écrasé de cette race : — le nez aplati, les pommettes saillantes, les lèvres épaisses et ensanglantées de bétel. — La bieuveillance du regard prêtait seule un certain charme à cet ensemble peu séduisant. On ne pouvait toutefois s'empêcher de sourire à la vue des bizarres oripeaux dont le sultan avait affublé sa personne. Un turban, monstrueux édifice enrichi de plumes et de pierreries, ceignait son front royal, qui semblait succomber sous tant de magnificence. Un habit de velours vert, d'où s'échappait un flot prétentieux de dentelles, chargeait de broderies fanées ses épaules déjà voûtées par l'âge; des bas de soie et une culotte de casimir blanc frissonnaient autour de ses jambes amaigries, semblables aux tiges bifurquées du pandanus. La sultane suivait d'assez près son époux dans le sentier de la vie. Sa physionomie dure et sèche faisait encore mieux ressortir toute la bonhomie empreinte sur les traits du vieux souverain. Les jeunes princesses groupées autour de l'épouse légitime du sultan étaient vêtues comme elle d'une simple robe de mousseline blanche à laquelle l'œil jaloux d'une mère aurait pu désirer plus d'ampleur. Cette étoffe légère dessinait imprudemment, dans un salon inondé de lumière, des contours habitués aux clartés discrètes du *dalem*. La *saya* péruvienne ne serre pas de plus près la taille élancée des femmes de Lima. Quelques-unes de ces jeunes filles ne manquaient ni de grace ni de beauté. La pâleur cuivrée de leur teint s'alliait bien avec le long regard de ces grands yeux pensifs dont aucun éclair ne troublait la sombre et impassible sérénité. Leur longue chevelure noire leur eût servi de voile, si elles eussent voulu la laisser retomber jusqu'à terre.

Après s'être livré pendant quelques minutes à notre muette contemplation, le sultan se retira dans une autre chambre; mais il parla peu.

à reparaitre. Son front portait alors une couronne moins lourde, et ses souliers à boucles avaient fait place à des pantoufles de castor. L'étiquette exige que le résident ouvre le bal avec la sultane, et que le souverain malais offre à son tour sa main brune au gant de soie d'une dame européenne. La musique a donné le signal. Les jeunes princes de Ternate en uniforme d'officiers hollandais et la tête ceinte d'un turban de diverses couleurs, les princes rivaux de Tidor portant avec l'uniforme militaire le turban noir qui les distingue, les officiers de la garnison en grande tenue viennent se ranger sous le péristyle à la suite du sultan et du résident. Les dames s'arrêtent en face de leurs danseurs. La contredanse anglaise remplace à Ternate les quadrilles français. Le premier, le sultan parcourt avec sa danseuse cette longue galerie où la *saya* malaise se mêle aux volans de soie européens. Quelle légèreté, quelle souplesse dans le jarret à conservée ce vieux guerrier, blessé cependant à la jambe dans une des attaques que les Anglais dirigèrent, il y a quarante ans, contre Ternate ! quelle délicatesse dans les *jetés-battus* dont il sait égayer la maussaderie des *chassez-croisez* officiels ! Les Malais, accourus de tous les points de l'île, se pressaient en foule devant la maison du résident pour assister au triomphe de leur maître et subir avec une joie naïve l'irrésistible empire de sa grace et de sa majesté. Bientôt cependant à ce spectacle étrange succéda le coup d'œil d'un souper splendide. Une table de deux cents couverts était dressée sous un immense hangar tout éblouissant de bougies et de fleurs. Les danseurs quittèrent la salle de bal pour s'asseoir à ce riche banquet. Vers la fin du souper, ce fut le sultan de Ternate qui se chargea de porter la santé du gouverneur-général de Java : à l'un des princes de Tidor fut réservé le soin de porter celle du gouverneur des Moluques. Le résident, après avoir remercié au nom de son souverain, au nom du gouverneur-général, les sultans de Tidor et de Ternate, rappela dans un long discours tous les titres de ces illustres alliés à la bienveillance de la Hollande. Enfin, vers deux heures, le vieux souverain, accompagné de la sultane et suivi des princesses, reprit le chemin du *dalem*, les torches s'éteignirent, et nous regagnâmes la *Bayonnaise*.

Avant de se retirer, le sultan de Ternate avait exprimé au résident le désir de nous recevoir dans son palais, et, deux jours après la fête du roi des Pays-Bas, les portes du *dalem* s'ouvraient devant nous. La civilisation demi-européenne, demi-barbare des Moluques semblait se prêter complaisamment à nos études. Dans la cour extérieure, nous trouvâmes sous les armes la milice indigène et la garde d'honneur, composée de soldats européens, qui, placée par le gouvernement hollandais auprès du sultan, entoure constamment ce royal captif et surveille ses moindres démarches. L'architecture du *dalem* offre un aspect monumental qu'est loin de présenter la modeste demeure du

résident de Ternate. C'est au bas d'un double perron aux nombreux degrés de lave que nous attendait le vieux sultan. Cet escalier nous conduisit, au milieu des sauvages fanfares d'une musique militaire, jusqu'à l'entrée du vestibule. Nous traversâmes cette première pièce sans nous y arrêter, et fûmes introduits dans un vaste salon où de simples banquettes se trouvaient symétriquement rangées autour des murailles austères, dont aucun ornement n'égayait la nudité. Les princes de l'archipel indien ne connaissent point de distraction plus agréable à offrir à leurs hôtes que celle d'un spectacle dont eux-mêmes ne se lassent jamais. Ils les feront assister pendant des heures entières aux danses symboliques, aux graves pantomimes par lesquelles les femmes de leurs *daléms*, mêlant à des pas lentement cadencés un chant nasillard et monotone, essaient, dit-on, de retracer les fabuleux épisodes des âges héroïques de la Malaisie. De riches diadèmes, des ceintures d'or massif garnies de pierres précieuses, attestent souvent l'opulence du maître envié de ces bayadères. Le sultan de Ternate, dont le revenu le plus certain consiste dans la pension de 67,000 francs que lui paie annuellement le gouvernement hollandais, ne pouvait, dans l'entretien de son corps de ballet, égaler la somptuosité bien connue des régens de Java. Nous vîmes cependant apparaître douze danseuses vêtues de longues robes traînantes et coiffées d'un diadème bizarre. Un tambour aux sons étouffés, une musette aux aigres accens, réglaient la marche et les évolutions des mystiques prêtresses, dont les mains répandaient d'invisibles pavots sur nos paupières appesanties. Je ne sais quel parfum s'associait à cette musique étrange pour seconder l'accablante uniformité de ces gestes magnétiques et de ces attitudes mesmeriennes. Pendant que ces danseuses passaient et repassaient sous nos yeux, nous sentions nos cœurs défaillir, nous éprouvions un singulier mélange de lassitude et de dégoût dans lequel se trahissait l'influence d'un charme surnaturel. Est-ce dans cet assoupissement invincible, dans cette prostration involontaire de la pensée, que réside pour les Malais l'attrait de ces maussades pantomimes? Recherchent-ils dans ce fastidieux spectacle les vagues sensations qu'ils savent rencontrer dans la lourde ivresse de l'opium? Nous jugeâmes inutile de questionner à ce propos le sultan ou les jeunes princes qui nous entouraient; mais il nous sembla que nous respirions plus à l'aise quand cette apparition funèbre glissa sans bruit hors de la salle et que nous vîmes les portes se refermer sur ces ombres échappées des antres du Ténare.

Heureusement, les successeurs de Magellan ont su trouver le chemin des Moluques, et la domination espagnole a laissé sa gracieuse empreinte à Ternate. A la lugubre cantilène des danseuses qui venaient de quitter la place succédèrent tout à coup les notes vives et enjouées

d'un air qui eût sans doute éveillé mille échos et fait vibrer mille guitares sur les bords du Guadalquivir. Vingt enfans, âgés de huit ou dix ans à peine, s'élançèrent à cet appel au milieu du salon. Armés d'un sabre de bois, coiffés d'un feutre noir dont les trois cornes déployaient les longues soies et les ailes touffues des oiseaux de paradis, ces charmans négrillons portaient l'ancien costume des hidalgos espagnols. Un robuste adolescent conduisait cette bande agile. C'était la célèbre danse de l'épée transportée sous l'équateur. Le cliquetis des sabres, l'écho du parquet résonnant sous les pieds nus des danseurs, animaient ces passes rapides; on voyait les groupes brusquement rompus ou reformés se mêler et se séparer avec une dextérité singulière. Quelquefois cette armée de mirmidons se pressait autour de son capitaine et semblait lui jurer d'exterminer toutes les grues du Strymon; puis, après ce serment martial, elle développait soudain son front de bataille et courait vers les rangs ennemis ou se dispersait pour mieux atteindre les fayards. Il y avait toute une épopée dans cette danse guerrière qui eût remué le cœur d'Achille et fait tressaillir Fernand Cortez. Les invasions qui laissent d'aussi joyeuses traces après elles sont à demi justifiées. Les conquérans du XVI^e siècle nous apparurent en ce jour environnés de tous les poétiques souvenirs qui se mêlent encore à l'histoire de leurs combats chevaleresques et jetèrent un fantastique éclat sur la découverte du Nouveau-Monde.

Le thé qu'on vint servir interrompit ce curieux ballet, qui nous avait dédommagés du léthargique spectacle qui avait rempli les premières heures de la soirée; mais ce plaisir inattendu ne répondait point complètement à l'espoir qui nous avait conduits chez le sultan de Ternate. Déjà il nous avait été donné d'entrevoir dans une autre fête les contours extérieurs de cette monarchie qui semble se mouvoir, régulière et docile, dans l'étroite enceinte d'un manège. Nous eussions voulu cette fois observer de plus près l'existence intime du *dalem*, savoir quelles distractions ou quels travaux occupent les longs loisirs de ces jeunes princes sevrés de la guerre, de ces jeunes filles sortant du tourbillon d'un bal pour rentrer dans le silence d'un cloître. Ces détails demeurèrent pour nous un mystère. Nous apprîmes cependant des officiers hollandais familiarisés par un long séjour dans les Indes avec les mœurs indigènes que la règle la plus sévère régnait dans le *dalem*, que les princesses, sans être assujetties à se voiler le visage comme les femmes de Smyrne ou de Constantinople, n'en subissaient pas moins l'inexorable contrainte des lois de Mahomet. Protégée par la réclusion la plus absolue, leur chasteté se trouve encore placée sous la garde de tous les sujets musulmans, dont le fanatisme n'hésiterait point à punir la moindre atteinte portée à l'honneur de leur prince.

Quand le thé et les rafraîchissemens eurent circulé autour de la salle,

nous quittâmes le sultan pour ne plus le revoir. Notre attention jusqu'alors lui avait été exclusivement consacrée. Absorbés tout entiers dans la contemplation de ce vieux souverain, nous avions presque oublié de jeter les yeux sur son royaume. Ce ne fut qu'après cette nouvelle fête, qu'arrivés à Ternate depuis trois jours, nous songeâmes à parcourir une île qui méritait cependant moins d'indifférence. Le territoire de Ternate, habité par une population de sept mille âmes, est peu considérable. Les pentes adoucies du volcan entourent d'une ceinture de bosquets et de champs cultivés le sommet au double cratère qui s'élançe brusquement vers le ciel. Du côté du nord-est, la montagne est entièrement dépouillée de végétation; de longs sillons noirs marquent encore la route qu'a suivie, en 1838, la lave incandescente. Du côté opposé et faisant face à l'île de Tidor, s'étend une longue allée plantée d'arbres que bordent les maisons de la ville européenne. En suivant cette avenue vers le nord, on traverse le marché où chaque soir, à la lueur des torches, les échoppes malaises étalent, avec le riz pimenté qu'enveloppent de larges feuilles de bananier, les divers produits de cette île féconde. C'est à la sortie du marché que le *campong* chinois déroule sa double rangée de boutiques et fait briller, dès que la nuit succède au jour, ses énormes lanternes de papier. Plus loin, le fort d'Orange développe parallèlement au rivage sa vaste enceinte rectangulaire, qui renferme les magasins et les logemens de la garnison. Au-delà du fort hollandais se déploie la ville malaise, dominée par le *dalem* du sultan et signalée par le toit à quatre étages de sa mosquée. Les riens enclos de cette cité paresseuse sont unis par des barrières de bambou. Une longue route sablée serpente entre ces jardins, et au-dessus des haies en fleurs les branches touffues des manguiers et des pamplemousses étendent comme de verts écrans leur ombre protectrice. Si vous dépassez le quartier malais, si vous continuez à suivre le rivage, vous rencontrerez bientôt de vastes terrains éclaircis par la flamme et envahis par les hautes herbes des *jungles*. C'est là que le cerf de la Malaisie erre en troupes nombreuses et qu'effrayé par les cris perçans des chasseurs, il tombe sous leurs coups avant d'avoir pu gagner la montagne ou le refuge des bois impénétrables.

Si, rentrant au contraire dans la ville européenne, vous dirigez vos pas vers le sud, de nouvelles avenues, bordées d'une végétation plus riche encore, vous conduiront aux fraîches retraites que se sont ménagées sur le bord de la mer les riches habitans de Ternate; mais quittez plutôt la terre ferme, qu'une pirogue vous fasse descendre en moins d'une heure le canal de Tidor, et vous dépose, à cinq milles de la ville, sur le rivage de Ternate. Saisissez cette échelle de bambou, franchissez sans hésiter la falaise, et, tournant le dos à la mer, admirez la me-

gique perspective qui s'offre à vos regards. Une nappe d'eau que ne ride jamais le souffle de la brise s'étend à vos pieds : c'est l'enceinte escarpée d'un cratère éteint qui presse de sa berge verdoyante ce lac immobile. Rien au monde ne saurait donner une idée des sensations qu'éveille cet aspect imprévu. Ce profond bassin séparé du canal de Tidor par une digue de lave, les grands arbres qui se penchent au-dessus de ces flots sinistres, le silence qui plane sur cet Averno mystérieusement enfoui au sein de la montagne, l'absence d'horizon, l'air lourd et étouffé qu'on croit respirer en ces lieux, tout se réunit pour ébranler l'imagination et la préparer à l'apparition de quelque fantôme. On assure que les Portugais, quand ils occupaient l'île de Ternate, voulurent créer un port sur ce point où la nature n'avait creusé qu'un abîme : il suffisait de couper l'étroite barrière qui sépare le lac de la mer ; mais les indigènes employés à ce travail refusèrent de le continuer : sous les pioches qu'ils enfonçaient dans le sol ils avaient cru voir jaillir du sang.

Il n'existe peut-être point sous le ciel un coin de terre qui puisse rassembler dans un espace aussi restreint autant de merveilleux paysages, autant de richesses naturelles que Ternate. Le cacaoier au tronc chargé de fruits, le cotonnier aux fleurs jaunes, le caféier ploçant sous ses baies rouges, prospèrent sur ce sol volcanique à côté des litchis et des orangers de la Chine, des mangoustans et des durians de Java, à côté des arbres à épices. Cette fertilité n'est point le partage exclusif de Ternate. Les îles nombreuses qui composent l'archipel des Moluques offrent toutes un terrain également favorable à ces fructueuses cultures. Cependant, depuis l'abolition de la traite et l'émancipation graduelle des esclaves, il ne faut plus juger de l'importance des possessions asiatiques par l'étendue ou la fertilité du territoire ; ces possessions n'ont de valeur que par le nombre de bras indigènes dont elles procurent à l'industrie européenne l'indispensable concours. Dans l'île de Java, la Hollande peut employer aux travaux de la campagne soixante-six habitans par kilomètre carré. Aussi cette île est-elle devenue l'objet constant de sa sollicitude, la clé de voûte de son édifice colonial. Les Moluques sont loin de présenter la même proportion entre la surface du sol et la population. Ces vastes territoires renferment à peine six habitans par kilomètre carré. Une population aussi clairsemée ne peut autoriser de bien grands projets. Les îles d'Amboine et de Banda, ces deux centres de production de l'archipel des Moluques, n'occupent plus elles-mêmes, dans les Indes néerlandaises, qu'un rang secondaire, depuis que la culture du girofle et de la muscade s'est naturalisée à Cayenne et à Bourbon.

A la vue de ces rades désertes, auxquelles le comptoir de Singapore a déjà enlevé, par la navigation interlope des *prós* de Célèbes, le com-

merce de Céram et de la Nouvelle-Guinée, les partisans des franchises commerciales ont conseillé au gouvernement hollandais d'ouvrir les ports des Moluques aux pavillons des puissances étrangères. Cette concession, peu importante en elle-même, aurait-elle pour effet de calmer, comme on l'assure, les impatientes obsessions de l'Angleterre? Nous n'oserions pas l'espérer. C'est l'approvisionnement du marché de Java et non celui de ces insignifiantes dépendances qu'ambitionnent les maîtres inquiets de l'Indoustan. Tant que la Hollande reculera devant ce suprême sacrifice, elle ne doit point se flatter de désarmer cette envieuse surveillance qui se plaît à jeter la déconsidération sur tous les actes de son gouvernement, et offre un appui empressé aux moindres résistances que son administration soulève. Dans la question des Moluques, la Hollande ne doit donc se laisser guider que par son propre intérêt et par celui de ses possessions coloniales. Quant aux déclamations des journaux de l'Inde et de Singapore, à l'irrégulière intervention de la diplomatie britannique, aux accusations si souvent dirigées contre la dureté des autorités hollandaises, le gouvernement des Pays-Bas n'y doit répondre que par une sollicitude plus active pour le bien-être de ses nombreux sujets, que par de sages mesures qui puissent consolider sa puissance morale et placer la sécurité de ses établissemens au-dessus des attaques passionnées de la presse anglaise. Les habitans de la Malaisie, comme ceux du Bengale, subissent sans murmure le joug étranger. La domination européenne, qui a effacé dans ces lointaines contrées les derniers vestiges de l'indépendance nationale, a sauvé les peuples de l'archipel indien des anarchiques dissensions qui les eussent ramenés à la barbarie. Imprévoyans et sensuels, les Malais n'ont ni l'élévation de pensée ni l'ardeur de bien-être qui distinguent les Européens : il existe chez eux un principe de quiétude et d'inertie qui explique leur attachement aux anciens usages et leur apathique soumission aux conditions dans lesquelles ils naissent. Ils n'auraient point songé à améliorer leur sort : la conquête étrangère s'est chargée de ce soin. Elle n'a pas sans doute apporté à ces peuples enfans les institutions libérales, qui n'eussent été pour eux qu'un funeste bienfait, incompatible avec le degré de civilisation auquel ils étaient parvenus; mais elle a substitué aux puérils et sanglans caprices de la tyrannie indigène une direction plus ferme et plus régulière. Jusque dans leurs exigences les plus rigoureuses, dans leur plus âpre exploitation du sol et des habitans, les Hollandais conservèrent du moins sur les princes qu'ils dépossédaient l'inappréciable avantage de la précision dans les vues et de la méthode dans les désirs. Par l'ascendant de leur médiation, ils protégèrent ces populations misérables contre l'avidité turbulente de leurs chefs; ils les protégèrent contre elles-mêmes par une police énergique et par l'influence moralisante

du travail. Sectateurs fanatiques de la loi de Mahomet, les Malais n'ont guère adopté des préceptes de l'islamisme que certains rites extérieurs. Leur religion vague et superficielle n'impose aucun frein aux passions. Si l'amour du plaisir ou du pillage, si la soif de la vengeance s'éveille chez le Malais, il n'y a que la crainte du châtement qui puisse l'arrêter; mais, dans l'empirement d'un penchant soudain, son intelligence obscure ne reconnaît aisément cette unique barrière, et n'hésite presque jamais à la franchir. Le travail vient dompter, par de salutaires fatigues et par les mille liens dont il entoure le cultivateur, ces dispositions versatiles et ces appétits sauvages. Les Hollandais ont le sens positif et pratique; leur politique froide ne s'égare point dans les voies de l'utopie. Nul gouvernement n'était mieux fait que celui des Pays-Bas pour ménager les instincts des peuples de la Malaisie, pour triompher avec habileté de leurs répugnances, pour exploiter sans brusquerie cette race endurente et facile à conduire, pourvu qu'on ne viole pas ses antiques coutumes. Les Hollandais, dans l'archipel indien, ont maintenu la constitution de la propriété telle qu'ils la trouvèrent établie. Héritier des souverains musulmans, leur gouvernement est le seul possesseur de la terre. Satisfait d'avoir su préserver ces vastes contrées des famines qui ont si souvent désolé l'Inde anglaise, il regarde comme légitimes les immenses bénéfices qu'il prélève sur le travail de seize millions de sujets, auxquels il assure un bien-être supérieur à celui dont jouissaient ces peuples résignés sous l'autorité de leurs anciens maîtres.

Ce n'est point dans les Moluques, c'est à Java qu'il faut étudier le système de culture des colonies néerlandaises; c'est là qu'éblouis par les magnifiques résultats auxquels ont concouru l'industrie des Européens et le labeur des indigènes, on se sent disposé à amnistier la contrainte féconde qui a enfanté de tels prodiges. C'est dans les Moluques au contraire que l'on peut, bien mieux qu'à Java, admirer la sollicitude de l'administration néerlandaise pour l'avancement moral des populations. A Java, le gouvernement hollandais n'ose point tenter ce qu'il essaie d'accomplir à Amboine et sur d'autres points du grand archipel d'Asie. Il craint de froisser des croyances fanatiques et s'abstient soigneusement de toute propagande. La Hollande ne saurait oublier cependant que l'exercice de la puissance oblige. Il n'est aucune race sur la terre qui ne soit, dans une certaine mesure, perfectible, et si le respect pour les préjugés des populations peut être momentanément conseillé par une politique prudente, ce respect ne doit jamais tendre à maintenir dans une perpétuelle enfance des peuples auxquels la Providence n'a point accordé sans dessein le contact d'une civilisation plus avancée. Les efforts du gouvernement hollandais pour propager dans les Moluques la connaissance de l'Évangile et la morale chrétienne offrent donc un heureux contraste avec l'apparente

indifférence que, sous ce rapport, la Hollande témoigne à Java. Ces efforts honorables ne donneront point seulement à l'armée des Indes de meilleurs et de plus fidèles soldats; ils serviront à justifier la métropole du reproche qui lui fut si souvent adressé par l'Angleterre de n'avoir eu en vue dans ses établissemens coloniaux que les intérêts d'une exploitation égoïste.

Pendant le cours de notre longue campagne, il devait nous être donné de retrouver dans l'île de Célèbes et dans l'île de Java la domination néerlandaise; mais ces ports hospitaliers des Moluques où nous avait accueillis une si gracieuse bienveillance, nous nous apprêtions à leur dire un éternel adieu. Tandis que, montés sur de gracieux poneys de Macassar et de Sandalwood, ou assis sous le toit de bambou d'un *koro-koro* malais, nous visitions les sites enchantés de Ternate, de livides éclairs commençaient à sillonner le ciel et nous annonçaient l'approche de la mousson. Le premier souffle orageux qui descendit des sommets de Gilolo nous trouva prêts à mettre sous voiles. Le 12 décembre, nous sortions de la rade au moment où le soleil touchait de son disque de feu le bord d'azur de l'océan. L'époque des calmes était passée. La mousson régulièrement établie roulait au-dessus de nos têtes les gros nuages floconneux des tropiques, et nous environnait de chaudes vapeurs qui se condensaient quelquefois en torrens de pluie. Trois jours après notre départ, nous avions doublé les îles de Gilolo et de Morty; la corvette se balançait sur les longues lames de l'Océan Pacifique. Il ne nous restait plus qu'à nous élever suffisamment dans l'est pour pouvoir, à l'aide des grandes brises de nord-est qui nous étaient promises, atteindre la chaîne des îles Bashis et cingler vent arrière vers les côtes du Céléste Empire.

Il existe dans le voisinage de l'équateur, entre l'espace livré aux vents alizés de l'hémisphère septentrional et les parages où règnent les vents généraux de l'autre hémisphère, une sorte de terrain neutre qu'occupent des brises variables et de fréquens orages. C'est sur la limite de cette zone que nous dûmes louvoyer pour nous soustraire aux courans qui auraient retardé notre marche. Pendant quinze jours, le soleil ne perça qu'à de rares intervalles les lourdes nuées aux épais contours et aux masses bleuâtres qui pesaient de toutes parts sur l'horizon. Le 21 décembre, nous pûmes remonter vers le nord et diriger notre route entre les îles Pelew et les Carolines. *La Bayonnaise* s'inclina de nouveau sous ces fortes brises qu'elle ne connaissait plus depuis deux mois, et bientôt les sommets des Bashis se montrèrent devant nous. Nous touchions au terme de notre long voyage. Quarante-huit heures après être entrée dans la mer de Chine, le 4 janvier 1848, *la Bayonnaise* laissait tomber l'ancre sur la rade de Macao.

PHILOSOPHES

ET

PUBLICISTES CONTEMPORAINS.

M. ROYER-COLLARD.

M. Royer-Collard a partout marqué son passage par une trace ineffaçable. Placé un moment dans une chaire de philosophie, il a changé la direction de l'enseignement philosophique, qui inclinait vers les doctrines du xviii^e siècle; appelé à la tête de l'instruction publique, il a fondé l'enseignement de l'histoire, qui manquait à l'université impériale, et il a doté notre pays, désormais engagé dans la voie du gouvernement constitutionnel, d'un genre de connaissances indispensables à la science de la législation. Porté dans la carrière parlementaire par les suffrages constans de ses concitoyens, il avait réussi à faire prévaloir sa politique, qui était la difficile alliance de l'ancienne monarchie et des intérêts nouveaux de la France régénérée, alliance qui n'a été brisée que par la monarchie elle-même. M. Royer-Collard exerça cette puissante influence par une énergie que ne rebutait aucun obstacle, par le goût des entreprises difficiles, par l'amour et le talent du commandement. Dans nos jours d'incertitude où les caractères s'amolliissent, où aucune volonté ne poursuit jusqu'au bout sa carrière, où la vie privée se ressent des hésitations de la vie publique, où la même

indolence énerve l'action du citoyen et l'autorité du chef de famille, il y a peut-être quelque intérêt à se retracer l'image d'une volonté vigoureuse qui ne s'est jamais laissé détourner de sa route et qui a marché constamment vers son but : nul mieux que M. Royer-Collard ne saurait nous apprendre ce que la vie publique gagne à s'appuyer sur la pratique austère des devoirs de la vie privée; nul ne nous donne à contempler dans un plus parfait modèle l'inflexibilité de l'homme d'état et la majesté du père de famille. M. Royer-Collard avait pris ses grandes qualités dans la forte race dont il était issu, et qu'il importe de connaître pour comprendre cette imposante figure que nous trouvons au premier rang de la philosophie et de la politique de notre temps.

I.

Le village de Métierecelin est connu dans l'histoire du jansénisme. Un curé d'une éminente vertu, appartenant à l'école de Port-Royal, avait autrefois pénétré les simples esprits de ce village de cette piété étroite, mais ferme, qui est le propre de la secte de Jansénius. Une famille se faisait remarquer entre toutes celles de ce pays par la rigidité de sa piété, la simplicité des mœurs et la grandeur des caractères, particulièrement chez les femmes : c'est à cette famille qu'appartiennent la mère et l'aïeule de M. Royer-Collard. L'aïeule était une de ces femmes austères et saintes chez lesquelles la religion et le devoir se donnent un mutuel appui. Elle eut trois fils et une fille. L'un des fils devint supérieur du grand séminaire de Troyes, l'autre directeur du collège des doctrinaires à Saint-Omer, le troisième officier dans la maison du roi : ce dernier, entraîné sur la pente des plaisirs par la liberté de la vie militaire, fit endurer plus d'une épreuve à la fermeté de sa mère. Il revint un soir, déclarant qu'il était à bout de ressources. Sa famille ne se soutenait depuis long-temps que par la pratique de la plus étroite économie, moitié par nécessité, moitié par vertu, pour augmenter la part qu'elle distribuait en aumônes. « Mon fils, dit la mère, je vous ai donné tout ce que je pouvais vous donner. — Ma mère, je n'ai donc d'autre refuge que la mort; je vais y recourir dans votre maison, sous vos yeux. — Mon fils, Dieu ne permettra pas, j'espère, que je ne puisse vous épargner un crime qu'en commettant moi-même une faute. Vous aurez ici l'abri, le vêtement et la nourriture; rien de plus. » L'impétuosité du soldat se brisa contre le pieux sang-froid de la femme.

La fille de cette femme courageuse, la mère de M. Royer-Collard, avait la même piété et les mêmes mœurs; mais la dignité en était tempérée par quelque goût pour l'ironie. S'il était permis de chercher à ces simples femmes des modèles dans l'école à laquelle elles appartene-

naient, surtout par les mœurs, on pourrait dire que la première se rattachait à Saint-Cyran, et la seconde à Pascal. M. Royer-Collard ne plaçait aucune femme au-dessus du rang que dans son souvenir il assignait à son aïeule.

Son père, M. Royer, qui, suivant l'habitude du pays, joignit à son nom celui de la famille de sa femme, habitait le village de Somepuis, près de Vitry-le-Français. Fils d'un ancien notaire, il n'avait pas pris de profession, et cultivait lui-même ses champs. Connaissant la haute vertu qui appartenait aux filles de la famille à laquelle il s'unissait, il avait dit à sa femme : « Vous gouvernerez l'intérieur de la maison, vous dirigerez l'éducation de nos enfans, et vous ordonnerez de leur destinée. Je ne vous en demande qu'un seul pour en faire un cultivateur comme moi. » M^{me} Royer-Collard mit au monde, comme sa mère, trois fils et une fille. L'un des fils mourut au berceau. Elle décida que l'aîné de ceux qui restaient, celui dont nous retraçons l'histoire, ferait des études complètes, et que l'autre, conformément au désir de son mari, sortirait des classes de bonne heure, afin de se consacrer aux travaux de la campagne. Ce dernier n'éprouva point de goût pour ce genre de vie, et le père se priva volontairement de la douceur d'associer un de ses fils à sa vie favorite. Ce fils devint le médecin habile que les hommes de notre âge ont connu, d'un esprit brillant, d'une parole animée et éloquente, et qui resta toujours étroitement uni de cœur et d'intelligence avec son frère.

La première enfance de M. Royer-Collard s'écoula dans la maison paternelle, sous la triste et rude discipline de l'école à laquelle appartenait sa mère. Il s'est plaint depuis qu'on lui eût alors présenté la règle dans toute sa froideur, sans ces encouragemens pour la faiblesse et cet appui du cœur dont l'enfance a un si grand besoin. Il fut placé de bonne heure au collège de Chaumont, tenu alors par les pères de l'Oratoire, et il y remporta toutes les couronnes. Au sortir de cette école, il fut envoyé auprès de celui de ses oncles qui dirigeait le collège de la doctrine à Saint-Omer. Ce dernier, après l'avoir interrogé, lui déclara qu'il était bien préparé pour apprendre, et lui fit tout recommencer à partir même des élémens. Le neveu employa trois années à refaire auprès de ce maître sévère toutes ses études, aussi bien celles des langues anciennes que celles des sciences mathématiques, pour lesquelles, comme Platon, Descartes, Leibnitz et Reid, il avait un amour particulier. Lorsque plus tard il fut appelé à l'Académie française en remplacement de M. de La Place, il se félicitait qu'en revenant sur d'anciennes études, il eût pu comprendre dans une certaine mesure la *Mécanique céleste*, et n'en pas parler tout-à-fait en profane.

En quittant Saint-Omer, il vint à Paris étudier les lois, et reçut le titre d'avocat, encore assez à temps pour porter la parole devant la

grand'chambre du parlement. On était à la veille de la révolution. Le jeune avocat partagea les vœux et les espérances de tous les esprits éclairés et de tous les cœurs généreux de ce temps. Il fut envoyé à la commune de Paris par le quartier de l'île Saint-Louis, qu'il habitait alors, et devint le secrétaire de ce conseil. Il resta dans la commune jusqu'au jour où elle fut envahie et renversée par les auteurs de la révolution du 10 août. Peu de temps après, député à la barre de la convention par la section de Paris à laquelle il appartenait, il vint faire entendre des paroles qui auraient pu prévenir les sanglantes proscriptions du 31 mai. Proscrit lui-même alors, comme tous les amis modérés de la révolution, il quitta Paris, et vint demander un asile à sa mère. Celle-ci, sans s'émouvoir, fit venir une jeune servante nommée Marie-Jeanne; il faut en citer le nom à cause de la grande place qu'elle tient dans le tableau de cette famille, dont elle partageait la piété rigoureuse, les mœurs pures et l'indomptable caractère. Sa maîtresse lui dit : « Vous vous tiendrez tous les jours à l'étage le plus élevé de la maison, et vous nous avertirez si vous apercevez de loin quelque danger. — Vous, dit-elle à un domestique, vous aurez un cheval toujours sellé, que vous monterez de temps en temps pour détourner les soupçons; et vous, mon fils, vous irez travailler aux champs. Vous partirez avant le jour et ne reviendrez qu'à la nuit. » Le jeune avocat traversa ainsi le temps de la terreur, poussant devant lui la charrue, sur laquelle il plaçait un livre tout ouvert, et occupant à la fois le corps et l'esprit.

Les gens du village respectaient trop la mère de M. Royer-Collard pour la trahir. Malgré les appellations nouvelles par lesquelles on essayait de confondre tous les rangs, ils continuaient de la nommer *madame* comme par le passé. L'un d'eux, ayant quelques relations avec un des membres du comité de salut public, fut chargé de rechercher le fugitif; mais il alla trouver la mère pour aviser avec elle au moyen de faire évader le fils. Elle le reçut dans une chambre aux murs de laquelle était suspendue une grande image du Christ. Cet homme fut frappé du ton de majesté de M^{me} Royer-Collard et du courage qu'elle avait de laisser cette image sainte exposée à tous les yeux en de pareils temps. Il décida que le fils resterait auprès de sa mère, et écrivit à Paris qu'il n'y avait aucun proscrit dans le village. « Je voulais d'abord, dit-il, sauver son fils sans exposer ma tête; mais à présent je monterais pour elle sur l'échafaud. »

Quelque temps après, un agent de la force publique entra dans la maison. M^{me} Royer pensa que c'en était fait de son fils, et elle en offrit le sacrifice à Dieu dans son cœur; mais la terreur était passée : une constitution avait été récemment promulguée; le jeune Royer-Collard venait d'être nommé député au conseil des cinq-cents par les électeurs

de la ville voisine, chez qui s'était répandue depuis long-temps la renommée de cette irréprochable famille, et qui avaient choisi le fils sur la garantie du nom de sa mère. L'agent si redouté apportait la nouvelle de la nomination.

De retour à Paris, le jeune député se refusa aux intrigues qui tendaient à une restauration de la monarchie : il croyait encore à la possibilité d'une république équitablement gouvernée; mais bientôt le parti vainqueur au 18 fructidor, mettant par erreur M. Royer-Collard au nombre de ses ennemis, fit annuler son élection. « Bien des gens, a-t-il dit depuis, ont été persécutés pour une opinion qu'ils n'avaient pas, et que la persécution leur a donnée. » Ce fut à cette époque seulement que, dégoûté de la violence qu'il voyait présider au gouvernement, il commença de croire à l'utilité du retour de la monarchie. Il entretint même avec les princes exilés un commerce de lettres, dans lequel il leur déconseillait les conspirations, les troubles intérieurs, l'intervention étrangère, et leur commandait d'attendre la vacance du pouvoir, et surtout le vœu de la France. Lorsqu'en 1803 Louis XVIII refusa les propositions que lui avait faites le premier consul de renoncer au trône de France, moyennant des indemnités, M. Royer-Collard écrivit au roi pour le féliciter de ce refus. Cette lettre, peu connue, détermine clairement le plan de conduite qu'avait adopté M. Royer-Collard, et elle est un de ses titres d'honneur. « Ce n'est pas nous, écrivait-il, qui offrirons à votre majesté de vaines espérances fondées sur les troubles du dedans ou du dehors, et sur les moyens de les exciter. Votre majesté sait assez, puisque c'est notre premier titre à sa confiance, que nos vœux ne s'unissent point à l'intervention de la politique étrangère, et que notre caractère, nos principes et les devoirs qu'elle-même nous impose nous éloignent également de l'esprit de conspiration et de faction.... La France repose dans une paix profonde depuis qu'un homme, aussi extraordinaire que sa fortune, a saisi les rênes du gouvernement. Les uns jouissent du calme, sans souvenir et sans prévoyance; les autres qui gardent leur foi à votre majesté, dans les tribunaux, dans les camps, dans les conseils, croient lui obéir en se soumettant à cette autorité provisoire, dont ils reconnaissent la nécessité, et que la main de Dieu même paraît avoir élevée pour confondre et les principes et les exemples de la révolution; c'est donc à l'avenir qu'appartiennent toutes les sollicitudes. »

Cette correspondance cessa dès la première année de l'empire. Ce fut vers ce temps que M. Royer-Collard se maria. Il épousa M^{lle} de Forges de Châteaubrun, d'une ancienne famille noble du Berry. Il en eut trois filles et un fils. Son fils vécut à peine. L'aînée de ses filles mourut à trois ans et lui laissa un regret profond et durable dont il donna des signes toute sa vie. Pour élever ses deux autres filles et sup-

pléer M^{me} Royer-Collard, à qui une trop faible santé ne permettait pas d'entreprendre une tâche aussi continue que celle d'une éducation, il fit venir cette servante Marie-Jeanne dont nous avons déjà parlé. Cette fille s'était encore fortifiée dans la dévotion difficile par la lecture d'ouvrages d'un choix sévère. Elle possédait sept ou huit cents volumes de ce genre, qu'elle lisait avec attention. Son langage et ses lettres gagnaient à cette étude une couleur et une élévation singulières. Ce fut avec son aide que M. Royer-Collard s'efforça de donner à ses enfans une ame fortement trempée. Les deux jeunes filles se trouvaient soumises à l'action de deux volontés d'airain que rien ne pouvait fléchir. Cette servante Marie était envers elle-même d'une incroyable rigueur. Elle avait, dans son enfance, passé plusieurs fois le temps du carême en ne se nourrissant que de pain, parce que le second mari de sa mère, par une irréligion intolérante, glissait dans tous les mets celui que défend à cette époque l'abstinence chrétienne. Elle était fière et impérieuse, et elle disait à ses élèves : « J'aimais mieux être à la campagne qu'à la ville, auprès du bétail qu'auprès des dames, parce que là-bas je me faisais obéir; je me sens née princesse et altière, mais j'ai voulu plier mon ame à la servitude, et c'est pourquoi je suis venue. » Elle s'imposait l'obligation de soigner les maladies les plus hideuses, les plaies les plus dégoûtantes, et elle s'écriait : « On suppose peut-être que c'est par plaisir que je fais cela, et que mes sens grossiers ne se révoltent pas. Au contraire, mon cœur bondit; mais je veux le réduire. Tous les jours je me dompte et je me jette volontairement sur la pointe de l'épée. » Ce sont les propres paroles de cette fille des champs. Ses maîtres disaient souvent qu'elle avait toutes les qualités d'une fondatrice d'ordre religieux. Elle voulut faire ses élèves à son image, et elle allait chercher des malades avec des plaies révoltantes qu'elle venait panser au pied du lit de ces enfans. Elle leur imposait les plus sévères privations, et elle leur reprochait jusqu'à l'usage d'une lumière, qu'elles pouvaient épargner, disait-elle, en se levant plus tôt. Ce n'est pas tout : elle voulut que ces enfans, déjà rompues au spectacle des souffrances humaines, fussent familiarisées même avec l'aspect du trépas. Elle choisit à cet effet non pas un vieillard, chez lequel la mort semble un hôte attendu et vient souvent mettre fin à de longues douleurs, mais une jeune fille dont l'âge se rapprochait de celui de ses élèves, une jeune fille d'une éclatante beauté, qui succombait sous les fatigues que s'était imposées sa charité, et qui mourait le jour même où son fiancé revenait au village. Toutes les tortures qui pouvaient aggraver la dernière séparation s'étaient amassées sur cette tête. Ce fut à ce spectacle que la sévère institutrice conduisit ses élèves. Il fallut contempler ces traits jadis si purs, maintenant décomposés par la souffrance; il fallut adresser la parole à la mourante, il fallut lui changer ses vêtemens,

toucher ses cheveux, « tremper ses mains, disait Marie, dans la sueur de la mort. » C'était à cette condition, pensait-elle, qu'on pouvait acquérir la force de soigner des malades, d'assister des mourans, et surtout de se dompter soi-même, ce qui paraissait être, plus encore que la charité, le but de sa rigide dévotion.

Le père qui mettait auprès de ses enfans une maîtresse si inflexible pour la faible humanité indiquait assez par là ses propres sentimens. Il leur imposait lui-même le frein d'une main inexorable. Un front sévère, une voix lente et grave, un geste impérieux, telle était son attitude habituelle. Ce n'est pas que son cœur ne renfermât pour ses filles une profonde tendresse; ce n'est pas qu'il fût incapable de s'émouvoir (car l'émotion était souvent en lui si profonde, qu'elle lui coupait la voix); ce n'est pas même que son esprit fût dépourvu de grace naturelle, qu'il ne laissât quelquefois entamer sa gravité par quelques sacrifices aux exigences d'un monde moins grave au milieu duquel il fallait vivre; ce n'est pas même que, dans l'intérieur de la maison, il ne s'abandonnât quelquefois à la gaieté et jusqu'au badinage; mais il voulait former des âmes fermes, et il aurait craint de les amollir par trop de caresses. Ce qui le poussait surtout dans cette voie, c'est qu'il avait vu les femmes de la fin du xviii^e siècle, et qu'il avait gardé un vif dégoût de leur mollesse, de leur frivolité et du vide de leur esprit. Il opposait à ce tableau les images vénérables de sa mère et surtout de son aïeule. Il ne partageait cependant pas les croyances de la secte à laquelle elles appartenaient. Il réprouvait l'interprétation des solitaires de Port-Royal sur la doctrine de la grâce; il la trouvait contraire au sentiment de notre liberté et à l'établissement d'une saine morale, qui ne peut se passer de l'idée du mérite et d'une entière responsabilité. « Ils ont les textes pour eux, disait-il, et j'en suis fâché pour les textes. » Il répétait à ses enfans : « Il ne se peut pas que Dieu ne tienne aucun compte des efforts de l'homme, et que le vent de la grâce souffle où il lui plaît. Ce serait le fatalisme turc; il n'en est pas ainsi, mes enfans : Dieu est juste. » Mais il était resté frappé de la grandeur des caractères de la première génération de Port-Royal, de cette abnégation de soi-même, de cet amour des choses difficiles, de ce goût pour la vie pénible et rude. Telles étaient les vertus qu'il avait admirées dans sa mère et dans son aïeule, et qu'il voulait semer dans le cœur de ses filles. Il luttait pour cela contre la pente de sa tendresse, et s'imposait un ton plus austère qu'il ne l'aurait eu naturellement. Ce parti une fois pris, il le suivit avec une fermeté qui ne se démentit jamais. Il citait souvent à ses filles ce passage de la messe de mariage : « Il faut que la femme, pour soutenir sa faiblesse, s'arme de l'exactitude d'une vie réglée. » Dans sa maison, les actes de chaque jour s'accomplissaient régulièrement, à la même heure. Il ne pouvait souff-

frir le désordre, et il voulait que chaque objet eût sa place et chaque action son temps. Il ne permettait ni l'oisiveté, ni l'inattention, ni la légèreté, ni les jeux, ni les chansons. Le lever était matinal, le repas était sobre et court. A la campagne, après le déjeuner, on faisait une visite chez les métayers; il voulait qu'on fit attention à toutes choses : à l'ordre de la métairie, à l'état du bétail et des instrumens de labour. On rentrait pour les leçons, qu'il donnait lui-même. Il ne passait pas la plus légère faute, surtout celles qui venaient de l'inattention, et il s'écriait : « Vous ne pouvez ici prétexter l'ignorance, c'est donc le défaut d'attention ; mais l'attention dépend de votre volonté : employez-la donc, ou autrement je n'aurai aucune confiance en vous. » On ressortait pour la promenade, quel que fût le temps; on allait par les chemins les plus rudes, malgré la pluie et la boue, et ce père, toujours poursuivi par l'image de la molle existence des femmes du XVIII^e siècle, disait à ses filles : « Je ne veux point que vous soyez des dames; je saurai bien vous en empêcher. »

Il exigeait qu'elles tinssent une classe destinée aux filles pauvres, non pour orner l'esprit de ces dernières, mais pour former leur cœur, leur apprendre à visiter les malades et à pratiquer le dévouement. « Il faut, disait-il, donner aux classes pauvres la plus grande élévation morale, en même temps que la plus complète simplicité de mœurs. » Le soir, dans l'arrière-saison, il faisait lire ses filles à haute voix, et leur lisait à son tour, tandis qu'elles travaillaient non à des broderies, mais à des vêtemens pour les pauvres. Les lectures roulaient sur des fragmens d'histoire ou de mémoires. Ce dernier genre d'ouvrages contient souvent des passages dont la liberté ne convient pas à de jeunes filles. Le père se contentait de marquer par le signet l'endroit où il fallait s'arrêter, et laissait le livre sur la table, bien certain que personne ne songerait à transgresser sa volonté. Dans les longues soirées de l'été, on ne faisait point de lecture. Il y avait un banc rustique dans la cour : on s'y asseyait; les métayers formaient cercle autour, et la soirée se passait en entretiens sur les travaux de la campagne. M. Royer-Collard préférait la conversation des paysans à celle des habitans des villes. Il pensait, au surplus, qu'il fallait endurer tous les discours, comme se plier à toutes les situations, et qu'on devait trouver en soi-même des ressources pour tirer parti des plus mauvaises circonstances. « Il faut, disait-il, savoir s'ennuyer, ou plutôt, reprétait-il, il n'est pas permis de s'ennuyer. »

N'attachant d'importance qu'à la raison, il redoutait l'influence de l'imagination, et ne prisait pas beaucoup la culture des arts surtout chez les femmes. Il ne conduisit jamais ses filles dans un musée, disant qu'il ne convenait pas qu'elles entrassent là où leurs yeux ne pourraient se porter partout avec chasteté. Il voulait que la femme fût douée

des graces du caractère plutôt que des ornemens de l'esprit, et il répétait à ses filles, avec la plus vive émotion, ce verset de la messe de mariage qu'il ne cessait de commenter : « Qu'elle soit aimable comme Rachel, qu'elle soit sage comme Rébecca, » en leur faisant sentir cette merveilleuse alliance de l'amabilité et de la sagesse. Cependant il faisait dominer sur tout cela le portrait de la femme forte de l'Ancien Testament : « C'est une belle chose sans doute, disait-il, que l'innocence; mais c'est à peine si cela mérite le nom de vertu; il faut réserver ce titre à de grands malheurs non mérités et noblement portés. » Le courage, la force d'ame, voilà l'objet unique de ses éloges. Un jour, après une maladie qui l'avait mis aux portes du tombeau, il demanda le nom du mal qu'il avait ressenti : une seule de ses filles osa le lui apprendre. Le lendemain, il dit à l'autre : « Vous n'êtes donc pas *une personne*, vous qui n'avez pas eu le courage de me dire la vérité! » Cette force d'ame fut mise à une rude épreuve, lorsque ses deux filles virent mourir cette Marie qui avait été pour elles plutôt une institutrice qu'une servante. Inspirées par leur père, elles ne voulurent point que la déponille mortelle de cette femme presque sainte fût abandonnée à des mains étrangères; elles la placèrent elles-mêmes dans le cercueil et se chargèrent des apprêts les plus douloureux du suprême départ.

Nous avons déjà dit qu'en imposant une si rude discipline à ses filles, M. Royer-Collard obéissait plutôt à un devoir qu'à sa nature. Il savait se gêner, se priver, se sacrifier pour elles. Le devoir qu'il exigeait si rigoureusement n'était d'ailleurs jamais le devoir envers lui. Disposé à servir les autres, il ne demandait pas à être servi. Malgré cette rudesse extérieure, il avait le don d'aimer; il était ami zélé et ardent; Quatremère de Quiney, Camille Jordan, ont connu la chaleur et l'effusion de son cœur. Les neveux, les nièces, les jeunes protégés de M. Royer-Collard trouvaient en lui un père, et un père qui ne se bornait pas à les chérir, mais qui les soutenait, les portait dans leur route, et employait sans relâche en leur faveur cette autorité qu'il savait se faire sur les hommes.

Ce n'était donc pas par sécheresse de cœur, mais par conviction d'esprit qu'il prescrivait à ses filles de si dures épreuves. Il s'astreignait lui-même à la vie la plus simple. Il avait en horreur les molles délices; il recherchait tout ce qui pouvait faire de notre passage sur cette terre une laborieuse épreuve. La privation et le sacrifice lui étaient chers. Il restreignait autant que possible la durée de son sommeil; si quelquefois, dans la journée, il se sentait accablé de fatigue, il s'étendait, non sur un lit, mais sur le sol; il se refusait toutes les choses commodes, les voitures qui épargnent la fatigue ou qui abrègent le chemin, les vêtemens lâches qu'on porte dans l'intérieur de la maison, les tapis

qui préservent du froid, les sièges larges et profonds qui invitent au repos et presque au sommeil; enfin il proscrivait les statues, les vases, même celles des pendules, du moins celles qui ne servaient que d'ornement. Tout cela lui était odieux comme les instrumens d'une existence efféminée. Il y avait trois choses pour lesquelles il se relâchait de sa parcimonie : c'était l'achat de ses livres, la distribution de ses charités, la représentation extérieure que lui imposaient les fonctions publiques et l'honneur de sa maison. Pour tout le reste, il s'accordait le moins d'aisance qu'il était possible. Par exemple, il consacrait une certaine somme modique et fixe au renouvellement de ses habits, et il était ingénieux à en prolonger non-seulement la durée, mais la fraîcheur, par une scrupuleuse propreté, qui allait chez lui jusqu'à la recherche. Ce qu'il retranchait sur cette dépense, il l'ajoutait à celle des livres et surtout à celle de la charité. Il proscrivait tout ce qui se rapportait à son bien-être personnel. Pendant une grave maladie, comme il entendait une de ses filles demander du linge fin pour envelopper le malade : « Vous oubliez, s'écria-t-il, que je suis un homme de la campagne. » Une autre fois, il avait à subir l'extirpation d'une excroissance qui lui était venue à la joue. Lorsque le médecin se présenta, il s'entretenait avec un ami dont il goûtait la conversation solide et brillante (1), et qui voulut se retirer; il le pria de rester, n'appela aucun aide auprès du médecin, se tint debout, portant lui-même le vase où le sang tomba à flots, continuant l'entretien pendant l'opération, qui se fit à deux reprises, et dont la douleur aiguë ne le fit ni chanceler ni pâlir.

Tel était M. Royer-Collard dans l'intérieur de sa maison : dur pour lui-même, sévère et grave pour ses proches; recherchant de la vie ce qu'elle avait de plus difficile. Tel qu'un soldat toujours prêt à combattre, il s'enveloppait de la douleur comme d'une armure; il endurcissait le corps pour fortifier l'âme, et il craignait les molles caresses de la nature et des arts, persuadé que tout ce qui détend les muscles du corps affaiblit les ressorts de l'âme et dénoue le nerf de la volonté.

II.

La vie publique allait bientôt cependant, mieux encore que la vie privée, mettre en relief l'énergie et la simplicité qui sont les traits de son caractère. Entre ces deux périodes, l'une obscure, l'autre brillante, de la destinée de M. Royer-Collard, vient se placer une époque où l'activité de ce grand esprit, appliquée à l'enseignement philosophique, ne se montre plus exclusivement consacrée aux soins de la famille. L'empereur avait fondé l'université, et dans cette université la Faculté des lettres de Paris. M. Pastoret en était le doyen et se trou-

(1) M. Villemain.

vait chargé d'enseigner l'histoire de la philosophie. Lorsqu'il passa du corps législatif dans le sénat, il résigna des titres dont il n'avait d'ailleurs jamais rempli les fonctions et les offrit à M. Royer-Collard. Celui-ci se défendit long-temps de les accepter. Il n'avait étudié que pour lui seul. Sauf quelques articles de littérature et de philosophie qu'il avait insérés dans le *Journal des Débats*, sous l'initiale P., et qui ne l'avaient pas tiré d'une obscurité qui lui était chère, il ne s'était jamais communiqué au public. Il s'effrayait de produire au grand jour ses études solitaires, et il ne céda qu'à la violence amicale de M. de Pastoret et de M. de Fontanes, qui le nomma malgré son refus.

M. Royer-Collard n'avait pas fait de la philosophie une étude particulière. Sa profonde instruction s'étendait aussi bien à l'histoire, à la littérature et aux sciences qu'à la philosophie. On peut même dire que son goût le plus vif était pour les lettres. Il passa sa vie dans la lecture et la méditation de Pascal, Corneille, Bossuet, Racine; il relisait sans cesse La Bruyère; il chérissait Milton, qu'il pouvait apprécier dans sa langue. Thucydide fut le livre de sa vieillesse; il y joignit Platon, qu'il ne quittait presque pas. Quoiqu'il n'eût pas une connaissance approfondie de la philosophie, il se sentait cependant plus porté vers les philosophes du xvii^e siècle que vers ceux du xviii^e. Il était trop clairvoyant pour ne pas apercevoir que la sensation ne pouvait rendre compte de toutes les connaissances et particulièrement de l'idée du devoir, qu'il plaçait au-dessus de toutes choses. Toutefois, dans la philosophie *rationnaliste*, il avait à choisir entre plusieurs guides. Pour ne pas remonter au-delà des temps modernes, il pouvait suivre ou Descartes ou Leibnitz : ce fut le hasard qui le mit dans la voie de Reid. Il trouva sur le parapet d'un quai, à l'étalage d'un libraire, la *Recherche sur l'entendement humain*. Il en feuilleta quelques pages et fut charmé de la sagacité du philosophe écossais. Il acheta le livre pour un prix trop modique à son gré, l'emporta à la campagne et employa toute une saison à le méditer. De là il passa au grand ouvrage de Reid sur les *facultés intellectuelles* et sur les *facultés actives*, qui n'était pas encore traduit en français. Il se borna d'abord à en traduire quelques pages, qu'il lisait à son auditoire, les accompagnant de ses réflexions. L'année suivante, étant devenu plus maître de son sujet, il composa lui-même des leçons sur les questions traitées dans les ouvrages de Reid; il refondit la matière dans le moule de son propre esprit, et lui donna ainsi plus de solidité et d'éclat. On peut voir les fragmens de ses leçons dans la traduction des œuvres de Reid donnée par M. Jouffroy.

Ces leçons ne portent pas seulement sur les connaissances des sens extérieurs, comme on l'a dit quelquefois, mais sur toute la perception externe, entendue dans l'acception la plus large, c'est-à-dire sur la connaissance de tout ce qui est hors de l'esprit, et par conséquent sur

les données de la raison pure. On est étonné de l'attention que prête à tous ces problèmes de métaphysique ce futur homme d'état, et de la profondeur à laquelle il s'est enfoncé dans un sujet auquel il s'est appliqué si peu de temps. Ce n'est point ici le lieu de donner une analyse étendue de la philosophie de M. Royer-Collard; il nous suffira d'en indiquer les traits principaux. On s'imagine d'ordinaire que si la sensation ne fournit pas toutes les connaissances de l'esprit humain, elle fait au moins connaître les objets sensibles. M. Royer-Collard s'attacha à faire comprendre que la manière dont on définit la sensation, non-seulement dans l'école de Descartes, mais même dans celle de Locke et de Condillac, la rend incapable de produire aucune connaissance, même celle des corps, et qu'après avoir attaqué la philosophie du xviii^e siècle comme matérialiste dans sa morale, il fallait l'attaquer comme idéaliste dans sa métaphysique, de sorte qu'elle était coupable de cette contradiction, de ne pas nous faire saisir le corps dans le développement de la connaissance, et de ne nous offrir que le corps comme règle et but de nos actions. Il montra qu'au lieu de placer au début de la connaissance une sensation vague, qui n'est qu'un phénomène interne de l'âme, sans objet extérieur, il fallait établir un principe de perception qui nous fait saisir directement l'existence du corps sans hésitation et sans raisonnement, et qui agit comme loi primitive de notre esprit. Après avoir relevé l'existence des corps de l'incertitude où l'avait laissé tomber l'école de Condillac, et avoir constaté la faculté qui les connaît, il fit voir que la connaissance humaine ne se renferme pas dans cette enceinte. En effet, les corps sont saisis à l'aide des sens, nous en apercevons les phénomènes actuels; mais notre esprit, dépassant l'expérience, affirme que ces phénomènes se reproduisent dans tous les temps et dans tous les lieux, quoique nos sens n'embrassent qu'une étroite partie de l'espace et de la durée. Il faut donc placer à côté de la perception qui saisit les corps dans leur état actuel une faculté qui prévoit leur état futur, qui s'élève du particulier au général, et que M. Royer-Collard appelle, avec Reid, *la faculté d'induction*. D'un autre côté, si les corps sont perceptibles aux sens, ils sont dans un espace qui ne tombe ni sous les yeux ni sous les mains, qui non-seulement contient les corps actuels, mais contiendrait tous les corps que notre esprit peut imaginer, et qui par conséquent est sans limite. Voilà une seconde connaissance qui dépasse la portée des sens extérieurs. Le sens intime ou la conscience sera à son tour dépassé : cette faculté à l'aide de la mémoire nous fait saisir notre propre durée, et par elle la durée des phénomènes extérieurs qui sont en rapport avec nous; mais, de même que les corps sont dans un espace qui les embrasse et qui ne s'enferme pas dans leurs limites, de même notre durée est comprise dans un temps qui la précède et qui la suit, qui

échappe à la prise de notre conscience et de notre mémoire, qui n'a point de commencement et qui n'aura point de terme. C'est un troisième objet qui excède l'expérience des sens extérieurs et même du sens intime.

Ce n'est pas tout. Les sens et la mémoire nous montrent ce qui change. Le morceau de cire dont parle Descartes, qu'on a fraîchement extrait de la ruche, et qu'on approche ensuite du feu, perd sa forme, sa couleur, son odeur, sa saveur, enfin tout ce qu'il a de sensible, et cependant nous disons que c'est toujours le même morceau de cire. Pourquoi parlons-nous ainsi, puisque tout ce que les sens y connaissent a changé? Nous devrions dire que l'objet tout entier est changé, et toutefois nous prononçons que, sous les changemens extérieurs, quelque chose que les sens ne saisissent pas n'a point changé. Ce quelque chose est ce que nous appelons le *substratum* ou la substance. Enfin les sens nous font voir ce qui commence, la pierre qui roule, les plantes qui croissent, les animaux qui naissent, le soleil qui monte et descend; mais d'où vient que la pierre roule? qui l'a mise en mouvement? qui fait croître les plantes et naître les animaux? qui a lancé le soleil sur sa route? Les sens, enfermés dans le moment présent, sont incapables même de poser ces questions, bien loin de les résoudre; nous les posons cependant, et nous les résolvons en affirmant qu'une cause a précédé tous les phénomènes, que cette cause est sans limites dans le temps comme dans l'espace, qu'elle n'a pas en elle-même de cause, qu'elle n'a pas pu commencer, et qu'elle ne peut pas périr.

C'est ainsi que M. Royer-Collard rassemble toutes les connaissances qui ne sont pas fournies par l'expérience. La stabilité, la généralité des phénomènes de la nature est un principe qui excède la portée des sens, mais qui cependant n'a pas une existence nécessaire; car, bien que nous soyons portés à croire que la nature ne changera pas, cependant il ne répugnerait pas à notre raison d'admettre qu'elle pût changer. Il n'en est pas de même de l'*espace*, du *temps*, de la *substance* et de la *cause*. Nous ne pouvons supposer, même pour un moment, que l'espace puisse s'améantir, le temps s'arrêter, la substance se supprimer et la cause première s'abolir. Ces objets sont marqués du caractère de la nécessité, et composent le domaine de ce qu'on appelle la *connaissance nécessaire*.

En traitant de ces quatre sujets, — l'espace, le temps, la substance et la cause, — M. Royer-Collard a touché les points importans de la métaphysique, c'est-à-dire de l'ontologie et de la théologie naturelle. Quand on relit les fragmens qui nous en ont été conservés, on est frappé, non-seulement de la beauté de la forme, mais de la force du raisonnement, de l'étendue de l'esprit, de la hauteur où se place le philosophe pour embrasser sous quatre chefs principaux toute la con-

naissance nécessaire; on admire cette pénétration qui entre dans les difficultés les plus délicates, cette finesse d'analyse qui se montre surtout dans l'examen de la notion du temps et des moyens que nous avons de mesurer la durée, et l'on regrette pour la philosophie qu'un esprit aussi délié et aussi ferme n'y ait pas consacré sa vie. Doué d'autant de perspicacité que Reid, avec plus de force de généralisation, il aurait aussi bien aperçu les différences des phénomènes, et il en aurait mieux découvert les ressemblances. En profitant des analyses du philosophe écossais, il leur aurait donné l'ensemble qui leur manque : il aurait ramassé de sa main puissante tous ces excellens matériaux, et en aurait construit un solide et imposant édifice.

Lorsque M. Royer-Collard avait paru à la Faculté des lettres, la philosophie y jetait déjà un vif éclat; c'était celle de la fin du xviii^e siècle, mais améliorée par les réformes d'un philosophe plus clairvoyant, M. Laromiguière. Ce professeur joignait à la finesse de l'esprit le charme d'une parole facile, claire, élégante et relevée encore par l'accent méridional. Il attirait dans les sombres murs du collège Du Plessis, où se tenait alors la Faculté des lettres, une foule brillante et mondaine. Les jeunes disciples de l'École normale, auxquels on n'avait point enseigné de philosophie dans les lycées, étaient charmés de cette nouveauté, que les graces du maître rendaient encore plus séduisante. C'est au milieu de ce succès populaire qu'apparut la grave et sévère figure de M. Royer-Collard. Au lieu d'une abondante improvisation, une lecture un peu traînante; au lieu de ces brillantes clartés répandues sur des sujets faciles, des profondeurs obscures qui descendent jusqu'aux plus difficiles questions; au lieu d'une parole ample et développée, un style concis et resserré; une forme nouvelle et une doctrine plus nouvelle encore : l'auditoire s'étonne; l'École normale, peu préparée à l'intelligence des problèmes épineux de la philosophie, écoute sans comprendre, mais elle est retenue par l'austère beauté du langage. Dans l'intérieur de ses murs, elle se divise par groupes, et lit curieusement les exemplaires du discours d'ouverture que le professeur a fait distribuer. Elle admire cette concision expressive, cette propriété savante, cette couleur sobre et juste. Le mérite évident de la forme couvre et fait accepter peu à peu les aspérités du fond. C'est la beauté littéraire qui introduit dans l'École normale la philosophie nouvelle, qui fait prendre le temps de reconnaître et d'apprécier la solidité de la doctrine. Cette philosophie, une fois introduite, y prend racine, s'y étend, s'y développe, et y fleurit encore aujourd'hui.

M. Royer-Collard portait un vif amour à la philosophie. Il regretta souvent de l'avoir quittée. « J'ai été enlevé trop tôt, disait-il, à l'enseignement philosophique, non pas pour la philosophie, qui n'avait pas besoin de moi, mais pour moi-même. J'y apercevais des problèmes qui

m'attiraient, que le temps m'aurait fait résoudre, et sur lesquels je suis demeuré depuis sans solution. » Il aimait aussi ces jeunes auditeurs que lui envoyait l'École normale, dont l'esprit était si ouvert et si curieux, élèves bien dignes d'apprécier un pareil maître, les Cousin, les Palin, les Loyson, etc., qu'il appelait les *princes de la jeunesse*, et qui depuis se sont tous illustrés. Lorsqu'après l'élection que lui conférèrent sept départemens à la fois, il devint président de la chambre, il accueillait avec joie dans le palais de la présidence ces élèves de l'École normale, et les montrait à la foule qui l'entourait. « Ils sont ici chez eux. » s'écriait-il presque avec un accent de tendresse, et la gravité habituelle de ses manières rendait plus sensibles encore ces éclats de son affection. Les événemens de 1814 vinrent enlever M. Royer-Collard à l'enseignement; ce fut à celui de ces jeunes disciples (1) dont le style rappelait le mieux la force et l'élevation de celui du maître, qu'il remit l'héritage de ses fonctions et les destinées de la philosophie.

III.

La royauté rétablie trouva dans M. Royer-Collard un partisan déjà ancien, que recommandait la correspondance qu'il avait entretenue avec le roi par l'intermédiaire de l'abbé André et de l'abbé de Montesquiou. Ce dernier étant devenu ministre de l'intérieur, M. Royer-Collard fut placé auprès de lui comme directeur de l'imprimerie et de la librairie. Pendant le cours de la première restauration, il soutint de ses conseils M. de Montesquiou, et commença à lutter contre les exigences du parti de l'émigration. On aperçut l'influence de ce parti dans la formation de la maison militaire du roi, dans quelques prétentions de la noblesse et du clergé. M. Royer-Collard sentit le souffle de l'esprit ancien dans une tentative qui fut faite auprès de lui-même : on lui offrit des lettres de noblesse, comme si un titre suranné pouvait donner à son nom plus de valeur que le mérite de celui qui le portait. « Dites au ministre, répondit-il, que j'ai assez de dévouement pour oublier cette impertinence. »

Le retour de Napoléon le dépouilla de ses fonctions de directeur de l'imprimerie. Il avait conservé son titre de professeur et de doyen de la Faculté des lettres. Il signa en cette qualité l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, et, un journal ayant avancé que M. Royer-Collard avait prononcé un discours à ce sujet, il écrivit pour donner un démenti, qui, en de pareilles circonstances, était un acte de loyauté et de courage.

La seconde restauration le trouva peu empressé. « Comment choisir, s'écria-t-il, entre le despotisme de Napoléon et le gouvernement de ces

(1) M. Cousin.

malheureux princes qui reviennent dans les bagages de l'étranger? » Cependant le roi Louis XVIII, instruit par la récente catastrophe dont il avait été victime, avait pris la résolution de faire une plus grande part aux intérêts de la France nouvelle. Il s'était entouré d'un ministère dont les sentimens modérés pouvaient rassurer les esprits contre les influences des partisans de l'ancien régime. M. Royer-Collard fut bientôt nommé président de la commission de l'instruction publique, et envoyé par son département à la chambre des députés. Il n'avait répudié aucune des idées salutaires de 1789 : il voulait favoriser le progrès de la raison et des sciences, et maintenir l'abolition des privilèges, l'égalité des cultes et la complète sécularisation de l'état. Il n'entendait pas qu'on rétablît un clergé dominant, pas plus qu'une noblesse militaire ne relevant que d'elle-même et prenant les commandemens par droit de naissance, pas plus que des parlemens indépendans ou des universités indépendantes; il voulait que l'armée, les cultes, la justice et l'enseignement restassent sous la main du pays, et qu'en un mot aucune exception ne vînt détruire l'unité de la France, rompre l'égalité des droits, ou choquer le bon sens et la raison publique. La philosophie n'avait donc pas été un épisode dans la vie de M. Royer-Collard. Il défendit constamment la politique dont nous venons d'indiquer les points essentiels. Malgré les différences qui le distinguaient de M. de Lafayette, lorsqu'ils se rencontraient dans les couloirs de l'assemblée, le général lui prenait la main en lui disant cette seule parole : *quatre-vingt-neuf*, voulant ainsi rendre hommage à l'esprit libéral qui subsistait sous la fidélité royaliste de M. Royer-Collard. Celui-ci pensait qu'une royauté héréditaire, tempérée par des conseils où viendrait siéger l'élite de la nation, était la forme la plus propre à protéger tous les intérêts du pays; mais la forme ne lui fit jamais oublier le fond. On le voit, dans les divers temps de sa vie, essayer d'abord de faire prévaloir la prérogative du roi sur celle de l'assemblée, et ensuite la prérogative de l'assemblée sur celle du roi : il n'y a pas eu en cela de contradictions; il a été du côté du roi tant qu'il l'a vu plus libéral que l'assemblée, et s'est rangé du côté de l'assemblée quand il l'a trouvée plus libérale que le roi. L'organisation du gouvernement n'était pour lui qu'un moyen; le but était l'abolition de tout privilège, le progrès des sciences et des lumières, l'unité de l'état fondée non sur le culte, qui était divers, mais sur la justice, qui devait être uniforme.

Dès le commencement de sa carrière parlementaire, M. Royer-Collard est aux prises avec cette assemblée qui a fini par être dissoute de la main même du roi, et que ses partisans, désespérant d'en recomposer jamais une pareille, ont nommée la *chambre introuvable*. Le premier débat s'engagea sur la loi d'amnistie. La majorité de la chambre

voulait aggraver la sévérité de la loi. M. Royer-Collard fit retentir le nom du roi dans toutes les parties de son discours, et se présenta comme plus royaliste que la chambre, pour être plus généreux qu'elle. « Le roi, dit-il dans son discours du 3 janvier 1816 (1), a promis l'amnistie à Cambrai; il la propose aujourd'hui. Pour nous, Français, car nous le sommes encore, le *pardon royal* promis ou proposé, c'est le pardon lui-même, le pardon tout entier. *Le roi veut* que nous le proclamions avec lui : remercions le roi, et ne contestons pas avec sa bonté, surtout quand elle aide à sa politique et qu'elle en est inséparable. La commission suppose évidemment que les choses sont entières et que l'amnistie du roi n'existe pas encore, puisqu'elle la restreint et l'ajourne. J'ai une autre idée, je l'avoue, et d'une amnistie et d'un roi... S'il est vrai que l'amnistie existe dans sa plénitude, une seule exception ajoutée la viole manifestement et fait rétrograder la clémence du prince. Que d'autres plus hardis l'entreprennent; pour moi, je le déclare, je ne me placerai point entre le roi et les coupables; je n'intercepterai point le *pardon royal*, je ne lui ferai point rebrousser chemin vers le trône d'où il est descendu. » M. Royer-Collard remporta la victoire; le parti de l'émigration lâcha sa proie, l'amnistie passa sans amendement, et la confiscation ne fut pas rétablie.

Ce fut surtout à propos du rapport de la commission des élections, le 12 février 1816, que M. Royer-Collard se dessina dans cette attitude singulière d'un royaliste feignant de l'être plus que les autres, pour demeurer plus libéral. L'article 37 de la charte ordonnait que la chambre des députés serait renouvelée chaque année par cinquième. La majorité de cette chambre, qui voulait opérer la contre-révolution, craignant d'être entamée par le renouvellement partiel, voulait changer l'article 37 et établir que la chambre serait renouvelée intégralement tous les cinq ans, ce qui prorogeait ses propres pouvoirs pour cinq années. Elle alléguait en sa faveur l'exemple de l'Angleterre et la sincérité de la représentation nationale, qui serait, disait-elle, mieux assurée par un renouvellement intégral. M. Royer-Collard, redoutant l'esprit rétrograde de cette chambre, ne voulait pas qu'elle se perpétuât, et, voyant que le roi maintenait la charte, il se mit à exalter la prérogative royale, à professer la doctrine qu'il n'y avait pas de ressemblance entre le gouvernement de la France et celui de l'Angleterre; que ce dernier était une république aristocratique, maintenue par ce qu'on appelait improprement les abus de l'Angleterre; que si l'on cor-

(1) Les discours de M. Royer-Collard, que nous aurons souvent occasion de citer dans la suite de cette étude, n'ont été recueillis nulle part. Un petit nombre d'amis en possèdent la collection complète. Les passages que nous leur empruntons marquent nettement les diverses phases de la vie politique de M. Royer-Collard, et font voir, à travers les débats de la chambre, un côté intéressant de l'histoire de la restauration.

rigeait ces abus, qui assuraient à l'aristocratie la majorité dans les chambres, l'Angleterre serait précipitée dans l'abîme des révolutions; qu'en France, à défaut d'aristocratie, c'était le roi qui devait retenir tout le pouvoir. « Le jour, poursuivait-il, où le gouvernement sera à la discrétion de la majorité de la chambre, le jour où il sera établi en fait que la chambre peut repousser les ministres du roi, et lui en imposer d'autres, qui seront ses propres ministres, et non les ministres du roi, ce jour-là, c'en est fait, non pas seulement de la charte, mais de notre royauté, de cette royauté *indépendante* qui a protégé nos pères, et de laquelle seule la France a reçu tout ce qu'elle a jamais eu de liberté et de bonheur; ce jour-là nous sommes en république. »

Quelle distance n'y a-t-il pas entre ce langage et celui que tenait le même orateur soit dans ses discours contre le ministère de M. de Villèle, soit lorsqu'il lut au roi Charles X l'adresse qui repoussait son ministère et lui refusait le concours de la chambre des députés! Mais, nous l'avons dit, ces théories sur la forme du gouvernement n'étaient pas la vraie pensée de M. Royer-Collard. Sous la question qui s'agitait en paroles, il y en avait une autre qui se débattait dans l'esprit de tous : au fond, il s'agissait de savoir si les partisans du privilège resteraient au pouvoir, et non si le gouvernement de la France devait être monarchique ou représentatif; M. Royer-Collard, voyant en ce moment la monarchie amie du progrès, élevait la prépondérance de la monarchie en France à la hauteur d'une doctrine immuable et éternelle. Cette disposition de son esprit à faire d'une question accessoire une doctrine, le ton sentencieux de sa parole, peut-être aussi le souvenir des derniers maîtres sous lesquels il avait étudié lui valurent le nom de *doctrinaire*, et ce nom s'étendit au petit nombre d'orateurs qui partageaient ses opinions et savaient imiter sa manière. Néanmoins la doctrine fondamentale de M. Royer-Collard, celle qu'il n'abandonna jamais, ce fut, on ne saurait trop le redire, la haine des privilèges et le respect de la raison publique. Il pensait donc déjà en 1816 ce que dit plus tard l'adresse de 1830, lorsqu'elle reprochait au pouvoir de ce temps *une défiance injuste des sentimens et de la raison de la France*. Ce ne fut pas pour sa véritable et immuable doctrine que M. Royer-Collard reçut le nom de *doctrinaire*, mais pour des théories nées du moment et que le lendemain devait emporter.

Dans la discussion du budget, l'orateur philosophe conserva la même position. La commission de la chambre avait introduit un article sur l'arriéré qu'elle voulait payer par une demi-banqueroute, ne tenant aucun compte des services rendus aux gouvernemens précédens. Le roi n'avait point proposé cette criante injustice. « Ah! messieurs, s'écria M. Royer-Collard, qui l'eût dit que, dès la première session de la pre-

mière chambre formée en exécution de la charte, avec toutes les garanties que l'expérience avait indiquées et dans des circonstances qui n'y ont appelé que *les partisans les plus déclarés de la monarchie légitime*, on verrait la *prérogative du monarque* envahie de nouveau et les commissions de la chambre exerçant à cette tribune la *fonction royale* de l'initiative? Je m'arrête ici, je cède au découragement qui s'empare de moi, et je déplore cette fatalité qui nous repousse sans cesse vers les bords de l'abîme d'où nous sortons à peine. *L'initiative royale* n'est pas une vaine forme dont on puisse s'écarter sans danger. C'est elle qui constitue la nature de notre gouvernement et qui le maintient monarchique au milieu des élémens qui le composent. Dépouiller le roi de l'initiative que la charte lui réserve, ce serait frapper la royauté au cœur (1). »

Cependant les entreprises de la chambre allaient devenir irrésistibles, et M. Royer-Collard poussa les ministres à en demander au roi la dissolution. Cette dissolution fut prononcée par l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui convoquait une autre chambre par un nouveau mode d'élection. M. Royer-Collard, transporté de joie, s'écria « qu'on devrait élever des statues au ministre qui avait délivré la France des folies de la contre-révolution. » La majorité de la chambre nouvelle eut un esprit tout différent. Le parti du privilège se trouva en minorité. On s'occupa d'assurer cette situation pour l'avenir, en convertissant en loi l'ordonnance qui l'avait produite. Cette ordonnance avait transféré l'élection au chef-lieu du département et l'avait éloignée du chef-lieu d'arrondissement, qui était plus soumis à l'influence des partisans de l'ancien régime. M. Royer-Collard, se trouvant en face d'une majorité raisonnable, put modifier déjà la tactique de ses discours. Au lieu de prendre uniquement son appui sur le roi, il pouvait maintenant s'appuyer aussi sur la chambre élective, et en conséquence il ne la regarda plus comme une simple émanation de la royauté, sans caractère représentatif, ne devant être élue que par le petit nombre, n'exprimant que son propre avis, et non celui de la nation (2); mais il déclara, dans son discours du 26 décembre 1816, qu'il fallait reconnaître dans la chambre l'intervention de la nation elle-même, qui exerce sur son gouvernement une influence régulière, afin que ses vues et ses besoins soient connus et ses droits respectés, et afin que la liberté politique vienne au secours de la liberté civile, dont elle est la seule garantie efficace: *que la chambre élective constitue les gouvernemens qu'on appelle représentatifs*, qu'elle sera investie d'une confiance d'autant plus

(1) Discours du 15 mars 1816.

(2) Discours du 24 février 1816.

étendue que *le nombre des électeurs sera plus considérable*, et qu'il est nécessaire que le nombre de ceux qui élisent les députés des départemens soit aussi grand que possible.

La majorité libérale de la nouvelle chambre se voyait placée entre deux oppositions : celle des partisans du privilège qui siégeaient à droite, et celle des fauteurs de la révolution et de l'empire qui siégeaient à gauche. Ces derniers, pour renverser la dynastie, feignaient un amour exagéré de la liberté, et les autres, pour renverser le ministère, balbutiaient aussi quelques paroles plus libérales que celles du gouvernement. Dans une discussion sur la suspension de la liberté individuelle, M. Royer-Collard défendit encore la prérogative du prince contre l'une et l'autre opposition. Il répéta que, dans la constitution, le roi ayant l'initiative à l'exclusion de la chambre, il y a toujours présomption que, quand il propose une loi extraordinaire, il a pris toutes les informations nécessaires, parce que le pouvoir légitime est présumé sage et fidèle; que le gouvernement placé au centre où se font ressentir toutes les agitations sait mieux que la chambre s'il est besoin de nouvelles armes pour repousser les dangers; que, quant aux principes absolus qu'on invoquait contre la loi proposée, il y a des temps où les nations sont obligées d'en faire le douloureux sacrifice, à moins qu'elles n'aient mieux périr plutôt que de s'en écarter (1). M. Royer-Collard ne fera pas entendre en tous temps cette parole, que le pouvoir légitime est toujours présumé sage et fidèle, qu'il faut accorder au gouvernement tous les moyens de sûreté qu'il demande et mettre quelquefois de côté les principes; mais le fond de sa pensée était celui-ci : le gouvernement d'aujourd'hui est plus ami de la vraie liberté que les deux oppositions hypocrites qui le combattent. La gauche ne veut pas qu'il se défende contre les complots, parce qu'elle voudrait relever ou la convention ou l'empire, et la droite ne veut faire rejeter la loi que pour renverser le ministère et en établir un autre plus ami du régime ancien. — S'il avait tenu ce langage, il aurait soulevé des tempêtes, et on l'aurait accusé de déverser la calomnie. Il fallait donc avoir l'air de discuter des principes, quand dans le fond on repoussait des entreprises coupables. C'est presque toujours là le secret de l'éloquence politique : celui qui cache le mieux la réalité du débat, et sur les misérables intérêts qui s'agitent jette le manteau le plus majestueux, atteint le comble de l'art. M. Royer-Collard à la tribune a dû plus d'une fois regretter sa chaire et se répéter en secret : Ici je ne dis pas ce que je voudrais dire; là bas, tout ce que disais, je le pensais, et tout ce que je pensais, je le disais.

Cependant, à mesure qu'on avance dans la carrière politique de

(1) Discours du 14 janvier 1817.

M. Royer-Collard, on le voit moins obligé de voiler sa pensée intime. Quelques jours après le débat sur la liberté individuelle, la discussion s'engagea sur la suppression de la liberté des journaux. D'accord avec le roi et la majorité de la chambre sur le régime civil qui convenait au pays, M. Royer-Collard montra encore ici qu'il mettait au-dessus de la constitution politique la constitution civile et sociale de la France, qu'il ne prenait la première que comme une sauvegarde, et que c'était la seconde qu'il défendait contre les partis. « Une révolution sans exemple, dit-il dans son discours du 27 janvier 1817, s'est opérée au milieu de nous. Elle n'était pas dirigée contre le trône, quoiqu'elle l'ait renversé; elle l'était contre la *constitution intérieure* de la société. Ce sont les *classes diverses* qui ont combattu entre elles, bien plus que la nation et son gouvernement. Cette révolution a *déplacé* tout ce qu'elle n'a pas brisé : les propriétés, les rangs, l'autorité, la gloire même. Elle a arraché la société de ses antiques fondemens, et l'a rétablie sur des fondemens nouveaux... Une nation nouvelle s'avance et se range autour du trône, renouvelé comme elle... La nation dont je parle, innocente de la révolution dont elle est née, mais qui n'est point son ouvrage, ne se condamne point à l'admettre ou à la rejeter tout entière; ses résultats seuls lui appartiennent.... Si le gouvernement protégeait ou même s'il favorisait un parti, il faudrait se garder de lui donner les journaux; mais s'il défend au contraire *la nation contre tous les partis*, il a besoin de cette arme puissante, et, loin de redouter qu'il n'en abuse, souhaitons qu'il veuille et sache s'en servir. Il s'agit donc uniquement de savoir si le gouvernement du roi sert la nation ou s'il sert un parti. *En définitive, c'est dans cette question que sont cachées toutes les autres...* Eh bien! nous pensons, nous qui défendons le projet de loi, que le gouvernement du roi a donné des preuves irrécusables de sa loyauté et de son dévouement à la *cause nationale*. Nous trouvons ces preuves dans l'ordonnance du 5 septembre et dans la proposition de la loi des élections. Par l'ordonnance du 5 septembre, le gouvernement du roi a puissamment protégé le repos, la liberté, les droits et les intérêts de la nation. Il a mis la nation elle-même hors de péril en l'arrachant aux partis, à leur puissance, à leur vengeance. Par la loi des élections, il a mis la nation en état de lui rendre à lui-même l'appui qu'il lui prête aujourd'hui. Le dépit des partis, je dirai presque leur fureur, et les injures dans lesquelles ils l'exhalent et qui trahissent à nos yeux de grandes espérances déçues, ajoutent à notre sécurité et nous persuadent que le gouvernement du roi a échappé sans retour à leur influence, et qu'il appartient plus que jamais *aux grands intérêts qui sont l'objet de notre sollicitude.* »

Il n'y a plus ici d'équivoque : la constitution intérieure de la société a été renouvelée; il s'agit de savoir si le gouvernement du roi sert la

nation. C'est en cela que consiste sa légitimité, et en définitive, c'est dans cette question que sont cachées toutes les autres : tel est le secret de la politique de M. Royer-Collard. Il a été et il est partisan du roi, parce que le roi défend les grands intérêts qui font l'objet de notre sollicitude, et nous devons nous attendre à le voir moins favorable à la prérogative royale, quand le roi se détournera de ces grands intérêts. Il sera donc fidèle à lui-même et à ses principes, malgré les contradictions apparentes de ses paroles.

Un de ces grands intérêts était la complète égalité des consciences et des cultes, et par conséquent la direction de l'éducation publique par des mains laïques, sous l'autorité de l'état. C'était aussi l'un des intérêts nouveaux que les partisans de l'ancien régime attaquaient avec le plus d'ardeur. Pour reconstituer une église dominante, il fallait changer les esprits, et l'on espérait changer les esprits en mettant l'instruction entre les mains du clergé. Dans un discours prononcé le 25 février 1817, M. Royer-Collard repoussa cette agression avec une extrême énergie. « L'université, dit-il, n'est autre chose que le *gouvernement* appliqué à la direction *universelle* de l'instruction publique... Elle a été élevée sur cette base fondamentale, que *l'instruction et l'éducation publique appartiennent à l'état*, et sont sous la direction supérieure du roi. Il faut renverser cette maxime ou en respecter les conséquences, et pour la renverser il faut l'attaquer de front; il faut prouver que l'instruction publique et avec elle les doctrines religieuses, *philosophiques* et politiques qui en sont l'âme sont hors *des intérêts généraux de la société*, qu'elles entrent naturellement dans le commerce comme les besoins privés, qu'elles appartiennent à l'industrie comme la fabrication des étoffes, *ou bien peut-être qu'elles forment l'apanage indépendant de quelque puissance particulière qui aurait le privilège de donner des lois à la puissance publique*... L'université a donc le monopole de l'éducation, à peu près comme les tribunaux ont le monopole de la justice, ou l'armée celui de la force publique. »

La question est franchement posée; le débat est entre la France nouvelle, représentée alors par son gouvernement, et la France ancienne, représentée par un parti. Ce débat entre l'esprit nouveau et l'esprit ancien, que l'on déguise sous le nom de lutte entre l'université et le clergé, a rempli les trente-cinq dernières années. De nos jours, la majorité de l'assemblée nationale, tremblante devant des dangers nouveaux, a acheté l'alliance de l'ancienne opposition de droite par un sacrifice à l'esprit ancien; mais au fond elle est, comme la majorité du temps de M. Royer-Collard et comme la majorité de la France, du côté de l'esprit nouveau, qui ne veut point que la religion s'immisce dans les affaires de ce monde, qui place l'unité de la France dans la justice et non dans le culte, et qui ne laissera pas tomber l'éducation entre les

main *d'une puissance particulière qui aspire à donner des lois à la puissance publique*, et dont un de ses plus éminens défenseurs a dit naguère encore : *Il faut qu'elle ne soit pas ou qu'elle règne.*

A la fin de l'année 1817. M. Royer-Collard accusa pour la première fois un léger dissentiment avec le ministère. Le gouvernement proposait une loi sur la presse et déferait les crimes de celle-ci au jury, en réservant les simples délits aux tribunaux correctionnels. M. Royer-Collard voulut que les jurés fussent aussi les juges du délit. Il ne croyait pas par là diminuer ou affaiblir le gouvernement, mais au contraire l'asseoir sur une base plus large et plus solide, et il donna dans ce discours un des plus beaux modèles de l'éloquence appliquée aux choses abstraites. Après avoir établi que l'appréciation d'un délit était nécessairement arbitraire, puisque le délit échappait à toute définition précise et évidente d'elle-même, il ajouta que cet arbitraire inévitable ne devait pas être déposé dans les mains d'un pouvoir permanent, que la société repose à la fois sur les lois et sur les jugemens, qu'une nation qui obéit à des lois *qu'elle n'a point consenties* peut être sagement gouvernée, avoir de bons rois, de grands rois, fleurir au dedans et acquérir de la gloire au dehors, mais qu'elle n'est point libre: qu'ainsi un peuple qui, dans les jugemens criminels, ne protège pas lui-même la vie, l'honneur, la sûreté de chacun de ses membres, peut avoir des magistrats éclairés et vertueux, mais ne jouit pas de la liberté politique, qu'il est sous le glaive. « Députés et jurés, poursuivait-il, vous avez même origine et vous êtes marqués du même sceau; le même nœud vous rassemble; le même dépôt vous est confié. Députés, vous êtes le pays qui concourt aux lois; jurés, vous êtes le pays qui concourt aux jugemens. C'est pourquoi le jugement par jurés s'appelle en Angleterre le *jugement du pays* ou par le pays, *per patriam*... La licence des opinions particulières n'est efficacement réprimée que par l'énergie de *l'opinion générale* et de *la raison publique*, et des jurés seuls en sont les organes légitimes et surtout les organes écoutés (1). »

On voit que l'orateur s'écarte ici beaucoup du langage qu'il faisait entendre lorsqu'il disait que l'opinion d'une nation doit être cherchée dans ses véritables intérêts, que les intérêts sont un gage bien plus sûr de l'opinion que l'opinion ne peut l'être des intérêts, et que nous avions le triste avantage d'avoir appris ce que gagnent les nations à être fortement et pleinement représentées (2); mais au fond il ne se démentait pas. Quand les partisans de l'ancien régime, en majorité dans la chambre, prétendaient s'appuyer sur la nation, il préférait à l'opinion de la nation ainsi représentée ses intérêts véritables; quand l'état

(1) Discours du 16 décembre 1817.

(2) Discours du 24 février 1816.

de la majorité pouvait faire croire que la nation comprenait ses véritables intérêts, l'orateur n'avait plus à mettre de côté l'opinion du pays : il en tenait au contraire un très grand compte, et il voulait lui faire place dans les tribunaux comme dans les assemblées politiques.

Dans la session qui s'ouvrit à la fin de 1818, le ministère, qui était alors dirigé par M. de Richelieu, pencha visiblement vers le côté droit. Lors de l'élection des candidats à la présidence, il appuya M. Ravez contre M. de Serre, et fit nommer le premier. Le bruit courut alors que M. de Richelieu avait mission de former un nouveau cabinet dans lequel ne serait pas compris le ministre de la police, M. Decazes, le principal promoteur de l'ordonnance du 5 septembre, qui n'avait pas été pardonnée par le côté droit; mais le ministre de la police, en grande faveur auprès du roi, renouvela en quelque sorte la *journée des dupes*, et renversa ceux qui voulaient le renverser. Il devint ministre de l'intérieur, et fit nommer M. de Serre ministre de la justice. M. Royer-Collard resta d'accord avec le nouveau ministère, et le soutint de sa parole et de son autorité : le gouvernement défendait alors les vrais intérêts du pays.

Cependant l'opposition de droite était toujours préoccupée du désir de faire prédominer le culte catholique. Cette tendance ne tarda pas à se révéler dans la discussion d'une loi sur la liberté de la presse. L'opposition de droite voulait que l'on punît les offenses à la religion et non les offenses à la morale publique, alléguant qu'il n'y avait point de morale sans religion, ce qui est vrai si on entend parler de la religion commune à tous, ce qui n'est plus vrai si l'on entend parler exclusivement de la religion catholique. M. de Serre prononça, en qualité de garde-des-sceaux, un excellent discours dans lequel il montra que le lien commun des Français n'était plus le culte, mais la morale; que la morale publique est celle qui est révélée par la conscience à tous les peuples, comme à tous les hommes, parce que tous l'ont reçue de leur divin auteur en même temps que l'existence; qu'il n'est jamais arrivé que tous les caractères sacrés de cette morale publique aient été effacés; que plus une religion a sanctionné cette morale commune à toutes, plus elle a été sainte, et que c'est l'honneur immortel du christianisme de l'avoir portée au dernier degré de pureté et de sublimité.

Ces principes étaient ceux de M. Royer-Collard. Il avait souvent pris en main la cause de la philosophie qu'on attaquait déjà, et qu'on voulait retrancher des études. « Le pays qui a donné Descartes à l'Europe, avait-il dit, ne repoussera pas le flambeau allumé par ce grand homme. Sans la philosophie, il n'y a ni littérature ni science véritable. Si de pernicieuses doctrines se sont élevées sous son nom, c'est à elle, *non à l'ignorance*, qu'il appartient de les combattre, à elle seule qu'il est

réserve de les détruire... La pensée a maintenant retrouvé dans les épreuves de l'analyse sa sublime origine, la morale son autorité, l'homme ses destinées immortelles (1). »

IV.

A la fin de l'année 1819, le ministère fut en partie renouvelé. Une rumeur se répandit qu'il s'effrayait des progrès de l'opinion libérale dans la chambre élective, et qu'il voulait modifier la loi des élections. Des pétitions furent adressées de toutes parts à la chambre pour le maintien de la charte et de la loi des élections qui en émanait. Le ministère voulait qu'on passât à l'ordre du jour sur ces pétitions; une grande partie de la chambre en demandait le renvoi aux ministres. Le vote eut lieu par assis et lever : M. Royer-Collard se leva contre l'ordre du jour, qui ne prévalut qu'à une faible majorité. Une nouvelle phase allait s'ouvrir dans sa vie politique : pour la première fois, M. Royer-Collard allait être plus libéral que le gouvernement, par conséquent abandonner la défense du ministère et se placer à la tête de l'opposition. Il prenait de plus en plus confiance dans la loi électorale qui amenait chaque année dans la chambre de nouveaux défenseurs des intérêts les plus chers au pays, et il ne voulait pas qu'on changeât cette loi au profit des amis du privilège. Le nouvel opposant donna bientôt sa démission de président de la commission de l'instruction publique. Quelque temps après, le ministère lui ôta son titre de conseiller d'état, et enveloppa dans sa disgrâce M. Guizot, que M. Royer-Collard avait proposé à M. de Fontanes pour la chaire d'histoire moderne à la Faculté des lettres, et qu'il avait aidé à entrer dans l'administration publique, et M. Camille Jordan, qui était toujours demeuré uni avec M. Royer-Collard depuis le conseil des cinq-cents, où s'était nouée leur amitié.

M. de Serre, qui avait combattu aux côtés de M. Royer-Collard en faveur du régime nouveau et qui lui avait quelquefois emprunté ses armes, fut chargé de la pénible mission de lui annoncer sa destitution, mal adoucie par un dédommagement que ne pouvait admettre la fierté du philosophe. « Le roi, écrivit-il, dont la mémoire reste frappée de vos services et de votre dévouement, vous accorde le titre de conseiller d'état honoraire et une pension de 10,000 fr. sur le sceau. Sa majesté compte sur vous et m'ordonne de vous le dire. » M. Royer-Collard fit une réponse pleine de dignité que le public n'a point connue et qui mérite d'être citée tout entière. « Je sais quel respect est dû au nom du roi : ses bienfaits obligent presque comme ses ordres; je ne

(1) Discours du 18 août 1818.

voudrais pas lui désobéir, et cependant je ne puis accepter une pension sur le sceau, en considération de mes services. J'ai été pendant six années, au péril continuel de ma vie, le serviteur principal du roi de France et son conseiller assidu. Depuis la restauration jusqu'à ces derniers temps, j'ai exercé de hautes fonctions, peut-être les plus délicates et les plus difficiles de l'administration. Le traitement public de conseiller d'état était dans une analogie parfaite avec des services de cette nature : c'était la récompense qui m'avait été assignée par la bonté du roi; elle comblait, vous le savez, toutes mes ambitions. Il se rencontre aujourd'hui des ministres qui me la reprennent : je n'ai rien à dire; mais je ne crois pas que je sois obligé d'accepter en échange d'un traitement public, et comme une juste indemnité, un traitement secret sur des fonds secrets. J'abaisserais mon caractère de député; je dégraderais de ma propre main les services que vous rappelez; j'aime mieux qu'ils soient oubliés. Il n'y a point de faste dans ce refus; il m'est dicté par une répugnance invincible et pour ma seule défense. Personne n'est plus que vous en état de le faire agréer au roi par une interprétation équitable : je vous demande ce bon office. Vous me dites que sa majesté compte sur moi : elle rend justice à mes sentimens. Une disgrâce honorable, encourue pour son service, est un attrait de plus pour ma fidélité. »

Bientôt le contre-coup de l'assassinat du duc de Berry renversait le ministère, et M. de Richelieu prenait pour la seconde fois la direction de la politique. Il se faisait un mouvement plus prononcé de réaction contre les idées libérales, et il semblait, comme le disait un membre de l'opposition, qu'on voulût ensevelir dans le tombeau du prince les libertés du pays. L'opposition de droite aspirait toujours à augmenter le nombre de ses adhérens dans la chambre, et elle voulait ou concentrer les élections dans les chefs-lieux d'arrondissement, ou ne laisser voter aux chefs-lieux des départemens que les citoyens les plus imposés. M. Royer-Collard, persévérant dans la nouvelle tactique qu'il avait prise depuis la dispersion de la majorité de 1816, réclama le droit de la nation à être représentée dans le gouvernement et revendiqua l'égalité pour tous les électeurs. « Une société nouvelle, dit-il, est instituée sur la base de l'égalité. La liberté française, toutes nos libertés, même la liberté de conscience, c'est l'égalité. Là où il n'y a pas de distinctions hiérarchiques, dans la rigueur du droit, *tous sont éligibles, tous sont électeurs*, à moins qu'ils ne soient jugés *actuellement* incapables de l'être. La loi fondamentale *n'a pas à reconnaître la capacité*, mais à déclarer l'incapacité; *quiconque n'est pas exclu est appelé*.... Les incapacités déclarées par la charte ne sont ni personnelles ni définitives; elles ne sont que suspensives et temporaires.... Croyez-vous qu'il y ait de l'aristocratie dans notre division de la propriété? En ce cas, elle

siège à la chambre des pairs. Vous faites un pléonasme politique si vous la replacez dans les élémens de la chambre élective.... Ce n'est pas seulement un coup d'état contre le gouvernement représentatif, c'est un coup d'état contre la *société*; c'est une révolution contre l'*égalité*, c'est la vraie *contre-révolution*... ce ne sont plus des députés qui siègent à la chambre, ce sont des notables (1). »

L'opposition de droite ne manqua pas d'objecter à M. Royer-Collard qu'il venait de professer la doctrine du suffrage universel et de la souveraineté du peuple. Et en effet cette doctrine ressortait de ses paroles. L'orateur fut donc obligé de mettre à nu le fond de sa pensée et sa véritable doctrine. Il expliqua, par son discours du 28 mai 1820, qu'il y a deux élémens dans la société : l'un matériel, qui est le nombre et la force des volontés; l'autre moral, qui est le droit de tous les intérêts légitimes. Que si l'on veut faire régner le premier, on arrive à l'aveugle souveraineté du peuple; que si l'on veut donner l'empire au second, on établit la souveraineté de la justice. La pensée de M. Royer-Collard est ici évidente : il n'est partisan immuable ni de la prépondérance du roi sur la chambre, quoiqu'il l'ait dit autrefois, ni de la prépondérance de la chambre sur le roi, quoiqu'il vienne de le dire; il est pour le gouvernement qui représentera le mieux les intérêts légitimes et par conséquent les droits du pays. Et ces intérêts légitimes, il nous l'a dit plusieurs fois, ils sont dans l'égalité, qui est la base de toutes les libertés, même de la liberté de conscience, qui a conquis notre sol et qui a fait descendre le privilège au tombeau; car, dit-il aux hommes de l'opposition de droite, « ce que vous admirez n'est point admirable; la multiplicité des rangs et des conditions, c'est l'enfance des sociétés : on ne viole pas impunément les mœurs publiques. Quand l'état d'une société est fixé et qu'il est manifeste, il est la conduite de la Providence sur cette société, et la soumission lui est due comme à tout ordre établi. C'est là le véritable droit divin... Il y a une faction née de la révolution, de ses mauvaises doctrines et de ses mauvaises actions, qui cherche vaguement peut-être, mais qui cherche toujours l'usurpation, parce qu'elle en a le goût encore plus que le besoin. Il y a une faction *née du privilège*, que l'*égalité* indigné, et qui a besoin de la détruire... Je reconnais l'une à la haine de toute autorité légitime, politique, morale, religieuse; l'autre, à son *mépris* instinctif pour tous les *droits*, publics et privés, et à la *cupidité arrogante* qui lui fait tout convoiter dans le gouvernement et dans la société. »

Cette faction remportait chaque jour de nouveaux avantages. A la fin de l'année 1820, M. de Corbière fut nommé président de la commission de l'instruction publique, et devint ministre d'état avec

(1) Discours du 17 mai 1820.

MM. Lainé et de Villèle. L'un des vœux les plus ardens de la faction était de reconstituer le clergé sur ses anciennes bases, d'en faire un corps indépendant de l'état, pour qu'il arrivât bientôt à dominer l'état. On revint au projet (de 1816) de lui constituer une dotation inaliénable, et d'abord de faire accroître au budget du clergé les pensions ecclésiastiques à mesure de leur extinction. M. Royer-Collard se chargea de repousser cette nouvelle attaque; il traça la situation du clergé dans la société nouvelle. « L'alliance entre l'état et le clergé, dit-il, consiste en ce que, de la mission divine du prêtre, l'état fait une magistrature sociale, la plus haute de toutes, puisqu'elle a pour *fonction* d'enseigner la religion. Le prix de l'*alliance*, qu'on excuse cette expression nécessaire, est la *protection*. La condition, c'est que le prêtre *restera dans le temple*, et qu'il n'en sortira point pour troubler l'état. Voilà la matière de tous les concordats... Une religion est-elle exclusive ou même dominante? on peut être assuré que ses ministres seront riches et grands dans l'état, qu'ils exerceront une vaste domination, et qu'ils interviendront sans cesse dans *la vie civile* pour la soumettre à *la loi ecclésiastique*... La liberté de conscience est irrévocablement établie par la charte; la religion catholique a cessé d'être exclusive, elle n'est pas même dominante... La condition des ministres de la religion catholique est nouvelle, surtout en ce qu'ils sont placés, à l'égard des *cultes chrétiens*, sous la loi de l'*égalité*, à l'égard de la société, sous la loi de la liberté de conscience... Sous des formes bénignes, le concordat de 1817 cachait la contre-révolution dans le clergé. Je juge la révolution aussi sévèrement qu'il convient et que la justice l'exige; mais je ne crois la contre-révolution bonne ni permise nulle part... Des traitemens fixes ont remplacé les dotations territoriales. Ainsi le clergé catholique est une *magistrature légale*, instituée sur les mêmes bases et le même plan que l'ordre judiciaire (1). »

Ce discours fit rejeter les propositions du ministère; mais la faction de droite, loin de ralentir ses entreprises, les pressait et les multipliait. Le cabinet de M. de Richelieu lui avait ouvert ses rangs; bien qu'elle y vît ses membres les plus illustres, elle se lassait de partager le pouvoir avec quelques modérés, et elle le voulait sans partage. Des gens qui avaient rédigé une note secrète pour essayer de retenir les troupes alliées, et qui avaient réclamé contre l'affranchissement de la France, reprochèrent au ministère de ne pas garder assez d'indépendance à l'égard des gouvernemens étrangers. Dans la session qui s'ouvrit à la fin de 1821, l'un des membres de l'opposition de droite, M. Delalot, proposa d'insérer la phrase suivante dans la réponse au discours de la couronne : « Nous nous félicitons, sire, de vos relations constan-

(1) Discours du 15 mai 1821.

ment amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est point achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de votre couronne.» L'opposition de droite voulait faire entendre que le ministère, dans sa politique extérieure, avait donné des gages aux libéraux du dehors et du dedans. L'opposition de gauche, pensant que la phrase pouvait se comprendre en ce sens que le ministère était plus favorable aux rois qu'aux peuples étrangers, commit la grave imprudence de soutenir les partisans du privilège et de les aider à renverser un ministère mixte pour en élever un autre où ils allaient s'étaler en maîtres. Le ministère de M. de Villèle fut constitué.

Sans perdre de temps, le nouveau cabinet apporta une loi contre la liberté de la presse. M. Royer-Collard, qui avait autrefois donné les journaux au gouvernement, parce qu'il le regardait comme protecteur des intérêts nouveaux de la France, et qui avait dit avec raison qu'il s'agissait uniquement de savoir si le gouvernement du roi *servait la nation* ou s'il servait un parti, et que dans cette question étaient cachées toutes les autres; — M. Royer-Collard voyait maintenant le gouvernement passé dans les mains d'un parti ennemi de l'égalité : il ne pouvait donc lui sacrifier la liberté de la presse. Il dit que, dans l'état actuel de la société, la liberté de la presse avait la vertu d'une institution, que la publicité était une sorte de résistance aux pouvoirs établis, parce qu'elle dénonçait leurs écarts et leurs erreurs, et qu'elle était capable de faire triompher contre eux la vérité et la justice. « Nous avons vu, poursuivit-il, la vieille société périr et avec elle une foule d'institutions domestiques et de magistratures indépendantes qu'elle portait dans son sein, faisceaux puissans de droits privés, vraies républiques dans la monarchie... De la société en poussière est sortie la centralisation : il ne faut pas chercher ailleurs son origine. La démocratie chez nous, est-il dit dans l'exposé des motifs du projet de loi, est partout pleine de séve et d'énergie; elle est dans l'industrie, dans la propriété, dans les lois, dans les souvenirs, dans les hommes, dans les choses. Le torrent coule à pleins bords dans de faibles digues, qui le contiennent à peine. A mon tour, je conviens que la démocratie coule à pleins bords dans la France, telle que les siècles et les événemens l'ont faite. Il est vrai que dès long-temps l'industrie et la propriété ne cessant de féconder, d'accroître, d'élever les classes moyennes, elles se sont si fort approchées des classes supérieures, que, pour apercevoir encore celles-ci au-dessus de leur tête, il leur faudrait beaucoup descendre. La richesse a amené le loisir, le loisir a donné les lumières, l'indépendance a fait naître le patriotisme. Les classes moyennes ont abordé les affaires publiques; elles ne se sentent coupables ni de curiosité, ni de hardiesse d'esprit pour s'en occuper; elles savent que ce sont leurs affaires. Voilà

notre démocratie, telle que je la vois et la conçois; oui, elle coule à pleins bords dans cette belle France, plus que jamais favorisée du ciel. Que d'autres s'en affligent ou s'en courroucent : pour moi, je rends grâce à la Providence de ce qu'elle a appelé aux bienfaits de la civilisation un plus grand nombre de ses créatures (1). »

L'orateur commence par accorder que la démocratie ou l'égalité, — car, dit-il, c'est le vrai nom de la démocratie, et je le lui rends, — est imprégnée dans toutes les institutions civiles du pays; il cherche ensuite la place de la démocratie dans les institutions politiques et ne la trouve pas; il demande si elle possède quelque institution populaire, quelque magistrature, ouvrage de ses mains; il remarque que notre société est tout entière sous la main du gouvernement, que pas un détail n'échappe au pouvoir, et il en conclut qu'elle n'a pas d'autre ressource que la contradiction ou l'opposition, et que, comme elle ne contredit et ne s'oppose que par la presse, il doit être interdit de lui ôter cette liberté. Ces énergiques efforts ne purent, cette fois, arracher à la faction de droite la proie qu'elle convoitait, et la liberté de la presse fut sacrifiée.

Le parti de la contre-révolution était maître au dedans; il voulut le devenir au dehors; il décréta de faire la guerre à la révolution espagnole. M. de Villèle résista lui-même long-temps aux efforts de son parti, et il se forma dans la chambre une nouvelle opposition de droite contre le ministère de la droite. Enfin, en 1823, M. de Villèle céda aux impatiences domestiques et, comme il eut la candeur de l'avouer lui-même, aux injonctions extérieures. M. Royer-Collard s'opposa à cette guerre entreprise pour rétablir le pouvoir absolu; malgré les avertissemens qu'en fidèle et courageux serviteur il donna au trône, la guerre d'Espagne s'accomplit.

L'année suivante, le ministère reprit le projet, qui avait échoué en 1816, de substituer au renouvellement partiel, mais annuel de la chambre, le renouvellement intégral, séparé par un intervalle, non plus de cinq ans, mais de sept ans. On voulait conserver le plus long-temps possible une majorité favorable au parti de la contre-révolution. M. Royer-Collard, dans son discours du 3 juin 1824, revint d'abord à son ancien langage de 1816 : il représenta le renouvellement intégral comme appartenant plus au principe républicain qu'au principe monarchique, comme donnant à un jour marqué une plus grande force à la chambre élective qu'à la royauté, et il répéta qu'en Angleterre le renouvellement intégral avait peu à peu limité, resserré, envahi la monarchie et y avait substitué une république aristocratique. Mais le danger que courait la France n'était pas celui-là; il sentait bien que

(1) Discours du 22 janvier 1822.

la faction à laquelle il s'opposait, loin de diminuer le pouvoir royal, voulait au contraire l'agrandir, persuadée qu'elle en recueillerait les premières faveurs et les plus solides bénéfices : il donna donc, dans le même discours, des raisons plus sincères; il dit que la loi proposée était un moyen de faire tomber sans bruit les élections annuelles, que par l'élection seulement la nation intervenait régulièrement dans les affaires publiques et y faisait ressentir sa juste influence, que plus ce droit est exercé, plus il est possédé; que l'élection annuelle était une garantie nécessaire aux institutions nouvelles, que le gouvernement représentatif ne résisterait pas à la désuétude, que par le fait on allait suspendre les élections pendant sept ans et tâcher de déshabituer le pays des élections et de la charte, pour voir ensuite ce qu'on aurait à faire. La vaine évocation de la république montrée derrière le renouvellement intégral n'était pas de nature à effrayer le parti de la contre-révolution, qui savait bien quel usage il voulait faire de la septennalité. Les dernières raisons prises du droit de la nation étaient moins propres encore à le faire reculer. Il passa outre comme pour la guerre d'Espagne, et il assura par la nouvelle loi la durée du ministère qui, malheureusement, acheva de ruiner la dynastie dans l'opinion de la France.

Le ministère consomma cette ruine par le projet de loi sur le sacrilège. Il y avait des peines dans nos codes contre ceux qui auraient outragé les objets ou les ministres d'un culte (1). On voulait davantage, on voulait non-seulement augmenter la peine, et, par exemple, couper le poing au coupable, mais forcer la loi à faire profession de la religion catholique et à nommer *sacrilèges* les outrages qui seraient adressés à cette religion. On voulait, selon l'expression de M. Royer-Collard, que cette religion tout entière fût tenue pour vraie et les autres pour fausses, qu'elle fit partie de la constitution de l'état et de là se répandît dans les institutions politiques et civiles, ou autrement, disait-on, l'état professe l'indifférence religieuse, il exclut Dieu de ses lois, *il est athée*. M. Royer-Collard prononça sur ce sujet, le 12 avril 1825, son discours le plus éloquent, celui qu'il préférerait lui-même à tous les autres. Il y montra que la loi ne pouvait punir la profanation des hosties consacrées sans professer le dogme de la présence réelle, sans adopter un culte de préférence à tous les autres. « Les gouvernements, dit-il, sont-ils les successeurs des apôtres et peuvent-ils dire comme eux : Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous? S'ils ne l'oseraient, et sans doute ils ne l'oseraient, ils ne sont pas les dépositaires de la foi, et ils n'ont pas reçu d'en haut la mission de déclarer ce qui est vrai en matière de religion et ce qui ne l'est pas. »

(1) Code pénal, art. 260-263.

M. Royer-Collard ajouta que si l'on frappait la profanation des hosties, il faudrait bientôt frapper le blasphème, l'hérésie, l'incrédulité. « De quel droit votre main profane scinde-t-elle la majesté divine et la déclare-t-elle vulnérable en un seul point, invulnérable sur tous les autres, sensible aux voies de fait, insensible à toute autre espèce d'outrage? » Il conclut que le gouvernement deviendrait ainsi théocratique, mais que si la théocratie a pu dans d'autres temps surprendre encore quelque autorité à la faveur de l'ignorance, elle ne serait de nos jours qu'une imposture décriée, à laquelle la *sincérité* manquerait d'une part et la *crédulité* de l'autre. « Il est faux, poursuivait-il, qu'on ne sorte de la théocratie que par l'athéisme. Ouvrez le budget : vous y trouvez que l'état acquitte annuellement 30 millions pour les dépenses du seul culte catholique. La loi de finances au moins n'est pas athée. Mais voici une preuve plus convaincante, s'il est possible, que Dieu n'est pas exclu de nos lois : c'est que les lois elles-mêmes se sont mises, et avec elles la société entière, sous la protection du serment.... Quoi! le serment est un acte de religion où Dieu partout présent intervient comme témoin et comme vengeur, et quand les lois se confient sans cesse au serment, que sans cesse elles le prescrivent et peut-être le prodigent, on ose dire que Dieu est exclu de ces mêmes lois et que l'état est légalement athée.... Cet anathème, lancé de toutes parts et avec tant d'éclat, n'est que le cri de l'orgueil irrité, une vengeance tirée de la loi dont la molle indifférence a négligé de déclarer une seule religion vraie et toutes les autres fausses. La liberté et l'*égale protection des cultes*, voilà tout l'athéisme de la charte. »

Examinant ensuite le rôle politique de la religion, il fit remarquer finement que les fausses religions ont pour la stabilité et la splendeur des sociétés les mêmes avantages que la vraie. Il opposa les prospérités de l'hérétique Angleterre à la décadence de la catholique Espagne, et montra que dans l'alliance qu'on appelait sainte le premier rang appartenait à la Russie, que nous tenons au moins pour schismatique. Il termina par cette péroraison éloquentة. « J'ai voulu marquer, en rompant un long silence, ma vive opposition au principe théocratique qui menace à la fois la religion et la société, d'autant plus odieux que ce ne sont pas, comme aux jours de la barbarie et de l'ignorance, les fureurs sincères d'un zèle trop ardent qui rallument cette torche. Il n'y a plus de Dominique, et nous ne sommes pas non plus des Albigeois. La théocratie de notre temps est moins religieuse que politique; elle fait partie de ce système de réaction universelle qui nous emporte. Ce qui la recommande, c'est qu'elle a un aspect contre-révolutionnaire. Sans doute, la révolution a été impie jusqu'au fanatisme, jusqu'à la cruauté; mais qu'on y prenne garde : c'est ce crime-là qui l'a perdue, et on peut prédire à la contre-révolution que des représailles de

cruauté, ne fussent-elles qu'écrites, porteront témoignage contre elle et la flétriront à son tour. » Ces vives paroles firent reculer l'audace du parti contre-révolutionnaire, et la loi succomba.

La dernière lutte soutenue par M. Royer-Collard fut dirigée contre le projet de loi par lequel la faction de droite voulut envelopper la presse de liens plus forts que ceux qu'elle lui avait donnés jusque-là. L'indignation avait été le ton dominant de son discours sur la loi du *sacrilège*, ses dernières paroles furent marquées par l'accent de l'ironie et du mépris. « Dans la pensée intime de la loi, dit-il, il y a eu de l'imprévoyance au grand jour de la création à laisser l'homme s'échapper libre et intelligent au milieu de l'univers : de là sont sortis le mal et l'erreur; une plus haute sagesse vient réparer la faute de la Providence, restreindre sa libéralité imprudente et rendre à l'humanité sagement mutilée le service de l'élever enfin à l'heureuse innocence des brutes.... Deux fois en vingt ans, nous ne l'avons pas oublié, la tyrannie s'est appesantie sur nous, la hache révolutionnaire à la main, ou le front brillant de l'éclat de cinquante victoires. La hache est émoussée; personne, je le crois, ne voudrait la ressaisir, et personne aussi ne le pourrait.... C'est dans la gloire seule, guerrière et politique, comme celle qui nous a éblouis, que la tyrannie doit aujourd'hui frempser ses armes. Privée de la gloire, elle serait ridicule. Conseillers de la couronne, connus ou inconnus, qu'il nous soit permis de vous le demander : qu'avez-vous fait jusqu'ici qui vous élève à ce point au-dessus de vos concitoyens, que vous soyez en état de leur imposer la tyrannie? Dites-nous quel jour vous êtes entrés en possession de la gloire? quelles sont vos batailles gagnées? quels sont les immortels services que vous avez rendus au roi et à la patrie? Obscurs et médiocres comme nous, il nous semble que vous ne nous surpassez qu'en témérité.... La loi que je combats annonce la présence d'une faction dans le gouvernement aussi certainement que si cette faction se proclamait elle-même, et si elle marchait devant nous enseignes déployées. Je ne lui demanderai pas qui elle est, d'où elle vient, où elle va : *elle mentirait*. Je la juge par ses œuvres : voilà qu'elle vous propose la destruction de la liberté de la presse; l'année dernière, elle avait exhumé du moyen-âge le droit d'aïnesse; l'année précédente, le sacrilège. Ainsi dans la religion, dans la société, dans le gouvernement, elle retourne en arrière;... elle tend par le *fanatisme*, le *privilège* et l'*ignorance* à la barbarie et aux dominations absurdes que la barbarie favorise. L'entreprise est laborieuse, et il ne sera pas facile de la consommer. A l'avenir, il ne s'imprimera pas une ligne en France, je le veux; une frontière d'airain nous préservera de la contagion étrangère, à la bonne heure. Mais il y a long-temps que la discussion est ouverte dans le monde entre le bien et le mal, le vrai et le faux; elle remplit d'innombrables volumes,

lus et relus le jour et la nuit par une génération curieuse. Des bibliothèques, les livres ont passé dans les esprits; c'est de là qu'il vous faut les chasser. Avez-vous pour cela un projet de loi? Tant que nous n'aurons pas oublié ce que nous savons, nous serons mal disposés à l'abrutissement et à la servitude. Mais le mouvement des esprits ne vient pas seulement des livres. Né de la liberté des conditions, il vit du travail, de la richesse et du loisir. Les rassemblemens des villes et la facilité des communications l'entretiennent. Pour asservir les hommes, il est nécessaire de les disperser et de les appauvrir; la misère est la sauvegarde de l'ignorance. Croyez-moi, réduisez la population; renvoyez les hommes de l'industrie à la glèbe, brûlez les manufactures, comblez les canaux, labourez les grands chemins. Si vous ne faites pas tout cela, vous n'aurez rien fait; si la charrue ne passe pas sur la civilisation tout entière, ce qui en restera suffira pour tromper vos efforts (1). »

Dans ce discours, M. Royer-Collard résume lui-même en trois mots sa doctrine politique, et il en montre l'unité. Elle est tout entière dans la lutte contre le *fanatisme*, le *privilege* et l'*ignorance*. Sa vie parlementaire fait donc partie de sa vie philosophique. Non-seulement la philosophie donna à son langage le goût et l'art de ces expressions abstraites et générales qui font la force et l'élevation de ses discours, mais elle lui fournit aussi les doctrines qu'il défendit avec tant de constance et d'énergie, c'est-à-dire l'abolition de tout privilège, soit de naissance, soit de fortune, la propagation de la science et des lumières, la sécularisation de l'état, et l'unité de la France fondée, non sur un culte particulier, mais sur la morale et la religion communes à tous les cultes. M. Royer-Collard fut donc à la chambre ce qu'il avait été à la Faculté des lettres : il fut le *philosophe*.

V.

Les partisans du privilège, en faisant voter la septennalité dans l'année 1824, s'étaient crus possesseurs de la chambre et du pays pour long-temps, et cependant déjà, en 1827, ils ne se sentaient plus assurés de la majorité dans le parlement, et ils voulaient essayer de le recomposer d'éléments nouveaux, qu'ils espéraient voir plus favorables à leurs desseins. Ils firent donc dissoudre la chambre des députés et convoquer les collèges électoraux. M. Royer-Collard reçut alors la récompense de ses longs combats pour les intérêts de la France nouvelle; il fut élu par sept départemens.

L'Académie française voulut aussi concourir à l'éclat de son triomphe, et lui ouvrit ses portes. Elle ne pouvait d'ailleurs se dispenser d'appeler dans son sein un écrivain dont le langage était si pur et si

(1) Discours du 14 février 1827.

élevé, et qui était le premier orateur politique de ce temps. On se rappelle encore l'effet de sa parole sur l'assemblée, l'attente que produisait dans tous les rangs l'annonce d'un de ses discours, les bancs qui se remplissaient tout à coup, le silence qui s'établissait, l'attention profonde qui s'attachait à tous les mots et à tous les gestes de l'orateur. M. Royer-Collard, le cahier à la main, pour ne pas jouer frauduleusement le rôle d'un improvisateur, ne lisait cependant pas son discours, mais le récitait d'un accent animé, convaincu, impérieux; un murmure d'approbation circulait dans l'auditoire; une explosion d'enthousiasme éclatait à la fin du discours et suspendait la séance. D'autres ont eu ce genre de succès; mais un avantage qui n'appartient qu'à lui, c'est que, par la nouveauté et le poids de ses argumens, il changeait le cours de la discussion : il l'établissait sur un terrain nouveau qui devenait à l'instant même le commun champ de bataille. Toutes les anciennes raisons étaient perdues de vue; il avait élevé un nouvel étendard, que les uns cherchaient à soutenir, et que les autres voulaient abattre, mais au pied duquel se passait désormais tout le combat.

M. Royer-Collard déclara dans son discours de réception à l'Académie, prononcé le 13 novembre 1827, que, touché de l'honneur qu'il recevait, il ne l'avait cependant point cherché, « parce que les pensées de l'homme public sont trop graves et ses devoirs trop saints pour admettre un partage entre le soin de bien faire et celui de bien dire. » Il voulait qu'il fût bien entendu qu'il n'avait pas composé ses discours comme des morceaux d'éloquence, mais comme des actes de sa vie politique. Et en effet il répétait souvent qu'il n'avait pas eu le temps d'écrire de manière à se satisfaire lui-même. Il n'exceptait de cet arrêt que son discours d'ouverture prononcé à la Faculté des lettres à la fin de 1813, et ses discours sur la loi du sacrilège et sur la loi contre la liberté de la presse, dont nous avons cité quelques passages. Comme tous les grands écrivains, il se faisait une très haute idée des difficultés de l'art d'écrire. S'il n'avait pas été obligé de porter la parole en public, c'est-à-dire d'agir par la parole, il est probable qu'il n'aurait jamais écrit. M. Royer-Collard ne consentait à rien dire médiocrement. Nourri de la lecture assidue des grands écrivains du xvii^e siècle, il semblait se demander, lorsqu'il avait à produire une pensée, comment l'aurait exprimée un de ces maîtres de la parole et en particulier Bossuet. Écrivant, pour ainsi dire, sous les yeux d'un si sévère témoin, il retranchait tout ce qui aurait pu choquer ses regards. Il ne souffrait rien de bas, rien de commun, rien de lâche : chaque mot devait avoir sa vertu. Les expressions recevaient de la netteté et de la couleur; les images étaient appropriées à la signification naturelle des termes; les périodes prenaient de l'ampleur et de la majesté. M. Royer-Collard est de la famille des écrivains du grand âge de notre littéra-

ture. Il n'a pas la marche vive et dégagée du XVIII^e siècle; il recherchait des graces plus austères et plus retenues; il s'est mis au nombre de nos écrivains classiques, non pas des classiques élégans du siècle de Louis XV et de Voltaire, mais des classiques graves et élevés du siècle de Louis XIV et de Bossuet.

Même dans les entretiens familiers, la parole de M. Royer-Collard conservait une grande élévation, ou une correction curieuse, ou une forme d'antithèse et de contre-vérité qui rendait la pensée plus frappante et le trait plus acéré. Tantôt, mettant malicieusement en regard l'ancienne et la nouvelle littérature, il disait aux nouveaux auteurs : « Je ne lis plus, je relis; » tantôt, relevant comme un défaut une docilité que d'autres auraient regardée comme une déférence flatteuse, il se plaignait d'une personne en s'écriant : « Je lui persuade tout ce que je veux. » Une fois, pour signaler l'ambition oratoire d'un poète, il disait en parlant d'un discours que celui-ci devait prononcer : « On s'attend à de l'imprévu. » Un autre jour, rencontrant un illustre personnage récemment décoré d'un nouveau titre, il lui adressait ces mots, comme s'il avait à le consoler d'un désavantage : « Je vous fais mon compliment, monsieur, cela ne vous diminue pas. » Une autre fois encore, tout en ne voulant pas paraître juger une célèbre histoire du consulat et de l'empire, et désirant cependant lui reprocher de ne pas assez respirer l'amour de la liberté, il se contentait de dire : « Lorsque j'ai reçu l'ouvrage, je relisais les histoires de Tacite. » C'est ainsi que sa parole donnait du relief à toutes choses, et comme l'a remarqué un excellent juge, « si la pensée était commune, il la refrappait à son empreinte; quelquefois même il la rendait excessive, pour qu'elle ne servît qu'à lui (1). »

Mais nous n'avons pas achevé de tracer la vie politique de M. Royer-Collard. Les élections de 1828 ne répondirent pas aux espérances des partisans de l'ancien régime. Le ministère se retira. Le roi Charles X appela à contre-cœur des ministres plus amis des idées nouvelles. M. Royer-Collard fut nommé président de la chambre des députés. Pendant les deux sessions de 1828 et 1829, le ministère fit de louables efforts pour concilier les intérêts de la liberté et ceux de la prérogative royale. M. Royer-Collard se montrait satisfait de la conduite que tenaient les ministres; il essayait de contenir ceux de ses amis qui voulaient que, dans les lois sur les communes et les départemens, on fit une plus grande part à l'influence populaire. Il leur disait : « Vous ne connaissez pas le roi Charles X; vous le pousserez à quelque extrémité fâcheuse. » Sa voix ne fut pas entendue. Le ministère ne put faire recevoir la loi sur l'organisation départementale et

(1) M. de Rémusat, discours de réception à l'Académie française.

communale avec les sages tempéramens qu'il y avait établis. Il fut obligé de la retirer en pleine séance, comme par une sorte de coup de théâtre. Le roi, ainsi que l'avait prédit M. Royer-Collard, prit avantage de cet échec d'un ministère qui n'était pas de son choix. « Puisque, malgré vos intentions libérales, dit-il à ses ministres, vous n'avez pas assez de crédit sur la chambre pour sauver ce que vous croyez vous-mêmes devoir conserver de la prérogative du roi, trouvez bon que j'avise de mon côté, et avec des ministres selon mes vues, au salut de la royauté. » Il choisit alors ce ministère qui inspira au pays de si tristes et de si justes pressentimens.

A l'ouverture de la session de 1830, la chambre des pairs, contre son habitude, plaça dans son adresse au roi un avertissement sévère sur les coups d'état que le ministère pouvait méditer. La chambre des députés rédigea la célèbre adresse connue sous le nom d'adresse des 221, où elle déclara refuser son concours à une administration « dont la pensée fondamentale était une défiance injuste des sentimens et de la raison de la France, défiance injurieuse pour le peuple, menaçante pour ses libertés. » Elle appelait le roi à se prononcer « entre ceux qui méconnaissaient une nation si calme et si fidèle et la chambre qui, avec une conviction profonde, venait déposer dans le sein de sa majesté les douleurs de tout un peuple jaloux de l'estime et de la confiance de son roi. » M. Royer-Collard, président de la chambre, avait pris soin de faire rédiger l'adresse par M. Gautier, un royaliste éprouvé, dont la fidélité ne pouvait être suspecte. C'était au président que revenait la charge, alors douloureuse, de donner lecture de l'adresse au prince. Placé entre l'obstination aveugle du roi et l'impatience imprudente de ses amis, de quelque côté qu'il se tournât, il ne voyait que des fautes et des abîmes. Il lut donc cette adresse avec une profonde mélancolie et presque avec l'accent du désespoir. Le lendemain, la chambre était prorogée, et M. Royer-Collard allait ensevelir dans la solitude de la campagne ses amers regrets de la témérité des partis et son effroi de l'avenir. Bientôt la chambre fut dissoute, puis réélue avec une majorité plus forte encore contre le ministère. Le coup d'état depuis si long-temps redouté fut résolu, et la révolution de 1830 s'accomplit.

M. Royer-Collard vit cette révolution avec une extrême répugnance; il n'aurait pas voulu qu'on répondît à une violation de la charte par une autre violation. « Les révolutions, dit-il, vendent cher les avantages qu'elles promettent. La postérité jugera si celle-ci était inévitable, ou si elle pouvait s'opérer à d'autres conditions (1). » Cependant il ne se retira point de la chambre, parce que derrière la révolution

(1) Discours aux électeurs de Vitry-le-Français le 6 juillet 1831.

politique il entrevoyait des tentatives de révolution sociale, et qu'au-dessus des dynasties et des gouvernements, disait-il, règne la question permanente, la question souveraine de l'ordre et du désordre, du bien ou du mal, de la liberté ou de la servitude. Il prit la parole dans la discussion sur la constitution de la chambre des pairs en 1831, et plus tard, en 1835, pour résister aux mesures par lesquelles, disait-il, le jury constitutionnel avait été dégradé, et ses attributions légitimes transférées imprudemment à un pouvoir digne de tout notre respect, mais à qui elles sont et doivent demeurer étrangères. Il avait préparé un discours contre le projet de loi qui voulait punir la non-révélation d'un complot. Le projet de loi fut retiré devant la menace de ce discours. On le pressa de l'imprimer; il refusa de frapper des adversaires qui s'étaient eux-mêmes mis à terre. Depuis, ce discours lui fut dérobé. Il le regretta, parce qu'il y passait en revue sa vie politique et expliquait comment il avait été conduit, avant 1830, à combattre presque toujours un gouvernement qu'il aimait, et, depuis cette époque, à soutenir presque constamment un gouvernement qu'il n'aimait pas. Il ne put voir de sang-froid la coalition de 1838, où des serviteurs illustres de la monarchie nouvelle, mais qui n'étaient pas alors au pouvoir, prêtèrent leur secours aux ennemis de toute monarchie, où l'on se plut de part et d'autre à découvrir à l'envi la personne du roi, et où, parmi les accusations lancées contre le ministère, on lui fit un crime d'avoir respecté les traités et la foi jurée aux peuples de l'Europe. « L'agitation produite par la révolution de juillet, dit M. Royer-Coillard aux électeurs de Vitry, le 3 mars 1839, a été chassée des rues, où elle a été réprimée, et s'est réfugiée, s'est retranchée au cœur de l'état. Là, comme dans un lieu de sûreté, elle trouble le gouvernement, elle l'avilit, elle le frappe d'impuissance et en quelque sorte d'impossibilité. Sous les voiles trompeurs dont elle se couvre, c'est l'esprit révolutionnaire : je le reconnais à l'hypocrisie de ses paroles, à la folie de son orgueil, à sa profonde immoralité. Au dehors, la foi donnée ne l'oblige pas; au dedans, pourquoi la charte jurée l'obligerait-elle davantage? Cependant les institutions, fatiguées, trahies par les mœurs, résistent mal; la société appauvrie n'a, pour sa défense, ni positions fortes, ni *places réputées imprenables*. Croirons-nous qu'il suffira des honneurs éphémères du ministère et d'une part subordonnée du pouvoir pour assouvir des passions insatiables? Non, elles seront attirées à travers le ravage et la conquête vers une plus riche proie. Nous entrons, messieurs, dans une ère nouvelle : de grands maux nous menacent; il faut le savoir pour les conjurer : voilà que notre foi est décriée devant l'Europe, qui pourra nous demander des otages comme à un peuple barbare, quand nous aurons à traiter avec elle. Voilà que le trône de juillet est attaqué, *je voudrais ne pas dire ébranlé*, ce trône que mes mains n'ont pas élevé,

mais qui reste aujourd'hui, je le reconnais, notre seule barrière contre d'odieuses entreprises. »

La coalition triompha; de nouvelles élections furent demandées au pays. M. Royer-Collard, découragé, ou peut-être pour laisser la place à quelque défenseur plus ardent de la monarchie nouvelle et moins lié que lui par les engagements du passé, déclina les suffrages qui venaient encore le chercher et descendit volontairement de la scène politique. Le respect de tous les partis le suivit dans sa retraite, et les dépositaires du pouvoir allèrent plus d'une fois s'y inspirer de son expérience et de sa suprême sagesse.

VI.

Cependant M. Royer-Collard approchait peu à peu de sa fin; une maladie organique du rein, dont il a souffert toute sa vie, lui avait déjà donné de sinistres avertissemens; en 1835, elle l'avait mis pendant long-temps en danger. Le mal reparut par une crise violente au printemps de 1844. L'année suivante, il vit clairement qu'il ne fallait plus compter sur un long délai; il était depuis long-temps résigné à la mort, et il se mit tranquillement à en faire les apprêts. Il avait résolu d'aller mourir à sa terre de Château-Vieux, dans la retraite, sans pompe, sans discours, au milieu de sa famille et de ses métayers, entre les bras du curé de son village.

M. Royer-Collard avait fait enseigner à ses enfans les dogmes et les actes d'une religion sévère, mais il n'en suivait pas lui-même toutes les pratiques. Quels étaient ses motifs? Nul ne peut le dire, car il a souvent répété qu'il ne s'était révélé à personne tout entier. Quoi qu'il en soit, il se trouvait ainsi dans une contradiction pénible pour lui et surtout pour ses filles. Il leur disait : « J'ai la foi qui croit, mais je n'ai pas la foi qui voit; elle est si précieuse, cette foi, qu'il faudrait aller la chercher jusque dans les entrailles de la terre. Je ne suis pas tel que je le voudrais pour m'approcher de l'autel; si je voulais y aller, je tomberais. » On lui répondait « qu'à force de respecter la loi, il la violait. » Il voulut cependant, trois ou quatre ans avant sa mort, recevoir les entretiens d'un prêtre, et, l'année qui précéda sa fin, il dit à sa fille, car il n'en avait plus qu'une alors : « Je suis maintenant résolu d'accomplir ce que j'ai toujours différé par la remise au lendemain; » mais soit par un reste d'hésitation, soit par la répugnance naturelle à la secte de sa mère pour la fréquence des sacrements, il ajourna pour lui la communion aux derniers momens de sa vie.

Dans l'été de 1845, M. Royer-Collard partit pour la campagne, avançant, comme à l'ordinaire, le départ de sa famille. Il dit en arrivant dans la cour du château, qui était comme le rendez-vous des mé-

tayers au moment du repos, et qu'il trouva remplie de paysans : « Mes amis, je viens mourir au milieu de vous. J'ai voulu vous revoir encore une fois, m'occuper de pourvoir à vos besoins de cet hiver et vous faire profiter des dépenses et des libéralités inséparables même des plus simples funérailles. » Il se fit porter dans sa chambre et n'en sortit presque plus; il n'admit auprès de lui que le médecin et le curé. Il dit à celui-ci : « Ne demandez pas au ciel pour moi la guérison; demandez-lui la patience et la soumission, » et il ne s'occupa plus que des préparatifs de sa mort, disposant lui-même soit les objets qui devaient servir aux cérémonies funèbres, soit les dons qu'il voulait laisser après lui. Il n'entretint sa pensée que de méditations sur le moment suprême, et l'on trouva, quand il ne fut plus, tous ses livres marqués par les signets aux passages qui traitent de la mort.

Lorsque sa famille vint le rejoindre, il ordonna que son gendre (1) fût d'abord admis seul auprès de lui. Il voulait compter exactement le nombre de momens qu'il lui restait à vivre; il exigea une réponse sérieuse et comme on la doit faire à un homme qui ne craint pas la mort : il l'obtint, et fut confirmé dans l'opinion que sa fin était prochaine. Il reçut alors le reste de sa famille; il fixa lui-même la nuit où l'on devait lui donner les sacremens, fit dresser un autel dans sa chambre par les mains de ses proches, et il leur disait avec sérénité : « Je suis pas à pas les progrès de ma mort, j'apprends petit à petit à me séparer de toutes choses; je me vois déjà dans le cimetière du village, et je m'y mets. »

La dernière nuit était arrivée : il n'avait rien perdu de la fermeté de son cœur et de la force de son esprit. Sa famille se rangea dans sa chambre, calme, recueillie, en silence, laissant tomber de furtives larmes, et retenant des sanglots qu'il n'aurait pas permis. Il se fit lire les prières des agonisans par son petit-fils, lui pressant le bras pour ralentir la lecture ou pour marquer les endroits qui le touchaient le plus. Il lui dit pour dernières paroles : « Il n'y a dans ce monde de solide que les idées religieuses; ne les abandonnez jamais, ou, si vous en sortez, rentrez-y. » L'un des rideaux de son lit ayant été dérangé par les mouvemens des personnes qui l'assistaient, il dit : « Ce rideau n'est pas en ordre. » Après ce mot, qui le montre conservant jusqu'au dernier moment sa tranquillité d'esprit, son amour de la règle, il rendit à Dieu une ame maîtresse d'elle-même. Le matin des funérailles, sa fille et son petit-fils voulurent rendre de leurs propres mains le dernier devoir à leur père, suivant la forte éducation qu'ils avaient reçue de lui, et suivant le désir qu'ils devaient lui supposer; mais ils rencontrèrent le médecin qui leur dit : « C'eût été trop; je vous ai

(1) M. Andral.

prévenus. » C'est ainsi que la sagesse du monde l'emporte quelquefois sur celle des sages.

Telle fut la fin de M. Royer-Collard. Il n'en souffrit d'autres témoins que les membres les plus proches de sa famille, le médecin et le curé; il n'y appela personne du dehors; il voulut par-dessus tout n'en pas faire une conversion d'apparat. Cette mort fut digne de sa vie; on y retrouve cette grandeur sans exagération, cette dignité sans emphase que M. Royer-Collard portait dans ses actes comme dans ses paroles. Sa vie publique et sa vie privée avaient fait briller les mêmes vertus : la force de la volonté, le goût des choses difficiles, le respect pour la vraie piété et pour les progrès de la raison. Dans les écoles, il fonda l'enseignement de l'histoire, pour éclairer la connaissance du temps présent par celle du temps passé; il réforma l'enseignement de la philosophie, pour éloigner la jeunesse du culte des intérêts sensibles. Dans la carrière politique, il prit en main la cause de la dignité humaine et de l'égalité des droits, qui en est inséparable. Sa résistance aux tentatives rétrogrades de la restauration lui donne un caractère à part. Beaucoup d'autres étaient dans l'opposition, parce qu'ils ne pouvaient pas n'y pas être. Soit qu'ils eussent servi un pouvoir passé et qu'ils fussent suspects au pouvoir nouveau, soit qu'ils voulussent détruire non pas les préjugés de la dynastie, mais la dynastie elle-même, ils étaient forcés de parler et d'agir contre elle. M. Royer-Collard, avec la faveur que lui donnaient auprès du roi ses anciens services, avec la loyauté et la fidélité qu'il ressentait pour la personne des princes, vint s'asseoir volontairement sur les bancs de l'opposition, et son unique motif fut la défense des intérêts de la France nouvelle. La résistance des premiers avait été nécessaire ou intéressée : celle de M. Royer-Collard fut libre et dictée uniquement par sa conscience; elle est une preuve éclatante de l'élévation de ses sentimens, de la perspicacité de sa raison, de la fermeté de son caractère et de son profond amour du pays.

ADOLPHE GARNIER.

L'ILE DE WIGHT.

I.

LES RÉGATES DE COWES.

De toutes les parties de l'Angleterre, l'île de Wight est peut-être celle où l'on peut, avec le moins de fatigue et de dépense, parcourir les lieux les plus intéressans dans le plus court espace de temps. Je suis venu très souvent dans cette île charmante, si voisine de la France, si bien favorisée par sa situation et son climat, et, chose singulière, je n'y ai jamais rencontré un seul de mes compatriotes. En fait d'étrangers, on n'y voit guère que des Turcs ou des Levantins. On dirait que les touristes de la Grande-Bretagne se la sont réservée pour leur usage exclusif. Il me semble qu'il serait temps enfin de lui rendre justice; l'île de Wight mérite mieux que cette indifférence, et j'espère ici réussir à le prouver. Toutefois je ne veux tromper personne : aussi ne la recommanderai-je pas aux gens très sérieux, qui ne consentent à admirer chez nos voisins que les merveilles de leur industrie; l'île de Wight n'est pas faite pour les économistes, qui ne daignent passer le détroit que pour visiter les docks de Londres ou de Liverpool, les chantiers de Chatham, les fabriques de Birmingham ou les usines de Cornouailles; on n'y trouve pas de grandes manufactures, pas de machines à vapeur, pas même de chemins de fer, et, chose tout aussi digne de remarque, on n'y est nulle part aveuglé par la fumée du charbon de terre, quoique l'île de Wight soit bien incontestablement anglaise, qu'elle appartienne au comté de Hampshire et ressortisse au diocèse de Winchester. La nature a fait tous les frais de sa parure; elle seule y est intéressante à étudier, et, si les hommes de notre siècle y ont mis la main, ce n'est

pas pour déchirer ses entrailles en y creusant des mines, ou empoisonner l'air parfumé qu'on y respire en y élevant des hauts fourneaux : c'est pour y tracer de jolies routes aussi soigneusement dessinées et sablées que celles d'un parc, y bâtir trois ou quatre petites villes bien propres et bien gaies, ou y semer enfin des milliers de délicieux *cottages*.

Les amateurs d'architecture gothique peuvent étudier dans l'île de Wight les vieilles murailles normandes de Norris-Castle, les tours crénelées des châteaux d'East-Cowes ou de Stepphill, et plus d'une ruine féodale qui date de l'époque des Saxons. Quant aux peintres, pour qui elle semble avoir été créée tout exprès, comment n'aimeraient-ils pas son ciel vapoureux et brillant tout à la fois, les masses de ses grands chênes touffus, dont le feuillage est si abondant, et ses ombrages d'un bleu si sombre? Et ces gentilles chaumières du temps de la reine Élisabeth, tout habillées de lierre et de roses, avec leurs vitraux en losange et le pot de géranium rouge derrière la fenêtre, comme elles ont un cachet local et font bien dans le paysage! Mais, si vous êtes fatigué de toute cette verdure, écoutez le bruit de la mer, elle est à deux pas; la scène change : voici les falaises aux flancs déchirés par les vagues, et les rochers noirs couverts de varech et d'écume. Je ne connais rien de plus romantique que ma chère île de Wight; nulle part on ne rencontre de sites plus pittoresques et plus variés. Antiquaires, poètes, artistes, venez ici, il y a de l'occupation pour vous tous!

Chaque année, nous allons nous ennuyer à Dieppe, au mont Dore, à Vichy, nous poussons même jusque sur les bords du Rhin ou jusqu'en Suisse; en quelques heures, nous pourrions être transportés dans l'île de Wight, et pour vingt-cinq francs! Personne n'y songe. Le fait est qu'il est presque sans exemple de rencontrer dans nos salons de Paris quelqu'un qui puisse parler avec connaissance de cause du château de Carisbrook, de Shanklin, d'Alum-Bay et des régates de Cowes, lesquelles, soit dit en passant, valent bien à elles seules la peine d'attirer les étrangers dans l'île.

Depuis que les chemins de fer de Londres à Southampton et à Portsmouth ont mis la capitale de l'Angleterre à trois heures et demie de distance de Ryde ou de Cowes, pendant tout l'été, la route qui fait le tour de l'île est parcourue par une foule de familles avides de jouir du spectacle de ses beaux sites à meilleur marché que s'il s'agissait pour elles de faire le voyage de Spa, de Baden ou d'Interlaken. Ces promeneurs, — dans de légères voitures de toute forme et de toute espèce, depuis le *stage-coach* jusqu'au *poney-chaise*, — animent le tableau et enrichissent les hôteliers de l'île, dont les jolies auberges, déguisées en chaumières et à moitié ensevelies sous les chèvrefeuilles et les jasmins, sont bien les plus agréables lieux de repos que puisse rencontrer un voyageur. Cette grande affluence de *cockneys* serait insupportable.

table dans tout autre pays que celui-ci, et le touriste rêveur, l'observateur tranquille de la nature se trouveraient bientôt fatigués du train des grandes routes et du tapage des cabarets; mais les Anglais sont si réservés dans leurs manières, si peu bruyans, si bien élevés en un mot, que tout s'accomplit dans ce petit espace de quelques lieues carrées le plus silencieusement du monde. A part le son éloigné d'une clarinette et de deux trombones qui annoncent de temps en temps l'arrivée d'un *bateau à vapeur de plaisir*, ces graves *gentlemen* et leurs *ladies* s'amuseut discrètement à faire leur tour de l'île sans jamais gêner ni étourdir personne.

Ces familles de promeneurs n'appartiennent pas toutes cependant à l'aristocratie : on rencontre dans ces chars, dans ces calèches, dans ces *vehicles of every description*, beaucoup plus de marchands de la Cité avec leurs femmes et leurs enfans, ou de boutiquiers des villes du littoral, que de membres de la chambre haute; mais, il faut le reconnaître, c'est toujours la même mesure, la même civilité partout dans les manières de cette foule errante, et j'en ai été vraiment édifié. Quand on a vu d'ailleurs comment se comporte le public à un shilling dans le *Palais de cristal* à Londres, il est permis de croire John-Bull moins rude et plus raffiné que notre sot amour-propre national ne nous le fait supposer peut-être. Les Anglais ont leurs défauts, leurs ridicules même; cependant il y a beaucoup à gagner auprès d'eux, surtout pour des Français : j'en appelle à ceux de mes compatriotes qui sauraient faire le sacrifice de leurs préventions avant de passer la Manche. Il est vrai que, pour entreprendre ce voyage avec quelque plaisir et quelque profit, il faudrait parler au moins un peu la langue du pays; il faudrait surtout se résigner à vivre en Angleterre autrement que ne le font, sans presque aucune exception, les Français qui s'y aventurent.

J'ai vu arriver l'autre soir, sur le *steamer* de Southampton à Cowes, quatre Parisiens pur sang qui venaient à coup sûr en Angleterre pour la première fois. Ils étaient costumés en voyageurs, se drapaient dans leurs manteaux et dans leurs tartans écossais, s'en dépouillaient, s'en revêtaient encore, allumaient des cigares, lorgnaient les femmes, parlaient très haut et avaient l'air enchantés d'eux-mêmes. Une heure après, ce n'était plus cela : du balcon de ma chambre, je les apercevais, dans une salle d'hôtel, attablés et très en colère contre le *waiter*, qui ne comprenait pas le sujet de leur irritation. Pour moi, j'en avais deviné aisément la cause, car je connaissais par expérience le menu d'un souper anglais. C'est d'abord l'inévitable bouilloire et la théière de rigueur, avec du beurre et de la crème. Après un quart d'heure d'attente, si les voyageurs auxquels on a servi le thé sont des Français, ils s'impatientent, ils sonnent, et crient au garçon qu'ils veulent souper. Un nouveau quart d'heure s'écoule, et l'on voit entrer solennellement alors deux plats en argent massif, recouverts de boules plus massives

encore, et les domestiques, toujours respectueux, se retirent. « Voyons! que nous apporte cette magnifique argenterie? » Affreuse déception! Des pommes de terre cuites à la vapeur et des petits pois à l'anglaise! Convenons qu'ici des gens affamés ont bien le droit d'envoyer l'hôtel à tous les diables. S'ils ont soif, les choses prennent un caractère plus sérieux : ils demandent du vin d'ordinaire; on leur apporte du *claret* qu'ils trouvent fort bon, mais qu'on leur fera payer, sur la note, 12 ou 15 francs la bouteille. Quant à de l'eau et à du pain, je mets en fait qu'il est presque impossible de s'en procurer, en Angleterre, dans un hôtel fashionable.

Lorsqu'un touriste de notre pays arrive fatigué dans une auberge, il demande d'abord un *bouillon*, ce cordial éminemment français. Un bouillon! Dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, on ne met jamais le pot-au-feu. Mais au moins un *beefsteak aux pommes*, c'est un plat anglais que celui-là! « *Waiter*, crie le voyageur, apportez-nous plusieurs *beefsteaks* aux pommes de terre. » Hélas! chose incroyable. L'Angleterre est le seul pays du monde où l'on ne mange pas de *beefsteak*. J'ose à peine ajouter ici, pour compléter le tableau, que l'omelette, cette ressource si précieuse du voyageur, est en Angleterre un mets presque inconnu. Mon Dieu, je sais bien que dans l'île de Wight même on peut se procurer à l'hôtel *Roper*, et encore ailleurs, des *sandwiches*, de l'excellente viande froide, des *pies*, des *puddings* pour souper, et que l'*ale* est une boisson délicieuse; mais qui peut s'en douter avant d'avoir étudié de près la cuisine anglaise, et comment suppléer à ce défaut d'expérience, quand on n'a pas quelques phrases à sa disposition pour s'expliquer avec le maître d'hôtel?

En somme, après avoir souffert la faim et la soif, s'être exaspérés vingt fois contre les gens, avoir payé une carte exorbitante, dégoûtés de Cowes, mes quatre compatriotes repartaient par le bateau de Portsmouth le lendemain matin, le jour même où les régates devaient commencer. Ils étaient bien loin de se douter alors qu'ils quittaient une ville où le beau monde de l'Angleterre accourait de toutes parts, et que rien n'était plus curieux ni plus intéressant que le spectacle auquel ils tournaient le dos, furieux déjà contre l'île de Wight, où je les avais vus arriver la veille si joyeusement.

L'histoire de ces quatre voyageurs est, à peu de chose près, celle de tous ceux qui ont la prétention de venir en Angleterre, en conservant leurs habitudes françaises, sans s'y ennuier parfaitement et sans être cruellement rançonnés. Il n'y a qu'une manière agréable et économique de vivre dans ce pays-ci : c'est de loger dans des maisons particulières, mais à la condition que vous vous contenterez de la même nourriture que vos hôtes. Vous êtes ainsi on ne peut plus confortablement et tranquillement établi, et vous pouvez ne passer qu'une semaine, quelquefois même un jour; dans un de ces appartemens meu-

blés, qui n'ont aucun des inconvéniens des maisons garnies. Le service est compris dans le prix de location, qui, pour un homme seul, ne dépasse guère deux guinées par semaine, et rien ne peut donner une idée de la propreté exquise de ces élégans petits appartemens. Ajoutez que les maisons, partout ailleurs qu'à Londres, ne sont pas très grandes; il en résulte que vous êtes seul locataire au logis, où vous ne rencontrez jamais personne, pas même les propriétaires, si vous le voulez. et vous auriez tort de ne pas vous mettre en rapport avec eux, car vous les trouverez en général pleins d'attentions pour vous.

L'île de Wight a environ soixante-quinze milles anglais de périmètre; sur la carte, elle ressemble à un losange dont l'un des angles formerait l'extrémité nord, et l'angle opposé l'extrémité sud de l'île. Cowes, à l'embouchure de la Medina, est située au plus septentrional de ces deux points, et Ventnor, la Nice de l'Angleterre, à l'autre bout de la diagonale sur le méridien de Cowes. Un canal naturel et semi-circulaire enserme la partie nord et ouest de l'île : c'est un havre immense où les navires du plus fort tonnage peuvent trouver en tout temps un abri, et dont la largeur varie de deux à six milles. Il est fréquenté par les bâtimens de toutes les nations, qui, se dirigeant vers le nord, trouvent des vents contraires dans la Manche, car de Portsmouth à la Tamise il n'y a pas un bon mouillage sur les côtes du Sussex et du Kent.

Pour donner une idée des intérêts qui sont concentrés dans cet étroit espace, il suffira de rappeler que les eaux du Solent baignent à la fois Portsmouth et Southampton, Portsmouth avec ses docks, ses arsenaux et ses cent vaisseaux de ligne, Southampton avec ses paquebots à vapeur de mille chevaux, qui font le service régulier des Indes, de l'Australie et de la Chine. O'Connell avait décerné à l'Irlande le nom flatteur de *gem of the sea*; on appelle l'île de Wight le *jardin de l'Angleterre*, et, pour dire vrai, c'est un titre qu'elle est bien autrement fondée à porter que notre plate et insignifiante Touraine n'a le droit d'usurper celui de *jardin de la France*. Suivant les anciennes chroniques, cette île, il y a quelques centaines d'années, était si bien boisée, qu'un écureuil pouvait la parcourir dans tous les sens en sautant d'arbre en arbre. C'est à l'abondance des essences de chêne et d'orme dans l'île de Wight qu'on attribue l'établissement des chantiers de Portsmouth dans le voisinage. L'île est renommée aussi pour ses prés salés, et conséquemment pour la viande de mouton, qui y est excellente : son climat est si doux, que les géraniums, les fluxias et les figuiers y croissent en pleine terre et y deviennent superbes. Les murs du presbytère, à Shanklin, sont tapissés par un myrte qui a, dit-on, trois cents ans, et dont le tronc mesure près de soixante centimètres de circonférence.

Plus d'un souvenir historique se rattache à l'île de Wight : Guillaume-le-Conquérant en fit don à William Fitz-Osborne, son parent

et l'un de ses plus braves chevaliers. Ce fut le premier lord de l'île, il bâtit le château de Carisbrook. C'est dans cette citadelle que se retira le roi Jean-sans-Terre après la signature de la grande charte. Henri VI créa Beauchamp, comte de Warwick, roi de l'île de Wight. Le comte de Portland en était gouverneur, lorsque la guerre civile du xviii^e siècle éclata; il fut remplacé par lord Pembroke, auquel succéda presque aussitôt le colonel Hammond de l'armée du parlement : c'est à la garde de cet officier que Charles I^{er} fut confié, lors de sa détention au château de Carisbrook. On sait comment ce malheureux prince essaya vainement de s'évader, en passant par une fenêtre de sa prison qui, trop étroite, le retint, sans qu'il lui fût possible de se dégager. Sa seconde fille, la princesse Élisabeth, mourut prisonnière à Carisbrook le 8 septembre 1650, un an et demi après l'exécution de son père; elle est enterrée dans la chapelle.

Pour faire le tour de l'île, on commence d'ordinaire par Cowes, où l'on aborde en venant de Southampton. Cowes n'a pas plus de 3,500 habitans: mais c'est une très jolie petite ville, fort propre, fort gaie et presque entièrement neuve : elle est pourvue de boutiques élégantes et on ne peut mieux garnies. Elle se divise en deux parties que sépare la Medina, — East-Cowes sur la rive droite, West-Cowes sur la rive gauche; c'est cette seconde partie qui constitue la ville proprement dite. La Medina prend sa source au centre de l'île, près de Newport. Cette rivière est navigable dans toute son étendue pour de gros navires à la marée haute. C'est un excellent lieu d'hivernage, que beaucoup de yachts ont adopté. West-Cowes, bâti en amphithéâtre, s'appuie sur une colline que recouvre entièrement le parc séculaire de Northwood; cet horizon de verdure, vu de la mer, produit le plus charmant effet. Les maisons de la ville ont presque toutes des jardins, et les émanations des fleurs mises en mouvement par la brise du soir sont délicieuses à respirer.

Il est certain que les Anglais, à force de méthode et de persévérance, parviennent toujours à obtenir la quintessence de toute production qui peut se créer chez eux; les fleurs ont incontestablement plus de parfum, la viande plus de saveur, les œufs sont plus gros, la moutarde est plus forte chez nos voisins que dans les autres pays. Malheureusement pour eux, les fruits magnifiques de leurs serres-chaudes n'ont aucun goût; je crois qu'on ne voit arriver à complète maturité en Angleterre que les noisettes ou les fraises. Les Anglais n'en sont pas moins des gens qui font très bien ce qu'ils font. Dans toutes les branches des connaissances humaines ou dans tous les genres de perfectionnement auxquels leur nature ou leur climat ne se montrera pas trop rebelle, on peut être assuré qu'ils arriveront aussi près du but que possible. Est-il, par exemple, un peuple au monde qui pousse plus loin le respect des lois, de l'autorité, des liens de famille, et

même des distinctions sociales ou des usages? La ferveur de leur piété, la décence de leur maintien dans les églises pourraient en tous lieux servir de modèles. « C'est un grand bonheur qu'ils ne soient pas catholiques, me disait une spirituelle Française, car ils savent si bien prier le bon Dieu, qu'ils nous prendraient toutes nos places en paradis. »

Si les fruits manquent à Cowes, la végétation y est en revanche magnifique, et je l'ai rarement vue prospérer aussi près de la mer. Partout où des arbres s'y trouvent à l'abri du vent de sud-ouest, ils atteignent des proportions considérables. Le château, bâti par Henri VIII, et dont les vagues baignent la batterie, est ombragé par des ormes de toute beauté; c'est la demeure du marquis d'Anglesey, lord-gouverneur actuel de l'île, qui a perdu un bras à Waterloo. La plupart des habitans de Cowes ont, dans leurs jardins, un mât auquel ils hissent à tout propos de grands pavillons aux couleurs variées; peut-être ne se rendent-ils pas parfaitement compte de la signification de ces emblèmes; quant à moi, je les considère comme un moyen dont on use dans l'île de Wight en général pour manifester toute espèce d'émotion ou d'impression. Qu'un gros marchand de la ville se marie, qu'un navire étranger paraisse dans le port, qu'on signale l'entrée en rade de yachts appartenant à quelqu'un des clubs nationaux, et aussitôt vous voyez flotter au-dessus des toits les couleurs russes, suédoises, américaines, le pavillon anglais, les *burgees* du *Royal-Cork*, du *Royal-Dee* ou du *Royal-Mersey*. Mon hôte me fit l'honneur d'arborer le drapeau tricolore sur sa maison pendant tout le temps que je l'ai habitée. Le *Club des Yachts* de Cowes a aussi plusieurs mâts destinés à un service de signaux avec les navires en mer. Cette multitude de flammes qui flottent dans les airs donnent à la ville ainsi pavoisée une apparence de fête permanente.

L'industrie principale de Cowes est la construction des navires et des yachts en particulier. MM. J. White et Ramsey sont les constructeurs les plus en renom. Pendant la belle saison, la location des bateaux et des voitures de remise fait aussi vivre une partie de la population de la ville. On y compte huit ou dix excellens hôtels et une bonne quantité de *furnished lodgings, with a sea view*. La rue principale et la promenade habituelle sont, comme de raison, le bord de la mer; l'établissement du club est à côté du château; c'est devant ce quai, appelé la Parade, que viennent mouiller tous les yachts, que le commodore est à l'ancre, et qu'est placé conséquemment le *winning-post* pour les régates. La vue de cette esplanade est admirable. Le roi George IV, étant prince de Galles, a long-temps habité l'une des jolies maisons qui y sont bâties.

La reine Victoria, depuis quelque temps, a fixé sa résidence d'été

dans l'île de Wight, où elle habite le château d'Osborne, près de Cowes. Elle est très aimée et fort populaire dans le pays; elle paraît se plaire beaucoup dans sa nouvelle habitation, où elle dépense chaque année d'assez fortes sommes en embellissemens. L'architecture italienne d'Osborne n'a rien de remarquable, et son parc est encore à créer; mais l'air y est excellent, et la vue magnifique. On y domine toute l'île, Ryde, Portsmouth, Southampton et le Solent, où croisent sans cesse d'innombrables bâtimens. La position d'Osborne rappelle beaucoup celle du château de Stolzenfels sur le Rhin. La reine a trois *steamers*, construits exprès pour elle. Après les régates de Cowes, auxquelles elle ne manque jamais d'assister, sa majesté va passer quelque temps à Balmoral, dans les montagnes de l'Écosse; mais elle revient ensuite à Osborne, où, pendant son absence, les plus jeunes de ses enfans, qu'elle y laisse, se promènent chaque jour sur mer, à moins qu'il ne fasse trop mauvais temps.

On peut dire que la reine d'Angleterre a choisi pour son séjour de prédilection, et pour y élever sa famille, le lieu le plus maritime de toute la Grande-Bretagne: il n'en est pas un en effet, dans les trois royaumes, de plus à portée des établissemens de sa puissante armée navale. Plymouth et Falmouth ne sont pas éloignés d'Osborne, Portsmouth en est à une portée de canon; mais ce qui donne à Cowes et à ses environs un cachet tout particulier, c'est le *Royal-yacht-Squadron*, fondé en 1812 dans cette ville par lord Belfast et lord Yarborough, qui en fut le premier commodore. On ne saurait imaginer l'activité qu'impriment à la navigation de plaisir les différens clubs de yachts qui existent en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Au milieu de toutes ces réunions, c'est au club de Cowes que revient la palme de l'élégance et de la mode; c'est, si j'ose m'exprimer ainsi, l'institution spéciale de l'île de Wight.

Le *yachting*, ou la navigation sur des bâtimens de plaisir, est un des *sports* nationaux de nos voisins, et ils y excellent comme dans le *racing*, c'est-à-dire dans les courses. L'élève des chevaux n'est pas l'objet de plus d'études et de soins en Angleterre que l'élève des bâtimens. Je fais usage ici d'une locution défectueuse, mais que m'autorisent à employer les efforts incessans du *yachting people* pour améliorer les conditions et accélérer l'allure de leurs entlers et de leurs schooners, auxquels des prix de vitesse sont aussi bien offerts d'ailleurs qu'aux pur-sang d'Épsom ou de Newmarket.

Nous avons cherché à nous approprier les procédés des Anglais pour perfectionner leurs races chevalines; c'est grâce aux encouragemens accordés sur nos hippodromes aux producteurs de race pure que nous devons peut-être de voir s'ennoblir les chevaux de notre cavalerie: pourquoi ne songerait-on pas aussi à exciter l'émulation de nos con-

structeurs de navires en multipliant les régates, et en accordant des vases, des pièces d'orfèvrerie aux yachts français les plus rapides? Il ne serait pas impossible de voir un jour les habitans les plus riches de nos ports de mer croiser, dans d'élégans bâtimens, sur les côtes du Hampshire ou du Sussex, qui sait même? peut-être entrer en lice avec l'*Alarm*, l'*Arrow*, la *Gipsy-Queen* ou la redoutable *America!* *Glauco*, à M. le duc d'Orléans, n'a-t-il pas gagné la coupe d'Ascot, battant les meilleurs chevaux de l'Angleterre? Il ne faut donc désespérer de rien. Dans tous les cas, des essais de cette nature seraient éminemment profitables à notre marine. Quand on songe à l'étendue de nos côtes, il est déplorable de se dire que, sur la liste universelle et officielle des yachts publiés cette année, on ne voie pas figurer le nom d'un seul bâtiment français. Le *Club impérial de Saint-Petersbourg*, dont le prince Labanoff est commodore, compte dix-neuf navires, jaugeant ensemble 4.199 tonneaux, au nombre desquels s'en trouvent d'assez forts : le schooner de l'empereur, *Queen-Victoria* par exemple, les schooners *Tsavitsa* du prince Serge Kotelhoubé, et *Zabava* de M. de Schischmareff. Le *Club royal néerlandais*, que préside le prince Henri des Pays-Bas, réunit déjà onze yachts. Le *Club de New-York* n'en possède pas moins de vingt-cinq, au nombre desquels la célèbre goëlette du commodore Stephens, *America*, qui, cette année, a défié le monde entier et a tout distancé en Angleterre.

Il y a dix-sept clubs de yachts chez nos voisins (1); les membres de ces différens cercles ont sous leurs ordres sept cent quatre-vingt-quinze navires, jaugeant environ 7,316 tonneaux, depuis la yole de 3 tonneaux jusqu'au schooner de 393 tonneaux. Or, pour évaluer l'ensemble de leurs équipages, en comptant un homme pour 5 tonneaux, ce qui est la règle des courses, on trouve un chiffre de douze à treize cents marins d'élite, expérimentés, adroits, sobres, et qui peuvent servir de modèles comme matelots, grâce à l'engagement inviolable pris entre les membres des différens clubs de ne jamais se servir d'un homme qui leur aurait donné quelque sujet de mécontentement. En temps de guerre, ces légers navires, montés par des marins déterminés à tenter des abordages, feraient d'excellens corsaires; il en est dans le nombre d'un assez fort échantillon pour porter du canon.

Il ne faut pas croire que les yachts se bornent à des excursions sur les côtes de l'Angleterre; l'année dernière, une escadrille de plus de soixante voiles, sous les ordres de lord Wilton, commodore, ayant son pavillon à bord du *Xariffa*, schooner de 209 tonneaux, est allée rendre visite au président de la république à Cherbourg. M. Stephenson était arrivé depuis quelques semaines de Malte dans l'île de Wight à bord

(1) Dix en Angleterre, quatre en Irlande, deux en Écosse, un dans le pays de Galles.

de son yacht en fer, *Titania*, lorsqu'il a couru dernièrement contre la goëlette *America*. Ces bâtimens vont dans la Méditerranée, en Égypte, au cap de Bonne-Espérance, même en Australie; ils sont fins voiliers, manœuvrés par des marins de choix; leur coque, leur grément, tout est neuf et dans le meilleur état; maître et équipage sont parfaitement logés et pourvus de toutes les choses nécessaires. Quant au confort des chambres habitées par le *gentleman* propriétaire du yacht, et souvent par sa famille, rien n'en peut donner l'idée. Dans d'aussi excellentes conditions, ces navires, qui n'ont jamais d'ailleurs un très fort tirant d'eau, sont plus sûrs que des bâtimens de guerre qu'écrase et fait plonger le poids de leur artillerie. Quant aux bâtimens du commerce, c'est à peine si j'ose en parler; on sait que les armateurs et les négocians font en sorte de ne rien donner au luxe : aussi tout y est-il calculé pour l'économie, ils ont bien juste le nombre d'hommes nécessaires, souvent leur voilure est rapiécée, et, il faut le dire, plus d'un vieux trois-mâts navigue encore, quoique ses flancs soient disjoints, ses mâts pourris, et sa dernière heure depuis long-temps sonnée.

Les plus grands bâtimens ne sont pas toujours indispensables pour les plus grandes traversées; le navire que montait Christophe Colomb, lorsqu'il découvrit l'Amérique, était une goëlette de 100 tonneaux. Plusieurs yachts accompagnent en ce moment l'expédition qui, sous les ordres du capitaine Penny, est chargée de rechercher les navires du capitaine Franklin dans les mers polaires. L'un de ces yachts est monté par un gentleman porteur d'un nom illustre dans la navigation des régions arctiques, sir J. Ross : c'est le schooner *Felix* de 110 tonneaux. Je ne sais pas à qui appartiennent les deux autres bâtimens, *Advance* et *Rescue*; mais on lit dans le dernier rapport fait à l'amirauté que le charpentier de l'un de ces petits navires a rendu les plus grands services dans des conjonctures difficiles. Bien des gens s'étonneront peut-être que la passion des aventures et des dangers puisse entraîner ainsi de jeunes hommes, possesseurs de magnifiques revenus, à braver les périls, les privations et souvent le scorbut, ces accompagnemens inévitables d'un hivernage au milieu des glaces par 77 degrés de latitude; pour moi, j'estime au contraire qu'ils font un noble emploi de leur temps et de leur fortune en prenant part à cette généreuse expédition, qui, si elle n'a pas pour résultat, comme on peut le craindre, de ramener les malheureux équipages de l'*Erèbe* et de la *Terror*, élargit de plus en plus cependant le domaine des sciences naturelles et de la géographie, en jetant de nouvelles lumières sur les contrées arctiques, si intéressantes à étudier (1). Sans insister même sur l'intérêt que peu-

(1) Jusqu'ici la dernière expédition a découvert huit cent quarante-cinq milles de côtes nouvelles, tant dans la partie sud que dans la partie nord de la baie de Melville; des navires américains coopèrent aux recherches que dirige le capitaine Penny; aucun bâ-

vent offrir ces expéditions périlleuses, on ne saurait contester qu'il n'y ait un grand charme à visiter les côtes de l'Espagne, de l'Italie, à se rendre en Grèce, en Turquie, dans la Terre-Sainte, comme maître absolu d'une de ces petites maisons flottantes, d'un de ces jolis navires si lestes, si coquets, si bien et si abondamment pourvus de tout ce que comporte la vie la plus confortable et la plus élégante, toujours sûrs d'ailleurs de trouver partout de bons mouillages proportionnés à leurs dimensions, quand il ne leur convient plus de tenir la mer, qu'ils ne craignent jamais.

Quand je suis débarqué à Cowes cette année, il n'y était question que d'un schooner mystérieux, récemment arrivé des États-Unis, qui était doué, disait-on, d'une étonnante vitesse. Son propriétaire, le commodore Stephens, parfait gentleman d'ailleurs, avait déclaré qu'il engageait son *America* contre n'importe quel bâtiment à voile que ce fût, pour telle distance et telle somme qui lui serait proposée; et, pour fixer les idées, il indiquait la bagatelle de 40,000 livres sterling (250,000 fr.) comme enjeu. Il y avait près de quinze jours que le défi du commodore Stephens avait été articulé devant le *Royal-yacht-Squadron*, et le *Royal-yacht-Squadron* faisait la sourde oreille; pas un membre des *yacht-clubs* les plus renommés de l'Angleterre, qui s'étaient donné rendez-vous à Cowes cette année, n'osait relever le gant du redoutable étranger. Les vieux marins se couvraient la tête et juraient que le *Yankee* pouvait rendre des points au fantastique *Flying Dutchman*. « Il y a quelques jours, me disait un de ces vieux loups de mer, à la manière dont l'*America* a doublé et dépassé les meilleurs voiliers de la rade qui s'essayaient dans les eaux de Ryde, il faut que le diable s'en mêle; le schooner, monsieur, n'avait pas seulement daigné hisser son foc, quand nos *clippers* (1) étaient couverts de toile! — Il a une hélice en-dessous, c'est bien sûr, » ajoutait un homme du peuple, car à Cowes tout le monde est marin ou digne de l'être. — Quoi qu'il en soit, les têtes se montaient, et, au milieu de toute cette foule élégante qu'attiraient les fêtes des régates, on ne parlait plus que du *Flying stranger* (2); c'est le nom qu'on donnait à la goëlette de New-York. Impossible d'engager le plus petit pari, tant la terreur était grande!

Cependant on touchait au 21 août : c'était le jour où les yachts devaient se disputer la coupe de cent guinées, prix offert par le club aux schooners et cutters de tous tonnages et de tous pays, portant les six

liment français ne s'y est encore joint. Je m'étonne de l'indifférence de notre gouvernement dans cette occasion, car l'exploration des régions polaires, soit en raison des expériences magnétiques qui s'y rattachent, soit même dans l'intérêt de la pêche de la baleine, importe autant à la France qu'à tout autre pays.

(1) Les yachts les plus en renom.

(2) L'étranger volant.

voiles réglementaires et remplissant les conditions ordinaires pour les courses de ce genre. Or l'*America* était engagée. Le jour désiré se leva enfin. Qu'on se figure la plus belle matinée du monde, la mer d'un bleu de saphir, ridée seulement par une jolie petite brise de sud-ouest, et sillonnée en tous sens par une multitude d'élégans yachts qui ne devaient pas disputer la coupe, mais se proposaient de suivre la course, et s'amusaient en attendant à firer des bordées de droite et de gauche de la façon la plus gracieuse. Ils s'inclinaient et se balançaient sur la mer comme on voit des patineurs se pencher sur la glace qu'ils effleurent en voltigeant. L'intérêt qui s'attachait à l'épreuve était immense; la plage était couverte de curieux; les yachts, leurs couleurs déployées et placés sur deux lignes dès la veille au soir, n'attendaient que le premier coup de canon pour se préparer, car au deuxième coup, tiré cinq minutes après, il fallait appareiller, et lestement.

De mémoire d'homme, on n'avait vu une pareille émotion à Cowes, où l'on ne trouvait plus un lit depuis huit jours; on avait signalé en rade jusqu'à cent yachts, car nombre de nobles chasseurs avaient quitté les *moors* et les *lochs* d'Écosse, quoique les *grouses* y soient superbes cette année, pour assister à la fameuse course. Les plus fashionables ladies étaient venues de leurs châteaux pour passer le temps des régates dans l'île, le balcon du club était couvert d'une foule aristocratique, et, pour rendre l'événement plus solennel encore, on voyait la reine et la famille royale croiser à distance dans le *Fairy*.

Jusqu'à cet instant, les marins anglais avaient considéré les paroles du *Rule Britannia* comme un article de foi; or voilà qu'un navire traversant l'Atlantique venait défier les chefs-d'œuvre des White, des Camper et des Ratsey, qui ne connaissaient pas encore d'égaux, et qui allaient se voir battre par une goëlette américaine! N'était-ce point là une petite humiliation nationale? La justice m'oblige cependant à déclarer que je n'ai constaté que de la curiosité et de l'intérêt dans les paroles de ces braves Anglais attentifs à étudier les faits et gestes du *Yankee*; il était impossible d'y démêler la moindre amertume. Il y a du bon goût suivant moi, il y a même de la grandeur dans cette manière de prendre les choses.

Des dix-huit yachts engagés aux dernières régates de Cowes, quinze seulement ont concouru. L'escadrille était composée de huit schooners ou goëlettes et de sept cutters, et telle était la différence de tonnage, que l'on comptait dans le nombre un navire de 393 tonneaux, *Brilliant*, à M. Acker, et un petit cutter de 42 tonneaux, *Aurora*, à M. Lemarchand.

Malgré la haute réputation de l'*America*, les marins anglais n'abandonnaient pas tout espoir. « Si le vent est léger, disait-on sur le rivage, vous verrez louvoyer *Volante*! — J'aime encore mieux *Alarm*, s'écriait

un autre connaisseur, le temps aujourd'hui est à l'avantage des grands cutters; ils sont si prompts à virer de bord! » Un quart d'heure avant le moment du départ, la légère vapeur bleuâtre suspendue depuis le matin sur la mer céda à l'action d'un beau soleil, et ce tableau naval brillait dans tout son éclat. Enfin, à neuf heures, le coup de canon du départ retentit, et aussitôt tous les yachts déployèrent leurs blanches ailes, et s'éloignèrent dans la direction de Ryde, poussés par une faible brise. Quant à l'*America*, elle appareilla avec la moitié de ses voiles seulement, et cependant elle avait, en un clin d'œil, dépassé la plupart de ses concurrents. J'étais à bord d'un bateau à vapeur, et je suivis toute la course. Jusqu'à dix heures quarante-cinq minutes, *Volante*, *Gipsy-Queen*, *Freak* et *Aurora* tenaient bon. A Sanhead, le *Wyvern*, au duc de Marlborough, se découragea et retourna à Cowes. A ce moment, l'*America* hissa le reste de sa voilure, et presque aussitôt elle laissa toute la flotte derrière elle, excepté *Volante*, qui, gonflée sous sa toile comme un ballon, faisait tous les efforts imaginables pour se maintenir à la hauteur du redoutable *Yankee*, dont les voiles semblaient aussi plates que des planches : chose singulière, alors que tous les yachts étaient lavés par la mer, car le vent avait beaucoup fraîchi. L'*America* volait sur la vague, sans prendre une goutte d'eau à bord. Son équipage se tenait couché sur le pont par prudence, car les bordages de la goëlette n'ont pas six pouces d'élévation (1).

A onze heures et demie, *Volante* était vaincue; l'*America* ne l'avait pas plus tôt dépassée, qu'on vit le schooner amener généreusement son foc et sa voile d'en haut, comme pour donner un avantage à son adversaire. Il ventait à ce moment une brise de six nœuds; l'*America*, avec ses deux voiles de moins, obligeait les steamers à forcer de vapeur pour la suivre. Au tournant des Culver-Cliffs, les yachts les moins éloignés étaient à deux milles en arrière; les matelots anglais semblaient tous avoir perdu la tête. Devant Ventnor, *Arrow*, le vainqueur de la veille, se jeta étourdiement à la côte. On lui envoya une amarre, non sans beaucoup de peine, et le steamer de la reine put parvenir à retirer le pauvre cutter du milieu des récifs, mais dans un état pitoyable. La reine avec la famille royale n'avait presque pas quitté le théâtre des courses pendant toute la journée. A quelques encablures plus loin, en courant une bordée, *Freak* accrocha *Volante*, et lui cassa net son beaupré; tout le *field* était en désarroi, le *Favori* seul poursuivait sa marche sans encombre.

Cependant à la hauteur d'Alum-Bay, dans une fausse manœuvre, le bout-dehors du beaupré de l'*America* se brisa : cela ne sembla pas

(1) Il est certain qu'avec des bordages ainsi rasés, cette goëlette ne peut pas tenir la mer; aussi prétend-on qu'elle en avait de très raisonnables, lorsqu'elle a traversé l'Atlantique, et qu'elle les a fait enlever au Havre en arrivant.

le moins du monde la contrarier; bien plus, une circonstance inattendue et tout-à-fait piquante allait donner la mesure de ce dont cette étonnante goëlette est capable. Au moment où elle avait dépassé les *Needles*, aux applaudissemens d'une foule nombreuse accourue des différens villages de la côte sur ce point décisif, et qu'elle mettait le cap au nord, sûre désormais de la victoire (car à ce moment le yacht le plus rapproché paraissait à plus de sept milles et demi en arrière), elle aperçut tout à coup, à deux milles devant elle, un cutter faisant force de voiles vers Cowes : c'était le *Wildfire*, qui n'était pas engagé dans la course, mais s'amusait à la suivre. Le prendre pour un concurrent qui lui aurait échappé, lui donner la chasse et le rattraper fut pour l'*America* l'affaire d'un instant; en moins de rien, le *Wildfire* était dépassé et distancé. Je remarquai à ce moment que les farouches républicains de l'Amérique du Nord savaient, quand il y avait lieu, se comporter en parfaits courtisans, car, en arrivant à la hauteur du bateau à vapeur où se trouvait la reine, tout l'équipage de la goëlette se découvrit, poussa trois acclamations, et amena galamment son pavillon. « C'est, remarquait plaisamment quelqu'un auprès de moi, comme un jockey qui, dans une course, en passant devant la reine, lui ôterait sa casquette. »

Enfin, à huit heures trente-sept minutes, l'*America* atteignait le but et était proclamée victorieuse. Il paraît que les Anglais n'ont pas de ranenne, car, au signal du coup de canon d'arrivée, les applaudissemens des équipages de tous les bâtimens en rade, joints à ceux de la plage, saluèrent joyeusement la défaite de l'Angleterre. Cependant, depuis les *Needles*, *Aurora* avait insensiblement regagné le terrain perdu, de telle façon que ce brave petit cutter arriva encore le second, dix minutes après la goëlette américaine. Le vent était tellement tombé, que je vis le moment où les yachts ne pourraient plus avancer du tout. Quant au reste de l'escadrille, il n'en était pas question; aussi lord Wilton proclama-t-il l'*America* première, *Aurora* seconde, *les treize autres nulle part*.

Je me féliciterai toute ma vie d'avoir assisté à cette mémorable course, qu'on peut considérer comme un événement dans l'histoire de la navigation du monde, tant le succès du schooner américain a renversé tous les usages du *yacht building*. Il fallait voir les plus célèbres amateurs, et même leurs ladies, se presser à bord du *clipper* le lendemain, examiner une à une toutes les parties de son gréement, en admirer la simplicité, reconnaître l'avantage de la forme concave de sa coque, rendre justice à l'extrême propreté de ce joli navire, à la manière habile dont il avait été manœuvré et commandé, et s'avouer enfin battus de la meilleure grace du monde. Le soir, vainqueurs et vaincus soupaient ensemble, ce qui fournissait à M. Lawrence, am-

bassadeur des États-Unis en Angleterre, arrivé de Londres le matin pour assister à la course, l'occasion de *délivrer* un de ces excellens *speeches* dont il n'est heureusement pas avare. « C'est un jeune enfant, dit-il en parlant de l'événement du jour, qui s'est permis d'avoir raison contre son père. » Enfin tout se passa, de part et d'autre, de la façon la plus courtoise.

La fête se termina par un feu d'artifice comme on n'en voit qu'en Angleterre, où il est possible heureusement de trouver quelquefois à rire. Le *fire-work* de Cowes était annoncé depuis un mois. Il commençait à neuf heures, à minuit il continuait encore! La première fusée partit sans plus de façon, suivant une ligne horizontale, et dut produire un déplorable effet sur le quai, où se trouvaient réunis un très grand nombre de curieux. Un quart d'heure après, la seconde s'élança avec un peu plus de bonheur, aux applaudissemens d'un public fanatique de ce genre de spectacle. On continua ainsi de lancer des fusées de cinq minutes en cinq minutes pendant une partie de la nuit, avec intervalles de feux du Bengale et autres surprises; mais quels pétards et quels soleils! J'étais allé me poster assez loin, pour jouir du coup d'œil; après avoir patiemment attendu le bouquet pendant près de deux heures par un vent froid et humide, je rentraï me coucher avec une bonne fluxion, tout en me disant que les Anglais feront bien de prendre des leçons de feux d'artifice en Chine, où l'on est, comme chacun sait, très fort dans l'art des Ruggieri.

Le lendemain du jour des régates, le club donnait un bal, et c'était chose curieuse que de voir les belles dames en grande toilette qui débarquaient à la lueur des torches sur la Parade; elles venaient de leurs yachts, où elles demeuraient, et à bord desquels elles avaient des établissemens beaucoup plus confortables à coup sûr qu'elles n'en auraient trouvé dans les hôtels de la ville. Le bal était splendide, et l'orchestre ne jouait que des contredanses françaises. Le succès de l'*America* a sérieusement fait réfléchir tout le *yachting people*. On convient maintenant en Angleterre que le système de construction et de gréement appliqué jusqu'à présent aux yachts doit être modifié. Quelques personnes, dans le principe, avaient prétendu que la goëlette de New-York était un bateau-pilote renforcé, que le peu de capacité de ses flancs excluait d'avance tous ces aménagemens intérieurs si nécessaires à l'habitation d'un gentilhomme qui va voyager dans la Méditerranée, en Italie, en Égypte, et emmène souvent sa famille avec lui; que tout, dans les navires de plaisir anglais, ne pouvait donc pas être sacrifié à la vitesse, et que la construction de l'*America* n'avait pas eu un autre but. Or rien n'est plus inexact : *Titania*, *Volante*, *Arrow* et d'autres yachts encore du port de Cowes, notoirement destinés aux courses, ont été aisément battus par le schooner américain. Il est à remarquer

d'ailleurs que les chambres de ce bâtiment si fin voilier sont on ne peut plus coquettement et commodément disposées; j'en parle pour les avoir examinées moi-même, et non sans un léger sentiment de satisfaction nationale, car c'est au Havre que les aménagemens intérieurs de l'*America* ont été établis.

On a cru jusqu'à présent que plus un yacht pouvait porter de voile, et plus il devait marcher vite; on ne réfléchissait pas assez qu'un navire penché sous le poids du vent, courbé sous son immense voilure, le nez dans l'écume et le flanc presque entièrement engagé dans la vague, ne peut pas avancer aussi facilement que s'il était dans les conditions voulues pour la marche, c'est-à-dire en équilibre et fendant l'eau avec sa quille. L'*America* porte peu de voiles; mais, ce qui vaut mieux, elle glisse sur la mer, et personne, même pendant un gros temps, n'est mouillé sur son pont. Ses voiles en coton sont plus légères, et conséquemment plus faciles à manœuvrer que les voiles en fil dont on fait usage dans la marine anglaise; elles ont de plus l'avantage de présenter une trame serrée et une surface très résistante à la pression du vent. J'ai déjà dit que, pendant la course, les voiles de l'*America* étaient raides et tendues, alors qu'on voyait celles des autres yachts toutes gonflées et comme près de se déchirer. Les mâts du célèbre schooner sont extrêmement inclinés en arrière et d'égale grandeur: ils ne portent pas de mâts d'en haut. On ne trouverait pas dans tout le grément de ce navire une manœuvre, une poulie seulement qui ne fût d'une indispensable nécessité.

Il y a dans tout ceci matière à réflexion. L'*Amérique*, qu'on nous pardonne ce jeu de mots, est bien de nature à faire réfléchir l'Angleterre. « C'est la seule nation à craindre pour nous, » disait Cobden l'année dernière. — « Nous n'avons aucun souci des autres pays, répétait fièrement M. Hume devant ses commettans il y a un mois; mais prenons garde aux États-Unis! » Or voilà qu'au moment où une goëlette de New-York renverse toutes les idées nautiques des Anglais à Cowes, et bat leur flotte à plate couture devant leur reine, un Américain découvre à Londres l'impénétrable secret de Brahma, et ouvre ses serrures comme par enchantement. Je sais bien qu'à la place des Anglais, je ne serais pas sans quelque inquiétude, et que je ne parlerais pas tout-à-fait si haut dans l'affaire de Cuba.

Malgré l'éclatant triomphe de l'*America*, et surtout afin de savoir comment ce navire se conduirait par un grand vent et une forte mer, M. Stephenson, le capitaine du yacht *Titania*, défia le *Flying stranger* quelques jours après la course que je viens de raconter, en proposant à son propriétaire, il est vrai, d'assez singulières conditions. Il ne s'agissait plus du tout de l'île de Wight, mais d'une course en pleine mer et par un gros temps. Le commodore du *Royal-yacht-Squadron* fut prié

de désigner l'époque et le lieu; lord Wilton choisit un jour où il faisait un vent terrible, et ordonna que les concurrents partiraient de la pointe de Bembridge, iraient faire le tour d'un bateau à vapeur placé comme but à quarante milles droit dans l'est, et reviendraient ensuite. Or *Titania* fut si bien vaincue, qu'on n'avait pas encore de ses nouvelles à Bembridge, alors que l'*America* y était déjà de retour depuis une heure et demie!

Il était impossible de ne pas s'incliner devant une telle supériorité; aussi, en ce moment, n'est-on occupé, dans les chantiers de Cowes, qu'à refaire la plupart des yachts du club. Le marquis de Conyngham a recommandé qu'on allongât *Constance* de quinze pieds; le comte de Mount-Edgcumbe veut pour *Violette* un grément entièrement neuf; quant au duc de Marlborough, il est décidé à se défaire à tout prix de *Wypern*, et il a recommandé à Raisey un navire dans le genre *yankee*. Le fils d'un lord irlandais a pris encore le meilleur parti de tous: comme il faut qu'il y ait toujours un peu de commerce à faire avec des Américains, il se trouvait que le schooner de New-York, le *clipper*, le *Flying stranger* était à vendre: le capitaine de Blaquières l'a achetée pour cinq mille guinées, dit-on, et le pavillon étoilé de l'*America* est, depuis quelques jours, remplacé par la croix du *Royal-Saint-George*. Le Nouveau-Monde enverra-t-il, l'année prochaine, une autre goëlette pour battre l'*America*, devenue anglaise? C'est ce que les Américains promettent gaiement, et ce que nos voisins ont presque l'air de craindre. O fiers insulaires, vous avez donc aussi vos jours de soucis!

La petite ville de Cowes, les régates une fois terminées, devint moins brillante. Tout y rentra bientôt dans l'état normal, et, comme premier symptôme du rétablissement de l'ordre, les crevettes, que le canon du commodore avait depuis quelque temps éloignées, reprirent confiance et reparurent sur nos tables. Lord et lady Anglesey, lord et lady Ailesbury, lord et lady Wilton, lady Godolphin et beaucoup d'autres of the *high life* ne tardèrent pas à suivre l'exemple de la cour, qui avait donné le signal du départ. Les yachts étrangers à la rade retournèrent dans leurs ports respectifs. La mer perdait beaucoup de son intérêt. Pour moi aussi, le moment de quitter Cowes était venu, et je m'éloignai de la côte, où rien ne me retenait plus, pour m'enfoncer dans l'intérieur de l'île.

Le colonel DE LA MOSKOWA.

West-Cowes (île de Wight), septembre 1851.

LE LIBRE ÉCHANGE

DANS LES LOIS DE NAVIGATION.

Pendant les trois années qui viennent de s'écouler, de nombreuses et graves modifications ont été apportées au régime économique des principaux pays de l'Europe. Ces modifications n'ont point seulement eu pour objet de remanier, sous l'inspiration d'idées plus libérales, les tarifs de douane qui s'appliquent aux marchandises; elles se sont étendues aux lois qui régissent les transports maritimes. Considérées à ce dernier point de vue, elles méritent, dans les circonstances actuelles, une attention particulière.

La loi maritime des divers peuples a reposé long-temps sur le principe d'une protection très énergique. Par des droits différentiels ou par des prohibitions absolues qui limitaient ou écartaient la concurrence des pavillons étrangers, elle s'attachait à réserver au pavillon national la plus grande somme de transports. Les traités conclus depuis trente ans, et désignés sous le nom de traités de réciprocité, adoucièrent, pour l'intercourse direct de pays à pays, les rigueurs du principe; mais la navigation indirecte, les relations coloniales et le cabotage demeurèrent soumis aux anciennes restrictions. En outre, les réglemens relatifs à la nationalité des navires et au personnel des équipages imposaient aux armateurs des conditions très onéreuses. Ce système de protection, ou, pour mieux dire, d'entraves, était presque partout en vigueur; on le pratiquait, on le respectait même comme un élément nécessaire de la sécurité et de la grandeur nationales, car l'armement des flottes de guerre, l'éducation des matelots, l'honneur du pavillon, semblaient en dépendre.

Par un acte du 26 juin 1849, l'Angleterre a inauguré, dans cette branche si importante de sa législation économique, une politique nouvelle; elle a rompu définitivement avec le principe restrictif, et elle a introduit dans ses lois maritimes le système du libre échange que les réformes de sir Robert Peel, poursuivies et complétées sous le ministère de lord John Russell, avaient appliqué d'abord à ses lois commerciales. En 1850, la Hollande, suivant l'exemple de l'Angleterre, a proclamé les mêmes doctrines; elle est revenue au libéralisme qu'elle avait déjà pratiqué avec succès aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles, et qu'elle n'avait abandonné que lors de son union avec les provinces industrielles de la Belgique. D'autres peuples préparent en ce moment une révision plus ou moins complète de leur code maritime. La France elle-même, qui trop souvent a négligé ses intérêts économiques, se voit nécessairement amenée à examiner si les réformes qui se multiplient autour d'elle lui seront nuisibles ou profitables, si elle doit les imiter, et dans quelle mesure. La question est à l'étude, et il convient, pour la résoudre avec maturité, de recueillir tous les faits, tous les enseignemens qui s'offrent à nous.

L'Angleterre et la Hollande ont ouvert la voie des réformes. Il y aurait, par conséquent, profit à connaître exactement les motifs qui ont inspiré leur politique et à signaler les résultats de l'expérience déjà faite. C'est ce but que nous voudrions atteindre en retraçant l'histoire de la législation maritime dans ces deux pays avant les dernières réformes, et en cherchant à apprécier la portée véritable des nouvelles lois de navigation en Angleterre comme en Hollande.

I.

Il faudrait remonter au *xiv^e* siècle pour prendre à l'origine l'histoire de la législation maritime de l'Angleterre. Dès cette époque, la marine nationale fut encouragée par des *statuts* qui lui assuraient le monopole presque exclusif des transports. Plusieurs souverains étrangers ayant menacé d'exercer des représailles contre le pavillon anglais et de lui fermer leurs ports, un acte de 1558, rendu sous le règne d'Élisabeth, apporta quelques tempéramens au régime prohibitif; mais en 1562 on revint à l'application de l'ancien système : on alla même jusqu'à augmenter le nombre des jours maigres dans le but de favoriser la pêche. Les infractions à cette loi étaient passibles des pénalités les plus rigoureuses. C'est ainsi que l'on protégeait la marine au temps de la reine Élisabeth, et l'Angleterre obéissait. Le peuple anglais faisait maigre pour consommer les morues et les harengs de la pêche nationale.

Toutefois ces encouragemens furent à peu près stériles. Le pavillon hollandais flottait alors, sans rival, dans les mers d'Europe, et les en-

trepôts d'Amsterdam et d'Anvers recevaient la plupart des produits destinés à l'approvisionnement de l'Angleterre. Cromwell, en guerre avec les Pays-Bas, fit voter par le parlement l'acte de 1651, qui, remanié en 1660, sous le règne de Charles II, est demeuré célèbre sous le nom d'*Acte de Navigation*. La législation indécise, confuse, du moyen-âge, sur laquelle il serait inutile d'insister ici, se trouva dès-lors remplacée par un code homogène, complet, qui garantissait à la marine anglaise une protection énergique, et qui devait successivement servir de modèle à la plupart des nations européennes.

Considéré dans son ensemble, l'acte de 1660 avait pour but : 1° de réserver au pavillon national le cabotage, ainsi que l'intercourse avec les colonies et avec les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique; 2° de n'admettre pour le transport des principaux produits d'Europe (1) d'autre concurrence que celle du pavillon d'origine. La concurrence, ainsi limitée, n'opposait plus aucun obstacle aux progrès de la navigation anglaise, protégée d'ailleurs par les droits différentiels que le tarif des douanes appliquait, en tous cas, aux marchandises apportées par les navires étrangers.

L'acte de navigation frappait surtout les Pays-Bas. Il prolongea entre l'Angleterre et la Hollande la lutte maritime qui a rempli le milieu du xvii^e siècle, et qui a immortalisé les noms des amiraux Blake et Ruyter. De la part des autres états, il ne provoqua que des représailles; mais la marine anglaise trouvait d'amples compensations dans l'extension de l'intercourse colonial. Quant aux colonies, elles se plaignirent de se voir fermer leurs débouchés extérieurs, et leurs doléances, appuyées par les gouverneurs, devinrent si vives que la couronne consentit à rendre des ordonnances spéciales ajournant l'exécution rigoureuse des clauses qui interdisaient toute relation de commerce entre les colonies et l'étranger; à la fin du xvii^e siècle, la loi était partout en vigueur.

L'Irlande et l'Écosse ne furent pas, dès l'origine, admises à profiter des faveurs et privilèges concédés par l'acte de 1660 au pavillon anglais. Ces deux pays, pour la navigation comme pour le reste, étaient à cette époque et furent long-temps encore traités en pays conquis. Ils ne pouvaient même se livrer à aucune entreprise, former aucune compagnie, sans exciter l'opposition et les tracasseries jalouses de l'Angleterre. Ce ne fut que lentement, à la suite d'efforts multipliés, de réclamations incessantes, et même de révoltes, qu'ils obtinrent justice.

Apprécié au point de vue de la théorie, l'acte de navigation a été vivement attaqué par les économistes : il proscrivait la concurrence,

(1) Ces produits ou articles *énumérés* dans la loi avaient été choisis parmi ceux qui, par leur nature encombrante, devaient fournir à la marine les meilleurs élémens de fret.

il gênait, par la multiplicité des entraves, la liberté des échanges internationaux; il arrêtait la circulation de la richesse. Aujourd'hui encore, ces critiques rétrospectives sont fréquemment reproduites. En théorie, elles sont peut-être fondées; mais est-ce à dire que le gouvernement des intérêts doit toujours et aveuglément se conformer aux règles absolues d'un système? Adam Smith, après avoir rappelé les événemens politiques qui avaient inspiré l'acte de 1660, s'exprime ainsi : « Il n'est pas impossible que quelques-unes des dispositions de cet acte célèbre aient été le fruit de l'animosité nationale. Elles sont néanmoins aussi sages que si elles eussent toutes été dictées par la plus mûre délibération et les intentions les plus raisonnables. La haine nationale avait alors en vue précisément le même but qu'eût pu se proposer la sagesse la plus réfléchie, c'est-à-dire l'affaiblissement de la marine de la Hollande, la seule puissance navale qui fût dans le cas de menacer la sûreté de l'Angleterre. » Et plus loin, Adam Smith ajoute : « Comme la sûreté de l'état est d'une plus grande importance que sa richesse, l'acte de navigation est peut-être le plus sage de tous les réglemens de commerce de l'Angleterre. » Le célèbre économiste anglais, que l'on ne soupçonnera pas à coup sûr de prédilection pour le régime prohibitif, ne se refusait pas à reconnaître qu'il peut se présenter des cas « dans lesquels il est, en général, avantageux d'établir quelque charge sur l'industrie étrangère pour encourager l'industrie nationale. » Et la grandeur maritime de l'Angleterre lui paraissait une condition si impérieuse de prospérité et même de salut pour le pays, qu'en faveur de cet intérêt prédominant, il n'hésitait pas à sacrifier, pour une circonstance donnée, la logique habituelle de ses théories libérales.

L'acte de navigation n'a pas été seulement défendu par Adam Smith : il est suffisamment justifié par l'autorité des faits. Tous les témoignages de l'histoire attestent que la marine marchande de l'Angleterre se développa, dès la fin du xvii^e siècle, avec une énergie extraordinaire, et nous voyons aujourd'hui le degré de puissance qu'elle a atteint sous l'influence d'une législation qui l'a mise en mesure de défier désormais toute concurrence. — On objectera que la supériorité navale de l'Angleterre est indépendante de cette législation, et qu'elle se serait manifestée pareillement sous un régime de liberté. Cette objection peut être faite au profit de tous les systèmes qui n'ont point été soumis à l'épreuve de la pratique; mais, quand l'acte de 1660 a produit de si merveilleux effets, qu'il a dépassé les espérances les plus ambitieuses, il est permis de douter que l'adoption du système contraire eût été également profitable, et nous croyons sincèrement que l'Angleterre au xvii^e siècle, c'est-à-dire en face de la marine hollandaise, qui s'était emparée de tous les transports, a sainement compris les intérêts de sa grandeur.

Pendant plus d'un siècle, l'acte de navigation demeura intact. La création des *free-ports* (ports libres), en vertu d'une loi de 1766, dérogea pour la première fois aux règles trop absolues qu'il avait imposées aux relations commerciales des colonies d'Amérique (1); mais ce n'était là qu'une dérogation partielle, qui ne portait point d'atteinte sérieuse aux principes de 1660. Il était réservé aux États-Unis, devenus libres, d'attaquer de front la charte maritime de Cromwell et de faire brèche dans cette législation, jusqu'alors si respectée. Ils n'obtinrent satisfaction qu'en 1815; il leur avait été plus facile de vaincre l'Angleterre par les armes que d'avoir raison de la loi.

Dans un discours célèbre prononcé à la chambre des communes en 1826, M. Huskisson a avoué que la rigueur du régime colonial et les exigences outrées de la métropole pour l'application des lois maritimes avaient fortement contribué à la révolte des possessions d'Amérique. Aussi, dès que l'indépendance fut déclarée, les nouveaux états se trouvèrent-ils partagés entre leur ressentiment, qui les poussait à exclure des ports américains le pavillon de la Grande-Bretagne, et leur intérêt qui conseillait, au contraire, de continuer avec l'ancienne métropole et surtout avec les colonies des Antilles les rapports de navigation et de commerce également profitables aux deux nations. Les conseils de l'intérêt l'emportèrent; M. Adams fut envoyé à Londres avec mission de proposer un arrangement aux termes duquel le pavillon et les marchandises de la Grande-Bretagne eussent été admis dans les ports des États-Unis au traitement national, sous condition de réciprocité, en faveur du pavillon américain, dans les ports du Royaume-Uni, des Antilles, du Canada et du Nouveau-Brunswick. Pitt accueillit cette proposition, mais il quitta le ministère avant d'avoir pu la faire prévaloir au sein du parlement, et le projet de traité fut repoussé sous l'administration de son successeur, le duc de Portland. Il ne restait donc plus aux États-Unis que la ressource des représailles; ils en usèrent, et, depuis 1790 jusqu'en 1815, le recueil des lois et des ordonnances promulguées dans les deux pays est rempli d'actes qui restreignent ou favorisent tour à tour les relations entre l'Angleterre et les États-Unis; c'était une véritable guerre de tarifs, entremêlée d'incidents et de trêves; par le fait, l'Angleterre succomba, car elle se vit contrainte d'accorder aux États-Unis, dans le traité de 1815, la réciprocité qu'elle avait précédemment refusée.

Cette concession détruisait entièrement l'économie de l'acte de 1660,

(1) L'acte de 1660 interdisait aux colonies toutes relations avec l'étranger. Cependant il existait entre les Antilles anglaises et espagnoles un commerce très actif qui s'exerçait par contrebande. On jugea qu'il valait mieux régulariser ce trafic, et on ouvrit certains ports de la Jamaïque aux navires étrangers venant des Antilles étrangères. Le système des *free-ports* reçut ultérieurement une grande extension dans toutes les colonies.

qui réservait exclusivement au pavillon anglais le transport des produits provenant des pays situés hors d'Europe. A mesure que les colonies espagnoles ou portugaises de l'Amérique se rendirent indépendantes de leurs métropoles, l'Angleterre leur accorda, comme aux États-Unis, le bénéfice de la réciprocité : elle pouvait d'ailleurs souscrire sans danger à cette violation nouvelle de l'acte de navigation, car les jeunes nations de l'Amérique du Sud ne possédaient point de marine, et le pavillon anglais n'avait à redouter, de leur part, aucune concurrence.

L'Angleterre se trouvait donc amenée à adopter, dans ses relations avec les peuples étrangers, un système moins restrictif. De 1820 à 1822, le parlement se livra à une longue enquête, à la suite de laquelle il modifia la législation relative à l'importation des principaux produits d'Europe. Ces produits purent désormais être introduits en Angleterre, non plus seulement sous pavillon anglais ou sous celui du pays d'origine, mais aussi par navires tiers, pour être entreposés dans les ports anglais, puis réexportés. Ce fut le premier pas vers l'établissement d'un système général d'entrepôts pour les marchandises apportées de tous pays sous tous pavillons. En 1823 et en 1824, deux actes autorisèrent la couronne à réduire ou à élever, par un simple *ordre en conseil*, les droits de tonnage ou les taxes sur les marchandises à l'égard des pays qui abaisseraient ou élèveraient les droits sur les marchandises anglaises. Enfin l'acte du 5 juillet 1825 laissa également au gouvernement la faculté d'ouvrir les possessions anglaises aux nations qui, possédant des colonies, les ouvriraient au pavillon anglais, ou à celles qui, ne possédant pas de colonies, admettraient ce même pavillon dans leurs ports au traitement de la nation la plus favorisée.

Ainsi, à travers cette longue série de mesures législatives que nous venons de résumer (et encore n'avons-nous cité que les principales), la législation de 1660 s'était transformée dans ses élémens les plus essentiels, et le principe presque libéral de la réciprocité s'était en partie substitué au monopole. C'est à M. Huskisson qu'appartient l'honneur de ces diverses réformes, qui furent définitivement consacrées par l'acte du 5 juillet 1825. Il faut relire les discussions qui eurent lieu, à cette époque, au sein de la chambre des communes, entre les orateurs protectionnistes qui, considérant l'acte de navigation de Charles II comme l'arche sainte, déclaraient que toutes les innovations des théoriciens allaient ruiner la marine britannique, et M. Huskisson qui, rappelant les événemens accomplis et embrassant dans leur ensemble les lois maritimes des autres pays, soutenait avec raison que « le moment était venu où il serait impossible à l'Angleterre de persister plus long-temps dans le système des droits restrictifs, sans s'attirer des représailles dommageables de la part des nations étrangères. » On verra

par ces discussions combien, de tout temps, en tous pays, les industries habituées à la protection se raidissent contre les plus sages réformes et à quel lyrisme de déclamations elles savent s'élever, lorsqu'il s'agit, non pas même de porter atteinte au principe de la protection, mais seulement d'accommoder la loi qui régit les intérêts privés aux exigences de l'intérêt général. M. Huskisson déploya, dans ce débat, le talent le plus éminent, en même temps qu'un courage et une résolution inébranlables. Il ne parlait pas en théoricien; homme pratique et homme d'état tout ensemble, il se plaçait sur le terrain des faits et se retranchait derrière l'argument irrésistible des nécessités politiques. Que demandait-il en effet, sinon l'application d'une politique commerciale qui seule pouvait répondre aux besoins nouveaux, et qu'imposaient à l'Angleterre les légitimes exigences des puissances étrangères? Par la législation prohibitive de 1660, par les résultats merveilleux que cette législation avait produits, l'Angleterre avait enseigné aux autres peuples comment on peut créer et fortifier l'intérêt maritime, et, profitant de la leçon, ces peuples s'étaient empressés de recourir également aux restrictions, aux droits différentiels sur le tonnage et sur les marchandises. Déjà, en 1815, la Grande-Bretagne avait dû céder aux réclamations des États-Unis et consentir à la réciprocité. En 1823, la Prusse menaçait de frapper les provenances anglaises, si l'Angleterre persistait à grever d'un tarif différentiel les importations sous le pavillon prussien. Il était donc nécessaire de céder et d'accorder la réciprocité, sous peine de perdre le marché de la Prusse, et par contre-coup celui de l'Allemagne presque entière. A l'exemple de la Prusse, d'autres nations exigèrent la conclusion de traités analogues, et la réciprocité devint en quelque sorte le droit commun. Il fut désormais reconnu qu'aucun peuple ne peut, sans s'exposer à des représailles ruineuses, refuser, pour les relations directes, la réciprocité du traitement, et, pour le dire en passant, si la France a conclu sur ces bases les conventions de 1822 et de 1826 avec les États-Unis et avec l'Angleterre, elle n'a fait qu'obéir à une nécessité à laquelle il lui était impossible d'échapper. La théorie professée de 1822 à 1825 par M. Huskisson défend victorieusement le principe sur lequel reposent ces conventions qu'on a si souvent attaquées.

De 1825 à 1849, la législation maritime de la Grande-Bretagne a été constamment inspirée par cette double pensée : 1° étendre autant que possible, dans les relations avec tous les peuples, soit de l'Europe, soit du Nouveau-Monde, l'application de la réciprocité; 2° procéder à cette extension avec libéralisme, c'est-à-dire en donnant l'interprétation la plus large aux clauses de la loi existante ou en tempérant les restrictions législatives par des concessions particulières accordées à tel ou tel peuple, au moyen de traités qui assuraient au pavillon et au com-

merce anglais des avantages équivalens. Durant cette période de 25 ans, les *actes* législatifs, les *ordres en conseil*, les conventions diplomatiques se sont multipliés dans une proportion vraiment effrayante pour qui-conque veut en aborder l'étude. De temps à autre, le gouvernement comprenait si bien les inconvéniens de cette législation incohérente et diffuse que, dans l'intérêt des contribuables autant que pour l'instruction de ses agens, il éprouvait le besoin de reprendre en entier les lois de navigation et de présenter au parlement un nouveau bill résumant et *consolidant* (c'est l'expression consacrée) les lois pour l'encouragement de la marine. Tel fut le but des actes des 28 août 1833 et 4 août 1845. Qu'il nous suffise donc, sans entrer dans les détails, d'avoir signalé l'esprit, les tendances des modifications introduites ainsi, par voie directe ou indirecte, dans les anciennes lois, et de constater que chacune des mesures adoptées depuis 1823 était un acheminement vers la réforme radicale qui a été définitivement opérée en 1849. Il convient aussi, avant d'examiner cette dernière phase de la question, de présenter, à l'aide de quelques chiffres, l'aperçu des faits qui se sont produits aux différentes périodes de la législation.

Au commencement du xviii^e siècle, l'effectif de la marine marchande anglaise dépassait à peine 200,000 tonneaux; en 1827, il atteignit 2,460,500 tonneaux; au 31 décembre 1848, 4,052,000 tonneaux.

Quant aux constructions, les chantiers du Royaume-Uni et des colonies ont lancé, en 1821, 74,847 tonneaux; en 1830, 110,000 tonneaux; en 1848, 227,000 tonneaux.

Le mouvement des navires chargés et sur lest, à l'entrée et à la sortie, comprenait, pour le Royaume-Uni, en 1821, 3,869,000 tonneaux; en 1830, 5,799,000 tonneaux; en 1848, 13,306,000 (1).

De ces chiffres il résulte que les brèches successivement faites à la prohibition ont ouvert à la navigation britannique des voies plus larges. C'était la protection qui, dès la fin du dernier siècle, avait rendu la marine anglaise si forte et si prospère; mais les pouvoirs publics ont su s'y prendre à temps pour relâcher peu à peu les liens qui gênaient la liberté du pavillon. En effet, ce n'est point en se montrant l'esclave d'une théorie absolue, en pratiquant exclusivement la protection ou le libre échange, sans tenir compte des événemens du passé, des éventualités de l'avenir, ce n'est point ainsi qu'un gouvernement peut garantir à son industrie, à son commerce ou à sa marine un rang supérieur ou honorable dans cette lutte de concurrence qui, sur mer comme sur terre, met en présence tous les peuples : en pareille ma-

(1) Nous avons à dessein pris pour termes de comparaison trois chiffres qui correspondent : 1^o à une période antérieure à l'extension du régime de la réciprocité; 2^o à l'époque où ce régime était en pleine vigueur; 3^e à l'année qui a précédé les dernières réformes.

tière, les prétentions de l'esprit de système sont puérides et condamnées par l'histoire. Ce qui importe, c'est que la législation se trouve constamment en harmonie avec les intérêts actuels, qu'elle soit tour à tour protectrice et libérale, mais que toujours elle ménage les transitions. Les industries arrivent alors naturellement au champ de la libre concurrence. Les réformes anglaises n'ont jamais eu d'autre caractère : la réforme des lois maritimes peut servir d'exemple.

Nous voyons, par les chiffres cités précédemment, que la marine anglaise avait atteint depuis 1830 le plus haut degré de prospérité : aussi, lorsque, à la séance de la chambre des communes du 9 février 1847, M. Ricardo proposa la formation d'un comité d'enquête pour étudier toutes les questions se rattachant au remaniement des lois de navigation, une majorité considérable adhéra à la motion qui, évidemment, d'après le nom de son auteur, était inspirée par les idées les plus libérales. L'enquête eut lieu devant un comité qui comptait parmi ses membres les hommes les plus distingués du parlement, entre autres sir Robert Peel. L'année suivante, une enquête analogue fut ordonnée par la chambre des lords. L'ensemble des documens recueillis dans les deux enquêtes ne forme pas moins de huit volumes de *blue-books*, contenant plus de 16,000 réponses aux questions qui furent successivement posées aux représentans des diverses branches de l'intérêt maritime. A la lecture de ces documens, l'impression générale fut que, nonobstant l'opposition très énergique manifestée par un certain nombre d'armateurs et par la presque unanimité des constructeurs de navires, il était urgent de porter le dernier coup aux débris de la législation de 1660. Aussi, dès le 15 mai 1848, le gouvernement proposa-t-il à la chambre des communes un projet de résolution conforme au vœu de la majorité. Les protectionnistes étaient eux-mêmes si intimement convaincus de la nécessité de céder au courant de l'opinion publique et de faire au moins quelques concessions aux tendances libérales, qu'ils n'osèrent opposer au projet du gouvernement qu'une motion timide et ambiguë, dont le rejet fut voté par une majorité de plus de cent voix. La cause de la réforme devait dès ce moment être considérée comme gagnée.

Un premier bill, en date du 14 août 1848, n'ayant pu être discuté avant la prorogation du parlement, on attendit la reprise de la session pour la présentation du bill définitif, qui fut voté à la troisième lecture, par la chambre des communes, le 23 avril. Dès le 24, la chambre des lords était saisie à son tour de l'examen du bill, dont la troisième lecture eut lieu le 12 juin. Enfin, le 26 juin 1849, le nouvel acte recevait la sanction de la couronne et était officiellement promulgué.

Ce n'est pas sans intention que nous avons rappelé ces incidens et ces dates qui sembleront peut-être n'avoir qu'un médiocre intérêt dans la question. Nous avons tenu à faire ressortir la maturité que le gou-

vernement anglais apporte à l'étude et à la préparation des lois, et en même temps la promptitude avec laquelle, malgré la dualité du pouvoir législatif et la formalité des trois lectures, il traduit en actes les réformes dont une enquête sérieuse a démontré la nécessité. Nous devrions, en France, profiter de la leçon. Que de réformes, reconnues utiles, sont soumises aux laborieuses lenteurs de la bureaucratie, et cependant s'arrêtent au seuil du conseil d'état ou de l'enceinte législative! Combien de commissions nommées pour étudier des projets de loi qui avortent! Il suffit parfois que quelques intérêts particuliers se jettent à la traverse pour ajourner indéfiniment les solutions que le gouvernement se disposait à accorder à l'intérêt général. Croit-on qu'en Angleterre les attaques et même les injures des intéressés qui se croyaient lésés par le projet de réforme maritime, croit-on que les déclamations et les menaces aient été épargnées au gouvernement qui proposait cette réforme et aux orateurs qui la soutenaient? Il suffit, pour s'édifier à cet égard, de se reporter à la polémique de la presse anglaise et aux discours prononcés dans les *meetings* et dans les deux chambres sur une question qui passionnait à juste titre tous les esprits. Les armateurs et les constructeurs ne trouvaient pas de couleurs assez sombres pour peindre l'avenir de la marine anglaise, abandonnée à ses propres forces dans la lutte avec l'étranger. Ils déclaraient à l'avance qu'ils seraient vaincus, ruinés, si l'on persévérait dans les idées de réforme. Ils se liguaient habilement avec le parti tory pour défendre l'ancienne loi, palladium de l'honneur anglais, et pour sauver, en même temps que leurs intérêts, les traditions les plus respectées, disaient-ils, de la vieille Angleterre. Toute cette fantasmagorie d'argumens empruntés au vocabulaire le plus emphatique d'un patriotisme suranné demeura impuissante contre l'intelligence et le sens pratique du peuple anglais : elle n'ébranla pas un seul jour la ferme résolution du gouvernement et des deux chambres, habitués déjà, il faut le dire, depuis le vote des réformes commerciales de sir Robert Peel, aux exagérations, aux imprécations, ou plutôt, car l'expression est plus juste, aux criailleries des protectionistes. Il ne faut pas d'ailleurs se plaindre de cette opposition, quelque vive qu'elle soit; elle ne sert qu'à établir avec plus de force la vérité des faits, et elle tourne au profit des réformes qui sortent victorieuses de pareils débats.

L'acte du 26 juin 1849 se compose de 22 articles, qui, malgré leur longueur, trop conforme aux habitudes de la phraséologie législative en Angleterre, peuvent se résumer en peu de mots : — Désormais, les bâtimens étrangers obtiennent la faculté d'importer dans le Royaume-Uni, non plus seulement pour l'entrepôt, mais encore pour la consommation intérieure, toute espèce de produits. — En ce qui touche les colonies, l'acte de 1849 fait disparaître l'exclusion qui pesait jusqu'alors

sur le pavillon étranger pour les transports entre ces colonies et la métropole. La marine anglaise ne possède plus d'autre privilège que celui du cabotage; toutefois les colonies peuvent obtenir de la couronne la permission d'admettre les navires étrangers au cabotage sur leurs côtes. Un bâtiment, pour être réputé anglais, doit être, comme par le passé, immatriculé, possédé par des nationaux, commandé par un capitaine anglais et monté par un équipage composé d'Anglais dans la proportion des trois quarts pour la navigation au long cours, et en totalité pour le cabotage et la pêche côtière. Cependant, en certains cas, les marins étrangers peuvent être admis dans une proportion plus forte sur les navires du long cours, et les marins asiatiques (Lascars, Indiens, etc., des pays soumis à l'Angleterre) ne sont plus considérés, comme ils l'étaient jusqu'à ce jour, comme matelots étrangers. — Enfin les armateurs ne sont plus tenus de construire leurs navires sur les chantiers nationaux, soit de la métropole, soit des colonies, ni d'embarquer un nombre déterminé de mousses et de novices, ainsi que l'ordonnait un acte de 1844.

En résumé, liberté complète pour la marine étrangère comme pour la marine anglaise dans les relations avec tous pays, même dans l'intercourse colonial. Le cabotage seul a conservé, sur les côtes d'Angleterre, ses anciens privilèges, et encore le bill qui fut présenté à la chambre des communes au mois de février 1849 autorisait les bâtiments étrangers jaugeant plus de 100 tonneaux à se livrer à certaines opérations où le cabotage se combinait avec la navigation de long cours. Cette clause, qui montre à quel point le gouvernement était disposé à pousser le libéralisme, ne fut retirée qu'après la seconde lecture du bill, lorsque l'on eut acquis la certitude que les États-Unis refuseraient d'adopter dans leur législation une mesure analogue qui aurait permis, par réciprocité, aux navires anglais d'effectuer les transports entre la côte orientale de l'Union et les ports situés sur l'Océan Pacifique (ces transports, pour lesquels il faut doubler le cap Horn, sont classés par la loi américaine au nombre des opérations de cabotage, et, à ce titre, réservés exclusivement au pavillon national).

On comprend qu'en présence de semblables dispositions le parti protectionniste ait jeté les hauts cris, et cependant les innovations étaient au fond bien moins considérables qu'elles ne paraissaient l'être au premier abord. En effet, les traités de réciprocité n'avaient-ils pas déjà complètement assimilé au pavillon anglais la plupart des pavillons étrangers pour les transports de la navigation directe? En outre, les pavillons ainsi assimilés n'étaient-ils pas précisément ceux qui opposaient au pavillon anglais la concurrence la plus sérieuse sur toutes les mers, les pavillons américain, suédois, norvégien, prussien, etc.? Si donc, depuis la conclusion des traités de réciprocité, la marine an-

glaise avait su se maintenir à son rang, comment pouvait-on redouter les effets du nouvel acte? Un des armateurs les plus considérables de l'Angleterre, interrogé dans l'enquête de 1847, reconnaissait que les principes de l'ancienne loi de navigation avaient été « virtuellement abrogés » du jour où l'on était entré dans les voies de la réciprocité. Par conséquent, le libre échange maritime n'était que le corollaire des mesures adoptées successivement depuis 1815, et non une dérogation brusque et téméraire aux principes que les protectionnistes invoquaient avec un enthousiasme au moins déplacé. Au principe de la restriction absolue avait succédé le système de la réciprocité, subi d'abord, puis largement pratiqué par la Grande-Bretagne : ce système lui-même n'était, pour ainsi dire, qu'une pente douce sur laquelle la législation pouvait glisser sans péril, à mesure que le pavillon national s'exerçait à la concurrence et prenait l'habitude de la liberté.

La réforme maritime était d'ailleurs la conséquence logique et inévitable de la réforme commerciale. Considérée comme industrie des transports, la marine n'est que l'instrument du commerce, et l'instrument le plus essentiel pour l'Angleterre, puisque les marchandises ne peuvent être importées dans ce pays ou exportées que par la voie de l'Océan. Or, après la levée des prohibitions et de la plupart des droits protecteurs qui frappaient les marchandises, il était indispensable de détruire en même temps les restrictions qui augmentaient les frais de transport. L'œuvre que se proposait d'accomplir sir Robert Peel, à savoir le développement du commerce de la Grande-Bretagne, l'abaissement du prix pour les denrées de consommation et l'agrandissement du débouché extérieur, cette œuvre fût évidemment demeurée incomplète, si l'on avait laissé subsister, pour les transports, le prix artificiel résultant de la protection, alors que les denrées elles-mêmes, par la suppression ou la modération des droits, avaient été ramenées à leur taux naturel. Et puis, comme le fit remarquer avec raison M. J. Wilson, l'un des économistes les plus distingués de la chambre des communes, les mesures commerciales adoptées de 1842 à 1846 avaient procuré à la navigation anglaise tant d'avantages, une augmentation si notable de transports et d'élémens de fret, que les armateurs n'avaient aucun motif de réclamer contre l'application des mêmes principes aux lois qui régissent leur industrie. On se rappelle, en effet, que dans sa campagne contre les protectionnistes, sir Robert Peel fut vigoureusement soutenu par les représentans des ports, dont l'intérêt s'accordait naturellement avec toute mesure destinée à accroître le chiffre des importations et des exportations. Comment ces défenseurs si acharnés alors du libre échange se tournèrent-ils subitement en ennemis contre le même principe dès qu'il fut question de le leur appliquer? La réponse est des plus simples : elle est écrite à chaque ligne

dans l'histoire de la protection. Chacun trouve la prohibition détestable pour les autres, excellente pour soi.

Enfin, pour comprendre exactement la vigueur avec laquelle le gouvernement et les deux chambres ont procédé à la réforme, il suffit de considérer l'importance et la situation respectives des industries qui enrichissent ou honorent la Grande-Bretagne. Aux xvii^e et xviii^e siècles, l'influence politique et la sécurité du pays étaient attachées à la prospérité de la marine. L'acte de 1660, excusé, sinon glorifié par Adam Smith, assura à l'Angleterre l'empire des mers. En 1826, lorsqu'il défendait devant le parlement les traités de réciprocité, M. Huskisson pouvait dire encore que « s'il se présentait une circonstance où les intérêts du commerce et ceux de la navigation se trouveraient en conflit, les premiers devaient céder, et les seconds obtenir la préférence; » mais, depuis vingt ans, les hommes d'état de l'Angleterre ne sauraient plus professer, en faveur de la marine, des doctrines aussi exclusives. La fabrication a pris des développemens tels que la nécessité de faciliter et d'agrandir les débouchés est devenue de plus en plus impérieuse. Il faut procurer de l'emploi à des millions de bras; il faut sauver d'énormes capitaux engagés dans les opérations industrielles; il faut, en un mot, compter davantage avec les intérêts du commerce et des manufactures, conquérir le monde, non plus seulement au pavillon britannique, mais encore à ces vastes usines qui veulent être approvisionnées en matières premières et déchargées de leurs produits, n'importe par quels navires et sous quel pavillon. La richesse, la grandeur politique, la sécurité sociale de l'Angleterre, sont désormais à ce prix.

L'acte de 1849 a été mis en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1850. Il est impossible de juger une semblable réforme d'après une expérience de dix-huit mois. Cependant, à entendre les récriminations des protectionnistes en Angleterre et certaines appréciations reproduites en France, il semblerait que déjà l'acte est condamné par ses premiers résultats. On assure que le pavillon anglais a peine à se défendre contre les rivaux qui le combattent de toutes parts, qu'il est surtout menacé, dans les guerres de l'Amérique et des Indes, par la marine des États-Unis, que les chantiers de construction sont moins actifs, que les matelots passent à l'étranger; mais ces allégations se trouvent en contradiction complète avec les chiffres officiels publiés par l'administration du *Board of Trade*. Dans un article récemment inséré ici même (1), M. Perodeaud a très exactement mis en lumière les résultats de la réforme. Il a prouvé que jusqu'à ce jour la concurrence étrangère n'avait porté aucune atteinte à la prospérité maritime de la Grande-Bretagne.

(1) Voyez la livraison du 15 août.

Le président du *Board of Trade*, M. Labouchère, avait également soutenu cette thèse dans une discussion importante, soulevée le 24 juillet dernier, à la chambre des communes, par M. Herries, adversaire décidé des lois de navigation.

Assurément, les armateurs anglais se verront obligés de baisser le taux du fret et de réduire ainsi, pendant quelques années, une portion de leurs bénéfices; mais cette conséquence, que peuvent déplorer quelques intérêts particuliers, n'est-elle pas compensée, et au-delà, par les avantages qui demeureront acquis à l'intérêt général, à mesure que les frais de transport, pour toutes les denrées et marchandises, se trouveront diminués? — Les armateurs suspendront-ils leurs opérations parce que leur bénéfice sur chaque tonneau de fret sera moindre? Que l'on se rassure : ils chargeront une plus grande quantité de produits, ils emploieront un tonnage plus considérable, et ils obtiendront sur l'ensemble un profit au moins égal. Les constructeurs de navires déclaraient, dans les enquêtes de 1847 et 1848, qu'ils se retireraient des affaires, si on leur enlevait leur monopole. Qu'est-il arrivé cependant? La réforme votée, les constructions navales de 1850 ont dépassé celles des années précédentes : elles ont atteint 133,000 tonneaux contre 117,000 en 1849 et 122,000 en 1848.

En présence de ces faits, tout porte à croire que la législation de 1848 résistera aux critiques ultérieures des protectionnistes. Ceux-ci semblent même disposés à ne plus la combattre aussi énergiquement dans son principe, mais ils demandent que le gouvernement, faisant usage de la faculté qui lui est accordée par les articles 10 et 11 de l'acte, retire le bénéfice du traitement national au pavillon des peuples étrangers qui conservent encore, à l'égard du pavillon britannique, des tarifs différentiels. La France est particulièrement intéressée dans ce débat. Les articles 10 et 11 forment, en quelque sorte, l'article 14 de la nouvelle charte maritime; ils laissent constamment suspendue sur le pavillon des états qui ne se sentent pas disposés à pratiquer pour leur propre compte le libre échange une menace de représailles qui a déjà été exploitée par la diplomatie de lord Palmerston. Dès le 22 décembre 1848, lord Palmerston adressa aux représentans de la Grande-Bretagne près les puissances maritimes une circulaire par laquelle, avant même que le bill fût définitivement voté, il invitait ses agens à présenter chaque gouvernement sur le traitement que celui-ci comptait appliquer désormais aux navires anglais. « Vous vous assurerez le plus tôt possible, écrivait-il, si le gouvernement près lequel vous êtes accrédité doit accepter les ouvertures qui lui seront faites de la part de la Grande-Bretagne pour placer les navires des deux pays sur le pied d'une parfaite égalité, en n'exceptant que le cabotage, ou bien si ce gouvernement préfère réserver à sa marine certaines faveurs ou

exceptions particulières; dans ce cas, l'Angleterre ne pourrait lui accorder la totalité des avantages qui, d'après les mesures projetées, seraient garanties à la navigation des états qui consentiraient à une assimilation plus parfaite. » Un document qui a été distribué au parlement contient les réponses des principaux cabinets. Certains pays ont adhéré immédiatement aux ouvertures de lord Palmerston : ce sont les États-Unis, la Suède, les Pays-Bas, le Brésil, etc.; d'autres au contraire ont simplement annoncé qu'ils aviseraient, en laissant entendre que leur pavillon ne saurait encore se passer de protection. — Cependant, depuis la mise à exécution de la loi de 1849, tous les pays ont été admis indistinctement à profiter des faveurs nouvelles concédées à la marine étrangère. Si le cabinet de Saint-James n'obtient pas de tous la réciprocité qu'il sollicite, quel parti prendra-t-il? Conservera-t-il intact le principe du libre échange? ou bien, cédant aux instigations du parti protectioniste, entrera-t-il dans la voie des représailles? Il est très difficile de résoudre à l'avance cette question. Si l'on considère que le ministère de lord John Russell ne se maintient qu'à l'aide d'une majorité libre échangiste, si l'on se reporte à la discussion même de l'acte de 1849 et aux vœux formellement exprimés par les principaux défenseurs de la réforme, il est permis d'espérer que la situation actuelle ne sera point modifiée, et que tous les pavillons continueront de jouir indistinctement des franchises récentes. Dans une discussion mémorable qui s'engagea, au mois de juin 1849, sur la réforme des tarifs, sir Robert Peel s'est attaché à démontrer que chaque nation doit, pratiquer le système qui convient à ses ressources et à ses besoins, sans se préoccuper de l'attitude que pourraient garder les autres peuples. Cette doctrine, qui condamne absolument le procédé des représailles, a été accueillie par la majorité du parlement comme une déclaration de principes, comme un article du code libre-échangiste. Un système qui tolère des exceptions perd en effet beaucoup de son autorité et de sa puissance. Les défenseurs de l'acte de 1849 ne l'ignorent pas; tant qu'ils demeureront au pouvoir, ils reculeront sans doute devant le rétablissement, même partiel et temporaire, des surtaxes. Si cependant, aux élections prochaines, les *boroughs*, où l'élément agricole domine, envoient à la chambre des communes une majorité protectioniste, il paraît incontestable que dès ce moment le nouveau ministère, formé sous la direction de lord Stanley, s'empresserait de restreindre autant que possible l'application du libre échange, et cesserait en conséquence d'accorder gratuitement à tous les pavillons étrangers les franchises de navigation en retour desquelles il serait en droit d'exiger une réciprocité complète. La politique commerciale de l'Angleterre recevrait alors une direction contraire à celle que lui ont imprimée les votes du parlement actuel. Toutefois, l'acte du 26 juin 1849, restreint seulement

dans son application, demeurerait inscrit en tête de la législation maritime de la Grande-Bretagne.

II.

L'historique de la législation hollandaise en matière de navigation sera beaucoup moins long, moins compliqué surtout, que celui de la législation britannique. C'est sous le régime libéral que la marine des Pays-Bas a grandi, et la liberté est assurément le plus simple des codes.

La prospérité maritime des Pays-Bas date du xv^e siècle. Avant cette époque, les transports du commerce européen appartenaient, dans l'Océan et les mers du Nord, au pavillon des villes anséatiques, et, dans la Méditerranée, aux navires de Venise et de Gènes. Vers le commencement du xv^e siècle, les Hollandais pénétrèrent dans la Baltique, et recueillirent l'héritage commercial des Anséates, que les troubles intérieurs de l'Allemagne et une longue guerre avec le Danemark avaient presque ruinés. En 1560, la marine des Pays-Bas, qui s'était principalement développée par la pêche du hareng sur les côtes de l'Angleterre et de l'Écosse, avait accaparé en grande partie le roulage maritime. On peut apprécier la rapidité de ses progrès en relisant le mémoire que Walter Raleigh adressait, en 1603, à Jacques I^{er} : « Les Hollandais nous envoient annuellement 5 à 600 navires, tandis que nous ne leur en expédions que 50 à peine... Ils ont 3,000 navires qui se rendent dans la Baltique, et 2,000 qui visitent les ports de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie... Ils possèdent autant de bâtimens que les onze principaux états de la chrétienté, y compris l'Angleterre; ils construisent chaque année 4,000 navires... Ils entretiennent sur les côtes de la Grande-Bretagne 3,000 navires de pêche, montés par 50,000 matelots... Et cependant, ajoute l'auteur du mémoire, le transport des produits hollandais ne réclamerait pas plus de 100 navires. » Les Pays-Bas étaient donc, à cette époque, la plus puissante nation maritime de l'Europe. Ce peuple, qui occupait sur la carte une place si restreinte, disputée chaque jour à l'Océan, s'était créé en quelque sorte un nouveau territoire que peuplaient ses navires et que sillonnait son immense commerce.

Lorsque l'Espagne et le Portugal envoyèrent à la découverte les escadres de Colomb, de Magellan, de Vasco de Gama, etc., les Hollandais ne les suivirent pas immédiatement dans les régions lointaines de l'Amérique et des Indes. Laissant à d'autres les périls de la conquête, ils préférèrent s'arrêter à Lisbonne et à Cadix, où ils prenaient, pour les répandre dans toute l'Europe, les produits apportés par les Espagnols et les Portugais. Ce trafic de seconde main était devenu très considérable et très lucratif, lorsqu'en 1580 le roi Philippe II, alors

en guerre avec les Provinces-Unies, interdit au pavillon hollandais l'entrée des ports de la péninsule ibérique.

Les Hollandais se virent donc obligés de se frayer eux-mêmes une route directe vers les Indes. Ils tentèrent d'abord de pénétrer dans l'est par le pôle nord. En 1594, une expédition, composée de quatre navires, alla se briser contre les montagnes de glace de la Nouvelle-Zemble. Deux autres expéditions furent également infructueuses. Les Hollandais, repoussés du pôle nord, se décidèrent à prendre la route du cap de Bonne-Espérance. En 1595, Corneille Houtman conduisit dans les Indes la première escadre des Pays-Bas. Ainsi ce furent les prohibitions de Philippe II qui contraignirent la Hollande à se lancer, elle aussi, dans cette course d'aventures, où elle devait rencontrer les pavillons de ses ennemis, les vaincre, créer un vaste empire colonial et poser les fondemens de sa prospérité actuelle. Il n'est point nécessaire d'indiquer ici comment les Hollandais s'établirent successivement à Java, dans les Moluques, à Ceylan, sur le continent de l'Inde, sur les côtes de Chine, au Japon : qu'il nous suffise de rappeler que, grâce au développement de leur marine marchande, ils se trouvèrent en mesure d'équiper de nombreuses flottes de guerre et de tenir tête, pendant le xvii^e siècle, à la Grande-Bretagne et à la France.

Cependant, dès cette époque, l'acte de navigation promulgué en Angleterre avait réduit dans une proportion notable les opérations du pavillon hollandais. Dirigé contre les tiers pavillons, il devait naturellement frapper la marine des Pays-Bas plus que toute autre. Les négocians d'Amsterdam et d'Anvers songèrent à l'emploi des représailles; mais leurs propositions n'eurent aucune suite; et si, dans certaines occasions, on appliqua aux marchandises étrangères un tarif plus ou moins élevé, la législation maritime demeura exempte de tout droit différentiel, de toute entrave, car la Hollande n'était et ne pouvait être qu'un pays d'entrepôt, et son intérêt bien entendu lui conseillait d'attirer dans ses ports tous les produits du monde, sans distinction de pavillon. Cette franchise de la législation fut donc maintenue, alors même que les Pays-Bas voyaient se dresser autour d'eux, dans la plupart des pays commerçans, en Angleterre, en France, etc., les barrières de la protection; mais, à mesure que chaque nation, imitant l'exemple de la Grande-Bretagne, excluait le pavillon tiers, la Hollande perdait une partie de ses transports, et à la longue elle se vit réduite à l'intercourse *direct* avec les pays d'Europe, aux pêcheries, au cabotage et à la navigation coloniale, dont l'accroissement ne pouvait encore compenser les sacrifices que lui imposait l'application presque générale du principe protecteur.

Lorsqu'à la suite des dernières guerres européennes les provinces belges furent de nouveau réunies à la Hollande, la législation mari-

time dut se plier peu à peu aux exigences de la législation industrielle. En effet, la marine n'était plus, comme par le passé, l'intérêt exclusif ou tout au moins prédominant des Pays-Bas. Les manufactures belges devaient attirer au même titre la sollicitude du gouvernement, et elles réclamaient, pour lutter contre la concurrence étrangère, la protection du système restrictif. Leur prospérité d'ailleurs était liée à celle de la marine, car les manufactures, en consommant les matières premières importées des colonies et en fabriquant les produits destinés à Java, assuraient au pavillon hollandais de féconds élémens de fret. Or, la protection est contagieuse : dès qu'un intérêt en jouit, tous la désirent, et le gouvernement, sollicité au nom de la logique et de l'égalité nationale, doit céder. Aussi, dès 1816 (loi du 3 octobre), le régime protecteur fut-il appliqué à la marine par une légère augmentation du droit de tonnage sur les navires étrangers. En 1819, la qualité de navire néerlandais fut retirée aux bâtimens construits en dehors du royaume; les lois du 12 juin 1821 et du 26 août 1822 frappèrent de droits différentiels à l'entrée et à la sortie les marchandises transportées sous pavillon étranger; enfin le tarif du 19 juin 1845 aggrava encore, pour un certain nombre d'articles, les conditions auxquelles la marine étrangère était admise dans les ports.

Telle était, sauf de légères modifications postérieures à la loi de 1845, la législation des Pays-Bas, lorsque, à la fin de 1848, lord Palmerston fit pressentir les principaux cabinets de l'Europe et de l'Amérique sur les mesures que ceux-ci comptaient prendre à l'égard de la navigation britannique, par suite du bill de réforme maritime présenté au parlement. La Hollande fut au nombre des puissances qui accédèrent aux ouvertures de réciprocité; dès le 26 janvier 1849, le ministre des affaires étrangères, M. de Lichtenvelt, répondant à la communication de lord Palmerston, s'exprimait en ces termes : « En regard des principes qui formeraient désormais la base du système de navigation de la Grande-Bretagne, le gouvernement du roi des Pays-Bas n'hésite pas à déclarer qu'il est prêt à accueillir favorablement les ouvertures que sa majesté britannique serait dans le cas de lui faire à cet égard, et qu'il ne fera aucune difficulté de proposer aux chambres législatives les modifications nécessaires du code commercial néerlandais, dans le but d'assurer aux navires britanniques les mêmes avantages que la loi néerlandaise accorde aux nationaux sous le rapport du pavillon (1). »

Et en effet, dès que la réforme anglaise fut consacrée par l'acte du 26 juin 1849, le gouvernement hollandais se mit à l'œuvre, et le 3 dé-

(1) *Correspondence with foreign states relative to the proposed relaxation of the British Navigation Laws.*

cembre il présenta aux états-généraux un long exposé de motifs suivi de trois projets de loi relatifs à la navigation. Ces trois projets avaient pour but : 1° d'abolir les dispositions des lois de 1822 et de 1843, par lesquelles certains avantages étaient attribués au pavillon national, à l'exclusion du pavillon étranger, tant pour les relations avec la métropole que pour l'intercourse colonial, et d'abaisser les droits perçus à l'importation des matières premières servant à la construction des navires; 2° de supprimer les droits de transit et de suspendre les droits de navigation sur le Rhin et sur l'Yssel; 3° de délivrer des lettres de mer aux navires néerlandais construits à l'étranger.

Ces diverses mesures, concourant toutes au même but, furent très habilement présentées et justifiées dans l'exposé de motifs qui accompagnait les projets de loi. Cependant quelques-unes furent vivement attaquées au sein des chambres et dans la presse; le parti protectionniste s'inscrivait surtout contre l'admission du pavillon étranger au traitement national pour les transports de la navigation *indirecte*, contre les concessions coloniales et contre la naturalisation des navires construits à l'étranger. Il répétait les argumens qui avaient été précédemment invoqués en Angleterre lors de la discussion de l'acte de 1849. Dans la deuxième chambre, le parti de l'opposition, dirigé par M. Van Hall, ancien ministre des finances, demanda qu'une enquête préalable fût ouverte pour éclairer le pays sur la portée réelle des réformes. Le ministère répondit que l'examen auquel s'étaient livrées les sections de la chambre démontrait suffisamment l'opportunité et l'urgence des modifications proposées. Il ajoutait, avec quelque raison, que les enquêtes auxquelles seraient appelés à prendre part les armateurs et les constructeurs de navires seraient à peu près inutiles, parce qu'elles ne produiraient que des témoignages intéressés, et par conséquent peu sincères ou tout au moins empreints d'une partialité assez naturelle, devant laquelle on ne devait point faire plier l'intérêt général du pays. Battue sur la question de l'enquête, l'opposition engagea la lutte sur chacun des articles. Le ministère triompha sur les points les plus importants; ses propositions furent votées à une très grande majorité; les amendemens introduits dans le cours de la discussion laissèrent intact le principe des lois nouvelles, qui furent définitivement promulguées, après le vote de la première chambre, le 8 août 1850.

Il faut étudier avec soin le résultat des différentes mesures qui forment désormais l'ensemble de la législation commerciale des Pays-Bas.

Par sa situation géographique, la Hollande est naturellement un pays de transit. Elle peut approvisionner directement la portion de l'Allemagne qui borde à l'est ses frontières, et, à l'aide de la navigation fluviale, multiplier ses envois dans un rayon plus étendu. Ce genre d'opérations lui est très profitable. On estimait que la valeur des

marchandises transitant par la Hollande était, en 1848, de 45 millions de florins, soit du quart des importations générales, et que le transport de ces produits représentait plus de deux cent mille tonneaux. Le sucre, le café, le tabac, figurent au premier rang dans le chiffre du transit. La Hollande trouve ainsi dans les pays qui l'avoisinent un vaste débouché pour les produits de ses possessions, et ces produits sont transportés presque exclusivement sous pavillon national; mais, depuis quelques années, ces bénéfices lui sont vivement disputés par la concurrence des ports belges, notamment par celle d'Anvers, dont les relations avec le centre de l'Allemagne sont devenues fort actives. Les communications rapides établies par les chemins de fer ont été plus avantageuses à la Belgique qu'à la Hollande. Celle-ci se voit donc nécessairement amenée, pour soutenir la concurrence, à diminuer autant que possible les frais de transport. L'abolition des droits de transit et la suspension des péages sur le Rhin et l'Yssel lui étaient commandées par un intérêt de premier ordre, auquel le gouvernement a sagement fait d'obéir. D'ailleurs, au point de vue financier, le sacrifice n'est point considérable; le montant des perceptions annuelles ne dépassait pas 300,000 fr. Restent les péages de la Meuse, qui ont été fixés par une convention conclue en 1843 avec la Belgique; le ministre des finances a annoncé qu'il négocierait avec le cabinet de Bruxelles pour convenir de leur suppression.

Les efforts tentés par la Hollande pour conserver et développer son transit doivent nous servir d'enseignement. En 1850, les chiffres du transit de la France se sont élevés, en poids, à 320,000 quintaux métriques de marchandises, et, en valeur, à 235 millions de francs. L'Allemagne y figure pour une part relativement peu considérable, et cependant les produits transatlantiques pourraient emprunter notre territoire pour gagner le centre de l'Europe. Nous avons aboli tous droits de transit; mais la navigation de nos fleuves et de nos canaux, malgré les améliorations accomplies sous le dernier règne, est encore trop coûteuse; le chemin de fer de l'est, qui doit relier le Havre à Strasbourg, n'est point achevé, en sorte que l'infériorité de nos voies de communication permet à la Belgique et à la Hollande d'attirer dans leurs ports une partie des marchandises qui appartiendraient plus naturellement à notre transit. Il ne faut donc pas perdre de vue cette concurrence inessante que l'activité des peuples voisins et la sagesse de leurs gouvernemens opposent au développement de notre prospérité industrielle et commerciale. En matière de transit, on ne peut lutter que par la facilité et l'économie des moyens de transport; la Hollande a compris la nécessité de se défendre contre la Belgique, en même temps elle tente de prendre l'avance sur nous. Dans cette situation, qu'il était aisé de prévoir, le prompt achèvement de la ligne de Strasbourg devient pour la France une nécessité impérieuse.

Les avantages concédés au transit ne pouvaient soulever, en Hollande, aucune objection. Il n'en a pas été de même de la mesure par laquelle le gouvernement proposait d'autoriser, moyennant le paiement d'un droit de 4 pour 100 de la valeur, la naturalisation des navires étrangers. Les constructeurs protestèrent naturellement et demandèrent le maintien de la prohibition. On leur accordait le dégrèvement des droits d'entrée qui frappaient les matériaux nécessaires à l'approvisionnement de leurs chantiers; mais cette compensation ne leur suffisait pas, et leurs plaintes, énergiquement appuyées au sein de la seconde chambre, obtinrent que le droit de naturalisation des navires de construction étrangère fût porté à 4 pour 100. Cependant cette industrie est, sans contredit, l'une des plus florissantes aux Pays-Bas. De 1831 à 1848, elle a lancé à la mer, année moyenne, 400 navires de toute grandeur, représentant un jaugeage de 48,000 tonneaux, et en 1850 ses constructions ont atteint 25,000 tonneaux. Si les navires qui sortent des chantiers hollandais sont d'un prix plus élevé peut-être que les bâtimens suédois et norvégiens, ils doivent à leur solidité, à la bonne confection de leur coque et de leur grément, une durée plus longue. Les constructeurs sont d'ailleurs assurés de conserver la clientèle des principaux armateurs, et en première ligne il faut placer celle de la Société de commerce, que ses statuts obligent « à employer de préférence des bâtimens construits dans le pays ou dans les possessions d'outre-mer, à l'exclusion de ceux qui, construits ailleurs, n'auraient reçu des lettres de mer néerlandaises que postérieurement à la création de la société. » On ne saurait donc redouter pour l'industrie nationale la concurrence des chantiers étrangers, et en levant la prohibition, en abaissant le tarif des matières premières, on favorise les opérations du commerce et l'économie des transports maritimes. La Hollande n'a pas hésité à suivre, sur ce point, l'exemple de l'Angleterre.

L'intérêt financier a pu seul déterminer le maintien du droit de tonnage. Ce droit est de 95 centimes et demi par tonneau, payables une seule fois par an à la première entrée et à la première sortie du bâtiment. Quelque minime qu'il soit, il doit disparaître. Le gouvernement a annoncé qu'il prendrait, à une époque plus opportune, l'initiative de cette suppression; déjà même il a présenté un projet de loi qui propose une réduction de moitié dans le taux du droit. On ne saurait en effet, dans un pays où les opérations d'entrepôt sont si considérables, conserver une taxe qui a pour effet d'élever le prix des marchandises destinées à la réexportation. La loi du 8 août s'est bornée à supprimer, quant au paiement du droit de tonnage, les distinctions établies entre le pavillon national et les pavillons étrangers; elle a de même aboli les taxes différentielles qui favorisaient les navires hollandais. Néanmoins, pour apprécier exactement la portée de cette double mesure, il faut remarquer que déjà, pour la navigation directe, des traités particuliers

avaient assuré aux pavillons des principales puissances la jouissance du traitement national, et que, relativement à la navigation indirecte, la protection antérieure à 1850 n'était, pour la plupart des articles, que de 10 pour 100 sur un tarif en général fort modéré, de sorte que la législation nouvelle n'a point sensiblement modifié les conditions existantes. Il suffit de rappeler que, sur un mouvement de marchandises de 550 millions de francs à l'entrée et de 430 millions à la sortie, les recettes de la douane ne s'élèvent guère, année moyenne, au-delà de 6 millions. Ainsi, à vrai dire, la protection était presque insignifiante, et les états-généraux ont pu, sans danger, en prononcer le retrait, malgré les craintes exprimées par les défenseurs du système protectioniste.

Ces diverses mesures, de même que celle qui autorise les navires étrangers à exporter en franchise de droits les marchandises destinées aux colonies néerlandaises, sont désormais inscrites dans la législation générale des Pays-Bas; elles s'étendent également aux pavillons des puissances étrangères, sans que celles-ci soient tenues d'accorder au pavillon de la Hollande une réciprocité absolue. Toutefois, à l'exemple de la loi anglaise, la loi du 8 août laisse au gouvernement, sauf ratification des chambres, la faculté d'exercer des représailles, c'est-à-dire de rétablir les droits différentiels à l'égard des pays qui surtaxeraient exceptionnellement les navires ou les produits néerlandais. La discussion parlementaire annonce clairement que l'intention du gouvernement est de n'entrer dans la voie des représailles qu'à la dernière extrémité, et d'appliquer aussi complètement que possible les dispositions libérales de la législation nouvelle, en ce qui touche le commerce et la navigation dans les ports de la métropole.

La loi du 8 août a également modifié la législation coloniale. Désormais les pavillons étrangers pourront être admis, dans les possessions hollandaises, au bénéfice du traitement national, et importer en franchise de droits, dans les ports des Pays-Bas, les produits de ces mêmes possessions. Toutefois cette double concession n'est point accordée gratuitement. Les nations étrangères qui veulent en profiter doivent « assimiler dans leurs ports et dans ceux de leurs colonies le pavillon hollandais à leur propre pavillon, et ne point prélever sur les produits des possessions néerlandaises, ou sur ceux des autres parties du monde importés des entrepôts des Pays-Bas, de droits différentiels autres que ceux qui ont pour but de favoriser les produits de leurs colonies et leur importation directe. » Or ces conditions impliquent, comme on le voit, l'abandon du système protecteur, tel qu'il est pratiqué en France et dans les pays soumis au même régime commercial.

Au premier abord, la réforme coloniale paraît empreinte d'un extrême libéralisme; mais il convient de tenir compte de circonstances particulières qui en atténuent quelque peu la portée. On sait que le

commerce de Java est exploité en grande partie par une société, la *Maatschappij*, fondée en 1824 sous le patronage du roi Guillaume. A l'organisation de cette société se relie un système de cultures, en vertu duquel le gouvernement est propriétaire de la plus forte part des produits coloniaux (1). Ceux-ci sont exportés pour les Pays-Bas par l'intermédiaire de la société et vendus aux enchères publiques. Or le ministère hollandais a formellement déclaré, au sein des états-généraux, que le transport des produits expédiés ainsi pour le compte du gouvernement continuerait d'être effectué sous pavillon national. D'après les documens statistiques publiés à Java, sur une importation totale de 68 millions de francs en 1849, les produits au compte du gouvernement figurent pour 48 millions, et, à l'exportation, sur un chiffre total de 130 millions, ils représentent 87 millions, consistant surtout en café, sucre et autres denrées coloniales très encombrantes. Ainsi, dans l'ensemble, les produits chargés pour le gouvernement sont beaucoup plus considérables que ceux dont la vente appartient au commerce privé; ils procurent plus de frets. Pour ce genre de transports, la concurrence du pavillon étranger se trouve complètement écartée.

D'autre part, la *Maatschappij* ne doit, aux termes de ses statuts, employer que des navires hollandais, et comme, indépendamment des transports qu'elle effectue pour le gouvernement, elle affrète, chaque année, pour ses propres opérations, un grand nombre de navires, il en résulte que la part du commerce particulier dans les Indes Orientales demeure très restreinte, et que par conséquent le pavillon étranger ne profitera que dans une proportion fort limitée de l'égalité de traitement qui lui est offerte par la législation nouvelle.

Enfin il ne faut pas perdre de vue que les tarifs coloniaux sur les marchandises sont maintenus, et que les produits étrangers demeurent frappés, à Java, d'une surtaxe de 100 pour 100, quel que soit le pavillon importateur. Cette surtaxe ne protège pas seulement l'industrie manufacturière des Pays-Bas, elle protège également, par une conséquence naturelle, les navires hollandais, puisque ceux-ci, en chargeant des marchandises nationales (ce qui leur est plus facile qu'à tous autres), sont assurés d'un traitement plus favorable à leur arrivée dans les possessions, et peuvent ainsi se contenter d'un fret moins élevé. Les états-généraux se sont réservé expressément, par un article spécial inséré dans le cours de la discussion, le droit de réviser les tarifs coloniaux, et la question était importante, le revenu douanier dans les Indes Orientales procurant un bénéfice net de plus de 9 mil-

(1) La *Revue des Deux Mondes* a publié (livraisons des 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1848, et 1^{er} février 1849) un travail complet de M. A. de Jancigny sur les *Indes hollandaises*. Ce travail nous dispense de rappeler avec plus de détails l'organisation de la Société de commerce des Pays-Bas et celle du système de cultures à Java.

lions de francs, chiffre supérieur à celui des recettes de douane de la métropole.

Nous venons de résumer aussi brièvement que possible, et en négligeant certains points de détail, les lois du 8 août 1850; nous avons successivement apprécié les mesures les plus importantes : y avons-nous trouvé des réformes radicales? La Hollande s'est-elle sentie tout d'un coup subjuguée par de nouvelles doctrines? a-t-elle, pour l'amour d'un principe théorique, bouleversé sa législation et compromis sa prospérité? Non assurément. Sans diminuer le mérite des modifications que le gouvernement des Pays-Bas a jugé utile d'apporter à sa politique commerciale, nous sommes en droit de remarquer que, dans les colonies, l'application du libre échange sera, en définitive, très restreinte, et que, dans la métropole, la suppression des droits différentiels, qui semblaient protéger le pavillon national, n'altérera point d'une manière sensible le régime précédemment en vigueur. Après avoir examiné les mesures qui favorisaient la navigation hollandaise et démontré combien la protection était faible et même « insignifiante, » l'exposé des motifs annexé aux projets de loi reconnaissait « qu'un pareil système pouvait être supprimé sans secousse trop dangereuse et être remplacé par une assimilation complète, parfaite, du pavillon étranger au pavillon national. » Voilà le mobile très avouable du libéralisme hollandais. Il est vrai que, dans le même document, on remarque de chaleureuses invocations au principe de la liberté du commerce, et que le ministre des finances, M. van Bosse, y déplie avec enthousiasme le drapeau du libre échange, en traitant fort dédaigneusement « les systèmes d'exclusion inventés par une politique commerciale étroite et timide; » mais cette généreuse profession de foi perd beaucoup de son prix, si l'on réfléchit qu'elle n'impose à la Hollande aucun sacrifice sérieux, puisque la protection n'y existait plus, avant 1850, que nominalemeut.

En un mot, les Pays-Bas ne sont entrés, à la suite de l'Angleterre, dans les voies du libre échange maritime qu'après s'être bien convaincus qu'ils obéissaient non pas aux ordonnances de la science économique, mais aux conseils de leur véritable intérêt. Ils ont agi sagement; ils voudraient, de plus, avoir accompli une grande œuvre; ils voudraient qu'on leur tînt compte d'un hommage rendu au principe de la liberté. Ce serait trop exiger : que les Pays-Bas se contentent d'une gloire plus modeste; que la sagesse leur suffise : par le temps qui court, c'est le plus bel éloge que l'on puisse adresser à une nation.

III.

Nous n'avons pas cru devoir reculer devant les détails techniques de l'étude à laquelle nous venons de nous livrer : c'est ainsi seulement que l'on arrive à connaître et à comprendre le caractère vrai d'une législation. Il faut remonter au point de départ et suivre patiemment les différentes évolutions de la loi, car tous les faits s'enchaînent, et les réformes s'opèrent avec une régularité et une rectitude presque infailibles, tantôt lentement, tantôt hardiment et vite, selon les progrès de la prospérité nationale. Bien différentes des révolutions politiques qui s'élancent impétueusement et à l'aventure dans les espaces de l'inconnu, les réformes qui s'accomplissent dans l'ordre des intérêts matériels obéissent à une direction naturelle et logique; elles marchent humblement dans l'obscur sentier que la raison leur trace; elles avancent d'un pas modeste, mais sûr, et dès qu'elles arrivent au but, elles se manifestent enfin par des résultats éclatans. Elles s'expliquent alors par le simple exposé des faits; c'est en se racontant qu'elles se justifient et qu'elles paraissent réellement grandes et fécondes. Tel a été le sort de la réforme des lois maritimes en Angleterre.

A entendre certains économistes, il faudrait croire que la Grande-Bretagne n'a eu d'intelligence et de bon sens que le jour où, supprimant toute mesure restrictive en matière de navigation et de commerce, elle a consenti à ouvrir ses marchés et ses ports à la concurrence de tous les peuples. Combien de fois en France surtout, où ces sortes de questions n'ont pas le don de captiver l'attention publique, n'a-t-on pas attribué les réformes anglaises à l'influence invincible d'une pure théorie, à la révélation presque miraculeuse d'une foi nouvelle, dont M. Cobden dans les *meetings* populaires, et sir Robert Peel dans les conseils du gouvernement, s'étaient constitués les fervens apôtres! Singulière méprise que doit confondre l'impartial examen des faits! L'Angleterre n'a renoncé à protéger son industrie et sa marine qu'après avoir fermement établi sa supériorité sur les autres peuples; c'est par la route étroite de la protection qu'elle est arrivée au vaste marché du libre échange et qu'elle s'y maintiendra sans péril. L'historique que nous avons présenté ne prouve-t-il pas en outre que la récente application du système libéral, loin d'être le résultat d'une illumination subite, d'un éclair de la théorie, a été au contraire préparée et annoncée par les mesures législatives successivement adoptées depuis plus de vingt ans? Il n'est donc pas exact d'attribuer aux théories absolues du libre échange les réformes de la Grande-Bretagne; la protection a abdiqué, parce que sa mission était accomplie; elle n'a pas été vaincue par un principe rival.

Il est vrai que l'Angleterre s'applique aujourd'hui, par les écrits de ses publicistes et par la voix de ses hommes d'état, à convertir le monde entier au libre échange, et que, dans cette croisade nouvelle, elle ne craint pas de prodiguer le dédain et l'injure à la législation qui l'a faite si grande sur les mers. Nous ne lui reprocherons pas ce sentiment d'ingratitude manifeste à l'égard de ses vieilles lois; exclusivement préoccupée de son intérêt, elle ne se pique guère de reconnaissance, et l'on comprend qu'elle renie dans son passé la pratique d'un système qu'elle désirerait voir aboli chez tous les peuples. Si en effet le principe de protection était partout supprimé, si les pavillons pouvaient désormais entrer dans tous les ports sans y rencontrer ni droits de tonnage ni taxes différentielles, n'est-il pas évident que les nations dont la marine est déjà de force à ne plus redouter de concurrence obtiendraient immédiatement et s'assureraient pour l'avenir un avantage incontestable? L'Angleterre, qui figure au premier rang des nations maritimes, ne devrait-elle pas dès-lors augmenter les transports de son pavillon au détriment des pays qui n'ont pu jusqu'à ce jour conserver et entretenir leur marine que sous le régime de la protection? Il n'y a donc pas à se méprendre sur le but de la politique anglaise ni à s'étonner de la propagande qu'elle poursuit si habilement en faveur des idées de libre échange. Cette propagande a recruté d'assez nombreux prosélytes; nous avons cité les Pays-Bas, la Suède, la Sardaigne, les États-Unis. Quelle doit être, en présence de ces faits, l'attitude de la France? Quels seront, pour notre marine, les résultats des réformes opérées autour de nous? Dans quelle mesure pourrions-nous modifier le système qui régit notre navigation? Questions délicates et complexes, qui viennent nous surprendre au milieu de nos embarras intérieurs, et dont les pouvoirs publics en France ne sauraient cependant ajourner l'étude.

La France compte un effectif maritime considérable; au 31 décembre 1850, elle possédait 14,354 navires jaugeant ensemble 688,000 tonneaux; mais cet effectif, qui ne s'est pas sensiblement accru depuis dix ans, n'a pu être entretenu jusqu'ici qu'à l'aide des privilèges accordés pour la navigation coloniale et la pêche, et des surtaxes qui frappent les navires étrangers. Ainsi les transports que la législation nous réserve exclusivement ont employé, en 1850, 433,000 tonneaux (à voile et à vapeur). Dans les transports de la navigation de concurrence, notre pavillon, malgré la protection des surtaxes, n'a couvert que 1,192,000 tonneaux, tandis que le pavillon étranger en a employé 2,110,000. Il semble donc que, si l'on supprime les privilèges existans ainsi que les droits différentiels, notre part dans les opérations maritimes sera nécessairement diminuée, au bénéfice des pavillons étrangers : cette perte dans nos propres ports sera-t-elle compensée par les facilités que nous rencontrerions, en vertu des lois nouvelles, dans les ports étrangers?

Il est permis d'en douter, car si la concurrence, en France même, n'est pas avantageuse à l'intérêt maritime, pouvons-nous espérer qu'elle nous serait ailleurs plus favorable?

Nous nous trouvons précisément dans une situation analogue à celle de l'Angleterre, alors que cette nation, après avoir créé à grands frais son matériel naval, continuait de sacrifier à l'intérêt maritime, prédominant pour elle, les intérêts de l'industrie et du commerce. Elle avait posé les fondemens de sa puissance maritime; mais elle craignait de compromettre l'achèvement de l'œuvre, et elle n'osait encore exposer son pavillon à tous les vents de la concurrence. Elle maintenait donc les restrictions, les prohibitions, pour ne les abandonner que le jour où elle se sentirait maîtresse. De même, en France, nous avons prodigué les dépenses, multiplié les sacrifices pour remettre à flot notre marine, presque entièrement engloutie sous les orages de la révolution et sous la gloire de l'empire; nous avons vu, depuis 1815, l'activité renaître dans nos chantiers; notre pavillon a repris un rang honorable dans la navigation des mers d'Europe; il a reparu dans les mers de l'Amérique et des Indes. Néanmoins le moment est-il venu où nous pourrions sans danger suivre l'exemple de l'Angleterre, et substituer à l'ancien code maritime une législation nouvelle qui proclamerait le libre échange presque absolu? Et si ce moment n'est pas encore venu, sommes-nous en mesure d'attendre, pour réformer notre loi, que la marine française puisse complètement se passer de tutelle?

Le libre échange maritime ne causera aucun préjudice aux nations qui, en raison de leur situation naturelle et de l'ensemble de leur législation économique, naviguent à peu de frais et supporteraient facilement l'abaissement des prix de transport. Il sera également accueilli par les peuples qui ne sauraient aspirer à se créer dès à présent une marine marchande, et dont le rôle politique n'exige pas l'entretien d'une flotte de guerre; car il favorisera leur industrie et leur commerce sans affaiblir un élément de force ou de richesse qui n'existe pas chez ces peuples, ou qui n'y occupe qu'un rang tout-à-fait secondaire. — La France n'appartient ni à l'une ni à l'autre de ces deux catégories. Il importe essentiellement à ses destinées politiques, à son influence légitime, qu'elle maintienne sa puissance navale; assise sur deux mers, maîtresse de six cents lieues de côtes, elle ne saurait abdiquer sa part d'océan; il lui faut à tout prix une marine. En même temps, il paraît notoire que la navigation française est plus coûteuse que celle de la plupart des autres pays. Nous sommes obligés de prendre au dehors les matériaux de construction et par conséquent de les payer plus cher; les denrées d'encombrement nous manquent presque complètement: tandis que l'Angleterre avec les houilles, les pays du Nord avec les bois et les fers, les États-Unis avec le coton, se pro-

eurent sur leur propre sol des chargemens nombreux et réguliers; en France, les vins seuls peuvent être considérés comme produits encombrans, et on sait que la consommation des vins, frappée partout de droits fiscaux, est très restreinte à l'étranger. En outre, il faut bien le dire, depuis la fin du siècle dernier, les marines rivales ont singulièrement mis à profit les crises politiques, les révolutions que nous avons dû traverser; elles se sont fortifiées de notre faiblesse, enrichies de notre ruine; elles ont ainsi accaparé des transports et une clientèle que la disparition momentanée de notre pavillon ne nous permettait plus de partager. On comprend que, dans de pareilles circonstances et sous l'influence de ces faits, nous nous trouvions, aujourd'hui encore, distancés par une concurrence plus heureuse. Nous payons chèrement les fautes du passé.

Si donc nous étions absolument maîtres de régler, comme il nous convient, notre législation maritime, si nous n'avions à tenir compte que de notre situation, il semble que la prudence conseillerait de conserver, dans ses dispositions fondamentales, le système qui nous régit. Malheureusement nous ne jouissons plus de notre libre arbitre, il y a entre les intérêts matériels des grandes nations une solidarité étroite à laquelle il est impossible de se soustraire. Nous avons eu occasion de rappeler comment l'Angleterre, si puissante cependant, avait dû céder aux États-Unis en 1815, à la Prusse en 1824, et subir la réciprocité que ces deux pays lui imposèrent pour le traitement des navires dans l'intercourse de la navigation directe. Peut-être ce même principe de réciprocité, appliqué à la navigation indirecte, est-il destiné à devenir la loi commune. Nous serions alors tenus de nous y soumettre à notre tour, sous peine de demeurer dans l'isolement et de nous placer en quelque sorte au ban de tous les peuples maritimes. C'est une éventualité qu'il faut prévoir, et à laquelle il convient que nous nous préparions sans retard.

Quels sont dès-lors les moyens de nous armer pour la concurrence dont l'avenir nous menace dans les diverses branches de l'intercourse? Nous avons à lutter contre des rivaux qui construisent leurs navires au plus bas prix, qui naviguent économiquement, et qui possèdent de nombreux élémens de fret. Ne pouvons-nous, à ce triple point de vue, nous rapprocher d'eux, sinon les atteindre du premier coup? — Pour les constructions, la cherté des matériaux que nous empruntons à l'étranger est augmentée par les droits de douane qui frappent le fer, le cuivre, le chanvre, etc. La plupart des nations admettent en franchise les matières nécessaires aux constructions navales. Il nous serait facile de les imiter. Cette proposition n'est pas nouvelle; le gouvernement l'avait émise dans un projet de loi de douane présentée, en 1817, à la chambre des députés. — En second lieu, les frais de la navigation

française seraient réduits, de l'aveu de tous les armateurs, si l'on parvenait à simplifier les formalités que la loi ou les réglemens imposent pour le recrutement et l'entretien des équipages. — Enfin, quant aux cargaisons destinées à multiplier l'emploi de notre tonnage, ne serait-il pas possible d'en accroître le chiffre à l'aide de réformes introduites dans le tarif des douanes? L'abaissement des droits sur les matières premières que l'industrie met en œuvre et sur un certain nombre de produits fabriqués développerait nécessairement nos échanges avec l'étranger, et favoriserait par suite les transports maritimes. Il y a long-temps que notre législation douanière a cessé d'être en harmonie avec les progrès incontestables de l'industrie, et qu'elle excite les réclamations les plus vives de notre commerce. L'intérêt de notre navigation apporte un nouvel et décisif argument en faveur de la réforme du tarif.

Une commission, nommée par le ministère de l'agriculture et du commerce, doit se livrer prochainement à une enquête approfondie sur la situation de la marine marchande. Elle recueillera des renseignemens et des témoignages qui permettront de prendre ultérieurement les mesures nécessaires pour sauvegarder, dans les relations du commerce extérieur, la part de notre pavillon. Il serait téméraire de se prononcer sur la nature et l'étendue de ces mesures avant la fin de l'enquête; on ne saurait, en pareille matière, se montrer trop circonspect ni étudier trop patiemment les résultats et les faits : nous avons dû nous borner à signaler les difficultés extrêmes de la situation qui nous est faite. Cependant ce que l'on peut dès aujourd'hui affirmer, c'est que la France se trouvera nécessairement amenée à se départir des réglemens trop absolus du système actuel. D'autres pays ont marché en avant dans la voie des réformes : de près ou de loin, de gré ou de force, nous suivrons leurs traces, car le progrès qui s'accomplit selon les besoins du temps et dans la mesure d'une sage liberté s'impose tôt ou tard aux esprits les plus rebelles : il domine même les révolutions, et les force à s'arrêter et à s'incliner devant lui. Malheur aux nations qui n'ont point eu la sagesse de s'y préparer!

C. LAVOLLÉE.

ROMANCIERO

POÉSIES INÉDITES.

A une époque où tant de poètes s'éteignent avant l'âge de la virilité, où tant de causes diverses appauvrissent la sève de l'esprit et font succéder aux promesses du printemps les ruines d'un hiver précoce, ce n'est pas un vulgaire spectacle de voir une imagination vaillante lutter victorieusement contre les plus cruelles influences qui puissent enchaîner l'essor de l'âme. Il y a un an, un écrivain grave et austère, un commentateur très compétent de la philosophie ancienne, l'auteur des *Aristotelica* que tous les érudits estiment, un savant homme enfin qui a aujourd'hui abandonné la science du passé pour la critique du présent, M. Adolphe Stahr, est venu séjourner en France quelques semaines. Comme tous les Allemands, il a écrit ses deux volumes sur Paris (*Zwei Monate in Paris*), deux volumes assez faibles, qui ne valent assurément ni les *Aristotelica*, ni le *Voyage en Italie*, ni la *Dramaturgie d'Oldenbourg* du même auteur, mais qui contiennent un très curieux chapitre intitulé : *Aristophane mourant, Der sterbende Aristophanes*. Cet Aristophane, c'est M. Henri Heine. Voilà plus de trois ans en effet que l'auteur d'*Atta-Troll* est sur son lit de douleur, frappé d'une paralysie qui ne laisse plus entrer dans ses yeux qu'un dernier rayon de lumière. Ces mots, *Aristophane mourant*, un ami a pu les imprimer sans aucune indiscretion maladroite; M. Henri Heine lui-même parle sans cesse de sa prochaine mort; il voit s'avancer l'hôtesse fatale, il la raille et la défie gaiement. Si l'homme de Pascal méprise l'univers qui l'écrase, il se garde bien de railler dans ce solennel et formidable passage d'une vie à l'autre; celui que l'*humour* emporte sur ses ailes semble habiter déjà je ne sais quelle région inconnue, du haut de laquelle il prend en pitié et ne saurait voir sans éclater de rire toutes les misères et tous les contre-sens d'ici-bas. L'humoriste est un mystique à sa manière, c'est-à-dire un homme qui s'élève au-dessus de la réalité et qui la transfigure par sa gaieté hardie, comme le mystique par l'extase. — « O mon collègue, Merlin l'enchanteur, s'écrie le poète, me voilà semblable à toi, lorsque, dans la forêt de Brocéliande, tu voyais s'approcher ton heure dernière; mais combien je te porte envie! C'était sous de beaux arbres, au sein de la

verdure, au chant harmonieux des oiseaux que tu attendais la mort; tu n'étais pas immobile sur un grabat au milieu du tumulte de Paris! » — Ce collègue de Merlin qui se meurt à Paris, l'Allemagne sait bien que c'est le plus poétiquement doué de ses enfans; elle sait ce qu'il souffre, et combien il lui serait doux d'exhaler au moins son dernier soupir sur le sol natal. Devant cette tombe si tristement creusée avant l'heure, les plus sévères ont oublié leurs rancunes; ils ont pardonné les irrévérences du railleur pour ne plus songer qu'au poète. On lit avec une sympathie ardente tout ce que des amis, des visiteurs comme M. Stahr, écrivent sur l'*Aristophane mourant*. On compare les rapports, on discute les renseignements; un mot, un vers, une opinion, sont commentés, et chacun espère y découvrir les transformations qu'il souhaite à l'esprit de l'écrivain : avec quelle avidité on dévorera le volume qui doit contenir ses *no-rissima verba!* M. Heine, en effet, ne s'est pas laissé abattre par les affreuses souffrances qu'il endure; ces quatre années disputées à la mort, c'est la poésie qui en a profité; il triomphait des atteintes du mal par la force même de sa libre imagination, et, sur ce lit de douleur où nous le montrent les pages affectueuses de M. Stahr, il chantait comme Merlin dans la forêt de Brocéliande.

L'apparition d'un volume de poésies signées de l'auteur des *Reisebilder* a toujours été un événement dans la littérature allemande : il a été donné au spirituel humoriste de charmer son pays, alors même qu'il le blessait le plus cruellement par d'impitoyables sarcasmes. Chacun des recueils de M. Henri Heine a eu sa destinée particulière; quelles que fussent pourtant les différences, une même inspiration avait dicté tous ses chants, et on peut dire qu'un même succès les couronna. L'Allemagne était à la fois séduite et troublée. Cette poésie si gracieuse et si désolante, ces frais *lieder* qui distillent du poison, ces satires où une raillerie fantasque semble bouleverser tout, littérature et politique, philosophie et religion, tandis qu'elle ne fait que mettre à nu les ruines morales du pays de Hegel; toutes ces compositions, à la fois bizarres et charmantes dans la forme, profondes, quand l'auteur le veut, par la pensée qui s'y cache, devaient avoir et ont eu en effet une action singulière sur la conscience publique. On ouvrait ces livres avec curiosité, avec inquiétude, avec terreur parfois; on était irrité ou ému, on ne pouvait rester indifférent.

Depuis qu'on sait en Allemagne que M. Heine demande à la poésie la consolation et l'oubli de ses souffrances, l'attention, toujours prête pour les écrits de ce brillant satirique, est plus vivement excitée que jamais. A la curiosité purement littéraire s'ajoute naturellement une émotion profonde, et puis ce sont des conjectures de toute sorte : qu'aura-t-il tenté cette fois? disent les uns. Est-ce un frère d'*Atta-Troll* qu'il va nous donner ou un dernier chapitre du *Conte d'hiver*? Son talent, disent les autres, ne pourrait-il se renouveler d'une manière inattendue et entrer dans une phase meilleure? Que pense-t-il en philosophie et en religion? Dans une préface étincelante, il persille fort joyeusement ce qu'il appelle le *haut clergé de l'athéisme*; il déclare qu'il a renoncé à ses vieilles erreurs; il s'attend aux anathèmes des hérétiques, parce qu'il a cessé de garder les *pourceaux avec eux*; il est revenu enfin à la foi du genre humain; il croit à un dieu personnel et à l'immortalité de l'âme. Qui sait si nous n'assisterons pas à une métamorphose du poète, et si ce ne sont pas des strophes sérieuses qui vont s'élaner de ses lèvres?

En attendant que nous puissions juger dans leur ensemble ces vers vraiment hardis où l'âme s'exerçait à dédaigner les tortures du corps, nous publions ici une série de pièces qu'il nous a été donné de lire avant l'Allemagne elle-même. Il y a certainement une inspiration très nouvelle dans la forme de ces poésies. Ce n'est plus le style des premiers recueils de M. Heine; ce n'est ni la manière romantique, ni la grâce des poètes souabes, c'est un accent héroïque, un langage aux fières allures, même au milieu des inventions les plus plaisantes, quelque chose de solide et de sonore comme le chant de l'épopée. « Si tu as été victime d'une trahison, — s'écrie le poète à la première page, — sois d'autant plus fidèle. Et si ton ame est couverte du voile de la mort, saisis la lyre. Les cordes résonnent! c'est un chant héroïque plein de feu et de flammes! Aussitôt ta colère se fond, et le sang de ton cœur s'écoule sans souffrance. » C'est une série de chants héroïques que M. Henri Heine a eu l'intention d'écrire; mais qu'est-ce que l'intention d'un humoriste? Le poète est-il bien assuré de pouvoir tenir sa promesse? Qu'il la tienne ou qu'il l'oublie, nous savons au moins ce qu'il a voulu; il a parcouru le monde, chantant non pas seulement les prouesses des chevaliers, mais maintes histoires des anciens jours et des jours récents, tout un *romancero* qui embrasse l'Orient et l'Occident, tout un cycle étrange qui va du fond de la vieille Asie au fond de la jeune Amérique. Si les grâces et la vigueur de l'original ne sont pas trop effacées dans une traduction, on remarquera surtout le contraste de la gaieté satirique de l'auteur et des souffrances auxquelles il est en proie. Joyeusement fantasque dans *Rhampséit* et *l'Éléphant blanc*, animé d'une inspiration tendre et profonde lorsqu'il écrit le *Champ de bataille d'Hastings*, *Rudel* et *Mélisande*, *Charles I^{er}*, il réunit ces deux tendances contraires dans l'étrange et vigoureux poème qu'il intitule *Vitzliputzli*. On n'apprécierait pas exactement ces singularités hardies, on ne saisirait pas, comme il convient, le caractère et la physionomie de l'écrivain, si l'on ne se rappelait cet esprit intrépide triomphant des plus atroces douleurs par les libres élans de sa fantaisie, si l'on ne se représentait ce poète chantant sur son lit de mort et ne demandant à Dieu que deux années, fût-ce deux années de tortures, afin de terminer les *Mémoires* par lesquels il voudrait couronner sa vie.

RHAMPSÉIT.

Lorsque le roi Rhampséit entra dans les salons dorés de sa fille, sa fille riait, toutes ses femmes riaient avec elle.

Les noirs aussi, les emuques, joignaient leurs rires au sien. Tout riait, même les momies, même les sphinx, au point qu'ils pensaient en crever.

La princesse dit : « J'ai cru un instant saisir le voleur du trésor, mais il m'a laissé un bras mort dans la main.

Je comprends maintenant comment le voleur pénètre dans tes demeures secrètes et te dérobe tes trésors malgré serrures, verrous et crochets.

Il possède un passe-partout enchanté; les portes les plus solides n'y résistent pas.

Je ne suis pas une solide porte, je n'ai pas résisté. Pendant que je gardais tes trésors cette nuit, un trésor m'a été enlevé. »

Ainsi parle en riant la princesse, et elle danse par la chambre, et femmes et eunuques se remettent à éclater de plus belle.

Le même jour, tout Memplus riait; les crocodiles eux-mêmes dressaient en riant leurs têtes hors des eaux jaunes et limoneuses du Nil.

Lorsque le tambour tout à coup retentit à leurs oreilles, et ils entendirent le rescrit suivant, lu sur le bord par le crieur de la chancellerie :

Rhampsénit, par la grace de Dieu roi d'Égypte et des Égyptiens, à ses très féaux et très chers sujets, salut et amitié.

Dans la nuit du trois au quatre juin de l'année treize cent vingt-quatre avant la naissance du Christ,

Un voleur détourna de notre trésor une masse de bijoux; plus tard encore il réussit à nous voler.

Afin de connaître l'auteur du vol, nous fîmes coucher notre fille auprès du trésor, et le rusé la vola aussi.

Pour arrêter un tel brigandage, et en même temps pour témoigner au voleur notre sympathie, notre vénération et notre amour,

Nous lui donnons notre fille unique pour épouse, nous l'élevons à la dignité de prince et le désignons comme successeur de la couronne.

L'adresse de notre gendre ne nous étant pas connue jusqu'à ce jour, ce rescrit lui apprendra la grace que nous lui accordons.

Fait le trois janvier treize cent vingt-six avant la naissance du Christ. Signé par nous, Rhampsénit, roi. »

Rhampsénit a tenu parole; il a pris le voleur pour gendre, et le voleur, après la mort du roi, a hérité de la couronne d'Égypte.

Le voleur régna comme les autres, il protégea le commerce et les talens; tant qu'il fut roi, on vola très peu, dit l'histoire.

L'ÉLÉPHANT BLANC.

Le roi de Siam Mahavasant gouverne la moitié du pays des Indes; douze rois, le Grand-Mogol lui-même, sont tributaires de son sceptre.

Tous les ans, au milieu des tambours, des fanfares et des bannières, arrivent à Siam les caravanes des redevances; des milliers de chameaux à la bosse orgueilleuse transportent péniblement les plus précieux produits de l'empire.

A la vue des chameaux lourdement chargés, l'âme du roi étincelle d'une joie secrète, tandis qu'il se lamente à haute voix de ce que l'espace manque dans son garde-trésors.

Et cependant si vaste, si spacieux, si magnifique est le garde-trésors, que la splendeur de la réalité éclipse ici toutes les féeries des *Mille et une Nuits*.

La cité d'Indra, tel est le nom du palais où tous les dieux sont rangés, statues d'or ciselées finement et incrustées de pierres précieuses.

Il y en a bien trente mille, trente mille figures bizarrement effroyables, mélange de l'homme et de la brute, chacune avec plusieurs mains et plusieurs têtes.

Dans la salle de pourpre, on voit avec admiration treize cents arbres de corail, aussi grands que des palmiers, immense forêt rouge aux branches tortillées, aux entrelacements étranges.

Le pavé, fait du cristal le plus pur, reflète tous ces arbres, et des faisans au plumage brillant et bariolé s'y prélassent majestueusement.

Le singe favori de Mahavasant porte au cou un ruban de soie; à ce ruban est attaché la clé qui ouvre les salles appelées salles du sommeil.

Là, les pierreries les plus précieuses sont amoncelées à terre comme des petits pois; on y trouve des diamans gros comme des œufs de poule.

C'est là, sur d'énormes sacs remplis de perles, que le roi aime à s'étendre. Le singe se couche sur le monarque, et tous deux s'endorment et ronflent de compagnie.

Mais le plus précieux de tous les trésors du roi, son bonheur, le ravissement de son ame, la joie et l'orgueil de Mahavasant, c'est son éléphant blanc.

Pour servir de demeure à cet hôte auguste, le roi a fait construire le plus beau des palais. Le toit, tout couvert de plaques d'or, est supporté par des colonnes à chapiteaux de lotus.

Trois cents trabans sont debout à la porte, garde d'honneur de l'éléphant; et, à genoux, le dos courbé, cent eunuques le servent.

On place sur un plat d'or les plus friands morceaux pour sa trompe; il boit, dans des seaux d'argent, du vin assaisonné des plus douces épices.

On le frotte avec de l'ambre et de l'essence de rose, on orne sa tête de couronnes de fleurs. Pour tapis de pied, il a les plus précieux châles de cachemire.

La vie la plus douce lui est faite; mais personne n'est content ici-bas. Le noble animal, on ne sait comment, est tombé dans une mélancolie profonde.

Il est là, triste, au milieu de l'abondance, le blanc mélancolique. On veut le consoler, on veut le distraire; les efforts les plus ingénieux sont impuissans.

En vain les bayadères viennent danser et chanter devant lui; en vain retentissent les cornes et les timbales des musiciens. Rien ne peut égayer l'éléphant.

Comme son état empire chaque jour, le cœur de Mahavasant devient

soucieux. Il fait appeler au pied des marches du trône le plus savant des astrologues.

« Compère des étoiles, lui dit-il d'une voix impérieuse, je te fais couper la tête si tu ne peux me dire ce qui manque à mon éléphant, et pourquoi son ame est si triste. »

Celui-ci se jette trois fois à terre et dit enfin d'un air pénétré : O roi ! je te révélerai la vérité. Tu agiras ensuite selon ton bon plaisir.

Il y a dans le nord une belle femme à la haute taille et au corps blanc. Ton éléphant est superbe, cela est incontestable; mais on ne saurait le comparer à elle.

Comparé à elle, il semble n'être qu'une petite souris blanche. La statue de cette femme rappelle Bimha, la géante du Ramayana, et la grande Diane d'Éphèse.

Comme ses membres s'arrondissent en un édifice splendide ! L'édifice est supporté gracieusement et fièrement par deux pilastres d'albâtre d'une blancheur éblouissante.

C'est la basilique colossale du dieu Amour, la cathédrale du fils de Vénus. La lampe qui brûle joyeusement dans le tabernacle, c'est un cœur sans fanfard et sans tache.

Les poètes vont vainement à la chasse des métaphores pour décrire sa blanche peau. Gautier lui-même n'en est pas capable. Cette blancheur est « implacable. »

La neige des sommets de l'Hymalaya foulée par ses pieds nus prendrait l'aspect d'une cendre grisâtre. Les lys que saisit sa main jaunissent d'envie ou par contraste.

Cette grande dame blanche s'appelle la comtesse Bianca. Elle demeure à Paris, dans le pays des Francs, et c'est d'elle que l'éléphant est amoureux.

Par une merveilleuse affinité élective, il a fait sa connaissance en rêve : oui, c'est à la faveur d'un rêve que s'est glissé dans son cœur ce grandiose idéal.

Depuis cette heure, le désir le consume. Lui, naguère si joyeux et si bien portant, il est devenu un Werther quadrupède, et il rêve à une Charlotte septentrionale.

Mystérieuse sympathie ! Il ne l'a jamais vue, et il songe à elle. Souvent il trépigne au clair de lune, et pense en soupirant : « Ah ! si j'étais un petit oiseau ! »

À Siam il n'y a que son corps ; sa pensée est auprès de Bianca, dans le pays des Francs. Or, cette séparation de l'ame et du corps affaiblit beaucoup l'estomac et dessèche le gosier.

Les rôtis les plus friands lui répugnent ; il n'aime plus que les nouilles rentées et Ossian. Il tousse déjà, il maigrit ; le désir creuse sa tombe avant l'âge.

Veux-tu le sauver, veux-tu conserver sa vie et le rendre au monde des mammifères, ô roi, envoie l'auguste malade directement à Paris, dans le pays des Francs.

Là, s'il voit en réalité la belle femme qui est l'idéal de ses rêves, il sera guéri de sa tristesse noire.

Devant l'éclat des yeux de sa belle disparaîtront les tourmens de son ame. Le sourire de Bianca dissipera les dernières ombres qui se sont nichées dans ce cœur :

Et sa voix, comme une incantation, en chassera la discorde intestine. Joyeux alors, il redressera les plaques de ses oreilles, il se sentira comme rajenni et régénéré.

La vie est si aimable, si douce est la vie aux bords de la Seine, dans la ville de Paris ! Comme ton éléphant dans ce pays-là va se civiliser et se divertir !

Mais avant tout, ô roi, fais richement remplir sa cassette de voyage, et donne-lui une lettre de crédit sur les frères Rothschild, rue Laffitte.

Oui, une lettre de crédit d'environ un million de ducats. Alors M. le baron de Rothschild dira de lui : C'est un brave homme d'éléphant. »

Ainsi parla l'astrologue, et de nouveau il se jeta trois fois à terre. Le roi le congédia avec de riches présens, puis il s'allongea pour penser.

Il pensa ceci, il pensa cela. — Ah ! que la pensée pèse lourdement aux rois ! — Le singe s'étend sur lui, et tous deux finissent par s'endormir.

Ce qu'il a résolu, je ne pourrai le raconter que plus tard. La malle de l'Inde n'est pas arrivée. La dernière avait pris la route de Suez.

LE CHAMP DE BATAILLE D'HASTINGS.

L'abbé de Waltham poussa de profonds soupirs, lorsqu'il apprit que le roi Harold avait péri misérablement à Hastings.

Il envoya en message deux moines nommés Asgod et Ailrik, pour chercher le cadavre d'Harold à Hastings au milieu des morts.

Les moines s'en allèrent tristement, et tristement ils revinrent : « Vénérable père, le monde est mauvais pour nous, le bonheur nous a abandonnés.

Le meilleur des hommes a péri; c'est le bâtard qui est vainqueur, le méchant bâtard; des voleurs armés se partagent le pays et font de l'homme libre leur serf.

Le gueux le plus pouilleux de Normandie devient lord dans l'île des Bretons; j'ai vu un tailleur de Bayeux à cheval avec des éperons d'or.

Malheur aujourd'hui à qui est Saxon! et vous, nos saints saxons, là-haut, dans le royaume du ciel, méfiez-vous, vous n'êtes pas à l'abri de la honte.

Nous savons maintenant ce que signifiait la grande comète qui chevauchait cette année dans le ciel sombre, rouge comme le sang et montée sur un balai de feu.

C'est à Hastings que s'est accomplie la sinistre prédiction de la mauvaise étoile. Nous sommes allés sur le champ de bataille, et nous avons cherché parmi les cadavres.

Nous avons cherché à droite, nous avons cherché à gauche, jusqu'à ce que toute espérance fut perdue; le cadavre du roi Harold, nous ne l'avons pas retrouvé. »

Ainsi parlèrent Asgod et Ailrik. L'abbé joignit les mains d'un air désespéré, il resta plongé dans une méditation profonde, puis à la fin il dit en soupirant :

« A Grendelfield, près de Bardenstein, juste au milieu de la forêt, habite Édith au col de cygne dans une misérable chaumière.

On l'appelait Édith au col de cygne, parce que son cou était comme le col d'un cygne. Le roi Harold a aimé cette jeune belle.

Il l'a aimée, l'a embrassée, l'a tenue sur son cœur, puis il l'a quittée et oubliée. Le temps passe vite; il y a bien de cela seize ans.

Allez, frères, trouver cette femme et retournez avec elle à Hastings. L'œil de la femme y découvrira le roi.

Puis, vous apporterez le cadavre à l'abbaye de Waltham, afin que nous puissions ensevelir le corps chrétiennement et chanter les prières pour l'âme. »

Vers le milieu de la nuit, les messagers arrivèrent à la chaumière dans la forêt : « Éveille-toi, Édith au col de cygne, et suis-nous promptement.

Le duc des Normands a remporté la victoire, et sur le champ d'Hastings est couché mort le roi Harold.

Viens avec nous à Hastings, nous y chercherons le cadavre parmi les morts, et nous le porterons à l'abbaye de Waltham, comme nous l'a ordonné l'abbé. »

Édith au col de cygne ne dit pas un seul mot; elle se troussa à la hâte et suivit les moines. Le vent faisait flotter sa chevelure grisonnante.

Elle suivait, pieds nus, la pauvre femme, à travers les marais et les ronces. Au lever du jour, ils aperçurent les plages crayeuses d'Hastings.

Le brouillard, qui couvrait le champ de bataille comme un blanc suaire, se dissipa peu à peu; les corbeaux voltigeaient au-dessus de la plaine avec des croassements sinistres.

Plusieurs milliers de cadavres gisaient là misérablement sur la terre sanglante, dépouillés, mutilés, déchirés, pêle-mêle au milieu des charognes de chevaux.

Édith au col de cygne marchait bravement les pieds nus dans le sang. De ses yeux fixes s'élançaient, comme des flèches, ses regards ardents à la poursuite.

Elle cherchait à gauche, elle cherchait à droite: plus d'une fois, il lui fallut chasser avec peine les bandes de corbeaux affamés. Les moines haletaient derrière elle.

Elle avait déjà cherché tout le jour, et le soir était venu. — Tout à coup, de la poitrine de la pauvre femme, sort un cri aigu, épouvantable.

Édith au col de cygne a trouvé le cadavre du roi Harold. Elle ne dit pas un mot, elle ne verse pas une larme, elle baise le visage, le pâle visage.

Elle baise le front, elle baise la bouche, elle tient le corps étroitement embrassé; elle baise la poitrine du roi, la blessure toute saignante.

Sur ses épaules elle remarque aussi, et elle les couvre de baisers, trois petites cicatrices de morsures amoureuses qu'elle avait faites dans des temps meilleurs.

Les moines, pendant ce temps-là, purent rassembler des branches d'arbre, et préparer la litière où ils portèrent le roi.

Ils le portèrent à l'abbaye de Waltham pour qu'on l'y ensevelit. Édith au col de cygne suivait le cadavre de son amour.

Elle chantait les litanies des morts d'une voix pieuse et enfantine. Cela résonnait lugubrement dans la nuit. Les moines marmottaient des prières.

GEOFFROY RUDEL ET MÉLISANDE DE TRIPOLI.

Dans le château de Blay, on voit sur les murailles les tapis que la comtesse de Tripoli a brodés jadis de ses mains industrieuses.

Elle y a brodé toute son ame, et des larmes d'amour ont trempé ces tableaux de soie qui représentent la scène suivante :

Comment la comtesse aperçut Rudel expirant sur le rivage, et reconnut aussitôt dans ses traits l'idéal de ses désirs.

Rudel aussi vit là pour la première et pour la dernière fois la dame qui souvent l'avait enchanté en songe.

La comtesse se penche sur lui, le tient embrassé avec amour, et baise sa bouche pâlie par la mort, sa bouche qui l'a si bien chantée.

Ah! le baiser de bienvenue a été en même temps le baiser d'adieu: en même temps ils ont vidé la coupe de la félicité suprême et de la plus profonde douleur.

Dans le château de Blay, toutes les nuits, on entend un murmure, un bruit, un frémissement vagues; les figures des tapisseries commencent tout à coup à vivre.

Le troubadour et la dame secouent leurs membres de fantômes qu'a engourdis le sommeil; ils sortent de la muraille et vont et viennent par les salles.

Chuchoteries secrètes, gracieux badinages, douces et mélancoliques intimités, galanterie posthume du temps des chantes d'amour.

« Geoffroy! mon cœur mort se réveille à ta voix. Dans les cendres depuis long-temps éteintes je retrouve une étincelle.

— « Mélisande! bonheur et fleur! quand je regarde tes yeux, je revis. Il n'y a de mort en moi que ma peine, ma souffrance terrestre.

— « Geoffroy! jadis nous nous aimions en rêve; aujourd'hui nous nous aimons jusque dans la mort. Le dieu Amour a fait ce miracle!

— « Mélisande! qu'est-ce que le rêve? qu'est-ce que la mort? Rien que de vains mots. Dans l'amour seul est la vérité, et je t'aime, ô mon éternellement belle!

— « Geoffroy! qu'il fait bon ici dans cette salle, au clair de lune! Jamais plus je ne voudrais voir le jour et les rayons du soleil.

— « Mélisande! chère folle, tu es toi-même la lumière et le soleil; partout, sous tes pas, fleurit le printemps; partout s'épanouissent délices d'amour et délices de mai. »

Ainsi ils causent, ainsi ils vont de çà de là, ces gracieux fantômes, tandis qu'un rayon de la lune les écoute à la fenêtre cintrée.

A la fin cependant le premier éclat du matin met en fuite l'apparition charmante; ils se glissent, tout effarouchés, dans les tapisseries de la muraille.

CHARLES I^{ER}.

Au fond de la forêt, dans la hutte du charbonnier, seul et sombre est assis le roi; il est assis près du berceau de l'enfant du charbonnier; il le berce et chante d'une voix monotone :

Eyapopeya (1), qu'est-ce qui s'agite dans la paille? — Tu portes le signe sur ton front, et tu souris, en dormant, d'une manière effrayante.

Eyapopeya, le petit chat est mort. — Tu portes au front le signe. — tu deviendras un homme et tu brandiras la hache; déjà les chênes tremblent dans la forêt.

La vieille foi du charbonnier n'est plus. L'enfant du charbonnier, — eyapopeya, — ne croit plus à Dieu, et au roi encore moins.

Le petit chat est mort, les souris sont bien à leur aise. Nous deviendrons un objet de dérision, — eyapopeya, — Dieu dans le ciel, et sur la terre moi, le roi.

Mon courage s'éteint, mon cœur est malade, et chaque jour il de-

1 Eyapopeya, formule enfantine avec laquelle on berce les nouveau-nés en Allemagne.

vient plus malade encore. Eyapopeya, — toi, enfant du charbonnier, tu seras, je le sais, tu seras mon bourreau!

Mon chant de mort est ton chant de berceau. Eyapopeya, — tu me couperas d'abord mes cheveux gris. Déjà je sens le fer qui frémit sur mon cou!

Eyapopeya, quel est ce bruit dans la paille? — Tu as conquis l'empire, tu me séparas la tête du tronc. — Le petit chat est mort.

Eyapopeya, qu'est-ce qui s'agite dans la paille? Le petit chat est mort, les souris sont bien à leur aise. — Dors, mon petit bourreau, dors!

VITZLIPUTZLI.

PRÉLUDE.

Voici l'Amérique! voici le nouveau monde! Non pas l'Amérique d'aujourd'hui, qui déjà se façonne à l'européenne et se fane.

Voici le nouveau monde, tel que Christophe Colomb l'a fait jaillir de l'Océan. Il brille encore de la fraîcheur marine;

Il ruisselle de ces perles d'eau qui s'évanouissent en éclatant de mille couleurs sous les baisers du soleil. Que ce monde est robuste et sain!

Ce n'est pas là un cimetière romantique; ce n'est pas un vieux bric à brac de symboles moisis et de perruques pétrifiées.

D'un vigoureux sol des arbres vigoureux s'élançant. Aucun d'eux n'est blasé, aucun n'a la plithisie dans la moelle épinière.

Sur les branches se balancent de grands oiseaux. Leurs visages chatoyaient. — Avec de longs becs sérieux, avec des yeux

Cerclés de noir comme des lunettes, ils te regardent en silence. — jusqu'à ce que tout à coup ils poussent un cri rauque et se mettent à bavarder comme des commères.

Je ne sais pas ce qu'ils disent, quoique je connaisse leurs langues aussi bien que Salomon, lequel avait mille femmes

Et connaissait tous les dialectes des oiseaux, non pas les modernes seulement, mais les morts, les vieux dialectes empaillés.

Nouveau sol, nouvelles fleurs! Nouvelles fleurs, nouveaux parfums! Parfums inouis, sauvages, qui me montent au nez.

Et m'agacent et me picotent avec passion, si bien que mon odorat se tourmente à chercher: Où donc en ai-je senti de pareils?

Était-ce par hasard à *Regent street*, dans les bras jaunes comme le soleil de cette svelte Javanaise qui mâchait toujours des fleurs?

Ou bien était-ce à Rotterdam, près de la statue d'Érasme, dans cette blanche boutique de gaufres au mystérieux rideau?

Tandis que, tout effaré, je contemple ainsi le nouveau monde, je semble moi-même l'effaroucher bien plus encore. — Un singe

Qui se glisse effrayé dans les buissons fait le signe de la croix à mon aspect, et s'écrie avec terreur : Un revenant ! un revenant de l'ancien monde !

« Singe, ne crains rien : je ne suis pas un revenant, je ne suis pas un fantôme. La vie bout dans mes veines ; je suis le fils le plus fidèle de la vie.

Cependant, par suite d'un commerce de longues années avec les morts, j'ai pris leurs manières, leurs bizarreries secrètes.

Mes années les plus belles, je les ai passées dans le Kiffhäuser, dans le Vénusberg, et autres catacombes du romantisme.

N'aie pas peur de moi, mon singe ! je serai gracieux pour toi, car sur le cuir sans poil de ton derrière usé tu portes les couleurs que j'aime.

Chères couleurs, noir, rouge et jaune d'or ! Ces couleurs du derrière des singes m'ont rappelé mélancoliquement la bannière de Barbe-rousse. »

I.

Sur sa tête il portait le laurier, et des éperons d'or brillaient à ses bottes. Pourtant ce n'était pas un héros, ce n'était pas non plus un chevalier.

Ce n'était qu'un capitaine de brigands, qui de son insolente main inscrivit dans le livre de la renommée son nom insolent : Cortez !

Il l'inscrivit au-dessous du nom de Colomb, au-dessous mais tout auprès, et le marmot sur le banc de l'école apprend par cœur ces deux noms.

Après Christophe Colomb, il nomme aujourd'hui Fernand Cortez comme le deuxième grand homme dans le panthéon du Nouveau-Monde.

Dernière trahison du destin envers les héros ! Leur nom, dans le souvenir des hommes, est lié au nom d'un bandit.

Ne valait-il pas mieux demeurer inconnu que de traîner avec soi pendant les longues éternités une pareille camaraderie ?

Maître Christophe Colomb était un héros ; sans tache comme le soleil, comme le soleil aussi son âme était prodigue.

Bien des hommes ont beaucoup donné ; celui-là, c'est un monde tout entier qu'il a donné au monde, et ce monde est l'Amérique.

Il ne pouvait nous délivrer de l'humide prison de la terre ; il sut du moins élargir le cachot et allonger la chaîne.

Il est glorifié par la reconnaissance du genre humain, lequel n'est pas seulement fatigué de l'Europe, mais aussi de l'Afrique et de l'Asie.

Un seul homme, un seul héros nous a donné plus et mieux que Christophe Colomb ; c'est celui qui nous a donné un Dieu.

Monsieur son père s'appelait Amram, sa mère s'appelait Jochebeth; quant à lui, son nom est Moïse, et c'est le héros que je préfère à tous les autres.

Mais, mon Pégase, tu t'arrêtes trop long-temps auprès de Christophe Colomb. Sache-le, notre course d'aujourd'hui appartient à l'autre, au petit, — à Cortez.

Déploie ton aile étincelante, ô coursier rapide! et porte-moi vers ce beau pays du Nouveau-Monde qui a nom Mexico.

Porte-moi vers ce fort que le roi Montezuma, dans sa bonté hospitalière, indiqua comme demeure à ses hôtes d'Espagne.

Ce n'était pas seulement le toit et la nourriture que le prince leur donna avec une prodigieuse abondance; des présens riches et splendides.

Des curiosités, des œuvres d'art, toutes en or massif, des bijoux éclatans témoignèrent de la bienveillance et de la magnanimité du monarque.

Ce barbare, ce païen superstitieux et aveugle croyait encore à la fidélité et à l'honneur, il croyait aux devoirs saints de l'hospitalité.

Il accepta une invitation à une fête que les Espagnols, pour lui faire hommage, voulaient lui donner dans leur demeure.

Et entouré de sa cour, dans la droiture et la bienveillance de son cœur, il arriva au quartier espagnol, où les fanfares le saluèrent.

Quel était le titre du divertissement? Je l'ignore; peut-être était-ce : *Fidélité espagnole*. Comme auteur, on nomma Fernand Cortez.

Il donna le signal; aussitôt le roi fut saisi, lié et emprisonné dans le fort comme un otage.

Mais Montézuma mourut, et par là fut brisée la barrière qui protégeait l'audacieux aventurier contre la colère du peuple.

Terrible alors commença l'incendie; comme une mer sauvage et furieuse bruissaient, bruissaient avec une rage croissante des flots d'hommes irrités.

Les Espagnols, il est vrai, repoussèrent bravement chaque assaut; mais chaque jour le fort était cerné de nouveau, et la lutte devenait fatigante.

Après la mort du roi, on cessa aussi de faire passer des vivres dans le fort; les rations devinrent plus courtes et les visages plus longs.

Et les fils de l'Espagne se regardaient les uns les autres avec de longues mines piteuses, et ils soupiraient, et ils pensaient à leur chère patrie chrétienne;

Ils pensaient à leur bien-aimé pays, où résonnent les cloches pieuses et où cuit gaiement au feu de lâtre une *ollea potrida*

Vigoureusement farcie de garbanzos, au milieu desquels se cachent, exhalant leur odeur friponne et riant sous cape, les chers petits saucissons à l'ail.

Le chef tint un conseil de guerre, et la retraite fut décidée; le lendemain, dès la première aube, l'armée quittera la ville.

Il n'avait pas eu de peine jadis à entrer par ruse, le rusé Cortez; mais le retour sur la terre ferme offrait des difficultés terribles.

Mexico, la ville insulaire, est située au milieu d'un lac immense, entourée partout de flots mugissans; c'est une fière forteresse de vagues,

Ne correspondant avec le bord que par les navires, par des radeaux, par des ponts assis sur des pilotis gigantesques; des îlots forment des gués.

Avant le lever du soleil, les Espagnols se mirent en marche; point de roulement de tambour, point de trompette pour sonner le réveil.

Ils ne voulaient pas priver leurs hôtes des douceurs du sommeil (cent mille Indiens campaient dans Mexico).

Mais cette fois les Espagnols comptaient sans leurs hôtes; les Mexicains s'étaient levés encore plus matin qu'eux.

Sur les ponts, sur les pilotis, sur les îlots, ils attendaient le moment de leur faire boire le coup de l'étrier.

Sur les ponts, sur les pilotis, sur les îlots, ah! quelle folle bacchanales! rouge et par flots coulait le sang, et les hardis buveurs luttèrent,

Luttaient serrés corps à corps, et sur maintes poitrines nues des Indiens on voyait empreintes les arabesques des cuirasses espagnoles.

C'était un étranglement, un égorgement, une boucherie qui s'étendait de plus en plus avec lenteur, avec une effroyable lenteur, sur les ponts, sur les pilotis, sur les îlots.

Les Indiens chantaient, rugissaient; les Espagnols tuaient en silence; ils avaient à conquérir pas à pas le chemin de leur fuite.

Dans cette lutte sur d'étroits espaces, inutiles étaient la science et l'art militaire de la vieille Europe, inutiles les bouches à feu, les armures et les chevaux.

Et puis nombre d'Espagnols étaient lourdement chargés de cet or qu'ils avaient récemment extorqué et pillé. — Ah! le poids jaune de leur crime

Les entravait, les estropiait dans le combat, et le diabolique métal ne perdait pas seulement leur pauvre âme, mais leur corps.

Cependant le lac était tout couvert de barques et de canots; des archers y étaient assis, tirant sur les ponts, sur les pilotis, sur les îlots.

Dans la bagarre, sans doute, ils durent frapper plus d'un frère; mais ils frappaient aussi maint digne et excellent hidalgo.

Sur le troisième pont tomba le jeune gentilhomme Gaston, qui portait la bannière où était figurée la sainte Vierge.

Cette image elle-même, les coups des Indiens la déchirèrent. Six flèches lui restèrent juste au cœur, six flèches étincelantes,

Pareilles à ces glaives d'or qui traversent la poitrine désolée de la *Mater dolorosa* dans les processions du Vendredi-Saint.

En mourant, don Gaston remit la bannière à Gonzalve, qui, frappé de mort au même instant, roula soudain à terre. Alors, de sa main,

Cortez lui-même saisit la chère bannière, lui, le chef, et il la porta haut sur son cheval jusqu'à l'heure du soir où s'arrêta la bataille.

Cent soixante Espagnols trouvèrent la mort dans ce combat; plus de quatre-vingts tombèrent vivans aux mains des Indiens.

Beaucoup furent grièvement blessés, qui ne moururent que plus tard. Il y eut une douzaine de chevaux perdus, les uns tués, les autres pris.

Vers le soir seulement, Cortez et sa troupe atteignirent le bord en sûreté; c'était une plage mesquinement plantée de saules pleureurs.

II.

A l'effroyable jour de la bataille succède la nuit tumultueuse du triomphe. Cent mille lampes de joie illuminent Mexico.

Où, par cent mille, lampes de joie, torches de résine, cerceles de poix enflammée jettent leur lumière vive et crue sur les palais, sur les demeures des dieux,

Sur les splendides hôtels, et en même temps sur le temple de Vitzliputzli, forteresse d'idoles bâtie de briques rouges, rappelant d'une façon étrange

Les colossales, les monstrueuses architectures d'Égypte, de Babylone et d'Assyrie, telles que nous les montrent les tableaux du peintre anglais Henri Martin.

Ce sont les mêmes escaliers, si larges qu'on y voit monter et descendre plusieurs milliers de Mexicains,

Tandis que sur les degrés sont couchés par troupes les guerriers sauvages, qui festoient joyeusement, enivrés par la victoire et par le vin de palmier.

Ces escaliers conduisent en zigzag vers la plate-forme, immense toiture du temple entourée de balustrades.

Là, sur son trône-autel, siège le grand Vitzliputzli, le dieu de la guerre, le sanguinaire dieu du Mexique. C'est un effroyable monstre;

Mais son extérieur est si paré, si pomponné et si puéril, que, malgré la férocité de son cœur, il nous fait pouffer de rire.

En le voyant, nous pensons aussitôt à la pâle Mort de Bâle et au Mannke-piss de Bruxelles.

A droite du dieu se tiennent les laïques, à gauche les prêtres; voyez le clergé qui se pavane, orné de plumes de toutes couleurs.

Sur les degrés de marbre de l'autel est blotti un petit homme âgé

de cent ans, sans barbe au menton et sans cheveux sur le crâne; il porte une petite camisole écarlate.

C'est le sacrificateur; il aiguise son couteau, il aiguise son couteau en souriant, et de temps à autre il cligne de l'œil du côté du dieu.

Vitzliputzli semble comprendre le regard de son serviteur; il agite ses cils et même il remue les lèvres.

Sur les marches de l'autel sont accroupis aussi les musiciens du temple, joueurs de timbales et sonneurs de cornes de vache; c'est un tapage, c'est un vacarme!

Ah! quel tapage et quel vacarme! et le chœur se joint à eux, chantant le *Te Deum* mexicain; — c'est comme un miaulement de chats.

Ah! quel miaulement de chats! mais de chats de la grande espèce, de ces chats que l'on nomme chats-tigres, et qui mangent des hommes au lieu de souris!

Quand le vent de la nuit chasse toutes ces clameurs vers le rivage, les Espagnols campés en cet endroit sont dans la situation pitoyable de gens qui ont mal au cœur.

Tristes sous leurs saules pleureurs, ils restent là, regardant la ville, qui, dans les flots sombres du lac,

Reflète (avec moquerie, on le dirait) toutes les flammes de sa joie. Ils sont comme au parterre d'un grand théâtre,

Et la plate-forme illuminée du temple de Vitzliputzli est la scène où, pour la fête de la victoire, un tragique mystère va être représenté.

« Sacrifice humain, » tel est le titre de la pièce. Bien vieille est la matière, et bien vieille la fable; exécuté par les chrétiens, le drame n'est pas si horrible;

Car le sang a été transsubstantié en vin rouge, et le corps est devenu une mince et innocente feuille de pain.

Mais cette fois, chez ces sauvages, la plaisanterie était grossière et sérieuse. On mangeait de la chair, on buvait du sang qui était du sang humain.

Cette fois, c'était du pur sang de vieux chrétiens, du sang qui ne s'était jamais mêlé au sang des Mores et des Juifs.

Réjouis-toi, Vitzliputzli, réjouis-toi, il y a aujourd'hui du sang espagnol, et de ses chaudes vapeurs tu vas reconforter ton nez glouton.

Aujourd'hui on va l'abattre quatre-vingts Espagnols, fiers rôtis pour la table de tes prêtres qui se régalent de chair;

Car le prêtre est homme, et l'homme, ce pauvre animal condamné à paître, ne peut vivre seulement d'odeur et de vapeur comme les dieux.

Écoute! la timbale de la mort retentit déjà, et la corne de vache crie d'une manière sinistre! Elles annoncent le cortège qui monte, le cortège de ceux qui vont mourir.

Quatre-vingts Espagnols, ignominieusement nus, les mains fortement attachées derrière le dos, sont tirés, sont trainés au haut des escaliers du temple.

On les contraint de plier le genou devant l'image de Vitzliputzli et de danser des danses grotesques; on les contraint par des tortures —

Si horribles et si abominables, que les hurlemens de douleur des suppliciés couvrent tout le charivari des cannibales.

Pauvre public des bords du lac! Cortez et ses compagnons d'armes entendaient et reconnaissaient les voix désespérées de leurs amis.

Sur la scène vivement éclairée, ils voyaient aussi d'une manière exacte les corps et les visages; — ils voyaient le couteau, ils voyaient le sang, —

Et ils ôtaient leurs casques de leur tête; ils s'agenouillaient, ils entonnaient le psaume des morts et chantaient : *De Profundis!*

Parmi ceux qui moururent, il y avait Raimond de Mendoza, fils de la belle abbesse, le premier amour de Cortez.

Lorsqu'il vit sur la poitrine du jeune homme ce médaillon qui renfermait le portrait de la mère, Cortez pleura à chaudes larmes, —

Mais il s'essuya les yeux avec son dur gantelet de buffle; il soupira profondément, puis chanta en chœur avec les autres : *Miserere!*

III.

Les étoiles brillent déjà plus pâles, et les brouillards du matin montent des flots de la mer, comme des fantômes avec de longs draps blancs qui traînent.

Fête et lumières sont éteintes sur le toit du temple, et çà et là sur le plancher trempé de sang ronflent prêtres et laïques.

Seule, la casaque rouge veille encore. A la lueur de la dernière lampe, ricanant d'un air doucereux et avec un badinage d'enragé, le prêtre parle ainsi au dieu :

« Vitzliputzli, Putzlivitzli, cher petit dieu Vitzliputzli! t'es-tu bien amusé aujourd'hui? as-tu bien respiré de suaves parfums?

Aujourd'hui il y avait du sang espagnol. Oh! que l'odeur était appétissante, et que ton petit nez fin et friand l'aspirait avec volupté!

Demain nous sacrifierons les chevaux, ces nobles animaux hennissans qu'engendrèrent les esprits des vents avec les vaches marines.

Veux-tu être gentil? je t'immolerai aussi mes deux petits-fils, jolis bambins au sang bien doux et l'unique joie de ma vieillesse.

Mais il faut que tu sois gentil, il faut que tu nous donnes une nouvelle victoire. Fais-nous vaincre, cher petit dieu, Putzlivitzli, Vitzliputzli!

Oh! détruis nos ennemis, ces étrangers qui, du fond de pays loin-

tains et non découverts jusqu'ici, sont venus chez nous à travers la mer du monde.

Pourquoi ont-ils quitté leur pays? est-ce la faim qui les a poussés? est-ce le meurtre? Reste dans ton pays et nourris-toi honnêtement, est un vieux proverbe sensé.

Que désirent-ils? Ils nous volent notre or ici-bas, et veulent qu'un jour, là-haut, nous soyons heureux dans le ciel!

Au commencement, nous pensions que c'étaient des êtres d'une nature supérieure, des fils du Soleil, immortels, armés d'éclairs et de tonnerre.

Mais ce sont des hommes qu'on peut tuer comme les autres, et mon couteau, cette nuit, a fait l'expérience de leur mortalité humaine.

Ce sont des hommes, et non pas plus beaux que nous autres; plusieurs même dans le nombre sont aussi laids que des singes; comme les singes, ils ont des cheveux sur le visage.

.

Moralement aussi ils sont laids, ils n'ont point de piété; on assure même qu'ils dévorent leurs propres dieux!

Oh! anéantis cette race impudente et maudite, ces mangeurs de dieux. Vitzliputzli, Putzlivitzli, fais-nous vaincre, Vitzliputzli! »

Ainsi parle au dieu le prêtre, et la réponse du dieu résonne comme un soupir, comme un râle, à la façon du vent de la nuit quand il cause avec les algues de la mer :

« Casaque rouge, casaque rouge, sacrificateur sanglant, tu as tué bien des milliers d'hommes; plonge maintenant ton couteau dans ton propre corps tout décrépit.

Par la fente de ton corps déchiré, ton ame alors se glissera; à travers les cailloux et les ronces, elle s'en ira à petits pas vers l'étang des Rainettes.

C'est là qu'est blottie ma tante, la reine des rats. Elle te dira : « Bonjour, ame nue; que devient mon neveu? »

Est-ce qu'il *vitzliputzle*, joyeux, au sein d'une lumière d'or aussi douce que le miel? Est-ce que le bonheur lui chasse du front les mouches et les soucis?

Ou bien est-ce que Katzlagara, l'exécrable déesse de misère, le gratte avec ses noires pattes de fer trempées dans le venin des serpens? »

Ame nue, réponds ceci : « Vitzliputzli te fait saluer, et il te souhaite la peste dans le ventre, ô maudite!

Car tu lui as conseillé la guerre, et ton conseil, c'était l'abîme. La sinistre prophétie s'accomplit, la vieille et sinistre prophétie —

Annonçant la destruction de l'empire par des hommes effroyablement barbus, envolés de l'est jusqu'ici sur des oiseaux de bois.

Il y a aussi un vieux proverbe : Ce que femme veut Dieu le veut, — et Dieu le veut deux fois quand la femme est la mère de Dieu !

C'est elle qui est irritée contre moi, elle, la fière princesse du ciel, une vierge sans tache, qui sait les sortilèges, qui accomplit des miracles.

Elle protège le peuple espagnol, et il faut que nous mourions, moi, le plus infortuné des dieux, ainsi que ma pauvre Mexico. »

Ma commission faite, casaque rouge, va traîner ton ame dans un trou de sable, — et bonne nuit ! tu ne seras pas témoin de mon infortune.

Ce temple s'écroulera, et moi-même je disparaîtrai dans la fumée. Rien que de la fumée et des ruines. Personne ne me reverra plus.

Je ne mourrai pas cependant ; nous autres dieux, nous devenons vieux comme des perroquets ; seulement nous muons comme eux, nous changeons de plumage.

C'est dans le pays de mes ennemis (on l'appelle l'Europe) que je me réfugierai, et là je commence une nouvelle carrière.

Je m'endiable ; de dieu que j'étais, je deviendrai l'adversaire de Dieu : comme implacable ennemi de nos ennemis, je puis avoir là-bas une action efficace.

Je veux les tourmenter, les effrayer avec des fantômes, et sans cesse, comme un avant-goût de l'enfer, je leur ferai sentir du soufre.

Leurs sages comme leurs fous, je veux les amorcer et les séduire ; je veux chatouiller leur vertu jusqu'à ce qu'elle rie comme une courtisane.

Oui, je veux devenir un diable, et je salue comme camarades Satan et Bélial, Astaroth et Belzébuth.

Je te salue aussi, Lilis, mère du péché, froid serpent ! Enseigne-moi tes férocités, ainsi que le bel art du mensonge !

O ma bien-aimée Mexico ! je ne peux plus te sauver, mais je te vengerai d'une façon terrible, ô ma bien-aimée Mexico ! »

HENRI HEINE.

LES ARTS EN BELGIQUE

ET

L'EXPOSITION DE BRUXELLES.

Bruxelles a eu aussi son exposition, *exposition universelle*, c'est ainsi qu'on l'a nommée, dans l'intention fort innocente assurément de rappeler la grande exposition de Londres. Quelle exposition d'œuvres d'art n'est point universelle, et dans quel pays a-t-on jamais songé à protéger l'art national contre la concurrence étrangère? Un jour viendra peut-être où les artistes contemporains, qui n'ont déjà fait que trop d'emprunts à l'industrie, voudront aussi expérimenter à leur profit les procédés du système protecteur; mais ce jour est encore éloigné, nous aimons à le croire, et pour le moment, lorsqu'on ouvre une exposition d'œuvres d'art, on invite courtoisement les artistes étrangers à y prendre leur place; on les reçoit, on leur fait fête, on leur donne le grand jour, l'espace et le lieu le plus honorable. Ainsi a-t-on fait à Bruxelles. L'idée d'une *exposition universelle* une fois acceptée, une commission d'artistes s'est mise à l'œuvre; des lettres d'invitation ont été adressées à Dresde, à Paris, à Rome, à Munich, à Dusseldorf, à La Haye, à Madrid, partout enfin où resplendit une école, partout où l'on pouvait soupçonner l'existence d'un peintre, et on a pu réunir ainsi tous les élémens d'une exposition remarquable, où les œuvres des artistes belges, opposées à celles des artistes français ou allemands, révèlent pour la première fois toute leur valeur.

Après avoir invité tant d'hôtes éminens, il restait encore cependant à édifier le palais qui devait les recevoir. Le musée de Bruxelles est vaste; mais les chefs-d'œuvre sont devenus si communs, qu'à chaque

exposition nouvelle il est convaincu d'insuffisance (1). Il fallut donc se résoudre à construire un nouveau *palais de cristal*; mais le choix d'un emplacement convenable pour cet édifice n'était pas une difficulté médiocre. Il n'est pas de place publique à Bruxelles qui n'ait son monument, sa statue en marbre ou en bronze. Enfin on fit choix, pour y construire le palais de l'exposition, de la place du Musée, vaste quadrilatère dont le palais de l'Industrie et la Bibliothèque forment trois côtés. Ici encore, il est vrai, on rencontrait une statue colossale, celle du prince Charles de Lorraine; mais, comme on édifiait un *palais de cristal*, on se souvint fort à propos du sans-*façon* avec lequel M. Paxton avait traité les ornes de Hyde-Park, et on mit sous verre le colosse. La construction du palais de l'exposition universelle put ainsi s'achever sans nouvel encombre. Cet édifice carré se divise en onze salons de grandeur inégale : dix de ces compartimens sont remplis de tableaux et de sculptures; la statue du prince Charles occupe le onzième, situé au milieu du bâtiment. Dans ce vaste palais, près de quinze cents ouvrages ont trouvé place, tableaux, pastels, aquarelles, dessins, gravures, sculptures, bas-reliefs et médailles. Le nombre des exposans est de sept cent quarante et un : on compte quatre cent soixante et un Belges, cent trente-deux Français, soixante-six Allemands, cinquante-huit Hollandais, vingt-trois Italiens ou Suisses, un seul Espagnol. En somme, toutes les écoles importantes ont été représentées au palais de Bruxelles, et il est impossible de rencontrer un milieu plus favorable pour apprécier la valeur relative des travaux de l'école belge dans le mouvement général de l'art européen.

Si l'on commence par s'enquérir du genre qui domine dans chacune des écoles qui ont répondu à l'appel de la commission de Bruxelles, on remarque d'abord de grandes affinités entre l'école belge et l'école française. Un nombre à peu près égal d'artistes, toute proportion gardée, cultive en France comme en Belgique le genre historique et religieux, la peinture de genre, le paysage et le portrait. Le nombre des peintres de genre est un peu plus grand en Belgique, et la France l'emporte légèrement du côté de l'histoire. — L'école allemande apparaît avec un petit nombre d'œuvres d'histoire; mais le genre proprement dit s'élève chez elle à des proportions presque historiques. Ses paysagistes sont nombreux et habiles; l'Allemagne montre quelques

(1) Les expositions de Bruxelles ne sont cependant que triennales, parce qu'il y a trois capitales en Belgique, et que Gand et Anvers ont des exigences auxquelles il serait impolitique de résister. Ces expositions ont rarement réuni plus de mille tableaux ou objets d'art, et on en refuse à peu près autant, des *meilleurs*, s'il faut en croire les victimes du jury. L'encombrement du musée de Bruxelles ferait croire que les maîtres sont très communs en Belgique, s'il n'était plus sage de l'attribuer à la libéralité peut-être extrême avec laquelle le gouvernement remplit son rôle de protecteur des arts.

beaux portraits et fort peu de marines. — La Hollande, au contraire, compte beaucoup de peintres de marine, et, sans doute par des raisons toutes locales, la marine et le paysage sont dans cette école deux genres intimement liés. Sur soixante-six peintres hollandais qui ont exposé à Bruxelles, on trouve douze peintres de genre et seulement trois peintres de sujets historiques et religieux. — Il faut borner là toute comparaison : la France, l'Allemagne, la Hollande, la Suisse, le Piémont et l'Italie sont représentés à l'exposition d'une façon trop incomplète pour fournir des élémens d'appréciation suffisans; mais nous pouvons du moins rechercher, à l'aide des données qui précèdent, le caractère moral propre à l'école belge, indiquer ses tendances, et essayer même de pressentir son avenir.

Entre l'école française et l'école belge, il n'y a pas seulement des affinités matérielles; il y a des affinités morales incontestables, que ne sauraient obscurcir les différences qui résultent des divers modes d'expression particuliers à chacune des deux écoles. Encore ces différences de style et de procédé, qui vont diminuant, s'effaçant chaque jour, finiront-elles par disparaître tout-à-fait : l'école de Bruxelles est française aux trois quarts, et l'école d'Anvers voit d'année en année diminuer le nombre de ses fidèles, las, à juste raison, du pastiche auquel elle s'abandonne, et dégoûtés de livrer au commerce des Terburg, des Mieris, des Gérard Dow, des Rembrandt, des Rubens, des Van-Ostade et des Teniers de contrebande. Malheureusement l'école française n'a guère, jusqu'à ce jour, communiqué aux artistes belges que ses défauts : c'est là l'écueil de toute imitation. Ceci ne doit s'entendre pourtant que des artistes de second ordre. Il est en Belgique des hommes, tels que MM. Gallait, Fourmois, les frères Stevens, Fl. Willems, dont le talent original, mûri par l'étude, la pensée et l'observation, transforme plus qu'il n'imité, s'assimile au lieu de copier, concède sans obéir, et s'épure et grandit sans rien perdre de ses qualités natives. Ces artistes éminens entraînent l'art belge dans une voie nouvelle et féconde. La Belgique a deux écoles importantes, Anvers et Bruxelles. Anvers a long-temps été la ville sainte de l'art; l'éclatante renommée de l'école qu'ont immortalisée Rubens et Van-Dyck, les chefs-d'œuvre que ses églises et son musée renferment, lui ont valu d'être considérée comme la métropole de la peinture régénérée : c'est pourtant de France qu'est venue en Belgique l'impulsion salutaire, et c'est à Bruxelles que s'est manifestée cette renaissance.

La gloire de l'ancienne école était oubliée, les traditions en étaient perdues, l'art était plongé dans un sommeil profond, lorsque David exilé vint chercher à Bruxelles, dans le culte de l'art, de quoi tromper les regrets de la patrie. Il y fit école. Parmi ses élèves, M. Navez se distingua par son trait élégant et pur et par de belles qualités de compo-

sition. Le maître mort, M. Navez enseigna à son tour. Dessinateur correct, mais peintre sans génie, faible coloriste, il n'a pas formé de grands artistes. Affaibli par l'âge, il persiste à peindre, et livre sans cesse à une critique impitoyable les œuvres malheureuses d'un pinceau usé et d'une verve refroidie. Néanmoins, et si impuissans que fussent M. Navez et son école à continuer l'art monumental de David, un grand résultat fut pourtant obtenu : la peinture revint en honneur, et avec la paix les beaux-arts refleurirent en Belgique. A partir de cette renaissance jusque vers 1830, les genres historique et mythologique furent à la mode; mais après la révolution, le romantisme déborda, le dessin fut méprisé, et la couleur régna sans partage. L'école de Bruxelles ne savait guère ce que c'était que la couleur, et, lorsque l'admiration fit retour aux grands maîtres flamands, Anvers devint le siège d'une école nouvelle, pleine en apparence de force et d'avenir, tandis que M. Navez et ses élèves tombaient dans le plus profond discrédit. Il y eut alors un moment où l'on se livra aux plus incroyables débauches de couleur. M. Leys, peintre aujourd'hui en grand renom, commença par être coloriste effréné; ses tableaux de ce temps-là sont des vitraux de cathédrale. A toutes les expositions où l'école d'Anvers envoyait ses tableaux météoriques, objets d'une admiration funeste, l'école de Bruxelles et M. Navez protestaient silencieusement par quelque pâle et classique peinture que dédaignait la foule éblouie.

Cette vogue de l'école romantique dura, en s'affaiblissant, jusqu'en 1840. On finit par s'apercevoir qu'à l'exemple d'une littérature célèbre, l'art des rénovateurs n'allait pas au-delà des préfaces, et une autre école se forma, qui, unissant le dessin à la couleur, comprenant l'importance de la conception et du plan, promit de restituer à l'art, avec son véritable caractère, sa dignité et son influence morale. C'est cette école, dont M. Gallait est le chef reconnu, que Bruxelles voit se développer et grandir. Anvers n'a plus maintenant que la seconde place, malgré le talent de quelques peintres plus habiles qu'inspirés, MM. de Keyzer et Wappers, qui étaient considérés, il y a quelques années, comme les Rubens et les Van-Dyck de la renaissance romantique.

Le gouvernement belge protège et encourage les arts; ses intentions sont excellentes, mais l'esprit provincial, tout-puissant en Belgique, les entrave et les paralyse. Toutes les grandes villes ont une école de peinture : de là division excessive des ressources et des fonds d'encouragement, et par suite insuffisance des moyens d'enseignement. C'est le défaut des gouvernemens constitutionnels d'encourager l'art avec peu de discernement, et de le traiter comme une industrie ou comme un métier. Le système de protection en usage partout fait beaucoup de peintres et peu d'artistes. On pourrait acheter peu de tableaux et ne choisir que les meilleurs; on en achète beaucoup et de médiocres. La

raison en est simple : le gouvernement, qui se connaît peu en tableaux, nomme des commissions, lesquelles vont droit au médiocre et au bon marché par instinct et par économie, lorsque d'ailleurs le peintre ne les obsède pas de ses sollicitations et de ses importunités. C'est ainsi qu'en Belgique les musées, les palais, les églises, sont encombrés de toiles sans valeur. Il y a quelques salles, au musée de Bruxelles, où s'étalent deux ou trois cents tableaux acquis de la sorte depuis 1815. Ce n'est pas exagérer que d'évaluer le prix de ces toiles à un million, et, cadres à part, le tout ne vaut pas 100,000 francs. Que si l'on s'approche pour lire les noms inscrits sur les toiles, on voit qu'il n'est pas trois de ces artistes favorisés qui se soient fait une place dans les arts. En ce moment, le gouvernement belge marchandé à M. Gallait son tableau des *Derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn*; il discute le prix, et ne l'achètera point; puis, lorsque les vrais connaisseurs se seront partagé les plus belles toiles du salon, il achètera pour 50,000 fr. des œuvres recommandées qui vaudront cent écus le lendemain.

Ce que l'état doit aux arts, c'est l'enseignement; mais il le doit vaste, élevé, complet. La Belgique a trois grandes écoles de peinture et plusieurs autres d'une moindre importance. Une grande école, bien dotée, bien organisée, serait de tous points préférable à un enseignement multiple et incomplet. Ce qui n'est point enseigné en Belgique comme ailleurs, et ce qui devrait l'être, c'est l'anatomie appliquée aux arts, c'est la philosophie de l'art, c'est peut-être une sorte d'histoire universelle également appliquée à l'art; car, et l'on va maintenant toucher au doigt le caractère moral de l'école belge et ses tendances, ce qui manque aux artistes belges, c'est l'éducation. Patients au travail, persévérans, doués d'une rare aptitude pour tout ce qui est procédé matériel, ils arrivent à une admirable habileté pratique. Parvenus à ce terme, ils ont une langue, un moyen d'exprimer leur pensée : ils sont comme un homme qui, voulant se faire écrivain, saurait à fond l'orthographe et la syntaxe; mais est-on écrivain, toute question de génie à part, lorsqu'on sait l'orthographe et la syntaxe? La plupart des peintres belges s'arrêtent là pourtant. Ils ont un beau talent d'expression et rien à exprimer. Hors leur métier, beaucoup n'étudient point et ne lisent guère. Aussi, dans leurs œuvres, quel contraste! Un faire prodigieux, une couleur pleine de force et d'éclat, et une déplorable pauvreté de composition, une conception esthétique faible ou absolument nulle. Ce caractère est spécial à l'école d'Anvers, et c'est par là qu'elle est devenue inférieure à la nouvelle école qui se forme à Bruxelles. Celle-ci pense, étudie, observe; elle ne copie point servilement, elle transforme, elle poétise, et, tandis que les peintres d'Anvers s'égarent dans les minuties de l'art chinois, elle marche d'un pas ferme vers le vrai but de l'art. C'est ce contraste

de l'école d'Anvers et de l'école de Bruxelles qu'il importe de bien établir avant d'entrer au palais de l'exposition belge. Ce contraste résume toute la situation de l'art en Belgique, car à Gand l'école de peinture est médiocre, et à Liège elle n'existe que de nom. L'art, en Belgique, tend à la centralisation. En dépit de l'esprit provincial, Bruxelles devient une capitale sérieuse; les artistes de mérite s'y fixent en foule, et le sentiment du beau gagnant de proche en proche, se communiquant par initiation, les expositions devenant universelles et la comparaison avec l'école française et l'école allemande épurant le goût et agrandissant l'horizon, il n'est pas douteux que l'école belge, si riche déjà en belles qualités d'exécution, n'arrive à tenir bientôt une grande place dans le domaine de l'art.

Quand on entre au salon de Bruxelles et qu'on suit la foule en faisant le tour de la statue du prince Charles de Lorraine, dont la tête se perd dans les combles, on arrive tout droit à la grande salle, vis-à-vis du tableau de M. Gallait, qui est la première chose qu'on va voir. M. Gallait a donné pour légende à son tableau : *Derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn par le grand Serment de Bruxelles*. Les corps des suppliciés sont là, sur une civière, cachés par un drap de velours noir; leurs têtes ensanglantées et livides sont exposées près des cadavres; le calme d'une mort héroïque y est empreint, et pourtant telle est la vérité d'une représentation trop fidèle, qu'elles font plutôt horreur que pitié. Derrière le funèbre brancard, un soldat espagnol est debout, bardé de fer. Sa figure martiale et grave, presque noble, contraste avec la tête intelligente et fine, mais rusée et méchante, d'un espion du duc d'Albe qui observe et qui médite. Ce qu'il observe, c'est la diversité des impressions produites par la vue des deux victimes sur les membres du *grand Serment* de Bruxelles, qui viennent rendre les derniers devoirs à ceux qui furent à leurs yeux l'honneur et l'espérance du pays. L'impression de l'horrible spectacle varie selon l'âge et le rang des spectateurs. Le président des arbalétriers, qu'une flèche qu'il tient à la main fait reconnaître, est plongé dans un désespoir morne, sans larmes et sans consolation; il songe au passé, aux journées de Saint-Quentin et de Gravelines, à tant de gloire évanouie, à l'étendue de la perte et aux malheurs de la patrie. Derrière lui est un bourgeois à tête grise : la douleur la plus vraie, la plus attendrissante, éclate sur son visage; il ne cache pas les larmes qui coulent sur ses joues; tout à l'horreur de ce spectacle, c'est le présent qui le touche et le fait pleurer. Vivans, il les a vus, ces fils de la cité, et fiers et glorieux : il les retrouve inanimés, et ce contraste de la vie et de la mort cause seul sa douleur et ses larmes; mais près de lui sont les figures d'hommes jeunes et énergiques : chez ceux-là, le ressentiment, la haine, l'espoir de la vengeance, l'emportent

sur tout autre impression; ils personnifient l'avenir, déjà ils conspirent, et corps et ame ils vont appartenir au Taciturne.

Telle est la donnée de l'œuvre et la pensée du peintre. La réalisation en est très belle. Cependant, et après le premier mouvement d'admiration, beaucoup s'interrogent, et se sentent indifférens. Pourquoi? Est-ce que la perfection du travail matériel, le soin minutieux des détails, en distrayant l'attention, nuisent à l'ensemble, affaiblissent l'unité esthétique et amoindrissent la conception morale de l'œuvre? Est-ce peut-être que l'histoire, mieux connue, ait dépouillé d'Egmont d'un prestige menteur, et que, le héros tombé, la disproportion apparaisse entre les moyens et le but de l'artiste? D'Egmont en effet ne fut point un grand homme. Grand capitaine et brave soldat, il servit l'Espagne avec gloire; mais, faible et irrésolu dans ses projets, préoccupé d'intérêts vulgaires, il ne mérite pas que l'art l'immortalise. Sa mort seule a été utile à son pays; encore l'a-t-elle moins servi qu'elle n'a favorisé le génie du Taciturne et la grandeur des Nassau. Quelle que soit pourtant la valeur des objections que soulève le tableau de M. Gallait au point de vue de l'art comme au point de vue de la vérité historique, cette œuvre n'en est pas moins la plus remarquable de celles que l'école belge a exposées cette année. Deux autres tableaux de M. Gallait s'offrent encore aux regards : l'un est un portrait, l'autre une fantaisie. Ce dernier a pour titre : *Art et liberté*. Le sujet est un musicien bohème, drapé de haillons, coiffé d'un large feutre déformé, et qui tient à la main un violon. Quelques connaisseurs préfèrent cette toile au grand tableau de M. Gallait, et l'art profond de cette peinture, le caractère poétique de l'étrange personnage qu'elle représente, la mâle simplicité de la composition, justifient peut-être cette préférence.

La distance qui sépare M. Gallait des autres peintres d'histoire de l'école belge est grande. Le premier en réputation après lui, c'est M. de Keyzer. Quatre tableaux de genres divers le rappellent à ses anciens admirateurs. Ces tableaux sont : *Sainte Élisabeth de Hongrie distribuant des aumônes*, la *Résurrection de la fille de Jaïre*, les *Glaneuses* et le *Portrait des enfans du comte Gortschakoff*. Ni la première ni la seconde de ces compositions ne sont dignes de l'artiste qui débuta, il y a dix ou douze ans, et avec un si grand succès, par la *Bataille des Éperons d'or*. Il n'y a plus là d'inspiration ni de verve, et c'est dans les détails de l'œuvre, dans le travail matériel seulement, qu'on peut ressaisir la trace d'un talent trop tôt énérvé. Les *Glaneuses*, qui sont deux femmes vues à mi-corps, couchées sur des gerbes de blé, ont de la grace, de la fraîcheur et de l'éclat. Peut-être M. de Keyzer retrouverait-il dans le genre gracieux et élégant, vers lequel le portent la mol-

lesse de son crayon et la douce suavité de son coloris. un succès qui le fuit, que l'art historique et religieux, plus exigeant, ne se laisse arracher que par les intelligences viriles et opiniâtres dans leur effort.

Une femme, M^{me} Frédérique O'Connell, a pris dans l'école belge une position unique. S'inspirant à la fois de Rubens et de Rembrandt, elle s'est créé une manière, un style d'une étonnante hardiesse. Malgré de graves incorrections de dessin et ce je ne sais quoi d'incomplet ou d'exagéré, d'en-deçà ou d'au-delà, qui est le défaut de la plupart des femmes artistes, les toiles de M^{me} Frédérique O'Connell ont un mérite incontestable. Sa façon de comprendre, son faire, son coup de pinceau, sont d'une audace qui va jusqu'à la témérité. *Pierre-le-Grand et Catherine*, peints par elle en double nature, deviennent presque monstrueux à force de vigueur et de relief. A ces portraits, ornemens d'un salon de Titans, à la *Psyché* et à la *Nymphe endormie*, où l'imitation de Rubens est trop évidente dans le faire et pas assez dans le dessin, combien ne préfère-t-on pas le tableau où M^{me} O'Connell s'est représentée elle-même, en robe de chambre, la palette à la main, sans autre prétention que celle-là, et avec une liberté, une sûreté de touche, un esprit et une harmonie de ton sans pareils!

Un talent nouveau s'élève en Belgique. M. Guffens a envoyé de Rome une *Lucrèce* empreinte d'une beauté grave et douce. L'ordonnance de la composition est simple et noble. Lucrèce est assise, elle file, ses femmes l'entourent. Rien de plus calme que cette scène d'intérieur, poétisée par M. Guffens sans affectation et sans recherche.

D'autres artistes encore doivent être signalés ici à l'attention de ceux qu'intéressent l'école belge et ses progrès dans la grande peinture. M. Portaels, qui n'a exposé que des études, des portraits et un paysage, est un peintre habile et exercé; il a vu Rome et l'Orient, et c'est dans ces pays qu'il se plaît à choisir les sujets de ses tableaux. M. Stallaert a un talent de même ordre à peu près, il a de la noblesse et du style, et la *Pénélope* qu'il a mise au salon en est un témoignage. M. van Severdonck, auteur d'une *Chute du Christ* aussi remarquable par les qualités que par les défauts, a devant lui un bel avenir : son grand tableau de genre, *Callot parmi les bohémiens*, est composé avec goût, et le coloris en est agréable. M. Th. Canneel (de Gand) a emprunté au Cantique des Cantiques une *Scène biblique* qu'il a traduite avec élégance, encore qu'on lui puisse reprocher de trop rappeler, bien qu'il le sanctifie, le premier épisode de la *Permission de dix heures*. Enfin M. E. Slingeneyer, qui n'a pas exposé cette année, et M. Wappers, qui dirige l'école d'Anvers, sont connus par d'éclatans succès. M. Slingeneyer a plus de force, plus de style; M. Wappers a plus de grace et plus d'éclat : de lui, rien au salon non plus. Ces deux artistes se laissent trop oublier. Il faut encore citer, les uns pour les espérances qu'ils font concevoir, les autres pour

un passé dont ils n'ont pas tenu les promesses, M. Carpey (de Liège), dont l'œuvre, *le Premier damné de la foi chrétienne*, fait pressentir un talent hardi et original; M. J. Coomans (de Bruxelles), qui embrasse plus qu'il ne peut étreindre, comme le prouve sa grande toile *la Prise de Jérusalem*; M. Lecat (de Tournay), dont la couleur étrange et fantastique n'empêche pas de distinguer un dessin élégant et expressif; M. Manche (de Belœil), qui, plus bizarre encore, plus volontairement archaïste que le précédent, a fait une *Vierge à l'Enfant* plate et sans effet, mais d'un trait naïf, pur et plein de sentiment; M. Eeckhout et van M. Eyecken, à qui la critique fait cruellement expier les éloges exagérés qu'autrefois ils en ont reçus; M. Navez, qui ne devrait plus exposer que des portraits, et pas même tous ceux qu'il fait; enfin M. Roberti, supérieur à la plupart de ceux qui viennent d'être nommés, talent réel et presque mûr, mais inégal et capricieux, et aspirant parfois plus haut qu'il ne lui est donné d'atteindre. On ne saurait sans injustice oublier M. Wiertz dans cette nomenclature des peintres d'histoire de la Belgique. Par la pensée, M. Wiertz est le premier de tous. Si la place qu'occupe M. Gallait eût pu suffire à son ambition, il l'eût sans doute conquise; mais son orgueil ne va pas à moins qu'à détrôner les maîtres de l'art, et parmi ceux-là Rubens, qu'il croit égal sans craindre même de provoquer un dangereux parallèle. M. Wiertz est un homme à grandes conceptions. Malgré l'évident insuccès de ses efforts pour traduire sur la toile le beau qu'il remplit et obsède sa pensée, il faut admirer son talent, son orgueil, et la lutte prodigieuse où il s'épuise et se consume. Peu d'hommes sont ainsi trempés, et beaucoup d'artistes du premier ordre envieraient à M. Wiertz des qualités qu'il dédaigne pour la poursuite désespérée d'un idéal inaccessible.

Passons aux peintres de genre. M. Leys, d'Anvers, est de tous le plus célèbre. En général, il traite des sujets insignifiants, et l'expression morale, le trait caractéristique, sont la partie faible de son talent; ses personnages ne rient ni ne pleurent, ils n'agissent point non plus, et dans ses compositions, qu'aucun sentiment, qu'aucune passion n'accidente ni ne vivifie, ils semblent n'exister qu'au même titre que les meubles, les tentures, les accessoires de toute sorte qu'avec un goût exquis sait disposer l'artiste. C'est donc par le procédé que brille M. Leys, en qui se personnifie bien cette école d'Anvers si brillante et si stérile; c'est par ce procédé, porté par lui aux dernières limites de la perfection matérielle, c'est par une admirable entente des jeux et des combinaisons de la lumière, mais d'une lumière bizarre, étrange, pleine de reflets, de rayons brisés, de clair-obscur, de mystère, de fantaisie, d'imprévu, qu'il s'est fait une réputation européenne. On pourrait croire que, dénuée de pensée, d'observation, et se recommandant seulement par le mérite du procédé et de la vérité matérielle, la

peinture de M. Leys est d'un ordre inférieur et vulgaire; on se tromperait fort! Son procédé est si beau, il a tant de distinction dans le dessin et dans la manière, il arrange et meuble si bien ses intérieurs, il montre tant d'habileté et de science; la lumière qu'il a inventée a des éclats, des transparences et des effets si prestigieux, qu'il s'est donné par là une sorte d'originalité qui doit conserver toujours une valeur à ses œuvres et les préserver du dédain. On remarque que tous les tableaux de M. Leys se ressemblent; c'est toujours la même recherche, la même lumière, le même luxe de détails et le même ton. M. Leys aura fait toute sa vie le même tableau. Il est vrai qu'il le fait bien.

Les sept huitièmes des peintres de genre de la Belgique, et, à peu d'exceptions près, tous ceux de l'école d'Anvers, sont, avec plus ou moins de talent, artistes comme l'est M. Leys. L'un a la spécialité des cuisines et des légumes, l'autre le monopole des marchandes de poisson; celui-ci excelle à peindre les kermesses, et celui-là les intérieurs de cabaret. Il en est un qui a imaginé le tableau à double effet, où la lumière artificielle et la clarté de la lune contrastent et plaisent à l'œil, et depuis vingt ans il peint des marchés de ville éclairés ainsi. On peut nommer ce dernier après M. Leys. C'est M. van Schendel. S'il était vrai que la vérité absolue de l'imitation fût le comble de l'art, Rembrandt, comparé à M. van Schendel, ne serait qu'un mauvais barbouilleur, car autant Rembrandt idéalise et interprète librement la nature, autant M. van Schendel copie servilement, — comme un daguerréotype à double effet, et sans en écarter le trait vulgaire, trivial, inutile, — tout ce que présente la nature à son imitation. Ceci s'entend des effets de lune et de lumière factice, les seuls effets qu'ait réussi à rendre M. van Schendel. Je ne sais quel biographe de Gérard Dow raconte que ce peintre mit trois jours à peindre un manche à balai. Combien de peintres, et si l'on veut même, combien de poètes et de musiciens passent leur vie à refaire le manche à balai de Gérard Dow! Grâce à la funeste complaisance du public, qui encourage ces puérils tours de force, le niveau moyen du talent a beaucoup haussé dans ces derniers temps; les peintres tolérables abondent, mais il semble que l'art perde en proportion de ce que gagne le procédé, et la foule de nos demi-talens, si honorables qu'ils soient, ne saurait jamais nous dédommager de l'absence d'un homme de génie.

M. E. de Block, d'Anvers, est quelquefois sorti de cette foule. Son pinceau a eu d'heureuses inspirations. Cette année il fléchit, et le malheur veut qu'il fléchisse en un sujet charmant. Son tableau, *les Moissonneuses au repos*, représente ces moissonneuses couchées et endormies dans un grenier, sur les gerbes qu'elles ont recueillies. Des curieux sont à l'entrée, qui regardent et convoitent. Le sujet est traité avec décence, et c'est une justice à rendre à M. de Block; mais pourquoi

ce faire lourd, ces attitudes sans grace? — Un élève de M. Gallait, M. Jaroslav Cermak, débute par une belle chose. Ce jeune homme est Hongrois; son sujet, c'est *une Famille esclavonne émigrant de la Hongrie*. L'œuvre n'est pas sans défaut, le dessin n'en est pas irréprochable, et la main de l'artiste a des incertitudes qui se trahissent dans quelques détails accessoires, et particulièrement dans le paysage. Cette part faite à la critique, il faut louer sans restriction le sentiment qui anime les figures. C'est la douleur, le découragement, le regret de la patrie, la tristesse de l'exil, profondément sentis et exprimés de la manière la plus vraie et la plus touchante, et cela sans emphase, sans prétention, et sans ces ressources du métier qui font qu'un tableau plaît par toute sorte de petits mérites indépendans du sujet. M. Fl. Willems a commencé par peindre des kermesses, des concours d'arbalétriers, comme la plupart des Anversois. La kermesse était le prétexte. L'effet de lumière était le sujet véritable. M. Willems paraissait être alors l'imitateur de M. Leys. On voyait bien pourtant, par ses hardiesses, qu'il ne le serait pas long-temps, et que le kaléidoscope aurait tort avec lui. En effet, M. Fl. Willems n'a pas tardé à laisser là les lisières de l'école et à chercher le beau ailleurs que dans des effets qui sont bien plutôt du domaine du décorateur qu'ils ne sont le but de l'art. D'année en année, ce talent a grandi. Le tableau qu'a exposé M. Fl. Willems cette année, *une Vente publique de tableaux en 1650*, où se trouvent unies les belles qualités de l'ancienne école flamande à celles de l'école française moderne, est de ceux qui classent parmi les premiers le pinceau qui les a produits. Il y a bien là encore un effet de lumière, et plus franc, plus net et mieux réussi qu'aucun autre venu d'Anvers; mais cet effet ne vaut que ce qu'il doit valoir, et rien de plus. Le sujet, c'est la vente de tableaux, et les personnages en sont si bien posés, si variés d'attitude; il y a tant d'élégante simplicité, d'observation et de finesse dans la composition, qu'on ne songe pas même à admirer cet effet de soleil, dont un autre que M. Fl. Willems aurait fait son succès.

Deux frères, MM. Alfred et Joseph Stevens, sont en voie de devenir des maîtres. Déjà, en Belgique, nul ne les dépasse. Alfred Stevens peint le genre; Joseph, les animaux. A mes yeux, leur talent est égal. Celui-ci est plein d'esprit, de verve; ses animaux, sans cesser d'être des bêtes, sont des personnages qui m'intéressent et m'émeuvent, depuis ce griffon en arrêt devant une mouche jusqu'à ce cheval de saltimbanque, et sans oublier ces pauvres chiens qui firent de si bon cœur, aidés par leur maître, une lourde brouette de sable. Alfred Stevens a un style qui rappelle à la fois Eugène Delacroix et Robert Fleury; son *Soldat huguenot*, debout devant un mur où Guise est pendu en effigie; ses *Regrets de la patrie*, idée semblable à celle de la Mignon de Goethe traduite par Scheffer, mais représentée par un soldat assis, qui suit d'un

œil triste le vol des hirondelles; *l'Amour de l'or*, figuré par un vieillard dont les doigts avides se plongent dans un amas de louis; enfin la *Rencontre, par des bourgeois et des manans, du corps d'un royaliste assassiné par les ligueurs*, sont des tableaux remarquables, gages certains de l'avenir de M. Alfred Stevens, qui, presque inconnu hier, se place tout d'un coup parmi les meilleurs.

Nous n'en avons pas fini encore avec les peintres de genre. M. Hamman, d'Ostende, est maintenant plus connu à Paris qu'à Bruxelles : son tableau, *les Adieux de Roméo et Juliette*, a obtenu au dernier salon un succès mérité; on a pu critiquer l'ensemble de la composition, mais on a dû admirer sa Juliette, dont la pose est d'un ravissant abandon. M. Hunin, de Malines, a été autrefois l'émule de M. Hamman: ses progrès sont peu sensibles, et, dans la toile qu'il a exposée, *le Tirage à la conscription*, rien ne parle à l'âme ni aux yeux. M. L. Taymans, de Bruxelles, n'est guère connu et mériterait de l'être; peu d'artistes belges ont autant de noblesse et de distinction; sa couleur manque d'éclat, mais non pas d'harmonie. M. Al. Thomas, qui, en raison de ses deux tableaux, *Judith et les Enfants d'Édouard*, aurait dû être classé parmi les peintres d'histoire, fait preuve, dans la seconde de ces compositions, d'un talent solide, qu'on cherche en vain dans sa *Judith*. M. Ad. Dillens a de l'esprit et de la verve. M. Fissette, d'Anvers, n'a pas eu, lui, dans ses *Plaideurs*, empruntés à Racine, autant d'esprit qu'il en voulait avoir. M. Lies, d'Anvers, transforme et agrandit son style: dans *l'Interrogatoire de Jeanne d'Arc*, deux têtes sont fort belles; mais celle de Jeanne d'Arc est faiblement comprise. Si M. Lion n'était de Bruxelles, on le dirait élève de M. Leys, tant l'imitation, du reste assez bien réussie, de la manière de M. Leys est évidente dans la *Réunion d'une confrérie au Franc de Bruges*. M. Madou, coloriste gris et froid, est un peintre spirituel et observateur, d'un talent original et peu facile à imiter. Les frères Edmond et Charles Tschaggeny sont des peintres d'animaux en renom et d'habiles coloristes; les *Chevaux poursuivis par des loups*, de M. Charles Tschaggeny, sont le sujet d'une composition pleine de mouvement, de fougue et de sauvage poésie; son tableau des *Moissonneurs* au contraire est une paisible géorgique. M. van Muyden, de Rome d'après le catalogue, mais Belge par son nom, a peint *une Famille de paysans d'Albano*, qui est une des belles choses du salon, tant il y a dans le faire d'aisance et de naturel, tant les personnages en sont vrais sans être communs, expressifs sans être affectés. Quant à M. Wittkamp, d'Anvers, c'est un maître qui n'a pas le brillant coloris de M. Wappers et de M. de Keyser, ni la hardiesse de M. Slingeneyer, mais qui joint aux qualités les plus fortes et les plus justement prisées l'art de toucher et d'émouvoir, qui est l'essence et le but de l'art. MM. Brûls, de Braekeler, Victor Delacroix, Dell'aqua, de Taeye, V. Eeckhout, P. Du-

mortier, Marckelbach, Marschouw, Ruyten, Storms, Tielemans, van Lerijs, Verheyden, Constant Wauters, Ch. Wauters et Venneman sont encore des peintres de genre qui ont eu des succès mérités, et que connaissent bien les amateurs.

Le portrait, dont il convient de dire ici quelque chose, est un genre où peu d'artistes excellent. Il est superflu de relever à ce propos une erreur depuis long-temps accréditée, et de rappeler quel ensemble de hautes et rares qualités ce genre, qu'on croit facile, exige chez ceux qui l'abordent. Les plus beaux portraits qu'on voit au salon de Bruxelles sont faits par des Français et des Allemands. Parmi les portraits belges, on admire ceux qu'ont peints MM. Gallait, Portaels, de Keyser, de Senecourt et M^{me} Calamatta. Il y a un *Joueur de luth*, de M. de Senecourt, qui, — portrait ou fantaisie, plutôt fantaisie, puisque le costume est du xvii^e siècle, — est un excellent tableau. D'autres portraitistes méritent encore d'être nommés : ce sont MM. de Nobèle, van Yzendyck, Vieillevoye, Leclercq, Verboeckhoven fils. M. de Montpezat fait le portrait fashionable; il peint le grand seigneur avec ses enfans, ses chevaux, ses chiens et ses domaines. On remarque au salon un tableau de lui qui représente le marchand de chevaux F..... assis avec quelques jeunes gens, la fine fleur de l'aristocratie, dans une voiture à laquelle M. de Montpezat, par une distraction singulière, a donné des roues carrées. Les chevaux sont, dit-on, très ressemblans; les amis de M. F..... le sont trop.

Le paysage n'est pas, à beaucoup près, le côté par où se recommande l'école belge. L'Allemagne, la Hollande et la France l'emportent ici sur la Belgique, qui ne compte qu'un petit nombre de paysagistes distingués. Cette branche de l'art n'en a pas moins fait d'immenses progrès depuis 1830, et les artistes belges eux-mêmes le reconnaîtront, s'ils se rappellent qu'il y a quelques années les paysages de M. de Jonghe et les clairs de lune de M. Donny étaient considérés comme des chefs-d'œuvre. On se montre plus difficile aujourd'hui, et les paysagistes trouvent le succès disputé et d'une conquête plus rude. M. de Jonghe était du reste un homme de talent. Il a été pour la nouvelle école de paysage ce que M. Navez a été pour l'école de peinture historique, un rénovateur, un maître et un guide. Ses paysages ont de l'étendue; il avait à un haut degré le sentiment de l'espace et de la perspective aérienne, et, dans l'art de traiter le paysage à grandes lignes et les lointains, peut-être n'est-il encore que faiblement dépassé.

Comme le portrait, le paysage est un genre dont les vrais artistes peuvent seuls comprendre toutes les difficultés. A côté de la beauté naturelle des lieux, il y a une sorte de beauté qui, s'exprimant au moyen du paysage, n'a pourtant rien de commun avec la nature vraie. Les paysages du Poussin sont admirables de cette beauté-là; considé-

rés seulement comme paysages, comme représentation des choses de la nature, ils seraient invraisemblables, incomplets, et d'une infidélité choquante. C'est que Poussin était un grand poète. Pour le Poussin, le paysage, comme la peinture religieuse et historique, où il n'est pas moins grand artiste, n'est qu'un moyen d'exprimer et de faire sentir aux autres le beau qu'il a conçu. Nous touchons ici aux plus hautes considérations dont l'art puisse être l'objet. Déjà nous avons eu l'occasion de dire un mot en passant du débat des coloristes et des dessinateurs; dans le portrait et le paysage, nous rencontrons en présence les réalistes et les idéalistes. Ce n'est point ici le lieu de revenir sur cette grande et interminable querelle. Qu'il nous suffise de poser en principe que l'imitation, si parfaite qu'elle soit, sera toujours condamnée à des succès vulgaires, et ne s'élèvera jamais au vrai beau, à celui que poursuivent d'instinct les grands maîtres de l'art. Ce point une fois établi, il est facile de se rendre raison de l'engouement de la foule pour les choses médiocres, des variations des critiques, de l'admiration fanatique de certaines natures d'élite pour des beautés à elles seules révélées, et de la différence de valeur esthétique que peut offrir un sujet, un paysage par exemple, traité en même temps par deux artistes d'un mérite égal en pratique, mais dont l'un, cherchant le vrai, aura fidèlement copié, tandis que l'autre, rêvant le beau, aura plus librement imité et se sera moins asservi. Le paysage est de tous les genres de peinture celui où le génie de l'artiste est le plus à l'aise. Là, point d'intermédiaire : la nature entière avec ses trésors, et un mode d'expression qui est essentiellement conventionnel et varié. Les paysages du Poussin unissent la poésie de Virgile à la philosophie de Platon et à la beauté historique de Thucydide; ceux de Salvator Rosa saisissent, surprennent et parfois épouvantent; le Lorrain lutte d'éclat avec les splendeurs du couchant : son art en triomphe et les embellit encore; Ruysdael, austère et sombre, se plaît à traduire les mugissemens des cataractes et la mystérieuse horreur des forêts : c'est le poète des solitudes; Berghem peint des idylles, Potter des bucoliques; tout vit dans Teniers, l'onde, la feuille, l'air et le nuage, et Rembrandt, le maître par excellence, chante dans d'immortels chefs-d'œuvre toutes les beautés de la création.

Malgré la renaissance de l'art, l'école paysagiste n'a point encore retrouvé cette large et féconde direction : elle n'a pas encore compris que ce que les maîtres, Ruysdael, Potter, Hobbema, demandaient à la nature, lorsqu'ils semblaient en imiter les formes, c'était seulement un langage et une voix. Alors un grand artiste pouvait, sans sortir du petit coin qui l'avait vu naître, trouver autour de lui une mine inépuisable et une source d'inspirations toujours nouvelles. Il avait tout en lui-même. Rembrandt a-t-il jamais voyagé? Mais ces grandes

traditions oubliées ou méconnues, le vrai. — dans son acception la plus étroite et la plus matérielle, devenu le but de l'art. — la nouvelle école s'est bientôt fatiguée du simple, du naïf, du connu. Elle s'est lancée dans les découvertes : il lui fallait du nouveau; elle a peint les glaces du pôle, les sables du désert, les plaines de l'Orient, les pampas et les savanes; la couleur locale, cette chose sans valeur, à la portée du premier barbouilleur venu, a été comptée comme une qualité d'un prix inestimable et comme la condition principale de toute œuvre d'art.

La fraction la plus considérable de l'école paysagiste belge, il faut bien le dire, est dans la mauvaise voie, celle qui a l'imitation pour but. Parmi les paysagistes qu'il faut excepter et qui voient plus loin, il est un artiste qui, depuis bientôt quinze ans, remarqué seulement par le petit nombre et suivi dans ses progrès avec un vif intérêt, a consciencieusement et modestement travaillé à devenir un maître : on ne l'a pas vu rechercher les succès faciles, les encouragemens, les récompenses. Pendant que d'autres brillaient qui ne le valaient pas, il poursuivait sa route, travaillant sans relâche, corrigeant par la comparaison les côtés faibles de ses œuvres, et marchant toujours en avant sans se lasser jamais. Autrefois lithographe habile, il serrait d'aussi près que possible l'imitation de la nature; ses paysages étaient, il y a cinq ou six ans, d'une vérité extrême. Cependant déjà il avait un style, et ses tableaux se reconnaissaient à une sorte de mélancolique beauté qui, se retrouvant dans tous, appartenait certainement à l'artiste et non aux divers sites peints par lui. Aujourd'hui M. Fourmois, c'est le nom de ce peintre, talent formé, maître d'un procédé patiemment appris, s'élève tout d'un coup au-dessus de ses rivaux d'hier. A peine on le comptait naguère, et voici qu'on le place à la tête de l'école. Il a exposé un *Moulin à eau*, une *Bruyère* et deux autres tableaux. Le *Moulin* est le plus beau des quatre : le sujet, c'est une cabane en planches sur un ravin où coule un ruisseau : quelques arbres, le ciel, et c'est tout. Un rayon de soleil traverse les rameaux et les feuillages; il glisse, en les dorant d'une lumière fugitive, sur les chaumes moussus et verdoyans du toit. Cette toile rappelle les anciens maîtres : c'est un paysage d'une aimable simplicité, lumineux sans éclat, plein d'air et d'humide fraîcheur, d'un coloris harmonieux et qui plaît non pas seulement par la beauté du site, mais surtout par cette sorte de beau qui appartient à M. Fourmois, et dont tous ses tableaux sont plus ou moins empreints. — Le ciel de la *Bruyère* est admirable de profondeur et d'étendue.

M. Kindermans était, au dernier salon, le rival de M. Fourmois : c'est un peintre de talent, dont la manière est moitié flamande et moitié française. Son tableau principal, *Vue prise dans le grand-duché de Luxembourg*, indique des études solides, une grande habileté pratique, mais peu d'originalité. M. Knyttensbrouwer, Hollandais qui est venu habiter

la Belgique et prendre une des premières places dans l'école belge, est au contraire un artiste essentiellement original et hardi. Sa puissance de conception est très grande, et ses compositions, semblables par l'étendue à celles de Van-Ortois et de Huysmans, sont remarquables par l'énergie du style et par l'ampleur de la forme. L'imagination de M. Kuyttenbrouwer est riche et fournit à son pinceau les sujets les plus variés. Il cherche, cherche toujours et rencontre souvent bien. Les personnages, effroi de presque tous les paysagistes belges, sont traités par lui avec une heureuse facilité, et parfois ils ont dans ses compositions une importance égale à celle du paysage. Avec ces belles qualités, M. Kuyttenbrouwer a peu à faire pour acquérir une réputation européenne : on s'étonne, en voyant ses toiles, d'y trouver une signature aussi étrangement hollandaise. M. Kuyttenbrouwer, en effet, n'est Hollandais que de nom; sa fougue, sa hardiesse, son originalité, le classent parmi les paysagistes les plus excentriques de l'école française.

Le talent de M. Ed. Devigne (de Gand) est tout l'opposé de celui de M. Kuyttenbrouwer. M. Devigne est un artiste froid, correct, minutieux, n'oubliant rien, ne dédaignant rien, ni la pierre ni le brin d'herbe, et traitant tout avec le même soin, lointains ou premiers plans. Les tableaux de M. Ed. Devigne sont estimés, et ne sont pas indignes de l'être. M. L. Kuhnen, de Bruxelles, n'a connu, depuis ses débuts, que de paisibles succès. La place honorable à laquelle est arrivé ce peintre, peu contesté par la critique, équivaut à celle qu'occupent en France M. Lapito, à Genève M. Diday, en Hollande M. Koekkoek. Satisfait du succès qu'il obtient, M. Kuhnen innove peu et se répète souvent. Ses tableaux ont de la poésie. Il peint d'ordinaire des levers ou des couchers de soleil, de fraîches et vertes solitudes, avec des eaux dormantes, couvertes de nymphéas et de nénuphars, où se reflètent les nuages et l'azur du ciel. Le calme de la nature convient à son talent. Il a peint un *Orage*, et il a moins bien réussi.

M. Böhm, d'Ypres, est un paysagiste converti à l'école française; il a néanmoins conservé quelque chose de flamand. C'est un peintre de mérite, qui n'a d'autre défaut que de manquer un peu d'imagination. On en douterait, s'il se bornait à exposer un ou deux tableaux; mais il en fait voir six, et l'on ne peut s'empêcher de trouver qu'ils se ressemblent trop, bien qu'ils soient tous jolis, et qu'on y sente l'inspiration de Corot, de Dupré et de Flers. M. Bossuet, de Bruxelles, n'est pas, à proprement parler, un paysagiste; c'est un peintre de monuments et d'intérieurs de villes. Il y a quelques années, M. Bossuet est allé en Espagne; depuis son retour, il n'expose plus que des vues de Séville, de Grenade et de Tolède : ce sont des tours arabes, des portes sarrasines, des *atalayas* moresques. La manière savante de M. Bossuet, son exactitude et la fidélité de sa copie donnent à ses tableaux un immense intérêt

archéologique; mais, à vrai dire, l'amateur d'art n'y trouve pas son compte. M. Bossuet est homme à peindre fort bien l'Alhambra et la Fontaine des Lions, sans évoquer le moins du monde le souvenir des Abencerrages.

M. Tavernier aime le clair de lune et les ruines. En général, M. Tavernier abuse trop du décor du troisième acte de *Robert*. La spécialité, cette invention de l'industrie moderne, appliquée à l'art, est un pitoyable progrès. Je crois que M. Tavernier sait faire autre chose que des clairs de lune et des ruines, et je souhaite de tout mon cœur qu'il en soit ainsi; car être peintre et ne pouvoir rendre qu'un certain effet, toujours le même, autant vaudrait passer sa vie à trouer des aiguilles ou à fabriquer des clous. La nef de l'*Abbaye de Villers*, de M. Tavernier, n'en est pas moins un tableau qui a son prix.

M. Lauters avait un nom, quand la plupart des peintres belges de la nouvelle école étaient encore à peine connus du public. Il était le plus richement doué de tous. Dessinateur spirituel et fin, peintre excellent, peut-être n'eût-il pas connu d'égaux, si l'enseignement n'eût absorbé toute son existence. Il a éparpillé en une foule de menues productions un talent plein de force et d'avenir. On a de lui au salon des pastels, des aquarelles et un tableau. Dans la peinture de genre, la Belgique possède un artiste, nommé L. Huart, qui, doué comme M. Lauters et livré comme lui à l'enseignement, n'a pu non plus se développer ni atteindre à la renommée que faisaient pressentir ses débuts. M. Roeloffs, de Bruxelles, est, comme M. Lauters, un peintre d'un mérite peu commun. — M. Roffiaen excelle à peindre les lointains. M. Quinaux compose bien; on lui reproche une constante uniformité. Un de ses tableaux, *Vue prise dans les Ardennes*, a des parties fort belles. M. Jacob-Jacobs, un des meilleurs paysagistes de la Belgique, a peint longtemps Constantinople, l'Asie mineure et l'Égypte; il en est revenu, et il a bien fait; le succès l'attendait au coin du feu. M. van Moer, jeune artiste qu'on a vu exposer en 1845 une *Vue de l'église de Hal* et qui donnait de belles espérances, a tenu cette année plus qu'il ne promettait alors. *La Démolition de la Steenporte*, les *Vues de Villers*, le tableau qui représente une *Rue de Cologne*, sont des toiles pleines de force et d'effet. MM. Genisson et Minguet, peintres d'intérieurs, ont à peu près seuls le monopole des intérieurs d'église; ils sont inférieurs tous les deux à l'artiste hollandais M. Boosboom, qui est, en ce genre, un des meilleurs peintres de l'Europe.

On ne sait trop où classer les peintres d'animaux. Nous avons placé les frères Tschaggeny et M. J. Stevens parmi les peintres de genre, parce que leurs tableaux se prêtaient à cette classification; mais nous n'avons pas pour cela renoncé à citer les noms des artistes qui, de près ou de loin, marchent en Belgique sur les traces de Paul Potter. Le

doyen d'âge de ces artistes, celui qui fut long-temps le premier de tous, est M. Eugène Verboeckhoven. Il a toujours eu un talent de procédé plutôt que d'expression. Une fois pourtant, en 1845, on l'a vu, dépassant Landseer par l'exécution, l'égalant dans l'art charmant de faire parler les bêtes. Après lui vient M. Robbe, qui était autrefois avocat, et chez qui la vocation s'est révélée à l'âge où les artistes n'ont plus grand-chose à apprendre. Ses études ont été rapides et marquées par des succès. Son *Combat de Taureaux* est à la fois un progrès et un succès nouveau. M. Woutermaertens, qui est de Courtray comme M. Robbe et qui a été son élève, a débuté en 1845 par des *Portraits de Chiens* dignes de Landseer. Depuis lors, M. Woutermaertens n'a rien exposé qui confirmât ni qui justifîât ce début. A un bon tableau fait par hasard il fait succéder tous les jours des tableaux médiocres. Enfin M. Jones, M. Dielman, M^{me} Rodenbach, sont, avec ceux que j'ai nommés et quelques autres encore, les principaux représentans de la peinture d'animaux en Belgique.

La peinture de *marine* est représentée par MM. Le Hon, Clays, Francia, Eg. Linnig, L. Verboeckhoven, Redig, Serruys, et, exceptionnellement sans doute, par M. L. de Winter, d'Anvers, paysagiste encore ignoré, mais qui ne le sera pas long-temps, car déjà on l'a remarqué au salon de Bruges l'an dernier, et sa *Plage* de cette année ne saurait passer inaperçue. Quant à M. Le Hon et à M. Clays, ils seraient partout remarqués. M. Francia est connu; on ne voit pas que depuis dix ans son mérite ait grandi. Le *Naufrage de l'Amphitrite* promettait pourtant mieux que ce qu'a tenu M. Francia.

Dans la peinture de fleurs, la Belgique compte quelques artistes estimés : M. Robbe, M. Robie et M^{me} van Marcke. M. Robie surtout a de l'éclat et de la vigueur.

Jamais la sculpture belge ne s'est offerte à la critique dans des conditions plus défavorables qu'à cette exposition universelle. Aucun artiste de renom n'a exposé. Les meilleurs ont envoyé leurs œuvres à Londres. Parmi les absens, celui qu'on regrette le plus est M. Simonis. Il est le premier des sculpteurs belges et le seul qui comprenne et exécute bien la statuaire monumentale. Après lui vient M. Fraikin, talent élégant et gracieux, mais qui manque d'élévation, de force et de puissance. M. Jaquet est doué du sentiment de la forme; ses œuvres sont d'un fini précieux, et il est le rival de M. Fraikin, dont il exagère les qualités et les défauts. M. Jaquet a exposé un buste, des plâtres et des bronzes. Il modèle bien, mais le feu sacré n'anime pas ses conceptions. La réputation de M. Guillaume Geefs a balancé celle de M. Simonis. Peu d'artistes ont été autant encouragés, autant loués, autant récompensés que lui. Pour payer à ses contemporains la dette de sa reconnaissance, M. Guillaume Geefs devrait être tout au moins un Thorwaldsen ou un

Canova. Il a fait ce qu'il a pu, mais il reste, et de beaucoup, l'obligé et le débiteur de son pays. La critique s'est, depuis quelques années, largement indemnisée des éloges outrés qu'elle lui a prodigués autrefois; mais M. Geefs n'a pas de plus cruel ennemi que lui-même, et les bas-reliefs du monument de la Révolution à Bruxelles sont à son talent une mortelle et irréparable injure. Le bas-relief, qui est en sculpture la pierre de touche du talent, parce que le concours des plus hautes facultés de l'artiste y est nécessaire, est rarement essayé par les sculpteurs belges. Ceux qui le tentent y échouent. M. Jaquet a fait pour la façade du théâtre des Nouveautés un bas-relief où manquent à la fois le goût, l'ordonnance et la proportion. Excepté MM. Simonis et Tuerlinckx, qui savent tailler le marbre comme il convient, toute l'école de sculpture belge exagère le fini et le délicat. Elle est précieuse, maniérée, toute de détails, achevant ses statues plus que ne fait Pradier ses statuettes, si bien qu'elle n'en fait guère qui, malgré la différence des proportions, ne rappelle au spectateur quelque modèle de pendule. Cet art mesquin, coquet, mignard, plein de prétention et d'afféterie, surprend d'autant plus qu'on ne voit pas d'où il procède. La Belgique a eu autrefois une école de sculpture renommée. Cette école, formée par les artistes italiens dont les chefs-d'œuvre ont, au temps de la renaissance, enrichi les églises et les palais, a vu briller les Duquesnoy, les Delcourt, les Fayd'Herbe et les Verbruggen. Elle a fini avec le xviii^e siècle : Godecharles fut le dernier de tous, laissant Kessels en continuer jusqu'à nos jours la tradition affaiblie; mais, après Kessels, la chaîne est rompue, et l'art qu'on voit s'élever ensuite, vers 1830, est un art tout nouveau. D'où vient-il? On ne saurait le dire. Peut-être procède-t-il de Canova; mais alors il est presque la satire du maître italien, tant il est matérialiste sans être naturel, impossible sans être idéal, recherché sans être gracieux, curieux de la forme et inintelligent de la vraie beauté.

Nommer MM. Jehotte, Jaquet, les deux Geefs, Fraikin (nous classons à part et fort au-dessus M. Simonis), c'est nommer les seuls représentans notables de l'école actuelle de sculpture. Leurs élèves sont nombreux. Dans le nombre, et si l'on examine ce qu'ils ont exposé, on en trouve qui ont du mérite et de l'avenir; mais, s'ils n'étudient pas d'autres modèles que leurs maîtres, ils avorteront pour la plupart. On les voudrait trouver plus différens les uns des autres, voire franchement mauvais avec quelque vigueur et quelque originalité; car ils se ressemblent si bien par les qualités et par les défauts, qu'en voir un c'est les connaître tous.

M. Tuerlinckx a été à Rome; c'est là qu'il s'est formé. On ne peut dire que M. Tuerlinckx soit un talent hors ligne; on est pourtant heureux, lorsqu'on a parcouru les salles de l'exposition et vu les œuvres

des sculpteurs belges, de reposer ses regards sur un petit groupe de lui, *Daphnis et Chloé*, haut d'un pied et demi, et qui est plus expressif, plus grand de style dans ses petites proportions, plus riche dans sa simplicité que la plupart des statues et des groupes exposés. Après M. Tuerlinckx, on peut citer, pour la franchise de sa manière et le mâle caractère de ses compositions, un transfuge de l'école belge, qui s'est rallié à l'école française, M. B. Frison, de Tournay. *Le Joueur de Boules* et *le Joueur de Billes* ne pèchent guère que par la vulgarité du type, du reste vigoureusement accentué. Il est juste d'accorder une mention honorable à M. Meuldermans pour *le Réveil des Fleurs*, à M. L. de Cuyper pour *le Jeune pêcheur napolitain*, à M. Léonard pour *les Trésors de l'Onde*, à M. van Oemberg, à M. Ducaju, à M. J. Bertin, et aux frères Vanderkerkhove, d'Anvers. Enfin M. Geerts, de Louvain, qui a voué son art à la restauration des chefs-d'œuvre de la sculpture sur bois du moyen-âge, avec laquelle son talent consciencieux et patient dispute d'habileté et de goût, doit voir son nom joint ici à ceux des artistes dont la Belgique s'honore. Ses *Portes de l'église Saint-Joseph*, formées de huit panneaux, où il a retracé divers traits de la vie de ce saint, sont une heureuse exception à ce que nous avons dit plus haut de l'infériorité des sculpteurs belges dans le bas-relief. M. Geerts ne se borne pas à sculpter le bois dans le goût gothique ou de la renaissance, il ne se renferme pas non plus exclusivement dans le genre religieux : son ciseau, parfois livré à l'art profane, donne au marbre de suaves et d'élégans contours.

Nous ne jetterons qu'un coup d'œil rapide sur les médailles, les gravures, les lithographies, les pastels et les aquarelles exposés dans des salles distinctes des grands salons consacrés à la peinture. L'art du graveur en médailles ne s'est point encore relevé de la décadence où il est tombé dès la fin du dernier siècle, et c'est en vain que dans les plus beaux spécimens dus au burin de MM. Wiener, Jouvenel, Hart, Jehotte et Braemt, on chercherait quelques traces du talent ingénieux, spirituel et fin des graveurs d'autrefois. Warin était de Liège pourtant, tout comme M. Jehotte; mais il n'a pas eu de successeurs. L'inspiration fait défaut à presque toutes leurs conceptions, et on ne sait trop, dans ces médailles, lequel est le plus à blâmer, de la futilité du motif ou de l'insignifiance de la composition. Il est peu de pays où l'on prodigue la médaille autant qu'en Belgique : on l'y décerne à tout propos, officiellement ou officieusement. Accoutumé qu'on est à la sévérité du bronze antique et aux nobles types qu'il consacre, on ne voit pas sans quelque dédain les fêtes grotesques qui, dans le champ de la médaille, remplacent aujourd'hui les grands hommes. Toutefois, aussi bien que ceux de France, les graveurs belges savent leur métier, et, si l'on veut bien ne pas trop se souvenir des anciens chefs-d'œuvre, on accordera

volontiers aux artistes contemporains un sentiment suffisant du dessin et de l'attribut. Un Liégeois, M. N. Julin, fait des camées d'un beau travail et en tout point supérieurs aux médailles des plus habiles. Un de ces camées, où *la Transfiguration* est reproduite dans un médaillon de deux ou trois pouces de diamètre, attire les regards par la fidélité de la traduction et le succès de la tentative.

La gravure avait suivi au dernier siècle, en Belgique, la décadence générale des arts. Gilles Demarteau, de Liège, qui mourut en 1776, et à qui on attribue, à tort peut-être, l'invention de la gravure en manière de crayon, est le seul graveur belge dont le nom ait eu à cette époque quelque célébrité. Lorsque renaît la peinture, la gravure reparaît : Suwée, de Bruges, peintre distingué de l'école de David, a pour graveur M. de Meulemeester, dont les amateurs recherchent aujourd'hui les œuvres avec empressement. M. de Meulemeester était un habile artiste; son trait est d'une irréprochable pureté. Il a passé une grande partie de sa vie à Rome, et pendant plus de vingt ans les visiteurs du Vatican ont pu le voir, juché au haut d'une échelle double, copier, avec une attention dont rien ne le pouvait distraire, les *loges* de Raphaël. Dans les derniers temps du séjour de M. de Meulemeester à Rome, son admiration pour Raphaël était devenue une sorte de fanatisme. Il revint enfin dans son pays, et commença à graver les *loges* d'après les dessins qu'il en avait faits; mais la mort le frappa au moment où il venait de terminer les premières planches de cette immense publication, et il descendit au tombeau avant d'avoir recueilli le fruit de ses travaux. Après lui, et jusqu'au moment où M. L. Calamatta, que le gouvernement fit venir pour diriger l'école de gravure qui venait d'être instituée, commença la grande entreprise dont le soin lui était confié, on ne vit pas paraître une seule gravure en Belgique. Maintenant deux écoles s'y partagent la faveur du gouvernement : celle de Bruxelles, dirigée par M. Calamatta, et celle d'Anvers, dont le chef est M. Erinn Corr, qui avait précédé M. Calamatta en Belgique. Il semble que l'école d'Anvers veuille s'inspirer des traditions des anciens maîtres, des Edelinck et des Bolswert. Quant à l'école de Bruxelles, elle s'inspire de M. Calamatta; mais la manière de ce graveur est, de sa nature, d'une acquisition lente et difficile, et ce n'est guère que dans quelques années qu'il sera possible de constater le résultat des efforts du maître et de comparer la somme de talent acquise et l'étendue des sacrifices. Déjà quelques-uns des jeunes graveurs belges ont un nom dans le pays, et il est permis d'espérer que leur réputation n'y restera pas bornée. MM. Meunier, Martinez, Delboele, Lelli, Desvachez, se sont fait connaître au salon par plusieurs bonnes gravures. Il y aurait pourtant à leur donner un conseil : le choix de l'œuvre à reproduire importe au graveur; graver un mauvais tableau, c'est faire douter de son

goût et de son talent. Quelques graveurs belges s'attachent trop obstinément à graver de mauvais tableaux et s'imposent par là une solidarité fâcheuse.

Les gravures sur bois de MM. Brown, Pannemacker, Ligny et Vermoreken, les pastels de MM. Stroobant, Lauters, Aubin et Patania, les lithographies de MM. Baugniet, Schubert et Billoin, les aquarelles de MM. Simonau et Vanderhecht, les eaux-fortes de MM. Dillens et Verkommen, les miniatures de M. Delatour, les dessins d'architecture de MM. Dumont et Suys (M. Balat n'a pas exposé, à notre grand regret), sont, à divers titres, des choses aussi remarquées que dignes de l'être.

Quelle conclusion tirer de la dernière exposition de Bruxelles? L'art belge est-il en progrès ou en décadence? — Ce que nous avons dit de la place que tient aujourd'hui l'école de Bruxelles en Belgique est déjà, nous le croyons, une réponse à cette question. La conciliation savante du dessin et de la couleur, tel est le but que poursuivent aujourd'hui les artistes de Bruxelles. L'école classique de M. Navez, l'école romantique des coloristes d'Anvers, sont depuis long-temps dépassées. Il reste cependant pour l'art belge une dernière conquête à faire, celle de sa pleine originalité. L'art, après avoir traversé en Belgique les mêmes phases qu'en France, saura-t-il s'affranchir désormais de cette dépendance, vivre et grandir par lui-même? Si la dernière exposition de Bruxelles n'offre point encore des résultats complets, elle est du moins pleine de promesses, et c'est assez pour donner bon espoir. Déjà l'exemple de quelques peintres éminens a fait beaucoup pour l'école belge; l'enseignement de la peinture, encouragé et complété par les soins du gouvernement, fera le reste.

E. LANDOY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1851.

On nous rendra cette justice, que jamais ici nous n'avons été les échos obligés d'un homme ou d'un parti. Nous cherchons avant tout dans notre loyauté d'honnêtes gens et d'écrivains consciencieux, nous cherchons à rendre l'impression la plus exacte et la plus sincère que les événemens nous laissent à mesure qu'ils se déroulent. Cette impression, nous n'allons pas volontiers la demander aux conciliabules plus ou moins autorisés dans lesquels on prétend décider pour la France et sans elle, nous n'allons pas davantage interroger en esclaves ces dictateurs qui s'arrogent trop souvent le droit de confisquer une opinion tout entière au profit de leur caprice ou de leur fortune. Nous nous sommes incessamment appliqués à reproduire les émotions et les pensées de cette grande masse du public impartial qui vit en dehors des coteries, qui juge les personnes et les choses avec son simple bon sens, qui ne se préoccupe pas des calculs individuels, qui obéit d'ordinaire par un véritable penchant aux lois les plus manifestes de l'intérêt général. Nous savons tout ce qu'il y a d'objections faciles contre les impulsions de cette foule obscure; nous ne voulons pas dire qu'elle ne se laisse jamais emporter à la mobilité même de ses sensations, et qu'elle ne soit point quelquefois la dupe des prestiges dont elle subit l'empire. Nous disons seulement qu'au bout d'un temps assez court, toutes ces variations se compensent et se balancent; nous disons qu'il se fait une sorte de moyenne équitable dans les idées communes, et cette moyenne que nous y trouvons en tout, nous tâchons de l'exprimer. Notre effort est de saisir cette appréciation instinctive du pays par lui-même et de la lui renvoyer fidèlement. Ce n'est pas toujours une tâche commode; il faut se résigner à s'isoler un peu, à ne point suivre quand même tous ces petits drapeaux de circonstance qui ne sont jamais la bonne monnaie d'un grand; il faut s'exposer aux mécontentemens alternatifs des uns et des autres, les partis et leurs chefs établissant en règle qu'on n'a pas le droit de ne point leur donner de gages, et accusant de désertion quiconque ne s'enrôle pas. Nous avons connu ce qu'il en coûtait de résister à ces exigences; nous avons vu plus

d'une fois les vieilles amitiés se refroidir, les nouvelles s'irriter. Nous nous sommes pourtant consolés en songeant que, par-dessus le chagrin de toutes ces brouilles éphémères dont nous pouvions plus ou moins souffrir nous-mêmes, il y avait la joie de parler vrai pour l'enseignement et le bien de tous; nous nous sommes consolés en nous répétant que de moins en moins la France était la chose des partis, qu'en dessous des tiraillemens exercés à la surface par tant de despotismes factices, il y avait un mouvement universel d'ordre et de progrès contre lequel rien ne pourrait prévaloir. Nous avons redit aussi bien souvent la vieille sentence : *Nolite confidere principibus hominum, quia non est fides in illis*. Les princes des hommes, les princes par droit de naissance et les princes par droit de conquête ne nous ont jamais inspiré que cette confiance raisonnable avec laquelle on est prêt à tous les reviremens de leurs humeurs, parce qu'on ne jure jamais sur leur parole.

Aujourd'hui, par exemple, nous sommes prêts, et nous ne saurions arrêter la libre expression de la profonde tristesse avec laquelle nous considérons la crise où décidément l'on s'obstine à nous plonger. Nous sommes de ceux qui ont toujours témoigné le plus d'égards, les égards les plus désintéressés comme les plus respectueux, à M. le président de la république. Nous ne voyons pas pourquoi nous tairions la raison de cette attitude qui nous plaisait. Avant l'élection du 10 décembre, nous ne connaissions du prince Louis Bonaparte que les antécédens qui avaient révélé sa jeunesse à la France, — et cette jeunesse, trop risquée dans des témérités qui n'avaient pas compromis qu'elle, nous inspirait une méfiance qui s'étendait invinciblement jusqu'à l'homme même mûri par le malheur et par les années. Beaucoup alors, jusque parmi ceux qui cédaient à l'entraînement, fermaient les yeux pour n'en pas voir les conséquences, et donnaient leur vote sans donner leur cœur. A bien dire, au bout du compte, nul ne donna son cœur en ce temps-là, et puisqu'on en vient à se persuader aujourd'hui qu'il règne dans l'air je ne sais quel souffle d'adoration superstitieuse, puisqu'on semble croire à je ne sais quel retour d'une idolâtrie morte, rappelons-le derechef à présent : — ce ne fut point par amour pour personne que les campagnes et les villes votèrent comme elles firent au 10 décembre; ce fut pour infliger, en usant d'un nom caractéristique, la contradiction la plus formelle à un régime dont elles étaient offensées. Ce n'était pas qu'elles eussent du goût pour le régime impérial; c'est qu'elles avaient une revanche à prendre sur le régime républicain des conquérans de février, dont les honorables efforts du général Cavaignac n'avaient pu leur persuader qu'on fût déjà sorti. La perspective, l'éventualité du régime impérial, la chance possible des vellétés napoléoniennes, c'était au contraire le mauvais côté de la grande candidature. Les illustres patrons qui en avaient endossé l'initiative et la responsabilité ne consentaient point à la laisser envisager par là; ils couvraient d'une indulgence qu'ils n'ont peut-être point depuis assez pratiquée tout ce qui, dans le passé de leur candidat, pouvait faire suspecter l'avenir. Ils ne craignaient point d'affirmer que c'était un jeune homme ignoré de la France, et les esprits raisonnables qu'ils convertissaient bon gré malgré essayaient du moins de se figurer que l'élu de leur choix n'était plus en effet le héros de Strasbourg et de Boulogne. On ne se rassura point tout de suite.

Lorsque cependant on eut lieu de constater la sagesse résolue avec laquelle

le nouveau dépositaire de l'autorité exécutive se dérobait aux avances des partis extrêmes, lorsqu'on le vit accepter avec empressement le concours salulaire des partis modérés et préférer leurs conseils, on lui sut un gré prodigieux de l'effort qu'il paraissait s'imposer pour vaincre les ardeurs de ses anciens rêves. On l'aurait cru guéri lui-même, tant il mettait de zèle à guérir la France de ces maux dont la contagion intellectuelle et morale ne l'avait pas anciennement épargné. Ce furent d'heureux instans dans ce mariage du président avec le pays. Comment l'union fut-elle rompue? A qui doit-on imputer les torts de la rupture? Nous n'avons pas envie de recommencer ici l'histoire de ces péripéties déplorables; nous nous sommes toujours attachés à marquer exactement les torts respectifs qui avaient tour à tour gâté toutes les causes. L'opinion les signalait, les relevait l'un après l'autre dans tous les camps, et sa critique s'est trouvée chaque fois d'une justesse incomparable. On résumerait assez bien le sens de ces vicissitudes que le jugement public a traversées depuis trois ans, en disant pour conclusion que le président de la république n'a jamais ni perdu aux attaques trop évidemment dirigées contre lui, ni gagné aux représailles trop précipitamment essayées par lui. Le public lui tenait compte des difficultés qui s'élevaient sur son chemin, lorsque la force des choses ou des passions humaines suscitait devant lui des rancunes de fraîche date ou d'anciennes prétentions. Pour peu qu'il montrât de sang-froid et d'impassibilité, on lui était reconnaissant de déconcerter ainsi des agitations trop souvent stériles; son flegme était estimé presque à l'égal du patriotisme. Il était convenu qu'il devait être plus vertueux que tout le monde; c'est justement ce qui faisait qu'il était assez facile de l'excuser quand il ne semblait pas l'être plus que les autres. Il était convenu que dans ce temps et sous cette constitution où personne n'est obligé par un serment, seul il avait prêté un serment qui l'obligeait: après cela, plus en principe on exige des gens, plus à l'occasion on se relâche avec eux; aussi l'on ne s'émerveillait pas beaucoup qu'il n'affectât point de répéter soir et matin en 1851 le serment de 1848. Par un autre point encore, le président de la république s'était concilié cette sorte d'approbation tacite qui accorde d'autant plus qu'elle est moins violentée. Le président savait reculer à propos. Si quelquefois, partagé entre les souvenirs de sa vie antérieure et les expériences de sa vie présente, il permettait trop aux premiers de dominer les autres, si la fatigue du plus laborieux de tous les gouvernemens le portait à marquer quelque inclination pour un gouvernement plus sommaire, il s'arrêtait, il rétrogradait aussitôt qu'il sentait la résistance naturelle de ce temps-ci vis-à-vis des procédés d'un autre. Et voyez la singulière faveur dont l'opinion entourait ce pouvoir consacré par la nécessité! Elle s'obstinait à s'alarmer moins des pas risqués trop hardiment qu'elle ne se félicitait des pas dont on avait reculé. Elle en était arrivée à croire que toujours on reculerait, quand on voudrait avancer sans elle, et c'était peut-être un motif qui l'eût empêchée de se refuser toujours. On sait cette rude parole qui fut bel et bien prononcée: Pour un pas de gagné, il faudra reculer de quatre. L'opinion ne haïssait pas d'être ainsi tout à la fois détiée et redoutée, et comme elle aimait la patience que le président déployait dans de certaines rencontres, elle aimait aussi cette impatience qui ne manquait jamais de se désister à point par crainte de la trop brusquer. Tout cela composait une physionomie où il y

avait, au milieu de traits beaucoup plus modernes et certainement moins nationaux, un peu de cette vieille *sapience* qui n'a jamais gâté chez nous la popularité des princes.

Nous avons indiqué dans tous leurs momens ces phases intéressantes de la situation présidentielle; nous nous sommes associés tantôt aux espérances et tantôt aux appréhensions qui naissaient de telle ou telle conduite. Nous avons constamment voulu plutôt espérer qu'appréhender, et nous avons cru plus au bien qu'au mal. Quel que fût cependant l'optimisme avec lequel on accueillait généralement le rôle de la présidence, il y a toujours eu deux endroits par où elle n'a pas cessé d'inquiéter ceux qui ne se soucient point de courir les aventures politiques, pas plus en grand qu'en petit. On s'est blessé plus d'une fois, dans les hautes régions du pouvoir exécutif, de la réserve trop discrète qui accompagnait les adhésions les plus utiles. On aurait même été jusqu'à penser, s'il fallait en croire des indiscretions trop brutales pour avoir quelque chose d'authentique, on aurait pensé que les fonctionnaires ne se dévouaient point assez au pouvoir qui les nomme; les fonctionnaires ne seraient plus désormais, dans ce langage dont on fait un emploi si regrettable, que « des athées politiques qui ne se dévouent qu'à leurs traitemens. » Quant à la réserve des hommes les plus considérables, on l'explique, sans distinction de personnes, avec une courtoisie aussi extraordinaire. Ce sont d'enragés amateurs de portefeuilles, « qui seraient ministres de Belzébuth, si Belzébuth en donnait. » Si les traitemens ou les portefeuilles avaient cependant cette vertu d'attraction qu'on leur prête avec la magnanimité de gens incapables de l'éprouver eux-mêmes, pourquoi donc ceux qui les détiennent seraient-ils précisément ceux dont on gourmande la froideur et le détachement? pourquoi s'aviseraient-ils de les demander à de futurs dispensateurs plutôt que de les garder en se livrant à qui les leur a distribués? Et ce n'est pas seulement au sujet du pays officiel que se présente cette question singulière, c'est à propos des gouvernés aussi bien que des gouvernans. Pourquoi la nation, qui doit certainement une reconnaissance très fondée au prince Louis Bonaparte, ne s'y est-elle pas encore abandonnée davantage? C'est que les hommes politiques, les fonctionnaires, la nation elle-même, étaient peut-être sous le coup de cette double inquiétude dont nous parlions tout à l'heure, et que nous allons expliquer, car les événemens menacent de la justifier trop.

Non, la nation n'est point ingrate, mais elle entend savoir ce qu'on ferait de sa reconnaissance; non, les fonctionnaires ne sont point des athées, mais ils entendent savoir le dieu qu'on leur donnerait à servir; les hommes d'état enfin courront tant que vous voudrez après les portefeuilles, mais ils ne s'exposeront point de gaieté de cœur à se découvrir un beau matin sous le bras les portefeuilles de l'impossible. Tel est l'objet multiple de deux grandes inquiétudes qui n'ont jamais tout-à-fait disparu. On s'inquiète de cette foi singulière dont on aperçoit la sourde et continuelle influence dans la personne principale qui siège au pouvoir; — on s'inquiète de l'infatuation croissante des personnes secondaires dans l'entourage. Voilà les deux périls dont la menace toujours imminente a frappé les yeux attentifs au milieu même des instans les plus calmes, et prévenu, chez quiconque réfléchissait, l'expansion d'une confiance plus entière. M. le président de la république mettrait volontiers dans sa vie plus de roman

qu'elle n'en comporte déjà : il s'adjuge une étoile. Toute la sagesse pratique dont il a donné tant de preuves ne l'a pas débarrassé de cette fausse religion qui n'est bonne qu'à exterminer toute sagesse. Par un curieux mélange d'inspirations contraires, il est en même temps dévot par rapport à lui-même et avisé par rapport aux autres : quand sera-t-il assez avisé pour se garer tout-à-fait de sa propre dévotion? C'est ce qu'on pourrait appeler le danger du fanatisme. Ce fanatisme allait peut-être assez bien aux hommes de Plutarque, comme on disait il y a cinquante ans : il en faut prendre son parti et s'arranger désormais pour être un homme de Plutarque moins les visions. Le danger de l'infatuation des entourages est tout aussi sérieux. L'infatuation est la maladie de toute puissance dans le temps où nous sommes, parce que la puissance est plus grande, et l'individu plus faible que jamais; on n'en finirait pas d'étudier sur le vif les ridicules ou les fautes des ministres infatués. Les ministres pourtant ont des contradicteurs publics qui les redressent; mais où sera le remède contre l'infatuation des conseillers à huis-clos, qui, ne se heurtant jamais aux obstacles réels, prennent pour réalisées toutes les chimères dont ils repaissent leurs ambitions subalternes, qui d'ailleurs, mesurant la fortune qu'ils doivent faire par celle qu'ils ont faite, s'étonnent avec raison de ne pas être encore montés plus haut, quand ils ont déjà monté si vite? Cette infatuation est surtout redoutable dans le gouvernement des époques troublées, parce que les entourages se renouvellent alors fréquemment, et se recrutent à l'aide du hasard plutôt qu'en raison du mérite.

Le fanatisme et l'infatuation ont-ils, à l'heure qu'il est, accompli leur chef-d'œuvre, en imposant à notre malheureux pays une crise nouvelle, une crise plus grave peut-être et plus féconde en ruines qu'aucune de celles que nous avons vues depuis la révolution de février? Nous avons trop sujet de le craindre, et c'est l'amertume de cette angoisse patriotique qui déborde comme malgré nous dans ces lignes. Le ministère tout entier se retire; le préfet de police, M. Carlier, le suit dans sa retraite. Le président, se séparant de la majorité dont ce ministère était l'organe, veut maintenant obtenir d'elle l'abrogation de la loi du 31 mai. Ce soir même, le gouvernement de la république est tombé décidément en dissolution, et la France attend pour savoir à qui vont aller les épaves du naufrage, car c'est vraiment un naufrage que cette soudaine rupture qui éclate à point nommé au sein des grands pouvoirs. Le prince Louis Bonaparte croit sans doute assurer le triomphe d'une candidature jusqu'à présent inconstitutionnelle, comme nous l'avons toujours dit, en passant ainsi d'une politique à une autre : l'opposition si loyale, si honorable qu'il a rencontrée dans son cabinet l'avertira-t-elle que c'est aussi fonder sa candidature de 1852 sur une base toute contraire à celle qui l'avait soutenue en 1848? En 1848, quoique élu par le suffrage illimité, il était le représentant avoué de l'ordre et de la société : en 1852, après que les abus du suffrage illimité ont été démontrés et vaincus de concert avec le président par la majorité de l'assemblée nationale, de cela seul que le président voudrait encore recourir au suffrage illimité, il s'ensuivrait qu'il ne pourrait plus s'offrir à la France sous le même drapeau qu'en 1848. Le drapeau de la France amie des lois aux élections de 1852, c'est cette loi solennelle du 31 mai dont le pouvoir exécutif ne veut plus. Nous le dirons jusqu'au bout : cette loi est un drapeau.

Les funestes conseillers qui se réjouissent aujourd'hui d'avoir prévalu sur les conseillers officiels du prince Louis-Napoléon lui déclarent qu'il n'y aura dans l'abrogation de la loi du 31 mai rien de plus difficile, ni de plus sensible que dans la destitution du général Changarnier. Cette disgrâce ne frappait qu'un homme, et heureusement elle ne brisait pas son épée. L'abrogation de la loi du 31 mai replace la société tout entière sous la main de la révolution, et elle la désarme. Reste seulement à savoir comment s'opérera le désarmement. Quand on aura nommé des ministres pour proposer à la majorité du parlement de défaire son œuvre, il faudra d'abord défaire cette ancienne majorité pour en refaire une autre. Si par hasard on l'a contre soi, et qu'elle ne veuille point se rendre à discrétion, ne sera-t-on pas bien avancé? On aura risqué le coup de tête! voudra-t-on risquer le coup de main? Rassurez-vous, disent les grands docteurs; ils iront tout seuls! La peur les portera bientôt à vous complaire! Ils auront peur des exclus de la loi du 31 mai, peur de leurs fusils, peur de les rencontrer, le fusil à la main, devant les urnes électorales! — S'il n'y a plus en France de meilleur argument politique que la peur, qu'importe désormais la France, et qu'a-t-elle besoin de durer dans le monde? Mais peur contre peur, c'est peut-être le moyen de donner du courage aux plus poltrons. Quelle sera donc la peur la plus vive, ou d'aller aux élections avec la loi du 31 mai et un gouvernement sérieux, ou d'y aller avec le suffrage universel, organisé, surveillé, présidé par un ministère que formeraient ou protégeraient M. de Lamartine, M. Véron et M. de Girardin?

Absorbés dans l'anxiété de cette crise intérieure, nous ne trouvons pas le courage de regarder maintenant au dehors et de résumer les affaires étrangères. Nos lecteurs nous pardonneront pourtant deux mots sur des choses qui nous ont touchés de trop près pour leur être à eux-mêmes tout-à-fait indifférentes. La mort de M. le comte Alexis de Saint-Priest enlève à la *Revue* un collaborateur dont le caractère lui était aussi cher que ses travaux lui étaient précieux. M. de Saint-Priest laisse inachevée une *Vie* de Voltaire qu'il préparait depuis deux ans. Il a été enlevé par une fièvre typhoïde pendant un voyage qu'il faisait en Russie, où l'appelaient ses recherches littéraires et ses affections de famille. Ce deuil est venu nous frapper il y a quelques jours. Aujourd'hui même nous avons eu la satisfaction d'être acquittés par la cour d'assises de la Seine sur la plainte portée contre nous par le général Pacheco, qui nous accusait de l'avoir diffamé dans certaines observations que nous avaient fournies des documens officiels relatifs à Montevideo. La plainte était en même temps dirigée contre le *Journal des Débats*. La bonne foi du *Journal des Débats* et de la *Revue* a été clairement établie par les éloquentes plaidoiries de MM. Chaix-d'Est-Ange et Nogent-Saint-Laurens. Elle a été hautement reconnue dans un langage plein de mesure et de sagesse par l'organe du ministère public. On avait d'autant moins entendu désigner le général Pacheco, qu'on ne le connaissait même pas. Le général a voulu parler lui-même; il l'a fait avec une énergie originale, qui a intéressé tout le monde. La plaidoirie de M^e Flandin, son avocat, n'a pas été aussi heureuse : on ne remplace pas facilement la logique par une sentimentalité déclamatoire et l'esprit par l'impolitesse.

REVUE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE, ROMAN ET POÉSIE.

Un des vices dominans de la littérature actuelle, père de beaucoup d'autres, c'est le factice et l'artificiel dans les choses de goût, dans l'expression des idées et des sentimens, dans la manière d'envisager et de reproduire le monde moral; c'est l'absence de toute proportion vraie entre la réalité des choses et l'inspiration littéraire. L'existence même des écrivains a je ne sais quoi de chimérique et de faux qui contraste avec les conditions saines de la vie, ôte à la longue à l'esprit tout sens juste et pratique, et se reflète nécessairement dans le mouvement de la pensée. Vous souvenez-vous de Pierre Schlemihl, le malheureux héros de Chamisso qui avait vendu son ombre pour les sacs d'or de Fortunatus, et qui, une fois dépouillé de cette ombre dont il n'avait pas senti le prix, se heurtait à toutes les impossibilités et à tous les refus, considéré comme un être incomplet, ne réussissant à rien et finissant même par vouloir vendre son ame pour retrouver ce qu'il avait perdu? Le fantastique enfant de l'imagination allemande n'égalait pas en perplexité et en impuissance l'art contemporain, qui semble, lui aussi, avoir aliéné quelque chose de lui-même. — Le sentiment du vrai et du réel, je suppose, — et qui s'épuise en efforts pour remplacer ce qu'il n'a plus par une impulsion artificielle. De là tant d'essais infructueux, tant de productions factices et inconsistantes; de là tant de recherches furieuses pour aboutir à une manière quelconque de se faire considérer. Que d'œuvres chamarrées et tatouées de mille couleurs d'emprunt! quelles souillures, quelles impuretés monstrueuses ne sont point devenues des vertus dans le creuset de nos observateurs et de nos alchimistes! quelles sentimentalités niaises n'ont point été érigées en poésie! quelles violations de la nature morale et de l'histoire n'ont point été transformées en vues lumineuses et profondes! Le fonds et l'essence de toute cette littérature facilement reconnaissable, c'est le mépris de la vérité, c'est l'habitude de jouer artificiellement avec tous les élémens, avec le présent comme avec le passé, avec l'observation et avec l'histoire comme avec la nature, avec les émotions patriotiques comme avec les mystères les plus inviolables de l'ame humaine. — Nous avons ainsi le dernier mot de cette théorie fastueuse de *l'art pour l'art*, qui consiste à substituer un certain nombre de chimères décriées aux réalités morales, de même que l'idéologie met ses abstractions à la place des réalités politiques.

Lettre ou idéologue, quel est le plus rhéteur des deux? C'est le châtimement de l'insurrection romantique, qui avait commencé par la révolte contre les procédés et les recettes de convention dans l'art, de finir justement par la reproduction de tout ce qu'elle avait prétendu détruire, de toutes les combinaisons factices des rhétoriques oiseuses. Voici bien quelques années, par exemple, que nous pouvons suivre M. de Lamartine dans ses pérégrinations à travers toutes les sphères politiques et intellectuelles. L'auteur de *Raphaël* ne se lasse point de s'enivrer lui-même et d'enivrer les autres de sa parole. Il semble même qu'en dépassant ce qu'il appelle discrètement aujourd'hui *le milieu de la vie*, il soit saisi de quelque remords de n'avoir produit dans ses belles années que les *Méditations* et les *Harmonies*. Le sceptre des romanciers et des chroniqueurs expéditifs tombait en

deshérence, hélas! au souffle de la révolution de février : M. de Lamartine affiche l'ambition singulière de le ramasser et de le tenir à son tour. Il n'a point quitté la plume du publiciste, qu'il s'arme de celle de l'historien et vient ajouter une *Histoire de la Restauration* à ses autres œuvres historiques; la plume de l'historien elle-même lui échappe à peine, qu'il continue par *le Tailleur de pierres de Saint-Point* la série de ses récits romanesques, ou plutôt toutes ces œuvres, sans compter les commentaires de sa propre poésie, les candidatures latentes et les discours, il les conduit à la fois avec cette facilité prodigieuse qui le distingue, au risque de mêler les teintes et les couleurs et de perdre le fil conducteur dans ce labyrinthe d'une nouvelle espèce. Pour mieux dire, en menant ainsi de front la politique, l'histoire et le roman, M. de Lamartine a entrepris en même temps les trois choses les plus impossibles à son génie; et le secret de ces impossibilités, c'est que si nul n'a plus d'abondance de veine, plus de fertilité d'images, nul aussi n'a moins le sens des choses réelles, c'est-à-dire la première des qualités quand on veut mettre la main aux affaires positives, raconter l'histoire d'un peuple, ou écrire cette autre histoire des passions et des mœurs qu'on nomme un roman. L'instinct de la réalité chez M. de Lamartine se perd en éblouissemens; l'esprit de conduite dans la vie active, d'observation dans la vie morale, se résume à ses yeux dans une figure heureuse, dans un accent d'éloquence souvent factice, encore même lorsqu'elle coule le plus naturellement. Les événemens ne se représentent point à lui comme l'enchaînement pressé et invincible du drame humain, mais comme un ensemble qui concorde avec ses propres évolutions, ou comme une vaste trame où son imagination se joue. Les caractères qu'il retrace s'emprennent perpétuellement des traits d'un idéal flottant et mobile qu'il porte en lui; la sympathie pour les malheurs publics s'apaise et s'éteint dans le sentiment d'un rôle personnel à justifier ou à préparer.

Ce n'est point que les pages chaque jour jetées au vent par M. de Lamartine, ce n'est pas que ses histoires spécialement ne contiennent bien des élémens de succès. Elles exercent un certain genre de fascination qui peut se résumer en un mot : elles se font lire. Oui, sans doute, il en est ainsi de ces premiers volumes de l'*Histoire de la Restauration*. Seulement, à quoi est due cette espèce de séduction à laquelle on cède? Elle tient justement peut-être à ce que l'histoire telle que l'entend M. de Lamartine est aussi peu que possible de l'histoire; elle n'en a ni la rigueur, ni les recherches, ni la précision substantielle. En choisissant une époque, M. de Lamartine compose et improvise sur cette époque plus encore qu'il ne la raconte et ne la fait connaître. L'histoire s'échappe à chaque instant, entre ses mains, en épisodes merveilleux, qui ressemblent à des tableaux de genre; le cours du récit se plie à toutes les sinuosités de l'inspiration et à tous les caprices du pinceau; une sorte de lumière phosphorescente flotte sur les hommes et sur les scènes où ils agissent. C'est la contre-partie idéale, artificielle et lumineuse de la réalité; — espèce de fantasmagorie où les personnages se succèdent, depuis M. Pozzo di Borgo transformé en Alcibiade jusqu'à Marie-Louise transformée en fille poétique du Tyrol, au regard plein de rêves, à l'âme pleine d'horizons mystérieux, victime de la brutalité de Napoléon dans ses entraînemens de cœur, et victime encore dans

sa renommée de notre fanatisme pour l'empereur, qui n'avait pas le droit de lui demander, à ce qu'il paraît, d'être égale à son destin. L'impression qui résulte d'un tel ensemble ne peut point être celle de la mâle gravité de l'histoire; c'est l'impression d'une course lyrique, épique, romanesque, à travers les événements. Quand il s'agit d'un temps lointain qui se perd dans une confusion demi-fabuleuse, ce procédé d'idéalisation et de transfiguration, sans être meilleur, s'explique du moins par le caractère légendaire des choses auxquelles il s'applique. Quand il s'agit d'une époque toute voisine, contemporaine même, et sur laquelle les données réelles, les témoignages vivans abondent, — d'une époque toute positive et livrée au soin de reconstruire avec les débris de tous les régimes un régime mesuré, sensé, pratique, où tous les intérêts aient leur place, — quand il s'agit enfin de personnages comme Napoléon et Marie-Louise, comme Louis XVIII et M. de Talleyrand, M. de Richelieu et M. de Villèle, peut-être reconnaitra-t-on qu'aux inconvéniens déjà propres à une telle manière d'écrire l'histoire, il s'en joint d'autres qui tiennent à la nature du sujet même.

La restauration a été une époque à beaucoup d'égards sacrifiée. Jetée entre une ère d'héroïsme militaire presque surhumain, de gloire immortelle, et une époque où nous, générations nouvelles, nous nous étions accoutumés à voir la révolution française, dans ses résultats bienfaisans, définitivement arrêtée et fixée, la restauration a eu le malheur de commencer comme un abaissement d'abord, de ne point réussir ensuite, et elle a eu à essuyer les récriminations et les injustices de tous les bords. Elle mérite aujourd'hui d'être étudiée et peinte autrement qu'avec des déclamations, des préjugés et des antipathies vulgaires de parti; elle mérite cette attention non-seulement parce que beaucoup parmi les hommes qui y ont figuré étaient d'honnêtes gens agissant sincèrement dans une pensée de bien public, mais encore parce que, pour qui sait méditer, ces quinze années sont pleines de lumières et d'instructions. Seulement ce n'est qu'avec beaucoup d'exactitude, une grande fermeté de jugement, une impartialité calme, appuyée sur une conscience parfaitement assurée et un sentiment très développé des nuances, que cette étude peut devenir féconde, et c'est en tout cela que M. de Lamartine pêche le plus dans son *Histoire de la Restauration*. Un des côtés caractéristiques de ces premiers récits, c'est une haine invétérée, invincible, qui perce contre Napoléon. M. de Lamartine a pardonné dans ses histoires à beaucoup de monstres, et a jeté même sur eux parfois l'éclat de ses réhabilitations : il ne pardonne pas à l'empereur; il tombe à son égard dans de véritables puérités de peinture injurieuse; il fait passer dans son éloquence les plus ridicules commérages de l'histoire. Je me suis demandé d'où pouvait provenir cette haine : est-ce le poète de la restauration, auteur de l'ode sur *Bonaparte*, qui parle encore par la bouche de M. de Lamartine? est-ce l'amant fraîchement enflammé de la république? En y réfléchissant, je m'explique cette antipathie par une autre cause : c'est la haine naturelle et simple de l'idéologue, de l'imagination chimérique, contre l'homme qui représente la plus grande réalité de ce siècle, à moins que, dans ces tentatives réitérées pour décrier une illustre mémoire, il ne faille voir un calcul, comme on l'assure. M. de Lamartine en effet entreprenait récemment, dans ses publications quotidiennes, de prouver au peuple qu'en se rattachant dans les

crises suprêmes au seul grand nom qui lui soit familier, il avait commis une *inconséquence*, un *contre-sens* : l'historien de la restauration veut éclairer le peuple français, — et il lui jette en pâture une caricature de son idole!

Le romanesque occupe une grande place dans les récits historiques de l'auteur des *Girondins*; il communique aux événemens et aux personnages quelque chose d'inconsistant et de spécieux qui abaisse l'histoire en la dénaturant. Le romanesque du moins, dira-t-on, n'est point de trop dans le roman. Ceci est peut-être une question encore. Il y a le roman que je veux appeler *vrai*, parce que ce qu'il y a de fiction, loin de violer la vérité humaine, la reflète et la continue, parce qu'il offre la mesure juste et variée des combinaisons possibles de la nature morale, et il y a le roman que j'appellerai purement *romanesque*, parce que tout y est artificiel, les caractères comme l'action, la portion observée comme la portion imaginée. M. de Lamartine, en dépeignant dans *Raphaël* la nature merveilleuse et rare de son héros, fait de lui un être doué des facultés les plus contraires, qui aurait pu devenir le peintre de la vierge de Foligno ou César, Caton ou Tasse, Job ou Shakspeare, Démosthènes ou Byron : c'est là ce que j'appelle le romanesque dans le roman; c'est la combinaison impossible d'éléments que la nature se refuse à réunir; c'est l'idéal factice, la réalité devenue un rêve. Ceci est plus sensible encore dans des récits qui ont, comme le *Tailleur de pierres de Saint-Point*, l'ambition de reproduire la vie populaire, où la réalité est bien plus arrêtée et plus tranchée.

Je ne veux point trop analyser le *Tailleur de pierres*. Il y a assurément dans l'œuvre de M. de Lamartine des descriptions prestigieuses, des parties pleines d'émotion et de charme, sans être d'une nouveauté singulière. Il y a parfois quelque chose de touchant dans le dévouement mâle et obscur du tailleur de pierres, Claude des Huttes, qui, amoureux d'une jeune fille et observant l'amour d'un de ses frères aveugle pour la même personne, quitte les montagnes du Mâconnais pour laisser Denise se faire paisiblement l'ange du malheureux privé de la vue; mais c'est l'élément principal du roman qui est faux. Pour tout dire, Claude des Huttes est trop de la connaissance et du voisinage de M. de Lamartine à Saint-Point. Que le pauvre tailleur de pierres, exalté par la souffrance intérieure et retiré dans la montagne, conçoive l'idée de refuser son travail aux riches qui le paieraient pour se consacrer tout entier aux pauvres comme lui, dont il n'accepte ni salaire ni secours, — là n'est point l'extraordinaire, bien que je trouve beaucoup de subtilité dans le fait d'un homme qui meurt finalement de besoin, en refusant un bouillon que de pauvres gens viennent lui offrir. Là où l'observation réelle cesse, là où le vrai disparaît, c'est lorsque l'auteur fait de son héros une sorte de type épuré de sanctification populaire, une espèce d'oracle d'une religion que je soupçonne fort être celle de M. de Lamartine lui-même, non que je connaisse le symbole religieux de M. de Lamartine; mais je retrouve dans les paroles du tailleur de pierres les mêmes ardeurs vagues, le même amour de l'infini, des azurs flottans, des saintes psalmodies des vents, des échos sonores, les mêmes *communions* avec les oiseaux, les vallées, les montagnes et tout ce qui vit, les mêmes invocations au Dieu universel, que dans les trop nombreuses professions de foi de l'auteur de *la Chute d'un Ange*. Quand le pauvre Claude des Huttes, dans ses dialogues avec M. de Lamartine, dit en parlant de Dieu : « Je le vois comme un cadran mar-

qué en chiffres de soleils sur le ciel, et dont l'aiguille sans fin s'allonge, s'allonge, s'allonge toujours en vain vers les bords de ce cadran, sans les atteindre jamais;... » quand il se figure Dieu comme un « œil infini, » ou comme « un éblouissement de rayons rosés, » et qu'il ajoute par un semblant de retour au vrai de la nature : « Je vous dis cela très bêtement ! » on est tenté de lui répondre : Non, mon brave homme, ce que vous dites là, vous ne l'avez point trouvé sur votre montagne. Cela peut bien ressembler, suivant votre expression, « aux ombres de l'aile d'un oiseau sur le soleil ; » mais ce n'est pas vous qui le dites : c'est votre interlocuteur qui parle par votre bouche. L'homme qui gagne sa vie en taillant la pierre ou en labourant le sol n'a pas de ces raffinemens merveilleux de religion. Il croit au *bon Dieu* plus simplement ; il croit au prêtre qui le marie, qui baptise ses enfans et en *fait des chrétiens* ; il croit au cimetière où de père en fils il va reposer en terre bénie ; il aime à placer les premiers fruits, les œufs ou les agneaux nouveau-nés au pied de la croix du chemin, lorsque le curé, aux Rogations, parcourt les campagnes, et bénit au nom du bon Dieu les moissons naissantes. — Ceci n'est qu'un point dans cette vie populaire et rustique sur laquelle M. de Lamartine répand la prodigalité excessive de ses couleurs et de ses transfigurations.

Combien cette vie est mieux peinte dans un roman bernois dont M. Saint-René Taillandier parlait récemment, et qui vient d'être traduit heureusement : *Uli, le valet de ferme!* livre simple et vrai, d'une réalité si saisissante, d'une moralité si juste et où l'idéal se dégage pas à pas comme un parfum sain et pénétrant. Les écoles contemporaines, il y a quelque trente ans, ont beaucoup accusé les faiseurs de pastorales du xviii^e siècle d'avoir dénaturé ce monde populaire par la fadeur de leurs peintures. M. de Lamartine et bien d'autres ne remarquent pas qu'ils ne font qu'imiter les procédés du xviii^e siècle. Seulement, M. de Florian poudrait ses bergers, les faisait participer des élégances musquées de Trianon et mettait sur leurs lèvres des romances mythologiques ; M. de Lamartine enlumine ses personnages populaires de teintes humanitaires, leur met à la bouche des professions de foi panthéistes, et écrit leur histoire dans ce langage opulent et démesuré qui est une des fascinations de ce temps-ci, style singulier où tout se mêle, où les expressions d'une métaphysique raffinée s'appliquent souvent aux choses les plus matérielles, les expressions d'un matérialisme et d'un sensualisme ardent aux choses les plus idéales, et où se retrouve partout cette marque artificielle que je signalais comme un des caractères d'une certaine espèce de littérature contemporaine.

Il y a évidemment, même au seul point de vue littéraire, des degrés et des nuances dans ce travail général de falsification. Il y a les hommes qui se servent de ces procédés de transfiguration comme d'une pourpre glorieuse, et il y a ceux qui n'ont à leur usage que les paillettes, les afféteries et les saillies maniérées d'esprits plus sautillans que vifs, plus capricieux que puissans. La fantaisie est le refrain et le thème accoutumé de ces derniers. Ce n'est point, hélas ! la fantaisie de *Comme il vous plaira* ou du *Songe d'une Nuit d'été*, ni même de Sterne ou d'Hoffmann, si vrais et si raisonnables dans leur folie apparente ; c'est une fantaisie toute en cliquetis de mots, en frivolités prétentieuses, en mièvreries guindées et en divagations infinies sur l'art et sur l'amour. Combien de choses de nos jours se sont abritées sous ce nom char-

mant! N'est-ce point la fantaisie encore qui vient décorer les premières pages de ce volume nouveau de M. Arsène Houssaye, *Philosophes et Comédiennes*, que l'auteur appelle « les métempycoses transparentes d'une ame qui se poursuit elle-même, » où il montre « les noms de folie ou de sagesse, de deuil et de volupté, tourbillonnant comme dans les spirales d'une valse éperdue, » et où il se fait le musicien d'une ronde « mélancolique qui emporte la Gaussin dans les bras de Platon? » En voilà beaucoup, je pense, pour justifier le titre que M. Houssaye donne à un recueil de divers morceaux sur M^{me} de Maintenon et sur M^{me} de Parabère, sur Voltaire et Chamfort, sur M^{lle} Gaussin, hélas! et aussi sur Platon. Ce qui fait l'unité de *Philosophes et Comédiennes*, ce n'est pas la pensée secrète que M. Houssaye pourrait supposer y avoir mise : c'est le genre même, qui consiste à toucher à tout étourdimement, aux grandes choses comme aux petites, aux choses sérieuses et aux choses légères, pour leur faire danser assez galamment la sarabande, comme dit l'auteur. M. Houssaye a eu quelque familiarité avec le xviii^e siècle; il a même écrit une galerie de portraits de cette époque. Je ne veux pas dire qu'il en ait pris l'esprit : il en a pris seulement quelques-unes des affectations, sans que celles-ci empêchent les affectations qui sont plus spécialement de notre temps. Il en est résulté une quintessence particulière, quelque chose comme un Dorat ou un Gentil-Bernard doublé d'un fantaisiste contemporain. Ce n'est pas qu'il n'y ait parfois des pages gracieuses et des traits délicats dans ce qu'écrit M. Houssaye : une sorte de libre et ingénieuse humeur peut être de mise dans un portrait de Callot; mais là où la *valse éperdue* et la sarabande se montrent dans tout leur éclat, c'est lorsque M. Houssaye entreprend de nous expliquer Platon le *divin*, précurseur de Jésus, *fiis de Dieu*, et la *républicaine Aspasia* proclamant la *liberté*, l'*égalité* et la *fraternité* avant Platon et Jésus-Christ. Comme aussi, je ne sache pas beaucoup de puérilités plus dignes d'être conservées dans les archives de l'enfantillage intellectuel et du *bric-à-brac* poétique que ce que l'auteur nomme un *dialogue des morts sur les vivans*, où il fait converser Marie-Antoinette et Saint-Just, Machiavel et Ninon de Lenclos, le tout couronné par M^{me} de Pompadour *offrant une cigarette à Napoléon*. Fantaisie, fantaisie, que me veux-tu? Sérieusement, ici, M. Arsène Houssaye me paraît être victime d'une obsession particulière qui le pousse à forcer un naturel qui pourrait n'être pas sans grace et à se heurter aux choses les plus graves de la vie humaine et de la pensée, pour lesquelles son talent est le moins fait.

Dans les *Scènes et Proverbes* de M. Octave Feuillet, on aime du moins à reconnaître une nature littéraire qui a échappé aux contagions régnantes. M. Octave Feuillet, par la grace de son esprit, par l'aimable distinction de son talent, est un des jeunes écrivains qui ont le plus de droits à fixer l'attention. On a lu ici quelques-unes de ces *Scènes* qu'il réimprime aujourd'hui; on peut se souvenir également d'un roman tenté dans des proportions plus étendues, — *Bellah*. Le cadre le plus propre au talent de M. Feuillet, c'est évidemment celui du proverbe ou de ces scènes semi-romanesques, semi-dramatiques, qui deviennent facilement tout un poétique rameau. *La Clé d'Or*, *la Crise*, *le Pour et le Contre* sont de vives, ingénieuses et délicates esquisses. La contecture en est simple : une situation, un sentiment, une nuance de caractère ou de passion, un de ces caprices du cœur si charmans quand ils sont vrais, constituent le plus souvent le fonds de

ces petits drames; mais sur cette trame légère se détachent mille traits d'observation déliée ou de poésie, d'ingénieuse ironie ou d'attendrissement, fixés dans un style élégant, rapide et mesuré. Un des côtés de ces *Scènes* que je voudrais signaler comme une originalité, c'est que l'auteur ne cherche point l'intérêt là où le cherchent beaucoup d'écrivains dans ces sortes de peintures. L'esprit, chez M. Feuillet, — et n'est-ce point une nouveauté? — se met du côté de ces choses vulgaires qu'on nomme la morale, l'honnêteté dans la vie, et se fait gaïement leur auxiliaire. Sans pruderie inutile et sans crainte des situations scabreuses, l'auteur des *Scènes et Proverbes* entend de nous montrer comment une femme légitime peut l'emporter en beauté, en esprit et en attraits pour un homme sur une maîtresse, comme dans *le Pour et le Contre*; il met toutes les bonnes grâces de sa muse à faire franchir les pas périlleux aux femmes en proie au vague de certaines heures, comme dans *la Crise*; il ôte toute poésie à la dégradation et à la débauche, pour la rendre à la régénération morale d'un jeune homme épuré au contact de sa jeune épouse, comme dans *la Clé d'Or*. Il faut bien l'avouer à la confusion de nos romans et de nos drames, l'intérêt est du côté de ces victoires spirituellement gagnées. Heureux symptômes, s'ils étaient l'indice d'une de ces réactions qui se déclarent parfois dans le sentiment général en faveur des choses honnêtes et des inspirations littéraires plus pures!

Au fond, d'ailleurs, est-il bien vrai que le public résiste si fort aux séductions et aux appels d'une littérature saine, qu'ils se révèlent sous une forme légère ou sous une forme de l'art plus imposante? C'est peut-être, au contraire, une justice à rendre au public en général, que s'il se laisse aller aux plus malfaisantes provocations de la pensée, il sultit souvent de lui présenter une image frappante et juste de la vérité pour le subjuguier de nouveau. Une des preuves les plus manifestes peut-être de cette disposition du public favorable aux moindres symptômes d'un retour à la vérité dans l'art, c'est la fortune littéraire de M. Ponsard, qui publie en ce moment son *Théâtre*. Ce sera certainement un des plus curieux problèmes à étudier que l'insuccès de cette réaction si bruyamment inaugurée il y a quelques années et rattachée au nom heureux de l'auteur de *Lucrèce*. Que lui a-t-il manqué pour réussir? Ce n'est point le public; n'est-ce point plutôt le poète, lui-même? *Lucrèce*, au moment de son apparition, pouvait être l'occasion imprévue et ardemment accueillie d'une sorte de réveil subit du goût général; mais M. Ponsard n'était point une de ces natures poétiques faites pour résumer avec puissance un éclatant retour de sentimens et d'idées, pour être l'âme vibrante et généreuse d'un mouvement littéraire. Entre le public et le poète il y avait comme une rencontre de hasard et factice. On peut aujourd'hui mesurer la portée réelle de l'auteur de *Lucrèce* par ces quelques œuvres dramatiques qu'il réunit. Dans leur ensemble, ces œuvres diverses de M. Ponsard, au milieu de qualités graves et de mérites estimables, signalent évidemment un déclin, ou plutôt l'auteur de *Lucrèce* est toujours le même, parce qu'il est dans la nature de son talent tempéré et laborieux de s'élever peu et de ne point s'abaisser trop, de n'être point sujet, en un mot, aux inégalités d'une inspiration vive et hardie. Ce qui est changé, c'est nous-mêmes, c'est le public, déçu de ne point rencontrer en M. Ponsard le poète d'une juste et féconde réaction morale et littéraire dont il avait salué l'idéal au milieu des ovations de *Lucrèce*. Il en est résulté une impression de

déclin, tandis que le talent de l'auteur de *Charlotte Corday*, en réalité, ne cessait d'être lui-même et ne faisait que se replacer par degrés dans l'estime publique à son vrai niveau, qui est celui d'un talent plus consciencieux qu'inventif, plutôt sérieux que vigoureux, plus mesuré que souple, et mieux fait pour inspirer l'estime qu'une sympathie entraînant. Une seule chose m'effraie : c'est le titre de *Théâtre complet* que M. Ponsard donne aujourd'hui à trois tragédies et à une pénible transformation en comédie de la plus légère et la plus charmante des odes d'Horace. N'apercevez-vous pas ici un des signes de notre temps? C'est que les souffles poétiques sont courts; l'inspiration se lasse vite, — et plus vite encore arrive le besoin de pousser à bout son succès, de se faire couronner avant que le soleil ait éclairé des moissons comme celles que faisaient en leur temps Corneille et Shakspeare.

Si le rapide épuisement et le prompt déclin se font sentir au théâtre, combien cela est-il plus vrai encore dans les autres genres de poésie! Il est sensible que nous vivons aujourd'hui à une heure de suspension poétique, à une heure où le peu d'œuvres qui apparaissent, fruits d'une inspiration incertaine, ne répondent plus à un sentiment universel, et où il s'agit en dehors de ce cercle facile quelque chose de mystérieux et d'inconnu. Qu'en sortira-t-il? Nous ne le savons assurément. Tant que ce quelque chose ne se sera point manifestement dégagé de la fermentation des âmes contemporaines, tant que les éléments nouveaux n'auront pas pris une consistance suffisante pour alimenter une inspiration rajeunie, tant qu'une direction plus féconde ne se sera point révélée, il y aura des fidélités honorables à l'art des vers, il y aura des essais d'esprits jeunes et peu assurés encore, il y aura la continuation artificielle d'un mouvement expiré, poursuivi par ce qu'on a nommé les *poète mineurs* : — il n'y aura point de vraie poésie. Tout au plus, dans les ébauches qui se succéderont, pourra-t-on rechercher le reflet mourant de la pensée littéraire qui s'efface, ou le pressentiment de celle qui travaille à se dégager. Une de ces fidélités honorables à l'art des vers dont je parlais, et que n'ébranlent pas les événements, c'est M. Boulay-Paty, qui a déjà une longue carrière poétique. M. Boulay-Paty a écrit des odes dont quelques-unes ont reçu des couronnes académiques; il élève aujourd'hui un véritable monument à une forme délicate et légère de l'art, — au sonnet. Peut-être M. Boulay-Paty a-t-il mis trop de sonnets dans son recueil. Si le vers de Boileau pouvait leur être invariablement appliqué, ce seraient en vérité trop de *poèmes*. Je passe les *Offrandes* de M. Alfred de Martonne, qui sont encore des sonnets d'un degré inférieur. M. Deltuff, l'auteur des *Idylles antiques et Élégiés*, est un jeune esprit qui aurait pu prétendre à un autre succès dans un temps différent. On pourrait se laisser effrayer par le titre de sa préface : *De la Mission du poète!* ce n'est heureusement qu'une spirituelle réfutation des folies ambitieuses qui ont été brodées sur ce thème. La mission du poète, selon M. Deltuff, c'est de faire des vers, et de tâcher de les faire bons : à quoi, je l'avoue, je ne trouve rien à redire. Les vers de M. Deltuff, dans la partie *antique*, sont une imitation souvent heureuse de Théocrite en passant par André Chénier. Ses *Élégiés* ont certainement moins de nouveauté, bien que de source plus moderne. Un essai qui aurait pu pénétrer au vif de notre temps, c'est un poème quelque peu aristophanesque de M. A. Dufaï, sous le titre de *Léïla ou la Femme socialiste, poème en quatre nuits*. Le titre seul nous semble

précieux et digne de mémoire. Il y a dans ce petit essai de trop visibles prétentions au bel-esprit et parfois un goût douteux, — ce qui est bien plus sensible encore dans quelques poésies ou parodies politiques dont M. Dufaï accompagne son poème. Le mauvais goût et même le ridicule chez un romantique, soit! mais suffit-il d'être un classique et de cravacher si cavalièrement les romantiques pour en être exempt?

Jetez un moment les yeux derrière vous et autour de vous : altération des notions vraies, corruption de l'histoire et de la plupart des genres littéraires, culte exalté du travestissement, amour du sophisme et de la déclamation creuse, fantaisie quintessenciée, allanguissement de l'inspiration poétique supérieure, — cela n'est point une nouveauté sans doute. Le malheur de notre temps, c'est qu'il s'y joint de tous les côtés, dans la masse des esprits, une absence complète de sévérité pour toutes ces choses. Cette conscience assurée qui sent le vrai et l'aime d'un amour ardent, qui flaire le faux sous ses triples voiles et le hait d'une haine ardente, nous ne l'avons pas. — Pour peu que l'esprit mauvais se déguise, prenne des dehors décens et condescende, par exemple, à ne point immoler totalement l'histoire à l'idée démocratique, nous lui savons gré de ses efforts, nous l'honorons, nous lui donnons la couronne des maîtres, comme cela est arrivé récemment à l'Académie. Nous appelons cela douceur de mœurs et impartialité, lorsque le droit extrême n'est que le droit juste de la défense pour la société assiégée par une légion de fantômes et enlevée de ses bases par l'artifice violent ou doucereux des rhéteurs. Ah! si tous ceux qui tiennent une plume et ont à cœur la juste renommée de leur art savaient ou voulaient lire dans le douloureux livre des expériences contemporaines, comme ils verraient bien vite que le faux et l'artificiel sont des instrumens de stérilité et de décadence, et qu'il n'y a d'autre moyen pour l'art littéraire de se rajeunir que de se rapprocher du vrai, du simple et du réel! Voltaire écrivait un jour des *Délices* à Rousseau : « Il faudrait venir respirer l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches et brouter nos herbes... » C'était après le *Discours sur l'inégalité des Conditions* que le malicieux vieillard écrivait ainsi à Jean-Jacques : il le croyait échauffé et malade d'un tel effort de sophisme. Voilà bon nombre d'années que nous écrivons notre *Discours sur l'inégalité des Conditions*, et que nous le mettons sous toutes les formes. Allez respirer l'air natal! allez brouter vos herbes! c'est-à-dire : allez vers le vrai et le simple, et vous verrez ce qu'ils peuvent pour la santé de l'esprit et pour la puissance de l'inspiration littéraire.

CH. DE MAZADE.



V. DE MARS.

LES DUCS

ET

LA COUR D'URBIN.

Memoirs of the dukes of Urbino, by James Dennistoun;
5 vol. Londres, Longman, 1851.

L'art italien aux xv^e et xvi^e siècles a été l'objet de tant d'études et de travaux successifs, qu'il semble à peu près impossible d'ajouter quelque chose à la somme des renseignemens que l'on possède. Ce n'est cependant qu'en l'envisageant dans son ensemble que l'on peut croire ce sujet épuisé, et si les points essentiels en ont été suffisamment éclaircis, quelques-unes de ses particularités les plus curieuses demeurent encore assez obscures. Ainsi l'on n'a jamais nettement attribué aux souverains des petits états de l'Italie la part qui leur revient dans les progrès accomplis à l'époque de la renaissance. Les histoires générales n'assignent point de place parmi les promoteurs de cette grande révolution intellectuelle aux Malatesta de Rimini, aux Gonzague de Mantoue, aux Montefeltro d'Urbino, et les noms de ces hommes qui favorisèrent de tout leur pouvoir le développement des arts figurent presque uniquement dans l'exposé des lignes politiques ou dans le récit des guerres contemporaines. En parcourant les biographies des poètes et des peintres, on les trouve, il est vrai, cités avec honneur, mais de loin en loin et sans qu'on s'y arrête, tandis que les Médicis sont glorifiés à chaque page et paraissent seuls mériter l'attention. Certes, la famille à laquelle appartiennent Côme, Laurent et Léon X est plus illustre

qu'aucune autre : il n'en est pas qui ait plus puissamment dirigé la marche de la civilisation moderne en Italie : si heureux toutefois qu'aient été ses efforts, il ne faut pas y voir une impulsion isolée, et l'on serait aussi peu autorisé à réclamer pour les Médicis le monopole du goût et des encouragemens efficaces qu'à leur refuser le premier rang parmi les protecteurs des arts. A leur suite, sinon à côté d'eux, il est juste de placer plusieurs seigneurs des états voisins de la Toscane, et les princes des deux dynasties qui régnèrent sur le duché d'Urbin sont peut-être ceux qui présentent le plus de titres et les droits les mieux établis.

Au milieu des troubles auxquels l'Italie fut livrée depuis le xv^e siècle jusqu'au xvii^e, troubles qu'ils ne suscitérent jamais, dont ils furent quelquefois les modérateurs et souvent les victimes, les ducs d'Urbin se transmirent, comme une tradition héréditaire, l'amour des lettres, des sciences et de tous les travaux de l'esprit. Quelques-uns d'entr'eux ajoutèrent à ces nobles inclinations la gloire militaire : tous gouvernèrent leur peuple avec sagesse et loyauté. Cependant, malgré tant de souvenirs honorables attachés à leurs noms, les ducs d'Urbin n'avaient pas trouvé d'historien. Même dans leur pays, il ne s'était rencontré que quelques biographes, et les travaux, très recommandables d'ailleurs, de Muzio, de Leoni, de Baldi, ne nous font guère connaître que quelques pages de l'histoire des maisons de Montefeltro et della Rovere. Il appartenait à un écrivain étranger de nous la donner complète. A force de soins et de recherches patientes, M. Dennistoun a réussi à rassembler les documens épars dans une multitude de livres ou dans des manuscrits ignorés, et il en a composé, sous le titre modeste de *Mémoires*, une véritable histoire des ducs d'Urbin.

Bien que les événemens politiques auxquels ces princes se trouvèrent mêlés aient surtout préoccupé M. Dennistoun et constituent le fond même de son livre, les détails relatifs à des événemens d'un autre ordre y tiennent encore assez de place pour mettre en relief sous tous ses aspects l'influence exercée sur l'Italie par les cours d'Urbin et de Pesaro. M. Dennistoun a donc fort élargi une voie à peine frayée par ses prédécesseurs. Si nous évitons de l'y suivre pas à pas en la parcourant à notre tour, si nous insistons sur plusieurs points qu'il a voulu seulement reconnaître, c'est que nous nous proposons de ne juger dans l'histoire des ducs d'Urbin que les faits où les arts et les lettres se trouvent directement intéressés; nous ne ferons qu'analyser les autres sans prétendre les examiner tous, et seulement pour rendre intelligibles certaines circonstances qui se rattachent à la vie ou aux travaux des écrivains et des artistes. S'il s'agissait des Médicis, un pareil procédé ne serait pas de mise. Les moyens dont ils usèrent pour établir leur domination, leurs intrigues pour l'étendre ou la consolider, tout, jusqu'aux guerres qu'ils entreprirent, est si intimement lié à leur action sur l'art italien, qu'il semble impossible de séparer leur rôle de Mé-

cènes de leur existence politique. Les excès de malheur et de crime auxquels la fatalité les condamne, ces horribles tragédies de famille qui s'accomplissent au fond de leur palais, jettent d'ailleurs sur le règne des descendans de Côme un éclat sinistre, un reflet de la destinée des Atrides. La physionomie des ducs d'Urbin, beaucoup moins imposante sans doute, a plus d'unité, de sérénité et de charme. Aucun de ces princes ne fut, à proprement parler, un grand homme; mais il n'en est pas un qui n'ait aimé sincèrement le bien, et leur gloire plus humble est pure de ce mélange de vices qui souille la gloire des Médicis. Dans le domaine des arts, bien d'autres points de dissemblance se révèlent entre les deux familles. L'une disposait de ressources immenses, et son opulente protection n'avait qu'à seconder le développement du génie sur un sol favorisé où il germaît de lui-même; l'autre eut d'abord tout à créer, et, avec une autorité et des richesses infiniment plus restreintes, elle parvint à faire d'un peuple à demi barbare une colonie d'artistes et d'érudits. Les goûts raffinés des ducs d'Urbin donnent à cette race d'amateurs et de bibliophiles couronnés, pour ainsi dire, un caractère d'autant plus digne d'étude qu'il se retrouve tout entier dans les œuvres écloses sous leur douce influence. Rarement ces œuvres portent l'empreinte de la force et de la grandeur; mais, depuis les écrits de Bembo et de Castiglione jusqu'aux poésies de Guarini, elles respirent la grace et l'exquise élégance. Veut-on de plus illustres exemples? Deux noms résument la diversité des tendances qui régnèrent à Florence et à Urbin. Les impérieuses créations de Michel-Ange ne sont pas sans analogie avec l'absolutisme et la fierté des Médicis; la perfection harmonieuse de Raphaël rappelle au contraire la puissance bienfaisante et l'éclectisme savant des princes de Montefeltro.

Il serait d'ailleurs assez difficile de cheminer sur les traces de M. Dennistoun dans la voie pleinement historique où il s'est engagé. Il lui arrive plus d'une fois de perdre de vue le but qu'il s'est proposé en y entrant; de peur de rien omettre, il se laisse distraire par les objets environnans et se détourne volontiers pour les regarder de près et les décrire. Ces digressions fréquentes embarrassent le récit et jettent quelque confusion dans la classification des faits. Ainsi la conjuration des Pazzi, le sac de Rome par les troupes impériales, semblent trop complaisamment racontés. De tels événemens ne pouvaient assurément être passés sous silence; mais ne suffisait-il pas d'en indiquer la corrélation avec les phases diverses de l'histoire des ducs d'Urbin? Ailleurs, au milieu de l'énumération des peintres d'Urbin, une longue page est consacrée à fra Angelico da Fiesole, qui ne se rattache à ces artistes que par sa liaison avec l'un d'entre eux, liaison fort passagère du reste, et qu'il était tout au plus nécessaire de rappeler incidemment. Il n'est pas inutile d'ajouter que M. Dennistoun possède deux tableaux

de fra Angelico, et que peut-être il n'aura pu résister à la tentation de nous l'apprendre, quitte à nous dérouter un peu. De là aussi la surprise qu'on éprouve en voyant les estampes qui ornent ces volumes. A côté des portraits de personnages de la cour d'Urbin figurent deux compositions tout-à-fait étrangères à la matière de l'ouvrage, et qui appartiennent à l'école florentine. Je me trompe, l'une de ces compositions attribuées à fra Angelico serait, si la gravure est fidèle, d'une authenticité au moins douteuse : elle a toute l'apparence d'une production de l'école d'Ombrie ; il serait donc possible que, malgré la signature qu'elle porte, et contre le vœu de l'auteur des *Mémoires*, elle fût ici beaucoup moins déplacée qu'il ne semble au premier abord. On aurait mauvaise grace à pousser plus loin les critiques et à faire ressortir les imperfections d'un livre qui n'a que le tort d'être trop rempli. M. Dennistoun est allé de lui-même au-devant des reproches. En livrant au public le résultat de ses très estimables travaux, il ne prétend fournir que des renseignements. Il n'a tracé, dit-il, qu'une *esquisse* (*a sketch having no pretensions to a history*) ; mais il lui serait facile de convertir cette esquisse en tableau, et d'ajouter, par le sacrifice de quelques accessoires, au relief et à l'éclat des morceaux essentiels.

Ces réserves une fois faites, il n'y a plus qu'à louer l'exactitude scrupuleuse avec laquelle M. Dennistoun a présenté les événemens et l'esprit de justice qui lui a dicté ses opinions sur les hommes. Il n'exagère pas plus l'importance de ses héros qu'il ne cherche à atténuer les vices de quelques personnages voués à l'infamie. Exempt de cette manie de réhabilitation qui, de notre temps, a inspiré plus d'un écrit coupable où le crime est expliqué par les nécessités politiques et absous en quelque sorte en considération de son énormité même, il ne rajeunit pas par des louanges paradoxales les figures vieillies sous les stigmates de l'histoire. César Borgia n'est à ses yeux rien de plus qu'un franc scélérat, et les faits prouvent assez qu'en jugeant ainsi le fils d'Alexandre VI, on ne court pas le risque de méconnaître un grand homme. La lâcheté de Laurent II de Médicis, l'immoralité de l'Arétin, la félonie du cométable de Bourbon, sont flétries comme elles méritent de l'être. En un mot, l'historien des ducs d'Urbin montre le bien et le mal là où ils se trouvent, et où, tout compte fait, la postérité a eu raison de les voir. Il n'écrit pas pour contredire l'opinion, il écrit surtout pour achever de l'instruire, et ce rôle de simple narrateur semble aujourd'hui si peu recherché, qu'il y a lieu de féliciter M. Dennistoun d'y avoir borné son ambition.

I. — DUCS DE LA MAISON DE MONTEFELTRO.

Le duché d'Urbin, formé d'une partie de l'ancienne Ombrie, comprenait à peu près le territoire qui s'étend de la mer Adriatique à la

Toscane et de la Marche d'Ancône à Rimini. La maison de Montefeltro, qui régna la première sur ce petit état, tirait son origine des comtes de Carpegna, devenus, vers le milieu du XII^e siècle, comtes de Montefeltro. Dans le siècle suivant, les comtes de Montefeltro ajoutèrent à ce titre celui de comtes d'Urbain, et l'un d'eux, le comte Guido, fut au nombre des plus célèbres guerriers de son époque. Chef du parti gibelin en Romagne, il avait acquis au dehors une si grande réputation militaire, que les Pisans s'adressèrent à lui pour repousser les Guelfes de Florence et de Lucques, et n'hésitèrent pas à le déclarer seigneur de leur ville, afin de s'assurer sa protection. Guido exerça trois ans cette autorité souveraine, et l'on a conjecturé quelquefois qu'Ugolin subit son terrible supplice pendant la durée de sa *seigneurie*. Cependant ni Villani, ni Dante ne mêlent le nom du comte de Montefeltro à ceux des persécuteurs d'Ugolin, et le silence du poète est surtout significatif : on ne saurait l'attribuer à un excès d'indulgence. Puisqu'un chant tout entier de *l'Enfer* consacre la mémoire des forfaits de Guido, il est permis de supposer, en n'y voyant pas figurer celui-là, que le comte n'y eut point de part, et l'on a bien assez, en ce qui le regarde, des accusations formelles, sans y joindre par surcroît les soupçons.

Après la paix que ses exploits avaient valu aux Pisans, Guido, de retour à Urbain, s'était réconcilié avec le pape. Deux fois excommunié, il avait fini par se montrer fils soumis de l'église, et, de peur de rechute, il s'était retiré dans le couvent de franciscains récemment fondé à Assise. Il y faisait pénitence de sa vie passée, lorsque Boniface VIII envoya ses troupes assiéger Palestrine. Pour réduire une place aussi forte, le pape avait besoin des conseils d'un homme expérimenté. Il vint trouver le vieux moine de Montefeltro, et, tout en sollicitant le secours de ses lumières, il commença par lui accorder l'absolution de ce retour vers les pensées mondaines, mesure prudente, et qui leva si bien les scrupules de Guido, qu'au lieu d'un moyen stratégique il en indiqua deux : l'assaut pendant la nuit, ou, ce qui lui semblait plus sûr, les promesses frauduleuses. Des deux avis, Boniface préféra le second. Palestrine se rendit sur la foi de conventions que le pape se garda bien de respecter, et Guido put s'applaudir d'un succès qu'il avait préparé du fond de son cloître; mais, dix ans plus tard, Dante immortalisait le crime et les complices, maudissant à la fois « le prince des nouveaux pharisiens » et ce fils de saint François, qui avait, « comme le renard, pratiqué toutes les ruses et connu toutes les voies couvertes. »

Pendant plus de cent années, l'histoire des descendants de Guido n'offre qu'une succession de troubles et de luttes tantôt avec les légats des papes, tantôt avec les seigneurs de Rimini. Dépossédés de leurs fiefs, les comtes de Montefeltro ne les recouvrent qu'à la fin du XIV^e siècle. Enfin, vers 1443, le comte Odd'Antonio reçoit du saint-siège le titre de duc d'Urbain. Ce prince, qui ne signala sa courte vie que par des dé-

bauches et des cruautés monstrueuses (1), périt assassiné dans son palais, et le peuple d'Urbin appela d'une voix unanime Frédéric, fils naturel du dernier comte, à occuper le trône que la mort d'Odd'Antonio laissait vacant. C'est à partir de ce moment que commence la gloire de la dynastie des Montefeltro, et qu'une ère de civilisation et de progrès s'ouvre pour le duché d'Urbin.

Lorsque Frédéric succéda à son frère, il n'avait encore que vingt-deux ans, et déjà il s'était distingué par plus d'une action d'éclat dans les guerres, presque continuelles alors, entre les papes et les vassaux de l'église. Ses goûts studieux l'avaient d'autre part mis en relation avec les savans italiens les plus renommés, et l'un de ceux-ci, Victorin de Feltre, qui tenait à Mantoue une école célèbre, avait compté le jeune prince parmi ses auditeurs les plus assidus. L'éducation publique venait d'être mise à la mode en Italie, grace aux efforts du marquis de Mantoue. Il arrivait souvent que les fils des nobles et les enfans du peuple se rencontrassent sur les mêmes bancs; mais il n'en allait pas ainsi de l'éducation des princes. Ce fut une nouveauté que de voir Frédéric, issu d'une race souveraine et déjà parvenu à l'âge d'homme, suivre en simple écolier les leçons d'un *grammairien*, comme on disait alors assez improprement. Il s'agissait en effet, dans ces cours, de bien autre chose que de grammaire : la théologie, la dialectique, la politique même, servaient de texte aux dissertations des professeurs aussi communément que la science des langues; et, pour ce qui est de Victorin, Tiraboschi, en parlant de lui, s'étonne qu'il se soit rencontré, dans un siècle encore grossier, un philosophe si clairvoyant, un moraliste si profond. Victorin d'ailleurs ne se bornait pas à exposer des théories : il entretenait à ses frais les enfans dont les familles étaient pauvres, et consacrait au soulagement de toutes les infortunes le gain qu'il tirait de ses travaux. Il exerça sur Frédéric la double autorité des enseignemens et de l'exemple, et, comme il vécut jusqu'en 1447, on peut supposer qu'il ne fut pas étranger aux premiers actes du règne de son ancien élève. Peut-être les mesures de justice que prit Frédéric à son avènement lui furent-elles inspirées par les conseils de cet homme de bien.

Sous le règne du disciple de Victorin, le pays d'Urbin se trouva pour la première fois soumis à une administration régulière; les attributions des magistrats furent définies et respectées, les impôts équitablement répartis. Il y avait loin de ce gouvernement paternel au régime d'exactions pratiqué par les légats et les anciens comtes. Aussi ces progrès alarmèrent-ils les seigneurs des états environnans. Un

(1) Un exemple suffira : un des pages d'Odd'Antonio ayant oublié d'apporter de la lumière à heure dite, le duc, pour que le fait ne se renouvelât pas, fit enduire de poix et brûler le corps du coupable, — le tout sous les yeux de la cour et dans la salle même où il s'était mis à table pour souper.

homme d'humeur fort opposée à toute réforme libérale. Sigismond Malatesta, se chargea de défendre la cause commune et de couper court aux dangers de la contagion. Dans cette pensée, et un peu aussi dans celle de s'emparer des possessions de son voisin, il organisa contre Frédéric une conspiration qui fut découverte à propos. N'ayant pu réussir à faire assassiner ce prince, il essaya d'un autre moyen pour se débarrasser de lui, et, sans perdre de temps à chercher des prétextes, il lui déclara la guerre : guerre longue et acharnée, féconde en alternatives de toute espèce, au bout desquelles Malatesta fut obligé de rendre les places dont il s'était emparé et de souscrire à une paix honteuse. Sa mort donna lieu à de graves contestations, et sa succession fut vivement disputée. Pour tout autre que Frédéric, l'occasion eût été belle de se venger sur la famille d'un ennemi de tous les maux passés, et de trancher la difficulté survenue entre les seigneurs de Rimini et le saint-siège par l'occupation à son profit du territoire en litige; mais il ne se laissa pas aller à la tentation, et ce fut au contraire grâce à son entremise que la souveraineté des Malatesta fut rétablie sur Rimini. Un tel acte de générosité n'était pas dans les mœurs des hommes de ce siècle, et les Médicis entre autres n'avaient pas coutume de se montrer aussi désintéressés. Peut-être auraient-ils, comme Frédéric, consenti à laisser la dynastie régnante en possession de l'héritage; mais, dans ce cas, ils n'auraient pas manqué de mettre un prix à leur clémence et d'enrichir leur trésor ou les galeries de leurs palais de quelques précieuses dépouilles. La magnificence des Médicis ne s'inspira pas toujours de l'amour des beaux-arts ni même des calculs de la politique; elle ne fut souvent qu'un déguisement de l'avidité, et Pierre I^{er}, usant d'abord de l'autorité que lui transmit son père pour se rembourser sans miséricorde des avances faites aux cliens de sa famille et à ses propres partisans, n'est-il pas fort au-dessous de Frédéric refusant de profiter, à peu près à la même époque, de la ruine de ses ennemis?

La guerre soutenue contre Sigismond Malatesta n'avait pas duré moins de vingt-quatre ans. Toutefois il ne s'était pas écoulé un moment de trêve sans que Frédéric en profitât pour continuer à l'intérieur son œuvre de civilisation. Il ouvrait des écoles, élevait des monuments où il accumulait les objets d'art, et formait la célèbre collection de manuscrits et de livres qu'augmentèrent encore ses successeurs, et qui est aujourd'hui l'une des richesses du Vatican. Cette bibliothèque d'Urbain ne fut pas, comme on l'a prétendu, la première bibliothèque publique en Italie. A Florence Côme de Médicis, à Rome Nicolas V, en avaient déjà créé de semblables, ou plutôt Nicolas V les avait créées toutes deux (1), et le double catalogue composé par les soins de ce sa-

(1) La collection du convent de Saint-Marc, due à la munificence de Côme, avait été choisie et classée par Thomas de Sarzane, qui, devenu pape sous le nom de Nicolas V, forma la collection du Vatican. C'est donc à lui qu'appartient l'honneur d'avoir fondé

vant pontife guida Frédéric dans les recherches où il apporta toute sa vie l'ardeur d'un érudit et d'un curieux. Plus d'une fois, il lui arriva de les poursuivre jusque sur les champs de bataille, — témoin ce jour où, de tout le butin enlevé par son armée à la prise de Volterre, il s'empressa de réclamer pour sa part une Bible hébraïque qu'il emporta précieusement à Urbain. La conquête de ce manuscrit était la seule qu'il fit alors pour son propre compte. En s'emparant de la ville de Volterre, il agissait comme général des Florentins, à la solde desquels il s'était mis, comme il avait été, quelques années auparavant, au service du duc de Milan, puis à celui du roi de Naples. Tel était l'usage de ce temps. — Lorsque les souverains des petits états de l'Italie n'étaient pas en guerre pour défendre leurs droits personnels, ou lorsque leurs finances devenaient insuffisantes, ils ne faisaient pas difficulté de conclure un engagement temporaire avec quiconque pouvait les payer. *Condottieri* de bonne maison, ils vendaient au plus offrant leur dévouement et leur expérience, et, le pacte expiré, il n'était pas rare de les voir se mettre aux gages de l'ennemi qu'ils combattaient la veille. Cette coutume avait bien ses inconvénients. Les campagnes menées de la sorte se prolongeaient indéfiniment, parce qu'on spéculait sur la durée des opérations, ou qu'on s'y ménageait avec soin; et, comme des deux côtés, les soldats étaient souvent aussi désintéressés que les chefs dans la question qui s'agitait, les rencontres n'étaient pas toujours fort meurtrières. On se rappelle, entre autres, cette journée d'Anghiari, où les troupes mercenaires à la solde de Florence remportèrent la victoire sur les bandes à la solde de Milan : il y périt un seul homme; encore, s'il faut en croire Machiavel, fut-ce d'une chute de cheval. La mêlée avait duré quatre heures.

Frédéric ne mérite pas les reproches qu'on pourrait adresser à plusieurs *condottieri* de ce siècle. Jamais il ne traîna la guerre en longueur pour s'épargner les dangers ou les fatigues, et ce fut à sa bonne foi autant qu'à ses succès qu'il dut son élévation et sa renommée. L'année de la prise de Volterre (1472) et les années qui suivent marquent le plus haut point de la fortune de Frédéric. Son retour à Florence, à la suite de cet important fait d'armes, avait eu l'éclat d'une entrée triomphale. Peu après, il recevait de Sixte IV le titre de duc d'Urbain (1) à l'époque même où il fiançait une de ses filles à Jean della Rovere, neveu du souverain pontife; le roi de Naples lui envoyait

ces deux riches bibliothèques, les plus anciennes de l'Italie. Celle des ducs d'Urbain ne fut que la troisième en date.

(1) On a vu qu'Odd'Antonio avait été déjà revêtu de cette dignité. Le titre de duc ne fut pas transmis à Frédéric avec l'autorité souveraine, et, pendant les trente premières années de son règne, il fut appelé comte. Odd'Antonio fut donc de fait premier duc d'Urbain, comme Alexandre de Médicis fut de fait premier duc de Florence; mais les successeurs de ces princes, — dont la vie et la mort offrent d'ailleurs une grande analogie, — les firent si bien oublier l'un et l'autre, qu'on s'est habitué à regarder les règnes de

l'ordre de l'Hermine, le roi d'Angleterre celui de la Jarretière : il était devenu beaucoup mieux qu'un heureux aventurier. On voyait en lui le plus puissant défenseur du saint-siège, le soutien de tous les droits, l'arbitre de tous les différends, depuis les querelles des princes jusqu'aux contestations des érudits, et il faut ajouter que celles-ci n'étaient pas toujours à ses yeux les moins dignes d'intérêt et d'étude. Renfermé dans sa bibliothèque, il passait parfois une journée entière à méditer sur une question littéraire débattue la veille en sa présence, sur quelque passage d'un auteur ancien diversement interprété; puis, le soir venu, il rassemblait les savans qui vivaient habituellement à sa cour, donnait son avis qu'on acceptait comme une loi, et, si l'on avait du temps de reste, on soulevait quelque difficulté nouvelle. Lorsque la guerre ne le retenait pas hors de ses états, Frédéric consacrait régulièrement plusieurs heures par jour à ces entretiens, qui bien souvent ne roulaient pas sur des sujets fort graves, et qui dégénéraient même en jeux d'esprit un peu puérils. On se réunissait à l'heure de l'*Ave Maria*; il fallait qu'à minuit la discussion fût close, car le duc était en toutes choses ami de la règle et de la méthode. Dans les cas jugés importans, lorsqu'il s'agissait, par exemple, de trouver « un remède à l'amour, » ou d'établir la supériorité, aujourd'hui suffisamment évidente, du style de Cicéron sur celui de saint Thomas d'Aquin, on s'exprimait en latin, et chacun des assistans, y compris même la duchesse et ses dames, portait la parole à son tour.

Battista Sforza, seconde femme de Frédéric, était parfaitement capable de prendre part à ces doctes luttes. De bonne heure elle avait fait ses preuves, puisque nous la voyons, âgée de moins de quatre ans, débiter une longue harangue latine à son oncle, le duc de Milan; répondre, quelques années plus tard, aux discours des ambassadeurs envoyés à son père, et entretenir, au nom de celui-ci, une correspondance active avec les savans de toutes les provinces d'Italie. La mort de la duchesse, survenue au bout de treize ans de mariage, affligea profondément Frédéric; mais il ne paraît pas qu'elle ait pu le distraire de ses occupations favorites et modifier, même dans les premiers momens, les habitudes de son esprit. Dans une lettre adressée au secrétaire du duc de Milan, qui lui avait écrit à l'occasion de la mort de Battista, lettre que M. Dennistoun ne cite que comme un témoignage de douleur, le duc d'Urbin trouve moyen, au milieu de l'expression de ses regrets, de rendre hommage au talent épistolaire de l'auteur, et il le félicite en connoisseur sur le « brillant » de son style de condescendance. Frédéric, on le voit, n'était pas exempt du travers à la mode : comme les autres lettrés de son temps, il sacrifiait au culte du beau

Frédéric et de Côme I^{er} comme marquant l'avènement des deux dynasties des ducs d'Urbin et de Toscane.

langage jusqu'au sentiment personnel, jusqu'à l'indépendance de la pensée.

D'où venait cette tendance, alors si générale, à l'affectation et au pédantisme? La question mérite bien qu'on y réponde en quelques mots. Au xv^e siècle, l'étude des monumens de l'antiquité, que Côme et Laurent de Médicis avaient les premiers remise en honneur et qui devait dans le siècle suivant enfanter des chefs-d'œuvre, n'avait encore inspiré qu'un enthousiasme stérile, qu'une impuissante manie d'imitation. Ce retour vers le passé équivalait pour tout le monde à un progrès définitif, et le but unique semblait être de transporter intacts dans le monde moderne les spéculations et le langage de la philosophie ancienne. A Urbini comme à Florence, comme dans tant d'autres villes qui s'intitulaient, chacune de son côté, *l'Athènes* de l'Italie, la dévotion à l'antiquité devint bientôt de l'idolâtrie. Les noms d'Aristote et de Platon furent les mots d'ordre qui rallièrent toutes les sectes de logiciens; — les ouvrages grecs ou latins, la loi invariable de la raison et du goût. De là cette ostentation de *classicisme* qui caractérise les productions de la littérature italienne au xv^e siècle, à quelque genre qu'elles appartiennent, morale, histoire ou poésie. De peur de s'écarter des modèles, on ne fit guère que les copier. Bien plus : on épura, sous prétexte d'atticisme, jusqu'aux écrits des pères de l'église, et, à force de réagir contre les formes, on finit par attaquer implicitement la doctrine. Le paganisme, qui n'avait été d'abord qu'un caprice élégant, une formule de l'érudition, s'infiltra par l'habitude dans le fond même des croyances. Il faussa les mœurs et la foi de l'époque, comme il en avait faussé l'esprit, et un prélat de la cour d'Urbini, l'évêque de Gubbio, écrivant au pape qu'un de ses parens avait à son lit de mort reçu les derniers sacremens, pouvait, sans scandaliser personne, voir dans cet acte de piété chrétienne un moyen d'*apaiser les dieux*. Riche en commentaires de toute espèce, le xv^e siècle fut assez pauvre en œuvres créatrices. Il remplit dans l'histoire des lettres et des arts l'espace qui sépare les deux belles périodes de la renaissance italienne, entre lesquelles il paraîtrait indigne de figurer, si l'on oubliait que, impuissant à continuer le siècle de Dante et de Giotto, il a préparé celui du Tasse et de Raphaël.

C'est cet entraînement de tous les esprits vers l'érudition à outrance et le zèle pédantesque de l'antiquité qu'activèrent singulièrement Frédéric et les savans qu'il avait appelés auprès de lui. Une multitude de traductions dédiées au duc d'Urbini, à l'instigation duquel elles avaient été entreprises, attestent son ardeur à propager le goût des ouvrages classiques. Quelques-unes attestent aussi l'esprit d'adulation des traducteurs, et la dédicace que Marsile Ficin a placée en tête de la *République* de Platon peut être choisie entre autres comme spécimen du

genre. L'écrivain, un des beaux-esprits de l'époque, suppose que Jupiter, las de voir les façons d'agir des humains, voulut mettre ordre aux affaires de ce monde et rappeler ceux qui le gouvernaient au respect de leurs devoirs. Il résolut donc de leur donner un modèle formé de sa propre main; puis, son œuvre accomplie, il assembla les dieux et la leur présenta, ajoutant qu'il avait jugé bon de la nommer (non sans quelque négligence grammaticale) : *Fidem regum orbinatem duccem*, c'est-à-dire ou à peu près : Bonne foi royale, guide de l'univers. Les habitans de l'Olympe applaudirent aux intentions de Jupiter, et, comme ils ne se piquaient pas d'être puristes, ils trouvèrent le nom bien choisi; après quoi, l'être dans lequel s'était incarnée la volonté céleste fut dépêché vers la terre. Il y vécut fidèle à son origine et à sa mission; seulement il n'y conserva pas dans son intégrité première ce nom reçu des dieux, et *Fidem regum*, etc., devint, selon Marsile Ficin. *Federigo Urbinate duca*. Peut-être cette fiction, par trop ingénieuse, fit-elle réfléchir Frédéric sur le danger des interprétations, et lui inspira-t-elle une juste défiance de l'exactitude des traducteurs en général. Ce qui est certain, c'est que bientôt il n'excita plus personne à traduire les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque. Il voulut que ses sujets pussent les lire dans le texte même, et il attira à Urbin deux Grecs fugitifs, qui y ouvrirent chacun une école. Quant au latin, il en avait fait depuis long-temps la base de l'éducation publique, et l'usage de cette langue était devenu si général, que, même pour écrire une lettre familière, on ne se servait plus de l'italien.

Les travaux scientifiques et littéraires ne furent pas l'unique objet de l'ardente sollicitude de Frédéric. Le célèbre architecte siennois Francesco di Giorgio nous apprend qu'en 1475 il était à lui seul chargé de la construction de cent trente-six édifices sur le territoire du duché, occupations auxquelles se joignaient des soins d'un autre genre; car le duc, selon sa coutume de tout résumer en préceptes, n'avait eu garde d'employer un pareil homme sans lui recommander d'écrire un traité sur son art. Les palais d'Urbin, de Cagli et de Gubbio s'enrichirent de sculptures dues, pour la plupart, au ciseau d'artistes florentins, de bronzes, de marbres antiques et (ce qui était alors un luxe presque sans exemple) d'une collection complète d'instrumens de musique. La peinture ne pouvait être moins protégée que les autres arts; mais, comme l'architecture et la statuaire, elle fut pratiquée, sous le règne de Frédéric, par des hommes nés pour la plupart en dehors des états de ce prince. L'école d'Ombrie se formait à peine, et le moment n'était pas venu encore où le nom d'Urbin allait être inséparable de celui du peintre par excellence. Il importe cependant de voir ce qu'étaient ces prédécesseurs de Raphaël et d'observer quelques-unes des œuvres qui devaient attirer ses premiers regards.

Il ne paraît pas que les anciens comtes de Montefeltro aient jamais eu le loisir ou la volonté de favoriser les progrès de l'art que Cimabue et Giotto venaient de régénérer en Italie. Vers la fin du ^{xiii}^e siècle, un peintre de Gubbio, le miniaturiste Oderigi, s'était acquis pourtant une grande renommée; mais aucun de ses ouvrages ne subsiste aujourd'hui, et l'on est obligé de croire Dante sur parole, lorsqu'il chante celui « qui fut la gloire de Gubbio, la gloire de l'art qu'on appelle à Paris *enluminaire* (1). » Depuis cette époque jusqu'à celle où Frédéric monta sur le trône, les peintres qui travaillaient à Urbino ou dans les villes environnantes ne s'élevèrent pas au-dessus de la médiocrité. Seul, Gentile da Fabriano mérite d'être honorablement cité, et sans partager, tant s'en faut, l'opinion de M. Dennistoun, qui compare presque ses tableaux à ceux de fra Angelico, on ne peut refuser à cet artiste de l'élégance, de la finesse et un goût d'exécution distingué. Frédéric avait donc beaucoup à faire pour vivifier l'école de peinture d'Urbino, s'il est permis de donner ce nom à un ensemble d'œuvres produites sans élan et en dehors d'une direction commune. Ce fut aux artistes étrangers qu'il s'adressa d'abord, et il en détermina quelques-uns à venir essayer à Urbino la puissance de leurs exemples. Juste de Gand remplaça Gentile, qui était allé à Florence se perfectionner auprès des maîtres, et qui n'avait revu ensuite son pays natal que pour le quitter de nouveau. Lorenzo de Salerne, le Vénitien Carlo Crivelli, plusieurs autres peintres que cite Lanzi, décorèrent de fresques les églises et les palais des principales villes du duché, et furent magnifiquement récompensés par Frédéric; mais celui auquel il accorda la préférence sur tous, et qui, pendant de longues années, resta l'objet de sa protection spéciale, fut Pietro della Francesca. Nul en effet n'était plus digne des sympathies du docte Frédéric que cet homme à l'esprit si profondément méditatif, dont les tableaux semblent avoir pour but la solution exacte d'un problème plutôt que l'expression d'un sentiment, et qui, jusque dans les œuvres d'imagination, apportait la rigueur des démonstrations mathématiques et les habitudes d'un logicien.

Le rôle de ce maître, méconnu quelquefois par les historiens de la peinture italienne et, à beaucoup d'égards, par M. Dennistoun lui-même, est trop considérable pour qu'il suffise de l'indiquer en passant. Pietro était né près de Borgo-San-Sepolcro, petite ville dans le voisinage d'Arezzo. Sa mère, pauvre paysanne, veuve depuis peu de jours au moment où elle le mit au monde, reporta sur lui toute sa tendresse et l'éleva de son mieux; de là ce surnom de *Fils de Françoise* qu'on donna à l'enfant, et que Pietro, devenu homme, tint pieusement à conserver. Plusieurs écrivains ont prétendu que, le premier en Italie,

(1). *Purgatoire*, ch. XI.

il avait appliqué à la peinture les principes de la perspective; d'autres attribuent l'honneur de cette découverte au Florentin Paolo Ucello; tous s'accordent du moins à présenter Pietro della Francesca comme le plus habile géomètre qui existât alors. La géométrie et la peinture! voilà deux termes qui semblent s'exclure, de notre temps surtout où nous sommes habitués à voir dans l'exécution d'un tableau l'emploi de facultés d'un ordre unique, et où les peintres eux-mêmes affectent de dédaigner tout ce qui se rattache à la partie purement linéaire de leurs travaux. Au xv^e siècle, les maîtres italiens étaient à la fois plus ambitieux et plus modestes. Ils ne concentraient pas tous leurs efforts sur un seul point de l'art, et cherchaient à augmenter leur gloire en se proposant plus d'un but : voilà pourquoi ils ne jugeaient pas au-dessous d'eux de se livrer à de minutieux calculs, d'opérer avec circonspection, et d'assurer l'œuvre du pinceau par les mesures préalables du compas.

Si cependant les enseignemens de Pietro della Francesca n'avaient eu pour effet que de populariser en Italie la connaissance de la perspective, il serait permis, tout en constatant ce progrès, de lui accorder seulement une importance secondaire. Des peintures qui n'offriraient d'autre mérite que l'exactitude des proportions n'auraient pas droit à une admiration fort grande, et ne sauraient, en tout cas, intéresser long-temps. Celles de Pietro se recommandent par des qualités plus sérieuses, par un style fortement original, savant et naïf à la fois, et par un mélange singulier d'énergie poussée jusqu'à l'âpreté, de correction scrupuleuse jusqu'à la sécheresse. Malheureusement il n'existe que bien peu de morceaux où l'on puisse apprécier la manière de ce maître. Les nombreux ouvrages qu'il avait exécutés à Urbino sont presque tous anéantis, comme ses fresques du Vatican, que Raphaël fit, dit-on, copier par ses élèves et qu'il ne détruisit qu'à regret, et l'on serait à peu près réduit, en ce qui le concerne, aux témoignages des contemporains, si l'on ne trouvait dans l'église Saint-François, à Arezzo, un spécimen achevé de son talent.

Les peintures de Pietro dans cette église ont d'abord cela de remarquable qu'elles représentent, non plus comme au temps de Giotto et de ses élèves, des sujets tirés de l'Évangile, mais de véritables scènes historiques : *l'Invention de la sainte Croix*, *la Vision de Constantin* et *la Défaite de Maxence*. A l'époque où elles furent entreprises, la peinture entraînait dans une phase nouvelle, et déjà l'idéal chrétien avait cessé d'inspirer les artistes. Une certaine tendance à l'imitation absolue de la réalité se manifestait dans leurs travaux, tendance regrettable à beaucoup d'égards, où l'on pourrait même, comme cela est assez de mode aujourd'hui en Allemagne, voir le commencement de la décadence italienne, s'il était permis de confondre avec les excès que ce système engendra plus tard les immenses progrès qui en furent la con-

séquence directe, si en un mot l'on imputait aux peintres du xv^e siècle les erreurs de ceux du xvii^e siècle, en oubliant de tenir compte du rôle intermédiaire des grands maîtres. Sans Luca Signorelli, qui peignit à Orvieto *le Jugement dernier*, qualifié de nos jours par quelques esprits un peu exclusifs d'innovation matérialiste, peut-être Michel-Ange n'aurait-il jamais accompli les prodiges de la chapelle Sixtine; peut-être aussi Raphaël serait-il resté inférieur à lui-même dans sa *Bataille de Constantin*, s'il n'avait été secouru par les exemples de Pietro della Francesca. Il serait facile en effet de déterminer plusieurs points de ressemblance entre la fresque du Vatican et celle de l'église d'Arezzo : l'une est plus généralement admirée que l'autre, et c'est justice; mais *la Défaite de Maxence* n'en demeure pas moins une œuvre très remarquable, le plus ancien tableau de bataille de l'école italienne, digne sous plus d'un rapport d'être compté parmi les meilleurs. La mêlée des combattans, leurs gestes, l'expression de leurs visages, y sont rendus avec une apparence de vérité toute nouvelle et avec une grande force dramatique. Pourtant, quelque mouvementée que soit cette composition dans l'ensemble et dans les détails, on y sent beaucoup moins la hardiesse irréflectie de la verve que l'opiniâtreté du raisonnement. L'aspect enchevêtré des lignes générales est le résultat de combinaisons patientes au moyen desquelles le sens de chaque partie contrarie celui de la partie voisine, de manière à simuler l'exactitude de l'imprévu pour ainsi dire. Le caractère des ajustemens est aussi soigneusement étudié, et les costumes, sans être encore parfaitement conformes aux monumens de l'antiquité, révèlent déjà une recherche assidue de la fidélité historique. Enfin, comme la science de la perspective, la science des raccourcis est plus évidente dans cet ouvrage que dans aucun de ceux des peintres antérieurs.

Jusque-là on avait regardé comme une difficulté à peu près insurmontable la représentation des formes fuyantes ou modifiées en raison de la hauteur du point de vue. Faute d'étude ou d'attention, on n'osait figurer dans un espace de quelques pouces des objets dont la longueur réelle eût été de plusieurs pieds, et l'on se contentait le plus souvent de les placer de manière à en laisser voir la dimension complète. Un corps couché, par exemple, se dessinait dans un sens parallèle à la base du tableau. Un bras levé, une tête renversée, n'affectaient guère que des positions conformes à cette règle, et l'on évitait ainsi les lignes précipitées, les parties à modeler en raccourci. Pietro della Francesca se proposa au contraire de nécessiter par l'attitude de ses figures l'inégalité de proportion des détails. Il ne recula pas devant l'étrangeté que pouvait offrir l'aspect de formes diminuées ou renforcées à dessein, et, selon sa coutume, il rechercha dans les mathématiques les lois de cette nouvelle vérité pittoresque. Quelques-uns des travaux entrepris par lui

pour la répandre passèrent dans les mains de son élève, fra Luca Pacioli, que Vasari accuse d'avoir dérobé à Pietro une partie de sa gloire en publiant sous son propre nom ces précieux manuscrits. D'autres traités sur la *Lumière* et la *Géométrie*, composés à la requête du duc d'Urbin, se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican : il ne nous est pas permis d'en parler; mais les tableaux de Pietro della Francesca garantissent la valeur des procédés techniques qu'il recommande dans ses écrits, et l'on peut croire à la justesse de ses théories en voyant comment il savait les mettre en pratique.

Après avoir terminé ses fresques d'Arezzo et quelques tableaux à Pérouse et à Ancône, Pietro se décida à revenir auprès de Frédéric, qui lui écrivait lettres sur lettres pour hâter son retour. Chargé par le duc de la décoration de la cathédrale d'Urbin, il allait commencer ces vastes peintures, lorsqu'une cécité complète vint le condamner à l'oisiveté : rude épreuve à laquelle le digne maître eut le courage de se résigner aussitôt. Renonçant dès-lors à la vaine considération que lui promettait encore la cour d'Urbin, aux offres généreuses de Frédéric, dont ses talens ne pouvaient plus payer la protection, et de qui il ne voulait pas accepter des aumônes, il alla s'ensevelir dans le bourg qui l'avait vu naître. Il y mena vingt-six ans une vie simple et noblement cachée. Mort au monde et à la gloire, redevenu l'égal des paysans qui l'entouraient, il ne s'occupa plus que de méditations pieuses, et l'homme qui avait tenu le premier rang parmi les savans et les artistes ne fut plus qu'un humble chrétien.

Pietro della Francesca eut une grande influence sur les peintres d'Ombrie et de Toscane, et ce fut à son école que se formèrent entre autres le Pérugin et Luca Signorelli. Cependant, au moment où il cessa de travailler, il ne laissait pas à Urbin de successeur digne de lui. Celui qu'on regardait comme tel, et qui hérita en effet de la faveur dont Pietro avait joui auprès de Frédéric, était un dominicain, fra Coradino, artiste médiocre, religieux de mœurs fort peu ascétiques, auquel son humeur joyeuse et l'apparence prospère de sa santé avaient valu le surnom de *fra Carnovale*. Il va sans dire que ce qu'on trouve le moins dans les tableaux d'un homme qui mérita d'être ainsi surnommé, c'est l'austérité du sentiment. On y reconnaît une certaine habileté de main, quelques vellétés de style, mais il faut y voir surtout une preuve de l'abaissement de l'art religieux en Italie à la fin du xv^e siècle. Les peintres de sujets sacrés, entraînés par le mouvement philosophique et littéraire de l'époque, cherchaient à substituer la correction à l'ingénuité de la pensée, et cette réaction contre le pur spiritualisme n'aboutissait encore qu'à des résultats négatifs. Jusqu'au jour où Léonard résuma dans son incomparable chef-d'œuvre la méthode du siècle passé et les tendances nouvelles, il ne paraissait pas possible d'allier la perfection

de la forme à la profondeur du sentiment. On sacrifiait le respect de l'inspiration au culte de la beauté réelle, et l'on en était venu déjà à choisir dans la nature vivante les types que les anciens maîtres demandaient au ciel de leur révéler. Fra Angelico s'agenouillait pour peindre ses madones, et n'entrevoit qu'à travers les larmes de la ferveur la chaste image qu'il allait retracer : trente ans plus tard, fra Carnovale se contentait de copier les modèles qu'il avait habituellement devant les yeux, et représentait la Vierge sous les traits de la duchesse d'Urbin, le Christ enfant sous les traits du fils de cette princesse. Le Florentin Botticelli introduisait invariablement dans ses *Saintes Familles* l'image de sa maîtresse, et jusque sur les murs des églises chacun reconnaissait les courtisanes travesties en personnages évangéliques. On conçoit que de pareils abus aient enflammé le zèle de Jérôme Savonarola. Ils expliquent de reste la véhémence des reproches que le terrible frère adressait aux peintres de son temps, et la réforme radicale qui fut un moment le fruit de ses prédications.

Tandis que fra Carnovale usurpait à la cour d'Urbin la place qui avait appartenu à Pietro della Francesca, un autre artiste semblait mériter davantage les encouragemens de Frédéric. Il se nommait Giovanni Sanzi (1). Peintre et poète, il justifiait par son double talent la réputation qu'il commençait à acquérir, mais qui ne devait pas lui survivre long-temps. Quelques années après sa mort, à peine s'occupait-on de ses ouvrages; aujourd'hui on a complètement oublié le peintre jadis célèbre de la *Madone* de Cagli, l'auteur d'un poème épique admiré à son apparition : on ne se souvient plus que du père de Raphaël. Si Giovanni Sanzi n'avait laissé que des vers, peut-être n'y aurait-il pas lieu de se plaindre de l'indifférence dont il est devenu l'objet : il raconte plutôt qu'il ne chante les hauts faits de Frédéric, et la prétendue épopée dont ce prince est le héros n'est qu'une longue chronique rimée, où l'on trouve assez de précision historique, fort peu d'imagination et de poésie; mais ses tableaux sont loin de donner raison à l'opinion qui les dédaigne. Traités dans un goût sévère qui participe à quelques égards de la manière de Pietro della Francesca, ils se distinguent par la fermeté du style, et l'on a peine à comprendre, en les examinant, l'unanimité avec laquelle les biographes de Raphaël qualifient de « pauvre peintre » l'artiste qui les a exécutés. Ce qu'ils disent de l'obscurité de sa vie ne semble pas moins inexact. Il est difficile d'admettre que Sanzi fût un homme obscur, lui que le duc et la duchesse honoraient parfois de leur visite et qui vivait familièrement auprès d'eux. Beaucoup de détails contenus dans ses écrits attestent qu'il était

(1) Quelques écrivains l'appellent Santi, bien que ses tableaux soient signés Sanzi. Un caprice euphonique de Bembo ajouta une lettre à ce nom, et le transforma pour Raphaël en celui de Sanzio.

en relations habituelles avec tous les personnages de la cour, qu'il jouissait à Urbini d'une considération très grande, et que, tout en rendant hommage au talent des peintres contemporains, il ne s'immolait pas pour cela et savait fort bien se rendre justice à lui-même. L'extrême modestie dont on lui a su gré, et qu'on a jugé bon de lui attribuer à défaut d'autre mérite, pourrait bien n'être qu'une erreur de plus, et il est permis de douter que Sanzi se soit jamais avoué incapable de diriger les études de son fils. Que Raphaël, adolescent, ait été élève du Pérugin, voilà qui est incontestable; mais par qui avait-il été placé dans l'atelier de ce maître, et qui lui avait enseigné auparavant cette « belle manière de dessiner » dont parle Vasari? Raphaël était, dit-on, âgé de quatorze ans, lorsqu'il commença à recevoir les leçons du Pérugin. Il était né en 1483 : il dut donc quitter Urbini en 1497. Or Sanzi mourut vers la fin de 1494. Comment concilier cette date avec le fait d'un voyage, en compagnie de son fils, près de trois ans plus tard, et n'aurait-on pas le droit de supposer que celui-ci fut conduit à Pérouse par son oncle Bartolomeo, devenu, comme on sait, son tuteur? Nous concluons de là que Sanzi ne songea jamais à se séparer du noble enfant que le ciel lui avait donné, et qu'il se crut jusqu'à la fin de sa vie assez expérimenté pour seconder ses progrès sans emprunter le secours de personne.

Entouré de cette foule de savans et d'artistes dont les plus éminens viennent d'être nommés, Frédéric passa les dernières années de son règne dans la situation brillante que lui avaient faite ses exploits, ses goûts et la sagesse de sa politique. L'indépendance du duché une fois assurée, il ne reprit plus les armes qu'à de longs intervalles, soit pour soutenir les droits du souverain pontife dont il se montrait l'allié fidèle, soit pour protéger les petits états du littoral de l'Adriatique contre les envahissemens des Vénitiens. Nommé chef de la ligue formée à cet effet, il s'appretait à défendre Ferrare et se portait déjà sur le théâtre de la guerre, lorsqu'il tomba malade de la fièvre. Au lieu de se retirer à Bologne, où les médecins lui conseillaient d'aller passer la mauvaise saison, il s'obstina à entreprendre une campagne que ses forces ne lui permettaient pas de poursuivre : il mourut au bout de quelques semaines, à peine âgé de soixante ans.

Les historiens modernes qui, avant M. Dennistoun, ont parlé de Frédéric s'accordent à le présenter comme un prince très éclairé, un capitaine de premier ordre. Les témoignages de ses contemporains ne lui sont pas moins favorables, et le pape Pie II, qui avait recouru plus d'une fois à son expérience militaire et à son habileté diplomatique, déclarait dans un consistoire que le duc d'Urbini « voyait toutes choses avec son seul œil, » car, il faut bien le dire, Frédéric était borgne. et parmi tous les avantages dont les dieux se plurent à le pourvoir, au dire

de Marsile Ficin, la beauté semble avoir été entièrement oubliée. Les nombreux panégyristes qui louent en lui tant de qualités diverses se taisent sur ce point. Tout en comparant leur héros aux grands hommes de l'antiquité, ils n'ont garde de pousser le parallèle jusqu'à la ressemblance physique, réserve prudente et bien justifiée par les portraits de Frédéric. Celui, entre autres, qu'on voit à la galerie des Offices, à Florence, est fait pour déconcerter quiconque aurait pris dans une acception un peu trop étendue ce surnom de « Périclès, » si souvent donné au duc d'Urbin. Les peintres, il est vrai, avaient soin de ne montrer Frédéric que de profil, et réussissaient ainsi à dissimuler une des difformités de son visage. Malheureusement, l'accident qui lui avait fait perdre un œil lui avait aussi brisé le nez; quelle que fût la pose choisie, il était au moins difficile d'atténuer à cet égard la laideur de la réalité. Défiguré dès sa jeunesse, dans un tournoi où la lance de son adversaire souleva la visière de son casque et s'enfonça obliquement entre les deux sourcils, Frédéric fit bientôt après une chute de cheval qui acheva de le rendre méconnaissable. Quelques années plus tard, un balcon s'éroulait sous ses pieds, et il devenait boiteux pour le reste de ses jours. Sanzi, qui rapporte ces faits, s'efforce en vain de les ennoblir par l'intervention des songes, des prédictions et des phénomènes sinistres, précurseurs ordinaires de tout grand événement. Comme il ne s'agit pas ici de la mort de César, mais seulement de la perte de l'œil ou de la rupture de la jambe du duc d'Urbin, on ne saurait prendre fort au sérieux les fictions du poète, et l'on est d'autant moins disposé à plaindre la victime de ces accidens vulgaires, qu'on se rappelle qu'elle y survécut de longues années. Le moyen d'ailleurs d'oublier l'aspect si peu épique des portraits de Frédéric, en écoutant les pompeuses lamentations de Sanzi?

Frédéric, en se distinguant des Médicis par un caractère de loyauté qui lui est propre, leur ressemble par leurs meilleurs côtés. A l'imitation de Côme, il réussit à anéantir dans sa patrie une turbulente oligarchie, et fonda sur les ruines de la tyrannie un gouvernement paternel. Beaucoup moins libre que Laurent de donner carrière à ses goûts magnifiques, il protégea de tout son pouvoir les savans et les artistes dont il avait fait ses amis. Il s'efforça, comme lui, de populariser en Italie les chefs-d'œuvre de l'antiquité, les découvertes scientifiques et les progrès de toute sorte. Si le rôle qu'il joue dans l'histoire de la renaissance italienne n'a pas autant d'éclat que celui d'un tel rival, il ne doit pas cependant lui être sacrifié, et ce n'est pas faire injure à la gloire de Laurent de Médicis que de rapprocher de ce grand nom le nom moins illustre du deuxième duc d'Urbin. Frédéric d'ailleurs serait le seul de sa race dont la vie pût autoriser un semblable rapprochement. Son fils, qui se montra digne de lui par la douceur

de son gouvernement, par sa munificence et son amour des lettres et des arts, n'hérita ni de son caractère résolu ni de son aptitude militaire; il ne sut que subir avec résignation des événemens funestes dont Frédéric n'eût pu triompher peut-être, mais que sans aucun doute il eût plus énergiquement combattus.

Guido-Paolo-Ubaldo, ou, par abréviation, Guidobaldo, seul enfant mâle issu du mariage de Frédéric avec Battista Sforza, avait douze ans lorsqu'il succéda à son père, en 1482. Incapable à cet âge d'exercer le pouvoir par lui-même, il se laissa guider par les anciens amis de Frédéric, et, grâce à leurs conseils, il réussit d'abord à maintenir les affaires du duché dans l'état florissant où il les avait trouvées; mais cette prospérité ne devait pas être durable. Bien peu d'années après son avènement, le jeune duc était précipité du trône pour y faire place à César Borgia, et l'indigne pontife qui occupait alors la chaire de saint Pierre assouvissait son ambition furieuse sur la nouvelle proie que la trahison venait de lui livrer.

Guidobaldo avait pu apprendre déjà à connaître Alexandre VI. Prisonnier des Orsini, dans une guerre où il secondait docilement la politique du pape, il s'était vu refuser par lui le prix de sa rançon, et il avait fallu que la duchesse d'Urbin vendît tous les bijoux qu'elle possédait pour le tirer de captivité. D'autres campagnes, entreprises également sur des ordres émanés de Rome, avaient eu une issue malheureuse, parce que les secours formellement promis n'étaient jamais arrivés, et Guidobaldo, qui n'avait retiré de ses services que des infirmités cruelles, sollicitait en vain la permission de retourner dans ses états. Las enfin d'être le jouet de la duplicité d'Alexandre, il s'était séparé de lui pour reprendre la vie calme et studieuse que sa soumission au saint-siège l'avait seule forcé d'interrompre; mais l'ennemi qui depuis long-temps méditait sa ruine était en mesure de ne plus la différer.

Avant d'en venir à la violence ouverte, Alexandre avait essayé de l'intrigue pour assurer à sa famille la possession du duché d'Urbin. Guidobaldo n'avait pas eu d'enfans de son mariage avec Elisabeth Gonzague, et il songeait à adopter son neveu, François-Marie della Rovere, fils de Jeanne de Montefeltro et du préfet de Rome. Lorsque ce projet fut soumis à l'approbation du pape, celui-ci y mit pour condition l'alliance de sa nièce Angela Borgia avec l'héritier présomptif de la couronne, auquel il accorda en revanche la dignité dont son père avait été revêtu. François-Marie, ou, comme on disait alors, le *prefettino*, fut donc fiancé à Angela et amené ensuite à la cour de Guidobaldo; mais, le mariage ne pouvant avoir lieu avant quelques années à cause de l'âge des deux enfans, Alexandre, dont le népotisme effréné ne s'accommodait pas des retards, jugea qu'il était plus sûr de s'emparer sans délai du duché et d'en donner la souveraineté à César. Guidobaldo,

sans alliés, sans forces suffisantes pour résister, fut réduit en quelques jours à la nécessité de fuir. Il arriva non sans peine à Mantoue, d'où il écrivit au cardinal della Rovere, qui fut depuis le pape Jules II, le récit circonstancié de sa course à travers les montagnes et des événements qui l'avaient précédée. « Je n'ai sauvé du désastre, dit-il à la fin de cette lettre, que ma vie, un pourpoint et une chemise. » C'était certes bien peu, et cependant, en se sentant en sûreté, Guidobaldo semble croire que tout est sauvé. Il se félicite trop du succès de sa fuite, et ne se souvient pas assez qu'en succombant sans lutte il a perdu quelque chose de plus que sa couronne : vingt ans plus tard et presque aux mêmes lieux, François I^{er} avait d'autres motifs pour se consoler de la défaite de Pavie.

César Borgia entra en grande pompe à Urbino et alla s'installer au palais ducal, non sans avoir inauguré son règne par le supplice d'un de ses affidés, qui s'était engagé à lui livrer le duc et qui lui avait manqué de parole. Les jours suivans, César s'occupa de transporter à Forlì les objets d'art et les livres qui avaient appartenu à Guidobaldo, après quoi il s'adressa à Louis XII et le gagna si bien à force de flatteries, qu'il obtint de lui la sanction de tout ce qui s'était passé, et de plus un secours de quelques centaines de lances pour consolider son usurpation. Cependant, au bout de cinq mois, les soldats de l'usurpateur étaient expulsés de San-Leo, la plus forte place du duché; la nouvelle de ce succès déterminait, pendant l'absence de César, un soulèvement à Urbino, et Guidobaldo rentrait dans sa capitale, qui l'accueillait avec une joie enthousiaste. Épuisé par la fatigue et les souffrances, il fut obligé en arrivant de se mettre au lit et d'y rester plusieurs jours, mais il ne voulut pas qu'on fermât les portes de sa chambre au peuple, accouru en foule au palais. Chacun put venir saluer ce prince, dont la présence semblait annoncer la fin d'un régime abhorré et le retour de la prospérité et du calme : illusion de bien courte durée, puisque, quelques semaines après, César reparaisait à Urbino, et Guidobaldo prenait pour la seconde fois le chemin de l'exil.

Guidobaldo, on le voit, se résignait promptement au sacrifice de ses droits et n'essayait même pas de les défendre; mais sa sœur, mère de l'héritier présomptif de la couronne, ne faisait pas aussi bon marché des droits de son fils. Elle refusait de rendre Sinigaglia, où elle s'était enfermée après la soumission d'Urbino, et attendait courageusement que les troupes qui menaçaient la ville vissent l'assiéger. Cependant une longue résistance était impossible. L'alliance de César avec Louis XII devenant chaque jour plus étroite, Paolo Orsini et plusieurs seigneurs italiens qui craignaient comme lui de mécontenter le roi de France s'étaient empressés d'offrir leur appui et celui de leurs confédérés pour la conquête de Sinigaglia. Une fois maître de cette place, César ne

songea plus qu'à se débarrasser des nouveaux alliés qui l'avaient aidé à la prendre, et dont quelques-uns commençaient à faire sonner un peu haut leurs services. A peine entré dans Sinigaglia, il fit étrangler les principaux d'entre eux, et cet acte de perfidie atroce, que la relation de Machiavel présente froidement comme une mesure conseillée par la politique, qu'Alexandre VI osa approuver hautement, acheva de montrer au peuple du duché et à l'Italie tout entière en quelles mains était tombé le sceptre de Guidobaldo.

Tandis que le nouveau duc d'Urbin s'enivrait de son triomphe et se délassait des fatigues qu'il lui avait coûtées dans des plaisirs aussi monstrueux que ses crimes, Guidobaldo errait de Mantoue à Venise, et sollicitait vainement la protection du roi de France. Plus de sept mois s'étaient passés déjà sans que sa cause trouvât de défenseurs, lorsque la mort d'Alexandre VI vint subitement changer la face des choses.

Abandonné de Louis XII, qu'alarmait enfin cette ambition insatiable, César rampa quelque temps sous la faveur douteuse du pape successeur de son père; mais Pie III mourut après un règne de quelques semaines, et l'élection de Jules II, intime ami de Guidobaldo, acheva de ruiner les espérances de l'usurpateur. Il comprit que le moment était venu de descendre d'un trône d'où il serait infailliblement précipité. Il fit plus : il sollicita de Guidobaldo une entrevue qui ne lui fut pas refusée. S'humiliant alors devant sa victime, il demanda à genoux le pardon de ses crimes, auxquels il donna pour excuse sa jeunesse, l'iniquité de ses conseillers et les ordres d'Alexandre, qu'il qualifia sans hésiter de « brutal et d'impie (1). » Guidobaldo savait de reste à quoi s'en tenir sur l'étendue de cette obéissance filiale : il accueillit cependant l'expression d'un repentir qui devait trouver Jules II beaucoup plus incrédule; mais, tout en pardonnant, il n'entendait sacrifier que ses ressentimens personnels, et il s'empressa de réclamer les livres et les tableaux transportés à Forli. Cette restitution accomplie, Guidobaldo perdit jusqu'au souvenir des outrages passés, et ne vécut plus

(1) Baldi. *Vita di Guidobaldo Io.* — On voit encore à Cagli une peinture à fresque que Guidobaldo II, cinquième duc d'Urbin, fit exécuter par Taddeo Zuccaro pour consacrer le souvenir de cette entrevue. César Borgia, dont la posture est conforme au récit de Baldi, y a l'apparence d'un homme mince et élégant, aux cheveux un peu roux, aux traits plutôt fins qu'énergiques. Fort différent du portrait de la galerie Borghèse à Rome, portrait, soit dit en passant, attribué à tort à Raphaël, le César peint par Zuccaro ne ressemble pas davantage à l'homme dont Giovio a décrit l'aspect en ces termes : « La teinte livide et les pustules qui couvraient son visage trahissaient à la fois l'impureté du sang qu'il avait reçu et ses propres vices. Le feu jaillissait de ses yeux profondément enfoncés, et son regard de vipère effrayait jusqu'à ses amis.... » Voilà bien le fils d'Alexandre tel qu'on se le figure, mais non pas tel que nous le montre la fresque de Cagli : il semble au contraire que chez César Borgia, comme chez Saint-Just, l'extérieur fut en désaccord complet avec le caractère et les actes.

que pour s'occuper de ses travaux littéraires et de l'administration des états qui lui étaient rendus. Quelques voyages à Rome, où ses conseils ne furent pas sans autorité sur Jules II, auraient seuls dérangé le calme de son existence, si ses infirmités et des souffrances presque continuelles n'étaient venues le compromettre plus gravement. Goutteux dès sa première jeunesse, il resta, à l'âge de trente ans, perclus de tous ses membres, et les six années qui s'écoulèrent à partir de ce moment jusqu'à celui de sa mort augmentèrent encore le poids de ses maux, sans pour cela lasser sa patience ni altérer la sérénité de son esprit.

Au milieu des érudits et des poètes qu'avait attirés son affabilité autant que sa munificence, et qui ne le surpassaient pas en savoir, Guidobaldo enchérissait sur les doctes habitudes de son père, et faisait de son palais une académie où les journées étaient partagées entre la lecture et les occupations scientifiques, où l'amour des objets intellectuels se glissait jusque dans le choix des divertissemens qui remplissaient les soirées. M. Dennistoun ne semble pas établir de différence notable entre l'époque de Frédéric et celle de Guidobaldo : il faut pourtant reconnaître que les prétentions *classiques* du règne précédent commencèrent, sous Guidobaldo, à se montrer moins exclusives, et s'allièrent quelquefois au talent. Les ouvrages de Bibbiena, de Frédéric Fregoso et de plusieurs autres attestent les progrès de l'indépendance littéraire, et le style de ces écrivains, qui affecte encore les formes pédantesques de l'école, a cependant par momens une simplicité et une franchise inaccoutumées. Tout en s'inspirant des exemples de l'antiquité, on osait du moins tenir quelque compte des exigences modernes et traduire dans la langue nationale les idées du temps. Pour la première fois, l'expression en était portée sur la scène, et l'on représentait au palais d'Urbain cette comédie de *Calandra*, qui passe pour la plus ancienne pièce régulière du théâtre italien. Le troisième duc d'Urbain encouragea de tout son pouvoir cette réaction contre l'imitation systématique des chefs-d'œuvre classiques : il les connaissait aussi bien que personne et les étudiait sans relâche; mais, beaucoup moins absolu que Frédéric, il n'immolait pas au culte du passé le goût des tentatives nouvelles.

Guidobaldo vit venir la mort avec cette résignation qui lui avait fait accepter l'exil, et qui, depuis si long-temps, l'aidait à supporter ses souffrances. Usé avant l'âge, il s'éteignit dans les bras de ses amis, qui l'avaient accompagné à Fossombrone, où il était allé chercher un climat plus doux, et, comme on lui parlait encore à ses derniers momens d'espoir de guérison, il répondit par ces vers des Géorgiques :

*Me circum limus niger et deformis arundo
Cocyti, etc.....*

unissant ainsi dans un poétique adieu à la vie le courage tranquille de l'ame au souvenir des douces études qui avaient charmé son esprit. « Aucun prince d'Italie ne fut, dit Sismondi, plus chéri de ses sujets; » aucun ne fut plus amèrement regretté. Lorsqu'on transporta à la lueur des torches le corps de Guidobaldo de Fossombrone à Urbin, des milliers de citoyens vinrent tout le long de la route s'agenouiller auprès du cercueil; d'autres suivirent en pleurant le cortège, et c'est avec l'accent d'une émotion profonde que l'un des assistans, se faisant l'interprète de la désolation publique, a décrit cette nuit « de mystérieuse terreur, où les gémissemens du peuple étaient interrompus par des cris perçans que répétaient l'écho des montagnes et les hurlemens lointains des chiens de garde effrayés. »

Celui qui traçait ce lugubre tableau était le comte Balthasar Castiglione, l'un des plus fidèles amis du duc et l'auteur d'un livre autrefois célèbre. *Le Courtisan* de Castiglione est, parmi les ouvrages nés sous l'influence des ducs d'Urbin, un de ceux où se peint le mieux l'esprit de cette cour élégante. Castiglione, pour trouver des modèles du courtisan, n'avait que l'embarras du choix parmi tant de personnages d'élite avec lesquels il vivait dans une familiarité continuelle, et qui se distinguaient comme lui par les qualités de l'esprit, l'élégance des mœurs et l'exquise urbanité des manières. Son livre mérite d'être mis au nombre des meilleurs écrits italiens du commencement du xvi^e siècle; il trouve cependant peu de lecteurs aujourd'hui, parce que beaucoup de gens le jugent sur le titre, et se persuadent que l'art de la flatterie est le seul qu'on y professe. M. Dennistoun semble prendre à tâche de propager cette erreur, lorsqu'il s'élève contre « l'esprit d'adulation et de servilité qui a dicté ces pages malfaisantes. » Les pages dédaignées sont loin cependant de ne mériter que ce coup d'œil réprobateur, et les préceptes qu'elles contiennent eussent été dignes d'un examen plus impartial et moins rapide. *Le courtisan* de Castiglione est avant tout un honnête homme, un sage conseiller, et même, le cas échéant, un précepteur sévère, dont le rôle doit équivaloir à celui de « Phœnix auprès d'Achille ou d'Aristote auprès d'Alexandre. » Seulement il fera bien, s'il veut être écouté, de commencer par s'efforcer de plaire, et se gardera d'imiter Callisthènes, « qui ne savait pas donner à la vérité des formes attrayantes. » Il va sans dire que l'auteur du *Courtisan* prête à son héros les avantages naturels propres à prévenir en sa faveur. Le portrait physique une fois tracé, et les conditions de noblesse originelle et de fortune suffisamment déterminées, Castiglione place en première ligne les qualités militaires; puis viennent certains talens virils, utiles sur les champs de bataille comme dans les tournois, enfin les jeux « où se développe l'élégance du corps » et la danse, dont Castiglione paraît faire grand cas. On sait que, deux

siècles plus tard, le duc de Saint-Simon tenait aussi en haute estime « l'art de mener une dame et de figurer avec honneur. » Tous deux se seraient donc entendus sur ce point, avec cette différence pourtant, que l'un croyait nécessaire d'engager les gentilshommes de son temps à s'interdire « les enlutes et la danse sur la corde tendue, » et que l'autre eût sans doute jugé superflu d'adresser un semblable conseil aux seigneurs de la cour de Louis XIV.

Un mot qui revient à chaque instant sous la plume de ce précurseur de Chesterfield, la grace, suffit pour caractériser le livre de Castiglione et en résumer tous les préceptes; la grace, c'est en effet la qualité principale de cet ouvrage où se reflètent si délicatement la physionomie de la cour d'Urbin à cette époque et les traits de quelques-uns des personnages qui y tenaient le premier rang. En s'adjoignant Bembo, Octavien et Frédéric Fregoso, Julien de Médicis et plusieurs autres amis de Guidobaldo, qui, chacun à leur tour, débattent la question et viennent, comme les fées des contes, douer de tous les dons l'être en faveur duquel on les consulte, Castiglione nous montre les hommes les plus compétens en pareille matière et les plus capables de justifier leurs théories par la pratique. Courtisans achevés, ils laissaient bien loin derrière eux les graves docteurs qui les avaient précédés dans ce palais d'Urbin, où les discussions philosophiques étaient encore à l'ordre du jour, mais où la liberté de la pensée et la recherche de l'agrément remplaçaient, dans les entretiens comme dans les écrits, l'intolérance des principes et les formes d'une argumentation scolastique. « Après souper, dit Castiglione, on se réunissait dans l'appartement de la duchesse; tantôt la musique et la danse remplissaient la soirée, tantôt on soulevait des questions intéressantes, ou bien on choisissait à tour de rôle quelque jeu qui pût fournir aux assistans l'occasion d'exprimer leurs sentimens secrets... Nous prenions à ces divertissemens un plaisir extrême, parce que les plus nobles seigneurs et les beaux-esprits les plus fameux de toute l'Italie se trouvaient alors rassemblés à Urbin... » Un jour où la compagnie est en quête d'un amusement nouveau, quelqu'un propose de travailler de concert à la définition d'un parfait courtisan. Tous aussitôt d'entrer dans ce dessein : chacun donne son opinion; on contredit ou on soutient celle qui vient de se produire; on se laisse aller de temps en temps aux digressions et aux récits d'anecdotes; de là une conversation pleine de sens, d'abandon, de mouvement, que Castiglione se charge de résumer, à peu près comme Molière se suppose le secrétaire des gens qu'il a mis en scène dans *la Critique de l'École des Femmes*.

A ce groupe de lettrés se mêlaient quelques dames qui partageaient avec la duchesse le soin de présider le cercle et qui y faisaient admirer les graces de leur esprit autant que l'étendue de leur érudition.

Depuis long-temps déjà les femmes recevaient en Italie à peu près la même éducation que les hommes; mais elles n'en profitaient plus pour s'arroger les mêmes droits et s'affubler d'une sorte de caractère public. Le temps était passé où elles adressaient en latin aux papes et aux rois de longues harangues politiques, où Isotte Nogarola, qu'on appelait *la grande Isotte*, et Ippolita Sforza discouraient au congrès de Mantoue sur l'opportunité de la guerre à déclarer aux Turcs. Les théologiennes étaient également hors de mode, ou, si quelques femmes étudiaient encore le *Dialogue explicatif* composé par Isotte sur la faute de nos premiers parens, aucune d'elles du moins n'essayait de donner un pendant à cet écrit étrange, dans lequel l'auteur plaide pour Ève contre son frère, défenseur d'Adam, le tout à grand renfort de citations tirées des classiques, et par devant un honnête podestat qui, la cause entendue, donne ses conclusions. Tout aussi instruites, mais beaucoup moins pédantes que leurs mères, les dames italiennes du commencement du xvi^e siècle ne participèrent qu'avec un zèle tempéré par la réserve aux progrès de cette dernière période de la renaissance. Elles les déterminèrent souvent par des encouragemens, très rarement par leurs propres ouvrages, et, sans rechercher au dehors l'éclat de la célébrité personnelle, elles se contentèrent d'influencer dans le demi-jour de leurs palais les travaux des écrivains et des artistes qui venaient auprès d'elles recevoir des inspirations ou des avis. Tel fut le rôle de la duchesse d'Urbain et de ses amies. Si l'on était tenté de rapprocher de ces femmes distinguées nos *précieuses* et les *bas-bleus* d'Angleterre, la comparaison tournerait tout à l'avantage de la cour d'Élisabeth Gonzague. On y retrouverait peut-être le germe de ce sentimentalisme galant qui devait ensuite fleurir à l'hôtel de Rambouillet; mais on y reconnaîtrait des doctrines littéraires d'un ordre supérieur, et, à coup sûr, plus de bienveillance, d'enjouement et de grâce que dans les salons *blueistes* de Londres.

Emilia Pia, qui joue un rôle si brillant dans *le Courtisan* de Castiglione, pourrait être regardée comme le type de ces grandes dames italiennes, moitié savantes, moitié femmes à la mode, sous le patronage desquelles se plaçaient les érudits et les poètes. Veuve, dès sa jeunesse, d'un frère naturel de Guidobaldo, elle respecta fidèlement la mémoire de son mari, et n'accepta que l'amitié de gens fort disposés à lui offrir l'hommage d'un autre sentiment. Bembo, par exemple, tout occupé qu'il était alors de sa liaison, platonique, dit-on, avec Lucrece Borgia, se sentait cependant le cœur assez vaste pour y donner place à « la beauté cruelle dont le nom trompeur exprimait la pitié. » Bien qu'il ne se fit pas faute de distractions de plus d'un genre, il ne renonça pas à son amour, encore moins aux *concelli* poétiques que cet amour lui inspirait, car, selon l'usage de ce temps, il décrivait soigneusement un martyre qu'il semble au fond avoir très-patiem-

ment supporté. La vertu d'Emilia ne ressort pas seulement des plaintes un peu bruyantes et des pleurs étudiés de Bembo; on en trouverait ailleurs des preuves plus touchantes, ne fût-ce que dans ces simples mots, à *de chastes cendres*, inscrits sur le médaillon sculpté où les traits de cette gracieuse femme furent reproduits après sa mort. Quant à son esprit et à l'aménité de son caractère, comment ne pas ajouter foi aux témoignages si précis de Castiglione et d'autres bons juges contemporains? Tantôt Emilia est « le lien qui unit toutes les volontés et les enchaîne sans les blesser jamais: » tantôt on nous la peint comme « l'ame de tous les plaisirs de la cour, la muse de la conversation, etc. » Julien de Médicis va plus loin encore en l'égalant tout net à « Amalasonte, reine des Ostrogoths, et à Théodelinde, reine des Lombards. » Quoi qu'en dise Julien, le nom d'Emilia Pia brille d'un éclat plus doux. On ne saurait y voir que le synonyme de l'élé-gance sans prétention et du savoir modeste; mais cela suffira peut-être pour qu'on le prononce avec un accent de sympathie, et l'on saura gré à celle qui le portait d'avoir préféré à l'ambition de devenir célèbre le désir d'être aimable et chère à ses amis.

Cette recherche de la grace qui caractérisait à la cour de Guidobaldo les mœurs et les productions littéraires commençait aussi à devenir sensible dans les œuvres des artistes d'Urbain. L'architecte Bramante, dont plusieurs souverains de l'Italie se disputaient déjà les services, le peintre Timoteo della Vite, qui ne se soumit que beaucoup plus tard au joug de l'école romaine, quelques autres encore faisaient de la correction élégante et du goût la marque distinctive de leur manière. Enfin le moment était venu où le génie qui atteignit à la perfection de la grace allait anéantir jusqu'aux derniers vestiges de l'affectation et de la raideur. Il semble qu'en apparaissant à cette époque, amie de la science, mais désabusée du pédantisme, avide du mieux, mais déjà familiarisée avec le bien, Raphaël ne pouvait arriver plus à point. Comment le duc d'Urbain ne songea-t-il pas à le retenir auprès de lui, ou du moins à le rappeler à la nouvelle de ses éclatans succès? Comment Guidobaldo, et plus tard son successeur François-Marie, purent-ils se montrer indifférens à une telle gloire? Il y aurait lieu de s'en étonner et d'accuser l'aveuglement de ces princes, si l'on ne tenait compte de certaines circonstances qu'il est à propos de noter. Raphaël, on s'en souvient, avait quitté sa ville natale en 1497; il la revit au bout de deux années, à une époque où Guidobaldo, menacé à la fois par le pape et par le roi de France, n'avait pas le loisir de s'occuper de ce talent naissant. Le jeune Sanzio dut reprendre le chemin de Pérouse, et il ne se décida à revenir à Urbain que lorsque le duc, réintégré dans ses états, put travailler en paix à y faire fleurir les arts. Giovanni Sanzi avait laissé à la cour de nombreux amis: le fils du peintre-poète fut donc accueilli avec bienveillance, et il aurait pu dès-lors faire tourner

cette faveur au profit de sa fortune en acceptant les travaux qu'on s'empressa de lui offrir; mais il avait de plus nobles desseins, et ne se jugeait pas encore mûr pour la gloire. La seule grace qu'il fût venu solliciter était le moyen d'aller étudier à Florence les ouvrages des grands maîtres, et il voulait, avant d'entreprendre ce voyage, se munir de quelques lettres de recommandation auprès des chefs de la république. La lettre bien connue que lui donna la sœur du duc d'Urbain n'atteste pas seulement l'intérêt que lui portait cette princesse; elle ôte tout prétexte au reproche d'indifférence qu'on pourrait adresser à la famille de Montefeltro, protectrice naturelle de Raphaël.

Persone n'ignore que, pendant ce premier séjour à Florence, l'élève jusque-là si docile du Pérugin prit de plus en plus possession de lui-même, et qu'il entama cette série d'œuvres exquises, dites de sa *seconde manière*. Ces œuvres, les aurait-il produites, s'il fût resté dans sa patrie, et ne les devons-nous pas en grande partie aux facilités qu'il trouva à Urbain pour faire son voyage de Toscane? En supposant que le patronage de Guidobaldo n'ait eu d'autre résultat que de laisser Raphaël libre de choisir le milieu le plus favorable à ses études, ne faudrait-il pas encore en reconnaître l'opportunité, puisque cette liberté même fut si bien employée et si féconde? D'ailleurs le duc ne s'en est point tenu là : en 1506, il attire auprès de lui le jeune maître et lui confie l'exécution de deux tableaux qu'il veut offrir au roi de France (1) : il lui commande son portrait, celui de la duchesse, beaucoup d'autres ouvrages, dont quelques-uns seulement purent être achevés. Raphaël, impatient de retourner à Florence, où son talent devait grandir encore, ne consentit à accomplir qu'une partie de sa tâche. Il résista aux instances du duc, aux séductions d'une cour qui semblait avoir été formée tout exprès pour abriter ce doux génie, et il s'éloigna d'Urbain pour n'y plus revenir. On sait le reste : au bout de peu d'années, l'ancien protégé de la princesse Jeanne de Montefeltro était devenu le favori de deux papes, le chef d'une école brillante, une sorte de grand seigneur dont l'ambition ne s'effrayait même pas, dit-on, de la dignité de cardinal. Désormais rien ne pouvait le rappeler à Urbain : tous ses intérêts au contraire le retenaient à Rome, et pendant les douze années qu'il y passa, il ne paraît pas qu'il ait été fort jaloux de conserver des relations directes avec la famille de ses premiers bienfaiteurs. Une lettre qu'il avait écrite de Florence à son oncle maternel, peu de jours après la mort de Guidobaldo, exprimait en termes convenables son respect

(1) Le petit *Saint Michel* et le *Saint George* qui lui sert de pendant, aujourd'hui au musée du Louvre. — Un autre *Saint George*, que Raphaël peignit à cette même époque, fut envoyé au roi d'Angleterre par Guidobaldo, créé deux années auparavant chevalier de la Jarretière. De là les insignes de cet ordre que porte le saint, et qui seraient un anachronisme inexplicable, si l'on n'y voyait une allusion à la distinction accordée au duc par Henri VII.

pour la mémoire de ce prince; l'année suivante, il peignait, sous les traits du jeune duc d'Urbin, un des personnages de *l'École d'Athènes*; enfin il retrouva au Vatican Bibbiena, Bembo, Castiglione, qu'il avait connus à la cour de Guidobaldo, et par eux encore il dut se rattacher au souvenir de sa patrie; — mais ce fut tout.

A partir de ce moment, la vie et les travaux de Raphaël demeurent en dehors de notre sujet. Nous ne suivrons donc pas M. Dennistoun dans les longs détails où il a cru devoir entrer. Un peu trop résolu peut-être à absoudre le grand maître de certains torts que l'opinion publique lui attribue depuis trois siècles, il n'hésite pas à nier sans commentaires l'exactitude des faits embarrassans. La mort de Raphaël, par exemple, n'est à son avis que le résultat d'une pleurésie gagnée dans une antichambre du pape. Bien plus, la liaison avec la Fornarina est elle-même traitée de fable ou à peu près par M. Dennistoun, qui, on le voit, pousse loin l'incrédulité. Au lieu de se défier à ce point des témoignages les plus formels et les plus authentiques, ne pourrait-on, en les acceptant, essayer d'en atténuer l'effet, et le mieux ne serait-il pas de présenter, à défaut de justification, des excuses? On en trouverait aisément dans l'état des mœurs à cette époque. Les courtisans de Léon X n'avaient pas en général des principes fort sévères, et, si leur conduite offensait la morale, elle ne nuisait ni à leur considération, ni à leur fortune. Les longues et très publiques amours de Bembo ne l'empêchèrent pas d'être compris à la fin de sa vie dans une promotion de cardinaux. Bien d'autres personnages, revêtus comme lui de la pourpre romaine, semblaient autoriser les faiblesses par l'exemple et consacrer en quelque sorte la légitimité du désordre. Appartenait-il à Raphaël de se montrer plus rigoriste? Il est permis de regretter qu'il n'ait pas eu ce courage, mais on ne saurait en tout cas s'en étonner.

L'époque que nous venons de parcourir, et qui prend fin avec le dernier prince de la maison de Montefeltro, fut pour le duché d'Urbin une époque de gloire et de progrès de toute sorte. Quarante années de prospérité continue signalent le règne de Frédéric. Celui de Guidobaldo, interrompu quelque temps par une odieuse usurpation, s'achève, comme il avait commencé, dans le calme et libre développement de la littérature et des arts. Les règnes suivans offrent sans doute une succession de faits dignes de remarque; mais, au point de vue de l'art italien et de son histoire, le rôle des princes della Rovere n'a pas la même importance que celui de leurs prédécesseurs. A Urbin, comme dans le reste de l'Italie, la renaissance a dépassé son âge d'or : elle va bientôt entrer dans une période où tout commence à décliner, et, bien que la dynastie nouvelle s'efforce de continuer l'œuvre si noblement entreprise, le succès est déjà plus rare et la protection moins éclairée. Le petit nombre d'artistes éminens qui apparaissent dans la seconde moitié du xvi^e siècle, ou qui s'attardent jusque dans le xvii^e siè-

de, sont impuissans à arrêter la décadence du goût, et, lorsqu'on voit les Médicis eux-mêmes employer toute leur influence à accréditer des nouveautés décevantes, a-t-on le droit de reprocher aux ducs d'Urbin de suivre un tel exemple et de céder à l'entraînement général vers les fastueuses productions de la médiocrité?

II. — DUCS DE LA MAISON DELLA ROVERE.

Le caractère aventureux de François-Marie, héritier de Guidobaldo, diffère essentiellement de celui de son père adoptif, et s'il fallait chercher dans la famille du quatrième duc d'Urbin l'exemple des inclinations guerrières qu'il manifesta toute sa vie, ce serait sur Jules II, à ce qu'il semble, qu'il conviendrait de jeter les yeux. Aussi le pape, qui se reconnaissait dans son neveu, le jugea-t-il digne de commander ses armées à l'âge où le plus souvent on débute dans la carrière militaire. François-Marie n'avait que dix-huit ans lorsqu'il fut nommé capitaine-général des troupes de l'église. Bien peu après, il dirigeait en cette qualité l'expédition entreprise en Romagne pour forcer les Français à évacuer l'Italie et réduisait Mirandola. Jules II, dont la clémence était loin, comme on sait, d'égalier le courage, avait bonne envie de se venger sur cette ville de l'invasion française et de mettre à sac sa nouvelle conquête; mais François-Marie se montra plus généreux, et, grâce à son intervention, Mirandola fut sauvée du pillage. — Qu'on ne se hâte pas de tirer de ce fait une conclusion trop favorable à la modération du jeune prince. On va voir qu'il suivit assez mal pour son propre compte les inspirations qu'il suggérait aux autres, et qu'après avoir conseillé de pardonner à des ennemis communs, il ne sut pas faire aussi bon marché de ses ressentimens personnels.

Jules II s'était retiré à Ravenne, après la prise de Mirandola, laissant au duc d'Urbin le soin de défendre Bologne de concert avec le cardinal de Pavie, nommé à cet effet second chef de l'armée. Une fois sous les murs de la place, François-Marie proposa de s'y jeter et d'y attendre les Français; mais le cardinal, qui avait avec eux des intelligences secrètes, manœuvra si bien, qu'une nuit le maréchal Trivulce put se rendre maître de Bologne presque sans coup férir. Contraint de battre en retraite, François-Marie se replia sur Ravenne, où le cardinal, qui l'avait devancé, employait le temps à l'accuser auprès du pape des perfidies et des lâchetés qu'il avait commises lui-même. On juge de l'accueil que Jules II réservait à son neveu. Il le dépoussa du commandement, lui reprocha publiquement sa prétendue trahison, et le traita avec une violence telle que le duc indigné sortit sur-le-champ du palais. Au moment où il mettait le pied dans la rue, le cardinal la traversait à cheval, suivi d'une pompeuse escorte. Ivre de furie à la vue de ce calomniateur, François-Marie se précipite sur lui, le jette à terre et le

poignarde. Notons en passant que les cent hommes d'armes qui accompagnaient le prélat ne songèrent ni à le défendre, ni à le venger : spectateurs impassibles de cette scène, ils laissèrent faire le duc en toute liberté et continuèrent leur chemin sans s'être assurés de sa personne; mais le pape n'était pas d'humeur à partager leur indifférence. Le moment d'ailleurs semblait mal choisi pour se permettre un acte de cette espèce. La perte de Bologne, la guerre à soutenir contre la France, le concile schismatique de Pise, créaient à Jules II de terribles embarras : on conçoit que la nouvelle du meurtre de son favori, lui arrivant par surcroît, n'ait pas dû le trouver en veine d'indulgence. De retour à Rome, il somma le duc d'y venir rendre compte de sa conduite. Celui-ci obéit; mais, comme le cas était délicat, il emmena avec lui Castiglione, l'homme le plus propre à l'en tirer sans grand dommage. Grâce à cette précaution, François-Marie n'eut à subir qu'une courte détention préventive. Les six cardinaux chargés d'instruire le procès, et qui, au fond, ne savaient pas mauvais gré au jeune prince de les avoir délivrés d'un collègue qu'ils détestaient, se laissèrent aisément convaincre par Castiglione. L'effervescence de l'âge servit d'excuse au crime, et, une habile plaidoirie de Philippe Beroaldo aidant, le tribunal signa une déclaration d'acquiescement. Cela n'eût pas suffi peut-être pour absoudre le coupable aux yeux du souverain pontife; mais, au commencement de l'année suivante, François-Marie reprenait Bologne et trouvait ainsi un moyen beaucoup plus sûr d'obtenir son pardon. De nouvelles conquêtes achevèrent de le remettre en crédit, et il recevait l'investiture de la seigneurie de Pesaro en récompense de ses services, lorsque la mort de Jules II et l'avènement de Léon X vinrent le priver d'un puissant protecteur et lui susciter un ennemi.

Rien ne pouvait lui faire présumer qu'à l'affection que lui témoignait depuis long-temps le cardinal Jean de Médicis succéderait bientôt l'inimitié de Léon X. François-Marie s'y attendait au contraire si peu, qu'il avait contribué de tout son pouvoir au succès de l'élection. Le nouveau pape et son frère Julien, celui-là même que nous avons vu au nombre des interlocuteurs dans *le Courtisan* de Castiglione, Laurent, leur neveu, et leur cousin Jules de Médicis avaient été, pendant leur exil, les hôtes de Guidobaldo. L'héritier de celui-ci croyait donc assurer sa propre indépendance en travaillant à l'élévation d'une famille que la sienne avait si noblement secourue. Ici encore on saisit les traits distinctifs des deux races : la générosité des ducs d'Urbin ne sert qu'à éveiller l'ambition des Médicis, et la perfidie de Léon X met en relief la crédule loyauté de sa victime. L'un cherche dans l'ingratitude et les intrigues un moyen d'accroître sa puissance et l'autorité de sa maison; l'autre fonde toute sa politique sur la reconnaissance du pontife et sur la bonne foi qu'il lui suppose. Leur situation respective ne tarda pas à se dessiner nettement. A peine sur le trône, Léon X retira des mains

de François-Marie le bâton de capitaine-général pour le donner à Julien de Médicis. A la mort de son frère, dont les scrupules entravaient encore l'exécution de ses projets, il saisit un prétexte pour rompre ouvertement avec le duc; il osa évoquer de nouveau l'affaire du meurtre du cardinal de Pavie, affaire dans laquelle il s'était prononcé comme juge trois ans auparavant; une bulle d'excommunication fut lancée, et le lâche Laurent, instrument docile des volontés de son oncle, se laissa appeler au gouvernement du duché d'Urbain.

Forcé de se courber devant l'orage, François-Marie se retira à Mantoue; mais, tout en abandonnant ses états comme Guidobaldo, il se garda bien d'imiter la conduite passive de ce prince et sa résignation philosophique. Au bout de quelques mois, il s'avancait en Romagne, suivi d'une poignée de soldats mercenaires que la vente des bijoux de la duchesse, sa femme, lui avait permis de réunir, et il reparaisait dans sa capitale, où des émissaires avaient préparé un soulèvement. Le pape, effrayé de ce coup de main, se hâta d'appeler au secours de Laurent Charles-Quint et le roi de France. Quelle résistance François-Marie pouvait-il opposer aux forces combinées de tels ennemis? Une partie des villes du duché l'avait, il est vrai, reconnu; mais les forteresses demeuraient au pouvoir de l'usurpateur. Le duc ne voulait pas sacrifier inutilement la vie de ses défenseurs : il ne voulait pas davantage céder une seconde fois à l'agression sans avoir cherché à la repousser, et ce fut pour sortir de cette perplexité qu'il adressa à Laurent le chevaleresque cartel que voici : « Comme il sied à un prince, quelle que soit la cause pour laquelle il combat, de s'efforcer d'atteindre son but en répandant le moins de sang possible; comme il doit particulièrement épargner le pays sur lequel il a l'espoir de régner, je pense que l'expédient qui m'est venu à l'esprit conviendra au seigneur Laurent autant qu'à moi-même... Je propose donc audit seigneur d'amener, en tel lieu qu'il choisira, contre un nombre égal d'adversaires, quatre mille hommes, ou trois mille, ou cinq cents, ou vingt, ou quatre, ou même un nombre de combattans plus restreint, pourvu que lui et moi nous y soyons compris. Enfin, s'il préfère se mesurer avec moi seul, ce sera mieux encore, car la mort de l'un de nous deux résoudra sur-le-champ la question en litige et abrégera les angoisses de tout le monde... Je crois que ces propositions, si raisonnables, seront reçues avec plaisir, et je demande qu'on me réponde dans un délai de trois jours. » Laurent, pour toute réponse à un défi qu'il n'était nullement disposé à accepter, retint ceux qui le lui avaient apporté, et, dans l'espoir d'apprendre d'eux quelque chose de plus utile, il les fit mettre à la torture.

En s'avisant de cet expédient « si raisonnable » selon lui, François-Marie faisait acte de naïveté autant que de bonne foi et de courage. Il ne lui était guère permis de compter qu'un ennemi, sûr de gagner autrement la partie, consentirait à la jouer sur un coup de dé; mais,

quand il vit que cette dernière chance lui échappait, il ne songea plus qu'à faire payer cher la victoire et à barceler le vainqueur. Réduit à la nécessité de se jeter dans une guerre de partisan, il soutint longtemps une lutte héroïque contre les trois plus grandes puissances de l'Europe. Les quelques soldats qui lui étaient restés fidèles finirent, eux aussi, par l'abandonner, et, après avoir accepté la capitulation offerte par le pape, François I^{er} et l'empereur, il se retira de nouveau à Mantoue, auprès de la duchesse sa femme, à laquelle il donna, en échange des bijoux qu'elle avait vendus pour lui, soixante-quatre étendards enlevés à l'ennemi dans cette campagne. La paix générale de l'Italie, négociée en 1529, vint enfin mettre un terme aux agitations politiques et aux guerres qui avaient marqué jusque-là le règne du quatrième duc d'Urbin. Dès-lors, François-Marie sut maintenir son indépendance sans recourir aux armes, et, pendant les neuf dernières années de sa vie, il ne quitta plus le duché que pour entreprendre quelques voyages diplomatiques.

M. Dennistoun, dans le brillant tableau qu'il a tracé de la vie de François-Marie, s'est attaché surtout à faire ressortir les exploits guerriers qui la signalent. Toutefois, le successeur de Guidobaldo ne fut pas seulement un infatigable soldat, un intrépide capitaine. Son caractère inébranlable et l'excès de son courage donneraient l'idée d'une sorte de Charles XII italien, si l'on oubliait de remarquer quelques points de dissemblance qui ne sont pas à l'avantage du héros suédois. Rien, par exemple, n'autorise à penser que celui-ci ait fait trêve à ses préoccupations ordinaires pour s'intéresser à la poésie et aux arts : le duc d'Urbin, au contraire, trouvait le temps, même au milieu de ses anxiétés ou de ses désastres, de correspondre avec l'Arioste, qui mettait alors la dernière main à son *Roland*, avec Michel-Ange, chargé, comme on sait, par la famille della Rovere d'élever à Jules II ce tombeau colossal dans la composition duquel le *Moïse* n'entrait primitivement que comme accessoire. Plus tard, il donnait à Titien le nom d'ami, et les magnifiques portraits du duc et de la duchesse qui ornent aujourd'hui la galerie des Offices à Florence montrent de quelle façon le grand peintre savait reconnaître cette amitié. Il achevait aux portes de Pesaro le palais de l'*Imperiale*, s'efforçait d'y faire revivre les mœurs littéraires de la cour de ses ancêtres, et rappelait auprès de sa personne les savans qu'avait protégés Guidobaldo, mais que les troubles et la guerre tenaient depuis long-temps éloignés du duché. Beaucoup d'entre eux s'étaient un peu pressés de fuir et de contracter ailleurs des engagements plus fructueux; quelques-uns même, en acceptant les bienfaits des Médicis, s'étaient, à l'imitation de Bembo, rangés assez ouvertement du côté des persécuteurs de François-Marie : cependant, lorsque ses affaires commencèrent à être en situation meilleure, ils parurent se souvenir davantage des liens qui

les rattachaient à ce prince, ils renouèrent avec lui des relations intimes, et ceux qui ne purent le rejoindre à Pesaro participèrent aussi aux derniers actes de son règne par les écrits sur diverses questions qu'ils lui adressaient assidûment.

A côté de ces hommes que d'anciens services ou l'éclat de leur réputation rendaient plus considérables qu'aucun des nouveaux courtisans du duc, on distinguait encore Carlo Gabrielli, Filippino Doria et plusieurs autres descendans des premières familles d'Italie, qui ajoutaient à la gloire de leurs noms une certaine illustration littéraire. Les hôtes de l'*Imperiale* se montraient donc les dignes successeurs des hôtes du palais d'Urbain : seulement, ils ne continuaient pas, sans la modifier à quelques égards, la tradition que leur avait léguée le siècle précédent. Les abstractions philosophiques et la recherche de l'idéal n'occupaient plus exclusivement la pensée de ces savans, un peu convertis par les événemens à l'étude des réalités. Tout en professant encore l'amour de l'antiquité et le culte désintéressé de l'histoire, on tenait fort grand compte des faits contemporains et de leurs conséquences. On n'agitait plus aussi souvent des questions d'érudition pure ou de curiosité; mais chaque jour on approfondissait davantage celles où la vie politique du pays et les conditions d'existence de son gouvernement pouvaient trouver quelque garantie. Les productions scientifiques ou littéraires de la cour de Pesaro à cette époque semblent, pour la plupart, inspirées par ce besoin des notions exactes et ce sentiment de l'utilité actuelle. Ce qui fit leur succès alors leur ôte tout attrait aujourd'hui, et les plans financiers, les maximes administratives ou les théories diplomatiques des conseillers de François-Marie nous laissent forcément aussi indifférens que le traité composé par le duc sur *les avantages et les inconvéniens de la guerre*.

Les arts eux-mêmes se ressentaient dans le duché d'Urbain de ce goût général pour les solutions pratiques, et ne dépassaient que rarement les termes du positif. L'architecture fortifiait les villes et ne les embellissait plus. La peinture et la sculpture, descendant des régions de l'idéal dans le domaine de l'histoire contemporaine, retraçaient sur les murs de l'*Imperiale* les hauts faits et les malheurs de François-Marie. Toutefois, lorsque le duc eut pris possession de cette résidence, construite par Léonore Gonzague, sa femme, pour fêter son retour, et qu'elle avait voulu surtout consacrer à sa gloire, il y ajouta des décorations moins conformes aux tendances nouvelles, et l'enrichit de tableaux, de statues et d'objets d'art de toute sorte dont l'amour du beau avait seul inspiré le choix. Raphaël de Colle, Dosso de Ferrare, Bronzino et plusieurs autres peintres célèbres vinrent concourir à l'ornementation du palais que le père du Tasse indiquait, quelques années plus tard, comme « le plus beau séjour qu'un prince pût choi-

sir en Italie. » Il ne reste aujourd'hui que bien peu de vestiges de cette ancienne magnificence. L'*Imperiale*, après avoir servi de maison de retraite aux jésuites portugais chassés par le marquis de Pombal, est devenue une métairie, et l'état de dégradation où se trouve la somptueuse villa des ducs d'Urbin contraste étrangement avec l'inscription qui les invite encore à « s'y reposer de leurs fatigues à l'abri de la poussière et du soleil. » Un autre palais, édifié dans la ville même de Pesaro, et qui, depuis la réunion du duché aux états de l'église, est occupé par les cardinaux légats, a gardé plus de traces du luxe presque royal de la famille della Rovere. Le souvenir de François-Marie ne s'y rattache pas aussi directement que celui de ses successeurs : on ne saurait oublier cependant que ce prince passa quelque temps dans cette demeure, et qu'il y mourut à peine âgé de quarante-huit ans.

Les historiens ont attribué cette mort au poison, et Pierre-Louis Farnèse et Louis Gonzague ont été tour à tour l'objet de leurs accusations. Tous deux cherchaient à se venger du duc et n'étaient pas hommes à se montrer fort scrupuleux sur l'emploi des moyens : il se peut qu'ils aient été les instigateurs du crime ; mais ce fut un troisième qui se chargea de l'exécution. Un barbier mantouan, que François-Marie avait depuis peu à son service, introduisit le poison dans l'oreille, et, au bout de quelques jours de souffrances cruelles, la victime expirait sous les yeux mêmes du meurtrier. Le corps, revêtu d'une riche armure et du manteau ducal, fut exposé dans une salle du palais où l'on avait réuni en trophées les armes et les drapeaux enlevés autrefois à l'ennemi ; puis on le transporta à Urbin en grande pompe, et, les cérémonies des funérailles terminées, chacun prêta serment de fidélité au nouveau duc.

Guidobaldo II, fils et successeur de François-Marie, n'hérita qu'en partie des qualités militaires de son père et des qualités d'un autre ordre qui avaient distingué les princes de la maison de Montefeltro. Son règne, qui ne dura pas moins de trente-six ans, aurait été d'ailleurs exempt de vicissitudes comme il fut dépourvu de gloire, si une grave rébellion, suscitée à Urbin par la création d'un impôt, n'était venue tout à coup en suspendre la tranquillité et le cours un peu monotone. Le duc, disent les historiens, ne déploya pas seulement en cette occasion une énergie qu'aucun de ses actes précédens n'avait permis de soupçonner, mais que la défense de ses droits rendait nécessaire ; il exerça des rigueurs inutiles auxquelles on s'attendait encore moins, et poursuivit sa vengeance bien au-delà de la justice. Même après la complète soumission de la ville, il dépouilla les femmes et les enfans des rebelles qu'il avait fait mettre à mort ; il voulut que les cadavres fussent jetés pêle-mêle dans une terre non consacrée, et l'évêque de Pesaro, qui avait demandé pour eux une sépulture chrétienne,

fut exilé comme un complice. Ces mesures de sévérité excessive, en rappelant au peuple ce qu'il avait souffert sous la tyrannie de César Borgia et plus récemment sous celle des Médicis, lui apprirent à confondre dans sa haine ses oppresseurs étrangers et le fils de ses souverains. Pour la première fois, le nom de Guidobaldo, ce nom que depuis près d'un siècle on était accoutumé à vénérer, fut prononcé avec colère. Comme pour honorer encore la mémoire du prince qui l'avait porté, on cessa de le donner à celui qui ne s'en montrait plus digne, et Guidobaldo II ne fut pour ses sujets que *Guidobaldaccio*.

Il serait injuste de conserver au nom du cinquième duc d'Urbin cette terminaison méprisante. Guidobaldo II, inférieur sans doute à ses prédécesseurs et même à son fils, ne mérite pas d'être rangé parmi les princes absolument nuls, encore moins parmi les tyrans. S'il apporta en effet à la répression de la révolte d'Urbin quelque chose de plus que de la fermeté, s'il eut le tort, qu'on ne saurait non plus dissimuler, d'épouser en secondes noces Victoire Farnèse, fille de l'homme que l'opinion publique accusait de la mort de François-Marie, il ne donne pas, en dehors de ces deux faits, matière à de graves reproches. Quoiqu'il n'ait paru que rarement sur les champs de bataille, il s'y conduisit de manière à se concilier l'estime des puissances qui l'employaient, et la république de Venise et le pape, dont il commanda tour à tour les armées, reconnurent en plusieurs circonstances l'utilité de ses services. Le duché d'Urbin lui dut l'établissement d'une école d'artillerie et les fortifications de Sinigaglia, qui firent de cette place un boulevard contre l'invasion des Turcs sur les côtes de l'Adriatique. Enfin la libéralité de Guidobaldo envers ses amis, le besoin qu'il eut de s'entourer d'écrivains et d'artistes, attestent que comme protecteur des lettres et des arts il n'aurait pas dégénéré de sa famille, s'il avait mis dans la répartition de ses faveurs autant de discernement que de munificence; on lui sait moins de gré de l'estime qu'il témoigna au Titien et à l'Arioste, lorsqu'on se rappelle ses liaisons avec un peintre comme Zuccaro et un poète comme l'Arétin.

L'auteur de ces écrits fangeux dont on n'ose même pas citer les titres, le pamphlétaire éhonté qui se faisait gloire de ses souillures et qui trafiquait ouvertement de l'éloge ou de la diffamation, occupa en effet auprès de Guidobaldo une position de confiance, et vécut avec lui dans une sorte de familiarité. On trouve dans l'histoire de ce règne plus d'une preuve irrécusable du fait. S'agit-il pour le prince d'aller complimenter Charles-Quint au nom de la seigneurie de Venise, l'Arétin l'accompagne et le conseille. Plus tard, il s'installe au palais de Pesaro et n'en sort que lorsque l'arrivée imprévue d'un rival l'oblige à porter sa plume venimeuse au service de nouveaux patrons. Dans quel abaissement était tombé l'art des Bembo et des Castiglione, et qu'aurait

pensé celui-ci des courtisans qui se chargeaient de continuer ses leçons?

Le nouveau venu était le Florentin Doni, l'auteur de la *Zucca* et d'autres satires licencieuses à peu près oubliées, mais qu'un succès de vogue accueillit à leur apparition. Pendant plusieurs années, il parcourut les principales villes de l'Italie, acceptant de toutes mains le prix de ses joyusetés ou de ses injures, et levant sur la crainte qu'il commençait à inspirer un tribut assez considérable pour faire figure et trancher de l'homme à la mode. Ces heureux débuts le mirent en goût de pousser plus loin l'entreprise. Il résolut de disputer à l'Arétin lui-même le monopole de la faveur des princes, et, pour se débarrasser plus promptement de ce redoutable ennemi, il s'en vint le surprendre à Pesaro et l'attaquer en face avant de lui avoir déclaré la guerre. La brusquerie de l'agression déconcerta d'abord le possesseur de l'emploi convoité. Cependant, comme il ne s'agissait en somme que de retourner ses armes familières contre l'agresseur, il répondit aux premiers pamphlets par une lettre outrageante. La lutte ainsi engagée, on en arriva vite de part et d'autre à laisser de côté les épigrammes pour recourir aux personnalités les plus violentes, à d'incroyables invectives : le tout, selon Doni, « en l'honneur de Dieu et de la sainte église, et pour la défense des bons chrétiens. » L'Arétin, du moins, ne parlait qu'au nom de la philosophie, et, tout en donnant à ce mot une étrange signification, il ne se mêlait pas d'y accoler celui de religion : c'est le seul témoignage qu'il soit permis de rendre en sa faveur. Encore une épithète anticipée composée par Francesconi assigne-t-elle à cette retenue un autre motif que le respect (1); mais Doni ne craignit jamais de placer sous le couvert des principes sacrés les emportemens et les obscénités de sa plume. Sa victoire sur l'Arétin lui tint lieu d'honnêteté personnelle, et l'on ne voulut pas s'apercevoir qu'une fois maître de la place, il imitait exactement, pour s'y maintenir, celui qu'il en avait dépossédé. Il fut imité à son tour : la flatterie devenant une source assurée de fortune, ce fut à qui trouverait les formules les plus pompeuses pour célébrer les vertus et le génie de Guidobaldo. De peur de rien omettre, on trouva plus simple de placer à la suite de ce nom toute la série des qualités humaines, et les sonnets qu'Atanagi, entre autres, a consacrés à la louange du duc d'Urbain ne sont que l'assemblage rimé de tous les mots impliquant une idée de supériorité quelconque. Gardons-nous de confondre avec ces poésies vénales celles que dicta à l'Arioste le souvenir de l'hospitalité qu'il avait reçue à Pesaro, quelques *canzoni* d'Annibal Caro et l'*Amadis* de Bernardo

(1) « Ci-gît l'Arétin, poète toscan, qui calomnia tout le monde, à l'exception du Christ. La raison en est simple : il ne le connut pas. »

Tasso, malgré les couleurs, un peu trop brillantes, du portrait de Guidobaldo, tracé dans le onzième chant. De telles œuvres contrastent heureusement avec les écrits que nous avons mentionnés, comme la protection légitime dont le père du Tasse fut l'objet semble une expiation des grâces accordées aux Aréfin et aux Doni.

Bernardo Tasso avait été long-temps secrétaire de Ferdinand Sanseverino, prince de Salerne. L'habileté avec laquelle il s'était acquitté de plusieurs missions importantes, le talent qu'annonçaient ses premières compositions littéraires, furent d'abord généreusement rémunérés. Bernardo put acheter à Sorrente une petite maison où il se retira avec sa femme, et où Torquato naquit en 1544. Il y mena huit ans cette vie calme et studieuse dont ses *Lettres* nous offrent le poétique tableau : mais le prince de Salerne passa au service de la France, et Bernardo, privé de son bienfaiteur, dut s'arracher à ses travaux pour aller chercher fortune à Rome et un peu plus tard à Ravenne. Il y végétait depuis quelques mois, écrasé par la misère et le désespoir ou l'avait jeté la mort de sa femme, lorsqu'il reçut de Guidobaldo l'invitation de se rendre auprès de lui. Établi, à son arrivée à Pesaro, dans une villa attenante au palais et qui existe encore, il acheva en paix son *Amadis*, commencé depuis quatorze ans. Son fils ne tarda pas à le rejoindre, et il lui fut permis de profiter des leçons qu'on donnait au prince héritier. A compter de ce moment, les deux Tasse se virent traités à la cour avec une bienveillance qui ne se démentit pas et que justifiaient complètement le caractère et le talent de l'un, les éclatans débuts de l'autre. Ce nom promis à la gloire inspirait déjà le respect, et l'on pressentait peut-être qu'il allait être immortalisé par le chantre de *la Jérusalem*, quand il devait encore son illustration principale à l'auteur de l'*Amadis*.

Le long poème de Bernardo Tasso eut, à l'époque de sa publication, un succès presque égal à celui qu'avait obtenu quarante ans auparavant la brillante épopée de l'Arioste. Aujourd'hui, il faut quelque courage pour mener à fin la lecture des cent chants dont se compose cet interminable *Amadis*, et nous ne croyons pas qu'arrivé au bout de l'entreprise, on soit tenté d'imiter Guidobaldo, qui la recommençait, dit-on, plusieurs fois par an. Beaucoup de morceaux révèlent sans doute une grande richesse d'imagination; certaines descriptions se distinguent par la grace du style et la fraîcheur du coloris; mais le ton général de l'œuvre a quelque chose de délayé et d'inconsistant. On y reconnaît la facilité de la main, pour ainsi dire, plutôt que la force de la pensée : en un mot, la manière de Bernardo est celle des peintres de l'époque qui, suppléant au sentiment par la pratique, commençaient à faire montre de dextérité et ne visaient plus qu'à éblouir.

Le moment de la décadence absolue n'était pas encore venu pour la peinture italienne, mais déjà tout menaçait ruine, et les artistes, qui pré-

tendaient se lancer dans des voies inexplorées, retombaient à leur façon dans l'esprit de système, que, depuis les conquêtes de la renaissance on aurait pu croire anéanti. Un goût arbitraire, une méthode conventionnelle, reprenaient leur empire comme au temps des écoles primitives, et, bien que les formes fussent loin d'être les mêmes, elles n'en trahissaient pas moins l'indigence du fond et l'asservissement de la pensée. Plus de nouveautés originales, plus d'efforts inspirés. A peine la puissante génération des grands maîtres a-t-elle disparu, que celle qui lui succède semble prendre à tâche de méconnaître tant de nobles leçons pour se jeter dans le factice sous prétexte de fécondité, et donner l'exemple, qui devait être si universellement suivi, de l'irréflexion et du caprice. Dans le duché d'Urbain, comme partout en Italie, l'art ne fut bientôt plus que l'expression, sinon l'accessoire, du luxe. Les artistes, transformant leurs ateliers en manufactures, se mirent à fabriquer à la hâte, comme pièces d'ameublement, des tableaux religieux ou historiques auxquels l'uniformité du caractère ôtait toute signification morale et qu'on pouvait suspendre indistinctement aux murs des églises ou des palais. Par voie de transaction et d'échange, l'architecture et la sculpture accommodèrent les monumens à la destination indéfinie que la peinture venait de leur donner. On altérait les proportions et surtout le sentiment de la construction primitive pour plaquer çà et là des ornemens de fantaisie qui n'avaient d'autre raison d'être que le mépris des principes et du bon sens. Tous les arts dépérissaient, usés par cette fièvre de production qui s'était emparée de quiconque avait en main un ciseau ou une palette. Encore quelques années, et, après avoir repris une apparence de vie sous l'influence du régime expectant des Carrache, ils allaient mourir des remèdes imposés tour à tour par les *naturalistes*, disciples de Caravage, et les *idéalistes* de l'école du chevalier d'Arpin.

Rien n'autorise à penser que Guidobaldo ait compris l'imminence du danger, ni qu'il ait cherché à arrêter dans ses états les progrès de la contagion : il semble au contraire qu'il ait eu à cœur de les hâter. On le voit, il est vrai, recevoir Titien avec de grands honneurs et lui donner une escorte qui l'accompagnera jusqu'au terme de son voyage; mais il fait à peu près le même accueil à Taddeo Zuccaro, quand celui-ci revient importer dans sa patrie ce goût déplorable et cette manie de la facilité qu'il était allé puiser à Rome. Frédéric Zuccaro, dont le style est plus lâche encore, hérite de la faveur accordée à son frère et prélude, par ses innombrables tableaux improvisés à Pesaro et à Urbain, aux grossières peintures qui profaneront la coupole de la cathédrale de Florence. Enfin le Baroccio, c'est tout dire, fut le peintre privilégié de Guidobaldo et de son fils. En comblant de bienfaits et de distinctions de toute sorte l'auteur de tant d'œuvres énervées, de ces

fades enlumineuses qui ne sont pas même à la vraie peinture religieuse ce que les vers de Louis Racine sont à la poésie des Psaumes, les deux derniers ducs d'Urbain achevèrent de mettre en honneur dans le pays de Raphaël le culte du médiocre et d'y propager le désordre des idées. On n'essaya plus dès-lors de discerner le mérite de la renommée, ou de la multiplicité des productions. Tel peintre passait pour un grand maître qui n'avait qu'une méthode négative, et, pour toute qualité, que l'absence de défauts évidens; tel autre arrivait au succès en couvrant bardiment une toile en quelques jours. Au milieu de ce conflit de vanités et d'erreurs, il y eut dans le public un redoublement de passion pour le spectacle offert à ses yeux; on s'engoua de l'art qu'on ne savait plus admirer. Les artistes de bas étage, en s'affublant de notoriété, se persuadèrent qu'ils avaient conquis la gloire, et le nombre des peintres célèbres grandit en raison de l'abaissement de la peinture.

Il serait inutile d'insister sur l'histoire de cette affligeante décadence, qui commence avec la seconde moitié du règne de Guidobaldo II et s'achève avant la fin du règne suivant. A quoi bon enregistrer à la suite les uns des autres les talens dégénérés qui pullulent dans le duché d'Urbain, et classer pour mémoire des œuvres sans valeur? Les seules où l'on retrouve encore quelque ressouvenir des anciens principes et une sorte de respect de la saine vérité pittoresque appartiennent à un genre inférieur. Ce n'est ni sur les murs des édifices, ni sur les vastes toiles qu'il faut désormais chercher les traces de l'habileté raisonnée et du goût. Quelques figures d'ornement peintes sur des vases ou des assiettes de faïence, tels sont les monumens d'art les plus dignes d'attention que nous ait légués cette époque; encore, ces humbles produits ne sauraient-ils être comparés, sous le rapport du style, aux produits de même nature des époques précédentes. Les lignes compliquées ont succédé aux formes élégantes dont Timoteo della Vite et Raphaël lui-même ne dédaignaient pas de fournir les modèles. La céramique reçoit sans doute de grands perfectionnemens matériels, mais elle se ressent aussi de l'influence désastreuse exercée sur tous les arts du dessin par Zuccaro et le Baroccio, et, quoiqu'elle ne la subisse que de loin, elle s'associe cependant aux innovations et aux abus.

Les faïences de luxe fabriquées dans le duché d'Urbain formeraient à elles seules une collection où l'on pourrait suivre l'histoire des modifications successives de l'école d'Ombrie aussi bien que les progrès industriels accomplis dans cette partie de l'Italie durant une période d'environ cent cinquante années. Les plus anciennes représentent des sujets sacrés et se recommandent surtout par la précision du dessin. Puis, à mesure que se répand la passion du *classicisme*, les portraits des héros de l'antiquité, les sujets tirés de Virgile et d'Ovide remplacent les scènes évangéliques. Les formes ont moins de sécheresse,

la palette minérale s'enrichit de tons plus éclalans; mais aussi une certaine affectation archaïque se glisse sous le pinceau des peintres sur faïence, et leur travail, en apparence plus libre, a cependant moins de caractère que celui de leurs prédécesseurs. Au xvi^e siècle, l'art arrive à son apogée. La fabrique établie à Castel-Durante sous la protection spéciale du duc d'Urbain l'emporte sur toutes les autres par le talent des artistes qu'elle emploie et la qualité de sa poterie. Des vases de grande dimension, des devans d'autel, des plaques ou tableaux sur faïence attestent l'extrême habileté des sculpteurs et des peintres réunis dans cette fabrique, ou plutôt dans cette académie. Enfin le plus célèbre de tous ces artistes, Horace Fontana, devient, selon les termes un peu ambitieux cités par Passeri (1), un autre « Horatius Coelès, » qui entrave à lui seul la marche de l'étranger et assure la gloire de son pays. A partir du règne de Guidobaldo II, l'usage de la faïence peinte achève de se propager dans le duché d'Urbain et se substitue, dans la confection des objets de toute sorte, à l'emploi du bois, du métal et de l'ivoire. Les coffrets qu'on avait coutume d'offrir aux fiancées quelques jours avant leur mariage furent alors remplacés par des coupes ou des vases sur lesquels étaient figurés de tendres emblèmes, et qu'on emplissait de pièces d'or ou de bijoux. Les seigneurs faisaient peindre sur des poteries d'ornement, sur les pièces principales d'un service, souvent même sur de simples assiettes, le portrait des dames auxquelles s'adressaient leurs hommages, et le nom du modèle accompagné des épithètes *bella, diva*, etc., venait aider à la ressemblance ou dénoncer les vœux de l'acheteur. On sait que l'esprit de galanterie n'inspirait pas toujours les artistes chargés de l'exécution de ces ouvrages, et il n'est pas rare de rencontrer dans les cabinets des curieux certains sujets assez conformes à ceux que Jules Romain et Marc-Antoine avaient traités à Rome pour *illustrer* les sonnets de l'Arétin. D'autres abus survinrent. Insensiblement, la céramique se réduisit au rôle d'une industrie vulgaire. On finit par délaisser non-seulement le genre historique, mais même la tradition d'art nationale; on copia les dessins flamands de préférence aux cartons italiens, et l'avalissement de la peinture sur faïence, dont l'importation des porcelaines orientales allait compléter la ruine, suivait de près l'année où le dernier prince de la maison della Rovere était monté sur le trône.

(1) *Istoria delle Pitture in majolica*. — Des fabriques rivales de celles de Pesaro et de Castel-Durante s'étaient multipliées en Italie et particulièrement en Toscane. Horace Fontana, dont le talent n'avait pu être égalé, bien que les Florentins prétendissent le contraire, envoya à ses détracteurs, à titre de défi, une peinture sur faïence représentant l'armée de Porsema arrêtée par Horatius Coelès. Au bas de cette peinture, chef-d'œuvre de l'auteur, on lisait : *Orazio solo contra Toscana tutta* : double allusion à l'échec subi par le roi d'Étrurie et à la lutte victorieuse de l'artiste avec les descendants des Étrusques.

Tous les arts s'anéantissent à cette époque dans le duché d'Urbin. Les artistes, nous l'avons dit, y sont plus nombreux que jamais, mais ils ne luttent entre eux que d'exagération et de mauvais goût. Les élèves et les imitateurs du Baroccio, peintres, architectes ou statuaires, se précipitent tête baissée dans le gouffre où les entraîne leur maître. Rien ne surnage, rien ne ressort de cet océan de mauvaises œuvres, — ou plutôt rien ne se perd que le talent, puisque aujourd'hui encore l'Italie est inondée des productions des *Baroccisti*. Faut-il ajouter qu'elle semble fière de les posséder, qu'elle leur donne place dans ses plus belles galeries, et qu'à Florence même, à quelques pas de la Tribune, une salle du palais des Offices porte le nom du chef de cette détestable école? M. Dennistoun pousserait-il aussi loin que les Italiens l'estime pour ces pauvres ouvrages? Il montre à l'égard du Baroccio une indulgence d'autant plus regrettable qu'elle contraste avec la justesse ordinaire de ses appréciations. Tout en y mêlant quelques paroles de blâme, il laisse tomber de sa plume des éloges qui pourraient presque s'adresser au Corrège, mais auxquels il est impossible de souscrire lorsqu'on se rappelle de quel peintre il s'agit.

Le règne de François-Marie II, sixième et dernier duc d'Urbin, tient donc dans l'histoire de l'art une place inférieure encore à celle du règne précédent, et le seul mot de décadence suffirait pour le caractériser, s'il était permis de méconnaître ce qui l'honore à d'autres égards. Les progrès des sciences et des lettres en Italie depuis la fin du xvi^e siècle jusqu'au milieu du xvii^e se résument en un petit nombre d'œuvres conçues ou exécutées pour la plupart sous le patronage de François-Marie II, et le nom de ce protecteur du Tasse, de Guarini et du naturaliste Aldrovandi, brille d'un éclat plus pur qu'aucun de ceux des princes qui eurent quelque influence sur la destinée de ces hommes célèbres.

On a vu que Bernardo Tasso avait été rejoint à la cour de Pesaro par son fils, alors âgé de treize ans. François-Marie et Torquato, rapprochés d'abord par la communauté de leurs études et de leurs jeux, s'étaient liés ensuite d'une amitié plus sérieuse, et lorsque, après une séparation de quelques années, ils se retrouvèrent à Pesaro, tous deux eurent le tort de vouloir vivre comme autrefois sur le pied de l'égalité. tort d'autant plus grave que la princesse d'Urbin, femme du jeune héritier du trône, se trouvait nécessairement en fiers dans leur intimité. La présence du poète mit en péril la paix domestique des époux, ou plutôt elle vint porter une atteinte nouvelle à cette paix, déjà fort compromise; pour peu qu'on se rappelle dans quelles conditions s'était accompli le mariage, on comprend aisément qu'il n'ait amené de part et d'autre que des difficultés et des regrets.

Lucrèce d'Este, sœur d'Alphonse II, duc de Ferrare, était déjà âgée de trente-cinq ans à l'époque où elle avait épousé François-Marie, qui

n'en comptait que vingt-deux. A cette disproportion d'âge s'ajoutait une extrême différence d'inclinations et d'humeur. Le prince d'Urbain aimait passionnément l'étude, et n'interrompait ses occupations sédentaires que pour chasser une ou deux fois par semaine. Son esprit méditatif, sa piété, la simplicité de ses manières, lui avaient valu de bonne heure le surnom de « prince-moine. » et son aversion pour les affaires faisait dire de lui par son père « qu'il était moins propre à régner sur des hommes que sur des livres. » Lucrèce, au contraire, aurait donné toutes les bibliothèques du monde pour la conduite d'une intrigue politique. Active, impérieuse, elle avait passé sa jeunesse à s'agiter dans une situation secondaire, à rêver des alliances qui lui permettraient de jouer le premier rôle, et lorsqu'elle eut enfin réussi à s'assurer la possession d'un trône par son mariage avec le prince héritier d'Urbain, elle crut pour le coup que l'instant était venu d'exercer cette domination à laquelle elle n'avait cessé de prétendre. Malheureusement pour elle, elle avait compté sur le concours de son mari, ou tout au moins sur son obéissance, et l'un et l'autre lui firent défaut. Aux vues ambitieuses de la princesse, à toutes ses provocations, François-Marie opposait une froideur et une force d'inertie décourageantes, quelquefois même des refus articulés avec une netteté un peu rude, après quoi il s'enfonçait plus que jamais dans la retraite et laissait sa femme dévorer à loisir son humiliation et son dépit. Qu'on se figure M^{lle} de Montpensier mariée au dauphin fils de Louis XV, et l'on aura, grâce à cet anachronisme, à peu près l'équivalent de ce que devait être l'union du prince et de la princesse d'Urbain. Celle-ci, voyant à la fin que ses tentatives pour participer au gouvernement de l'état risquaient fort de demeurer infructueuses, même après la mort du duc régnant, essaya de satisfaire autrement ses passions romanesques et son goût pour les aventures. Elle se corrigea de l'ambition pour s'abandonner au désir de plaire, et son cœur s'ouvrait à peine à ce sentiment tardif lorsque le Tasse, qu'elle avait connu à la cour d'Alphonse, vint la rejoindre à Pesaro.

Il y était appelé par François-Marie, jaloux de retrouver un ami dans l'auteur déjà illustre de *l'Aminta* et d'assister à ses côtés à une nouvelle représentation de cette pièce qu'on avait jouée une première fois au palais de Ferrare avec un immense succès. L'accueil qu'elle reçut à Pesaro fut plus brillant encore; seulement elle ne parut pas sur le théâtre. Le Tasse la lut en présence du vieux duc et de toute la cour; puis il en fit une seconde lecture au prince et à la princesse, qui, après avoir mêlé leurs applaudissemens à ceux de la foule, s'étaient réservé le plaisir d'entendre *l'Aminta* sans entourage d'étiquette et sans distraction. Dans la disposition d'esprit où se trouvait alors Lucrèce, il était difficile que cette séduisante poésie ne lui inspirât qu'une admiration stérile et que le poète lui-même n'eût point quelque part à ses

pensées. On se rappelle, entre autres, ces beaux vers du premier acte, si bien faits pour donner à réfléchir à celle qui les écoutait : « Aimons! Il n'est point de trêve avec les années; la vie humaine s'écoule et disparaît. Aimons! le soleil meurt et renaît; mais nous, nous fermerons bientôt les yeux à sa lumière, et notre sommeil durera une éternelle nuit. » Lucrèce, âgée alors de près de quarante ans, sentait peut-être qu'elle n'avait pas de temps à perdre pour mettre le conseil à profit : elle ne tarda pas à le suivre assez ouvertement pour que le Tasse et François-Marie n'eussent, chacun en ce qui les concernait, aucun doute sur l'état du cœur de la princesse; mais ils s'en émurent inégalement. Occupé ailleurs, l'un répondit avec une extrême réserve à la bienveillance au moins empressée qu'on lui témoignait, et se contenta de célébrer dans des sonnets plutôt galans que tendres « les charmes mûris surpassant en beauté les espérances du jeune printemps; » l'autre enjoignit à sa femme d'observer plus de retenue, sous peine de se voir renvoyer à son frère. Une telle menace n'était pas de nature à effrayer beaucoup Lucrèce : le Tasse allait retourner à Ferrare, et celle-ci, sûre de l'y retrouver, sollicita elle-même une séparation à laquelle le prince se hâta de consentir. Elle partit donc et n'essaya même pas, lorsque la mort de Guidobaldo l'eut faite duchesse d'Urbain, de revenir prendre auprès de son époux le haut rang qu'elle avait autrefois si ardemment désiré. De son côté, le nouveau duc était loin de songer à un rapprochement, et il ne paraît pas que, pendant les vingt années qui précédèrent la mort de Lucrèce, il se soit plaint le moins du monde de son propre isolement. Le *journal* sur lequel il inscrivait soigneusement ses réflexions et jusqu'aux actes les moins importants de sa vie ne contiendrait rien, à compter de l'époque de la séparation, qui de près ou de loin se rattachât au souvenir de l'exilée, si l'on n'y lisait, à la date de 1598, ces lignes écrites en forme de simple *memento* : « 14 février. J'envoie l'abbé Brunetti à Ferrare pour visiter la duchesse ma femme, malade depuis quelques jours. — 15 février. J'apprends que M^{me} Lucrèce d'Este, duchesse d'Urbain, ma femme, est morte dans la nuit du 11. — 19 février. L'abbé Brunetti revient de Ferrare. »

Le Tasse, au contraire, ne cessa jamais d'être pour son ami d'enfance l'objet de la plus vive sollicitude. Le trouble qu'il avait involontairement jeté dans le palais ducal n'altéra que fort peu son intimité avec le duc, et nullement le zèle de celui-ci pour la gloire de l'auteur de *la Jérusalem*. On sait que ce poème ne reçut pas, à son apparition, l'accueil qu'il méritait, et que le Tasse engagea, pour se défendre, une ardente polémique avec ses ennemis : François-Marie le secourut alors de la double influence qu'il devait à son titre de prince et à sa réputation de connaisseur. Initié par le poète lui-même au secret de ses travaux, il avait vu s'achever à Castel-Durante le chef-d'œuvre

pour lequel il n'avait rêvé que des admirateurs, et qui rencontrait surtout des envieux. A la première nouvelle de cette injustice, il écrit lettres sur lettres aux souverains et aux érudits pour leur proposer une sorte de croisade contre les détracteurs de *la Jérusalem*; il réclame hautement pour le Tasse les hommages de toute l'Italie : en s'adressant à lui, il l'exhorte à se soustraire aux intrigues et aux cabales qui l'entourent à Ferrare, et ne se lasse pas de lui offrir à Pesaro une hospitalité moins suspecte et des honneurs plus dignes de son génie. Malheureusement le Tasse succombait déjà sous le poids de ses agitations morales : en proie aux terreurs religieuses, aux craintes que lui inspiraient à un même degré ses ennemis déclarés et ses amis les plus sincères, il tremblait pour son salut, pour sa gloire et pour sa vie. Retenu auprès d'une femme dont le nom même est une énigme, de cette Léonore en qui l'on a voulu voir tantôt la sœur d'Alphonse, tantôt une dame de sa cour (1), il n'ose sacrifier son amour à ce qu'il croit le soin de sa sûreté, et ce n'est qu'après s'être long-temps débattu dans les liens qui le retiennent qu'il s'enfuit de Ferrare et se réfugie à Pesaro. A peine a-t-il accepté un asile dans le palais de François-Marie, qu'il en sort brusquement, entraîné par une force irrésistible vers les lieux mêmes qu'il vient de quitter, et où il ne trouve que le dédain et bientôt la captivité. Ni cette apparente ingratitude ni les malheurs qui en furent la suite ne purent lasser la patience et la bonté du duc d'Urbin : il resta fidèle jusqu'au bout à l'ami dont il avait voulu assurer le repos, et qui ne répondait plus que par des témoignages de défiance aux lettres qu'il lui envoyait pour ranimer son courage. Lorsqu'à force de sollicitations et de démarches faites ou provoquées par lui, François-Marie eut obtenu d'Alphonse que le Tasse fût rendu à la liberté, il écrivit à celui-ci pour le supplier presque de se fixer à Pesaro au lieu de se rendre à Naples; mais le grand et misérable poète, qui en était venu à regarder sa *Jérusalem* « comme un enfant adultérin dont il fallait désavouer la naissance, » ne pouvait être plus juste envers ses

(1) Cette question des amours romanesques du Tasse, question si souvent examinée et cependant encore sans solution définitive, a été de nouveau traitée à fond par M. Dennistoun. Comme tous les écrivains qui l'ont précédé, l'auteur des *Mémoires* hésite entre les diverses interprétations à donner à la conduite et aux chants passionnés du poète. Quel qu'ait été d'ailleurs l'objet de cette passion, il est certain qu'elle seule causa la colère du duc de Ferrare et la disgrâce où tomba son ancien protégé. Une bien belle strophe que M. Dennistoun a omis de citer, et qu'on trouve dans les *Manoscritti inediti di Torquato Tasso*, publiés en partie à Lucques de 1837 à 1839, ne peut laisser aucun doute sur ce fait. « Puissant seigneur, s'écrie le poète enfermé à l'hôpital Sainte-Anne, tu aurais pu m'arracher la vie : c'est le droit des monarques; mais m'arracher cette raison que je tiens de la bonté infinie, parce que j'ai écrit d'amour (d'amour auquel la nature et le ciel nous invitent), c'est un crime pire que tout autre crime. J'ai demandé mon pardon, tu me l'as refusé. Adieu : je me repens à jamais de m'être repenti. »

amis qu'il ne l'était alors envers lui-même : il crut que l'invitation affectueuse du duc d'Urbin cachait des chaînes et des embûches nouvelles; il refusa, et, traînant de ville en ville son indigence et sa sombre mélancolie, il ne voulut ou ne put pas se souvenir qu'il s'était condamné par ce refus à la douloureuse existence qu'il appelait énergiquement « une mort continuelle. »

Les *Lettres* et le *Journal* de François-Marie prouvent que son zèle pour les œuvres et les hommes supérieurs eut souvent un plus heureux succès. La situation de Pesaro sur la route de Lorette et de Rome attirait dans cette ville des voyageurs de tous les rangs, et le duc ne manquait pas d'arrêter au passage ceux que leur mérite recommandait à sa vigilante protection. Ce fut ainsi qu'au retour d'un pèlerinage qu'il avait accompli à Lorette, Galilée se trouva obligé pour ainsi dire de séjourner quelque temps au palais ducal. François-Marie, plus curieux encore de science que de poésie, n'était pas homme à se contenter de cette courte visite. Galilée une fois parti, il s'établit entre le duc et lui une correspondance régulière dont malheureusement il n'existe pas un seul fragment aujourd'hui. Une correspondance semblable que François-Marie avait ouverte avec Ulysse Aldovrandi amena celui-ci de Bologne à Pesaro, où il commença la publication de son immense ouvrage sur l'*Histoire naturelle*. D'autres savans, plusieurs poètes, au premier rang desquels il convient de citer Guarini, que le duc honorait d'une affection toute particulière, des théologiens et des professeurs célèbres quittaient le pays où ils étaient nés pour venir se ranger autour de ce prince, qui ne se croyait sur le trône que pour faire fleurir les sciences et les lettres. Le reste lui importait assez peu, et, comme son mariage avec Luerèce ne lui avait pas donné d'héritier, il aurait volontiers abandonné le gouvernement de l'état à Clément VIII, qui le pressait fort de ne pas différer son abdication, s'il n'avait été arrêté par la crainte de rendre ses sujets malheureux en les laissant sous la domination pontificale. Le peuple, que cette crainte préoccupait plus vivement encore, voulait que le duc se remariât, et le saluait à son passage du cri expressif de : *Serenissimo, moglie!* François-Marie dut se rendre à des vœux si contraires à ses propres désirs. En 1604, il épousa Livia, fille d'Hippolyte della Rovere et petite-nièce, par son père, de Guidobaldo II, et l'année suivante il annonçait lui-même la naissance du prince Frédéric à la foule que l'anxiété avait fait accourir sous les fenêtres du palais : « Mes amis, Dieu nous a donné un fils. » s'écria le duc. On juge des transports de joie qui éclatèrent à cette nouvelle. Qui se serait douté alors qu'un jour François-Marie et le peuple regretteraient amèrement la naissance de ce fils tant désiré, et que Frédéric, sur qui on fondait de si douces espérances, deviendrait bientôt un objet de haine et de mépris ?

La constitution délicate du jeune prince ne permettait pas qu'on usât envers lui de la sévérité nécessaire à l'éducation d'un homme. De peur de fatiguer son enfance, on l'avait tenu éloigné de toute occupation sérieuse; on n'osait opposer à ses caprices une volonté qui les maîtrisât, et cette excessive indulgence acheva de gâter un naturel d'ailleurs peu favorisé. Frédéric, ignorant le devoir aussi bien que l'étude, se livra de très bonne heure à des excès qui ruinèrent sa frêle santé et effrayèrent François-Marie. Le vieux duc n'avait eu jusque-là pour son fils qu'une aveugle faiblesse; il essaya de se montrer rigoureux, et se décida à grand-peine à l'éloigner momentanément de lui. L'année suivante, il le maria à la princesse Claude, fille du grand-duc de Toscane, et, le croyant corrigé de ses vices et de ses habitudes passées, il eut l'imprudence de mettre à exécution le projet, tant de fois caressé, d'une abdication de fait. Il confia à ces indignes mains la direction des affaires publiques, et se retira à Castel-Durante. Frédéric, débarrassé du seul témoin qui pût lui faire obstacle, se hâta d'installer au palais des débauchés de bas étage; il ordonna des fêtes dans la ville en l'honneur d'une comédienne qu'il avait prise pour maîtresse; quelques jours après, il donnait à des comédiens les places de ses gentilshommes; un peu plus tard, il se faisait acteur lui-même, et remplissait de préférence les rôles de valet, ceux où l'obscénité du geste et de la parole était la condition ordinaire du succès. En un mot, cette cour des ducs d'Urbain, si long-temps le modèle de la courtoisie et de l'élégance, devint un réceptacle d'infamies dignes des plus vils des empereurs romains. La mort vint mettre un terme à ces honteuses extravagances. Un matin, Frédéric, qui avait comme de coutume paru la veille sur le théâtre, fut trouvé inanimé dans son lit, et la nouvelle de cette fin subite fut reçue dans tout le duché avec une satisfaction au moins égale à celle qui, dix-huit ans auparavant, avait accueilli les paroles d'allégresse de François-Marie.

Frédéric ne laissait qu'une fille; ainsi la branche mâle de la famille della Rovere allait s'éteindre avec François-Marie, et celui-ci, obligé maintenant de remonter sur ce trône d'où il avait été si heureux de descendre, prêta de nouveau l'oreille aux propositions de la cour de Rome. Urbain VIII venait de succéder à Grégoire XV : sous son pontificat, les intrigues pour la possession future du duché recommencèrent avec plus de suite et d'activité que jamais. Aux hésitations du vieux duc, que retenait encore sa répugnance à dépouiller sa petite-fille, on opposa habilement la perspective de la guerre qu'entraînerait une succession contestée; on l'effraya, au nom de ses peuples, sur les malheurs qui pourraient s'ensuivre. De son côté, le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, qui avait été fiancé à la fille de Frédéric, offrit de renoncer pour sa femme et pour lui à toute prétention sur le duché, à

la condition que la princesse serait déclarée héritière de tous les biens allodiaux et des propriétés particulières de son grand-père. François-Marie finit par acquiescer à ces arrangemens. En 1626, il signa la cession des états d'Urbin au saint-siège, et, se réservant seulement le titre de souverain et le droit de grace, il se retira à Castel-Durante, où il mourut, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en 1631.

Les *Mémoires sur les ducs d'Urbin* s'arrêtent à cette date, limite naturelle du sujet que M. Dennistoun avait entrepris de développer. Nous disions en commençant que ce livre était une œuvre complète, trop complète peut-être, en ce sens que l'auteur n'y omet rien de ce qui se rattache, même de fort loin, aux événemens de toute espèce qui signalèrent pendant deux siècles les règnes des princes de Montefeltro et della Rovere : nous en avons extrait, en y ajoutant le résultat de nos propres informations, les faits relatifs à l'histoire de l'art italien pendant et après la renaissance, et, envisagé sous cet aspect, qui n'est qu'une des faces qu'il présente, l'ouvrage de M. Dennistoun mérite encore un sérieux examen. Faut-il y voir en effet une simple étude archéologique, une sorte de cours pittoresque d'un art qui n'est plus à notre usage? N'est-il possible d'y puiser que des renseignemens sur des faits qu'on avait jusqu'ici négligé d'éclaircir, sur des hommes qui, même à côté des Médicis, ont eu leur part d'influence et de gloire? en un mot, cette réhabilitation des ducs d'Urbin ne doit-elle servir qu'à satisfaire la curiosité? Nous ne le croyons pas. Outre l'intérêt que peut offrir en soi cet épisode de la renaissance italienne, il reste encore quelque profit à faire pour nous-mêmes, quelque conclusion à tirer du spectacle qui nous est donné. Que l'on veuille bien comparer par exemple la marche de la peinture dans le duché d'Urbin, depuis ses premiers pas jusqu'à sa chute, à l'histoire de la peinture dans notre pays, et l'on verra, toute proportion gardée entre le caractère national et la valeur même des productions, qu'au fond l'analogie est assez grande entre les deux écoles. Toutes deux se révèlent tard, lorsque ailleurs on est depuis long-temps déjà familiarisé avec le talent et le succès. C'est par la force qu'elles débutent, par les savans travaux qu'inspirent une pensée virile et le culte de l'antiquité. Bientôt la grace, se joignant à cette gravité magistrale, annonce la perfection : Raphaël succède à Pietro della Francesca, comme chez nous Lesueur à Poussin, et, dans un autre ordre d'art, Racine à Corneille. A peine ce progrès s'est-il manifesté, que la peinture devient lourdement fastueuse en prétendant à la grandeur. Les décorations héroïques du palais de Versailles étalent cet amour excessif de la pompe et du luxe qui s'était trahi déjà sur les murs de l'*Imperiale*. Le besoin du nouveau, la manie du facile et de l'agréable, ne tardent pas à remplacer la passion pour le style académique, et l'on ne se soucie plus que de l'art qui enjolive des objets

usuels, ou qui se réduit aux proportions d'un jeu futile de l'esprit. Les traits qui distinguent les œuvres de l'école d'Ombrie à la fin du xv^e siècle ne se retrouvent-ils pas dans les œuvres produites en France vers le milieu du xviii^e? Les faïences d'Urbin avec leurs arabesques, leurs emblèmes galans et leurs petites scènes érotiques, différent-elles beaucoup, quant à l'intention, des éventails et des dessus de porte peints par Watteau, Boucher et leurs élèves? Enfin, lorsque la peinture, telle que l'avaient comprise les grands maîtres, n'existe plus, à vrai dire, dans le duché d'Urbin, le nombre des artistes s'accroît à l'infini. Tous ne rêvent qu'aux moyens d'arriver le plus rapidement possible à la notoriété et à la fortune. C'est à qui déploiera non pas le génie le plus inventif, mais l'adresse la plus productive. De ce côté encore, n'y aurait-il pas lieu à quelque rapprochement entre le règne des derniers ducs d'Urbin et la période où nous sommes? Tranchons le mot : ce sont deux époques de décadence, — avec cette différence toutefois que l'une a abouti à la ruine absolue, définitive, et que l'autre est loin encore de paraître irrémissiblement condamnée.

Sans parler de quelques illustres exceptions à la loi qui pèse aujourd'hui sur l'ensemble de l'école française, nous ne voulons pour preuve de la vitalité de notre art que la diversité même des tentatives qui se succèdent depuis plusieurs années. Il est vrai qu'à force de les voir se multiplier et se contredire les unes les autres, nous avons quelque peu perdu la foi dans l'avenir, et qu'en peinture comme ailleurs on en est venu à douter du lendemain; mais ce n'est pas un motif pour désespérer du bien qu'il peut amener. Gardons-nous seulement de prendre pour des signes de force et d'imagination ce qui n'est que le vain témoignage du matérialisme de la pensée ou de l'audace de la main. Qu'une même réprobation enveloppe les sauvages doctrines des apôtres de la réalité vulgaire et les prétentieuses fantaisies des *Baroccesti* de notre temps. L'art tombe vite de la décadence dans l'opprobre et la mort, lorsqu'il n'a plus pour mobile que le caprice, pour but que la négation des principes éternels de la vérité et du beau : la fin de l'école d'Ombrie est un exemple qui doit nous servir de leçon.

HENRI DELABORDE.

SOUVENIRS

DE LA

VIE MILITAIRE EN AFRIQUE.

LE KHAMIS DES BENI-OURAGH.

I.

Le pansage du soir venait d'être terminé dans le peloton du 4^e chasseurs à cheval d'Afrique, laissé depuis trois semaines par la colonne de Mostaganem à trente lieues de la côte, dans les montagnes des Beni-Ouragh, pour renforcer la petite garnison du poste-magasin du Khamis. Ce poste se nommait ainsi d'un marché où le *khamis*, — le cinquième jour, c'est-à-dire le jeudi de chaque semaine, — la puissante tribu kabyle des Beni-Ouragh venait, comme autrefois les gens des fiefs dans notre vieille France, échanger les nouvelles et causer des affaires publiques, tout en se livrant au commerce. On était en juillet 1845, à la veille de la grande révolte. Depuis deux mois, une agitation sourde se faisait remarquer parmi ces populations sauvages : les coupeurs de route avaient reparu ; des messagers envoyés de l'ouest s'en allaient, de *gourbi* en *gourbi*, porter les paroles de révolte, les lettres du sultan, de l'Hadj-Abd-el-Kader. Le général de Bourjolly crut nécessaire de raffermir notre autorité en enlevant les fauteurs de désordre au moment même où ils tenteraient de semer l'agitation dans le pays. Deux cents grenadiers d'élite et vingt-cinq chevaux reçurent donc l'ordre de rejoindre au Khamis le chef de bataillon Manselon, de la légion étrangère, commandant le cercle. Cette force n'était pas assez considérable

pour exciter la défiance, et, réunie à la petite garnison du poste, elle permettait, si l'occasion se présentait, d'exécuter des coups de main de nuit, de châtier par des marches rapides ceux qui donneraient asile à nos ennemis.

Après plusieurs mois de courses, pendant que nos camarades, revenus à Mostaganem, se reposaient et respiraient la brise de la mer, nous avions tendu les cordes du bivouac au pied des murailles du fort du Khamis, sur un petit plateau exposé à l'ardeur du soleil et au vent brûlant qui arrivait de la vallée de l'Oued-Riou. Un carré de murs entouré de fossés, ayant à chaque angle un bastion; dans l'intérieur, des magasins, quelques baraques en planches et en pisé, — tel était le poste du Khamis, où trois cents hommes d'infanterie, gardant cent mille rations, vivaient durant l'année entière. Le Riou, torrent effroyable en hiver, ruisseau de trois pouces de profondeur et de dix pieds de large en été, rasait le pied du mamelon et arrosait un beau jardin, où la garnison cultivait, à l'ombre des grenadiers et des figuiers, les choux et les carottes destinés à l'ordinaire de la troupe. Les montagnes, du côté de l'est, étaient couvertes de bois de pins maigres et rabougris; à l'ouest, les collines de terre, verdoyantes au printemps, grises maintenant et crevassées par le soleil, offraient un triste spectacle; mais, vers le sud, l'œil, en remontant dans la vallée, n'était arrêté que par le rideau de montagnes où l'on distinguait, comme dans un nid d'aigle, la demeure du vieux Mohamed-bel-Hadj, le chef respecté de tout ce pays. Dans la direction du nord pourtant, l'étendue embrassée par le regard était plus grande encore : une pente douce conduisait du petit fort à une plaine de forme ovale, où se tenait le marché; à droite, un ruisseau bordé de lauriers-roses, arrivant d'une vallée qui menait à Orléansville par les terrains difficiles des *Sbéahs*, les hardis voleurs, mêlait ses eaux à l'Oued-Riou. Deux lieues plus loin, la rivière tournait, et semblait, tant les crêtes de montagnes se rapprochaient, disparaître sous une voûte; des murailles de terre s'élevaient à l'horizon, et les arêtes dentelées se détachaient du ciel bleu, où, depuis trois mois déjà, l'on ne voyait plus un nuage.

Dès que la trompette eut sonné le demi-appel, les chasseurs replacèrent les brosses et les étrilles dans leurs musettes. Tandis que le maréchal-des-logis Leretz venait prendre les ordres pour le lendemain, un homme de chaque *tribu* (les chasseurs appelaient ainsi leur association de route) s'en allait aux cuisines chercher la soupe du soir. On nommait *cuisine* le trou creusé en terre où brûlait le feu et bouillait la marmite, posée sur deux pierres. C'étaient là les nombreux fourneaux de nos chasseurs. Chevet, en les voyant, eût souri de pitié; mais ils suffisaient, je vous assure, pour cuire le morceau de bœuf, le riz et le haricot réglementaires.

— Rien de nouveau, mon lieutenant, me dit le maréchal-des-logis, et, selon l'usage militaire, il attendit, le carnet à la main, que je lui fisse connaître les ordres.

— C'est bien, répondis-je; demain soir, à l'appel du pansage, je passerai une inspection générale.

— A quelle heure, reprit-il lorsqu'il eut fini d'écrire, la corvée du fourrage?

— Elle aura lieu en même temps que celle du poste. L'adjudant de la légion vous informera de l'heure prescrite par le commandant. Un tiers des hommes restera; vous veillerez à ce que les autres choisissent du bon chaume et bourrent bien les sacs. Il faut profiter du repos pour remettre nos chevaux en état. Nous avons eu deux cents rations d'économie dans les deux premiers mois du trimestre, nous n'avons pas à craindre le *trop perçu* (1): vous forcerez donc le prochain bon de fourrages, et l'on donnera un quart d'orge de plus aux chevaux que je désignerai demain après l'inspection. Quel est le brigadier de jour?

— C'est Jacquet.

— Vous lui direz de faire une ronde cette nuit à une heure; il me réveillera et m'en rendra compte.

— Vous n'avez pas d'autres ordres, lieutenant?

— Aucun.

Portant alors la main à son *phécy*, petite calotte rouge qui remplace le bonnet de police dans les régimens de chasseurs d'Afrique, le maréchal-des-logis passa le long des tentes pour prévenir les chasseurs, afin qu'ils pussent commencer dès ce moment, si bon leur semblait, à mettre leurs effets en ordre. Ayant jeté un dernier coup d'œil sur notre bivouac, je traversai la planche qui servait de pont pour pénétrer de ce côté dans l'intérieur du poste. — Tout autour d'une cour carrée, ayant au centre pour unique ornement un débris de colonne romaine et un cadran solaire, on avait construit des baraques où l'infanterie couchait dans de mauvais hamacs, les trois chambres réservées aux officiers, et le petit pavillon composé de deux pièces, pompeusement surnommé le palais du commandant supérieur. Les magasins et l'hôpital se trouvaient dans une seconde cour, près de la rivière. Le lieu, comme on le voit, était loin d'être gai. Seul, un grand arbre, soigneusement conservé, reposait un peu le regard et abritait la maison du commandant. Cet arbre était devenu le rendez-vous général, le *salon* du camp. Là, tout en buvant l'absinthe, boisson favorite de l'armée d'Afrique, les officiers de la légion étrangère venaient, le poids du jour passé.

(1) Les bons que les officiers remettent aux comptables pour toucher les rations allouées aux hommes et aux chevaux se règlent tous les trois mois, et tout ce qui dépasse l'allocation réglementaire est imputé à l'officier signataire du bon, qui rembourse l'état par une retenue de solde.

échanger les nouvelles, les anecdotes, et aussi les médisances, car au Khamis des Beni-Ouragh, comme à Paris, la langue humaine va son train.

Quand j'entrai dans la cour du poste, plusieurs de ces messieurs étaient déjà réunis, les uns officiers français, les autres brevetés au titre étranger, tous d'une origine aussi disparate que les soldats placés sous leurs ordres. La légion étrangère présente une singulière physionomie. Ils sont là de tous les pays, de tous les coins du monde. Les uns, sortis on ne sait d'où, après avoir mené une vie d'aventures, erré comme le Juif errant, viennent chercher le repos en courant l'Afrique. Un grand nombre, bien nés, bien élevés, mauvaises têtes, enfans prodigues de l'Europe entière, ayant encore de toutes leurs folies sauvé du cœur, demandent sous un nom supposé au drapeau de la France protection et appui contre eux-mêmes. Aussi, quand les recherches d'une famille pour retrouver un des siens ont été vaines, lorsque toutes les polices du monde sont en défaut, il reste encore une ressource dernière : écrivez au colonel de la légion étrangère; presque toujours il vous rendra celui que vous désirez. J'ai vu, pendant que j'étais au Khamis, le fils d'un conseiller aulique de l'empire, le neveu d'un cardinal, le fils d'un banquier de Francfort, retrouvés ainsi presque en même temps. Dans cette Babel, le chinois seul n'est pas parlé. Italiens, Prussiens, Portugais, Russes, Espagnols, ont des représentans. Il faut une main de fer pour plier dans un même moule des élémens si divers; aussi la discipline ne connaît pas l'indulgence. Malheur à qui désobéit! le conseil de guerre est sans miséricorde, et la justice prompte.

Des trois officiers qui m'avaient précédé sous l'arbre, un seul servait au titre français : c'était M. D..., le frère d'une personne à laquelle des succès de théâtre et des aventures de tribunaux ont donné un certain renom, taciturne, rarement de bonne humeur, fort brave soldat, bon camarade, assurait-on. L'autre arrivait en droite ligne de Perse, d'où, un beau matin, ennuyé du service du chah, il était parti, emportant pour toute fortune la décoration du Soleil. Comme il avait rendu, en ces pays lointains, des services à la France, il reçut un brevet d'officier étranger dans la légion. Petit homme aux cheveux châtain, à la barbiche d'un blond ardent, le nez gros, les traits forts, ayant deux yeux bizarres et une cervelle plus étrange encore, il discutait, il disputait sur toutes choses. La politique pourtant avait la préférence. Déjà il se déclarait républicain, et il pratiqua avec tant de conviction les maximes des *frères et amis*, que l'on dut, même après la révolution de février, le prier de s'éloigner de la légion. Quant au troisième, celui-là avait une distinction de manières et de figure toute particulière : de beaux cheveux noirs, un teint charmant, le nez régulier, l'œil limpide et brillant, plein d'intelligence. Un léger accent le faisait

reconnaître pour Irlandais. Curieuse existence que celle de ce jeune homme, qui, d'Angleterre et de l'Inde, où il avait fait la guerre, se retrouvait au Khamis des Beni-Ouragh officier dans la légion étrangère, lui le fils d'un grand poète, le filleul de Byron, l'enfant de Thomas Moore! Par quel accident était-il arrivé là? Je crus le deviner alors en le voyant bien souvent regarder un portrait de femme admirablement beau, en rapprochant quelques paroles échappées dans nos longues causeries : un enlèvement, je crois, l'obligation de s'éloigner durant plusieurs années, et le bienveillant appui du roi Louis-Philippe, qui lui avait ménagé un asile dans notre Afrique! Mais le lieutenant Moore espérait bientôt revoir sa patrie, rejoindre celle dont il était séparé. Hélas! quand il me parlait alors de ses espérances, il s'animait, son regard étincelait; moi j'écoutais avec terreur la toux sèche succédant à ces éclairs; je voyais avec effroi les plaques rougeâtres qui couvraient les pommettes de ses joues. Tous l'avaient en affection, et il s'accommodait à tous. Depuis mon arrivée au Khamis, nous ne nous quittions guère. J'aimais son esprit rapide et prompt, les poésies de son père, qu'il me récitait, et les vieilles histoires d'Irlande qu'il racontait souvent.

Comme j'arrivais sous le grand arbre, notre maître d'hôtel, ou, pour parler plus vrai, le soldat attaché au service de la cantine, vint nous avertir que le dîner était prêt. Un grand hangar, chambre à coucher de trois de ces messieurs, servait de salle à manger. Nos camarades nous avaient précédés et s'asseyaient déjà autour des morceaux de bois à peine équarris et des planches de caisses à biscuits qui formaient la table. Quant aux cuillers de fer étamé, elles étaient brillantes de propreté, les assiettes bien lavées, et les ragoûts, malgré nos modestes ressources, dignes du *maître coq*, un certain Bavaois de naissance, ancien premier aide de cuisine chez M. de Talleyrand. Fier de sa noble origine culinaire, de temps à autre ce grand cuisinier tentait encore des expériences, afin, assurait-il, de se conserver la main. Il est vrai que le vin, en tombant sur les serviettes, laissait une large tache d'un bleu indigo admirable; mais estomacs et appétits étaient trop jeunes pour que ces petites misères fissent grande impression. Somme toute, si le dîner laissait parfois à désirer, le café était toujours à point, la soirée superbe, le tabac kabyle excellent, et nous passions à le déguster de fort bonnes heures. Le commandant Manselon, homme de manières affables, juste, intelligent, énergique, passait ordinairement la soirée avec nous. Ceux-là seuls qui sont allés dans les pays du midi pourront comprendre le plaisir de nos veilles, les douceurs de la nonchalance, le bonheur que l'on éprouve à respirer quand la nuit arrive. Il est si bon de se sentir vivre, sans souci, sans inquiétude, éprouvant un bien être ineffable! Que de fois, ainsi étendu avec Moore sur un tapis auprès de ma

petite tente, à côté de mes chevaux. j'oubliais les heures durant ces nuits admirables où le ciel d'un bleu sombre resplendit de la clarté de millions de pierres précieuses! La lumière transparente de la lune répandait le calme sur la vallée, sur la montagne, tandis que par momens ses mobiles clartés donnaient aux grandes arêtes de terre la mystérieuse apparence de fantômes. Tout alors, jusqu'au pas régulier de la sentinelle veillant enveloppée de son manteau blanc, portait à la rêverie. Il fallait, je vous l'assure, se faire violence pour regagner sa tente. Le matin, en revanche, un rayon ardent du soleil perçant la toile se chargeait bien de nous jeter à bas du petit châssis sur lequel on prenait son repos. Avec le point du jour commençaient les devoirs du service, les mille soins nécessaires dont chacun comprend l'importance, car ils vous assurent une bonne troupe dans la circonstance critique. Là-bas, ces détails minutieux ne sont point pénibles comme en France; on s'y livre avec intérêt. Les officiers ressemblent aux chasseurs qui préparent soigneusement eux-mêmes l'arme à l'aide de laquelle ils abattront le gibier. Rien n'échappe à leur attention. Après le déjeuner, on allait faire la sieste dans un beau jardin, sous les figuiers, dans des hamacs suspendus aux branches; puis, le dîner fini, commençaient ces soirées si belles qui duraient l'été entier.

Telle était, pendant la paix, l'existence au poste du Khamis. Une semblable vie, s'écoulant ainsi dans un petit fort, situé comme au centre d'une coupe, d'où l'on n'aperçoit que les montagnes et le ciel, paraîtra sans doute monotone. Il n'y avait pas trace de luxe. Le drapeau planté sur la muraille dont la garde était confiée à notre honneur rappelait seul la France; mais l'isolement, la solitude même, cette terre d'Afrique enfin, semblent vous apporter des sentimens élevés, une vertu mystérieuse qui pénètre. L'ordre et la fermeté dont vous êtes entouré sont une source de contentement. Du partage du danger avec les hommes que l'on commande naissent une mutuelle estime, un attachement véritable. Bien souvent alors je me suis rappelé l'histoire de Samson racontée dans la Bible : elle me semblait la plus belle allégorie militaire. — Sans la tête qui les porte, les cheveux de Samson ne sont rien; sans les cheveux qui couvrent sa tête, Samson est privé de force : — ainsi du chef et du soldat.

Notre bivouac faisait d'ailleurs plaisir à voir : deux cordes, à chacune desquelles s'attachaient les entraves de douze chevaux, étaient tendues parallèlement au fossé du fort; derrière les rangs, chaque cavalier avait sa chambre, c'est-à-dire les six pieds de long et les deux pieds de large nécessaires à l'homme pour dormir sur la terre nue. Les chasseurs étaient partagés en rémions ou *tribus* de quatre hommes vivant ensemble sous des tentes de toile hautes de trois pieds. Ces tentes se divisaient en quatre morceaux, afin de rendre dans les marches la

charge plus légère. A l'arrivée, les morceaux de toile étaient réunis, les piquets fixés en terre; l'on étendait de la paille ou des branchages; les selles servaient d'oreillers; puis, la nuit venue, les chasseurs, se serrant les uns contre les autres, dormaient, ma foi, mieux que beaucoup dans un lit de plume. Tout léger que soit cet abri, il a sauvé bien des soldats en les préservant des rosées humides de la nuit et des pluies torrentielles de l'hiver. Les faisceaux bien formés, les tentes alignées, les chasseurs toujours propres, donnaient de la coquetterie à ce bivouac. Jamais on n'eût rencontré un des hommes de ce corps dont le pantalon de corvée ne fût pas d'une blancheur irréprochable. C'était une tradition du régiment. Les officiers avaient l'ordre d'y veiller avec le plus grand soin : rien, en effet, n'influe comme le manque de soins et la mauvaise tenue sur le moral et la vigueur d'une troupe.

S'il en était ainsi les jours ordinaires, pour les inspections chacun faisait merveille, et le lendemain, lorsque je passai, suivant l'ordre donné au maréchal-des-logis, la revue du peloton, je n'eus pas une observation à faire. Chaque cavalier seulement plaidait en faveur de son cheval, le déclarant maigre et mal portant, afin d'obtenir pour son ami le supplément de ration. Tous, jusqu'aux animaux attachés à la suite, étaient d'une tenue irréprochable.

C'est là encore un des traits du caractère de ces hommes : vous ne trouverez pas une troupe qui n'ait son chien choyé, fêté comme l'enfant de la maison. Celui du peloton, gros comme les deux poings, tout blanc, avec une large tache noire sur l'œil gauche, était bien le plus rusé, le plus charmant enjoleur que j'eusse jamais rencontré. Des mines impayables, des agaceries sans fin, tiraient toujours *M. Tic-Tac* d'embarras. Que la marche fût trop longue, Tic-Tac aboyait et grossissait si bien sa petite voix, qu'un chasseur, quittant son étrier, tendait le pied; alors Tic-Tac s'élançait, et en deux bonds avait gagné la selle. Là, debout sur l'arçon, fier comme un roi, il semblait narguer les chiens d'infanterie, qui s'en allaient tirant la langue, traînant la patte. Quand Tic-Tac se voyait oublié dans la distribution des vivres, il se plaçait devant une gamelle, et prenait la position du soldat qui présente les armes. La grimace était si drôle, que chacun partageait son biscuit avec ce s.... Tic-Tac, comme ils disaient. On rira sans doute. Pourtant c'est avec ces riens-là, ces amusemens d'enfans, que les esprits se maintiennent alertes et dispos, qu'une troupe conserve la santé et la vigueur. Par tous ces moyens, en Afrique, on cherche à tenir les soldats en belle humeur. Le soir, vous eussiez vu les hommes de notre petite garnison jouer comme de vrais collégiens au chat et à la souris. Deux soldats, les yeux bandés, étaient attachés par deux cordes d'égale longueur à un même piquet. La souris tient dans sa main deux petits morceaux de bois qu'elle frotte sans cesse l'un contre

l'autre, le chat est muni d'un gros tampon. La souris doit chercher à l'éviter, le chat s'efforce de l'atteindre; mais, comme ils sont aveugles l'un et l'autre, ils se prennent dans leurs cordes, se rencontrent, se culbutent, tout cela aux grands éclats de rire de la galerie, qui fait cercle et se tient les côtes. D'autres fois, un loustic répétait les pantomimes de la foire, ou bien tous écoutaient les chœurs de chanteurs que l'on avait organisés dans la légion. Sous la direction d'un ancien musicien, ils exécutaient en partie des morceaux d'opéra, de vieux chants religieux, des *lieder* allemands, et peut-être jamais musique ne m'a fait plus grand plaisir. L'on évitait ainsi la nostalgie, mal épouvantable qui décime les régimens, lorsqu'une fois il s'empare d'une troupe. L'été, la chose était facile, le climat venait en aide; mais l'hiver, lorsque durant des mois entiers la pluie tombe sans interruption, sans répit, il fallait inventer mille ruses, et surtout on changeait la garnison plus souvent.

Les officiers, outre la chasse, avaient une ressource précieuse : ils pouvaient lire et travailler. Par les soins du ministre de la guerre, et sur l'avis du conseil de santé des armées, une bibliothèque militaire avait été établie dans chaque poste. Composées de quatre cents volumes environ, sciences, littérature ou beaux-arts, de ces livres que l'on retrouve toujours avec plaisir, ces bibliothèques firent disparaître les nostalgies qui ravageaient les postes avancés; mais cette mesure utile eut aussi un autre effet : elle donna à quelques officiers le goût des travaux sérieux, la culture de l'esprit à un degré que l'on ne rencontre point ordinairement parmi les gens de guerre. Les uns poursuivaient des recherches scientifiques, étudiaient les antiquités, rédigeaient des mémoires; les autres s'efforçaient de connaître la langue, les mœurs et les choses du pays. Il va sans dire qu'au Khamis ces derniers, — et j'étais du nombre, — avaient pour ami le vieux Mohamed-bel-Hadj, le rusé moutagnard qui, sous l'autorité de la France, commandait toute la contrée.

Pendant de longues années, Mohamed-bel-Hadj mena ses gens brûler la poudre contre nous; mais enfin, vers 1843, fatigué de la lutte, il vint, entouré des vieux de la tribu, faire sa soumission au maréchal Bugeaud. — « J'ai été ton ennemi le plus acharné; tu m'as vaincu, lui dit-il. Je me sou mets franchement à toi, *monseigneur maréchal*, et tu peux compter que je serai aussi fidèle à la parole que je te donne, que je l'ai été à Abd-el-Kader. Si tu es humain envers les populations qui m'obéissent, je serai à toi pour toujours. Sache que la parole d'un Beni-Ouragh est proverbiale, tous les Arabes savent ce qu'elle vaut. Je dirai à Abd-el-Kader que je lui ai sacrifié six fils morts dans les combats, que la tribu entière lui a sacrifié ce qu'elle possédait, que maintenant nous ne pouvons rien faire pour lui, puisqu'il ne peut plus

nous protéger contre toi, que nous t'avons donné notre foi, et que nous voulons y rester fidèles. »

Mohamed-bel-Hadj mentait avec l'impudence d'un Beni-Ouragh en parlant ainsi, car la mauvaise foi de cette tribu est aussi notoire dans la plaine que la mission du prophète. Malgré ses mensonges, je l'aimais. Son œil gris à demi voilé, son sourire de bonne humeur, plein de finesse, lui donnaient l'air de l'un de nos paysans normands. Cupide, souple, retors, courageux avec cela, hardi même au besoin, avare et parfois prodigue, enveloppant enfin tous ses vices d'un voile de bonhomie candide, — tel était ce vieux drôle, chargé de mauvaises actions et d'années. Il nous amusait, surtout quand il commençait ses lamentations et parlait de la douleur que lui causaient ses fils, car il lui en restait encore trois. — L'aîné ressemblait d'une façon singulière à l'émir. C'était le bras droit de Bel-Hadj, son repos, son espoir, la consolation de ses vieux jours; mais Djilali, qui faisait de l'opposition à son père, et Caddour, le plus jeune, ceux-là avaient été congus dans un jour de malheur : ils étaient l'opprobre de sa famille, le fiel de sa vie, que sais-je encore?—Le fait est que Djilali faisait par son ordre le métier des princes héritiers en Europe; en cas de revirement de fortune, Bel-Hadj croyait prudent de rester en bons termes avec nos ennemis, et Djilali lui servait d'intermédiaire. Quant à Caddour, il le mettait parfois réellement en colère, bien qu'il le fit aussi souvent rire, parce que Caddour, mauvais sujet, toujours sans argent, venait sans cesse frapper à sa cassette, puis vendait les chevaux, les mules, et il fallait les remplacer. Le fils de Bel-Hadj, le *Montmorency* des Beni-Ouragh, ne pouvait marcher à pieds comme un mendiant. Un matin, je vis Caddour rôder autour de ma tente. — Bon! me dis-je, il vient chercher quelque chose, et j'attendis sans avoir l'air de m'apercevoir de son manège. Un instant après, Caddour était assis près de moi, et demandait du feu; je lui en fis donner. Il resta silencieux; enfin :

— Ton père a-t-il de beaux chevaux dans ton pays?

— Oui.

— Plus beaux que ceux du mien?

— Ils sont d'une autre race.

— Pourquoi ne t'en envoie-t-il pas un ?

— Il faudrait traverser la mer.

— C'est vrai.

Il y eut alors un nouveau silence. Pour moi, dès les premières paroles, rien qu'à ses détours (car un Arabe se croirait perdu, on pourrait presque dire déshonoré, s'il allait droit au but), je vis que Caddour voulait vendre son cheval. Comme l'animal était excellent, je résolus de l'acheter. Quand le Kabyle eut aspiré une dizaine de bouf-

fées de tabac, il reprit, en me montrant du doigt un de mes chevaux attachés tout près de nous :

— D'où vient ton cheval gris ?

— Du Cheliff.

— Les chevaux du Cheliff sont bons, mais ceux de la montagne valent mieux; ils sont plus lestes et plus adroits.

— Tu dis vrai.

— Pourquoi n'en achètes-tu pas un ?

— Ceux que l'on amène au marché sont mauvais.

— Veux-tu que je t'en cherche ?

— Non, j'ai le temps.

Il y eut encore un nouveau silence, pendant lequel Caddour sembla de plus en plus occupé de sa pipe; enfin, comme moi aussi j'avais l'air de songer à autre chose, il fallut qu'il parlât.

— Si je te trouvais un cheval semblable à mon cheval bai, tu donnerais bien deux cents douros (1) ?

— Non, ton cheval et ta mule ne valent pas plus de cent vingt douros, et le cheval seul n'en vaut pas quatre-vingts.

— Quoi ! Par ma tête, ton œil pour les chevaux a donc un voile ? La jument du prophète n'en a jamais enfanté un dont le pied fût plus sûr. Il sait attendre l'eau des journées entières; c'est un de ces chevaux au jarret vigoureux qui disent à l'aigle : « Descends, ou je monte vers toi. »

Pendant que, sous prétexte de défendre l'honneur de son cheval, il me disait toutes ces belles paroles, je fis signe à mon ordonnance de m'apporter un sac d'argent que je destinais à l'achat d'un cheval. Quand le chasseur me le remit, je le laissai tomber comme par maladresse, et les douros roulèrent sur le tapis. Les yeux de Caddour étincelèrent.

— Tu as là beaucoup d'argent. Qu'en veux-tu faire ?

— Tu te trompes; il n'y en a pas beaucoup. J'envoyais ce sac au commandant; mais, grâce à ma maladresse, le voilà sur le tapis. — Puis, comme me ravisant, moitié riant, moitié sérieusement : Ma foi, si tu le veux, je prends ton cheval et ta mule; toi, tu prendras cet argent.

— Combien y a-t-il ?

— Compte, si cela t'amuse; pour moi, je le sais.

Caddour se mit à compter les pièces une à une, les touchant avec délices, se grisant à la vue de l'argent, et quand il eut fini et répété entre ses lèvres : Cent vingt douros ! — il me dit :

— Mon cheval et ma mule valent deux cent cinquante douros.

— Tu crois ? Moi, je ne pense pas. S'il en est ainsi, tu aurais tort de

(1) Le douro vaut 5 francs 40 centimes.

les vendre. Au reste, cela m'est égal, je n'en ai pas besoin. Parlons d'autre chose.

Je dis alors au chasseur de remporter l'argent. Caddour ne quittait pas le sac des yeux; quand il vit le chasseur s'éloigner bien réellement, il me prit le bras, et, me regardant :

— Je les donne comme tu l'as voulu; fais apporter l'argent.

— Soit. Envoie-les chercher; quand ils seront là et que je me serai assuré de leur état, je te les paierai.

— Ils sont là.

Un de ses serviteurs les tenait en effet à quelques pas. Les bêtes étaient en bon état : je les payai, et elles furent attachées à ma corde. Il n'y avait pas une heure que le marché venait d'être conclu, quand Mohamed-bel-Hadj arriva lui-même à son tour et tout éploré.

— Qu'as-tu fait là, me dit-il, toi que je tenais pour mon ami ? Tu as acheté le cheval de mon fils Caddour; c'est le meilleur cheval des Ouled-Rhouidem.

— Si c'est le meilleur cheval des Ouled-Rhouidem, je suis bien aise de l'avoir; mais laisse-moi tranquille. Caddour est assez grand pour vendre ou acheter des chevaux, si bon lui semble. Je suis de mauvaise humeur; ainsi ne me fatigue pas de tes lamentations.

Celui que je traitais ainsi était le chef qui, sur un signe de son doigt, pouvait mettre tout le pays en armes, dont les Kabyles baisaient avec respect le burnous. Comme il s'était tu : — Tiens, repris-je, prends ces deux foulards, je les ai fait venir de Mostaganem pour toi.

Le moyen était infallible. J'aurais pu à ce prix acheter en paix tous les chevaux de Caddour, car Bel-Hadj, malgré son âge, venait de se remarier. Il était amoureux fou d'Aïcha, sa jeune femme, toujours en quête de surprises pour elle, et ces foulards allaient servir à la parure de celle qu'il aimait. Pour un foulard de plus, il se serait, je crois, fait battre volontiers; il m'aurait baisé la main, lui que j'avais vu trois semaines auparavant venir avec un si grand air à la tête de sa tribu apporter la *diffa* à la colonne qui bivouaquait au Khamis. Dans cette occasion solennelle, Bel-Hadj était arrivé à cheval, accompagné de ses *chaous*, suivi de trois cents hommes à pied, portant, embrochés à de grands bâtons, des moutons rôtis tout d'une pièce; trois cents autres s'avançaient ensuite avec d'énormes plats de noyer remplis de *cous-couss* cuit à la vapeur de viande; puis venait une suite immense chargée de ragoûts, de pâtisseries de toute sorte. Depuis ce fameux dîner donné dans les contre-allées des Champs-Élysées à huit régimens qui passaient à Paris en revenant d'Iéna, jamais soldats ne firent meilleure chère. Il n'y avait pas, comme autrefois à Paris, Palu, le célèbre maître d'hôtel de la ville, et ses vingt maîtres d'hôtel aides-de-camp, toujours au galop sur la chaussée, veillant à ce que rien ne manquât

au service; mais les *chaous* du bureau arabe avec leurs bâtons surent fort bien se tirer d'embaras et faire arriver à chaque corps les mets qui lui étaient destinés, tandis que Bel-Hadj, ses fils et leur tribu rendaient ainsi hommage à la souveraineté de la France.

II.

L'influence de Mohamed sur les Beni-Ouragh était due autant à une conduite habile qu'au prestige des souvenirs de race. Le jeudi de chaque semaine surtout, le patronage de ce chef s'exerçait dans sa plénitude, sous la surveillance de l'autorité française, et un observateur attentif pouvait, durant cette journée de marché, tout en assistant à l'un des plus curieux épisodes de la vie arabe, se rendre compte du double but atteint par l'établissement des postes-magasins. Le petit fort du Khamis, dépôt de munitions et de vivres, construit, comme tous nos postes de l'intérieur en Afrique, sur une ligne parallèle à la mer, permettait à nos colonnes de s'avancer durant la guerre sans traîner à leur suite un lourd convoi; il les rendait enfin aussi mobiles que l'ennemi. Placés sous le commandement d'officiers choisis, ces postes servaient d'éclaireurs pendant la paix. Se trouvant au centre des nouvelles et des rapports, ayant une police spéciale, les officiers devaient rendre compte des moindres symptômes d'agitation qui pouvaient se manifester parmi ces turbulentes populations des montagnes. Aussi tous les postes avaient-ils été établis près d'un marché, car en Afrique le marché n'est pas seulement un lieu de transactions, c'est surtout le bazar des nouvelles, et pas un Arabe ou un Kabyle ne manque d'y assister. Le jour du marché, quittant leur repos et leur silence, on les voyait, Kabyles et Arabes, arriver de tous côtés, des montagnes, des vallées, de chaque sentier, les uns conduisant des moutons, d'autres des bestiaux, plusieurs amenant des charges de blé, les fèves, la laine ou l'étoffe fabriquée, mais tous en armes, beaucoup même venant seulement avec leurs fusils et ce bâton noueux dont un seul coup rompt les têtes les plus dures. Le Juif au turban sale poussait, lui aussi, ses mulets écorchés, et déballait ses caisses à la place que le caïd préposé à la police lui faisait indiquer, dressant sa petite tente en mauvaise toile de coton pour les mettre à l'abri du pillage. Presque toujours les premières heures étaient uniquement consacrées aux transactions du commerce. Les bouchers dépouillaient les moutons qu'ils avaient égorgés en prononçant la formule du Koran, *bismelah*, louange à Dieu, et suspendaient les chairs à leurs étaux formés de trois petits sapins, dont les branches coupées à deux pouces du tronc servaient de crochets. Les propriétaires de bestiaux se tenaient accroupis auprès de leurs bêtes, attendant l'acheteur. Le marchand de

poules, de blé, de maïs, de fèves, le vendeur de sel, criaient, parlaient, se disputaient pour un sou; mais le plus affairé, celui dont on entendait toujours la voix et les lamentations, c'était encore le Juif. Comme partout intermédiaire des transactions, tour à tour il brocantait, vendait, volait. Le Juif est en Algérie le marchand de cotonnades, le fournisseur de poivre, de clous de girofle, de sucre et de café; il tient le noir d'antimoine dont les femmes s'entourent les yeux, la feuille de *henné* qui teint en rouge les ongles des élégantes; forgeron, il raccommode les armes; il est ressoudeur d'anneaux et fabricant de bijoux; c'est lui encore qui cisele les plaques d'argent suspendues aux selles des chefs. Aucun commerce ne lui est étranger : le Juif rampe entre tous les gains. Vous le voyez se presser, s'agiter, tendant sans cesse sa main sale et avide, se querellant, rossé, malmené, revenant sans jamais se lasser, et, si la dispute est sérieuse, allant demander justice au *cadi*, dont le tribunal est toujours établi pour trancher les procès, couper court à toutes les difficultés. Le caïd, responsable de l'ordre dans le marché, se tient ordinairement près du *cadi* pour lui prêter main-forte, si besoin était; mais le respect de la décision rendue est si grand parmi ces hommes, que tous l'acceptent sans mot dire. L'instant d' auparavant, deux avocats du barreau auraient été battus en volubilité, en faconde, en exclamations : le *cadi* a prononcé, et les plaideurs s'éloignent sans murmurer.

Les premières heures passées, les transactions presque finies, le bourdonnement de tous ces discoureurs, qui de loin ressemblait au bruit de la mer, devenait plus fort. Les groupes se rapprochaient; chacun, libre des affaires, commentait et discutait, soit les actes de l'autorité que le crieur public venait de faire connaître, soit les chances de paix ou de guerre, la grande préoccupation de tous, ou bien encore les disputes de tribu à tribu et les querelles de particuliers. Les envoyés de l'émir, porteurs de paroles d'encouragement et d'espérance, se glissaient souvent parmi la foule qu'attirait chaque jeudi le marché du Khamis. Les frères des ordres religieux, qui se reconnaissent à leurs signes mystérieux, échangeaient les messages confiés à leur fanatisme. Ces associations religieuses sont au nombre de sept en Algérie. Tandis que l'islamisme est venu de l'est, ces ordres, à l'exception d'un seul, ont pris naissance au Maroc; mais tous, quelles que soient les différences de leurs règles et de leurs tendances, ont une même origine : l'amour du merveilleux et l'enthousiasme de la foi religieuse, — traits communs à ces populations d'une nature parfois si diverse. Presque toujours le fondateur de l'ordre est visité en songe par un envoyé du prophète qui lui montre la voie dans laquelle il doit conduire ses fidèles. Au dire des récits populaires, la plupart de ces fondateurs d'ordres furent des *gouths*, c'est-à-dire des hommes puis-

sans par la souffrance. De ces ordres religieux dépendent les *zaouïas*, sorte d'écoles ou de monastères qu'entretiennent les donations pieuses et une dîme prélevée sur les fidèles. Les *zaouïas* ne relèvent point toutes cependant des ordres religieux, il y en a de séculières, si l'on peut parler ainsi; mais, asiles inviolables, les *zaouïas*, séculières ou religieuses, reçoivent les réfugiés, recueillent les infirmes, soignent les blessés. Dans toutes, on étudie les trois grands livres, fondement de la foi pour un bon musulman : le Koran, Sidi-Boukari et Sidi-Krelil (1).

Il est facile de comprendre combien sont dangereux les hommes des *zaouïas*, réunissant le caractère de juge et d'homme de Dieu, ayant sous leur autorité une suite nombreuse d'affiliés prêts à exécuter leurs ordres. Aussi, dès que les circonstances semblaient favorables pour un soulèvement, ils se répandaient dans les marchés, ranimant les tièdes, exaltant les fanatiques. Cependant un de ces ordres religieux, celui en honneur dans les montagnes des Beni-Ouragh comme dans presque toute la province d'Oran, l'ordre de Mouley-Taieb, tout en conservant sa haine contre les chrétiens, minait sourdement la puissance de l'émir. Si-el-Arabi, de la race royale du Maroc, en était le chef; le fondateur, un de ses ancêtres, fit à ses disciples cette prédiction qui se transmet de bouche en bouche : « Vous dominerez un jour tous les pays de l'est, toute la contrée du royaume d'Alger vous appartiendra; mais, avant que cette parole s'accomplisse, il faut que cette contrée ait été possédée par les *Beni-el-Cefeur* (les enfans du jaune). — Ce sont les Français que les musulmans nomment ainsi. — Si vous vous en emparez maintenant, ils vous enlèveront votre conquête; mais si, au contraire, ils prennent ce pays les premiers, l'heure viendra où votre main brisera leur puissance. » Il ne faut point chercher d'autre origine à la confiance des Marocains lors de la bataille d'Isly. Tel est aussi le motif de l'opposition que les frères de Mouley-Taieb, sous l'influence

(1) Le Koran, composé avec les paroles inspirées au prophète Mohamed par l'ange Gabriel, est pour les musulmans le livre par excellence, le code complet qui renferme les devoirs de l'homme envers Dieu aussi bien que ceux de l'homme envers ses semblables. On y trouve à chaque ligne la haine du chrétien, l'exaltation de la mort glorieuse dans la lutte contre l'infidèle. L'œuvre la plus méritoire, a dit le prophète, c'est le pèlerinage à la Mecque; une seule chose est plus méritoire encore : — la mort dans la guerre sainte. Aussi, parmi les musulmans, l'image de la guerre se retrouve partout, et il n'y a pas de fête sans poudre, car le *paradis est à l'ombre des glaives*. — L'ouvrage de Sidi-Boukari, connu sous le nom de *Paroles de notre seigneur Mohamed*, renferme les discours et les proverbes prononcés par le prophète. Tout bon croyant le tient pour vrai : lorsque l'on cite Sidi-Boukari, on cite le prophète lui-même. — Sidi-Krelil, commentateur, père de l'église en quelque sorte, explique les passages obscurs soit du Koran, soit de Sidi-Boukari. Son autorité fait foi et décide en matière religieuse. Aussi un homme de *zaouïa* a-t-il toujours à la bouche une citation de Sidi-Krelil, de Sidi-Boukari ou du Koran, et, comme ce livre renferme la loi humaine, l'homme de *zaouïa* rend la justice et réunit les deux influences.

de la famille régnante au Maroc, ne cessaient de faire à l'Hadj-Abd-el-Kader. C'est à cette croyance encore que Ben-Marabet, leur chef respecté parmi les Beni-Ouragh, devait le repos dont nous le laissions jouir dans sa retraite, à quatre lieues du poste. Il ne la quittait jamais, et Mohamed-bel-Hadj se croyait obligé d'aller lui rendre ses devoirs, Mohamed-bel-Hadj, qui ne daignait point se déranger, même lorsqu'une *zaza* venait à éclater parmi les milliers de Kabyles qui couvraient le terrain du marché !

Zaza signifie en arabe le tumulte soulevé par les voleurs, quand ils veulent faire un bon coup et piller le Juif. Ce dernier est ordinairement le tondu en ces sortes d'affaires. Pour exécuter une *zaza*, les coupeurs de route simulent une rixe entre eux : on prend parti pour l'un, on prend parti pour l'autre; la foule tourbillonne, une première tente est renversée, chaque Kabyle couvre de son corps ses poules ou ses moutons; le Juif, battu, rossé, pousse des hurlemens, voit ses marchandises pillées, et les cavaliers du caïd du marché, qui presque toujours ont reçu de l'argent pour arriver trop tard, achèvent de mettre la confusion en distribuant des coups de bâton à tort et à travers. Quand leur bras est fatigué, ils viennent reprendre leur poste près du chef, qui n'a pas bougé. C'est au reste encore une singulière milice que ces cavaliers de l'autorité, du *marghzen*. Ils ressemblent assez aux chiens de berger, mais à des chiens qui mordent, emportent toujours le morceau, et font ainsi grande chère. Quant à Bel-Hadj, lorsque le bruit de ce tumulte, où souvent il y a mort d'homme, arrivait jusqu'à la petite maison construite pour tenir sa cour plénière, sous les murailles du fort, à huit cents pas du marché, parfois il se tournait vers un de ses *chaous*, disant négligemment : *Ouachta hada* (qu'est-ce que cela)? question à laquelle le *chaous*, après s'être avancé jusqu'à la porte, répondait toujours par ces mots : *Atta hadjà, Ioudi zegou* (ce n'est rien, des cris de Juif). Que lui importait une cervelle de plus ou de moins? La longue file de ceux qui se rendaient auprès de lui n'en serait pas moins nombreuse. Bel-Hadj exerçait l'autorité politique sous notre surveillance, de lui émanaient les décisions dans tous les rapports des Kabyles avec le gouvernement; aussi, bien que la salle où le chef donnait des audiences ne ressemblât guère au cabinet d'un ministre d'état, il s'y tramait autant d'intrigues qu'autrefois chez le cardinal Mazarin, avec cette différence que le cardinal achetait les consciences, tandis que Bel-Hadj vendait un peu la sienne.

Un jour de marché, j'entrai avec Moore chez Mohamed. Il se faisait tard. Le vieillard avait passé la journée entière assis au fond de la pièce, les jambes croisées sur une natte, le dos appuyé à la muraille, égrenant son chapelet d'un mouvement machinal, tout en écoutant gravement les paroles que les gens accroupis près de lui murmuraient

à son oreille. Quand nous entrâmes, quelques groupes restaient à peine dans la salle, et la vallée avait repris son grand silence. Dès que Bel-Hadj nous vit, il congédia les derniers qui attendaient, et, demandant du café, nous fit place sur sa natte.

— Quel est ce cavalier? lui dis-je en désignant l'homme qui me présentait la tasse, un grand gaillard sec et décharné, ayant trois doigts de la main gauche enlevés; n'a-t-il pas été blessé, il y a deux ans, lorsque la colonne d'Alger est venue dans ton pays?

— Oui, reprit-il; au jour de la rencontre avec le maréchal, une balle lui a broyé la main. C'était le *chaous* de mon fils Ahmet, qui fut tué le lendemain.

Après s'être tu un instant, Mohamed reprit : — La jeunesse est encore ton partage, le bonheur est ton ombre; rappelle-toi les paroles d'un homme déjà vieux : fuis le chagrin, il ronge plus l'homme que la fièvre.

— Oui, reprit le *khodja* (secrétaire) assis à côté de Bel-Hadj, fuis-le comme la morsure de la vipère, et porte toujours sur ta poitrine le talisman qui l'éloigne.

Comme un sourire s'était glissé sur nos lèvres, le *khodja* reprit en fixant sur nous son regard :

— Vous autres fils de l'erreur, vous ne connaissez que le doute, et cela parce que notre seigneur Mohamed ne vous a pas donné sa lumière. Le vrai croyant, lui, est comme le voyageur qui retrouve la source du ruisseau en remontant le fil de l'eau. Grâce aux paroles saintes, nous savons l'origine des choses et le moyen d'éviter le mal.

— Tu pourrais m'enseigner l'origine du chagrin?

— Oui, le *taleb* mon maître me l'a apprise.

— Et quelle est cette origine?

— Les génies, reprit le *khodja* d'un air grave et pénétré, sont les pères du chagrin; ils l'envoient afin de se venger. Écoute et retiens ma parole. — Lorsque le puissant eut jeté les nôtres dans l'espace, Ève, notre mère commune, se trouvant pour la première fois enceinte, tomba dans la tristesse, car la curiosité la dévorait, et elle voulait lire en son sein. Alors elle appela un démon nommé Aret, et celui-ci lui promit que, si la créature renfermée dans son sein recevait le nom de *serviteur d'Aret*, par sa puissance il la ferait naître semblable à elle; mais Dieu, pour punir Ève d'avoir cru un lapidé, lui fit mettre au monde un génie. Comme, par la promesse de la mère des hommes, les génies tiennent du démon, ils en ont reçu la malice, et aussi pour unique joie la vue du mal. Et ils se prirent à tourmenter l'homme en soufflant à la femme, sa compagne, les coquetteries, déchirement du cœur. Le rire est leur partage quand le repos abandonne le mari. Aussi, gardiens des replis de la terre, ils ont inventé les parures qui rendent l'aimant

caché par Dieu dans les formes de la femme plus puissant encore. Ils ont fait briller à ses yeux la pierre, l'arme du soleil, dont l'éclat l'enivre. Toujours ces maudits nous préparent des embûches; mais leur malice est sans force contre la *sourate* (1) du prophète. Dès que tu la prononces, le démon s'enfuit plus prompt que le voleur de nuit quand il entend la voix du maître.

— Ainsi, en vérité, tu crois aux génies?

— Comment douter de ce que j'ai vu; les génies m'ont frappé. Un jour, j'avais oublié mon talisman, je n'eus pas le temps de répéter la *sourate*, je tombai foudroyé, et sans Hamed-ben-Hameur, à qui Dieu a donné l'intelligence des choses cachées, et qui est puissant dans la science des merveilles, je serais encore sous le joug du démon. Louange à Dieu, dont le serviteur m'a retiré du mal!

— Il est singulier, me dit Moore quand le *khodja* eut cessé de parler, il est singulier de retrouver à des distances aussi grandes le même besoin de merveilleux, la même croyance à des êtres intermédiaires entre nous et la terre, la même foi dans les enchantemens. Je me rappelle avoir entendu raconter en Irlande des histoires de génies; mais là-bas ils ne demeurent point sur terre : la mer est leur demeure. La tradition assure que des îles habitées par ces créatures mystérieuses apparaissent de temps à autre à la surface des eaux. De Dublin, lorsque le temps était clair, on les apercevait parfois; jamais on n'avait pu y aborder, lorsqu'en 1674, le 2 mars, un certain John Nisbett, aïeul de celui qui me racontait l'histoire, se trouva pris par un brouillard affreux. Ce brouillard dura plusieurs heures, et, quand il se dissipa, les marins se trouvèrent près d'une terre inconnue. Comme ils n'avaient que quatre brasses d'eau, ils se décidèrent à jeter l'ancre, et la moitié de l'équipage fut envoyée pour reconnaître l'île. A un mille de la côte, après avoir traversé un petit bois, ces éclaireurs trouvèrent des bestiaux, des chevaux, des moutons paissant tranquillement l'herbe verte; au-delà, ils virent un grand château, mais personne ne répondit à leurs voix. Comme le vent devenait froid, les marins se mirent à l'abri sous un vieux chêne, et firent un grand feu. Ils discouraient paisiblement, quand

(1) Voici comment la *sourate*, formule d'exorcisme, fut révélée au prophète. Un Juif maudit, nommé Labeid, ayant, par un art magique, attaché le prophète Mohamed à l'aide d'une corde formée par onze nœuds, Dieu ordonna au prophète de répéter les paroles suivantes : « Dis : Je mets ma confiance dans le maître des hommes, roi des hommes, dieu des hommes, contre la malignité du perfide souffleur qui souffle dans le cœur des hommes, et contre la malignité des génies et des hommes.

« Dis : J'ai recours au maître du malin contre la malignité des êtres qu'il a créés, ainsi que contre la malignité de la lune, contre sa vertu de ténèbres, contre la malignité des femmes qui font des vœux en soufflant, et contre la malignité de l'envieux quand il veut nuire. »

A chaque verset, un nœud tombait, et le prophète resta libre des atteintes du génie.

tout à coup un bruit épouvantable déchira les airs, et sembla rouler sur l'île entière. Saisis de terreur, ils s'enfuirent sur leur navire, mais n'osèrent, vu le peu de profondeur de l'eau, mettre à la voile pendant la nuit. Le lendemain matin, à peine le soleil était-il levé, qu'ils virent s'avancer au bord de la côte un vieux seigneur et dix hommes, qui le suivaient nu-tête comme des serviteurs. Adressant la parole au maître du navire, le vieillard lui demanda d'où il venait, où il allait, et s'il savait en quel endroit il était. Le maître satistit à ces questions, mais déclara ne point savoir où il se trouvait. Alors celui qui semblait le seigneur invita les marins à descendre à terre, et, ayant chassé leur crainte par de bonnes paroles, il les emmena en son château, où on leur fit joyeuse fête. Là ils apprirent que l'île se trouvait depuis bien des siècles sous la puissance d'un enchantement qui ne devait cesser que lorsque de bons chrétiens allumeraient du feu, que la veille, dès que la flamme avait commencé à brûler, les génies malfaisans vaincus s'étaient enfuis avec ce bruit terrible qu'ils avaient entendu, et que, grâce à l'heureuse venue des marins, les habitans de l'île étaient enfin délivrés de leur épouvantable prison. — On donna aux Irlandais, ajoutait Moore, au moins d'après celui qui racontait l'histoire, de nombreuses pièces d'or; ils atteignirent heureusement l'Irlande, et revinrent même dans ce pays où on les avait si bien fêtés; mais, au troisième voyage, ils cherchèrent vainement l'île : elle avait disparu.

Bel-Iladj était tout oreilles à ce récit, et, quand Moore eut fini, il nous dit :

— La terre est un livre plus clair que ceux des savans, et chaque pays a le signe qui conserve le souvenir des événemens accomplis. Tu connais la grande montagne, l'Onarsenis, sa longue crête de roches aiguës et la tête de pierre qui la domine? Parmi les anciens des Beni-Boukanous, qui demeurent au pied, on conserve cette tradition. Fatigué des crimes des hommes, Dieu, qui n'avait pas encore envoyé son prophète, se retirait dans sa puissance, et laissait les génies du ciel et de la terre engager la lutte entre eux. Un jour, les génies du ciel vaincus regagnaient les étoiles, leurs citadelles; les génies de la mer, acharnés à leur poursuite, tirèrent les eaux de leurs profondeurs et s'élevèrent, portés par elles, pour rejoindre leurs ennemis. Le flot montait, montait toujours, couvrant la terre, étouffant les peuples; mais Dieu restait dans son silence, car les peuples étaient maudits, quand arriva jusqu'à lui la voix d'un serviteur, le seul qui lui fût resté fidèle dans le pays entier. Alors, abaissant son regard, il donna à la terre l'ordre de se gonfler à la place où se trouvait la famille de son serviteur, et sous ses pieds le juste lui-même sentit le rocher grandir. Quand l'œuvre de destruction qui était écrite fut achevée, les génies de la mer se trouvèrent sans force pour dresser les flots jusqu'au ciel, et ils re-

tombèrent dans les abîmes, entraînant les cadavres dans leurs profondeurs. Le juste pourtant survécut, et il éleva un marabout respecté sur le sommet de la roche. Maintenant encore, l'eau qui coule auprès goutte à goutte rappelle l'événement, et raconte la puissance du Seigneur.

— Ma foi! reprit Moore, j'aime mieux la Bouchée-du-Diable de Cashel, qui s'élève comme une dent au centre de la ville, et porte à son sommet les ruines d'une vieille abbaye. Dans les montagnes bleues que l'on aperçoit au loin, on distingue une cavité que tout bon Irlandais déclare de la dimension du roc. Satan, se trouvant un jour en mauvaise humeur, mordit cette monstrueuse bouchée, qu'il cracha sur Cashel en s'envolant, et lui donna toute puissance diabolique. Que serait-il arrivé à la ville, si elle n'avait pas eu pour patron saint Kevin? Il chassa les maléfices, ce grand saint Kevin, qui eut tant de peine à rester vertueux. C'est sur lui que mon père a composé la ballade de *Kathleen*.

Et Moore nous récita quelques-unes des plus charmantes strophes de la chanson irlandaise.

« Près de ce lac, dont le sombre rivage n'a jamais répété le doux chant de l'alouette, où la roche escarpée s'élance dans les airs, saint Kevin, jeune alors, alla chercher le sommeil. — Ici, du moins, se dit-il avec calme, aucune femme ne troublera mon repos! — Ah! le bon saint connaissait peu ce sexe rusé et tout ce qu'il peut entreprendre!

« Il fuyait les yeux de Kathleen, ces yeux d'un bleu qui n'était rien moins que céleste. Elle l'avait aimé tendrement et long-temps, désirant qu'il fût tout à elle, sans penser faire mal. En quelque lieu où le saint pût s'enfuir, il entendait bientôt son pas léger derrière lui. Soit qu'il se dirigeât vers l'orient ou vers l'occident, les yeux de Kathleen brillaient encore devant lui.

« Couché sur la roche escarpée, il dort enfin paisiblement, rêvant des cieux, et sûr que là du moins les sourires d'une femme ne le poursuivront pas; mais ni le ciel ni la terre ne sont affranchis du pouvoir de celle qui aime. A ce moment même, tandis qu'il sommeille dans le calme, Kathleen pleure, courbée sur lui.

« Intrépide, elle a suivi ses pas jusqu'à ce lieu sauvage et désolé, et, lorsque le matin vint frapper ses regards, il rencontra aussi les doux yeux de Kathleen. Ah! ces saints ont un cœur trop cruel! Furieux, de sa couche il se lève, et, d'un choc impétueux, la précipite du haut de la roche recourbée.

« Glendalough! tes sombres vagues furent le tombeau de la belle Kathleen. Bientôt le saint, hélas! trop tard, comprit son amour, et gémit sur son sort. — Puisse son âme, dit-il, reposer dans les cieux! — Alors une douce musique sortit du sein du lac, et l'on vit son ombre souriante glisser sur l'onde fatale. »

Tout entier aux souvenirs de la vieille Irlande, je ne songeais plus à Bel-Hadj, qui, nous laissant parler français, s'était mis à causer avec

deux nouveaux venus, deux montagnards en guenilles. Tout à coup je l'entendis appeler son nègre Embarek, et lui donner l'ordre d'amener son cheval.

— Où vas-tu? lui dis-je: tu ne pars d'ordinaire qu'à la nuit.

— Ces hommes m'ont appris que la bénédiction de Dieu m'envoyait des hôtes, et j'ai hâte de les recevoir.

— En ce cas, adieu, et que le bien soit sur toi!

Nous levant alors, nous touchâmes l'extrémité de ses doigts en portant ensuite notre main à la bouche, selon l'usage de la politesse arabe, et nous sortîmes avec les cavaliers qui avaient chaussé leurs longs éperons de fer et se préparaient à suivre leur chef.

— Gageons, dis-je à Moore, que le vieux coquin vient d'apprendre une nouvelle qui lui rendrait la rencontre du commandant désagréable. Il se sauve pour l'éviter.

— Je n'en serais pas étonné, me répondit-il; l'un de ces déguenillés est un homme des Sbéahs, que déjà j'ai vu plusieurs fois avec lui.

Je le questionnai sur cet homme, dont les grands yeux noirs et le nez aquilin, semblable à celui d'un aigle, m'avaient frappé; mais le planton de service nous interrompit en venant me chercher de la part du commandant, et je m'éloignai sans que ma curiosité fût satisfaite.

— Combien avez-vous de chevaux disponibles? me dit le commandant Manselon, dès qu'il me vit.

— Il n'y a eu aucun accident depuis ce matin, lui répondis-je, et la situation en portait vingt-cinq. Hommes et chevaux sont tous en état de marcher.

— Votre peloton, reprit-il, sera en armes à dix heures et demie, emportant seulement de l'orge et des vivres pour un repas. Mes espions m'apprennent que le Bou-Maza couche ce soir à six lieues d'ici, chez les Sbéahs, où la *diffa* lui est donnée. L'impudence est trop forte; je veux demain, au lever du soleil, lui souhaiter moi-même le bonjour. Si nous n'avons pas la chance de le saisir, au moins nous châtierons ces drôles. Avez-vous vu Mohamed-bel-Hadj?

— Il retourne à l'instant chez lui. Je crois même que la venue d'un homme des Sbéahs, avec lequel il s'est entretenu, l'a fait partir plus promptement.

— Ce vieux coquin sera toujours le même, reprit en riant le commandant; toujours il nagera entre deux eaux. Dans la crainte de m'accompagner, si je me décidais à marcher, il s'est sauvé sans m'avertir de la présence du Bou-Maza. J'en suis bien aise; il aurait été capable de faire manquer le coup de main, tant il tient à ménager tout le monde. Vous n'avertirez vos chasseurs que vingt minutes avant l'heure du départ. Il peut y avoir des rôdeurs aux environs du camp, et je ne

veux point qu'ils aperçoivent le moindre mouvement. En montant à cheval, vous prendrez mes derniers ordres.

— C'est bien, commandant.

Et je m'éloignai, heureux d'échapper enfin à notre repos monotone, éprouvant la joie d'un amateur passionné du spectacle qui reçoit, au moment où il ne s'y attend plus, un billet pour le mélodrame nouveau.

A la retraite, vers l'heure où le brigadier de service distribuait l'orge du soir, je me rendis à notre bivouac, afin de veiller moi-même à ce que les rations fussent copieuses, car l'expérience m'avait appris la vérité de ces paroles des cavaliers arabes : « Si je n'avais vu la jument enfanter le poulain, je jurerais que l'orge est sa mère. » Or, comme le soldat sait toujours quand il part et jamais quand il revient, il nous fallait, pour la nuit, des chevaux prêts à toutes les fatigues. La soirée était belle, le silence profond; pas un souffle dans l'air. On n'entendait que le bruit si doux à l'oreille de celui qui va se servir de sa monture, le bruit des mâchoires des chevaux écrasant l'orge. Tous les soldats se glissaient peu à peu sous leur petite tente, et ils dormaient déjà comme de jeunes filles, lorsqu'à dix heures on releva les sentinelles. J'appelai alors le maréchal-des-logis.

— Dans une demi-heure tout le monde à cheval! On emportera trois *jointées* (1) d'orge et du biscuit pour un repas. Les effets placés dans les sacs de campement seront réunis dans l'intérieur du poste en cas d'accidens.

En un clin d'œil, le maréchal-des-logis et les brigadiers avaient réveillé tout le monde. Les tentes étaient abattues, les couvertures pliées, les chevaux sellés, les armes chargées, et à dix heures vingt minutes rien ne pouvait faire supposer que depuis trois semaines vingt-cinq chevaux et vingt-cinq chasseurs eussent leur demeure en cet endroit. Cinq minutes après, le peloton faisait le tour des murailles et se rangeait derrière les trois cents hommes d'infanterie, qui, jetés brusquement hors de leur hamac, attendaient patiemment qu'il plût à leur chef de disposer d'eux.

— L'infanterie passera la première, me dit le commandant; vous suivrez, et quand nous serons près d'arriver, selon ce que me rapporteront les espions, je vous donnerai mes instructions.

Et la petite troupe s'ébranla, le commandant Manselon marchant en tête avec les deux guides arabes. Nous traversâmes l'emplacement du marché; puis, tournant à droite, nous suivîmes la vallée qui re-

(1) On nomme ainsi la quantité d'orge contenue dans les deux mains rapprochées l'une de l'autre. C'est une mesure de bivouac.

montait dans la direction du pays des Sbéahs. Cette vallée, ou, pour mieux dire, cette gorge étroite et boisée permettait d'avancer à l'abri de tous les regards. Le chemin était large pour un chemin d'Afrique, il avait quatre pieds. A trois lieues de là, cette route aboutissait à un vaste hémicycle de montagnes qui semblaient fermer le pays. Appuyant alors du côté du nord, la petite colonne gravit les pentes escarpées, faisant d'heure en heure une halte de dix minutes pour laisser à l'infanterie le temps de reprendre haleine. Les bois qui couvraient le flanc des montagnes cessaient brusquement au sommet, et tandis qu'à droite le regard plongeait dans cette gorge, que la nuit et la clarté de la lune faisaient paraître plus profonde encore, sur la gauche les terres dénudées se soulevaient en de vastes ondulations semblables à ces grandes vagues de l'Océan qui viennent de Terre-Neuve se briser sur la côte de Bretagne. On avançait toujours dans le plus profond silence, sans qu'une pipe ou un cigare fût allumé; le feu aperçu de loin aurait pu nous trahir. La fatigue commençait pourtant, l'engourdissement nous saisissait déjà, on sentait ce froid qui fait frissonner les plus vigoureux quand, après une nuit de marche, le point du jour approche, et, comme l'étoile du matin brillait de tout son éclat, nous fîmes halte à l'ombre d'un pli de terrain, attendant le retour des *limiers* que le commandant avait envoyés en reconnaissance. Au premier crépuscule, ils nous avaient rejoints.

— Nous sommes à dix minutes des douars, nous dit le commandant. Tous les chevaux des hôtes sont encore au piquet, on ne se doute pas de notre arrivée. Les chasseurs vont prendre la tête, et, dès que ces douars seront en vue, ils iront au galop couper la retraite.

Cette fois-là, quand on reprit la marche, vous eussiez vainement cherché une trace de fatigue. Toute lassitude avait disparu comme par enchantement. Chacun, l'œil au guet, se pressait pour arriver plus vite. Au détour d'un mouvement de terre, au moment où nous allions voir les Arabes, un soldat d'infanterie buta contre une pierre, tomba, et dans sa chute son fusil partit.

— Maudit animal! s'écria le commandant, il nous fait manquer le coup; l'éveil est donné. Partez, monsieur, me dit-il; nous vous suivrons au pas de course. Tâchez au moins de réparer la sottise de ce drôle.

En trois minutes, les chasseurs étaient sur le douar; mais le coup de fusil nous avait dénoncés, et pour des Arabes habitués aux surprises, trois minutes en pareil cas, c'est la vie. Comme nous arrivions, déjà ils s'étaient précipités hors de leurs tentes, arrachaient les entraves, s'élançaient sur les chevaux, tentaient la fuite, échangeaient les coups de pistolet, déchargeaient leurs fusils. Dans ce premier moment de con-

fusion, deux ou trois chevaux furent frappés, deux chasseurs grièvement blessés. Notre coup de main n'en avait cependant pas moins réussi, et, tandis que l'infanterie rassemblait les troupeaux avec quelques prisonniers, les chasseurs continuaient la chasse, poursuivant les fuyards dans les ravines, attaquaient les tentes placées sur le second plateau, et, descendant les pentes à fond de train, s'acharnaient après les cavaliers qui essayaient de se dérober à leurs coups. Mais l'on était loin déjà, les clairons de la compagnie envoyée pour appuyer les chasseurs avaient sonné la retraite; l'audace ne supplée pas toujours au nombre : le trompette répéta le ralliement, et la petite troupe vint en bon ordre prendre position sur le plateau auprès de l'infanterie.

Les coups de fusil avaient fait monter à cheval un grand nombre de cavaliers des Sbéahs. Ils accouraient de tous côtés; on voyait du petit mamelon où nous avions fait halte leur silhouette se dessiner sur les arêtes dénudées. Réunis en groupe, ils semblaient se consulter; le commandant avait envoyé des postes en grand' garde, et, pendant que l'on pansait les blessés, il interrogeait les prisonniers. D'après leurs réponses, le Bou-Maza, la veille au soir, avait reçu la diffa dans ces douars. Vers onze heures, il était parti pour traverser de nuit la vallée du Chelif et gagner le Dahra. Ses cavaliers seuls l'avaient accompagné, et les gens des Sbéahs, venus pour lui faire honneur, étaient restés en arrière par son ordre. — Cette tribu des Sbéahs a presque toujours été composée des plus hardis coquins de l'Afrique. Même au temps des Turcs, il n'y avait pas de mécréans pareils, et parmi eux se conservait l'usage de remettre le paiement des dettes à l'époque où le bey passait dans la vallée du Chelif pour porter le tribut au pacha d'Alger. Jamais le Turc ne traversait ce passage sans y laisser des chevaux ou des mules qui réglaient les comptes. Quand les Français vinrent, il fallut *égrenier* les Sbéahs, si l'on peut parler ainsi, avant de les mater, et les razzias sans cesse répétées purent seules en venir à bout.

Lorsque la petite colonne reprit le chemin du Khamis, emmenant nos prisonniers, les drôles nous firent voir qu'ils savaient jouer de la poudre, et les fusils de leurs cavaliers, s'abattant dans notre direction, nous envoyèrent des balles. Pour éviter des blessures inutiles, le commandant, profitant des larges ondulations du terrain, ordonna au peloton de chasseurs d'établir le va-et-vient à l'extrême arrière-garde avec une compagnie de la légion. L'infanterie quittait la position tranquillement, sans se presser, car la chaleur était accablante, et les chasseurs formant la ligne de tirailleurs tenaient bon. Quand les fantassins occupaient une position nouvelle, ils se repliaient au galop. Les cavaliers ennemis arrivaient aussitôt, mais ils trouvaient toujours des balles pour les arrêter. Par ce moyen, maintenus toujours à de grandes dis-

tances, ils ne nous firent aucun mal, et le combat n'était plus qu'un jeu d'échecs plein d'intérêt. Arrivés à la limite du territoire des Beni-Ouragh, les Kabyles, en querelle avec eux, leur envoyèrent des coups de fusil, et les Sbéahs jugèrent prudent de ne point s'engager dans la gorge. A trois heures de l'après-midi, les chevaux étaient entravés de nouveau, les blessés portés à l'hôpital, et le camp du Khamis avait repris son aspect accoutumé. Le soir, personne, en passant dans le bivouac, de nouveau aligné et en bon ordre, ne se serait douté du *coup d'épervier* de la nuit.

Cinq jours après, un autre peloton arrivait de Mostaganem pour nous relever. Nous n'étions plus au complet, et il fallait suivre les deux compagnies d'infanterie venues pour chercher les troupeaux pris à la razzia. Nous partîmes après avoir serré la main de nos camarades; mais le repos ne devait pas être de longue durée. Un mois plus tard, mon escadron s'en allait avec la colonne commandée par le général de Bourjolly faire rentrer quelques impôts en retard, lorsque la grande révolte éclata tout à coup, se répandant comme un torrent de feu de l'ouest à l'est de nos possessions d'Afrique. Depuis ce moment, on ne compta plus avec les privations, les fatigues et le danger. Bien des nôtres succombèrent dans ces premiers jours, fidèles à l'honneur du régiment, face à l'ennemi. Le lieutenant-colonel Berthier avait frayé la route; une balle kabyle l'avait tué à bout portant. Après deux mois de luttes et de marches sans fin, nous avions cependant pris le dessus. Traqués, pourchassés dans leurs ravines affreuses, les Kabyles se dérobaient de nouveau par la fuite, espérant que les pluies et les neiges nous forceraient au repos; mais la campagne devait durer l'hiver entier, tant qu'un ennemi oserait lever la tête. Vers le 15 novembre, deux mille hommes d'infanterie et trois cents chevaux étaient établis à Dar-ben-Abdallah, bonne position militaire, située dans le pays des Flittas, à douze lieues du poste du Khamis; ils fouillaient les bois de lentisques et de chênes verts, repaires des bandes arabes, vidaient les silos, et, toujours en mouvement, ne laissaient échapper aucune occasion favorable.

De Dar-ben-Abdallah, le général envoya des troupes nouvelles remplacer au Khamis les soldats de la légion bloqués depuis le commencement de l'insurrection. Thomas Moore fut ramené par le détachement; mais il ne commandait plus sa troupe. Ballotté sur un cacolet, au flanc d'un mulet, il se soutenait à peine. Les ravages de la maladie étaient affreux; à nous tous qui l'aimions, sa vue nous serra le cœur. On eût dit un vieillard. Son œil brillant et limpide d'ordinaire avait maintenant l'éclat sinistre de la mort; il avait la pommette saillante, il était presque voûté; puis, à chaque moment, l'on entendait cette

toux sèche, si faible, dont chaque ébranlement pourtant creusait la mort dans sa poitrine. Toute la journée et la nuit qu'il passa près de nous, nous l'entourâmes de nos soins. Chacun, hélas! se hâta de le voir, et lui nous racontait ses projets et ses joies. Après s'être reposé quelques jours à Alger, il allait s'embarquer pour la France; de là, il gagnerait l'Angleterre. Ses soucis avaient disparu; l'avenir lui souriait, et la toux seule interrompait le récit de ses rêves. Nous assistions ainsi à son agonie; nous le voyions mourir, lui qui ne parlait que de vivre, et de vivre heureux. Impression douloureuse, terrible surtout pour des soldats! La mort brusque ne surprend pas, on l'a rencontrée souvent, c'est la destinée; mais voir s'éteindre peu à peu un camarade, un ami, craindre à chaque instant que vos traits ne marquent votre tristesse, n'oser lui dire : « Tu te trompes, tu ne peux plus vivre; » dissimuler jusque dans le dernier serrement de main l'émotion qui vous agite, les plus fermes vous le diront, mieux vaut encore braver le feu des tirailleurs kabyles ou des cavaliers arabes, ce danger de chaque jour et de chaque nuit en Afrique.

Le lendemain, quand notre pauvre ami se disposait à partir avec le convoi de malades et de blessés, au moment où il allait monter sur le mulet qui devait l'aider à s'en aller mourir plus loin, nous étions tous auprès de lui, chacun apportant ce qui pouvait adoucir la fatigue de la marche et l'entourant de son affection. Enfin le convoi se mit en mouvement. Deux heures après, nous quittions Dar-ben-Abdallah pour nous enfoncer plus avant dans le pays. Durant quatre mois, aucune nouvelle ne parvint à la colonne; enfin, comme nous approchions de Boghar, à quatre-vingts lieues de là, nous apprîmes que Thomas Moore avait cessé de vivre.

PIERRE DE CASTELLANE.

LE PROCÈS DE MARIE STUART.

Histoire de Marie Stuart, par M. Mignet; 2 volumes, 1851.

L'année dernière, à pareille époque, je parlais dans cette *Revue* (1) d'une série d'articles insérés au *Journal des Savans*, dans lesquels M. Mignet, disais-je, prouvait admirablement, tout en nous laissant notre pitié, que les infortunes de Marie Stuart ont été méritées. Ces articles sont devenus une histoire en deux volumes. M. Mignet avait dû penser une première fois aux infortunes de Marie Stuart comme à un épisode de son *Histoire de la Réformation*. La belle publication des lettres de cette princesse par le prince Labanoff lui donna sujet d'y penser plus profondément, et lui fut une première occasion naturelle d'en parler. S'intéresser à demi à Marie Stuart n'est pas possible : tandis qu'il écrivait cette série d'articles détachés, la grace opérait; l'idée lui est venue de mettre la touchante figure dans un cadre plus approprié que le *Journal des Savans*, et c'est ainsi que du compte-rendu d'un recueil de lettres est sorti un des meilleurs ouvrages de notre temps, lequel n'est guère préparé, hélas! à en lire d'aussi bons.

Ce livre a le mérite très éminent de toutes les productions de M. Mignet; il est avant tout très bien fait. J'entends par là quelque chose de mieux qu'un bon livre. Un livre peut être bon sans être bien fait. Si le sujet est traité sérieusement et avec soin, que le style y convienne

1) Voyez la livraison du 1^{er} octobre 1850.

à la matière, que la langue en soit exacte, on dira : C'est un bon livre; mais, s'il manque de plan, de proportion, s'il n'a pas cet intérêt dramatique nécessaire même à un ouvrage de raisonnement, s'il n'est pas soutenu, s'il manque de cette élégance qu'on demande même aux livres de mathématiques, ce ne sera pas un livre bien fait. *L'Histoire de Marie Stuart* réunit les deux genres de mérite, et le second, au temps où nous vivons, est de beaucoup plus digne de louanges que le premier; car, pour le premier, les bonnes qualités de ce temps peuvent y aider l'écrivain. On peut faire un bon livre en s'inspirant de ce qui surnage de sentimens honnêtes et de vues justes au-dessus de ce relâchement universel des ames et de ce chaos d'opinions et de doutes contradictoires d'où nous voulons faire sortir un état stable; mais rien, dans ce temps-ci, ne peut aider à bien faire un livre : il faut en trouver tout le talent en soi, le public ne vous y est d'aucun service. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à entendre non les premiers venus, mais des personnes qualifiées, louer certains écrits sans solidité, sans justesse, sans propriété, ni bons ni bien faits, et les estimer si bien écrits, qu'elles leur pardonnent presque d'être dangereux. C'est à prendre pitié de ceux qui se donnent tant de peine pour obtenir des vrais connaisseurs le même éloge! Cependant il faut le mériter; mais ce n'est pas assez d'un esprit bien doué, il le faut avoir bien trempé, indépendant, soutenu par le caractère et la dignité de la vie. A ce prix, on écrit de bons livres, qui sont en même temps des livres bien faits. Si je me trompe, ce n'est pas du moins en ce qui regarde M. Mignet; tant de témoins de la parfaite harmonie de sa vie avec ses écrits trouveront que la théorie est vraie de lui : je ne prétends pas plus.

M. Mignet a senti que le moment était venu d'écrire une histoire de Marie Stuart complète et impartiale. Les matériaux abondent; les partis religieux ne se disputent plus cette lamentable mémoire, et ne font plus de la reine d'Écosse l'opprobre de son sexe ou un martyr sans tache. On peut être très bon presbytérien sans trouver que le fameux Knox ait usé de charité chrétienne envers Marie Stuart; de même on peut être très bon anglican, et ne pas approuver Élisabeth poussant sa triste prisonnière à conspirer, et la faisant mourir pour un complot que ses machinations favorisaient et que justifiait sa cruauté; enfin l'intérêt du catholicisme n'exige pas que Marie Stuart n'ait jamais failli. La dispute ne peut plus être désormais qu'entre historiens également jaloux d'établir la vérité historique, ou entre moralistes cherchant la vérité du cœur humain. C'est ainsi que d'habiles historiens, Hallam et Lingard, le premier contraire, le second favorable à Marie Stuart, et, tout récemment, le prince Labanoff et M. Mignet, aussi d'opinions opposées, ne sont que des champions de la

vérité historique et de la vérité morale à l'occasion de la malheureuse reine d'Écosse.

Venu le dernier, M. Mignet est certainement le plus complet, et a pu être le plus impartial. Hallam et Lingard ne sont pas absolument libres de tout préjugé politique ou religieux, et, pour le prince Labanoff, il ne s'offensera pas si je remarque qu'un peu de la superstition honorable et touchante du collecteur pour les reliques de son héros a dû le prévenir trop fortement en faveur de Marie. M. Mignet est touché, mais il n'est pas prévenu; il juge la reine d'Écosse en juré, et toutefois c'est un de ces jurés comme nous les voulons pour que la justice soit toujours équitable, cherchant la vérité, et regrettant de l'avoir trouvée; plein des devoirs de l'historien, et ému de sympathie pour la misère humaine.

C'est comme juré animé de ce double sentiment que M. Mignet déclare Marie Stuart coupable de complicité dans le meurtre de Darnley, son mari. Son amour de la vérité, sa conscience d'historien ont dicté la sentence; mais la sympathie pour la misère humaine a inspiré le noble récit où il en retrace les motifs. Il plaint en même temps qu'il condamne; en dénonçant le crime, il pense à sa longue et douloureuse expiation, et, s'il met la main sur son cœur en prononçant l'arrêt, c'est moins pour le prendre à témoin qu'il croit Marie coupable que pour contenir la douleur qu'il éprouve à ne pouvoir l'absoudre. Enfin il ne fait pas entrer dans le récit toutes les preuves, et plus d'une est rejetée aux notes, qui ne laisse pas d'avoir beaucoup de force. L'art le voulait ainsi, je le sais, et M. Mignet y est passé maître. Il n'y avait pas de risque qu'entre ses mains l'histoire dégénérât en une discussion au criminel; mais je vois dans sa discrétion encore plus de délicatesse que d'art. M. Mignet veut bien faire les affaires de la vérité, il ne veut pas triompher d'une femme infortunée, et, tout en restant doux au malheur, il a su être plus concluant contre Marie Stuart que certains écrivains de parti qui semblent la poursuivre avec la haine fanatique de Knox ou l'ingratitude de Buchanan.

Il y aurait donc toute raison de s'en rapporter à lui, et j'avoue que tout d'abord j'y ai fort incliné. Pourquoi ne pas se rendre? Dans ce livre excellent, notre faiblesse pour Marie est habilement ménagée; la pauvre reine reste charmante, pleine de séductions et de dignité, si malheureuse qu'elle le parait toujours plus que coupable, digne d'amitiés qui se dévouent, enfin, malgré son crime, meilleure que tous ceux qui l'entourent. Ce crime est abominable sans doute, mais la victime est odieuse, et la morale des cours en ce temps-là, la violence des mœurs écossaises, Riccio égorgé à côté de Marie, dans sa propre chambre, par des assassins titrés auxquels son mari avait montré le chemin, tout cela, vivement raconté par M. Mignet, semble atténuer

le crime en le partageant entre elle, son temps et son pays. J'allais me laisser convaincre, parce que je pouvais condamner Marie sans être forcé de la haïr; mais, en y pensant de nouveau, peut-être en y rêvant, dégagé des liens de cette logique que sa modération même rend plus irrésistible, ma conviction s'est affaiblie; j'ai cru qu'une dernière preuve manquait, sans laquelle toutes les autres sont insuffisantes; j'ai admiré le livre, et j'ai repris mon doute.

I.

Ce doute n'est autre chose que l'opinion commune sur Marie Stuart. Opinion ou préjugé, peu importe, il y a long-temps qu'elle dure, et il est vraisemblable qu'elle continuera de durer à côté du livre qui est venu nous l'ôter. Elle est née d'une première pitié trop juste et trop honorable pour que la conscience publique en revienne. Cette pitié est passée en habitude. Vous ne l'amènerez pas à regarder les pièces du procès; elle suspecterait plutôt les plus authentiques qu'elle ne songerait à éclaircir les douteuses. Les juges de Marie ne sont d'ailleurs que trop connus. On sait, sans qu'il soit besoin d'une enquête, qu'ils n'ont pas été de sang-froid, et l'arrêt a été à jamais discrédité par les passions de ceux qui l'ont rendu. En l'absence de preuves dès le premier jour évidentes, et qui auraient empêché la pitié de naître, on s'est fait de Marie Stuart une idée contre laquelle il est douteux que la critique puisse jamais prévaloir. Le talent même qui la combat contribue à la raffermir. L'effet du livre de M. Mignet sera de rendre Marie Stuart plus aimable encore; la pitié y prendra de nouvelles raisons de lui rester fidèle; elle lira avec avidité tout ce qui la sert, et avec déférence seulement tout ce qui lui est défavorable. Comment nous persuaderait-on que Marie a été complice d'un meurtre par guet-apens? C'est à peine si l'on peut nous faire croire qu'il y eut un jour où elle cessa d'être belle. Il n'est pourtant que trop facile de prouver que dix-huit années de captivité avaient dû blanchir ses cheveux, et que son corps endolori par l'insalubrité de la prison avait perdu de ses grâces; nous le persuader n'est pas si aisé, et l'image qui prévaut, en dépit de tout, est cette beauté dont parle Brantôme, « qui, même estant habillée à la sauvage et à la barbaresque mode des sauvages de son pays, paroissoit, en un corps mortel et en habit barbare et grossier, une vraie déesse. »

Le théâtre et le roman ont entretenu l'illusion. Le livre de M. Mignet, déjà beaucoup lu, le sera plus encore; mais il est douteux qu'il aille en autant de mains que *l'Abbé* de Walter Scott. Pour une personne qui lira le chapitre où l'historien éminent fait sortir du récit même les preuves de la complicité de Marie, cent liront les scènes touchantes où

Walter Scott l'en absout. Dans une de ces scènes, une des compagnes de la captivité de Marie Stuart au château de Lochleven vient de faire par mégarde allusion à la nuit de l'assassinat :

« La malheureuse reine, dit Walter Scott, qui jusqu'alors avait écouté lady Fleming avec un sourire mélancolique, l'interrompit par un cri si étrange et si profond, que la voûte de l'appartement en retentit. Sous l'empire des idées horribles qu'on venait d'éveiller, Marie semblait emportée non-seulement au-delà de sa volonté, mais hors des bornes de sa raison.

« Traîtresse, dit-elle à lady Fleming, tu veux donc tuer ta souveraine ! Appelez ma garde française ! A moi ! à moi, mes Français ! Je suis assiégée par des traîtres dans mon propre palais !... *Ils ont assassiné mon mari*.... Au secours, au secours de la reine d'Écosse ! »

« Elle se leva de sa chaise; ses traits, auxquels sa pâleur même donnait une si exquise beauté, s'enflammèrent de fureur et la firent ressembler à Bellone. « Nous tiendrons la campagne nous-mêmes, continua-t-elle. Avertissez la ville; avertissez Lothian et Fife.... Qu'on selle mon cheval barbe d'Espagne; dites au Français Paris de veiller à ce que nos couleuvrines soient chargées.... Mieux vaut mourir à la tête de nos braves Écossais, comme notre grand-père à Flodden, que de désespoir, comme notre père.... »

« — Pour l'amour de Dieu, madame, calmez-vous, dit lady Fleming.

« Mais l'imagination de la reine était trop excitée pour qu'aucune prière pût faire changer ses idées de cours. « Allez dire au duc d'Orkney (1), poursuivit-elle, de venir à mon secours et d'amener avec lui ses agneaux, comme il les appelle, Bowton, Hay de Tallo, Black, Ormiston ! et son parent Hob.... Fi ! qu'ils sont noirs et qu'ils sentent le soufre ! »

Cette scène n'est pas un chef-d'œuvre, je le veux bien; elle frappe cependant, parce qu'elle peint Marie telle que nous croyons la connaître : innocente du meurtre qu'elle renvoie aux vrais coupables, mais, par la façon dont elle parle de Bothwell et « de ses agneaux qui sentent le soufre, » trahissant à la fois l'amour coupable et la crainte corruptrice qui l'avaient livrée à cet homme.

Dans une autre scène, le même souvenir éveille en elle, au lieu de transports furieux, des regrets et des pressentimens qui révèlent l'amertume du malheur plutôt que le remords. Marie, échappée de prison, livre aux confédérés sa dernière bataille. Les deux armées sont aux mains non loin du château de Crookstone, où elle avait tenu sa cour la première fois après son mariage avec Darnley. Les gens de sa suite veulent l'y conduire :

« — Non pas là, non pas là, dit-elle d'une voix faible; je ne rentrerai jamais dans ces murs.

« — Soyez une reine, madame, dit l'abbé, et oubliez que vous êtes une femme.

« — Hélas ! j'oublierais bien plus encore, répondit, en baissant la voix, l'im-

(1) Bothwell.

fortunée Marie, avant de pouvoir regarder sans trouble ces lieux si connus; j'oublierais les jours que j'ai passés ici comme la fiancée de celui qui n'est plus..., de l'assassiné....

« Puis, après quelques mots de l'abbé : « Allons là-bas, dit-elle, montrant un chêne qui couronnait une petite colline tout près du château; je le connais bien; de là, la vue s'étend aussi loin que des pics du Schekallion. »

« Et se débarrassant de sa suite, elle marcha d'un pas ferme, quoiqu'un peu égaré, jusqu'au pied du noble arbre, et, le regardant d'un œil fixe :

« — Oui, noble et majestueux arbre, dit-elle, tu es là debout, heureux et joyeux comme toujours, quoique tu entendes les bruits de la guerre au lieu des vœux des amans. Tout a été fini pour moi depuis la dernière fois que je t'ai salué, tout, l'amour et celui qui m'aimait, les vœux et celui qui les faisait pour moi, le roi et le royaume. Où en est la bataille, seigneur abbé? Elle se décide pour nous, je l'espère, et pourtant quelle autre chose que du mal les yeux de Marie peuvent-ils voir d'un pareil lieu? »

Au théâtre, un seul poète nous la montre coupable : c'est Schiller. Dans une très belle scène de sa *Marie Stuart*, Marie, au moment suprême, fait l'aveu de son crime. A défaut d'un prêtre de sa religion, que la cruauté d'Élisabeth lui a refusé, le fidèle Melvil reçoit sa confession.

« MELVIL. — De quel autre crime votre conscience vous accuse-t-elle?

« MARIE. — Hélas! un péché mortel dès long-temps commis et confessé revient, avec de nouvelles terreurs, au moment où se rend le dernier compte, et roule ses funèbres ombres entre les portes du ciel et moi. Je laissai tuer le roi, mon mari, et je donnai mon cœur et ma main au séducteur. J'ai expié le crime par tous les châtimens de l'église; mais le ver ne cesse pas de veiller au fond de mon cœur. »

Cela peut ne pas déplaire dans le livre, surtout à ceux qui aiment les images fortes; mais je doute qu'un tel aveu soit goûté sur la scène. même au-delà du Rhin, et je ne m'étonne pas que l'auteur de la libre et élégante imitation de Schiller, qui se joue sur notre théâtre, l'ait laissé au poète allemand, avec la responsabilité de l'assertion. C'est là une preuve de ce qu'on peut appeler le tact dramatique. M. Lebrun s'est conformé à la célèbre règle du théâtre sur l'unité des caractères.

... servetur ad imum

Qualis ab incepto processerit, et sibi constet.

Est-ce une invention arbitraire des faiseurs de poétiques? Nullement. C'est l'étude du cœur humain qui en a révélé le principe aux poètes de génie, et ce sont leurs exemples qui en ont fait une règle.

Voilà la raison la plus forte de notre répugnance à condamner Marie Stuart. Nous ne voulons pas trouver dans la même vie l'assassinat le plus exécrationnel et l'héroïsme le plus touchant, un des plus grands crimes et une des plus belles morts dont l'histoire fasse mention. Sur-

tout nous ne nous rendons pas à des preuves incomplètes, et celles qui peuvent suffire à la justice des tribunaux ne suffisent pas pour arracher au cœur humain l'aveu qu'un tel mélange soit possible. Nous comprenons très bien les contrastes dans les caractères, mais nous n'y souffrons pas les disparates : nous sentons le danger d'autoriser l'opinion, si favorable aux méchants, que ceux-là seuls sont capables de l'extrême bien qui le sont de l'extrême mal, que crimes et grandes actions sont l'effet de la même force morale différemment employée, et qu'un scélérat est la moitié d'un héros. Les ouvrages de lord Byron, et tant de héros de poèmes ou de romans taillés sur le patron des siens, n'ont que trop répandu parmi nous ce sophisme, lequel n'est propre qu'à affaiblir à la fois les deux plus puissans ressorts de notre ame, la haine pour le mal et l'affection pour le bien. Il serait désirable qu'une telle opinion ne trouvât pas dans l'histoire de faits particuliers dont elle pût s'autoriser. Que si elle en trouve, alors il faudra bien nous y résigner et reconnaître, en gémissant, ces violations extraordinaires de la loi commune; mais pour peu qu'il y ait sujet de douter, peut-être vaut-il mieux laisser le procès en suspens que de le décider contre la grandeur de notre nature, au risque de faire croire à certains héros de cours d'assises qu'il ne leur a manqué qu'une occasion, ou même une société meilleure, pour être des héros de Plutarque.

C'est sous l'empire de ces idées, un moment surprises et déconcertées par le beau récit de M. Mignet, que j'ai osé me faire juré à mon tour pour examiner son verdict. Peut-être une autre cause m'y a-t-elle poussé, et, comme je ne puis alléguer trop de motifs pour m'excuser d'une contradiction aussi périlleuse, je dirai cette cause avec d'autant plus de franchise qu'elle est petite et personnelle. J'ai eu, quoique nullement historien, une bonne fortune d'historien. Dans une étude sur Thomas Morus, que je publiai il y a quelques années, et dont se souviennent peut-être quelques lecteurs de la *Revue* (1), j'avais pu prouver, contrairement à tous les historiens, et par les déclarations même de Thomas Morus, le caractère le plus intègre et le cœur le plus chrétien de son temps, qu'il n'avait pas fait couler le sang protestant. Qui m'avait mis sur la trace de cette découverte? Qui me poussait à parcourir, une loupe à la main, l'in-folio de ses œuvres théologiques, écrit en vieil anglais et imprimé en caractères gothiques? Ce même instinct dont je parlais tout à l'heure, l'impossibilité de consentir que dans la même ame, parmi tant de vertus grandes ou charmantes, bonté, patience, douceur plutôt relevée que gâtée par un peu de malice aimable et enjouée, intégrité, bienfaisance, et, au moment du supplice, sérénité et constance pleine de pardons, il y eût eu, ne fût-ce que pour

(1) Voyez les livraisons du 1^{er} et 15 mars, 4^{er} avril 1836.

un moment, le fanatisme étroit et violent d'un sectaire, ni même l'indifférence d'un juge laissant appliquer des lois plus dures que lui. Ce premier bonheur m'aurait-il persuadé que je suis juge expert pour ces sortes de cas, et la disposition que j'ai à douter n'est-elle que la confiance qui m'en serait restée? Sans doute Marie Stuart n'est pas Thomas Morus; mais si ses faiblesses et ses fautes laissent bien loin de ce type du parfait homme de bien selon le christianisme, il y eut néanmoins dans cette âme assez de bonté, de générosité, de courage, et, devant la même hache qui avait fait tomber la tête de Morus, assez de la grandeur simple et de la douceur de ce grand homme, il y eut assez de bien en un mot, pour qu'aucun emportement passager, amour, haine ou crainte, y pût faire entrer le genre de complicité hypocrite et lâche dont elle est accusée dans l'assassinat de son mari. Voici, du reste, quelles sont mes raisons de douter.

II.

Il faut me permettre un court résumé des circonstances qui précèdent, accompagnent et suivent le crime. J'abrège et je décolore le beau récit de M. Mignet; mais la clarté le veut et me servira d'excuse.

Depuis le meurtre de David Riccio, une aversion profonde éloignait chaque jour de plus en plus la reine de son mari, auteur principal de ce meurtre et bientôt lâche dénonciateur de ses complices. Celui-ci avait fini par se retirer chez son père, à Glasgow, et le baptême de son fils, depuis Jacques VI, s'était célébré sans qu'il y assistât. A mesure que Darnley perdait dans le cœur de Marie, Bothwell y prenait de l'empire. Jamais commencement de passion n'eut plus d'excuses. Ce Darnley, qui avait les mains teintes du sang de Riccio, était le plus infidèle des maris et le plus despote des princes : ivrogne, débauché, ingrat envers la femme qui l'avait fait roi, sans talent, sans jugement, quoique avec beaucoup d'ambition, emporté, furieux, battant les gens, quand il les savait de condition ou de caractère à recevoir les coups sans les rendre, d'un orgueil intraitable, enfin un homme dont l'ambassadeur d'Angleterre écrivait : « Quand ils ont tout dit (les grands d'Écosse) et pensé tout ce qu'ils peuvent, ils ne trouvent qu'une chose, c'est qu'il faut que Dieu lui envoie une prompte fin ou à eux une vie misérable. C'est grand' pitié de penser combien de gens sont en hasard et en danger pour leur vie, leurs terres et leurs biens! Le seul remède, c'est que Darnley disparaisse, ou que ceux qu'il hait trouvent quelque bon appui. »

Sans doute une partie des vices de Darnley avait déshonoré la jeunesse de Bothwell; mais de grands services les cachaient aux regards prévenus de Marie Stuart. Quoique protestant, Bothwell avait prêté

assistance à la mère de la reine, Marie de Lorraine, régente d'Écosse, contre la ligue des lords de la congrégation. Sur le continent, il avait employé son activité et son audace au service de la fille. En Écosse, sa valeur venait de rétablir l'ordre dans les provinces du sud-est; il avait saisi de sa main un des chefs des rebelles, et son sang avait coulé. Au milieu d'ennemis qui se servaient de Marie pour s'entre-détruire ou de serviteurs tout prêts à devenir ses ennemis, Bothwell lui paraissait le seul sujet de distinction qui lui fût fidèle. Elle l'aima, et du moins ce ne fut pas, comme pour Darnley, à l'extérieur qu'elle se laissa prendre: la reconnaissance, l'estime pour la valeur, furent les seules séductions de Bothwell, et Marie put croire d'abord qu'elle n'écoutait que de bons sentimens, quand elle cédait à une passion criminelle.

Les bruits qui en couraient avaient ajouté à l'irritation de Darnley et rendu son isolement plus farouche. Il voulait quitter l'Écosse. Un vaisseau était à l'ancre, prêt à le recevoir, et Marie le savait. En janvier 1567, il tombe malade. On ne s'attendait pas à ce que Marie le visitât. Cependant, le 22 janvier, elle partait pour Glasgow; elle voyait Darnley, alors convalescent; elle le ramenait à Édimbourg à petites journées, en litière; elle l'installait, le 31 janvier, dans une maison hors des murs de la ville; elle y couchait deux fois, et promettait d'y coucher la nuit même de l'assassinat: mais, dans la soirée, elle retournait à Holy-Rood, où elle assistait à une fête de nuit donnée pour les noces d'un de ses serviteurs. Quelques heures après, Darnley et son page étaient étranglés, leurs corps jetés dans un verger à quelques pas de la maison, et la maison elle-même sautait. On avait voulu faire croire à une mort par accident; mais les deux cadavres, sans aucune trace de brûlure, ne laissèrent aux nombreux témoins accourus dès l'aube sur le lieu du crime aucun doute que Darnley n'eût péri assassiné.

Marie en paraît un moment accablée; elle se tient tout le jour suivant enfermée dans son appartement, les fenêtres closes, son lit tendu de deuil. Le seul Bothwell est admis auprès d'elle. Aucune mesure n'est ordonnée pour la recherche du crime; Marie laisse au conseil privé le soin d'en instruire la cour de France. Seulement elle écrit de sa personne à son ambassadeur, l'archevêque de Glasgow, sans une seule parole de regret pour le mort, mais en se félicitant que Dieu, et non le hasard, « lui ait mis à l'esprit d'aller à cette fête de nuit. » Le mercredi seulement, une proclamation promet 2,000 livres d'Écosse à qui donnera des renseignemens sur le crime. Des placards dénoncent Bothwell et ses complices; le père de Darnley, dans deux lettres touchantes, prie la reine de venger le meurtre, et nomme les personnes indiquées par les placards; Marie fait des réponses évasives; elle s'oublie, à dix-neuf jours du meurtre, dans des distractions au moins étranges. Cependant un simulacre de procès s'instruit; Bothwell, au faite des honneurs

et de la puissance, semble le défier et le diriger : jurés, parlement, tout ce qui n'est pas corrompu par la complicité l'est par la crainte. Un verdict déclare Bothwell innocent. Enfin, le 15 mai, trois mois après la mort du roi, à quatre heures du matin, par un dernier scandale qui met le comble à celui de l'impunité, Marie épouse, au palais d'Holy-Rood, l'homme que la clameur publique, en Écosse et hors de l'Écosse, dénonçait comme le principal assassin de son mari.

Tel fut le crime. L'histoire du temps, je pourrais dire l'histoire du crime, n'en offre pas de plus odieux. La préméditation, le guet-apens; à côté de la victime que la haine immole, des meurtres commis sans colère; un page étranglé, deux serviteurs ensevelis sous les ruines de la maison, — rien n'y manque; il y a plusieurs crimes en un seul, et fût-il possible de rendre évidente l'innocence de Marie, le seul malheur d'y avoir été mêlée serait déjà une tache à sa mémoire.

Cependant M. Mignet lui impute la moitié du crime; la moitié, ce ne peut pas être assez : de Bothwell et de Marie, le plus coupable, le plus assassin, ce serait Marie.

III.

M. Mignet donne à l'appui de son opinion trois sortes de preuves; mais je ne devrais pas me servir de ce mot-là. Il ne s'agit pas, en effet, d'une dissertation à outrance, comme celle de M. Malcolm Laing, que M. Mignet a consultée avec discrétion; il s'agit d'un récit qui expose toutes les circonstances en leur ordre et n'en aggrave aucune, qui est animé dans la forme, mais au fond calme et triste. L'historien se résigne aux preuves que lui apportent les faits et que lui impose l'histoire plutôt qu'il ne les donne en son nom ou n'y ajoute avec le contentement du dissertateur heureux de sa découverte, dût un nom historique en demeurer à jamais flétri. Quoique adoucies par le regret avec lequel il semble les donner, ces preuves n'en sont pas moins terribles. Ce sont : 1° la conduite même de Marie avant et après le meurtre; 2° les témoignages judiciaires; 3° des lettres authentiques de la main de la coupable.

Ce devrait être assez de cette dernière sorte de preuves. Des témoignages judiciaires peuvent être infirmés; la conduite de Marie peut s'interpréter de diverses façons : qu'opposer à des aveux directs? Si Marie a avoué, on n'a que faire des témoignages judiciaires, et toute sa conduite n'est plus que celle d'une femme qui fait étrangler son mari pour jouir de l'adultère avec son complice.

Mais les lettres de Marie sont-elles de sa main, ou ne s'y trouve-t-il rien qui ne soit de sa main? Je devrais mettre la question au passé, car les originaux, purs ou falsifiés, n'existent plus; il n'en reste que

des copies, et encore ces copies ne sont-elles que des traductions des originaux primitivement écrits en français : première raison, sinon pour nier les lettres, du moins pour les examiner de fort près. Toutefois ces originaux ont été vus et lus; les traductions qu'on en a données sont fidèles; j'en crois sur ces deux points l'excellente critique de M. Mignet : ce dont je doute, c'est la parfaite sincérité des originaux.

La découverte de ces lettres et l'usage qu'en firent les ennemis de Marie ne sont pas un des épisodes les moins intéressans de sa triste histoire. Le 20 juin 1567, après la défaite de l'armée royale et l'emprisonnement de Marie au château de Lochleven, le comte de Morton, un des lords confédérés, faisait enlever sur la route d'Édimbourg à Dunbar un serviteur de Bothwell, Dagleish, porteur d'une cassette contenant divers papiers. Cette cassette, marquée au chiffre de François II, avait été donnée par Marie à Bothwell. Celui-ci l'avait laissée dans la forteresse d'Édimbourg, que commandait un de ses amis, sir James Balfour. Vaincu et fugitif, il la lui fit redemander; Balfour la remit à Dagleish, en livrant, selon toute apparence, Dagleish lui-même à Morton. Des lettres écrites avant et après le meurtre de Darnley, des sonnets et autres poésies, un contrat de mariage, le tout écrit en entier ou signé de la main de Marie, tel était le contenu de la cassette.

Ces papiers restèrent du 20 juin au 4 décembre 1567 dans les mains de Morton et de Murray, frère naturel de Marie, devenu régent, et fort intéressé, ce semble, à ce que la conjuration qui le mettait à la tête du royaume parût le juste châtimement d'un crime avéré et non un acte de rébellion qui s'autorisait de prétextes et d'apparences. C'est ce même jour de décembre, six mois après la capture de la cassette, que Murray produisit ces lettres dans le conseil privé. Ce conseil, où Marie avait deux sortes d'ennemis, les anciens et ceux plus dangereux que sa chute lui avait faits, tint les lettres pour authentiques, et en signa la déclaration, ajoutant qu'il regardait Marie comme complice du meurtre de Darnley. Le 15 du même mois, le parlement d'Écosse, auquel les lettres furent présentées, en affirma également l'authenticité, ainsi que la preuve de complicité qui en résultait; mais, comme si cette preuve toute seule ne lui eût point paru concluante, il fit de la conduite de la reine après le meurtre, de son mariage précipité avec Bothwell, une certitude de plus qu'elle avait « participé d'intention et d'acte, *art and part*, au meurtre de son légitime époux. » Quel était ce parlement? Était-ce le même qui, six mois auparavant, avait confirmé tous les honneurs prodigués par Marie à Bothwell, ou bien était-ce un nouveau parlement convoqué sous l'influence des ennemis et des vainqueurs de la reine? Dans l'un comme dans l'autre, je ne vois guère de bons juges en vérification d'écriture; mais j'en vois bien

moins encore dans le parlement dont les complaisances avaient aidé Marie à se perdre.

Après cette double production, les lettres rentrent de nouveau dans la possession du régent Murray jusqu'au milieu de l'année suivante. A cette époque, Marie, de nouveau vaincue et cette fois prisonnière d'Élisabeth, consentait à ce que des conférences s'ouvrissent à York pour juger entre elle et les lords qui l'avaient chassée. Murray avait apporté la cassette et les papiers. On lui persuade qu'une défense poussée à l'extrême lui serait plus nuisible qu'utile; il ne fait aucune production, se justifie en termes modérés et réduit les torts de la reine prisonnière au scandale de son mariage avec l'assassin de son mari. Toutefois il communique officieusement les lettres aux commissaires anglais. Ceux-ci écrivent à Élisabeth que « les lords du parti leur ont montré une longue et horrible lettre écrite, disent ces lords (*as they say*), de la main de la reine; » les commissaires ne l'affirment pas pour leur compte. L'un d'eux, le duc de Norfolk, qui pensa depuis à devenir l'époux de Marie, et à qui cette ambition coûta la vie, écrit à la vérité en particulier « que, par tout ce qu'ils en peuvent apercevoir, la reine serait coupable; » mais on ne parle pas ainsi, ce semble, d'une chose évidente. Je ne veux pas d'ailleurs tirer des projets ultérieurs du duc de Norfolk sur Marie la preuve qu'il avait dû tout au moins garder des doutes sur la culpabilité d'une femme dont il aspirait à faire la sienne. En ces temps-là, l'ambition, la faiblesse, le vertige d'un trône en perspective, pouvaient faire rechercher la main d'une reine qui se serait rendue veuve par l'assassinat, outre qu'il est dans le cœur humain que ce qu'on a cru d'abord par conviction, on en doute plus tard par intérêt.

Les conférences d'York avaient été brusquement transférées à Westminster. Élisabeth voulait, disait-elle, voir le procès de plus près, c'est-à-dire s'en rendre maîtresse. Cette fois enfin les lettres sont produites officiellement. On les confronte avec des lettres écrites par Marie à Élisabeth; elles sont trouvées conformes. Plus de doute : les lettres de Marie sont entièrement de sa main, elle-même s'est condamnée; Élisabeth doit être satisfaite. Elle qui voulait des preuves, non de l'innocence, mais du crime de sa *bonne sœur*, elle les a; les plus grands seigneurs de l'Angleterre, deux lords catholiques, présumés favorables à une reine de la même foi, déclarent sur leur honneur qu'ils croient les lettres authentiques. Les commissaires de Marie Stuart ne contestent pas, ils protestent, ce qui est fort différent. Dans cette abondance de moyens de perdre Marie avec l'assentiment de tous les honnêtes gens d'Angleterre et d'Écosse, certes on doit s'attendre à ce qu'Élisabeth se donne la joie comme femme, et s'assure l'avantage comme chef du protestantisme en Europe, d'afficher partout le crime de Marie. Cepen-

dant elle n'en fait rien. Le 10 janvier 1567, le conseil privé d'Angleterre donne raison aux deux parties. D'un côté, il approuve Murray, et déclare « qu'il n'a rien été produit contre lui et ses adhérens qui puisse porter atteinte à son honneur et à son allégeance; » de l'autre, il décide « que Murray et ses adhérens n'ont pas suffisamment prouvé leur proposition contre la reine, leur souveraine, de façon que la reine d'Angleterre dût concevoir ou prendre une mauvaise opinion de sa bonne sœur en quoi que ce soit. »

Pourquoi cette politique? M. Mignet dit : Il suffisait à Élisabeth d'avoir diffamé Marie et de s'être donné un prétexte de la retenir; mais, pouvant plus encore, pourquoi se le refuser? Lui était-il donc indifférent que l'on crût au crime de Marie ou qu'on en doutât, que tout le monde l'approuvât d'avoir enlevé la liberté à une reine coupable d'adultère et d'assassinat, ou qu'on la soupçonnât d'avoir déconsidéré une rivale par la calomnie et de s'en être débarrassée par la trahison? Pourquoi ne pas s'épargner, par la solennité d'un jugement rendu sur preuves irréfragables, les longs ennuis, l'embarras, les dangers que lui suscita la captivité de Marie? Pour moi, je ne vois qu'une manière d'expliquer ce que M. Mignet appelle la *compensation assez bizarre* par laquelle la reine d'Angleterre faisait déclarer Murray innocent sans faire déclarer Marie coupable : Élisabeth n'avait pas voulu qu'il y eût jugement, parce qu'elle n'était pas assez certaine du crime.

Est-ce à dire que les lettres ne fussent pas de la main de Marie? M. Mignet m'ôte tout moyen d'en douter; mais tout y était-il de la même main? Voilà où le doute est permis. Les exemples d'interpolations étaient-ils donc si rares à cette époque, et y manquait-on d'habiles gens pour imiter les écritures à tromper ceux même au préjudice de qui se fabriquaient ces faux? Un défenseur ingénieux, quoique discret, de Marie (1), lequel ne prétend comme moi que rester dans le doute, cite deux exemples curieux de falsifications de ce genre postérieurs de quelques années seulement aux lettres de Marie Stuart. Le premier est celui d'une lettre de Leicester à Élisabeth, écrite de Hollande en l'année 1586. Les membres du conseil la crurent de nature à lui nuire auprès de la reine, et, en bons collègues, ils délibérèrent de la supprimer; mais Élisabeth s'étant plainte avec beaucoup d'amertume du silence de Leicester, ils rendirent la lettre inoffensive par des suppressions et des changemens, et, ainsi falsifiée et postdatée, ils la mirent sous les yeux de la reine, qui y fut trompée. Le second exemple est encore plus décisif. Aux mains de qui la cassette d'argent était-elle tombée d'abord? Aux mains de Morton, qui la remit ensuite à Murray. Eh bien! ce même Morton supprimait en 1571 l'original d'une lettre du roi de Da-

1. *Quarterly Review*, Février 1841.

nemark adressée au régent Lennox et relative à Bothwell, et en produisait une copie d'où il avait fait disparaître certains passages qui lui avaient paru devoir nuire à son parti.

Le même critique à qui j'emprunte ces deux faits remarque très judicieusement, au sujet des conférences d'York et de Westminster, que ni du côté des lords écossais il n'y eut libre et franche production des pièces, ni du côté des commissaires de Marie Stuart claire et invariable dénégation de leur contenu. Fabriquées intégralement, dit-il, elles eussent été désavouées avec énergie; complètement originales, elles eussent été produites sans réserve par les lords écossais. La conclusion à tirer s'offre d'elle-même. Si Murray ne les produisit qu'en tergiversant, et si les commissaires de Marie n'y donnèrent pas un démenti énergique, n'est-ce point que pour ceux-ci elles ne prouvaient que trop la passion honteuse de Marie, et que, pour Murray, personne ne avait mieux que lui pourquoi leur parfaite intégrité ne pouvait être prouvée?

Aussi bien, il ne s'agit pas de plusieurs lettres, mais d'une seule, où certaines phrases peuvent être regardées comme des aveux. C'est la *longue et horrible lettre* dont parlent les commissaires d'Élisabeth. Toutes les autres ne sont, comme les sonnets, que des pièces galantes, et ce n'est que par des tours de subtilité partielle qu'on a pu y trouver, dans des passages d'une obscurité impénétrable, des indices venant en supplément de preuves aux aveux directs. Dans cette lettre accusatrice, écrite par Marie le lendemain de son arrivée à Glasgow, il n'est que trop question d'un projet évidemment concerté entre Bothwell et Marie; mais ce projet, pour lequel une trahison est nécessaire, quel est-il? Pourquoi pas le projet de recevoir Darnley en Écosse? Il songeait tous les jours à passer à l'étranger; un vaisseau l'avait attendu dans les eaux de la Clyde. Marie craignait avec raison le mauvais effet de cette fuite pour sa considération à l'étranger et pour son autorité dans son royaume. Pourquoi pas le divorce, où il était plus facile d'amener Darnley, quel que fût le moyen, à Édimbourg qu'à Glasgow? L'idée n'en était pas nouvelle. Des lords du conseil l'avaient proposée à Marie. Enfin pourquoi pas une intrigue d'alcôve pour couvrir les désordres de l'adultère par la présence du mari? Tous les passages qui indiquent un projet concerté peuvent se ramener à ces trois choses. La pensée de la trahison est d'ailleurs avouée, et, chose remarquable, toujours sous la forme de remords: « Vous me faites tellement dissemblable à moi-même, que j'en ai horreur; vous me faites *presque* jouer le rôle d'une traîtresse (1)! » De quelle sorte de trahison s'agit-il? Si c'était un

(1) Dans la traduction écossaise: « *Ye cause me do ALMOST the office of a traitour.* » Dans la traduction anglaise: « *You make me ALMOST to play the part of a traitor.* »

meurtre par guet-apens, aurait-elle osé dire *presque, almost?* Et dans quel cas donc y aurait-il trahison *tout-à-fait*?

Peut-être allons-nous trouver l'aveu direct d'un complot contre la vie de Daruley. Je ne le vois que dans une seule phrase, qui ne s'applique que trop clairement : *Pensez aussi si vous ne pourriez trouver quelque moyen plus secret, un breuvage, par exemple, car il va prendre médecine à Craigmillar, ainsi qu'un bain, et il ne peut pas sortir du logis de long-temps* (1). Qui nous assure qu'à cet endroit-là la main de l'interpolateur n'a pas inscrit ces mots exécrables? Je lis vers le milieu de la lettre : « Excusez-moi si j'écris si mal; je suis fort souffrante; » et, tout à la fin : « Excusez ma mauvaise écriture, et lisez cela à deux fois; excusez aussi mon griffonnage; n'ayant pas de papier hier soir, j'ai écrit sur des notes. » Une écriture hâtée, une lettre en partie écrite sur un papier déjà rempli par des notes : que de commodités pour les mains d'un faussaire! Mais l'interpolation semble se trahir surtout par la place qu'occupe cette phrase et par l'impossibilité d'en découvrir le lien avec ce qui précède ou ce qui suit. On la dirait glissée, faute d'une autre place, parmi des pensées qui l'excluent, peut-être au bas de quelque une des feuilles volantes sur lesquelles la lettre était écrite. Voici le passage :

« Hélas! je n'ai jamais trompé personne, mais je me livre à votre volonté; faites-moi savoir par un mot ce que je dois faire, et, quelque chose qui m'arrive, je vous obéirai. » Ici se place l'abominable phrase : « Pour le dire court, continue Marie, il est en grand soupçon; néanmoins il se fie à ma parole, non toutefois jusqu'à me dire tout ce qu'il a sur le cœur; mais si vous voulez que je lui fasse des aveux, je saurai tout de lui. Jamais d'ailleurs je ne trahirai volontairement quelqu'un qui met sa confiance en moi. Pourtant vous pouvez me commander tout, et ne m'en estimez pas moins, car c'est à cause de vous que j'agis de la sorte. Je ne le ferais pas pour me venger personnellement. Il m'a fait quelques insinuations vives sur ce que je crains, jusqu'à dire tout haut que ses fautes à lui avaient été publiques, mais qu'il en est d'autres qui en commettent de secrètes, desquelles ils s'imaginent qu'on ne parle pas tout haut, tandis que petits et grands en causent. Même il a touché à lady Reres (2), disant : « Je prie Dieu qu'elle vous serve pour votre honneur, et que ni lui ni per-
« sonne ne pense que vous n'avez pas en vous le pouvoir de vous-même, voyant
« le refus que vous m'avez fait. » Pour conclure, il se défie certainement de cette dame pour ce que vous savez, et il craint pour sa vie. A la fin, après trois ou quatre bonnes paroles que je lui ai dites, il est redevenu gai et content. »

(1) Traduction écossaise : « *Advise to with yourself if ye can fiade out ony mair secrete invention by medicine : for he should take medicine und the bath at Craigmillar. He may not cum forth of the house this lang time.* » Traduction anglaise : « *Think also if you will not find some invention more secret by physick; for he is to take physick at Craigmillar, and the bath also, und shall not come forth of long time.* »

(2) Cette lady Reres était une des dames d'honneur de la reine, sa complaisante dans son intrigue avec Bothwell.

Avec la phrase et, pour le dire tout de suite, avec la pensée arrêtée d'un meurtre, à quel propos tout ce détail sur les soupçons de Darnley et cette offre de Marie de lui faire des aveux pour tirer de lui ce qu'il pense? Qu'avait-elle à avouer? Sa passion sans doute. A quoi bon s'imposer cette honte devant un mari dont la mort était résolue? quels secrets voulait-elle tirer de lui? Rien autre chose que ses sentimens sur la conduite de sa femme, sur ses projets, sur sa situation personnelle? Quel intérêt Marie y avait-elle, et à quoi bon ces tardives explications avec un homme déjà mort? Enfin quelle vraisemblance que ce soit après le regret presque touchant de la première phrase, après un soupir de remords : *Alas*, après le témoignage qu'elle se rend de n'avoir jamais trompé personne, qu'elle propose tout à coup à Bothwell, comme *chose à y penser*, le moyen plus secret et plus sûr de l'empoisonnement?

La phrase homicide est bien plus étrange encore, quand on la rapproche des principaux passages de la lettre. Si Marie était complice du projet de meurtre, à quoi bon demander à Darnley s'il avait songé véritablement à quitter l'Écosse sur un vaisseau anglais? à quoi bon provoquer ses aveux et ses regrets au sujet de propos qu'il avait tenus contre elle? Dans quel cœur humain trouver le moyen de concilier avec le projet de faire périr son mari ce soin qu'elle a de transmettre à Bothwell les paroles de repentir de ce mari, paroles qui rendent leur crime commun plus exécrable; — ce plaisir secret qu'elle paraît prendre à parler de sa puissance sur Darnley et à recueillir ses protestations de tendresse, celle-ci par exemple : « Dieu sait que je suis punie pour avoir fait de vous mon dieu... je n'ai de pensées que pour vous... » et d'autres encore; — et cette pitié dont elle est tentée, quoique l'ancien et juste mépris subsiste, et peu après cet espoir que Dieu, — eût-elle osé prendre Dieu pour complice? — rompra des liens que le diable a formés; — puis, parmi d'autres réflexions, cette phrase, qui nous rejette si loin de la pensée du meurtre : « Je joue un rôle que je hais! n'avez-vous pas envie de rire à me voir mentir si bien, tout en mêlant la vérité au mensonge? » — Où trouver un second exemple d'une femme capable soit de croire qu'elle trame un meurtre d'une façon assez plaisante pour faire rire son complice, soit d'aimer l'homme qui peut y trouver de quoi rire? Pour moi, tant de légèreté avec tant de scélératesse me passe, et, obscurité pour obscurité, j'ai moins de peine à soupçonner d'un faux en écriture des hommes qui avaient été ou les complices de Darnley dans l'assassinat de Riccio, ou les complices de Bothwell dans l'assassinat de Darnley, qu'à reconnaître un monstre dans Marie Stuart.

IV.

Tels sont mes doutes sur les lettres et les aveux qu'on y a vus. Il est tout simple d'ailleurs que, ne croyant pas à des aveux directs de Marie, je n'aie pas foi aux témoignages qui l'accusent de meurtre. Le plus important est celui du Français Nicolas Hubert, dit Paris, placé par Bothwell auprès de Marie Stuart, et qui fut un des agens du meurtre. Ce malheureux, arrêté deux ans après, fit deux dépositions. Le 9 août 1669, sans être interrogé, il raconte spontanément tout ce qu'il savait de l'attentat, ayant soin d'y mêler des flatteries à Murray, alors régent d'Écosse, et qui disposait du droit de grace. Toute sa déclaration est à la charge du seul Bothwell; il la terminait par ces mots : « Voilà tout ce que je sais touchant ce fait. » Le lendemain, corrompu par des promesses d'impunité, ou peut-être, comme l'insinue Robertson, par la menace de la torture, parmi une foule de choses ou fausses ou improbables, il glissa une dénonciation contre Marie. Cette dénonciation ne le sauva pas : le 16 du même mois, il fut pendu.

Si l'on recherche les témoignages, que n'oppose-t-on à celui de Paris les aveux de Bothwell mourant, lequel déclara qu'il se reconnaissait pour l'assassin de Darnley et que Marie Stuart était innocente du meurtre ? Le testament qui contenait cette confession fut envoyé par le roi de Danemark à Élisabeth, qui, s'il faut en croire une lettre de Marie Stuart, le supprima. Le fait de la suppression, quoique probable, peut être mis en doute; mais le testament a existé: Bothwell y protestait, sur la damnation de son âme, de l'innocence de Marie; il est vrai qu'on peut ne voir dans cette protestation qu'un mensonge généreux. M. Mignet, qui n'en parle point, l'a sans doute omise comme un fait à décharge de trop peu de poids. Il me pardonnera de ne le pas dédaigner, non plus que la réconciliation de la mère de Darnley, la comtesse de Lennox, avec Marie Stuart, témoignage qui peut balancer celui du comte, lequel la dénonçait comme meurtrière. Il est vrai qu'on peut croire à l'illusion de la femme, ou, ce qui serait moins vraisemblable, au pardon de la mère. Dans tout cela, je le sais, rien n'est évident, rien, si ce n'est le crime et l'intérêt, intérêt du jour, du lendemain à peine, que Bothwell et Marie avaient au meurtre de Darnley.

Les lettres et les témoignages contestés, il reste la conduite de Marie avant et après le meurtre. L'aveuglement et l'industrie de la passion me paraissent suffire pour en expliquer les principales circonstances.

Avant le meurtre :

Pourquoi ce voyage à Glasgow, ces soins donnés à Darnley et tout ce manège d'épouse réconciliée ? Si ce n'est ni pour un raccommodement ni pour un meurtre, ne serait-ce point pour ôter de l'esprit de

Darnley ses idées de fuite à l'étranger, le préparer ou le forcer plus commodément à un divorce en l'ayant sous la main à Edimbourg, et, dans l'intervalle, couvrir l'adultère de sa présence? Et pour l'amener là, toutes les perfidies du voyage à Glasgow sont nécessaires. Darnley est défiant, faible, fantasque; il a peur pour sa vie; il faut le rendre confiant, le gagner, le dominer. Ai-je besoin de dire que j'explique, que je n'exuse pas? Je cherche un crime moindre; je ne cherche pas l'innocence.

Après le meurtre :

Pourquoi se montrer (je copie M. Mignet) si indifférente et si inactive? Pourquoi combler coup sur coup de faveurs et de dignités le chef des meurtriers? Pourquoi l'accompagner de vives marques d'intérêt devant la justice, se laisser enlever par lui, et, quelques mois après le meurtre de son mari, épouser l'homme qui l'avait tué? Je voudrais que M. Mignet prît pour un moment ma thèse, pour qu'il ne manquât rien à la réponse. Sa pénétration, son expérience du cœur humain, tout ce qu'il a fait de découvertes ingénieuses et discerné de nuances délicates dans cette histoire dramatique ne nous laisseraient rien à trouver sur ce que peut une femme passionnée sous l'ascendant d'un homme aussi redouté qu'aimé. Tout ce qu'il explique par le meurtre, il l'expliquerait par la passion. Il expliquerait l'inaction de Marie après l'attentat par sa stupeur d'abord, par la crainte d'avoir à rechercher et à punir non un seul meurtrier, mais une conjuration des principaux nobles. — car que de gens qui avaient tué Darnley ou de complicité avec les assassins ou de vœux secrets! — enfin par le manque d'indignation, il faut bien le dire, contre un crime qui la délivrait d'un mari détesté. — Les honneurs dont elle comble Bothwell, quoique accusé publiquement du meurtre, il les expliquerait par sa conviction que les placards dénonciateurs le calomniaient, par l'effet le plus naturel de la passion, qui est d'augmenter avec le péril de l'homme aimé, de s'aveugler d'autant plus que la lumière qui se fait autour de lui devient plus vive, de s'opiniâtrer à l'idée de son innocence par tout ce qui se mêle de générosité à cette illusion, de le combler d'honneurs pour s'engager encore plus dans sa défense. — L'intérêt dont Marie accompagne Bothwell devant la justice, il l'expliquerait par les mêmes raisons, que rendait plus fortes le moment de l'épreuve, si assurée que pût être Marie d'un verdict d'acquiescement. Il expliquerait encore l'enlèvement volontaire, et, en dernier lieu, le mariage, par la fin de toute passion de ce genre, qui est la possession à tout prix. Il n'y a plus que des convenances à immoler; le mariage ne pouvant se faire à une époque trop rapprochée du meurtre, Marie se fait enlever, afin que le scandale du mariage immédiat soit nécessaire pour réparer le scandale de l'enlèvement.

Voilà ce que M. Mignet eût fait admirablement voir, si sa conscience

eût admis le doute sur la culpabilité de Marie; mais, pour faire prévaloir l'opinion contraire, avait-il besoin de fortifier les graves raisons qu'il en a données par ce qu'on pourrait appeler des raisons de plaidoirie? Tel est, par exemple, le soin que prend Marie de faire retirer de la maison où va s'accomplir le meurtre un lit neuf en velours et une couverture en peau de martre qu'elle veut, dit-on, sauver de l'explosion. Telles sont encore, à quelques jours de la mort de Darnley, ses étranges distractions dans la maison de lord Seyton. Ce sont de ces preuves que la thèse de la complicité fournit sans le vouloir à la thèse du doute. Qui avait fait préparer l'appartement du roi? Les gens de service de la reine et en son absence. Or, quoi de plus simple qu'à l'arrivée, ou deux jours après, Marie veuille y faire quelques changements? C'est d'une femme, et c'était à propos. Elle trouve dans la chambre du roi un lit en velours noir, tout neuf, qu'on y avait apporté d'Holy-Rood. Le roi, convalescent, devait prendre des bains dans la pièce où il couchait; elle craint que des éclaboussures ne gâtent le lit neuf: elle le fait remplacer par un vieux lit pourpre qu'elle avait accoutumé de porter en voyage (1). Pour qui a vu des lits du temps, et jusqu'où l'on en poussait le luxe, la précaution, qu'on me passe le mot, était d'une bonne ménagère. De plus, un vieux meuble convenait mieux à un appartement qui ne devait être habité qu'en passant et pour quelques jours. Par une raison du même genre, si ce ne fut un caprice, Marie fait enlever de son lit la couverture en peau de martre. Le mari couchant dans un lit de voyage, il était tout simple que la femme fit ôter du sien un ornement de grand prix, et mit ses meubles en rapport avec la simplicité de ceux du roi. Ce sont là, j'en conviens, des raisons de ménage; mais n'est-ce point de la faute de l'accusation, qui n'a pas négligé de tels faits? Aime-t-on mieux que je fasse valoir l'impossibilité morale qu'une femme, une reine, pense à sauver un lit et un couvre-pied en même temps qu'elle pense à faire assassiner son mari?

Les distractions de Marie dans la maison de lord Seyton peuvent aggraver le crime de la passion, mais ne sont pas des preuves du meurtre. C'est par une lettre de Drury au secrétaire Cecil qu'on en a su l'anecdote. Cette lettre relate, *entre autres bruits du jour*, « que la reine a fait une promenade à la maison de lord Wharton, et qu'elle s'est arrêtée en chemin pour dîner à Tranent, où lord Seyton et le comte de Huntley payèrent une partie qu'ils avaient perdue au jeu d'arc contre la reine et le comte de Bothwell. » Rien ne dit dans ce passage que Marie eût joué à l'arc ce jour-là, et rien n'empêche de croire qu'il s'agissait d'une partie gagnée quelque temps avant le meurtre. Je sais

(1) *That wes acustomat to be carit.* Déposition de Thomas Nelson, un des serviteurs du roi, qui fut retrouvé vivant sous les décombres de la maison.

bien que le dîner était un dîner de plaisir, et que, joué le jour même ou quelques semaines auparavant, l'indécence en était grande; mais, si l'on veut y voir une preuve de la culpabilité de Marie, je serai tenté d'y trouver une preuve de son innocence. Une meurtrière eût plus ménagé les apparences. J'y verrai donc volontiers l'effet de ces mauvaises joies de l'âme, *mala gaudia mentis*, dont Marie n'a pas su se défendre; mais je n'y veux pas voir un aveu qui lui échappe.

V.

Il faut s'arrêter; peut-être aurais-je dû le faire plus tôt. Aussi bien j'ai, malgré moi, l'air de contester, et je ne conteste pas, je soumets des doutes. Il est vrai qu'en soumettant des doutes, on est toujours un peu avocat: grand défaut même chez les avocats, à plus forte raison chez les écrivains. Je ne me pardonnerais pas d'y être tombé dans une contradiction avec M. Mignet, lequel n'est pas un moment avocat, ni dans son livre, ni dans ses notes. Il était impossible de garder une plus exacte mesure, d'être plus discret, plus sobre, plus délicat, et, par la manière de dire toute la vérité, de faire qu'elle fût le plus utile en étant le moins scandaleuse, d'être plus humain avec moins de complaisance pour les passions des hommes, d'accuser avec plus de regret, de condamner avec plus de pitié. M. Mignet est digne de tenir la plume de l'historien. Son imagination ni son amour-propre ne sont intéressés à ce qu'il écrit. On n'y sent point l'esprit de contention par lequel nous gâtons la vérité elle-même, et paraissions l'employer, soit comme un argument de cause pour défendre nos préjugés, soit comme une arme de combat, pour rendre les blessures qu'on nous a faites. M. Mignet a la passion de la vérité; mais, tandis que chez d'autres qui s'arrogent ce mérite, cela veut dire qu'ils croient vrai ce qu'ils croient par intérêt, chez M. Mignet ce n'est que l'émotion de la raison à la vue du vrai qu'elle a réussi à mettre dans la plus belle lumière. C'est pour cela qu'il ne se soucie pas de traiter des sujets du jour. Il y a deux ans, il publiait *Antonio Perez et Philippe II*, des noms et un temps bien loin de nos querelles. Cette année, il publie l'*Histoire de Marie Stuart*. Son impartialité est comme un instinct qui le porte vers les époques où elle peut être le moins tentée; il craindrait, en prenant ses sujets trop près de nous, soit de n'y avoir été attiré que par le désir de profiter pour lui de l'intérêt qu'ils excitent, soit de laisser corrompre la sévérité de sa raison par les passions qui y prennent parti.

Je sens qu'en faisant cet éloge de M. Mignet, j'affaiblis mes objections. S'il possède à un degré si éminent, avec le discernement qui découvre le vrai, l'impartialité qui conduit sur ses traces, en quel sujet risquait-il moins de se tromper qu'en une histoire si en dehors des événemens et des idées de notre temps? Il est vrai; mais, si je veux

bien convenir que contre de telles qualités, employées dans un tel sujet, j'ai peut-être trop peu prouvé, je ne puis pas néanmoins tromper mon sens intime, et, s'il faut le dire, je ne veux pas être persuadé. L'instinct qui me fait résister et à ma confiance dans l'historien et à ma défiance de mes propres raisons est de ces instincts qui ne cèdent qu'à l'évidence. Or, l'évidence manque ici; elle manque dans les faits et dans les vraisemblances. L'en profite pour douter, et, toutes réflexions faites, je ne puis ni admirer assez peu la mort de Marie Stuart pour la concilier avec sa participation exécrationnelle au meurtre de son mari, ni haïr assez médiocrement son crime pour le concilier avec la sublimité de sa mort.

C'est cette impossibilité morale dont se sont autorisés, au temps où la querelle était religieuse, les adversaires et les apologistes de Marie Stuart, ceux-ci pour faire de cette princesse un ange, ceux-là pour en faire un démon. Les premiers niaient le crime pour n'avoir pas à ternir la mort, les seconds rabaissaient la mort pour rendre le crime plus vraisemblable. On dit que la vérité est au milieu; mais ici le milieu ne peut pas consister à donner raison aux deux partis et à convenir avec les apologistes de Marie qu'elle est morte en sainte, avec ses adversaires qu'elle a vécu en scélérate. La vérité ne serait-elle pas dans l'opinion qui admettrait, comme seuls faits certains, la beauté de la mort et un crime fort en-deçà de ce qui est inexpiable? Une si noble fin, après des commencemens si coupables, est dans les forces de notre nature. La foi, — et l'on sait combien chez Marie la foi était vive, — Dieu mieux connu qu'au temps funeste où elle implorait de lui la rupture de ses liens avec Barnley, avaient pu faire ce changement dans cette ame délivrée de la passion par le temps et le remords. On ne remonte pas d'un fonds de bassesse, de lâcheté hypocrite, d'amour impudique pour un meurtrier, d'entremetteuse d'assassinat, on ne remonte pas, dis-je, d'un tel fonds jusqu'au tranquille courage et à la douce sérénité d'une des plus belles morts que le christianisme ait fait faire; mais de ce qui ne fut qu'un égarement criminel, — dût-il être allé, chez Marie Stuart, jusqu'à pardonner sciemment à l'homme dont elle faisait son mari le soupçon, qui devait se faire jour par intervalles, d'avoir trempé dans un homicide, — il était possible de se relever jusqu'à une telle mort. Ainsi l'ont pensé, dans le siècle de Marie, tous ceux qui n'avaient aucun intérêt à la glorifier ni à l'avilir, et telle est l'idée qui en est restée depuis lors chez les nations chrétiennes, où l'on sait d'expérience ce que le christianisme est accoutumé à faire en ce genre sur des théâtres moins élevés que l'échafaud de Fotheringay.

Cependant, par malheur pour Marie Stuart, quand l'histoire, aux mains d'un homme qui en comprend si bien les devoirs et la dignité, vient lui ôter le bénéfice de cette opinion indulgente, et, pièces en mains, la repousse dans son crime tout en se voilant la figure de pitié, on peut

s'obstiner à croire encore, on ne peut plus affirmer qu'elle ne fut qu'égarée. C'est là ce doute, la dernière et la plus grande des fautes de Marie Stuart, ce doute qui permit à Élisabeth de commettre impunément, à la faveur de l'opinion partagée, un abus de pouvoir sans exemple; c'est ce doute pour lequel Marie Stuart mérita surtout d'être punie, et dont on peut à peine dire que l'expiation ait été trop forte.

Le récit de cette expiation remplit le second volume de M. Mignet, dont je n'ai pas encore dit un mot, quoiqu'il soit peut-être le meilleur des deux : non que le premier soit plus négligé ou que M. Mignet n'y ait pas eu tout son talent; mais on pourrait croire qu'il s'y est moins complu. Le mauvais gouvernement de Marie, cette anarchie contre laquelle elle ne peut rien, et qu'elle aide par conséquent; sa mobilité, tout ce qu'il y a de déceus, d'agité, de contradictoire dans le gouvernement d'une femme; beaucoup de fautes, un mélange d'emportement et de ruse, quoique la plupart du temps excusable par la brutalité et la perfidie de ses ennemis; enfin et surtout la tâche ingrate de montrer Marie complice d'un assassinat : tout cela blessait sa raison et sa conscience, et semble l'avoir fatigué, malgré l'attrait, pour l'historien, de la vérité démêlée et éclaircie. Il trouvait trop à condamner dans la reine pour adopter la femme : aussi la traite-t-il froidement, et cette froideur pour le principal personnage du livre a pu gagner quelques parties de ce premier volume. J'en excepte pourtant les chapitres sur l'état de l'Écosse avant et à l'arrivée de Marie : c'est de l'histoire générale, et M. Mignet y excelle. Dans le second volume, où se continuent les belles qualités de l'historien des événements généraux, un intérêt touchant et soutenu pour le principal personnage anime et chauffe tout le récit. M. Mignet avait résisté aux séductions de la belle reine d'Écosse : ses fautes l'avaient rendu insensible à ses charmes; mais à peine l'expiation a-t-elle commencé, que la froideur cesse, et l'historien adopte désormais la pauvre captive d'Élisabeth. La cruauté de celle-ci, sa perfidie, se tournent en grâces pour sa victime, et la pénétration même avec laquelle M. Mignet démêle les noirceurs de la geôlière sert à l'attendrir sur le malheur de la captive. Son style, habituellement plus ferme que souple, et qui, pour toutes les parties sévères de cette histoire, complots à l'intérieur, mouvemens des partis, conduite des cours étrangères, a des qualités qu'on pourrait appeler magistrales, sait trouver des tours aimables et touchans pour peindre le genre de vie qu'Élisabeth avait fait à la reine d'Écosse. Il donne tout leur prix, sans y enchérir par de fausses grâces, à ces détails dont on est insatiable sur la manière dont Marie Stuart employait les jours si longs de sa captivité, tantôt abattue, tantôt emportée par l'espérance, un jour pleine de haine méritée contre Élisabeth, le lendemain adoucie jusqu'à faire pour sa bonne sœur de petits ouvrages de main, — et qu'ils devaient être charmans, si l'on en juge par le couvre-pied de

son lit que j'ai vu au château d'Hardwicke! — ou bien élevant des oiseaux et essayant d'apprendre d'eux à être joyeuse dans la prison, ou bien s'étourdissant par la complication des intrigues que suscitait au dehors sa cause, et, dans l'intérieur de sa prison, sa trop dangereuse beauté! Que puis-je dire que tout le monde n'ait dit sur ce pathétique récit de la mort de Marie, écrit avec une émotion libre enfin de tous les scrupules de l'histoire? Certes, les yeux de M. Mignet ont dû se mouiller plus d'une fois en écrivant des pages que personne n'a pu lire sans larmes. Comment expliquer ou que tant d'admiration pour l'héroïsme simple et charmant de cette mort ne l'ait pas fait revenir de la sévérité de son verdict, ou que cette sévérité n'ait pas fermé son cœur à l'attendrissement qu'il éprouve et qu'il nous communique? C'est son second volume qui m'a donné des armes contre le premier. Mais je n'en veux pas dire plus. Si près de finir, je ne dois plus parler que de deux choses, les seules, les dernières dont je me souviendrai. — *mortales postrema meminere*, — la fin à jamais touchante de cette douloureuse vie et le talent supérieur qui vient de nous y faire assister.

L'effet général du livre de M. Mignet est hautement moral. Comme dans les tragédies de nos grands poètes, chaque faute y porte sa peine, et chaque personnage est puni à proportion de ses fautes. Pour ne parler que des principaux, Darnley, assassin de Riccio, meurt par la trahison dont il avait donné l'exemple; Bothwell, assassin de Darnley, languit quelques années dans une prison du Danemark, et meurt méprisé et non oublié; Marie, qui, pour parler comme Schiller, lui a donné son cœur et sa main, meurt, après dix-neuf ans de captivité, plus sûre de la pitié du monde que de son estime, et laissant plus de champions intéressés de son innocence que d'amis honnêtes qui y ont foi. L'exil ou l'échafaud décime ceux qui avaient décimé leurs ennemis par l'exil ou l'échafaud; personne n'échappe à cette première justice d'ici-bas, dont l'historien sait reconnaître les motifs dans nos fautes et les arrêts certains dans nos malheurs. Je me trompe: Élisabeth seule semble échapper à cette terrible loi du talion; mais voyez-la mourir, à soixante-douze ans, dans le ridicule d'un dernier amour et l'incommodité d'une dernière hypocrisie; ne voulant pas se mettre au lit, parce qu'une prophétie lui a prédit qu'elle mourrait dans un lit; à demi roulée sur des tapis, ni levée ni couchée; reculant le moment de désigner son successeur, comme si elle eût espéré par là reculer l'heure suprême; les doigts dans la bouche, comme pour retenir son âme au passage; les yeux ouverts et attachés sur le plancher; mourant sans grandeur et sans dignité, comme un avare vulgaire qui ne peut s'arracher à ses trésors! N'est-ce pas là un châtiment? Et puis ne faut-il pas qu'il reste quelque chose pour la justice d'au-delà de cette vie?

PEINTRES

ET

SCULPTEURS MODERNES

DE LA FRANCE.

M. CHARLES GLEYRE.

M. Charles Gleyre n'est guère connu du public français que par un charmant tableau placé dans la galerie du Luxembourg, et dans la foule même qui admire ce tableau, combien ne savent pas le nom de l'auteur! Les œuvres de M. Gleyre ne sont pas nombreuses, et pour les ignorans, c'est une imagination stérile; mais ses œuvres sont empreintes d'un caractère que l'improvisation n'atteindra jamais, et voilà pourquoi je crois utile d'en parler. Les compositions conçues, exécutées à la hâte, offrent peu de prise à l'étude, à la discussion. L'analyse appliquée à de telles pensées, si toutefois le nom de pensée convient à ces ébauches, offre à la logique une trop facile victoire, et j'ajoute que cette victoire est sans profit; car ni les improvisateurs ni la foule qui les applaudit ne tiennent compte de la discussion. Les principes de la beauté sont pour eux comme non avenus, et vouloir leur rappeler l'importance de l'harmonie, de l'unité, c'est tout simplement perdre son temps. M. Charles Gleyre appartient à une classe d'élite qui se contente difficilement, qui médite long-temps avant de produire, dont les idées, revêtues d'une forme pure et savante, excitent la sympathie

des connaisseurs, lors même qu'elles n'obtiennent pas leur assentiment. S'il ne touche pas toujours le but qu'il a rêvé, il faut du moins reconnaître qu'il n'épargne rien pour l'accomplissement de ses desseins, et, dans le temps où nous vivons, c'est un mérite assez rare pour que nous prenions la peine de le signaler. M. Gleyre conçoit l'art dans sa plus haute acception, et ne l'a jamais confondu avec l'industrie. C'est à cette cause qu'il faut rapporter le petit nombre de ses œuvres. Bien des peintres qui ne possèdent pas la moitié de son savoir multiplient sans effort des compositions qu'un jour voit naître et périr. Contens d'eux-mêmes, ne rêvant rien au-delà de ce qu'ils font, ils donnent volontiers le signal des applaudissemens, et parfois la foule consent à les croire sur parole. Bientôt le bruit cesse, et la toile applaudie retourne au néant. La renommée de M. Gleyre n'est pas aujourd'hui ce qu'elle devrait être : il ne s'agit pas en effet dans le domaine de l'art de compter, mais bien de peser les œuvres. Aussi je crois accomplir un acte de justice en étudiant ce qu'il a fait avec une attention scrupuleuse, et j'espère que cette étude prouvera aux plus indifférens toute l'importance de ses travaux. S'il n'occupe pas encore le rang qui lui appartient, j'ai la ferme confiance que l'heure de la réparation n'est pas éloignée : la grace et la pureté de son talent ne peuvent manquer d'obtenir bientôt la popularité qu'elles méritent.

M. Gleyre fut placé par le hasard chez un maître dont il n'a guère suivi les leçons. Géricault élève de Guérin, Barye élève de Bosio, ne sont pas plus singuliers que Gleyre élève de M. Hersent. La génération nouvelle connaît à peine le nom de ce dernier maître, qui continue pourtant d'enseigner la peinture à l'École des Beaux-Arts de Paris. Son œuvre capitale, son *Gustave Wasa*, a péri dans les flammes, et peut-être devra-t-il à cette catastrophe une renommée bien supérieure à celle qu'il pouvait attendre; car cette œuvre, interprétée par le burin savant d'Henriquel Dupont, et qui a établi la gloire du graveur il y a vingt ans, était loin de valoir sur la toile ce qu'elle vaut sur le papier. Le burin, plus habile que le pinceau, a donné à la pensée de M. Hersent une précision, une harmonie parfaitement inattendues. Le peintre doit des actions de grâces au feu qui a dévoré son tableau; car, dans un siècle ou deux, les érudits, en consultant la planche d'Henriquel Dupont, le classeront peut-être parmi les artistes éminens de la France, et Dieu sait qu'il n'a rien fait pour mériter un tel honneur. Son *Gustave Wasa* n'offrait qu'une scène purement théâtrale; le burin, par une heureuse infidélité, a trouvé moyen d'élargir, de transformer cette première donnée. Les personnages sont demeurés groupés comme au cinquième acte d'un drame du boulevard; mais le graveur a mis tant d'élégance et de finesse dans les têtes, tant de souplesse et de vérité dans les costumes, qu'il nous a révélé une œuvre toute nouvelle. Main-

tenant la toile est perdue, et les érudits, forcés d'accepter la gravure d'Henriquel Dupont comme l'image fidèle du tableau de M. Hersent, s'il leur arrive de rencontrer l'analyse impartiale de l'œuvre primitive, auront grand peine à ne pas accuser le bon sens d'injustice.

Placé chez un tel maître, M. Gleyre ne pouvait manquer de comprendre bientôt l'insuffisance de son enseignement. Cependant, avant d'y renoncer, avant d'entreprendre par lui-même une série d'études indépendantes, il voulut acquérir dans l'atelier de M. Hersent la connaissance complète des procédés matériels, qui sont comme la grammaire de l'art. Sans accepter le style de son professeur, il sentait pourtant qu'il pouvait apprendre de lui les lois générales d'une langue qu'il devait plus tard employer librement pour l'expression d'une pensée toute personnelle. J'imagine qu'il n'éprouvait pas une admiration bien vive pour le portrait connu sous le nom du *Chapeau de paille*, et que j'ai vu dans ma jeunesse applaudir comme le dernier mot de l'art. Il y a pourtant dans ce portrait, dont le modèle appartient à la famille Didot, une certaine adresse qui n'est pas indigne d'attention. Si la peinture de M. Hersent, dans le *Chapeau de paille* comme dans le *Gustave Wasa*, est un peu trop léchée, elle offre pourtant une étude qui n'est pas sans profit : elle révèle clairement ce que peuvent des facultés moyennes soutenues par une courageuse persévérance. Envisagées sous cet aspect, les œuvres de M. Hersent sont pleines d'enseignemens. Doué d'une imagination liède, avec une notion très incomplète de la beauté, il a trouvé moyen d'obtenir et de garder pendant quelques années une renommée de science et de talent. C'est au travail seul, au travail persévérant, qu'il a dû ce bonheur passager, et, maintenant que son nom est entré dans l'oubli, il n'est point inutile de rappeler la cause de ses succès.

Un esprit fin et délicat ne pouvait manquer de comprendre bientôt tout ce qui manquait à M. Hersent. Aussi, dès que M. Gleyre fut libre, il partit pour l'Italie, où il a passé les plus belles années de sa vie. Tous ceux qui ont pu feuilleter ses cartons rendent justice au caractère encyclopédique de ses études. Les dessins nombreux qu'il a rapportés se distinguent en effet par leur variété aussi bien que par leur précision. Giotto n'est pas copié avec moins de fidélité que Raphaël; les premiers bégaiemens de la peinture renaissante sont transcrits avec autant de soin que les accens d'un art consommé. Il est facile de démêler dans ces souvenirs de voyage un esprit de justice et d'impartialité qui ne se rencontre pas fréquemment chez les artistes de nos jours. Ce n'est pas que M. Gleyre attribue la même importance à toutes les époques, à tous les monumens de la peinture italienne. Il n'a jamais conçu, jamais proféré un tel blasphème, non sans doute, et je n'ai pas besoin de justifier l'ardeur qu'il a portée dans l'étude de toutes les écoles. Sans jamais confondre l'érudition avec la pratique de l'art, sans

jamais abdiquer sa personnalité dans l'archaïsme, il a compris pourtant toute l'importance de l'histoire pour la culture de l'art comme pour la culture de la science, et c'est ce qui explique l'immense variété des dessins dont il a rempli ses cartons. Il a voulu savoir ce que l'Italie avait pensé, ce que l'Italie avait voulu dans le domaine esthétique depuis la renaissance jusqu'à nos jours, et, pour contenter sa curiosité, il n'a rien négligé. Non-seulement il a vu et bien vu, mais il a fixé ses souvenirs d'une manière durable. J'ai souvent admiré à Padoue une petite église dont les murailles tout entières sont décorées par Giotto, et qui maintenant est devenue la propriété d'une famille vénitienne. Malgré la chapelle de Saint-Antoine, malgré le *Palais de la Raison*, décoré par le même maître, cette petite église suffirait pour révéler le génie de Giotto. Eh bien! M. Gleyre l'a rapportée tout entière, et le dessin est si fidèle, qu'en le contemplant je me croyais encore à Padoue, et toutes les années évanouies se réveillaient comme par enchantement. Il est impossible de pousser plus loin le respect du modèle. Ceux qui ont étudié Giotto à Padoue retrouvent l'image précise des compositions qu'ils ont admirées; ceux qui n'ont jamais franchi les Alpes devinent, dans les dessins de M. Gleyre, tout ce qu'il y avait d'exquis et de profond chez le glorieux élève de Cimabue.

Pour bien prouver l'étendue et l'impartialité de son intelligence, pour bien montrer qu'il n'y avait rien d'exclusif dans son affection pour Giotto, M. Gleyre n'a pas étudié avec moins d'ardeur, transcrit avec une exactitude moins scrupuleuse les œuvres de l'école florentine ou de l'école milanaise. Léonard de Vinci, qui procède de Florence et qui a fondé l'école lombarde, n'est pas pour lui l'objet d'un culte moins fervent. J'ai vu chez lui plusieurs têtes copiées dans le couvent de Sainte-Marie-des-Graces, et je dois dire que ces têtes en apprennent plus sur Léonard que toutes les gravures de *la Cène* publiées jusqu'à ce jour. Le burin de Morghen, si vanté par les ignorans, a défiguré l'œuvre du Vinci; dans les dessins de M. Gleyre, je la retrouve telle que je l'ai vue, sans altération, sans amoindrissement. Ainsi, d'après ces deux exemples, je suis autorisé à croire qu'il a interrogé avec la même attention toutes les époques de l'art italien; car entre Giotto et le Vinci l'espace parcouru par la fantaisie humaine est tellement vaste et semé de monumens si nombreux, que, pour bien comprendre le point de départ et le point d'arrivée, il faut de toute nécessité avoir suivi pas à pas le génie italien. Bien que je n'aie pas vu tous les dessins rapportés par M. Gleyre, j'ai pourtant le droit d'affirmer qu'il connaît à merveille tous les maîtres compris entre *la Cène* de San-Miniato et *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces. Or, je crois que bien peu d'artistes pourraient se vanter de posséder un pareil savoir. Par un rare bonheur, tout en grossissant le trésor de ses souvenirs, il a su garder l'indépendance de

sa pensée. Ce bonheur, que j'appelle rare, n'appartient en effet qu'aux intelligences habituées à réagir par la réflexion contre les impressions qu'elles reçoivent. Les esprits d'une trempe vigoureuse étudient et comparent les monumens du génie humain sans jamais voir dans l'œuvre la plus parfaite le type immuable des œuvres futures. C'est la seule manière de comprendre l'histoire que la raison puisse avouer, la seule vraiment féconde et salutaire. Vouloir que la peinture religieuse commence à Giotto et finisse à fra Angelico est un caprice de pédantisme bon tout au plus à nous égayer, et qui ne mérite pas les honneurs de la discussion. Affirmer que les plus belles madones de Raphaël, depuis celle de Foligno jusqu'à celle du palais Pitti, sont purement païennes, c'est méconnaître la loi suprême de l'art, l'expression de la beauté. Proscrire les œuvres de Michel-Ange comme la source unique du mauvais goût qui s'est répandu en Italie après la mort de cet artiste immortel, c'est exagérer follement le danger que présente l'imitation des génies singuliers. A ce compte, ne serait-il pas permis de proscrire Eschyle aussi bien que Shakspeare? *Les Perses* et *les Euménides*, *la Tempête* et *les Joyeuses commères de Windsor*, ne sont pas des œuvres moins dangereuses que *le Jugement dernier* de la chapelle Sixtine. M. Gleyre, doué d'un rare bon sens, ne s'est associé à aucune de ces doctrines exclusives. Tout en respectant la naïveté de Giotto, la ferveur de fra Giovanni, il reconnaît cependant la supériorité esthétique de Raphaël, et n'entend jamais sans sourire parler du caractère païen de ses madones. Tout en reconnaissant que Michel-Ange a plus d'une fois blessé le goût dans ses œuvres les plus savantes, et que le costume du Moïse de Saint-Pierre-aux-Liens n'est pas précisément un modèle de vérité, il lève volontiers les épaules quand il entend accuser l'illustre Florentin d'avoir inauguré la décadence. En un mot, il comprend toutes les évolutions du génie italien, et c'est parce qu'il les comprend toutes qu'il n'y a dans ses jugemens rien d'étroit, rien d'exclusif.

L'Italie n'avait pas épuisé sa curiosité. Après avoir contemplé à loisir les œuvres les plus glorieuses du génie humain, il voulut contempler dans toute leur splendeur les merveilles de la création sous le ciel de l'Égypte et de la Grèce. Son éducation esthétique était désormais complète : il avait appris dans le commerce familial des maîtres les plus habiles tout ce que l'Italie pouvait lui révéler; et cependant, avant de mettre à profit les leçons qu'il venait de recevoir, il sentait le besoin de poursuivre sa rêverie et sa méditation en face d'une nature plus riche, plus éclatante que la nature italienne. Il a pleinement contenté son envie, et tous ceux qui ont pu voir les nombreuses études qu'il a rapportées d'Orient s'accordent à dire qu'il a bien employé son temps. L'Égypte, l'Abyssinie, la Syrie, la Grèce, la Turquie ont tour à tour exercé son crayon et son pinceau. Monumens, paysages, costumes,

scènes populaires, il n'a rien négligé; chacun des sujets qu'il a choisis est traité avec le même soin. Sa manière de comprendre l'Orient ne rappelle ni Decamps ni Marilhat, et n'a pas moins de charme. J'ai pu comparer les études de M. Gleyre avec les beaux dessins sur papier sensible rapportés d'Orient par M. Du Camp, et mon estime s'est accrue en voyant avec quelle fidélité le peintre avait reproduit tout ce qu'il avait vu. M. Du Camp a fait pour l'Orient, à l'aide du daguerréotype, ce que M. Flachéron avait fait pour l'Italie. Sa collection est une des plus riches, une des plus variées qui se puissent imaginer. Eh bien! à côté même de ces dessins que la lumière trace elle-même sur le papier sensible, à côté de ces images où le soleil remplace l'œil et le crayon, les études de M. Gleyre ne perdent rien de leur valeur. Et quoique M. Du Camp ait choisi avec un rare discernement les morceaux qu'il voulait copier, quoiqu'il ait trouvé moyen de donner aux monumens, aux paysages qu'il transcrivait l'intérêt et l'unité d'une véritable composition, plus d'une fois cependant M. Gleyre, dans la reproduction du même morceau, tout en gardant la même précision, a montré d'une façon victorieuse la supériorité de l'art intelligent sur l'art impersonnel. Tous les esprits éclairés savaient d'avance que le daguerréotype ne détrônerait pas la peinture. Toutefois, la comparaison dont je parle n'est pas dépourvue d'intérêt, car c'est une preuve de plus ajoutée à tant d'autres, et personne aujourd'hui ne peut plus soutenir que le soleil est le plus grand peintre du monde. Dans les images tracées par la lumière, tout est rendu fidèlement, ce qui est un grand point sans doute; mais tous les détails ont la même importance, ce qui est un grand défaut. Pour ne pas le comprendre, il faut ignorer les notions les plus élémentaires de la beauté.

Il y a dans les études rapportées d'Orient par M. Gleyre de quoi travailler pendant dix ans; j'espère bien qu'elles ne resteront pas toujours enfouies dans les cartons; car il suffirait souvent de placer parmi les ruines de Thèbes ou de Memphis deux ou trois personnages pour composer un tableau. Jusqu'ici l'auteur n'a fait aucun usage de ces richesses si laborieusement amassées, et vraiment c'est grand dommage, car Decamps et Marilhat n'ont pas épuisé l'Orient, et je suis sûr que M. Gleyre trouverait dans ses souvenirs de voyage les élémens de nombreux tableaux pleins de grandeur et de nouveauté. Malheureusement il se défie de ses forces, et cette disposition, excellente en elle-même, puisqu'elle rend l'artiste sévère pour ses œuvres, devient un danger lorsqu'elle n'est pas contenue dans de certaines limites. M. Gleyre, pour donner la mesure complète de ses facultés, aurait besoin d'encouragemens, et jusqu'ici les encouragemens ne lui ont pas été prodigués. Le conseil municipal, qui décore tant de chapelles, ne s'est pas encore avisé de lui en confier une. Aussi je ne m'étonne pas

que M. Gleyre doute de lui-même. Je voudrais qu'une occasion publique lui fût offerte de montrer tout ce qu'il sait ; c'est à la peinture murale qu'il faudrait appliquer son talent. La *Pentecôte* qu'il achève pour l'église de Sainte-Marguerite est un encouragement au-dessous de ses travaux, et d'ailleurs ce n'est pas une peinture murale.

Les premiers débuts de M. Gleyre ne remontent pas au-delà de 1840. Dans cet intervalle de dix ans, il a produit une série d'œuvres peu nombreuse. J'espère démontrer par une analyse attentive que l'importance et la variété des pensées exprimées par l'auteur suffisent pour établir la durée de son nom. C'est une bonne fortune pour la critique d'avoir à discuter des œuvres conçues à loisir, exécutées avec persévérance. Il lui arrive trop souvent de se trouver en face d'œuvres éphémères, improvisées au hasard, et qui ne soutiennent pas la discussion. Si les tableaux de M. Gleyre soulèvent plus d'une objection, ils ont du moins l'avantage de susciter des réflexions de l'ordre le plus élevé. On peut ne pas partager tous les principes qui ont conduit la main de l'auteur, mais il n'est pas permis de méconnaître le zèle qu'il a déployé dans l'accomplissement de sa volonté. Chacune des figures tracées par son pinceau présente un sens déterminé : ni l'attitude, ni la physionomie ne prêtent à l'équivoque. La critique est donc placée sur un terrain solide, la discussion peut s'engager en toute sécurité. Ce n'est pas là sans doute un bonheur vulgaire. Les compositions improvisées déroutent le raisonnement le plus sincère par l'ambiguïté du sens qu'elles présentent : l'intelligence hésite entre l'approbation et le blâme. Et n'est-ce pas d'ailleurs gaspiller le temps que de l'employer à discuter des pensées que l'auteur lui-même n'a pas pris la peine de déterminer avant de les exprimer ?

Le premier ouvrage de M. Gleyre, le premier du moins qui ait été offert aux regards du public, représente *Saint Jean dans l'île de Patmos*. Les critiques habitués à chercher dans la peinture ce que la peinture ne saurait donner ont prononcé sur cet ouvrage des jugemens assez étranges : les uns, pour faire preuve d'érudition, lui ont reproché de ne pas rappeler en traits éclatans les nombreux voyages de l'apôtre ; les autres, croyant témoigner leur générosité, ont bien voulu reconnaître sur le visage du saint la trace lumineuse de ses pérégrinations. Je ne m'arrêterai pas à discuter ces deux classes de jugemens également contraires au bon sens. Il est évident, en effet, qu'il n'est pas donné à la peinture de rappeler la vie antérieure du personnage qu'elle a choisi. La peinture, comme la statuaire, n'a qu'un moment à représenter ; c'est à la poésie seule qu'il appartient d'embrasser d'un seul regard et d'offrir à notre curiosité les différens momens d'une même vie. A moins de revenir aux premiers bégaiemens de l'art, la peinture doit s'abstenir sévèrement de toute lutte avec la poésie. Ce

qui est vrai, ce qu'il faut dire, ce que personne ne pourra contester. c'est qu'il y a dans le *Saint Jean* de M. Gleyre une science profonde, une rare élégance. Cette part faite à la louange, il est juste d'ajouter que le peintre n'a pas accordé assez d'importance à l'idéal. Le visage exprime à la fois la rudesse d'un solitaire et la méditation d'un saint enlevé à la terre par de fréquentes extases. Cependant les esprits familiarisés avec les œuvres capitales de la renaissance souhaiteraient plus de grandeur, plus de sévérité dans les lignes. Il est facile de deviner que M. Gleyre, pour éviter la banalité, s'est astreint à copier presque littéralement un modèle réel. Je reconnais volontiers que son espérance n'a pas été déçue. Certes, il n'y a rien de vulgaire dans son *Saint Jean*, rien qui sente les traditions de l'école. Le caractère individuel du visage exclut toute pensée de réminiscence. Reste à savoir si le caractère individuel, très estimable en soi, suffit pour réunir tous les suffrages; quant à moi, je ne le pense pas. Au temps de Masaccio, c'était un point très important; car il s'agissait de rompre violemment avec la tradition; il s'agissait de renvoyer au néant toutes ces têtes de Vierge, de Christ et de saints, que les Byzantins avaient importées en Italie, et que les premiers peintres florentins se transmettaient de génération en génération comme des recettes dont il n'était pas permis de s'écarter. Aussi les contemporains de Masaccio ont-ils accueilli avec autant de joie que d'étonnement la chapelle du Carmine, et leur joie était une joie légitime. Tous ceux, en effet, qui ont pu comparer l'œuvre de Masaccio à l'œuvre de son maître, Masolino de Panicale, reconnaissent la différence profonde qui les sépare. Chez Masolino, la tradition domine encore; chez Masaccio, toutes les figures sont empreintes d'un caractère individuel, toutes les têtes sont étudiées d'après nature, et rien n'est livré aux hasards de la fantaisie. Est-ce à dire que le succès obtenu par Masaccio condamne tous les peintres à suivre sa trace? Ce serait, à mon avis, une étrange manière de comprendre l'histoire de l'art. Oui, sans doute, l'exemple de Masaccio porte avec lui son enseignement: il est bon, il est sage de donner à toutes les figures un caractère individuel; mais toutes les lois de l'art ne sont pas comprises dans l'individualité. Après Masaccio, Florence, Rome, Parme et Venise nous ont montré tout ce que l'idéal peut ajouter de grandeur et d'harmonie aux élémens fournis par la réalité. Léonard de Vinci, Raphaël, Corrège et Titien, tout en respectant, tout en étudiant avec ardeur les modèles que la nature leur offrait, n'ont pas cru pouvoir se dispenser de les idéaliser, d'en effacer les détails purement anecdotiques. M. Gleyre, en peignant son *Saint Jean*, a méconnu cette nécessité; aussi son œuvre a-t-elle contenté les connaisseurs sans émouvoir la foule. C'est que la foule, sans avoir jamais réfléchi sur le rôle de l'idéal dans l'art, en tient compte à son insu dans les jugemens qu'elle

porte. Les connaisseurs, tout en voyant ce qui manque à l'œuvre de M. Gleyre, ont rendu justice à la précision du dessin, à la fermeté du modelé, à l'ampleur des draperies.

Comment l'auteur, qui avait vécu si long-temps dans le commerce familier des maîtres italiens, a-t-il pu oublier si vite les leçons qu'il avait reçues d'eux? Il se présente une explication toute simple, et je crois qu'elle suffit pour excuser sa conduite. En 1840, quand M. Gleyre peignait son *Saint Jean*, la liberté tenait bien peu de place dans la peinture religieuse : la fantaisie régnait en souveraine dans la représentation des sujets empruntés au moyen-âge; s'agissait-il de l'Ancien ou du Nouveau Testament, la tradition reprenait ses droits et en usait avec une rigueur despotique. En présence d'un tel spectacle, M. Gleyre s'est cru autorisé à suivre l'exemple de Masaccio : ce que l'élève de Masolino avait fait pour combattre les Byzantins, il a cru pouvoir, il a cru devoir le faire pour combattre l'école sans nom qui s'attribuait le monopole de la peinture religieuse. Si telle a été sa pensée, sans l'accepter comme irréprochable, nous devons du moins la juger avec indulgence. Il a eu tort sans doute de remonter à Masaccio, sans tenir compte des maîtres qui ont élargi la voie; mais il a bien fait de réagir contre le goût pusillanime et servile qui dominait la peinture religieuse.

Au temps où nous vivons, quelle que soit la branche de l'art à laquelle on s'attache, il ne faut jamais perdre de vue les enseignemens du passé : tout ce qui a été fait doit servir de guide aux générations nouvelles. C'est pour avoir méconnu cette vérité que M. Gleyre n'a produit qu'une œuvre incomplète : son *Saint Jean*, malgré toutes les qualités qui le recommandent, ne parle pas assez vivement à l'imagination. Le visage, tout en exprimant le recueillement, la méditation et l'extase, tient par trop de points aux visages que nous voyons chaque jour. Emporté par le désir d'imprimer au personnage un caractère individuel, l'auteur a négligé le soin de l'idéaliser : c'est une figure admirablement peinte, ce n'est pas une figure poétique. La distinction est trop facile à saisir pour que je prenne la peine de l'expliquer. Cependant il y a dans ce premier ouvrage un présage heureux, qui s'est pleinement justifié.

Le Soir est une des plus charmantes compositions de l'école moderne. Je n'ai jamais eu un goût très prononcé pour l'allégorie; cette manière d'exprimer la pensée est presque toujours dépourvue d'animation. Malgré l'heureux emploi que Poussin et Rubens ont su faire de l'allégorie, je m'en défie, et je ne voudrais conseiller à personne de la choisir; mais *le Soir* de M. Gleyre répond à toutes les objections. Le sujet s'explique clairement, et le spectateur comprend si bien l'intention de l'auteur, qu'il ne songe pas à se demander s'il a devant les yeux des

personnages réels ou des personnages allégoriques. L'homme assis au rivage et qui voit s'enfuir les illusions, les espérances de sa jeunesse, réveille dans toutes les âmes des souvenirs poignans qui n'ont pas besoin d'être commentés : c'est la vérité même, prise sur le fait et traduite dans un langage élégant et pur. Ce que j'admire dans cette composition, ce n'est pas seulement la simplicité de la donnée, que personne ne saurait méconnaître; c'est aussi la précision du dessin, le choix heureux des tons, l'harmonie générale qui permet d'embrasser d'un seul regard tous les détails du poème. Les figures placées sur la barque sont traitées avec une rare délicatesse, et la lumière crépusculaire qui les baigne nous laisse apercevoir le soin studieux qui a présidé à l'achèvement de toutes les parties. Attitudes, physionomies, extrémités, tout est rendu avec le même savoir, avec le même bonheur. Les têtes sourient avec une expression de joie ironique, et semblent railler le penseur assis au rivage. L'allégorie ainsi comprise n'a plus rien d'inanimé : c'est une création puissante et sereine qui domine la réalité et nous emporte dans un monde supérieur. Ces femmes vêtues de blanc, aux épaules ailées, qui tiennent dans leurs mains un luth d'ivoire, représentent à merveille les splendides espérances qui ont bercé nos premières années et qui s'évanouissent comme un songe à mesure que les années creusent nos tempes et dépouillent notre front; c'est la fuite de la jeunesse, la fuite de la crédulité. M. Gleyre savait très bien ce qu'il voulait dire, et l'a très bien dit.

Le danger constant de l'allégorie est d'accorder trop d'importance à la pensée prise en elle-même et de ne pas parler aux yeux assez vivement. L'auteur du tableau qui nous occupe a compris le danger, et, tout en s'adressant à l'imagination, il a contenté le regard des connaisseurs. Poète par l'inspiration, il est demeuré peintre dans l'expression de sa volonté; c'est pourquoi son tableau a résolu victorieusement un des problèmes les plus difficiles que puissent se proposer les arts du dessin : il excite la pensée comme une page de philosophie, et ne sort pourtant pas des conditions de la peinture. C'est un bonheur qui n'appartient qu'aux hommes familiarisés avec les monumens les plus parfaits de leur art. Les esprits méditatifs, qui connaissent d'une manière incomplète la langue qu'ils veulent parler, sont exposés à de fréquentes méprises. Lors même qu'ils ont conçu une pensée vraie, il leur arrive trop souvent de choisir pour la rendre une forme qui n'appartient pas à l'art qu'ils pratiquent. Les uns, en taillant le marbre, suivent les données de la peinture; d'autres, en maniant le pinceau, se laissent égarer par les souvenirs de la statuaire; d'autres enfin, au lieu de chercher pour leur pensée une forme précise, sculpturale ou pittoresque, se contentent d'indiquer en traits confus ce qu'ils ont voulu dire, et laissent au spectateur le soin d'achever ce qu'ils ont ébauché.

Le Soir de M. Gleyre ne mérite aucun de ces reproches. Il est évident que l'auteur ne s'est mis en route qu'après avoir bien marqué, non-seulement le but qu'il voulait atteindre, mais la ligne qu'il devait parcourir. Il n'y a dans sa composition rien de sculptural, rien de littéraire. Les femmes qui saluent de leur sourire le penseur assis au rivage n'ont rien à démêler avec les bas-reliefs que la Grèce et l'Italie nous ont laissés; et leurs mouvemens, conçus et rendus selon les données de la peinture, ne laissent rien à deviner, rien à compléter.

Il y a pour l'éclosion spontanée de la pensée, comme pour l'éclosion des fleurs, un temps marqué par des lois impérieuses et que nulle volonté ne saurait abrégé. Toutes les fois que la paresse ou l'orgueil tentent de violer ces lois, le châtement ne se fait pas attendre. La pensée qui n'a pas été fécondée par une méditation laborieuse se produit sous une forme incomplète et confuse : M. Gleyre ne l'ignore pas. Depuis son séjour en Italie il a pu comparer à loisir les œuvres nées à terme et les œuvres nées avant le temps voulu. Aussi, avant de nous représenter la fuite des illusions, il a pris conseil de Nicolas Poussin et lui a demandé l'art d'exprimer clairement une idée sérieuse. Il a interrogé dans tous les sens l'intention qu'il avait conçue, et ne s'est décidé à la révéler qu'après avoir trouvé un langage à l'abri de toute équivoque. La méditation, en lui montrant tous les écueils d'un tel sujet, lui a montré en même temps comment il pouvait les éviter, et son tableau n'offre la trace d'aucune incertitude, d'aucune hésitation. Je ne dis pas qu'il ait été conçu en un jour, je suis loin de le penser; mais, du moins, si les tâtonnemens ont été nombreux, le spectateur n'est pas mis dans la confiance, et lorsqu'il s'agit de produire une œuvre au grand jour, c'est le point important. Ceux qui regardent ne tiennent pas à savoir si le tableau placé devant leurs yeux a été fait, défait et refait vingt fois avant de prendre une forme définitive. Pourvu que la pensée s'explique clairement, ils ne demandent rien de plus, et ils ont raison. Faire vite et bien faire sont deux points très distincts; les plus grands maîtres de la renaissance ne l'ignoraient pas, et les plus féconds seraient accusés de stérilité par les improvisateurs de nos jours. *Le Soir* de M. Gleyre est conçu d'après les principes que nous ont légués ces hommes illustres, sévères pour eux-mêmes, et qui, pour rendre dignement leur pensée, ne ménageaient ni temps ni veilles. Il n'a pas tenu à faire vite, il a tenu à bien faire, et les applaudissemens qu'il a recueillis lui ont prouvé qu'il ne s'était pas trompé en marchant d'un pas lent pour atteindre plus sûrement le but.

Dans la *Séparation des Apôtres*, je retrouve toutes les qualités qui recommandaient *Saint Jean dans l'île de Pathmos*, et je constate avec plaisir la présence d'une qualité nouvelle, je veux dire la présence de l'idéal. S'il est vrai, en effet, que tous les apôtres sont dessinés d'après

nature, s'il est vrai que chaque physionomie est empreinte d'un caractère individuel dont l'étude de la nature a pu seule fournir les éléments, il n'est pas moins vrai que l'imagination de l'auteur joue dans cet ouvrage un rôle important. Ce qu'il avait vu, ce qu'il avait observé avec une attention vigilante, il a su le transformer, l'agrandir, et c'est, à nos yeux, le témoignage le plus éclatant qu'il pût donner de son intelligence; car l'imitation, si parfaite qu'elle soit, ne sera jamais, quoi qu'on dise, le dernier mot des arts du dessin. On a eu beau vanter le portrait d'Érasme, qui sans doute mérite les plus grands éloges : on ne persuadera jamais à un esprit éclairé qu'Holbein soit l'expression la plus élevée de la peinture. J'admire profondément le talent de ce maître illustre; cependant mon admiration ne ferme pas mes yeux aux dangers de la méthode qu'il a suivie. Les détails qu'il a multipliés et qui excitent la stupeur des badauds sont pour moi la partie mesquine de son talent. Si Holbein, comme imitateur de la réalité, mérite les louanges les plus ardentés, il faut reconnaître qu'il a poussé trop loin la ferveur anecdotique. M. Gleyre, en peignant la *Séparation des Apôtres*, a tenu compte des objections suscitées par son premier ouvrage. Le caractère anecdotique a disparu, et l'idéal a pris possession de la toile. C'est un progrès évident que je signale avec bonheur. *Saint Jean dans l'île de Pathmos* n'était que l'imitation fidèle, l'imitation littérale d'un modèle réel; dans la *Séparation des Apôtres*, le style de l'auteur s'est agrandi. Variété de physionomies, variété d'attitudes, variété de draperies, tout démontre les études profondes dont il s'est nourri. Je sais que les esprits frivoles, qu'on appelle beaux-esprits, sont habitués à dédaigner les sujets évangéliques; c'est une preuve d'ignorance qui ne mérite pas une minute d'attention. Tous ceux qui connaissent l'histoire de la peinture savent que l'Ancien et le Nouveau Testament sont les sources les plus fécondes où ait puisé le génie italien. M. Gleyre, en choisissant pour thème la *Séparation des Apôtres* au pied de la croix, a fait preuve de sagacité. Il n'y a dans un tel sujet rien de théâtral, rien qui s'adresse aux goûts puérils de la foule. C'est une idée mâle et sévère, franchement acceptée, franchement traduite. Il y a dans ce tableau une qualité bien rare, la spontanéité : on sent, en regardant les apôtres, que l'auteur les a conçus, les a composés sans efforts. Il aurait pu sans doute donner plus de grandeur, plus d'élévation aux visages des apôtres. En consultant ses souvenirs, il n'aurait pas eu grand-peine à contenter les juges les plus sévères : guidé par le bon sens, au lieu de reproduire pour la centième fois les types consacrés par la tradition, il a voulu créer des types nouveaux, et sa volonté s'est accomplie. Je reconnais dans ce tableau la lecture attentive de l'Évangile. Les apôtres de M. Gleyre n'ont rien qui rappelle l'enseignement académique. L'auteur, avant de se mettre à l'œuvre, a pris la peine d'interroger

saint Jean et saint Luc, et sa curiosité lui a porté bonheur. Tous les apôtres, en effet, ont le caractère que l'Évangile leur assigne. Il est facile d'apercevoir un mélange d'extase et de rusticité. Or personne n'ignore que les prédicateurs de la foi nouvelle appartenaient aux classes laborieuses. M. Gleyre, en nous représentant la *Séparation des Apôtres*, s'est souvenu à propos de cette donnée si authentique et si long-temps méconnue. Les personnages qu'il a réunis au pied de la croix sont des pêcheurs, des charpentiers, des laboureurs, des vignerons. Ce caractère rustique est à mes yeux un mérite de premier ordre; c'est le type indiqué par l'Évangile, et M. Gleyre a su le rendre avec une étonnante habileté.

Si de la partie purement idéale je passe à la partie matérielle, je n'ai pas à constater un progrès moins éclatant : toutes les têtes sont étudiées avec un soin scrupuleux; les yeux regardent, les bouches parlent. Il serait difficile de trouver, parmi les maîtres les plus habiles, une imitation plus fidèle de la réalité; et cependant l'imagination joue un rôle important dans cette œuvre qui, pour les yeux ignorans, n'est que la transcription littérale de la nature. Les mains et les pieds sont rendus avec une précision que je me plais à louer : c'est une louange que les artistes contemporains s'appliquent rarement à mériter; ils emploient toutes leurs facultés à combiner des effets de théâtre, et regardent l'achèvement des extrémités comme une tâche au-dessous d'eux. M. Gleyre, éclairé par l'exemple des maîtres italiens, s'est résigné sagement à traiter les mains et les pieds avec autant de soin que les têtes, et je lui en sais bon gré. Je ne dis pas que la *Séparation des Apôtres* soit un ouvrage à l'abri de tout reproche. Quoique la part faite à l'imagination soit assez riche, elle pourrait être plus riche encore. Toutefois cette page nouvelle, comparée au premier tableau que M. Gleyre nous a donné, marque un progrès tellement évident, qu'il faudrait fermer les yeux pour ne pas le reconnaître : c'est le même savoir, le même zèle, soutenu par une imagination plus hardie; c'est la réalité enrichie, agrandie par l'invention; or, tous ceux qui ont étudié les arts du dessin savent que la peinture et la statuaire, malgré leur point de départ, ne se réduisent pas à l'imitation littérale de la réalité. Les deux hommes qui sont pour nous l'expression la plus haute de la Grèce et de l'Italie, Phidias et Raphaël, nous offrent dans leurs œuvres quelque chose de plus que la réalité. M. Gleyre ne l'ignore pas, et nous l'a prouvé dans sa *Séparation des Apôtres*; s'il n'a pas accordé à l'imagination tout ce qu'il pouvait lui accorder, il lui a fait du moins une très large part.

La Nymphé Écho, qui malheureusement n'est pas restée en France, nous montre le talent de M. Gleyre dans toute sa splendeur et toute sa finesse. Rien de plus simple qu'une telle donnée, mais aussi rien de plus difficile à traiter, car il s'agit d'exprimer la beauté, la grace, la

jeunesse d'un être plus qu'humain. Rien qui excite la pensée, rien qui enflamme l'imagination. Toute la tâche du peintre se réduit à créer une figure qui nous charme et nous ravisse. Tous ceux qui ont vu le tableau de M. Gleyre s'accordent à reconnaître qu'il a traité cette donnée avec un rare bonheur. Le type qu'il a choisi, plein d'élégance et de souplesse, est celui d'une jeune fille âgée de seize ans. La figure vue de dos ne laisse apercevoir que le profil du visage. La nymphe appelle Narcisse, et pour enfler sa voix porte sa main à ses lèvres. Toutes les parties de ce beau corps, depuis les pieds jusqu'aux épaules, sont rendues avec une précision, une pureté que les plus habiles auraient grand-peine à dépasser. Le spectateur, en caressant du regard le dos et les hanches de cette nymphe, comprend que tous ses mouvements sont réglés par une divine harmonie. L'œil retrouve sur cette toile tous les élémens de la beauté si habilement observés, rendus si fidèlement par les statuaires de la Grèce; et cependant l'esprit devine sans peine que M. Gleyre n'a pas seulement consulté les marbres d'Athènes, mais bien aussi la nature dans tout son éclat, la jeunesse dans son premier épanouissement. Le souvenir des belles œuvres que l'antiquité nous a laissées a guidé sa main sans enchaîner sa pensée : au lieu du modèle transcrit, nous avons le modèle interprété. Les parties accessoires de la composition ne sont pas rendues avec moins de charme. Les plantes qui tapissent le terrain, le feuillage qui abrite la nymphe sont étudiés avec autant de soin que la nymphe elle-même. Un martin-pêcheur perché sur une branche étale aux yeux éblouis toutes les richesses de son plumage. Il est vraiment fâcheux que cet ouvrage excellent ne soit pas aujourd'hui dans la galerie du Luxembourg. Je voudrais au moins qu'un graveur habile entreprit de le reproduire. Pour accomplir une telle tâche, il faudrait un burin savant et patient. Parfois il arrive que le graveur embellit ce qu'il copie, comme l'a fait Audran pour Lebrun. Pour copier *la Nymphe Écho*, la plus scrupuleuse fidélité devrait s'allier au savoir le plus complet. Quoique les amateurs de peinture soient toujours jaloux des trésors qu'ils possèdent, j'aime à penser que le banquier de Cologne qui peut chaque jour contempler à loisir le tableau de M. Gleyre ne refuserait pas la permission de le graver; car cette forme de reproduction, en popularisant l'œuvre originale, lui donnerait une valeur nouvelle.

La *Mort du major Davel* ne laissait pas grande liberté à la fantaisie. Cependant M. Gleyre, tout en respectant les données de l'histoire, a su composer un tableau plein d'intérêt et de grandeur. Ce personnage, peu connu en France, est populaire dans le canton de Vaud; car il est mort martyr de son dévouement patriotique. Il voulait affranchir Lausanne de la domination bernoise. La cause était bonne et digne de son courage. Malheureusement l'intelligence de Davel n'était pas à la hau-

teur de son caractère. L'amour de son pays l'avait exalté jusqu'à l'extase. On peut voir dans un curieux travail, publié par M. Olivier, tout ce qu'il y avait d'étrange et de mystique chez le major Davel. Dans les premières années du xviii^e siècle, tandis que la France était gouvernée par le régent et le cardinal Dubois, Davel avait des visions comme en plein moyen-âge. Imprévoyant, imprudent, maladroit dans sa conduite, il mourut avec la fermeté d'un héros, avec la résignation d'un saint, heureux de donner son sang pour la foi qu'il avait embrassée. Le tableau de M. Gleyre reproduit simplement ce que l'histoire nous apprend. Il règne dans toute la composition une gravité austère qui s'accorde très bien avec le sujet. Davel, placé entre deux ministres de la religion, envisage sans trembler le bourreau appuyé sur l'épée à deux mains qui va lui trancher la tête. Le peintre a parfaitement rendu le caractère mystique du personnage. Il y a dans les yeux du major Davel une sérénité qui n'appartient pas à la terre. Le héros attend du ciel la récompense de son abnégation. La crainte du supplice s'efface devant l'espérance de la rémunération. Le visage de Davel exprime très clairement la pensée que j'indique. Les ministres de la religion qui le consolent, le bourreau qui s'apprête à le décapiter, les soldats qui contiennent la foule frémissante, sont pénétrés d'étonnement et d'admiration. Lausanne, qui possède aujourd'hui ce tableau, l'a reçu avec joie et le garde avec orgueil; il serait difficile, en effet, de rendre plus simplement, plus sévèrement, les derniers momens d'un héros et d'un martyr. Davel, dont le nom est inconnu dans les trois quarts de l'Europe, est pour les paysans mêmes du canton de Vaud un personnage poétique. La légende n'a pas négligé d'embellir et d'agrandir les traits principaux de cette vie étrange, qui, dans sa réalité nue, est déjà digne de respect. Lausanne, en consacrant le souvenir de cette mort héroïque, a fait preuve de discernement; car le dévouement poussé jusqu'à l'abnégation n'est pas assez commun pour qu'on néglige de l'encourager, de le susciter. M. Gleyre s'est associé à la pensée de Lausanne avec une ardeur digne du sujet, et son tableau ne manquera jamais de réunir les suffrages de tous les hommes habitués à comparer l'œuvre qu'ils ont devant les yeux avec les conditions imposées à l'auteur. La *Mort du major Davel* sera toujours pour les juges éclairés une composition savante et vraie.

J'arrive aux *Bacchantes*, c'est-à-dire au dernier, au meilleur ouvrage que M. Gleyre ait offert au public. Le sujet choisi par l'auteur peut séduire à bon droit les amis sérieux de l'art, car il n'y a rien dans ce sujet qui se rattache aux idées purement littéraires. Si les bacchantes ont été dignement célébrées par Virgile, Théocrite et Euripide, la manière dont M. Gleyre a conçu son tableau n'a rien à démêler avec la poésie grecque ou latine. Ce tableau est empreint d'un caractère spon-

tané. Sans prétendre à la divination, je crois volontiers que Virgile, Théocrite et Euripide sont parfaitement étrangers à la conception de cet ouvrage. M. Gleyre, dans son voyage en Orient, aura vu une danse de jeunes filles, énergique, haletante; ce souvenir une fois gravé dans sa pensée, il aura éprouvé le besoin de le traduire sur la toile, et, au lieu de nous le montrer sous sa forme réelle, au lieu de mettre sous nos yeux ce qu'il avait vu et rien de plus, il s'est résolu à transformer l'image conservée dans sa mémoire, à l'agrandir en baptisant du nom de bacchantes les jeunes filles de Corfou, de Smyrne ou d'Athènes, dont les gracieuses figures passaient et repassaient dans ses rêves. Que plus tard, une fois décidé à traiter ce thème poétique, il ait consulté les monumens de l'antiquité qui pouvaient le guider dans cette difficile entreprise; qu'il ait interrogé avec une assiduité vigilante toutes les œuvres que la Grèce et l'Italie nous ont laissées; qu'il n'ait rien négligé, depuis les Géorgiques jusqu'aux vases d'Hamilton, je le crois volontiers; mais ce qui donne une valeur inestimable, un charme singulier à l'œuvre de M. Gleyre, c'est la sobriété parfaite, la modestie exemplaire avec laquelle se produit son érudition. Il est hors de doute qu'il a consulté plus d'une fois les vases étrusques, il est certain qu'il a vécu dans le commerce familial d'Herculanum et de Pompéi; mais il a si bien dissimulé la science acquise par des études laborieuses, il a donné à toutes ses lectures, à tous ses dessins recueillis avec patience, un caractère si nouveau, si personnel, que la majorité des spectateurs verra sans doute dans ce tableau une œuvre de pure fantaisie. *Les Bacchantes*, je le proclame avec joie, nous reportent aux meilleurs temps de la peinture. Si les monumens de l'art antique jouent un rôle important dans ce tableau, ils n'ont cependant rien enlevé à l'indépendance de l'auteur. L'expression si variée des figures, depuis la prêtresse qui préside aux mystères jusqu'à la bacchante épuisée par la danse qui est tombée à demi morte aux pieds de la prêtresse, depuis la jeune fille dont la chevelure noire comme l'ébène ruisselle en flots abondans, dont le corps nu resplendit en pleine lumière, jusqu'à celle qui marque le rythme de la danse, tout excite l'intérêt, tout enchaîne l'attention. Le fond du tableau est d'une couleur charmante. Quant au dessin des figures, il se distingue par une rare élégance. Les mains et les pieds ne sont pas traités avec moins de soin que les torsos. L'auteur s'est efforcé dans toutes les parties de son œuvre de réaliser pleinement l'idéal qu'il avait rêvé. Quoique le style de cette composition révèle clairement un homme sévère pour lui-même, il me semble que M. Gleyre doit être à peu près content. Je n'ose croire qu'il le soit tout-à-fait, malgré le plaisir que j'ai éprouvé à contempler ses *Bacchantes*; car il est dans la destinée de tous les artistes éminens de ne jamais trouver leur puissance au niveau de leur volonté. Ils ont beau s'éver-

tuer : tandis qu'ils nous étonnent, qu'ils nous charment, ils trouvent au fond de leur pensée un type supérieur à l'œuvre qu'ils nous montrent ; à l'heure même où ils recueillent nos applaudissemens, ils blâment comme incomplet ce que nous admirons. Toutefois, quelle que soit l'opinion de M. Gleyre sur ses *Bacchantes*, je n'hésite pas à les recommander comme une œuvre de premier ordre, et je regrette sincèrement que ce tableau soit parti pour Madrid ; sa place était marquée dans la galerie du Luxembourg. Il y a dans cette composition un savoir, une élévation de style qui désignent évidemment M. Gleyre pour les travaux de peinture monumentale. Quel que soit le sujet confié à ce talent sérieux, païen ou chrétien, nous sommes sûrs d'avance qu'il sera traité sous une forme sévère.

Il me reste à mentionner trois portraits gravés pour le *Plutarque français* : Hoche, Voltaire et Rousseau. Ces trois portraits reproduisent avec une admirable fidélité le type individuel des trois personnages. Il y a dans le visage, dans l'attitude du général Hoche un mélange de fierté virile et d'austérité antique, dans le visage de Voltaire une malice railleuse, dans le visage de Jean-Jacques Rousseau une mélancolie pénétrante. Jamais, je crois, ces trois modèles n'ont été rendus plus finement.

Je peux donc affirmer sans crainte que M. Gleyre occupera un rang élevé dans l'histoire de l'école française. Ses œuvres, bien que peu nombreuses, suffisent à marquer sa place. Combien de peintres vantés pendant quelques années pour leur fécondité sont aujourd'hui enveloppés dans un légitime oubli ! La lenteur du travail est pour les œuvres de M. Gleyre une garantie de durée. Pour que le nom d'un artiste demeure, il ne s'agit pas de prodiguer des simulacres de pensées, il faut produire des pensées complètes et vivantes, des pensées armées de toutes pièces. C'est la conduite que M. Gleyre a suivie. Chacune de ses pensées est éclose à son heure, et soutient victorieusement l'analyse et la discussion. Toute argumentation serait ici superflue : ou ce que j'ai dit ne présente aucun sens, ou il demeure démontré que les œuvres de M. Gleyre ont une réelle importance, aussi bien par le choix des sujets que par la sévérité de la forme ; c'est pourquoi j'abandonne aux hommes compétens le soin de soutenir mes conclusions.

GUSTAVE PLANCHE.

L'ELDORADO

VOYAGE AUX MINES D'OR D'UPATA DANS LE VENEZUELA. ¹

Une tradition qui remonte aux premiers temps de la découverte de l'Amérique raconte qu'il y a sur ce vaste continent deux terrains aurifères d'une grande étendue : elle place le premier dans l'Amérique du Nord, et le second dans les régions équinoxiales. La découverte de ces deux terrains a été, bien avant notre époque, le but de plusieurs expéditions. Dans le nord, la plus considérable partit de l'île de Cuba; elle débarqua à Saint-Augustin, traversa de l'est à l'ouest l'immense territoire qui sépare l'Océan Atlantique du Mississipi, passa ce fleuve près de l'embouchure de la Rivière Rouge, et, remontant le cours de cette rivière, arriva jusqu'au 33° degré de latitude nord, à peu de distance de la Californie. Là, les renseignemens lui manquèrent, ou elle en reçut de faux. Elle revint sur ses pas jusqu'à l'embouchure de la Rivière Rouge, où elle perdit son capitaine, et se dispersa. Toutes les expéditions dirigées de ce côté eurent de même une issue malheureuse; on en conclut, pendant près de trois siècles, qu'on avait été dupe de la tradition, et cependant la Californie existait.

Dans les régions équinoxiales, la même tradition amena pendant long-temps les mêmes mécomptes : on vit partir de Maracaïbo, de Coro, de Bogota, du Pérou, de la Hollande et de l'Angleterre, plusieurs expéditions envoyées à la recherche de *l'Homme doré* (*el Dorado*). Toutes ces expéditions, traversant des tribus sauvages et souvent hostiles, marchaient dans la direction que de vagues renseignemens leur indiquaient. Elles s'enfonçaient au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest, selon leur point de départ, et toutes venaient des quatre points cardinaux converger sur le territoire situé entre le 3° et le 8° degré de latitude

[1] Nous recevons du Venezuela ce curieux récit de la découverte de l'ancien Eldorado, que nous devons à un Français établi depuis long-temps dans le pays, M. Alphonse Ride, ingénieur civil de la province de Cumana. La *Revue*, en se créant de nouveaux rapports dans les deux Amériques, pourra désormais donner plus de place aux intérêts et aux questions qui s'agitent dans ces jeunes républiques.

nord, et entre le 63° et le 70° degré de longitude ouest du méridien de Paris. Arrivés sur les terrains aurifères, tous ces explorateurs retournaient sur leurs pas, ou, égarés par les fausses indications des Indiens, qui redoutaient ces dangereux hôtes, ils s'éloignaient à leur insu du trésor qu'ils pressaient sous leurs pieds; presque toujours, la faim, la misère, les maladies, les flèches des Indiens, les frappaient et les détruisaient en route.

Sir Walter Raleigh paraît être le seul de ces aventureux voyageurs qui ait eu une connaissance certaine des terrains aurifères de l'Eldorado. Après s'être arrêté plusieurs mois à l'embouchure de la rivière Caroni, un des grands tributaires du fleuve Orénoque, il repartit pour l'Angleterre, où il perdit la vie sur un échafaud pour crime de haute trahison, après avoir vainement offert, pour se sauver, de faire connaître à la reine Élisabeth un pays plus riche en mines d'or qu'aucun de ceux qui eussent encore été découverts. On considéra ses offres comme mensongères; sa grace lui fut refusée, et Raleigh emporta le secret de sa découverte. Depuis cette époque, l'Eldorado ne fut plus envisagé que comme le pays des chimères, et M. de Humboldt partagea lui-même à cet égard le préjugé commun. Aujourd'hui cependant, le doute n'est plus possible : le pays des chimères, l'Eldorado, existe; il existe tout aussi positivement que la Californie; j'ai moi-même pu m'en assurer, et, quoiqu'il m'ait été impossible de pousser mes recherches jusqu'au sud et à l'ouest de la Guyane française, ainsi que c'était mon projet, la nature des roches et la formation de la chaîne des montagnes Pacaraima me font croire que les terrains de l'Eldorado s'étendent jusqu'au sud et au sud-ouest de la Guyane française.

Qu'on ne se hâte pourtant pas trop de s'enthousiasmer : il en est un peu de l'Eldorado comme de l'antique toison d'or. Quand on lit l'histoire des premiers aventuriers qui montèrent sur le navire *Argo*, on suit leur voyage avec intérêt, on prend part à toutes les jouissances qu'ils ont dû éprouver; mais, si on réfléchissait aux travaux, aux fatigues et aux privations qu'ont eu à supporter pendant des années Jason et ses compagnons, on y regarderait à trois ou quatre fois avant de s'embarquer dans une pareille expédition. Tout fait croire que ce voyage de Jason n'est pas une fable, et qu'ayant découvert des mines d'or, les Argonautes eurent, pour les exploiter, à surmonter mille obstacles analogues à ceux que rencontrèrent les aventuriers du xvi^e siècle en Amérique. Nos aventuriers du xix^e siècle sont un peu moins à plaindre, si l'on veut, que leurs devanciers; il n'en est pas moins vrai que, dans la profession de chercheur d'or, la somme des peines égale bien, si elle ne dépasse pas, celle des jouissances.

À la fin de 1847, le bruit se répandit dans la république de Venezuela qu'on avait découvert l'*Eldorado* dans le canton d'Upata, province de la Guyane espagnole (1). Un médecin français qui habite la ville d'Angostura, le docteur Plasard, se rendit sur les lieux, et reconnut que la plupart des torrens et des rivières du canton charriaient de l'or. Ce canton n'a pas moins de huit mille lieues carrées d'étendue, à raison de vingt lieues au degré équatorial. Un

(1) On peut trouver à Paris une très bonne carte du canton d'Upata, lithographiée en 1840, sous la direction de M. Codazzi, par MM. Thierry frères, cité Bergère, 1. Elle est supérieure à celle de M. Bauza, imprimée par la Société royale de Londres en 1830.

homme qui avait travaillé aux mines d'or de Choco vint visiter le canton d'Upata et recueillit une somme de 16,000 francs en peu de jours, en lavant les terres du fond de la rivière Yuruari; enfin d'autres personnes qui se transportèrent sur le même point rencontrèrent plus ou moins d'or.

A mesure que la renommée publiait les richesses découvertes, les populations, qui jusque-là avaient été indécises, commencèrent à se mettre en mouvement, et, à la fin de décembre 1850, douze cents ouvriers étaient réunis sur les bords de l'Yuruari, autour d'un village indien nommé Tupuquen. Fixé dans la province de Cumana, qui n'est séparée du canton d'Upata que par le fleuve Orénoque, je formai le projet, avec un de mes amis, M. le docteur Beauperthuis, médecin français également fixé à Cumana, d'aller explorer le canton des mines d'or; nous comprenions bien toutes les difficultés de cette entreprise, mais nos positions respectives de médecin et d'ingénieur civil nous faisaient presque un devoir de les affronter. Trouvant trop pénible le voyage par terre, M. Beauperthuis s'embarqua avec ses ouvriers pour gagner les bouches de l'Orénoque et remonter jusqu'à Puerto de Tablas, village du canton d'Upata; quant à moi, accoutumé à supporter la fatigue des voyages par terre, je préférerais cette voie, qui m'offrait en outre l'espoir de faire quelques observations, et je n'eus pas lieu de m'en repentir.

Je choisis, parmi les ouvriers employés à la confection des routes, ceux que je connaissais comme les plus vigoureux et les plus braves; je les réunis sur mon habitation du plateau de Saint-Augustin (*Mesa Guardian de San-Agustin*). Ce plateau, qui présente une superficie d'une lieue carrée, est élevé de douze cents mètres au-dessus du niveau de la mer; il est entouré de tribus indiennes encore à moitié sauvages; on y jouit, dans la zone torride, d'un climat constamment semblable à celui du mois de mai à Paris, le thermomètre centigrade se maintenant toujours entre le 10° et le 21° degré. Le 22 décembre 1850, monté sur une forte mule, je partis avec vingt ouvriers bien armés; j'avais un nombre suffisant d'animaux de bât pour porter nos vivres, nos outils et mes instrumens. Après avoir traversé la jolie vallée de Caripe et escaladé la montagne nommée Cuchilla, nous arrivâmes à bon port à Guanaguana. A la fin du second jour, nous étions hors de la cordillère de Cumana, et nous poursuivions notre route sans autre inconvénient qu'un soleil brûlant, qui nous incommodait d'autant plus que nous venions de quitter un climat tempéré et même un peu froid, car une température de 40 degrés au-dessus de zéro est froide pour un pays où l'on jouit constamment dans la plaine d'une chaleur de 25 à 35 degrés centigrades. Nous passâmes à Caicara la nuit qui suivit cette seconde journée de voyage, et le lendemain, jour de Noël.

Le 26 décembre, je repartis au point du jour, attendu que je devais passer à gué, et à peu de distance du village de Caicara, la rivière Guarapiche. J'eus à supporter le soleil jusqu'à midi en traversant des plaines de sable qui produisent quelques arbres rabougris et quelques touffes d'une herbe grise dont les bestiaux ne mangent pas. Un peu avant midi, nous arrivâmes à Santa-Barbara. Ce village est situé au sud d'un escarpement de vingt à vingt-cinq mètres d'élévation. A sept cents mètres environ de cet escarpement, j'avais passé un petit ruisseau, et j'avais admiré pour la première fois l'arbre nommé *moriche* que la nature a fait venir avec profusion tout le long du cours de ce ruisseau.

Nous étions partis à cinq heures du matin, il était environ onze heures lorsque nous le rencontrâmes. Il faut avoir marché pendant plusieurs heures, exposé aux ardeurs d'un soleil intertropical, sur un sable blanc et brûlant, pour comprendre la jouissance ineffable qu'éprouve le voyageur quand il arrive à un *morichal* : ombre, verdure et eau fraîche, tout ce qui peut satisfaire les désirs de l'homme en ce moment, l'eau pour éteindre le feu qui dévore sa poitrine, la verdure pour reposer sa vue, et l'ombre impénétrable du moriche à l'abri duquel on défie les rayons du soleil. Si de midi à deux heures on suit le cours d'un morichal, on est certain d'y rencontrer tous les animaux qui habitent ces déserts. Hommes, taureaux, serpens, lions et tigres, tous viennent y chercher un abri contre l'ennemi commun, le soleil. Le jour où je me reposais ainsi sous un moriche, près de Santa-Barbara, il me revint en mémoire qu'étant à dîner en 1843 chez M. le comte de Lancy, bibliothécaire de Sainte-Genève, je surpris beaucoup par mes réponses un jeune homme qui m'avait demandé quelques détails sur mes voyages dans les régions intertropicales. J'avais parlé de la joie que, débarquant à la Rochelle en 1843, j'avais éprouvée à la vue d'arbres privés de feuilles et chargés de neige. Ce jeune homme avait crié au blasphème. — Le soleil ! disait-il, le soleil ! voilà ce qui nous manque. — J'aurais voulu avoir mon admirateur du soleil auprès de moi au moment où je m'arrêtai sous les moriches de Santa-Barbara. Je suis certain que quelques heures de marche par la grande chaleur, dans ces sables du Venezuela, auraient bien tempéré son enthousiasme. Dans les vastes plaines des provinces de Cumana, Barcelona, Calabosso, le morichal remplace l'oasis de l'Afrique. Le moriche est un arbre magnifique de la famille des palmiers, qui vient en abondance le long des ruisseaux ou des cours d'eau qui traversent ces plaines sablonneuses, où l'on ne voit guère de végétation qu'après les pluies de l'hiver.

Cinq cents mètres environ avant d'arriver au ruisseau Amana et au morichal de Santa-Barbara, j'étais descendu dans cette délicieuse vallée par une pente douce, mais en réalité d'une hauteur égale à celle de l'escarpement où sont situées les cinq ou six maisons en terre qui composent le village de Santa-Barbara. Cet escarpement, qui se prolongeait à perte de vue, m'avait rappelé celui sur lequel est située la petite ville de Maturin, absolument dans la même position, et, comme je n'avais pu me rendre compte de la cause qui avait produit l'escarpement de Maturin, je considérais celui de Santa-Barbara avec insouciance, comme un fait dont il m'était impossible de découvrir l'origine. Seulement, dans la visite que je rendis le même jour à cet escarpement, qui ressemblait à une immense muraille à pic et en bon état, je remarquai que cette muraille fermait du côté du sud une riche vallée de mille mètres environ de largeur, et qui se perdait à l'est et à l'ouest dans un immense horizon. Le terrain de la muraille était un conglomérat d'argile ferrugineux appartenant à une décomposition de roches de granit et de quartz, et d'une grande quantité de fragmens de quartz roulés de la grosseur d'un à cinq centimètres de diamètre.

Je partis de Santa-Barbara à deux heures du matin afin d'éviter le soleil, et, le 27 décembre 1850, à dix heures, j'arrivais à Aguasai, dernier village que l'on rencontre avant de traverser les plaines ou déserts qui mènent à la

Soledad, petite ville bâtie sur la rive gauche de l'Orénoque, en face d'Angostura. Je fus retenu à Aguasai vingt-quatre heures pour assister à des courses de taureaux dont les fêtes de la nouvelle année étaient l'occasion. Ce divertissement, le seul que l'on connaisse dans ces déserts, doit être considéré comme l'apprentissage et l'école de la seule profession possible dans un pays où il ne peut exister que très peu d'agriculture, et le long des morichals seulement. L'unique richesse des propriétaires qui habitent les rares villages situés à une journée de marche les uns des autres, au milieu de ces plaines, consiste en troupeaux de taureaux et de vaches abandonnés à eux-mêmes, chargés de pourvoir à leur nourriture et à leur défense contre les bêtes féroces, et qui, par cela même, sont retournés, à peu de chose près, à l'état sauvage. Du plus loin qu'un de ces troupeaux, composé de cent têtes et quelquefois davantage, peut apercevoir un cavalier, il fuit au galop avec la légèreté des cerfs, qui ordinairement vivent ensemble. Il faut donc être très bon cavalier pour réunir ces animaux et les ramener de temps à autre près de l'habitation de leur propriétaire. Les courses de taureaux ont pour but d'exciter et d'encourager l'agilité et l'adresse que les hommes employés à soigner les troupeaux sont obligés de déployer tous les jours de l'année; on vient y assister de très loin et en faisant deux ou trois jours de marche; les femmes et les filles des propriétaires de troupeaux y trouvent l'occasion de montrer leur toilette, les jeunes gens, et souvent même les hommes âgés, de faire preuve d'adresse, de sang-froid et de courage.

Les courses d'Aguasai furent très belles; le frère du président de la république, le colonel Monagas, y assistait, ainsi que les plus riches propriétaires de troupeaux des environs. Comme propriétaire d'un troupeau d'un millier de têtes sur le plateau de Saint-Augustin et possesseur de la meute la plus renommée du pays pour la chasse au tigre, je fus parfaitement accueilli. J'étais pour ces propriétaires de la plaine un confrère exilé au sommet des montagnes. Le divertissement que les habitans d'Aguasai appellent course de taureaux consiste à lâcher un taureau dans une enceinte de deux hectares environ. Si le taureau fait face aux hommes à cheval, des hommes à pied s'avancent sur lui en lui présentant un morceau de drap rouge; le taureau se précipite sur le morceau de drap; l'homme placé derrière évite le coup en s'effaçant légèrement, et le taureau frappe dans le vide sur le morceau d'étoffe; bientôt l'animal, déconcerté de frapper en vain, prend la fuite; alors les cavaliers le poursuivent; le plus agile le saisit par la queue, et, profitant du moment où le taureau au galop lève les pieds de derrière, il le renverse sur le côté. On ne tue point le taureau, on le fatigue; l'homme lui prouve sa force, et commence à le dompter. Ces divertissemens ont donc un but utile que j'ai toujours approuvé; il n'en est pas de même des courses qui ont lieu en Espagne, où on tue le taureau; elles m'ont toujours produit l'effet d'une brillante société qui se réunirait dans un abattoir.

Aguasai est situé au bord d'une *barranca*, ou escarpement auquel je ne fis pas attention pendant les trente-six heures que j'y séjournai. J'avais à parcourir cent trente-cinq kilomètres avant d'arriver à la Soledad, et je ne devais rencontrer sur ma route que deux maisons, honorées sur la carte du titre de village sous les noms de Mercural et de San-Pedro ou Morichal Largo; il y a

de plus deux cabanes d'Indiens et trois autres destinées à coucher les péons qui soignent les troupeaux. Je ne partis qu'au point du jour, et, comme l'escarpement sur lequel est situé Aguasai n'est praticable que dans deux endroits, un Français, qui m'avait donné l'hospitalité et qui résidait à Aguasai, M. Charles Dartenay, me conduisit jusqu'à l'endroit où la descente présentait moins de danger; de là il m'indiqua la route à suivre, me montrant dans le lointain, à une distance de deux mille cinq cents mètres au moins, une petite ligne rouge qui remontait sur la *table* de Guanipa au niveau de la *table* de Pelona, sur laquelle je me trouvais.

Après avoir descendu l'escarpement par un sentier en zigzag assez dangereux, je continuai de marcher pendant un quart d'heure; mais, ne voyant pas venir mes compagnons, je m'arrêtai sur un petit tertre pour leur donner le temps de me rejoindre. De ce lieu, reportant mes regards sur le point où j'avais passé, je fus surpris de voir que l'escarpement que j'avais descendu présentait la forme d'une muraille à pic de vingt à vingt-cinq mètres de hauteur, se prolongeant dans l'est et l'ouest et perdant ses deux extrémités dans l'horizon. J'examinai de nouveau le point que m'avait indiqué M. Dartenay, et où le sentier remontait sur la *table* de Guanipa; je me trouvai alors plus rapproché de sept ou huit cents mètres environ, et le brouillard du matin était dissipé : les objets m'apparurent avec des formes plus distinctes, et je reconnus une muraille ou escarpement à pic de la même forme que celui sur le bord duquel est bâti Aguasai, se prolongeant de chaque côté et perdant également ses deux extrémités dans l'horizon. Ces deux escarpemens étaient parfaitement parallèles; il était évident qu'ils avaient été formés par un grand courant d'eau. J'ai remonté le Mississippi jusqu'au Missouri, et je puis dire que jamais le *père des eaux* ne s'était présenté à moi sous des formes plus grandioses; j'étais réellement au milieu du lit d'un fleuve de proportions gigantesques qui avait cessé de couler. On ne pouvait se défendre d'un sentiment d'admiration mêlé de tristesse en contemplant ce squelette d'un grand fleuve, cette immense ruine de la nature.

Pendant mes compagnons m'avaient rejoint, et je continuai ma route en examinant avec attention le grand canal que je traversais, pensant que si, tout à coup le fleuve qui l'avait abandonné reprenait son cours et me trouvait au milieu de son lit, j'aurais bien de la peine à lui échapper. J'arrivai bientôt au bord de la jolie petite rivière de Guanipa, d'une largeur de quarante mètres environ, et que je passai facilement à gué, car elle n'avait pas plus de soixante centimètres de profondeur. Le soleil était déjà bien chaud, et, comme nous ne devions plus rencontrer d'eau qu'à une grande distance, je fis remplir les outres; les hommes se baignèrent un instant, et une demi-heure après je fis donner le signal du départ. A cinq cents mètres environ de la rivière Guanipa, je me trouvai au pied de l'escarpement, dont la hauteur était de vingt-cinq mètres environ. Arrivé sur le plateau de la *table* de Guanipa, je vis se dérouler devant moi une immense plaine parfaitement nivelée et qui se perdait dans l'horizon : c'était l'exact pendant de la *table* de Pelona que je venais de quitter.

En me retournant, je vis la Guanipa qui coulait toute petite au milieu de ce grand chenal, comme pour attester qu'il y avait une pente bien tracée et sans

obstacle de ce point jusqu'à la mer. J'avais en déjà l'occasion d'observer des ruisseaux coulant dans des canaux d'une largeur qui dépassait de beaucoup le volume de leurs eaux; mais jamais ces canaux n'étaient disproportionnés au point de rendre impossible une explication rationnelle de cette singularité. Ici, au contraire, il semblait, à première vue, que rien ne pût raisonnablement expliquer ce contraste d'un canal gigantesque traversé par un faible ruisseau. La Guanipa prend sa source à soixante kilomètres d'Aguasai, et, à quarante kilomètres de ce point, on rencontre déjà les escarpemens gigantesques dont j'ai parlé. Dans l'état actuel du chenal formé par ces escarpemens, mille rivières de la force de la Guanipa réunies ne le rempliraient pas, et toutes les eaux qui tombent dans les provinces de Cumana, Barcelona, Calabosso et Caracas ne pourraient suffire à le creuser. L'Orénoque seul aurait pu le faire; mais, en raison de l'élévation des plateaux, l'Orénoque ne peut couler de ce côté, puisque les plateaux de Guanipa et de Pelona sont élevés de deux cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis qu'Angostura, située sur les bords de l'Orénoque, n'est élevée que de soixante-neuf mètres au-dessus de ce même niveau.

Sans me donner pour un savant géologue, je crois pouvoir résoudre la question que soulève l'état du vaste bassin traversé par la Guanipa. Voici l'explication que je sou mets en toute humilité à des juges plus compétens que moi. La cordillère qui traverse la province de Cumana n'est qu'une branche de la grande cordillère des Andes; elle court de l'est à l'ouest le long de la mer des Antilles jusqu'aux bouches du Dragon. Au sud et au pied de cette cordillère commence le système des *tables* ou plaines; les plus rapprochées sont les tables d'Urica, Aragua de Maturin et Uraoa; elles continuent depuis ce point en courant du nord-est au sud-ouest jusqu'aux tables de Mereyal, Santa-Clara et des Barinesès, qui terminent le système sous le 34^e et 33^e degré de longitude ouest méridien de Paris. Il est bon de remarquer que, jusqu'à ce dernier point, le fleuve court à peu près du sud au nord, se retrouvant en cet endroit environ sous le même méridien qu'à la naissance du Quasiquire; mais, lorsqu'il arrive en face des tables de Mereyal et des Barinesès, se retrouvant repoussé du côté de l'ouest par la grande rivière Apure, il est obligé de prendre une autre direction et de faire un angle droit pour courir de l'ouest à l'est.

En 1847, étant chargé par le gouvernement provincial de Cumana de canaliser la rivière Guarapiche, j'avais en occasion de reconnaître les canaux Colorado, Français, Saint-Jean, dans lesquels versent leurs eaux les rivières de Guarapiche, Arco, Caripe. Je n'avais pu comprendre comment d'aussi faibles rivières, qu'on passe à gué près de leur embouchure, avaient pu creuser des canaux d'une longueur de quarante à cinquante kilomètres, d'une largeur de deux mille mètres et d'une profondeur de quinze à vingt mètres; tous ces canaux, qui ont leur embouchure et leur barre dans le golfe Triste, ressemblent parfaitement aux embouchures d'un grand fleuve comme le Mississipi: dès lors je conçus l'idée que ces canaux avaient été les embouchures de l'Orénoque, dont le cours avait dû être changé par une des commotions si communes en ces pays, ou par un soulèvement qu'il fallait reconnaître.

En 1849, le gouverneur de la province de Cumana me chargea de visiter les mines de sel de la pointe d'Araya, pour quelques travaux à faire qu'il désirait

présenter au gouvernement de la république. Ces mines sont situées à douze kilomètres et au nord de la cordillère de Cumana, qui, en cet endroit, sépare la table d'Urica de la pointe d'Araya, la table et la pointe se trouvant sous le même méridien. Je trouvai les terres de la pointe d'Araya couvertes de touffes de madrépores de couleur grise à une hauteur de quatre à cinq mètres au-dessus du niveau de la mer. J'en brisai plusieurs avec ma canne, et je les trouvai blanches à l'intérieur; la couleur grise de ces madrépores n'était que l'effet des rayons brûlans du soleil. Les marées étant presque insensibles sur cette côte et ne s'élevant que rarement à la hauteur d'un mètre, la vue de ces touffes enracinées dans l'endroit où elles ont végété, et qui ne peuvent végéter que sous l'eau salée de la mer, chassa de mon esprit tous les doutes que je pouvais avoir sur le soulèvement qui a produit la plaine où se trouve assise la ville de Cumana. A l'époque où s'est opéré le soulèvement de la plaine de Cumana et de la pointe d'Araya, celui du système des tables a dû s'opérer également, et ce mouvement, qui s'est fait sentir au nord et au sud de la cordillère de Cumana, a pris son origine dans cette cordillère entre le 65° degré 25 minutes et le 66° degré 30 minutes de longitude ouest du méridien de Paris, ayant son foyer précisément sous les pics les plus élevés de la cordillère. Dès que ce mouvement s'est fait sentir dans la partie sud, le soulèvement, avançant progressivement, a rencontré près de Caicara de Maturin l'Orénoque, qui alors coulait dans le grand chenal sur le bord duquel est construit Maturin, et où coule encore la rivière Guarapiche, qui prend sa source au sein de la cordillère. A mesure que le soulèvement changeait le niveau, le fleuve se retirait et creusait un nouveau canal pour gagner son embouchure. C'est ainsi que successivement il creusa le chenal d'Amana, ensuite celui de Tonoro, puis ceux de la Guanipa, de la rivière sèche d'Aritupano, du Chive, du Tigre, etc.

S'il restait des traces d'un passage de l'Orénoque dans la direction du sud-ouest au nord-est, depuis Caicara de la Guyane jusqu'à Caicara de Maturin, il serait inutile de faire la moindre observation pour démontrer ou rechercher les causes qui ont pu produire les magnifiques canaux où se jettent les rivières Guarapiche, Arco et Caripe, ainsi que ces immenses lits de fleuves desséchés que l'on rencontre sur les tables; mais il n'est pas étonnant que le canal principal ait laissé des traces presque imperceptibles, attendu que ces eaux, courant dans le sens opposé à la marche du soulèvement, n'abandonnaient entièrement leur lit que quand il se trouvait obstrué en totalité par l'effet du niveau qui s'élevait en face de lui. Pendant cette lutte, les eaux du fleuve perdaient leur vitesse; ne pouvant plus charrier les sables qu'elles avaient entraînés jusque-là, elles les abandonnaient, et ces sables remplissaient peu à peu le chenal jusqu'à la plus grande hauteur des débordemens du fleuve. Il n'en était pas de même pour les nouveaux canaux que creusait le fleuve en allant se jeter dans le golfe Triste; ces canaux, qui formaient avec le lit principal un angle de 120 à 130 degrés, marchaient dans le même sens que le soulèvement, et l'eau de l'Orénoque, une fois entrée dans ces canaux, reprenait la vitesse nécessaire pour charrier les sables jusqu'à leur embouchure.

Je m'étais laissé entraîner à ces réflexions, tout en gravissant la table de Guanipa. Arrivé au sommet, je donnai un dernier regard à la montagne de Guacharo, qu'on pouvait encore apercevoir à l'horizon, et je continuai ma route à travers la plaine; ma mule enfonçait dans le sable de trois ou quatre

pouces, et le soleil me chauffait la tête de toute la force de ses rayons. J'étais heureusement protégé par un double chapeau de jonc, garni d'un mouchoir plié en double, dont une partie retombait derrière la tête et sur chaque côté de la figure; je portais de plus une double carabine en sautoir; j'avais un large cimeterre à la ceinture et mes pistolets en bon état. Quelque gênant qu'il fût de marcher en pareil équipage, l'état du pays où je m'aventurais justifiait amplement ce surcroît de précautions.

En passant dans le village de Caicara de Maturin, on m'avait dit qu'il y avait dans l'espèce de désert qui sépare Aguasai de la Soledad une bande de brigands qui attendait les voyageurs partis pour les mines d'or et les assassinait. Sans mépriser cet avis, je n'en continuai pas moins ma route. Le même bruit courait à Aguasai : pendant les courses de taureaux, un individu de mine assez suspecte s'était approché de moi et m'avait demandé du feu pour allumer son cigare, ce que je lui accordai; il me remercia et entra en conversation. Arrivant immédiatement à me parler de mon voyage et de la compagnie de brigands qui existait dans les plaines, il offrit de me servir de guide et de me conduire par un chemin où nous pourrions éviter les mauvaises rencontres. Je répondis à mon interlocuteur que, loin d'éviter les brigands, mon intention était d'aller les attaquer, de les prendre et de faire immédiatement bonne justice de toute la bande. Cette réponse, faite tranquillement et sans jactance, parut déconcerter le questionneur, qui, malgré lui, cédant à un instinct naturel, prit la défense des bandits. A l'en croire, je n'avais pas le droit de les pendre, et je devais les remettre dans les mains du juge. Je coupai court à la conversation, ajoutant que, si je rencontrais le juge dans les plaines, je le ferais pendre également; que son devoir lui défendait d'aller courir ainsi, et qu'une fois arrivé sur la table de Guanipa, je ne reconnaissais d'autre droit que celui du plus fort. Mon homme s'éloigna plus ou moins satisfait de ce que je lui avais dit; il alla se promener du côté de la maison où étaient mes compagnons, et put s'assurer que nous étions bien armés et bien résolus. Dans la conversation, il m'avait dit qu'il parlait pour Maturin, direction opposée à celle que nous suivions; je soupçonnai qu'il mentait, et on va voir que je ne m'étais pas trompé. Avant d'arriver à la petite rivière de Guanipa, j'avais remarqué sur le sable les passées fraîches d'un poulain et de deux chevaux, et, ayant rencontré un homme à pied qui revenait à Aguasai, je lui demandai d'où il venait; il me répondit qu'il était sorti d'Aguasai avant le jour pour aller chercher la jument de son maître qui s'était échappée pendant la nuit avec son poulain, mais qu'il n'avait pu la rejoindre, et qu'elle retournait à son pâturage, qui était éloigné de quatre heures de marche. Je lui fis observer qu'il y avait encore la trace d'un autre cheval; il me répondit qu'il ignorait qui avait pu suivre cette route. De l'autre côté de la Guanipa, je trouvai un ajoupa, et je demandai à l'Indien qui l'habitait si un cavalier, dont je lui fis rapidement le portrait, n'avait pas passé de très grand matin. Il me répondit qu'en effet, sur les trois heures du matin, un cavalier qu'il ne connaissait pas, ayant la tourmure et l'équipement que j'indiquais, s'était arrêté pour allumer son cigare. J'en connaissais assez pour me tenir sur mes gardes, mais aussi pour être rassuré sur le danger d'une attaque.

Les brigands ne se battent pas par partie de plaisir; quand ils soutiennent un combat, c'est qu'ils ne peuvent faire autrement, et j'avais tout fait pour

inspirer à ceux de la plaine l'idée que, loin de les fuir, j'étais décidé à les aller chercher. Mon interlocuteur de la voile n'était parti de si grand matin que pour leur porter la nouvelle de cette détermination. Cependant j'étais bien préparé : les animaux de bât étaient disposés pour être attachés les uns aux autres de la tête à la queue, et les deux de chaque extrémité devaient être attachés à deux des nombreux arbrisseaux rabougris qui sont dans la plaine; nous devions nous placer à pied derrière ce rempart que ne pouvaient franchir les chevaux des assaillans. Aux deux extrémités, deux hommes armés de tromblons chargés de quinze balles chacun devaient faire feu pour abattre les chevaux de nos adversaires, et dix-neuf hommes, moi compris, armés de fusils doubles et de carabines, tous bons tireurs et chasseurs de tigres, nous devions viser aux cavaliers. Mon ordonnance de bataille avait été parfaitement comprise et approuvée par mes hommes; ils se faisaient une fête de se battre. Ceux qui devaient nous attaquer n'étaient guère plus nombreux que nous; leur déroute avec perte de moitié de leur monde à la première décharge me paraissait donc une chose assurée. Nous ne pouvions être surpris; la plaine permettait de voir à plus d'un kilomètre de distance, et j'étais sur ma mule à cent mètres en avant, l'œil au guet, occupé de tout ce qui pouvait paraître dans la plaine.

Nous continuâmes à marcher ainsi jusqu'à cinq heures du soir. Alors, rencontrant une source avec de l'herbe pour les animaux, je fis halte. Nous dînâmes des provisions qui étaient sur les bêtes de charge, et après avoir mis un ravin entre nous et le sentier par où l'on pouvait nous aborder, après avoir placé des gardes, nous nous couchâmes enveloppés dans nos manteaux. Le manteau en usage dans le Venezuela est bien simple, mais il est supérieur pour l'usage à tous ceux que peuvent faire les tailleurs européens. C'est un morceau de drap bleu épais et à longs poils, de deux mètres et demi de long sur un mètre et demi de large. On fait une ouverture au milieu, dans le sens de la longueur, pour y passer la tête, et on se trouve comme sous une grande chasuble qui vous couvre parfaitement; on le double d'une étoffe rouge de même qualité; les jours où l'on est en route, on met le côté bleu en dehors, et, quand on veut se parer, on montre le côté rouge. Notre nuit se passa fort tranquillement; les brigands nous avaient laissé le passage libre jusque-là. Cependant le bruit se répandit dans la province de Cumana et jusqu'à Caracas que j'avais été attaqué, que j'avais succombé avec quatorze hommes de ma compagnie, que les six autres s'étaient enfuis, etc.; bataille supposée pour sauver l'honneur et la réputation de ces pauvres brigands, qui ne s'étaient pas montrés un seul instant!

Je fis charger à quatre heures du matin, et au point du jour nous nous mettions en route. La veille, je m'étais un peu écarté de notre direction; mais après deux heures de marche nous étions rentrés dans la bonne voie. Les plaines sont coupées par une quantité de sentiers; cependant, si l'on prend bien son point, il est difficile de se perdre. Dans cette matinée, je rencontrai l'Aritupano, qui coule dans un chenal de dimensions égales à celles de la Guanipa; je cheminai près de deux heures dans le sens du chenal, et je traversai l'Aritupano, dont le niveau ne dépasse pas douze centimètres sur trente-cinq mètres de large. Le lit de cette petite rivière n'a pas plus d'un mètre cinquante centimètres de profondeur, et rien n'annonce qu'il n'ait pas la capacité suffisante pour contenir toutes les eaux dans les temps des plus grandes crues. Les petits

sentiers tracés sur ses rives et les buissons, qui ne portent aucune trace d'un débordement de la rivière, démontrent que jamais l'Aritupano, pas plus que la Guanipa, n'a pu creuser l'énorme chenal dans lequel il coule.

A une heure de distance, je traversai un petit lac desséché. Les bords étaient taillés à pic et élevés de quinze à vingt mètres; le milieu était parsemé d'îles qui avaient la forme de tours, et étaient taillées à pic au point d'être entièrement inaccessibles. La nature du terrain qui formait l'escarpement était la même que celle qui formait l'escarpement du chenal de la Guanipa. Ces îlots avaient de vingt à soixante mètres de diamètre sur vingt mètres de hauteur; le conglomérat qui les formait était tellement compacte et solide, qu'au pied il n'y avait qu'un talus d'un mètre d'élévation. Ce qui en prouve la solidité, c'est que les siècles qui se sont écoulés depuis que le fleuve s'est retiré, les pluies de l'hivernage, qui pendant trois mois sont fortes et continuelles, n'ont presque pas entamé ces murailles naturelles. Ce lac n'avait pas plus de mille cinq cents mètres de long sur une largeur égale, et recevait évidemment ses eaux, soit du chenal de l'Aritupano, soit de la Rivière Sèche.

A deux mille mètres de distance de ce lac, je rencontrai la Rivière Sèche et la rivière Chive. Si l'on pouvait concevoir quelques doutes sur le passage d'un grand fleuve dans ces contrées, il serait difficile d'y persister en voyant ces deux canaux. J'arrivai précisément au point où tous les deux prennent naissance, c'est-à-dire à l'endroit où un grand chenal de deux mille mètres se sépare en deux parties pour former le chenal du Chive et celui de la Rivière Sèche. En examinant les rives taillées à pic, le bec qui séparait les eaux et le fond de la Rivière Sèche, on croirait qu'il n'y a pas plus de quinze jours que la rivière a cessé de couler. A trois heures du soir, je m'arrêtai au bord de la rivière Chive. On alluma du feu pour faire cuire le dîner; nous tendîmes nos hamacs entre les arbres; je nommai la garde de service, quoique pensant fort peu à nos brigands, après quoi nous nous endormîmes fort tranquillement jusqu'à quatre heures du matin. Je fis charger les animaux, et nous partîmes au point du jour; j'avais cessé de voyager de nuit pour éviter toute surprise et pour ne pas m'égarer.

J'arrivai à onze heures à la rivière du Tigre, qui présente les mêmes phénomènes que les rivières dont j'ai parlé, et un chenal de la largeur au moins de celui d'Aguasai. La rivière n'a pas plus de vingt mètres de large, mais elle est rapide et profonde de deux mètres environ; nous la traversâmes à la nage, et les charges passèrent sur un tronc d'arbre abattu en travers. Nous couchâmes en cet endroit dans un grand bâtiment dont on avait voulu faire une église. Autour de l'église devait se former un village; mais il est probable que de long-temps il n'y aura là de village, et que l'église, construite de bois et de terre, sera démolie par la pluie avant qu'on y ait chanté la messe. L'Espagnol qui veut fonder un village commence par bâtir une église; le Français bâtit un théâtre et une salle de bal; l'Américain du Nord commence toujours son village en établissant un cabaret ou une auberge; l'expérience m'a démontré que les Américains du Nord étaient plus habiles que les autres.

De ce point, qu'on nomme Mercural, nous eûmes deux jours de marche, depuis deux heures du matin jusqu'à trois heures du soir, pour arriver à la Soledad, située sur la rive gauche de l'Orénoque en face d'Angostura, sans autre rencontre ni inconvénient que le soleil et le sable. Le chemin était plus frayé;

après avoir passé le Tigre, j'avais pu atteindre la route qui va d'Angostura à Barcelone; je ne craignais plus de m'égarer pendant la nuit, et, une fois de l'autre côté du Tigre, nos détresseurs n'étaient plus à craindre. Nous fûmes favorisés pendant ces deux derniers jours par une bonne brise et un temps un peu couvert; de plus, chaque jour, sur les dix heures, nous eûmes l'heureuse chance de rencontrer deux petites rivières. Arrivé à la Soledad, j'installai mes gens; après quoi, mes affaires m'appelant à Angostura, je passai le fleuve dans une goëlette établie pour le service public. C'était la première fois que je voyais l'Orénoque, et dans l'endroit le moins favorable à son développement, coulant profond et resserré dans un goulet de mille mètres de large formé par deux montagnes de granit. A peu près au tiers de son chenal, du côté de la Soledad, on aperçoit trois énormes blocs de granit qui servent d'orénocomètre dans les crues de la rivière. Avec leur couleur foncée de mine de plomb et le vernis brillant qui les recouvre, ces blocs ont toute l'apparence de masses métalliques; ils pourraient, je crois, servir de bases pour supporter les piliers d'un pont en fil de fer, quand le développement agricole et industriel du pays sera un peu plus avancé.

La Soledad est une petite ville qui sera toujours forcément soumise à Angostura, où se trouvent réunis les capitaux et le commerce de tout le haut du fleuve de l'Orénoque. Elle ne vit que des produits qui lui arrivent des provinces de Barcelone et de Cumana; ces produits sont peu importants. Ce que j'ai dit des déserts de Cumana peut s'appliquer à ceux de la route de Barcelone, qui sont même encore plus tristes.

Angostura, dont le congrès a changé le nom contre celui de Bolivar, et qu'on persiste à nommer de son vieux nom, est une ville de six à huit mille âmes. Elle est située sur la rive droite de l'Orénoque et sur le penchant d'une colline de granit; ses rues sont droites, mais avec des pentes trop rapides pour qu'on puisse se servir de voitures. Je me rendis au seul hôtel qu'il y ait dans Angostura, hôtel tout-à-fait espagnol, c'est-à-dire fort mal tenu, et envahi par une foule d'affreux insectes qui font leur pâture des malheureux voyageurs. Je changeai mon habillement de coureur des déserts du Nouveau-Monde contre un costume d'Européen civilisé, et j'allai faire quelques visites. J'avais des lettres de recommandation pour M. Dalla-Costa, vice-consul de France. Je fus bien reçu par ses fils en l'absence de leur père, qui, depuis quelques années, habite Paris. Comme maison de commerce, la maison de M. Dalla-Costa est une des premières non-seulement d'Angostura, mais encore de la république.

La ville d'Angostura est propre; on y sent l'influence exercée par les maisons de commerce, qui appartiennent pour la plus grande partie à des étrangers. La police municipale remplit bien son devoir : les pavés des rues sont en bon état et ne présentent pas, comme à Caracas, le lit d'un torrent avec ses cailloux roulés; on n'est pas obligé non plus, comme dans les autres villes de la république, d'y soutenir une lutte contre les pores errans qui vous disputent le passage; les magasins y sont vastes, bien tenus, bien approvisionnés. Il y a un joli marché, une promenade agréable et un beau quai en briques le long du fleuve : ces trois derniers travaux sont dus à M. Dalla-Costa. Le chef politique, qui s'occupait avec soin de la police municipale, était M. le docteur Gaspari, né en Corse. Je le connaissais depuis cinq ans; je lui fis mon compliment sur la bonne tenue de la ville d'Angostura.

De retour à mon hôtel, j'y fis un diner beaucoup meilleur que je ne l'espérais. L'hôtelier, ayant su que j'avais des relations avec M. Dalla-Costa, m'annonça, en souriant d'un air de satisfaction, que mon diner était servi. Je fus surpris en effet de rencontrer une bonne table avec une cuisine française; tout cela était tellement en contradiction avec ses logemens espagnols, que je lui en demandai l'explication. Alors il me raconta qu'il était un protégé de M. Dalla-Costa, qui lui avait fait apprendre sa profession à Paris, et qu'il avait été quinze ans à son service; mais ce que je ne pus lui faire comprendre, c'est qu'on dort mieux dans une chambre propre que dans une chambre mal tenue. Il me répondit : — C'est l'habitude des gens de ce pays; ils n'y font pas attention; il est donc bien inutile de prendre une peine sans résultat.

Le lendemain, toutes mes affaires étant terminées à l'heure du diner, je me rendis chez M. Dalla-Costa, qui m'avait offert sa table pendant mon séjour à Angostura. En vingt-quatre heures, je me trouvais avoir échangé la vie, le sable et le soleil des déserts contre la civilisation parisienne : une maison de belle apparence, de grands salons meublés avec goût, de bonnes et moelleuses causeries autour d'une table ronde, sur laquelle je trouvais les journaux d'Europe et des États-Unis, et, mieux que cela, une réception cordiale et digne, avec toute l'amabilité française et le ton de la bonne éducation. La veille, j'étais dans un désert; le lendemain, je devais rentrer dans un désert : aussi n'en goûtai-je que mieux un jour de repos dans une oasis civilisée. Il y a dans de tels contrastes un charme qu'on n'oublie pas; pour l'homme surtout dont la vie se passe dans les déserts de l'Amérique, un diner qui rappelle la civilisation européenne devient un fait rare et digne d'être noté. C'est ainsi que je me rappelle quelques soirées passées chez lord Harris, gouverneur de la Trinidad; chez sir B. Wilson, chargé d'affaires d'Angleterre, et chez M. David, chargé d'affaires de France à Caracas; chez M. Dalla-Costa à Angostura. J'ai assisté à beaucoup d'autres réunions du pays; mais, il faut bien le reconnaître, rien ne ressemblait au luxe et à la dignité naturelle de l'Anglais, ni à l'affabilité et à l'amabilité du Français; les Espagnols donnent des noces de Gamache, les Français et les Anglais savent seuls donner des diners.

J'avais frété une goëlette pour descendre l'Orénoque jusqu'à *Puerto de Tablas*, qui se trouve à l'embouchure de la rivière Caroni, environ à cent kilomètres au-dessous d'Angostura. J'épargnais ainsi à mon escorte quatre jours de marche dans les sables de la province de la Guyane et le passage de la rivière Caroni. J'étais arrivé le 2 janvier, et je m'embarquais le 5, avec mes hommes et nos montures, dans le bateau que j'avais frété. Trente-six heures plus tard, nous débarquions à Puerto de Tablas. J'avais eu suffisamment de temps pour me faire une idée de l'importance de l'Orénoque.

Ce fleuve a un cours de quatre cents lieues, se dirigeant d'abord, de l'est à l'ouest, jusqu'à San-Fernando de Atabapo; ensuite, du sud au nord, jusqu'à sa rencontre avec l'Apure, et de là, de l'est à l'ouest, jusqu'à son embouchure. Il est navigable jusqu'à cent kilomètres au-dessus de la Esmeralda, présente au-dessous de la Esmeralda le singulier phénomène de partager ses eaux en deux branches navigables, l'une qui conserve son nom, l'autre qui prend celui de Quasiquiare, et va verser ses eaux dans la Rivière Noire (*Río Negro*), un des grands tributaires de la rivière des Amazones. Ce phénomène, unique dans la nature, mais renouvelé par les travaux de canalisation, permet de partir d'An-

gostura, de visiter tout l'intérieur du Brésil en naviguant sur l'Amazone et ses tributaires, et de revenir par mer des bouches de l'Amazone aux bouches de l'Orénoque. Par les rivières Apure, Arauca, Meta, Guaviare, Inirida, Quasiquiare et la Rivière Noire, le commerce d'une partie de la Nouvelle-Grenade et du Venezuela, c'est-à-dire de plus de quarante mille lieues carrées de superficie, doit donc tomber entre les mains des négocians d'Angostura; malheureusement tous ces pays manquent de population et ne sont habités que par des Indiens à demi sauvages. Il en résulte que la magnifique navigation de l'Orénoque, qui a beaucoup de ressemblance avec celle du Mississipi, ne présente presque pas d'avantages à la république de Venezuela.

Il en était bien à peu près de même, il y a quarante ans, de la navigation du Mississipi, dont les rives étaient désertes à partir du Bayou-Sarah; sous le rapport de la population, ce beau pays, qui se peuple si rapidement aujourd'hui, avait une position inférieure à celle des rives de l'Orénoque : l'application de la vapeur à la navigation et l'établissement de nombreux bateaux à vapeur sur le Mississipi, en facilitant les communications, ont attiré l'immigration dans les provinces de l'ouest des États-Unis et favorisé l'énorme développement de l'industrie et de l'agriculture qu'on y rencontre aujourd'hui. Le même moyen peut seul attirer la population sur les rives de l'Orénoque; seuls, les bateaux à vapeur peuvent donner la vie à ce beau pays et l'élever à la position que lui a marquée la nature.

Jusqu'ici, le gouvernement de la république avait négligé cette belle découverte des temps modernes, faute d'en comprendre les avantages; mais en 1849 il a commencé à entrer dans la voie des améliorations en concédant, sur l'Orénoque, le privilège de la navigation à vapeur à une compagnie qui est obligée d'entretenir les bateaux nécessaires à la navigation; de plus, j'ai signé, le 24 juin 1851, avec le gouvernement, un contrat pour le transport des dépêches depuis Maracaibo jusqu'à Angostura par le moyen de bateaux à vapeur, qui, tous les huit jours, partiront des deux extrémités, la ligne devant continuer jusqu'à Chagres. Au moyen de ces deux entreprises se trouveront établies les communications par bateaux à vapeur depuis le haut Apure et depuis la Rivière Noire, par le Quasiquiare et le haut Orinoco, jusqu'à l'île de la Trinidad, où se présentent les bateaux à vapeur de la compagnie royale d'Angleterre, et jusqu'à Chagres, où se rencontrent des lignes de bateaux à vapeur de tous les points des États-Unis de l'Amérique du Nord. On peut donc augurer que les rives de l'Orénoque vont voir leur population s'accroître avec la même rapidité que celle des rives du Mississipi.

Puerto de Tablas, où j'avais débarqué, est un petit village de cinquante maisons, situé à l'embouchure de la rivière Caroni. Différentes des eaux de l'Orénoque, qui, charriant une grande quantité de sables, sont presque toujours troubles, les eaux de la rivière Caroni sont limpides, mais elles ont une teinte jaunâtre. C'est à tort qu'on dit qu'elles sont noires; la teinte de ces eaux tire plutôt sur le bistre. Le Caroni est une belle rivière, d'une navigation difficile en raison des cataractes qui entravent son cours; elle prend sa source dans la cordillère de Pacaraima, sous le 4^e degré de latitude nord; coulant d'abord de l'est à l'ouest jusqu'à ce qu'elle ait dépassé les montagnes Rinconote, branche de la cordillère de Pacaraima, elle coule ensuite du sud au nord sous le même

méridien jusqu'à son embouchure dans l'Orénoque, sous le 8° degré 20 minutes de latitude nord.

Mon intention était, après avoir visité le bassin de l'Yuruari, improprement nommé Yuruan sur la carte de M. Codazzi, de remonter le Caroni jusqu'à la cordillère de Pacaraima; tous les renseignemens que j'avais m'indiquaient que le bassin de l'Yuruari n'était que le commencement des terrains aurifères, et que les parties les plus riches étaient sur les deux versans et dans toute la longueur de la cordillère de Pacaraima, qui sépare du Brésil les Guyanes française, anglaise, hollandaise et espagnole; je devais employer quatre mois à ce voyage, et j'avais fait mes préparatifs en conséquence. Je n'avais donc avec moi que juste ce qu'il me fallait pour ne pas embarrasser ma marche; on verra que je ne fus arrêté que par un ennemi contre lequel il n'y a pas de lutte possible; cependant je crois avoir recueilli suffisamment de renseignemens pour engager le gouvernement français à faire explorer le versant nord et nord-est de la cordillère Pacaraima, qui sépare la Guyane française du Brésil.

L'Yuruari prend sa source près du mont Guayo, sous le 6° degré 40 minutes latitude nord, coulant d'abord du sud au nord, ensuite de l'est à l'ouest, et, en faisant un retour du nord au sud, il verse ses eaux dans le Cuyuni; il passe à Santa-Clara-Pastora, à dix mille mètres de Guasipati, à Tupuquen et à Cura. L'Yuruan prend sa source dans les monts Rinconote et coule d'abord du sud au nord; sous le 6° degré 40 minutes de latitude nord, il fait un angle droit, prend sa direction de l'ouest à l'est, et verse ses eaux dans le Cuyuni.

J'avais débarqué à Puerto de Tablas à trois heures du soir en même temps qu'une compagnie anglaise qui arrivait de la Trinidad, et, comme nos dispositions étaient prises en raison de la connaissance que j'avais du pays, le lendemain, à quatre heures du matin, mes bêtes étaient chargées, et nous étions en route pour Upata, chef-lieu du canton du même nom. Le premier village où j'arrivais fut Saint-Félix, à trois heures de marche de Puerto de Tablas. J'étais entré dans le pays qu'on nommait autrefois et qu'on nomme encore aujourd'hui le *Pays des Missions*. Le gouvernement espagnol avait abandonné le soin de civiliser les nombreux Indiens du canton d'Upata aux pères capucins aragonais, leur laissant aussi pleine liberté quant au choix des moyens et une indépendance complète vis-à-vis du pouvoir séculier. Il n'avait excepté de cette tolérance qu'un seul point, la capitale, Upata. Les pères capucins, armés du pouvoir spirituel et de plus du pouvoir temporel, en usèrent dans l'intérêt de la civilisation. A force de persévérance, de caresses, de cadeaux et de punitions, ils parvinrent à réunir les Indiens dans vingt bourgs de belle apparence auxquels ils donnèrent le nom de *Pays des Missions*; le premier de ces villages que je rencontrai, Guasipati, était en parfait état de conservation. Je remarquai avec surprise l'étendue de ce bourg, la beauté et l'uniformité des maisons, la spacieuse enceinte du couvent, l'architecture mauresque de l'église. J'avais quelque peine à m'expliquer un tel luxe de constructions en songeant surtout que les villages des Missions étaient tous au moins aussi vastes que Guasipati et avaient été construits en même temps. Il avait fallu évidemment faire venir d'Europe tous les ouvriers charpentiers, forgerons, menuisiers, briquetiers, scieurs de long, maçons, etc.; les Indiens n'avaient pu être employés que comme gens de peine, et les ouvriers européens avaient reçu des salaires fort

élevés. Comment les pères avaient-ils fait face à de si énormes dépenses à une époque où le produit de leurs champs et de leurs troupeaux pouvait à peine suffire à la nourriture des hommes qu'ils employaient? Quel contraste entre la magnificence des pères aragonais d'Upata et la vie relativement chétive que menaient dans le même temps leurs confrères de la province de Cumana! Ce contraste m'autorisait à penser que les capucins d'Upata avaient connaissance des mines d'or de l'Eldorado, et que, s'ils avaient conté tant de fables à M. de Humboldt, s'ils avaient écarté avec une défiance si jalouse les séculiers et les étrangers du Pays des Missions, ce n'était que pour protéger contre les révélations indiscrètes le secret de leur lampe merveilleuse.

Malheureusement, quand éclata la révolution de l'indépendance, à la suite de laquelle les pères capucins furent chassés, la civilisation n'avait pas encore en le temps de pousser de profondes racines dans le cœur des Indiens. A peine ces sauvages de la veille furent-ils débarrassés de la surveillance et du gouvernement des pères, qu'ils retournèrent lestement dans les bois pour y reprendre leur vie errante; ils abandonnèrent complètement des villages qu'ils n'avaient bâtis que par obéissance ou par complaisance. Aussi la plupart des bourgs construits par les pères n'existent-ils plus que sur la carte ou dans la mémoire des vieillards du pays, et le gouvernement de la république est obligé de dépenser beaucoup pour surveiller l'entretien de ceux des villages qui subsistent encore.

Saint-Félix, où nous étions arrivés un peu après huit heures du matin, est un de ces bourgs complètement abandonnés et détruits; quelques pièces de bois encore debout désignent l'endroit où étaient l'église et le couvent; des débris de tuiles épars au milieu du bois indiquent où était le village. Une végétation forte et sauvage aura détruit avant peu ces dernières traces de la civilisation si courageusement portée par les pères aragonais au milieu des solitudes de la province d'Upata.

A partir de la rive de l'Orénoque, j'avais reconnu que le terrain était formé par la décomposition de la roche de granit. Je me borne à indiquer la forme, l'apparence et la qualité des élémens du sol : les géologues pourront aisément les reconnaître. Sur les rives de l'Orénoque, je rencontrai la roche de granit de plusieurs qualités : 1^o d'un grain serré et fin, rendant un son métallique et couverte d'un vernis couleur de mine de plomb foncée; 2^o une roche de granit très dure avec de fortes aspérités à l'extérieur; 3^o quelques roches de quartz. En sortant de Puerto de Tablas, on entre dans une plaine qui s'élève insensiblement jusqu'à Saint-Félix; toute la plaine est couverte d'un sable blanc, qui est une décomposition de la roche de quartz. A Saint-Félix, on rencontre la roche de quartz en plus grande abondance, et dans les bas-fonds la roche de granit à grain serré et fin, d'un son métallique, brisée en morceaux du poids de cinq à vingt kilos, conservant ses angles extrêmement vifs, même au milieu des courans d'eau. Les roches de quartz qui se trouvaient mélangées avec les roches de granit avaient leurs angles arrondis.

Après avoir quitté Saint-Félix, nous entrâmes dans un bois qui se prolonge jusqu'à Upata en traversant une petite chaîne de montagnes où dominent alternativement les roches de granit et de quartz roulées, ayant une teinte jaune et grasseuse. Une petite rivière qui prend sa source près d'Upata s'approche de la route de temps à autre : ses eaux ressemblent à celles du Caroní; mais

les eaux des autres ruisseaux ont une couleur blanche en raison des matières qu'elles tiennent en dissolution, car le repos ne change rien à la teinte de ces eaux qui ne laissent aucun dépôt et n'ont aucun mauvais goût. Cependant, par suite de l'évaporation, l'eau prend une teinte blanche plus prononcée et a un goût pâteux, comme si elle était fortement chargée de boue. Vers deux heures de l'après-midi, nous arrivâmes à une ferme nommée Guacaima, où nous couchâmes sous un hangar. Le lendemain, 9 janvier 1851, nous entrâmes à Upata à trois heures du soir. Durant ce second jour de voyage à partir de l'Orénoque, je rencontrai tout le long de ma route la même nature de roches, granit, quarzite et un conglomérat ferrugineux.

Upata est une ville de deux mille habitans; elle renferme à peu près toute la population civilisée du canton; le reste se compose d'Indiens plus ou moins sauvages et de quelques créoles. Le passage des laveurs d'or y avait causé un mouvement commercial inconnu jusqu'à ce jour. Les terrains favorables aux constructions avaient triplé de valeur; les loyers des maisons avaient haussé dans la même proportion. De tous côtés, on voyait s'élever de belles constructions. Je passai vingt-quatre heures dans la ville pour remplir quelques formalités administratives; pendant ces vingt-quatre heures, je n'entendis parler que de nouvelles découvertes, et de toutes parts on offrait de me faire connaître des endroits riches en poudre d'or. Il y avait sans doute quelque exagération dans ces rapports, mais il était aisé d'y découvrir un fonds de vérité. Ainsi il était bien établi pour moi que dans tous les lits de rivière, dans tous les torrents, on rencontrait de l'or en assez grande quantité. Jusque-là, j'avais été à même de reconnaître que les terrains que j'avais parcourus depuis l'Orénoque appartenaient à la classe des agalysiens de M. Brongniart, et que dans cette classe ils devaient être rangés parmi les micaciques et les quarzites, qui reposent immédiatement sur le granit. Or, si les observations de ce savant sont exactes, c'est dans cette classe, et surtout dans les deux derniers ordres de terrains, qui en dépendent, que l'or se trouve en plus grande abondance.

Le 11, à la pointe du jour, j'étais sur la route de Tupuquen, rendez-vous des laveurs d'or. J'avais reçu à Upata des nouvelles de mon ami le docteur Beauperthuis : depuis huit jours, il était parti pour Tupuquen avec sa compagnie; c'est là que je voulais le rejoindre et passer quelques jours avec lui avant de mener à bonne fin mon projet de découvertes. Je suivis la route de Santa-Maria, traversant le plateau sur lequel est située la ville d'Upata; ce plateau est élevé de quatre cent vingt mètres au-dessus du niveau de la mer. D'Upata jusqu'à Santa-Maria, je rencontrai les mêmes roches et les mêmes eaux qu'entre Saint-Félix et Upata. Après quatre heures de marche, j'arrivai à Santa-Maria; ce village ne présente plus que deux maisons sur pied; l'église et le reste du village sont en ruines et abandonnés. Là, comme à Saint-Félix, la végétation a pris la place des maisons. De ce village, situé à l'extrémité du plateau d'Upata, et dans un endroit où ce plateau s'abaisse tout à coup de quatre-vingt-dix à cent mètres, on a une vue magnifique sur toute la plaine qui s'étend dans la direction du sud-est; les flancs de ce plateau offrent un mélange à peu près égal de roches de granit très dur avec des aspérités et de roches de quartz veiné de rouge; d'autres sont d'un blanc sale veiné d'une teinte bleuâtre et recouvert d'une couche jaune grasseuse. Les terrains forment un conglomérat

ferrugineux très dur. Après avoir marché encore environ deux heures dans la plaine dominée par le village de Santa-Maria, je m'arrêtai sur le bord d'un ruisseau d'eau blanche, dans un endroit nommé *Tierra Blanca*, et comme il y avait de l'herbe en abondance pour les animaux, je fis halte, on tendit les hamacs, on déchargea les chaudières, et on fit cuire le dîner.

Vivant depuis plusieurs années en compagnie des ouvriers indiens et créoles de race espagnole, j'ai été à même de reconnaître qu'il y a une grande ressemblance entre leur caractère et celui des Arabes. L'Espagnol n'est en réalité qu'un Arabe civilisé par la religion chrétienne, car il n'est pas possible de supposer que les Arabes aient vécu huit siècles en Espagne sans mélanger leur race avec celle des anciens habitans. Abandonné au milieu des plaines, l'Espagnol du Nouveau-Monde a repris tous les goûts, toutes les habitudes de ses ancêtres, et a donné les mêmes goûts, les mêmes habitudes aux Indiens, qui lui sont soumis moralement. Les travaux de l'entreprise que j'ai faite avec le gouvernement de la république, pour la construction d'une route de trois cent cinquante kilomètres à travers la cordillère de Cumana, m'ont offert plus d'une occasion d'observer cette curieuse ressemblance des mœurs espagnoles et des mœurs arabes. Je voyais par exemple mes ouvriers, réunis sous de grandes tentes, se coucher aussitôt qu'ils avaient pris leur dîner; un d'entre eux prenait alors une mauvaise guitare, et se mettait à improviser en chantant sur un air monotone, qui nous eût endormis promptement, si de temps à autre le chanteur n'eût lancé des notes aiguës qui ressemblaient aux cris du chacal. Cette musique me fatiguait horriblement; mais, ne pouvant l'interdire à mes ouvriers sans les contrarier beaucoup, j'imaginai de lui substituer un autre genre de divertissement, et je pris le parti de leur raconter des histoires. Je retrouvai sans peine dans ma mémoire quelques contes des *Mille et une Nuits*, et mes hommes n'eurent qu'à les entendre une fois pour les retenir. A partir de ce moment, ils répétaient ces contes tous les soirs, en brochant quelque fois sur le thème primitif. Je fus ainsi débarrassé de leur musique, et je pus m'endormir chaque soir, bercé par les génies de Galland.

Partis avant le jour, le 12 janvier, nous marchâmes jusqu'à la nuit sans rencontrer une personne ni une maison. Le soleil était couché quand nous arrivâmes près d'un étang nommé Sainte-Anne, où il y a une cabane destinée à loger un pâtre qui surveille quelques troupeaux répandus dans ces plaines. Nous partîmes de ce point de très grand matin, et nous arrivâmes à midi au bourg de Guasipati, dont j'ai dit un mot à propos du Pays des Missions. Ce bourg est très beau; il se compose d'une place de deux hectares de superficie. Le couvent des pères capucins et l'église remplissent un des côtés du parallélogramme, les trois autres côtés sont occupés par des maisons; quatre rues partent de la place, bien alignées et longues de plus de quatre cents mètres; chaque maison se compose de quatre chambres avec galerie sur les deux faces; les bois employés sont d'une qualité supérieure. Toutes ces maisons sont en briques, il ne leur manque que des habitans. A mon arrivée, je ne rencontrai qu'un créole, qui s'était fixé dans une de ces constructions depuis une quinzaine de jours, et de plus un gardien, nommé par le gouvernement pour veiller à la conservation du village. Le gouvernement a donné une certaine autorité à ce gardien sur les Indiens des environs; celui-ci en use pour faire nettoyer les rues et

les places, qui seraient bientôt, faute de ces soins quotidiens, envahies par la végétation, et pour obliger quelques Indiens à quitter leurs bois et venir coucher chaque nuit au village; un vieil Indien sonne la cloche tous les matins et tous les soirs; il enseigne quelques maximes de la religion chrétienne à une douzaine d'enfans qui passent le reste du jour au milieu des forêts.

Le 14 janvier, je partis de Guasipati une heure avant le lever du soleil, et j'arrivai à midi sur un petit tertre, d'où l'on aperçoit les toits rouges de Tupuquen se dessinant à l'extrémité d'une belle plaine de six kilomètres de large. Cette vue nous fit éprouver une grande satisfaction; il y avait vingt-deux jours que nous étions en marche, et nous allions nous réunir à des amis pour continuer avec eux l'exploration commencée. En une heure de marche, nous fûmes à Tupuquen. Le village est plus grand que celui de Guasipati, les maisons y sont construites sur le même modèle. Le couvent est moins beau, et l'église qu'on commençait à bâtir lorsqu'éclata la guerre de l'indépendance n'a pas été achevée.

Toutes les maisons du village étaient occupées par des hommes appartenant à toutes les nations, Espagnols, créoles, Anglais, Français, Allemands, Italiens, Polonais, etc. Je rencontrai bientôt le docteur Beauperthuis, qui avait fait bâtir un hangar à deux milles environ du village; il me donna, pour moi et les miens, un asile où nous allâmes nous installer sans retard. Je laissai trois jours de repos à mes gens avant de leur faire construire un hangar pour nous abriter. J'employai ces trois jours à examiner les lieux et surtout à observer le mode de travail des laveurs d'or.

De tous les pays que je venais de parcourir, celui de Tupuquen me paraissait le moins riche par la nature des roches qu'on y rencontrait; cependant le travail de l'ouvrier me parut suffisamment récompensé : un laveur pouvait retirer, en quatre ou cinq heures de travail, de cent à cent vingt-cinq grains d'or d'une valeur de 20 francs environ. Ce travail, qui n'était pas plus pénible qu'aucun de ceux auxquels se livrent les terrassiers, me parut grandement rétribué dans un pays où l'ouvrier ne gagne que 1 fr. 50 cent. ou 2 francs par jour pour neuf heures de travail. De plus, l'ouvrier trouvait aisément une bonne nourriture à raison de 1 franc par jour. Si l'on ajoute que le lavage dans des batées ou grandes écuelles de bois amène toujours la perte de plus des deux tiers de l'or renfermé dans l'argile d'où l'on cherche à le séparer, il sera permis de conclure qu'il y a sur ce point de très grandes richesses.

Je ne voulais pas mettre mes hommes au travail dans le lit de la rivière, mais sur un terrain qui, selon les apparences, n'en avait jamais fait partie. Par l'expérience, il était reconnu que l'or ne se rencontrait que dans un lit d'argile verte ou cendrée. Je fis donc creuser jusqu'à la rencontre de ce lit, que je trouvai à une profondeur de soixante-quinze centimètres à un mètre; j'employai le moyen de lavage usité par les autres travailleurs, et, une demi-heure après avoir commencé mes fouilles, j'avais retiré de l'or du lit d'argile verte; plusieurs fois je fis des essais sur l'argile jaune qui se trouvait au-dessus et au-dessous du lit d'argile verte, mais je n'y ai jamais trouvé d'or. Après quarante-huit heures d'un travail assidu, j'avais reconnu que par chaque vingtaine de livres de terre (dix kilos), je retirais un grain et demi d'or. En tenant compte de ce que je perdais par la mauvaise méthode que j'employais, par l'inexpérience

de mes ouvriers, enfin par quelques larcins, je fus amené à reconnaître que le procédé le plus sûr pour exploiter les terrains aurifères consistait à laver de grandes quantités d'argile au moyen d'un manège et de cylindres, à faire couler l'eau boueuse sur une échelle à godets remplis de mercure et à finir le lavage des sables dans un cylindre à bras. On évitait ainsi les pertes et les larcins. Je fis donc immédiatement le plan de mes opérations. Je me proposai de laver vingt-cinq mètres cubes de terre par jour, et, dans tous les cas, au moins vingt mètres cubes, représentant vingt mille kilos environ ou deux mille batées de dix kilos. A raison de 37 centimes et demi, ces deux mille batées devaient me donner un produit de 750 fr. par jour. Le 1^{er} février 1851, je communiquai mes plans à M. Dalla-Costa, à Angostura; mais j'avais compté sans l'épidémie qui venait de se déclarer à Tupuquen, et le 3 du même mois j'étais couché, avec dix-sept hommes de ma compagnie, dans mon hangar, transformé en hôpital.

Tupuquen a toujours joui d'une grande réputation de salubrité. Ce village est situé sur une petite éminence, à l'entrée d'une belle plaine bien découverte, à cinq cents mètres de l'Yuruari, dont le cours est d'une rapidité ordinaire et loin de tous dépôts d'eau stagnante. Je n'appris donc pas sans surprise, en arrivant à Tupuquen le 14 janvier, qu'un grand nombre d'ouvriers y étaient atteints de fièvres intermittentes très violentes, qui, en quarante-huit heures, jetaient les malades dans un état de prostration complète. Parmi ses ouvriers, le docteur Beauperthuis en avait cinq atteints de fièvres qu'il avait coupées au moyen du sulfate de quinine; toutes ces fièvres étaient attribuées à des imprudences. Je pris donc toutes les précautions possibles pour préserver mes hommes, et j'atteignis sans accident le 1^{er} février; mais, le soir de ce jour, j'eus deux hommes atteints. Le lendemain, l'épidémie sévit sur cinq autres ouvriers, et le 3 février elle réduisait à l'inaction le reste de la troupe, moins trois hommes, qui servirent d'infirmiers à leurs camarades. Une invasion aussi subite me fit croire à un empoisonnement ou à une épidémie. Le docteur me rassura quant à l'empoisonnement, mais les suites de ces fièvres n'en restaient pas moins déplorables. Tous mes hommes, en huit jours, avaient été réduits à une faiblesse extrême; moi-même, j'avais perdu mes forces au point de ne pouvoir me tenir debout pendant une minute. Il n'y avait point à hésiter : plus nous prolongerions notre séjour à Tupuquen, plus notre position deviendrait critique. Il fallait revenir sur ses pas. Le docteur Beauperthuis se décida, comme moi, à quitter le pays infesté, et il fit partir ses hommes le 9 février. Quant à moi, abandonnant mes bagages, je fis monter mes malades sur les animaux de bât, et je me mis en route.

Nous n'arrivâmes à Upata qu'après quatre jours d'une marche des plus pénibles. Sur moi roulait toute la direction du voyage; la plupart des hommes voulaient à chaque instant s'arrêter. Comprenant combien il était important que pas un ne restât en route, j'étais obligé de me tenir à l'arrière-garde pour les forcer de marcher. Un seul parvint à se soustraire à ma surveillance : il s'écarta et se cacha dans un bois. Je l'envoyai chercher : on ne put le retrouver que deux jours après, et il expira pendant qu'on le portait dans un hamac. Deux autres, qui avaient déserté dès mon arrivée à Tupuquen, croyant avoir plus d'avantage à travailler pour leur propre compte, périrent faute d'avoir

quelqu'un pour les soigner. Dans de semblables expéditions, l'homme isolé peut se tirer d'affaire tant qu'il jouit d'une bonne santé; mais la moindre maladie y devient aisément mortelle. Cependant, grâce à d'incessantes précautions, j'eus le bonheur de ramener tous ceux de mes ouvriers qui ne s'écartèrent pas de la colonne, et je ne perdis que le petit nombre des déserteurs ou des trainards. Arrivé à Upata, j'y trouvai toutes les ressources qu'exigeait l'état de ma troupe; je dirigeai mes hommes par terre sous la conduite d'un bon corporal, et je m'embarquai à Puerto de Tablas sur une goëlette qui m'amena en treize jours à Cumana.

Il me reste à indiquer en quelques mots les conclusions que je rapportais de mon pénible voyage à l'ancien Eldorado. J'écarte la question de salubrité du pays des mines, car l'épidémie qui nous assaillit à Tupuquen se manifesta à la même époque à Cayenne, qui se trouve sous la même latitude, et paraît devoir être attribuée à d'autres causes qu'aux conditions du territoire d'Upata. Je me borne à essayer de préciser l'importance des mines d'or et le meilleur moyen de les exploiter. En employant le mot de mines, je me sers peut-être d'une expression impropre. Dans tout le bassin de l'Yuruari, qui présente une superficie de près de sept cents lieues carrées, il n'y a pas précisément de mines d'or; mais on rencontre un lit d'argile verte contenant de l'or, qu'il faut en extraire par le lavage. Ce lit n'a pas plus de quinze centimètres d'épaisseur. On l'a rencontré dans toutes les rivières, dans tous les torrens tributaires de cette rivière; je l'ai rencontré presque à la surface sur des points tributaires de l'Orinoco. Les Indiens des villages voisins de l'Yuruari disent que plus on avance dans le sud, plus l'or est abondant; mais les tribus de l'autre côté de l'Yuruari sont indépendantes, et il est dangereux d'aller sur cette rive, à moins d'être en nombre et armés. Le célèbre lac dont parlait l'ancienne tradition, et au milieu duquel il y avait de si grandes richesses, n'est pas autre chose que le territoire situé entre le Paragua et l'Yuruan; dans le temps de l'hivernage, qui dure huit mois en ces contrées, les pluies sont si considérables, que tout le territoire entre l'Yuruan et le Paragua ne forme plus qu'un vaste lac, et si, pendant huit mois de l'année, toute cette superficie est couverte d'eau, il me semble qu'il est plus juste de lui donner le nom de lac que celui de terre. D'ailleurs, comment les Indiens pourraient-ils savoir qu'il y a de l'or au milieu d'un lac, si ce lac ne se desséchait pas? et si l'or n'était pas abondant, comment s'en serviraient-ils pour faire des balles de fusil, quand ils vont à la chasse? Les Indiens même de Tupuquen ne comprennent pas bien la valeur de l'or. On les voit acheter des colifichets misérables pour des quantités d'or qui en représentent cinquante fois la valeur. Laisant de côté les points que je n'ai pu visiter, me bornant au bassin de l'Yuruari, je suis convaincu que sur ce point seul il y a autant de richesses qu'en Californie. Si l'on suppose une émigration de cent mille ouvriers européens laveurs d'or, le terme moyen du produit du travail d'un ouvrier un peu habile étant de 20 francs par jour, on pourra retirer 50 millions de francs par mois; mais si, au lieu de laver dans des batées, on lave dans de grands cylindres de quatre mètres de long et d'un mètre de diamètre, en complétant l'opération dans un petit cylindre à bras, on peut tripler la somme de travail, et la machine ne laissera pas échapper la dixième partie de l'or, tandis que l'ouvrier le plus habile n'en recueille pas plus du tiers. L'em-

placement des terrains aurifères du canton d'Upata offre cet avantage, que l'inondation n'y est que partielle, et permet de travailler pendant l'hivernage aussi bien que pendant la saison de la sécheresse. Le prix de la nourriture ne pourra s'élever à plus de 2 francs par jour. Le voisinage des provinces si riches en troupeaux de la Guyane, de Barcelone et de Cumana, la proximité des Antilles anglaises et françaises, permettront toujours à l'ouvrier de se procurer à des prix modérés tout ce qui est nécessaire à la vie. Le voyage de France aux bouches du Dragon, à Guiria, à Port-d'Espagne, se fera à peu de frais et en peu de temps par les bâtimens français et anglais qui viennent charger du sucre dans les Antilles; la traversée de Guiria ou de Port-d'Espagne à Puerto de Tablas, se fera très promptement, et également à bon marché, par la ligne de bateaux à vapeur qui remonte de Maracaibo à Angostura. L'émigré qui se croira déçu dans ses espérances pourra aisément revenir sur ses pas, s'il ne préfère se livrer à l'agriculture dans une des trois provinces que je viens de nommer, et particulièrement dans la cordillère de Cumana, où la température est semblable à celle du mois de mai à Paris.

Ce sont là des avantages incontestables que possède l'Eldorado, comparé à la Californie. Faut-il néanmoins dès à présent conseiller aux émigrans français de se précipiter sur ces nouveaux terrains aurifères? Je crois qu'il est prudent d'attendre le résultat des travaux de décembre 1831, janvier, février et mars 1832; alors seulement on pourra savoir positivement si la maladie qui a éclaté dans le village de Tupuquen, en janvier 1831, était une épidémie accidentelle ou une fièvre réellement endémique. Pour le moment, ce qu'il importe d'établir, c'est que toute émigration individuelle aurait des résultats funestes. Il en serait de même des sociétés qui ne seraient pas fortement constituées et dirigées. Il faut à chaque société un seul chef, un seul directeur; il faut que les ouvriers, complètement soumis à ce chef, puissent partager la moitié des bénéfices, avec la nourriture et le logement, si l'on n'aime mieux leur assurer, avec un tiers des produits, 25 francs par mois de solde. Il faut que l'emploi des machines fournisse à l'ouvrier, dans le tiers qu'on lui assure, une somme supérieure à celle qu'il gagnerait s'il était isolé, et présente les mêmes avantages aux capitalistes qui feront les fonds de l'opération. On ne doit faire partir aucune expédition avant que les logemens pour les ouvriers ne soient prêts et les machines montées. Une expédition de charpentiers, menuisiers, scieurs de long, accompagnés d'un mécanicien menuisier, doit donc précéder la colonne des émigrans. Enfin toute association de chercheurs d'or devra se dire qu'elle va dans un pays inhabité, où elle ne rencontrera aucune des ressources ou des moyens de communication qui s'offrent dans le dernier des villages de France; qu'elle ne néglige donc aucune précaution, qu'elle ne repousse aucun moyen de succès : le courage et la persévérance ne suffiraient pas là où la prévoyance aurait manqué.

ALPH. RIDE.

Cumana, août 1831.

BETTINE.

PERSONNAGES.

LE BARON DE STEINBERG. L'X NOTAIRE.
LE MARQUIS STÉFANI. DOMESTIQUES.
CALABRE, valet de chambre du baron. BETTINE, cantatrice italienne.

(LA SCÈNE EST EN ITALIE.)

SCÈNE PREMIÈRE.

(Un salon de campagne.)

CALABRE, LE NOTAIRE.

CALABRE.

Venez par ici, monsieur le notaire, venez, monsieur Capsucefalo. Veuillez entrer là, dans le pavillon.

LE NOTAIRE.

Les futurs conjoints, où sont-ils ?

CALABRE.

Il faut que vous ayez la bonté d'attendre quelques instans, s'il vous plaît. Désirez-vous vous rafraichir ? Il n'y a pas loin d'ici à la ville ; mais il fait chaud.

LE NOTAIRE.

Oui, et je suis venu à pied par un soleil bien incommode. Mais je ne vois pas les futurs conjoints.

CALABRE.

Madame n'est pas encore levée.

LE NOTAIRE.

Comment ! il est midi passé.

CALABRE.

Alors elle ne tardera guère.

LE NOTAIRE.

Et M. de Steinberg, est-il levé, lui ?

CALABRE.

Il est à la chasse.

LE NOTAIRE.

A la chasse! Voilà, en vérité, une plaisante manière de se marier. On me fait dresser un contrat, on me fait venir à une heure expresse, et quand j'arrive, madame dort et monsieur court les champs. Vous conviendrez, mon cher monsieur Calabre....

CALABRE.

C'est qu'il faut vous imaginer, mon cher monsieur Capsucefalo, que nous ne vivons pas comme tout le monde. Madame est une artiste, vous savez.

LE NOTAIRE.

Oni, une grande artiste; elle chante fort bien, je ne l'ai jamais entendue elle-même, mais je l'ai ouï dire, vous savez.

CALABRE.

Justement; c'est qu'elle a chanté cette nuit jusqu'à trois heures du matin. Aimez-vous la musique, monsieur Capsucefalo?

LE NOTAIRE.

Certainement, monsieur Calabre, autant que mes fonctions me le permettent. Il y avait donc chez vous grande soirée, beaucoup de monde?

CALABRE.

Non, ils étaient tous deux tout seuls, madame et M. le baron, et ils se sont donné ainsi un grand concert en tête à tête. Ce n'est pas la première fois. C'est une habitude que madame a prise depuis qu'elle a quitté le théâtre. Elle ne peut pas dormir, si elle n'a pas chanté. Au point du jour, elle s'est couchée, et monsieur a pris son fusil.

LE NOTAIRE.

Vous en direz ce qui vous plaira, cela me paraît de l'extravagance. La chasse et la musique sont deux fort bonnes choses; mais quand on se marie, monsieur Calabre, on se marie. Et les témoins?

CALABRE.

Monsieur a dit qu'il les amènerait. Un peu de patience. Que me veut-on?

UN DOMESTIQUE.

Monsieur, c'est une lettre de la princesse.

CALABRE, prenant la lettre.

C'est bon. Vous savez bien que monsieur n'y est pas.

LE DOMESTIQUE.

Il y a là un homme à cheval.

CALABRE.

Qu'il attende. Ah! voici M. le baron.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENS, STEINBERG.

STEINBERG.

Pas encore levée! C'est bien de la paresse. Bonjour, Ce'alo, vous êtes exact, et moi aussi, comme vous voyez; mais la signora ne l'est guère.

LE NOTAIRE.

Voici le contrat, monsieur le baron, dans ce portefeuille. Si vous voulez, en attendant, jeter un coup d'œil...

STEINBERG.

Tout à l'heure. Qu'est-ce que c'est que cette lettre?

CALABRE.

C'est de la part de la princesse, monsieur.

STEINBERG ouvre la lettre.

Voyons.

LE NOTAIRE.

Je me retire, monsieur, j'attendrai vos ordres.

SCÈNE III.

STEINBERG, CALABRE.

CALABRE, à part.

Si c'est encore quelque invitation, quelque partie de plaisir en l'air, nous allons avoir un orage.

STEINBERG, lisant.

Qu'est-ce que tu marmottes entre tes dents?

CALABRE.

Moi, monsieur, je n'ai pas dit un mot.

STEINBERG.

Vous vous mêlez de bien des choses, monsieur Calabre; vous vous donnez des airs d'importance, sous prétexte de discrétion, qui ne me conviennent pas du tout, je vous en avertis.

CALABRE.

Si la discrétion est un tort....

STEINBERG.

Assurément, lorsqu'elle est affectée, lorsqu'en se taisant on laisse croire qu'on pourrait avoir quelque chose à dire.

CALABRE.

Hé! de quoi parlerais-je, monsieur? Est-ce ma faute si la princesse....

STEINBERG.

Eh bien! qu'est-ce? que voulez-vous dire? Toujours cette princesse! Qu'est-ce donc? Nous habitons cette maison depuis un mois. La princesse est notre voisine de campagne, et son palais est à deux pas de nous. Qu'y a-t-il d'étonnant, qu'y a-t-il d'étrange à ce qu'il existe entre nous des relations de bon voisinage et même d'amitié, si l'on veut? Nous ne sommes pas ici en France, où l'on vit dix ans sur le même palier sans se saluer quand on se rencontre, ni en Angleterre, où l'on n'avertirait pas le voisin que sa bourse est tombée de sa poche, si on ne lui est pas présenté dans les règles. Nous sommes en Italie, où les mœurs sont franches, libres, exemptes de cette morgue inventée par l'orgueil timide à la plus grande gloire de l'ennui; nous sommes dans ce pays de liberté charmante, brave, honnête et hospitalière, sous ce beau soleil où l'ombre d'un homme, quoi qu'on en dise, n'en a jamais gêné un autre, où l'on se fait un ami

en demandant son chemin, où enfin la mauvaise humeur est aussi inconnue que le mauvais temps.

CALABRE.

Monsieur le baron prend bien chaudement les choses. Je demande pardon à monsieur, mais les réflexions d'un pauvre diable comme moi ne valent pas la peine qu'on s'en occupe.

STEINBERG.

Quelles sont ces réflexions? Je veux le savoir. Dites votre pensée, je le veux.

CALABRE.

Oh! mon Dieu, c'est bien peu de chose. Seulement, quand monsieur le baron s'en va comme cela pour toute une journée chez la princesse, il m'a semblé quelquefois que madame était triste.

STEINBERG.

Est-ce là tout?

CALABRE.

Je n'en sais pas plus long, mais je vous avoue...

STEINBERG.

Quoi?

CALABRE.

Rien, monsieur, je n'ai rien à dire.

STEINBERG.

Parlez-vous, quand je l'ordonne?

CALABRE.

Eh bien! monsieur, à vous dire vrai, cela me fait de la peine. Elle vous aime tant!

STEINBERG.

Elle m'aime tant!

CALABRE.

Oh! oui, monsieur, presque autant que je vous aime. Si vous saviez, quand vous n'êtes pas là, que de questions elle me fait, et que de petits cadeaux de temps en temps, pour tâcher de savoir ce que vous dites, ce que vous pensez au fond du cœur, si vous l'aimez toujours, si vous lui êtes fidèle..... Vous m'accusez d'être bavard... Eh bien! monsieur, demandez-lui comment je parle de mon maître, et si jamais la moindre indiscrétion... Voilà pourquoi j'ose dire que cela me fait de la peine, quand je sais qu'elle en a, oui, monsieur, et quand elle pleure... Mais enfin, puisque vous allez l'épouser.....

STEINBERG.

Calabre! mon pauvre vieux Calabre!

CALABRE.

Plait-il, monsieur?

STEINBERG.

Ce mariage...

CALABRE.

Eh bien?

STEINBERG.

Eh bien! ce mariage... ne se fera pas.

CALABRE.

Bonté divine!

STEINBERG, s'asseyant.

Non, par le ciel! il ne se fera pas; il est impossible, il serait ridicule. C'est de la folie, ce serait de la démente.

CALABRE.

Comment, monsieur! quand le notaire est là?... Je vous demande pardon, mais je tombe des nues.

STEINBERG.

Eh! oui, je sais bien que je me suis engagé. Je n'ai pas réfléchi, je n'ai pas voulu me donner le temps de réfléchir, je me suis laissé entraîner, ou, pour mieux dire, je me suis trompé moi-même. J'ai cédé, je me suis aveuglé, je me suis étourdi de ma passion pour elle.

CALABRE.

Pardonnez-moi encore, monsieur; mais...

STEINBERG se lève.

Écoute-moi. Bettine est charmante; avec son talent, avec sa brillante renommée, au milieu de tous les plaisirs, de toutes les séductions qui entourent et assiègent une actrice à la mode, elle a su vivre de telle sorte que la calomnie elle-même n'a jamais osé approcher d'elle, et l'honnêteté de son cœur est aussi visible que la pure clarté de ses yeux. Assurément, si rien ne s'y opposait, personne plus qu'elle ne serait capable de faire le bonheur d'un mari; mais...

CALABRE.

Eh bien! monsieur, s'il en est ainsi... pourquoi alors...

STEINBERG.

Tu le demandes? Eh! sais-tu ce que c'est que d'épouser une cantatrice?

CALABRE.

Non, par moi-même, je ne m'en doute pas. Il me semble pourtant...

STEINBERG.

Quoi?

CALABRE.

Que si monsieur épousait madame, il ne pourrait y avoir grand mal. Il me semble qu'il y a bien des exemples... Elle est jeune et jolie; sa réputation, comme vous le disiez, est excellente. Elle est riche... vous l'êtes aussi...

STEINBERG.

En es-tu sûr?

CALABRE.

Vous êtes si généreux!...

STEINBERG.

Preuve de plus que je ne suis pas riche! Je l'ai été, mais je ne le suis plus.

CALABRE.

Est-il possible, monsieur?

STEINBERG.

Oui, Calabre. Quand je n'aimais que le plaisir, ce que m'ont coûté mes folies, je ne le regrette pas, je n'en sais rien; mais depuis que j'ai l'amour au cœur, c'est une ruine. Rien ne coûte si cher que les femmes qui ne coûtent rien, et par là-dessus le lansquenet...

CALABRE.

Vous jonez donc toujours, monsieur?

STEINBERG.

Eh! pas plus tard qu'hier, cela m'est arrivé.

CALABRE.

Chez la princesse? Et vous avez perdu...

STEINBERG.

Cinq cents louis. Ce n'est pas là ce qui me ruine, je vais les payer ce matin, et je compte bien prendre ma revanche; mais, je te le dis, je suis ruiné, je n'ai plus le sou, je n'ai plus de quoi vivre.

CALABRE.

Si une pareille chose pouvait être vraie, et si monsieur le baron se trouvait gêné, j'ai quelques petites économies....

STEINBERG.

Je te remercie, je n'en suis pas encore là. Tu n'as pas compris ce que je voulais dire. Ma fortune étant à moitié perdue...

CALABRE.

Il me semble alors que ce serait le cas...

STEINBERG.

De me marier, n'est-il pas vrai? D'autres que toi pourraient me donner ce conseil, d'autres que moi pourraient le suivre. Voilà justement le motif, la raison impossible à dire, mais impossible à oublier, qui me force à quitter Bettine.

CALABRE.

Quitter madame! est-ce vrai?...

STEINBERG.

Eh! que veux-tu donc que je fasse? J'avais le dessein, en l'épousant, de lui faire abandonner le théâtre; mais, si je ne suis plus assez riche pour cela, ne veux-tu pas que je l'y suive, quitte à rester dans la coulisse?... Que me veut-on? qu'est-ce que c'est?

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENS, UN DOMESTIQUE.

UN DOMESTIQUE.

Monsieur le baron, c'est une carte que je porte à madame.

STEINBERG.

Elle n'est pas levée.

UN DOMESTIQUE.

Pardon, monsieur le baron. (On entend chanter dans la coulisse.)

STEINBERG.

Tu as raison; voyons cette carte. Le marquis Stéfani! Qu'est-ce que c'est que cela?

UN DOMESTIQUE.

Monsieur le baron, c'est un monsieur qui se promène dans le jardin.

STEINBERG.

Dans le jardin?

UN DOMESTIQUE.

Monsieur, voyez plutôt; le voilà auprès du bassin, qui regarde les poissons rouges. Il dit qu'il revient d'un grand voyage.

STEINBERG.

Eh bien! qu'est-ce qu'il veut?

UN DOMESTIQUE.

Il veut voir madame, et il attend qu'elle soit visible.

STEINBERG, à part.

Stéfani! Je connais ce nom-là. (Haut.) Calabre, n'est-ce pas ce Stéfani dont on parlait tant à Florence?

CALABRE.

Mais... oui, monsieur... je le crois du moins.

STEINBERG.

C'est lui-même, je le reconnais. C'est un vrai pilier de coulisses, soi-disant connaisseur, et grand admirateur de la signora Bettine.

CALABRE.

C'est un homme riche, monsieur, un grand personnage.

STEINBERG.

Oui, c'est un patricien qui a fait du commerce à l'ancienne mode de Venise; mais il n'est pas prouvé que son engouement pour la signora s'en soit tenu à l'admiration. Tu me feras le plaisir, Calabre, de dire à Bettine que je la prie de ne pas recevoir cet homme-là. Je sors; je reviendrai tantôt.

CALABRE.

Vous allez encore jouer, monsieur?

STEINBERG.

Fais ce que je te dis; tu m'as entendu? (Il sort.)

CALABRE.

Oui, monsieur.

SCÈNE V.

CALABRE, LE NOTAIRE, PUIS BETTINE.

CALABRE, à part.

Cela va mal, cela va bien mal. Pauvre jeune dame, si bonne, si jolie!

LE NOTAIRE.

Monsieur Calabre, voici quelque temps que je suis dans le pavillon, et je ne vois pas les futurs conjoints.

CALABRE.

Tout à l'heure, monsieur Capsucefalo.

LE NOTAIRE.

Et les témoins?

CALABRE.

Je vous ai dit que M. le baron les amènerait.

BETTINE arrive en chantant.

Ah! te voilà, notaire, mon cher notaire, mon cher ami; as-tu tes pape-rasses?

LE NOTAIRE.

Oui, madame, le contrat est prêt. J'ai seulement laissé en blanc les sommes qui ne sont point stipulées.

BETTINE.

Tu ne stipuleras pas grand'chose, quand ce serait tous mes trésors.— Est-ce que tu n'as pas vu Filippo Valle, mon chargé d'affaires? Il a dû t'instruire là-dessus.

LE NOTAIRE.

Madame veut plaisanter; mais M. le baron est connu pour puissamment riche.

BETTINE.

Je n'en sais rien. Où est-il donc?

CALABRE.

Il est sorti, madame, pour un instant.

BETTINE.

Sorti maintenant? Est-ce que tu rêves?

CALABRE.

C'est-à-dire... je ne sais pas trop...

BETTINE.

Va donc le chercher. Capsucefalo, attendez-nous dans le pavillon.

LE NOTAIRE.

J'en sors, madame, je suis à vos ordres. (A Calabre.) Que ces grandes artistes sont charmantes! Avez-vous observé qu'elle m'a tutoyé?

CALABRE.

C'est sa manière quand elle est contente.

LE NOTAIRE.

Hum! vous m'aviez promis quelques rafraîchissemens...

BETTINE.

Mais certainement. (A Calabre.) A quoi penses-tu donc?

CALABRE.

Je l'avais oublié, madame.

BETTINE.

Vite, des citrons, du sucre, de l'eau bien fraîche, ou du café, du chocolat, ce qu'il voudra. Non, il a peut-être faim; vite, un flacon de moscatelle et un grand plat de macaroni.

LE NOTAIRE.

Madame, je suis bien reconnaissant. (Il se retire.)

BETTINE, à Calabre.

Eh bien! toi, qu'est-ce que tu fais là? Tu as l'air d'un âne qu'on étrille. Je t'avais dit d'aller chercher Steinberg. Tiens, le voilà dans le jardin.

CALABRE.

Pardon, madame, ce n'est pas lui.

BETTINE.

Qui est-ce donc? Ah! jour heureux! c'est Stéfani, mon cher Stéfani. Est-ce qu'il y a long-temps qu'il est là?... Dis-lui qu'il vienne, dépêche-toi.

CALABRE.

El vous a sans doute aperçue, madame, car le voilà qui monte le perron; mais je dois vous dire que M. le baron...

BETTINE.

Que je suis contente! Eh bien! le baron, le perron, qu'est-ce que tu chantes? Est-ce que tu fais des vers?

CALABRE.

Non, madame, pas si bête! Je dis seulement que M. de Steinberg m'a recommandé...

BETTINE.

Parle donc.

CALABRE.

M. le baron m'a chargé de vous prier...

BETTINE.

Tu me feras mourir avec tes phrases.

CALABRE.

De ne pas recevoir ce seigneur.

BETTINE.

Qui? Stéfani? tu perds la tête.

CALABRE.

Non, madame; M. le baron m'a ordonné expressément...

BETTINE, riant.

Ah! tu es fou... Ah! le pauvre homme! il ne sait ce qu'il dit; c'est clair, il radote... Ne pas recevoir Stéfani? un vieil ami que j'aime de tout mon cœur!... Ah! le voici... Va, va-t'en vite, va chercher Steinberg.

CALABRE.

Qu'est-ce que j'y peux? Je n'y peux rien... Cela va mal, cela va bien mal.

SCÈNE VI.

BETTINE, LE MARQUIS.

BETTINE, allant au-devant du marquis et parlant vite.

Et depuis quand dans ce pays? et par quel hasard, cher marquis?... Comment vous portez-vous? que faites-vous? que devenez-vous?... Vous avez bon visage... Que je suis ravie de vous voir!

LE MARQUIS.

Et moi aussi, belle dame, et moi aussi je suis ravi, je suis enchanté; mais, dès qu'on vous voit, c'est tout simple.

BETTINE.

Des complimens! vous êtes toujours le même.

LE MARQUIS.

Je ne vous en dirai pas autant, car vous voilà plus charmante que jamais; et savez-vous qu'il y a quelque chose comme deux ou trois ans que je ne vous ai vue?

BETTINE.

Cher Stéfani, si vous saviez dans quel moment vous arrivez!.. Je vais me marier... Avez-vous déjeuné?

LE MARQUIS.

Oui, certes; vous me connaissez trop pour me croire capable de m'embarquer sans avoir pris...

BETTINE.

Vos précautions. D'où venez-vous donc?

LE MARQUIS.

Là, d'à côté, de chez la princesse votre voisine.

BETTINE, sérieuse.

Ah! vous êtes lié avec elle? On dit qu'elle est très séduisante.

LE MARQUIS.

Mais oui, elle est fort bien. C'est elle qui par hasard, en causant, m'a appris que vous étiez ici. Je ne m'en doutais pas; je suis accouru... Et vous allez vous marier?

BETTINE.

Oui, mon ami, aujourd'hui même.

LE MARQUIS.

Aujourd'hui même?

BETTINE.

Le notaire est là.

LE MARQUIS.

Eh bien! tant mieux, voilà une bonne nouvelle. C'est bien de votre part, cela; c'est très bien. Je ne m'y attendais pas, je suis enchanté.

BETTINE.

Vous ne vous y attendiez pas? Voilà un beau compliment cette fois. Est-ce que vous êtes venu ici pour me dire des injures, monsieur le marquis?

LE MARQUIS.

Non pas, non pas, ma belle, Dieu m'en garde! Oh! comme je vous retrouve bien là! Voilà déjà vos beaux yeux qui s'enflamment. Calmez-vous, je sais que vous êtes sage, très sage, je vous estime autant que je vous aime, c'est assez dire que je vous connais. Mais vous avez une certaine tête...

BETTINE.

Comment, une tête?

LE MARQUIS.

Eh! oui, une tête... (Il la regarde) une tête charmante, pleine de grace et de finesse, d'esprit et d'imagination, qui comprend tout, à qui rien n'échappe, et qui porterait une couronne au besoin : témoin le dernier acte de *Cendrillon*...

BETTINE.

Oui, vous aimiez à me voir dans ma gloire.

LE MARQUIS.

C'est vrai, avec votre blouse grise, vous aviez beau chanter comme un ange, quand je vous voyais courbée dans les cendres, j'avais toujours envie de sauter sur la scène, de rosser M. votre père, et de vous enlever dans mon carrosse.

BETTINE.

Miséricorde, marquis! quelle vivacité!

LE MARQUIS.

Aussi, quand je vous voyais revenir dans votre grande robe lamée d'or, avec vos trois diadèmes l'un sur l'autre, étincelante de diamans...

BETTINE.

Je chantais bien mieux, n'est-ce pas?

LE MARQUIS.

Je n'en sais rien, mais c'était charmant. Tra, tra, comment donc était-ce?

BETTINE chante les premières mesures de l'air final de la *Cenerentola*, puis s'arrête tout à coup et dit :

Ah! que tout cela est loin maintenant!

LE MARQUIS.

Que dites-vous là? Renoncez-vous au théâtre?

BETTINE.

Il le faut bien. Est-ce que mon mari (je dis mon mari, il le sera tout à l'heure) me laisserait remonter sur la scène? Cela ne se pourrait pas, marquis. Songez-y donc sérieusement.

LE MARQUIS.

C'est selon le goût et les idées des gens. Mais vous ne renoncez pas du moins à la musique?

BETTINE.

Ah! je crois bien. Est-ce que je pourrais? Nous en vivons ici, cher marquis, et quand vous nous ferez l'honneur de venir manger la soupe, nous vous en ferons tant que vous voudrez... plus que vous n'en voudrez.

LE MARQUIS.

Oh! pour cela, j'en défie... Mais c'est égal, cela me fend le cœur de penser que je ne pourrai plus, après le dîner, m'aller blottir dans ce cher petit coin où j'étais à demeure pour me délecter à vous entendre.

BETTINE.

Où, vous étiez un de mes fidèles.

LE MARQUIS.

Pour cela, je m'en vante; l'allumeur de channelles me faisait chaque soir un petit salut en accrochant son dernier quinquet, car je ne manquais pas d'arriver dans ce moment-là. Ma foi, j'étais de la maison.

BETTINE.

Mieux que cela, marquis; je me souviens très bien que vous avez été mon chevalier.

LE MARQUIS.

C'est vrai. Contre ce grand benêt d'officier...

BETTINE.

Qui m'avait sifflée dans *Tancredi*.

LE MARQUIS.

Justement. Je le provoquai en Orbassan, et j'en reçus le plus rude coup d'épée... — Ah! c'était le bon temps, celui-là!

BETTINE.

Où. Ah! Dieu! que tout cela est loin!

LE MARQUIS.

C'est votre refrain, à ce qu'il paraît. Que dirai-je donc, moi qui suis vieux ?

BETTINE.

Vous, marquis? Est-ce que vous pouvez? Victor Hugo a fait son vers pour vous, lorsqu'il a dit que le cœur n'a pas de rides.

LE MARQUIS.

Si fait, si fait, je m'en aperçois. Et savez-vous pourquoi, Bettine? C'est que je commence à aimer mes souvenirs plus qu'il ne faudrait; c'est un grand tort. Je m'étais promis toute ma vie de ne jamais tomber dans ce travers-là. J'ai vu tant de bons esprits devenir injustes, tant de connaisseurs incurables, par ce triste effet des années, que je m'étais juré de rester impartial pour les choses nouvelles comme pour les anciennes. Je ne voulais pas être de ces bonnes gens qui ressemblent aux cloches de Boileau :

Pour honorer les morts font mourir les vivans.

Eh bien! j'ai beau faire, j'aime mieux maintenant ce que j'ai aimé que ce que j'aime. Je ne dis point de mal de vos auteurs nouveaux; mais Rossini est toujours mon homme. Ici marchait la grande Pasta avec ses gestes de statue antique; là gazouillait ce rossignol que Rubini avait dans la gorge; je vois le vieux Garcia avec sa fière tournure, escorté du long nez de Pellegrini; Lablache m'a fait rire, la Malibran pleurer. Eh! que diantre voulez-vous que j'y fasse?

BETTINE.

Je ne vois pas que vous ayez si grand tort. Et moi aussi, j'aime mes souvenirs.

LE MARQUIS.

Est-ce qu'on en peut avoir à votre âge?

BETTINE.

Pourquoi donc pas, monsieur le marquis? Si vos souvenirs sont les aimés des miens, cela n'empêche pas qu'ils ne se ressemblent.

LE MARQUIS.

Bah! les vôtres sont nés d'hier; ce sont des enfans qui grandissent. Vous re viendrez tôt ou tard au théâtre.

BETTINE.

Jamais, cher Stéfani, jamais.

LE MARQUIS.

Mais voyons, dans ce temps-là, n'étiez-vous pas heureuse?

BETTINE.

C'est-à-dire que je ne pensais à rien. Ah! c'est que je n'avais pas aimé.

LE MARQUIS.

Qu'est-ce que vous voulez dire par là?

BETTINE.

Ce que je dis. J'ai été un peu folle, c'est vrai, insonnante, coquette, si vous voulez. Est-ce que ce n'est pas notre droit par hasard? Mais je ne suis plus rien de tout cela, depuis que j'ai senti mon cœur.

LE MARQUIS.

L'amour vous a rendu la raison? Ah! morbleu, prouvez-nous cela; mais ce

serait à en devenir fou, rien que pour tâcher de se guérir de la sorte. Vous l'aimez donc beaucoup, ce monsieur de... de... vous ne m'avez pas dit.

BETTINE.

Si je l'aime! ah! mon cher ami, que les mots sont froids, insignifiants, que la parole est misérable quand on veut essayer de dire combien l'on aime! Vous n'avez pas l'idée de notre bonheur, vous ne pouvez pas vous en douter.

LE MARQUIS.

Si fait, si fait, pardonnez-moi.

BETTINE.

C'est tout un roman que ma vie. Ne disiez-vous pas tout à l'heure que vous aviez eu quelquefois l'envie de m'enlever?

LE MARQUIS.

Oui, le diable m'emporte.

BETTINE.

Eh bien! il l'a fait, lui. Figurez-vous, mon cher, quel charme inexprimable! Nous avons tout quitté; nous sommes partis ensemble, en chaise de poste, comme deux oiseaux dans l'air, sans regarder à rien, sans songer à rien; j'ai rompu tous mes engagements, et lui m'a sacrifié toute sa carrière; j'ai désespéré tous mes directeurs...

LE MARQUIS.

Peste! vous disiez bien, en effet, que l'amour vous avait rendue sage.

BETTINE.

Eh! que voulez-vous, quand on s'aime! Nous avons fait le plus délicieux voyage! Imaginez, marquis, que nous n'avons rien vu, ni une ville, ni une montagne, ni un palais, pas la plus petite cathédrale, pas un monument, pas la moindre statue, pas seulement le plus petit tableau!

LE MARQUIS.

Voilà une manière nouvelle de faire le voyage d'Italie.

BETTINE.

N'est-ce pas, marquis, quand on s'aime! Qu'est-ce que cela nous faisait, vos curiosités? Si vous saviez comme il est bon, aimable! Que de soins il prenait de moi! Ah! quel voyage, bonté divine! Moi qui baillais en chemin de fer rien que pour aller à Saint-Denis, j'ai fait quatre cents lieues comme un rêve; votre Italie! qui veut peut la voir, mais je défie qu'on la traverse comme nous! Nous avons passé comme une flèche, et nous sommes venus droit ici.

LE MARQUIS.

Pourquoi ici, dans cette province?

BETTINE.

Pourquoi?... mais je ne sais trop... parce qu'il l'a voulu... parce qu'il avait loué cette campagne... que vous dirai-je?... Je n'en sais rien... Je serais aussi bien allée autre part... au bout du monde... que m'importait? Je me suis arrêtée ici, parce qu'en descendant devant la grille, il m'a dit : Nous sommes arrivés.

LE MARQUIS.

Que ne vous épousait-il à Paris?

BETTINE.

Sa famille s'y opposait. C'est encore là un des cent mille obstacles...

LE MARQUIS.

Vous ne m'avez pas encore dit son nom.

BETTINE.

Ah! bah! je ne vous l'ai pas dit? C'est qu'il me semble que tout le monde le sait. Il se nomme Steinberg, le baron de Steinberg.

LE MARQUIS.

Mais ce n'est pas un nom français, cela.

BETTINE.

Non, mais sa famille habite la France.

LE MARQUIS.

En êtes-vous sûre?

BETTINE.

Oh! il me l'a dit.

LE MARQUIS.

Steinberg! je connais cela. Il me semble même me rappeler certaines circonstances... assez peu gracieuses... Eh! parbleu, c'est lui que je viens de voir ce matin.

BETTINE.

Où cela? dites. Chez la princesse?

LE MARQUIS.

Précisément, chez la princesse.

BETTINE.

Ah! malheureuse! il y est encore!

LE MARQUIS.

Eh! qu'avez-vous, ma bonne amie?

BETTINE.

Il y est encore, c'est évident; c'est pour cela qu'il ne vient pas. Il y est encore, un jour comme celui-ci! quand tout est prêt, quand le notaire est là, quand je l'attends!... Ah! quel outrage!

LE MARQUIS.

Vous vous fâchez pour peu de chose.

BETTINE.

Pour peu de chose! où avez-vous donc le cœur? Vous ne ressentez pas l'insulte qu'on me fait? Et cet impertinent valet qui me répond d'un air embarrassé... Calabre! Calabre! où es-tu?

SCÈNE VII.

LES PRÉCÉDENS, CALABRE.

CALABRE.

Me voilà, madame, me voilà. Vous m'avez appelé?

BETTINE.

Oui, réponds! pourquoi tout à l'heure as-tu fait l'ignorant, quand je t'ai demandé où était ton maître?

Moi, madame?

CALABRE.

BETTINE.

Oui; essaie donc de me mentir encore, lorsque tu sais qu'il est chez la princesse.

CALABRE.

Ma foi, madame, je ne savais pas...

BETTINE.

Tu ne savais pas!

CALABRE.

Pardon, je ne savais pas si je devais en instruire madame.

BETTINE.

Ah! on te l'avait donc défendu? Parleras-tu?

CALABRE.

Eh bien! madame, puisque vous le voulez, je ne vous cacherai rien. M. le baron avait joué hier, il avait perdu sur parole. Il s'était engagé à payer ce matin. Il a voulu, avant toute autre affaire, tenir sa promesse.

BETTINE.

Il avait perdu, mon ami? Ah! mon Dieu, je n'en savais rien! Vous le voyez, marquis, c'était là son secret, c'était là tout ce qu'il me cachait. Et il l'avait dit à Calabre! N'est-ce pas que c'est mal de ne m'en avoir rien dit?

LE MARQUIS.

Je ne vois de sa part, dans tout cela, qu'un excès de délicatesse.

BETTINE.

N'est-ce pas? Oh! c'est que mon Steinberg n'a pas l'âme faite comme tout le monde... Il pourrait pourtant revenir plus vite.

LE MARQUIS.

Une femme qui joue et qui gagne au jeu, et qu'on paie dans les vingt-quatre heures, comme un huissier, croyez-moi, ma chère, ce n'est pas celle-là qu'on aime.

BETTINE.

Mais j'y pense; je me trompe encore : dis-moi, Calabre, que ne t'envoyait-il porter cet argent?

CALABRE.

Madame, c'est qu'il ne l'avait pas. Il lui fallait aller à la ville le demander à son correspondant.

BETTINE.

Mais j'en avais, moi, de l'argent. Ah! que c'est mal! que c'est cruel! C'est donc une somme considérable?

CALABRE.

Non, madame, je ne sais pas au juste, mais il m'a dit que cela ne le gênait point.

LE MARQUIS.

Allons, madame et charmante amie, je vous quitte, je reprends ma course. Je suis heureux de vous voir heureuse. Adieu.

BETTINE.

Mais vous nous reviendrez? Oh! je veux que vous soyez notre ami d'abord,

entendez-vous? notre ami à tous deux! Je prétends vous voir tous les jours, à la mode de notre pays. Où demeurez-vous?

LE MARQUIS.

A trois pas d'ici, à cette maison blanche, là, derrière les arbres.

BETTINE.

C'est délicieux! nous voisinerons.

LE MARQUIS.

Je le voudrais, mais c'est que je pars demain.

BETTINE.

Ah! bah! si vite! c'est impossible! nous ne permettrons jamais cela. Et où allez-vous?

LE MARQUIS.

Je vais à Parme. Vous savez que j'ai là ma famille, et dans ce moment-ci je suis absolument forcé...

BETTINE.

Ah! mon Dieu! quel ennui! Vous êtes forcé; dites-vous? Eh bien! tenez, j'aimerais mieux ne pas vous avoir revu du tout. Oui, en vérité, car ce n'est qu'un regret de plus que vous êtes venu m'apporter, et Dieu sait maintenant quand vous reviendrez! Allez, vous êtes un méchant homme! — Mais au moins restez à diner. Je veux que vous signiez mon contrat.

LE MARQUIS.

Je ne le peux pas, je suis engagé; mais je reviendrai vous faire ma visite d'adieu. Et, puisque je ne puis signer votre contrat, je vous enverrai un bouquet de noces.

BETTINE.

Un bouquet?

LE MARQUIS.

Oui.

BETTINE.

Va pour un bouquet.

LE MARQUIS.

Où allez-vous donc, s'il vous plaît?

BETTINE.

Je vous reconduis jusqu'à la grille. Je veux vous garder le plus long-temps possible. Dieu! que vous êtes ennuyeux! que vous êtes insupportable!

SCÈNE VIII.

CALABRE seul, puis LE NOTAIRE.

CALABRE.

Allons, cela va un peu mieux. Je pense que M. le baron rendra cette fois quelque justice à mon intelligence. Ah! mon Dieu! le voilà qui rentre; il va rencontrer madame avec le marquis, et la défense qu'il m'a faite! (Il regarde.) Non, non! Il prend une autre allée; il va du côté du petit bois, comme s'il faisait exprès de les éviter. Serait-il possible? Oui, c'est bien clair; il les a vus, il fait un détour.

LE NOTAIRE.

Monsieur Calabre, les futurs conjoints sont-ils disposés?..?

CALABRE.

Non, monsieur Capsucefalo, non, pas encore; dans un instant, dans une minute.

LE NOTAIRE.

Fort bien, monsieur, je suis tout prêt.

CALABRE.

Plait-il?

LE NOTAIRE.

Comment?

CALABRE, regardant toujours.

Je croyais que vous disiez quelque chose.

LE NOTAIRE.

Oui, je disais que je suis tout prêt.

CALABRE.

Fort bien. Vous avez encore de la moscatelle?

LE NOTAIRE.

Oui, monsieur, plus qu'il ne m'en faut.

CALABRE.

A merveille, monsieur, à merveille. Il est inutile de vous déranger. Je vous avertirai quand il sera temps.

LE NOTAIRE.

Je ne bougerai point, monsieur; je ne bougerai point d'ici.

SCÈNE IX.

CALABRE, STEINBERG.

STEINBERG.

C'est donc ainsi qu'on suit mes ordres?

CALABRE.

Monsieur, je puis vous assurer...

STEINBERG.

Quoi? Ne vous avais-je pas dit que je ne voulais pas voir cet homme ici?

CALABRE.

Monsieur, j'ai fait votre commission; mais madame n'en a tenu compte.

STEINBERG.

Ce n'est pas possible. Lui avez-vous répété?...

CALABRE.

Tout ce que monsieur m'avait ordonné. J'ai même trouvé une excuse pour justifier l'absence de monsieur.

STEINBERG.

Quelle excuse as-tu trouvée?

CALABRE.

Monsieur, j'ai dit que vous aviez joué.

STEINBERG.

Comment, malheureux! Et qu'en savais-tu?

CALABRE.

Voilà encore que j'ai eu tort! Je n'avais pas d'autre ressource, monsieur; vous me l'aviez dit ce matin, et j'ai eu bien soin d'ajouter que c'était peu de chose.

STEINBERG.

Oui, peu de chose! C'était peu ce matin, mais maintenant... Mort et furies! c'est une maison de jeu, c'est un enfer que ce palais!

CALABRE.

Vous avez encore joué, monsieur? Hélas! je vous l'avais bien dit.

STEINBERG.

Tu me l'avais bien dit, animal! Répète-le donc encore une fois! Y a-t-il au monde une phrase plus sottre et plus inepte que celle-là? et dès qu'il vous arrive malheur, elle est dans la bouche de tout le monde. Mon cheval trébuché en sautant un fossé, je tombe, je me casse la jambe : Nous vous l'avions bien dit, s'écrient ceux qui vous relèvent. Quel doux effort de l'amitié!

CALABRE.

Monsieur, j'ai déjà essayé de prendre la liberté de vous dire que si mes petites économies...

STEINBERG.

Eh morbleu! tes économies, que diantre veux-tu que j'en fasse?

CALABRE.

J'ai quinze mille francs à moi, monsieur. Il me semble...

STEINBERG.

Quinze mille francs! La belle avance! Écoute-moi; mais, sur ta vie, garde pour toi ce que je vais te dire. Il faut que je parte.

CALABRE.

Vous, monsieur! Est-ce bien possible?

STEINBERG.

Je n'ai pas autre chose à faire. Cet argent perdu, je ne l'ai pas; il faut que je le trouve, et pour le trouver, il faut que j'aille à Rome ou à Naples. Je connais là quelques banquiers. Je partirai secrètement; je trouverai un prétexte.

CALABRE.

Et madame, monsieur, madame? Elle en mourra.

STEINBERG.

Elle en souffrira. Crois-tu donc que je ne souffre pas moi-même? C'est avec le désespoir dans l'âme que je m'éloigne de ces lieux; mais, je le répète, il faut que je parte... ou que je me donne la mort. Ainsi, que veux-tu? Va dans ma chambre, appelle Pietro et Giovanni, prépare tout, et pas un mot de trop. Tu enverras ensuite à la poste demander des chevaux pour ce soir.

CALABRE.

Et vous ne voulez pas de mes quinze mille francs, monsieur?

STEINBERG.

Quinze mille francs! Il m'en faut cent mille!

SCÈNE X.

LES PRÉCÉDENS, BETTINE.

BETTINE.

Cent mille francs, Steinberg ! Il vous faut cent mille francs ?

STEINBERG.

Qui dit cela, ma chère Bettine ? (Il lui baise la main.) Comment vous portez-vous ce matin ? Vous êtes fraîche comme une rose.

BETTINE.

Il ne s'agit pas de moi, mais de vous. Parlez franchement. Vous avez joué ?

STEINBERG.

Vous avez mal entendu, ma chère.

BETTINE.

Mal entendu ? est-ce vrai, Calabre ?

CALABRE.

Moi, madame ! je ne sais pas....

STEINBERG.

Allez à votre besogne, Calabre. Pour aujourd'hui, c'est assez bavarder.

CALABRE, à part en sortant.

Bon ! encore une gourmade en passant. Mon Dieu ! tout cela va de mal en pis.

SCÈNE XI.

STEINBERG, BETTINE.

BETTINE.

Vous n'êtes pas sincère, mon ami.

STEINBERG.

Je vous dis que vous vous méprenez. Cette somme dont je parlais, c'était dans l'idée d'un changement, d'une fantaisie.

BETTINE.

D'un changement ?

STEINBERG.

Oui, à propos d'une terre, d'une terre assez belle avec un palais, qui est à vendre, qui est pour rien et que vous trouveriez peut-être à votre goût. Nous en causerons plus tard, si cela vous plaît. J'ai quelques ordres à donner.

BETTINE.

Steinberg, vous n'êtes pas sincère.

STEINBERG.

Pourquoi me dites-vous cela ?

BETTINE.

Parce que je le vois.

STEINBERG.

Que puis-je vous dire, du moment que vous ne me croyez pas ?

BETTINE.

Vous pouvez me dire pourquoi, lorsque je vous ai vu venir de loin dans le

jardin, vous étiez pâle, pourquoi vous parliez tout seul, pourquoi vous avez pris l'allée couverte pour nous éviter.

STEINBERG.

J'ai pris l'allée couverte, parce que je ne me souciais pas de vous rencontrer dans la compagnie où je vous voyais.

BETTINE.

Comment, Stéfani! Vous ne le connaissez pas! C'est un ancien ami. Quel motif pourriez-vous avoir?...

STEINBERG.

Je n'aime pas les méchants propos. Je ne puis pas toujours m'empêcher d'en entendre; mais je ne les répète jamais.

BETTINE.

Des propos, sur quoi? Sur mon compte et sur celui de ce bon marquis? — Ah! cela n'est pas sérieux... Mais, maintenant je me rappelle... vous l'avez vu chez moi, à Florence... Est-ce là qu'on tenait *des propos*?

STEINBERG.

Peut-être bien.

BETTINE.

Quoi! à Florence? Mais Stéfani venait comme tout le monde. Souvenez-vous donc, j'avais une cour, j'étais reine alors, mon ami; j'avais mes flatteurs et mes courtisans, voire mes soldats et mon peuple, ce brave parterre qui m'aimait tant, et à qui je le rendais si bien... Ingrat! qui seul dans cette foule m'étiez plus cher que mes triomphes, et que j'ai appelé entre tous pour mettre ma couronne à vos pieds... vous, Steinberg, jaloux d'un propos! fâché d'une visite que je reçois par hasard!... Allons, voyons, c'est une plaisanterie, convenez-en, un pur caprice; ou plutôt, tenez, je vous devine, c'est un prétexte, un biais que vous prenez pour me faire oublier ce que je voulais savoir et vous délivrer de mes questions.

STEINBERG, s'asseyant.

Oh! ma chère Bettine, vous êtes bien charmante, et moi je suis... bien malheureux.

BETTINE.

Malheureux, vous! près de moi! Qu'est-ce que c'est? Vite, dites-moi, de quoi s'agit-il?

STEINBERG.

J'ai tort, je me suis mal exprimé. Vous savez ce que c'est qu'un joueur... eh bien! Bettine, c'est vrai, j'ai joué, et je suis rentré de mauvaise humeur; mais ce n'est rien, rien qui en vaille la peine; n'y pensons plus, pardonnez-moi.

BETTINE.

Ce n'est pas encore bien vrai, ce que vous dites là.

STEINBERG.

Je vous demande en grâce d'y croire.

BETTINE.

Vous le voulez?

STEINBERG.

Je vous en supplie.

BETTINE.

Eh bien ! j'y crois, puisque cela vous plaît. Calmez-vous; voyons, trêve aux noirs soucis. Éclaircissez-nous ce front plein d'orages. Vous souvenez-vous de cette chanson? (Elle se met au piano et joue la ritournelle de l'air qui suit.)

STEINBERG, se levant.

Bettine, pas cette chanson-là.

BETTINE.

Pourquoi? vous l'avez faite pour moi en passant à Sorrente, après une promenade en mer. Est-ce parce qu'elle se rattache à ces souvenirs qu'elle a déjà cessé de vous plaire? Elle vous ôtait jadis vos ennuis. (Elle chante.)

Nina, ton sourire,
 Ta voix qui soupire,
 Tes yeux qui font dire
 Qu'on croit au bonheur, —
 Ces belles années,
 Ces douces journées,
 Ces roses fanées,
 Mortes sur ton cœur...

STEINBERG, à part, tandis que Bettine joue la ritournelle sans chanter.

Pourrai-je jamais l'abandonner? et pour qui? grand Dieu! par quelle infernale puissance me suis-je laissé subjugué?

BETTINE.

Aquoi rêvez-vous donc, monsieur? est-ce que c'est poli ce que vous faites là?.. Il me semble que je me trompe... je ne me rappelle pas bien, venez donc...

STEINBERG se rapproche du piano, et chante.

DEUXIÈME COUplet.

Nina, ma charmante,
 Pendant la tourmente,
 La mer écumante
 Groudait à nos yeux;
 Riante et fertile,
 La plage tranquille
 Nous montrait l'asile
 Qu'appelaient nos vœux!

ENSEMBLE.

Aimable Italie,
 Sagesse ou folie,
 Jamais, jamais ne t'oublie
 Qui t'a vue un jour!
 Toujours plus chérie,
 Ta rive fleurie
 Toujours sera la patrie
 Que cherche l'amour.

STEINBERG.

Mou amie, écoutez-moi. Cette chanson, ces paroles du cœur, ces souvenirs me pénètrent l'ame, me rendent à moi-même... Non, tant d'amour ne sera point un rêve! tant d'espoir de bonheur ne sera point un mensonge! j'en fais le serment à vos pieds. (Il se met à genoux.) Je viens de me montrer jaloux sans motif, mais je vous ai donné souvent trop de raisons de l'être...

BETTINE.

Ne parlons pas de cela, Steinberg.

STEINBERG.

J'en veux parler, je suis las de feindre, de me contraindre, de me sentir indigne de vous. Mes visites chez la princesse vous ont coûté des larmes, je le sais...

BETTINE.

Charles!

STEINBERG.

Je ne veux plus la voir, je ne veux plus entendre parler d'elle. Vivons chez nous, en nous, pour nous, et que l'univers nous oublie à son tour! Le notaire est là, n'est-ce pas? Eh bien! Bettine, signons à l'instant même. Les témoins ne sont pas arrivés? Je sais bien pourquoi, et je vous le dirai. Prenez la première voisine venue, et moi, morbleu, je prendrai Calabre. Que je sois votre mari, et adienne que pourra! Je répète, avec le vieux proverbe : Celui qui aime et qui est aimé est à l'abri des coups du sort!

SCÈNE XII.

LES PRÉCÉDENS, CALABRE.

CALABRE, entrant avec une lettre et une boîte.

On apporte cette lettre pour M. le baron.

STEINBERG.

Eh! que diantre! est-ce donc si pressé?

CALABRE.

Oui, monsieur, l'homme qu'on envoie a dit qu'on attendait la réponse.

STEINBERG.

Voyons ce que c'est. (Il prend la lettre.)

CALABRE, donnant la boîte à Bettine.

Ceci est pour madame.

STEINBERG ouvre la lettre et lit précipitamment.

Calabre!

CALABRE.

Monsieur.

STEINBERG.

Qui est-ce qui est là?

CALABRE.

Monsieur, c'est un homme... de là bas...

STEINBERG.

De chez la princesse? Où est-il, cet homme?

Là, dans l'antichambre.

CALABRE.

Je vais lui parler.

STEINBERG.

SCÈNE XIII.

BETTINE, CALABRE.

BETTINE.

Qu'arrive-t-il encore, mon ami? As-tu remarqué, en ouvrant cette lettre, comme il a changé de visage? Est-ce encore un nouveau malheur?... Ah! cette femme nous fait bien du mal.

CALABRE.

La lettre n'est pas d'elle, madame; c'est un de ses gens qui l'a apportée; mais ce n'est pas son écriture.

BETTINE.

Son écriture, hélas! excepté moi, tout le monde la connaît donc dans cette maison?

CALABRE, désignant la boîte.

Ceci, madame, vient de la part du marquis.

BETTINE.

Ah! je n'y pensais plus. (Elle ouvre la boîte.) Des diamans!

CALABRE.

Il y a un petit billet.

BETTINE.

Voyons : (Elle lit.)

« Vous m'avez permis, belle dame, de vous envoyer un bouquet de noces... »

Ah! ciel! J'entends la voix de Steinberg; il parle avec une violence! L'entends-tu, Calabre? Il revient ici... Garde cet écrin, il ne faut pas qu'il le voie, pas maintenant, et dis-moi vite, avant qu'il ne vienne, combien a-t-il perdu?

CALABRE.

Ah! madame, il m'est impossible...

BETTINE.

Il faut que je le sache, il faut que tu parles, quand tu serais lié par mille sermens! Faut-il te le demander à genoux?

CALABRE.

Ah! ma chère dame!

BETTINE.

Est-ce cent mille francs?

CALABRE hésite un instant, puis dit à voix basse :

Eh bien! oui. (Il va pour sortir et rencontre Steinberg.)

SCÈNE XIV.

LES PRÉCÉDENS, STEINBERG.

STEINBERG se promène quelque temps sans parler, regarde alternativement Bettine et Calabre, puis dit brusquement à celui-ci :

Que faites-vous là? retirez-vous. (Calabre sort.)

BETTINE, timidement.

Vous paraissez ému, Steinberg; cette lettre semble vous avoir..... contrarié.

STEINBERG.

Pas le moins du monde. — Qu'est-ce donc que cette boîte que l'on vient de vous envoyer?

BETTINE.

Une bagatelle. — Dites-moi, mon ami, tout à l'heure...

STEINBERG.

Une bagatelle; mais enfin, quoi?

BETTINE.

Mon Dieu, ce n'est pas un mystère... c'est un cadeau de Stéfani.

STEINBERG.

Ah! un cadeau? et à quel propos?

BETTINE.

A propos... de notre mariage.

STEINBERG.

Un cadeau de noces!... Est-il votre parent?

BETTINE.

Non; mais, je vous l'ai dit, c'est un ancien ami.

STEINBERG.

Et les anciens amis font aussi des présents? Je ne connaissais pas cet usage. Voyons cette boîte, si vous le voulez bien.

BETTINE.

Elle n'est pas là, on l'a portée chez moi. Mais, mon ami, ne me ferez-vous pas la grace de me dire ce que cette lettre...

STEINBERG.

Voulez-vous que j'appelle votre femme de chambre?

BETTINE.

Pourquoi?

STEINBERG.

Pour voir ce cadeau. Vous savez que je suis un connaisseur.

BETTINE.

Je me trompais... Cet érin n'est pas chez moi... Calabre, je crois, l'a gardé.

STEINBERG.

Ah!... si c'est un objet de prix, la précaution est fort sage. (Appelant.) Calabre! holà, Calabre! où êtes-vous donc?

SCÈNE XV.

LES PRÉCÉDENS, CALABRE.

CALABRE.

Monsieur...

STEINBERG.

Où êtes-vous donc, quand j'appelle?

CALABRE.

Monsieur, j'étais dans votre appartement. Vous vous rappelez sans doute les ordres...

STEINBERG.

Il n'est pas question de cela.

BETTINE.

Calabre, avez-vous là l'écrin que je viens de vous confier?

CALABRE.

Oui, madame.

BETTINE.

Donnez-le-moi. (Elle le remet à Steinberg.)

STEINBERG, ouvrant l'écrin.

Ce sont de fort beaux diamans. Peste! un bouquet de fleurs en brillans, mêlés de rubis et d'émeraudes : c'est tout-à-fait galant! Il y a un mot d'écrit.

BETTINE.

Vous pouvez le lire.

STEINBERG.

A Dieu ne plaise! ma curiosité ne va pas jusque-là.

BETTINE.

Je vous en prie; je ne l'ai pas lu.

STEINBERG.

Vraiment? Puisque vous le voulez... (Il lit.)

« Vous m'avez permis, belle dame, de vous envoyer un bouquet de noces. Si je devais rester long-temps dans ce pays, je vous enverrais des fleurs qui, lorsqu'elles seraient fanées, se remplaceraient aisément; mais, puisque ma mauvaise étoile me défend de vivre près de vous, laissez-moi vous offrir, je vous le demande en grâce, quelques brins d'herbe un peu moins fragiles. Puisse ce souvenir d'une vieille amitié vous en rappeler parfois quelques autres que, pour ma part, je n'oublierai jamais! — J'aurai l'honneur de vous voir ce soir. »

C'est à merveille! Monsieur Calabre, avez-vous fait demander des chevaux?

CALABRE.

Pas encore, monsieur; je pensais...

STEINBERG.

Combien de fois faut-il donc que je parle pour qu'on m'entende? Que Pietro parte sur-le-champ.

BETTINE.

Des chevaux, Steinberg? pourquoi faire?

STEINBERG.

Il faut que j'aille à la ville. Hâtez-vous, Calabre.

BETTINE.

Un instant encore! Ne se pourrait-il?...

STEINBERG.

A qui obéit-on ici? (Calabre s'incline, et va pour sortir.)

BETTINE.

Charles, je sais votre secret! Je ne voulais vous en rien dire. J'aurais attendu,

j'aurais désiré que la confiance m'en vint de votre part; mais vous voulez partir... pourquoï?

STEINBERG.

Vous savez tout, dites-vous, et vous le demandez! Il paraît qu'il y a ici une inquisition dans les règles, et qu'on s'inquiète fort de mes intérêts; mais il semble aussi que M. Calabre couseve plus discrètement ce que vous lui confiez qu'il ne sait respecter mes ordres.

CALABRE.

Monsieur, je vous jure sur mon ame...

STEINBERG.

Je ne vous interroge pas. Et moi aussi je voulais garder le silence; mais puisque vous avez voulu tout savoir, eh bien! madame, soyez satisfaite. Oui, j'ai agi imprudemment; oui, ma parole est engagée; ma fortune, déjà compromise, est aujourd'hui à peu près perdue. Cette lettre vient d'un créancier qui m'annonce tout d'un coup un voyage, qui prétexte un départ subit pour me demander de l'or, comme votre marquis pour vous en donner.

BETTINE.

Bonté divine! perdez-vous la raison?

STEINBERG.

Non pas. Croyez-vous, s'il vous plaît, que je ne sache pas par cœur ces finesses, ces artifices de comédie, ces petites ruses de coulisse! Supposer qu'on s'en va pour se faire retenir! accompagner cela d'un présent bien solide, afin qu'on sente tout ce qu'on va perdre! voilà qui est nouveau, voilà qui est merveilleux! Mais il faudrait, pour n'y pas voir clair, n'avoir jamais mis le pied dans le foyer d'un théâtre, n'avoir jamais connu vos pareilles!

BETTINE.

Mes pareilles, Steinberg? — Vous voulez m'offenser. Vous n'y parviendrez pas, je vous en avertis, car ce n'est pas vous qui parlez. Si vos ennuis vous rendent injuste, le plus simple est d'en détruire la cause. Écoutez-moi; je n'ai pas, bien entendu, cent mille francs dans mon tiroir; mais Filippo Valle, notre correspondant, les a pour moi. Il n'y a qu'à les faire prendre à la ville, et vous les aurez dans une heure.

STEINBERG.

Je n'en veux pas.

BETTINE.

Signons notre contrat; dès cet instant, vous êtes mon mari.

STEINBERG.

Jamais!

BETTINE.

Vous le vouliez tout à l'heure.

STEINBERG.

Jamais, jamais à un tel prix!

BETTINE.

A un tel prix!... Ah! vous ne m'aimez plus.

STEINBERG.

Il ne s'agit pas d'amour dans une question d'argent. Et qu'arriverait-il si je cédaï? Vous seriez ridicule et moi méprisable.

BETTINE.

Ce ridicule me ferait rire, et ce mépris me ferait pitié.

STEINBERG.

Ririez-vous aussi de notre ruine?

BETTINE.

Je ne la crains pas. Si la pauvreté ne vous est pas insupportable, elle n'a rien que je redoute. Si elle vous effraie, eh bien! je ne suis pas morte, et ce que j'ai fait peut se recommencer.

STEINBERG.

Remonter sur la scène, n'est-il pas vrai? C'est là votre secret désir, d'autant plus vif, que vous savez bien que je n'y saurais consentir.

BETTINE.

Mon ami...

STEINBERG.

Brisons là, je vous prie. Je n'ajouterai qu'un seul mot : j'étais prêt à vous épouser, lorsque je croyais pouvoir vous assurer une existence honorable et libre; maintenant je ne le puis plus.

BETTINE.

Pourquoi cela? où est le motif?

STEINBERG.

Où est le motif! Et mon nom? et ma famille, et mes amis? et le monde?...

BETTINE.

Ah! voilà l'obstacle.

STEINBERG.

Oui, le voilà, comprenez-le donc; oui, c'est le monde qui nous sépare, le monde, dont personne ne peut se passer, qui est mon élément, qui est ma vie, dont je n'attends rien, dont j'ai tout à craindre, mais que j'aime par-dessus tout; le monde, l'impitoyable monde, qui nous laisse faire, nous regarde en souriant, qui ne nous prévient pas d'un danger, mais qui, le lendemain d'une faute, se ferme devant nous comme un tombeau.

BETTINE.

Je ne croyais pas le monde si méchant.

STEINBERG.

Il ne l'est pas du tout, madame. Il a raison dans tout ce qu'il fait. C'est incroyable ce qu'il pardonne, et comme il vous soutient, comme il vous défend, par respect pour lui-même, dès l'instant qu'on en est, tant que vous vous conformez à ses lois, les plus douces, les plus praticables et les plus indulgentes qu'on puisse imaginer; mais malheur à qui les transgresse! Malheur à qui brave cette impunité, à qui abuse de cette indulgence! Il est perdu, il n'a rien à dire, et cette affable cruauté, cette sévère patience, qui ne frappe que lorsqu'on l'y force, n'est que justice.

BETTINE.

Ainsi vous partez?

STEINBERG.

Et que voulez-vous donc? De quel front, avec quel visage irais-je subir ce rôle d'un mari qui vit d'une fortune qui n'est pas la sienne, et promener par toute l'Italie une femme que je ne ferais que suivre, avec mon nom sur son

passerport et mes armes sur sa voiture? Encore faudrait-il, si par impossible on consentait à pareille chose, encore faudrait-il que cette femme fût digne d'un tel sacrifice!

BETTINE.

Est-ce bien là le motif, Steinberg?

STEINBERG.

Je sais donc bien mal me faire comprendre? (Montrant l'écrin.) Eh bien! le motif, le voilà. (Il sort.)

SCÈNE XVI.

BETTINE, CALABRE.

BETTINE.

Calabre.

CALABRE.

Madame.

BETTINE.

Je suis perdue.

CALABRE.

Patience, madame. Il ne faut pas croire...

BETTINE.

Je suis perdue, perdue à jamais.

CALABRE.

Non, madame; je vous le répète, il ne faut pas croire que M. le baron vous ait dit là son dernier mot, ni même qu'il ait parlé sincèrement; non, c'est impossible. Il changera de langage quand son dépit sera calmé, car ce n'est pas contre vous qu'il peut être irrité; il reviendra, madame; il va revenir.

BETTINE, regardant au balcon.

Le voilà qui part.

CALABRE.

Est-ce possible?

BETTINE.

Tu ne le vois pas? Il part seul, à pied. Où va-t-il? Sans doute à la ville. Cours après lui, Calabre, retiens-le, supplie-le... Ah! le cœur me manque.

CALABRE.

J'y vais, madame, je vous obéis... Mais permettez du moins...

BETTINE.

Non, arrête! laisse-le partir; mais il faut que tu partes aussi. Il faut que tu sois avant lui à la ville. Te sens-tu la force de prendre la traverse par le chemin de la montagne? (Elle va à une table et écrit.)

CALABRE.

Pour vous, madame, je monterais au Vésuve.

BETTINE.

Il n'y a que toi qui puisses faire ma commission. Filippo Valle te connaît. — Et toi, connais-tu la personne à qui Steinberg doit ce qu'il a perdu?

CALABRE.

L'homme qui a apporté la lettre m'a dit que c'était le comte Alfani.

BETTINE.

Voici un mot pour Valle. Il doit avoir à moi, chez lui, la somme nécessaire. Il faut qu'il l'envoie sur-le-champ à cet Alfani, et qu'il fasse dire que c'est la princesse qui prête cet argent à Steinberg.

CALABRE.

Comment ! madame, vous voulez...

BETTINE.

Oui ; il ne m'aime plus assez pour accepter de moi un service ; mais, croyant qu'il vient d'elle, il n'osera refuser. Allons, Calabre, dépêche-toi, nous n'avons pas de temps à perdre.

CALABRE.

Mais, madame, pensez donc que cette somme est considérable, et que vous disiez ce matin même au notaire que votre fortune ne l'était guère...

BETTINE.

C'est bon, c'est bon. Ne t'inquiète pas.

UN DOMESTIQUE, entrant.

M. le marquis Stéfani demande si madame veut le recevoir.

BETTINE.

Stéfani ! (Après un silence.) Oui, sans doute, qu'il vienne. Allons, Calabre, tu n'es pas parti ?

CALABRE.

Hélas ! madame.

BETTINE.

Ne t'inquiète pas, te dis-je. Je t'ai entendu tantôt, il me semble, offrir quinze mille francs à ton maître ?

CALABRE.

Oui, madame, et s'il se pouvait...

BETTINE.

En possèdes-tu beaucoup davantage ?...

CALABRE.

Je ne dis pas ; mais dans un cas pareil...

BETTINE.

Et tu ne veux pas que je fasse ce que tu voulais faire ? Va, Calabre, va, mon vieil ami, — et quand je serai ruinée, tu me feras tes offres, à moi, et j'accepterai.

CALABRE.

Je vais prendre le vieux cheval de chasse. Il a encore le jarret ferme, et moi aussi, quoi qu'on en dise. Je serai bientôt parti et revenu. Ah ! si M. de Steinberg a du cœur, il sera dans un quart d'heure à vos pieds.

BETTINE.

Va, ne me fais pas penser à cela.

SCÈNE XVII.

BETTINE, LE MARQUIS, entrant à droite pendant que Calabre sort à gauche.

BETTINE, à part.

C'est pourtant bien là ce que j'espère !

LE MARQUIS.

Voilà une action généreuse, ma chère, digne en tout point de vous, mais elle a son danger.

BETTINE.

C'est vous, Stéfani? De quoi parlez-vous?

LE MARQUIS.

Eh! de ce que vous venez de faire.

BETTINE.

Étiez-vous là? M'auriez-vous écoutée?

LE MARQUIS.

Non, Dieu m'en garde, mais j'ai entendu.

BETTINE.

Marquis!

LE MARQUIS.

Ne vous fâchez pas, de grace, et ne vous défendez pas non plus. Je venais vous voir tout bonnement, comme je vous l'avais dit, pour vous faire mes adieux. Il n'y avait personne à la salle basse ni personne dans la galerie. J'attendais, devant vos tableaux, qu'il vint à passer quelqu'un de vos gens, lorsque votre voix est venue jusqu'à moi. Je n'ai pas tout saisi au juste, mais j'ai bien compris à peu près. Vous payez une petite dette, et vous ne voulez pas qu'on le sache; vous vous cachez même sous le nom d'une autre: c'est bien vous, cela, Élisabeth. Seriez-vous blessée de ce qu'une fois de plus j'ai eu la preuve de tout ce que votre ame renferme de délicatesse et de générosité?

BETTINE.

Mais... est-ce qu'il y a long-temps que vous êtes là?

LE MARQUIS.

Non, il n'y a pas plus de deux minutes, et, je vous le dis, j'ai compris vaguement. Comme je mettais le pied sur l'escalier, j'ai aperçu votre M. de... Steinberg qui s'en allait par le jardin. Il ne m'a pas rendu mon salut. Est-ce que je lui ai fait quelque chose?

BETTINE.

Plaisantez-vous? Il vous connaît à peine.

LE MARQUIS.

Vous pourriez même dire pas du tout.

BETTINE.

Il ne vous aura sûrement pas vu. Il était très occupé.

LE MARQUIS.

Oui... je comprends bien... cet argent perdu, pas vrai? Ce jeune homme-là joue trop gros jeu.

BETTINE.

Oui.

LE MARQUIS.

Oui, et il ne sait pas jouer. (Bettine s'assoit pensive.) Il ne faut pas croire que le lansquenet, tout bête qu'il est, soit de pur hasard. Il y a manière de perdre son argent. Je sais bien qu'à tout prendre, c'est un jeu aussi savant que pile ou face ou la bataille: l'indifférent qui regarde n'en voit point davantage; mais

demandez à celui qui touche aux cartes si elles ne lui représentent que cela. Ces petits morceaux de carton peint ne sont pas seulement pour lui rouge ou noir, ils veulent dire heur ou malheur. La fortune, dès qu'on l'appelle, peu importe par quel moyen, accourt et voltige autour de la table, tantôt souriante, tantôt sévère; ce qu'il faut étudier pour lui plaire, ce n'est pas le carton peint ni les dés, ce sont ses caprices, ce sont ses boutades, qu'il faut pressentir, qu'il faut deviner, qu'il faut savoir saisir au vol; il y a plus de science au fond d'un cornet que n'en a rêvé d'Alembert.

BETTINE.

Vous parlez en vrai joueur, marquis. — Est-ce que vous l'avez été?

LE MARQUIS.

Oui, et joueur assez heureux, parce que j'étais très hardi quand je gagnais, et dès que la fortune me tournait le dos, cela m'ennuyait.

BETTINE.

On dit que cette passion-là ne se corrige jamais.

LE MARQUIS.

Mais je suis là à bavarder... Je ne voulais que vous baiser la main, et je me sauve, car j'importunerais...

BETTINE.

Non, Stéfani, restez, je vous en prie. Puisque vous savez à peu près mes secrets, nous n'en dirons rien, n'est-ce pas? Et vous me pardonnerez si je suis distraite; le chagrin n'est jamais aimable.

LE MARQUIS.

Celui que vous avez est bien mieux que cela : il est estimable, et il vous honore. Je connais des gens qui rendent service comme l'ours de la fable avec son pavé. Ils se font prier, ils vous marchandent, et lorsqu'ils vous croient suffisamment plein d'une reconnaissance éternelle, ils vous assomment d'un affreux bienfait. Ils détruisent ainsi tout le vrai prix des choses, la bonne grace d'une bonne action. Vous n'avez pas de ces façons-là, ma chère, et votre main est plus légère encore, lorsqu'elle obéit à votre cœur, que lorsqu'elle court sur ce piano pour exprimer votre pensée.

BETTINE.

Asseyez-vous donc, je vous en supplie.

LE MARQUIS, s'asseyant.

A la bonne heure, pourvu que vous me promettiez, une minute avant que je sois de trop, d'être assez de mes amis pour me mettre à la porte.

BETTINE.

De vos amis, marquis? A propos, savez-vous bien que vous m'avez envoyé un bouquet magnifique, mais à tel point que je ne l'accepterais certainement de personne au monde, excepté vous.

LE MARQUIS.

Il n'y a ni perle ni diamant qui vaille une telle parole échappée de vos lèvres; mais il y a quelque chose qui me tracasse. Laissez-moi vous faire une seule question. Est-ce que dans ces affaires-là vous ne prenez pas vos précautions?

BETTINE.

Quelles précautions?

LE MARQUIS.

Mais, dame, une signature, une hypothèque, une garantie.

BETTINE.

Je n'entends rien à tout cela.

LE MARQUIS.

Vous avez tort, morbleu! vous avez tort.

BETTINE.

C'était donc là ce qui vous faisait dire, en entrant, qu'il y avait un danger pour moi?

LE MARQUIS.

Précisément.

BETTINE.

Expliquez-vous donc.

LE MARQUIS.

C'est que cela est fort délicat, et puis j'augmenterais vos inquiétudes.

BETTINE.

Le vrai moyen de les augmenter, c'est de ne parler qu'à demi.

LE MARQUIS.[?]

Vous avez raison, et j'ai tort. N'en parlons plus; prenez que je n'ai rien dit. (Il se lève.)

BETTINE.

Non pas, car je comprends vos craintes.... Vous connaissez la princesse?

LE MARQUIS.

Eh! oui, eh! oui, je la connais.

BETTINE.

La croyez-vous capable d'une mauvaise action?

LE MARQUIS.

Eh! je n'en sais rien.

BETTINE.

Mais je dis... d'une perfidie... d'une noirceur...

LE MARQUIS.

Eh! qui en répondrait?

BETTINE.

Stéfani, vous m'épouvantez. Écoutez-moi, vous m'avez vue ce matin presque jalouse de cette femme.

LE MARQUIS.

Vous l'étiez bien un peu tout-à-fait.

BETTINE.

Oui, par instans; mais vous savez ce que c'est, mon ami. — On croit douter des gens qu'on aime, on les accable de reproches, on les appelle parjures, infidèles... au fond de l'ame, on n'en croit pas un mot, et pendant que la bouche accuse, le cœur absout. N'est-ce pas vrai?

LE MARQUIS.

Sans doute. Eh bien! ma chère Bettine...

BETTINE.

Eh bien! marquis, sincèrement, je n'ai jamais pensé, je n'ai jamais cru possible qu'il aimât cette femme. Cette horrible idée me vient maintenant. Vous l'avez vu chez elle; qu'en pensez-vous?

LE MARQUIS.

Bon Dieu! ma belle, que demandez-vous là? On ne voit pas les cœurs, comme dit Molière. Franchement, d'ailleurs, je n'en crois rien.

BETTINE.

Que voulait dire alors ce danger dont vous me parliez?

LE MARQUIS.

Ah! c'est qu'il y a princesse et princesse, comme il y a fagot et fagot.

BETTINE.

Et vous croyez que celle-ci....

LE MARQUIS.

Elle me fait tant soit peu l'effet de n'être pas de bien bonne fabrique, et d'avoir été achetée de hasard.

BETTINE.

S'il en est ainsi....

LE MARQUIS.

Je n'en suis pas sûr; mais je conviens qu'il m'est pénible de voir le sort d'une personne comme vous entre les mains d'une femme comme elle.

BETTINE.

Je ne saurais croire que Steinberg....

LE MARQUIS.

Puisse vous tromper? Je suis de votre avis. Eh palsambleu! s'il ne vous adore pas, je le plains bien sincèrement. Tenez, on vient, c'est lui, je me retire. Non, ce n'est pas lui, c'est son valet de chambre.

SCÈNE XVIII.

LES PRÉCÉDENS, CALABRE.

(Le marquis s'arrête au fond devant la petite porte.)

BETTINE, courant vers Calabre et l'amenant de l'autre côté sur le devant de la scène.

Eh bien! Calabre, qu'as-tu fait?

CALABRE.

Tout ce que vous m'aviez dit, madame.

BETTINE.

L'argent est payé?

CALABRE.

Oui, madame.

BETTINE.

As-tu vu Steinberg?

CALABRE.

Hélas! oui.

BETTINE.

Que t'a-t-il dit?

Voici une lettre.

CALABRE.

BETTINE lit vite.

Ah! c'est très bien... parfaitement bien... c'est à merveille.

(Elle tombe évanouie sur un fauteuil.)

CALABRE.

Madame! madame!...

LE MARQUIS, s'approchant.

Qu'y a-t-il donc?

CALABRE.

Veillez sur elle, monsieur, je vais chercher ce qu'il faut.

LE MARQUIS, tirant un flacon.

Ce flacon suffira. Qu'êtes-vous donc venu lui annoncer?

CALABRE.

Ah! monsieur, c'est horrible à dire!... il est parti avec la princesse.

LE MARQUIS.

Parti! La voici qui rouvre les yeux. Il faut lui ôter cette lettre....

(Il va pour prendre la lettre, que Bettine tient à sa main.)

BETTINE.

Non, non!... oh! ne m'ôtez pas cela.... Où suis-je donc? J'ai fait un rêve. C'est vous, marquis? Je vous demande pardon.

LE MARQUIS.

Restez en repos; ne vous levez pas.

BETTINE.

Ah! malheureuse! je me souviens. Il est parti; n'est-ce pas, Calabre? Savez-vous cela, Stéfani? — Il est parti avec cette femme! Tenez, lisez cette lettre, lisez-la tout haut.

LE MARQUIS.

Je sais tout, ma chère.

BETTINE.

Ah! vraiment? Cette nouvelle est-elle déjà connue? Suis-je déjà la fable de la ville? Sans doute, il y a du plaisant dans cette aventure, elle fournira matière à la gaieté publique; mais comment oseraient-ils rire de moi avant de savoir ce que je vais faire? Tout n'est pas encore fini, et apparemment j'ai aussi le droit de dire mon mot dans cette comédie.

LE MARQUIS.

Personne ne se rira de vous. Il n'y a rien de moins plaisant que de voler l'argent du prochain.

BETTINE, s'animant par degrés.

Voler! qui parle d'une chose pareille? Cette somme dont j'ai disposé, je l'ai donnée volontairement, j'ai supplié pour qu'on l'acceptât. J'ai été obligée d'employer la ruse pour vaincre un refus obstiné. Il est vrai que mon stratagème n'a pas tourné à mon avantage; mais qui peut dire que je m'en repente? Si c'est de cela que vous me plaiguez, vous me supposez un singulier chagrin. (Elle se lève.)

LE MARQUIS.

Je ne sais point quelle est la somme, mais il paraît que ce n'est pas peu de chose.

BETTINE.

Eh! que m'importe? Quelle étrange idée vous faites-vous donc des personnes mêmes que vous prétendez estimer, si vous ne voyez ici qu'une affaire d'intérêt? Ah! que Steinberg fût revenu à moi, est-ce que le reste comptait pour quelque chose? Mais c'est ainsi que juge le monde. — Un amour trompé, qu'est-ce que cela? Une femme qu'on abandonne, un serment qu'on trahit, un lien sacré qu'on brise, ce ne sont que des bagatelles : cela se voit tous les jours, cela se raconte, cela égale la bonne compagnie; mais qu'il s'agisse de quelques écus de moins, de quelques misérables poignées de jetons qu'on aura perdus par hasard, oh! alors chacun vous plaindra, et votre souffrance pécuniaire sera l'objet d'une pitié sordide, à faire monter la rougeur au front!

LE MARQUIS.

Votre chagrin est cause, Bettine, que vous adressez mal vos reproches.

BETTINE.

Oùï, mon ami, vous avez raison. Je sais qui vous êtes, je vous offense; mais ce que j'éprouve est si affreux, qu'il faut me pardonner ce que je puis dire; car je n'en sais rien, je suis au fond d'un abîme. Tenez, Stéfani, lisez-moi cela. Lisez tout haut, je vous en prie.

LE MARQUIS, lisant.

« Ma chère Bettine,

« Bien que vous ayez agi sans mon consentement, je suis obligé de vous remercier de ce que vous venez de faire pour moi. »

BETTINE.

Obligé de me remercier!

LE MARQUIS, continuant.

« Mais vous comprenez que mon premier soin doit être de chercher les moyens de vous rendre la somme que vous avez bien voulu m'avancer. »

BETTINE.

On n'écrirait pas mieux à un homme d'affaires.

LE MARQUIS.

« Le projet que nous avons formé ne pouvant plus se réaliser, les conventions mêmes semblent s'opposer à ce que je demeure plus long-temps près de vous. »

BETTINE.

Que dites-vous de cela, marquis?

LE MARQUIS, lisant.

« Je vais donc quitter ce pays à l'instant même. Une personne de nos amies...

BETTINE.

Quelle audace!

LE MARQUIS continue.

« De nos amies part maintenant pour Rome, et m'offre de l'accompagner. Je sais, du reste, que je ne vous laisse pas seule. »

Continuez, continuez.

BETTINE.

LE MARQUIS.

« Et que je puisse revenir ou non, vous pouvez compter, chère Bettine, que vous recevrez de mes nouvelles. — STEINBERG. »

BETTINE.

Steinberg, que le monde prononce ton nom quand il voudra parler d'un ingrat!

LE MARQUIS.

Il est certain que tout cela n'est pas beau. En vérité, cela demanderait vengeance.

BETTINE.

Vengeance! Ah! oui, n'en doutez pas; mais quelle vengeance puis-je trouver? Vous parlez en homme, Stéfani, et vous ressentez en homme un affront. Vous-même cependant, que pouvez-vous faire quand vous avez un ennemi? Que pensez-vous de plus que de le tuer? Vous croyez vous venger ainsi... Ah! mon ami, pour un cœur honnête il y a des maux plus affreux que la mort; mais pour un lâche, ce qu'il y a de plus terrible, c'est la mort, qui n'est rien.

LE MARQUIS.

Je gagerais que cette lettre impertinente n'est pas entièrement du fait de votre baron. Il y a de la femme là-dedans : c'est un monstre à deux têtes, car enfin quelle nécessité de vous avertir qu'il ne s'en va pas seul? La lâcheté est de lui, l'insulte est féminine.

BETTINE.

Je l'ai senti comme vous. Il le sait bien aussi, et il a voulu mettre entre nous une barrière infranchissable; il craignait que je ne voulusse le suivre, il avait peur de mon pardon, et il a pris ce moyen de l'éviter : il savait que lorsqu'une femme frappe dans le cœur d'une autre, elle rend toute espèce de retour impossible, et que la blessure ne se guérit pas. O perfide, le jour même qui était fixé, qu'il avait choisi pour notre mariage!... Hier au soir, il fallait voir comme il savait dissimuler! Il semblait, dans son impatience, souffrir d'attendre qu'il fit jour. O ciel, c'est moi qu'on joue ainsi! Mon ame loyale ainsi traitée! Vous me connaissez, marquis, n'est-ce pas? Eh bien! j'ai combattu mon caractère trop vif, j'ai plié mon orgueil, afin de supporter ce qui me révoltait souvent, mais du moins ce que je croyais fait sans fausseté, sans dessein de nuire. Maintenant, je te vois tel que tu es, traître, et tu déchires mon cœur et mon honneur!

LE MARQUIS.

Ah çà! je pense à un mot de cette lettre : lorsqu'il vous dit qu'il ne vous laisse pas seule, qu'est-ce qu'il entend par ces paroles? Est-ce donc que Calabre reste auprès de vous?

CALABRE.

Oh! non, madame, cela signifie autre chose.

BETTINE.

Tais-toi, Calabre.

LE MARQUIS.

Pourquoi donc? — Est-ce une indiscrétion que je viens de commettre? (Bettine ne répond pas. Calabre fait signe au marquis, et lui montre l'écrin qui est sur la table.)

LE MARQUIS.

Je ne comprends pas. Que veux-tu dire à ton tour?

CALABRE.

Madame me défend de parler.

BETTINE.

Parle si tu veux.

LE MARQUIS, se levant et allant à la table.

Ceci pique fort ma curiosité. Qu'y a-t-il donc, monsieur Calabre?

CALABRE.

Eh bien! monsieur, puisqu'on me permet de le dire, c'est que cet écrin est cause en partie de tout ce qui arrive.

LE MARQUIS.

Vous voulez badiner, sans doute?

CALABRE.

Pas le moins du monde. M. le baron a fait des reproches horribles à madame d'avoir accepté ces bijoux.

LE MARQUIS.

Mais cela n'a pas le sens commun!

CALABRE.

Et ce matin, monsieur, s'il faut ne vous rien taire, j'étais chargé moi-même de dire à madame qu'elle eût à ne vous point recevoir.

LE MARQUIS.

Ah çà! mais cela a l'air d'un rêve... Est-ce que c'est vrai, Bettine, ce qu'on me raconte là?

BETTINE.

Très vrai.

LE MARQUIS.

Mais cela tient du prodige. A propos de quoi cette querelle d'Allemand? Ce ne pouvait être qu'un méchant prétexte dont il avait besoin pour se fâcher?

CALABRE.

Oh! mon Dieu oui, monsieur, pas autre chose.

LE MARQUIS.

J'entends. Mais quelle bizarre idée!

CALABRE.

C'est que monsieur le marquis venait voir souvent madame, du temps qu'elle était à Florence. Et M. le baron s'est imaginé...

LE MARQUIS.

Quelque sottise.

CALABRE.

Il s'est persuadé, en vous voyant arriver ici, que vous alliez recommencer à faire votre cour à madame.

LE MARQUIS.

Eh bien?

CALABRE.

Et cela l'a fâché.

LE MARQUIS.

C'est malheureux. Quoi! il va l'épouser, et voilà le cas qu'il sait faire d'elle? Mais c'est un drôle que ce monsieur.

BETTINE.

Stéfani? songez que je l'ai aimé.

LE MARQUIS.

C'est juste, je vous demande pardon. Je n'ai pas les mêmes raisons que vous pour le ménager. Ainsi donc, cher monsieur Calabre, vous dites qu'on est jaloux de moi?

CALABRE.

Oui, monsieur.

LE MARQUIS.

En vérité? Eh bien! cela me fait plaisir, cela me rajeunit. — Ah! on est jaloux de moi! (Après un silence.) Eh bien! morbleu! il a raison. Bettine, écoutez-moi : vous avez aimé, vous vous êtes trompée, vous avez fait un mauvais choix, vous en portez la peine; cela est fâcheux, mais cela arrive aux plus honnêtes gens, c'est même à eux que cela ne manque guère. Si maintenant vous avez quelque rancune et la moindre disposition à courir en poste après le passé, je suis tout prêt, et je vous aiderai très volontiers à prendre une revanche qui vous est bien due. Si je n'ai plus le pied assez leste pour me jeter dans une valse, je l'ai encore, Dieu merci, assez ferme pour soutenir un coup d'épée, et je serais ravi de rendre à ce monsieur celui que j'ai reçu autrefois pour vous.

BETTINE.

Mon ami...

LE MARQUIS.

Si, au contraire (ce qui, à mon avis, serait infiniment préférable), vous pouviez avoir la patience, je dirai même le bon sens, de laisser faire le médecin qui guérit toute chose, le temps, connu depuis que le monde existe, je m'offre à vous.

BETTINE.

Vous, Stéfani?

LE MARQUIS.

Moi, non pas aujourd'hui, non pas demain, non pas dans un mois ni dans six, mais quand vous voudrez, quand cela vous plaira, si jamais cela peut vous plaire, quand vous serez calmée, guérie, redevenue tout-à-fait vous-même, c'est-à-dire gaie, aimable et charmante; quand la blessure qu'un ingrat vous a faite s'effacera avec les jours d'oubli, oui, je le répète, je m'offre à vous. On dit que je veux vous faire ma cour, on a raison; que je vous ai aimée, on a raison; que je vous aime encore, on a raison; et ce que je vous dis là, il y a trois ans que j'aurais dû vous le dire, et je vous le dirai toute ma vie.

BETTINE.

Puisque vous me parlez avec cette franchise, je ne veux pas être moins sin-

cère que vous. Répondre sur-le-champ à ce que vous me proposez, vous comprenez que c'est impossible...

LE MARQUIS.

Quand vous voudrez.

BETTINE.

Mais ce que je puis et ce que je veux vous dire, tout de suite et sans hésiter, c'est qu'au milieu des chagrins que j'éprouve et toute l'horreur qui m'accable, à cet instant où mon cœur est brisé par un abandon si cruel et une trahison si basse, vos paroles viennent d'y exciter une émotion qui m'est bien douce. Et pourquoi vous le cacherais-je? oui, Stéfani, je suis heureuse de voir que ce monde n'est pas encore désert, et que si le mensonge et la perfidie peuvent quelquefois s'y rencontrer, on y peut aussi trouver sur sa route la main fidèle d'un ami. Je le savais, mais j'allais l'oublier. Vous m'en avez fait souvenir, voilà ce dont je vous remercie.

LE MARQUIS.

Et vous pourriez douter qu'on vous aime?

BETTINE.

Non, je crois ce que vous me dites; mais il y a une réflexion que vous n'avez pas faite. Savez-vous bien à qui vous parlez?

LE MARQUIS.

A la plus charmante femme que je connaisse.

BETTINE.

Considérez ceci, marquis : je suis tout-à-fait désespérée. Le coup que je viens de recevoir est si imprévu, si inconcevable, qu'il m'a d'abord anéantie. Maintenant que ma raison se réveille peu à peu, je cherche comment je pourrais continuer de vivre, et, en vérité, je ne le vois pas.

LE MARQUIS.

Prenez courage.

BETTINE.

Non, je ne le vois pas. A examiner froidement, raisonnablement ce qui m'arrive, je ne veux pas vous tromper, je ne vois nul remède, nul espoir. Je perds l'homme que j'aimais, et, ce qu'il y a de plus affreux encore, je suis forcée de le mépriser. Que voulez-vous que je devienne? Es-tu de mon avis, Calabre? Plus je réfléchis, et plus je vois qu'il n'y a plus pour moi d'existence possible. Je ne peux plus rien faire que prier et pleurer. Est-ce à ce reste de moi-même, à ce fantôme de votre amie que vous voulez donner la main? est-ce à un masque couvert de larmes? (Elle pleure.)

LE MARQUIS.

Oui, morbleu! et ces larmes-là, je ne vous demanderai jamais de les essuyer. Je respecte trop votre douleur pour tâcher de vous en distraire; mais je vous dis : le temps s'en chargera, et laissez-moi aussi achever ma pensée, dût-elle vous choquer en ce moment. Vous n'avez plus, dites-vous, d'existence possible? Vous en avez une toute faite, la seule qui vous convienne, celle que vous aimez, que vous avez choisie, qui est notre plaisir et votre gloire... Vous retourneriez au théâtre.

BETTINE

Y pensez-vous?

LE MARQUIS.

Pourquoi donc pas? Cela vous paraît-il si étrange qu'en vous offrant d'être votre époux je vous parle de remonter sur la scène? Oui, je me souviens que ce matin vous me disiez qu'une fois mariée, vous y comptiez renoncer pour toujours; mais je vous ai répondu, ce me semble, que ce n'était point mon avis, ni de mon goût, je vous assure. Est-ce qu'on résiste à son talent? En a-t-on la force, en a-t-on le droit, surtout quand ce talent heureux vous a portée sur cette jolie montagne où les Muses dansent autour d'Apollon, et les abeilles autour des Muses?.... Croyez-vous donc que l'on puisse être tout bonnement baronne ou marquise en revenant de ce pays-là? Oh! que non pas, la nature parle, bon gré mal gré il faut qu'on l'écoute. Eh! palsambleu! un poète fait des vers et un musicien des chansons tout comme un pommier fait des pommes. Lorsqu'on me raconte que Rossini se tait, je déclare que je n'en crois rien. Et vous non plus, Bettine, vous ne vous taisez pas. Vous retrouverez force et vaillance, vous reprendrez la harpe de Desdémone, et moi ma place dans mon petit coin, à côté de mon cher quinquet. Vous reverrez cette foule émue, attentive, qui suit vos moindres gestes, qui respire avec vous, ce parterre qui vous aime tant, ces vieux dilettanti qui frappent de leurs cannes, ces jeunes dandies qui, parés pour le bal, déchirent leurs gants en vous applaudissant, ces belles dames dans leurs loges dorées, qui, lorsque le cœur leur bat aux accens du génie, lui jettent si noblement leurs bouquets parfumés! Tout cela vous attend, vous regrette et vous appelle... Ah! je jouissais jadis de vos triomphes, votre amitié m'en donnait une part. — Que serait-ce donc, si vous étiez à moi?

BETTINE, dont la tristesse s'est calmée peu à peu en écoutant le marquis.

Ah! Stéfani... Mais c'est impossible.

LE MARQUIS.

Ne le dites pas trop vite, ne vous hâtez pas. C'est là tout ce que je vous demande. (Il lui baise la main.)

LE NOTAIRE sortant du pavillon.

Monsieur Calabre!

CALABRE.

Ah! c'est vous?

LE NOTAIRE.

Oui, il n'y a plus de moscatelle, et je ne vois toujours pas les luturs conjoints. Je vais retourner à la ville.

CALABRE, lui montrant Bettine, qui a laissé sa main dans celle du marquis.

Attendez, attendez un peu.

ALFRED DE MUSSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1851.

Le pouvoir est chose aujourd'hui si débile et si fragile, quelles que soient les mains qui le tiennent, qu'on ne saurait trop ménager dans ses paroles le peu qu'il en reste. Nous ignorons l'issue dernière de toutes ces épreuves à travers lesquelles nous passons, et dont chacune ébrèche pour ainsi dire ce pouvoir qui s'en va par morceaux; mais, au milieu de tant de vicissitudes, la première règle des gens de bien, c'est de ne pas s'exposer à ce qu'on vienne un jour leur reprocher justement de l'avoir, eux aussi, diminué par la trop vive expression des répugnances même les mieux fondées, par l'âpreté irréfléchie du blâme même le plus consciencieux. Il ne faudrait pourtant pas que, d'un autre côté, le pouvoir se diminuât à plaisir, et n'eût pas du moins autant de souci de sa propre conservation qu'il en inspire à ceux qui veulent par-dessus tout le conserver. Il ne faudrait pas qu'il allât de gaieté de cœur se compromettre dans les situations équivoques et par un aveuglement sans égal, prenant en quelque sorte sa faiblesse pour sa force, croyant faire preuve de l'une, faire étalage de l'autre. Il ne faudrait pas qu'il y eût jamais trop de disparate entre les conditions normales auxquelles s'exerce un pouvoir sérieux et la qualité intrinsèque des dépositaires qui en sont revêtus. Alors, en effet, naît un double embarras pour les véritables amis du pouvoir, pour ceux qui comprennent le mieux combien il est nécessaire qu'il soit, parce qu'ils se représentent le mieux tout ce qu'il doit être; il y a l'embarras de parler et l'embarras de se taire. Signaler son insuffisance actuelle, c'est risquer de la rendre encore plus sensible. La dissimuler et la couvrir, fût-ce par un silence obligeant, c'est contribuer à voiler encore l'image déjà si obscurcie du pouvoir régulier, en semblant accepter les dehors caduques d'une autorité accidentelle et précaire comme le fonds même d'une autorité durable.

Telle est franchement la raison pour laquelle, tout en disant quelque chose du nouveau ministère, nous n'en voulons cependant pas trop dire. On sait comment il a été composé. Il est sans doute d'assez mauvaise grace d'accuser

les gens de n'être pas illustres, et du train dont nous marchons, les illustrations sont de moins en moins indispensables pour gouverner la France. C'est même un principe à l'ordre du jour, et qui gagnera la vogue pour peu qu'il en ait le temps, c'est un axiome de fraîche date en matière de haute politique, que les illustrations, voire les simples notoriétés parlementaires, ne sont point à leur place dans les affaires publiques. On soupire de tout son cœur après les gouvernemens d'affaires pour se tirer des gouvernemens de tribune; on a les mépris les plus superbes pour les discoureurs, et l'on veut enfin passer aux hommes pratiques. La politique est à bout, et nous en sommes las : faites-nous de l'administration! Voilà qui serait bel et bon, si tout le monde le disait aussi naïvement que les bourgeois absolutistes qui le répètent; mais comme il n'y a point d'administration sans politique, quand ce n'est point l'administration qui fait la politique, c'est qu'elle se fait ailleurs, et la direction n'en est pas nécessairement plus sage.

Nous avons déjà vu ce système à l'essai dans le courant de cette année; nous avons eu le cabinet intérimaire, dont les honorables membres apportaient modestement la plupart le tribut d'une vieille expérience administrative pour excuser devant l'assemblée leur nouveauté politique. Du cabinet intérimaire, nous étions revenus néanmoins au cabinet parlementaire : nous voici maintenant plus que jamais en dehors du parlement; — mais le malheur veut cette fois que le cabinet du 27 octobre, pour n'être point un ministère d'hommes politiques, ne soit pas davantage un ministère d'hommes spéciaux, de sorte qu'en lui réservant dans un avenir quelconque tous les titres qu'il ne manquera sans doute point d'acquérir, on ne peut s'empêcher d'avouer qu'il ne se recommande aucunement encore par des titres acquis. Il y a pourtant une exception que notre impartialité se plaît à relever, et M. Charles Giraud, qui est du moins à sa place dans son département, se trouve ainsi d'emblée le membre le plus éminent du cabinet. Ce serait même là tout ce que nous dirions de ce cabinet mal pourvu, si nous pouvions nous enfermer, comme derrière des murailles, dans les limites de ce malheureux pays, et n'exprimer de notre jugement que ce qu'il en faut pour établir notre situation intérieure; — si nous pouvions ne voir ni n'entendre l'impression de dédain et d'ironie produite au dehors par cette apparition singulière. Pensez-vous que les chancelleries russes seront très affligées de voir à la tête des nôtres un diplomate qui n'a jamais appris de diplomatie que ce qu'on en peut apprendre dans les rangs de la garde nationale parisienne? Et pensez-vous aussi que la marine anglaise ait beaucoup à s'inquiéter des progrès de nos escadres sous la haute impulsion du professeur de belles-lettres qu'on appelle à les diriger, comme si, pour une raison ou pour l'autre, il était encore moins choquant de lui faire présider le conseil de l'amirauté plutôt que le conseil de l'instruction publique?

Ah! c'est en franchissant ainsi le Rhin ou la Manche, c'est en passant de l'autre côté de la frontière pour regarder la France, que l'on aperçoit tout de bon la profondeur de cet abaissement où elle tombe; c'est de là qu'on peut mieux apprécier tout ce qu'elle perd de considération et d'influence à chacune de ces crises qui la secouent sans la redresser; c'est au milieu des étrangers, en voyant l'estime qu'ils ont de nos hommes d'état, qu'on peut exactement proportionner la sienne et calculer le véritable poids dont ils pèsent dans la balance du monde.

Qu'importe, disent au contraire les courtisans et les conseillers intimes, qu'importe le choix des conseillers officiels? Ce n'est plus à eux qu'il appartient de conduire, encore moins de sauver le pays; ce ne sont plus eux qui sont sérieusement responsables : la responsabilité remonte directement au-dessus d'eux, et là où elle remonte, là doit être aussi l'initiative souveraine, la main dirigeante, dans laquelle tous les ministres possibles ne sont plus (on l'écrit, et c'est flatteur), ne sont plus qu'un *jeu de cartes*, qu'elle bat comme il lui plaît. Les fictions parlementaires sont aussi usées que les fictions monarchiques; il n'y a plus personne à couvrir, et l'agent le plus élevé du pouvoir exécutif ne demande d'ailleurs pas mieux que de se montrer à découvert. Qu'est-ce, après tout, que le parlement lui-même? A quoi sert-il? à qui peut-il inspirer ou l'affection ou la confiance? — Lisez donc un peu ce qui se débitait encore hier à son sujet. Nous avons besoin d'appeler, de retenir l'attention sur l'étrangeté d'un langage si extraordinaire : quelle que soit la défaveur qu'aient malheureusement provoquée les fautes commises à l'ombre des libertés du régime représentatif, nous ne savons rien de plus propre à relever dans l'esprit public la cause des assemblées délibérantes que le spectacle de la violence injurieuse avec laquelle on les attaque. « Une assemblée, nous dit-on, n'est qu'un pouvoir anonyme; une assemblée ne peut jamais gouverner que par l'intermédiaire d'un grand nom qu'elle choisit ou qu'elle subit; elle ne tient jamais un moment contre la révolution qui tente de la briser; une assemblée enfin, toujours obligée de s'appuyer sur un homme, lui emprunte plus de force qu'elles ne lui en donne, et, séparée de lui, n'est plus bonne qu'à se faire haïr. » Du reste, on ne s'épargne pas pour exciter contre elle toutes ces haines qu'on lui souhaite, et l'on ne s'en remet point à ses seules imprudences du soin de les amasser. Que les ministres soient petits devant le maître, ce n'est point assez pour le zèle de ces sèdes d'écrivoire; il faut pour satisfaire les exigences de leur profonde philosophie et de leur incorruptible politique, il faut que l'assemblée soit exécration aux yeux du pays, en comparaison du président; il faut que l'assemblée s'annéantisse pour laisser paraître, dans tout son jour et dans toute son intégrité, la puissance tutélaire, unique et providentielle de l'homme du destin.

Connaissez-vous la cause des troubles qui ont agité les deux départemens du Cher et de la Nièvre? Vous imaginiez peut-être que c'était la démagogie socialiste qui enrégimentait ces paysans égarés, et les poussait, bon gré mal gré, sur les grands chemins? Pas le moins du monde : c'est la faute de l'assemblée nationale, comme on disait autrefois : C'est la faute à Voltaire et la faute à Rousseau! L'assemblée, même absente, est ainsi le bouc émissaire sur lequel on rejette, — dans un espoir qui ne se réalisera pas, — non-seulement la responsabilité des crises ministérielles dont on se passe l'agrément, mais aussi la responsabilité de ces complots et de ces émeutes des bois ou des rues auxquels on ne résiste pourtant qu'à la condition de s'autoriser des principes et des hommes de la majorité qu'on outrage. On a ou plutôt on affecte la prétention de parler au pays par-dessus la tête de ses organes légitimes, et de la même façon dont on lui parle en se donnant la mine de supprimer les mandataires qu'il a chargés cependant de parler pour lui, de cette façon cavalière, on s'arroge aussi le droit de parler à sa place et en son nom. On tient les deux

bouts de cette conversation édifiante; on fait les demandes et les réponses. L'assemblée n'existe déjà plus au compte de ces hardis entrepreneurs de solutions politiques, qui se servent si volontiers d'interlocuteurs à eux-mêmes, parce qu'ils croient être sans doute en une seule et même personne et le pays et le pouvoir. Entre le pays et eux, ils ne tolèrent plus d'intermédiaires trop gênans; ils veulent causer face à face avec le pays. Le pays leur a dit son secret, nous ignorons comment : ils vont lui révéler le secret du pouvoir.

Le secret du pays, c'est qu'il entend absolument qu'on le délivre « du personnel parasite de tribuns, de bavards et de factieux qui s'interposent sans cesse entre le pouvoir et les populations. » — « Les avocats à la rivière! » s'écriait le brave Augereau en courant à Saint-Cloud, et ces choses-là vraiment se diront toujours mieux avec l'épée à la main qu'avec la plume entre les doigts; car autrement de ce qu'on les dit, il ne s'ensuit pas qu'on les fasse, et l'on ne gagnera jamais à les dire sans les faire. Il est vrai que c'est le pays lui-même, selon ses officieux interprètes, qui commanderait l'exécution. Le pays, *las de la race parlementaire, montre incontestablement plus de bon sens et de patriotisme que ses législateurs*; il ne souffrira pas plus long-temps que le grand club d'en haut *créé par imitation une arène nouvelle dans chaque cabaret de village*. Le dernier mot, le vœu du pays, c'est qu'on applique au palais Bourbon l'état de siège dont on a frappé les départemens de la Nièvre et du Cher. Puisque « c'est d'en haut que viennent les maux qu'on est aujourd'hui forcé de réprimer en bas, » pourquoi ne pas traiter les grands émentiers comme on a traité les petits? « Ce régime prompt, sommaire, résolu, expéditif, serait tout-à-fait nécessaire là-bas, et il ne serait pas un peu utile partout! » Vraiment, il doit l'être. « Il y a dix ans peut-être, les préjugés révolutionnaires encore vivaces se seraient opposés à cette réforme salutaire; aujourd'hui tout est changé. » Pourquoi donc ne pas profiter de l'universelle horreur qu'inspire l'agitation, « de la popularité de l'uniforme et du sabre, pour faire comprendre aux hommes politiques attardés dans les voies parlementaires que le régime des phrases est à bout? »

Après cela, comme on est bon prince, ils sont libres de le comprendre tout seuls et de s'en aller en paix, de donner à propos leur démission plutôt que de la recevoir. Les Montmorency ont bien abdiqué dans la nuit du 4 août; *les hauts et puissans seigneurs de la féodalité parlementaire*, les barons bourgeois d'à présent, *barons le plus grand nombre par l'intrigue*, ne seraient pas si mal avisés de copier à temps ce chapitre-là dans l'histoire des Montmorency, et d'avoir enfin leur nuit du 4 août. « Avec quelle faveur une nouvelle nuit du 4 août ne serait-elle pas accueillie par les populations! »

Ainsi donc plus de ministère qui compte, plus d'assemblée du tout; le président seul sur un piédestal vis-à-vis de la France: voilà le thème de ces belles déclamations qui circulent dans les entourages du pouvoir exécutif, et qui, pour son bien, n'en devraient pas sortir aussi témérairement qu'elles en sortent. Nous ne doutons pas que ces grands artisans de beau style n'affectent toujours une attitude plus officielle que celle qu'on leur accorde. Le moyen d'assurer à leurs élucubrations l'importance qu'ils ambitionnent et d'insinuer au public le respect de la vanité dont ils sont bouffis, s'ils n'avaient toujours l'air de tenir à quelqu'un de marque et d'accaparer pour leurs indiscrettes convenances

jusqu'à la familiarité la plus rebelle! Nous avons cependant eu le regret de trouver dans un document officiel de date récente, non pas la même outrecuidance systématique, mais évidemment une tendance analogue à celle qui nous émeut dans ces manifestes éphémères du journalisme d'aventures. La proclamation du nouveau préfet de police avait cela de très particulier au milieu des circonstances où nous sommes, qu'elle semblait ne connaître qu'un pouvoir à la tête de la république, et ne donnait aux Parisiens d'autre garantie de sécurité que *l'égide du chef de l'état*. Nous voulons néanmoins espérer que le président aura cette sagesse qui, jusqu'ici, lui est toujours venue à point pour le retirer des extrémités où l'a mené quelquefois une idée trop excessive de sa propre influence. La foi qu'il n'a jamais cessé de garder en lui-même et dans son autorité personnelle est assez ardente et assez sincère pour se communiquer inévitablement à sa clientèle ou à ses subordonnés : nous voulons croire qu'il retiendra sans trop de difficulté les zélés que sa seule approche exalte, et qu'il empêchera ses amis d'être plus imprudens qu'il n'a pu l'être encore. Cependant, nous ne le dissimulerons pas, depuis les avances malencontreuses que le prince Louis Bonaparte a faites au suffrage universel, nous craignons qu'il soit moins à même de se défendre contre les funestes séductions du mirage auquel il s'est déjà trompé. Nous craignons que la dernière résolution à laquelle il s'est ou paraît s'être arrêté ne soit quelque chose de plus grave qu'une revanche prise quand même sur une majorité dont il n'était pas satisfait, quelque chose qui tire plus à conséquence qu'un froid et pur calcul de représailles politiques. Il se pourrait, en effet, si la métaphysique des songe-cœurs venait à l'emporter sur la simple raison dans un esprit trop tourmenté, il se pourrait qu'on mit sa gloire et sa fortune en chimères, et que l'on ne comptât plus avec la réalité. On ne se gardera jamais assez des nuages, des vaines figures qui hantent les imaginations par ce temps-ci : quelles figures fantastiques n'a-t-on pas construites sur ces deux noms du peuple et de Napoléon! Dans combien d'épopées quasi-mystiques n'a-t-on pas célébré l'union de ces deux puissances du xix^e siècle, l'embrassement solennel et fécond de ces deux figures, qui n'ont jamais été du moins de la sorte des figures en chair et en os? Qui ne se rappelle avoir entendu vanter les merveilles promises à la France par le mariage de l'idée napoléonienne avec l'idée démocratique? Nous le disons du fond de l'âme, et nous protestons en le disant contre toute intention blessante, nous parlons avec le sérieux d'une tristesse qui n'est pas jouée : si c'est par hasard ce mariage-là que rêve le président, c'est qu'il n'habite qu'avec des fantômes.

Qu'est-ce donc pourtant que cette passion mal déguisée pour le principe absolu du suffrage universel? Qu'est-ce que ce besoin de publier sur tous les tons que l'on est à la fois « conservateur et populaire, » que l'on donnera le progrès et que l'on fondera l'autorité? Qu'est-ce que cette espèce de shibolet à double sens qui est l'ordonnance et comme la marotte du moment? Il arrive ainsi qu'on ne rapporte plus assez la politique aux événemens ou aux principes : on la rapporte à soi-même. On ne songe en gouvernant qu'à se composer une physionomie dont les deux faces répondent au double rôle qu'ont annoncé trop complaisamment de certains horoscopes. On s'acharne à soutenir un rôle, parce qu'on s'est persuadé l'avoir lu dans la destinée : n'y a-t-il pas

là beaucoup de cette habitude des fictions intimes, beaucoup de ce caprice d'artiste avec lequel tant de gens s'arrangent une existence et un caractère devant leur miroir? C'est une maladie de l'époque, et une maladie très commune; il serait à désirer que la contagion ne montât pas trop haut. Les grands rôles se font dans l'histoire sans qu'on y pense. Ceux auxquels on pense, ceux qu'on étudie d'avance pour les réciter au public comme à la lumière de la rampe, ce sont précisément ceux qui ne se font pas, ce sont les rôles impossibles, et la raison en est claire : ils naissent trop exclusivement du cerveau de leur auteur pour être amenés en même temps par les nécessités générales. Ainsi l'on voit comment le régime napoléonien, déjà si souvent transfiguré par les fausses poétiques, pourrait encore se transfigurer une fois de plus et prendre pour l'avenir, aux yeux d'esprits sans justesse, je ne sais quel aspect de dictature humanitaire. Ce qui est impossible, c'est que la dictature humanitaire soit de mise aujourd'hui, pas plus sous le nom de Napoléon que sous le nom d'un autre.

L'impossibilité d'une pareille attitude dans le gouvernement tient à deux causes : d'abord la maison où il loge est percée trop à jour pour qu'on ne découvre pas les petitesse entre lesquelles il fonctionne, et cette misère de sa condition présente n'a rien qui permette le prestige de la majesté dictatoriale. Puis l'instrument avec lequel on se proposerait de conquérir enfin ce prestige qui manque, l'instrument du suffrage universel, est une arme trop dangereuse pour qu'on la laisse sans précaution aux mains qui la veulent manier, ou pour qu'elle ne se retourne pas contre qui l'aura prise de travers. En d'autres termes, le côté sublime de l'entreprise, la mission sociale est compromise par les bavardages et les jalousies des subalternes; le côté positif, le procédé politique dont on attend une sorte d'investiture suprême, le retour plus ou moins direct, plus ou moins brusque au suffrage illimité, dépend, en droit comme en fait, du pouvoir législatif, qui a voté la loi du 31 mai, et qui la défendra tant qu'il aura lieu de soupçonner derrière l'agression qui la menace un coup de fortune ou de désespoir.

Nous n'avons aucun penchant à nous étendre sur le premier de ces deux points. Lors même que la politique est dans les commérages, nous ne consentons pas à prendre les commérages pour de la politique. On a pu voir, durant ces derniers jours, le terrible inconvénient qu'il y avait à trop multiplier ses confidences et à se partager trop entre les donneurs d'avis. Les conseillers éconduits se sont vengés en divulguant le peu de cas qu'ils faisaient de leurs collègues de la veille, les conseillers restés en faveur. Ils ont raconté l'histoire de tous ces pénibles enfantemens qui ont presque en pure perte éprouvé jusqu'ici la patience du président : l'enfantement du ministère, qui ne serait pas encore complet, s'il est vrai, comme on l'assure aujourd'hui, que le ministre de la justice récuse l'honneur du portefeuille; — l'enfantement du message, qui serait encore bien plus loin d'être au monde, s'il est vrai, comme on l'annonçait officiellement hier à la grande surprise des gens qui croyaient l'avoir lu, que la rédaction n'en est pas même commencée. Les crises ministérielles n'étaient pas seulement sous la monarchie moins arbitraires et moins inopinées, elles étaient aussi conduites plus déceimment par ceux qui étaient obligés de s'en mêler. Il n'y avait pas à chaque combinaison avortée de ces person-

nages qu'on voit aujourd'hui crier sur les toits avec une mine à la fois épanouie et rageuse : L'enfant est mal venu; c'est bien fait, pourquoi n'ai-je pas été l'accoucheur?

Parlons sérieusement : le temps n'est point à la plaisanterie. Nous ne méconnaissons pas les motifs qui ont pu justifier aux yeux du président un si subit accès de tendresse pour le suffrage universel, et l'ont précipité parmi des embarras dont tout le monde est solidaire. Le président veut être prorogé dans l'exercice de ses pouvoirs; nous ne nous en plaignons que depuis qu'il veut aussi sacrifier si résolument à cette volonté fixe les seules garanties qui assurent encore l'existence d'un pouvoir quelconque. Le mérite qu'il était permis de trouver à une révision de l'article 43, c'était de contribuer à maintenir en vigueur les principes de la loi du 31 mai. Si c'est au contraire par le rappel de cette loi du 31 mai qu'on espère désormais parvenir à la révision de l'article 43, qu'est-ce à dire, sinon qu'on a changé de chemin, et qu'on ne s'adresse plus au même public, tout en demandant toujours la même chose? Nous déplorons cette insistance opiniâtre avec laquelle une fortune commencée dans le parti de l'ordre se poursuit ainsi sur des voies où ce parti ne saurait s'engager, parce que ce serait alors se livrer lui-même. Il n'y a guère d'ambitions qui nous étonnent à une époque où il n'en est pas qui ne soient extrêmes. Ce qui nous étonne pourtant, c'est que cette ambition, qui pouvait si noblement se couvrir en s'unissant, en s'identifiant avec l'intérêt d'un grand parti, se démasque sans plus de réserve pour donner des gages au parti contraire, et, sollicitant ainsi avec une égale indifférence d'un bord ou de l'autre, ne paraisse plus dorénavant solliciter qu'à son seul profit. La nouvelle peut-être prématurée d'une autre candidature princière a pu offenser le prince Louis Bonaparte et troubler le calme habituel de ses déterminations : c'est l'excuse de l'homme privé, ce n'est pas le mobile raisonnable d'une conduite politique. Et il ne sert à rien de se récrier qu'on ne sortira pas de la politique d'ordre, qu'elle demeure la politique invariable : on n'est pas du parti de l'ordre parce qu'on veut l'avoir à soi; on en est parce qu'on se donne à lui. On n'en est pas quand on prétend lui rester fidèle, tout en quittant son champ-clos pour le service mal entendu d'une cause particulière. La société se divise à cette heure entre deux idées qui ne se réconcilieront pas : pour les uns, la qualité de citoyen est un droit naturel qu'il n'y a pas besoin de mériter; pour les autres, c'est une fonction dont il faut être capable. La loi du 31 mai a marqué le camp de ces derniers; la constitution de 1848 ouvrait aux premiers une pleine carrière. Il y a un abîme entre les deux doctrines, et peut-être un jour ou l'autre guerre entre les deux drapeaux. La même main ne les tiendra jamais tous deux. Nous croyons cependant très volontiers que le président s'abuse par une illusion trop sincère; la magie de son nom, qui est la religion de son cœur, lui persuade qu'elle est celle de tous. Il est persuadé qu'il y ralliera les plus violents ennemis de la paix sociale, et que les défenseurs de la société ne s'en détacheront pas; nous voudrions que cette illusion se dissipât avant qu'elle eût coûté trop cher. Le président n'est-il pas informé jour par jour de l'état des factions et de leurs projets? En est-il encore à savoir l'effet produit par la seule nouvelle de la crise sur toute l'armée révolutionnaire, sur les apôtres et les acolytes de la propagande souterraine? La loi du 31 mai a moins été une mesure administrative qu'une

conquête politique; elle a consacré la défaite des forces démagogiques moins par les votes qu'elle leur a ôtés que par la barrière qu'elle a dressée contre leur principe. La démagogie s'est sentie profondément atteinte. Conspirateurs de Londres et de Bruxelles, de Paris ou des provinces, tous ont peu à peu vu diminuer leur ascendant sur les masses, et *la Voix du Proscrit* ne se lassait point naguère de signaler cet affaissement général qui contrariait tant les agitateurs. « Ah! sans doute, disait-elle par exemple, ce n'est pas l'idée qui fait défaut aujourd'hui : c'est ce qui poussait nos pères vers l'action, c'est l'audace. Nos pères étaient moins discoureurs et plus soldats. » Ces pieux regrets s'exhalaient néanmoins sans fruit : n'eût été l'approche de 1852, qui entretenait les espérances, beaucoup se fussent tout-à-fait retirés des rangs de la foule militante. Dans les rangs inférieurs de la démagogie, les passions se contenaient, si elles n'abdiquaient pas. La dernière société secrète qui essayât encore de durer, *l'Union des Communes*, a été condamnée le 28 juillet 1851 par la cour d'assises de la Seine. Il ne s'ensuit pas qu'il n'y eût point toujours une sourde fermentation, que les mauvaises doctrines et les anciennes rancunes ne restassent point comme en dépôt au fond des cœurs. La vigueur de la dernière administration avait fini par les y comprimer. D'après des renseignemens très certains, la seule annonce du rappel de la loi du 31 mai a ranimé toutes ces ardeurs étouffées. A Londres d'abord, les associations rivales de la *Fraternelle* et des *Proscrits*, toujours prêtes à se traiter entre elles comme les prisonniers de Belle-Isle, se sont raccommodées. Une somme importante, réunie en quarante-huit heures, a fourni le moyen d'organiser des correspondances et de dépêcher des émissaires. La situation est surveillée de plus près encore par les fauteurs de désordre que par les honnêtes gens.

En cette situation douloureuse, le rôle de l'assemblée nationale est heureusement très clair. Ce n'est pas elle, ce n'est pas la majorité qui a provoqué le dissentiment dont se réjouissent tous les ennemis de la tranquillité publique. L'assemblée n'a point l'embarras des légèretés ou des duretés qui ont quelquefois gâté sa position vis-à-vis du pouvoir exécutif. Dire ce qui arrivera dans quatre jours à la première séance, ce serait chercher à prévoir trop loin, puisqu'on ne sait même pas encore ce qui a pu se passer depuis quinze jours, et déterminer un revirement si fatal. La première pensée de l'assemblée, ce sera sans doute de désirer connaître ces précédens, qui ne peuvent pas ne point être essentiels : les nouveaux ministres auront toute occasion de s'expliquer sur leur avènement; ils doivent être pressés de le faire. Quant au rappel de la loi du 31 mai, il est trop visible que, si on se décide à la proposer, il ne s'agit plus, dans les circonstances présentes, de discuter la valeur intrinsèque de la loi. La loi devient du coup ce qu'on pourrait appeler un terrain politique; il s'agit de savoir si la majorité qui a créé ce terrain, qui s'y est établie comme chez elle, voudra déloger, aussitôt le congé signifié. Nous ne nous défendons pas d'espérer encore que le président retrouvera toute sa prudence devant la fermeté de l'assemblée. Il n'y a rien à gagner de part ni d'autre avec la précipitation et la violence. L'assemblée n'ayant rien de mieux à faire que d'attendre, elle attendra. Elle attendra le 10 mai 1852 du même pied qu'elle aura attendu le 1 novembre 1851. La première de ces deux journées contient la seconde.

Pendant que va se décider encore une fois, par prudence ou par hasard, notre bonne ou notre mauvaise fortune, reprenons ici le courant des affaires étrangères, et suivons un peu ce vaste mouvement qui ne cesse de s'accomplir autour de nous, lors même que nous sommes comme accrochés à une situation fautive. Voyons d'abord ce vivant contraste qui nous attire toujours, voyons, à côté de notre France qui s'use en aventures perpétuelles, cette modeste et courageuse Hollande qui ne désespère jamais d'elle-même et sait si bien employer à temps sa patiente énergie.

La prospérité des finances néerlandaises est la base de cette prospérité générale du pays que nous signalions il y a quelque temps. Le discours du trône annonçait les résultats les plus favorables pour les exercices écoulés et pour l'exercice en train; il réclamait l'intervention des états, afin de prendre au plus tôt des mesures relatives à l'amortissement de la dette nationale. Le budget de 1852, présenté par le ministre des finances, M. van Bosse, a confirmé les déclarations de la couronne. Nous voulons insister sur ce travail important; nous ne craignons pas d'y revenir, quoique la date en soit maintenant un peu ancienne. Nous aimons à nous arrêter sur les détails de l'administration financière d'un peuple dont la sagesse éprouvée peut servir d'exemple à des états qui, malgré leur grandeur, ne sont point aussi heureux, et, il faut bien le dire, n'ont pas non plus mérité de l'être.

D'après le rapport de M. van Bosse, annexé au budget, il ne restait plus à la date du 1^{er} janvier 1850 que 328,000 fl. du déficit de 1848. Les économies réalisées sur l'exercice 1850 ont donné une somme de 632,000 fl., tandis que l'excédant sur les recettes s'est élevé à 3,784,809 fl. L'exercice actuel promet des résultats aussi avantageux. Les revenus de l'état jusqu'au 1^{er} septembre 1851 ont rendu beaucoup plus que les revenus des huit mois correspondans de l'année dernière. Par suite de cette position éminemment rassurante du trésor, on continue à retirer ses billets de la circulation, de manière à ce qu'il n'en reste plus au 1^{er} juillet 1852. En comparant les années 1847 et 1850, le ministre établit que pour 1850 on a dépensé une somme de 3 millions de florins en moins que pour 1847. Nonobstant les dépenses extraordinaires faites en 1849 et 1850, le déficit a entièrement disparu; 4 million de florins a été consacré à l'amortissement, et un solde de plus de 3 millions de florins reste disponible.

Les dépenses de 1852 sont évaluées à . . . fl. 69,804,936 23

Les recettes, à 71,473,823 13 1/2

Le boni présumable est donc de fl. 1,671,886 90 1/2

Le ministre a de plus informé la chambre que le gouvernement accorderait peut-être à la société du chemin de fer rhénan un subside d'un million pour l'aider, aux termes des conditions faites par le gouvernement prussien, à relier le chemin de fer rhénan-hollandais au réseau des voies ferrées de l'Allemagne.

Parmi les causes auxquelles M. van Bosse croit pouvoir attribuer l'état si remarquable des finances publiques, il compte en première ligne les lois relatives à la navigation et au commerce de transit. Dans les huit premiers mois de 1850, on a donné des lettres de mer à 105 navires, jaugeant 8,667 *lasts*, et,

pendant les mois correspondans de 1851, le nombre s'est élevé à 116 navires construits dans les Pays-Bas et jaugeant 14,784 *lasts*, et à 12 navires étrangers jaugeant ensemble seulement 1,000 *lasts*. Ainsi l'industrie des constructions navales n'a rien perdu, pas même pour la construction des grands navires, puisque, dans le nombre des bâtimens nouvellement lancés, il y a jusqu'à 30 trois-mâts, tandis que l'année passée il n'y en avait que onze. La valeur totale de l'importation en 1850 s'est montée à 514 millions de florins, c'est-à-dire à 22 millions de plus qu'en 1849.

A ces causes, qui ont tant fait pour la bonne situation du trésor et qui sont les signes évidens d'une activité renaissante du commerce et de l'industrie, il faut ajouter aussi le règlement définitif du système monétaire, qui n'a pas à craindre maintenant la diminution intrinsèque de la valeur de l'or ou de l'argent; il faut ajouter enfin la loi du 2 mai dernier, par laquelle on a voté 1 million pour l'amortissement de la dette. L'amortissement est du reste l'objet d'une préoccupation permanente au sein du cabinet. Le zèle avec lequel on s'y applique montre assez la juste importance que le gouvernement y attache. Les Hollandais sont trop bons négocians pour ne pas bien comprendre ce que l'on gagne à régler les finances de l'état comme on réglerait les livres d'une maison de commerce. M. van Bosse vient encore d'apporter aux chambres un projet de loi qui affecterait, pour l'année 1851, à l'amortissement de la dette nationale une nouvelle somme de 3,200,000 florins. Cette somme serait prélevée sur les fonds produits par l'aliénation des domaines. On l'emploierait d'abord à liquider les emprunts qu'il a fallu contracter dans le temps pour les travaux d'amélioration des voies intérieures du royaume; puis on rachèterait aussi des fonds publics, et l'on espère même que l'on pourrait ainsi racheter jusqu'à 150,000 florins de rente. Le gouvernement hollandais préfère toujours alléger le service des rentes plutôt que de dégrèver directement les imposables, quelque minime que soit le chiffre de la rente amortie. C'est un point à noter pour les partisans trop pressés du dégrèvement quand même.

Les bureaux de la seconde chambre sont très occupés en ce moment, soit des projets qui leur ont été récemment soumis, soit de l'arriéré de l'autre session. Quoique le budget de M. van Bosse ait été dans son ensemble accueilli avec une faveur générale, il est cependant des détails qui pourront soulever d'assez vives discussions. Ainsi la chambre ne paraîtrait point en humeur d'approuver le paiement d'une dette que la Russie réclame, et à laquelle on ne songeait plus depuis la conclusion définitive du traité qui a séparé la Belgique de la Hollande. Le ministère a d'ailleurs voulu se compléter avant l'ouverture des débats parlementaires. Le contre-amiral Enslu a pris le portefeuille de la marine; il y a lieu de croire que son département sera réformé sur plusieurs points, on parle même d'organiser un conseil supérieur de la marine qui assisterait le ministre dans cette opération.

Les dernières malles des Indes ont encore annoncé quelques troubles dans la partie montagneuse de Sumatra, et l'on a dû envoyer des renforts à la résidence de Palembang; mais, sauf cet incident, les choses prennent partout un excellent aspect. Si les Indes néerlandaises n'ont pas encore leurs merveilleux *placers* comme la Californie ou la Nouvelle-Hollande, une découverte

minérale non moins importante y vient d'être faite, grâce aux efforts constants de M. van Tuyl et d'autres personnes appliquées à la recherche des trésors métallurgiques. L'île de Billiton sera bientôt, on l'espère, l'éminence de Banka pour l'exploitation des mines d'étain : ce métal s'y présente partout dans une quantité incroyable, et promet de nouvelles ressources aux Hollandais. Enfin des avantages plus précieux encore vont être assurés à ces lointaines possessions d'outremer par les nouveaux projets dont on a saisi les états-généraux; l'amélioration du système monétaire aux Indes, telle qu'elle est proposée, ne peut manquer de relever tout-à-fait le crédit public. Le florin des Pays-Bas serait donné pour unité monétaire dans les échanges de la colonie comme dans ceux de la métropole; la pièce d'or de dix florins et le ducat hollandais n'auraient plus cours que comme pièces de négoce; les récépissés en papier-monnaie et le vieux billon seraient retirés en trois ans de la circulation indienne, où ils ont créé tant de difficultés. C'est avec cette vigilance minutieuse sur tous les intérêts du trésor que le gouvernement hollandais a résolument refait ses finances, et la presse anglaise, si volontiers sévère pour la Néerlande, constate avec une attention visible tous les progrès qu'elle accomplit dans cette voie.

Il ne laisse pas d'être instructif de comparer à cette situation privilégiée l'état financier du reste de l'Europe. A l'exception de l'Angleterre elle-même, dont on doit dire que les recettes ont augmenté à mesure qu'elle en semblait restreindre les sources, tous les pays européens sont, à l'heure qu'il est, engagés au-delà de leurs moyens. Ils demandent à la fois et à l'impôt et au crédit tout ce qu'ils peuvent rendre, sinon plus qu'ils ne peuvent. La France, la première, n'a régularisé à peu près la position où l'ont jetée les événemens de février qu'au prix des plus coûteux sacrifices : — l'impôt extraordinaire des 45 centimes au lendemain de la révolution, l'emprunt aussitôt que le crédit s'est un peu raffermi, enfin l'accroissement continu de la dette flottante, cette suprême raison d'une inquiétude malheureusement plus justifiée qu'elle n'est efficace! La Russie a été obligée d'emprunter tout comme la France, quoiqu'elle ait prétendu le faire pour sa convenance plutôt que par nécessité. Malgré les prédications de M. Cobden, qui avait entrepris, comme on s'en souvient, de mettre le tzar au ban des prêteurs européens, l'emprunt russe s'est très bien placé, parce qu'il avait un objet défini, et qu'en somme les immenses ressources de l'empire étaient plus que suffisantes pour garantir la créance. La Sardaigne et le Danemark ont à leur tour invoqué l'assistance des capitalistes pour sortir des embarras où les avait mis la guerre que l'un avait soufferte, et l'autre déclarée. Le pape, rentré dans Rome, n'a pas obtenu sans beaucoup de peine l'argent dont il avait besoin pour racheter le papier de la république mazzinienne et rendre quelques baïoques à la circulation. La Prusse s'est singulièrement obérée en l'honneur de ce caprice belliqueux qui eut si peu de suite, et qui faillit pourtant, à la fin de l'année dernière, bouleverser l'Allemagne. Ses finances sont encore en une meilleure assiette que celles de ses voisins, grâce à l'excellente administration des années précédentes; mais il n'est pas moins vrai que, pour conserver la valeur de son papier, pour maintenir son état militaire et continuer ses travaux publics, elle a maintenant tout-à-fait besoin du crédit. Quant à l'Autriche, sa gêne ne date pas d'hier, et

la commotion de 1848 l'a trouvée avec un revenu insuffisant, une mauvaise ordonnance de l'impôt et un papier décrié. L'énergique habileté du cabinet autrichien a pu parer aux difficultés nouvelles du milieu même de tant de difficultés anciennes; mais il a fallu, pour avoir le moyen de marcher, émettre encore ce laborieux emprunt des 200 millions, et jusqu'à présent, malgré les efforts du ministère des finances et des banquiers de Vienne, il n'y a pas beaucoup plus de la moitié de ce chiffre qui ait été souscrite.

Il y a plus d'une conclusion à tirer de cet aperçu sommaire de la dette européenne : c'est d'abord que le crédit, si malaisément qu'il se prête, se prête toujours plus ou moins et ne se décourage jamais entièrement. Cette commodité de pouvoir emprunter toujours est une des illusions auxquelles les gouvernements sont le plus tentés de céder, parce qu'elle donne un air de force et d'avenir. Si le crédit se prête cependant, c'est bien le moins qu'il se paie. Lorsqu'on en use pour faire face aux nécessités d'une guerre extérieure, on peut encore compter sur les éventualités mêmes de la guerre pour se liquider; mais lorsqu'il doit servir, comme aujourd'hui, à remédier aux difficultés intérieures, on s'habitue trop naturellement à emprunter sans se préoccuper assez de rendre, ou l'on rend à la main droite en empruntant de la main gauche. Dût-on recourir à des prêteurs de plus en plus exigeants, on n'est jamais absolument à court, grâce au mouvement et à la distribution du capital européen. C'est cette facilité même qui séduit et qui trompe, parce qu'elle aide à dissimuler le poids de plus en plus lourd qu'elle ajoute aux charges publiques. On se dit qu'on crée des garanties de bon ordre et d'activité publique au moyen de l'emprunt, et l'on oublie que l'équilibre des budgets serait à lui seul la meilleure de toutes les garanties, si l'on savait l'établir par des expédients moins factices. Le malheur est que cette science n'est ni du domaine de tous les hommes d'état ni de mise dans toutes les circonstances.

L'Angleterre a été exceptionnellement favorisée lorsque le génie de sir Robert Peel et la prospérité des années antérieures à 1848 lui ont ouvert la carrière des réformes fiscales, qui rétablissent maintenant ses finances à vue d'œil. Le troisième trimestre de l'année 1851, pour lequel on a publié dernièrement le tableau officiel du produit net des recettes, dépasse encore de beaucoup le trimestre correspondant en 1850. Le progrès n'est pas seulement de 1851 sur 1850, il est d'un trimestre sur l'autre dans la même année. Nonobstant les réductions qui depuis l'année dernière ont diminué le droit à l'importation sur les sucres, les cafés et les bois, les douanes ont encore produit 83,190 livres de plus qu'à la même époque de l'année précédente. Durant le trimestre correspondant de 1850, l'excise avait pour la dernière fois perçu le droit sur les briques; l'excise n'en rapporte pas moins en octobre 1851 une augmentation de 36,511 livres. On avait calculé que la réduction des droits de timbre vaudrait au trésor une perte de 500,000 liv. sterl. par an; la perte n'étant pour ce trimestre que de 74,000, il y a sujet d'y voir une augmentation de produit plutôt qu'un déchet. Bref, l'accroissement total de ce trimestre sur celui de l'autre année est de 124,646 livres, et l'accroissement des douze mois pleins terminés au 10 octobre 1851, par rapport aux douze mois terminés en octobre 1850, est de 235,972 liv. Nous enregistrons soigneusement ces chiffres significatifs; peut-être finira-t-on par comprendre en France la leçon qu'ils nous donnent.

Du reste, il est vraiment difficile de ne pas ressentir je ne sais quelle admiration jalouse en contemplant de chez nous ces merveilles de bonheur et d'audace qui accompagnent toutes les tentatives de nos puissans voisins. L'exposition de Londres est arrivée à son terme, et cette immense opération s'est liquidée solennellement, sans qu'il y ait eu l'apparence d'un accident ou d'un encombre. Six millions de personnes ont visité le Palais de cristal pendant les cent quarante jours de l'exposition; le nombre des visiteurs s'est élevé dans la dernière semaine à cent mille par jour, et la recette des cinq dernières journées monte à plus de 600,000 francs. Le héros indispensable de toutes les grandes fêtes populaires de la nation anglaise, le duc de Wellington, a voulu se mêler de sa personne à l'une de ces invasions en masse : c'était comme un hommage qu'il avait à cœur de rendre au monument le plus extraordinaire de la civilisation nouvelle et du nouvel état de l'Europe. Quel rapprochement, en effet, plus curieux et plus fécond en réflexions de toutes sortes que de voir ce glorieux débris des luttes sanglantes d'il y a quarante ans assister maintenant aux luttes pacifiques de l'industrie universelle comme pour attester par sa présence la succession des âges et relier encore les deux époques malgré leurs différences ! On eût dit qu'on devinait instinctivement dans la foule que la rencontre n'était pas ordinaire. Aussitôt que le bruit de la présence du duc de Wellington a circulé de proche en proche à travers le vaste édifice, une incroyable émotion s'est emparée de la multitude des visiteurs; on s'est précipité pour voir le duc, pour saluer le duc, et peu s'en est fallu qu'il n'arrivât malheur au milieu du flux et du reflux qui poussait les uns sur les autres tant de milliers d'hommes abrités sous un même toit. Le vieux duc n'a pourtant pas eu ce chagrin pour lui troubler son dernier voyage au Palais de cristal; la fortune ne lui a point failli, et l'on a même remarqué qu'il s'était très lestement tiré de la presse, ce qui a cordialement réjoui les pieux admirateurs du héros et lui a fait crier de plus belle aux oreilles : Hurrah ! et longue vie !

C'a été le dernier épisode intéressant de l'exposition, puis est arrivée la clôture. A l'inverse de nos habitudes françaises, cette cérémonie finale s'est passée le plus simplement du monde, et n'a pas en tout duré beaucoup plus d'une demi-heure. L'exposition avait eu son temps et produit son effet; la pompe qu'on aurait déployée pour couronner l'œuvre n'y eût rien ajouté qu'une dépense sans résultat : c'était un luxe inutile, qui, en affaires, n'est pas dans le goût des Anglais; on s'en est donc privé très facilement. Il y avait d'ailleurs une disposition assez générale qui commençait à gagner le public, et contre laquelle les pompes les plus somptueuses auraient malaisément prévalu. Ces pompes qui avaient inauguré le grand spectacle étaient alors bien à leur place et dans leur saison. Elles allaient avec l'entrain d'une opération qui commence. Londres avait son soleil de mai, et le Palais de cristal regorgeait de ses merveilles tout fraîchement déballées. En octobre au contraire, on sentait une sorte de tristesse à penser qu'on ne reverrait plus se rouvrir un pareil théâtre, et en même temps on aurait souhaité qu'il fût déjà fermé. Les dernières journées avaient été assombries par ces pluies sans fin de l'automne britannique : c'était pitié de sortir du palais sous ce déluge et dans cette boue. Le palais lui-même se dégarnissait rapidement; les exposans pliaient bagage; la poussière se mettait et restait aux parties les moins accessibles de l'édifice; le ca-

licot qui couvrait le toit se fripait et se déchirait; les arbres mêmes du transept, les beaux ormes de Hyde-Park perdaient leurs feuilles sous leur cage de verre, et semblaient annoncer pour leur part que la fête avait aussi perdu sa jeunesse. Pour tout dire enfin, on se trouvait à bout d'enthousiasme, et l'enthousiasme, après avoir été très sincère, menaçait de tomber dans les phrases convenues : on avait besoin de changer un peu de conversation. D'autre part, les comités étaient sur les dents, et les citadins du voisinage se plaignaient de plus en plus haut des désagrémens qui les gênaient dans leur confort. L'extraordinaire a d'autant plus de prix qu'il ne se prolonge pas. *Sic transit gloria mundi.*

La distribution des récompenses, premières ou secondes médailles et mentions honorables décernées aux exposans, n'était point la tâche la moins épineuse de la commission présidée par le prince Albert. Quelle que fût la composition des jurys et l'influence des membres étrangers, il ne se pouvait pas que les membres anglais n'y finissent une grande place, de manière à réserver pour l'industrie nationale, sinon la prépondérance en tout cas, du moins en cas de besoin la plus avantageuse égalité. Cette réserve s'est-elle toujours pratiquée selon les strictes conditions de la justice, et la loi du *fair play* n'a-t-elle jamais été offensée dans les décisions suprêmes qui ont été rendues? Nous ne croyons pas qu'il faille supposer la nature humaine plus vertueuse qu'elle n'est, et la courtoisie avec laquelle l'Angleterre a fait chez elle au monde entier les honneurs du champ-clos eût été vraiment plus chevaleresque que ne le comportait l'objet même de la lutte, si elle se fût trop complètement sacrifiée au milieu de cette universelle émulation de l'industrie. Nous ne croyons pourtant pas non plus qu'il faille s'unir ici sans autrement hésiter à tous ceux qui saisissent bien vite cette occasion précieuse de débâter encore contre la perfidie d'Albion. Nous tenons, quant à nous, un compte très séricux de la loyauté fondamentale qui est dans l'esprit anglais, et nous n'admettons pas qu'elle n'ait point été très écoutée, alors qu'elle était ainsi mise en jeu par devant l'Europe. L'histoire de cette campagne du fin voilier que les Yankees ont envoyé battre dans la baie de Cowes les yachts britanniques, et dont on a publié ici même la réception triomphante, montre bien jusqu'à quel point cet esprit de justice peut, à l'occasion, l'emporter sur les intérêts et même sur les amours-propres. Il est trop évident que distribuer 3,000 médailles entre 17,000 compétiteurs, c'est risquer forcément d'en mécontenter 14,000. Ce n'est pas seulement en effet de la France que sont parties les réclamations. Les Américains ont trouvé fort mauvais que leurs armuriers n'aient point été plus distingués pour leurs fameux *revolvers*, et il y a bien une demi-douzaine d'exposans anglais qui ont jeté les hauts cris et refusé même les prix qu'on leur décernait, parce qu'ils n'étaient point satisfaits du niveau sous lequel on rangeait leurs œuvres ou de la supériorité qu'on attribuait à leurs concurrens; mais les plaintes les plus vives sont naturellement émanées de chez nous, parce qu'il a convenu à quelques organes de l'opinion de ranimer à ce propos-là nos anciennes susceptibilités et d'en appeler à la jalousie nationale. L'Angleterre comptait 9,000 exposans sur les 17,000; les nôtres étaient au nombre de 1,735. Les 1,735 Français se sont partagé 56 grandes médailles, les 9,000 Anglais en ont eu 80, et il en a été de

même à proportion des secondes médailles et des mentions honorables, c'est-à-dire qu'en chiffres exacts, sur 100 exposans, l'Angleterre a obtenu 25 prix, les autres pays 23 à 24, la France 66. Contre ces chiffres, qui parlent si net, il n'y a rien à répondre, si ce n'est de secouer la tête, de répéter que les Anglais savent bien ce qu'ils font, et de se rendormir dans l'éternelle exécution de Pitt et Cobourg. Il y avait pourtant quelque chose de plus simple pour ne pas subir ces prétendues fraudes des comités anglais et ne pas laisser leurrer la France dans la distribution de ces récompenses solennelles : c'était de faire à Paris ce qu'on a fait à Londres; mais on n'ignore pas quelles sont les défiances et les doctrines qui, en 1849, ont élevé si vite au-devant de cette idée des obstacles si insurmontables. Le ministre intelligent et consciencieux qui avait alors le département du commerce n'eut pas plus tôt indiqué la possibilité d'établir une comparaison entre nos produits et ceux du dehors, qu'on s'insurgea contre la seule apparence de son projet, si modeste fût-il à côté de l'extension que la même pensée allait recevoir outre Manche.

Il appartenait au prince Albert de donner cette remarquable impulsion dont le souvenir tiendra désormais une belle place dans une carrière déjà si habilement et si honorablement fournie. Les princes de la maison de Cobourg, élevés par de hautes alliances dans des situations difficiles, s'y montrent toujours à leur avantage. Au milieu même des mésaventures inséparables de la triste condition du pays dont il partage le trône, l'époux de la reine dona Maria a prouvé qu'il était digne d'une meilleure fortune. La calme et pénétrante sagesse du roi Léopold lui vaut une autorité toute spéciale dans les conseils de l'Europe. Enfin le prince Albert a su se former en dehors de la politique proprement dite, que l'étiquette constitutionnelle lui défendait d'aborder, un cercle d'activité qui s'élargit de jour en jour, et l'influence féconde qu'il s'est ainsi peu à peu conquis relève, par l'éclat d'un mérite plus personnel, ce qu'il y aurait d'un peu terne dans la seule dignité du *queen's consort*. Il est entré de bonne grace et avec un tact parfait dans la vie anglaise; il s'est façonné au génie de la nation dans les petites choses comme dans les grandes, et d'une place qui pourrait être aisément médiocre, il a su faire loyalement, et par conséquent sans éveiller d'ombrage, une place considérable. Il a saisi profondément ce goût inné que le peuple anglais a de se conduire le plus possible par lui-même, en n'abandonnant au soin de son gouvernement que ce qu'il ne peut pas lui ôter. La *queen's consort* ne pouvait pas être du gouvernement selon la rigueur du régime aristocratique et parlementaire; il a été de tout ce qui n'était pas le gouvernement, de toutes les libres entreprises du *système volontaire*, comme disent les Anglais avec une énergie significative; il s'est associé à toutes les œuvres privées de charité, de science, d'art ou d'industrie; la juste popularité qu'il a gagnée de la sorte s'est encore accrue par le succès inouï de l'exposition universelle, dont il a été le constant promoteur. L'exposition était précisément, de la manière dont elle fut conçue, l'exemple le plus magnifique du développement auquel peut atteindre l'initiative individuelle du citoyen anglais. Le prince s'y était intéressé comme particulier : c'étaient des particuliers qui s'étaient réunis à lui. Les six millions de bénéfice que l'opération a laissés dans les mains du comité supérieur sont la propriété de cette association particulière. Il est

question maintenant d'employer tout cet argent à perpétuer le souvenir des triomphes du Palais de cristal par une fondation durable : on parle d'un musée de l'industrie qui recevrait les produits du monde.

Le Palais de cristal n'est pas la seule invention qu'ait fournie dans ces derniers temps l'intelligence anglaise. La consolidation définitive du télégraphe sous-marin entre Douvres et Calais, la rapidité foudroyante des rapports établis ainsi entre Paris et Londres, voilà bien assurément un autre prodige. Que sera-ce lorsqu'on aura réussi, comme on l'espère et comme on s'y prépare, à jeter d'un bord à l'autre de l'Atlantique ce fil conducteur qui transmet la pensée aussi vite que la pensée travaille? Il semble qu'il ne doive bientôt plus y avoir de distance entre les hommes. La science dépasse toutes les hyperboles poétiques, et elle fait de l'électricité pour les usages de la vie réelle ce que les poètes en faisaient pour la plus grande bardiesse de leurs métaphores. On ne saurait calculer toutes les conséquences de ces rapprochemens incroyables dans la direction de la politique internationale; il n'y aura presque plus de place en affaires d'état ni pour le secret ni pour la surprise. Jusqu'à ce que soit venue l'heure de la politique nouvelle dont sont peut-être grosses toutes ces découvertes scientifiques, le cabinet de Londres s'en tient toujours à ses anciennes coutumes; c'est avec celles-là qu'il travaille encore opiniâtement aujourd'hui à se frayer la plus prompte route vers l'Orient, la route de Suez. Il laisse rêver et spéculer les faiseurs de projets qui se promettent d'aller dans dix ans à Calcutta par Bassorah. Ces projets mûriront à leur tour; cela n'empêche pas d'abrégé encore le chemin par où l'on va dès à présent. Il s'agit donc d'avoir un chemin de fer en Égypte. Notez bien que ce n'est pas le gouvernement que l'affaire regarde : c'est une affaire de spéculation privée, c'est une compagnie d'actionnaires; mais derrière les actionnaires anglais apparaît au premier appel la main du gouvernement lui-même, protégeant hautement les intérêts des particuliers, qui se confondent toujours si à propos avec les siens. En thèse générale, l'Anglais le plus excentrique ne se permet point d'aventure qui, d'une façon ou de l'autre, ne rapporte un bénéfice quelconque à la puissance anglaise. Missionnaires, marchands, voyageurs, soldats de louage, les Anglais qui se risquent le plus à l'étranger n'ont jamais nui pourtant à l'Angleterre. Les agio-teurs qui placent mal leurs fonds au dehors, les détenteurs des mauvaises créances du Mexique, de l'Espagne, du Portugal, peuvent même fort bien perdre leur argent sans que l'Angleterre y perde. La compagnie du chemin de fer de Suez ne court assurément pas ce danger; le *Foreign Office* l'a soutenue tout de suite trop directement et d'un trop grand cœur. C'est un incident curieux qui marque bien la nature et le rôle des divers intérêts aux prises dans cette partie de l'Orient.

On sait tout ce qu'il y a de difficile dans les relations de la Porte et de l'Égypte. La question du *tanzimat*, la résistance opposée par Abbas-Pacha au système de réformes que le ministère ottoman veut imposer à l'Égypte comme à tout l'empire créé depuis long-temps un embarras pénible dans les rapports du sultan et de son vassal. Cet embarras s'est encore accru à propos du chemin de fer d'Alexandrie à Suez. Les Anglais ont gagné, près du pacha d'Égypte, la concession du rail-way; les Autrichiens avaient rallié le ministère du sultan à un projet de canal. C'était la concurrence chaque jour plus vive

du Lloyd autrichien et du service des vapeurs de l'Inde anglaise. Le sultan prétendait marquer encore sa suprématie en exigeant que le pacha demandât la permission d'ouvrir les travaux que l'Angleterre va diriger. Les intéressés anglais ont aussitôt sollicité l'intervention du gouvernement, et lord Palmerston s'est hâté de les rassurer. La permission a été en effet accordée par la Porte après qu'Abbas-Pacha s'est décidé à la réclamer; mais la Porte y met pour condition que le chemin ne sera point construit par des ingénieurs étrangers : la condition ne paraît pas très facile à remplir, et n'inquiète pas autrement la compagnie formée en Angleterre.

Lord Palmerston s'est attiré depuis quelque temps des réponses assez désagréables de la part des cours avec lesquelles il en usait trop librement. Lord Malmesbury finissait sa carrière diplomatique lorsque lord Palmerston et M. Canning commençaient la leur; on lit dans les mémoires qu'il a laissés l'expression du chagrin avec lequel il voyait l'honneur frondé et les légèretés de ses deux jeunes successeurs. Lord Palmerston garde encore, après tout à l'heure un demi-siècle, cette vivacité de tempérament, et il va partout au-devant des querelles. Il a gâté les affaires de M. Gladstone par la brutalité de sa démarche envers la cour de Naples; il s'est sans doute ainsi consolé du mauvais succès de ses communications trop officieuses à la diète germanique. Nous sommes assez curieux de savoir le parti qu'il tirera de la visite de M. Kossuth. Il a cru devoir prévenir l'ancien gouverneur de la Hongrie qu'il ne le recevrait point en sa qualité officielle : l'avis était en vérité nécessaire! Cependant la tête ne doit plus tant tourner à M. Kossuth. Son triomphe s'use un peu en Angleterre, et l'affection qu'il a d'être auprès des aldermen un bourgeois constitutionnel l'a tout-à-fait perdu dans l'esprit des démocrates français, que sa lettre avait ravivés. Qu'est-ce qu'on fera de la souscription à un sou prêchée par tous les journaux républicains pour offrir une médaille à l'ouvrier marseillais qui était allé à la nage serrer la main du citoyen Kossuth? Il n'y a plus de ridicule en France.

Le jeune empereur d'Autriche vient de parcourir la partie polonaise de ses états. Il a été assez bien reçu en Gallicie par le peuple, un peu plus froidement peut-être par la noblesse. Cependant les seigneurs galliciens sont plus occupés de refaire leur situation matérielle, toujours très ébranlée depuis 1846, qu'ils ne songent à conspirer. Aussi ne s'explique-t-on pas qu'un personnage considérable sans doute par sa position, mais connu pour un conservateur sincère, le comte Adam Potocki, ait été tout d'un coup mis en prison sans motif public. On espère que cette affaire ne s'aggravera point. L'Autriche doit sentir le besoin de concilier et de réparer; son intérêt est de ramener à elle la noblesse gallicienne, dont les griefs seraient trop commodément exploités par la Russie.

La mort de M^{me} la duchesse d'Angoulême a été très vivement sentie à la cour de Vienne. Elle a partout en France, au milieu même de nos préoccupations du moment, éveillé les sympathies les plus respectueuses. Toutes les dissidences des partis se taisent devant une si longue suite d'infortunes.

ALEXANDRE THOMAS.

SOUVENIRS DE VOYAGE

EN

ARMÉNIE ET EN PERSE.

CHIRAZ ET LE GOLFE PERSIQUE.¹

I.

Notre séjour à Ispahan tirait à sa fin, et nous n'en étions que plus empressés à parcourir l'enceinte comme les environs de cette ville. Une des dernières journées que nous passâmes dans l'ancienne capitale de l'Irân fut consacrée à Djoulfah, le faubourg arménien où nous étions descendus avec tout le personnel de l'ambassade française. D'intéressans souvenirs recommandaient Djoulfah à notre attention. L'origine de ce faubourg remonte au temps de Châh-Abbas-le-Grand. Ce prince, pour enlever aux Turcs quelques-uns des points d'appui qu'ils trouvaient sur ses frontières, avait entrepris de dépeupler tout le territoire arménien voisin de la Perse. Une ville située sur les bords de l'Araxe et nommée Djoulfah fut sacrifiée à ce système de défense. Les troupes du châh la détruisirent et transportèrent la population sous les murs d'Ispahan, sur les bords du Zendéhroud. Ainsi fut créée, aux portes de la capitale persane, une nouvelle Djoulfah, cité chrétienne, qui prospéra rapidement et vit bientôt sa population s'élever du chiffre de six mille

(1) Voyez les livraisons du 15 mai et du 15 septembre 1851.

habitans à douze mille, partagés en sept paroisses ou *mahallehs*, dirigées par deux évêques assistés d'un clergé nombreux.

Cette prospérité ne dura pas cependant, et, sous les successeurs de Châh-Abbas, les chrétiens de Djoulfah furent en butte à d'odieuses persécutions, qui ne les empêchèrent point, au jour du danger, de se rallier généreusement autour du châh Hussein, que les Afghans assiégeaient dans sa capitale; mais la lâcheté du prince rendit cet héroïsme inutile, et les Afghans, vainqueurs des Persans presque sans combat, firent porter sur les chrétiens de Djoulfah tout le poids de leur colère. Malgré de si rudes épreuves, cette ville se releva encore, et, au commencement du siècle dernier, elle comptait jusqu'à soixante mille âmes. De nouvelles persécutions devaient, sous le règne de Nadir-Châh, décimer cette population et contraindre un grand nombre d'Arméniens à émigrer dans la Géorgie ou dans l'Inde. Ces persécutions furent heureusement les dernières, et avec le commencement de ce siècle s'est ouverte pour les Arméniens une ère plus calme, qui n'a point été sérieusement troublée jusqu'à ce jour.

Telle est en quelques mots l'histoire de Djoulfah. Quant aux monumens que renferme le faubourg arménien d'Ispahan, ils sont en petit nombre. On y compte cependant quelques églises, parmi lesquelles il en est une qui mérite une mention particulière. De tous les édifices religieux de Djoulfah, c'est sans contredit le plus vaste et le plus beau. Cette église a son entrée dans une grande cour sur laquelle donnent les bâtimens habités par les premiers dignitaires du clergé arménien du pays. Elle a une coupole, comme les mosquées, mais sans revêtement d'émail; sa façade, simple et élégante, présente deux rangs de trois arcades superposées, dont les archivolttes et les tympanes sont ornés de dessins en mosaïques. Près de l'église s'élève un campanile de construction assez élégante, et qui contient deux cloches qu'on frappe avec un marteau au lieu de les mettre en branle, ce qui ne laisserait pas d'avoir ses dangers dans un pays où la solidité des constructions est un des moindres soucis de l'architecte. L'intérieur de cette église rappelle les chapelles italiennes et grecques. Il y règne un mystérieux demi-jour qui invite au recueillement, et, contrairement à l'usage des Arméniens, qui n'admettent dans leurs sanctuaires d'autres images que celles de la Vierge et de l'enfant Jésus, les murs sont couverts de peintures (1). Les autres églises de Djoulfah sont petites et

(1) On raconte que c'est à un riche marchand nommé Avadik que l'église de Djoulfah doit ces peintures. Ce marchand avait voyagé en Italie, et les chefs-d'œuvre de l'école italienne l'avaient vivement frappé. De retour à Djoulfah, il réussit, à force de supplications et peut-être d'argent, à vaincre la résistance du clergé arménien, et la blancheur immaculée du sanctuaire de Djoulfah disparut sous une profusion de peintures, malheureusement insignifiantes.

très pauvres. Les desservans, nommés *derders*, sont forcés pour vivre d'exercer une industrie ou un métier. Au-dessus des *derders*, libres de contracter mariage, se placent les *vartabeds*, prêtres d'un rang plus élevé, parmi lesquels on choisit les évêques, et qui vivent dans le célibat. La population arménienne de Djoulfah étant en grande partie schismatique, un seul prêtre dit les offices dans l'église fréquentée par les catholiques, et l'intolérance des dissidens l'expose à mille avanies. Les Arméniens schismatiques ont poussé plus d'une fois le fanatisme jusqu'à assiéger dans son couvent le prêtre catholique pour lui arracher, sans respect pour son âge ni son caractère, l'enfant qu'il baptisait, ou le cadavre auquel il rendait les derniers devoirs.

Il fut un temps où de nombreux missionnaires, — carmélites, capucins, puis jésuites, — travaillaient, non sans succès, à ramener dans le giron de l'église romaine ce troupeau égaré qui a pris pour guide le patriarche d'Etchmiadzin; aujourd'hui encore, de courageux prêtres, français pour la plupart, apparaissent de temps à autre au milieu des schismatiques de Djoulfah, et ils s'adressent non-seulement aux chrétiens, mais même aux musulmans, qu'ils cherchent à ramener dans les voies de la véritable église. Leurs efforts sont contrariés par la propagande des ministres réformés, qui tentent de détourner vers le protestantisme les âmes déjà chrétiennes, et l'église romaine ne fait guère de bien lents progrès parmi les Arméniens de la Perse.

Derrière Djoulfah, entre les murs de ce faubourg et le pic de Khou-Sopha, s'ouvre une vaste plaine, couverte de ruines qui prouvent qu'autrefois les habitations des Arméniens s'étendaient bien au-delà des limites actuelles. On remarque dans cette plaine les restes d'un grand palais fortifié qu'avait fait bâtir Châh-Husseïn : de hautes murailles, découpées en arcades, sont encore debout, et dominant des amas d'informes débris qui servent de retraite aux chacals. Sur la crête du Khou-Sopha s'élève aussi un petit monument dont l'origine remonte probablement à l'époque où une colonie guèbre vint s'installer à Djoulfah : c'est une espèce d'autel, nommé *Atech-Gah* (autel du feu). Quelques tours fort grandes et très bien construites, qu'on prendrait à première vue pour les restes d'un vaste système de fortifications, apparaissent çà et là dans les alentours du Khou-Sopha : ce sont des colombiers, où les pigeons sauvages viennent nicher dans de petites cases pratiquées à cet effet. La fiente de ces oiseaux fournit un engrais très puissant aux jardiniers, qui s'en servent pour les primeurs, et c'est la source d'un revenu important pour les propriétaires de ces pigeonniers.

Aux environs de Djoulfah, on rencontre encore le cimetière arménien, dans lequel les places des Européens sont classées par nations. Les tombes ne présentent rien de remarquable : celles des riches sont

faites d'une longue dalle de pierre ou de marbre, sur laquelle des ornemens ou des caractères gravés indiquent la profession et les noms du défunt. Un seul de ces tombeaux, celui d'un Allemand qui préféra la mort à l'apostasie, attire beaucoup de visiteurs. On attribue en effet à cette pierre tumulaire le pouvoir de guérir de la fièvre et de révéler l'avenir. Pour recouvrer la santé, il suffit de casser sur cette tombe le vase dans lequel on a coutume de boire; pour connaître l'avenir, on doit jeter sur la dalle funèbre cinq petites pierres, et si on les voit tomber rangées en croix, c'est d'un bon augure. Le cimetière musulman, placé au-delà du cimetière chrétien, est beaucoup plus vaste, et on y remarque des tombeaux qui sont de véritables édifices. C'est un lieu de réunion et presque de plaisir pour les musulmans, qui s'y rendent principalement le vendredi. Parmi les tombes musulmanes, plusieurs sont surmontées de l'image d'un lion ou d'un tigre, indiquant la sépulture des guerriers, que l'on consacre par ces symboles du courage.

Cependant le moment approchait où nous devions quitter Ispahan. Nous allâmes, avec l'ambassadeur, prendre congé du roi et de son vizir. Méhémet-Châh nous fit un accueil des plus bienveillans, et nous adressa des adieux tout-à-fait aimables. Nous ne trouvâmes point chez le vizir une réception aussi gracieuse. Hadji-Mirza-Agassi tenait, au moment où nous arrivâmes, un grand *divan*; pour nous faire place, il dut lever la séance, et nous vîmes sortir de chez lui une foule de *mol-lahs*, militaires et *mirzas* de tout rang. Le vizir était dans un de ses accès de mauvaise humeur; la pointe de son bonnet très éloignée de la verticale, les fréquens coups de poing qu'il s'appliquait sur le crâne, nous le donnaient assez à entendre, et le décousu de sa conversation, qui roula tour à tour sur les révolutions, sur la destinée des empires, sur les guerres des Persans et des Turcs, trahissait plus clairement encore ses préoccupations fâcheuses. « La Turquie, — dit-il entre autres absurdités, — fût-elle deux fois plus grande, ne serait qu'une petite bouchée pour la Perse. » L'ambassadeur, qui n'avait pas oublié le mauvais vouloir dont le ministre persan lui avait plus d'une fois donné des preuves, ne jugea pas à propos de suivre le vizir dans toutes ces divagations, qui commençaient à lasser notre patience. Il se leva brusquement, avant même qu'on eût apporté les *kaliouans* et le thé : c'était une grave impolitesse, un affront même fait au vizir; mais Hadji-Mirza sentait qu'il l'avait mérité, et il dévora son dépit; il eût sans doute été surpris que *Felchi* en eût agi différemment.

L'ambassadeur de France quittait la cour de Perse avec un sentiment de déplaisir qu'il est aisé de comprendre : il y avait eu peu de succès. Après plus de trente ans, la France retrouvait en Perse les mêmes obstacles qu'elle y avait rencontrés sous le règne de Napoléon.

La situation de ce pays vis-à-vis de l'Europe n'a guère changé en effet depuis cette époque; les Anglais à l'est, les Russes au nord, le pressent toujours et l'enferment dans un cercle de plus en plus étroit. Affaiblir la Perse, l'isoler, l'annuler en la fondant peu à peu dans le vaste ensemble de leurs possessions asiatiques, tel est le plan dont ces deux puissances poursuivent l'exécution, et qui les mettra peut-être quelque jour aux prises. En attendant, la France ne trouve en Perse aucun point d'appui pour son influence. Quelles que soient pour elle les dispositions bienveillantes des Persans sincèrement dévoués à leur pays, la Russie et l'Angleterre maintiennent, par la corruption et l'intimidation, une prépondérance qu'elles garderont long-temps encore dans les conseils de la Perse. La France, qui ne sait ou ne veut point user des mêmes moyens, a nécessairement le dessous dans cette lutte à armes peu courtoises. Aussi les rares efforts qu'elle a tentés de temps à autre pour se créer en Perse une position meilleure ont-ils presque toujours abouti à de pénibles désappointemens.

La mission de l'ambassade étant terminée, son personnel se dispersa pour revenir en France. Les uns remontèrent vers le nord pour rentrer en Europe par la Russie; les autres se dirigèrent vers le golfe Persique pour se rendre à Bagdad et dans la Syrie. L'ambassadeur, avec quelques personnes de sa suite, partit pour l'Arabistân turc. Quant à moi, demeuré seul avec mon compagnon d'étude, je repris le cours des recherches toutes spéciales qui m'amenaient en Perse. Une première exploration nous avait conduits dans l'ouest de l'Irân, au milieu des monumens de l'ancienne Ecbatane, et de là jusqu'à la frontière turque, où nous appelaient les grandes sculptures de Bisutoum et de Kermanschâh. Nous consacràmes ensuite deux mois à l'exploration des ruines de Persépolis (1). Ainsi en règle avec les antiquités de l'Irân, nous pûmes songer de nouveau à la Perse contemporaine, et nous prîmes la route de la célèbre ville de Chiraz, d'où nous devons nous diriger vers Bouchir et le golfe Persique.

La première vue de Chiraz, quand on y arrive par le nord, est charmante. Un étroit défilé, qui s'ouvre dans les flancs d'une montagne à pic et qu'on nomme *Teng-Ali-Akbar* ou défilé d'Ali-le-Grand, introduit le voyageur dans une vaste plaine couverte d'une riche végétation. Bientôt, au détour d'une roche, on aperçoit les minarets et les coupoles de Chiraz, qui se dessinent sur un fond de montagnes bleuâtres. Le sentier qu'on suit, et qui va en descendant, se transforme, au bas de la chaîne de montagnes qu'on vient de traverser, en une large et belle route, bordée de maisons et de jardins. Nous nous étions en-

(1) Voyez, dans les livraisons de la *Revue* du 1^{er} juillet et du 1^{er} août 1850, la relation de notre séjour à Persépolis.

gagés dans cette riante avenue, et déjà nous n'avions plus que quelques pas à faire pour atteindre les portes de la ville, quand nous fûmes arrêtés par des *tuffekdjis* de la douane, qui voulurent nous faire payer un droit pour nos bagages. Nous leur demandâmes s'ils se moquaient de nous, et depuis quand les *Frenquis* étaient imposés pour circuler dans les états du châh, surtout quand ils étaient munis de firmans revêtus de son sceau. Les douaniers balbutièrent quelques mots, et voulurent néanmoins insister. C'était une ruse pour se faire donner un *pichkéch*; mais ils s'y étaient mal pris : ils avaient prétendu exercer un droit, nous leur refusâmes un cadeau, et nous entrâmes à Chiraz sans nous inquiéter de leurs murmures.

La porte sous laquelle nous passâmes s'ouvrait sur les galeries d'un bazar très large et très bien construit, le plus beau peut-être que nous eussions vu en Perse. Le bazar de Chiraz a été édifié par les ordres de Kerim-Khân, prince *zend*, qui s'était emparé du pouvoir vers le milieu du xviii^e siècle, après l'assassinat de Nadir-Châh. Nous traversâmes, au sortir du bazar, quelques rues marchandes, mais généralement peu spacieuses, et après mille détours nous arrivâmes dans le quartier chrétien, où nous comptions élire domicile dans quelque demeure arménienne. Nous aurions pu jouir de l'hospitalité brillante que nous assurait une lettre de recommandation pour un des plus riches habitans de Chiraz; mais un sentiment de susceptibilité nationale nous détourna d'en faire usage. L'hôte auquel nous étions recommandés était en effet un agent très actif de l'Angleterre, et c'était le gouvernement de la compagnie des Indes qui pourvoyait en grande partie aux dépenses de sa maison. On comprend qu'il ne nous convenait guère de rien devoir à un agent de l'Angleterre à une époque où l'ancienne rivalité de la Grande-Bretagne et de la France venait de se réveiller plus vive que jamais, sous l'impression des événemens de Syrie en 1840.

Nous devions passer quelques jours à Chiraz pour y organiser une caravane et y présider aux préparatifs de notre voyage sur le littoral du golfe Persique. Une fois que nous eûmes choisi notre gîte et que nous y fûmes installés, notre premier soin fut de rendre visite au *beglier-bey* de Chiraz, qui était un *châh-zadeh* (frère du châh), et qui s'appelait Ferrhad-Mirza. Ce prince, âgé de vingt ans, avait quelques notions du français et de la géographie européenne, qu'il devait à une dame française que nous avions rencontrée à Téhéran. Ferrhad-Mirza tenait beaucoup de son frère Méhémet-Châh par sa bonté, par son extrême affabilité, surtout par l'intérêt qu'il témoignait aux Européens. Au moment de notre passage à Chiraz, le prince ne s'était point encore installé dans le palais de l'Ark, résidence habituelle des *begliers-beys*. Arrêté par un usage impérieux aux portes de la ville, il attendait, avec une résignation tout orientale, que son astrologue lui eût désigné

l'heure favorable pour son entrée. Nous le trouvâmes dans une maison de plaisance, à quelques pas de Chiraz, où il ne devait entrer qu'après l'apparition au zénith de la constellation réputée propice. Le rôle des astrologues en Perse ressemble fort à celui du médecin de Sancho Pança. Ces devins, qu'une superstition ridicule fait tout-puissans, abusent souvent de leur empire pour entraver les volontés du prince au profit de ses ennemis. Dans chaque grande maison de la Perse, il y a un astrologue, comme il y a un médecin, un poète et un bouffon : les uns et les autres sont d'ignorans flatteurs, qui vivent aux dépens de la crédulité de leurs maîtres, pareils à certaines plantes parasites qui feraient mourir l'arbre où elles ont pris racine plutôt que de s'en détacher.

La villa qu'habitait Ferrhad-Mirza s'appelait Baghnô. C'est un joli petit palais, situé au milieu d'un grand jardin planté d'orangers, de myrtes et de grenadiers. Les appartemens en sont simples, mais très élégans. La salle de réception ou *divan-i-khânèh* s'ouvre sur un magnifique paysage dont la ville, la plaine et les coteaux forment les divers plans, qui se détachent sur le fond azuré des belles montagnes du sud. Devant les fenêtres, un grand bassin octogone de marbre blanc contient une eau limpide, frais et tranquille miroir où se reflète la riche végétation des massifs voisins. Je fis plusieurs visites à la villa de Baghnô, et j'y passai de longues heures en causeries intimes avec le châh-zadeh, dont l'amabilité ne se démentait jamais. Ferrhad-Mirza me questionnait beaucoup sur l'Europe et sur notre système de gouvernement. J'avais la plus grande peine à lui faire comprendre ce qu'est un gouvernement constitutionnel et représentatif. Quand je lui parlais des chambres et de leur pouvoir, il s'étonnait grandement et ne pouvait revenir de sa stupéfaction : il était bien difficile, en effet, de définir clairement, à un homme qui d'un signe pouvait faire tomber mille têtes, les véritables limites du gouvernement constitutionnel. Nos conversations avec le châh-zadeh roulaient aussi, on le pense bien, sur la Perse et sur la grande ville dont il était le gouverneur. Chiraz, qui est la capitale du Fars, a toujours passé pour l'une des plus importantes et des plus florissantes cités de la Perse; elle est également l'une des plus industrieuses, et, parmi ses divers produits, les armes qu'on y fabrique jouissent d'une certaine réputation. Sous le règne de l'usurpateur Kerim-Khân, elle devint la capitale du royaume. A d'autres époques plus récentes, elle fut le foyer de graves conspirations formées contre l'autorité du souverain légitime. Aujourd'hui, paisible et laborieuse, elle n'a pas oublié le rang qu'elle a occupé sous Kerim-Khân, mais elle se résigne à obéir aux *begliers-begs* du châh.

Les habitans de Chiraz passent pour les plus aimables et les plus instruits des Persans, pour ceux qui parlent le plus purement le *farsi*

ou la langue persane; j'ajouterai qu'ils sont aussi les plus vaniteux. Leur ville a des droits incontestables à occuper un rang distingué parmi celles de l'Irân, car elle a produit les deux plus célèbres poètes de l'Asie, Hafiz et Saadi. Son vin est un des meilleurs du monde, son climat est superbe, et l'intelligence proverbiale des Chirazis est réelle; mais il ne serait pas juste néanmoins d'accorder à cette population la supériorité qu'elle revendique parmi toutes celles de la Perse. L'industrie, qui fut si florissante à Chiraz, y est aujourd'hui en pleine décadence. Les murailles de la ville, en partie renversées par Aga-Mohamet-Khân, ne sont point relevées. Les Chirazis sentent bien que leur ville est déchue; aussi, dans leur orgueil, disent-ils pour se consoler, avec l'emphase qui caractérise leur langage : « Quand Chiraz était Chiraz, le Kaire n'était que son faubourg. »

La population de Chiraz est aujourd'hui d'environ dix mille âmes, qui se répartissent dans douze *mâhalléhs* ou quartiers, auxquels correspondent six portes. A peu près au milieu de la ville est l'Ark ou le palais, fortifié par une muraille crénelée: il fut bâti par Kerim-Khân il y a un siècle. Cette enceinte est très grande, elle renferme plusieurs corps de logis dont les uns servent de résidence au gouverneur, et dont les autres sont occupés par ses serviteurs ou ses troupes. Au milieu est un vaste jardin avec des bassins où s'ouvre le *divân-i-khânneh*; c'est là que le *beglier-bey* donne ses audiences. On y voit, sur le marbre, les portraits des héros fameux de la Perse, les images sculptées ou peintes d'Afrâziâb, de Roustâm, d'Isfundâr et d'autres guerriers renommés, qui charmaient les regards de Kerim-Khân, ce chef de bandits devenu roi. A côté de ces grandes figures, de ces *pehlavân* armés de pied en cap, s'ouvrent les portes secrètes du harem, où les héritiers du vaillant *vekil* oublient la gloire en de longues heures perdues entre le plaisir et l'oisiveté.

Si l'on excepte la portion du bazar construite par Kerim-Khân et qui conserve son nom, Chiraz n'offre en ce genre rien que de fort misérable. Les mosquées n'ont rien non plus de remarquable: elles sont bien loin de pouvoir soutenir la comparaison avec celles d'Ispahan. La plus célèbre est celle qu'on appelle *Châh-Tcherak* (*lanterne royale*, ou, si l'on veut, *roi des lumières*). Elle passe pour l'un des sanctuaires les plus anciens de la Perse, mais l'incertitude la plus grande règne sur son origine. Cet édifice sert de refuge à des *seïds* ou descendants du prophète, qui n'ont point de moyens d'existence et viennent vivre là d'aumônes ou sur les revenus de la mosquée. Les revenus, qui ne laissent pas d'être considérables, sont tirés du territoire d'un village près de Firouzabad qu'on appelle Meïmân ou *hôte*, sans doute à cause de la destination de ses produits.

C'est à Chiraz que Hafiz et Saadi ont vu le jour. Grace aux traduc-

tions qu'on a faites de leurs poésies, leur gloire n'est pas étrangère à notre pays. La sépulture de Saadi est située à la base des montagnes qui dominant la ville; on y arrive par un chemin triste et aride. Près d'un petit village qui porte le nom du philosophe, on trouve une espèce de *villa* solitaire que le silence entoure et dont la porte est close. On frappe; un gardien vient ouvrir, et, vous faisant traverser un jardin où les ronces ont remplacé les fleurs, il vous montre, en disant : « Cheik Saadi !... » une arcade ouverte sous laquelle se voit un tombeau de marbre qui n'a d'autre ornement que quelques-unes des strophes les plus célèbres du poète. Ce simple monument n'est protégé que par la vénération des admirateurs de Saadi, qui, sans doute pour lui rendre hommage, ont couvert les murs de vers écrits par eux avec un *kalâm* (plume) ou la pointe d'un poignard. Si la gloire de l'auteur du *Gulistân* est durable, il n'en est pas de même du marbre de sa tombe. Exposé à toutes les intempéries comme à toutes les profanations, ce monument funéraire, déjà dégradé, ne sera bientôt plus qu'une ruine. Il paraît néanmoins que ce n'est que depuis peu que la vénération pour le tombeau de Saadi a décliné au point d'en faire craindre la destruction, car d'anciens voyageurs avaient dû faire soulever, pour le voir, un étui de bois noir doré qui le recouvrait entièrement. Près du monument consacré à Saadi est une source d'eau limpide à laquelle les habitans de Chiraz attribuent une grande vertu hygiénique. Ils prétendent que, quand quelqu'un en a bu, il n'est plus jamais malade; ce qui n'empêche pas le renouvellement d'une épidémie qui emporte chaque année un nombre considérable de personnes dans le district de Chiraz. Cette eau miraculeuse est contenue dans une espèce de puits dans lequel on descend par un escalier de plusieurs marches. Au fond est une voûte bâtie en briques reposant sur un mur octogonal qui enferme la source. Il s'y trouve des poissons que le vulgaire dit être consacrés au cheik; à ce titre, on a pour eux le plus grand respect.

L'émule de l'austère Saadi, Hafiz l'épicurien, repose dans un jardin planté de magnifiques cyprès, de grands pins et d'orangers. Sa pierre tumulaire est une longue dalle d'albâtre oriental, gracieusement ornée d'arabesques et de caractères élégans qui retracent quelques vers du poète aimable dont les odes charment encore les Persans. Le lieu où se trouve la sépulture d'Hafiz n'a rien de l'aspect triste d'un champ funèbre ni de la sévère solitude où sont déposées les cendres de Saadi. Le jardin dont le nom, — Hafizioù, — rappelle celui du poète qui y est inhumé, était, dit-on, le lieu qu'il aimait le plus à fréquenter. On m'a assuré que la tombe de Hafiz a été placée au pied d'un cyprès planté de ses propres mains. Au milieu du jardin, où dorment aussi d'autres morts moins célèbres dont les marbres funéraires garnissent le sol, s'élève un kiosque ou *divânèh* qu'habite un mollah commis à la

garde du recueil des poésies d'Hafiz, dont toutes les pages sont écrites de sa main. L'Hafizioù est le rendez-vous de nombreux promeneurs, qui y viennent réciter les odes de leur poète favori et fumer le *ka-liouân* au milieu des citronniers et des fleurs. Le lieu qui a reçu la dépouille mortelle de Saadi ne voit point un concours pareil de lettrés venir lui rendre hommage. Le caractère de ces deux hommes remarquables semble ainsi comme une ombre errer autour de leurs tombes. Saadi, philosophe austère, souvent cynique, avait un petit cercle de disciples dévoués que sa morale n'effrayait pas et qui se plaisaient dans ses entretiens sérieux. Hafiz, véritable Chirazien, adonné au plaisir, célébrait dans des vers séduisants les jouissances de ce monde. Cet écrivain sensualiste et mystique était bien fait pour plaire aux Persans, et il devait attirer autour de lui une foule de jeunes adeptes qui reculaient devant la sévère philosophie de son rival.

C'est à Kerim-Khân, l'usurpateur zend, que ces deux grands poètes doivent de reposer dans des sépultures dignes d'eux. Non-seulement Kerim-Khân voulut que leurs tombes fussent ciselées avec art et ornées de quelques-unes de leurs strophes les plus célèbres gravées sur l'albâtre des sarcophages, mais il fit encore élever les *divân-i-khânèh* dans l'enceinte desquels sont renfermés ces monumens funéraires. De plus, il affecta à chaque sépulture une certaine étendue de terre dont les revenus étaient destinés à l'entretien des deux édifices. Quand on pense que ce fut un chef de bandits qui rendit cet hommage à deux poètes illustres de la Perse, n'a-t-on pas quelque raison de s'étonner? — Mais ce bandit fut un grand homme; il usurpa l'autorité royale au profit de son pays qu'il sut gouverner sagement, sans vouloir prendre le titre de chah; cet usurpateur respectait assez la couronne pour ne pas la porter, et il se contentait, pour sa gloire, du surnom de *vekil* ou régent. La mémoire de Kerim-Khân est encore vénérée dans toute la Perse.

Parmi les autres curiosités qui sont aux environs de Chiraz, on peut justement compter la tour dite des *Mamacenis* ou du *Meuthamèt*. Le *meuthamèt* Manoutchehr-Khân, gouverneur d'Ispahan à l'époque où nous visitâmes la Perse, avait été chargé, il y a quelques années, de diriger une expédition militaire dans des montagnes qui servaient de refuge habituel à la tribu pillarde des Mamacenis, dont les meurtres et les rapines avaient à la longue éveillé la justice et la sévérité du gouvernement. Étant parvenu à faire prisonniers un certain nombre de ces bandits, Manoutchehr-Khân, pour terrifier leurs compagnons et leur ôter l'envie de reprendre le cours de leurs crimes, imagina de faire construire dans la plaine de Chiraz et près d'une des portes une tour dans les murs de laquelle étaient réservées autant de niches qu'il avait de captifs. Il les y fit placer et maçonner vivans. On avait pratiqué à la hauteur de chaque tête une espèce de lucarne, afin qu'on pût

voir sur les visages de ces malheureux les horribles souffrances que la douleur et la faim leur faisaient endurer. J'y trouvai encore quelques débris de crânes et quelques lambeaux de vêtemens. Le voyageur peu fait à ces sortes de spectacles frémit en faisant le tour de ce monument de la justice exemplaire du meuthamèt. Le guide qui m'avait conduit à la tour des Mamacenis me dit que deux de leurs chefs avaient péri d'une façon non moins barbare, mais plus expéditive : l'un avait été attaché à la gueule d'un canon, l'autre avait été fendu en deux, et chaque portion de son cadavre resta accrochée au-dessus de la porte de la ville pour servir d'exemple.

II.

En quittant Chiraz, nous nous dirigeâmes vers le golfe Persique et Bender-Bonchir. Cette dernière période de notre voyage s'ouvrit par plusieurs jours de marches fatigantes, dans des chemins difficiles et à travers de hautes montagnes; enfin nous vîmes le sol s'aplanir un peu. Nous allions sortir des gorges sauvages et presque impraticables qu'il nous avait fallu franchir, et nous n'avions plus qu'une étape à faire avant de descendre dans la plaine vaste et unie que baigne la mer du côté du sud. Au moment de quitter un caravansérai où nous avions passé la nuit en compagnie d'une grande caravane d'esclaves noirs qu'un marchand ramenait de Bonchir, un incident nous donna la mesure des préjugés fanatiques des habitans de la contrée. Je réglais avec le pourvoyeur du caravansérai le compte de la dépense que nous y avions faite. — Entre autres choses qu'il nous avait fournies, figuraient quelques dattes qu'il avait apportées lui-même dans une espèce de grande jatte en cuivre. Nous avions pris quelques-unes de ces dattes, et, ne les trouvant pas de bonne qualité, nous les avions laissées presque toutes. En payant notre écot, je voulus déduire ce qui restait; mais le pourvoyeur me fit observer qu'il ne pouvait les reprendre, *parce que nous y avions touché*. — Très étonné, et, je le dirai, peu habitué à cette impertinence musulmane, je feignis de ne pas le comprendre, et je lui demandai l'explication de son refus. Il me répéta imperturbablement *qu'un musulman ne pouvait manger ce qu'un chrétien avait souillé par son contact impur.....* C'était clair. Ce colloque avait rassemblé autour de nous tous les gens de la caravane qui étaient dans le caravansérai. Le pourvoyeur était fort sale; je tirai mon gant, et, montrant ma main à tout le monde, je dis: « Tu prétends que j'ai souillé tes dattes en y touchant; dis-moi lequel de nous deux a la main la plus propre. » Quelques-uns des assistans sourirent, mais d'autres froncèrent le sourcil. « Puisque tu ne veux pas reprendre ces dattes, ajoutai-je, sous prétexte que j'y ai touché, je vais te les payer; mais, comme mon

argent passerait aussi par mes mains en sortant de ma poche, je suppose que tu dois vouloir qu'il soit purifié avant de le prendre; va donc le ramasser là... » Et en disant cela, je jetai ce que nous devions dans une flaque noire et puante. Pour le coup, tous les visages prirent une expression de courroux. La leçon paraissait un peu verte à ces musulmans, mais je m'inquiétai peu de ce qu'ils en pensaient. Nous partîmes, laissant le fanatique marchand de dattes tout décontenancé de l'aventure.

Nous avions vu successivement le sol s'abaisser devant nous, et les jours précédens nous avions eu plus souvent à descendre qu'à monter: nous supposions donc que nous devions être beaucoup au-dessous de la plaine de Chiraz. Nous n'en avions cependant pas fini avec les montagnes, et, en partant de Kanara-Takhta, nous nous y trouvâmes engagés de nouveau; mais le chemin était moins aride et le terrain moins rocheux. Après en être sortis, nous nous trouvâmes sur le bord d'une forte rivière qu'il nous fallut traverser. Nous y fîmes entrer nos chevaux avec précaution, et, en tâtonnant, nous finîmes par découvrir un gué où nos montures n'avaient de l'eau que jusqu'au milieu du ventre. Une gorge étroite, de l'autre côté de ce fleuve, nous montrait le chemin. Nos *tehervâdars* nous prévinrent que c'était un passage mal famé, et qu'il fallait être sur nos gardes. Nous devions cheminer un à un entre deux hautes murailles de rocs entremêlés de broussailles, qui pouvaient être d'excellens lieux d'embuscade pour des voleurs. Nous eûmes soin, tout en marchant, de regarder derrière chaque pierre, derrière chaque buisson, d'interroger du regard tous les creux du terrain; mais nous ne vîmes pas l'apparence d'un danger. Nous passâmes heureusement, et, quelque propice que fût l'endroit pour une surprise, nous en fîmes pour nos frais de prudence. Quelques pas plus loin, nous arrivions au sommet de la dernière chaîne que nous eussions à franchir; c'était aussi la moins élevée et la moins difficile. Nous vîmes, de ce point, s'ouvrir devant nous le large et profond horizon de la plaine sablonneuse de Bender-Bouchir. Pour la première fois depuis notre départ de Trébizonde, nous apparaissait un pays que ne bornaient ni montagnes ni rochers. A travers les vapeurs tremblottantes qui s'étendaient à perte de vue, on devinait la mer Persique. Jusqu'à la limite de ses flots, que nous croyions entendre, aucun mouvement de terrain ne coupait la ligne droite d'un sol qu'accidentaient seulement quelques formes de villages, quelques verdoyantes masses de dattiers. C'était donc un pays d'un aspect tout nouveau que nous allions traverser, et vers lequel la pente douce des derniers monts nous conduisait rapidement. Nous descendions d'un pas léger, attirés par l'espérance de la nouveauté, et nous fûmes vite rendus au village de Dallaki, situé sur le bord d'un courant d'eau saumâtre.

Nous apprîmes là que toutes les populations de la plaine étaient en grande rumeur et se battaient entre elles. J'eus beaucoup de peine à distinguer la véritable cause de ces troubles. Tout ce que je pus comprendre, c'est qu'un conflit armé venait d'éclater entre un khân rebelle et celui qui commandait ce district au nom du châh. Les villages s'étaient partagés, les uns tenant pour le roi de Perse, les autres prêtant appui aux révoltés. Au fond de tout cela, et sous le voile de ces discussions entre nationaux, il me sembla qu'il se cachait quelque complot politique ourdi par des agens étrangers au pays. Je m'étais déjà aperçu que, dans cette partie de la Perse, il y avait une sourde fermentation. Les événemens de Syrie, annoncés dans ces régions éloignées, y avaient été racontés, grossis, dénaturés, comme le sont inévitablement tous les faits colportés au loin de bouche en bouche. Les gens de la plus mince apparence parlaient de ces événemens et s'en préoccupaient. Cela tenait à plusieurs causes : d'abord à la sympathie que les Persans avaient pour le pacha d'Égypte; ils savaient que Méhémet-Ali était hostile aux Turcs, il ne leur en fallait pas davantage pour qu'ils prissent le parti du vice-roi contre leurs éternels ennemis. Ils faisaient des vœux pour que le pacha fût victorieux, et son inutile résistance dans le mont Liban était commentée de mille manières. Une autre cause de l'intérêt que les Persans portaient à ce qui se passait de l'autre côté du désert, c'était leur antipathie pour les Anglais, qu'ils savaient engagés dans cette lutte. L'Angleterre, principalement sur les côtes du golfe Persique, a toujours agi de façon à s'attirer la haine des populations. Savoir qu'elle prenait parti pour le sultan contre le pacha, qu'elle soutenait les Turcs contre les Égyptiens, c'était, aux yeux des Persans, un nouveau grief ajouté à tant d'autres qu'ils n'avaient point oubliés. Tous les bruits qui couraient sur les événemens de Syrie venaient de Bagdad ou de Bombay par Bender-Bouchir. Aussi les caravanes parties de ce port étaient-elles interrogées avec anxiété dans tous les villages qu'elles traversaient. Au caravansérai de Dallaki, où nous étions, un Persan nous affirma qu'un courrier était venu du Kaire pour solliciter le châh, de la part de Méhémet-Ali, de faire alliance avec lui et d'attaquer la Turquie. Rien ne pouvait plaire davantage aux Persans. Leur patriotisme s'enflammait à l'idée de guerroyer contre les Turcs, leur fanatisme s'exaltait au cri de : *Guerre aux sunnites!* et ils répétaient : *Maudits soient Aboubekhr et Omar!*

Toutes ces nouvelles, ou, pour mieux dire, tous ces bruits nous jetaient dans une grande anxiété, car, tout en faisant la part des exagérations, nous en savions assez pour comprendre la gravité que pouvait avoir cette guerre. Il y avait déjà bien long-temps que nous étions privés de lettres et de journaux de France; nos nouvelles les plus fraîches remontaient à plus de six mois. Nous avions hâte d'atteindre Bou-

chir, où nous espérions trouver, non pas des lettres, mais au moins des gazettes venues de Bombay. Nous quittâmes Dallaki de grand matin, afin d'avancer. Nous pensions nous arrêter au village de Bourazdjoïn, qui est distant de Dallaki de cinq heures, et faire le lendemain une forte journée pour arriver à Bouchir; mais, en approchant de Bourazdjoïn, nous aperçûmes toute la population qui avait pris les armes et paraissait se préparer à une attaque contre un ennemi attendu. D'aussi loin qu'elles nous virent, les vedettes nous signalèrent, et à l'instant un petit groupe d'hommes armés s'avança vers nous avec toutes les précautions usitées en guerre. Ce ne fut pas sans quelque peine que nous parvîmes à nous faire reconnaître pour des *Frenquis* voyageant et demandant l'hospitalité. Quand on eut acquis la conviction que nous n'étions ni des ennemis, ni des émissaires envoyés par eux, on nous conduisit au hakim ou chef du village, qui nous reçut avec la préoccupation d'un homme qu'un danger menace, et qui a bien à penser à autre chose, vraiment, qu'à exercer l'hospitalité envers des chrétiens. Cependant il nous fit donner un logement, mais un logement inacceptable. Tout était en rumeur autour de nous; nous n'entrevoions pas la possibilité d'être là commodément: nous pouvions nous trouver au milieu d'une bagarre, et, vainqueur ou vaincu, ce village ne nous inspirait pas de confiance. Le soleil était encore bien haut, et nous résolûmes d'aller chercher fortune plus loin.

Je cheminais tout en cherchant à deviner la cause de l'insurrection que je voyais grandir autour de nous, et j'y réfléchissais tristement, en rapprochant ce que je voyais de tout ce que je savais: dissentiment profond entre la cour de Téhéran et les diplomates anglais; exclusion de la légation britannique du territoire persan; vœux contraires à la politique anglaise manifestés ouvertement par les Persans à l'occasion de la guerre de Syrie; entrée, malgré l'opposition des autorités persanes, d'un agent anglais dans le Loristân et chez les Bactyaris; double coïncidence de cet événement avec la révolte du khân de Behahân, ville *lori*, et les troubles du district de Bouchir; enfin, pour complément, apparition de forces anglaises à Karak et sur tout le littoral persique. Nous distinguâmes bientôt le village d'Hamadi, où nous devions demander un gîte. Bien qu'il y eût là un peu de la fermentation que nous avions laissée derrière nous, cependant la population, qui est arabe, en paraissait beaucoup plus calme.

Toute cette contrée, en remontant vers Bassorah, est peuplée en grande partie de tribus arabes qui s'y mêlent aux Persans. Les Arabes conservent en Perse leurs coutumes, leurs mœurs nomades; ils parlent le *farsi* aussi bien que leur propre langue, et sont en partie *sunrites*, en partie *chiïtes*. Ils possèdent des villages, sans être pour cela sédentaires. Quand vient la saison chaude, ils abandonnent les sables brûlés

du *Guermisir* (1) et se retirèrent vers les montagnes, où quelques branches de palmier et des feuilles tressées forment leurs cabanes. Notre séjour à Hamadi ne fut point assez long pour que nous pussions apprécier avec certitude le caractère de cette population étrangère au sol de la Perse. Néanmoins les impressions que je reçus de ces Arabes furent telles que je pus distinguer en eux une nature très différente de celle des Persans. Ils me parurent être beaucoup plus indépendans, plus fiers et aussi plus généreux dans leur hospitalité que leurs voisins. et, à la manière dont ils s'exprimaient sur les troubles qui agitaient le pays autour d'eux, on sentait qu'ils ne faisaient cause commune avec personne et restaient neutres entre les deux partis. La faible agitation qu'on remarquait parmi eux n'avait d'autre cause que l'inquiétude où ils étaient pour leurs troupeaux et leurs autres biens; elle ne trahissait aucune préférence ni aucune opinion politique. Ce rivage persique demeura long-temps, sous le nom de Dachistân ou Arabistân, dans un état d'indépendance complète vis-à-vis du châh. Aujourd'hui encore, le gouverneur de Bender-Bouchir est Arabe, et la majeure partie des villages de même nation obéissent exclusivement à leurs cheiks, ceux-ci se considérant plutôt comme vassaux et feudataires du roi de Perse que comme ses sujets. Cette population arabe a d'ailleurs considérablement diminué.

Nous quittâmes Hamadi au jour. Sept farsaks nous séparaient encore de Bouchir, et nous désirions y entrer de bonne heure. Nous marchions sur une plaine de sable basse, couverte de sel et marécageuse. A notre droite surtout, à l'ouest, d'immenses marécages s'étendaient jusqu'à la mer; ils produisaient, par leur évaporation, un mirage singulier au-dessus duquel nous croyions voir une foule de mâts et de navires. Le sol, quoique plus solide sur notre gauche, était çà et là submergé. Nous marchions avec précaution sur un étroit chemin, où, bien que le sable fût plus ferme et plus sec, on n'en sentait pas moins, par intervalles, que les eaux s'infiltraient à une certaine profondeur. Aussi arrivait-il parfois que nos montures s'y enfonçaient jusqu'à mi-jambes. Toute cette région basse et envahie par les eaux de la mer, pénétrant à travers les sables, était couverte de bandes innombrables d'oiseaux aquatiques et de perdrix du désert, qu'on appelle *fohouï*. Celles-ci se réunissent quelquefois par milliers; elles s'élèvent très haut, et, quand on les voit venir de loin, on dirait un nuage. Long-temps avant d'atteindre Bouchir, le mirage nous faisait croire à la proximité de la ville. Cet effet d'optique grandissait démesurément tous les objets, en les rapprochant d'une façon surprenante. De petites barques, qui étaient dans le port, prenaient les dimensions de vais-

(1) Littéralement pays de la chaleur.

seaux de haut bord, et les pauvres murailles en briques de la ville semblaient à notre portée; mais ces images menteuses fuyaient toujours devant nous, et il fallut quelques heures passées à leur poursuite avant qu'elles s'évanouissent, et que la réalité vint rendre à chaque chose ses proportions vraies.

Il y avait sept heures que nous marchions depuis Hamadi, quand Bender-Bouchir se dessina assez nettement à nos yeux pour que nous vissions combien cette ville était misérable. Arrivés au pied des murs, nous en trouvâmes les portes fermées; il nous fallut parlementer pour entrer dans la place. L'émotion de la plaine s'étendait jusque-là, et les habitants de Bouchir ne paraissaient pas plus rassurés derrière leurs murailles que n'avaient semblé l'être les raïas des villages devant lesquels nous avions passé. Après quelques pourparlers et des indécisions que le firman royal finit par vaincre, nous fûmes introduits. Nous franchîmes, entre deux canons que leurs affûts brisés mettaient hors de service, la seule porte qui s'ouvre du côté de terre. Cette porte était alors gardée par un poste nombreux de *tuffekdjis*, et s'ouvrait sur une petite place où s'élevaient quelques cabanes en palmier. De là nous entrâmes dans des rues étroites et tellement désertes, qu'on aurait pu les croire abandonnées par leurs habitants. Ceux-ci étaient sous les armes, et ils avaient barricadé leurs maisons et leurs boutiques, comme s'ils avaient eu à redouter un assaut. Nous demandâmes à être conduits chez le gouverneur Cheik-Nasr, à qui nous étions recommandés. Il était parti pour Chiraz, et nous dûmes nous adresser à son *vekil*, Cheik-Abdoullah, qui nous indiqua pour logement une maison très considérable, jadis fort belle, mais alors tellement ruinée, que nous ne pouvions y trouver un abri convenable. Il nous était impossible de nous établir dans ce local délabré où il ne restait ni porte ni fenêtre. Nous étions en discussion avec le *ferrach-bachi* du *vekil*, quand nous vîmes venir un individu qui avait un extérieur moitié *frengui*, moitié persan : il nous salua fort poliment, et, se présentant comme agent européen, il nous offrit un logement dans une maison à lui. L'offre était faite de si bonne grace, qu'il nous était impossible d'hésiter, et nous le suivîmes très volontiers. Chemin faisant, il nous apprit en peu de mots qui il était : il s'appelait Aga-Youssef-Malcolm; ce dernier nom était évidemment emprunté, et notre hôte le portait comme cocarde; il était Arménien par son père, Français par sa mère, et Anglais par intérêt; la compagnie des Indes l'entretenait à Bouchir comme agent non officiel, mais cependant reconnu tel par le gouverneur, et ayant qualité pour veiller aux affaires des sujets britanniques dans ce port. Le caractère semi-politique dont il était revêtu lui donnait droit à toutes les franchises usurpées par les *balioz* de la nation anglaise. En conséquence, aux fonctions d'agent consulaire il unissait des occupa-

tions commerciales très étendues. C'était un des riches négocians de ce littoral; ses relations s'étendaient à Bassorah, à Bombay et jusqu'à Mascate. Il parlait le persan, l'anglais, l'arabe, et naturellement l'arménien. Son costume était tout aussi bigarré : Aga-Youssef était Persan par son bonnet ou *coula* de peau d'agneau noir, Anglais par une veste de percale blanche, comme on en porte aux Indes, Arabe par les babouches dans lesquelles il passait le bout de ses pieds; quant à sa nationalité paternelle, elle se révélait par plusieurs menus détails de sa toilette étrange. Avec un pareil accoutrement, soutenu par une langue polyglotte, Aga-Youssef-Malcolm pouvait se présenter devant des nationaux de quatre pays différens comme un demi-compatriote. Nous seuls Français, nous ne trouvions en lui rien qui rappelât notre pays, si ce n'est la politesse et l'obligeance extrême de cet excellent homme.

Aga-Youssef, je l'appellerai ainsi par abréviation, nous avait conduits dans une petite maison qui lui appartenait. Il nous y installa, y fit apporter tout ce qui pouvait nous être utile, et nous dit de nous considérer là comme chez nous. Il exerçait l'hospitalité avec une générosité et une aisance qui nous surprenaient beaucoup. Nous nous applaudissions de l'avoir rencontré et de ne pas être restés au milieu des décombres du palais que nous avait offerts pour demeure Cheik-Abdoullâh. A la fin de la journée, Aga-Youssef, pour nous faire honneur, avait rassemblé en ville et dans les factoreries du port tout ce qu'il avait pu rencontrer d'Arméniens de sa société, et nous les amena. Chacun d'eux nous adressa toute sorte de complimens sur notre arrivée à Bouchir, sans omettre de faire à son tour ses offres de service. La conversation ne tarda pas à s'engager sur la politique, sur la guerre de Syrie. Les interlocuteurs gardaient à l'endroit de l'Angleterre un silence prudent, et nous n'eûmes aucune peine à deviner qu'ils inclinaient tous grandement de ce côté. C'était évidemment une société dévouée aux Anglais, sans doute une de ces avant-gardes comme ils savent en placer avec habileté sur tous les points du globe où le gros de leur armée n'est point encore arrivé. Notre position vis-à-vis de ces partisans de l'Angleterre était délicate. Nous nous observions et nous tenions constamment sur la réserve; nous devions respecter les sentimens secrets de notre hôte, et nous ne pouvions même lui faire un reproche de servir les intérêts de l'Angleterre plutôt que ceux de la Perse. Les Arméniens ne sont plus, à vrai dire, une nation. Semblables aux Juifs, ayant, pour ainsi dire, subi les mêmes vicissitudes, les mêmes malheurs, dispersés sur la surface du continent asiatique, les Arméniens errent de côté et d'autre, ne demandant au lieu qu'ils habitent que les moyens de vivre de leur industrie. Honnis par les musulmans, vexés par le gouvernement persan, ils ne se sont

attachés ni au sol ni à la nation au milieu de laquelle ils vivent en parias, sans s'y être jamais incorporés.

Nous ne comptons passer que deux jours en cet endroit; nous les employâmes à visiter Bouehir en détail. Le vrai nom de cette bourgade est Bender-Abou-Cheher, littéralement *port et ville du grand-père*. Ce sont les Arabes qui l'ont ainsi appelée, et ce sont eux qui l'ont fondée. Toutes les villes qui, placées sur cette côte, permettent aux navires d'y aborder, sont d'origine arabe. Les Persans ont toujours eu horreur de la mer et de la navigation. Retirés dans les terres et n'approchant qu'avec répugnance des sables baignés par les vagues, ils ont abandonné, d'abord aux Arabes, plus tard à des Européens, le soin de tirer parti des rares endroits que leur côte pouvait offrir, comme ports, à la navigation et au commerce maritime. Ainsi, dans tout le cours de la longue histoire de Perse, l'on ne voit jamais cette nation, je ne dirai pas figurer comme puissance navale, mais seulement déployer quelques voiles sur les mers qui baignent ses rivages au nord et au sud. Cependant, il y a un peu plus d'un siècle, un souverain de ce pays, un soldat parvenu, chez qui l'on n'aurait pas dû, d'après son caractère et ses exploits, soupçonner d'autres instincts que ceux de la guerre, conçut tout à coup l'idée de créer une marine pour défendre les côtes de la Perse; mais c'était là un de ces caprices fugitifs, une de ces fantaisies que se passent quelquefois les despotes orientaux. Pourtant Nadir-Châh, car c'était cet usurpateur, mit une grande persévérance dans la réalisation de ce projet. Servi par les élémens indispensables à la création qu'il avait rêvée, on ne peut dire ce qui en serait résulté. Peut-être la Perse fût-elle devenue une puissance navale, et ses destinées eussent-elles été différentes; mais le sol de ce pays se refusait à cette innovation: il est privé de bois propre à la construction des navires, et, à l'exception des forêts encore vierges du Mazenderân, il était alors, comme aujourd'hui, impossible d'y trouver un seul arbre qui pût fournir un soliveau. Nadir-Châh n'était pas homme à reculer devant une difficulté matérielle. Ses victoires, ses triomphes de tout genre, ne connaissaient plus d'impossibilités. Il voulut donc avoir une marine bon gré mal gré, et il enjoignit à un ingénieur européen qui se trouvait auprès de lui de construire sans retard un vaisseau de grande dimension. Le roi donna en conséquence l'ordre de couper dans les forêts qui bordent la mer Caspienne tous les bois nécessaires. Faute de chariots, ces bois furent portés à dos d'homme, au moyen de relais établis sur le parcours de plus de deux cents lieues qu'ils avaient à faire pour arriver à leur destination. Malgré tant d'efforts, le vaisseau ne fut jamais terminé, et resta pendant de longues années sur sa cale, où sa carcasse pourrie faisait encore naguère l'admiration des Persans.

Bouchir est d'ailleurs un fort mauvais port. La plage est fort basse, les sables qui la forment s'avancent très loin dans la mer, et retiennent les navires éloignés de la côte. Il en résulte qu'ils doivent rester au large, sans abri, et qu'au moindre coup de vent ils sont obligés de lever l'ancre. Il n'y a que les barques arabes appelées *bagalo* ou *battil* qui puissent arriver près du quai. C'est, au reste, par ces bâtimens légers et d'un faible tonnage que se fait presque exclusivement le commerce de Bouchir avec Bassorah, Bombay ou Mascate. Ces barques sont pontées; elles ont, à l'arrière, une chambre pour le patron, et ne portent qu'une voile très grande attachée à une vergue démesurément longue. Elles naviguent lourdement, mais assez sûrement, en raison de l'excessive prudence des marins du golfe. Ceux-ci ne s'éloignent jamais de terre, et quand ils pressentent un temps un peu gros, ou ils ne partent pas, ou ils l'évitent en se réfugiant dans quelque crique. Ces bâtimens varient de capacité, depuis 100 jusqu'à 30 tonneaux. Un certain nombre portent le pavillon anglais. Parmi ceux qui font le cabotage de cette petite mer, huit à dix appartiennent à des négocians de la ville. C'est avec cette faible marine qu'ils trafiquent dans le golfe et jusque dans la mer des Indes. Ils se chargent également de porter des passagers, notamment à Bassorah, où se réunissent annuellement un assez grand nombre de pèlerins persans et indiens qui de là se rendent à la Mecque. Tous ces *hadjis* qui vont et viennent ne laissent pas de donner quelque mouvement à Bouchir. Il y a sur cette côte d'autres petits ports; mais le seul qui mérite ce nom est celui de Bender-Rick, au nord du précédent.

Cinq à six bâtimens marchands anglais viennent annuellement dans ces parages. Des navires de guerre de la même nation s'y montrent également de temps en temps. L'apparition du pavillon français y est des plus rares. Il faut dire qu'à Bouchir les transactions commerciales sont très restreintes. Les Anglais ont dans ce port le monopole du commerce d'importation, alimenté par les articles de leurs manufactures. Le commerce d'exportation consiste principalement en denrées qui sont à l'usage des Orientaux, telles que du tabac pour *kaliouh*, appelé *tombeke*, que Chiraz produit en abondance, des tapis, des étoffes de soie ou de laine de Kermân et de Yezd, des cotonnades fabriquées à Ispahan et à Kachân. Si l'on ajoute à cela quelques centaines de chevaux envoyés aux Indes, des armes de toute espèce, une assez forte quantité de vin de Chiraz également porté à Bombay, avec de la soie et quelques drogues, on a un aperçu des principaux élémens du négoce qui prête un peu de vie au port de Bender-Bouchir. Tout cela n'est pas de nature à créer un mouvement suffisant pour attirer la marine européenne. Quant à la traite des noirs, qui est une des principales branches de commerce de cette côte, elle ne peut se faire que par les

Orientaux. C'est par la voie de Bouchir que les harems s'approvisionnent d'eunuques et de servantes. Les premiers sont les plus chers : ils coûtent de 40 à 50 tomâns, c'est-à-dire 5 à 600 francs; les filles varient de prix entre 40 et 20 tomâns. Cette *marchandise*, si je puis m'exprimer ainsi, est taxée comme toutes les autres; chaque tête rapporte à la douane de 5 à 6 fr. C'est en général par les navires de Mascate que se fait ce trafic, et il est digne de remarque qu'il a lieu en face des Indes anglaises, en vue pour ainsi dire de ce pavillon britannique, l'effroi des négriers de la côte occidentale d'Afrique. Autrefois la pêche des perles était aussi une des branches importantes du négoce dans ces parages, en même temps qu'un moyen d'existence lucratif pour les populations voisines du littoral; mais les anciens bancs d'huîtres sont devenus stériles, et il faut en chercher de nouveaux, moins riches ou situés à des profondeurs qui offrent de grandes difficultés aux plongeurs. Aussi la pêche des perles s'est-elle beaucoup ralentie.

Le climat de Bouchir, comme celui du pays de Guernsir en général, passe pour très insalubre, surtout pendant l'été. Dans cette saison, il souffle fréquemment sur cette côte, ainsi que dans les vastes plaines de l'Euphrate et du Tigre, un air que l'on dit mortel. Ces courans atmosphériques ont une très grande violence; ils sont brûlans, et souvent ils portent la mort avec eux. Il est fréquemment arrivé que des individus, ne pouvant, dans ces solitudes, se mettre à l'abri de ce vent, ont péri asphyxiés. Cet effet mortel paraît dû à des miasmes méphitiques que les courans d'air entraînent en passant sur des lieux infectés de matières délétères. On croit pouvoir attribuer cette propriété malfaisante à des sources de bitume qui se trouvent dans les déserts de l'Arabie et de la Mésopotamie; on conçoit que des puits où cette matière se trouve en fusion, presque en ébullition, sous les rayons ardents du soleil de cette latitude, il s'exhale des vapeurs qui puissent causer l'asphyxie.

La ville elle-même a très peu d'importance; elle présente le même aspect que toutes celles de la Perse. Elle est placée sur une petite éminence qui s'élève sur une pointe de la côte, et forme comme une espèce de presqu'île. Son plan est celui d'un triangle, dont deux faces se présentent à la mer qui les baigne, et dont la troisième, du côté de terre, est formée par une muraille autrefois fortifiée. La monotonie des lignes que dessine ordinairement la silhouette des villes de Perse est rompue ici par les palmiers dont les panaches flottent au-dessus des terrasses. Bouchir présente encore quelque chose de particulier, c'est un nombre considérable de ventouses qui s'élèvent au-dessus des maisons et servent à leur donner de l'air intérieurement; on les appelle *badjir*. Ces ventouses ressemblent à des cheminées, mais elles

sont plus hautes et plus larges; elles sont munies, à leur partie supérieure, d'une grande ouverture par laquelle s'établit la circulation de l'air. Ces appareils ventilateurs se voient dans d'autres villes de Perse; mais c'est surtout dans celles du sud qu'ils sont communs à cause de la chaleur. L'intérieur de Bouchir présentait, lorsque nous y étions, un aspect désolé. Nous y vîmes des quartiers complètement abandonnés, des maisons fermées ou en ruines. Cette cité avait été récemment dévastée par le choléra et la peste. Les trois quarts de la population avaient succombé dans ces épidémies successives, et le peu de mouvement qu'on remarquait dans les bazars comme dans le port était dû aux voyageurs ou aux caravanes du commerce.

Le quai est la partie la plus animée de la ville; c'est là que se trouvent ce que j'appellerai les factoreries, c'est-à-dire de grandes maisons où sont les magasins et les comptoirs des principaux négocians, qui sont à la fois expéditeurs, importeurs et commissionnaires. Dans ces entrepôts, on trouve des marchandises de toute espèce et de tous pays : à côté des soieries, des cotonnades, des vins, des drogues, des noix de galle, de l'eau de rose, des pierreries et même de l'or monnayé, qui viennent de tous les points de la Perse, on voit des indiennes, de l'ivoire, des épices, du thé, des verreries, du café, des porcelaines, des draps, des glaces, du sucre, des cordages et des esclaves envoyés de Bombay, de Malabar, de Mascate ou de Bassorah. Devant les factoreries fument, assis nonchalamment au soleil, les marins arabes qui regardent, en jouissant de leur paresse, leurs *bagalos* se balancer sur la mer. Une population de portefaix, la plupart arabes aussi, s'agite, va, vient en heurtant les passans, et porte les ballots qu'on embarque ou ceux qui viennent d'être tirés de la cale des navires. C'est là seulement qu'est la vie de Bouchir. Les bazars n'y sont rien : petits, sales, obscurs, dépourvus de marchandises, ils ne sont occupés que par quelques brocanteurs juifs, ou par quelques pauvres ouvriers arméniens. Il y régnait cependant, durant notre séjour, une animation inaccoutumée. Je remarquai que les étalages étaient transformés en arsenaux, où figuraient des sabres, des pistolets, des fusils, et tout l'attirail de guerre des Persans. On craignait évidemment d'avoir à repousser une agression d'un moment à l'autre. Le cheik avait donné des ordres pour que tous les habitans fussent prêts à la première alerte, et tous indistinctement étaient tenus de courir aux portes et aux murailles.

Il y avait bien un peu d'exagération dans ces appréhensions, qui tenaient ainsi en émoi toute la population. Néanmoins il était réel que Bouchir était le point de mire d'une insurrection fomentée dans le Loristân. Nous sûmes en effet que, quelques jours avant notre arrivée, le khân de la petite ville de Behahân, sur la route de Chouchter, depuis long-temps rebelle à l'autorité royale, avait tenté de faire enlever

Bouchir par un de ses officiers, qui, avec quelques hommes hardis, s'était chargé de ce coup de main; mais les rebelles avaient été arrêtés par une résistance sur laquelle ils ne comptaient pas. Repoussés, ils s'étaient retirés dans un village voisin et y attendaient, paraissait-il, du renfort ou une occasion plus favorable. Tout cela était fort singulier. Cette insurrection si peu motivée contre l'autorité royale, cette attaque audacieuse contre une ville soumise et où commandait un cheik investi de la confiance du gouvernement, étaient des événemens dont la cause occulte ne devait pas être cherchée seulement dans l'esprit turbulent des populations du Loristân ou dans la mauvaise administration de Méhémet-Châh. Il y avait, comme je l'ai dit, plusieurs coïncidences qui permettaient d'attribuer ces agitations inattendues à un voisinage très dangereux pour cette contrée. A une très petite distance de Bouchir est l'île de Karak, qui appartient de droit à la Perse, mais dont les Anglais se sont emparés. Ils y ont habituellement une petite garnison. En 1840, cette garnison était de mille hommes, dont six cents cipayes et quatre cents Anglais; de plus, de l'artillerie y avait été débarquée, et on disait que plusieurs bâtimens de guerre y étaient mouillés ou croisaient entre l'île et les côtes de Perse. Il y avait alors, de l'aveu des agens anglais à Bouchir, un mouvement inaccoutumé à Karak. Devant Bouchir même était mouillée une goëlette anglaise; chaque jour, un officier et des marins venaient à terre; ils correspondaient avec leurs affidés et avaient tout l'air de gens qui viennent donner des instructions et savoir où en sont les choses. Enfin l'arrivée plus récente à Chouchter du premier secrétaire de l'ambassade russe prouvait que de ce côté aussi l'on soupçonnait des intrigues qu'il importait de surveiller. D'autres faits prouvaient que le gouvernement persan lui-même avait compris la gravité de l'insurrection dont les environs du golfe Persique étaient le théâtre. Manoutchehr-Khân avait quitté Ispahan avec huit mille hommes pour réduire la peuplade des Bactyaris, depuis long-temps insoumise, et rétablir dans son gouvernement le *beglier-bey* de Chouchter. Quatre mille hommes devaient partir en même temps de Chiraz avec de l'artillerie pour marcher sur Behahân. Le but secret de cette expédition était, disait-on encore, d'attaquer Bagdad et de s'emparer de l'oncle du roi, Zelly-Sultan ou Ali-Châh, un de ces prétendans que les Anglais ont toujours sous la main quand leur intérêt les pousse à jeter le trouble quelque part. Ce qui ressortait avec évidence pour moi de tous les bruits qui circulaient à Bouchir, c'était l'avantage que trouvait l'Angleterre à occuper les Persans chez eux dans un moment où ceux-ci se déclaraient ouvertement pour Méhémet-Ali, et la part que prenaient en conséquence les agens britanniques à des insurrections dont on eût cherché vainement la cause dans les intérêts des populations soulevées.

Les Anglais occupent dans le golfe Persique une position qui, après avoir appartenu tour à tour à la Hollande et au Danemark, avait attiré un moment l'attention de la France : c'est l'île de Karak, dont nous avons déjà parlé. La guerre qui éclata dans l'Inde vers la fin du xviii^e siècle nous fit perdre de vue cette position, qui, d'abord oubliée, finit par tomber dans les mains des Anglais. En 1808, le général Gardanne fit revivre les droits de la France sur cette île, et Feth-Ali-Châh reconnut la légitimité de sa réclamation; mais la cession de l'île à la France resta purement nominale, et l'Angleterre n'eut point de peine à s'assurer la possession de Karak comme prix des bons offices que, par l'organe de sir John Malcolm, elle promettait à la Perse. Aujourd'hui les Anglais ne souffrent dans ces parages aucune concurrence; tout pavillon leur porte ombrage. Le commerce de ces pays n'a pas une importance assez grande pour que les navires anglais se l'approprient et soient attirés dans cette impasse maritime; mais, afin que le pavillon britannique n'en domine pas moins sur toutes ces côtes, ils ont persuadé aux armateurs ou aux négocians arabes de l'arborer. C'est ainsi que l'on voit de modestes *bagalos*, de pauvres *battils*, montés par des équipages arabes, faire flotter à leurs mâts les couleurs anglaises. Les propriétaires de ces bâtimens ou des marchandises ainsi abritées se prêtent d'autant plus volontiers à arborer ces couleurs, qu'elles sont pour eux une sûre garantie contre des actes de piraterie ou l'exercice vexatoire de droits de douane, dont ils auraient souvent à gémir sous le pavillon national. On conçoit quelle doit être l'influence de ce protectorat, qui, avec tous les dehors d'une courtoisie désintéressée, habitue les populations de ces rivages à voir presque uniquement et à respecter, à l'exclusion de tous autres, le pavillon anglais.

J'ai dit que les Anglais ne souffraient aucune concurrence sur les côtes du golfe Persique : voici un exemple de cette défiance excessive, qui, vis-à-vis des faibles surtout, se traduit souvent par des violences déplorables. Il y avait en vue de Bouchir un trois-mâts à l'ancre. Je demandai ce que c'était. Il me fut raconté, par des Arméniens tout dévoués à l'Angleterre, que ce bâtiment appartenait à l'iman de Mascate. Cet iman est une sorte de petit sultan auquel on donne aussi le titre de *scïd-scïd*, c'est-à-dire *descendant par excellence de Mahomet*. Ses possessions, qui sont sur la côte orientale d'Afrique, à l'embouchure du golfe Persique, constituent un petit état maritime qui a une certaine importance. Ce prince eut la fantaisie, par pure gloriole, d'avoir une frégate armée de quelques canons. C'était un de ces caprices, un de ces enfantillages familiers aux petits souverains d'Orient, qui croient ainsi donner du relief à leur chétive puissance et se grandir même aux yeux des Européens. Il paraît que les Anglais prirent la chose plus

au sérieux qu'on n'aurait pu croire, et y attachèrent une importance que peut-être l'imam n'y attachait pas lui-même. Ils lui défendirent de se donner ces airs belliqueux, et, au lieu de rire de sa frégate, aussi inoffensive que prétentieuse, ils lui intimèrent d'avoir sans délai à débarquer son artillerie et ses munitions. Le pauvre *seïd-seïd*, qui est d'ailleurs le très humble serviteur du gouverneur-général des Indes, ne se l'est pas fait dire deux fois; sa frégate n'était plus, quand je la vis, qu'un humble trois-mâts marchand.

Pour ce qui est de la Perse, on conçoit très bien que les deux provinces de Fars et d'Arabistân soient un objet de convoitise pour l'Angleterre. Ces provinces sont riches, leur sol est fertile, bien arrosé, et les productions en sont semblables à celles des Indes; l'indigo, le coton et la canne à sucre y viennent facilement. De plus, ce vaste territoire est habité par des populations qui, sous différens noms et grâce à une divergence d'opinions religieuses, supportent impatiemment le joug des rois de Perse, et sont même assez ordinairement en état de rébellion. L'insurrection est l'état normal de l'Arabistân ou du Khouzistân, dont les parties montagneuses sont peuplées par les tribus indomptables des Lours, des Bactyaris et des Mamacenis. Dans le Fars sont les nombreuses tribus militaires des Karatchâders, qui sont à peu près indépendantes et ne reconnaissent d'autre autorité que celle de leurs khâns. Le châh les cajole plutôt qu'il ne les contient; il sait qu'il ne peut se fier à elles, et il est obligé de retenir à sa cour leur chef pour ainsi dire prisonnier, ou tout au moins comme otage. Cette population nomade peut donc échapper au roi de Perse et passer d'un camp dans l'autre. Cependant, à l'époque où je me trouvais à Bouchir, elle demeurait dévouée au châh, et cette grande famille Zend, d'où sont sortis les fondateurs de la monarchie persane, paraissait devoir rester fidèle au drapeau national; mais cette fidélité tient à un fil, et l'histoire de Perse a plus d'une fois prouvé combien il est aisé de le rompre.

Dans l'Arabistân, il y a une autre population mixte sur laquelle les Anglais peuvent agir avec plus de facilité, en raison de son origine, de sa nationalité et de sa religion : ce sont les Arabes établis dans tout le pays situé entre la mer et le pied des montagnes. Ces Arabes tiennent peu au châh de Perse; ils sont sunnites pour la plupart, et par conséquent ennemis jurés des Persans, qui sont chiites. Tous ces élémens, sans homogénéité entre eux, sans adhérence même avec la nation persane et hostiles à son gouvernement, sont autant de bases d'opération précieuses pour les agens de l'Angleterre. Une fois ce pays conquis, l'Angleterre étendra son autorité de Bombay à Bagdad, et plus tard peut-être de Hong-Kong à Beyrouth. Les tentatives qu'elle a faites sur les deux rives du Tigre et jusque dans les eaux de l'Euphrate

prouvent bien qu'elle s'est proposé ce but, et qu'elle le poursuit sans relâche (1).

III.

Bouchir était le terme de nos explorations en Perse; de là, nous devions nous diriger vers Bagdad et le Kurdistan. Au moment de quitter la terre d'Irân, j'éprouvais cependant le besoin de jeter un regard en arrière sur cette société persane à laquelle j'allais dire adieu, sur ce pays qui fut si grand, et que je n'avais pu voir sans regret livré à tant d'influences ennemies. Quelles garanties de durée et de puissance la Perse trouve-t-elle dans son administration, dans la politique de ses princes, dans le caractère de ses habitans? Telle était la question que je ne me posais pas sans quelque chagrin en faisant route vers Bagdad. Essayer d'y répondre, ce sera compléter ces souvenirs en montrant dans l'ensemble de son organisation politique et de sa vie morale le peuple que mon voyage m'avait permis d'observer sur tant de points différens.

La Perse compte trois cents lieues d'étendue environ du nord au sud, et trois cent cinquante de l'est à l'ouest. On peut diviser son territoire en trois zones à peu près parallèles, présentant des nuances climatiques qui, sur aucun autre point du globe, ne sont aussi vivement accusées dans les mêmes limites. Dans la zone du nord, le froid devient excessif : il descend jusqu'à 20 et 25 degrés au-dessous de zéro, et se prolonge pendant cinq et six mois. Cependant, dans cette même zone, par une exception toute locale et qui tient à la topographie, le climat des deux provinces qui bordent la mer Caspienne est complètement différent : il favorise même une végétation en partie semblable à celle du midi de la Perse. La zone centrale s'étend de l'est à l'ouest, sous un ciel tempéré; les gelées n'y ont ni force ni durée. Le sud forme la troisième zone, qu'on appelle le pays de la chaleur (Guermisîr), et en effet le thermomètre, n'atteignant presque jamais zéro en hiver, y monte jusqu'à 46 degrés en été.

On distingue dans l'Irân deux parties presque égales. l'une peuplée, l'autre déserte; la moitié de sa superficie n'offre que des solitudes immenses privées d'eau, de végétation, où le sol, recouvert d'une croûte de sel, ne saurait procurer aucune ressource aux populations qui le fuient : tels sont, à l'est, les déserts de Khorassân, de Yezd, de Kermân.

(1) Les Anglais ont tenté plusieurs fois de remonter l'Euphrate, afin d'établir une ligne de communication directe entre la Méditerranée et les Indes par la Syrie et le golfe Persique. Cette voie eût été la plus courte pour se rendre dans leurs possessions du continent asiatique; mais ils durent s'arrêter devant les cataractes qui entravent le lit du fleuve, et sur lesquelles ils perdirent même un de leurs bateaux à vapeur.

tandis que la partie occidentale est montagneuse, arrosée et en conséquence peuplée. S'il est difficile d'apprécier le nombre des habitans d'une ville de Perse, il l'est bien davantage d'arriver à un chiffre exact pour la population du pays même. On l'a portée à moins de sept millions; nous croyons que ce chiffre est trop faible. D'autres voyageurs ont pensé qu'elle était de neuf millions ou même de treize millions d'ames; il nous semble que ce dernier chiffre est celui qui s'approche le plus de la vérité.

À côté d'une population sédentaire de citadins et de *raïas* ou paysans, la Perse compte une assez nombreuse population nomade, les *iliâts*. Ceux-ci vivent constamment sous des tentes, ce qui leur a fait donner le nom de *kara-tchâder* ou *tentes-noires*, à cause de leur couleur. Tous les nomades sont mahométans chiïtes ou sunnites; quant aux Persans sédentaires, ils sont musulmans chiïtes, chrétiens catholiques ou schismatiques, juifs et guèbres ou sectateurs du magisme; on distingue ces derniers par le nom de Parsis. La nation persane, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, est, on le voit, un composé d'éléments singulièrement hétérogènes, et sans doute on est fondé à chercher dans cette diversité d'éléments les motifs des guerres civiles qui ont si souvent ensanglanté le sol sur lequel tant de peuples se trouvent agglomérés. Sur les branches-mères d'antique origine, Mède ou Parthe au nord, et Perse au sud, il est venu se greffer un nombre considérable de populations étrangères. Celles-ci se sont mêlées à la race aborigène; mais sur plusieurs points la fusion est incomplète, et chacune des fractions étrangères a conservé ses mœurs, son genre de vie, sa religion et jusqu'à sa langue. Dans la zone du nord, la population se compose en grande partie de Turcs venus à la suite des invasions tartares et restés dans le pays. Plusieurs tribus de race turque ont des résidences fixes, par exemple dans l'Azerbaïdjan ou dans le Mazenderan. La zone du centre voit se mêler à ses habitans de souche persane beaucoup de Kurdes, de Zends, ancienne race du sud, ou de Bactyaris, qui sont presque tous nomades. On ne sait au juste d'où viennent les derniers; ils passent pour être étrangers à la Perse et Turcs d'origine : eux-mêmes, ils se disent venus de l'est. S'il n'était pas hasardeux de chercher leur nationalité dans le nom qu'ils portent, on pourrait les croire venus en effet de la Turcomanie, qui est l'ancienne Bactriane, car le rapprochement est facile entre ce nom et celui qu'ils ont conservé. C'est dans le sud que la population persane est le plus bigarrée et en même temps le moins sédentaire; à côté des Zends, premiers possesseurs du sol, se trouvent, sous les noms de Lours, Païlis, Mamacenis, Arabes et même Belouchis, de nombreuses familles toutes distinctes les unes des autres, ayant des mœurs et une religion différentes. Le persan ou *farsi* est bien la langue commune à toutes ces populations,

mais chacune d'elles n'en a pas moins conservé la sienne propre, et si au nord on entend parler ture dans les bazars, *djagataï* sous les tentes noires, en descendant vers le sud on peut successivement reconnaître les idiomes kurde, zend et arabe.

Cette variété singulière dans le climat et la population de la Perse existe également dans les productions : à côté des fruits des latitudes élevées, on y récolte ceux des latitudes chaudes. Tandis que, dans le nord, on trouve le chêne, le peuplier, le saule, le pommier, le cerisier. en descendant vers le midi, on rencontre le mûrier, le cyprès, le dattier, l'oranger, le citronnier, ombrageant des plantations de coton et d'indigo. La Perse est, dans sa partie montagneuse, abondamment pourvue de métaux et de minéraux de toute sorte. Les Persans ont du fer, du cuivre, du plomb, de l'argent et de l'or; ils ont également de l'antimoine, du soufre, du salpêtre, du granit, du marbre, de l'albâtre, de l'ardoise, et ils possèdent des mines de turquoises assez riches. On trouve dans quelques endroits du bitume et du naphte. Malheureusement ils connaissent mal leurs richesses et ne savent guère les exploiter.

Le royaume d'Irân, que les Orientaux appellent aussi Adjem, est divisé en dix grandes provinces : l'Azerbaïdjân, le Ghilân, le Mazenderân, le Khourdistân, l'Yrakadjemi, le Khorassân, le Khouzistân ou Arabistân, le Fars ou Farsistân, le Kermân et le Loristân. Les chefs-lieux correspondant à ces provinces sont : Tabriz, Recht, Sari, Kermanchâh, Ispahan, Meched, Chouchter, Chiraz, Kermân et Lar.

Les populations nomades de la Perse vivent sous le patronage et l'autorité immédiate de chefs qui leur sont propres; elles mènent une existence toute pastorale. Quant à la population sédentaire, placée sous le gouvernement de *ket-khodâhs*, de *hakims* ou de *begliers-beys*, qui tiennent leur investiture du châh, elle se subdivise en trois grandes classes ou castes distinctes. En première ligne sont les *khâns*, qui constituent l'aristocratie ou la noblesse; au second rang se placent les *mirzas*, c'est-à-dire les individus de bonne famille, lettrés et exerçant une profession relevée; après eux viennent les *raïas*, qui comprennent tous les gens de travail, artisans ou agriculteurs. Les Persans n'appartiennent pas irrévocablement à la classe dans laquelle ils sont nés. Ils peuvent, par leur mérite ou par la faveur, en sortir pour s'élever et monter d'un degré, ou même de deux, l'échelle sociale. Un raïa intelligent qui a de l'instruction peut acquérir le titre de *mirza*, et, comme le châh crée des *khâns* par firmans, il arrive souvent qu'il accorde ce titre à un individu de la classe moyenne pour des services rendus ou même pour un prix convenu. Le titre de *khân* est militaire, en ce sens que tous les chefs de l'armée doivent en être revêtus; celui de *mirza*, au contraire, est purement civil. Autrefois il était un signe de noblesse;

il appartenait exclusivement à ceux dont la famille était ancienne et d'origine élevée. L'étymologie même l'indique, car il est une abréviation des deux mots *émir*, noble, et *zadèh*, fils. Considéré à ce point de vue et acquis par la naissance, il ne se perd pas; le titre de *khân* même ne saurait l'effacer, et beaucoup de Persans qui portent celui-ci n'en conservent pas moins le premier. Par extension, le nom de *mirza* est attribué à tous ceux que leur éducation et leurs moyens d'existence mettent au-dessus des ouvriers.

Nous avons dit qu'un Persan pouvait s'élever du rang qu'il occupe à une classe supérieure; il faut ajouter qu'aucun pays ne fournit peut-être autant d'exemples de déplacements de ce genre. Il n'y a pas d'hommes qui se transforment plus facilement que les Persans. Ils ont pour cela une souplesse tout exceptionnelle. C'est vraiment une chose remarquable que de voir avec quelle merveilleuse facilité un pauvre mirza, par exemple, sait prendre les allures d'un grand seigneur, avec quel naturel il s'assimile les airs et les belles manières de l'aristocratie. Quelle aisance n'a-t-il pas à porter le *kalaat* du khân et à changer les habits de cotonnade grossière contre des vêtemens de cachemire et de soie, sans que l'on remarque en lui rien de choquant ou qui fasse contraste! Le Persan ainsi transformé ne trahit jamais son origine. Cela vient de la noblesse de maintien, de langage et de manières, qui caractérise généralement les nations asiatiques. On peut dire que dans les sociétés orientales, bien que les nuances hiérarchiques soient très tranchées et que l'aristocratie y jouisse de privilèges immenses, un champ très vaste est néanmoins ouvert à la démocratie. En Perse, heureusement, ces facilités offertes à l'ambition des classes inférieures n'ont rien de dangereux, grâce à ce vif et mobile esprit qui est le propre des habitans de l'Irân. On a dit d'eux qu'ils étaient les Français de l'Orient. S'ils se rapprochent de nous par quelques-unes de leurs qualités, il faut cependant convenir que nous n'avons rien ni de leurs défauts ni de leurs vices. Ils sont, à la vérité, spirituels, aimables, polis, bienveillans, hospitaliers, braves, alertes : leur imagination brillante aime la poésie, la peinture, les arts de toute espèce, et se passionne pour la gloire; mais la fourberie et la cruauté sont d'autres traits du caractère persan qui n'ont rien de commun avec le génie de notre nation. Si l'on peut encore dire, comme Xénophon, que *les Persans montent bien à cheval et excellent à tirer de l'arc*, le temps n'est plus, certes, où l'on peut ajouter avec le chef des dix mille *qu'ils disent la vérité*.

Dans la vie publique, ce sont surtout les défauts du caractère persan qui apparaissent; ce n'est pas sur l'administration persane, par exemple, qu'il faut arrêter ses regards, si on veut connaître la société de l'Irân par son beau côté. Quelques mots suffiront pour donner une idée du mécanisme administratif de ce pays. Au-dessous du châh, qui

est tout-puissant, il y a un vizir ou premier ministre à qui est déléguée la plus grande portion de l'autorité royale. En fait, c'est ce vizir qui gouverne, et s'il a autour de lui, dans son divân, deux ou trois autres personnages revêtus en apparence du titre et des fonctions de ministre, il ne faut les considérer réellement que comme des aides ou des commis du vizir. Ainsi, à la cour de Téhéran, Hadji-Mirza-Agassi était premier ministre, et son pouvoir s'étendait à toutes les branches de l'économie politique, à toutes les affaires, de quelque nature qu'elles fussent. Il réglait, selon son bon plaisir, tout ce qui concernait l'armée, la religion, les impôts, le commerce, les relations diplomatiques. Sous ses ordres étaient des khâns ou des mirzas qui s'occupaient des détails de leur spécialité; mais il fallait qu'ils se tinssent dans une position d'infériorité et de dépendance vis-à-vis du vieux mollah, qui gouvernait en maître absolu. Ce vizir était trop jaloux de sa puissance pour tolérer la moindre rivalité, et, s'il s'en élevait une, il mettait tout en œuvre pour la briser. C'est ce qui arriva à l'un des hommes éminens de la Perse, Mirza-Massoûd, qui avait dans ses attributions les affaires étrangères. Son habileté était importune à Hadji-Mirza-Agassi, son crédit l'inquiétait; il le fit exiler pour mettre à sa place un jeune homme de vingt-deux ans, sans expérience, et qui ne pouvait être quelque chose qu'à la condition de se mettre à la dévotion de l'ombrageux vizir.

Nous avons déjà parlé des *begliers-beys* ou gouverneurs de province. Le *beglier-bey* a un pouvoir absolu sur ses administrés, et dirige à son gré les affaires de son gouvernement. Il ne répond, vis-à-vis du châh ou de son vizir, que de la somme partielle des impôts dont il doit compte, de la tranquillité publique, et de ce qui concerne les intérêts généraux de la monarchie. Quant au reste, il a pleins pouvoirs. Il y a là une explication, sinon une justification de la simplicité du gouvernement supérieur. Mais ce morcellement de l'état en plusieurs petits gouvernemens n'a-t-il pas de graves dangers? et serait-ce au prix d'une décentralisation semblable que certains utopistes voudraient ramener l'administration de la France à cette simplification voisine de la barbarie?

Les gouvernemens des *begliers-beys* sont très importants, puisque le royaume de Perse, comme on le sait, n'est divisé qu'en dix provinces. Chacune d'elles étant fort étendue, leurs chefs sont de grands personnages, quelquefois même des princes du sang royal; le plus grand nombre actuellement sont des khâns ou des chefs militaires. Chaque province est partagée en un certain nombre de districts généralement placés sous la juridiction d'un seul gouverneur. Cependant cette hiérarchie n'a rien de régulier ni de fixe, et souvent il arrive qu'on fractionne une province, soit pour en placer les diverses parties

sous des chefs relevant directement du châh, soit afin d'amoindrir, par ce morcellement, la puissance des gouverneurs, qui serait trop considérable et pourrait être un danger pour l'état. Tous ces chefs, quelle que soit l'étendue de leurs gouvernements, ont le titre de *beglier-bey*. Ils ont sous leur juridiction une ou plusieurs villes, qui sont administrées chacune par un *hakim*, et, selon leur importance, divisées en quartiers, à la tête desquels sont placés des magistrats qu'on appelle *ket-khodâh*, dont les attributions correspondent à peu près à celles de nos maires. L'administration d'une ville se complète par l'adjonction au *hakim* et au *ket-khodâh* d'un fonctionnaire appelé *kalantar*, chargé de percevoir les impôts. Le travail de répartition entre les contribuables est fait par le *ket-khodâh*, aidé du *kalantar*. Ces deux fonctionnaires sont élus par les populations et servent d'intermédiaires entre elles et les gouverneurs. Bien que la charge de *kalantar* soit donnée à l'élection, celui qui l'obtient doit être agréé par le chef supérieur: or, dans un pays où tout est vénal, on comprend que cet agrément se paie, et il est d'un taux très élevé; mais, comme il faut que cette place, tout-à-fait identique à celle des *fermiers-généraux* d'autrefois, rende de gros bénéfices outre ce qu'elle a coûté, et compense les cadeaux auxquels elle oblige ceux qui l'obtiennent, il en résulte qu'elle est une source d'abus de tout genre. Les *kalantars* doivent annuellement verser dans le trésor royal une somme déterminée; tout ce qu'ils peuvent retirer en sus leur est abandonné à titre de bénéfices. Aussi à combien d'exactions ne se livrent-ils pas! Les gouverneurs, qui devraient faire un contre-poids à la rapacité de ces collecteurs, leur prêtent au contraire leur appui, dans l'espoir d'en tirer quelques *pichkéchs* ou cadeaux.

Les agens chargés de la perception des contributions de toute nature en remettent le montant aux *begliers-beys*, qui, à leur tour, versent au trésor royal la redevance que doit annuellement leur province ou leur district. La différence entre la somme perçue et celle payée au châh ou employée au service général reste dans les mains des gouverneurs, qui doivent, avec cet argent, subvenir à tous les besoins publics de leur administration. Il y a encore là une source d'abus: cette liberté d'action laissée aux *begliers-beys* est exploitée par eux, et devient, pour leur avarice, un moyen de retenir l'argent dont ils disposent, au lieu de l'employer au bien général.

Il y a ainsi en Perse deux fonds distincts, deux sortes de caisses: celle du châh et celles des provinces. Le chiffre du trésor royal est d'environ 219,000,000 de francs; mais cette somme est bien loin d'entrer en numéraire dans les coffres du châh. Voici en effet comment le recouvrement des impôts s'opère: la base en est la proportionnalité de l'avoir de chaque citoyen; une ville ou un village doit payer annuellement une somme déterminée; le *ket-khodâh*, d'accord avec le

kalantar, fait la répartition entre les habitans, qui sont imposés proportionnellement à leur revenu. Ils doivent la quotité qui leur est personnelle, partie en argent, partie en nature, s'ils ont des terres; dans ce dernier cas, l'état prélève le cinquième du produit du sol, évalué d'après l'estimation que l'on fait de la récolte. La taxe qu'est tenu d'acquitter ainsi un propriétaire s'étend à sa maison, à ses chevaux, à ses bêtes de somme, à ses troupeaux ou à ses arbres; chacune de ces propriétés doit à l'état une somme fixée : ainsi un cheval, un mouton ou un chameau paie 1 *sâberan* ou 1 fr. 25 cent. par an; chaque pied d'arbre doit 1 *châï*, à peu près 6 centimes. La contribution établie et payée de cette manière s'appelle *melièt* ou *karadj*; elle est fixe, invariable et acquittée régulièrement.

Il existe, sous le nom de *sader*, une autre catégorie de contributions. Sous le prétexte de besoins accidentels, les gouverneurs, les gens du roi, les *hakim*, ont le droit de taxer extraordinairement les populations, et ce droit est souvent le prétexte des spoliations les plus odieuses. Certaines parties de la Perse ont été abandonnées par les habitans, qui, pour se soustraire à cet impôt vexatoire, ont cherché un refuge dans les montagnes, derrière des défilés inaccessibles, et quelquefois au-delà des frontières de la Perse.

Une des causes principales de la triste situation financière de la Perse est le mode détestable auquel on a recours pour payer certaines charges, certaines fonctions, ou même les dettes contractées par l'état. Le roi donne en usufruit, pour un laps de temps fixé par son bon vouloir, à un ministre, à un khân, à un général ou à un de ses favoris, un ou plusieurs villages. L'usufruitier en prélève les impôts pour son compte, et il ne doit au souverain autre chose qu'un *pichkèch* ou cadeau. En général, ceux qui sont rémunérés de cette manière craignent de perdre, un jour ou l'autre, cette source de leur bien-être, et ils se hâtent d'en tirer tout ce qu'ils peuvent, au risque de la tarir, avant qu'elle leur échappe.

La justice en Perse n'est pas mieux administrée que les finances. Le code qui régit les musulmans est le Korân. A côté de ce livre, qu'on appelle la *loi écrite*, il y a, chez chaque peuple, ce que l'on nomme la loi coutumière, *ourf*. On comprend quelle latitude une législation reposant sur cette double base laisse à l'initiative du juge. D'une part, les sentences rendues d'après le Korân ne peuvent être que des interprétations du texte de Mahomet; de l'autre, toute décision prise d'après la *coutume* est essentiellement laissée à la discrétion du juge. Comme si ce n'était pas assez des abus qui doivent découler de cette législation, le roi, les ministres et les *begliers-bey*s ou gouverneurs se mettent au-dessus de la loi, et rendent la justice selon leur volonté, leur caprice, avec tout l'arbitraire du despotisme qui caractérise les gouvernemens

asiatiques. Il serait impossible que dans de semblables conditions la justice ne fût pas abandonnée à la vénalité la plus éhontée; c'est ce qui a lieu, et le plus riche ou le plus fort a toujours gain de cause. Les affaires litigieuses n'en sont pas moins soumises à certaines formalités. Déférées au chah ou au *beglier-bey*, elles sont soumises à un *divân-ikhânèh* ou tribunal. Ce tribunal examine les pièces du procès, il l'instruit, prend une décision; mais, avant de rendre le jugement, il doit réclamer la sanction de l'autorité supérieure, qui admet ou rejette l'opinion des juges. Pour les affaires qui intéressent l'état ou la couronne, le chah dicte sa volonté; pour celles d'une moindre importance, les tribunaux sont composés de mollahs et de personnages auxquels leur savoir, leur position donnent place au *divân*. Le *cheik-el-islam*, le chef de la religion, est dans chaque ville le grand juge; c'est devant lui qu'on plaide en dernier ressort. Quant aux délits ordinaires, ils sont jugés par les magistrats ou officiers de police placés sous la juridiction immédiate des *begliers-beys*.

Indépendamment de ces tribunaux, il y en a un dans chaque localité, qui est permanent et rend une justice sommaire : c'est celui du *darogâh*. Ce magistrat est en même temps chef de la police et intendant général des bazars, qui sont placés sous sa surveillance particulière. C'est devant lui que se traitent les affaires de peu d'importance, les différends, les querelles; ce juge est très expéditif, et, séance tenante, il rend son verdict, trop souvent favorable à celui qui a tort, quand le coupable paie bien; aussi la charge de *darogâh* est-elle considérée comme très lucrative. Le *darogâh* a ses gardes particuliers, ses estafiers, qui sont armés jusqu'aux dents et connaissent très bien les voleurs. On accuse ces magistrats de s'entendre parfois avec les larrons et de partager les produits de leurs vols. Je ne saurais affirmer qu'on les calomnie : cependant j'ai été témoin de la sévérité avec laquelle un chef de police punissait certains délits. Depuis long-temps, la population de Téhéran se plaignait de la mauvaise foi des boulangers et des bouchers. Plusieurs d'entre eux avaient reçu la bastonnade, avaient payé de fortes amendes, et les plaintes continuaient toujours; elles furent portées jusqu'au pied du trône, et le chah rendit le *darogâh* responsable des méfaits dont était victime le peuple de la capitale. L'intendant de la police fut obligé d'y regarder de plus près et de sévir. Il vérifia par lui-même ce qu'il y avait de fondé dans la rumeur publique, et promit de faire un exemple. Un jour, il se transporta à l'improviste chez deux des marchands les plus mal famés : c'étaient un boulanger et un boucher du bazar; il les trouva en faute : la populace était ameutée devant leurs boutiques et demandait un châtiment sévère pour les vols dont elle avait été pendant trop long-temps victime. Le boucher, moins coupable que le boulanger, fut cloué par l'oreille à la devanture de son étal; quant à

l'autre, qui était un voleur endurci, le *darogâh* crut devoir faire un exemple, et le malheureux fut jeté vivant dans son four. Ce trait est digne du caractère persan, mélange singulier d'insouciance et de cruauté. J'ajoute à regret que les habitans de Téhéran et le châh lui-même applaudirent beaucoup à cet acte barbare.

Le principe de la législation criminelle en Perse est la peine du talion, pour tous les cas où on peut l'appliquer. La justice persane ne connaît guère, outre l'amende, que les châtimens corporels; la peine de la détention n'y est presque jamais infligée. S'il y a eu meurtre, on livre le coupable à la famille du défunt, pour qu'elle en dispose à son gré; celle-ci a le droit de le faire mourir, de lui imposer une amende quelconque ou de lui pardonner : le meurtrier est complètement à sa discrétion.

L'organisation de l'armée ne laisse guère moins à désirer que celle de la justice : je pus m'en assurer pendant mon séjour à Ispahan. Le camp que le châh avait formé dans cette ville m'avait fourni l'occasion de voir rassemblés la plupart des corps de l'armée persane. Il y avait là des réunions d'hommes portant des lambeaux d'uniformes avec une sorte de buffleterie, jadis blanche, à laquelle pendait un reste de fourreau de baïonnette. Ces soldats étaient armés de fusils tous en mauvais état, la plupart sans pierre ou même sans batterie, et ils étaient commandés par des officiers presque aussi misérables qu'eux, dont l'instruction militaire se bornait à faire porter ou présenter les armes.

L'armée permanente et régulière de Perse ne se compose que d'infanterie et d'artillerie. La cavalerie est irrégulière, et il n'y a de permanente que celle que le châh entretient auprès de sa personne. Elle est formée de quatre ou cinq mille *goulâms*, qui lui font escorte en temps de paix et constituent en temps de guerre un corps de cavalerie spécial et d'élite. Chaque fonctionnaire élevé ou chaque khân a également quelques cavaliers attachés à son service personnel; mais ces derniers sont plutôt des serviteurs, des domestiques, que de véritables soldats. Si la guerre survient, le châh, avant d'entrer en campagne, fait appel à toutes les provinces de son empire, et de toutes parts il arrive à son camp des hommes montés et armés selon l'usage de leur pays. Les Kurdes ou les Arabes ont de grandes lances et des boucliers, les Persans de longs fusils, les Khorassaniens ou Turcomans des arcs. Cette multitude de volontaires de tous costumes, diversement équipés et montés, compose une cavalerie plus pittoresque qu'utile; c'est une troupe de pillards, bonne pour inquiéter l'ennemi et porter la dévastation sur son territoire plutôt que pour être mise en ligne contre une cavalerie régulière et disciplinée. Chaque individu de cette milice se bat pour son compte, à sa manière, avec les ruses ou les avantages qui lui sont propres. Leur tactique est encore celle des Parthes, de combattre en fuyant,

c'est-à-dire de tirer un coup de fusil ou une flèche en faisant volte face. Il faut reconnaître néanmoins que ces troupes irrégulières ont certains avantages : d'abord, elles comptent pour près des trois quarts dans les forces militaires de la Perse; elles sont généralement bien montées, et chaque homme, excellent cavalier, ne manque pas de courage personnel. De telles qualités demeurent malheureusement stériles, faute de discipline, faute de cette confiance et de cet appui mutuels qui sont la force des troupes régulières. Ces auxiliaires ne reçoivent pas de solde, ils doivent s'indemniser au moyen du butin fait sur l'ennemi : ils se trouvent ainsi intéressés au succès de la guerre, et devraient, ce semble, coopérer de tous leurs efforts à la victoire; mais que de fois n'est-il pas arrivé qu'ils se sont dédommagés sur les pauvres habitans de la Perse même de ce que l'ennemi ne leur avait pas permis de piller chez lui! Sous le prétexte qu'ils doivent être nourris aux frais du roi, les cavaliers irréguliers se ravitaillaient aux dépens des villages ou des villes qu'ils traversent. Ils cherchent tous leur subsistance dans la maraude, et l'on peut dire qu'ils traitent leur propre pays en pays conquis. Ces miliciens demeurent ordinairement à l'armée tant que la guerre dure. Cependant, comme ils n'ont contracté aucun engagement et qu'ils servent de bonne volonté, il arrive quelquefois qu'ils retournent dans leurs foyers sans attendre la fin des événemens qui les en ont fait sortir.

Indépendamment de cette cavalerie irrégulière qui porte le nom de *atli*, les différentes provinces de Perse fournissent encore, en temps de guerre, quelques milliers de *tuffekdjis* ou *fusiliers* qui composent une infanterie tout aussi peu astreinte aux lois de la discipline. De notables efforts ont été faits néanmoins pour imposer à ces divers corps une organisation plus satisfaisante. Lors de l'ambassade du général Gardanne, des officiers français, qui avaient figuré sur les champs de bataille de l'Europe, introduisirent les premiers élémens de la discipline dans l'armée persane, qu'on s'efforça de reconstituer sur le pied européen. Les officiers qui se vouèrent à cette entreprise rencontrèrent les plus grandes difficultés dans les préjugés nationaux et religieux. Cependant les fils du roi eux-mêmes, donnant l'exemple et faisant l'exercice, finirent par amener les moins récalcitrans à accepter un enseignement qu'ils réprouvaient au fond du cœur. Peu à peu, les résistances s'affaiblirent, et les instructeurs français réussirent à former quelques bataillons sachant à peu près manœuvrer.

C'est par l'habillement que commencèrent les réformes. Les longues robes orientales étaient peu propres à faciliter les mouvemens militaires, et, bien qu'ils y fussent habitués, les soldats persans devaient nécessairement en être embarrassés dans les marches. La robe fut supprimée et remplacée par une petite veste, sans basques, qui s'arrêtaif

à la ceinture. Au lieu des amples culottes ou *chalvars* qu'ils portaient, on leur donna des pantalons arrêtés et noués au-dessus de la cheville. La chaussure adoptée fut une espèce de brodequin de cuir lacé jusqu'à mi-jambe et très propre à la marche. On compléta l'équipement par des buffleteries qui soutenaient une giberne et un sabre-poignard.

L'artillerie, arme si indispensable et d'une si grande influence dans une bataille, ne pouvait être négligée par ceux qui avaient accepté la mission de constituer une armée en Perse; aussi y donnèrent-ils tous leurs soins. Parmi les officiers qui s'appliquèrent à cette entreprise figurait M. Fabvier, aujourd'hui lieutenant-général, qui fonda à Ispahan un arsenal duquel il fit sortir, comme par miracle, en très peu de temps, quelques pièces de campagne. Cet officier forma également un corps d'artilleurs qui fut le noyau et l'origine de l'artillerie persane.

Feth-Ali-Châh, émerveillé des changements opérés, des améliorations introduites dans les forces militaires de son royaume, commençait à entrevoir la possibilité de résister dans cet étai où il se sentait serré par la Russie d'une part, de l'autre par l'Angleterre; mais les Anglais ne faisaient pas assez peu de cas de la Perse, malgré leur mépris apparent, pour ne point s'inquiéter de l'essor qu'avait pris l'armée de ce pays et des progrès que l'intelligence naturelle des Persans leur avait permis de faire dans la tactique. Aussi usèrent-ils de tous les moyens possibles pour couper court à une éducation militaire qui allait trop vite à leur gré. On sait comment ils réussirent à faire éconduire l'ambassade française de 1809 et tous les officiers qui en faisaient partie. Ils persuadèrent à Feth-Ali-Châh que des officiers anglais remplaceraient avantageusement ceux de Napoléon. et, avec l'arrière-pensée d'arrêter ou de neutraliser l'instruction militaire déjà acquise par les soldats persans, ils simulèrent l'intention de continuer l'œuvre commencée par les Français : en réalité, ils voulaient la détruire, et ils y réussirent.

Le changement fut fatal à la Perse, mais il ne fut guère plus favorable aux projets de l'Angleterre. Les Anglais, qui ne voulaient travailler que pour eux, travaillèrent, sans s'en douter, pour la Russie. Ils avaient fait avec le châh un traité par lequel ils s'engageaient à lui donner un subside de 200,000 livres sterling, afin qu'il pût lever et entretenir un corps régulier de douze mille hommes d'infanterie et vingt-cinq pièces de canon. Malgré ce secours, l'armée commandée par Abbas-Mirza, fils de Feth-Ali-Châh, fut constamment battue sur les bords de l'Araxe; la Géorgie fut conquise par la Russie, et plus tard la paix de Turkmân-Tchaï put seule arrêter les vainqueurs, à six journées de marche de la capitale. Les instructeurs anglais étaient cependant restés près de vingt ans en Perse avec d'énormes appointemens.

Ce sont les débris des bataillons confiés aux *talimdjis* (1) de l'armée des Indes que nous vîmes à Ispahan. L'infanterie persane n'avait conservé de son organisation primitive que quelques maniemens d'armes insignifiants et inutiles un jour de bataille. A la veste bleue française on avait, pour les bataillons de la garde, substitué une veste rouge de façon anglaise, et, comme pour achever de rendre cette troupe impropre à tout service sérieux, on l'avait armée de fusils détestables. Toutes ces armes étaient détraquées, elles avaient perdu leurs batteries, et les baïonnettes en étaient si mal adaptées, que des soldats me racontaient qu'au siège d'Hérat ils avaient été obligés de les attacher avec leurs mouchoirs pour ne pas les laisser entre les côtes des Affghans.

Outre les bataillons dits de la garde, il y en a d'autres qu'on appelle provinciaux : ils correspondent à nos troupes de ligne. Ce sont eux qui tiennent garnison dans les principales villes du royaume. Ils se distinguent de la garde par la couleur de leur veste, qui est bleue ou jaune. Leurs buffleteries sont en cuir noir. Les pantalons sont blancs pour toute l'infanterie, qui marche au son des tambours et des fifres. Les bataillons de la garde seule ont une musique d'instrumens à vent qui exécute des marches arrangées sur des airs nationaux par des Allemands ou des Italiens. Le costume des officiers est très simple. Ils portent une veste de la couleur de leur bataillon ou une tunique boutonnée droit sur la poitrine, de grandes bottes et un sabre courbe. Les colonels seuls ont des épaulettes.

Quant à l'artillerie, qui est organisée en troupe légère, il ne m'a pas été possible de juger de son habileté. Ses pièces sont du calibre de six et de huit; les canonniers sont à cheval; ils n'ont pas d'autre arme qu'un sabre de façon anglaise. Leur uniforme a une tournure plus européenne que celui de l'infanterie : ils ont une veste de drap bleu avec des paremens rouges; ils portent une giberne sur la poitrine, et, avec des pantalons de coton bleu ou blanc, de grandes bottes à cœur et à glands. Leur tête est couverte d'un énorme bonnet de peau de mouton noir ou gris à longue laine, qui, de loin, figure un colbak. Les officiers se distinguent des soldats en ce que leurs vestes sont ornées, sur la poitrine, de trois rangs de boutons avec des tresses d'or, et que le collet et les paremens sont accompagnés de galons semblables. Ils ont des épaulettes, mais on n'y attache pas comme chez nous une marque distinctive de grades. Ainsi j'ai vu un capitaine portant de monstrueuses épaulettes de colonel russe; il en paraissait fort enchanté et très fier. Cet officier attribuait à l'artillerie persane une supériorité qui ne pouvait permettre à aucune autre de se mesurer avec

(1) Instructeurs militaires.

elle. Entre autres fanfaronnades, il prétendait faire tirer à ses canonniers vingt coups dans une minute.

En somme, le matériel de l'armée persane a une apparence qui, à distance, satisfait l'œil; mais il en est de cela comme de tout en Perse : quand on veut regarder de trop près ou analyser, on reconnaît tout de suite l'ignorance, l'incurie et une vanité si aveugle, qu'elle empêche les Persans de voir ou de s'avouer à eux-mêmes ce qui leur manque. Le premier ministre d'alors, vieux mollah entêté et parfaitement ignorant en fait d'art militaire, a beaucoup contribué au dépérissement de cette armée, et surtout de son artillerie. Hadji-Mirza-Hagassi avait la prétention d'être un savant artilleur. Il prit la haute main sur cette partie si importante de la force armée, et voulut diriger le matériel à sa guise. Il embaucha des Allemands et des Russes comme contre-maîtres dans l'arsenal de Téhéran; mais ces ouvriers étaient loin d'être assez habiles pour donner une bonne direction aux travaux, — sans compter qu'ils étaient gênés par le premier ministre, qui leur imposait ses idées, ses caprices et les innovations les plus absurdes. De plus, ils étaient sans cesse en butte aux tracasseries des employés persans, jaloux de voir des Européens occuper à côté d'eux des positions supérieures. Peu à peu, les Européens se retirèrent, et, quand nous étions à Téhéran, l'arsenal était dirigé exclusivement par un Persan qui se croyait très savant, parce qu'il avait passé quelques mois en Angleterre. Cet arsenal était dans un très piteux état. Ce que les Persans connaissent le moins, c'est sans contredit la fabrication des canons; ils sont en cela fort arriérés et d'une ignorance qu'ils ne soupçonnent malheureusement pas eux-mêmes. Leurs canons sont tous fondus à noyau, au lieu d'être forés, selon le système moderne. L'âme de leurs pièces, au lieu d'avoir cette précision et cette uniformité compacte qui en assure la solidité, est au contraire très irrégulière. Les parois intérieures sont très imparfaites, et il s'y forme presque toujours des chambres latérales qui font crever les canons après un très petit nombre de coups. On m'a assuré qu'à l'essai il y avait tout au plus une pièce sur dix qui résistait à l'épreuve, et que celle-ci, livrée à la troupe, ne pouvait servir que très peu de temps.

Indépendamment de ces vices fondamentaux et si préjudiciables, il y en a un autre non moins grave : c'est le manque de chariots ou de fourgons pour les munitions, qui sont toujours transportées à dos de chameaux. Ces animaux ont le double inconvénient d'encombrer l'armée et de ne pas se prêter à la précision qu'exigent les mouvemens militaires. Quelque chose enfin de bien autrement sérieux encore nuit à l'efficacité de l'artillerie persane : on ne sait point en Perse faire de projectiles pour les armes à feu; toute cette partie si importante du matériel de l'artillerie est tirée de l'étranger. Il n'y a pas jusqu'aux

pierres à fusil que la Perse ne soit obligée d'acheter au dehors; aussi n'est-il pas rare d'y rencontrer des soldats qui n'ont point de silex à leurs fusils.

Divers épisodes qu'on m'avait racontés du siège d'Hérat confirmaient l'idée bien triste que j'avais conçue de l'artillerie persane. Ainsi c'est à peine si on put faire brèche aux murs en briques crues de cette ville. On avait apporté si peu de munitions, qu'il fallut fabriquer des boulets de pierre. Enfin le premier ministre, voyant l'insuffisance et l'inefficacité de ses canons, imagina de faire fondre au milieu du camp même une énorme pièce d'un calibre monstrueux, pour laquelle on ne put tailler qu'un petit nombre de boulets. Lancés à toute volée contre la ville, ces projectiles passaient par-dessus les murs, et des soldats enthousiastes de la science balistique du vizir se dévouaient pour courir les chercher de l'autre côté de la place. Le général Simonich, ambassadeur de Russie et vieux soldat de Napoléon, s'amusait beaucoup de ces innovations du mollah artilleur. Il ne fallait pas moins que des inventions aussi bouffonnes pour tromper l'ennui des longues heures qui se passaient à attendre la fin, toujours ajournée, du siège d'Hérat. L'armée qui investissait cette place était, il est vrai, composée d'une façon qui, partout ailleurs qu'en Perse, passerait pour exceptionnelle. Toute une population d'artisans et de marchands vivait à sa suite. Les troupes avaient emporté avec elles tout ce qui pouvait les aider à vivre pendant des années. Il semblait qu'elles voulussent fonder une colonie en face de la ville assiégée. Le camp royal avait l'aspect d'une ville : on y avait tracé des rues qui étaient bordées d'une quantité innombrable de tentes. Il y avait un bazar et des ateliers de toutes sortes. Les Persans, ayant, à ce qu'il paraît, fort peu de confiance dans leur force militaire ou dans leurs connaissances stratégiques, et pensant que ce siège pourrait être fort long, avaient poussé la prévoyance jusqu'à tracer des sillons autour de leur camp, et ils y avaient fait des semailles. Ils ne s'étaient pas trompés : les lenteurs furent telles qu'ils y firent la moisson. Pour décider la levée du siège, il fallut que le ministre anglais sommât le châh d'éloigner son armée, en le menaçant d'une déclaration de guerre et de l'entrée des troupes anglaises dans les provinces du sud. Cette sommation insolente fit reculer des hommes qui n'avaient redouté ni une marche longue et pénible à travers les déserts du Khorassân, ni les misères et les lenteurs d'un siège au milieu d'un pays ennemi, ni le feu, ni les assauts, ni les maladies qui les décimaient. La crainte que le représentant de la Grande-Bretagne inspirait au gouvernement persan était telle que le châh revint à Téhéran, et qu'il perdit Hérat, probablement pour toujours, plutôt que de déplaire à l'Angleterre.

Toute l'artillerie persane n'est pas organisée à l'européenne. Il y a

dans l'armée du châh un corps d'artilleurs d'une physionomie tout orientale. Son matériel consiste en petites pièces de cuivre pouvant porter une livre et demie ou deux livres au plus de balles. Chaque pièce est portée par un chameau et adaptée à un pivot sur lequel elle tourne dans tous les sens. Avec la pièce, le chameau porte aussi la provision de projectiles et de poudre nécessaire pour une vingtaine de coups. Un canonnier s'assied sur l'animal. Quand on veut faire feu, le chameau s'accroupit; quand on veut marcher en avant ou en arrière, il transporte à grands pas dans la direction voulue son cavalier et le matériel qui lui est confié. Actuellement, ce corps d'artilleurs est bien réduit, et, à part les salves royales qu'on tire autour de la tente du châh quand il est en voyage, il n'a guère d'occasion de déployer son activité.

Le système de la conscription basée sur la chance individuelle est inconnu en Perse. Pour le recrutement, on s'en rapporte à la bonne volonté des citoyens, ou le plus souvent à l'arbitraire des *begliers-beys*. Quand le châh a besoin de soldats, il envoie dans les provinces de son empire des firmans portant le nombre d'hommes à fournir. Sur cent, on en prend depuis un jusqu'à six, selon les besoins du moment. Dans une même famille, il n'y a qu'un seul fils qui soit contraint de porter les armes. Le soldat persan est au service pour sa vie entière, à moins que le châh ne juge à propos de le congédier. Chaque homme doit recevoir annuellement douze tomâns, environ cent cinquante francs. De plus, il est logé et nourri en partie, c'est-à-dire que chaque corps reçoit un peu de grain. Dans les marches, les troupes, même les troupes régulières, vivent toujours aux dépens des habitans. Pour ce qui est de la paie, le roi la tire de ses coffres et la remet au premier ministre; mais la somme de douze tomâns passe en tant de mains, qu'elle n'arrive guère que réduite de moitié au pauvre *serbâs* (soldat). Encore la lui fait-on attendre bien long-temps. J'ai vu un régiment qui n'avait rien touché de sa solde depuis deux années. Quelquefois ces malheureux, poussés par la misère, se mutinent, demandent en armes qu'on les paie. Ils courent la chance d'obtenir par ce moyen une justice tardive et déplorable, qui se résume en un faible à-compte; mais le plus souvent on juge plus commode de licencier le régiment rebelle, qui ne demande pas mieux, et qu'on remplace par une nouvelle levée.

Si le gouvernement persan n'est pas scrupuleux observateur de ses engagemens vis-à-vis du soldat, il ne lui en impose pas moins des devoirs réglés par un code sévère. La bastonnade, la flagellation, appliquées souvent jusqu'à ce que mort s'ensuive, tels sont les châtimens les plus usités. Les récompenses consistent en décorations portant avec elles un prix intrinsèque qui leur donne une valeur vénale. Pour les hauts grades, ces décorations sont le portrait du châh sur émail enri-

chi de brillans plus ou moins beaux. Pour les inférieurs, ce sont de grandes croix en forme de soleil dont les rayons sont en diamans et rubis, et dont le centre représente le symbole de la monarchie persane : un lion surmonté du disque radieux du soleil. On porte ces décorations, comme nos plaques, sur la poitrine. En descendant l'échelle, on passe des croix de commandeur aux petites croix, qui sont toujours ornées de diamans, et l'on arrive aux simples médailles d'or et d'argent pour les hommes qui se sont distingués par leur bravoure. J'ai vu des soldats persans qui avaient plusieurs médailles semblables, et l'on m'a dit que chacune de ces décorations était le prix d'une tête coupée sur le champ de bataille.

L'établissement d'une hiérarchie régulière dans l'armée persane remonte à Nadir-Châh, qui fut le premier organisateur des forces militaires de son pays. Ce fut lui qui commença à réunir un nombre déterminé de soldats sous un chef dont le commandement se transmettait par des officiers subalternes. Le plus haut grade de l'armée persane est celui d'*émir-nizam*. Il n'y a qu'un seul *émir-nizam* dans toute l'armée. Il réside toujours dans l'Azerbaïdjân, dont il commande directement toutes les forces militaires. Ce poste lui est assigné en vue des événemens qui pourraient se passer sur les frontières les plus menacées du royaume, celles de la Russie et de la Turquie. Au-dessous de l'*émir-nizam* sont quatre *serdârs*, qui ont le commandement chacun de dix mille hommes. On peut les assimiler aux généraux. Il y a quatre grandes circonscriptions militaires commandées par des *serdârs* : à Téhérân, pour l'Irak ; à Mehed, pour le Khorassân ; à Chiraz, pour le Fars et tout le midi, et à Kermanchâh, pour l'ouest. Après les *serdârs* viennent les colonels, qu'on appelle *sertip* ou *sering*. Ils commandent plusieurs bataillons, qui ont pour chefs des *yavchr*, ayant sous leurs ordres mille hommes. Dans chaque bataillon, les grades inférieurs sont occupés par les *sultâns* ou capitaines, les *naïeb-sultân* ou *begzâdêhs* (lieutenans), les *yuzbachî* et *dâhbachî* (sous-lieutenans). Le *bay-dactar* est le porte-drapeau. Ce drapeau est rouge ; sur le champ est figuré le symbole de l'empire ; la hampe est terminée par une main ouverte, la main d'Ali, le gendre du prophète. Chaque corps a de plus un *vekil* ou adjudant chargé des subsistances.

Telle est la vie publique des Persans, administrant les revenus de leur territoire, rendant la justice, servant enfin dans l'armée du châh. Quant à leur vie privée, qui sera l'objet d'une autre étude, elle est tout empreinte encore, il faut bien le dire, du caractère frivole et sensuel de l'ancienne civilisation de ce pays. Immobilité dans les mœurs, essais incomplets de réforme dans les institutions, telle serait donc la situation à laquelle la Perse se verrait condamnée après avoir traversé tant de siècles de gloire ? — Cette question ramenait

ma pensée vers les admirables ruines que j'avais rencontrées dans ce pays, vers tant de monumens qui, depuis les princes Achéménides jusqu'à la dynastie des Kadjars, attestaient la grandeur de la nation persane. Je revois cette nation à son avènement sur la scène du monde, se formant au contact des peuples qu'elle avait vaincus, leur empruntant leurs arts, puisant le goût du beau tour à tour dans l'Attique et sur les bords du Nil; je la voyais survivre aux victoires d'Alexandre, et remettre sa nationalité conquise sous la garde des Arsacides. Puis venait la dynastie des princes issus de Sassan, sous lesquels se livraient ces grands combats racontés par Firdousi dans *le Livre des Rois* (1). L'un de ces princes, Chapour, cherchait à faire reflourir les arts sur la terre d'Irân, où il appelait des artistes grecs; mais ses efforts, inspirés par un orgueil excessif, ne dotaient la Perse que de quelques monumens informes, grossières représentations des exploits d'un monarque plus belliqueux qu'éclairé. Bientôt cependant la dynastie des Sassanides faisait place aux princes mogols. Les disciples de Mahomet brisaient les autels du feu et insultaient à Zoroastre au nom d'Omar. C'en était fait de cette seconde famille de monarques, qui avaient régné sur la Perse pendant plus de quatre siècles. Une ère de révoltes et de guerres civiles s'ouvrait pour la nation persane. Le joug des princes mogols pesait sur elle jusqu'au jour où Châh-Ismaël la soulevait, au cri d'Ali, contre ses oppresseurs. Les Persans, devenus *chiïtes*, c'est-à-dire schismatiques, retrouvaient dans l'hérésie comme une vie nouvelle, qui se personnifiait avec éclat dans les princes Sophis. Une seconde fois cependant, sous le règne du dernier des princes Sophis, ils voyaient des étrangers envahir leur territoire. Les Affghans étaient maîtres de la Perse; mais un soldat sauvait bientôt l'antique royaume, et, sous le nom de Nadir-Châh, gouvernait glorieusement son pays. Enfin les Kadjars venaient, dans les dernières années du XVIII^e siècle, s'asseoir sur le trône de l'Irân, sans consacrer peut-être à la régénération de la société soumise à leur sceptre toute la sollicitude que cette grande œuvre exigerait. Aujourd'hui, c'est encore sous leur direction que cette œuvre se continue; mais on ne saurait se dissimuler que bien des obstacles la contrarient, que bien des causes d'affaiblissement et même de ruine pèsent sur les populations gouvernées par les princes Kadjars.

Quoi qu'il en soit, des titres impérissables recommanderaient encore la Perse à la sympathie des sociétés occidentales, si même les réformes conseillées par une sage politique à la dynastie actuelle de-

(1) Voyez, sur le *Châh-Nameh* de Firdousi, la *Revue* du 15 août et du 1^{er} septembre 1839. Firdousi employa plus de trente années à écrire ce poème, qui contient plus de dix mille vers.

vaient rester stériles. Il n'y a point ici sans doute, comme en Chine, l'attrait du mystérieux et de l'inconnu; il n'y a point non plus le prestige de ces traditions mystiques qui enveloppent de leurs nuages ténébreux les cimes du Sinaï et du Thabor. Il y a quelque chose de plus réel, de plus palpable: c'est la vie d'un noble peuple dont les souvenirs se perdent dans l'immensité du passé et dont l'histoire rappelle les plus mémorables crises qu'ait traversées la civilisation orientale, depuis les temps de Darius jusqu'à ceux de Mahomet. C'est en se reportant vers cette glorieuse histoire qu'on arrive à contempler avec moins de tristesse la situation présente de l'Irân. Les annales de leur pays rappellent éloquentement aux Persans que les époques d'indépendance sont aussi celles où ils se sont le plus illustrés dans les arts et dans la guerre. Qu'ils s'attachent donc à défendre cette indépendance contre les influences européennes qui la menacent de tous côtés; qu'ils se souviennent que leurs plus admirables monuments ont été créés par des princes noblement jaloux de la gloire nationale. C'est là ce qu'attesteront toujours les colonnes du palais des rois à Persépolis, les gigantesques bas-reliefs dont les Sassanides ont orné les rochers du Fars, et les grandes mosquées des monarques Sophis, si magnifiques et si gracieuses sous leurs coupes azurées.

Comment désespérer d'une nation qui a sous les yeux de pareils témoignages de son ancienne grandeur? Sans doute, la Perse sommeille aujourd'hui, la diplomatie anglaise et moscovite la domine; ses *châh-zadehs* et ses *khâns*, divisés en deux partis, servent tour à tour les vues de la politique russe ou les intérêts du commerce anglais. On répugne à croire cependant qu'un état qui ne compte pas moins de vingt-cinq siècles d'existence va s'éteindre ainsi dans un incurable engourdissement. Les nations orientales, habituées au régime despotique, prospèrent ou végètent selon les chefs qui se succèdent à leur tête. Il en a été ainsi de la nation persane, si brillante sous les Sophis, si faible sous les Kadjars. Qu'un chef vigoureux prenne en main ses destinées, et peut-être la verra-t-on se réveiller alors, grande par les arts comme sous les Sophis, ou par la guerre comme sous Nâdir-Châh.

EUGÈNE FLANDIN.

LA LITTÉRATURE

EN RUSSIE.

NICOLAS GOGOL.

Nouvelles russes. — Mèrtegia doùchi (les Ames mortes). — Revizor (l'Inspecteur-général).

Je n'ai lu de M. Gogol que les trois ouvrages dont je viens de transcrire les titres, c'est-à-dire un recueil de nouvelles, un roman et une comédie. Je crois qu'il a encore publié des lettres, qui ont fait sensation dans son pays, sur des sujets philosophiques et religieux. Mon incompetence en ces matières me fait moins regretter de ne pouvoir en rendre compte. D'ailleurs, comme romancier et comme auteur dramatique, M. Gogol me paraît mériter une étude particulière, et il ne lui manque peut-être qu'une langue plus répandue pour obtenir en Europe une réputation égale à celle des meilleurs *humoristes* anglais.

Observateur fin jusqu'à la minutie, habile à surprendre le ridicule, hardi à l'exposer, mais enclin à l'outrer jusqu'à la bouffonnerie, M. Gogol est avant tout un satirique plein de verve. Il est impitoyable contre les sots et les méchants, mais il n'a qu'une arme à sa disposition : c'est l'ironie; trop acérée quelquefois contre le ridicule, elle semble par contre bien émoussée contre le crime, et c'est au crime qu'il s'attache trop souvent. Son comique est toujours un peu près de la farce, et sa gaieté n'est guère communicative. Si parfois il fait rire son lecteur, il lui laisse cependant au fond de l'âme un sentiment d'amertume et d'indignation : c'est que ses satires n'ont pas vengé la société, elles n'ont fait que la mettre en colère.

Comme peintre de mœurs, M. Gogol excelle dans les scènes familiales. Il tient de Teniers et de Callot. On croit avoir vu ses personnages et avoir vécu avec eux, car il nous fait connaître leurs manies, leurs tics, leurs moindres gestes. Celui-ci grasseie, celui-là blaise, cet autre siffle parce qu'il a perdu une incisive. Malheureusement, tout absorbé par cette étude minutieuse des détails, M. Gogol néglige un peu trop de les rattacher à une action suivie. A vrai dire, il n'y a pas de plan dans ses ouvrages, et, chose étrange dans un écrivain qui se pique surtout de naturel, il ne se préoccupe nullement de la vraisemblance dans la composition générale. Les scènes les plus finement traitées s'enchaînent mal; elles se terminent, elles commencent brusquement; maintes fois l'extrême insouciance de l'auteur pour la composition détruit comme à plaisir l'illusion produite par la vérité des descriptions et le naturel du dialogue.

Le maître immortel de cette école de narrateurs décousus, mais ingénieux et attachans, dans laquelle M. Gogol a droit à un rang distingué, c'est Rabelais, qu'on ne saurait trop admirer ni trop étudier; mais l'imiter aujourd'hui, c'est, je crois, chose difficile et de plus dangereuse. Malgré les grâces inexprimables de sa vieille langue, on ne peut lire de suite vingt pages de Rabelais. On se lasse promptement de ce bien dire, si original, si coloré, mais dont le but échappe toujours, sauf à quelques Œdipes comme *Le Duchat* ou *Éloi Johanneau*. De même que les yeux se fatiguent à observer des animalcules au microscope, l'esprit se fatigue à la lecture de ces pages brillantes, où pas un mot n'est à retrancher peut-être, mais que peut-être aussi on pourrait supprimer tout entières de l'ouvrage dont elles font partie sans lui faire perdre sensiblement de son mérite. L'art de choisir parmi les innombrables traits que nous offre la nature est après tout bien plus difficile que celui de les observer avec attention et de les rendre avec exactitude.

La langue russe, qui est, autant que j'en puis juger, le plus riche des idiomes de l'Europe, semble faite pour exprimer les nuances les plus délicates. Douée d'une merveilleuse concision qui s'allie à la clarté, il lui suffit d'un mot pour associer plusieurs idées qui, dans une autre langue, exigeraient des phrases entières. Le français, renforcé de grec et de latin, appelant à son aide tous ses patois du nord et du midi, la langue de Rabelais enfin peut seule donner une idée de cette souplesse et de cette énergie. On conçoit qu'un si admirable instrument exerce une influence considérable sur le talent d'un écrivain qui se sent habile à le manier. Il se complait nécessairement dans le pittoresque de ses expressions, de même qu'un dessinateur qui a de la main et un vieux crayon de Brookman s'applique involontairement à tracer des contours d'une exquise finesse. Rien de mieux sans doute; mais il y a

peu de choses qui n'aient leur mauvais côté. Le précieux du faire est un mérite considérable, s'il est réservé aux parties capitales d'une composition. Qu'il soit uniformément prodigué à tous les accessoires, il répandra, je le crains, un peu de monotonie sur l'ensemble.

J'ai dit que la satire était, à mon avis, le caractère particulier du talent de M. Gogol. Il ne voit en beau ni les choses ni les hommes : cela ne veut pas dire qu'il soit un observateur infidèle; mais ses études de mœurs dénotent une certaine préférence pour le laid et le triste. Sans doute ces deux fâcheux élémens n'existent que trop dans la nature, et c'est précisément parce qu'ils se rencontrent si souvent qu'il ne faudrait pas s'appliquer à leur recherche avec une insatiable curiosité. On se ferait une idée terrible de la Russie, de la *sainte Russie*, comme disent ses enfans, si on ne la jugeait que par les tableaux qu'en a tracés M. Gogol. Il ne nous y montre guère que des imbéciles, quand il ne nous offre pas des coquins à pendre. C'est, on le sait, le défaut des satiriques de ne voir partout que le gibier qu'ils chassent, et il est prudent de ne pas les croire sur parole. Aristophane a beau employer son admirable génie à noircir ses compatriotes; il ne nous empêchera pas d'aimer l'Athènes de Périclès.

C'est en province que M. Gogol choisit d'ordinaire ses personnages, imitant en cela M. de Balzac, dont les ouvrages ont pu n'être pas sans influence sur son talent. La facilité moderne des communications en Europe a donné aux classes élevées de tous les pays, et même aux habitans des grandes capitales, des manières qui se ressemblent, manières de convention, adoptées par l'usage, comme le frac et le chapeau rond. Cherchez aujourd'hui dans la classe moyenne et loin des grandes villes des mœurs nationales et des originaux! En province, on a encore des habitudes primitives et des préjugés, chose qui devient plus rare de jour en jour. Les gentilshommes campagnards, qui ne font qu'une fois dans leur vie le voyage de Saint-Petersbourg, qui, vivant toute l'année dans leurs terres, mangent beaucoup, lisent peu et ne pensent guère, tels sont les types que M. Gogol affectionne, ou plutôt qu'il poursuit de ses railleries et de ses sarcasmes. On lui reproche, m'a-t-on dit, certain patriotisme provincial. Petit-Russien, il aurait je ne sais quelle prédilection pour la Petite-Russie au préjudice du reste de l'empire. Pour moi, je le trouve assez impartial ou même trop général dans ses critiques, trop sévère pour tout ce qui devient le sujet de ses observations. Pouchkine fut accusé, fort à tort à mon avis, de scepticisme, d'immoralité et de satanisme; pourtant il a découvert dans un vieux manoir sa délicieuse *Tatiana* : on regrette que M. Gogol n'ait pas eu un bonheur semblable.

Je ne connais point les dates des différens ouvrages de M. Gogol, mais je serais porté à croire que ses nouvelles ont été publiées les pre-

nières. Il me semble y voir une certaine incertitude dans la manière de l'auteur, qui cherche, en tâtonnant un peu, le genre où l'appelle le caractère de son talent, qu'il ne connaît pas encore. Roman historique inspiré par la lecture de Walter Scott, légende fantastique, étude psychologique, tableau de mœurs sentimental et grotesque à la fois, ce recueil qui, grâce à une traduction de M. Viardot, a déjà reçu un accueil flatteur du public français, contient comme un abrégé de tous les essais de l'auteur. Si ma conjecture est juste, il a dû se demander pendant quelque temps s'il prendrait pour modèle Sterne, Walter Scott, Chamisso ou Hoffmann. Il a mieux fait plus tard, en suivant la route qu'il s'est frayée lui-même.

Tarass Boulba est la première nouvelle de ce recueil et la plus longue, car elle occupe à elle seule les deux tiers du volume : c'est un tableau animé et, autant que je puis le croire, exact des mœurs des Zaporogues, ce peuple singulier auquel Voltaire a consacré quelques lignes dans son *Histoire de Charles XII*. Au xvi^e et au xvii^e siècle, les Zaporogues ont joué un grand rôle dans les annales de la Russie et de la Pologne; ils formaient alors une république de soldats ou plutôt de flibustiers, établis dans les îles du Don, nominalement sujets tantôt des rois de Pologne, tantôt des grands-ducs de Moscovie, quelquefois même de la Porte ottomane. Dans le fond, bandits très indépendans, ils étendaient leurs ravages avec une grande impartialité sur tous leurs voisins. Dans leurs villes, espèces de campemens de nomades, ils ne souffraient pas de femmes; c'était là que les Cosaques amoureux de la gloire allaient se former et apprendre le métier de partisan. L'égalité la plus parfaite régnait dans la horde tant qu'elle était en repos dans ses marécages du Don. Alors les chefs ou *atamans* ne parlaient à leurs administrés que le bonnet à la main. Dans une expédition, au contraire, leur pouvoir était illimité, et la désobéissance au capitaine de campagne (*ataman kotchevoï*) était considérée comme le plus grand des crimes. Nos flibustiers du xvii^e siècle ont bien des traits de ressemblance avec les Zaporogues, et l'histoire des uns et des autres conserve le souvenir de prodiges d'audace et de cruautés horribles. *Tarass Boulba* est un de ces héros avec lesquels, comme dit l'étudiant de Schiller, les relations sont possibles quand on tient à la main un fusil bien chargé. Je suis de ceux qui goûtent fort les bandits, non que j'aime à les rencontrer sur mon chemin; mais, malgré moi, l'énergie de ces hommes en lutte contre la société tout entière m'arrache une admiration dont j'ai honte. J'ai lu autrefois avec ravissement la vie de Morgan, de l'Olonnaise et de Mombars l'exterminateur, et je ne m'ennuierais pas aujourd'hui à la relire. Pourtant il y a bandits et bandits. Je trouve que la gloire de ces messieurs gagne singulièrement à être de fraîche date. Les bandits véritables font toujours tort à ceux

du mélodrame, et le dernier pendu efface inmanquablement la renommée de ses devanciers. Aujourd'hui ni Mombars ni Tarass Boulba ne peuvent exciter autant d'intérêt que ce Mussoni qui, le mois dernier, soutenait un siège en règle dans un trou de loup contre cent cinquante hommes, et qu'il fallut attaquer avec la sape et la mine. M. Gogol a fait de ses Zaporogues des portraits d'un coloris brillant qui plaît par son étrangeté même; mais il est trop évident parfois qu'il ne les a pas copiés d'après nature. En outre, ces peintures de mœurs s'encadrent dans une fable si triviale et si romanesque, qu'on regrette fort de les voir si mal placées : la plus prosaïque légende vaudrait mieux que ces scènes de mélodrame où s'accumulent les incidens les plus lugubres, famine, supplices, etc. Au résumé, on sent que l'auteur se trouve sur un mauvais terrain; son allure est embarrassée, et son style toujours ironique rend encore plus pénible la lecture de ses récits lamentables.

Cette manière, qui, à mon avis, est un véritable contre-sens dans quelques parties de *Tarass Boulba*, est bien mieux à sa place dans *le Vyi ou le Roi des Gnomes*, histoire de sorcellerie qui amuse et effraie. Le grotesque et le merveilleux s'unissent sans difficulté. Connaissant à fond la poétique du genre, l'auteur, en décrivant les mœurs sauvages et étranges des Cosaques du vieux temps avec sa précision et son exactitude ordinaires, a préparé habilement la diablerie. On sait la recette d'un bon conte fantastique : commencez par des portraits bien arrêtés de personnages bizarres, mais possibles, et donnez à leurs traits la réalité la plus minutieuse. Du bizarre au merveilleux, la transition est insensible, et le lecteur se trouvera en plein fantastique avant qu'il se soit aperçu que le monde réel est loin derrière lui. Je me garderai bien d'analyser *le Roi des Gnomes*; voici le vrai moment de le lire, à la campagne, au coin du feu, par une nuit changeante d'automne. Après le dénoûment, il faudra une certaine résolution pour gagner sa chambre à travers de longs corridors, lorsque le vent et la pluie ébranlent les croisées. Maintenant que le fantastique allemand est un peu usé, le fantastique cosaque aura des charmes tout nouveaux, et d'abord le mérite de ne ressembler à rien. Ce n'est pas un médiocre éloge, je pense.

L'Histoire d'un Fou est tout à la fois une satire contre la société, un conte sentimental et une étude médico-légale sur les phénomènes que présente une tête humaine qui se détraque. Je crois l'étude bien faite et fort graphiquement dépeinte, comme dirait M. Diafoirus, mais je n'aime pas le genre : la folie est un de ces malheurs qui touchent, mais qui dégoûtent. Sans doute, en introduisant un fou dans son roman, un auteur est sûr de produire de l'effet. Il fait vibrer une corde toujours sensible, mais le moyen est vulgaire, et le talent de M. Gogol n'est pas de ceux qui ont besoin de recourir à ces trivialités. Il faut laisser les

fous aux commençans, avec les chiens, personnages d'un effet aussi irrésistible : le beau mérite d'arracher des larmes à votre lecteur, si vous cassez la patte à un caniche ! Homère, à mon avis, n'est excusable de nous avoir fait pleurer à la reconnaissance du chien Argus et d'Ulysse que parce qu'il fut le premier, je pense, à découvrir les ressources qu'offre la race canine à un auteur à bout d'expédiens.

J'ai hâte d'arriver à un petit chef-d'œuvre, *le Ménage d'autrefois*. En quelques pages, M. Gogol nous raconte la vie de deux bons vieillards, mari et femme, vivant à la campagne, gens dans la tête de qui n'entre pas un grain de malice, trompés et adorés de leurs paysans, égoïstes naïfs parce qu'ils croient tout le monde heureux comme ils le sont eux-mêmes. La femme meurt. Le mari, qui semblait ne vivre que pour faire bombance, languit et meurt quelques mois après sa femme. On découvre qu'il y avait un cœur dans cette masse de chair. On rit et l'on pleure en lisant cette charmante nouvelle, où l'art du narrateur se déguise sous la simplicité du récit : tout y est vrai, naturel ; il n'y a pas un détail qui ne soit charmant et qui ne contribue à l'effet général.

Les Ames mortes (*Mertvyia douchi*), tel est le titre d'un roman de M. Gogol qui a obtenu un grand succès en Russie, et qui offre, dit-on, une peinture très fidèle des mœurs de la province en ce pays. Il est nécessaire d'expliquer ce qu'il faut entendre par *ames mortes*, et l'explication sera un peu longue. En Russie, on estime d'ordinaire la fortune d'un propriétaire par le nombre de paysans qu'il possède. On les appelle *des ames*, et ce mot s'applique en général aux mâles seulement, peut-être par un souvenir des façons peu galantes des Tartares, anciens conquérans de la Russie. Vous entendrez dire : M. un tel a mille *ames* ; M^{de} A... apporte en mariage six mille *ames* à M. B... Lisez six mille paysans, *sans compter les femmes et les petits enfans*, comme dans les dénombrements de Rabelais. Or, chaque ame paie sa contribution au trésor impérial, ou plutôt c'est le propriétaire qui paie pour elle ; mais les recensemens n'ayant lieu qu'à des intervalles assez éloignés, la contribution du propriétaire demeure fixe jusqu'à ce qu'une nouvelle opération de recensement ait constaté chez lui augmentation ou diminution d'ames. Tant pis pour ceux qui ont perdu des paysans par maladie ou autrement ; tant mieux pour celui qui a des paysannes fécondes. L'un paie pour ses *ames mortes*, l'autre ne paie pas pour ses ames vivantes.

Maintenant qu'on sait ce que c'est que des *ames mortes*, et ce qu'il en coûte à les posséder, je commence l'analyse du roman de M. Gogol. Il l'intitule poème ; ce titre est une espèce d'énigme, le roman en est une autre, dont le mot ne se trouve qu'à la fin de l'ouvrage. Un M. Tchitchikof, ni jeune ni vieux, ni gras ni maigre, ni laid ni beau, fort doué de qualités négatives, arrive dans une grande ville de pro-

vince où le désœuvrement général fait accueillir les étrangers avec le plus aimable empressement. Il fait sa visite aux autorités, aux notables; il est fort poli, de l'avis de tout le monde; il joue au whist et perd noblement au besoin. Il n'en faut pas davantage pour qu'il soit invité et recherché partout. Il ne se targue ni de son rang ni de sa fortune, mais on devine qu'il a été fonctionnaire public et qu'il a un capital dont il voudrait faire emploi. Tous les gentilshommes campagnards qui le rencontrent à la ville veulent le recevoir dans leurs châteaux. Assuré déjà de l'estime générale, il se met en route et fait sa tournée de dîners. Partout, entre la poire et le fromage, au moment où la confiance et l'intimité viennent d'être scellées par quelques verres de vin de Champagne, il hasarde d'une voix timide cette question : N'y a-t-il pas eu une épidémie de vos côtés dernièrement? N'avez-vous pas perdu un certain nombre d'ames? — Hélas! oui. J'en ai perdu tant, pour lesquelles j'ai à payer fort cher. — Eh bien! reprend notre homme en baissant la voix, voudriez-vous me les vendre?

Grande surprise, comme cela peut se croire; mais le marché se fait. Le gentilhomme vaniteux donne gratis ses ames mortes de l'air dont il ferait un cadeau. — L'avare en débat le prix avec acharnement. — Le joueur veut les jouer au lansquenet. Chaque propriétaire d'ames est un original dont M. Gogol, selon son usage, nous donne un daguerréotype fidèle. Après tous ces dîners, Tchitchikof se trouve possesseur d'un millier d'ames pour lesquelles il se fait donner quittance et paie les droits d'enregistrement, comme si elles étaient vivantes. Il a déclaré qu'il allait les établir dans un gouvernement éloigné que l'on colonise. A ce sujet, grands débats dans la ville entre les amis de Tchitchikof. Les uns, craignant que les paysans ne s'échappent ou ne se révoltent en route, offrent au propriétaire de lui donner une escorte. D'autres disputent à perte de vue sur les influences qu'exercera le changement de climat sur la colonie projetée. — Le Russe s'accommode de tous les climats, dit un des notables. — Non, il lui faut des rivières, répond un autre. — La colonie réussira. — Elle ne réussira pas.

Cependant la considération dont jouit Tchitchikof s'est fort augmentée. Un homme qui, dans une semaine, achète mille ames doit être un bon parti. Déjà les demoiselles à marier se tiennent droites quand il passe, les mamans lui font des avances. On lui trouve de l'esprit et un grand air. Il va jeter le mouchoir, lorsque, dans un bal, un maudit étourdi à moitié ivre lui demande tout haut pourquoi il achète des *ames mortes*. Ce mot se répand dans le salon. Personne ne s'explique trop ce qu'il peut y avoir de mal à cela, mais tout le monde est scandalisé. Tchitchikof, dont l'assurance et la popularité ont disparu tout d'un coup, s'esquive, et le roman finit. Je me trompe, l'auteur, dans un dernier chapitre, nous dit le mot de l'énigme. Ou pour-

rait croire qu'il s'agit d'un mariage. Nullement, ou, si l'aventurier a jeté son dévolu sur une héritière, ce n'est que pour faire d'une pierre deux coups. Son plan est moins poétique; mais ici il faut encore une explication pour les lecteurs français.

Il existe en Russie une institution établie par le gouvernement qu'on nomme *conseil de tutelle*, et qui, pour éviter aux propriétaires endettés le danger d'avoir affaire aux usuriers, leur avance des fonds sur la justification de leurs titres de propriété, à raison de 200 roubles par paysan. C'est une espèce de mont-de-piété où l'on prête sur dépôt d'ames. Pourvu de titres établissant qu'il possède un millier de paysans, Tchitchikof pourra soutirer au conseil de tutelle 200,000 roubles avec lesquels il fera bien de voyager dans l'Europe occidentale de peur que la justice ne l'envoie du côté opposé.

Il fut un temps où les romans picaresques ont été à la mode en France comme ils l'ont été en Espagne. Cette mode était contemporaine de la galanterie raffinée et des préjugés chevaleresques; alors, entre les coquins créés par les romanciers et les nobles personnages qui lisaient leurs prouesses, il y avait un tel abîme que la peinture de ces mœurs de bohémiens pouvait offrir l'intérêt d'un voyage dans un monde inconnu. Aujourd'hui malheureusement, après tant de révolutions qui ont décomposé et recomposé la société, il n'y a personne, du moins dans notre pauvre pays, qui ne soit blasé sur les coquins et qui n'ait le regret d'en avoir trop vu et connu. Les gentillesse des escrocs ont perdu beaucoup de leur mérite; d'ailleurs il en est d'eux comme des bandits : la *Gazette des Tribunaux* a trop d'avantage sur les romanciers. Outre ce que le sujet a de repoussant, le roman de M. Gogol a le défaut capital de pécher fortement contre la vraisemblance. On me dira, je le sais, que l'auteur n'a pas inventé son Tchitchikof, qu'il s'est fait en Russie des spéculations sur les *ames mortes*, il y a peu d'années, avec tant de succès, que des mesures législatives ont été prises pour éviter le renouvellement de pareille friponnerie; mais ce n'est pas la spéculation elle-même qui me paraît invraisemblable, c'est la façon dont elle est conduite. Un marché de cette espèce n'a jamais pu avoir lieu qu'entre filous, et M. Gogol le rend impossible en mettant son héros en rapport avec des provinciaux niais seulement. Quelle opinion peut-on avoir d'un homme qui demande à acheter des ames mortes? Qu'il est fou, ou bien qu'il médite une escroquerie. On a beau être provincial, on ne peut qu'hésiter entre les deux opinions, et, pour conclure le marché, il faut de toute nécessité être un coquin.

Au reste, à part ce défaut de la donnée générale, les détails de mœurs et les portraits sont tracés de main de maître. C'est une espèce de tour de force que d'avoir tiré tant de scènes si différentes et si plaisamment nuancées d'une situation qui demeure toujours la même. Pour que le

lecteur puisse apprécier la manière de M. Gogol, je prends au hasard un chapitre des *Ames mortes* et j'en traduis quelques pages.

Tchitchikof, surpris la nuit par un orage et égaré par son cocher ivre, est forcé de demander l'hospitalité dans une maison appartenant à une vieille dame veuve nommée Korobotchka, qui fait valoir elle-même et qui ne s'entend pas mal aux affaires. Malgré l'heure avancée, il est bien reçu; on lui fait un lit haut comme une montagne dans la meilleure pièce de la maison. M^{me} Korobotchka, en lui souhaitant le bonsoir, lui demande s'il n'est pas dans l'habitude de se faire frotter la plante des pieds par une servante pour s'endormir. — Défunt mon mari, dit-elle, ne pouvait fermer l'œil sans cela.

Je passe la description du lit, de la chambre, du déjeuner qu'on apporte le lendemain matin. M. Gogol a mesuré la glace; il dit la grandeur et le sujet des estampes, la couleur du papier de tenture. J'arrive tout de suite à la discussion entre l'aventurier et son hôtesse au sujet des ames mortes.

« — Vous avez là une jolie propriété, petite mère (1). Combien de paysans?

« — De paysans, mon petit père, dans les environs de quatre-vingts; mais, mon Dieu! que les temps sont durs! L'année dernière, nous avons eu une récolte si mauvaise! que le bon Dieu ait pitié de nous!

« — Pourtant vos hommes ont l'air de gaillards solides, les chaumières ont bonne façon;... mais permettez-moi de vous demander à qui j'ai l'honneur de parler?... Je suis si distrait! Arrivé au milieu de la nuit...

« — M^{me} Korobotchka. Feu mon mari était secrétaire de collège.

« — Très humble serviteur; et votre nom est celui de M. votre père (2)?

« — Nastasie Petrovna.

« — Nastasie Petrovna, beau nom! Moi, j'ai une tante, sœur de ma mère, qui s'appelle Nastasie Petrovna.

— Et vous, monsieur? vous êtes bien... comme cela... assesseur?

« — Non, ma petite mère, répondit Tchitchikof en souriant. Je ne suis pas assesseur; nous voyageons pour nos petites affaires.

« — Ah! alors vous venez pour des achats? Oh! que je suis fâchée d'avoir vendu mon miel à des marchands, et si bon marché encore! Je suis sûre qu'avec vous nous nous en serions bien arrangés.

« — Non pas. Je ne fais pas dans les miels.

« — Dans quoi donc? Les chanvres peut-être. Ma foi, je n'en ai pas gros à cette heure. Un demi-poud en tout.

(1) *Matouchka, batiouchka*, petite mère, petit père, façons de parler un peu familières, mais très usitées.

(2) On ne dit guère en Russie monsieur ou madame. L'usage est, en parlant à quelqu'un, de l'appeler par son nom de baptême, suivi du nom de baptême de son père, dont on fait un adjectif en ajoutant *vitch* pour les hommes, *vna* pour les femmes. Anastasia Petrovna, Anastasie, fille de Pierre. Le terminatif *vitch* s'applique à un gentilhomme; *of, ef*, après un nom de baptême, est un indice de roture. *Alexei Alexievitch*, Alexis, fils d'Alexis, est un nom noble, *Alexei Alexief* un nom de paysan.

« — Non, petite maman, je suis dans une autre partie. Dites-moi donc, il est bien mort du monde chez vous ?

« — Hélas ! mon petit père, dix-huit hommes, dit la vieille dame en soupirant. Et de si braves gens ! Tous gens de métier. C'est vrai qu'il m'est venu des enfans. Mais qu'est-ce que cela fait ?... On vous fait un compte... l'assesseur arrive. Faut payer, qu'il dit ; oui, payer pour les ames. Un homme vous meurt. Bon, vous payez toujours comme s'il était vivant. Tenez, pas plus tard que la semaine passée, voilà mon maréchal qui se brûle. Un garçon si habile, et qui entendait la serrurerie encore !

« — Vous avez eu un incendie ?

« — Le bon Dieu nous en préserve ! Un incendie ! c'est encore pire. Il s'est brûlé, mon cher papa. C'est, en dedans de lui, je ne sais quoi qui s'est allumé. Il buvait toujours. Il est sorti de lui comme une petite flamme bleue.... Et il se consumait, se consumait.... Il noircissait comme un charbon... Un maréchal qui était si habile ! Et maintenant comment sortir de chez moi ?.... Comment faire pour ferrer les chevaux ?

« — Que voulez-vous, ma petite mère ? dit Tchitchikof en soupirant. C'est la volonté de Dieu ! Il n'y a rien à dire contre la sagesse de la Providence.... Dites donc, Nastasie Petrovna, si vous me les cédez ?

« — Quoi donc, papa ?

« — Ceux-là qui sont morts.

« — Et comment vous les céder ?

« — Rien de plus simple. Vendez-les-moi, si vous voulez ; je vous en donnerai de l'argent.

« — Comment ! que me dites-vous là ? Est-ce que par hasard vous voudriez les déterrer ?

Tchitchikof s'aperçut que la vieille dame était lente à comprendre, et qu'il fallait lui mettre les points sur les i. En quelques mots, il lui expliqua que le marché qu'il voulait faire avec elle n'aurait lieu que sur le papier, et que les paysans seraient censés bien vivans.

« — Eh bien alors, qu'en veux-tu donc faire ? lui demanda-t-elle en ouvrant de grands yeux.

« — Oh ! cela me regarde.

« — Mais puisqu'ils sont morts !

« — Et qui est-ce qui vous dit qu'ils sont vivans ? C'est un malheur pour vous qu'ils soient morts, n'est-ce pas ? Vous payez l'impôt pour eux. Eh bien ! moi, je vous débarrasse du tracas et des frais.... Comprenez-vous ? Non-seulement je vous en débarrasse, mais je vous donne par-dessus le marché 15 roubles. Est-ce clair cela ?

« — Je... ne... sais... pas... trop, dit la vieille dame, s'arrêtant pour réfléchir. Je n'ai pas encore vendu de morts, et...

« — En effet, ce serait drôle si vous en aviez déjà vendu. Croyez-vous donc qu'il y ait à cela grand profit ?

« — Quant à cela, je ne saurais dire.... Profit... je ne sais pas trop.... Ce qui fait l'embarras, c'est qu'ils sont morts.

« Elle a la tête dure, se dit Tchitchikof. — Écoutez-moi, petite maman. Faites bien attention. Vous payez comme s'ils étaient vivans... vous vous ruinez....

« — A qui dites-vous cela, mon petit père ! Il y a trois semaines qu'il m'a fallu trouver 150 roubles et graisser la patte à l'assesseur encore.

« — Alors, ma bonne amie, figurez-vous bien que vous n'aurez plus à graisser la patte à l'assesseur, attendu que c'est moi qui paierai pour eux. Moi, pas vous. Je me charge de tout. A telles enseignes que nous allons faire le contrat, et vous aurez l'argent. Comprenez-vous maintenant ?

« La vieille dame réfléchit. L'affaire semblait bien avoir son côté avantageux, mais l'étrangeté du marié l'inquiétait aussi. Et puis elle se demanda si elle ne risquait pas d'être attrapée par ce singulier chaland tombé chez elle au beau milieu de la nuit, circonstance aggravante.

« — Eh bien, petite maman, demanda Tchitchikof, est-ce une affaire conclue ?

« — En vérité, mon cher monsieur, c'est que je n'ai pas encore eu l'occasion de vendre des défunts. Pour des vivans, c'est autre chose. Tenez, il n'y a pas trois ans, j'ai vendu à M. Protopof deux filles à 100 roubles la pièce, et il m'a bien remerciée, car c'étaient des travailleuses. Elles savaient tisser tout elles-mêmes jusqu'à des serviettes.

« — Bien, bien; mais nous ne parlons pas des vivans. Le bon Dieu soit avec eux ! C'est des morts que je vous demande.

« — J'entends bien; mais... j'ai peur que cela ne me fasse du tort... des fois. Il se pourrait bien, petit papa, que tu veuilles me mettre dedans.... Cela vaut plus, d'abord.

« — Encore une fois, mon enfant, écoutez-moi bien. Ah ! comme vous êtes ! Qu'est-ce que cela peut valoir ? Réfléchissez bien. C'est de la poussière, comprenez-vous, rien que de la poussière. Vous ramassez tous les brimborions inutiles... une loque par exemple. Bon, mais une loque a sa valeur. On achète des loques pour les fabriques de papier; mais cela, à quoi cela sert-il ? Hein ? dites-le-moi.

« — Oni, c'est bien vrai;... ça ne sert pas.... C'est là ce qui me retient. S'ils n'étaient pas morts, je dirais.

« — Oh ! quelle tête de bois de chêne, pensa Tchitchikof, prêt à perdre patience. Maudite vieille qui me fait suer. — Et cependant il tirait son mouchoir pour essuyer les gouttes d'eau qui s'amassaient sur son front. D'ailleurs, la colère n'avancait rien. Quand une personne entêtée, fût-ce un grave fonctionnaire public, s'est chaussé quelque chose dans l'esprit, c'est en vain qu'on lui présente des argumens plus clairs que le jour; tout rebondit sur lui comme une balle sur un mur. Après s'être essuyé, Tchitchikof voulut tenter de la ramener sur la voie par un autre chemin : — Voyons, ma chère enfant, lui dit-il, ou bien vous ne voulez pas me comprendre, ou bien vous parlez pour perdre le temps... Je vous donne de l'argent, quinze roubles en assignations. Comprenez-vous ? C'est de l'argent. Vous savez que cela ne se trouve pas dans le pas d'un cheval ? Faites-moi le plaisir de me dire ce que vous avez vendu votre miel ?

« — Douze roubles le poud.

« — Comment ! vous n'avez pas de conscience, la petite mère ! Douze roubles ! mais cela ne se peut pas !

« — Mon Dieu si ! tout autant.

« — Eh bien! soit, va pour douze roubles le poud de miel; mais faites bien attention : vous avez été près d'un an à le récolter, ce miel; vous avez eu de la peine, de la fatigue, du tracas. Vos mouches se sont envolées, elles sont mortes; il a fallu les nourrir tout l'hiver dans le cellier, tandis que des ames mortes, ce ne sont pas choses de ce monde. Cela ne vous donne pas d'embaras; c'est le bon Dieu qui a tout fait pour qu'elles aient quitté ce monde, au grand dommage de votre maison. D'un côté, vous gagnez douze roubles avec bien du mal; d'un autre côté, vous empochez gratis, non pas douze roubles, mais quinze, pas en argent, mais en assignations bleues. — Après cette vigoureuse argumentation, Tchitchikof ne doutait pas que la vieille dame ne se rendit enfin.

« — Mon Dieu! répondit-elle, une pauvre veuve comme moi, qui n'entend rien aux affaires, que voulez-vous qu'elle vous dise?... Je crois qu'il vaut mieux que j'attende qu'il vienne d'autres marchands; alors, je verrai bien le prix que cela vaut.

« — Allons donc, la mère! est-ce que vous songez à ce que vous dites? Qui diable voudrait vous acheter cela? Que voulez-vous qu'on en fasse?

« — Mon Dieu! dans un ménage.... des fois.... tout peut servir, répondit M^{me} Korobotchka; puis elle s'arrêta bouche béante, le regardant d'un air effaré et cherchant à savoir ce qu'il avait en tête.

« — Des morts dans un ménage! où diable allez-vous? Cela vous sert peut-être à effrayer les moineaux la nuit dans votre potager?

« — Ah! sainte mère de Dieu! Quels vilains mots dites-vous là! s'écria la vieille dame en faisant le signe de la croix.

« — Oui, voyons, où voulez-vous les mettre?... Au reste, les os et les fosses, je vous les laisse; c'est un transfert sur papier seulement que je vous demande. Allons, hein? répondez-moi au moins, pour l'amour de Dieu.

« La vieille Korobotchka restait toute pensive sans répondre.

« — Voyons, à quoi pensez-vous, Nastasia Petrovna?

« — Non, je ne crois pas que nous puissions nous arranger. J'aime mieux vous vendre du chanvre.

« — Du chanvre! Je vous parle d'une affaire et vous me chantez chanvre! Gardez votre chanvre pour quand nous parlerons chanvre. Lorsque je repasserai par ici, nous nous arrangerons de votre chanvre. Allons, voyons, Nastasia Petrovna....

« — Mon Dieu! une marchandise comme cela, c'est si drôle, si singulier....

Ici Tchitchikof, arrivé aux dernières limites de sa patience, l'envoya à tous les diables, en jetant par terre la chaise qui était auprès de lui. La vieille avait une grande peur du diable.

« — Oh! ne parle pas de celui-là! Dieu soit avec lui! s'écria-t-elle en pâliant. Il y a trois nuits que j'en ai rêvé, du maudit. C'est que le soir, après la prière, je m'étais amusée à me tirer les cartes. C'est un jugement de Dieu qui l'a envoyé. Ah! qu'il était laid! et des cornes plus longues que des cornes de bœuf!

« — Je m'étonne que vous n'en voyiez pas par douzaines! Moi, par pure charité chrétienne, je me dis : Voilà une pauvre veuve qui s'extermine à faire aller sa maison.... Que le diable la confonde et la patatole!...

« — Oh ! ne dis pas de mots comme cela ! s'écria la vieille dame en le regardant d'un air effrayé.

« — Et l'on ne peut vous arracher un mot ! En vérité, vous êtes comme le chien (parlant par respect)...., oui, le chien du jardinier qui est sur le foin, qui ne mange pas de foin, et qui empêche les autres d'en manger. Moi, je voulais vous acheter vos produits, parce que j'ai des fournitures du gouvernement...

Ce petit mensonge lui était venu tout-à-fait à l'improviste et en passant; néanmoins le mot fit son effet. Fournitures du gouvernement, cela fit dresser les oreilles de Nastasie Petrovna, et, d'une voix presque suppliante, elle lui dit :

« — Eh ! pourquoi donc, petit père, te fâches-tu comme cela ? Si j'avais su que tu avais un si mauvais caractère, je ne t'aurais rien dit. Pourquoi te mettre en colère ?

« — Moi ! je ne suis pas en colère. Je me soucie de cela comme d'un œuf frais. Il n'y a pas là de quoi se fâcher.

« — Allons. Eh bien ! je te les donnerai pour quinze roubles en assignations; seulement, vois-tu, petit père, s'il s'agit, en fait de fournitures, de farine de seigle, ou de sarrasin, ou de gruau, ou bien de salaisons, tu ne m'oublieras pas.... »

J'aurais dû peut-être parler d'abord de *l'Inspecteur-général*, comédie antérieure en date aux *Ames mortes*, mais j'ai réservé ce drame pour une analyse plus détaillée, parce qu'il me semble offrir comme un résumé complet des qualités et des défauts que j'ai essayé de signaler déjà dans les autres ouvrages de M. Gogol. De même que *les Ames mortes*, *l'Inspecteur-général* est une satire amère et violente déguisée sous une gaieté un peu superficielle, ou plutôt sous une rude bouffonnerie qui rappelle à certains égards la manière d'Aristophane. L'auteur, pour ne pas vivre dans une république, ne montre pas moins d'audace et de liberté à fronder les vices de l'administration de son pays. Il la peint vénale, corrompue, tyrannique. En France, où il lui eût été sans doute impossible de trouver les types des personnages qu'il a mis en scène, la censure eût assurément défendu la représentation de cette pièce. En Russie, c'est peut-être à cause de l'exactitude même des portraits que l'auteur n'a éprouvé aucune difficulté à se faire jouer. En effet, le gouvernement, impuissant à réformer les abus, souffrant le premier de la corruption administrative, a dû accueillir un auxiliaire aussi utile que M. Gogol. Chez nous, où les fonctionnaires publics sont entourés d'une surveillance active et vigilante, et de plus incessamment observés par un juge terrible qui est la presse, cette comédie ne serait qu'un libelle sans portée et sans application. Si elle a été accueillie par des applaudissemens en Russie, il en faut conclure, je le crains, que le tableau qu'elle présente est d'une triste réalité. Là, M. Gogol a été le vengeur des abus. Peu importe l'arme qu'il a employée; pourvu qu'il

ait frappé fort et juste, le public a été satisfait. L'impression de cette pièce ne saurait être la même à Paris qu'à Moscou. Le lecteur français aura quelque peine à accepter la gaieté de l'auteur, gaieté un peu triste au fond, et il s'étonnera qu'il cherche à faire rire aux dépens de coquins qu'il faudrait traduire en cour d'assises. Le crime a beau être ridicule, c'est l'indignation qu'il excite chez tout honnête homme, et je ne sais si c'est le sentiment qu'un auteur comique doit chercher à exciter. D'un autre côté, il faut penser qu'un écrivain n'a que sa plume, et que M. Gogol s'est trouvé dans le cas d'Aristophane bafouant Cléon sur la théâtre. Aristophane était poète et non tribun pour l'accuser sur la place publique. Si les spectateurs goûtent la satire, c'est à eux d'extirper les vices qu'on leur dénonce.

Les principaux fonctionnaires d'une ville de province sont réunis chez le gouverneur (*gorodnitchii*), espèce de sous-préfet réunissant des fonctions judiciaires et administratives. Il est fort ému d'une nouvelle qu'il vient de recevoir. On lui mande de Pétersbourg qu'un inspecteur-général (*revizor*), voyageant incognito, doit arriver sous peu dans la ville pour examiner la conduite des employés du gouvernement. L'avis est fait pour alarmer, car grands et petits volent à l'environ dans la ville où se passe la scène, et que M. Gogol s'est bien gardé de nommer. Le gouverneur, dont la conscience est la plus chargée, les avertit charitablement de se mettre en mesure pour qu'à son arrivée M. l'inspecteur-général trouve les choses comme le gouvernement le désire. « Vous, monsieur le directeur de l'hospice, vos malades sont sales comme des forgerons; l'hôpital n'est pas tenu. Il faudrait aussi vous arranger pour qu'il y eût moins de malades, autrement on ne manquera pas de dire que c'est la faute de l'administration. » Le directeur, qui met dans sa poche l'argent de la pharmacie, répond qu'il est prêt à recevoir ce terrible inspecteur. Il a inventé un nouveau traitement. « A quoi bon, dit-il, se creuser la tête pour faire des ordonnances de drogues qui coûtent très cher, pour le premier venu? L'homme est un être simplement organisé; s'il meurt, il meurt; s'il guérit, il guérit. D'ailleurs notre médecin allemand a trop de peine à s'entendre avec les malades, car il ne sait pas le russe. » — « Vous, monsieur le juge, continue le gouverneur, je vois avec peine que vous mettez vos oies dans la salle des pas perdus; et puis vous avez trop le goût de la chasse, et vous vous laissez faire des cadeaux de chiens par les plaideurs. — Et vous-même, réplique le juge, vous vous laissez bien donner des pelisses de cinq cents roubles. — C'est bon, dit le gouverneur en colère; mais savez-vous pourquoi vous vous laissez faire des cadeaux de chiens? C'est parce que vous ne croyez pas en Dieu. Vous n'allez jamais à l'église, tandis que moi je vais à la messe tous les dimanches. Quand vous vous mettez à parler de la manière

dont le monde s'est fait, vous me faites dresser les cheveux sur la tête. »

Chaque fonctionnaire ayant été admonesté de la sorte, le gouverneur tire à part le directeur des postes, et lui insinue avec ménagement qu'en ouvrant avec beaucoup de délicatesse les lettres qui viennent de Pétersbourg, on pourrait peut-être savoir le jour précis où arrivera cet inspecteur tant redouté. N'y a-t-il pas des instrumens pour cela? De la terre à modeler?... Et puis si l'on ne peut refaire le cachet, on en est quitte pour rendre la lettre décachetée. — Le directeur des postes est un homme complaisant. — Ne vous mettez pas en peine, dit-il, Moi je décachette toutes les lettres seulement pour voir ce qu'il y a dedans. Tenez, voulez-vous lire celle-ci, qu'un lieutenant écrit à un de ses amis pour lui faire part de ses bonnes fortunes?...

L'honnête cénacle, déjà troublé par les nouvelles de Pétersbourg, est jeté dans le plus grand effroi par un autre rapport encore plus précis. Deux de ces oisifs, fléaux de toutes les villes de province, toujours aux aguets pour découvrir un visage nouveau, viennent de faire une grande découverte. Petr Ivanovitch Dobtchinski et Petr Ivanovitch Bobtchinski, bavards impitoyables qui se coupent la parole à chaque instant, racontent à grand'peine, et avec des détails qui n'en finissent pas, que l'inspecteur est arrivé déjà depuis plusieurs jours. — C'est un jeune homme avec un passeport de Pétersbourg pour Saratof. Il s'est arrêté à l'hôtel sans motif apparent. Il a l'air très curieux. Il a examiné tout, jusqu'à ce que nous mangions dans nos assiettes. Il ne paie rien à l'auberge; tout en lui annonce un inspecteur-général.

« LE GOUVERNEUR. — Ah! mon Dieu! c'est fait de nous, misérables pécheurs. Et moi qui la semaine passée ai fait fouetter la femme d'un sous-officier (1)! Et les prisonniers qui n'ont pas eu leurs rations! Et les rues qui n'ont pas été balayées! Et les cabarets en plein vent!... Vite, vite, qu'on me donne mon chapeau neuf et mon épée..... Ah! ces maudits marchands qui m'ont dénoncé! (A un inspecteur de police.) Toi, va-t'en tout de suite prendre les dizainiers..... Mon Dieu, quel fourreau usé! Et ce coquin de chapelier qui le voit tout usé et qui ne m'en apporte pas un autre! — Ah! scélérats de marchands!..... Ah! drôles! Je suis sûr qu'ils ont déjà leurs plaintes par écrit, et que les suppliques vont sortir de dessous les pavés... Voyons! qu'ils empoignent chacun une rue... La peste de la rue! Je te dis de dire aux dizainiers qu'ils m'empoignent chacun un balai, et qu'ils nettoient comme il faut la rue qui va de l'hôtel ici. Entends-tu, de la propreté... Ah! écoute, je te connais, toi. Tu fais le bon apôtre, mais tu fourres des cuillers d'argent dans tes bottes. Qu'as-tu fait chez le marchand Tchermaïef? Il t'a donné deux archines de drap pour te faire un uniforme, et tu as gardé la pièce de drap. Tu voles trop pour ta place (2). »

(1) Une femme libre ne peut être soumise à un châtement corporel.

(2) *Ty nie po tchinou berèch.*

Ce mot, d'un comique terrible, est devenu proverbe en Russie, où le grade (*tchin*) marque à chacun sa place dans la société. Je reprends les instructions que le gouverneur donne à ses agens.

« Vous allez planter des jalons dans l'enclos près du bottier, comme si on allait y faire des constructions. Des constructions, voyez-vous, il n'y a rien qui témoigne plus de l'activité de l'administration. — Ah! mon Dieu, moi qui oublie qu'on a jeté dans l'enclos plus de quarante tombereaux d'ordures! La sale ville! — Et si l'inspecteur vous demandait : Est-on content ici? vous répondriez : Oui, monsieur, tout le monde est content. — A ceux qui auraient du mécontentement, je me charge de leur en donner, quand il sera parti... Ah! Seigneur, aie pitié de nous! Si tu fais que je me tire de ses griffes, je te donnerai un cerge comme personne ne t'en a encore donné. Je ferai payer trois pouds de cire à chacun de ces coquins de marchands! »

Quel est ce voyageur qui trouble ainsi la douce quiétude de ces dignes fonctionnaires? L'auteur nous l'apprend au second acte, dans un assez long monologue d'un valet, moyen un peu maladroit et qui ne dénote pas une grande expérience de la scène. Le prétendu inspecteur-général est un petit employé en congé, nommé Khlestakof, assez mauvais sujet, qui, ayant perdu son argent au jeu, ne sait comment sortir de l'auberge où il est descendu. Déjà l'hôte ne veut plus lui faire crédit; il lui refuse même à manger, et le menace du gouverneur. Khlestakof a essayé de dîner en marchandant de l'esturgeon salé, dont il goûte un morceau dans chaque boutique; mais son vaste estomac ne s'arrange pas de ces palliatifs. Sa blague est vide, il n'a pas même la ressource de fumer pour tromper sa faim. Après s'être emporté contre le garçon, il le cajole, et finit par en obtenir la soupe et le bouilli, qu'il dévore en pestant contre la province et regrettant Saint-Petersbourg. Tout à coup on lui annonce M. le gouverneur. Persuadé que l'hôte a mis ses menaces à exécution, il s'imagine qu'on vient le chercher pour le mettre en prison. Cependant il ne se rendra pas sans faire grand bruit, et d'abord il commence ses plaintes :

« KHLESTAKOF. — C'est une horreur de la part du maître de l'hôtel! Il me donne du bœuf dur comme une savate..... De la soupe..... le diable sait de quelle lavasse on l'a faite! J'ai été obligé de la jeter par la fenêtre... Il me fait mourir de faim... Son thé est fabuleux : il sent le poisson, non pas le thé.

« LE GOUVERNEUR, très timidement. — J'en suis désolé, monsieur, le bœuf est cependant fort bon ici. Les bouchers sont gens de bien..... Permettez-moi de vous proposer un autre logement.

« KHLESTAKOF. — Non pas, non pas! Je sais bien ce que vous voulez dire avec votre logement : c'est la prison; mais vous verrez mon passeport, je suis fonctionnaire public... Vous n'oseriez pas... je me plaindrai.

« LE GOUVERNEUR, à part. — Hélas! il sait tout! Comme il est en colère! Ces mandits marchands lui auront tout dit.

« KHELESTAKOF, s'enhardissant. — Le ministre me connaît... Je n'irai pas!... Non, parbleu! vous ne me faites pas peur avec votre gouvernement.

« LE GOUVERNEUR. — De grace, monsieur, ne me perdez pas! J'ai une femme et des enfans!

« KHELESTAKOF. — Je m'en moque pas mal! Voyez la belle raison : parce qu'il a une femme et des enfans, il faut que j'aille en prison!

« LE GOUVERNEUR. — Manque d'expérience de ma part, monsieur, voilà tout. Et la place rapporte si peu! Les appointemens ne paient pas le thé et le sucre. Les profits, s'il y en a, vraies misères! de petits cadeaux pour la table, et une couple d'habits... Quant à la soi-disant femme de sous-officier qui faisait le commerce, et que j'aurais fait fouetter, c'est une calomnie! Devant Dieu, monsieur, c'est une calomnie! C'est une invention de mes ennemis, qui ne respirent que ma perte.

« KHELESTAKOF, étonné. — Je ne sais pas pourquoi vous me parlez de vos ennemis et de la femme de ce sous-officier. Je ne la connais pas, je ne me soucie pas de ses affaires; mais vous ne vous aviseriez pas apparemment de me faire fouetter, moi... hein?... Je paierai plus tard... quand j'aurai de l'argent. Maintenant je n'en ai pas; je me trouve par hasard sans un kopek.

« LE GOUVERNEUR. — Si vous aviez besoin d'argent comme de toute autre chose, veuillez disposer de moi, monsieur... Mon devoir est d'aider les voyageurs.

« KHELESTAKOF. — Vous auriez l'obligeance de m'en prêter?... je vous le rendrai tout de suite. Il ne me faudrait que deux cents roubles pour payer l'hôtel et retourner chez moi. Une fois chez moi, je vous renverrai aussitôt votre argent.

« LE GOUVERNEUR, lui donnant des billets. — Mon Dieu, monsieur, je suis trop heureux de pouvoir vous les offrir. Voici deux cents roubles; ne prenez pas la peine de les compter.

« KHELESTAKOF. — Mille remerciemens..... Je vois que vous êtes un galant homme. Je m'en étais toujours douté.

« LE GOUVERNEUR. — Loué soit Dieu! il prend l'argent. Nous allons être bien ensemble! Au lieu de deux cents roubles, je lui en ai donné quatre cents. »

Le gouverneur invite Khlestakof à venir loger chez lui, et, en attendant qu'on transporte son bagage, à visiter quelques établissemens publics. Respectant l'incognito de l'inspecteur-général, il affecte de ne le traiter que comme un étranger de distinction. Au troisième acte, nous nous retrouvons dans la maison du gouverneur, dont la femme et la fille en grande toilette attendent avec une impatiente curiosité l'hôte illustre qui leur est annoncé. Il arrive, escorté de tous les employés de la ville, après un dîner magnifique que vient de lui donner le directeur de l'hospice. Khlestakof, en pointe de vin, enchanté de l'accueil qu'on lui fait et qu'il attribue à sa bonne mine, fait l'aimable avec madame la gouvernante, et, pour achever d'éblouir ces bons provinciaux, il leur parle de la vie qu'on mène à Pétersbourg et de la figure qu'il y fait. De hablerie en hablerie, s'échauffant par ses propres

mensonges, il tranche de l'homme d'importance et laisse entendre que rien ne se fait au ministère qu'il n'ait donné son avis. Malgré quelques exagérations qui sentent un peu la parade italienne, cette scène est la plus franchement gaie de la comédie; elle rappelle pour la verve la fameuse scène du *Henri IV* de Shakspeare, où Falstaf raconte ses prouesses contre des voleurs habillés de bougran, qui, dans l'enthousiasme du récit, augmentent de nombre à chaque nouveau détail.

(Un salon chez le gouverneur. KHESTAKOF, LE GOUVERNEUR, ANNA ANDREIEVNA, femme du gouverneur, MARIA ANTONOVNA, sa fille, LES EMPLOYÉS.)

« LE GOUVERNEUR. — Permettez-moi de vous présenter ma famille, ma femme et ma fille.

« KHESTAKOF. — C'est un grand bonheur pour moi, madame, d'avoir celui de vous voir dans votre famille.

« ANNA ANDREIEVNA. — C'en est un bien plus grand pour nous de voir une personne si distinguée.

« KHESTAKOF. — Pardonnez-moi, madame, tout le bonheur est pour moi.

« ANNA. — Vous êtes trop aimable, monsieur. Prenez donc la peine de vous asseoir.

« KHESTAKOF. — C'est déjà assez de bonheur, madame, d'être debout auprès de vous... Mais, puisque vous l'exigez... je m'assois. C'est un grand bonheur pour moi, madame, d'être assis auprès de vous.

« ANNA. — Pardonnez-moi, monsieur, je n'ai pas la vanité de croire... Je pense, monsieur, que venant de quitter la capitale, cette petite excursion vous a paru bien... monotone.

« KHESTAKOF, mêlant du français à son russe. — Monotone, c'est le mot. Voyez-vous, habitué à vivre dans le grand monde... et se trouver tout d'un coup sur une grande route... de sales auberges... de la grossièreté... de mauvaises façons.... Si l'on ne faisait pas de temps en temps des rencontres comme celle-ci... Oh! cela dédommage de tout. (Il prend des attitudes.)

« ANNA. — En effet, comme ce doit être désagréable pour un homme comme vous!

« KHESTAKOF. — Pardon, madame; rien de plus agréable que ce moment-ci.

« ANNA. — Oh! vous me faites trop d'honneur. Je ne le mérite pas.

« KHESTAKOF. — Comment donc, madame, vous ne le méritez pas! Vous le méritez.

« ANNA. — Je vis dans la solitude de la campagne...

« KHESTAKOF. — Oui, mais la campagne a ses collines, ses ruisseaux... C'est vrai qu'après tout, cela ne vaut pas Pétersbourg. Ah! Pétersbourg! C'est là qu'on vit. Vous croyez peut-être que je suis tout bonnement expéditionnaire dans un bureau. Non, le chef de division est avec moi dans les meilleurs termes. Il me frappe sur l'épaule et me dit : Allons, mon brave, dînes-tu avec moi? Je vais au bureau pour deux minutes seulement, pour dire : — Ça comme ça, et ça comme ça. Il y a un employé pour les écritures, un pilier de bureau; avec sa plume, il écrit, tr, tr, tr... On voudrait bien me faire assesseur de col-

lége, oui; mais à quoi bon? Et le garçon de bureau est là sur l'escalier qui court après moi : Ah! Ivan Alexandrovitch, dit-il, permettez que je donne un coup de brosse à vos bottes. — Eh bien! messieurs, vous êtes debout? Asseyez-vous donc.

« LE GOUVERNEUR. — Nous sommes à notre place; nous connaissons notre rang.

« LE DIRECTEUR DE L'HOSPICE. — Nous devons rester debout.

« LE RECTEUR. — Ne faites pas attention.

« KHLESTAKOF. — Point d'étiquette, messieurs. Asseyez-vous, je vous en prie, sans distinction de rangs... Moi, je fais tous mes efforts pour glisser partout sans qu'on me remarque. Mais que voulez-vous? Je ne sais comment cela se fait. Je ne puis être incognito nulle part. Partout où je vais, on dit : « Ah! dit-on, voilà Ivan Alexandrovitch. » Oui, une fois, figurez-vous qu'on m'a pris pour le commandant en chef. La sentinelle a crié aux armes, les soldats sont sortis du poste. L'officier, qui était une de mes connaissances, me dit après : « Tiens, dit-il, mon cher, nous l'avons pris pour le commandant en chef. »

« ANNA. — En vérité!

« KHLESTAKOF. — Les petites actrices me connaissent comme le loup blanc... Je vois souvent les vaudevilles... et les gens de lettres. Je suis à tu et à toi avec Pouchkine. Quelquefois je lui dis comme cela : « Eh bien! mon cher Pouchkine, qu'est-ce que nous faisons? — Eh bien! qu'il me répond, oui... euh.... » — C'est un grand original!

« ANNA. — Ah! vous écrivez aussi. Comme ce doit être amusant d'être auteur! Probablement que vous travaillez aussi pour les journaux?

« KHLESTAKOF. — Mon Dieu, oui. Il faut bien y mettre quelque chose. C'est moi qui ai fait le *Mariage de Figaro*, *Robert-le-Diable*, *Norma*... J'oublie les titres, ma foi... Oh! je ne fais cela qu'à l'occasion. Je ne voulais pas écrire, et puis les directeurs de théâtre viennent; ils me disent : « Voyons, mon cher, écrivez-nous donc quelque chose. » Je réfléchis un instant, et puis je dis : « Allons, voyons! » Je m'y mets pendant une soirée, et voilà la chose bâclée. J'ai, comme cela, une facilité vraiment singulière. Tout ce qui a paru sous le nom du baron de Brambeus, la *Frégate l'Espérance*, le *Télégraphe de Moscou*... tout cela est de votre serviteur.

« ANNA. — Vraiment, Brambeus, c'est vous?

« KHLESTAKOF. — Mon Dieu, oui. Je leur corrige leurs vers à tous. Smirine me donne pour cela 40,000 roubles.

« ANNA. — Eh! dites-moi, est-ce que c'est de vous, *Iourii Miloslavski*?

« KHLESTAKOF. — Oui, c'est de moi.

« ANNA. — Je m'en étais bien doutée.

« MARIA ANTONOVNA. — Mais, maman, il y a sur le titre que c'est de M. Zagoskine.

« ANNA. — Eh bien! J'en étais sûre. La voilà qui vent encore disputer.

« KHLESTAKOF. — Oui, c'est vrai, c'est de Zagoskine. C'est un autre *Iourii Miloslavski* qui est de moi.

« ANNA. — C'est celui-là que j'ai lu. Comme c'est bien écrit!

« KHLESTAKOF. — Moi, je l'avoue, la littérature c'est mon élément. Ma maison est la première de Saint-Pétersbourg. On se dit : « Voilà la maison d'Ivan

Alexandrovitch. » Faites-moi la grace, messieurs, si vous venez à Pétersbourg, je vous en prie, venez chez moi. Je donne aussi des bals.

« ANNA. — Je suis sûre que vos bals sont charmans et d'un goût exquis.

« KILESTAKOF. — Oh! tout simples; il ne faut pas en parler. Sur la table, par exemple, un melon d'eau... — un melon d'eau de six cents roubles. — On m'envoie la soupe dans une casserole, de Paris, par le chemin de fer. On lève le couvercle... une vapeur!... il n'y a rien de semblable au monde. Je vais au bal tous les jours, et puis nous faisons notre whist, le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur de France, l'ambassadeur d'Allemagne et moi, et là, alors, nous nous exterminons... on ne s'en fait pas une idée... on revient éreinté... On grimpe à son quatrième étage, on n'a que la force de dire à sa bonne : Voyons, Mavrouchka, ma robe de chambre... Qu'est-ce que je dis donc... j'oubliais que je demeure au premier... J'ai un escalier chez moi qui... C'est une curiosité de venir dans mon antichambre, quand je me lève. Des comtes, des princes sont là à s'étouffer... On dirait des bourdons... on n'entend que brr, brr, brr... Une fois le ministre... (Le gouverneur et les employés se lèvent avec effroi.) On me met sur mes paquets : à son excellence... Une fois j'ai fait le ministère. C'est drôle, tenez. Le directeur s'en va; où est-il? On ne sait pas. Alors naturellement on se dit : Qui est-ce qui va faire la place? Il y avait là des généraux qui avaient bonne envie de s'y mettre; mais on essaie, et puis on trouve que c'est difficile. On croit d'abord que c'est tout simple, et puis, quand on y est... le diable emporte! on ne sait comment s'y prendre. Alors on retombe sur moi. Voilà des courriers en mouvement, des courriers, des courriers... Figurez-vous trente-cinq mille courriers! Quelle situation, hein? — Ivan Alexandrovitch, venez donc faire aller le ministère. Moi, je vous l'avouerai, cela ne m'amusait guère. Je viens en robe de chambre... Je voulais refuser... et puis, j'ai craint que cela n'arrivât à l'empereur... et puis pour mes états de service... Eh bien! messieurs, leur dis-je, je prends la mission, je la prends que je dis, comme cela... seulement... avec moi qu'on marche droit, — qu'on ne m'échauffe pas les oreilles! ou bien.... Là-dessus, je vais au ministère... C'était comme un tremblement de terre... Tout tremblait comme la feuille. (Le gouverneur et les employés tremblent de peur. Kilestakof continue en s'échauffant.) Oh! je ne plaisante pas... Je leur ai donné à tous un galop!... C'est que le conseil d'état a peur de moi... Pourquoi? C'est que je suis comme cela. (S'assoupissant par degrés.) Je ne ménage personne, moi. Je leur parle à tous.. Je me connais; je me connais bien. Je suis toujours comme cela... Je vais à la cour tous les jours. Demain, peut-être, on me fera feldmar.... (Il chancelle et manque de tomber. Les employés le retiennent avec toutes les marques du plus grand respect.)

« LE GOUVERNEUR, tremblant de tous ses membres. — Vo... vo... vo...

« KILESTAKOF. — Qu'est-ce qu'il y a?

« LE GOUVERNEUR. — Vo... vo... vo...

« KILESTAKOF. — Je ne comprends pas. Qu'est-ce que ce galimatias?

« LE GOUVERNEUR. — Vo... vo... exce... votre excellence... vous plairait-il de reposer... Il y a dans votre chambre tout ce qu'il faut.

« KILESTAKOF. — Quelle bêtise, reposer! Ah! pardon. Oui, je suis prêt à reposer... Je suis très satisfait... satisfait... Votre déjeuner, messieurs... Me voilà, me voilà... Fameux poisson! fameux poisson! (Il sort.)

Cependant les fonctionnaires du district, après avoir délibéré entre eux, ont conclu que M. l'inspecteur-général n'est pas homme à se laisser gagner par un dîner seulement. On lui députe le plus hardi de la bande pour lui offrir brutalement de l'argent. Grande terreur de cet envoyé, qui, s'il tombe par hasard sur un homme d'honneur, risque de faire le voyage de Sibérie. Il a préparé son offrande, il la tient. Il avance la main, la retire, et ne sait comment en venir au fait. Le billet de banque tombe à terre; Khlestakof le ramasse et demande poliment à l'emprunter. Tout s'est passé, comme il semble, dans les formes. Arrivent l'un après l'autre tous les fonctionnaires du district, en grand uniforme et pourvus de billets de banque. Encouragé par son premier essai, Khlestakof emprunte à l'un deux cents roubles, à l'autre trois cents. Toutes ces scènes sont bien faites, et, malgré l'uniformité du motif, elles se varient heureusement par le contraste des caractères. Je prends la plus courte pour la traduire. Le recteur du collège, homme très timide, entre en tremblant et se heurte contre le seuil. On entend une voix qui lui dit : — « Allonc donc! n'ayez pas peur.

« LE RECTEUR. — Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous offrir l'hommage de mon respect. Je suis le recteur de l'académie, conseiller titulaire, Khlopof.

« KHELESTAKOF. — Soyez le bienvenu. Asseyez-vous donc. Voulez-vous un cigare?

« LE RECTEUR, à part. Que faire? mon Dieu! Prendre ou refuser.

« KHELESTAKOF. — Prenez, prenez. Ils ne sont pas mauvais. C'est vrai que ce n'est pas comme les cigares qu'on a à Pétersbourg. Là, voyez-vous, petit papa, j'en fumais à vingt-cinq roubles le cent. On s'en lèchait les babines. Voilà du feu. Allumez-vous. Qu'est-ce que vous faites donc? Ce n'est pas là le bon bout.

« LE RECTEUR laisse tomber le cigare. (A part.) Le diable emporte! maudite timidité!

« KHELESTAKOF. — A ce que je vois, vous n'êtes pas fumeur. Moi, je l'avoue, c'est là mon faible... et les dames aussi. Et vous? hein? qu'aimez-vous le mieux, les brunes ou les blondes? (Le recteur stupéfait ne répond rien.) Là, franchement, lesquelles préférez-vous?

« LE RECTEUR. — Je... je n'ose...

« KHELESTAKOF. — Non, point de défaites. Je veux absolument savoir votre goût.

« LE RECTEUR. — Oserais-je... exprimer... (A part.) La tête me tourne. Je ne sais ce que je dis.

« KHELESTAKOF. — Vous ne voulez pas le dire? Je parie que quelque brunette vous a pris dans ses filets. Ah! vous rougissez? J'ai deviné, à ce qu'il paraît. Pourquoi donc ne parlez-vous pas?

« LE RECTEUR. — Excusez ma timidité, monsi... monseig..., votre ex... (A part.) Ah! maudite langue, qu'es-tu devenue!

« KHELESTAKOF. — Vous êtes timide? Eh bien! tenez, c'est que j'ai dans les yeux quelque chose qui impose en effet. Au moins, je sais bien qu'il n'y a pas une demoiselle qui résiste à mon regard. Pas vrai?

« LE RECTEUR. — Assurément.

« KULESTAKOF. — Il m'arrive l'aventure la plus étrange... J'ai été retenu dans mon voyage... si bien... Pourriez-vous par hasard me prêter trois cents roubles?

« LE RECTEUR lui remettant les billets de banque. — Voici, voici!

« KULESTAKOF. — Infiniment obligé.

« LE RECTEUR. — Je n'ose abuser plus long-temps de vos momens précieux. (A part.) Grace au ciel, il n'a pas visité les classes! » (Il sort en courant.)

Khlestakof s'accommode à merveille, comme on peut le penser, de son séjour. Il a empoché force roubles; il fait la cour à la femme du gouverneur, coquette provinciale très prétentieuse, et en même temps à sa fille, provinciale innocente ou soi-disant telle. Il se laisse même fiancer avec cette dernière à la suite d'une conversation un peu vive, et le gouverneur est enchanté d'avoir pour gendre un homme qui traite les ministres par-dessous la jambe; mais la farce ne peut se prolonger indéfiniment. Heureusement le valet de Khlestakof est un garçon prudent qui détermine son maître à gagner au pied avant que la vérité ne se découvre. Cependant, tandis qu'on charge la voiture, Khlestakof a encore des visites à recevoir. Ce sont d'abord des marchands qui viennent se plaindre du gouverneur. Ils entrent portant des pains de sucre et des bouteilles d'eau-de-vie, selon l'usage oriental de n'aborder les grands qu'avec un présent à la main.

« UN MARCHAND. — Nous venons battre du front contre le gouverneur. Jamais, monseigneur, on ne vit son pareil. Ses iniquités sont si nombreuses, qu'on ne saurait les écrire toutes. Ce qu'il fait, on est épouvanté à le dire. Il nous abîme de soldats à loger; on n'a plus qu'à se pendre. Il vous prend par la barbe et vous dit : « Chien de Tartare! » Hélas! mon Dieu! si on lui avait manqué en quoi que ce soit; mais nous sommes des gens d'ordre et soumis aux lois. Chacun de nous lui donne une couple d'habits, comme de juste, pour son épouse et sa demoiselle. Nous n'avons rien à dire là contre. Mais, vois-tu, ce n'est rien que cela. Il vient à la boutique. Hélas! hélas! tout ce qui lui tombe sous la main, il l'emporte. Il voit une pièce de drap. « Ah! mon cher, dit-il, voilà du beau petit drap, porte cela chez moi. » Que faire? il faut bien le lui apporter, et des pièces de cinquante archines.

« KULESTAKOF. — C'est-à-dire que c'est un coquin.

« LE MARCHAND. — Hélas! mon Dieu! personne ne se souvient d'avoir vu son pareil. Quand il vient chez vous, il vous emporte toute votre boutique. Et encore, ce n'est pas assez pour lui de prendre ce qu'il y a de fin, il empoche jusqu'aux cochonneries. Des pruneaux, parlant par respect, qui, depuis six ans, sont dans le tonneau, que mon garçon qui tient ma boutique ne mangerait pas, lui, il en bourre ses poches à pleines poignées. Son jour de nom, c'est la Saint-Antoine, et ce jour-là, c'est encore plus fort, il lui faut tout, même ce dont il n'a que faire. Non, il dit toujours : Encore. Il dit en outre que la Saint-Onuphre c'est encore son jour de nom, et il faut lui souhaiter la Saint-Onuphre.

« KHELESTAKOF. — C'est tout bonnement un voleur.

« LE MARCHAND. — Si l'on s'avise de lui tenir tête, il vous enverra tout un régiment à loger. Il vous dit de venir lui parler. Bon; puis il ferme la porte : « Mon cher, dit-il, je ne peux pas te faire donner la bastonnade, ni te mettre à la question, parce que la loi ne le permet pas; mais, mon cher, vois-tu, je te ferai avaler tant de couleuvres, qu'à la fin je te rendrai souple comme un gant. »

« KHELESTAKOF. — Quel coquin! Il y a de quoi le faire aller en Sibérie.

« LE MARCHAND. — Monseigneur, fais-en ce que tu voudras, tout sera bien, pourvu que tu le fasses aller autre part. Notre père, ne dédaigne pas notre pain et notre sel (1). Nous t'offrons nos hommages avec ce sucre et cette eau-de-vie.

« KHELESTAKOF. — Vous n'y pensez pas, mes amis : je n'accepte de cadeaux de personne; mais, par exemple, si, entre vous, vous pouviez me prêter trois cents roubles, ce serait une autre affaire. Je puis bien emprunter.

« LES MARCHANDS. — De grand cœur, notre père. Trois cents roubles! Qu'est-ce que cela? Prends-en cinq cents, et sois-nous en aide.

« KHELESTAKOF. — Vous le voulez! je les prends. C'est une dette sacrée pour moi.

« LES MARCHANDS (lui présentent les billets sur un plateau d'argent). — Prends au moins ce plateau.

« KHELESTAKOF. — Passe pour le plateau.

« LES MARCHANDS se prosternant. — Prends encore le sucre avec.

« KHELESTAKOF. — Oh! jamais! Point de cadeaux!

« LE VALET. — Monseigneur, pourquoi ne pas prendre cela? En voyage, tout sert. Allons, voyons les pains de sucre et l'eau-de-vie. Qu'est-ce que cela encore? De la ficelle. Donnez-moi cette ficelle. Cela peut servir en route. On rattache tout avec de la ficelle. »

Tout cela peut être un tableau vrai, mais il est un peu sombre pour être comique. Voici qui est encore plus grave. Aux marchands succèdent deux femmes. En entrant, elles se mettent à genoux.

« KHELESTAKOF. — Levez-vous. Qu'une seule parle à la fois. Toi, que demandes-tu?

« PREMIÈRE FEMME. — Je demande miséricorde. Je frappe la terre du front contre le gouverneur. Que le Seigneur l'accable de tous les maux, lui et ses enfans, oui, ce gredin-là, ses oncles et ses tantes, et que rien ne leur profite!

« KHELESTAKOF. — De quoi s'agit-il?

« PREMIÈRE FEMME. — Il a fait raser la tête à mon mari pour qu'il fût soldat (2), quoique ce ne fût pas notre tour, le gredin! Et la loi le défend : il est marié.

(1) L'offrande du pain et du sel est un symbole de soumission que présente le vassal à son seigneur, le protégé à son protecteur.

(2) Les paysans russes portent les cheveux longs. Lorsqu'un homme est désigné pour être soldat, on lui rase les cheveux par devant, en sorte qu'il lui est difficile de désertier avant d'avoir rejoint son corps.

« KHLESTAKOF. — Comment cela se peut-il?

« PREMIERE FEMME. — Il l'a fait, le gremlin! il l'a fait. Que Dieu le frappe en ce monde et dans l'autre! S'il a une tante, que tout aille de travers chez elle! Si son père vit encore, qu'il crève, la canaille! ou qu'il étrangle à tout jamais, le gremlin qu'il est! C'était le tour au fils du tailleur, outre que c'est un *pochard*; mais les parens, qui sont riches, ont donné un cadeau. Pour lors, cela tombait au fils de la Pantelécief, une marchande d'ici; mais la Pantelécief alors a envoyé à M^{me} son épouse trois pièces de toile. Alors on est tombé sur moi. Qu'as-tu affaire de ton mari? qu'il m'a dit; il ne te sert à rien. — Possible, que je dis; mais qu'il me serve ou qu'il ne me serve pas, c'est mon affaire... Quel gremlin! il dit, ce voleur! il dit : S'il n'a pas volé, c'est égal, qu'il dit, il volera. Pour lors, l'année suivante, on le prend pour conscrit. Il me laisse sans mari, le gremlin! Je suis une pauvre femme! Maudit vaerien! puisse toute sa lignée ne plus voir le jour du bon Dieu, et s'il a une belle-mère, que sa belle-mère...

« KHLESTAKOF. — C'est bon, c'est bon, ma petite mère. Il paiera tout cela. — Et toi, que veux-tu?

« DEUXIEME FEMME. — Je viens, mon petit père, frapper le front contre...

« KHLESTAKOF. — Dépêche. De quoi s'agit-il?

« DEUXIEME FEMME. — Du fouet, mon père.

« KHLESTAKOF. — Comment cela?

« DEUXIEME FEMME. — Par erreur, mon petit père. Nos femmes se sont disputées au marché. La police est venue; on m'empoigne, et ils ont fait un rapport, que j'en ai été deux jours sans pouvoir m'asseoir.

« KHLESTAKOF. — Que veux-tu que j'y fasse?

« DEUXIEME FEMME. — Il y a bien quelque chose à y faire. Ordonne qu'à cause de l'erreur, il me paie une indemnité; je ne la refuserai pas, et un peu d'argent m'arrangerait fort au jour d'aujourd'hui. »

Le cinquième acte contient la moralité de l'ouvrage. Khlestakof est parti. Le gouverneur, persuadé qu'il veut épouser sa fille, rêve déjà les cordons et les grades que son gendre ne peut manquer de lui procurer, lorsque le directeur de la poste, qui a ouvert les lettres selon son habitude, lui en apporte une que Khlestakof écrit à un de ses amis, rédacteur d'un journal à Pétersbourg. Il raconte son aventure et se moque de ses dupes. La lettre est lue devant tous les fonctionnaires assemblés, et chacun y trouve son paquet. C'est une imitation libre de la scène du billet dans *le Misanthrope*. Au milieu de l'ébahissement général entre un gendarme annonçant que le véritable inspecteur est arrivé et qu'il invite ces messieurs à se présenter devant lui. Auront-ils à donner de nouveaux billets de banque? seront-ils destitués et traités selon leurs mérites? L'auteur ne nous le dit pas, et la toile tombe sur le tableau général de tous ces coquins volés et confondus.

LES

COTES DE BRETAGNE.

SAINT-MALO. — CANCALE. — SAINT-CAST. — RENNES. — DINAN.

Pendent opera interrupta, minime
Mirorum ingentes, aequataque machina caelo.
Æs., lib. iv.

Le Grouin de Cancale et le cap Fréhel forment, sur la côte septentrionale de la Bretagne, les deux extrémités d'une concavité hérissée de rochers. La distance entre les deux pointes est de trente-six kilomètres. A l'est de l'une s'enfonce la baie du Mont-Saint-Michel, dont nous avons déjà côtoyé le fond; à l'ouest de l'autre, la baie de Saint-Brieuc. Sur cette courbe s'ouvre, dans le terrain granitique, une longue et étroite fissure, par laquelle les marées remontent à six lieues dans l'intérieur des terres jusqu'à Dinan : elle y reçoit les eaux et le nom de la Rance, naguère humble ruisseau, maintenant canalisée, et les courans alternatifs de ce bras de mer deviennent, à peu de distance de l'entrée, également praticables au matériel de la navigation intérieure et à celui de la navigation maritime. Saint-Malo est assis à l'entrée et à droite de la Rance, sur l'antique rocher d'Aron, dont un saint venu de la Cambrie changea le nom en 536. Ce rocher, que les marées de vive eau enveloppaient encore à la fin du xvii^e siècle, se rattache à la terre par une chaussée naturelle, appelée le Sillon, sur l'arête de laquelle est fondée une puissante digue, servant à la fois de défense au port et de route à la ville. Au sud se dresse, ceinte de terrasses gazon-

nées prêtes à se garnir de canons, la roche qui porta la vieille cité d'Aleth. Saint-Servan s'étend au-delà, réuni à Saint-Malo plutôt qu'il n'en est séparé par un immense port d'échouage qui s'ouvre sur la Rance.

Saint-Malo est le foyer du mouvement maritime et commercial dans le pays dont les limites viennent d'être indiquées. Cette contrée, riche d'une agriculture à laquelle il reste encore d'importantes conquêtes à faire, est habitée par une race d'hommes religieuse, vaillante, droite de cœur et d'esprit, constante dans ses entreprises et dans ses affections, quittant avec joie le sol natal pour les expéditions les plus périlleuses et les plus lointaines, mais toujours ramenée au foyer paternel par d'invincibles attachemens. Les grandes choses qu'ont faites les Malouins, le rang qu'ils tiennent encore dans notre navigation, témoignent de ce qu'ils seraient en état d'accomplir, et aucune partie des côtes de France n'offre, dans les hommes et dans les choses, plus de ressources pour la reconstitution de notre marine que celle-ci. Je n'ai pas besoin de dire que le terme de Malouins ne désigne pas uniquement les habitans des 21 hectares sur lesquels est bâtie la ville de Saint-Malo : il s'applique à tout le quartier d'inscription maritime où se formaient les équipages de Jacques Cartier, de La Barbinais, de Duguay-Trouin, de Surcouf, et c'est ainsi que l'entendait Louis XIV, lorsque, dans ses ordonnances des 18 mars 1655, 14 janvier et 10 mars 1668, il prescrivait que le vaisseau-amiral de ses flottes fût toujours exclusivement monté par des matelots, officiers-mariniers et canoniers malouins.

La Rance, qui forme la rade, le port et l'établissement maritime de Saint-Malo, divise le pays adjacent en trois parties, dont les relations commerciales, bien que convergentes vers un même but, empruntent ou réclament des voies essentiellement distinctes. Ces trois parties sont la rive droite, la rive gauche de la Rance maritime, et le bassin du canal d'Ille-et-Rance, qui met aujourd'hui l'atterrage de Saint-Malo en communication avec Rennes, le cours de la Vilaine et le canal de Nantes à Brest.

La presqu'île qui sépare la rade de la Rance de celle de Cancale a 14 kilomètres de largeur, et, de l'une à l'autre, la côte court à l'est-nord-est. Inégale et déchirée, elle projette au travers des flots les pointes rocheuses de la Varde, du Meinga et du Grouin de Cancale, puis se retourne brusquement vers le sud; des roches nombreuses, dont une grande partie sont couvertes à la haute mer, forment en avant un rempart d'écueils. Le long et à une certaine distance de la mer, le gneiss perce de tous côtés un manteau de sables siliceux que lui ont jeté les vents du large : ces sables sont fixés par un gazon grossier, et les essais de culture dont ils ont été l'objet ont tous réussi.

Le seul point abordable de cette côte en occupe le milieu. Le havre de Rotheneuf est un ovale de plus de 100 hectares d'étendue, creusé dans le gneiss et s'allongeant parallèlement à la côte; l'entrée, ouverte entre des roches acores, dont celles de l'ouest se rattachent par un isthme étroit et bas à la terre, n'a pas une encablure de largeur. Si nous possédions un pareil bassin sur la mer du Nord, il serait le siège d'un grand établissement maritime : trop voisin de la Rance, celui-ci n'a pas une barque de pêcheur pour animer sa solitude, et à peine sert-il de temps à autre de refuge à quelque bâtiment surpris par la tempête ou par l'ennemi entre la rade de Cancale et celle de Saint-Malo. Il est menacé d'être à la longue comblé par les sables qu'y poussent les vents, et la limpidité des eaux qu'il reçoit exclut toute idée d'y tirer parti des atterrissemens. Des courans fort vifs de flot et de jusant marchent devant Rotheneuf parallèlement au rivage. En coupant l'isthme, dont l'épaisseur est à peine de 60 mètres, on leur ferait traverser le havre; ils en expulseraient le sable, et, si le développement de la navigation ou l'emploi de la vapeur dans les croisières rendait nécessaire un abri de plus sur cette côte dangereuse, le pays se le procurerait ainsi à peu de frais.

Si, au lieu de suivre les âpres dentelures de la côte, on se rend directement de Saint-Malo à Cancale, on voit partout la maigreur naturelle du sol corrigée par l'assiduité d'une culture déjà ancienne. De gracieuses maisons de campagne, de beaux villages entre lesquels se distingue Paramé, se montrent à des distances rapprochées. Cancale occupe un des points les plus élevés du plateau granitique qui se rattache par l'isthme de Châteauneuf aux terrains anciens du continent. Un sentier fréquenté conduit du bourg à la pointe escarpée de la Chaîne, d'où la vue plane sur la baie du Mont-Saint-Michel; la côte de Normandie borne l'horizon, et le roc de Granville, les clochers d'Avranches, la pyramide écrasée de Tombelaine, le Mont-Saint-Michel, font saillie sur la lointaine uniformité de ses collines. On a la grande rade de Cancale à ses pieds; sur la droite et sur la gauche se déploie la ligne de précipices qui s'étend de La Houle à la pointe du Grouin. A 600 mètres en avant de la Chaîne, l'île rocheuse des Rimaux enveloppe dans ses escarpes déchirées un fort dont le canon bat toute la rade et croise les feux des batteries de la falaise. Entre l'île et le rivage sort du sein des flots le cône granitique du Châtelier avec sa tête couverte d'une calotte de gazon. Au nord, la côte, toujours abrupte et menaçante, court jusqu'à la pointe du Grouin, et embrasse dans deux échancrures profondes les échouages de Porz-Picairn et de Port-Mer. Le Grouin se recourbe légèrement et se prolonge à deux milles au nord-est par la crête sourcilleuse de l'île des Landes et par une chaussée sous-marine sur le dos de laquelle se dresse, comme pour

servir de balise aux navigateurs, la roche gigantesque de Herpin. Ces îles et cette côte de granit forment, du sud au nord-est, en passant par l'ouest, un cadre à la grande rade; le banc des Corbières la protège contre les coups de mer de l'est, et les vaisseaux de guerre y mouillent sur une étendue de 180 hectares par un excellent fond d'argile vaseuse; en dehors du banc, ils trouvent, sur un espace au moins triple, un ancrage non moins sûr. La fosse de Chattry offre, en dedans du mouillage des vaisseaux, un abri meilleur encore aux bâtimens légers, et les bâtimens du commerce jettent l'ancre au sud de l'île des Romains et en face de La Houle. Le mouillage de Cancale est le refuge habituel des navires affalés dans le sud de l'archipel de Causey, et la proximité de Jersey, de Granville et de Saint-Malo lui donne une grande importance en temps de guerre.

La première fois qu'il m'a été donné de contempler ce panorama, un soleil demi-voilé d'automne dorait les eaux silencieuses de la baie; un essaim de jeunes filles se tenant par la main formait de ses rondes joyeuses une couronne animée à l'écueil du Châtelier; une molle brise apportait distinctement au rivage les éclats de leurs voix fraîches et sonores. Ne se donne pas qui veut, en l'absence des fiancés aventurés sur des mers lointaines, une pareille fête dans un pareil lieu. Au débarquement, c'était plaisir de voir sauter à terre, l'œil brillant et la poitrine dilatée, trente robustes tendrons qui sans doute attendaient avec une discrète inquiétude le retour prochain des *terreneuviens*. Ce n'est point ici comme en Arcadie : la saison des amours n'est pas le printemps; elle vient à la suite de la pêche de la morue, et l'on prétend s'en trouver parfaitement bien.

Sur le revers méridional de la pointe de la Chaîne, la falaise se dirige vers le sud-ouest; bientôt elle recule pour faire place au village de La Houle, puis elle va déclinant jusqu'à Châteauricheux, où s'enracine la digue des marais de Dol. De ce côté de la Chaîne, la basse mer ne baigne point, comme de l'autre, le pied des rochers; elle s'en éloigne en laissant à découvert la naissance de cette longue grève, qui, contournant le fond de la baie, s'élargit jusqu'au Mont-Saint-Michel.

Bien abrité du nord et de l'ouest, attenant à un mouillage spacieux, commandant une mer poissonneuse, l'échouage de La Houle est un des plus vastes qu'on connaisse : les navires y reposent jusqu'à une distance de 800 mètres du bord sur un fond de sable vaseux; l'établissement maritime adjacent consiste en un long quai et un môle percé de petites arches qui sert au déchargement des bateaux de pêche; il communique avec le plateau qui le domine par des rampes dont l'excessive raideur met obstacle à l'expédition des produits de la pêche et à l'exploitation de la tangue dont la plage est formée. La Houle est le port de Cancale; ce petit établissement est au dernier rang des ports de

commerce, mais au premier des ports de pêche, et sans doute il est des plus anciens de ceux-ci : le sol sur lequel il est bâti est composé des débris de la falaise qui le domine et d'écaillés d'huîtres que le flot a jetées au pied, en sorte que la mer signalait elle-même aux premiers habitans de ce rivage les richesses recélées dans son sein. La Houle met à la mer deux cent cinquante embarcations montées chacune par huit hommes, quelques-unes même par neuf et dix. Le sous-quartier d'inscription envoie beaucoup d'hommes à Terre-Neuve, et fournirait à lui seul l'équipage d'un vaisseau de cent canons.

Toute la pêche de Cancale se fait à la part. Le patron en a une et demie, chaque homme une, le mousse une demie, et le bateau garni de filets de une et demie à trois, suivant sa valeur. Rennes est le principal débouché du poisson frais pêché dans la baie; Saint-Malo, Saint-Servan et les petites villes environnantes viennent ensuite.

L'espace compris entre l'archipel de Chausey, Granville, Cancale et la côte intermédiaire est le plus riche gisement de bancs d'huîtres qui soit à notre portée : il livre au commerce une centaine de millions d'huîtres par an. Ce voisinage a fait des ports de Granville et de Cancale les deux centres principaux de cette pêche, et l'exploitation exclusive de la baie leur a, de temps immémorial, été assurée par des réglemens qui l'interdisent à toute embarcation pontée, par conséquent venue de loin. Elle a long-temps été entre les deux ports le sujet de violens conflits; chacune des deux populations, croyant faire son bien aux dépens de l'autre, surpêchait les bancs qu'elle pouvait atteindre, et l'on marchait ainsi vers un épuisement prochain. L'administration de la marine a fait cesser, par un partage équitable de la baie, cette guerre insensée et ces dévastations. La pêche se mesure aujourd'hui, tant du côté de Granville que de celui de Cancale, sur le repeuplement des bancs. Des rivalités individuelles auraient pu devenir aussi nuisibles que celles des ports à l'aménagement des bancs; les pêcheurs les ont prévenues en se constituant en communauté pour cette branche de leur industrie. La pêche des huîtres ne se fait que sur commandes en gros, arrêtées à prix débattus entre le syndicat des pêcheurs et les acheteurs. Les conventions de vente arrêtées, le commissariat de la marine désigne les bancs sur lesquels on doit pêcher. Les bateaux, armés chacun d'une drague, partent en flottille pour s'y rendre; ils y trouvent les gardes-pêche de l'état. Un coup de canon donne le signal. Aussitôt les dragues tombent à la mer, et les bateaux qui les traînent se croisent, se mêlent, se rencontrent, s'évitent; on les dirait de loin entraînés dans un tourbillon; les dragues remontent et redescendent jusqu'à ce que les bateaux soient pleins ou que la mer montante, doublant la distance du fond à la surface, rende la manœuvre trop pénible. Un second coup de canon donne le signal du retour. A la rentrée à La

Houle, on fait la répartition du produit de la pêche : il est immédiatement livré aux biskines, barques d'une quarantaine de tonneaux, qui le transportent dans les parcs de Saint-Waast, de Courseulles et de Dieppe, ou se distribue entre les étalages même de La Houle, vastes dépôts où les coquillages se conservent, se développent, se reproduisent et alimentent incessamment le commerce. Les étalages sont au nombre de sept cent vingt-huit, et occupent entre les laisses de haute et de basse mer une superficie de cinquante-huit hectares; ils contiennent souvent soixante millions d'huîtres. La sagesse des réglemens auxquels est assujettie la pêche des huîtres se manifeste dans l'obéissance scrupuleuse avec laquelle on les observe, et mieux encore dans l'intérêt attentif et jaloux qu'inspire aux pêcheurs l'aménagement d'une richesse naturelle ou plutôt d'une propriété sur laquelle se fonde l'avenir de leurs familles. Instruits par l'expérience, ils ne veulent plus d'une liberté qui conduirait, par le gaspillage des gisemens, à la ruine du pays et des individus.

La propreté, l'air d'aisance des habitations de La Houle témoigne de l'abondance des ressources de la baie et fait honneur à l'activité des ménagères : les talens domestiques de celles-ci ne leur font pas dédaigner des travaux qui, pour être pénibles, ne sont point au-dessus de leurs forces. Le beau sexe n'est pas moins remarquable à Cancale par sa vigueur musculaire que par ses grâces, et lorsque, par les basses mers de vive eau, il descend en masse sur la plage pour faire la pêche à la main, on ne sait vraiment ce qu'on doit le plus admirer de ses larges poitrines, de ses jambes musculeuses et de ses bras nerveux, ou de ses yeux bleus et de ses bouches vermeilles.

Malgré ces habitudes laborieuses, la population de Cancale ne passe ni pour très économe, ni pour très avisée. Le capital de la plupart des petites entreprises maritimes dont subsiste le pays s'obtient par l'escompte des bénéfices qu'on s'en promet, et cette manière d'administrer fait souvent des positions semblables à celles de ce soldat d'Horace qui avait perdu sa ceinture. L'habitude de voir la fortune capricieuse de la pêche déjouer les calculs de la sagesse et réparer les fautes de l'imprudence, de braver le danger, de compter pour faiblesse le soin de la vie, conduit au dédain de la prévoyance. Cette disposition d'esprit fait moins de calculateurs économes que de matelots intrépides, tels que les aimait Duguay-Trouin. On en est encore, à Cancale, à faire de la force et du courage personnel plus de cas que de l'argent : aussi les Normands, voisins de cette population, la trouvent-ils fort arriérée.

Autant la circulation est animée dans la banlieue de Saint-Malo, autant elle est languissante sur la rive opposée. Infranchissable aux voitures, la Rance isole le beau pays qui s'étend de sa rive gauche à la

baie de Saint-Brieuc du foyer d'où se répandent, sur la rive droite, la vie et le mouvement, et l'amplitude des marées. la véhémence des courans, mettent à l'établissement de bacs réguliers des obstacles qu'on n'a point encore surmontés. Les frais et les lenteurs du double transbordement qu'exige cette courte traversée creusent une profonde lacune entre deux rivages si rapprochés. L'état de la culture, la valeur des terres en sont gravement affectés dans la région déshéritée, et les relations du port de Saint-Malo sont amoindries d'autant.

La construction des ponts suspendus de la Roche-Bernard et de Cubzac, qui traversent deux bras de mer sans gêner la circulation des navires, devait faire naître la pensée d'en établir un semblable sur la Rance, et les projets n'ont point manqué. La place de ce pont est marquée au fond de la rade de Saint-Malo par les roches de Bizeux, qui s'élèvent au milieu de la Rance; la pile et les culées du pont reposeraient sur ces roches et sur les pointes des Corbières et de la Vicomté; chaque passage aurait les dimensions du pont fameux de la Menay, environ 340 mètres, et la dépense serait de 3 à 4 millions. De tels projets vont d'autant moins à notre temps, qu'un péage, quel qu'il fût, ne dédommagerait pas les constructeurs, et que les services rendus par le pont ne répondraient à l'élévation de la dépense qu'autant que le passage serait gratuit. En effet, l'utilité publique d'un pont se mesure à l'activité de la circulation qu'il dessert, et la compression exercée sur celle-ci par une taxe quelconque est telle qu'on a quelquefois vu la circulation décupler par le simple effet de la suppression du péage. Un temps viendra sans doute où les péages des ponts seront partout rachetés comme ils l'ont été à Paris en 1849. La différence est énorme entre les services rendus au public par un pont, suivant que le passage en est gratuit ou taxé. Peut-être serait-il facile de démontrer qu'ici l'état, les populations et les propriétés directement intéressées à la réalisation de l'entreprise rentreraient avec usure, par l'accroissement des valeurs imposables et par l'essor imprimé au commerce, dans le capital qu'ils consacraient à la construction d'un pont libre au-dessus de Saint-Malo. A défaut de pont fixe, ce serait un grand bien que l'établissement, entre la pointe de Solidor et celle de la Vicomté, d'un pont volant mù par la vapeur et dirigé par des chaînes submersibles, tel qu'il en existe entre Portsmouth et Gosport, et vis-à-vis Southampton. Cette solution serait loin de valoir l'autre, mais elle ne serait pas au-dessus des forces de l'industrie privée.

De la pointe de Dinard, qui ferme la Rance vis-à-vis Saint-Malo, au cap Fréhel, la côte présente une succession d'échanerures plus ou moins profondes. Entre la pointe de La Haye et celle de Saint-Cast s'ouvre une baie qui reçoit les eaux de la rivière de Saint-Briac et celles de l'Arguenon : la presqu'île de Saint-Jacut s'avance entre les deux

embouchures, et l'île des Ehbïens, qui lui sert de prolongement, couvre un des meilleurs échouages de la côte. La presqu'île était autrefois célèbre par son couvent : les bénédictins, y devant de cent cinquante années l'administration publique dans l'art de fixer les dunes, arrêtaient dès 1640, par des semis et des plantations, les sables qui menaçaient d'envahir leurs demeures. Le port de Saint-Briac, échouage sûr, mais peu fréquenté, est en possession de fournir des officiers à la marine marchande, comme Cancale des matelots. On bâtit beaucoup à Saint-Briac; la propriété foncière y est fort recherchée; l'amélioration du sol aura son tour.

L'Arguenon sort, à 25 kilomètres de la côte, de l'étang, j'ai presque dit du lac, que forme à Jugon le confluent de la Rieulle, de la Rosette et de plusieurs autres ruisseaux. Il est navigable aux marées de pleine et de nouvelle lune pour les bâtimens de 4 mètres de tirant d'eau jusqu'au Guildo, et pour ceux de 3 mètres jusqu'à Plancoët. Le mouvement maritime y est alimenté par les matériaux de construction, le sel, et surtout les blés du pays : il n'a pas jusqu'à présent excédé 10,000 tonneaux; mais il est fort susceptible d'accroissement. La tradition veut que dans des temps reculés les eaux de la mer se soient avancées par l'Arguenon jusqu'au pied de l'ancienne capitale des Curiosolites. Cette capitale n'est plus aujourd'hui que le bourg de Corseul, et il ne lui reste de sa splendeur éteinte que des tronçons de voies romaines et les vestiges d'une vaste enceinte à peine fouillée (1). Il est fâcheux que César ne nous ait point dit si Trebius Gallus, lorsqu'il vint requérir chez ce peuple des blés pour les légions romaines (2), vit flotter des navires à la place où sont les marais de Montafilant ou à celle des terres humides qui ont conservé le nom de *la Baie*. Les vallons marécageux d'aujourd'hui ont pu être, il y a deux mille ans, des chenaux dans lesquels remontaient les marées; mais, cela fût-il certain, les dépôts des eaux douces, en se superposant à ceux des eaux salées, ont trop exhaussé le sol pour qu'il y ait à songer au rétablissement de la navigation. Celle de l'Arguenon pourrait être poussée pour de simples bateaux, à peu de frais et avec avantage, jusqu'à Jugon. La baie, dont Plancoët est éloigné de 10 kilomètres, est en état de fournir de la tanguie à toute la région granitique qui s'étend au sud; mise à Jugon à la portée du canton de ce nom et de ceux de Merdrignac, de Broons et de Collinée, la tanguie y substituerait la bonne culture à la mauvaise. L'étendue de ces quatre cantons est de 78,265 hectares, dont 19,431 sont encore en friche, et elle est susceptible d'absorber 100,000 tonnes de tanguie par an. Les avantages remarquables obtenus par l'application de

(1) Ozer, *Mémoires de l'académie celtique*, 1807.

(2) *De Bello Gallico*, III, 27.

cet amendement à des terres voisines ont déjà déterminé une quinzaine de bateaux à se consacrer à l'approvisionnement d'un dépôt à Plan-coët. C'est le germe d'entreprises qui assureraient un tonnage considérable au canal de Jugon et fonderaient sur l'accroissement des produits de l'agriculture l'extension de la navigation maritime.

Quelques paysagistes ont apporté leurs toiles et leurs pinceaux sur les bords de l'Arguenon, et ils y ont trouvé tout ce que l'abondance des eaux, la fraîcheur des prairies, l'appreté des rochers, l'épaisseur des ombrages, peuvent offrir de contrastes charmans. La masse imposante du château du Guildo est faite pour occuper à elle seule plusieurs peintres; rien n'y manque de ce qui peut éveiller les imaginations, pas même la mystérieuse poésie des lugubres traditions. On ne sait ni par qui, ni à quelle époque fut fondé ce sombre édifice; mais ce fut dans ses murs qu'en 1446 François I^{er}, duc de Bretagne, fit étrangler Gilles son frère, comme vendu aux Anglais; en 1590 et en 1597, le château du Guildo fut encore ensanglanté par les luttes fratricides dont la ligne couvrit la France. Il n'a plus aujourd'hui d'habitans que des oiseaux de proie. Ces pittoresques avantages n'empêchent pas l'Arguenon maritime d'être un obstacle au mouvement dont Saint-Malo devrait être le foyer, et la construction d'un pont sur la Rance entraînerait la nécessité d'en établir un au Guildo. Heureusement l'espace à franchir n'est ici que de 120 mètres, et la nature fournit pour points d'appui des roches qui élèveraient le tablier du pont au niveau du plateau d'où descend la route et au-dessus de la portée des mâts des navires.

En sortant de la baie de l'Arguenon, les matelots saluent le champ de bataille de Saint-Cast. De la pointe qui lui sert de limite à celle de la Latte, s'enfonce entre deux lignes de roches acores la baie de La Freney : à mer basse, c'est une longue plage de sable et de tangué. Elle est ouverte aux vents du nord-est, mais bien abritée de ceux du sud-est au nord-ouest, et les grands navires s'arrêtent à l'entrée sur un assez bon mouillage. Ceux dont le tirant d'eau n'exécède pas 2 mètres 60 atteignent le fond de la baie aux marées des syzygies : ils déchargent aux petits échouages de Portmieux et de Port-à-la-Duc des matériaux et en remportent des grains; mais le mouvement d'entrée et de sortie atteint rarement 5,000 tonneaux. La petite rivière de Frémur entre dans la baie par le fond et y divague à mer basse. Maintenu au pied de l'escarpe rocheuse qui se dresse du côté du nord, elle approfondirait elle-même son chenal et livrerait à la culture au moins 300 hectares d'excellent terrain.

Le mouillage de La Freney est commandé par le château de la Latte bâti, au milieu du x^e siècle, par la famille de Goyon, qui compte encore parmi nous de dignes représentans. Quand il repoussait les invasions des Normands, ce château s'appelait la Roche-Goyon, et l'on ne

sait comment s'est perdu ce nom qui rappelait son origine. Il est posé sur des roches à pic et isolé de la terre par une profonde coupure, faite d'abord par le retrait des roches tertiaires qui se sont formées en arrière du granit, puis élargie par la main des hommes. Ce fort a été vainement assiégé par les Anglais en 1490 et en 1689.

Au-delà de la Latte et jusqu'au cap Fréhel, la côte ne présente le long de la dangereuse anse des Sévigné's qu'un précipice continu, dans les escarpes duquel un grès fin et serré se montre par épaisses assises horizontales. Le cap est aujourd'hui couronné par un beau phare à éclipses dont les rayons portant à 41 kilomètres éclairent à l'est l'atterrage de Saint-Malo, à l'ouest la baie de Saint-Brieuc. Ce phare a remplacé un fanal fondé en vertu d'un arrêt du conseil de la marine qui peut servir à mesurer les progrès qu'a faits parmi nous, depuis le mois de février 1718, le système d'éclairage des côtes. L'entretien du fanal était évalué à 2,814 francs, et l'on calculait qu'il fallait, pour y pourvoir, le produit d'un droit de 2 sous par tonneau sur tous les navires se rendant dans les ports ou havres compris entre le cap et Regnéville. Cette perception rendrait aujourd'hui 14,000 fr. Vingt-cinq tonneaux de houille, à 70 livres l'un rendu au bord de la mer, étaient affectés à l'éclairage proprement dit : indépendamment de la diminution de valeur de l'argent, le tonneau de houille ne coûterait plus dans ces conditions qu'environ 25 francs.

Maintenant que nous avons parcouru la côte, il faut regagner l'embouchure de la Rance. Rappelons, sans remonter à la limite des temps historiques (1), ce qu'a jadis été Saint-Malo, dans la paix, dans la guerre; voyons ce qu'il est aujourd'hui : l'étude des conditions de la force et de la prospérité de cette terre célèbre mettra en relief les germes dont l'épanouissement lui promettrait un avenir digne de son passé.

Charles VII, ce roi si français par ses qualités et par ses faiblesses, remerciant, dans une ordonnance de 1425, les Malouins d'avoir fait lever aux Anglais le siège du Mont-Saint-Michel, et d'avoir *iceux desconfits*, leur rend témoignage de s'être toujours montrés *entièrement affectionnés à la couronne de France et malveillans envers nos anciens ennemis et adversaires les Anglais : pour lesquelles causes, ajoute-t-il, et autres dommaiges qu'ils ont faicts et font chaque jour contre nosditz ennemis, au lieu de nous et de notre seigneurie, iceux ennemis les ont en haine mortelle*. Ces paroles du prince qui chassa de France l'étranger semblent être une prédiction du duel acharné dans lequel, pendant les siècles suivans, Anglais et Malouins se cherchèrent et se prirent tant de fois corps à corps. La mer, la mer lointaine, fut la plupart du temps

(1) M. Cunat, ancien officier de la marine, aujourd'hui adjoint au maire de Saint-Malo, déjà connu par des écrits estimés, prépare une histoire de Saint-Malo qui ne sera pas moins intéressante par le talent de l'auteur que par la nature du sujet.

leur champ de bataille: ce serait sortir du cadre de ces études que de perdre le rivage de vue, et, parmi les actions dont il a été le théâtre ou le témoin, il ne faut même rappeler que celles dont il reste encore à tirer des conséquences utiles pour la défense de notre territoire.

Les Malouins prenaient leur part de la guerre suscitée par la ligue d'Augsbourg (1686), et quand survint la paix de Ryswick (1697), il était entré 256 prises, la plupart anglaises, dans leur port (1). En 1692, ils armèrent en course 28 grands bâtimens et 106 petits (2). Le 15 juillet de la même année, 32 voiles anglaises s'avancèrent dans l'atterrage de Saint-Malo et passèrent quatre jours à faire une reconnaissance minutieuse de toutes les passes : cette expédition, dont le but devait se révéler plus tard, ne fut marquée que par une attaque qui échoua contre le château de la Latte et par quelques centaines de bombes inutilement lancées sur Saint-Malo.

L'année suivante, on parlait sur toute la côte d'une machine infernale à laquelle de nombreux ouvriers travaillaient mystérieusement dans le port de Londres, et l'on se demandait avec anxiété sur quel point tomberait la foudre. Le 26 octobre, 12 vaisseaux de ligne, 5 galiotes à bombes, 2 corvettes, 4 brigantins et 3 brûlots vinrent reconnaître le havre de Rotheneuf et jetèrent l'ancre près de la Conchée. La ville était dégarnie de troupe; sa jeunesse s'offrit à la défendre; elle se jeta dans les forts, qu'on arma comme on put; on n'avait que de mauvaise poudre, et quand les Anglais commencèrent le bombardement, on vit que les coups par lesquels on leur répondait ne portaient pas. Le lendemain, l'ennemi mit ses canots à la mer et fit sur l'île de Cézambre une descente. L'île ne contenait d'édifices qu'un couvent, et n'avait d'habitans que des récollets qui s'en étaient enfuis la veille. Les Anglais burent le vin des moines, ce qui était de bonne guerre; ils brûlèrent l'église et le couvent, après avoir mis de côté tout ce qui était bon à emporter; puis ils célébrèrent leur triomphe en accablant pendant plusieurs jours de grossières moqueries un pauvre moine qui, perclus de goutte, n'avait pas voulu suivre ses frères dans leur retraite.

Le 29, le duc de Chaulnes, gouverneur de la province, accourut avec deux compagnies de dragons et deux cents hommes d'infanterie. Le bombardement continua, et en fin de compte il causa à la ville un dommage estimé 3,000 livres : en revanche, les bombes des bourgeois de Saint-Malo enfonçaient une galiote et deux vaisseaux anglais; mais « le 3 novembre, à sept heures du soir, lorsqu'on y pensait le moins, il se fit une décharge du canon du rempart. Incontinent après, tout Saint-Malo paraissait en feu, toute la ville fut ébranlée; on entendit un tin-

(1) Archives du Tallard à Saint-Malo. *Pièces justificatives de la validité des prises.*

(2) Archives de la guerre. *Placet de la municipalité de Saint-Malo.*

tamarre le plus horrible, semblable à un coup le plus épouvantable de tonnerre. Partout il tomba une grêle de clous, de chevilles de fer, de câbles, de bois de navires; tout trembla; chacun crut sa maison écroulée; chacun chercha dans son logis en quel endroit était tombée une bombe; la grande porte de l'église, mise en morceaux, arracha ses gonds et les pierres qui les tenaient... On ressentit la commotion à Châteauneuf et à Ploubalay (12 kilomètres de distance)..... C'était la machine anglaise qui éclatait; elle était dirigée vers la tour de la poudrière; mais le vent tourna, et la Providence, prenant en main le gouvernail, fit échouer le brûlot sur la roche Malo; il s'y creva, se renversa sur le côté; une grande partie des poudres se mouilla; le reste produisit son principal effet sur le fond de la mer. Le brûlot était grand comme un vaisseau à trois ponts et ne tirait que sept pieds d'eau : ayant éclaté plus tôt qu'on ne comptait, il ne fit périr que ses conducteurs (1). » Le duc de Chaulnes eut sa part de l'explosion; la toiture de la maison voisine du rempart où il logeait fut enlevée, les planchers furent décarrelés comme par le tonnerre. « Ce que nous découvrîmes hier, écrivait-il, fut que les deux tiers de la ville furent ébranlés et que toutes les rues furent en un moment pleines de tuiles et d'ardoises. Des officiers de marine, qui venaient dans des chaloupes, firent mettre les soldats sur le ventre par tout ce qu'ils entendaient tomber sur la mer. L'effet qui me paraît le plus surprenant fut que tous les remparts furent couverts d'eau de la mer qui coula plus d'une heure comme d'un grand orage. La mer s'étant retirée vers les dix heures ce matin, j'ai été avec M. de Châteaurenaud, tous les officiers de marine et M. l'intendant sur le sable; nous avons trouvé un reste du vaisseau qui a sauté. On a déjà compté deux cent trente bombes qui n'ont point agi (2)... »

« Un corsaire de Saint-Malo ayant pris douze ou quinze Anglais, je n'ai cru pouvoir mieux faire que de les renvoyer aujourd'hui, après les avoir fait promener sur l'estran, où ils ont vu les corps de ceux qui ont exécuté l'entreprise. Ils ont aussi vu le grand nombre de leurs bombes toutes chargées et pas une seule maison brûlée. J'écris au gouverneur de Jersey et lui en fais une plaisanterie (3). »

La machine infernale de 1693 a fait beaucoup de bruit dans le monde. Ce fut le premier emploi d'une arme pour laquelle les Anglais ont eu long-temps une prédilection marquée, et l'on a rarement traité de ces sortes de machines de guerre sans la citer. Les témoignages des spectateurs de l'explosion sont donc bons à recueillir, et s'ils prouvent qu'elle fit un peu plus que de *casser des vitres*, ils ne contredisent pas

(1) Manuscrit de la bibliothèque de Saint-Malo.

(2) Archives de la guerre. Lettre du duc de Chaulnes du 1^{er} décembre 1693.

(3) *Ibid.* Lettre du 2 décembre.

l'opinion de Napoléon que *les machines, les bombardemens même, sont comptés pour rien en temps de guerre* (1).

L'attaque dirigée contre Saint-Malo avait mis en relief l'énergie de la province en même temps que l'incurie du gouvernement; lorsque les Anglais se retirèrent, toute la Bretagne était levée pour les repousser. Le duc de Chaulnes ne se contenta pas de constater ce double effet; s'accusant le premier d'imprévoyance, il accepta comme une leçon la surprise dont le pays avait failli être victime. reproduisit les projets de Vauban pour la construction de forts battant les mouillages à portée de Saint-Malo, surtout de celui de la Conchée, et en demanda instamment l'exécution (2); mais ses plaisanteries au gouverneur de Jersey n'empêchèrent pas la machine infernale de Saint-Malo d'être prise fort au sérieux par le parlement britannique, qui le prouva en votant des fonds pour la continuation de ce beau système. En effet, le 14 juillet 1695, l'amiral Berkeley parut dans le nord de Saint-Malo avec 21 vaisseaux de ligne, 3 frégates, 9 brûlots et 17 galiotes à bombes ou bâtimens de flottille. Cette escadre portait 6,834 hommes et 1,416 bouches à feu (3). Cette fois il fallut compter avec le fort de la Conchée; sans être achevé, il était en état de défense; il fut canonné, bombardé; trois machines dirigées contre lui éclatèrent à peu de distance; il répondit vigoureusement à ces attaques et fut moins maltraité que son intrépide commandant, le chevalier de la Marquerie, car la garde-robe et le mobilier de celui-ci furent mis en pièces par une bombe, et il n'en coûta pas 600 fr. pour réparer le fort. 1,560 bombes furent lancées de la Passe-aux-Normands sur Saint-Malo; cinq maisons furent brûlées, et M. de Nointel, intendant de Bretagne, demanda 130,000 livres pour réparer tous les dommages causés. Les Anglais eurent une galiote à bombe coulée et deux vaisseaux fort endommagés.

Absorbé par d'autres soins, Vauban ne revint à Saint-Malo qu'en 1700, et fit alors un projet complet de défense du côté de la mer et de celui de la terre. Des travaux qu'il proposait contre les attaques par mer, il ne manque aujourd'hui que le château qu'il voulait construire sur la pointe de Dinard, de manière à battre par des feux croisés toute l'étendue de la rade. « Toutes ces pièces bâties et achevées, dit-il, avec la perfection requise et munies après de tout ce qui fera besoin, Saint-Malo pourra se moquer de toutes les attaques de l'ennemi du côté de la mer. » En effet, les forts dressés au milieu des flots rejettent la ligne de bombardement à une trop grande distance pour que la ville puisse

(1) Lettre de Napoléon du 9 septembre 1809 au ministre de la marine.

(2) Archives de la guerre. Lettres du duc de Chaulnes des 4, 13, 27 décembre 1693 et 24 janvier 1694.

(3) Les revues et l'état du matériel furent trouvés sur un avis que l'amiral Berkeley envoyait à Plymouth et qui fut pris et conduit à Morlaix par deux corsaires malouins.

être atteinte. « Mais, ajoute Vauban, on n'en peut pas dire autant du côté de la terre; bien éloigné de là : une armée de douze à quinze mille hommes pourrait facilement l'assiéger et la forcer en moins de huit ou dix jours de temps. » Prenant alors, pour mieux déterminer le système de défense, le rôle d'assiégeant, il place des batteries, et les montre *ouvrant en quelques heures la place du haut en bas*, puis livrant à un incendie général cet amas de maisons de cinq, six et même sept étages, la plupart bâties en pans de bois, et qui se rapprochent par le haut dans des rues de douze, de dix, de neuf, de huit pieds de large. Tel serait à ses yeux le résultat infailible d'une *attaque bien menée*, et il se demande où se réfugierait, dans un pareil désastre, la population resserrée par la mer, poursuivie par les flammes. De l'impossibilité de parer des coups portés de si près, il conclut la nécessité d'éloigner la ligne d'attaque; il trace donc la ligne de défense de la pointe de Rochebonne à la Rance, sur les hauteurs qui avoisinent Saint-Malo, et, lui donnant cinq quarts de lieue de longueur, il lui fait envelopper Saint-Servan; il ajoute à cet obstacle celui d'une inondation tendue par l'écluse du bassin à flot, dans lequel il voit une ressource pour la défense au moins autant que pour la navigation. La surface des deux villes ainsi réunies et fortifiées formerait un triangle dont deux côtés seraient gardés par la mer, et, pour en faire le siège régulier, il faudrait deux corps d'armée, qui, tenus par l'interposition de la Rance dans l'impossibilité de s'entre-secourir, seraient en danger continuel d'être écrasés séparément.

Ces combinaisons furent mal accueillies à Saint-Malo : on y fut blessé de voir Saint-Servan admis à une part trop égale dans les avantages de la position pour ne pas attirer une partie de la population, et l'on prévit un abaissement considérable dans le taux des loyers. L'évêché était propriétaire de beaucoup de maisons, et l'évêque fut des plus ardens à réclamer; on prétendit montrer que le projet ne valait rien. Vauban trouva fort naturel que des bourgeois et même des prélats défendissent leurs intérêts privés; mais il les releva d'une façon au moins cavalière sur leurs doctrines en matière d'intérêts publics, de sièges et de fortifications; il traita les maisons de paquets d'allumettes, les propriétaires, sans faire aucune exception pour l'évêque, d'imbéciles, et, opposant les grands intérêts de l'état, du commerce, de la province et de la ville elle-même à ceux d'une minorité aveugle, il représenta de plus fort la nécessité de mettre en état « une ville du mérite et de l'importance de Saint-Malo, ayant un bon port, un gros commerce bien établi, lui attirant une forte jalousie de toutes les villes de commerce de nos ennemis, et, par les courses qu'elle fait sur eux en temps de guerre, les intéressant tous à sa ruine. » Ce port, ce commerce, cette population maritime et militaire, Vauban voulait les développer der-

rière les remparts qui les auraient mis à couvert, et, dans cette vue, il traça les alignemens des rues de Saint-Servan et la nouvelle enceinte en terrasse de Saint-Malo, dont la pittoresque originalité montre l'étoffe d'un artiste cachée sous le génie de l'ingénieur (1); il portait ainsi à 21 hectares 38 ares l'étendue de Saint-Malo, qui n'était auparavant que de 16 hectares 40.

La paix, sur le maintien de laquelle comptait Vauban pour l'exécution complète de ses projets, ne fut pas de longue durée. A peine entamait-on l'expropriation des terrains nécessaires aux travaux, que la guerre de la succession éclatait, et, si urgent que fût l'élargissement de l'enceinte, il ne se termina qu'en 1737. Malgré ce grave mécompte, la période à laquelle appartiennent ces événemens locaux fut prospère et glorieuse pour les Malouins. C'est en effet celle où le nom de Duguay-Trouin semait la terreur sur les mers.

René Duguay-Trouin était né à Saint-Malo le 10 juin 1673; il s'embarqua à seize ans : en 1691, sa famille lui confia le commandement d'une frégate de 14 canons, avec laquelle il s'empara, dans la rivière de Limerick, du château de Clare, et brûla deux vaisseaux anglais à l'échouage. C'était son coup d'essai, et il continua si bien que, lorsqu'à l'âge de vingt-trois ans, il fut admis comme capitaine de frégate légère dans la marine royale, il avait déjà pris 482 pièces de canon à l'ennemi (2). Le reste de la vie de Duguay-Trouin appartient à l'histoire de France. Il mourut, le 27 septembre 1736, sans fortune, malgré son expédition de Rio-Janciro et la multitude des prises dont il avait enrichi son pays. Le manuscrit autographe de ses mémoires est sans contredit la pièce la plus précieuse que possèdent les archives de sa ville natale. Il n'est pas reproduit tout entier dans le livre que tout le monde a lu, et les suppressions commencent dès la première page. « J'ai cru devoir commencer, y dit le célèbre marin, par un aveu sincère des égaremens et des extrémités où m'ont jeté les mauvaises compagnies *et mon inclination trop violente pour les femmes* (3). Cet aveu pourra servir de leçon aux jeunes gens pour les engager à éviter de

(1) *Projet définitif de Saint-Malo en conséquence des précédens*, par M. de Vauban, 5 avril 1700. (Manuscrit accompagné de plans.)

Placet des maire, syndics et bourgeois de Saint-Malo contre les fortifications de Saint-Servan, avec notes et observations de M. de Vauban en marge et à la suite.

(2) Archives de Saint-Malo. Au nombre de ces prises étaient le *Boston* de 38 canons, le *Sans-Pareil* de 50, la *Résolution* de 58, la *Défense* de 72, le *Delft* et le *Huustaerdick*, chacun de 54. Quoique officier de la marine marchande, Duguay-Trouin commandait des bâtimens de guerre prêtés par le roi au commerce, et dont il choisissait les officiers et les équipages. A la juger par les résultats et suivant les opinions de Jean Bart, de Duquesne, de Ruyter, cette manière économique de faire la guerre n'est pas la plus mauvaise.

(3) Les mots de ce passage en *lettres italiques* sont rayés sur le manuscrit.

pareils écueils, et à ne pas se livrer à cette passion tyrannique qui nous rend ses esclaves le reste de notre vie, être plus sages et plus prudents que je n'ai été. » Avant de donner son manuscrit à l'impression, Duguay-Trouin le soumit à son protecteur et son ami, le cardinal de Fleury. Le prélat craignit que, malgré les précautions de l'auteur pour masquer le pavillon de certaines prises qu'il avait faites à terre, quelques-unes ne fussent reconnues, et surtout que sa confession n'inspirât aux cadets de la marine moins de peur que de tentation d'échouer sur les écueils qu'elle signalait. Duguay-Trouin se rendit de bonne grace à cette opinion, et la jeunesse française n'a pas perdu grand'chose à ce silence gardé sur les faiblesses d'un grand homme.

L'année 1758 s'ouvrait en pleine guerre de sept ans (1756-1763). Les Anglais se figurèrent que, malheureux dans l'Inde et en Prusse, nous devions l'être également en Bretagne. Dès le début de la guerre, le génie avait représenté la nécessité de mettre Saint-Malo en état de défense : il n'avait été écouté qu'à demi, et la principale mesure prise par la cour avait été la nomination du marquis de La Châtre au commandement supérieur de la ville et des environs. Le marquis aimait ses aïses : n'apercevant rien de pressé dans son commandement, il faisait un voyage d'agrément sur la côte méridionale, lorsqu'il reçut un soir à Port-Louis du duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, l'ordre de partir à l'instant même pour Saint-Malo, qu'on croyait menacé. Il y arriva le 2 juin. La ville n'avait de défenseurs que le régiment de Boulonnais, réduit à un bataillon, et le marquis s'arrangea pour avoir des renforts vers le 15; mais le 4 un signal donné par le canon du fort de la Latte, et répété par toutes les batteries de la côte, vint le surprendre au milieu d'un dîner splendide. C'étaient les Anglais qui avaient l'indiscrétion de se présenter onze jours avant celui où il les attendait, et sans qu'aucun des préparatifs nécessaires pour les recevoir fût achevé. On courut au rempart; le temps était brumeux; on aperçut pourtant dans une éclaircie la flotte ennemie mouillée sur le Vieux-Banc, à dix milles au nord-ouest. Quelques-uns prétendirent (peut-être cette opinion leur était-elle inspirée à leur insu par la crainte de laisser refroidir le dîner) que les Anglais marchaient sur Brest: les officiers du génie crurent le danger plus pressant, et heureusement leur avis prévalut. *On courut donc la nuit les rues de Saint-Servan et l'on prit aux cheveux,* pour armer les forts de la mer, *tout ce qu'on put attraper;* on expédia des courriers pour faire avancer des troupes. Le lendemain à midi, cent quinze voiles ennemies mouillaient en rade de Cancale, et le comte de La Tour d'Auvergne, colonel du régiment de Boulonnais, occupait la pointe de la Chaîne avec trois cents de ses soldats et cent dragons. A quatre heures, une frégate de 50 canons s'embossa devant la batterie du Bar-Brûlé, au sud de la pointe: un simple canonnier de

Cancalle, dont tous les rapports constatent l'action sans le nommer, se jette avec quelques camarades dans la batterie déserte, et dirige si bien le feu de trois canons, qu'après un combat de deux heures la frégate est obligée de se faire remorquer; mais elle est bientôt remplacée par trois autres frégates, dont le feu balaie le rivage, et sous la protection desquelles quatre-vingts chaloupes débarquent trois mille hommes d'infanterie. Le comte de La Tour d'Auvergne veut charger les Anglais avec ses quatre cents soldats et autant de volontaires animés les uns et les autres de cette ardeur avec laquelle les troupes inexpérimentées obtiennent de grands succès ou commettent de grandes fautes; les officiers du génie l'arrêtent; il cède enfin à leurs instantes représentations sur l'insuffisance de ses munitions, la disproportion de ses forces, la nécessité de les réserver pour la défense de Saint-Malo, et le peu de portée d'un succès momentané. On réclamait d'ailleurs les dragons pour conduire à Dinan douze cents prisonniers faits par les corsaires malouins. Les Anglais opèrent donc leur débarquement; ils forment tranquillement entre le bourg de Cancalle, la falaise et La Houle un camp aussi fortement retranché qu'avantageusement situé; ils passent la journée du 6 à brûler les maisons qui les gênent, à en créneler quelques autres, à faire des abatis d'arbres, et ils perfectionnent si bien leur établissement, que nos ingénieurs n'y trouvèrent quelques jours plus tard pas une seule disposition qui ne fût digne d'éloges. Le camp reçoit en tout quatorze mille hommes, mille chevaux, vingt-trois pièces de canon et deux obusiers. Le 7, l'ennemi se porte sur Paramé et sur Saint-Servan; il occupe la ligne même que voulait fortifier Vauban, et l'on reçoit à Saint-Malo un message ainsi conçu :

« Quartier général de l'armée, le 7 juin 1758.

« Nous nous trouvons en possession de tout le pays entre Dinan, Rennes et Dol jusqu'à Saint-Malo, et voyant que tous les habitans des villes et villages dans toute l'étendue de ce pays ont abandonné leurs domiciles pour éviter apparemment les contributions ordinaires, et comme nous sommes informés que les habitans ont été par vos ordres forcés de se rendre à Saint-Malo, nous vous faisons savoir que, s'ils ne se rendent point paisiblement chez eux et n'envoient point leurs magistrats à notre quartier pour régler les contributions, nous nous croyons obligés à y mettre le feu, et cela sans retardement.

« DUC DE MARLBOROUGH. »

Le marquis de La Châtre répondit, ce qui était parfaitement vrai, qu'il n'avait donné aucune espèce d'ordre, et la nuit les Anglais, descendant sur la grève du port, brûlèrent quatre-vingts bâtimens de 150 à 300 tonneaux, ce qui causa au commerce une perte de 3 millions, c'est-à-dire très supérieure à ce qu'eût coûté la fortification qui

Peût prévenue. Le lendemain matin, les bâtimens du roi et les corsaires qui étaient à Solidor eurent un sort semblable.

Fort heureusement, le commandant des forces de sa majesté britannique n'avait hérité que des dignités du grand homme de guerre dont il portait le nom : il ne devinait pas les moyens d'attaquer Saint-Malo exposés dans le mémoire de Vauban, et le temps qui s'écoulait n'était pas perdu pour nous. Les marins de Cancale avaient suivi M. de La Tour d'Auvergne, et occupaient à Saint-Malo les postes les plus dangereux; le génie multipliait les obstacles devant l'ennemi; les bourgeois et les marins s'organisaient en compagnies de volontaires; des troupes et des munitions entraient par Dinard; soixante gentilshommes des environs formaient pour les coups les plus hardis une compagnie franche sous les ordres du chevalier de Robien, lieutenant aux grenadiers à cheval; enfin le duc d'Aiguillon, accouru du fond de la Basse-Bretagne, après avoir mis de tous côtés les troupes disponibles en mouvement, s'était jeté dans la place, et imprimait à tous les services d'approvisionnement une grande activité. La bonne contenance des troupes et de la population fit paraître aux yeux du duc de Marlborough la ville beaucoup plus forte qu'elle n'était en réalité. Le 10 juin, ses coureurs annoncèrent que des têtes de colonnes se montraient à Châteaument et à Pontorson : il donna immédiatement l'ordre de plier les tentes, et le duc d'Aiguillon, après s'être assuré de la réalité du mouvement, suspendit la marche des troupes dirigées sur Saint-Malo, de manière à les porter avec plus de facilité sur tel autre point qui serait menacé. La retraite des Anglais se fit dans un ordre parfait. Le comte de La Tour d'Auvergne, avec le régiment de Boulonnais et la compagnie franche, suivit leur mouvement en leur tuant quelques hommes. Rentrés dans le camp de Cancale en laissant en dehors une forte arrière-garde, les Anglais rembarquèrent, sans se presser, d'abord leur matériel et leurs chevaux, puis leur infanterie. Le 12, à midi, tout était à bord. Le soir, M. de La Tour d'Auvergne s'établit lui-même dans le camp, et la flotte, après avoir deux fois quitté et repris le mouillage, disparut le 22 dans la direction de Jersey.

La veille de ce départ, le duc d'Aiguillon avait renvoyé au duc de Marlborough cinq de ses soldats faits prisonniers; celui-ci garda trois soldats de Boulonnais qui avaient eu le même sort, et les emmena en Angleterre. Quelques jours plus tard, on reçut à Saint-Malo les journaux publiés à Londres pendant l'expédition : ils annonçaient au peuple anglais que le duc de Marlborough avait pris les villes de Cancale, de Saint-Coulomb, de Saint-Ideuc, de Paramé, et était maître d'une partie de la Bretagne (1). Chez nous, on se souvint qu'en 1694 et dans son

(1) Archives de la guerre. *Journal circonstancié du séjour de la flotte anglaise devant*

mémoire du 5 avril 1700, Vauban avait désigné l'atterrage de Cancale comme le point le plus favorable pour le débarquement *d'une armée de douze à quinze mille hommes avec du canon*, dirigée contre Saint-Malo, et l'on conclut de ce qui venait de se passer qu'il fallait défendre la rade par un fort, qui fut, en effet, construit sur l'île des Rimaux. Il eût mieux valu suivre le conseil de Vauban tel qu'il le donnait, et, en fortifiant Saint-Malo, *se guérir une bonne fois pour toutes des inquiétudes auxquelles on sera toujours exposé à l'occasion de cette ville, et par-dessus cela en faire une excellente ville de guerre et de commerce à peu de frais, et sans que l'un puisse nuire à l'autre.*

La flotte qui venait de séjourner du 4 au 22 juin dans les eaux de Cancale et de Saint-Malo alla faire une descente à Cherbourg, où l'on ne se défendit pas, y fit beaucoup de mal, puis rentra dans les ports d'Angleterre, s'y ravitailla, et reprit la mer, forte de cent cinq voiles. Le 3 septembre au matin, elle fut signalée à six lieues au large du cap Fréhel, et vint mouiller le soir devant l'île Agot, à cinq milles à l'ouest de Saint-Malo.

Le 4, une partie de la flotte entre dans l'anse de Saint-Briac; deux frégates s'embossant canonnent la plage déserte; cinq mille hommes et deux cents chevaux, dont moitié d'artillerie, sont débarqués et campent sur la pointe de la Garde-Guérin; de fortes reconnaissances viennent jusqu'au bord de la Rance vis-à-vis Saint-Malo. — Le 5, les Anglais brûlent à Saint-Briac vingt-deux barques de pêcheurs, plusieurs maisons, le presbytère; puis, se répandant dans la campagne, ils incendient les granges, les moulins, et jusqu'aux meules de fourrage. — Le 6, le reste des troupes est débarqué, et le surlendemain le corps complet campe au bord de l'Arguenon, vis-à-vis le Guildo.

Dès que l'ennemi eut opéré sa descente à Saint-Briac, les forts de Saint-Malo furent garnis de canonniers; une ligne d'embossage fut formée dans la Rance par une frégate et des corsaires, les milices des capitaineries de Dol et de Dinan occupèrent tous les passages de la rivière. Cependant le duc d'Aiguillon avait appris le 5 à Saint-Mathieu, près Brest, le débarquement des Anglais. Ses dispositions étant prises pour la sûreté de Brest, de Lorient, de Port-Louis, de Belle-Isle et de Nantes, il fait arriver à marches forcées toutes les troupes disponibles dans la province sur la ligne de Lamballe, de Jugon et de Dinan, de manière à enfermer l'ennemi entre la Rance et la baie de Saint-Briac; il est lui-même, le 8, à Lamballe, porte son quartier-général à Plancoët, où il n'est plus qu'à 10 kilomètres de l'ennemi, et appelle à lui

Saint-Malo, mouillée dans la baie de Cancale. Saint-Malo, juin 1758; une feuille in-4°. Relation circonstanciée du séjour de la flotte anglaise mouillée dans la baie de Cancale, journal exact de l'ingénieur en chef des fortifications le chevalier Mazin. Juin 1758. (Manuscrit.)

les troupes qui s'avançaient. Le 9 au matin, les Anglais passent l'Arguenon à mer basse et s'établissent fortement sur la route de Matignon. Le 10, ils occupent les hauteurs de Matignon, et ces divers mouvemens ne s'effectuent pas sans quelque gêne : des compagnies de tirailleurs, entre lesquelles on distingua, pour l'intelligence et le succès avec lesquels elle fut conduite, celle du chevalier de Lorel, capitaine au régiment de Boulonnais, côtoyaient la marche des Anglais, et, s'embusquant dans un pays accidenté et couvert de haies, fusillaient leurs soldats dans les rangs, coupaient les trainards et les hommes écartés, et la nuit désolaient les bivouacs par la persistance et la subtilité de leurs attaques. Or les troupes anglaises, qui n'ont peut-être pas d'égales au monde pour la solidité, n'ont ni la souplesse ni la résistance à la fatigue des nôtres, et c'est leur enlever une grande partie de leurs avantages que de leur interdire le repos. Cette tactique fut surtout habilement employée dans la nuit qui précéda la bataille : huit compagnies de grenadiers et deux cents dragons partagés sous le commandement de M. de Broc, colonel du régiment de Bourbon, en pelotons de trente hommes, se glissaient sans bruit aussi près que possible des Anglais, tiraient et se repliaient en silence. L'hésitation que ces attaques mystérieuses portèrent dans les mouvemens de l'ennemi ralentirent son embarquement, et l'on en vit le lendemain matin les conséquences.

Le duc d'Aiguillon vint lui-même, le 10 au soir, reconnaître la position des Anglais : ils y étaient inexpugnables; mais ils étaient obligés d'en descendre pour se procurer des vivres ou pour se rembarquer. Il remit donc le combat au lendemain, avec d'autant plus de raison qu'il attendait encore pendant la nuit le régiment de Royal-Vaisseaux. Avant le jour, l'artillerie anglaise avec trois mille hommes prit les devans et se dirigea vers l'anse de Saint-Cast, en face de laquelle était mouillée la flotte; le reste de l'armée, divisé en deux corps, suivit bientôt ce mouvement : c'est ce moment qu'attendait le duc d'Aiguillon. Il avait passé la nuit sur pied : à la pointe du jour, il parcourt rapidement les bivouacs et donne ses derniers ordres; à sept heures du matin, il se porte vivement avec deux cents dragons sur Saint-Cast et voit la deuxième division ennemie commençant à monter sur les chaloupes. Il avait formé ses troupes en quatre corps; il place à l'instant au centre celui de M. de Broc; à la droite, sur l'escarpement de la Garde-Guérin, celui de M. de Balleroy, qui ne prit point de part active au combat; à gauche, celui du comte d'Aubigny, et le quatrième en réserve, sur la hauteur, à portée d'appuyer chacun des trois autres. Il s'établit lui-même au centre.

L'anse de Saint-Cast, qui se trouvait ainsi cernée, est comprise entre les pointes aiguës de Saint-Cast et de la Garde-Guérin; elle forme dans

le terrain granitique une échancrure demi-circulaire, dont le bas est occupé par une mielle légèrement mamelonnée, et dont le pourtour s'élève par des pentes rapides jusqu'au niveau du plateau supérieur. Les Anglais étaient dans les mielles, et, quoi qu'on en ait dit et imprimé, ils n'avaient fait aucun ouvrage de campagne pour protéger leur retraite. Ils ne comptaient pas si tôt sur les nôtres, et furent surpris de les voir couronner tout à coup la hauteur : l'ardeur de ceux-ci était telle que l'infanterie arriva au pas de course aussi vite que les dragons. A cet aspect, l'arrière-garde ennemie, composée de grenadiers et de gardes du roi, fait volte face, et toute la troupe se met en bataille; mais, tandis qu'elle engage une vive fusillade avec notre centre, la division d'Aubigny, avec le régiment de Boulonnais et la compagnie de gentilshommes volontaires en tête, descend dans l'arène et prend l'ennemi en flanc. Le régiment de Boulonnais ne tire pas; il se jette sur les Anglais à la baïonnette, renverse leur premier bataillon, et la division tout entière les pousse en désordre vers l'escarpe de la Garde-Guérin. Cependant les Anglais se rallient, se reforment, et tentent un effort désespéré sur notre centre, dans l'intention évidente d'y faire une trouée et de prendre au bord du plateau l'avantage de position auquel ils ont maladroitement renoncé; mais ils sont repoussés par M. de Broc et par cinq pièces de campagne que le duc d'Aiguillon fait avancer. Dans cette extrémité, ils conservent assez de sang-froid pour remplir en ordre toutes les chaloupes que la flotte avait envoyées; deux cependant surchargées d'hommes coulent, et l'on voit sur plusieurs autres les hommes embarqués couper à coups de sabre les mains des malheureux qui cherchent à s'y accrocher. A l'instant de l'attaque, la flotte avait détaché deux frégates de 30 canons, cinq chaloupes armées et deux bombardes, qui s'étaient avancées avec la mer montante. Elles firent un feu plus bruyant que meurtrier : gênées par l'interposition des leurs, elles tiraient sur la hauteur; mais lorsque, le combat finissant, on n'aperçut plus sur la plage qu'une masse confuse d'hommes, les frégates anglaises se mirent de rage à tirer dessus... *Tros Rutulosec fuat...* Nos soldats, sans s'émouvoir, poussèrent un groupe d'Anglais sur la plage, et les massacrèrent sous les boulets des frégates, ce que voyant, l'amiral fit signal de cesser le feu.

La paix était faite; nos soldats remontèrent sur la hauteur; on compta 732 prisonniers, dont 40 officiers. Un nombre d'hommes à peu près égal s'était embarqué, et le lendemain on enterra 1,160 morts; les Anglais étaient donc un peu plus de 2,500 à terre quand on les aborda. Nous eûmes de notre côté 63 officiers et 382 soldats tués ou blessés; les blessés anglais reçurent les mêmes soins que les nôtres. Dans le dénombrement des prisonniers, les officiers se reconnaissaient à un singulier insigne : ils étaient nus, absolument nus, ils n'avaient pas même

leurs chemises. C'étaient les soldats de Boulonnais qui les avaient mis en cet état. On se souvient des trois hommes de ce régiment que le duc de Marlborough avait emmenés de Cancale; ils avaient été promenés dans les rues de Londres, et exposés aux risées de la populace; leurs camarades, l'ayant su, s'étaient juré de venger l'affront fait à leur uniforme. Leur manière de tenir leur serment provoqua dans les rangs de l'armée force éclats de grosse gaieté, et, comme tous les effets enlevés avaient été mis en pièces, que les bagages étaient éloignés, l'empressement de nos officiers à se dépouiller pour réparer le désordre de la toilette des officiers anglais, qui d'un manteau, qui d'une veste, qui d'un vêtement encore plus nécessaire, ne laissa pas de produire d'assez risibles accoutremens. Le duc d'Aiguillon fit remettre aux prisonniers déshabillés tout l'argent qu'ils souhaitèrent; mais, quand l'amiral anglais lui fit demander quelques officiers de distinction, en tête desquels était lord Cavendish, il refusa, et, rappelant les trois soldats de Cancale, il ajouta qu'il était juste que les officiers anglais fissent à leur tour une promenade en France, pendant laquelle ils seraient du reste traités avec les égards dus à leur courage. La flotte anglaise garda son mouillage le 12 et le 13; elle appareilla le 14, et mit le cap sur Jersey. On la croyait pour quelque temps dégoûtée des descentes, et nos troupes n'avaient pas attendu son départ pour regagner leurs cantonnemens.

L'importance du succès obtenu sur la plage de Saint-Cast fut fort exagérée dans les publications contemporaines : on poussa l'envie de glorifier certains corps ou certaines personnes jusqu'à porter sur des plans inexacts du terrain des faits matériellement impossibles. J'ai cherché la simple vérité dans des documens originaux, où l'on n'avait à flatter ni à tromper personne; elle suffit sans doute à la gloire de ceux qui préparèrent et accomplirent l'action. J'ai eu plaisir, à cause d'une vieille calomnie qui s'est attachée, à l'occasion même de ce combat, au nom du duc d'Aiguillon, à montrer comment il fit son devoir de général et de soldat. La première fois que je suis passé devant l'anse de Saint-Cast, les matelots n'ont pas manqué de me faire saluer ce *cimetière d'Anglais*, et ils m'ont raconté que, pendant qu'on s'y battait, le *général Guillon* s'était caché dans un moulin. Cette croyance populaire est l'écho d'un propos bas et envieux dont on fit dans le temps honneur à l'esprit de M. de La Chalotais. Le duc d'Aiguillon monta-t-il, pour mieux reconnaître la position de l'ennemi, dans un des moulins à vent qui dominent encore le champ de bataille? S'il le fit, il fit bien. M. de La Chalotais, dénaturant un acte si simple, ajouta qu'à *Saint-Cast*, le duc *s'était couvert, non de gloire, mais de farine*. Le mot fit fortune : les ennemis du duc, et il en avait beaucoup, colportèrent cette sottise, et des écrivains qui se piquent d'être sérieux la répètent encore aujourd'hui.

Ceux qui combattaient aux côtés du duc sont unanimes, dans des lettres écrites au soleil de l'action, sur sa bravoure et son énergie; leurs témoignages restent enfouis dans la poussière des archives, et l'on ne se souvient que du propos d'un docteur en droit qui était à vingt-cinq lieues du combat! Telle est toujours la justice des partis, et quelquefois celle de la postérité.

L'expédition de Saint-Cast offre un double exemple de la facilité des débarquemens et du danger des rembarquemens : les uns s'opèrent presque toujours par surprise, sans trouver de résistance organisée; les autres se font sous une pression redoutable et ne peuvent pas éviter cet instant critique que sut saisir le duc d'Aiguillon, où les forces divisées sont en partie à bord, en partie à terre. Dans le cas particulier, il est impossible de découvrir un but raisonnable à la marche des Anglais de Saint-Briac à Saint-Cast; mais il l'est aussi de disconvenir que si, au lieu de prendre à droite, ils eussent pris à gauche et se fussent solidement établis entre Saint-Briac et la Rance, comme ils semblèrent un moment l'avoir résolu, ils auraient eu le temps d'incendier Saint-Malo de la pointe de Dinard, de couler les bâtimens qui formaient notre ligne d'embossage dans la Rance, et de se retirer sans laisser à nos troupes aucun des avantages du champ de bataille de Saint-Cast. C'est sans doute un malheur de ce genre que voulait prévenir Vauban. « Il croit, écrivait M. de Pontchartrain au roi après l'expédition de 1693, qu'il faudrait occuper la pointe de Dinard par un fort, *après quoi les descentes de ce côté ne serviraient plus de rien aux ennemis* (1). » Vauban revint en 1700 sur la nécessité de cette construction *pour assurer la rade de la Rance et empêcher que de cette pointe on puisse bombarder Saint-Malo, qui n'en est éloigné que de 800 toises*. Au lieu d'un fort, on n'y a encore établi qu'une méchante batterie, sans aucune défense du côté de terre. La pointe forme une presqu'île granitique élevée, réunie à la terre ferme par un isthme étroit et bas; la nature a fait les trois quarts du travail. L'exécution du projet de Vauban rendrait la rade inattaquable, et notre côte n'est pas assez riche en abris pour qu'il nous soit permis d'en négliger un semblable, à nous qui avons à compter avec la marine à vapeur.

La ville de Saint-Malo possède peu de documens sur l'histoire de son commerce et l'étendue de ses anciennes forces navales. Au temps où ce commerce était le plus prospère, le secret des opérations était considéré comme la condition essentielle du succès, et à peine étaient-elles accomplies, qu'on s'appliquait à en effacer les traces; mais, pour juger de la puissance d'un établissement maritime, il suffit du souvenir des entreprises par lesquelles il s'est signalé. Quand un port fait

(1) Lettre du 18 août 1694.

des expéditions lointaines, de puissans armemens, c'est qu'il a formé par la pêche ou le commerce un matériel considérable, un personnel nombreux et exercé. On ne fait la guerre qu'avec les ressources accumulées par la paix, et la puissance navale peut, moins qu'aucune autre, se passer de capitaux.

En 1423, les Malouins « ont mis sus, armé, frété et avitaillé certaine bonne quantité de navires groz et menuz; puis, libéralement, de leur franche vollonté et à leurs propres coutz et dépens, sont montez auxdits navires en bien grand nombre d'eux et allez avec Louis d'Estouteville faire lever le siège que tenoient nos ennemiz les Anglais devant le Mont-Saint-Michel, à grand puissance de navires et de gens d'armes et de traict, en quoi ils ont grandement défrayé du costé du leur (1). » Ils firent en 1495, avec les Basques, la découverte de Terre-Neuve; Jean Cabot n'y vint qu'en 1497, et ils devancèrent, par l'établissement de la pêche, la possession que François I^{er} fit prendre de l'île en 1524. Jacques Cartier partait de Saint-Malo, sa patrie, le 20 avril 1534, pour entreprendre la découverte du Canada, et, le 19 mai de l'année suivante, pour la compléter: il revenait le 16 juillet 1536, après avoir donné à cette contrée le nom de Nouvelle-France. François I^{er} encouragea ces entreprises, et, « pour le désir d'avoir cognoissance de plusieurs payz qu'on disoit inhabitez et aultres qu'on disoit estre possédez par des gens sauvages et sans usage de raison, » il nomma, le 17 octobre 1540, Jacques Cartier capitaine-général d'une grande expédition dans l'Amérique du Nord. Il est superflu de dire si la marine malouine fut l'instrument de ces expéditions; les noms de cap Fréhel, de La Conche, de Vache-Gàre, de baies de Saint-Méen et de Saint-Lunaire, de Bréhat, de Kerpont, de Port-Saint-Servan, de cap Cézambre, semés sur la côte du Canada, sont autant de traces de son passage.

En 1541, Charles-Quint demandait aux Malouins leur concours pour son expédition contre Alger. Pendant la seconde moitié du xvi^e siècle, les Malouins, dont le zèle pour la religion catholique était grand, embrassèrent avec ardeur la cause de la ligue: ils allèrent, chose rare chez des marchands, jusqu'à sacrifier l'intérêt commercial au sentiment religieux. Un arrêt du conseil de ville, en date du 20 avril 1591, fit défense « de trafiquer en Angleterre, crainte de contracter quelque corruption en la religion au préjudice du saint parti. » Néanmoins, au milieu du sang et des ruines qui couvrirent à cette époque la Bretagne, Saint-Malo conserva sa puissance navale, et ne pactisa point comme Paris avec l'Espagnol. « Les habitans n'ont rien regardé durant ces troubles que la conservation de la religion catholique, apostolique, romaine, et l'estat du royaume, sans se soubmettre en puissance d'aul-

(1) Ordonnance de Charles VII de 1425.

trui..... et combien que tardifs en leur reconnaissance. ils se sont les premiers résolus à ne tolérer en façon quelconque l'establisement de nos ennemis en nostre province de Bretagne et se sont courageusement opposés à diverses pratiques secrètes, intelligences et entreprises ouvertement tentées contre nostre ville de Saint-Malo (1).... » Tel est le témoignage que rendit Henri IV lui-même à la manière dont ils surent maintenir leur indépendance, et l'empressement à se les attacher que laisse percevoir à chaque ligne de ses édits de 1594 ce prince avisé marque toute l'importance dont était à ses yeux cette conquête. Le roi y accorde à la ville un tribunal consulaire pour juger les différends en matière de commerce; il autorise, sous la simple réserve des dispositions des traités entre la France et l'étranger, « le trafic et commerce libre en la ville avec toutes personnes, de quelques nations, pays ou partis qu'elles soient; il permet aux habitans, sous la surveillance du grand-maître, de faire fonder de l'artillerie pour le service et maintien de la ville, du château et des navires et vaisseaux du port, » et immédiatement les armateurs, comme pour assurer leur droit en l'exerçant, font fabriquer cent pièces de canon (2). Enfin il pousse la condescendance pour les sentimens qui avaient jeté la ville parmi ses ennemis les plus ardens jusqu'à défendre, après une humble confession des anciennes erreurs qu'il veut se faire pardonner, tout exercice de la religion réformée à trois lieues à la ronde autour d'elle. Il faut ajouter qu'une fois leur soumission faite, les Malouins furent les amis les plus dévoués d'Henri IV.

L'étendue des relations commerciales des Malouins est attestée par les réclamations que notre ambassade à Londres présente, en 1598, à la reine Élisabeth sur les tracasseries que leur suscitaient les Anglais « en tous leurs voyages et navigations, soit en Espagne, Portugal, Canaries, Barbarie, Levant, Terres-Neufves et autres endroits. » — En 1609, une flottille malouine, commandée par Beaulieu, montre à la chrétienté comment il fallait traiter la piraterie barbaresque. Suivie de quelques bâtimens espagnols, elle force en plein midi l'entrée du port de Tunis et y brûle trente-cinq navires armés pour la course. — En 1628, les Malouins concourent puissamment, sous le cardinal de Richelieu, à la prise de la Rochelle et à la consolidation de l'unité française, trop souvent attaquée dans nos guerres de religion. — Ces actes, qui surnagent, entre tant d'autres oubliés, du sein d'une période de deux siècles, ne manifestent-ils pas la puissance du commerce de Saint-Malo, et qui pourrait, devant les marques du coup de griffe, nier l'existence et méconnaître la force du lion ?

(1) Cahier d'articles et édit du 28 octobre 1594 sur la soumission de Saint-Malo.

(2) Ordonnance en date du 31 octobre 1594 de Philibert de la Guiche, grand-maître de l'artillerie.

Lorsqu'en 1664 Colbert voulut organiser la compagnie des Indes, il s'adressa d'abord au commerce de Saint-Malo, et voici comment, quelques années plus tard, M. de Nointel, intendant de Bretagne (1), parlait de cette ville : « Le nom de l'évêché de Saint-Malo est fameux, dit-il, dans toutes les parties du monde, et il en a l'obligation à sa ville principale, dont le commerce est considérable depuis long-temps et fort étendu. Il est établi avec l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, l'Italie, et occupe près de 100 bâtimens de 30 à 400 tonneaux que fournit la seule ville de Saint-Malo. Il y vient par an 100 bâtimens anglais, de 25 à 30 hollandais chargés principalement de bois, goudron, chanvre et marchandises de la Suède et du Danemark, de fromages, de harengs; ils prennent en retour des huiles de Provence et d'Italie; mais le commerce le plus considérable à Saint-Malo est celui de l'Espagne. Il transporte à Cadix pour les Indes des vins, des savons, toutes sortes d'étoffes et autres marchandises, draps, toiles, soieries, ce qui intéresse fortement dans ce commerce les villes de Paris, Rouen, Lyon, Tours, Bordeaux, Marseille. Ces marchandises se paient en numéraire et en cuirs, cochenille, bois de teinture et laines. On s'arrange de manière à faire coïncider les arrivages de Saint-Malo avec les départs des galions pour les Indes. En raison de l'exclusion de tous les étrangers du commerce des Indes, tout ce trafic se fait sous des noms supposés. Les Malouins sont obligés de se servir des noms des Espagnols, tant dans les factures que dans les actes de vente, en sorte que ce commerce ne se peut faire que sous la bonne foi de ceux-ci, et avec une telle confiance, qu'il ne tient qu'à eux de retenir tout ce qu'on leur donne à porter aux Indes, tout ce qu'on leur donne aux Indes à rapporter, et tout ce qu'on leur vend à payer au retour du voyage. On n'oserait pas même leur en demander compte, ni en porter aucune plainte; car, outre la confiscation de ce qu'ils retiendraient, on serait sujet à perdre tous les biens qu'on pourrait avoir par ailleurs en Espagne; et à être mis en prison pour le reste de ses jours, à moins de s'en rédimer par beaucoup d'argent, les lois de l'Espagne l'ordonnant ainsi. Les étrangers qui font ce commerce se servent de noms supposés, tant dans les lettres qu'ils écrivent que pour les adresses de leurs correspondans, crainte qu'elles ne soient interceptées, ce qui arrive souvent. Il se voit même que, malgré toutes ces précautions, le conseil d'Espagne ne laisse pas, sur les moindres indices, de faire de grosses taxes sur ceux qui sont soupçonnés. » Voilà, certes, un tissu de fraudes qui ne pouvait être ourdi que par les plus honnêtes gens du monde.

« Les Malouins, poursuit M. de Nointel, font la grande pêche de la

(1) *Mémoire sur la province de Bretagne*, par M. de Nointel, intendant. 1698. B. N. Manuscrits.

morue au Chapeau-Rouge et au Petit-Nord de Terre-Neuve. La première occupe quinze à vingt navires de 100 à 300 tonneaux; la seconde de quarante à cinquante. Les navires partent en février, et sont d'un mois à six semaines en route; si la pêche directe est mauvaise, on achète le produit de celle des habitans de la côte; on est de retour en novembre et décembre. La morue est portée à Bordeaux, en Provence, en Espagne, en Italie, et l'on rapporte à Nantes, au Havre et à Saint-Malo, des fruits, des savons, de la soude et d'autres denrées du midi. La concurrence anglaise est très vive aux lieux de placement de la morue, et les Hollandais emploient à la pêche de ce poisson jusqu'à 400 bâtimens. » Enfin, sans donner aucun chiffre, M. de Nointel cite comme considérables les exportations de grains de Bretagne que faisaient les Malouins.

La course, on s'en souvient, donna de grands profits pendant la période à laquelle se rapportent ces documens. De 1688 à la fin du règne de Louis XIV, il entra dans le port de Saint-Malo 528 prises, dont les onze douzièmes furent faits par des corsaires malouins (1). En 1709, année d'affreuse disette, compliquée par les misères de la guerre et l'exagération des impôts, la ville eut la gloire de venir efficacement au secours de l'état : elle fit au roi un prêt de 30 millions, sur lesquels 41,390,773 fr. furent frappés à la monnaie de Paris (2) avec les matières d'or et d'argent rapportées par les navires que M. de Chabert sut faire rentrer au travers des croisières anglaises dans le port de Lorient.

Il n'existe pas, à ma connaissance, de dénombrement des habitans de Saint-Malo pour l'époque de ce mouvement maritime; mais le développement de la population a dû répondre à celui du commerce. M. Cunat, dont les recherches ont été plus fructueuses que les miennes, a constaté qu'en 1699, il y avait eu 720 naissances dans la paroisse de Saint-Malo. Ce nombre, multiplié par 28, accuserait une population de 20,160 habitans, c'est-à-dire à peu près double de celle d'aujourd'hui. A ce compte, l'enceinte contenait alors 1,252 individus par hectare : telle est à peu près aujourd'hui la population spécifique de Toulon, et cette donnée s'accorde avec ce que Vauban disait en 1700 de l'encombrement et de la hauteur des habitations.

Il faut le reconnaître, une des principales causes de l'ancienne prospérité de Saint-Malo a consisté dans les privilèges commerciaux dont a joui pendant plusieurs siècles cette ville, et dans l'habileté avec laquelle elle a su tirer parti des lois absurdes que l'Espagne imposait à ses colonies. A chaque progrès du régime de la libre concurrence, soit

(1) Les pièces justificatives sont aux archives du Tallard.

(2) *Mémoires sur l'administration des finances depuis le 20 février 1708 jusqu'au 1^{er} septembre 1715*, par Desmarets, contrôleur-général des finances. Paris, 1716.

parmi nous, soit chez les peuples étrangers, quelques-uns des avantages que Saint-Malo devait au régime contraire se sont déplacés au profit des lieux où les appelaient les lois imprescriptibles de l'équilibre. L'accomplissement de cette révolution a produit un bien général, mais aussi une décadence locale, et il est désormais impossible de reconstituer pour Saint-Malo les bases anéanties des prospérités passées. Ce n'est point une raison de se décourager. La population qui fit tant de grandes choses montait naguère à l'abordage à la voix de Robert Surcouf, comme autrefois à celle de Duguay-Trouin, et le commerce de Saint-Malo n'a rien perdu de cet esprit entreprenant, quoique réservé, de cette intelligente probité qui le classent parmi les plus recommandables de l'Europe. Avec ces élémens, de nouvelles prospérités peuvent s'asseoir sur des bases plus solides que les anciennes : enracinées dans notre propre sol, ces bases sont à l'abri des vicissitudes des législations étrangères, et dès long-temps connues, il ne s'agit que de les féconder. Des pas nombreux sont déjà faits sur la route qui conduit à ce but; mais il semble, aux omissions essentielles qui ont été commises, qu'on ne l'ait que confusément aperçu. Les détails suivans montreront peut-être combien le port de Saint-Malo et le pays adjacent ont à attendre l'un de l'autre.

Il est des villes maritimes qui sont devenues, par leur propre force d'attraction, le foyer d'un mouvement presque universel : telles sont celles d'Amsterdam et de Londres. Dans d'autres, plus nombreuses, la navigation est principalement alimentée par l'industrie et les besoins de populations agglomérées dans l'intérieur des terres et rattachées à la mer par de faciles communications : Manchester fait valoir le port de Liverpool, Florence celui de Livourne, Paris celui du Havre, Lyon celui de Marseille. Il semblait que l'ouverture d'un canal de 85 kilomètres de long entre Rennes et l'atterrage de la Rance dût être pour le port de Saint-Malo le commencement d'une ère nouvelle : il n'en a rien été. Quoiqu'il aboutisse à une ville de près de quarante mille âmes, le canal d'Ille-et-Rance ne présente, après seize années de navigation, qu'une circulation de 30,000 tonneaux, telle que celle qui, dans les pays de mines et d'usines, anime quelquefois de simples chemins vicinaux, et le produit du péage n'y couvre que le tiers des frais d'administration (1).

Ce mécompte tient à plusieurs causes, au premier rang desquelles se placent les habitudes et les tendances de la population de Rennes. Ces mœurs, formées sous un régime qui n'est plus, s'y rapportent

(1) La moyenne des exercices 1847, 1848 et 1849 est pour la circulation de 29,890 tonneaux, pour le produit du péage de 36,614 francs, et pour les frais d'administration et d'entretien de 107,612 francs. Au déficit annuel il faut ajouter l'intérêt d'un capital de 15,240,000 fr. consacré à l'établissement du canal.

plutôt qu'à notre état social actuel. Jadis capitale d'une province fière avec raison de ses vieilles libertés, la ville de Rennes est une de celles qui ont le plus perdu à la révolution : toutes les institutions dont elle était le siège se sont amoindries; le parlement y est remplacé par une cour d'appel, l'intendance de la province par une préfecture de département, le gouvernement par un état-major de division, les états de Bretagne par le conseil-général d'Ille-et-Vilaine. Nées des événemens historiques, des intérêts les plus vivaces, des passions les plus énergiques du pays, les anciennes institutions avaient leurs racines dans le cœur de la société bretonne, et y puisaient une sève pleine de vigueur et d'originalité. Celles d'aujourd'hui procèdent d'une source plus éloignée et arrivent toutes faites par le *Moniteur*. La vie politique de la province n'a plus d'aliment qui lui soit propre; la province elle-même n'est plus constituée, elle n'a pas même de nom officiel, et, comme quatre-vingt-quatre autres chefs-lieux de département, Rennes n'est plus qu'un satellite de Paris. Est-ce un bien? est-ce un mal? Ce n'est pas ce qu'il s'agit ici d'examiner : il suffit de constater un état de choses dont l'aspect même de la ville porte l'empreinte. Ses palais, ses vastes places symétriques, ses promenades majestueuses, rappellent le parlement, les états, conservent un écho lointain des querelles de la magistrature, des jésuites, du duc d'Aiguillon, de M. de La Chalotais, et font penser involontairement à ces manoirs féodaux qui n'ont plus pour hôtes que des marchands retirés des affaires. Les mœurs se modifient moins vite que ne marchent les événemens; l'habitude des émotions de la place publique ne se transforme pas aisément en assiduité à de prosaïques travaux, et les dispositions des races survivent aux générations éteintes. Il n'est donc pas étonnant que l'industrie semble ici dépaycée, et que l'ouverture d'une voie navigable de Rennes à la mer ait été d'un médiocre effet sur une population si peu préparée à l'exploiter.

Des causes de cette disposition, la plus immédiate, oserai-je le dire? est peut-être la charitable bonté du caractère breton. Aucune de nos villes n'a des bureaux de bienfaisance plus largement dotés que Rennes, et la charité privée n'est nulle part plus active. Indépendamment des hôpitaux ouverts aux malades, les hospices de vieillards y reçoivent le cinquante-huitième de la population normale (1). La perspective des secours gratuits a partout pour effet d'écarter le souci de l'avenir, de faire dédaigner le travail et l'économie; elle devient toujours une prime à l'ineurie, souvent au vice; elle provoque par là plus de misères qu'elle n'en soulage, et les sacrifices d'une bienfaisance irréfle-

(1) Pour 33,232 habitans, les hospices de Rennes contiennent 574 lits de vieillards. Besançon, ville de 33,788 ames, n'offre que 74 lits. Le territoire est très loin de valoir celui des environs de Rennes, et la misère y est incomparablement moindre.

chie sont bientôt atteints et dépassés par les besoins qu'elle développe. Ce sont là des vérités affligeantes, mais l'état moral des classes qui prennent le plus de part aux secours ne les dément nulle part, et l'on ne saurait trop les redire dans un temps où les pauvres ont encore plus de flatteurs intéressés que d'aveugles amis.

Des circonstances physiques, auxquelles il est plus facile de remédier qu'aux erreurs de la charité, sont aussi pour beaucoup dans l'indolence habituelle qu'on impute au peuple de Rennes. Le défaut de ressort et de légèreté de l'air dont on est frappé à l'accès de la ville est l'effet de l'excessive humidité des bas quartiers; les filtrations des eaux de l'Ille et de la Vilaine au travers d'un sol spongieux y forment de tous côtés des mares croupissantes, et les émanations qu'elles entretiennent relâchent la fibre et réduisent la capacité de travail de l'homme. La remarque n'est pas nouvelle. Au commencement du XII^e siècle, Marbode, évêque de Rennes, aussi peu charitable prélat que méchant poète, reprochait en vers baroques à sa métropole les brumes qui voilaient son soleil et l'apathie de ses habitants (1). La nature du mal en indique le remède. La ville emploie près du quart de son revenu (122,000 fr. sur 514,000) en subventions à ses hôpitaux et à ses hospices : les classes pauvres se trouveraient infiniment mieux de travaux d'assainissement qui permettent de fermer quelques-unes des salles de fiévreux qu'elles peuplent. Il est encore plus humain de prévenir les maladies que de les guérir, et de répandre la santé et l'aptitude au travail que de secourir l'indigence. L'assainissement des bas quartiers importe d'autant plus que, si d'anciennes industries doivent renaître ou de nouvelles se développer à Rennes, c'est à portée des rivières canalisées qu'elles se fixeront de préférence.

La ville de Rennes n'a pas toujours été aussi inactive qu'aujourd'hui. En 1670, elle fournissait des cordages et des toiles à voile, non-seulement à notre marine, mais même à celles d'Angleterre et de Hollande. La concurrence des corderies que Colbert établit à Brest et à Rochefort commença la décadence de cette industrie; les Hollandais et les Anglais, voyant qu'on pouvait la déplacer, se mirent à fabriquer des toiles qu'ils préférèrent bientôt aux nôtres, et en 1698 ce commerce était réduit à une mesquine valeur de 80,000 livres. A cette époque, la fabrication du fil à coudre atteignait encore une valeur quadruple (2). Le travail du chanvre et du lin n'a jamais entièrement déserté le pays, et s'il ne s'y ranime pas, ce n'est point que notre production soit au

(1) *Urbs Redonis spoliata bonis, viduata colonis,
Plena dolis, odiosa polis, sine lumine solis....
Desidian putat egregiam spernitque sophiam....*

(2) *Mémoire sur la Bretagne*, par M. de Nointel, intendant, 1698.

niveau de nos besoins. A prendre pour base de calcul les importations des six dernières années, nous recevons annuellement de l'étranger pour 12,800,000 francs de fils ou de tissus de chanvre ou de lin. Si d'ailleurs le bon marché de la vie dans des lieux pourvus de communications faciles a quelquefois suffi pour attirer ces génies vigoureux qui organisent à leur origine les grandes industries et en font le patrimoine de certaines cités, Rennes est une des villes dont on doit le moins désespérer. Au xv^e siècle, les fabriques de tissus y furent fondées par des artisans normands qui fuyaient les persécutions des Anglais, maîtres de leur pays; leur émigration prit de telles proportions, qu'en 1422 les vainqueurs s'en alarmèrent et interdirent les relations entre la Normandie et la Bretagne. Malgré cette défense, la ville de Rennes fut en 1441 obligée d'élargir son enceinte pour contenir la multitude de ses nouveaux hôtes. Pourquoi les canaux, les chemins de fer dont nous dotons la Bretagne sans parvenir à l'émouvoir n'attireraient-ils pas des populations plus curieuses d'en profiter?

Toute formation d'établissements industriels à Rennes accroîtra le mouvement de la navigation de Saint-Malo; mais jusqu'à présent la population bretonne, et Dieu me garde de l'en plaindre ou de l'en blâmer, s'est montrée plus apte au travail des champs qu'à celui des manufactures. Il vaut mieux cultiver des dispositions existantes que de chercher à en faire naître de nouvelles; et si, sans attendre une renaissance industrielle problématique, on s'attachait à développer entre Rennes et la mer le commerce qui s'applique directement à la fécondation des campagnes et à leurs produits, l'exportation des denrées de toute espèce venues par le canal d'Ille-et-Rance et les échanges auxquels elle donnerait lieu profiteraient plus au port de Saint-Malo que n'ont jamais fait ses vieux privilèges.

Les cantons que dessert directement le canal (1) comprennent, sans rien chercher au-delà, une superficie de 187,022 hectares, dont 21,131 sont encore incultes (2). Le terrain en est exclusivement granitique ou schisteux. Que la tanguie ou la chaux viennent l'amender, et l'on verra les défrichemens s'étendre, les jachères disparaître, les prairies artificielles couvrir la nudité du sol, le froment remplacer le seigle, la pesanteur spécifique de tous les grains s'accroître, le bétail se multiplier comme par enchantement. Cette transformation s'est opérée sur le littoral partout où se transporte la tanguie, et les landes des Côtes-du-Nord, qui se vendaient, il y a trente ans, sur le pied de 20 à 30 francs l'hectare, atteignent une valeur de 100 fr. dès que des chemins pra-

(1) Ce sont ceux de Dinan, d'Évran, de Combourg, de Tinténiac, de Bécherel, d'Hédé, de Saint-Aubin d'Aubigné, de Liffré et de Rennes.

(2) Matrices cadastrales déposées au ministère des finances.

ticables les mettent à portée des dépôts. S'il en est ainsi, comment, dira-t-on, la tangue se répand-elle en si petite quantité sur les bords du canal d'Ille-et-Rance? La raison en est simple : les dépôts naturels qui se forment et se renouvellent dans les auses de la Rance maritime suffisent à peine aux besoins de l'agriculture locale, et les frais, les dangers auxquels est assujettie la recherche de cette substance en dehors de Saint-Malo en restreignent l'importation dans les plus étroites limites. Pour enlever la tangue au milieu des récifs, pour manœuvrer sous le coup de vents impétueux au plus près d'une côte hérissée de rochers, il faut de légères embarcations et des équipages nombreux; pour la transporter économiquement sur le canal, il faut de grands bateaux incapables de tenir la mer. Où prendrait-on d'ailleurs les 800,000 tonnes de tangue nécessaires à la saturation annuelle des cantons qui ne peuvent être desservis que par le canal, si ce n'est dans les dépôts sans cesse renouvelés du Mont-Saint-Michel? Or, ces dépôts sont inaccessibles du côté de la mer. Le canal par lequel Vauban voulait faire couler paisiblement dans la Rance les eaux qui dévastent les grèves est le trait d'union qui doit mettre les tanguières en contact avec le vaste territoire qu'il s'agit de fertiliser; il atteindrait la Rance sur un point où les bateaux de canal y navigueraient sans aucun danger, et, en maintenant le péage actuel d'un centime par kilomètre, la tonne de tangue vaudrait, rendue à Rennes, moins de 3 francs 50 centimes. Les travaux et les produits de la culture seraient ainsi doublés sur une étendue de 120 lieues carrées, et le canal inanimé d'Ille-et-Rance aurait peine à suffire à l'activité des transports; aujourd'hui à charge à l'état, il deviendrait, par lui-même et par l'élargissement des bases de l'impôt dans toute la contrée, la plus abondante des sources locales du revenu public. Le projet de Vauban, comme il arrive presque toujours des idées vraiment justes et grandes, aurait donc des conséquences plus fécondes encore que celles que Vauban lui-même avait prévues. Il est vrai que la chaux remplace la tangue, et qu'elle pourrait arriver à Rennes des côtes de Normandie, et particulièrement du havre de Regnéville, où l'exploitation est au moment de prendre un essor remarquable; mais cette circonstance affaiblit peu les avantages du projet de Vauban. Quoique la tangue et la chaux agissent à peu près de la même façon sur le sol, la fertilisation n'en est que mieux assurée par leur concours, et il y a place pour l'une et pour l'autre dans l'agriculture de la contrée (1).

(1) L'alliance des composts à base de chaux avec la tangue mêlée de fumier d'étable se fait avec beaucoup de succès dans le Cotentin. D'un autre côté, le mètre cube de bonne chaux grasse produit presque autant d'effet que huit mètres cubes de tangue de la baie du Mont-Saint-Michel; mais le mètre cube de chaux vaut 15 francs sur les fours, et le mètre cube de tangue chargé sur les bateaux du canal ne coûterait pas plus de

Indépendamment de la fertilisation des bassins de l'Ille et de la Rance, de la conquête de terrains au moins égaux en valeur aux marais de Dol, qui seraient assurées par l'ouverture du canal de Vauban, serait-il d'un médiocre intérêt pour notre marine qu'une artère navigable partant du port de Saint-Malo en fit pénétrer le mouvement jusqu'à des lieux tels que Dol, Pontorson, Antrain, Ducey, Avranches, et dans ces campagnes fécondes qui, baignées par la mer, sont déshéritées par la vicieuse configuration de la côte des biens que devrait procurer ce voisinage? On ne voit de navigation puissante qu'aux lieux d'achalandage et d'assortiment où de gros navires trouvent à prendre ou à déposer toute une cargaison; le voisinage d'un grand port vaut mieux que la possession d'un petit, et nous ne regagnerons sur les mers le rang qu'y tenaient nos pères qu'en nous appliquant, dans les mieux situés de nos ports, à réunir en faisceau les forces isolées alentour, à les accroître en les combinant.

La Rance, dont les marées devraient amener les bateaux du canal à Saint-Malo aussi bien que les navires à Dinan, est la moins sillonnée de nos petites mers intérieures; malgré la densité de la population des campagnes voisines, la plupart des abris ouverts sur ses rives sont encore déserts. Un seul est animé: c'est celui de la Richardais, dont les chantiers sont en possession de fournir à tous les ports de la côte de Bretagne, y compris celui de Nantes, des canots, des balciniers et d'autres légères embarcations. Un peu plus loin, dans l'anse qui s'enfonce vers Châteauneuf, languissent de misérables salines dont la surveillance coûte à la douane le double de ce qu'elles lui rapportent. Vient ensuite Saint-Suliac, qui possède une trentaine de petits bateaux de pêche et exploite, sous ses murs, l'étroit, mais excellent banc d'huîtres de Néril. En remontant encore, on franchit le grand barrage éclusé du Châtelier, grace auquel le port de Dinan, qui naguère asséchait dans les marées de quartier, n'a jamais aujourd'hui moins de 2 mètres 20 d'eau. A ce point, les vertes collines dont la Rance caresse le pied s'élèvent et se rapprochent; bientôt on les voit réunies par un viaduc en construction qui projette, à 45 mètres de hauteur, sur l'azur du ciel et l'obscurité des bois, les naissances de dix voûtes hardies: les hauteurs de droite sont couronnées par les murailles gothiques, les vieilles tours crénelées et les promenades modernes de Dinan. Le viaduc doit donner passage à la route raccourcie et nivelée de Paris à

40 centimes, ce qui porterait à 3 fr. 20 centimes l'équivalent du mètre cube de chaux. A ces deux sommes, il faut ajouter les frais de transport, qui, à poids égaux, seraient, en raison des distances à parcourir et des précautions à prendre, beaucoup plus considérables pour la chaux que pour la tanguie. L'une ou l'autre de ces deux substances obtiendra donc la préférence suivant les lieux où devra s'en faire l'emploi, et souvent elles seront employées concurremment.

Brest; le canal d'Ille-et-Rance s'enfoncé au-dessous, dans une fraîche vallée. C'est ici le terme de la navigation maritime; le port est le bief inférieur du canal, et les quais du modeste faubourg de Dinan ne sont pas, pour cela, plus encombrés.

S'il est en France une ville où se soient conservées les traditions et les empreintes du moyen-âge, c'est assurément celle de Dinan. Du Guesclin naquit dans le voisinage, au château de la Motte-Broons, et tout le pays est plein de sa mémoire : il n'est pas une place dans les environs qui ne soit marquée du souvenir d'une de ses batailles ou de ses bonnes actions. Il reprit, en 1373, la ville même sur les Anglais; la place du Marché est le champ clos où, vainqueur de Thomas de Cantorbéry qui l'avait défié, il lui donna la vie. Il voulut à son lit de mort que son cœur reposât dans ces lieux qu'il avait aimés. La chapelle des dominicains de Dinan, qui en avait reçu le dépôt, ayant changé de destination, ces cendres vénérables ont été transférées le 9 juillet 1810, par ordre de Napoléon, dans l'église de Saint-Sauveur : la vieille inscription qui les recouvrait les a suivies; on y lit :

CY GIST LE CŒUR DE
MESSIRE BERTRAN DU GUESCLIN
EN SON VIVAT CONESTABLE DE
FRANCE QUI TRESPASSA LE XIII
JOUR DE JUILLET L'AN MIL III^e
IIII^{xx} DONT SON CORPS REPOS
AVECQUES CEUX DES ROYS
A LA MET. DENYS EN FRANCE.

Le 6 août 1793, la populace de Paris a jeté à la voirie ce qui restait des ossemens de cet homme qui vendit ses biens pour payer son armée, auquel les faibles et les pauvres ne recoururent jamais en vain, et que les Anglais, disent les vieilles chroniques répétées par Mézeray, n'osaient regarder que par les créneaux de leurs murailles. Le bon connétable « n'estoit plaisant ni de visaige, ni de corsage, ayant le visaige moult brun et le nez camus, et avec ce estoit rude de faille de corps, rude aussi en maintieng et en paroles, et se laissez avec peine doctriener... » On dirait qu'un sentiment pieux a porté les habitans de Dinan à conserver à leur ville un aspect qui fût en harmonie avec la grande mémoire qu'ils vénèrent à si juste titre. Les vieux quartiers, avec leurs rues étroites, leurs rudes pentes, leurs sombres maisons à pignons, doivent ressembler beaucoup à ce qu'ils étaient du temps du connétable; notre art moderne ne sait rien produire d'aussi pittoresque, et de prosaïques alignemens ne feraient que gâter cet ensemble, si plein du charme des souvenirs. Cet aspect sévère de l'intérieur de la ville contraste avec la fraîcheur et la gaieté du paysage qui l'environne. En

suivant les allées qui forment, avec les remparts, une double ceinture à la ville, on admire successivement, dans toute la variété de leurs perspectives, ces campagnes si riches des dons du ciel et des travaux de la culture. Duclos, *l'homme droit et adroit* qui fut une des gloires littéraires du xviii^e siècle, était de Dinan : c'est lui qui a fait planter ces promenades en 1745; cet esprit sain et vigoureux ne produisait que de bonnes choses. La ville de Dinan donne d'habiles chirurgiens à la marine, comme, dans l'antiquité, les familles des Asclépiades donnaient des médecins à la Grèce, et elle s'est approprié une partie de la fabrication des toiles à voiles qu'a perdue Rennes; mais, frappés par la concurrence des machines, les tisserands y sont réduits aux dernières extrémités. — Le mouvement du port y roule à peine sur 15,000 tonneaux, et n'acquerra quelque activité que par le développement de la navigation du canal d'Ille-et-Rance.

La rareté des relations entre le port de Saint-Malo et l'intérieur du pays qu'il lui appartient de desservir est accusée dans tous les détails qui précèdent, et qui ne connaît pas les lieux s'étonne que la Rance remplisse si mal sa destination. Il manque à la fortune du port de Saint-Malo une condition essentielle : c'est d'être aussi accessible à la navigation intérieure qu'il l'est à la navigation maritime. Ces deux navigations devraient se féconder réciproquement sur ses eaux; l'interposition d'un obstacle empêche entre elles tout contact utile. Cet obstacle consiste dans la configuration de la presque île rocheuse de la Cité, qu'il faut doubler pour descendre de la Rance dans le port, et dans le conflit des courans qui s'entrechoquent tout autour. Les transports ne s'opèrent économiquement sur les canaux que dans des bateaux dont l'appropriation à cet usage exclut toute aptitude à manœuvrer sur une mer agitée. Pour de tels bateaux, l'accès du port de Saint-Malo est tout-à-fait impraticable; autant viendraient affronter la pointe de la Cité, autant périeraient. Les petites gabares des baies de la Rance, malgré la précaution d'alléger leur charge, paient elles-mêmes chaque année aux dangers de ce passage plus d'un sinistre tribut. Il est heureusement possible de tourner ces écueils, qu'on ne saurait braver de front. L'isthme par lequel la Cité tient à la terre ferme est bas et n'a que 95 mètres d'épaisseur : en le coupant, on ouvrirait le port aux bateaux de canal, et la prudence la plus vulgaire suffirait à les préserver des dangers qui resteraient sur leur route. Ce serait le principal, mais non pas le seul résultat de la coupure de l'isthme; les courans modérés auxquels il donnerait passage prévendraient l'envasement dont l'avant-port est menacé par des travaux trop peu réfléchis, et l'isolement complet du roc de la Cité ajouterait beaucoup à la force de la citadelle qu'il porte. C'est ainsi que se formerait dans le bassin de Saint-Malo le nœud entre la navigation in-

térieure et la navigation maritime, que des artères isolées du cœur y seraient rattachées : le bienfait d'un travail accompli dans de si étroites limites s'étendrait jusqu'aux extrémités de la province; il déboucherait, s'il est permis de parler ainsi, le canal d'Ille-et-Rance, élargirait les avantages du canal projeté par Vauban, et l'entreprise la moins dispendieuse que puisse aborder le pays serait la plus féconde par rapport au capital employé.

Les neuf dixièmes des exportations du port de Saint-Malo sont fournis par l'agriculture, et livrer à celle-ci la conquête des grèves du Mont-Saint-Michel, en doubler les forces productives dans les bassins de la Rance et de l'Ille, ce serait préparer du tonnage, c'est-à-dire de l'activité à notre marine; mais ce n'est pas seulement par là que la jonction de la navigation intérieure à la navigation maritime et l'exécution du projet de Vauban accroîtraient notre population de matelots : elles lui ouvriraient encore une école dans l'enfance, un asile dans la vieillesse. Des lignes navigables embranchées sur un port, et donnant sans mesure aux hommes que l'inscription maritime retient pendant toute une vie de fatigues et de périls à la disposition de l'état un travail approprié à leurs habitudes, voilà les hospices dus à leurs vieux jours. Dans les watteringues de Dunkerque, sur les canaux du Cotentin, où le transport de la tangue est fort actif, beaucoup de bateaux sont montés par un vieillard et par un enfant; ce sont souvent l'aïeul et le petit-fils; l'un, appesanti par les travaux de la mer, y prépare à son déclin l'autre, trop faible encore pour les aborder. Les ramifications de la navigation de la Rance offriraient à des vétérans et à des novices bien plus nombreux une assistance plus étendue, et seraient autant de succursales de l'institution des invalides de la marine.

Si la navigation intérieure de la Bretagne s'animaît au contact du port de Saint-Malo, si le canal d'Ille-et-Rance recevait du canal de Vauban l'alimentation qui lui manque, si les polders de Dol doubleraient d'étendue, et les arrondissemens de Dinan, de Rennes et de Saint-Malo de fécondité; si la rive gauche de la Rance maritime communiquait librement avec la droite, le mouvement du port de Saint-Malo (1), qui n'a dépassé qu'une seule fois de nos jours 200,000 tonneaux, laisse-

(1) Le commerce n'a jamais distingué deux ports dans le bassin dont les quais appartiennent, au nord à la commune de Saint-Malo, au sud à celle de Saint-Servan. Je suis cet exemple en réunissant dans le même chiffre les tonnages attribués dans les états des douanes soit à Saint-Malo, soit à Saint-Servan; il suffit de remarquer que dans ce tonnage collectif les quatre cinquièmes appartiennent ordinairement à Saint-Malo. Le tonnage du port a été en

1846	de 189,946	tonneaux.
1847	— 211,669	—
1848	— 166,366	—
1849	— 174,571	—
1850	— 181,503	—

rait bientôt cette limite en arrière; l'enceinte de la ville cesserait de suffire à ses habitans, et il faudrait choisir entre l'essor et l'anéantissement de l'industrie que compriment à ses portes les servitudes militaires.

Tout est à faire dans cet ordre d'idées, et cependant, malgré la langueur dont notre marine est frappée par les incertitudes de l'avenir, des besoins impérieux réclament déjà l'élargissement ou plutôt la translation de l'enceinte sur la ligne que lui assignait Vauban. Il n'existe dans les murs mêmes de Saint-Malo aucun terrain dont puisse s'emparer l'industrie, et les constructions navales qui se développent autour du bassin ne peuvent plus se contenter des ateliers en plein vent d'autrefois : le perfectionnement de l'art amène d'autres exigences. L'année 1848 a trouvé à Saint-Malo vingt-quatre navires en chantier. De tous nos ports, Saint-Malo est celui dont le matériel naval est le plus considérable par rapport au mouvement local (1). Les Malouins deviennent aujourd'hui les rouliers de la mer; ils fournissent des navires et des équipages aux ports où l'établissement maritime n'est point au niveau de l'établissement commercial. Rien n'est moins rare que des bâtimens malouins passant plusieurs années à naviguer dans des mers lointaines pour le compte de nos grandes places de commerce, et ne revenant au premier point de départ que lorsque de grosses réparations leur sont nécessaires. Aucune navigation n'est assurément plus digne d'encouragemens que celle-ci, et l'industrie des constructions qui lui sert de base ne demande que de l'espace et de la sécurité. Elle trouvera l'un et l'autre dans le déplacement d'une enceinte dont l'insuffisance actuelle laisse à la merci de l'ennemi ce qu'il importe le plus de préserver de ses atteintes, le port et les ateliers qui l'accompagnent. Le génie militaire ne s'est jamais mépris sur les moyens de changer en avantages les dangers de cette situation. Le 22 octobre 1832, le comité des fortifications, dans un avis conforme en principe aux vues de Vauban, proposait de livrer à l'industrie tous les terrains adjacens au bassin, et de protéger par des ouvrages extérieurs les établissemens qu'elle y formerait. Tandis que le génie, qu'on a quelquefois accusé de tendances contraires, comprenait si bien les intérêts maritimes, l'administration de la marine s'obstinait à vouloir placer au Tallard, sur le quai oriental, un avorton d'établissement fortifié fait pour mutiler, sans aucune utilité militaire, tous les avantages du

(1) Le matériel naval du port est le quinzième de celui de la France entière, 43,753 tonneaux sur 674,205. Il équivaut aux matériels de Dunkerque, de Rouen, de Brest et de Toulon réunis. Les ports du Havre, de Nantes, de Bordeaux et de Marseille en possèdent seuls un plus considérable. Le mouvement local n'est que le soixantième du mouvement général des ports.

port de commerce. On l'accuse de persister dans ce projet, malgré l'improbation des chambres, et malgré ce qu'elle perd ici à comprimer l'expansion de force navale que produiraient, sans aucun frais, les franchises accordées au commerce.

L'essor que prendrait l'industrie maritime de Saint-Malo, si le périmètre du bassin lui était entièrement livré, se manifeste par le parti qu'elle a tiré de quelques arcs de terrains domaniaux abandonnés par l'état le long du Sillon. Malgré la gêne des servitudes militaires, une fonderie, une forge, une scierie, un atelier d'ajustage s'y sont établis à côté de fours à chaux et de moulins à vapeur. Les prix de location de ces emplacements surpassent déjà les prix auxquels les a vendus le domaine. Si, dans des temps de sécurité, l'état disposait de la même manière d'une trentaine d'hectares qu'il possède encore dans le voisinage, il y trouverait de quoi payer la nouvelle ligne fortifiée, et il n'en faudrait pas davantage pour déterminer la fondation d'ateliers de construction de machines et de bâtimens à vapeur. Ces ateliers en attireraient d'autres, et la Bretagne posséderait cette ville industrielle dont Vauban voulait la doter.

Le port de Saint-Malo donne en ce moment deux exemples opposés, mais également instructifs. D'un côté, une industrie emmaillottée dans les servitudes militaires montre la puissance de l'intelligence unie à la volonté; de l'autre, les ruines amoncelées par l'administration des travaux publics mettent en relief la stérilité des plus grands capitaux, quand l'ineptie et la présomption en disposent. De 1836 à 1841, des crédits montant à 6,100,000 francs ont été ouverts au ministère des travaux publics pour la conversion du port d'échouage en bassin à flot (1) : à ce prix, un môle curviligne de 220 mètres fondé sur les Roches-Noires a protégé l'avant-port; le massif du Nays s'est avancé pour appuyer une double écluse, et 1,560 mètres de quais en pierre de taille se sont allongés sur les grèves de Saint-Malo et de Saint-Servan. Ces beaux ouvrages se terminaient lorsqu'un jour, obéissant à un coup de barre malencontreux, un còtre d'une quarantaine de tonneaux les heurta du bossoir : le còtre se crut enfoncé; ce fut le quai qui croula, et l'ingénieur du port verbalisa sévèrement contre ce manque de respect pour la solidité de son ouvrage. Par malheur, le reste des quais, l'écluse elle-même s'affaissèrent bientôt, sans que le choc du moindre canot donnât prétexte à procès-verbal. On vit alors que, s'il fallait s'étonner de quelque chose, c'était de ce que ces constructions fussent restées debout le temps de les élever : une partie des quais n'était fondée que sur la vase durcie; les prétendus mortiers hydrauliques se

(1) Lois des 6 juin 1836, 19 juillet 1837, 11 et 25 juin 1841.

pulvérisaient à la pression de la main d'un enfant; jamais la fortune publique n'avait été gaspillée (1) avec une pareille impudence. Néanmoins l'ingénieur des travaux ne fut pas puni, et les entrepreneurs furent payés intégralement sans aucune retenue pour les mal-façons. Il faut rappeler, pour l'honneur du reste de l'administration, que le ministre qui, malgré les représentations des inspecteurs des ponts et chaussées, usait de cette indulgence, comparaisait un peu plus tard, pour d'autres actes, devant la cour des pairs.

La partie la plus utile des quais écroulés a été relevée par des mains habiles, et l'état de nos finances a suspendu le complément des travaux. Je ne sais s'il y a beaucoup à s'en plaindre, et, pour dire ici toute ma pensée, j'ai besoin de rappeler que, s'il y a fort à reprendre aux études que j'ai pu faire sur nos côtes, ce n'est pas que j'aie manqué à la mémoire de Vauban. Le barrage éclusé, que je ne voudrais point voir relever à Saint-Malo, est la réalisation d'une pensée de ce grand homme. Homère a quelquefois sommeillé; *quandoque bonus dormitat Homerus*. On peut d'autant moins refuser à Vauban le même privilège, que les travaux hydrauliques ont parfois des effets dont la prévision échappe à toute la sagacité humaine. Le barrage, tout ouvert qu'il est, serait inabordable sans la protection du môle des Roches-Noires, auquel Vauban n'a pas songé. Des observations personnelles, que je n'ose citer qu'en raison de leur concordance avec l'opinion de marins et d'hydrographes fort expérimentés, m'ont convaincu que, si l'écluse était construite, il serait impossible d'y passer toutes les fois qu'il venterait frais. A quoi bon d'ailleurs un bassin à flot de 100 hectares, quatre fois plus grand que le port de Marseille? Comment prendre sur une marée le temps nécessaire pour l'entrée et la sortie de bâtimens qui peuvent se présenter ensemble? Pour bien desservir le commerce de Saint-Malo et de Saint-Servan, des bassins à flot veulent être établis sur de tout autres principes, et rien ne sera plus facile que d'en concilier ici les avantages avec le maintien de ceux d'un des meilleurs ports d'échouage du monde.

Vauban a fait trois projets qui se rapportent à Saint-Malo : celui du déplacement des fortifications, celui du canal de la baie du Mont-Saint-Michel à la Rance, et celui du bassin à flot. Les deux premiers auraient accru dans une énorme proportion la production agricole, industrielle, et le mouvement maritime du pays : nous les avons négligés. Le troisième est sans la moindre utilité pour les neuf dixièmes des navires qui fréquentent ces parages : au 1^{er} janvier 1848, nous y avons dé-

(1) Je dis *gaspillage* et non pas *dilapidation*, parce que l'ingénieur dont il est ici question paraît n'être coupable que de la plus inconcevable légèreté. La responsabilité de sa gestion remonte donc à ceux qui ont choisi le seul membre du corps des ponts-et-chaussées qui fût capable de conduire ainsi des travaux.

pensé 7.627,639 fr., sur lesquels, à la vérité, tout n'est pas perdu. Il serait temps d'établir entre les nombreuses et fécondes dépenses qui restent à faire sur l'atterrage de Saint-Malo un ordre de priorité un peu plus réfléchi.

« Si vous ne frémissez pas à la pensée des maux dont s'accablent l'Angleterre et la France en trois mois de guerre, disait lord Granville à un de ses compatriotes qui lui trouvait trop de sollicitude pour le maintien de la paix, c'est que vous n'avez étudié ni les moyens d'agression, ni les points vulnérables des deux pays, ni les instrumens de destruction qu'enfanteraient les sciences physiques de notre temps. » Ces sentimens d'un homme que son caractère recommande encore plus que les hautes fonctions qu'il a remplies à l'estime de deux grands peuples ne sont pas ceux de toute la diplomatie anglaise, et la politique équitable et ferme dont il était à Paris l'organe a reçu depuis quelques années de rudes atteintes. Si la Grande-Bretagne s'en départait à notre égard, Saint-Malo serait évidemment un des points de nos côtes sur lesquels seraient dirigés les coups les plus dangereux. Le passé ne fût-il pas là pour nous instruire, ces forteresses, ces camps retranchés, ces rades militaires décorées du nom de ports de refuge, que nos rivaux multiplient à grands frais dans leurs îles de la Manche, ne sont-ils pas des avertissemens assez expressifs? Sachons donc prévoir et pourvoir : souvenons-nous que les pertes causées par l'attaque de 1758 ont dépassé de beaucoup ce qu'eussent coûté les fortifications qui les auraient prévenues, et ne restons pas exposés à de bien plus cruels mécomptes. On n'assiège que les places qu'on espère prendre, et Saint-Malo, devenu inexpugnable, ne sera pas attaqué. Par une coïncidence assez rare, la fortification de la ville est ici une condition de l'agrandissement de son commerce. La destination de Saint-Malo est toujours ce qu'a dit Vauban, d'être à la fois l'un des boulevards et l'une des plus puissantes villes maritimes de notre pays. Les élémens de ce grand ensemble sont épars autour de la baie de la Rance : heureux le gouvernement qui saura les mettre en œuvre!

J.-J. BAUDE.

L'ILE DE WIGHT.

LES CHATEAUX ET LES COTTAGES, EAST-COWES-CASTLE, NORRIS ET CARISBROOKE. —
RYDE ET SHANKLIN. — LE TOUR DE L'ILE. ¹

I.

Souvent, dans mes promenades, j'avais fait le tour du parc et du château d'East-Cowes, sans pouvoir découvrir autre chose de cette gothique demeure que le sommet de ses donjons et l'immense pavillon qui flottait au-dessus de sa grande tour. Encore fallait-il que je m'éloignasse beaucoup pour les apercevoir au-dessus des arbres; quant à pénétrer dans l'enceinte, j'y étais peu encouragé par des écriteaux qui me menaçaient de pièges à loup et de la dernière rigueur des lois. Cependant je commençais à m'impatienter de ce mystère, quand l'idée me vint de faire remettre ma carte au propriétaire du château. Cette démarche fut couronnée de succès, et je ne tardai pas à nouer de fort agréables relations avec M. et M^{me} J. Sawyer, les aimables hôtes d'East-Cowes-Castle. Durant mon séjour dans les environs, j'ai souvent visité leur magnifique habitation et l'ai dessinée de tous côtés. Les temps de la chevalerie ont empreint leur cachet romantique sur cet ensemble confus, mais grandiose, de murailles, de tours et de tourelles couvertes de lierre, qui renferment sous leur vaste enveloppe des arrangements intérieurs on ne peut plus élégans et confortables, mais dans le style moderne.

(1) Voyez la livraison du 15 octobre dernier.

C'est ainsi qu'on a procédé pour les aménagemens d'un château voisin, celui de Norris, dont l'architecture est plus ancienne encore. L'époque de la construction de Norris est antérieure à celle où l'on commença à élever les créneaux des tours sur des corniches à machicoulis pour la défense du fossé. Cette vieille forteresse commande le passage du Solent (1), et a dû servir aux Saxons pour la perception du péage, qui donne un revenu considérable, et que le château de Cowes se charge d'assurer aujourd'hui. Norris a pour propriétaire actuel M. Bell, éditeur du journal le *Bells' life in London*, qui s'est enrichi par la publication de cette feuille hebdomadaire; M. Bell occupe seul avec son fils cette royale demeure, où il m'a reçu avec beaucoup de politesse. Le roi de Hollande, lors de sa visite à la reine Victoria, y a demeuré pendant une semaine. MM. Bell sont de grands amateurs de *yachting*, et dans leur dernière tournée ils ont gagné huit coupes en argent, avec leurs cutlers *Héroïne* et *Secret*.

La position de ces deux beaux châteaux est admirable; construits, comme Osborne, sur le sommet d'un promontoire élevé qui s'avance dans la mer, entre l'embouchure de la Medina et la baie de Ryde, ils sont entourés l'un et l'autre de prairies où paissent d'innombrables troupeaux de moutons, et qu'ombragent des bouquets de beaux arbres répandus çà et là sur ces tapis de verdure. Cependant la végétation d'East-Cowes-Castle est plus riche, et se ressent d'une exposition plus favorable, tandis que le vent de la mer brûle depuis bien des années le feuillage des vieux chênes de Norris, et ne leur a pas permis d'atteindre une grande hauteur. Les vagues rongent l'île de Wight au pied du domaine de M. Bell, qui a été obligé de faire construire une chaussée en pierres de près d'un mille de long pour en arrêter les envahissemens. Ce beau travail, qu'on peut appeler d'utilité publique, lui a coûté plus de sept cent mille francs.

Comme toutes les habitations du moyen-âge dans ce pays, Norris est presque entièrement couvert de plantes grimpantes dont les couleurs variées contrastent avec les nuances grisâtres des antiques murailles; il ne peut être aperçu qu'au loin et de la mer. C'est, comme East-Cowes-Castle, l'un des châteaux les plus beaux et les plus renommés de l'île; tous les deux ils servent de point de vue aux *steamers* qui passent devant Ryde pour se rendre à Southampton, et leur aspect au milieu des arbres est extrêmement pittoresque. — On ne permet pas aux étrangers de visiter la demeure royale d'Osborne pendant l'absence de la reine; mais le peu que j'en ai entrevu me fait supposer que, des

(1) On prétend que l'île de Wight adhérait anciennement à l'Angleterre, que la mer est parvenue à dissoudre la langue de terre qui reliait la presqu'île au continent, et que c'est de cette action dissolvante que provient l'étymologie du mot *Solent* (*solcent*, *sol-vente pelagij*).

trois châteaux du promontoire, Osborne, avec son architecture moderne, est sans contredit le moins remarquable.

Il y a peu d'années encore, lord Shannon possédait East-Cowes-Castle, lord Seymour le château de Norris; on assure que le splendide domaine d'Apuldurcombe est mis en vente par lord Yarborough. Les nobles font comme les rois, qui s'en vont, dit-on; cela a lieu au moins dans l'île de Wight, où leurs aristocratiques demeures sont aujourd'hui la propriété de personnes qui, pour la plupart, ont fait leur fortune dans le commerce. En dépit des mœurs, des substitutions et des privilèges, la richesse territoriale, en Angleterre, finira comme ailleurs par tomber peu à peu entre les mains de l'industrie — la fortune au travail, c'est justice.

J'avais fait chez M. Sawyer, au château d'East-Cowes, la connaissance de plusieurs officiers du 36^e régiment, et j'avais reçu l'invitation d'aller visiter leurs *barracks* situées près de Newport; je m'y suis rendu et j'y ai examiné avec beaucoup d'intérêt les différens détails du service intérieur qu'on a bien voulu me faire connaître. Dans ce régiment, comme dans toute l'armée anglaise, le soin qu'on prend du bien-être des hommes est poussé jusqu'à la minutie. Cette armée se recrutant uniquement par des engagements volontaires, il faut que l'état de soldat y soit au moins aussi confortable que celui de paysan, et il est plus d'un bourgeois de nos villes qui envierait la situation de tel laboureur du Middlesex ou du Devonshire. Le *flogging* (coups de baguette) n'est malheureusement pas encore supprimé chez nos voisins; mais, grace aux efforts persévérans de sir Charles Napier, la flagellation n'est plus en usage que pour des cas très rares. Toutefois le soldat anglais est encore soumis à des châtimens corporels d'une autre nature. Indépendamment du peloton de punition, qui est fort sévère, on l'oblige, pour certaines infractions au service, à ramasser des pierres dans un lieu donné, ou à transporter un boulet de 24 d'un point à un autre pendant un certain espace de temps. J'ai été plus frappé de la bonne qualité et de la mine appétissante des alimens du soldat que de la propreté des cuisines. Les hommes mangent dans les chambrées. Il est permis à un certain nombre de militaires par compagnie d'avoir femme et enfans au quartier, où de petits appartemens assez commodes leur sont accordés; ces soldats reçoivent, bien entendu, leur prêt franc. On m'a assuré que la présence de leurs femmes au milieu de la caserne n'avait jamais aucun inconvénient. Rien n'est plus sage ni moins bruyant que le soldat anglais; on peut bien se promener tout le jour dans les cours du quartier de Park-Hurst, par exemple, sans y entendre un cri ou un éclat de rire. L'Angleterre est le royaume du silence. Veut-on faire l'éloge de quelqu'un : *'tis a very quiet gentleman*, vous dira-t-on; « c'est un monsieur fort tranquille. » Comme chacun sait,

les soldats anglais restent long-temps au service; en général ils ne sont pas jeunes; c'est peut-être à ce motif qu'est due la tranquillité exemplaire de leurs établissemens. Ce calme n'est troublé dans les *barracks* de l'île de Wight que par les batteries de caisses très peu tendues avec un accompagnement de galoubet un peu trop pastoral.

L'infanterie anglaise est pourvue d'armes excellentes; les fusils d'ancien modèle sont aujourd'hui supprimés. Je ne saurais en dire autant des sabres de la cavalerie, qui me paraissent mauvais et mal en main. Un fait intéressant, c'est que l'ivrognerie disparaît peu à peu de l'armée britannique. Ce vice est beaucoup moins répandu dans les basses classes, grâce à l'action bienfaisante des sociétés de tempérance; il n'est pas jusqu'à l'usage de demeurer long-temps à table après le départ des femmes qui, depuis quelques années, ne soit tombé en désuétude dans la bonne compagnie. Aussi les salles de police du bataillon du 36^e étaient-elles vides. Cela m'a permis de les examiner en détail, et de constater que rien n'est plus mignon que ces petites cellules. Le système de l'isolement est ici en vigueur; chaque détenu occupe un lieu bien éclairé et aéré, pourvu d'une couchette parfaitement garnie, avec une table et deux chaises. Il a en outre à sa disposition un cordon de sonnette au moyen duquel il lui serait très facile de faire endêver son geôlier; mais le brave homme préposé à cet office m'a assuré que les soldats prisonniers n'en abusaient jamais.

L'un des bataillons du 36^e est dans l'île de Wight, l'autre à la Barbade sous les ordres d'un lieutenant-colonel. Il y a deux officiers supérieurs de ce grade dans chaque régiment anglais; ils y remplissent les fonctions de chefs de bataillon dans notre armée. Quant au chef du corps, c'est un colonel du rang de général. Le 36^e est sous les ordres de l'un des fils du feu roi, lord Frédéric Fitz-Clarence, actuellement gouverneur de Portsmouth. Rien de plus agité que la vie d'un régiment anglais; le 36^e, par exemple, après avoir combattu dans les Indes, où il a pris part aux glorieux faits d'armes qui s'y sont accomplis sous le commandement de lord Gough, est passé aux îles Ioniennes; de là il a été envoyé aux Antilles. Qui sait si, l'année prochaine, il ne fera pas la guerre en Cafrerie? Cette manière de servir doit admirablement former l'armée anglaise, car la cavalerie, démontée bien entendu, en allant de garnison en garnison, fait, tout comme les troupes à pied, son tour du monde.

J'ai eu l'honneur d'être invité à un grand dîner par le colonel et le corps d'officiers du 36^e; le repas était servi dans une argenterie des plus riches, avec porcelaine, verrerie et linge de table à l'avenant. Tous les officiers, quel que soit leur grade, vivent à la même pension; c'est ce qu'on appelle la *mess*. Ils ont leur cuisine aussi bien que leurs logemens au quartier. Ce service de la *mess* fait partie du mobilier ré-

gimentaire. Plusieurs des officiers présens s'étaient distingués dans l'Inde. Le gouvernement anglais n'est pas prodigue de décorations : il n'en accorde que dans des cas fort rares et pour des faits d'armes éclatans. La poitrine de quelques-uns de nos braves convives en était ornée. Rien n'est plus *gentleman like* que les manières des officiers anglais. On a quitté la table de bonne heure, et aussi raisonnablement qu'on s'y était mis; les jeunes gens me paraissaient pressés de se rendre au bal que le régiment offrait ce soir-là aux dames de Newport et des environs. Comme officier français, j'ai reçu un très aimable accueil du lieutenant-colonel Trollope et de son corps d'officiers. J'ai déjà visité plus d'un régiment de l'armée anglaise, et, pour en avoir une très haute idée, je n'avais pas besoin de ce nouvel examen, qui, en m'initiant à quelques nouveaux détails, m'a confirmé dans mon opinion. Je dois le dire en toute franchise cependant, à ce sentiment d'approbation ne se mêlait aucun sentiment d'envie; car, amour-propre national à part, rien, suivant moi, n'est au-dessus de notre armée et de nos soldats. Lors du séjour de mon régiment sur les bords du Rhin, j'ai profité du voisinage pour examiner de très près les contingens militaires prussiens, autrichiens, et d'autres troupes des différens états de l'Allemagne; si j'en excepte un escadron de cavalerie autrichienne que j'ai vu à Mayence et dont la tenue laissait beaucoup à désirer, je dois rendre justice à la discipline, à la bonne apparence de toutes ces troupes. Leurs officiers sont bien nés et bien élevés, on ne saurait avoir la pensée de mettre en doute leur courage personnel; mais il est fort rare de les voir au courant des détails du service intérieur. Mon observation porte moins sur les officiers anglais, qui me semblent en général approfondir davantage le métier. Je me rappelle avoir visité le quartier d'un régiment de hulans prussiens dans une des villes du bord du Rhin, Coblentz; j'y ai trouvé plus de trois cents chevaux réunis; c'était l'heure du pansage, pas un officier n'y assistait! Un *wagemeister* ou adjudant présidait à cette opération si importante dans un régiment de cavalerie. Les officiers, m'a-t-on dit, ne paraissent que lorsque le régiment monte à cheval. Un jeune brigadier très instruit, s'exprimant on ne peut mieux, m'avait conduit partout, et, comme je laissai échapper en le quittant quelques paroles sur ses titres à l'avancement, je le vis rougir et secouer la tête : « Mon colonel, me dit-il, ce n'est pas dans notre armée comme dans la vôtre; je ne suis pas noble, et je n'obtiendrai jamais l'épaulette! » J'eus le cœur serré de cette réponse, que je me reprochai presque d'avoir innocemment provoquée.

Le fait est que la perspective de ne jamais pouvoir s'élever aux grades supérieurs doit nécessairement paralyser dans les armées étrangères l'ambition et par suite l'élan du simple soldat. Les conditions démo-

cratiques de notre armée, jointes à l'impétuosité du caractère français, mieux encore que le sentiment du devoir et de la hiérarchie militaire qu'elle possède d'ailleurs au plus haut degré, en font la première armée du monde. Je crois les Anglais, les Russes, les Allemands fort courageux, leur histoire militaire est là pour le prouver, mais leur courage est celui de l'obéissance et souvent de l'abnégation; la valeur du soldat français est d'une autre nature, c'est celle d'un homme libre, et j'oserai dire d'un gentilhomme. En veut-on la preuve? Notre armée est la seule en Europe où les simples soldats se battent en duel, où le fils d'un ouvrier ou d'un laboureur qui deviendra peut-être maréchal de France, du moment où il a endossé l'uniforme, se sent un homme nouveau et relève fièrement la tête. C'est la seule armée en Europe où un simple soldat se croie obligé de mettre le sabre à la main pour une offense légère, et d'affronter la mort plutôt que de souffrir une atteinte portée à son honneur. Ce fait seul démontre péremptoirement la supériorité du militaire français sur tous les autres.

Newport, centre du pays et de ses transactions agricoles, compte à peine quatre ou cinq mille habitans; mais cette capitale de l'île de Wight est pourvue de nombreux établissemens publics. Je citerai, entre autres, l'*Isle of Wight institution*, qui réunit un musée, une bibliothèque et un cabinet de lecture; la *Free-Grammar school*; une école des arts et métiers, *Mechanic institution*; une école de filles, *Free school for girls*; enfin une *National school for poor children*, école pour les pauvres enfans des deux sexes. On a placé aux environs de la ville une maison de refuge qui peut contenir plus de mille indigens : ce *poor house* et un pénitencier pour les jeunes détenus qui lui est joint ont eu pour résultat de purger l'île de Wight des mendians que l'affluence des étrangers n'aurait pas manqué autrement d'y attirer et d'y retenir. Enfin on compte dans la petite ville de Newport deux églises du culte anglican, une catholique, une unitaire, une méthodiste, et deux chapelles indépendantes.

Cette ville tire son véritable intérêt du voisinage de Carisbrooke et du château de ce nom, fondé par Guillaume Fitz-Osborne, l'un des lieutenans de Guillaume-le-Conquérant. Les églises d'Areton, de Whippingham (paroisse actuelle de la reine près d'Osborne), de Newchurch, de Godshill, de Niton et de Freshwater, c'est-à-dire la presque totalité des paroisses de l'île, ont long-temps dépendu du prieuré de Carisbrooke, qui était placé lui-même à cette époque sous la juridiction de l'abbaye de Lire, en Normandie. Près du village de Carisbrooke se trouve le petit bourg de Newton; brûlé en 1377, lors d'une descente des Français, et rebâti depuis, on l'a pendant long-temps appelé Franchville, sans doute en raison de ce souvenir. Les habitans de l'île de Wight ont eu à essayer de nombreuses incursions de la part de leurs

voisins, qui, dans les XIII^e et XIV^e siècles, apparemment dédaignaient moins de la visiter qu'aujourd'hui. En 1797, la banque d'Angleterre suspendait ses paiemens à la nouvelle qu'une flotte française allait débarquer sur les côtes de la Grande-Bretagne. Tel a été de tout temps le cauchemar des habitans de ce pays. L'année dernière, après les fêtes navales de Cherbourg, nos vaisseaux avaient fait voile pour Brest; mais, assaillis par des vents contraires, ils furent obligés d'aller chercher un abri momentané dans la baie de Torbay. Je me rappelle la lettre patriotique qu'adressa à l'amirauté, dans cette circonstance, le brave commandant du port de Torbay : « Une flotte française vient de mouiller dans la rade, écrivait-il en substance, nous n'avons pas de raisons de lui supposer des intentions hostiles... Cependant nous veillons, et au besoin chaque Anglais saurait faire son devoir, etc. » Sous le règne d'Édouard II, le comte de Chester, son fils aîné, gouverneur de l'île de Wight, poursuivi de la crainte des incursions françaises, avait déjà fait élever sur différens points du territoire vingt-neuf *beacons* ou tours de garde et de signaux, pour donner l'alarme à l'approche de l'ennemi. Les vestiges de quelques-unes de ces tours subsistent encore.

On a beaucoup discuté sur l'étymologie du mot un peu sauvage de Carisbrooke. Quelques auteurs prétendent que c'est le nom d'un chef saxon, nommé Whitgarsburgh, qui, sous le règne du roi Cerdic, en 530, assiégea et prit la citadelle. De Whitgarsburg, on aurait fait Garsbruk et enfin Carisbrooke. J'aimerais mieux assigner à ce nom barbare une plus ancienne origine encore : pourquoi ne serait-il pas breton, et conséquemment antérieur aux temps de l'heptarchie saxonne? Dans Carisbrooke je trouve *brooke*, rivière (c'est la Medina), et *caer*, qui, en gallois ou en breton, veut dire ville, forteresse, comme dans *Caermarten*, *Caernarvon*. C'est le *ker* de notre Bretagne, qui signifie aussi ville, village, comme dans *Kergariou*, *Keratry*, *Kersabiec*. Dans quelques parties de l'Angleterre, on rencontre des lieux dont les noms sont semblables à ceux portés par certaines familles ou certaines localités de la Bretagne française : n'y a-t-il pas identité complète, par exemple, entre *Caercaradok*, nom d'une montagne près de Knighton dans le Shropshire, et *Kercaradec* en Bretagne?

Il ne reste plus que des ruines du château de Carisbrooke. Pendant long-temps, cette position fut la clé de l'île. Les Romains, les Bretons, les Saxons et enfin les Normands, lors de la conquête, y établirent garnison, en réparèrent et en entretenirent les remparts. Il est facile d'y reconnaître l'époque de leurs différentes constructions, toutes les fois qu'elles ne sont pas superposées. Dans des temps plus modernes, les vieilles murailles normandes furent entourées d'une enceinte bastionnée, pourvue de quelques ouvrages avancés. Le château de Carisbrooke,

situé sur le sommet d'une élévation, domine au loin le pays. On y arrive par un chemin rapide et difficile qui vous amène après un détour à l'ancienne porte seigneuriale, flanquée de deux tours rondes. Sous le porche gothique, une marchande vous vend de petites bouteilles de sable de couleurs variées et des diamans de la baie de Shanklin. On somme à un guichet, et une autre femme vient vous ouvrir la porte de cette forteresse, dont la garde lui est confiée, sans doute en souvenir de l'héroïque défense de la belle comtesse de Portland. Il n'est pas de pays au monde où le lierre prospère mieux qu'en Angleterre, et dans l'île de Wight en particulier; aussi on ne doit pas s'étonner que les ruines de Carisbrooke en soient du haut en bas habillées et emmaillottées; pas une des pierres tombées dans cette cour aujourd'hui si solitaire, et jadis le théâtre de tant de faits dramatiques, qui ne soit cachée sous une épaisse enveloppe de verdure. La dégradation de ce pauvre vieux château dépasse toute idée. C'est vraiment un crime que de le laisser dans cet état. Il n'y a plus une vitre aux fenêtres de la chapelle où naguère encore les maires de Newport recevaient leur investiture du lord-lieutenant de l'île. Quant à la prison de Charles I^{er}, dont il ne reste que le mur extérieur et quelque peu du plancher, on n'y arrive pas sans danger. Comment les Anglais, qui ont laissé voter tant de millions pour bâtir ces deux coûteuses et incommodes inutilités qu'on appelle le tunnel et les chambres du parlement, ne se font-ils pas un cas de conscience d'affecter quelques milliers de livres sterling à mettre dans un état respectable ce lieu témoin de l'agonie de leur roi martyr? Pour être un peu plus restauré, le château de Carisbrooke, à coup sûr, n'en serait pas moins pittoresque.

On peut juger de l'importance que les Romains attachaient à la position de Carisbrooke par un puits qu'ils y percèrent dans le roc et qui a plus de trois cents pieds de profondeur. Ce puits est encore aujourd'hui dans le meilleur état de conservation, et l'eau en est limpide et fraîche. L'âne qui en fait mouvoir le manège ne va pas vite, car il lui faut une heure montre en main, dit-on, pour élever un seau jusqu'à l'orifice. C'est sans doute à cet exercice régulier, sans être violent, qu'il faut attribuer la longévité extraordinaire des innocens animaux qu'on y assujettit; la plupart d'entre eux ont atteint à Carisbrooke un âge très avancé. On en cite un entre autres qui fit le service de la roue pendant cinquante-deux ans et qui était encore plein de force et de santé, lorsqu'il périt par accident, ayant eu l'étourderie d'aller brouter sur le rempart, d'où il se laissa choir. Son successeur était pensionnaire du duc de Gloucester, oncle de George III, qui avait placé sur sa tête une annuité d'un *penny* de pain par jour. Ce serviteur fidèle fut assez heureux pour en jouir pendant quarante-cinq ans.

Lorsqu'éclata la guerre entre les parlementaires et le roi Charles I^{er},

le château de Carisbrooke avait pour gouverneur le comte de Portland, lord-lieutenant, ou, comme on disait alors, capitaine de l'île de Wight. Il était suspect à Cromwell pour son attachement aux Stuarts; lady Portland surtout passait pour très royaliste. Portland fut mandé à Londres pour justifier sa conduite. Il paraît qu'il aimait à s'amuser et menait bonne vie dans son gouvernement, car, parmi les griefs articulés contre lui pour motiver sa destitution et sur lesquels il eut à répondre devant les meneurs du parti puritain, on voit figurer comme chef d'accusation « la grande quantité de poudre qu'il avait brûlée en réjouissances et celle de vin qu'il avait bue en santés depuis qu'il était entré en fonctions comme capitaine de l'île, où il n'avait cessé de se livrer à toutes sortes de *joyeusetés* (1). » Quelque frivoles que parussent les charges élevées contre lui, il n'en fut pas moins jeté en prison. La nouvelle de cet acte d'injuste rigueur souleva presque la population de l'île, où Portland était extrêmement populaire; mais, après mûre réflexion, les habitans, prudens politiques, finirent par envoyer leur adhésion au parlement, en y joignant toutefois une pétition dans laquelle ils demandaient avec instance qu'on leur rendît leur cher gouverneur.

D'un autre côté, le parti républicain, opposé à Portland, ne restait pas inactif; son chef, Moses Read, maire de Newport, homme influent dans sa localité, représenta au parlement que l'île ne serait jamais tranquille tant que lady Portland demeurerait à Carisbrooke, et qu'il fallait à tout prix l'en faire sortir. Se reposant sur l'affection que le peuple portait à son mari, la comtesse s'était réfugiée dans le château, et avait réclamé pour elle et ses cinq enfans la protection du colonel Brett, qui y commandait au nom du roi une faible garnison de vingt hommes. Lady Portland comptait sur quelque changement politique, et voulait seulement gagner du temps; elle espérait que sa présence et son savoir-faire contribueraient à conserver la citadelle à la cause royale.

Cependant la prudence du parlement était éveillée; il s'empressa de mettre les équipages des navires de guerre mouillés dans la Medina à la disposition de Read, qui, se voyant désormais soutenu par une force suffisante, s'avança sans plus tarder, à la tête de la milice de Newport et de quatre cents marins armés, sous les murs de la forteresse, qu'il somma de se rendre. Alors la comtesse parut sur le rempart, tenant à la main une mèche allumée; elle déclara bravement qu'elle s'ensevelirait sous les décombres du château avec tous ceux qu'il contenait plutôt que de le rendre, et que, pour preuve de ses intentions, elle allait mettre elle-même le feu à la pièce de canon sur laquelle elle

(1) *Acts of jollity.*

s'appuyait, si la colonne d'attaque ne s'éloignait pas à l'instant. Cette attitude énergique fit réfléchir Read; il commanda la retraite, et revint lui-même quelques instans après, porteur de propositions d'arrangemens, qui furent lièrement repoussées. La comtesse ne voulut entendre à rien tant qu'on n'y eut pas stipulé qu'elle resterait au château et libre, en attendant une décision ultérieure du parlement. Ces conditions accordées, la place fut rendue, et la petite garnison défila avec les honneurs de la guerre. Quand on songe qu'elle n'avait pas pour trois jours de vivres, on ne saurait trop admirer la belle conduite de lady Portland.

Les événemens trahirent les espérances de cette femme courageuse : le parlement refusa de ratifier la capitulation, et, peu de temps après, la comtesse reçut l'ordre de quitter l'île. Elle dut à l'humanité de quelques pêcheurs de pouvoir être conduite en lieu sûr avec sa famille. Tous les forts du pays furent alors successivement occupés par les troupes du parlement, qui en nomma lord Pembroke gouverneur; le colonel Robert Hammond l'y avait remplacé, lorsque, pour son malheur, Charles I^{er} vint chercher un refuge dans l'île. Hammond était l'ami et la créature de Cromwell (1); il avait en outre Hampden pour beau-père; cependant, comme il se trouvait être en même temps le neveu du chapelain favori du roi, encouragé par les assurances et les conseils de ce dernier, Charles crut devoir compter sur la générosité et même sur la sympathie du colonel, auquel il se rendit à discrétion le 12 novembre 1647.

Hammond traita d'abord Charles I^{er} avec le plus grand respect; il accueillit le prince fugitif comme un hôte distingué, et non comme un prisonnier. Le roi était logé au château, mais il avait la liberté d'en sortir, et même de se promener à cheval dans l'île. Il aimait à jouer aux boules; le colonel lui fit disposer un jeu dont on montre encore les traces. Un petit pavillon assez élégant fut aussi construit sur le rempart pour son usage spécial, et souvent Charles y allait rêver pendant le jour. Cependant ces attentions et ces égards furent bientôt refusés au prisonnier de Carisbrooke. Sur un ordre du protecteur, Charles fut écroué dans la forteresse, et on lui assigna pour prison l'un des appartemens situés du côté du nord. Il continua néanmoins, pendant tout le temps du séjour qu'il y fit, à y recevoir de nombreux témoignages d'intérêt et d'affection de la part d'une foule de personnes qui accouraient, même de fort loin, pour l'apercevoir. Il passait une partie de son temps dans la prière et dans la lecture de la Bible. Ses ouvrages favoris à cette époque étaient les sermons de l'évêque Andrew, les ouvrages du

1. On a des lettres que le protecteur écrivait à cette époque à Hammond; elles sont du style le plus familier. Cromwell l'appelait « mon cher Robin. »

docteur Hammond, les paraphrases de Sand sur les psaumes, les poèmes religieux d'Herbert, enfin la traduction du Tasse par Fairfax et la *Fairy-Queen* de Spencer. Il composait aussi des vers et des sentences, et avait l'habitude de surcharger ses livres de notes marginales et de *mottos*. On y trouve très souvent écrite de sa main la devise : *Dum spiro spero*, ainsi que des vers latins de Boëce ou de Claudien.

Les partisans de Charles, dès les premiers jours de son emprisonnement au château, avaient arrêté pour lui un plan d'évasion si bien combiné, qu'il aurait très probablement réussi sans une circonstance dont la responsabilité doit malheureusement être imputée au roi. Firebrace, l'un de ses plus fidèles serviteurs, avait obtenu d'être attaché à sa personne, et de se faire comprendre au nombre des jeunes gens qui remplissaient à tour de rôle, auprès du roi, les fonctions de page. Son service lui fournissait des occasions de se concerter avec Charles, et ils tombèrent ainsi d'accord, après les avoir bien discutés, sur tous les détails relatifs à son évasion. Le roi devait d'abord scier l'un des barreaux de sa fenêtre; mais il prétendit plus tard que cela était inutile, qu'il avait essayé de passer la tête entre ce barreau et l'imposte, qu'il y avait facilement réussi, et que partout où la tête passait, il devait en être de même du corps. Comme dans toutes les fenêtres gothiques, la baie de celle-ci était partagée en deux par le montant d'une croix en pierre, et il n'y avait à cette époque qu'un seul barreau de fer entre ce montant et le mur; on en ajouta un second depuis.

Tout devait avoir lieu de nuit. Il était arrêté que Firebrace jetterait une petite pierre contre les carreaux; à ce signal, le roi se serait laissé couler au moyen d'une échelle de cordes le long du mur dans le premier fossé, dont la contrescarpe n'était pas revêtue, et d'où il était facile de sortir. Une fois sur le chemin couvert, où Firebrace l'attendait, tout avait été préparé pour pouvoir gagner sans encombre le lieu où Wortsley et Osborne, montés, attendaient, avec un cheval sellé, des pistolets et des bottes pour le roi. Newman, de son côté, veillait, dans une grande embarcation, sur le rivage, prêt à conduire le fugitif hors de l'île.

Au signal convenu, Charles se mit en devoir de descendre par la fenêtre; il s'aperçut alors, malheureusement trop tard, qu'il s'était étrangement abusé. Déjà ses pieds atteignaient le premier échelon de l'échelle de cordes, mais il lui fut impossible d'aller plus loin; le barreau d'un côté, le mur de l'autre, le serraient comme un étau; il se sentait pris entre la poitrine et les épaules de façon à ne pouvoir absolument ni avancer ni reculer. Firebrace, dans l'impuissance de lui venir en aide, entendit les gémissemens que lui arrachait la douleur. Cependant une sorte de pressentiment de ce qui allait lui arriver avait inspiré au roi la précaution de fixer solidement dans l'intérieur de sa

chambre une corde, grace à laquelle, après des efforts inouis, il parvint à rentrer. Alors il referma sa fenêtre et plaça derrière les vitres une lumière comme avertissement que tout était manqué. Rien en apparence n'avait été découvert. On ajourna l'exécution d'une nouvelle tentative à une autre nuit. Cette fois, le roi avait scié le barreau, mais au moment de sortir, apercevant du monde au pied du rempart, il eut des craintes, remit toutes choses en place, et retourna dans sa chambre. Sir Richard Wortsley assura qu'il était trahi et que les sentinelles l'attendaient, avec ordre de tirer sur lui aussitôt qu'il paraîtrait. Ce qui rend cette supposition probable, c'est que les amis de Charles qui devaient coopérer à son évasion furent arrêtés le lendemain matin.

A partir de cet instant, son courage sembla l'abandonner, et son irritabilité nerveuse devint extrême. Il est vrai que le sort se plaisait chaque jour à mettre sa patience et sa résignation à de plus dures épreuves. Une fois, dit-on, le colonel Hammond entra inopinément dans sa prison, et après quelques recherches auxquelles il se livra malgré les protestations du roi, il saisit un chiffre au moyen duquel l'illustre captif correspondait avec ses amis du dehors. Indigné de la brusquerie que Hammond mettait dans son opération, Charles leva la canne sur le colonel. Celui-ci eut la lâcheté de l'arracher des mains du roi et de l'en frapper. Peu de temps après, Charles fut transféré à Hurst-Castle, sous la garde du colonel Corbet. Ce château, bâti par Henri VIII, est situé sur la côte du Hampshire, à l'extrémité d'une langue de terre qui s'avance dans le Solent, jusqu'à moins d'un mille de l'île de Wight, vers Norton. Ce lieu est humide, malsain et continuellement battu par les vagues. Le malheureux Charles n'y demeura pas long-temps; le colonel Harrison arriva bientôt porteur d'un message du parlement qui ordonnait la translation du roi à Windsor, et de là à Londres, où il fut, comme on sait, jugé et exécuté sans pitié à Whitehall. On raconte que Harrison était jeune et l'un des plus beaux cavaliers de l'armée anglaise. Quand Charles le vit à la tête d'un escadron de cuirassiers et revêtu d'une étincelante armure, sa bonne grace et sa tournure chevaleresque le portèrent à croire qu'un homme de si grand air et de si bonne mine ne pouvait être un séide de Cromwell. Le roi rompit alors son silence accoutumé pour adresser au colonel quelques mots affables, espérant trouver en lui de la sympathie pour sa position et peut-être se le rendre favorable. Harrison répondit à ces avances avec la plus grande hauteur et le plus grand dédain.

On n'avait laissé auprès du pauvre roi qu'un vieux serviteur infirme, appelé sir William Patrick, et les officiers préposés à sa garde avaient pour instruction de le traiter sans aucune cérémonie. Sur sa route cependant, il ne cessa de recevoir des marques de respect et de sympathie de

la part de la foule qui entourait sa voiture et lui prodiguait les témoignages de son intérêt avec les apparences d'une vive affliction. Charles cependant ne croyait pas qu'on songeât sérieusement à instruire son procès; mais il s'attendait chaque jour à tomber sous les coups d'un assassin. Il avait laissé croître sa barbe, et sa chevelure grisonnante, ses vêtemens négligés, l'expression mélancolique répandue sur son visage, produisaient, dit lord Clarendon, l'effet le plus douloureux sur les personnes qui le virent durant ce triste trajet.

II.

L'*East-riding* de la Medina est le plus joli côté de l'île; le *West-riding* en est le plus sévère. Aussi est-ce à Ryde, à Shanklin, à Ventnor, que viennent s'abattre en été les essaims des baigneurs, tandis que les touristes se bornent en général à visiter, sans y faire de séjour, les parties sauvages de la côte occidentale, depuis Gurnets-Bay jusqu'aux rochers de Freshwater. Sans prétendre ici tracer un itinéraire et lutter d'exactitude avec les *guides* que tout voyageur débarqué dans l'île de Wight peut acheter sur les lieux, je crois utile cependant d'indiquer quelques-uns des sites les plus intéressans.

Je suppose qu'on a pris la route de Cowes à Ryde (la distance est de sept milles) : l'aspect du pays vu de cette route est délicieux. Je ne connais rien de plus ravissant qu'un joli paysage anglais, et surtout au coucher du soleil. J'ai beaucoup voyagé et visité la plupart des pays de l'Europe : si j'excepte les marronniers des Tuileries, je n'ai pourtant trouvé encore de vrais arbres qu'en Angleterre. Les rameaux contournés et noueux des chênes et des ormes y donnent naissance à une si merveilleuse quantité de feuilles, que les masses de cette végétation luxuriante sont presque impénétrables aux rayons du soleil; l'obscurité des ombres dessine nettement alors les formes de ces épais bouquets de verdure et en fait ressortir toutes les saillies. Les arbres anglais ne lèvent pas bien haut la tête, mais ils étendent très loin leurs bras; les vapeurs que la terre exhale sont retenues par les voûtes du feuillage à travers lequel elles ne peuvent se frayer une issue. Condensées par la fraîcheur, on les voit au déclin du jour colorer en bleu transparent les étages superposés de ces sombres demeures, asile ordinaire des tourterelles et des rossignols. Il y a dans cette juxtaposition de lumières et d'ombres vigoureusement accusées de ravissantes harmonies pour l'œil d'un peintre; que les lueurs du couchant viennent étendre sur les parties éclairées un *glacis* de rose et d'or, et l'effet de cette riche nature devient encore plus saisissant.

La route de Ryde est bordée à gauche par des bois touffus, et de temps en temps une légère fumée qui s'en élève y trahit la présence

d'une maison de campagne ou de quelque modeste cottage. Au loin paraît la mer, et plus haut encore, les côtes du Hampshire bornent l'horizon. Sur la droite, des coteaux entièrement revêtus de moelleux gazons et semés de bouquets d'arbres déroulent jusqu'au fond des vallées leur manteau de velours vert dont un ruisseau d'argent dessine la bordure. Tantôt ce sont de coquettes chaumières parées de fleurs et à demi cachées sous des tilleuls centenaires. Plus loin, sur une vaste pelouse que décorent des massifs d'œillets et de résédas, s'élève l'élégante habitation d'un *squire*. Pas un sentier de sable n'est tracé sur cette herbe d'élite, rasée d'aussi près que le drap le plus fin : aussi le soulier de satin s'y pose-t-il avec confiance. On dirait que dans ce pays du *comfort* il faille des tapis partout, même en dehors des maisons.

A un petit village appelé Wotton-Bridge, qui marque la moitié du chemin, on passe un pont sur une rivière, qui bientôt s'élargit et tourne vers le nord en disparaissant au milieu des bois; ses deux rives sont entièrement couvertes d'arbres, dont les branches trempent dans des eaux où l'azur du ciel se reflète. Quel est le nom de cette gentille rivière? C'est la mer, oui, la mer, qui pénètre ainsi sur plusieurs points du littoral et s'introduit sournoisement dans le pays pour vous faire de ces surprises.

J'ai déjà dit que les routes de l'île de Wight étaient entretenues comme les allées d'un parc; elles sont en outre fréquentées par les équipages les plus *fashionables*; il n'est pas jusqu'aux voitures publiques, que dis-je? jusqu'au *cart* du *cottager*, qui ne participent à la bonne tenue de rigueur. Les *vans* des *carriers* (1), les charrettes de ferme, sont ici peints à l'huile, en rouge ou en bleu, et les cuivres de leurs harnais étincellent. Quant aux diligences, vit-on jamais rien de plus *smart*? Je me sers d'un mot qui n'a pas d'équivalent en français; je n'essaierai donc pas de le traduire. Avec quel plaisir je regardais relayer, à quatre heures, devant l'hôtel William de Shanklin, le *Rocket*, cet élégant *stage-coach* de Ventnor à Ryde! Ses quatre jolis chevaux de pur-sang, avec leur rose coquettement attachée derrière l'oreille, semblaient en si bon état, que je ne leur voyais jamais un poil tourné, même après la côte de Luccombe, qu'ils montaient ordinairement au galop. Ce qui m'attirait aussi beaucoup, c'était l'amusant spectacle des douze ou quinze voyageurs perchés sur le toit de la voiture; rien au monde n'a plus de couleur locale. Quant aux *ladies out siders*, drapées dans leurs tartans, je suis obligé de confesser qu'elles me paraissaient toujours charmantes.

Un romancier célèbre a prétendu que les Anglaises ne savaient pas marcher; d'autres ont affirmé que c'était à cheval qu'il fallait surtout

(1) Voitures de déménagement pour le transport des effets et des paquets.

les voir; je me suis trouvé de l'avis de ces derniers jusqu'au moment où, quittant les petits chapeaux d'homme qui leur allaient si bien, elles se sont coiffées d'une casquette ou du large *sombrero* espagnol orné d'une plume. Maintenant, j'oserai hasarder une autre opinion : c'est que, pour la bonne grace et l'aisance, elles ne le cèdent à aucune femme au monde, si on les considère sur l'impériale d'une diligence; c'est là, sans contester leur mérite en d'autres lieux, qu'elles triomphent, selon moi, véritablement.

A mesure qu'on approche de Ryde, la file des voitures devient plus serrée; on se croit à la porte d'une grande ville; il n'en est rien cependant : ce qui explique ce luxe et cette élégance, c'est que Ryde est presque exclusivement habité par des familles très riches. Cette petite ville est toute neuve, les rues en sont très proprement tenues, et l'on y trouve de magnifiques magasins. Sa proximité de Portsmouth, le service continu des steamers qui traversent le détroit et communiquent avec les différens ports du littoral impriment aux environs du *Pier* une assez grande animation. Le *Pier* est une jetée en bois hardiment construite et soigneusement disposée; elle s'avance au moins d'un kilomètre dans la mer et sert de promenade aux personnes qui n'ont pas peur du vent. Dans la belle saison, les yachts viennent croiser devant l'extrémité du *Pier* et faire admirer leurs évolutions aux belles dames de la ville.

Les navires qui se rendent de Southampton aux Grandes-Indes mouillent en général devant Ryde, pour y compléter leurs approvisionnemens. C'est un lieu à la mode pour les bains de mer, et il y a quelques années, il était d'usage dans la noblesse d'y avoir un pied à terre. Du reste, cette ville est surabondamment pourvue, comme Newport, de tous les établissemens religieux ou d'utilité publique que sa faible population peut désirer. L'église catholique est charmante; elle a été bâtie par une dame irlandaise, la comtesse de Clare, qui subvient en outre généreusement aux frais du culte. Toutes les autres constructions communales, y compris le *Pier*, sont le résultat de contributions volontaires; l'intervention du gouvernement ne se fait sentir nulle part ici. Ces travaux s'effectuent au moyen de capitaux réunis par souscriptions, c'est l'invariable manière de procéder en Angleterre. Ajoutons qu'on n'y spéculé pas sur les actions de cette nature, et que les porteurs de titres se contentent d'avoir 1 demi ou 2 pour 100 de leur argent.

Ryde est entouré d'une multitude de maisons de campagne, dont un étranger peut tout au plus deviner l'existence, mais qui sont en général dissimulées aux yeux du public par des masses d'arbres plantés à cet effet. C'est au surplus ce qui arrive partout dans ce pays. L'amour de la vie de famille et des jouissances tranquilles d'un intérieur cou-

fortable est tellement sincère chez les Anglais, qu'ils poussent jusqu'à l'exagération ce besoin d'isolement tout-à-fait caractéristique. Non-seulement on ne pénètre pas facilement dans l'intérieur de ces parcs si soigneusement gardés, mais on est tout surpris, après avoir passé l'éte auprès de tel *manor* d'une architecture très remarquable, et dont on ne soupçonnait même pas le voisinage, de le découvrir tout d'un coup à travers les bois, quand le vent d'automne a commencé à en éclaircir le feuillage. Sainte-Claire, autrefois à lord Vernon, est, parmi les châteaux des environs de Ryde, le seul vraiment digne d'être mentionné. Il est presque superflu de dire que les collines dont cette ville est entourée sont couvertes de la plus riche végétation, car c'est une condition commune à toutes les parties de l'*East-riding* de la Medina. Cette riche verdure, jointe aux rians pâturages qu'animent de nombreux troupeaux, aux milliers de buissons fleuris qui décorent les habitations ou brillent sur les parterres, fait des rives orientales de la Medina un séjour digne d'être chanté par Virgile.

On ne manque pas de mener les voyageurs à un lieu près de la ville qu'on appelle *Dover*, et qui sert de sépulture aux infortunés naufragés du *Royal-George*. Partout dans l'île, et surtout à Ryde, on vend des boîtes à ouvrages, des tabatières, des bobines et d'autres menus objets qui sont fabriqués avec un bois d'une nature particulière et d'une couleur foncée, susceptible d'un très beau poli : ce bois a séjourné près de quatre-vingts ans au fond de la mer; il provient des épaves du bâtiment de guerre dont je viens de parler, qui, par le plus beau temps, périt corps et biens dans les eaux de Ryde. — Le 29 août 1782, le vaisseau à trois ponts de sa majesté le *Royal-George*, de 120 canons, ayant à son bord l'amiral Kampenfeld et 1,200 hommes d'équipage, se préparait à appareiller; les hommes avaient reçu leur paie; le navire était encombré, non-seulement par les familles des soldats qui venaient leur faire leurs adieux, mais par beaucoup de fournisseurs et de marchands qui l'avaient envahi. Des quantités d'embarcations l'entouraient de toutes parts; il devait mettre à la voile le soir même. Suivant le procédé en usage à cette époque pour les bâtimens de guerre, et qui est encore suivi, je crois, pour les navires du commerce, on avait incliné le *Royal-George* sur un de ses flancs, afin de faire quelques raccords de peinture dont la partie inférieure de l'autre côté avait besoin. Or, comme l'opération s'effectuait en pleine mer, pour obtenir cette inclinaison, tous les canons de tribord avaient été reculés, au moyen de leurs amarres, à une distance telle que leur poids, venant à s'ajouter à celui des batteries opposées, pût faire plonger le bâbord du navire de la quantité voulue. Le ciel était pur, la mer tout-à-fait calme. Une rafale inattendue, accompagnée de pluie, ce qu'on appelle en anglais un *shower*, vint inopinément fondre sur le pauvre bâtiment du côté opposé à

celui où il était incliné, et avec une telle force, dit-on, que le pavillon royal qui flottait au haut du grand mât fut un instant en contact avec la mer. Malheureusement on n'avait pas fermé les sabords, et dans cette immersion latérale et instantanée, le *Royal-George* embarqua tant d'eau, qu'il ne se releva que pour couler à pic. La plupart des embarcations attachées aux côtés du bâtiment le suivirent dans le gouffre. On ne put sauver qu'une partie des personnes qui se trouvaient à ce moment sur les gaillards; de ce nombre était l'amiral Durham, alors *midshipman* à bord du vaisseau, et qui commandait, il y a quatre ans encore, à Portsmouth. — La presse anglaise nous a souvent entretenus des procédés de sauvetage mis en pratique sous les ordres de l'amirauté, depuis quelques années, pour retirer du fond de la mer ce qui pouvait s'y trouver encore de la coque du *Royal-George*. Des explosions sous-marines, déterminées par le moyen d'une pile voltaïque et fréquemment répétées, ont fini par réduire en miettes ses derniers vestiges.

Peu de temps après avoir quitté Ryde, en continuant le tour oriental de l'île, on traverse Brading : c'est un petit village sans importance, où se trouve cependant une vieille église saxonne assez remarquable. Au-dessous de Brading, la mer s'avance dans les terres de manière à former un grand lac à la marée haute : c'est ce qu'on appelle le Brading-Haven; malheureusement, au moment du reflux, la plus grande partie des eaux se retire, et laisse le lit du golfe à découvert. Vu du sommet de la haute colline où s'élève la route, ce petit *Zuyderzée* produit un bel effet. Le sol de l'île est ici fort accidenté, et les légères voitures qui servent aux voyageurs de moyen de transport sont obligées elles-mêmes d'enrayer à la descente de Brading.

Le fort de Sandown, qu'on laisse un peu loin en passant à gauche, a pour but de défendre la baie de ce nom, et n'est pas occupé maintenant. Une réunion de *villas*, uniquement destinées à loger les étrangers pendant la saison des bains, forme ce qu'on appelle Sandown: leur architecture à toits pointus, dans le style du temps d'Élisabeth, donne à ces constructions un certain cachet d'originalité. Sandown, ainsi que son nom l'indique, est bâti sur le sommet des dunes sablonneuses qui enserrant la baie. Situé à une hauteur considérable au-dessus de la mer, où les baigneurs descendent par des escaliers grossièrement taillés dans les *cliffs* (1), Sandown se ressent de son élévation et de son exposition à tous les vents; ce lieu est assez aride. Dans les parties de l'île de Wight où règnent les hautes falaises et où le pays se trouve découvert de tous les côtés, la végétation ne prospère qu'aux lieux où les plis du terrain lui procurent un abri. Il n'en est pas de même de l'intérieur et de la côte septentrionale. Le charmant hameau de Shan-

(1) *Cliff*, dune, falaise.

klin, à quelques pas de Sandown, est favorisé par de nombreux mouvemens du sol, et surtout par la haute chaîne de coteaux qui le protège contre l'action des vents de sud-ouest. Là on retrouve cette admirable verdure qu'on peut appeler la parure spéciale de l'île de Wight.

Les personnes qui prennent des bains de mer en Angleterre se divisent en deux catégories : la première est celle des gens auxquels il faut, été comme hiver, du bruit et du mouvement autour d'eux; ceux-là vont à Cowes, à Ryde, et surtout à Brighton, où ils retrouvent un peu de ce qu'ils ont laissé à Londres : des réunions *fashionables*, l'agitation et les ressources d'une grande ville, les jouissances du monde et de la vanité. Dans la seconde catégorie, il faut classer les baigneurs d'humeur douce et rêveuse qui aiment à se reposer, aussitôt qu'ils le peuvent, de l'écourdissement de la capitale. Ceux-ci fuient, pendant la belle saison, les soirées, les bals et les concerts, et recherchent les plaisirs de la solitude et le spectacle d'une belle nature. De tous les points de la côte de l'île de Wight où l'on a coutume de prendre des bains de mer, Shanklin est, sans contredit, le plus agréable et le mieux fait, sous tous les rapports, pour convenir aux dispositions des touristes qui cherchent le calme. Les maisons de Shanklin ont toutes l'apparence de chaumières gothiques, mais de formes et de grandeurs différentes; quelques-unes sont meublées et disposées intérieurement avec la plus grande élégance; je citerai, entre autres, Vernon-cottage, à M. Philipps. Placées à une assez grande distance les unes des autres, elles sont séparées par des jardins et des bouquets d'arbres. Les hôtels de ce village sont tenus avec luxe et aussi soignés que les maisons particulières.

Je crois qu'on doit considérer la flore de Shanklin comme l'une des plus riches de l'île. Les habitans du village ont l'habitude de placer çà et là, sur les gazons, des espèces de tables rondes, soutenues par un pied en bois rustique et formant corbeilles, où l'on cultive des fleurs aux couleurs les plus vives et les plus variées. Tel est l'amour des fleurs dans ce pays, qu'indépendamment de celles qui tapissent les murs ou recouvrent les toits des cottages, des guirlandes qui envahissent les branches des arbres, des massifs qui interrompent la verdure des pelouses, on a imaginé encore ces jardinières, sorte de moyen ingénieux de les multiplier. A part un ou deux ormes qui se trouvent à Richmond, sur le bord de la Tamise, et que je connais bien, je n'ai pas vu en Angleterre de plus beaux arbres qu'à Bonchurch et à Shanklin; ceux qui ombragent le presbytère de l'Archdeacon-Hill, dans le dernier de ces villages, sont surtout extraordinaires par leur hauteur, la grosseur de leur tronc, le nombre de leurs branches et l'abondance de leur feuillage.

C'est à Shanklin aussi qu'on trouve le premier *chine* de l'île (1). Un *chine* (prononcez *tchaïne*) est une vallée profonde et très étroite, perpendiculaire à la côte, et au fond de laquelle coule un ruisseau qui va se jeter dans la mer. Ce nom singulier, qui n'a rien de chinois, malgré son apparence, s'applique à une foule d'excavations de ce genre dans la partie sud de l'île. Les *chines* de Shanklin et de Luccombe, surtout le premier, sont le plus en renom, à cause de la végétation dont ils sont ornés; tous les autres, à l'ouest de Ventnor, offrent seulement l'aspect d'affreuses déchirures de terrain, d'une nature triste et sauvage. C'est un pays curieux que celui-ci, quand on réfléchit à la singulière anomalie des noms qui s'y rencontrent, à la difficulté de leur découvrir une étymologie raisonnable et surtout un air de famille. Le nom de *chine*, par exemple, n'est en usage que dans l'île de Wight, pour désigner les fissures particulières du sol auxquelles on l'applique. On prétend très sérieusement qu'il provient du mot français *échine*; je n'en crois rien : j'aime mieux faire dériver le mot *tchaïne* du grec *χαίνα* (2), qui signifie en latin *hisco* ou *dehisco*. « Mais, dira-t-on, qu'est-ce que les Grecs ont jamais eu à démêler avec l'île de Wight? » Il est vrai qu'on pourrait bien se demander aussi d'où vient ce nom si euphonique de la rivière Medina accolé sur la carte au nom si barbare de Carisbrooke. Medina veut dire ville en arabe; c'est très bien, mais nous n'en sommes pas plus avancés pour cela, et on a le droit de s'écrier, après Voltaire, que l'étude des étymologies est une science ingrate et pleine de déceptions.

Bordée d'un côté par les *Culwer-cliffs*, dont les masses crayeuses et blanchâtres se dessinent d'une manière si pittoresque sur la couleur de la mer, et d'un autre par les *cliffs* de Duunose, la baie de Sandown et de Shanklin s'étend, suivant une douce courbure, sur un espace d'environ quatre milles et demi. Les falaises qui marquent les deux extrémités de ce fer-à-cheval ont plus de trois cents pieds d'élévation; elles sont en général, et surtout dans le sud, formées d'une substance sablonneuse que nuancent des veines d'ocre jaune et rouge foncé. Cependant cette baie ne peut servir de mouillage qu'à de petits bâtimens; son fond de sable fin la rend très agréable pour les baigneurs. Les habitations qu'on a pu construire à Shanklin, à Ventnor et sur d'autres points de la côte méridionale de l'île, toutes les fois que le pied des dunes s'y trouve assez éloigné du rivage pour le permettre, sont à la fois abritées des vents du nord et exposées en plein midi : cela les fait rechercher par les personnes dont la poitrine est délicate. Il y a à

(1) On en compte neuf en tout : les *chines* de Shanklin, de Luccombe, de Blackgang, de Chale, de Whale, de Cowleaze, et trois autres sans nom.

(2) Le *chi* de *χαίνα* devait être prononcé *tchi* par les anciens Grecs.

Shanklin une vingtaine de maisons sur le bord de la mer, ainsi placées en espalier; mais le village proprement dit est situé sur le plateau supérieur.

Arrivé à Shanklin avec l'aversion systématique des auberges qui me poursuit partout, j'ai fièrement brûlé l'hôtel Daish, et, sans daigner regarder les valets de chambre qui, placés sur la porte, en habits noirs et en bas de soie, souriaient agréablement à mon cocher, j'ai ordonné qu'on me conduisit plus loin. La voiture a tourné à gauche; je rencontrais à chaque pas d'élégans *lodgings* entourés de cèdres, de lauriers et de magnolias, mais qui tous étaient occupés. — En avant encore! criai-je à mon *driver*. Cependant, après être descendu pendant quelque temps, sentant que le cheval était arrêté par un obstacle sérieux, je mets la tête à la portière. Nous étions arrivés au sommet d'un *cliff* perpendiculaire de cent cinquante pieds de hauteur au-dessus de la mer, que couronnait une frêle barrière, muette comme mon cheval et mon cocher, mais qui nous en disait cependant assez pour nous engager à ne pas aller plus loin. La mer, à nos pieds, roulait avec fracas et couvrait la plage d'une blanche écume; force me fut de quitter la route carrossable pour suivre un petit sentier de piéton qui se perdait, en tournant à droite, au milieu des arbres. Je sentis que je descendais dans le *chine* en l'abordant par son flanc gauche. Le soleil brillait au bas de l'horizon; c'était l'heure où les ombres portées s'allongent, où tout dans la nature se dessine avec plus de netteté, cette heure chère, pour des motifs différens, aux paysagistes et aux travailleurs de la campagne qui rentrent chez eux. Au loin, la mer reflétait les nuances des nuages lilas répandus dans l'atmosphère; devant moi se tordaient des arbres rabougris, mais dont le corps immense et les bras vigoureux montraient qu'ils avaient su regagner en largeur ce que le vent de la mer leur refusait en élévation; leur feuillage, déjà sombre, se découpait sur l'azur empourpré du ciel. A droite, une chaumière, mais une de ces chaumières dont les hôtes se servent d'argenterie et de faïence du Japon, était à moitié cachée dans le fourré et comme ensevelie sous des revêtemens de lierres et des dômes de verdure. Adossé au rocher, ce cottage, *Chine Inn* (1), est précédé d'une petite terrasse rustique. Là des buveurs silencieux étaient attablés, la pipe de terre à la bouche, devant de grands gobelets d'étain poli. Ce remblai était nécessaire, tant la pente qui conduit au *chine* est rapide; les troncs de deux beaux chênes lui servent de contreforts; des lierres, des myrtes, des rosiers du Bengale, ont élu domicile dans ces troncs vigoureux et en recouvrent l'écorce; ces plantes parasites font corps avec l'arbre, leurs feuilles se confondent, leurs tiges s'entrelacent, elles

(1) L'hôtel du *Chine*.

rampent en spirales odorantes autour de ses branches, et se perdent dans des hauteurs invisibles.

Quels effets de lumière chatoyante, à travers ces taillis, sur les vitres en losange de l'auberge, caressant les mousses des rochers, dorant l'épiderme des gazons! Comment décrire ce tableau? La plume est si maladroite, le pinceau si terne, si impuissant! Vous descendez encore; alors il faut baisser la tête, et se faire jour au milieu de jeunes gaulis dont les rameaux vous barrent de temps en temps le chemin. Les degrés d'un petit escalier qui s'abaisse en zigzag vous amènent enfin à un sentier plus facile, cette fois parallèle à la vallée, et dans la direction de la mer, dont la grosse voix se fait alors entendre de plus près. A cet endroit, vous êtes surpris, puis attiré par le parfum suave d'un chèvrefeuille qui embaume les environs. L'interdiction ordinaire : *no-thoroughfare* (1), écrite en gros caractère sur une grille en bois, vous fait hésiter un instant; mais il y a tant de mystère et de séduction dans ce lieu charmant, que vous poussez la barrière, malgré la consigne, et que vous entrez. J'avoue que j'ai commis cette indiscretion. A l'extrémité d'une toute petite clairière, jardin, cour, tout ce que vous voudrez, tapissée d'une herbe de très près tondue, s'élève une maisonnette. Au centre de la verte pelouse, un beau fluxia étale avec orgueil des milliers de clochettes d'un rouge écarlate. La maisonnette est, bien entendu, couverte en chaume, mais son toit a disparu, tout comme ses murs, sous des masses de rosiers, de jasmins et de chèvrefeuilles dans tout l'éclat de leur floraison. Un hortensia bleu gigantesque est placé, comme une sentinelle, à la porte, et s'élève jusqu'au faite de cette demeure rustique. Je trouve le rez-de-chaussée ouvert, j'y entre : c'est un petit salon coquettement meublé, avec des fauteuils confortables, un tapis, de jolies gravures, un excellent piano; je pousse plus loin, et, à mon grand étonnement, au lieu d'un logement pour rire, comme je m'attendais à en rencontrer un, je suis obligé de constater la présence de plusieurs chambres à coucher, d'une cuisine, de tout ce qu'il faut, en un mot, pour passer le mois de juillet très agréablement à l'ombre, et à trente pas de la mer. Mon étoile a permis que le *Honey-moon-cottage* (2) fût à louer par hasard, et j'en pris possession à l'instant. Ce cottage m'a paru encore plus joli le lendemain. C'est, au surplus, l'effet qu'il produit sur tout le monde. A cette époque de l'année, les visiteurs se succédaient sans interruption dans le *chine*; tous les jours, une foule de touristes descendaient le petit escalier de bois, et passaient devant ma porte pour

(1) On ne passe pas.

(2) Ce *cottage* est souvent occupé par de nouveaux mariés, qui viennent y passer leur *honey-moon*, leur *lune de miel*.

se rendre à la mer. A la vue de mes chèvre-feuilles et de mon bel hortensia, la *party* ne manquait jamais de s'écrier : *How beautiful! how very beautiful!* au point que j'avais fini par rire un peu au nez des *corkneys* que, de l'intérieur de mon *sitting-room*, je voyais se pâmer ainsi devant ma porte.

L'intérieur du *chine* de Shanklin est, dans toute son étendue, protégé par d'épais ombrages: la nature a pourvu les deux côtés de cette étroite vallée de la plus riche végétation : c'est, pendant l'été, le rendez-vous de nombreuses sociétés qui viennent y faire des parties. Chose singulière, dans ce pays où le soleil est si rare, les moyens de se mettre à l'ombre sont multipliés partout avec une sollicitude extrême; les femmes adaptent à leur chapeau des visières en soie bleue pour adoucir l'éclat de la lumière; j'ai vu même des *dandies* porter des voiles verts en se rendant en voiture découverte aux courses d'Epsom. Le soleil et la poussière sont, le croirait-on? deux inconvénients dont on est singulièrement effrayé en Angleterre, dans ce pays classique de l'humidité et des brouillards!

Au fond du *chine* coule un petit torrent qui descend en cascade jusqu'à la mer: il est alimenté par une assez jolie chute d'eau, peu intéressante cependant pour qui a parcouru des pays de montagnes. J'ai trouvé que, sur une échelle réduite, le *chine* de Shanklin présentait plus d'une analogie avec certaines gorges de la Suisse et des bords du Rhin. Le voisinage de la mer, il faut bien le dire, lui prête un charme tout particulier. Shanklin est l'une des escales des *steamers* de plaisir: on peut y faire des pêches assez amusantes dans la baie, à la ligne de fond, au filet, ou même au harpon ou à la lance, suivant la grosseur des poissons.

Mises en parallèle avec Shanklin, les autres *watering-places* de l'île perdent beaucoup à la comparaison. La ville de Ventnor, par exemple, qui semble marquer la limite de la végétation dans l'île, est fort triste. Adossée à des rochers élevés et à de hautes collines sur le penchant desquelles elle est en partie construite, elle a de loin un peu l'aspect d'une ville d'Italie. Ainsi que je l'ai dit, le climat de Ventnor est doux; aussi les médecins y envoient-ils beaucoup de personnes atteintes de la consommation, ce cruel fléau de l'Angleterre. Ventnor est à quatre milles de Shanklin; le ravissant petit village de Bonchurch lui sert de faubourg; je recommande aux voyageurs sa magnifique allée de grands arbres, sa pièce d'eau convertie de cygnes et son beau parc. Celui d'Apuldurcombe, situé à deux milles et demi de distance de Ventnor, mais dans l'intérieur, vaut aussi la peine d'être visité. Ce domaine est le séjour de la famille des Pelham, dont l'aîné porte le nom de lord Yarborough. Quant au château, il est dénué d'intérêt depuis qu'on l'a dépouillé de sa célèbre collection de tableaux. On a choisi, pour établir

cette grande maison blanche et carrée, le fond d'un vallon d'où l'on n'a aucune vue. C'est le seul *manor* dans l'île qui ne voie pas la mer. Au demeurant, c'est une belle propriété qu'Apuldurcombe; elle rapporte, dit-on, de 12 à 15,000 livres sterling de revenu. Les Pelham sont alliés à cette famille des Wortsley dont un membre prêta son concours à la tentative d'évasion de Charles 1^{er}. En souvenir du dévouement de sir Richard, le roi lui avait laissé sa montre. Cette précieuse relique, religieusement conservée par les descendants de sir Richard, est encore entre les mains de sa famille.

A un mille de Ventnor s'élève le château gothique de Steep-Hill, remarquable par sa grande tour carrée ou *barbican*, flanquée de quatre petites tourelles. Du haut de sa colline couverte de taillis, Steep-Hill a une vue fort étendue sur la mer. A partir de ce point de l'île commencent les *chines* sans verdure, les rocs stériles et les rivages déserts. Le joli hôtel de Sandrock et ses jardins sont placés comme une oasis d'étape au milieu de cette contrée sauvage. Les grottes de Blackgang et de Chale, tout aussi bien que les *Needles* d'Alum-Bay, attirent aussi la curiosité des étrangers. Quant à la baie de Freshwater, dont les *cliffs* verticaux dépassent en hauteur les falaises les plus élevées de l'île, elle est renommée par la finesse et la qualité exceptionnelle du sable de ses rivages; on en expédie chaque année de grandes quantités pour l'usage des verreries et des manufactures de glaces en Angleterre. Près de Freshwater se trouve la baie de Scratchell; c'est l'extrémité sud-ouest de l'île où sont situés les fameux *Needles*; ce sont des rochers de forme conique, éloignés de la côte, qui surgissent hors de la mer et s'élèvent à une hauteur considérable. J'engage les chasseurs qui me liront à aller faire un tour du côté des *Needles*, quand la mer n'est pas trop agitée; ces rochers sont peuplés de myriades d'oiseaux de différentes espèces qu'il est très amusant de tirer. Quand on est parvenu à en abattre un, il faut le laisser surnager; d'autres viennent aussitôt voltiger autour, souvent à petite portée, et l'on peut en remplir son canot, si l'on a plusieurs fusils et suffisamment de poudre et de plomb. Au printemps, lorsque les petits ne peuvent pas encore voler, les mères sont très audacieuses et ne craignent pas quelquefois de s'élancer sur le chasseur et de l'attaquer à coups de bec. La baie d'Alum, au sud des *Needles* (car ici la côte tourne brusquement dans le sud-est), contient, ainsi que son nom l'indique, beaucoup de sulfate d'alumine. La mer pénètre assez loin dans les terres à Yarmouth et à Newton, mais ces criques ne sont des mouillages qu'à la marée haute. La côte occidentale de l'île est plate et sans grand intérêt.

On prétend que l'ancienne *Vectis* (1), à des époques fort reculées,

(1) *Insula Vectis*; c'est le nom latin de l'île de Wight.

était partagée en quatre portions de surfaces presque égales par deux bras de mer qui se coupaient à angles droits vers Newport. Depuis, l'exhaussement des terres les a en grande partie comblés; seule la Medina a survécu. De Brading à Freshwater et de Newport à Knowless, deux longues dépressions assez fortes du sol donnent quelque vraisemblance à cette tradition.

L'île de Wight, dans sa plus grande largeur, de l'est à l'ouest, mesure environ vingt-deux milles, et treize milles dans sa plus grande hauteur, du nord au sud, c'est-à-dire de Cowes à Knowless; sa surface est de quatre-vingt-six mille huit cent dix acres; sa population, d'après le recensement de cette année, de cinquante mille âmes. L'île envoie au parlement un député, et Newport, son chef-lieu (*borough town*), deux. Le gouverneur de l'île est actuellement lord Heitesbury, mieux connu comme diplomate sous le nom de sir William A'Court. Les prévenus de crimes et délits dans l'île sont envoyés pour être jugés à Winchester, capitale du Hampshire, dont l'île de Wight fait partie. Les habitans appartenant à la communion anglicane dépendent du diocèse de cette ville; quant aux catholiques, ils sont sous l'autorité de l'évêque de Southwark.

Le plus grand dignitaire de l'église d'Angleterre dans l'île de Wight est le recteur de Carisbrooke et de Northwood. La majorité des habitans se partage entre plusieurs sectes dissidentes, telles que les *sectorians*, les *wesleyans*, les indépendans et les *pouletistes* (1). Quant aux grands propriétaires du pays, ils professent pour la plupart le culte réformé. Il faut en excepter le *lord of the manor* (2), M. Wood, qui a abjuré les erreurs du protestantisme, s'est fait catholique, et est aujourd'hui retiré dans un couvent. Le commerce d'exportation de l'île est sans grande importance; il consiste en fromages, beurre, viande de

(1) C'est contre les Anglais qui suivent ce rite qu'était dirigée la fameuse lettre de lord John Russell l'année dernière au sujet de l'agression papale. Le fait est que la secte des *pouletistes* compte des adhérens de plus en plus nombreux, qui ne diffèrent des catholiques, auxquels ils finiront par s'assimiler bientôt, que sous quelques rapports sans importance.

(2) En Angleterre, l'expression de *lord of the manor* est le titre donné au propriétaire du sol ou de portions de pays auxquelles sont attachés certains droits ou privilèges, tels que le droit de chasse, de fauconnerie, de pêche, etc. Guillaume I^{er} d'Angleterre, duc de Normandie, divisa sa conquête en fiefs militaires, dont il fit présent aux chevaliers normands qui l'avaient suivi dans son expédition. Tous les noms des seigneurs de ces fiefs furent enregistrés dans un grand livre appelé *the Doomsday-Book*. Depuis, les noms de toutes les personnes qui ont acheté ces domaines avec leurs droits seigneuriaux ont été substitués dans le livre à celui de l'ancien propriétaire. C'est ainsi que le grand-père du *lord of the manor* actuel, qui avait fait sa fortune dans le commerce, a été investi, tout comme s'il les tenait en ligne directe de ses ancêtres, de tous les privilèges dont jouissaient les anciens seigneurs du *manor*, lequel comprend le district de Northwood, Devenham, etc.

boucherie sur pied et en produits chimiques; d'assez nombreuses embarcations sont employées à draguer des huîtres sur les côtes et notamment dans la Medina. On connaît la réputation des constructeurs de navires et surtout de yachts à Cowes et à Ryde. Les habitans de l'île sont laborieux et sobres et de bonne conduite; les vols y sont très rares. Le gibier n'y est pas abondant; on chasse cependant le lapin dans les dunes et le renard dans le centre de l'île. L'équipage de renard est établi à Newport; on y compte trente ou quarante couples de chiens de haute taille et de bonne race. Il n'est guère de points sur les côtes de l'Angleterre où la circulation des steamers soit plus active. Plusieurs bateaux à vapeur font régulièrement le tour de l'île, d'autres desservent Lymington et font le service entre Southampton, Cowes, Ryde et Portsmouth. Il faut enfin y ajouter les innombrables steamers qui sortent sans cesse de Southampton ou qui y reviennent.

Tel est le tableau bien incomplet, mais fidèle, des lieux qui m'ont le plus frappé dans cette île charmante. J'y suis venu souvent et l'ai toujours quittée avec regret. L'accueil que j'ai reçu de plusieurs des personnes distinguées qui l'habitent et avec lesquelles j'ai eu la bonne fortune de nouer d'agréables relations me donne le désir de la revoir encore. Le capitaine et M^{me} Lumley à Shanklin, et la famille de l'excellent M. Coppinger, lieutenant de vaisseau commandant du port de Cowes, me permettront peut-être de les citer à cette occasion.

Hélas! que j'avais le cœur serré cette année en disant adieu à ces paisibles rivages, quand je songeais à la situation si critique et si douloureuse de notre pauvre France, à ces luttes parlementaires si menaçantes auxquelles mon devoir m'obligeait d'aller prendre part!

Le colonel DE LA MOSKOWA.

West-Cowes, octobre 1851.

DU

MOUVEMENT INTELLECTUEL

PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES.

III.

LES OUVRIERS NORMANDS. ¹

« Ce qui met l'ordre dans l'homme, a dit Massillon, peut seul le mettre dans les états. » Si, en se plaçant au point de vue de cette grande parole, on examine l'état moral et les dispositions politiques des populations ouvrières de l'ancienne Normandie, on reconnaît bientôt que de nombreux élémens d'ordre, en dépit de quelques causes d'agitation superficielles, s'y rencontrent profondément enracinés dans les âmes. L'esprit de désordre, là où il existe, n'est pas inhérent au sol normand; il est dû à des influences extérieures; de lui-même le fond des caractères reste calme, et ce premier trait doit nous aider à mettre sous son vrai jour le mouvement intellectuel parmi les travailleurs de cette contrée.

Il est essentiel en outre de savoir qu'un double courant de sentimens et d'idées s'y manifeste au sein de la population. On y trouve en scène plus nettement que partout ailleurs deux sortes d'existences dont

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} septembre, *les Ouvriers du nord de la France*

la physionomie est profondément distincte : les travailleurs en atelier et les travailleurs à domicile. Les ouvriers des deux ordres vivent pour ainsi dire côte à côte sur plusieurs points de la province; néanmoins il y a des districts où les grandes manufactures dominent, tandis qu'il en est d'autres où le travail est surtout disséminé dans les campagnes. La Seine-Inférieure et quelques districts du département de l'Eure représentent l'industrie agglomérée; le reste du pays normand peut être considéré comme la terre classique du travail à domicile. La question, si souvent débattue entre les deux régimes, se traduit ici en faits saillans qui méritent d'être comparés. En recherchant dans cette contrée quelle direction suivent les intelligences populaires et quels sont les traits principaux de l'état moral, nous pourrions juger les deux systèmes dans leurs rapports avec le développement de l'individu et avec les progrès de l'industrie comme avec la sécurité sociale.

I. — LES OUVRIERS EN ATELIER. — ROUEN. — ELBEUF. — LOUVIERS.

Le génie industriel et le génie commercial semblent se donner la main dans ce département de la Seine-Inférieure, où le travail a créé des sources abondantes de richesses à côté de celles que la nature avait prodiguées. La race qui l'habite est hardie sans être téméraire, active sans être impatiente. Un immense développement de la production manufacturière y entretient une masse considérable d'ouvriers qui prêtent leurs bras à l'œuvre dans laquelle d'autres risquent leurs capitaux. Les deux tiers de la population sont atteints de près ou de loin par le mouvement des fabriques. La majorité de ces existences individuellement ignorées, et qui pèsent par leur nombre d'un si grand poids dans la balance de la fortune publique, dépend d'une seule industrie, de l'industrie cotonnière, dont le siège principal est à Rouen.

Chef-lieu industriel de toute la Haute-Normandie, dont elle était jadis la capitale, l'importante cité rouennaise est assise au milieu d'innombrables ateliers pour la filature, le tissage mécanique, l'impression ou la teinture du coton. La ville manufacturière étale ses constructions récentes, simples et monotones, autour de la ville gothique, dont les monumens émerveillent les regards par l'élégance et la variété de leurs formes. Du côté de Saint-Sever et de Sotteville, la plaine est couverte de ces grandes fabriques qu'on prendrait pour des casernes, si le battement continu des métiers n'y révélait la présence d'une force qui, au lieu d'être dirigée par l'homme contre l'homme, a pour but d'assurer à celui-ci la domination du monde physique. A une autre extrémité de la cité commence la vallée de Deville et de Maromme, étroitement resserrée entre des collines verdoyantes, où les

usines se touchent sur un espace de douze à quinze kilomètres. Dans ces divers établissemens, le nombre des travailleurs flotte en général de deux cents à cinq cents, et monte quelquefois à huit cents. Quoique l'industrie lainière occupe beaucoup moins de bras dans la Seine-Inférieure que le coton, les ouvriers qu'elle emploie constituent encore des agglomérations puissantes soit dans les ateliers de la vallée de Darnetal, aux portes de Rouen, soit surtout dans la vive et intelligente cité d'Elbeuf.

Le voisinage de la Seine-Inférieure jette un peu dans l'ombre le département de l'Eure, dont les industries sont pourtant si variées, et où de nombreux cours d'eau alimentent environ quinze cents usines. Pratiquant à la fois, et sans que l'un efface l'autre, les deux systèmes de fabrication qui divisent la Normandie, ce département sert de trait d'union entre la région du travail à domicile et celle de l'industrie agglomérée. La ville de Louviers, bien que considérablement dépassée par l'exubérante activité et l'immense marché d'Elbeuf, y reste cependant le siège principal du travail en atelier. Des filatures de laine coquettement établies sur la rivière d'Eure, dans des sites tout-à-fait champêtres, rassemblent parfois jusqu'à cinq cents travailleurs. Sans parler des fonderies de cuivre de Romilly, des forges de l'arrondissement d'Évreux, des belles usines de Tillières, d'autres vastes établissemens consacrés à la filature et au fissage, dans la vallée de l'Avre, à Gisors, à Pontaudemer, à Radepont, et dont quelques-uns ne dépasseraient pas Manchester, rappellent l'organisation des manufactures de la Seine-Inférieure et rivalisent avec elles.

La vie industrielle, dans cette partie de la région normande vouée à la grande fabrication, ne date pas d'une époque fort éloignée de nous. Si on excepte Louviers, elle a pris son essor en moins d'un demi-siècle. Le progrès de l'industrie, dans ses rapports avec la situation morale et matérielle des ouvriers, a déjà traversé, dans un aussi court espace de temps, trois phases très différentes, qui ont laissé chacune dans l'esprit des masses une empreinte plus ou moins profonde. Durant une première période, toute fabrique qui s'établit devient, pour un certain rayon, une source de véritable aisance. Les bras inoccupés trouvent de l'emploi, les chaumières s'animent d'un mouvement inconnu, en un mot on se sent vivre davantage. — Bientôt cependant les ateliers se multiplient et appellent à eux la plus grande partie de la population. Une concurrence de plus en plus âpre, stimulée encore par les exigences du commerce extérieur, impose aux chefs d'usine cette alternative de produire au plus bas prix possible, ou de succomber dans la lutte. D'incalculables perfectionnemens s'accomplissent dans les moyens du travail, sous la pression de ces poignantes nécessités; mais les triomphes mêmes que remporte l'intelligence de l'homme,

et qui doivent en définitive tourner au bénéfice de la société générale, entraînent dans les ateliers de brusques reviremens, dont les travailleurs ressentent aussitôt les douloureux effets. Viennent en outre de temps à autre les crises inhérentes à tout large et rapide essor de l'activité humaine, qui surprennent la société industrielle entièrement désarmée. Cette deuxième époque est marquée par la prolongation du travail, la dépréciation des salaires, en un mot par l'abus de toutes les forces concourant à la production et par l'impuissance où elles sont isolément d'opposer au tourbillon une résistance efficace.

La troisième période, dans laquelle nous sommes entrés, a pour caractère essentiel un effort unanime en vue de coordonner des élémens épars qui se heurtaient confusément. Qu'on jette un regard sur l'espace parcouru; qu'on énumère, dans le seul ordre des mesures générales, toutes les lois intervenues soit pour favoriser la prévoyance individuelle, soit pour empêcher certains excès dans le travail, soit pour rétablir l'égalité entre les divers élémens concourant à la production ou pour prêter un appui tutélaire au travailleur dans les circonstances difficiles de sa vie, et on saisira mieux à quelles exigences il a fallu satisfaire. C'est peut-être pour avoir hésité trop long-temps à envisager en fait les besoins du travail, tels qu'ils résultent du développement de l'industrie et des classes industrielles, que des aberrations si grossières, des doctrines si contraires aux intérêts sociaux comme à ceux de l'individu, ont pu bouleverser un moment les destinées de notre pays. Résister à ce dévergondage en cherchant à prévenir ou à tempérer les vicissitudes qui n'échappent pas entièrement aux prévisions humaines, telle est, au milieu du tâtonnement inséparable d'une évolution aussi complexe, la tendance des esprits durant la troisième phase de l'ère industrielle que nous parcourons. Envisagée à ce point de vue, la question n'est plus particulière à telle ou telle zone de la France : elle embrasse le pays entier; mais nulle part les trois phases de notre histoire économique ne sont plus accentuées que dans ceux des districts normands où les ouvriers travaillent en atelier. La ville de Rouen porte la trace vivante encore des inconvéniens du régime évanoui à côté d'améliorations déjà accomplies, et d'un déploiement considérable d'énergie pour en réaliser d'autres. Certes, si nous devons trouver sur ce théâtre des altérations profondes du sens moral, nous verrons du moins qu'on s'occupe sérieusement de fermer des plaies saignantes et de donner satisfaction aux besoins les plus impérieux.

Dès qu'on pénètre dans la vie morale des ouvriers rouennais, une circonstance vient affliger les regards : la famille est en général très imparfaitement constituée; elle présente rarement cette unité que cimentent les liens d'une affection réciproque et d'une destinée commune. Chacun vit de son côté; l'union ne consiste guère que dans le

fait matériel de l'habitation en un même logis; le nœud moral fait défaut. La femme n'a pas le rôle qui devrait lui appartenir; elle est le plus souvent considérée moins comme une compagne que comme une servante et traitée avec rudesse. Cet assujettissement tient peut-être à ce que le travail des fabriques, détournant les femmes de leur mission naturelle comme épouses et comme mères, a fait d'elles un simple rouage dans le mécanisme de la production industrielle. Il vient plus sûrement encore de la précoce démoralisation des filles, qui éteint d'avance le respect que devrait obtenir l'épouse. D'assez fréquens exemples de concubinage propagent d'ailleurs des habitudes funestes pour les sentimens de famille. On voit quelquefois un homme, après avoir vécu trois ou quatre ans avec une femme, l'abandonner avec plusieurs enfans pour aller vivre auprès d'une autre qu'il délaissera plus tard à son tour. Exceptionnels comme ils sont, on pourrait ne pas tenir compte de ces faits dans une appréciation générale; mais on est forcé de les relever, parce que, loin d'exciter parmi les autres ouvriers le scandale et la réprobation, ils sont l'objet d'une indifférence qui serait à elle seule un signe de l'affaiblissement du sens moral. Par un singulier contraste, l'honnêteté trop souvent absente des mœurs se retrouve ici dans les autres relations de la vie. On tient à honneur de ne faire tort à personne, et la répulsion qu'excite le vol n'a rien perdu de sa puissance.

Les ouvriers rouennais sont en général peu éclairés. Parmi les adultes, la moitié à peine sait lire et écrire. En 1848, au moment où les ateliers étaient inactifs, on avait dû réunir dans de vastes salles qui tenaient à la fois de l'école et de l'ouvrier plusieurs centaines de jeunes filles de douze à seize ans; c'est à peine si dix sur cent avaient reçu quelques élémens d'instruction primaire; ces jeunes filles ne savaient pas même coudre, et la plupart avaient déjà pris les habitudes du vice. L'éducation religieuse est tout aussi incomplète, non qu'il n'y ait pas dans les masses un certain fonds de religion qui semble vouloir se ranimer un peu; mais, jusqu'à ces derniers temps, ce fonds inculte n'a porté que fort peu de fruits.

Dans la vie matérielle, les habitudes de famille ne se présentent pas sous de meilleurs aspects. Les logemens sont mal tenus, les soins les plus vulgaires de propreté fréquemment négligés. On n'a qu'à parcourir les ruelles et les cours du fameux quartier Martainville : on verra combien l'incurie des habitans ajoute aux causes d'insalubrité qui s'y rencontrent. En face de la misère qui engendre l'abandon de soi-même, il serait cruel d'adresser ici des reproches trop sévères à la partie la plus pauvre de la population. On doit pourtant signaler ce trait-là dans le tableau des habitudes populaires. Les villages voisins de Rouen, où les conditions extérieures sont plus favorables, n'offrent pas sous ce

rapport une situation beaucoup meilleure. A Sotteville, par exemple, avec des rues larges, bien aérées et des maisons généralement espacées par des cours et des jardins, les logemens ne sont guère plus propres qu'à Rouen. Les familles des vallées sont plus soigneuses. Il semble qu'on y éprouve l'influence de la belle nature au milieu de laquelle on vit, et dont le caractère est précisément la fraîcheur et la coquetterie.

Suivez-le dans ses distractions et ses divertissemens, l'ouvrier rouennais ne laisse pas percer de goûts plus délicats que dans sa demeure. D'habitude, il passe au cabaret la plus grande partie du temps où il ne travaille pas, et l'atmosphère des tabagies rouennaises semble plus pesante que celle des cabarets de Lille : on cause moins; lorsqu'on ne crie pas, on garde le silence hébété de l'ivresse. La différence devient encore plus sensible quand on compare les *kermesses* et les *ducasses* flamandes aux *assemblées* des environs de Rouen. Ces dernières ressemblent plutôt à des réunions de pure convention qu'à des réjouissances populaires où l'on court avec entraînement. Il faut en excepter pourtant la célèbre *assemblée* de la Saint-Vivien, qui a lieu à la fin du mois d'août, aux portes de Rouen, sur une haute colline, d'où les regards embrassent à perte de vue la belle vallée de la Seine. Quand arrive l'époque de cette solennité, il serait absolument impossible de retenir les ouvriers à l'atelier. Un fileur ou un tisserand porterait ses dernières nippes au mont-de-piété plutôt que de manquer à cet universel rendez-vous de la fabrique; mais serait-ce pour le plaisir de se trouver réunis que les ouvriers courent ainsi à la Saint-Vivien? Nullement : ils y vont chercher ces joies bruyantes et désordonnées qui les séduisent et remplacent pour eux l'esprit de société.

Sur un autre théâtre, à l'atelier, les travailleurs de l'industrie rouennaise, quand ils sont laissés à eux-mêmes, sont en général calmes et faciles à conduire. Dans les filatures, où se trouvent fréquemment un certain nombre d'ouvriers nomades, les têtes sont en général un peu moins rassises que dans les manufactures d'indiennes, où les ouvriers viennent du pays même et n'aiment pas à changer de patron. Au fond d'une des vallées voisines de Rouen, dans une grande imprimerie sur étoffes, nous nous sommes entretenu avec un des directeurs de l'usine qui, ayant long-temps résidé dans des manufactures étrangères, était en mesure de comparer le caractère de nos populations laborieuses à celui des ouvriers d'autres pays. Il avait notamment passé plusieurs années en Russie, dans l'*indiennerie* de Zaréwa, près de Moscou, la plus considérable de l'empire, où cinq cents travailleurs sont logés dans l'établissement même. « Après tout ce que j'avais appris, nous disait-il, des agitations de la classe ouvrière en France en 1848, je m'attendais à rencontrer dans les ateliers des esprits irritables, remuans et

très difficiles à manier. Je me suis bientôt aperçu que, tout en étant ici subordonné à des conditions différentes, le commandement ne constitue pas une tâche plus rude qu'en Russie. J'ai vu des hommes qui avaient plus d'idées sans avoir souvent plus d'instruction, qui étaient plus sensibles à un bon procédé et toujours prompts à s'enflammer contre ce qu'ils regardaient comme une injustice, mais qui ne résistaient jamais à un ordre donné par un chef dans la limite de ses fonctions. »

Cette opinion, dans sa portée générale, s'accorde avec les faits que nous avons pu constater nous-même. Une préoccupation tourmente aujourd'hui nos ouvriers plus encore que les questions de salaire : c'est le besoin de certains égards, d'une certaine convenance dans l'exercice de l'autorité, qui les relèvent à leurs yeux et rapprochent les distances sans porter atteinte à la hiérarchie. L'indignation contre ce qui semble injuste est une autre face de ce même sentiment, dont la racine se trouve dans la pensée d'égalité. Est-ce là un bon augure? Oui, sans doute, si on sait cultiver ce sentiment, si on s'applique à le dégager des mauvais élémens qui en altèrent la nature. Ce besoin d'égards procède des idées de bienveillance et de justice qui résument l'esprit et forment le principal honneur de notre civilisation. Malheureusement, il s'y mêle aujourd'hui une continuelle défiance contre les manufacturiers. Prompts au soupçon, les ouvriers craignent sans cesse d'être trompés; ils se croient victimes d'une exploitation organisée. Cette pensée, qui a pénétré dans les cœurs comme un venin, les ulcère profondément. C'est la paille qui prendrait aisément feu dans des momens de crise. Flattez ce penchant, et les oreilles deviennent aussitôt crédules à l'excès. Surexcité par les circonstances et par des prédications qui avaient égaré les cerveaux, ce sentiment engendrait l'émeute de Saint-Sever en 1848. A la même époque, les travailleurs des vallées cédaient à de pareilles inspirations, quand, après avoir déserté les usines, ils donnaient carrière à leurs rancunes en promenant un ou deux fabricans pieds nus et la corde au cou. Que la population ait été rapidement désabusée sur les conséquences de ces actes ignobles, qui, en propageant la terreur, devaient accroître la misère commune, c'est incontestable; mais il y a toujours chez elle, à côté du désir d'un développement légitime, un aveuglement profond sur les lois générales qui doivent unir les divers élémens de la production. Portée à s'organiser en vue d'une émancipation qu'elle ne se définit pas, elle est toujours prête à obéir à un mot d'ordre, pourvu qu'il semble sortir des rangs populaires, et qu'il soit comme le cri des travailleurs auquel il s'agirait de faire écho.

A Rouen, les masses lisent fort peu; à peine dans les cabarets jette-t-on un regard sur le journal; les brochures politiques, les écrits so-

cialistes sont très peu répandus : on n'en demeure pas moins persuadé que les publications les plus exaltées sont les plus favorables à l'amélioration du sort des ouvriers. Si la conversation porte sur la politique, soit pendant les heures de repos, soit sur le chemin de l'atelier, la trace de cette opinion apparaît tout de suite. On reconnaît aussi sans peine qu'en voulant une même chose, la masse agit au hasard, le plus souvent en dehors des voies qui la rapprocheraient de son but. Jamais population n'eut un plus grand besoin d'être instruite, tant ses connaissances actuelles sont au-dessous de ses instincts ! Mais comment triompher de la défiance générale fomentée dans ses rangs ? Sans doute il faut du temps ; il faut surtout qu'une bienveillance réelle inspire tous les efforts, et qu'on sache placer le foyer de l'action au sein même des classes laborieuses, qui aspirent visiblement à se gouverner elles-mêmes. Jusqu'à ce jour, qu'a-t-il été fait dans la fabrique rouennaise pour les instruire et les rendre plus morales ? Quelles institutions viennent à leur aide ? Comment a été compris le rôle de la société à leur égard ? Par quelles tentatives, bonnes ou mauvaises, les ouvriers eux-mêmes cherchent-ils à réaliser l'émancipation désirée ?

Pendant long-temps, ces graves questions ont assez peu préoccupé la classe éclairée de la population rouennaise. C'est aux fabricans que revient l'honneur d'être entrés les premiers d'une façon un peu notable dans la voie des améliorations. Quand ils s'efforçaient de rendre le régime disciplinaire de leurs établissemens chaque jour plus favorable au maintien des bonnes mœurs, les conditions matérielles plus satisfaisantes sous le rapport hygiénique, ne tendaient-ils pas en effet à affranchir l'existence de l'ouvrier de deux causes qui la dépriment et qui l'énervent ? Après les rudes choes dont nous avons été témoins, il n'était plus possible pour personne de tenir les yeux fermés sur les nécessités du temps. Les questions négligées devaient reprendre dans l'attention publique la place qui leur était due. Rouen est devenu le centre d'un mouvement d'idées dont l'état des populations ouvrières a été le thème subitement agrandi. Une institution scientifique et littéraire qui jouit d'une influence méritée, la *Société libre d'émulation*, a porté de plus en plus ses regards sur les intérêts de la classe laborieuse. Divers écrits sur telle ou telle institution concernant les travailleurs, sur tel ou tel côté de leur vie, ont été publiés par quelques hommes intelligens et généreux. Les brochures du docteur Vingtrinier, médecin des prisons, méritent une mention spéciale à cause des vues pratiques qui s'y trouvent jointes à des réflexions d'un ordre plus élevé : celles de M. Langlois d'Estaintot, à cause d'un vif épanouissement d'esprit. Des membres distingués du clergé se sont montrés sympathiques aux idées de prévoyance sociale unies à celles de la charité chrétienne. L'archevêque a voulu lui-même donner l'exemple ; des sermons ont

abordé des sujets demeurés jusque-là, du moins quant à leurs aspects extérieurs, en dehors de la chaire catholique. Au milieu de ce bon vouloir général, d'importans résultats ont été obtenus, tantôt grace aux efforts de l'administration locale, tantôt par le concours des institutions privées ou de la population ouvrière elle-même

L'administration municipale exerce une action importante sur le mouvement intellectuel des ouvriers au moyen des écoles populaires. L'école n'a pas été sans doute dans ce temps-ci le foyer principal où les masses ont puisé le rayon qui les éclaire. L'enseignement primaire est pourtant la seule voie qui puisse les préparer à une certaine culture intellectuelle. Visiblement convaincue de cette vérité, la ville de Rouen cherche à mettre l'instruction à la portée des classes ouvrières. L'année dernière, elle a élevé de 15 à 25,000 fr. la subvention allouée aux frères des écoles chrétiennes, dont les maisons, au nombre de douze ou quatorze, comptent environ trois mille enfans, sans parler d'une classe du soir fréquentée par quatre cents adultes. Les écoles communales et semi-communales pour les garçons et pour les filles coûtent au budget municipal, en y comprenant quatre asiles dirigés par des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, une somme de 65,290 francs. Ces moyens ne répondent pourtant pas suffisamment à l'étendue des besoins. Bien qu'il soit encore nécessaire de stimuler le zèle de certains parens pour qu'ils envoient leurs enfans à l'école, le plus grand nombre regardent l'ignorance comme un douloureux héritage qu'ils ne voudraient pas leur transmettre. Malheureusement, dans une ville comme Rouen, où le domaine de l'indigence est très étendu, il ne suffirait pas d'ouvrir de nouvelles classes ou d'agrandir celles qui existent. Nous n'avons pas en France, comme en Angleterre, de *ragged schools*, c'est-à-dire des écoles où des enfans déguenillés reçoivent un abri pour leur misère. Chez nous, les parens n'envoient pas leurs enfans dans les classes gratuites, s'ils ne peuvent pas les vêtir. La misère, qui développe trop souvent dans les cœurs de si funestes germes, y laisse place encore à l'amour-propre. Il serait éminemment désirable que les écoles pussent distribuer au besoin quelques articles d'habillement à leurs jeunes hôtes. Le sacrifice ne serait pas très lourd, et de si graves raisons commandent d'ailleurs d'élargir l'arène ouverte à l'éducation des classes populaires, qu'il est impossible de s'arrêter à moitié route.

Dans un autre ordre d'idées, dans l'assainissement de certains quartiers populeux, percés de ruelles étroites, où l'air se renouvelle avec peine, l'édilité municipale a commencé d'heureuses améliorations. Tout résultat obtenu en ce sens par sa vigilante initiative, bien que portant plus spécialement sur la vie matérielle des ouvriers, sera peut-être un des meilleurs moyens de réagir contre certains vices de l'ordre moral. Dans un pays où les lieux publics ne sont pas recherchés par

un goût inné des réunions, l'homme peut plus facilement être amené à passer au moins une partie de ses heures de loisir en famille, dans sa demeure, s'il n'en est pas repoussé par les conditions mêmes qu'il y rencontre. Le côté moral de ces considérations n'échappe pas sans doute à la municipalité rouennaise, bien que ses déterminations soient un peu gênées par l'état de ses finances. On n'avance pas aussi vite qu'on le voudrait. Cependant le plus décrié des quartiers de la vieille cité, le quartier Martainville, commence à s'ouvrir à l'air et à la circulation. L'administration de M. Henri Barbet, ancien maire de Rouen, avait préparé le percement d'une large et belle rue, qui passe sur la lisière de cette partie de la ville trop long-temps inabordable. Destinée à devenir une des artères principales de Rouen, cette voie forme dès ce moment un point où viennent prendre jour des ruelles nombreuses. Quelques maisons ont été en outre abattues dans le centre même du quartier Martainville; on essayait tout récemment d'organiser une loterie dont le produit devait être consacré à l'ouverture d'une nouvelle rue qui le couperait de part en part. Tout en se défiant du moyen proposé pour réunir les fonds nécessaires, on doit dire que la rue projetée serait un des moyens les plus sûrs de renouveler la face de ce domaine de la misère.

Au devoir de combattre l'ignorance et de remédier à la vicieuse disposition de certains quartiers, il s'en joint un autre non moins impérieux, non moins vivement senti par les hommes qui veulent relever les ouvriers sur l'échelle sociale : c'est celui de lutter contre l'ivrognerie. Les maux de toute sorte qu'engendre à Rouen pour la population laborieuse ce vice déplorable ont suggéré l'idée d'y établir une société de tempérance, non plus d'après les principes trop puritains des institutions de ce genre existant aux États-Unis ou en Angleterre, mais dans des conditions appropriées à nos mœurs. Saisi de la proposition par le préfet de la Seine-Inférieure, le conseil-général en a approuvé la pensée durant sa session dernière. Il ne s'agirait pas pour les membres de la future société de renoncer à l'usage de toute boisson enivrante. Avec le sens droit de notre pays, qui peut bien s'égarer un moment sous l'influence d'impressions soudaines et irréfléchies, mais qui est instinctivement opposé aux excentricités systématiques, de telles exagérations n'auraient pas la moindre chance de succès. L'institution projetée voudrait éclairer les classes ouvrières sur les dangers résultant de l'abus des liqueurs alcooliques, faire appel aux sentimens de dignité qu'outrage l'ivrognerie et honorer par quelques distinctions les exemples de sobriété et de bonne conduite. Cette œuvre de haute moralisation serait profitable à la valeur intrinsèque de l'homme comme à l'aisance des familles. Les fruits d'une telle propagande, on ne peut le nier, mûriraient lentement; mais c'est un motif

pour y apporter une résolution plus courageuse et plus persévérante. Sans pénétrer dans la vie privée, sans vouloir embrasser sous l'empire d'un règlement des actes qui doivent rester sous celui de la conscience individuelle, la loi ne pourrait-elle pas, en une certaine limite, prêter utilement son appui à la pensée des sociétés de tempérance? Refuser toute action pour les dettes de cabaret, frapper d'une amende le débitant qui vendrait, comme cela arrive trop souvent, des boissons enivrantes à des individus plongés déjà dans un état complet d'ivresse, ne serait-ce pas un moyen de combattre une funeste habitude et de réagir contre la cupidité qui la favorise? Il y aurait là pour les tribunaux une question de fait d'une appréciation délicate; mais tout le code pénal ne présente-t-il pas une série de questions de cette nature? Quoi qu'il en soit, l'institution nouvelle a été conçue dans la plus excellente intention, et elle est conforme à l'intérêt de l'homme isolément envisagé, comme à celui de la société en général.

Si l'autorité municipale, si des institutions privées, encore trop peu nombreuses à Rouen, essaient d'aplanir au-devant des ouvriers le rude sentier dans lequel se développe leur destinée, ceux-ci ne s'abandonnent pas eux-mêmes. On peut découvrir dans les rangs de la famille ouvrière de véritables efforts pour résister aux vicissitudes qui l'assaillent, des élans, confus encore, mais très visibles, vers une constitution intérieure dont les excitations politiques dénaturent trop souvent le caractère. Le cours des choses porte les esprits de ce côté. Les sociétés d'assistance mutuelle, par exemple, pour lesquelles le sol rouennais avait long-temps paru fort ingrat, prennent en ce moment un certain essor. On s'est demandé s'il n'y avait pas là le germe d'une institution propre à diminuer la misère, à favoriser la prévoyance et à intéresser plus directement au maintien de l'ordre une partie au moins de la classe laborieuse. Quelques fonds ont été votés par le conseil-général du département pour faciliter le mouvement qui se déclarait dans l'opinion. Une circonstance prête aujourd'hui un intérêt spécial à l'étude des sociétés mutuelles de Rouen : les systèmes les plus divers s'y trouvent mis en œuvre. Tels statuts admettent la bienfaisante intervention de membres honoraires contribuant aux dépenses sans profiter des avantages de l'association; tels autres reposent sur un alliage étranger et répugnent à l'idée de recevoir un don, regardé à tort selon nous comme une aumône. Le plus souvent, outre un secours temporaire, on promet une pension après un certain âge. Quelques sociétés enfin se bornent à subvenir aux besoins engendrés par les maladies.

On devine aisément les mécomptes auxquels ont dû être exposées celles de ces institutions qui, avec des réglemens établis, sans tenir compte des probabilités de durée de la vie humaine, avaient prétendu fonder des retraites. Gérées sans bruit par de simples ouvriers, avec

un rare désintéressement, ces caisses n'en avaient pas moins devant elles le gouffre de la banqueroute. Plusieurs de ces associations, trop faibles pour vivre isolées, ont consenti à se réunir en une seule, qui a pris le nom de *l'Alliance*. Placée sous un patronage intelligent et dévoué, cette société réunit dans ses statuts toutes les conditions de succès compatibles avec le maintien des pensions viagères (1). Depuis qu'une caisse générale des retraites a été fondée sous la garantie de l'état, depuis que la loi sur les sociétés de secours mutuels a interdit de promettre des pensions à celles qui voudraient être déclarées établissements d'utilité publique, il est indispensable que les institutions de cette espèce renferment leur action dans le cercle des secours temporaires. La *Société d'émulation chrétienne* de Rouen, qui a su prendre ce parti, est la plus nombreuse de toutes et paraît la plus assurée de son lendemain; mêlant à l'idée d'assistance une pensée de fraternité chrétienne souverainement sympathique aux tendances de notre époque, elle cherche non-seulement à réunir les épargnes individuelles, mais à former un lien entre les âmes. L'instruction morale figure dans son programme; chaque mois, les sociétaires sont appelés à une conférence religieuse qui se tient alternativement dans l'une des quatorze paroisses de la ville. Ce qu'il faut dire à l'avantage de toutes les sociétés mutuelles de Rouen, malgré les bases fragiles de quelques-unes, c'est qu'elles sont constamment demeurées dans leur sphère. On n'en cite aucune qui ait songé à s'immiscer dans la politique ou à se placer sous le patronage des sectes socialistes.

Les associations de secours mutuels forment pour la société industrielle un élément d'ordre qui puise le plus souvent sa sève en dehors des ouvriers mêmes. Des essais de rapprochement et de hiérarchie d'un autre genre, très dignes d'attention, quoique généralement ignorés, naissent dans divers ateliers du sein des travailleurs, sans mélange d'aucun concours extérieur. En des temps d'agitation comme ceux où nous vivons, quelques symptômes inquiétans apparaissent çà et là dans ce mouvement intime des fabriques. On y découvre cependant, en allant au fond des choses, cette idée, que l'autorité, c'est-à-dire l'unité, et l'ordre, c'est-à-dire l'harmonie, sont indispensables pour la conduite d'intérêts collectifs. Chercher à sauvegarder la liberté de l'ouvrier dans les transactions relatives au travail, telle est au fond la tendance de ces ébauches d'organisation. Il faut n'avoir aucune idée de la vie et du régime de nos grands ateliers pour représenter aujour-

(1) Une des sociétés les plus anciennes et les plus justement estimées, celle de Saint-Gustave, dirigée depuis sa fondation, en 1828, par un simple ouvrier ourdisseur, tient jusqu'à ce jour ses comptes en équilibre avec deux cent cinquante membres environ, bien qu'elle promette et serve des retraites, et qu'elle exclue tout patronage étranger. C'est une exception à signaler; mais combien durera-t-elle?

d'hui, ainsi qu'on le fait encore, les manufacturiers comme des maîtres absolus et tyranniques. Nos fabriques ressemblent, au contraire, sous beaucoup de rapports, à de petites républiques dont le règlement intérieur forme la constitution. Ce sont bien les patrons qui rédigent ce règlement; mais leur pouvoir est bien plus limité en fait qu'on ne le suppose communément. D'une part, des lois générales, telles que la loi sur le travail des enfans dans les manufactures, la loi sur la durée du travail, viennent restreindre leur action; d'une autre part, si les ouvriers ont besoin du patron, ce dernier ne peut se passer d'eux. Entouré de concurrens, il lui importe de conserver un personnel souvent très difficile à remplacer. Les conditions réglementaires s'établissent ainsi sous des influences qui pourront dominer, si c'est nécessaire, toute volonté capricieuse ou trop exigeante.

Les essais d'organisation tendant à développer les garanties relatives du travail doivent être regardés comme les indices les plus irrécusables de l'esprit des populations laborieuses. Dans les filatures des vallées voisines de Rouen, chaque salle, quel que soit le nombre des métiers, a un chef qui est toujours l'ouvrier le plus ancien, et qu'on appelle le *curé* : c'est le droit du temps, le droit de l'expérience présumée, devant lequel chacun s'incline. Quand la salle contient un personnel nombreux, le curé est assisté d'un *vicaire*. L'autorité de ce chef, qui expire au seuil de la fabrique, consiste à maintenir l'ordre tel que les ouvriers l'ont conçu, à assurer l'exécution des diverses mesures arrêtées entre eux en dehors du règlement général de l'usine. En cas d'infraction, le curé prononce des peines qui, le plus fréquemment, se réduisent à de petites amendes. Il existe une punition plus sévère désignée par ces mots bizarres : *couper le ventre*. Un ouvrier à qui le curé a *coupé le ventre* est aussitôt séquestré de la compagnie de ses camarades. A l'atelier, on ne lui adresse plus la parole, on ne l'aide plus dans ces mille détails de la fabrication où il est d'usage de se prêter la main d'un métier à un autre. Hors de l'atelier même, on ne va plus boire avec lui. Moyen périlleux, mais puissant, pour assurer l'unité dans la conduite, une pareille discipline vise à réunir les volontés en un seul faisceau. Ne peut-il pas en résulter, dans l'état actuel des choses, une force inintelligente, exposée à blesser autour d'elle des intérêts légitimes et à compromettre l'objet même qu'elle veut atteindre? N'est-il pas facile sur cette pente de se laisser aller à des actes assimilés par le code pénal au fait même de coalition? Oui sans doute : aussi cette tendance a-t-elle besoin d'être soigneusement surveillée; mais, comme elle procède d'instincts indestructibles et de l'invincible opération du temps, c'est à la diriger et non à l'étouffer que doit aspirer la prudence politique.

L'idée du mandat, l'idée de la représentation est entrée dans la vie

ordinaire des fabriques. Des difficultés naissent-elles avec le patron, des délégués sont communément choisis pour en conférer avec le chef de l'usine. On ne s'en rapporte plus alors, comme pour la désignation du *curé*, au hasard de l'ancienneté; on nomme ceux des ouvriers qui paraissent le plus aptes à soutenir la prétention de tous les autres : c'est le système fondamental de notre gouvernement transporté dans la fabrique. En principe, le mandat donné n'est pas généralement impératif; dans la pratique, il le devient presque toujours, les délégués ne se départant guère de leurs exigences sans en avoir référé à leurs mandans. Limitée dans le cercle de ceux qu'elle intéresse, cette habitude doit devenir de plus en plus un moyen de conciliation entre les divers élémens de l'ordre industriel; elle est également un gage de calme pour la société, quand les préoccupations du dehors n'en viennent pas momentanément changer la direction.

Entraîné dans l'orbite de la grande métropole industrielle de la Normandie, bien qu'avec une fabrication distincte, Elbeuf reproduit, à quelques traits caractéristiques près, la physionomie morale de la ville de Rouen. L'industrie dont cette ville est le siège et dont elle porte si fièrement l'étendard est une de celles qui ont été le plus profondément transformées par les progrès de la mécanique, et où le sort de la population a été conséquemment assailli par le plus d'orages. A mesure que les manufacturiers, grâce à une énergique et intelligente initiative, gagnaient du terrain dans l'arène industrielle, le travail subissait quelque révolution qui bouleversait des destinées paisibles et envenimait quelquefois les cœurs. Quand des troubles éclatèrent à Elbeuf en 1848, le feu couvait déjà sous la cendre depuis un certain temps. Un aveugle et sinistre mécontentement avait été provoqué par l'introduction de nouveaux procédés qui simplifiaient le rôle du travailleur : le vent des doctrines exagérées n'eut pas de peine à déchaîner la tempête. Les élémens faciles à soulever étaient d'ailleurs plus nombreux qu'aujourd'hui parmi les masses. Les ouvriers d'Elbeuf se divisent en deux classes : ceux du pays même, et ceux qui ont été appelés du dehors, et qui rapportent de leurs courses vagabondes, avec les vices de différentes localités, une somme plus forte d'idées presque toujours fausses ou peu réfléchies. En 1848, cette division était encore de date récente, car le nombre des ouvriers étrangers ne s'était grossi que lorsque la fabrication des draps en était arrivée à employer les métiers à la Jacquart : il avait fallu alors faire venir des travailleurs du Lyonnais et du Forez, déjà familiers avec le nouveau système. Les travailleurs indigènes s'étant peu à peu habitués au maniement de ce mécanisme, on a pu réduire depuis une population étrangère, toujours plus inflammable et plus malaisée à contenir. On pourrait comparer les ouvriers nomades, qui composent environ en ce moment le tiers du

nombre total des ouvriers d'Elbeuf, à des soldats campés dans un pays étranger avec les liens de la discipline de moins. Plus rassis, moins audacieuse, la population sédentaire n'a que le tort de se laisser trop souvent dominer. En se confondant sous l'empire des relations habituelles, les deux élémens de la fabrique forment un mélange où la fermentation apparaît presque toujours de quelque côté.

Les rapports entre les ouvriers et les patrons, sans paraître difficiles à la surface, sont empreints au fond d'une défiance mutuelle. Ce sentiment est poussé si loin du côté des premiers, que les chefs d'industrie qui voudraient prendre une initiative généreuse et la réaliser sans contrôle rencontreraient d'insurmontables difficultés (1). Veut-on faire accepter le bien et en tirer des effets utiles, il est indispensable d'y associer de près les ouvriers eux-mêmes, de manière à ce qu'ils aient une large part d'action et de surveillance. La tâche, il est vrai, devient plus rude et peut déplaire à certains esprits, bienveillans d'ailleurs, mais jaloux de diriger eux-mêmes les choses qu'ils ont conçues : qui ne voit cependant que le rôle de la générosité prend aujourd'hui des proportions plus hautes, et réclame à la fois plus de dévouement et un coup d'œil plus étendu ?

Les dispositions des ouvriers d'Elbeuf ne se résument pas en des animosités individuelles contre leur propre patron, mais en une sorte d'irritation générale contre l'organisation même de la fabrique. Plus dangereux peut-être, ce sentiment-là suppose dans les âmes moins de fiel et de haine. On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de l'attitude des masses au moment de l'incendie qui a consumé si rapidement la belle et vaste usine où M. Victor Grandin avait accumulé, durant sa vie entière, toutes les ressources de sa rare activité. On s'est accordé à reconnaître le concours empressé et hardi des travailleurs attachés à l'établissement ; mais on s'est plaint de l'indifférence de ceux du dehors : on a cité quelques paroles sinistres. Ces mots, par exemple, auraient été proférés à la vue des flammes : « Qu'importe ? autant vaut aujourd'hui que demain. » Il peut se rencontrer sans doute dans les bas-fonds de la population nomade d'Elbeuf un élément assez vicié pour que de tels propos aient été effectivement tenus. Je dois le dire toutefois, sur le champ même du désastre, où l'âme ne peut se défendre d'un douloureux saisissement, je me suis entretenu avec divers témoins de l'incendie, et je n'en ai point trouvé qui eussent entendu des paroles aussi détestables, dont la responsabilité devrait retomber d'ailleurs sur les individus pervers qui les auraient

(1) Un fabricant avait acheté au Havre, il y a quelques années, une assez forte quantité de riz, avec l'intention de céder cette marchandise au prix coûtant ; il passa bientôt pour un accapareur éhonté, et dut renoncer à cette opération. La même expérience a été renouvelée depuis pour d'autres denrées, et n'a pas obtenu plus de succès.

proférées, et non sur la masse de la population. En réalité, le concours des habits et des blouses n'a pas fait défaut dans cette lamentable circonstance; mais si, en face de pareils malheurs, les ouvriers, obéissant à une première impulsion, n'ont jamais besoin d'un appel pour apporter l'aide de leurs bras, on les trouve après l'événement tout-à-fait insensibles aux pertes qui peuvent frapper les manufacturiers. Dououreux symptômes, dont la trace caractérise exactement l'état actuel des esprits! Voilà où en est une population trop long-temps négligée, qui manque de vie morale. Le bien et le mal se mêlent confusément dans ses rangs; mais les cœurs s'ouvrent bien plus aisément à la voix qui flatte les passions qu'aux paroles qui rappellent les devoirs. Atteints par l'idée d'émancipation, vaguement tourmentés par le désir d'avoir une part plus large dans les avantages sociaux, agités par quelques meneurs politiques, les ouvriers d'Elbeuf ne sont point assez éclairés pour comprendre, même par instinct, le vrai rôle et la vraie dignité du travail, pour distinguer, dans leurs propres aspirations, les principes auxquels ils peuvent confier leur destinée de ceux qui les conduiraient à des maux incalculables. Ce qui leur parvient des doctrines socialistes, ils ne le comprennent pas; ils n'y voient qu'un mot qui veut dire protestation.

Quels moyens ont été mis en œuvre pour conjurer le mal? Les fabricans ont, ici comme à Rouen, amélioré les conditions matérielles de leurs établissemens, cela est vrai: ils ont rempli leur rôle individuel avec un véritable esprit de bienveillance; mais la sollicitude qui devait suivre les masses hors de la fabrique n'était ni assez large ni assez clairvoyante. Le champ de l'instruction est toujours très étroit, et les circonstances qui facilitent la démoralisation sont toujours nombreuses. On avait signalé depuis long-temps le funeste régime des maisons garnies où logent, avec les ouvriers étrangers au pays, ceux qui viennent des campagnes environnantes et ne retournent chez eux que le mercredi et le samedi soir. Figurez-vous de grandes salles autour desquelles sont collés l'un près de l'autre quarante à cinquante lits, et où des hommes, des femmes et des enfans venaient naguère encore confusément chercher un gîte. Si, dans les ateliers, le rapprochement des âges et des sexes peut réagir d'une manière fâcheuse sur les mœurs, que dire de cet entassement nocturne en des lieux d'où toute réserve est souvent bannie? Il n'y a plus là cette discipline, cette surveillance, qui forment dans les fabriques un obstacle à l'immoralité. L'autorité municipale d'Elbeuf, il faut lui rendre cette justice, a porté ses regards sur ce triste état de choses; elle a pu exiger que des salles spéciales fussent réservées aux hommes et aux femmes: ces louables dispositions n'ont pas encore obtenu de résultats assez complets. D'abord,

certains logeurs s'affranchissent plus ou moins des prescriptions de la police; d'autres n'apportent pas un soin suffisant dans la surveillance de leur maison : aussi des infractions à la règle sont-elles journellement commises. Des introductions furtives occasionnent quelquefois, dans ces dortoirs communs, des scènes que la plume se refuse à décrire. Est-il possible d'imaginer une plus sûre école de corruption? Pour achever une tâche dont elle apprécie l'importance, la police locale doit assujettir à un régime plus rigoureux les logeurs publics, soit à Elbeuf, soit aux portes de la ville, à Caudebec-lez-Elbeuf.

L'industrie de Louviers est, vis-à-vis d'Elbeuf, dans une sorte de subordination, et le même rapport qui existe entre les deux cités se retrouve aussi entre leurs populations ouvrières. Cependant, comme Louviers ne renferme point d'ouvriers nomades, les germes de désordre y sont peut-être moins nombreux qu'à Elbeuf. L'absence d'initiative livre malheureusement les travailleurs des fabriques de Louviers à l'impulsion de la ville voisine. Un levain étranger gonfle aisément cette pâte, qui, d'elle-même, demeurerait à peu près inerte. Ainsi, en cas d'émotion politique, le mouvement commence à Paris, retentit à Rouen, agite Elbeuf et parvient ensuite à Louviers. Telle est la filière habituelle. Quelques meneurs du pays qui se croient un rôle n'exercent, au fond, qu'une influence d'emprunt. A défaut de principes, ils n'ont pas même communément la foi ardente et désintéressée qui peut parfois y suppléer. Le chef d'une fabrique, voyant chez lui un ouvrier, intelligent d'ailleurs, se faire constamment l'instigateur de l'agitation, imagina de le nommer contre-maître et n'eut plus à s'en plaindre. En temps ordinaire, les *tisseurs* sont la partie la plus remuante de la population de Louviers. Comme le tissage se fait ici à la main, sans appareils mécaniques, le repos du métier n'entraîne pas une perte de la force motrice; l'ouvrier jouit dès-lors d'une plus grande liberté de quitter sa navette quand l'envie lui en prend. De plus, la nature du travail changeant avec les saisons, les tisserands et leurs patrons sont obligés de régler plusieurs fois par an les conditions de leur accord. C'est une occasion de tiraillemens et de débats qui n'existe point pour le fileur, par exemple, dont le travail reste toujours le même.

Au point de vue purement moral, la situation n'est guère plus satisfaisante à Louviers qu'à Elbeuf. Un signe certain de la démoralisation dans une localité, c'est d'y voir de jeunes filles perdre le sentiment de la pudeur. Des fautes qui ailleurs détruisent pour jamais l'existence d'une femme passent ici inaperçues; on n'éprouve aucun besoin de les cacher : aussi pas d'infanticides, pas d'abandons d'enfans. Une fille devenue mère n'a guère plus de peine qu'une autre à trouver un mari.

Les mariages sont, du reste, assez précoces; mais, dans un pays où la démoralisation commence de très bonne heure, le temps qui s'écoule de quatorze à vingt ans laisse une grande marge à la débauche.

La moitié à peu près des ouvriers de Louviers savent lire; mais l'éducation religieuse est aussi bornée chez eux que l'instruction proprement dite. En cette matière, néanmoins, il ne faut pas trop accuser l'indifférence des ouvriers. A Louviers comme dans beaucoup de petites villes, la crainte de l'influence des prêtres est surtout vivace parmi les classes moyennes; elle a même écarté de la cité jusqu'à ce jour les frères de la doctrine chrétienne. La torpeur morale et intellectuelle où végètent la plupart des ouvriers de Louviers a donc sa principale source dans un regrettable préjugé dont une classe plus éclairée devrait être la première à s'affranchir.

Une même observation s'applique, en dernière analyse, à tous les ouvriers de l'industrie manufacturière dans la Normandie: ils n'ont presque rien du caractère normand proprement dit. Ne cherchez point en eux cet esprit retors, ami de la chicane, dont les paysans de l'Orne et du Calvados sont la vivante expression. On dirait, sous ce rapport, deux races distinctes. La cause probable de cette différence, la voici: la finesse du paysan normand se déploie quand il lui faut débattre son intérêt dans un marché ou dans un contrat; les ressources de son esprit, plus tenace qu'éveillé, s'exercent en un seul ordre d'idées, l'échange, entendu dans le sens général du mot, soit qu'il s'agisse d'un champ ou d'une tête de bétail. La vie est remplie, pour le cultivateur, de transactions de cette espèce. L'ouvrier des fabriques demeure étranger à de pareils mobiles. Les conventions auxquelles il prend part, et qui portent exclusivement sur son travail ou sur le loyer de sa chambre, sont des plus simples; les bases en sont presque toujours communes à un grand nombre d'individus et connues à l'avance. A mesure qu'on s'éloigne de l'industrie agglomérée pour visiter le travailleur à domicile, qui touche de plus près au sol, on voit poindre peu à peu le vrai type normand.

II. — LES OUVRIERS A DOMICILE. — FLERS. — CAEN. — L'AIGLE.

Le travail à domicile correspond à merveille à cet esprit d'individualisme qui est le fond du caractère normand. L'ouvrier de ce pays s'enrôle au service des manufactures sous la pression des besoins de la vie; mais son goût le plus naturel le retiendrait de préférence chez lui, au milieu de sa famille, dont il aime à demeurer le centre. Adopté depuis des siècles sur les divers points de la contrée, le régime du travail à domicile compose çà et là des groupes plus ou moins compactes,

plus ou moins nuancés, plus ou moins curieux. Souvent il transforme un district en une sorte de grande fabrique où chaque chaumière devient un atelier. Trois localités vouées, avec le rayon qui les entoure, à des applications différentes. Flers, Caen et l'Aigle, résument à peu près tous les signes propres à ce système, et offrent largement matière à la comparaison entre les deux catégories d'ouvriers qui se partagent aujourd'hui la Normandie.

Le district industriel dont la petite ville de Flers peut être considérée comme le chef-lieu embrasse la partie occidentale du département de l'Orne, et déborde au nord sur celui du Calvados. Vire, Condé-sur-Noireau, la Ferté-Macé, forment quelques centres secondaires dont les traits particuliers se perdent dans la physionomie générale de cette région. On ne saurait guère évaluer à moins de trente mille le nombre total des ouvriers qu'elle renferme, et qui sont principalement employés à la fabrication des contils, des toiles, des *siamoises*, etc. De tous les pays où règne le travail à domicile, celui-ci est un des plus favorisés. Quand on quitte la demeure négligée et si souvent déserte des ouvriers de Rouen pour entrer sous le toit du tisserand de Flers, on se croirait transporté dans un autre siècle ou chez un autre peuple. Ici, la vie de famille est enracinée dans les mœurs : père, mère, fils et filles passent tout le jour autour des mêmes métiers, concourent à la même production, chacun suivant sa force. Cette existence calme, on l'accepte pour toujours, on n'en rêve pas d'autre; on souhaite de ne se quitter jamais. Les fruits du travail et les dépenses quotidiennes sont également mis en commun. Le chef de la famille, dont l'autorité respectée réveille quelques souvenirs antiques, dirige tout dans l'intérêt de tous. La femme jouit d'une influence considérable : épouse, mère, sœur aînée même, elle règle la conduite de chacun, et détermine le niveau de la moralité commune.

Avec l'habitude de cette vie murée dans la famille, en dehors de laquelle commence pour ainsi dire un autre monde, on n'éprouve nullement le besoin de ces sociétés d'assistance mutuelle qui rapprochent ailleurs des existences primitivement séparées. Une caisse d'épargne, établie à Flers depuis six ans, n'a reçu que d'assez faibles dépôts de la part des ouvriers. Leur désir ne se tourne pas vers l'accumulation des capitaux mobiliers; les yeux incessamment fixés sur le sol, c'est un lambeau de terre qu'on ambitionne. Ignorans des lois qui gouvernent la productivité des capitaux et craignant toujours de s'exposer à perdre ce qu'ils ont, les tisserands de Flers conservent le plus souvent leurs épargnes dans leur logis jusqu'au moment fortuné où ils pourront acquérir un jardin ou un petit champ. Cette terre qu'ils aiment avec passion, ils lui consacrent la moitié de leur vie. Maniant alternativement la navette ou la pioche, ils unissent étroitement le travail

agricole au travail industriel. Comme les tisserands ne possèdent pas les instrumens d'agriculture, ils les empruntent à un fermier de leur voisinage, et, quand arrive le temps de la moisson, ils s'acquittent envers lui en l'aidant à faire sa récolte, particulièrement celle des foins et celle du sarrasin. Les fils et les filles des cultivateurs s'occupent, de leur côté, à dévider ou à tisser le coton durant la saison où chôme le travail des campagnes. Les hommes de quelques communes du district de Flers viennent chaque année par bandes, dans la plaine de Caen, dans la Beauce ou le pays de Caux, se louer pour la moisson, et retournent ensuite s'asseoir devant le métier qui les attend. Grâce à une telle organisation, cette fabrique a pu traverser la crise économique de 1847, la crise politique de 1848, sans en ressentir trop violemment le contre-coup. C'est parce qu'elle n'a pas de frais généraux à supporter, parce qu'elle peut se contenter de très petits bénéfices, qu'elle se soutient et prospère en face de la grande industrie.

Sans être encore ici très répandue, l'instruction gagne du terrain. Les jeunes hommes, ceux qui sont arrivés depuis 1830 à l'âge auquel on fréquente les écoles, ont généralement appris à lire. Par malheur, on retire trop tôt les enfans de l'école; impatient de les utiliser dans le travail commun, le père interrompt leur instruction avant que les élèves aient pu l'achever. L'institution des frères ignorantins, inconnue dans ce pays, y est remplacée par les frères de Saint-Joseph du Mans, qui ont des établissemens à Flers et, dans le voisinage, à Saint-Pierre-d'Entre-Monts, où ils rendent des services universellement appréciés. Divers indices sembleraient révéler dans cette population un certain goût pour la lecture, qui se prononcerait mieux sans doute, si elle avait des livres appropriés à ses besoins, à ses goûts, à ses facultés. Ici comme partout, la littérature populaire fait défaut; au moins les détestables publications qui trop souvent y suppléent ne pénètrent-elles pas au milieu de ces gens simples et honnêtes. A défaut d'autres écrits, ils recherchent avec une certaine ardeur des almanachs, des relations de grands procès criminels, des chansons, des complaintes, quelques récits extrêmement abrégés de notre épopée militaire du commencement de ce siècle. Ces brochures sont achetées sur les places publiques, les jours de foire ou les dimanches, à quelques marchands ambulans, qui joignent souvent à ce commerce celui de quelque spécifique universel.

La religion est généralement respectée parmi les ouvriers de Flers, mais elle consiste bien plus pour eux dans l'observance des pratiques extérieures que dans la connaissance des principes même les plus élémentaires. Les prêtres exercent une action puissante, soit à cause de leur caractère, soit à cause de leur instruction, soit à cause de leur dévouement aux pauvres et à tous ceux qui souffrent. Le vice, si habile

à se faire sa place partout, n'en est pas moins parvenu à se glisser sous une certaine forme parmi les paisibles habitans de Flers. On consacre la semaine au travail, on réserve le dimanche pour le cabaret. Durant six jours, on n'a guère bu que de l'eau; le dimanche, on prend largement sa revanche, et on s'abandonne à des excès qui produisent généralement une ivresse lapageuse, violente, agressive, et nécessitent souvent l'intervention des gendarmes. Cette débauche hebdomadaire, contre laquelle échouent les recommandations du clergé, est tellement passée dans les usages, qu'elle ne choque personne. On demandait à une belle jeune fille qui allait épouser un garçon renommé dans les querelles de cabaret si elle ne redoutait pas un peu les habitudes désordonnées de son futur : « Oh ! non, répondit-elle, il ne s'enivre que le dimanche. » Cette part faite au mauvais côté de l'âme humaine, les mœurs des tisserands de Flers se maintiennent à peu près intactes, malgré le grand nombre d'étrangers que la prospérité commerciale a amenés dans ce pays. Si pourtant la physionomie un peu patriarcale des coutumes populaires doit se modifier à la longue, c'est par l'envahissement du dehors qu'il faudra expliquer cette altération. On a déjà pu s'apercevoir que, dans les communes où se sont installées quelques filatures de coton, la moralité publique a faibli, et que des scandales ignorés jusque-là s'y sont produits.

L'hostilité haineuse entre les ouvriers et les patrons, qui tourmente d'autres contrées, ne se fait point sentir dans celle-ci. On y rencontre cependant des intérêts divers, par exemple ceux des tisserands et ceux des entrepreneurs d'industrie, fabricans ou commissionnaires, qui donnent les chaînes à tisser. Les ouvriers des campagnes ont même eu à se plaindre dans le mesurage de ces chaînes de crians abus que les fabricans, réduits à eux-mêmes et pressés par la concurrence, étaient impuissans à déraciner. Qu'ont fait alors les tisserands de Flers? Ils ont signalé le mal à l'autorité, sans violence, sans accuser les intentions de personne. Aussi, depuis le maire de leur village et le préfet du département jusqu'au gouvernement et à l'assemblée nationale, ils ont rallié tout le monde à leur cause, et ils ont obtenu la loi sur le tissage et le bobinage, qui pourvoit à la juste garantie des intérêts engagés dans cette question. Ces ouvriers ne manquent pas de fierté personnelle, mais ils l'associent à une certaine déférence pour les situations plus élevées. L'idée instinctive que toutes les positions sociales sont rattachées les unes aux autres par un lien indissoluble donne naissance à la pensée d'un devoir à côté de celle d'un droit. Peut-être pourrait-on signaler à Flers quelques efforts de propagande au profit de l'agitation politique, mais ces tentatives se sont brisées jusqu'à ce jour contre le sens droit et religieux de la population.

L'élégante industrie à laquelle la ville de Caen donne son nom, et

qui a pour objet la fabrication des dentelles, s'exerce dans un large cercle. Quittant les faubourgs de la ville, elle se répand sur les campagnes environnantes, règne à Bayeux, apparaît sur tout le littoral maritime du Calvados, et se prolonge jusqu'à Cherbourg. Le travail, qui embrasse les grandes pièces en fil, les dentelles noires façon de Chantilly, les blondes légères pour la consommation française, et les blondes mates, blanches et noires, pour l'exportation dans les colonies espagnoles, est exclusivement exécuté par les femmes (1), et les occupe à tous les âges de la vie. Parcourez les villages de ce pays un jour d'été, vous voyez assises devant la porte de chaque maison, auprès de leur grand-mère, de leur mère et de leurs sœurs aînées, de petites filles de quatre et cinq ans, maniant déjà leur métier avec une dextérité remarquable. A Bayeux et à Cherbourg, des maisons religieuses, admirablement dirigées par les sœurs de la Providence de Rouen, reçoivent les jeunes filles au sortir de la première enfance, et leur font commencer dès ce moment leur apprentissage industriel. On estime à soixante-dix mille au moins le nombre des femmes occupées à la fabrication des dentelles de Caen et de Bayeux.

Que résulte-t-il de cette organisation du travail qui utilise les femmes chez elles et laisse aux hommes les occupations du dehors, la culture des champs ou la pêche sur les côtes? Dans l'ordre matériel, la première conséquence qui dérive du fait que tout le monde travaille, que toutes les forces sont mises à profit, c'est une aisance à peu près générale. Plus une famille est nombreuse et plus elle a de bien-être. Un tel régime est éminemment favorable à la moralité publique. Si on excepte les faubourgs de Caen, ville de garnison et ville d'étudiants, les mœurs sont généralement régulières. Une faute entraîne pour celle qui l'a commise une honte ineffaçable et l'oblige souvent à quitter le pays. Les habitudes des femmes se ressentent visiblement du travail délicat auquel elles sont adonnées. Leur mise ne se distingue pas seulement par une extrême propreté, mais par une certaine coquetterie et par le bon goût dont leurs moindres ajustemens portent l'empreinte.

La vie de famille respire, aux environs de Caen et de Bayeux, une cordialité pleine de charme. Les enfans sont traités avec douceur; on n'abuse pas de leurs forces; on les oblige à interrompre chaque jour leur travail de bonne heure. Dans les pays de montagnes où la nature paraît distribuer d'une main avare l'existence à tout ce qu'elle produit, l'homme devient quelquefois dur pour ses enfans. Sur un sol fécond comme la Basse-Normandie, il semble emprunter, au contraire, à la nature un esprit bienfaisant. La famille normande dans cette région

(1) Ce n'est guère qu'en Belgique, dans certaines provinces où la plaie du paupérisme est très profonde, que les jeunes garçons sont employés au travail de la dentelle.

est surtout intéressante à considérer le soir, durant l'hiver, au commencement de la veillée. Les hommes sont revenus de leurs travaux, les enfans ne sont pas encore couchés; on s'installe autour d'une petite lampe, dont la lumière est accrue à l'aide de globes de verre remplis d'eau; l'union la plus parfaite semble régner entre tous les cœurs. Presque toujours plusieurs familles se réunissent afin de diminuer les frais d'éclairage et de chauffage. Quelquefois, quand on travaille à certaines dentelles d'une extrême délicatesse, à ces blondes légères, par exemple, que le souffle de l'haleine suffirait à ternir, on n'ose pas faire du feu dans la crainte de la fumée, et on se rassemble alors dans les étables, où règne une douce température. Ces ateliers improvisés au milieu des animaux qui ruminent ou qui dorment ont un aspect original qui demanderait pour être rendu le pinceau des Miéris et des Gérard Dow. La veillée est le moment de l'épanchement des ames; on y commence souvent des relations qui remplissent ensuite la vie.

Ces habitudes paisibles n'excluent pas un certain développement intellectuel. Depuis vingt ans, ce pays a, sous ce rapport, changé de face; de nouvelles routes ont été percées, les rapports avec les villes sont devenus plus fréquens, et le niveau des esprits s'est élevé. Les écoles étant assez répandues, la grande majorité des enfans apprend à lire et à écrire. Les sentimens religieux conservent leur empire, surtout parmi les pêcheurs des bords de la mer; leurs femmes tissent la dentelle, tandis qu'ils s'en vont eux-mêmes exposer chaque jour leur vie avec un courage ignoré. En face des dangers qui les entourent, ils aiment à mettre leur espoir en une puissance dont la main modère à son gré les forces les plus indomptables de la nature. Le sentiment religieux se retrouve jusque dans leurs fêtes. Il se tient, dans un village situé à petite distance de la mer et appelé Notre-Dame de la Délivrande, une *assemblée* annuelle qui attire toute la population du pays. Les dentellières, inclinées sur leurs métiers, en rêvent un peu toute l'année. D'immenses charrettes y conduisent entassés les habitans d'un même hameau. Les rires, les chants, le dîner en plein air, le voyage avec ses péripéties, le plaisir en un mot forme assurément le principal attrait du pèlerinage; mais on y joint toujours la visite à la chapelle de la Vierge et la prière.

Placée dans des conditions particulières, qu'il ne dépend de personne de transporter ailleurs, cette contrée échappe sans peine aux émotions de l'ordre politique; il serait inutile d'ajouter qu'elle reste étrangère aux exagérations socialistes. Elle participe à sa façon néanmoins au mouvement du siècle; elle s'est approprié en une certaine mesure les idées qui dominent notre civilisation, mais elle les subordonne à cet instinct de l'ordre sans lequel on ne réalisera jamais ni bien-être pour l'individu ni progrès pour la société.

A une autre extrémité du département de l'Orne, dans le district industriel de l'Aigle, qui empiète un peu sur le département de l'Eure, on voit s'accumuler les contrastes. D'abord il ne s'agit plus ici d'une seule fabrication, mais d'une foule d'industries très différentes. Tantôt le travail est abandonné aux femmes, comme la ganterie de peau, qui en occupe au moins douze mille; tantôt il emploie tous les membres d'une famille, comme la fabrication des épingles des cantons de Verneuil et de Rugles; d'autres fois enfin, il exige la force musculaire des hommes, comme les ouvrages de ferronnerie du canton de Breteuil. De plus, toutes ces industries sont très rapprochées de diverses grandes manufactures. Les ouvriers à domicile vivent en quelque sorte au milieu des ouvriers en atelier. L'originalité des caractères en devient moins vive et moins tranchée. Des impulsions en sens divers ont un peu affaibli les traits distinctifs des physionomies. La constance dans un labeur souvent assez ingrat forme néanmoins un signe commun à tous les travailleurs à domicile dans cette région. Les journées commencent de grand matin et finissent fort tard. Les ferronniers allument leur forge long-temps avant le lever du soleil; les épingliers restent à la besogne au moins quatorze à quinze heures. La fabrication des épingles comprend une série d'opérations appropriées à tous les âges; mais, simple et d'exécution facile, chaque partie du travail est peu rétribuée (1). Cependant, comme le gain des vieillards et des plus jeunes enfans s'additionne avec celui des adultes, la somme suffit aux besoins des familles, dont les habitudes sont extrêmement frugales. S'il se produit des écarts de conduite, c'est le dimanche, au cabaret, comme à Flers. Les ouvriers qui manient le fer, depuis ceux qui fabriquent les aiguilles et les épingles jusqu'à ceux qui façonnent les articles de grosse taillanderie, ont de plus une fête patronale pompeusement célébrée à l'Aigle, celle de Saint-Éloi, qui est une occasion d'amusemens désordonnés. Les travailleurs des autres industries se mettent aussi, depuis quelques années, à prendre leur part de cette solennité. Un tel mélange contribue à accroître le désordre. Au demeurant, si on les envisage à part, sous leur toit champêtre, les ouvriers des environs de l'Aigle sont calmes, simples et amis du foyer domestique.

Que le régime du travail à domicile présente, au point de vue moral, des avantages sur le régime du travail en fabrique, il n'est pas per-

(1) Voici quelques exemples des prix habituels : l'opération appelée l'entêtement des épingles, et qui consiste à mettre les têtes, est payée de 50 à 75 centimes les 12,000; or l'entêtement exige trois ou quatre mouvemens du corps dans lesquels non-seulement la main joue un rôle, mais aussi le pied droit, pour faire mouvoir un marteau à l'aide d'une petite poulie. Le *boutage*, c'est-à-dire l'arrangement des épingles sur le papier piqué à l'avance, coûte au fabricant de 25 à 30 centimes les 12,000.

mis d'en douter après les résultats constatés dans les divers districts de la Normandie. Il ne faudrait pas cependant exalter sans mesure ce système aux dépens de notre grande industrie manufacturière. En y regardant de près, on découvre dans les deux méthodes un bon et un mauvais côté. Il faut savoir, d'abord, que le choix de l'une ou de l'autre ne dépend pas toujours de la volonté individuelle. Les fabrications qui ont besoin d'un moteur mécanique, par exemple, ne sauraient évidemment se disséminer dans les campagnes. De plus, le travail à domicile, toujours un peu routinier de sa nature, est beaucoup moins favorable aux progrès industriels. Enfin, si on est obligé de signaler chez les travailleurs des fabriques une sorte de déchéance morale dont les efforts de notre temps, émanés de sources diverses, cherchent à les relever, on remarque trop souvent, chez les ouvriers à domicile, un état de stagnation intellectuelle qui n'est pas sans périls. Ces derniers sont plus paisibles aujourd'hui que les autres, plus respectueux de la tradition; mais, si le vent empoisonné des fausses doctrines parvenait à gâter la droiture de leurs instincts, ils seraient plus difficiles à éclairer et à contenir. Les voies qui peuvent conduire la vérité jusqu'à eux sont plus étroites, les moyens d'action plus incertains. Une cause de mécontentement existe dans leur sein : c'est moins la faiblesse du salaire qui les inquiète qu'une série de réductions arbitraires ou que certains abus dans le genre de ceux que la loi sur le tissage et le bobinage a voulu prévenir, et auxquels les ouvriers à domicile sont, par suite de leur isolement, tout-à-fait incapables de résister. Quand on cherche à leur souffler l'esprit d'agitation, on ne néglige jamais de leur dire qu'ils manquent de garantie contre une exploitation abusive, qu'ils sont moins rétribués que dans les manufactures, où les ouvriers peuvent s'entendre et discuter leurs intérêts. Si les oreilles ne s'ouvrent heureusement qu'à demi à ces perfides suggestions, qui nous assure qu'elles n'y deviendront pas plus attentives? Un jour pourrait bien arriver où, après avoir long-temps accusé le régime de l'industrie en atelier, on le trouverait plus facile à régulariser que celui de l'industrie éparpillée dans les campagnes. Le désordre, sans aucun doute, n'est pas imminent dans les pays que nous venons de parcourir : de solides remparts le tiennent à distance; mais, plus on réfléchit sur les tendances de notre temps, et plus on sent la nécessité de prévenir de loin les égaremens en créant des garanties à mesure qu'elles sont reconnues nécessaires, en fondant des institutions appropriées aux besoins des localités, et en se préoccupant sans cesse du développement moral et intellectuel des populations laborieuses.

En résumé, le fait saillant de la situation des classes ouvrières en Normandie durant ces trois dernières années, c'est le rétablissement du calme dans la vie extérieure partout où il avait été troublé. La re-

prise et la continuité du travail ont opéré cet heureux changement. Voulez-vous savoir au juste quel est le besoin et le vœu des populations? Mêlez-vous d'assez près à elles pour les entendre penser : le premier cri s'échappant des ames a pour objet de demander du travail ! Qu'il y ait parmi les ouvriers des individus rêvant l'oisiveté sous l'influence de doctrines absurdes qu'ils ne comprennent point, cela est vrai. L'esprit d'agitation, là où il a réussi à pénétrer, ne pouvait pas avoir pour résultat d'augmenter l'amour du travail, ce fonds par lequel les nations prospèrent et grandissent. Cependant il n'y a qu'une infime minorité, en Normandie surtout, qui se soit ainsi laissé égarer. Quelques justes reproches qu'on puisse leur adresser sur certains points, les travailleurs de l'industrie ne ressemblent nullement à la populace dégénérée d'un autre temps et d'un autre pays, demandant à des puissances d'un jour, en échange de sa servitude, du pain sans travail et des jeux publics. Maintenir l'activité dans la production, telle doit être la constante pensée de tous ceux qui ont à cœur la conservation de l'ordre dans la société. Si les incertitudes de la politique fournissent un large thème aux préoccupations les plus graves, c'est une raison de plus pour tâcher de détourner ou au moins d'adoucir la crise économique qui nous menace. Le travail est le grand instrument de la paix et de la sécurité publiques. C'est par l'amour du travail que les ouvriers normands ont été protégés jusqu'à ce jour contre les mauvaises influences qui les pressent. Qu'on ne néglige donc rien pour que ce sentiment trouve à se satisfaire; il est une des principales conditions de l'ordre dans l'individu, et par conséquent de la paix dans la société. Entre l'activité de l'industrie et le calme des populations, il y a une connexité que l'exemple de la Normandie ne permet pas de révoquer en doute, et qu'il appartient à la classe éclairée de mettre de plus en plus en lumière.

A. AUDIGANNE.

BEAUX-ARTS.

LE PLAFOND DE M. DELACROIX.

M. Eugène Delacroix a franchement accepté le programme tracé par Lebrun pour la décoration de la galerie d'Apollon. A-t-il eu raison? Je le crois sincèrement. La donnée mythologique choisie par le premier peintre de Louis XIV ne rentre pas dans les études habituelles de M. Delacroix; cependant je pense qu'il a bien fait d'obéir aux idées primitives qui ont présidé à la composition de cette galerie. Il ne s'est pas inquiété des flatteries agenouillées qui se cachaient sous le projet de Lebrun. Peu nous importe en effet qu'Apollon vainqueur du serpent Python signifie Louis XIV vainqueur de l'Europe. Cent trente-six ans après la mort du grand roi, cette allégorie n'aurait aucune valeur. M. Delacroix s'en est tenu au premier livre des *Métamorphoses* d'Ovide. La destruction du serpent Python est un des premiers exploits du fils de Latone; ce serait même le premier, selon quelques mythographes, et ce n'est pas moi qui me chargerai de les mettre d'accord avec Ovide. Qui de nous tient aujourd'hui à savoir si le serpent Python avait été suscité contre Latone par la jalousie de Junon, si Apollon a tué le serpent Python pour venger sa mère persécutée par la sœur et l'épouse de Jupiter? Toutes ces questions n'intéressent guère que les antiquaires, et la mythologie, je l'avoue, ne m'inspire pas une assez vive passion pour que j'essaie de les résoudre. J'aime mieux admettre comme vrai le texte d'Ovide.

M. Delacroix, en acceptant le programme de Lebrun, a voulu prouver sans doute qu'il possède une imagination assez abondante pour intéresser le spectateur sans recourir à l'émotion dramatique; c'est une résolution à laquelle tout le monde doit applaudir. Pour ma part, je n'ai pas attendu le plafond de

la galerie d'Apollon : je sais depuis long-temps tout ce qu'on peut attendre de la souplesse, de la fécondité de M. Delacroix. Ma sympathie pour son talent ne ferme pas mes yeux aux fautes qui le déparent : je n'ignore pas tout ce qu'on peut, tout ce qu'on doit lui reprocher, tout ce qu'il y a d'incomplet, d'indécis, d'incorrect dans le dessin de ses figures. Cependant ces objections n'attiédisaient pas mon admiration pour la verve, pour la variété de ses compositions. Depuis la barque où sont assis Dante et Virgile jusqu'au plafond qui représente Apollon vainqueur du serpent Python, comptez les ouvrages que nous devons à M. Delacroix, et dites-moi quel homme nous a montré sa fantaisie sous des formes plus nombreuses. *Le Massacre de Scio, la Mort de Sardanapale, la Mort de l'évêque de Liège, Médée* poussée au meurtre de ses enfans par l'abandon et le désespoir, révèlent d'une manière éclatante toute l'étendue, toute la vigueur des facultés de M. Delacroix.

Trois fois déjà il nous avait montré comment il comprend la peinture monumentale. Dans le salon du roi, dans la bibliothèque de la chambre des députés, dans celle de la chambre des pairs, il nous avait donné la mesure de son intelligence. En acceptant le programme tracé par Lebrun, il se trouvait placé dans une condition toute nouvelle, et je proclame avec bonheur que cette nouvelle épreuve n'a été, pour lui, que l'occasion d'un nouveau triomphe. La donnée fournie par Ovide ne suffirait pas à remplir l'espace offert au pinceau, car Ovide nous représente Apollon comme luttant seul contre le serpent Python, et ce combat singulier, de quelque manière que s'y prenne le peintre, ne couvrira jamais une toile dont chaque côté n'a pas moins de vingt pieds. Il faut donc de toute nécessité que le peintre consente à élargir la donnée des *Métamorphoses*. C'est ce que Lebrun avait compris, et M. Delacroix s'est soumis docilement aux conseils de son habile devancier. Je ne m'arrêterai pas à réfuter les objections soulevées par cette donnée mythologique : je croirais, en entreprenant une pareille tâche, faire injure au bon sens du lecteur. Tous ceux qui aiment vraiment la peinture savent depuis long-temps que l'art vit de nu. C'est dans le nu seulement que le savoir se révèle. Les casques, les hauberts, les cuirasses, les tabards, les cottes de maille, quelle que soit l'habileté du peintre ou du statuaire, ne donneront jamais la mesure de ses connaissances positives. C'est au nu seul qu'il appartient de marquer nettement la place d'un homme qui pratique l'art de Phidias ou de Raphaël. Or, les sujets empruntés à l'antiquité païenne satisfont merveilleusement à cette condition. La mythologie, les âges héroïques, nous présentent la forme humaine dans toute sa splendeur. Il n'est pas possible, en traitant de pareils sujets, de dissimuler son ignorance sous l'artifice d'une draperie. Il faut, bon gré mal gré, dire ce qu'on sait. Il n'y a pas moyen d'escamoter la difficulté, c'est pourquoi je sais bon gré à M. Delacroix d'avoir accepté la donnée mythologique choisie par Lebrun. C'était la seule manière de répondre victorieusement à ses détracteurs, ou de leur prouver du moins qu'il ne redoutait pas les sujets vraiment périlleux. Il avait trouvé dans Walter Scott, dans Byron, le thème de compositions émouvantes; mais les incrédules pouvaient toujours lui répondre : C'est au nu que nous vous attendons, et, tant que vous n'aurez pas abordé le nu, nous garderons le droit de voir en vous un peintre incomplet. Vous savez à merveille imiter la laine et l'acier; c'est fort bien sans doute. Abordez hardiment la forme humaine,

la forme sans voile, sans déguisement, et nous pourrions alors marquer votre place. Jusque-là trouvez bon que nous ajournions notre jugement, et ne vous plaignez pas, car les grands maîtres de toutes les écoles, depuis Raphaël jusqu'à Rubens, depuis Titien jusqu'au Corrège, ont cherché dans le nu la démonstration de leur savoir. Ils n'ont jamais cru que l'imitation la plus habile d'une armure ou d'un vêtement pût équivaloir à l'imitation de la forme humaine.

M. Delacroix, il est vrai, pouvait rappeler *la Mort de Sardanapale*, où le nu n'est certes pas ménagé; mais cet ouvrage, quelles que soient d'ailleurs les qualités éclatantes qui le recommandent, n'impose pas silence au doute, car si les femmes placées sur le bûcher du roi qui préfère la mort à la servitude réveillent dans toutes les mémoires le souvenir des naïades de Rubens, il faut avouer que les membres de ces figures sont attachés d'une façon quelque peu singulière, qui n'a rien à démêler avec le peintre de Cologne. D'ailleurs, *la Mort de Sardanapale* nous offre un intérêt dramatique, et l'émotion ressentie par le spectateur le rend naturellement indulgent pour l'incorrection du dessin. Apollon vainqueur du serpent Python place le peintre dans une condition bien autrement périlleuse. Où se trouve en effet l'intérêt dramatique d'un tel sujet? Qui de nous prendrait parti pour Junon contre Latone, ou pour Latone contre Junon? L'infidélité de Jupiter ne scandalise personne. La piété filiale d'Apollon n'excite en nous qu'une admiration assez tiède. Il s'agit tout simplement de nous montrer le frère de Diane, le fils de Latone dans toute la splendeur de sa force et de sa beauté. C'est aux yeux, aux yeux seuls, qu'il faut parler, c'est-à-dire que la donnée choisie par Lebrun ne relève que de la peinture, et ne laisse aucune prise à l'imagination purement poétique. En présence d'une composition fondée sur une telle donnée, il n'est pas permis, il n'est pas possible de compléter par le souvenir le spectacle offert à nos yeux. Chacun de nous a pu rêver la richesse, la puissance, le triomphe ou la défaite, et se réfugier par la pensée dans le suicide comme dans un dernier asile. Chacun de nous peut retrouver dans *la Mort de Sardanapale* quelque chose qui se rapporte à ses espérances, à ses douleurs; mais Apollon vainqueur du serpent Python ne se prête guère aux réminiscences. Pour traiter un pareil sujet, il faut se confier dans la seule beauté des figures, et c'est précisément parce que les quinze vers d'Ovide n'éveillent en nous aucun souvenir personnel qu'ils sont pour le peintre une épreuve périlleuse. M. Delacroix est doué d'un esprit trop pénétrant pour n'avoir pas compris le danger d'un tel sujet; sa prédilection constante pour les écoles vénitienne et flamande n'a pas fermé ses yeux à l'importance du dessin. Il n'ignore pas d'ailleurs que Paul Veronèse et Rubens sont loin de mériter les reproches que la foule leur adresse, et que l'éclat de la couleur n'exclut jamais chez eux le respect de la forme réelle. Aussi j'imagine qu'en acceptant la tâche qui lui était confiée, il a dû se sentir partagé entre la défiance et l'orgueil : la défiance lui conseillait de choisir un thème mieux assorti à ses études habituelles; l'orgueil lui conseillait d'aborder franchement le thème proposé.

La composition de M. Delacroix est pleine de richesse et de grandeur. Les érudits pourront lui demander pourquoi il n'a pas respecté les données de la mythologie; quant à moi, je trouve qu'il a pris un parti fort sage. Il est très vrai que le triomphe d'Apollon sur le serpent Python est singulièrement

amoindri par l'intervention des autres dieux; il n'est pas moins vrai que la mythologie ne permet pas de confondre Apollon et Phébus : chacun de ces deux noms désigne un rôle particulier. Apollon se distingue de Phébus aussi bien que Diane se distingue de Phébé ou d'Hécate; mais il serait puéril d'insister sur ces misérables chicanes, et d'ailleurs la méprise ne doit pas être imputée à M. Delacroix, elle appartient tout entière au premier peintre de Louis XIV. Phébus-Apollon lance du haut de son char une flèche toute-puissante sur le serpent Python. Le monstre vomit des flots de sang, et son haleine impure obscurcit l'air qui l'environne. Les dieux et les déesses témoins du triomphe d'Apollon sont habilement groupés à la droite du spectateur. Diane, qui voit son frère lancer sa dernière flèche, porte la main à son carquois. C'est là un détail qui ne s'accorde peut-être pas avec l'idée de la divinité. Apollon n'est pas un chasseur ordinaire, et nous ne pouvons guère admettre qu'il ne blesse pas à mort du premier coup l'adversaire qu'il a choisi. Cette réserve faite, je reconnais avec plaisir que le caractère des dieux et des déesses est nettement exprimé. Neptune, Mercure, Diane, Minerve, ont bien la physionomie qui leur appartient. Junon seule fait exception. Sans le paon placé près d'elle, il serait assez difficile de deviner le nom de cette figure. La manière singulière dont elle s'offre à nous nous laisse dans une complète incertitude. C'est en effet le dos de Junon qui attire d'abord notre attention, et, quelle que soit la beauté de cette figure, peut-être eût-il mieux valu nous la présenter autrement. La sœur et l'épouse de Jupiter devait se montrer à nous dans tout son orgueil. Le fond du paysage s'accorde très bien avec la nature de l'action à laquelle nous assistons, car la mort du serpent Python marque la fin du déluge et la retraite des eaux. La forme des montagnes a quelque chose d'antédiluvien. Le corps d'une jeune femme qui flotte sur les eaux est d'une grande beauté.

Ainsi, envisagée poétiquement, la composition de M. Delacroix nous charme et nous séduit. Il eût été difficile de tirer meilleur parti du programme tracé par Lebrun. Le char d'Apollon, bien que placé dans la partie supérieure de la toile, attire d'abord nos regards. Les chevaux ardents qui l'entraînent sont bien les chevaux du dieu de la lumière. Il y a dans ces coursiers une vigueur, un élan surnaturels. Heureusement le mérite poétique n'est pas le seul qui recommande cette belle œuvre; l'œil n'est pas moins satisfait que la pensée, c'est-à-dire que les conditions principales de la peinture sont rigoureusement respectées. Il est hors de doute que ce plafond comptera parmi les meilleurs ouvrages de M. Delacroix. Cependant, pour s'en faire une juste idée, il convient de l'examiner sous l'aspect purement technique, c'est-à-dire d'étudier le dessin et la couleur des figures. Depuis vingt-neuf ans, les peintres qui se donnent pour les disciples fidèles de David s'évertuent à prouver que M. Delacroix ne sait pas dessiner. Il y a dans ce reproche une telle exagération qu'il est inutile de le discuter. Que son dessin soit parfois incorrect, c'est ce qui demeure évident pour ses plus fervens admirateurs, et ce serait mal servir sa cause que de s'obstiner à vouloir trouver chez lui l'irréprochable pureté des lignes et des contours. Il vaut mieux cent fois accepter franchement son talent tel qu'il est que de le comparer sans relâche aux maîtres qu'il n'a pas choisis pour guides. A quoi bon lui opposer à tout propos les écoles de Florence et de Rome, puisqu'il a pris pour

conseillers Paul Véronèse et Rubens? Dans le plafond de la galerie d'Apollon, je retrouve M. Delacroix tel que je le connais, tel que je l'ai vu à la chambre des pairs, à la chambre des députés. Son dessin est demeuré ce qu'il était. Il ne faut pas épilucher les contours, il serait trop facile d'avoir raison contre lui. Certes, on aurait le droit de lui demander pourquoi il n'a pas donné plus de noblesse, plus d'élégance au dieu du jour. Sans reproduire servilement les formes de l'Apollon du Vatican, qui, pour les disciples de David, est l'expression suprême de la beauté, sans copier l'Apollon du Parnasse de Raphaël, il pouvait trouver pour le frère de Diane une physionomie d'un caractère plus élevé, un corps qui offrirait des contours plus purs, des lignes plus harmonieuses. Tout cela est très vrai et n'a pas besoin d'être démontré. En faut-il conclure que MM. Heim et Abel de Pujol sont des prodiges de savoir, et que M. Delacroix eût agi sagement en consultant leurs œuvres? Je laisse au plus simple bon sens le soin de résoudre cette question. Que restera-t-il de MM. Heim et Abel de Pujol? Qui donc, dans dix ans, se souviendra de leurs noms? Ils enseignent le dessin, ils connaissent les contours et les lignes consacrés par la tradition; mais ils n'ont jamais rien conçu, jamais rien produit qui mérite d'être discuté, et depuis vingt-neuf ans M. Delacroix a le privilège d'exciter l'attention par la nouveauté, par la variété de ses œuvres. Or, un tel privilège n'appartient qu'aux hommes richement doués. Malgré l'incorrection de son dessin, il émeut, il attendrit, il exalte le spectateur. Combien parmi les disciples de David peuvent se vanter de nous émouvoir?

Quant à la couleur du plafond, elle mérite les plus grands éloges, et nous rappelle les plus belles œuvres de l'école vénitienne. Dans cette partie de l'art, M. Delacroix est depuis long-temps maître consommé. Jamais pourtant il n'avait porté plus loin la magie de la couleur. Tous les tons sont assortis avec une harmonie qui ne laisse rien à désirer. Il faut remonter jusqu'à Titien, jusqu'à Giorgione, pour trouver des tons si splendides et si habilement choisis. M. Delacroix, n'eût-il fait que cette page, occuperait une place glorieuse dans l'école française. Quand je repasse dans ma pensée tous les noms qui ont obtenu de nos jours quelque célébrité, je ne vois personne qui soit en état de produire une telle œuvre. Les premiers plans sombres et désolés, le centre inondé de lumière, les dieux et les déesses de l'Olympe, beaux, jeunes et radieux, composent un ensemble ravissant : une telle puissance, une telle magie rachètent bien des défauts. Raphaël Mengs a peint un Parnasse dans la villa Albani, et l'on trouve à Rome même des esprits assez aveugles pour soutenir que ce Parnasse vaut mieux que celui du Vatican. Raphaël Mengs possédait toutes les recettes enseignées dans les académies pour atteindre aux dernières limites du beau, et pourtant il n'a produit qu'une œuvre inanimée. M. Delacroix, qui consulte sa fantaisie plus souvent que les traditions de l'école, a produit une œuvre puissante, énergique, une et variée. L'harmonie qui relie toutes les parties de cette vaste composition n'est pas au nombre des recettes qui peuvent se transmettre par l'enseignement. Il ne suffit pas pour atteindre à cette harmonie de vivre dans le commerce familier des Vénitiens. Ni Titien, ni Paul Véronèse, ni Giorgione, ni Bonifazio, ne livrent leurs secrets à tous les yeux : ils ne se laissent deviner que par les esprits assez heureusement doués pour retrouver en eux l'écho de

leurs propres pensées. L'*Assomption de la Vierge* n'apprendra jamais grand'chose à ceux qui ne sont pas préparés dès long-temps à la comprendre, préparés par leur nature plus encore que par leurs études. M. Delacroix, en se plaçant sous la discipline des maîtres vénitiens, n'a pas fait un choix capricieux : il a suivi l'instinct de son talent. Il n'a pas marché servilement sur l'empreinte des pas de ces maîtres illustres; s'il leur a demandé conseil, c'est qu'il admirait en eux l'expression pure et harmonieuse de la beauté qu'il avait rêvée. Aussi, comme il a profité de leurs leçons ! Comme il a fidèlement suivi leur trace lumineuse, tout en gardant l'indépendance de sa fantaisie ! Il leur obéissait tout en agissant selon sa volonté. Un tel accord entre le maître et le disciple, entre la soumission et la volonté a quelque chose qui tient de la prédestination. Heureux les esprits assez pénétrants pour choisir ainsi leur maître et leur guide ! Tous ceux qui ont suivi les travaux de M. Delacroix, depuis 1822, comprennent pourquoi il a préféré Paul Véronèse aux plus habiles peintres de Florence et de Rome. Éclairé par la conscience de ses instincts, il n'a pas voulu faire violence à sa nature, et c'est à cet heureux discernement que nous devons l'abondance et la spontanéité de ses œuvres.

Le plafond de la galerie d'Apollon démontre d'une manière éclatante l'intime parenté qui unit M. Delacroix aux maîtres de Venise. Bien que plusieurs figures réveillent le souvenir de Rubens, c'est une œuvre qui relève avant tout de l'école vénitienne. Cependant je ne voudrais pas qu'on se méprenne sur la portée de ma pensée. Malgré l'analogie que je signale, analogie qui frappera tous les yeux exercés, je n'entends pas contester l'originalité de l'œuvre nouvelle. Le *Triomphe d'Apollon Pythien* appartient bien en propre à M. Delacroix. Dans cette page immense, il n'y a pas trace de plagiat : conception, composition, épisode, tout est sien, et mon intention n'a jamais été de le mettre en doute. Tout en suivant les Vénitiens, il est demeuré lui-même. Son imagination, depuis 1822, n'a jamais abdiqué son indépendance. Sa déférence pour Paul Véronèse n'est jamais descendue jusqu'à l'impersonnalité.

Cette œuvre si éclatante et si neuve a pourtant soulevé plus d'une objection parmi ceux mêmes qui l'admirent. Entre ces objections, que je crois inutile de récapituler, il en est une qui se distingue au moins par le mérite de la singularité. Si je n'avais pas entendu moi-même, entendu de mes oreilles le développement de cette objection, je la prendrais pour un conte fait à plaisir ; mais je suis bien forcé d'accepter comme réelles les paroles prononcées devant moi. Eh bien ! l'harmonie merveilleuse qui règne dans toutes les parties de ce plafond paraît à quelques esprits un défaut plutôt qu'un mérite. Ils admirent l'abondance, l'énergie, la variété de cette composition, et souhaiteraient un peu moins d'harmonie. Étrange manière d'admirer, on en conviendra, et, si vous leur demandez pourquoi cette harmonie les blesse au lieu de les charmer, ils vous répondront que M. Delacroix, ayant à peindre le *triomphe de la lumière sur les ténèbres*, aurait dû recourir à des oppositions plus marquées, à des contrastes plus vifs. Une telle subtilité n'a pas besoin de réfutation.

Ainsi l'œuvre nouvelle de M. Delacroix réunit toutes les conditions de durée. Conception poétique, éclat de la couleur, union de la splendeur et de l'harmonie, telles sont les qualités qui la recommandent à l'admiration. Il faudrait

vraiment avoir reçu en partage un esprit bien chagrin pour ne pas applaudir. A quoi bon lutter contre le plaisir qu'il nous donne? A quoi bon protester contre le charme et l'entraînement au nom de l'exactitude géométrique, au nom des lois consacrées par une longue tradition? Quand vous aurez prouvé que tel membre n'est pas attaché au torse avec une précision irréprochable, ce sera vraiment un beau sujet de triomphe! Glorifiez-vous de cette démonstration victorieuse: les hommes de sens et de goût continueront d'admirer le plafond de M. Delacroix sans tenir compte de vos chicanes. Pour ma part, je suis heureux de pouvoir louer une fois de plus ce talent si jeune, si varié, si fidèle à son passé, et pourtant si habile à se renouveler. Certes je suis loin d'accepter comme excellentes toutes les formes qu'il lui a plu de donner à sa pensée. Quand il lui est arrivé de prendre une ébauche pour un tableau, je n'ai pas cherché à déguiser mes impressions, et je me suis montré sévère comme je le devais; mais le *Triomphe d'Apollon* réunit tous les mérites de ses œuvres précédentes et nous révèle des mérites nouveaux. La *Bataille de Taillebourg*, l'*Entrée des croisés à Constantinople*, signes éclatans d'une imagination féconde, me plaisent moins que le nouveau plafond. L'énergie des combattans dans la *Bataille de Taillebourg*, la fierté des vainqueurs dans l'*Entrée des croisés à Constantinople*, n'enchaînent pas mon attention d'une façon aussi puissante que l'Apollon pythien. Et puis, outre l'harmonie, il y a dans cette toile immense une combinaison heureuse de tous les dons que l'auteur a prodigués depuis son entrée dans la carrière. Attitudes variées, chairs lumineuses, chevelures blondes comme les épis, grace des mouvemens, vivacité des physionomies, tout est mis en usage pour nous éblouir, nous étonner. C'est pourquoi, malgré ma vive sympathie pour ses œuvres précédentes, je préfère son plafond à tout ce qu'il nous a donné jusqu'ici.

Au reste, la louange peut, en cette occasion, se passer du secours de la logique. Les colères, les antipathies soulevées par M. Delacroix se taisent devant le *Triomphe d'Apollon*. J'ai entendu plus d'un juge habitué à le maudire comme un fléau proclamer hautement les mérites de son œuvre nouvelle; l'évidence fermait la bouche à la rancune. Tout en condamnant ce qu'ils appellent les erreurs de sa jeunesse, ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître dans le *Triomphe d'Apollon* une singulière puissance. J'en sais même qui, malgré leur fervente admiration pour les traditions de David, n'hésitent pas à dire que M. Delacroix a racheté, par ce dernier effort, toutes ses incartades. C'est un aveu généreux que je me plais à enregistrer.

M. Delacroix entame en ce moment une tâche délicate; la ville de Paris vient de lui confier la décoration d'une chapelle à Saint-Sulpice. Je souhaite bien vivement qu'il sorte victorieux de cette nouvelle épreuve. La peinture religieuse demande une gravité, une simplicité, dont les sujets tirés de l'histoire peuvent parfois se passer. Je dis parfois, quoique la simplicité soit partout de mise. Je désire que les sujets proposés à M. Delacroix lui permettent de déployer librement toutes ses facultés, et je désire en même temps que, sans faire violence à sa nature, il tienne compte, dans l'accomplissement de sa tâche, des conseils qu'il a négligés jusqu'ici, qu'il interroge enfin Rome et Florence comme il a interrogé Venise. Il ne faut pas s'y méprendre en effet :

ni l'*Assomption de la Vierge*, ni la *Présentation au Temple* de Titien ne dispensent d'étudier la peinture religieuse dans les écoles de Rome et de Florence. Léonard de Vinci et Raphaël, moins vivans peut-être, moins réels à coup sûr que les maîtres de Venise, sont plus savans, plus purs, plus élevés. A Dieu ne plaise que je conseille à M. Delacroix de renier sa nature, de renier son passé! Il est entré depuis trop long-temps dans la carrière pour songer à une telle métamorphose. Ses œuvres sont trop nombreuses, ses habitudes enracinées trop profondément, pour qu'il puisse sans folie tenter une pareille épreuve. Non, qu'il demeure lui-même; mais, tout en gardant son originalité, qu'il prenne l'avis des maîtres qui ne lui offriront pas, comme Venise, l'image de sa pensée. Rome et Florence ont traité la peinture religieuse avec une habileté, une élévation de style que personne ne peut méconnaître. Lors même que M. Delacroix sentirait que la nature de ses études ne s'accorde pas avec les enseignemens de l'école florentine et de l'école romaine, ce voyage dans le passé ne serait pourtant pas sans profit, car il lui apprendrait à se mieux connaître lui-même; en comparant le style de ces maîtres au style de ses œuvres, il comprendrait tout ce qui lui manque, et le juste orgueil que doit lui inspirer sa vie si laborieuse et si bien remplie ne fermerait pas ses yeux à l'évidence.

A quelque parti qu'il s'arrête d'ailleurs, qu'il demeure fidèle à Venise, ou qu'il interroge Rome et Florence, nous sommes sûrs que sa chapelle ne sera pas une œuvre vulgaire. Quoi qu'il fasse, il n'abdiquera jamais son originalité. La ville de Paris a très bien fait de s'adresser à lui. Il se peut que son œuvre future étonne et scandalise; peu nous importe. J'aime mieux cent fois une œuvre incorrecte, mais vivante, qu'une œuvre correcte et inanimée. De la part de M. Delacroix, nous n'avons à craindre ni froideur, ni vulgarité. Nous pouvons donc attendre en toute confiance.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1851.

M. Victor Hugo qualifiait l'autre jour, avec toute la pompe de sa parole creuse et sonore, le conflit engagé sur la loi du 31 mai : il l'appelait, et il ne savait pas sans doute jusqu'à quel point il entrait par hasard dans le vrai, tout en faisant une phrase; il l'appelait *le duel de la loi, forme périssable, contre le droit, principe éternel*. L'autre jour aussi, non pas en France, mais en Prusse, non pas dans un club ultra-républicain, mais dans un journal ultra-monarchique, la même sentence apparaissait presque sous les mêmes mots, écrite de la main de M. de Gerlach, l'un de ces conseillers irresponsables qui ont été si funestes au roi Frédéric-Guillaume IV. S'abandonnant en aveugle à la fougue de ses passions rétrogrades, comme M. Victor Hugo s'enivre du bruit de son éloquence démagogique, M. de Gerlach recommandait au prince de ne tenir son serment constitutionnel qu'autant qu'il pourrait l'accorder avec les prescriptions du *droit éternel*, du vieux droit divin des couronnes. Il disait de ce droit des rois justement la chose que dit M. Victor Hugo du droit divin des peuples, du prétendu droit inné au suffrage; il le déclarait supérieur à toutes les lois positives par lesquelles on pourrait vouloir ou l'on aurait voulu le modifier : *Que la légalité positive s'efface devant le principe éternel du droit, que la lettre cède à l'esprit!*

Ce rapprochement n'est pas si fortuit qu'il semblerait l'être : il y a maintenant, de tous les côtés en Europe, une disposition pernicieuse à proclamer, pour le besoin d'une cause ou de l'autre, des droits antérieurs et supérieurs que chacun entend à sa façon, et dont tous s'autorisent pour se dégager des strictes obligations du droit formellement établi. Ce ne sont pas seulement les chartes républicaines, ce sont les théories des docteurs et des courtisans de l'absolutisme qui élèvent ainsi bien au-dessus du texte matériel de la loi vulgaire ces droits antérieurs et supérieurs qu'on ne précise pas, qu'on ne définit pas, et dont le vague se prête si merveilleusement aux ambitions chimériques des Césars ou des multitudes. Or, il n'y a point de société possible sous cet

empire obscur du droit abstrait, pas plus une société restaurée dans le goût féodal qu'une société régénérée dans le goût des radicaux. Une société ne vit pas de songes en l'air, elle vit d'une loi écrite, comme l'homme vit de pain. Ce n'est point assurément parce que la loi est écrite qu'elle est une sauvegarde et une force, c'est parce qu'elle correspond autant qu'il est dans la faiblesse humaine aux sentimens impérissables de l'ordre et de la justice. Que si vous ne trouvez point la part de la justice assez largement faite, servez-vous de la loi pour réformer la loi; mais n'allez point prêcher que la loi n'est rien, qu'elle ne compte pas, qu'elle n'astreint pas, et qu'il faut s'incliner de préférence devant ce droit supérieur que l'on suppose sans l'expliquer, que l'on remet au jugement de chaque individu, et qui, par cela même, livré comme il l'est au caprice des interprétations individuelles, ne saurait jamais devenir la règle de l'état. Non, nous ne voulons pas dans l'état, si l'on ose ainsi parler, cette règle irrégulière; nous ne voulons pas accepter qu'après que la loi aura été conçue, discutée, sanctionnée par les pouvoirs légitimement institués pour la rendre valable, il soit encore loisible au premier apôtre ou au premier tribun de la fouler sous les pieds et de dire : Ce n'est que la loi, ce n'est pas le droit. Nous disons, nous, qu'il n'y a point de droit contre la loi, et qu'en un temps où il n'est pas toujours facile de démêler son devoir, on est encore trop heureux de posséder cette claire et visible lumière de la loi pour guider sa conscience. Nous n'avons pas d'illusion sur le prestige ou même sur le mérite des lois qui sortent de nos grandes assemblées modernes, nous ne les croyons pas toutes également vénérables et parfaites; nous assistons de trop près au travail d'où elles émanent, nous sommes trop avant dans les secrets de leurs auteurs, nous avons trop aisément la clé de leur origine et de leur signification. Telles qu'elles sont pourtant, si mauvaises qu'on les prétende et que nous les connaissions, nous aimons mieux encore nous y tenir et les prendre pour inviolables que de les sacrifier à l'autorité arbitraire de ce droit transcendant que l'on invoque contre elles. Il est sage d'être en garde vis-à-vis de quiconque se réclame ainsi du *droit éternel* sous prétexte d'en faire jouir les autres : c'est plus souvent parce qu'il espère commander que parce qu'il a l'envie d'obéir. Sous les dehors dont se pare le missionnaire du *droit éternel*, sous le manteau d'une foi si sublime, nous n'avons presque jamais vu que la fantaisie et quelquefois la rage de la domination. La mission même qu'il s'attribue est l'argument révolutionnaire par excellence : c'est l'exaltation de l'orgueil personnel s'appuyant, pour nier la règle commune, sur cette règle mystérieuse et souveraine du droit antérieur et supérieur.

C'est parce que nous comprenions tout le danger qu'il y a dans cette sorte d'argument, que nous nous sommes toujours abstenus d'y recourir, même lorsque la loi n'avait point notre affection. Nous ne pouvons nous vanter d'une sympathie bien profonde pour la constitution de 1848 : nous en avons ardemment sollicité la révision; nous nous sommes bien gardés de la demander jamais en vertu de ces maximes avec lesquelles on renverse au lieu d'édifier. Nous avons demandé la révision légale, persuadés qu'on ne doit jamais désespérer de la légalité, persuadés par-dessus tout que la légalité, si lente, si laborieuse qu'elle soit, est encore un plus sûr chemin pour une nation que les voies de hasard et d'aventure où l'on peut l'entraîner en lui répétant qu'il n'y a point d'ob-

stacles contre le droit suprême dont elle est naturellement investie. Ce violent conflit entre la légalité positive, qui seule fixe, qui seule détermine le droit, et l'idée révolutionnaire d'un droit indéfini, qui réside confusément au sein de la nation, qui brise et supprime à volonté tout ordre légal, — ce conflit s'est donc élevé sur la loi du 31 mai : il s'est élevé avec tout le sens que lui prête l'expression de M. Victor Hugo. Nous regrettons d'avoir à dire que le président de la république, qui l'a provoqué, aurait voulu le trancher comme l'eût tranché M. Victor Hugo lui-même. Dans toute sa partie politique, le message du 4 novembre n'est que la paraphrase et la glose du mot avec lequel M. Hugo l'a résumé; le président se déclare pour le *droit, principe éternel*, contre la loi, *forme périssable*.

Qu'y avait-il en effet dans le message? et comment justifiait-il l'abrogation de la loi du 31 mai? Laissons de côté les raisons tirées de cette peur immense sous laquelle on se figure faire marcher le pays, allons au fond même du litige et de la situation. La loi du 15 mars 1849 n'était point, à proprement parler, l'organisation du suffrage universel; c'était la consécration presque servile du droit absolu de suffrage proclamé comme une nécessité, comme une conquête révolutionnaire par le gouvernement provisoire. On restait ainsi sous le coup de cette toute-puissance originelle que les doctrines radicales décernent au peuple souverain; on restait sous le régime tyrannique de ce *droit éternel* qu'on se plaît à reconnaître aux masses pour en faire la négation de tous les autres droits. Ce n'est pas nous qui parlons ainsi, ce sont les apologistes de la loi de 1849. La loi du 31 mai 1850 a donné une base meilleure au droit électoral; par cela seul qu'elle le limite et le régularise, elle substitue en principe la souveraineté raisonnable et réfléchie d'un pouvoir législatif à cette vague souveraineté cachée, à ce qu'on nous assure, au plus profond des multitudes. Elle ramène l'exercice des facultés politiques à des conditions plus normales, plus sérieuses, plus dignes d'un véritable citoyen. Elle place la source de la vie politique dans un milieu plus réel; l'électeur créé par la loi a de son mandat une notion plus pratique, plus certaine que l'électeur enfanté par la victoire du radicalisme. Celui-ci se perd dans la métaphysique qui plane sur ses origines; à force de représenter et d'incarner le peuple souverain, il se déshabitude d'agir en individu libre et n'use plus de sa prérogative que pour obéir à la consigne qui lui vient des dictateurs du peuple.

Entre la loi du 15 mars 1849 et la loi du 31 mai 1850, il est à jamais déplorable que le président de la république ait fait son choix comme il l'a fait. Le président sans le vouloir, nous l'en croyons, sans se rendre compte de la tendance à laquelle il cède, le président est pour l'idée révolutionnaire et non pas pour l'idée de légalité. Il n'a pas même semblé saisir ce côté si grave de la loi du 31 mai; il ne paraît pas se rappeler que ç'a été le premier triomphe du gouvernement légal sur la philosophie sociale des radicaux; il ne veut plus voir là qu'une « véritable mesure de salut public. » Si la loi du 31 mai n'était pas davantage, elle n'aurait été ni si vivement attaquée ni si résolument défendue. Les mesures de salut public passent avec les circonstances qui les ont motivées; les maximes d'état subsistent autant que les états eux-mêmes. Le principe de la loi du 31 mai est une maxime d'état, c'est la maxime qui ne veut point qu'on accorde aux membres du souverain, comme aurait dit Rousseau,

un droit quelconque, un droit latent supérieur à la loi que le souverain décrète. Le message, au contraire, a proclamé très haut la perpétuité de ce droit latent, il trouve dans le suffrage conféré, non point au citoyen, mais à l'homme, « le seul principe qu'au milieu du chaos général la Providence ait maintenu debout. » Il espère rallier la France autour de ce principe, qui n'est fait que pour tout bouleverser, parce qu'il assied la base de tout dans le vague et dans le vide. Le président, c'est lui qui nous l'avoue, n'a jamais mis sa confiance dans cet autre principe de la loi du 31 mai, qui était pourtant le terrain solide sur lequel ses ministres s'unissaient de prédilection à la majorité, parce que sur ce terrain, qui est en même temps administratif et dogmatique, on résistait ensemble à la révolution. « Je n'ai jamais cessé de croire, dit le message, qu'un jour viendrait où il serait de mon devoir de proposer l'abrogation de la loi du 31 mai. » Autant vaudrait dire qu'on n'a jamais rompu avec la logique révolutionnaire. Il est vrai que le *Moniteur prussien* veut bien se joindre à nos nouveaux doctrinaires du suffrage universel, et nous prouver, d'accord avec ces convertis de fraîche date, qu'en la position actuelle de la France nous n'avons point de meilleure panacée. C'est pour cela sans doute que le cabinet de Berlin, qui jouit d'une fortune si prospère, retourne à présent d'un si grand train vers le beau idéal des diètes du moyen-âge, et ne cherche plus qu'à se débarrasser du peu qui demeure encore des récentes institutions parlementaires.

Ce n'est pas de nous-mêmes que nous expliquons ainsi le sens révolutionnaire qu'aurait eu fatalement chez nous, quoi qu'on dise en Prusse, l'abrogation pure et simple de la loi du 31 mai. La majorité de l'assemblée nationale ne l'a pas compris autrement, et les hommes qu'elle a chargés de parler pour elle se sont exprimés de la même façon. Que disait par exemple le rapport si complet et si ferme dans lequel M. Daru, examinant le projet de loi électorale annexé au message, proposait sans marchander de le rejeter à la première lecture? Nous citons exprès ces paroles lumineuses, qui précisent on ne saurait mieux la question et la posent exactement comme nous l'avons posée : « Que nous demande-t-on? L'on veut faire dater notre législation électorale non plus de l'époque où un ordre légal et régulier a été rétabli en France, mais de l'époque où des circonstances exceptionnelles avaient créé une autorité dictatoriale. On nous demande d'accepter, de reconnaître un principe qui ferait résider la souveraineté nationale dans les masses confuses et absolues, comprenant tout le monde, au lieu de le faire résider dans la généralité de tous ceux auxquels la loi reconnaît la capacité d'élire et d'être élus. » — Et plus bas : « Peut-on admettre cette imprudente théorie, que le suffrage universel n'est susceptible d'aucune règle; qu'il est la souveraineté même du peuple toujours en action; que ce droit de suffrage est indestructible dans l'homme, et qu'on lui doit réparation pour toute précaution, pour toute garantie légale dont on l'aura entouré? »

Voilà bien le mauvais principe auquel on avait si sagement opposé le principe salubre de la loi du 31 mai, ce principe tout différent, que M. Daru formule encore ailleurs en termes si catégoriques, à savoir que l'électorat doit être « la distinction du citoyen et non la faculté inhérente à l'homme. » Le rapport de M. Daru admettait sans doute dans la loi du 31 mai telle modification de détail que l'expérience aurait suggérée; mais il ne tolérait point qu'on

pût accueillir une solution qui eût ressemblé à une désertion, — et loin de céder à l'émoi contagieux du message présidentiel, loin de suivre le président que personne pourtant ne respecte davantage dans les sentiers du radicalisme, où il a si malheureusement glissé, l'honorable rapporteur exhortait la majorité à ne point céder le poste où elle s'est établie pour la défense des véritables idées d'ordre et de droit; il l'exhortait énergiquement à ne point permettre qu'en dépit de la raison et de la sécurité publique, on remplaçât l'électorat conditionnel par l'électorat sans condition.

M. de Vatimesnil a soutenu comme il convenait le drapeau arboré par M. Daru. Le débat d'hier, quelle que soit la singularité du résultat sur lequel nous allons tout à l'heure revenir, le débat d'hier et le discours de M. de Vatimesnil n'ont pas endommagé, tant s'en faut, ils ont éclairci, confirmé le système de la loi du 31 mai. M. de Vatimesnil n'a eu garde de sacrifier les conditions qu'il s'agit toujours d'attacher à l'électorat. Il estime toujours que la constatation du domicile est indispensable pour l'exercice du droit de suffrage, et il ne reconnaît de domicile sérieux qu'après trois ans révolus, sauf une exception qu'il indique en faveur du domicile d'origine pour l'homme qui revient s'établir dans son pays, et qui n'a pas très sensiblement besoin de trois ans avant d'y avoir repris son assiette. Il ne reconnaît enfin la possession de ce domicile triennal qu'au moyen des preuves irréfragables dont l'ensemble est détaillé dans la loi du 31 mai. Aux cinq espèces de preuves admises par cette loi, il propose seulement d'en ajouter une sixième, vu l'insuffisance de la liste des imposables, sur laquelle on avait compté. Toutes ces modifications spontanément préparées pour la loi du 31 mai, M. de Vatimesnil ne veut pas cependant qu'on les discute au sujet du nouveau projet de loi que le ministère apporte à la suite du message : il les réserve pour la loi de l'administration municipale et départementale, dont il est le rapporteur et dont il détache ainsi le chapitre relatif aux élections, qui sera mis, comme on l'a décidé aujourd'hui, à l'ordre du jour de lundi prochain. De cette loi d'administration intérieure, la nouvelle organisation électorale passera facilement dans la sphère des élections politiques auxquelles un amendement spécial l'aura bientôt appliquée.

Est-ce donc par un vain amour de contradiction et de représailles que M. de Vatimesnil a refusé de discuter la loi du gouvernement ? est-ce par tendresse paternelle pour la sienne et pour ménager à l'assemblée l'honneur d'une initiative que le gouvernement pouvait peut-être ambitionner ? Personne ne prendra le change. La conduite de M. de Vatimesnil et de la majorité, qui s'est rangée de son avis, est aussi claire que le rapport de M. Daru. Elle procède du même point de départ. La loi du 15 mars 1849 est une loi d'esprit révolutionnaire; la loi du 31 mai rétablit au contraire l'esprit de légalité. Entre les deux, il est un abîme infranchissable; le président a peut-être cru l'enjamber avec son message et avec son projet, maintenant avorté, d'un nouvel électorat. La majorité ne saurait l'imiter, elle ne peut plus que souhaiter pour lui qu'il ne soit point tombé dans le gouffre, quand il pensait le traverser d'un bond. La majorité, qui veut retenir dans la loi électorale la condition du domicile, n'avait point à débattre une loi où il n'y avait plus de condition du tout. Bref, encore une fois, la majorité raisonnant avec l'idée du droit positif, — du *droit périsable*, soit, mais précis du moins et pratique, — la majorité n'était pas faite pour

dériver jusqu'à cette idée radicale d'un *droit éternel* du peuple, sur laquelle le président croit devoir bâtir sa fortune.

Nous sommes très fâchés d'en être aujourd'hui à dénoncer ainsi le message; mais la situation qu'il a créée est de celles sur lesquelles il vaut toujours mieux s'éclairer à temps que s'abuser à moitié. La pente révolutionnaire que nous avons signalée dans ce document remarquable n'est pourtant pas l'unique; il y a un autre point par où le message s'inspire encore du génie des révolutions. Le président, qui n'a pas été servi dans cette occasion par son bonheur ordinaire, ne se contente pas de déclarer qu'il est et sera toujours conservateur; il a l'air de plus absolument persuadé qu'il est le conservateur par excellence, qu'il l'est de son propre chef, sinon à l'exclusion de l'assemblée, tout au moins à titre très supérieur et par une influence très dominante. Nous ne doutons pas un instant que le prince Louis Bonaparte n'ait la conviction d'être l'homme qu'il annonce; il est d'autant plus fâcheux que ses démonstrations les plus récentes ne répondent pas à son désir. Cette opinion que le président a de lui et de son autorité personnelle, cette opinion dont on lui rebat les oreilles dans son intimité et qu'il eût été plus avisé d'enfermer davantage, n'est en effet ni plus ni moins qu'un surcroît de menace pour la vraie politique conservatrice, à laquelle on essaie ainsi de faire concurrence. La politique de conservation, telle qu'elle ressort du message, c'est bien d'abord de supprimer la loi du 31 mai, que la majorité de l'assemblée persiste à prendre pour une garantie indispensable d'ordre et de sécurité; — mais c'est aussi, et rien de plus grave n'avait encore été risqué, c'est de subordonner hardiment, publiquement, le rôle de l'assemblée dans l'état à celui du pouvoir exécutif.

Le parti conservateur ne pensait point que ce fût trop pour se défendre d'avoir par devers soi la loi du 31 mai et l'accord général des deux pouvoirs. Le message renonce à la loi et déclare implicitement, en attaquant de front la majorité de l'assemblée, qui n'y renonce pas, que c'est assez, pour gouverner la France, des illuminations du pouvoir exécutif. Le message, qui a le tort de discuter là-dessus beaucoup plus qu'il n'expose, discute, pour comble de malheur, en s'aidant des argumens trop connus dont on s'est déjà tant de fois servi contre l'assemblée. Plus poli, mais non moins significatif que certains organes de la presse, il aboutit assez directement à diminuer l'assemblée nationale au profit conjoint du peuple souverain et du président de la république. Le message rentre donc par trop de côtés dans cette polémique prétendue conservatrice dont on ne fera jamais une justice trop sévère, quand on pense au mal qu'elle a causé, quand on aperçoit combien elle est plutôt un instrument de révolution que de salut.

Écoutez ces infatigables détracteurs des institutions libres et des assemblées délibérantes. Ils ne cachent point assez qu'ils ne visent à ruiner les assemblées en France que pour dresser sur ces ruines mêmes le piédestal de leur idole; mais ils s'imaginent qu'ils sauvent les deliors et qu'ils grandissent leur petitesse en s'affublant à propos de l'aspect contre-révolutionnaire. « Ce qui recommande la théocratie, disait il y a déjà long-temps M. Royer-Collard, c'est qu'elle a un aspect contre-révolutionnaire. » Pourquoi ne tenterait-on pas de recommander ainsi l'impérialisme ressuscité? Vraiment, écoutez-les : s'ils ont, eux aussi, dans leur for intérieur ou sur leur écritoire, prêté contre les assemblées

politiques ce fameux serment d'Annibal, s'ils ont juré de délivrer le pays de la féodalité parlementaire, c'est que le zèle de la contre-révolution les enflamme. Laissez-les faire : ils vont organiser la contre-révolution dans le peuple et par le peuple; ils ont leur étoile! Les assemblées sont le dernier refuge de l'agitation révolutionnaire, l'obstacle malfaisant entre le peuple et le pouvoir; leur étoile prévaut contre les assemblées! Non, le pays ne s'y trompera point. Le révolutionnaire, le démagogue dans le sens antique et toujours jeune du mot, n'est-ce pas au contraire celui qui, n'estimant de rien les institutions établies, seuls instrumens d'un gouvernement régulier, s'arroge du droit de son orgueil, ou par l'infirmité même de sa propre infatuation, une sorte de commerce privilégié avec la masse entière du peuple, avec la masse vague, flottante, irresponsable? N'est-ce pas celui qui dit sans cesse : « Le peuple et moi ! moi et le peuple ! » comme si les deux étaient incarnés l'un dans l'autre, comme si tout intermédiaire légal devait aussitôt disparaître dans l'intimité de ce rapprochement providentiel!

Nous ne voulons pas, quant à nous, croire le gouvernement des assemblées aussi malade qu'on essaie de nous le persuader. Nous pensons même que le pouvoir législatif ne serait à aucun moment plus près de retrouver tout le prestige dont il a jamais été investi qu'au lendemain du jour où il aurait une fois semblé sérieusement menacé dans sa légitime prépondérance. L'attitude de l'assemblée en face de cette communication singulière qui lui venait du pouvoir exécutif a été suffisamment forte et contenue. Nous ne nous résignons pas à nous figurer que ce soient là les derniers tressaillemens de l'indépendance parlementaire. Cette quinzaine a été tout entière occupée par la grande pièce du message; le drame a eu son exposition et son dénouement. Qu'il se soit rencontré durant ces jours qui passaient si vite des hésitations, peut-être même des défections; que tous n'aient pas été aussi jaloux de l'honneur parlementaire ou aussi rassurés sur les intentions du président, ce n'est pas de quoi s'étonner beaucoup. L'essentiel, c'est que la majorité prise en corps n'aura été ni faible ni provocatrice vis-à-vis du prince Louis Bonaparte; faiblir, c'était donner sa démission; provoquer, c'était s'exposer à porter devant le public toute la faute d'une brouille dont le parlement cette fois n'est en rien coupable. Nous le disons du fond de l'âme, parce que nous l'éprouvons autant que qui que ce soit, il y avait aussi dans bien des esprits un sentiment qui les invitait à la modération plutôt qu'à la rancune. C'était le chagrin de voir briser l'union si nécessaire du président et de la majorité, c'était la crainte de manquer de reconnaissance pour les services rendus, et peut-être aussi de se priver, par une brusque rupture, des services qu'on pouvait encore attendre. Ces incertitudes ont probablement pesé beaucoup, au moment du scrutin d'hier, sur la conscience des membres de la majorité qui ont jugé à propos de l'abandonner, et c'est ainsi qu'elle aura été réduite à 353 contre 347. Avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons cependant prendre sur nous de reconnaître, chez tous les dissidens sans exception, des motifs aussi purement évangéliques. Fallait-il aller jusqu'à une seconde lecture pour rejeter le projet de loi électoral du ministère? Quelques âmes scrupuleuses auront trouvé dur d'y mettre si peu de procédé; n'en est-il point pourtant, parmi ces quarante ou cinquante défectionnaires, qui ont reculé, soit par l'appréhension de quelque

fâcherie, soit par le désir de faire une certaine figure à eux en se distinguant des autres et d'avoir aussi leur petit bout de pavillon? Nous n'ajoutons rien, nous ne nommons personne; mais nous ne pouvons franchement supposer que lorsque, d'une manière ou de l'autre, la question électorale sera remise en jeu, les défectionnaires ou s'abstiendront ou voteront encore avec la gauche. L'éloquence de M. Michel (de Bourges), tout en devenant chaque jour plus engageante et plus civilisée, n'est pas assez pleine de raisons et de choses pour produire à elle seule le miracle de ces conversions. Il faudrait donc leur chercher d'autres causes.

Ainsi la majorité n'a point encore failli dans cette épreuve, dont les périls croissent à mesure qu'elle se prolonge; elle s'est retirée très à temps de tous les faux pas; elle a laissé tomber la proposition d'un comité d'enquête mise en avant par M. Berryer, qui s'est tout de suite aperçu, avec son tact ordinaire, que le vent ne soufflait pas à ces excès d'audace; elle a ramené, par le grand calme dont elle l'a reçue, la proposition trop guerrière des questeurs à n'être plus qu'une manifestation raisonnable et peut-être nécessaire pour relever l'autorité effective du parlement. Enfin, jusque dans l'empressement avec lequel elle va discuter lundi le droit électoral, elle a montré l'amour de la conciliation; irait-elle oublier maintenant mal à propos que cet amour n'est plus une vertu dès qu'on l'exagère? Le message a donc joué de malheur : il a rencontré des adversaires de sang-froid. Ce n'est pas tout : il a été soutenu par la montagne; cela va de soi. Quelque chose de pire encore : il a été défendu par le ministère! La séance d'hier nous empêche de parler comme il faudrait des ministres qui ont si tristement fourni leur première campagne; il n'est jamais séant d'accabler les malheureux, et ceux-là ont été tellement abattus sous le faix de leur propre impuissance, qu'on serait presque tenté de les plaindre plutôt que de les accuser, s'ils avaient eu seulement quelque raison pour s'embarquer dans cette galère. On ne s'improvise pas orateur, et l'on ne saurait faire un crime à quelqu'un de n'avoir point la langue déliée; mais si mal qu'on parle et si excusable qu'on soit de mal parler, on est toujours tenu d'avoir un grain de consistance, lorsque l'on aspire à la qualité d'homme public, et c'est un bizarre échantillon de gouvernement que ce cabinet dont les membres semblent prendre à tâche de se contredire entre eux après s'être autant que possible contredits eux-mêmes. Il y a quelque chose qui donne aux plus simples mortels de la suite dans les idées et de la fermeté dans la tenue : c'est ce qu'on appelait autrefois le caractère. Le peu qu'il en reste dans ce temps-ci s'est assurément réfugié ailleurs qu'au sein du ministère. On a beau y porter haut la tête, c'est toujours le masque de la fable, et la meilleure excuse de la grande aventure que l'on court, elle est là! Autrement, comment pardonner, je suppose, à M. Giraud, d'être devenu si vite un amant si passionné du suffrage universel?

M. de Thorigny n'a pas été non plus très heureux dans la façon dont il a soutenu les interpellations de M. Sartin. C'a été un précédent de mauvais augure pour son naufrage d'hier. M. Léon Faucher lui a montré, avec un à-propos auquel l'Assemblée a rendu tout de suite hommage, ce que c'était que d'accepter la responsabilité du pouvoir : ce n'est pas lui qui consentirait si légère-

ment à désavouer du haut de la tribune les agens placés sous ses ordres, et qui les eût abandonnés au lieu de les couvrir.

A quoi l'on répond, nous le savons bien : Vous avez un ministère insuffisant qui vous propose une transaction mauvaise sur une loi de première nécessité politique; n'importe, il fallait accepter docilement le ministère et sa loi, car autrement vous aurez la guerre civile, à moins que vous n'ayez les coups d'état. — Nous n'aurons, si nous le voulons bravement, ni les coups d'état, ni la guerre civile. Des discours imprudens et des velléités impatientes il y a plus loin qu'on ne pense à l'exécution. Entre l'exécution et les discours, il y a plus de temps qu'on ne croit pour la réflexion, pour les sages et patriotiques pensées. Quant à ces hypocrites qui pleurent de fausses larmes en nous disant de leur voix la plus touchante que nous leur percerons le cœur, si nous les forçons à nous tirer des coups de fusil pour nous être trop refusés à leur obéir; quant à ces déclamateurs de méchant aloi qui menacent sous air de gémir, nous ne savons qu'une chose : c'est que le premier qui prendra le fusil ne commencera point la guerre civile ainsi qu'il la nomme d'un nom si lier, mais seulement l'insurrection. Or il en est de l'insurrection à coups de fusil, comme de l'insurrection à coups d'état : — on les embarrasse fort l'une et l'autre, lorsqu'on les attend à son poste l'arme au bras et le pied ferme.

Le jour même où s'ouvrait l'assemblée française, les chambres belges reprenaient aussi leurs séances. Le discours du roi Léopold, qui est venu lui-même inaugurer la nouvelle session, ne laisse pas de faire un contraste significatif avec le message du président de la république française. Sans pousser le rapprochement jusqu'à la comparaison toujours délicate des personnes, et pour n'en prendre que les points les plus généraux, on peut dire qu'il n'est guère à l'avantage de la constitution de 1848. C'est bien là qu'on aperçoit tout ce qu'il y a de défectueux dans notre établissement de février, c'est lorsqu'on met la situation qu'il nous vaut en regard de celle que la Belgique a su conserver, même dans une passe laborieuse, grâce à sa monarchie parlementaire. On voit où nous en sommes avec une assemblée unique contre laquelle il n'y a point de recours, et un pouvoir exécutif ainsi placé comme en dehors de l'assemblée. Du moment où ces deux autorités ne fonctionnent plus d'accord, elles tendent incessamment à s'isoler davantage, et la paix une fois rompue entre elles, il devient presque impossible de savoir comment finira la guerre. La guerre, au contraire, s'arrête d'elle-même dans un état où l'on a, comme en Belgique, le culte et la pratique sincère des véritables institutions représentatives, où la représentation du pays se trouve en quelque sorte pondérée par le sage équilibre des deux chambres, où l'appel au pays est toujours facile, puisque la couronne jouit du droit de provoquer d'autres élections. Quelle que soit la mauvaise humeur qui perce encore dans certaines démonstrations du sénat belge, il ne peut manquer de subir ces influences salutaires.

On se rappelle la division regrettable qui éclata entre le sénat et le ministère belge au sujet de l'impôt dont celui-ci voulait grever les successions en ligne directe. Cet impôt rentrait dans un ensemble de projets qui avaient le double but d'améliorer la position financière de la Belgique, et, selon les termes du discours royal, « de lui procurer des travaux publics, dont l'exécution, élé-

ment de sécurité, importe surtout à sa prospérité matérielle. » Après l'épreuve assez pénible des discussions de la seconde chambre, tout le système a définitivement échoué au sénat par un côté que le cabinet tenait pour essentiel. Quelques objections plus spécieuses que réelles contre la loi elle-même, quelques procédés maladroits de la part des ministres, quelques susceptibilités perfidement éveillées au sein de la première chambre, tels étaient les griefs apparens sous lesquels la loi succombait. Au fond, ce qu'il y avait de vrai, c'est que le parti catholique, trop faible encore pour attaquer à découvert le gouvernement qui a préservé la Belgique de la commotion de février, saisissait avec empressement l'occasion d'une mesure contestée dans une portion du camp libéral pour former une majorité contre le ministère. Tout en publiant qu'il ne s'agissait point de politique, mais d'un intérêt moral et du bon ordre administratif, le parti catholique ne se faisait pas faute de démanteler les retranchemens du parti libéral, et se préparait à reconquérir le pouvoir qu'heureusement pour la Belgique il avait perdu dès avant 1848. Il était pour manœuvrer ainsi plus à l'aise dans le sénat que dans la seconde chambre. Le roi, qui appuyait le cabinet de ses sympathies comme il est lui-même appuyé par celles du pays, a donné raison à ses ministres et dissous le sénat. Nous avons expliqué comment les élections, roulant nécessairement sur un petit nombre d'éligibles, n'ont pas renvoyé une assemblée beaucoup plus favorable. On ne peut cependant se dissimuler que les électeurs des grandes villes se sont prononcés très énergiquement pour le ministère aussitôt qu'il a été visible que la fortune du parti libéral était en question. La population des campagnes a seule maintenu la balance, parce qu'elle a obéi avec sa docilité accoutumée aux prescriptions du clergé, qui a le tort de trop se mêler, en Belgique, des choses de ce monde. Les campagnes ont fourni toutes leurs voix aux candidats de l'église, aux adversaires du gouvernement; mais les campagnes ne pèsent pas autant par leur crédit que par leur masse, et si faible que soit l'appoint acquis au ministère dans le nouveau sénat, les membres du parti libéral qui tiennent pour lui n'en représentent pas moins les élémens les plus considérables et les plus actifs de l'esprit public.

L'esprit public s'est d'ailleurs manifesté tout dernièrement dans deux rencontres différentes de manière à ne pas laisser de doute sur la direction qui lui plaît. Le mouvement de 1847, qui a enlevé si fort à propos la Belgique à la domination du parti catholique, s'affermi et se consolide, bien loin de décroître. On en a pu juger encore durant l'intervalle qui vient de s'écouler entre les élections et l'ouverture de la session parlementaire. Le mauvais effet produit sur l'opinion par l'attitude du clergé vis-à-vis des écoles de l'état, le résultat général des élections, qui ont renouvelé les pouvoirs de toutes les municipalités du royaume, sont deux preuves excellentes des dispositions réelles de la grande majorité du peuple belge.

La loi du 4^{er} juin 1850 a organisé en Belgique l'enseignement de l'état dans les établissemens d'instruction secondaire. Cette loi a été votée malgré les réclamations du parti clérical, qui criait comme chez nous au monopole de l'état, parce que l'état avait la prétention très modeste d'exister et de compter pour quelque chose à côté de l'église. L'église belge a pris une revanche singulière. C'est une église militante, plus accessible aux passions politiques qu'aux inspirations de la charité : elle a jeté autant qu'il dépendait d'elle une sorte d'in-

terdit sur les écoles de l'état; elle leur a refusé son concours, et les classes ont recommencé cette année sans que le clergé voulût nulle part célébrer la messe du Saint-Esprit. Ce refus de concours, par sa rigueur systématique, par les chicanes misérables auxquelles il a nécessairement réduit les autorités ecclésiastiques dont on sollicitait en vain le ministère, par les tracasseries mesquines dont il a été le prétexte, est devenu un véritable sujet d'offense et de scandale pour tous les honnêtes gens. M. l'archevêque de Malines a cru devoir justifier, au nom de l'épiscopat belge, la conduite qui avait été tenue dans cette circonstance. La réponse du ministre de l'intérieur, si péremptoire qu'elle fût, n'a cependant pas découragé M. l'évêque de Liège, qui est revenu à l'assaut avec les mêmes argumens. Pour peu qu'on soit au courant de cette étrange polémique, on comprendra sans peine qu'elle ait aidé l'opinion libérale à se rallier contre des exigences par trop téméraires. Il est impossible à la société moderne de souffrir tranquillement qu'on lui dénie les conditions les plus essentielles, qu'on ébranle les bases les plus sacrées de son existence. La liberté des cultes et l'égalité des droits pour tous les citoyens, à quelque religion qu'ils appartiennent, sont, pour la Belgique comme pour la France, des principes fondamentaux.

En fait, sur plus de quatre millions d'habitans que compte la Belgique, les dissidens sont à peine au nombre de dix mille, dont sept mille protestans. Le clergé, qui ne veut point recevoir dans ses écoles ces rares dissidens, ne veut pas non plus qu'on les admette dans celles de l'état, et lui retire son assistance, parce qu'on n'a point eu égard à de pareilles prétentions; il ne veut point d'élèves dissidens, point de professeurs dissidens. Qu'on fasse, si l'on a cette envie, des collèges à part pour les protestans ou pour les juifs; qu'on y entretienne, comme on pourra et si l'on peut, cette population disgraciée : il fermera les yeux; mais, tout petit qu'est en réalité le chiffre des non-catholiques, quoique ce chiffre insignifiant les rende forcément inoffensifs, le clergé prétend, pour l'honneur de la doctrine, qu'il ne doit point y en avoir un seul dans une école véritablement religieuse. Et comme entre l'église et l'état, les deux grands entrepreneurs d'instruction publique, il n'y a guère de place pour les entreprises particulières, les non-catholiques iront s'instruire, s'il plaît à Dieu, partout ailleurs qu'en Belgique. Puis, à côté de cette proscription décrétée contre les élèves, il y a la domination réclamée sur les maîtres, c'est-à-dire une substitution complète du pouvoir spirituel au pouvoir temporel dans l'enseignement public; M. l'évêque de Liège a là-dessus une théorie qu'il désigne d'une manière très discrète : il demande l'*homogénéité du corps professoral*, et le moyen, selon lui, d'obtenir cette homogénéité, c'est d'accorder plus ou moins directement aux évêques la nomination des professeurs. En Belgique, les bureaux d'administration des écoles et des collèges recommandent au choix du gouvernement les candidats qu'ils désirent voir occuper leurs chaires. Ces recommandations n'ont pourtant rien d'obligatoire. L'évêque de Liège revendique pour tout l'épiscopat un droit analogue; ce seraient les évêques qui serviraient d'intermédiaires à l'état pour juger de la moralité des professeurs et de leurs principes religieux, comme les bureaux d'administration lui servent pour juger de leur capacité. Seulement l'évêque ne pourrait décentement tolérer que le candidat indiqué par lui comme le plus moral ne fût pas le candidat préféré.

Il s'ensuivrait donc, ou que l'épiscopat nommerait réellement tous les professeurs, s'il obtenait qu'on lui cédât toujours, ou qu'il prendrait le parti violent qu'il a pris aujourd'hui, si on ne lui céda pas. C'est ainsi qu'on tourne en pure perte, sous l'empire de ces exigences altières, dans ce cercle fâcheux où la Belgique s'irrite à la fin qu'on veuille ainsi l'enfermer.

Les libéraux n'en ont été que plus forts aux élections communales. La dureté dont le clergé avait usé par ordre envers les collégés laïques n'était pas de nature à lui concilier les populations. Ces messes refusées, ces enfans presque chassés des églises où il leur était défendu de s'asseoir, ces anathèmes immérités ont sans doute aigri beaucoup les mécontentemens déjà provoqués par le parti clérical. Aussi ce ne sont pas seulement les villes qui avaient renommé des sénateurs libéraux aux dernières élections politiques, ce sont les villes mêmes où les libéraux avaient succombé, qui ont renouvelé pourtant leurs municipalités dans le sens libéral. Namur, Alost, Ypres, et jusqu'à Louvain, le siège de l'université catholique, ont ainsi recomposé leurs conseils communaux. A Anvers, la lutte offrait un intérêt assez piquant. Les sociétés dramatiques flamandes, qui sont naturellement en assez mauvaise odeur auprès de l'église, s'unissaient cependant au parti catholique pour porter au scrutin le nom de M. Conscience, le patron de la réaction flamande en Belgique, le conteur favori qui a entrepris la tâche difficile de faire du flamand une langue littéraire. La coalition n'a pas été heureuse, et M. Conscience n'a pas en l'avantage que sa popularité permettait d'espérer pour lui. Les communes belges sont constituées dans un tel esprit d'indépendance et pourvues de libertés si larges, que le gouvernement ne saurait même avoir la pensée de diriger leurs choix municipaux. Les élections communales, telles qu'elles ont eu lieu, peuvent ainsi être considérées comme une adhésion presque unanime des villes à la politique du cabinet. L'imprudencé avec laquelle le parti opposé s'était hâté de proclamer sa victoire a réveillé l'opinion avant qu'il fût trop tard.

Prononcé dans ces conjonctures, le discours du trône pouvait être suffisamment net et modéré. Le roi a défendu l'utilité, l'opportunité des mesures qu'un dissentiment partiel, « et qu'il aimait à croire passager, » avait empêché de mener à bonne fin. « Je fais des vœux, a-t-il dit, pour que cette difficulté puisse se résoudre dans un sage esprit de conciliation, » et il a insisté à plusieurs fois sur le besoin qu'on avait de rester unis en présence des difficultés de l'avenir. Le sénat n'a pas semblé d'abord répondre à cet appel avec beaucoup de déférence. Il a composé son bureau dans un esprit ouvertement hostile au cabinet, et tous les membres de la commission de l'adresse ont été choisis parmi les adversaires déclarés de la loi de succession. Le projet d'adresse présenté par M. d'Omalius d'Halloy, plus savant géologue que politique expérimenté, était, même à sa première édition, un manifeste assez provocateur; mais la forme en était si malheureuse et, pour tout dire, si peu grammaticale, qu'il a fallu le refondre, et, chemin faisant, la réflexion est venue, de sorte que le projet définitif s'offre aujourd'hui sous un aspect beaucoup plus pacifique, et s'accorde mieux avec les souhaits de bonne harmonie formulés dans le discours du trône. Ces vœux, émanés de la bouche du roi, ont produit une impression étonnante sur toutes les classes de la société, sur les plus humbles même; il serait trop extraordinaire que l'agitation vint précisément à cette heure, dans une consti-

tution aussi démocratique que la constitution belge, du corps qui y a été placé pour servir de contre-poids aux entraînemens de la démocratie. La chambre des représentans a, de son côté, pris à tâche de ne point envenimer le conflit. Elle a modifié son adresse autant qu'il était nécessaire pour ménager la position du sénat. Ainsi l'adresse disait d'abord : « Il n'a dépendu ni de votre majesté ni de nous que la dernière session ne fût plus fructueuse encore. » Sur la proposition de M. Rogier, ce reproche, qui atteignait indirectement le sénat, a été effacé. On a de même renoncé à une phrase qui comportait également un sens agressif : « La chambre des représentans, émanation la plus libre et la plus large des corps électoraux. » En un mot, on a voulu sincèrement suivre les conseils de la couronne et relever plus haut que jamais la devise belge : L'union fait la force ! Ce sont là les sentimens qui remplissent tous les cœurs en Belgique, et il suffit de connaître un peu le pays pour être sûr que l'immense majorité de la population se rallie du fond de l'âme à ces belles paroles de l'adresse des représentans : « L'avenir nous cache peut-être de grandes difficultés; mais il n'en est pas que ne puisse vaincre un peuple uni dans un même amour pour son indépendance et appuyé sur une dynastie populaire. Votre dynastie, sire, quoique jeune encore, a jeté, par le bien qu'elle a fait, des racines profondes et indestructibles dans le cœur de la nation belge. »

Le ministère danois a été récemment modifié par la retraite de deux de ses membres les plus importants, M. de Moltke et M. de Reedtz. Nous désirons appeler quelque attention sur cette crise intérieure, qui est restée ici assez obscure et qui doit cependant avoir sa place au milieu des complications contemporaines. Les partis en Danemark ne sont pas seulement des partis politiques divisés sur des questions sociales ou sur des principes de gouvernement; ils sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, des partis territoriaux divisés par des questions de frontières et par des doctrines de race. D'un côté, toutes les fractions qui composeraient la droite, selon le vocabulaire des états occidentaux, s'accordent pour conserver au royaume danois la plus grande étendue possible, en lui gardant, fût-ce comme une annexe presque indépendante, la souveraineté plus ou moins nominale des deux pays de Schleswig et de Holstein. D'autre part, toutes les fractions de la gauche et du centre s'entendent sur un point tout opposé, à savoir que la vraie limite du Danemark est l'Eyder, que le Schleswig se trouve ainsi incorporé de droit à la monarchie danoise, qu'il n'y a point à chercher d'autres rapports avec le Holstein que des rapports purement fédéraux. On abandonnerait ainsi complètement le Holstein aux influences allemandes, mais on rattacherait davantage le Schleswig au Danemark, et l'on romprait cette espèce de solidarité qui les enchaîne l'un à l'autre vis-à-vis de l'Allemagne, parce qu'ils sont unis sous une même administration intérieure, quoique le Holstein soit seul représenté à la diète de Francfort comme portion intégrante du corps germanique. On consentirait même, avec assez d'indifférence, à perdre le Holstein, qui n'est pas du tout danois, si l'on gagnait seulement en échange le droit d'effacer ou d'exclure tout ce qu'il y a d'allemand dans le Schleswig, et d'incorporer la province entière au royaume sans plus laisser subsister de trace des anciennes distinctions. Le parti du « Danemark jusqu'à l'Eyder » avait déjà obtenu de nombreuses satisfactions depuis la fin de la guerre : les lignes des douanes avaient été supprimées entre le Schleswig et le Danemark; les impôts étaient

perçus sur le même pied et versés dans les mêmes caisses que ceux du royaume; l'armée s'y recrutait selon les mêmes règles. Les plus ardents du parti étaient ainsi contenus par ce progrès croissant des autorités danoises en Schleswig. Ce progrès a tout d'un coup alarmé les grandes puissances, qui ont voulu y mettre un terme. L'Autriche, la Prusse et la Russie ont demandé au cabinet de Copenhague le rétablissement pur et simple des anciennes assemblées provinciales du Schleswig-Holstein. C'était abonder dans le sens de ceux qui en Danemark même travaillaient toujours à restaurer la monarchie sur ses bases d'avant 1848, et qui espéraient préserver l'antique union des différentes parties du royaume, sauf à se contenter de l'union la moins étroite; mais c'était aussi soulever l'orgueil national de ceux qui plaçaient autrement leur patriotisme, et qui préféraient faire à leur guise avec le Schleswig tout seul un pays exclusivement danois plutôt que de voir le Danemark régner nominalemeut sur les deux duchés à la fois sans pouvoir assez les défendre contre la germanisation. Ces instances étrangères ont ému vivement l'opinion. M. de Reedtz et M. de Moltke, qui étaient d'avis de ne point trop résister aux grandes cours, ont dû quitter le ministère, et le ministère recomposé n'en est pas dans une situation plus facile. Il est pressé entre les obsessions du dehors et le mouvement du parti avancé dans l'intérieur. Les hommes qui ont eu le pouvoir en 1848 profitent de la chaleur avec laquelle le public embrasse la cause du *Danemark jusqu'à l'Eyder* pour essayer de reprendre leur influence. Ils demandent, par exemple, que l'on nomme immédiatement des députés en Schleswig pour venir siéger à Copenhague dans la diète nationale. Le parlement danois ne se dissimule pas les embarras du gouvernement, et ces embarras ont été assez visibles lors de la dernière communication ministérielle qui a été faite aux chambres. Le ministre des affaires étrangères ne leur a remis les pièces diplomatiques relatives à la situation que sous la promesse qu'on les tiendrait secrètes et qu'elles ne seraient discutées qu'à huis-clos.

Les fêtes en l'honneur de M. Kossuth se sont prolongées sans interruption de Southamplon à Londres, de Londres à Manchester et à Birmingham; mais de plus en plus les personnages officiels s'écartent de la scène où le héros du jour exécute avec un talent si mobile la représentation de son personnage. Les maires de Birmingham et de Manchester ont eu le bon sens de voir qu'ils n'avaient point qualité publique pour parlementer avec son excellence l'ancien gouverneur de Hongrie. M. Kossuth, qui n'avait voulu d'abord accepter d'invitations que des autorités constituées, a déferé beaucoup plus humainement aux vœux des démocrates de Birmingham et de l'*Anti-Corn-Law League* de Manchester. La manifestation des classes ouvrières qui rappelait d'un peu loin le 10 avril, les discours révolutionnaires prononcés au banquet qui a suivi la promenade de Koponhagen-field ont été un avertissement un peu tardif à la sagesse anglaise. La sagesse anglaise ne résiste jamais assez au plaisir d'avoir un lion pour se distraire. M. Kossuth a remplacé l'exhibition du palais de cristal, il est venu à point au moment où il n'y avait pour lui disputer le public ni l'Académie royale ni Exeter-Hall. Nous ne voulons point dire que M. Kossuth n'ait pas beaucoup d'esprit et qu'il n'ait pas joué un grand rôle : nous nous permettons seulement de soupçonner que son rôle eût été plus grand, s'il n'a-

vaît pas eu pour le broder mal à propos cet esprit d'avocat et de romancier qu'on ne se serait point attendu à trouver en Hongrie comme en France.

ALEXANDRE THOMAS.

Le réseau de négociations dans lequel le gouvernement français, d'accord avec les autres gouvernemens de l'Europe, enveloppe la contrefaçon des œuvres littéraires, n'est pas du goût, on le conçoit sans peine, de la petite tribu qui a ses officines à Bruxelles. Le message du président de la république (il a du moins ce mérite à nos yeux), qui fait connaître officiellement la conclusion de deux traités récents avec l'Angleterre et le Hanovre, qui annonce une convention touchant à une heureuse issue avec l'Espagne; la nouvelle aussi que la Belgique songe à s'honorer en offrant à la France de rayer de son sein une violation du droit de propriété mise au ban des cabinets conservateurs : tout cela est bien fait, il faut le dire, pour troubler une industrie déjà si près de sa ruine, bien que jusque-là on ne l'eût guère inquiétée dans ses nobles spéculations, « si favorables, dit-elle, à la civilisation et au progrès des lumières ! » Telles sont en effet les niaises prétentions que l'on fait porter par de pauvres ouvriers à un gouvernement sérieux !

On le voit, la contrefaçon, qui écrit peu de sa nature, comme on sait, s'est mise en frais de phrases : c'est qu'elle sent que sa dernière heure approche. Elle s'en émeut, elle s'agite pour la retarder; elle pétitionne, elle fait, bon Dieu! des articles de journaux, elle publie des brochures, — en quel style, avec quels argumens! nous n'essaierons pas de le dire. Un seul exemple suffira pour donner une idée du reste : les écrivains, les savans, les penseurs qui mettent des années à créer une œuvre, et qui veulent vivre de leurs travaux, les éditeurs qui achètent à grands frais, à leurs risques et périls, le droit de publier ces œuvres, sont des *monopoleurs*! Le mot est tout au long dans la pétition remise aux ministres de l'intérieur et des affaires étrangères de Belgique, et c'est un représentant de Bruxelles, M. Cans, qui conduisait cette singulière manifestation! Il est vrai que M. Cans est un représentant *sui generis*, un représentant comme il n'y en a pas d'autres dans notre Europe, si labourée qu'elle soit par les excentricités modernes. M. Cans est un législateur et un contrefacteur tout à la fois; il prend part à la confection des lois de son pays, qui font respecter apparemment le droit et la morale en Belgique, et il montre en même temps de quelle façon, en se postant à quelques lieues d'une frontière, on peut violer les lois d'un pays voisin et allié, les éternels principes de la propriété et de la famille humaine. Cependant, tout contrefacteur que soit ce représentant, il a dû, nous aimons à le croire, acquérir quelquefois le droit de publier des livres d'écrivains belges, à moins qu'il n'ait toujours trouvé plus économique et plus simple de s'emparer des œuvres des écrivains français; d'autres libraires belges signataires de cette fameuse pétition ont pris aussi à Bruxelles des titres de propriété pour certains ouvrages de leur cru. Nous voudrions bien voir la figure que feraient ces grands théoriciens du monopole à la façon des socialistes, si le voisin, trouvant que cela en valût la peine, venait sans façon mettre la main sur leur chose, pour travailler au progrès des lumières! En vérité, de pareilles bouffonneries ne devraient pas se produire dans le monde offi-

ciel, et nous plaignons des hommes graves comme M. Ch. Rogier et M. d'Hoffschmidt d'avoir à subir les harangues de ces messieurs. M. Ch. Rogier surtout, qui, le 18 mars 1831, a pris en plein parlement l'obligation de présenter une loi en faveur de la propriété littéraire, est engagé d'honneur à effacer la contrefaçon de la législation de son pays; il sait mieux que personne d'ailleurs que cette industrie n'est ni prospère ni convenable pour la Belgique, et il doit avoir le courage de s'associer aux nobles sentimens de M. Ch. de Bronckère, qui a refusé, dit-on, de prêter son appui à la manifestation de M. Cans. Qu'auraient à répondre en effet les pétitionnaires de la contrefaçon, si M. Ch. Rogier leur tenait ce langage : « Outre qu'elle n'honore guère notre pays, que ferez-vous de votre industrie, si le marché étranger vous est fermé, si la France fait un blocus autour de vous? Ajoutez-vous la contrebande à la piraterie, pour écouler en secret vos produits dans les pays étrangers qui vous seront fermés légalement? Mais vous savez bien que la contrebande n'est possible qu'avec de gros bénéfices en perspective. Or votre contrefaçon n'enrichit personne; loin de là, elle a ruiné plus d'une famille, et, si nous comptions bien, elle a absorbé en pure perte plus de sept ou huit millions que vos sociétés en commandite ont su attirer dans leurs caisses. Croyez-moi : il vaut mieux s'entendre avec la France, qui fera vivre votre imprimerie et votre librairie en leur ouvrant un grand débouché, qui vous livrera aussi des œuvres littéraires que vous pourrez exploiter d'une façon légitime. Vous deviendrez ainsi d'honnêtes commerçans. »

Tel est le langage que doit tenir M. Rogier, s'il comprend les vrais intérêts de son pays, et s'il ne veut laisser au parti catholique le mérite de l'initiative dans le parlement. D'ailleurs, le nœud de la question est plus à Paris qu'à Bruxelles. Le gouvernement français est entré dans une bonne voie : qu'il continue ses négociations avec les puissances; qu'il refuse résolument, comme le voulait le précédent ministre des affaires étrangères, M. Baroche, à qui revient le principal mérite de tout ceci; qu'il refuse à la Belgique le renouvellement de la convention de 1845, qui lui est indispensable pour alimenter les ouvriers des Flandres et du Hainaut, si elle ne consent pas à abolir chez elle la contrefaçon de nos produits littéraires, et le cabinet de Bruxelles comprendra qu'il est de son honneur et de son devoir d'accorder à la France ce qu'on ne se refuse pas entre honnêtes gens : le respect de sa propriété. Dans un moment où les principes éternels des sociétés sont remis en question par des utopistes d'un autre temps, le gouvernement du roi Léopold n'osera pas se déclarer solidaire des doctrines que professent les démagogues, d'accord en cela sous plus d'un rapport avec les pétitionnaires de la contrefaçon belge. Ce n'est pas tout : le gouvernement français doit rendre inviolable chez nous (il le doit aujourd'hui plus que jamais) la propriété intellectuelle étrangère. Il vient de traiter pour cela avec l'Angleterre : il lui reste à porter à l'assemblée nationale une loi en faveur des œuvres littéraires de l'Allemagne, dont la législation si formelle fera dès-lors respecter les nôtres. Il appartient à la France de prendre cette initiative et de répondre de cette façon aux hypocrites arguties de Bruxelles, qui nous accusent de favoriser chez nous la contrefaçon, que notre gouvernement offre depuis si long-temps de détruire. En même temps qu'elle serait honorable, cette initiative serait une mesure utile à notre librairie, puisqu'elle lui

rendrait exclusivement le marché de l'Allemagne, et que la contrefaçon belge serait condamnée à mourir de sa belle mort, si elle persistait plus long-temps à s'agiter dans le vide.

F. BULOZ.

REVUE MUSICALE.

LES THÉÂTRES ET LES CONCERTS.

Au milieu de ce grand mouvement des esprits qui entraîne la France et l'Europe vers des destinées inconnues, que deviennent les théâtres lyriques, que devient l'art musical tout entier dans ses formes aussi diverses que charmantes? C'est une question qu'il est bien permis de se poser lorsqu'on voit surgir de tous côtés des prophètes de malheur qui menacent de transformer à leur image la civilisation, fille des siècles et de l'intelligence. Ce n'est pas que nous éprouvions personnellement la moindre inquiétude sur le triomphe des bons principes et sur l'évolution pacifique de la crise où nous sommes, crise qui, pour le dire en passant, tient à des causes bien autrement profondes que les vices ou les lacunes de notre constitution. En effet, que l'année fatidique de 1832 nous apporte la monarchie ou consolide la république, qu'elle maintienne M. Louis Bonaparte sur le siège de la présidence ou que nous ayons un nouveau pilote au gouvernail de la France, le problème à résoudre restera toujours le même, et nous aurons à peu près les mêmes difficultés à vaincre : il s'agira toujours d'organiser le nouveau principe d'autorité qui gouverne la société moderne et de frayer un passage légal aux nombreux convives qui demandent à prendre place au banquet de la civilisation. Quoi qu'il en soit de ce redoutable problème que nous ne pouvons ici qu'effleurer du regard, il n'en est pas moins curieux à constater qu'aux deux grandes époques critiques de l'histoire moderne, aux *xvi^e* et *xviii^e* siècles, l'art musical a subi une transformation très analogue à celle qu'éprouvait alors l'esprit humain. Est-il besoin de rappeler que le drame lyrique est né à Florence vers 1590, dans un conciliabule des beaux esprits qui cherchaient à raviver par une curiosité d'archéologues le drame d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide? Et qui ne sait que Luther, en brisant l'unité catholique, en créant le dogme du rationalisme chrétien, s'est puissamment servi de la musique pour rallier et pacifier les masses triomphantes? Ainsi l'opéra, créé par un groupe de dilettanti et de compositeurs de canzonettes, les chorals du culte protestant d'une harmonie très simple mis à la portée du peuple, dont on recherchait l'adhésion, sont deux faits qui prouvent la marche corrélatrice de l'art musical et de la société moderne.

En ramenant le drame lyrique à des lois plus sévères, en soumettant le compositeur et la fantaisie de ses interprètes aux règles de la vraisemblance et de la vérité, en faisant concourir tous les élémens de ce vaste poème à la peinture des caractères et des passions, Gluck obéissait aussi aux tendances de son époque et opérait dans le domaine de l'art une révolution parfaitement conforme à celle qui allait bientôt renouveler la société française et changer la face de l'Europe. Et pour rendre ce rapprochement plus évident encore qu'ingénieux, il est bon de remarquer que les révolutions de l'art musical, pas plus que les révolutions de l'esprit humain dont elles semblent une consé-

quence, n'ont été l'œuvre préméditée des docteurs de la science. L'instinct de la vérité, la double vue du génie, l'amour de l'inconnu et de la variété, tels ont été les principaux agens de ces grandes réformes de l'art dont nous pouvons apprécier aujourd'hui les résultats. Ni les créateurs de l'opéra au xv^e siècle, ni Gluck lui-même n'étaient ce qu'on appelle vulgairement de savaus musiciens. Il en est des écoles et des académies comme des hommes d'état formés à l'étude du passé : elles servent à maintenir ce qui existe et nullement à prévoir l'avenir. Ce sont les ignorans qui osent, et voilà pourquoi ce sont les ignorans qui trouvent. Du reste, on s'explique facilement le goût de plus en plus prononcé des peuples modernes pour l'art musical. Il repose l'esprit du poids et des tourmens de la pensée; il nous remplit l'âme d'émotions fécondes et charmantes; il nous enlève aux haines, aux préoccupations pénibles de la vie, et dans ce siècle positif, qui projette sa clarté sur toutes choses, la musique, qui commence là où finit la parole, nous enveloppe de ses mystères et nous ouvre la porte d'ivoire derrière laquelle s'agitent les ombres bienheureuses et les rêves d'or de la jeunesse éternelle. Et si l'on pouvait s'étonner de quelque chose quand on lit Aristote, on pourrait être surpris qu'il ait si bien compris la puissance morale de la musique lorsque, dans ses problèmes, il se pose la question suivante : « Pourquoi, seules parmi les sensations, les sensations de l'ouïe produisent-elles une impression morale, tandis que la vue, l'odorat, le goût ne produisent pas de semblables impressions? » Parce que l'ouïe, pourrions-nous répondre, est un organe moins raisonneur que l'œil et que le goût, qu'il se contente souvent d'un à-pen-près et qu'il se laisse aller volontiers au charme qui l'entraîne sans trop se demander s'il a raison d'être heureux; ce qui nous rappelle cette réflexion d'un moraliste ingénieux, Joubert : « Je ne veux ni d'un esprit sans lumière, ni d'un esprit sans bandeau. Il faut savoir bravement s'aveugler pour le bonheur de la vie. »

Il faut cependant convenir que les révolutions politiques qui se sont succédé depuis 1789 n'ont pas été très favorables à la prospérité de l'opéra italien, qui faisait autrefois les délices de toutes les cours de l'Europe. En Allemagne particulièrement, où les virtuoses et les compositeurs de l'Italie avaient déjà pénétré dès le commencement du xv^e siècle, ils ont été presque entièrement bannis par les gouvernemens représentatifs et par les économistes, ces ennemis naturels des loisirs improductifs de la fantaisie. L'opéra italien, qui, pendant tout le xviii^e siècle et jusqu'en 1830, était établi à grands frais dans les villes de Vienne, Munich, Dresde, Berlin et Stuttgart, n'y existe plus, et, depuis les événemens de février, le théâtre italien a même disparu de la capitale de l'Autriche, le dernier asile qu'il eût conservé dans la patrie de Gluck, de Weber et de Beethoven. C'est tout au plus si quelques virtuoses de passage s'arrêtent maintenant pendant quelques semaines à Berlin. — Londres, Paris, Saint-Pétersbourg, Madrid, Lisbonne, telles sont encore les diverses capitales de l'Europe qui possèdent pendant six mois de l'année un théâtre italien. Londres et Saint-Pétersbourg surtout sont les deux grands entrepôts des plus habiles cantatrices que produise aujourd'hui la pauvre Italie. C'est en Russie, on le sait, que Rubini est allé exhaler l'*ultimo suo lamento* de sa voix incomparable, et c'est en Russie également que M. Mario a perdu la fraîcheur de son teint et celle de son organe; car M. Mario n'est plus que l'ombre du

charmant ténor que nous avons entendu à Paris pendant une dizaine d'années. On dirait vraiment que la cour de l'empereur Nicolas, qui aime les artistes et qui les comble des marques de sa munificence, ressemble un peu à celle du grand roi vers les derniers temps de la Grèce, alors qu'elle était le refuge de tous les comédiens, de tous les joueurs de flûte et de tous les citharèdes célèbres que produisait l'heureuse et molle Ionie. Si l'opéra italien a presque complètement disparu de l'Allemagne, l'opéra national n'y est guère plus florissant. Il ne s'y est produit rien de bien remarquable depuis Weber et M. Meyerbeer. Dans cette pénurie de compositeurs dramatiques, on vient de reprendre tout récemment sur la scène lyrique de Berlin l'*Olympie* de Spontini, qui y a produit un très grand effet. On assure que M^{lle} Wagner a été fort remarquable dans le rôle important de Statira. La veuve de l'illustre auteur de *la Vestale* et de *Fernand Cortez* assistait à la reprise du dernier grand ouvrage qu'ait produit son mari. La saison musicale de Londres n'a pas été non plus aussi brillante qu'on aurait pu l'espérer. Les deux théâtres rivaux, celui de la Reine et Covent-Garden, se sont fait une guerre acharnée qui n'a profité, à ce qu'il paraît, ni à l'un ni à l'autre des deux entrepreneurs. M. Lumley avait accaparé une douzaine de *prime donne absolute* qu'il faisait manœuvrer sur le théâtre de la Reine devant cette foule innombrable de voyageurs qu'attirait la grande exposition. Parmi ces cantatrices *di cartello*, il nous suffira de nommer M^{mes} Sontag, Alboni, Cruvelli, Barbieri-Nini, Dupré et Ida Bertrand. Malgré tant de séductions et d'attraits, malgré la grace et la jeunesse miraculeuse de M^{me} Sontag, malgré la voix et la vocalisation admirables de M^{lle} Alboni, malgré le grand succès que M^{lle} Sophie Cruvelli a obtenu dans le *Fidelio* de Beethoven, M. Lumley a eu de la peine à faire pencher la victoire de son côté. Quelques ouvrages malencontreux, tels qu'un opéra en trois actes, *Lorinda ou les Maures en Espagne* de la composition de M. Thalberg, et un autre de M. Alary, *le Tre Nozze*, dont nous avons eu les prémices à Paris, ont dû singulièrement attiédir le zèle des dilettanti.

M. Lumley sera-t-il plus heureux dans sa campagne d'hiver à Paris qu'il ne l'a été à Londres? La réouverture du Théâtre-Italien a eu lieu, cette année, par la *Lucrezia Borgia* de Donizetti, chantée par M^{me} Barbieri-Nini. M^{me} Barbieri-Nini est une cantatrice qui, depuis une quinzaine d'années, jouit en Italie d'une grande réputation. Sa voix de soprano a dû être en effet d'une belle étendue et d'un timbre éclatant; mais le temps, la musique de M. Verdi et un mauvais système de vocalisation ont considérablement altéré la fraîcheur et la souplesse de son organe. M^{me} Barbieri-Nini est cependant une cantatrice d'un mérite réel, dont le style vigoureux, dramatique et parfois original aurait produit de l'effet sur le public parisien, si la jeunesse et la grace avaient accompagné ces qualités sérieuses de l'art. Il est fâcheux pour nous et pour M^{me} Barbieri-Nini qu'elle ait laissé passer l'âge des miracles et qu'elle nous ait réservé les restes d'une voix qui s'éteint et d'une ardeur fatiguée par les orages de la vie. La position très critique du Théâtre-Italien, qui ne saurait prospérer à Paris qu'avec une exécution parfaite, vient de s'améliorer un peu par la rentrée de M^{lle} Sophie Cruvelli dans la *Norma* de Bellini. M^{lle} Cruvelli est une Allemande qui, après être venue faire ses études musicales à Paris sous la direction d'un professeur du Conservatoire, M. Bordogni, était allée en Italie, où elle a chanté dans dif-

férentes villes, telles que Trieste, Milan et Gènes. Nous l'avons entendue l'hiver dernier dans l'*Ernani* de M. Verdi, où elle fut accueillie avec une extrême faveur. L'approbation du public parisien, qui a toujours force de loi en Europe, a valu à M^{lle} Cruvelli un plus grand succès encore au théâtre de la Reine à Londres. M^{lle} Cruvelli est une véritable cantatrice dramatique; elle en a la physionomie, l'intelligence et la passion. Sa voix de *mezzo soprano*, qui se prolonge ambitieusement jusqu'aux cordes les plus élevées de la voix de soprano, est particulièrement remarquable dans les notes de poitrine, qui vibrent avec une puissance extraordinaire. Audacieuse dans son style vigoureux, irrégulière, fantasque, au geste accentué, expressif et pourtant noble, M^{lle} Cruvelli est possédée du vrai démon sans lequel on ne fait que des choses tristement médiocres dans les arts. Elle a chanté d'une manière remarquable surtout le duo du second acte avec Pollione, le plus triste des amans, qui était représenté par le moins amusant des ténors, M. Pardini. M^{lle} Corbari a été plus heureuse dans le rôle modeste d'Adalgisa que dans celui de Lucie, où elle s'était aventurée d'abord. M. Susini, qui représentait le personnage un peu sombre d'Oroveso, n'est point un artiste à dédaigner : il possède une bonne voix de basse qui, bien exercée, pourra devenir excellente et lui permettre de s'attaquer aux rôles les plus importants de son répertoire. L'apparition de M^{lle} Cruvelli, les débuts très prochains d'un nouveau ténor et le *Fidelio* de Beethoven, qu'on promet de nous faire entendre, nous donnent lieu d'espérer que la saison musicale du Théâtre-Italien sera plus heureuse qu'on ne le pensait.

Depuis l'*Enfant prodigue* de M. Auber, aucun ouvrage très important n'a été représenté sur la scène de l'Opéra. *Le Démon de la Nuit*, opéra en deux actes, dont la musique était le premier essai dramatique d'un pianiste de talent, M. Rosenhain, a passé comme une ombre sur l'affiche, et n'a laissé dans la mémoire des connaisseurs que le souvenir confus d'une partition laborieuse qui contenait quelques morceaux estimables. *Sapho* était aussi le premier fruit d'un jeune compositeur, M. Charles Gounod, dont le talent distingué méritait vraiment un meilleur accueil; mais un poème long et sans intérêt, une exécution très défectueuse, et surtout le talent prétentieux de M^{me} Viardot, qui était chargée du principal personnage, *Sapho*, ont fait échouer devant le public un ouvrage où la critique a pu remarquer un style élevé et quelques morceaux remarquables, tels que le finale du premier acte, un chœur de femmes au second, et la délicieuse cantilène que chante un jeune pâtre au troisième, et qui semble un ressouvenir de l'antiquité :

Broutez le thym, broutez, mes chèvres,
Le serpolet avec le thym.

Zerline ou la Corbeille d'oranges est un caprice en trois actes que M. Auber a voulu se donner pour avoir le plaisir d'écrire quelques pages de musique facile pour une cantatrice très aimée, M^{lle} Alboni. La cantatrice reconnaissante a fait vivre le caprice de M. Auber déjà plus d'une semaine, ce qui est beaucoup pour une improvisation sans importance.

Le vide laissé à l'Opéra par le départ de M^{lle} Alboni, qui s'en va chanter à Madrid, a été aussitôt rempli, du moins en partie, par l'arrivée d'une nouvelle cantatrice, M^{me} Tedesco, qui a fait ses débuts dans le rôle de Catarina de la

Reine de Chypre. M^{me} Tedesco est aussi une Italienne; elle est née à Mantoue, de parens allemands, qui appartiennent à la religion israélite. Après s'être essayée sur le théâtre de Brescia, après avoir occupé un rang assez modeste à celui de la Scala à Milan, M^{me} Tedesco a parcouru l'Allemagne, puis l'Amérique, où elle est restée plusieurs années, tant à la Havane qu'aux États-Unis, et où il ne semble pas qu'elle ait produit une très vive sensation. M^{me} Tedesco est pourtant une assez belle personne, grande, ample, richement douée des plus charmans trésors, et son regard fier et généreux n'est pas fait précisément pour inspirer la crainte. La voix de M^{me} Tedesco est un *mezzo soprano* d'une très grande étendue et d'une brillante sonorité. Elle parcourt assez aisément deux *octaves* et demie, du *sol* au-dessous de la portée jusqu'à l'*ut* extrême de l'échelle supérieure. Sa vocalisation a de la puissance lorsqu'il ne s'agit que de sillonner l'espace d'une spirale lumineuse; mais à la rencontre de la voix de poitrine, dans la partie moyenne de son bel organe, il se trouve quelques notes frustes qui font saillie sur le tissu, et qui trompent péniblement l'attente de l'oreille. Ce brusque rapprochement des deux grandes moitiés de la voix humaine, qui n'a lieu d'ordinaire qu'au moyen de quelques cordes neutres ou mixtes qui ménagent la transition, est un défaut très commun de nos jours, puisque M^{lle} Alboni elle-même n'en est pas entièrement exempte. Ce défaut, qui annonce beaucoup de précipitation dans les études préliminaires, est surtout très sensible chez M^{me} Tedesco, qui fera bien de s'en préoccuper. Du reste, la virtuose italienne prononce et articule notre langue avec une netteté remarquable, et, si l'énergie qu'elle déploie dans une ou deux scènes de ce fastidieux mélodrame était de meilleur aloi et plus le résultat de la passion que celui de la volonté, M^{me} Tedesco pourrait prétendre à d'assez belles destinées. Quoiqu'il arrive cependant, placée dans un meilleur ouvrage que *la Reine de Chypre*, et mieux secondée qu'elle ne l'a été par MM. Roger et Massol, qui abordaient pour la première fois l'un le rôle de Gérard et l'autre celui de Lusignan, M^{me} Tedesco pourra rendre de bons services à notre grand théâtre lyrique dont la situation actuelle est loin de répondre aux exigences de l'opinion publique. Un jeune élève du Conservatoire, M. Chapuis, qui a débuté à l'Opéra par le rôle du Prophète, l'été dernier, a chanté les jolis couplets bachiques du troisième acte de *la Reine de Chypre* avec une très belle voix de ténor. Si M. Chapuis était un comédien moins inexpérimenté et s'il paraissait plus intelligent qu'il ne semble l'être, on pourrait espérer qu'il serait un jour avec M. Gueymard une ressource précieuse pour l'Opéra; car il est impossible de se faire plus longtemps illusion sur la défaillance de M. Roger, qui n'a jamais été d'ailleurs que le second dans Rome.

Au théâtre de l'Opéra-Comique, les ouvrages en un, deux et trois actes se succèdent avec une rapidité qui n'annonce pas, il est vrai, une grande fécondité d'idées. Parmi les compositeurs qui, depuis quelques années, ont le mieux réussi dans ce genre un peu équivoque, où la quantité supplée souvent à la qualité, il est juste de nommer M. Ambroise Thomas. Après *le Caïd*, charmante partition qu'on peut encore considérer comme le chef-d'œuvre de l'auteur; après *le Songe d'une Nuit d'été*, où l'on a remarqué plusieurs morceaux distingués, bien que l'ensemble soit monotone et d'un style tourmenté, M. Ambroise Thomas a donné *Raymond ou le Secret de la Reine*, imbroglia en trois

actes qu'il est inutile d'analyser. Une ou deux romances agréables, la pastorale du second acte, où se trouve une imitation ingénieuse de la musique du vieux Lully, et une exécution passable ont assuré à l'opéra de *Raymond* un succès viager dont la postérité n'aura point à s'enquérir.

M. Ambroise Thomas est un musicien distingué qui sait écrire, et dont la main exercée ferait merveille, si l'imagination du compositeur lui fournissait plus abondamment la matière première. Il y a quelques mois, M. Ambroise Thomas a été élu membre de l'Institut, où il remplit la place laissée vacante par la mort de Spontini. Si les opéras de la nouvelle génération passent vite et ne vivent guère que ce que vivent les roses, les chefs-d'œuvre du vieux répertoire semblent au contraire rajeunir tous les jours. La reprise de *Joseph* de Méhul a été pour le théâtre de l'Opéra-Comique un véritable événement. Voyez un peu à quoi tiennent les succès de ce monde! *Joseph* est de la même année que *la Vestale*, c'est-à-dire de 1807. *La Vestale* a fait le tour de l'Europe, et a valu à Spontini une grande fortune et une renommée qui a pris presque aussitôt les proportions d'une gloire impérissable, tandis que l'opéra de *Joseph*, fort bien chanté par Elleviou, n'a en dans l'origine qu'un succès d'estime, qui a laissé planer sur cette œuvre remarquable un voile d'incertitude que l'Allemagne seule a su complètement dissiper. Méhul est, avec Cherubini, Spontini et Lesueur, l'un des compositeurs dramatiques qui remplissent l'époque qui sépare Gluck de Rossini. Né à Givet le 24 juin 1763 et mort à Paris le 18 octobre 1817, Méhul est un artiste vraiment digne de la grande génération qui a fait la révolution de 1789 et qui s'est inspirée de ses principes. Fils d'un pauvre cuisinier, Méhul étudia d'abord la musique sous la direction de l'organiste de sa ville natale. Après une série d'épreuves les unes plus douloureuses que les autres, Méhul vint à Paris, et fut assez heureux pour être mis en relations avec Gluck, qui le prit en affection. Aidé des précieux conseils de ce maître immortel, Méhul s'essaya à composer plusieurs opéras qui ne furent jamais représentés. Après d'autres préludes plus ou moins laborieux, il débuta au théâtre de l'Opéra-Comique par le drame d'*Euphrosine et Corradin*, qui révéla à la France un grand compositeur dramatique. Après *Euphrosine et Corradin*, qui fut représenté en 1790 avec un immense succès, Méhul écrivit *Stratonice*, où se trouve l'un des plus beaux airs de ténor qui existent dans la musique française. *Phrosine et Mélidor*, *Ariodant*, *l'Irato*, *le Jeune Henri*, dont il n'est resté que la belle ouverture que tout le monde connaît, et qui vaut à elle seule tout un long poème, tels sont les différens ouvrages qui ont précédé *Joseph*. Nous n'avons pas besoin de rappeler que le sujet de la pièce est tiré de la Bible et que le poète a calqué son récit sur celui des livres saints, moins quelques détails de son invention. C'est au musicien qu'appartient le mérite d'avoir communiqué à cette pieuse légende le souffle de la vie et de l'avoir pénétrée du parfum de la poésie hébraïque. Tout le monde connaît le premier air que chante Joseph : *Vainement Pharaon*, la romance adorable qui vient immédiatement après : *A peine au sortir de l'enfance*, l'admirable prière des Hébreux au commencement du second acte, le duo entre Jacob et Benjamin; tous ces morceaux sont du plus beau style. On ne peut disconvenir cependant que, malgré les beautés de premier ordre qui remplissent la partition de *Joseph*, qui a plutôt le caractère d'un oratorio que celui d'une fable dramatique, on n'y

sente un peu de monotonie, qui résulte de la persistance du même sentiment. Ce manque de variété, qui est le défaut capital de l'opéra de *Joseph*, est aussi le côté faible du talent de Méhul. Esprit sérieux, caractère élevé, Méhul avait, comme presque tous les artistes de son temps, si on excepte le peintre Prudhon, plus de force que de souplesse et plus d'ambition dans la volonté que de délicatesse dans les sentimens. Il possédait les qualités fortes et l'élan victorieux qui renverse les obstacles, mais il était privé de ce rayon de la grâce qui caractérise les hommes et les époques de pleine maturité. Les œuvres de Méhul, de Spontini, de Cherubini et de Lesueur résument toute la grande musique dramatique de la révolution et de l'empire. Entre Méhul et Spontini surtout, il existe plus d'un rapport de similitude; mais il a manqué au beau talent de l'auteur de *Joseph* ce je ne sais quoi qui est le propre de l'amour et du génie, qualification suprême qu'on ne saurait refuser à l'auteur de *la Vestale* et de *Fernand Cortez*.

Paris possède depuis quelques semaines un troisième théâtre lyrique qui a pris le nom assez peu modeste d'Opéra-National. L'autorité, comme pour mieux exprimer le regret qu'elle éprouve de voir le goût de la musique se répandre chaque jour davantage en France, a confiné l'Opéra-National à l'extrémité du boulevard du Temple, vers les régions ténébreuses de la civilisation nouvelle. En compensation de cet acte de générosité, l'administration s'est empressée de concéder à un nouveau directeur le privilège d'exploiter le théâtre de la Porte-Saint-Martin, car le besoin de cette haute littérature dramatique se faisait, à ce qu'il paraît, généralement sentir. L'Opéra-National a fêté le jour de sa naissance par un ouvrage en trois actes intitulé *Mosquita la Sorcière*, une vieille histoire de M. Scribe, qui n'en fait plus d'autres. La musique est de M. Xavier Boisselot, déjà connu par un opéra en trois actes, *Ne touchez pas à la Reine*, qui a été représenté à l'Opéra-Comique il y a trois ou quatre ans. M. Boisselot est un compositeur de mérite qui a de la passion et dont le style trop ambitieux présente presque toujours un contraste choquant avec le caractère et la situation des personnages. Quelques beaux chœurs, un duo pour ténor et soprano au premier acte, un autre duo au second acte, un joli bolero et un trio énergique, tels sont les morceaux les plus remarquables de *Mosquita la Sorcière*, dont le succès aurait été plus accentué avec une meilleure exécution; mais il faut du temps pour tout, et on improvise plus facilement un gouvernement qu'on ne trouve un personnel convenable pour desservir un théâtre lyrique. Quoi qu'il en soit, nous avons tout lieu d'espérer que l'Opéra-National vivra malgré les obstacles de toute nature qu'il est obligé de vaincre.

La musique de chambre dans ses formes diverses n'est pas la partie de l'art où brille le plus le génie de notre pays. Malgré quelques tentatives heureuses dans la symphonie, dans le quatuor, dans le concerto et la sonate, la France est toujours et sera long-temps encore tributaire de l'Allemagne pour les œuvres de la musique instrumentale. Nous n'avons rien à opposer aux admirables créations d'Haydn, de Mozart, de Beethoven et de Mendelssohn, si l'on excepte quelques essais informes de compositions hybrides, que les vrais connaisseurs n'ont jamais pris au sérieux. Il est juste de remarquer cependant que, parmi les deux ou trois compositeurs de mérite qui se sont essayés avec succès dans le genre de la musique instrumentale, nous possédons en France une femme,

et une femme d'un mérite éminent, M^{me} Farrenc, professeur de piano au Conservatoire, qui a écrit plusieurs symphonies, des quatuors, des sonates pour piano et violon, et tout récemment un *nonetto* pour des instrumens à vent où se révèle une intelligence peu commune et une connaissance des lois de la composition dont beaucoup d'hommes pourraient être justement fiers. Si nous ne sommes pas encore très riches en compositeurs de musique de chambre et purement instrumentale, nous possédons toujours les meilleurs orchestres et les plus habiles virtuoses de l'Europe. C'est toujours à Paris qu'il faut venir se faire couronner et recevoir la consécration de la grande et solide renommée. Aussi, il y a quelques mois, avons-nous entendu, dans plusieurs concerts publics, M. Vieuxtemps, violoniste remarquable, dont le talent vigoureux mérite de fixer l'attention de la critique.

L'art de jouer du violon est contemporain de l'art de chanter, il en a partagé toutes les vicissitudes. Les grands violonistes sont presque tous du même pays qui a produit les grands chanteurs, c'est-à-dire de l'Italie, berceau de la mélodie vocale. C'est à Corelli que commence la chaîne des violonistes célèbres qui se prolonge jusqu'à Paganini, et dont Geminiani, Locatelli, Vivaldi, Tartini, Nardini, Pugnani et Viotti ont été autant d'anneaux merveilleux. L'école française se rattache directement à l'école italienne par Somis, qui a été élève de Corelli, par son neveu Chabran, surtout par Leclair, qui avait étudié avec Somis, et successivement par de célèbres virtuoses qui vinrent se fixer à Paris, et dont le plus illustre de tous a été Viotti, le dernier représentant de la belle école italienne. L'histoire de l'art de jouer du violon pourrait se diviser en trois grandes époques, dont chacune est marquée par un artiste célèbre qui en exprime le caractère. La première époque commence à Corelli et se prolonge jusqu'à Tartini, la seconde s'étend depuis Tartini jusqu'à Viotti, et la troisième depuis Viotti jusqu'à Paganini. Corelli, Tartini, Viotti et Paganini, voilà quatre violonistes de premier ordre dont le style et les compositions résument à peu près toute l'histoire du violon depuis le xvii^e siècle jusqu'à nos jours. Chacune de ces époques de l'art de jouer du violon correspond à une évolution de la musique vocale et du drame lyrique, qui en est la forme la plus compliquée.

Avant la naissance du drame lyrique et celle de la modulation jusqu'à la première moitié du xvii^e siècle, le violon, comme presque tous les autres instrumens, excepté l'orgue, n'a pas de style ni de musique qui lui soient propres. Il suit et il imite la voix humaine, dont il ne dépasse guère le diapason. Corelli dégage le violon de cette servitude en composant pour cet instrument ses charmantes sonates, dans lesquelles on retrouve le style et les délicatesses de la musique vocale de cette époque. Tartini, qui fut un homme de génie et un grand harmoniste pour son temps, a fait faire de grands progrès à l'art du violon. Il en a accru les difficultés, et s'est appliqué particulièrement à développer la puissance et la délicatesse de l'archet, sur lequel il a fait un traité qui est encore ce qu'on possède de mieux sur cette partie intéressante du mécanisme. Entre les mains de Tartini et celles de ses nombreux élèves, le violon acquiert une puissance de sonorité, une richesse de combinaisons mélodiques et harmoniques et une propriété de style qu'il n'avait pas avant ce maître. Tout en suivant les traces de la musique vocale, qu'il ne doit jamais perdre de vue, le

violoniste de l'école de Tartini multiplie les traits ingénieux, les ornemens compliqués et ardens, et son imagination, servie par un mécanisme plus savant, déploie une merveilleuse fécondité. On peut affirmer que toutes les difficultés de l'art de jouer du violon se trouvent en germe dans la musique de Tartini. Élève de Pugnani, qui l'avait été de Tartini, Viotti, qui est mort à Londres le 10 mars 1824, à l'âge de soixante et onze ans, développe dans ses admirables concertos toutes les propriétés du violon, dont il fait un instrument de premier ordre. Ce n'est plus un virtuose qui joue du violon pour faire admirer la souplesse de ses doigts, c'est un artiste inspiré qui traduit les élans de son cœur dans un style sévère et touchant. Viotti occupe dans l'histoire du violon la place que Clementi s'est faite dans l'histoire du piano, ce point lumineux qu'on aperçoit dans toutes les directions de l'esprit humain, et qui semble indiquer la limite de ce qui est beau et vrai. Génie impétueux et bizarre, né à une époque pleine d'audace et de vicissitudes, Paganini imprime à l'art du violon les hardiesses et les singularités puissantes de son imagination. Virtuose prodigieux, il joue du violon comme un prestidigitateur qui fascine et pipe la crédulité du public. C'est un magicien qui rit, qui pleure et qui chante pour vous attirer dans ce cercle fatal où il accomplit ses mystérieuses incantations. Dans le jeu comme dans la musique de Paganini, on retrouve la vigueur, l'individualité qui caractérisent toutes les productions du siècle où il a vécu.

M. Vieuxtemps est né à Verviers, en Belgique, le 20 février 1820. Fils d'un ancien militaire, il a manifesté de très bonne heure son instinct musical. Dès l'âge de quatre ans, il fut confié aux soins d'un bon professeur, M. Leleux, qui développa les heureuses dispositions de son élève. Les progrès du jeune Vieuxtemps furent si rapides, qu'à l'âge de huit ans il fut conduit à Bruxelles, où il fit la connaissance de M. de Bériot. Frappé des rares dispositions que manifestait déjà son jeune compatriote, M. de Bériot lui donna des leçons qui ont eu l'influence la plus heureuse sur l'avenir de M. Vieuxtemps. Au printemps de l'année 1830, M. de Bériot conduisit son élève à Paris, où il le fit entendre dans un concert donné à la salle de la rue de Cléry. M. Vieuxtemps y produisit un très grand effet, et sa réputation depuis lors n'a fait que s'agrandir.

Une des qualités qu'on remarque tout d'abord dans le talent de M. Vieuxtemps, c'est la puissance et la pureté des sons qu'il tire de son instrument. Lorsqu'il pose avec fierté et noblesse l'archet sur la corde, on dirait tout un orchestre dirigé par la main intelligente d'un artiste souverain. On aime surtout à lui entendre dégager les notes profondes du registre inférieur qui vous emplissent l'oreille d'une sonorité pleine de charmes. Jamais d'hésitation dans l'attaque du son, jamais de froïtement inquiétant de l'archet sur la corde, qu'il caresse alors même que l'artiste s'aventure dans la partie supérieure de l'échelle sonore. Toutefois on peut reprocher à M. Vieuxtemps d'abuser parfois des sons *harmoniques* sur-aigus dont il se complait trop à surmonter les difficultés stériles. On pardonnerait plus volontiers au virtuose ces témérités de mécanisme, si elles étaient mieux motivées par la nature du morceau où elles se produisent, si elles étaient un luxe de la fantaisie qui s'abandonne aux hasards de l'improvisation; car il ne faut jamais oublier que les plus grands tours d'adresse ne peuvent s'excuser que par l'idée qu'ils servent à manifester. M. Vieuxtemps a fait du mécanisme du violon une étude patiente et victo-

rieuse; il en connaît toutes les ressources et les secrets les plus intimes. Son coup d'archet est plein de vigueur, son style ample et sévère, et sa main gauche accomplit les tours les plus scabreux sans jamais trahir l'effort. On voit bien que M. Vieuxtemps s'est vivement préoccupé de Paganini, dont il a essayé de s'approprier les hardiesses caractéristiques, telles que l'emploi fréquent des sons *harmoniques*, l'usage de la double et de la triple corde, la simultanéité de l'action de l'archet avec les effets de *pizzicato*, produits par la main gauche, et puis ces grands arpèges qui rapprochent brusquement les tonalités extrêmes, et une foule d'autres détails mélodiques qui entrent dans le tissu du style, comme ces petites fleurs idéales qui parsèment le fond d'un tissu précieux. Toutefois, ce que M. Vieuxtemps n'a pu dérober à l'artiste italien, c'est le fluide du génie, c'est la puissance de la fantaisie et la poésie du cœur. Il manque à M. Vieuxtemps un peu de sensibilité et ce sentiment profond qui absorbe la vanité du virtuose et fait oublier au public ému qu'il entend un poète et non pas un admirable violoniste.

L'hiver, qui s'avance à grands pas, paraît devoir être bruyant, brillant et très musical. Les théâtres lyriques se préparent à soutenir avec courage le choc des débats politiques en faisant une puissante diversion aux préoccupations de la crise où nous sommes. D'un autre côté, les concerts du Conservatoire et ceux de la société de Sainte-Cécile, sous la direction habile de M. Seghers, viendront en aide aux théâtres lyriques pour nous faire traverser tout doucement l'année cabalistique de 1852, dont la musique seule peut conjurer le mauvais génie.

P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

Le début dramatique de M. Jules Sandeau a obtenu le succès le plus complet. *Mademoiselle de la Seiglière*, que nos lecteurs connaissent depuis longtemps (1), n'a pas soulevé dans toute la salle un murmure, une objection. Le public a battu des mains, les applaudissemens ont éclaté avec une telle unanimité, que la critique n'a plus qu'une seule tâche : expliquer le succès. La réflexion n'a pas à protester contre la gaieté du parterre et des loges. Tous les hommes qui depuis vingt ans étudient le théâtre s'associent de grand cœur au bon accueil qu'a reçu *Mademoiselle de la Seiglière*. Il n'y a en effet dans le succès obtenu par M. Sandeau rien qui puisse étonner ou froisser les esprits sérieux. Des caractères vrais, une fable simple et clairement conduite, un dialogue net et rapide, tels sont les élémens dont se compose la comédie nouvelle. Le marquis de la Seiglière, que j'appellerai le principal personnage, bien qu'il ne donne pas son nom à la comédie, est l'image fidèle, l'image complète et vivante d'un caractère qui chaque jour se montre à nos yeux, et qui pourtant n'avait pas encore paru au théâtre. A peine l'avions-nous vu de profil. M. Sandeau a eu l'heureuse idée de nous le montrer dans toute l'ingénuité du ridicule, et le parterre lui a prouvé par ses applaudissemens qu'il connaissait de longue main l'original de ce portrait. Qu'est-ce en effet que le marquis de la Seiglière? Un Épiménide politique. Tout ce qui s'est accompli en France, en Europe, depuis

(1) Voyez la *Revue*, livraisons de septembre, octobre, novembre et décembre 1844.

l'émigration jusqu'à la restauration, est pour lui comme non-venu. La république et l'empire n'ont jamais existé; il n'ajoute pas foi à de telles légendes. Il n'est pas impossible qu'un général nommé Bonaparte ait guerroyé pour le compte de sa majesté Louis XVIII; mais il n'est permis qu'aux roturiers de croire aux exploits du premier consul et de l'empereur. Que parlez-vous du renouvellement des lois, de la substitution d'un droit uniforme pour toutes les parties de la France aux coutumes provinciales? légende que tout cela! Confiscation des biens d'émigrés, vente de ces biens au profit du trésor public, conte digne tout au plus d'amuser les enfans! Le marquis de la Seiglière s'est endormi en quittant la France et ne s'est réveillé qu'au retour de ses rois légitimes. Austerlitz et Marengo sont pour lui des batailles au moins problématiques. L'abolition des privilèges, l'égalité devant la loi, sont des billevesées auxquelles il n'ajoute pas foi. N'essayez pas de lui démontrer que pendant son sommeil la France et l'Europe se sont renouvelées; il ne répondrait à vos affirmations, à vos argumens, que par un sourire d'incrédulité. C'est un enfant à cheveux blancs, et les enfans de cet âge sont d'une indocilité à toute épreuve. L'évidence ne dessille pas leurs yeux; fermement résolus à vivre et à mourir dans l'ignorance absolue de tout ce qu'ils n'ont pas vu, ils traitent de rêveurs tous ceux qui ne partagent pas leur respect inaltérable pour les vieilles institutions. Le marquis de la Seiglière a trouvé dans M. Sandeau un peintre habile et ingénieux. Aussi je ne m'étonne pas que le parterre l'ait accueilli comme une vieille connaissance.

M^{lle} de la Seiglière, grave et sérieuse, formée avant l'âge, instruite par les leçons de l'exil, est une figure pleine de grace et de fraîcheur, et je dois ajouter que chez elle l'union de la raison et de l'ingénuité n'a rien d'artificiel. J'ai tout lieu de penser que cette figure charmante est dessinée d'après nature. Il y a dans la composition de ce caractère des traits que l'imagination la plus heureuse ne devine pas, et que l'observation peut seule fournir. Peu importe d'ailleurs. Copié ou deviné, pourvu que le personnage soit vrai, l'auteur n'a pas à rendre compte de ses procédés. M^{lle} de la Seiglière, malgré sa jeunesse, comprend très bien l'état réel de la France. Elle ne s'abuse pas sur la nature des institutions qui la régissent. Elle ne croit pas, comme son père, qu'il soit donné à la légitimité de ressusciter le passé. Sans connaître d'une façon précise le droit de Stamply sur le domaine de la Seiglière, elle devine cependant que le vieux fermier aurait pu ne pas faire ce qu'il a fait. Elle ne sait pas s'il a donné ou rendu le château. Quelque chose pourtant l'avertit que sa conduite n'est pas l'accomplissement d'un devoir rigoureux, et qu'elle lui doit de la reconnaissance. C'est que le cœur, comme l'intelligence, a sa pénétration, et la pénétration du cœur est souvent supérieure à celle de l'intelligence. Aussi M^{lle} de la Seiglière, qui certes n'a jamais lu le Code civil, qui ne connaît ni la manière d'acquérir, ni la manière de transmettre la propriété immobilière, comprend que son père est l'obligé du vieux Stamply. M^{me} de Vaubert, égoïste et rusée, s'applaudit fièrement d'avoir décidé le fermier du marquis à l'abandon de ses droits. Elle voit déjà son fils Raoul prendre possession du château en mariant son blason au blason du marquis. Hélène sera la femme de Raoul, l'avenir se présente sous les plus riantes couleurs; mais la baronne de Vaubert a compté sans Destournelles, qui n'a pas craint, malgré sa roture, de jeter les

yeux sur elle, et qu'elle a dédaigné. Qu'il trouve l'occasion de se venger, et il se vengera. Or, cette occasion ne tarde pas à se présenter. Bernard Stamply, le fils du vieux fermier, que chacun croyait enseveli sous les neiges de la Russie, revient en France et va tout droit au château de la Seiglière, car il ignore la mort de son père, et vient pour l'embrasser. Destournelles, qui le reçoit, n'a pas de peine à découvrir qu'il tient dans sa main l'instrument de sa vengeance, et en effet Bernard sert à son insu tous les projets de Destournelles. Tant qu'il n'a pas vu Hélène, il se prête docilement à tous les projets de l'homme de loi, et lorsque l'amour, l'amour le plus sincère et le plus profond, l'engage à suivre l'exemple de son père, à ratifier la donation faite par le vieux Stamply, il est trop tard, et Destournelles a barre sur la baronne, sur le marquis et sur Bernard. Le personnage de Destournelles n'est pas dessiné moins habilement que le marquis. C'est bien l'homme de loi dans toute son âpreté, résolu à toucher le but sans tenir compte des affections qu'il froisse, des espérances qu'il flétrit. Se venger, se venger à tout prix, c'est la clé de toute sa conduite. A ses yeux, tout le reste n'est rien. C'est ce qu'on appelle un homme madré; la baronne trouve dans Destournelles un adversaire digne de son génie, et l'expression n'a rien d'exagéré, car M^{me} de Vaubert représente à merveille le génie de l'intrigue. Quant à Raoul, je ne me plains pas de son caractère effacé. C'est un enfant sans clairvoyance, sans volonté, que sa mère dirige à son gré, et qui pourtant se relève dès qu'il sent que son honneur est en jeu. Bernard est un type de franchise et de loyauté, qui dès les premières paroles se concilie la sympathie du spectateur. Placé entre M^{me} de Vaubert, qui voit dans son retour la ruine de Raoul, et Destournelles, qui le prend pour instrument de sa vengeance, il renonce à la revendication de ses droits aussitôt que la loi lui apparaît comme la ruine d'Hélène.

Avec ces personnages, M. Sandeau a composé une comédie charmante, rapide, animée, étincelante de gaieté. Le marquis a le privilège de dérider tous les fronts. Il y a, en effet, dans ce vieil enfant à qui l'exil n'a rien appris, un mélange d'impertinence et de fatuité contre lequel l'homme le plus maussade ne saurait tenir. Quand il reçoit l'assignation libellée par Destournelles, son étonnement et sa colère sont du comique le plus franc. Il demande ses gants à Jasmin pour toucher cet affreux grimoire. Sans domicile! demeurant de fait au château de la Seiglière! du papier timbré dans le château de ses aïeux! un huissier a osé salir le seuil de son château! Est-ce assez de honte? Son épée, son épée! qu'on lui apporte son épée! Le marquis de la Seiglière ne connaît pas les lois nouvelles et ne veut pas les connaître; mais il saura venger l'affront fait à son blason. Toute cette scène est joyeusement menée, et M. Sandeau a trouvé dans M. Samson un interprète intelligent.

L'amour mutuel de Bernard et d'Hélène est peint avec une fraîcheur que nous ne sommes pas habitués à rencontrer au théâtre. L'ingénuité de la jeune fille qui sert à son insu les projets de la baronne, l'imprévoyance de Bernard qui donne tête baissée dans le piège qui lui est tendu par une main innocente, tout cela est présenté avec une adresse, une sécurité qui déroutent quelque peu les hommes rompus depuis vingt ans aux ruses du théâtre. Un vieux praticien n'eût pas mieux fait, et je crois même qu'il n'eût pas fait aussi bien, car le métier n'aura jamais la jeunesse de l'art.

On pouvait craindre que M. Sandeau, habitué à déduire patiemment sa pensée, ne transportât dans le dialogue de ses personnages quelques-unes des locutions qui conviennent au récit, et dont le théâtre ne saurait s'accommoder. Heureusement, cette crainte s'est bientôt évanouie. Le premier acte n'était pas achevé, que déjà nous savions à quoi nous en tenir. L'habile romancier dont les fables ingénieuses nous ont si souvent émus, qui a mis tant de vérité dans la peinture des passions, tant d'élégance et de sincérité dans l'expression des regrets, s'est mis à parler sans efforts, sans contrainte, la langue dramatique. Le dialogue, vif, rapide, bien coupé, ferait honneur aux écrivains les plus expérimentés dans ce genre d'escrime. La langue, pure et limpide, n'est pas celle que nous entendons chaque soir. Il faut bien le reconnaître, bien des gens croient encore que le style n'est pas de mise au théâtre. Non-seulement ils s'imaginent de bonne foi que le style est parfaitement inutile dans une composition dramatique, non-seulement ils le proscrirent comme un hors-d'œuvre, mais ils pensent que ce hors-d'œuvre est dangereux. Bonnes gens qui confondent l'afféterie et l'élégance, et qui ne comprennent pas que le style et l'afféterie n'ont rien à démêler ensemble ! M. Sandeau s'est chargé de les édifier à cet égard. Le style de sa comédie, précis, pur, élégant comme le style de ses livres, n'a jamais rien de traînant. Il a eu le bon sens et le bon goût de ne pas prodiguer les images. Il a compris que les personnages placés devant le spectateur ne peuvent pas, ne doivent pas parler comme les personnages dont le lecteur suit à loisir la pensée. C'est de sa part une preuve de sagacité dont je lui sais bon gré.

Le dénoûment heureux de cette comédie, bien que facile à prévoir pour les esprits exercés, est cependant précédé de péripéties assez nombreuses. La part faite à la curiosité, à l'incertitude, est bien celle que prescrivent les lois du théâtre. La lutte engagée entre Destournelles et M^{me} de Vaubert captive l'attention, et la foule n'est pas sans inquiétude sur le sort d'Hélène et de Bernard. La scène du mutuel aveu est une des plus charmantes qui se puissent imaginer. Il y a dans ce dialogue ingénu et passionné un parfum de jeunesse qui enivre. C'est à coup sûr une des parties les plus délicates, les plus exquises de la comédie nouvelle. Aussi je ne m'étonne pas que cette scène ait provoqué des applaudissemens unanimes. Autant le marquis de la Seiglière nous réjouit par ses enfantillages, autant Hélène et Bernard nous émeuvent, nous attendrissent par leur candeur et leur franchise.

On je m'abuse étrangement, ou c'est par cet heureux mélange de ridicule et de passion qu'il faut expliquer le succès de la comédie nouvelle. Le ridicule sans la passion, la passion sans le ridicule n'aurait pas réuni de si nombreux suffrages. Bien que la comédie ne soit pas obligée de nous attendrir, bien que le rire soit son domaine, les spectateurs ne dédaignent pas une sorte de gaieté attendrie, et M. Sandeau possède le secret de cette gaieté.

Ainsi le succès de cette comédie est parfaitement légitime, et je souhaite que l'accueil fait à *Mademoiselle de la Seiglière* encourage l'auteur à persévérer dans la voie nouvelle où il vient d'entrer. On ne dira plus que les romanciers sont incapables d'écrire pour le théâtre. Le charme est rompu. Voici en effet un écrivain dont les récits nous ont charnés depuis douze ans qui entre en lice, et dont les premiers pas sont des pas victorieux. C'est un heureux présage que

nous saluons avec joie. La comédie de M. Sandeau n'a soulevé aucune objection, et cela se conçoit sans peine, car elle ne relève d'aucun système littéraire et ne blesse aucune poétique. Il n'y a dans cet ouvrage aucune prétention à la nouveauté, et cependant le personnage du marquis est entièrement nouveau. Le personnage de Bernard, déjà connu au théâtre, est rajeuni par la délicatesse des détails. Destournelles n'est pas moins nouveau que le marquis. Jamais, je crois, l'homme de loi ne s'était montré à nous avec plus de franchise. Il y a dans ce rôle des phrases qui semblent écrites par un clerc de la basoche : « Il n'y a pas de nullités, mais on peut en trouver. Je n'ai jamais calomnié personne, quoique avocat. » Ce sont là des traits pris sur nature et qui reviennent de droit au poète comique. J'ajouterai que la comédie nouvelle ne porte nulle part l'empreinte de l'imitation. En écoutant ce dialogue tour à tour comique et passionné, chacun de nous se sent à l'aise, car chacun de nous se trouve en présence de ses propres souvenirs, et voit dans les personnages qui marchent et parlent devant lui l'image des intérêts et des affections dont se compose la vie ordinaire. Nulle prétention à la nouveauté, nul retour vers le passé; une gaieté spontanée, une passion sincère, tels sont à mes yeux les mérites qui recommandent la comédie nouvelle. Cet éloge se trouve dans toutes les bouches, et je ne suis ici que l'écho de la foule.

Tous ceux qui lisent avec attention les romans de M. Sandeau avaient depuis long-temps démêlé en lui une veine comique, et le succès qu'il vient d'obtenir ne les a pas étonnés. La foule, habituée à croire qu'il existe pour les compositions dramatiques des recettes particulières que les initiés se transmettent en se promettant le secret, s'est trouvée partagée entre le plaisir et la surprise. Pour moi, le succès n'était pas douteux, et je l'ai accueilli comme la preuve d'une vérité déjà démontrée.

Toutefois je croirais trahir la cause du bon sens en n'ajoutant pas le conseil à la louange. Oui, sans doute, *Mademoiselle de la Seiglière* est un comédie charmante, et pourtant j'invite M. Sandeau à ne pas remanier les pensées qu'il a déjà exprimées. Il faut désormais qu'il produise au théâtre des personnages et des incidens que le public ne connaisse pas. Il y a entre la pensée naissante et l'expression une attraction, une aimantation que rien ne peut remplacer. Les remaniemens les plus habiles n'ont jamais la puissance, l'énergie, la jeunesse d'une véritable création. Que M. Sandeau ne l'oublie pas; que les applaudissemens très légitimes obtenus par sa comédie ne l'étourdissent pas, ne l'aveuglent pas. Le succès de sa comédie eût été plus grand encore, si la pensée mise en œuvre eût été complètement nouvelle. La pensée naissante appelle l'expression abondante, colorée; la pensée remaniée soumet l'intelligence à de cruelles tortures. L'auteur abrège avec regret ce qu'il avait développé; il développe à contre-cœur ce qu'il avait indiqué. Tous ceux qui ont passé par cette épreuve savent ce qu'il en coûte pour transformer le récit en action. Aussi j'espère bien que M. Sandeau nous donnera dans quelques mois une comédie dont tous les élémens, sujet, incidens et personnages, seront tirés de ses souvenirs, et n'auront pas à subir une comparaison toujours dangereuse. En procédant ainsi, il sera dispensé de ramener aux proportions de la vie réelle les figures qu'il s'est plu à revêtir d'une beauté idéale; il ne sera pas obligé de couper les ailes aux rêves de son imagination. Il y a d'ailleurs une si profonde différence entre les

sujets que le roman peut aborder et ceux que la comédie doit se proposer, qu'une idée, si vraie qu'elle soit, en passant de la forme narrative à la forme dramatique, perd toujours la meilleure partie de sa valeur. Si je voulais apporter des preuves, des preuves décisives, je n'aurais que l'embarras du choix. Aussi je me contente de rappeler ce que j'ai déjà dit plus d'une fois, ce que bien d'autres ont dit avant moi. C'est à la société au milieu de laquelle nous vivons qu'il faut demander des sujets de comédie. Les ridicules survivent à toutes les révolutions, et M. Sandeau, en jetant les yeux autour de lui, verra que Molière, Regnard et Beaumarchais n'ont corrigé personne. Quoi qu'aient pu dire les philosophes du siècle dernier sur la perfectibilité indéfinie de la race humaine, malgré les pompeuses promesses de Garat et de Condorcet, les vices et les ridicules sont éternels, et les sages formeront toujours la minorité. La raison aura beau parler, elle n'imposera jamais silence à la comédie, car elle n'étouffera ni les vices ni les ridicules. Je conseille donc à M. Sandeau d'interroger la vie commune, au lieu de feuilleter ses livres. Nous savons dès à présent tout ce qu'il peut faire, c'est à lui d'employer ses facultés dans les meilleures conditions possibles. Or, il n'a qu'à remonter le cours du passé pour comprendre que l'art dramatique vit de création aussi bien que l'art du récit. S'il est arrivé à des poètes éminents de chercher le thème de leurs compositions dramatiques ailleurs que dans l'histoire ou dans la société, ils ont toujours eu grand soin de choisir des sujets à développer, jamais des sujets déjà complètement développés. Pourquoi ne pas profiter de leur exemple? pourquoi lutter contre la nature des choses? M. Sandeau a trop de bon sens et de goût pour ne pas nous donner bientôt une comédie complètement nouvelle.

GUSTAVE PLANCHE.

LES GAÏETÉS CHAMPÊTRES, PAR M. J. JANIN.¹

La fantaisie est l'incontestable privilège des hommes de talent; mais n'a-t-elle pas ses limites? Fille de l'imagination, a-t-elle le droit d'égarer sa mère? L'éclat du style, la vivacité des couleurs, l'art de varier à l'infini les évolutions du langage, suffisent-ils pour autoriser un écrivain à oublier que toute phrase doit renfermer une idée, et que tout livre doit avoir un but? Ces questions seraient peut-être secondaires en Allemagne, ou même en Angleterre, dans ces littératures complaisantes où l'esprit du lecteur ne demande qu'à s'attarder en chemin, où l'attention, l'attendrissement et le sourire ne s'effraient ni des langueurs de *Clarisse*, ni des digressions de *Wilhelm Meister*, ni des boutades de *Tristram*. En France, dans le pays de *Gil Blas* et de *Candide*, dans cette langue dont on a pu dire qu'un mot retranché y valait un louis, le lecteur accepte moins aisément ce qui ne répond pas à ce goût de concision et de netteté; il veut savoir où un auteur le mène, avant de s'arrêter avec lui pour cueillir les fleurs des buissons ou respirer les brises matinales; c'est pourquoi nous n'avons pas accueilli sans quelque inquiétude la nouvelle tentative de M. Jules Janin.

En passant de la *Religieuse de Toulouse* aux *Gaietés champêtres*, M. Janin vient de prouver, une fois de plus, la souplesse d'un talent que ne déconcertent ni

(1) 2 vol. in-8°, chez Michel Lévi frères, rue Vivienne, 2 bis.

les anxiétés publiques, ni les exigences hebdomadaires d'un travail où tout autre s'épuiserait, et où sa verve semble au contraire se rajeunir et se retremper. Qu'on y prenne garde pourtant! Entre ces deux livres, si différens de physiologie et d'allure, la distance n'est pas si grande qu'on pourrait le croire. Ne serait-ce pas une curieuse et instructive étude que celle qui nous ferait assister à la filiation intérieure des ouvrages de l'esprit, et découvrir par quelles affinités secrètes une imagination flexible peut tour à tour aborder, tout en continuant une même série d'idées, les sujets les plus divers et en apparence les plus contraires? Ainsi, en lisant ce titre, *les Galetés champêtres*, en ouvrant ces premières pages où l'idylle poudrée et musquée se joue en toute licence, on s'étonne d'abord, on est tenté de se plaindre que l'auteur ait si cruellement réussi à s'abstraire de nos tristesses et de nos angoisses. On se demande comment toutes ces fleurs de style, d'atticisme et d'élégance, dons fragiles des jours heureux, ont pu résister aux jours de détresse, et comment M. Janin a pu garder, au milieu de nos misères, tant de joyaux et de perles. Toutefois, en y regardant de plus près, en essayant de surmonter les éblouissemens de ce feu d'artifice en deux volumes, l'étonnement cesse et le contraste s'amoindrit. M. Janin, je l'imagine, ainsi qu'il nous l'indiquait, il y a dix-huit mois, dans la belle préface de sa *Religieuse de Toulouse*, avait été amené à écrire ce livre par cette espèce de besoin qu'éprouvent, en temps de révolution, les esprits délicats, d'échapper aux vulgarités grossissantes, et de se renfermer dans un sujet d'étude où l'amour des lettres sérieuses, de la raison aiguisée par le goût, puisse s'indemniser et se complaire. Pour une intelligence vive et mobile, que d'horizons nouveaux, que de perspectives inattendues, devaient se développer et s'ouvrir, aux alentours de cette grave histoire de la maison des *Filles de l'Enfance*, sœur cadette de Port-Royal? Les luttes du jansénisme, ces grandes batailles théologiques qui passionnèrent le grand siècle et auxquelles Jeanne de Mondonville prit part comme une sorte d'intrépide Clorinde, préparèrent les luttes philosophiques du siècle dernier, et peut-être celles-ci ne furent si meurtrières et si destructives que parce que celles-là avaient été suivies d'une répression si rigoureuse et si despotique. Un des hommes les plus spirituels de ce temps-ci trouve, dit-on, un douloureux plaisir à se demander parfois ce qui serait arrivé, si Louis XIV eût penché vers le jansénisme et, par cela même, l'eût modéré en le consacrant de son assentiment royal et suprême, au lieu d'envenimer par des persécutions l'esprit de résistance et de révolte que ces doctrines renfermaient en germe. Autant qu'on peut affirmer dans le domaine des suppositions et des conjectures, il est permis de croire que le triomphe des idées philosophiques et, à leur suite, des violences révolutionnaires eût été ajourné et peut-être adouci. Ce qui est positif du moins, c'est qu'en vertu de cette loi de réaction qui gouverne et explique tout dans notre malheureux pays, la licence des mœurs, l'audace des attaques, la fièvre de démolition et de contrôle, l'irrésistible entraînement vers les précipices et les aventures, toutes les corruptions brillantes qui allèrent en s'exagérant sans cesse sous un règne avili et aboutirent à l'abîme eurent pour point de départ, pour prétexte et pour prélude, ce système de compression universelle dont le grand règne s'enveloppa en vieillissant, comme d'un crêpe de deuil après tant de magnificences et de gloires.

On conçoit dès-lors qu'un écrivain sincèrement épris de son art (et c'est là assurément un des traits caractéristiques de M. Janin) ait été amené de cette sérieuse page du xvii^e siècle à cette frivole page du xviii^e. On conçoit qu'en achevant cette riche moisson de *la Religieuse de Toulouse*, il ait trouvé à y cueillir, comme regain, cette fantasque églogue des *Gaietés champêtres*, qui n'est ni très champêtre, ni très gaie. Ce serait, selon nous, se montrer injuste envers ce livre bizarre que de s'y trop arrêter au côté futile, chatoyant, à la bulle de savon se teignant tour à tour des mille reflets du matin, au jeu brillant, capricieux, familier, de cet esprit que rien ne lasse et qui demande à sa plume ce que Liszt ou Henri Herz demandent à leur clavier. Ce qu'il faut savoir trouver à travers le capricieux dédale, ce qui rattache ces ingénieux pastels à tout notre passé, à l'histoire d'hier, hélas ! et à celle de demain, c'est l'idée de ruine prochaine, d'inévitable destruction qui se mêle à ces fêtes, à ces vices, à ces folies : c'est le présage funèbre, la note sinistre, jetée çà et là au milieu de ces mélodies joyeuses : c'est le point noir qu'on voit apparaître et grossir à l'horizon, pendant qu'une génération imprévoyante rit et danse, en habit de gala, dans un paysage vert-pomme, et se joue à elle-même une immense pastorale où, malgré Florian, les loups vont bientôt venir.

Est-il possible d'analyser ces *Gaietés champêtres*? L'essayer ressemblerait presque à une malice. Dans une pareille œuvre, le tissu n'est rien, la broderie est tout. Deux personnages, ou plutôt deux fantaisies, Eugène et Louison, Eugène de Jadis, Louison d'Aujourd'hui, échappent, un matin de printemps, l'un à l'étude de son procureur, l'autre à l'arrière-boutique de son père. Les voilà qui s'en vont bras-dessus bras-dessous à travers champs, demandant un abri pour leurs amours et livrant aux tièdes haleines de mai leur jeunesse et leur chanson; ce qu'ils rencontrent en chemin, l'auteur nous le dira, et leur odyssee sera tout le roman. Encore une fois, ce roman pourrait tenir dans une page; mais ce qui lui sert de cadre, c'est le xviii^e siècle tout entier, champêtre ou mondain, financier ou grand seigneur, spirituel, goguenard, dépravé, libertin, tel qu'il s'est peint lui-même dans ses livres, dans ses tableaux, dans ses mémoires, dans ses modes, dans ses héros, dans ses idoles, dans tout ce qu'il a aimé, chanté, bafoué, créé, démoli : M. Janin s'est fait notre cicérone à travers toutes ces grâces mignardes et corruptrices. Peut-être a-t-il apporté à cette tâche un peu trop de science et de zèle, peut-être eût-il dû nous épargner quelques détails dont la erudité nous blesse; mais ce qui atténue l'inconvénient et le péril, c'est que l'idée dominante du livre ne se dérobe jamais tout entière sous ce fard et sous cette gaze; c'est que dans ces peintures, dont les premiers plans rappellent Watteau, les fonds et le ciel rappellent Martin. Dans le second volume surtout, qui est de beaucoup le plus remarquable, on voit se révéler cette double inspiration de l'écrivain : ici, quelque chose de pareil au *Départ pour Cythère*, aux amours de Boucher, aux galanteries de trumeau et de boudoir; là, quelque chose de semblable à une vision apocalyptique, au *Mane, Thecel, Phares*, à un pressentiment de fin du monde. A dater de cette seconde partie, on cesse de s'impatienter des digressions et des méandres. On se sent saisi d'une émotion singulière, indéfinissable, quelquefois voisine du vertige, comme si l'on assistait à une *ronde du sabbat*, à demi infernale, à demi humaine, où de frais visages s'entremêleraient avec des formes fantastiques, et qui peu à peu finirait

par nous attirer dans ses magiques spirales. Les chapitres intitulés : *l'abîme appelle l'abîme*, — *l'apocalypse du Vivier*, produisent vraiment cet effet étrange et nous livrent la pensée de l'auteur, pensée complexe qui va de Voltaire à Mirabeau, de Louis XV à Danton, des folies aux crimes, des sourires aux larmes. En baissant un peu le ton et sans trop nous perdre dans ces visions et ces rêves, nous indiquerons, comme tout-à-fait dans la bonne manière de M. Janin, le chapitre où le comte de Laugeron-Thémines, un vrai grand seigneur, amoureux d'une petite bourgeoise qui lui a donné un fils et qu'il a résolu d'épouser, renonce à ce projet si honorable en lui-même, parce qu'il lui semble que ce serait céder aux entraînemens et aux déclamations du moment, parce qu'il veut résister au torrent et narguer les philosophes, parce que enfin, assistant à une représentation de *Nanine*, toutes ces théories d'égalité, délayées en mauvaises rimes, l'exaspèrent, le révoltent et finalement le décident à faire le contraire de ce que déclame Saint-Alban. Le comte de Laugeron sent que ce vieux monde auquel il appartient chancelle et s'envole sous ses pieds; mais il ne veut pas être complice de cette destruction, et plutôt que d'y concourir, il sacrifie les plus doux penchans de son cœur. Il y a là vingt pages très bien observées, très bien senties et très bien dites.

Le style des *Gaietés champêtres* peut donner lieu, comme le livre même, à des jugemens bien différens. Si l'on s'en tient à la surface, il est certain qu'il y a abus, exubérance, prodigalité, gaspillage, que cette plume infatigable se met trop souvent la bride sur le cou, qu'elle ne sait pas s'arrêter à temps, et que le lecteur devient ce qu'il peut, au milieu de cet étourdissant *steeple-chase*. Et pourtant, lorsqu'on examine plus attentivement le travail de ce style, on reconnaît que ces défauts tiennent à une passion littéraire, à une avidité des bonnes et belles choses, qui s'obstine à grouper sans cesse autour de chaque idée et de chaque mot une foule de souvenirs, de rapprochemens, d'allusions, de fleurs païennes ou sacrées, antiques ou nouvelles. L'abeille voltige et butine trop; mais, après tout, c'est une abeille. Ce qui emporte et égare parfois M. Janin, ce n'est pas, à Dieu ne plaise! le manque de goût, l'absence de tact, le mépris des règles : c'est une sorte d'ivresse intellectuelle, un sentiment trop vif du bonheur de bien écrire, quelque chose d'analogue à ce qu'éprouveraient Carlotta Grisi ou Fanny Cerrito, si, transportées tout à coup du plaisir de danser et entraînées dans un tourbillon invisible, elles cessaient d'entendre l'orchestre, de voir les planches et de songer au public. Ainsi le principal défaut des *Gaietés champêtres* n'est que le revers d'une qualité, de ce sincère amour des lettres qui honore M. Janin, et qui, dans ces derniers temps, a précisé et agrandi son rôle au milieu de tant d'affaissemens et de défaillances. A une époque où les lettres n'ont été, pour la plupart de nos illustres, qu'une étape ou un prélude, les aimer pour elles-mêmes, s'y renfermer et s'y complaire, ne vouloir être ni moins ni plus, et savoir ennoblir sa tâche par sa persistance même à n'en pas sortir, c'est là un mérite et un honneur qui recommandent M. Janin à toutes les sympathies, nous allions dire à tous les suffrages. Cette qualité que nous constatons chez l'ingénieux écrivain, cette fidélité à son art que d'autres désertent ou trahissent, nous rassurerait au besoin, si nous avions en définitive à juger ses *Gaietés champêtres* avec quelque rigueur ou quelque réserve. Un de ses plus spirituels prédécesseurs écrivait, il y a vingt-cinq ans, à propos des *Natchez* de M. de Chateaubriand : « C'est un ouvrage qui n'a pas

de modèle, » — et il ajoutait discrètement : « et qui ne doit pas en servir. » — L'irascible poète se fâcha; si nous disions aujourd'hui des *Gaietés champêtres* ce que M. de Féletz disait alors des *Natchez*, non-seulement M. Janin ne se fâcherait pas, mais, par amour pour la bonne littérature, il serait de notre avis.

ARMAND DE POMMARTIN.

ESSAI SUR AMYOT ET LES TRADUCTEURS FRANÇAIS AU XVI^e SIÈCLE, par M. Auguste de Blignières (1). — Parmi les traducteurs français, un seul s'est fait une réputation à part, et où il entre presque autant d'admiration pour la copie que pour le modèle. Montaigne, un fin connaisseur, donne à Amyot la palme sur tous nos écrivains. Quel rare mérite valut au bon évêque d'Auxerre cette singulière fortune? Le choix de l'auteur traduit y fut pour beaucoup, la langue de l'interprète pour davantage. Outre Plutarque, Amyot avait traduit *Théagène et Chariclée*, roman d'Héliodore, *Daphnis et Chloé*, pastorale de Longus, et une partie de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile. Il avait mis son talent partout, embelli la fable d'Héliodore *en termes et langage des plus élégans*, comme dit Du Verdier, rendu quasi-chastes, à force de candeur naïve dans la version, les inventions ingénieusement libertines de Longus, et prêté jusqu'aux arides compilations de Diodore quelque chose des charmes qui lui sont naturels, la vivacité de l'image et la jeunesse du sentiment. Aucune de ces traductions pourtant ne lui a rapporté l'honneur de la première. D'un autre côté, les traducteurs de Plutarque se trouvèrent nombreux, avant et après Amyot. L'Italie, l'Allemagne et l'Espagne avaient précédé la France, et une quantité de traductions françaises suivirent celle d'Amyot; parmi celles-ci, quelques-unes plus correctes et écrites en un langage plus mûr. Et néanmoins aucune ne l'effaça, ne l'égala même auprès du public. On l'avait accueillie avec enthousiasme, on en revient toujours à elle. Rien n'a pu en faire tomber la faveur constante, ni les critiques les mieux fondées, ni les tentatives nouvelles les plus heureuses.

Ce qui nous ravit encore aujourd'hui chez Amyot, ce sont les vieilles et admirables façons de s'exprimer, la période abondante et doucement colorée. C'est une œuvre où il y a du poète et de l'enfant, et par-dessus tout une belle âme, qui semble laisser couler sa pensée dans la pensée d'autrui, tant le disciple s'abandonne au maître et ne fait qu'un avec lui. Aussi était-il désirable qu'une étude spéciale nous permit enfin de contempler sous son vrai jour cette aimable figure. Un jeune écrivain qu'une mort prématurée vient d'enlever aux lettres, M. de Blignières, a consacré à l'éloge d'Amyot, à l'examen de ses divers ouvrages, à l'histoire de la traduction au XVI^e siècle, un livre écrit dans ses diverses parties d'une plume toujours élégante, et qui abonde en curieuse science comme en bons jugemens. C'est l'œuvre d'un esprit sain et d'un écrivain de goût. M. de Blignières était appelé à des succès légitimes dans le domaine trop négligé aujourd'hui de l'histoire littéraire; à en juger par l'*Éloge d'Amyot*, il y eût porté un goût sévère et délicat, relevé par une érudition solide.

P. ROLLET.

(1) 1 vol. in-8, chez Auguste Durand, rue des Grés, 5.

LA

COLONIE EUROPÉENNE

EN CHINE

SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE. 1

I.

Après un long voyage à contre-mousson, nous avons jeté l'ancre devant Macao le 4 janvier 1848. Appelée à remplacer la frégate *la Gloire* et la corvette *la Victorieuse*, qui s'étaient perdues quelques mois auparavant sur les côtes de Corée, *la Bayonnaise* atteignait les rivages du Céleste Empire au moment où de graves complications venaient prêter un nouvel intérêt à cette station lointaine. Le traité de Nan-king avait consacré l'admission des étrangers dans les cinq villes maritimes ouvertes au commerce européen : Amoy, Fou-tchou-fou, Ning-po et Shang-haï voyaient les consuls anglais résider au centre de la cité chinoise; mais à Canton la ville intérieure demeurait fermée aux barbares, et ce n'était même point sans courir quelques dangers que les sujets de sa majesté britannique pouvaient se montrer dans la campagne ou dans les faubourgs. Plus d'une fois ceux d'entre eux qui avaient osé s'aventurer au-delà de l'enceinte des factoreries s'étaient vus en butte aux insultes et aux violences de la population chinoise. Sir John Davis avait succédé en 1844 à sir Henry Pottinger. Lassé de

(1) Voyez les livraisons du 1^{er} septembre et du 15 octobre 1851.

ces outrages réitérés, il avait voulu châtier l'insolence des Cantonnaïses. Le 3 avril 1847, la garnison de Hong-kong s'était embarquée sur deux navires à vapeur et deux bricks. Remontant le Chou-kiang, elle avait surpris les forts du Bogue, encloué cent quatre-vingts pièces de canon et menacé la ville de Canton d'un bombardement; mais, quand le plénipotentiaire anglais avait vu ce grand entrepôt du commerce européen à sa merci, il avait reculé devant les conséquences de sa facile victoire. N'osant incendier Canton, n'ayant point assez de troupes pour l'occuper, sir John Davis avait dû accepter, comme unique résultat de sa campagne, la convention que les mandarins s'étaient hâté de lui offrir. Cette convention ajournait au 6 avril les difficultés auxquelles avait donné naissance la délicate interprétation du traité de Nan-king; mais elle n'apportait aux négociations anglaises aucune garantie nouvelle contre les violences populaires. La soudaine apparition des *barbares aux cheveux rouges* sous les murs de Canton avait au contraire réveillé l'animosité de la population turbulente qui habite les rives du Chou-kiang. Le 5 décembre 1847, six Anglais furent assassinés sur les bords du fleuve, à trois milles à peine des factoreries européennes, par les habitants du village de Houang-chou-ki.

Le gouvernement des deux provinces du Kouang-si et du Kouang-tong se trouvait alors confié au vice-roi Ki-ing, le plus honnête Tartare qui ait jamais porté la plume de paon et le bouton rouge. Membre de la famille impériale et l'un des signataires du traité de Nan-king, Ki-ing avait compris l'impuissance des armées chinoises et les obstacles presque insurmontables qui s'opposaient à l'introduction de l'organisation militaire et de la tactique des Européens dans le Céleste Empire. Convaincu qu'il pourrait par une conduite prudente et d'opportuns sacrifices désarmer l'humeur agressive de l'Angleterre, il avait inauguré en Chine la politique des concessions. Ce Reschid-Pacha de l'Empire Céleste, adversaire patient du parti opiniâtre qui reconnaissait le vieux Lin pour son chef, eût peut-être réussi à maintenir des rapports bienveillans entre la Grande-Bretagne et la Chine, si les passions de la populace cantonnaise ne fussent venues sans cesse déconcerter ses efforts. Après le sinistre drame de Houang-chou-ki, il s'était empressé de promettre une réparation complète au plénipotentiaire. Le 21 décembre, quatre Chinois, le bâillon à la bouche, furent conduits sur le théâtre même de cet affreux événement. Là, en présence de la foule contenue par un détachement de soldats anglais et de troupes chinoises, en présence des officiers désignés par le gouverneur de Hong-kong, le bourreau fit tomber ces quatre têtes accordées par le vice-roi à la nécessité d'une sanglante expiation.

Ki-ing s'était flatté de l'espoir qu'une satisfaction aussi prompte suffirait pour étouffer cette malheureuse affaire. Six Anglais, il est vrai,

avaient succombé, mais en se défendant ils avaient blessé deux de leurs agresseurs. Si ces deux Chinois ne survivaient pas à leurs blessures, l'exécution de quatre coupables devait être considérée, suivant le vice-roi, comme une réparation suffisante. Fidèle au principe admis par la législation du Céleste Empire, le vice-roi de Canton aurait ainsi payé la vie de six Anglais par celle de six Chinois. Sir John Davis repoussait avec indignation un pareil marché et n'en réclamait que plus vivement la recherche et la punition de tous les complices qui avaient trempé dans ce guet-apens.

L'étrange prétention du vice-roi était faite pour soulever des doutes non moins étranges. Les Anglais de Hong-kong n'avaient point approuvé en général les brusques exécutions de Houang-chou-ki. « Ne devait-on point craindre, disaient-ils, que dans son empressement à établir une compensation du sang versé, à sacrifier tête pour tête, le vice-roi n'eût substitué aux véritables coupables des criminels condamnés pour d'autres délits et déjà destinés au supplice? » Ce soupçon offensant apparaissait au fond des exigences du plénipotentiaire. Ki-ing invoquait pour se défendre de cette odieuse imputation cinq années de relations loyales et honorables avec les Européens; cependant l'agitation de la province, en réduisant à l'impuissance son autorité, n'avait-elle pu lui suggérer cette fraude, familière aux mandarins du Céleste Empire? On savait que, depuis l'expédition du 3 avril, des bandes de *braves* s'étaient formées dans chaque village pour repousser par la force des armes les barbares qui oseraient débarquer sur les rives du fleuve. Les *anciens* des villages, assemblés dans la *salle des ancêtres*, avaient décidé que, pour l'entretien de ces milices rurales, chaque famille fournirait son contingent d'hommes et de subsides. Les *braves* étaient nourris à frais communs, pourvus d'un chapeau de bambou, d'une pique et d'un double sabre. Vingt de ces *braves* formaient une section sous les ordres d'un chef qui portait un gong; quatre-vingts composaient une compagnie, à la tête de laquelle marchaient un portedrapeau et un tambour. C'était à ces levées de volontaires qu'appartenait la bande d'assassins qui avait immolé les Anglais débarqués près de Houang-chou-ki, et il avait dû être plus facile en effet de trouver les victimes exigées dans les prisons de Canton que d'aller les chercher au milieu de ces bataillons indisciplinés.

Livré à ses tendances naturelles, sir John Davis eût, à l'exemple de Ki-ing, pratiqué la politique de conciliation. Long-temps surintendant du commerce britannique à Canton, initié aux mœurs et aux coutumes chinoises, dont il avait fait une étude approfondie, il n'ignorait point tous les embarras qui assiégeaient le malheureux vice-roi du Kouang-si et du Kouang-tong. Il comprenait qu'en poussant trop loin ses exigences, il courait le risque d'attirer la colère impériale sur la tête

du seul homme d'état qui pût servir en Chine les intérêts de la civilisation européenne. Malheureusement sir John Davis se trouvait lui-même en présence d'opinions passionnées, dont il subissait involontairement l'influence, et qui ne laissaient point une entière liberté d'action à sa politique. Les négocians de Hong-kong, cruellement déçus dans les espérances qu'avait éveillées le traité de Nan-king, ne cessaient de répéter qu'il fallait une nouvelle campagne pour briser les obstacles qu'opposaient aux progrès du commerce maritime la mauvaise foi des autorités chinoises et la persistante hostilité des populations. Un système de taxes contraire à l'esprit du traité de Nan-king, un réseau de douanes intérieures avaient pu seuls préserver, suivant eux, l'industrie chinoise du sort qu'avait fait à l'industrie des Indes la concurrence écrasante des machines britanniques. C'était dans cette résistance, à leur gré déloyale, que les fabriques de Manchester et de Birmingham devaient chercher le secret de tous leurs mécomptes. La valeur des tissus de coton et de laine importés en Chine sous le pavillon de la Grande-Bretagne s'était, depuis la conclusion de la paix, élevée de 31 millions de francs à 66 millions; mais ce mouvement factice, loin d'être un signe de prospérité, n'était pour les manufactures de la métropole que le triste présage de banqueroutes imminentes. L'ardeur irréfléchie des spéculateurs avait doublé le chiffre, et non pas le profit des échanges. Les pertes éprouvées par la plupart des maisons anglaises dans ces transactions doublement onéreuses ne pouvaient être évaluées à moins de 35 à 40 pour 100 de la valeur totale des marchandises importées et des cargaisons de retour. Cette fâcheuse situation du commerce anglais devait le rendre plus sensible encore aux provocations de la populace chinoise, et, si le gouverneur de Hong-kong hésitait à engager son pays dans les chances incalculables d'une nouvelle rupture, les négocians qui l'entouraient étaient loin d'éprouver les mêmes scrupules.

La vivacité de lord Palmerston contribuait aussi à jeter sir John Davis hors de la voie que lui aurait tracée sa circonspection habituelle. L'impétueux secrétaire d'état ne voulait point que l'Angleterre pût décroître en Chine, par la faiblesse de son plénipotentiaire, du haut rang qu'elle avait conquis par de récentes victoires. Plus d'une fois, la correspondance du *Foreign-Office* avait trahi l'impatience et le mécontentement du ministre. Cette correspondance, qui fut publiée par ordre de la chambre des communes, avait arraché aux hésitations de sir John Davis la malencontreuse expédition du 3 avril; elle lui inspirait encore en cette occasion des exigences contraires à ses vues personnelles. Décidé à déployer enfin cette vigueur qu'on affectait sans cesse de lui recommander, sir John Davis, au moment où *la Bayonnaise* atteignait le but de son long voyage, venait de demander de nouvelles troupes au gouverneur-général de l'Inde. Déjà, sur son invitation, les

négocians anglais avaient évacué les factoreries pour se retirer à Hong-kong, et tout faisait présumer que l'ouverture des hostilités suivrait de près l'arrivée des renforts attendus. Ces circonstances critiques nous promettaient le spectacle d'importans événemens, et donnaient un singulier caractère d'opportunité au débarquement du nouveau ministre de France à Macao.

La retraite des négocians anglais à Hong-kong coïncidait avec d'autres complications qui n'étaient pas moins graves, et qui devaient aussi se dénouer pendant notre station sur les côtes de Chine. Au moment même où sir John Davis, investi de toute la puissance qui s'attache au nom redouté de l'Angleterre, luttait péniblement contre les embarras de sa situation, un homme qui n'avait d'autres ressources que sa propre énergie, le gouverneur portugais de Macao, venait d'arrêter sur le penchant de sa ruine la colonie mourante dont le commandement lui avait été confié. L'affluence des Anglais dans la ville portugaise pendant la guerre qui les contraignit à s'éloigner de Canton n'avait rendu à cette colonie qu'une prospérité éphémère, dont la source se trouva brusquement tarie le jour où le pavillon de la Grande-Bretagne eut été arboré sur les rivages de Hong-kong. A dater de cette époque, le déficit toujours croissant du budget colonial n'avait cessé de menacer d'un prochain abandon cet établissement, à l'entretien duquel la métropole ne pouvait plus consacrer les fonds nécessaires. Ce fut au milieu de ces circonstances critiques qu'à la fin de l'année 1845, le capitaine de vaisseau Amaral fut nommé par la cour de Lisbonne au gouvernement de la province de Timor, Solor et Macao.

On rencontre souvent chez les peuples qui, après avoir accompli de grandes choses, se sont affaiblis sous le poids des vicissitudes politiques, de ces hommes qui, par la noblesse et l'élévation de leur nature, attestent encore la sève du vieux tronc et la vigueur antique du caractère national. A ces hommes, il n'est point donné de se mouvoir sur de vastes théâtres; il leur est à peine accordé d'ennoblir par leur courage et leur persévérance les événemens peu considérables auxquels leur nom se trouve associé. Officier d'une marine qui n'était plus qu'un fantôme, Amaral avait su marquer tous les actes de sa carrière d'un cachet de glorieuse énergie. Pendant la guerre que le Portugal soutint en 1823 contre le Brésil, il avait, à l'âge de dix-huit ans, commandé une des colonnes qui enlevèrent d'assaut l'île d'Itaparica. Ce fut dans cette brillante affaire qu'il eut le bras droit emporté par un boulet de canon. Plus tard, dans la campagne qui mit la couronne sur le front de dona Maria, il servit avec distinction sous les ordres de sir Charles Napier. Au milieu des agitations qui ébranlèrent si souvent les gouvernemens de la Péninsule, son esprit chevaleresque ne méconnut jamais la véritable ligne du devoir. Il resta fidèle à ses pre-

mières convictions, fidèle à la reine qu'il avait juré de servir et de défendre. Envoyé sur les côtes méridionales de l'Afrique pour y réprimer la traite des noirs, il se montra encore à la hauteur de cette délicate mission et sut imposer le respect des couleurs portugaises aux croiseurs britanniques, trop portés, dans l'excès de leur zèle, à fouler aux pieds cette vieille gloire. En arrivant à Macao, il trouva le port désert, le trésor vide, les soldats découragés et sans solde. Sur sa proposition, la franchise du port fut immédiatement proclamée par le gouvernement portugais. Les navires et les produits étrangers furent admis à Macao aux mêmes conditions qu'à Hong-kong et à Singapore. La douane chinoise, habituée à fonctionner sur les quais portugais comme sur une portion du territoire céleste, dut se borner désormais à prélever sur les marchandises sortant des entrepôts des droits qui, acquittés ainsi à l'avance, assuraient à ces marchandises un libre débarquement à Canton.

Dès le début de son administration, Amaral eut à combattre à la fois les protestations des mandarins et l'opposition du corps municipal qui, sous le nom de sénat, avait jusqu'alors partagé avec le gouverneur de Macao l'autorité suprême; mais il fallut que toutes les résistances ployassent devant cette ferme volonté que les nécessités publiques investissent des honneurs périlleux de la dictature. Le revenu des douanes avait été de tout temps la seule ressource de la colonie. En décrétant la franchise du port, il était nécessaire de subvenir aux dépenses de l'établissement par de nouveaux impôts. Amaral promit d'y pourvoir. Il ne voulut point accepter la concession de Macao, telle que l'avaient faite des empiètements successifs : il revendiqua dans leur intégrité les droits qu'après la dispersion des pirates qui infestaient jadis l'embouchure du Chou-kiang, le Portugal avait obtenus de la reconnaissance de l'empereur Kang-hi. Moyennant le paiement d'une rente de 500 taëls (3,750 francs), la péninsule de Macao devait appartenir tout entière au gouvernement portugais. Les Chinois avaient eux-mêmes marqué les limites de cette concession par l'établissement de la barrière élevée en travers de l'isthme qui relie cette péninsule montueuse à l'extrémité méridionale de la grande île de Hiang-shan. Au sud de cette barrière commençait le territoire portugais qu'avaient, grâce à la faiblesse des prédécesseurs d'Amaral, insensiblement envahi les tombeaux et les clôtures des sujets du Célèste Empire. On ne comptait dans Macao que cinq mille chrétiens, Portugais ou mélés; mais cette ville renfermait, avec les trois villages situés en-deçà de la barrière, une population d'au moins vingt-cinq mille Chinois. Cette population turbulente, gouvernée par un délégué subalterne du vice-roi de Canton, n'avait jamais subi le fardeau d'aucune taxe. Amaral refusa de l'affranchir des charges qui allaient peser sur la population chrétienne. L'impôt

équitablement réparti embrassa l'ensemble des propriétés sans tenir aucun compte de la nationalité du propriétaire. Les rentes prélevées sur les habitations des Chinois comme sur les demeures des Européens, les droits de patente et d'ancrage, la ferme de certains monopoles, la vente de quelques lots de terrain réduisirent le déficit du budget colonial à 40,000 piastres, dont les négocians de Hong-kong se chargèrent de faire l'avance, et que le gouvernement portugais s'empressa de leur rembourser.

L'avenir financier de la colonie était assuré; mais une grande émotion régnait dans Macao. Le gouverneur portugais ne pouvait ignorer quel sourd mécontentement grondait au sein de cette population chinoise, trois fois plus nombreuse que la population chrétienne et enveloppée par les mêmes murailles. Il devait craindre que les autorités de Canton ne prêtassent volontiers leur concours à un soulèvement qui vengerait leur orgueil offensé. Il aurait donc à contenir la population intérieure de Macao tout en résistant à la pression d'une province qui compte vingt-sept millions d'habitans. Dans cette lutte inégale, des Chinois seraient, il est vrai, les seuls adversaires de la garnison portugaise; mais pouvait-on oublier ces terribles révoltes qui avaient mis en si grand péril les colonies de Batavia et de Manille? pouvait-on oublier la ruine du premier établissement fondé par les Portugais dans les mers de Chine, la soudaine destruction de cette ville florissante que des colons belliqueux avaient élevée vers le milieu du xvr^e siècle sur les côtes du Che-kiang, et qu'on vit disparaître dans une seule nuit de surprise et de trahison? Amaral n'avait, pour faire face aux dangers qui le menaçaient, que trois cents baïonnettes recrutées à Goa et commandées par quelques officiers européens. Avec des forces plus considérables, un de ses prédécesseurs, surpris en plein jour par une sédition populaire, s'était vu obligé de s'enfermer dans les forts et de livrer pendant quarante-huit heures la ville de Macao aux violences des Chinois soulevés. D'autres fois il avait suffi d'un ordre des mandarins pour faire évacuer par tous les sujets du Céleste Empire le territoire concédé aux étrangers et pour affamer par une sorte d'interdit la population portugaise. Si une crise pareille, imprudemment provoquée, venait à éclater, avait-on songé aux moyens d'en sortir?

Amaral ne se laissait point ébranler par ces tristes souvenirs: il avait sans doute déployé une singulière audace dans ses innovations, mais il ne s'était point lancé dans des témérités irréfléchies. Il savait que la guerre de l'opium était un grand fait dont il fallait tenir compte. Les victoires des Anglais avaient été un triomphe moral pour tous les Européens. Après avoir long-temps accablé les barbares d'un ignorant mépris, les Chinois étaient plutôt portés depuis quelques années à s'exagérer leur puissance. Le vice-roi de Canton ne pouvait plus d'ail-

leurs songer à réduire les Portugais par la famine. L'établissement de Hong-kong et la colonie de Manille auraient fourni aux habitans de Macao les provisions que l'interdit des mandarins leur eût refusées. Il n'y avait réellement à redouter qu'un soulèvement de la populace. Amaral avait prévu cette attaque et l'attendait de pied ferme. Ses soldats, régulièrement payés et maintenus dans le devoir par une discipline sévère, mais toujours paternelle, lui étaient entièrement dévoués. Ils aimaient dans leur chef cette énergie enjouée, ce modeste sourire qui semblait défier l'orage, et puisaient leur confiance bien moins dans les discours du gouverneur de Macao que dans la calme sérénité de son regard.

La crise attendue vint enfin. Au mois d'octobre 1846, quelques heures avant le lever du soleil, pendant que la ville était plongée dans le repos, un corps formidable de Chinois débarqua dans le port intérieur. Ces bandits, rassemblés par les bateliers que le gouverneur venait de soumettre au paiement d'un nouvel impôt, gravirent lestement les rampes qui conduisent des quais du port vers le centre de la ville. Déjà ils se croyaient maîtres de Macao, quand leurs cris imprudens et le fracas du gong, par lequel ils appelaient leurs compatriotes aux armes, éveillèrent quelques habitans, qui coururent prévenir le gouverneur. Amaral rassemble à l'instant une poignée de soldats, et se porte, avec une pièce de campagne, vers l'entrée d'une rue étroite qui domine la place du Sénat. Les Chinois venaient de déboucher sur cette place; ils se précipitent en tumulte vers les Portugais : une volée de mitraille les arrête. Un instant, ils semblent vouloir reformer leurs rangs éclaircis; mais bientôt, chargés à la baïonnette, ils se jettent dans les rues tortueuses du bazar et se hâtent de regagner leurs bateaux, que foudroyait déjà l'artillerie de quelques chaloupes canonnières. Dès le lendemain, le gouverneur ordonne aux Chinois d'ouvrir leurs boutiques; à la milice urbaine, qui était accourue au secours de la garnison, de déposer ses armes. En quelques heures, la fermeté de son attitude, le calme de ses dispositions ont rétabli la tranquillité dans la ville et effacé les derniers vestiges de l'insurrection. Amaral veut qu'il ne reste aucun souvenir de cette crise; affermi d'ailleurs dans la voie où il s'est engagé par le succès qu'il vient d'obtenir, il poursuit avec persévérance l'accomplissement de ses réformes. Entre Chinois et Portugais, les rôles sont désormais intervertis : c'est le gouverneur de Macao dont les exigences vont, à dater de ce jour, envahir incessamment une portion du terrain que les autorités chinoises s'efforceront inutilement de défendre; lutte ingrate, efforts obscurs, dans lesquels fut dépensé autant d'énergie qu'il en avait fallu autrefois pour conquérir Malacca ou Calicut! De plus grands intérêts, de plus vastes perspectives semblèrent plus d'une fois inviter Amaral à laisser son

œuvre inachevée. Député aux cortès, il avait un prétexte légitime pour rentrer dans sa patrie; mais déjà, quand *la Bayonnaise* arriva sur les côtes de Chine, on pouvait prévoir que cet homme opiniâtre ne consentirait à quitter son poste que lorsqu'il aurait vu les Portugais aussi maîtres dans Macao que les Anglais l'étaient dans Hong-kong.

Amaral ne se dissimulait point cependant que le temps des grandes destinées était à jamais passé pour Macao. Son ambition ingénieuse ne rêvait point d'impossibilités. Il pensait que cet établissement pourrait un jour concentrer le cabotage actif qui s'exerce entre les côtes méridionales de la Chine, le golfe du Tong-king et l'île de Hai-nan. Il croyait surtout qu'il fallait faire de Macao le contre-poids de Hong-kong, l'asile ouvert à tous les pavillons européens. Malgré les doctrines libérales qui avaient présidé à la fondation de la colonie anglaise, Macao était demeuré le séjour de tous les étrangers que le soin de leurs intérêts commerciaux n'obligeait point impérieusement à résider sur le territoire britannique. Le climat, assaini par les brises du large, y attirait même, pendant une partie de l'été, les négocians ou les fonctionnaires anglais qui abandonnaient à l'envi leurs somptueuses demeures pour venir respirer à Macao l'air vif de l'océan, et goûter un instant sur cette calme péninsule le plaisir d'échapper au tracassé des affaires et aux exigences de la vie officielle. Des convenances politiques, qu'il est facile d'apprécier, avaient aussi retenu au sein de l'établissement portugais les consuls accrédités auprès du gouvernement chinois. On n'eût pu condamner ces agens à végéter dans l'enceinte des factoreries de Canton, et l'on eût hésité à grouper autour du pavillon britannique, à placer pour ainsi dire à l'ombre de ce drapeau dominateur le lion de Castille, les trois couleurs de France et les étoiles des États-Unis. Macao était donc un asile heureusement ouvert à toutes les influences qui ne voulaient point s'effacer complètement devant la prépondérance de l'Angleterre. Sous ce rapport, cet humble et paisible comptoir, si long-temps résigné à toutes les humiliations que lui imposait l'insolence des mandarins, avait des droits sérieux aux sympathies des puissances européennes. Déjà les Américains avaient établi dans cette ville de vastes magasins pour le ravitaillement de leur division navale. Amaral ne doutait pas que les Espagnols et les Français ne suivissent bientôt cet exemple. C'était dans ce concours des étrangers qu'il voyait l'avenir d'une colonie signalée autrefois par ses prohibitions jalouses. Pour retenir cette population nomade à Macao, aucun soin ne lui paraissait superflu. Il voulait aplanir l'âpre territoire qu'il avait enfin reconquis, et songeait à tracer de larges routes au pied des collines granitiques que couronnent les forts da Penha et do Monte. En tout autre pays, ce terrain tourmenté n'eût point été digne de pareils travaux; mais, dans le midi de la Chine, sur ces côtes fer-

mées par la turbulence des populations aux promenades des Européens, ce petit coin de terre, toujours paisible, avait bien sa valeur et méritait sans doute les soins qu'on pouvait prendre pour l'embellir.

Ce qui manque surtout à la colonie de Macao, ce qu'il n'était point au pouvoir d'Amaral de lui donner, c'est une rade spacieuse et sûre, qui, comme celle de Hong-kong, puisse abriter au besoin des escadres. Le port intérieur, étroit canal compris entre la côte occidentale de la péninsule et l'île de Lappa, n'est accessible, dans les marées ordinaires, qu'aux navires dont le tirant d'eau ne dépasse pas quatre mètres. Les grands bâtimens de commerce et les navires de guerre doivent mouiller à près de trois milles de la ville, en face des côtes abruptes de Typa et de Ko-ho. Ce n'est qu'à cette distance du rivage que la rade extérieure offre une profondeur de cinq ou six mètres. En avant de ce plateau sous-marin, incessamment exhaussé par les alluvions du Chou-kiang, s'étend une triple ceinture d'îlots granitiques; mais cette barrière incomplète ne brise qu'à demi la violence des flots que soulève pendant l'hiver la mousson de nord-est. L'agitation de la mer contribue donc à entraver les communications de ce lointain mouillage avec la ville de Macao.

Heureusement, les bateaux chinois ne se laissent pas facilement arrêter par la tempête. Chaque matin, quelle que pût être la violence du vent, l'équipage de *la Bayonnaise* voyait sortir du port un bateau à la poupe renflée qui traçait un large sillon sur les eaux vaseuses de la rade. Le vaillant esquif se frayait un pénible passage à travers les lames saccalées que heurtait la marée contraire. Après deux ou trois heures d'un patient louvoyage, il cinglait enfin à pleines voiles vers *la Bayonnaise*. Nous frémissions du choc qui semblait menacer la frêle embarcation; mais à peine le large gouvernail suspendu à la poupe avait-il offert une oblique surface au sillage, que la barque obéissante pivotait soudain sur elle-même et venait se ranger comme un coursier docile à côté de la sombre masse contre laquelle nous avions craint de la voir se briser. C'est alors que les voiles de rolin, divisées en bandes parallèles par de longues perches de bambou, tombaient lourdement au pied des mâts, que les nattes rigides s'entassaient l'une sur l'autre comme les plis d'un immense éventail, et que les bateliers aux jambes nues, aux vastes chapeaux coniques, s'évertuaient à saisir la corde qu'on leur avait jetée des porte-haubans de la corvette. Au milieu du désordre apparent, des clameurs confuses qui président aux plus habiles manœuvres des Chinois, apparaissait bientôt un nouveau personnage, montrant sa figure calme et grave à l'entrée du dôme de bambou sous lequel il avait sommeillé jusqu'alors à côté de ses dieux lares. Une longue robe de coton bleu retenue sur le côté droit par cinq boutons de métal, une petite calotte noire surmontée d'un nœud rouge,

faisaient reconnaître dans cet impassible passager un des membres industriels de cette classe moyenne qui, sans avoir conquis dans les concours littéraires le droit de porter la robe et le bonnet des mandarins, se distingue toutefois de la classe inférieure, sinon par la richesse, du moins par l'ampleur de son costume. Avant de poser la triple semelle de ses souliers de soie sur les taquets fixés à la muraille du navire, cet honnête citoyen du Céleste Empire attendait patiemment que le bord du bateau ne fût plus séparé que par un étroit espace du flanc de la corvette. Quand il jugeait le moment favorable pour accomplir son ascension périlleuse, il franchissait lestement ce Rubicon et gagnait sans encombre le passe-avant de *la Bayonnaise*. Son arrivée ne manquait jamais d'attirer sur le pont une foule empressée qui venait se grouper autour de lui. Cet homme important était le *comprador*, le fournisseur chinois de la station française et de la division américaine. Chaque jour, il apportait, avec les provisions destinées à l'équipage, les divers objets qu'il s'était chargé de faire venir de Canton ou de choisir dans les bazars de Macao, et quiconque eût assisté à l'inscription de ces commandes ou au règlement de ces comptes eût pris plaisir à voir les doubles pages fabriquées avec les tiges macérées du bambou se couvrir des délicats hiéroglyphes que traçait en se jouant la pointe amincie du pinceau, ou à suivre les boules du *souan-pan* (1) pendant qu'elles glissaient sous les doigts agiles du Chinois et accomplissaient avec rapidité leur calcul mécanique.

Ayo, — tel était le nom de notre *comprador*, — n'avait pas craint d'enfreindre les sévères édits du fils du ciel et de s'égarer un jour loin de la terre des fleurs. Embarqué à bord d'un navire américain, il avait visité les rivages du Nouveau-Monde et avait acquis pendant ce long voyage, sur la configuration de notre planète, sur la puissance des divers états qui s'en partagent l'étendue, des notions dont l'exactitude contrastait singulièrement avec les idées confuses qui amusent encore aujourd'hui la crédulité de ses compatriotes. Ayo était peu versé dans la lecture des *King* et des autres ouvrages de Confucius; mais à cette morale officielle son esprit intelligent avait substitué avec avantage les lumières d'une conscience droite et honnête. Actif et industriel, poursuivant avec ardeur des profits légitimes, il n'eût point voulu s'abaisser aux supercheries qui déshonorent le petit commerce de Canton. Il vivait entouré d'une famille laborieuse, qu'il gouvernait avec la gravité et l'autorité absolue d'un patriarche. Vénéré de ses nombreux descendants, qui promettaient à son tombeau le religieux hommage de deux générations, cet homme, auquel le stigmate de l'émigration interdisait à jamais l'ambition des honneurs littéraires,

(1) Littéralement *plat à calculs*.

était peut-être un des habitans les plus heureux et les plus éclairés de la Chine. Affranchi depuis long-temps des préjugés de son enfance, désabusé des fables du bouddhisme et des rites superstitieux de la néromancie chinoise, Ayo témoignait cependant une modeste déférence envers les opinions généralement admises par la société au milieu de laquelle il vivait. Ce philosophe sceptique avait conservé pour son pays et pour les traditions de ses ancêtres un attachement passionné qui avait dû, malgré ses constantes relations avec nos missionnaires, contribuer à l'éloigner de la foi catholique. Il appréciait sincèrement les avantages de notre civilisation, mais il défendait avec chaleur les antiques coutumes du Céleste Empire. Ce qu'il enviait surtout à l'Occident, c'était l'équité et la moralité de l'administration. Il lui semblait que si le ciel eût voulu rendre à la Chine les paternels mandarins de la dynastie des Thang ou de la dynastie des Ming, si on avait pu proscrire la vénalité des offices et les exactions des fonctionnaires subalternes, il n'y aurait point eu sur la terre de gouvernement plus parfait que celui qui siégeait à Pé-king, d'institutions plus bienfaisantes que celles dont la Chine jouissait depuis près de trois mille ans. Ce type intéressant de la bourgeoisie chinoise avait écouté patiemment les critiques et les railleries des étrangers sans rien perdre de ses tendances conservatrices. Victime résignée des abus qu'il déplorait, il s'occupait d'échapper de son mieux à la rapacité des mandarins et n'en continuait pas moins de considérer comme le meilleur des systèmes politiques celui sous lequel avaient vécu ses pères et devaient vivre ses fils.

Le bateau de notre obligé comprador épargnait de pénibles voyages à nos embarcations. Il était rare qu'il quittât la corvette sans emporter de nombreux passagers. La mousson lui prêtait des ailes dès qu'il s'agissait de retourner au port, et, poussé par une forte brise, il laissait bientôt tomber l'ancre devant la plage que défendent les batteries de San-Francisco et de Bomparto. Un essaim de *tankas*, petites barques presque aussi larges que longues et bien différentes des sveltes pirogues de la Malaisie, se détachait alors des cales de granit pour venir nous offrir leurs services. Deux femmes composent tout l'équipage de ces tankas. La plus âgée supporte les plus rudes fatigues. Debout sur la poupe, c'est elle qui, d'une main nerveuse, manie la longue rame aux vibrations rapides, moteur habituel de toutes les barques du Céleste Empire; sa compagne, assise à la proue, effleure à peine le sommet de la vague du tranchant de son aviron. Ces pauvres créatures, véritables *gitanas* de la mer, n'ont d'autre abri contre les ardeurs dévorantes de l'été ou les rudes intempéries de l'hiver que le toit de bambou de leurs tankas; déshéritées de leur place au soleil, elles passent leur vie dans ces cabanes flottantes où leur industrie a

su transporter les douceurs du foyer domestique. Quelques planches mobiles recouvrent, pendant le jour, le lit sur lequel elles reposent; près de la poupe, pétille le fourneau destiné aux apprêts de leur frugale cuisine; au fond d'une obscure retraite, les génies protecteurs aspirent l'encens des bâtonnets ou le parfum du sam-chou, et gravement assis sur la natte de rotin, promenant autour d'eux de tranquilles regards, les marmots au teint cuivré attendent en silence l'écuelle de riz promise.

Quand nous avons fait choix de la barque qui devait nous déposer sur le rivage, — choix difficile au milieu des appels empressés et des protestations bruyantes de toutes ces joyeuses batelières, — la tanka à laquelle étaient échus cet honneur et cette heureuse aubaine nous conduisait en quelques minutes au pied de l'une des cales de la *Praya-Grande*. Une longue rangée de maisons, aux massives arcades, cachant sous un badigeon jaune les injures du temps, se déploie sur ce vaste quai constamment battu par les vagues, et rappelle encore une prospérité depuis long-temps disparue. La *Praya-Grande* est la promenade favorite des étrangers qui résident à Macao, Anglais, Américains, Espagnols, Parsis de Bombay, à la robe longue et flottante, qui, par leurs traits fortement prononcés, leur costume et leur démarche solennelle, rappellent les Arméniens de Smyrne et de Constantinople; mais nous n'avions que trop d'occasions de contempler l'uniforme tableau de cette mer déserte et boueuse que sillonnent lourdement les grossiers *sampans* des pêcheurs : nous avons hâte de détourner nos yeux des îles de Typa et de Ko-ho, groupe aride dont les sommets dénudés entouraient notre mouillage, et sur lesquelles la fureur des typhons ne respecte que quelques sapins rabougris ou de maigres bruyères. Nous cherchions donc, en débarquant, un chemin qui pût nous soustraire à cet aspect monotone. Le plus souvent nous sortions de la ville, et nous tournions nos pas vers l'isthme sablonneux qui forme la limite des possessions portugaises. Macao et Calcutta sont à peu près situés sous le même parallèle. Il ne faut pas s'attendre cependant à trouver sur le territoire concédé aux Européens par l'empereur Kang-hi la somptueuse végétation des tropiques. Un seul palmier y languit obscur, à l'un des angles les plus abrités de la ville. Le vent du nord, aussi vif, aussi froid que dans les mers de la Grèce, dessèche sur ces côtes qu'il dévaste les germes qu'ont fait éclore les humides ardeurs de l'été. Aussi les deux chaînes de collines entre lesquelles se trouve pressé l'inégal territoire de Macao ne sont-elles pas moins dépouillées de verdure que le front chauve des Cyclades ou des promontoires de la Morée. La chaîne septentrionale n'est qu'une immense nécropole où reposent huit ou dix générations de Chinois; mais, au pied de ces montagnes, les villages de Monchion, de Patane et de Mongha égalaient de leurs toits aux au-

gles relevés et de leurs maisons aux briques bleuâtres la plaine qui vient doucement mourir vers la plage du port intérieur. Entre l'enceinte de Macao et ces populeux villages, autour des jardins consacrés à la culture de l'igname, du *pe-tsai* ou des patates sucrées, quelques touffes de bambou épargnées par les typhons font encore flotter, comme de vertes banderoles, les longues feuilles attachées à leurs tiges flexibles; l'hibiscus mêle aux fragiles rameaux du ricin ses feuilles sombres et ses corolles cramoisies. Plus loin, un peu au-delà des limites marquées par la barrière chinoise, le pin de Norvège couvre d'un chéif ombrage quelques dunes de sable que les vents ont amoncélées sur le bord de la mer.

Lassés de parcourir sans relâche cette route invariable, il nous arrivait quelquefois de suivre les sentiers qui serpentent autour du massif granitique dont le fort da Guia occupe le sommet. Ces sentiers nous rendaient la vue de la mer, mais avec un horizon agrandi, avec les nombreux îlots qui s'étendent à l'est de la pointe de Montanha, avec le pic audacieux de Lantao qu'on voyait apparaître au-dessus d'un épais rideau de nuages. Les Parsis, graves et patients spéculateurs que le commerce de Popium a fixés à Canton et à Macao, ont choisi une des anfractuosités les moins accessibles de cette montagne pour y dresser les larges dalles de leurs tombeaux, monumens austères, uniformes et semblables dans leur nudité à la pierre antique du sacrifice. Du funèbre et solitaire asile réservé à ces pieux adorateurs du soleil, nous apercevions la baie peu profonde où vinrent débarquer les Hollandais vers le milieu du XVII^e siècle. Les Portugais, qu'ils avaient entrepris de chasser de Macao, étaient à cette époque de rudes adversaires. Après une action sanglante, ils repoussèrent l'ennemi qui les avait tenus quelque temps assiégés, et le fort do Monte, destiné à renfermer une garnison considérable, fut bâti par les prisonniers que dans cette journée épargnèrent les vainqueurs.

Dès qu'abandonnant la campagne, on cherche à pénétrer dans l'intérieur de Macao, on s'étonne qu'on ait pu trouver l'emplacement d'une ville sur les pentes que couvre aujourd'hui la cité portugaise. Il a fallu le concours des capitaux européens et de l'industrie chinoise pour tracer des rues au milieu de ces blocs confusément entassés, pour niveler des places au fond de ces ravins ou au sommet de ces escarpemens, pour orner de riens parterres ce roc nu que le figuier des Banyans avait seul enlacé jusqu'alors de ses racines multipliantes. Parmi les jardins dont l'opulente fantaisie des négocians anglais a doté Macao, il en est un que le voyageur ne saurait oublier de visiter. Les caramboliers et les acacias protègent du doux frémissement de leur ombre ce frais observatoire d'où l'œil découvre l'étroit canal du port intérieur, les îles nombreuses dont les plans se succèdent et se con-

fondent dans le lointain, et les blanches murailles de Caza-Branca. C'est au sommet de cette colline, alors solitaire et sauvage, que l'auteur des *Lusiades* venait, dit-on, méditer et se recueillir. Les rochers consacrés par la tradition, et dont un soin importun a défiguré la sévère simplicité, n'ont gardé cependant aucune empreinte de ce poétique passage. Le silence même, le silence si cher au poète, n'habite plus cet asile. L'écho, qui ne s'éveillait autrefois que pour redire les strophes immortelles, est sans cesse troublé aujourd'hui par l'aigre répercussion des pétards. Il n'est pas de peuple au monde dont la gaieté ou la dévotion soient plus bruyantes que celles des Chinois. Qu'une jonque déployant ses lourdes voiles et prête à sortir du port veuille invoquer la protection de la vierge Kouan-yn, qu'un joyeux ou lugubre cortège circule dans les rues, et soudain, aux éclats retentissans du gong, vous entendrez se mêler le pétilllement des longs chapelets d'artifices que la main d'un enfant tient suspendus à l'extrémité d'un bambou. Ces incessantes détonations vous poursuivront jusqu'au fond des plus secrètes retraits et viendront vous arracher brusquement à vos méditations ou à vos rêveries.

Il faut en convenir d'ailleurs, si les Chinois ne se chargeaient d'égayer par leurs cris, par leurs salves, par le fracas de l'airain sonore. la taciturnité de la cité portugaise, on pourrait se croire dans une ville abandonnée ou tombée en léthargie. Les cinq mille habitans qui composent la population chrétienne de Macao sont aussi sédentaires, mais plus silencieux que le grillon du foyer. Les femmes ne quittent leurs appartemens que pour aller visiter les églises. On soupçonnerait à peine leur existence, si les jours de fête on ne les voyait apparaître en longues files indolentes, traînant sur le pavé leurs pantoufles de maroquin et voilant à demi leurs figures blafardes sous les plis de la *capa* nationale. La blanche laine du voile encadre comme un linecol ces traits quelquefois gracieux et réguliers, mais toujours immobiles. Il semble que le mélange des races, la langueur du climat, ou peut-être une constante réclusion ait engourdi la circulation du sang dans ces veines glacées et sous ce tissu morbide. Les hommes ont renoncé à lutter contre l'active industrie des Chinois et se résignent à une existence misérable et précaire pour ne pas affronter cette redoutable concurrence. Des familles entières vivent de l'agiotage de quelques caisses d'opium; la plupart ne connaissent d'autres ressources que l'inépuisable charité de certains négocians portugais. Il y a peu d'années encore, ces descendans dégénérés des Perez de Andrade et des Antonio de Faria jouissaient si humblement de leur droit de cité, ils se courbaient si bas sous la main de l'autorité chinoise, que, si la métropole les eût abandonnés à eux-mêmes, on les eût vus peut-être, acceptant un joug devenu inévitable, se confondre insensiblement avec les sujets du Cé-

leste Empire; mais l'arrivée d'Amaral avait changé en quelques mois l'aspect de la colonie. L'orgueil portugais avait reparu sur ces fronts humiliés, et la garde urbaine promettait de seconder activement, si son concours devenait nécessaire, la faible garnison recrutée à Lisbonne et à Goa.

Malgré l'impulsion donnée par Amaral à la population portugaise, Macao n'en a pas moins conservé toute la physionomie d'une ville chinoise. On ne rencontre en effet que des Chinois dans le quartier même qu'habitent les Européens. Des groupes au milieu desquels l'homme du peuple, le *couli*, se fait reconnaître à son humble tunique de toile brune, à la longue tresse de cheveux tournée autour de sa tête, entourent la boutique de quelque marchand ambulancier, abrité sous un immense parasol. C'est là que se débitent le riz gonflé dans l'eau bouillante, les viandes et le poisson déjà découpés. Des portefaix gravissent les rampes escarpées, haletant sous le lourd fardeau suspendu à une perche flexible, ou traversent la foule emportant d'un pas rapide et ferme la riche *senhora* enfermée dans sa chaise. Ce Chinois dont la tête est ceinte d'un linge blanc, et qui se dirige à la hâte vers le promontoire de San-Francisco, s'occupe d'accomplir les premiers rites des funérailles. La mort vient de visiter le toit de ses pères : l'eau qu'il va puiser à la fontaine lavera le visage du défunt; les lingots de papier qu'il doit brûler au bord de la source apaiseront par une fraude hardie les génies irrités et paieront en fumée le prix qui leur est dû. Mais n'essayez point de vous engager dans ces ruelles étroites qui vous conduisaient d'ordinaire de la Praya-Grande vers la Praya-Manduco. Ces ruelles sont encombrées par une foule compacte qu'attirent les apprêts solennels d'un mariage. Les pétards éclatent, les cymbales retentissent, et la châsse discrète qui doit enfermer la fiancée sous ses panneaux de laque rouge tout chargés de dorures vient de s'ébranler au milieu des lanternes, des parasols et des gais étendards. Au moment où le joyeux cortège débouche sur la *praya* du port intérieur, tout mouvement paraît s'arrêter dans cette ruche active. Le forgeron appuie son lourd marteau sur l'enclume, le menuisier dépose son rabot près de la planche de camphre qu'il allait aplanir. Déjà cependant le cortège, rapidement entraîné à la suite de la chaise nuptiale, a tourné l'angle vers lequel s'élèvent les magasins que protège le pavillon des États-Unis. Les travaux, un instant suspendus, sont repris avec plus de ferveur, et le bourdonnement d'une infatigable industrie remplit de nouveau ce quartier habité par la population ouvrière.

Macao était pour nous le premier échantillon du Céleste Empire. On comprend qu'au milieu de tant de longues robes et de tuniques, au milieu de tant de têtes rasées, de figures olivâtres, de fronts quadrangulaires, nous ne pouvions nous mouvoir sans attacher un prix infini

à nos moindres impressions. C'était presque un événement pour nous que d'avoir rencontré une de ces femmes aux pieds mutilés, à la démarche chancelante, que l'on voit quelquefois, des fleurs dans les cheveux, du fard sur les joues, se glisser le long des murailles, péniblement appuyées sur le manche de leur parasol. Au bout de quelques mois, nos yeux s'habituerent à des spectacles plus étranges. Nous cessâmes de nous regarder à Macao comme des voyageurs, et cette ville hospitalière ne fut plus pour nous un objet de curieuses investigations: ce fut le nid où nous venions nous abattre après nos longues croisières dans les mers de l'Indo-Chine, le refuge où nous attendaient des amitiés fidèles, ce que nos matelots enfin avaient appelé *la petite France*.

II.

En apprenant que le pavillon français venait de réparaître sur les côtes de Chine, le vice-roi de Canton avait témoigné une satisfaction qu'on pouvait croire sincère. Il se montra empressé à recevoir le représentant d'une puissance qu'il avait toujours trouvée bienveillante envers le Céleste Empire, et cet empressement abrégéa notre premier séjour sur la rade de Macao. *La Bayonnaise* ne pouvait conduire jusqu'à Canton le successeur de M. de Lagrené, M. Forth-Rouen; mais elle se tint prête à remonter le Chou-kiang jusqu'au mouillage de Wampoa. C'est à ce mouillage que s'arrêtent les navires étrangers, et que les bateaux chinois viennent chercher les marchandises qu'ils transportent dans la capitale du Kouang-tong ou dans l'intérieur de la province. On compte soixante-cinq milles de Macao à Wampoa, neuf seulement de Wampoa jusqu'à Canton.

Le 12 janvier, portant au grand mât le pavillon du ministre de France, *la Bayonnaise* appareillait de la rade de Macao et ouvrait encore une fois ses larges voiles à la brise. Le ciel était bleu et pur, l'air vif, le soleil radieux. Le vent du nord avait balayé les humides vapeurs que la mousson rassemble dans le canal de Formose, et qu'elle roule ordinairement le long des côtes méridionales de la Chine. Inclinée sous ses huniers et ses basses voiles, obligée de louvoyer pour entrer dans le fleuve, la corvette courait une première bordée vers l'île de Lantao, et traversait rapidement l'embouchure du Chou-kiang. Quinze milles séparent l'île de Lantao de la côte orientale de l'île Hiang-shan. Une seconde bordée nous conduisit près de l'île Lin-tin, qui, située plus au nord, à dix-huit milles du mouillage que nous venions de quitter, vit long-temps les lingots du Céleste Empire s'échanger contre le funeste produit des campagnes du Bahar et des plaines de Bénarès. Déjà pourtant la marée ramenait vers Canton les eaux limoneuses qui s'étaient épanchées jusqu'au groupe des Lemma, et *la Bayonnaise*, secondée par

le courant, atteignit bientôt le montueux promontoire qui termine la presqu'île de Chuen-pi. Sur ce point, le lit du Chou-kiang se resserre; la largeur du fleuve entre ses deux rives n'est plus que de deux milles à peine, et non loin de là s'ouvrent entre la pointe d'Anung-hoy et les îlots de Wan-tong les célèbres *portes du Tigre*, l'étroit passage du Bogue, dominé par trois forts, menacé par deux cents embrasures. C'est sur la presqu'île de Chuen-pi qu'un patriotique espoir avait, dit-on, marqué en 1844 l'emplacement destiné aux factoreries françaises. Les Américains, auxquels leur constitution interdit tout établissement extérieur, applaudissaient à notre ambition, et semblaient promettre leur concours à la colonie nouvelle. La cour de Pe-king, encore humiliée sous le poids de sa récente défaite, n'eût point osé nous refuser ce lambeau du céleste territoire : elle nous eût vus peut-être avec une secrète satisfaction arborer un drapeau rival en face du drapeau britannique; mais la France, désabusée des lointaines possessions, occupée de plus généreux desseins, refusa de sanctionner par son exemple les envahissemens que laissait entrevoir l'avenir, et ne voulut demander à la Chine d'autre sacrifice que celui d'injustes édités de proscription.

Avant d'avoir dépassé la pointe de Chuen-pi, nous eussions pu oublier que nous étions à cinq mille lieues de l'Europe. La Grèce et la Provence ont aussi ces longues chaînes de montagnes arides et dévastées, ces îlots épars, ce ciel d'un bleu mat et dur, cet aigre mistral qui faisait ployer notre corvette sous ses soudaines rafales; mais, dès que la baie à laquelle l'amiral Anson a imposé son nom se déploya devant nous entre la pointe de Chuen-pi et celle d'Anung-hoy, les bords du fleuve nous offrirent un de ces spectacles étranges qui, sur les côtes du Céleste Empire, rappellent si souvent au voyageur l'espace qu'il a franchi et la distance qui le sépare de notre hémisphère. L'escadre chinoise était mouillée sous les forts qui couronnent le sommet de la presqu'île. Si les témoignages historiques manquaient pour établir le singulier esprit d'immobilité de la race chinoise, les lourdes jonques que nous avions sous les yeux auraient suffi pour l'attester. Les vaisseaux de Néarque devaient être des machines moins primitives. Ces longues caisses rectangulaires au milieu desquelles trois espars à peine dégrossis ressemblent moins à des mâts qu'à des arbres morts feraient sourire les momies qui dorment sous la pyramide de Chéops. La poupe, étagée comme un château de cartes, porte pour écusson le dragon impérial aux replis verdâtres, à la gueule sauglante. La proue est ornée de pavois écarlates et de deux yeux hagards qui donnent à ces masses informes je ne sais quelle apparence de phoque effarouché. Les ancres en bois de fer, dont la patte unique paraît fixée à la verge par les tours compliqués du nœud gordien, l'énorme gouvernail maintenu dans sa large jaumière par deux câbles attachés au talon et passant sous la ca-

rène, l'épais tissu ligneux qui remplace les voiles, les lanternes aux écailles de placunes, les sabords à peine assez larges pour livrer passage à la volée des grossiers canons de fonte, tout étonne et confond dans ce bizarre assemblage, monument incontestable de l'étrange entêtement des Chinois, curieux spécimen de l'enfance de la navigation. Les grandes jonques de commerce qui visitent annuellement les ports de Singapore et de Batavia, de Bang-kok dans le royaume de Siam, ne diffèrent en rien de ces jonques de guerre. On a peine à comprendre que de pareils navires puissent accomplir d'aussi longues traversées; mais la nature complaisante s'est chargée de résoudre ce problème. Ces jonques incapables de lutter contre les vents contraires, une mousson les emporte, une autre mousson les ramène. Arrivées près des côtes, si la brise cesse de les favoriser, elles attendent patiemment le secours de la marée, et le courant les entraîne avec les algues qui flottent à la surface, avec les troncs d'arbre qui s'en vont en dérive. Les mêmes charpentiers qui ont osé façonner ces arches grossières ont fait descendre des chantiers de Wampoa les rapides cutters, les légers schooners qui sillonnent la rivière sous les couleurs anglaises ou sous celles des États-Unis. Ce sont eux qui ont construit ces bateaux mandarins, agiles galères qu'on voit fendre l'onde sous les coups pressés de quarante avirons. Comment ces mains industrieuses n'ont-elles point imité les navires des barbares si souvent mesurés par les employés du *hoppo* (1)? Les rites qui protègent la vieille civilisation chinoise, l'obstination routinière commune à toutes les populations maritimes, n'ont pas permis ce premier progrès qui eût ouvert la porte à de plus importantes réformes. Les constructeurs qui depuis vingt siècles ont rejoint dans la tombe les vieux architectes des trirèmes pourraient donc reconnaître encore dans les jonques du Céleste Empire les modèles légués par leur génie aux races futures.

Le passage du Bogue n'a pas un kilomètre de large. Bien qu'il existe un canal moins étroit à l'ouest des îlots de Wan-tong, ce double goulet, défendu par des feux bien dirigés, ne serait point impunément franchi par une escadre. Il ne suffit pas malheureusement de braquer des canons sur une passe pour en interdire l'approche, il faut aussi que des bras exercés soient prêts à manier ces terribles instruments de destruction. Pour éloigner les barbares des *eaux intérieures*, les Chinois ont pensé qu'il suffisait de les intimider. Rien ne leur a coûté pour atteindre ce but, ni la pierre, ni la fonte. Après avoir érigé des batteries sur tous les sommets, sur toutes les pointes qui en pouvaient recevoir, ils ont, au pied des collines d'Anung-hoy, élevé de massives murailles dont le courant du fleuve vient laver les solides

(1) Le chef des douanes chinoises.

assises. Derrière ces murailles percées de nombreux sabords se trouve rassemblé plus d'artillerie qu'il n'en faudrait pour foudroyer toutes les flottes du monde; mais ce formidable appareil ne doit pas compter sur le concours des soldats chinois. C'est à l'aspect menaçant des canons qu'est laissé le soin de mettre l'ennemi en déroute. Les mandarins n'ont voulu s'assurer ici qu'une victoire morale, et ils n'en ont jamais cherché d'autre pendant la guerre de 1840.

Ce fut un moment plein d'intérêt que celui où nous laissâmes cette imposante batterie derrière nous. La brise était fraîche; mais, dans ce canal étroit, le vent ne pouvait soulever de bien grosses vagues. Sur les flots aplanis du Chou-kiang, *la Bayonnaise* volait sans roulis ni tangage, semblable à ces lutins des nuits qui courent sur l'herbe des prés sans la froisser. On eût dit que, lancée à toute vitesse vers la côte, l'imprudente corvette allait, de son beaupré, pourfendre la montagne; pourtant, dès que le gouvernail avait tourné sur ses gonds, dès que l'écoute du foc avait relâché la toile captive, on voyait la docile carène s'élançer vers la rafale qui la courbait sous son souffle, se redresser pendant que les huniers dégonflés venaient se coller le long des mâts, puis bientôt, inclinée sur son autre flanc, raser les assises granitiques d'Anung-hoy et cingler plus rapide encore vers l'île au double sommet, dont la structure bizarre rappelle aux marins chinois l'apparence d'un tigre accroupi.

Jusqu'alors, notre navigation avait été facile; mais il nous restait vingt-cinq milles à parcourir pour gagner le mouillage de Wampoa. Les rives du Chou-kiang, rapprochées l'une de l'autre par d'incessantes alluvions, avaient changé d'aspect. Ce n'était plus que dans le lointain qu'on apercevait les coteaux couronnés de quelques bouquets d'arbres, et qu'on voyait les vallons cultivés serpenter entre les plis de la montagne. Autour de nous s'étendaient de vastes rizières déjà couvertes d'une verdure naissante et bordées d'un long rideau de li-tchis ou de bananiers. Le canal, rétréci par ces empiétements d'une infatigable culture, était en outre obstrué par des bancs nombreux. De l'île du Tigre à Wampoa, il présentait deux barres que *la Bayonnaise* ne pouvait franchir qu'au moment de la haute mer. Le pilote chinois que nous avions pris à Macao s'était adjoint, en passant devant Anung-hoy, un second pilote habitué à la navigation du cours supérieur du fleuve. De petits bateaux, montés par un seul homme et mouillés de chaque côté du chenal, nous indiquaient la limite où devaient s'arrêter nos bordées. Ces pilotes chinois sont si habiles, leurs précautions sont si bien prises, que, malgré la quantité considérable de navires qui, depuis deux siècles, remontent ou descendent la rivière, on ne cite qu'un seul naufrage dans le Chou-kiang, celui d'un vaisseau de la compagnie des Indes, qui se perdit sur une roche à l'entrée du canal de

Wampoa. Ce fut donc sans avoir une seule fois labouré le fond qu'après trente heures de louvoyage et plus de soixante viremens de bord, nous laissâmes enfin tomber l'ancre près de l'île Danoise, île montueuse et élevée qui sépare du canal de Wampoa et de la rivière des Jonques le bras méridional du Chou-kiang.

Dans les îles de la Malaisie, les teintes riches et variées, les lignes hardies du paysage captivent seules et absorbent l'attention. Sur les côtes de Chine, ce n'est plus la nature libre et fière, mais l'activité humaine que le voyageur admire. Trois cents navires européens visitent annuellement le mouillage de Wampoa. Autour de ces navires s'agite sur le fleuve et sur les deux rives tout un peuple qui ne vit que du superflu des barbares. Des milliers d'embarcations circulent dans les canaux qu'on voit de tous côtés se perdre dans les terres. Le mouillage de Wampoa est la rade de Canton, et Canton est demeuré, malgré l'ouverture des ports du nord, le principal entrepôt du commerce extérieur de la Chine. Le mouvement des échanges s'y élève chaque année, sans compter le trafic illicite de l'opium, à plus de 140 millions de francs. Les navires anglais occupent ordinairement l'entrée du canal et viennent mouiller près de l'île Danoise. C'est là qu'au milieu des nombreux *clippers*, on aperçoit souvent ces larges *country-ships* de Bombay, qui, par leur tonnage, par l'élévation de leur batterie et de leur mâture, n'eussent point déparé les flottes marchandes que la compagnie des Indes expédiait autrefois dans les mers de l'extrême Orient. Plus à l'ouest, et non loin du village de Wampoa, les rivaux déjà redoutables du commerce britannique font flotter le pavillon étoilé des États-Unis. Le *Samuel Russell*, l'*Aigle*, le *Sea-Witch*, offrent aux regards curieux du marin leurs coques longues, effilées, aux coutures imperceptibles, noires et brillantes comme un plateau de laque. Les Américains ne consacrent encore que soixante navires au commerce de la Chine, ils ne transportent des rivages du Céleste Empire dans les ports de l'Union qu'une valeur de 50 millions de francs; mais l'avenir est à eux, et toutes leurs opérations révèlent l'admirable confiance qui fait la force de cette race entreprenante. C'est en face du mouillage des navires américains que s'est établi le naissant arsenal de Wampoa. De nombreux bâtimens y trouvent déjà, pour réparer leurs avaries, plus de facilités qu'ils n'en rencontreraient à Macao ou à Hong-kong. Le Chinois ne connaît point d'obstacles, dès que l'appât du gain a stimulé son industrie. S'il faut des bassins pour recevoir les carènes ébranlées par la tempête, il creusera des bassins dans l'argile de la rive. Une vase compacte servira de porte à ce dock improvisé, dans lequel le Léviathan européen a pu s'introduire à l'aide de la marée montante. Dès que les réparations seront achevées, le grossier barrage, attaqué par la pioche, disparaîtra comme par enchantement, et le navire, sou-

levé de nouveau par la marée, viendra reprendre son poste au milieu du fleuve.

Malgré l'intérêt que le spectacle de cette activité devait nous inspirer, Wampoa était trop près de Canton pour que notre impatience nous permit de nous y arrêter long-temps. Aussi, dès le lendemain de notre arrivée, nous empressâmes-nous de monter à bord du *Firefly*, véritable mouche à feu, microscopique *steamer* qui faisait alors deux voyages par jour entre Wampoa et Canton. Pendant que nous remontrions rapidement la rivière des Jonques, nos yeux ne cessaient de se porter d'une rive à l'autre et de contempler ces verdoyantes rizières qui s'étagaient sur le penchant des coteaux, ces villages qui n'apparaissaient qu'à la dérobée entre les haies de bambous, ces temples à demi cachés sous les vastes rameaux du figuier des Banyans, ces tours qui dressaient dans le lointain leurs toits superposés et leurs galeries polygonales. Tout indiquait déjà l'approche d'une grande ville, d'un centre important de population. C'est ainsi que nous atteignîmes le barrage jeté, pendant la guerre de 1840, à l'issue de la rivière des Jonques. A peine eûmes-nous dépassé cette barrière impuissante et les forts si souvent humiliés qui la défendent, que les mâts rouges des mandarins, les premières maisons des faubourgs bâties sur pilotis et suspendues pour ainsi dire au-dessus du fleuve, les massifs escadrons des jonques rangées côte à côte, les blanches bannières agitées par la brise, le flot toujours grossissant des tankas, vinrent nous apprendre que nous touchions au port. Canton, en effet, ne tarda point à se montrer à nos regards, non plus enfoui au sein des lourdes murailles qui, enveloppant la cité tartare, ne nous avaient laissé apercevoir que les arêtes des toits entassés, non plus rampant dans la fange sur les bords souvent inondés du Chou-kiang, mais tel que nous l'avions rêvé, tel que les artistes chinois aiment à représenter la Venise du Céleste Empire : — dans le fond, les imposants édifices des factoreries européennes, les mâts de pavillon des consuls, et les couleurs fièrement déployées de l'Angleterre, du Danemark et des États-Unis; — sur le premier plan, la ville des cent mille bateaux, la *ville flottante*, avec ses avenues de palais aux façades dorées, aux verts et délicats treillages, avec ses longues rues de chaumières aux lambris de sapin et aux toits de bambou; pittoresque quartier, éblouissant de couleurs, étourdissant de mouvement et de bruit, fantastique comme un conte arabe ou comme une décoration d'opéra. De ce vaste faubourg symétriquement aligné sur ses ancrs, chaque jour, aux premiers rayons du soleil, s'échappe un peuple immense qui va jeter ses filets dans le fleuve ou cultiver les riches campagnes de la plaine. Chaque soir aussi de discrètes gondoles viennent errer autour des palais mal famés qu'illuminent les lanternes de papier et les globes de soie, semblables

aux abeilles qui, dans les beaux jours du printemps, bourdonnent autour des buissons en fleurs. plus semblables encore aux nocturnes phalènes qu'attirent la funeste clarté et l'éclat vacillant des lampes.

Notre *steamer* cependant s'est frayé un passage à travers les tankas qui encombrant les abords du quai. De la proue, il écarte les plus opiniâtres, et vient enfin déposer ses passagers à l'entrée du vaste *square*, planté d'arbres, au milieu duquel est arboré le pavillon des États-Unis. Le consul américain, M. Paul Forbes, nous attendait près du débarcadère. Nous connaissions depuis quelques jours à peine ce consul étranger : aucun de nous pourtant n'eût voulu refuser la gracieuse hospitalité qu'il nous avait offerte. Il y avait une telle cordialité empreinte sur sa loyale physionomie, une sympathie si vraie, si naturelle dans son regard, qu'on se sentait invinciblement entraîné par cette bienveillante confiance qui, dès le premier jour, se livrait tout entière. Fier de son pays, plein de foi dans les grandes destinées réservées aux états de l'Union, portant dans son amour et dans ses convictions patriotiques l'énergie et l'enthousiasme exalté d'une croyance religieuse. M. Forbes ignorait ces mesquines passions qui divisent trop souvent au-delà des mers les exilés européens. Il aimait dans la France l'antique foyer des sciences et de la littérature, la grande patrie intellectuelle, commune à tous les cœurs généreux, chère à tous les esprits délicats. Que de fois nous l'avons entendu associer dans ses espérances, chimériques peut-être, mais toujours nobles et grandioses, notre patrie et la sienne, la vieille Gaule et la jeune Amérique ! Bien des illusions se sont déjà évanouies depuis cette époque ; bien des rêves complaisamment caressés oseraient à peine se produire aujourd'hui. Ce qui est resté ineffaçable, ce qui a survécu aux illusions et aux rêves, c'est le souvenir d'une amitié vraie et sûre, c'est la mémoire d'un dévouement sympathique et désintéressé, c'est la gratitude profonde pour les services rendus.

Les Chinois ne se sont jamais montrés prodiges envers les étrangers ; mais c'est surtout à Canton que leur politique circonspecte leur commandait de mesurer d'une main avare l'espace accordé aux commerçans européens. Neuf ou dix hectares d'un sol marécageux, qu'il a fallu consolider à grands frais, supportent les magasins voûtés et les larges façades à deux étages des factoreries. Ces édifices, construits en granit et en briques, sont divisés en treize groupes distincts par des rues transversales. Deux de ces rues, perpendiculaires au cours du fleuve, *Old-China-Street* et *New-China-Street*, sont occupées par des boutiques chinoises. C'est là que se trouvent rassemblés les boîtes et les plateaux de laque, les porcelaines, les bronzes, les ivoires sculptés, les mille objets d'un prix infini ou d'un bon marché fabuleux sortis des mains industrieuses des ouvriers cantonnais ; c'est là que nous avions

hâte d'aller échanger contre de curieuses futilités les dollars poinçonnés que nous avions apportés de Macao. Nous primes à peine le temps de jeter un coup d'œil sur les chambres que nous avait destinées M. Forbes, et, tournant sur la droite, nous sortîmes du jardin américain pour entrer dans *Old-China-Street*.

On nous avait assuré que le moment de notre arrivée servirait merveilleusement nos projets d'acquisition. L'approche de l'année nouvelle devait rendre les marchands chinois plus accommodans, et prêter, disait-on, un charme irrésistible au tintement argentin de nos dollars. Une loi formelle oblige en effet les sujets du Céleste Empire à balancer leurs comptes et à terminer leurs affaires avant que la lune de janvier ait montré son premier croissant à l'horizon. Cependant, lorsqu'après deux ans et demi de station, nous eûmes appris à mieux connaître ces marchands rusés et lymphatiques, dont aucun délai n'épuise la patience, nous comprîmes qu'un Chinois peut au besoin comprimer l'élan de sa cupidité. Quand bien même, débiteur insolvable, il verrait le bambou du *tché-s-hien* levé sur ses épaules, quand bien même le pétilllement de tous les pétards de *Physic-Street* viendrait lui annoncer que ses heureux voisins sont libres et n'ont plus qu'à se réjouir, il ne laissera pas ses prix fléchir d'un *sapéc*, si un imprudent enthousiasme lui a fait entrevoir le succès probable de ses prétentions; mais nous étions en Chine de nouveaux débarqués, et nous devions acquitter l'inévitable tribut auquel nous condamnait notre inexpérience.

Entre tous ces marchands, celui qui captiva le mieux notre confiance et dont la boutique se vit assaillie par les plus nombreux chaland fut le vénérable Sao-qua, vieillard au chef branlant, à la queue grisonnante, chaudement enveloppé dans la longue robe ouatée qui venait se croiser sur sa poitrine. Son habile étalage mettait chaque objet en lumière, et faisait valoir l'un par l'autre tous ces vases précieux montés sur des trépiers de bois aux délicates ciselures, dont les branches pressaient de leurs gracieuses efflorescences un bronze contemporain des Ming, une amphore de Nan-king, une coupe en corne de rhinocéros chargée de pampres et d'oiseaux, un cornet d'ébène incrusté de nacre, une pierre de jade admirablement travaillée. Il n'est pas nécessaire de savoir parler le dialecte mandarin ou le patois de Canton pour se faire entendre des marchands de *China-Street*. Il suffit de posséder une légère connaissance de la langue anglaise. L'anglais est devenu la langue commerciale de l'extrême Orient, non pas, gardez-vous de le croire, cet âpre et rude idiome qui s'échappe en sifflant des gosiers britanniques, mais l'anglais adouci, amendé, aux faciles syllabes, aux molles désinences, véritable fruit exotique greffé sur un sauvageon. Les Chinois emploient sans effort ce doux parler créole,

cet italien de souche portugaise et saxonne. On dirait, en vérité, qu'ils prennent plaisir à laisser tomber de leurs lèvres ce flot de liquides voyelles, et à se reposer ainsi de la fatigante psalmodie de leur propre langage. Expressif et concis comme un hiéroglyphe, excellent à condenser les pensées, à débarrasser la phrase des particules oisives. L'anglo-chinois est une langue qui a déjà ses règles et son dictionnaire, qui aura peut-être un jour sa littérature (1). Le digne Sao-qua connaissait toutes les ressources de cet insinuant idiome. Il ne pouvait donc manquer de nous fasciner par son éloquence. Il avait cru devoir accepter l'honorable surnom de *Talkee-true*, *homme vrai*, que les Anglais avaient décerné, disait-il, à sa vieille loyauté et à sa farouche franchise. Avec quel abandon, avec quelle familiarité câline le vieux fumeur d'opium penchait sa face jaune et amaigrie sur l'épaule de l'acheteur hésitant, mais tenté, et lui disait de cet air qui n'appartient qu'au marchand qui se sacrifie : *You ale my sliend, — me talkee-true, — foty tolla*. Vous êtes mon ami, — je suis l'homme vrai, — quarante dollars!

Les soieries fabriquées dans le Kiang-nan et chargées de broderies dans les faubourgs de Canton, les boîtes de laque toutes couvertes de ces figurines dorées qu'il faut admirer à la loupe, ne nous exposèrent pas à de moins dangereuses séductions que les porcelaines et les bronzes d'*Old-China-Street*. L'atelier de Lam-qua fit aussi passer sous nos yeux ses peintures à la gouache, dont l'éclat velouté semble avoir été ravi à l'aile des papillons. Il nous fallut plus d'une heure pour choisir et rassembler dans le même album des dieux brandissant la foudre, des guerriers vidant leurs carquois, des damnés subissant les affreux supplices de l'enfer bouddhique, des mandarins assis sur leurs chaises curules, des nymphes qui, semblables aux fabuleux oiseaux de paradis, n'ont point de pieds pour se poser sur la terre et se balancent doucement dans l'espace. Nous nous arrêtâmes enfin quand nos bourses furent vides; mais, avant de prendre congé des marchands de *China-Street*, c'est ici le lieu de leur rendre une tardive justice. Non moins adroit, non moins souple que le Juif du Levant, quand il s'agit de se défaire de sa marchandise, le marchand chinois, dès que le marché est conclu, se montre aussi probe, aussi scrupuleux que le plus respectable Osmanli de Constantinople. On peut se reposer complètement

(1) Je ne veux citer qu'un seul échantillon de ce dernier-né des dialectes modernes. Nous demandions un jour à notre pilote, pendant un voyage que nous fîmes à Chou-san, si le vent, qui depuis plusieurs jours nous retenait au mouillage, ne deviendrait pas bientôt plus favorable. Voici sa curieuse réponse : *Pilot no can sabec. — Joss makee pigeon*; ce que vous prononcerez ainsi : *Paiot no can sabi. — Djos meki pidgeon*, et ce que je me permettrai de traduire en mauvais anglais par ces mots : *Pilots cannot know. — God makes that business. — Qu'en peut savoir le pilote? — C'est l'affaire du bon Dieu.*

sur lui du soin d'emballer les objets achetés, le payer sans crainte à l'avance, ou lui remettre un billet pour le comprador de *M. Foxi* (*M. Förbes*).

Old-China-Street et *New-China-Street* sont des rues larges, régulières, pavées de grandes dalles de granit et bordées de chaque côté de boutiques à un seul étage : ces rues ne sont guère fréquentées que par les Européens. Aussi, à les voir silencieuses et presque désertes, on ne soupçonnerait point la foule immense qui s'agite à quelques pas de ce quartier paisible, le rapide courant d'hommes et de marchandises qui traverse *Physic-Street*. Cette longue rue, voie étroite et tortueuse au milieu de laquelle circule sans cesse une multitude affairée, serpente de l'est à l'ouest, entre le terrain des factoreries et les îles confuses du faubourg occidental. C'est dans *Physic-Street* qu'un luxe ingénieux rassemble les oranges mandarines à la peau flasque et cramoisie, les pamplemousses d'Amoy dont le burin a découpé l'écorce, à côté des poires du Shan-tong et des jujubes du Pe-tche-li; c'est là que de larges cuves contiennent les poissons encore vivans du Chou-kiang, et que les paillers de rotin enferment les chiens fauves destinés à la table des Lucullus de Canton. Là aussi des canards fumés et aplatis, comme si on les avait passés au pressoir, des épaules de chats enfilées en chapelets, des grappes de rats desséchés se montrent appendus à la devanture des boutiques auprès des quartiers de bœuf et de mouton, auprès de ces cochons engraisés comme des *poussahs*, dont les reins paraissent avoir fléchi sous un coup de bâton et dont le ventre traîne souvent jusqu'à terre. Quel mouvement, quel pêle-mêle dans cette rue, la plus bruyante des rues de Canton! Craignez, si vous vous aventurez sans guide au sein de ce *mælstroom*, d'être emporté par la foule au milieu d'un labyrinthe de rues si uniformes, si semblables entre elles avec les enseignes verticales dont chaque boutique est flanquée, que le fil d'Ariane ou la rencontre heureuse de quelque honnête mandarin pourrait seule vous rouvrir le chemin des factoreries.

Jamais une femme chinoise ne se montre à pied dans *Physic-Street*; jamais le bouton des mandarins n'apparaît au milieu de cette cohue. Les femmes aux petits pieds et les mandarins ont leurs chaises et leurs porteurs, quoique ce ne soient pas les seuls habitans qui usent de cet aristocratique véhicule. Il n'est si pauvre bachelier qui ne monte parfois dans son équipage au siège de bambou et aux stores de rotin : vous verrez alors l'humble *sieou-tsai* courbé au fond de cette cage étroite, emporté par deux vigoureux *coulis*, fendre la foule comme un grand seigneur et tout renverser sur son passage. Le droit de malmener ainsi les passans n'est pas à Canton un privilège. Ce droit appartient aux puissans dignitaires que précède le hideux vacarme de leurs bourreaux et de leurs licteurs; il appartient aussi à ces portefaix au torse nu qui

soutiennent de leurs deux bras ramenés en arrière un bâton plat appuyé sur leurs larges épaules. — levier flexible aux extrémités duquel pendent également balancées les vastes corbeilles remplies de légumes ou les viviers ambulans promenés dans tous les quartiers de la ville. Point de querelles cependant, point de luttes entre ces hommes qui se poussent, se pressent et se heurtent : la patience est le trait le plus saillant du caractère chinois. Un riche marchand demeurera paisiblement assis à son comptoir, pendant que, dans sa boutique, sous sa maigre moustache, un mendiant importun viendra frapper l'un contre l'autre deux morceaux de bambou et lui déchirera le tympan par le plus épouvantable charivari. Il se laissera ainsi assourdir au milieu des comptes qui absorbent son attention, au milieu du marché le plus intéressant et le plus débattu, sans qu'il lui échappe un geste de violence ou un signe d'emportement. Parfois il se délivre de cette persécution par le sacrifice de quelques *sapecs*; mais plus souvent encore nous avons vu le flegme de l'assiégé lasser la crécelle de l'assiégeant, et l'aveugle vaincu aller chercher, du bout de la mince baguette qui lui sert à diriger ses pas, le seuil d'une boutique moins inhospitalière.

Des calculs basés sur la consommation journalière du riz dans la capitale du Kouang-tong ont porté à douze cent mille âmes la population de cette cité industrielle. La *ville flottante* renferme à elle seule, assure-t-on, trois cent mille habitans; neuf cent mille vivent sur la terre ferme. Une muraille crénelée, haute de huit ou dix mètres, enveloppe l'espace qu'occupèrent autrefois les Tartares-Mantchoux, lorsque, après onze mois de siège, ils s'emparèrent, le 24 novembre 1650, de cette place forte, la dernière qui subit leur joug. C'est dans cette ville intérieure que résident le vice-roi et les autorités de la province; c'est aussi à l'abri de cette enceinte que se retire chaque soir la portion la plus riche et la plus respectable de la population. Les marchands de Canton n'habitent leurs boutiques que pendant le jour; la nuit venue, ils s'empressent de regagner, les uns dans la ville fermée, les autres dans les faubourgs, les demeures plus commodes et plus vastes où les attendent les joies de la famille et le repos si bien dû à leurs laborieuses journées. En dépit du traité de Nan-king et des réclamations de sir Henry Pottinger, l'accès de la ville intérieure n'avait point cessé de demeurer interdit aux barbares. Une nouvelle convention, seul résultat de l'expédition de sir John Davis en 1847, avait ajourné la solution de cette question délicate au 6 avril 1849. Il nous fallut donc renoncer à visiter la cité tartare, mais nous voulûmes du moins faire le tour de cette ville qui refusait de nous ouvrir ses portes. Partis des factoreries au point du jour, sous la conduite d'un missionnaire américain que son zèle méthodiste avait habitué à ces courses aventureuses, nous traversâmes rapidement le faubourg occidental,

faurnâmes vers l'est pour franchir les arides coteaux qu'ont envahis, au nord de la ville, d'immombrables sépultures, et, sortis sans encombre de ce champ des morts, nous gravâmes la colline sur laquelle sir Hugh Gough, le 24 mai 1841, avait établi son quartier-général. De ce point culminant, nous découvrîmes le lointain horizon des montagnes, les vertes vallées aux plans indéfinis, les nombreux embranchemens du fleuve et les joyeux hameaux dispersés dans la plaine. A notre droite s'étendait le champ de manœuvre consacré au tir de l'arc et de l'arquebuse; à gauche, les fertiles jardins que borne la rivière. On voyait les voiles jaunes glisser au milieu des prairies, les robustes *coulis* se hâter le long des sentiers, les *tigres* du Céleste Empire se promener, la pique sur l'épaule, devant la porte de l'éternel repos. C'était un panorama plein de vie et d'étrangeté; mais la ville tartare, protégée par sa haute ceinture, ne nous laissa voir que les échafaudages à la cime desquels s'établissent les guetteurs de nuit et l'espèce d'acropole que domine de son gracieux clocher la *pagode aux cinq étages*. Notre guide s'empressa de nous arracher aux charmes de ce spectacle. Il avait remarqué, disait-il, que les Chinois n'inquiétaient jamais un voyageur en marche, mais s'attroupaient facilement autour du promeneur indécis qui s'arrêtait sur la route. Ahasvérus eût pu, suivant lui, traverser avec impunité la Chine entière. Il nous fallut donc reprendre notre course haletante, et regagner les factoreries en passant au milieu du faubourg qui s'appuie à la face méridionale de l'enceinte.

Le vice-roi qui réside à Canton gouverne les deux provinces du Kouang-si et du Kouang-tong; il étend sa juridiction sur quatre cent sept mille kilomètres carrés, — les quatre cinquièmes de la surface de la France, — et se trouve investi de la direction suprême de vingt-sept millions d'ames. La Chine renferme ainsi neuf royaumes distincts, séparés de la ville impériale par d'énormes distances que la difficulté des communications rend plus considérables encore. Canton, situé à deux mille kilomètres environ, à trente jours de route de Pe-king, est, comme la capitale du Su-tchuen, comme celle du Kiang-nan, comme celles des dix-huit autres provinces groupées deux à deux sous le gouvernement d'un vice-roi, le siège d'une administration qui n'a besoin de recourir qu'en de rares occurrences à la source d'où émane en Chine toute autorité. Malgré cette complète délégation de pouvoirs, *le fils du ciel* n'a jamais vu les grands dignitaires de l'empire lever l'étendard de la révolte et affecter le rôle si souvent usurpé par les pachas musulmans. Le servilisme général des esprits, le dévouement pusillanime des mandarins, ont dû contribuer à éteindre ces ambitions viriles et ces pensées de rébellion; mais le mécanisme du gouvernement est aussi fait pour les prévenir. Les mandarins ne sont jamais employés dans la province qui les a vus naître, et ils exercent

rarement leurs fonctions plus de trois années. Le pouvoir est en outre partagé entre plusieurs officiers indépendans les uns des autres, dont le concours est nécessaire pour tous les actes importans, et qui doivent déférer au jugement de la cour les affaires sur lesquelles ils n'ont pu s'accorder. Ainsi, à côté du vice-roi, entouré de tout l'éclat de l'autorité suprême, fastueux fonctionnaire dont le traitement annuel est de 120,000 francs, vient se placer le lieutenant-gouverneur, le *fou-yuen*, dont la juridiction n'embrasse qu'une seule province, mais qui ne subit en aucune façon le contrôle du gouverneur-général. Ce dernier ne peut, sans l'aveu du *fou-yuen*, appliquer le *wang-ming*, ce droit de vie et de mort en vertu duquel, dans les cas urgens, un criminel est immédiatement exécuté, sans qu'il soit besoin de demander à Pe-king la confirmation de la sentence. Le commandement de la force armée est confié à un général tartare qui répond seul de la défense de la ville. L'administration des finances appartient au directeur-général des douanes, au receveur-général des contributions et au surintendant-général des salines; celle de la justice est réservée au juge criminel, qui n'est assisté des autres autorités de la province que lorsqu'il s'agit de prononcer la peine capitale. Tel est le personnel auquel est dévolue la haute administration de la vice-royauté et de la province. Sous le contrôle de ces grands fonctionnaires s'exerce le gouvernement du département et du district. Le département est placé sous les ordres d'un magistrat civil qui remplit, avec des attributions plus étendues, des fonctions analogues à celles de nos préfets. Chaque district a son sous-préfet, revêtu, comme le magistrat du département, de pouvoirs à la fois administratifs et judiciaires. Le département de Kouang-tcheou, dont Canton fait partie, est divisé en quatorze districts, et la ville de Canton ressort des deux districts de Pouan-you et de Nan-haï. Les sous-préfets nomment dans chaque commune un maire chargé de la police et de la levée des impositions. Ces maires sont des agens très subalternes, qui portent rarement le bouton des lettrés, et que le sous-préfet soumet sans façon à la bastonnade. Dans les campagnes cependant, s'il y a quelques travaux publics à entreprendre ou une affaire grave à décider, ce sont eux qui président le conseil des anciens et qui dirigent les délibérations. L'administration chinoise est, on le voit, peu compliquée : quatorze mille mandarins civils suffisent à gouverner trois cent soixante-un millions d'ames; mais cette simplicité de ressorts, en accumulant d'immenses prérogatives sur la même tête, a dû entraîner à sa suite les inconvéniens inhérens aux administrations despotiques, — la vénalité de la justice et les plus odieuses exactions dans la perception des impôts. Les tribunaux mettent pour ainsi dire à l'encau la sentence qui condamne ou celle qui absout. Les Chinois sont soumis au paiement d'une

taxe personnelle imposée à chaque habitant en proportion de son revenu, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante; ils doivent en outre acquitter une contribution foncière prélevée sur les produits du sol, et fixée au dixième, au vingtième, au trentième de la récolte, suivant la qualité de la terre. Ces impôts modérés sont presque toujours doublés ou triplés par la cupidité des mandarins.

Le peuple chinois ne cherche point en général dans l'insurrection un remède à ses maux. Son naturel pacifique s'oppose à ces levées de boucliers. De tout temps cependant la Chine méridionale s'est montrée moins disposée que les autres provinces à se soumettre aux vexations des autorités. Le Kouang-si et le Kouang-tong sont le grand embarras de la dynastie manchoue. C'est surtout dans les nombreux villages disséminés autour de Canton qu'on a vu plus d'une fois les résistances municipales triompher de la puissance des mandarins. Pendant la guerre de l'opium, les habitans de ces villages osèrent prendre les armes, et les apparences de succès qu'ils obtinrent alors sur les troupes anglaises ont contribué à augmenter leur orgueil et leur turbulence. C'est au moment où les troupes tartares avaient été contraintes de se renfermer dans la ville, au moment où une partie de la rançon de Canton était déjà embarquée à bord des navires anglais, que les *braves*, formés en masses menaçantes, vinrent planter leurs étendards en face des hauteurs qu'occupait sir Hugh Gough. Il suffit d'une charge vigoureuse pour disperser ces bandes irrégulières, que quelques compagnies poursuivirent de village en village; mais un affreux orage succéda, vers le coucher du soleil, à la température accablante de la journée, et vint changer la face des choses. Les Anglais n'avaient que des fusils à pierre, et la pluie avait rendu ces armes complètement inutiles. Sir Hugh Gough dut songer à se replier vers ses positions. Les Chinois se rallièrent et suivirent la colonne anglaise dans son mouvement de retraite. On vit ces levées populaires déployer alors une audace qu'on n'était guère en droit de leur supposer. Plus d'une fois, lorsque la colonne était obligée de rompre ses rangs pour passer un ruisseau ou pour défiler à travers les rues étroites d'un village, les soldats anglais eurent à soutenir des combats corps à corps. Au milieu de l'épais brouillard qui couvrait la campagne, une compagnie de cipayes se sépara du gros de la colonne et fut obligée de se former en carré pour ne pas être entamée par l'ennemi. L'obscurité était déjà complète, la tempête redoublait de violence : ce faible détachement ne pouvait opposer aux nombreux assaillans qui le harcelaient que les baïonnettes de ses fusils. Les Chinois avaient réussi à traîner sur une éminence très rapprochée une petite pièce d'artillerie dont l'effet eût été terrible sur ce carré immobile. Les cipayes se croyaient perdus, quand heureusement deux compagnies de soldats de marine, armés de fusils à

percussion, vinrent les dégager. Le surlendemain, les Anglais évacuaient les hauteurs de Canton, et les *braves* étaient libres d'attribuer à la terreur qu'inspirait leur courage la retraite précipitée des barbares. Des placards affichés jusque sur les murs des factoreries ont souvent mentionné ce prétendu triomphe; les proclamations adressées à la population des campagnes l'ont plus d'une fois rappelé avec orgueil, et il eût fallu une plus terrible leçon que celle du 3 avril 1847 pour en effacer le souvenir. On comprendra facilement combien cette confiance présomptueuse devait enhardir l'animosité du peuple de Canton et rendre plus difficile encore la tâche pacifique qu'avait acceptée le vice-roi Ki-ing. Ce malheureux vice-roi, assailli de mille réclamations par le gouverneur de Hong-kong, ne pouvait y faire droit qu'aux dépens de sa popularité. Chacune des concessions que lui arrachait le désir d'éviter une nouvelle collision irritait et soulevait contre lui les passions de cette populace qui haïssait plus les barbares qu'elle ne les redoutait.

Depuis notre arrivée à Macao, nous n'avions pu étendre nos observations au-delà des classes inférieures de la société chinoise; le jour était enfin venu où nous allions nous trouver en présence du gouverneur-général de Canton, l'homme d'état le plus éminent du Céleste Empire. Ki-ing n'aurait pu se permettre de recevoir dans son palais, situé au milieu de la cité tartare, l'envoyé d'une puissance étrangère. Le mandarin Potin-qua, fils d'un marchand qu'avait enrichi le fructueux commerce des hanistes, mit à sa disposition pour cette entrevue la maison de campagne qu'il possédait sur les bords du fleuve, et ce fut vers cette villa chinoise, qui déjà dans une occasion semblable avait reçu M. de Lagrené, que la marée montante emporta, le 19 janvier, dès huit heures du matin, la nouvelle légation de France et les officiers de la *Bayonnaise*. Le bateau-mandarin à bord duquel nous nous étions embarqués près du quai des factoreries nous eût conduits sans fatigue jusqu'aux sources du Chou-kiang. Ce bateau de plaisance portait sur sa large plate-forme un vaste édifice, aux cloisons capricieusement découpées, dont l'intérieur était partagé en deux salons ornés de délicates incrustations de rotin et d'ivoire. Circulant sur les bords extérieurs de la plate-forme, l'équipage, armé de longues perches, maintenait au milieu du fleuve ou dirigeait d'une rive à l'autre la lourde nef, qui dérivait entraînée par le courant. Au bout d'une heure, notre bateau s'engageait dans un canal creusé à travers les alluvions récentes de la rive gauche et nous déposait à l'entrée du parc de Potin-qua. Débarqués sur la berge vaseuse du canal, nous pénétrâmes dans un de ces jardins aimés des Chinois où, au-dessus des flaques d'eau verdâtres, serpentent les ponts aux lignes brisées qui unissent, par un double rang d'arcades, des îlots factices et des collines en miniature. Le ciel était gris et sombre; les

arbres du parc se montraient pour la plupart dépouillés de leur feuillage; les intempéries de plusieurs hivers avaient effacé depuis longtemps les brillantes couleurs dont on pouvait apercevoir encore la trace sur les galeries vermoulues des ponts et sur la façade fanée du pavillon dans lequel nous attendait le vice-roi Ki-ing. Ce kiosque aux corniches retroussées, aux moulures bizarres, s'élevait, soutenu par huit piliers de granit, du sein d'un étang fétide, dont les eaux dormaient appesanties sous les larges feuilles des nénuphars. Il y avait je ne sais quelle apparence de déclin et de vétusté répandue sur tout ce paysage qui suffisait pour en détruire le charme et pour lui imprimer un cachet de maussade tristesse.

Le vice-roi nous reçut avec toutes les démonstrations empressées de la politesse chinoise, démonstrations imitées à l'envi par les nombreux mandarins dont le gouverneur-général de Canton était entouré. Il y a loin de la familiarité obséquieuse, de la curiosité impertinente dont les fonctionnaires chinois firent preuve dans cette entrevue, à la dignité naturelle, à la réserve si pleine de convenance et de bon goût qu'on rencontre d'ordinaire chez les officiers turcs. On a peine à prendre au sérieux ces hommes d'état qui jouent avec les revers de votre habit, en étudient les paremens brodés et ne voient dans les lettres de créance d'un ambassadeur qu'un parchemin curieusement illustré qu'il faut se hâter de soumettre à l'examen de tous ces familiers de bas étage qui assistent en Chine aux conférences les plus secrètes. Ki-ing, aussi peu sérieux, il faut en convenir, aussi peu grave dans ses allures que les mandarins subalternes qui s'empressaient auprès de ses hôtes, devait avoir alors environ soixante ans. Sa taille droite, sa démarche assurée, semblaient lui promettre une verte vieillesse, et sous les plis efféminés de sa longue robe chinoise on pouvait encore deviner l'intrépide Tartare qui avait plus d'une fois percé de son épieu les tigres ou les ours dans les forêts de la Mantchourie. La physionomie du vice-roi ne répondait point d'ailleurs à notre attente. On y pouvait reconnaître un caractère général de simplicité et de bienveillance; mais il eût été difficile d'y trouver l'expression d'une intelligence supérieure et de lire sur ce front peu développé, dans ce regard terne et indifférent, l'habileté politique dont Ki-ing avait donné tant de preuves pendant les négociations de 1842 et au milieu des complications qui avaient suivi le traité de Nan-king. Membre de la famille impériale, Ki-ing avait dû cependant, comme le plus humble des Chinois, conquérir par son mérite personnel le rang élevé qu'il occupait dans l'empire. Les emplois publics sont rarement dévolus en Chine aux parens de l'empereur. La plupart de ces princes, dont le nombre s'est considérablement accru depuis deux siècles, végètent dans l'oisiveté, souvent dans la misère, et n'ont d'autres ressources que la faible pension qui leur est accor-

dée. Le despotisme courbe toutes les têtes sous le même niveau. Chacun, en Chine comme en Turquie, est le fils de ses œuvres et de la faveur impériale. Le mot de parvenu ne serait point compris des Chinois. Il existe, il est vrai, dans le Céleste Empire des titres de noblesse héréditaires qui, baissant d'un degré à chaque génération, ne sont complètement éteints qu'à la cinquième; mais ces titres ne confèrent aucun privilège. Ils n'ont de valeur qu'autant que le souverain en confirme le lustre par une nouvelle investiture. Les membres de la famille impériale, les nobles chinois ont aussi peu d'influence sur les affaires de l'état que les riches particuliers qui obtiennent, par leurs libéralités envers le trésor public, le bouton et le rang de mandarin. Parmi les grands officiers de l'empire, il en est peu qui puissent se vanter d'une illustre origine. Le conseiller intime du vice-roi, le mandarin à l'influence duquel la rumeur publique attribuait en partie l'habileté diplomatique de Ki-ing, Houan, était né dans le Shan-tong de parens obscurs. Parvenu au rang de mandarin du second ordre, membre du collège impérial des Han-lin, il s'était vu accusé par ses ennemis de malversation et de partialité vénale dans les examens qu'il était chargé de présider. Une sentence rigoureuse l'avait précipité du faite des honneurs au bas de l'échelle officielle. Avec cette patience résignée dont les Orientaux ont seuls le secret, Houan était occupé, quand il nous fut présenté par le vice-roi, à gravir de nouveau les nombreux degrés qu'il avait si brusquement descendus. Le bouton bleu décorait déjà son bonnet de feutre encore veuf de la plume de paon. On eût pu remarquer toutefois une certaine teinte de mélancolie empreinte sur ce front intelligent qui semblait garder la trace de la foudre impériale. Au milieu des figures basses et serviles qui entouraient le vice-roi, le regard expressif, la physionomie noble et régulière du conseiller intime inspiraient une sympathie si invincible, que chacun de nous se fût senti disposé à prendre parti pour le fonctionnaire dégradé contre ses accusateurs ou ses envieux. Ki-ing, il faut le dire à sa gloire, n'avait point abandonné son protégé dans sa disgrâce. A la confiance absolue qu'il ne craignait point de lui témoigner en public, on pouvait juger que le vice-roi protestait intérieurement contre un arrêt qui n'avait probablement frappé dans la personne de Houan qu'un des champions de cette cause modérée dont on n'osait encore attaquer le chef.

Il n'y a point en Chine de conférence diplomatique sans banquet. Un dîner de trente couverts nous attendait dans une salle basse précédée d'un péristyle à colonnes et mal éclairée par les rayons obliques qui tombaient d'en haut sur une cour intérieure. Bien enveloppés de leurs chaudes pelisses, les mandarins défiaient la température humide et froide dont nous préservait très imparfaitement le maigre tissu de

nos habits d'uniforme. Un dîner chinois n'est plus une nouveauté; mais c'est toujours une affreuse chose, on pourrait ajouter un affreux souvenir pour des estomacs européens. Le dessert seul eût pu trouver grâce à nos yeux, et c'est par le dessert que nous débutâmes. Deux longues rangées de pyramides, hautes à peine de trois ou quatre pouces et composées d'amandes, de sucreries, de fruits secs et de fruits confits, nous offrirent au moment où nous entrâmes dans la salle du festin un coup d'œil gracieux qui eût fait bondir de joie une réunion de bambins parisiens ou une assemblée de jeunes magots de la Chine. Après cet innocent service apparurent les réchauds d'étain chargés d'alimens inconnus, les plats de métal tout fumans des nauséabondes vapeurs de l'huile de ricin et de la graisse fondue; puis, devant chaque convive, les domestiques déposèrent bientôt des bols remplis jusqu'au bord d'œufs de faisán ou de pigeon, de boules gélatineuses, de lambeaux d'holothuries, de filamens blanchâtres craquant sous la dent comme des cordes à violon. Il fallait arroser ces sinistres mélanges de tasses de thé sans sucre ou de tasses de *sam-chou*, boisson tiède et empyreumatique obtenue par la distillation du riz. De prétendus vins de Champagne et quelques vins de Portugal ou d'Espagne circulaient au milieu de cet affreux pêle-mêle et ajoutaient leur poison européen à tous ces poisons indigènes. Puis, quand ce supplice gastronomique semblait achevé, quand chacun de nous avait reçu de King, de Houan, de Po-tin-qua ou d'un autre convive quelque fragment emprunté par ces aimables épicuriens à leur propre assiette, quand nous avions tous, bon gré mal gré, fait honneur à ces offrandes habilement transportées au bout des bâtonnets, il nous fallut reconnaître que le véritable dîner n'était point encore commencé. Un gros de marmitons venait de se précipiter dans la salle chargé comme un régiment qui reviendrait de la maraude de pores et de moutons rôtis, de poules, d'oies, de canards, d'une basse-cour entière passée au fil de la broche. Ce fut en notre présence que les écuyers tranchans, appuyant la paume de leur sale main sur ces chairs saignantes, découpèrent les minces tranches de viande qu'ils vinrent nous offrir. Heureux les estomacs de fer qui purent résister, à tant d'épreuves! heureux les cœurs qui ne se soulevèrent point de dégoût! Enfin le vice-roi eut pitié de ses hôtes; les bols de riz se montrèrent sur la table, et après cet hommage rendu à l'épi nourricier de la Chine, nous pûmes nous lever, rendant grâces au ciel de n'avoir pas succombé à notre premier dîner chinois. De tous les convives assis à ce banquet, celui qui fut le plus impitoyablement sacrifié, ce fut notre malheureux interprète, obligé de servir d'intermédiaire à toutes les plaisanteries, à toutes les questions, à toutes les prévenances qui se croisaient sans cesse d'un bout à l'autre de la table. Il n'y eut si mince

mandarin qui, élevant des deux mains sa tasse pleine de sam-chou à la hauteur de sa bouche et imprimant à sa tête un balancement saccadé, ne se crût obligé de formuler un toast complimenteur à l'adresse de l'un d'entre nous. Le beau Houan, le représentant du *tî-miè* (de la *fashion* en Chine), se distingua surtout par son urbanité louangeuse. Il but, le flatteur, à la barbe vénérable d'un des officiers de la *Bayonnaise* et attribua modestement soixante-dix ans à un homme qui en avait à peine trente; mais Houan connaissait le cœur humain, et son sourire plein de finesse et d'intention semblait dire à son interlocuteur : « Vous devinez que je vous flatte, mais je suis sûr que vous me le pardonnez ! »

Au milieu de ces gracieux échanges, la confiance ne pouvait manquer de s'établir entre les enfans de la *terre des fleurs* et les aimables *Fa-lan-ça-is*; mais le jour baissait, et nous dûmes bientôt prendre congé du vice-roi. Les effusions qui nous avaient accueillis au moment de notre arrivée nous accompagnèrent jusqu'au bateau, à bord duquel le vice-roi voulut lui-même nous voir monter. Le jusant nous servit aussi bien que nous avait le matin secondés la marée montante, et, avant le coucher du soleil, nous avions regagné les factoreries.

L'envoi d'un agent diplomatique en Chine était une nouvelle sanction donnée par le gouvernement français au traité de M. de Lagrené. Aussi, dès cette première entrevue avec le ministre de France, les autorités de Canton durent-elles abandonner tout espoir de nous voir jamais laisser échapper ou s'amoindrir cette précieuse conquête. C'est toujours une tâche ingrate que d'être obligé de négocier avec les hommes d'état de l'Orient. Le génie même des langues orientales sert admirablement ces diplomates de naissance à envelopper dans les nuages d'une métaphore continue la pensée à laquelle ils refusent à dessein la netteté et la précision. Plus d'une fois la patience des envoyés européens s'est épuisée dans ces pourparlers stériles; mais dans cette occasion le ferme et noble langage que les mandarins entendirent dut les convaincre que, si la France voulait rester fidèle au traité négocié en son nom par M. de Lagrené et n'y apporter aucune modification, elle entendait aussi imposer à la Chine la stricte exécution de cet engagement. M. Forth-Rouen ne voulut point dissimuler au vice-roi la sensation profonde qu'avaient causée en Europe les promesses de tolérance religieuse qui avaient suivi le traité de Wampoa. Il sut lui laisser comprendre combien dans notre pensée ce grand intérêt dominait tous les autres, et combien il importait au maintien des bonnes relations qui n'avaient jamais cessé d'exister entre les deux empires que ces promesses ne fussent pas rendues illusoires par le zèle exagéré des autorités secondaires.

A prendre comme sérieuses les assurances réitérées du vice-roi et des mandarins qui l'entouraient, toute idée de persécution eût été à ja-

mais abandonnée vis-à-vis des chrétiens de la Chine. En aucun lieu, la liberté de conscience n'eût été plus complète, plus absolue qu'au sein du Céleste Empire. Malheureusement, c'est en Chine surtout que les faits sont loin de répondre aux paroles. Les conquérans tartares qui règnent à Pe-king ne se sentent point assez affermis sur un trône que les sociétés secrètes ont failli renverser il n'y a guère plus d'un demi-siècle, pour voir avec indifférence grossir cette secte nouvelle dont les progrès leur semblent un danger pour leur couronne. Il existe toujours en Chine contre les chrétiens une persécution sourde, latente, qui n'attend que son heure pour éclater. Signalez aux mandarins de Canton les excès de pouvoir, les vexations journalières des autorités provinciales : ils trouveront pour échapper à vos représentations de faciles issues. Les Chinois arrêtés ne seront pas des chrétiens que l'on poursuit à cause de leurs croyances ou de leurs pratiques religieuses. Il n'y aura plus dans les prisons que des criminels, des voleurs ou des assassins livrés régulièrement aux tribunaux et que la protection étrangère ne saurait essayer de couvrir. La tolérance du gouvernement chinois à l'égard des chrétiens du Céleste Empire ne saurait donc être entretenue que par une surveillance de tous les instans. Les réclamations incessantes des agens français sont aussi nécessaires au succès de la cause évangélique en ce pays que le zèle intrépide de nos missionnaires. Si la politique qui décida la création d'un poste diplomatique à Canton avait besoin d'être défendue, il suffirait, pour justifier cette mesure, de mentionner les succès obtenus par M. Forth-Rouen pendant sa longue et honorable gestion et de montrer cette sécurité croissante dont les chrétiens des parties les plus reculées de la Chine, les néophytes du Su-tchuen et du Kouei-tcheou, furent redevables à ses persévérans efforts.

III.

Quelques jours après l'entrevue du ministre de France et du vice-roi de Canton, *la Bayonnaise* vint reprendre son poste sur la rade de Macao. Nous avons pu apprécier à Wampoa le mouvement du commerce régulier de la Chine; il nous restait à étudier ce commerce interlope qui occupe le premier rang dans les échanges du Céleste Empire. A quinze milles du fort de San-Francisco, près du coude que forme l'île Hiang-shan à l'embouchure du Chou-kiang, l'île de Cum-sing-moun abrite un mouillage aussi sûr et plus vaste que le port intérieur de Macao. C'est là que la contrebande a fait élection de domicile. Chaque maison de commerce anglaise ou américaine entretient dans cette baie un dépôt flottant d'opium armé de canons et prêt à repousser par la force les visites des mandarins ou les attaques des pirates. L'île de Cum-

sing-moun n'est pas, comme la péninsule de Macao ou l'île de Hong-kong, une possession officiellement européenne : une sorte de concession facile l'abandonne complètement aux contrebandiers et aux barbares.

Partis de Macao sur le charmant cutter de M. Forbes, le *Gipsy*, nous atteignîmes en moins de deux heures la baie de Cum-sing-moun et vîmes demander l'hospitalité au *receiving ship* du capitaine Endicott. C'est à bord de ce dépôt flottant que nous pûmes comparer les diverses sortes d'opium que l'Inde expédie dans les ports de Chine. Les Chinois savent distinguer du premier coup d'œil le Malwa, le Patna, le Bénarès, et l'opium de qualité inférieure que produit la Turquie. Depuis plus d'un siècle, l'espèce de pavot d'où s'extrait cette funeste drogue est cultivée dans la province de Malwa. La compagnie des Indes, en respectant la liberté de cette culture, d'où les rajahs tributaires tirent en grande partie leurs revenus, en a frappé les produits de droits énormes. Outre la contribution territoriale, elle perçoit pour chaque caisse de Malwa contenant 63 kilogrammes d'opium un droit de 400 roupies, environ 960 francs. La récolte de 1848, évaluée à 25,000 caisses, devait donc laisser entre les mains de la compagnie un revenu de 24 millions de francs. La province de Bahar et un des districts de la présidence du Bengale produisent les deux qualités d'opium connues sous le nom de Patna et de Bénarès. Dans ces deux provinces, le cultivateur, soumis à la surveillance la plus rigoureuse, livre aux employés de la compagnie, à un prix fixé à l'avance, l'opium qu'il a pu recueillir. La caisse de 74 kilogrammes, qui se vend communément de 1,800 à 2,000 francs à Calcutta, ne revient pas au gouvernement de l'Inde, tous frais compris, à plus de 960 fr. En 1847, l'exportation avait été de 24,990 caisses : elle fut de 22,877 en 1848, et l'on prévoyait qu'elle atteindrait en 1849 le chiffre de 36,000 caisses. Cet immense accroissement dans la production de l'opium du Bengale devait tendre à étouffer, dès son origine, la fabrication des produits indigènes, si jamais le gouvernement chinois, mieux éclairé sur ses intérêts, se montrait disposé à tolérer la culture du pavot dans les provinces du Yun-nan et du Fo-kien. Depuis 1830, l'importation de l'opium en Chine avait plus que triplé. En 1847, on évaluait à 120 millions de francs les sommes perçues pour la vente annuelle d'environ 40,000 caisses. Les bénéfices seuls de la compagnie s'élevaient à plus de 50 millions.

Chaque caisse d'opium renferme une centaine de boules de la grosseur d'un œuf d'antruche. Les fumeurs font bouillir l'opium, afin de le dégager de toutes les impuretés qui pourraient en altérer la saveur, et le recueillent à l'état liquide dans un godet de porcelaine : à leur pipe de bambou se trouve adapté un fourneau dont l'orifice n'est guère plus large que la tête d'une épingle. C'est à cet orifice qu'une aiguille

d'acier présente la petite boule d'opium allumée à la flamme d'une bougie. Deux ou trois aspirations épuisent ces doses de narcotique que le fumeur, couché sur un divan, renouvelle jusqu'au moment où sa félicité est complète. Si l'on en croit la plupart des négocians européens, c'est l'abus et non l'usage de l'opium qui produit cet amaigrissement effrayant que l'on observe chez les fumeurs invétérés; mais il ne paraît que trop certain qu'un attrait invincible ramène sans cesse vers ce fatal plaisir le malheureux qui l'a goûté une fois. Les fumeurs modérés sont rares. Ceux au contraire que cette impérieuse habitude conduit au crime ou au désordre en abrégeant leur existence sont en très grande majorité, surtout dans les provinces du littoral. Cet oubli de soi-même, cette intoxication que les peuples du Nord demandent aux liqueurs fortes, les Orientaux les ont cherchés dans la fumée de l'opium. La nature a créé des plaisirs et des goûts divers pour tous les climats; mais il faut confesser que le peuple qui a pu se laisser séduire par cette horrible saveur du laudanum était bien digne de trouver pour aiguïser son appétit l'affreux assaisonnement de l'huile de ricin.

Notre promenade à Cum-sing-moun nous réservait d'ailleurs un double intérêt sur lequel nous n'avions pas compté : nous n'avions eu en vue que d'étudier une station d'opium, et nous trouvâmes l'occasion d'observer les campagnes chinoises. Le capitaine Endicott nous engagea vivement à ne pas retourner à Macao sur le *Gipsy*, et nous offrit des chevaux pour regagner, en traversant l'île de Hiang-shan, la péninsule que nous avions quittée le matin même. Nous ne pûmes résister à une offre aussi séduisante. Quatre chevaux furent embarqués dans une chaloupe; nous prîmes terre sur la côte occidentale de la baie, et nous nous dirigeâmes au grand galop vers un village chinois, dont les habitans, loin de paraître offensés de notre audace, nous saluaient en passant d'un sourire de bonne humeur. L'île de Hiang-shan nous rappelait l'aspect des champs de la Provence dans les premiers jours du printemps. Les arbres ne se montraient qu'à de rares intervalles, mais presque toujours groupés en délicieux bouquets de verdure. Nous pénétrions avec ravissement sous ces dômes pleins de fraîcheur. Ce qui égayait surtout le paysage, c'était la quantité innombrable de petits ruisseaux qui descendaient de tous côtés des collines pour arroser les rizières. Le riz ne se plaît que dans une vase liquide. Il faut que chaque champ soit entouré d'un boulevard de terre qui retienne les eaux et divise le sol en terrasses superposées les unes au-dessus des autres. Dans un coin croissent les jeunes pousses qui, lorsqu'elles auront atteint neuf ou dix centimètres de hauteur, seront transplantées en petites touffes séparées par un intervalle de trente ou quarante centimètres. Il faut voir les femmes, les pieds dans la vase, se livrer du matin jusqu'au soir à ce pénible travail. La Providence a donné au

cultivateur chinois deux infatigables auxiliaires : le buffle et la femme. Le buffle trace son sillon dans la fange la plus tenace; la femme suit par derrière, et plante, sans jamais se lasser, les touffes de riz sur l'arête du sillon.

Nous traversâmes plusieurs villages avant d'atteindre Macao : une apparence générale d'ordre et de prospérité annonçait des populations paisibles, et en effet nous ne fûmes nullement inquiétés par les nombreux Chinois que nous rencontrâmes sur notre route. Souvent, au milieu des étroits sentiers qui se croisaient dans tous les sens, ces paysans pacifiques nous indiquèrent avec bienveillance la direction que nous devons suivre. Le chemin de Cum-sing-moun à Macao est à peine tracé; plus d'une fois il nous fallut descendre de cheval. D'étroites vallées encaissées entre des montagnes ne communiquent entre elles que par des escaliers pareils aux échelles de Jacob. Nos chevaux cependant, enfans de la Nouvelle-Galles du Sud, vinrent à bout de ces difficultés. Avant le coucher du soleil, nous passâmes sous la voûte de la porte chinoise, et nous nous retrouvâmes sur le territoire portugais.

La Chine dévoilait insensiblement ses mystères à nos regards curieux. Après Macao et Canton, nous avions hâte de visiter cette île de Hong-kong que le traité de Nan-king avait ajoutée aux immenses possessions de l'Angleterre. Dans les premiers jours de février, *la Bayonnaise* appareilla de Macao, franchit en quelques heures les trente-sept milles qui séparent la ville portugaise de l'établissement anglais, et vint jeter l'ancre au milieu des nombreux navires mouillés sur la rade de Hong-kong. Nous avons trouvé à Macao une rade déserte, un port attristé par les souvenirs partout présents d'une grandeur qu'on ne verra point renaître; à Wampoa, le spectacle d'une ingénieuse activité avait frappé nos regards : nous devons admirer dans Hong-kong la puissance créatrice et la ténacité du génie britannique.

Quand on songe à ce qu'était cette île au moment où les Anglais y arborèrent leur pavillon, quand on considère ce qu'elle est devenue entre leurs mains, on cesse de s'étonner de la position que l'Angleterre occupe dans le monde. Le traité de Nan-king n'avait cédé aux barbares qu'une île inculte et inhabitée, qu'un bloc informe de granit. Ce bloc, dégrossi à l'aide de la mine et de la bêche, taillé, pour ainsi dire, au ciseau, l'œil des mandarins hésiterait aujourd'hui à le reconnaître. La brusque déclivité de la montagne obligea les premiers colons à bâtir leurs maisons sur le bord de la mer. Pendant quelques années, la ville anglaise ne se composa que d'une seule rue adossée à des escarpemens inaccessibles. Le quartier chinois, tout trébuchant sur ses pilotis enfoncés dans la vase, occupait l'extrémité occidentale de cette rue unique; du côté opposé, au-delà d'une vallée marécageuse et malsaine, la

seule vallée qui existât dans l'île, un vaste édifice semblait protester par son isolement contre la position assignée à la ville nouvelle. C'est là qu'une de ces familles princières de marchands qui rappellent encore l'opulente aristocratie de Venise ou de Gènes, les Jardine et les Matheson entreprirent de bâtir une ville à part, ville qui prit le nom de ses fondateurs, pendant que la cité commune recevait le nom de la reine. Celle-ci, au lieu d'aller rejoindre la ville des Matheson, tendit plutôt à se concentrer en gravissant les hauteurs. On avait une si grande confiance dans l'avenir de Hong-kong, que la concurrence s'arracha ces lots de terrain scabreux et en fit monter l'adjudication à des taux énormes. La situation géographique de la colonie pouvait d'ailleurs expliquer cet enthousiasme. Placée à l'entrée du canal des Lemna, à soixante-dix milles de Canton, Hong-kong commande complètement l'embouchure du Chou-kiang. Le détroit sinueux qui circule entre l'île et la terre ferme offre aux navires mouillés sur la rade une issue vers la haute mer et deux débouchés vers le fleuve. Le gouvernement de la reine ne pouvait choisir une meilleure position militaire; ce n'est pas de ce côté que vinrent les déceptions; mais on avait cru que le centre des affaires ne tarderait point à se déplacer et que l'influence des capitaux anglais attirerait forcément le mouvement commercial à Hong-kong : il fallut renoncer à cet espoir. Aucun Chinois respectable ne voulut transporter sa famille, ses magasins, ses manufactures sur le territoire britannique. L'appât d'une absolue liberté ne séduisit que la lie de la population chinoise, et les affaires se firent, comme par le passé, à Canton.

Ce désappointement ne fut pas pour la colonie l'épreuve la plus cruelle. La ville de Victoria, bâtie sur la côte septentrionale de Hong-kong, se trouve par sa position abritée des vents du large, qui, pendant la mousson de sud-ouest, purifient la péninsule de Macao. Les miasmes qu'y développent les chaleurs de l'été y restent concentrés et vicient l'atmosphère. Aussi, dès qu'on fouilla le sol, les fièvres typhoïdes vinrent-elles répandre le deuil dans la colonie : la mortalité fut affreuse, et la consternation générale. L'hiver cependant ranima les courages. Il n'est guère de colonie anglaise qui ne se soit fondée au prix de grands sacrifices, et la persévérance est une vertu essentiellement britannique. On ne se dissimula point qu'il faudrait probablement payer un nouveau tribut à la mousson prochaine; mais on espéra diminuer, par de sages précautions, l'intensité du fléau. Pour atteindre ce but, le gouvernement et les particuliers unirent leurs efforts : des hôpitaux flottans furent établis sur la rade, des fondrières furent comblées, des terrains marécageux desséchés; l'eau des ravins, contenue par des digues, ne vint plus inonder la ville basse, et s'écoula entre deux murailles

vers la mer. Un redoublement d'activité se manifesta dans cette colonie, qui semblait marquée du sceau de la destruction. Chaque hiver vit ainsi de nouvelles améliorations se réaliser, et chaque été vit diminuer la mortalité. La ville de Victoria, au moment où nous la visitâmes, présentait encore dans sa partie supérieure la véritable image du chaos. Partout des gouffres béans se montraient à côté des plus fastueux ou des plus élégans édifices : on eût dit que le trident de Neptune venait de fendre le sein de la terre pour en faire jaillir cette cité industrielle, et que l'abîme n'avait pas eu le temps de se refermer. Quelques rues cependant se dessinaient déjà au milieu des éboulements et des précipices; les quartiers de roches épars se transformaient en piliers de granit ou s'équarrissaient sous l'infatigable marteau des Chinois. Ici se développaient les vastes portiques d'une caserne, là s'élevaient lentement les massives murailles d'un temple. Les pierres semblaient se mouvoir comme aux jours fabuleux de la Grèce : la lyre d'Amphion était retrouvée.

L'admiration que nous inspirait le spectacle de tant d'activité ne pouvait nous faire oublier cependant l'intérêt qui s'attachait au dénouement de la grave question d'où pouvait sortir une nouvelle guerre entre l'Angleterre et la Chine. Les navires anglais dispersés sur les côtes du Céleste Empire se concentraient depuis un mois à Hong-kong. Quatre navires à vapeur, deux frégates, une corvette et trois bricks allaient s'y trouver réunis. Ces forces navales, suffisantes pour enlever les forts du Bogue et bloquer l'entrée du Chou-kiang, ne pouvaient se passer, si l'on voulait entreprendre une campagne plus sérieuse, du concours des troupes demandées à Poulo-Penang et à Calcutta. La garnison de Hong-kong ne se composait que de douze cents hommes, et dans le cas d'une expédition, il n'eût point été prudent d'affecter moins de quatre cents soldats à la garde de la colonie. Sir John Davis avait donc un prétexte très plausible pour ne point brusquer l'ouverture des hostilités. Pendant ces délais inévitables, il avait mesuré d'un regard plus calme l'immense responsabilité qu'il allait encourir. Quel serait le but de sa nouvelle campagne? Il n'y avait plus de canons à enclouer sur les bords du fleuve, l'expédition du mois d'avril s'était chargée de cette ridicule dévastation. Faudrait-il occuper les forts du Bogue? Mais cette occupation ne pouvait avoir d'autre objet que le blocus de Canton, et la guerre de 1840 avait démontré combien cette mesure serait impolitique, si elle n'était impraticable. Le Céleste Empire se suffit à lui-même; nous ne pouvons au contraire nous passer de ses produits. Voilà pourquoi la Chine peut braver des blocus qui n'auraient d'autre effet que d'assurer aux navires des États-Unis le bénéfice des transports effectués en temps ordinaire sur les

bâtimens anglais. Aussi n'était-ce point là le plan suggéré au plénipotentiaire par la presse de Hong-kong. Les journaux de la colonie, échos des opinions les plus passionnées et les plus extrêmes, ne se contentaient point de formuler des exigences inadmissibles; ils voulaient avant tout mettre à feu et à sang les quarante-deux villages qui se trouvent groupés autour de Canton. Il fallait, disaient-ils, faire justice de l'insolent mépris que ces populations turbulentes affichaient depuis deux siècles pour les barbares, inscrire dans ces mémoires rebelles le respect des traités et du droit des gens avec la pointe de la baïonnette, sceller, en un mot, *par une copieuse saignée, — a copious blood letting*, — la nouvelle alliance des deux peuples.

Ces sauvages déclamations ne pouvaient qu'épouvanter l'esprit modéré de sir John Davis et le ramener aux tendances naturelles de sa politique. Élevé dans les doctrines conciliantes de la compagnie des Indes, nourri de cet axiome : « Il faut que l'Angleterre vive en paix avec le Céleste Empire, » le plénipotentiaire, en tirant son épée, n'en avait point jeté le fourreau. Il avait toujours conservé le secret espoir d'une transaction qui épargnerait à son pays la nécessité de ces faciles et sanglans triomphes dont les conséquences auraient pu trahir encore une fois les prévisions des terroristes de Hong-kong. Le vice-roi, de son côté, se montrait prêt à seconder le retour de sir John Davis à des dispositions plus pacifiques. Depuis l'exécution des quatre criminels présentés aux Anglais comme les principaux coupables, onze autres Chinois avaient été arrêtés à Houang-chou-ki. Traduits devant les autorités compétentes, ces nouveaux accusés furent reconnus complices à divers degrés du meurtre des Européens assassinés le 6 décembre. L'un d'eux fut condamné à être décapité, un second à être étranglé. Une sentence de bannissement perpétuel ou temporaire fut portée contre les neuf autres. Malgré l'apparente condescendance de ces condamnations, l'équité des juges n'avait point cessé de prendre pour base le grand principe de la législation chinoise : l'exacte compensation du sang versé. Si la peine capitale n'atteignait que deux des prévenus, c'est que pour six Anglais victimes d'un guet-apens suivant sir John Davis, d'une querelle si l'on en croyait les autorités de Canton, le glaive de la loi ne pouvait frapper que six criminels. Accorder davantage, c'eût été renverser toutes les traditions du Céleste Empire. Il faut ajouter que le tribunal n'avait entendu rendre cette fois que des sentences provisoires auxquelles le *wang-ming* n'était point applicable, et qui ne devaient être exécutées qu'après la confirmation de ces divers arrêts par le conseil suprême siégeant à Pe-king; mais Ki-ing offrait aux Anglais un gage de sécurité plus certain et plus efficace que l'effet moral qu'on pouvait se promettre de ces rigoureuses sentences. Il proposait de tenir

constamment à la disposition du consul britannique résidant à Canton vingt agens de police qui seraient chargés d'accompagner les habitans des factoreries, dès que ces étrangers sortiraient de la ville pour se promener dans la campagne ou pour débarquer sur les bords du fleuve. Cette proposition avait soulevé à Hong-kong les objections les plus vives. Accepter une pareille escorte, c'était, disait-on, admettre implicitement les hypocrites protestations du vice-roi, c'était reconnaître qu'impuissant à contenir les populations de la campagne, il ne pouvait être considéré comme responsable des délits qui se commettaient en dehors du cercle restreint dans lequel s'exerçait l'intervention des agens officiels. Trop heureux de trouver l'occasion de sortir de la voie dangereuse où son imprudence l'avait engagé, sir John Davis ne se laissa point arrêter cette fois par les clameurs qui accueillirent les premiers bruits de pacification. Il accepta l'arrangement proposé par le vice-roi, non point comme une satisfaction complète, mais comme la base d'un armistice qui lui laisserait le temps de renvoyer à lord Palmerston la responsabilité d'une rupture définitive. Prévenus de cette résolution, les négocians anglais furent invités, malgré les questions qui demeuraient encore en suspens, à reprendre le cours de leurs affaires et à occuper de nouveau les factoreries. Un bateau à vapeur, le *Vulture*, fut immédiatement expédié à Singapore pour contremander l'envoi des troupes qui devaient venir de l'Inde. Déjà un des *steamers* de la compagnie, l'*Auckland*, avait quitté Poulo-Penang avec un détachement de l'artillerie de Ceylan, et ce premier renfort arriva le 20 février à Hong-kong. Sir John Davis voulut prouver que sa confiance dans l'arrangement qu'il venait de conclure n'avait pu être ébranlée par les plaintes amères dirigées contre sa conduite : il donna l'ordre à l'*Auckland* de rapporter sans délai à Poulo-Penang les artilleurs qui avaient été distraits de la garnison de cette île. Ce fut le dernier acte de sir John Davis. Le paquebot du mois de février lui annonça la prochaine arrivée de son successeur, M. Bonham, long-temps chargé du gouvernement de Singapore, et le mois de mars le vit quitter Hong-kong pour rentrer en Europe.

Il est peu d'administrations qui aient été plus sévèrement blâmées que celle de sir John Davis. Les négocians de Hong-kong ont des exigences qu'il est malaisé de satisfaire, et le gouverneur qui veut récuser leur tutelle doit se résigner à leur hostilité. Ces marchands fastueux sentent que la colonie de Hong-kong est leur ouvrage bien plus que celui du gouvernement. Si cet établissement n'a pas été étouffé dès sa naissance, si le pavillon anglais flotte encore à l'embouchure du Chou-kiang, c'est en effet au commerce britannique, à son admirable persévérance, à ses inépuisables ressources qu'il en faut rapporter l'honneur.

L'irrésistible élan des spéculations privées, le téméraire et opiniâtre emploi de capitaux immenses enchaînèrent le gouvernement à cette entreprise et lui imposèrent l'obligation de lutter, par des travaux considérables, contre les influences délétères du climat (1). La communauté de Hong-kong peut à bon droit être fière de son œuvre sans pousser ce légitime orgueil jusqu'à se montrer acerbe et injuste vis-à-vis des hommes investis de la difficile mission de traiter avec le gouvernement chinois. En admettant que, dans les derniers actes de son administration, sir John Davis dût encourir quelque reproche, le blâme devrait porter aussi sur la précipitation qui l'avait placé dans l'alternative d'une folie ou d'une apparente faiblesse. Comment au mois de février 1848 le plénipotentiaire eût-il pu persister dans ses exigences? Après les meurtres de Houang-chou-ki une prompt réparation avait été offerte à l'Angleterre; de nouveaux arrêts promettaient de rendre cette expiation plus complète. Était-ce aux dépens des auteurs réels de l'attentat que cette satisfaction était accordée? On pouvait conserver quelques doutes à cet égard; mais les traités qui avaient soustrait les Européens aux tribunaux du Céleste Empire et à la jurisprudence chinoise avaient établi, pour les Chinois, le droit incontesté de n'être justiciables que des tribunaux et des lois de leur pays. La recherche des coupables, l'examen de la procédure auraient donc constitué, de la part des autorités anglaises, une véritable infraction au traité de Nan-king. Il fallait accepter, pour l'identité des criminels, la garantie du vice-roi, puisqu'il était impossible de constater cette identité d'une façon plus régulière. Ce qui était profondément regrettable, c'étaient ces menaces sans effet, cette agitation sans résultat. L'Angleterre elle-même se vit forcée de ratifier d'un accord presque unanime la solution de ces difficultés, si incomplète qu'elle parût. Pour ouvrir une nouvelle campagne, il était sage d'attendre une saison plus favorable aux opérations militaires que l'époque des grandes chaleurs et de la mousson de sud-ouest. Les projets de lord Palmerston furent donc ajournés au mois de novembre, et les événemens qui survinrent bientôt en Europe rendirent cet ajournement indéfini.

Quant aux mandarins chinois, en voyant le plénipotentiaire abandonner si brusquement ses vellétés belliqueuses, ils ne firent point honneur de ce changement à sa modération. Ils se demandèrent quelles

(1) Le budget de Hong-kong avait pris dans les premières années d'assez fortes proportions; en 1843, par exemple, les recettes s'élevaient à 556,050 fr., les dépenses à 1,668,150 fr. Ce budget a été successivement réduit, et la différence entre les recettes et les dépenses n'est plus aujourd'hui que de 387,500 fr. Les travaux publics figurent dans le total des budgets de Hong-kong, de 1845 à 1850, pour une somme de 2 millions 59,525 francs.

considérations avaient pu retenir le bras de l'Angleterre, déjà levé sur le Céleste Empire. De vagues rumeurs leur apprirent l'état de division des grandes puissances européennes, la question des mariages espagnols, les inquiétudes hautement manifestées par lord Wellington, les projets que l'expérience ombrageuse du vieux duc prêtait à la France, les progrès de l'Union américaine dans le Nouveau-Monde, la crise financière qui venait d'éclater dans l'Inde. Ils espérèrent que les rivalités de l'Occident feraient long-temps encore la sécurité de la Chine. On ne peut douter qu'à partir de cette époque la cour de Pe-king n'ait conçu la pensée d'échapper insensiblement à la pression européenne et de reconquérir par la ruse tout ce que lui avait enlevé la force des armes. Le 22 février, le jour même où l'*Auckland* reprenait le chemin de Poulo-Penang, Ki-ing et Houan quittaient Canton pour se rendre à Pe-king. Bien que ces deux mandarins fussent comblés de distinctions flatteuses et d'honneurs, leur départ n'en fut pas moins considéré par la populace de Canton comme une victoire obtenue sur les intérêts étrangers. La province du Kouang-tong ne peut être gouvernée que par des concessions constantes aux préjugés populaires. Il n'est donc point impossible que la cour de Pe-king se soit alarmée de l'impopularité croissante du vice-roi et ait voulu calmer par son rappel l'agitation séditieuse du peuple. On donna pour successeur à Ki-ing le *Fou-yuen* de Canton, le mandarin Sé-ou, homme dur et austère que la voix publique avait toujours représenté comme opposé aux dispositions conciliantes du vice-roi. C'est avec ce Chinois entièrement dévoué à la faction des Pouan-sé-gan (1) et des Lin, les Reouf et les Kosrew-Pacha de la Chine, que les Européens eurent désormais à traiter.

Nous étions revenus à Macao, quand le départ de Ki-ing nous fut annoncé par les négocians de Canton. Le gouverneur portugais ne se méprit point sur la gravité de cet événement. Malgré la vivacité de sa nature, Amaral n'avait pas approuvé les préparatifs belliqueux de sir John Davis et ce projet d'expédition dont il n'entrevoyait pas bien clairement la portée. Fermer par un blocus rigoureux le port de Canton, anéantir pour de longues années le commerce de la Chine méridionale, afin de se rejeter complètement sur les marchés plus pacifiques des provinces du nord, occuper l'île de Chou-san et sacrifier l'établissement de Hong-kong, tel eût pu être, dans sa pensée, le plan audacieux d'une politique décidée à sortir à tout prix d'une situation fautive et sans issue. Il eût compris ce dessein sans y souscrire; mais ces démonstrations militaires, ces stériles humiliations imposées à la Chine, ne pouvaient, suivant lui, qu'irriter inutilement les populations et le

(1) Mandarin octogénaire et premier ministre de l'empereur Tao-kouang.

gouvernement de l'empereur. Amaral ne se dissimulait pas que la cause de l'Angleterre en Chine était la cause de l'Europe. Chaque faute de cette puissance était une défaite pour les intérêts européens, et le prestige des victoires anglaises ne pouvait s'affaiblir sans que la force morale de tous les gouvernements étrangers en fût ébranlée. Plût à Dieu qu'attentif à observer cette décroissance de l'influence européenne, Amaral eût provoqué avec moins d'audace la perfidie des mandarins chinois, et se fût montré, à dater de ce moment, moins confiant dans ses allures et plus circonspect dans ses réformes! Mais la crainte était inconnue à ce cœur généreux, et Amaral ne pouvait échapper à la fatalité de son courage.

Les partis cependant se dessinaient avec plus de vigueur au sein du Céleste Empire. D'un côté, Ki-ing, admis dans les conseils de la couronne, y avait fortifié son influence par l'adjonction de Ki-shan, qu'il avait enlevé au gouvernement du Su-tchuen, et Houan lui prêtait, en qualité de conseiller intime, le secours de son insinuante habileté. De l'autre, le vieux Lin, toujours opiniâtre, soutenait, du fond du Yunnan, les préjugés invétérés des Chinois et prêchait encore la haine des barbares. Rassemblant toutes les notions éparses dans le Céleste Empire, y joignant ce qu'il avait pu apprendre lui-même dans son gouvernement de Canton, il publiait une géographie politique en dix-neuf volumes. Cet ouvrage n'était pas moins hostile au culte catholique qu'à l'Angleterre; « mais il faut, disait l'astucieux mandarin, ménager les Français, nous assurer leur concours et apprendre enfin à combattre les barbares par les barbares. » Quand il s'exprimait ainsi au mois de février 1848, le vieux Lin ne se doutait pas de la grande surprise qu'en ce moment même les Français préparaient au monde.

E. JURIEU DE LA GRAVIÈRE.

UN PUBLICISTE

SOUS LA RÉVOLUTION.

Mémoires et Correspondance de Mallet Dupan pour servir à l'histoire de la révolution,
recueillis et mis en ordre par A. Sayous, ancien professeur à l'académie de Genève; 2 vol. in-8°, 1851.

L'histoire de la révolution française est loin d'être entièrement connue; quelques parties restent plongées dans l'ombre, d'où probablement elles ne sortiront jamais complètement : il y aura toujours une grande obscurité répandue autour de cet événement. Ne nous en plaignons point trop d'ailleurs : au point de vue pittoresque, un air d'éclipse et de crépuscule va bien à la révolution; cela lui prête des apparences grandioses; ses horreurs et ses massacres ont besoin d'une atmosphère d'obscurité, ses larves s'y agitent mieux, et ses acteurs y prennent une tournure sublime qu'ils n'auraient peut-être pas au grand jour.

Combien la vérité historique est difficile à découvrir! Soixante ans nous séparent de 1789, et, malgré les milliers de volumes qui ont été écrits, nous ne connaissons pas encore d'une manière complète l'origine, la suite logique et le développement de cette révolution. Les mémoires des révolutionnaires ne nous apprennent rien ou à peu près rien sur les événemens; occupés à se justifier eux-mêmes, qui d'une insurrection, qui d'un massacre, qui d'une motion anarchique, ils n'ont pas eu le temps de voir les faits qui se déroulaient à côté d'eux; tout entiers à leur plaidoyer *pro domo sua*, le remords semble les hanter, et aussi la peur et la superstition. Chose remarquable dans ce siècle

d'incrédulité générale, tous les hommes célèbres de cette époque se montrent d'une crédulité sans exemple; ils ont des craintes d'enfans et des hallucinations de vieillard affaibli, ils s'entourent de chimères, et en les voyant, comme ils le font, accuser au hasard, on comprend comment ils ont dû aussi frapper au hasard. Ils ont tous un bouc émissaire sur lequel ils font retomber la responsabilité de tous les événemens, même de leurs actes, et plus le personnage incriminé est éminent, plus il est difficile de découvrir ses pensées et d'assister à sa vie de chaque jour, mieux ils acceptent leurs propres imaginations et les propres fantômes qu'ils se sont créés. Les mémoires du temps, et à leur suite bon nombre d'historiens, font peser sur cinq ou six personnages toute la responsabilité des crises révolutionnaires; c'est le roi, c'est la reine, c'est Pitt et Cobourg, c'est le duc d'Orléans, c'est Robespierre, qui ont tout fait. Ainsi le degré de culpabilité attribuée aux principaux personnages de la révolution s'augmente avec la difficulté qu'il y a à pénétrer leurs secrètes pensées et le mystère qui entoure leurs existences.

Peu à peu cependant le jour se fait, les révélations arrivent, et ces imaginations s'évanouissent. Ainsi, pour prendre un exemple, que n'a-t-on pas dit et écrit sur ce mystérieux comité autrichien dont on n'a parlé tous les meneurs des factions, et dont on a surtout parlé à l'époque où il n'existait plus! Eh bien! la dernière publication qui a été faite sur Mirabeau réduit ce fait aux proportions les plus modestes. En réalité, ce comité se composait de deux personnes, M. le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Paris, et M. de La Marek, député aux états-généraux. Leurs entrevues n'avaient d'autre but que de rapprocher Mirabeau de la cour et de gagner à la cause monarchique quelques-uns des meneurs parlementaires et des chefs de l'opposition. Sous la forme que lui avait prêtée l'imagination révolutionnaire, le comité autrichien était un événement véritable : ici c'est à peine s'il atteint les proportions d'une conférence parlementaire. Combien de faits du même genre ont été ainsi dénaturés! combien de dangers imaginaires qui ont motivé des insurrections et des massacres étaient au fond aussi innocens que ce comité autrichien! Et pour prendre le plus grave de tous ces dangers, la coalition, quand on a lu avec attention les mémoires de Mallet Dupan, lorsqu'on a assisté jour par jour et heure par heure à toutes les faiblesses, à toutes les incertitudes, à toutes les défections des cabinets européens, si timides en action et si téméraires en parole, lorsqu'on voit combien la désunion régnait au sein de cette coalition, quelles mesquines rivalités s'y donnaient carrière, combien les cabinets donnaient et refusaient leur adhésion au gré de leurs caprices, on cesse d'être surpris des triomphes des armées françaises, et l'on voit alors que les théories de nos modernes

terroristes qui justifient, par l'imminence des dangers, des excès et des crimes sans nom, ne sont pas seulement monstrueuses, mais qu'elles sont aussi vaines et niaises. L'imagination a joué un grand rôle dans l'histoire de la révolution française, si bien que, dans les récits qui en ont été faits, on peut dire que la réalité n'est jamais seule et qu'elle est toujours mêlée à la fable, que la vérité et la fable sont si bien unies ensemble qu'il est impossible aujourd'hui de les séparer.

La révolution a ainsi, par cet abus de l'imagination, donné raison à tout le monde, et l'exagération des faits les plus simples a fourni des armes à tous les partis. Que de crimes! disent les uns; que d'héroïsme! disent les autres. Hâtons-nous d'ajouter que cette exagération ne lui nuit pas, car si elle était écartée, si tous les événemens étaient ramenés à leur simple réalité, beaucoup de géans peut-être seraient réduits à la stature de nains, et l'épopée révolutionnaire, comme on dit aujourd'hui, serait restreinte aux proportions de la plus simple histoire. Alors on s'apercevrait peut-être qu'il y avait bien de la faiblesse, bien de l'incertitude d'esprit dans ces hommes dont aucun n'a un but net, déterminé et vers lequel il marche franchement, qui font tout le contraire de ce qu'ils avaient l'intention de faire. Ce qui fait le grandiose de la révolution, c'est la fatalité. Eh bien! recherchez la cause de cette fatalité, et vous trouverez qu'elle provient de la faiblesse de caractère des hommes de ce temps, de l'obscurité de leurs desseins, de l'ignorance où ils étaient eux-mêmes du but vers lequel ils marchaient.

Les mémoires de Mallet Dupan et la correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck ont, entre autres mérites, celui de la vérité. Ce sont les premières publications peut-être où la crédulité ne joue aucun rôle, où les passions soient mises de côté. On lève enfin un coin du voile qui couvrait certains événemens, on assiste au jeu véritable des partis, aux négociations, aux pensées cachées de quelques-uns des personnages de la révolution. On aperçoit enfin le véritable Mirabeau, un Mirabeau monarchique, politique, et non plus le Mirabeau légendaire, extérieur, le titan romantique de M. Hugo, le Satan de M. de Chateaubriand. Nous avons un Mirabeau humain, vrai, un homme de génie, et non plus une comète échevelée ou un monstre. Par opposition, nous avons aussi un autre Lafayette que le Lafayette traditionnel; nous avons un Lafayette factieux à force d'entêtement, légèrement vaniteux, instrument dangereux entre les mains des habiles, utile à ses ennemis, véritable embarras pour ses amis. Les constitutionnels et les radicaux perdront quelques illusions; mais la vérité historique y gagnera. Il en est de même des mémoires de Mallet Dupan. Jamais on n'avait eu des renseignemens aussi exacts et aussi sincères sur l'émigration, sur la coalition, sur les guerres civiles de cette époque. Les *folies de Coblenz* (nous employons le mot consacré) n'a-

vaient jamais été aussi bien prises sur le fait, aussi au vif; la vanité, la fatuité, l'outrecuidance, y sont peintes avec leurs gestes, leurs sourires dédaigneux, leurs intempérances et imprudences de langage, avec tous leurs tics de la minute présente. Une sorte d'esprit chimérique plane sur toutes ces têtes, et une atmosphère de billevesées politiques entoure tous ces personnages de l'émigration, comme la superstition et l'imagination entourent les personnages de la révolution. Vous vous rappelez certain passage des mémoires de Garat, si souvent cité et si curieux non-seulement pour l'historien, mais pour le moraliste, où Garat raconte une double conversation qu'il avait eue dans la même journée avec deux hommes de partis opposés; vous vous rappelez les alarmes, les absurdités, les craintes que la bouche de ces deux hommes laissait échapper; ce fragment de Garat, mieux que tous les récits possibles des faits extérieurs, vous avait fait pénétrer dans les secrets du temps et dans l'âme de la terreur. La mauvaise humeur et les boutades de Mallet dans ses lettres intimes vous rendent le même service que le passage de Garat. Avec Mallet, vous entrez dans l'esprit de l'émigration; ses indiscretions vous font comprendre cet autre genre de folie puérile. En vérité, lorsqu'on a achevé la lecture de ces documents opposés, on se dit que tous les historiens ont menti; que, pour attribuer une certaine valeur morale à cette époque, il faut être, comme nous le sommes tous, engagés dans les mille intérêts qu'elle a fait éclore : alors on fait naturellement un retour à la nature humaine saine, vigoureuse, énergique, capable de haines vivaces et d'amours durables, et l'on se demande à quel degré de corruption il a fallu descendre pour que dans les deux camps ennemis on arrivât à une telle folie superstitieuse et à une telle faiblesse d'esprit. O grands chefs de bandes et de partis d'autrefois ! ô princes et généraux, révolutionnaires et rois ! Blaise de Montluc, Coligny, d'Egmont. Cromwell, Charles Stuart, qu'auriez-vous pensé de ces hommes que nos partis respectifs traitent de grands cœurs et d'esprits éminens ? Il y a un soupçon dont il est vraiment difficile de se défendre à l'endroit de la révolution : c'est que cette époque était pour la nature humaine une humiliation, et que l'abaissement des âmes y était inscrit à chaque page.

Là est pour le moraliste l'intérêt véritable des mémoires de Mallet Dupan. La nature humaine qui s'y montre et y passe n'a rien de bien intéressant : c'est une nature humaine à l'état politique; on y parle avec toute sorte de réticences, on se passe silencieusement de longues notes diplomatiques, on y chuchote; les visages sont froids et sans expression de physionomie, les paroles glacées. Rien de pittoresque, nulle couleur. Si l'on y cherche les sentimens sympathiques à la nature humaine et tout ce qui a le privilège de l'attacher, on ne l'y trouvera pas. Le côté terrible de la révolution y apparaît à peine; jamais dans

les articles et dans les récits de Mallet on ne sent l'impression nerveuse que les événemens font sur certains esprits doués de la faculté d'être émus, remués ou secoués par les faits, et d'en retrouver dans leur esprit comme dans une chambre noire les couleurs, la mobilité, les grimaces. Jamais on n'entend gronder l'émeute, jamais on n'aperçoit le mouvement des batailles et des insurrections. Mallet disserte sur les décrets, sur les partis, bien plus qu'il ne raconte; il juge la révolution bien plus en politique qu'en spectateur, car ce n'est pas seulement par ses idées que Mallet Dupan est anti-révolutionnaire : il l'est aussi par son style, par sa manière de raconter, de présenter les faits. Nulle manière d'écrire n'est aussi loin de la forme novatrice, de la prose tourmentée, affectionnées par les écrivains les plus distingués de la fin du dernier siècle. Sa manière de raconter et de discuter est nette, mais avec un peu de sécheresse, légèrement diffuse et proluxe, mais non entortillée, comme l'est trop souvent celle des publicistes de cette période. Les qualités de pensée et de style sont toujours chez Mallet Dupan des qualités moyennes. C'est un excellent écrivain constitutionnel. Mallet est journaliste pur et simple, mais personne dans ce genre de travaux obscurs et sans gloire n'a fait mieux que lui et n'a mis plus de conscience à remplir sa tâche obligée. Nous ne chercherons donc dans Mallet Dupan ni de grandes qualités de style et de pensée, ni des tableaux pittoresques où les événemens viennent se refléter avec leurs couleurs les plus vives, ni des observations nouvelles et curieuses sur la nature humaine. Ce qu'il y a moralement de plus curieux chez lui, c'est tout ce que sa mauvaise humeur laisse supposer de folies et de sottises (car Mallet est toujours ou à peu près de mauvaise humeur, comme le sont généralement les hommes de bon sens sans génie et les inutiles donneurs de conseils qui n'ont pas la flamme intérieure d'un Mirabeau); c'est cette épidémie contagieuse de puérides chimères, de superstitions séniles et d'imaginations qu'il nous fait étudier en grondant et en maugréant, comme un médecin qui décrirait les ravages du mal chez un malade que son entêtement rend incurable. Là est le côté curieux et tout-à-fait nouveau des mémoires de Mallet Dupan. Avant d'y revenir, il faut pourtant s'arrêter un instant devant l'homme lui-même : Mallet en vaut la peine; s'il n'a pas d'éclat ni de grandes qualités, il a en revanche des qualités modestes, utiles; c'est un de ces hommes de talent que la société peut employer et dont elle sait quoi faire; il y a tant d'hommes de génie dont elle est embarrassée, et qui ne lui sont bons à rien!

Jacques Mallet Dupan naquit en 1749, dans le petit village de Céligny, situé sur la rive droite du lac de Genève. Son père, pasteur de ce village, avait épousé M^{me} Dupan, fille de syndic, nous dit son biographe, et d'une des plus anciennes familles de la magistrature du pays.

Il fit ses premières études au collège de Calvin à Genève, en même temps que Clavières, le futur ministre girondin, et compta parmi ses professeurs M. de Saussure, neveu et successeur de l'illustre Charles Bonnet. Si, comme le dit le profond poète Wordsworth, l'enfant est le père de l'homme, Mallet Dupan pour être conservateur n'a pas eu besoin de grands efforts d'esprit, il n'a eu qu'à développer en lui l'éducation qu'il avait reçue. Par sa naissance, Mallet tient à la fois à la démocratie et à l'aristocratie; il est le fils d'un pasteur, mais en même temps il est né dans la classe gouvernante d'un pays libre; il est citoyen d'une république, mais enfant d'une famille habituée au gouvernement de cette république. Il est donc essentiellement constitutionnel, juste-milieu par sa naissance et son éducation avant de l'être par choix et par opinion. Toute sa vie n'est que la suite, la continuation très logique et très sage de cette éducation. Durant toute sa carrière politique, il est resté fidèle au sang qu'il portait en lui.

A peine âgé de vingt ans, Mallet Dupan prit part aux querelles politiques de son pays, et débuta dans sa carrière de publiciste par une brochure intitulée *Défense des bourgeois de Genève par un citoyen natif* (1771), où il prenait en main la cause des *natifs*, alors expulsés de Genève (1). Cette brochure lui valut d'amers reproches et les attaques des partis auxquels il appartenait par sa naissance; mais en revanche elle lui procura l'amitié de Voltaire, qui la lui continua jusqu'à sa mort. Voltaire, qui venait d'accueillir chez lui les natifs exilés dans l'espoir de fonder une colonie de ces habiles ouvriers autour de son Ferney, accueillit à bras ouverts le jeune Mallet, et, comme en ce moment le landgrave de Hesse-Cassel intercédait auprès de l'auteur de *Candide* pour obtenir de sa main un professeur d'histoire et de belles-lettres, le grand propagandiste lui envoya Mallet en toute hâte pour répandre dans la Hesse les *lumières* et la *philosophie*, comme on adresse un précepteur dans une riche famille pour y faire l'éducation des enfans. Mallet partit donc, et prononça devant le landgrave un discours d'ouverture dans lequel il apparaît déjà tel qu'il sera un jour : tout en restant un disciple du xviii^e siècle, le jeune Genevois commence à s'en séparer déjà, comme par appréhension et par une vague divination de l'avenir plutôt à vrai dire que par motif réel et antagonisme d'opinion. « Comment se fait-il, se demandait Mallet, qu'avec tant de philosophie il y ait si peu de philosophes; une morale si prouvée et tant de désordres? Je l'ignore; mais c'est un préjugé contre nos mœurs que le génie a pu rendre polies sans les rendre bonnes. Il n'est que trop certain que les

(1) On appelait natifs la masse des populations industrielles et *industrielles*, composée d'étrangers anciennement établis dans le pays, et qui, bien qu'admis au titre d'habitans, n'avaient pourtant aucun droit politique, et étaient exclus d'un grand nombre de professions.

temps de décadence approchent... » Voltaire lui écrivit, pour le remercier, une lettre toute flattante, dans laquelle il lui faisait voir, ce qui était assez son habitude, l'avenir tout en beau; il ne semble pas avoir aperçu les doutes qui commençaient à s'élever dans l'intelligence de Mallet, lequel étant, par son âge, un de ces *heureux jeunes gens destinés à voir de belles choses*, était aussi destiné à souffrir des conséquences de ces doctrines, et semblait en avoir par avance le sentiment. Mallet Dupan ne fit qu'un très court séjour dans la Hesse, et revint l'année suivante à Genève; mais ses relations avec Voltaire continuèrent comme par le passé. Il en garda toujours le plus vif et le plus reconnaissant souvenir. et plus tard, lorsqu'à l'occasion de l'édition des *Œuvres complètes*, par Beaumarchais, la haine se déchaîna contre la mémoire de Voltaire. Mallet prit en main la défense de ce grand, mais terrible esprit, et répondit avec dignité aux lettres injurieuses et aux menaces qui lui arrivèrent sous le couvert de l'anonyme. Cette défense lui valut une lettre de remerciemens du pauvre Vagnières, l'ancien secrétaire de Voltaire et le même qui nous a laissé sur son maître tant d'anecdotes. C'est une lettre curieuse que celle de Vagnières, une lettre empreinte d'une certaine sensibilité toute physique; elle est touchante comme le billet qu'un Boswell aurait pu écrire sur son cher Jonhson attaqué, et elle émeut en vérité, surtout quand on pense qu'elle a été écrite par un serviteur fidèle au sujet d'un homme dont la cordialité et la chaleur n'étaient pas précisément les qualités dominantes, malgré toute son humanité et toutes ses nerveuses facultés sympathiques.

Nous avons insisté sur les relations de Voltaire avec Mallet Dupan, parce qu'évidemment elles ont exercé beaucoup d'influence sur la pensée du jeune publiciste. Mallet est peut-être le premier écrivain chez qui, bien avant la révolution, l'esprit du xviii^e siècle arrive à douter de lui-même; cependant il en doute bien plus en matière de politique, de gouvernement et de morale naturelle qu'en matière de religion. Il faudra que les orages arrivent pour faire éclore les Bonald et les De Maistre. Mallet poursuit bien un certain dix-huitième siècle, celui des brochuriers et des journalistes, celui de Raynal, de Morelly, de d'Holbach : il poursuit infatigablement les athées et les anarchistes; mais il porte en lui l'autre dix-huitième siècle, celui de Voltaire et de Rousseau. Nous l'avons vu prendre la défense de Voltaire, il prit plus tard celle de Rousseau; il s'étonnait de voir poursuivre cet homme, « qui, disait-il, n'a cessé de démontrer les principes de la loi naturelle, ... qui en professait les dogmes fondamentaux avec enthousiasme. » Enfin, si Mallet a échappé à la contagion de matérialisme sordide et d'athéisme régnant à cette époque, il n'a pas échappé à l'esprit général de son temps; il a participé à son enthousiasme malgré sa froideur apparente. Mallet est tiède en religion; très circonspect à l'endroit de la foi chrétienne, on

ne voit pas qu'il ait pour elle autre chose que du respect. Son plaidoyer en faveur de Voltaire ne prouve rien, et n'amnistie pas Voltaire des écarts de sa plume. Il le justifie très bien de l'accusation d'être athée; il le présente comme un déiste convaincu et un fervent disciple de la morale naturelle. Singulière façon, on en conviendra, de répondre aux accusations lancées par un mandement épiscopal! En quoi, aurait-on pu répondre à Mallet, le déisme et la morale naturelle importent-ils à un chrétien? En quoi le déisme de Voltaire l'a-t-il empêché d'être un ennemi de la religion chrétienne? Mais au xviii^e siècle on avait tellement oublié ce que c'était que la religion et le christianisme, que quiconque était lavé du reproche d'être athée passait aussitôt pour le cœur le plus religieux et était tenu pour un saint. Aujourd'hui, les raisons que Mallet donne en faveur de Voltaire ne satisferaient personne, pas même ses adeptes et ses disciples; mais alors (ce qui prouve bien le dépérissement de la pensée à la fin du xviii^e siècle) elles durent paraître accablantes pour les adversaires de Mallet.

Mallet, du reste, par la nature de son esprit, dut avoir du goût et de l'admiration pour Voltaire. Voltaire, malgré toutes ses irritations, toutes ses invectives, est au fond très modéré. La mesure est le caractère de cet esprit en apparence si violent. Ce qui trompe sur son compte, c'est (et tel est d'ailleurs son plus grand défaut) qu'il se porte avec une vivacité extrême vers l'objet de son désir; c'est qu'il veut avec la même force de volonté la plus petite comme la plus grande des choses, qu'il tend toutes les facultés de son ame vers la première bagatelle venue; c'est qu'il met également en toutes choses son ardeur, son tempérament, sa colère et son amour. De là le ton perpétuellement satirique et, si nous osons ainsi parler, l'unité agressive de ses œuvres. Cependant quiconque dégage sa pensée de son langage passionné et ses sentimens de sa pétulance et de sa colère voit qu'ils peuvent se ramener à quelques idées pleines de mesure et de justesse, la religion, bien entendu, étant mise de côté. Les idées politiques de Voltaire et tout le côté de sa philosophie qui s'applique à l'ordre temporel durent évidemment plaire à Mallet, car ces idées sont essentiellement monarchiques et modérées.

Voltaire est donc pour beaucoup, nous le pensons, dans l'éducation intellectuelle de Mallet. L'autre élément qui a contribué à la formation de son talent, c'est l'esprit que tout jeune il avait pu puiser au sein de sa famille et de son pays, c'est Genève. Mallet est un Genevois dans toute la force du terme; il a les qualités et les défauts de cette célèbre école; il en a la précision dans l'examen des faits et la sécheresse dans l'expression, une tournure d'esprit constitutionnelle, très sagement démocratique et en même temps très impopulaire. Il n'a pas de qualités sympathiques et n'a jamais dû non-seulement convaincre, mais

même légèrement énouvoir un seul de ses adversaires. C'est là le caractère malheureux de l'école genevoise, et ce qui, avec tant de hautes qualités, l'a toujours rendue stérile. L'école de Genève a eu de grands défauts, dont le principal est d'avoir été la plus abstraite de toutes les écoles politiques, tout en repoussant comme pernicieuse la logique abstraite. Elle est avant tout une école critique et repose sur une saine et positive appréciation des faits, mais cette appréciation a été acceptée presque comme une doctrine rationnelle. De là les teintes fausses qui abondent dans cette école; elle donne aux faits un air systématique et établit entre eux des compromis et des transactions, toute une sorte de science mathématique. Elle veut tous les accepter, les équilibrer et les ordonner; elle cherche à refaire artificiellement en politique la nature humaine : aussi cette école ne saurait-elle répondre aux sentimens des masses, qui n'embrassent jamais un grand nombre de faits et d'idées, mais qui n'ont d'enthousiasme que pour un seul fait, pour une seule idée à la fois; elle est impopulaire aussi parce qu'elle donne aux faits un air abstrait, qu'elle leur retire tout ce qu'ils ont de sympathique et de touchant, tout ce qui en corrigerait l'exagération et la grossièreté. Les doctrines genevoises ne semblent jamais être applicables qu'au passé et à l'avenir : elles ont voulu réduire le présent à être *scientifique*; mais au contraire le présent est passionné, instinctif; il vit et parle, et il faut entendre et parler son langage pour pouvoir le gouverner. Aussi les politiques de l'école de Genève et tous les politiques des écoles qui correspondent à celle-ci n'ont-ils jamais été capables de gouverner. Leur manière d'envisager la réalité a établi dans leur caractère une contradiction déplorable : tant qu'il ne s'agit que de penser, ils sont pleins de hardiesse et même d'imprudence dans les idées; mais faut-il agir, ils sont alors d'une très grande timidité : ils ont des enthousiasmes de tête pour les doctrines, et leur cœur tremble devant le moindre péril; la réalité les alarme, et la pensée solitaire les enhardit.

Tous ces caractères (à l'exception du dernier) sont aussi les caractères de Mallet, et c'est ce qui explique pourquoi, malgré le talent avec lequel il était dirigé, le *Mercur* de cette époque est si oublié, tandis qu'on se rappelle et qu'on lit d'autres écrits du même temps qui ne contiennent ni la même science ni la même saine critique. Comme toute l'école de Genève, Mallet est rationaliste en dernière analyse, d'un rationalisme tempéré par l'observation positive; il corrige comme elle le doute méthodique par l'induction baconienne, et dans l'étude de l'histoire il cherche plutôt des causes et des effets que des principes et des conséquences; il voit tout à la lumière d'un certain empirisme méthodique et savant plutôt qu'à la lumière de la logique. « Je suis très convaincu, écrivait-il long-temps avant la révolution, qu'il faut laisser là

les définitions et les traités de métaphysique pour revenir à la philosophie expérimentale. C'est des étincelles de la vérité historique que doit se composer le flambeau de la législation. » Il se prononce pour des réformes non par voie de révolutions, mais à l'aide de l'égalité civile, « qui doit guérir les fléaux nés des germes aristocratiques. » Il ne croit pas à l'économie politique comme science, mais il admet son utilité comme enquête purement locale et lorsque l'économiste borne ses observations au pays pour lequel et dans lequel il écrit. Il ne croit pas que le droit des gens puisse être élevé à la hauteur d'une science absolue, et pense qu'il dérive simplement des coutumes, des traités, et qu'il a été inventé pour mettre un peu d'ordre et de justice dans les imbroglios passionnés de l'histoire; il a soutenu autant qu'il était en lui M. Necker et ses plans de réforme. Ainsi Mallet se présente à nous comme le premier qui ait apporté en France les doctrines genevoises, comme un précurseur de Dumont de Genève et de Sismondi.

Au milieu du débordement de l'*écrivainerie*, comme disait Montaigne, Mallet tranche par ses mœurs et sa vie autant que par son talent sur les journalistes de l'époque. Il n'a jamais mené l'existence douteuse et souterraine de la plupart d'entre eux; jamais n'ont pesé sur lui les soupçons qui pèsent sur eux tous, sur Linguet, sur Morande, sur Brissot, sur Beaumarchais et sur le plus grand de tous, hélas! sur Mirabeau lui-même. Sa vie a toujours été modeste, et peut être fouillée en tous sens; elle a été discrète et ouverte à la fois. Au milieu de sa plus grande prospérité littéraire, alors qu'il rédigeait la partie politique du *Mercur de France*, que dirigeait le célèbre Panckoucke, il a toujours vécu retiré au milieu de sa famille et allait rarement dans les brillans salons de la capitale. Pendant l'émigration, il a vécu pauvrement et a donné ses conseils à peu près gratuitement aux cours souveraines qui les lui ont demandés. Mallet passe généralement pour un agent de la coalition, cela est inexact : c'est un conseiller passionné, mais désintéressé; on ne peut dire qu'il ait été jamais à la solde d'un gouvernement. Lorsque, épuisé par le travail, il mourut en Angleterre, où il rédigeait le *Mercur de Londres*, ses amis, Lally-Tolendal et Malouet en tête, furent obligés de fournir aux frais de ses funérailles, et le gouvernement anglais dut subvenir aux besoins de sa famille. Il avait une haute idée de la dignité de l'écrivain et des devoirs qui lui sont imposés, et c'est lui qui, parlant de l'inefficacité des lois répressives sur la presse, a dit ces belles paroles, bonnes à retenir et à méditer : « La meilleure sauvegarde de la liberté de la presse, le plus efficace préservatif de son dérèglement, c'est la morale des auteurs, non pas la morale qu'on parle et qu'on imprime, mais celle qu'on pratique : le respect religieux de la vérité, l'honneur, l'habitude de la décence, et cette terreur utile qui devrait saisir tout homme de bien, lorsque sa plume va afficher une

accusation ou répandre un système. » Jamais il n'a hasardé un fait sans s'être préalablement informé de la stricte vérité. Il offre, sous ce rapport, un parfait contraste avec un journaliste de l'école opposée, avec le chef futur de la gironde, Brissot, dont une imagination inquiète dictait toutes les accusations. On voit Brissot, pendant toutes les années qui précèdent la révolution, arriver partout la *bouche enfarinée*, comme on dit vulgairement, pour débiter les lieux communs les plus insupportables sous forme de paradoxes et affirmer des faits dont il n'a pas été le témoin. Ainsi le voyons-nous dans l'affaire de Warren Hastings, et surtout dans l'affaire de la reddition de Genève aux puissances alliées, en 1782. Pauvre Brissot, infortuné *Philadelphien* ! il a laissé après lui une triste réputation; mais il lui a été donné d'expier cruellement ses sottises. Ce ne fut pas un intrigant, comme on l'a appelé : ce fut un grand faiseur d'embarras. Mallet se distingue aussi de Linguet, esprit dont tout le mérite provenait d'un échauffement factice et d'une inquiétude remuante qui lui cachait plus de choses qu'elle ne lui en faisait découvrir. Il n'a jamais eu, comme ses confrères, à se repentir de ses opinions; sagement constitutionnel, il n'a pas eu, comme Linguet, besoin de se convertir à la révolution, ni, comme Brissot, à regretter ses fautes politiques.

L'époque du xviii^e siècle à laquelle Mallet appartient par sa carrière de journaliste est une des plus curieuses et des plus affligeantes qu'il y ait dans l'histoire. Elle a été très bien nommée par un illustre Anglais *l'âge du papier* : c'est l'époque des brochures, des journaux, des libelles et des pamphlets; il n'y a plus de règle et d'autorité ni en politique, ni en littérature; l'anarchie intellectuelle précède l'anarchie politique; on se bat à coups de brochures, on se diffame dans les journaux, on se verse des écritures sur la tête en attendant les échafauds de la place Louis XV. La bataille des livres prélude à la guerre civile et aux journées de septembre. Les gens de lettres sortent de dessous terre, les mensonges et les calomnies s'entrecroisent comme les intrigues; les quelques honnêtes gens de l'époque sont traités sans façon de faquins, et M. de Calonne est appelé par les libellistes à ses gages *le vertueux* ministre avec une telle audace de servilité et de bassesse, qu'un des hommes les plus réellement vertueux de cette époque, le roi Louis XVI en personne, révolté par cette épithète inméritée que quinze censeurs avaient respectée, la biffa de sa propre main. Il est vrai en revanche que, si le délire, la déraison et la corruption sont universels, le mot de vertu est dans toutes les bouches; les absurdités les plus contradictoires se manifestent : la religion est traînée dans la boue par des milliers de brochures que la censure laisse passer, tout en condamnant Suard à 600 livres d'amende pour un récit de la mort de Barthe, où il donnait à entendre que ce dernier était mort *philosophiquement*, c'est-à-dire sans confession. C'est une époque d'un carac-

tère immonde et faux. Le grand homme du moment, c'est Beaumarchais, un esprit pétillant comme du bois sec dans lequel la sève est dès long-temps tarie, brillant comme un feu d'artifice, mais sans flamme et même sans elarté, un phénomène comme le serait un feu sans chaleur. L'hypocrisie et le mensonge sont partout, et les ministres eux-mêmes osent mentir devant le roi. Nous trouvons dans le journal de Mallet Dupan, à la date du 17 avril 1787, l'anecdote suivante : « Le roi avait ordonné à M. de Calonne d'écrire à M. Joly de Fleury pour avoir l'examen qui avait été fait du *Compte-Rendu* après la retraite de M. Necker. M. de Fleury lui répondit que cet examen, fait par un ennemi de M. Necker, avait confirmé en tout l'exactitude du *Compte-Rendu*. Le roi demanda cette réponse. M. de Calonne, qui voulait gagner du temps, nia l'avoir reçue. Le roi en parla avec le garde-des-sceaux, qui, déjà mal avec M. de Calonne, dit : — Sire, il y a huit jours que M. de Calonne a cette réponse. En présence du roi, ils se querellèrent, s'accusèrent, et le roi prit le parti de les chasser. » Que dites-vous de cette scène? Voilà un ministre, un gentilhomme qui ment à deux reprises, et qui ment devant son roi, lequel se contente de le chasser pour un acte qui méritait la Bastille ou l'exil. Bussy-Rabutin jadis avait dû traîner toute sa vie loin du monde où il était né pour un acte moins répréhensible. Cette anecdote, que nous prenons entre mille, ne témoigne-t-elle pas de la déraison générale? Il y a à cette époque comme un universel ramollissement des cerveaux; la nature morale de cette génération est desséchée autant qu'elle peut l'être, et l'imbécillité trône en souveraine. Patience, quelques jours encore, et le feu du ciel va tomber.

Et ces brochures et ces pamphlets, en avez-vous par hasard parcouru quelques-uns? Il n'y a pas une sottise, un crime, un paradoxe de la révolution qui ne se retrouve par avance dans ces papiers, qui dorment aujourd'hui dans la poussière, leur lit naturel. Rien n'est curieux comme les conflits, les luttes qui s'engagèrent à la fin du dernier siècle, quelques années avant 89. Avec chaque discussion naît un nouveau danger : chaque brochure publiée en faveur de l'autorité l'ébranle; chaque défenseur de la liberté, en revanche, salit la liberté; chacun force son opinion et l'exagère si bien, qu'il lui fait rejoindre l'opinion opposée : l'anarchie rejoint le despotisme, et le despotisme l'anarchie. Il serait curieux de retrouver l'origine du socialisme dans ces contestations et ces polémiques entre l'ancien régime à son agonie et la révolution encore à l'état latent. Le plus célèbre de tous les journalistes d'alors, Linguet, ne faisait autre chose, dans ses livres et ses journaux, dans ses attaques contre l'*Encyclopédie*, contre les philosophes, que justifier le despotisme par des raisonnemens que ne désavoueraient pas tels ou tels de nos socialistes. Le sage Mallet lui-même, l'aristocrate Mallet, prenant la défense de Linguet, alors attaqué et poursuivi

à outrance, demandait à ses adversaires si la propriété, qu'ils accusaient l'auteur de la *Théorie des Lois civiles* de détruire, n'était pas une usurpatrice qui se maintenait en accaparant, pour se conserver, toutes les ressources de la loi, et si la liberté n'était pas le privilège de celui qui possède. Ainsi Mallet, le défenseur de la société, arrive à poser exactement la même question que posait, tout à côté de lui, le radical Brissot, et que devait plus tard formuler M. Proudhon en ces termes : « La propriété, c'est le vol ! » La révolution arrive, on le voit, et tous ceux qui s'efforcent de la repousser l'attirent comme malgré eux ; mais ne remarquez-vous pas combien tous ces hommes, dont quelques-uns, comme Linguet et Mallet, sont vraiment distingués, sont peu sûrs des principes qu'ils soutiennent ! combien ils sont peu fermes sur les principes, comme ils en sont peu maîtres, et combien l'art de raisonner est perdu ! Les traditions sont oubliées, obscurcies, et leurs défenseurs eux-mêmes ne les connaissent plus. Les institutions sociales, les questions de gouvernement, sont devenues un véritable labyrinthe où ceux qui s'y engagent ne se retrouvent plus. On entend des voix confuses qui crient au milieu de ce dédale : — Par ici ! par là ! de ce côté ! de cet autre ! — l'inquiétude s'empare de toutes les têtes ; l'échauffement de l'esprit et la colère chez quelques-uns, la lassitude et l'indifférence hébétée chez d'autres, ont remplacé la raison calme, froide, maîtresse d'elle-même et du but qu'elle poursuit. Cette révolution va s'opérer par convulsions, désespoir, fièvre ardente, inquiétude, lassitude et hébètement. Les plus inquiets vont émigrer, les plus désespérés vont massacrer, les plus las vont tendre stupidement, sans résistance, le cou à la guillotine.

Le journal de Mallet Dupan, composé de notes sur les événemens qui ont précédé la révolution française, est curieux à plus d'un titre. Nous assistons aux préparatifs de ce grand événement, nous avons pour ainsi dire la révolution avant la révolution. Quand on a lu ces notes, on se dit que la tempête est inévitable, et l'on comprend l'opinion du grand Goethe, qui, voyageant alors en Italie, dit, après avoir appris l'affaire du collier : « Voilà qui prédit les tremblemens de terre ! » Malheureusement ces notes portent toutes, ou à peu près, sur les scènes de l'assemblée des notables, sur l'exil du parlement et les échauffourées qui s'ensuivirent ; Mallet est un observateur exclusivement politique et qui ne conte que les faits ayant rapport aux affaires publiques et qui ont une importance immédiate. Il manque de philosophie dans sa manière d'observer, et, à défaut de philosophie, de cette curiosité et de ce bavardage propres à un Suétone ou à un Bachaumont. Nous ne trouvons pas dans ses notes l'universel délire de l'époque, ses engouemens puérils, ses manies imitatrices, son enthousiasme pour les *montgolfières*, les modes anglaises et la vertu ; mais nous rencontrons un de ses traits les plus caractéristiques, un des vices dont la révolu-

tion a le plus abusé, l'insolence, l'insolence en bas, l'insolence en haut, aucun respect nulle part, et, au sein de cette société si polie en apparence, la grossièreté qui commence à poindre, une grossièreté mêlée de férocité, et qui facilite et active l'esprit de révolte. Que dites-vous, par exemple, de l'anecdote que voici : « Juin 1787. La reine s'étant trouvée à l'Opéra il y a huit jours, quelques insolens ont crié : *Voilà le déficit!* ce qui fut répété dans la salle. Durant toute l'assemblée des notables, malgré la violence des propos dans tous les lieux publics et sociétés, on n'a mis personne à la Bastille, fait attesté par M. Du Puget, lieutenant du roi de la Bastille. » Est-ce que cette exclamation injurieuse ne vous semble pas faire assez bien pendant aux sobriquets immondes dont plus tard les sans-culottes accablèrent la royale famille? *Voilà le déficit*, cela nous prédit par avance la *Madame Veto* des chansons anarchiques et le « ah! voilà l'Autrichienne! » du 20 juin 92. Un fait tout nouveau, c'est que cette insolence inouïe ne trouve même pas sa punition, les portes de la Bastille ne s'ouvrent plus. Dans cette société affaissée et près de sa fin, il n'y a plus même le courage de la répression. Remarquez aussi que cette manière de désigner la reine implique toute une révolution dans l'esprit des hommes : désormais le roi ne sera plus que le budget, un système de finances; le roi, ce sera le *système*, et les gouvernans seront des employés chargés de le faire mouvoir. Non-seulement le respect est mort, mais l'ancienne manière de considérer l'autorité est morte avec lui.

En attendant, Marat, sorti de ses repaires souterrains, péroré aux Tuileries et commente *le Contrat social* aux applaudissemens de la foule, et des pères Duchêne inconnus placardent sur les murs de Paris et de Versailles des bouts rimés plats et obscènes contre le roi et sa famille. Parmi ces bouts rimés que cite Mallet Dupan, il en est qui portent avec eux leur enseignement; bien fous étaient ceux qui ne voyaient que le résultat d'une ébullition passagère dans ces attaques ignobles contre la royauté. A propos de ces placards, Mallet fait la réflexion suivante : « Le Français, étant incapable de délibération froide, l'est aussi d'un gouvernement libre où chacun doit discuter avec poids et mesure. » Hélas! de pareilles misères ne proviennent pas de la vivacité, de la mobilité et de la facile irascibilité de l'esprit français; la vivacité, la mobilité du caractère sont des qualités plus ingénieuses. Non, ces placards indiquent la volonté d'être insolent, la détermination bien arrêtée d'injurier, l'envie formelle d'être irrespectueux. Bien loin d'être sorti de l'échauffement des esprits, tout cela est au contraire froid et calme, et la platitude n'empêche pas ici la méditation. Ces injures ont aussi leur profondeur, et en tout cas indiquent une haine vivace qui fera son chemin; elles présagent les infames calomnies du tribunal révolutionnaire.

Vous avez vu l'insolence d'en bas, élevez vos regards vers les plus

hautes régions de la société; entrez, par exemple, à ces séances du parlement employées à discuter l'édit sur le timbre. C'est une de ces scènes parlementaires comme nous en avons tant vu, où les pouvoirs en lutte rivalisent d'aigreur. C'est le premier pas dans la résistance à l'autorité, et le ton acerbe qui caractérise les paroles que nous allons citer peut faire augurer du langage qu'on tiendra lorsque la résistance sera devenue la désobéissance, et que cette désobéissance aura triomphé. « Dans la séance de la première délibération du timbre (11 août 1787), M. d'Artois s'avisa de citer les Anglais, qui avaient cet impôt et dont nous imitions les modes, les voitures, etc. — Monseigneur, lui répondit M. Robert de Saint-Vincent, nous ne nous piquons pas d'imiter les Anglais, et vous devriez vous rappeler qu'ils ont détrôné sept de leurs rois et coupé le cou au huitième. Le comte ayant lâché quelques propos d'*envoyer faire le parlement*, M. de Saint-Vincent dit : Si Monsieur n'était pas le frère du roi, la cour devrait décréter sur-le-champ et le faire descendre à la Conciergerie pour avoir manqué de respect à cette assemblée. — M. d'Artois l'appelle Robert-le-Diable. »

Le comte d'Artois eut plus tard, sans doute, l'occasion de se rappeler les paroles prophétiques de Robert de Saint-Vincent. Ces paroles toutefois suggèrent une réflexion : si elles avaient été prononcées dans un autre pays, on n'y pourrait voir qu'une réponse ferme et énergique; mais en France, pays d'obséquieuse politesse, où le respect a toujours pris la forme d'une déférence courtoisanesque, et où nos rois, lorsqu'ils entendaient la vérité, ne l'entendaient jamais qu'enveloppée de discrètes réticences, elles peuvent à bon droit pronostiquer toute une révolution. Et les paroles du comte d'Artois, comment trouvez-vous qu'elles remplacent l'impérieuse insolence de Louis XIV disant aux prédécesseurs de ce même parlement : *L'état c'est moi?* Les princes du sang parlent maintenant le langage le plus démocratique, à ce qu'il semble; c'est le cas de s'écrier avec Edmond Burke : « L'âge de la chevalerie est passé. » Les esprits sont donc bien préparés pour une révolution. L'intrépidité de cynisme et d'insolence, l'audace de mensonge qui sont nécessaires dans les troubles civils existent déjà, et les soldats de ces troubles, ils existent aussi. On assiste dans les notes de Mallet à la naissance des types les plus curieux des émeutes modernes; on commence la chasse aux *mouchards*, on brûle l'effigie de Brienne et celle de la reine, et pour célébrer l'inauguration du ministère Necker, on illumine le Palais-Royal. Le type du gamin de Paris, du gamin révolutionnaire, se révèle tout à coup. Le gamin met ses amusemens au service de l'émeute et lance dans les faisceaux d'armes des troupes ses pétards et ses fusées. Les clercs de la basoche, habitués du parterre, transportent leurs sifflets du théâtre au parlement. La curiosité politique commence à s'emparer du peuple, et, en attendant que *le Père Duchêne* lui permette d'être informé des affaires sans se déranger, il

se précipite partout où il pense trouver un spectacle, — au palais, par exemple, où il va applaudir Linguet, qui plaide contre le duc d'Aiguillon, et remarquez à ce propos l'inquiétude intrépide et à toute outrance, la fougue, l'empressement, l'avidité de ce premier éveil de sa curiosité! « Jamais on n'avait vu pareille scène au palais. Quoique l'audience fût à sept heures, l'affluence a été encore plus grande qu'au jugement du cardinal (l'affaire du collier). La grand'chambre, le parquet, les avenues, les antichambres, la grand'salle, les corridors, le grand escalier, la cour, tout était plein. Un jeune pensionnaire de Louis-le-Grand y est mort. C'était un spectacle affreux de voir sortir de la grand'chambre, durant le cours des plaidoiries, des gens à demi morts, trempés de sueur, sans souliers, sans chapeau, dans le désordre d'une bataille. Jamais on ne s'assemble quelque part à Paris sans accident. Il y avait cependant quarante gardes. On a laissé tout entrer; garçons de café, bouchers, chenapans, clercs et sous-clercs, jusqu'à des poissardes. Voilà l'auditoire qu'a enthousiasmé Linguet par ses épigrammes. En sortant, il a été applaudi jusqu'à sa voiture.... Rien de plus scandaleux que cette séance tumultueuse. »

Il y a là tous les élémens d'un bel et bon bouleversement politique. Il n'y manque que des chefs pour conduire et diriger ces élémens, et en vérité ils sont tout près de ce palais de justice : ils assistent en qualité de spectateurs à cette scène. Ne voyez-vous pas d'ici toutes ces têtes d'avocats, de procureurs et d'hommes de loi qui regardent aux portes du palais ou bien mêlés à l'auditoire et participant à ses émotions, — les journalistes et les pamphlétaires, toute la tribu des écrivains?

Nous rassemblons à dessein tous ces faits, et nous demandons s'il n'y a pas comme un esprit de délire qui plane sur tous les esprits. Ces anecdotes prouvent une chose entre autres : c'est que l'ancienne manière de vivre est finie, que chacun est sorti déjà de son rang social et de sa position par les mœurs, par les habitudes, avant que la révolution soit venue déplacer les positions et bouleverser cette antique hiérarchie. Chacun de ces personnages ignore le langage qui convient à sa position et la dignité particulière qui convient à son rang. Nous pourrions suivre à travers la révolution cette décadence morale et montrer par maint exemple que tous ces hommes ne méritent ni dithyrambes élogieux, ni invectives cicéroniennes, et que cette époque est loin d'être une époque de vertus viriles. Il serait facile de montrer que tous les principes moraux sont éteints ou épuisés, et qu'il n'y a plus dans toutes les âmes que certains principes d'action d'autant plus forts qu'ils n'ont plus aucun contre-poids, certains principes d'action, et nous pourrions ajouter encore certains instincts naturels à la nation française, l'instinct militaire et le goût des batailles, qualités inhérentes à la race et qui sont comme le fonds primitif de la nature celtique. Ce sont ces principes et ces instincts qui ont suffi à toutes les luttes de la révolu-

tion, et que Napoléon a employés pour reconstruire la société qu'ils avaient abattue, faisant servir ainsi (c'est là son grand coup de génie) à la gloire de la civilisation les instrumens même de la barbarie et de la destruction. Quant aux principes qui font l'homme civilisé, ils n'existent plus, et les hommes de cette époque qui peuvent se dire civilisés ne le sont plus qu'extérieurement, par l'affaiblissement de leurs passions plutôt que par la douceur de leurs mœurs, par un caractère émoussé qui les rend incapables du mal, mais aussi du bien, par un certain sybaritisme moral qui leur fait détester les excès et la vue du sang, mais qui les rend par cela même incapables de résistance; car savez-vous comment se défendaient ceux qui avaient le plus d'intérêt à la conservation? Lors de la fuite du roi à Varennes, une visite domiciliaire fut opérée chez Mallet Dupan; ses papiers furent mis sous les scellés, et lui-même dut pendant quelque temps se cacher pour éviter les violences. Pendant deux mois, Mallet suspendit sa collaboration au *Mercur*, dont il rédigeait la partie politique. Certains abonnés du *Mercur*, gens d'ordre selon toute apparence, se plaignirent enfin du silence forcé de Mallet et l'accusèrent de désertion. Mallet répondit par une page pleine de dignité et qu'il faut citer tout entière, car elle apporte avec elle son enseignement. « En renouvelant, dit-il, le témoignage de ma reconnaissance à ceux qui ont accompagné leurs plaintes de marques touchantes d'intérêt et d'attachement, j'exprimerai ma surprise du calcul singulier de quelques-uns. Ils paraissent considérer un auteur dans les conjonctures où nous sommes comme un serviteur qu'ils ont chargé de défendre leurs opinions, et qui doit monter à la tranchée pendant qu'ils dorment ou se divertissent. Ils trouvent commode qu'un homme s'occupe tous les huit jours, au risque de sa vie, de sa liberté, de ses propriétés, de leur faire lire quelques pages qui amusent leurs passions durant l'heure du chocolat, et ils regardent comme un devoir, comme une dette, qu'on s'immole à leur incurie et à leurs ridicules illusions. Ces messieurs ont cherché à me prouver avec humeur que je ne pouvais me permettre aucun relâche, que mon intrépidité devait suppléer à la leur, et que, fort de l'approche des contre-révolutionnaires, il m'était facile de me dévouer au *salut public*. Voilà certes de plaisans conseils et de plaisantes sûretés. Je répondrai à ces égoïstes que la mesure de mon courage, fixée par la raison ou par le sentiment, ne le sera jamais par les forfanteries des têtes exaltées, qui, sans mettre un écu ni une goutte de sang dans la balance des dangers, sont des Euménides pour y précipiter les autres et des puissances mortes pour les en tirer. »

Aujourd'hui encore nous avons de ces vigoureux champions de l'ordre, et la race de ces conservateurs-là n'est pas perdue. Ce que nous tenions à constater, c'est qu'elle a commencé à ce moment-là, c'est qu'elle date de la fin du xviii^e siècle. On a vu dans tous les siècles de

la lâcheté, de l'indécision, de la mollesse; mais on n'avait jamais vu des gens attaqués se défendre en lisant un journal, se croire bien forts parce qu'ils se sont échauffé solitairement la tête à cette lecture d'une heure, et se croire sauvés parce que l'article du matin était énergique et menaçant. On remarquera les paroles fermes de Mallet. Il avait le droit de parler ainsi à ses lecteurs, car depuis trois ans il bravait le danger et, ce qui peut-être est plus difficile, le mécontentement de tous les partis. Une fois déjà, en 1790, il avait été dénoncé comme aristocrate et ennemi déclaré du peuple par les meneurs des clubs, et il eut à parlementer avec une députation menaçante qui vint lui demander compte de ses écrits. Un jour, il fut dénoncé à la tribune par Mirabeau lui-même. Tandis qu'il avait à soutenir les assauts que livrait contre lui Brissot dans *le Patriote français* et à répondre aux accusations de *scélératesse* dont il l'accablait, il lui fallait se défendre contre les pamphlets de l'émigration, qui commençait. « Un de ces braves, écrit Mallet, qui, à soixante lieues des frontières, ont encore le courage de garder l'anonyme, et qui accusent de lâcheté tous ceux qui, depuis trois ans, soutiennent à Paris le feu des événemens, vient d'instruire mon procès. Il a publié sa sentence à Coblenz et l'a réimprimée à Paris sous le beau titre de : *Politique incroyable des Monarchiens, ou Lettre à M. Mallet Dupan, le chef, le coryphée de cette secte.* » Il est aussi ferme en face de ses maladroits amis que de ses ennemis, et dans toutes les discussions il tient la balance juste.

Une autre cause de faiblesse, c'est une trop grande et trop exclusive culture intellectuelle sans aucun contre-poids. Il y aurait un beau chapitre à faire pour un La Bruyère moderne qui aurait traversé les guerres civiles, et qui pourrait être intitulé *du danger d'être trop civilisé en temps de révolution*. On ne sait pas tout ce que les raffinemens de l'esprit et de la civilisation ont de dangereux dans de telles périodes; dans les époques de révolution, il est nécessaire pour un moment de redevenir barbare et d'échapper à l'influence de ses habitudes. Il serait facile de montrer que certaines qualités d'esprit, la politesse, la réserve, sont à certains momens de véritables dangers. En lisant quelques passages de Mallet, on aperçoit très bien la supériorité des mallonnêtes gens sur l'honnête homme à de pareils momens; les coquins n'ont aucun scrupule, non-seulement à l'endroit des autres, mais à l'endroit d'eux-mêmes. Ils ne craignent pas d'avancer la première sottise venue et n'ont point peur de se compromettre. Regardez les proconsuls de la terreur et les conventionnels en voyage. La plupart sont des gens médiocres; on voit arriver partout les Fréron, les Tallien, les Collot-d'Herbois, affichant une sorte de pompe barbare, déployant l'emphase la plus bouffonne, et débitant le plus sincèrement du monde les sottises les plus infâmes. Ces gens-là n'ont point peur du ridicule. Ils sont grotesques très souvent, mais leur

aplomb les sauve. Ils acquièrent par là une véritable supériorité, donnent à leurs paroles la tournure d'oracles, à leurs accusations les plus invraisemblables l'air de la vérité. Les honnêtes gens, au contraire, hésitent à se compromettre, et le plus grand malheur qu'ils imaginent est celui de passer pour des sots. On ne sait pas tout ce que cette appréhension du bon goût, de la politesse, a causé de fautes et de malheurs; toute cette foule d'hommes instruits, lettrés, de gens de salons et d'académie, n'avaient rien de ce qu'il faut pour agir à de pareilles époques. Intelligences trop cultivées, ils avaient retranché de leur ame, par une culture excessive, tout ce qu'il y a dans la nature humaine de vivacités primesautières, de qualités primitives, de saillies vigoureuses, pour les remplacer par des finesses calculées et des épigrammes forgées à loisir. Mallet dénonce souvent ce vice des esprits trop cultivés; il voudrait que les paroles toujours courageuses, quelquefois éloquentes qu'il imprime, que ses conseils de résistance se traduisissent en actes énergiques; il s'afflige que la parole du publiciste ne soit pas aidée par le bras du lecteur. « Au milieu de tous les désordres et de tous les malheurs, écrit-il, nos contemporains n'ont envisagé la révolution que comme une escrime de raisonnemens, de colère et d'invectives... Ce que l'esprit gagne en jouissances, le caractère le perd en énergie. L'activité de l'ame, ce feu sacré qui ne s'évapore point comme celui de l'entendement, s'affaiblit au milieu de tant de controverses. Des têtes noyées dans l'océan des sottises imprimées ne sont plus propres à se conduire; n'en attendez ni grandeur, ni énergie : ces roseaux polis plieront sous les coups de vent, sans jamais se relever. »

Et la terreur? Que ne pourrait-on pas dire sur ce sujet terrible, qui eût fait reculer Machiavel? M. de Bonald a dit une fois que les peuples voluptueux étaient par cela même cruels, mais il n'a pas osé creuser son observation. Celui qui a osé fouiller dans la pourriture humaine sait combien la férocité touche de près à la sensualité et combien le goût du sang suit de près l'habitude du plaisir. Il y a du Pétrone et du de Sade dans la terreur. Il y a tel mot de Joseph Lebon à Arras qui semble pris dans les infâmes romans de de Sade; il y a tel personnage de la révolution, Barrère par exemple, que Burke avait si admirablement appelé l'*Anacréon de la guillotine*, qui semble échappé en chair et en os du roman de Laëlos. On a vu à toutes les époques des vengeances et des crimes. Ce qu'on n'avait pas vu depuis les empereurs romains de terrible mémoire, c'est un pareil amour pour toutes les choses horribles, mêlant les imaginations sanglantes aux délires voluptueux; c'est cette facilité avec laquelle toute une génération s'habitue à voir couler le sang; ce sont ces chansons érotiques et ces refrains de vaudeville où la fadeur des petits couplets du xviii^e siècle est relevée

par une odeur de charnier; c'est cette corruption qui, mêlant la prostitution et le meurtre, transporte la guillotine au milieu des *bosquets de Cythère* (style du temps); c'est cet enthousiasme pour l'horrible instrument de supplice qui, sous forme de pendants d'oreilles, orne la tête des citoyennes, en attendant qu'il la fasse tomber; ce sont ces modes dites à la *guillotine* et ce bon ton d'un genre singulier qui consiste à se costumer comme pour la mort. Mélangez les rêves d'une hystérique, les inventions d'un débauché blasé, les imitations puériles de l'enfance ignorante; combinez Dorat et Pétrone, les délires de *la Religieuse* de Diderot avec les fadeurs d'*Estelle*, la corruption savante de Laclos et la morale facile de l'opéra-comique, et vous aurez une idée de la terreur. C'est là de la corruption, j'imagine, oui, et une telle corruption qu'il faut désespérer d'en rencontrer d'aussi compliquée.

On lit dans les papiers de Mallet Dupan une lettre de l'un de ses correspondans de Paris qui met en relief quelques-uns des traits de cette époque. «Sauf Robespierre, écrit-on à Mallet, chacun se trouvait heureux de n'être point en prison; on calculait le nombre des personnes ou des habitans de la ville qui, suivant le système dépopulateur, était dans le cas de périr, et chacun espérait n'y être pas compris, soit par quelque révolution inespérée, soit parce que son tour viendrait plus tard, et je puis vous assurer, sans être exagéré, que de cette manière le comité de salut public aurait pu se défaire, l'un après l'autre, de tous les gens aisés de France sans la moindre opposition. Néron et Caligula n'avaient pas encore fait une pareille épreuve sur l'espèce humaine : comment l'a-t-on donc pu essayer sur une nation pleine d'amour-propre et qui a de l'audace et du courage, et comment ne s'est-il pas trouvé un fils qui ait vengé son père, ni à Paris ni à Lyon, tandis que, pour un propos, pour une fille, on se donnait des coups d'épée?... On était si accoutumé de voir mener à l'échafaud vingt, quarante personnes, qu'on n'y faisait plus attention. On s'informait seulement du nom. Je n'ai pas vu cette douleur, cette consternation sur la physionomie des Parisiens, que toute ame sensible aurait dû ressentir à la vue de cette horrible boucherie. La populace pensait et disait généralement qu'il fallait tuer les aristocrates, et qu'on serait tranquille après. La première personne que j'aie vue passer sur la charrette était Charlotte Corday, et le premier homme que j'ai vu guillotiner était d'Orléans, et je vous avoue qu'il entraînait un sentiment de haine de ma part; il était froid et indifférent, et le peuple ne lui épargnait pas les huées. Je me suis également régalé des Brissot, des Danton, des Robespierre; un esprit de curiosité m'a conduit aussi au palais pour voir sortir le malheureux Lingnet : il était parfaitement tranquille, sans aucun signe de chagrin ni d'abattement. L'infortuné maréchal de Mouchy, son épouse, Victor de Broglie, le frère de M. de Saint-Priest, y

étaient en même temps... Je suis forcé de vous quitter, je vais dîner chez Thomas (nom convenu), dans la maison où dînaient anciennement les Rayneval, les Jurien, les Mirabeau, les Rabaut, les Garat, où dînaient aussi depuis les Guadet, les Gensonné, les Roland, les Barrère, les Prieur de la Marne, et actuellement les Tallien, les Fréron, les Carletti. *Vous voyez, citoyen, que notre morale s'arrange de tout, et je crois que c'est là sa perte.* »

Cette lettre en dit plus que toutes les réflexions possibles; elle confirme le témoignage d'un honorable historien qui avait coutume de dire que si, à l'époque de la terreur, lorsque la charrette passait dans les rues, on eût fait signe aux spectateurs, ils seraient montés, et sans mot dire seraient allés à la guillotine. On remarquera aussi le ton avec lequel elle est écrite. Certes, l'homme qui s'adresse à Mallet était, selon toute apparence, un modéré, et pourtant cette lettre a le caractère de tout ce qui s'écrivait à cette époque; elle est frivole et atteste l'influence de la corruption régnante. Lui qui n'aime pourtant pas à voir couler le sang, il s'est *regalé* du supplice de ses ennemis; un instinct de *curiosité* l'a poussé aux portes de la prison pour aller considérer la contenance des gens qui vont mourir; ses réflexions sur l'absence de vengeance, sa surprise de voir que pas un fils n'ait vengé son père, et pas un père son fils, méritent considération. C'est qu'en effet, dans les époques de décadence, le véritable courage disparaît, et il ne reste plus qu'un courage de vanité. On est capable encore de se donner un coup d'épée pour un mot ou un geste; mais la douleur n'a plus de colère, le malheur n'a plus de ressentimens, la fibre sensible est paralysée par la vanité. Le courage n'étant autre chose que la vertu en action, il faut s'attendre, dans des époques semblables, à ne rencontrer que le genre de vaillance que la corruption peut encore supporter, le courage qui lui est nécessaire pour se défendre. Pourtant il y a des hommes qui, à cette époque, ont montré un véritable courage, on le dit au moins: eh bien! analysez les actes de ceux-là, le dévouement de Charlotte Corday, le meurtre de Lepelletier par Pâris, remontez à la source de ces actions, et demandez-vous si c'est là autre chose qu'un courage d'*imagination*. Jamais troupeau ne marcha à la boucherie avec plus de résignation, la tête plus basse et l'œil plus hébété.

N'avions-nous pas, en vérité, raison de dire que cette époque était une humiliation pour la nature humaine? Au reste, il est bon de remarquer que la force de résistance n'existe guère davantage dans le camp opposé. Les scélérats n'ont pas plus de courage dans le mal que leurs victimes de courage pour le bien. Lorsque, après prairial, la convention ordonna de remettre les piques à la section, on les rendit avec le même empressement qu'on avait mis jadis à les prendre. « Tout cela se fait sans murmure, écrit un correspondant de Mallet, *on est à*

la queue pour attendre son tour; moi-même j'ai attendu trois quarts d'heure pour rendre la mienne. On désarmerait ainsi toute la France sans coup férir. »

Voilà quelques-uns des traits de cette terrible époque. Est-ce assez de délire, de dégradation, de folie? On ne peut même pas dire qu'il y ait décadence morale; il y a abolition complète de toutes les vertus, de toutes les qualités, de tous les principes qui donnent à l'homme sa vraie valeur. Mallet d'ailleurs ne s'y trompait pas; il avait très bien vu tout ce qu'il y avait de délire au fond de la révolution, et tandis qu'autour de lui tout le monde se demandait : *Qu'est-ce que cela veut dire?* tandis que les politiques cherchaient dans des causes abstraites l'explication de tous ces malheurs, et, désespérant de la trouver, en accusaient le sort, Mallet ne songeait à incriminer ni tel ou tel homme, ni tel ou tel événement; il parlait sans grande colère des massacres et des échafauds, comme un homme qui, connaissant à fond la nature de ses contemporains, s'expliquait très bien comment tant de crimes avaient pu être accomplis. Il n'a pu vivre assez pour lire les théories fatalistes qui ont été bâties sur le grand événement auquel il avait assisté; mais il est probable qu'il eût pu demander où était donc la fatalité, et si c'est la fatalité qui conduit un prodigue à l'hôpital, ou qui fait tomber dans la rue un homme qui est sorti ivre. « Il faut chercher la cause de cette révolution, écrit-il à l'abbé de Pradt, dans le caractère du siècle; à force d'urbanité, d'épicurisme, de mollesse, tout ce qui est riche, grand de naissance, homme comme il faut, est absolument détrempé. Il n'y a plus ni sang, ni sentiment, ni dignité, ni raison, ni capacité. L'amour du repos est le seul instinct qui leur reste. Ce sont les Indiens que les Mogols trouvent couchés sur des feuilles de palmier au moment où ils viennent les exterminer et les piller. Tout se réduit en dernière analyse au calcul que voici : — Combien me laisseras-tu si je te livre mes lois, ma patrie, mes autels, les cendres de mes pères, mon honneur, ma postérité? — Lorsque les nations en sont là, il faut qu'elles périssent. » Mallet ne se lasse pas de revenir sur cette cause morale de la révolution, qui seule peut expliquer ses excès et ses crimes; il montre à nu leur misère à ses contemporains, sans ménagement, sans crainte, même trop rudement parfois, car il les poursuit jusque dans le malheur, l'émigration et la ruine, et, lorsqu'ils font éclater leurs sanglots trop haut, il impose silence à leur douleur pour leur faire sentir combien elle est méritée. Il ne s'élève point, comme De Maistre, jusqu'aux idées d'expiation et de châtement providentiel; mais tous les mots terribles de l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg*, — ceux-ci, par exemple : « Il y a des innocens sans doute parmi les victimes, mais il y en a bien moins qu'on ne l'imagine communément; » — « jamais un grand crime n'eut plus de complices, » reviennent à l'esprit lorsqu'on lit les

écrits de Mallet sur la révolution. — Vous avez mérité votre sort, vous, égoïstes qui brûleriez la maison du voisin pour vous faire cuire deux œufs frais; vous, indolens qui vous défendiez avec des brochures; vous, mécréans qui, lorsqu'on vous parle des principes de morale et de justice, demandez d'abord : Combien cela vaut-il? vous, amateurs cauteleux de la révolution qui, vous attendrissant sur ses excès, préconisez les causes qui les ont produits; vous, coureurs de petits soupers, dont le plus grand regret peut-être est de les avoir perdus; vous, téméraires et légers écrivains qui avez lancé dans le monde des maximes dont vous n'étiez pas convaincus! oui, vous avez mérité d'être livrés à ces scélérats qui, à force d'audace, ont rendu le génie inutile, et à cette populace en bonnet rouge qui fait consister le civisme dans la grossièreté. — Tel est le ton habituel de Mallet; il n'est pas d'une ame vulgaire.

Mallet a beaucoup écrit sur la révolution française et presque toujours avec une tranquillité de cœur remarquable dans un temps si orageux. Ces événemens font perdre la tête à tous ses amis; l'abbé de Pradt, Mounier, Malouet, Lally-Tolendal, le chevalier de Panat, se livrent, qui à des colères, qui à des crises nerveuses, qui à des accès de sensibilité; mais lui, il reste toujours maître de son esprit; ni le 20 juin, ni le 10 août, ni le 2 septembre ne sont capables de le faire déraisonner. Mallet borne ses horizons et ne cherche pas à prédire; il envisage avec froideur les événemens les plus horribles au point de vue des conséquences pratiques qu'ils peuvent entraîner, au point de vue du parti qu'on peut en tirer ou des espérances qu'ils abattent; il parle donc strictement pour son temps et non pour la postérité, et cependant aujourd'hui encore on peut relire ses écrits avec intérêt et profit; ils ont été frappés par quelques rayons de cette vérité morale qui conserve toujours tout ce qu'elle a une fois touché. Si l'on échelonnait ses lectures avec la méthode d'un plan d'instruction scientifique, les écrits et les pamphlets de Mallet pourraient être recommandés comme une excellente initiation aux *Considérations sur la France* de Joseph de Maistre, et aux livres de Burke et de M^{me} de Staël sur le même sujet. Mallet n'a pas, cela va sans dire, les éminentes qualités de ces trois écrivains; mais, au second rang, il a quelque chose de chacun d'eux, et il peut servir à faire comprendre leurs points de vue respectifs. Constitutionnel comme M^{me} de Staël, il me paraît bien moins épris de la scholastique du parti, tenir bien moins aux droits de l'homme, à la souveraineté nationale et à toutes les idées de l'école. Souvent éloquent, il n'a pas, à beaucoup près, l'ironie élaborée de Burke, ni cette lenteur de l'anathème que, durant plus de deux cents pages, on entend gronder chez le publiciste anglais au-dessus de la discussion philosophique, et qui éclate comme une vengeance lorsqu'arrive le récit des insurrections. Il n'a pas non plus à son service cette épée à deux tranchans avec laquelle de Maistre saccage à la fois les deux

camps opposés de l'aristocratie et de la démocratie pour ne laisser apparaître, à la fin du combat, que la France et le roi. Il s'en tient à la mercuriale et aux réprimandes, et n'a point la dialectique cruelle et directe, l'accent de juge irrité du grand nitramoutain. Nous n'avons dans Mallet que la monnaie des théories de ses trois illustres contemporains; cela est vrai, mais c'est avec ce cuivre qu'ils ont composé leur or. On ne peut établir aucun corps de doctrine sur les idées de Mallet, parce qu'elles sont trop disséminées, mais elles peuvent nous servir de pierre de touche pour vérifier bien des pensées, bien des détails, pour les éprouver et les juger. Ce qui fait l'originalité de Mallet, c'est une indépendance absolue de caractère. *In medio stat virtus*, telle est la devise de Mallet. Il voudrait maintenir droite cette société battue de vents contraires sans la faire pencher vers aucun parti extrême. Écrivant pour la France, Mallet s'est dépouillé de toutes ses opinions de Genevois, de protestant, de républicain; il sait qu'il écrit pour une nation qui n'a point les traditions, les mœurs de son pays; ce n'est pas un mérite médiocre, et de plus grands que lui n'ont jamais pu, dans des situations semblables à la sienne, se délivrer de leurs opinions. Protestant, il prit la défense du clergé catholique contre ces « athées qui détruisaient la religion pour ramener le christianisme primitif; » républicain, il fut un des plus courageux défenseurs de Louis XVI; émigré, il brava les fureurs de Coblenz, et conseilla à Louis XVIII l'acceptation du régime constitutionnel; écrivain, il eut le courage (ce qui est rare) de dire à ses lecteurs que lire des brochures n'était pas suffisant en temps de révolution.

Mallet appartenait au parti constitutionnel; il nous aide à le bien connaître, et nous offre l'occasion de passer du tableau de la révolution à quelques-uns de ses acteurs. Ce parti s'est divisé dès l'origine en deux grandes fractions, les constitutionnels royalistes, qui eurent pour chefs Mounier et Malouet, et les constitutionnels jacobins, qui marchaient sous la bannière du *triumvirsat*, pour parler comme Mirabeau. De ces deux fractions, la première est la plus honorable; mais, en vérité, c'est tout ce que nous pouvons dire de mieux sur son compte. Obstination systématique et systématiquement obstinés, les constitutionnels n'eurent jamais les qualités qu'on doit exiger des chefs de parti, encore plus des hommes politiques mis en demeure de fonder des institutions qui n'ont pas encore été essayées. Natures légèrement sèches et presque scholastiques, ils savent *trop à fond* leur doctrine, ils ont trop d'érudition constitutionnelle pour s'accommoder aux circonstances et ne pas voir que ce qu'on fonde à côté d'eux n'est pas absolument semblable à ce qu'ils ont appris et à ce qu'ils se croient en droit d'enseigner. La plus légère infraction aux règles constitutionnelles les jette dans l'état d'un helléniste qui aperçoit dans un exemplaire précieux une faute typographique. Cette trop grande érudition

doit les perdre, car elle les rendra pessimistes, elle éteindra en eux cette confiance qui est nécessaire pour fonder les institutions, cette confiance qui était alors le sentiment dominant dans la nation, qui est le privilège des esprits non cultivés qui sont en très grande majorité, et qu'il s'agissait de gouverner; ils étaient trop savans encore une fois et manquaient de l'aptitude nécessaire pour tourner les difficultés qui n'étaient pas exactement constitutionnelles, comme pour s'accommoder à des circonstances inattendues. Ils avaient compté sans l'imprévu, et lorsque, comme cela était inévitable, l'imprévu se présenta, ils ne surent faire autre chose que murmurer et se récrier contre les événemens d'un ton à cre et cassant comme Mounier, verser des larmes comme le trop sensible Lally Tolendal, s'effacer et se faire comme Malouet pour aller porter à Versailles et aux Tuileries de timides conseils, de stériles protestations de dévouement, et se répandre en plaintes inutiles. Ils n'étaient capables de rien détruire, cela est vrai; mais ils n'étaient capables de rien sauver, encore moins par conséquent étaient-ils capables de *tout transformer*, ce qui était alors le problème posé. Ils manquaient de cet esprit d'invention si nécessaire aux hommes politiques. Leur constitution anglaise, ils l'auraient appliquée tant bien que mal à la France, au lieu de s'en servir comme de pensée première et féconde pour arriver au but que la nation s'était proposé, l'union plus étroite de la France et du roi. C'étaient des hommes honnêtes et intègres dans toute l'acception du mot, excellens pour faire une suite à Delolme ou pour donner une analyse critique très exacte des systèmes politiques, mais peu propres à fonder un gouvernement et surtout peu faits pour les révolutions. Ils n'avaient pas les qualités cordiales, sympathiques, l'accent vibrant, qui sont nécessaires à de telles époques pour exécuter d'aussi difficiles desseins et inspirer l'amour de leur œuvre à leurs compatriotes : ils devaient tomber, ils tombèrent. Leur chute est déplorable sans doute, comme l'est celle de tous les hommes honnêtes; mais on peut se demander si c'est un très grand malheur, et si une constitution fondée par d'aussi faibles mains aurait jamais duré.

L'autre fraction constitutionnelle, le *triungueusat*, le parti de Barnave, de Duport, des Lameth, ne péchait pas précisément, comme les précédens, par trop de scrupules constitutionnels et d'honnêteté politique. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour rendre la révolution irrévocable, et pour cela ils n'ont rien ménagé, ni les intérêts de la vérité, ni les sentimens de la conscience publique, ni l'humanité elle-même. Ce sont eux qui, les premiers, ont appris aux classes moyennes, qu'ils s'étaient chargés de guider, à être injustes envers leurs ennemis, — au peuple, à être impunément cruel et juge souverain de ses crimes; ce sont eux qui ont ouvert les portes à cette révolution qui devait entraîner la chute de la monarchie, et cela dans l'espoir de consolider l'édifice de 1789. On accuse, non sans raison, les girondins, qui ne sont,

à tout prendre, que le prolongement du parti Barnave et Lameth. Ce dernier, plus coupable que la gironde parce qu'il est plus éclairé, peut être jugé d'un seul mot : il a cru à l'intrigue; il s'est pris et embarrassé dans les pièges qu'il avait tendus; rien n'était plus naturel. Que n'a-t-on pas dit sur la fatalité de la révolution ! que de regrets, que de larmes versées sur ces hommes que les événemens dominent, et qui sont comme livrés pieds et poings liés aux faits ! Oh ! oui, la fatalité était inévitable avec une conduite aussi louche, aussi tortueuse, et en vérité elle reparaitra, n'ayez peur, cette fatalité, toutes les fois que l'intrigue remplacera la sincérité. Si nous connaissions mieux l'essence et les effets de la liberté humaine, peut-être cesserions-nous de crier contre la fatalité de la révolution; si nous savions mieux que l'acte que nous créons librement, aussitôt créé, échappe à notre contrôle, devient indépendant de nous, et porte malgré nous toutes ses conséquences, nous ne nous étonnerions plus des malheurs et des crimes de la révolution, car là où les fautes et les sottises ont été multipliées, les malheurs et les désastres doivent l'être également. On peut donc soutenir que tout relève du libre arbitre humain dans la révolution, depuis la fondation du club des jacobins par MM. Duport et Lameth jusqu'à l'échafaud où ce même club des jacobins fit monter ses fondateurs. Je sais tout ce qu'on peut dire en faveur de ce parti, tout ce que sa jeunesse excuse, tout ce que les vices du temps expliquent, et tout ce que son sort a de touchant; mais il ne faudrait pas une très grande habileté ni même une bien grande partialité pour montrer que c'est sur lui que doit peser principalement la responsabilité de la révolution tout entière, et qu'à lui seul il pourrait justifier ce mot de Royer-Collard : « Notre histoire est, depuis cinquante ans, la plus grande école d'immoralité. »

Il n'y a pas d'ailleurs dans les deux partis un seul homme doué du véritable esprit politique. Je me trompe, il en est un : c'est Mirabeau; lui seul comprit ce qu'il fallait faire; lui seul connut le nœud qu'il fallait défaire ou couper. Nous savons aujourd'hui ce qu'il a voulu, et s'il ne l'a pas réalisé, ce n'a pas été sa faute, mais celle des hommes qui l'entouraient. Mirabeau a porté, dans la poursuite de ses vues, une ardeur, un feu, un dévouement sans bornes et une rare sincérité. La dernière publication qui a été faite sur lui nous montre son but secret; mais, Poserai-je dire? en détruisant dans notre esprit l'ancien Mirabeau, le Mirabeau révolutionnaire, elle met dans l'ombre cette partie de ses moyens, elle éclaire un côté de cette singulière figure et replonge l'autre côté dans l'obscurité. Il est à craindre que le Mirabeau monarchique ne fasse trop oublier le Mirabeau révolutionnaire, car ils se complètent et s'expliquent l'un par l'autre. Au premier abord pourtant, ils semblent contradictoires, et rien autre que la vénalité ou la versatilité ne peut les expliquer pour un esprit vulgaire. Que voulut

Mirabeau? Faire rétablir la royauté à son déclin par la nation, restaurer la monarchie en lui donnant un caractère moderne et plus nouveau, lui donner le cachet de nos idées et la faire populaire et nationale, de féodale et absolue qu'elle avait été jusqu'alors. Dans cette pensée, il voulut pousser les choses assez violemment d'abord pour arracher la monarchie à ses anciens appuis, ensuite pour rendre le retour au passé irrévocable, en creusant un abîme infranchissable entre le présent et le passé; il fallait manœuvrer de façon à ne rien détruire, mais de façon aussi à être mis en demeure de tout transformer. C'est là ce que voulut Mirabeau, et c'était en effet la seule chose qu'il y eût à faire. Il avait merveilleusement compris le secret des espérances nationales en ce précieux moment d'illusion de 1789 : rester en-deçà de ce moment, ce n'était rien faire; aller au-delà, c'était tomber dans l'anarchie qui suivit. Or, Mounier et Malouet restaient en-deçà, Barnave et Lameth allaient au-delà; ni les uns ni les autres ne comprirent rien à leur époque, et Mirabeau est à lui tout seul le représentant du système constitutionnel, l'interprète d'idées qui ne se sont jamais réalisées, faute d'avoir été comprises par un assez grand nombre d'esprits sains, et d'avoir rencontré, pour être mises en pratique, des mains assez vigoureuses. La révolution française aurait pu être la réalisation de ces idées; mais, qu'on ne s'y trompe pas, la révolution est tout autre chose : elle est ce qu'ont voulu Barnave, Brissot et Robespierre, et non pas ce qu'a voulu Mirabeau, et 1789, dont ce grand esprit peut être regardé comme l'unique interprète, n'a jamais existé qu'en espérance et n'a été qu'un immense désir.

Tout fut vite perdu : la fureur remplaça l'espoir, et la révolution française prit les caractères qui devaient la distinguer dans l'histoire de tous les autres événemens : une rage de destruction mêlée d'inquiétude, une grande incertitude jointe à une obstinée résolution. Plongée dans le chaos de la corruption, la France eut le sentiment invincible qu'elle devait en sortir, que la vie était attaquée en elle, et fit des efforts désespérés pour atteindre ce but; mais en même temps incertaine, et ignorante des vrais caractères du remède qu'elle cherchait, de la vérité à laquelle elle aspirait, elle demanda la santé et le repos à tous les événemens qui se présentèrent à elle. Jamais on ne mit plus de fureur dans l'hésitation, jamais on ne mit autant de tâtonnemens dans la poursuite d'un dessein; ces hésitations et ces tâtonnemens durent encore. La France demandait une régénération, la Providence ne lui accorda qu'une grande purification; n'importe (et c'est là ce qu'il ne faut jamais perdre de vue), ce qui fait l'éternelle moralité de la révolution, c'est que la France comprit qu'il n'y avait plus pour elle moyen de vivre, que tous les organes de la vie étaient viciés en elle, qu'elle avait perdu tous les véritables biens de l'homme, la croyance, le res-

pect, la vertu, la santé morale, et jusqu'à cet honneur qui lui avait toujours été si cher, et qu'elle devait les retrouver ou périr : elle les cherche encore.

Mallet, esprit sagace et pénétrant, remarqua très bien ces caractères singuliers qui séparent la révolution française de tous les autres événements du monde, et, jugeant qu'il était inutile de combattre une pareille tourmente avec des feuilles de papier, il accepta une mission de Louis XVI pour l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, et ses frères émigrés. Il était chargé de leur faire connaître les intentions du roi relativement à la guerre, et de leur faire approuver un projet de manifeste à publier par eux dans la campagne qui allait s'ouvrir. Louis XVI s'attachait à démontrer que cette guerre devait avoir le caractère d'une lutte de puissance à puissance, et non le caractère d'une guerre de principes : vaines précautions ! le manifeste fut adopté dans les premiers momens ; mais l'émigration, avec son habileté ordinaire et sa modération bien connue, manœuvra si bien, que le premier manifeste fut déchiré, et qu'à sa place, à la grande surprise de Mallet, parut le fameux manifeste du duc de Brunswick. Dès-lors la mission de Mallet était finie. Le 20 juin et le 10 août vinrent bientôt le lui apprendre : les intermédiaires et les conciliateurs furent violemment écartés, et la guerre commença pour se continuer sans trêve ni merci, au moins du côté de la France, car, du côté des puissances, elle était, il faut l'avouer, mollement menée. Trop de causes diverses, trop d'intérêts, trop d'intrigues les faisaient agir, et Mallet, témoin de toutes les fluctuations, s'écrie : « L'Europe est finie : vous entrez en révolution quand la France en sortira ! » A chaque instant, le faisceau de la coalition se décompose ; tantôt c'est la Prusse qui se retire lorsque l'Autriche prend les armes, tantôt c'est l'Espagne qui, en haine de l'Angleterre, sort de la coalition, et, au-dessus de toutes ces rivalités, l'Angleterre accorde ou suspend son concours au gré de ses intérêts, désireuse qu'elle est de voir détruire la France par le continent et le continent par la France. Dès le commencement de la guerre, Mallet, qui ne devait plus revoir la France, devint le correspondant de tous les cabinets de l'Europe ; il entretenit des relations suivies avec M. de Hardenberg, avec les ministres autrichiens, avec lord Elgin, sans compter une correspondance très active avec les personnages les plus influens de l'émigration, avec le maréchal de Castries, avec M. de Sainte-Ablegonde, gentilhomme flamand attaché au comte d'Artois. Il suivit la marche des événements jour par jour, et se trompa rarement sur leurs résultats immédiats et le parti qu'on en pouvait tirer. La coalition devait, selon lui, faire bien entendre aux Français qu'elle avait pris les armes non contre la France, mais contre son gouvernement, non contre la révolution, mais contre l'anarchie. « L'armée à

laquelle vous avez affaire, leur dit-il, n'est ni républicaine, ni royaliste; elle est *française*. »

Au plus fort de la terreur, alors que les soulèvements éclataient partout, en Vendée, à Lyon, à Toulon, Mallet conseilla à la coalition de se tenir à l'écart, et aux émigrés de s'approcher de la frontière, afin de pouvoir rassembler sous leur étendard les nombreux fugitifs qui échappent à la mort, tout prêts à se rallier à un drapeau, pourvu que ce drapeau soit français, et à résister aux terroristes, pourvu que ce ne soit pas avec les étrangers. Il fait sentir à la coalition que la résistance désespérée de la France a sa cause dans une répulsion invincible pour l'étranger, et que c'est grâce à ce sentiment national outragé que la France supporte sans murmures ses bourreaux et ses tyrans. Il engage les gouvernements coalisés à ménager ce sentiment au lieu de le blesser et de l'irriter, comme on le fait chaque jour par des imprudences, des brochures violentes et des propos de vengeance. Il dit tout nettement qu'il faut combattre le sentiment de terreur qui fait craindre aux hommes compromis dans la révolution de n'échapper à leurs tyrans actuels que pour retomber sous l'empire d'autres tyrans tout aussi implacables. Au sein de la coalition, Mallet est comme un prédicant de civilisation; mais les sentimens qu'il recommandait étaient loin d'être ceux des hommes qui l'entouraient. Dans le camp de l'émigration, les idées les plus folles avaient cours, et l'on y tenait à l'étourdie les propos les plus violens. On refusait en imagination une nouvelle édition de la terreur; on ne rêvait que potences, roues et échafauds, et là, comme au sein de la convention, il y avait une montagne, une gironde et une plaine. Mallet, à son arrivée à Coblenz, trouva l'émigration divisée en trois camps : les calomnistes, les anti-calomnistes et les monarchiens. Les premiers, ayant à leur tête M. de Calonne, ce ministre que nous avons vu servir si honnêtement la monarchie, ne voulaient entendre à rien, et demandaient tout simplement la restauration de l'ancien régime. Un certain M. de Vaudreuil, jadis de la coterie Polignac, un des hommes dont le persillage et les froides méchancetés avaient le plus contribué à soulever le peuple contre la reine, appartenait à cette coterie. Ces hommes n'avaient pas assez de rage, de haine et de colère contre la France et la révolution, dont leurs folies coupables avaient provoqué les excès.

Les monarchiens, auxquels Mallet appartenait, comprenaient tous les hommes modérés et honnêtes de l'émigration, les constitutionnels royalistes et les seuls amis désintéressés de la monarchie et du roi. Ceux-là étaient mis par les premiers au ban de l'opinion; plusieurs fois Mallet eut à supporter leurs injures. Les libellistes du parti le menaçaient de le faire pendre, lorsque la contre-révolution serait venue. Le publiciste monarchien se vit rangé tout à côté de Robespierre et

estimé au même prix, et une fois, entre autres, on ne lui cacha pas les soupçons qu'inspirait un homme dont on ne connaissait pas les principes. Mallet leur rend, il est vrai, haine pour haine; il les déteste cordialement, et dans ses lettres particulières, surtout dans celles qui sont adressées à M. de Sainte-Aldegonde, il exprime la profonde pitié que lui inspirent leur conduite et leurs injures : on croit rêver en voyant l'intolérance de ces exilés, à qui le malheur n'a pu inspirer le désir de se rapprocher, et qui poursuivent des périls fantastiques dans la personne de Malouet, de Mounier, de Montlosier, de Mallet. Le camp de l'émigration a aussi ses suspects; on est suspect lorsque, par exemple, on a dîné ou on s'est entretenu avec Cazalès, anarchiste bien connu. Il a aussi ses terroristes, dont le plus remarquable est un M. d'Entraignes, à qui il arrive une fois de dire : « Montlosier me trouve trop violent, il a raison; je serai le Marat de la contre-révolution, je ferai tomber cent mille têtes, et la sienne sera la première. » Ça et là quelques traits heureux, dignes de la comédie, viennent égayer ces tristes scènes. « Ne voyez-vous pas, disait un vieil émigré incrédule, devant qui on parlait des victoires de Bonaparte, ne voyez-vous pas que ce sont de vieilles gazettes de Louis XIV qu'ils font réimprimer? »

Quelles folies ! et ne voyez-vous pas combien tout cela indique le dépérissement et l'affaiblissement moral ? Ces folies font mal à contempler, et le courage même que les émigrés déploient à certains momens et qu'ils emploient à des équipées sans but, ni plan, ni bon sens, ce courage et ces actions qu'ils appellent *chevaleresques*, produisent une impression pénible. Ces conspirations en l'air, ces échauffourées, où la défaite et la mort sont certaines, peuvent exciter la tristesse, mais non pas l'admiration; elles sont chevaleresques, c'est possible, mais à coup sûr elles ne sont pas belles, et elles ne sont pas belles, parce qu'elles ne sont pas sensées : l'enfant qui accomplit un acte téméraire, le vieillard qui forme une entreprise au-delà de ses forces, obtiennent, s'ils succombent, nos regrets et nos lamentations, non pas notre admiration, parce que leur dessein était contraire à toutes les lois de la raison et du bon sens. La décadence morale de cette triste époque explique seule ces témérités et ces projets dans lesquels la réflexion, la pensée, le jugement, n'entrent pour rien, et qui n'ont pour auxiliaires qu'un courage de tradition et la force d'un noble sang non encore épuisé.

Ce n'est là, à vrai dire, qu'une moitié de l'émigration : il y en a une autre plus sensée, quoique sans grand ressort et sans grande énergie; on se repose du triste tableau que nous venons d'exposer en s'arrêtant sur ce petit groupe d'hommes qui ne voulurent jamais que le bien, qui le voulurent malheureusement avec trop peu d'énergie, et que composent Malouet, Mounier, Lally-Tollendal, le chevalier de Pamat; on s'intéresse aux vicissitudes de leur fortune et à leurs luttes

contre l'adversité et le besoin. Mounier fonde pour vivre un pensionnat à Weimar, Malouet sollicite la place d'intendant de l'Adriatique, le chevalier de Panat s'inquiète du choix d'une profession; le vif, nerveux, facilement irascible abbé de Pradt fait des projets de colonie agricole. Cependant, parmi tous ces émigrés où la vraie nature humaine se retrouve, il en est deux qui s'élèvent au-dessus des autres, le grand comte de Maistre, qui vient de sortir de la Savoie, et le brave et singulier Montlosier. C'est à Mallet que de Maistre adresse le premier écrit de sa plume, et il accompagne son envoi d'une lettre où se retrouve toute la verve comique, toute la satire sanglante, toute la violente bonne humeur qui le caractérisent. Montlosier se présente aussi à nous, mélange singulier de soldat et d'écrivain, battant les bois, couchant sous les arbres à l'armée, ne regrettant rien, sinon de ne pas trouver une bibliothèque au milieu des forêts et un cabinet de lecture dans chaque village : ces deux personnages nous réconcilient avec la nature humaine qu'au milieu de ce chaos d'horreurs et d'intrigues nous courrons grand risque d'oublier.

Il y a une question qui revient souvent dans la correspondance de ces honnêtes amis : — Comment cela finira-t-il? Mallet voudrait espérer dans le rétablissement de la royauté; mais il est découragé, aussitôt qu'il commence à espérer, par quelque nouvelle folie ou quelque faute des puissances, et par quelque coup d'état en France, car, depuis que la guillotine ne fonctionne plus, la déportation la remplace avantageusement. Cependant il s'accroche avec obstination à ses croyances; il espère même après vendémiaire, même après Quiberon, même après fructidor. Il écrit des notes à Louis XVIII, dans le sens des opinions modérées qu'il professa toute sa vie, sur la ligne de conduite qu'il devrait tenir pour le cas où il aurait à monter sur le trône de France. Louis XVIII mit plus tard les conseils de Mallet en pratique; mais, pour le moment, ce n'était point lui qui devait exécuter le plan du publiciste genevois. Dans ces notes, Mallet conseille deux choses principales : d'abord, l'acceptation pure et simple de la révolution; en second lieu, une amnistie générale, afin de ne pas rejeter dans l'opposition et les rêves d'une nouvelle anarchie tous ceux qui ont été compromis dans la révolution. Celui qui doit mettre ce plan à exécution est déjà venu : vainqueur en Italie, on l'a vu en Suisse, d'où il exige l'expulsion de Mallet. On n'a pas assez remarqué, en effet, qu'une des bonnes fortunes de Bonaparte avait été d'être à même de faire plus aisément et plus sûrement ce que le rétablissement de la monarchie aurait pu faire à ce moment. Il s'engagea entre la France et lui un muet dialogue qui peut se résumer à peu près ainsi : « Voilà dix ans que vous êtes plongés dans l'anarchie et la guerre civile; n'êtes-vous donc pas fatigués de guillotines, de fusillades, de noyades et de déportations ? »

Donnez-moi donc le pouvoir, afin que je vous délivre de vos propres fureurs, et que je défende votre sécurité, vos propriétés contre vos ennemis. Vous n'avez rien à craindre de moi, et je n'ai pas à savoir si vous avez été bons ou méchants; je n'ai pas, comme d'autres, à vous pardonner, car vos querelles civiles échappent à mes jugemens, et je ne connais aucun de vous; je ne connais que mes soldats, qui rassureront ceux d'entre vous qui sont bons, et puniront ceux d'entre vous qui seraient désormais tentés d'être méchants. » Puis, poussant toujours le même raisonnement et lisant dans l'opinion publique avec la même pénétration, il ajouta un peu plus tard : « Dans le présent, vous n'avez rien à craindre, je réponds de tout; mais dans l'avenir peut-être serez-vous livrés à ceux que vous craignez. Vous redoutez l'ancien régime? eh bien! je vais prendre son trône, m'y asseoir, moi et ma race, et commencer une nouvelle royauté dont vous n'aurez rien à redouter. » Voilà ce qui explique le consulat et l'empire, et la fortune de Bonaparte; la lassitude présente de la France et ses terreurs pour l'avenir lui donnèrent le pouvoir et le trône. Mallet vit le 18 brumaire; il ne vécut pas assez pour voir l'empire, qu'il avait prévu : il mourut en 1800, laissant les émigrés très convaincus que Bonaparte n'avait pris le pouvoir que pour le rendre au roi légitime.

La grande catastrophe est enfin close..... Hélas! par combien de situations inconnues, pour parler comme Burke, la France ne passera-t-elle pas encore! La fièvre est apaisée, le délire a cessé; la santé va-t-elle se rétablir? Cette corruption que nous avons montrée, ce dépérissement, ces vices scandaleux, vont pour un moment être recouverts par la gloire; mais de telles décadences laissent après elles de longues infections. « Pauvre France! écrit alors un célèbre Allemand, qui te relèvera? Un homme peut-être, mais à coup sûr le temps. » Le grand homme est venu : il n'a pu qu'effacer et faire oublier le mal, et il ne reste plus que la ressource du temps. Tournons donc nos yeux vers l'avenir, et regardons si nous n'y verrons pas apparaître le miraculeux serpent d'airain; mais ne tournons pas nos regards vers le passé : là, tout est malheur, peste, maladies. Ne prenons point de leçons de morale, comme on nous a trop appris à le faire, dans ce fiévreux passé; n'y cherchons pas les qualités qui nous manquent; ne nous faisons pas d'illusion funeste sur la sublimité d'une époque où, quoi qu'on en dise, tout fut vicieux et gangrené, et rappelons-nous la belle parole de Royer-Collard : « La plus grande école d'immoralité, c'est notre histoire depuis cinquante ans. »

É. MONTÉGUT.

JUNIUS.

I.

Le 21 janvier 1769, il parut dans un journal de Londres, *the Public Advertiser*, une lettre adressée à l'éditeur, Samson Woodfall, et signée du nom inconnu de Junius. Cette lettre, dont le ton était vif et grave, contenait une peinture sévère de la situation de la Grande-Bretagne et de la conduite de son gouvernement. Le ministère y était attaqué dans la personne de son chef et dans celle de ses membres, et, pour juger sur-le-champ de la violence de l'attaque, il suffit de savoir que cette lettre, assez longue, se terminait ainsi : « Considérez d'un coup d'œil une nation accablée par sa dette, ses revenus ravagés, son commerce en déclin; les affections de ses colonies aliénées et le devoir du magistrat transporté à la troupe soldée; une vaillante armée, qui ne combattit jamais à contre-cœur que ses concitoyens, réduite en poussière faute d'être dirigée par un homme d'une habileté et d'une ame ordinaire, et, pour dernier trait, l'administration de la justice devenue odieuse et suspecte au peuple entier. A cette déplorable scène, on ne peut ajouter qu'une chose : — nous sommes gouvernés par des conseils tels qu'un homme raisonnable n'en saurait attendre d'autre remède que le poison, d'autre soulagement que la mort.

« Si, par l'immédiate intervention de la Providence, il nous est possible d'échapper à une crise si pleine de terreur et de désespoir, la postérité n'en croira pas l'histoire des temps présents; elle conclura, ou que nos désastres étaient imaginaires, ou que nous avions la bonne fortune d'être gouvernés par des hommes d'une intégrité et d'une sagesse reconnues; elle ne croira pas possible que ses aïeux aient sur-

vécu ou se soient relevés, après une situation aussi désespérée, alors qu'un duc de Grafton était premier ministre, un lord North chancelier de l'échiquier, un Weymouth et un Hillsborough secrétaires d'état, un Granby commandant général, et un Mansfield chef de la justice criminelle du royaume! »

Cette lettre produisit une certaine sensation, et fut suivie d'autres, signées du même nom et dont l'effet fut plus grand encore. Pendant trois ans entiers, Junius publia dans le même journal soixante-neuf lettres animées du même esprit, écrites dans un langage étudié et véhément, où le travail n'enlevait rien à la violence, ni la dignité à la passion : compositions sans modèles et sans rivales chez nos voisins, et qui sont restées pour eux le chef-d'œuvre de l'éloquence du pamphlet. Le succès en fut éclatant et soutenu, plus grand peut-être encore dans le monde politique que dans le peuple. Et cependant l'auteur en resta inconnu. Chose plus singulière, il l'est encore. Lui aussi, il a gardé son masque de fer. *Stat nominis umbra.*

Pent-être lira-t-on avec curiosité tout ce qu'il nous semble qu'on peut aujourd'hui savoir d'essentiel touchant les lettres de Junius. On en parle plus qu'on ne les connaît. On ignore communément dans quelles circonstances elles ont paru, comment elles ont été publiées, quel en est l'esprit et le contenu, ce qu'il faut penser du fond comme de la forme de ces compositions célèbres, enfin quels documens ont été réunis, quelles recherches entreprises, quels écrits imprimés pour en découvrir et en dénoncer le redoutable et mystérieux auteur. Sur tous ces points, la littérature anglaise est riche en matériaux curieux déjà mis en œuvre avec talent. Notre humble tâche sera uniquement de compiler et de traduire. En tout, l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne est prête; elle existe dispersée en innombrables fragmens qui n'attendent que l'artiste dont la main leur donnera l'ensemble, la couleur et la vie. Pour nous, recueillir quelques-uns de ces fragmens est en ce moment toute notre ambition.

Les lecteurs du *Public Advertiser* qui, en 1769, admiraient le style plein de force et d'art du nouveau correspondant, auraient pu dès lors y retrouver quelque chose d'un talent déjà connu, et la manière perfectionnée d'un écrivain qui, sous des pseudonymes variés, avait déjà contribué à la rédaction de la même feuille. Dès l'année 1767, cet écrivain y avait inséré et souscrit du nom de Poplicola une lettre où lord Chatham, alors ministre, était dénoncé à son pays; d'autres publications, diverses de forme, inégales en mérite, mais empreintes de la même implacable sévérité, s'étaient succédé, provenant de la même origine, mais signées de noms différens. Pour bien expliquer quelle en était la portée politique, il faut remonter un peu plus haut dans l'histoire du gouvernement britannique.

II.

Si l'on demandait quelle est la plus glorieuse administration que le gouvernement représentatif ait produite en Angleterre, et par conséquent en aucun pays, il faudrait, je crois, répondre : Le premier ministre du premier Pitt, de ce cruel et noble ennemi de la France, de cet homme qui, par le patriotisme et l'ambition, par la hardiesse et l'éloquence, par l'union de la sagacité politique avec les emportemens de l'orgueil, par l'autorité du caractère et la véhémence des passions, rappelle, à beaucoup d'égards, les hommes d'état de l'ancienne Rome. En 1761, après avoir soutenu ou plutôt relevé avec un succès mémorable la guerre de sept ans, lorsque, prêt à frapper les derniers coups et à étouffer dans leur germe les conséquences du pacte de famille, il abandonna le pouvoir à des collègues incapables de l'imiter et de donner, par un suprême effort, à la paix prochaine tout l'éclat que lui permettait la victoire, jamais popularité n'avait été plus brillante et plus juste que la sienne. Et cette paix, qu'il n'eût point faite, ce fut pourtant la paix de Paris, une des plus tristes pages de notre histoire!

Lord Bute était de fait premier ministre; il devait tout à la cour; il était le favori du roi, et peut-être mieux que favori de la princesse de Galles, mère du roi. Le jeune George III, en parvenant au trône il n'y avait guère plus d'un an, s'était peu préoccupé de la politique générale de l'Angleterre. Une seule pensée qui se retrouve à tous les momens de sa vie le dominait, celle de reconquérir le libre choix de ses ministres, à peu près complètement perdu par son prédécesseur. Il avait fait un premier pas décisif dans cette carrière en nommant lord Bute secrétaire d'état; il voulait le nommer premier lord de la trésorerie. Bute n'était rien dans les deux chambres. Ses talens ne justifiaient pas sa fortune. Quoiqu'il ne manquât ni de jugement ni de conduite, il passa toujours pour un homme médiocre. Modeste dans sa politique et dans ses prétentions, peu attaché au pouvoir, il n'avait presque aucun des vices d'un favori, et il en garda constamment toute l'impopularité. On le jugeait sur son origine, et, par une de ces iniquités communes dans les pays libres, l'opinion s'obstina en tout temps à l'accuser d'une influence toute-puissante, tantôt publique, tantôt occulte, qu'il n'est nullement sûr qu'il ait cherchée ni possédée, et, ce qui est singulier, jusque dans ces derniers temps, l'histoire l'a jugé à peu près comme l'opinion contemporaine. Autre grief étrange qu'il faut imputer tout entier aux préjugés de l'époque, il était Écossais, et la jalousie des Anglais ne le lui pardonna pas. Un Écossais était presque à coup sûr un tory, et Bute ne fit pas exception. Le royaume n'était alors uni que de nom (et dans l'union, l'Irlande, on

le sait, ne figurait pas); les souvenirs de la guerre civile étaient récents. L'esprit whig, qui dominait dans le monde politique, tenait pour suspecte cette Écosse où il ne dominait pas. Ses montagnes semblaient l'asile du jacobitisme ou d'un royalisme inconstitutionnel qui n'avait changé que de dynastie. Bref, on ne voulait pas être gouverné par les Écossais. Ainsi, par la retraite de Pitt, le pouvoir restait affaibli de tout le vide que laisse un grand homme après lui, et l'Angleterre se croyait abandonnée sous le joug d'un favori et d'un étranger.

Dans cette situation, la paix de Paris, eût-elle été dix fois plus avantageuse, ne pouvait être bien accueillie. Il n'y avait pas de chance que l'honneur, quel qu'il fût, en revint aux ministres. Quoique, en se retirant du cabinet, Pitt eût accepté des récompenses, et notamment une pension qui lui fut sévèrement reprochée, la renommée de son caractère en pouvait être altérée, mais non celle de son génie. La gloire politique de la guerre lui restait tout entière. De vastes conquêtes en demeuraient les durables monumens. En même temps, l'influence du grand ministre et du grand orateur se faisait sentir dans tous les débats où lui-même ne paraissait plus. Le ton de la tribune et de la presse s'était élevé; les esprits se montraient plus hardis et plus violents. La discussion, de tout temps libre et vive, n'avait peut-être pas jusque-là manifesté les passions politiques sous les formes grandioses et menaçantes de la liberté des républiques anciennes. C'est le changement qui s'opéra vers cette époque. Jamais l'Angleterre, par le langage et la conduite des partis, n'avait encore aussi bien rappelé le sénat et le forum tels que nous les décrivent les lettres de Cicéron.

Les partis, dans un pays libre, ont leur histoire intérieure et leur histoire publique. Au dehors, ce qui les signalait particulièrement à l'époque qui nous occupe, c'était la violence, c'était l'appel fréquent, bruyant, audacieux, aux émotions du peuple. Au dedans, ce qui frappe, c'est l'activité non moins audacieuse de l'esprit d'intrigue, c'est l'infatigable ardeur de tous les membres de cette aristocratie enflammée de toutes les passions énergiques d'une nation libre, de toutes les passions licencieuses d'une société riche, à poursuivre par tous moyens les satisfactions de l'ambition, de l'avidité, de l'orgueil et de la vengeance.

Pour classer les hommes dans le parlement d'Angleterre, il ne faut pas trop se fier à la division usitée des whigs et des tories. L'histoire dément souvent l'opinion fort répandue de la permanence invariable des partis dans les deux chambres. Il n'est pas exact qu'ils aient été, comme on le dit, soumis toujours à la loi de perpétuité des familles. Il est arrivé, par exemple, que des opinions jacobites, par conséquent monarchiques et même absolutistes dans leur principe, aient, sous la maison d'Hanovre, entraîné dans l'opposition des hommes qui, pour

avoir ainsi lutté contre la cour, ont fini par prendre rang dans le parti libéral. De même, les auteurs de la révolution de 1688. les partisans de la dynastie nouvelle, à force de la défendre, eux ou leurs enfans, contre les amis des Stuarts, se sont accoutumés à se tenir toujours du côté du pouvoir et même de la cour, et précisément à raison de leur zèle d'anciens whigs, ils sont devenus réellement ce qu'on a plus tard appelé des tories. Walpole est le plus célèbre exemple de cette transition assez naturelle. La cause de la révolution n'eut point de partisan plus fidèle, la restauration de plus énergique adversaire. et pourtant son nom, même délivré de bien des imputations exagérées ou calomnieuses dont l'histoire a fait justice, est resté comme le symbole du pouvoir dans la résistance, de l'esprit de gouvernement s'obstinant à lutter contre l'opinion populaire. C'est son parti que l'on a constamment appelé le parti de la cour. Ses adversaires étaient les patriotes; on les désignait ainsi, et des mécontentemens de toutes sortes, depuis l'impatience du républicain jusqu'à la rancune du cavalier, recrutaient également pour cette opposition incohérente. Deux Pitt et deux Fox ont joué de père en fils le plus grand rôle dans le parlement. et, par le mouvement des événemens, les fils se sont trouvés rangés sous le drapeau opposé à celui qu'avaient suivi leurs pères. Dès le milieu du dernier siècle, les circonstances, les rivalités, les caractères séparaient ou rapprochaient tour à tour les hommes d'état qui se disputaient le pouvoir, la fortune et la renommée. La plupart, un grand nombre du moins, appartenaient au parti whig; mais, s'il y avait des whigs dans le ministère, il y en avait dans l'opposition. Parmi eux, à l'époque que nous allons étudier, on devait distinguer le duc de Bedford et ses amis, le marquis de Rockingham et ses amis, Pitt enfin et les siens. Ces trois fractions de parti, ou, si l'on peut se servir d'un terme plus familier, ces trois coteries, étaient loin de s'entendre et de se concerter sur tout, et c'étaient leurs ruptures et leurs réconciliations qui faisaient et défaisaient les cabinets. Pitt seul, à qui pesait tout engagement, qui dédaignait les appuis et craignait la solidarité, Pitt, qui ne savait ou ne daignait pas ménager les hommes, et à qui son goût comme sa force permettait l'isolement, prit, en quittant le ministère, une attitude indépendante et réservée; il s'abstint de combattre autant que de soutenir, et commença cette vie de retraite à laquelle l'obligeait le soin de sa santé, où se plaisait sa nature impérieuse. Renfermé dans sa famille, impénétrable, intraitable, il ne se montra plus que de loin en loin, comme pour doubler l'effet de ses rares apparitions sur la scène parlementaire. Mais, tandis que son beau-frère, lord Temple, qui avait quitté les affaires avec lui, se jetait dans une ardente opposition, George Grenville, son autre beau-frère et le frère de lord Temple, restait dans l'administration, destiné à s'y élever bientôt à la première place. Cette administration avait alors pour chef

le dernier des Pelham, le duc de Newcastle, vieilli dans le pouvoir, encore considérable par le rang, par l'expérience, par l'intrigue, mais chaque jour moins influent et plus décrié. Tandis que lord Bute faisait la force réelle et secrète du cabinet, le duc de Bedford lui apportait l'appui de son nom et de sa clientèle. Fox en était l'orateur.

Nous avons vu que cette administration était impopulaire. Son crime était la retraite de Pitt. La paix qu'elle avait signée fut donc d'abord impopulaire comme elle, et le duc de Newcastle, sentant un peu tard l'inconvénient d'abandonner la politique énergiquement nationale à laquelle il s'était long-temps associé, saisit l'occasion de se retirer. Lord Bute devint premier ministre. Le sceau du favoritisme fut ainsi publiquement imprimé sur le front du cabinet. C'était comme un encouragement donné à toutes ces ambitions secondaires qui n'arrivent que par la complaisance et ne briguent que la faveur. Les places et les pensions, les abus de toutes sortes, devinrent les moyens principaux, uniques de gouvernement. Ce fut par excellence un ministère de corruption. Il n'y eut plus alors que deux partis : la cour et le pays.

Après onze mois du rôle de premier ministre, lord Bute, qui n'était rien moins qu'un ambitieux, donna sa démission (avril 1763). Aucune nécessité apparente ne l'y forçait. La position du ministère dans les chambres était faible, mais tenable. Les motifs de cette brusque retraite sont encore discutés entre les historiens. Le cabinet perdit en même temps M. Fox, qui fut élevé à la pairie sous le nom de lord Holland, et lord Bute, en s'éloignant, désigna pour succéder tout ensemble à Fox et à lui-même George Grenville, qui fut premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. Comme Walpole et Pelham, il réunit ces deux titres, rarement séparés, quand un membre des communes est le chef du cabinet. Le duc de Bedford ne fut que président du conseil, et il eut le gouvernement de la chambre haute. La capacité de Grenville n'était pas inférieure au poste qu'il occupait, et le plaçait sans contestation à la tête de ses collègues. En le choisissant, d'ailleurs, le roi comptait sur la docilité d'un homme isolé, séparé de sa famille, sans parti, sans amis, et qui lui devait tout. Il se trouva que Grenville, d'un caractère indépendant, décidé, cassant, négligea le roi, le contraria, l'humilia surtout, s'en fit un mortel ennemi, tandis qu'on le représentait comme l'instrument de la cour et le prête-nom du favori. En même temps, il coalisa contre lui de nombreuses inimitiés au sein de la chambre, qu'il entraîna cependant à sa suite dans une faute grave et célèbre. La guerre avait épuisé les finances. Grenville, homme d'affaires consommé et résolu, mais qui se préoccupait plus des besoins du trésor que de la disposition des esprits, voyant l'Angleterre plier sous le poids des impôts, tandis que ses colonies n'en supportaient aucune partie, imagina de taxer certaines denrées im-

portées par l'Amérique anglaise. Encouragé par le succès de cette première entreprise, il proposa d'établir dans ces contrées les droits de timbre qui existaient en Angleterre. Cette mesure excita dans les colonies un mécontentement imprévu et comme une révolte générale de l'opinion. Elle blessa surtout l'Amérique, disons-le à son honneur, comme une violation de ses droits; elle supposait en principe que l'Amérique pouvait être taxée par un parlement où elle n'était pas représentée : de là une lutte de prérogative entre la métropole et la colonie; de là des remontrances, puis des résistances. puis l'insurrection, puis la guerre, puis enfin une révolution et le gouvernement des États-Unis.

Mille intrigues se croisaient autour du ministère Grenville. Comme il était devenu insupportable au roi, elles réussirent; il tomba après avoir duré moins de deux ans. pour faire place à un cabinet plus libéral, qui se forma sous la direction du marquis de Rockingham. Les ducs de Newcastle et de Grafton en firent partie. Un orateur distingué de l'opposition whig, le général Conway, fut secrétaire d'état, avec le rôle important de guide ou *leader* de la chambre des communes. Ce ministère, que protégeait encore assez froidement l'impérieux Pitt, paraissait un acheminement vers le sien : c'était un cabinet d'attente, et par cela même il était faible. Il lui fallait de la popularité : il rapporta l'acte du timbre. Cette concession tardive ne fit qu'encourager les colonies, enfin éveillées sur leurs droits de peuple libre. D'autres concessions suivirent celle-là; elles eurent pour principal effet d'inquiéter le roi : il sentait bien que le tout était provisoire, et les fréquens changemens de cabinet auxquels il avait été condamné lui paraissaient un affaiblissement pour son autorité. Il commençait à croire, comme le public, que rien n'était définitif ou du moins solide là où Pitt n'était pas. Sans aimer ni comprendre sa politique, le roi ne haïssait pas sa personne : il trouvait en lui les formes pompeuses d'un humble respect et d'un affectueux dévouement. Les serviteurs de la cour se mirent donc à voter contre le ministère, et le marquis de Rockingham, qui jugeait la situation comme tout le monde, demanda à résigner son poste. Aussitôt le duc de Grafton, qui s'était retiré d'avance, devint premier lord de la trésorerie. Lord Camden fut chancelier; Conway et le comte de Shelburne, secrétaires d'état; Charles Townshend, qui promettait un grand orateur, chancelier de l'échiquier; le marquis de Granby, célèbre et populaire par ses services dans la guerre de sept ans, eut le commandement général des troupes. et enfin Pitt, qui avait formé ce ministère, qui, pour y entrer, rompaît avec lord Temple, Pitt n'accepta qu'un titre sans fonctions, celui de lord du sceau privé, et se fit ouvrir les portes de la chambre des lords sous le nom désormais immortel de comte de Chatham. Rien n'est

plus singulier que sa conduite en ce moment, si ce n'est celle qu'il tint pendant toute la durée de ce ministère. Il le protégea de son nom, et jamais de son action ni même de sa présence. Absorbé par les soins d'une santé bizarre et délabrée, il ne paraissait plus au conseil ni au parlement. A vrai dire, il n'y avait pas de conseil, et lord Chatham, ministre, passa une fois plus d'une année sans mettre le pied à la chambre des lords.

Mais nous touchons au moment où Junius va entrer sur la scène. Pour bien expliquer le sens et la portée de sa polémique, il fallait rappeler cette suite de révolutions ministérielles et indiquer quelques-unes des questions qu'elles avaient fait naître. Il en est une encore pourtant dont nous devons parler; il est un homme dont le nom est tellement uni à celui de Junius, que l'on a cru parfois que ce nom était le sien même : cet homme, qui donna au gouvernement anglais pendant dix ans les plus grandes et les plus difficiles affaires, cet homme est John Wilkes.

III.

John Wilkes, d'une famille obscure du Buckinghamshire, membre du parlement pour Aylesbury, n'avait été long-temps connu que pour un homme d'esprit et de plaisir; sa vie n'était pas exemplaire, son esprit n'était pas fort sérieux, ni ses plaisirs très délicats. On citait ses bons mots, ses reparties vives et piquantes. La facilité de ses mœurs, comme l'agrément de sa conversation, l'avait lié avec quelques membres de l'aristocratie politique, qui, à cette époque, se montraient peu sévère dans le choix de ses relations et de ses amusemens. Recherché dans la société sans être aimé ni considéré, il passa pour constamment attaché à lord Temple, qui paraît l'avoir dirigé souvent, employé quelquefois, et qui ne l'abandonna jamais. C'est sous l'influence de cet homme d'état remuant, inquiet, hardi, qu'il paraît s'être formé à la politique. Ses succès de société ne l'ayant pas conduit à une position dans la chambre des communes, il demanda à la presse une importance que la tribune lui refusait. En 1762, il publia en l'honneur de la politique étrangère de lord Chatham un pamphlet concernant la rupture avec l'Espagne, qui ne passa point inaperçu, et, l'année suivante, il adressa à lord Bute une dédicace ironique de la pièce historique de Ben Jonson intitulée *la Chute de Mortimer*. On sait que Mortimer, parvenu au pouvoir par l'amour de la reine Isabelle, mère d'Édouard III, fut pendu par ordre du parlement. L'allusion était manifeste. Wilkes regardait cette épître, empreinte d'une moquerie sangnante, comme son chef-d'œuvre. Un intrigant célèbre, fort écouté par Bute, Bubb Dodington, qui, à force de servir et de trahir toutes les

causes, parvint un jour à la pairie, avait fondé un journal, *le Breton*, pour la défense de l'administration de lord Bute. En réponse, Wilkes publia *le Breton du Nord* (*the North Briton*). Le titre de cette feuille hebdomadaire était comme une accusation d'antiphrase contre celui du journal auquel elle répondait. En se donnant pour Écossais, on prétendait être meilleur Anglais que ceux qui en prenaient le nom. On pressent que dans cette publication les préjugés nationaux étaient exploités avec passion, et jamais l'invective contre un ministre n'avait été portée au degré de violence qu'elle atteignit contre lord Bute sous la plume de son insolent adversaire. On s'accorde à placer les talens de Wilkes comme écrivain fort au-dessous du premier rang; mais sa hardiesse était sans égale. Il savait aiguïser l'injure, la mêler à la bouffonnerie et compenser ainsi ce qu'il manquait à sa polémique d'élévation, de force et de fécondité. Cependant lord Bute l'avait dédaigné; mais, quinze jours après sa retraite (23 avril 1763), il parut un quarante-cinquième numéro du *North Briton*, où le roi était positivement accusé d'avoir proféré un mensonge (*infamous fallacy*) dans son discours pour la prorogation du parlement.

Moins endurant que son prédécesseur, ou excité par lui, George Grenville ordonna des poursuites, et le secrétaire d'état, lord Halifax, décerna un mandat de recherche et d'arrestation. Ce mandat était général (*general warrant*), c'est-à-dire qu'il n'était pas nominatif et prescrivait seulement à quatre officiers publics d'amener devant le secrétaire d'état les auteurs et complices de la publication incriminée. Aussi commença-t-on par quelques méprises : des personnes étrangères au *North Briton* furent arrêtées, jusqu'à ce qu'enfin on mit la main sur l'éditeur véritable, qui déclara devant lord Halifax que Wilkes était l'auteur de l'article. Les juristes de la couronne consultés prononcèrent que le mandat devait être exécuté, même contre lui; mais quand les officiers publics se présentèrent à cet effet, il les effraya par ses menaces, et leur déclara que leur commission était illégale, ils se retirèrent ce jour-là, mais revinrent le lendemain plus rassurés, ou forts de nouveaux ordres, s'emparèrent de sa personne, sans lui donner copie du mandat, aux termes de la loi, et le conduisirent devant le secrétaire d'état. Pendant que lord Temple, averti à temps, requerrait en sa faveur, de la Cour des plaids communs, un *writ d'habeas corpus*, c'est-à-dire une autorisation de faire juger si l'accusation était légale, le prisonnier, qui avait refusé de faire aucune réponse, était brusquement transporté à la Tour et mis au secret; mais, on le sait, la loi anglaise est tutélaire pour la liberté individuelle. Un second *writ d'habeas corpus* ordonna au constable de la Tour d'en ouvrir les portes, et, conduit devant la Cour des plaids communs, dans Westminster-Hall, l'accusé devint accusateur. Il dénonga un noir complot contre les

libertés de la nation, imputant aux ministres de l'avoir choisi pour victime, parce qu'ils n'avaient pu l'acheter ni le corrompre. Ses moyens de droit furent examinés, et le chef de la cour, Charles Pratt, magistrat habile et indépendant, ami constant de Pitt et de sa politique, déclara, au nom du tribunal entier, que si les précédens ne permettaient pas de taxer d'illégalité flagrante l'arrestation et le mandat, M. Wilkes cependant devait être élargi, en vertu de son privilège de membre du parlement, car il ne pouvait être poursuivi que pour libelle, et l'immunité parlementaire ne devait souffrir d'exception que lorsqu'il s'agissait de plus graves délits. Cette décision est célèbre dans les fastes de la jurisprudence anglaise. et Pratt, promu plus tard à la pairie avec le titre de lord Camden, est du petit nombre des juges d'Angleterre dont le nom est demeuré cher aux amis de la liberté.

Alors la poursuite pour libelle commença. Une décision royale retira à Wilkes sa commission de colonel de la milice du Buckinghamshire, et celle de lord-lieutenant du même comté à lord Temple, qui l'avait visité dans sa prison, soutenu dans sa captivité, et dont le nom fut rayé de la liste des membres du conseil privé. A peine rentré chez lui, Wilkes écrivit insolemment aux secrétaires d'état la lettre que voici : « Mylords, à mon retour de Westminster-Hall, où j'ai été relaxé de mon emprisonnement à la Tour en vertu d'un mandat de vos seigneuries, je trouve que ma maison a été pillée, et suis informé que les objets volés sont en la possession d'une ou deux de vos seigneuries. J'insiste en conséquence pour que vous les fassiez rendre sur-le-champ à votre humble serviteur. » La lettre fut aussitôt imprimée, et les ministres, lord Halifax et lord Egremont, eurent la gaucherie de lui répondre que ses expressions étaient inconvenantes et grossières, et que ses papiers avaient été saisis parce qu'il était l'auteur d'un libelle infâme et séditieux.

Cette affaire commença une de ces longues guerres de chicane, où la justice et le parlement, la tribune et la presse, agitant successivement toutes les questions de droit et d'équité, ont, par des décisions incessamment débattues, éclairé, démenti, rétabli, propagé les principes de la liberté britannique. Le procès, ou plutôt la suite de procès de John Wilkes, est une cause célèbre dans l'histoire du droit constitutionnel. Quant à lui, tantôt se défendant avec la fermeté du bon citoyen, tantôt attaquant avec la violence du démagogue, tour à tour fier ou séditieux, invoquant tour à tour la loi et la force, la constitution et l'émente, il parvint, en de certains momens, malgré les désordres de sa vie, malgré sa réputation contestée et sa probité mise en doute, à conquérir la noble attitude du patriote persécuté, et à lire dans les feuilles brûlantes de la presse contemporaine son nom décrié auprès des noms glorieux de Hampden et de Sidney.

Lorsqu'au mois de novembre suivant (1763), le parlement s'assembla, George Grenville saisit la chambre des communes de cette affaire. Le n° 43 du *North Briton* fut mis sous ses yeux, et une majorité de 237 voix contre 111 décida que ce papier était un mensonger, scandaleux et séditieux libelle, tendant à la trahison (*traitorous*), et qu'il devait être brûlé par la main du bourreau. Wilkes dit de sa place que tous les droits de la chambre étaient outrageusement violés dans sa personne, et fit la motion de prendre en considération immédiate la question de privilège; mais la chambre, qui venait de commettre déjà un étrange abus de pouvoir en prononçant une sorte de verdict de culpabilité en matière de presse, et en condamnant moralement un de ses membres pour un acte qui n'était pas de sa juridiction, ne devait pas s'arrêter là : elle vota l'ajournement. Bientôt un ministre, lord Sandwich, déféra à la chambre des pairs un poème burlesque et indécent, attribué à la même plume que le *North Briton*, et intitulé *Essai sur la Femme*, avec des notes, par le docteur Warburton, évêque et théologien célèbre, dont le nom, si souvent cité par Voltaire, était là dérisoirement introduit. Or, il faut savoir que lord Sandwich, qui tranchait ainsi du puritain, avait, ainsi que beaucoup de jeunes seigneurs à la mode, vécu dans l'intimité de Wilkes et partagé ses dérèglemens; même c'étaient eux, disait-on, qui l'avaient initié à de certains clubs suspects où leur jeunesse cachait de coupables plaisirs. Le club des Dilettanti et une société plus mystérieuse, celle de Medmenham Abbey, passaient pour des institutions consacrées à la liberté illimitée des opinions et des mœurs. Sur l'entrée d'un ancien couvent de Cîteaux, où cette société tenait ses séances, on avait gravé la célèbre inscription de Thélème : *Fais ce que voudras*. On y voulait bien des choses en effet, et les membres de la confrérie passaient pour y célébrer, habillés en moines, d'étranges orgies, où la religion était, ainsi que la pudeur, cyniquement outragée. C'était dans la compagnie de ces roués du grand monde que Wilkes, qui les recevait à sa table et les divertissait de ses saillies, avait compromis sa fortune et avec elle sa réputation. Cependant il lui fallut entendre ces saints d'une nouvelle espèce dénoncer avec l'indignation de la vertu un poème composé peut-être pour amuser leur goût pervers, et dont un abus de confiance avait pu seul leur procurer un des exemplaires secrètement imprimés par une presse particulière et pour quelques amis. Vainement lord Temple réclama. Warburton, qui siégeait dans la chambre comme évêque de Gloucester, tout surpris et tout indigné du burlesque usage qu'on avait fait de son nom, s'emporta jusqu'à dire que les plus noirs démons de l'enfer refuseraient d'y tenir compagnie à Wilkes, lorsqu'il y arriverait. On ne sait trop ce que la chambre des lords, visiblement fort animée, aurait pu faire d'une question qui paraissait hors de sa

compétence. Cependant elle avait fixé un jour pour entendre l'inculpé, lorsqu'une scène, qui se passa dans l'autre chambre, vint couper court à ce nouveau procès. Samuel Martin, précédemment secrétaire de la trésorerie sous l'administration de lord Bute, et que les sarcasmes du *North Briton* n'avaient pas épargné, dit au milieu du débat en regardant fixement Wilkes : « Celui qui poignarde une réputation dans l'ombre, et sans dire son nom, est un lâche et infâme coquin ! » Et il répéta même ces mots avec l'accent d'une violente colère. Wilkes supporta l'attaque de l'air d'une parfaite indifférence; mais, en quittant la séance, il fit appeler Martin, et ils se battirent le jour suivant dans Hyde-Park. Ils firent feu de leurs pistolets, d'abord sans se toucher; mais, au second coup, Martin logea une balle dans le côté de son adversaire, qui jeta son arme, lui dit de songer à sa sûreté et lui promit de ne jamais dire un mot contre lui. La blessure était dangereuse. Quand Wilkes eut été reporté chez lui, le peuple entourra sa maison en poussant des cris de mort contre ceux qu'il appelait ses meurtriers. « Si le héros doit en mourir, écrivait alors Horace Walpole, l'évêque de Gloucester peut lui assigner la place qu'il voudra; mais Wilkes passera pour un saint et un martyr. On n'entend parler que de l'impiété de lord Sandwich et de son accord parfait avec Wilkes. Sous ce rapport, l'ouvrage qualifié de blasphématoire tombe d'un plus grand poids sur la tête du premier que sur celle du second. » — « Votre cousin Sandwich, écrivait-il encore à George Montagu, s'est *désandwiché* lui-même. Il a intenté une poursuite en dégradation contre Wilkes pour un poème blasphématoire, et il a été lui-même expulsé pour blasphème du *Beefsteak-Club* à Covent-Garden. Wilkes a été blessé par Martin, et, au lieu d'être brûlé dans un auto-da-fé, comme l'entendait l'évêque de Gloucester, il est révérend comme un saint par la multitude, et, s'il meurt, je prévois que le peuple se torcera en convulsions sur son tombeau en l'honneur de sa mémoire. »

Cependant la question vint en discussion devant la chambre, malgré l'absence du principal intéressé. Il s'agissait de savoir si le privilège de membre du parlement allait jusqu'à le soustraire au droit commun en cas de publication séditieuse, en un mot s'il pouvait être arrêté sans l'autorisation de la chambre. Pitt, qui souffrait de la goutte et de ces infirmités compliquées qui furent le fléau de sa vie politique, se fit porter, tout malade, tout enveloppé de flanelles, à la séance, et il défendit vivement le privilège parlementaire. Il s'était, dans la précédente délibération, associé à la condamnation du journal. Quoique son beau-frère, lord Temple, eût vivement protégé et, dit-on, inspiré l'auteur, Pitt déclara qu'il ne le connaissait pas. Il le détestait, lui et ses principes. C'était un homme qu'on ne devait pas compter dans l'espèce humaine : c'était le blasphémateur de son Dieu et le diffama-

teur (*libeller*) de son roi; mais il s'agissait d'une question constitutionnelle, non de la valeur d'un homme, et le parlement devait compte de son privilège au pays et aux parlemens à venir. On devine tout ce que le grand orateur put dire de fort et d'évident sur cette question, qui n'en fut pas moins décidée contre lui par une majorité de 258 sur 391 votans. Après quelques débats dans les deux chambres sur des incidens de l'affaire, l'ordre du parlement fut exécuté, et le 3 décembre le *North Briton* dut être brûlé dans Cheapside. Ce fut le signal d'une terrible émeute. Le peuple s'empara d'une pièce de bois enflammé et menaça le shériff Harley, qui fut obligé de faire retraite dans Mansion-House, où le lord-maire siégeait tranquillement au milieu du conseil commun, composé presque entier de partisans et d'admirateurs de Wilkes. Du haut des fenêtres, de séditieux elateurs encourageaient la multitude irritée, qui finit par emporter en triomphe les débris du journal condamné aux flammes, et célébra sa victoire par un feu de joie près de Temple-Bar. Puis la tranquillité se rétablit soudainement dans la Cité. En vain les deux chambres blâmèrent-elles la conduite des magistrats municipaux et témoignèrent-elles leur indignation et leur loyauté par des adresses au roi. Le mouvement de l'opinion semblait tout puissant. Les imprimeurs et toutes les personnes arrêtées en vertu du mandat général imprudemment lancé obtinrent de la Cour des plaids communs des dommages-intérêts pour emprisonnement illicite, et Wilkes, qui, de son lit de souffrances, inondait la ville de ses sarcasmes contre les ministres, intenta une action contre les secrétaires d'état. L'un d'eux, lord Egremont, était mort, lord Halifax était convert par le privilège parlementaire; mais le sous-secrétaire d'état Wood fut condamné par un verdict du jury à payer à Wilkes 200 livres sterling. C'est dans cette occasion que le juge Pratt prononça formellement que les mandats généraux étaient inconstitutionnels, illégaux et absolument nuls. Il y voyait, disait-il, une verge de fer pour le châtement du peuple anglais; mais il demanda en même temps que sa décision fût soumise à l'examen des douze juges d'Angleterre ou de la réunion des trois cours souveraines du royaume. Elle fut postérieurement confirmée par la Cour du banc du roi.

Sur ces entrefaites, un Écossais, nommé Alexandre Duu, se présenta chez Wilkes et insista pour lui parler. Il parut suspect, on le fouilla, et on le trouva armé d'un poignard. Il fut établi qu'il s'était vanté, dans un café, d'avoir, avec dix autres, résolu d'égorger Wilkes. Était-ce un homme aposté? était-il ivre ou aliéné? La chambre des communes, devant laquelle il fut conduit comme ayant voulu attenter aux jours d'un de ses membres, reconnut la démente, et ordonna la mise en liberté; mais la Cour du banc du roi le fit mettre en prison comme ne pouvant fournir ni caution ni sécurité. Cet incident porta l'excita-

tion des esprits à son comble. Le jour où Wilkes devait comparaître devant les communes, ses médecins déclarèrent à la barre que sa blessure ne le lui permettait pas. Un nouveau délai fut accordé, et le 16 décembre ils renouvelèrent cette déclaration. La chambre renvoya l'affaire après Noël, mais commit deux nouveaux médecins pour visiter le défaillant, qui refusa de les recevoir et partit peu après pour Paris, où il alla chercher le succès et la vogue d'un étranger de curiosité, d'un proserit à la mode et d'un patriote à bons mots. « C'est le seul moyen qui lui restât, écrivait lord Chesterfield, de venir à bout de ses créanciers et de ses persécuteurs. » Le 16 janvier, quand on voulut reprendre son affaire, l'orateur donna lecture d'une lettre de deux chirurgiens français attestant que l'état de l'éternelle blessure rendait tout voyage dangereux. La chambre perdit patience et résolut de procéder comme s'il était présent. Une majorité de 239 voix contre 102 déclara le n° 45 du *North Briton* coupable des plus graves délits imputables à la presse, et le jour suivant elle prononça l'expulsion de l'auteur, ordonnant que le bourg d'Aylesbury procédât à une nouvelle élection.

Le soulèvement de l'opinion ne fit qu'augmenter. Le roi ne pouvait plus paraître en public. Un soir qu'il était au théâtre de Drury-Lane, on annonça pour le lendemain la pièce de Murphy intitulée : *Tort partout*. On applaudit d'une manière formidable, et il n'y eut qu'un cri : « Droit partout ! Wilkes et liberté ! » L'opposition, encouragée par la clameur du dehors et par les divisions intérieures du cabinet, proposa de mettre à l'ordre du jour la plainte de Wilkes pour violation de privilège. On objecta qu'il avait cessé de faire partie de la chambre; elle répondit qu'il en était encore membre, quand le mandat général avait été lancé contre lui. La discussion fut vive, et l'opposition se montra forte et hardie. « Nous poussions de tels cris, dit dans ses lettres Horace Walpole, que nous croyions, et les ministres aussi, que nous l'avions emporté. » La motion ne fut en effet repoussée qu'à un petit nombre de voix, 207 contre 197. Sir William Meredith proposa alors de déclarer en principe que les mandats généraux décernés contre les auteurs ou imprimeurs de publications séditieuses n'étaient pas autorisés par la loi. Le débat recommença plus violent et plus douteux encore. Pitt lui-même se leva, et, bien qu'il prît toujours grand soin d'écarter la question de personne et de désavouer Wilkes publiquement, il fit entendre un langage hardiment libéral que nous épargnerons aux lecteurs de notre temps le déplaisir de lire. Enfin l'ajournement fut voté par 232 membres contre 214. Le général Conway, qui l'avait combattu, fut destitué de ses charges de cour et de ses commandemens militaires, et la plupart des officiers complices du même vote perdirent également leur emploi.

Au milieu de l'irritation générale, Wilkes cependant fut jugé par la Cour du banc du roi et déclaré coupable d'avoir publié le *North Briton* et l'*Essai sur la Femme*; mais la Cité de Londres donna le droit de bourgeoisie et les franchises attachées à ce titre au juge Pratt, dont elle fit placer le portrait dans Guildhall. Dublin et d'autres villes importantes se signalèrent par des manifestations analogues. Des tabatières d'or furent votées de tous côtés pour le magistrat qui avait condamné les mandats généraux. Quant à Wilkes, il n'avait pas quitté Paris; aussi fut-il déclaré hors la loi, *outlaw*, ce qui en Angleterre est une sorte de condamnation pour contumace. Son imprimeur fut condamné au pilory; il s'y rendit dans un fiacre qui portait le n° 45 en l'honneur du célèbre n° 45 du *North Briton*, et la multitude qui l'entourait fit sur place, en sa faveur, une quête qui produisit 100 livres sterling. Ainsi, chacun des actes de la procédure contre Wilkes était accueilli par les témoignages éclatans du mécontentement populaire, et donnait ordinairement lieu, dans le parlement, à quelque motion correspondante qui, vivement débattue, n'était rejetée qu'à de faibles majorités ministérielles.

La fermeté de Grenville, attaqué par le public, trahi par le roi, ne put long-temps résister à l'orage. Son ministère fit place à celui de lord Rockingham. Conway y remplissait les fonctions de secrétaire d'état. Pratt devint pair du royaume sous le titre de lord Camden, et, le 25 avril 1766, une résolution de la chambre des communes condamna formellement les mandats généraux. Peu de temps après, il entra comme chancelier, à la suite de lord Chatham, dans le ministère du duc de Grafton. Encouragé par chacun de ces changemens successifs, Wilkes vint deux fois en Angleterre incognito pour négocier successivement avec les deux premiers ministres. Il demanda à lord Rockingham sa grace entière, le paiement de ses dettes et une pension de 1,500 livres sterling. Ces conditions exorbitantes furent refusées, et il se vit réduit à accepter, pour retourner à Paris, 3 ou 400 liv. sterl. de la libéralité personnelle des ministres, qui ouvrirent entre eux une souscription pour s'en débarrasser. La seconde fois, il s'adressa au duc de Grafton, auquel l'unissaient d'anciennes relations, mais qui n'osa rien décider et le renvoya en quelque sorte à lord Chatham. Celui-ci, brouillé alors avec lord Temple, fut inabordable et laissa dans l'abandon le patriote solliciteur. De retour en France, Wilkes écrivit au duc de Grafton une lettre publique dirigée contre lord Chatham. Il y rendait un juste hommage à ses grands services, mais seulement pour se donner le droit de lui reprocher plus amèrement son égoïsme dédaigneux, ses oublis, ses variations, l'abandon d'anciens amis et d'anciens principes, l'alliance actuelle avec des hommes qu'il avait accablés de ses mépris. A cette lettre, où tout n'était ni faussement ni mal dit. sir

William Draper, un officier instruit et spirituel qui s'était distingué par la conquête de Manille, et qui était, comme presque tous les gens de guerre, attaché à lord Chatham, répondit par une apologie de cet homme d'état, et surtout par une forte récrimination contre le caractère et la conduite de l'agresseur. Cette nouvelle lettre provoqua la première publication politique attribuée à l'écrivain qui devait rendre plus tard si célèbre le pseudonyme de Junius.

IV.

Ainsi qu'il a été dit et suivant un usage conservé par les journaux anglais, M. Woodfall ouvrait les colonnes du *Public Advertiser* à des correspondans inconnus du lecteur et souvent de lui-même, qui, sous un nom emprunté, soutenaient ou suscitaient une libre polémique, souvent contraire aux opinions plus habituellement défendues dans ce journal. L'éditeur communiquait avec eux par le journal même, et leur adressait des réponses mystérieuses, telles que celles que l'on peut lire aujourd'hui à la dernière feuille de *l'Illustration*. Au mois d'avril 1767, un de ces rédacteurs bénévoles et ignorés adressa, par un billet d'envoi signé de l'initiale C. une lettre souscrite du pseudonyme *Poplicola*. Cette composition un peu déclamatoire roulait sur cette idée que si les nations les plus libres avaient supporté la dictature, c'était lorsqu'une situation extraordinaire, telle qu'une guerre étrangère, en imposait la nécessité, mais qu'en pleine paix, en temps régulier, la dictature n'était plus qu'une tyrannie sans motif et sans terme. Or l'Angleterre était tranquille, et le dictateur était William Pitt. Cette lettre exprimait en langage classique, exagéré et banal, la plainte fondée qu'aurait pu provoquer, non la dictature réelle, mais l'ascendant singulier de lord Chatham, qui était devenu un obstacle à tout sans presque contribuer à rien, et qui, rendant à la fois le gouvernement possible par sa présence et faible par son inaction, demeurait l'arbitre des questions sans les résoudre, et le maître des affaires sans les conduire. Aussitôt parut dans le même journal une nouvelle apologie par ce même sir William Draper, dont nous avons déjà parlé, et *Poplicola*, prenant la querelle à son compte, écrivit, le 28 mai, une nouvelle lettre où, sans négliger de dire qu'il ne se chargeait pas de défendre M. Wilkes, il établit que les services de M. Pitt ne pouvaient pas profiter à l'administration de lord Chatham, et qu'au contraire la gloire du dernier devait tourner à la honte du second. Ces deux lettres ont été réimprimées, ainsi que beaucoup d'autres revêtues de signatures différentes, dans le recueil des lettres de Junius, publié en 1813 par le fils de Woodfall. Il paraît que ce dernier les avait toujours attribuées toutes au même auteur, fondant sa conviction sur diverses preu-

ves qui seront appréciées plus tard, mais que tous les critiques ont admises. En effet, pour ne parler que des lettres de *Poplicola*, on doit remarquer que Junius, malgré quelques rapports d'opinion, ne ressentait aucune bienveillance pour lord Clatham. Il attaqua long-temps celui qu'il appelle *l'idole*, et, quand il cessa de l'attaquer, il persista long-temps à se faire sur son compte. Ce n'est que vers sa cinquante-quatrième lettre, c'est-à-dire en 1771, qu'il commença à se relâcher de sa sévérité à l'égard du grand homme d'état, qui cependant alors avait, depuis près de trois ans, quitté le pouvoir.

L'écrivain qui, selon Woodfall, préluait aux lettres de Junius, chercha quelque temps sa forme, sa manière, son talent. S'il n'eût donné que les lettres diverses de ton, de sujet et de signature que son éditeur lui attribue, il n'eût pas mérité d'être distingué parmi les autres correspondans du journal. Ce sont bien les opinions de Junius, c'est bien cette partialité aveugle qui ne choisit pas toujours le mieux, cette malveillance ardente qui cherche encore plus à s'épancher qu'à réussir et qui sait moins nuire qu'offenser. On retrouve les mêmes inimitiés, une opposition sans système, une incohérence de principes qui fait de Junius un mortel ennemi du pouvoir, sans qu'il soit ni radical, ni républicain, ni démocrate; mais le talent n'est pas mûr, et le style n'est point formé. Le style a moins de caractère, il est moins soutenu, moins travaillé; il ne conserve pas cette gravité animée, ce mélange d'autorité et de passion, d'art et de véhémence qui distingue Junius, toujours un peu déclamateur, même lorsqu'il est éloquent. La satire, la fiction, la parodie, la moquerie qui essaie d'être légère, sont des moyens d'effet que l'écrivain ne s'interdit pas et que Junius dédaigne, et l'on pourrait douter de l'identité, si l'éditeur, qui en savait peut-être plus qu'il n'en dit, ne l'affirmait pas. Aux analogies que nous venons d'admettre, il ajoute d'autres preuves. L'initiale C fut constamment employée dans les lettres d'envoi; les articles lui parvenaient tous par des voies analogues; enfin ils paraissaient de la même écriture, et les *fac-simile* qu'il a imprimés ne laissent en effet apercevoir que d'insignifiantes différences.

Quoi qu'il en soit, sous les noms empruntés de Poplicola, de Messala, de Mnemon, d'Atticus, de Vindex, de Domitien, etc., un même auteur semble avoir adressé cent treize lettres, que nous nous gardons d'analyser toutes, et dont les soixante dernières parurent entremêlées à celles de Junius. Parmi les cinquante-trois premières, nous en distinguerons quelques-unes, qui offrent un mérite ou un intérêt particulier, soit par le talent qu'elles attestent, soit par les faits auxquels elles se rapportent.

En 1767, lord Townshend, frère du chancelier de l'échiquier, avait été nommé lord-lieutenant d'Irlande. Il paraît qu'il dessinait bien et

se plaisait à faire le portrait ou plutôt la caricature de ses amis. On le dit l'inventeur de la caricature politique. Une lettre du *Corrége* lui propose de crayonner ses amis les ministres, et, pour le mettre en train, l'écrivain commence par les esquisser lui-même à la plume. De là une suite d'épigrammes qui ont été piquantes, si elles étaient vraies. Grafton, grand amateur de chevaux, de courses et de paris, est représenté comme un cocher qui écrase en passant la Grande-Bretagne. Conway est dans la voiture; il voudrait la conduire, mais il tient encore plus à y rester. Conway, c'est la précaution sans la prévoyance. Lord Camden tient sous ses pieds les lois de l'Angleterre, et son regard oblique se fixe sur un poignard : c'est le droit naturel, l'arme qui lui sert à tuer le droit constitutionnel. Shelburne tient du jésuite et du diable; c'est un parfait Malagrida. Le commandant en chef Granby et le secrétaire de la guerre tirent chacun un des bouts d'une corde dont le nœud du milieu étrangle l'armée. Enfin ce lunatique qui brandit une béquille ou qui braille à travers une grille, c'est Chatham. Puis des réticences, des points, des lignes en blanc, laissent deviner lord Bute et la source secrète de son crédit, et quelques paroles, si obscures qu'elles cessent d'être piquantes, désignent confusément le roi. Mais ce lord Townshend lui-même, à qui l'on s'adresse ainsi, quel homme est-ce? C'est un militaire; mais est-il brave? le fut-il en Amérique? le fut-il en Allemagne? Survient *Moderator*, qui combat un correspondant qui l'affirme, et discute la question avec un sang-froid très offensant. Il ne dit pas non, mais il dit encore moins oui. Puis le même écrivain (c'est du moins l'avis de son éditeur) conduit le nouveau lord-lieutenant, pour recevoir ses instructions, devant le conseil. Là, dans une scène de proverbe, les ministres opinent tous, chacun selon le caractère qui résulte du portrait tracé par le *Corrége*. On parle longtemps, on ne conclut pas, et Townshend, en définitive, part sans instructions. Il paraît qu'en effet il n'en eut aucune, et ceux qui ont approché du gouvernement savent bien que rien n'est plus difficile, comme aussi rien n'est plus rare, que de donner des instructions. C'est une chose dont on parle beaucoup, mais qu'on ne voit guère. Qui sait assez ce qu'il veut pour ordonner dans un avenir incertain? Qui? Celui qui aime le pouvoir pour en user, sorte d'ambitieux qui n'est pas commune.

Cette scène offre quelque intérêt, quoique la plaisanterie nous paraisse assez froide, parce qu'elle est, ainsi que la lettre des portraits du *Corrége*, dans un genre étranger au talent de Junius. Le burlesque ni même le comique ne lui allaient, et il n'y est guère revenu, si toutefois ces deux pièces sont de lui, car nous n'avons pour le croire d'autre raison que le témoignage de l'éditeur de 1813, ce qui ne surmonte pas tous nos doutes. Quoi qu'il en soit, ce proverbe produisit

assez d'effet pour être imputé à Edmond Burke, qui, déjà connu par d'importans ouvrages, avait depuis un an débuté au parlement avec éclat. Un correspondant du journal riposta par une autre scène où il introduisait Burke lui-même offrant lâchement au ministère de trahir pour lui l'opposition. De là une réplique anonyme, où notre auteur, sans défendre précisément Burke (ce n'est guère son goût que de louer ni de défendre personne), réfute son contradicteur, maintient sa version, offre de prouver que Townshend est parti sans instructions, et montre cette certitude de son fait qui ne semble permise qu'aux gens bien informés et appelés par leur position sociale à puiser à la source même les nouvelles du monde politique. Ce qui est remarquable, c'est que moins de deux mois après, un correspondant, sous les initiales Y. Z., et qui est considéré par l'éditeur comme le même écrivain autrement désigné, adresse au journal un discours prononcé par Burke dans la chambre des communes, et dont le public parlait sans le connaître. Il faut savoir qu'à cette époque le parlement prenait à la lettre ce qu'on appelle les *ordres permanens* des deux chambres. Ces *standing orders* interdisent la présence des étrangers, et par conséquent toute publication des débats est à la rigueur une violation de privilège. Aussi n'était-il pas permis, en 1767, de rendre compte dans les journaux des discussions parlementaires. Lorsqu'on se hasardait à publier un discours prononcé dans ces assemblées toujours censées en comité secret, il fallait supprimer les noms propres, effacer tout ce qui désignait expressément l'auditoire, feindre le récit de quelque débat imaginaire où l'on aurait débité des harangues comme on en fait en rhétorique ou dans les conférences d'avocats. Le discours attribué ici à Burke fut bien prononcé à l'ouverture de la session de novembre 1767, du moins Almon l'a-t-il publié dans son recueil avec la restitution de certaines lacunes que la prudence avait prescrites au premier éditeur. Maintenant cette communication révélerait-elle que l'anonyme fût Burke lui-même? Elle indiquerait tout au plus qu'il était membre du parlement. Les discours de ce temps que nous avons encore ont été pour la plupart conservés, non par leurs auteurs, mais par des auditeurs attentifs qui prenaient des notes en écoutant et saisissaient les paroles au vol. C'est ainsi généralement que les précieux fragmens de l'éloquence de Chatham sont parvenus à la postérité. D'ailleurs, pour beaucoup de raisons, Burke n'est pas Junius; mais on les mettait tous deux au premier rang des écrivains, et il était tentant de les confondre.

Des affaires qui occupèrent à cette époque le gouvernement anglais, la plus difficile et la plus importante était assurément l'affaire d'Amérique. On a vu que l'acte du timbre avait excité de vifs mécontentemens de l'autre côté de l'Atlantique et provoqué des actes de résis-

tance à la fois irritans et imprévus pour l'orgueil de la mère-patrie. Le ministère Rockingham, qui était un ministère de concession, avait bien rapporté l'acte du timbre, mais par un acte déclaratif, *declaratory act*, où le parlement affirmait son droit de taxer les colonies américaines. Il y avait donc transaction sur le fait et maintien du droit. Le grief constitutionnel existait, quoique le pouvoir eût cédé. De graves événemens avaient éclaté à New-York, à Boston; la force militaire, en lutte avec la population, s'était trouvée parfois impuissante à la contenir. L'Angleterre, étonnée et indignée, ne pouvait ni pardonner ni comprendre cette résistance qu'elle imputait à une turbulence gratuite. Elle répondait à la fois par la menace et par le dédain, et restait dans ses moyens de répression fort au-dessous de la gravité d'un mal qui l'offensait sans l'alarmer. Le ministère du duc de Grafton partageait l'erreur générale. Lord Chatham, qui avait en principe beaucoup accordé aux Américains, trouvait désormais leurs plaintes aussi insensées que leur résistance, et conseillait d'opposer la fermeté à la mutinerie, sans cependant proportionner l'énergie des mesures à la difficulté de l'entreprise. On rejetait bien tout le mal sur George Grenville, auteur du bill du timbre; mais, après l'avoir abrogé, on ne croyait, pas plus que le ministère précédent, qu'il y eût sagesse ou dignité à renoncer à la prérogative du parlement britannique, et l'état des finances exigeant la création de ressources nouvelles, le chancelier de l'échiquier, Charles Townshend, avait soumis à l'importation dans les colonies certains articles, tels que le verre, le papier, le thé, et proposé d'autres bills qui restreignaient les pouvoirs législatifs de l'état de New-York. Le parlement adopta ces propositions sans hésitation, sans difficulté, sans se douter le moins du monde des conséquences possibles de ces coups d'autorité. Personne en Angleterre, hormis peut-être lord Shelburne, ne paraissait apercevoir encore la gravité de la querelle et ne montrait un juste pressentiment de l'avenir. On regardait les actes de résistance des Américains comme les violences d'un homme ivre; c'était la comparaison usitée, et elle indique assez que le gouvernement anglais entretenait toutes les illusions habituelles aux gouvernemens à la veille des révolutions.

Tel était, à cet égard, le préjugé national, que l'opposition, bien loin de s'y soustraire au moins par esprit de contradiction, le soutenait au contraire et le tournait contre le pouvoir, qu'elle accusait de mollesse et d'inconséquence. Grenville tonnait dans le parlement contre la pusillanimité du cabinet. Le correspondant du *Public Advertiser* répétait le même reproche, que ne justifiaient que trop les hésitations d'un ministère divisé. Dans plusieurs lettres plus réfléchies et plus mesurées que les précédentes, il fait remonter le blâme jusqu'à l'abandon de l'acte du timbre; il défend avec force la politique et le carac-

lère de Grenville. qu'il accuse les ministres d'avoir méconnu et trahi; il dénonce avec indignation l'esprit d'indépendance qui s'est emparé des colonies, oppose leur ingratitude et leur turbulence aux illusions et à la faiblesse du gouvernement, et montre les ministres sans cesse balottés entre un fond d'opinions faussement populaires qui les rendent indulgens pour toute apparence d'appel aux principes de la révolution, et leur orgueil de courtisans et de parlementaires, qui leur dissimule la gravité de la lutte et l'énergie de la résistance. Toute l'inconséquence d'une politique qui blesse et n'intimide pas, qui condamne sans réprimer et s'indigne plus qu'elle ne s'inquiète, est signalée avec une piquante sagacité, et cette fois le langage, plus sévère que caustique, est bien celui qui convient en de pareilles matières. Les suites à venir elles-mêmes des fautes du pouvoir sont aperçues ou du moins annoncées. Le besoin de les aggraver, plus peut-être qu'une pénétration particulière, conduit l'écrivain à prévoir la chance d'une séparation, et même la possibilité d'une guerre étrangère. L'alliance de la France et de l'Espagne dans la question américaine est prédite, et l'homme d'état commence à se montrer, dans ces lettres où n'avait encore percé que l'homme d'esprit qui suit, en critiquant, son humeur plus que sa raison.

On doit remarquer ici quelques lettres relatives à une mesure particulière qui intéressait aussi l'Amérique. Parmi les généraux qui s'étaient distingués dans cette contrée, on citait sir Jeffery Amherst. Pour récompense de ses services, le gouvernement de la Virginie lui avait été donné, avec l'assurance qu'il ne serait jamais forcé d'y résider. Cependant la présence d'un gouverneur y semblait nécessaire, quoique la mission ne parût pas égale à l'importance du titulaire. Son titre lui fut donc enlevé et transporté à lord Boutefort, un favori de la cour, endetté, déréglé, qui n'était ni administrateur ni militaire. Cette mesure fut prise avec si peu d'égards pour sir Jeffery Amherst, qu'il s'en montra justement offensé, et se démit du régiment qu'il commandait. A cette occasion, dix lettres au moins, souscrites de pseudonymes différens, parurent où la cause du brave général est plaidée avec beaucoup de chaleur. Ces lettres dénotent une connaissance parfaite de ses services et de ses sentimens, une indignation sympathique qui semble inspirée par l'amitié au moins autant que par la justice, et cet art qui sera bientôt admiré dans Junius, d'exagérer la gravité et d'envenimer les motifs d'une mesure particulière au point d'en faire un crime d'état. Au fond, la mesure avait été prise avec imprévoyance et brusquerie; le favoritisme y était entré pour quelque chose, et elle blessa lord Chatham, dont elle contribua à déterminer la retraite. L'auteur des lettres où elle est discutée se rendit assurément, dans cette occasion, l'organe intelligent et fidèle du mécontentement d'une partie hono-

nable de l'armée. Ses coups portèrent assez juste pour amener sur le terrain les amis du ministre des colonies, lord Hillsborough, et l'agresseur, lui attribuant les réponses de ses défenseurs, lui adressa ses répliques à lui-même et le combattit directement. C'est déjà la manière favorite de Junius.

Cependant le parlement atteignait son terme (mars 1768). Une élection générale approchait, lorsque Wilkes, qui ne pouvait plus supporter en France le fardeau de ses dettes, et qui n'avait plus rien à dépenser que sa popularité dans son pays, reparut dans les rues de Londres, au milieu des marques bruyantes de la faveur publique. Il venait se présenter aux suffrages de ses concitoyens. Il échoua dans la Cité, bien qu'il réunit 1247 voix ; mais à Brentford il triompha à une grande majorité dans l'élection du comté. Une émeute de joie célébra sa victoire.

Fort de ce premier succès, il alla devant la Cour du banc du roi, pour se faire relever du jugement de contumace qui pesait sur lui et obtenir l'annulation de l'acte qui le mettait hors la loi. Sa requête n'étant pas admise, on le conduisit en prison, lorsque la multitude, détélant ses chevaux, brisant sa voiture, l'emmena triomphant à travers la Cité jusque dans une maison de Spitalfields. Le soir, quand tout parut calmé, il se rendit lui-même à la geôle ; mais le lendemain ce fut un soulèvement général dans la ville. Il fallut envoyer des gardes à cheval pour défendre la prison, et, pendant quinze jours, de tumultueux rassemblemens entretenirent un désordre qui semblait un commencement de guerre civile. Le 10 mai, jour de l'ouverture du nouveau parlement, le peuple se répandit dans les rues, annonçant qu'il délivrerait le prisonnier et le conduirait de force à Westminster. La collision était inévitable ; on fit marcher des régimens écossais dont la présence et, disait-on, l'acharnement irritaient encore la populace. Un jeune homme inoffensif fut tué par un soldat, et son cadavre porté de rue en rue pour exciter la fureur publique. Le combat s'engagea, le feu des troupes fut assez meurtrier, et, quoique la nécessité de la défense justifiait l'emploi des armes de guerre, comme le peuple n'en avait pas, il appela cet engagement le massacre de Saint-George's-Fields. Le parlement opposa à l'irritation populaire des adresses de loyauté, offrit son concours pour toutes les mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre, rendit hommage aux magistrats qui l'avaient défendu, et lord Barrington, secrétaire de la guerre, adressa par écrit des remerciemens publics aux troupes qui avaient rempli le cruel devoir d'une répression sanglante. En même temps, la Cour du banc du roi releva Wilkes des incapacités qui résultaient de sa position de contumace, mais prononça contre lui une amende de 1,000 livres et un emprisonnement de vingt-deux mois, tant pour son journal que pour

son poème licencieux. Quelques semaines après, un magistrat de Surrey et un soldat poursuivis pour meurtre après la journée de Saint-George's Fields furent acquittés par le jury, et le soldat obtint même une récompense. C'est le moment où lord Chatham donna sa démission (14 octobre 1768). Depuis long-temps, il n'était ministre que de nom; il pesait sur le cabinet et ne le fortifiait pas. En se retirant, il l'affaiblit encore; mais il le mit à l'aise, et reconquit pour lui-même une indépendance dont l'état de ses forces et de sa santé, évidemment au-dessous des nécessités du gouvernement, lui permit d'user encore avec quelque profit pour sa gloire. Il avait perdu dans le pouvoir presque toute celle que dans le pouvoir il avait acquise. Il en retrouva dans l'opposition, car dans l'opposition il ne faut souvent que de l'éloquence.

Il évita cependant de paraître s'entendre avec Wilkes, ou même s'intéresser à sa cause; mais il ménagea ses amis, et prit soin de ne s'associer par aucune approbation aux mesures prises contre lui. C'est à peu près de même que se conduisit à l'égard de Wilkes l'écrivain dont en ce moment nous recherchons l'histoire. Plus il semblait se rapprocher de lui par l'âcreté des critiques, par la violence des attaques, plus il s'attachait à le désavouer, à détester publiquement sa personne et ses actions. Il ne parle de lui qu'en termes méprisants, injurieux même; mais c'est comme un passe-port pour juger avec sévérité les malencontreux remerciemens adressés au nom du roi aux soldats qui avaient tiré sur le peuple. Il accuse les ministres d'avoir eux-mêmes amené ces extrémités cruelles en ne prenant pas d'assez bonne heure de vigoureuses mesures. Cette indulgence est malignement attribuée à leurs liaisons antérieures avec Wilkes, et ces liaisons mêmes servent à motiver d'autres reproches, quand la rigueur succède à l'indulgence. Cette rigueur devient alors de la perfidie; c'est l'odieux oubli des devoirs d'une ancienne amitié. Le duc de Grafton, lord Camden sont flétris dans leur caractère moral, comme de tristes exemples de cette passion du pouvoir qui foule aux pieds les engagements du passé et ne recule pas même devant la trahison. En tout temps, l'opposition se servit beaucoup de Wilkes, quoiqu'elle l'ait rarement soutenu et souvent outragé.

Nous arrivons à l'époque où parut dans le *Public Advertiser* la première lettre de Junius, celle dont nous avons traduit un passage en commençant.

V.

Nous l'avons vu, la première lettre de Junius est un tableau général de l'état de la nation et du gouvernement. Quoiqu'elle ne brille ni par

l'abondance des idées, ni par une forte argumentation, quoiqu'elle ne contienne que des allégations sans preuves et sans développement, elle fut fort remarquée, et dès l'abord elle posa Junius. Elle se distinguait des publications attribuées par l'éditeur à la même plume, et elle annonçait un nouvel ordre de compositions et comme une nouvelle phase du talent de l'auteur, que l'on croyait d'ailleurs lire pour la première fois. Ce qui frappe surtout dans cette lettre, c'est le ton d'autorité, et Junius le gardera jusque dans les excès d'une polémique injurieuse. Ce que les Anglais admirèrent surtout et ce qu'ils admirent encore, c'est le style médité d'un écrivain qui travaille sa diction jusque dans les emportemens de la colère. Aussi cette lettre de début, ce prologue éloquent ne passa-t-il point sans opposition. En faisant la revue des ministres, Junius avait rencontré et atteint le marquis de Granby, alors commandant général des forces et grand-maître de l'artillerie. Granby jouissait de la faveur publique. Son caractère facile et bienveillant, ses manières populaires, ses services distingués dans la guerre de sept ans, particulièrement à la journée de Minden, dont il n'avait pas tenu à lui que le succès ne fût encore plus complet et plus décidé, l'avaient rendu cher à la nation. Seul avec le chancelier lord Camden et sir Édouard Hawke, premier lord de l'amirauté, il représentait encore l'élément libéral qui était entré dans la formation du ministère; mais c'était une raison pour lui reprocher d'en faire partie, et Junius l'avait traité avec une dureté dédaigneuse. Sir William Draper, cet officier lettré que nous avons déjà vu prendre la défense de lord Chatham, se chargea de celle de son ancien général. Dans une lettre à l'imprimeur du journal, il opposa des éloges à des critiques, sans y mêler beaucoup de raisons, mais sans épargner les outrages. Junius répondit, et l'on put dès-lors connaître sa manière de combattre. Il commence par attaquer brusquement, vivement, en affirmant sans prouver. On répond, il réplique; mais alors, en motivant ses attaques, tout au moins en les mettant sous forme d'argument, il rend la critique plus forte et plus aiguë. Jamais il ne recule, jamais il ne désarme, jamais il n'atténue ce qu'il a dit une fois, et, quand il a frappé, il ne paraît jaloux que d'enfoncer le fer dans la plaie. Seulement, s'il craint les redites, s'il veut éviter la monotonie, s'il trouve que son argumentation s'use et faiblit, il se détourne et tombe, quand il peut, sur un nouvel adversaire. C'est ce qu'il fait cette fois en prenant à partie sir William Draper, en le contraignant personnellement à une défense assez pénible. Le brave chevalier du Bain ne manque ni d'esprit ni d'instruction; mais ses lettres, écrites avec un peu de pédanterie, sont plus insultantes que péremptoires; on y aperçoit le sentiment cruel que dut éprouver tout antagoniste de Junius, le désespoir de ne pouvoir connaître son ennemi. L'obscurité dont il s'enveloppait

pour lancer des traits mortels excitait à la fois le mépris et la colere. A son mâle langage, il semblait cependant difficile d'attribuer à la lâcheté du cœur la lâcheté de l'action; on entrevoyait en lui ce qui, je crois, était vrai, une malveillance implacable qui sacrifiait jusqu'à la dignité personnelle au plaisir cruel de désoler ceux qu'il haïssait, et l'on espérait toujours et l'on essayait sans cesse et vainement de l'irriter par des injures, de le provoquer par des défis, de l'amener à se nommer, du moins à se trahir, ou bien enfin à se décrier par l'indignité de la conduite. Junius tient ferme, il ne donne point dans le piège; il résiste à l'irritation de l'orgueil, aux scrupules du point d'honneur. Il tient trop à sa vengeance; il reste fidèle au plan conçu dans les profondeurs d'une âme froidement passionnée, et sans doute il a dû la liberté, l'impunité, le succès de ses attaques, au mystère dans lequel il est demeuré plongé.

Les cinq lettres suivantes sont adressées au duc de Grafton. Elles suffiraient pour caractériser l'auteur et même justifier sa réputation. Elles nous arrêteront un moment.

Auguste-Henri Fitzroy, duc de Grafton, d'une grande naissance, puisque les enfans naturels de rois illustrent leur race (il descendait d'un fils de Charles II), était un jeune seigneur adonné à ses plaisirs, un des héros du Jockey-Club, mais un pur whig entré dans la vie politique sous les auspices de lord Chatham. Secrétaire d'état dans le ministère Rockingham, il en était sorti pour ouvrir l'accès du pouvoir à son illustre patron, qui, se confinant dans un rôle secondaire, l'avait choisi ou accepté pour chef nominal du cabinet formé en 1766. On devait s'attendre à y voir dominer la politique qui avait combattu celle de lord Bute et celle de George Grenville; le contraire était arrivé. On pouvait s'en prendre à plusieurs causes. Que l'opposition se démente au pouvoir, le fait est trop commun pour qu'on doive toujours l'imputer à de honteuses faiblesses. Chaque situation a ses conditions; le pouvoir a les siennes, qu'il est malaisé de ne pas prendre pour des nécessités, et auxquelles les plus fermes esprits ne se soustraient jamais entièrement. La plus grande des difficultés, et elle est souvent insurmontable, est de gouverner sans trop céder au parti qui fait profession d'aimer et qui a l'habitude d'appuyer le gouvernement. Il est rare que l'on puisse le remplacer tout entier par l'opposition subitement transportée de l'agression à la défensive. L'art suprême est de choisir et d'allier dans une juste mesure les vues nouvelles du réformateur aux traditions permanentes du conservateur. La plupart échouent sur cet écueil. Le secret de l'éviter est en France à trouver encore. On a été plus heureux ou plus habile en Angleterre; mais ce n'est pas sous l'administration du duc de Grafton. Pour être juste, il faut ajouter que lord Chatham avait témérairement et négligemment

composé son ministère. Ne comptant que sur lui-même, peu propre à se servir des hommes, dédaignant et de les employer et de les craindre, il s'était mis de son plein gré en minorité dans le cabinet. Entouré d'ennemis puissans, whigs ou tories, il avait bientôt aperçu la faiblesse de la combinaison. Son ascendant personnel pouvait y remédier, mais il lui aurait fallu la plénitude de ses forces et un autre point d'appui que la chambre des pairs. Claquemuré par la goutte à Hayes, à Bath, à Burton-Pynsent, il tomba dans une incapacité d'agir dont la cause, dont la durée irritait et affaiblissait ses nerfs et son esprit, au point qu'il courut d'étranges bruits sur sa raison. Il espéra long-temps tout effacer, tout racheter quelque jour par un coup d'éclat; mais, en attendant, le ministère, abandonné sans guide, se divisait, s'abaissait, et tombait sous l'influence de l'intrigue et de la cour. Le duc de Grafton, plus vain qu'ambitieux, d'un esprit vif et léger, sans étendue ni fixité, souvent entraîné par la prévention et le caprice, ne savait ni recevoir, ni donner, ni maintenir une direction. Humilié de la faiblesse de son administration, il cherchait sans cesse à la fortifier par des négociations diverses, par des alliances contradictoires, et il venait de se rapprocher du duc de Bedford, compromis à la suite de lord Bute. Des places dans le cabinet avaient payé les frais de cette alliance nouvelle. Depuis que Conway avait cessé d'être secrétaire d'état, depuis que Chatham et Shelburne, en se retirant, avaient comme déclaré le changement de la politique, Camden, Hawke, Granby, n'étaient plus suffisans pour conserver au cabinet un peu de sa couleur primitive. En présence des accusations formidables que, par un tel abandon de ses amis, bravait le duc de Grafton, en présence d'un mouvement d'opinion populaire plus formidable encore, il lui fallait bien, au risque de démentir tous ses antécédens, tendre à l'excès les ressorts du gouvernement, résister à outrance, rallier toutes les influences de la cour, de l'intrigue, de la corruption, et s'exposer ainsi au reproche bien ou mal fondé de plier sous le patronage clandestin de lord Bute. Quelle matière à l'indignation et à l'éloquence de Junius! quelle proie tombait vivante dans ses cruelles mains!

Il faudrait abuser des citations pour faire connaître la guerre terrible qu'il engagea contre le premier ministre. Il n'épargne rien, ni sa conduite, ni son esprit, ni son cœur, ni son caractère, ni ses mœurs. Un seul fragment montrera à quelles extrémités il porte la violence de ses invectives.

« Le caractère de ceux qui sont réputés les ancêtres de certains hommes a rendu possible à leurs descendans d'atteindre sans dégénérer aux extrémités du vice. Ceux de votre grace, par exemple, n'ont laissé aucun exemple embarrassant de vertu même à leur légitime postérité, et vous pouvez vous donner

le plaisir de contempler derrière vous une illustre généalogie dans laquelle les annales héraldiques n'ont point conservé mention d'une seule bonne qualité qui pût vous humilier ou vous faire affront. Vous avez de meilleures preuves de votre descendance, mylord, que les registres des mariages ou quelque importun héritage de réputation. Il est des traits héréditaires de caractère qui peuvent distinguer une famille aussi clairement que les signes les plus noirs de la figure humaine. Charles I^{er} vécut et mourut hypoerite. Charles II était un hypoerite d'une autre espèce, et il aurait dû mourir sur le même échafaud. A la distance d'un siècle, nous voyons leurs différens caractères heureusement revivre et s'unir dans votre grace. Maussade et sévère sans religion, roué sans gaieté, vous menez la vie de Charles II, sans être un aimable compagnon. et, autant que j'en puis connaître, vous pouvez mourir de la mort de son père sans la réputation d'un martyr. »

Nous ne citons point ce passage comme un des meilleurs de l'auteur, mais comme un exemple de ses emportemens. Il n'est pas plus modéré lorsqu'il abandonne un moment le premier ministre pour se jeter sur le duc de Bedford. Sa lettre à ce dernier est un de ses chefs-d'œuvre, non pour la mesure et l'équité, mais pour la fermeté et la hauteur, pour la force du langage et l'habileté de la composition. Le duc de Bedford, héritier du nom de la plus grande famille qu'ait héréditairement illustrée l'amour de la liberté, était puissant par son rang, sa fortune, sa clientèle. On louait son caractère privé, ses mœurs simples, son goût pour les travaux des champs, sa fidélité pour ses amis. Son expérience parlementaire ajoutait à son influence. Whig décidé, mais jaloux, violent, obstiné, sans talens personnels et d'une intelligence ordinaire, il était entouré de quelques amis politiques qui, prétendant former un parti intermédiaire, se faisaient plus ménager qu'estimer, et savaient mieux enrayer que conduire. Depuis que le duc de Bedford avait négocié la paix de Paris, si vivement reprochée à lord Bute, sa popularité était compromise, et le duc de Grafton, en se jetant dans ses bras, ajoutait à toutes ses légèretés le scandale d'une apostasie. « Vous aurez, lui écrivait Junius en terminant une de ses sanglantes épîtres, vous aurez vécu sans vertu et vous mourrez sans repentir. » Cependant Bedford était si puissant et en somme si considéré, que l'on put craindre un moment sa vengeance, et l'éditeur du journal se crut menacé d'un procès. « Que les amis du duc de Bedford gardent cet humble silence qui convient à leur situation. Ils devraient se souvenir qu'il y a encore des faits en réserve qui feraient frissonner la nature humaine; je serai compris par ceux que cela concerne, quand je dirai que ces faits vont plus loin que le duc lui-même. » Et dans un billet particulier adressé à Woodfall : « Quant à vous, c'est une opinion évidente pour moi que vous n'avez rien à craindre du duc de Bedford. Je lui réserve certaines choses pour le tenir en respect, au cas où il sou-

gerait à vous mener devant la chambre des lords. Je suis assuré de pouvoir le menacer en particulier d'une attaque qui le ferait trembler jusque dans son tombeau.»

Ces menaces mystérieuses contiennent sans doute quelque allusion aux bruits infâmes qui avaient couru lors de la paix de Paris. Cette paix trop glorieuse sans doute, la France le sait, mais qui avait laissé l'œuvre de Chatham inachevée, ne put jamais être acceptée par l'opinion comme la transaction gratuite de la prudence ou de la faiblesse; on y voulut voir un odieux marché où la princesse de Galles et lord Bute avaient vendu leur patrie. Bedford lui-même revint de France avec une réputation ternie, et atteint d'une de ces accusations que la crédulité de l'esprit de parti accueille et propage avec une facilité criminelle. C'est sans doute de quelque révélation de ce genre que le menace la sombre malveillance de Junius, et ses insinuations célèbres ont, de nos jours encore, donné naissance aux apologies des descendants de l'illustre maison de Russell.

Cette polémique, on en conviendra, dépasse de beaucoup celle à laquelle les excès même de notre presse ont pu nous habituer. Dieu nous garde de la justifier le moins du monde; on l'expliquerait peut-être en comparant la société anglaise avec la république romaine. Pour trouver quelque chose qui rappelle Junius, il faut, en effet, remonter aux philippiques de Cicéron. Sans doute les vices et les passions d'une grande aristocratie peuvent toujours encourir et mériter les sévérités du moraliste; mais Junius, il le dit lui-même, ne faisait de morale qu'avec un but politique, et les torts du gouvernement ne justifiaient pas un aussi grand déploiement d'indignation. Point de système, point d'union, nulle habileté, nulle prévoyance; le décousu, l'incohérence, l'intrigue, la corruption : sur tous ces points, la critique, la satire même était permise. Il faut ajouter qu'au milieu des orages que soulevaient les fautes des ministres, entourés de dangers, assaillis par la révolte en Amérique, en Irlande, à Londres, ils étaient quelquefois entraînés à la violence dans la répression, ils faisaient plier la liberté du citoyen devant la prérogative royale, surtout devant la prérogative parlementaire. En un mot, il y avait tendance à l'usurpation, et une forte résistance constitutionnelle était de saison; mais les orages qu'elle soulevait étaient de ceux que le vaisseau pouvait supporter sans se briser. L'Angleterre agitée offrait aux yeux ce spectacle qu'en un autre sens admirait le poète :

Suave mari magno turbantibus æquora ventis, etc.

La tempête est belle à voir, moins belle que le vaisseau qui lui résiste et qui triomphe de ses coups.

De toutes les circonstances où le ministère parut menacer les principes constitutionnels, la longue affaire de Wilkes est celle où il se compromit et s'égara le plus. Nous avons laissé le démagogue condamné à l'amende et à la prison, mais élu membre du parlement pour Middlesex. Dans une première et courte session (mai 1768), la chambre des communes avait ajourné toute discussion à son sujet. Lorsqu'elle se réunit le 8 novembre, des motions successives la forcèrent à s'occuper de lui. Presque toutes les questions furent gagnées par ses adversaires, et enfin, le 2 février 1769, on décida que son expulsion pour libelle séditieux et licencieux le rendait indigne de siéger en parlement; son élection fut annulée par une majorité de 228 voix contre 102. Le mois suivant, il fut réélu, et pour la troisième fois expulsé. Comme la résistance des électeurs du comté était invincible, on imagina de lui susciter un concurrent. Un Irlandais peu estimé, le colonel Luttrell, donna sa démission de membre des communes, et vint se présenter à Brentford, où se faisait l'élection de Middlesex. Il obtint 296 suffrages, tandis que Wilkes en réunit 1143, et la chambre eut le courage d'annuler l'élection du second et d'admettre le premier comme membre dûment élu par le comté (8 mai 1769). Cette énormité ne passa qu'à la majorité de 197 contre 143 votans; mais elle dénotait à quel point il y avait dans la chambre et le cabinet parti pris d'arbitraire. Elle trouva cependant des orateurs d'un grand poids pour la défendre; on comprend que Junius ne fut pas des derniers à l'attaquer. Les nombreux incidens de la longue campagne parlementaire dirigée contre Wilkes, les mesures de répression prises contre ses adhérens, les procès intentés, les causes gagnées ou perdues, les absolutions, les condamnations, les grâces, tout devint matière d'examen et d'accusation. Dans une suite de lettres consacrées à cette discussion inépuisable, rude justice est faite des sophismes que le pouvoir mettait au service d'une détestable cause. Les légistes qui s'étaient chargés de les inventer, et parmi eux on regrette de rencontrer Blackstone, l'auteur du célèbre commentaire sur les lois anglaises, passèrent tour à tour par les étrointes mortelles d'une puissante dialectique, et l'acte insolent d'une assemblée représentative qui élit elle-même un de ses membres et le demande à la minorité des électeurs devint le grief fondamental de l'opposition et le fait dominant de la situation intérieure. La chambre des lords elle-même fut plus d'une fois appelée à juger ce triste précédent, et refusa de le blâmer, mais sans pouvoir éviter de l'entendre librement discuter. Pendant treize ans, les motions se succédèrent de session en session pour obtenir de la chambre des communes la rétractation ou tout au moins la condamnation indirecte d'une décision monstrueuse. Cet effort persévérant ne devait triompher qu'en 1782. Que fallait-il donc faire, alors que la cause de la vérité constitutionnelle avait tous

les pouvoirs contre elle, alors que, servie et compromise par les tumultes de la cité, elle rencontrait pour ennemie une majorité forte et résolue? Un seul recours restait. Il fallait en appeler du parlement au peuple. Le dernier espoir était dans de nouvelles élections; mais la chambre venait d'être élue, et ce n'est pas à elle qu'on pouvait demander de se dissoudre. Ceci conduisit à un procédé d'opposition ou d'agitation qui, sous plusieurs rapports, ne paraît pas irréprochable. Il fallut se retourner du côté du roi, et lui demander la dissolution du parlement. C'était sans doute invoquer l'exercice d'une prérogative toute constitutionnelle, mais c'était témoigner moins de confiance au parlement qu'à la couronne, et distinguer le roi de ses ministres pour l'inviter à déployer contre eux sa force propre et sa volonté personnelle. Sous ce prétexte, il est vrai, il devenait facile de produire ses griefs, d'accuser hautement la chambre et l'administration, et même, en prenant les formes affectées du respect et de la loyauté, de faire entendre au roi de dures vérités ou de cruels reproches. L'arme était trop commode à manier pour que l'opinion populaire manquât de s'en saisir, et Junius, le 10 décembre 1769, écrivit la lettre qui commence ainsi :

« Lorsque les plaintes d'un brave et puissant peuple augmentent visiblement en proportion des injures qu'il a souffertes, lorsqu'au lieu de se plonger dans la soumission on s'est élevé jusqu'à la résistance, le temps doit arriver bientôt où il faut que toute considération secondaire le cède à la sécurité du souverain et à la sûreté générale de l'état. Il y a un moment de difficulté et de danger où la flatterie et le mensonge ne peuvent plus tromper long-temps, et où la simplicité elle-même cesse de pouvoir être égarée. Supposons que ce moment soit arrivé; supposons un prince gracieux, bien intentionné, qui comprend enfin ses grands devoirs envers son peuple et la disgrâce de sa propre situation : il regarde autour de lui pour trouver assistance et ne demande pas un conseil, mais le moyen de satisfaire les vœux et d'assurer le bonheur de ses sujets. En de telles circonstances, ce peut être matière de curieuse *spéculation* que de considérer dans quels termes un honnête homme, s'il avait la permission d'approcher le roi, s'adresserait à son souverain. Imaginez, peu importe l'in vraisemblance, que le premier préjugé contre ses intentions est écarté, que les difficultés d'étiquette d'une audience sont surmontées, qu'il se sent animé des plus purs et plus honorables sentimens d'affection pour son roi et son pays, et que le grand personnage à qui il s'adresse a assez de cœur pour lui ordonner de parler librement et assez d'intelligence pour l'écouter avec attention. Ignorant la vaine impertinence des formes, il exprime ses sentimens avec fermeté et dignité, mais non sans respect. »

Le discours que Junius adresse au roi, à la faveur de cette fiction, est un résumé de toutes les plaintes de l'opposition, présentées cette fois sans violence, mais avec fermeté. Les formes du respect sont ob-

servées, les formes seulement, car plus d'un reproche amer, plus d'une insinuation blessante est dissimulée par l'apparente généralité de certaines réflexions et couverte par la gravité et la dignité du langage. Voici la fin de cette lettre célèbre :

« Sans consulter votre ministère, convoquez votre conseil tout entier. Montrez au public que vous pouvez décider et agir par vous-même. Allez à votre peuple, mettez de côté les misérables formalités de la royauté, et parlez à vos sujets avec le courage d'un homme et dans le langage d'un galant homme. Dites-leur que vous avez été fatalement trompé. Cet aveu ne sera pas un abaissement, mais un honneur pour votre intelligence. Dites-lui que vous êtes déterminé à écarter toute cause de plainte contre votre gouvernement, que vous ne donnerez votre confiance à aucun homme qui n'aura pas celle de vos sujets, et que c'est à ceux-ci que vous laissez le soin de décider, par leur conduite dans une future élection, si réellement c'est ou ce n'est pas le sentiment général de la nation que ses droits ont été arbitrairement usurpés par la présente chambre des communes et la constitution trahie. Ils feront alors justice à leurs représentans et à eux-mêmes.

« Ces sentimens, sire, et le style dans lequel ils sont exprimés, peuvent paraître offensans, peut-être parce qu'ils sont nouveaux pour vous. Accoutumé au langage des courtisans, vous mesurez leurs affections par la véhémence de leurs expressions, et, lorsqu'ils se bornent à vous louer indirectement, vous admirez leur sincérité. Mais ce n'est pas le moment de jouer avec votre fortune. Ils vous trompent, sire, ceux qui vous disent que vous avez beaucoup d'amis dont l'affection se fonde sur un principe d'attachement personnel. Le premier fondement de l'amitié n'est pas le pouvoir d'accorder des bienfaits, mais l'égalité qui fait qu'après les avoir reçus on *peut* les rendre. La fortune, qui a fait de vous un roi, vous a interdit d'avoir un ami. C'est une loi de la nature qui ne peut être violée avec impunité. Le prince abusé qui cherche l'amitié trouve un favori, et, dans ce favori, la ruine de ses affaires.

« Le peuple de l'Angleterre est loyal envers la maison d'Hanovre, non par une vaine préférence donnée à une famille sur une autre, mais par la conviction que l'établissement de cette famille était nécessaire au soutien de ses libertés civiles et religieuses. C'est là, sire, un principe d'allégeance, à la fois solide et raisonnable, fait pour être adopté par des Anglais, et bien digne des encouragemens de votre majesté. Nous ne pouvons être plus long-temps abusés par des distinctions nominales. Le nom des Stuarts en lui-même n'est que méprisable; armés de l'autorité souveraine, leurs principes sont redoutables. Le prince qui imite leur conduite devrait être averti par leur exemple; et tandis qu'il s'enorgueillit dans la sécurité de son titre à la couronne, il devrait se rappeler que ce qui a été gagné par une révolution peut être perdu par une autre. »

Cette lettre produisit la sensation la plus vive, et chacun se demanda si une telle audace devait rester impunie. L'exemple en était contagieux. Junius réussit à propager l'idée de recourir au roi, et, en lui dénonçant ministère et parlement, de le mettre en demeure de satis-

faire l'opinion publique. Ainsi la responsabilité de tous les pouvoirs retombait sur sa tête. William Beckford, un grand ami de lord Chatham, puissant dans la ville par son immense fortune, par l'indépendance de son caractère et de ses opinions, était lord-maire et se servait hardiment de son influence pour entretenir, pour attiser le feu de la guerre entre le pouvoir et l'opinion. La cité de Londres, celle de Westminster, le comté de Middlesex, avaient demandé au roi la dissolution du parlement, en se fondant sur l'expulsion de Wilkes par la chambre des communes. Leurs pétitions n'avaient pas été gracieusement reçues. Sur la proposition de Beckford, une remontrance fut délibérée par le conseil communal de la Cité, et, comme le droit de cette puissante corporation était de communiquer directement avec la personne royale, les sheriffs de Londres, après quelques difficultés, furent introduits devant le monarque et lui remirent cette *humble adresse*, où son devoir lui était dicté en termes très nets, et que le roi, dans sa réponse, qualifia d'irrespectueuse pour lui, d'injurieuse pour son parlement, d'irconciliable avec les principes de la constitution (14 mars 1770). Cette réponse ne fit que provoquer une nouvelle adresse, qui fut reçue de semblable manière (23 mai), et le lord-maire fit de vive voix au roi lui-même une réplique célèbre qu'on peut lire encore à Guildhall, gravée au-dessous de la statue érigée aux frais de la Cité en l'honneur de Beckford, qui mourut peu de temps après. D'autres villes, d'autres corporations imitèrent ces manifestations. Au-dessus même de la clameur populaire, la grande voix de Chatham se faisait entendre : il prenait sous sa protection les droits des électeurs, ceux de l'élu, ceux de la Cité; il criait à la constitution violée, au favoritisme triomphant; il prononçait ces fameuses paroles : « Je vois derrière le trône quelque chose de plus grand que le roi lui-même. » Le ministère n'avait pu résister à de si fortes épreuves. Lord Camden, resté chancelier en continuant de professer les principes de Chatham, n'avait pas craint de condamner, assis sur les sacs de laine de la chambre des lords, les procédés de celle des communes comme arbitraires et tyranniques, et d'engager un débat sur ce point avec lord Mansfield, son adversaire en politique et son rival en doctrine, l'habile et flexible jurisconsulte de la couronne. Le grand sceau avait été enlevé à lord Camden; mais son héritage parut, dans ces orageuses circonstances, si difficile à prendre, que Charles Yorke, après l'avoir un moment accepté, se tua de désespoir. Le grand sceau fut provisoirement confié à trois commissaires. La retraite du populaire lord Granby suivit de près celle de lord Camden. Ce dernier coup acheva de porter le trouble dans l'âme mobile du duc de Grafton. Au milieu de ses inquiétudes politiques, les attaques de Junius le jetaient dans une sorte de désespoir. La situation devenait évidemment trop forte pour lui, et il prit la subite résolution de se

retirer. Le chancelier de l'échiquier, lord North, devint le chef du cabinet (28 janvier 1770). Junius poursuivit l'un dans sa retraite et attaqua l'autre dans sa nouvelle grandeur. La fuite de l'ennemi ne le désarmait pas; le pouvoir naissant ne le trouvait pas moins hostile ni menaçant. Il écrivait au duc de Grafton (14 février) : « Si j'étais votre ennemi personnel, j'aurais pitié de vous et je vous pardonnerais. Vous avez à la compassion tout le droit qui peut naître du malheur et de la détresse. La condition où vous êtes réduit désarmerait le ressentiment d'un ennemi privé, et ne laisserait au cœur le plus vindicatif qu'une consolation, c'est que l'état où vous êtes abaisserait la dignité de la vengeance. Mais, dans la relation qui vous lie à ce pays, vous n'avez aucun titre à l'indulgence, et si j'avais suivi les inspirations de ma propre pensée, jamais je ne vous aurais accordé le répit d'un moment. Dans votre caractère public, vous avez fait injure à tout sujet de cet empire, et quoiqu'un individu ne soit pas autorisé à pardonner les injures faites à la société, il est appelé à soutenir sa part du public ressentiment. Toutefois, je me suis soumis au jugement d'hommes plus modérés, peut-être plus candides que moi. Pour mon compte, je ne prétends pas comprendre ces formes prudentes du décorum, ces élégantes règles de délicatesse que quelques hommes s'efforcent d'unir avec la conduite des plus grandes et plus hasardeuses affaires. Engagé dans la défense d'une honorable cause, je prendrais un parti décisif; je mépriserais de me ménager une retraite future, ou de garder des ménagemens avec un homme qui ne conserve aucune mesure avec le public. Ni l'abjecte concession de désertir son poste à l'heure du danger, ni même le bouclier sacré de la couardise, ne le devraient protéger. Je le poursuivrais toute la vie, et j'épuiserais jusqu'au dernier effort de mes facultés pour conserver la périssable infamie de son nom et pour le rendre immortel. »

A ce moment de sa correspondance, Junius commençait à chercher son point d'appui dans l'opinion de ces magistrats de la Cité qui faisaient de son conseil une chambre des communes supplémentaire. Les adresses et les remontrances de la ville, la conduite de Beckford, celle des sheriffs et des aldermen, l'accueil dédaigneux ou sévère fait par la couronne à des manifestations embarrassantes, tels sont les thèmes des lettres suivantes. L'auteur était bien pour quelque chose dans ce mouvement d'opposition qui s'attaquait au roi lui-même en invoquant sa prérogative, et le compromettait personnellement en explorant sa sagesse. Le ministère de lord North, il faut en convenir, médiocrement heureux dans ses plans et dans ses mesures, était comme son chef; il manquait de ressources et d'éclat, mais non de fermeté ni de sang-froid. Il prit son parti, et la lettre de Junius au roi fut déferée à la justice. C'est le 13 juin 1770 que l'imprimeur Woodfall comparut

devant la Cour du banc du roi. C'est dans ce procès célèbre que lord Mansfield, qui la présidait, soutint avec le plus de force cette doctrine long-temps chère aux juriconsultes de la couronne, qu'en matière de presse le jury ne devait connaître que du fait de l'impression et de la publication, non du caractère de l'écrit imprimé et publié. Il réussit trop bien dans sa thèse, et le verdict obtenu portait : « Coupable du fait d'imprimer et de publier *seulement*. » C'était dire que l'accusé n'était pas coupable d'autre chose. D'une telle déclaration il était difficile de tirer une condamnation quelconque, et le tribunal embarrassé ne prononça pas. La question et l'affaire furent ajournées. Pendant quelques mois, Junius s'était tenu sur la réserve; il craignait sans doute d'aggraver le sort de son imprimeur, dont les dangers le touchaient. C'était sous d'autres pseudonymes qu'il envoyait au journal quelques lettres d'une polémique courante, lorsqu'enfin il se résolut à un coup d'éclat, et il fit paraître sa lettre à lord Mansfield, 14 novembre 1770. « L'apparition de cette lettre, lui dit-il, attirera la curiosité du public et commandera même l'attention de votre seigneurie. » C'est une de celles, en effet, qu'on a le plus citées, et elle doit l'être encore, quoique consacrée en majeure partie à la discussion d'un point de droit; mais c'est la question célèbre de la compétence du jury en matière de libelles, question dont la solution décidait de la liberté de la presse. C'est alors qu'elle commença à devenir le sujet d'un débat grave et long, et elle demeura discutée et incertaine jusqu'aux plaidoyers d'Erskine et au bill de Fox (1791).

Mais, au temps même où cette controverse s'éleva, lord Mansfield ne parvint pas à faire pleinement triompher sa doctrine. Elle fut bien admise en droit par le banc du roi, mais elle ne fut pas appliquée à Woodfall, qui, poursuivi sur de nouveaux frais, échappa par un incident à toute condamnation. Lord Mansfield essaya de faire prononcer la chambre des lords dans le sens de son opinion, mais il s'arrêta tout court dans son entreprise. Après avoir paru soulever la question, il resta muet devant un défi de lord Camden, qui le somma de la discuter, et il n'osa répondre à une dédaigneuse réfutation de lord Chatham.

William Murray, lord Mansfield, est resté au premier rang des grands juriconsultes de l'Angleterre. Son talent de discussion, sa capacité pour les affaires en pouvait faire un homme d'état; son caractère en ordonnait autrement. S'il eut parfois le rôle et l'importance d'un ministre, jamais il ne voulut sortir définitivement de la carrière judiciaire; il resta jusqu'à la fin chef de justice de la Cour du banc du roi et l'avocat consultant du pouvoir. Sa prudence un peu craintive, un peu intéressée, l'attacha invariablement à une position secondaire, où il était le premier. Lord Brougham l'a défendu avec succès de beaucoup d'accusations exagérées ou fausses. Comme magistrat, il eut toute

la probité compatible avec une ame faible, un caractère timide, un esprit subtil. Un Écossais et un légiste pouvait difficilement se recommander par ces doctrines politiques, chères aux amis de la liberté. « Par principe, Murray est un tyran, » disait Walpole. Il resta du moins fidèle aux principes de la loi anglaise, autant que le lui permit cette flexibilité sophistique que de grandes intelligences contractent quelquefois dans la pratique exclusive de la jurisprudence.

Mais Junius ne s'arrête pas à ces distinctions équitables : il n'y a pas de nuance pour lui; il frappe sans mesure. Chez les adversaires qu'il se donne, tout est trahison, tout est bassesse, tout est infamie. Il n'épargne aucun de ces mots à lord Mansfield, et son aversion pour lui se complique encore de sa haine pour les Écossais. Dans sa bouche, comme dans la langue des préjugés du temps, le nom d'Écossais est une injure, et il le jette à la face de William Murray avec autant de certitude de l'en accabler que lorsqu'il outrage du même nom lord Bute, ou rappelle au duc de Grafton qu'il vient des Stuarts et que les Stuarts viennent d'Écosse. Sa polémique contre le premier juge de la Cour du banc du roi remplit une bonne part du reste de la collection de ses lettres, et elle est intéressante, quoiqu'elle abonde en discussions un peu techniques sur des points de droit et sur des procédés judiciaires. Dans ces matières, les juriseonsultes, et parmi eux lord Brougham et lord Campbell, ont pu contester l'exacte compétence et la sûreté d'érudition de Junius; mais il est impossible de méconnaître la clarté, la flexibilité et la force de son argumentation.

Il deviendrait fastidieux d'énumérer les autres questions qu'il touche en passant et ses retours offensifs contre le duc de Grafton, qui, après un intervalle de quinze mois, rentra dans le ministère de lord North avec le titre de lord du sceau privé (juin 1771), et qui fut aussitôt salué par une lettre virulente que Junius avoue avoir travaillée avec le plus grand soin. « Si je me suis trompé dans mon jugement sur ce papier, dit-il, je n'écrirai plus. » Il écrivit encore, et fut surtout occupé des divisions qui s'élevèrent bientôt dans la Cité, et qui affaiblirent sensiblement l'opposition. Wilkes avait été élu alderman, puis sheriff; il aspirait à devenir lord-maire. Sa popularité qui faisait des jaloux, son caractère qui faisait des mécontents, ou son manque radical de considération qui compromettait son influence, lui suscitèrent d'orageuses résistances. Le célèbre Horne Tooke, qui était républicain (Wilkes ne l'était pas), rompit avec lui, et lui fit la guerre. Un alderman très estimé, John Sawbridge, membre distingué du parlement et qui passait aussi pour républicain, quoique fort attaché à lord Chatham, avait ses amis, son parti, son ambition. Une société s'était formée sous le nom de *société des défenseurs du bill des droits*; elle eut ses imprudences et ses divisions. Les pétitions pour la dissolution de

la chambre élective avaient conduit à des idées de réforme parlementaire. Sur cette question encore neuve, il y eut divergence d'idées et de projets. Junius se jeta dans ces controverses aujourd'hui oubliées. Il s'était, vers ce temps, rapproché de Wilkes, avec lequel, sans se faire connaître, il entretenait quelques correspondances privées. Il voulut le conseiller; il le combattit dans son opposition à la presse des matelots. Il le soutint dans une querelle avec Horne Tooke, contre lequel il engagea lui-même sa discussion la moins heureuse. Il désapprouva plus d'une fois la *société du bill des droits*, réduisit ses idées de réforme à l'institution des parlemens triennaux, et entreprit d'amener Wilkes à céder ses prétentions au titre de lord-maire à Sawbridge, qui devint dans la chambre des communes le promoteur périodique de cette idée de la triennalité parlementaire. Il réussit incomplètement dans ces diverses tentatives, et c'est de cette époque que la puissance extérieure de l'opposition parut décliner, et le ministère s'affermir. Il faudrait entrer dans trop de détails pour rendre intéressante l'analyse de cette fin de la correspondance de Junius, laquelle se termine, le 21 janvier 1772, par une lettre à lord Camden, pour l'exciter à relever contre lord Mansfield la question des droits du jury dans les affaires de presse.

Mais, dès l'année 1769, Junius avait conçu un dessein qui l'occupa bientôt tout entier. Il songea, excité par son imprimeur, à publier en un corps d'ouvrage le recueil de ses lettres, et il donna beaucoup de soins à cette édition, qu'il compléta par une dédicace, une préface et quelques notes. L'ouvrage, qui parut le 3 mars 1772, est dédié à la nation anglaise. C'est dans cette épître qu'il promet à son livre, à cause seulement des principes qu'il renferme, un regard de la postérité; mais il se défend de toute vanité, « car, ajoute-t-il, je suis seul dépositaire de mon secret, et il périra avec moi. »

La préface est une défense de la liberté de la presse : la portée de cette liberté tutélaire, la protection qui lui est due, sa puissance, qui contiendrait le despotisme lui-même, si elle pouvait exister sous le despotisme, la plénitude de juridiction des jurés auxquels la loi attribue le droit d'en connaître, toutes ces vérités, désormais familières aux pays libres et encore imparfaitement comprises à l'époque où Junius écrivait, sont établies une dernière fois. On peut dire que c'est de ce temps que date la vraie doctrine de la liberté de la presse, telle qu'elle est professée et pratiquée en Angleterre, et telle que tous les esprits fermes la conçoivent encore en France, même depuis que la révolution de 1848 a porté une si rude atteinte aux principes de la liberté.

Il nous semble que Junius n'a réussi qu'à cela. Comme tentative politique, sa correspondance n'a rien produit. Lorsqu'il a quitté l'arène, il n'avait, sur aucun point, remporté la victoire. Wilkes était toujours

exclu de la chambre des communes, et la délibération qui disposait de son siège en faveur du candidat de la minorité restait en pleine vigueur. En matière de privilège, le parlement n'avait rien rétracté, rien abandonné. La dissolution n'en était pas accordée, la réforme n'en était pas imminente, et la ville de Londres s'était épuisée en démonstrations bruyantes, qui avaient fini par altérer l'union et compromettre l'autorité de ses magistrats. Chatham, Rockingham, Shelburne, Grenville, Burke, se consumaient dans une opposition stérile, et lord North, appuyé par la cour, entouré des Grafton, des Mansfield, des Barrington, des Hillsborough, se maintenait fortement dans un pouvoir que seules les victoires des Américains devaient lui faire perdre dix ans plus tard. Il paraît que le découragement gagna Junius. Peut-être avait-il satisfait sa haine en désolant ses adversaires, et tenait-il faiblement à les perdre. Peut-être, content de son succès, sentait-il sa veine épuisée, et craignait-il d'user son talent et de compromettre sa renommée. Peut-être enfin sa sévérité déifiante lui avait-elle aliéné même ses auxiliaires et ses cliens, et, las des affaires de ce monde, las des hommes de son temps, a-t-il renoncé à censurer des vices incorrigibles, à soutenir de faibles courages, à louer de chancelantes et suspectes vertus. Dans sa correspondance particulière avec son éditeur, il se montre dégoûté des gens et des choses. Les divisions du parti opposant dans la Cité paraissent surtout l'avoir tout-à-fait découragé : « Si je voyais, dit-il, quelque perspective de le rallier de nouveau, je serais tout prêt à continuer de travailler à la vigne. A quelque époque que M. Wilkes me puisse dire que cette union semble en vue, il entendra parler de moi (5 mars 1772). » Et il ajoute : « *Quod si quis existimat me aut voluntate esse mutata, aut debilitata virtute, aut animo fracto, vehementer errat.* Adieu. » Mais un an après, le 19 juin 1773, il écrivait à Woodfall, qui voulait le faire sortir de son silence : « Dans l'état présent des choses, si j'allais écrire encore, il faudrait que je fusse aussi stupide qu'un bœuf qui court en fureur à travers la Cité ou qu'un de vos sages aldermen. Je connais la cause et le public; l'une et l'autre sont perdus. Je souffre pour l'honneur de ce pays, lorsque je vois qu'il ne s'y trouve pas dix hommes qui veuillent s'unir et se tenir ferme ensemble sur une seule question. Mais tout se ressemble, tout est vil et méprisable. »

Junius n'a donc contribué à déterminer aucun événement, à amener aucun résultat qui compte dans l'histoire de l'Angleterre. Il a passé à travers la politique comme un météore menaçant, et n'a laissé après lui qu'un souvenir. Mais, s'il n'a pas influé sur les faits, il aurait pu agir sur les idées, et mettre en circulation quelques théories qui datent de lui. Encore une fois, nous n'en connaissons aucune, à l'exception de sa défense des droits de la presse. Ses doctrines sur la pré-

rogative, sur l'inviolabilité royale, sur l'indépendance du parlement, sur l'étendue et sur les limites de ses privilèges, n'offrent pas une irréprochable correction; elles sont ordinairement mêlées à des vues de circonstance et à des controverses sur les précédens, toutes choses qui animent d'abord la discussion et qui plus tard la refroidissent : les faits passent plus vite que les idées. En tout, Junius n'est pas un grand publiciste. Aujourd'hui surtout, la science constitutionnelle n'ira pas chercher dans ses œuvres de vives lumières : il n'en sait guère plus en théorie que Delolme, qu'il cite d'ailleurs et qu'il admire; mais il nous montre la constitution anglaise en action. Il nous enseigne, par son exemple, comment, dans un état libre, ceux qui s'opposent peuvent faire au pouvoir cette guerre de chicane qui est la vie de la liberté pratique, et comment l'ensemble des institutions est une suite de positions qu'il faut occuper et défendre tour à tour pour harceler ou fatiguer l'adversaire, et le faire tomber enfin, épuisé par des attaques journalières ou frappé mortellement dans une occasion bien choisie. L'Angleterre possédait alors tout ce qui devait en faire le modèle des pays libres. Ses droits généraux étaient reconnus en principe et consacrés par des précédens; ses mœurs politiques étaient formées, du moins en ce qu'elles ont de viril et de résolu, car elles avaient beaucoup à gagner en pureté, en honnêteté. La corruption était alors ouvertement pratiquée, presque ouvertement professée. Non-seulement la vénalité électorale, mais la vénalité parlementaire avait passé en coutume, c'est-à-dire que l'on regardait la distribution des titres et des pensions comme une affaire de parti et comme un moyen licite et permanent de gouvernement. Junius lui-même en critique l'emploi dans de certains cas plutôt qu'il n'en attaque le principe. Un autre fait singulier, c'est que l'unité du ministère n'était pas alors rigoureusement exigée. Les membres d'un même cabinet votaient ouvertement, et même quelquefois parlaient les uns contre les autres, et l'extrême diversité des partis contraignait souvent à laisser subsister au sein du gouvernement une division qui lui ôtait beaucoup de sa force et l'exposait à toutes les influences de l'intrigue. Junius a vivement décrit les conséquences de cet état de choses, et peut-être a-t-il contribué aux changemens en mieux opérés depuis lors dans les idées et dans les habitudes de la politique.

C'est pourtant à la liberté de la presse qu'il a rendu les plus éclatans services. Elle existait assurément avant lui, mais elle lui a dû la position légale qu'elle occupe aujourd'hui, et il mérite, sous ce rapport, la reconnaissance de tout écrivain politique. C'est là tout. A l'exception du talent, qui est des plus remarquables, on ne voit pas ce qu'on pourrait imiter ou envier dans Junius. Le fond de ses idées morales vient de l'antiquité, et l'on reconnaît quelque chose de classique

dans sa manière de sentir et de juger, ce qui peut littérairement offrir du piquant et de l'intérêt, mais s'accorde mal avec certains sentimens d'équité et de modération affectés au moins par le goût moderne. L'esprit démocratique, à qui sa rudesse ne déplairait pas, ne saurait s'accommoder de ses idées, qui sont toutes anglaises et peu en harmonie avec les nouveautés de ce temps-ci. S'il a soutenu que le roi, pour n'être pas responsable, n'était pas moralement inviolable, et que la presse pouvait discuter ses sentimens et ses actes, il n'en était pas moins partisan systématique de la monarchie limitée, et il prend soin de se distinguer des républicains, sur lesquels il s'appuie et que fréquentait Wilkes, sans se confondre avec eux. Junius n'est même qu'un réformiste très modéré. Il veut arrêter l'accroissement du pouvoir du parlement, l'abus de ses privilèges, le contenir par la loi et l'opinion, plus encore que le purifier dans son origine et le renouveler dans sa composition. Seulement il se déclare avec lord Chatham pour les parlemens triennaux; mais il est si peu avancé dans ses plans de réforme électorale, qu'il conteste aux deux chambres le droit de supprimer les bourgs pourris, sur ce fondement que le constitué ne peut dépouiller ses constituans. L'omnipotence parlementaire lui paraît une formule de tyrannie. Il a plus de haine pour les dépositaires du pouvoir que pour le pouvoir lui-même. Impitoyable pour les actes du gouvernement, il respecte ses droits. J'ai déjà dit, par exemple, qu'en reconnaissant les abus de la presse des matelots, il n'hésite pas à maintenir dans les mains de l'état, au nom de l'intérêt public, ce moyen assez tyrannique de recruter sa marine. On sait également qu'il ne se montra jamais touché des griefs des Américains; leurs pensées d'indépendance ne trouvèrent en lui qu'un censeur. Dans aucun temps, il n'accorda que le parlement britannique n'eût pas le droit de les soumettre à l'impôt, comme tous les autres sujets du roi. Il défend constamment, sur ce point, la politique absolue de Grenville contre la politique plus complaisante de Shelburne, de Chatham, et même de Conway. Il demeura fidèle en cela à l'opinion ou, si l'on veut, au préjugé populaire.

Mais, si Junius ne peut être cité comme une autorité politique, si ses vues dépassent rarement le cercle des affaires de son temps, l'écrivain, dans tous les temps, est digne d'admiration, et celle qu'il inspire aux Anglais doit être respectée, sinon ressentie tout entière, par un critique étranger.

Il nous est impossible de juger de la correction du style de Junius, mais non d'en apercevoir l'élégance étudiée. Il manque de naturel, de facilité, de grace; mais le mouvement, la force, le nerf, sont des qualités précieuses et rares chez un improvisateur. Chez lui, l'art est visible, le travail manifeste; mais la vivacité n'y perd rien, et si l'effet est

cherché, il est trouvé. La violence et l'hyperbole tiennent moins à sa manière d'écrire qu'à sa manière de penser. Il portait dans la politique cette mâle et sombre misanthropie, ces *haines vigoureuses* qui ne connaissent ni pitié, ni mesure, ni justice. Son esprit, d'ailleurs, avait plus de force que d'étendue, plus de pénétration que de fécondité, et il n'embrassait pas assez de choses à la fois pour s'élever à l'impartialité. Junius a beaucoup d'esprit, beaucoup de passion, peu d'idées, une confiance absolue dans sa force et dans son talent, une aveugle indignation contre le mal qu'il voit ou qu'il suppose, la conviction qu'il exerce un ministère pénal contre le vice puissant. C'est de quoi expliquer ses défauts, son mérite et ses succès. Sa morale est à la fois sévère et peu scrupuleuse. Dans un ordre d'idées fort différent, il a quelque chose de Rousseau, hormis pourtant la sensibilité et l'imagination. Enthousiaste de ses idées, soupçonneux, intolérant, implacable, il se croit une Némésis inspirée, et sa vengeance lui semble la justice.

Les passions qu'il excitait, parce qu'il les ressentait lui-même, sont éteintes. L'impartiale histoire a infirmé sur plus d'un point important le témoignage de sa haine. Il n'est plus en Angleterre l'oracle de toute politique libérale, et son livre a cessé d'être, comme on le disait, la Bible de l'opposition. Son talent même, son talent, toujours admiré et auquel, en le combattant, rendait hommage le sévère Johnson, a été ramené par la critique moderne à ses proportions véritables, et on reconnaît aujourd'hui à l'écrivain plus d'habileté que d'inspiration. Cependant un intérêt puissant s'attache encore au nom de Junius : c'est que ce nom est celui d'une ombre, et le mystère entre pour beaucoup dans sa gloire. « Rien, dit Horace Walpole, ne peut surpasser la singularité de cette satire que l'impossibilité d'en découvrir l'auteur. » Il nous reste à dire si cette impossibilité existe encore, et à raconter les recherches qui ont été entreprises, les efforts qui ont été faits depuis trois quarts de siècle, pour résoudre ce problème historique, et découvrir enfin le vrai visage de *this epistolary Iron Mask*, comme l'appelle lord Byron.

CHARLES DE RÉMUSAT.

SCÈNES ET MŒURS

DES

RIVES ET DES COTES.

LE TRAINEUR DE GRÈVES.

I.

La large presqu'île comprise entre l'embouchure de la Loire et celle de la Vilaine est découpée par plusieurs baies, autour desquelles se groupent des populations distinctes que le temps ni le voisinage n'ont pu confondre; mais c'est vers le nord-ouest surtout, là où l'ancien comté de Nantes touche à celui de Vannes, que la différence devient frappante. A Piriac, par exemple, vous trouvez d'un côté du chemin le paisible sang nannète mêlé au riche sang des Saxons, tandis que de l'autre côté vit la race turbulente et batailleuse des Venètes. Là les visages sont calmes, les mœurs douces, le langage lent et chanteur; ici les traits paraissent chagrins, les habitudes agressives, l'accent précipité par l'impatience. Vers le sud de la baie, le riverain répondra à un reproche en s'excusant; vers le nord, par l'injure ou par les coups. Du reste, au nord et au sud vous trouverez même absence d'industrie. Content de sa pêche ou de quelques sillons qu'il cultive, le Piriacais accepte dans le monde la place que le hasard lui a faite, non qu'elle lui plaise, mais parce qu'il y est. N'exigez de lui aucun effort inaccoutumé, ou résignez-vous à le payer au centuple, car il dirait

volontiers, comme l'Indien du Pérou : — Pour du cuivre j'ouvre les yeux, pour de l'argent je me retourne; mais, pour que je me lève, il faut de l'or.

Ceci était vrai surtout il y a quelques années, avant que les baigneurs paisibles, chassés de Pornic, du Poulignen et du Croisic par la mode, fussent allés chercher un peu de solitude et de liberté dans les rochers de Piriac. Depuis qu'une route praticable a été ouverte, les visiteurs ne sont plus contraints de prendre, pour y arriver, des trains de mulets, comme dans les *sierras* de l'Espagne, ou un de ces chariots à bœufs en forme de nef, tels qu'en devait monter Gang-Roll, lorsqu'il parcourait les défrichemens de son nouveau domaine de Neustrie; aujourd'hui les pataches et les coucous se disputent à Guérande les voyageurs. Aussi les plus hardis touristes de la Loire-Inférieure et de l'Ille-et-Vilaine commencent-ils à s'aventurer jusqu'à ce vieux repaire de protestans, catéchisés au xvi^e siècle par le fameux pasteur François Baron, et à propos duquel les bourgs catholiques voisins avaient coutume de demander : *Pire y a-t-il?* D'où est venu, au dire des savans du pays, le nom de Piriac.

Grace à ces visiteurs, la population convertie de l'ancien village calviniste commence à prendre des habitudes plus civilisées : les maisons s'arrangent pour recevoir leurs hôtes de passage, une sorte de marché s'établit, des cabanes de baigneurs se dressent çà et là sur le rivage; mais, vers la fin de la restauration, rien de pareil n'existait. Piriac n'était alors connu que des antiquaires de Nantes, qui ne l'avaient jamais visité, bien qu'ils en publiassent la description dans *le Lycée Armoricaïn*. Grace à eux, un rocher, non loin duquel avait été enterré un des officiers de la garnison espagnole établie sur cette côte en 1590, et désigné depuis sous le nom de *tombeau d'Almanzor* (corruption d'*Almanzur*, le *victorieux*), était transformé en un autel druidique *que sillonnaient des rigoles creusées pour le sang des victimes*; les épaves de minerai d'étain recueillies sur la grève devenaient des mines *autrefois fréquentées par les Carthaginois*, et le village de Penhareng, ainsi nommé en souvenir des banes de harengs qui fréquentent ces parages, se changeait poétiquement en *promontoire des harangues*. Ces curieuses découvertes étaient d'autant mieux accueillies, que nul ne s'avisait de les vérifier. A peine si quelque étranger amoureux du désert étonnait de temps en temps la bourgade isolée; encore celle-ci ne faisait-elle nul effort pour le retenir. S'il voulait demeurer, il devait se contenter de la vie commune, sans espérer aucun empressement ni aucun secours : inoffensive, mais nonchalante, la population ne changeait pour lui rien à ses habitudes. Nulle offre de service, aucune facilité accordée à son ignorance : il devait aller chercher le poisson du pêcheur, le lait de la fermière, le pain du fournier; le tout lui était accordé avec

une sorte de surprise, comme si l'on eût eu peine à comprendre ce recours forcé aux ressources étrangères. Pourquoi venir, en effet, boire le vin des autres et manger leur froment, quand on avait ailleurs sa vigne et ses sillons ?

Un seul homme dans le village n'en jugeait point ainsi et était prêt à se faire le serviteur des nouveaux venus ; c'était Louis Marzou. Né d'un père inconnu et d'une mère chez qui la tendresse ne rachetait pas les vices, il s'était élevé lui-même jusqu'à l'âge de dix-huit ans, où il resta orphelin et chargé d'un jeune frère dont l'origine était aussi obscure que la sienne. Il n'avait ni bateau ni terre, partant point de profession possible, et ne vécut d'abord que de grappillages faits sur la mer : goëmons recueillis au fond des anses, pêches à la ligne dormante dans les remous, coquillages détachés des récifs. Tandis que les autres moissonnaient sur l'Océan, lui glanait les *traines* du rivage ; ce qui lui avait fait donner, par dédain, le nom de *traîneur de grèves*.

Ce fut plus tard seulement que l'arrivée de quelques visiteurs lui devint une ressource. Fallait-il un messager pour Guérande, un baigneur dont l'expérience prévint tout danger, un guide connaissant les moindres curiosités de la baie, Marzou était toujours prêt. Cependant ce zèle, dont on eût dû lui savoir gré, sembla le faire déchoir dans l'opinion. Aux yeux d'hommes qui ne pouvaient comprendre qu'une chose et suivre qu'une route, cette multiplicité d'aptitudes parut de l'inconsistance, et cet entregent de l'intrigue. Représentant grossier de la mobilité moderne, Marzou avait pour instinctive ennemie la tradition, toujours bornée et immuable ; il le sentait vaguement sans le comprendre, et ce mépris malveillant dont il était entouré lui inspirait une timidité qui faisait encore mieux ressortir les chétifs dehors de sa personne.

Cependant, au milieu de la mauvaise volonté générale, Marzou avait su gagner l'amitié d'un étranger établi dans la petite île du Met, à environ deux lieues marines de Piriac. Personne ne savait comment ni pourquoi Luz Marillas, né vers l'embouchure de l'Adour, dans les Basses-Pyrénées, se trouvait transporté sur ce rocher sauvage de l'Océan. Arrivé au Croisic à bord d'une *bisquine* de Bayonne, il s'y était établi et y avait vécu quelques années d'un petit commerce de bestiaux. C'était un homme d'humeur triste, facile à irriter, croyant aisément le mal et visiblement dégoûté de la société des autres hommes. Lorsqu'on mit en adjudication le pacage de l'île du Met, restée déserte depuis que les croiseurs anglais en avaient chassé les habitans, Luz Marillas alla visiter les lieux ; il se laissa séduire par l'aspect sauvage de cet îlot, dont il obtint sans peine le fermage. Il y vivait seul depuis dix ans, cultivant un coin de l'île et laissant le reste au bétail que les riverains lui amenaient au printemps, et pour lesquels il percevait un droit qui formait le plus clair de son revenu. C'était seulement vers

le mois de juillet, quand les herbages jaunissaient sur pied et quand l'eau douce commençait à manquer, que les paysans venaient reprendre leurs poulains et leurs génisses.

On se trouvait précisément à cette époque, et plusieurs d'entre eux s'occupaient de réembarquer les bestiaux pour le continent dans les deux chaloupes habituellement employées à ce service. Toutes deux étaient conduites par Goron et Lubert, dit le *grand Luc*, qui, bien que différens d'âge et de caractère, se quittaient rarement dans leurs expéditions. Le premier avait été embarqué très jeune sur les navires de guerre, qu'il n'avait quittés que pour devenir pêcheur. La vie errante et aventureuse de la mer lui était devenue non-seulement une habitude, mais une nécessité, et la terre ne lui paraissait en réalité qu'un ancrage égayé par le cabaret. Aussi joignait-il à l'humeur violente du comté de Vannes, où il était né, un mépris brutal pour ceux qui ne vivaient pas comme lui de la lutte contre les flots. Quant à Lubert, c'était une espèce de sauvage, fort comme une baleine, féroce comme un requin, mais incapable de suivre jusqu'au bout la plus courte idée. Aussi Goron s'était-il habitué, selon son expression favorite, à le *conduire à l'arion*.

Tandis que les deux patrons embarquaient le bétail, Louis Marzou, qui servait toujours d'intermédiaire entre le fermier de l'île et les laboureurs du continent, réglait avec ces derniers les droits de pâture; il revint bientôt vers la cabane de Marillas, apportant l'argent qu'il avait reçu pour lui. Cette cabane était construite à l'une des extrémités de l'île, avec les débris de l'ancienne ferme incendiée par les Anglais; elle ne se composait que d'un rez-de-chaussée recouvert d'un toit de chaume qu'on avait chargé de galets, afin de le défendre contre le vent. A quelques pas, vers la gauche, on voyait la mare destinée à abreuver le bétail, mais que la chaleur avait presque mise à sec; plus loin, un puits dont la margelle était formée par quatre fragmens de granit apportés là tels qu'ils avaient été détachés du roc, et, sur le monticule qui regardait Piriac, un mât de pavillon destiné aux signaux. Le reste de l'île était une savane encadrée d'une bordure de récifs au-delà desquels grondait la mer. Le regard en mesurait facilement toute l'étendue, et n'y rencontrait aucun arbre, aucun buisson, pas même une touffe d'ajoncs épineux ou de bruyères. Ça et là seulement se dressaient de hauts chardons tellement couverts d'escargots grisâtres, qu'ils ressemblaient à des rameaux pétrifiés. Le champ cultivé par Marillas eût pu montrer une végétation plus riche et plus verte; mais, placé à l'autre extrémité de l'îlot, il était caché par la clôture dont il avait fallu l'entourer afin de le mettre à l'abri du troupeau.

Marzou trouva le Béarnais devant le seuil de sa cabane, et assis sur une moitié de cabestan, débris de naufrage jeté à la côte par les flots. Malgré la chaleur du jour, il portait un large pantalon de drap, un

norroît (1) croisé sur une chemise de laine rayée, et un béret blanc qui descendait au-dessous des oreilles. A ses épaules pendait, en guise de manteau, une peau de génisse garnie de son poil, et dont la tête formait une sorte de capuchon. Cependant le premier frisson de la fièvre faisait trembler Marillas sous tous ces vêtements; il étendait au soleil ses mains glacées, et son visage terreux était agité de tressaillemens convulsifs.

Après lui avoir remis l'argent qui lui était dû, le *traîneur de grèves* lui demanda comment il se trouvait.

— Tu vois, répondit Luz avec son accent bref et dur, j'ai de la neige dans les veines! Si c'était au pays, je croirais qu'un *bronche* (2) a enlevé, pendant que je dormais, tout le feu de mon sang pour redonner des forces à quelque vieux richard de la ville; mais ici il n'y a pas de faiseurs de maléfices, et c'est un frauc mal.

— Ne vaudrait-il pas mieux alors venir au bourg et appeler le médecin? demanda Marzou.

— Au diable! répliqua brusquement le Béarnais; puisque je vis comme les loups, je veux guérir comme eux, sans autre docteur que *sainte patience*.

— A la bonne heure, dit le *traîneur de grèves*; mais vous pouvez avoir besoin d'un peu d'aide, et vous êtes bien seul ici, maître Luz.

— Seul! répéta Marillas; ne vois-tu pas les milliers de goëlands qui tourbillonnent au-dessus de la cabane, et qui, dès que vous serez partis, viendront manger à mes pieds et causer avec moi? Puis, j'ai *Debrua* (3)... Mais, Dieu me sauve! je ne le vois plus.... Où donc est-il?

— Votre *cobriau* (4) apprivoisé? reprit Marzou; je l'ai laissé là-bas, du côté des chaloupes. C'est un méchant animal, savez-vous, maître Luz? il veut mordre tout le monde.

— Excepté moi, dit le malade avec un sourire de satisfaction; mais je vous trouve encore plaisans, vous autres, de vous plaindre; est-ce que *Debrua* ne vous imite point, par hasard? Il vous rend en coups de bec les coups de fusil que vous tirez à ses pareils. Tu appelles cela méchanceté; moi je dis que c'est justice. L'homme est une bête féroce; il ne sait pas encore se tenir debout, qu'il lance déjà des pierres aux chiens et aux moineaux; dès qu'il aperçoit une chose vivante, il court dessus pour en faire une chose morte : c'est son instinct.

— Et vous l'avez suivi comme tout le monde, maître Luz, dit Mar-

(1) Nom donné à une jaquette très chaude destinée à se défendre contre le vent de nord-ouest.

(2) *Bronche*, nom donné aux sorciers dans le Béarn.

(3) *Debrua* est le nom que les Béarnais donnent à Satan; ils le donnent souvent par plaisanterie aux animaux de couleur noire.

(4) Espèce de corbeau marin.

zou en souriant; car, si je me rappelle bien, vous m'avez dit que vous étiez bon chasseur.

— Quand je demeurais sur la grande terre... Oui, je me croyais dans ce temps-là droit de vie et de mort sur tout ce qui ne portait pas face humaine. En venant ici, j'avais même acheté un fusil. Tu peux le voir encore là suspendu près de la porte.

— Et vous ne vous en êtes jamais servi? demanda le *traîneur de grèves*.

— Une seule fois, le premier jour, dit Marillas. La barque était repartie; je me trouvais seul, et je faisais le tour de mon domaine le fusil sur l'épaule comme Robinson; les mouettes, les goëlands, les cobrioux, qui n'avaient jamais été épouvantés par les chasseurs, descendaient presque sur ma tête et voletaient devant moi; on eût dit qu'ils me faisaient les honneurs de l'île et qu'ils voulaient me la montrer. Je ne pensai d'abord à rien qu'au plaisir de les voir et de les entendre, c'était pour moi une société; mais voilà qu'en arrivant près des rochers de la *coire espagnole*, je me rappelai que j'avais un fusil; machinalement je mis en joue, et trois des oiseaux tombèrent en tourbillonnant dans la mer. Au coup de feu, tous les autres s'étaient dispersés. Je les vis bientôt redescendre l'un après l'autre vers ceux que j'avais tués, raser la vague pour les voir de plus près, puis s'envoler en jetant de grands cris. Quelques minutes après, il n'y avait pas un seul oiseau dans l'île.

— Mais ils revinrent le soir? demanda le *traîneur de grèves*.

— Ni le soir, ni les jours suivans, répondit Marillas; mon rocher était devenu un désert où je ne voyais plus rien de vivant, où je n'entendais plus que le bruit du ressac sur la grande plage. Au premier moment, je ne m'en inquiétai pas trop; mais peu à peu on eût dit que la solitude passait du dehors au dedans; je devins triste; j'avais beau regarder aux quatre aires du vent, rien n'arrivait que les nuées qui passaient sur l'île sans rien dire et la mer qui hurlait au-dessous. Enfin, le sixième jour, deux goëlands se montrèrent du côté de la *coire anglaise*. Je n'osais pas m'approcher, de peur de les effaroucher; mais, le soir, j'allai semer du grain sur le rocher. Le lendemain, il parut des mouettes, puis des cobrioux. Depuis, tous sont revenus comme tu peux voir; j'ai retrouvé ma compagnie, et que le diable me torde si je m'avise encore de la chasser!

— Je comprends cela, dit Marzou : on se contente d'oiseaux quand on n'a pas d'autre voisinage; mais à la grande terre vous trouveriez mieux.

— Ah! tu crois? s'écria le Béarnais, et qu'est-ce que j'y trouverais, dis-moi? Des vauriens qui se mangent entre eux? Je peux en voir ici; je n'ai qu'à regarder les poissons.

— Allons, allons, père Luz, vous êtes aujourd'hui dans vos humeurs noires, dit le *traîneur de grèves* en souriant, il y a partout de vrais chrétiens.

— Les as-tu trouvés pour ton compte, demanda Marillas ironiquement, toi qu'on méprise au bourg parce que tu ne sais pas le nom de ton père?

— C'est une dure épreuve, dit Louis un peu ému; mais je tâche de la supporter sans me plaindre.

— Pardieu! je ne me plains pas de ma fièvre non plus. Ce qu'on ne peut pas empêcher, on le souffre sans rien dire; mais à la longue cela creuse une plaie au dedans, vois-tu! J'en sais quelque chose, moi qui te parle, vu que je suis comme toi... de la famille de ceux qui n'en ont pas.

— Vous, maître Luz?

— Oui, et on me l'a reproché assez souvent pour me forcer à quitter le pays; mais, bah! on s'accoutume à tout; puis, la vie n'a qu'un temps, comme ils disent. Cela t'explique seulement pourquoi j'aime mieux demeurer avec les goëlands qu'avec les hommes.

— Je comprends, mon bon père Luz, reprit Marzou, qui se rapprocha avec intérêt: oh! oui, je comprends, car il y a eu des heures où, moi aussi, j'aurais voulu m'enfuir sur un îlot et ne plus entendre parler de rien.

Marillas le regarda.

— Vrai! dit-il brusquement; eh bien! alors, mon *donzillon* (1), qui t'empêche de venir ici? Il y a place pour deux dans la cabane, et tu sais qu'on ne comptera pas tes bouchées.

— Vous êtes bien bon, maître Luz, répliqua Marzou; mais je ne suis pas seul, voyez-vous: il y a là-bas un jeune *gas* qui ne peut pas encore se passer de son frère.

— *Iaumic!* reprit le malade; il n'a qu'à te suivre, nous lui trouverons bien une écuelle et un escabeau. De tous ceux que j'ai vus ici et ailleurs, il n'y a que toi qui m'ait montré un peu d'amitié; vois donc si tu veux que nous fassions un *matelottage* (2) à trois. Vous aurez vos parts du profit, et que *saint Sequaire* (3) me brûle, si je ne vous la fais meilleure qu'à moi-même!

— Dieu vous récompense pour une pareille générosité! s'écria le *traîneur de grèves* attendri; depuis que je peux comprendre, personne ne m'avait encore dit de si bonnes paroles, et vous êtes le premier qui m'ayez parlé comme un parent et comme un ami; aussi, maître Luz, quand je devrais vivre autant que les rochers de votre île, je ne l'ou-

(1) Le *donzillon* est, dans le Béarn, le jeune garçon qui sert de second au marié; on a fait de ce mot un terme d'amitié.

(2) *Matelottage*, espèce d'association particulière aux marins.

(3) *Saint Sequaire* est celui qui fait sécher les gens.

blierai jamais, et, jusqu'au jour du jugement, je vous dirai merci dans mon cœur.

— Alors, c'est convenu. tu viendras? interrompit le Béarnais.

Marzou parut éprouver quelque embarras, et répondit en hésitant :

— Je le voudrais; oui, véritablement, je le voudrais, mais on a des idées... puis il y a des choses... et quand on est habitué..., si bien que vous comprenez, je ne puis pas...

L'œil àpre du malade se fixa sur Marzou, qui rougit, baissa les yeux et s'arrêta court.

— Ce que je comprends, dit Marillas, c'est que tu l'embrouilles; mais, voyons, as-tu quelque projet plus profitable pour toi?

— Aucun, répliqua le *traîneur de grèves* sans lever les yeux.

— Qui te retient donc à la grande terre? Ce n'est ni l'intérêt, ni l'habitude, ni le plaisir?

Louis secoua la tête.

— Alors, la chose est claire, s'écria le Béarnais, ce ne peut être qu'une femme.

Marzou tressaillit et regarda derrière lui, comme s'il eût craint qu'on pût les entendre. Le malade ramena la peau de génisse sur ses épaules avec un mouvement de dépit.

— Une femme! répéta-t-il d'un accent ironique. Dieu me damne! j'aurais dû le deviner. Dès que l'oiseau a des plumes, ne faut-il pas qu'il aille se prendre au gluau? Et où en sont vos amours, dis-moi? Encore à la fine fleur de froment, pas vrai? Ne crains rien, le son viendra plus tard. J'ai mangé aussi de ce pain-là quand j'avais mes dents de lait... J'espère que tu as bien choisi au moins, petit Louis, et que la créature est belle comme une *Labina* (1).

— C'est une honnête fille à qui maître Luz rendrait justice, s'il pouvait la voir, répondit Marzou avec une certaine fermeté.

— Tu crois? dit le Béarnais en ricanant. Oui, oui, mon fils, tu as trouvé un trèfle à quatre feuilles; cela ne manque jamais à ton âge. Je voudrais seulement savoir si tu n'as pas vu double en les comptant. Tout à l'heure Goron va me le dire.

— Au nom de Dieu! ne parlez de rien à Goron, s'écria Louis, sérieusement alarmé; ni à Goron, ni au *grand Luc!*

— La créature leur est donc quelque chose? demanda Marillas.

Et comme s'il se rappelait tout à coup :

— Mort de ma vie! j'y pense, ajouta-t-il; Goron avait une fille élevée à Guérande chez une tante qui est trépassée il y a environ un an, ce qui l'a forcée de revenir chez son père.

Le *traîneur de grèves* fit un signe affirmatif.

— Alors c'est elle qui l'a pris au filet? continua le malade; mais il

(1) *Labina*, fée.

me semble... oui... je suis sûr d'avoir entendu dire au *grand Luc* qu'elle lui était promise.

— C'est une idée du père Goron, mais la *Niette* n'est jamais tombée d'accord de la chose.

— Parce qu'elle te préfère, n'est-ce pas? A la bonne heure, je vois qu'il ne manque rien à ton histoire. Un amour contrarié! cela peut durer long-temps... aussi long-temps que la contrariété! Cours donc ta bordée, mon pauvre *donzellan*; je ne te propose plus de venir à l'île avec moi; reste sur la grande terre. Il faut chanter tous les couplets de la romance, comme on dit. En définitive, je puis me passer de compagnon, puisque j'ai *Debrua*; mais il ne revient pas encore... Où peut-il donc être resté?

— Votre *cobriau*? Le voilà, dit la voix rude du *grand Luc*, qui arrivait par derrière la cabane; et, s'approchant de Marillas, il jeta à ses pieds l'oiseau de mer, qui tomba les ailes étendues, le bec entr'ouvert et les pattes raidies. Le Béarnais se pencha vivement et prit le *cobriau*, qui resta immobile.

— Mais il est mort! s'écria-t-il.

— Pour de bon? s'écria le *grand Luc* tranquillement; eh bien! je m'en doutais.

— Toi? interrompit Luz, dont les yeux s'étaient enflammés et dont la voix tremblait; alors tu sais comment la chose est arrivée? Il y a du sang sur les plumes! *Debrua* a été tué!

— Eh bien! eh bien! ne vous tournez donc pas la bile pour si peu, reprit le marin en haussant les épaules.

— Qui a fait cela? Réponds, qui a fait cela? demanda le Béarnais en se levant.

Le *grand Luc* lui jeta un de ces regards de taureau où la brutalité se mêlait à une sorte d'insolence féroce. — Qui? reprit-il, pardien! quelqu'un que l'oiseau ennuyait. Il était toujours sur mes talons, à me picoter les jambes; pour le faire finir, je l'ai renvoyé du pied, et, ma foi! il n'a plus bougé.

Le rire stupide dont Lubert accompagna ces mots fut interrompu par le Béarnais, qui le saisit au cou. — Ainsi, c'est toi! dit-il la voix étranglée par la douleur et la colère; tu as frappé un animal qui ne pouvait se défendre; tu es venu le tuer chez moi, tu me l'apportes mort, et tu as cru, misérable, que je ne te demanderais pas raison de ta lâcheté?

— Un moment donc, un moment! balbutia le gigantesque marin, d'abord étourdi de cette violence. Lâchez-moi, maître Luz! Ne dirait-on pas qu'on a malmené quelqu'un de votre famille?

— Dis toute ma famille, brute sauvage! reprit Marillas; toute ma famille, entends-tu bien! car c'était ici mon seul ami, mon seul compagnon.

— Eh bien! tant pis! interrompit grossièrement le marin; je vous dis de me lâcher.

Et comme le Béarnais continuait de le secouer :

— Vous ne voulez pas? ajouta-t-il; tonnerre! n'allez pas m'ennuyer comme votre oiseau, ou sinon!...

Il avait détaché de son collet les deux mains du malade, qu'il repoussa si rudement, qu'il l'envoya tomber dans la cabane. Marillas se releva avec un cri de rage, saisit son fusil et mit en joue le *grand Luc*. Marzou eut à peine le temps de relever l'arme en se jetant devant lui; encore n'eût-il pu le retenir, si Goron ne fût arrivé avec les paysans. Tous se réunirent pour apaiser Marillas; mais son exaspération ne lui permettait de rien entendre. Acculé au fond de sa cabane, le *cobriau* mort à ses pieds, la main sur la batterie de son fusil, Luz avait quelque chose de si terrible, que tous les assistans reculèrent jusqu'au seuil.

— Allez-vous-en! bégaya-t-il. Et toi, Lubert, rappelle-toi que tôt ou tard les faibles se vengent! Encore une fois, allez-vous-en; l'île est à moi, c'est mon champ; embarquez, ou, par le Dieu qui nous a créés! je tirerai sur vous comme sur des voleurs et des assassins.

Il y avait dans son regard, allumé par la fièvre et la fureur, quelque chose de si égaré, qu'on lui obéit. Marzou seul voulut s'approcher, mais il lui montra l'entrée avec le canon du fusil en répétant: — Tous! tous! — Et, dès qu'ils eurent franchi le seuil, il s'élança vers la porte, qu'il barricada au dedans.

Les deux patrons et les paysans tinrent un instant conseil sur ce qu'ils devaient faire. Louis appela plusieurs fois Marillas; mais n'ayant pu obtenir pour réponse qu'une nouvelle injonction de se retirer, ses compagnons et lui durent se décider à remettre à la voile pour Piriac.

II.

Quelques jours après la visite de Goron à l'île du Met, sa fille Annette était occupée à filer du lin près d'une porte qui donnait sur le petit jardin situé derrière leur maisonnette. Son père venait de la quitter pour rejoindre le grand Luc au cabaret de *la Sardine d'argent*, et Marzou, qui attendait son départ, ne l'eut pas plus tôt vu tourner du côté du port, qu'il escalada avec précaution la clôture de *fétuques* dont le jardinet était entouré. A sa vue, la jeune fille fit un mouvement de surprise, mais trop évidemment joué pour qu'on pût s'y méprendre.

— Jésus! vous m'avez fait peur. Loïs, dit-elle avec un sourire qui la contredisait; est-ce là une manière d'entrer chez les gens, et que diraient les voisins, s'ils allaient vous voir?

— Vous savez bien, *Niette*, que les voisins sont aux champs, répondit le *traîneur de grèves*, et vous ne m'aviez encore jamais défendu d'entrer par la brèche.

La jeune fille, ne trouvant rien à répondre, parut très attentive à débrouiller son fil, qu'elle se mit à mordiller de ses petites dents nacrées. Marzou profita de ce silence pour s'asseoir sur un escabeau placé à ses pieds, et y resta quelques instans dans une sorte de contemplation. *Niette* en parut embarrassée, et, afin de l'interrompre, elle demanda à Marzou où allait son petit frère *laumic*, qu'elle venait de voir passer sur la route. Le *traîneur de grèves* répondit qu'il l'avait envoyé à Lérat pour savoir si quelque barque ne devait pas pêcher le lendemain dans les eaux de l'île du Met.—J'ai l'esprit tourmenté de maître Luz, ajouta-t-il; nous l'avons laissé l'autre jour bien malade, et je crains un malheur.

— N'ayez donc pas des idées pareilles, Loïs, dit la jeune fille; si le Béarnais s'était senti en danger, n'aurait-il pas hissé à son mât le pavillon de détresse?

— Je n'en sais rien, répondit Marzou; quand nous sommes partis, il avait le cœur outré, rapport à son *cobriau*, et maître Luz n'est pas un homme qui ressemble à tout le monde. La mort le gênerait moins, voyez-vous, que de demander un service à qui lui déplait. S'il a pris les gens de la grande terre en trop sérieuse déplaisance, il est capable de se laisser mourir là-bas sans rien dire, comme un loup blessé au fond du taillis; et, pour ma part, je ne pourrais jamais m'en consoler, car aucun autre homme ne m'a montré autant de bon cœur : c'est quasiment un frère pour moi. *Niette*, et l'autre jour encore il me l'a bien prouvé.

— Comment cela? demanda la jeune fille.

— En m'offrant, pour *laumic* et pour moi, une place dans sa cabane avec une part de ses profits.

— Et vous avez refusé?

— On dirait que ça vous étonne, *Niette*, dit le *traîneur de grèves*, qui la regarda en face.

Elle rougit beaucoup et baissa les yeux.

— Chacun se conduit selon sa sagesse et sa volonté, répliqua-t-elle en affectant de filer plus vite.

— Ma volonté! répéta Marzou; croyez-vous donc qu'elle soit de quitter le bourg quand vous y restez? Au nom du bon Dieu, ne me dites pas de ces choses-là, *Niette*; vous savez bien que si mon intérêt se trouve là-bas, mon bonheur sera toujours ici.

Et comme il vit qu'elle allait l'interrompre :

— N'ayez cure que je vous reparle de mon amitié, ajouta-t-il précipitamment. J'ai dit l'autre jour tout ce que j'avais gardé en moi et qui m'étouffait. Vous m'avez répondu, maintenant je puis me taire et attendre un meilleur temps; mais, si vous voulez que je ne perde pas mon courage, ne parlez jamais comme si nous ne nous étions rien l'un à l'autre; jamais, *Niette*, entendez-vous!

— Eh bien! c'est convenu, dit la jeune fille, qui se mit à rire pour cacher son émotion, d'autant que vous ne lisez pas encore assez couramment pour que je cesse mes leçons.

— Ce n'est pas du moins faute de bonne volonté, reprit le *traîneur de grèves*, qui tira de la poche de sa veste un *Paroissien* dont la reliure éraillée et les tranches déteintes prouvaient le long usage. — Bien que ce soit un saint livre et celui dont se servait ma mère (que Dieu lui pardonne!), je n'y avais guère pensé jusqu'au jour où vous l'avez pris pour me faire lire; mais depuis il ne me quitte plus, et vous pouvez voir que j'ai marqué chaque leçon.

A ces mots, il prit le vieux volume et montra, entre presque toutes ses pages, des brins d'herbe, des feuilles ou des fleurs desséchées. Annette sourit. — Voyons alors si vous avez étudié, pauvre Loïs, dit-elle.

Elle fit signe à Marzou, qui approcha son escabeau, et se plaça à ses pieds dans l'attitude modeste et docile d'un enfant. Le livre, posé sur les genoux de la jeune fille, s'ouvrit, vers le milieu, à la page marquée par une image coloriée qui représentait la Vierge mystique avec les sept épées dans le cœur. Soit intention, soit hasard, c'était la messe du mariage. Annette posa l'extrémité de son fuseau sur le livre pour indiquer la ligne, et Marzou lut avec beaucoup d'hésitation :

« O Dieu! tournez un œil favorable sur votre servante. Près d'être unie à son époux, elle implore votre protection. Faites que son joug soit un joug de paix et d'amour. Qu'elle soit aimable comme Rachel, sage comme Rébecca, fidèle comme Sarah... Seigneur, vous nous avez fait miséricorde, vous avez pris en pitié deux orphelins, afin qu'ils vous bénissent de plus en plus. »

Ici le jeune garçon releva les yeux vers Annette :

— Ce n'est pas moi qui parle, c'est le livre, dit-il avec un sourire; mais voyez vous-même, *Niette*, si la Providence n'a pas l'air de nous donner un encouragement.

— Taisez-vous. Loïs, répliqua la jeune fille en secouant la tête, la Providence ne se met point en peine pour si peu, et notre sort dépend de gens qui n'ont pas leur cœur tourné du même côté que le nôtre.

— Je le sais, je le sais, mon Dieu! reprit Marzou : votre père (que Dieu lui soit miséricordieux!) m'a toujours haï comme si j'avais fait tort à sa renommée ou à son héritage; mais on ne peut pas garder éternellement sa colère contre un garçon sans malice, qui ne demande qu'à vous aimer. Aussi, pourvu que vous me conserviez une place dans votre préférence, *Niette*, j'aurai bon espoir. Dieu amène chaque chose en son temps, et c'est à nous d'avoir patience : les oiseaux attendent bien la saison des nids.

— Oui, dit sourdement la paysanne en arrachant les brins de lin de sa quenouille; mais chez eux il n'y a pas de grand Luc!

Le *tratteur de grèves* tressaillit, et un jet de sang monta à son visage habituellement sans couleur.

— Il a donc parlé? demanda-t-il d'un accent bas et précipité.

— Non pas lui, répliqua Annette avec un mouvement d'épaules méprisant; est-ce que le grand Luc saurait parler à une femme? Mais quelqu'un parle pour lui.

Elle se mit alors à raconter avec une émotion contenue les obsessions de son père au sujet de leur voisin, dont il voulait à toute force faire un gendre. Bien que Marzou soupçonnât ces projets comme tout le monde, il en parut atterré, et la jeune fille, qui n'avait voulu que modérer sa confiance, s'aperçut bien vite qu'elle avait dépassé le but. Elle essaya alors de lui redonner quelque courage; mais, comme il arrive presque toujours, une fois retombé de ses espérances, le *tratteur de grèves* sembla s'obstiner dans sa douleur et aller lui-même au-devant de tous les motifs d'abattement. Il opposa d'abord sa pauvreté à l'opulence relative de son rival, l'espèce de mépris sous lequel il avait grandi au respect effrayé qu'inspirait le grand Luc; puis, animé par ce contraste douloureux, il rappela toutes les misères qu'il avait dû traverser depuis son enfance, et conclut que le bonheur et lui n'étaient pas faits pour marcher ensemble. Il ajouta, comme cela devait être, que s'il fallait renoncer à une espérance qui le soutenait seule depuis si longtemps, il ne voyait plus de raison pour vivre.

Ces lieux-communs de l'amour au désespoir, éternellement répétés et éternellement sincères dans leur exagération, causèrent à la jeune fille une sérieuse épouvante. Annette commençait à les combattre par de tendres reproches et surtout par quelques espérances, lorsque la voix de son père se fit entendre au dehors: elle se leva surprise et effrayée d'un retour si prompt, et fit signe à Marzou, qui s'élança dans le jardin. La porte qui donnait sur la rue s'ouvrit presque en même temps, et Goron entra, suivi du grand Luc.

Bien que leur séance à *la Sardine d'argent* eût été plus courte que d'habitude, ils avaient le teint échauffé, la parole haute et les mouvemens incertains. Cependant l'expression de cette demi-ivresse n'était point la même pour tous deux. Chez le père d'Annette, elle avait redoublé l'humeur agressive et impérieuse; chez Lubert, elle semblait tourner à la stupidité. La jeune fille, qui avait lu d'un coup d'œil sur leurs visages, se tint à l'écart, comme si elle eût espéré leur échapper; mais le grand Luc l'aperçut et la montra du doigt à Goron avec un rire grossier en s'écriant: — La voilà! patron, la voilà!

— Alors garde-la, matelot, répondit le pêcheur, qui s'était approché du foyer pour rallumer sa pipe.

Lubert prit la recommandation au pied de la lettre et voulut saisir la jeune fille, qui lui échappa avec un cri. Il se retourna vers le marin d'un air gauchement pitoyable.

— Eh bien! vous voyez, elle ne veut pas! dit-il déconcerté.

Annette avait effectivement gagné la porte et se tenait sur le seuil prête à s'échapper.

— Si une honnête fille ne peut plus rester ici sans être tourmentée, dit-elle d'une voix qui tremblait d'indignation encore plus que de frayeur, elle trouvera ailleurs quelque maison mieux fréquentée.

— Qu'est-ce que c'est? s'écria Goron, dont les sourcils se rapprochèrent; où est l'honnête fille qui cherche une autre maison que celle de son père?

Annette voulut balbutier une réponse; il ne lui en laissa point le temps.

— Allons, la paix, sang du diable! interrompit-il violemment : ferme cette porte et approche; nous avons à causer. Toi ici, matelot; un coup de *fil-en-quatre* éclaircira nos idées.

Il avait posé sur la table une bouteille d'eau-de-vie et deux verres; le grand Luc vint s'asseoir vis-à-vis, tandis que la jeune fille, qui avait obéi lentement à l'injonction de son père, se tenait à quelques pas immobile et fixant sur les deux buveurs des yeux inquiets, qui se baissèrent bientôt devant le regard impérieux de Goron.

— Pour lors donc, dit-il en commençant par une transition dont il avait l'habitude et qui liait ce qu'il allait dire à ce qu'il avait pensé, il n'y a plus à remettre la chose, et il faut qu'on s'explique d'aplomb. Viens ici, *cobriau*, et parlons comme des gens baptisés.

Annette se sentit un peu rassurée lorsqu'elle entendit son père l'appeler de ce nom que les gens de la côte donnent au corbeau de mer et qu'elle avait dû, dans son enfance, à sa chevelure noire. Elle s'approcha avec un sourire incertain.

— Tu n'as pas oublié, reprit Goron, ce que je t'ai déjà dit des bonnes intentions du grand Luc à ton sujet? Eh bien! le gas persévère; il veut en finir aussi aujourd'hui, nous avons réglé l'affaire de rigueur, et qui s'en dédirait serait un gueux. Pas vrai, grand Luc?

— Un double gueux! répéta Lubert, enchanté d'avoir eu assez d'imagination pour trouver un pareil augmentatif.

— Ce qui veut dire, continua le marin, qu'on t'annonce la chose par amitié, mais qu'on ne veut pas de raisons, vu qu'on est pressé.

— Très pressé, dit Lubert.

— Et pour lors, reprit Goron, je t'invite à être avenante à son égard, comme c'est ton devoir, à condition de quoi tu n'auras pas à te repentir, car celui que tu vois là pourrait remplir de pièces de six livres une poche qui lui descendrait jusqu'aux talons, et il te donnera plus de belles hardes et de bijoux que n'en a pas une du bourg. Ne l'as-tu pas dit, matelot?

— Et je le ferai! ajouta le grand Luc, qui était décidément en veine.

— Alors c'est dit; *adieu-vat* (1), et qu'on s'embrasse!

Lubert tendit les bras pour attirer à lui la jeune fille; mais celle-ci, que le saisissement avait jusqu'alors tenue muette et immobile, recula avec un geste si expressif, que le pêcheur s'arrêta encore une fois.

— Ne vous pressez pas tant, grand Luc, dit Annette, qui était un peu pâle; avant d'épouser une fille, il faut qu'elle ait répondu oui.

— Est-ce à dire que tu veux refuser le matelot? s'écria Goron en fixant sur elle des yeux étincelans. La jeune paysanne ne put supporter ce regard; ses paupières tremblèrent; mais elle dit à demi-voix : — Les plus pauvres créatures ont le libre choix de leur maître, et mon père ne me refusera pas de me donner à la Vierge, si c'est mon envie.

— Ton envie! reprit le marin, qui s'animait; est-ce que c'est jamais l'envie d'une fille de ne pas prendre un mari? A bas les mençeries! Voyons : quelle raison as-tu pour refuser le grand Luc? Ne t'ai-je pas dit qu'il avait plus d'argent qu'il n'en fallait pour votre suffisance? N'est-ce pas le plus fort gars de la paroisse, et qui connaît l'eau salée! car je le passerais de refuser un paysan, mais un vrai matelot, que le diable me chavire si je le permets! Tu l'épouseras, entends-tu bien? et la preuve, c'est que tu vas venir sur le quart d'heure parler avec nous au curé.

— Je n'irai pas! s'écria Annette, dont le sang s'échauffait, et qui retrouvait de la force dans son désespoir. Goron saisit la jeune fille par le bras, l'attira rudement à lui, et approcha d'elle son visage enflammé.

— Tu dis?... répéta-t-il les lèvres serrées.

— Je dis, répliqua Annette, qui se redressa sous la menace, que vous me tuerez plutôt!

Le marin se releva avec un mouvement si violent et une malédiction si furieuse, que Lubert lui-même en tressaillit; la jeune fille ferma les yeux, attendant le coup, mais resta droite à la même place. Soit que cette fermeté lui imposât, soit qu'il fût encore maître de lui-même, Goron s'arrêta, et la main qu'il avait levée s'abaissa sans avoir frappé. Il s'en dédonnagea en épuisant son vocabulaire de reproches et d'injures. Annette, dont les forces s'étaient jusqu'alors raidies dans une résistance désespérée, parut tout à coup fléchir. Préparée contre la violence de l'action, elle se trouva, pour ainsi dire, surprise par cet orage de paroles; les larmes la gagnèrent, et elle cacha sa figure dans son tablier. Loin d'être apaisé, Goron parut trouver dans cet attendrissement une nouvelle excitation.

— C'est cela, pleure maintenant, méchante *noiraude*! s'écria-t-il, pleure comme si tu avais dans le cœur toutes les sources de la mer; mais ce n'est que de l'eau, vois-tu, et un marin n'y prend pas garde.

(1) Terme de marine, par lequel on indique que la manoeuvre est exécutée, et que le navire part.

Ah! tu veux résister à ton maître? Eh bien! Dieu me damne! faudra voir ça! Nous saurons qui est la plus forte, de ma volonté ou de ton idée! car, il n'y a pas à dire, tu ne peux donner aucune raison, si ce n'est que tu as le goût de me braver. Est-ce la vérité? réponds. Le matelot n'a-t-il pas tout ce qui peut rendre une femme heureuse..., à moins que sa tête ne soit tournée d'un autre côté?

Et, comme si cette dernière supposition l'éclairait tout à coup : — Gage que c'est la vraie cause! ajouta-t-il violemment. Voyons, bon sens de Dieu! ai-je deviné, oui ou non? Eh! répondras-tu?

Il avait brusquement arraché le tablier qui couvrait le visage de la jeune fille, et celle-ci parut les yeux baissés, rouge d'embarras et s'efforçant de détourner la tête. Goron frappa ses mains l'une contre l'autre. — Ah! voilà donc le secret! reprit-il impétueusement, il y a un amoureux sous roche! Mais son nom, son nom!... C'est-il Moreau *Grain-d'Orge*, Émon *la Soif* ou Richard *le Glorieux*? Je ne t'ai jamais vue causer avec aucun d'eux.

— Non, c'est toujours Loïs Marzou qui s'arrête à lui parler, dit Lubert sans paraître comprendre lui-même la portée de son observation.

Au nom de Marzou, la jeune fille n'avait pu réprimer un mouvement que son père remarqua.

— *Le traîneur de grèves!* s'écria-t-il.

Et son regard alla fouiller jusqu'au cœur d'Annette. — Ce serait le *traîneur de grèves!* Oui, oui, à cette heure que j'y pense, le gueux est toujours par ici; c'est lui qui apporte l'eau, qui bêche le jardin, et par reconnaissance on lui apprend à lire. Gage qu'il était dans la maison quand nous sommes entrés; j'ai entendu fermer cette porte.

Il s'était avancé vers la sortie qui menait au jardin; son regard rencontra tout à coup le *Paroissien* que Marzou avait oublié sur son escabeau.

— Voilà son livre! s'écria-t-il en le prenant, et, que Dieu me pardonne! il est encore ouvert où il lisait... à la messe du mariage!... Ah! malheureuse, c'est donc bien la vérité! Voilà ton choisi! un vagabond qui vit des aumônes de la mer! un lâche que le matelot casserait comme une paille! Et tu as espéré que je prendrais jamais un pareil gendre? J'aimerais mieux, vois-tu, te porter aux grandes roches et t'envoyer la tête en avant dans la houle.

— Faites ce que vous trouverez bien, dit Annette, qui avait du sang de Goron dans les veines et se redressait toujours devant la menace.

— Tais-toi! maulhardie que tu es, interrompit le patron, incapable de se posséder davantage; tu auras ton compte plus tard, mais auparavant je veux régler l'affaire du *traîneur de grèves*. Viens, matelot, cela te regarde comme moi.

Lubert s'était levé; Annette effrayée se jeta sur leur passage.

— Que voulez-vous faire? demanda-t-elle.

— Débarrasser le pays d'un méchant gars, répliqua Goron en boutonnant sa veste comme il le faisait toujours lorsqu'il se préparait à une action décisive. Tout à l'heure nous allons chercher ma barque à la Turbale, et, si nous trouvons le bâtard sur notre chemin, malheur à lui!

— Oui, malheur! répéta sourdement le grand Luc, qui étendit ses poings gigantesques avec une expression de sombre colère.

Annette, les mains jointes, voulut arrêter son père; mais il l'écarta brusquement, et sortit suivi de son matelot. La jeune fille resta d'abord incertaine et saisie; elle savait par expérience tout ce que l'on pouvait craindre de l'emportement de Goron. Deux fois déjà ses violences l'avaient conduit devant les juges, et Marzou pouvait être victime de son premier mouvement. Le grand Luc lui-même, bien que sans initiative personnelle, était capable de se laisser entraîner par l'exemple : c'était une machine habituellement inerte, mais dont la force terrible, une fois mise en action, ne pouvait plus être arrêtée. Les deux mains croisées sur son cœur, qui battait à se rompre, les joues en feu, l'œil voilé de pleurs, Annette s'était laissé tomber sur un banc, et murmurait une prière inarticulée. Tout à coup elle se redressa en passant la main sur ses yeux; elle venait de se rappeler que c'était l'heure où Marzou allait tendre ses lignes dormantes aux récifs du *Castelli*. En ramenant sa vache de la pâture, elle pouvait passer par la côte, voir le *traîneur de grèves*, et l'avertir d'éviter à tout prix la rencontre du grand Luc et de Goron. Sa résolution fut aussitôt prise : elle partit en ayant soin de suivre la route qui tournait le bourg, afin d'échapper aux remarques des voisins.

III.

Le soleil, qui touchait alors à son déclin, incendiait l'horizon de leurs mourantes. On touchait à l'une de ces grandes marées connues dans le pays sous le nom de *reverdies*, et les flots plus retirés laissaient à sec de longs bancs de rochers habituellement cachés par la mer. Celle-ci se montrait au loin diaprée de teintes assez diverses pour tromper les regards. Tantôt ses vagues, assombries par les premières ombres du soir, semblaient un guéret fraîchement retourné sur lequel les flocons d'écume imitaient les touffes de camomille en fleurs; tantôt elle ondulait, pareille à une prairie verte irisée par les rafales; tantôt enfin, rougissante sous les rayons du soleil couchant, elle glissait entre les récifs comme une lave enflammée. Ça et là des goëlands attardés traversaient le ciel, et quelques vaches couchées sur le sable poussaient des beuglemens de joie, en tendant leurs naseaux ouverts à la brise salée.

Annette prit par les arides sentiers bordés de talus de granit qui encadrent partout les terres labourées. Arrivée au plus haut du promon-

toire, elle entra dans une de ces vignes dont les ceps antiques rampent sur le sol comme autant de boas endormis, et suivit, pour se mieux cacher, une des longues tranchées destinées à défendre la vendange contre la rafale marine. Elle atteignit ainsi la pointe du *Castelli*, dont le nom témoigne encore de l'occupation espagnole, et regarda vers les trois immenses rochers qui se dressent à gauche, semblables aux débris informes de quelque monument inconnu. Le *traîneur de grèves* n'y était pas. Elle eut beau chercher au-delà, dans les criques et les fentes des rochers; aussi loin que son œil put distinguer, le rivage lui parut désert. Elle commençait à craindre que Marzou ne fût point venu sur la côte, lorsqu'elle aperçut une tête d'enfant qui surgissait d'une des fissures dont se servent les pêcheurs pour descendre à la grève. Elle reconnut le jeune frère de Loïs et l'appela.

— Toi ici, *Iaumic!* dit-elle étonnée: je te croyais en message à Leyrat.

— C'était bien croire, répliqua le jeune garçon, dont le regard se retournait vers la petite baie qu'il venait de quitter, mais je suis revenu par la côte, dans la confiance que je trouverais le frère près des Roches noires.

— Et il n'y est pas?

— Faites excuse, reprit *Iaumic*, qui regardait toujours derrière lui, je viens de le laisser dans la grande grotte, et je ne l'ai quitté que parce qu'il l'a voulu.

— Il est dans la grotte, répéta Annette, et pourquoi faire?

L'enfant haussa les épaules sans répondre et suivit pendant quelques instans la jeune fille. Sa figure, où brillait l'intelligence hâtive et aiguë des orphelins dont la misère a été l'institutrice, exprimait en même temps une sorte d'inquiétude qui frappa Annette. Elle renouvela ses questions avec plus d'insistance.

— Je ne pourrais pas vous dire ce qu'il fait, dit *Iaumic*; mais, pour sûr, il a quelque chose qui lui étouffe le cœur.

La jeune fille fut prise de peur.

— Et tu dis qu'il est dans la grande grotte? reprit-elle vivement.

— Oui, répliqua l'enfant, il m'a prié de le laisser tout seul; mais ce serait une vraie chance, si quelqu'un pouvait aller vers lui avec de bonnes paroles.

Annette fit machinalement un pas vers la fissure, puis s'arrêta court en regardant *Iaumic*. Celui-ci, qui avait compris son intention, se hâta de prendre congé.

— Excusez-moi de vous avoir retenue, la *Niette*, dit-il en portant la main à son chapeau; vous êtes pressée de ramener la *Rougeaude*? Je l'ai vue qui vous attendait au petit pré, même qu'elle a *banné* quand je passais.

Il avait repris le sentier qui serpente aux cimes des falaises en se

dirigeant vers Piriac. Dès qu'il eut disparu, Annette s'assura que personne ne pouvait la voir, et se glissa dans la ravine qui descendait à la mer. La petite grève, qu'elle atteignit bientôt, était entrecoupée de flaques d'eau, au milieu desquelles s'élevait une chaussée naturelle de granit recouverte d'algues fauves. Les algues amortirent le bruit des pas de la jeune fille, qui atteignit la grotte sans que rien eût pu trahir son approche.

Le sommet du roc dans lequel les flots l'avaient creusée ne tenait à la falaise que par quelques fragmens déchirés; mais sa base s'enfonçait assez avant dans le promontoire. La caverne était formée de deux compartimens réunis par une arcade allongée, et avait une double sortie sur deux grèves que séparait une muraille de récifs. Sur ses parois d'un schiste sombre couraient des traînées ferrugineuses et quelques veines de quartz blanc. Dans la première enceinte, une fente qui entr'ouvrait la voûte laissait glisser comme une lueur fantastique le dernier rayon du jour. Ce rayon tombait sur le front du *traîneur de grèves*, alors couché sur le sable humide de la grotte et la tête appuyée contre une saillie du rocher. A l'exclamation que poussa Annette, il se redressa brusquement.

— Vous ici! s'écria-t-il stupéfait; est-ce bien possible, et que venez-vous chercher?

Puis, distinguant le visage troublé de la jeune fille, il ajouta :

— Au nom de Dieu! serait-il arrivé quelque malheur, pour que vous soyez si tard dans les grandes roches?

— Dites d'abord pourquoi vous y restez vous-même! reprit Annette, qui le regardait fixement. D'habitude, quand vous venez au *Castelli*, c'est pour tendre vos lignes, et non pour dormir dans les grottes.

— Aussi je ne dormais pas, *Niette*, dit le jeune homme tristement.

— Que faisiez-vous alors?

— Je pensais à ce que nous avions dit tout à l'heure chez vous, chère fille. Tant que je vous vois, il n'y a rien de triste; mais, resté seul, j'ai réfléchi, et, en pensant combien il y avait peu d'espérance pour moi, le chagrin m'a pris, mes forces s'en sont allées; je me suis couché là, sans courage, comme un malheureux qui n'a plus de goût à rien.

— Que Dieu nous protège! Est-ce là ce que vous m'aviez promis, Loïs? reprit Annette frès émue; n'êtes-vous donc plus un homme? Un peu de raison, mon pauvre ami: ni vous ni moi ne sommes au bout de l'épreuve.

— Ah! vous venez m'annoncer un malheur! s'écria Marzou.

— Raison de plus pour avoir l'ame vaillante, dit la paysanne.

— Mais qu'y a-t-il enfin, qu'y a-t-il?

— Il y a que mon père soupçonne quelque chose entre nous, que le grand Luc et lui sont comme des furieux, et qu'ils vous cherchent.

— Eh bien! à la bonne heure, répliqua le *traîneur de grèves* avec une sorte d'indifférence découragée; ils me trouveront sans peine, et, puisqu'ils sont les plus forts, ils pourront faire de moi selon leur méchanceté.

— Par grâce, ne dites pas cela, Loïs, interrompit Annette en joignant les mains: comment Dieu nous prendrait-il en pitié, si nous n'avions pas souci de nous-mêmes? Ne tenez-vous donc plus à vivre pour ceux qui vous ont donné leur amitié?

— Mais si cette amitié m'est comptée à crime, dit le *traîneur de grèves*, si on veut me l'arracher à tout prix et quand ce serait avec la vie, car c'est là ce que vous avez dit, *Niette*, comment pourrais-je échapper à la méchanceté des gens?

— Il y a un moyen, répliqua-t-elle.

— Un moyen? et lequel?

La jeune fille hésita, comme s'il lui en coûtait beaucoup de continuer; enfin elle reprit, sans lever les yeux et d'un accent mal assuré :

— Celui que vous propose maître Luz.

— Quoi! partir! s'écria le *traîneur de grèves*, vous abandonner toute seule aux mauvetés du patron et de son matelot? C'est vous qui me proposez cela, *Niette*? Et que voulez-vous donc que je fasse là-bas? Croyez-vous que j'aurai le cœur au travail, que je ne regarderai pas toujours du côté de Piriac s'il arrive quelque nouvelle? Partir! Ah! vous ne le vouliez pas tantôt: vous teniez à me garder ici. — Ici, on peut toujours se voir du moins, quand ce ne serait que de loin; on entend parler l'un de l'autre, on sait qu'on vit dans le même air. Vous sentiez cela comme moi, et maintenant vous avez changé! — Ah! *Niette*, voilà une affliction que je n'attendais pas.

La voix du jeune garçon tremblait, et ses paupières étaient gonflées de larmes. Annette, touchée jusqu'au fond du cœur, se laissa aller à genoux sur le sable, prit les mains de Marzou, et employa toute sorte de douces paroles pour lui démontrer la nécessité de leur séparation; mais cette dernière secousse venait d'ouvrir dans le cœur du *traîneur de grèves* toutes les sources douloureuses. N'ayant rien à répondre aux sages raisons de la fille du pêcheur, il se plongea lui-même comme à plaisir dans l'amertume de ses souvenirs, et se mit à repasser, avec un acharnement désespéré, toutes les épreuves qu'il avait dû subir depuis sa naissance: abandon maternel, angoisses du froid et de la faim, élans sans cesse refoulés, mépris de tous, sauf de la chère créature qu'on voulait maintenant lui arracher! Ainsi ce n'était point assez d'avoir ajourné ses espérances sans leur assigner de terme, de glaner à la dérobée quelques pauvres joies et de les cacher comme un vol: l'heure était venue d'y renoncer! Il fallait éteindre la lueur qui l'égayait et se remettre à marcher dans la nuit. A mesure qu'il se justifiait son déses-

poir à lui-même, sa plainte prenait une véhémence passionnée qui s'emparait d'Annette; elle s'efforçait en vain de résister : tandis que ses lèvres murmuraient les expressions d'un vague espoir, tout ce qui lui restait de confiance et de courage l'abandonnait insensiblement. Cette lutte se prolongea et à son désavantage; car, une fois le cœur de Marzou ouvert, les flots de douleur qu'il avait jusqu'alors contenus s'en échappèrent comme un fleuve débordé. Ils allaient toujours, plus bruyans et plus forts, emportant pêle-mêle ses illusions et celles d'Annette, jusqu'au moment où cette dernière, à bout de résistance, poussa un cri et cacha sa tête dans ses mains.

Le *traîneur de grèves* s'arrêta court. En voyant la jeune fille à ses pieds, repliée sur elle-même et les épaules soulevées par des sanglots, son exaltation parut tomber subitement, et son accent passa de l'amertume à une tristesse attendrie.

— Pauvre fille! je la fais pleurer, dit-il. Comme si j'avais besoin de lui dire tout cela! Mais aussi pourquoi me parler de ne plus vous voir, *Niette*? Autant me dire tout de suite que je n'ai droit à aucun contentement, que je dois vivre à la manière du bétail, rien que pour vivre et sans aucune réjouissance de cœur! Dieu en a pourtant donné à tous les autres hommes. Voyez, il y en a qui sont heureux de compter les gerbes de leurs champs, d'autres de commander à des planches baptisées, d'autres encore de dormir sous le toit qu'ils ont acheté; mais moi, chère créature, je n'ai ni maison, ni barque, ni sillons; je n'ai rien au monde que le petit frère qui est ma charge, et vous qui êtes ma récompense. Quand vous me riez de loin, quand vous m'appelez par mon nom, de votre voix qui ne ressemble à aucune autre, quand je sens le vent de votre passage, eh bien! je ne sais comment vous dire cela, *Niette*, mais il me semble qu'un rayon de soleil me glisse au dedans; mon sang devient léger, j'aime tout le monde, et je remercie le bon Dieu d'être sur la terre. Mais, sans vous, je deviens triste; je me rappelle les mauvais jours, et je n'ai ni repos ni résignation.

— Mon Dieu! mais que faire alors? s'écria Annette, qui, au milieu de sa désolation, avait été doucement émue par les tendres paroles du *traîneur de grèves*; ne comprenez-vous pas que si vous restez, il arrivera quelque malheur?

— Ne craignez point cela, chère ame, reprit Loïs en pressant dans ses mains celles de la jeune fille. Je connais votre père et le grand Luc; lorsqu'ils reviennent à terre, ils vont prendre leur ancrage, comme ils disent, dans les eaux de *la Sardine d'argent*, et, pourvu que je me tienne de côté, ils ne perdront pas leur temps à me chercher.

— Et s'ils vous rencontrent par hasard?

— S'ils me rencontrent, mon *cobriau*, je ferai comme eux quand le vent menace; je fuirai devant le temps.

— Ne parlez pas ainsi légèrement, Loïs, dit la jeune fille, que le ton presque enjoué de Marzou rassurait insensiblement, et qui se sentait gagner malgré elle; songez plutôt à ce que je suis venue vous dire. Peut-être ne connaissez-vous pas tout le danger. Quand la colère aveugle mon père, rien ne lui fait, et où il aura frappé, le grand Luc ne laissera rien. Pensez, pauvre gars, qu'il peut y aller pour vous de la vie.

— Ne craignez pas cela, *Niette*. On n'écrase pas un homme comme un crabe, d'un coup de talon.

— Et quand vous pourriez vous défendre, il vous faudrait donc lever la main sur mon père?

— Jamais! s'écria vivement le *traîneur de grèves*. Frapper celui qui vous a donné la vie! non, non, ma *Niette*, vous ne pouvez le croire. Sa chair est votre chair, et ma main se lèverait plutôt contre les choses saintes.

— Je vous en remercie, cher gars, dit Annette attendrie de la chaleur que Marzou venait de mettre dans sa protestation : ceci prouve votre bon cœur et aussi votre amitié; mais ne pas rendre le mal ne vous gardera point d'en souffrir. Que deviendrez-vous, pauvre homme, si mon père fait ce qu'il a dit?

— Ce qu'il plaira à Dieu, *Niette*, dit le jeune garçon avec une sérénité courageuse; nous sommes tous sous sa volonté comme la voile sous le vent. Qui sait s'il ne parlera pas aux cœurs endurcis? Quand le patron me verra tout supporter, peut-être bien que je découragerai sa colère. S'il frappe, je baisserai la tête sans rien dire, et, à moins de male rage, il ne voudra pas redoubler. Ne craignez rien, allez : tant que vous voudrez du bien à votre serviteur, il aura assez de patience pour souffrir et assez d'esprit pour se sauver.

En prononçant ces derniers mots, Marzou avait relevé à demi la jeune fille, qu'il appuya contre son épaule avec une douce étreinte. Annette, à la fois honteuse, tremblante et ravie, résista faiblement. Elle était déjà loin de l'impression qui lui avait fait chercher le *traîneur de grèves*. Emportée au cours d'un épanchement que favorisait la solitude, elle avait vu succéder à son premier effroi de plus douces émotions, et, sans y penser, elle se trouvait ramenée vers les espérances mêmes dont elle avait voulu réclamer l'abandon. Dans cette entrevue, qui devait être un adieu, elle se sentait plus fortement ressaisie que jamais; en voulant dénouer les liens, elle les avait resserrés. Elle essaya bien de balbutier quelques timides objections; mais Marzou y opposa un de ces redoublemens de tendresse qui, sans répondre à rien, dissipent tous les doutes.

Pendant le temps s'écoulait, la nuit était venue, et, dans la demi-obscurité de la grotte, aucun d'eux n'y avait pris garde. Sous prétexte

de chercher quelque expédient salulaire, ils s'oubliaient à construire mille châteaux en Espagne, auxquels chaque désir apportait une pierre. C'était d'abord le changement de Goron, son consentement à leur mariage, puis tous les chapitres de ce roman d'un jeune ménage, si doux à épeler d'avance. Transportés au milieu de leurs chimères, tous deux en avaient fait peu à peu des réalités. Le *traîneur de grèves* surtout, à qui une vie solitaire et des aspirations toujours refoulées avaient rendu plus familières les duperies du cœur, s'y laissait bercer sans résistance, tandis que la jeune fille écoutait demi-émue et demi-incrédule, à la manière d'un enfant que l'on endort avec des contes de fées. Enfin pourtant elle sembla s'éveiller, et regarda autour d'elle. Lorsqu'elle aperçut à travers l'arche d'entrée le ciel obscur dans lequel commençaient à scintiller quelques étoiles, elle se releva avec une exclamation de désappointement.

— Jésus! vous m'avez fait oublier l'heure, Loïs, s'écria-t-elle; la nuit est close, et j'aurais dû partir depuis long-temps. Que diront-ils au bourg, quand ils me verront rentrer si tard avec la *Rougeaude*?

— Ils ne vous verront pas, *Niette*, dit Marzou; mais, au nom du Sauveur! ne partez pas sans m'avoir redit que vous me garderez toujours votre amitié.

— Taisez-vous, méchant homme! dit la jeune fille en souriant; vous savez bien que cela ne dépend plus de ma volonté.

— Alors tout est dit, ma chère créature! s'écria Loïs en la serrant dans ses bras, et rien ne fera contre nos intentions, car ce qu'on veut plus que tout ne reste pas long-temps impossible. Aussi vrai que je vous aime, ni votre père, ni le grand Luc, ni le bon Dieu lui-même, ne pourront empêcher notre bonheur!

Ici, un clapotement sourd, qui avait déjà frappé l'oreille de la jeune fille, lui fit tourner la tête.

— Entendez-vous? dit-elle; le temps s'est passé, la marée monte: si vous me retenez, je ne pourrai plus arriver au sentier de la côte.

— Ne craignez rien, répliqua Marzou toujours plus enivré, le flot est encore loin.

— Voyez là-bas, dans la nuit, quelque chose qui blanchit.

— C'est le sable des grèves.

— Je sens comme la rosée des lames.

— C'est la brume du soir.

En parlant ainsi, ils s'avançaient tous deux, les bras enlacés, vers l'entrée de la caverne; mais, au moment de la franchir, Annette poussa un cri.

— Qu'y a-t-il? demanda Loïs, dont le regard ne pouvait la quitter.

Elle ne répondit pas, mais ses deux mains s'étendirent en avant, et Marzou, qui avait suivi le geste, recula épouvanté.

Aussi loin qu'il pouvait distinguer dans les ténèbres, il n'aperçut que les vagues. La petite grève qu'il fallait traverser pour gagner la ravine avait été si complètement envahie, que la chaussée de récifs qui la partageait ne se reconnaissait plus qu'au bouillonnement écumeux du flot qui en dessinait la direction. Le grand rocher dressé en face, gagné lui-même par la mer, semblait s'enfoncer, d'instant en instant, comme la poupe gigantesque d'un vaisseau qui sombre dans la nuit. Marzou courut à la seconde entrée; mais, là, le rivage, plus abaissé, avait entièrement disparu, et il ne vit plus qu'une baie profonde sur laquelle courait la houle.

Après le premier cri d'effroi, Annette était restée à la même place, muette, les mains jointes et le regard fixé sur Loïs, attendant qu'il lui proposât quelque moyen de salut; mais, quand elle le vit immobile à la seconde ouverture de la grotte et continuant à regarder les vagues qui baignaient déjà ses pieds, elle lui saisit la main et l'appela par son nom. Marzou se retourna.

— Eh bien? demanda-t-elle.

— Eh bien! vous voyez, balbutia le jeune garçon; de ce côté, on ne peut pas rejoindre la ravine jaune qu'on aurait essayé de monter au péril de sa vie, et, de l'autre, la chaussée est noyée: personne n'y passerait sans être emporté.

— Mais vous, qui connaissez les roches du *Castelli* comme je connais la maison de mon père, reprit la jeune fille avec une angoisse mortelle, ne pouvez-vous donc trouver d'autre route? n'y a-t-il enfin nul moyen de sortir d'ici?

Marzou secoua la tête, et, pour toute réponse, il montra la mer, qui les enveloppait.

— Mon Dieu! cria Annette avec un élan de désespoir, mon Dieu! Loïs, mais nous ne pouvons pourtant mourir ici! Voyez, la terre est là tout proche.

— Oui, dit-il sourdement; mais, pour l'atteindre, il faut traverser la grève à la nage.

La fille de Goron tressaillit.

— Eh bien! vous nagez, vous, s'écria-t-elle; vous passerez la petite grève sur le flot aussi aisément que je l'ai passée tout à l'heure sur le sable. Vite, vite, partez, Loïs; si vous tardez, il ne sera plus temps!

— Et je vous laisserais mourir seule, n'est-ce pas, chère innocente? dit le jeune garçon, qui sourit tristement.

— Non, reprit Annette, je sais que vous ne m'abandonnerez pas: mais ici vous ne pouvez rien, tandis que, si vous atteignez la côte, vous courrez au port; là, personne ne vous refusera une barque, et vous viendrez me sauver.

Le *traîneur de grèves* secoua la tête.

— Voyez monter la mer, dit-il en montrant la vague, qui commençait déjà à envahir la grotte; quand j'aurais les ailes d'un goéland, tout serait fini pour vous avant mon retour.

— Est-ce vrai? bégaya Annette, qui pleura d'épouvante; alors je suis perdue, vous dites? perdue sans merci! Oh! c'est impossible. Mon Dieu! mon Dieu! vous ne serez pas sans miséricorde. Sauvez-moi, vierge Marie! Saints anges gardiens, sauvez-moi!

Elle élevait au ciel ses mains tordues de désespoir; mais tout à coup l'amour surmonta l'égoïsme de la peur, et se reprenant elle-même : — Non! s'écria-t-elle, je suis folle; ne m'écoutez pas, mon Dieu! c'est Loïs qui doit échapper; moi, vous me prendrez, puisqu'il le faut. — Sauvez-vous, Loïs, je le veux, entendez-vous bien? je vous en prie. Oh! par pitié, par pitié, ôtez-moi l'affre de votre mort. Si vous êtes là, je sens que je n'aurai pas de courage; je ne pourrai jamais pardonner à Dieu! Loïs, laissez-moi mourir seule, au nom de mon salut éternel!

Dans ce moment, une vague surmonta le récif qui défendait l'entrée de la grotte, se dressa contre la jeune fille et l'enveloppa. Marzou n'eut que le temps de la saisir pour l'arracher au flot qui l'enlevait, et de la transporter dans la seconde enceinte : là, le sol un peu plus élevé se trouvait encore à l'abri de la mer, et vers le fond s'avancait un pan de roche qui se rattachait à la voûte par un plan incliné. Le *traineur de grèves* le gravit avec peine et déposa Annette sur l'aspérité la plus élevée. Placée là, à quelques pieds de la fente par laquelle la grotte était éclairée, elle se ranima à la clarté stellaire qui glissait par l'étroite ouverture et au souffle que lui apportaient du dehors les senteurs de la mer.

Cependant l'assaut des vagues devenait à chaque instant plus acharné; on les voyait apparaître à droite et à gauche au milieu de l'obscurité de la caverne marine, grandir jusqu'au sommet des voûtes, puis s'écraser avec un fracas formidable. Le cercle de mort allait se rétrécissant de minute en minute autour du *traineur de grèves* et de la jeune fille. Étourdis déjà par les terribles retentissemens qu'éveillait le flot sous ces cavités sonores et respirant avec peine au milieu de la poussière humide, il leur semblait sentir tout chanceler. Trop sûrs de ne pouvoir désormais échapper, ils se tenaient pressés l'un contre l'autre en silence, comme si tous deux avaient perdu le pouvoir et surtout la volonté de penser.

Tout à coup un son affaibli par la distance glissa à travers la fente du rocher : c'était la cloche de Piriac appelant les fidèles à la prière du soir. Cette voix familière et inattendue produisit une secousse dans ces deux cœurs engourdis, et, comme s'ils se fussent entendus dans un commun élan, Marzou se découvrit, tandis qu'Annette joignait les mains. — C'est Dieu qui nous appelle et qui nous console, dit Loïs avec

cette chaleur de foi que donne l'heure suprême; faisons notre dernière prière avec ceux que nous ne reverrons plus.

Et, les genoux appuyés sur la pierre humide, le *traîneur de grèves* commença à haute voix cette oraison sublime et populaire, devenue la profession de foi de la chrétienté. Au milieu des rugissemens toujours plus furieux de la mer, les simples paroles du *Credo* s'élevaient comme une protestation de la créature qui oppose sa foi aux violences de la création. Marzou en était à l'attestation de sa croyance à l'arbitre souverain qui doit venir *juger les vivans et les morts*, lorsque son nom crié au milieu des hurlemens de la houle l'interrompit.

— Quelle est cette voix? murmura Annette, qui, toute à l'exaltation du moment, avait cru entendre un appel surhumain.

Une ombre intercepta la lumière qui leur arrivait par l'étroite ouverture placée au-dessus de leur tête.

— Jésus! ils y sont tous deux! dit la voix.

— *Iaumié!* s'écrièrent-ils en même temps.

— A nous! du secours! reprit Annette, subitement ramenée à l'espérance.

— Impossible! murmura Loïs; nous sommes perdus!

— C'est à savoir, dit précipitamment *Iaumié*; tout à l'heure le *gros Pierre* était avec sa barque à Penhareng.

— A Penhareng?

— Au nom du bon Dieu! tenez ferme, je vais l'amener.

L'enfant avait disparu comme l'éclair; la jeune fille, reprise à la vie, retrouva toutes ses angoisses.

— Dieu! si la barque... arrivait trop tard! bégaya-t-elle.

Et, sentant le flot atteindre ses pieds :

— Voyez, voyez, Loïs, comme la mer gagne! Oh! vous aviez raison, pauvre ami, tout sera inutile; nous devons mourir ici.

— Il ne faut pas long-temps pour venir de Penhareng, fit observer le *traîneur de grèves* avec hésitation.

— Alors, vous croyez qu'ils nous sauveront? reprit Annette, qui se précipita sur cet espoir avec l'acharnement crédule de la peur : oh! si vous le dites, c'est la vérité, Loïs, car vous connaissez la grève mieux que pas un du pays. Regardez, regardez; n'est-ce pas la voile de la chaloupe du *gros Pierre* qui paraît là-bas?

Elle montrait un point blanc qui s'avancait du côté de la mer en se dirigeant vers l'entrée de la grotte. Marzou secoua la tête, et, s'affermissant sur le rocher, il serra plus fortement la jeune fille contre lui. Le point blanc se rapprocha rapidement; il s'élançait en avant comme un cheval de course, et Annette poussa un cri en reconnaissant une vague monstrueuse qui dominait toutes les autres. La vague arriva à l'arcade, la franchit avec un rugissement, et s'élança dans la caverne

qu'elle remplit jusqu'au sommet. Marzou se sentit emporté; mais ses mains, rencontrant les aspérités du roe, s'y crispèrent convulsivement; le flot retomba, et Loïs resta suspendu sur l'abîme avec la jeune fille. Celle-ci, étourdie par le choc, avait détaché ses bras de l'épaule de son compagnon; il fit un effort pour la ramener plus haut en essayant de l'encourager. L'approche du danger suprême lui avait rendu toute son énergie. Annette, animée par ses paroles, se cramponna aux parois de la grotte, afin de résister à la vague qui revenait. Pendant quelques instans, ce fut pour tous deux une lutte horrible et désespérée. Soulevés à chaque lame, suffoqués, étourdis, ils ne reprenaient haleine que pour repousser un nouvel assaut. Les forces allaient leur manquer quand la voix de *Iaumic* leur arriva de nouveau à travers la fissure du rocher. — Courage, mes gens! criait l'enfant, voici le gros Pierre.

La forme vague d'une chaloupe se débattait contre les flots leur apparut en effet dans la nuit; mais elle s'arrêta à quelque distance de l'entrée, et le patron leur cria des paroles qui se perdirent au milieu du fracas des eaux.

— Que dit-il? demanda la jeune fille.

— Il dit, reprit l'enfant, que l'embareation ne peut approcher de la grotte sans être brisée.

— Au nom du Christ! un effort pour sauver des chrétiens! cria le *traîneur de grèves*.

— C'est impossible, répéta *Iaumic*, la mer est trop forte; voilà que leur grappin dérape; ils disent qu'ils ne peuvent rester.

— Alors il n'y a plus qu'une chance, s'écria Marzou, qui se redressa avec un effort suprême; appuyez fermement votre bras à mon épaule. *Niette*, et recommandez votre ame à Dieu!

Comme il achevait, une vague énorme l'atteignit, il abandonna le point d'appui auquel il s'était retenu jusqu'alors; Annette poussa un grand cri, et tous deux furent engloutis dans le tourbillon; mais, ainsi que l'avait prévu le *traîneur de grèves*, le mouvement de reflux les emporta hors de la grotte. Le gros Pierre eut distinguer quelque chose qui passait dans les brisans: il tendit son aviron, et, ramenant à lui Marzou, il le recueillit dans sa barque avec la jeune fille évanouie.

IV.

En reprenant ses sens, Annette se retrouva chez elle, entourée de voisines qui, sous prétexte de lui donner des soins, étaient accourues près de son lit et l'accablèrent bientôt de questions. Toutes voulaient savoir pourquoi la jeune fille se trouvait dans la grotte du *Castelli* avec le *traîneur de grèves*, et comment la marée les avait surpris. Annette ne put échapper à cet interrogatoire qu'en feignant un accablement

qui l'empêchait de répondre. Quand elles virent qu'elles ne pouvaient rien apprendre, elles se retirèrent l'une après l'autre, échangeant mille conjectures qui se rapprochaient plus ou moins de la réalité. La jeune fille en entendit assez pour comprendre que la véritable cause ne tarderait pas à être connue, si elle ne l'était déjà, et elle frémit à la pensée de ce qui pouvait en résulter. Le lendemain, à son retour de la Turbale, son père allait tout apprendre, et, après ce qui s'était passé entre eux le jour même, elle ne pouvait espérer lui donner le change. Il verrait dans cette rencontre aux roches du *Castelli*, qui avait failli lui être si funeste, un rendez-vous avec le *traîneur de grènes*, et l'audace de cette désobéissance devait le pousser infailliblement à quelque violence.

Bourrelée d'angoisses, ne sachant à quoi se résoudre et ne pouvant rester sous l'aiguillon de ces inquiétudes, la jeune paysanne se décida à se lever pour se rendre chez le recteur et lui demander conseil. Elle trouva le vieux prêtre dans son jardin, où il cherchait la fraîcheur. On jouissait alors de ces belles soirées d'été où la nuit elle-même reste lumineuse, et elle l'aperçut se promenant dans la grande allée que bordait une double ligne de poiriers taillés en gobelets, et à l'extrémité de laquelle se dressait une horloge solaire dont le cadran d'ardoise était décoré de l'inscription sacramentelle : *Et regit et regitur*. M. Lefort venait d'apprendre l'aventure de la fille de Goron, et montra quelque surprise de la voir.

— Dieu soit loué! je vous croyais en plus mauvais état, ma pauvre *Niette*, dit-il avec bonté, et il me plaît de vous trouver déjà remise d'une si rude secousse. Vous venez, je l'espère, pour que j'en remercie celui qui vous a conservée?

— Pour cela et pour autre chose, monsieur le recteur, répondit timidement la jeune fille, car je suis en grand souci, et vous seul pouvez me secourir.

— Si ce n'était pas mon devoir, ce serait encore mon plaisir, reprit le vieux prêtre; voyons ce que vous avez à me dire.

Annette regarda dans les allées du jardin faiblement éclairées, comme si elle craignait d'être entendue.

— Faites excuse, dit-elle en baissant la voix; mais j'aimerais mieux parler ailleurs.

— Où donc cela, ma fille?

— Au confessionnal.

— A cette heure, l'église est fermée, vous le savez, fit observer M. Lefort, et si nous rentrons au presbytère, la vieille *Cattie* vous verra et pourra en parler; croyez-moi donc, mon enfant, restons ici; Dieu est partout, et je vous réponds qu'il n'y aura que lui et moi à vous entendre.

En parlant ainsi, il avait conduit la jeune paysanne vers une tonnelle qui occupait l'angle du jardin; il s'y assit au coin le plus sombre et montra à sa pénitente un escabeau de bois sur lequel elle s'agenouilla. Quelques oiseaux, réveillés par cette visite inattendue, s'agitèrent en soupirant dans les feuillées qui recouvraient la tonnelle; puis tout se tut, et l'on n'entendit plus qu'un murmure lointain apporté par la rafale, qui mêlait ses senteurs marines aux parfums du genêt d'Espagne et de la clématite.

Annette commença alors à voix basse, sous forme de confession, le récit de ce qui s'était passé depuis le matin. Une fois la première honte surmontée, elle avoua tout sans réserve et sans rien omettre. car, à son insu, elle trouvait une joie anxieuse à parler de cet amour auquel il faudrait sans doute renoncer. Le vieux prêtre lui laissa cette dernière et cruelle jouissance; il l'écouta patiemment jusqu'à ce qu'elle eût épuisé tous les aveux et se fût arrêtée, gagnée par les larmes. Il prit alors la parole, non sur le ton du reproche, mais avec une douceur compatissante; il lui fit comprendre les dangers d'un attachement sans issue, que réprouvaient en même temps l'opinion commune et la volonté de son père; il lui prouva enfin sans peine l'urgence d'une séparation dont elle avait elle-même pressenti la nécessité pour sa propre réputation et pour la sûreté de Marzou. Restait la difficulté de faire partager ce sentiment à Marzou lui-même. M. Lefort s'en chargea; il loua la jeune fille de sa démarche, l'engagea à supporter vaillamment l'épreuve, et la renvoya, sinon guérie, au moins fortifiée.

Le lendemain, qui était un dimanche, elle attendit son père avec un mélange de terreur et d'impatience; mais l'heure de la messe arriva sans que le patron ni Lubert fussent de retour. Annette se rendit à l'église le cœur palpitant d'angoisse. La foule endimanchée arrivait de tous les hameaux voisins, et l'on ne s'entretenait que de l'aventure du *Castelli*. Elle ne put se dérober à la curiosité générale qu'en se réfugiant près de l'autel. Là, son premier regard rencontra le *traîneur de grèves*. Annette ignorait le résultat de son entrevue avec M. Lefort, et n'osa interroger ses traits. Agenouillée devant le chœur, elle demeura les yeux fixés sur son livre, s'efforçant de retenir sa pensée dans la prière et la sentant toujours lui échapper. Ce fut seulement au milieu de l'office, quand M. Lefort monta en chaire, qu'elle osa relever la tête. Le prédicateur avait pris pour texte ces mots de l'Écriture : « Heureux ceux qui pleurent ! » et, bien que son sermon fût aussi simple et aussi court que d'habitude, la jeune fille ne put l'entendre sans être émue jusqu'au fond de l'âme. On eût dit que les encouragements du vieux prêtre s'adressaient particulièrement à elle et à Louis; mais, lorsqu'un moment de quitter la chaire, il s'arrêta un instant et recommanda aux prières de ses paroissiens un des leurs qui allait parler dans quelques

instans, Annette sentit tout son sang refluer vers son cœur. Elle se tourna vivement du côté de Marzou; il était à son banc, si triste et si pâle, qu'elle ferma les yeux, et appuya son front sur le livre qu'elle tenait, afin de cacher ses larmes. La messe s'acheva sans qu'elle eût pu retrouver la force de maîtriser son émotion. Elle resta à la même place, plongée dans une amerlume qui avait l'apparence du recueillement, tandis que l'église se vidait peu à peu, et que des groupes de causeurs se formaient dans le cimetière et sur le port.

Un certain nombre de bateaux venaient de rentrer pour se mettre à l'abri du vent furieux qui commençait à labourer la mer. Après avoir examiné l'horizon et fait leurs remarques sur le gros temps qui se préparait, les pêcheurs et les paysans réunis à l'entrée de la jetée recommencèrent à parler de l'événement de la veille, sur lequel ne manquaient ni les versions différentes ni les malicieux commentaires. Lubert, qui venait de débarquer, les entendit d'abord sans se rendre compte de leurs propos; mais lorsque le gros Pierre, qui survint, eut expliqué comment il avait sauvé *Niette* et le *traîneur de grèves*, il courut à Goron, qui s'occupait de mettre les deux embarcations en sûreté, et lui raconta à sa manière ce qu'il venait d'apprendre. Le marin devina plutôt qu'il ne comprit; il laissa là sa besogne, rejoignit vivement le groupe et s'informa au juste de ce qui s'était passé. Quelques mots suffirent pour le mettre au courant. Son premier cri fut de demander où était Marzou.

— Sauvé! te dit-on! répéta ironiquement gros Pierre. As-tu déjà peur que ta fille soit veuve?

— Ainsi il est au bourg? reprit Goron.

— Tout à l'heure je l'ai vu à l'office.

Le patron enfonça son chapeau de toile goudronnée et boutonna sa veste.

— Grand Luc, s'écria-t-il en se tournant vers son matelot, il nous faut le *traîneur de grèves* mort ou vivant.

— Je cours vous le prendre, répondit Lubert, qui fit un pas vers la maison de Louis. En ce moment, ce dernier sortait avec *Iaunie*, portant un léger paquet au bout d'un bâton appuyé sur son épaule. Le patron courut à sa rencontre, le saisit par la main, et le traîna vers le groupe de paysans.

— Que voulez-vous, père Goron? demanda le jeune homme d'une voix troublée.

— Que tu dises ici devant tout le monde pourquoi la *Niette* était hier avec toi à la grande grotte, dit le marin, dont le regard, rivé sur Louis, avait une expression de haine mal contenue; mais on te demande la vérité, entends-tu bien, rien que la vérité, car, bon sens de Dieu! si tu ne la dis pas, ce sera ton dernier mensonge!

— Je n'ai point à mentir, dit le *traîneur de grèves* ému, mais d'un ton libre. Vous aviez menacé, il paraît, de me faire un mauvais parti; votre fille a eu peur, et, comme elle allait chercher la *Rougeaude*, elle est descendue aux roches de *Castelli* pour m'avertir.

— Et le gars et la fille ont causé si fort, qu'ils n'ont pas entendu la mer venir, ajouta le gros Pierre en riant; du diable si ça a besoin d'explications!

Goron se retourna vers le pêcheur les poings fermés; mais, reportant tout à coup sa colère sur le *traîneur de grèves* : — Tu entends, vagabond! s'écria-t-il, voilà, grace à toi, la *Niette* diffamée.

— Ne croyez pas cela, maître Goron, dit vivement Marzou, une gausserie n'est pas un jugement; ceux qui ont connu votre fille depuis ses premières pâques ne la condamneront pas ainsi sur un mot, et le gros Pierre lui-même, qui a sauvé son corps, ne voudrait pas tuer sa bonne renommée.

— Non, par mon baptême! reprit le pêcheur, touché de l'appel du jeune garçon à sa bienveillance; que les crabes me mangent les yeux, si j'ai voulu faire tort à la *Niette*! Ce que j'en ai dit, c'est simplement pour parler, et parce que tout le monde sait que tu lui veux du bien!

— C'est faux! s'écria Goron en frappant du pied. Grêle et tonnerre! réponds-lui donc que c'est faux; dis que la *Niette* ne t'est rien, que tu la sais trop haut pour toi; dis que tu n'y as jamais pensé! dis-le tout de suite!

— Faites excuse, maître Goron, mais je ne puis mentir, répondit le *traîneur de grèves* avec une fermeté triste.

— Alors tu avoues ton effronterie, chien de bâtard! s'écria le patron exaspéré. As-tu entendu, Lubert? voilà celui qui veut prendre ta place à la barre.

— C'est bon! dit le grand Luc, qui, n'ayant pu jusqu'à ce moment mettre un mot dans la discussion, saisit l'occasion d'y mettre le poing; pour lors nous allons savoir qui éreintera l'autre; voyons, vite, ôte ta veste!

— C'est inutile, dit tranquillement Louis, je sais que tu es plus fort que moi.

Les spectateurs firent entendre un murmure d'étonnement.

— Voyez-vous ça! il n'ose pas! s'écria d'un ton triomphant Lubert, qui retroussait ses manches de laine et montrait ses bras d'athlète, mais j'ai tout de même envie de le corriger.

— Non, dit Goron, cela me regarde.

Et, s'approchant du *traîneur de grèves* presque à le toucher, il reprit, les dents serrées :

— Tu as peur du grand Luc, misérable couard! Eh bien! voyons si tu auras plus de cœur avec un autre.

Il avait levé lentement la main, et frappa le jeune garçon au visage. Celui-ci chancela; un jet de sang rougit ses lèvres, mais il ne fit aucun mouvement.

— Quoi! s'écria le patron, que cette immobilité sembla mettre hors de lui, n'as-tu pas même le courage de te défendre, et faut-il redoubler?

Un second coup, puis un troisième atteignit Marzou, qui resta toujours impassible. Il s'éleva cette fois une huée parmi les pêcheurs. Les railleries et les injures assaillirent le *traîneur de grèves*; sans rien répondre, il essayait le sang qui lui couvrait le visage.

Dès le premier coup porté par le patron, *Jaumic* s'était élancé au secours de son frère une pierre dans chaque main; mais, en voyant qu'il n'essayait aucune défense, il était resté à quelques pas, stupéfait et presque indigné. Quant à Goron, arrêté malgré lui par l'attitude passive de son adversaire, il en revenait à des menaces, lorsqu'il fut interrompu par des cris au milieu desquels retentissaient son nom et celui de Lubert. Il se retourna, et aperçut plusieurs habitans du bourg qui accouraient en montrant la mer.

— Eh bien! qu'ont-ils donc à héler ainsi? demanda gros Pierre.

— Là-bas! voyez, à l'île du Met! répondirent les voix.

— A l'île du Met? Après? qu'y a-t-il?

— Le pavillon de détresse!

Tous les yeux se fixèrent sur le point indiqué, et l'on aperçut en effet le drapeau qui flottait éclairé par un rayon de soleil.

— Le diable me brûle si ce n'est un signe de malheur! fit observer gros Pierre, car le Béarnais n'arbore pas son chiffon pour peu de chose.

— D'autant qu'au dernier voyage, quand nous avons ramené le bétail de l'île, il grelotait la fièvre, ajouta un paysan.

— Alors qui donc ira à son aide? demanda une femme.

— C'est affaire aux patrons de l'île, répondit gros Pierre.

Tout le monde regarda Goron et Lubert; mais le premier, qui examinait la mer depuis un instant, haussa les épaules.

— Les patrons de l'île ne sont pas des marsouins, répondit-il brusquement; que les marins, s'il y en a ici, regardent devant eux.

Les flots avaient en effet, dans ce moment, un aspect redoutable et sinistre. Labourés par un vent de nord-ouest qui grandissait de minute en minute, ils s'entr'ouvraient en sombres sillons au sommet desquels courait une écume à reflets verdâtres. Une rumeur profonde, venant du large, grondait le long des côtes comme un lugubre aver-tissement. A l'horizon, quelques traînées lumineuses perçaient encore les nuages; mais partout ailleurs le ciel touchait les eaux.

— Pour dire la vérité, le temps a une mauvaise figure, répondit gros Pierre; tout à l'heure le feu va être à la mer, et ceux qui sortiront du

port n'auront qu'à se recommander de leur saint, car l'aviron ni la voile ne pourront les conduire.

— Au diable! dit Lubert, vous savez bien qu'aucun chrétien ne s'embarquera tant que cette brise carabinée chantera à ses oreilles.

— Ah! si j'avais une chaloupe! s'écria le *traîneur de grèves*, qui depuis le premier moment étudiait le ciel et la mer avec une impatience anxieuse.

Le grand Luc se retourna vers lui.

— Une chaloupe! répéta-t-il ironiquement, et qu'est-ce que tu en ferais, poltron?

— Ce que tu n'oses pas en faire! répondit Louis, dont les yeux s'étaient animés; j'irais porter secours à celui qui en demande.

— Toi! s'écria Lubert en éclatant de rire; ah! bien, fameux! Entendez-vous, dites donc, vous autres? le bâtard a déjà oublié l'affaire de tout à l'heure.

— Tout à l'heure, reprit Marzou, je t'ai dit que tu étais plus fort que moi; maintenant prouve que tu as autant de cœur; prends ta barque, et partons ensemble pour l'île.

Lubert parut embarrassé; il regarda ceux qui l'entouraient, et, voyant tous les yeux fixés sur lui, il haussa les épaules.

— Comment trouvez-vous ça, patron? dit-il en s'adressant à Goron. Le *traîneur de grèves* qui se croit plus de vaillantise que nous!

— Si je me trompe, embarque avec moi, dit Louis.

— Merci! répliqua le grand Luc en haussant les épaules, je ne veux pas engraisser les *peaux bleues* (1).

— Ainsi vous laissez là-bas un abandonné sans secours? s'écria Louis avec chaleur et en promenant un regard sur ceux qui l'entouraient. Ah! c'est Dieu qui me venge alors. Tout à l'heure vous m'avez regardé comme un lâche parce que j'ai cédé à plus fort que moi; mais la force, c'est le hasard qui la donne, tandis que le courage vient de notre volonté. Que ceux qui ont ri de voir mon sang couler montrent maintenant qu'ils avaient le droit de rire. Voyons, je les défie à mon tour; qu'on me donne une barque, et qu'ils en prennent une; ce sera un duel à la voile et sur la mer avec une bonne action ou la mort au bout; n'y a-t-il donc plus maintenant que moi à avoir ici du cœur?

— Il y en a au moins un autre, s'écria le père d'Annette, qui avait écouté jusqu'alors les yeux fixés sur le *traîneur de grèves*; quand ce serait l'enfer, il ne sera pas dit que Goron aura refusé d'y aller. Prends la barque de Lubert, je monterai la mienne avec lui.

— Avec moi! s'écria le grand Luc effaré.

— As-tu peur? interrompit brusquement le marin; reste alors, j'irai seul.

(1) Espèce de chiens de mer de la famille des requins.

— Ce n'est pas cela, patron, balbutia le géant, qui hésitait évidemment entre la crainte du péril et celle du mépris; mais la chose est impossible, vu que le *traîneur de grèves* ne peut manœuvrer seul ma chaloupe...

— Eh bien! est-ce que nous ne serons pas deux, grand lâche? s'écria *Jaumic*, et ne vas-tu pas reculer à cette heure, parce que la mer est plus forte que toi? Viens, Loïs, et laissons-le dans sa honte, s'il n'ose pas faire comme nous.

L'enfant avait pris la main de son frère; tous deux descendirent vers le canot, dont ils se mirent sur-le-champ à dresser le mât et à préparer les voiles. Goron s'était dirigé vers la seconde embarcation, où il en faisait autant, assez mal secondé par Lubert, à qui l'inquiétude avait ôté son peu d'intelligence. Pendant ce temps, les spectateurs réunis sur le quai se communiquaient leurs craintes, et condamnaient unanimement cette téméraire entreprise. Les femmes surtout, attirées par l'annonce de l'étrange défi, répétaient tout haut que c'était une honte de laisser ainsi des chrétiens courir à la mort, et excitaient les hommes présents à s'y opposer; mais le gros Pierre secoua la tête.

— Les coiffes blanches ne peuvent pas comprendre la chose, dit-il sérieusement; maintenant c'est une bataille entre eux, ils y ont leur honneur, et, pour Marzou et Goron, mieux vaudrait périr que s'arrêter.

Ses compagnons approuvèrent silencieusement; mais les femmes s'écrièrent qu'un pareil combat offensait Dieu, et qu'avec le corps il exposait l'âme. Quelques-unes proposèrent d'avertir le recteur et la *Niette*, ce qui fut approuvé, et l'on courut les chercher.

Cependant les deux chaloupes venaient de déborder pour gagner à l'aviron l'extrémité de la jetée; elles y arrivèrent presque en même temps, et s'arrêtèrent pour hisser les voiles. Le moment fut, pour tous les spectateurs, saisissant et solennel. Ils regardaient avec une curiosité fiévreuse ces deux barques encore en sûreté à l'abri du môle, mais que quelques brasses seulement séparaient de la mer furieuse. Aussi, lorsque les voiles, dont on avait pris tous les ris, se dressèrent le long des mâts, il y eut un mouvement général, entrecoupé de quelques cris de frayeur. Marzou et Goron, qui se tenaient à la barre, se retournèrent vers le port et saluèrent en agitant leurs chapeaux. Presqu'au même instant les canots, qui avaient dépassé la jetée et entraînés dans le lit du vent, partirent comme deux chevaux de course, tellement inclinés, que le bas de leurs taille-vents trempait dans les flots.

Ils approchaient du grand chenal où le courant augmentait le danger, lorsque *Niette* et le curé arrivèrent sur le port. En apercevant les voiles qui fuyaient vers le sud, la jeune fille poussa un cri, joignit les mains et sentit ses jambes fléchir. — Jésus! trop tard! bégaya-t-elle en s'appuyant au mur du cimetière.

Le vieux prêtre lui-même ne put retenir une exclamation de dou-

leur; il s'informa vivement aux pêcheurs rassemblés des circonstances du défi, et, quand ils lui eurent tout raconté, il leur demanda plus bas si le danger était véritablement grand. Les pêcheurs se regardèrent sans répondre et haussèrent les épaules. Enfin gros Pierre, qui suivait les barques de l'œil, fit un geste de mauvais augure.

— Hormis le jusant qui les aide, tout est contre eux, dit-il; le vent les hale toujours au sud, et il leur faudra courir bord sur bord dans un courant où chaque *copeau* (1) peut les remplir. Sans compter que s'ils approchent de l'île, ils trouveront les rafales, et alors, gare à chavirer! — Puis, M. le recteur peut voir lui-même que la mer a une mauvaise figure; partout des vagues courtes qui scient une barque en deux morceaux; l'orage est sous l'eau, et c'est bien le pire. Regardez, ne dirait-on pas que la mer bout et fume? Le diable y a mis le feu! A bien dire, on ne peut jamais croire des hommes perdus tant qu'ils ont une planche sous leurs pieds et un chiffon de toile sur leurs têtes; mais, aussi vrai que j'ai été baptisé, si j'étais dans leurs peaux, je n'aurais plus d'espérance que dans la miséricorde de la Trinité.

— Adressons-nous donc à elle, dit M. Lefort avec ferveur, et demandons-lui ce que nous ne pouvons faire nous-mêmes, un miracle!

A ces mots, il entra dans le cimetière, et, s'arrêtant au pied de la croix, commença à haute voix la prière consacrée par l'église aux voyageurs en péril. Les femmes, agenouillées sur les tombes, répétaient en chœur les répons, tandis que les hommes, debout et tête nue, regardaient alternativement le prêtre et l'horizon. Annette était restée parmi eux, et, bien que ses mains se fussent jointes, bien que sa bouche répétait machinalement la prière, ses yeux ne quittaient point la mer, où se trouvait alors exposé tout ce qu'elle aimait. Les deux barques continuaient à louvoyer à peu de distance l'une de l'autre, mais diversement dirigées. Tandis que celle du *traîneur de grèves* marchait à petite voile, en courant de longues bordées et en évitant le flot, celle de Goron, comme impatiente d'être suivie, naviguait au plus près et s'efforçait de piquer dans le vent, malgré la grosseur de la mer. Plusieurs fois on la vit s'enfoncer dans la lame, y rester prise un instant, et ne se relever qu'avec peine. Les plus vieux pêcheurs désapprouvèrent à demi-voix l'imprudencé du patron.

— Il veut arriver le premier par orgueil, dit l'un d'eux; que Dieu lui pardonne! l'orgueil le perdra.

— Le voilà qui change de bord, reprit gros Pierre; toujours trop court!

— Et il va entrer dans le *grain*, ajouta le premier interlocuteur. Sur mon salut! c'est à cette heure, mes gens, qu'il faut prier pour lui.

(1) *Copeau*, nom donné à la lame qui *embarque* dans un canot.

La barque de Goron approchait en effet d'une espèce de nuée qui rampait sur les flots et coupait la zone de lumière par une barre ténébreuse qu'il fallait traverser. Au-delà apparaissait l'île du Met, éclairée par ces lueurs fauves et rougeâtres des soleils d'orage. En approchant du *grain*, la chaloupe de Goron sembla soulevée hors de la mer et se précipita comme une flèche dans le nuage sombre; celle de Marzou, qui arriva peu après, y entra obliquement et en se glissant. La disparition des deux barques fut suivie d'un saisissement qui se trahit par un silence général. Tous les spectateurs attendaient, le cou tendu et le cœur serré; mais les minutes se succédaient sans qu'on vit rien reparaître, et l'angoisse devenait de l'épouvante. Les plus vieux pêcheurs, qui avaient calculé le temps nécessaire pour franchir la nuée, se regardaient et hochaient tristement la tête.

— Voilà ce que je craignais, dit tout bas celui qui avait déjà parlé. Quand ces *grains* mènent le vent, on dirait les soufflets du diable. Rien ne peut tenir devant eux.

— Minute! interrompit gros Pierre, qui couvrait ses yeux de sa main pour mieux distinguer. Est-ce que je ne vois pas là-bas quelque chose qui sort de la brume?... au vent de l'île... ça flotte à la houle... tenez..., là, au haut de la vague! On dirait un chiffon blanc en manière de voile.

— C'est une barque chavirée! s'écria un jeune pêcheur dont la vue était plus perçante.

A ce cri, la prière fut interrompue; les femmes et M. Lefort lui-même accoururent. L'objet signalé par gros Pierre se montrait maintenant de manière à ne laisser aucun doute: c'était bien une chaloupe, mais remplie et roulée par les flots. Annette, qui l'avait distinguée comme tout le monde, était tombée à genoux et sanglotait les bras tendus vers la mer, tandis que les femmes groupées autour d'elle prodiguaient ces marques bruyantes de compassion qui, loin d'adoucir la douleur, l'exaltent et l'entretiennent. Tout à coup un nouveau cri retentit parmi ceux qui avaient continué à regarder, et toutes les mains désignèrent un point de l'horizon. Une seconde chaloupe sortait de la ligne, ténébreuse comme un goëland effaré, la quille presque hors de l'eau, et naviguant au plus près: — Voyez! la voile rouge! c'est le *traîneur de grèves*! s'écria le gros Pierre.

— Il va au secours de Goron, ajoutèrent toutes les voix.

— Pourvu qu'il arrive à temps!

— Il a largué ses ris!

Marzou semblait, en effet, avoir renoncé à sa prudence, et courait toutes voiles dehors vers la barque chavirée. Il l'atteignit bientôt; on vit sa voile s'abattre, et l'on comprit qu'il travaillait au sauvetage des naufragés, mais sans pouvoir reconnaître, à cause de la distance, s'il était arrivé à temps. Chacun hasardait une conjecture presque aus-

sitôt contredite; enfin, après une assez longue station, qui fut diversement expliquée par les spectateurs, le *traîneur de grèves* remit à la voile et tourna l'île pour aborder à la *coïre espagnole*. Dès qu'il eut disparu, M. Lefort s'approcha d'Annette, qui était restée à genoux, dans un abattement désolé.

— Levez-vous, ma fille, dit-il, avec un accent de douce autorité; que vous ayez à remercier Dieu ou à lui demander des consolations, venez le prier! — Et, la prenant par la main, il entra avec elle à l'église.

V.

Tandis que les habitans de Piriac, réunis sur le port, se livraient à mille suppositions contradictoires, et qu'Annette continuait à prier devant l'autel de la Vierge avec une ferveur anxieuse, le drame commencé sur la grande terre se dénouait à l'île du Met, dans la cabane même de Marillas.

Près du foyer, où pétillaient des varechs desséchés, étaient assis Goron et Lubert, tels qu'ils avaient été sauvés par le *traîneur de grèves*, mais dans des dispositions singulièrement différentes. Le premier n'avait eu qu'à revenir à lui pour reprendre sa fermeté sombre, et, plus humilié qu'épouvanté de son naufrage, il tordait en silence ses manches de toile rousse qui ruisselaient d'eau de mer. Le grand Luc au contraire, les yeux dilatés, les lèvres pâles, tout le corps agité d'un mouvement convulsif, murmurait des interjections confuses et n'était point encore remis de son effroi. L'agonie qu'il venait de subir, cramponné sur la barque naufragée, avait brisé sa force, et les muscles lui manquaient, faute de cœur. On eût dit un de ces chênes à robuste apparence, mais creux au dedans, et que la première tempête couche à terre.

Vers le fond de la cabane, Marillas, étendu sans mouvement sur une couchette de matelot, faisait entendre la respiration sifflante qui annonce l'approche du moment suprême. Penché vers lui, Marzou suivait avec émotion cette dernière lutte entre la vie et la mort, et aux pieds de l'agonisant, *Iaunie* agenouillé répétait la seule prière qu'il eût apprise de sa mère.

Après un assez long silence, Goron se leva en se secouant d'un air farouche comme un loup qui sort de sa *reposée*; il alla regarder à l'étroite fenêtre qui donnait sur la mer, et, revenant vers le foyer :

— Allons, debout! dit-il brusquement et à demi-voix au grand Luc, voici le vent qui mollit, nous allons avoir une *acalmie*, faut en profiter pour repêcher la chaloupe.

— Où donc? quelle chaloupe? bégaya Lubert, qui tourna vers le marin son visage hébété.

— Celle que tu as fait chavirer, faute de filer l'écoute! répliqua Goron avec colère; elle doit être au vent de l'île; avec ta barque, nous pourrions la remorquer.

— Comment! vous voulez réembarquer à cette heure, s'écria Lubert, quand la mer est encore en danse! mais vous ne l'entendez donc pas sur les roches? Du diable si j'expose ma barque ni mon corps!

Le patron le couvrit d'un regard de mépris.

— Grand cadavre! dit-il en souriant amèrement; pour avoir été roulé quelques momens dans la lame, le voilà devenu plus couard qu'une fille! L'eau de mer lui a noyé le cœur.

— C'est bon! interrompit le géant avec un frisson de souvenir auquel se mêlait une sorte de colère; mais je vous conseille de ne pas revenir sur les choses, vu que vous êtes cause de tout.

— C'est donc moi qui ai manqué, par peur, à la manœuvre? demanda ironiquement Goron.

— C'est vous qui m'avez forcé à vous suivre, reprit le grand Luc d'un ton de rancune; quand le *traîneur de grèves* nous défiait d'embarquer, est-ce que j'avais donc besoin de répondre? Je l'aurais fait taire à volonté avec mes poings; mais vous avez voulu accepter par fausse gloire. C'était bien la peine de venir ici, à travers cinq cents morts, pour entendre un homme râler!

Marzou, qui était toujours au lit du mourant, se retourna et fit signe de la main. — Plus bas, au nom de Dieu! dit-il; maître Luz peut vous entendre.

Lubert haussa les épaules. — Oui, oui, reprit-il entre ses dents, nous avons fait une belle campagne, et dont je conseille au patron de se vanter! Trop heureux s'il n'y perd que sa barque!

— Ah! je saurai bien la retrouver, répondit le marin, qui remettait sa veste, et, puisque tu n'as pas assez de nerf pour m'aider, j'irai seul.

— Maître Goron ne me refuserait pas, j'espère, d'aller avec lui, dit le *traîneur de grèves* en s'approchant; mais je ne voudrais pas quitter le Béarnais pendant la grande angoisse, et il n'y a rien à craindre pour la barque. J'ai filé à l'avant et à l'arrière les deux grappins qui la tiennent mouillée, le nez à la vague; dans huit jours, on la trouverait à la même place.

— C'est une idée, cela! reprit le patron, qui semblait ne louer Marzou qu'avec embarras et répugnance; je ne te croyais pas l'œil si marin!

— Maître Goron aura oublié qu'autrefois il me prenait souvent pour matelot, dit Marzou, et qu'à bonne école il est facile de profiter!

Le marin jeta un regard de côté sur le jeune garçon, comme s'il se fût défié du compliment; mais l'accent avait été si simple et la physionomie si sincère, qu'il dut l'accepter comme il avait été fait, sans arrière-pensée.

— C'est bon! dit-il sourdement; pour lors on attendra, et, quand la mer n'aura pas plus de vagues qu'un marais salant, peut-être que le grand Luc pourra retrouver assez de courage pour prendre l'aviron.

— Ah! il faudra pourtant que cela finisse! s'écria Lubert, qui, honteux de sa lâcheté et incapable de la vaincre, s'irritait qu'on la rappelât; vrai, patron, vous seriez capable de faire enrager un agneau! On dirait que vous tenez à me voir noyé!

— Tu le serais maintenant sans le *traîneur de grèves*, fit observer ironiquement Goron, qui sentait par lui-même ce que ce souvenir devait avoir d'humiliant pour le grand Luc.

Celui-ci frappa du pied. — Tonnerre! je ne parle pas de cela! reprit-il, et d'ailleurs c'est un service qu'il vous a rendu aussi bien qu'à moi.

Marzou voulut s'entremettre, mais le patron et son matelot étaient trop animés pour accepter sa médiation.

— Remercie le bâlard d'avoir pris ta barque, dit Goron en ricanant; si tu l'avais conduite, elle serait maintenant au fond de la baie.

— J'aurais du moins pu en acheter une autre, répliqua brutalement Lubert, vu que je ne suis pas un gueux comme il y en a!

— Parles-tu pour moi? demanda le marin, dont l'œil s'allumait.

— Pour vous moins que pour les autres, objecta Lubert avec un rire grossier, puisque mes écus vont entrer dans votre famille.

Goron, qui s'était rassis au foyer, se leva d'un bond.

— Mille dieux! pas plus tes écus que toi-même, misérable brute! s'écria-t-il en éclatant.

— Bien dit, patron! murmura une voix faible, mais distincte.

Goron releva la tête : le visage du mourant s'était retourné vers le foyer; sa respiration semblait plus libre, et il y avait dans son regard une lucidité singulière. Marzou courut à lui avec une exclamation de joie. — Dieu soit béni! vous êtes mieux, maître Luz, dit-il en se penchant vers le malade; ce n'était qu'une crise, et la voilà passée.

Le Béarnais fit un mouvement de paupières, un vague sourire passa sur ses lèvres crispées.

— Prépare toujours le cerge et l'eau bénite, reprit-il de cette voix lente qu'il semblait ménager; mais, avant d'aller chercher ce qu'on trouve là-bas, j'aurai du moins le contentement de savoir que la *Niette* n'épouse pas ce sauvage.

— J'aimerais mieux la voir porter au cimetière avec la couronne blanche sur son linceul! dit le marin, qui lança à Lubert un regard de colère et de dédain.

--- Mieux vaut encore la conduire à l'église avec le bouquet argenté (1), dit Marillas, et cela vous est facile, patron; car il y a ici un

(1) Le bouquet des mariées est composé de fausses fleurs ornées de feuilles d'argent.

autre garçon épris d'amitié pour la *Niette*, et, si j'ai bien entendu, vous avez été content de le trouver tout à l'heure sur la mer.

— Je ne suis pas pour nier les services qu'on me rend, répondit le marin d'un air sombre.

— C'est un commencement de disposition à les payer, continua le Béarnais, et peut-être bien que la *Niette* s'en chargerait sans trop de déplaisance.

Lubert frappa sur sa cuisse. — A la bonne heure ! s'écria-t-il avec un rire méprisant, en voilà un gendre qui sera glorieux pour maître Goron ! Je voudrais seulement savoir ce qu'il répondra à la mairie, quand on lui demandera de qui il est fils ?

— Il répondra, dit Marillas, qu'il est fils de son courage et de son intelligence. Ce sont des parens que tu n'as pas eus, toi, grand Luc, car si tu étais né sans ressources comme Loïs, au lieu de glaner honnêtement ton pain sur les rochers et les grèves, tu vagabonderais maintenant par les routes avec les voleurs ou les mendiants.

— C'est bon, dit Lubert, qui ne se sentait pas de force à répondre ; on ne vous parle pas, à vous, Béarnais ; occupez-vous de mourir, et laissez en repos ceux qui ont la force de vivre. Vous aurez beau parler d'ailleurs, le *traîneur* n'en restera pas moins trop gueux pour nourrir une femme, lui qui ne sait pas seulement un métier.

— Lubert a vu que je pouvais conduire une barque, objecta Marzou.

— Quand tu trouves quelqu'un pour te prêter la sienne, acheva brutalement le grand Luc ; mais dis-nous un peu où est ta chaloupe ?

— Ici, interrompit Marillas vivement, je vais te la montrer.

Et, faisant signe au *traîneur de grèves* de l'aider, il se souleva sur son coude gauche, glissa la main droite sous sa paille, chercha quelque temps et en retira enfin une pochette de cuir qu'il ouvrit. Des louis d'or s'éparpillèrent sur la couverture.

— Il y a là près de quinze cents francs, reprit-il ; c'est deux fois plus qu'il ne faut pour acheter une barque. Si je vis, Loïs me les rendra peu à peu et selon son pouvoir ; si je meurs, comme vous en êtes bien sûrs, tout est pour lui. Que peux-tu dire à cela, grand Luc ?

— Moi ? rien, *monsieur* Luz, dit le géant, qui n'avait jamais vu tant d'or et se trouvait subitement intimidé devant le possesseur d'une pareille somme ; à cette heure, le patron ne peut pas manquer d'être pour le *traîneur de grèves* ; mais, pas moins, je me demande pourquoi vous êtes ainsi contre moi !

Un éclair passa sur les traits livides du mourant ; il leva lentement la main et montra la muraille au pied de son lit : le *cobriau* tué par le grand Luc y était suspendu le bec entr'ouvert et les ailes pendantes. Lubert déconcerté baissa la tête.

— Je t'avais averti qu'il venait une heure où les faibles se reven-

geaient, dit Marillas d'un accent de rancune; tâche de ne pas l'oublier désormais. Et vous, Goron, ne refusez pas le bonheur de votre fille par mauvaise gloire, et donnez la main à ce brave gars en signe de promesse.

Le marin parut hésiter. Il regarda l'or dispersé sur le lit, puis le grand Luc, qui tournait son bonnet d'un air de ressentiment sournois, enfin Marzou, dont les traits étaient épanouis par l'espérance, et, prenant son parti :

— Au diable le *qu'en dira-t-on!* s'écria-t-il. Après tout, je ne connais pas Loïs; c'est un vrai matelot. La *Niette* et lui peuvent s'arranger, et que la fièvre m'étrangle si je les dérange!

Il avait tendu la main à Marzou, qui la serra avec un cri de joie, puis se retourna vers le Béarnais en se laissant glisser à genoux près du lit. — Ah! c'est maintenant qu'il faut que vous viviez pour voir les heuroux que vous aurez faits! s'écria-t-il avec un élan de reconnaissance.

Le mourant ne put répondre sur-le-champ. Laissant une de ses mains au *traîneur de grèves*, qui la couvrait de baisers, il posa l'autre sur sa tête en silence; deux petites larmes coulaient le long de ses joues plombées. Enfin il fit un effort et murmura : — Que Dieu te bénisse! mon fils; grace à toi, je meurs avec la pensée que quelqu'un m'aimera après ma mort!

Marzou voulut protester contre ce dernier mot et énumérer les chances de salut qui restaient au malade; mais Luz lui fit signe de se taire et se mit à lui expliquer ses dernières volontés. Il désirait être enterré dans l'île, et demanda que le premier voyage de la barque achetée pour Annette et Marzou fût une visite à sa tombe. Il leur légua le bétail qu'il avait élevé, mais en exigeant la promesse qu'ils ne le livreraient jamais au couteau du boucher; enfin vinrent les explications relatives à ses affaires. Jusqu'au soir, il s'occupa ainsi de tout régler, s'interrompant de loin en loin pour tomber dans une courte somnolence; vers le milieu de la nuit, son agonie commença, et il mourut aux premières lueurs de l'aube, la tête appuyée sur l'épaule de Louis.

Tous ses vœux furent accomplis. La *Niette* et le *traîneur de grèves*, heureusement mariés grace à lui, vinrent tous les ans, à l'anniversaire de sa mort, prier à la place où il reposait, jusqu'à ce que la construction du fort élevé au milieu de l'île eut nécessité le transport des restes de Luz Marillas au cimetière de Piriac, sous une pierre grossièrement gravée, qui indique encore sa sépulture.

LES CAVALIERS

ET

LES CHEVAUX DU SAHARA.



Les cavaliers numides étaient déjà renommés du temps des Romains. Les cavaliers arabes ne le cèdent en rien à leurs devanciers. Le cheval est resté de nos jours le premier instrument de guerre pour ces belliqueuses populations. Une étude sur les chevaux algériens, qui présentent encore les caractères des races barbe et arabe, n'intéresse donc pas seulement l'art hippique, mais aussi notre puissance en Algérie. Pendant les seize années que j'ai passées en Afrique, un de mes premiers soins a été de mettre à profit mes relations avec les chefs indigènes et les grandes familles du pays pour résoudre ces deux questions : — Quelle est la valeur réelle des chevaux arabes? Quelle est la nature des services à en attendre? — Selon les uns, les Arabes sont les premiers cavaliers du monde; au dire des autres, ils ne sont que des bourreaux de chevaux. Les premiers leur font honneur de toutes les bonnes méthodes admises chez nous ou ailleurs; les seconds les représentent comme n'entendant rien ni à l'équitation, ni à l'hygiène, ni à la reproduction. Des renseignemens recueillis sous la tente même des Arabes montreront peut-être ce qu'il y a d'excessif dans l'une et l'autre opinion. Pour démêler le vrai au milieu de tant d'exagérations, il suffit d'interroger sans parti pris la vie du désert, et c'est ce que j'ai fait. Ce sont les résultats de ma longue et pénible enquête que j'essaie de noter ici.

Chez un peuple pasteur et nomade qui rayonne sur de vastes pâturages, et dont la population n'est pas en rapport avec l'étendue de son

territoire, le cheval est une nécessité de la vie. Avec son cheval, l'Arabe commerce et voyage; il surveille ses nombreux troupeaux, il brille au combat, aux noces, aux fêtes de ses marabouts; il fait l'amour, il fait la guerre; l'espace n'est plus rien pour lui. Aussi les Arabes du Sahara se livrent-ils encore avec passion à l'élevé des chevaux; ils savent ce que vaut le sang, ils soignent leurs croisemens, ils améliorent leurs espèces. L'amour du cheval est passé dans le sang arabe; ce noble animal est le compagnon d'armes et l'ami du chef de la tente, c'est un des serviteurs de la famille; on étudie ses mœurs, ses besoins; on le chante dans les chansons populaires. Chaque jour, dans ces réunions en dehors du douar, où le privilège de la parole est au plus âgé seul, et qui se distinguent par la décence des auditeurs assis en cercle sur le sable ou sur le gazon, les jeunes gens ajoutent à leurs connaissances pratiques les conseils et les traditions des anciens. La religion, la guerre, la chasse, l'amour et les chevaux, sujets inépuisables d'observations, font de ces causeries en plein air de véritables écoles où se forment les guerriers, où ils développent leur intelligence en recueillant une foule de faits, de préceptes, de proverbes et de sentences dont ils ne trouveront que trop l'application dans le cours de la vie pleine de périls qu'ils ont à mener. C'est là qu'ils acquièrent cette expérience hippique que l'on est étonné de trouver chez le dernier cavalier d'une tribu du désert. Il ne sait ni lire ni écrire, et pourtant chaque phrase de sa conversation s'appuiera sur l'autorité des savans commentateurs du Koran ou du prophète lui-même. « Notre seigneur Mohamed a dit; Sidi-Ahmed-ben-Youssef a ajouté; Si-ben-Dyab a raconté.... » Tous ces textes, toutes ces anecdotes, qu'on ne trouve le plus souvent que dans les livres, il les tient, lui, des *tolbas* ou de ses chefs, qui s'entendent ainsi, sans le savoir, pour développer ou maintenir chez le peuple l'amour du cheval, les préceptes utiles, les saines doctrines ou les meilleures règles hygiéniques. Le tout est bien quelquefois entaché de préjugés grossiers, de superstitions ridicules; c'est une ombre au tableau. Soyons indulgens : il n'y a pas si long-temps qu'en France on proclamait à peu près les mêmes absurdités comme vérités incontestables.

Cherchant à réunir, à coordonner ces préceptes des guerriers arabes sur l'hygiène et l'élevé des chevaux, j'ai dû poser quelques questions à l'un des juges les plus compétens en pareille matière. J'avais connu l'émir Abd-el-Kader pendant que j'étais consul de France à Mascara de 1837 à 1839, et je l'avais revu à Toulon, lorsque j'y fus envoyé en mission au moment où il touchait le sol de la France. J'avais pu, dans de nombreux entretiens avec l'émir, apprécier ses connaissances profondes sur tout ce qui touche au sujet spécial qui m'avait toujours occupé depuis mon arrivée en Afrique. C'est à lui que j'ai soumis mes doutes, et une lettre de l'émir datée du 8 novembre 1851 (le 23 de mo-

harrem, premier mois de 1268) m'a donné sur les races chevalines en Algérie quelques détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

« GLOIRE A DIEU L'UNIQUE. — SON REGNE SEUL EST ÉTERNEL.

Le salut sur celui qui égale en bonnes qualités tous les hommes de son temps, qui ne recherche que le bien, dont le cœur est pur et la parole accomplie, le sage, l'intelligent, le seigneur général Daumas, de la part de votre ami Sid-el-Hadj Abd-el-Kader, fils de Mahhi-Eddin (1).

Voici la réponse à vos questions.

Vous me demandez combien de jours le cheval arabe peut marcher sans se reposer et sans trop en souffrir. — Sachez qu'un cheval sain de tous ses membres, qui mange d'orge ce que son estomac réclame, peut tout ce que son cavalier veut de lui. C'est à ce sujet que les Arabes disent : *Allef ou anef*; donne de l'orge et abuse. — Mais, sans abuser du cheval, on peut lui faire faire tous les jours seize parasanges : c'est la distance de Mascara à Koudiat-Aghelizan sur l'Oued-Mina, elle a été mesurée en *drâa* (condées). Un cheval faisant ce chemin tous les jours, et qui mange d'orge ce qu'il en veut, peut continuer, sans fatigue, trois ou même quatre mois, sans se reposer un seul jour.

Vous me demandez quelle distance le cheval peut parcourir en un jour. — Je ne puis vous le dire d'une manière précise; mais cette distance doit approcher de cinquante parasanges, comme de Tlemcen à Mascara. Nous avons vu un très grand nombre de chevaux faire en un jour le chemin de Tlemcen à Mascara. Cependant le cheval qui aurait fait ce trajet devrait être ménagé le lendemain, et ne pourrait franchir, le second jour, qu'une distance beaucoup moindre. La plupart de nos chevaux allaient d'Oran à Mascara en un jour, et pouvaient faire deux ou trois jours de suite le même voyage. Nous sommes partis de Saïda vers huit heures du matin, pour tomber sur les Arbâa, qui campaient à Aaïn-Toukria (chez les Oulad-Aïad près Taza), et nous les avons atteints au point du jour. Vous connaissez le pays, et vous savez ce que nous avons eu de chemin à faire.

Vous demandez des exemples de la sobriété du cheval arabe et des preuves de sa force pour supporter la faim et la soif. — Sachez que, quand nous étions établis à l'embouchure de la Melouïa, nous faisons des razzias dans le Djebel-Amour, en suivant la route du Sahara, poussant nos chevaux, le jour de l'attaque, dans une course au galop de cinq à six heures, d'une seule haleine, et accomplissant notre excursion, aller et retour, en vingt ou vingt-cinq jours au plus. Pendant cet intervalle de temps, nos chevaux ne mangeaient d'orge que ce qu'ils avaient pu porter avec leurs cavaliers, environ huit repas ordinaires; nos chevaux ne trouvaient point de paille, mais seulement de l'*alfa* et du *chiehh*, ou encore, au printemps, de l'herbe. Cependant, en rentrant auprès des nôtres, nous faisons le jeu sur nos chevaux le jour de notre arrivée, et frappons la poudre avec un certain nombre d'entre eux. Beaucoup qui n'eussent pas pu fournir ce dernier exercice étaient néanmoins en état d'expédi-

(1) C'est, personne ne l'ignore, l'habitude des Arabes de commencer leurs lettres par des compliments hyperboliques. En reproduisant ceux-ci, je n'ai donc pas d'autre but que de donner une idée du style oriental.

tionner. Nos chevaux restaient sans boire un jour ou deux; une fois ils n'ont pas trouvé d'eau pendant trois jours. Les chevaux du Sahara font beaucoup plus que cela. Ils restent environ trois mois sans manger un grain d'orge; ils ne connaissent la paille que les jours où ils viennent acheter des grains dans le Tell, et ne mangent le plus souvent que de l'*alfa* et du *chiehh*, quelquefois du *guetof*. Le *chiehh* vaut mieux que l'*alfa*, et le *guetof* que le *chiehh*.

Les Arabes disent : « L'*alfa* fait marcher, — le *chiehh* fait combattre, — et le *guetof* vaut mieux que l'orge. » Certaines années se passent sans que les chevaux du Sahara aient mangé un grain d'orge de l'année entière, quand les tribus n'ont point été reçues dans le Tell. Quelquefois ils donnent alors des dattes à leurs chevaux; cette nourriture les engraisse; leurs chevaux peuvent alors expédier et combattre.

Vous demandez pourquoi, quand les Français ne montent les chevaux qu'après quatre ans, les Arabes les montent de très bonne heure. — Sachez que les Arabes disent que le cheval, comme l'homme, ne s'instruit vite que dans le premier âge. Voici leur proverbe à cet égard : « Les leçons de l'enfance se gravent sur la pierre; les leçons de l'âge mûr disparaissent comme les nids des oiseaux. » Ils disent encore : « La jeune branche se redresse sans grand travail; mais le gros bois ne se redresse jamais. » Dans la première année, les Arabes instruisent déjà le cheval à se laisser conduire avec le *reseun*, espèce de caveçon; ils l'appellent alors *djeda*, commencent à l'attacher et à le brider. Dès qu'il est devenu *teni*, c'est-à-dire qu'il entre dans sa seconde année, ils le montent un mille, puis deux, puis un parasange, et, dès qu'il a dix-huit mois, ils ne craignent pas de le fatiguer. Quand il est devenu *rebâa telata*, c'est-à-dire quand il entre dans sa troisième année, ils l'attachent, cessent de le monter, le couvrent d'un bon *djelale* (couverture) et l'engraissent. Ils disent à cet égard : « Dans la première année (*djeda*), attache-le pour qu'il ne lui arrive pas d'accident. — Dans la deuxième année (*teni*), monte-le jusqu'à ce que son dos en fléchisse. — Dans la troisième année (*rebâa telata*), attache-le de nouveau; puis, s'il ne convient pas, vends-le. »

Si un cheval n'est pas monté avant la troisième année, il est certain qu'il ne sera bon tout au plus que pour courir, ce qu'il n'a pas besoin d'apprendre, c'est là sa faculté originelle. Les Arabes expriment ainsi cette pensée : *Le djoud court suivant sa race* (le cheval noble n'a pas besoin d'apprendre à courir).

Vous me demandez pourquoi, si l'étalon donne aux produits plus de qualités que la mère, les jumens sont pourtant d'un prix plus élevé que les chevaux. — La raison, la voici : celui qui achète une jument espère que, tout en servant, il en tirera des produits nombreux; mais celui qui achète un cheval n'en tire d'autre avantage que de le monter, les Arabes ne faisant point saillir leurs chevaux pour de l'argent, et les prêtant gratuitement pour la monte.

Vous me demandez si les Arabes du Sahara tiennent des registres pour établir la filiation de leurs chevaux. — Sachez que les gens du Sahara algérien, pas plus que ceux du Tell, ne s'occupent de ces registres. La notoriété leur suffit, car la généalogie de leurs chevaux de race est connue de tous, comme celle de leurs maîtres. J'ai entendu dire que quelques familles avaient de ces généalogies écrites, mais je ne pourrais les citer.

Vous me demandez quelles sont les tribus de l'Algérie les plus renommées

pour la noblesse de leurs chevaux. — Sachez que les meilleurs chevaux du Sahara sont les chevaux des Hamyan sans exception. Ils ne possèdent que d'excellens chevaux, parce qu'ils ne les emploient ni pour le labour, ni pour le bât; ils ne s'en servent que pour expédier et se battre. Ce sont ceux qui supportent mieux la faim, la soif et la fatigue. Après les chevaux des Hamyan viennent ceux des Harar, des Arbâa et des Oulad-Nayl.

Dans le Tell, les meilleurs chevaux pour la noblesse et pour la race, la taille et la beauté des formes, sont ceux des gens du Cheliff, principalement ceux des Oulad-Sidi-Ben-Abd-Allah (Sidi-el-Aaribi), près de la Mina, et encore ceux des Oulad-Sidi-Hassan, fraction des Oulad-Sidi-Dahhou, qui habitent la montagne de Mascara. Les plus rapides sur l'hippodrome, beaux aussi de forme, sont ceux de la tribu des Flitas, des Oulad-Cherif et des Oulad-Lekreud. Les meilleurs pour marcher sur des terrains pierreux, sans être ferrés, sont ceux de la tribu des Assassena, dans la Yakoubia. On prête cette parole à Moulaye-Ismaïl, le sultan célèbre du Maroc : « Puisse mon cheval avoir été élevé dans le Mâz, et abreuvé dans le Biaz! »

Le Mâz est un lieu du pays des Assassena, et le Biaz est le ruisseau, connu sous le nom de Foufet, qui roule sur leur territoire.

Les chevaux des Oulad-Khaled sont aussi renommés pour les mêmes qualités; Sidi-Ahmed-ben-Youssef a dit au sujet de cette tribu : « Les longues tresses et les longs *djelales* se verront chez vous jusqu'au jour de la résurrection, » faisant ainsi l'éloge de leurs femmes et de leurs chevaux.

Vous me dites que l'on vous soutient que les chevaux de l'Algérie ne sont point des chevaux arabes, mais des chevaux berbères (barbes). — C'est une opinion qui retourne contre ses auteurs. Les Berbères sont Arabes d'origine. Un auteur célèbre a dit : « Les Berbères habitent le Mogheb; ils sont tous fils de Kaïs-Ben-Ghilan. On assure encore qu'ils sortent des deux grandes tribus hémiarites, les Senahdja et les Kettama, venus dans le pays lors de l'invasion de Ifrikech-el-Malik. » D'après ces deux opinions, les Berbères sont bien des Arabes. Les historiens établissent d'ailleurs la filiation de la plupart des tribus berbères, et leur descendance des Senahdja et des Kettama. La venue de ces tribus est antérieure à l'islamisme. Depuis l'invasion musulmane, le nombre des Arabes émigrés dans le Mogheb est incalculable. Quand les Obeïdin (les Fatémites) furent maîtres de l'Égypte, d'immenses tribus passèrent en Afrique, entre autres les Riahh. Elles se répandirent de Kaïrouan à Merrakech (Maroc). Nul doute que les chevaux arabes ne se soient répandus dans le Mogheb comme les familles arabes. Au temps de Ifrikech-ben-Kaïf, l'empire des Arabes était tout-puissant; il s'étendit dans l'ouest jusqu'aux limites du Mogheb, comme au temps de Chamar l'Hémiarite il s'étendit dans l'est jusqu'à la Chine, ainsi que le rapporte Ben-Kouteïba dans son livre intitulé *El Mârif*.

Il est bien vrai que si tous les chevaux d'Algérie sont arabes de race, beaucoup sont déçus de leur noblesse, parce qu'on ne les emploie que trop souvent au labourage, au dépiquage, à porter, à traîner des fardeaux, et autres travaux semblables, parce que les jumens ont été soumises à l'âne, et que rien de cela ne se faisait chez les Arabes d'autrefois. A ce point, disent-ils, qu'il suffit au cheval de marcher sur une terre labourée pour perdre de son mérite. On raconte à ce sujet l'histoire suivante.

Un homme marchait monté sur un cheval de race. Il est rencontré par son ennemi, également monté sur un noble coursier. L'un poursuit l'autre, et celui qui donne la chasse est distancé par celui qui fuit. Désespérant de l'atteindre, il lui crie alors : « Je te le demande au nom de Dieu, ton cheval a-t-il jamais labouré? — Il a labouré pendant quatre jours. — Eh bien! le mien n'a jamais labouré. Par la tête du prophète, je suis sûr de t'atteindre. »

Il continue à lui donner la chasse. Sur la fin du jour, le fuyard commence à perdre du terrain, et le poursuivant à en gagner; il parvient bientôt à combattre celui qu'il avait d'abord désespéré de rejoindre.

Mon père, — Dieu l'ait en miséricorde, — avait coutume de dire : « Point de bénédiction pour notre terre depuis que nous avons fait de nos coursiers des bêtes de somme et de labour. Dieu n'a-t-il point fait le cheval pour la course, le bœuf pour le labour, et le chameau pour le transport des fardeaux? Il n'y a rien à gagner à changer les voies de Dieu. »

Vous me demandez encore nos préceptes pour la manière d'entretenir et de nourrir nos chevaux. — Sachez que le maître d'un cheval lui donne d'abord peu d'orge, augmentant successivement sa ration par petites quantités, puis la diminuant un peu dès qu'il en laisse et la maintenant à cette mesure. Le meilleur moment pour donner l'orge est le soir. Excepté en route, il n'y a aucun profit à en donner le matin. On a dit à cet égard : « L'orge du matin se retrouve dans le fumier, l'orge du soir dans la croupe. » La meilleure manière de donner l'orge est de la donner au cheval sellé et sanglé, comme la meilleure manière d'abreuver est de faire boire le cheval avec sa bride. On dit à cet égard : « L'eau avec la bride, et l'orge avec la selle. »

Les Arabes préfèrent surtout le cheval qui mange peu, pourvu qu'il n'en soit pas affaibli. C'est, disent-ils, *un trésor sans prix*.

Faire boire au lever du soleil fait maigrir le cheval; faire boire le soir le fait engraisser; faire boire au milieu du jour le maintient en son état. Pendant les grandes chaleurs qui durent quarante jours, les Arabes ne font boire leurs chevaux que tous les deux jours. On prétend que cet usage est du meilleur effet.

Dans l'été, dans l'automne et dans l'hiver, ils donnent une brassée de paille à leurs chevaux; mais le fond de la nourriture est l'orge de préférence à toute autre substance. Les Arabes disent à ce propos : « Si nous n'avions pas vu que les chevaux proviennent des chevaux, nous aurions dit : C'est l'orge qui les enfante. »

Ils disent : « Cherche-le large et achète; l'orge le fera courir. »

Ils disent : « De la viande défendue, choisis la plus légère, » c'est-à-dire choisis un cheval léger : la viande du cheval est interdite aux musulmans.

Ils disent : « On ne devient cavalier qu'après s'être brisé souvent. »

Ils disent : « Les chevaux de race n'ont point de malice. »

Ils disent : « Cheval à l'attache, honneur du maître. »

Ils disent : « Les chevaux sont des oiseaux qui n'ont point d'ailes. »

Ils disent : « Rien n'est loin pour les chevaux. »

Ils disent : « Celui qui oublie la beauté des chevaux pour celle des femmes ne sera point prospère. »

Ils disent : « Les chevaux connaissent leur cavalier. »

Le saint Ben-el-Abbas, — Dieu l'a fait pour agréable, — a dit aussi : « Aimez les chevaux, soignez-les; ne ménagez point vos peines; par eux l'honneur et par eux la beauté. Si les chevaux sont abandonnés des hommes, je les fais entrer dans ma famille, je partage avec eux le pain de mes enfans; mes femmes les vêtent de leurs voiles, et se couvrent de leurs couvertures. Je les mène chaque jour sur le champ des aventures; emporté par leur course impétueuse, je combats les plus vaillans. »

J'ai fini la lettre que notre frère et compagnon, l'ami de tous, le commandant Sid-Bou-Senna, doit vous faire parvenir. — Salut (1). »

On connaît maintenant les qualités que les Arabes cherchent à développer dans le cheval de guerre. Pour l'homme du désert, le cheval n'est ni un jouet, ni un objet de luxe coûteux et fragile. C'est un utile instrument, un indispensable compagnon dans cette vie de mouvement, de lutte et d'aventures qu'il aime, parce qu'elle est indépendante, *bénie de Dieu et loin des sultans*. Qu'est-ce donc que cette vie pour laquelle il faut des chevaux façonnés exprès par un si rude apprentissage? Quels en sont les principaux incidens, les actes essentiels? Ici, nous nous trouvons en pleines mœurs arabes, en présence de nos souvenirs, en présence aussi de toutes les difficultés d'une guerre en Afrique et de toutes les conditions exceptionnelles qu'avec une meilleure application des préceptes arabes à notre cavalerie, il nous serait si aisé de remplir.

Razzia, chasse et guerre, tels sont les trois grands actes de la vie nomade et aussi de la vie militaire en Afrique. Le fait le plus fréquent et presque quotidien de cette vie, c'est la razzia. La gloire est une belle chose sans doute, et à laquelle, dans le Sahara, on a le cœur sensible comme partout ailleurs; mais là on met sa gloire à faire du mal à l'ennemi, à détruire ses ressources, en augmentant les siennes propres. La gloire n'est pas de la fumée, c'est du butin. Le désir de la vengeance est aussi un mobile; mais est-il plus belle vengeance que celle de dépouiller un ennemi et de s'enrichir à ses dépens?

Ce triple besoin de gloire, de vengeance et de butin ne pouvait trouver pour se satisfaire un plus expéditif ni plus efficace procédé que la *razzia* (incursion), envahissement par la force ou la ruse du lieu occupé par l'ennemi, du dépôt de tout ce qui lui est cher, famille et richesses. Les Arabes distinguent trois espèces de *razzia* : la *tehha* (du verbe *tahh*, tomber, se précipiter), qui se fait au point du jour. Dans une *tehha*, on n'est pas venu pour piller, on s'est rué pour massacrer; on

(1) Cette lettre a été écrite en entier de la main d'Abd-el-Kader, l'original est en ma possession, et il est certifié par M. le chef d'escadron d'artillerie Boissonnet, qui, depuis trois ans, remplit avec distinction, auprès de l'émir, une mission aussi délicate que difficile. C'est également au commandant Boissonnet que je dois la traduction de ce précieux document.

ne s'enrichit pas, on se venge. Il y a ensuite la *khrotefa*, qu'on exécute en plein jour, vers trois heures après midi, et dont le principal but est le pillage. Il y a enfin la *terbique*, qui n'est qu'un tour de voleur favorisé par les ténèbres de la nuit.

De toutes les formes de la *razzia*, c'est la *tehha* qui est la plus solennelle et la plus dramatique. Quand une *tehha* est projetée, le cheikh donne l'ordre de ferrer les chevaux, de préparer les vivres, de faire la provision d'orge pour cinq ou six jours, plus ou moins. Ces provisions sont mises dans des besaces (*semate*).

Avant de se mettre en marche, on envoie deux ou quatre cavaliers *chouafin* (voyeurs) pour reconnaître l'emplacement de la tribu qu'on doit attaquer. Ces éclaireurs sont des hommes bien montés, intelligens, connaissant le pays, circonspects. Ils marchent avec précaution et font un grand détour; en cas de surprise, ils se présenteront du côté par où les gens à combattre ne voient d'ordinaire paraître que des amis. Arrivés près du but, ils s'embusquent; l'un d'eux se détache à pied et pénètre jusqu'au milieu des douars, sans exciter le moindre soupçon. Une fois renseignés sur les forces et les dispositions de l'ennemi, ils retournent sur leurs pas, et vont rejoindre le *goum* qui les attend dans un lieu déterminé à l'avance, et qui, ainsi que les *chouafin*, a suivi une direction de nature à n'inspirer aucune crainte à ceux que l'on veut surprendre.

Tous les renseignemens sont recueillis, la tribu à envahir est tout près; il faut tomber sur elle à la pointe du jour, car à cette heure on trouve « la femme sans ceinture et la jument sans bride. » Avant de se lancer dans la mêlée, les chefs adressent à leurs cavaliers une chaleureuse allocution : « Faites attention; qu'aucun de vous ne s'avise de dépouiller des femmes, d'enlever des chevaux, d'entrer dans les tentes, de mettre pied à terre pour faire du butin, avant d'avoir beaucoup tué; rappelez-vous que nous avons à faire à des *enfants du péché* qui se défendront vigoureusement. Ces gens ont massacré nos frères, pas de grace... Tuez!... tuez!... si vous voulez à la fois et la vengeance et les biens de l'ennemi, car, je vous le répète, ils ne vous céderont pas ceux-ci à bon marché. »

Puis le *goum* se divise en trois ou quatre corps, pour jeter l'épouvante dans la tribu par plusieurs côtés à la fois. Dès qu'on est à portée, on commence le feu; aucun cri, tant que la poudre ne s'est pas fait entendre.

Ces *razzias* deviennent la plupart du temps d'épouvantables carnages. Les hommes, surpris à l'improviste, sont presque tous mis à mort; on se contente de dépouiller les femmes de leurs vêtemens. Si le temps le permet, les vainqueurs emportent les tentes et emmènent les nègres, les chevaux, les troupeaux; les femmes et les enfans sont

abandonnés. Dans le désert, on ne se charge jamais de prisonniers. Au retour, on met les troupeaux sous la garde de quelques cavaliers, et l'on forme une forte réserve chargée de parer à toutes les éventualités de la retraite. Rentrés dans le douar, les combattans partagent entre eux les troupeaux et tout le butin fait sans risque de la vie; ils donnent en sus au cheikh trente ou quarante brebis, trois ou quatre chameaux, suivant le cas, et ils gratifient d'une récompense spéciale les cavaliers qui ont été lancés en éclaireurs.

Avant de tenter une entreprise de ce genre, chaque tribu se place sous la protection d'un marabout particulier, à qui elle s'adresse dans les circonstances difficiles. Pour le Saharien, le pillage d'un ennemi est une circonstance qui, malgré ce qu'elle a d'habituel, ne manque pas de solennité. C'est ainsi que la tribu des Arbâa a pour marabout attiré Sidi-Hamed-ben-Salem-Ould-Tedjiny. Le succès d'une razzia est l'occasion de grandes réjouissances; dans chaque tente, on prépare une *ouadia* (fête) en l'honneur des marabouts, et on y invite les pauvres, les *tolbas* (lettrés), les veuves, les maréchaux-ferrans et les nègres libres.

La *tehha* se fait habituellement avec cinq ou six cents cavaliers, auxquels se joignent souvent des fantassins transportés à dos de chameau.

Si le cheval arabe est précieux pour les rapides et lointaines excursions qu'exige une razzia, il ne l'est pas moins pour les divertissemens de la grande chasse, telle que l'aiment et la pratiquent les tribus du désert. La chasse à l'autruche est le plus brillant peut-être de ces aristocratiques exercices si chers aux Arabes. Pour cette chasse, on impose au cheval une préparation spéciale. Sept ou huit jours avant la course, on lui supprime tout-à-fait la paille ou l'herbe, on lui donne l'orge seulement, on ne le fait boire qu'une fois par jour, au coucher du soleil, moment où l'eau commence à devenir plus fraîche, et on le lave. On lui fait faire une longue promenade quotidienne entremêlée de pas et de galop, pendant laquelle on s'assure que rien ne manque au harnachement approprié à la chasse de l'autruche. Après ces sept ou huit jours, dit l'Arabe, le ventre du cheval disparaît, tandis que son encolure, son poitrail et sa croupe restent en chair; alors l'animal est apte à supporter la fatigue. On appelle cette préparation du cheval *te-chaha*. On modifie également le harnais en vue de l'alléger. Les étriers doivent être beaucoup moins lourds que d'habitude, l'arçon très léger, les deux *keurbaus* diminués de hauteur et dépouillés du *stara*. On retire le poitrail; sur sept feutres, on n'en conserve que deux. La bride subit aussi de nombreuses métamorphoses, on supprime comme trop lourds les montans et les œillères, on monte simplement le mors sur une corde de chameau suffisamment solide, sans sous-gorge, maintenue

par une espèce de frontal également en corde; les rênes doivent être très légères, mais fortes. Les chevaux sont ferrés des quatre pieds.

L'époque la plus favorable pour cette chasse est celle des grandes chaleurs de l'été; plus la température est élevée, moins l'autruche a de vigueur pour se défendre. Les Arabes précisent ce moment en disant que c'est celui où, l'homme étant debout, son ombre n'a pas plus de la longueur d'une semelle.

C'est une véritable excursion qui dure sept à huit jours; elle exige des mesures préparatoires, lesquelles sont concertées par une dizaine de cavaliers réunis en *akued* comme pour une razzia. Chaque cavalier est accompagné d'un de ses domestiques, prenant alors le nom de *zemaal*, et monté sur un chameau qui porte quatre peaux de bouc remplies d'eau, de l'orge pour le cheval, de la farine de blé (*deguig*), une autre espèce de farine grillée (*rouina*), des dattes, une marmite (*mordjem*) pour faire cuire les alimens, des lanières, une aiguille à passer, des fers et des clous de rechange. Le cavalier ne doit avoir qu'une chemise de laine ou de coton, une culotte en laine; il s'entoure le cou et les oreilles d'une pièce d'étoffe légère appelée dans le désert *haouli*, maintenue par la corde de chameau; il porte aux pieds des semelles retenues par des cordons; il chausse des guêtres légères (*trabag*), et ne se charge ni de fusil, ni de pistolet, ni de poudre; sa seule arme est un bâton d'olivier sauvage ou de tamarin long de quatre ou cinq pieds et se terminant par un bout très pesant. On ne se met en chasse qu'après avoir appris par des voyageurs, des caravanes ou des agens envoyés à cet effet, la présence d'un grand nombre d'autruches sur un point désigné.

On rencontre ordinairement les autruches dans les endroits où il y a beaucoup d'herbe et où la pluie est tombée depuis peu. D'après les Arabes, aussitôt que l'autruche voit les éclairs briller et l'orage se préparer en un lieu quelconque, elle y court, fût-elle à une très grande distance; dix jours de marche ne sont rien pour elle. Dans le désert, on dit d'un homme habile à soigner les troupeaux et à leur trouver les choses nécessaires : « Il est comme l'autruche; où il voit briller l'éclair, il arrive. »

On se met en route le matin. Après un ou deux jours de marche, quand on est arrivé près de l'endroit où les autruches ont été signalées, et qu'on commence à apercevoir leurs traces, on s'arrête et on campe. Le lendemain, deux domestiques intelligens, entièrement nus, et n'ayant qu'un mouchoir en guise de caleçon, sont envoyés en reconnaissance. Ils emportent une peau de bouc (*chibouta*) pendue au côté et un peu de pain; ils marchent jusqu'à ce qu'ils rencontrent les autruches, qui se placent toujours, disent les Arabes, sur des lieux éle-

vés. Aussitôt qu'ils les ont aperçues, ils se couchent et observent; puis l'un d'eux demeure, et l'autre retourne prévenir le goum. Il a vu quelquefois trente, quarante ou soixante autruches, car il existe, prétend-on, des troupeaux (*djaliba*) de cette force; d'autres fois, surtout au temps de leurs amours, les autruches ne se rencontrent que par trois ou quatre couples.

Les cavaliers, guidés par l'homme qui est venu les avertir, marchent doucement du côté où sont les autruches. Plus ils approchent du mamelon où elles ont été signalées, plus ils prennent de précautions pour n'être pas aperçus. Enfin, arrivés au dernier mouvement de terrain qui les puisse cacher, ils mettent pied à terre. Deux éclaireurs vont en rampant s'assurer de nouveau que les autruches sont toujours dans le même endroit; s'ils confirment les premiers renseignements, chacun fait boire à son cheval, mais modérément, l'eau portée à dos de chameau, car il est très rare de tomber sur un lieu où il y ait des sources. On dépose tout le bagage sur la place même où l'on s'est arrêté, et sans y laisser de surveillant, tant on est sûr de retrouver l'emplacement. Chaque cavalier porte à son côté une *chibouta*. Les domestiques et les chameaux suivent les traces des chevaux; chaque chameau ne porte plus que le souper en orge du cheval, son propre souper, et de l'eau pour les hommes et les animaux.

La station des autruches étant bien reconnue, on se concerta; les dix cavaliers se divisent et forment un cercle dans lequel ils cernent la chasse à une très grande distance, de manière à ne pas être aperçus, car l'autruche a très bonne vue. Les domestiques attendent là où les cavaliers se sont séparés; puis, dès qu'ils les voient tous à leurs postes, ils marchent droit devant eux. Les autruches fuient épouvantées; mais elles rencontrent les cavaliers, qui ne s'occupent d'abord qu'à les faire rentrer dans le cercle. L'autruche commence ainsi à épuiser ses forces dans une course rapide, car, aussitôt qu'elle est surprise, *elle ne ménage pas son air*. Elle renouvelle plusieurs fois ce manège, cherchant toujours à sortir du cercle, et toujours revenant effrayée par les cavaliers. Aux premiers signes de fatigue, les chasseurs courent sus. Au bout d'un certain temps, le troupeau se dissémine; on voit les autruches affaiblies ouvrir les ailes; c'est l'indice d'une grande lassitude; les cavaliers, certains désormais de leur proie, modèrent leurs chevaux. Chaque chasseur s'assigne une autruche, se dirige sur elle, finit par l'atteindre, et, soit par derrière, soit de côté, lui assène sur la tête un coup du bâton dont j'ai parlé. La tête est chauve et très sensible; les autres parties du corps offriraient plus de résistance. L'autruche, rudement frappée, tombe, et le cavalier s'empresse de descendre pour la saigner, ayant soin de tenir la gorge éloignée du corps,

afin que le sang ne tache pas les ailes. Le mâle de l'autruche (*delim*), quand on le saigne, surtout devant ses petits, pousse des gémissemens lamentables; la femelle (*reumda*) ne jette aucun cri.

Lorsque l'autruche est sur le point d'être atteinte par le cavalier, elle est tellement fatiguée, que, si le chasseur veut ne pas la tuer, il lui est facile de la ramener doucement en la dirigeant avec son bâton, car elle peut à peine marcher.

Immédiatement après avoir saigné l'autruche, on l'écorche avec soin, de manière à ne pas gâter les plumes, puis on étend la peau sur un arbre ou sur le cheval. Les chameaux arrivent, et on saupoudre fortement de sel l'intérieur de la dépouille. Les domestiques allument des feux, disposent les marmites, et font bouillir long-temps à grand feu toute la graisse de l'animal. Lorsqu'elle est devenue très liquide, on la verse dans une sorte d'outre formée avec la peau de la cuisse au pied, solidement attachée à sa partie inférieure. La graisse de l'autruche en bon état doit remplir ses deux jambes; partout ailleurs la graisse se gâterait. Lorsque l'autruche couve, elle est très maigre, et sa graisse alors serait loin de remplir ses deux jambes; on ne la chasse à cette époque que pour la valeur de ses plumes. Le reste de la chair est employé au souper des chasseurs, qui la mangent assaisonnée de poivre et de farine.

Les domestiques ont fait boire les chevaux et leur ont donné l'orge. Tout le monde s'est un peu restauré, et s'empresse, quelle que soit la fatigue de la chasse, de retourner au lieu où l'on a laissé les bagages. On s'y arrête quarante-huit heures pour faire reposer les chevaux. Pendant ce séjour, ils sont l'objet des plus grands soins; puis on retourne dans ses tentes. Parfois on envoie le produit de la chasse au douar; les domestiques rapportent des provisions, et, sur de nouveaux renseignemens, on renouvelle l'entreprise.

La graisse de l'autruche est employée pour préparer les alimens, le kouskoussou par exemple; on la mange également avec du pain. Les Arabes s'en servent en outre comme remède dans un grand nombre de maladies. Pour la fièvre, on fait avec cette graisse et de la mie de pain une espèce de pâte; on la donne à manger au malade, qui ne doit pas boire de la journée. Dans les maux de reins, les douleurs rhumatismales, on en frictionne la partie souffrante jusqu'à ce qu'elle en soit pénétrée; puis le malade se couche dans le sable brûlant, la tête soigneusement couverte; une transpiration très active s'établit, la guérison est complète. Dans les maladies de bile, la graisse d'autruche légèrement chauffée et devenue comme de l'huile, puis un peu salée, est prise en potion. Elle produit des évacuations excessives jusqu'à causer une maigreur extraordinaire. « Le malade se débarrasse de

tout ce qu'il avait de mauvais dans le corps, recouvre une santé de fer, et (ceci est du merveilleux) acquiert une vue excellente. »

La graisse d'autruche se vend dans les marchés, et on en fait aussi provision dans les tentes de distinction pour donner aux pauvres comme remède. Du reste, elle n'est pas très chère, car on échange un pot de graisse d'autruche contre trois pots de beurre seulement.

Les plumes se vendent dans les *ksours*, à Tougourt (1), à Leghrouat et chez les Beni-Mzab (2), qui, au moment de l'achat des grains, font parvenir les dépouilles d'autruche jusque sur le littoral. Chez les Ouled-Sidi-Chikh, la dépouille du mâle se vend de 4 à 5 douros, et celle de la femelle de 10 à 15 francs. Dans le Sahara, avant nous, on ne faisait usage des belles plumes de l'autruche que pour orner le sommet des tentes ou le dessus des chapeaux de paille.

La chasse de l'autruche a pour l'Arabe le double attrait du profit et du plaisir. C'est un exercice très goûté des cavaliers du Sahara; mais c'est aussi une entreprise fructueuse : le prix des dépouilles et de la graisse compense de beaucoup les frais. Malgré l'attirail nombreux indispensable pour entreprendre la chasse de l'autruche, le riche n'est pas seul à se la pouvoir permettre. Le pauvre qui se sent capable de se bien tirer d'affaire trouve moyen de se joindre à des chasseurs qui poursuivent l'autruche : il va trouver un Arabe opulent; celui-ci prête le chameau, le cheval, son harnachement, les deux tiers de l'orge nécessaire à l'expédition, les deux tiers des peaux de boucs, les deux tiers des provisions de bouche. L'emprunteur fournit l'autre tiers des objets nécessaires, puis le produit de la chasse est partagé dans les mêmes proportions.

La guerre ne tient pas moins de place que les razzias et la chasse dans la vie du cavalier arabe.

Une caravane a été pillée, les femmes de la tribu ont été insultées, on lui conteste l'eau et les pâturages : voilà de ces griefs que la razzia, fût-ce la terrible *tehha*, ne suffirait pas à venger. Aussi les chefs se sont réunis et ont décrété la guerre. Ils ont écrit à tous les chefs des tribus alliées et leur ont demandé leur aide. Les alliés sont fidèles et sûrs, ne sont-ils pas aussi les ennemis de la tribu à punir? n'ont-ils pas les mêmes sympathies, les mêmes intérêts que ceux qui les appellent? ne font-ils pas partie du *sof*, du rang, de la confédération? Au-

(1) Ville du Sahara, capitale d'un petit état formé par les trente-cinq villages de l'oasis qu'on nomme l'*Oued-Nir*, à soixante-seize lieues de Biskra.

(2) Leghrouat est une ville de sept à huit cents maisons à soixante-dix-neuf lieues sud-ouest de Biskra. Les Beni-Mzab sont une immense confédération saharienne qui forme, au milieu des populations du désert, une nation à part; ils comptent sept villes importantes, dont la principale est Gardaïa.

cune des tribus ne refusera d'envoyer son contingent, proportionné à son importance.

Cependant les alliés sont loin, ils ne pourront arriver avant huit ou dix jours; en attendant, les conseils se renouvellent, et les chefs excitent les esprits par leurs proclamations : « Vous êtes prévenus, ô esclaves de Dieu, que nous avons à tirer vengeance d'une tribu qui nous a fait insulte. Ferrez vos chevaux, faites des provisions pour quinze jours, n'oubliez pas le blé, l'orge, la viande sèche (*khreléa*) et le beurre; vous devez non-seulement suffire à vos besoins, mais encore pouvoir donner généreusement l'hospitalité aux cavaliers qui viennent nous soutenir. Commandez à vos plus jolies femmes de se tenir prêtes à marcher avec nous, qu'elles s'ornent de leurs plus belles parures, qu'elles parent de leur mieux leurs chameaux et leurs *ataliche* (palanquins de parade); portez vous-mêmes vos plus riches vêtemens, car c'est pour nous une affaire de *nif* (amour-propre). Tenez vos armes en bon état et munissez-vous de poudre. Le cavalier qui a une jument et qui ne viendra pas, le fantassin qui possède un fusil et qui restera, seront frappés, le premier d'une amende de vingt brebis, et le second d'une amende de dix brebis. »

Tout homme valide, même à pied, doit faire partie de l'expédition.

Avant de partir, les chefs confient les troupeaux, les tentes et les bagages de la tribu à la garde de vieillards expérimentés chargés également de pourvoir à la police et à la surveillance de cette réunion de femmes, d'enfans, de malades et de bergers.

Les ennemis aussi se sont préparés; instruits par des voyageurs, des amis, des parens même qu'ils ont dans le parti opposé, ils se hâtent d'écrire de tous les côtés pour réunir leurs alliés (*sof*); ils placent les troupeaux, les tentes, les bagages dans un endroit qu'ils croient sûr, puis un rendez-vous est assigné aux cavaliers dans le plus bref délai; dans la crainte d'une surprise, on choisit un terrain convenable pour la défensive, et l'on attend les événemens.

Les événemens sont proches, et la tribu qui a pris les armes pour se venger va bientôt se mettre en marche, elle n'a pas perdu un seul instant. La veille du départ, tous les chefs auxiliaires se réunissent à ceux qui les ont mandés, et en présence des marabouts prêtent sur le livre saint de Sidi-Abd-Allah le serment suivant : « O nos amis, jurons par la vérité du livre saint de Sidi-Abd-Allah que nous sommes frères, que nous ne ferons qu'un seul et même fusil, et que, si nous mourons, nous mourrons tous du même sabre; si vous nous demandez le jour, nous viendrons le jour, et si vous nous appelez la nuit, nous accourrons pendant la nuit. » Les assistans, après avoir juré, conviennent de partir le lendemain matin.

Le lendemain, à l'heure désignée, un homme de haute naissance, noble (*djied*) entre les plus nobles, monte à cheval, se fait suivre de ses femmes portées sur des chameaux, et donne le signal. Tout s'ébranle alors, tout se met en mouvement; l'œil est ébloui par ce pêle-mêle étrange et pittoresque, cette foule bigarrée de chevaux, de guerriers, de chameaux portant les riches palanquins où sont enfermées les femmes. Ici, ce sont les fantassins qui font bande à part; là, les cavaliers qui surveillent la marche des femmes; d'autres plus ardents, plus insoucieux, sont partis en avant ou s'éparpillent sur les flancs, moins en éclaireurs qu'en chasseurs. Ils forcent avec leurs lévriers la gazelle, le lièvre, l'antilope, ou l'antruche. Les chefs sont plus graves; sur eux pèse la responsabilité : c'est à eux que reviendra la plus grosse part du butin, si l'expédition réussit; mais si c'est un revers, à eux les imprécations, la ruine et la honte. Ils se concertent et méditent.

Puis viennent les chameaux qui portent les provisions.

Tout cela se conforme aux exigences du terrain, tout cela, désordonné, bruyant et joyeux, songe à l'aventure, non à la fatigue, à la gloire, non aux périls; les guerriers célèbrent leurs exploits de tous genres; les joueurs de flûte les accompagnent, les animent ou les interrompent; les femmes poussent des cris de joie; ces bruits sont dominés par les enivrants éclats de la poudre.

Au bout de quelques heures, la chaleur se fait sentir; on fait une halte (*mequil*), on dresse les tentes, on prépare le déjeuner, on débriade les chevaux, on les fait paître; c'est le repos.

Le soleil baisse, la chaleur s'adoucit; il est deux ou trois heures de l'après-midi. En marche! en avant! vous autres les hardis cavaliers! Faites voir dans une brillante fantasia ce que sont vos chevaux et ce que vous êtes vous-mêmes. Les femmes vous regardent; montrez-leur ce que vous savez faire d'un cheval et d'un fusil. Allez! plus d'un sera payé de ses prouesses. Voyez-vous ce nègre! il apporte à quelqu'un d'entre vous le prix de son habileté à manier un cheval ou à se servir d'un fusil; c'est le messager auquel une des belles spectatrices a confié son amour; elle l'a chargé de porter au héros de la fantasia ses bracelets de pied (*khrolkhral*) ou son collier de clous de girofle (*mekhranga*). Il ne suffit pas cependant d'être un brave et adroit cavalier; il faut être prudent. — Tu as un ami, demain tu lui donneras ton cheval et tes vêtemens; recommande-lui bien, ta sœur (1) le veut, de se montrer au milieu du goum avec la monture et vêtu comme toi, que tous les cavaliers s'y trompent. Toi, tu passeras inaperçu, modeste fantassin; tu marcheras près de la chamelle qui porte ta nouvelle maîtresse. Sois

(1) *Ta sœur le veut.* — Sœur, dans cette circonstance, veut dire maîtresse, amante.

attentif, épie le moment favorable, et glisse-toi dans l'*atouche*. Va, elle est aussi impatiente que toi, elle te tend la main; profite de ce secours, et que tes mouvemens soient plus rapides que le soupçon.

En amour, comme en guerre, la fortune est pour les audacieux, mais les périls aussi sont pour eux. Si ces rendez-vous sont fréquens et réussissent presque toujours, on y risque sa vie : des amans ainsi surpris seraient sûrs de périr tous les deux; mais qui les trahirait? Tous ceux qui les entourent sont pour eux. L'amant instruit ses amis de sa bonne fortune; tous ont voulu aider à son bonheur, et dix ou douze douros ont été envoyés à sa maîtresse. Ce n'est pas tout encore : son émissaire a reçu deux ou trois douros; de l'argent enfin a été distribué aux esclaves et aux domestiques de sa tente; aussi tous ces serviteurs font-ils bonne garde, et sauront-ils prévenir l'amoureux de l'instant où il devra sortir de l'*atouche*, lorsque l'installation du camp, aux approches de la nuit, amènera partout le désordre et la confusion.

Avant le coucher du soleil, les chefs ont fait reconnaître un endroit propice au campement de la nuit. On doit y trouver de l'eau, de l'herbe et les arbustes qui servent à faire le feu (*quetof*, *el oucera* et *el chiehh*). On arrive sur l'emplacement désigné; chacun dresse ou fait dresser sa tente; on débride les chevaux, on les entrave ainsi que les chameaux; les nègres vont à l'herbe et au bois, les femmes préparent les alimens; on soupe. Mille scènes donnent à cet ensemble du camp un aspect plein de charme et d'originalité; puis une obscurité complète l'enveloppe, à moins de clair de lune; les feux sont éteints, aucune clarté ne luit dans ces ténèbres. On ne sait dans le Sahara ce que c'est que l'huile ou la cire (1).

Immédiatement après le souper, chaque tente désigne un homme qui veille autour des bagages et des animaux; il est chargé de prévenir les vols que ne pourra guère empêcher son active vigilance. Les voleurs ne sont pas les seuls à attendre la nuit. A cette heure aussi, et protégé par cette obscurité, l'amant prévenu par sa maîtresse s'approche furtivement de la tente où elle repose, en relève les bords, guidé par un esclave dévoué, et prend la place du mari, qui, fatigué de la course du jour, dort dans la chambre des hommes (*khralfa mtâa redjal*), car dans les tentes du désert il y a toujours deux compartimens distincts, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. En outre, un homme ne peut sans honte passer toute la nuit avec sa femme. Rien ne gêne dès-lors les entrevues amoureuses. Ce n'est pas la présence d'une ou de plusieurs des trois autres femmes que la loi

(1) Depuis les relations fréquentes qu'ils ont avec nous, les chefs du désert emploient cependant avec plaisir la bougie qu'ils nous achètent sur le littoral.

permet aux musulmans, qui y mettrait obstacle : à en croire le proverbe arabe, la Juive seule surpasse le *Chitan* (Satan) en malice; mais aussitôt après Satan vient la musulmane, et il est sans exemple dans le désert que des femmes se soient dénoncées entre elles.

La nuit est passée, le ciel se dore, c'est l'instant du départ; la marche du second jour va commencer. A ce moment, les chefs envoient des *chouafs*, avec mission de reconnaître l'emplacement de l'ennemi, et de juger, aux signes extérieurs de son état moral, de la quantité des renforts qu'il a reçus. Ces éclaireurs s'avancent avec précaution et ne marchent plus que la nuit, lorsqu'ils approchent du camp ennemi; puis un homme à pied se détache, qui profite de tous les accidens de terrain pour échapper aux regards, et souvent, couvert de haillons, pénètre hardiment la nuit au milieu des douars. Il s'assure du nombre de fantassins, de chevaux, de tentes; il observe si l'on rit, si l'on s'amuse ou si la tristesse règne dans le camp; puis il vient rendre compte du résultat de ses observations.

Les *chouafs* réunis attendent le jour dans un endroit retiré, impatientés de voir quelle sera l'attitude de l'ennemi au soleil levant; s'il fait la fantasia, s'il tire des coups de fusil, si l'on entend des cris de joie, les chants, les sons de la flûte, bien certainement il a reçu des renforts, et il ne s'inquiète pas de l'attaque prochaine.

La tribu poursuit sa marche jusqu'à ce qu'elle ne soit plus qu'à neuf ou dix lieues de l'ennemi. On ne s'est avancé qu'à petites journées; les bagages, les femmes, les fantassins, sont autant de causes de lenteur; ce qui retarde surtout la marche, ce sont les ordres des chefs, qui veulent laisser à ceux qu'ils vont attaquer le temps de la réflexion. C'est prudemment agir, et de puissans motifs les déterminent. Qui sait? peut-être vont-ils recevoir des propositions de paix avec force cadeaux pour eux, les personnages prépondérans dans les conseils. Les exemples manquent-ils? N'est-ce point la coutume? A eux les cotonnades, les vêtemens de drap (*kate*), les fusils montés en argent, les bracelets de pied (*khrolkhrat*), et enfin les douros!... Alors, il faut le dire, quand l'affaire prend cette tournure, elle est bien près de s'arranger à l'amiable.

Le plus souvent toutefois la tribu a résolu de résister; elle se dispose alors à la lutte. Elle laisse arriver les ennemis à une journée de marche : aucune avance, aucune proposition. Ils continuent leur route le lendemain, et viennent camper à deux lieues au plus de ceux qui s'attendent au combat.

Les éclaireurs des deux partis se rencontrent, ils s'excitent mutuellement, et préludent aux hostilités par des injures. Les *mecherahhin* (provocateurs) échangent quelques coups de fusil, et s'écrient, les uns : « O Fatma! filles de Fatma! la nuit est arrivée; pourquoi continuer

aujourd'hui? demain s'appellera votre jour; » les autres : « Chiens, fils de chiens, à demain; si vous êtes des hommes, vous nous rencontrerez. » Les éclaireurs se retirent, les chefs de chaque parti organisent au plus vite une garde de cent hommes à cheval et de cent hommes à pied pour la sûreté du camp. Le lendemain, on s'observe avec attention : si l'un des deux partis charge ses tentes, l'autre en fait autant; mais si, laissant ses tentes dressées, le premier s'avance au combat avec sa cavalerie, son infanterie et ses femmes montées sur des chameaux, le second suit son exemple.

Les cavaliers des deux tribus se font face; les femmes sont en arrière, prêtes à exciter les combattans par leurs cris et leurs applaudissemens; elles sont protégées par les fantassins, qui en même temps forment la réserve. Le combat est engagé par de petites bandes de dix à quinze cavaliers, qui se portent sur les flancs et cherchent à tourner l'ennemi. Les chefs, à la tête d'une masse assez compacte, se tiennent au centre. Bientôt la scène s'anime et s'échauffe; les jeunes cavaliers, les plus braves et les mieux montés, s'élancent en avant, emportés par l'ardeur et la soif du sang. Ils se découvrent toute la tête; entonnent des chants de guerre, et s'excitent au combat par ces cris : « Où sont-ils ceux qui ont des maîtresses? C'est sous leurs yeux que les guerriers combattent aujourd'hui! — Où sont-ils ceux qui, près des chefs, parlaient toujours de leur vaillance? C'est aujourd'hui que la langue doit être longue, et non dans les causeries. Où sont-ils ceux qui courent après la réputation? — En avant les enfans de la poudre! Voyez devant vous ces fils des Juifs! Notre sabre doit s'abreuver de leur sang; leurs biens, nous les donnerons à nos femmes. »

Ces cris enflamment les cavaliers, ils font cabrer leurs chevaux et sauter leurs fusils: tous les visages demandent du sang; on se mêle, et l'on finit par s'attaquer à coups de sabre.

Cependant l'un des deux partis recule et commence à se replier sur les chameaux qui portent les femmes; alors on entend de part et d'autres les femmes pousser, les unes des cris de joie pour animer encore les vainqueurs, les autres des cris de colère et de sanglantes imprécations pour affermir le courage ébranlé de leurs maris ou de leurs frères. A ces injures, l'ardeur se réveille chez les vaincus, ils tentent un effort vigoureux; appuyés par le feu des fantassins qui sont en réserve, ils regagnent du terrain, et rejettent l'ennemi jusqu'au milieu de ses femmes, qui, à leur tour, maudissent ceux qu'elles applaudissaient tout à l'heure. Le combat se rétablit sur l'emplacement qui sépare les femmes des deux tribus. Enfin le parti qui a eu le plus de chevaux et d'hommes blessés, qui a perdu le plus de monde et surtout qui a vu tomber ses chefs les plus vaillans, prend la fuite malgré les exhortations et les prières des hommes énergiques qui, voulant le

rallier, volent de la droite à la gauche, et cherchent à ressaisir la victoire. Quelques guerriers veulent encore tenir; mais la déroute générale les entraîne: ils sont bientôt auprès de leurs femmes. Alors chacun, voyant que tout est perdu, s'occupe de sauver ce qu'il a de plus cher; on gagne le plus de terrain possible en arrière, et de temps à autre on se retourne pour faire face à l'ennemi, s'il poursuit.

Le vainqueur, si dans l'enivrement du triomphe il ne faisait un pont d'or au vaincu, pourrait le ruiner complètement; mais la soif du pillage l'égaré, il se débande: l'un dépouille un fantassin, l'autre un cavalier renversé; celui-ci emmène un cheval, celui-là un nègre. Grâce à ce désordre, les plus braves de la tribu parviennent à sauver leurs femmes, quelquefois leurs tentes.

Dans ce genre de guerre, on a le plus grand respect pour les femmes captives. Les hommes de basse naissance les dépouillent de leurs bijoux; mais les chefs tiennent à honneur de les renvoyer à leurs maris avec leurs chameaux, leurs joyaux, leurs parures; ils s'empressent même de faire habiller, pour les restituer, celles qui ont été dépouillées.

Au désert, on ne fait pas de prisonniers, on ne coupe point les têtes, et on a horreur de mutiler les blessés; après le combat, on laisse ceux-ci s'en tirer comme ils peuvent, on ne s'occupe pas d'eux. Il y quelques rares exemples de cruauté: ce sont les vengeances d'hommes qui ont reconnu dans le goum ennemi les meurtriers de personnes qui leur étaient chères, d'un frère, d'un ami.

A sa rentrée sur son territoire, la tribu est accueillie par une fête solennelle; l'allégresse générale se trahit par les démonstrations les plus vives; les femmes font aligner leurs chameaux sur un seul rang et poussent des cris de joie à des intervalles réguliers; les jeunes gens exécutent devant elles une fantasia effrénée. On se salue, on s'embrasse, on s'interroge, on prépare les alimens et pour les siens et pour les alliés; les chefs réunissent la somme à distribuer à ceux-ci. Un simple cavalier ne reçoit jamais moins de dix douros ou un objet de cette valeur: cette rétribution s'appelle *zebeun*; elle est obligatoire et donnée en sus du butin que chacun a pu faire; on y ajoute même pour le cavalier qui a perdu un cheval trois chameaux ou cent douros. On donne plus de dix douros aux chefs alliés dont l'influence a été décisive. Outre leur part, ces chefs reçoivent secrètement de l'argent ou des cadeaux d'une certaine valeur, tapis, tentes, armes, chevaux. Le lendemain du combat, lorsque les alliés se mettent en marche pour rentrer sur leurs territoires, les chefs montent à cheval et les accompagnent. Après avoir cheminé de concert deux ou trois heures, les cavaliers se renouvellent le serment de ne pousser jamais qu'un seul cri, de ne faire qu'un seul et même fusil, de venir le matin, s'ils sont demandés le matin, et de venir la nuit, s'ils sont demandés la nuit.

Dans les fêtes militaires qui succèdent à ces combats, les *meddah*, trouvères religieux, jouent toujours un grand rôle. L'un des petits poèmes que chantent ces bardes a été composé par l'émir Abd-el-Kader lui-même.

GLOIRE A DIEU SEUL.

O toi qui prends la défense du *hader* (1), — et qui condamnes l'amour du *bedoui* (2) pour ses horizons sans limites;

Est-ce la légèreté que tu reproches à nos tentes? — N'as-tu d'éloges que pour des maisons de pierre et de boue?

Si tu savais les secrets du désert, tu penserais comme moi; — mais tu ignores, et l'ignorance est la mère du mal.

Si tu l'étais éveillé au milieu du Sahara, — si tes pieds avaient foulé ce tapis de sable — parsemé de ses fleurs semblables à des perles, — tu aurais admiré nos plantes, — l'étrange variété de leurs teintes, — leur grace, leur parfum délicieux.

Tu aurais respiré ce souffle embaumé qui double la vie, car il n'a point passé sur l'impureté des villes.

Si, sortant d'une nuit splendide, — rafraîchie par une abondante rosée, — du haut d'un *merkeb* (3), — tu avais étendu tes regards autour de toi,

Tu aurais vu au loin et de toutes parts des troupes d'animaux sauvages — broutant les broussailles parfumées.

A cette heure, tout chagrin eût fui devant toi; — une joie abondante eût rempli ton âme.

Quel charme dans nos chasses, au lever du soleil! — Par nous, chaque jour apporte l'effroi à l'animal sauvage.

Et le jour du *rahil* (4), quand nos rouges *haouadedj* (5) sont sanglés sur les chameaux, — tu dirais un champ d'anémones s'animant, sous la pluie, de leurs plus riches couleurs.

Sur nos *haouadedj* reposent des vierges; — leurs *taka* (6) sont fermées par des yeux de houris.

Les guides des montures font entendre leurs chants aigus; — le timbre de leurs voix trouve la porte de l'âme.

Nous, rapides comme l'air, sur nos coursiers généreux — (les *chelils* (7) flottant sur leur croupe), — nous poursuivons le *houach* (8), — nous atteignons le *ghézal* (gazelle), qui se croit loin de nous. — Il n'échappe point à nos chevaux entraînés et aux flancs amaigris.

(1) Le *hader*, habitant des villes.

(2) Le *bedoui*, habitant des lieux sauvages du Sahara.

(3) Dans le Sahara, on donne ce nom aux monticules dont l'aspect rappelle la forme d'un navire.

(4) *Rahil*, migration, déplacement des nomades.

(5) *Haouadedj*, litières rouges des chameaux.

(6) *Taka*, fenêtres, œils de bœuf des litières.

(7) *Chelils*, voile flottant sur la croupe des chevaux.

(8) Le *houach*, sorte de bison ou bœuf sauvage.

Combien de *délim* (1) et de leurs compagnes ont été nos victimes, — bien que leur course ne le cède point au vol des autres oiseaux!

Nous revenons à nos familles, à l'heure où s'arrête le convoi — sur un campement nouveau pur de toute souillure.

La terre exhale le musc (2); — mais, plus pure que lui, — elle a été blanchie par les pluies — du soir et du matin.

Nous dressons nos tentes par groupes arrondis; — la terre en est couverte comme le firmament d'étoiles.

Les anciens ont dit (ils ne sont plus, mais nos pères l'ont répété, — et nous le disons comme eux, car le vrai est toujours vrai) :

Deux choses sont surtout belles en ce monde, — les beaux vers et les belles tentes.

Le soir, nos chameaux se rapprochent de nous; — la nuit, la voix du mâle est comme un tonnerre lointain.

Vaisseaux légers de la terre, — plus sûrs que les vaisseaux, — car le navire est inconstant,

Nos *maharis* (3) le disputent en vitesse au *maha* (4). — Et nos chevaux, est-il une gloire pareille?

Toujours sellés pour le combat; — à qui réclame notre secours, — ils sont la promesse de la victoire.

Nos ennemis n'ont point d'asile contre nos coups, — car nos coursiers, célébrés par le prophète (5), fondent sur eux comme le vautour.

Nos coursiers, ils sont abreuvés du lait le plus pur; — c'est du lait de chamelle plus précieux que celui de la vache.

Le premier de nos soins, c'est de partager nos prises sur l'ennemi. — L'équité préside au partage; chacun a le prix de sa valeur.

Nous avons vendu notre droit de cité; nous n'avons point à regretter notre marché. — Nous avons gagné l'honneur; le *hader* ne le connaît point.

Rois nous sommes; nul ne peut nous être comparé. — Est-ce vivre que de subir l'humiliation?

Nous ne souffrons point l'affront de l'injuste; nous le laissons, lui et sa terre. — Le véritable honneur est dans la vie nomade.

Si le contact du voisin nous gêne, — nous nous éloignons de lui; ni lui, ni nous, n'avons à nous plaindre.

Que pourrais-tu reprocher au *bedoui*? — Rien que son amour pour la gloire, et sa libéralité, qui ne connaît pas de mesure.

Sous la tente, le feu de l'hospitalité luit pour le voyageur. — Il y trouve, quel qu'il soit, contre la faim et le froid, un remède assuré.

Les temps ont dit : La salubrité du Sahara. — Toute maladie, toute infirmité n'habite que sous le toit des villes.

Au Sahara, celui que le fer n'a pas moissonné voit des jours sans limite. — Nos vieillards sont les aînés de tous les hommes.

(1) *Délim*, mâle de l'autruche.

(2) Là où est passé le ghezal est restée l'odeur du musc.

(3) *Mahari*, chameau de course.

(4) *Maha*, sorte de biche sauvage blanche.

(5) Allusion à une sourate du Koran.

On voit quelle place tient le cheval dans la société arabe; il faut se demander maintenant quelle carrière notre domination ouvre en Afrique à la race chevaline. Aujourd'hui, tout ce qui appartient à une terre où notre drapeau a flotté doit être envisagé sous un rapport nouveau, celui de notre intérêt national. Dans le pays par excellence de la vie équestre, il faut que le cheval devienne notre instrument, qu'il passe du service arabe au service français, et que ce ne soit pas seulement notre colonie, mais notre patrie elle-même qui profite de cette précieuse conquête.

Le cheval originaire de nos possessions africaines appartient à la race barbe. Le cheval barbe était celui que montaient ces intrépides cavaliers qui furent pour les Romains de si rudes adversaires; s'il n'a pas les contours arrondis, l'harmonieuse beauté, l'élégance plastique du cheval arabe, on peut dire que ses lignes arrêtées et vigoureuses révèlent d'incontestables qualités. Il y a entre le barbe et l'arabe la différence qui sépare un verre taillé dans le cristal par la main humaine d'un verre coulé dans un moule. L'un a des formes abruptes, tandis que les formes de l'autre offrent un fini, un poli, une perfection, qui ne laissent rien à désirer à l'œil; mais tous deux sont de merveilleux chevaux de guerre. Le cheval barbe mérite encore mieux peut-être que le cheval arabe qu'on lui applique ces fières et concises paroles d'un chant populaire parmi les tribus indigènes : *Il peut la faire, il peut la soif*. Les expéditions d'Annibal en Italie, où la cavalerie numide fit si bien contre la cavalerie romaine, prouvent qu'il n'a pas besoin du ciel sous lequel il est né pour développer toute sa vigueur. Les conquêtes faites par les disciples de Mahomet ont régénéré, bien loin de l'affaiblir, le sang qui coule dans ses veines. La race chevaline, telle qu'elle existe aujourd'hui en Afrique, offre un heureux mélange de tous les dons qui sont l'apanage du cheval dans les pays de vastes espaces et d'ardent soleil.

Toutefois, les destinées de cette noble et utile race ont failli être un instant compromises par la guerre, qui, après la prise d'Alger, a sévi sans interruption et avec tant de violence sur tous les points de l'Afrique. Les chevaux devenaient rares en Algérie, et leur sang avait quelque chose d'appauvri. Puis les Arabes croyaient commettre une offense envers la loi musulmane en amenant sur les marchés chrétiens l'animal dont le prophète lui-même a recommandé l'amour et le respect. Aujourd'hui, les maux de la guerre se réparent, et le préjugé religieux s'affaiblit. Les indigènes prennent l'habitude de sacrifier leur fanatisme de sectaires à leur instinct de trafiquans; on voit nombre d'entre eux échanger contre notre argent quelques-uns de leurs coursiers d'élite. Le cheval européen a disparu de notre armée d'Afrique, dont il

ne pouvait seconder ni les charges impétueuses, ni les marches incessantes. Il a été remplacé par le cheval du pays. Qu'un officier arrive du continent en Algérie pour prendre part à quelque expédition, et son premier soin sera de se procurer des chevaux indigènes. Il se gardera bien de s'aventurer dans le désert et encore moins dans la montagne avec les chevaux qui seraient le plus applaudis sur les turfs de Chantilly, du Champ-de-Mars et de Satory.

Il ne s'agit donc plus à présent de disputer, mais de régler et de développer l'emploi du cheval de nos possessions africaines. Il y a une vérité qui malheureusement n'est pas reconnue encore, et dont la démonstration est bien évidente cependant : c'est qu'aucun établissement situé en France ne peut réunir les conditions de croisement, de production et d'élevage que présenteraient des établissemens algériens. L'administration des haras va chercher à grands frais jusqu'au fond de la Syrie des étalons dont un acquéreur intelligent trouverait souvent le modèle parmi les types si variés de l'Algérie (1). Puis ce n'est pas le plus grand inconvénient qu'elle ait à subir. Le ciel de Pompadour et du Limousin n'est pas certainement celui que réclament, aux années délicates de leur croissance, les produits d'une brûlante contrée. Enfin le croisement rencontre en France d'innombrables difficultés, parce que l'élevage chez nous est rare, hésitant, considéré par les uns comme une spéculation hasardeuse, et par les autres comme un jeu ruineux. En Afrique, au contraire, l'industrie chevaline est facile, car tout Arabe est éleveur; le penchant naturel, la foi religieuse, la tradition nationale, l'intérêt privé, poussent les maîtres de grandes et de petites tentes à la production comme à l'élevage.

C'est donc en Afrique qu'il faudrait créer les établissemens destinés à améliorer notre race chevaline. Pour cela, la direction des haras et dépôts d'étalons, comme celle des remontes, doivent rester placées sous une même administration, celle du ministère de la guerre. Quand par la nécessité de notre conquête l'armée possède déjà dans notre colonie tant et de si vastes attributions, tout ce qui regarde le cheval doit être à plus forte raison de son ressort. Il ne faut pas oublier cet axiome, que celui qui récolte est intéressé à bien semer. Cherchons à

(1) Cette assertion soulèvera bien des contradictions, elle choque les idées reçues; mais c'est par des faits seulement que je répondrai. Ainsi, au haras-dépôt d'étalons de Mostaganem, M. de Nabat, ancien directeur des haras, a trouvé un cheval qu'il qualifie ainsi : « d'une très grande beauté, irréprochable, » et qu'il estime valoir 40,000 fr. Cet étalon, nommé *El Azelji*, vient des Azedji, fraction de la grande tribu des Beni-Amer, province d'Oran. Dans ce même dépôt est *le Pacha*; ses notes sont celles-ci : « cheval d'une force et d'une taille énormes, vraie monture des anciens chevaliers, bon producteur, race à trouver dans le pays. » Il est né dans la riche plaine de la Mina.

réunir dans les mêmes mains la consommation et la production, et puisqu'en Algérie c'est l'armée qui consomme, confions-lui le soin de produire.

Au reste, les germes existent. Trois dépôts d'étalons, dont l'organisation est toute militaire, ont été créés dès 1844. Ils sont placés à Coléah dans la province d'Alger, à Mostaganem dans la province d'Oran, et à l'Alélick, près Bône, province de Constantine. Ces établissemens ont déjà produit d'excellens résultats; mais ces résultats seraient plus appréciables encore, si les dépôts d'étalons avaient été plus nombreux, les stations plus rapprochées des tribus qui élèvent, et si le chiffre des étalons avait été plus considérable. Je crois qu'au lieu de soixante-quatorze étalons que nous possédons aujourd'hui en Afrique, il en faudrait, pour satisfaire à toutes les exigences, au moins de cent quarante à cent cinquante. Qu'on ne s'effraie pas de ce chiffre : si l'on veut, on amènera facilement les Arabes à contribuer pour une part à l'acquisition de ces reproducteurs. Ils comprendront bien vite que cette dépense ne serait pas infructueuse pour eux, puisqu'en définitive elle tendrait à augmenter leurs richesses comme les nôtres. Des tribus n'ont-elles point déjà, sous notre impulsion, coopéré par des impositions volontaires à des constructions de mosquées, de ponts, de caravansérails et de moulins? Ce serait là de l'argent placé à gros intérêts : armée, colons et indigènes, tous puiseraient à cette source élargie.

Il me suffit d'avoir indiqué le système qui me paraît le plus propre à développer nos ressources chevalines en Algérie. Je sais qu'en égard aux temps, à la pénurie des moyens, aux difficultés de tout genre, le gouvernement a fait beaucoup déjà, a fait jusqu'ici tout ce qu'il a pu faire. Je ne critique pas l'organisation actuelle; je me borne à dire que le moment est venu d'en élargir les bases. Dans le système que je propose, les directions des remontes, des haras et des dépôts d'étalons seraient réunies. De nombreux établissemens créés sur tous les points de l'Afrique seraient destinés soit à recevoir les plus beaux produits de nos possessions, soit à en former de nouveaux. — Sur la ligne médiane du Tell se placeraient les dépôts d'étalons et de remonte; — sur la limite du désert, les succursales de remonte et les stations d'étalons. Notre armée a déjà fourni toutes les variétés d'aptitudes et de dévouemens que nécessitaient les besoins si compliqués de notre conquête : elle saurait encore produire, n'en doutons pas, l'espèce d'officiers nécessaires pour doter d'une vie puissante l'organisation des établissemens hippiques de l'Algérie.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1851.

Nous ne consentons pas à désespérer du gouvernement parlementaire aussi entièrement qu'il semble en vérité désespérer de lui-même. Nous ne nous joindrons pas contre lui à ceux de ses membres qui affectent presque de se plaire dans le dénigrement de leur mandat, dans la déchéance de leur caractère, et qui font étalage de leur impuissance croissante, comme s'ils voulaient qu'on la prit pour une abdication méritoire. Nous ne nous joindrons pas aujourd'hui plus qu'hier à ces ennemis invétérés de toutes libertés publiques, à nos adversaires de tous les temps, que nous voyons triompher si fièrement du désastre apparent de nos institutions les plus chères. Nous ne nous joindrons pas, contre ces institutions trop attaquées, à ces ennemis de fraîche date qui tâchent d'avoir l'air de les détester encore plus vite que la foule, qui se piquent à qui mieux mieux de leur infliger un dernier coup, qui se disputent l'honneur de contribuer chacun pour la plus forte part à déprécier les idées et les droits au mépris desquels ils se sont si à propos convertis. C'est un spectacle qui nous dégoûte même plus qu'il ne nous navre que d'assister, comme nous y sommes obligés, à cet assaut livré de tous côtés au régime représentatif : ici la grosse artillerie des injures banales lâchée par les niais importants, là les déclamations sonores ou perfides des charlatans et des aventuriers; enfin, derrière ces capitans de l'armée assiégeante, les petites bonnes gens qui se guindent sur leurs petites jambes pour obtenir l'honneur de décharger à leur tour leur petite escopette, et de faire feu avec la poudre que leurs chefs d'emploi n'ont pas brûlée.

Tout ce monde ne se déchaînerait certes pas avec cette ardeur, si l'on ne pensait livrer une bataille déjà gagnée, si on ne sentait, et nous demandons grâce pour une expression encore faible à côté de la réalité, si l'on ne sentait derrière soi le souffle d'une multitude hébétée qui halette après le repos, fût-ce le repos sous un maître. Oui, nous ne l'ignorons pas, le repos dans le silence et l'inertie, le repos même sans la dignité, c'est l'objet très sincère du vœu le

plus universel qu'il y ait à présent sur toute la surface du pays. Cet immense désir d'en finir avec l'agitation et l'inquiétude a grossi d'heure en heure dans toutes les âmes : il les a submergées comme une marée montante; elles ont perdu dans ce naufrage le ressort nécessaire pour la vie publique. Nous avons nous-mêmes, à différentes fois, tristement signalé cette détente progressive qui s'opérait dans l'esprit de la France; nous avons dit les bonnes et les mauvaises raisons qui justifiaient ou qui couvraient cette cruelle défaillance d'un peuple chez qui l'on venait pourtant de multiplier à l'infini le nombre des citoyens. Et maintenant, en face de ceux dont nous parlions l'autre jour, en face des adeptes et des séides que nous entendons nier du droit suprême de la souveraineté révolutionnaire tous les gouvernements qui ne sont pas à leur convenance individuelle, il n'y a plus que la masse exaspérée de ceux qui, tremblans de peur ou de colère, ne demandent qu'à s'incliner devant un gouvernement quelconque, pour ne pas avoir à faire eux-mêmes un gouvernement durable, ceux, en un mot, qui offrent à tout prix leur démission de citoyens, pour qu'on les débarrasse du fardeau de la responsabilité civile. Il y a les classes laborieuses qui reprochent à la politique d'étouffer le travail, il y a les classes bourgeoises qui poussent le repentir d'avoir été quelque chose dans l'état jusqu'à solliciter la grâce de n'être plus rien; il y a même une certaine aristocratie qui n'a jamais compris sa grandeur de la façon dont l'aristocratie anglaise comprend la sienne, et qui accueille toujours trop volontiers la diminution des libertés publiques, comme si c'était l'accroissement de sa fortune particulière. Tous ensemble ne font qu'un même concert pour accabler le gouvernement représentatif et lui renvoyer le tort de leur détresse avec l'outrage de leurs malédictions. Ce sont les bavards qui nous ont perdus! s'écrient tous ces parleurs qui ont tant parlé, et chacun, dans son langage, critique à fond le droit des assemblées délibérantes, jette par-dessus le bord le régime libéral et proclame l'excellence d'un pouvoir sans contrôle et sans contrepoids. Nous retombons ainsi de plus belle sous la loi fatale qui a trop dominé jusqu'ici les destinées de la France. Le pouvoir exécutif n'a presque jamais eu chez nous devant lui que des émeutiers ou des adorateurs; on en est à baiser les pieds du prince aussitôt qu'on n'en est plus à le fustiger : la servilité après la révolte; un excès amène l'autre, et c'est cette lamentable vie entrecoupée d'excès si opposés qui nous conduit au néant. Ou la France périra, ou il faudra qu'à la longue elle erre acquis enfin la science de discuter sans s'insurger et de transiger sans s'avilir.

C'est pourquoi, même sous le coup de ce débordement insensé qui le menace, nous garderons, quant à nous, au principe de l'institution parlementaire, notre foi la plus vive et la plus ferme. Nous voyons bien, à travers le flot d'imprécations qui roule sur le parlement, qu'il y a dans sa disgrâce et de la faute des circonstances et de la faute des hommes; nous ne voyons pas à l'institution elle-même de vice radical qui la condamne. Nous faisons la part des circonstances, celle des hommes, et celle-ci, nous l'avouons, nous la faisons souvent, dans notre for intérieur, plus sévère que nous ne le voulons dire; mais, cette part faite, le régime de discussion, pour appeler la liberté par son nom le plus simple et le plus essentiel, le régime de discussion demeure encore, à nos yeux, l'unique ressource et l'unique salut des sociétés modernes. Nous le croyons très capable de survivre à toutes les atteintes, à celles de ses

antagonistes, à celles même que lui portent, pour leur plus grande honte, par vanité, par légèreté, par envie, par tant de motifs quelquefois si misérables, ses défenseurs et ses héros. Nous croyons encore autre chose; nous croyons que le régime de discussion n'aurait pas été plus tôt mutilé ou étouffé par quelque prérogative exorbitante, qu'il ressusciterait plus énergique, et les prosélytes les plus passionnés qui soupireraient après cette résurrection, ce seraient justement, nous en sommes sûrs, les citoyens honorables et bien pensans qui vont se récrier de toutes leurs forces contre cet oracle, tant ils sont persuadés aujourd'hui qu'ils veulent tout de bon la mort de la liberté. Conjurons-les donc de s'épargner la peine qu'il faudrait, plus tard, pour la faire revenir, en ne se donnant pas le mal qu'ils se donnent à présent pour l'immoler.

Nous plaçons, sous le bénéfice des observations qui précèdent, le récit des quelques scènes que nous avons maintenant à raconter, et que nous ne nous soucions pas, on le conçoit, d'allonger outre mesure. C'est le récit d'une déroute, la déroute de la majorité. Nous n'essayons, on le voit bien aussi, ni d'atténuer ni de dissimuler le déplorable bilan de cette quinzaine; il vaut mieux, en pareille extrémité, confesser nettement sa misère : c'est la seule voie qui mène à prendre un parti sérieux. Il était encore permis d'espérer, il y a quinze jours, que la majorité subsistait; il était du devoir de prêcher cette espérance : il n'appartenait qu'à M. de Girardin d'annoncer que la majorité s'allait au contraire dissoudre, et d'encourager les divisions publiques ou les lâchetés intimes en leur prédisant d'avance l'excuse d'un succès si funeste. M. de Girardin avait trop grandement raison. La majorité, qui subsistait il y a quinze jours, s'est hier définitivement démantelée : il n'y a plus de majorité, puisqu'il n'y a qu'une majorité d'une seule voix sur une question aussi vitale que l'organisation du droit de suffrage. Et, qu'on ne s'y trompe pas, cette disparition de la majorité au moment et de la manière dont elle s'accomplit, ce n'est pas une mésaventure ordinaire, ce n'est pas un accident qui se puisse réparer pour peu qu'on s'en mêle, un accroc, si l'on ose ainsi parler, dans l'existence de l'assemblée; c'est un abîme qui s'ouvre, un abîme où l'assemblée elle-même, la seconde assemblée de la seconde république française peut s'enfoncer tout entière en compagnie de cette majorité qui a disparu. Qu'on ne s'y trompe pas non plus d'autre part : si le pouvoir législatif coule bas à l'heure qu'il est, le pouvoir exécutif, sous lequel il semblera succomber, n'aura jamais couru de risque plus effrayant. Deux vaisseaux sont aux prises sur les eaux profondes de l'océan; l'instant suprême, la minute de vie ou de mort pour le vainqueur, c'est souvent quand le vaincu saute ou sombre; le gouffre qui engloutit le vaincu attire en quelque sorte et plus d'une fois dévore dans son tourbillon l'ennemi triomphant. Nous ne voudrions point pousser à bout la comparaison qui vient sous notre plume; nous ne pouvons cependant nous empêcher de voir un péril incalculable pour le pouvoir exécutif dans ce vide immense et subit que l'assemblée laisserait après elle en s'évanouissant. Le pouvoir exécutif y pourrait bien tomber au moment même où ses flatteurs lui chanteraient victoire de leur voix la plus enthousiaste.

Cette dissolution de la majorité parlementaire, c'est pourtant bien en effet la victoire du pouvoir exécutif sur le parlement. Il ne servirait à rien de pal-

lier la défaite, et les choses sont trop avancées pour qu'on ait à l'autre bord la modestie de cacher le succès. Il faut accepter le résultat tel que l'a voulu la fortune, et s'arranger en conséquence pour que ce résultat ne soit point aussi nuisible qu'il pourrait l'être à l'une comme à l'autre des deux parties engagées. S'il est encore une chance de remédier à cette défaite doublement ruineuse, c'est de bien voir sur quoi elle porte, et de saisir au juste l'endroit où elle a frappé. L'avantage décisif du président sur la majorité, sur le parlement lui-même, ce n'est pas d'avoir échappé à la proposition des questeurs, ce ne sera même pas tant, s'il y réussit, d'empêcher la discussion et le vote d'une loi pénale qui définisse sa responsabilité et celle de ses ministres : c'est d'avoir démoli par une simple indication de son bon plaisir tout l'édifice de la loi du 31 mai, qui était le point de repère, la citadelle de la majorité. La loi du 31 mai avait été adoptée par 433 voix contre 231; ce vote constituait, au milieu de l'année dernière, une majorité solide et compacte de 192 voix. Déjà, l'autre jour, lorsqu'il s'était agi de prononcer sur la loi nouvelle, dans laquelle le nouveau ministère, organe de la présidence, demandait, comme pour lever son tribut de joyeux avènement, l'abrogation radicale de la loi du 31 mai, déjà la majorité s'était trouvée réduite à 353 contre 347, pour défendre son principe et son œuvre. On pouvait cependant encore expliquer par des motifs plus ou moins spécieux ce soudain abaissement du chiffre primitif des hommes de la majorité, sans qu'on fût obligé d'admettre que les défectionnaires eussent dès-lors renié le drapeau qui les avait ralliés; on pouvait supposer, nous aimions à croire, et nous nous sommes empressés de dire que ce n'était pas devant le maintien du principe qu'on avait reculé en si grand nombre, que c'était devant la brusquerie d'un procédé trop désobligeant pour le président de la république représenté par son ministère. Nous voulions penser que ce n'était point la loi du 31 mai qu'on abandonnait, que les explications et les concessions de M. de Vatimesnil lui conserveraient dans le véritable débat, aussitôt qu'il serait introduit, la plupart de ses anciens adhérens, que beaucoup enfin s'étaient effarouchés, à la seule crainte de passer devant le pays pour des tracassiers et des querelleurs, en rejetant dès la première lecture, par une sorte de question préalable, une proposition émanée du gouvernement. Ces illusions bénévoles ne sont plus de mise à l'heure où nous écrivons; le vote d'hier a tout éclairci et tout tranché.

Nous avons assez expliqué la haute importance politique de la loi du 31 mai; maintenant qu'elle est en morceaux, dilapidée, anéantie, on comprendra peut-être plus tôt qu'il ne serait à souhaiter l'intérêt qu'on avait à la conserver intacte. Elle ne l'était déjà plus d'ailleurs, on l'avait laissé ébrécher aux points les plus essentiels, on avait dépassé à plusieurs reprises les concessions de M. de Vatimesnil, lorsqu'hier est arrivé le dernier coup. Cette loi à laquelle on avait ôté le plus qu'on avait pu, le sens de son origine, qu'on avait rendue aussi petite qu'il fallait, afin qu'elle n'eût qu'une apparence de vie; cette loi amoindrie et insignifiante, qui n'avait plus contre elle que d'être une dérivation lointaine, un pâle reflet de la loi du 31 mai, pour cela même, et pour cela seul, elle n'a été votée qu'à la faveur d'une voix : 321 contre 320. Comment donc s'est réalisé ce grand déplacement? Qu'est-ce que sont devenues les 192 voix de la majorité du 31 mai 1830? Nous nions absolument que ce soient les légiti-

mistes de l'appel au peuple qui aient opéré ce miracle par la vertu de leur propagande; nous nions que toutes les statistiques électorales aient pu soulever en assez d'esprits des scrupules assez vifs pour déterminer cette grosse débandade. Le miracle s'est opéré, dans le cœur du plus grand nombre, sous la même influence qui l'a produit dans le cœur de MM. Lacrosse, Fortoul et Casabianca, ces anciens soldats de la loi du 31 mai qui font aujourd'hui campagne contre elle, et qui ne daignaient pas même la voter hier, si mitigée qu'on la leur servit sous sa nouvelle forme. Que voulez-vous? ils ont pour sûr la haine de la réaction et des vieux partis, selon le langage à la mode; c'était bien la peine de commencer par en être la queue! Le miracle s'est opéré, grâce aux paroles magiques du message présidentiel : le pouvoir exécutif a tourné de droite à gauche, tout en protestant qu'il ne faisait que rester en son juste milieu. Il a dû trop aisément constater aussitôt le degré d'attraction qu'il exerçait, et la quantité de satellites qu'il entraînait dans ce mouvement inattendu. Après la tentation d'insulter le pouvoir, il n'y en a pas de plus efficace parmi nous que d'aspirer à l'honneur de le suivre quand même. On ne manque jamais d'excellentes raisons pour le rattraper au plus vite, lorsqu'on n'a pas été des premiers à saisir le mot d'ordre. Les intermédiaires complaisans, les négociateurs en sous-main circulent et pérorent; une conversion en provoque une seconde; les enjôlés se font enjôleurs; la maison se divise, et toute maison divisée périra! Nous avons énuméré dernièrement les griefs qui s'élevaient contre le message; nous en avons un de plus aujourd'hui : le message a divisé la majorité. — Pourquoi, direz-vous méchamment, la majorité s'est-elle laissée faire? — Vous avez bien raison! C'est comme lorsqu'on accusait le roi Louis-Philippe d'avoir corrompu la France; pourquoi, pouvait-on dire, la France s'est-elle laissée corrompre? Cela n'a pas empêché que le vieux prince fût jeté hors du trône, et s'en allât mourir en exil, pendant que, pour notre part, nous nous débattions contre le fléau révolutionnaire. Si la faute a été partagée, n'est-ce pas justice que l'expiation soit commune ainsi que la faute?

Cet anéantissement de la majorité dans la discussion et dans le vote de la loi des élections municipales ne s'explique cependant tout-à-fait que par la stupeur où l'échec de la proposition des questeurs avait préalablement plongé l'assemblée. Le rapport de M. Vitet précisait on ne saurait mieux cette question délicate. Fallait-il ou non la mettre en avant? Ce qu'il y a malheureusement de plus clair dans de telles complications entre des pouvoirs rivaux, c'est qu'il en est toujours un, selon le gré du moment, qui a l'air de céder trop quand il veut être pacifique, et de courir après le tapage quand il ne veut plus céder. L'embarras de celui des deux pouvoirs qui n'a pas le plus de crédit dans l'opinion, c'est de saisir à point l'instant où l'opinion se déclare satisfaite pour lui, et sa prudence consiste à n'aller pas au-delà, quoi qu'il en coûte à son honneur. Le rapporteur qui a soutenu devant l'assemblée que l'assemblée avait le droit de réquisition directe sur les troupes nécessaires à sa défense, et qu'elle en disposait, aux termes de la constitution, dans le sens le plus large, — les orateurs qui se sont rangés à l'avis de M. Vitet et de la commission, — les 300 membres qui ont voté pour lui, ont-ils plus consulté l'honneur que la prudence? Évidemment oui, puisqu'ils ont été battus par cette coalition élyséenne et montagnarde que M. Vitet lui-même signalait avec l'accent indigné d'un hon-

nête homme. Était-on libre, après cela, de préférer la prudence à l'honneur? Était-ce pur plaisir de chercher une querelle que de réclamer pour le parlement une protection plus immédiate et plus sûre, lorsque le message venait de le dénoncer au pays, lorsque la circulaire du général de Saint-Arnaud le supprimait presque à la face de l'armée, lorsque enfin la majorité avait de plus en plus sujet de redouter la protection vainement désavouée dont la montagne couvrait la nouvelle attitude du pouvoir exécutif? Tel est cependant le vent qui souffle en de certaines régions, que ces précédens accusateurs se sont effacés tout de suite, qu'on n'a presque plus songé aux torts du message, et qu'on a bravement instruit le procès de la loi des questeurs, en lui imputant d'abord d'être au premier chef une loi offensive, — une arme de guerre. On a évoqué les principes généraux de la discipline militaire, qui ne comportent pas, bien entendu, le partage du commandement, et l'on a oublié que les principes généraux n'étaient point de mise dans les circonstances exceptionnelles qu'il s'agissait de prévoir. On a oublié l'appui manifeste et tutélaire qu'on recevait de la montagne, le motif perfide qu'elle assignait ouvertement à cette aide peu généreuse dont elle favorisait le ministère, l'amère jouissance dont elle se vantait en prêtant son appoint au président de la république pour détruire la majorité du parlement. La prudence pouvait peut-être apercevoir plus tôt des symptômes assez notoires de ces dispositions trop complaisantes, et se désister à temps d'une poursuite au bout de laquelle il n'y avait plus qu'un revers; — mais après la dernière déclaration prononcée par le général de Saint-Arnaud du haut de la tribune, après qu'on savait d'une façon si catégorique, pour le tenir d'une bouche si hautaine, que les rapports jusqu'ici établis entre l'assemblée nationale et l'autorité militaire venaient d'être si gravement altérés sur la seule injonction du ministre et à l'insu du parlement, la prudence alors n'était plus de saison, parce que le parlement n'avait plus qu'à soigner son honneur, et nous plaignons ceux qui ne l'ont pas fait. La montagne cependant n'avait pas de raison d'être si susceptible, et puisque la discorde ne pouvait qu'aboutir à son profit, le mieux que la montagne eût à faire, c'était d'envenimer la discorde, c'était de déchirer encore la plaie, afin de l'élargir toujours. Elle y a réussi, et de sa tactique, de son alliance en masse, s'est formée cette majorité des 408, qui, en se révélant, a du coup étonné, confondu, paralysé l'ancienne.

C'est dans cet état que l'on a pourtant abordé le chapitre des élections détaché par M. de Valimesnil du texte de la loi d'organisation municipale et départementale. On se rappelle que c'était la méthode conciliante à laquelle on s'était arrêté pour soumettre derechef aux débats parlementaires le principe de la loi du 31 mai, ce principe que l'on n'avait pas même voulu discuter à propos de la loi de M. de Thorigny, parce que celle-ci le rayait. Nous avouons humblement que nous n'avons pas le courage de suivre l'assemblée dans les variations et les capitulations qui ont fait de son œuvre nouvelle cette belle chose qu'elle a failli rejeter hier après l'achèvement. On ne s'est pas relevé de la séance du 17 novembre, et l'on n'a pas senti qu'on se préparait un échec encore plus définitif, en abandonnant la loi du 31 mai qu'en perdant la partie sur la loi des questeurs. On s'est noyé dans les équivoques superflues et dans les transactions impossibles. On a rendu la besogne trop commode aux défec-

tionnaires, on a été au-devant de presque toutes les exigences, et la commission, tantôt par l'organe de son rapporteur, tantôt par celui de quelqu'un de ses membres, a si bien sacrifié la plupart de ses principes d'il y a quinze jours, qu'on ne reconnaît plus du tout ses intentions primitives. La composition même de cette commission, qui, lorsqu'elle a été nommée, n'avait été destinée par personne à une tâche si ardue, donne le secret de ses incertitudes et de son impuissance. Les membres de l'extrême droite et de l'extrême gauche, M. Laboulie, M. Michel (de Bourges), ou M. Emmanuel Arago, délégués là pour étudier l'organisation communale, ne pouvaient traiter avec beaucoup de ménagement la loi d'élections politiques qu'un bizarre enchaînement de circonstances leur livrait par accident. Il avait d'abord été dit que la loi des élections municipales serait, à l'aide d'un simple amendement, toute la loi des élections politiques; il sera fait maintenant deux autres lois distinctes, une pour les élections du département, une pour les élections générales. C'est du moins la dernière nouvelle; mais que de contradictions et de vicissitudes pitoyables à chacune des séances où l'on a débattu tout le système : — la durée du domicile d'origine réduite à six mois au lieu d'un an, la preuve bornée non plus à l'inscription sur la liste du recrutement, mais à la production de l'acte de naissance, puis la facilité d'avoir à discrétion un domicile d'origine étendue sans plus de limites que n'en comportait le suffrage illimité du gouvernement provisoire, puis enfin le domicile d'adoption déclaré lui-même acquis après deux ans, malgré les efforts de M. de Kerdrel et de M. Faucher! Comment s'étonner qu'après avoir ainsi battu constamment en retraite, on n'ait empêché hier que d'une voix le vote du domicile d'un an comme garantie suffisante pour l'exercice du droit électoral? Ajoutez au tableau de cette retraite en désordre les clameurs de la montagne, qui n'a pris part à la discussion que pour l'interrompre par des scandales. Elle s'abstenait de voter, parce que rien ne la contentait encore dans ce gâchis dont l'assemblée lui faisait pourtant hommage sous les auspices du pouvoir exécutif : elle a renoncé à l'abstention aussitôt qu'elle a vu chance de combiner un jeu de scrutin qui coupât l'assemblée en deux. Voilà l'histoire de ce grand abaissement dont l'assemblée s'est frappée elle-même; il n'en est pas qui nous ait été plus pénible à raconter.

L'abaissement de l'assemblée, est-ce bien après tout un avantage concluant pour le pouvoir exécutif, est-ce une victoire sans compensation et sans lendemain? On le supposerait peut-être, à voir l'enivrement des subalternes, à lire ces articles de journaux pleins de mépris et de menaces pour le gouvernement parlementaire, lequel, soit dit en passant, ferait mieux de les ignorer tout-à-fait que de s'en occuper à demi. Que dirons-nous aussi du discours tenu par M. le président de la république en personne aux fabricans qu'il allait récompenser des succès obtenus à Londres par l'industrie française? Si ce discours a, comme on l'affirme, réussi merveilleusement auprès de ceux auxquels on l'adressait, ce n'est pas seulement un signe de l'homme, c'est un signe du temps; c'est la meilleure démonstration du vague qui s'est produit de plus en plus dans les idées, et de l'étrange penchant que nous avons aujourd'hui à prendre les paroles vides pour de grandes paroles.

Ce qu'il y avait cependant de très réel dans ces paroles, qui pourraient être trop fécondes en commentaires, c'était le sentiment d'une force que l'orateur sem-

blait croire à toute épreuve, la conscience hautement avouée d'une sorte d'autocratie morale et sociale qui n'avait plus à compter avec aucune résistance. Encore une fois, est-ce donc la dispersion de la majorité qui peut justifier tant d'exaltation, et l'autocratie est-elle en soi aussi absolue qu'on la rêve? Comment le serait-elle, quand les tacticiens de la montagne ont si bien réussi jusqu'à présent à prendre en main la balance des deux intérêts qui luttent l'un contre l'autre, quand ils font à volonté pencher la balance du côté qui leur plaît, — du côté du président et au détriment de la majorité dans la loi des questeurs et dans la loi électorale, — du côté de l'assemblée, nous assurent-ils, et au détriment de la présidence dans la future loi de responsabilité? De leur propre aveu, de l'aveu plus vaniteux encore que téméraire échappé à leur fausse gloire, les montagnards s'estiment les maîtres de la situation et se flattent d'user dans de mutuelles revanches les deux pouvoirs conservateurs qui nous ont sauvés de leur joug. C'est au président de la république qu'il convient maintenant d'aviser. Puisse-t-il voir le péril qui est à côté de lui dans cette heure même où sa fortune semble l'inviter à lever la tête plus haut que jamais! Que le président n'en doute pas : c'est l'égarer pour son malheur que de lui persuader qu'il gagnera quoi que ce soit à effacer toute autorité voisine de la sienne, dût-il employer dans cette destruction de pareils auxiliaires, et qu'il sera plus grand le jour où il demeurera tout seul vis-à-vis d'eux, fût-ce avec l'idée de les traiter le lendemain comme d'irrémissibles ennemis. D'autre part, si la majorité défaite hier retrouve encore un peu de vie, qu'elle s'emploie jusqu'au bout non plus à chercher des représailles pour lesquelles la force lui manque, mais à empêcher autant qu'il dépendra d'elle les fatales conséquences soit d'une intimité trop étroite, soit d'une lutte trop personnelle entre ces deux principes dont on ne saurait bien dire s'ils sont l'un à l'autre ou hostiles ou alliés, entre l'idée impérialiste et l'idée radicale! Dans son meilleur temps, l'assemblée n'aura peut-être pas rendu de plus grand service au pays.

Pendant que nous nous consumons dans ces dé mêlés dont l'issue échappe à tous les regards, les états européens s'appliquent à se préserver du mieux qu'ils peuvent des difficultés de l'avenir. Nous craignons que le gouvernement prussien, dont les chambres viennent de se rouvrir, ne suive point la voie la plus sûre, et nous ne comprenons pas comment il réussira jamais à combiner ses états féodaux des provinces et des cercles ou du moins l'esprit qui a rappelé ces institutions vieilles avec l'esprit moderne qui préside dans le parlement central. Les jeunes royaumes constitutionnels, la Belgique, le Piémont, doivent se féliciter d'avoir accepté plus sincèrement le régime sous lequel ils vivent.

Le parlement sarde est maintenant en pleine session. Si nouveaux que soient les Piémontais dans l'usage du régime constitutionnel, ils ont su affranchir leur tribune des lenteurs qu'entraînait toujours chez nous le débat de l'adresse. Ils arrivent tout de suite au fait, à la manière anglaise, comme il convient à leur esprit pratique, toujours mieux disposé pour l'action que pour la parole. Malheureusement, cette expédition sommaire n'arrange pas une demi-douzaine d'avocats plus ou moins radicaux, qui, ne sachant plus où placer leur éloquence, se rabattent alors sur le droit d'interpellation. Ils en usent et en abusent, témoin M. Brofferio, le moins emprunté de ces tribuns, toujours un peu nos plagiaires, et le seul, à vrai dire, dont la verve excentrique et amusante ait

quelque chance d'être écoutée. M. Brofferio s'en est ces jours-ci donné de tout son cœur. Il a interpellé successivement d'abord chaque ministre en particulier sur tel ou tel point compris dans ses attributions spéciales, puis le cabinet en masse sur l'ensemble de la politique intérieure et extérieure. Par ce détour, M. Brofferio a ressuscité les inconvéniens d'une discussion de l'adresse que la sagesse précoce des législateurs piémontais avait cru abolir. Il a donc causé finances, travaux publics, guerre, université, diplomatie, le tout du même aplomb. M. Farini, M. de Cavour et le général della Marmora ont à grand-peine arrêté le débordement de cette faconde *encyclopédique*, comme l'a plaisamment nommée le ministre du commerce. Ils ont montré le vide caché sous cette ébullition de phrases; l'orateur de l'opposition avait parlé de trop de choses pour en bien parler. C'est ce qu'ont prouvé les fermes répliques de M. de Cavour et du ministre de la guerre.

Quant à M. Farini, le nouveau ministre de l'instruction publique, accusé par M. Brofferio de sacrifier les droits et les intérêts de l'université aux exigences du clergé en même temps qu'il est dénoncé ailleurs comme un corrupteur de la religion et de la jeunesse, il a répondu aussi d'une manière très précise. Le tact qu'il a déployé dans une situation assez délicate lui a même concilié beaucoup d'esprits que son entrée aux affaires avait plutôt indisposés. M. Farini est un homme des plus distingués et des plus considérés en Italie. En 1848, il faisait partie, comme sous-secrétaire d'état, de l'administration du comte Rossi à Rome; il est l'ami de MM. Minghetti, Pantaleoni et des autres constitutionnels que la république romaine proscrivit avec lui. Le livre qu'il vient de publier, *lo Stato Romano dal 1815 al 1850*, a eu un grand retentissement, et les honneurs d'une traduction anglaise de la main de M. Gladstone. En donnant à M. Farini dans le cabinet la place de M. Gioia, M. d'Azeglio était donc fondé à croire que les opinions bien connues du collègue qu'il s'adjoignait ne pourraient déplaire au parti à la fois libéral et modéré qui forme la majorité de la chambre des députés. L'objection sérieuse qu'il y avait contre M. Farini était tout autre. Il était à craindre qu'après la publication de son dernier ouvrage, on ne le rangeât au nombre des ennemis du pape, et que sa présence dans le cabinet ne devint ainsi un obstacle aux négociations avec Rome; mais si maintenant l'opposition l'accuse de livrer l'instruction aux prêtres, n'est-ce pas à dire que ces imputations contradictoires sont de part et d'autre également fausses et exagérées? M. Farini a été poursuivi et il a couru des dangers personnels à Rome, en 1849, à cause de l'attachement qu'il gardait au pape, et aujourd'hui parce que, dans un livre très bien fait d'ailleurs et très circonspect, il signale les abus du gouvernement romain, ainsi que les remèdes qu'il faudrait y apporter, on le transforme aussitôt en révolutionnaire. Aujourd'hui vraiment, M. Rossi lui-même encourrait le même reproche, et nous aurions presque envie de croire qu'il est mort à temps. Ce fanatisme intolérant fait mieux qu'on ne pense les affaires de M. Mazzini et des vrais ennemis du gouvernement pontifical, qu'il isole peu à peu en éloignant de lui ceux qui seraient ses partisans ou ses auxiliaires les plus raisonnables.

Pour en revenir à M. Farini, la véritable cause des difficultés qu'il rencontrera en Piémont, c'est qu'il est Romagnol. Voilà pourtant où l'on en est en Italie en 1851! Après les rêveries inapplicables de l'unité, après les plans beau-

coup plus sensés de l'union et de la fédération, Romains, Lombards, Toscans, Piémontais, se retrouvent aussi divisés, aussi jaloux les uns des autres qu'au temps de Machiavel. On revient donc, en Piémont autant qu'ailleurs, à l'esprit de *particularisme*, comme disent les Allemands pour nommer chez eux le même penchant. On est bien d'ailleurs réduit à reconnaître que l'issue de la campagne de Lombardie et les insupportables allures de l'émigration tapagense, qui se comporte à Turin comme en pays conquis, justifient trop cet inévitable retour aux traditions plus positives de l'ancienne politique piémontaise. Si cependant les Piémontais de la vieille roche ne veulent plus entendre parler d'italianiser le Piémont, ce n'est pas une raison pour se refuser à fortifier l'influence du Piémont dans toute l'Italie, en lui assurant les bons services dont les autres gouvernemens italiens croient plus habile de se priver. De ce point de vue, nous regretterions que de mesquines antipathies prévalussent contre un homme de mérite dont le plus grand tort est de n'être pas né Sarde, et dont l'élévation n'est pourtant pas, après tout, sans exemple à Turin. M. Farini succède à un Napolitain, M. Gioia, et il compte parmi ses collègues un Vénitien, M. Paleocapa, ministre des travaux publics.

Les interpellations de M. Brofferio ont été closes, cela va sans dire, par un ordre du jour pur et simple, voté à une écrasante majorité. L'opposition fait plus de bruit que de mal à la tribune du parlement piémontais, et nous ne devons pas mesurer l'importance qu'on lui accorde à la large place que sa rhétorique occupe dans les colonnes des journaux. Ce sont là les ennuis de la liberté politique; nous sommes toujours d'avis qu'elle vaut bien qu'on l'achète même au prix de ces désagrémens. Ces médiocres désagrémens ne sont mortels qu'aux peuples dont le bon sens et le patriotisme sont encore plus médiocres. Dieu merci, ce n'est pas le cas du Piémont. Des bruits fâcheux avaient couru sur la santé du président du conseil. La blessure qu'il a reçue en 1848 au siège de Vicence s'est rouverte, et l'on craignait que le soin de sa santé ne le contraignît à quitter les affaires. Nous espérons que ces appréhensions ne sont point fondées. La retraite de M. d'Azeglio, même pour un motif étranger à la politique, serait un événement très grave et très fâcheux; elle donnerait le signal d'un changement regrettable, en quelque hypothèse que ce soit, car elle amènerait la défaite de l'un ou de l'autre des deux partis, du parti conservateur ou du parti libéral que l'autorité d'un beau nom, d'un caractère bienveillant et impartial, réunit et maintient en équilibre dans le parlement comme dans le cabinet du roi Victor-Emmanuel.

Le roi de Hanovre est mort le 18 de ce mois, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Cette longue carrière, dont il avait seulement passé la fin sur le trône, a été mêlée aux plus fameux événemens de notre époque; l'histoire de ce prince tient essentiellement à toute l'histoire de l'Angleterre depuis les dernières années de l'autre siècle, à celle de l'Allemagne depuis tantôt quatorze ans. Ernest-Auguste, prince de Cumberland et de Teviotdale en Grande-Bretagne, comte d'Armagh en Irlande, roi de Hanovre après le décès de Guillaume IV, était le dernier survivant des fils de George III. Il avait eu beaucoup de part dans la confiance de son père, tant que celui-ci n'avait point perdu l'usage de ses facultés, et cette confiance lui avait été continuée par son frère George IV. Tout jeune encore, il servait dans les rangs de l'armée anglaise, lorsque commença

la guerre entre l'Europe et la France. De 1794 à 1796, il se battit bravement en Flandre et dans les Pays-Bas, à la tête du régiment des cheveu-légers de Hanovre, dont il était colonel. Il retourna sur le continent faire la triste campagne de Prusse en 1807. C'était à ce moment de sa vie un rude soldat, qui ne se ménageait pas. Il avait perdu un œil dans une rencontre auprès de Tournay; dans une autre, auprès de Nimègue, assailli par un dragon français, il jette son sabre qui venait de se briser, prend l'homme corps à corps, l'enlève de dessus son cheval et l'emporte en travers sur le sien. Ces souvenirs de soldat ne tiennent d'ailleurs qu'une place fort secondaire dans l'existence du roi Ernest, qui appartient presque toute entière aux luttes et aux passions politiques dont l'Angleterre devait être le théâtre, aussitôt qu'on allait toucher à sa constitution.

Le duc de Cumberland avait la raideur et l'obstination de son père; mais il n'avait pas, comme George III, ce fond d'habitudes et de mœurs privées, ce tempérament vraiment anglais avec lequel celui-ci se donnait volontiers pour un simple gentleman du Berkshire : il avait gardé une empreinte plus dure de l'origine allemande des princes de son sang. Il était allemand de sa personne, de ses goûts, de ses manières. Il y a tel instaut de sa vie où on lui trouverait tout l'air d'un des mauvais petits souverains de l'Allemagne du xviii^e siècle; il devait pourtant, à l'heure de sa mort, compter dans le petit nombre des souverains allemands de ce siècle-ci qui n'ont point été au dessous de leur position. C'est qu'il avait gagné du moins à la pratique des vieilles institutions anglaises une sorte de droiture et d'inflexible consistance qui lui a fait un caractère distinctif, un vrai mérite au milieu des esprits vacillans et des contradictions perpétuelles de ses frères en royauté.

C'était un pur tory de la plus ancienne école, *a staunch and sterling tory*; seulement il n'avait rien de ces qualités ou même de ces défauts britanniques avec lesquels il eût pu compenser ou couvrir l'impopularité de ses opinions. Aussi peu scrupuleux dans ses plaisirs que son frère George IV, il ne se conciliait point l'indulgence par la bonne humeur et la bonne grace qui faisaient aimer son frère. Autant celui-ci était prodigue, autant le duc de Cumberland était économe et rangé dans ses dépenses. Il administrait avec sévérité le médiocre revenu qui constituait toute sa fortune, 12,000 livres qu'il tenait du vote des chambres; et qu'il a même gardées, une fois monté sur le trône de Hanovre, malgré les remarques désobligeantes qu'il s'est attirées par là. Il n'avait d'aucun côté l'humeur démonstrative et parleuse. Tout en voulant être un homme politique, il n'aimait point ces exhibitions bruyantes qui sont inséparables de la vie publique en Angleterre; il ne lui allait pas de présider des *meetings* ou des diners; il lui manquait cette essentielle vertu d'un Anglais de distinction, d'être un bon *chairman* et de bien porter un toast. C'est ainsi que la physionomie du duc de Cumberland prit de plus en plus aux yeux de ses contemporains d'autrefois je ne sais quel sombre aspect, dont la mémoire ne s'est un peu effacée qu'à mesure que les colères qu'il avait soulevées ont elles-mêmes disparu de la scène. Les radicaux et les whigs l'exécraient. Les tories, qu'il protégeait de sa hautaine assistance, n'avaient alors pour lui qu'une affection très tempérée, qui ne les empêchait pas d'accueillir les rumeurs odieuses dont on essayait d'accabler sa réputation. Ce fut de la sorte qu'en 1810

circula sur son compte l'une des histoires les plus scandaleuses d'un temps trop fertile en scandales. Il fut sourdement accusé d'avoir tué un de ses domestiques. Une enquête dirigée par un homme qui jouait presque alors le rôle de tribun dans une certaine partie de la société, par M. Francis Place, le tailleur radical de Charing-Cross, démontra que c'était au contraire le duc qui avait failli être assassiné pendant son sommeil, et que l'assassin s'était ensuite lui-même coupé la gorge avec un rasoir; mais la répugnance presque malade que le duc de Cumberland avait à poursuivre publiquement les diffamateurs, et peut-être aussi son mépris pour l'opinion, laissèrent la calomnie se propager trop.

De même, lorsqu'en 1830 la couronne passa sur la tête de Guillaume IV, dont les inclinations libérales étaient d'avance bien connues, le duc de Cumberland se trouva tout aussitôt en butte aux soupçons les plus injurieux pour sa loyauté de prince et de sujet. M. Joseph Hume l'accusa ouvertement de viser à changer l'ordre de la succession et de tramer un vaste complot à l'aide des loges orangistes dont il était le grand-maitre. La vérité est que les tories les plus extrêmes, privés de l'appui qu'ils avaient eu sous George III et George IV dans les sympathies personnelles du monarque, comptaient naturellement, pour le remplacer, sur l'attachement opiniâtre que le duc de Cumberland avait voué à leurs principes. Tous ceux qui croyaient, et peut-être n'avaient-ils pas tort, que le maintien de la constitution anglaise tenait au maintien des bourgs-pourris et des sinécures, tous ceux qui ne voulaient entendre parler ni d'émancipation religieuse, ni de réforme électorale, tous ceux qu'épouvantait Cobbett, qui détestaient Brougham, qui murmuraient le reproche d'apostasie contre un roi whig, tournaient les yeux vers le duc de Cumberland, qui était le prince selon leur cœur. Le duc avait en effet combattu à outrance le bill d'émancipation catholique de 1829; il avait déclaré « qu'on ne pouvait plus avoir confiance dans les hommes dangereux qui apportaient au parlement cette mesure fatale. » Il rompit même alors d'une façon éclatante avec le duc de Wellington, et résigna le commandement des *horse-guards*. Il ne lutta ni avec moins d'énergie, ni avec plus de succès contre la réforme électorale de 1831, contre la réforme des corporations municipales, contre la nouvelle loi des pauvres : c'étaient, à son sens, autant de mesures spoliatrices. Rien cependant n'eût été plus contraire à toutes ses idées que de ne point accepter sans arrière-pensée ce qui était une fois devenu la loi positive; il ne connaissait et ne comprenait rien au-delà. Le jour où lord John Russell lui annonça que les loges orangistes d'Irlande ne seraient plus autorisées par la loi, le duc de Cumberland répondit qu'il était prêt à exécuter la loi « telle que l'avaient faite les trois états du royaume, *the three estates of the realm*. » Sa science constitutionnelle ne dépassait point les limites du vieux droit représentatif, mais elle s'attachait à ce vieux droit comme à la forte base de l'état.

Tels étaient les auspices sous lesquels le duc prit le gouvernement du royaume de Hanovre, dont la loi germanique excluait la reine Victoria, sa nièce. La constitution hanovrienne de 1819 avait été élargie en 1833 par le duc de Cambridge, qui administrait le pays au nom de Guillaume IV. Le nouveau roi commença par supprimer, sans autre forme de procès, la charte de 1833, qui lui déplaisait, d'abord parce qu'elle était l'œuvre de son frère, et surtout parce qu'elle ne s'accordait point assez avec ses principes de monarchie aristocra-

tique. On sait l'histoire des sept professeurs de Gœttingue qui protestèrent en pure perte contre la violation du pacte dont le Hanovre jouissait depuis quatre ans. On se rappelle peut-être l'impression que produisit alors dans toute l'Allemagne la brutalité avec laquelle ils furent expulsés de leurs chaires et presque de leurs logis. En Hanovre même, ils ne furent point autrement soutenus. C'est un pays essentiellement agricole, une population de paysans et de seigneurs, grands et petits, où les classes industrielles et commerçantes ne sont qu'une minorité dépourvue d'influence. L'armée, recrutée dans les campagnes, commandée par la jeune noblesse, est entièrement dévouée à la personne du prince. Le coup d'état de 1837 ne rencontra donc pas de résistance, et d'ailleurs le roi Ernest, revenu à la charte de 1819 qui lui donnait plus de satisfaction, s'appliqua scrupuleusement à l'observer, et, si peu libérale que fût cette constitution, il se montra, dans les termes qu'elle admettait, un roi très constitutionnel. D'autre part, ne cherchant point à faire quand même d'un pays agricole un pays de manufactures, il épargnait à ses sujets le poids onéreux du régime de protection. L'union douanière dont le Hanovre était le centre, le *Steuerverein*, maintenait le principe de la liberté commerciale contre les protectionnistes du *Zollverein* prussien, et les empêchait de céder autant qu'ils eussent fait sans ce voisinage aux exigences tout-à-fait prohibitives de l'Allemagne du midi. Le traité conclu le 7 septembre dernier entre le *Zollverein* et le Hanovre n'a dissous le *Steuerverein* qu'au prix d'un notable abaissement dans les tarifs de l'union prussienne, et la politique douanière du Hanovre n'y a rien perdu. On peut dire sans doute que c'était une politique anglaise, et les patriotes protectionnistes de la grande patrie allemande ont cent fois anathématisé les *séparatistes* du nord. Le Hanovre en particulier ne se plaignait point.

Aussi, lorsque vinrent les révolutions de 1848 et 1849, plus heureux que ses voisins de Berlin et de Cassel, le roi Ernest-Auguste resta paisible sur son trône. Il accepta un ministère plus en rapport avec les circonstances nouvelles, et, assisté de simples bourgeois, M. Detnold, qui fut chargé d'importantes missions au dehors, M. Stuve, qui dirigea surtout l'intérieur, il prit pour tâche de se maintenir dans un sage équilibre entre tous les courans contraires, entre les exigences extrêmes et changeantes des cabinets et des opinions, ne suivant jamais jusqu'au bout ni les unes ni les autres, et leur résistant plutôt que de se laisser emporter. Au dedans, il ne céda que ce qu'il était impossible de ne pas céder, et, les concessions accordées, il ne les reprit pas. Même après la retraite de M. Stuve, il continua les travaux d'organisation administrative commencés par le ministre dont il se séparait pour battre en brèche la prérogative féodale dans ses derniers retranchemens. Les chevaliers hanovriens réclamèrent, comme on sait, dans ces derniers temps, auprès de la diète, en faveur de leurs privilèges abolis ou menacés, et leur cause, toujours pendante, a sans doute aujourd'hui des chances meilleures. Le vieux roi ne s'était pas du tout ému de leurs instances, et, comme il n'avait point parlé le langage de la révolution durant la fièvre révolutionnaire, il ne voulut pas non plus parler celui de la réaction insensée qui risque de prévaloir en Allemagne. Tous les princes allemands n'en pourraient autant dire. De même, dans ses relations avec les deux cours de Vienne et de Berlin, le roi Ernest-Auguste ne s'est jamais donné au point de ne pouvoir plus se reprendre, et, au milieu des com-

plications de ces dernières années, il a voulu par-dessus tout réserver à son royaume une assiette indépendante. Il avait commencé par suivre l'impulsion prussienne, par accéder, sous la haute main de la Prusse, au projet de cette unité allemande qui n'allait à rien moins qu'à exclure l'Autriche de l'Allemagne; mais, lorsque l'Autriche reprit le dessus et balança la fortune de la Prusse, bientôt tout-à-fait compromise par les incertitudes et les équivoques du cabinet de Berlin, le roi de Hanovre entra dans l'union des quatre rois, formée, si l'on s'en souvient, contre l'union prussienne. Ce fut ce rapprochement du Hanovre et de l'Autriche qui fraya les voies à la prépondérance autrichienne dans les affaires du Holstein et de Cassel. M. Stuve, qui ne s'était point assez prêté à ce changement de front, fut remplacé par M. de Munchhausen, sans que cette phase nouvelle de la politique extérieure modifiât ou suspendit l'œuvre de réformation entreprise au dedans. Puis, tout récemment encore, le roi Ernest avait semblé derechef incliner vers la Prusse par ce traité du 7 septembre qui rattachait au Zollverein l'union douanière hanovrienne.

L'ascendant de l'Autriche à la cour de Hanovre ne peut plus maintenant que gagner toujours, et c'est à l'influence très directe de la cour de Vienne qu'il faut attribuer l'avènement du nouveau ministère que le fils du roi Ernest, le roi George V, a, dès les premiers jours de son règne, appelé près de lui. Ce prince, affligé d'une entière cécité, est réduit à gouverner dans des conditions tout-à-fait exceptionnelles, entouré d'un conseil dont le secrétaire a mission de contresigner, sous sa responsabilité, la signature du souverain aveugle. C'était même la difficulté de ces arrangemens à la fois domestiques et politiques qui avait un instant suggéré aux princes de la maison de Cambridge quelque espoir d'arriver au trône de Hanovre, et la charte de 1833 paraissait donner raison à ces calculs par une clause spéciale; ce fut encore un motif de plus qui poussa le roi Ernest à l'abroger si vite, et depuis lors il s'était constamment, minutieusement occupé du soin d'assurer la couronne dans sa dynastie, malgré l'infirmité du prince héréditaire. Le roi George a été de bonne heure exercé, avec l'habileté la plus ingénieuse, à dissimuler autant que possible, aux autres et presque à lui-même, la perte du sens dont il est privé. Il a épousé une princesse de Saxe-Altenbourg dont il a un fils, âgé de six ans. La reine passe pour une personne très active, en même temps qu'elle est très dévouée à la cour de Vienne. On conçoit l'autorité qu'elle ne peut manquer de prendre et le sens dans lequel elle en usera. Ainsi M. de Munchhausen a cédé la place à M. de Schele, le fils de celui qui, en 1837, aida le roi Ernest à détruire la constitution de 1833. Ce nom seul est assez significatif, et les réformes intérieures, les *organisations*, comme on les appelle en Hanovre, risquent fort de disparaître dans ce revirement. Nous ne voulons pas croire cependant encore que le nouveau cabinet aille jusqu'à choisir pour maxime de conduite l'arrogante devise des hobereaux hanovriens : « tout par et pour la noblesse. » Il n'en est pas moins vrai que le roi vient d'annoncer qu'il prenait lui-même le commandement de l'armée, ce qui signifie simplement qu'il l'ôte des mains du ministre responsable, pour en disposer selon sa seule volonté. Il n'y a là rien de moins qu'une de ces grandes réserves monarchiques que les princes allemands se ménagent contre le principe des constitutions parlementaires.

Nous traçons avec quelque détail ce tableau des choses et des hommes du petit royaume de Hanovre; nous nous sommes arrêtés volontiers devant cette figure caractérisée du roi défunt; c'est une figure naturelle et vraie. Il était fort simple qu'elle ne plût pas à tout le monde : si amoureux de despotisme que soient à cette heure nos bourgeois français, nous doutons même qu'ils s'accommodassent long-temps d'allures pareilles à celles qu'avait souvent le feu roi Ernest; mais, faite comme elle était, cette personne originale était du moins tout d'une pièce, sans masque, et pour ainsi parler sans placage. Ces physiologies sincères deviennent de plus en plus rares de nos jours; l'histoire du monde se remplit d'acteurs qui jouent un rôle de convention en se dupant eux-mêmes par leur propre vanité presque aussi complètement qu'ils voudraient duper les autres par leur fantasmagorie. L'histoire touche ainsi, en mille endroits, au mélodrame, parce que ses modernes héros faussent les situations les plus réelles à force, de systématiser, de *dramatiser* leur personnage. Voyez M. Kossuth tel qu'il apparaît définitivement à l'Europe, au moment d'aller exécuter en Amérique une représentation nouvelle. Est-il maintenant une figure plus mélodramatique et plus fausse? Tout son talent, son imagination, sa souplesse, son éloquence, n'ont abouti qu'à laisser chez ses plus chauds admirateurs, quoi? une sympathie plus vive pour la Hongrie, pour l'indépendance constitutionnelle et nationale des Magyars? non, si l'on est franc, mais une sorte d'enthousiasme de dilettante pour la verve de l'orateur qui vocalisait si merveilleusement sur tous les tons. M. Kossuth a déconcerté sans relâche ceux qui ont eu la prétention de le mettre d'accord avec lui-même pour faire de ce patriote quelqu'un de plus grave qu'un artiste politique. Il s'est promené trop long-temps en Angleterre et a pris l'un après l'autre trop de visages différens pour être bien vrai sous aucun d'eux, ou, pour mieux dire, il s'est rabattu au seul rôle dont on puisse toujours se tirer avec des phrases : il était arrivé à Southampton en personnage constitutionnel, il en est reparti en tribun radical.

Venons à nos nouvelles de Chine. On s'occupe toujours à Canton des troubles du Kwang-si. On assure que la bande de brigands qui désolait cette province a pris des proportions formidables. Ces insurgés auraient, dit-on, saccagé la ville de Kwei-lin-fou, capitale de la province. Le gouverneur-général Seu était parti pour essayer, en intervenant de sa personne auprès des rebelles, d'arriver enfin à quelques résultats. Seu n'est pas un grand général, mais c'est un habile homme, Chinois jusqu'au bout des ongles, et très bien fait pour venir à bout de ses compatriotes sans avoir le chagrin de les combattre. On a beaucoup ri, à Hong-kong et à Canton, de la simplicité des journaux anglais, qui ont transformé en mandarin du Céleste Empire un couli ou artisan embarqué sur la jonque le *Ki-ing*. Le *mandarin Ili-sing*, ce parfait gentleman chinois, cet illustre étranger présenté à la reine et au duc de Wellington comme le délégué de l'empire du Milieu, et supportant son rôle avec un si complet sang-froid, avec une sérénité si narquoise, ce mandarin improvisé aura du moins prouvé quelque chose : c'est que l'Angleterre, à compter les ministres et les membres du parlement aussi bien que les *cockneys* de Londres, ne connaît pas plus la Chine que la Chine ne connaît l'Angleterre.

Les progrès des missions françaises dans cet extrême Orient sont toujours

chèrement achetés. Le gouvernement chinois continue à montrer des dispositions hostiles envers les chrétiens; mais l'insurrection du Kwang-si lui inspire de vives inquiétudes et fait diversion à ses projets contre les Chinois catholiques. Dans les missions annamites, le sang a coulé de nouveau. Le 1^{er} mai 1831, M. Augustin Schœffer, arrivé depuis trois ou quatre ans au Ton-king, a été décapité. En Corée, un diacre indigène a cependant pu pénétrer dans sa patrie, où il va tâcher de frayer encore à ses maîtres des voies trop souvent ensanglantées. Il serait d'ailleurs question de rapprocher encore du théâtre de ces périls le principal siège des missions. Le procureur des Lazaristes s'est rendu à Ning-po, afin d'examiner s'il ne pourrait pas transporter dans cette ville la procure de Macao et l'établissement des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

ALEXANDRE THOMAS.

CONSIDÉRATIONS SUR L'IDÉE ET LE DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DE LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE, par le docteur H. Ritter, professeur à Gœttingue (1). — L'ouvrage traduit par M. Nicolas est une exposition sommaire des rapports divers dans lesquels se sont trouvés la philosophie et le christianisme depuis l'avènement de cette religion; c'est aussi une sorte d'introduction à la philosophie allemande. A ces deux titres, il se recommande également à notre attention. La philosophie, chez les peuples chrétiens, compte, d'après M. Ritter, trois époques principales en chacune desquelles son attitude est fort différente. La première époque comprend elle-même deux périodes, dont l'une, qui se ferme avec les temps antiques, nous présente la philosophie luttant, unie à l'église, contre l'immixtion des idées païennes et concourant à la formation du dogme. Trois points la préoccupent surtout alors : le dogme de l'unité divine, le dogme de la rédemption humaine, l'idée de l'unité du génie humain. Dans l'autre période, c'est-à-dire dans le moyen-âge, les bases de la foi étant posées, la raison n'eut plus qu'un devoir : se ranger à son service. Sous le nom de scolastique, la philosophie démontra purement et simplement les doctrines de l'église, sans emprunter rien d'Aristote, qu'elle disait son maître, sinon son instrument logique. L'époque théologique se clot ici; avec la renaissance commence pour la philosophie une nouvelle évolution. La science, restée jusqu'alors dans le sanctuaire, en sort, et ses yeux, qui ne s'élevaient que vers Dieu, se portent sur le monde. Devant son regard curieusement investigateur bien des voiles tombent; l'antiquité se découvre aux temps modernes, une terre inconnue apparaît aux vieux continents, tandis que la nature révèle à l'homme des secrets qui l'étonnent. La philosophie a cru voir au-delà de la foi; cela décide de sa direction future. Son premier soin sera de se faire son domaine à part de celui de la religion. Bacon et Descartes ne rejettent pas le divin, ils l'écartent pour exercer au dehors plus librement leur pensée. Cependant après l'heure de la sagesse celle de l'hostilité sonne. Les philosophes du xvii^e siècle ont poussé de préférence l'esprit humain vers l'observation des phénomènes physiques et des lois mathématiques : leurs successeurs, au siècle suivant, nient le surnaturel, n'admettent pour la certitude qu'une base, le monde extérieur, qu'un principe pour la connaissance, les sens.

A ce moment naît avec Kant la philosophie allemande et s'ouvre une der-

(1) Traduction de M. Michel Nicolas, Paris, chez Marc Ducloux, 2, rue Tronchet.

nière époque philosophique dont le caractère propre, au dire de M. Ritter, consista à réunir les tendances opposées des époques antérieures, la tendance théologique et la tendance à l'étude de la nature. L'école sensualiste, essentiellement objective, plaçait le *moi* dans la dépendance du *non moi*, puisque, d'après elle, toute connaissance venait à l'homme du dehors par l'intermédiaire de ses sens, et que nous ne jugions des choses que par la simple réflexion en nous des phénomènes du monde sensible. Kant démontra, en opposition à de telles idées, qu'une fois dans notre esprit, les sensations y prennent les formes de l'esprit même, qu'elles s'y transfigurent en objets extérieurs; que, loin donc de dépendre du *non moi*, le *moi* le crée en réalité pour nous. De cette critique sceptique, quelle théologie pouvait sortir? On va l'apprendre de la bouche de Fichte, disciple du philosophe de Königsberg, qui, de l'aveu de M. Ritter, *poussa plus loin la partie transcendante de la doctrine de Kant, et travailla à développer d'une manière plus positive ce que celui-ci n'avait établi que dans des formes tout-à-fait générales.* « Il n'existe que le *moi*, c'est-à-dire le sujet pensant, et le *non moi*, c'est-à-dire le monde extérieur. C'est le *moi* qui se crée lui-même en prenant conscience de soi; mais, en se créant par l'activité de la pensée, le *moi* crée, par ce même acte, tous les objets extérieurs. Du *moi* jaillit l'existence de tout ce qui peut être pensé. Dieu est une des choses qui peuvent être pensées, et Dieu appartient au *non moi*..... Dieu, c'est donc la pensée humaine ayant l'idée de Dieu. »

Ne nous laissons point éblouir ici par la forme sophistique du discours. M. Proudhon, en les empruntant à l'Allemagne, nous a habitués à ces manières de dire familières à des gens moins préoccupés dans leurs paroles d'un désir d'exactitude scientifique que de frapper les imaginations. Fichte, il faut lui rendre cette justice, n'a point prétendu que Dieu fût créé par l'homme dans son existence même, chose trop absurde en vérité, mais seulement que l'image que nous nous en faisons est le pur produit de notre intelligence, variant de siècle en siècle et de peuple à peuple, d'où le mot d'Hegel : *Dieu n'est pas, il devient.* Tel est aussi le mot de la soi-disant théologie allemande. Mais appeler un pareil système de ce nom, le peut-on bien? Et ne fait-on pas de la sorte une volontaire confusion de la théodicée des philosophes et de la théologie des religions, dont l'une flotte dans ses doctrines à tous les vents de la libre raison, et l'autre se maintient immobile dans ses dogmes sous la garde de la foi? Les philosophes allemands devaient pourtant invoquer quelque titre à l'appui de leur prétention de théologiens, et de théologiens chrétiens! Leur titre, c'est leur effort pour s'appuyer sur la révélation positive afin de poursuivre le développement historique des idées religieuses, leur parti-pris de chercher dans le commentaire vivant du vieux dogme l'accord de la raison et de la foi. Se trompent-ils ou non? Nous penchons pour l'affirmative. Nous n'avons pas plus de confiance dans un accouplement monstrueux de la philosophie et de la religion que dans les croyances religieuses issues d'une pure démonstration logique.

P. ROLLET.

JUNIUS.

DEUXIÈME PARTIE. I

VII.

« Soyez assuré, écrivait Junius à son imprimeur le 5 octobre 1769, que ni vous, ni personne ne pourrez jamais me connaître, à moins que je ne me fasse connaître moi-même. Artifices, recherches, récompenses, tout sera également sans effet. » Il semble que ces paroles, destinées surtout à décourager la curiosité de Woodfall, fussent une prédiction. Le vrai nom de Junius est resté enveloppé d'un mystère qui semblait impénétrable. Dès le temps où il écrivait, ce mystère étonnait ou irritait les esprits. « Où donc, disait Burke en plein parlement, chercherons-nous l'origine du relâchement actuel des lois et du gouvernement? Comment Junius en est-il venu à passer à travers tous les fils d'araignée de la loi et à courir le pays, libre, inviolable, impuni? Les mirmidons de la cour ont été long-temps et sont encore occupés à le poursuivre vainement. Ils n'iront point perdre leur temps après moi, ou vous, ou vous. Non, ils délaignent de tels insectes, tant que le puissant sanglier de la forêt qui a déchiré toutes leurs toiles est devant eux. Mais qu'obtiendront tous leurs efforts? Il n'en a pas plus tôt blessé un qu'il en étend un autre mort à ses pieds. Pour moi, lorsque j'ai vu son attaque au roi, j'ai senti se glacer mon sang. Je pensais qu'il s'était emporté trop avant et qu'il touchait au terme de ses triomphes, non qu'il n'eût dit bien des vérités; oui, monsieur, il y a dans cette

(1) Voyez la livraison du 1^{er} décembre.

composition bien des vérités hardies dont un prince sage pourrait profiter; mais tant de haine et de fiel me troublaient; le *North Briton* est aussi loin de l'égaliser en cela qu'en force, en esprit, en jugement. Mais tandis que j'attendais de cet audacieux essor sa ruine et sa chute dernière, regardez-le s'élever plus haut encore et venir s'abattre et fondre sur les deux chambres du parlement. Oui, il a fait de vous sa proie, et vous saignez encore des blessures de ses serres. Vous vous êtes courbés, vous vous courbez encore sous sa fureur. Il n'a pas craint même les terreurs de votre front, monsieur l'orateur; il s'est attaqué même à vous; oui, il l'a fait, et je crois que vous n'avez pas lieu de triompher de cette rencontre. En un mot, après avoir emporté notre aigle royal dans ses griffes et l'avoir frappé contre les rochers, il vous a laissé tout abattu. Roi, lords et communes ne sont que le jouet de sa colère. S'il était membre de cette chambre, que ne pourrait-on pas attendre de son savoir, de sa fermeté, de son intégrité? Il se ferait aisément reconnaître à son mépris du danger, à sa pénétration, à sa vigueur. Rien n'échapperait ni à sa vigilance, ni à son activité. Les mauvais ministres ne pourraient rien dérober à sa sagacité, et promesses ni menaces ne le pourraient décider à rien dérober au public. »

Lord North répondait : « Lorsque des hommes factieux et mécontents ont amené les choses à l'état où nous sommes, comment serions-nous surpris de la difficulté de livrer des libellistes à la justice? Comment nous pourrions-nous étonner que le grand sanglier du bois, ce puissant Junius, ait rompu les toiles et mis en défaut les chasseurs? Quoiqu'il puisse n'y avoir à présent aucune épieu qui doive l'atteindre, il pourra cependant une fois ou l'autre être pris. En tout cas, il se sera épuisé en efforts infructueux; ces défenses qu'il a aiguës pour blesser et ébrécher la constitution seront usées. La vérité finira par prévaloir. Le public verra, sentira que Junius a avancé des faits faux, ou faussement raisonné sur de vrais principes, et que, s'il a échappé, il l'a dû à l'esprit du temps, non à la justice de sa cause. Le *North Briton*, le plus criminel libelle de son temps, aurait joui de la même sécurité, s'il avait été aussi puissamment soutenu; mais la presse n'avait pas alors couvert le pays de sa lèpre funeste, ni empoisonné les esprits du peuple. Les écrivains politiques avaient encore quelque honte; ils avaient quelque respect pour la couronne, quelque respect pour le titre de majesté. Il n'y avait pas alors de membres du parlement assez hardis pour faire des harangues en faveur des libelles. On pouvait difficilement amener les légistes à plaider leur cause. Maintenant la scène est entièrement changée. Hors des portes, en dedans des portes, prévaut un désordre abusif. Les libelles trouvent des avocats dans les deux chambres aussi bien que dans Westminster-Hall. Bien plus, on lance des libelles contre les juges eux-mêmes. On veut assouplir le

privilege de cette chambre à des desseins factieux. On cherche à captiver, à confisquer le souffle de l'inconstante multitude, parce qu'apparemment on prend sa voix, qui maintenant est celle des libelles, pour la voix de Dieu. »

Ces paroles font assez connaître ce que les lettres de Junius étaient, au temps de leur publication, pour l'opposition et le gouvernement. Ces lettres rivalisaient, dans l'attention publique, avec les discours de Chatham; mais rien n'est plus fugitif que la renommée de l'écrivain politique. Dès qu'il cesse d'émouvoir les passions du jour, il est oublié. Tant que Junius avait écrit, l'enthousiasme et l'indignation, la curiosité et le ressentiment lançaient sur sa trace un public inquiet. Du temps que les courriers de la poste criaient, en traversant les villes, qu'ils apportaient un Junius avec leurs dépêches, son nom secret était le mot ardemment cherché d'une énigme irritante. Quand il se tut, de nouveaux débats, de nouvelles passions vinrent distraire la foule mobile; plus de quarante ans s'écoulèrent sans que l'on pensât bien sérieusement à lui; il n'occupa plus que les curieux des singularités de la littérature. Parfois quelques auteurs de mémoires essayèrent en passant une conjecture, risquèrent une anecdote, hasardèrent un nom. L'opinion publique demeurait incertaine ou indifférente. L'épigraphe de la première édition des lettres, *stat nominis umbra*, restait le dernier mot de tous, et l'on attendait assez patiemment que quelque révélation fortuite ou volontaire vint divulguer un secret qui n'agitait plus personne. D'ailleurs, les grands événemens de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci avaient imprimé un mouvement nouveau aux idées et aux passions politiques, et même dans le cercle limité de l'arène du parlement d'Angleterre, les luttes d'un autre Pitt et d'un autre Fox avaient affaibli le souvenir des débats jadis célèbres auxquels se rattachent les noms de lord Holland et de lord Chatham.

Ce n'est que vers la fin des guerres de la révolution et de l'empire, en 1813, que George Woodfall, fils de l'imprimeur du *Public Advertiser*, fit paraître la première édition complète des œuvres de Junius, celle qui a servi de base à toutes les éditions subséquentes, à toutes les recherches ultérieures, à tous les commentaires qui nous ont guidé à notre tour. Cette édition contenait, outre la préface et les lettres publiées en 1772 sous les yeux de l'auteur, de précieuses additions et notamment les billets confidentiels de Junius à son imprimeur, sa correspondance privée avec M. Wilkes et deux lettres politiques en partie inédites adressées par lui à ce grand agitateur, enfin le recueil de diverses lettres souscrites de signatures pseudonymes, que Woodfall avait insérées dans son journal, et qu'il croyait pouvoir, sur de bonnes raisons, attribuer à la même main. Ce recueil renferme en effet tout ce

qu'on peut avec quelque certitude regarder comme écrit par lui, hormis les deux lettres adressées à lord Chatham, qui ont paru en 1838 avec la correspondance de cet homme d'état, lettres intéressantes surtout parce qu'elles indiquent, contrairement à certaines conjectures, que lord Chatham ne connaissait pas Junius.

L'édition de 1813 fut très bien accueillie. On conçoit que, par son contenu seul, elle devait exciter la curiosité et stimuler l'esprit d'investigation, en lui fournissant de nouveaux matériaux, en lui ouvrant une voie nouvelle. La question fut donc comme remise à l'ordre du jour; elle était traitée par avance ou du moins posée avec développement dans un essai préliminaire, mis en tête du premier volume, par un auteur qui ne se nommait pas. Cet essai, ouvrage du docteur John Mason Good, doit être lu avant tout; on y trouve bien discutés les droits des divers auteurs supposés de l'ouvrage, de ceux du moins qui avaient été soupçonnés jusque-là. C'est un résumé de tout ce que savaient ou de tout ce que voulaient qu'on sût les deux Woodfall, de tout ce qui paraissait résulter avec certitude des pièces et documens laissés par le père ou communiqués par le fils. Là est encore aujourd'hui le corps des preuves à étudier, le fond de l'instruction du procès, et les additions postérieures ne dispensent pas de faire remonter toute recherche à cette déposition des premiers témoins, à cet exposé des faits donné par le premier investigateur. Rappelons ceux qui nous paraissent établis.

Samson Woodfall, imprimeur à Londres, dans la Cité, près de Saint-Paul, Angel-court, Skinner-street, était un homme estimé dans sa profession. Il avait reçu une éducation libérale, ses opinions étaient celles d'un whig décidé, et, dans ses opinions, il était sûr et fidèle comme en toutes choses. Depuis le mois d'avril 1767 jusqu'en janvier 1769, il reçut de façon mystérieuse, et au milieu de beaucoup d'autres envois, des compositions empreintes d'un même esprit politique, et qui lui parurent provenir de la même plume. Cette plume, il la reconnut dans celle qui traçait et signait encore d'un C. les billets qu'à partir du 21 avril 1769 il reçut de l'auteur des lettres de Junius. L'écriture lui en paraissait un peu contrefaite. Les articles que ces billets annonçaient ou accompagnaient n'étaient pas toujours transcrits de la même main. L'auteur convenait qu'il les faisait copier. Or, ces copies n'existent plus, on le croit du moins; ou elles ont été détruites, ou elles étaient rendues, après avoir servi pour l'impression. Cette correspondance passait par des voies diverses. Quand ils étaient seuls, les billets venaient par la poste; quelquefois un commissionnaire les avait reçus dans la rue d'un gentleman inconnu; souvent le correspondant indiquait un lieu public éloigné, un café, une allée, une de ces cours, un de ces *lane* si communs dans la Cité, où les messagers

de l'imprimeur venaient apporter une réponse, remettre ou chercher ce que les typographes appellent de la copie. Une partie de la correspondance passait aussi par le journal même où Woodfall, à l'aide d'un signe convenu, de quelques mots intelligibles pour un seul initié, insérait les avertissemens nécessaires. L'auteur des billets y montre sans cesse un vif désir de rester ignoré. Il prescrit avec soin, il diversifie avec art les moyens d'assurer et de cacher tout ce commerce, et il avoue que le secret importe à son repos, à sa vie. Malgré la confiance et l'estime qu'il témoigne à son imprimeur, il craint d'être découvert ou même soupçonné par lui. Il fait tout pour détourner ses conjectures, pour amortir sa curiosité. Une fois, vaincu par son inquiétude, il lui écrit (13 juillet 1769) : « Je vous prie de me dire avec candeur si vous savez ou soupçonnez qui je suis. » Malheureusement nous n'avons pas les réponses de Woodfall; mais son mystérieux correspondant le tient toujours en éveil : il lui recommande la discrétion, la fermeté, la vigilance; il l'encourage par des éloges, et, pour le soutenir mieux encore, il ne lui cache pas que son âge et son expérience lui donnent le droit de le diriger, que son rang, sa fortune, son avenir lui donnent les moyens de le protéger; il le couvrira dans ses périls, et il réparera ses pertes; en un mot, il se fera *connaître par ses œuvres*.

Rien n'annonce que Woodfall ait jamais reçu une confidence plus étendue. En avait-il deviné davantage? On a pu le supposer, jamais l'affirmer. Il n'a rien révélé de plus, même à ses enfans, si l'on en croit leur témoignage. On cite de lui quelques mots qui indiquent une idée, une hypothèse. Comment croire qu'il n'en eût conçu aucune? Mais quelle était-elle? On l'ignore, ou du moins on dispute là-dessus. Il croyait bien savoir qui Junius n'était pas, il se donnait comme n'ayant pas cherché à savoir qui il était. Il paraissait ne s'être jamais servi des moyens que lui offrait cette correspondance même pour en découvrir l'auteur. Jamais, dans ces transmissions de papiers de la main à la main, dans ces allées et venues continuelles, on ne parvint ou l'on ne chercha à reconnaître ou à suivre personne. Une fois seulement un M. Jackson, depuis imprimeur à Ipswich, et qui apprenait sa profession chez Woodfall, vit un grand monsieur (*a tall gentleman*) en habit léger, avec une bourse et une épée, jeter dans le bureau, par la porte ouverte sur Ivy-Lane, une lettre de Junius. Jackson la ramassa et suivit l'inconnu jusqu'auprès de Saint-Paul, où il le vit monter en fiacre et s'échapper. Il paraît même que le gouvernement, qui n'était pas astreint à la même discrétion que l'imprimeur, ne fut pas plus curieux, ou que ses recherches ne furent pas plus heureuses. La petite poste, que ne craignaient pas d'employer Woodfall et Junius, ne trahit rien de ce qu'on lui confiait, et il a été raconté depuis que lord North disait que l'on avait suivi le transport des let-

tres jusqu'à une personne cachée obscurément dans Staples-Inn, mais dont on n'avait jamais pu suivre les traces plus loin.

Voilà en gros les faits matériels sur lesquels le docteur Good appuie tout son travail. Joignant aux preuves externes l'étude des preuves internes, il passe en revue les divers personnages fort inégalement célèbres, pour lesquels avait été, jusqu'en 1813, réclamée la paternité des lettres de Junius. Il prouve assez bien qu'aucun n'a des droits, et surtout moins qu'aucun autre, les prétendants les plus connus, comme lord Chatham, Burke, Wilkes, auxquels il oppose des argumens, selon nous, péremptoires. Nous en disons autant de certains prétendants plus ignorés en France, et dont la cause a été soutenue avec chaleur, comme Gérard Hamilton, Macauley Boyd, le général Lee, Joseph Dunning, qui fut depuis lord Ashburton. Supprimons cette oiseuse discussion, et recueillons seulement, d'après Good et la plupart des auteurs qui l'ont suivi, les traits principaux auxquels devrait être reconnu le véritable Junius. Ce sont les données générales du problème à résoudre.

D'après tous les faits connus, d'après les écrits authentiques, il semble que Junius devait être un Anglais, non un Irlandais, moins encore un Écossais, un homme d'un esprit cultivé, ayant une instruction et des goûts classiques, exercé dans l'art d'écrire, sans être un écrivain de profession, parlant la langue anglaise dans sa franchise originaire, sans s'énerver par les formes à la mode, quoiqu'il trahisse par quelques mots une éducation irlandaise, et par quelques gallicismes la connaissance et l'usage du français. Il avait sérieusement étudié l'histoire et la constitution de son pays, le droit même, dont il parlait le langage avec facilité, mais sans la rigoureuse exactitude d'un juriconsulte; il n'était ni homme de loi, ni homme d'église; il n'était pas ou il n'était plus soldat, mais il semblait savoir la guerre, comme aussi les réglemens et les affaires de l'armée, dont le personnel lui était familier. Mais ses relations vont plus loin. Il doit avoir suivi le parlement, surtout de 1767 à 1772, ne paraissant guère avoir quitté Londres pendant toute cette période, parfois même il s'exprime comme s'il était membre des communes. Il vit dans le monde politique, qui pour lui n'a pas de secret. Ses regards pénètrent dans les palais; l'intérieur de la famille royale n'est pas fermé pour lui; il sait comment le roi a été élevé et quel est son caractère. Ce qui se passe au sein du gouvernement ou même à la cour arrive promptement jusqu'à lui. Il parle des affaires publiques avec le ton de l'expérience; il les suit avec une attention assidue, se tient au courant de tout, étudie les questions pour les traiter, et, dans cette activité laborieuse qui semble absorber tout son temps, il écrit sur tout, et, malgré la rapidité de la composition, travaille tout ce qu'il écrit. Aucun homme ne semble lui im-

poser comme un supérieur, et son dédain croît avec la grandeur de ce qu'il méprise. Il fait sentir à ceux qu'il aime qu'il peut les protéger. On dirait qu'il n'a besoin de personne. Sa fortune le met au-dessus de toute vue intéressée. Il traite les questions d'argent avec l'indifférence facile d'un homme accoutumé à les négliger. Whig déclaré, il est plus vif dans ses sentimens que dans ses opinions, plus intolérant pour les personnes que pour les choses. Il a admiré le grand ministère de lord Chatham, mais cependant il règle plutôt sa politique sur celle de George Grenville. Ses haines sont violentes et profondes; son humeur irritable, fière, emportée. Il n'est froid et réfléchi que dans la recherche des moyens de satisfaire son inimitié. Il juge les hommes d'après les principes absolus d'une morale austère, d'une inflexible probité. Il ne ménage rien, excepté le secret du rôle redoutable qu'il s'est donné, et sa hardiesse n'a d'autre limite que le soin de cacher ses coups.

Maintenant, ces données acceptées, qui est Junius? Le docteur Good nous a plutôt dit qui Junius n'était pas. Il y a bien un seul des prétendans, comme nous le verrons plus tard, dont il réfute les partisans avec une brièveté négligente qui semble déceler une faible conviction; mais en tout, comme les Woodfall dont il passe pour avoir été l'interprète, il évite de certaines déclarations auxquelles on devrait s'attendre. Ces éditeurs n'ont jamais l'air de tout dire; d'autres écrivains, au contraire, en disent plus qu'ils n'en savent, et s'amuse à des hypothèses. Charles Butler, auteur estimé, connu surtout par l'ouvrage qu'il a intitulé *Réminiscences*; le docteur Parr, philologue et critique distingué; un éditeur de Junius, caché sous le pseudonyme d'*Atticus Secundus*; John Taylor, dans deux ouvrages spéciaux de 1816 et de 1817; George Coventry, dans des recherches imprimées en 1822; Henri Barker, dans ses lettres publiées en 1828, se sont exercés sur un sujet qui avait occupé Burke, Wilkes, Johnson. On ferait une bibliothèque des Junius démasqué, identifié, dévoilé, et des dissertations et même des livres écrits sur ce que Wilkes appelait *le plus important secret de son temps*.

Nous avons lu plusieurs de ces compositions, qui toutes excitent la curiosité, dont aucune ne la satisfait. Comme elles se réfutent les unes les autres, il suffit d'en connaître quelques-unes pour les connaître à peu près toutes. Nous partons, nous, de l'édition de 1813 et de l'essai du docteur Good; ensuite nous plaçons un article de lord Brougham, où sont supérieurement analysés les deux ouvrages de Taylor; puis, en tenant compte d'un autre article inséré par Foster dans la *Revue éclectique*, nous terminons par la comparaison de l'ouvrage intitulé *Histoire de Junius et de ses écrits*, par John Jaques, avec l'édition de Junius donnée en 1850 par M. Wade, et enrichie de préfaces, de notes et d'une *histoire de la découverte de l'auteur*.

Appuyé sur cette autorité, nous continuons d'écarter de la lice tous les concurrents déjà nommés. Nous ne mentionnons que pour le déclarer non recevable Charles Lloyd, personnage peu connu, dont l'auteur de cinq lettres sur Junius, M. Barker, a soutenu habilement la cause, bien discutée et bien jugée, selon nous, dans l'ouvrage de M. Jaques. Nous ne nous arrêtons pas davantage à l'opinion de M. Grey, qui se prononce pour Horace Walpole (1). Walpole écrivait bien. Son esprit est piquant, mordant, dédaigneux; mais l'élégant amateur des arts et des lettres, l'homme du monde oisif et moqueur, whig fidèle, mais dégoûté, qui ne se refusait aucun des divertissemens de l'esprit, n'avait de Junius ni toutes les opinions, ni les haines, ni les violentes passions. Sa vie, ses goûts, ses affections, son scepticisme, rien ne s'accorde avec l'œuvre de colère qu'on lui veut attribuer.

Disons encore un mot de deux solutions mystérieuses données à la mystérieuse question.

Dans le cimetière de Hungerford, Berks, on lit sur une table de pierre : « Ici sont déposés les restes de William Greatrakes, esq., natif d'Irlande, qui, en venant de Bristol, mourut en cette ville, dans la cinquante-deuxième année de son âge, le 2 août 1791. *Stat nominis umbra.* » Ces derniers mots ont paru indirectement désigner celui dont ils étaient la devise. On a raconté que ce Greatrakes, allant de Bristol à Londres, était tombé malade dans l'auberge de *l'Ours*, à Hungerford, et qu'avant d'y mourir il avait révélé son secret aux témoins de ses derniers momens. Il paraît mieux prouvé que cet homme, né dans le comté de Cork en 1725, avait été élevé pour le barreau; qu'après une pratique de quelques années, étant devenu officier, il quitta les armes pour revenir plaider devant la juridiction militaire; que ses succès dans cette profession le firent connaître de lord Shelburne, dans la maison duquel il était familièrement reçu pendant le temps où parut la correspondance de Junius. Cette protection lui fit obtenir plus tard une demi-solde d'officier, et il se retira dans une petite propriété près de Youghall, où il passa les dernières années de sa vie à écrire. Avant de mourir, il fit venir dans son auberge un capitaine Stopford, du 63^e régiment d'infanterie. Le nomma son exécuteur testamentaire, et lui confia beaucoup de papiers. C'est dans ces papiers qu'on aurait vu ou cru voir à son écriture qu'il était ou Junius lui-même ou un secrétaire de Junius; mais cette anecdote se rattache à l'opinion jadis soutenue, que les fameuses lettres avaient été écrites dans la maison de lord Shelburne ou sous son inspiration, si ce n'est par lui-même. Bien des invraisemblances morales et politiques s'élèvent contre cette supposition, que n'appuie aucune preuve directe. Lord Shelburne lui-

(1) *Letters of H. Walpole*, édit. de 1840, t. VI.

même l'a démentie. Sir Richard Phillips, éditeur du *Monthly Magazine*, a raconté dans ce recueil que le noble lord, en la démentant devant lui, avait ajouté qu'il connaissait Junius, et qu'il le ferait connaître avant sa mort (1804); mais il est mort sans avoir parlé, et son respectable fils, le marquis de Lansdowne, aujourd'hui président du conseil, a déclaré, dans une lettre du 25 mars 1850, à M. Wade, qui l'a publiée, qu'il n'avait, quant à lui, jamais reçu la confiance d'un secret dont il doutait que son père eût jamais été instruit.

On a également prétendu que le dernier lord Grenville était un des dépositaires du secret, et on lit dans un *magazine* de 1827 que dans la bibliothèque de Stowe, résidence du duc de Buckingham, qui était Grenville, ce seigneur avait, en compagnie de lord Nugent, trouvé une liasse de papiers contenant un écrit original de la main de Junius et des billets signés de son nom ou de ses initiales adressés à George Grenville; mais le duc et lord Nugent ne sont plus, et ils n'ont point confirmé ce récit. Le *Morning Chronicle* du 7 mars 1836 a bien annoncé l'existence, dans la même bibliothèque, d'une cassette scellée de trois cachets, renfermant, parmi les papiers des Grenville, les manuscrits de Junius; mais, ou les trois sceaux n'ont point été brisés, ou c'est dans cette cassette qu'on a trouvé trois nouvelles lettres de Junius adressées apparemment à George Grenville, et analogues à celles qui ont été publiées dans la correspondance de lord Chatham; elles ne jettent d'ailleurs aucun jour sur la question, et je tiens du savant M. Panizzi que les descendans des Grenville ignorent encore aujourd'hui le vrai nom de Junius.

Le terrain ainsi déblayé, nous nous trouvons en présence de deux personnages dont nous n'avons pas encore parlé, et qui nous occuperont seuls désormais.

VIII.

Reportons-nous au moment où Junius abandonna la scène politique, 21 janvier 1772. Neuf lettres parurent encore du 28 janvier au 12 mai, qu'il signa de quelque autre nom, et dont l'authenticité est prouvée par quatre billets à Woodfall publiés sous les numéros 52, 56, 61 et 62. Dans ces billets, l'écrivain recommande l'insertion des lettres qu'ils accompagnent; il témoigne dans les termes les plus vifs son indignation contre lord Barrington, auquel il croit *le cœur le plus noir de tout le royaume*; dans un article signé *Némésis*, le dernier, selon Woodfall, qu'il ait fait imprimer dans son journal, il trace une biographie outrageante du secrétaire de la guerre, et en même temps il recommande avec insistance à son correspondant le plus rigoureux secret, *l'insignifiante créature qu'il dénonce n'étant pas digne de la généreuse rage de Ju-*

nus. Sept lettres sont en effet dirigées contre lord Barrington, et les cinq premières, signées *Vétéran*, sont employées à raconter avec beaucoup de détail et de malice comment il aurait nommé pour secrétaire suppléant (*deputy secretary*) un M. Chamier, Français d'origine, agent de bourse, marron ou coulissier, comme on dirait chez nous, et que l'auteur veut même faire passer pour Juif. Suivant lui, ce Chamier, qu'il appelle Tony Shammy, n'a d'autre qualité que d'être beau-frère de Bradshaw, l'impur confident, le *Mercur* *blasard* du duc de Grafton. et, pour le nommer, on aurait congédié un excellent fonctionnaire, M. d'Oyly. Cet arrangement tout intérieur, ou, si l'on veut, ce tripotage, est expliqué minutieusement, rendu tour à tour odieux ou ridicule dans quatre lettres, et la cinquième commence ainsi : « Je vous prie d'informer le public que le digne lord Barrington, non content d'avoir chassé M. d'Oyly du bureau de la guerre, a fini par trouver moyen d'en expulser M. Francis.... Je pense que le public a droit de les sommer tous deux de déclarer leurs raisons pour avoir quitté cette administration. Des hommes dont le caractère est sans tache, comme le leur, ne résignent pas des emplois lucratifs sans de suffisantes raisons. La conduite de l'un et de l'autre a toujours été approuvée, et je sais qu'ils sont aussi bien placés dans l'estime de l'armée que quiconque occupa jamais le même poste. Pour quelle cause le public et l'armée devraient-ils être privés de leurs services? » A la suite du *Vétéran*, *Scotus* et *Némésis* redoublent l'attaque, et la dernière lettre est une sanglante biographie de lord Barrington.

En examinant cette fin de l'ouvrage, un critique attentif, M. Taylor, s'est demandé d'où provenait l'importance qu'un écrivain de l'ordre de Junius, monté au faite de sa renommée, accoutumé à traiter des grands intérêts de l'état, avait pu attacher à un abus obscur, à l'acte d'un ministre secondaire, qui n'avait pas de place dans le cabinet. Comment pouvait-il se montrer si particulièrement informé d'une si petite affaire, la discuter avec une complaisance qu'une rancune personnelle semblerait seule motiver, prendre enfin si vivement parti pour deux fonctionnaires subalternes, au point de les louer, lui si avare de louange? Ce n'est pas la première fois que ses lettres témoignent d'une connaissance précise, technique, de tout ce qui concerne l'administration militaire; il semble n'ignorer rien de ce qui s'y passe, et, comme il dit quelque part qu'il n'est pas soldat, on le croirait un commis des bureaux de la guerre. Mais c'étaient deux commis, *first clerk*, que ces deux disgraciés dont il prend la défense? Leur cause serait-elle la sienne, et serait-il l'un d'eux? M. Francis, qu'il nomme en passant, était inconnu alors; mais il a montré plus tard un vrai talent dans les affaires, dans la presse, au parlement. Junius serait-il M. Francis? Une fois saisi de cette idée, M. Taylor l'a approfondi, et

deux ouvrages successifs furent consacrés à faire une vérité d'une conjecture. Le second ouvrage, qui contient une bonne discussion, produisit un certain effet, et cet effet fut encore augmenté quand lord Brougham, alors M. Brougham, l'analysant dans la *Revue d'Édimbourg*, n° 57. 1817, vint fortifier cette opinion de son autorité. Comme critique, il se connaît en style; comme juriste, il se connaît en preuves, et son article témoignait de sa double compétence.

Mais sir Philip Francis est peu connu en France. Quel était-il? Il était né à Dublin en 1740 d'un père homme d'église, qui avait traduit Horace et Démosthène. Après de premières études en Irlande, il vint à dix ans à Londres, où il fut élevé à l'école de Saint-Paul, dont le chef le regardait comme son meilleur écolier, et il eut pour condisciple Samson Woodfall. A seize ans, par la protection de Fox, à qui son père demeura constamment attaché, il fut placé dans les bureaux des affaires étrangères. Pitt, qui succéda à Fox, continua au jeune commis la bienveillance de son prédécesseur, et l'employa même comme secrétaire pour la langue latine (*latin secretary*). Après avoir suivi au dehors, avec un titre analogue, un général et un ambassadeur, il obtint en 1763, de la bonté de Welbore Ellis, plus tard lord Mendip, un emploi dans les bureaux de la guerre, et il y resta jusqu'en 1772. On a vu qu'après un mécontentement mal expliqué (car il semble que c'est à d'Oyly, non à lui, que lord Barrington fit injustice), il fut obligé de quitter sa place. Peu après il visita la France et l'Italie. De retour à la fin de 1772 ou au commencement de 1773, il fut, au mois de juin suivant, à la recommandation de ce même lord Barrington, nommé par lord North à l'une des trois places de membres du conseil supérieur qui venaient d'être créées pour le gouvernement du Bengale. C'était un emploi élevé et lucratif dont il s'acquitta avec distinction; mais son esprit absolu, la sévérité de ses principes, l'obstination et la violence de son caractère l'engagèrent dans une lutte constante contre le célèbre gouverneur de l'Inde, Warren Hastings. Ils vécurent en ennemis et finirent par se battre en duel. Francis fut grièvement blessé. Revenu dans sa patrie, il entra au parlement en 1784 et y poursuivit l'accusation de Hastings avec une habileté remarquable et tout l'acharnement de la vengeance. Lié intimement avec Burke, il resta whig et whig ardent, lorsque Burke cessa de l'être, et fit avec Fox, Sheridan, Tierney, toutes les campagnes de l'opposition. Il se signala par des publications politiques écrites avec talent, par quelques discours rares, fort étudiés, mais d'une vivacité brillante. Son jugement était sévère et s'exprimait volontiers par le sarcasme. Il avait plus de réputation dans le monde parlementaire que dans le public. Quoique du parti populaire, il ne fut jamais populaire. Après vingt années environ passées à la chambre des communes, il en sortit pour n'y plus rentrer.

Cependant on le voit encore en 1817 quitter sa retraite et paraître dans une réunion des électeurs de Middlesex pour proposer une pétition contre la suspension de l'*habeas corpus*. Il mourut le 22 décembre 1818. Il avait été fait baronnet en 1806.

Tant que Junius écrivit, Francis ne fut pas même soupçonné. Quarante ans s'écoulèrent sans que l'on pensât à lui ; mais dès qu'en 1816. M. Taylor l'eût dénoncé au monde comme le Junius véritable, cette opinion obtint beaucoup de faveur, et voici comment on peut l'établir.

Sir Philip Francis annonça dès son enfance des talens distingués. Ses études classiques étaient excellentes. Tout jeune encore, il fut comme initié dans le monde politique, puisqu'il remplit dès-lors un emploi de confiance auprès de Fox et de Pitt. Toute sa vie, il leur resta fidèlement attaché. Sa reconnaissance pour le premier, dont son père était l'ami et le chapelain, explique les sentimens bienveillans que Junius exprime une fois envers sa personne et le silence qu'il garde sur sa politique. L'admiration de Francis pour lord Chatham n'a pas besoin d'explication, car il pensait comme lui. On comprend par ses débuts mêmes comment, simple commis de la guerre, il pouvait considérer les affaires publiques du point de vue des hommes d'état, parler leur langue, pénétrer leurs intentions, connaître leur caractère, leurs relations, leurs mœurs, puiser enfin ses informations aux sources les plus élevées. On sait d'ailleurs que le jeune Francis avait d'intimes liaisons avec John Calcraft, qui, après avoir, comme lui, servi lord Holland, devint le correspondant exact et l'agent dévoué de lord Chatham, un de ces hommes politiques subalternes à qui manquent les talens qui rendent célèbre, mais non l'intelligence et l'activité qui rendent utile. Calcraft, dont on a beaucoup de curieuses lettres, était parfaitement versé dans les secrets du monde politique. Il pouvait tenir Francis au courant et l'employer au service de son patron. Qu'il fût dans la confiance et les intérêts de Francis, en voici une preuve : il écrivit le 12 janvier 1772 à Almon, éditeur d'un journal de l'opposition : « Faites un paragraphe pour dire que M. Francis est secrétaire suppléant de la guerre, » et six jours après, la nouvelle se trouvant fautive, il lui récrivit qu'il le savait bien, mais qu'il désirait cette nomination très bien méritée, et qu'il espérait la faire arriver en l'annonçant. Le 20 mars, Francis perdit sa place; le *Vétéran* en parla trois jours après, et, dès le jour même, Calcraft avait ajouté à son testament un codicile où il léguait à Francis une somme de 1,000 livres, et à sa femme une annuité viagère de 250. Si Calcraft prenait si fort à cœur les intérêts de son jeune ami, on doit peu s'étonner que le commis de lord Barrington, informé, jour par jour, des incidens de son administration, les suivît avec sollicitude, se passionnât pour ceux

qui le concernaient, traitât des affaires de ménage avec la solennité d'un publiciste, et grossît des griefs de bureau à la proportion de crimes d'état. S'il cessa d'écrire sur la grande politique peu de temps avant de quitter sa place, si, même disgracié et irrité, il ne reprit pas la plume, c'est que vers ce temps l'administration de lord North parut s'affermir, et que l'espérance de voir arriver au pouvoir la coalition de Chatham, de Camden, de Rockingham et de Richmond commençait à s'affaiblir. Lorsqu'en 1773, Francis revint en Angleterre, il était sans place, sans fortune; son père et son ami Calcraft étaient morts. Il dut songer à se créer une position. Peut-être employa-t-il pour l'obtenir le secret dont il était maître et la menace du talent dont il était armé. Il est possible que lord Chatham, que lord Holland fussent instruits. Peut-être avait-on parlé, peut-être le gouvernement avait-il tout découvert; les lettres sur l'intérieur de ses bureaux avaient pu mettre lord Barrington sur la trace. Francis une fois reconnu n'était plus libre; un traité secret pouvait seul le sauver. « Nous connaissons Junius, aurait dit le roi à une certaine époque, et il n'écrira plus. » Peut-être aussi la révélation spontanée de son nom et la promesse de son silence lui valurent-elles le poste important qui lui fut donné dans l'Inde. Comment autrement expliquer que lord Barrington s'entremît pour doter si généreusement un commis qu'il avait renvoyé naguère? La nature de cette transaction motiverait également la discrétion absolue de tous ceux qui en furent les confidens. Il est surtout évident qu'à aucun moment de sa vie, sir Philip Francis n'a dû laisser échapper l'aveu terrible qui eût perdu son repos et son honneur.

A l'appui de cette version, on donne des preuves plus directes. Sir Philip Francis était d'une grande taille. Son écriture offre des traits de ressemblance avec l'écriture contrefaite (du moins on la croit telle) des lettres de Junius à Woodfall. L'une et l'autre présentent pour la ponctuation, l'orthographe, l'emploi de certains signes, tels que les accens, les guillemets, les tirets, etc., des analogies qui sont au moins singulières. Certaines expressions, certains tours de phrase, se retrouvent les mêmes dans les lettres de Junius et dans les écrits de Francis. Ce dernier était un homme d'une intégrité sévère plutôt que d'un honneur délicat. Son caractère était fier, irritable. Franc et décidé dans le cours ordinaire de la vie, il savait être discret et impénétrable. Il poursuivait à outrance ceux qu'il haïssait, et ne pardonnait jamais. Sa vivacité n'était pas de l'irréflexion, et il revenait rarement des premiers mouvemens de son orgueil ou de sa colère. Son esprit était à l'avenant de son caractère. Naturellement agressif, son ton était ferme et acerbe, sa moquerie amère et poignante. Les traits qu'il lançait semblaient préparés avec un soin cruel. Il écrivait bien, mais d'une manière plus piquante que naturelle. On convient qu'au moins dans

son âge mûr son style rappelait celui de Junius, quoique dans ses ouvrages avoués il ne l'ait jamais égalé. Ce dernier point est même contesté par quelques critiques, et lord Brougham, qui d'ailleurs admire assez froidement Junius, n'hésite pas à mettre au niveau de ses morceaux les meilleurs divers fragmens des discours ou des écrits de Francis choisis avec goût. Cependant il faut reconnaître chez l'un et l'autre un talent du même genre plutôt qu'un talent du même ordre.

Le lecteur aura remarqué qu'au moment où la question se posa sir Philip Francis était encore vivant. Il mourut cinq ans après que Taylor l'avait mis en cause, et lord Brougham, qui écrivait en 1817, voyait une preuve en faveur de son hypothèse dans cette circonstance même. « Si Junius était mort, disait-il, il serait connu. Il eût laissé après lui quelque trace de son passage. Le silence gardé jusqu'aujourd'hui prouve qu'encore aujourd'hui ce silence est nécessaire. Il ne peut l'être qu'à Junius lui-même. » Cet argument a perdu sa force; mais du temps qu'il était bon, et que sir Philip vivait, quoi de plus simple que de l'interpeller directement? Avant de rien publier, Taylor lui avait fait demander s'il avait objection à ce que son nom figurât dans une telle investigation; la réponse fut : « Vous êtes en toute liberté d'imprimer ce que vous jugerez convenable, pourvu qu'il ne soit porté aucune atteinte à mon caractère privé. » Mais voici qui est plus singulier. Le rédacteur du *Monthly Magazine*, voulant rendre compte de l'ouvrage de Taylor, prit le parti d'écrire à sir Philip pour lui demander ce qui en était, et il reçut le billet suivant :

« Monsieur, la grande civilité de votre lettre me détermine à y répondre, ce que j'aurais décliné, s'il se fût agi purement du sujet qu'elle concerne. De savoir si vous aiderez, en lui donnant de la publicité, à une sottise et malveillante fausseté (*a silly malignant falsehood*), c'est une question laissée à votre propre discrétion. Pour moi, c'est chose d'une parfaite indifférence. » Cette dénégation, si c'en est une, persuada sir Richard Phillips, qui l'avait provoquée; mais elle ne produisit pas généralement un effet aussi décisif, et elle est restée elle-même un texte à interpréter et l'origine de nouveaux doutes. Elle n'a pas dissuadé la *Revue d'Édimbourg*. Pendant long-temps, dans la société des anciens whigs, dans le salon du dernier lord Holland, dans celui du marquis de Lansdowne, on a admis comme fondée, ou la plus fondée, l'opinion soutenue dans ce recueil, qui, en 1840, racontait encore cette anecdote : « Lorsqu'en 1817 M. Brougham, à la chambre des communes, exprima son opinion très arrêtée touchant le caractère de Wilkes, et la honte que sa popularité jeta pendant un temps sur le peuple anglais... sir Philip Francis lui fit le jour suivant, devant quelques amis, de fortes remontrances pour avoir dit quelque chose qui tendait à déprécier un homme poursuivi par la cour. Il regardait l'of-

fense comme encore aggravée par des éloges qui avaient été donnés à lord Mansfield, contre lequel il s'emporta amèrement. Ce ton, qui était exactement celui de Junius sur les deux sujets, fut fort remarqué dans le temps. »

Cependant la preuve invoquée par lord Brougham avait tourné contre lui. Sir Philip Francis, en mourant (1818), n'a pas laissé de testament au public. Il n'a point fait le signe attendu, et peu à peu l'attention s'est distraite, la croyance s'est affaiblie. La foi même de lord Brougham semblait un peu altérée quand il réimprimait ses articles dans son recueil d'esquisses historiques des hommes d'état du règne de George III. On entrevoyait son étonnement qu'aucun témoignage irréfragable ne fût venu confirmer son opinion. Une preuve entre autres long-temps espérée était encore à venir, et elle ne se produira peut-être jamais. Au moment où Junius fit publier la collection de ses lettres, il refusa toutes les offres de son imprimeur. Il ne voulut entendre parler d'aucun profit. Il demanda seulement trois exemplaires de son ouvrage, « deux couverts en papier bleu, et un relié en vélin et or, doré sur franchises, avec ce titre : *Junius, I. II*, le plus beau possible. C'est tout le droit d'auteur (*fee*) que je vous réclamerai jamais. » (17 décembre 1771.) Or, cet exemplaire vraiment historique, où est-il? Il n'a été reconnu après quatre-vingts ans dans aucune vente de livres. Probablement il avait dû rester dans la bibliothèque de Junius lui-même. Celle de Francis a été vendue; l'exemplaire révélateur n'a point figuré dans le catalogue, parmi plusieurs éditions de Junius, annotées même de la main du propriétaire, qui traitait ainsi tous ses livres. Il est d'ailleurs singulier que l'on n'ait pas recherché et publié ces notes.

La question n'avait pas, à notre avis, fait un pas, lorsque lord Campbell publia ses vies des chanceliers d'Angleterre, et, dans celle de lord Loughborough, qui, du temps qu'il s'appelait Wedderburn et qu'il était solliciteur général, a été, contre toute apparence, soupçonné des lettres de Junius, l'auteur est conduit à s'exprimer sur la question; lui qui n'est pas souvent de l'avis de lord Brougham, il en est cette fois, et le confirme en rendant publique une lettre fort intéressante de lady Francis. La seconde femme de sir Philip, qui l'épousa, quoiqu'il fût septuagénaire (1814), paraît une personne spirituelle et distinguée. Dans sa lettre à lord Campbell, elle prétend que son mari était Junius, non qu'il le lui eût dit, mais elle le croit; non qu'elle le sût, mais elle l'affirme. Le dernier éditeur, M. Wade, s'est adressé de nouveau à elle, et il a obtenu de nouveaux indices. Sir Philip Francis n'est jamais convenu avec personne qu'il fût Junius, mais il ne l'a jamais formellement nié. Il a laissé sa femme le croire, il souffrait qu'elle le lui dit, quoiqu'elle ne lui ait jamais adressé de question directe ni demandé

de déclaration positive. Toutefois il n'hésitait pas à raconter des faits que l'auteur des lettres semblait seul pouvoir connaître. Selon lady Francis, son mari, se voyant traiter comme un simple commis, privé d'espoir de promotion, négligé même par lord Chatham, écrivit ses lettres; la première suffit pour fixer sur lui l'attention, et après qu'il eut répondu en maître à sir William Draper, un *nouveau et puissant allié lui vint en aide*. Cet allié, elle ne l'avait pas nommé à lord Campbell; elle le nomme à M. Wade : c'est lord Chatham. Elle ne sait s'il connaissait l'auteur; mais qu'il lui fit arriver des renseignemens, que même quelques lettres aient, avant l'impression, passé sous ses yeux, elle n'en doute pas. Cependant sir Philip ne l'a jamais nommé, il était évidemment engagé sur son honneur au secret; mais il ne donnait à personne de complet démenti. Il avait écrit : « Seul je suis dépositaire de mon secret; il périra avec moi. » Pour tenir cette parole, il se permettait les évasions nécessaires. Ainsi, comme on lui disait que Burke était Junius : « Très probablement, » répondait-il. Telle était encore sa réponse à l'éditeur du *Monthly Magazine*. « Il n'y a que les sots qui pourraient y trouver un désaveu, » aurait-il dit à sa femme. Il voyait sans impatience les efforts tentés pour le découvrir, lorsqu'ils n'aboutissaient pas à des interpellations personnelles. Il aimait à être soupçonné, pourvu qu'il ne fût pas convaincu. Il craignait les questions directes et voulait éviter les mensonges formels. Lorsque parut le second ouvrage de Taylor, il fit rayer son nom de la liste du club de Brooke, dont il était un des fondateurs, apparemment pour échapper à l'inquisition dont il allait devenir l'objet. Il avait eu soin de détruire tout manuscrit de Junius, et à la mort de Calcraft, il s'était fait rendre, pour les détruire également, tous les papiers qui l'intéressaient; mais le premier présent qu'il fit à sa femme après son mariage était un exemplaire de Junius, avec prière de ne le pas laisser voir, et après sa mort, on trouva dans son bureau un *Junius identified* de Taylor, enveloppé, scellé et adressé à lady Francis. Enfin la conviction de celle-ci paraît entière, et, selon M. Wade, une opinion conforme est professée par le fils de sir Philip.

Tous ces faits paraissent donner à ses droits une grande apparence de certitude. Tout au moins doit-on admettre qu'il n'a rien négligé pour laisser s'accréditer l'opinion qui le désignait. C'est assurément la plus répandue. Cependant le doute subsiste, et dans la croyance générale, la question ne passe point pour irrévocablement résolue.

D'abord on a remarqué que les témoignages accumulés en faveur de Francis pourraient s'accorder avec une opinion intermédiaire qui a été bien des fois soutenue. Les lettres de Junius pourraient ne pas être d'une seule main. Les autres lettres qui les complètent, et que l'éditeur y a réunies, les rappellent plutôt qu'elles ne les égalent.

Souvent elles en diffèrent assez pour être difficilement rapportées au même auteur. Cet ensemble ne pourrait-il pas être l'ouvrage d'une association au sein de laquelle aurait dominé un grand écrivain? Francis n'aurait alors été que son collaborateur, et il aurait fini par imiter son style. Ceux qui ont écrit avec suite dans le même journal savent que la diversité des rédacteurs n'en exclut pas à la longue une certaine uniformité de diction. On l'a remarqué pour le recueil même où j'écris en ce moment. Francis aurait donc pu contribuer à l'œuvre de Junius soit en composant quelques lettres, soit en donnant des faits et en réunissant des renseignements, soit seulement en prêtant le secours de sa plume comme copiste et en prenant note des débats parlementaires, ce qui était chose assez difficile. On sait en effet qu'il suivait les séances à cette époque, et on lui doit les extraits de quelques discours de lord Chatham. Cette collaboration d'ailleurs s'accorderait mieux avec la situation subalterne qu'il occupait encore, avec le genre et le degré de talent qu'il pouvait avoir; enfin elle expliquerait ses liaisons avec Calcraft, la destruction de certains papiers et quelques-uns des propos qu'on lui prête dans la dernière moitié de sa vie. Il n'est pas contesté que les envois de Junius à l'imprimerie n'étaient pas tous écrits de sa main, et, après s'être dit quelque part seul dépositaire de son secret, il parle à Woodfall des personnes qui assistent à la composition de ses articles (*Priv. Lett.*, n° 8). Dans ce système, sir Philip Francis pourrait être le rédacteur ou le provocateur des lettres signées *Vétéran*, *Scotus* et *Némésis*, qui traitent des affaires intérieures du ministère de la guerre.

Il nous reste à dire quelles sont, après toutes les raisons de croire, nos raisons de douter. On doit d'abord s'étonner qu'au moment où les publications de Junius occupaient le plus vivement les esprits, la curiosité n'ait pas soupçonné, ni l'indiscrétion trahi sir Philip Francis, s'il en était le véritable auteur. L'importance de la mission qui lui fut donnée pour le Bengale aurait pu mettre sur la voie; or rien n'indique que cette nomination ait été remarquée, ce qui par parenthèse montre qu'elle n'était pas si extraordinaire, et affaiblit la preuve que l'on croit trouver dans l'exagération prétendue d'un avancement inexplicable, dit-on, pour tout autre que Junius. Mais ces places de nabab n'étaient pas alors aussi considérables ni aussi recherchées qu'elles l'ont été depuis, et Francis est venu jusqu'à l'âge de soixante-seize ans sans qu'on ait paru s'étonner que sa jeunesse en eût obtenu une. De 1767 à 1816, son nom n'a pas été prononcé à propos de Junius. Son secret, connu, assure-t-on, d'un assez grand nombre de personnes, a été soigneusement, religieusement gardé. C'est là, sinon une invraisemblance, une circonstance au moins singulière.

Maintenant, si c'est lui, quels motifs l'ont fait agir? On expliquer: it

à la rigueur comment, après avoir perdu son emploi, un homme aussi irritable se serait vengé de sa disgrâce sur le gouvernement tout entier; mais, au contraire, c'est en quittant sa place qu'il a cessé d'écrire. Fonctionnaire public, il a des devoirs à remplir, des ménagemens à garder, et il poursuit des plus sanglans outrages les chefs du gouvernement qu'il sert, et particulièrement le ministre de la guerre, dont rien n'indique qu'il ait encore à se plaindre. Bien plus, il est entré dans les bureaux par la protection de Welbore Ellis, et à diverses reprises il en parle dans les termes les plus méprisans. Il y a dans cette conduite une déloyauté, tranchons le mot, une bassesse gratuite qu'on répugne à concevoir et qui ne se motive même pas.

On la motive apparemment par les passions et, pour ainsi dire, par le tempérament de l'auteur; mais ce tempérament est étrange. Qu'un jeune commis soit de l'opposition, qu'il écrive en cachette quelques lignes satiriques contre ses chefs, qu'il pousse l'indiscrétion jusqu'à se servir contre eux de certaines informations qu'il doit à sa position officielle; cette conduite, qui n'est pas irréprochable, n'a rien de fort extraordinaire. Qu'il y a loin cependant de ces malices d'un jeune homme à cette furieuse guerre déclarée avec tant d'audace, soutenue avec tant de fierté, de colère et de perfidie, à cet acharnement d'une haine superbe qui se cache derrière l'austérité des principes et la dignité du caractère! Pourquoi d'ailleurs cette inimitié si directe, si implacable, contre la personne même du duc de Grafton, du duc de Bedford, de lord Mansfield? On ne peut haïr ainsi que des persécuteurs ou des ennemis personnels. Comment un jeune homme, qui d'ailleurs n'est point entraîné par des idées exagérées de liberté, par des théories républicaines ou radicales, qui même la plupart du temps ne diffère du gouvernement que sur des actes ou sur des points de droit, peut-il adopter une conduite et un langage excusables tout au plus d'opprimés à tyran, surtout quand ses ressentimens au fond ont assez peu d'énergie et de solidité pour qu'au bout de quelques mois, il cesse de les exprimer, et consente à en faire le sacrifice à ceux qu'il attaquait, en recevant de leurs mains le riche salaire de son silence. Cette légèreté dans les sentimens, cette versatilité mercenaire cadre mal, il faut qu'on l'avoue, avec l'énergie des passions.

On essaie de tout expliquer par l'admiration pour lord Chatham, par le dévouement à lord Chatham, par l'influence de lord Chatham; mais cet homme d'état continuait son opposition avec autant de vivacité que d'éclat long-temps après que Junius avait éteint la sienne. Jusqu'aux derniers jours de sa vie, jusqu'au mois d'avril 1778, il poussa la lutte généreuse qu'il avait entreprise, et depuis six ans sir Philip l'avait abandonnée! Et après cette indigne défection, après cet indigne marché, son patron et son inspirateur aurait persisté à lui garder son

secret; il ne l'aurait pas trahi du moins par l'involontaire expression du mépris! Cet attachement d'ailleurs que sir Philip, en effet, a constamment porté à la personne et à la politique de Chatham, Junius l'a-t-il montré dans ses lettres? Bien loin de là, parmi celles qui lui ont été jusqu'ici attribuées, sous le titre de *Miscellaneous letters*, il en est où lord Chatham est vivement attaqué; nous en avons analysé quelques-unes. Il faut donc retirer d'abord à Junius les lettres signées *Poplicola*, *Anti-Sejanus*, *Downright*, contre l'avis de Woodfall, de tous les éditeurs, de plus d'un commentateur. Nous avons bien nous-même des doutes sur l'authenticité de quelques lettres non contestées par M. Wade. Par exemple, il veut que la scène fictive où les ministres délibèrent sur les instructions de lord Townshend soit bien de sir Philip Francis; or cette scène continue les plaisanteries d'une lettre de *Corregio*, où lord Chatham est tourné en ridicule, comme un infirme et un fou. Mais j'y consens, qu'on élague toutes les lettres où il est attaqué; il resterait que Junius, dans celles qu'il signe, ne le loue que tardivement et comme à regret, et lorsque dans sa cinquante-quatrième lettre, le 13 août 1771, il se décide enfin, que dit-il? qu'il doit rendre *une signalée justice à un homme qui a, il le confesse, grandi dans son estime*. Ce qui est plus significatif d'ailleurs que toutes les lettres publiées, dans un billet particulier et authentique, du 19 octobre 1770, Junius se plaint qu'on laisse passer comme de lui dans le journal des articles signés *un Whig*, où la politique de Chatham est préconisée, et il ajoute : « Je n'admire ni l'écrivain ni son idole. » Nous le demandons à M. Wade, est-ce Francis qui a écrit cela?

Les éditeurs de la correspondance de Chatham sont venus fortifier de leur témoignage les suppositions de Taylor. Ils ont publié deux lettres inédites que Junius adressa secrètement à lord Chatham. Ils ont publié des spécimens d'écriture. Sur ce dernier point, remarquons d'abord que si Junius était Francis, c'est-à-dire l'ancien secrétaire du grand ministre, il n'a pu espérer que son écriture, qu'on trouve à peine altérée, ne serait pas reconnue; il n'a pu lui écrire sous un pseudonyme. Et en même temps le seul fait de lui écrire ainsi prouve que Chatham n'était pas dans le secret. Que devient alors cette *puissante alliance* dont parle lady Francis? Quant aux deux lettres en elles-mêmes, la seconde est bien authentique. Junius, qui la signe, le 14 janvier 1772, y joint les épreuves des deux lettres à lord Mansfield et à lord Camden qui terminent sa collection. Il voudrait, en les publiant, s'assurer de la plus haute des approbations. Ses billets à Woodfall s'accordent de tout point avec ce nouveau document, qui lui-même démontre que lord Chatham était étranger à Junius. Pour la première lettre, elle est du 2 janvier 1768, c'est-à-dire du temps où le nom de Junius n'avait pas encore paru. C'est tout simplement une lettre ano-

nyme. On y donne avis à Chatham, encore ministre, que ses collègues le trahissent, et que le duc de Grafton traite avec les amis du duc de Bedford. La lettre est spirituelle et vraie. Est-elle de Francis? Mais pourquoi se cacher derrière l'anonyme? pourquoi ne pas parler lui-même ou ne pas avertir Calcraft? Comment d'ailleurs un commis pouvait-il se croire mieux instruit de tout cela que Calcraft ou Chatham? Est-elle de Junius, ou plutôt de celui qui devait un jour prendre ce nom? Mais l'écrivain y parle *de respect et de vénération* pour Chatham, et c'était le temps où, dans ses lettres publiques, il l'insulte, il le difame, et l'appelle dans une citation latine *Nebulo*. Je sais que les éditeurs de la correspondance de Chatham veulent retirer à Junius toutes les lettres où il l'attaque ainsi et que Woodfall donne comme de lui; mais comment lui retireront-ils le billet que nous avons cité, et où il refuse son encens à *l'idole*?

Ils ont aussi appuyé beaucoup sur un fait qui paraît prouvé, c'est que certains discours de lord Chatham, notamment ceux du 9 janvier 1770 et du 1^{er} mai 1771, ont été conservés uniquement sur les notes de sir Philip Francis, et que, dans ses lettres de la même époque, Junius, parlant des mêmes affaires, reproduit quelques pensées et quelques expressions de l'orateur. Parmi ces coïncidences, soigneusement relevées, quelques-unes, en petit nombre, sont remarquables; mais, quand elles seraient et plus nombreuses et plus frappantes, ne sait-on pas que lorsqu'une affaire se discute il s'établit une phraséologie que tout le monde emploie, il se crée un fonds d'idées où tout le monde puise, et les discours surtout du grand orateur du moment mettent tout de suite en circulation un certain nombre de pensées et de mots qui deviennent une monnaie courante.

Les éditeurs à qui nous répondons oublient même leur sujet au point de citer des phrases écrites long-temps après par Francis, et qui rappellent ses extraits de lord Chatham. Mais la question n'est pas si Francis imitait, suivait même en tout lord Chatham; la question se pose sur Junius. Or Junius était-il le copiste de Chatham, lui qui n'était pas même son prosélyte? Au début, il ne ménage pas ses amis. Camden, Granby, Shelburne, qui alors marchait avec lui. Sur un point fondamental, sur la grande question de l'Amérique, sa dissidence est éclatante. Il qualifie sur ce point avec sévérité la politique du cabinet Rockingham, politique que Chatham avait approuvée, que continua le ministère dont il faisait partie, qu'il poussa lui-même à de plus hardies conséquences quand il fut libre dans l'opposition. Junius, au contraire, soutint toujours l'acte du timbre, et demeura jusqu'au bout le défenseur obstiné de George Grenville. C'est bien plutôt cet homme d'état, si rarement d'accord avec son beau-frère, même quand tous deux étaient dans l'opposition, qui serait le guide constant de Junius,

l'objet habituel de ses déférences et de ses sympathies. Notez que les opinions par lui soutenues sur la question de l'Amérique sont en désaccord avec celles que sir Philip Francis, long-temps après, j'en conviens, exprimait à la chambre des communes.

Junius ne paraît revenir à lord Chatham que vers l'époque où il se mêle activement des affaires de la Cité. Chatham alors, par l'intermédiaire de Beckford et de Sawbridge, agitait la ville, et soulevait toutes les puissances municipales à l'appui de l'opposition parlementaire. Junius s'efforce d'unir Sawbridge et Wilkes, duquel il s'est rapproché, après l'avoir tenu d'abord à distance; mais à cette époque même, on ne le voit ni vanter, ni soutenir, ni seconder les alliances et les combinaisons par lesquelles, dans les deux chambres, l'opposition espérait enfin triompher, et il ne paraît pas entrer dans cette association puissante dont les Pitt, les Grenville, Richmond, Rockingham, Shelburne, Camden, Barré, Dunning, Burke étaient les chefs et les orateurs. Il se tient dans une sorte d'indépendance et d'isolement, et semble traiter avec tout le monde de puissance à puissance. Est-ce bien l'attitude d'un obscur et jeune client de tel ou tel de ces hommes d'état, initié, par un hasard de position, à des intérêts politiques qui ne sont pas les siens, épousant pour un temps leurs sentimens, mais les outrant jusqu'à la violence, et leur prêtant, au grand péril de son repos et de sa sûreté, le secours d'une plume complaisante, qu'il était prêt à briser à la première tentation de la fortune? D'où lui peut venir cette connaissance de l'intérieur des palais, des actions, des sentimens, des mœurs de la famille royale, de l'éducation et du caractère du roi lui-même, qu'il met souvent en scène, et sur lequel il semble vouloir agir directement, comme sur un homme dont il aurait suivi jour par jour tous les mouvemens? On dirait qu'il a vécu avec celui qu'il juge, quand il parle de George III. En le peignant, il semble épancher des souvenirs, quelquefois des ressentimens personnels, et adresser quelques-uns de ses traits les plus aigus aux côtés secrets et sensibles du caractère et de la vie d'un monarque dont il n'ignore aucun préjugé, aucun travers, aucune faiblesse. Enfin, si Francis est l'homme que nous cherchons, il faut renoncer aux opinions jusqu'à présent admises sur l'âge, la fortune, la situation sociale de Junius. On a vu qu'il fait entendre dans sa correspondance publique ou privée qu'il est assez avancé dans la vie, qu'il est riche, indépendant de position, destiné à un plus grand avenir, capable de protéger ses amis, et peut-être déjà membre de la chambre des communes. Sir Philip Francis n'était rien de tout cela,

On voudra bien comparer ces diverses considérations avec les faits en quelque sorte matériels qui paraissent établir en sa faveur une certitude quasi judiciaire.

IX.

Nous ignorons quelle est la conviction du lecteur; mais qu'il nous permette de poser en regard d'une première hypothèse un autre système qui, nous en faisons l'aveu, serait le nôtre, si nous nous attachions uniquement aux vraisemblances morales, et si nous osions préférer à toute autre la version la plus intéressante et la plus dramatique.

Dans un de ses billets à Woodfall, Junius lui dit, le 21 juillet 1769 : « Ce Swinney est un misérable, mais dangereux sot. Il a eu l'impudence d'aller trouver lord George Sackville, à qui il n'avait jamais parlé, et de lui demander s'il était ou non l'auteur de Junius. Prenez garde à lui. »

Ce Swinney était un poète obscur, dont Junius savait qu'il n'avait jamais parlé à lord George Sackville, et qu'il venait de lui faire tout récemment une indiscrète question. Junius est inquiet de sa curiosité; il prend soin de prémunir contre toute enquête le seul homme qui sache quelque chose. Swinney voulait vérifier une supposition. Si cette supposition est fausse, pourquoi Junius en est-il si fort alarmé? Craindrait-il qu'elle ne conduisit à quelque autre, ou plutôt serait-elle sur la voie de la vérité? Dès-lors quelques-uns le croyaient ainsi. Ce fut l'avis de sir William Draper dès qu'il sut la dénégation formelle de Burke. Il est déjà remarquable qu'au milieu même du fracas produit par les mystérieuses lettres, un instinct trop singulier pour être insignifiant se soit porté sur le nom alors célèbre et compromis de lord George Sackville.

On a dit que l'imprimeur Woodfall, dans ses conversations, ne repoussait nullement cette idée, et si le docteur Good, qui écrivait sous les yeux de son fils, s'étend peu sur les droits de ce nouveau prétendant, il les combat légèrement après avoir signalé de fortes vraisemblances. On dirait qu'il croit un peu ce qu'il réfute. Dans le *Royal Register* de 1781. William Combe, connu sous le nom du docteur Syntax, disait, du vivant du noble lord, que les conjectures de beaucoup de politiques se dirigeaient sur lui. Long-temps après, les recherches de Taylor parurent; mais elles ne convainquirent pas John Foster, qui se prononça pour lord Sackville, et en 1825, dans un ouvrage spécial imprimé chez Woodfall, M. George Coventry développa les mêmes conclusions, que reprit trois ans après un anonyme américain dans un *Junius unmasked* publié à Boston. Charles Butler, qui reste indécis, semble préférer à l'opinion de Taylor celle de Coventry, et nous trouvons celle-ci parfaitement développée dans l'histoire de Junius que M. John Jaques a donnée en 1843.

Le troisième fils de Lionel Cranfield Sackville, premier duc de Dorset, était né à Londres le 26 juin 1716. Filleul du roi George I^{er}, après de premières études à l'école de Westminster, où il se distingua surtout par son goût pour l'histoire d'Angleterre, il suivit en Irlande son père, nommé lord-lieutenant en 1730, et y finit avec éclat son éducation au collège de la Trinité de l'université de Dublin. Sa passion pour les classiques de l'antiquité le conduisit à admirer, à envier les caractères des héros d'Homère, et, dit-on, à rendre un culte au dieu de la vengeance, la vraie divinité de l'Iliade. A l'âge de vingt-un ans, il reçut une commission dans l'armée, accompagna son père dans un voyage en France, puis, comme lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie, il suivit George II dans le Hanovre, et se distingua à la bataille de Dettingen entre lord Granby et lord Townshend. Junius dit quelque part qu'il a servi sous le dernier.

Aide-de-camp du roi à la bataille de Fontenoy, lord George combattit sous le duc de Cumberland les Écossais rebelles, et, par ses blessures comme par ses services, il obtint à Culloden les louanges de son général, qui le fit nommer colonel. On sait avec quelle sévérité le vainqueur châtia les Écossais, et Junius parle d'eux avec le ton d'un ennemi, pendant qu'il parle de l'état-major du duc de Cumberland comme de *la grande école de l'instruction militaire et des sentimens loyaux*. Après avoir suivi son général sur le continent, dans les campagnes de 1747 et de 1748, il entra au parlement, s'y fit remarquer dans quelques discussions, et fut, en 1751, envoyé comme secrétaire de l'Irlande auprès de son père, qui y gouvernait encore. « C'est un homme d'un talent réel, d'une bravoure distinguée et d'une honorable éloquence, dit Horace Walpole, mais ardent, hautain, ambitieux et obstiné. » A la suite d'une querelle avec le parlement irlandais, sa famille quitta le pays, profondément blessée; quant à lui, de retour en Angleterre, il s'éleva de plus en plus tant dans l'armée que dans le parlement. « Il montait peu à peu au premier rôle, dit encore Walpole. » Ses rapports avec les hommes principaux de la politique, et particulièrement avec M. Pitt, en faisaient un personnage très influent dont l'avis était compté dans tous les arrangemens ministériels. Il fut même, en 1757, au moment d'entrer comme secrétaire de la guerre, avec George Grenville comme chancelier de l'échiquier, et l'on sait qu'il resta constamment attaché à la politique de cet homme d'état. Dès-lors, il était membre du conseil privé et lieutenant-général de l'artillerie, sorte d'emploi politique qui associait au ministère. Le grand âge du maréchal Ligonier, son seul supérieur, le crédit dont il jouissait auprès de lui et des autres chefs de l'armée, semblaient le réserver à la plus haute fortune militaire; mais Walpole ajoute que *son naturel impétueux ne pouvait être gouverné*.

La guerre l'appela bientôt hors de son pays, il fit partie de l'expédition maritime contre Saint-Malo; puis, las de ce qu'il appelait un métier de boucanier, il passa en Allemagne, où il eut le commandement de toute la cavalerie de l'armée anglo-hanovrienne. Le prince Ferdinand de Brunswick était son général en chef; Granby, son premier subordonné. Son caractère indocile et altier ne le fit aimer ni de l'un ni de l'autre. Le 1^{er} août 1759, à la bataille de Minden, il était en réserve avec sa cavalerie, lorsqu'au milieu de l'action le prince envoya coup sur coup deux aides-de-camp pour lui donner l'ordre de marcher. Lord George prétendit que l'ordre était obscur, contradictoire: il disputa, il hésita, et pendant qu'il se rendait auprès du prince pour s'en éclaircir, Granby, son second, fit le mouvement commandé et se couvrit de gloire; mais un temps précieux avait été perdu, et ce retard rendit la victoire moins complète. Quoi qu'il en soit de cet incident militaire encore obscur et débattu, une sorte de clameur s'éleva dans l'armée contre lord George Sackville; on se vengea sur son honneur des torts de son caractère. On l'accusa de jalousie, d'entêtement, d'irrésolution; on alla même jusqu'à mettre en doute un courage dont il n'avait, disait-on, que l'orgueilleuse apparence. Il était aussi haï que Granby était populaire; son avancement avait été rapide, on l'attribuait à sa position parlementaire, à la faveur de M. Pitt, de qui l'on assurait qu'il avait obtenu son commandement à l'insu du roi. Il fut obligé de quitter l'armée, revint en Angleterre et demanda des juges. On commença par lui retirer son poste de lieutenant-général de l'artillerie, son régiment de dragons, même son grade d'officier-général, et ce fut le secrétaire de la guerre, lord Barrington, qui lui signifia les volontés du gouvernement. Pitt, alors à l'apogée de son pouvoir, ne le défendit pas. Par politique comme par patriotisme, il tenait à sa popularité dans l'armée; il aimait la bravoure et le succès; il fit assurer le prince Ferdinand qu'il aurait satisfaction. L'opinion se déclara dans le même sens; une vive controverse s'éleva; des écrits contradictoires furent publiés, quelques-uns très malveillans contre le patricien atteint dans son honneur. Enfin il comparut en mars 1760 devant une cour composée de seize officiers dont dix étaient Écossais. Les principaux témoins entendus furent le marquis de Granby, qui le ménagea, et un frère du duc de Grafton, le lieutenant-colonel Fitzroy. Cet officier, dont Sackville avait invoqué le témoignage, ne lui fut nullement favorable. Au lieu de se défendre avec simplicité, avec modestie, l'accusé prit avec la cour un ton de maître; il se montra vif et spirituel, mais méprisant et moqueur. Il fut convaincu de désobéissance et déclaré incapable de servir désormais à un titre militaire quelconque. « Pendant tout le cours des débats, écrivait Walpole, il attaqua le juge, l'accusateur, l'instruction. Réellement, un homme ne saurait manquer de

courage quand il en peut montrer autant dans une situation pareille. Sans grand effort d'héroïsme, j'aurais, je crois, bien mieux aimé mener la cavalerie à la charge que d'aller à Whitehall pour y être déchiré comme il l'a été. Même, j'aurais cru ma vie moins en danger; mais c'est un homme extraordinaire, et, je vous le dis, nous entendrons encore parler de lui. » On lit dans une lettre de Gray le poète : « Que va-t-il faire de sa personne? nul ne le prévoit. La contenance assurée, les regards de vengeance, de mépris et de supériorité qu'il jette sur ses accusateurs ont fait l'admiration de tout le monde; mais il n'a pas montré son art et son talent ordinaires. En résumé, sa cause ne le soutenait pas. Vous penserez peut-être qu'il a l'intention de voyager et de cacher sa vie; au contraire, tout le monde lui rend visite à l'occasion de sa condamnation. »

Cependant il ne s'en releva pas. Le peuple était contre lui, et regrettait qu'il n'eût pas le sort de l'amiral Byng. Le roi, qui avait pesé sur ses juges, confirma la sentence dans les termes les plus durs, la déclarant dans sa décision officielle *pire que la mort pour tout homme doué de quelque sentiment d'honneur*. Il distribua à ses rivaux ses nombreux titres ou emplois, à Granby, à Townshend, au duc de Bedford, qui devint lieutenant-général, et le remplaça comme gardien suppléant du parc du Phénix à Dublin, une de ces sinécures fort appréciées, et qu'acceptaient les premiers ministres. Le roi choisit encore pour aide-de-camp le colonel Fitzroy, avança John Barrington, parent du secrétaire de la guerre; enfin, non content de rayer le nom de Sackville de la liste du conseil privé, il lui interdit de paraître à la cour. Défense fut faite à la princesse de Galles, douairière, ainsi qu'à son fils, de le recevoir, et lord Bute, qui passait pour son ami, lui ferma Carlton-House, où il était reçu jusqu'alors dans une sorte d'intimité. L'année suivante, à l'avènement de George III, il crut pouvoir se présenter; mais les ministres s'en indignèrent comme d'un manque de respect envers la mémoire du feu roi, et ce même lord Bute, qui d'abord l'avait admis, fut chargé de lui signifier son exclusion. En 1765, on parut se relâcher de cette rigueur : il rentra au conseil privé, il fut un des vice-trésoriers de l'Irlande; mais, l'année d'après, un nouveau ministre le dépouilla encore de ces titres. Ainsi, pendant long-temps, le souvenir de son fatal procès le retint dans l'isolement et dans l'obscurité, et semblait, comme un fantôme, se dresser devant lui et l'arrêter toutes les fois qu'il essayait de refaire quelques pas dans la carrière politique. Pendant ses cinq premières années de retraite, on dit qu'il se livra tout entier à la culture des lettres, et développa par l'étude les rares talens qu'il tenait de la nature et de l'éducation. Cependant il était demeuré membre des communes, mais il figurait peu à la chambre. C'est en 1766, sous le ministère du duc de Grafton, qu'après

le retour d'une ombre de faveur, il fut obligé d'abandonner ses deux titres sans fonctions, et c'est le 28 avril 1767 que parut la première lettre attribuée à Junius.

Ici les rapprochemens se présentent en foule. Un homme de plus de cinquante ans, d'une grande famille, d'un haut rang, ayant passé par la guerre et les affaires, l'égal des grands personnages politiques de son temps, naguère leur émule, leur conseiller ou leur ami, brisé dans sa fortune et son ambition par une accusation qui touche à l'honneur, et que son orgueil ou même sa conscience appelle une iniquité, interdit pour ainsi dire de toutes choses en se sentant capable de toutes choses, fier, malveillant, emporté, railleur, éloquent, ayant amassé dans les ennuis d'une disgrâce cruelle, avec des trésors de haine, de puissans moyens de représailles, sort enfin de son repos et entreprend de rendre le mal à ce qu'il nomme ses persécuteurs; mais il ne peut leur nuire s'il se montre, il est désarmé s'il est connu : il faut qu'il se cache pour frapper, et que, retranché dans un poste impénétrable, il lance des traits plus sûrs et plus empoisonnés. Là, dans la nuit qu'il s'est faite, il se résigne à tout supporter, les mépris, les affronts, les défis, pourvu qu'il blesse, pourvu qu'il désole ceux qu'il déteste. Sa haine et son orgueil le décident à dévorer toutes les bassesses d'un pareil rôle; il l'ennoblit en quelque sorte en le rendant terrible. Il se fait plus craindre encore que mépriser, et rien ne lui coûte à sacrifier des scrupules de l'honneur et de la justice, pourvu qu'il les immole sur l'autel du dieu des héros d'Homère, la vengeance.

Voilà comment on concevrait le personnage de lord George Sackville, s'il était en effet le héros de cette singulière histoire. Il n'est pas besoin de remarquer que toutes ses inimitiés concordent merveilleusement avec celles de Junius. Même communauté d'opinions. Il était whig et peu démocrate, n'ayant rien de populaire que les principes. Pour l'âge, le rang, la fortune, l'aversion des Écossais, la connaissance de l'armée et des affaires militaires, les réminiscences des universités d'Irlande, l'expérience de la cour et du parlement, lord George reproduit Junius. Il était d'une haute taille, sa tournure était distinguée. De 1763 à 1772, on croit avoir la preuve qu'il ne s'éloigna guère de Londres. Du moins suivit-il exactement la chambre des communes. On ajoute qu'il logeait dans Pall-Mall, et un des billets de Junius à Woodfall, un seul, il est vrai, est imprudemment daté : *Pall-Mall*.

A propos de la résidence de Junius, c'est le lieu d'éclaircir un petit fait qui a beaucoup occupé les commentateurs. Le 8 novembre 1771, Junius écrit en grand secret à son imprimeur de se garder de Garrick, qui est venu *pour le pomper*, et qui a couru à Richmond informer le roi que Junius n'écrirait plus. Le jour suivant, il lui dépêche pour le pauvre acteur un billet insultant qu'il le force à lui transmettre, et où il

cherche, en l'appelant *vagabond*, à l'intimider par de rudes menaces. Son inquiétude égale sa colère. Il y revient pendant plus de trois semaines et multiplie les précautions, tant il craint d'être deviné. L'affaire n'était pas fort grave. Garrick était lié avec Woodfall; il avait même une part dans la propriété du *Public Advertiser*, et c'était l'éditeur qui, s'occupant alors de l'édition complète, avait écrit à son associé, spontanément et sans aucune intention, que Junius allait cesser d'écrire. Garrick en avait, dans sa correspondance, fait part à ses amis comme d'une nouvelle intéressante, et notamment à l'un d'eux qui se trouvait à Richmond, un M. Ramus, page du roi. Le courroux de Junius était donc aussi peu fondé que ses craintes, et il en fut pour ses frais d'injures et de malédictions. Maintenant, les commentateurs se sont demandé comment il avait pu être averti si vite des nouvelles qui parvenaient au roi. M. Wade dit que sir Philip Francis était lié avec Garrick, qui fréquentait la maison de lord Holland, ou plutôt que ce dernier avait pu tenir la nouvelle du roi lui-même et la transmettre à son chapelain, le père de Francis. M. Jaques, au contraire, établit qu'à cette époque lord George Sackville habitait dans le parc de Richmond une maison du poète Thompson qu'on y montre encore, et que, par les relations qu'il devait avoir conservées avec l'intérieur du palais, il pouvait à point nommé être informé de tout ce qui s'y passait. Il avait entre autres pour ami sir Jeffery Amherst, aide-de-camp du roi, et dont la famille, originaire du Kent, était voisine de la sienne. Ajoutons immédiatement que ses relations étaient également intimes avec l'alderman Sawbridge, du même comté, à ce point qu'il lui céda une fois son siège au parlement. Enfin il était fort lié avec d'Oyly, dont il fit plus tard, étant ministre, son secrétaire de confiance. Or d'Oyly, Sawbridge, Amherst, ce sont tous trois autant de protégés de Junius.

Le premier surtout paraît être entré si avant dans l'intimité de lord George, qu'on a imaginé qu'il pouvait être dans la confiance de son secret et lui servir d'aide ou de copiste. Le rang de lord George s'accorde assez bien avec la supposition d'un Junius entouré d'auxiliaires à ses ordres, et les services de d'Oyly expliqueraient suffisamment la chaleur avec laquelle son protecteur l'aurait vengé de lord Barrington. Junius, qui prétend quelquefois n'avoir pas de confident, parle cependant à son éditeur, dans un billet du 18 janvier, du *gentleman* qui se charge du transport de leur correspondance, et l'on comprend en effet que ce ne pouvait guère être un grand personnage, comme le fils du duc de Dorset, qui fit, à cinquante-six ans, toutes les courses et toutes les commissions nécessaires. Il fallait un intermédiaire et qui ne fût pas un domestique. Ce pouvait être d'Oyly ou même Francis; mais quel eût été le gentleman dont Francis se fût servi? Francis se fût servi lui-même. Mais alors il faut toujours qu'il

ait joué la comédie lorsqu'il parle en homme d'importance, et qu'il dit par exemple à Woodfall : « Après une longue expérience du monde, j'affirme devant Dieu que je n'ai jamais connu un coquin qui ne fût malheureux. »

Nous indiquerons sur-le-champ quelques objections. La première, et qui serait forte, la seule même que mette en avant le docteur Good, s'appuie sur un passage de la scène, déjà citée, où un anonyme fait figurer les principaux membres du ministère. Lord Townshend, fort embarrassé, y dit ces mots : « Je crois que la meilleure chose que je puisse faire est de consulter mylord George Sackville. Son caractère est connu et respecté en Irlande autant qu'il l'est ici; je sais qu'il aime à être posté sur les derrières aussi bien que moi. » Si cette scène était certainement de Junius, le passage serait grave, car j'ai peine à en croire ceux qui veulent que lord George, pour détourner les soupçons, ait eu le triste courage de faire une plaisanterie sur son honneur; mais quoique M. Wade trouve cette scène tout-à-fait dans le goût de Junius, elle appartient à un genre qui n'est pas le sien, et la forme comique nous semble peu à son usage. Il ne se met pas à la place de ses adversaires même pour les rendre ridicules, il les attaque de front. M. Jaques penche à rejeter comme apocryphe ce dialogue satirique et qui n'est qu'une continuation de la lettre des portraits du *Corrège*, lettre que rejette M. Wade comme injurieuse pour lord Chatham. Et le dialogue et la lettre ne nous inspirent aucune confiance.

Une autre objection se présente. Aucune preuve n'est donnée du talent d'écrire de lord George Sackville. Il passait pour un homme d'un esprit très distingué; il parlait bien et brillait parmi les habiles du parlement. On citait son instruction littéraire, mais il n'a fait aucun ouvrage; il n'était pas un auteur de profession, il écrivait peu. Sa lettre sur son procès à lord Fitzroy est assez médiocre, et ce qu'on a pu connaître de sa correspondance officielle ne porte point de traces d'un style original. Ce n'est pas une preuve qu'il ne sût pas au besoin bien écrire, mais c'est une raison de douter; nous devons même dire que l'on cite de lui quelques fragmens de discours remarquablement bien tournés. « Mais ce qu'on cite, dit M. Jaques, ne serait pas une bonne pierre de touche pour juger de ce qu'il était capable de faire, excité par les passions les plus puissantes de notre nature. On peut accorder que, malgré les talens reconnus et les ressources acquises de lord Sackville, c'est seulement inspiré par le démon de la vengeance qu'il s'est surpassé lui-même, et qu'il a déployé contre les auteurs de ses disgrâces cette énergie presque surnaturelle qui éclate si visiblement dans les lettres de Junius. C'est ainsi qu'un homme, sous l'influence de l'opium, sent, à ce qu'on dit, ses facultés s'aiguïser et s'exalter à un degré extraordinaire, et entre, pour un court espace de temps, en possession

de visions extatiques de joie et de bonheur qui feront inévitablement place aux sensations les plus déprimantes de l'horreur et du désespoir. » Ce passage semblera peut-être une preuve que l'écrivain lui-même n'était pas excellent connaisseur en l'art d'écrire. Nous avouons que l'absence de titres bien établis sous ce rapport manque à lord George Sackville, et cette lacune est grave. Cependant l'objection ne paraît pas avoir touché beaucoup Charles Butler, le docteur Parr, John Foster, qui sont eux certainement des juges compétens en matière de littérature, et du vivant de lord George on ne voit pas que personne ait trouvé invraisemblable qu'il écrivit aussi bien que Junius. Il est certain que ses contemporains avaient de lui la plus haute idée. C'est l'Agamemnon du jour, dit une fois lord Chatham. Il est d'ailleurs remarquable que, dès l'apparition des premières lettres, lord George ait été soupçonné. Lors de la querelle avec sir William Draper, un certain *Titus* y intervint et envoya au *Public Advertiser* une lettre où on lit : « Vous savez, Junius, que Granby sait obéir, ... qu'il ne discute pas les ordres de ses supérieurs, ... qu'il n'a pas eu peur de conduire la cavalerie à Minden. » *Titus*, évidemment, croyait parler à Sackville. Aussitôt, Junius irrité joint à sa cinquième lettre ce post-scriptum : « J'ai résolu de laisser le commandant en chef jouir en paix de son ami et de sa bouteille; mais *Titus* mérite une réponse, et il l'aura complète. » Cette réponse ne parut jamais. En y réfléchissant mieux, Junius se tut. Comment expliquer ce silence ?

A défaut des styles, on voudrait pouvoir comparer les écritures. Les spécimens de celle de sir Philip Francis ont donné lieu à des rapprochemens qui sont presque des preuves. Ces preuves ont même servi à faire de Francis un secrétaire de Sackville, hypothèse que rien ne contredit absolument; mais aucun billet de la main du dernier n'a été produit, pas même par M. Good, ni par les Woodfall, que Sackville avait eus pour imprimeurs lors des publications qu'il fit pour son procès. On prétend toutefois que son écriture ressemble à celle de Junius, qui d'ailleurs n'a rien d'original, et qui rappelle plusieurs écritures du temps. Foster a demandé vainement, il y a trente-huit ans, qu'on fit connaître la main de lord George, et quand M. Coventry s'adressa au dernier duc de Dorset pour obtenir des lettres de son père, sa grace lui répondit qu'elle n'en avait aucune. Elle ajouta que lord Sackville était un homme bien injustement traité. On appréciera ce que vaut cette réponse. Lord Delawarr, qui a épousé la fille du duc de Dorset, et qui seul représente aujourd'hui cette maison, pourrait sans doute donner aux futurs critiques un peu plus de satisfaction.

M. Jaques, à qui nous avons emprunté presque toutes ces observations, en ajoute bon nombre d'autres qu'on peut voir dans son livre : une seule doit encore être relevée. Lord George Sackville haïssait lord

Mansfield, avec qui d'ailleurs il n'était pas sans relations; on suppose que l'habile magistrat avait été à la fois son conseiller et le conseiller du gouvernement dans les poursuites intentées contre lui. Le fait certain, c'est qu'à la séance du 6 décembre 1770, où une enquête fut demandée sur l'administration de la justice criminelle, lord George, dans un discours plein d'une amère ironie, appuya la motion en feignant d'épouser les intérêts de lord Mansfield, contre qui elle était dirigée, et Junius, dans sa lettre du 13 suivant, triomphe du résultat de cette séance; il insiste sur ce qu'elle a de cruel pour le juge inculpé. « Sache la postérité, dit-il, que lorsqu'il était attaqué avec tant de véhémence, pas un ministre n'a dit un mot pour le défendre. »

Enfin on ne peut omettre un fait assez remarquable. En 1774, Woodfall fut mis à l'amende par la chambre des communes pour lui avoir manqué de respect en publiant indûment ses débats, et quand une pétition fut présentée en son nom pour implorer la clémence de la chambre et la remise de la peine, le seul orateur qui se leva pour la soutenir fut lord George Sackville; mais ce fait appartient à sa vie ultérieure, dont il faut aussi dire quelques mots.

Peu après que le *Public Advertiser* cessa de recevoir les communications de Junius, la question américaine prit une importance capitale et devint le sujet des plus grands débats et le thème favori de l'opposition. Or, ainsi que Junius, on sait que lord George ne pensait pas comme l'opposition, comme celle du moins de Chatham et de Camden, de Rockingham et de Shelburne, d'Edmond Burke et du colonel Barré. Il demeura fidèle à la politique de Grenville, et maint discours dans les recueils parlementaires atteste cette fidélité. L'autorité et la vivacité qu'il portait dans ce débat ne pouvaient manquer de le séparer de l'opposition et de le rapprocher insensiblement du ministère. Lord North rendit plus d'une fois hommage à la justesse de ses vues, et se félicita d'avoir dans cette question son appui. Une résistance inflexible aux prétentions des Américains était un titre certain à la faveur royale, et lorsqu'en 1775, le duc de Grafton sortit du cabinet en déclarant qu'il ne pouvait le suivre plus long-temps dans la conduite de cette affaire, lord Dartmouth, pour le remplacer au sceau privé, quitta les fonctions de secrétaire d'état des colonies, et celles-ci furent données à lord George Germain. C'était le nom que par suite d'un héritage avait pris lord George Sackville. Cette promotion ne passa point sans difficulté et donna lieu à plus d'un débat pénible pour le nouveau ministre. De tristes souvenirs furent évoqués. Il se maintint cependant, et dirigea durant sept années le département le plus important. Son administration ne fut guère qu'une suite de revers. Il y montra beaucoup de fermeté, une grande application, un certain esprit de commandement, et il se défendit avec force et même avec succès contre toutes

les attaques; mais sa hauteur, sa raideur, sa partialité, qui le rendait inaccessible aux conseils, exclusif dans ses choix, obstiné dans ses plans, tous ces défauts, qui s'accordaient au reste cette fois avec les préjugés du roi et même de la nation, éclatèrent dans sa conduite ministérielle et contribuèrent sans aucun doute aux échecs qu'éprouva l'Angleterre. Enfin son orgueil et celui de sa patrie furent punis. Quand Lafayette eut enfermé lord Cornwallis dans York-Town, où Washington et Rochambeau le forcèrent à capituler, la Grande-Bretagne dut céder, et le ministère de lord North se retira. Un mois avant ses collègues, lord George Germain avait déposé les sceaux de secrétaire d'état et obtenu pour récompense la pairie avec le titre de vicomte Sackville. On sait que Rockingham et Shelburne furent les ministres de la paix.

A partir de cette époque, lord Sackville vécut encore trois années. Il passa tout ce temps dans la retraite. La vieillesse était venue, la santé déclinait. Un écrivain connu par d'agréables ouvrages, Richard Cumberland, a laissé des mémoires intéressans où il raconte avec de précieux détails cette dernière partie de la vie d'un homme qui ne fut guère aimé que de lui. Lord Sackville l'avait accueilli avec bonté, bien placé dans son ministère, et il finit par l'admettre intimement dans sa maison. Là, suivant cet intelligent témoin, son humeur était grave, mélancolique; mais l'âge lui avait donné de la résignation et du calme. Bon et charitable pour les petits, il était réservé et imposant avec tous. Sa parole brève et précise commandait le respect ou le silence. Dans sa filiale reconnaissance, le jeune Cumberland, on le sent bien, ne jugeait pas son noble protecteur. Il était à mille lieues de se rendre compte de ses antécédens, ainsi que nous l'avons fait. Il n'avait même jamais entendu dire que lord Sackville eût été soupçonné d'être Junius, lorsque ce dernier, peu de jours avant sa mort, le lui dit en plaisantant. Mais la conversation n'alla pas plus loin; Cumberland ne lui fit aucune question, la chose ne lui paraissant pas avoir besoin d'être désavouée, parce que, dit-il, il n'y a pas lieu de nier une impossibilité. Peu après, il se passa pourtant une scène qu'il raconte fort bien et qui nous paraît significative et saisissante. Lord Sackville était mourant dans son château de Stoneland, lorsqu'il apprit que lord Mansfield se trouvait à Tunbridge dans son voisinage, et il le fit prier par Cumberland de le venir voir une dernière fois. Lord Mansfield y consentit, et à peine était-il entré dans le salon, qu'il vit paraître lord Sackville dont la respiration faible et les traits altérés annonçaient la fin prochaine. Il fut troublé à cette vue et ne put retenir un mouvement d'horreur qu'un *homme ferme ou qu'un ami n'aurait pas montré*. Il demeura muet. Dès que Sackville put parler, il s'excusa de l'avoir troublé et de se montrer à lui dans un tel état. « Mais, mon cher lord, dit-il, quoique je n'eusse

pas dû vous imposer la pénible obligation de faire une dernière visite à un mourant, je désirais avec tant d'anxiété vous faire mes sincères remerciemens pour vos bontés envers moi, pour toutes les sortes de bienveillant appui que vous m'avez données dans le cours de ma malheureuse vie, que je n'ai pu vous savoir si près de moi sans vouloir vous assurer de l'invariable respect que j'ai toujours conçu pour votre caractère, et puis vous demander de la manière la plus sérieuse votre pardon (*forgiveness*), si jamais dans les fluctuations de la politique et la chaleur des partis, j'ai paru à vos yeux en de certains momens de ma vie injuste pour votre grand mérite et oublieux de vos nombreuses bontés. » Tels sont les termes transcrits par Cumberland, qui les avait entendus. Lord Mansfield fit une réponse convenable et parfaitement satisfaisante, mais ne parut pas disposé à prolonger l'entretien. Lord Sackville ne le pressa pas de rester et le laissa partir. Il dit ensuite une fois que c'était fort obligeant de la part de lord Mansfield, puis il n'en parla plus. Quelques jours après, il reçut le sacrement; mais auparavant il déclara qu'il était en paix avec tout le monde, mais il confessa qu'en un seul point cela lui coûtait un rude effort (*in one instance only it cost him a hard struggle*). Dans ses dernières paroles à son jeune ami, il dit : « J'ai l'espoir et la confiance d'être préparé pour l'autre vie. Ne me parlez pas de tout ce qui se passe dans la santé et l'orgueil du cœur. Voici le moment où un homme doit être jugé (*searched*), et rappelez-vous que je meurs, comme vous me voyez, avec une conscience en repos et content. » Il expira le 25 août 1785.

Nous laisserons le lecteur entre les deux versions qui viennent d'être opposées l'une à l'autre, et s'il s'étonne de rester encore dans le doute ou l'ignorance, nous lui dirons avec M. Foster : « On peut imaginer que l'écrivain a voulu vivre jusque dans les temps futurs sous le nom impérial de Junius, de préférence au sien propre, et qu'il a calculé en s'y décidant qu'aucune tache, aucune marque d'abaissement dont pussent triompher les hommes qu'il méprisait, ne sauraient être transportées de son nom réel à ce nom adopté par son orgueil. On peut avec vérité supposer qu'il a senti une sorte de sombre enthousiasme dans cette transmigration pour ainsi dire, dans ce passage d'une personnalité et d'un nom contre lesquels le monde aurait pu prendre ses avantages, à la forme impassible, imposante, vengeresse et immortelle de Junius. »

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA SOCIÉTÉ

ET

LA LITTÉRATURE A CUBA.

- I. *Poesias de Gabriel de la Concepcion Valdes* (Placido), 1 vol. in-18. — II. *Obras de D. Jose Milanes*, 4 vol. in-8^o, Habana. — III. *Collecion de articulos satiricos y de costumbres*, por D. Jose de Cardenas y Rodriguez; 1 vol. in-8^o, Habana. — IV. *Cuba, ses ressources, son administration, sa population, au point de vue de la colonisation européenne et de l'émancipation progressive des esclaves*, rapport du procureur fiscal Vasquez Queipo, traduit par M. Arthur d'Avrainville; 1 vol. in-8^o, Paris, 1851. — V. *Situacion politica de Cuba y su remedio*, por D. Antonio Jose Saco, in-8^o, 1851.
-

De quelque manière qu'on envisage notre temps, il est un genre d'attrait émouvant et profond qu'on ne peut lui disputer : c'est celui qu'offre le spectacle d'un immense mouvement humain s'accomplissant à la fois sur tous les points du globe, s'étendant aux régions les plus ignorées et se manifestant par des incidens étranges ou des révélations inattendues. L'intérêt des luttes extérieures et lointaines vient se joindre à l'intérêt ardent de nos crises sociales. Ce n'est point que ce soit là un phénomène exclusivement propre à l'époque où nous vivons; le xvi^e siècle est rempli d'un mouvement de cette nature; il a vu de ces destructions de races comme celles dont nous sommes les témoins; il a eu ses explorateurs héroïques, ses aventuriers intrépides, ses envahisseurs de contrées nouvelles; son histoire est pleine d'épisodes saisissants, de chocs et même de violences commises au nom de la civilisation. Mais ce mouvement s'accomplissait dans une sorte de mystère. Ce n'est que d'aujourd'hui que nous pouvons recomposer et ramener à des proportions réelles les scènes inouïes qui se déroulaient hors des

regards de l'Europe et à son insu. Ce qui est plus nouveau et plus particulièrement propre à notre siècle, c'est que la multiplicité des rapports, la rapidité électrique des communications nous font assister pour ainsi dire à tout ce qui se fait ou se tente sous toutes les latitudes. Notre œil peut suivre jour par jour, heure par heure, les péripéties du drame contemporain. N'est-ce point là, à vrai dire, la grande et peut-être l'unique poésie de notre époque? Où donc est la poésie, si elle n'est point dans cette révélation permanente des choses lointaines, dans ce spectacle simultané des manifestations les plus diverses de l'activité humaine? Nous avons les bulletins périodiques des révolutions et des guerres qui se poursuivent à trois mille lieues. Chaque jour, un incident nouveau, grandiose ou bizarre, héroïque ou même criminel, peu importe, vient frapper notre attention par les couleurs dramatiques et mettre à nu le travail universel de la civilisation. Ici, c'est l'Angleterre forçant par le fer et la flamme l'entrée de la Chine, ou dévorant sans bruit une province, un royaume de plus dans l'Inde. Tournez le regard d'un autre côté, vers l'archipel des Philippines : là, à Jolo, il y a quelques mois à peine, une expédition espagnole allait atteindre dans son repaire toute une population fière et belliqueuse de pirates malais qui se faisaient hacher sur leurs brèches et tuaient leurs femmes et leurs enfans pour ne point les laisser tomber entre les mains de leurs ennemis civilisés. Voici, à l'heure qu'il est, une insurrection nouvelle qui vient activer la dissolution du Mexique et élargir devant la race anglo-américaine la route qu'elle s'était déjà frayée au cœur du vieil empire de Montezuma. Hier encore, c'était mieux, c'était un rapt à main armée, tenté en plein océan sur une paisible et florissante possession d'une nation européenne par une nuée d'écumeurs de mer : nous voulons parler de l'invasion de l'île de Cuba.

C'est là assurément un des épisodes les plus curieux et les plus extraordinaires de ces derniers temps. Cinq ou six cents flibustiers sont ramassés dans les villes de l'Union américaine, équipés et armés; on frète pour eux des navires publiquement; on leur donne un drapeau de fantaisie, le drapeau de l'annexion. Leur chef leur distribue d'avance les terres de la nouvelle conquête; des proclamations et des journaux célèbrent en style lyrique leur expédition, certes des plus singulières en plein XIX^e siècle. Le jour venu, ils se précipitent sur leur proie; on connaît la digne fin d'une telle aventure : cinquante soldats de la prétendue *armée libératrice* de Cuba fusillés sur une esplanade, et leur chef, Narcisso Lopez, puni du supplice du *garrote* sur la place d'armes de la Havane, aux applaudissemens des noirs attirés par la tragédie! Ce qui intéresse évidemment dans une tentative semblable, ce n'est ni l'action en elle-même, ni la répression sanglante et juste qui la dénoue : c'est le sens qui s'y attache, c'est l'ensemble des questions qu'elle éveille

naturellement. Quel peut être l'avenir de cette idée d'annexion sous laquelle la race anglo-américaine cache l'ardeur de ses convoitises et son esprit d'envahissement? Quels sont les élémens de durée possible pour la suprématie de l'Espagne sur sa riche et féconde possession? et avant tout, cette île de Cuba elle-même, tour à tour l'envie et le point de mire de l'Angleterre et des États-Unis, quelle est-elle? quelle sociabilité y domine? quels symptômes de vie morale et intellectuelle s'y développent? quels intérêts s'y agitent? Des voyageurs ont dès long-temps laissé pressentir quelques-uns des mystères de ce monde intertropical. Une femme d'esprit, M^{me} Merlin, publiait, il y a quelques années, un livre, — *la Havane*, — d'une observation vive et pénétrante, consacré surtout à décrire la vie et les mœurs de Cuba, mais dont la forme ingénieuse et familière ne déguise nullement ces graves questions qui se remuent au fond de la société cubanaise et constituent son originalité. Cet ensemble de questions, qu'est-ce autre chose que le problème même de la civilisation se débattant sur un des points du monde les plus favorisés du ciel, dans des conditions de mœurs et de races particulières et avec des circonstances propres que servent parfois à éclairer des incidens d'une brutalité étrange, comme l'invasion de Narcisso Lopez?

Cuba, on le sait, est un des derniers et des plus magnifiques débris restés à l'Espagne de cet immense empire colonial qu'elle possédait dans le Nouveau-Monde. Placée à l'entrée du golfe du Mexique comme pour donner la main à l'Amérique du Nord et à l'Amérique du Sud, équivalant par son étendue à un royaume, dominant les Antilles par la beauté et la fertilité de sa nature, on peut se demander comment elle est restée si long-temps dans une sorte d'obscurité. Il n'y a qu'une raison à en donner pour l'Espagne : c'est l'embarras de ses richesses et de ses domaines. L'Espagne avait le Mexique, le Pérou, Buenos-Ayres, tout ce continent aujourd'hui subdivisé en républiques en ébullition et en dissolution. Cuba a dû peut-être à sa situation insulaire de ne point tomber dans l'abîme d'anarchie où se débattent la plupart des républiques continentales; elle a dû à cette situation de suivre un développement particulier au bout duquel, après tout, si elle n'a pas acquis le droit de jouer à l'indépendance, de simuler tous les actes de la souveraineté politique, elle a trouvé du moins une prospérité matérielle qui égale presque celle des États-Unis. Cette prospérité éclate dans l'accroissement singulier de la population et de la production, dans l'élévation progressive du niveau de sa civilisation agricole et industrielle. Elle a son principe dans la libérale mesure par laquelle la métropole brisait, au commencement de ce siècle, le vieux monopole commercial de Cadix, de Barcelone et de Santander, et ouvrait les ports de la colonie au commerce universel. La liberté commerciale est l'unique conquête, l'unique signe d'indépendance acquis par Cuba dans les révolutions contemporaines. Politiquement, Cuba est restée dans la dé-

pendance absolue de l'Espagne. Le régime auquel elle est soumise est le même qu'il y a un siècle : c'est l'autorité souveraine du capitaine-général, tout à la fois chef civil et militaire, président de l'*audience*, surintendant des finances, et même investi du vieux titre de vice-patron religieux des Indes. Les révolutions ont touché à la couronne d'Espagne elle-même, elles n'ont point touché à cette souveraineté absolue qui change de mains tous les cinq ans. Voici une observation qu'on pourrait faire, il nous semble, en décomposant la situation politique de Cuba : d'un côté, dans les circonstances décisives, publiques, Cuba est demeurée invariablement fidèle à l'Espagne; elle n'a ni recherché ni accueilli les occasions qui pouvaient favoriser peut-être quelque tentative d'affranchissement. A notre sens, cette fidélité est sincère; elle participe d'un instinct de solidarité nationale et de la réflexion. D'un autre côté, des mécontentemens, des plaintes, des irritations éclatent fréquemment; des velléités ou des désirs de réformes peuvent ressembler à des conspirations latentes. Nous ne parlons pas des insurrections terribles de noirs qui se sont produites en 1841 et 1843, et constituent un élément à part. Que faut-il conclure de ces faits et de ces dispositions en apparence contradictoires? C'est qu'il y a bien évidemment au-dessus de tout un intérêt permanent, supérieur, qui relie Cuba à l'Espagne, et qu'il est en même temps des germes d'inquiétude, de malaise qui fermentent dans cette société impressionnable et ardente : double enseignement qui mérite d'être médité par la métropole et par la colonie, — par l'Espagne, si elle veut conserver son ascendant sur ses dernières possessions américaines, — par Cuba, si elle veut défendre son indépendance comme société de vieille souche espagnole contre les convoitises qui l'observent pour s'en saisir et l'absorber.

Quelles sont, au fond, les conditions et les tendances morales de cette société cubanaise jetée au sein des mers, sous un ciel étincelant, au milieu d'une nature opulente? Ces conditions et ces tendances se déduisent naturellement des traditions, de ce régime politique dont nous parlions, de la séduction du climat, de la coexistence des races esclaves à côté de la race libre, et des nuances diverses de la population créole elle-même. Sans doute, ce qui fait le fonds de la société cubanaise, c'est toujours la nature espagnole, mais la nature espagnole transplantée sous les tropiques et empreinte d'une originalité nouvelle et locale. Ne demandez point à cette nature la force, l'énergie exubérante et brutale, les vertus ou les vices de la race anglo-américaine, sa voisine. Elle a plutôt tous les caractères opposés : un raffinement excessif d'instinct aristocratique, les habitudes d'une oisiveté somptueuse, l'amour du plaisir jusqu'à l'ivresse, l'imprévoyance prodigieuse que donne la prospérité facile, un mélange singulier de vivacité et de langueur, d'indolence et d'ardeur dans le sang. Tous ces élémens

se retrouvent dans les mœurs cubanaises et leur communiquent une originalité plus poétique que forte. Rien de rude et de contraignant comme dans les mœurs de l'Amérique du Nord : au contraire, une familiarité exquise de relations, ce que les Espagnols appellent le *trato* poussé au dernier degré, un esprit de sociabilité léger et charmant. Il semble que cette société trouve son expression la plus achevée dans quelqu'une de ces belles créoles au corps souple et ardent, au regard enivrant et mystérieux, qui, le jour, passent leur temps à se balancer sur leur *butaca* en mangeant les fruits les plus rares, et le soir, enveloppées dans la dentelle et la soie, vont dans leur gracieuse *volante* au *paseo de Tacon*, à la Havane, respirer la brise embaumée des mers tropicales. Rien de sérieux aussi dans cette vie créole dont les poétiques dehors cachent mal un fonds inépuisable d'imprévoyance et d'ardeur oisive qui va s'assouvir dans les fêtes, les plaisirs coûteux et les caprices passionnés des sens ou du cœur. Le planteur cubanais, le fils du pays, — *hijo del pais*, — ne se sent point le goût des préoccupations sévères; il oublie l'avenir pour le présent, dépense sans compter les trésors d'une nature féconde, grève ses propriétés, engage ses récoltes futures aux industriels Catalans qui vont faire leur fortune à Cuba, et n'a pas l'air de se douter qu'avec quelques vertus de plus il ferait de son opulence l'instrument et le pivot de la prospérité de son île. Ces tendances oisives et frivoles, qui sont la grace et le vice d'une société sans profondeur, tout contribue peut-être à les entretenir dans la vie cubanaise, — et l'action du climat et l'esprit métropolitain lui-même, qui, en même temps qu'il dispense volontiers les Cubains de s'occuper trop librement des intérêts de leur pays, ne cherche point à utiliser leur activité en leur ouvrant la carrière administrative. L'Espagne en général ne confie point d'emplois publics dans l'île à la population créole. Elle envoie ses propres enfans remplir ces charges lucratives et parfois oppressives. De là un secret antagonisme entre l'élément espagnol européen et ce qu'on pourrait appeler à quelque degré l'élément national cubanais, — *le fils du pays*, qui ressent cette exclusion comme une injure, s'accoutume à voir dans l'envoyé de la métropole un dominateur étranger, et se rejette dans l'oisiveté passionnée de ses mœurs comme dans un refuge où il nourrit ses griefs.

De ce monde indolent et charmant, il serait assurément facile de détacher plus d'un type curieux et pittoresque où se refléterait quelque chose de la vie cubanaise dans son expression la plus locale. Aucun n'égalerait en originalité ce type étrange de la nature espagnole transformée par le soleil des tropiques et l'indépendance sauvage qu'on retrouve à un certain degré de la sphère sociale à Cuba, — le *guajiro*. C'est le campagnard de Vuelta-Abajo, de Guanajay, quelque chose comme un gaucho de la pampa argentine, moins mêlé primitivement de sang indien cependant, doué de plus d'instincts de sociabilité, il

nous semble, chevaleresque et élégant;—oui, élégant, avec son pantalon blanc, sa chemise au col rabattu et retenu par un mouchoir au nœud flottant, son chapeau de paille à larges bords, ses éperons d'argent rattachés par un ruban de satin et son *machète* à la poignée incrustée de pierreries passé dans sa ceinture de soie. Le guajiro a les goûts rustiques et simples, l'âme ardente et poétique: il vit de peu matériellement et fait de sa vie une sorte de poème de toutes les passions et de tous les entraînemens. Il est poète, musicien, beau danseur, enthousiaste et jaloux dans ses amours, idolâtre des combats de coqs et de son cheval, joueur, querelleur et souvent brouillé avec la justice. Le guajiro a l'humeur libre et vagabonde, et transporte facilement ses légers pénates. Quand un site lui plaît, il s'y fixe pour quelque temps; il élève sa maison, dont les élémens primitifs sont quelques arbres, des bambous, de la feuille et de l'écorce de palmier. Autour de l'habitation, le guajiro marque son domaine: un jardin composé de quelques *caballerías* de terre, où mûrissent avec une merveilleuse rapidité des légumes et des fruits prodigieux, où se pressent le bananier, le camphrier, le vanillier, l'arbre à gomme et d'innombrables cactus en fleurs exhalant des parfums enivrans. Un jour suffit pour la fondation d'un de ces établissemens peu durables, grace aux voisins que le guajiro appelle à son aide et qu'il fête, dans sa maison à peine debout, d'un cochon de lait rôti. Comparez ce genre de créations improvisées et mobiles avec la manière dont se forme ce qu'on nomme l'*abeille* dans l'Amérique du Nord, et vous aurez, comme dans un éclair, la révélation subite de la différence de deux races.

Que le guajiro change de contrée au reste, n'est-il pas toujours sûr de rencontrer partout les mêmes prodigalités de la nature et la même générosité dans un sol qu'il suffit d'effleurer pour en faire jaillir cinq ou six récoltes par an? Cette absence de préoccupations matérielles, cette certitude d'une vie facile se reflètent dans le caractère et les habitudes du guajiro. Le matin, dit un des peintres de cette race bizarre, le guajiro se lève avec le soleil. Son premier soin est de ceindre son *machète*, poignard à la lame recourbée, de chausser ses éperons d'argent; puis, sautant sur son cheval, il s'élance à travers les campagnes odoriférantes, va d'un *cafetal* à une sucrerie, de la sucrerie à une taverne, ou passe la journée aux combats de coqs. Le soir, à la clarté des étoiles, caché dans une de ces haies d'orangers, *guarda-rayas*, qui entourent les caféières, non loin de quelque *estancia* dont son cheval connaît le chemin, il va implorer, en quelque poétique appel, sa maîtresse, la jeune *guajira*, qui exprime son consentement en lançant dans l'air un insecte flamboyant, le *cocuyo*. Le guajiro chante quelque chanson comme celle-ci: « Je meurs de froid près d'un oranger sombre, tandis que la maîtresse de mon cœur dort tout à son aise. Je souffre mille tourmens au vent, au soleil et à la pluie, et, pour mes maux, pas

une heure du plus petit plaisir ! » Ou bien encore : « Tant que je frappe du pied la terre et tant que je soupire, je ne vois pas tes beaux yeux, tourment de mes désirs. Si tu paies mon amour, ô mon bien ! commande entièrement dans l'âme d'un *montero* et sois reine dans ma maison ! » Il y a à Cuba tout un trésor rustique et populaire de ces chants des *guajiros* : ce sont les *Decimas Cubanas*. La musique qui accompagne ces chants est douce et triste, et reproduit d'une manière originale toutes les alternatives d'une plainte passionnée. Un des signes de cet instinct de sociabilité que nous laissons pressentir chez le *guajiro*, c'est que, quand il est arrivé à obtenir les bonnes grâces de la *guajira*, quand il se marie, il est, assure-t-on, plein de délicatesse et d'attentions pour sa femme; il lui achète un cheval à son premier enfant; il va avec elle le dimanche à l'église; il subit son influence et en fait véritablement la reine du *bohío*. Singulier spécimen du mélange des races humaines, qui est le fruit, non de la vie sauvage à demi éclairée par la civilisation, mais de la civilisation espagnole modifiée et transformée par l'indépendance sauvage, ce qui est bien différent ! Il est facile de voir combien ce type extraordinaire offre peu de ressemblance avec tous les autres caractères populaires, et combien ce mot même de peuple doit changer de sens sous ces latitudes enflammées.

Les dangers qui peuvent menacer la société cubanaise, en effet, n'ont rien d'analogue avec ceux auxquels sont exposées nos vieilles sociétés européennes. Ce ne sont point des dangers démocratiques. Il n'y a point de peuple en réalité à Cuba, il n'y a point ce produit des civilisations avancées et aigries, — le prolétaire inquiet, besoigneux et tourmenté, facilement gagné par la misère à la haine et par la haine à la révolte; mais il y a une autre plaie bien autrement cruelle : c'est l'esclavage qui, en même temps qu'il est un des élémens de la constitution sociale, réagit nécessairement sur les mœurs. Ce n'est point que l'esclavage offre à Cuba de ces caractères hideux qu'il peut revêtir ailleurs; il n'est point de pays, au contraire, où la réalité pratique vienne mieux corriger l'iniquité morale du principe. Quelque chose de la douceur créole se fait sentir dans les relations du maître avec l'esclave, que couvre parfois une sorte d'adoption patriarcale. L'esclave participe des bénéfices de cette vie sans préoccupations et sans misère; il a du moins le bien-être matériel. Malade, il est soigné; vieux et infirme, il conserve sa place dans la maison. Il y a mieux : c'est que le noir n'est point destitué de tout ce qui caractérise la personnalité civile; il a le droit d'élever des volailles et des bestiaux, il a un jardin dans l'habitation où il vit, et il reste propriétaire des fruits de son travail. La législation espagnole, infiniment moins dure que toutes les législations de ce genre, entoure de protection à beaucoup d'égards l'existence de l'esclave; elle lui assure un *protecteur* désigné par la loi et organe de ses griefs légitimes; elle lui confère un privilège qui

n'existe dans aucun code de l'esclavage et qui dérive d'une loi dite de *coartacion*, celui de s'affranchir par degrés, par l'acquiescement de petites sommes, de telle sorte que l'impossibilité de réunir le prix total de son affranchissement ne puisse le rejeter dans l'indolence et la paresse. L'esclave *coartado* peut habiter hors de la maison de son maître et régler sa vie comme il l'entend. Un des détails singuliers de ce régime tempéré par une certaine douceur pratique, c'est que l'esclave, eût-il volé pour payer son affranchissement, la liberté ne lui est pas moins acquise, comme si le larcin s'épurait en quelque sorte par le résultat. Mais, qu'on le remarque, c'est à titre de race inférieure et dégradée que cette protection s'exerce sur l'esclave : ce n'est nullement à un titre d'égalité humaine. Le sentiment de la supériorité du blanc garde toute sa puissance dans les mœurs vis-à-vis du noir, fût-il arrivé à la liberté, et ce sentiment s'étend jusqu'à l'homme de couleur, au mulâtre lui-même. La démarcation entre les classes et les couleurs est partout vivante dans les usages, dans les coutumes. Les faiblesses du cœur ou des sens pour quelque être de cette race malheureuse, toutes nombreuses qu'elles soient, ne s'avouent pas. Le mulâtre pas plus que le noir libre n'est admis à la société du blanc et ne fréquente les mêmes lieux de réunion. Souvent les relations nouées en Europe sous l'influence de nos habitudes cessent au-delà des mers. Nous lisons dans la biographie d'un poète mulâtre, qui a été l'âme d'une conspiration à Cuba, ces mots singuliers et significatifs : « Qu'avait-il à envier?... Par une considération spéciale pour son talent, l'entrée des théâtres et des cafés lui était permise; il mangeait à la table des blancs et assistait aux réunions les plus choisies de la Havane et de Matanzas... » Cette *considération spéciale*, c'est là justement l'indice et la mesure de l'exclusion sociale dont nous parlions, vivement ressentie surtout par les hommes de couleur chez lesquels l'intelligence est en progrès constant aujourd'hui. Les mœurs de l'Amérique du Nord sont empreintes de la même inégalité. Il y a quelques années, un honnête pasteur d'Utica causait un soulèvement par la consécration du mariage d'un noir avec une jeune fille blanche; mais les Américains du Nord ont le nombre et la force pour contenir les haines que leur orgueil entretient. A Cuba, ce ne serait point trop dire de porter à sept cent mille le nombre de noirs et hommes de couleur, libres ou esclaves, sur une population d'un million d'âmes : c'est ce qui donne un caractère menaçant à la race noire, entretenue dans le sentiment de sa force numérique et de son infériorité morale, et ce qui fait la terreur secrète de la race blanche au sein des prérogatives sociales que les mœurs lui confèrent.

Ce n'est pas seulement au point de vue des relations des classes entre elles que l'esclavage réagit sur les mœurs de Cuba. Dans nos sociétés de l'ancien monde, nous ne soupçonnons pas toutes les sources

de distinction, de supériorité sociale et les conséquences qui s'en déduisent; nous ne savons pas quel signe spécial d'aristocratie il y a à être blanc, ni même à être libre, depuis que la civilisation a effacé toute trace de servitude personnelle parmi nous. Dans les pays à esclaves, être blanc et être libre constitue déjà un caractère aristocratique indépendamment de la naissance et de la fortune; il s'opère dans les esprits une alliance singulière entre l'idée du travail et l'esclavage noir; le travail matériel subit un avilissement dont les mœurs donnent la mesure; il s'imprime d'une couleur servile à tous les yeux. Ce n'est pas seulement le descendant de quelque famille de la conquête, l'homme de *sang bleu*, — *sangre azul*, — qui reste dans sa sphère de jouissances luxueuses et innocentes; le pauvre, dès qu'il peut, achète un esclave pour se soustraire le plus possible aux rigueurs d'une condition laborieuse. Ce guajiro dont nous dépeignons la vie et les coutumes, emporté dans le tourbillon de son existence aventureuse et étrange, a des noirs dans sa maison et les occupe aux travaux les plus grossiers. Un jour, il y a peu d'années encore, un habitant de Cuba publia dans un journal un appel à quelques laboureurs de la métropole en leur offrant des conditions avantageuses et des moyens de fortune par la culture de la canne; cet appel provoqua immédiatement la plus singulière des réclamations d'un honnête Castillan, qui y voyait une insigne injure et ne concevait pas qu'on pût proposer à des Espagnols de vieille souche de venir s'assimiler à des nègres. Le vrai fils du pays, à Cuba, répugne essentiellement à tout travail qui porte un certain caractère de dépendance; il ne se plie point à la domesticité, de tout temps laissée aux *isleños* ou habitans des Canaries, dont l'émigration se renouvelle chaque année dans l'île. Le noir lui-même, enfin, arrivé à la liberté, met ses premières ressources à acquérir des esclaves, — et alors, malheur au noir esclave d'un noir! c'est le pire destin qui puisse échoir à une créature humaine. De toutes parts ainsi, à l'état libre comme à la couleur blanche, s'attache d'une manière permanente l'idée d'une vie sans effort et sans labeur. De ces tendances il résulte dans les mœurs cubanaïses un cachet particulier d'indépendance, d'indolence et d'imprévoyant abandon. — Légère, impressionnable, prompte à s'émouvoir de ses périls intérieurs, et plus prompte encore à les oublier, amoureuse de la vie facile, imbue de l'orgueil de caste, travaillée d'éléments hostiles sans cesse en fermentation et d'instincts ardents que viennent enflammer les excitations et les exemples du dehors, — il ne faut pas s'étonner que cette société frémissante et crie parfois quand elle sent une main vigoureuse et rude qui vient discipliner son incohérence brillante. L'un des gouverneurs espagnols de ces derniers temps, le général Tacón, est resté dans le souvenir de Cuba comme le type de ces pouvoirs durs et re-

doutés. Tacon était en effet un inflexible chef qui soupçonnait le silence, punissait le murmure, emprisonnait, exilait et faisait peser toutes les rigueurs politiques sur cette aimable race créole. Il est vrai qu'en même temps il purgeait la Havane des voleurs et des assassins qui infestaient les rues; il fermait les maisons de jeu où les fils de famille allaient dissiper leur fortune; il faisait cesser les dilapidations administratives; il construisait des édifices et assurait au commerce la protection d'une indomptable volonté : de telle sorte que l'esprit cubain est encore aujourd'hui partagé entre la haine et la reconnaissance pour ce bienfaiteur violent qui se plaisait à traiter toute une race soumise à son empire comme un enfant gâté et capricieux.

Un des caractères remarquables de cette population si favorisée matériellement et politiquement dépendante, c'est une intelligence souple et vive, une aptitude naturelle à ressentir toutes les jouissances des arts, une extrême ardeur de savoir et de connaître : tout cela peu profond et servant comme de rudiment à une civilisation intellectuelle qui tend à se former à travers les difficultés d'un régime sévère. La Havane a ses théâtres magnifiques de la *Alameda* et de *Tacon*, où la musique italienne alterne avec le drame cubain. Des sociétés littéraires se sont formées à diverses reprises. Chaque ville a ses journaux, où, faute de politique, des milliers de sonnets fleurissent, et ce n'est pas le moindre contraste, selon la spirituelle observation de M^{me} Merlin, que de voir dans les *hatos* de Puerto-Principe, au cœur même de l'île, à côté des usages partout survivans du passé, ce spécimen de la vie moderne, — le journal. Au milieu des agitations de notre siècle, Cuba a eu son groupe peu nombreux, mais distingué, de talens moins connus de l'Europe que de l'Amérique : don Antonio Jose de Saco, Heredia, Placido, Milanés, Cirillo Villaverde, Cardenas y Rodriguez. Le premier, Saco, auteur d'essais multipliés, — *Mi primera Pregunta, Exámenes analitico-políticos, Supresion del Trafico de Esclavos en la isla de Cuba*, — est un publiciste éminent que la hardiesse de ses opinions politiques et économiques a conduit en exil. Les autres sont des poètes lyriques ou dramatiques et des écrivains de mœurs. Quelques-uns de ceux-ci, tels que Heredia et Placido, sont morts d'une manière tragique, l'un proscrit, l'autre fusillé. La vie intellectuelle à Cuba, au reste, comme dans tous les pays, n'est que le commentaire du mouvement social. Qu'on réunisse quelques-uns de ces traits que nous cherchions à ressaisir, — frémissement secret des âmes sous le joug espagnol, antagonisme des races, éblouissement d'une nature splendide, reflet du ciel des tropiques dans les caractères et dans les mœurs, exubérance des passions, ardeurs mobiles d'une existence sans gravité sinon sans originalité, — c'est là le fonds permanent qui se révèle chez la plupart de ces écrivains à travers l'inexpérience même de leurs

essais, et une facilité d'imitation qui gâte souvent un talent réel. Il y a en général, dans les œuvres des poètes cubanais comme dans le milieu social où elles se produisent, plus d'imagination que de profondeur, plus d'éclat extérieur que de puissance, plus de grâce que de caractère moral, plus de mouvement que de cohésion. « C'est, dit un critique cubanais, la littérature d'un pays sans histoire et sans monumens, doué d'une nature poétique et abondante en scènes merveilleuses, où les sciences et les beaux-arts naissent à peine, et où le spectacle des mouvemens intellectuels de l'Europe a le prestige fascinateur de la distance. » Un trait commun à tous ces poètes d'outre-mer, c'est l'amour inviolable de la « chère Cuba, » — amour qui chez quelques-uns se transforme en une sorte de conjuration contre l'Espagne. Les vers du malheureux Heredia, le plus renommé de tous, l'auteur d'une ode célèbre sur le *Niagara*, ne sont autre chose que des plaintes hyperboliques, des exaspérations éloqu岸tes d'imagination contre le *maître espagnol*. Plusieurs morceaux d'Heredia, — *l'Hymne du Proscrit*, une épître à un ami exilé pour opinions politiques, le *Génie de la Liberté*, *l'Étoile de Cuba*, — forment tout un poème passionné et violent qui n'a point été imprimé à Cuba, mais qui court manuscrit et va enflammer les cœurs. C'est une invective ardente qui s'épanche... « Me voilà libre enfin, dit le poète dans une pièce à *Emilia*; me voilà éloigné de maîtres et d'esclaves. Mais, Emilia, quel changement cruel! le vent d'hiver souffle furieux; sur ses ailes, une gelée aiguë vole et dévore le sol desséché. Une nuée épaisse couvre le soleil et ferme le ciel qui va se perdre à l'horizon douteux dans la mer sombre. Les arbres dépouillés gémissent. Aucun être vivant dans les campagnes; partout la solitude et la désolation. Est-ce donc là le séjour que je dois avoir en échange des champs lumineux, du ciel pur, de la verdure éternelle et des brises balsamiques du climat sous lequel mes yeux se sont ouverts à la lumière dans la douceur et la paix?... Qu'importe?... Mes yeux ne verront plus s'agiter la cime du palmiste dorée des rayons du soleil couchant. Mon oreille, au lieu de ton accent enchanteur, n'entend plus que les sons barbares d'un idiome étranger; mais au moins elle n'entendra pas le cri insolent du maître, ni le gémissement des esclaves, ni le sifflement du fouet, tous ces bruits qui empoisonnent l'air de Cuba!... » — Le sentiment qui circule dans ces vers est sincère, mais c'est l'émotion d'une âme ulcérée et outrée plutôt que véritablement libre, qui s'exalte dans la solitude et fait d'une colère imprévoyante sa muse favorite. Heredia n'est pas proprement un poète révolutionnaire. Ses vers sont l'expression idéale et enflammée de ce vague instinct d'indépendance qui fermente dans le cœur de la jeunesse cubanaise.

Le poète le plus essentiellement révolutionnaire de Cuba, c'est Pla-

cido, dont le vrai nom est Gabriel de la Concepcion Valdès. La naissance et la destinée de celui qu'on a appelé le *barde du Yumuri*, autant que ses vers mêmes, mettent à nu un des côtés les plus saisissans de cette petite société. Placido était un mulâtre, fruit des amours clandestins d'une créole d'assez haut rang et d'un noir, assure-t-on. Il était né à Matanzas. Enfant, il avait été esclave et soumis à toutes les rigueurs de la condition servile. C'est dans cette situation que son intelligence s'était éveillée, et qu'il était devenu un poète incorrect, mais plein de feu. La vie de Placido s'était transformée; il avait acquis une renommée littéraire. Les sociétés choisies de la Havane et de Matanzas l'accueillaient exceptionnellement. Il avait des ressources suffisantes pour vivre inoccupé, mais ces conditions plus heureuses n'avaient point effacé en lui le souvenir et le ressentiment de son premier état et de sa couleur. Dans quelques vers empreints d'une sorte de mystère tragique éclate, sous le titre de *Serment*, une implacable protestation du sang africain. « A l'ombre d'un arbre à la cime élevée, qui est à l'issue d'un vallon étroit, il y a un petit ruisseau qui invite à boire de son eau argentée. Là, je me suis rendu, appelé par mon devoir, et, faisant un autel avec de la terre durcie, devant le code sacré de la vie, en étendant mes mains, j'ai juré, — j'ai juré d'être l'ennemi éternel du tyran, de tremper, s'il m'est possible, mes vêtemens dans son sang après l'avoir versé, et de mourir, s'il le faut, aux mains du bourreau pour briser le joug!... » Ici, qu'on le remarque, le *tyran*, ce n'est point l'*Espagnol*, ce n'est point le capitaine-général tout-puissant et absolu : c'est le *blanc*, contre lequel se révolte la nature africaine, et qu'elle promet à l'immolation. Le serment contenu dans ce sonnet n'était point une simple image; Placido faillit le tenir. Il s'était fait l'ame d'une conspiration qui devait éclater le 4 avril 1844. Le secret fut livré par une négresse esclave du poète, et poussée, dit-on, par un sentiment de jalousie. Jeune encore, arrivé à une situation privilégiée, Placido était fusillé quelques jours après. Il garda jusqu'au bout d'ailleurs un certain stoïcisme. Une de ses plus touchantes inspirations date de ces momens suprêmes : c'est un dernier adieu à sa mère. « Si le destin fatal qui m'est échu, dit-il, si le triste dénoûment de ma sanglante histoire, au sortir de cette vie passagère, laisse ton cœur frappé à mort, assez de plainte; que ton cœur affligé retrouve le calme. Je vis dans la gloire, et ma lyre tranquille adresse à ta mémoire son dernier accent : — accent doux, mélodieux et sacré, innocent et spontané comme le premier cri que je poussai en naissant. Déjà j'incline ma tête, la religion me couvre de son manteau; adieu, ma mère, adieu!... » Placido a laissé un grand nombre de vers qui ont été recueillis : odes, épîtres, sonnets, romances, *decimas*. Les morceaux les plus remarquables sont *la Fleur du Café*, *le Pêcheur de San-Juan*, une hymne *au Pan*, montagne voisine de Matan-

zàs; des octaves sur *l'Utilité du Travail*, qui prouvent qu'il n'entraîne rien de démocratique, au point de vue ordinaire, dans l'âme de Placido. Le mérite de ces vers n'est point la correction, c'est plutôt le mouvement d'inspiration qui s'y fait sentir et une certaine saveur d'originalité qui s'en dégage parfois. « Ce sont des fleurs d'un génie sans culture, dit le poète lui-même, semblables à celles des campagnes de ma patrie, riches de parfums, de teintes et d'éclat. » Placido a chanté le *Pan* en termes presque magnifiques, qui peuvent donner l'idée de ce que devient le sentiment des beautés naturelles dans la poésie cubanaise.

« Sentinelle du golfe mexicain qui brilles comme un gigantesque autel élevé par la main de Dieu au-dessus des flots écumeux, superbe *Pan*, couronné de cannes dont les feuilles frémissantes semblent répéter dans leur murmure l'hymne que te jetai un illustre proscrit en s'enfuyant sur son rapide esquif, salut, montagne féconde, dernier témoin d'un temps qui n'est plus, confidente d'une histoire ignorée qui s'est perdue dans les ombres mystérieuses! Les vivans d'autrefois qui peuplaient tes massifs épais sortent aujourd'hui encore sans doute, comme les fées, à la clarté de la lune. Parmi les sveltes palmiers, leurs ombres se réunissent pour s'entretenir de ce qu'elles furent. Elles portent des carquois dorés, et leur tête s'environne de plumes blanches et rouges du *tocoloro*. Elles courent, folâtrant, se séparent et se rejoignent encore pour chanter leurs amours ou pleurer leurs infortunes. Ainsi ces beaux fantômes te saluent et te fêtent la nuit, jusqu'à ce que l'aube, blanchissant l'orient, annonce le retour du soleil : alors elles s'envolent rapides, disparaissent dans l'immensité, et on n'entend plus que leur écho qui répète : Cuba!... Cuba!... »

Il y a assurément dans ces vers de Placido quelque chose d'étrange qui ne saurait être reproduit, et qui dénote de la part de ces poètes d'outre-mer un effort permanent pour atteindre à l'originalité en ne se servant que d'éléments locaux. La direction et le but de ce travail peuvent se résumer en un mot : « Orner d'un tour espagnol une pensée née cubanaise. » On ne saurait énoncer plus brièvement une poétique plus juste.

Mais le difficile est de trouver cette pensée nationale, en quelque sorte, que la plupart des poètes cubanais poursuivent, et dont bien peu paraissent se faire une idée exacte. Il ne suffit point évidemment d'accumuler dans des vers des noms d'oiseaux et d'arbres inconnus, de multiplier les parfums, les teintes et les couleurs, de reproduire, en un mot, les détails extérieurs d'une nature merveilleuse. L'originalité ne s'acquiert pas à si peu de frais. La difficulté est d'autant plus grande aujourd'hui peut-être, que les influences étrangères s'emparent facilement de ces imaginations mobiles. L'action de ces influences paraît surtout sensible dans un jeune poète de talent dont les œuvres ont été récemment publiées à la Havane avec un soin typographique digne de l'Europe, — don Jose Jacinto Milanès. Le ro-

mantisme français déteint visiblement dans les poésies de Milanès. Il n'en faudrait pour preuve que cette recherche de sujets scabreux qui se manifeste dans des morceaux tels que *le Mendiant*, *le Bâtard*, *la Fille du Pauvre*, *la Prison*, *la Ramera*, ou, en d'autres termes, *la fille de joie*. Les déclamations et les peintures humanitaires que nous connaissons se retrouvent dans ces fragmens poétiques. Il en résulte que c'est une pensée française, et non une pensée émanée de la vie morale de Cuba, qui s'enveloppe ici de la forme espagnole. Quelques autres pièces de Milanès offrent plus d'intérêt et d'originalité. Un sonnet sur *l'Hiver à Cuba* laisse une impression singulière. « Le soleil brille avec douceur, le ruisseau court débordé. Pas une feuille, pas un rameau ne manque au *mango* gracieux. Le vert de la mer est plus beau, l'azur du ciel plus sombre. Tout est repos; l'esprit est rafraîchi, le cœur heureux : telle est à Cuba la saison d'hiver. Le guajiro monte à cheval et fait le tour de ses prairies en se promenant et sans fatigue : le taureau mugit d'amour et non de colère; le *zorzal* siffle et sautille, et l'esclave chante sans s'inquiéter de rien, en admirant tout! » *La Guajirita de Yumuri* est une des plus charmantes compositions de Milanès. La jeune guajira attend son amant, don Eugenio, qui est allé à Matanzas. Le jour passe, l'aube suivante renaît, la guajirita attend toujours. Tout à coup, dans un nuage de poussière, elle entrevoit un cheval rapide : ce n'est point don Eugenio. C'est un beau noir caravali qui porte une lettre à la jeune fille. Eugenio s'est marié à la ville avec une vieille femme riche, et la guajirita meurt lentement consumée par son amour. Nous ne saurions donner que le squelette de ce petit récit. En général, un certain art de combinaison, un certain mouvement se fait sentir dans les poésies de Milanès; c'est l'indice d'un talent dramatique plutôt que lyrique. Aussi le jeune poète a-t-il cherché le succès au théâtre, et il l'a obtenu, assure-t-on, surtout par un drame, — *le Comte Alarcos*, — dont le sujet est tiré de la vieille poésie castillane. On se souvient peut-être de cette tragique légende du comte Alarcos, qui tue sa femme pour obéir à son roi. L'erreur du poète cubain a été, sous le prétexte d'introduire dans son œuvre un sens philosophique et moral, de faire subir à la donnée qu'il avait choisie une de ces transformations qui en dénaturent le caractère primitif.

C'est là, au surplus, ce qu'on peut remarquer dans le plus grand nombre des tentatives qui se produisent au théâtre, à Cuba. Les essais dramatiques abondent; les sujets sont habituellement puisés dans les traditions anciennes de l'Espagne. Il y a des *Pierre de Castille*, des *Gonzalve de Cordoue*, des *Bernard del Carpio*, des *Blanche de Navarre*, des *Macias*; mais ce sont des traditions transportées et interprétées sous un autre ciel, dans une atmosphère morale différente, et par de jeunes esprits qui semblent en avoir perdu le sens. Les poètes cubains bro-

dent sur ce fond historique tous les caprices d'une invention sans précision et sans profondeur. Leurs essais ne sont point totalement dépourvus d'habileté littéraire; ils manquent d'une force propre, d'originalité et de caractère. Une certaine originalité ne se retrouve que dans quelques bluettes comiques, telles que *la Volante*, parce que ces petites comédies reposent sur l'observation de quelque détail local. Qu'est-ce que la volante? dira-t-on. La volante occupe une grande place dans l'existence havanaise, dans un monde où les femmes ne marchent pas, et souffriraient presque de fouler le sol du pied. C'est une voiture, gracieuse dans sa forme bizarre, où se passe la moitié de la vie d'une Cubanaise, soit qu'elle aille le jour visiter ses connaissances, parcourir les magasins, soit qu'elle aille le soir au *paseo* ou sur le bord de la mer respirer l'air frais et enivrant. La volante est le rêve universel des femmes de la Havane, la compagne de tous les instans; c'est mieux encore : c'est une confidente. Que de secrets ne garde-t-elle point? Combien d'entretiens ardents, d'échanges passionnés de regards, de querelles ou d'explications mystérieuses n'a-t-elle point protégés? Que de récits elle pourrait faire si elle parlait! C'est avec cette donnée légère et toute locale que l'auteur, don Juan Cobo, a écrit quelques scènes rapides et vives qui rappellent Breton de los Herreros. Milanès a essayé aussi quelques esquisses de ce genre dans le *Spectateur cubain*; mais il n'y a là évidemment nulle puissance réelle d'observation.

Jusqu'ici le théâtre ne sert que faiblement à éclairer les mœurs de Cuba. On ne saurait voir dans les essais tentés journellement par des esprits inexpérimentés une représentation de la vie sociale de ce petit pays. Cette vie sociale avec ses tendances, son travail secret, ses types originaux, ses mille nuances caractéristiques, apparaît infiniment mieux dans les pages d'écrivains de mœurs, tels que Cirillo Villaverde ou Cardenas y Rodriguez. Ce dernier a écrit une série d'esquisses de la vie cubanaise sous le pseudonyme de Jeremias de Docaransa. Cardenas n'est point un esprit vulgaire, s'il n'a aucune des qualités puissantes des grands peintres de mœurs. C'est un observateur ingénieux et fin, d'une sagacité piquante, qui promène un ferme et satirique regard sur le monde où il vit, et en ressaisit les plus subtiles nuances. Le mouvement intime, frivole, inoccupé de la vie cubanaise ne lui échappe pas, et se ranime sous sa plume. Il y a dans les pages de l'écrivain havanais des physionomies qui doivent être vraies, des ridicules habilement surpris et personnifiés, mille riens qui occupent infailliblement une grande place dans une société légère de sa nature, et qui sont spirituellement mis en relief. Les esquisses de Cardenas ne peuvent avoir évidemment dans l'état actuel qu'une portée restreinte. Cependant un sens sérieux et politique se dégage sans effort de certains morceaux comme celui qui porte ce titre : *Educado fuera*. Quand l'au-

teur cubanais trace le portrait du jeune homme qui va au dehors faire son éducation, et qui revient quelques années après, dédaigneux pour sa patrie, enthousiaste des coutumes étrangères, il révèle un des penchans de tout ce monde hispano-américain où règne la fascination de l'Europe, où chacun aspire à venir goûter au fruit amer de nos civilisations extrêmes. Et qu'en résulte-t-il le plus souvent? C'est que les lumières, les idées, les habitudes, les goûts qu'on se crée en Europe, n'ayant nul rapport avec les conditions générales de ces jeunes contrées, celui qui repasse les mers revient dans son pays comme un étranger en quelque sorte, plein d'illusions, d'irréalisables chimères, de projets factices et irréfléchis. Une forte éducation nationale peut seule évidemment balancer l'effet de ces éducations étrangères dont l'observateur cubanais signale le vice. Un type assez curieux et tout local reproduit par Cardenas, c'est l'*administrateur d'un ingenio*. Il ne faut pas se tromper sur ce mot d'*ingenio*, et le traduire par raison, esprit, intelligence; un homme peut très bien n'avoir rien de tout cela, dit ironiquement l'auteur, et posséder un *ingenio* qui, à Cuba, n'est autre chose qu'une plantation de cannes à sucre. L'administrateur est le factotum de l'*ingenio*. Il dit : Mes nègres! mon sucre! Il est plus maître que le maître lui-même qui vit à la Havane. Il est rare que l'administrateur ne se retire pas au bout de quelques années assez riche; il est propriétaire à son tour, prend un titre ou prête à gros intérêts, et de nul il n'exige plus de garanties que de son ancien maître. S'il y a dans les mœurs cubanaises un degré d'originalité propre, il serait aussi facile d'y remarquer ce qu'on pourrait appeler un accent de *provincialisme* vis-à-vis de l'Espagne, en ce sens que certains côtés, certaines tendances, certaines puérilités du caractère espagnol s'y retrouvèrent singulièrement accusés et exagérés. Tel est l'amour des distinctions et des titres dont l'auteur cubanais fait une assez amusante satire dans *Un Titulo*. Le jeune Crescencio a tous les biens en partage; il ne lui manque qu'un titre : c'est son rêve de tous les instans. Avec un titre, il serait complètement heureux, considéré, envié. Il ne paierait pas ses dettes quand il en ferait. Son tempérament même devrait nécessairement changer, ou tout au moins il mourrait d'une maladie noble : la goutte ou l'apoplexie. Le difficile est de trouver une raison quelconque pour appuyer la demande d'un titre, et de se procurer une généalogie convenable : à quoi un oncle d'imagination tout espagnole répond par cette catégorique preuve d'antiquité :

« Ne te figure pas, neveu de mon ame, dit l'oncle en l'interrompant, que ta famille soit peu de chose. Écoute : tu es de nom Chamorro et tu descends en ligne directe d'un aïeul de ton père qui était lui-même Chamorro. Ce bisaïeul était à son tour petit-neveu d'un autre homme qui vivait dans un temps très reculé, et il est à remarquer que plus tu t'enfonceras dans la nuit des âges,

plus loin tu rencontreras des bisaïeux de tes bisaïeux. Nier que ton père descende de quelqu'un qui vivait il y a d'innombrables siècles, serait une sottise inouïe. Du côté de ta mère, qui était ma sœur, ta noblesse est encore plus claire. Pour qu'elle vint au monde, il a fallu que Dieu, après avoir créé Adam et Ève, leur dit : Croissez et multipliez ! Sans cet événement et cette permission, je ne sais pas trop comment ta mère eût pu naître dans notre siècle. Le nom qu'elle t'a laissé est celui de Vasquez, et, pour ceci, il suffit que tu saches que, de même que certains noms s'allongent à volonté, le nom de ta mère et le mien est allé en s'abrégeant. Vasquez vient de Velasquez, pour peu que tu supprimes deux lettres. Velazquez vient de Vasconcelos en ajoutant et combinant certaines autres lettres. Vasconcelos est une corruption de *Vasconstultuscelos*. Maintenant les Vasconstultusecelos tirent leur origine de Biscaye. Tout le monde sait que le basque est l'idiome dans lequel Dieu parla à nos premiers pères. C'est pourquoi les Biscayens descendent d'Adam et Ève. Ta mère et moi nous venons de Biscaye. Sur ce, lâche la bride à ton imagination, et dis-moi si ta lignée est illustre ou non du côté maternel?... »

Ce digne personnage de l'Espagne transatlantique si bien instruit de l'antiquité de sa race est aujourd'hui marquis de Casa Chamorro y Vazquez. Il est qualifié d'excellence; il a des armoiries magnifiques, un héritier de son titre, et n'a plus évidemment à s'occuper de rien. Il n'a plus qu'à se ruiner avec grandeur, à hypothéquer ses *ingenios* et ses *cafetales* pour soutenir son rang. C'est un des types trop vrais peut-être que Cardenas range dans la galerie humoristique de la vie cubanaise. Il ne faut pas trop insister d'ailleurs sur ces peintures légères et en général sur tous ces essais, — poésies, esquisses dramatiques, études de mœurs, dont nous parlons. Ce sont des indices intellectuels plutôt que la manifestation d'un génie distinct et précis. C'est l'ébauche d'une littérature et d'une poésie plus encore qu'une poésie véritable; c'est un tourbillonnement frivole, gracieux parfois et sillonné de quelques éclairs. On ne saurait demander davantage aujourd'hui, et les causes de l'absence d'une vie intellectuelle nettement dessinée ne sont pas toutes littéraires. Cuba, a-t-on dit, ne peut avoir de poésie, parce qu'elle manque de souvenirs et de traditions. Cela n'est vrai que dans une certaine limite. Ces cendres de Colomb qui reposent dans le *Templete* de la Havane, qu'est-ce autre chose qu'un grand souvenir plus américain encore qu'européen? Toute cette histoire dramatique et émouvante des premiers explorateurs et colonisateurs de ces contrées, qu'est-ce autre chose qu'un tissu de traditions merveilleuses? La source inspiratrice manque-t-elle dans la nature tropicale et les types qu'elle enfante? Ce qui est plus certain, c'est que la société cubanaise, comme toutes les sociétés hispano-américaines, produit de toutes sortes d'alluvions et d'agréations inachevées, n'a point le sentiment de son identité et de son unité morale. C'est une société d'hier, à l'état d'embryon, et où les élémens destinés à se lier et à se fondre conservent encore

leur forme première. C'est comme l'architecture de la cathédrale de la Havane, mélange de gothique, de mauresque et de mexicain primitif, avec des imitations naïves de la nature transatlantique. « Sur les découpures africaines et du moyen-âge, dit M^{me} Merlin, on voit se grouper des fruits entrelacés par des lianes et des guirlandes de fleurs, puis des imitations de feuilles de papayer larges et lustrées comme de légers rubans, se tortillant avec souplesse autour de colonnes sans base couronnées de panaches exubérans en corolles d'ananas. » Voilà une image de la société et de la littérature cubanaïses.

Maintenant, qu'adviendra-t-il de cette reine de l'archipel des Antilles dans un temps donné, d'ici à un siècle ou un demi-siècle? A une question ainsi posée, il serait évidemment difficile de répondre autrement que par des conjectures. Probablement Cuba est destinée à avoir sa place dans ce mouvement de transformation qui emporte les autres sociétés américaines. Les mêmes difficultés, les mêmes problèmes s'y agitent, quoique dans des conditions différentes, résultant, soit de la position insulaire de la possession espagnole, soit du régime politique sous lequel elle continue à vivre; mais à quel titre, dans quelle mesure et comment Cuba prendra-t-elle sa place dans ce mouvement? Est-ce par l'annexion aux États-Unis? Est-ce par une façon d'indépendance à l'imitation des autres républiques de l'Amérique du Sud? Peut-être est-ce le rêve de plus d'une jeune tête cubanaïse? Bien que les tentatives récentes n'aient trouvé aucun appui dans la masse de la population, les idées qui les ont produites ont cependant leurs prosélytes silencieux et dévoués. Il suffit de rapprocher ces idées de la réalité pour voir de quelles déceptions elles seraient la source. Supposez, par l'annexion, deux races perpétuellement en contact, — l'une rude et vigoureuse, douée d'un esprit d'envahissement sans limites, puissante par la volonté, par le génie du travail et de l'industrie, — l'autre aimable et peu faite aux dures conditions de la lutte, pleine d'instincts raffinés et gâtée par la vie oisive : laquelle de ces deux races opprimerait l'autre? Les Anglo-Américains lanceront leurs émigrans sur cette riche proie que leur livrera l'annexion. Il se formera dans la contrée envahie une population nouvelle qui submergera, dominera, étouffera l'ancienne, en faisant prévaloir son génie et ses mœurs, ses qualités et ses vices. Cuba prendra rang à côté du Texas. — Supposez, d'un autre côté, un système quelconque d'indépendance s'établissant à Cuba et rompant les liens qui rattachent la colonie à la métropole, la société cubanaïse se verra aussitôt en présence de la race noire, plus nombreuse, surexcitée et prête à faire peser sur elle le poids séculaire de ses vengeances et de son ignorance. Haïti est l'exemple de cette sanglante suprématie nègre, de telle sorte qu'il ne resterait à la société cubanaïse que cette double alternative : — d'être dévorée et absorbée par la race anglo-

américaine ou par la race noire. C'est à ce point de vue qu'on pouvait dire récemment en Espagne qu'il fallait que Cuba fût espagnole ou africaine. En ce moment même, un des esprits les plus distingués de Cuba, M. Saco, dans une brochure sur la situation politique de son pays, vient de combattre l'idée de l'annexion par des raisons victorieuses. Sous un autre rapport, il considère l'indépendance pure et simple comme impossible aujourd'hui, et même dans un avenir assez éloigné. Le problème se présente aux yeux du publiciste havanais sous un autre aspect.

Le problème consiste, selon M. Saco, dans l'établissement de libertés politiques à Cuba. Si Cuba avait une certaine liberté de presse, des libertés municipales, un conseil délibérant siégeant à la Havane, tout semblerait résolu, tous les périls seraient évités. L'erreur du publiciste cubanais et de ceux qui nourrissent les mêmes idées, c'est d'appliquer un remède politique à des vices de situation qui n'ont rien de politique. Le vice de la situation de l'île de Cuba, c'est la disproportion des races, c'est l'antipathie des classes libres pour le travail, c'est l'inutilité d'un sol merveilleux qui n'a que sa fertilité naturelle le plus souvent et dont les deux tiers sont sans culture, c'est l'absence de voies de communication intérieures propres à faciliter les relations, c'est l'imperfection d'un régime qui livre le capitaliste au propriétaire faute de garanties légales et le propriétaire au capitaliste faute de prévoyance, c'est « l'inextricable labyrinthe dans lequel la propriété foncière se trouve comme perdue, » selon l'observation de M. Vazquez Queipo dans un remarquable rapport sur Cuba. Il n'y a qu'un petit nombre de remèdes possibles à cette situation : c'est l'action lente et intelligente du gouvernement métropolitain en ce qui concerne les réformes du régime administratif et judiciaire, c'est un appel adressé à la population blanche pour fortifier d'un élément civilisateur cette société mal équilibrée. Tel est le sens du rapport de M. Vazquez Queipo. Les progrès les plus essentiels pour Cuba sont des progrès obscurs, pratiques et de tous les instans, dans la législation, dans les mœurs, dans les idées, dans l'éducation intellectuelle et morale. Ce qui est certain, c'est que le jour où quelqu'un de ces progrès deviendrait une menace pour la métropole, la colonie elle-même partagerait à son insu le péril. Telle est la situation de Cuba, qu'elle ne peut demeurer une société indépendante qu'en restant espagnole. Son rôle possible, désirable et légitime, c'est, selon la juste et brillante expression de M. Saco, d'être « un rameau florissant du tronc espagnol. »

LE DAHOMEY

ET

LE ROI GUEZO.

Dahomey and the Dahomans, being the Journal of two missions to the king of Dahomey and residence at his capital, by F.-E. Forbes, commander, royal navy; London, 1851.

Le Dahomey est un royaume situé sur la côte occidentale d'Afrique, dans le voisinage du delta que forme le Niger à son embouchure. Tous les états barbares ont des institutions curieuses à étudier. Le Dahomey ne présente pas seulement ce genre d'intérêt : ce n'est pas un peuple qui l'habite, c'est une armée; la source de ses revenus n'est ni l'industrie ni l'agriculture, c'est la traite des noirs. L'excès de barbarie où ce pays est tombé est donc la conséquence de ce trafic qu'ont justement proscrit les nations civilisées.

Qu'on se représente une vaste contrée, inculte, quoique fertile, déserte, mais remplie des vestiges d'une nombreuse population. Au centre de ce territoire s'élève une ville : c'est Abomey, résidence du chef du Dahomey, le roi Guezo, et de son armée, qui gouvernent un peuple de deux cent mille esclaves, seuls habitants d'un sol qui pourrait nourrir abondamment des millions de créatures humaines. Guezo, souverain du Dahomey, est un chasseur d'hommes; son armée est sa meute, dressée à la poursuite de ce gibier à l'ame immortelle. Chaque année, il sort de son palais aux murs ornés de têtes coupées; ses li-

miers sont lancés; nul ne connaît le but de leur course ardente. Le chef seul sait quelle est la peuplade qu'il a vouée à la ruine, au massacre et à l'esclavage. La bande des noirs chasseurs court en silence. Il est nuit, et elle semble se diriger d'abord vers un point opposé au véritable but de son expédition, mais bientôt elle revient sur ses pas, et, au lever du jour, ces démons fondent sur une contrée paisible et surprise. Les habitans inoffensifs tombent, au sortir de leurs demeures, sous les coups de la phalange impitoyable. Les vieillards, on les tue; les femmes, on les éventre; les enfans à la mamelle, on les écrase sur la pierre. Les jeunes hommes et les jeunes filles sont saisis, garrottés et réservés, les uns pour la traite, les autres pour les sacrifices humains. L'incendie complète cette œuvre de destruction, et quand la nuée dévastatrice a passé, quand l'armée s'est retirée, emportant les produits de sa rapine, traînant à sa suite une population enchaînée et montrant avec une volupté féroce un hideux trophée de têtes tranchées par centaines, on dirait que la main de la colère céleste s'est appesantie sur la contrée : les champs sont déserts, les récoltes détruites, les maisons renversées. La vigoureuse végétation du pays envahit bientôt l'emplacement des villes, qui deviennent des repaires d'animaux sauvages. après avoir été des centres de l'industrie africaine, des foyers de sociétés et de civilisation naissantes, des asiles où vivaient souvent d'innocentes familles, cultivant ces sentimens d'affection mutuelle que Dieu n'a pas refusés à l'homme même plongé dans les ténèbres de la barbarie.

Tels sont les crimes de la traite. Ce commerce inhumain a trois phases : la *razzia*, l'achat des prisonniers, l'embarquement et la traversée des esclaves. La *razzia*, c'est le chef africain qui en est chargé; l'achat des prisonniers se fait par les traitans, généralement européens, établis sur la côte; l'embarquement et la traversée sont l'œuvre réservée aux capitaines négriers. Le roi du Dahomey est à la fois chasseur d'esclaves et associé des principaux traitans. C'est donc dans le royaume de ce chef barbare qu'on peut observer sur son plus curieux théâtre la partie purement africaine des opérations de la traite. Fort heureusement le pays du roi Guezo n'est plus pour l'Europe un monde tout-à-fait inconnu, et quelques relations récentes y guideront nos pas.

I.

En 1850, le gouvernement anglais chargeait M. le commandant Forbes de négocier avec le roi Guezo un traité pour l'abolition du trafic des esclaves. Plusieurs envoyés, qui avaient précédé M. Forbes, n'avaient obtenu aucun succès. L'Angleterre avait successivement adressé à Guezo M. Winnietts, dont le rapport se trouve consigné dans les pro-

cès-verbaux d'un comité d'enquête parlementaire; M. Cruishank, dont la déposition est rapportée dans le même recueil; M. Duncan, qui, nommé consul britannique près du roi de Dahomey, a envoyé à son gouvernement de nombreux renseignemens, publiés en partie dans le recueil annuel de la correspondance relative à la traite des noirs. M. Duncan était mort de la dyssenterie. Les deux autres envoyés avaient échoué dans leur mission. M. Forbes ne fut pas plus heureux; mais on lui doit un récit de son voyage. Les mœurs du pays sont tellement extraordinaires, que cette publication d'un officier de marine plus habile dans sa profession que dans l'art d'écrire a excité le plus vif intérêt en Angleterre. Cet intérêt était bien justifié. M. Forbes a tort seulement de croire qu'il a été le premier à décrire les mœurs et les usages du Dahomey. Un voyageur français, M. Bruë, dans un recueil spécial imprimé par les soins du département de la marine et des colonies, a publié en 1844 le récit très circonstancié et fort curieux d'une visite qu'il avait faite l'année précédente au roi de ce pays. Les récits de l'officier anglais et du voyageur français diffèrent sous quelques rapports; mais il est facile, en les contrôlant l'un par l'autre, d'arriver à la découverte de la vérité, surtout pour peu qu'on se rende compte des mobiles différens dont s'inspirent les deux relations. — M. Forbes est un militaire peu soucieux, quoique Anglais, de subordonner aux intérêts du commerce le triomphe de la politique britannique, si bien enveloppée du voile de la philanthropie. M. Bruë, au contraire, homme intelligent et conciliant, était un agent commercial désireux de faire les affaires de sa maison, et disposé à voir d'un œil indulgent les institutions d'un état dont il avait à ménager le souverain. En essayant de décrire d'après ces deux voyageurs le pays qu'ils ont parcouru, il est bon de noter et de ne pas oublier cette première différence.

Le roi du Dahomey a deux capitales, la ville africaine, Abomey, située dans l'intérieur des terres, la ville européenne, Whydah, placée sur la côte. L'une est la cité d'où partent les razzias, l'autre est la ville où se consomment l'achat et la vente des prisonniers. Le récit de M. Forbes s'ouvre par une description de Whydah. Ici déjà nous trouvons l'occasion de le compléter par une relation française. Le capitaine de vaisseau Montléon, dans un rapport adressé au ministre de la marine, disait en 1844 : « A Whydah, les trafiquans d'esclaves sont comme des joueurs à la bourse; il sera bien difficile de leur faire quitter la place. » Ces paroles prouvent bien que la traite est un jeu où les négriers apportent non-seulement l'avidité du gain, mais la passion du jeu même. Depuis quelques années, les chances de cette partie sont très incertaines; les pertes énormes, les profits considérables s'y succèdent et s'y mêlent : aussi les affaires des traitans sont tel-

lement enchevêtrées et embrouillées, qu'une liquidation leur est impossible. Une fois engagés dans cette funeste partie qu'ils soutiennent contre la morale, l'humanité et la loi, ils y persistent forcément. Whydah est le quartier-général des plus riches traitans de la côte. C'est là que le prince des négriers, M. de Souza, avait son palais, son harem, un peuple d'esclaves et une grande étendue de territoire. Ce célèbre traitant, qui est mort récemment, était un réfugié brésilien. Coupable de quelque délit politique, il s'était trouvé dans la nécessité de choisir entre la prison et l'exil. Pendant quarante années, il a continué, de compte à demi avec le roi de Dahomey, le trafic des esclaves, et il y a d'abord acquis une fortune considérable. M. Monléon, qui fut son hôte en 1844, écrivait que ses dîners étaient des festins de Balthazar, recherchés et servis avec un très grand luxe. Sa vaisselle et tous les meubles qui garnissaient sa chambre à coucher étaient en argent massif; mais le prudent vieillard avait soin de dissimuler cette opulence, car il connaissait trop bien la cupidité peu scrupuleuse des chefs africains pour les exposer à une tentation trop forte. Comme les Juifs au moyen-âge, comme beaucoup d'Orientaux dans les pays soumis au despotisme musulman, M. de Souza cachait ses richesses derrière les murailles d'une habitation de sordide apparence. Le commandant Forbes nous apprend que le palais des Souza, — le grand négrier a fondé une dynastie, — est un vaste édifice mal bâti, qui est environné de fumier et de débris de toute sorte en pleine décomposition. « On m'avait représenté, dit-il, la demeure de ce traitant comme la splendide habitation d'un prince entouré de toutes les jouissances du luxe : si la fange et les ordures sont un luxe, le palais des Souza est un véritable paradis. »

Ce traitant avait jugé nécessaire de prendre aussi des précautions d'un autre genre. Il craignait les maladies que les excès de table engendrent dans ce climat; il craignait plus encore peut-être le poison, qui est un moyen de gouvernement fort à la mode dans les contrées où règnent les despotes africains. Aussi, malgré la profusion des mets qui couvraient sa table, ne s'est-il jamais écarté un instant d'une sobriété rigoureuse et défiante à l'extrême. Sa maison était servie par des femmes, dont six, exclusivement attachées à sa personne, goûtaient tous ses alimens avant de les lui offrir. Cet usage est d'ailleurs généralement adopté en Afrique. Les vivres que M. de Souza emportait en voyage étaient renfermés dans des caisses dont il gardait les clés; mais sa continence n'égalait pas sa sobriété, car ce vieillard, élevé dans les principes du christianisme, n'avait pas honte d'entretenir un sérail de quatre cents femmes.

Cet homme singulier a contribué, par la nature de son commerce, à faire périr des milliers de ses semblables, et pourtant il montrait,

dans tous ses rapports, une bienveillance et une générosité remarquables. Ses attentions pour les Européens étaient tout-à-fait délicates; elles révélaient, outre un esprit juste et fin, de véritables qualités de cœur. Parmi les traitans du pays, il est peut-être le seul qui n'ait jamais consenti à autoriser les sacrifices humains de sa présence. Dans un état tel que le Dahomey, dans une position telle que celle de M. de Souza, cette protestation fut vraiment courageuse. Quand il est mort, on s'est aperçu qu'il était fort endetté. Ce seul fait doit suffire pour assurer le maintien des croisières destinées à la suppression de la traite. En ruinant M. de Souza, elles ont montré toute leur efficacité. Le roi de Dahomey a classé arbitrairement les créanciers de ce traitant en deux catégories : ceux qui seront payés et ceux qui ne le seront pas. Ces derniers sont précisément les marchands d'esclaves indigènes et étrangers. Explique qui pourra ce caprice d'un souverain qui fait lui-même en grand le commerce des esclaves. Quelle qu'en soit l'origine et l'objet, il est impossible de regretter que le roi Guezo ait fait usage de son pouvoir absolu pour priver les négriers de bénéfices mal acquis; mais il n'a pas eu l'intention de les décourager par cette banqueroute. Ce n'est qu'une prime qu'il a jugé à propos de lever au profit des héritiers de M. Souza sur les gains du commerce qu'il patronne et qu'il alimente. Aussi les trafiquans d'esclaves du Dahomey n'ont-ils été nullement déconcertés : ils continuent leurs opérations; après la mort de l'Alexandre des négriers, tous ses généraux se sont partagé son empire. Parmi les plus riches et les plus heureux; M. Jose-Martin Domingo se distinguait l'an dernier.

Les traitans de Whydah sont généralement Brésiliens, Portugais ou Espagnols; mais il en est aussi qui appartiennent à la race indigène, et qui font de fort bonnes affaires en vendant leurs frères comme les fils de Jacob. En 1850, on en comptait cinq qui s'étaient enrichis dans ce trafic, et qui y déployaient une intelligence et une activité rares chez les individus de cette origine. M. de Souza était un négrier de vieille souche, et qui faisait son commerce à l'ancienne mode. Ses successeurs comprennent tout autrement la gestion des affaires. Avec le scepticisme des commerçans du XIX^e siècle, ils mènent de front les opérations du négoce licite et celles du trafic illégal : d'une main, ils reçoivent les profits de la traite, et ils tendent l'autre pour encaisser les gains de la troque. Leur *barracoon* est à la ville, et à la campagne ils ont leurs plantations. Là, ils parquent les esclaves, et ils les marquent à leur chiffre, avec un fer chaud, comme un bétail; ici, ils cultivent innocemment les graines oléagineuses, telles que l'arachide; ils plantent des palmiers à la noix huileuse, et ils préparent un fret honnête pour les navires marchands de France et d'Angleterre.

C'est une heureuse transformation; c'est un grand pas de fait vers

la suppression totale de la traite; c'est un heureux augure pour l'Afrique, car le commerce légitime est le vrai propagateur de la civilisation. Déjà Whydah, ce vaste foyer de la traite, est devenu l'un des centres où le mouvement du commerce permis a le plus d'activité et de développement. L'importation des graines oléagineuses d'Afrique en France est aujourd'hui l'un des élémens les plus importans de notre navigation. Ce commerce occupe cent cinquante de nos bâtimens et quinze cents de nos matelots. Il est surtout favorable à la France, parce que le résidu des graines pressées est utilisé chez nous comme engrais, ce qui donne aux arachides une valeur plus grande dans nos ports que sur les marchés anglais. Il y a lieu de croire d'ailleurs que le commerce licite est à la veille de prendre une nouvelle extension à Whydah même, avec l'approbation et l'aide du roi Guezo.

M. Monléon raconte qu'ayant fait un jour une promenade hors de la ville avec M. de Souza, il donna à ses porteurs l'ordre de s'arrêter sur une hauteur pour admirer la beauté de l'immense étendue de terrain uni et inculte qui se développait devant lui. Son compagnon, devenant le sujet de ses réflexions, prit la parole : — Commandant, s'écria-t-il, que de trésors perdus dans cette grande plaine! — La réponse du commandant ne se fit pas attendre. — Eh bien! monsieur, supposez quelques milliers de noirs de moins en esclavage aux colonies ou libérés par les croiseurs anglais à Sierra-Leone; placez-les ici, vous qui seul pouvez opérer ce prodige, et vous aurez l'honneur d'avoir mis le premier cette contrée dans la voie de la civilisation. Vous feriez, par la culture de cette terre, pénitence de vos péchés de négrier, péchés qui l'ont si long-temps privée de ses bras naturels. — M. de Souza répondit en souriant que déjà un commandant anglais lui avait conseillé d'abandonner la traite des noirs et de faire le commerce de l'huile de palme, mais qu'il dédaignait ce genre de trafic comme trop peu important pour soutenir sa position dans le pays. Le vieux négrier n'était pas capable de comprendre toute l'étendue des ressources que présente le commerce légal à la côte d'Afrique et tout le développement qu'il est appelé à prendre lorsque l'industrie européenne sera implantée sur ce territoire d'une richesse et d'une fécondité extraordinaires. Depuis la mort de M. de Souza, l'idée de M. Monléon a fait son chemin, et on peut croire que le moment est venu où elle va être réalisée. Déjà même, dans leurs villas entourées de bois d'orangers, les traitans du Dahomey savent faire une large part aux cultures utiles qui produisent des denrées pour l'exportation.

Le commandant Forbes doutait du développement donné à l'agriculture par les traitans de Whydah, et, pour le convaincre, les fils de M. de Souza l'invitèrent à visiter avec eux une plantation située à trois milles de la ville. On partit en hamac, et l'envoyé anglais, à son arri-

vée, fut frappé d'admiration : devant lui se développait une splendide plantation de palmiers entremêlés de cultures; ici, du blé; là, des cotonniers; plus loin, des ignames ou du manioc. Cette magnifique habitation s'étendait sur un terrain onduleux, sec dans les lieux élevés, humide dans les bas-fonds, ce qui permettait d'y varier la végétation. M. Forbes avait souvent entendu vanter la fastueuse hospitalité des Souza. Sur la foi de ces récits, il avait apporté dans cette excursion le plus vif appétit. On offrit d'abord des cigares, et le propriétaire de la plantation soumit à l'examen de ses hôtes diverses espèces de noix de palmier, d'où l'on extrait l'huile. L'appétit du commandant, irrité par l'aère fumée du tabac, devenait de plus en plus impérieux. Aussi M. Forbes, après avoir éprouvé une admiration véritable, n'exprimait-il plus qu'une admiration toute de complaisance. Une heure entière s'écoula, et les Souza tombèrent, l'un après l'autre, dans un profond sommeil. L'un d'eux se souleva pourtant sur son séant entre deux songes, et, les regards effarés de l'officier anglais ayant attiré son attention, il lui offrit poliment... un verre de rhum, que celui-ci refusa avec indignation. « Peu familiarisé avec la langue portugaise, dit M. Forbes en racontant sa mésaventure, je crus m'être trompé sur le sens de l'invitation qui m'avait été faite par MM. de Souza, et je ne doutai plus de mon erreur, lorsque je vis tirer d'une caisse et exposer sur l'herbe un ragoût de viande cuite dans de l'huile rance, du biscuit et des ignames. Je pris ma part de ce *festin* que la faim même ne me fit pas trouver passable, et, après avoir dépêché les morceaux, je me levai, heureux de quitter le banquet et d'en détruire l'arrière-goût en fumant un nouveau cigare. Je me mis à errer de côté et d'autre, incapable de surmonter ma mauvaise humeur, ne sachant si j'avais mal compris l'invitation qui m'avait été adressée, ou si j'étais tout simplement puni, comme je le méritais, pour avoir accepté les politesses d'un négrier. Un sentier sinueux me ramena vers mes hôtes, sous l'ombre du bois de palmiers, qui me fit alors l'effet d'une oasis au milieu du désert. La lampe merveilleuse d'Aladin n'aurait pas opéré un changement plus rapide et plus magique : une nappe blanche comme le lait était étendue sur des nattes, elle était couverte des mets les plus délicats et de vins de France, d'Espagne, de Portugal et d'Allemagne. Toutes les pièces de ce service étaient d'argent massif. »

D'après ce récit, où perce une gourmandise naïve et tout anglaise, on peut se faire une idée des produits de l'agriculture sur cette terre si fertile, qui n'attend que le contact de l'homme civilisé pour donner les plus abondantes preuves de sa fécondité. Personne n'ignore combien est grande l'aptitude des Africains pour les travaux de la terre. Nulle part cette aptitude ne se révèle avec plus d'éclat que dans le royaume de Dahomey. L'agriculture est loin d'y être encou-

ragée. La politique des souverains de ce pays tend à exciter les instincts belliqueux de leurs sujets, et, s'ils tolèrent par nécessité les travaux de la paix, ils ne leur laissent pas prendre trop d'extension; ils ne permettent pas que leur peuple acquière des habitudes de vie douce et sédentaire, car le commerce des esclaves, source impure, mais abondante, des revenus de la couronne, se ferait avec beaucoup moins d'activité. Cependant, partout où l'œil du voyageur aperçoit des cultures dans ce pays, il est frappé de leur bonne apparence, et M. Forbes répète à plusieurs reprises que les cultivateurs du Dahomey rivalisent de talent et de soins avec ceux de la Chine. C'est une preuve que ces malheureuses populations, perverties par un culte grossier, par des institutions barbares, tristes fruits de l'avidité européenne, naissent avec des instincts prononcés de sociabilité.

La distance qui sépare Whydah de la ville d'Abomey peut être facilement franchie en quatre jours, malgré le mauvais état du chemin, qui traverse un marais inabordable en temps de pluie, et où l'on entre jusqu'aux genoux à l'époque de la sécheresse. Les Européens et les indigènes de distinction font le trajet dans un hamac couvert d'une tente et soutenu aux deux extrémités par des perches que tiennent les porteurs. M. Bruë loua douze de ces porteurs pour le voyage, et M. Forbes vingt-six. Le premier était précédé en outre d'une garde et d'une bande de musiciens, cortège d'honneur dont on l'avait gratifié sans égard pour la délicatesse de ses oreilles méridionales. L'officier anglais n'eut pas à déplorer cet excès de prévenance; mais, selon l'habitude de son pays, il emporta tant de bagages, qu'il dut emmener seize hommes et vingt femmes pour transporter à sa suite les colis sur leur tête. La route est coupée de plusieurs villages, pauvres demeures de quelques centaines d'habitans. L'aspect de ces villages est partout le même. Qu'on se figure des clôtures en bambous entourant un espace irrégulier. A l'intérieur sont placées çà et là, sans aucune symétrie, des huttes, espèces de ruches couvertes d'un toit de larges feuilles de palmier cousues. Les murs de ces cases sont faits avec de l'argile mêlée d'une pierre tendre concassée et de paille hachée. C'est sous l'un ou l'autre de ces abris que le maître du logis se réfugie durant la pluie et pendant les heures du sommeil. Il préfère généralement rester étendu sur le ventre, en plein soleil, au milieu de son enclos, où le fumier, les débris de toute espèce, les eaux boueuses et stagnantes envahissent le terrain. Parmi les villages situés le long du chemin qui conduit à Abomey, les uns se distinguent parce qu'ils sont le siège d'un marché hebdomadaire, les autres parce qu'ils possèdent une habitation royale. Alladah est de ce nombre. On y voit un *palais* où sont détenues pour le reste de leurs jours les femmes accusées d'adultère. Le souverain les y fait enfermer, et elles travaillent à son profit. C'est du reste le châtement le plus doux

qu'on inflige dans ce royaume aux épouses infidèles. Quand une des noires houris du harem royal est la coupable, sa mort et celle de son complice vengent le souverain blessé dans ses affections. La décapitation est la peine qu'ils encourent. En des contrées voisines, à Grand-Bassam, par exemple, où la France possède un comptoir, les faveurs illicites du beau sexe ne s'achètent même qu'au prix du plus affreux supplice. L'amant trop heureux qui a gagné les affections de la femme d'un chef est enterré vif.

Un capitaine au long cours, M. Lartigue, a fait à ses armateurs un rapport plein d'intérêt sur les institutions et les mœurs du Grand-Bassam. Son travail, qui vient d'être publié par le département de la marine, contient, à ce sujet, le récit véridique d'une scène dont il a été témoin. « Toute la population, dit M. Lartigue, était assemblée autour du roi : un homme, convaincu d'avoir entretenu des relations adultères avec l'une des femmes de ce chef, allait subir le dernier supplice. Le malheureux avait les mains et les pieds liés; sa bouche avait été bourrée d'herbes sèches, et son visage était enveloppé de feuilles de bananiers dans lesquelles on avait pratiqué de petits trous à la hauteur des narines pour prévenir l'asphyxie. Derrière le patient était creusée la fosse où il allait être enseveli vivant après les horribles formalités en usage en pareille circonstance. Les personnages marquans, en tête desquels marchaient les plus âgés, apostrophèrent tour à tour le prisonnier en lui reprochant durement son crime; ils l'accablaient d'anathèmes et d'imprécations qui se terminaient invariablement par un coup de pied, en signe de mépris. Lorsque le coupable eut subi cette longue torture, des chœurs de femmes entonnèrent des chants lugubres au bruit discordant du tam-tam; puis à ce vacarme succéda un silence de mort, et, sur un signe du roi, le malheureux fut précipité dans la fosse, que la foule frénétique et sauvage combla aussitôt en poussant d'horribles hurlemens. Ce drame barbare se termina par des danses désordonnées sur la tombe même du supplicié; ces danses se prolongèrent jusqu'au lever du soleil. Je renonce à décrire le caractère de férocité qu'offrait cette scène atroce, à laquelle la couleur noire des acteurs, rendue plus repoussante encore par de bizarres tatouages, donnait l'aspect sinistre d'un cortège de démons. Le roi seul était silencieux et impassible; ses yeux ne se détachaient pas de la femme adultère assise à ses pieds, à laquelle il avait, malgré son crime, conservé toute son affection. »

Le chef du Dahomey n'a pas le cœur si tendre pour l'épouse coupable, et elle partage inévitablement le châtimement de son séducteur. M. Forbes, à son passage à Alladah, eut une preuve de la rigueur des lois qui garantissent aux maris la chasteté de leurs femmes. Il aperçut au-dessus des murs du palais le crâne d'un individu trop curieux

qui avait voulu sonder du regard les mystères de cette habitation, et dont le squelette servait d'avertissement contre les séductions des sens. Dans l'intérieur de l'enclos croissaient plusieurs beaux arbres, et l'on voyait appendues aux branches des têtes de mort et des mâchoires humaines en témoignage de la justice prompte et terrible du souverain de Dahomey. C'est à partir d'Alladah qu'on se sent bien véritablement entré sur le territoire de ce royaume soumis à la plus sombre terreur, où le bourreau frappe sans relâche, où le moindre délit est puni du dernier supplice. Dans toute l'étendue de cet état, l'image de la mort se présente à chaque pas : des monceaux de têtes séparées du tronc se dressent tout à coup devant les voyageurs au détour des chemins; des crânes desséchés sont incrustés dans les murailles, et les clôtures des habitations royales ont pour fleurons de couronne les têtes sanglantes de victimes sacrifiées chaque nuit. On se demande comment un peuple peut supporter journellement le spectacle de ces hideux trophées, comment ce mélange odieux de la mort et de la vie ne le révolte pas et n'éveille pas en lui l'horreur naturelle de l'homme pour le néant. Il faut que l'éducation l'ait singulièrement corrompu pour avoir étouffé dans son ame les sentimens les plus naturels, pour l'avoir familiarisé avec le renouvellement quotidien de scènes de destruction, que dis-je? pour avoir excité en lui un monstrueux appétit de carnage. La cupidité seule a pu fermer ainsi le cœur humain à tout sentiment d'humanité, vicier tous ses instincts et l'amener à trouver une horrible jouissance dans la vue des tortures et des agonies. C'est une des terribles conséquences de la traite.

La route aux environs d'Abomey est bordée de maisons-fétiches, espèces de temples d'une religion qui n'a pas de *credo* bien positif et bien établi. A quels dieux sacrifient les habitans? Le serpent boa que les prêtres dits *feticheros* nourrissent à Whydah, dans une enceinte sacrée, est à peine plus dieu que le léopard ou le tigre qu'on voit traverser paisiblement les villages, et qu'il est interdit de tuer sous peine d'amende. Le caïman, qu'on révère également au Dahomey, n'est pas précisément une idole. La véritable divinité de ce pays païen n'est pas personnifiée. Les indigènes sacrifient à la superstition et à la peur; ils offrent en expiation à des ennemis imaginaires, espèces de génies mal-faisans, les souffrances de leurs semblables. Ainsi la plupart des maisons-fétiches ne contiennent qu'un autel sans idole; les dieux de ces temples, ce sont toutes les lâchetés, toutes les haines, toutes les cupidités auxquelles sacrifient les habitans. On voit appendus aux alentours des centaines de cadavres qui répandraient dans le pays la contagion, n'était la voracité des vautours et autres oiseaux de proie qui nettoient minutieusement les squelettes. C'est la police de salubrité du Dahomey, et nulle part services de ce genre ne peuvent être plus riche-

ment récompensés. On respecte les vautours à cause de leur utilité, et, tout le long du jour, le voyageur les aperçoit perchés sur quelques branches aux environs des temples, et digérant dans un lourd sommeil la chair putréfiée dont ils sont gorgés.

II.

Après avoir cheminé quelque temps au milieu de ce charnier aérien, on arrive à la ville d'Abomey. Elle a huit milles de circonférence; elle est entourée d'un fossé de cinq pieds de profondeur d'où s'élèvent les tiges d'acacias épineux, seule fortification de cette cité guerrière. On y pénètre par six entrées, qui sont de simples murs d'argile élevés à travers la route et percés de deux portes, dont l'une est exclusivement réservée pour le passage du roi. Les véritables armes du royaume, des crânes d'hommes décapités, forment la décoration de ces portes, et tout auprès l'on voit des piles de squelettes humains et des ossemens de tous les animaux connus, y compris ceux de l'éléphant. Ainsi les voyageurs ne sont pas pris par surprise, et tout d'abord ils ont un avant-goût des scènes de meurtre auxquelles ils vont assister.

Au centre de la cité s'élèvent les palais adjacens de Dange-lah-Cordel et d'Agrim-Gomèh. C'est autour de ces habitations royales que les ministres du souverain et les chefs influens de l'armée font bâtir leurs demeures. Ces constructions sont toutes exécutées d'après le même plan, et diffèrent seulement par le nombre et la grandeur des huttes distribuées dans l'intérieur d'enceintes plus ou moins vastes. La ville entière est formée par des enclos autour desquels serpentent des sentiers dont le réseau est inextricable pour les étrangers. Les rares industries du pays sont exercées dans l'intérieur des enceintes, et leurs produits n'apparaissent que sur les marchés établis en différentes parties de la ville. La plus active de ces industries est celle des forgerons. Ce peuple, perverti par la traite, aime mieux battre le fer que planter le blé et voler son pain que le produire honnêtement. Abomey n'a, dans l'intérieur de ses murs, ni source ni rivières; l'eau qu'on y emploie provient d'étangs éloignés de plus d'une lieue. La boisson ordinaire est le rhum, et, dans les orgies sauvages auxquelles l'armée et le reste du peuple sont périodiquement conviés par les chefs, on mêle au sang humain, largement versé sur le seuil des palais, d'abondantes libations de cette liqueur. Pourtant l'ivrognerie est un vice assez rare parmi les habitans d'Abomey. Le souverain actuel a contribué à les en détourner par un exemple terrible. Il a pris au hasard un pauvre diable trop facile aux séductions de « la dive bouteille, » et pendant un assez long espace de temps il l'a tellement abreuvé de rhum, que le malheureux, dans un état d'ivresse permanent, hébété, amaigri, est devenu un ob-

jet de dégoût pour la population, aux regards de laquelle il a été exposé chaque jour jusqu'à l'heure de sa mort, nécessairement très prompte.

Dans cette ville sans industrie, où campe une armée, dont les habitans sont presque tous soldats, et qui rappelle la Rome de Romulus, la vie se passe entre les jeux publics et les combats. Quand les flibustiers avaient pillé et brûlé les villes naissantes du continent d'Amérique, ils revenaient dans l'une des îles du golfe du Mexique, et là ils prodiguaient en des orgies le produit de leurs rapines. Telle est la règle au Dahomey. Chaque année, au mois de mars, le roi dirige une expédition contre une nation voisine; son armée revient ensuite à Abomey chargée de déponilles, et alors commence pour elle une série de divertissemens barbares, qui entretiennent dans ses rangs la soif du pillage et le mépris de la vie humaine. Ces divertissemens s'appellent dans le pays « les coutumes, » solennités cruelles qui se terminent invariablement par le spectacle de supplices infligés à des innocens.

La plus éclatante de ces fêtes est celle qu'on célèbre au mois de mai; elle dure plusieurs jours qui sont marqués par diverses cérémonies. On commence par prononcer l'éloge des faits de guerre accomplis dans la dernière expédition et dans les razzias précédentes : on consacre cette journée à l'audition de rapsodes africains, dont la poésie primitive ne manque pas de couleur. Les jours suivans, le roi expose aux yeux du peuple les dépouilles de l'ennemi : c'est une sorte de triomphe où Guezo, précédé et suivi de son armée, de ses femmes et de tous ses serviteurs, promène par la ville les richesses entassées dans le trésor royal. Enfin arrive la grande journée du partage des produits de la guerre et du supplice des prisonniers. Tel est le dénouement de ce spectacle, auquel le peuple d'Abomey prend part avec une ardeur fiévreuse. M. Forbes croit avoir décrit le premier ces réjouissances de pirates au retour d'un coup de main. Nul ne les a racontées avec plus de détail, mais d'autres en avaient fait la peinture avant lui. Ici encore les récits de M. Bruč et de M. Forbes se complètent l'un par l'autre.

Le 28 mai 1850, M. Forbes, en grand uniforme, se rendit, d'après l'invitation du roi, sur la place du palais. Au centre s'élevait un édifice octogone, orné de cent quarante-huit crânes humains, récemment nettoyés et polis. Le reste de l'espace était occupé par la foule agenouillée et assise sur les talons, tandis qu'une forêt de mousquets aux canons reluisans dominait toutes les têtes. Sous une porte couverte d'un toit, le souverain, vêtu d'une robe de soie richement brochée, les pieds chaussés de sandales revêtues d'argent et la tête coiffée d'un chapeau bordé d'or, se tenait le corps à demi penché et soutenu par une pile de coussins. Derrière lui siégeait la multitude de ses femmes, et l'aspect sombre de toutes ces noires beautés était égayé par des centaines d'ombrelles aux couleurs éclatantes, qui formaient au-dessus des têtes

une tente mobile et bariolée. Des femmes-soldats et des régimens de guerriers masculins entouraient ce groupe royal d'une ceinture de fer. Quand le commandant anglais, descendu de son hamac, s'avança vers le roi en lui présentant la main, l'assemblée tout entière poussa des cris auxquels se mêla le retentissement de l'artillerie. En même temps les ministres, les chefs, qu'on nomme *cabocirs* à la côte d'Afrique, se prosternèrent la face contre terre, et le vice-roi de Whydah se traîna sur les genoux et sur les mains, en qualité d'introducteur des Européens, jusqu'au roi Guezo. Les formes les plus abjectes de respect sont en usage dans ce pays. Ainsi, au passage d'un chef, les habitans s'accroupissent sur les genoux et les coudes, et dans cette attitude ils battent des mains.

Lorsque les saluts d'usage eurent été échangés entre le prince et l'envoyé de la reine Victoria, Guezo offrit des rafraîchissemens à M. Forbes, et, pour lui faire honneur, il voulut boire avec lui. Aussitôt les femmes étendirent un voile devant le visage du souverain, la foule renouvela ses acclamations, et les *feticheros* agitèrent les queues de cheval qu'ils portent à la main pour chasser les mauvais esprits. Les rhapsodes se présentèrent alors; leur poésie ne fut qu'une suite de louanges adressées au chef, « le roi des rois, cet ami de la reine Victoria, la plus grande des souveraines blanches, de même que Guezo est le plus grand des monarques noirs. » Les chants de ces improvisateurs n'en excitèrent pas moins tantôt les rires d'adhésion, tantôt l'enthousiasme guerrier des auditeurs. On s'étonne de trouver au sein de l'Afrique barbare une institution comparable à celle des bardes et des troubadours. Faut-il la considérer comme la conséquence naturelle du goût que les peuples au berceau manifestent pour la poésie, qu'ils aiment comme l'enfance aime les beaux contes? Faut-il supposer que les premiers traitans établis dans le royaume de Dahomey ont introduit à la cour de ces princes belliqueux certains usages des temps féodaux? On serait tenté de le croire en voyant figurer au nombre des charges de la maison de Guezo celle de fou du roi, que se disputent deux Triboulets africains. Quoi qu'il en soit, c'est dans ces rapsodies que se conserve l'histoire des peuples pendant la première période de leur existence, et, dans les récits emphatiques des bardes de Guezo, on retrouve les principaux événemens de ce règne.

Il en est un surtout qui donne une idée de la politique du roi et des moyens qu'il a employés pour agrandir ses états. Au temps du règne d'Adonajah, frère du souverain actuel, le chef d'un royaume voisin nommé Jena étant mort, et le peuple de ce pays ayant refusé la couronne à l'héritier présomptif Dekkon, celui-ci vint demander asile et secours au roi Adonajah, qui le reçut avec honneur, mais lui refusa l'aide de son armée pour le mettre en possession du trône de Jena.

Adonajah était un roi fainéant, qui préférait la paix à la guerre. L'armée, irritée d'avoir manqué l'occasion de saisir une si riche proie, se souleva. Adonajah, saisi dans son harem, y fut renfermé pour le reste de ses jours, et Guezo, son frère, fut porté au pouvoir à sa place. Le nouveau monarque se mit immédiatement à la tête de l'armée et marcha contre Jena, qui, grâce à la complicité de Dekkon, paraissait offrir une facile conquête; mais le peuple de Jena était prêt à repousser cette agression : il s'était choisi un chef brave et habile, Achardi, qui livra bataille aux troupes du Dahomey et en fit un grand carnage. Une seconde attaque n'eut pas plus de succès. C'était un fâcheux début pour l'usurpateur; aussi prit-il la résolution de s'emparer par stratagème du pays qu'il n'avait pu conquérir à force ouverte. Il demanda la paix, l'obtint, et les chefs des deux états se promirent une amitié éternelle. Pour la cimenter, Guezo pria son nouvel allié d'assister à la célébration des coutumes; il envoya des otages au chef de Jena en garantie de la loyauté de ses intentions. Achardi se rendit à cette invitation; il fut chargé de présents, comblé d'honneurs, et il revint escorté par l'armée du Dahomey tout entière. L'année suivante, Guezo donna une seconde représentation de la même comédie, et il joua son rôle avec tant de naturel que tout soupçon fut désormais banni de l'esprit de son adversaire. La troisième année, quand vint l'époque de sa visite au roi de Dahomey, le chef de Jena ne songea même pas à demander des otages; il comptait tellement sur l'amitié de Guezo, qu'il vint à Abomey suivi d'une caravane pacifique de mille marchands. On l'accueillit avec les démonstrations habituelles; mais, au milieu d'une fête, il fut saisi, livré aux exécuteurs et décapité. Tous ceux qui l'avaient suivi, réduits en esclavage, furent vendus aux négriers. L'année d'après, le royaume de Jena, privé de son général, tomba au pouvoir de Guezo, qui ravagea le territoire, décima et dispersa la population.

Tel est le fait capital de l'histoire de ce souverain pendant les premières années de son règne. Ne croirait-on pas lire une chronique du temps de nos rois de la première race? Moitié par violence, moitié par ruse, le roi de Dahomey a considérablement reculé les limites de son territoire. Aujourd'hui, son pouvoir s'étend entre les affluents du Niger à l'est, le Volta à l'ouest, et au nord les montagnes de Kong. Il a fondé la plus puissante monarchie de l'Afrique occidentale; mais il est à la veille de se heurter contre la nation belliqueuse des Achantis, et il est impossible de prévoir quel sera le résultat de ce choc. Les deux peuples sont également ambitieux et conquérans, et les eaux du Volta sont la seule barrière qui les sépare. Ainsi que nous l'avons dit, l'armée de Guezo ne laisse derrière elle que le désert et les ruines. Aussi l'acquisition de nouveaux territoires n'est pas ce qui tente son avidité. Ce sont les prisonniers qu'elle convoite pour les vendre, et le massacre des en-

fans, des femmes et des vieillards, qui souille chacune des expéditions annuelles, a pour cause l'impossibilité où le roi se trouverait de gouverner la vaste étendue de pays courbée sous son joug.

Jusqu'à présent, toute résistance des populations voisines a fini par être surmontée; mais il faut dire aussi que le courage n'est pas ce qui distingue en général les tribus africaines. La puissance de Guezo a frappé tous les esprits d'une telle terreur, qu'il faut un véritable héroïsme pour se défendre contre ses agressions. On le pourrait cependant. L'armée du Dahomey est plus effrayante que dangereuse, et sans cesse elle éprouve des défaites qu'avec un peu plus de fermeté et de suite les peuplades environnantes pourraient transformer en déroutes complètes. En 1840, la nation des Attalpahms, instruite de l'approche de cette armée, prit la résolution de repousser son attaque, et elle eut soin de mettre auparavant les femmes et les enfans en sûreté sur un territoire voisin. Au moment de subir l'assaut de l'ennemi, le plus grand nombre des défenseurs de la ville, frappé d'une panique insurmontable, jeta ses armes et s'enfuit. Quatre cents hommes seulement restèrent à leur poste. Ces braves se ruèrent sur les soldats de Guezo, ils portèrent le désordre dans les rangs ennemis, et, si le gros de l'armée n'avait été rallié par le corps des amazones, qui, en exécutant une charge vigoureuse, changea la face du combat, quatre cents hommes auraient eu la gloire de battre une armée régulière et permanente de douze mille soldats.

Les crânes des chefs ennemis tués chaque année dans les razzias de Guezo sont vernis et précieusement conservés dans de vastes bassins que le roi de Dahomey avait fait apporter à ses pieds le jour où M. Forbes fut admis devant lui. Le contenu de ces bassins servit de texte aux improvisations des rhapsodes. Durant la fête, plusieurs soldats des deux sexes vinrent demander au roi de les conduire contre la ville d'Abeo-Kutah. Au moment de congédier sa suite, Guezo, que les injonctions de ses prétoriens avaient mis de mauvaise humeur, leur adressa la mercuriale suivante : « Le chasseur achète un chien, et, lorsque l'animal est instruit, il le mène à la chasse sans lui dire quel gibier il veut abattre. Arrivé dans la forêt, il aperçoit une proie, et, grâce à l'éducation qu'il a donnée à son chien, celui-ci poursuit la bête sauvage. Si le chien revient vers son maître sans rapporter le gibier, le chasseur, dans sa colère, le tue, et laisse sa carcasse exposée aux loups et aux vautours. Je suis le chasseur, et vous êtes le chien. Si je vous ordonne de battre les buissons et que vous ne le fassiez pas, vous serez châtiés. Si je disais à mon peuple de mettre ses mains dans le feu, est-ce qu'il ne devrait pas m'obéir? Sachez donc vous conformer à mes ordres, et, quand vous serez menés par moi sur le champ de bataille, souvenez-vous de vous conduire comme des gens qui n'igno-

rent pas que, s'ils se laissent faire captifs, ils seront sacrifiés, et que leurs cadavres engraisseront les vautours et les loups. »

Ce langage si hautain convenait à Guezo, roi guerrier et conquérant. Pourtant, s'il est vrai de dire que les rapports de la servilité la plus abjecte d'une part et du despotisme le plus absolu de l'autre sont établis entre les sujets du roi de Dahomey et leur souverain, le pouvoir de ces chefs barbares n'en est pas mieux affermi pour cela. Le prédécesseur de Guezo a été déposé par l'armée, et Guezo lui-même n'est au fond que l'instrument de la volonté de ses troupes. La vérité est que, dans ce pays, nul n'est assuré pour vingt-quatre heures, non-seulement de garder sa place, mais de conserver sa tête. Il n'y a pas d'exception, même en faveur du roi, à cette loi barbare.

L'armée du Dahomey est unique dans le monde, car elle est composée mi-partie d'hommes et de femmes. Les voyageurs calculent différemment l'effectif de ces troupes. M. Winniets le porte à environ vingt mille soldats, puisqu'il a compté huit mille amazones, et qu'à son avis, le nombre des hommes, dans cette réunion bizarre de guerriers des deux sexes, est plus grand que celui des femmes. M. Forbes, au contraire, croit que les troupes permanentes ne dépassent pas le chiffre de douze mille soldats, dont cinq mille femmes. A l'époque des expéditions annuelles, il est certain que les cadres de l'armée s'élargissent considérablement. Le roi fait alors une levée extraordinaire qui double au moins le nombre de ses troupes sur le pied de paix. En outre, l'armée, dans sa marche, est accompagnée d'une multitude de porteurs, de marchands, d'esclaves et de serviteurs de tout genre, de sorte que Guezo entraîne à sa suite une population de près de cinquante mille individus. Il vaudrait mieux dire qu'il la pousse devant lui, car l'usage du pays est que le roi, entouré de ses ministres et des principaux personnages de son royaume, s'arrête à une assez grande distance du lieu du combat.

Les amazones sont l'élite de l'armée et donnent l'exemple de l'impudicité. Il ne faudrait pas supposer, d'ailleurs, que le rapprochement des deux sexes imprime à l'armée du Dahomey un caractère particulier d'immoralité. Les imaginations vives pourraient se hâter de se représenter l'immense orgie d'un camp occupé par douze mille hommes et huit mille femmes; elles en seraient pour leurs frais d'invention. Les troupes du roi Guezo sont déjà bien assez désordonnées et bien assez barbares, et ce n'est pas les innocenter beaucoup que de les exempter de cette souillure. La chasteté des amazones du Dahomey est plus intacte encore que n'était celle des belliqueuses sujettes de Penthésilée et de Thomiris, car celles-ci avaient, pour se perpétuer, un commerce passager avec les habitans des pays voisins. Les amazones

de Bohême, qui essayèrent de fonder un royaume au VIII^e siècle dans les états du roi Przemislas, ne se piquaient point de garder la virginité. Toute leur ambition était de fonder un état où l'infériorité des hommes fût établie par les lois et passât dans les mœurs. Enfin les amazones d'Amérique, que le voyageur Orellana prétend avoir combattues et que le jésuite D'Acuña a célébrées dans sa relation de la rivière des Amazones, consentaient à recevoir une fois l'an les hommages de l'autre sexe dans les tribus voisines. Les amazones d'Abomey, au contraire, se font une gloire de ne donner aucun exemple de fragilité. Les passions sauvages, la soif du sang, l'amour des combats, ont remplacé dans leurs âmes les penchans ordinairement plus doux de la nature féminine : « Nous sommes des hommes, disent-elles, et non des femmes. » Celles qui oublient un instant ce caractère s'accusent les premières et dénoncent leurs séducteurs, bien que ce soit courir à la mort et y livrer leurs complices. La superstition contribue, du reste, à les maintenir dans une stricte continence, car elles sont convaincues qu'une grossesse certaine révélerait la faute de celle qui, coupable d'une faiblesse, oserait franchir le seuil des casernes où sont logées les amazones dans l'intérieur du palais.

L'uniforme commun à toute l'armée, sans distinction de sexe, se compose d'une tunique, d'un large caleçon et d'un casque. Les soldats prennent le plus grand soin de leurs armes; il polissent leurs fusils, fourbissent leurs sabres et les tiennent à couvert quand ils ne sont pas de service. On conçoit tout ce qu'il y a de redoutable pour les malheureuses populations africaines dans l'organisation d'une telle armée. Les régimens se distinguent par leurs devises. L'un porte l'emblème d'un alligator, l'autre une couronne, un troisième une croix. Les officiers se font reconnaître par la finesse des étoffes de leurs vêtemens; ils ont en outre un collier de corail, et ils tiennent à la main un fouet dont ils font un fréquent et libéral usage pour régler les mouvemens de leurs troupes. L'instruction militaire des amazones est assez avancée. Parmi leurs exercices guerriers figure une danse qu'elles exécutent souvent dans les solennités et qui représente invariablement une scène de meurtre. De la main droite, la danseuse fait le geste de couper la gorge à un ennemi renversé; ensuite, appuyant le pied sur l'épaule du mort, elle arrache avec les deux mains la tête à demi tranchée. Au reste, la danse ou plutôt la pantomime fait partie de l'étiquette de la cour; tous les ministres s'approchent du roi en dansant après l'accomplissement de leurs prostrations, et quand il plaît au roi d'exécuter à son tour un pas en l'honneur de quelque hôte de distinction, le chœur des assistans ne manque pas de l'imiter. M. Forbes, malgré le flegme britannique, s'est vu pris dans une de ces pantomimes qui

changent tout à coup une population entière en maniaques; peu s'en est fallu qu'il ne fût obligé de prendre aussi part à cette danse générale. Passe pour un Français, aurait-il dit sans doute.

M. Bruë a fait la relation d'une fête consacrée à la revue des troupes et à l'exposition des richesses contenues dans le trésor royal. Guezo avait fait placer notre compatriote en face de lui. Ce chef était couvert d'une robe en damas cramoisi; il avait la tête nue et portait aux pieds des sandales ornées de corail; il était assis sur un riche sofa; une négresse tenait à son côté une ombrelle de velours doublée en satin blanc. A droite du roi était le *minga* (premier ministre) entouré des *cabocirs* : tous étaient sous leur parasol et portaient le grand costume de fête, composé d'une tunique courte de soie et de pantalons de même tissu s'arrêtant aux genoux. Ils avaient à l'avant-bras un large bracelet fait avec une plaque d'or ou d'argent. A gauche était le *mehou* (deuxième ministre), entouré d'un nombre égal de *cabocirs* vêtus de la même manière. Une troupe de musiciens faisait entendre une harmonie où se mêlaient les sons de différentes espèces de tambours, de trompes en dents d'éléphants, d'une sorte de fifre et de cloches en fer. Le défilé commença. Chaque chef marchait à la tête des siens, précédé de sa bannière et couvert de son parasol. A la suite des troupes venaient les femmes du roi portant divers objets. Quelques-unes traînaient des voitures; d'autres des chevaux en bois de grandeur naturelle, des meubles, des vases, des glaces, des chaises à porteur, des orgues de barbarie et une foule d'ustensiles d'origine européenne. Derrière les femmes s'avançaient les eunuques, puis des hommes portant les trophées conquis dans les razzias : des armes, des casques, des verroteries, des boucliers enrichis de têtes de mort, des pagnes, etc. Le cortège était terminé par un groupe de soixante hommes. On dit à M. Bruë que c'étaient des anthropophages dont les ancêtres avaient été amenés en captivité sous les premiers rois du Dahomey et dont la race avait été conservée par leurs successeurs. On avait eu soin de leur donner des femmes esclaves. « On se sert de ces anthropophages, ajoutait M. Bruë, lorsque le roi condamne un chef ennemi à être mangé; la victime est alors garrottée et voit faire les apprêts de la chaudière où elle doit être plongée. Parmi eux, je remarquai un vieillard dont la longue barbe était d'une blancheur éclatante; il portait attachée à son cou une petitealebasse dans laquelle il buvait le sang des victimes humaines quand le roi le lui ordonnait. Les fonctions de cet homme contrastaient singulièrement avec sa physionomie patriarcale. »

Pendant son séjour dans la capitale du Dahomey, M. Forbes n'a point aperçu ce groupe monstrueux et n'en a pas même entendu parler. Guezo, plus éclairé et plus intelligent que ses prédécesseurs, a-t-il aboli cette odieuse exhibition? a-t-il cru seulement devoir dérober

L'horreur d'un tel spectacle à un de ces Anglais dont l'intraitable philanthropie est devenue célèbre sur la côte d'Afrique? C'est ce qu'il est impossible de savoir. Au temps du voyage de M. Bruë, la mort des victimes humaines était accompagnée de supplices. Les anciens rois arrachaient le nez, les oreilles à leurs prisonniers, et leur crevaient les yeux avant de leur faire la grâce d'un trépas souhaité. La croix, comme instrument de supplice, alternait avec le billot. M. Forbes n'a rien vu de semblable, et nous voudrions croire que Guezo a supprimé ces abominables pratiques. Quoi qu'il en soit, cet officier anglais a été spectateur de scènes telles qu'on frémit au seul exposé qu'il en fait, et qu'elles fussent pour imprimer aux institutions du Dahomey le cachet de la plus atroce barbarie. Nous voulons parler d'une fête où des êtres humains sont offerts en holocauste à la férocité de leurs semblables. Il faut laisser la parole à M. Forbes; lui seul peut rendre l'impression terrible qu'il a ressentie.

« Au centre de la place du marché, dit-il, une plate-forme avait été construite à la hauteur de douze pieds; elle était entourée d'une balustrade. Le tout était couvert d'étoffes de diverses couleurs et surmonté d'une tente au-dessous de laquelle étaient déployés des parasols, des bannières aux mille devises, parmi lesquelles on distinguait plusieurs pavillons britanniques. Sur l'une des faces de la plate-forme, qui pouvait avoir cent pieds d'étendue, les victimes destinées au sacrifice de ce jour étaient liées dans des paniers et placées derrière une espèce de haie formée d'acacias épineux. Une foule compacte et nue remplissait la place entière, et la balustrade était protégée par un cordon de sentinelles. Au-delà des premiers rangs des spectateurs, on apercevait, dans toutes les directions des groupes réunis autour, les bannières et les parasols des différents ministres et *cabocirs*.

« La foule était composée des soldats du roi, de ses frères et de ses fils, et d'un certain nombre de *cabocirs*. Chacun d'eux portait à la ceinture un sac, et la solennité du jour devait commencer par une distribution publique des cadeaux que le roi faisait à ses troupes. Le roi nous avait précédés, et lorsqu'il s'était montré sur la plate-forme, vêtu d'une veste noire, coiffé d'un bonnet blanc, et les reins entourés d'un pagne, il avait été salué par les acclamations de tous les assistans. Ceux-ci formèrent tout aussitôt les rangs, et, portant leurs officiers sur les épaules, ils défilèrent trois fois autour de la place en passant devant Guezo, qui, après le troisième tour, les harangua pour leur faire sentir combien il serait inconvenant de tirer des coups de fusil pendant le reste de la cérémonie. A la suite de son discours, il leur jeta quelques cauris en manière d'essai, puis il nous fit dire de venir le joindre.

« Nous montâmes sur la plate-forme, et nous y vîmes disposé en tas, ici des cauris, là des étoffes, plus loin des bouteilles de rhum et des rouleaux de tabac. Quand nous eûmes pris place sur des sièges à côté de Guezo, la distribution commença, le roi la fit en grande partie lui-même, se donnant beaucoup de mouvement pour jeter tour à tour des cauris, des étoffes et du tabac. Les cauris appartenaient sans conteste à ceux qui avaient la chance de les ramas-

ser; mais les étoffes étaient disputées avec acharnement, et, pour s'en emparer, il fallait livrer bataille. Cette multitude sans vêtemens émettait un *effluviu*m qui ne peut être comparé qu'à l'atmosphère fétide d'un navire chargé de nègres, et de ces masses oscillantes s'élevait une vapeur pareille aux miasmes que répand un marais, car tous ces Africains étaient littéralement baignés de sueur.

« Vers deux heures, la plus grande partie des cauris et des étoffes ayant été jetée à la foule, le roi se retira, laissant à sa cour le soin de distribuer le reste. Plût à Dieu qu'il me fût possible de terminer là mon récit!... Durant l'absence du roi, un silence de mort régna parmi cette foule naguère si bruyante. Quand par hasard ce silence était interrompu, les eunuques l'imposaient de nouveau en agitant leurs sonnettes, qui semblaient tinter le glas funèbre de onze victimes humaines. Ces malheureux, liés dans leurs paniers, soutenaient les regards de leurs bourreaux avec une fermeté étonnante. Pas un soupir ne s'échappait de leur sein. Dans tout le cours de ma vie, je n'ai jamais vu tant de sang-froid en face de la mort. Ce calme ne me paraissait pas pouvoir être véritable; mais je fus bientôt convaincu par une preuve terrible qu'il n'était pas affecté. Dix de ces victimes humaines, offertes à la férocité d'une foule sanguinaire, étaient sous la garde de soldats, ainsi qu'un alligator et un chat destinés au même sort. Les quatre autres malheureux étaient gardés par les amazones. Le roi reparut, et, nous ayant fait signe de le suivre à l'une des extrémités de la plate-forme, il nous demanda si nous voulions assister au sacrifice. Nous refusâmes avec horreur en suppliant qu'on nous permit de sauver quelques-uns de ces pauvres gens. Nous obtînmes la grace de trois d'entre eux au prix d'une rançon de cent dollars par tête, et ils furent immédiatement délivrés de leurs liens, mais on les contraignit à rester spectateurs de l'horrible tragédie dont leurs compatriotes allaient être victimes.

« Juste au-dessous du rideau d'acacias dont j'ai parlé se tenaient sept ou huit misérables à physionomie patibulaire, armés les uns de bâtons, les autres de cimenterres, et qui, tordant leurs visages par d'horribles grimaces, semblaient aiguïser d'avance leurs dents comme des loups altérés de carnage. A notre approche, la foule poussa d'affreux hurlemens, criant au roi : « Donnez-nous à manger, car nous avons faim. » C'est en une circonstance semblable qu'Achardi, le chef de Jena, dont nous avons parlé, fut saisi au moment où, le corps penché en avant, il regardait la foule agitée sous ses pieds. On le jeta à bas de la plate-forme, et il fut massacré en un clin d'œil. Dégoûtés de ce spectacle au-delà de toute expression, nous retournâmes à nos places; mais au même instant une acclamation formidable s'éleva du sein de la foule. Les gardes venaient de montrer au peuple les victimes dévouées à sa rage sanguinaire, et le peuple reconnaissait par ces cris la munificence de son souverain. Le silence se rétablit ensuite, et le roi fit une harangue où il dit qu'à l'exemple de son père et de son grand-père il donnait à ses soldats un certain nombre de ses prisonniers. Ces malheureux étaient des Attahpahms : on fit l'appel de leurs noms, et celui qui se trouvait le plus près ayant été dépouillé de ses vêtemens, le fond du panier dans lequel il était couché fut placé sur la balustrade. Le roi souleva ensuite ce panier d'un côté et précipita le malheureux qui s'y trouvait. Une chute de douze pieds l'étourdit sans doute, et, avant qu'il eût repris ses sens, sa tête était tranchée et son corps jeté à la multitude.

Celle-ci s'acharna sur ce tronc insensible, le mutila brutalement et finit par le jeter dans un fossé, nouvelles gémonies de cette Rome barbare, où les animaux de proie vinrent chercher la nourriture qui leur était préparée. Quand la troisième victime eut été immolée, le roi se retira, et les chefs continuèrent l'œuvre de sang que le souverain rougissait d'achever. »

III.

Depuis le départ de M. Forbes, l'armée de Guezo a essayé une défaite signalée dans une attaque dirigée, au moins de mars 1851, contre la ville d'Abeco-Kutah, située sur la frontière orientale du Dahomey. Il y avait déjà plusieurs années que les amazones demandaient à leur souverain le sac de cette cité, et le commandant anglais avait été témoin des sollicitations impérieuses qu'elles avaient renouvelées en 1850 pendant une des solennités dont nous venons de parler. Or Abeco-Kutah est placée jusqu'à un certain point sous la protection anglaise. Cette ville commande l'embouchure d'une rivière qu'on suppose être un des affluens du Niger, et l'Angleterre, qui a depuis long-temps conçu la pensée de s'approprier la navigation de ce grand fleuve, surveille d'un œil jaloux toutes les entreprises qui, dans un intervalle de temps plus ou moins éloigné, auraient pour résultat de la gêner dans la possession de ce qu'elle convoite. Aussi faut-il lire l'ouvrage de M. Forbes pour voir avec quelle naïveté d'ambition cet officier conseille au ministre des colonies d'élever un fort aux environs d'Abeco-Kutah... dans le seul intérêt de la répression de la traite!

En attendant, la société des missions prépare les voies à l'envahissement médité ou du moins proposé. Ses agens, véritables pionniers de la politique anglaise, ont fixé leur résidence à Abeco-Kutah, et ils n'ont pas mis seulement des Bibles entre les mains de leurs disciples. Quand l'armée de Guezo a paru sous les murs d'Abeco-Kutah, elle a trouvé les habitans préparés à l'attaque, organisés pour la résistance, militairement postés sur les murailles, bien pourvus d'armes à feu et de carouches. Elle a donc été battue, complètement battue. Certes, la civilisation et l'humanité triompheront de cette défaite, mais il serait superflu de dire que l'Angleterre y trouvera son compte.

On ne lira peut-être pas sans curiosité quelques passages d'une lettre écrite de la côte d'Afrique par un des missionnaires anglais témoins du combat, et qui nous a été communiquée. « Les Dahomans, dit ce missionnaire, M. Townsend, s'avançaient en masses compactes, chassant tout devant eux. Les Egbas, défenseurs et citoyens d'Abeco-Kutah, cherchèrent à les arrêter au passage de la rivière, mais ils ne purent tenir contre des forces tellement supérieures; ils firent retraite derrière les murailles. Les remparts étaient couverts par la foule des assiégés,

qui ouvrirent leur feu contre l'ennemi. Celui-ci hésita, et sa marche fut interrompue. Il étendit ensuite ses lignes, avec le projet de diviser l'attention des assiégés et de donner l'assaut à l'endroit le plus faible; mais partout il trouva l'enceinte garnie de défenseurs. Alors la troupe d'élite, les redoutables amazones, se lancèrent ouvertement contre les murailles; mais elles furent reçues par une mousqueterie si terrible, que le désordre se mit dans leurs rangs et qu'elles firent mine de rebrousser chemin. Les Egbas jugèrent le moment favorable pour faire une sortie, et, après avoir réussi à dépasser l'aile droite de leurs adversaires, ils leur livrèrent combat, en profitant du vent qui leur était favorable pour mettre le feu aux grandes herbes et pour charger l'ennemi à l'abri de la fumée. Les assaillans commencèrent alors leur mouvement de retraite en bon ordre et en soutenant leur marche rétrograde par un feu continu. Quant au roi de Dahomey, il s'enfuit cette nuit-là même avec deux cents de ses courtisans, laissant le gros de son armée pour couvrir sa retraite. »

Que dites-vous des judicieuses opérations de l'armée assiégée, de ce combat d'avant-garde au passage de la rivière, de cette retraite opportune derrière les murailles de la place, de cette défense qui partout a fait face aux assaillans et de cette sortie exécutée avec tant d'à-propos? Il est évident que cette fois l'Angleterre avait intérêt à venir au secours de l'innocent et de l'opprimé. Ce n'est pas tout : la poursuite des Dahomans a été parfaitement organisée et fort bien conduite. Les Egbas ont saisi le moment où leurs ennemis essayaient, dans leur retraite, de prendre leur revanche en pillant une petite ville, pour tomber sur leurs derrières, les prendre entre deux feux et leur tuer douze cents soldats. C'est ce que nous apprend encore la lettre de M. Townsend.

Nous ne savons si la mission du commandant Forbes n'avait pas d'autre objet que d'amener le roi Guezo à supprimer la traite des noirs et les sacrifices humains; mais M. Winnietts, son prédécesseur, s'était imaginé que le roi Guezo désirait se ranger sous le patronage et peut-être même accepter le protectorat de la Grande-Bretagne. Toutes les fois que leurs desseins politiques exigent l'asservissement d'un peuple les Anglais ne manquent pas de dire que ce peuple soupire pour la domination britannique, cette domination paternelle qui s'exerce dans l'Inde et aux îles Ioniennes avec tant de mansuétude; à force de le répéter aux autres, ils finissent par se le persuader à eux-mêmes. Pour apprécier cependant combien étaient peu fondées les illusions patriotiques de M. Winnietts, il suffit de savoir ce qui s'est passé quand trois forts européens, l'un français, l'autre anglais, le troisième portugais, ont été bâtis sur le territoire du Dahomey. Les commandans voulaient placer ces constructions sur la plage même et à portée des secours de la marine; mais, l'un d'eux ayant eu l'imprudence de dire : « Ici, nous

serons indépendans ! » le roi exigea que les forts fussent éloignés d'une demi-lieue de la côte. Ils sont situés à cette distance et séparés de la mer par un vaste marais, barrière infranchissable pour des troupes européennes, et qui interdit l'approche des forts non à des assaillans, mais à des défenseurs. En cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, les Européens ont été dupes d'un chef nègre; la suffisance que leur inspire le sentiment de leur supériorité les livre à la politique astucieuse des barbares d'Afrique. Généralement on aborde ces côtes sans connaître les peuples qui les habitent; on y apporte l'orgueil d'une civilisation avancée; on croit y exciter l'admiration, et l'on n'y recueille que le mépris. Aujourd'hui encore le roi de Dahomey maintient à la tête de la ville de Whydah un vice-roi nègre, qui porte le titre de *yavogan*, ce qui signifie, dans la langue du pays, « commandant des blancs. » Lorsque M. Forbes eut une entrevue avec le roi, celui-ci lui demanda des informations sur l'état de la marine anglaise, et, quand l'officier britannique eut essayé de lui faire comprendre la grandeur et la puissance navales de son pays, son interlocuteur lui dit : « La reine d'Angleterre et le roi de Dahomey sont deux souverains qui jouissent d'un pouvoir égal. Ce que Victoria peut sur mer, Guezo le peut sur terre. Guezo est le souverain du continent, comme Victoria est la reine de la mer. » Pourtant M. Bruë, de son côté, avait parlé à Guezo de l'armée française. « Il me questionna, dit-il dans le récit de son expédition, sur l'état de la France, sur son gouvernement, sur la manière dont nous faisons la guerre, sur la quantité de soldats dont se composent nos armées, et notamment sur les moyens que nous avons employés pour résister à l'Europe entière; il me fit quelques questions sur Napoléon, sa stature et ses formes, et parut plus satisfait qu'étonné de mes réponses. » Certainement il n'en fut pas étonné, car les Africains regardent les blancs comme des menteurs et des vantards, et d'avance ils sont déterminés à ne pas croire un mot de ce qu'on peut leur dire. Si une présomption aveugle n'obscurcissait pas trop souvent l'intelligence des Européens qui abordent en Afrique, ils seraient moins souvent dupes d'honneurs dérisoires destinés à leur donner le change sur les projets des sauvages.

La déroute éprouvée par les Dahomans devant Abeo-Kutah aura peut-être un utile résultat. Il faut espérer qu'elle aura disposé Guezo à écouter favorablement ceux qui s'efforcent de le détourner de sa coupable industrie, et qui le pressent de favoriser le commerce honnête, auquel son royaume pourrait offrir tant de ressources. La commission d'enquête sur les comptoirs français d'Afrique, qui a été formée en 1850 au ministère de la marine, était composée d'hommes trop éclairés et trop compétens pour avoir négligé d'étudier la question du développement commercial de la France au Dahomey; sans doute la mission qui a

été confiée, d'après son avis, à l'un de ses membres, M. le lieutenant de vaisseau Bouët, à ce développement pour objet. Nous avons confiance qu'elle réussira. Guezo n'a rien à redouter de la France, et les circonstances dans lesquelles il se trouve après sa défaite doivent l'avoir rendu plus accessible à nos conseils, où l'ambition n'entre pour rien. Ce serait toutefois entretenir une illusion que de croire ce chef barbare disposé à renoncer immédiatement au trafic lucratif des esclaves. Il va réparer ses forces, réorganiser son armée, et l'an prochain des troupes fraîches introduites dans les cadres des vétérans seront lancées, soit contre Abeo-Kutah, soit contre toute autre cité. Pendant longtemps encore il faudra maintenir les mesures de répression adoptées par les nations civilisées, pendant longtemps encore l'immorale et odieuse traite des nègres excitera l'avidité de traitans indignes du nom de chrétiens. Comment expliquer la persistance audacieuse des négriers? Telle est la question qui se pose à tout Européen de retour de l'Afrique occidentale : on ne peut y répondre qu'en examinant quelles sont aujourd'hui les ressources de la traite, quels sont les moyens employés pour y mettre obstacle.

Trois marines surveillent incessamment la côte d'Afrique : l'Angleterre y entretient plus de vingt bâtimens; la France, une douzaine; les États-Unis, deux. Les deux stations de France et d'Angleterre sont composées de bateaux à vapeur et de bricks. Les steamers longent les côtes, inspectent l'embouchure des rivières et cherchent à surprendre les négriers au mouillage. Les bricks se tiennent au large, attendant l'instant de développer leurs ailes pour fondre à l'improviste sur les navires de traite. Du plus loin qu'ils aperçoivent un bâtiment suspect, ils lui font le signal de mettre en panne, en tirant un coup de canon à poudre. Quant le vent favorise le négrier, il fuit, et la chasse commence, chasse ardente, où le sentiment du devoir d'un côté et l'instinct du salut de l'autre sont stimulés par l'amour-propre. Il y a souvent des navires négriers taillés pour la course qui échappent à la poursuite des croiseurs. Il y en a d'autres, c'est le plus grand nombre, qui sont le rebut de toutes les marines et à peine en état de faire la traversée. Ceux-ci n'ont aucune chance de se soustraire aux bâtimens de guerre qui les menacent. Pour eux, être vus, c'est être pris. Il est extrêmement rare que les équipages des négriers cherchent à faire résistance. Lorsque tout espoir de se dérober par la fuite est perdu, ils mettent en panne et attendent l'événement. De son côté, le croiseur arme des embarcations et les dirige vers le bâtiment suspect, sous la conduite d'un officier qui monte à bord de ce bâtiment avec une escorte. Celui-ci s'empare du navire, et tantôt il dépose l'équipage à terre, tantôt il le transborde sur le croiseur; puis il s'oriente vers le port le plus voisin. Il arrive parfois qu'une partie de l'équipage capturé

est laissé sur la prise pour aider à la manœuvrer avec quelques marins détachés du croiseur. C'est une mesure périlleuse. Il y a peu d'années, l'équipage d'un négrier, placé en de telles conditions, s'est révolté contre le capitaine de la prise, l'a tué avec ses compagnons, et est rentré en possession du navire. Arrêtés de nouveau avant d'avoir pu gagner un port de refuge, ces marins ont été livrés, comme assassins, à la justice anglaise; mais, par un rare exemple de respect pour le droit des gens et l'indépendance des pavillons, le tribunal, considérant que le navire avait été capturé par un croiseur qui n'avait pas qualité pour le saisir, a déclaré les meurtriers non coupables et les a relâchés.

Les traitans inventent mille stratagèmes pour déjouer la vigilance des escadres. Ils expédient du Brésil d'honnêtes navires marchands sous pavillon américain ou sarde qui sont pourvus des papiers les plus réguliers et chargés des marchandises les plus innocentes. On conduit ces bâtimens en Afrique d'une manière ostensible, et ils passent paisiblement au milieu même des croisières. Les croiseurs les soupçonnent, les interrogent, demeurent convaincus de leurs projets coupables; mais il leur est impossible de les arrêter. Parvenus à la côte, les faux négocians déchargent leurs marchandises; l'équipage est débarqué, le pavillon est amené. On remplace les objets de commerce par des fers et des futailles pleines d'eau. Un nouveau capitaine, un autre équipage, prêts pour la traite, s'emparent du navire. Ils arborent le drapeau du Brésil; puis on amène les esclaves. En quelques heures, on peut en arrimer à bord plusieurs centaines, rangés les uns à côté des autres sur les barriques d'eau. Et ainsi le négrier reprend la route de Bahia ou de Fernambouc. Sur trois navires chargés de noirs, si un seul parvient à franchir la double barrière des croiseurs qui veillent d'une part sur la côte d'Afrique, de l'autre sur les rivages du Brésil, les traitans sont satisfaits, tant les profits de ce trafic sont considérables! En effet, six cents noirs qui ont coûté 15,000 francs en Afrique peuvent se vendre jusqu'à 150,000 francs au Brésil!

Sur le continent africain, la coupable industrie des traitans d'esclaves se présente sous un aspect plus odieux encore. Quand les malheureux noirs sont tombés entre les mains de leurs bourreaux, ceux-ci les dirigent vers les établissemens des traitans. Ces factoreries consistent en un certain nombre de huttes et de hangars élevés à l'intérieur d'un enclos. Dans le langage des négriers, on les appelle *barracons*. Les esclaves y sont amenés de l'intérieur sous la garde des *barraconniers*, qui sont des Africains libres à la solde des traitans. Ces gardiens sont armés jusqu'aux dents, et, pour plus de sécurité, ils attachent leurs captifs tantôt deux à deux, tantôt quatre par quatre, au moyen d'un bâton auquel ceux-ci sont liés par le cou. Chaque prisonnier porte les vivres

qui lui sont nécessaires pour la route, souvent fort longue. Les femmes et les enfans marchent en liberté. La fatigue et la nostalgie font périr un grand nombre de ces pauvres gens. Pendant les premiers jours qui suivent leur arrivée à la factorerie, on leur accorde du repos avant leur embarquement; mais vainement les traitans s'efforcent-ils de prévenir chez les noirs captifs les atteintes de marasme et de tristesse qui les font périr en grand nombre. « Pour y réussir, dit M. le capitaine de vaisseau Bouet-Willamez, ils les font sortir deux fois par jour des barracons et les contraignent à s'asseoir en rond, mais enchaînés, au milieu de la cour de la factorerie; des barraconniers les accompagnent et les placent en ordre et serrés côte à côte; l'un de ces satellites noirs, armé d'un fouet, entonne un chant africain et frappe des mains en mesure: malheur à l'esclave qui ne l'imité pas! Le fouet plane au-dessus des têtes et imprime par la terreur un mouvement énergique de joie, de rires, de chants et de battemens de mains à ce vaste cercle de chair humaine; un autre barraconnier se barbouille de blanc ou de jaune et tâche d'exciter les rires par ses danses et ses contorsions.... »

La famine est aussi un fléau qui fait d'affreux ravages parmi les victimes de la traite. Les approvisionnemens ne sont pas toujours suffisans dans les factoreries, soit pour le nombre des esclaves qui y sont reçus, soit pour le temps qu'ils y passent. Les populations des côtes d'Afrique, démoralisées par la traite, ont si peu d'industrie et tant d'imprévoyance, que la fertilité extrême du sol ne leur est d'aucune utilité. Les travaux pénibles de l'agriculture les rebutent et les effraient; les gains faciles du trafic des esclaves ont pour eux au contraire un attrait véritable. Aussi la disette n'est-elle pas rare au sein des tribus: c'est une maladie endémique et qui reparait périodiquement. Quand les peuplades libres n'ont pas de vivres pour leur propre consommation, à plus forte raison les esclaves sont-ils exposés aux privations les plus longues et les plus cruelles. « J'ai été témoin, dit encore l'officier français dont nous avons déjà cité l'intéressant travail, des ravages d'une maladie causée par les tortures de la faim sur une réunion de près de quatre cents esclaves, dont le plus grand nombre avait les fonctions digestives profondément altérées. Chez la plupart, elle avait fait naître une grande dépravation dans le goût, et, chez quelques-uns, des instincts d'une cruauté féroce. Ainsi, lorsque nous eûmes délivré ces malheureux des mains de leurs geôliers, les uns préféraient les alimens à demi putréfiés au pain et au riz de bonne qualité; d'autres cachaient leur viande, et la dévoraient avec avidité quelques jours après, fétide et corrompue; celui-ci, que tourmentait un appétit vorace, insatiable, tentait d'étrangler son voisin pour manger sa ration. Je fus même averti, par le médecin surveillant de ces malheureux, qu'une jeune fille s'était nuitamment précipitée sur le flanc d'une de

ses compagnes pour la dévorer! » L'horreur de telles scènes est portée au comble, quand elles ont pour dénoûment le massacre de centaines d'esclaves. On les tue quelquefois pour éviter d'avoir à les nourrir : les traitans aiment mieux faire un tel coup d'éclat que de relâcher ces malheureux. C'est un argument qu'ils donnent aux défenseurs de la traite des noirs, à ceux qui disent que la surveillance exercée par les croisières multiplie les atrocités de ce trafic sans parvenir à le supprimer.

Il y a sur les côtes occidentales d'Afrique un certain nombre de vastes foyers de traite, et, s'il suffisait de les bloquer, la répression du commerce des esclaves serait aussi facile qu'efficace; mais les négriers ne sont pas assez simples pour embarquer toujours les esclaves sur ces points, où leurs manœuvres coupables seraient trop aisément découvertes. Dans toute l'étendue de cet immense littoral dont le développement est de plus de mille lieues, sont disséminées des factoreries secondaires, élevées au milieu d'épais fourrés. On n'y peut arriver que par des sentiers étroits, à peine visibles, connus des seuls traitans. Le chargement des négriers s'opère tantôt en un endroit, tantôt en un autre. Si l'un des bâtimens de guerre a été aperçu aux environs du lieu où devait d'abord se faire l'embarquement, on dirige les esclaves, par une marche nocturne, sur un autre barracon, où leur *arrimage* à bord du navire négrier s'effectue en trois ou quatre heures : c'est ainsi que la vigilance des croiseurs est souvent mise en défaut.

Bien des obstacles s'opposent encore, on le voit, à la suppression totale de la traite. Il y a cependant une conclusion consolante à tirer des relations de voyage que nous venons d'examiner, c'est qu'à côté de la guerre faite aux négriers par les croiseurs, d'autres mesures non moins efficaces peuvent amener plus rapidement peut-être l'extinction de cet affreux trafic, et parmi ces mesures la plus digne d'encouragemens est sans aucun doute le développement du commerce légitime sur la côte d'Afrique.

PAUL MERRUAU.

MAHOMET

ET

LES ORIGINES DE L'ISLAMISME.

I. A.-P. Caussin de Perceval : *Essai sur l'Histoire des Arabes avant l'Islamisme*; 5 vol., 1848. — II. G. Weil : *Mohammed der Prophet, sein Leben und seine Lehre*; Stuttgart, 1815. — *Historisch-kritische Einleitung in den Koran*; Bielefeld, 1844. — *Geschichte der Chalifen*; Mannheim, t. I, 1846; t. II, 1848; t. III, 1851. — III. Washington Irving : *Lives of Mahomet and his successors*; New-York, 1830.

Toutes les origines sont obscures, les origines religieuses encore plus que les autres. Produits des instincts les plus spontanés de la nature humaine, les religions ne se rappellent pas plus leur enfance que l'adulte ne se rappelle l'histoire de son premier âge et les phases successives du développement de sa conscience : chrysalides mystérieuses, elles n'apparaissent au grand jour que dans la parfaite maturité de leurs formes. Il en est de l'origine des religions comme de l'origine de l'humanité. La science démontre qu'à un certain jour, en vertu des lois naturelles qui jusque-là avaient présidé au développement des choses, sans exception ni intervention extérieure, l'être pensant est apparu doué de toutes ses facultés et parfait quant à ses élémens essentiels, — et pourtant vouloir expliquer l'apparition de l'homme sur la terre par les lois qui régissent les phénomènes de notre globe depuis que la nature a cessé de créer, ce serait ouvrir la porte à de si extravagantes imaginations, que pas un esprit sérieux ne voudrait s'y arrêter

un instant. Il est indubitable encore qu'à un certain jour, par l'expansion naturelle et spontanée de ses facultés, l'homme a improvisé le langage, — et pourtant aucune image empruntée à l'état actuel de l'esprit humain ne peut nous aider à concevoir ce fait étrange, devenu entièrement impossible dans notre milieu réfléchi. Il faut de même renoncer à expliquer par les procédés vulgaires accessibles à notre expérience les faits primitifs des religions, faits qui n'ont plus d'analogues depuis que l'humanité a perdu sa fécondité religieuse. En face de l'impuissance de la raison réfléchie à fonder la croyance et à la discipliner, comment ne reconnaitrions-nous pas la force cachée qui à certains momens pénètre et vivifie les entrailles de l'humanité? L'hypothèse supernaturaliste offre peut-être moins de difficultés que les solutions superficielles de ceux qui abordent ces redoutables problèmes sans avoir pénétré les mystères de la conscience spontanée; et si, pour rejeter cette hypothèse, il fallait être arrivé à une opinion rationnelle sur ces faits vraiment divins, bien peu d'hommes auraient le droit de ne pas croire au surnaturel.

Serait-il vrai pourtant que la science dût renoncer à expliquer la formation du globe, parce que les phénomènes qui l'ont amené à l'état où nous le voyons ne se reproduisent plus de nos jours sur une grande échelle? qu'elle dût renoncer à expliquer l'apparition de la vie et des espèces vivantes, parce que la période contemporaine a cessé d'être créatrice? à expliquer l'origine du langage, parce qu'il ne se crée plus de langues? l'origine des religions, parce qu'il ne se crée plus de religions? Non, certes. C'est l'œuvre infiniment délicate de la science et de la critique de deviner le primitif par les faibles traces qu'il a laissées de lui-même. La réflexion ne nous a pas tellement éloignés de l'âge créateur que l'on ne puisse, à force de finesse, reproduire en soi le sentiment de la vie spontanée. L'histoire, si avare qu'elle soit pour les époques non conscientes, n'est pourtant pas entièrement muette; elle nous permet, sinon d'aborder directement le problème, au moins de le resserrer par le dehors. Puis, comme rien n'est absolu dans les choses humaines et qu'il n'est pas deux faits dans le passé qui rentrent à la rigueur dans la même catégorie, nous avons des nuances intermédiaires et plus rapprochées de nous pour nous représenter les phénomènes inaccessibles à l'étude immédiate. Le géologue trouve dans les lentes dégradations de l'état actuel du globe des données pour expliquer les révolutions antérieures. Le linguiste, en assistant au phénomène incessamment continué du développement des langues, est amené à concevoir les lois qui en ont réglé la formation. L'historien, à défaut des faits primitifs qui ont signalé les apparitions religieuses, peut atteindre des dégénérescences, des tentatives avortées, des demi-religions, si j'ose le dire, montrant à découvert, quoique dans des proportions plus

réduites, les procédés par lesquels se sont formées les grandes créations des époques irréfléchies.

La naissance de l'islamisme est, sous ce rapport, un fait unique et véritablement inappréciable. L'islamisme a été la dernière création religieuse de l'humanité et, à beaucoup d'égards, la moins originale. Au lieu de ce mystère sous lequel les autres religions enveloppent leurs origines, celle-ci naît en pleine histoire; ses racines sont à fleur de sol. La vie de son fondateur nous est aussi bien connue que celle de tel réformateur du xvi^e siècle. Nous pouvons suivre année par année les fluctuations de sa pensée, ses contradictions, ses faiblesses. Ailleurs, les origines religieuses se perdent dans le rêve; le travail de la critique la plus déliée suffit à peine pour discerner le réel sous les apparences trompeuses du mythe et de la légende. L'islamisme au contraire, né au milieu d'une réflexion très avancée, manque absolument de surnaturel. Mahomet, Omar, Ali ne sont ni des voyans, ni des illuminés, ni des thaumaturges. Chacun d'eux sait très bien ce qu'il fait, nul n'est dupe de lui-même; chacun s'offre à l'analyse à nu et avec toutes les faiblesses de l'humanité.

Grace aux excellens travaux de MM. Weil et Caussin de Perceval, on peut dire sans exagération que le problème des origines de l'islamisme est définitivement arrivé de nos jours à une solution complète et sans mystère. M. Caussin de Perceval surtout a introduit dans la question un élément capital par les vues nouvelles qu'il a ouvertes sur les antécédens et les précurseurs de Mahomet, sujet délicat qui n'avait point été aperçu avant lui. Son excellent ouvrage restera comme un modèle de cette érudition forte et sobre, qui pourrait s'appeler *école française*, si le bon sens, l'exactitude, la solidité suffisaient pour faire une école. La finesse et la pénétration de M. Weil sont dignes d'un compatriote de Creuzer et de Strauss. Sous le rapport du choix et de la richesse des sources, son ouvrage est pourtant inférieur à celui de notre savant compatriote, et on pourrait peut-être lui reprocher d'accorder trop de confiance à des autorités turques et persanes, qui n'ont dans cette question que bien peu de valeur. L'Amérique et l'Angleterre se sont aussi beaucoup occupées de Mahomet. Un romancier fort connu, M. Washington Irving, a raconté sa vie avec intérêt, mais sans faire preuve d'une critique fort élevée. Son livre atteste pourtant sous ce rapport un véritable progrès, quand on songe qu'en 1829 M. Charles Forster publiait deux gros volumes fort goûtés des révérends (1). pour

(1) *Mahometism unveiled : an inquiry in which that arch-heresy, its diffusion and continuance, are examined on a new principle, tending to confirm the evidences, and aid the propagation of the Christian Faith.* C'est le même M. Charles Forster qui vient d'égayer la presse savante d'une si amusante mystification sur les inscriptions sinaïtiques, où il trouve la langue et l'écriture primitives, le texte primitif de l'Exode, etc.

établir que Mahomet n'était autre chose que « la petite corne du bouc qui figure au chapitre VIII de Daniel, et que le pape était la grande corne. » M. Forster fondait sur cet ingénieux parallèle toute une philosophie de l'histoire : le pape représente la corruption occidentale du christianisme, et Mahomet la corruption orientale; de là les ressemblances frappantes du mahométisme et du papisme!

Ce serait une curieuse histoire que celle des idées que les nations chrétiennes se sont faites de Mahomet, depuis les récits du faux Turpin sur l'idole d'or *Mahom* adorée à Cadix, et que Charlemagne n'osa détruire par crainte d'une légion de démons qui y était renfermée, jusqu'au jour où la critique lui a rendu, en un sens divers, il est vrai, mais très réel, son titre de prophète. La foi vierge de la première moitié du moyen-âge, qui n'eut sur les cultes étrangers au christianisme que les notions les plus vagues, se figurait *Maphomet*, *Baphomet*, *Bafum* (1), comme un faux dieu, à qui l'on offrait des sacrifices humains. Ce ne fut qu'au XI^e siècle que Mahomet apparut comme un prophète, et que l'on songea sérieusement à dévoiler son imposture. Plus tard, au XVI^e et au XVII^e siècle, Bibliander, Hottinger, Maracci n'osèrent encore s'occuper du Coran que pour le réfuter. Prideaux, Bayle et Voltaire envisagèrent enfin Mahomet en historiens et non plus en controversistes; mais le manque de documens authentiques les retint dans la discussion des fables puérides qui jusqu'alors avaient défrayé la curiosité du peuple et la colère des théologiens. L'honneur du premier essai d'une biographie de Mahomet d'après les sources orientales appartient à Gagnier. Ce savant fut amené par ses études à demander ses renseignemens à Aboulféda, et ce fut une bonne fortune. On peut douter que sa critique eût été assez délicate pour saisir l'immense différence qu'il faut faire, quant à la valeur historique, entre les récits des historiens arabes et les recueils de légendes écloses de l'imagination persane. Cette distinction capitale, que M. Caussin de Perceval seul a rigoureusement observée, est, à véritablement parler, le nœud de tous les problèmes relatifs à l'origine de l'islamisme. Composée d'après les récits arabes d'Ibn-Hischam et d'Aboulféda, la biographie de Mahomet est simple et naturelle, presque sans miracles. Composée d'après les auteurs turcs et persans, sa légende apparaît comme un amas ridicule de fables absurdes et du plus mauvais style. Bien que les traditions relatives à la vie de Mahomet n'aient commencé à être recueillies que sous les Abbassides, les rédacteurs de cette époque s'appuyaient déjà sur des sources écrites, dont les auteurs eux-mêmes remontaient, en citant leurs autorités, jusqu'aux compagnons du pro-

(1) De la *bafumerie*, *mahomerie*, *nomerie*, pour désigner tous les cultes superstitieux et impurs.

phète. Autour de la mosquée attenante à la maison de Mahomet régnaient un banc, sur lequel avaient élu domicile des hommes sans famille ni demeure, qui vivaient de ses générosités et mangeaient souvent avec lui. Ces hommes, que l'on appelait les *gens du banc* (*ahl-el-soffa*), étaient censés connaître beaucoup de particularités sur la personne de Mahomet, et leurs souvenirs devinrent l'origine d'innombrables *diras* ou *hadith*. La foi musulmane elle-même fut effrayée de la multitude de documens ainsi obtenus : six sources légitimes furent seules reconnues à la tradition, et l'infatigable Bokhari avoue que, sur les deux cent mille *hadith* qu'il avait recueillis, sept mille deux cent vingt-cinq seulement lui paraissaient d'une authenticité incontestable. La critique européenne pourrait assurément, sans encourir le reproche de témérité, procéder à une élimination plus sévère encore. Toutefois on ne peut nier que ces premiers récits ne nous présentent beaucoup de traits de la physionomie réelle du prophète, et ne se distinguent d'une manière tout-à-fait tranchée des recueils d'histoires dévotes, imaginées uniquement pour l'édification des lecteurs. Le véritable monument de l'histoire primitive de l'islamisme, le Coran, reste d'ailleurs absolument inattaquable, et suffirait à lui seul, indépendamment des récits des historiens, pour nous révéler Mahomet.

Je ne vois dans aucune littérature un procédé de composition qui puisse donner une idée exacte de la rédaction du Coran. Ce n'est ni le livre écrit avec suite, ni le texte vague et indéterminé arrivant peu à peu à une leçon définitive, ni la rédaction des enseignemens du maître, faite après coup, d'après les souvenirs de ses disciples. Le Coran nous offre le singulier exemple d'un texte non écrit, et pourtant très arrêté, composé même avec beaucoup de réflexion. C'est le recueil des prédications, et, si j'ose le dire, des ordres du jour de Mahomet, portant encore la date du lieu où ils parurent et la trace de la circonstance qui les provoqua. Chacune de ces pièces était écrite, après la *récitation* du prophète (1), sur des peaux, sur des omoplates de mouton, des os de chameau, des feuilles de palmier, ou conservée de mémoire par les principaux disciples que l'on appelait *porteurs du Coran*. Ce ne fut que sous le khalifat d'Abou-Bekr, après la bataille du Yemâma, où périrent un grand nombre de vieux musulmans, que l'on songea à « réunir le *Coran* entre deux ais, » et à mettre bout à bout ces fragmens détachés et souvent contradictoires. Il est indubitable que cette compilation fut exécutée avec la plus parfaite bonne foi. Aucun travail de coordination ou de conciliation ne fut tenté : on mit en tête les plus longs morceaux; on réunit à la fin les plus courtes *surates* (2) qui n'avaient que quel-

(1) Le mot *coran* veut dire *récitation*, et ne réveillait aucune idée analogue à celle du livre (*kitâb*) des Juifs et des chrétiens.

(2) C'est le nom que l'on donne aux chapitres du Coran.

ques lignes, et l'exemplaire-type fut confié à la garde de Hafsa, fille d'Omar, l'une des veuves de Mahomet. Une seconde récitation eut lieu sous le khalifat d'Othman. Quelques variantes d'orthographe et de dialectes s'étant introduites dans les exemplaires des différentes provinces, Othman nomma une commission de grammairiens chargée de constituer définitivement le texte d'après le dialecte de la Mecque; puis, par un procédé très caractéristique de la critique orientale, il fit recueillir et brûler tous les autres exemplaires pour couper court aux discussions. C'est ainsi que le Coran est arrivé jusqu'à nous sans variantes bien importantes. Certes, un tel mode de composition est fait pour inspirer quelques scrupules. L'intégrité d'un ouvrage long-temps confié à la mémoire nous semble assez mal gardée. Des altérations et des interpolations n'ont-elles pu se glisser dans ces révisions successives? M. Weil, le premier, a élevé des doutes sur tous ces points, et soutenu que la récitation d'Othman ne fut pas purement grammaticale, comme le veulent les Arabes, mais que la politique y eut sa part, surtout en vue de rabattre les prétentions d'Ali. Toutefois le Coran se présente à nous avec si peu d'arrangement, dans un désordre si complet, avec des contradictions si flagrantes, chaque morceau porte une physionomie si spéciale, que rien ne saurait attaquer le caractère général d'authenticité de ce livre. Nous avons donc l'immense avantage d'avoir pour l'islamisme les pièces mêmes de son origine, pièces très suspectes assurément, et exprimant beaucoup moins la vérité des faits que les besoins du moment, mais en cela même précieuses aux yeux du critique qui sait les interpréter. C'est sur cet étrange spectacle d'une religion naissant au grand jour, avec pleine conscience d'elle-même, que je voudrais appeler un moment l'attention des penseurs.

I.

La critique, en général, doit renoncer à rien savoir de certain sur le caractère et la biographie des fondateurs de religion. Pour eux, le tissu de la légende a entièrement couvert celui de l'histoire. Étaient-ils beaux ou laids, vulgaires ou sublimes? Nul ne le saura. Les livres qu'on leur attribue, les discours qu'on leur prête, ne sont d'ordinaire que des compositions plus modernes, et nous apprennent beaucoup moins ce qu'ils étaient que la manière dont leurs disciples concevaient l'idéal. La beauté même de leur caractère n'est point à eux; elle appartient tout entière à la nature humaine, qui les fait à son image. Transformée par cette force incessamment créatrice, la plus laide chenille pourrait devenir le plus beau papillon.

Il n'en est point de même pour Mahomet. Le travail de la légende est resté, autour de lui, faible et sans originalité. Mahomet est réelle-

ment un personnage historique : nous le touchons de toutes parts. Le livre qui nous reste sous son nom représente presque mot à mot les discours qu'il tenait. Sa vie est restée une biographie comme une autre, sans miracles, sans exagérations. Ibn-Hischâm, le plus ancien de ses historiens, Aboulféda, son biographe érudit, sont des écrivains sensés. C'est à peu près le ton de la *Vie des Saints*, écrite d'une façon dévote, mais raisonnable, quelque chose comme Alban Butler ou dom Lobineau. Et encore l'on pourrait citer vingt légendes de saints, celle de saint François d'Assise par exemple, qui sont devenues infiniment plus mythiques que celle du prophète de l'islamisme.

Mahomet ne voulut pas être thaumaturge : il ne voulut être que prophète, et prophète sans miracles. Il répète sans cesse qu'il est un homme comme un autre, mortel comme un autre, sujet au péché et ayant besoin comme un autre de la miséricorde de Dieu. A sa mort, voulant mettre ordre à sa conscience, il monte en chaire. « Musulmans, dit-il, si j'ai frappé quelqu'un de vous, voici mon dos, qu'il me frappe. Si quelqu'un a été outragé par moi, qu'il me rende injure pour injure. Si j'ai pris à quelqu'un son bien, tout ce que je possède est à sa disposition. » Un homme se leva et réclama une dette de trois dirhems. « Mieux vaut, dit le prophète, la honte en ce monde que dans l'autre, » et il paya sur-le-champ.

Cette extrême mesure, ce bon goût vraiment exquis avec lesquels Mahomet comprit son rôle de prophète, lui étaient imposés par l'esprit de sa nation. Rien de plus inexact que de se figurer les Arabes avant l'islamisme comme une nation grossière, ignorante, superstitieuse : il faudrait dire au contraire une nation raffinée, sceptique, incrédule. Voici un curieux épisode des premiers temps de la mission de Mahomet qui fait très bien comprendre, ce me semble, le scepticisme glacial qu'il rencontrait autour de lui et l'extrême réserve qui lui était commandée dans l'emploi du merveilleux. Il était assis dans le parvis de la Caaba, à peu de distance d'un cercle formé par plusieurs chefs koreischites, tous opposés à ses doctrines. Otba, fils de Rebia, l'un d'eux, s'approche de lui, prend place à ses côtés, et, parlant au nom des autres : « Fils de mon ami, lui dit-il, tu es un homme distingué par tes qualités et ta naissance. Bien que tu mettes la perturbation dans ta patrie, la division dans les familles, que tu outrages nos dieux, que tu taxes d'impiété et d'erreur nos ancêtres et nos sages, nous voulons user de ménagemens avec toi. Écoute des propositions que j'ai à te faire, et réfléchis s'il ne te convient pas d'en accepter quelque-une. — Parle, dit Mahomet, je t'écoute. — Fils de mon ami, reprit Otba, si le but de ta conduite est d'acquérir des richesses, nous nous cotiserons tous pour te faire une fortune plus considérable que celle d'aucun Koreischite. Si tu vises aux honneurs, nous te créerons

notre chef, et nous ne prendrons aucune résolution sans ton avis. Si l'esprit qui t'apparaît s'attache à toi et te domine de manière que tu ne puisses te soustraire à son influence, nous ferons venir des médecins habiles, et nous les paierons pour qu'ils te guérissent. — Je ne suis ni avide de biens, ni ambitieux de dignités, ni possédé du malin esprit, répondit Mahomet. Je suis envoyé par Allah, qui m'a révélé un livre et m'a ordonné de vous annoncer les récompenses ou les châtimens qui vous attendent. — Eh bien! Mahomet, lui dirent les koreischites, puisque tu n'agrees pas nos propositions, et que tu persistes à te prétendre envoyé d'Allah, donne-nous des preuves évidentes de ta qualité. Notre vallée est étroite et stérile; obtiens de Dieu qu'il l'élargisse, qu'il éloigne l'une de l'autre ces chaînes de montagnes qui la resserrent, qu'il y fasse couler des fleuves pareils aux fleuves de la Syrie ou de l'Irak, ou bien qu'il fasse sortir du tombeau quelques-uns de nos ancêtres, et parmi eux Cossay, fils de Kilâb, cet homme dont la parole avait tant d'autorité; que ces illustres morts ressuscités te reconnaissent pour prophète, et nous te reconnaitrons aussi. — Dieu, répondit Mahomet, ne m'a pas envoyé vers vous pour cela: il m'a envoyé seulement pour prêcher sa loi. — Au moins, reprirent les koreischites, demande à ton seigneur qu'il fasse paraître un de ses anges pour témoigner de ta véracité et nous ordonner de te croire. Demande-lui aussi qu'il montre ostensiblement le choix qu'il a fait de toi, en te dispensant du besoin de chercher ta subsistance journalière dans les marchés, comme le moindre de tes compatriotes. — Non, dit Mahomet, je ne lui adresserai pas ces demandes: mon devoir est seulement de vous prêcher. — Eh bien! que ton seigneur fasse donc tomber le ciel sur nous, comme tu prétends qu'il est capable de le faire, car nous ne te croirons pas! »

On le voit, un *bouddha*, un fils de Dieu, un thaumaturge de haute volée étaient au-dessus du tempérament de ce peuple. L'extrême finesse de l'esprit arabe, la manière franche et nette dont il se pose dans le réel, le libertinage de mœurs et de croyances qui régnait à l'époque de l'islamisme, interdisaient ces grands airs au nouveau prophète. L'Arabie manque complètement de l'élément qui engendre le mysticisme (1) et la mythologie. Les nations sémitiques n'ont jamais compris en Dieu la variété, la pluralité, le sexe: le mot *déesse* serait en hébreu le plus horrible barbarisme. De là ce trait si caractéristique, qu'elles n'ont jamais eu ni mythologie ni épopée. La façon nette et

(1) Si l'on m'objecte la tendance générale de la philosophie orientale au mysticisme, je ferai observer que ce n'est que par abus que l'on applique le nom de *philosophie arabe* à une philosophie qui n'a jamais eu de racines dans la péninsule arabe, et dont l'apparition a été une réaction de l'esprit persan contre l'esprit arabe. Cette philosophie a été écrite en arabe, voilà tout; elle est toute persane d'esprit.

simple dont elles conçoivent Dieu séparé du monde, n'engendrant point, n'étant pas engendré, n'ayant point de semblable, — excluait ces grandes broderies, ces poèmes divins où l'Inde, la Perse, la Grèce ont développé leur fantaisie, et qui n'étaient possibles que dans l'imagination d'un peuple qui laisse flotter indécisées les limites de Dieu, de l'humanité et de l'univers. La mythologie, c'est le panthéisme en religion; or l'esprit le plus éloigné du panthéisme, c'est assurément l'esprit sémitique. L'Arabie au moins avait perdu ou peut-être n'avait jamais eu le don de l'invention surnaturelle. A peine trouve-t-on dans toutes les *Moallakat* (1) et dans le vaste répertoire de la poésie antéislamique une pensée religieuse. Ce peuple n'avait pas le sens du saint; mais, en revanche, il avait un sentiment très vif du réel et de l'humain.

Voilà pourquoi la légende musulmane est restée si pauvre en dehors de la Perse, et pourquoi l'élément mythique y est absolument nul. Sans doute la vie de Mahomet, comme celle de tous les grands fondateurs, s'est entourée de fables; mais ces fables ne sont arrivées à quelque sanction que chez les schiites, dominés par le tour de l'imagination persane. Bien loin de tenir au fond de l'islamisme, ce ne sont que des scories accessoires tolérées plutôt que consacrées, à peu près comme cette mythologie de bas étage des livres apocryphes que l'église n'a jamais franchement adoptée, bien qu'elle n'ait garde de se montrer à cet égard trop rigoureuse. Comment l'imagination populaire n'eût-elle pas entouré de quelques prodiges une existence si extraordinaire? Comment l'enfance du prophète surtout, thème si avantageux pour les légendes, n'eût-elle pas tenté les conteurs? Les crédules historiens vous diront, par exemple, que, la nuit où naquit le prophète, le palais de Chosroès fut ébranlé par un tremblement de terre, le feu sacré des mages s'éteignit, le lac de Sâwa se dessécha, le Tigre déborda, et toutes les idoles du monde tombèrent la face contre terre. Tout cela néanmoins ne s'élève jamais à la hauteur d'une légende surnaturelle et consacrée, et en somme les récits de l'enfance de Mahomet, malgré quelques taches, sont restés une page charmante de grâce et de naturel (2). Pour faire mieux apprécier cette sobriété, je donnerai ici un échantillon de la manière dont l'Inde sait fêter la naissance de ses héros.

Quand les créatures apprennent que Bouddha va naître, tous les oiseaux de l'Himalaya accourent au palais de Kapila, et se posent en

(1) On appelait *Moallakat* ou *suspendues* les pièces de vers qui avaient remporté le prix dans les tournois poétiques et étaient suspendues avec des clous d'or à la porte de la Caaba. Il en reste sept, auxquelles on rattache ordinairement deux ou trois autres poèmes du même caractère.

(2) Voir M. Caussin, t. 1^{er}, p. 286 et suiv.

chantant et en battant des ailes sur les terrasses, les balustrades, les arceaux, les galeries, les toits du palais; les étangs se convrent de lotus; le beurre, l'huile, le miel, le sucre, quoiqu'on les emploie en abondance, paraissent toujours entiers; les tambours, les harpes, les théorbes, les cymbales rendent sans être touchés des sons mélodieux. Des dieux et des solitaires accourent de chacun des dix horizons pour accompagner le Bouddha. Le Bouddha descend accompagné de centaines de millions de divinités. Au moment où il descend, les trois mille grands milliers de régions du monde sont illuminés d'une immense splendeur, effaçant celle des dieux. Pas un être n'éprouve de frayeur ni de souffrance. Tous ressentent un bien-être infini, et n'ont que des pensées affectueuses et tendres. Des centaines de millions de dieux, avec les mains, avec les épaules, avec la tête, soutiennent et portent le char de Bouddha. Cent mille *apsaras* conduisent les chœurs de musique en avant, en arrière, à droite, à gauche, et chantent les louanges de Bouddha. Au moment où il va sortir du sein de sa mère, toutes les fleurs ouvrent leur calice; de jeunes arbres s'élèvent du sol et entr'ouvrent leurs boutons; des eaux de senteur coulent de toutes parts; des flans de l'Himalaya, les jeunes lions accourent tout joyeux à la ville de Kapila, et s'arrêtent aux portes sans faire de mal à personne. Cinq cents jeunes éléphants blancs viennent toucher avec leurs trompes les pieds du roi, père de Bouddha; les enfans des dieux, parés de ceintures, apparaissent dans l'appartement des femmes, allant et venant de côté et d'autre; les femmes des *nagas*, laissant voir la moitié de leur corps, apparaissent s'agitant dans les airs; dix mille filles des dieux, tenant à la main des éventails de queue de paon, apparaissent arrêtées dans le ciel; dix mille urnes pleines apparaissent faisant le tour de la grande cité de Kapila; cent mille filles des dieux, portant des conques, des tambours, des tambourins suspendus à leur cou, apparaissent immobiles; tous les vents retiennent leur souffle; tous les fleuves et tous les ruisseaux s'arrêtent; le soleil, la lune et les étoiles cessent de se mouvoir. Une lumière de cent mille couleurs, produisant le bien-être dans le corps et l'esprit, se répand de toutes parts. Le feu ne brûle plus. Aux galeries, aux palais, aux terrasses, aux arceaux des portes apparaissent suspendues des perles et des pierres précieuses. Les corneilles, les vautours, les loups, les chakals cessent leurs cris; il ne s'élève que des sons doux et agréables. Tous les dieux des bois de Salas, sortant à demi leur corps du feuillage, apparaissent immobiles et inclinés. Des parasols grands et petits se déploient de tous côtés dans les airs. La reine cependant s'avance dans le jardin de Lumbini. Un arbre s'incline et la salue; la reine en saisit une branche, et, regardant le ciel avec grace, fait un bâillement, et reste immobile. Le Bouddha s'élançe de son côté droit sans la blesser; un lotus blanc perce la terre

et s'ouvre pour le recevoir; un parasol descend du ciel pour le couvrir; un fleuve d'eau froide et un fleuve d'eau chaude accourent pour le baigner, etc. (1).

Voilà ce qui s'appelle entamer hardiment la légende et ne pas marchander avec le surnaturel. L'Arabie était arrivée à un trop grand raffinement intellectuel pour qu'il pût s'y former une légende surnaturelle de ce style. La seule fois que Mahomet voulut se permettre une imitation des fantaisies transcendantes des autres religions, dans son voyage nocturne à Jérusalem sur un animal fantastique, la chose tourna au plus mal : ce récit fut accueilli par une tempête de plaisanteries; plusieurs de ses disciples abjurèrent, et le prophète se hâta de retirer sa fâcheuse idée, en déclarant que ce merveilleux voyage, donné d'abord comme réel, n'avait été qu'un rêve. Toute la légende arabe de Mahomet, telle qu'elle se lit dans Aboulféda (2), se borne à quelques récits fort sobrement inventés. On cherche à le mettre en rapport avec les hommes illustres de son temps et de la génération précédente; on fait prophétiser sa mission par des personnages vénérés. Lorsqu'il parcourait les solitudes voisines de la Mecque, plein de sa pensée, il entendait des voix qui lui disaient : « Salut, apôtre de Dieu ! » Il se retournait, et ne voyait que des arbres et des rochers. A sa fuite de la Mecque, il se réfugia dans une caverne. Ses ennemis vont y pénétrer, quand ils remarquent un nid dans lequel une colombe avait déposé ses œufs et un réseau de toile d'araignée qui fermait le chemin. Sa chamelle était inspirée, et, quand les chefs des tribus venaient prendre la bride de sa monture pour lui offrir l'hospitalité, il disait : « Laissez-la marcher, c'est la main de Dieu qui la guide. » Son sabre aussi fait quelques miracles. A l'issue d'une bataille, il s'était assis à l'écart au pied d'un arbre, ayant sur ses genoux cette arme dont la poignée était d'argent. Un Bédouin ennemi l'aperçut; il s'approche en faisant un long détour, et, feignant d'être attiré par un simple motif de curiosité : « Permets-tu que j'examine ton sabre ? » lui dit-il. Mahomet le lui présente sans défiance. L'Arabe le prend, le tire du fourreau et va frapper, mais le sabre refuse d'obéir.

Tous les prodiges de sa vie sont aussi transparens; lui-même ne savait rien inventer de bien neuf en ce genre. L'ange Gabriel faisait tous les frais de ses miracles; il semble qu'il ne connût pas d'autre machine. La bataille de Bedr seule fournit quelques exemples de la grande création merveilleuse improvisée sur place. Une légion d'anges combattit pour les musulmans. Un Arabe, qui s'était placé sur les montagnes environnantes, vit un nuage s'approcher de lui, et du sein de ce nuage il entendit sortir des hennissemens de chevaux et une

(1) Nous prenons ces traits entre mille dans le *Lalitavistara*, ou légende de Bouddha, traduite par M. Édouard Foucaux (Paris, 1848).

(2) Voir la traduction qu'en a donnée M. Noël Desvergers, Paris, 1837.

voix qui disait : « En avant, Hayzoum ! » (C'est le nom du cheval de l'ange Gabriel.) Un musulman raconta que, poursuivant un Mecquois le sabre à la main, il avait vu la tête du fuyard tomber à terre, sans que son sabre l'eût atteint. Il en conclut que la main d'un envoyé céleste avait prévenu la sienne. D'autres affirmaient avoir distingué clairement les anges à leurs turbans blancs, dont un bout flottait sur les épaules, tandis que Gabriel, leur chef, avait le front ceint d'un turban jaune. Quand on sait l'état d'excitation où se mettent les Arabes avant et durant la bataille, et quand l'on songe que cette journée fut le premier élan de l'enthousiasme musulman, bien loin de s'étonner que ces récits aient trouvé créance, on est surpris que le cerveau des combattans de Bedr n'ait enfanté que d'aussi sobres merveilles.

A une époque beaucoup plus moderne et sous l'influence du génie persan, si radicalement opposé au génie arabe, la légende de Mahomet s'est compliquée, je le sais, de circonstances merveilleuses qui la rapprochent beaucoup des grandes légendes mythologiques de la Haute-Asie. La Perse, quoique domptée par l'islamisme, ne plia jamais sous l'esprit sémitique. En dépit de la langue et de la religion qui lui étaient imposées, elle sut revendiquer ses droits de nation indo-européenne en se créant une philosophie, une épopée, une mythologie. Ouvrez le *Hyat-ul-Koloub*, recueil de traditions schiites : vous y verrez que, la nuit où naquit le prophète, soixante-dix mille palais de rubis et soixante-dix mille palais de perles furent bâtis dans le paradis, et furent appelés les palais de la naissance. Il naît tout circoncis : des sages-femmes d'une beauté extraordinaire sont présentes, sans avoir été prévenues. Une lumière, dont l'éclat resplendit dans toute l'Arabie, sort avec lui du sein de sa mère. Aussitôt né, il se jette à genoux, élève son regard au ciel, et s'écrie : « Dieu seul est Dieu, et je suis son prophète ! » Dieu revêt son apôtre de la chemise du divin contentement et de la robe de la sainteté rattachée par la ceinture de l'amour de Dieu. Il chausse les sandales de la respectueuse terre, ceint la couronne de la préséance, et prend en main la baguette de l'autorité religieuse. A trois ans, deux anges lui ouvrent le côté, lui enlèvent le cœur, en expriment les gouttes noires du péché, et y mettent la lumière prophétique. Mahomet voyait derrière comme devant ; sa salive rendait douce l'eau de mer ; ses gouttes de sueur étaient comme des perles. Son corps ne projetait d'ombre ni au soleil ni au clair de lune ; aucun insecte n'approchait de sa personne. — Rien d'arabe dans ce style insipide, et ceux-là ont complètement méconnu le caractère de la légende de Mahomet qui l'ont cherché dans ces grotesques récits, tout empreints du goût persan. Ces ridicules imaginations ne préjudiciaient pas plus à la pureté de la légende arabe primitive que les fades amplifications des Évangiles apocryphes ne nuisent à l'incomparable beauté des canoniques.

Les élémens légendaires de l'origine de l'islamisme sont toujours ainsi restés à l'état de tradition sporadique et sans autorité. Au lieu d'un être surhumain suspendu entre ciel et terre, sans père ni frère ici-bas, nous n'avons qu'un Arabe entaché de tous les défauts du caractère de sa nation. Au lieu de cette haute et inaccessible rigueur de supernaturalisme : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? — ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent, » — nous avons ici toutes les aimables faiblesses de l'humanité. A la bataille d'Autas, une captive que des musulmans entraînaient avec rudesse s'écria : « Respectez-moi, je tiens de près à votre chef. » On la conduisit à Mahomet. « Prophète de Dieu, lui dit-elle, je suis ta sœur de lait; je suis Schaymâ, fille de Halima, ta nourrice, de la tribu des Benou-Sâd. — Quelle preuve me donneras-tu de cela? demanda Mahomet. — Une morsure que tu me fis à l'épaule, répondit-elle, un jour que je te portais sur mon dos. » Et elle montra la cicatrice. Cette vue, rappelant à Mahomet le souvenir de sa première enfance et des soins qu'il avait reçus dans une pauvre famille de Bédouins, l'émut d'attendrissement. Quelques larmes mouillèrent ses yeux. « Oui, tu es ma sœur, » dit-il à Schaymâ; et, se dépouillant de son manteau, il la fit asseoir dessus. Puis il reprit : « Si tu veux rester désormais près de moi, tu vivras tranquille et honorée parmi les miens; si tu aimes mieux retourner dans ta tribu, je te mettrai en état d'y passer tes jours dans l'aisance. » Schaymâ témoigna qu'elle préférerait le séjour du désert, et Mahomet la renvoya comblée de ses dons.

Rien n'est dissimulé de ses faiblesses et ses humbles côtés. Il commence par être *commis-voyageur* en Syrie, où il fait de bonnes affaires. Aucun signe extraordinaire ne le distingue, il a son surnom comme un autre : on l'appelle *el Amîn*, l'homme sûr. Dans sa première jeunesse, il se bat avec les Koraïchites contre les Hawazin, et les Koraïchites n'en sont pas moins taillés en pièces. Dans une course, sa chamelle est distancée par celle d'un Bédouin, et il en éprouve un vif dépit. L'Arabie ne s'est pas crue obligée, pour exalter son prophète, de l'élever au-dessus de l'humanité et de le soustraire aux affections de tribu, de famille, à d'autres plus humbles encore. Les historiens musulmans nous racontent qu'il aimait son cheval et sa chamelle, qu'il essayait leur sueur avec sa manche. Quand sa chatte avait faim ou soif, il se levait pour lui ouvrir, et il soignait attentivement un vieux coq qu'il gardait chez lui pour se préserver du mauvais œil. Dans son intérieur, il nous apparaît comme le plus honnête père de famille. Souvent, prenant par la main Hasan et Hosein, nés du mariage d'Ali et de sa fille Fatima, il les faisait sauter et danser, en leur répétant des paroles enfantines qui ont été conservées (1). Quand il les apercevait, au beau milieu d'une

(1) Je n'ai pas besoin d'avertir que je suis loin d'attacher à ces récits une valeur his-

prédication, il allait les embrasser, les plaçait près de lui dans la chaire, et, après quelques mots d'excuse sur leur innocence, il reprenait son discours. Après la conversion des Benou-Témîm à l'islamisme, un de leurs principaux chefs, Cays, fils d'Acim, étant à Médine, entra une fois chez Mahomet, et le trouva tenant sur ses genoux une petite fille qu'il couvrait de baisers. « Qu'est-ce que cette brebis que tu flaires? demanda-t-il. — C'est mon enfant, répondit Mahomet. — Par Dieu! reprit Cays, j'ai eu beaucoup de petites-filles comme celles-ci; je les ai toutes enterrées vivantes, sans en flairer aucune. — Malheureux! s'écria Mahomet, il faut que Dieu aît privé ton cœur de tout sentiment d'humanité. Tu ne connais pas la plus douce jouissance qu'il soit donné à l'homme d'éprouver. »

Ses biographies ne prennent pas plus de soin qu'il n'en prenait lui-même pour cacher sa passion dominante : « Deux choses au monde, disait-il, ont eu de l'attrait pour moi, ce sont les femmes et les parfums; mais je ne trouve de félicité pure que dans la prière. » Ce point fut le seul sur lequel il dérogea à ses propres lois et réclama son privilège de prophète. Contrairement à toutes ses prescriptions, il eut quinze femmes, d'autres disent vingt-cinq. Les épisodes les plus délicats ne pouvaient manquer de surgir dans un tel ménage. Ajoutez que la jalousie la plus subtile paraît avoir été un des traits de son caractère. Un verset du Coran défend expressément à ses femmes de se remarier après sa mort. Dans sa dernière maladie, il disait à Aïscha : « Ne serais-tu pas satisfaite de mourir avant moi, et de savoir que ce serait moi qui t'envelopperais dans le linceul, qui prierais sur toi, qui te déposerais dans la tombe? — J'aimerais assez cela, répondit Aïscha, si je n'avais l'idée qu'au retour de mon enterrement tu viendrais ici te consoler de ma perte avec quelque autre de tes femmes. » Cette saillie fit sourire le prophète.

L'épisode de son mariage avec Maria la Copte est un des plus singuliers. Une Copte, une esclave, une chrétienne, se vit préférée durant plusieurs nuits aux nobles filles d'Abou-Bekr et d'Omar, du plus pur sang koreischite. Ce choix provoqua une vraie sédition dans le harem, à propos de laquelle Dieu révéla ce qui suit : « O apôtre de Dieu, pourquoi, dans la vue de complaire à tes femmes, t'abstiendrais-tu de ce que Dieu te permet? Le Seigneur est bon et miséricordieux; il annule des sermens inconsidérés. Il est votre maître; il a la science et la sagesse. » Ainsi autorisé à punir les rebelles, le prophète les répudia pour un mois, qu'il donna tout entier à Maria. Ce ne fut que sur les vives instances d'Abou-Bekr et d'Omar qu'il consentit à reprendre leurs filles, après les avoir admonestées par cet autre verset : « Si vous

torique; je n'insiste ici que sur le caractère que les Arabes ont attribué à leur prophète, et sur la couleur générale de sa légende.

vous opposez au prophète, sachez que Dieu se déclare pour lui. Il ne tiendrait qu'à lui de vous répudier toutes, et le Seigneur lui donnerait des épouses meilleures que vous, de bonnes musulmanes, pieuses, soumises, dévouées. »

Le scandale fut bien plus grave lors du mariage de Mahomet avec Zeynab. Elle était déjà mariée à Zeyd, fils adoptif du prophète. Un jour que celui-ci allait visiter Zeyd, il trouva Zeynab seule et couverte de vêtemens légers qui dérobaient à peine la beauté de ses formes. Son émotion se trahit par ces mots : « Louange à Dieu qui dispose des cœurs ! » Puis il s'éloigna ; mais le sens de cette exclamation n'échappa point à Zeynab, qui la rapporta à Zeyd. Celui-ci courut immédiatement annoncer à Mahomet qu'il était prêt à répudier sa femme. Le prophète combattit d'abord ce dessein ; mais Zeyd insista. Zeynab, disait-il, fière de sa noblesse, avait envers lui un ton de hauteur qui détruisait le bonheur de leur union. Malgré l'usage qui interdisait aux Arabes d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, quelques mois après, Zeynab prenait rang parmi les femmes du prophète. Quelques versets du Coran firent cesser les murmures des musulmans austères, et le complaisant Zeyd vit son nom inscrit dans le livre saint.

En somme, Mahomet nous apparaît comme un homme doux, sensible, fidèle, exempt de rancune et de haine. Ses affections étaient sincères ; son caractère, en général, porté à la bienveillance. Lorsqu'on lui serrait la main en l'abordant, il répondait cordialement à cette étreinte, et jamais il ne retirait la main le premier. Il saluait les petits enfans et montrait une grande tendresse de cœur pour les femmes et les faibles. « Le paradis, disait-il, est au pied des mères. » Ni les pensées d'ambition, ni l'exaltation religieuse n'avaient desséché en lui le germe des sentimens individuels. Rien de moins ressemblant à cet ambitieux machiavélique et sans cœur, expliquant en inflexibles alexandrins ses projets à Zopyre :

Je dois régir en dieu l'univers prévenu ;
Mon empire est détruit, si l'homme est reconnu.

L'homme, au contraire, est chez lui toujours à découvert. Il avait conservé toute la sobriété et la simplicité des mœurs arabes ; aucune idée de majesté. Son lit était un simple manteau et son oreiller une peau remplie de feuilles de dattier. On le voyait traire lui-même ses brebis, et il s'asseyait à terre pour raccommoder ses vêtemens et ses chaussures. Toute sa conduite dément le caractère entreprenant, audacieux, qu'on est convenu de lui attribuer. Il se montre habituellement faible, irrésolu, peu sûr de lui-même. M. Weil va jusqu'à le traiter de poltron ; il est certain qu'en général il avançait timidement et résistait presque toujours à l'entraînement de ses compagnons. Ses précautions dans les batailles étaient peu dignes d'un prophète. Il se couvrait de

deux hauberts et portait sur la tête un casque à visière qui lui recouvrait la figure. A la déroute d'Ohod, sa tenue est on ne peut plus meséante à un envoyé de Dieu : renversé dans un fossé, il ne dut la vie qu'au dévouement des Ansâr, qui le couvrirent de leur corps, et il se releva tout souillé de sang et de boue. Son extrême circonspection perce à chaque pas. Il écoutait volontiers les avis et y montrait beaucoup de déférence. Souvent même on le voit céder à la pression de l'opinion publique et se laisser entraîner à des démarches que sa prudence réprouvait. Ses disciples, ayant une idée beaucoup plus haute que lui de ses dons prophétiques et croyant en lui beaucoup plus que lui-même, ne comprenaient rien à ces hésitations et à ces ménagemens.

Toute l'énergie qui fut déployée dans la fondation de la religion nouvelle appartient à Omar. Omar est vraiment le saint Paul de l'islamisme, le glaive qui tranche et décide. On ne peut douter que le caractère indécis de Mahomet n'eût compromis son œuvre sans l'adjonction de cet impétueux disciple, toujours prêt à tirer le sabre contre ceux qui n'admettaient pas sans examen la religion qu'il avait d'abord persécutée. La conversion d'Omar fut le moment décisif dans le progrès de l'islamisme. Jusque-là les musulmans s'étaient cachés pour pratiquer leur religion et n'avaient osé confesser leur foi en public. L'audace d'Omar, son ostentation à s'avouer musulman, la terreur qu'il inspirait leur donna la confiance de paraître au grand jour. Il ne semble pas que Mahomet ait rien vu au-delà de l'horizon de l'Arabie, ni qu'il ait songé que sa religion pût convenir à d'autres qu'aux Arabes. Le principe conquérant de l'islamisme, cette pensée que le monde doit devenir musulman, est une pensée d'Omar. C'est lui qui, après la mort de Mahomet, gouvernant en réalité sous le nom du faible Abou-Bekr, au moment où l'œuvre du prophète à peine ébauchée va se disloquer, arrête la défection des tribus arabes et donne à la religion nouvelle son dernier caractère de fixité. Si la chaleur d'un tempérament impétueux s'attachant avec frénésie à un dogme, afin de pouvoir haïr à son aise, doit s'appeler foi, Omar a réellement été le plus énergique des croyans. Jamais on n'a cru avec plus de rage, jamais on n'a dépensé plus de colère au nom de l'indubitable. Le besoin de haine amène souvent à la foi les caractères entiers et sans nuances, car la foi absolue est le plus puissant prétexte de haine, celui auquel on s'abandonne avec le plus de sécurité de conscience.

Le rôle de prophète a toujours ses épines, et, en face de compatriotes aussi disposés à le trouver en défaut, Mahomet ne pouvait manquer d'avoir à traverser des momens difficiles. Il s'en tirait en général avec beaucoup d'habileté, évitant d'exagérer son rôle et craignant toujours de s'aventurer trop loin. Il pouvait paraître surprenant qu'un envoyé de Dieu essayât des défaites, vit ses prévisions déjouées, remportât des

demi-victoires. Dans les grandes légendes surnaturelles, les choses sont bien autrement menées; tout y est tranché, absolu, comme il convient lorsque Dieu s'en mêle. Il était trop tard pour prendre les choses sur un ton aussi élevé : voilà pourquoi, dans la vie de ce dernier des prophètes, tout se passe à demi et par à-peu-près, d'une manière tout humaine et tout historique. Il est battu, il se trompe, il recule, il se corrige, il se contredit. Les musulmans reconnaissent jusqu'à deux cent vingt-cinq contradictions dans le Coran, c'est-à-dire deux cent vingt-cinq passages qui ont été plus tard abrogés en vue d'une autre politique.

Quant aux traits de la vie de Mahomet qui, à nos yeux, seraient des taches impardonnables à sa moralité, il serait injuste d'y appliquer une critique trop rigoureuse. Il est évident que ces actes ne produisaient pas sur ses contemporains, ne produisent pas sur les historiens musulmans la même impression que sur nous. On ne peut nier pourtant que plusieurs fois il ne fasse le mal avec pleine connaissance et en sachant très bien qu'il obéit à sa propre volonté et non à l'inspiration de Dieu. Il permet le brigandage; il commande des assassinats; il ment et il permet de mentir à la guerre par stratagème. On pourrait citer une foule de circonstances où il pactise avec la morale dans un intérêt politique. Une des plus singulières assurément est celle où il promet d'avance à Othman le pardon de tous les péchés qu'il pourra commettre jusqu'à sa mort, en compensation d'un grand sacrifice pécuniaire. Il était surtout impitoyable pour les rieurs. La seule femme pour laquelle il se montra rigoureux à la prise de la Meeque fut la musicienne Fertena, qui chantait habituellement les vers satiriques que l'on composait contre lui. Sa conduite envers son secrétaire est aussi infiniment caractéristique. Cet homme, qui écrivait le Coran sous la dictée du prophète, assistait de trop près à son inspiration pour que leur confiance réciproque fût bien vive. Mahomet ne l'aimait pas; il l'accusait de changer des mots et de dénaturer le sens de ses dictées, si bien que le secrétaire, agité de sinistres pressentimens, s'enfuit et abjura l'islamisme. Après la prise de la Mecque, il retomba entre les mains des musulmans. Mahomet ne se laissa arracher son pardon qu'avec une peine infinie, et, quand l'apostat se fut retiré, il exprima avec humeur aux musulmans son mécontentement de ce qu'ils ne l'avaient pas délivré de cet homme.

Il y aurait aussi quelque injustice à juger en toute rigueur et avec nos idées réfléchies les actes de Mahomet qui, de nos jours, seraient appelés des supercheries. On ne saurait se figurer à quel point, chez les musulmans, la conviction et même en un sens la noblesse de caractère peuvent s'allier à un certain degré d'imposture. Le chef de la secte des Wahhabites, Abd-el-Wahhab, un vrai déiste, le Socin de l'islamisme, n'inspirait-il pas à ses soldats la plus aveugle confiance en leur

donnant, avant la bataille, un sauf-conduit signé de sa main et adressé au trésorier du paradis pour que celui-ci les y admit d'emblée et sans interrogatoire préalable? Tous les fondateurs des *khouan*, ou ordres religieux d'Algérie (1), réunissent le double caractère d'ascètes et d'audacieux charlatans. Sidi-Aïssa, le plus étrange de ces modernes prophètes, Sidi-Aïssa, dont la légende a presque atteint les proportions de celle de Mahomet, n'était qu'un jongleur et un montreur de bêtes qui sut habilement exploiter son métier, et aucun de ceux qui ont voyagé en Algérie ne croira que les *Aïssaoua* soient dupes de leurs propres prestiges.

Certes, il serait de mauvais goût de comparer Mahomet à ces imposteurs de bas étage. Il faut pourtant avouer que, si la première condition du prophète est de se faire illusion à lui-même, Mahomet ne mérite pas ce titre. Toute sa vie révèle une réflexion, une combinaison, une politique, qui ne rentrent guère dans le caractère d'un enthousiaste obsédé de ses visions divines. Jamais tête ne fut plus lucide que la sienne; jamais homme ne posséda mieux sa pensée. Ce serait poser la question d'une manière étroite et superficielle que de se demander *si Mahomet croyait à sa propre mission*; car, en un sens, la foi seule est capable de soutenir l'homme dans la lutte pour l'idée morale qu'il a embrassée, et, d'un autre côté, il est absolument impossible d'admettre qu'un homme d'une conscience aussi claire crût avoir entre les deux épaules le seau de prophétie et tenir de l'ange Gabriel l'inspiration qu'il recevait de ses passions et de ses desseins prémédités. M. Weil et M. Washington Irving supposent, non sans vraisemblance, que dans la première phase de sa vie prophétique un enthousiasme vraiment saint soulevait sa poitrine et que la période réfléchie ne vint qu'ensuite, lorsque la lutte et le sentiment des difficultés à vaincre eurent terni la délicatesse première de son inspiration. Les dernières surates du Coran, si resplendissantes de poésie, seraient l'expression de sa conviction naïve, tandis que les premières surates, pleines de politique, chargées de disputes, de contradictions, d'injures, seraient l'œuvre de son âge pratique et réfléchi. On ne peut nier que les premières apparitions de son génie prophétique ne soient empreintes d'un grand caractère de sainteté. On le voyait seul en prière dans les vallées désertes des environs de la Mecque. Ali, fils d'Abou-Talib, à l'insu de son père et de ses oncles, l'accompagnait quelquefois et priait avec lui, imitant ses mouvemens et ses attitudes. Un jour, Abou-Talib les surprit dans cette occupation. « Que faites-vous, leur dit-il, et quelle religion suivez-vous donc? — La religion de Dieu, de ses anges, de ses prophètes, répondit Mahomet, la religion d'Abraham. » Qu'il est grand aussi dans les premières épreuves de son apostolat! Un soir, après avoir passé le jour à

(1) Voir le curieux ouvrage du capitaine De Neveu sur ce sujet, Paris, 1846.

prêcher, il rentra chez lui sans avoir rencontré un seul individu, homme ou femme, libre ou esclave, qui ne l'eût accablé d'affronts et n'eût repoussé ses exhortations avec mépris. Accablé, découragé, il s'enveloppa de son manteau et se jeta sur une natte. C'est alors que Gabriel lui révéla la belle surate : *O toi qui es enveloppé d'un manteau, lève-toi et prêche...* Toutefois ce parfum de sainteté n'apparaît qu'à de rares intervalles dans sa période d'activité. Peut-être reconnut-il que le sentiment moral et la pureté de l'âme ne suffisent pas dans la lutte contre les passions et les intérêts, et que la pensée religieuse, du moment qu'elle aspire au prosélytisme, est obligée de prendre les allures de ses adversaires moins délicats. Il semble du moins qu'après avoir cru sans arrière-pensée à sa prophétie, il perdit ensuite sa foi spontanée, et continua néanmoins de marcher, guidé par sa réflexion et sa volonté, moins grand dès-lors, — à peu près comme Jeanne d'Arc redevint femme dès qu'elle réfléchit sa mission et perdit sa naïveté. L'homme est trop faible pour porter long-temps la mission divine, et ceux-là seuls sont immaculés que Dieu a bientôt déchargés du fardeau de l'apostolat.

Question plus étrange peut-être et que la critique pourtant ne peut se refuser à poser : Jusqu'à quel point les disciples de Mahomet croyaient-ils à sa mission prophétique? — Il peut sembler étrange de révoquer en doute la parfaite spontanéité et la conviction absolue d'hommes que l'élan de leur foi entraîna du premier bond jusqu'aux extrémités du monde. D'importantes distinctions sont pourtant ici nécessaires. Dans le cercle des fidèles primitifs, parmi les Mohadjir et les Ansâr (1), la foi était, il faut l'avouer, à peu près absolue; mais, si nous sortons de ce petit groupe, qui ne dépassait pas quelques milliers d'hommes, nous ne trouvons autour de Mahomet, dans tout le reste de l'Arabie, que l'incrédulité la moins déguisée. L'antipathie des Mecquois pour leur compatriote ne fut jamais pleinement domptée; l'épicuréisme qui régnait chez les riches Koreischites, l'esprit léger et libertin des poètes alors en vogue ne laissaient place à aucune conviction profonde. Quant aux autres tribus, il est certain qu'elles n'embrassèrent l'islamisme que pour la forme, sans s'enquérir des dogmes qu'il fallait croire et sans y attacher grande importance. Elles ne voyaient pas grand inconvénient à prononcer la formule de l'islam, sauf à l'oublier quand le prophète ne serait plus. Lorsque Khâlid parut chez les Djadhîma en les sommant d'embrasser la foi du prophète, ces bonnes gens savaient si peu de quoi il était question, qu'ils crurent qu'il s'agissait du sabéisme, et qu'ils jetèrent leurs armes en criant : « Nous sommes

(1) Les Mohadjir étaient les Mecquois qui accompagnèrent Mahomet dans sa fuite (*hedjra*); les Ansâr, les Médinois qui l'accueillirent et se firent ses défenseurs contre ses propres concitoyens.

sabéens! » La fière tribu des Thakif imagina un singulier accommodement pour sauver la honte de sa conversion : ils consentirent à se soumettre à la foi nouvelle à la condition qu'ils conserveraient encore pendant trois ans leur idole Lât. Cette condition ayant été rejetée, ils demandèrent à garder Lât pendant un an, pendant six mois, pendant un mois. Leur fierté voulait une concession ; ils se rabattirent enfin à demander l'exemption de la prière. La conversion des Témimites n'est pas moins curieuse. Leurs ambassadeurs se présentèrent fièrement, et, s'approchant des appartemens du prophète et de ses femmes : « Sors, Mahomet, lui crièrent-ils ; nous venons te proposer une lutte de gloire (1) : nous amenons notre poète et notre orateur. » Mahomet sortit, et l'on prit place autour des jouteurs. L'orateur Otarid et le poète Zibrican exaltèrent, l'un en prose rimée, l'autre en vers, les avantages de leur tribu. Cays et Hassan, fils de Thabet, répondirent par des pièces improvisées sur le même mètre et avec la même rime, et établirent avec tant d'énergie la supériorité des musulmans, que les Témimites s'avouèrent vaincus. « Mahomet est vraiment un homme favorisé du ciel, se dirent-ils ; son orateur et son poète ont vaincu les nôtres. » Et ils se firent musulmans.

Toutes les conversions étaient de ce genre. On faisait ses conditions ; on prenait et on laissait. Le vieil Amir, fils de Tofayl, étant venu trouver Mahomet : « Si j'embrasse l'islamisme, lui dit-il, quel sera mon rang ? — Celui des autres musulmans, répondit Mahomet ; tu auras les mêmes droits et les mêmes devoirs que tous. — Cette égalité ne me suffit point. Déclare-moi ton successeur dans le commandement de la nation, et j'adhère à tes croyances. — Il ne m'appartient pas de disposer du commandement après moi ; Dieu le donnera au personnage qu'il lui plaira de choisir. — Eh bien ! partageons maintenant le pouvoir : règne sur les villes, sur les Arabes à demeures fixes, et moi sur les Bédouins. » Mahomet n'ayant pas voulu consentir à ces conditions, Amir renonça à se faire musulman.

C'est surtout après la mort de Mahomet que l'on put voir l'extrême faiblesse de la conviction qui avait groupé autour de lui les différentes tribus arabes : ce fut une apostasie en masse. Les uns disaient que, si Mahomet eût été réellement envoyé de Dieu, il ne serait pas mort ; d'autres prétendaient que sa religion ne devait durer que pendant sa vie. A peine la nouvelle de sa maladie se fut-elle répandue, qu'il apparut dans toute l'Arabie une nuée de prophètes ; chaque tribu voulut avoir le sien, comme les Korcischites : l'exemple avait été contagieux.

(1) On appelait lutte de gloire, ou *moufâkhara*, des tournois poétiques où chaque tribu se faisait représenter par un poète chargé de faire valoir ses titres à la prééminence. La victoire restait à la tribu dont le poète avait trouvé les expressions les plus fortes et les plus heureuses.

Presque tous ces prophètes n'étaient du reste que des intrigans subalternes, entièrement dépourvus d'initiative religieuse. S'adressant à des tribus simples et beaucoup moins raffinées que les Mecquois, ils avaient à leur service quelques tours de prestidigitation, qu'ils donnaient comme preuve de leur mission divine. L'un d'eux, Moseilama, courait le pays en montrant une fiole à goulot étroit, dans laquelle il avait fait entrer un œuf au moyen d'un procédé qu'il avait appris d'un jongleur persan. Il récitait aussi des phrases rimées, qu'il donnait pour des versets d'un second Coran. Qui le croirait? ce vil imposteur tint en échec durant plusieurs années toutes les forces musulmanes groupées autour d'Abou-Bekr et balança la destinée de Mahomet. Il trouva un rival redoutable dans la prophétesse Sedjah, qui avait réussi à grouper derrière elle une puissante armée de Témimites. Moseilama, pressé dans Hadjr, ne vit d'autre moyen de désarmer sa belle rivale que de lui proposer un tête-à-tête, qui fut accepté avec empressement. Le prophète et la prophétesse en sortirent mariés. Après trois jours donnés à l'hymen, Sedjah rentra dans son camp, où ses soldats s'empressèrent de la questionner sur les résultats de son entrevue avec Moseilama. « J'ai reconnu en lui, dit-elle, un véritable prophète, et je l'ai épousé. — Moseilama nous donne-t-il un cadeau de noces? demandèrent les Témimites. — Il n'a point parlé de cela, répliqua Sedjah. — Ce serait une honte pour toi et pour nous, reprirent-ils, qu'il épousât notre prophétesse sans nous rien donner. Retourne vers lui, et réclame pour nous un cadeau. » Sedjah alla se présenter à la porte de Hadjr, et, la trouvant barricadée, elle fit appeler son époux, qui parut sur la muraille. Un héraut lui exposa la réclamation des Témimites. « Fort bien, répondit Moseilama, vous serez satisfaits. Je vous charge de publier la proclamation suivante : Moseilama, prophète de Dieu, accorde exemption aux Benou-Temim de la première et de la dernière des cinq prières que son confrère Mahomet leur a imposées. » Les Témimites prirent cette dispense au sérieux, et l'on prétend que, depuis lors, ils n'ont plus fait la prière de l'aurore ni celle de la nuit.

On peut juger par ces récits combien était peu profond le mouvement religieux chez les Arabes. Ce mouvement n'avait absolument rien de dogmatique en dehors d'un petit groupe très réduit. On raconte qu'après une victoire, Omar ordonna que chacun eût sa part au butin en proportion de la partie du Coran qu'il savait par cœur. Or, quand on en vint à l'épreuve, il se trouva que les plus braves d'entre les Bédouins n'en purent réciter tout juste que la formule initiale : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux*, ce qui fit beaucoup rire les assistans. Ces natures fortes et simples n'entendaient rien à la mysticité. D'un autre côté, la foi musulmane avait trouvé dans les familles riches et fières de la Mecque un centre de résistance dont elle ne put triompher entièrement. Abou-Sofyan, le chef de cette opposition, ne prit

jamais franchement les allures d'un vrai croyant. Lors de sa première entrevue avec Mahomet, après la prise de la Mecque : « Eh bien ! Abou-Sofyan, lui dit Mahomet, confesses-tu maintenant qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah ? — Oui, répondit Abou-Sofyan. — Ne confesseras-tu pas aussi que je suis l'envoyé d'Allah ? — Pardonne à ma sincérité, reprit Abou-Sofyan, mais sur ce point je conserve encore quelques doutes. » Une foule de piquantes anecdotes témoignent du ton légèrement sceptique et railleur que ce personnage conserva toujours à l'égard de la foi nouvelle. Or une foule de Mecquois partageaient ces sentimens. Il y avait à la Mecque tout un parti d'hommes d'esprit, riches, nourris de l'ancienne poésie arabe, radicalement incrédules. Ces hommes avaient trop de bon goût et de finesse pour faire une bien vive opposition à la secte naissante; ils embrassèrent l'islamisme, mais en conservant leurs habitudes et leurs allures profanes. C'est le parti des *mounafikoun*, ou faux musulmans, qui joue un si grand rôle dans le Coran. A la bataille de Honayn, où les musulmans furent mis en déroute, ils ne cachèrent pas leur joie maligne. « Par ma foi ! dit Calada, je crois que cette fois-ci Mahomet est à bout de sa magie. — Voyez-les donc, disait Abou-Sofyan, ils courront jusqu'à ce que la mer les arrête. » Mahomet savait fort bien à quoi s'en tenir sur leurs sentimens; mais, en habile politique, il se contentait d'une soumission extérieure, et faisait même en sorte que dans le partage du butin ils fussent plus favorisés que les fidèles dont il était assuré.

Tout le premier siècle de l'islamisme ne fut qu'une lutte entre ces deux partis : d'un côté, le groupe fidèle des Mohadjir et des Ansâr; de l'autre, le parti opposant représenté par la famille des Omeyyades ou d'Abou-Sofyan. Le parti des musulmans sincères avait toute sa force dans Omar; mais, après l'assassinat de ce dernier, c'est-à-dire douze ans après la mort du prophète, le parti des opposans triomphe par l'élection d'Othman, Othman, le neveu du plus dangereux ennemi de Mahomet, d'Abou-Sofyan ! Tout le khalifat d'Othman fut une réaction contre les amis du prophète, qui se virent écartés des affaires et violemment persécutés. Dès-lors ils ne purent jamais reprendre le dessus. Les provinces ne pouvaient souffrir que la petite aristocratie des Mohadjir et des Ansâr, groupée à la Mecque et à Médine, s'arrogeât à elle seule le droit d'élire le khalife. Ali, le vrai représentant de la tradition primitive de l'islamisme, fut toute sa vie un homme impossible, et son élection ne fut jamais prise au sérieux dans les provinces. De toutes parts, on tendait la main à la famille Omeyyade, devenue syrienne d'habitudes et d'intérêts. Or, l'orthodoxie des Omeyyades fut toujours très suspecte. Ils buvaient du vin, pratiquaient des rites du paganisme, ne tenaient aucun compte de la tradition du prophète, des mœurs musulmanes et du caractère sacré des amis de Mahomet. De là l'étonnant spectacle que présente le premier siècle de l'hégire, tout

occupé à exterminer les musulmans primitifs, les vrais pères de l'islamisme. Ali, le plus saint des hommes, le fils adoptif du prophète. Ali que Mahomet avait proclamé son vicaire, est impitoyablement égorgé. Hosein et Hasan, ses fils, que Mahomet a tenus sur ses genoux et couverts de ses baisers, sont égorgés. Ibn-Zobéir, le premier né des Mohadjir, qui reçut pour premier aliment la salive de l'apôtre de Dieu, est égorgé (1). Les fidèles primitifs, serrés autour de la Caaba, y continuent encore la vie arabe, passant le jour à causer dans les parvis et à faire les tournées processionnelles autour de la pierre noire; mais ils sont devenus complètement impuissans, et les Omeyyades ne les respectent que jusqu'au jour où ils se croient capables de les forcer dans leur sanctuaire. Ce fut un étrange scandale que ce dernier siège de la Mecque, où l'on vit les musulmans de Syrie mettre le feu aux voiles de la Caaba et la faire érouler sous les pierres de leurs balistes. On dit qu'à la première pierre lancée contre la maison sainte, le tonnerre se fit entendre; les soldats de Syrie tremblèrent. « Allez toujours, leur dit leur chef, je connais le climat de ce pays, les orages y sont fréquens dans cette saison. » En même temps, il saisit les cordes de la baliste et les mit lui-même en mouvement.

Nous arrivons donc de toutes parts à ce résultat singulier : que le mouvement musulman s'est produit presque sans foi religieuse; qu'à part le petit nombre des fidèles primitifs, Mahomet n'opéra réellement que peu de conviction en Arabie, et qu'il ne réussit jamais à abattre l'opposition représentée par le parti omeyyade. C'est ce parti qui, comprimé d'abord par l'énergie d'Omar, l'emporte définitivement après la mort de ce redoutable adversaire, et fait élire Othman; c'est ce parti qui oppose à Ali une résistance invincible et finit par l'immoler à sa haine; c'est ce parti enfin qui triomphe par l'avènement des Omeyyades et va égorgier jusque dans la Caaba tout ce qui restait de la génération primitive et pure. De là aussi cette indécision où flottent jusqu'au *xii^e* siècle tous les dogmes de la foi musulmane; de là cette philosophie hardie, proclamant sans détour les droits indéfinis de la raison; de là ces sectes sans nombre, confinant, par des nuances indiscernables, à l'infidélité la plus avouée : karmathes, fatimites, ismaéliens, dualistes, druses, haschischins, hernanites, zendiks, sectes secrètes à double entente, alliant le fanatisme à l'incrédulité, la licence à l'enthousiasme religieux, la hardiesse du libre penseur à la superstition de l'initié. Ce n'est réellement qu'au *xii^e* siècle que l'islamisme a triomphé des éléments indisciplinés qui s'agitaient dans son sein par l'avènement de la théologie ascharite et l'extermination violente de la philosophie. Depuis cette époque, pas un doute ne s'est produit, pas une protestation

(1) Pour le tableau de cette curieuse époque, on peut consulter le beau mémoire de M. Quatremère sur la vie d'Ibn-Zobéir.

ne s'est élevée, et jamais peut-être l'islamisme n'a été aussi fort que de nos jours. La foi est l'œuvre du temps, et le ciment des édifices religieux se durcit en vieillissant.

II.

La nature humaine, dans son ensemble, n'étant ni entièrement bonne, ni entièrement mauvaise, ni tout-à-fait sainte, ni tout-à-fait profane, c'est pécher également contre la critique que de prétendre expliquer les mouvemens religieux de l'humanité par des passions et des intérêts individuels, ou par l'action exclusive d'une intime génialité religieuse. Il faudrait manquer absolument du sentiment historique pour supposer qu'une révolution aussi profonde que l'islamisme ait pu s'accomplir par quelque adroite combinaison, et Mahomet n'est pas plus explicable par l'imposture et la ruse que par l'illumination et l'enthousiasme. Aux yeux du logicien, se plaçant au point de vue des abstractions et opposant l'une à l'autre comme des catégories absolument distinctes le beau et le laid, le vrai et le faux, il n'y a pas de moyen terme entre l'imposteur et le prophète. Aux yeux du critique, se plaçant dans le milieu fuyant et insaisissable de la vie, rien n'est pur de ce qui sort de l'homme; tout porte, à côté du sceau de la beauté, sa scorie originelle. Qui peut dire la ligne qui sépare, dans ses propres sensations morales, l'aimable du haïssable, la naïveté de la beauté, la vision angélique de la vision satanique, et même, dans une certaine mesure, la joie de la douleur? Les religions étant les œuvres les plus complètes de la nature humaine, celles qui l'expriment avec le plus d'unité, participent plus que toute autre chose à la complexité de cette nature et excluent les jugemens simples et absolus. Vouloir appliquer avec fermeté à ces apparitions capricieuses les catégories de la scolastique, les juger avec l'aplomb du logicien traçant une ligne profonde entre la sagesse et la folie, c'est en fausser la nature. Tout s'alterne comme en un fantastique mirage dans ce grand sabbat de toutes les passions et de tous les instincts, dans ces nuits de Walpurgis de l'intelligence humaine. Le saint et l'infame, le charmant et l'horrible, l'apôtre et le jongleur, la vierge et le bourreau, le ciel et l'enfer s'y succèdent comme dans les visions d'un sommeil troublé, où toutes les images cachées dans les replis de la fantaisie humaine apparaissent tour à tour.

J'ai longuement insisté sur l'infirmité native de l'islamisme; il y aurait injustice à ne pas ajouter que rien ne résisterait à l'épreuve que nous pouvons lui faire subir. Quel prophète tiendrait contre la critique, si la critique le poursuivait, comme celui-ci, jusque dans son alcôve? Heureux ceux que couvre le mystère, et qui combattent contre la critique retranchés derrière le muage! Peut-être aussi notre siècle

a-t-il abusé du mot de spontanéité dans l'explication des phénomènes que ni l'expérience ni l'histoire ne sauraient atteindre. Par réaction contre une école qui s'était exagéré le pouvoir créateur des facultés réfléchies, qui n'avait voulu voir dans le langage, les croyances religieuses et morales, la poésie primitive, que des inventions délibérées, nous sommes trop portés peut-être à supposer que toute idée de composition doit être exclue des poèmes primitifs, et toute idée d'imposture de la formation des grandes légendes. Au lieu de dire que les langues, les religions, les croyances et la poésie populaires se sont faites d'elles-mêmes, il serait plus exact, ce semble, de dire qu'on ne les voit pas se faire. Le spontané n'est peut-être que l'obscur, car voici la seule religion dont les origines soient claires et historiques, et dans ces origines nous trouvons beaucoup de réflexion, de délibération, de combinaison. A Dieu ne plaise que je veuille, en quoi que ce soit, porter atteinte à la majesté du passé! Quand la critique s'applique pour la première fois à un fait ou à un livre qui avait captivé les respects d'un grand nombre de générations, on découvre presque toujours que l'admiration avait porté à faux; on aperçoit mille artifices, mille retouches, mille à-peu-près, qui détruisent la grande impression de beauté ou de sainteté qui avait séduit les siècles non critiques. Quel jour dans la fortune d'Homère que celui où les malencontreuses scolies de Venise sont venues nous révéler les coups de crayon de Zénodote et d'Aristarque, et nous introduire en quelque sorte dans le comité où s'est élaboré le poème qui jusque-là semblait l'émission la plus directe, le jet le plus limpide du génie personnel! Est-ce à dire que la critique ait détruit Homère? Autant vaudrait dire que les progrès de la philosophie et de l'esthétique ont détruit l'antiquité, parce qu'ils ont démontré le néant de certaines beautés long-temps fort goûtées, et dont l'antiquité était parfaitement innocente. Autant vaudrait dire que l'exégèse a détruit la Bible, parce qu'au lieu des contre-sens de la Vulgate admirés par Bossuet, au lieu des solécismes où M. de Chateaubriand voyait de sublimes beautés, elle nous a révélé une curieuse et originale littérature. La critique déplace l'admiration, mais ne la détruit pas. L'admiration est un acte essentiellement synthétique; ce n'est pas en disséquant un beau corps qu'on en découvre la beauté, ce n'est pas en examinant à la loupe les événemens de l'histoire et les œuvres de l'esprit humain qu'on en reconnaît le grand caractère. On peut affirmer sans hésiter que si nous voyions l'origine des grandes choses du passé d'aussi près que les mesquines agitations du présent, tout le prestige s'évanouirait, et il ne resterait plus rien à adorer; mais aussi n'est-ce pas dans cette région inférieure des fluctuations et des défaillances de l'individu qu'il convient de chercher la beauté. Les choses ne sont belles que par ce qu'y voit l'humanité, par les sentimens qu'elle y attache, par les symboles qu'elle en tire. C'est elle qui crée ces tons absolus, qui n'existent jamais dans la réalité.

La réalité est complexe, mêlée de bien et de mal, à la fois admirable et critiquable, digne d'amour et de haine. Au contraire, ce qui enlève les hommages de l'humanité est simple, sans tache, tout admirable. Le critique exclusivement préoccupé de la vérité, rassuré d'ailleurs sur les conséquences, puisqu'il sait que ses résultats ne pénètrent pas dans les régions où les illusions sont nécessaires, a pour mission de réparer ces contre-sens dont l'humanité ne s'inquiète guère. Il ne s'exagère pas l'importance de cette mission. Qu'importe en effet que l'humanité commette dans son admiration des erreurs historiques, qu'elle fasse plus beaux et plus purs qu'ils n'étaient en réalité les hommes qu'elle a adoptés? Son hommage n'en est pas moins méritoire, puisqu'il s'adresse à la beauté qu'elle leur suppose et qu'elle a mise en eux. Au point de vue de la vérité historique, le savant seul a le droit d'admirer; mais, au point de vue de la morale, l'idéal appartient à tous. Les sentimens ont leur valeur indépendamment de la réalité de l'objet qui les excite, et on peut douter que l'humanité partage jamais les scrupules de l'érudit qui ne veut admirer qu'à coup sûr.

Après avoir fait la part du limon terrestre dans l'œuvre du fondateur de l'islamisme, je dois montrer maintenant en quoi cette œuvre était sainte et légitime, c'est-à-dire en quoi elle correspondait aux instincts les plus profonds de la nature humaine, et, en particulier, aux besoins de l'Arabie au VII^e siècle.

L'islamisme apparaissait jusqu'ici dans l'histoire comme une tentative parfaitement originale et sans antécédens. C'était presque une formule obligée de présenter Mahomet comme le fondateur de la civilisation, du monothéisme, et même (cette grave erreur a été indéfiniment répétée) de la littérature des Arabes. Or, bien loin de commencer à Mahomet, on peut dire que le génie arabe trouve en lui sa dernière expression. Je ne sais s'il y a dans toute l'histoire de la civilisation un tableau plus gracieux, plus aimable, plus animé que celui de la vie arabe avant l'islamisme telle qu'elle nous apparaît dans les *Moallakat* et surtout dans ce type admirable d'Antar : liberté illimitée de l'individu, absence complète de loi et de pouvoir, sentiment exalté de l'honneur, vie nomade et chevaleresque, humeur, gaieté, malice, poésie légère et indévote, raffinement d'amour. Or, cette fleur de délicatesse de la vie arabe finit précisément à l'avènement de l'islamisme. Les derniers poètes de la grande école disparaissent en faisant à la religion naissante la plus vive opposition. Vingt ans après Mahomet, l'Arabie est humiliée, dépassée par les provinces conquises. Cent ans après, le génie arabe est complètement effacé; la Perse triomphe par l'avènement des Abbassides; l'Arabie disparaît pour toujours de la scène du monde, et pendant que sa langue et sa religion vont porter la civilisation depuis la Malaisie jusqu'au Maroc, de Tombouctou à Samarkand, oubliée; refoulée dans ses déserts, elle reprend sa vie comme au temps d'Ismaël.

Il est ainsi dans la vie des races un premier et rapide éclair de conscience, moment divin, où, préparées par une lente évolution intérieure, elles arrivent à la lumière, produisent leur chef-d'œuvre, puis s'effacent, comme si ce grand effort eût épuisé leur fécondité.

Mahomet n'est pas plus le fondateur du monothéisme que de la civilisation et de la littérature chez les Arabes. Il résulte de faits nombreux, signalés pour la première fois par M. Caussin de Perceval, que Mahomet n'a fait que suivre, au lieu de le devancer, le mouvement religieux de son temps. Le monothéisme, le culte d'*Allah suprême* (*Allah taâla*) avait toujours été le fond de la religion arabe. La race sémitique n'a jamais conçu le gouvernement de l'univers autrement que comme une monarchie absolue. Sa théodicée n'a pas fait un progrès depuis le *Livre de Job*; les grandeurs et les aberrations du polythéisme lui sont restées à jamais étrangères. Quelques broderies superstitieuses, qui variaient de tribu à tribu, avaient pourtant altéré, chez les Arabes, la pureté de la religion patriarcale, et, en face de religions plus fortement organisées, tous les esprits éclairés de l'Arabie aspiraient à un culte meilleur. Un peuple n'arrive guère à concevoir l'insuffisance de son système religieux que par ses rapports avec l'étranger, et les époques de création religieuse suivent toujours les époques de mélange entre les races. Or, au *vi^e* siècle, l'Arabie, restée jusque-là inaccessible, s'ouvre de toutes parts : Grecs, Syriens, Persans, Abyssins y pénétrèrent à la fois. Les Syriens y portent l'écriture; les Abyssins et les Persans règnent tour à tour dans l'Yémen et le Bahreyn. Plusieurs tribus reconnaissaient la suzeraineté des empereurs grecs et recevaient d'eux un toparque. L'épisode le plus singulier peut-être de l'histoire antéislamique est celui du prince poète Imroulcays venant chercher un asile à Constantinople, nouant une intrigue amoureuse avec la fille de Justinien, la chantant en vers arabes et mourant empoisonné par les ordres secrets de la cour de Byzance. La diversité des religions entretenait également en Arabie un singulier mouvement d'idées. Des tribus entières avaient embrassé le judaïsme; le christianisme comptait des églises considérables à Nedjran, dans les royaumes de Hira et de Ghassan. De tous côtés, on disputait de religion. Il nous est resté un curieux monument de ces controverses dans la dispute de Gregentius, évêque de Zhefar, contre le Juif Herban. Une sorte de tolérance vague et de syncrétisme de toutes les religions sémitiques finit par s'établir : les idées de Dieu unique, de paradis, de résurrection, de prophètes, de livres sacrés, s'insinuèrent peu à peu, même chez les tribus païennes. La Caaba devint le panthéon de tous les cultes; quand Mahomet chassa les images de la maison sainte, au nombre des dieux expulsés était une vierge byzantine peinte sur une colonne, tenant son fils entre ses bras.

Ce grand travail religieux se trahissait au-dehors par des faits significatifs et qui annonçaient une prochaine éclosion. On vit une foule d'hommes mécontents de l'ancien culte se mettre en voyage pour aller à la recherche de la meilleure religion, essayer tour à tour les différens cultes existans, et, en désespoir de cause, se créer une religion individuelle en harmonie avec leurs besoins moraux. Toute apparition religieuse est ainsi précédée d'une sorte d'inquiétude et d'attente vague qui se manifeste dans quelques âmes privilégiées par des pressentimens et des désirs. L'islamisme eut son Jean-Baptiste et son vieillard Siméon (1). Quelques années avant la prédication de Mahomet, tandis que les Koreischites célébraient la fête d'une de leurs idoles, quatre hommes plus éclairés que le reste de leur nation se réunissaient à l'écart de la foule et se communiquaient leurs pensées. « Nos compatriotes, se disaient-ils, marchent dans une fausse voie; ils se sont éloignés de la religion d'Abraham. Qu'est-ce que cette prétendue divinité à laquelle ils immolent des victimes et autour de laquelle ils font des processions solennelles? Cherchons la vérité, et pour la trouver, quittons, s'il le faut, notre patrie et parcourons les pays étrangers. » Les quatre personnages qui formaient ce projet étaient Waraca, fils de Naufal, Othman, fils de Howayrith, Obeydallah, fils de Djahsch, et Zeyd, fils d'Amr.

Waraca avait puisé dans ses relations fréquentes avec les chrétiens et les Juifs une instruction supérieure à celle de ses concitoyens. D'après une croyance assez généralement répandue, il était persuadé qu'un envoyé du ciel devait bientôt paraître sur la terre, et que cet envoyé devait sortir de la nation arabe. Il avait acquis la connaissance de l'écriture hébraïque et lu les livres saints. Khadidja, sa cousine, lui ayant raconté la première vision de son mari, il déclara que Mahomet était le prophète des Arabes et prédit les persécutions qu'il endurerait. Il mourut peu après, n'ayant entrevu que l'aurore de l'islamisme.

Othman, fils de Howayrith, se mit à voyager, interrogeant tous ceux dont il espérait tirer des lumières. Des religieux chrétiens lui inspirèrent du goût pour la foi de Jésus-Christ. Il alla se présenter à la cour de l'empereur de Constantinople, où il reçut le baptême. — Obeydallah, fils de Djahsch, après d'inutiles efforts pour arriver à la religion d'Abraham, demeura dans l'incertitude et le doute jusqu'au moment où Mahomet commença sa prédication. Il crut d'abord reconnaître dans l'islamisme la vraie religion qu'il cherchait; mais bientôt il y renonça pour se vouer définitivement au christianisme. —

(1) Le bouddhisme aussi. A la vue des apparitions merveilleuses qui accompagnent la naissance de Bouddha, un anachorète de l'Himalaya, possédant les cinq sciences transcendantes, vient à Kapila à travers les cieux, prend l'enfant dans ses bras, et reconnaît en lui les trente-deux signes du grand homme et les quatre-vingts marques du Bouddha.

Quant à Zeyd, fils d'Amr, il se rendait tous les jours à la Caaba et priait Dieu de l'éclairer. On le voyait, le dos appuyé contre le mur du temple, se livrer à de pieuses méditations dont il sortait en s'écriant : Seigneur ! si je savais de quelle manière tu veux être servi et adoré, j'obéirais à ta volouté ; mais je l'ignore. Ensuite il se prosternait la face contre terre. N'adoptant ni les idées des Juifs ni celles des chrétiens, Zeyd se fit une religion à part, tâchant de se conformer à ce qu'il croyait avoir été le culte suivi par Abraham. Il rendait hommage à l'unité de Dieu, attaquait publiquement les fausses divinités, et déclamaient avec énergie contre les pratiques superstitieuses. Persécuté par ses concitoyens, il s'enfuit et parcourut la Mésopotamie et la Syrie, consultant partout les hommes voués aux études religieuses dans l'espoir de retrouver la religion patriarcale. Un savant moine chrétien, avec lequel il s'était lié, lui annonça, dit-on, l'apparition d'un prophète arabe qui prêchait la religion d'Abraham à la Mecque. Zeyd s'empressa de se mettre en route pour aller entendre l'apôtre ; mais il fut arrêté en chemin par une bande de voleurs, dépouillé et mis à mort.

Ainsi, de toutes parts on pressentait une grande rénovation religieuse, de toutes parts on disait que le temps de l'Arabie était venu. Le *prophétisme* est la forme que revêtent toutes les grandes révolutions chez les peuples sémitiques, et le prophétisme n'est, à vrai dire, que la conséquence nécessaire du système monothéiste. Les peuples primitifs, se croyant sans cesse en rapport immédiat avec la Divinité et envisageant les grands événemens de l'ordre physique et de l'ordre moral comme des effets de l'action directe d'êtres supérieurs, n'ont eu que deux manières de concevoir cette influence de Dieu dans le gouvernement de l'univers : ou bien la force divine s'incarne sous une forme humaine, c'est l'*avatar* indien ; ou bien Dieu se choisit pour organe un mortel privilégié, c'est le *nabi* ou prophète sémitique. Il y a si loin en effet de Dieu à l'homme dans le système sémitique, que la communication de l'un à l'autre ne peut s'opérer que par un interprète restant toujours parfaitement distinct de celui qui l'inspire. Dire que l'Arabie allait entrer dans l'ère des grandes choses, c'était dire par conséquent qu'elle allait avoir son prophète comme les autres familles sémitiques. Plusieurs individus, prévenant la maturité des temps, crurent ou prétendirent être l'apôtre annoncé. Mahomet grandissait au milieu de ce mouvement. Ses voyages en Syrie, ses rapports avec les moines chrétiens, et peut-être l'influence personnelle de son oncle Waraca, si versé dans les écritures juives et chrétiennes, l'eurent bientôt initié à toutes les perplexités religieuses de son siècle. Il ne savait ni lire ni écrire ; mais les histoires bibliques avaient pénétré jusqu'à lui par des récits qui l'avaient vivement frappé, et qui, restés dans son esprit à l'état de vagues souvenirs, laissaient toute liberté à

son imagination. Le reproche qu'on a adressé à Mahomet d'avoir altéré les histoires bibliques est tout-à-fait déplacé. Mahomet prenait ces récits tels qu'on les lui donnait, et la partie narrative du Coran n'est que la reproduction des traditions talmudiques et des évangiles apocryphes, surtout de l'*Évangile de l'Enfance*. Cet évangile, qui fut de très bonne heure traduit en arabe et qui n'a été conservé que dans cette langue, avait acquis une importance extrême parmi les chrétiens des régions écartées de l'Orient et avait presque effacé les canoniques. Il est certain que ces récits étaient un des plus puissans moyens d'action de Mahomet. Nadhr, fils de Hârith, entreprenait quelquefois de lui faire concurrence; il avait séjourné en Perse et connaissait les légendes des anciens rois de ce pays. Lorsque Mahomet, réunissant autour de lui un cercle d'auditeurs, leur présentait des traits de la vie des patriarches et des prophètes, des exemples de la vengeance divine tombée sur des nations impies, Nadhr prenait la parole après lui et disait : « Écoutez maintenant des choses qui valent bien celles dont Mahomet vous a entretenus. » Il racontait alors les faits les plus étonnans de l'histoire héroïque de la Perse, les merveilleux exploits des héros Roustem et Isfendiâr; puis il ajoutait : « Les narrations de Mahomet sont-elles plus belles que les miennes? Il vous débite d'anciennes légendes qu'il a recueillies de la bouche d'hommes plus savans que lui, comme j'ai moi-même recueilli dans mes voyages et mis par écrit les récits que je vous fais. »

Long-temps avant l'islamisme, les Arabes avaient adopté pour expliquer leurs propres origines les traditions des Juifs et des chrétiens. On a souvent envisagé la légende par laquelle les Arabes se rattachent à Ismaël comme ayant une valeur historique et fournissant une puissante confirmation des récits de la Bible. Aux yeux d'une critique plus délicate, cela est inadmissible. On ne peut douter que les réputations bibliques d'Abraham, de Job, de David, de Salomon n'aient commencé chez les Arabes vers le v^e siècle. Les Juifs (les *gens du livre*) avaient tenu jusque-là les archives de la race sémitique, et les Arabes reconnaissaient volontiers leur supériorité en érudition. Le *livre* des Juifs parlait des Arabes, leur attribuait une généalogie; cela suffisait pour que ceux-ci l'acceptassent de confiance : tel est le prestige du livre sur les peuples naïfs, et l'empressement avec lequel ils cherchent à se rattacher aux origines écrites des peuples plus civilisés. On raconte qu'à l'époque où Mahomet commençait à se faire remarquer, les Mecquois eurent l'idée d'envoyer des députés à Médine consulter les rabbins de cette ville sur ce qu'il fallait penser du nouveau prophète. Les députés dépeignirent aux docteurs la personne de Mahomet, leur exposèrent quels étaient ses discours et ajoutèrent : « Vous êtes des savans qui lisez des livres : que pensez-vous de cet homme? » Les docteurs répondirent : « De-

mandez-lui : Qu'est-ce que certains jeunes gens des siècles passés dont l'aventure est une merveille? Qu'est-ce qu'un personnage qui a atteint les bornes de la terre à l'orient et à l'occident? Qu'est-ce que l'âme? S'il répond à ces trois questions de telle ou telle manière, c'est véritablement un prophète. S'il répond autrement, ou s'il ne peut répondre, c'est un charlatan. » Mahomet résolut la première énigme par l'histoire des sept dormans, populaire dans tout l'Orient; la seconde, par Dhoul-Carnayn, conquérant fabuleux qui n'est autre que l'Alexandre légendaire du *Pseudo-Callisthène*. Quant à la troisième, il répondit, hélas! peut-être tout ce qu'il est permis de répondre : « L'âme est une chose dont la connaissance est réservée à Dieu. Il n'est accordé à l'homme de posséder qu'une bien faible part de science. »

La partie dogmatique de l'islamisme suppose encore moins de création que la partie légendaire. Mahomet était tout-à-fait dénué d'invention en ce sens. Étranger aux raffinemens du mysticisme, il n'a su fonder qu'une religion simple et de toutes parts limitée par le sens commun, timide comme tout ce qui naît de la réflexion, étroite comme tout ce qui est dominé par le sentiment du réel. Le symbole de l'islamisme, au moins avant l'invasion des subtilités persanes, dépasse à peine les données les plus simples de la religion naturelle. Nulle prétention théologique, aucun de ces hardis paradoxes du supernaturalisme où se déploie avec tant d'originalité la fantaisie des races douées pour l'infini; pas de sacerdoce, pas de culte en dehors de la prière. Toutes les cérémonies de la Caaba, les tournées processionnelles, le pèlerinage, l'*omra*, les sacrifices dans la vallée de Mina, le débordement du mont Arafat, étaient organisés dans tous leurs détails long-temps avant Mahomet. Le pèlerinage surtout était depuis un temps immémorial un élément essentiel de la vie arabe, ce qu'étaient les jeux olympiques pour la Grèce, les panégyres de la nation, à la fois religieuses, commerciales, poétiques. La vallée de la Mecque était ainsi devenue le point central de l'Arabie, et, malgré la division et la rivalité des tribus, l'hégémonie de la famille qui gardait la Caaba était tacitement reconnue. Ce fut un moment grave et qui fait presque une ère dans l'histoire des Arabes que celui où l'on mit une serrure et une clé à la maison sainte. Dès-lors l'autorité fut attachée à la possession des clés de la Caaba. Le Koreischite Cossay, ayant enivré le Khozaïte Abou-Ghobschan, gardien des clés, les lui acheta, dit la légende, pour une outre de vin et fonda ainsi l'autorité primatiale de sa tribu. A ce moment commence le grand mouvement d'organisation de la nation arabe. Jusque-là, on n'avait osé dresser que des tentes dans la vallée sacrée; Cossay y groupa les Koreischites, reconstruisit la Caaba et fut le vrai fondateur de la ville de la Mecque. Toutes les institutions les plus importantes datent de Cossay : le *nadwa*, ou conseil central siégeant à la Mekke; le *liwa*, ou drapeau; le *rifada*, ou l'au-

même destinée à défrayer les pèlerins; la *sicaya*, ou intendance des eaux, charge capitale dans un pays comme l'Hedjaz; le *nasaa*, ou l'intercalation des jours complémentaires dans le calendrier; le *hidjaba*, ou la garde des clés de la Caaba. Ces fonctions qui résumaient toute l'institution politique et religieuse de l'Arabie étaient exclusivement réservées aux Koreischites. Ainsi, dès le milieu du v^e siècle, le germe de la centralisation de l'Arabie est déjà posé, et le point d'où devait partir l'organisation religieuse et politique de ce pays est désigné à l'avance. Cossay, en un sens, a fondé beaucoup plus que Mahomet. Il fut même regardé comme une sorte de prophète, et sa volonté passait pour un article de religion.

Hâschem, dans la première moitié du vi^e siècle, compléta l'œuvre de Cossay et étendit d'une manière surprenante les relations commerciales de sa tribu : il établit deux caravanes, l'une d'hiver pour l'Yémen, l'autre d'été pour la Syrie. Abd-el-Mottalib, fils de Hâschem et grand-père de Mahomet, continua l'œuvre traditionnelle de l'oligarchie koreischite par la découverte du puits de Zemzem (1). Le puits de Zemzem, indépendamment de la tradition qu'on y rattacha, était, dans une vallée aride et aussi fréquentée que celle de la Mecque, un point capital, et assurait la prééminence à la famille qui se l'était approprié. La tribu des Koreischites se trouvait ainsi élevée, comme celle de Juda chez les Hébreux, au rang de tribu privilégiée, destinée à réaliser l'unité de la nation. Mahomet ne fit que couronner l'œuvre de ses ancêtres; en politique, comme en religion, il n'a rien inventé, mais il a réalisé avec énergie les aspirations de son siècle. Il reste à chercher quels auxiliaires il trouva dans les instincts éternels de la nature humaine, et comment, en s'appuyant sur les faiblesses du cœur de l'homme, il sut donner à son œuvre la base la plus inébranlable qui fut jamais.

Indépendamment de toute croyance dogmatique, il y a en nous des besoins religieux auxquels l'incrédulité même ne saurait nous soustraire. On s'étonne quelquefois qu'une religion puisse vivre si longtemps après que l'édifice de ses dogmes a été miné par la critique; mais, en réalité, une religion ne se fonde ni ne se renverse par des raisonnemens : elle a sa raison d'être dans les besoins les plus impérieux de notre nature, besoin d'aimer, besoin de souffrir, besoin de croire. Voilà pourquoi la femme est l'élément essentiel de toutes les fondations religieuses. Le christianisme a été, à la lettre, fondé par des femmes (2). L'islamisme, qui n'est pas précisément une religion *sainte*,

(1) C'est la source que, selon la légende arabe, Dieu fit jaillir dans le désert pour désaltérer Ismaël.

(2) Voyez les spirituels aperçus de M. Saint-Marc Girardin sur le rôle des femmes à l'origine du christianisme dans ses *Essais de littérature et de morale*, t. II.

mais bien une religion naturelle, sérieuse, libérale, une religion d'hommes en un mot, n'a rien, je l'avoue, à comparer à ces types admirables de Madeleine, de Thécia, et pourtant cette froide et raisonnable religion eut assez de séductions pour fasciner le sexe dévot. Rien n'est plus inexact que les idées généralement répandues en Occident sur la condition faite à la femme par l'islamisme : la femme arabe, à l'époque de Mahomet, ne ressemblait nullement à cet être stupide qui peuple le harem des Ottomans. En général, il est vrai, les Arabes avaient mauvaise opinion des qualités morales de la femme, parce que le caractère de la femme est exactement le contraire de ce que les Arabes envisageaient comme le type de l'homme parfait. On lit dans le *Kitab-el-Aghani* qu'un jeune chef de la tribu de Jaschkor, nommé Moschamradj, dans une incursion contre les Temimites, ayant enlevé une jeune fille de noble famille, l'oncle de la jeune fille. Cays, fils d'Acim, alla la redemander à Moschamradj, en lui offrant une rançon. Mosehamradj ayant donné l'option à la captive de rester près de lui ou d'être rendue à sa famille, la jeune fille, qui s'était éprise de son ravisseur, le préféra à ses parens. Cays s'en retourna tellement stupéfait et indigné de la faiblesse d'un sexe capable d'un pareil choix, qu'en arrivant à sa tribu il fit enterrer vivantes deux filles en bas âge qu'il avait déjà, et jura qu'il traiterait de même toutes les filles qui lui naîtraient à l'avenir. Ces simples et loyales natures ne pouvaient comprendre la passion qui élève la femme au-dessus des affections exclusives de la tribu; mais il s'en fallait qu'ils l'envisageassent comme un être mineur et sans individualité. Il y avait des femmes maîtresses d'elles-mêmes, ayant la jouissance de leurs biens, choisissant leur mari et ayant le droit de le congédier quand bon leur semblait. Plusieurs se distinguaient par leur talent poétique et leurs goûts littéraires. N'avait-on pas vu une femme, la belle El-Khansâ, lutter avec gloire contre les poètes les plus célèbres du grand siècle? D'autres faisaient de leur maison le rendez-vous des lettrés et des gens d'esprit.

Mahomet, en relevant encore la condition d'un sexe dont les charmes le touchaient si vivement, ne fut point payé d'ingratitude. La sympathie des femmes ne contribua pas peu à le consoler, dans les premiers temps de sa mission, des affronts qu'il recevait : elles le voyaient persécuté, et elles l'aimaient. Le premier siècle de l'islamisme présente plusieurs caractères de femmes vraiment remarquables. Après Omar et Ali, les deux principales figures de cette grande époque sont celles de deux femmes, Aïscha et Fatime. Une auréole délicieuse de sainteté brille autour de Khadidja, et c'est vraiment un témoignage bien honorable en faveur de Mahomet, que, par un fait unique dans l'histoire du prophétisme, sa mission divine ait été d'abord reconnue par celle qui pouvait connaître le mieux ses faiblesses. Lorsque au début de sa

prédication, accusé d'imposture et en butte aux railleries, il venait lui confier ses peines, elle le consolait par ses paroles de tendresse et raffermissait sa foi ébranlée. Aussi Khadidja ne fut-elle jamais confondue dans les souvenirs de Mahomet avec ses autres épouses. On raconte que l'une de celles qui lui succédèrent, jalouse de cette constance, ayant un jour demandé au prophète si Allah ne lui avait pas donné de quoi lui faire oublier la vieille Khadidja : « Non, répondit-il. Quand j'étais pauvre, elle m'a enrichi; quand les autres m'accusaient de mensonge, elle crut en moi; quand j'étais maudit par ma nation, elle me resta fidèle, et plus je souffris, plus elle m'aima. » Depuis, quand une de ses femmes voulait gagner ses bonnes grâces, elle commençait par faire l'éloge de Khadidja.

La pierre de touche d'une religion, après ses femmes, ce sont ses martyrs. La persécution, en effet, est la première des voluptés religieuses; il est si doux au cœur de l'homme de souffrir pour sa foi, que cet attrait suffit quelquefois à lui seul pour faire croire. C'est ce qu'a merveilleusement compris la conscience chrétienne en créant ces admirables légendes où tant de conversions s'opèrent par le charme du supplice. L'islamisme, quoiqu'il soit resté étranger à cette profondeur de sentiment, est aussi arrivé parfois, dans ses récits de martyre, à des traits de belle psychologie. L'esclave Belâl ne serait pas déplacé parmi les touchans héros de *la Légende dorée*. Aux yeux des musulmans, les véritables martyrs sont ceux qui sont tombés en combattant pour la vraie religion. Bien qu'il y ait là une confusion d'idées à laquelle nous ne pouvons nous prêter, la mort du soldat et celle du martyr correspondant chez nous à des sensations tout-à-fait différentes, le génie musulman est arrivé à entourer ses morts d'une assez haute poésie. C'est une belle et grande scène par exemple que celle des funérailles qui suivirent la bataille d'Ohod. « Enterrez-les sans laver leur sang, criait Mahomet; ils paraîtront au jour de la résurrection avec leurs blessures saignantes qui exhaleront l'odeur du musc, et je témoignerai qu'ils ont péri martyrs de la foi. » Le porte-étendard Djafir a eu les deux mains coupées, et est tombé percé de quatre-vingt-dix blessures, toutes reçues par devant. Mahomet va porter cette nouvelle à sa veuve. Il prend sur ses genoux le jeune fils du martyr, et lui caresse la tête d'une manière qui fait tout comprendre à la mère : « Ses deux mains ont été coupées, dit-il, mais en échange Dieu lui a donné deux ailes d'émeraude, avec lesquelles il vole maintenant partout où il veut parmi les anges du paradis. »

Les conversions sont aussi, en général, disposées avec beaucoup d'art. Presque toutes sont conçues sur le thème de celle de saint Paul. Le persécuteur devient un apôtre : la victime, amenée au paroxysme de sa colère, reçoit le coup suprême qui l'étend tout de son long aux

pieds de la grace victorieuse. La légende de la conversion d'Omar est, sous ce rapport, une incomparable page de psychologie religieuse. — Omar avait été l'ennemi le plus acharné des musulmans. Les terribles emportemens de son caractère en avaient fait l'épouvantail des fidèles encore timides et réduits à se cacher. Un jour, dans un moment d'exaltation, il sortit avec l'intention arrêtée de tuer Mahomet. Il rencontre en chemin Noaym, un de ses parens, qui, le voyant ainsi le sabre au poing, lui demande où il va et ce qu'il prétend faire. Omar lui expose son dessein. « La passion t'emporte, lui dit Noaym. Que ne songes-tu plutôt à donner une correction aux personnes de ta famille qui ont abjuré à ton insu la religion de tes pères? — Et ces personnes de ma famille, qui sont-elles? dit Omar. — Ton beau-frère Saïd et ta sœur Fatima, reprit Noaym. » Omar vole à la maison de sa sœur. Saïd et Fatima recevaient en ce moment les instructions secrètes d'un disciple qui leur lisait un chapitre du Coran écrit sur un feuillet de parchemin. Au bruit des pas d'Omar, le catéchiste se cache dans un réduit obscur; Fatima glisse le feuillet sous ses vêtemens. « Qu'est-ce que je vous ai entendu psalmodier à voix basse? dit Omar en entrant. — Rien; tu t'es trompé. — Vous lisiez quelque chose, et j'ai appris que vous êtes affiliés à la secte de Mahomet. » En disant ces mots, Omar s'élançait sur son beau-frère. Fatima veut le couvrir de son corps, et tous deux s'écrient : « Oui, nous sommes musulmans. Nous croyons à Dieu et à son prophète. Massacre-nous, si tu veux. » Omar, frappant en aveugle, atteignit et blessa grièvement sa sœur Fatima. A la vue du sang d'une femme versé de sa main, l'impétueux jeune homme s'adoucit tout à coup. « Montrez-moi l'écrit que vous lisiez, dit-il avec un calme apparent. — Je crains, répond Fatima, que tu ne le déchires. » Omar jure de le rendre intact. A peine a-t-il lu les premières lignes : « Que cela est beau! que cela est sublime! s'écrie-t-il. Indiquez-moi où est le prophète; je vais à l'instant me donner à lui. » Mahomet se trouvait en ce moment dans une maison située sur la colline de Safa avec une quarantaine de ses disciples, auxquels il expliquait ses doctrines. On frappe à la porte. Un des musulmans regarde par la fente : « C'est Omar, le sabre au côté, dit-il avec terreur. » La consternation fut générale. Mahomet ordonne que l'on ouvre; il s'avance vers Omar, le prend par son manteau, et, l'attirant au milieu du cercle : « Quel motif t'amène, fils de Khattâb? lui dit-il. Persiste-tu dans ton impiété jusqu'à ce que le châtiment du ciel tombe sur toi? — Je viens, répondit Omar, pour déclarer que je crois en Dieu et en son prophète. » Toute l'assemblée rendit grâce au ciel de cette conversion inespérée.

En quittant les fidèles, Omar alla droit à la maison d'un certain Djemil, qui passait pour le plus grand bavard de la Mecque. « Djemil,

lui dit-il, apprends une nouvelle : je suis musulman; j'ai adopté la religion de Mahomet. » Djemil s'empressa de courir au parvis de la Caaba, où les Koreischites passaient le jour à converser ensemble. Il arriva en criant à tue-tête : « Le fils de Khattâb est perversi ! — Tu mens ! dit Omar qui le suivait de près; je ne suis point perversi, je suis musulman. Je confesse qu'il n'y a d'autre Dieu qu'Allah, et que Mahomet est son prophète. » Ses provocations finirent par rendre furieux les idolâtres, qui se jetèrent sur lui. Omar soutint le choc, et, écartant les assaillans : « Par Dieu ! s'écriait-il, si nous étions seulement trois cents musulmans, nous verrions bien qui resterait maître de ce temple. » C'est ce même homme qui plus tard ne peut comprendre que l'on transige avec les infidèles, et qui, sortant le sabre à la main de la maison où il vient de voir expirer Mahomet, déclare qu'il abattra la tête de quiconque osera dire que le prophète a pu mourir.

Enfin, par sa merveilleuse entente de l'esthétique arabe, Mahomet se créa un moyen d'action tout-puissant sur un peuple infiniment sensible au charme du beau langage. Le Coran fut, en un sens, une révolution littéraire aussi bien qu'une révolution religieuse; il signale chez les Arabes le passage du style versifié à la prose, de la poésie à l'éloquence, moment si important dans la vie intellectuelle d'un peuple. Au commencement du VII^e siècle, la grande génération poétique de l'Arabie s'en allait; des traces de fatigue se manifestaient de toutes parts, les idées de critique littéraire apparaissaient comme un signe de mauvais augure pour le génie. Antar, cette nature d'Arabe si franche, si inaltérée, commence sa *Moallakat* presque comme ferait un poète latin de la décadence, par ces mots : *Quel sujet les poètes n'ont-ils pas chanté !* Ce fut une immense impression, quand Mahomet parut dans ce milieu affadi avec ses vives et pressantes *ré citations*. La première fois qu'Otba, fils de Rebia, entendit ce langage énergique, sonore, plein de rythme, quoique non versifié, il retourna vers les siens tout ébahi. « Qu'y a-t-il donc ? lui demanda-t-on. — Ma foi ! répondit-il, Mahomet m'a tenu un langage tel que je n'en ai jamais entendu. Ce n'est ni de la poésie, ni de la prose, ni du langage magique, mais c'est quelque chose de pénétrant. » Mahomet n'aimait pas la prosodie si compliquée de la poésie arabe; il-faisait des fautes de quantité quand il citait des vers, et Dieu lui-même se chargea de l'en excuser dans le Coran : « Nous n'avons point appris la versification à notre prophète. » Il répète à tout propos qu'il n'est ni un poète ni un magicien; le vulgaire, en effet, était sans cesse tenté de le confondre avec ces deux classes d'hommes, et il est vrai que son style rimé et sentencieux avait quelque ressemblance avec celui des magiciens. Certes, il nous est impossible aujourd'hui, en lisant le Coran, de comprendre le charme si puissant de cette éloquence. Ce livre nous semble déclama-

toire, monotone, ennuyeux, la lecture suivie en est à peu près insoutenable; mais il faut se rappeler que l'Arabe, n'ayant jamais eu aucune idée des arts plastiques ni des grandes beautés de composition, fait consister exclusivement la perfection dans le style. La langue est à ses yeux quelque chose de divin; le don le plus précieux que Dieu ait fait à la race arabe, le signe le plus certain de sa prééminence, c'est la langue arabe elle-même, avec sa grammaire savante, sa richesse indéfinie, sa subtile délicatesse (1). On ne peut douter que Mahomet n'ait dû ses principaux succès à l'originalité de son langage et au tour nouveau qu'il donnait à l'éloquence arabe. Les conversions les plus importantes, celle du poète Lebid par exemple, s'opèrent par la lecture de certains morceaux du Coran, et à ceux qui lui demandent un *signe* (2), Mahomet n'oppose d'autre réponse que la pureté parfaite de l'arabe qu'il parle et la fascination du style nouveau dont il avait le secret.

Ainsi l'islamisme résume, avec une unité dont on trouverait difficilement un autre exemple, l'ensemble des idées morales, religieuses, esthétiques, en un mot la vie selon l'esprit d'une grande famille de l'humanité. Il ne faut lui demander ni cette hauteur de spiritualité que l'Inde et la Germanie seules ont connue, ni cette *eurhythmie*, ce sentiment de la mesure et de la parfaite beauté que la Grèce a légué aux races néo-latines, ni ce don de fascination étrange, mystérieux, vraiment divin, qui a réuni toute l'humanité civilisée, sans distinction de race, dans la vénération d'un même idéal. Ce serait pousser outre mesure le panthéisme en esthétique que de mettre sur le pied d'égalité tous les produits de la nature humaine, et de placer au même degré de l'échelle de la beauté la pagode et le temple grec, parce qu'ils sont le résultat d'une conception également originale et spontanée. La nature humaine est toujours belle, il est vrai, mais non pas également belle. C'est toujours le même motif, les mêmes consonnances et dissonnances d'instincts terrestres et divins, mais non la même plénitude ni la même sonorité. L'islamisme est évidemment le produit d'une combinaison inférieure, et pour ainsi dire médiocre, des élémens humains. Voilà pourquoi il n'a été conquérant que dans une espèce d'état moyen de la nature humaine. Les races sauvages n'ont pu s'y élever, et d'un autre côté il n'a pu suffire aux peuples qui portaient en eux-mêmes le germe d'une plus forte civilisation. La Perse, le seul pays indo-européen où il soit arrivé à une domination absolue, ne l'a adopté qu'en

(1) Les Arabes se figurent que leur langue seule a une grammaire, et que tous les autres idiomes ne sont que des patois grossiers. Le scheïk Rifaa, dans la relation de son voyage en France, se donne beaucoup de peine pour détruire ce préjugé de ses compatriotes, et leur apprendre que la langue française aussi possède des règles, des délicatesses et une académie.

(2) Le mot *aiat*, qui désigne les versets du Coran, veut dire *signe* ou *miracle*.

lui faisant subir les plus profondes modifications pour l'accommoder à ses tendances mystiques et mythologiques. Les progrès de l'islamisme, du reste, sont depuis long-temps arrêtés, et il a désormais perdu toute efficacité convertissante.

Que si l'on se demande quelles seront ses destinées en face d'une civilisation essentiellement envahissante et appelée, ce semble, à devenir universelle, autant que le permet l'infinie diversité de l'espèce humaine, il faut avouer que rien jusqu'ici ne peut nous aider à concevoir une idée exacte de la manière dont s'accomplira cette immense révolution. D'une part, il est certain que, si l'islamisme vient jamais, je ne dis pas à disparaître, car les religions ne meurent pas, mais à perdre la haute direction intellectuelle et morale d'une partie importante de l'univers, il succombera non sous l'effort d'une autre religion, mais sous le coup des sciences modernes, portant avec elles leurs habitudes de rationalisme et de critique. D'un autre côté, il faut se rappeler que l'islamisme, bien différent de ces tours altières qui se roidissent contre l'orage et tombent tout d'une pièce, a dans sa flexibilité même des forces cachées de résistance. Les nations chrétiennes, pour opérer leur réforme religieuse, ont été obligées de briser violemment leur unité et de se constituer en révolte ouverte avec l'autorité centrale. L'islamisme, qui n'a ni pape, ni conciles, ni évêques d'institution divine, ni clergé bien déterminé, l'islamisme, qui n'a jamais sondé l'abîme redoutable de l'infailibilité, a moins à s'effrayer peut-être du réveil du rationalisme. A quoi, en effet, s'attaquerait la critique? A la légende de Mahomet? Cette légende n'a guère plus de sanction que les pieuses croyances que, dans le sein du catholicisme, on peut rejeter sans être hérétique. Strauss évidemment n'a ici rien à faire. Serait-ce au dogme? Réduit à ses lignes essentielles, l'islamisme n'ajoute à la religion naturelle que le *prophétisme* de Mahomet et une certaine conception de la fatalité qui est moins un article de foi qu'un tour général d'esprit, susceptible d'être convenablement dirigé. Serait-ce à la morale? On a le choix de quatre sectes également orthodoxes, entre lesquelles le sens moral conserve une honnête part de liberté. Quant au culte, dégagé de quelques superstitions accessoires, il ne peut se comparer pour la simplicité qu'à celui des sectes protestantes les plus épurées. N'a-t-on pas vu au commencement de ce siècle, dans la patrie même de Mahomet, un sectaire provoquer le vaste mouvement politique et religieux des Wahhabites, dont les destinées ne paraissent pas encore terminées, en proclamant que le vrai culte à rendre à Dieu consiste à se prosterner devant l'idée de son existence, que l'invocation de tout intermédiaire ou intercesseur auprès de lui est un acte d'idolâtrie, et que l'action la plus méritoire serait de raser le tombeau du prophète et les mausolées des imams?

Des symptômes d'une nature beaucoup plus grave se révèlent, je le sais, en Égypte et en Turquie. Là, le contact des sciences et des mœurs européennes a produit un libertinage de croyance quelquefois à peine déguisé. Les croyans sincères, qui ont la conscience du danger, ne cachent pas leurs alarmes, et dénoncent les livres de science européenne comme contenant des erreurs funestes et subversives de toute foi religieuse. Je n'en persiste pas moins à croire que, si l'Orient peut surmonter son apathie et franchir les bornes qu'il n'a pu jusqu'ici dépasser en fait de spéculations rationnelles, l'islamisme n'opposera pas un bien sérieux obstacle aux progrès de l'esprit moderne. Le manque de centralisation théologique a toujours laissé aux nations musulmanes une certaine liberté religieuse. Quoi qu'en dise M. Forster, le khalifat n'a jamais ressemblé à la papauté. Le khalifat n'a été fort que tant qu'il a représenté la première idée conquérante de l'islamisme; quand le pouvoir temporel a passé aux *emirs-al-omra* et que le khalifat n'est plus qu'un pouvoir religieux, il tombe dans le plus déplorable abaissement. L'idée d'une puissance purement spirituelle est trop déliée pour l'Orient : toutes les branches du christianisme elles-mêmes n'ont pu y atteindre; la branche gréco-slave ne l'a jamais comprise; la famille germanique l'a secouée et dépassée; seules les nations latines s'y sont prêtées. Or, l'expérience a démontré que la foi simple du peuple ne suffit pas pour conserver une religion, si une hiérarchie constituée et un chef spirituel ne veillent à sa garde. Est-ce la foi qui manquait au peuple anglo-saxon, quand la volonté de Henri VIII le fit passer, sans qu'il s'en aperçût, un jour au schisme, le lendemain à l'hérésie? L'orthodoxie musulmane, n'étant point défendue par un corps permanent, autonome, se recrutant et se régissant lui-même, est donc assez vulnérable. Il est superflu d'ajouter que, si jamais un mouvement de réforme se manifestait dans l'islamisme, l'Europe ne devrait y participer que par son influence la plus générale. Elle aurait mauvaise grace à vouloir régler la foi des autres. Tout en poursuivant activement la propagation de son dogme, qui est la civilisation, elle doit laisser aux peuples la tâche infiniment délicate d'accommoder leurs traditions religieuses avec leurs besoins nouveaux, et respecter le droit le plus imprescriptible des nations comme des individus, celui de présider soi-même dans la plus parfaite liberté aux révolutions de sa conscience.

ERNEST RENAN.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

LE ROMAN DÉMOCRATIQUE.

- I. — *The Worker and the Dreamer, a story of the present time*, by R.-H. Home;
2 vol. in-8o, London, Henry Colburn, 1854.
 - II. — *John Drayton, a history of early life and development of a Liverpool engineer*;
2 vol. in-8o, London, Richard Bentley, 1851.
-

Il y a quelque temps paraissait en Angleterre un roman qui offrait le résumé le plus complet et le plus accessible pour les lecteurs étrangers des idées et des opinions émises dans ce pays sur les classes laborieuses. *Alton Locke* (1) n'est point un phénomène littéraire isolé : chaque jour, la presse anglaise met au monde des romans, des pamphlets, des fantaisies philosophiques, qui tous ont la même tendance et portent sur les mêmes sujets. Seulement il faut faire une observation importante : aucun de ces livres n'est socialiste dans le sens qu'on attache généralement à ce mot ; aucun ne résulte d'un système préconçu, logiquement déduit, d'une doctrine construite d'après la seule logique, en dehors des doctrines existantes au sein de la société ; aucun ne sort de la société anglaise actuelle. Tous se contentent de porter la lumière sur quelques-uns des phénomènes sociaux qui se sont produits au XIX^e siècle, et de les montrer aux contemporains comme à travers un verre grossissant. Les instrumens dont se servent les réformistes des deux pays sont, on le voit, bien différens : les réformistes français emploient volontiers le télescope pour découvrir de nouveaux astres, pour pronostiquer l'avenir et se donner des airs de prophète ; les ré-

(1) Voyez la livraison du 1^{er} mai 1851.

formistes anglais font usage au contraire du microscope pour mieux voir les faits et mieux convaincre leurs compatriotes, hommes peu enclins, comme chacun sait, à la crédulité, aux erreurs de l'imagination et aux sympathies métaphysiques. Le socialisme, il faut bien le constater en dépit du chartisme, n'est pas pour l'Angleterre une doctrine, c'est une *question* politique et économique, absolument comme la réforme électorale ou le libre échange. Les partisans clairsemés de Robert Owen et de Fourier ne sont pour rien dans ce mouvement, et l'expérience démontrerait, le cas échéant, qu'ils lui sont même opposés. C'est un mouvement entièrement à l'anglaise, malgré les efforts que quelques chefs chartistes, aidés sans doute des bons conseils de nos réfugiés politiques, ont fait et font encore pour le transformer en un mouvement à la française. Les faits dominent dans les livres prétendus socialistes qu'on voit paraître en Angleterre, malgré les efforts de certains écrivains, piqués de vanité philosophique, qui s'évertuent à l'envi pour faire croire qu'ils ont des doctrines, un système, et qu'ils ne sont pas, en un mot, plus pratiques que d'autres. Leurs tentatives métaphysiques, au lieu de ressembler à ces bulles de savon bien soufflées et bien colorées que les réformateurs français ont l'art de former, rappellent ces tentatives qu'à diverses époques les fous de différens pays ont faites pour s'élever dans les airs et monter aux astres. Les utopistes anglais inventent des expédiens grotesques, et s'attachent aux épauls des ailes artificielles : la chute est immédiate, et presque toujours elle est lourde.

Pour trouver la doctrine que contiennent ces livres, il faut se reporter à l'esprit de l'auteur, chercher la secte, le parti, l'école à laquelle il appartient; on n'y rencontre pas d'autre système que le caractère de l'écrivain, sa profession, sa croyance, et en cela, on le voit, ils sont anglais et très anglais. Si l'auteur est un cordonnier, un menuisier, un prolétaire enfin, le livre est violent, plein d'imprécations et d'invectives; si c'est un aristocrate, il est froid, précis, plein de faits appelant une conclusion favorable aux idées de tel ou tel parti; si c'est un homme de lettres, il est ironique et moqueur; si c'est un *clergyman*, il est biblique et parsemé d'homélies. Le ton, l'humeur, le tempérament, les griefs propres à chaque classe de la société et à chaque profession, voilà les systèmes et les doctrines que renferment les écrits des réformistes anglais. Ils échappent ainsi à la discussion, et n'en ont d'ailleurs que plus de portée. On peut discuter une théorie et la réfuter; mais comment réfuter la mauvaise humeur, le mécontentement et l'ironie? Ce mécontentement est un fait : comment faire entendre à celui qui l'exprime qu'il a tort de n'être pas satisfait? Lui seul est juge de cette mauvaise humeur, et personne ne peut se mettre à son lieu et place, car lui seul a éprouvé ce qu'il exprime. Chacun dit ce

qu'il a ressenti, ses colères, son indignation, ses souffrances, et, à ne considérer que ces récits souvent très vifs et ces tableaux ordinairement très réels, on pourrait croire que l'esprit révolutionnaire est bien plus vigoureux en Angleterre qu'en France. Cependant il n'en est rien : qu'on ne s'y trompe pas, il y a bien moins de danger à exprimer ses sentimens personnels, quelque exagérés qu'ils soient, qu'à construire des théories cauteleuses et à nourrir des rêveries toutes scientifiques et abstraites en apparence. La colère, la haine même, rentrent au moins dans la nature de l'homme : elles ne sortent pas de la réalité, elles s'y mêlent, et par conséquent sont capables de s'y modifier; mais les chimères n'ont rien à démêler avec la réalité : elles n'ont point de cœur et d'entrailles, elles ne versent pas de larmes, mais en font verser; elles ne résultent point de la souffrance, mais l'engendrent. Les chimères donnent aux passions une opiniâtreté, une fixité que les plus grandes douleurs ne leur donneraient pas; la colère s'apaise et peut céder, une utopie n'a jamais connu ni appelé les transactions. Entre un homme passionné et un utopiste, il y a la même différence qu'entre un homme accablé par le malheur et maudissant le sort, mais tout prêt à oublier le passé si la fatalité vient à s'apaiser pour un instant, et un fou qui remplit sa cellule de malédictions et de cris en vertu d'une idée fixe. Ainsi cette littérature démocratique, toute violente qu'elle soit, a bien moins de dangers que notre littérature socialiste même la plus modérée : elle est un avertissement pour la société, mais elle n'est pas, comme la nôtre, un redoutable *memorandum*.

Un autre fait très curieux qui se produit au sujet des doctrines démocratiques en Angleterre, c'est l'empressement avec lequel tous les partis se sont emparés des questions relatives aux classes populaires et se sont efforcés de les attirer à eux et de les résoudre dans le sens de leurs opinions. Chaque parti les attire à lui pour s'en faire un instrument contre ses adversaires, les tories contre les radicaux, les radicaux contre les tories. Nous avons suivi une marche contraire, nous avons laissé ces terribles questions entre les mains des utopistes et des démagogues; c'est peut-être un tort et plus encore : sous prétexte de prudence, c'est une imprudence. Cet empressement à s'emparer des questions nouvelles est moins dangereux que notre résistance, car au fond il est appuyé sur un instinct de défense énergique. Il indique que les classes et les partis qui composent la société anglaise et le monde politique sont bien décidés à ne pas se laisser abattre, à profiter de tout ce qui peut leur être utile, à se prolonger et à se perpétuer. Il implique donc une pensée de conservation et des instincts de défense singulièrement vivaces. Les Anglais se jettent hardiment au milieu du chaos des faits : ils savent bien que la vie humaine est un combat et la vie politique une bataille; ils ont l'audace de chercher à

conquérir ce qui peut leur porter ombrage. Ils n'attendent pas qu'on vienne les attaquer, ils vont au-devant de l'ennemi; ils sortent armés des mêmes armes que les siennes, et cet empressement à aller au-devant des périls les plus grands qu'aient jamais courus les sociétés politiques implique une profonde conscience de leur droit individuel, un ferme propos de ne pas se laisser abattre, la résolution de soutenir la lutte et de défendre leurs intérêts et leur position. Il y a aussi (et il ne faut pas l'oublier) un grand sentiment du devoir politique qui les pousse à mettre leur conscience à l'abri, à faire tout ce qu'ils peuvent faire afin de ne porter le poids d'aucun remords, si jamais doit arriver le jour suprême des luttes décisives, des répressions ou des révolutions, des victoires ou des défaites. Ce qui a toujours préservé la société anglaise, c'est qu'avant chaque lutte, chaque combat, il y a toujours eu chez elle, entre les adversaires, une suite de conférences, de temporisations et comme d'entrevues avant la guerre, où chacun a longuement exposé ses griefs, les motifs de sa conduite et les points sur lesquels il était possible de s'entendre pour arriver à une transaction; c'est que chaque individu, après avoir fait sa confession intérieure et avoir apprécié la légitimité de ses actes, n'a jamais reculé devant leurs conséquences nécessaires.

Cependant, si ce mouvement est aujourd'hui sans danger réel, on ne peut se dissimuler que des points noirs apparaissent çà et là à l'horizon; l'antique édifice se crevasse, et, dans ses fentes, germent et grandissent des plantes parasites et des végétations inconnues jusqu'alors, qui, si elles ne sont extirpées à temps, pourraient bien embrasser l'édifice tout entier, le ronger et le détruire. Et ici nous ne parlons pas des phénomènes et des accidens qui, depuis deux ans, ont fait apercevoir la sourde fermentation des masses populaires, comme la réception faite à Kossuth et les outrages prodigués au général Haynau. On a fait peut-être trop de bruit autour de ces deux événemens, que suffisent à expliquer, après tout, les préjugés politiques de l'Angleterre et ses intérêts hostiles au continent. La transformation que subissent en ce moment ses partis politiques est un fait qui doit bien plus attirer l'attention. Depuis la révolution de 1688 jusqu'à ces dernières années, ces partis n'avaient été que les organes des différentes opinions qui régnaient dans la Grande-Bretagne, les tories n'étaient que les représentans du système politique en vigueur et les défenseurs de l'église anglicane, les défenseurs des pouvoirs officiels et légaux; les whigs n'avaient été que les représentans des opinions libérales et d'un protestantisme plus populaire; ils n'étaient que les interprètes de cette constitution dont les tories étaient les gardiens officiels, et ils bornaient leur rôle à expliquer plus spirituellement et moins judaïquement que les tories la constitution anglaise; ils mettaient toute leur ambition à

L'appliquer plus dans son esprit que dans sa lettre stricte. Les radicaux eux-mêmes ne demandaient autre chose qu'une réforme générale dans le système politique, afin d'épuiser toutes les conséquences de la constitution de 1688 et d'établir en fait ce qu'elle contenait en esprit. Ces trois partis sont aujourd'hui représentés à la chambre des communes par sir Robert Inglis, lord John Russell, M. Roebuck et M. Hume. Mais est-ce sur ces personnages, si éminens qu'ils soient, que se tourne aujourd'hui notre attention? est-ce sur les opinions qu'ils représentent que se porte notre intérêt? Non, notre attention et notre intérêt se tournent bien plus volontiers du côté de M. Disraeli, de M. Cobden et des *meetings* chartistes; ils se tournent bien plus même du côté de M. Feargus O'Connor, déjà dépassé. Aujourd'hui les partis ne représentent plus que les différentes classes de la nation. Les tories sont, par exemple, les représentans de l'aristocratie territoriale et de la propriété telle qu'elle est établie en Angleterre, preuve certaine que la propriété et l'aristocratie sont menacées, et ils défendent ces institutions par des argumens tellement mêlés de chimères romanesques, qu'on peut en conclure que le système politique qu'ils soutiennent est déjà tombé en désuétude, et que, bien qu'existant encore en apparence, il n'existe en réalité que dans le passé. Aujourd'hui, les radicaux représentent les intérêts particuliers de l'industrie et les classes moyennes, preuve certaine que les classes moyennes ont d'autres ambitions qu'autrefois, qu'elles se séparent du reste de la nation, et veulent agir pour elles-mêmes, par leurs propres forces. Autrefois les classes populaires ne formaient point un parti politique, aujourd'hui elles forment l'armée du charlisme. Toutes les classes de la société anglaise se montrent, non encore hostiles, mais en présence, non désunies, mais séparées, non encore en ordre de bataille, mais en ordre pacifique, comme pour une manifestation politique ou un *meeting*. Elles se présentent à nous isolément, si bien qu'on peut déjà étudier leur caractère, observer leur tactique et dénombrer leurs forces respectives. Voilà un des côtés sombres du tableau que présente l'Angleterre actuelle; hâtons-nous d'ajouter qu'on n'aperçoit cependant, dans cette transformation, aucun signe d'affaiblissement ni de décadence, que dans chaque parti les forces sont nombreuses, que jusqu'à présent ni la crainte ni les appréhensions de l'avenir ne se sont manifestées, et que tous, même les chartistes, font preuve d'un esprit d'ordre et de sagesse qui nous a trop souvent manqué.

Un autre signe néfaste, c'est le rôle qu'aspirent à jouer de plus en plus les journalistes et les hommes de lettres dans la Grande-Bretagne. Jusqu'à ce jour, le nombre des hommes de lettres parvenus à l'exercice du pouvoir, ou seulement parvenus à participer à la vie politique, avait toujours été extrêmement rare en Angleterre. Si Canning n'eût eu

d'autres titres pour gouverner son pays que son talent de poète, il serait probablement resté dans les rangs les plus obscurs de la foule d'écrivains célèbres qui vivaient alors. Les Burke et les Sheridan (aucun des deux n'a exercé le pouvoir, remarquez-le bien) ont toujours été des exceptions. Nous ne parlerons pas de l'époque dite de la reine Anne, où, grâce à la vivacité des passions politiques et religieuses et à un état de choses mal affermi, les hommes de lettres et les pamphlétaires arrivèrent au pouvoir : aussitôt que la société se fut assise, que le gouvernement eut été fondé d'une manière inébranlable et ne fut plus mis en discussion, l'influence des écrivains disparut, et ceux-ci furent réduits à se venger de leurs mécomptes par des épigrammes, des comédies politiques et des satires contre Walpole et les autres membres du gouvernement. Les hommes de lettres, en Angleterre, ont donc toujours vécu dans leur sphère, séparés volontairement du monde, ne prenant part aux affaires publiques que par l'action purement morale et intellectuelle de leurs écrits. Ils avaient compris, avec ce bon sens qui distingue la nation anglaise, que c'était là la vraie fonction qu'ils avaient à exercer, et jamais il ne leur était arrivé de réclamer une participation plus pratique et plus directe aux affaires politiques. Ils se contentaient de l'action qu'ils exerçaient sur le monde des mœurs et des esprits. Les journalistes eux-mêmes, bien plus rapprochés que les poètes ou les philosophes du monde des affaires, n'essayaient pas d'usurper un plus grand pouvoir que celui qu'ils exerçaient; ils se contentaient de leur influence anonyme et de leur gloire obscure, se dévouant modestement à faire non leur renommée, mais celle de leur journal, non leur fortune, mais celle du ministre ou du chef de parti qui représentait leurs opinions. Ils n'étaient point d'ailleurs dans la confiance des ministres et du pouvoir, et, tout en prenant part au mouvement politique par leur profession, ils en étaient séparés; ils faisaient l'opinion publique et n'étaient point connus d'elle. Aujourd'hui cependant l'antique modestie s'efface, tout cela change, et, du train dont vont les choses, peu d'années doivent suffire pour que le monde littéraire ait envahi le monde politique.

Cette ambition toute nouvelle se fait jour dans un livre récemment publié, et intitulé *the Dreamer and the Worker* (*le Rêveur et le Travailleur*). Dans sa préface, l'auteur nous indique quel est le but qu'il a poursuivi, et, en vérité, nous lui devons de la reconnaissance, car nous n'aurions jamais découvert dans ces deux volumes confus, mal conçus, incorrectement écrits, la pensée de l'écrivain, s'il n'eût daigné nous la révéler. M. Horne pense que les questions soulevées dans ces derniers temps au sujet des classes laborieuses ne peuvent être résolues que par la pensée, ou, pour mieux dire, par des hommes habitués à penser. L'action toute seule ne suffit pas, la méditation doit

lui venir en aide. Jusque-là nous n'avons rien à dire, mais il s'agit de connaître ce que l'auteur entend par l'action et ce qu'il entend par la pensée; or, je le crains bien, il confond l'action avec la force, avec le pouvoir du nombre et la vigueur des bras, et la pensée avec la chimère, la rêverie oisive et sans emploi. Il reconnaît le pouvoir des masses, mais il leur conseille d'accepter pour chefs et pour guides les hommes de lettres et les journalistes. Il s'écrie avec un moderne poète démocratique que le paradis pourrait être réalisé sur la terre, si les prolétaires mettaient leurs bras au service des rimeurs et les rimeurs leurs chansons au service des prolétaires. De pareilles puérités ne se réfutent pas, et l'on ne peut y répondre que par le mot de Molière : Vous êtes orfèvre, monsieur Josse. M. Horne, l'auteur du livre, est orfèvre en effet, c'est-à-dire qu'il est homme de lettres et qu'il écrit des élucubrations démocratiques parce que telle est la manie du jour, comme il eût écrit autrefois des bouquets à Chloris ou d'innocentes idylles. Loin de nous la société anglaise, s'écrie-t-il, avec ses privilèges, son aristocratie, ses traditions! tout doit être refait de fond en comble, et sur un plan beaucoup plus simple. Les masses populaires en bas travaillant, forgeant le fer, tissant le coton, semant le blé; les gens de lettres en haut, écrivant des poèmes, des romans, faisant des systèmes et des utopies : quel idéal de société! Les gens de lettres et les journalistes, en leur qualité de rêveurs, seront donc les véritables rois et les véritables chefs de cette société; mais M. Horne ne se contente pas de la domination et du pouvoir : il lui faut quelque chose de plus solide, l'argent. Non-seulement les *travailleurs* devront remettre le pouvoir entre les mains des *rêveurs*, non-seulement ils leur devront respect et obéissance, mais encore ils devront, sur leurs économies, prélever un budget pour ceux qui les ont si bien et si libéralement instruits. Nous ne pensions pas que l'aberration pût aller aussi loin en Angleterre, pays de bon sens pratique proverbial; nous supposions que de telles folies devaient être laissées à notre comité des réfugiés de Londres; aussi ne pouvions-nous en croire nos yeux lorsque nous avons lu le passage suivant, qui résume à lui seul l'esprit du livre entier. C'est l'ouvrier modèle, l'ouvrier qui vit dans la société des écrivains subalternes et qui se laisse tout doucement fausser l'esprit par eux, l'ouvrier docile aux conseils et aux enseignemens des *habits noirs*, tout pénétré qu'il est, dirait-on, de ce vieil adage de jurisprudence, que la forme emporte le fond; c'est Harding qui s'adresse ainsi à ses compagnons de travail. « Travailleurs, recherchez soigneusement vos véritables amis, vos conseillers capables, vos précepteurs sincères et désintéressés. S'ils sont pauvres comme vous, chérissez-les, et prenez garde qu'en laissant leurs corps à moitié affamés, vous n'affamiez aussi vos âmes. Vous vous êtes souvent rendus coupables de ce délit, à votre grand dommage, de sorte

que la vie de ceux qui se consacraient à la cause du peuple et qui ne pouvaient travailler qu'avec l'esprit, et non comme nous avec les bras, n'a été qu'un martyre prolongé, — et tout cela à cause des railleries et des cris poussés par les riches et les malicieux! Prenez garde, disaient-ils aux patriotes salariés. Pourquoi donc le patriote pauvre ne serait-il pas salarié, si ce salaire est nécessaire à son existence? Est-ce que les soldats se battent gratuitement? Si vous êtes d'honnêtes gens, vous ne manquez pas de payer votre cordonnier et votre tailleur; et pourquoi donc ne paieriez-vous pas celui qui orne et revêt de science votre intelligence, et qui trace la route et marque le but de vos destinées politiques? Si vous êtes honnêtes et sages, vous verrez l'importance de ce que je vous dis. »

On ne peut pas demander avec plus de sans- façon à absorber le budget de l'état démocratique. C'est l'ancienne *sportule* romaine transportée des masses des prolétaires aux gens de lettres. Mais que dites-vous de la race des écrivains transformée ainsi en une classe de mendiants? Tous ceux qui se sont dévoués aux classes populaires jusqu'à nos jours savaient bien qu'ils n'avaient rien à attendre que de Dieu; il n'appartenait qu'aux modernes radicaux d'escompter le dévouement et de transformer leurs vagues sympathies en solides sinécures. Se dévouer au peuple, si le conseil de M. Horne était suivi, deviendrait la plus lucrative des professions; mais jamais nous n'avions vu exprimer avec plus de franchise et d'aplomb le proverbe populaire, que l'autel devait nourrir son prêtre; un phalanstérien aurait reculé devant la profession de foi que nous avons citée.

L'auteur du *Dreamer and the Worker* exprime, on le voit, des idées diamétralement contraires à celles que professe l'auteur d'*Alton Locke*. Ce dernier conseillait aux masses populaires de se défier précisément de ceux auxquels M. Horne leur conseille de se donner corps, ame et biens; il les engageait à défendre elles-mêmes leur cause et à ne pas laisser des hommes d'un dévouement équivoque et d'une bonne foi problématique exprimer des sentimens qu'ils n'ont pas ressentis et décrire des souffrances qu'ils n'ont pas éprouvées. Combien ce dernier conseil est plus sage! Que les classes populaires anglaises apprennent par l'exemple de la France quels maux les attendent, elles et leur patrie, si elles se laissent gouverner et conduire par des utopistes ambitieux et des journalistes exploitteurs des crédulités, des superstitions et des désirs des multitudes! Qu'elles sentent combien il est humiliant pour elles de se dire qu'elles ont absolument besoin de pédagogues et de précepteurs, qu'elles sont trop ignorantes, ou trop brutales, ou trop imprévoyantes pour pouvoir se guider elles-mêmes, qu'elles ne sont pas capables de voir par elles-mêmes ce qui leur convient et qu'aucune bonne pensée ne peut germer dans leur tête! Je ne sais si l'Europe doit

un jour devenir entièrement démocratique; mais que le peuple en soit bien convaincu, le meilleur moyen d'ajourner indéfiniment son avènement à la vie publique, c'est de laisser exprimer ses vœux par le porte-voix de tel ou tel énergumène et d'être obligé d'accepter la solidarité des actes de tel ou tel scélérat qu'il aura pris pour son chef. Les insurrections, les coups de poignard, les massacres ne sont point des titres à la confiance des nations; ces violences flétrissent les partis qui s'y abandonnent, et détruisent pour long-temps, si ce n'est pour toujours, les espérances des classes qui avaient mis leur confiance dans ces partis. Que les classes populaires parlent donc elles-mêmes et sans employer des intermédiaires odieux, capables de faire soupçonner de mensonge et d'infamie tout ce qu'ils protègent et tout ce qu'ils recommandent. Qu'elles parlent elles-mêmes; à ce prix seulement elles pourront s'habituer à la vie publique; elles apprendront ses difficultés et ses dangers; elles acquerront la notion du possible et de l'impossible qui leur manque. Mais, direz-vous, laissées à leur inexpérience, elles s'exprimeront maladroitement et préféreront le flanc aux railleries des autres partis par leur gaucherie ou leur ignorance? Eh! pourquoi donc ne passeraient-elles pas par ces épreuves? pourquoi donc seraient-elles exemptées de faire leur éducation politique? Cet aveu, qu'elles sont incapables aujourd'hui de se gouverner elles-mêmes, ne retombe-t-il pas sur le parti démocratique, et ne démontre-t-il pas que les classes populaires sont, sinon incapables de participer à la vie politique, du moins peu préparées à y prendre part? Que désormais, si elles veulent devenir une force politique, elles apprennent à se conduire elles-mêmes; qu'elles apprennent par leurs fautes commises et par celles qu'elles commettront tout ce que demande de sagesse, de prudence et de modération la participation aux affaires publiques. Les classes populaires de l'Angleterre ne semblent pas, il est vrai, disposées à tomber dans les erreurs et les folies où sont tombées les classes populaires de la France; elles abandonnent moins le soin de les guider, de les discipliner, aux hommes des autres classes. L'esprit individuel, le sentiment de la personnalité humaine, si vif chez les nations de race saxonne, vivent dans le dernier ouvrier des manufactures comme chez le premier pair d'Angleterre. Les ouvriers anglais parlent beaucoup mieux par eux-mêmes que par des intermédiaires, ils parlent beaucoup mieux surtout que nos prolétaires français qui ont voulu chez nous exprimer les sentimens de leurs compagnons. Tout récemment n'avons-nous pas vu les chartistes de Manchester, tous ouvriers, désavouer publiquement le manifeste des chartistes de Londres, émané de bourgeois et d'écrivains, le désavouer comme funeste aux classes laborieuses, le dénoncer comme démagogique et destructeur de la constitution et de la société anglaises?

Puisque M. Horne voit l'avenir du monde dans cette union plus étroite du travailleur et du rêveur, de l'homme qui pense et de l'homme qui agit, immédiatement se présente à l'esprit ce doute : Qu'est-ce qu'un homme de lettres peut apprendre au peuple, et qu'est-ce que M. Horne lui apprendrait, s'il était mis en demeure d'appliquer sa doctrine ? M. Horne a répondu à cette question dans son ouvrage même : comme le héros de son roman, il mettrait sa bibliothèque au service des prolétaires de sa connaissance. Dans ces deux volumes, il est question presque à chaque page de cette union intime du poète et de l'ouvrier, et nous ne voyons pas que le poète fasse quelque chose en faveur de l'ouvrier; nous nous trompons, il lui prête quelques livres; c'est le seul bienfait moral et matériel dont il le gratifie. Tant de pompeuses théories, tant de phrases d'une générosité si prodigue et si facile pour arriver à ce médiocre résultat ! En vérité, la bienfaisance et la philanthropie sont aisées à ce prix. Il est vrai qu'Archer le poète est pauvre et qu'il ne peut payer le travailleur qu'en phrases : il est vrai que, de son côté, Harding le travailleur est fier, et qu'il ne voudrait accepter aucun bienfait. L'auteur, dirait-on, a fait exprès de placer ses personnages dans une situation telle qu'ils n'eussent pas besoin de grandes vertus pour s'entendre, et qu'ils pussent s'acquitter de leurs devoirs mutuels en bavardant et en discourant. Harding, par exemple, n'est qu'un faux prolétaire, c'est un ouvrier employé dans les chantiers de l'état à la construction des vaisseaux, un ouvrier qui touche un salaire qu'on serait tenté de décorer, vu son élévation, du nom d'appointemens, un ouvrier bien vêtu, bien logé, bien nourri, indépendant, disert, assez instruit pour pouvoir décentement tenir sa place dans un monde supérieur au sien et converser sans dire trop de sottises avec des gens d'une instruction supérieure à la sienne. Il nous est absolument impossible de nous apitoyer sur les souffrances et les douleurs d'un homme qui est si bien à l'abri de la misère, et qui, pour s'élever à un grade supérieur à celui qu'il occupe, n'a besoin que de la volonté d'apprendre quelques élémens de mathématiques. Il est vrai que cette bonne volonté lui manque : Harding est imbu de cette vanité si commune de nos jours parmi les classes populaires : il est ouvrier, dit-il, et veut rester ouvrier. On pourrait se demander alors de quoi il se plaint et pourquoi il récrimine. Harding est un caractère faux et peu intéressant. Archer le poète est, comme Harding, un caractère faux et n'inspire pas beaucoup plus de sympathie. Élève d'un philosophe socialiste à la façon du Tremmor de Lélia, il est pompeux et nébuleux comme un disciple de M. Pierre Leroux. Il nous est présenté comme le type du penseur, martyr de tous les égoïsmes de la terre. Un oncle riche l'abandonne à sa pauvreté et meurt sans lui laisser le plus petit débris de sa fortune; sa fiancée, qui l'aime pourtant, hésite à l'épouser

parce qu'elle ne lui trouve pas un esprit assez positif, et en vérité l'oncle et la fiancée n'ont point tout-à-fait tort. Sa fiancée, devenue sa femme, pourrait bien, avec un tel mari, manquer souvent du *comfort* si cher à tout cœur anglais, sans compter qu'elle courrait risque d'être trop souvent abandonnée pour les premières billesesées qui viendraient à se présenter. Archer n'a aucune idée des biens véritables: une femme, des amis, des richesses ne valent pas à ses yeux une théorie ou une déclamation, et lui qui parle tant du bonheur n'en connaît pas les élémens. Il n'est fait ni pour le mariage, ni pour le travail, ni même pour l'étude: il est fait pour l'inquiétude et la rêverie. C'est donc, pour employer le langage socialiste, un être parasite au sein de la société; son existence est inutile et s'écoule sans profit pour lui et pour ses semblables. Archer est un socialiste dans toute l'acception du mot, car il est à remarquer que ces docteurs qui veulent débarrasser la société de tout ce qui leur paraît inutile sont eux-mêmes les plus inutiles et les moins productifs des hommes. Son existence est sans but et sans méthode; elle est vagabonde, et ne se propose aucun port lointain où elle puisse s'abriter un jour. Quant à l'éducation qu'il voudrait donner à Harding, aux lectures qu'il lui conseille, elles sont contraires à l'esprit naturel des classes populaires; ce sont des lectures d'oisif et de rêveur qu'il lui indique, non des lectures de travailleur. Que penser de sa recommandation de lire avant tout autre livre les sonnets et les poésies de Wordsworth, de Wordsworth que nous, lettrés, nous ne comprenons point toujours? Wordsworth est la première lecture qu'Archer prescrit à Harding; il lui défend formellement la lecture de Shakspeare et de Milton, qu'il réserve pour l'avenir. La raison de cette défense nous échappe absolument. Si Harding le travailleur a l'esprit droit et une nature saine, s'il n'a pas été gâté par les lectures matérialistes et les écrits chartistes, s'il est naïf et n'est pas raisonneur, il comprendra bien vite Shakspeare et Milton; mais comment M. Horne, qui est pourtant un littérateur et un critique, n'a-t-il point vu que, pour comprendre Wordsworth et toute la bande de poètes mystiques qui se rapprochent de lui, il faut avoir pour ainsi dire épuisé la nature, et que cette poésie, malgré la réalité pénétrante de ses peintures, est le supernaturalisme dans l'art? Un esprit quintessencié, sophistiqué, pourra retrouver dans les vers de Wordsworth bien des lueurs qu'il croyait à jamais éteintes pour lui: ces vers pourront le mettre sur les traces de bien des croyances perdues; mais un lecteur d'un esprit simple, croyant et naïf, lira sans profit ces admirables œuvres. C'est pour la guérison de nos maladies, à nous sceptiques voltairiens, lettrés, artistes, que ces poèmes ont été écrits, et non pour ceux qui n'ont rien perdu de leur simplicité première. Quant aux hommes du peuple qui ont perdu leurs croyances en la Bible et en l'Évangile, qui sont devenus raisonneurs et mécréans,

autant vaut qu'ils continuent à lire leurs pamphlets chartistes : ils en tireront autant de profit que des œuvres du religieux et profond Wordsworth. Jugez par ce seul exemple des bons conseils que le rêveur peut donner au travailleur, ils sont tous de la même inutilité et témoignent du même faux jugement. La seule réflexion que suggère à l'esprit cette éducation, c'est que, si les travailleurs étaient déterminés à se fausser l'esprit, ils n'auraient qu'à s'adresser aux rêveurs.

Le livre de M. Horne est non-seulement faux, il est froid et sec. Il est difficile et même il est dangereux d'affirmer que l'auteur d'un livre n'avait pas les qualités requises pour l'écrire. Cependant nous croyons pouvoir dire que M. Horne ne paraît pas avoir une bien grande connaissance des sujets qu'il traite et des hommes qu'il essaie de mettre en scène. Je vois bien qu'il y est question du peuple, des prolétaires; mais, comme je n'y rencontre aucun trait de caractère véritable, j'en conclus que l'auteur a peu fréquenté les gens du peuple et qu'il les connaît pour en avoir entendu parler. Ça et là nous rencontrons de tristes expressions, les mots d'*ateliers*, de *repaires malsains*, de *logemens infects*, de *chaumières délabrées*; mais, comme ces expressions ne sont accompagnées d'aucun commentaire saisissant, nous en concluons que M. Horne n'a pas en lui une assez grande force de sympathie pour avoir visité souvent ces réduits misérables. En un mot, ce livre n'a pas d'entrailles; il est écrit par un littérateur pour un public littéraire, celui du *Douglas Jerrold's Magazine*, et à la plus grande gloire des journalistes modernes. Même sous le point de vue littéraire, ce roman n'a pas de valeur réelle : mal composé, mal construit, faiblement écrit, sans plan, sans but, sans personnages, c'est un de ces livres qui donnent raison à ce mot d'Hazlitt sur la littérature anglaise : « Ce qui est bon dans la littérature anglaise est excellent; ce qui n'est pas entièrement bon est entièrement détestable. » Et en effet, si le livre eût été écrit par un Français, il eût été plus habile, mieux fait, plus lisible; il n'est pas un de nos phalanstériens qui n'eût beaucoup mieux réussi. On a peine à comprendre certains passages; si loin que l'excentricité anglaise puisse aller, il est difficile de se figurer qu'elle atteigne à certaines bouffonneries dont nous entretient l'auteur. Il y a dans le roman de M. Horne des écoles mécaniques où, pour discours d'ouverture, on lit une apologie de la toute-puissance du magnétisme animal et des progrès de cette science; des compagnies pour la pêche, qui, pour inaugurer leurs opérations commerciales, donnent une représentation théâtrale et ont le bon goût de choisir la détestable pièce attribuée à Shakspeare et intitulée *Titus Andronicus*! Ou bien ces excentricités sont des inventions de l'auteur, et alors elles sont un triste témoignage de son imagination, ou bien elles sont des faits réels, et alors ces faits sont assurément très rares et purement accidentels, par conséquent sans importance. M. Horne se sou-

vient de ses lectures, et il s'en souvient maladroitement; il imite, mais il imite mal; il essaie d'exprimer les idées de Carlyle sur la révolution française, et il ne réussit qu'à les fausser; il a lu, on le voit trop, tous les grands écrivains de son pays et même les écrivains étrangers, M^{me} Sand, par exemple. Il a essayé de transporter dans son roman le personnage de Tremmor, et il a poussé l'imitation jusqu'à nous donner une contrefaçon des adieux de Sténio et d'Edinéo sur la colline. M. Horne a écrit un poème intitulé *Orion*, que nous avouons n'avoir pas lu; nous aimons à croire que ses vers sont supérieurs à sa prose, et nous sommes porté à le penser par les échantillons de son talent poétique qu'il a disséminés dans son livre. Nous traduirons trois strophes qui ont à elles seules, grace au rythme et à la nécessité de la précision, plus de profondeur de sentiment et plus de force de sympathie que les huit cents pages du roman de M. Horne. Voici ces strophes :

« Lorsque le Temps était jeune, d'une main prodigue il répandait de tous côtés les sables de la vie; il était sourd aux soupirs et aux gémissemens; les yeux levés vers les astres, le Temps, lorsqu'il était jeune, pensait que les hommes étaient des pierres.

« A mesure que le Temps devint vieux, il passa près de nos tombeaux avec une physionomie pensive, et, regardant en lui, il y vit en germe des moissons et des espérances encore inconnues, à mesure qu'il devint plus vieux.

« Salut, ô Temps! enfant à barbe grise; la protection et les faveurs de la véridique sagesse te rendront plus jeune que les astres, et feront briller ta figure d'une nouvelle et glorieuse jeunesse. Salut, Temps toujours jeune! »

Ces strophes, sans avoir rien de bien sublime, expriment parfaitement et avec beaucoup de sympathie la différence qui sépare l'impétuosité barbare et l'indifférence mystique des époques antiques des sentimens de poignante sollicitude qu'apportent les sociétés modernes dans la contemplation des souffrances humaines.

Le Travailleur et le Rêveur nous a révélé une prétention et un désir; un autre roman, *John Drayton*, nous apprend un fait, les ravages du scepticisme parmi les classes laborieuses. Il nous fait suivre les traces de cette épidémie morale dans les couches les plus éclairées, les mieux rétribuées, les plus heureuses des classes populaires. Nous assistons, dans ce livre, au spectacle de la démoralisation, non des prolétaires, mais des *artisans*. Dans cet atelier de mécanicien où John Drayton fait son apprentissage, pas un ouvrier qui n'ait abandonné la lecture de sa Bible pour la lecture des journaux chartistes, pas un pour qui l'*Évangile du Bon Sens* de Thomas Payne n'ait remplacé l'Évangile du Christ. Les lectures de la Bible le soir, au milieu de la famille, sont tombées en désuétude; la femme et les enfans restent seuls auprès du foyer, le mari est à quelque *meeting* chartiste, à quelque conciliabule révolutionnaire, d'où

il revient bien avant dans la nuit. Nous avons un catalogue instructif des livres favoris des ouvriers de l'atelier : tous ces livres sont la même monnaie des théories matérialistes du dernier siècle. Les mêmes hommes qui haussent les épaules à la lecture des livres de Moïse, qui pensent que le Deutéronome fut un livre bon pour le temps où il fut écrit, se sentent tout fiers d'être les disciples de M. Combe et croient à son livre sur la *Constitution de l'homme*. Ils pensent s'être affranchis du joug des préjugés, ils se félicitent de ne plus croire aveuglément, et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils n'ont fait que changer de maîtres, et qu'au lieu d'un révélateur qu'ils ont rejeté, ils ont choisi un impie. Un certain Robison entre autres, lecteur assidu du journal *le Raisonneur*, confesse que la religion est bonne pour les femmes, mais que les hommes, en vertu de leur constitution supérieure, peuvent facilement s'en passer. Cependant tous ne sont pas sans inquiétude sur leurs opinions, ils ne sont pas tous des sceptiques aussi déterminés qu'ils en ont l'air : l'un est Écossais, et, malgré tous ses efforts, le souvenir de son éducation presbytérienne vient jeter une ombre sur ses opinions de fraîche date; l'autre est retenu par la ferveur protestante de sa mère ou de sa femme, car les femmes dans ce livre apparaissent comme les anges tutélaires de la famille et les victimes expiatoires des péchés des impies. La résignation, le courage, la souffrance, sont le lot de ces femmes qui, abandonnées par leurs maris ou leurs frères pour le club et le cabaret, les accompagnent pourtant dans les prisons, dans l'exil et les lointaines colonies. C'est grâce à elles que John Drayton, le jeune apprenti mécanicien, évite de tomber dans le scepticisme et les passions anarchiques de ses compagnons; c'est par elles qu'il est préservé du vice, de la corruption et du malheur. Telle est la donnée du livre dont nous parlons. Rachel Wyld la fille du chartiste exilé, mistress Wyld la mère de Rachel, qui n'ont pu obtenir aucun empire sur l'âme trop endurcie de leur père et de leur mari, s'en consolent en arrachant le jeune Drayton aux dangers qui l'attendent, et elles, les femmes du peuple, jouent auprès de Drayton le noble rôle que l'aristocratique Éléonore Staunton jouait auprès d'Alton Locke. Les femmes, dans *John Drayton* comme dans *Alton Locke*, ne participent pas aux passions des hommes, elles réagissent au contraire contre leurs opinions : en elles se conservent le courage, la foi, la constance des ancêtres.

John Drayton est écrit dans un sentiment anti-chartiste, et où l'esprit protestant est très marqué. Le livre ne porte pas le nom de l'auteur, qui, dans la préface, déclare se nommer M. Mitchell, professeur à l'école de Saint-George. Nous sommes porté à croire véritables le nom et la profession de l'auteur, car il y a dans son livre d'assez nombreuses traces de pédantisme; mais peu importe, ce roman a été écrit par un homme de bonne volonté, et à toutes les pages on retrouve l'em-

preinte d'une raison un peu étroite, mais juste, et d'un cœur excellent. Le talent littéraire proprement dit n'est pas absent, cependant il serait difficile de détacher du livre une seule page; toutes se ressemblent, toutes ont la même valeur, le même mérite, valeur très relative, mérite très modéré. Le ton est uniforme, il est facile de voir que l'auteur a apporté le même soin du commencement à la fin de son œuvre; mais ce n'est point à cause de leur valeur littéraire que nous parlons de ces livres: nous y cherchons des observations et des symptômes, et non point des beautés de style et de grandes pensées.

Cette littérature démocratique de l'Angleterre, prise en masse, peut se diviser en trois catégories: la première comprend les publications complètement socialistes et les pamphlets chartistes. C'est la plus abondante peut-être, mais la plus vulgaire et la moins intéressante. Cette littérature et les doctrines qu'elle expose n'ont rien de national, et sont ce qu'on peut appeler une importation de l'étranger. Plans d'éducation, projets d'associations, modèles de gouvernement, tous ces joujoux abstraits que l'on met entre les mains des masses populaires pour les abuser et les séduire, tous ces fétiches métaphysiques qui sont pour nos prolétaires modernes ce que sont pour les nègres ignorans et barbares les poupées magiques et autres symboles de la superstition, se produisent en foule en Angleterre, mais pour mourir aussitôt que nés. Toutes ces brochures, œuvres d'esprits déclassés, stériles ou oisifs, sont le témoignage de l'influence que la France, même à ses plus mauvais jours, est destinée à exercer sur les autres nations; elles sont comme l'écho et le retentissement de la révolution de 1848 en Angleterre. Qui se serait jamais attendu à voir prêcher le jacobinisme et le terrorisme dans la Grande-Bretagne? Nous avons lu, il y a quelque temps néanmoins, une *Vie de Robespierre* par un chef chartiste, M. Bronterre, et une seconde biographie révolutionnaire, celle de Babœuf, toutes deux écrites dans le sentiment qui a dicté à M. Louis Blanc sa philosophie révolutionnaire. L'écrivain le plus distingué de cette tribu socialiste est M. Thornton Hunt, rédacteur d'un journal communiste qui s'intitule *le Guide, the Leader*. Nous avons lu quelques numéros de ce journal, et nous y avons trouvé des théories, sinon inoffensives, au moins exprimées si naïvement dans leur monstruosité, que, sans soupçonner la bonne foi de M. Hunt, nous pouvons supposer qu'il ne professe de telles opinions que par respect pour les traditions de sa famille. Son père, le célèbre Leigh Hunt, le fondateur de l'*Examiner*, ayant été un ardent réformiste et un radical à toute outrance, M. Thornton Hunt a supposé sans doute qu'il ne devait pas s'écarter des voies tracées, que son père devait être pour lui non-seulement un bon exemple à suivre, mais un sujet d'émulation, qu'il devait non-seulement marcher dans sa voie, mais, si cela se pouvait, le dépasser. C'est aussi ce

qu'il a fait : son père ayant été radical et frondeur du gouvernement, M. Thornton Hunt s'est fait communiste et frondeur de la société. Ce n'est pas seulement en France que les hommes célèbres éprouvent ce malheur, d'avoir dans leurs fils un miroir grossissant de leurs travers. M. Thornton Hunt est le dernier venu des écrivains chartistes, et c'est, après tout, l'écrivain le plus distingué que le mouvement démocratique ait produit dans ces dernières années. Du reste, le chartisme est en baisse depuis quelque temps; le silence se fait autour de ses chefs officiels, les livres et les brochures deviennent plus rares. La véritable littérature chartiste ou démocratique, la plus naïve, la plus inspirée naguère encore et certainement la plus intéressante, celle des ouvriers, se ralentit aussi. Il n'apparaît plus d'Ebenezer Elliot ni de Thomas Cooper; les forgerons et les cordonniers de Sheffield et de Manchester ne notent plus sur un rythme irrité les accens de leur colère ou de leur désespoir; il n'y a plus de poète anonyme qui, comme l'auteur d'*Ernest*, inquiète et alarme l'autorité, ni de pamphlétaire qui, sous le pseudonyme de Marcus, vienne ironiquement proposer aux communes des projets de lois homicides. On dirait qu'il y a un apaisement dans les masses et une fatigue dans les esprits.

La deuxième catégorie de cette littérature est plus féconde; c'est celle qui comprend tous les livres et tous les pamphlets émanés des différentes classes de la société et des hommes de diverses professions, écrivains, avocats, médecins, prêtres, économistes. C'est dans cette littérature confuse et dont aucun parti ne peut s'attribuer la direction officielle, c'est dans cette mêlée de livres que se continue le mouvement démocratique sorti du sein des masses. Là il n'y a plus, comme dans le chartisme, unité de doctrines et d'impulsion; chacun parle en son propre nom : les uns, comme l'auteur du pamphlet intitulé *Socialisme chrétien*, transportent ces questions dans le sanctuaire religieux pour les purifier, s'il est possible, et les rendre fécondes; les autres, comme miss Martineau l'a fait tout récemment, relèguent ces idées encore plus avant dans les régions de l'athéisme; les troisièmes, comme l'auteur de *Marie Barton*, se contentent de raconter les souffrances populaires sans essayer de mêler à leurs récits aucune doctrine philosophique précise et déterminée.

La troisième catégorie, celle qui comprend les écrits économiques, les statistiques, est celle qui, pour le moment, paraît le plus en faveur; de ce nombre sont les lettres de M. Mayhew, dont il a été parlé ici même, et un livre récent, *l'Angleterre telle qu'elle est*, publié par un avocat de talent, M. Johnson. Mais n'admirez-vous pas comment, sans révolutions et par le seul fait de la liberté, les questions, en Angleterre, font leur chemin; cette question des classes laborieuses est d'abord sortie du peuple, s'est exprimée par mille balbutiements lyriques, par des

élans de colère, par des récits passionnés; puis les mille voix de la presse lui ont fait écho. Maintenant le bruit est arrivé jusqu'au sommet de la société; la science et le gouvernement s'en sont emparés, et à peine ce résultat est-il obtenu, que le mouvement commence à s'apaiser au sein des classes laborieuses, et que le calme se rétablit parmi ces populations qui tout à l'heure ne respiraient que révolutions.

Ainsi, ces doctrines et ces théories socialistes n'ont rien de bien dangereux pour l'Angleterre; tout cependant n'y est pas innocent, comme on le voit. Il y a des nuages dans l'air et des points noirs à l'horizon. Ça et là des faits apparaissent qui annoncent, sinon des révolutions prochaines, au moins des désirs de changement. Il y a là aussi de l'inquiétude dans les âmes, des ambitions nouvelles, des aspirations inconnues il n'y a pas long-temps encore. Néanmoins tous ces symptômes peuvent disparaître, grâce au bon sens politique qui a toujours distingué les Anglo-Saxons. Que la bourgeoisie, que les classes moyennes de l'Angleterre n'essaient pas d'empiéter sur l'aristocratie; que l'aristocratie, en conservant ses droits légitimes, continue à n'être ni exclusive ni tyrannique; que les écrivains et les journalistes n'aient pas l'ambition de gouverner l'état : aucune révolution ne sera à craindre. Qu'ils apprennent par notre exemple quels sont les résultats des empiétements violens des classes les unes sur les autres : c'est à l'équilibre entre toutes les classes de la société que l'Angleterre a dû sa grandeur; c'est à ce même équilibre qu'elle devra sa conservation.

ÉMILE MONTÉGUT.

BEAUX-ARTS.

LES OEUVRES DE M. INGRES.

M. Magimel vient de réunir en un volume les œuvres de M. Ingres(1). Bien que plusieurs portraits dessinés à la mine de plomb ne fassent pas partie de cette collection, il est pourtant permis de considérer cette publication comme le résumé d'un demi-siècle de travail. Le volume gravé par les soins de M. Magimel nous présente en effet toutes les pensées de M. Ingres de 1804 à 1851. Ces pensées ne sont pas nombreuses, et les esprits vulgaires pourront accuser M. Ingres de stérilité. Je ne partage pas leur opinion, et je n'ai pas besoin de dire pourquoi. Je n'ai pas à rappeler le vieil adage qui s'applique expressément aux œuvres d'art : je ne les compte pas, je les pèse. Les œuvres de M. Ingres sont de telle nature qu'elles commandent le respect. On peut très bien ne pas les accepter comme des pensées à l'abri de tout reproche; de quelque manière qu'on les envisage, on est pourtant forcé de les révéler comme l'expression d'une volonté puissante qui n'a jamais rien négligé pour se manifester pleinement. Ces œuvres, complètes ou incomplètes, nous offrent un spectacle qui ne doit pas être dédaigné : c'est la forme la plus exquise trouvée par un esprit éminent pour la révélation de sa fantaisie.

M. Ingres est élève de David. Or, pour tous ceux qui ont étudié l'histoire de la peinture, il est hors de doute que l'élève est supérieur à son maître. David, obligé de réagir contre le faux goût de son temps,

(1) Chez Firmin Didot, rue Jacob, 56.

est remonté jusqu'à la statuaire antique pour ramener la peinture dans la voie de la vérité. M. Ingres, tout en acceptant l'enseignement de David, comprit pourtant qu'il y avait autre chose à faire, et toute sa vie est là pour attester qu'il ne s'est pas trompé. David, en présence de Vanloo et de Boucher, que la multitude saluait de ses applaudissements comme le dernier mot de l'art, devait pousser la protestation jusqu'aux dernières limites. M. Ingres, sans renier les doctrines de son maître, a senti que, la protestation une fois faite, il y avait lieu de choisir dans l'histoire de l'art un moment capital et de s'y rattacher. C'est le parti auquel il s'est arrêté, et tous les esprits sincères doivent avouer qu'il a choisi avec discernement. *Les Sabines*, *Léonidas*, *le Serment des Horaces*, suffisent à marquer la place de David. Quoi qu'on puisse penser de la valeur de ces œuvres, il est hors de doute qu'elles révèlent une singulière puissance. M. Ingres, en disciple fidèle, a profité des leçons de son maître. Toutefois il n'a pas tardé à comprendre que l'enseignement de David n'offrait pas le dernier mot de la science; c'est pourquoi il a consulté l'histoire de son art, et, son choix une fois fait, il a marché d'un pas sûr et persévérant.

La foule est aujourd'hui habituée à considérer l'enseignement de David comme une aberration radicale. Quant aux esprits éclairés, ils savent à quoi s'en tenir. Tout en admettant l'exagération des principes posés par David, il faut bien reconnaître que ces principes ont exercé une action salutaire sur le développement de notre école. Et, pour démontrer ce que j'avance, il me suffit d'étudier sommairement les œuvres que j'ai nommées. Je laisse de côté *le Serment des Horaces*, qui ressemble trop à un bas-relief. Je prends *les Sabines* et *Léonidas*. Certes *les Sabines* de David sont loin de valoir *les Sabines* de Nicolas Poussin, et, lorsque j'établis cette comparaison, je n'entends pas confondre les sujets des deux tableaux. David a voulu représenter le combat de Romulus et de Tatius, tandis que Nicolas Poussin a voulu nous offrir l'enlèvement des Sabines. Toutefois, si l'action n'est pas la même, les personnages n'ont pas changé, et c'est par ce côté seulement que j'entends rapprocher l'œuvre de David de l'œuvre de Nicolas Poussin. Tous ceux qui sont habitués à regarder d'un œil attentif l'expression de la pensée humaine confiée à la couleur n'hésiteront pas entre Poussin et David. Néanmoins il ne faut pas méconnaître le rare mérite qui recommande l'œuvre de David. Je conviens volontiers que *l'Enlèvement des Sabines* du Poussin, que nous possédons au Louvre et que Girardet a si habilement gravé, domine de bien haut *les Sabines* de David. Il y aurait pourtant de l'injustice à ne pas proclamer comme évidentes les qualités de premier ordre qui distinguent *les Sabines* de David. Je passe condamnation sur Romulus et sur Tatius. Je reconnais que le roi des Romains et le roi des Albains sont de pures académies

dans l'acception la plus étroite du mot; mais cet aveu ne m'empêche pas de louer comme excellentes le plus grand nombre des figures. Les femmes qui présentent leurs enfans au glaive de l'ennemi, celles qui s'agenouillent et n'hésitent pas à placer sous les pieds des cavaliers les nouveau-nés qui tout à l'heure pendaient à leurs mamelles sont traitées avec un savoir, une précision qui désarme la critique. Reste à savoir si *les Sabines* sont conçues selon les conditions de la peinture, et la question posée en ces termes ne permet guère deux solutions. J'avouerai franchement que *les Sabines* de David sont plutôt un souvenir de la statuaire qu'un tableau conçu d'après les données de la peinture. Est-ce à dire que ce tableau, composé contre les lois qui régissent la peinture, ne mérite aucune attention? Telle n'est pas ma pensée. Il y a beaucoup à louer dans *les Sabines* de David. Je comprends très bien que M. Ingres, destiné à produire dans le développement de l'art une révolution plus salutaire et plus féconde, se soit soumis aux leçons de David, car il avait reçu du ciel une sagacité rare, et sentait que le talent de Vien, malgré les applaudissemens qu'il avait recueillis, n'effaçait pas la désastreuse influence de Vanloo. Bien que le savoir de David se rattachât à la sculpture plus directement qu'à la peinture, il fallait cependant accepter cette protestation comme une pensée excellente, et c'est ce que M. Ingres a parfaitement compris.

Ce que j'ai dit des *Sabines*, je peux le dire du *Léonidas*. Je n'ai rien à retirer, rien à ajouter. Le système qui a présidé à la composition de ces deux tableaux n'a subi aucune modification : c'est le même amour de la forme, le même respect de la ligne, le même dédain pour les effets qui relèvent du prestige de la couleur. M. Ingres, qui a sans doute suivi cette œuvre importante à travers toutes les phases de l'enfantement, sait mieux que nous tout ce qui manque à la pensée de David pour émouvoir et pour charmer; mais, en comparant le *Léonidas* aux œuvres énervées du xviii^e siècle, il a salué avec enthousiasme, avec ferveur la pensée d'un maître fermement résolu à déraciner le faux goût. Il est facile, en effet, de discuter, de blâmer, de condamner la manière dont David a conçu son œuvre; il n'est permis à personne de méconnaître les qualités éminentes qui la recommandent. Chaque figure est dessinée avec une pureté qui défie la critique. Jeunesse, élégance, rien ne manque aux héros immortalisés par la légende grecque. Peu importe que l'érudition ait réduit en poussière le combat des Thermopyles; peu importe que M. Grote, en épiluchant les récits des historiens, ait démontré le néant de cette légende, comme on avait démontré quelque temps auparavant le néant de la légende de Guillaume Tell. Les œuvres de David et de Schiller subsisteront malgré les protestations de l'érudition. Ce qui est vrai, ce qu'il faut s'empresse de proclamer, c'est que la pensée de David, modelée en terre, traduite en marbre.

ne perdrait rien dans cette transformation. Or il n'y a pas une œuvre de Raphaël, de Léonard de Vinci, de Corrège, de Titien, de Rubens ou de Rembrandt, qui puisse impunément quitter la toile pour le marbre, et c'est là, selon moi, une épreuve décisive. Oui, je reconnais volontiers tous les mérites qui recommandent le *Léonidas* de David; je rends pleine justice au savoir qui éclate dans toutes les figures; j'admire l'harmonie linéaire qui relie tous les personnages, et cependant je ne puis consentir à voir dans cette œuvre un tableau conçu d'après les données de la peinture, car je n'admettrai jamais qu'un tableau puisse passer de la toile au marbre sans rien perdre de sa valeur, et malheureusement le *Léonidas* de David se trouve placé dans cette condition. Je sais toutes les objections qui peuvent être produites contre mon assertion. Je n'ignore pas que les portes du Baptistère de Florence relèvent de la peinture aussi bien que de la statuaire, je n'ignore pas que le *Diogène* de Puget est composé comme un tableau; mais ces objections n'affaiblissent en rien l'évidence et la valeur de ma pensée. Si Ghiberti et Puget nous charment et nous éblouissent, ce n'est pas parce qu'ils se sont trompés, mais quoiqu'ils se soient trompés. Il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour méconnaître la vérité de mon affirmation. Si les portes du Baptistère, si le *Diogène* nous étonnent et nous ravissent, ce n'est pas parce que Ghiberti et Puget ont violé les lois de leur art, mais bien parce que, tout en les violant, ils ont su garder une énergie, un accent de vérité qui impose silence à toutes les récriminations. Si David, en composant ses *Sabines* et son *Léonidas*, a trouvé moyen de nous émouvoir, ce n'est pas parce qu'il a violé les lois de la peinture, c'est parce que, tout en les violant, il a trouvé moyen de demeurer fidèle à la vérité, à la pureté de la forme, à l'harmonie linéaire. Or ces qualités exprimées par le marbre ou par la couleur ne manquent jamais de nous charmer, et je comprends très bien que la foule ait salué de ses applaudissemens *les Sabines* et le *Léonidas*.

Quant aux esprits préparés à l'analyse de ces œuvres par la méditation, par la comparaison des œuvres de toutes les époques, ils doivent naturellement se montrer plus sévères, et je n'ai pas de peine à comprendre que M. Ingres ait senti tout ce qui manquait à David. M. Ingres, en effet, professe le culte de la forme, mais il n'ignore pas que la forme modelée par l'ébauchoir et la forme modelée par le pinceau sont soumises à des conditions diverses; il n'ignore pas que peindre et sculpter sont des tâches profondément distinctes. Il ne pouvait donc accepter l'enseignement de David comme le dernier mot de la peinture, sans se méprendre sur le but spécial assigné à chacun de ces deux arts. Il faudrait ne les avoir pas étudiés pour ne pas deviner, pour ne pas voir, pour ne pas affirmer où la peinture commence, où elle finit. M. Ingres a donc accepté l'enseignement de David comme un point de départ, tout en se

réservant de le modifier, de le contredire, de le renier au besoin. Le respect de la forme, l'harmonie linéaire convenaient merveilleusement à son esprit. Quant à subordonner la peinture aux données du bas-relief, c'était une condition qu'il ne pouvait accepter, et toute sa vie est là pour le prouver. Je lui sais bon gré, pour ma part, de sa docilité comme de sa protestation. Il a suivi, peut-être à son insu, le précepte posé par François Bacon : il faut que celui qui étudie ajoute foi à celui qui enseigne; mais, en se résignant à la docilité pour l'étude des notions élémentaires, il n'a pas abdiqué son indépendance, et c'est à cette résistance qu'il doit son originalité. Oui, je dis son originalité, car j'espère prouver par l'examen de ses œuvres que M. Ingres, qui a voulu, qui a prétendu s'absorber dans l'école romaine, est demeuré lui-même. Il a eu beau faire, il a eu beau s'efforcer de ressusciter le xv^e siècle et de ranimer les cendres du passé; sa pensée a déjoué tous les efforts de sa volonté. Quoi qu'il ait fait, quoi qu'il ait tenté, il vit par lui-même, et son culte pour l'école romaine ne l'a pas empêché de prendre rang dans l'histoire. Je ne veux pas m'arrêter à discuter ses espérances et ses vœux. Ce qui, pour moi, demeure évident, c'est qu'en se séparant de David pour se ranger sous la discipline de Raphaël, il n'a pas réussi à effacer complètement le type original de sa nature : il a senti que David relevait de la statuaire bien plus que de la peinture, et il s'est réfugié dans l'école romaine comme dans un asile inviolable et salutaire. Il faudrait ne pas connaître l'école romaine pour affirmer que M. Ingres doit à cette école tout ce qu'il a pensé, tout ce qu'il a dit. Pour ma part, je ne l'ai jamais cru et je m'empresse de le déclarer : si la pensée de M. Ingres se fût complètement réalisée, il n'aurait pas de place marquée dans l'histoire. Malgré lui, à son insu, il est demeuré lui-même, et c'est par cela seul qu'il vit, qu'il a pris rang, que ses œuvres ont exercé sur la génération présente une puissante action. Il est facile de le démontrer, et l'analyse des compositions que M. Magimel a réunies ne laissera aucun doute dans l'esprit de la foule; pourtant, avant d'entamer l'analyse de ces œuvres, il convient de rappeler sommairement les voyages de M. Ingres.

M. Ingres a compris sans doute dès l'âge de vingt ans tout ce qu'il y avait de violent et d'exagéré dans l'enseignement de David. Dès l'âge de vingt ans, il a senti la différence profonde qui sépare la peinture de la statuaire. Obligé par les événemens politiques de retarder son départ pour l'Italie, il est probable qu'il savait d'avance tout ce que l'Italie devait bientôt lui révéler en traits éclatans. Les gravures de Marc-Antoine sont en effet, pour tous les esprits délicats, un enseignement assez clair, et d'ailleurs, sans recourir au graveur de Bologne, qui laisse bien loin derrière lui tous ceux qui ont essayé de traduire le génie de Raphaël, il est facile de trouver dans la galerie du Louvre.

sinon l'expression complète, du moins l'expression très satisfaisante du génie prédestiné à qui nous devons les loges et les chambres du Vatican. Depuis la *Vierge dite Jardinière* jusqu'à la grande *Sainte Famille* achetée par François I^{er} deux ans avant la mort de l'artiste, depuis la *Vierge au voile* jusqu'à *Saint Michel terrassant Satan*, nous avons certes bien de quoi donner un avant-goût très alléchant du peintre d'Urbino. J'ai donc lieu de penser que M. Ingres, même avant de quitter la France, savait à quoi s'en tenir sur l'insuffisance de son maître, et cette conjecture n'a rien de hasardé, car le tableau même qui lui a valu le grand prix de Rome est déjà une première infidélité aux leçons de David. Malgré sa ferme résolution d'accepter et d'appliquer les conseils du maître, il est évident que le jeune élève obéit à son insu à d'autres inspirations. Les lignes sculpturales ne le contentent pas, et il cherche autre chose. Ce tableau, placé aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts de Paris, suffit pour établir l'exactitude de mon affirmation.

M. Ingres a passé vingt-cinq ans en Italie; il n'est donc pas étonnant qu'il ait cherché dans l'Italie seule le guide unique de toute sa vie. Comme, dans ce long espace de temps, il n'a donné à Florence qu'une attention de quatre années, il est tout simple qu'il ait vu dans l'école romaine le dernier mot de l'art italien. La surprise n'est pas permise; ce qui est arrivé ne pouvait manquer d'arriver. Le couvent de Saint-Marc, l'église de Santa-Croce, nous offrent sans doute des œuvres pleines de charme et de puissance; mais, pour apprécier le mérite de ces œuvres, il faut les aborder avec un esprit désintéressé, et quand l'imagination est déjà prévenue par le spectacle de Rome, on est très facilement disposé à condamner le couvent de Saint-Marc au nom du Vatican. Ce n'est pas, à Dieu ne plaise, que je veuille mettre fra Giovanni sur la même ligne que Raphaël, je sais depuis long-temps ce que vaut un tel blasphème. Cependant, tout en tenant compte de l'infériorité de fra Angelico sous le rapport scientifique, infériorité depuis long-temps démontrée, que les aveugles seuls peuvent nier, il ne serait pas impossible d'emprunter au cloître et au réfectoire de Saint-Marc de quoi compléter l'enseignement que nous offre Raphaël. L'esprit de M. Ingres ne se prêtait pas à cette large impartialité. Raphaël l'avait séduit, enivré; il avait pris possession de son ame tout entière, et nul maître désormais ne devait agir sur lui. Je ne parle pas de la sacristie de Santa-Croce ni de la crypte de San-Miniato; car les fresques de Cimabue, malgré leur fière tournure, ont quelque chose de trop barbare pour attirer les amis de l'art savant et sévère. Je comprends sans peine que M. Ingres ait répudié Cimabue, comme un bégaiement qui n'a rien à démêler avec la parole articulée; mais je ne lui pardonne pas d'avoir proscrit sans pitié Giotto et fra Angelico. Il y

a dans le *Stabat Mater* du couvent de Saint-Marc une vérité de pantomime, une énergie d'expression, que la science la plus profonde ne réussira jamais à surpasser. La douleur de Marie, sous le pinceau de Léonard, de Michel-Ange, de Raphaël, ne s'élèverait pas au-dessus de l'éloquence que fra Angelico a su lui prêter, et pourtant M. Ingres n'a tenu aucun compte de fra Angelico. Rome tout entière vivait dans son souvenir, et Florence demeura pour lui comme non avenue. Je ne m'en étonne pas, mais je crois sincèrement qu'il eût agi avec plus de sagesse en essayant de concilier Rome et Florence, et quand je parle ainsi, ce n'est pas que je veuille demander pour la peinture, c'est-à-dire pour l'expression de la beauté, but suprême de l'art, ce qui a porté dans le domaine de la philosophie des fruits si pauvres. Non sans doute : je crois que toute œuvre puissante doit naître d'une idée personnelle; mais, avant de tenter la création, il est permis, il est prescrit de recueillir les avis de tous les esprits ingénieux ou vigoureux qui nous ont précédé dans cette carrière difficile, et je pense que l'avis de fra Angelico n'était pas à dédaigner, même pour celui qui avait vécu dans le commerce familial de Raphaël. Quant à Giotto, bien qu'il soit loin de posséder la ferveur de fra Angelico, bien qu'il ne donne pas à l'expression du sentiment chrétien la même éloquence, je crois cependant qu'un disciple de Raphaël pouvait encore le consulter avec profit.

L'école romaine ne contient pas toute la vérité; je ne l'ai jamais pensé, et tous ceux qui ont étudié avec soin l'histoire de l'art en Italie sont avertis, bon gré mal gré, à partager mon opinion. Cependant M. Ingres n'a vu dans l'Italie entière que l'école romaine. Certes, il se trouve hors de l'Italie des écoles savantes et fécondes. Rubens, Rembrandt, Murillo, Velasquez, méritent bien qu'on leur accorde quelques mois d'attention. Je conçois pourtant que M. Ingres, né deux ans après la mort de Voltaire, et qui a passé vingt-cinq ans dans la patrie de Raphaël, ait concentré toutes ses pensées sur l'Italie, et n'ait jamais voulu interroger l'Espagne, la Flandre ou la Hollande; je conçois moins facilement qu'il ait vu dans Rome l'idéal souverain, et qu'il ait dédaigné Florence, Venise et Parme. Si je ne parle pas de Milan, c'est que le fondateur de l'académie lombarde procède de Florence, et se confond par ses études, par ses premières œuvres, avec le berceau de Giotto. Il y a dans la conduite de M. Ingres quelque chose qui rappelle la défiance des néophytes. Résolu à réagir énergiquement contre le mauvais goût que Louis David n'avait pas détrôné, convaincu d'ailleurs que son maître faisait fausse route, il a voulu choisir dans le passé un maître nouveau qui fût pour lui une ancre de salut, et Raphaël s'est offert à ses yeux comme le dernier mot de l'art humain, comme l'expression suprême de la science et de l'invention. C'est à Raphaël qu'il doit l'harmonie et la sévérité de ses travaux, c'est Ra-

phaël qui a écarté de son esprit tous les nuages qui pouvaient encore l'obscurcir, et je n'ai pas de peine à comprendre que M. Ingres lui garde une éternelle reconnaissance. Il a suivi l'exemple des prêtres qui, doutant d'eux-mêmes, doutant de leur ferveur, doutant de la rectitude de leurs croyances, s'attachent à saint Augustin, à saint Ambroise, à saint Thomas, et font vœu de les suivre fidèlement sans jamais tourner le regard en arrière. C'est peut-être une conduite dictée par la prudence; toutefois il me paraît impossible de l'approuver au nom de l'histoire : il est bien entendu que je demeure dans le domaine exclusif de l'esthétique.

Qui sans doute, l'école romaine est une des écoles les plus importantes de l'Italie; mais il faut s'aveugler singulièrement pour voir dans l'école romaine l'expression suprême, l'expression complète de la beauté, poursuivie par l'imagination humaine depuis l'invention de la peinture et de la statuaire. J'admets volontiers que l'école romaine réunisse dans un ensemble harmonieux la plupart des qualités qui recommandent les autres écoles d'Italie : est-ce à dire que Rome surpasse Florence, Parme et Venise? Comment le croire? comment l'affirmer? Raphaël est sans doute le plus charmant des peintres : est-ce le plus savant? Que deviennent Léonard et Michel-Ange? Il possède sans doute le don de la couleur : est-ce que Titien et Paul Véronèse ne dominent pas Raphaël dans le domaine de la couleur et de la lumière? Raphaël possède le don de la grace; qui oserait le contester? N'est-il pas vrai pourtant qu'en mainte occasion Allegri a dépassé Raphaël, qu'il a donné à ses figures une expression plus tendre et plus passionnée? Pour nier ce que j'avance, il faudrait ne pas connaître les galeries d'Italie, n'avoir jamais contemplé la coupole de Parme et les fresques lumineuses de Saint-Antoine de Padoue. M. Ingres n'ignore pas les merveilles que je signale; mais, tout entier à sa ferveur pour Raphaël, il les a vues sans les regarder; il s'en défie comme Ulysse se défiait des sirènes. A ses yeux, je n'en doute pas, l'école vénitienne tout entière, depuis Titien jusqu'à Paul Véronèse, depuis Giorgione jusqu'à Bonifazio, n'est qu'une débauche amnistiée par l'ignorance, une débauche scandaleuse, et que le goût doit condamner comme la violation flagrante de toutes les lois de l'art. Si l'*Assomption de la Vierge* et la *Présentation au Temple* ont réuni de nombreux suffrages, c'est que la notion du dessin n'est pour la multitude qu'une notion confuse. Si les *Noces de Cana* obtiennent l'admiration de la foule, c'est que la foule ne tient compte ni du style ni de l'expression, et se laisse enivrer par la couleur. Quant à Corrège, s'il réussit, c'est par le caractère efféminé de ses œuvres. Qu'y a-t-il en effet dans le *Mariage mystique de sainte Catherine*? où sont les contours précis et sévères? où sont les membres purement dessinés? où sont les phalanges capa-

bles d'êtreindre une main amie? La mollesse n'est-elle pas dans les œuvres de Corrège le signe exclusif de la grâce? J'ai lieu de penser que M. Ingres a pris au sérieux toutes les objections que je rappelle ici; j'ai lieu de croire qu'il n'a vu dans ces objections rien d'exagéré, rien de paradoxal, et qu'il les a franchement acceptées comme des articles de foi. A Dieu ne plaise que je veuille contester sa clairvoyance! à Dieu ne plaise que je lui refuse la faculté de comprendre le génie de Titien et le génie de Corrège! Il a trop étudié les œuvres des grands maîtres et les modèles variés que la nature lui présentait pour ne pas comprendre que Titien et Corrège prennent rang après Michel-Ange, Léonard et Raphaël; pour demeurer fidèle aux leçons de l'école romaine, il ferme ses yeux à l'évidence, et dédaigne Venise et Parme, ou plutôt il se détourne avec colère de ces deux écoles dangereuses.

Pour ma part, sans renoncer à mon respect pour les convictions ferventes, je n'accepte pas la doctrine de M. Ingres. J'estime Rome autant qu'il la peut estimer; je professe pour Raphaël une admiration sincère : je ne crois pas, je n'ai jamais cru, je ne croirai jamais que Raphaël soit le dernier mot de l'art humain. Les chambres du Vatican, malgré les œuvres prodigieuses qu'elles offrent à nos regards, ne réduisent pas à néant les fresques ardentes de Saint-Antoine de Padoue et la coupole de Parme. Une intelligence vraiment équitable, vraiment amoureuse de la vérité, doit accepter, doit admirer avec la même ferveur toutes les manifestations du génie. Et si Titien et Corrège n'ont pas la pureté de Raphaël, il leur est arrivé si souvent de le surpasser par l'éclat de la couleur, par la profondeur de l'expression, qu'il y aurait folie à vouloir ne pas tenir compte de leurs œuvres.

Si j'essaie maintenant de caractériser en termes généraux la doctrine de M. Ingres, c'est que, cette tâche une fois accomplie, il nous sera plus facile d'apprécier l'expression de sa pensée. Une fois assurés de bien connaître ce qu'il a voulu, ce qu'il a tenté, ce qu'il a espéré, nous jugerons avec plus de sécurité la forme qu'il a donnée aux rêves de son imagination. Ce qui demeure établi, ce que personne ne saurait révoquer en doute, c'est que M. Ingres non-seulement a répudié l'Espagne, la Flandre et la Hollande pour s'en tenir à l'Italie, mais a fait, dans l'Italie même, un choix sévère, un choix que je ne crains pas d'appeler exclusif, et pris Rome pour le dernier mot de l'art. Florence est un bégaiement, Venise est une espièglerie, Parme un symptôme d'énervement. Raphaël est le froment pur, Titien et Allegri sont la paille et la poussière que le vanneur doit détacher du grain. A quoi bon étudier la paille et la poussière? A quoi bon user ses yeux dans la contemplation de ces œuvres dérégées? Que l'*Assomption de la Vierge* éblouisse les badauds, peu importe! Que la coupole de Parme ravisse en extase tous ceux qui ont eu le bonheur de la voir face à face, c'est-

à-dire sans autre éloignement que le diamètre même de la coupole : que signifie un tel argument ? Titien et Corrège sont des peintres dépravés. Raphaël seul résume toutes les conditions de la beauté ; Raphaël n'est pas moins que la vérité complète. et, pour marcher d'un pas sûr dans le domaine de l'invention, il faut le consulter à toute heure.

Telle est, si je ne me trompe, la doctrine de M. Ingres. C'est à cette doctrine qu'il faut rapporter toutes ses œuvres. Si parfois il s'en est écarté, si, malgré la ferveur de sa croyance, il lui est arrivé de violer les lois qu'il avait acceptées comme supérieures à toute discussion, ces exceptions sont trop peu nombreuses pour qu'il soit besoin d'en tenir compte. C'est au nom de Raphaël que nous devons le juger, et vouloir estimer l'expression de sa pensée au nom de Rubens ou de Rembrandt, au nom de Murillo ou de Velasquez, au nom de Vecelli ou d'Allegri, serait de notre part une souveraine injustice. Nous savons ce qu'il a voulu, nous connaissons le modèle qu'il a choisi dans le passé. C'est donc d'après ce modèle qu'il nous faut l'estimer. Reste, il est vrai, une question qui domine l'histoire entière de l'art : — Est-il sage de vouloir ressusciter le passé ? Est-il glorieux de s'identifier avec une figure, si grande qu'elle soit, dont l'œuvre est accomplie ? Pour laisser trace dans l'histoire, n'est-ce pas une nécessité impérieuse de vivre par soi-même, de vivre d'une vie distincte, d'une vie qui n'ait rien à démêler avec le passé ? Cette question n'est pas à dédaigner. Je crois sincèrement que M. Ingres a échoué dans l'accomplissement de son dessein ; je crois qu'il n'a pas réussi à s'absorber tout entier dans le souvenir et l'imitation de Raphaël. S'il représente aujourd'hui quelque chose, s'il doit occuper une place éminente dans l'histoire de l'école française, c'est qu'il n'a pas réussi à réaliser le plan de vie impersonnelle qu'il avait rêvé. S'il eût réussi, il ne serait rien ; c'est pour avoir échoué qu'il mérite l'attention, et j'espère qu'une rapide analyse de ses œuvres établira la vérité de mon affirmation. Sans doute il procède de Raphaël, mais il a plus d'une fois déserté les traces de son maître, et son infidélité lui a porté bonheur.

M. Ingres, dans sa longue et laborieuse carrière, a successivement abordé presque tous les genres. Cependant, pour estimer la valeur de son talent, il suffit de voir comment il a compris les sujets chrétiens et les sujets antiques. Je choisis, parmi les œuvres qui se rapportent à ces deux grandes divisions, quelques morceaux de premier ordre ; après l'étude attentive de ces différents morceaux, il me semble impossible de ne pas saisir nettement la mission que M. Ingres s'est donnée. Dans les sujets chrétiens, je prends le *Martyre de saint Symphorien*, *Saint Pierre recevant les clés des mains de Jésus-Christ*, et la *Vierge à l'Hostie* ; dans les sujets païens, *Virgile lisant l'Énéide*, *l'Apothéose d'Homère* et *Stratonice*. C'est bien peu, sans doute, puisque les œuvres

gravées de l'auteur ne comprennent pas moins de cent deux sujets, et pourtant je pense que les six compositions dont je viens de rappeler les noms nous montrent le savoir et le talent de M. Ingres dans toute leur profondeur, dans toute leur variété.

Personne ne saurait nier que le *Martyre de saint Symphorien* ne soit empreint de grandeur et d'énergie. Le visage du personnage principal exprime très bien l'extase et l'abnégation. Chacun comprend que le héros marche au supplice avec joie. La mère, placée à la gauche du spectateur, dans le fond du tableau, et qui d'un geste ardent encourage son fils à mourir pour son Dieu, est une heureuse conception. Peut-être vaudrait-il mieux que la foule qui se presse autour du saint fût un peu moins drue et permît à l'œil de comprendre plus facilement le mouvement des figures. Toutefois ce n'est pas, à mon avis, le seul reproche qui puisse être adressé à cette composition d'ailleurs si grave, si imposante, et qui excite dans tous les cœurs une émotion profonde. Si l'on passe, en effet, de l'étude poétique à l'étude technique, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'auteur, malgré son culte pour Raphaël, n'a pas suivi fidèlement les leçons du maître, ou du moins n'a pas consulté la partie la plus harmonieuse de ses œuvres. Le *Martyre de saint Symphorien* ne rappelle en effet, dans l'exécution, ni l'*École d'Athènes*, ni le *Parnasse*, ni l'*Héliodore*, mais l'*Incendie du Borgo* et les *Sibylles* de Sainte-Marie-de-la-Paix, c'est-à-dire les œuvres où Raphaël a engagé la lutte avec Michel-Ange. Or tous ceux qui connaissent le peintre d'Urbain savent à quoi s'en tenir sur l'issue de cette lutte. L'*Incendie du Borgo*, les *Sibylles* de Sainte-Marie-de-la-Paix, l'*Isaïe* de Saint-Augustin, malgré le mérite éclatant qui les recommande, sont très loin de pouvoir se comparer pour la beauté, pour la spontanéité, pour l'abondance, pour l'harmonie, à l'*École d'Athènes*, au *Parnasse*, à l'*Héliodore*. M. Ingres ne l'ignore pas sans doute; et pourtant, dans l'exécution de son tableau, il a suivi les fresques de Sainte-Marie et de Saint-Augustin, au lieu de suivre les fresques du Vatican. C'est une erreur facile à expliquer, et que le goût pourtant ne saurait amnistier. L'auteur, voulant répondre à ceux qui l'accusaient de ne pas modeler avec assez de puissance, a pris pour guide la période impersonnelle, la période exagérée de Raphaël. Il a pleinement révélé tout son savoir; mais il a mis dans cette révélation tant d'ostentation et de fierté que la composition a perdu en harmonie ce qu'elle a gagné en précision. Cependant, malgré ces réserves, le *Martyre de saint Symphorien* est assurément une des œuvres les plus considérables de notre temps. Pour concevoir un tel sujet, pour en ordonner l'économie avec cette grandeur, il faut posséder tout à la fois une imagination ardente, un esprit habitué à la réflexion. Quant à l'erreur purement technique dont je parlais tout à l'heure, pour s'y laisser aller, il est nécessaire de s'ap-

puyer sur un savoir profond. Il n'est permis qu'aux hommes vraiment forts de s'égarer sur les traces de Raphaël luttant avec Michel-Ange.

Saint Pierre recevant les clés des mains de Jésus-Christ, destiné d'abord à la Trinité du Mont, et placé aujourd'hui dans la galerie du Luxembourg, est une composition empreinte d'une admirable sérénité. Ici le souvenir de Raphaël n'enlève rien à l'originalité de l'auteur. Toutes les têtes expriment une foi ardente, et le peintre a su varier avec une étonnante habileté la manifestation d'un sentiment unique. Chaque physionomie porte un caractère particulier, et l'étude approfondie de l'Évangile a pu seule révéler à M. Ingres l'air de visage qui appartient à chacun des apôtres. Si j'avais à déterminer la période de la vie de Raphaël à laquelle se rapporte cette belle composition, je nommerais sans hésiter les tapisseries du Vatican. C'est en effet la même simplicité, la même grandeur. Le caractère individuel des têtes n'exclut pas l'idéal. Tous les détails sont traités avec un soin persévérant. Les draperies et les mains sont étudiées d'après nature, et cette lutte courageuse avec la réalité n'ôte rien à la puissance de la pensée. Il ne faut pas croire d'ailleurs que M. Ingres ait copié les tapisseries du Vatican; il n'en rappelle que le style, et son imagination a gardé toute sa liberté. Bien peu d'hommes aujourd'hui comprennent ainsi la peinture religieuse; les uns copient seulement les maîtres du XIV^e siècle et ne croient pas pouvoir associer la science du dessin à l'expression du sentiment chrétien, d'autres croient faire preuve d'indépendance en copiant la nature telle qu'ils la voient, sans se préoccuper du caractère religieux des personnages. Doué d'une rare sagacité, M. Ingres a su demeurer original tout en s'efforçant d'écrire sa pensée dans le style de Raphaël. C'est à nos yeux la seule manière de comprendre l'imitation. Aussi le *Saint Pierre* peut-il servir de modèle à tous ceux qui se proposent de traiter des sujets de même nature. Simplicité de composition, étude attentive de la nature, élévation et pureté de style, tout se réunit pour captiver l'attention, pour émouvoir le cœur, pour charmer les yeux. Pour ma part, je préfère le *Saint Pierre* au *Saint Symphorien*, car j'y trouve la même puissance de pensée et le même savoir traduit sous une forme plus modeste.

La Vierge à l'hostie, sans avoir la simplicité du *Saint Pierre*, mérite cependant les plus grands éloges, car le visage du personnage principal respire une ferveur que les maîtres italiens du meilleur temps ne dédaigneraient pas. Les yeux baissés de la Vierge contemplant avec humilité l'hostie qui pour elle représente le fruit de ses entrailles. Le peintre, désespérant sans doute de trouver pour le regard de Marie une expression assez sublime, l'a caché presque tout entier sous les paupières. Le masque est d'une beauté vraiment divine. Quant aux mains, je l'avoue franchement, je les voudrais jointes d'une manière plus

naïve. Marie adorant l'hostie, c'est-à-dire l'image symbolique de son fils mort pour racheter les fautes du genre humain, ne devrait pas étaler à nos yeux ses belles phalanges avec tant de coquetterie. Ses mains devraient s'unir et s'étreindre mutuellement au lieu de se toucher du bout des doigts. Et puis il y a dans la manière même dont les mains sont modelées quelque chose de trop mondain. La plus jeune, la plus séduisante de toutes les madones de Raphaël, la madone du palais Pitti, connue vulgairement sous le nom de *Vierge à la chaise*, n'offre pas à nos yeux des mains si délicates. Bien que le peintre d'Urbino n'ait pas négligé d'accuser les fossettes placées à la naissance des phalanges, il a su pourtant concilier l'élégance et la naïveté. Dans *la Vierge à l'hostie*, les mains, belles sans doute, ne sont pas d'une beauté assez simple. Marie a trop l'air de savoir que ses mains sont belles et de vouloir les montrer, et cette coquetterie est d'autant plus frappante qu'elle ne s'accorde pas avec l'expression du visage. Ces mains qui se touchent à peine, qui s'effleurent doucement comme si elles craignaient de se froisser, contrastent singulièrement avec la piété ardente du personnage. M. Ingres, sans doute, en donnant aux mains de la Vierge une beauté si délicate, n'a conçu aucune des intentions mondaines que je viens d'indiquer : je le crois volontiers, mais je pense que mon étonnement est partagé par un grand nombre de spectateurs. Parmi les admirateurs les plus sincères de cet artiste si franchement dévoué à son art, plus d'un se demande comment la Vierge, adorant la victime divine, peut avoir tant d'humilité dans le regard, tant de coquetterie dans le geste consacré à l'expression de la prière. Ici, je le crois, M. Ingres s'est laissé emporter par le désir de bien faire. Résolu à chercher pour Marie la beauté la plus complète, la plus pure, il n'a pas su s'arrêter à temps et sacrifier, dans l'exécution des mains, la délicatesse à la simplicité. Une telle faute assurément n'est pas sans gravité, mais elle est bien rachetée par la ferveur du visage, et *la Vierge à l'hostie*, qui malheureusement a quitté la France, fait le plus grand honneur au savoir, au talent, à l'imagination de l'auteur. Plus simple, elle serait plus belle encore; telle qu'elle est pourtant, on ne saurait la confondre avec les compositions du même genre qui chaque jour passent devant nos yeux. C'est une œuvre long-temps méditée, conçue avec amour, long-temps caressée, exécutée avec ardeur, retouchée avec patience, une œuvre qui exprime nettement une pensée sincère. C'est pourquoi je regrette qu'elle ait quitté la France.

Virgile lisant l'Énéide est une composition pleine de sagesse et de sobriété. C'est bien là le Virgile que nous voyons au musée du Capitole, avec son beau profil d'adolescent. Il lit en ce moment le sixième livre de son poème et rappelle en quelques mots pathétiques la cruelle destinée du jeune Marcellus. L'impératrice s'évanouit : l'image de ce

jeune héros moissonné à la fleur de l'âge ne lui laisse pas la force d'en entendre davantage. Le poète, témoin de sa douleur, semble partagé entre le respect et l'orgueil. Il s'incline devant cette douleur muette et s'applaudit de son triomphe. Peut-être la douleur de l'impératrice ne se traduit-elle pas avec toute la simplicité que nous pourrions souhaiter; mais il y a tant de noblesse dans l'affaissement de ce beau corps, que je n'ai pas le courage de chicaner l'auteur sur l'arrangement symétrique de la draperie. Quel que soit le mérite de la naïveté, et je suis loin de le contester, nous sommes habitués à nous représenter les personnages de l'antiquité gardant, au milieu même des plus poignantes émotions, une dignité majestueuse. Aussi je pense que M. Ingres a très bien fait de traiter la douleur de l'impératrice autrement que la douleur d'un personnage moderne. Sans doute, il eût été facile de donner à l'impératrice une pantomime plus énergique; mais l'énergie pouvait-elle se concilier avec la noblesse des mouvements? Il est au moins permis d'en douter; et j'ajoute qu'elle me paraît contraire à la nature même de la scène que l'auteur a voulu représenter; car il ne faut pas confondre la douleur d'une femme qui s'évanouit avec le désespoir d'une femme qui garde l'usage de sa raison. Ainsi, tout en admettant que la pantomime de l'impératrice pourrait avoir plus de simplicité, je la trouve cependant très vraie. Quant à l'architecture, elle est traitée avec une richesse qui ne laisse rien à désirer. C'est bien là le palais qui convient au poète et à ses auditeurs. M. Ingres, avec trois mots de Virgile, a composé un tableau pathétique. Or l'émotion est le triomphe de l'art, et je n'ai pas à louer ce qui émeut tous les cœurs délicats.

L'*Apothéose d'Homère* jouit depuis long-temps d'une légitime célébrité. Tous ceux qui aiment les grandes pensées noblement exprimées s'accordent à reconnaître dans cette composition l'union d'un savoir profond et d'une imagination ingénieuse. M. Ingres a groupé autour du poète divin tous les esprits qui ont puisé à cette source féconde : poètes, musiciens, peintres, statuaires. Je ne veux pas m'arrêter à discuter le choix des personnages; ce serait un enfantillage. La discussion dût-elle donner tort à l'auteur sur plus d'un point, il ne faudrait pas y attacher trop d'importance. Que l'auteur de la *Jérusalem* soit quelque peu dépaycé dans le temple d'Homère, c'est une vérité facile à démontrer. Il serait puéril d'insister. Que Dante prenne place entre Phidias et Mozart, à la bonne heure; car il est de la même famille que le chancre d'Achille. Que Gluck et Shakspeare se trouvent rangés au pied du trône d'Homère, personne ne peut s'en étonner. Il suffit d'ailleurs que la plupart des personnages soient judicieusement choisis. Or, on ne peut contester à M. Ingres le mérite du discernement. Le style de l'*Apothéose* est vraiment héroïque. Pureté des lignes, grandeur de l'ex-

pression, noblesse de l'attitude, rien ne manque à ces glorieux fils d'Homère. La sobriété même de la couleur ajoute encore à la sérénité de la composition. Tous ces génies qui se pressent devant le trône du poète divin sont tellement supérieurs aux hommes que nous coudoyons chaque jour que nous ne cherchons pas dans leurs traits l'image fidèle de la réalité vivante. Nous regardons sans étonnement ces membres si purement dessinés que le sang ne colore pas. Placés dans la région réservée aux demi-dieux, ils ne vivent pas, ne respirent pas comme nous. Pourvu que leur visage exprime clairement le caractère des œuvres qu'ils nous ont laissées, nous demeurons satisfaits. Aussi l'*Apothéose d'Homère* a-t-elle réuni les suffrages de tous les juges compétens. Toutes les objections sont réduites à néant par la grandeur de la pensée, par la grandeur du style. L'auteur a tiré un excellent parti du sujet qu'il avait accepté. N'eût-il écrit que cette page, il serait sûr de garder long-temps un rang glorieux.

La *Stratonice* est, à coup sûr, traitée avec une rare délicatesse. Tout le monde rend justice à la finesse des détails, à l'expression des physionomies. Le dirai-je pourtant? cette composition si justement applaudie me paraît pécher par l'exagération des qualités les plus excellentes. Stratonice, si gracieusement drapée, détourne la tête avec autant de malice que de pudeur. Erasistrate, qui tâte le pouls du malade, regarde le fils et la femme du roi avec une attention très vraie sans doute, mais que le peintre aurait pu exprimer plus simplement. Quant au roi agenouillé devant le lit de son fils, sa pantomime a quelque chose de théâtral. Il y a dans sa douleur autant de pompe que d'énergie. Ainsi ces trois personnages, plus simplement conçus, seraient beaucoup plus vrais, et le défaut que je signale nous frappe d'autant plus vivement, qu'il se rencontre dans une scène empruntée à l'histoire de l'antiquité. Pour tous ceux qui ont vu les *Noces aldobrandines* et les peintures d'Herulanum et de Pompeï, il demeure prouvé que les peintres grecs, quelle que fût la nature des sujets, ne s'écartaient jamais de la simplicité. Lors même que nous n'aurions pas le témoignage de Pline, le musée de Naples suffirait pour établir victorieusement ce que j'avance. Je m'étonne que M. Ingres, qui a vécu si long-temps dans le commerce de l'antiquité, ait pu traiter le sujet de *Stratonice* dans un style si éloigné du style grec. Les détails de l'ameublement et de l'architecture, excellens en eux-mêmes, sont beaucoup trop multipliés, et détournent l'attention des personnages. Il faut être archéologue pour se complaire dans l'étude de ces détails : le goût le plus indulgent conseillait d'en sacrifier au moins la moitié.

Angélique et Roger, Françoise de Rimini, compositions pleines de grace et d'énergie, attestent chez M. Ingres une souplesse de talent qui se prête à tous les genres. Je sais qu'on peut reprocher à Angélique

d'exprimer plutôt une langueur voluptueuse que la souffrance et le désespoir; mais il y a dans son beau corps tant de mollesse et d'abandon, que le regard enchanté oublie de chercher la trace de ses angoisses. Quant à Roger, c'est un chevalier bien digne de délivrer la belle Angélique. A cheval sur le fabuleux hippogriffe, armé d'une épée plus longue qu'une lance, il est merveilleux d'élégance et d'énergie. — Je regrette que M. Ingres n'ait pas traduit littéralement le récit de *la Divine Comédie*, et n'ait pas exprimé avec le pinceau les paroles si touchantes du poète florentin. François, en racontant sa mort et la mort de son amant à Dante conduit par Virgile, dit simplement : « Tout tremblant, il me baisa la bouche, et ce jour-là nous ne lûmes pas davantage. » M. Ingres, au lieu de réunir les deux amans dans un mutuel baiser, nous offre une jeune femme qui détourne à demi la tête et abandonne son cou aux lèvres de son amant. Combien les simples paroles du poète florentin sont plus éloquentes! La vengeance terrible qui menace les deux amans, facile à comprendre dans le texte de *la Divine Comédie*, a lieu de nous étonner dans le tableau. François ne paraît pas assez coupable pour mériter la mort.

Il me reste à parler des portraits de M. Ingres. Le portrait de M. Bertin, si habilement gravé par M. Henriquel Dupont, est un chef-d'œuvre de vérité. Il est permis de blâmer l'attitude du modèle; mais, l'attitude une fois acceptée, il faut admirer sans restriction l'énergie de l'expression : les yeux regardent, la bouche parle, les mains frémissent en se contractant sur les genoux. Le portrait de M. Molé n'est pas moins fidèle. Le portrait de M^{me} d'Haussonville, bien que traité avec une grande habileté, donne lieu à deux reproches : le modèle n'est pas heureusement posé, et puis le ton de la robe est trop voisin du ton de la cheminée. En pareil cas, si la réalité n'est pas harmonieuse, le peintre ne doit pas hésiter à la modifier. Le portrait de M^{me} de Rothschild est charmant de tous points. Le visage et les mains sont d'une vérité frappante; la figure est bien posée, et l'étoffe n'est pas moins vraie que la chair. Ainsi dans ce genre, que la foule prend pour un genre secondaire, M. Ingres a prouvé que l'imitation d'une figure unique peut s'élever jusqu'aux proportions d'une véritable création. Titien et Van Dyck l'avaient prouvé depuis long-temps; mais il n'était pas inutile de renouveler la démonstration, car, de nos jours, la plupart des peintres ne voient dans un portrait que la transcription servile de la réalité, et ne comprennent pas qu'il est possible d'agrandir le modèle sans le dénaturer.

Quelle sera la place de M. Ingres dans l'histoire de l'école française? A-t-il marqué son passage par une action salutaire? a-t-il réussi à s'absorber dans l'école romaine? Trois questions qui se présentent naturellement et qu'il est facile de résoudre en peu de mots. M. Ingres oc-

cupe dès à présent et gardera sans doute une place glorieuse dans l'histoire de l'art français; car ses compositions, sans être nombreuses, nous ont donné la mesure de ses facultés. Il n'a épargné ni temps ni veilles pour exprimer complètement sa pensée, et peu d'hommes parmi nous peuvent se vanter d'un tel courage, d'une telle persévérance. Son passage a été marqué par une action salutaire; car il a soutenu le culte de la beauté, le culte des lignes harmonieuses contre ceux qui voulaient réduire la peinture à l'imitation de la pantomime et ne tenir aucun compte des leçons du passé. Sans accepter dans toute sa rigueur la doctrine qu'il professe depuis un demi-siècle, je crois fermement qu'il a servi les intérêts de l'art par l'énergie, par l'exagération même de sa volonté. Il n'a jamais fléchi, jamais varié. Ce qu'il rêvait, ce qu'il souhaitait il y a cinquante ans, il le souhaite, il l'enseigne encore aujourd'hui. La beauté conçue selon les données de Phidias et de Raphaël, voilà le but de son enseignement. Est-il possible d'en marquer un plus noble et plus glorieux dans le domaine esthétique?

Qu'il ait méconnu Titien et Rubens, je ne songe pas à le contester; mais je le remercie d'avoir persévéré dans la voie qu'il avait choisie et d'avoir entraîné sur ses traces plus d'un esprit ingénieux qui, faute d'un guide sûr, se serait fourvoyé. Ceux mêmes qui n'acceptent pas, qui n'appliquent pas sa doctrine, sont obligés de reconnaître l'élévation de ses principes. Si cette doctrine en effet ne contient pas la peinture tout entière, il faut bien avouer qu'elle renferme une des parties les plus difficiles de l'art, et peut-être la seule qui se puisse enseigner; car le maître peut guider la main, et ne peut indiquer la vraie couleur du modèle à l'œil qui ne sait pas voir. M. Ingres a-t-il réussi à s'absorber dans le chef de l'école romaine? L'analyse de ses œuvres répond à cette question. Dans la peinture chrétienne comme dans la peinture païenne, il n'a pu abdiquer l'indépendance de sa pensée. Il avait beau s'humilier, s'agenouiller devant le maître : sa pensée personnelle prenait possession de la toile et menait son pinceau hors des lignes déjà tracées. Il voulait recommencer le passé, vivre d'une vie qui ne fût pas la sienne, et sa pensée le ramenait malgré lui dans le présent. C'est un étrange spectacle et qui pourtant s'est déjà présenté plus d'une fois. M. Ingres n'est pas le premier qui, dans le domaine de l'art, ait voulu rebrousser chemin au lieu de marcher en avant; mais un tel projet ne peut s'accomplir, lorsqu'il est conçu par un esprit capable de vivre par lui-même. Il n'est permis qu'aux esprits médiocres de s'absorber dans le passé : c'est pourquoi M. Ingres, malgré sa ferme volonté de suivre pas à pas le chef de l'école romaine, n'a pas réussi dans son entreprise. En dépit de sa docilité, il est demeuré lui-même, et cet échec glorieux n'était pas difficile à prévoir.

GUSTAVE PLANCHE.

POÉSIES.

A UNE JEUNE MARONITE.

O Nassim! jeune fille au regard indulgent,
Qui portes sur la tête une corne d'argent
D'où pend la longue mousseline,
Parmi les cèdres bruns et les champs de mûriers,
Ta maison, où sont nés tant d'illustres guerriers,
Blanchit au loin sur la colline.

Assise sur le seuil, tu regardes s'ouvrir
Les vallons à tes pieds, et le ruisseau courir
Jusqu'à la plaine qu'il arrose,
Et cette grande mer où dans les lointains bleus
S'endorment sur les flots Chypre aux coteaux vineux
Et Rhodes où naquit la rose.

Nassim! j'aime tes yeux clairs comme le cristal,
Ton front qui fait pâlir l'albâtre oriental,
Tes lèvres vierges de mensonges,
Ton regard ingénu, ton cœur franc comme l'or,
Et je sens près de toi mon cœur qui bat encor,
Et ta beauté trouble mes songes.

Hélas! si le destin ne m'avait entraîné,
J'aurais voulu rester à ta vie enchainé;
J'aurais fait prospérer la vigne
Qui revêt la montagne au pied de ta maison,

Et j'aurais de mes mains taillé dans la saison
 Tes mûriers disposés en ligne.

Et je t'aurais aimée, ô perle du Liban,
 Comme Jacob aima la fille de Laban,
 Comme une épouse chaste et belle,
 Car j'ai cru deviner que l'humble voyageur
 N'était pas éloigné du chemin de ton cœur,
 Jeune fille aux yeux de gazelle!

Mais par-delà ces flots où ton regard se perd,
 Au rivage opposé de cette vaste mer,
 Sous un soleil triste et sans flamme,
 Sous des cieux où le soir est voisin du matin,
 Il faut que je retourne, esclave du destin,
 Auprès d'une autre jeune femme.

Elle est svelte et brillante et belle comme toi,
 Partout, sur son chemin, les cœurs sont en émoi;
 Mais qu'elle a fait verser de larmes!
 Car son ame est cruelle; elle aime à voir pleurer
 Les yeux qui, pour un jour, ont osé s'enivrer
 De sa jeunesse et de ses charmes.

Et cependant je l'aime, et m'en vais loin de vous.
 Je quitte ton ciel bleu, tes vignes au vin doux,
 Et ta maison de beaux jours pleine,
 Et tes champs d'aloès, et tes orangiers verts,
 Et tes heureux jardins à l'abri des hivers,
 Pour aller reprendre ma chaîne!

Adieu! donne ta main à quelque jeune émir,
 Près de qui sans effroi tu puisses t'endormir,
 Et qui croie au dieu de tes pères,
 Qui défende ton seuil des Druses insolens,
 Et qui de ses talons sache presser les flancs
 Des chevaux aux longues crinières.

Mais songe quelquefois au triste voyageur
 Qui sous d'autres climats emporte dans son cœur
 Ton image, ô fleur de bruyère,
 O Nassim, fleur de myrte, orgueil de Broumâhna,
 Et qui se souviendra du jour qui l'amena
 Devant ta porte hospitalière.

LE CHANT DU CRAPAUD.

D'où viennent-ils, ces chants si doux
 Et cependant si tristes,
 Que soupirent autour de nous
 D'invisibles choristes ?

On croit entendre au bord de l'eau
 Pan, le dieu de l'automne,
 Tirer de sa flûte en roseau
 Ce soupir monotone.

Dans les guérets et dans les bois
 Résonnent ces chants grêles;
 On dirait que toutes ces voix
 Se répondent entr'elles.

La mélancolique chanson
 S'éteint, puis recommence,
 Et c'est toujours le même son
 Et la même cadence.

Mais je vois passer près de moi
 Comme une forme impure...
 — Ah ! je te reconnais : c'est toi,
 Horrible créature !

Être immonde, hideux crapaud,
 Misérable reptile,
 Avec ton œil terne et ta peau
 Gluante comme l'huile !

Eh quoi ! ce chant mystérieux
 Dont j'admirais le charme,
 Qui tout à l'heure dans mes yeux
 A fait sourdre une larme,

Ce soupir qui doit émouvoir
 Plus d'une jeune fille,
 Quand elle va rêver le soir
 Sous la sombre charmillie :

C'est le chant d'amour, c'est le cri
 De cette bête impure,
 Hôte du cloaque pourri,
 Rebut de la nature !

Ah ! dis-moi, pourquoi donnes-tu,
 Nature impénétrable,
 — Toi, dont j'admire la vertu
 Et l'ordre inaltérable, —

Au paon stupide un si beau corps,
 Des yeux doux aux vipères,
 Aux insensés des bras si forts,
 Tant d'éclat aux panthères ?

Une voix si tendre aux crapauds,
 Aux renards tant de grâces ?
 Et pourquoi tant d'hommes si beaux
 Ont des âmes si basses ?

LA HAIE.

Qu'elle est verte et paisible, au bord de ce sentier,
 Cette haie abondante où fleurit l'églantier,
 Où sur les aubépins et les pruniers sauvages
 Grimpe la clématite aux flexibles branchages !
 La rosée a semé les feuilles et les fleurs
 De gouttes que le jour peint de mille couleurs.
 Dans la haie est caché le nid d'une fauvette ;
 Sous ce fouillis obscur, on aperçoit sa tête ;
 Elle est là, familière, et qui couve ses œufs,
 Et dans la touffe sombre on voit briller ses yeux.
 C'est un monde de paix, de fraîcheur et de joie,
 Et le soleil rayonne et le sentier poudroie.
 Le vent dort ; le buisson, auprès d'un champ de blé,
 Repose, et d'aucun bruit son calme n'est troublé
 Que des oiseaux chantans, des abeilles ronflantes,
 Ou du lézard craintif qui s'enfuit sous les plantes.

Mais voici tout à coup venir par le chemin
 Un enfant débraillé, le bâton à la main,
 Le chapeau sur l'oreille et sifflant en sourdine ;
 Il a l'air insolent et la face mutine ;
 Il vient d'un air vainqueur, le gamin malfaisant,
 Et plonge son bâton dans la haie en passant.
 Les gouttes de rosée, à travers les épines,
 Tombent comme des pleurs sur les herbes voisines,

Et la pauvre fauvette, effrayée à ce bruit,
Se dresse en frémissant sur ses œufs et s'enfuit.
Il se penche aussitôt sur la haie entr'ouverte,
Il arrache le nid à sa retraite verte;
Mais à son doigt impie un des œufs s'est heurté,
Un lambeau de chair vive, informe, ensanglanté,
S'échappe de la coque et tombe sur la terre.
Lui, sans s'inquiéter des plaintes de la mère,
De la haie entamée et du nid violé,
Et laissant sur ses pas ce monde désolé,
Rempli d'indifférence et de calme et de joie,
Il poursuit son chemin, cherchant une autre proie.

Ainsi, peuple léger, pareil à cet enfant,
Combien, sans y songer, sous ton pied triomphant.
Tu brises en passant d'existences tranquilles!
Que de travaux perdus, que d'efforts inutiles!
Que de stériles fleurs, de germes avortés,
D'édifices croulans, de plans décapités!
O peuple insouciant, que d'utiles idées,
Qui germaient lentement, par le temps fécondées,
Meurent avant d'éclore et de porter un fruit,
Embryons qu'au hasard ta rude main détruit.

CHARLES REYNAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1851.

La parole est aux événemens, et l'on connaît ceux qui se sont accomplis. Ce n'est le moment ni de les raconter, ni de les caractériser; ils entrent à peine dans l'histoire. Quelques jours seulement nous séparent du scrutin du 20 décembre; nous attendons le régime nouveau qui doit en sortir.

Aujourd'hui nous resterons dans le domaine purement littéraire. Quand fut-il d'ailleurs plus nécessaire de rasséréner les âmes, de combattre les fausses doctrines, de défendre ces lois sociales qui n'auraient jamais besoin d'appeler la force à leur aide, si on les avait toujours entourées d'assez de déférence et de respect? Comment se dérober à cette mission réparatrice qui peut changer de forme suivant les vicissitudes publiques, mais qui s'exerce constamment au nom des mêmes vérités? L'anarchie intellectuelle et morale, tel est malheureusement le funeste point de départ de ces passions fébriles que nous voyons se traduire en déchiremens et en désordres. Ah! détournons nos regards de ces sinistres images et de nos discordes intérieures. Reportons-les plutôt là où il y a pour notre drapeau des gloires moins pénibles à acquérir, et où l'ascendant de la France se manifeste, comme il vient d'éclater sur les côtes marocaines, devant Salé.

Plus que jamais il s'agit de rétablir dans le domaine de la pensée ce sentiment de réparation et d'ordre, ce culte pour le vrai et le bien, trop long-temps oubliés au milieu des enivremens de la prospérité. Que de fois alors ceux qu'on traitait de censeurs importuns ont averti les intelligences contemporaines qu'elles se préparaient, par leurs prodigalités brillantes, des jours d'angoisse et de regret, qu'elles imitaient ces millionnaires imprévoyans qui, à force d'abuser du superflu, finissent par perdre le nécessaire! Que de fois ils se demandaient, avec une sorte de douloureux pressentiment, si les coupables excès des imaginations ne creusaient pas sous nos pieds ces abîmes qui, en s'entr'ouvrant, laissent échapper des flammes menaçantes et de livides lueurs! Ce rôle

d'avertissement et de conseil, utile et salubre toujours, le devient plus encore quand les temps et les esprits sont plus troublés.

Au milieu des émotions de cette quinzaine, y a-t-il eu place pour ces calmes sujets d'étude, pour ces récréations élégantes, ornemens des sociétés paisibles, distractions passagères des sociétés agitées? Oui sans doute, et un regard jeté sur les théâtres suffirait pour prouver que le public ne renonce pas si aisément à ses habitudes et à ses plaisirs. Et nous, s'il y revient, faut-il nous en détourner? Assurément il serait puéril, coupable presque, de s'y arrêter cette fois avec trop d'insistance; nous nous reprocherions tout ce qui ressemblerait à une obstination d'esprits frivoles : pourtant il convient d'y toucher, d'en dire un mot en passant, ne fût-ce que pour rester dans notre rôle en suivant le mouvement de cette société dont la vie intime, intellectuelle et morale se mêle constamment à la vie extérieure et publique : double existence, mouvement parallèle dont l'ensemble forme plus tard l'histoire complète d'une époque et d'un pays.

Presque tous les théâtres luttent, par de persévérans efforts, contre les constances qui portent ailleurs l'attention et l'intérêt. Au Théâtre-Français, *Mademoiselle de la Seiglière* a retrouvé tout son succès des premiers jours, succès très réel, très légitime, constaté ici même avec trop d'autorité et de justesse pour que nous ayons à y revenir. Quoi qu'en aient dit quelques juges malveillans, le marquis de la Seiglière, tant reproché à M. Jules Sandeau, n'est pas une caricature, encore moins une satire : c'est un type, un type offert à la comédie, comme tout ce qui trahit ou résume, sous une forme quelconque, les secrètes faiblesses du cœur humain. Ce qui nous plaît dans *Mademoiselle de la Seiglière*, ce qui nous semble la pensée même de l'ouvrage, c'est que, loin de consacrer ou d'aigrir les dissidences d'opinion ou de caste, l'auteur a voulu les déjouer toutes; l'action se noue entre les prévoyans et les habiles, au nom de leurs intérêts, de leurs passions et de leurs rancunes; puis survient un sentiment naïf, un amour vrai, naissant dans deux cœurs sincères, et tout se dénoue et s'arrange au moyen de cet amour qui n'est ni émigré, ni révolutionnaire, mais qui se charge d'unir le passé au présent par la plus douce des chaînes.

Ce n'est pas nous, à coup sûr, qui nous plaindrons de voir les noms vraiment littéraires se rapprocher du théâtre, s'y acclimater, y multiplier leurs tentatives, y établir avec le public des communications plus directes et plus vives. Après nous avoir montré dans des cadres d'une rusticité un peu suspectes ces légendes de chaumière et de bergerie, ces scènes de la vie champêtre qui ressemblaient trop à des épigrammes contre la société civilisée, voici que M^{me} Sand, par un nouveau caprice d'artiste et de poète, s'est avisée de continuer Sedaine, et de donner une suite au *Philosophe sans le savoir*. Les suites, on le sait, réussissent rarement au théâtre; Corneille y a échoué; Beaumarchais, dans *la Mère coupable*, n'est parvenu qu'à attrister et à enlaidir les piquantes physionomies du *Mariage de Figaro*. Il y a dans une œuvre d'art, dans une œuvre dramatique surtout, je ne sais quel jet libre et spontané que rien ne remplace plus tard, lorsqu'on veut y ajouter ou y reprendre. *Le Mariage de Victorine* est plutôt une étude qu'un drame. Préoccupée d'un retour sincère et louable vers le simple et le vrai, M^{me} Sand a feuilleté Sedaine, comme elle feuilletait naguère ce

livre charmant que la nature tient sans cesse ouvert sous les regards qui savent la comprendre et l'aimer. Elle a été tentée par l'aimable figure de Sedaine, chez qui le naturel fait tout pardonner, et le gracieux rôle de Victorine a achevé de la séduire. Ce que nous blâmerons dans la nouvelle pièce de M^{me} Sand, c'est qu'à force d'éviter les complications et les effets, de chercher dans l'analyse seule d'un sentiment, dans l'étude attentive et subtile d'un repli du cœur, cet élément de curiosité et de succès que le drame demandait jadis au fracas des péripéties, l'auteur finit par nous promener dans le vide, et le spectateur somnolent a besoin d'un effort pour saisir ce tissu léger, amoindri, où rien n'arrête plus les yeux ni la main. La pièce de Sedaine n'est pas, que nous sachions, surchargée d'événemens; pourtant l'intérêt s'y soutient et va croissant jusqu'à la fin, personnifié, pour ainsi dire, dans cette charmante Victorine qui trahit, dans les dernières scènes, une passion si dramatique et si vraie. Chez M^{me} Sand, il faut bien l'avouer, Victorine a perdu quelque peu de sa grace et de sa fraîcheur. Tout se réduit à savoir si Alexis Vanderk l'aime véritablement; en conscience, ce n'est pas assez pour trois actes, malgré l'intervention de Fulgence, nouveau personnage créé par M^{me} Sand, et qui, dans sa rivalité avec Alexis Vanderk, joue un rôle bizarre, équivoque, presque odieux dans les premiers actes, presque touchant dans le dernier.

Tout cela, on le voit, n'est pas de nature à donner à un drame beaucoup de mouvement et de vie, et il faut au théâtre d'autres conditions pour passionner la foule. N'importe : il y a dans *le Mariage de Victorine* des qualités d'analyse et de style qu'il serait injuste de méconnaître, et qui reposent des vulgarités bruyantes de la plupart de nos auteurs : ce qu'il faut aussi y louer sans réserve, et surtout sans témoigner une surprise qui aurait trop l'air d'une malice, c'est le parfum d'honnêteté qu'on respire dans toute la pièce, l'irréprochable pureté de l'ensemble, et surtout le tact exquis avec lequel M^{me} Sand s'est préservée des déclamations sur les inégalités sociales, un peu prodiguées par le bon Sedaine. M^{me} Sand a deviné que ce qui faisait partie, en 1765, du bagage des gens d'esprit pouvait bien, en 1851, avoir passé dans le camp contraire, et elle a résisté à la tentation. Sachons lui en tenir compte. Espérons que ce retour d'un esprit éminent aura des imitateurs, et que l'on comprendra mieux chaque jour le vrai rôle de l'écrivain aux époques agitées : éviter tout ce qui irrite et divise; rechercher tout ce qui unit et console.

Ce qui fait le mérite des beaux-arts, et particulièrement de la musique, c'est qu'ils échappent facilement aux perturbations accidentelles de la politique, et qu'ils portent avec eux une sérénité inaltérable. Écoutez une symphonie de Beethoven, la *Symphonie pastorale* par exemple, et, quelque préoccupé que soit votre esprit, il sera bientôt subjugué par l'inspiration du maître suprême qui a eu la puissance de réaliser ce tableau magnifique des vicissitudes de la nature. Tel n'est pas, sans doute, l'avantage de la musique dramatique, dont le but essentiel est de se mêler à nos passions pour en exprimer tour à tour le calme et l'agitation. Toutefois l'objet de la musique dramatique, aussi bien que celui de la musique instrumentale, est de traduire les sentimens éternels de l'ame humaine et de nous soustraire aux tristesses des faits contemporains.

Le troisième théâtre lyrique, dont l'existence est encore si précaire, a failli avoir une bonne fortune. M. Félicien David s'est décidé à composer un opéra

en trois actes, qui était destiné au théâtre de l'Opéra-Comique. Par suite de quelques difficultés survenues entre le directeur de l'Opéra-Comique et le compositeur, celui-ci est allé offrir son œuvre au troisième théâtre lyrique, qui venait de s'ouvrir, et qui a accepté avec reconnaissance le cadeau qu'on lui faisait. En effet, le nom déjà populaire de M. Félicien David était de bon augure pour un théâtre qui se proposait surtout de venir en aide aux jeunes musiciens français, dont la carrière est si difficile. L'événement a-t-il justifié toutes les espérances qu'avait conçues une partie du public sur l'avenir réservé au talent de M. Félicien David? C'est ce qu'il convient d'examiner.

Le sujet de l'Opéra de M. Félicien David, *la Perle du Brésil*, pour être un sujet de fantaisie, n'en est pas moins fort ordinaire et puisé dans les données les plus communes et les plus usées. Zora est une jeune étrangère qui a été recueillie encore enfant sur un champ de bataille par l'amiral portugais Salvador, qui en a pris soin et l'a fait élever à Lisbonne dans la religion catholique. Devenue une grande et belle personne, pieuse et toute charmante, Zora est l'objet d'une admiration générale. Le roi, les plus grands seigneurs de la cour, et surtout l'amiral Salvador, sont tous sous le charme d'une personne aussi distinguée, lorsqu'on apprend que Zora vient d'être enlevée par l'ambassadeur de Suède, le comte de Horn, qui en était éperdument amoureux. Délivrée par un jeune cavalier, Lorenz, Zora revient tout heureuse dans les bras de son tuteur, l'amiral, qui éprouve pour sa pupille un sentiment plus vif que celui d'un père. Aussi l'amiral Salvador, au moment d'entreprendre un voyage pour le Nouveau-Monde, se décide-t-il à la faire embarquer avec lui. Tout le second acte se passe au milieu de l'Océan, sur le vaisseau amiral le *Saint-Raphaël*, qui renferme dans ses vastes flancs bien des élémens de discorde. En effet, une lettre saisie apprend à l'amiral que Zora est éprise du jeune Lorenz. Cette découverte donne lieu à une scène des plus tumultueuses au milieu de laquelle l'amiral déclare, à la stupéfaction générale, que Zora va devenir sa femme. Le troisième acte nous introduit dans une forêt vierge du Brésil, dont un fort beau décor représente la riche végétation. Une lutte s'engage entre les Portugais et les sauvages du Nouveau-Monde, lorsque Zora intervient au milieu des combattans et fait connaître, par quelques refrains d'une chanson naïve qui sont restés gravés dans sa mémoire dès sa plus tendre enfance, qu'elle est la fille de l'ancien cacique de ces contrées. Tout s'explique alors, tout s'arrange, et le drame finit, si drame il y a, par le mariage de la Perle du Brésil avec le cavalier Lorenz. Telle est la donnée du libretto que M. David a bien voulu mettre en musique, donnée qui a été traitée cent fois par M. Scribe avec l'esprit et la dextérité qu'on ne saurait lui refuser.

M. Félicien David aura sans doute été séduit par les perspectives que ce poème offrait à son imagination; il n'aura pas été fâché de repasser encore une fois le grand Océan et d'aller revoir les rivages qu'il avait déjà visités dans son *Christophe Colomb*. N'était-il pas à craindre qu'en parcourant les mêmes parages, le compositeur ne fût également attiré dans le même cercle d'idées, idées gracieuses, mais de courte haleine, dont il eût été nécessaire de varier un peu la monotonie? L'ouverture de *la Perle du Brésil* est un morceau sans caractère, trop long et mal ordonné dans les différentes parties qui le composent. On s'attendait à mieux de la part d'un musicien qui connaît les res-

sources de l'orchestre, et qui a réussi à trouver plusieurs effets heureux. Au premier acte, on peut signaler une jolie romance de ténor, dite avec goût par le chanteur qui représente le personnage de Lorenz. Puis vient un trio pour deux voix de femme et une voix de ténor, dont le motif est repris successivement en forme de canon par chacun des trois personnages, et au milieu duquel se trouve encadrée une ballade que chante Zora avec accompagnement de chœur. Les airs de danse du second acte sont agréables, et le quatuor pour deux voix de femme, ténor et basse, qui forme l'avant-propos du finale, est sans contredit le meilleur morceau de tout l'ouvrage. Ce quatuor est accompagné avec ce goût ingénieux et sobre qui a fait la fortune du *Désert* et de quelques parties de *Christophe Colomb*. L'introduction instrumentale du troisième acte est tout aussi dépourvue de caractère que l'ouverture, et cependant c'était là une belle occasion pour M. Félicien David de nous donner une bonne page de musique pittoresque, comme il s'en trouve tant dans les œuvres de Mendelssohn et dans les grands symphonistes allemands. A vrai dire, il n'y a de remarquable dans tout le troisième acte qu'un air de basse avec chœur que le public a redemandé. Ce coup d'essai dramatique est-il décisif pour la destinée de M. Félicien David? Nous serions tentés de le croire. Nous n'avons pas remarqué dans les trois actes de *la Perle du Brésil* cette inexpérience de bon augure, ces tâtonnemens vigoureux qui laissent entrevoir une veine féconde. Tout y est proprement, mais faiblement écrit; les mêmes idées se représentent incessamment sous les mêmes formes qui accusent une nature délicate resserrée dans un cercle très étroit. Un critique fort compétent écrivait ici même, il y a quelques années, à propos de M. Félicien David, qu'il était bien possible que l'auteur du *Désert* et de *Christophe Colomb* fût déjà arrivé aux limites de son glorieux empire : la musique de *la Perle du Brésil* confirme ce jugement.

L'exécution de l'opéra de M. David, sans être parfaite, est au moins supportable. M^{lle} Duez, qui représente l'héroïne Zora, est une cantatrice qui ne manque pas de talent, et dont la voix de *mezzo soprano*, assez timbrée et assez flexible, gagnerait à être mieux dirigée. M. Philippe est un jeune ténor dont la voix vibrante n'est point désagréable; mais ce qu'il y a de mieux au troisième théâtre lyrique, ce sont les chœurs et surtout l'orchestre que M. Varney dirige avec intelligence.

Le théâtre de l'Opéra-Comique vient d'éprouver un échec qui interrompra pour quelque temps peut-être l'étonnante prospérité à laquelle il s'est habitué depuis un ou deux ans. *Le Château de la Barbe-Bleue*, dont le sujet est emprunté à un assez mauvais roman de M. Eugène Sue, n'aura pas même le succès de ces partitions laborieuses qui ne vivent quelques jours au théâtre que grâce à la fantasmagorie de la mise en scène et au talent des acteurs. Puisque M. de Saint-Georges avait consenti à puiser dans un roman connu la donnée d'un libretto d'opéra-comique, il aurait dû pousser plus loin encore la modestie en copiant tout simplement la fable conçue par M. Eugène Sue, qui est du moins vraisemblable et parfois intéressante, et non pas complètement absurde comme celle qu'il y a substituée.

Un certain comte de Rochambeau, qui vivait du temps de Louis XIV, s'en va chercher dans les Indes un oncle riche, dont il espère devenir l'héritier. Il arrive à Madras, le cœur rempli d'une image charmante, l'image d'une jeune

fille qu'il a aperçue un soir au château de Saint-Germain, où résidait alors le roi d'Angleterre, Jacques II, sous la protection de Louis XIV. Le comte de Rochambeau, en débarquant dans une auberge de Madras, la trouve occupée par une troupe de flibustiers, qui lui parlent aussitôt d'une femme mystérieuse, la *Barbe-Bleue*, dont la main s'est déjà appesantie sur quatre maris qui ont tous disparu l'un après l'autre. Cette terrible femme, qui fait une si grande consommation de maris, habite un château assis sur un roc escarpé et de toutes parts impénétrable. Sans plus ample informé et sans autre intérêt que la curiosité, le comte de Rochambeau, suivi d'un compagnon de voyage qui s'appelle le chevalier de Lantillac, se décide à visiter la terrible *Barbe-Bleue* malgré tous les dangers dont on le menace. On a déjà deviné que cette femme mystérieuse n'est autre que la belle inconnue que le comte a vue une seule fois au château de Saint-Germain, et dont le souvenir est resté gravé dans son cœur. Au troisième acte, les choses s'éclaircissent encore davantage, car on apprend, non sans peine et encore moins sans ennui, que la *Barbe-Bleue* est la propre nièce du roi Jacques II, qui se croit obligé de donner en mariage au comte de Rochambeau cette nièce bien-aimée. C'est là, on le voit, une fable dénuée d'intérêt comme de vraisemblance; malheureusement la musique n'est pas de nature à atténuer l'ennui que vous fait éprouver la prose de M. de Saint-Georges. M. Limnander est un Belge qui est venu s'établir en France depuis plusieurs années. Il s'est fait connaître d'abord par quelques morceaux détachés qui ont été exécutés dans un ou deux concerts publics, puis par un opéra-comique en trois actes, *les Monténégrins*, où l'on a remarqué du talent et une certaine vigueur de style. La musique de *la Barbe-Bleue* confirmera, sans y rien ajouter, l'opinion qu'on s'était faite du mérite de M. Limnander. Il est assez curieux de remarquer en passant que, depuis qu'on s'occupe avec succès de musique instrumentale, on ne sait plus faire une ouverture en France. Ni M. Félicien David dans *la Perte du Brésil*, ni M. Limnander dans *la Barbe-Bleue*, n'ont réussi à condenser dans un avant-propos symphonique les principales idées qui se trouvent éparses dans leurs partitions. M. Limnander a bien essayé de composer une ouverture assez développée et que l'on a pu entendre à la répétition générale de son dernier ouvrage, mais le compositeur s'est ravisé depuis, et il a eu le bon esprit de supprimer l'ouverture en ne laissant que quelques mesures d'introduction qui ne manquent pas de couleur. Au premier acte, on remarque une ballade, *Sur la cime du pic terrible*, qui ressemble à toutes les ballades qu'on entend à l'Opéra-Comique. Un duo pour soprano et ténor entre le comte de Rochambeau et Mirette, la suivante de la *Barbe-Bleue*, dont l'*andante* a de la grace, mais qui n'est dans son ensemble qu'un long point d'orgue à deux voix; un air de basse que chante le boucamer, écrit avec prétention, et puis une romance de ténor qui n'a rien de saillant, complètent le menu de cet acte. A l'acte suivant, dont la scène se passe dans l'intérieur du château de la *Barbe-Bleue*, on peut signaler un chœur chanté dans la coulisse, un quatuor sans grands développemens, une nouvelle ballade, *à Lahore jadis régnait un roi*, dont la mélodie connue pourrait bien être empruntée à quelque chanson populaire. Au troisième acte, qui est d'une longueur à fatiguer la plus angélique patience, se trouvent une gracieuse romance pour voix de ténor, un duo en écho qui exprime une des situations les plus burlesques qu'on puisse

imaginer, un trio avec chœur qui a de la vigueur, et puis encore un duo d'amour qui produirait de l'effet, s'il était mieux conçu, moins long et placé dans une meilleure situation.

L'opéra du *Château de la Barbe-Bleue* est l'œuvre d'un homme de talent, d'un musicien instruit, qui connaît l'orchestre et qui a plus de passion que de distinction dans les idées. Cette partition, trop touffue, renferme trois fois plus de musique qu'on ne saurait en supporter dans un opéra-comique, et chacun des nombreux morceaux qui la composent n'a pas d'autre raison d'être que le plaisir du compositeur. C'est le système de la mauvaise école italienne sans ses avantages, c'est-à-dire de la musique pour de la musique sans que l'intérêt de l'action en explique la nécessité. M^{me} Ugalde, qui remplit le rôle très important de la Barbe-Bleue, n'a pas été cette fois plus heureuse dans son entreprise que M. Limnander dans la sienne. Elle chante trop, et les morceaux confiés à son talent audacieux manquent d'originalité. Ce ne sont que des vocalises qui fatiguent son organe aussi bien que le public. M. Dufrené, qui est chargé du personnage du comte de Rochambeau, est un ténor de province, dont la voix, un peu pâteuse et terne, n'est pas dépourvue de charme. M. Dufrené chante avec assez de goût, mais on peut lui souhaiter un peu plus de distinction. M. Coulon, jeune élève du Conservatoire, possède une voix de basse qui produit un bon effet dans le fragment de ballade qu'il chante au second acte, ainsi que dans d'autres morceaux du rôle de boucanier qui lui est échu tout à coup sans qu'il ait pu s'y préparer suffisamment. Cette voix, un peu rude, gagnera beaucoup à s'assouplir.

L'Opéra a donné un nouveau ballet, *Vert-Vert*, qui n'est qu'un cadre ingénieux disposé pour faire valoir le talent d'une jeune danseuse que nous envoie l'Italie. M^{lle} Priora est née à Milan. Elle est grande, svelte, flexible, aux traits un peu sévères, et elle semble avoir été mise au monde tout exprès pour danser. Sa pantomime est noble; ses gestes, peu nombreux, sont expressifs, et révèlent un sentiment élevé de l'art. Elle danse avec vigueur, et sa jambe nerveuse et souple se déroule au gré de sa fantaisie. Il y a de la Taglioni dans cette jeune fille, et le public a fait à M^{lle} Priora un accueil plein d'espérances.

A. DE PONTMARTIN.

NOTES HISTORIQUES SUR LA VIE DE MOLIÈRE, par M. A. Bazin (1). — Un intérêt particulier s'attache à cette nouvelle édition d'un excellent travail de critique littéraire qui, lors de son apparition dans cette *Revue* (2), fut justement regardé comme la pierre de touche à laquelle il fallait soumettre toutes les précédentes biographies de Molière. M. Bazin avait, dans cette curieuse étude, laissé, comme il le disait lui-même, son dernier mot sur l'auteur du *Misanthrope* : c'est pour ainsi dire l'adieu d'un homme de goût aux lettres, qui avaient fait le charme de sa vie. En faisant marcher de front la critique littéraire et la biographie, en retraçant avec la sympathie qu'éveillent les belles choses l'historique de chaque comédie, M. Bazin a fait revivre dans sa vie intime, dans sa gloire et dans ses douleurs, cet étonnant écrivain, ce *contempleteur*, comme le nommait Boileau,

(1) Paris, Techener, 1851, in-18.

(2) Voyez les livraisons du 15 juillet 1847 et du 15 janvier 1848.

qui n'a point de maître dans le passé, et qui sans doute n'en aura point dans l'avenir. Éclaircir le petit nombre de renseignemens qui nous ont été transmis sur la vie de notre grand comique, les faire coordonner avec les faits publics et avérés de l'histoire, dégager la légende qui se forme autour de tous les noms éclatans, substituer la certitude au mensonge, la vérité à la calomnie, tel est le but que M. Bazin s'était proposé d'atteindre, et qu'il a heureusement touché. Ce qui donne beaucoup de prix à cette œuvre d'érudition sagace et patiente, c'est que l'auteur, sans exagérer les rapprochemens, a toujours expliqué l'écrivain par l'homme, par les circonstances intimes de sa vie et la société de son temps; c'est surtout la façon piquante dont il a donné ce qu'on pourrait appeler la biographie de chaque pièce. Il y a en effet dans les comédies de Molière les hommes du xvii^e siècle et l'homme de tous les temps, la peinture des éternelles faiblesses de notre nature, et celle des ridicules et des travers qui naissent et meurent avec chaque génération. Dans *le Misanthrope*, *l'Avare*, *l'École des Femmes*, le *Tartufe*, Molière, moraliste et *contemplateur*, sonde jusqu'aux derniers abîmes les replis du cœur humain, et il devient, par la force de la vérité, le contemporain de tous les âges. Dans *les Précieuses*, la *Critique de l'École des Femmes*, *les Femmes savantes*, il est surtout l'homme du xvii^e siècle. Esprit ferme et droit, écrivain de génie à force de bon sens et toujours écrivain de grand style, il poursuit dans chacune de ses pièces la fausseté de l'esprit et du langage.

Les Précieuses et la *Critique* ne sont en quelque sorte que les premières escarmouches d'une guerre dont *les Femmes savantes* seront plus tard le suprême et dernier combat. Le *Lysidas* de la *Critique*, en se dédoublant dans *les Femmes savantes*, deviendra Trissotin et Vadius; Climène annonce déjà Philaminte, comme Dorante annonce Clitandre, comme Élise annonce Henriette, et il ne faut pas s'étonner que Molière ait insisté complaisamment, et à trois reprises différentes, sur des travers qui sont au fond les mêmes; car, en attaquant les pédans, les prudes, leurs sentimens affectés et, comme le dit La Bruyère, *leurs prononciations contrefaites*, il défendait en même temps ses propres ouvrages, dont la cause était inséparable de la cause du bon sens et du bon goût. La gradation dans les trois pièces est curieuse à observer. Poète comique dans les deux premières, il devient dans la troisième un moraliste profond, tout en restant encore un satirique inimitable, et, dans le développement successif de la même idée, il ne fait que suivre le développement même des mœurs de son temps. En effet, de précieuses qu'elles étaient d'abord, certaines femmes étaient devenues encyclopédistes tout en restant romanesques. Elles savouraient La Calprenède et M^{lle} de Scudéry, en même temps qu'elles méditaient Platon et Descartes. Elles ne tenaient plus seulement des bureaux d'esprit, mais de véritables académies des sciences, et la poursuite vaniteuse d'un savoir souvent stérile les détournait de leurs devoirs d'épouses et de mères. Dans cette phase nouvelle de la *préciosité*, il n'y avait donc plus seulement un ridicule, mais un véritable danger social, et c'est ce danger que Molière combat corps à corps. Ce qui s'est passé depuis deux siècles dans la société française justifie pleinement la donnée morale des *Femmes savantes*, à savoir que les femmes, en cherchant à forcer leur talent et leur vocation, à sortir de la destinée de leur sexe, n'arrivent souvent qu'à l'impuissance et au ridicule, et ce qui le prouve,

c'est la lignée d'Armande et de Bélise qui s'est perpétuée jusqu'à notre temps, comme pour rendre la pièce du grand comique d'une vérité toujours présente. En effet, au xviii^e siècle, Bélise, devenue la maîtresse d'un athée, remplace Descartes par le baron d'Holbach, et la sentimentalité innocemment nuageuse de M^{lle} de Scudéry par le positivisme du chevalier de Bertin. Bientôt Bélise renonce à la philosophie pour la politique ou l'économie sociale; elle travaille à *désubalterner* son sexe, et nous arrivons de la sorte à la femme réformatrice, en rencontrant successivement sur notre route les femmes esprit-fort, les *tricotieuses*, les femmes romantiques, les femmes libres, les femmes *bas-bleus* et les femmes incomprises. Les modes ont beau changer : sous leur toilette nouvelle, nous reconnaissons toujours Armande et Bélise; seulement c'était la prudence qui distinguait les précieuses, c'est souvent le contraire qui distingue celles qui leur ont succédé.

En suivant dans les détails les œuvres du grand poète, en les comparant entre elles, on est frappé de voir avec quelle persistance et quelle logique Molière défendait la cause de la raison, de la probité et du bon sens. Dans *les Précieuses*, il combat l'hypocrisie des sentimens et du langage; dans *le Médecin malgré lui*, l'hypocrisie de la science; dans *Tartufe*, l'hypocrisie de la piété. Chaque étude a de la sorte sa contre-partie. *L'Impromptu de Versailles* est le pendant du *Bourgeois gentilhomme*, et, dans cette double peinture de la sottise titrée et de la sottise roturière, les portraits sont tracés avec une vérité si frappante qu'on les prit pour des signalemens. Quand *le Bourgeois gentilhomme* fut représenté à Paris, le 23 novembre 1670, le succès fut immense, parce que chaque bourgeois, dit Grimarest, croyait trouver son voisin peint au naturel et ne se lassait point d'aller voir ce portrait. Cependant, malgré les sarcasmes qui tombaient sur elle avec tant de gaieté et de malice, la bourgeoisie ne se montra nullement scandalisée et rit de bon cœur, tandis que, parmi les gens de cour, on murmura contre le rôle de Dorante, qui offrait le type accompli et sans aucun doute très reconnaissable des chevaliers d'industrie si nombreux au xviii^e siècle dans la haute société. L'un des ennemis les plus acharnés de Molière, De Visé, essaya de soulever contre lui toute la noblesse de France en l'accusant du crime de lèse-majesté; mais, cette fois comme toujours, Louis XIV s'interposa entre le poète et ses détracteurs, et si l'on se demande comment le grand roi laissait ainsi un simple comédien attaquer ce qu'au déclin de son règne l'un de ses ministres appelait le « corps sacré de la noblesse, » la réponse est toute simple : c'est que Louis XIV aimait à rire des ridicules que mieux que personne il était à même d'étudier des hauteurs de son rang, et qu'en cette période ascendante et glorieuse de sa vie, il continuait l'œuvre de Richelieu et se souvenait de la fronde.

Un des reproches les plus fréquens qui aient été adressés à Molière, reproche confirmé par la sévère autorité de Boileau, c'est d'être, comme on dit, tombé dans la farce. Sans doute, quand on se place au point de vue étroitement classique, quand on juge, comme certains rhéteurs, d'après le *code du goût*, qui n'est souvent que le code de l'impuissance et de l'ennui, on peut parfois se montrer sévère; mais il faut d'abord tenir compte des circonstances dans lesquelles Molière composa les pièces que l'on est convenu de regarder comme des farces. Directeur de théâtre et poète comique de la cour, Molière devait faire

rire le roi quand le roi voulait rire; de plus, il devait se conformer, pour attirer le public à son théâtre, au goût de la foule, habituée depuis long-temps aux parades de la comédie italienne, et c'est pour satisfaire à la double exigence de la foule et du roi qu'il écrivit des pièces du même genre. Il voulait amuser, il a réussi. Là est toute la question, et, dans tous les cas, on ne peut refuser à ces étourdissantes compositions le premier rang parmi les chefs-d'œuvre du même genre. Il nous semble d'ailleurs que l'on n'a point suffisamment pénétré le sens intime de certains détails, et que tel passage, signalé par un grand nombre de critiques et de commentateurs comme une véritable parade, n'est souvent en réalité qu'une scène de haute comédie : nous citerons à l'appui de cette remarque la querelle de Sganarelle avec Pancrace et Marphurios dans le *Mariage forcé*. Les coups de bâton de Sganarelle ne tombent pas sur les pédans, mais sur le pédantisme philosophique. L'aristotélisme scholastique, au xvii^e siècle, régnait encore souverainement dans l'école. L'université de Paris, au moment où fut représenté le *Mariage forcé*, poursuivait la confirmation d'un arrêt du parlement en date du 4 septembre 1624, qui prononçait la peine de mort contre ceux qui oseraient combattre le système d'Aristote, et de la sorte, en mettant le bâton aux mains de Sganarelle, Molière combattait à côté de Descartes. La cérémonie grotesque du *Bourgeois gentilhomme*, tant de fois et si vivement critiquée à cause de son invraisemblance, se trouva en quelque sorte justifiée, quelques années plus tard, par l'aventure de l'abbé de Saint-Martin. Ce digne abbé, qui cependant ne manquait pas d'esprit, s'imagina un beau jour, sur la foi de quelques plaisans, que le roi de Siam l'avait nommé mandarin et marquis de Miskou, et on lui conféra à Caen, en 1686, les insignes de sa nouvelle dignité.

Dans le *Malade imaginaire*, qu'on a voulu flétrir du nom de farce, la pensée morale éclate à chaque scène. Molière, en faisant d'Argan l'esclave de la médecine et de M. Purgon, en même temps qu'il en fait un époux dupé, un père injuste, un sot égoïste, Molière a voulu évidemment montrer, et il a montré, en effet, combien l'amour obstiné de la vie est destructeur de tout bon sentiment et de toute vertu, et la pièce n'est pas, comme l'ont dit ceux qui ne l'ont point comprise, une plaisanterie attristante sur les malades et les médecins, mais une admirable satire contre l'égoïsme.

L'intéressante étude de M. Bazin, qui succède à tant d'autres études, ouvre encore, dans les œuvres du grand poète comique, une foule de perspectives nouvelles, car Molière est au premier rang de ces rares élus qui grandissent de siècle en siècle, et qui restent toujours jeunes et toujours vrais, parce qu'ils reflètent le monde et la vie. On l'a dit justement : chaque homme de plus qui sait lire est un lecteur de plus pour Molière, et, plus on s'éloigne du temps où il a vécu, plus on apprend à l'admirer, en le comparant à ceux qui l'ont précédé, et surtout à ceux qui l'ont suivi. La comédie de caractère et de mœurs, la haute comédie, c'est-à-dire celle qui réunit à la fois l'enseignement moral, la moquerie, la raison, la vérité, la passion, la poésie; la farce, dans laquelle il épuisa la poétique du rire; le drame romantique, Molière a touché à tout, et dans chaque genre il est resté le maître souverain. S'il emprunte à ceux qui l'ont précédé, et nous ne parlons ici que des écrivains de l'Europe moderne, il semble qu'il ne l'ait fait que pour les écraser par la comparaison;

car, à l'exception de *la Farce de Pathelin*, sur la limite extrême du moyen-âge, et du *Menteur* au xvii^e siècle, on ne trouve avant lui que d'informes essais, où figurent, pour tous personnages, des vieillards imbéciles, de jeunes débauchés, des femmes de toutes les espèces, excepté, comme le dit Suard, de l'espèce honnête, et des intrigues uniquement défrayées par deux ou trois déguisemens, trois ou quatre surprises et autant de reconnaissances. Molière arrive; d'un coup il fait oublier tous ceux qui l'ont précédé, et, en emportant dans la tombe sa puissance d'observation, sa verve et son style inimitable, il efface tous ceux qui l'ont suivi. Il aura des imitateurs souvent heureux, il n'aura plus de rivaux. Regnard, Le Sage, Piron, Gresset dans *le Méchant*, Sedaine dans *le Philosophe sans le savoir*, rencontreront encore une haute inspiration, mais ils resteront tous éloignés du maître de la distance qui sépare le talent du génie.

Certes, ce serait une belle étude littéraire que celle qui embrasserait depuis les premiers temps jusqu'à nos jours l'histoire de l'art dramatique en France, et quand on parle de Molière, il est difficile de ne point songer à cette œuvre. Ce que nous ont appris M. Sainte-Beuve sur le xvi^e siècle et Molière, M. Magnin sur le moyen-âge, ne fait que rendre plus attrayantes encore les époques qui sont restées dans l'ombre. Que de changemens en effet sur cette scène du théâtre, mobile et variée comme celle du monde, depuis le jour où Rome victorieuse nous donne ses mœurs et ses plaisirs! Chez nous, comme chez les Grecs, l'art dramatique à l'origine est un enseignement religieux, et le drame embrasse la création tout entière. Exclusivement guidé par la foi qui l'inspire, il marche au hasard à travers l'infini; il offre aux populations croyantes le tableau des grandes scènes de la tradition religieuse, le monde du passé et le monde de l'avenir, le paradis des premiers jours où elles retrouvent leurs premiers parens, l'enfer et le paradis de la vie future où elles trouveront le Dieu qui punit et qui récompense. La foule alors regardait avec les yeux de la foi, et la puissance du drame sacré n'était pas un triomphe de l'art, mais un miracle de la croyance. Quand le mysticisme a replié ses ailes, le drame redescend sur la terre, et semble de nouveau se convertir au paganisme. Il demande des modèles à l'Italie, et non-seulement à l'Italie de Plaute, de Sénèque et de Térence, mais à l'Italie toujours païenne de Boccace, de Pogge, de Machiavel et de Bibbiena. Dans cette grande époque du scepticisme et de l'érudition, il est érudit et railleur, sans idéal, sans originalité, et toujours effacé par ceux qu'il reproduit et qu'il imite. Au xvi^e siècle, il imite encore; mais, original et créateur à la fois, il s'ouvre à tous les grands sentimens, il est romain, grec, chrétien, profondément vrai, profondément humain, et c'est là ce qui fait sa grandeur. Transformé, au xviii^e siècle, en organe de la prédication philosophique, il travaille à démolir ce vieux monde qui doit s'abîmer bientôt dans un immense naufrage; ce n'est plus le cœur, la passion qui l'inspirent : c'est l'esprit, et son défaut, c'est l'excès de cet esprit même. Dans les jours troublés de la révolution, il est orageux comme une émeute, désordonné comme un discours de la convention, et presque toujours faux, parce qu'il exagère dans la politique comme dans le sentiment. Méthodique et régulier sous l'empire, il emprunte ses règles au classicisme; enfin, depuis vingt-cinq ans, il a tenté tous les systèmes, il a été tout à la fois religieux, chevaleresque, classique, parce

qu'une partie de cette société était conservatrice; romantique, c'est-à-dire révolutionnaire en littérature, parce qu'une autre partie était révolutionnaire en politique; il a été souvent atroce, parce qu'il s'adressait à un public blasé sur toutes les émotions fortes; obscène, parce qu'il avait besoin, pour réussir, de flatter des instincts dépravés; il a été fécond plus que dans aucune autre époque, parce qu'il était devenu mercantile. Au milieu d'une foule de productions destinées à ne vivre qu'un jour, il a donné des œuvres durables qui se placeront incontestablement à côté de ce qu'il y a de plus élevé dans notre répertoire du second ordre; mais, dans tous les genres vraiment littéraires, il est resté inférieur au grand siècle, et, par les solennels hommages qu'il a rendus à Molière, il a semblé reconnaître que c'était à un autre temps qu'il devait demander sa gloire impérissable.

CH. LOUANDRE.

L'OR DE TIPUANI. ¹

Parmi les points du Nouveau-Monde qui ont trop rarement appelé sur eux l'attention de l'Europe, il faut certainement nommer la Bolivie. Les savantes observations de M. Pentland, le bel ouvrage de M. d'Orbigny, quelques études plus récentes (2) ont donné sur la république du Haut-Pérou des notions également précieuses, mais trop peu répandues encore, les unes au point de vue des sciences naturelles et géographiques, les autres au point de vue politique et moral. Il ne manque à la Bolivie, comme à beaucoup d'autres républiques de l'Amérique du Sud, pour entrer en relations plus suivies avec l'Europe, que des moyens de communication plus faciles avec les deux Océans Atlantique et Pacifique. De ce dernier côté, la gigantesque muraille des Cordillères se dresse devant le voyageur comme un rempart infranchissable. Entre l'Atlantique et la Bolivie, on rencontre des obstacles plus redoutables encore, de vastes solitudes où errent des peuplades guerrières et sauvages, des fleuves immenses dont le parcours effraie l'imagination, et qui ne peuvent être franchis par les indigènes, faute de deux forces indispensables : les bras et l'argent. Privée de port (car on ne peut donner ce nom à la rade peu fréquentée de Cobija), la Bolivie ne demande à l'étranger que le petit nombre d'objets manu-

(1) On sait qu'une commission s'est formée en France, il y a peu d'années, pour encourager l'étude des antiquités américaines. Une expédition a même été destinée à continuer et à compléter les recherches commencées en 1805 dans l'Amérique du Sud, sous les auspices du roi d'Espagne Charles IV. La *Revue des Deux Mondes*, toujours préoccupée de s'assurer de nouvelles sources d'informations sur les deux Amériques, s'est mise en rapport avec la *commission scientifique américaine*, et les renseignements qu'on nous communique aujourd'hui sur les sables aurifères de la Bolivie ne seront pas sans doute les seuls documents que nous aurons à publier sur les tentatives d'exploration dont cette partie du Nouveau-Monde est en ce moment le théâtre.

(2) Voyez dans la *Revue* du 1^{er} mars 1851 *la Bolivie et le Pérou*, par M. de Lavandais. Voyez aussi l'*Annuaire des Deux Mondes*, p. 998-1011.

facturés dont les habitans ne peuvent se passer. La cherté des transports, la difficulté des arrivages limitent les retours aux seuls produits qui joignent une grande valeur à un petit volume. Les écorces de quinquina, un peu d'étain, de cuivre et des piastres fortes peuvent seuls supporter les frais de route jusqu'à la côte où se fait l'embarquement; mais tous les produits naturels de ce pays essentiellement agricole meurent sur pied, pour peu que l'abondance de la récolte dépasse la consommation bien restreinte des populations qui vivent sur le sol de la république.

Une telle situation paraît devoir se prolonger tant que le mouvement d'expansion de la Bolivie sera exclusivement dirigé vers le Pacifique. Les discordes civiles, les agitations d'une société divisée en deux classes bien distinctes : — les Indiens qui travaillent la terre et fournissent le pain de chaque jour, les blancs descendus des Espagnols qui se partagent tous les emplois, — telles sont les conséquences de cette absence de débouchés, si funeste à l'essor des intérêts matériels, et qui refoule vers la carrière des emplois publics toutes les forces vives du pays. Comment détourner ces forces vers une arène moins étroite? comment les diriger vers des voies plus fécondes? Faut-il attendre qu'une exploration scientifique ait étudié les grands territoires qui séparent la Bolivie de l'Atlantique? Assurément, dès que les immenses et fertiles plaines de la république bolivienne pourront enfin écouler leurs produits vers l'Europe par une voie sûre et facile, dès ce moment la fécondation du sol deviendra le but principal de toutes les ambitions dévoyées qui se disputent aujourd'hui les charges administratives; mais, en attendant l'époque où sera organisée la navigation des grandes artères fluviales de l'Amérique, n'y aurait-il pas d'autres moyens d'attirer la spéculation européenne vers la Bolivie, et de donner, dans cette république même, une salutaire et puissante impulsion aux bras comme aux capitaux inoccupés? Ces moyens existent, et pour les découvrir, la Bolivie n'a qu'à interroger son histoire. C'est dans la production de l'or qu'elle doit trouver cette base qui chez elle a manqué jusqu'à ce jour aux grandes entreprises. Dès le règne des Incas, les ruisseaux aurifères de la Bolivie étaient le théâtre d'une exploitation active et fructueuse qui ne s'est jamais entièrement interrompue, mais dont les procédés de l'industrie moderne pourraient accroître singulièrement l'importance : c'est l'état actuel des lavages aurifères de la Bolivie que nous voudrions essayer de faire connaître, et par les résultats qu'obtiennent aujourd'hui les chercheurs d'or de Bolivie, on pourra juger de ceux qui les attendent dans l'avenir.

C'est sur le Tipuani que la spéculation des laveurs d'or a concentré ses efforts. Cette rivière prend sa source dans la région de la cordillère qui s'étend de l'Ilhamani à l'Ilampu, sur une longueur d'environ quatre-vingts milles, partagée en profondes fissures, toutes arrosées et fertiles, dont plusieurs, connues sous le nom de *yungas*, donnent, avec une merveilleuse abondance, tous les produits des Antilles. Les ravins creusés par les nombreux épanchemens des réservoirs neigeux de cette cordillère forment plus de soixante-sept cours d'eau (1),

(1) Sur ces soixante-sept cours d'eau, vingt-six se jettent dans le Mapiri; le plus grand nombre se réunissent à la rivière de la Paz, qui se joint elle-même au Beni.

dont les bords, tout couverts de bois et propres à la culture, roulent l'or entraîné de la chaîne principale, et pourraient être aussi lucrativement exploités que le Tipuani, le seul auquel la spéculation se soit attachée jusqu'ici. Le Tipuani, qui n'est ni le plus considérable ni le plus fertile de ces cours d'eau, se jette dans le Mapiiri, près du village de Guanay, qui donne son nom au fleuve jusqu'à sa jonction avec le Coroico. C'est alors une masse d'eau imposante qui, sous la dénomination de Caca, roule, pendant quarante-cinq lieues, sur un fond de deux mètres de profondeur et de trois cents de largeur, et qui, après avoir reçu le Beni, dont elle prend le nom, va se réunir au Guaporé et former ainsi le Madeira, ce fleuve immense, qui n'est pourtant qu'une partie de l'Amazone, auquel tant d'espérances sont attachées pour la colonisation de l'intérieur de l'Amérique.

A soixante-huit lieues nord de la Paz et trente-huit de Sorata, sur les bords mêmes du Tipuani, s'élève le petit village de ce nom, bâti à proximité des travaux les plus importants. Peu de compagnies se sont livrées jusqu'à ce jour à la recherche de l'or; les capitaux affluent là où les bras abondent, où l'échange est facile, et surtout où les communications sont rapides. Dans ces pauvres pays favorisés du soleil, mais emprisonnés jusqu'ici et pour ainsi dire soustraits à l'œil de la spéculation, tout manque à la fois, les bras et l'argent. Un effroyable sentier qualifié de chemin met seul l'or de Tipuani en relation avec la Paz, où se fait le trafic. Ces magnifiques routes fluviales tracées par la main de Dieu comme les voies naturelles qui doivent faire pénétrer la civilisation de l'Europe au milieu des richesses de l'Amérique, ne sont jusqu'à ce jour que des horizons inconnus auxquels nul n'a osé confier sa fortune.

La famille Villamil, l'une des plus puissantes et des plus considérées de la Paz, possède quatorze travaux sur la rivière. Trois autres sont exploités par une compagnie de cinq associés, dont l'un est un charpentier anglais, nommé Witley, et deux autres d'une importance inférieure appartiennent à des gens du pays. Les travaux ont, dans leur ensemble, une étendue de quatorze lieues sur les deux rives.

L'or se trouve partout, sur le flanc des montagnes argileuses qui bordent la vallée comme au-dessous du lit de la rivière et dans les terrains d'alluvion, mais avec une plus remarquable abondance dans ces deux dernières dispositions de terrain. On prétend que, dans la chaîne de montagnes où ces cours d'eau prennent leur source, il existe des veines de quartz mêlé d'or; mais jusqu'ici nulle exploration méthodique n'a eu lieu, et le hasard seul a mis à nu les richesses enfouies. Il y a quelques années qu'une certaine quantité d'or fut extraite d'un morceau de rocher détaché de l'Illimani par la foudre. Une compagnie anglaise se présenta pour exploiter ce colosse des Cordillères, munie d'un capital en rapport avec la difficulté de l'entreprise; mais le nombre des ouvriers étrangers nécessaires aux travaux était si considérable, que l'opinion publique s' alarma de cette immigration comme d'une nouvelle conquête, et la concession fut refusée. Cependant quelques veines d'or sont connues : près de Sorata, les Indiens en travaillent une dans la montagne; à douze lieues de là, à Tatacani, on exploitait, il y a trente ans, des veines d'or d'une grande richesse; les galeries se sont éboulées faute de boisage, et les travaux ont été

suspendus. Aujourd'hui, l'exploitation se borne donc à peu près à des lavages qui varient suivant les terrains sur lesquels on opère. On compte trois principales strates aurifères : la première, qui porte le nom de *Venerillo*, se compose d'argile et de sable mélangé de pierres sur une épaisseur de 2 à 7 varas (1 m. 60 c. à 5 m. 60 c.), et contient de l'or fort disséminé; la seconde, nommée *Venero*, est une couche de terre d'une épaisseur de quelques pouces produisant jusqu'à une demi-once d'or sur 125 livres de terre; la troisième est une mince couche de terre qui repose sur ce qu'on appelle le *plan*. On nomme ainsi un puddingstone mélangé d'argile au-dessous duquel on ne pousse jamais les travaux. C'est là que se trouvent la plus grande quantité d'or et les pépites les plus considérables, et qu'on rencontre les *manchas*, qui font la fortune du chercheur d'or. Quand le torrent, pendant la saison des pluies, entraîne le sable mélangé de métal, ce dernier plus pesant s'amoncèle dans les creux formés par les inégalités de la roche sur laquelle roulent les eaux et y reste déposé jusqu'à ce que la pioche vienne le découvrir : ces creux se nomment *manchas*, et il n'est pas rare qu'une moitié ou les deux tiers de ces cavités soient remplis d'or pur.

Les travaux d'exploitation se divisent en trois classes : ceux de *playa* simple, — ceux de *playa de banqueria*, — ceux de *cocheo*. Les premiers s'opèrent au bord de la rivière, sur les terrains d'alluvion, qui souvent sont encore couverts d'eau. On ôte la couche qui recouvre la strate aurifère soit par des travaux manuels, soit en jetant sur ces terrains un fort courant qui entraîne la superficie, et met ainsi à nu la couche exploitable. On retire alors toute la couche aurifère, d'où l'on extrait soigneusement toutes les pierres, et on la dispose en tas. Quand une quantité suffisante est accumulée, on la transporte à un canal creusé à cet effet, et donnant passage à un courant d'eau dont la vitesse est calculée de manière à entraîner la terre et à laisser l'or se déposer. Pour empêcher la déperdition de ce métal, on étend au fond du canal une toile sur laquelle on dispose des pierres, dont la partie aiguë est en l'air : l'or, frappant contre ces obstacles, s'arrête entre les pierres, et, deux ou trois fois par jour, on lève la toile et on retire l'or.

Les travaux de *banqueria* ont lieu tantôt au milieu de la rivière et tantôt sur ses bords. Le terrain exploité présente, immédiatement au-dessous du sable du lit de la rivière, une couche de 6 à 7 mètres, composée d'énormes morceaux de granit. Ces morceaux étant d'une dimension trop considérable pour être extraits comme dans les travaux de *playa* simple, on est forcé, quand la couche de granit est au milieu de la rivière, de détourner les eaux avant de creuser les puits d'exploitation. Si le granit est sur les bords, on y fore des puits de 20 à 30 varas de diamètre (16 à 24 mètres), que l'on conduit jusqu'au *plan*. On ouvre alors des galeries qui remontent la déclivité du rocher, et au moyen desquelles on extrait la couche aurifère.

Le terrain de *banqueria* se décompose en 5 varas (4 mètres) de sable fluviat, — 8 varas (6 mètres 40 cent.) de *bancos* ou pierres de granit, — 1 demi-pied de *venerillo*, — 2 varas (1 mètre 60 cent.) de *tiquita*, pierres anguleuses mêlées d'argile, où on ne trouve pas d'or, — 3 varas (2 mètres 40 cent.) d'argile bleue; — puis enfin se présente le *venero*, qui repose sur le *plan* et dont l'épaisseur est très variable, suivant les accidens du rocher qui lui sert de base.

La couche de *banqueria* extraite est disposée en tas et lavée comme celle de la *playa* simple.

Les travaux de *playa* et de *banqueria* se poursuivent seulement pendant la saison sèche, du mois d'avril au mois de septembre, et, même pendant ce temps, il arrive souvent que les orages viennent les interrompre et remplir les puits. Jadis on n'employait à l'épuisement de ces réservoirs que des seaux de cuir mus par des Indiens. Ce moyen coûteux et imparfait a été remplacé depuis cinq ans par la roue hydraulique dont M. Witley a fait la première application; mais ces machines sont d'une construction imparfaite et ne suffisent ni à préserver les puits d'une infiltration constante, ni à les sécher rapidement lors des pluies d'orage. Avec des machines mieux entendues, on pourrait travailler pendant un bien plus grand espace de temps et avec une économie notable. Du reste, les méthodes d'exploitation usitées en Bolivie ne sont pas nouvelles et ont conservé l'empreinte de l'ignorance des âges primitifs. On a trouvé dans la *banqueria* de San-Juanito les anciens travaux des Indiens, qui, sous le règne des Incas, travaillaient déjà par puits et galeries, comme on le fait encore aujourd'hui.

Le travail de *cocheo* ou *faldeo* est une opération par laquelle on lave les flancs de la montagne. Quand on a reconnu la présence de l'or à la teinte rougeâtre dont il colore le terrain et qu'on a déterminé le point d'où partira le lavage, on creuse un canal dont l'étendue a souvent plusieurs lieues. Toutes les eaux supérieures, souvent même de petites rivières, sont détournées et emprisonnées dans ce canal, qui les conduit à de larges réservoirs. Il faut à partir de là que la pente soit très douce et que les eaux puissent couler lentement, car les plus grandes richesses se trouvent sur les versans mollement arrondis des coteaux, tandis qu'on trouve peu d'or sur les flancs abrupts des montagnes. Le *venero* et le *venerillo* recouvrent les pentes des collines, et augmentent d'épaisseur à mesure qu'ils s'éloignent du lit de la rivière jusqu'à ce qu'ils rencontrent la roche primitive. Souvent, dans les *playas* et le lit de la rivière, ces deux strates ont disparu, emportées par la violence des courans.

Quand une fois les réservoirs sont jugés suffisamment pleins, on lâche les eaux, qui entraînent avec elles tout le terrain supérieur, puis on recueille la couche aurifère, qui subit le même traitement que nous avons vu appliquer aux *playas*. Le procédé que nous venons de décrire est cependant moins productif que les autres, car il est rare qu'on atteigne le plan, et généralement on n'opère que sur les couches moins riches, telles que le *venero* et le *venerillo*. En général, d'ailleurs, les travaux du *cocheo* s'exécutent sans qu'on ait commencé par reconnaître tous les points où l'extraction pourrait être avantageuse, de telle sorte qu'au lieu de disposer un canal pour une suite d'opérations successives, on ne le creuse que pour un seul lavage. Chaque année, des travaux improductifs viennent ainsi grever inutilement le budget de l'entrepreneur. Le *cocheo* ne paraît pas avoir eu pour but principal d'augmenter les bénéfices des extracteurs, mais seulement d'employer sans perte, pendant la saison des pluies, les Indiens dont les bras sont nécessaires pour travailler les *playas* et *banquerias* pendant la saison sèche. La tradition est là, avec ses routines et ses préjugés, que nul ne songe à secouer, et perpétue une exploitation vicieuse dont

les moindres améliorations changeraient le rendement. Que l'on compare les méthodes de lavage que nous venons de décrire avec les méthodes employées dans les centres minéralogiques de l'Allemagne, et l'on verra quelle perte énorme subissent les exploitans du Tipuani, par l'ignorance où ils sont de ce qui se passe ailleurs. Il y aurait pourtant un grand parti à tirer de l'intelligence des Indiens qui travaillent dans ces contrées : merveilleux ingénieurs, sans études, sans instrumens, dans un pays accidenté, où chaque ravin suit un niveau différent, ils tracent des canaux qui ont plusieurs lieues de long, coupent des rochers, changent en canaux le lit des ruisseaux, tournent d'immenses montagnes, et arrivent au point désigné avec une précision vraiment digne de l'admiration des hydrographes.

Quoique moins productifs que les travaux des *playas*, ceux de *cocheo* ne sont pourtant point à dédaigner. Dans un lavage opéré en 1849 par M. Villamil, on a lavé neuf tonneaux (9,000 kilogrammes) de terre extraits du *venero* et du *venerillo*. Le produit a été de 18 onces et 10 drachmes d'or, soit un peu plus de 2 onces par tonneau. Le travail d'extraction et de lavage équivalait à celui d'un homme pendant cent cinquante jours, au prix d'une piastre par jour. Il faut y ajouter les pertes sur les avances faites aux ouvriers, celles sur les outils et autres, évaluées à 50 pour 100, ce qui fait un total dépensé de 225 piastres. La valeur de l'or sur le marché de la Paz étant à cette époque de 17 piastres 4 réaux l'once, on obtenait le résultat suivant :

Frais d'extraction et de lavage. 150 piastres.

Avances et pertes de tout genre, 50 pour 100. . . 75

Total dépensé.. . 225 piastres.

18 onces 10 drachmes d'or à 17 piastres 4 réaux l'once. . . 326 piastres.

Bénéfice sur l'opération. . . 101 piastres.

C'est-à-dire près de 45 pour 100 du capital employé. Il est vrai de dire que ces profits sont minimes en comparaison de ceux qu'on recueille dans les *playas*, quand la fièvre tierce ne sévit pas trop fort et que les orages ne sont pas fréquens. Dans l'année 1846, qui fut regardée comme bonne sous ce rapport, M. Zavalà, pour une dépense de 37,000 piastres (185,000 fr.), a retiré une valeur de 156,000 piastres (780,000 fr.), soit cinq fois son capital. Qu'on juge par là de ce que pourrait faire la science et l'économie européenne appuyées de capitaux suffisans.

Les Indiens qui travaillent aux lavages sont malheureusement souvent exploités par les entrepreneurs. Un administrateur réside à Sorata et se charge de faire les embauchages d'ouvriers. Ceux-ci gagnent 16 piastres pour vingt jours de travail, après lesquels ils s'en vont à cause des fièvres tierces qui les atteignent souvent. En contractant leur engagement, les Indiens se font donner des avances. Il est rare qu'ils reçoivent ces avances en espèces; on les leur donne en marchandises dans un magasin où un compte leur est ouvert, et où ils puisent suivant leurs besoins. Il en résulte presque toujours qu'au bout de la saison l'Indien est débiteur et forcé de contracter un nouvel engagement pour garantie de sa dette. Néanmoins il arrive fréquemment aussi

qu'il disparaît avec son avance, et c'est ce qui explique les 50 pour 100 ajoutés aux frais véritables, afin de couvrir ces non-valeurs. On calcule qu'un ouvrier doit rendre une livre d'or par saison pour donner le bénéfice ordinaire. Deux mille Indiens sont occupés sur le cours de la rivière, quand tous les travaux sont en exploitation; mais ce n'est qu'une faible portion qui se trouve ainsi attaquée, et, en doublant le nombre d'hommes employés aujourd'hui, on pourrait travailler pendant vingt années sur le Tipuani seul, qui a une longueur exploitable d'environ cent milles. La *playa* San-Carlos, formée par une espèce de cirque de collines, est complètement vierge. Pendant une année de travail à Salomon, on a chargé vingt Indiens d'or, c'est-à-dire que chaque homme portait plus de dix quintaux, et la *playa* est restée vierge en partie, chaque arrobe ou 25 livres de terre donnant 18 livres d'or presque entièrement pur.

Les meilleurs lavages russes donnent un soixante-quatre millième, et les inférieurs un quatre cent millième; à Tipuani, les lavages inférieurs donnent souvent deux millièmes. Et cette rivière, seule exploitée jusqu'à ce jour, n'est pourtant pas l'unique sur laquelle les travaux puissent s'opérer. Le Mapiri, bien plus considérable que le Tipuani, serait bien plus productif : un seul triangle, formé par une sinuosité de la Chalana à Vilaqué, donne une surface de 6,000 vares (4,800 mètres), qu'on peut sécher en coupant un isthme de 80 vares (64 mètres). Tous les affluens qui contribuent à former le Guanay contiennent des richesses analogues, dédaignées ou inconnues jusqu'à ce jour, et baignent des rives propres à toute culture, dont le défrichement assainirait le pays et le délivrerait de ces fièvres qui chassent le travailleur pendant la saison humide. Toutefois il faudrait pour cela que la cordillère ne se dressât pas comme un mur infranchissable, grevant de frais énormes même la production la plus riche, celle de l'or. Pour que les améliorations pussent féconder l'exploitation actuelle et permettre celle des autres rivières, il faudrait qu'une voie nouvelle fût ouverte et rapprochât la Bolivie de l'Europe. C'est ce qui doit inmanquablement arriver, grâce à l'expédition scientifique qu'on projette en ce moment : des obstacles existent sans doute et sont d'autant plus difficiles à surmonter qu'il s'agit de traverser des pays inconnus, habités presque tous par des peuplades sauvages. Cependant, chaque jour, les habitans font le voyage du grand Para au Guaporé, ou remontent le Madeira et ses chutes pour venir en canot vendre leur sel aux frontières du Brésil et de la Bolivie. Il est donc permis de croire que la science et l'énergie européenne, mues par l'intérêt si puissant qui s'attache à la colonisation de l'intérieur de l'Amérique, sauront vaincre des obstacles qui n'arrêtent pas des nations à demi barbares. La Californie alors sera moins près de l'Europe que les rives du Tipuani, et pendant que l'or de la Bolivie brillera sur nos marchés, le café des *yungas*, qui rivalise avec celui de Moka, le cacao, qui vaut celui de Cuba, iront aussi s'échanger dans nos ports et donner la preuve de ce que la civilisation pourrait faire de ce pays.

LÉON FAVRE,
Consul-général de France en Bolivie.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU DOUZIÈME VOLUME.

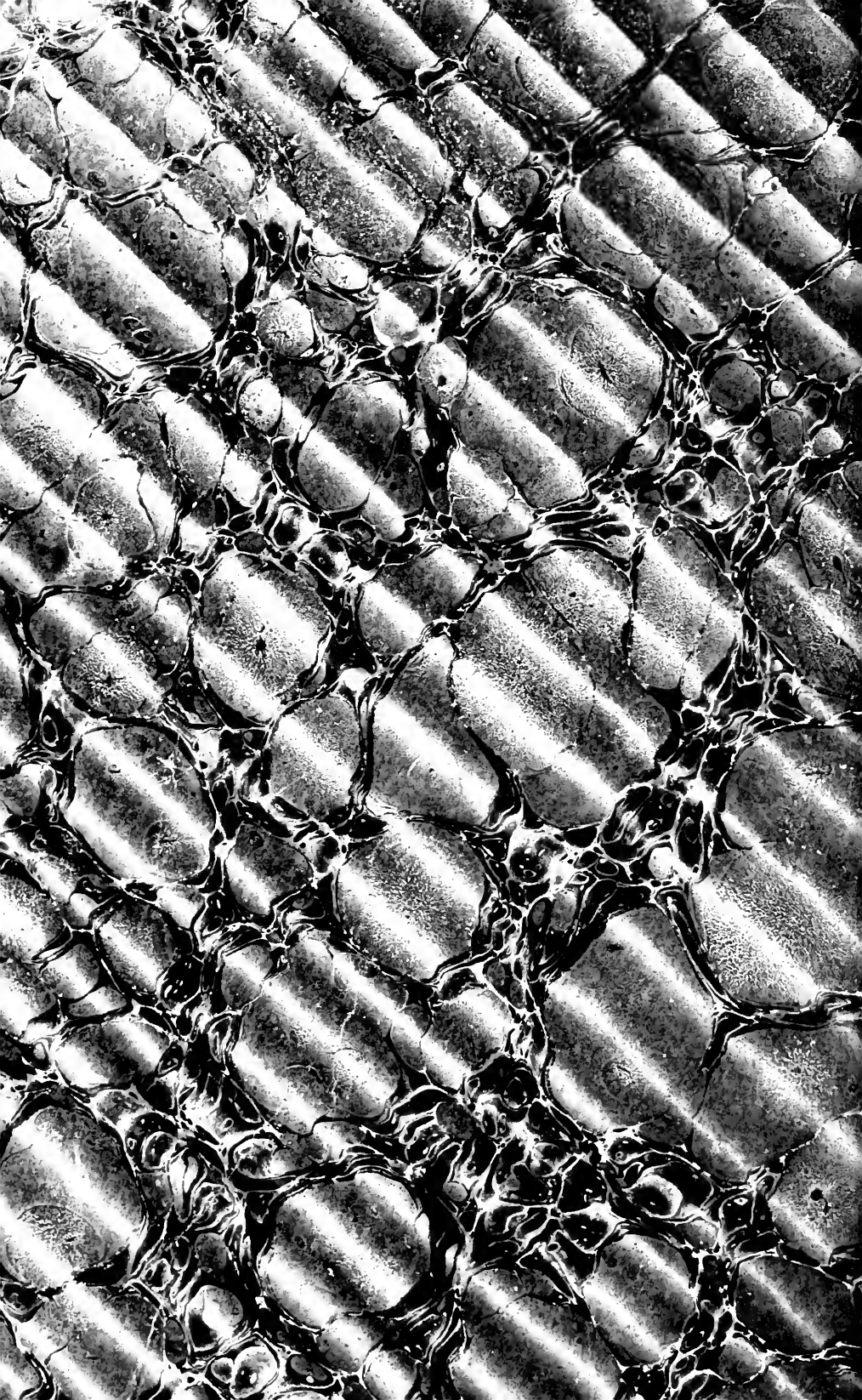
NOUVELLE PÉRIODE. — OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

MIRABEAU ET LA COUR DE LOUIS XVI, par M. SAINT-MARC GIRARDIN.	5
LA HOLLANDE DEPUIS 1815. — I. — SES CRISES POLITIQUES ET FINANCIÈRES JUSQU'EN 1848, par M. J. BERGSON.	39
LA LITTÉRATURE EN RUSSIE. — LE COMTE W. SOLOHOUE ET LE ROMAN DE MŒURS RUSSE, par M. CHARLES DE SAINT-JULIEN.	67
LE VOMERO, SCÈNES DE LA VIE NAPOLITAINE, par M. P. DE MUSSET. . .	101
LA CONVENTION (<i>Histoire de la Convention</i> , de M. de Barante), par M. L. VITET.	145
LES ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES EN PROVINCE DEPUIS 1848. — Les Provinces du centre et du midi, dernière partie, par M. CH. LOUANDRE.	162
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	187
ÉTUDES MORALES SUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XIX ^e SIÈCLE. — La vraie Cause de la Crise actuelle, par M. ÉMILE MONTÉGUT.	201
LES MOLUQUES SOUS LA DOMINATION HOLLANDAISE, souvenirs d'une station dans les mers de l'Indo-Chine, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEU DE LA GRAVIÈRE.	223
PHILOSOPHES ET PUBLICISTES CONTEMPORAINS. — M. ROYER-COLLARD, par M. ADOLPHE GARNIER.	250
L'ILE DE WIGHT. — Les Régates de Cowes, par M. le colonel DE LA MOSKOWA.	291
LE LIBRE ÉCHANGE DANS LES LOIS DE NAVIGATION, par M. C. LAVOLLÉE.	308
ROMANCERO, POÉSIES INÉDITES, par M. HENRI HEINE.	337
LES ARTS EN BELGIQUE ET L'EXPOSITION DE BRUXELLES, par M. E. LANDOY.	356
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	378
LES DUCS ET LA COUR D'URBIN, par M. HENRI DELABORDE.	393
SOUVENIRS DE LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE. — Le Khamis des Beni-Ouragh, par M. P. DE CASTELLANE.	441
LE PROCÈS DE MARIE STUART (<i>Histoire de Marie Stuart</i> , de M. Mignet), par M. NISARD.	466
PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES DE LA FRANCE. — M. Charles Gleyre, par M. GUSTAVE PLANCHE.	489

L'ELDORADO, VOYAGE AUX MINES D'OR D'UPATA EN 1831, par M. ALPHONSE RIDE.	506
BETTINE, comédie, par M. ALFRED DE MUSSET.	528
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	568
SOUVENIRS DE VOYAGE EN PERSE ET EN ARMÉNIE. — Chiraz et le Golfe Persique, l'Armée Persane, par M. EUGÈNE FLANDIN.	585
LA LITTÉRATURE EN RUSSIE. — Nicolas Gogol, par M. PROSPER MÉRIMÉE.	627
LES COTES DE BRETAGNE. — Saint-Malo et les Malouins, par M. J.-J. BAUDE.	651
L'ÎLE DE WIGHT. — Les Châteaux, les Cottages et la Saison des Bains, par M. le colonel DE LA MOSKOWA.	691
DU MOUVEMENT INTELLECTUEL PARMİ LES POPULATIONS OUVRIÈRES. — Les Ouvriers normands, par M. A. AUDIGANNE.	716
BEAUX-ARTS. — Le Plafond de M. E. Delacroix, par M. GUSTAVE PLANCHE.	742
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	750
REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO.	767
REVUE DRAMATIQUE, par M. GUSTAVE PLANCHE.	775
LA COLONIE EUROPÉENNE EN CHINE. — Macao, Canton, Hong-kong. — Souvenirs d'une station dans les mers de l'Indo-Chine, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEŒ DE LA GRAVIÈRE.	785
UN PUBLICISTE SOUS LA RÉVOLUTION (<i>Mémoires de Mallet Dupan</i>), par M. É. MONTÉGUT.	831
JUNIUS, première partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT.	863
SCÈNES ET MOEURS DES RIVES ET DES COTES. — I. — Le Traineur de Grèves, par M. É. SOUVESTRE.	903
LES CAVALIERS ET LES CHEVAUX DU SAHARA, scènes de la vie du désert, par M. le général DAUMAS.	944
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	968
JUNIUS, dernière partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT.	985
LA SOCIÉTÉ ET LA LITTÉRATURE A CUBA, par M. CHARLES DE MAZADE.	1017
LE DAHOMEY ET LE ROI GUEZO, par M. PAUL MERRUAC.	1036
MAHOMET ET LES ORIGINES DE L'ISLAMISME, par M. E. RENAN.	1063
LE ROMAN DÉMOCRATIQUE EN ANGLETERRE. — <i>The Worker and the Dreamer, a Story of the Present Time</i> , by R.-H. Horne. — <i>John Drayton, a Story of early Life and Development of a Liverpool engineer</i> , par M. ÉMILE MONTÉGUT.	1102
LES OEUVRES DE M. INGRÈS, par M. GUSTAVE PLANCHE.	1119
POÉSIES, par M. CHARLES REYNAUD.	1136
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — THÉÂTRES ET LITTÉRATURE.	1141
L'OR DE TIPUANI, par M. LÉON FAVRE.	1152







AP
20
R5
n. per.
t. 12

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

